

L'EMPIRE
DES TSARS
ET LES RUSSES

PAR
ANATOLE LEROY-BEAULIEU

¹¹
Membre de l'Institut

TOME I
LE PAYS ET LES HABITANTS

LA NATURE, LE CLIMAT ET LE SOL
LES RACES ET LA NATIONALITÉ
LE CARACTÈRE NATIONAL ET LE Nihilisme
L'HISTOIRE ET LES ÉLÉMENTS DE LA CIVILISATION
LES CLASSES SOCIALES
LES PAYSANS ET L'ÉMANCIPATION
LE MIN

TROISIÈME ÉDITION, REVUE ET AUGMENTÉE

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie}
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1890

Droits de propriété et de traduction réservés

L'Empire des tsars et les Russes

Anatole Leroy-Beaulieu



Hachette, Paris, 1890

Exporté de Wikisource le 30 juin 2026

L'EMPIRE DES TSARS ET LES RUSSES

PAR

ANATOLE LEROY-BEAULIEU

Membre de l'Institut

TROISIÈME ÉDITION, REVUE ET AUGMENTÉE

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie}

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1890

Ce sommaire ne fait pas partie de l'original.
Voir les tables des matières des trois volumes.

TOME 1. LE PAYS ET LES HABITANTS

- [AVANT-PROPOS de la 3^e édition. V.](#)
- [AVANT-PROPOS de la 2^e édition. VII.](#)
- [PRÉFACE de la 1^e édition. IX.](#)
- [LIVRE I. LA NATURE, LE CLIMAT ET LE SOL.](#)

- [CHAPITRE I. — Difficulté de connaître la Russie.](#) 1
- [CHAPITRE II. — Les deux grandes zones de la Russie.](#) 14
- [CHAPITRE III. — Homogénéité de la terre russe.](#) 34
- [LIVRE II. LES RACES ET LA NATIONALITÉ.](#)
 - [CHAPITRE I. — Le peuple russe est-il un peuple européen ?](#) 51
 - [CHAPITRE II. — Les trois principaux éléments ethniques de la Russie.](#) 60
 - [CHAPITRE III. — L'élément tatar ou turc. Tatars et Mongols.](#) 74
 - [CHAPITRE IV. — L'élément slave et la nationalité russe.](#) 91
 - [CHAPITRE V. — La Russie et les nationalités historiques de ses frontières occidentales.](#) 118
- [LIVRE III. LE TEMPÉRAMENT ET LE CARACTÈRE NATIONAL.](#)
 - [CHAPITRE I. — Utilité et difficulté de l'étude du caractère national.](#) 132
 - [CHAPITRE II. — Le caractère russe et la lutte contre le climat.](#) 149
 - [CHAPITRE III. — La variété de la nature russe est dans les alternatives des saisons.](#) 165
 - [CHAPITRE IV. — Le caractère russe et le nihilisme.](#) 180
- [LIVRE IV. L'HISTOIRE ET LES ÉLÉMENTS DE LA CIVILISATION.](#)
 - [CHAPITRE I. — La Russie a-t-elle un héritage historique ?](#) 209
 - [CHAPITRE II. — La première Russie et l'Europe.](#) 225
 - [CHAPITRE III. — La domination tatare, ses effets sur les mœurs et le caractère national.](#) 237
 - [CHAPITRE IV. — Du retour de la Russie à la civilisation européenne.](#) 260
- [LIVRE V. LA HIÉRARCHIE SOCIALE : LES VILLES ET LES CLASSES URBAINES.](#)
 - [CHAPITRE I. — Des distinctions de classes en Russie.](#) 283
 - [CHAPITRE II. — Disproportion entre la population urbaine et la population rurale.](#) 302
 - [CHAPITRE III. — Classification de la population urbaine depuis Catherine II.](#) 315
- [LIVRE VI. LA NOBLESSE ET LE TCHINE.](#)
 - [CHAPITRE I. — La noblesse et les paysans.](#) 330

- [CHAPITRE II. — Comment le monopole de la propriété territoriale n'a pu conférer à la noblesse aucun pouvoir politique.](#) 349
- [CHAPITRE III. — Effets du tableau des rangs sur la noblesse.](#) 369
- [CHAPITRE IV. — Privilèges personnels des nobles et prérogatives de leur ordre.](#) 381
- [LIVRE VII. LE PAYSAN ET L'ÉMANCIPATION DES SERFS.](#)
 - [CHAPITRE I. — La littérature russe et l'apothéose du moujik.](#) 396
 - [CHAPITRE II. — Questions soulevées par l'émancipation.](#) 416
 - [CHAPITRE III. — Mode et conditions du rachat des terres.](#) 431
 - [CHAPITRE IV. — Résultats de l'émancipation.](#) 447
- [LIVRE VIII. LE MIR, LA FAMILLE DU PAYSAN ET LES COMMUNAUTÉS DE VILLAGE.](#)
 - [CHAPITRE I. — L'émancipation n'a pas changé le mode de tenure du sol.](#) 475
 - [CHAPITRE II. — Les communautés de village ont leur prototype dans la famille.](#) 489
 - [CHAPITRE III. — Communautés de village : du mode de partage et d'allotissement.](#) 513
 - [CHAPITRE IV. — La théorie et la pratique dans le *mir*.](#) 532
 - [CHAPITRE V. — Partisans et adversaires du régime de la communauté.](#) 548
 - [CHAPITRE VI. — Du mode de dissolution de la communauté.](#) 566
 - [CHAPITRE VII. — Le régime de la communauté et la lutte de la grande et de la petite propriété.](#) 583
- [TABLE DES MATIÈRES du tome 1](#) 605

[TOME 2. LES INSTITUTIONS](#)

- [LIVRE I. LA COMMUNE RURALE ET LE « SELF-GOVERNMENT » DES PAYSANS.](#)
 - [CHAPITRE I. — Antiquité de la commune russe.](#) 1
 - [CHAPITRE II. — Les fonctionnaires communaux.](#) 15
 - [CHAPITRE III. — Les assemblées de la commune et de la *volost*.](#) 24

- [CHAPITRE IV. — Du despotisme de la commune.](#) 43
- [LIVRE II. L'ADMINISTRATION, LA BUREAUCRATIE ET LA POLICE.](#)
 - [CHAPITRE I. — La centralisation russe.](#) 59
 - [CHAPITRE II. — L'administration centrale.](#) 72
 - [CHAPITRE III. — L'administration provinciale, la bureaucratie et le *tchinovnisme*.](#) 94
 - [CHAPITRE IV. — La police.](#) 127
 - [CHAPITRE V. — La police d'État.](#) 141
- [LIVRE III. LE « SELF GOVERNMENT » LOCAL ; ÉTATS PROVINCIAUX ET MUNICIPALITÉS URBAINES.](#)
 - [CHAPITRE I. — Assemblées électives.](#) 164
 - [CHAPITRE II. — Attributions des États provinciaux.](#) 189
 - [CHAPITRE III. — Les États provinciaux ont causé de nombreuses déceptions.](#) 217
 - [CHAPITRE IV. — Les villes et l'administration municipale.](#) 233
 - [CHAPITRE V. — Assemblées municipales.](#) 258
- [LIVRE IV. LA JUSTICE ET LA RÉFORME JUDICIAIRE.](#)
 - [CHAPITRE I. — La loi et le droit russes.](#) 282
 - [CHAPITRE II. — Justice corporative.](#) 301
 - [CHAPITRE III. — Les deux magistratures.](#) 329
 - [CHAPITRE IV. — Tribunaux de première instance et cours d'appel.](#) 367
 - [CHAPITRE V. — La justice criminelle.](#) 374
 - [CHAPITRE VI. — Des restrictions apportées aux nouvelles institutions judiciaires.](#) 399
 - [CHAPITRE VII. — La pénalité et les châtiments corporels.](#) 419
 - [CHAPITRE VIII. — La déportation et les travaux forcés.](#) 441
- [LIVRE V. LA PRESSE ET LA CENSURE.](#)
 - [CHAPITRE I. — Importance de la presse en Russie.](#) 466
 - [CHAPITRE II. — Les livres et des journaux soumis à la censure préalable.](#) 492

- CHAPITRE III. — Influence du régime de la presse sur la littérature et la pensée russes. 506
- LIVRE VI. DE L'AGITATION RÉVOLUTIONNAIRE ET DES RÉFORMES POLITIQUES.
 - CHAPITRE I. — Pourquoi les réformes semblent-elles avoir développé l'esprit révolutionnaire. 526
 - CHAPITRE II. — Évolution et organisation du parti révolutionnaire. 556
 - CHAPITRE III. — Nécessité des réformes politiques. 578
 - CHAPITRE IV. — De la forme des libertés politiques. 598
- Table des matières du tome 2

TOME 3. LA RELIGION

TABLE DES MATIÈRES du tome 3

LIVRE I. DE LA RELIGION ET DU SENTIMENT RELIGIEUX EN RUSSIE.

- I. — Pourquoi ce volume est-il consacré à la religion ?.
- II. — Comment, chez le peuple, le sentiment religieux a gardé toute sa puissance.
- III. — De la nature de la religion en Russie.
- IV. — Du dualisme de la Russie lettrée et de la Russie populaire, au point de vue religieux.

LIVRE II. L'ÉGLISE ORTHODOXE RUSSE.

- I. — Caractère général de l'orthodoxie orientale.
- II. — Conséquences de la constitution nationale de l'Église orthodoxe.
- III. — Du culte et du ritualisme.
- IV. — Les jeûnes et les fêtes.
- V. — Des sacrements dans l'Église russe et des relations du prêtre et des fidèles.
- VI. — Des relations de l'Église et de l'État.
- VII. — Constitution intérieure de l'Église.
- VIII. — Le clergé noir, les couvents et les moines.
- IX. — Le clergé blanc ou séculier.
- X. — Le clergé blanc (suite).

LIVRE III. LE RASKOL ET LES SECTES.

- I. — Origine et caractère du *raskol* ou schisme ; ses causes religieuses.
- II. — Origine et caractère du *raskol* : ses causes politiques.
- III. — Évolution du *raskol*.
- IV. — Du nombre des *raskolniks*.
- V. — Constitution et organisation des principales sectes du schisme : les *popovtsy*.
- VI. — Organisation et doctrines des sans-prêtres (*beipopovtsy*).
- VII. — Sectes non issues du schisme.
- VIII. — Sectes mystiques : les blanches-colombes, eunuques ou *skoptsy*.
- IX. — Les sectes rationalistes ou protestantes.
- X. — Sectes récentes du peuple et du monde.
- XI. — Situation légale du *raskol* et des sectes.

LIVRE IV. LA LIBERTÉ RELIGIEUSE ET LES CULTES DISSIDENTS.

- I. — L'Église nationale et les cultes étrangers.
- II. — Cultes étrangers : les confessions chrétiennes.
- III. — Cultes non chrétiens.
- IV. — Conclusion. — L'unité de religion et l'unité morale de l'État.

TOME I
LE PAYS ET LES HABITANTS

LA NATURE, LE CLIMAT ET LE SOL
LES RACES ET LA NATIONALITÉ
LE CARACTÈRE NATIONAL ET LE NIHILISME
L'HISTOIRE ET LES ÉLÉMENTS DE LA CIVILISATION
LES CLASSES SOCIALES
LES PAYSANS ET L'ÉMANCIPATION
LE MIR

AVANT-PROPOS

DE LA TROISIÈME ÉDITION

Ce premier volume est consacré à ce qui change le moins dans un pays, à l'homme et au sol, à l'étude de ses divers facteurs nationaux et de ses différents éléments sociaux. Quelques années ne sauraient beaucoup modifier la structure sociale d'un État tel que la Russie. L'empereur Alexandre III a continué la liquidation du servage ; on peut dire qu'il l'a définitivement achevée. Les inquiétudes, soulevées en Europe par d'autres, n'ont point distrait le tsar de cette noble tâche. Il semble avoir surtout à cœur le bien-être des deux grandes classes rurales presque également affectées par l'émancipation : la noblesse et les paysans. Il a cherché à relever la fortune avec l'ascendant de la noblesse territoriale, en même temps qu'il s'efforçait d'alléger les charges du moujik. Cela, il a dû le faire avec un budget obéré, en face d'une Europe en armes. Ni la gêne des finances impériales, ni le souci des intérêts militaires de l'Empire n'ont empêché Alexandre III de modifier l'assiette de l'impôt. Grâce à sa prudence et à son esprit d'économie, les finances de l'État en ont été affermies, au lieu d'en être ébranlées. Les redevances de rachat, qui pèsent si lourdement sur les campagnes, ont pu être diminuées. Les paysans de la couronne ont, comme les anciens serfs, reçu la propriété de leurs champs. L'abolition de la capitation a été le couronnement de la suppression du servage. Si l'empereur n'a pu faire davantage pour le peuple, la faute en est surtout à l'histoire et à la géographie, — à l'histoire qui a légué à la Russie les charges des guerres du passé ; à la géographie qui, en la liant à l'Europe, l'expose aux guerres de l'avenir. Pour que l'affranchissement du peuple produise tous ses effets, et que les ressources du vaste empire deviennent proportionnelles à ses dimensions, la Russie a surtout besoin de paix. L'empereur Alexandre III l'a compris. En assurant la paix à la Russie, puisse-t-il longtemps l'assurer à l'Europe !

Janvier 1890.

AVANT-PROPOS

DE LA DEUXIÈME ÉDITION

Cette nouvelle édition n'est pas une simple réimpression de la première. Il n'est presque aucun chapitre qui n'ait été soumis à quelques retouches ou corrections, sans que l'on ait la prétention d'avoir fait disparaître toutes les erreurs de détail, inévitables en un pareil ouvrage. L'auteur a plus d'une fois abrégé et supprimé ; plus souvent, il a été contraint d'ajouter, tantôt pour compléter et arrondir le cercle des matières étudiées dans ce volume, tantôt pour mettre à profit des documents nouveaux, tantôt enfin pour tenir compte d'événements récents. C'est ainsi que, selon le vœu de quelques critiques, le lecteur trouvera ici un nouveau chapitre sur la question polonaise et la question allemande. C'est ainsi que, dans le livre consacré à l'émancipation, se trouvent exposées les réformes agraires, accomplies ou projetées par l'empereur Alexandre III.

PRÉFACE

DE LA PREMIÈRE ÉDITION.

L'ouvrage, dont j'offre au public le premier volume, est le fruit de dix ans de travail et de quatre séjours ou voyages en Russie, de 1872 à l'été dernier.

L'étude des différents peuples de l'Europe, de leurs mœurs, de leur littérature, de leurs institutions, de leur état social, a été la principale occupation de ma jeunesse. Bornée d'abord à la vieille Europe romano-germanique, mon attention s'est tournée peu à peu vers l'Europe orientale, vers le monde slave surtout, pour se concentrer dans ces dernières années sur la Russie. Ce qui attirait ma curiosité vers ce pays, ce n'étaient pas seulement ses dimensions colossales, sa population déjà plus nombreuse que celles de l'Allemagne et de la France réunies, le grand rôle que, à en juger par son immensité, l'avenir semble lui réserver dans notre vieux continent ; c'était aussi le caractère énigmatique de ses habitants, l'espèce de mystère qui plane sur la Russie et sur ses destinées, c'était par-dessus tout la difficulté même de la connaître et de la comprendre.

Au commencement de l'année 1872, un homme dont la sagace initiative était toujours en éveil, qui, après nos désastres, se faisait plus que jamais un devoir d'instruire la France de ce qui se passait en dehors de ses frontières, M. François Buloz me proposa d'explorer la Russie et de rendre compte de mes observations dans la *Revue des Deux Mondes*. J'acceptai d'autant plus volontiers que, dix-huit mois plus tôt, en juillet 1870, j'allais partir pour Moscou, lorsque je fus retenu par la déclaration de guerre.

Je me rendis en Russie, j'en parcourus les diverses provinces de la Finlande à la Transcaucasie, j'y retournai plusieurs fois, en hiver et en été, pour compléter et corriger par de nouveaux voyages mes premières impressions. Le sujet était vaste et complexe comme l'empire russe lui-même ; je lui consacrai deux ou trois fois plus de temps que je n'en avais le dessein d'abord.

Mes premières études sur l'empire des tsars ont paru par fragments dans la *Revue des Deux Mondes*. Ce mode de publication a eu pour moi un

immense avantage ; je lui dois la coopération de nombreux collaborateurs russes et étrangers, connus et inconnus. Il est peu de mes divers articles, sur la Russie et les Russes, qui ne m'aient valu des observations, des objections ou des critiques, souvent fondées et toujours précieuses. Beaucoup de ces articles, ceux du moins qu'ont épargnés les ciseaux de la censure impériale, ont été reproduits et commentés dans la presse russe ; presque tous ont été l'objet de discussions amicales ou de correspondances manuscrites avec des Russes de tout rang et de toute école.

Le lecteur ne s'étonnera donc pas si, dans ces volumes, il ne retrouve pas toujours les mêmes points de vue que dans mes premiers articles. Non seulement j'ai beaucoup ajouté, retranché ou corrigé, mais souvent même j'ai modifié les idées et les conclusions, m'attachant scrupuleusement à saisir la vérité, dans toutes ses nuances, m'appliquant toujours à faire voir au lecteur les différentes faces de chaque question.

Outre les indications de nombreux correspondants, parfois anonymes, j'ai eu à ma disposition une correspondance inédite qui jette un jour nouveau sur les principales réformes du règne de l'empereur Alexandre II et sur le caractère même de ce malheureux prince. Je veux parler des lettres de Nicolas Milutine, du prince Tcherkasski et de Georges Samarine, à tous égards trois des hommes les plus marquants, trois des esprits les plus indépendants du dernier règne^[1].

Je ne parlerai pas des écrivains qui m'ont précédé dans cet ordre d'études, tels que Haxthausen et Schnitzler, tels que MM. Xavier Marmier, de Molinari, Léouzon-Le-Duc, ou de ceux qui s'y sont engagés parallèlement avec moi, tels que MM. Wallace, Ralston, A. Rambaud, L. Léger, Courrière. Aux uns et aux autres je suis souvent redevable, et je renvoie souvent à leurs ouvrages. La Russie est assez vaste pour que plusieurs écrivains trouvent à y faire leur moisson. Je me permettrai seulement une remarque à propos des travaux publiés sur la Russie, en France et à l'étranger, durant les dernières années. Je rappellerai aux lecteurs que, au lieu d'être le dernier venu, j'ai d'ordinaire en réalité pris les devants.

Le premier volume de ces études est consacré au pays et aux hommes, au caractère national et à l'état social, particulièrement à l'examen des

différentes classes, encore si diverses, entre lesquelles se partage la nation : la noblesse, la bourgeoisie naissante, la plèbe des villes, le peuple des campagnes. C'est, pour ainsi dire, la scène vivante sur laquelle se joue le drame émouvant de l'histoire russe contemporaine.

Le second volume traite des institutions, de l'administration centrale et locale, des assemblées provinciales et municipales, de la police, de la justice, de la censure ^[1] et de la presse, et, comme conclusion, des réformes politiques que la Russie attend des héritiers de l'empereur Alexandre II.

Le troisième volume sera consacré à la religion qui, chez le peuple russe, demeure encore la première puissance morale, — à l'Église orthodoxe orientale, si mal connue en Occident, aux nombreuses sectes qui, aujourd'hui encore, germent ou se propagent au sein des masses populaires, et, mieux que les institutions de l'État révèlent, avec le caractère du peuple, ses idées, sa manière de voir et ses aspirations.

Si vaste que soit ce cadre, il n'embrasse point encore toutes les questions que peut suggérer la Russie ; il n'embrasse même point toutes celles que j'ai moi-même traitées dans la *Revue des Deux Mondes* : finances, armée, politique extérieure. Il y aura là peut-être plus tard matière à un autre volume.

Ce que j'ai voulu surtout peindre dans cet ouvrage, c'est la Russie et le peuple russe chez eux, en eux-mêmes, dans leur vie nationale et leur développement interne. Le lecteur trouvera peut-être parfois dans ces tableaux une sorte d'hésitation de la main, un dessin trop peu arrêté, trop de dégradations d'ombre et de lumière ; dans quelques pages, il croira même découvrir certaines incohérences et comme d'apparentes contradictions.

Il m'eût été facile de ne donner prise à aucun reproche de ce genre. Pour cela, je n'eusse eu qu'à me laisser aller aux vues préconçues ou à l'esprit de système qui simplifie tout en négligeant la complexité des choses vivantes. Pour cela, je n'eusse eu qu'à mettre moins de scrupule à saisir les traits souvent encore indécis de mon modèle, à rendre la couleur changeante, l'expression mobile et fugitive de son visage. Pour cela, en un mot, je n'aurais eu qu'à voir un seul côté des choses, et à le mettre en pleine lumière, en laissant tout le reste dans l'ombre ; mon tableau en aurait eu plus de relief et plus d'éclat, mais il eût été moins vrai.

La Russie contemporaine, en effet, est loin d'avoir, dans les mœurs et dans les lois, dans la nation ou dans l'État, l'unité, la simplicité qui la distinguaient encore sous Alexandre I^{er} ou sous Nicolas. La Russie actuelle, la Russie des réformes, est un pays où tout est en voie de changement, sans que, en aucun domaine, la transformation soit encore achevée. Le dernier souverain, prince loyalement dévoué au bien public, mais soumis à des influences diverses, n'ayant rien de la décision ni de la netteté de vues d'un Pierre le Grand, disposé à s'effrayer de ses propres œuvres, ne sachant exactement ni quelle route suivre ni où s'arrêter, et, par là, presque fatalement voué à devenir la victime de ses nombreuses et incomplètes réformes, Alexandre II, avec toutes ses nobles qualités et ses hautes aspirations, a laissé presque partout, dans les institutions et dans la pratique gouvernementale, la marque de ses propres incertitudes et des incohérences de ses conseillers.

En Russie, on le sait, le pouvoir a toujours agi beaucoup pour l'extérieur, beaucoup pour la montre, ou, ce qui revient au même, les lois édictées à Saint-Pétersbourg sont loin d'être toujours respectées dans l'intérieur de l'empire, les volontés ou les intentions du souverain loin d'être partout obéies. Entre les maximes du gouvernement et les actes de ses agents, entre la théorie et la réalité, il y a toujours eu un grand intervalle. Cette divergence n'a souvent fait que s'accroître et se multiplier avec les réformes mêmes. De là, pour l'étranger, la difficulté de décrire la Russie nouvelle : les inconséquences, les contradictions, qu'on est tenté de rejeter sur l'écrivain, sont le fait du pays, du gouvernement et d'une époque de transition.

Avril 1881.

1. ↑ Ces lettres, outre des renseignements précieux pour le présent volume, particulièrement pour tout ce qui touche à l'émancipation, m'ont fourni les éléments d'une étude sur les ressorts cachés de la politique russe. Voy. : *Un homme d'État russe contemporain*, d'après sa correspondance inédite (Paris, Hachette).

LIVRE I

LA NATURE, LE CLIMAT ET LE SOL

CHAPITRE I

Difficulté de connaître la Russie. — Description de la terre russe. En quoi se distingue-t-elle de l'Europe occidentale ; en quoi est-elle européenne ?

L'ignorance de l'étranger a été l'un des principaux défauts de la France, l'une des principales causes de ses revers. À ce vice de notre éducation nationale nous cherchons aujourd'hui un remède : nous nous décidons à faire apprendre à nos enfants les langues de nos voisins ; mais, pour nous être d'une sérieuse utilité politique, notre connaissance de l'étranger ne doit point se borner aux peuples qui touchent nos frontières. Comme l'ancienne Grèce, l'Europe moderne forme une famille dont, au milieu même de leurs querelles, les membres se tiennent tous dans une réciproque dépendance. Les intérêts de la politique extérieure sont généraux, ceux de la politique intérieure ne le sont guère moins.

Parmi les États européens, il en est un qui, malgré son éloignement, a plus d'une fois pesé d'un grand poids sur l'Occident. Il est relégué aux confins de l'Asie, mais entre nous et lui il n'y a que l'Allemagne. C'est le plus vaste des États de l'Europe, c'est celui qui compte le plus d'habitants, et c'est le moins connu : à certains égards l'Orient musulman et les deux Amériques le sont davantage. La distance ne peut plus séparer la Russie de nous, mais les mœurs, les institutions, la langue maintiennent entre elle et le reste de l'Europe de hautes barrières ; les préventions politiques ou religieuses en élèvent d'autres. Libéraux ou démocrates, catholiques ou protestants, il nous est également malaisé de ne point laisser nos idées occidentales donner des couleurs fausses à nos peintures de l'empire des tsars. La pitié même excitée par les victimes de sa politique a longtemps troublé la sûreté de notre jugement sur la Russie. On ne la regardait qu'à travers la Pologne ; le plus souvent on ne la connaissait que par les tableaux de ses adversaires.

Les Russes aiment à dire que des Russes seuls peuvent écrire sur la Russie. Nous leur laisserions volontiers la charge de se peindre eux-mêmes,

s'ils pouvaient mettre à nous représenter leur pays le même zèle, la même sincérité, le même intérêt que nous mettons à le connaître. Puis, si l'étranger a ses préventions, chaque peuple, sur son propre compte, a naturellement les siennes. Aux préjugés nationaux se joignent les vues de parti, les théories d'école. Nulle part je n'ai entendu juger la Russie de manières plus différentes que chez elle.

Comment comprendre un peuple qui cherche encore à se deviner lui-même, dont la marche saccadée et hésitante n'a point de but encore distinct, qui, selon l'un de ses proverbes, a quitté une rive et n'a point atteint l'autre ? Dans ses transformations successives, il faut distinguer ce qui est superficiel, extérieur, officiel, de ce qui est profond, permanent, national. Aucun peuple de l'histoire, aucun pays du monde peut-être, n'a subi de tels changements en un ou deux siècles, aucun, sauf l'Italie et le Japon, n'en a vu de pareils en une vingtaine d'années. Les réformes de toute sorte ont été si nombreuses que, pour l'observateur le plus attentif, elles sont difficiles à suivre ; l'application en est encore si récente, parfois si contestée et incomplète, qu'il est malaisé d'en apprécier tous les effets. La vieille Russie, celle que nous connaissions tant bien que mal, a péri avec l'abolition du servage ; la nouvelle est un enfant dont les traits ne sont pas encore arrêtés, ou mieux c'est un adolescent arrivé à cet âge critique où le visage, la voix, le caractère vont se former pour la vie.

Est-ce à dire que, devant la Russie contemporaine, il faille oublier le passé ? Non, loin de là : partout le passé perce sous le présent. Toutes les institutions, tous les caractères particuliers à la Russie, tout ce qui la fait différer de l'Occident a des racines profondes qu'il faut mettre au jour, sous peine de ne rien comprendre à ses difficultés. Quelque violence que la main d'un despote de génie semble avoir faite à ses destinées, le peuple russe est demeuré sous le joug des lois qui règlent le développement des sociétés. Sa civilisation est liée à la terre qui le porte, au sang d'où il est sorti, à l'éducation séculaire que lui a donnée l'histoire. En dépit d'apparentes solutions de continuité dans son existence, le présent de la Russie est sorti de son passé, et comme pour tous les États, l'un est incompréhensible sans l'autre. Pour avoir de ce peuple, à la fois si différent de nous et si semblable à nous, une connaissance efficace, la première chose est de se représenter les grandes influences physiques et morales sous l'empire desquelles il s'est

formé, et qui, malgré lui, le tiendront longtemps encore sous leur domination. La portée réelle, les résultats prochains de tous les changements qui s'opèrent en Russie nous échappent, si nous ignorons les conditions de développement, la capacité de civilisation du pays et du peuple. C'est là une grande, une immense question, et, comme si elle n'était pas entourée d'assez de ténèbres, elle est obscurcie par des préventions invétérées. À vrai dire, c'est le premier et le dernier problème, sans la solution duquel toute étude sur la Russie demeure sans base comme sans conclusion. Pour apprécier son génie et ses ressources, son présent et plus encore son avenir, il faut connaître le sol qui la nourrit, les peuples qui l'habitent, l'histoire qu'elle a vécue, la religion qui l'a élevée. Commençons par la nature, par la terre et le climat ; voyons quel est le développement moral et matériel qu'ils lui permettent, la population et la puissance qu'ils lui promettent.

La première chose qui frappe le regard dans l'empire russe, c'est l'étendue^[1]. Il couvre plus de 22 millions de kilomètres carrés ; en Europe seulement, il en occupe 5 millions 1/2, c'est-à-dire environ onze fois plus que notre France mutilée, seize ou dix-sept fois plus que l'Italie unifiée ou les trois royaumes britanniques^[2]. Ces dimensions colossales sont tellement hors de proportion avec la petitesse de nos grands États européens que, pour en donner à l'imagination une juste idée, l'un des plus illustres savants de notre siècle a eu recours aux astres. Selon la remarque d'Alexandre de Humboldt, la partie de notre globe soumise au sceptre de la Russie est plus grande que le disque de la lune en son plein^[3]. Dans cet empire d'une immensité sidérale, la terre n'a point de bornes ; ses plaines, les plus vastes de notre planète, se prolongent au cœur du vieux continent jusqu'aux massives montagnes de l'Asie centrale ; entre la mer Noire et la Caspienne, elles aboutissent à la gigantesque muraille du Caucase, dont le pied est en partie au-dessous du niveau de la mer, et dont les sommets surpassent de 800 mètres les cimes du mont Blanc. Au nord-ouest, dans le Ladoga et l'Onéga, la Russie a les plus grands lacs de l'Europe ; en Sibérie, dans le Baïkal et le Balkhach, les plus grands de l'Asie ; au sud, dans la Caspienne et l'Aral, les plus grands de la terre. Ses rivières sont en proportion de ses plaines : en Asie, l'Obi, l'Iéniséi, la Léna, l'Amour ; en Europe, le Dniepr, le Don, le Volga, l'artère centrale de la Russie, un fleuve qui, avec son cours

sinueux de près de mille lieues de long, n'est plus européen. Les neuf dixièmes du territoire russe sont encore à peu près vides d'habitants, et la Russie compte déjà une population de près de 120 millions d'âmes, le double de celle des États chrétiens les plus peuplés des deux mondes.

À ne regarder que la Russie européenne, de l'océan Glacial au Caucase, ce pays appartient-il bien à l'Europe ? Les proportions seules sont-elles agrandies et n'y a-t-il de changé que l'échelle des dimensions ? ou plutôt cet élargissement prodigieux des terres ne suffit-il point à séparer la Russie de notre Europe occidentale ? Les conditions de la civilisation ne sont-elles pas modifiées par l'agrandissement démesuré de la scène que doit remplir l'homme ? Le seul contraste des proportions serait entre la vieille Europe et la Russie une différence capitale : mais est-ce la seule ? De cette première opposition n'en découle-t-il point d'autres non moins importantes ? La structure géographique, le sol, le climat de la Russie, sont-ils européens ?

Au lieu d'être, comme l'Afrique, rattachée au tronc commun du vieux monde par un étroit pédoncule, l'Europe forme une presqu'île triangulaire dont la large base s'appuie tout entière à l'Asie et fait corps avec elle. Entre l'une et l'autre, il n'y a qu'un mince bourrelet, une chaîne de montagnes de peu d'épaisseur et de peu de hauteur, et au-dessous de cette chaîne, qui ne sépare rien, une large porte que rien ne ferme. Ainsi soudée à l'Asie, la Russie en a gardé la configuration.

Deux grands traits distinguent l'Europe entre toutes les régions du globe et en ont fait la patrie naturelle de la civilisation : c'est d'abord sa structure découpée par les mers, *taillée en petits morceaux*, selon l'expression de Montesquieu, *péninsulaire, articulée*, selon le mot de Humboldt ; c'est ensuite un climat tempéré, comme nulle part ailleurs sous la même latitude, — climat qui est en grande partie le résultat de cette configuration. Tout autre est la structure de la Russie. Adhérente au massif de l'Asie sur sa plus grande dimension, bornée au nord et au nord-ouest par des mers dont les glaces laissent à ses rivages peu des avantages d'un littoral, la Russie est une des contrées du globe les plus compactes, les plus éminemment continentales.

Avec la structure morcelée, articulée, de l'Europe, le climat européen, le climat maritime et tempéré fait défaut à la terre russe. Elle a un climat continental, c'est-à-dire presque également extrême dans les rigueurs de

l'hiver et les ardeurs de l'été. Aussi les températures moyennes y sont-elles trompeuses. Les lignes isothermes s'y redressent en été vers le pôle, s'y creusent en hiver vers le sud, en sorte que la plus grande partie de la Russie est comprise, en janvier, dans la région froide, en juillet, dans la région chaude. Le seul élargissement des terres la condamne à des saisons excessives. Les mers qui la baignent sont trop loin ou trop petites pour lui pouvoir, comme à nous, servir tour à tour de réservoirs de chaleur ou de bassins de fraîcheur. Nulle part en Occident il n'y a, sur la même latitude, d'hiver aussi dur ou aussi long, d'été aussi brûlant. La Russie demeure étrangère aux grandes influences qui réchauffent le reste de l'Europe, aux courants de l'Océan comme aux vents du Sahara. La longue presque île Scandinave, qui s'avance entre elle et l'Atlantique, détourne de ses côtes le grand fleuve d'eau chaude que le Nouveau Monde envoie à l'Ancien^[4]. Au lieu du *gulf-stream* ou des déserts de l'Afrique, ce sont les glaces du pôle, c'est la Sibérie, la région boréale de l'Asie, qui tiennent la Russie sous leur dépendance. Contre ce voisinage, l'Oural n'est qu'une barrière apparente, tant par son peu d'élévation que par sa direction presque perpendiculaire à l'équateur. En vain, la Russie s'étend-elle vers le sud à la latitude de Pau ou de Nice, il lui faut descendre jusqu'au-dessous du Caucase pour trouver un rempart contre les vents du nord. La conformation du sol plat, déprimé, la laisse ouverte à tous les courants de l'atmosphère, au souffle desséchant des déserts du centre de l'Asie, comme aux vents du cercle polaire.

Cette absence de montagnes et, par suite, de vallées est un autre des grands traits qui distinguent nettement la nature russe de la nature européenne. La Russie diffère autant de l'Occident par le relief de la terre que par la configuration des contours et par le climat. L'Asie, l'Afrique, l'Amérique, l'Australie, offrent seules de ces énormes surfaces uniformes. Cette horizontalité du sol russe n'est point seulement superficielle, c'est un trait essentiel de la géologie, comme de la géographie du pays. L'aplatissement de l'écorce n'est que le résultat du parallélisme régulier des couches souterraines. Au lieu d'affleurer fréquemment à la surface, comme en Occident, et d'offrir une riche variété d'aspects, de sols, de cultures, les différents étages géologiques demeurent superposés horizontalement, ne présentant, sur d'immenses espaces, que les mêmes terrains propres aux mêmes cultures. Les formations géologiques ont une étendue, les

stratifications, une régularité, les roches, une identité de composition, comme nulle part en Occident. Sur la plus grande partie de la Russie européenne, on dirait que la croûte terrestre est demeurée à l'abri des commotions qui ont partout laissé tant de traces dans l'autre moitié de l'Europe. Les plus anciennes formations s'y retrouvent sans dislocation, sans altération apparente de l'eau ou du feu. Lentement émergées de la mer, ces terres en conservent l'aspect dans leurs immenses plaines légèrement ondulées. Devant elles l'imagination se reporte aisément à la période relativement récente où, à travers cette dépression, la mer Baltique s'unissait à la mer Noire et peut-être la Caspienne à l'océan Arctique, isolant l'Europe de l'Asie ; l'œil se figure sans peine l'époque glaciaire, alors que les icebergs flottants emportaient dans le cœur de la Russie, jusqu'à Voronège, sur le Don, les blocs de granit de Finlande, dont tout le centre de l'empire est encore jonché ^[5].

La structure géologique, le climat, la conformation du sol, distinguent également la Russie de l'Europe ; bien d'autres caractères propres à la nature européenne lui font en même temps défaut, un en particulier d'une grande importance, le degré d'humidité. La configuration même de la Russie, l'éloignement des mers et le manque de montagnes la privent, en grande partie, de l'humidité que l'Atlantique nous apporte, que les Alpes nous conservent. Les vents de l'Océan ne lui parviennent que privés de presque toute leur vapeur d'eau ; les vents de l'Asie ont perdu la leur longtemps avant d'arriver jusqu'à elle. De l'ouest à l'est de la terre russe, l'humidité va constamment en décroissant pour se réduire au minimum dans le centre de l'Asie. Plus le continent s'élargit, plus il devient pauvre en pluie. À Kazan, il pleut déjà deux fois moins qu'à Paris : de là, dans une vaste région du Sud, la séparation des deux principaux éléments de fécondité, l'humidité et la chaleur ; de là, en partie, ces steppes déboisées, arides, ces steppes, à l'aspect anti-européen, du Sud-Est de l'empire.

Pour toutes ces conditions physiques de structure, de climat, d'humidité, la Russie est en opposition complète, et pour ainsi dire en antagonisme, avec l'Europe occidentale, l'Europe historique ; pour toutes, elle est en relation étroite avec les contrées de l'Asie qui la touchent. À consulter la nature, l'Europe proprement dite ne commence qu'au rétrécissement du continent entre la Baltique et la mer Noire : la Russie, qui lui sert de base,

se rattache mieux à l'épais massif de l'Asie, dont elle n'est que le prolongement, et dont les limites des géographes la distinguent sans la séparer.

Au sud-est, il n'y a aucune frontière entre elle et l'Asie, et c'est parce qu'il n'y en a point que les géographes ont tour à tour été prendre le Don, le Volga, l'Oural ou Iaïk, ou encore la dépression de l'Obi. Les steppes déserts du centre du vieux continent pénètrent en Europe par la large ouverture que les monts Ourals laissent entre leurs croupes méridionales et la Caspienne. Du cours inférieur du Don au lac Aral, tous ces steppes bas, des deux côtés du Volga et du fleuve Oural, forment une région naturelle, ancienne mer desséchée, dont on peut encore reconnaître les bords, et dont les vastes lacs salés de la Caspienne et de l'Aral ne sont que les restes. Par un accident hydrographique qui sur les destinées du peuple russe a eu une influence considérable, c'est dans une de ces mers fermées, décidément asiatiques, que, tournant le dos à l'Europe, presque à partir de sa source, va se jeter la grande artère de la Russie, le Volga.

Au nord des steppes de la Caspienne, du 52° degré de latitude aux régions inhabitables du pôle, une longue chaîne de montagnes, la plus longue chaîne méridienne de l'ancien continent, semble de loin mettre une muraille entre la Russie et l'Asie. Les Russes l'appelaient autrefois la ceinture de pierre, Oural même veut dire ceinture ; mais, en dépit de son nom, l'Oural ne marque un instant la fin de l'Asie que pour la laisser recommencer presque semblable sur le versant européen. S'abaissant lentement par terrasses du côté de l'Europe, l'Oural est moins une chaîne qu'un « plateau couronné d'une ligne de faîtes peu élevés. » Le plus souvent, il ne présente que des croupes basses couvertes de forêts, telles que celles des Vosges ou du Jura. La partie centrale est tellement déprimée, que, dans les principaux passages de Russie en Sibérie, de Perm à Ékaterinebourg, par exemple, l'œil cherche en vain des sommets, et que pour y établir une voie ferrée les ingénieurs n'ont dû recourir ni à de longs tunnels, ni à de grands travaux d'art. À cette haute latitude, où les plaines restent six ou sept mois sous la neige, aucune des cimes de cette longue chaîne n'atteint la limite des neiges éternelles, aucune de ses vallées n'abrite de glaciers. L'Oural ne sépare réellement ni les climats, ni les faunes ou les flores. Dirigé presque perpendiculairement du nord au sud, il

laisse les vents du pôle souffler presque également sur les deux pentes opposées. La Russie est la même sur les deux versants, ou mieux, la Sibérie n'est qu'une Russie outrée, ou la Russie d'Europe, une Sibérie adoucie. Les plaines russes recommencent, au delà des pentes orientales de l'Oural, aussi vastes, aussi monotones, dans le bassin de l'Obi que dans le bassin du Volga, offrant les mêmes couches d'atterrissement uniforme, la même horizontalité du sol et des sédiments géologiques. Des deux côtés, la végétation reste semblable. À peine un seul arbre, l'arole des Alpes, le *pinus cembra*, distingue-t-il les forêts transouraliennes des forêts cisouraliennes. Il faut aller jusqu'au cœur de la Sibérie, jusqu'au haut Iéniséi et au lac Baïkal, pour rencontrer, avec un autre sol, une nature nouvelle, une autre flore, une autre faune. Le soulèvement de l'Oural n'a pas rompu la ressemblance et l'unité des deux régions qu'il divise. Au lieu d'une limite ou d'une barrière, il n'est, pour les deux Russies, que le réceptacle de précieuses richesses minérales ; dans ses roches d'origine éruptive ou métamorphique, il leur offre les filons et les métaux qui manquaient aux stratifications régulières de leurs larges plaines. Il ne les sépare pas plus l'une de l'autre que le fleuve auquel on a donné son nom, et un jour, quand la Sibérie occidentale sera plus peuplée, on pourra regarder l'Oural comme l'axe central, l'arête médiane des deux grandes moitiés de l'empire.

Ainsi envisagée comme un tout, formé de deux moitiés analogues, la Russie se montre décidément étrangère à notre Europe. Est-ce à dire pour cela qu'elle soit asiatique, et qu'au nom de la nature, il la faille rejeter vers le vieux monde, en compagnie des peuples endormis ou stationnaires de l'extrême Orient ? Non, loin de là. La Russie n'est pas plus asiatique qu'elle n'est européenne. Par le sol et le climat, par l'ensemble de ses conditions naturelles, elle ne diffère pas moins de l'Asie historique que de l'Europe proprement dite ; ce n'est point par un pur accident que les civilisations asiatiques ont échoué chez elle. Des deux côtés de l'Oural, la Russie forme, à elle seule, une région particulière, avec des caractères physiques spéciaux, région embrassant toutes les plaines septentrionales de l'ancien continent, descendant trop au sud pour qu'on l'appelle boréale, mais qu'on peut nommer *région russe* ^[6], et qui, des déserts du centre de l'Asie aux *toundras* du cercle polaire, des bouches du Danube aux sources de l'Iéniséi et de la Lena, comprend presque toute la dépression colossale du Nord du vieux

monde, la Basse-Europe et la Basse-Asie de Humboldt. Plutôt qu'à la vieille Asie ou à l'Europe occidentale, c'est à l'Amérique du Nord, à l'Amérique qu'elle va joindre par la Sibérie, que, pour la nature et les conditions physiques, il convient de comparer la Russie. Avec son climat excessif et ses immenses espaces, elle était de ces terres trop âpres, de ces régions construites sur un plan trop large pour être le berceau de la civilisation. Impropre à en nourrir les premiers jours, elle est de ces pays admirablement disposés pour la recevoir. Comme l'Amérique du Nord, comme l'Australie, la Russie, en dehors de ses parties extrêmes, offre à l'Europe un sol assimilable, un champ où l'activité humaine peut se déployer sur une échelle plus vaste.

Avec son ciel inclément, avec ses maigres forêts et ses steppes déboisées, avec son manque de pierre et de matériaux de construction, la Russie peut sembler une chétive demeure pour la culture européenne ; mais ce qu'il faut à l'homme, c'est moins la richesse spontanée du sol que la facilité de s'en rendre maître, de le plier à ses besoins et pour ainsi dire de le domestiquer. Bien des contrées plus belles dans les deux hémisphères offrent à la civilisation un champ moins sûr. Il y a, dans le Nouveau Monde, un État auquel les forêts et les savanes de l'Amérique du Sud ouvrent une carrière presque aussi ample, aussi illimitée que celle de la Russie. Le soleil des tropiques, ses fleuves, les plus grands du globe, l'humidité que lui apportent les vents alizés y donnent à la végétation et à la vie, sous toutes ses formes, une incomparable vigueur. La flore et la faune y ont une variété et une puissance admirables ; mais cette fécondité même de la nature est hostile à l'homme, qui ne sait comment en triompher. Herbes et forêts, animaux féroces et insectes lui disputent également le sol du Brésil. La nature y est trop riche, trop indépendante, pour se laisser aisément réduire au rôle de servante, et alors même qu'ainsi que dans l'Inde, l'homme, se sera emparé matériellement du sol, il courra le risque de rester encore moralement sous le joug, énervé par le climat, esclave d'impressions d'une nature qui le rapetisse.

Tout autre est la Russie : si les forêts n'y couvrent guère moins d'espace, point de ces lianes, point de ces belles parasites de toutes formes et de toutes couleurs qui rendent inextricables les forêts tropicales. La faune, comme la flore, est pauvre pour un si vaste pays ; peu d'insectes, point de

serpents, point d'animaux féroces, seulement quelques loups dans les bois, quelques ours dans les solitudes du Nord. En dehors des grands déserts, on ne rencontre peut-être pas sur le globe une aussi large surface où la vie présente aussi peu de diversité et aussi peu de puissance. La nature inanimée, la terre seule est grande ; la nature vivante est débile, peu féconde en espèces, peu robuste dans ses enfants, hors d'état de lutter avec l'homme. À ce point de vue capital, la Russie est aussi européenne qu'aucune partie de l'Europe. La terre y est docile, facile à asservir. À l'inverse des plus magnifiques contrées des deux hémisphères, elle est faite pour le travail libre. Le sol russe n'exige point le labeur de l'esclave, il n'a pas besoin du nègre de l'Afrique ou du couli chinois. Le sol russe n'utilise point celui qui le cultive, il ne menace point sa race de dégénérescence, il ne donne point de créoles. L'homme n'y rencontre que deux obstacles, le froid et l'espace, — le froid, plus facile à vaincre que l'extrême chaleur, et moins redoutable à notre race et à notre civilisation ; — l'espace, dans le présent, l'ennemi, déjà à demi dompté, de la Russie, et son grand allié pour l'avenir.

-
1. ↑ Je rappellerai au lecteur que toute cette description de la Russie et des peuples qui l'habitent a été écrite avant l'apparition du volume de la *Géographie universelle* de M. Élisée Reclus, consacré à l'Europe Scandinave et russe. (Voyez la *Revue des Deux Mondes* des 15 août et 15 sept. 1873).
 2. ↑ Aujourd'hui ; il n'est plus exact que l'empire russe soit le plus vaste du globe. L'empire britannique, accru par de continuelles annexions en Asie, en Océanie, en Afrique surtout, l'emporte pour la superficie ; quant à sa population, elle est presque triple de celle de l'empire du Nord ; mais ce dernier garde le double avantage de la contiguïté des territoires et d'une population plus homogène.
 3. ↑ *Asie centrale*, t. III, p. 34.
 4. ↑ Les expériences, faites à l'aide de flotteurs, par M. Pouchet, à bord du yacht du prince de Monaco, tendent à montrer que le courant atlantique qui réchauffe l'Europe ne provient pas du golfe du Mexique. Dans ce cas, il n'y aurait qu'à substituer ici, au nom de *gulf-stream*, celui de « courant européen ».
 5. ↑ Murchison, Verneuil et Keyserling, *Geology of Russia and the Ural mountains*. D'après les dernières recherches des géologues russes, les blocs charriés par les glaces ou par les glaciers ne descendraient pas tout à fait aussi loin ; ils s'arrêteraient, au sud, vers Toula et Riazane, là où commence la zone de la Terre-Noire, dont ils marqueraient la limite septentrionale.
 6. ↑ « La Russie est une sixième partie du monde », aurait dit un jour l'empereur Alexandre III, fière parole que la géographie ne dément point.

CHAPITRE II

Les deux grandes zones de la Russie. — La zone des forêts et la zone déboisée. — Subdivisions de cette dernière. — La région de la Terre-Noire. — La région des steppes. — Steppes accidentels. — Steppes éternels.

Le principal caractère de la Russie, c'est l'unité dans l'immensité. Au premier coup d'œil, en comparant les extrémités du vaste empire, les toundras glacées du Nord aux déserts brûlants des bords de la Caspienne, les lacs à vasques de granit de la Finlande aux chaudes terrasses de la côte de Crimée, on est frappé de la grandeur des contrastes. Il semble qu'entre ces limites, entre la Laponie, où vit le renne, et les steppes de la Caspienne, où vit le chameau, l'intervalle soit si spacieux qu'il faille bien des régions différentes pour le remplir. Il n'en est rien. La Russie à ses extrémités, en Europe même, a des échantillons de tous les climats ; cependant les contrées à l'aspect le plus tranché, la Finlande, la Crimée, le Caucase, ne sont que des annexes de l'empire, annexes naturelles, mais bien différentes de la Russie proprement dite. Dans l'intervalle, entre les contreforts des Carpathes et l'Oural, s'étend une région d'une analogie de climat, d'une monotonie d'aspect, impossibles à rencontrer à pareil degré sur de pareils espaces. De l'énorme muraille du Caucase à la Baltique, cet empire, à lui seul plus grand que le reste de l'Europe, présente peut-être moins de variété que des nations occidentales dont le territoire est dix ou douze fois plus petit. C'est l'uniformité de la plaine. L'Ouest est plus tempéré, plus européen ; l'Est est plus aride, plus asiatique ; le Nord est plus froid, le Sud est plus chaud ; mais sans abri contre les vents du pôle, le Sud ne peut différer du Nord par les aspects et par la végétation d'une manière aussi tranchée qu'en France, en Espagne, en Italie. La Russie a des étés ; on pourrait dire qu'elle n'a point de midi.

Dans cette unité fondamentale, à travers cette homogénéité de configuration et de climat, se présentent cependant plusieurs régions marquées avec une singulière netteté par la nature elle-même. Ces régions, distinctes par un ensemble de caractères spéciaux et comme par une

vocation physique, se peuvent ramener à deux grands groupes, à deux grandes zones embrassant toute la Russie d'Europe. Toutes deux également plates, avec un climat presque également extrême, ces deux zones, à travers leurs analogies, présentent le plus singulier contraste. Pour le sol, pour la végétation, pour l'humidité, pour la plupart des conditions physiques et économiques, leurs différences vont presque à une complète opposition. En laissant de côté les extrémités inhabitables du Nord, ces deux régions se partagent presque également l'empire, le coupant obliquement, de l'Ouest à l'Est, et toutes deux franchissant l'Oural pour se prolonger en Asie. L'une est la région des forêts et des tourbières, l'autre la zone déboisée, la zone des steppes.

De l'opposition de ces deux zones, de l'espèce de dualisme naturel du steppe et de la forêt, a procédé l'antagonisme historique, la lutte séculaire des deux moitiés de la Russie, le combat du Nord sédentaire et du Sud nomade, du Russe et du Tatar, puis de l'État moscovite, fondé dans les régions forestières du centre, avec les fils du steppe, les libres Cosaques.

La zone des forêts, bien que sans cesse rétrécie par le déboisement, reste encore la plus vaste. Occupant tout le Nord et le Centre de la Russie, elle va en s'amincissant de l'Ouest à l'Est, du gouvernement de Kief à celui de Kazan.

À l'extrémité septentrionale, au delà du cercle polaire, comme sur les sommets des hautes montagnes, aucun arbre ne peut résister à l'intensité ou à la permanence du froid. Des deux côtés de l'Oural, en Europe de même qu'en Sibérie, il n'y a que des *toundras*, vastes et mornes déserts où la mousse revêt une terre presque perpétuellement durcie par la glace. À ces latitudes, point de culture possible, nul autre pâturage que le lichen, nul autre bétail que le renne, dont ces contrées boréales sont devenues la seule demeure. La chasse et la pêche sont l'unique industrie des rares habitants de ces landes de glace.

Dans le Nord de la Russie d'Europe, légèrement réchauffé par le voisinage de l'Atlantique et la profonde échancrure de la mer Blanche, les forêts commencent dès le 65° ou 66° degré de latitude. De la mer Blanche, ces forêts, coupées de clairières marécageuses, s'étendent jusqu'au-dessous de Moscou et aux environs de Kief^[1]. Du Nord au Sud, les essences s'y

succèdent dans le même ordre que, sur nos Alpes, du sommet au pied des monts. Le mélèze et le sapin se montrent les premiers au Nord, puis viennent le pin sylvestre et le bouleau. Au bouleau, au pin, au sapin, les trois arbres les plus communs de la Russie, se mêlent l'aune et le tremble ; plus au Sud croissent le tilleul, l'érable, l'orme, et enfin, vers le centre, apparaît le chêne. Il y a dans ces régions, surtout dans le Nord-Est, d'immenses forêts demeurées vierges faute de voies de communication, mais des forêts clairsemées, diffuses, interrompues par de vastes friches où ne viennent que de maigres broussailles.

Le sol de la plus grande partie de ces bois, dans le Nord-Ouest au moins, de la mer Blanche au Niémen et au Dniepr, est une plaine basse, spongieuse et tourbeuse, entrecoupée d'arides bancs de sable. Les plus hauts plateaux, les monts Valdaï, n'ont guère plus de 300 mètres d'altitude. Cette région est riche en eaux et en sources ; c'est le point de départ de tous les grands fleuves de la Russie, des principaux tributaires de ses quatre mers. Le peu de relief du sol y prive souvent les cours d'eau d'une ligne de partage nettement indiquée. Aucune crête ne sépare les bassins, et, à la fonte des neiges, les affluents des diverses mers se confondent parfois en énormes marais. Sur un sol à peine incliné, les fleuves ont un cours lent, indécis ; les eaux, incertaines de la pente, se perdent en marécages sans fin, ou se rassemblent en lacs sans nombre, les uns immenses nappes comme le Ladoga, vraie petite mer intérieure, les autres chétifs étangs comme les onze cents lacs du gouvernement d'Arkhangel.

Dans toute cette zone, l'hiver, qui remplit une moitié de l'année, laisse peu de temps à la végétation et à la culture. Le sol reste souvent plus de deux cents jours sous la neige ; les rivières ne dégèlent qu'en mai ou à la fin d'avril. Sans l'impétueux printemps du Nord, qui fait pour ainsi dire éclater la végétation en une explosion soudaine, tout travail de la terre serait inutile. L'orge, puis le seigle, sont les seules céréales de ces ingrates contrées. La culture du froment est rare et peu productive ; le lin est l'unique plante qui prospère sous ce ciel rigoureux. Ici, la terre ne pourvoit point à la nourriture de ses habitants. La population a beau être disséminée sur de vastes espaces, elle a beau ne guère dépasser dix habitants par kilomètre carré et tomber souvent fort au-dessous de ce faible chiffre, elle n'obtient point du sol qu'elle cultive un pain suffisant. Elle est obligée de

demander à de petites industries la vie que lui refuse l'agriculture. Si peu dense qu'elle soit, la population de ces pauvres contrées ne croît que d'une manière insensible ; elle est pour ainsi dire arrivée au point de saturation. De toute cette moitié septentrionale de son territoire européen, la Russie ne peut espérer quelque augmentation du nombre de ses habitants, quelque accroissement de sa richesse, que grâce à l'industrie, comme dans la région de Moscou, comme dans la région de l'Oural.

Autrement féconde en promesses d'avenir est la zone déboisée, la plus originale, la moins européenne des deux. Moins vaste que la zone forestière, elle est sans cesse agrandie par d'imprudents déboisements qui, en privant la terre d'abri et d'humidité, empirent le climat. Occupant tout le Sud de la Russie, elle va en s'élargissant de l'Ouest à l'Est, à partir des anciennes provinces polonaises, se relevant fortement vers le Nord sur les méridiens du Volga et de l'Oural, pour se prolonger, au delà, dans les solitudes de l'Asie. Cette zone est plus plate encore que celle des forêts ; sur une surface plusieurs fois grande comme la France, elle n'offre pas une colline de 100 mètres de haut. À l'Ouest, les Karpathes projettent un chaînon de roches granitiques qui infléchit le cours des fleuves, et, comme le Dniepr, les embarrasse de cataractes, sans presque accider le pays. Tantôt la terre s'étend en plaines ondulées ; tantôt elle présente l'horizontalité parfaite de la mer au repos. Parfois elle s'abaisse lentement vers la mer Noire ou la Caspienne ; parfois elle s'affaisse brusquement, formant, comme des plateaux superposés de différents niveaux, des étages de hauteur inégale, mais également plats. Rien ne limite ces surfaces à perte de vue que l'horizon qui se confond avec elles. Aucune proéminence, si ce n'est dans certaines contrées, de petites buttes artificielles appelées *kourganes*, innombrables tertres arrondis, de 6 à 12 ou 15 mètres de haut, qui parfois semblent disposés sur une ligne régulière, comme pour marquer un chemin à travers ces solitudes, — tombes de peuples éteints ou phares de routes perdues, du sommet desquels le berger des steppes surveille au loin son troupeau ^[2].

Dans ces plaines, point de montagnes, point de vallées. Longeant les contours des plateaux, les fleuves coulent le plus souvent au pied d'une sorte de falaise ; mais ces falaises, que, selon une loi générale, le Dniepr, le

Don, le Volga, laissent sur leur rive droite, ne sont d'ordinaire que l'escarpement d'un étage supérieur, aussi uni, aussi plat à son sommet que les plaines basses de l'autre bord, sur lesquelles au printemps les eaux s'étendent à perte de vue. Les rivières et les ruisseaux, qui naissent de la fonte des neiges, creusent le sol sans y former plus de vallées que les grands fleuves. Ils roulent d'habitude au fond de fissures profondes, à pentes abruptes, véritables ravins qu'on n'aperçoit que lorsqu'on est arrivé au bord, et où les villages cherchent un abri contre les vents de la plaine.

L'absence d'arbres est le caractère distinctif de toute cette zone. Dans la partie septentrionale, le déboisement est sans aucun doute le fait de la main de l'homme ; parfois même il est récent, ou, pour mieux dire, contemporain. Plus au Sud, dans les steppes proprement dits, c'est la nature, au contraire, qui en semble responsable. Par le fait du sol ou du climat, faute d'eau surtout ou manque d'abri, ces immenses régions des steppes du Sud sont presque entièrement dépourvues de végétation arborescente. Les seuls arbres qui viennent spontanément se réfugient au fond des ravins qui servent de lit aux ruisseaux. La plaine est souvent recouverte d'une terre fertile, mais peut-être trop meuble, en tout cas trop exposée à tous les souffles de l'air, pour que les arbres y prennent racine, et le sous-sol, généralement crayeux, est peu favorable à la végétation forestière. Ailleurs, c'est un fond imprégné de substances salines, où ne croissent que de maigres touffes d'herbes ; partout, c'est la sécheresse qui fait obstacle à la croissance des bois ; et, par une sorte de cercle vicieux, le déboisement ne fait qu'accroître la sécheresse.

Cette région, traversée par les plus grands fleuves de l'Europe, souffre du manque d'eau. Le ciel est avare de pluies, le sol, avare de sources. Ce mal va en augmentant du Nord au Sud, de l'Ouest à l'Est. Souvent rares et toujours irrégulières, au moins pour la quantité, les pluies ne tombent qu'au printemps et en automne. L'été, la terre nue, échauffée par un soleil d'Asie, cède toute son humidité à une atmosphère qui ne la lui restitue point : les nuages se maintiennent à une élévation qui ne permet pas à leurs vapeurs de se condenser en eau. On a vu, dans certains districts de l'extrême Sud, des années entières, des périodes de dix-huit mois, sans une goutte de pluie. La craie perméable qui, le plus souvent, forme le sous-sol des steppes en absorbe l'humidité sans la leur rendre en sources. Les différences de niveau

sont si insignifiantes que, même dans les terrains les plus poreux, il ne se peut rassembler une quantité d'eau suffisante pour donner à fleur de terre des sources perpétuelles. Comme les *ouadi* du désert, les ravins appelés *bolki*, qui sillonnent le terrain uni de la steppe, restent souvent à sec pendant la plus grande partie de l'année, et les ruisseaux, qui coulent au fond de ces crevasses, se trouvent fréquemment trop au-dessous des terres pour rafraîchir la végétation. La pénurie d'eau, en été, est souvent telle que, dans beaucoup de villages, les paysans, faute de source ou de ruisseau, boivent la boue liquide des mares noirâtres, où ils ont retenu les eaux du printemps.

Cette zone méridionale, qui semblerait devoir jouir d'un climat plus tempéré, est, par excellence, le pays des saisons fortement contrastées. Elle passe, la même année, par les froids du Nord et les chaleurs du Midi, subissant tour à tour la domination atmosphérique de la Sibérie et de l'Asie centrale, des déserts de glace du Nord et des déserts de sable du Sud-Est. Sous la latitude de Paris et de Vienne, les contrées placées au nord de la mer Noire et de la Caspienne ont, en janvier, la température de Stockholm, en juillet, celle de Madère. Deux saisons extrêmes s'y succèdent l'une à l'autre presque sans transition, le printemps et l'automne n'y durant que quelques semaines. Cette opposition des saisons, comme le manque d'humidité, va en s'accroissant d'Occident en Orient, de l'Europe vers l'Asie, jusqu'à la concavité caspienne et aux plaines du Turkestan. De l'Ouest à l'Est, les lignes isothermes présentent, entre leur direction d'hiver et leur direction d'été, un écart croissant. Dans ces régions du Sud, les hivers sont moins longs que dans le Nord ; ils ne sont guère moins rigoureux. À Astrakan, sous la latitude de Genève, il n'est pas rare que, à six mois d'intervalle, les variations thermométriques embrassent jusqu'à 70 et même 75 degrés de l'échelle centigrade. Le voisinage de la Sibérie et de l'Asie centrale enlève à la Caspienne le rôle modérateur des grandes surfaces d'eau. Sur les côtes de cette mer intérieure, et presque au pied du Caucase, sous le 44° parallèle, à la hauteur d'Avignon, le froid descend jusqu'à 30 degrés au-dessous de la glace ; en revanche, la chaleur, en été, peut s'élever jusqu'à près de 40 au-dessus. Aux confins de l'Asie, dans les brûlants steppes des Kirghiz, sous la latitude du centre de la France, le mercure demeure quelquefois congelé pendant des journées entières, et, en juillet, le thermomètre pourra éclater au soleil. C'est à l'intérieur du continent, en Sibérie et dans le Turkestan,

que ces températures excessives atteignent leur maximum. Vers les bords de l'Aral, il y a, entre les plus grands froids et les plus grandes chaleurs, des intervalles de 80, peut-être de 90 degrés centigrades ; c'est ainsi que, dans leurs expéditions de l'Asie centrale, les troupes russes ont eu à braver tour à tour l'extrême de l'hiver et l'extrême de l'été. Au nord de la mer d'Azof et de la mer Noire, les saisons restent encore singulièrement outrées. Là aussi, l'écart entre le jour le plus froid et le jour le plus chaud de l'année dépasse parfois l'intervalle de 70 degrés centigrades^[3]. La Crimée elle-même, que baignent deux mers, n'est pas à l'abri de ces redoutables contrastes.

Pour amener une aussi inégale distribution de la chaleur entre les diverses saisons, il a suffi de la concordance de l'aplatissement du sol avec l'élargissement du continent, joint au déboisement. Ces oppositions de température sont, en Russie, un des obstacles à la vie civilisée ; elles ne sont presque nulle part une barrière insurmontable. On ne saurait oublier, en effet, que notre climat tempéré est, de tous les privilèges de l'Europe, celui que l'Européen retrouve le plus rarement dans les plus belles de ses colonies. Les autres continents présentent souvent, pour des raisons analogues, le même défaut que la terre russe ; le climat du Nord des États-Unis ressemble beaucoup, à cet égard, au climat du Sud de la Russie ; les États les plus peuplés de l'Union, ceux de la Nouvelle-Angleterre, New-York, la Pensylvanie, passent presque par les mêmes extrêmes de température que les steppes de la mer Noire.

Pour être dénuée d'arbres, la Russie méridionale est loin d'être privée de végétation. Dans une grande partie de ce vaste territoire, la richesse du sol compense la parcimonie des eaux. Là où les conditions atmosphériques ne sont point par trop hostiles, la fécondité de la terre est souvent merveilleuse. Pour le sol, pour la culture et la population, toute la zone déboisée se partage naturellement en trois régions différentes, en trois bandes superposées du Nord-Est au Sud-Ouest. La première est la région de la Terre noire, la seconde celle des steppes à sol fertile, la troisième celle des steppes sablonneux ou salins.

La Terre noire, une des plus fécondes comme une des plus vastes plaines de culture du globe, occupe la partie supérieure de la zone déboisée, au-

dessous de la zone des forêts et des lacs. Participant encore de l'humidité de cette dernière et abritée par elle, la contrée de la Terre noire est dans des conditions climatiques beaucoup moins défavorables que les steppes de l'extrême-Sud. Elle doit son nom de Terre noire, *tchernoziom*, à une couche d'humus noirâtre, d'une épaisseur moyenne de 50 centimètres à 1 mètre 1/2. Ce terreau est principalement composé de marne et d'une moindre proportion d'argile grasse, mêlées à des matières organiques. Il se dessèche rapidement en se convertissant en une fine poussière ; mais, avec une égale promptitude, il s'imprègne d'humidité, et, sous l'action de la pluie, reprend l'aspect d'une pâte noire comme la houille. La formation de cette couche d'une admirable fertilité est attribuée à la lente décomposition des herbes du steppe, accumulées pendant des siècles.

Le *tchernoziom* s'étend en longue bande sur toute la largeur de la Russie d'Europe. Partant de la Podolie et de Kief au Sud-Ouest, il monte vers le Nord-Est jusqu'au delà de Kazan ; interrompu par l'Oural, il reparaît en Sibérie dans le Sud du gouvernement de Tobolsk. Le *tchernoziom*, dans sa partie septentrionale, conserve encore quelques bois. À mesure que l'on avance vers le Sud, ces bois diminuent de taille et de grandeur pour disparaître peu à peu. Au milieu des plaines sans bornes, les derniers bouquets de chênes, de trembles ou d'ormes semblent de petites îles perdues dans l'immensité. Les arbres sont isolés, les buissons même finissent par s'effacer. Il ne reste que des terres de labour, un champ sans limite, s'étendant uniformément sur une longueur de plusieurs centaines de lieues, comme une Beauce gigantesque de 600 000 à 700 000 kilomètres carrés.

Mal cultivée, à l'aide d'instruments souvent encore primitifs, cette région est, avec le bassin du Mississipi, un de ces grands magasins de blés qui permettent au monde moderne de défier toute famine. La fécondité de ce sol encore neuf semblait naguère inépuisable, et, longtemps, le laboureur a pu croire qu'il n'aurait jamais besoin de fumier ni d'engrais d'aucune sorte. Aujourd'hui, il est vrai, non seulement on s'aperçoit que cette fécondité a besoin d'être entretenue, mais, en plusieurs provinces, on se plaint déjà de l'épuisement du *tchernoziom*, et les agronomes prédisent que, si l'on ne change de méthode de culture, on finira par ruiner le sol le plus riche du monde. La fertilité a fait de cette zone la partie la plus peuplée de la Russie.

La Terre noire compte déjà, en moyenne, 39 ou 40 habitants par kilomètre carré, et dans certaines parties de l'Ouest, au delà de 50. Sa population va croissant avec les débouchés que lui ouvrent les chemins de fer et avec les conquêtes de l'agriculture sur les steppes voisines. Grâce au *tchernoziom*, on peut dire que le centre de gravité de l'empire tend de plus en plus à se déplacer du Nord vers le Sud.

Entre le *tchernoziom* et les mers du Midi viennent les steppes proprement dits, car les champs de la Terre noire sont souvent désignés de ce nom, qu'on finit ainsi par appliquer à toute plaine dénuée d'arbres. C'est dans les steppes que l'aplatissement du sol, l'absence de toute végétation arborescente et la sécheresse de l'été atteignent leur maximum. Inclins vers la mer Noire, la mer d'Azof et la Caspienne, ils occupent les bassins inférieurs du Dniepr et du Don, du Volga et de l'Oural. Encore abandonné à lui-même ou à demi sauvage, peu ou point cultivé, le steppe est une plaine déserte sans arbres, sans ombre, sans eau. Sur des surfaces à perte de vue, on chercherait souvent en vain, pendant des journées entières, un arbuste, une maison ; mais, pour être dégarni de forêts, le steppe n'est point toujours le désert stérile que l'Occident s'est figuré sous ce nom. Dans ces vastes espaces, qui occupent encore, en Europe, de 900 000 à 1 million de kilomètres carrés, se confondent, sous la même désignation, des terrains de qualité fort différente, et qui, avec une certaine analogie d'aspect extérieur, sont appelés, par leur fonds même, à des destinées fort diverses. Le steppe se divise naturellement en deux types nettement tranchés par le sol : les steppes à terre végétale, plus ou moins analogue au *tchernoziom*, et les steppes de sable, de pierre ou de sel. Les premiers, qui, en Europe, occupent la plus vaste surface, offrent à l'agriculture un champ dont elle n'a qu'à s'emparer ; les seconds lui semblent à jamais rebelles. Si, par ce nom de steppe, on entend un espace inculte et désert, ceux-là ne le méritent que transitoirement, ceux-ci d'une manière permanente ; les uns sont des steppes accidentels, qui ne restent tels que grâce à l'absence ou à la rareté de l'homme, les autres sont des steppes éternels, du fait même de la nature^[4].

Les steppes fertiles remplissent la plus grande partie de l'intervalle entre le *tchernoziom* qu'ils continuent, et la mer Noire ou l'Azof. Ils occupent le

cours inférieur de tous les fleuves qui se jettent dans ces deux mers, du Dniester et du Boug au Don et au Kouban ; ils restent à une centaine de lieues du delta du Volga, mais remontent au Nord-Est entre le grand fleuve et les croupes méridionales des monts Ourals. Le sous-sol est généralement recouvert d'une couche végétale, identique à l'humus de la Terre noire. Laissés à eux-mêmes, ces steppes témoignent magnifiquement de leur fécondité naturelle. Dépourvus d'arbres, ils ont leur végétation, leur flore à eux, qui, dans sa libre croissance, ne leur laisse rien à envier aux plus belles forêts. À la place de bois, ils se couvrent au printemps d'herbes et de plantes de toute sorte qui les font ressembler à une mer de verdure. Ce n'est point aux déserts d'Afrique, c'est à la prairie d'Amérique qu'il faut alors comparer le steppe. La nature y montre une vie, une exubérance souvent extraordinaire. Dans leur sauvage végétation, les herbes atteignent une hauteur de 5 à 6 pieds, parfois plus dans les années de pluie. À les voir en été, on comprend les légendes de l'Ukraine, racontant que, dans leurs aventureuses expéditions, les Cosaques à cheval se cachaient dans le fourré du steppe. Cette puissance de la végétation herbacée peut être regardée comme une des causes de l'absence de bois ; les hautes herbes, dans leur rapide croissance, étoufferaient les jeunes arbres. À vrai dire, les herbes proprement dites, les graminées sont loin de former, à elles seules, toute la flore steppienne. Ce ne sont point elles qui lui donnent cette vigueur d'aspect, ce sont des plantes plus hautes qui les recouvrent : ombellifères, dipsacées, légumineuses, labiées, composées, dont au printemps les tiges fleuries émaillent le steppe de mille couleurs. Comme dans les bois du Nord, dans ces frêles forêts les espèces sont peu variées ; ce sont des plantes sociales dont chacune couvre de grands espaces, et, pour la plupart, des plantes annuelles, les autres ayant peine à supporter un climat qui unit les hivers de la Baltique aux étés de la Méditerranée. En dépit des idées reçues, le steppe n'est point absolument dépourvu de plantes ligneuses : il s'y rencontre quelques arbustes, quelques arbres même, mais petits et rabougris, entre autres le poirier sauvage, dont les ballades cosaques ont fait le symbole de l'amour méconnu.

Dans le court printemps de ces régions, la végétation des steppes, comme celle du Nord de la Russie, se développe avec une prodigieuse rapidité. Elle prend dans les pluies printanières de quoi résister aux chaleurs intenses de

l'été ; mais, si les pluies ne viennent à temps, elle succombe à la sécheresse. En certaines contrées, ou dans certaines années, toute cette brillante végétation ne dure que quelques semaines ; tout est flétri en juillet. Un soleil sans ombre a tout brûlé, et les hautes plantes, qui en faisaient un océan de verdure, hérissent la plaine de leurs tiges dénudées : les steppes sont devenus des pampas desséchées. Sous cette forme même, leur ancienne parure n'est point perdue pour l'homme : ces herbes, brûlées par le soleil dans leur pleine maturité, fournissent aux troupeaux comme un foin naturel qui les nourrit pendant le reste de la saison. Chaque année, toute la végétation disparaît à l'hiver ; ce qui a résisté au soleil périt sous la neige.

Ce steppe vierge, à la libre fleuraison, le steppe de l'histoire et des poètes, se rétrécit chaque jour pour bientôt disparaître devant les envahissements de l'agriculture. L'Ukraine des Cosaques et de Mazeppa, avec toutes ses légendes, a déjà perdu son ancienne et sauvage beauté. La charrue s'en est emparée ; les plaines désertes où se perdait l'armée de Charles XII sont en culture régulière. Le steppe de Gogol, comme en Amérique la prairie de Cooper, ne sera bientôt plus qu'un souvenir. Entamé de tous côtés par le laboureur, il est destiné à être peu à peu conquis par le *moujik* et annexé à la région voisine du tchernoziom. Entre les deux zones, il est difficile de tracer une limite exacte, l'une augmentant toujours aux dépens de l'autre, pour finir par l'absorber tout à fait. C'est à l'histoire autant qu'à la nature qu'il faut demander les causes de leur inégal développement. Pendant des centaines et des milliers d'années, ces steppes ont été la grande route de toutes les migrations d'Asie en Europe ; jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, ils sont demeurés en proie aux incursions des nomades de la Crimée, du Caucase et du bas Volga. Pour les ouvrir à la culture, il n'a fallu rien moins que la soumission des Tatars de Crimée, des Nogaïs des bords de l'Azof, des Kirghiz de la région Caspienne. Avant d'être conquises sur les nomades, ces immenses plaines ont longtemps été condamnées à une fécondité inutile par la domination des Asiatiques. La plus grande partie de la Terre noire n'a été, pendant des siècles, qu'un prolongement du steppe ; toutes deux se confondront de nouveau, lorsque les steppes fertiles auront entièrement passé sous le joug de la culture.

Deux choses, outre la rareté de la main-d'œuvre, ont retardé le défrichement de ces nappes herbeuses ; deux choses qui tiennent, en partie,

l'une à l'autre : la sécheresse et le manque de bois. À la sécheresse, il est difficile de trouver un remède ; faute d'eau, les plus fertiles de ces plaines resteront toujours exposées à des années stériles après des années d'abondance. De là, de fréquentes disettes, parfois de véritables famines, dans des provinces que, en d'autres temps, on pourrait regarder comme les greniers de l'Empire.

Le manque d'arbres est peut-être un plus grand obstacle à la population, ainsi privée à la fois de combustible et de matériaux de construction, d'autant que la pierre fait le plus souvent également défaut. Pour le chauffage, on n'a que les tiges des hautes herbes de la steppe et le fumier des troupeaux, ainsi enlevé à la terre. De pareilles ressources ne sauraient suffire à une population dense ; mais les chemins de fer et les routes, les mines de houille et d'anthracite, remédieront peu à peu à ces inconvénients, apportant ou remplaçant le bois, et rendant le fumier à l'agriculture. Avec ces causes d'infériorité, une partie des steppes fertiles a, sur tout le reste de la Russie, un avantage considérable : la position géographique. Voisins des embouchures des grands fleuves, à proximité de la mer Noire, ils ont, vers l'Europe, les débouchés les plus faciles. C'est la seule région de l'Empire qui ait accès sur une mer libre en toute saison.

Entre les steppes arables et le tchernoziom proprement dit, le mode de culture et la densité de la population sont les seules distinctions qu'on puisse établir avec quelque précision. Dans le steppe, la population est rare, la culture encore nomade. Les champs n'occupent que la moindre partie du sol, 25 ou 30 pour 100 de l'étendue totale ; le reste, le steppe inculte, forme d'immenses jachères qui servent de pâturages. La terre est cultivée pendant plusieurs années de suite, puis abandonnée pour une plus longue période à sa végétation naturelle, pendant que le laboureur va chercher, dans ces vastes espaces, des champs d'une fertilité vierge. Cette culture de translation et comme errante ne peut persister qu'avec une faible population. Il ne faut que 24 ou 25 habitants par kilomètre carré pour la rendre à peu près impossible par l'insuffisance des jachères, et lui faire céder la place à la culture triennale, le mode habituel d'exploitation du tchernoziom. Ainsi, avec le progrès de la population s'accomplit graduellement l'annexion des steppes à la Terre noire. Cette conquête s'opère sans efforts, sans souffrances du premier occupant, sans martyrs de

la civilisation. Le steppe à sol fertile, couvrant 500 000 ou 600 000 kilomètres carrés, est encore presque aussi vaste que la zone du tchernoziom actuellement en culture régulière. Dans un avenir prochain, l'un et l'autre ne formeront qu'une seule région agricole, comme un seul et même champ, occupant, en Europe seulement, de 1 million à 1 200 000 kilomètres carrés presque d'un seul tenant, environ deux fois la surface totale de la France. La prairie d'Amérique, qui passe par des phases à peu près analogues, sera probablement le seul pays de céréales à l'emporter sur elle, et si le développement en est plus rapide, cela tient surtout à l'abondance des capitaux et à l'immigration européenne.

Au Sud et à l'Est de la région du tchernoziom steppien viennent les steppes nus, les steppes éternels, qui semblent à jamais impropres à l'agriculture. Là toute couche végétale disparaît pour ne laisser voir que le sable, ou un sol imprégné de sel, plus défavorable encore à la culture. Telle est la vaste dépression ouralo-caspienne, fond de mer récemment desséché, où l'eau en s'évaporant a laissé le sel, et qui est encore çà et là couvert de petits lacs salins, débris de l'ancienne Méditerranée aujourd'hui réduite aux proportions de la Caspienne. Ainsi que le Sahara, cette région est un vrai désert qui n'offre à l'homme que de rares oasis. Occupant presque tout le cours inférieur du Volga, à partir de Tsaritsine, ces déserts de sel se mêlent ou se relient, sur les rives septentrionale et orientale de la Caspienne, à des déserts de sable ou de pierre, qui forment l'immense steppe des Kirghiz, et se prolongent en Asie jusqu'au cœur du Turkestan. Une partie de ces steppes salins sont au-dessous du niveau de la mer, comme la Caspienne elle-même, dont ils forment l'ancien bassin, et qui, rétrécie et abaissée, se trouve aujourd'hui de 26 ou 27 mètres au-dessous de la surface de la mer Noire^[5]. Ce steppe ouralo-caspien est, de toute la Russie d'Europe, la partie la plus sèche, la plus dénuée de bois, la plus exposée à des saisons excessives. C'est une contrée décidément asiatique par le sol et le climat, par la flore et la faune, comme elle l'est encore par la race et le genre de vie des habitants. S'il y a, de ce côté, une limite naturelle entre l'Europe et l'Asie, ce n'est pas à l'Iaïk, au fleuve Oural, qu'il la faut chercher, c'est à l'extrémité occidentale de cette concavité caspienne, prolongement des déserts de l'Asie centrale ; c'est vers le point où le Don et le bas Volga se

rapprochent le plus l'un de l'autre, sans que l'art ait encore pu les réunir, si nette est la délimitation physique des deux régions.

De l'autre côté de la mer d'Azof, la moitié septentrionale de la Crimée et les côtes adjacentes, entre l'isthme de Pérécop et l'embouchure du Dniepr, forment une petite région, qui n'est guère moins rebelle à l'agriculture, comme un autre morceau de l'Asie transporté au Nord de la mer Noire. Ici, sur les steppes salins dominant les sables ou les steppes rocheux : là même où se montre quelque terre végétale, le manque de cours d'eau et le manque de pluies semblent condamner cette moitié supérieure de la Tauride, dont on se promettait tant de merveilles au temps de Catherine II, à demeurer longtemps inculte. Des montagnes du Sud de la Crimée et des bords de la Caspienne au Tchernoziom encore steppien, les steppes infertiles occupent, en deçà du fleuve Oural, près de 400 000 kilomètres carrés qui ne comptent pas 1 500 000 habitants. Sur toute cette surface, le reboisement, déjà difficile dans le Tchernoziom et dans les steppes à sol analogue, semble devenir entièrement impraticable. Impropres à l'agriculture et presque à la vie sédentaire, ces vastes espaces, comme les parties voisines de l'Asie, ne paraissent convenir qu'à l'élève du bétail et à la vie nomade. Aussi, sont-ce les seules contrées de la Russie d'Europe encore habitées par les tribus pastorales de l'Asie, par les Kalmouks et les Kirghiz, et, jusqu'à ces dernières années, par le Tatar de Grimée et le Nogai. Sur ces steppes, ces Asiatiques semblent aussi bien chez eux que dans leur patrie originaire ; ils y mènent la même vie, conduisant leurs troupeaux brouter les herbes des sables ou les maigres plantes salines qui poussent en touffes sur le sol aride.

À cette extrémité Sud-Est de la Russie d'Europe se rencontre presque le même genre d'existence qu'à l'extrême-Nord, chez le Lapon et le Samoyède : la vie nomade, la tente de peau et seulement le chameau à la place du renne. Aussi ces deux régions sont-elles les moins peuplées de toute la Russie en deçà de l'Oural. En comprenant les nombreux pêcheurs du Volga et les ouvriers des salines, les steppes du Sud-Est ne comptent pas en moyenne 4 habitants par kilomètre carré. Dans certaines parties, dans le steppe des Kalmouks en particulier, il n'y a guère que 1 habitant par kilomètre. Il faut remonter dans le gouvernement d'Arkangel, jusqu'à l'embouchure de la Dvina, pour trouver une population aussi faible. Les

bords septentrionaux de la Caspienne ne sont guère plus peuplés que les côtes glacées de la mer Blanche et n'offrent guère plus d'avenir.

Pour compléter ce tableau, il nous reste à indiquer une région de moindre étendue et d'acquisition récente, à laquelle un sol montagneux et un climat méridional donnent dans l'empire une place à part. C'est le Caucase et la côte Sud de Crimée, dont l'abrupt escarpement n'est que le prolongement de la chaîne caucasique. La nature, qui n'a marqué à la Russie de limite nulle part, ni vers l'Europe, ni vers l'Asie, semblait ne lui avoir opposé de vraie barrière que d'un côté, entre la Caspienne et la mer Noire. Quelle frontière mieux tracée que cette chaîne de 4 000 à 6 000 mètres de haut, dressée entre deux mers ? C'était comme des Pyrénées, près de deux fois plus élevées que celles qui nous séparent de l'Espagne. Et pourtant, cet obstacle qui paraissait lui devoir barrer la route, la Russie l'a franchi. La nature même, en lui opposant cette muraille, lui avait fourni les moyens de la tourner. Jeté à travers un isthme, d'une longueur à peu près égale à sa largeur, entre deux mers fermées, fatalement soumises à l'influence russe, le Caucase devait être débordé des deux côtés et aisément pris à revers par les armes des tsars. Ce rempart de l'Asie, la Russie le devait franchir pour atteindre le Midi, l'éternelle tentation des peuples du Nord.

Le Caucase et la côte méridionale de Crimée ne nous offrent pas une nouvelle région du sol russe, — la nature russe finit avec la plaine, — mais une contrée toute différente, aussi multiple et diversifiée que sont uniformes dans leur étendue les régions de la Russie proprement dite. Là, sur les flancs du Caucase, se retrouvent les forêts disparues depuis le centre de l'empire, non plus maigres, monotones et clairsemées comme dans le Nord, mais épaisses, vigoureuses et d'une puissance de végétation inconnue à la Moscovie. Là prospèrent les arbres fruitiers et toute cette variété de plantes et de cultures que la Russie eût en vain demandée à ses plaines, des rives de la mer Glaciale à la mer Noire, — la vigne qui, sur les bords du Don, ne trouvait encore qu'un abri précaire, — le mûrier, l'olivier. Il semble que les diverses zones de culture, ailleurs désignées par ces trois arbres, se soient réunies sur les pentes de ces montagnes comme pour dédommager la Russie de la monotonie de ses plaines. Il y a peu de fruits que la Corniche de Crimée n'ait acclimatés dans ses jardins suspendus sur la mer, et au

Transcaucase, non contents d'avoir cultivé le coton et la canne à sucre, des marchands russes ont parlé d'introduire des plantations de thé.

-
1. ↑ La proportion des bois, qui va d'ordinaire en croissant du Sud-Ouest au Nord-Est, varie de 30 à 75 pour 100 de la superficie totale.
 2. ↑ Les kourganes ou *moghili* se rencontrent aussi dans le Nord, et en Sibérie comme en Russie. De nombreuses fouilles, opérées dans ces dernières années, ne laissent aucun doute sur la destination funéraire de ces *tumuli*.
 3. ↑ Le Play, *Description du bassin du Donets ; Voyage du prince Demidof dans le Sud de la Russie*, t. III.
 4. ↑ *Zufällige-Steppen, — Ewige-Steppen*, dit M. Tutzmann dans un mémoire joint à celui de M. Kœppen ; — *Beiträge zur Kenntniss des russischen Reiches*, Saint-Pétersbourg, t. XI. — M. Sémenof se sert des noms, pour nous un peu barbares, de *région tchernosémienne steppienne et région steppienne ou tchernosémienne* (*Statistitcheski Vremennik*, 1871.)
 5. ↑ Certains Russes ont rêvé de rendre un jour à la Caspienne son ancienne étendue, avec son ancien niveau, en y déversant les eaux de la mer Noire ou de l'Azof, au moyen d'une tranchée à travers l'isthme ponto-caspien. D'autres, moins ambitieux, se contenteraient d'un canal à écluses entre l'Azof et la Caspienne pour donner au Volga un débouché sur la Méditerranée, et, à l'Europe, une voie navigable vers l'Asie centrale. Ce dernier projet n'a rien de chimérique.

CHAPITRE III

Homogénéité de la terre russe. Ces vastes plaines étaient destinées à l'unité politique. — Inégale densité de la population. Comment elle a longtemps été distribuée d'une manière tout artificielle. — Importance relative des diverses régions, les parties vitales et les parties accessoires. — La Russie un pays de colonisation. Contradictions de sa double tâche.

La diversité des régions physiques du sol russe ne doit point nous en dissimuler l'homogénéité. L'unité de la Russie est si naturelle qu'à moins d'être une île ou une presque-île, aucun pays du globe n'a été plus clairement marqué pour être la demeure d'un peuple. À travers toutes leurs différences, toutes leurs oppositions physiques et économiques, les deux grandes zones du nord et du sud sont attachées l'une à l'autre comme deux moitiés qui se complètent et qu'on ne saurait isoler. Pour premier lien elles ont le soi, la plaine, qui entre elles ne laisse aucune barrière, aucune frontière possible ; pour second lien elles ont le climat, l'hiver, qui presque chaque année les confond pendant de longues semaines sous le même manteau de neige. Au mois de janvier, on peut aller en traîneau d'Arkhangel ou de Pétersbourg à Astrakan. L'absence de neige est pour le sud de la Russie une calamité presque aussi grande, presque aussi rare que pour le nord. Dans les steppes du midi comme dans les forêts voisines du cercle polaire, les fleuves demeurent plusieurs mois enchaînés par la glace. La mer d'Azof gèle comme la mer Blanche, la moitié septentrionale de la Caspienne, comme le golfe de Finlande. La mer Noire est la seule des mers russes dont la glace ne ferme les ports que dans les années exceptionnellement rigoureuses ; mais les *limans* ou larges estuaires des grands fleuves se prennent presque régulièrement. D'ordinaire la navigation maritime n'est point interrompue ; mais au souffle du vent du nord, sur les côtes de la Crimée comme sur celles du Canada, les bateaux ont parfois leurs agrès durcis par la glace et leur carène couverte d'une croûte congelée, qui les alourdit et les met en danger.

Sans montagnes pour les séparer, les forêts et les steppes des deux zones sont réunies par leurs fleuves. Les plus grands ont leur source dans l'une,

leur embouchure dans l'autre. Les différentes régions naturelles de la Russie ne correspondent point à ses bassins : le bassin de la mer Arctique ne possède que l'extrême nord, celui de la Baltique que les contrées de l'ouest ; tout le centre et l'est de l'empire inclinent vers le sud par le Dniepr, par le Don, et surtout par le Volga, le Mississipi russe, qui porte à la Caspienne les eaux des neiges des monts Oural avec les eaux des lacs du plateau de Valdaï.

Ce n'est pas seulement ce qu'elles ont en commun, ce sont leurs dissemblances mêmes qui lient les deux grandes zones de la Russie. Plus leur sol, plus leurs produits diffèrent, plus exclusive est la vocation qu'elles semblent avoir reçue de la nature, et plus chacune d'elles est obligée de recourir à l'autre. Seule la région centrale, où les forêts et les champs se touchent et se mêlent, l'ancien grand-duché de Moscou, pourrait se suffire à lui-même. Le Nord et le Sud ne le peuvent. Il faut au Nord les blés du Sud, au Sud les bois du Nord. Ils se tiennent dans une mutuelle dépendance qui, en dépit de tous leurs contrastes et par leurs contrastes mêmes, assure éternellement leur union. Si la nature a jamais tracé les contours d'un empire, c'est de la Baltique à l'Oural, de l'océan Arctique à la Caspienne et à la mer Noire. Le cadre était nettement marqué, l'histoire n'a eu qu'à le remplir. Ces vastes régions étaient aussi fatalement vouées à l'unité politique que des contrées dix ou douze fois plus petites, comme la France ou l'Italie ; bien mieux, la plaine y devait rendre l'unification plus aisée et plus rapide.

À cet égard, la Russie a l'avantage sur l'autre colosse du monde moderne. Dans l'aplatissement général du sol, dans l'homogénéité relative du climat, elle a de plus solides garanties d'unité que les États-Unis d'Amérique, dont le sud et le nord sont, eux aussi, fortement reliés par un grand fleuve, mais où les oppositions de tout genre sont plus prononcées et pourraient être encore accrues par des acquisitions de territoire au nord et au midi.

En Asie, comme en Europe, c'est la nature qui a préparé le champ au règne de la Russie. Des hauts plateaux de l'Oural elle domine les plaines de la Sibérie, des bas plateaux du Don et du Volga, la dépression Caspienne et l'Asie centrale. La Russie d'Asie, la Sibérie occidentale en particulier, n'est point pour les Russes une colonie exotique, impossible à assimiler, difficile

à conserver : c'est un prolongement, une continuation naturelle de leur territoire européen. Loin de ressembler aux constructions éphémères des conquérants asiatiques, l'empire russe est un édifice solide dont la Providence même a posé les fondements. Les limites définitives en peuvent être incertaines, vers l'ouest surtout, au point de contact avec l'Europe occidentale, là où l'histoire a créé des forces vivaces indépendantes des conditions physiques ; mais, qu'elle perde ou gagne quelques provinces entre la Baltique et les Carpathes, la Russie est assurée de demeurer une dans son ensemble, dans ses deux grandes zones du nord et du sud, assurée de garder l'empire de la région basse et froide du vieux continent, immense région faite pour l'unité, et par suite longtemps vouée à la centralisation » à l'autocratie, au pouvoir absolu.

La nature, avant Pierre le Grand, a dessiné le plan de l'empire russe : quand et comment ce cadre immense sera-t-il rempli ? Par combien de centaines de millions se compteront les sujets du tsar ? Quelle sera la population de cet État, le plus vaste du globe, et pour son étendue encore l'un des moins peuplés ?

Un fait frappe d'abord les yeux, c'est l'inégale densité de la population. En Europe même, dans la Russie proprement dite, il y a des districts ruraux qui, pour une même superficie, sont cent fois plus peuplés que d'autres. Deux grands ordres d'influences ont présidé à cette inégale répartition des habitants : les conditions historiques et les conditions physiques ; celles-ci permanentes, essentielles, celles-là transitoires, accidentelles, et par conséquent devant s'effacer devant les autres. L'histoire, grâce à leur situation géographique, a longtemps fait aux deux grandes zones de l'empire des destinées peu en accord avec la nature du sol et le climat. Confluant aux steppes de l'Asie centrale, la zone déboisée a été la première exposée, la dernière arrachée aux invasions des nomades asiatiques. De là est venu pour la Russie un développement anormal de ces deux régions et une distribution de la population en quelque sorte artificielle. En dehors de l'ouest, auquel l'éloignement de l'Asie a fait un sort à part, les régions les plus fécondes ont été les dernières habitées, les dernières cultivées. L'agriculture, et par suite, la richesse et la civilisation ont été des siècles avant de pouvoir fleurir à la place que la nature leur avait marquée. Repoussés du sud par les incursions des nomades, les Russes ont été

relégués dans les régions du nord, incapables de nourrir une grande population, une grande civilisation^[1]. Encore très sensibles au dix-huitième siècle, les effets de cette anomalie s'effacent rapidement. Déjà la moitié méridionale de l'empire contient beaucoup plus d'habitants que la moitié septentrionale ; des contrées du tchernoziom, en grande partie désertes il y a un siècle ou deux, comptent parmi les plus peuplées. La population la plus dense se pressa encore autour des deux centres historiques de la vieille Russie, Kief et Moscou ; mais l'ancienneté de la population n'est plus la principale raison de sa densité. À Kief, c'est le sol et le climat ; à Moscou, c'est la position centrale et l'industrie qui retiennent et attirent les hommes, tandis que la reine déchuée du Nord, Novgorod la Grande, ne garde autour de son vide Kremlin que de rares habitants, aussi pauvres que les ressources de ses campagnes.

À conditions physiques égales, la population d'un pays peut être d'autant plus élevée que plus haute est sa civilisation. Chaque passage d'un degré de culture à un autre, de la vie de chasseur à celle de pasteur, de la vie pastorale et nomade à la vie agricole et sédentaire, de l'état purement agricole à l'état industriel et commercial, — chaque progrès même d'un mode d'exploitation de la terre à un plus productif, de l'agriculture instable comme celle des steppes à l'assolement triennal, de la culture extensive à l'intensive, — élargit le champ de la population. En Russie, où, dans les limites mêmes de l'Europe, se retrouvent tous les modes d'existence depuis la vie de chasseur et la vie nomade, les seules régions susceptibles d'un accroissement considérable de population sont celles qui peuvent passer d'un degré de culture à l'autre. Ce passage, la nature l'interdit à plusieurs : l'extrême Nord est voué à la chasse et à la pêche, les steppes ouralo-caspiennes sont condamnées à la vie pastorale.

L'industrie ne faisant guère qu'éclore en Russie, c'est de la vie agricole qu'il faut attendre presque tout le développement prochain de la population de l'empire. Or l'agriculture est plus que l'industrie dans la dépendance immédiate des conditions physiques ; aussi l'accroissement de la population russe est-il presque complètement sous l'empire du climat, du degré d'humidité, de la situation géographique, et par-dessus tout de la fertilité du sol. Sans le retard que l'histoire a fait subir aux régions du sud, la densité de la population serait à peu près en raison directe de la fécondité de la terre.

Cette tendance donne la raison d'un curieux phénomène statistique. Si l'on prend la Russie d'Europe avec la Pologne, on trouve que les deux tiers des habitants n'occupent pas un tiers du territoire, et, chose plus singulière, c'est dans la zone la plus peuplée que la population augmente le plus vite. Cette apparente anomalie s'explique aisément : la zone où la population est la plus dense et progresse le plus renferme les parties les plus productives de l'empire. Elle comprend les deux régions qui possèdent les meilleures terres, le Tchernoziom et les steppes à sol arable ; elle embrasse la grande contrée industrielle de Moscou, et enfin, sur les frontières occidentales, une région mixte, à la fois agricole et industrielle, composée du royaume de Pologne avec une partie des provinces voisines, pays dont la position géographique et l'ancienne civilisation favorisent l'essor. La région industrielle de Moscou doit sa nombreuse population moins à des causes historiques qu'à sa situation centrale entre les deux grandes voies fluviales de l'intérieur, le Volga et son affluent l'Oka, et au double voisinage des plus belles contrées forestières du Nord et des plus fertiles terres du Tchernoziom. Réunies, ces quatre régions n'occupent guère, en deçà de l'Oural, que 1 600 000 ou 1 700 000 kilomètres carrés sur une surface de près de 5 millions $\frac{1}{2}$, tandis qu'elles comptent 55 ou 60 millions d'habitants sur un total d'environ 90. C'est à leur point de jonction, vers le méridien de Moscou et au sud de cette ville, que se trouve le centre de gravité naturel de la Russie. Ce sont là les parties vitales de l'empire : les autres régions, qui comprennent les deux tiers de son territoire européen, n'en sont que des appendices plus ou moins indispensables ; toute leur importance est déterminée par leurs relations avec ce noyau central, les unes le reliant à la mer et par de longs fleuves lui ouvrant des débouchés sur l'Europe ou l'Asie, les autres lui offrant dans leurs montagnes de précieuses richesses minérales, la plupart lui gardant dans leurs forêts d'immenses réserves de bois, quelques-unes enfin lui servant au midi de jardins et comme de serres ou de vergers.

L'inégale répartition des habitants dans les diverses provinces fait que les moyennes statistiques ne donnent qu'une très fausse idée de la relation réelle de la population et de la surface du sol. Si l'empire, dans son entier, n'a que 5 habitants au kilomètre carré, si la Russie d'Europe elle-même n'en compte que 17 ou 18, les parties les plus productives, la région

industrielle de Moscou, la région agricole de la Terre noire sont, pour la densité de la population, en train de se rapprocher de l'Europe centrale et l'emportent déjà sur l'Espagne. Au lieu d'être éparpillés et comme perdus sur d'immenses espaces, les deux tiers de la population russe sont concentrés sur une surface qui n'a guère plus de trois fois l'étendue de la France. Or, en Russie comme partout, l'agglomération de la population donne plus de facilités à la civilisation, plus de force et de cohésion au peuple, plus de moyens d'action au gouvernement.

D'une moitié de son territoire européen et des trois quarts de ses possessions asiatiques, en proie à l'extrême froid ou à l'extrême sécheresse, la Russie ne saurait espérer un notable accroissement du nombre de ses habitants. Bien que trois fois plus vaste que la Russie d'Europe, la Russie d'Asie semble hors d'état de nourrir une population égale. Avec quatre-vingts millions d'habitants, la Sibérie, le Turkestan et le Transcaucase réunis pourraient se trouver relativement aussi peuplés que la Russie cisouralienne avec cent millions^[2]. À prendre les conditions physiques et économiques de l'empire des Romanof, à considérer les exigences de la vie pour le vêtement, l'alimentation, le chauffage, la Russie paraît devoir le céder un jour en population aux États-Unis d'Amérique, et peut-être, dans deux ou trois siècles, au Brésil. Malgré l'étendue de ses domaines, elle n'est pas sûre de dépasser les deux cent cinquante millions d'âmes de l'Inde, et, à plus forte raison, le demi-milliard d'hommes de la Chine, dont les innombrables multitudes pourraient bien un jour refluer vers le nord, et disputer à la colonisation russe la Sibérie orientale ou le centre de l'Asie.

Quoi qu'il en soit de ces lointaines perspectives, la Russie a déjà 115 millions d'habitants, et, vers 1950, elle en aura 180 millions, sur un territoire contigu, ce qui est interdit à tout autre peuple européen, à moins que, avec le *Drang nach Osten*, les Allemands ne finissent par étendre leur domination, aux dépens des Slaves, sur la plus grande partie de l'ancienne Pologne, sur l'Autriche-Hongrie et peut-être sur la péninsule des Balkans.

En Europe comme en Asie, c'est surtout de la terre et de l'agriculture que le tsar doit attendre l'augmentation prochaine du nombre de ses sujets. Le travail des champs est loin cependant d'être leur unique ressource. En mainte contrée, dans la région centrale notamment, l'industrie contribue

déjà à l'accroissement de la population comme de la richesse. La Russie est beaucoup mieux douée sous ce rapport qu'on ne l'imaginait jadis. L'industrie y sera tôt ou tard appelée à un grand essor, elle y fait déjà de rapides progrès ; s'il leur était jamais permis de tirer leur subsistance de l'étranger, le nombre de ses habitants pourrait, de ce chef, multiplier à l'infini.

Non seulement la Russie trouve au dedans de ses frontières la matière première de presque toutes les fabrications ; — les manufactures moscovites n'emploient guère que du coton du Turkestan ; — mais la nature lui a donné les deux grands instruments du travail moderne, le fer et la houille : On ne sait pas assez que de mines de charbon recèlent les plaines russes. Il s'en est découvert de tous côtés et de toute sorte, au nord et au centre autour de Moscou, au sud-est dans le bassin du Donets, au sud-ouest dans les gouvernements de Kief et de Kherson, en Pologne et des deux côtés du Caucase, jusqu'en Asie dans les steppes des Kirghiz, dans le bassin de l'Amour et l'île Sakhaline. À la houille et à l'anthracite, les bords de la Caspienne ajoutent le naphte et le pétrole. Longtemps entravé dans le nord par le manque de débouchés, dans le sud par le défaut de combustible, le développement industriel sera bientôt accéléré par l'achèvement des chemins de fer et l'exploitation des mines de charbon. En lui ouvrant des régions désertes et en l'attirant sur ses pas, l'industrie frayera la route à l'agriculture. Ainsi les mines de l'Oural conduisent aux fertiles plaines de la Sibérie occidentale ; celles des monts Altaï et des montagnes de l'Amour entraîneront jusqu'au cœur de l'Asie, comme en Californie et en Australie la culture est venue sur les pas des chercheurs d'or.

Si les richesses minérales de la Russie ont longtemps dormi inutilement sous l'herbe des steppes ou les arbres des forêts, c'est que par malheur les plus abondantes sont reléguées aux confins de l'Asie, en des contrées difficiles d'accès, parfois encore à demi désertes ou mal reliées au centre de l'empire ; c'est que les distances, avec la cherté des transports, c'est que la rareté de la population et plus encore sa pauvreté et son ignorance opposaient de multiples obstacles au développement industriel. La configuration du sol et la rigueur du climat, l'histoire et les habitudes du peuple, les conditions sociales même, condamnaient les plaines orientales de l'Europe à demeurer longtemps un pays essentiellement rural et agricole.

Pour apprécier l'état économique de la Russie, il ne faut point perdre de vue, que sous Pierre le Grand, elle n'avait pas quinze millions d'habitants, qu'au milieu du dix-huitième siècle elle était encore moins peuplée que la France de Louis XV, et au commencement du dix-neuvième siècle, moins peuplée que l'empire d'Allemagne aujourd'hui^[3]. À prendre les recensements successifs et à examiner ses statistiques, la Russie est un pays en train de se peupler ; C'est, à beaucoup d'égards, une vraie colonie, et ce fait a une importance capitale pour qui veut sérieusement mesurer et ses ressources et ses difficultés. La Russie est une colonie, et, à vrai dire, toute son histoire n'est que l'histoire de sa colonisation. Ce fut d'abord le tour de l'Ouest, puis du Nord et du Centre ; aujourd'hui c'est le tour du Sud et de l'Est. Les bassins inférieurs du Dniepr, du Don, du Volga, sont comparables sous ce rapport à ceux du Mississippi et du Missouri, l'Est russe, à l'Ouest Américain. Le caractère colonial se montre dans les dates, de la fondation des villes, comme dans la rapidité de leur progrès et dans leur aspect même. Sébastopol, Kherson, Nicolaïef, Kharkof, Taganrog, Rostof, Saratof, Samara, Perm, Orenbourg, la plupart des chef-lieux de gouvernement ou de district du Sud et de l'Est, sont plus jeunes que les capitales des États de l'Atlantique dans l'Amérique du Nord. Odessa, créée par le duc de Richelieu, a moins d'un siècle, et déjà, autant d'habitants que Rouen et le Havre mis ensemble. La Nouvelle-Russie, dont Odessa est la capitale, est aussi bien nommée qu'aux États-Unis la Nouvelle-Angleterre, et la colonisation en est bien autrement moderne. À peu près déserte au commencement du siècle, cette contrée a peut-être décuplé de population en moins de cent ans. Le développement des villes et des campagnes des bords du Don et du Volga, à la hauteur de Voronège et de Saratof, n'a guère été moins rapide.

L'aspect de toutes ces villes du Sud et de l'Est répond à leur récente origine. Comme dans le far-west des États-Unis, elles sont toutes bâties sur un large plan, toutes semblables les unes aux autres, sans intérêt, sans individualité, sans autre différence que la diversité de la position. Comme en Amérique, elles couvrent bien plus d'espace que les villes européennes d'égale population ; on sent qu'elles ont été construites moins pour le présent que pour l'avenir, pour un développement indéfini qui n'est point toujours venu aussi vite qu'on l'espérait. Avec leurs vastes édifices publics,

leurs ambitieux boulevards et ces larges rues que les générations futures seules rempliront, les plus prospères ont un air inachevé, à la fois provisoire et prétentieux, peu agréable aux voyageurs. Comme en Amérique, les villes, au lieu de suivre les pas de l'agriculture, l'ont souvent précédée ; mais aussi, plus d'une de ces présomptueuses cités a été, au lendemain même de sa fondation, abandonnée pour une rivale mieux placée, et demeure avec ses places démesurées et ses muettes avenues qu'aucune foule n'animerait jamais.

Il est curieux de mesurer dès maintenant les conquêtes de la colonisation russe, de compter combien de parallèles de latitude, combien de degrés de longitude elle a, du nord au sud, de l'ouest à l'est, gagnés sur la nature ou sur la barbarie. C'est toute cette vaste région des steppes et de la Terre noire, l'ancienne demeure du cavalier scythe, tatar ou cosaque. Ce sont les rives de la mer Noire et de l'Azof, où, au commencement des temps modernes, les Génois avaient encore des comptoirs fortifiés, comme nous en avons le long des côtes de Guinée. C'est le bassin du Don à l'est du méridien du Jourdain, et le cours central du Volga à l'est du méridien des sources de l'Euphrate. C'est la plus vaste, presque la seule conquête de l'Occident sur l'Orient, de l'Europe sur l'Asie : pour mieux dire, l'Europe, grâce aux Russes, a presque doublé aux dépens de l'Asie.

N'est-ce pas là un grand résultat, et avec quelles ressources, avec quels éléments s'est faite et se continue cette immense et rapide colonisation ? Avec le peuple russe, qui pour cette grande œuvre n'a obtenu de l'étranger que des secours nuls ou insignifiants. Les deux Amériques, l'Australie, toutes les colonies des deux hémisphères reçoivent chaque année un contingent considérable d'émigrants et de capitaux européens ; la Russie a été obligée de se coloniser elle-même, sans aide de personne, en hommes ou en argent. Une colonisation sans immigration, par un pays lui-même mal peuplé, par une nation elle-même encore peu civilisée, telle est la tâche accomplie par la Russie.

Si elle s'est colonisée toute seule, ce n'est point faute d'avoir demandé des émigrants à l'Europe. Il lui en est arrivé de deux côtés, de l'Allemagne d'abord, puis des provinces gréco-orthodoxes de la Turquie et de l'Autriche. Ces deux classes de colons, venus au dix-huitième siècle ou au commencement du dix-neuvième, ont joué un rôle inégal, mais les uns et

les autres n'ont eu qu'une part secondaire, une part locale dans cette œuvre immense. Les Allemands sont les plus nombreux. La Russie a été dans les temps modernes le premier débouché de l'émigration germanique, qui n'y a pas donné les mêmes résultats qu'en Amérique, Appelés par Catherine II et d'autres souverains russes, établis dans les meilleures terres de l'empire, un peu de tous côtés, depuis Péterhof, aux portes de Pétersbourg, jusqu'au delà du Caucase, mais surtout dans la Nouvelle-Russie et sur le bas Volga, ces Allemands sont restés agglomérés en groupes à part, comme des enclaves au milieu de la population russe, sans mélange avec elle, sans action sur elle^[4]. Ils sont aujourd'hui en Russie plusieurs centaines de mille ; conservant leur religion, leur langue, leurs mœurs, portant le nom de colonistes et formant sous ce titre une classe à part, ayant naguère encore ses privilèges particuliers, entre autres l'exemption du service militaire^[5]. Vivant en étrangers dans l'État dont ils sont sujets, ces colonistes se sont distingués par plusieurs des qualités germaniques, l'esprit d'ordre, l'esprit de famille et d'économie. Ils se sont fait, dans l'isolement de leurs petites communes, une civilisation pour ainsi dire domestique. Ils ont formé des colonies agricoles fort curieuses pour le politique comme pour le philosophe ; ils sont arrivés à un bien-être honnête et modeste, mais sans pouvoir s'élever au-dessus. Aussi, presque nulle au point de vue matériel, leur influence sur le peuple russe a été moindre encore au point de vue moral^[6]. Si l'Allemagne a eu une si grande part dans le développement de la Russie, elle l'a dû bien moins à ces rustiques colonies, toutes repliées sur elles-mêmes, qu'à la noblesse allemande des provinces baltiques et aux savants allemands appelés à Pétersbourg.

Assez différent a été le rôle des immigrants gréco-slaves. S'ils ne se sont pas encore complètement fondus dans le peuple russe, ils ne forment pas, comme les Allemands, un corps à part dans l'empire. La parenté des langues pour les Slaves, l'unité de foi pour presque tous, a été un trait d'union entre ces immigrants et leur nouvelle patrie. Parmi eux se rencontrent toutes les tribus chrétiennes de l'Orient ; Grecs, Roumains, Serbes, Dalmates, Bulgares ; Arméniens, Ruthènes, anciens sujets turcs ou autrichiens ; attirés jadis en Russie par des sympathies politiques ou religieuses. Cette émigration, contemporaine de leur premier réveil national, a peu à peu cessé à mesure même de l'émancipation politique des petits

peuples d'Orient sur le sol natal. C'est dans le Sud et en Crimée que se sont établies la plupart de ces colonies, fondées le plus souvent, comme celles des Allemands, par villages et par contrées. La région autour d'Odessa, avant de porter le nom de Nouvelle-Russie, reçut même de ses colons serbes le nom de Nouvelle-Serbie. Beaucoup de ces Orientaux ont pris en Crimée ou sur les côtes voisines la place laissée vide par des émigrants tatars ou nogais, en sorte qu'entre les deux empires russe et turc il s'est produit un double courant d'émigration et d'immigration, l'un attirant à lui les chrétiens, l'autre les musulmans. Ces petites colonies orientales, parfois à peine inférieures aux colonies allemandes pour l'agriculture, ont donné à la marine et au commerce du sud la première impulsion ; elles leur ont fourni à la fois des négociants et des matelots. Les ports de la mer Noire et de l'Azof, Odessa, Kherson, Mariopol, Taganrog, ont été longtemps des villes à moitié grecques et le sont encore en partie.

Allemands ou Orientaux, quels qu'aient été leurs services, ne peuvent réclamer une large part dans les millions d'habitants et les millions d'hectares de terre cultivée dont se sont enrichis en moins d'un siècle le sud et l'est de la Russie. Le grand colonisateur du sol russe, c'est le peuple russe, c'est le moujik. Dans ce fait si simple en apparence, que de difficultés, que d'infériorités de tout genre, si l'on y regarde de près ! Au lieu des hommes les plus entreprenants des États les plus avancés de l'Europe, comme en Amérique ou en Australie, un peuple que la nature et l'histoire ont longtemps retenu en arrière, un peuple de paysans, hier encore serfs, — au lieu de toutes les libertés politiques et civiles, au lieu de l'indépendance et presque de la royauté de l'individu un état autocratique, une administration tracassière, une solidarité communale qui lie l'homme à l'homme et attache le laboureur à la terre.

Les Russes ont eu devant eux une tâche double et comme inconciliable : emprunter la civilisation européenne et en même temps la porter dans des pays déserts. Ils ont eu à la fois une nation à élever, un sol à défricher. Cette colonisation, il la leur a fallu faire dans les circonstances qui partout répugnent le plus à l'expansion coloniale, avec des armées permanentes et un long service militaire, avec une étroite centralisation et une bureaucratie omnipotente. C'est cette sorte de contradiction, bien plus que l'infériorité du sol ou du climat, qui a rendu leur développement moins rapide et surtout

moins fécond que celui de l'Amérique du Nord ; c'est elle qui a éloigné de la steppe l'émigration européenne, et qui désormais l'en écartera toujours. La Russie a beau posséder des deux côtés de l'Oural d'admirables terres qui n'attendent que la charrue, les colons de l'Occident ne se dirigeront point vers elle. Ses voisins mêmes du Nord Scandinave lui préfèrent le far-west américain et les déserts du Canada.

La Russie est un pays de récente colonisation ; c'est là, j'ose le répéter, une des choses qu'il ne faut jamais perdre de vue. Beaucoup de ses étrangetés, beaucoup de ses défauts privés ou publics viennent de ce simple fait. De là en partie, ce qu'il reste d'inculte dans la culture de tant de Russes ; de là aussi, chez beaucoup d'entre eux, ce mélange troublant de goûts raffinés et d'instincts sauvages, et cette superficialité dans tout ce qui n'est que le luxe de l'intelligence et de la civilisation. Ces disparates se retrouvent plus ou moins chez les Américains et dans tous les pays neufs, où la civilisation trop jeune et trop rapide a quelque chose de mal équilibré.

La Russie est une colonie âgée d'un siècle ou deux et en même temps c'est un empire âgé de mille ans. Elle tient de l'Amérique et elle tient de la Turquie. Cette opposition peut seule donner l'intelligence de son caractère national comme de sa situation politique. C'est un pays à la fois neuf et vieux, une ancienne monarchie à demi asiatique et une jeune colonie européenne ; c'est un Janus à double visage, occidental par devant, oriental par derrière, vieux et usé par une face, adolescent et presque enfant par l'autre.

Cette sorte de dualité est le principe des contrastes qui nous frappent partout dans la vie russe, dans le peuple, dans l'État, contrastes si fréquents qu'ils deviennent la règle, et qu'en Russie on pourrait ériger la contradiction en loi. Tout y a contribué, la situation géographique entre l'Asie et l'Europe, et comme à cheval sur les deux ; le mélange de races encore mal fondues ; un passé historique disputé entre deux mondes et formé de phases violemment opposées. Cette loi des contrastes domine tout. De là les jugements si différents portés sur la Russie, et qui le plus souvent ne sont faux que parce qu'ils ne montrent qu'un côté. Cette loi des contrastes se retrouve partout, — dans la société, grâce au profond intervalle entre les hautes et les basses classes ; dans la politique et l'administration, grâce aux velléités libérales des lois et à l'inertie

stationnaire des habitudes ; elle se manifeste jusque dans l'individu, dans ses idées, dans ses sentiments, dans ses manières. Le contraste est dans la forme comme dans le fond, dans l'homme comme dans la nation ; il se découvre à la longue en toutes choses, de même qu'il éclate au premier regard dans le vêtement, dans les maisons, et dans ces villes de bois aux larges rues parallèles, qui tiennent à la fois des nouvelles cités d'Amérique et des échelles du Levant.

Cette dualité, qui domine toutes ses conditions d'existence, a une influence directe sur le développement matériel et politique de la Russie comme sur son développement moral. Monarchie militaire et jeune colonie, elle a les faiblesses de l'une et les faiblesses de l'autre, sans en avoir toutes les forces. État d'un nouveau monde, ayant des déserts à peupler, la Russie, par son contact avec l'Europe, est soumise aux mêmes charges d'armées et de finances que nos vieux États peuplés et civilisés depuis des siècles. Quand, sous le président Lincoln, les États-Unis furent menacés de sécession, ce qu'ils eurent le plus à redouter, ce ne fut pas l'amointrissement de leur territoire, ce fut, par la création de deux puissances rivales sur le même continent, le changement radical de toute leur situation économique et politique.

La géographie a placé la Russie dans la position où la sécession du sud ou de l'ouest eût mis les États-Unis. Isolée de l'Europe par un océan, comme l'est l'Amérique, elle eût eu un développement bien plus facile et plus sûr ; elle ne serait pas obligée de se partager entre deux tâches contradictoires. Les inconvénients de cette situation matérielle sont singulièrement accrus par les désavantages moraux : la Russie a la tâche de l'Europe et de l'Amérique à la fois, et dans ses habitants, elle a des instruments encore inférieurs à ceux de l'Amérique et de l'Europe. Elle ressemble à un acteur obligé d'entrer en scène avant d'avoir pu apprendre son rôle, ou à un homme dont l'éducation n'a pas été faite dans l'enfance, et qui est obligé de l'achever au milieu des travaux et des luttes de l'âge adulte.

Les Russes sont un peuple en voie de formation, et cela au point de vue moral comme au point de vue matériel. Sous aucun rapport, on ne saurait sans injustice les comparer aux nations de l'Europe occidentale. Vis-à-vis de ces dernières, la Russie se trouve dans la position d'une armée en train

de se former et encore dispersée, en face d'une armée dont les cadres sont complets et les corps concentrés. Elle peut être faible aujourd'hui devant des peuples qui, dans un siècle, seront hors d'état de lutter avec elle. À cet égard, la guerre de Bulgarie n'a pas effacé les impressions de la guerre de Crimée. Aujourd'hui encore la force de la Russie est moindre que sa masse, moindre que sa population. Les Russes le savent ; mais ils savent aussi que le temps mettra leur puissance au niveau de la grandeur de leur territoire ^[7].

1. ↑ Il fallait toute l'ignorance occidentale sur la Russie pour parler « de renvoyer les Russes dans leurs steppes, d'où ils n'eussent jamais dû sortir ». Loin de venir des steppes, les Russes n'y ont mis le pied qu'à une époque relativement récente.
2. ↑ Voyez dans la *Revue des Deux Mondes* notre article du 15 août 1873 et dans la *Rousskaïa Mysl* (janv. 1881) une étude de M. Vénikouf, publiée depuis la 1^{re} édition de cet ouvrage.
3. ↑ Les « revisions », effectuées à des intervalles irréguliers, uniquement pour connaître la population taillable, ne dénombraient que les mâles des classes soumises à l'impôt personnel. Aussi ne peuvent elles fournir que des données approximatives. Ces revisions supposent pour la population totale de l'empire, dans ses dimensions successives, 14 ou 15 millions d'âmes en 1723 ; 16 ou 17 en 1742 ; 19 ou 20 en 1762 ; 28 ou 30 en 1782 ; 30 en 1796 ; 41 en 1812 ; 45 en 1815 ; 65 en 1835 ; 68 en 1851 ; 75 en 1858. Voy. Schnitzler : *Empire des tsars*, t. II, p. 57 et suiv. En 1889, on calculait que le chiffre de la population s'élevait déjà à plus de 110 millions.
4. ↑ En dehors de ces colons allemands, il y a les Allemands des provinces baltiques, au nombre d'environ 160 000, puis les commerçants et artisans originaires de l'Allemagne ou de l'Autriche dispersés dans les villes.
5. ↑ La suppression de cette exemption en 1874 par la loi établissant le service obligatoire a déterminé l'émigration d'un certain nombre de ces colonistes. Beaucoup, après d'infructueux essais d'établissement au Brésil ou ailleurs, sont revenus en Russie.
6. ↑ En étudiant les sectes russes, nous aurons, à propos des *Stundistes*, l'occasion de citer une récente exception à cette règle. Voy. t. III, liv. III. ch. IX.
7. ↑ Voyez *la France, la Russie et l'Europe*, Calmann-Lévy, 1888.

LIVRE II

LES RACES ET LA NATIONALITÉ.

CHAPITRE I

Le peuple russe est-il un peuple européen ? Y a-t-il en Russie une nationalité homogène ? Intérêt de cette double question. — Le musée ethnographique de Moscou. — Raisons de la multiplicité des races sur ce sol uniforme. — Raisons de leur fusion encore inachevée. — Comment les cartes ethnographiques ne peuvent offrir que des données insuffisantes.

Terre vierge récemment découverte, encore privée d'habitants ou parcourue seulement par quelques tribus nomades, la Russie nous offrirait bientôt le même spectacle que les États-Unis ou l'Australie. Ce serait un de ces pays où, laissant derrière elle les vieilles institutions qui protégèrent son enfance, la civilisation s'ouvre sur un sol neuf une carrière plus large et plus indépendante. Abandonnée à la colonisation européenne, la Russie eût promptement rivalisé avec l'Amérique, car, selon une remarque faite par Adam Smith, dès le dix-huitième siècle, rien, une fois que les fondations en sont assises, n'égale la rapide prospérité d'une colonie qui, sur une terre libre, peut construire un édifice entièrement nouveau. C'est sa population déjà ancienne, avec ses vieilles mœurs et ses vieilles traditions, qui a fait l'infériorité de la Russie ; c'est cette population indigène qui, en la fermant à l'émigration de l'Occident, lui enlève les chances de la prodigieuse croissance des terres coloniales.

En contraste tranché avec l'Europe occidentale, le sol russe était incapable de servir de berceau à la culture européenne, mais il est parfaitement propre à la recevoir. En est-il de même des peuples qui occupent ces vastes plaines ? Les conditions physiques ne sont point seules à déterminer le sort d'un pays, elles ne peuvent rien sans l'homme, sans la race qui l'habite. La nature a marqué en Russie l'emplacement d'un grand empire ; l'histoire y a-t-elle conduit un peuple capable de former une grande nation ? Nous devons nous faire pour le peuple la même question que pour le pays. Appartient-il à l'Europe ou à l'Asie ? A-t-il avec nous une parenté d'origine qui lui donne pour notre civilisation une aptitude innée, ou bien, étranger par le sang comme par l'éducation à la famille

européenne, est-il par sa naissance condamné à demeurer un peuple asiatique sous les vêtements d'emprunt qu'il a dérobés à l'Europe ?

Cette question, que les Russes, comme leurs adversaires, ont retournée sous toutes les faces avec une égale passion, n'intéresse rien moins que la capacité de civilisation du peuple russe. On a de notre temps, en certains pays, fait jouer à l'ethnographie et à l'étude des races un rôle aussi déplacé qu'équivoque, en prétendant leur déférer le jugement de procès de nationalité, qu'en tout cas l'ethnographie ne saurait trancher toute seule^[1]. Ces exagérations intéressées ne nous doivent point faire perdre de vue la portée réelle de semblables recherches. Pour connaître un peuple, un peuple nouveau surtout, qui n'a pu manifester encore son génie propre, il faut connaître les éléments dont il se compose, les races d'où il est sorti. En Russie, poser un tel problème, c'est se demander si la civilisation occidentale a pu être greffée par Pierre le Grand sur le sauvageon moscovite, ou si, faute d'une sève européenne, elle ne peut prendre sur ce tronc étranger.

À côté de cette question de la filiation et de la valeur native du peuple russe s'en place une autre tout aussi importante pour le politique, celle du degré de cohésion de ce vaste empire. L'unité physique du sol ne suffit pas pour assurer l'unité politique, il faut aussi l'union matérielle ou morale des populations, une certaine parenté du sang ou de l'esprit, sans quoi pas d'unité nationale. Y a-t-il en Russie, comme en France ou en Italie, une nationalité compacte, fortement cimentée par l'histoire, ou bien est-ce, comme la Turquie d'hier ou l'Autriche d'aujourd'hui, une marqueterie de peuples hétérogènes ayant chacun ses traditions et ses intérêts ?

Le sol russe est fait pour l'unité. Nulle part il n'y a sur une telle surface une telle homogénéité ; en même temps nulle part il n'y a plus de races diverses. Le contraste, qui se montre partout en Russie, est à cet égard des plus frappants. L'aire géographique la plus uniforme est occupée par les familles humaines les plus différentes. Races, peuples, tribus s'y enchevêtrent à l'infini, et leurs divisions sont accusées et rehaussées par la diversité du genre de vie, des langues, des religions. On y trouve toutes les confessions chrétiennes, — des orthodoxes, des arméniens, des catholiques,

des protestants, avec des sectes inconnues de l'Occident ; on y rencontre toutes les croyances de l'Asie avec celles de l'Europe, — juifs talmudistes et karaïtes, mahométans sunnites et chiïtes, bouddhistes, chamanites et païens de toute sorte. La seule énumération des diverses races de la Russie d'Europe est effrayante ; on n'en compte pas moins d'une vingtaine, et si l'on ne veut oublier aucun groupe, aucune peuplade, il faut doubler ou mieux tripler ce chiffre.

Nous possédons plusieurs cartes ethnographiques de la Russie ; l'une, celle de M. Rittich, est à la fois récente et excellente^[2]. Les Russes ont fait plus : dans le musée Dachkof, fondé à Moscou à l'occasion du congrès slave de 1867, ils ont essayé de donner une représentation à la fois scientifique et pittoresque, comme une carte vivante et animée des différentes populations de l'empire. À l'aide de mannequins de grandeur naturelle et de figures en cire modelées d'après les moulages les plus exacts, on a réuni, dans toute la variété de leurs types et de leurs costumes, les peuples et les tribus de la Russie. Au nord de la vaste salle qui sert de carte, à côté du Toungouse, du Iakoute, du Bouriate de Sibérie, se voient dans leurs vêtements de peau de renne le Samoyède, qui rappelle l'Esquimau, et le Lapon, qui fait souvenir du Mongol. Au-dessous, à l'ouest, viennent le paysan finnois de la Finlande et le paysan esthonien des provinces baltiques, trahissant tous deux par leur face plate une lointaine parenté avec le Lapon et le Samoyède. À l'est, figurent les représentants des autres groupes de la race finnoise disséminés dans le bassin du Volga, et montrant des traits de moins en moins européens, de moins en moins nobles : des Permiens, des Yotiaks, des Tchérémisses, des Mordves, des Tchouvaches, au milieu desquels se distingue par sa beauté orientale une jeune Tatare de Kazan dépouillée de son voile. En face, à l'occident, sont les paysans letton, samogitien et lithuanien, puis le Biélo-Russe, au visage carré, contrastant avec un marchand et un artisan juifs à la mine longue, au nez effilé.

Au milieu de la salle, sur une large estrade, trône le maître de l'empire, le Grand-Russe, dans toute la diversité de ses métiers et de ses costumes provinciaux, — les hommes en grandes bottes, ou en *lapti* d'écorce, avec la chemise rouge ou le long caftan, les femmes en riches sarafanes, avec des *kokochniks* en forme de diadème ou des *potcheloks* en forme de couronne.

Au-dessous des [2] Grands-Russes se tiennent les Petits-Russes, aux traits plus fins, aux vêtements plus élégants, les hommes coiffés de hauts bonnets de peau de mouton, les jeunes filles, de fleurs entrelacées de rubans. Derrière les Petits-Russiens paraissent les Polonais et, de l'ouest à l'est, toutes les nombreuses populations du sud de l'empire, — un couple moldave de Bessarabie, — un mourza ou prince tatar de Crimée, voisin d'un mendiant tsigane, — une fiancée karaïte, fille d'un de ces Juifs, ennemis des autres, qui prétendent descendre des dix tribus déportées par Nabuchodonosor, — puis deux colons allemands de la Nouvelle-Russie ou du bas Volga, encore aussi différents des Russes par le type et le costume qu'au jour de leur immigration.

Au sud-est figurent les tribus musulmanes ou bouddhistes des steppes orientales, avec leurs traits asiatiques et leurs habits éclatants : Kirghiz portant le *tubéteika*, sorte de bonnet pointu, Kalmouks des gouvernements de Stavropol et d'Astrakan, aux yeux bridés, au teint jaune, vêtus du *bechmet* de soie ou de velours aux couleurs les plus tendres. À côté, une femme bachkire d'Orenbourg ou d'Oufa, en *khalat* de drap rouge, est coiffée du *kachbaru* orné d'une frange de pièces de monnaie. À l'extrême sud se montrent les peuples du Caucase, les plus beaux du monde par les traits, les plus élégants par le costume ; c'est un marchand arménien en simple caftan noir, — un Tcherkesse ou Circassien chaussé de maroquin rouge, portant le caftan garni de cartouchières et le bachlik de poil de chameau, — un Géorgien aux *lapti* de cuir, vêtu d'un *arkhalouk* et d'une *tchokha* aux longues manches brodées, fendues sur le devant. Une Mingrélienne en robe de soie bleu clair porte le *letchaki*, long voile de mousseline transparente, et une femme kurde des bords de l'Araxe, en chemise de soie et en pantalon de satin rouge, a un anneau passé à travers les narines. L'Arménienne, en *khalat* vert, s'enveloppe d'un de ces immenses voiles dont s'entourent pour sortir les femmes du Caucase ; la Géorgienne, en jupe de satin noir, avec un corsage violet clair, et pour coiffure un bandeau de brocart, danse en agitant un tambour de basque. Au fond de la grande salle, dans une niche obscure, un groupe à demi nu des derniers Guèbres de Bakou adore le feu sacré.

L'impression que donne ce musée, où un seul État offre tant de types humains, une simple carte ethnographique la donne presque au même

degré. Les couleurs ont à peine assez de nuances pour qu'on en puisse assigner une à chaque tribu ; par leur bigarrure et leurs bizarres entrelacements elles rappellent les cartes géologiques des pays aux formations les plus compliquées. Devant les cartes de Kœppen ou de Rittich, comme dans le musée Dachkof, il semble, au premier abord, que dans ce pays, où la terre et la nature inanimée ont une telle unité, il n'y ait que confusion parmi les races humaines.

La configuration du sol russe explique cette quantité de races diverses, qui paraît si peu en harmonie avec elle. Sans frontière définie à l'orient ni à l'occident, la Russie a été ouverte à toutes les invasions, elle a été la grande route d'émigration d'Asie en Europe. Nulle part les couches des alluvions humaines n'ont été plus nombreuses, nulle part elles n'ont été plus mêlées, plus brisées et disloquées que sur ce lit aplani où chaque flot, poussé par le flot suivant, ne rencontrait d'obstacle que dans la vague qui l'avait précédé. À l'époque historique seule, il est difficile d'énumérer les peuples qui se sont établis sur le sol russe et y ont formé des empires plus ou moins durables, Scythes, Sarmates, Goths, Avars, Bulgares, Ougres ou Hongrois, Khazars, Petchénègues, Koumans, Lithuaniens, Mongols, Tatars, sans compter les vieilles migrations des Celtes et des Germains ou des peuples dont le nom même a péri, mais dont les plus obscurs ont pu laisser dans la population une trace aujourd'hui impossible à retrouver.

Si la configuration de la Russie la livrait à toutes les invasions, la structure du sol russe interdisait aux envahisseurs de s'y constituer en nations, en peuples indépendants les uns des autres. Au lieu de provenir de la lente élaboration des conditions physiques, la multiplicité des races et des tribus n'est chez elle qu'un héritage historique. En dehors des landes glacées du nord, où ne peuvent vivre que des peuplades de chasseurs ou de pêcheurs, en dehors des steppes de sable ou de sel du sud-est, faites pour des pasteurs nomades, cette complexité de races et de tribus, loin d'être le résultat d'une adaptation au sol, loin d'être en harmonie avec le milieu extérieur, était en opposition avec lui. Au lieu de diversifier les races, la nature tendait à les rapprocher et à les ramener à l'unité. À tous ces peuples différents le sol refusait des frontières entre lesquelles ils pussent se retrancher, se grouper, mener une vie isolée.

Dans l'immense quadrilatère compris entre l'océan Glacial et la mer Noire, entre la Baltique et l'Oural, pas une montagne, rien de ce qui partage, rien de ce qui divise. Dans toutes ces plaines, aucun de ces compartiments naturels qui servent de limite et comme de cadre aux peuples. Sur cette surface unie, les différentes races ont été obligées de se répandre comme au hasard, ainsi que des eaux qui ne trouvent pas de façade pour les séparer, point de bords pour les contenir. Alors même que les coutumes, la religion, la langue, les empêchaient de se mêler, elles étaient contraintes de vivre à côté les unes des autres, de se pénétrer, de s'entrecroiser de toute façon, comme des rivières qui se jettent dans le même lit, et qui à leur confluent roulent sans les confondre leurs eaux dans le même fleuve. Ainsi épars et juxtaposés, souvent enclavés les uns dans les autres, les peuples et les tribus de la Russie n'ont pu atteindre à une pleine individualité nationale. Épuisées en se déversant sur de trop grands espaces, ou réduites en minces fragments et comme brisées en morceaux, toutes ces races se sont plus facilement laissées soumettre à une domination unique, et, sous cette domination, elles se sont plus rapidement unifiées et fondues les unes dans les autres. De cette fusion, commencée depuis des siècles, sous l'empire du christianisme et de la souveraineté moscovite, est sorti le peuple russe, cette masse de 65 ou 70 millions d'hommes, qui vis-à-vis des autres populations forme comme une mer en train de ronger ses côtes, une mer semée d'îlots qui s'éboulent peu à peu dans son sein.

Ce peuple qui se donne le nom de russe, quelle en est la filiation ? Occupant le centre de l'empire entre les races diverses qu'il a repoussées aux extrémités, il contient encore de nombreuses enclaves finnoises et tatares, témoins persistants de l'étendue de l'aire anciennement occupée par des tribus analogues. Dans leurs cartes ethnographiques, les Russes représentent les diverses populations en leur distribution locale actuelle. On prend un signe extérieur, la langue, et l'on compte pour Russes et Slaves tous les hommes qui parlent russe. Aucune méthode de dénombrement n'est plus simple, seulement il ne faut point oublier qu'une telle classification ne prouve rien quant à l'origine des peuples, et que, pour la race, la langue est de tous les signes le plus équivoque. Pour adopter l'idiome russe, les tribus finnoises ou tatares, en train de se russifier, n'infusent pas dans leurs veines un sang slave, pas plus que les Celtes des Gaules ou les Ibères d'Espagne

n'ont pris un sang latin avec une langue latine. Au point de vue de la généalogie des peuples, ces cartes ethnographiques, uniquement fondées sur le langage, apportent des données et non des résultats. Pour une telle recherche, il faut réunir des éléments bien plus complexes ; avant la philologie, il faut consulter l'anthropologie, c'est-à-dire la constitution physique, les traits, le squelette même des habitants, ce qu'ils ont directement hérité de leurs plus lointains ancêtres ; et, par malheur, les types ne se laissent pas dénombrer et classer avec la même précision que les langues ou les religions.

Ce qui nous importe cependant pour déterminer la place des Russes parmi les familles humaines, c'est moins la répartition actuelle des races de l'empire que la composition même de cette nationalité russe, qui tend à engloutir les autres. Quelle part ont eue, dans la formation de ce peuple, les divers éléments dont, au milieu ou autour de lui, nous voyons encore les restes épars ? Pour poser la question, comme la posent souvent les ennemis de la Russie, le fond du peuple russe est-il européen ou asiatique ? Est-il slave, frère et voisin du Latin et du Germain, et par le même sang appelé à une civilisation analogue ; ou bien est-il touranien, tatar ou mongol, destiné par sa constitution même à ne prendre que les formes d'une culture étrangère à sa race ? Si ce problème a reçu les solutions les plus contradictoires, c'est qu'il a été plus débattu par la passion, par la rancune ou l'orgueil national que par l'étude et l'observation.

-
1. ↑ Voyez : *Un empereur, un roi, un pape*, I^{re} part. (Napoléon III et la politique du second empire, chap. II et III), Paris, Charpentier.
 2. ↑ Cette carte offre 46 couleurs ou signes différents ; publiée en 1877 ou 1818 par la Société géographique de Pétersbourg et gravée par Ilyine, elle est, par les détails et l'exactitude, fort supérieure à celle de Kœppen. — Pour la Sibérie, où de semblables études sont encore bien moins avancées, je citerai la carte de M. Veniukof.

CHAPITRE II

Les trois principaux éléments ethniques de la Russie. — Les Finnois. — Est-ce là un élément sans analogue dans l'Europe occidentale ? Diversité et isolement des groupes finnois encore subsistants. — Leur part dans la formation du peuple russe. — Le type russe et l'empreinte finnoise. — Cette parenté est-elle pour la Russie une cause d'infériorité ? Capacité de civilisation des Finnois.

Du chaos apparent de l'ethnographie russe émergent nettement trois éléments principaux, le finnois, le tatar, le slave, qui aujourd'hui a en grande partie absorbé les deux autres. En dehors des 3 ou 4 millions de Juifs de l'ouest, des 8 ou 900 000 Roumains de Bessarabie, et d'au moins un million d'Allemands dispersés du nord au sud, — en dehors des Kalmouks de la steppe du bas Volga, des Tchétchènes, des Lezghiens, des Arméniens, et de la babel du Caucase, tous les peuples ou peuplades qui ont envahi la Russie dans le temps passé, tous ceux qui l'habitent aujourd'hui, se rattachent à l'une de ces trois races. Aussi haut que l'on remonte dans l'histoire se retrouvent sur le sol russe, sous un nom ou sous un autre, des représentants de chacun de ces trois groupes, et leur mélange n'est pas encore tel qu'il nous cache leurs caractères distinctifs ou l'aire première de leur domination respective.

La race finnoise ou tchoude ^[1] paraît celle qui a anciennement occupé le plus vaste territoire dans ce que nous appelons aujourd'hui la Russie. Elle est manifestement étrangère à la souche aryenne ou indo-européenne, d'où, avec les Celtes et les Latins, avec les Germains et les Slaves, sont sortis la plupart des peuples de l'Europe. Les classifications ethnologiques placent généralement les Finnois dans un groupe plus ou moins étendu, portant l'étiquette de touranien, allophyle, mongolique, mongoloïde, dénominations plus ou moins justes d'un cadre aux contours indécis, qui ressemble parfois à une sorte de *caput mortuum* où philologues et anthropologistes auraient rejeté les peuples de l'Europe et de l'Asie qu'ils ne pouvaient classer parmi les Aryens et les Sémites. Dans l'intérieur de ce trop vaste groupe qui, du Pacifique à la Hongrie, embrasse tant de familles humaines, les Finnois sont

le plus souvent rattachés à une branche désignée sous le nom d'*ouralo-altaïque*, l'espace compris entre les chaînes de l'Oural et de l'Altai paraissant le point de départ des peuples de cette famille. Les Mongols proprement dits sont, avec les Tatars, rangés d'ordinaire à côté des Finnois dans ce groupe ouralo-altaïque, qui laisse au contraire en dehors de lui les Chinois et les nations de l'Asie orientale. Cette classification est celle qui semble le mieux répondre aux faits ; il est seulement à noter que pour les deux sciences sur lesquelles reposent toutes les études ethnographiques, pour la philologie comme pour l'anthropologie, ce groupe ouralo-altaïque est loin de présenter la même homogénéité que le groupe aryen ou le sémite. La parenté entre ses divers rameaux est bien moins saisissante, bien moins intime qu'entre le Latin et le Germain, elle paraît plus reculée qu'entre le brahmine ou le guèbre de l'Inde et le Celte de l'Ecosse ou de la Bretagne ; au fond elle n'est peut-être pas plus étroite qu'entre l'Indo-Européen et le Sémite.

Au point de vue philologique, les races ouralo-altaïques ou touraniennes se distinguent par des langues agglutinatives, c'est-à-dire où la déclinaison et la conjugaison se font par simple juxtaposition, au lieu d'unir et de fondre l'une dans l'autre la racine et la terminaison jusqu'à les rendre méconnaissables, comme dans nos langues à flexions. Ces langues agglutinatives, qui, selon Max Muller, caractérisent des peuples nomades, toujours contraints par leur vie voyageuse de ne pas laisser altérer la physionomie des mots, ne montrent point entre elles d'aussi intimes relations que les idiomes aryens ou sémitiques, ce qui est d'autant plus remarquable que par l'absence de flexions elles paraissent moins susceptibles de corruption et de variations. Leur parenté, au lieu de se montrer à la fois dans l'unité des racines et la concordance des formes grammaticales, se réduit à des ressemblances de structure et de procédés, en sorte que la filiation en est ou plus douteuse ou plus difficile à suivre.

Au point de vue anthropologique, l'unité de ce vaste groupe est peut-être encore moins établie, ou l'affinité moins étroite^[2]. Les caractères extérieurs, superficiels par où se distinguent aisément d'autres races, la couleur de la peau, des yeux, des cheveux, sont ici de mauvais guides, ils sépareraient les uns des autres plusieurs des tribus finnoises. Les caractères anatomiques sont les seuls qui puissent s'appliquer à tous les rameaux de la

branche ouralo-altaïque ; encore, parmi les Finnois, en est-il d'essentiels qui varient singulièrement. Les plus importants sont ceux que fournit la tête, et parmi eux le plus général et le plus persistant est l'aplatissement de la face et la saillie des pommettes. Dans la famille finnoise même, on trouve ces vestiges mongoliques à des degrés fort différents, accusés et frappants chez certaines tribus, comme chez les Lapons, fort affaiblis ou corrigés chez d'autres, comme chez les Finnois de Finlande.

Il est à remarquer que ces caractères craniologiques ainsi que d'autres, voisins et moins favorables, comme un certain prognatisme ou proéminence des mâchoires, se sont rencontrés chez beaucoup des anciennes populations de l'Europe dont l'archéologie préhistorique a récemment découvert les traces. La plupart des tribus humaines de l'âge de la pierre brute et surtout de l'époque quaternaire, dont les restes ont été déterrés dans les grottes de l'occident, semblent avoir appartenu à ces races mongoliques, dans lesquelles on classe les Finnois, ou à des races voisines^[3]. Ces tribus primitives paraissent avoir occupé tout le nord et le centre de notre partie du monde avant l'immigration des premiers venus de la race aryenne. Ce n'est point seulement dans les cavernes souterraines, parmi les débris des mammifères de l'époque géologique antérieure à la nôtre, c'est jusque dans les traits des populations européennes qui ont pris leur place que ces races éteintes ont laissé des vestiges de leur passage. Recouverts par les invasions postérieures et comme enfouis sous les couches successives des alluvions aryennes, ces anciens habitants de l'Europe ne sont plus visibles pour le vulgaire ; l'œil de l'anthropologiste croit parfois saisir sur des visages contemporains, au milieu des pays les plus civilisés de notre Occident, des traces encore vivantes de ces premiers Européens^[4].

Au lieu d'être exclusivement asiatique, l'élément touranien ou ses analogues pourraient avoir joué dans notre Occident un rôle ethnologique en même temps qu'un rôle historique ; ils peuvent avoir été comme le premier fond, le substratum, depuis longtemps disparu, des populations du centre de l'Europe. Quelques savants ont été jusqu'à regarder les Finnois du nord-ouest de la Russie comme les débris de ces tribus quaternaires qui, chassées du centre de l'Europe par les peuples indo-européens, se seraient réfugiées aux bords de la Baltique, dans des terres basses récemment émergées. Il est plus probable qu'au lieu de provenir directement de ces

populations préhistoriques auxquelles ils semblent généralement fort supérieurs, les Finnois de Russie n'ont avec elles qu'une parenté lointaine, et qu'eux-mêmes ne sont descendus de l'Oural qu'à une époque postérieure. Quelle qu'ait été la date de leur migration, on peut les regarder comme établis en Europe aussi anciennement que les plus anciennes populations aryennes. Fixés en Europe à une époque aussi reculée qu'aucune de nos familles européennes, aussi autochtones ou aborigènes qu'aucune, les Finnois ont eu plus tard une part considérable dans les invasions de la fin de l'empire romain. Les plus terribles des barbares, les Huns, semblent avoir été d'origine finnoise, comme aussi les Avars, les Bulgares et les Hongrois, le seul peuple contemporain directement issu de cette souche.

Quelle part revient à la famille finnoise dans la formation du peuple russe, et quelles aptitudes physiques ou morales lui a-t-elle léguées ? Lentement refoulés ou engloutis par les races rivales, les Finnois, dans leur submersion, ont laissé çà et là sur la Russie d'Europe des îlots qui témoignent de leur expansion primitive, ainsi que des buttes de formations anciennes dans une plaine où les eaux ont emporté les terrains primitifs et tout recouverts de leurs alluvions. Les groupes finnois dispersés dans l'empire sont singulièrement différents par le degré de culture, par la religion comme par les langues et dialectes. Ils ne comptent que quelques millions d'âmes, et pour tous les éléments de la civilisation, ils offrent plus de diversité que les grandes familles latine ou germanique. Leur parenté a été découverte par les anthropologistes et les philologues ; elle a longtemps échappé à la masse des intéressés, qui n'ont jamais pu avoir une conscience nationale commune, et sont demeurés vis-à-vis les uns des autres dans un isolement moral aussi grand que leur isolement géographique.

La race finnoise est, en dehors de la Hongrie, presque tout entière comprise dans la Russie d'Europe ; elle y compte 5 ou 6 millions d'âmes, qui se divisent en une douzaine de tribus différentes, classées en trois ou quatre familles^[5]. C'est d'abord, au nord, la famille ougrienne, la seule qui ait encore des représentants en Asie. Elle ne comprend plus que deux petites peuplades de quelques milliers d'âmes, menant à peu près la même vie que le Samoyède, comme lui chrétiennes de nom et chamanistes de fait : les Ostiaks, dans la Sibérie occidentale, les Vogoules, dans le nord de l'Oural ; mais à cette famille, qui renferme les tribus finnoises les plus misérables, se

rattache le seul peuple finnois qui ait joué un rôle en Europe et soit arrivé à une haute civilisation, les Magyars de Hongrie. Au nord-est vient le rameau biarmien, comptant de 300 000 à 400 000 âmes, chaque année diminuées par une rapide russification, et inégalement réparties entre la tribu des Permiens dans le bassin de la Kama, celle des Votiaks sur la Viatka, celle des Zyrianes sur la haute Dvina et la Petchora, toutes trois orthodoxes, et les deux premières adonnées à l'agriculture, la dernière à la chasse et au commerce. Au-dessous, vient la famille du Volga, avec les Finnois du midi, plus ou moins croisés d'éléments tatars. À ce groupe appartiennent encore les trois plus importantes tribus finnoises de la Russie proprement dite : les Tchérémisses, qui, au nombre d'environ 250 000, habitent la rive gauche du Volga, autour du gouvernement de Kazan, — les Mordves, qui, subdivisés en plusieurs branches, comptent près d'un million d'âmes, au cœur même de la Russie, entre le Volga et l'Oka, dans les gouvernements de Nijni-Novgorod, Penza Simbirsk, Tambof, Saratof, — les Tchouvaches, un peu moins nombreux, dispersés sur les rives du Volga, dans l'ancien territoire des Tatars de Kazan, dont ils ont adopté la langue^[6]. Enfin au nord-ouest vient la famille finnoise proprement dite, dont les principaux représentants sont les Finnois Finlandais, subdivisés en deux ou trois tribus, les *Suomi*, comme ils se nomment eux-mêmes, à peu près les seuls qui aient un sentiment national, une patrie, une histoire, une littérature, les seuls aussi à peu près sûrs d'échapper à la lente absorption où s'engloutissent tous leurs congénères. Ils forment les cinq sixièmes de la population du grand-duché de Finlande, mais une population presque toute rurale, l'élément suédois, mêlé d'allemand et de russe, dominant toujours dans les villes. Dépassant le chiffre de 1 800 000 âmes dans le grand-duché, les *Suomi* comptent encore pour environ 250 000 dans la population des gouvernements russes voisins.

Pétersbourg est, à vrai dire, bâti en plein pays finnois, les alentours immédiats sont seuls russifiés, et cela tout récemment. Il y a un demi-siècle à peine, on ne comprenait point le russe dans les villages situés aux portes de la capitale ; aujourd'hui encore elle est à peu près de tous côtés environnée de débris de tribus finnoises. Au nord-ouest, ce sont les *Suomi* de la Finlande qui descendent presque jusqu'à ses faubourgs ; à l'ouest, vers les grands lacs, les Karéliens et les Yèses, qui paraissent avoir longtemps occupé un vaste territoire ; au nord-ouest, ce sont 900 000 Esthoniens ou

Ehstes, qui, soumis pendant quatre à cinq siècles à la domination de seigneurs allemands, ont dans l'Esthonie et la Livonie septentrionale résisté à la germanisation^[7]. À cette branche finnoise appartiennent encore les Lives, tribu en voie d'extinction, qui a laissé son nom à la Livonie, et qui, refoulée par les Lettons et les Allemands, n'occupe plus qu'une étroite bande de terre le long de la mer, à la pointe septentrionale de la Courlande ; à elle enfin se rattachent les Lapons, le plus laid physiquement, le moins développé moralement, des rameaux de cette branche, dont il a peut-être seul conservé le genre de vie et les traits primitifs. Il semble que les Lapons ont jadis possédé toute la Finlande, avant d'avoir été repoussés par les Suomi dans les régions hyperboréennes où ils sont confinés aujourd'hui. De l'autre côté de la mer Blanche, une peuplade, qui, elle aussi, a jadis couvert une surface beaucoup plus étendue, les Samoyèdes sont rangés tantôt parmi les Finnois, tantôt parmi les Mongols. À une autre extrémité de la vaste aire des Tchoudes, un peuple beaucoup plus considérable par le nombre est également placé sur les confins de deux groupes ethniques. les Bachkirs, forts de 1 million d'âmes, habitent les pentes de l'Oural ; ils ont été tour à tour considérés comme Tatares et comme Finnois, bien qu'ils soient musulmans et parlent une langue tatare.

Telle est l'extrême division de cette antique race professant toutes les religions, du chamanisme à l'islamisme, et de l'orthodoxie grecque au luthéranisme ; nomade avec le Lapon ou l'Ostiak, pastorale avec le Bachkir, sédentaire et agricole avec le cultivateur esthonien ou finlandais ; ayant reçu le culte et parfois la langue des uns et des autres, partout dominée par des peuples d'origine étrangère, russifiée après avoir été en partie tatarisée, en sorte que tout s'est joint pour la réduire en fragments impuissants. Encore aussi nombreux que leurs congénères de Hongrie, les Finnois de l'empire russe sont loin de pouvoir prétendre au même rôle politique. ^[7]

À ne considérer que la répartition des tribus finnoises, de l'Oural et du grand coude du Volga à la Neva, on voit que la principauté de Moscou et les apanages voisins étaient compris dans l'ancien territoire des Tchoudes. Leur diffusion apparaît encore plus grande, si l'on observe les noms géographiques, car, dans maintes contrées aujourd'hui entièrement russes, les noms de lieux, de villages, de rivières, sont demeurés finnois. Moscou, comme plus tard Pétersbourg, comme avant elle Novgorod, a été bâtie en

plein pays tchoude. Il en a été de même de Souzdal, de Vladimir, de Tver, de Riazan, de toutes les capitales des kniazes de la Grande-Russie. En face de tels faits, n'est-il pas permis de regarder, dans tout le centre et le nord, le vieux sang finnois comme un des principes constitutifs de la jeune nation russe ?

Ce n'est pas seulement sur l'histoire et sur les cartes ethnographiques que s'appuie cette induction, c'est sur les traits mêmes du peuple. Sans cette marque indélébile, on pourrait se demander si les colons, qui ont apporté la langue slave en Russie, se sont mêlés aux indigènes, ou si, comme les Anglo-Saxons en Amérique, ils les ont simplement repoussés en prenant leur place. Un examen attentif montre que l'un et l'autre phénomène ont eu lieu simultanément. La répartition actuelle de leurs tribus fait croire que les Finnois ont été, en effet, refoulés par les Slaves de deux côtés, à l'ouest vers la Baltique, à l'est vers l'Oural et le cours moyen du Volga ; l'anthropologie prouve qu'il n'y en a pas moins eu un mélange, dont maint visage russe porte encore la trace. La façon dont l'élément slave absorbe aujourd'hui les groupes finnois, qu'il russifie peu à peu sous nos yeux, nous fait comprendre le passé. Par leur russification même, toutes ces tribus accroissent la part de leur race dans la nation qui se les assimile. C'est comme un courant touranien, comme des sources finnoises qui, se déversant depuis des siècles dans les veines du peuple russe, y augmentent sans cesse la proportion du sang ouralien. La langue pourrait fournir d'autres signes de cette fusion, mais un sérieux travail de confrontation entre le russe, les autres idiomes slaves et les dialectes finnois, est encore à faire ; puis, les résultats en seraient peut-être plus curieux, au point de vue de l'influence morale des anciens Tchoudes et de leur degré de civilisation, que concluants pour leur mélange avec les Slaves. La russification des Finnois contemporains, leur répartition géographique, l'empreinte laissée sur les traits russes, voilà trois preuves de ce croisement séculaire : les deux premières le révèlent à l'esprit, la dernière le fait voir aux yeux.

Quel est ce type, dont tant de Russes portent la marque ? Les tribus finnoises de Russie diffèrent considérablement par les caractères physiques comme par le degré de culture. Quelques-unes, telles que les Tchouvaches et les Lapons, accusent fortement un type mongolique ; d'autres, les plus importantes, telles que les Suomi de Finlande et les Esthoniens, grâce à

l'influence du milieu ou à des alliances de race dont la trace est perdue, offrent des traits plus nobles et plus voisins du type caucasique que du mongol. Tous ces groupes cependant gardent certains caractères communs qui n'ont même pas toujours disparu chez le peuple magyar, celui qui, le plus mêlé avec l'Europe, s'est le plus modifié. Le squelette est moins robuste que chez les Aryens et les Sémites, les jambes sont plus courtes et plus grêles. Le plus souvent, la tête est ronde, courte, peu développée par derrière, en un mot brachycéphale, comme chez l'une des principales races géologiques éteintes de l'Europe. La face est généralement plate, avec les os des pommettes saillants ; les yeux, petits ; le nez, large ; la bouche, grande avec des lèvres épaisses. Ces caractères plastiques se retrouvent fréquemment chez les Russes de toute classe, surtout chez le paysan, et chez les femmes qui, partout, conservent plus fidèlement l'empreinte ethnique^[8].

Devant les marques de parenté de cette race à demi préhistorique avec la plus nombreuse des nations européennes, l'observateur se demande quels sont les aptitudes, le génie, la capacité de civilisation des Finnois. Est-il vrai que leur alliance soit pour les Russes une cause irrémédiable d'infériorité ? Il est permis d'en douter. Dans leur isolement et l'extrême fractionnement de leurs tribus, sur les terres ingrates où ils sont relégués, les Finnois n'ont pu parvenir à un développement original ; en revanche, ils ont partout montré une singulière facilité à s'assimiler aux races plus avancées, chaque fois qu'ils ont été en contact avec elles. Il en est d'eux comme du pays où se rencontrent la plupart de leurs débris, comme du sol russe : ils se laissent aisément conquérir à une civilisation qui n'a pu naître chez eux ; si par le sang ils n'appartiennent pas à notre Europe, ils se laissent sans peine annexer par elle. La religion en est la meilleure preuve. La plupart sont depuis longtemps chrétiens, au moins de nom, et c'est le christianisme qui, plus que toute chose, a préparé leur fusion avec les Slaves, leur incorporation à l'Europe civilisée. De la Hongrie à la Baltique et au Volga, les Finnois ont embrassé avec une égale facilité les trois principales formes historiques du christianisme ; la plus moderne, le protestantisme, a mieux réussi dans leurs tribus de Finlande et d'Esthonie que chez les peuples celtes, ibères et latins.

Veut-on chercher dans le langage le signe le plus net de l'intelligence d'une race, certains Finnois, les Suomi de Finlande comme les Magyars de Hongrie, ont porté leurs langues agglutinatives à une perfection qui, pour la force, l'harmonie et la richesse, les a fait comparer aux plus [8] complexes de nos idiomes à flexions. Ils ont pour la musique, pour la poésie un goût inné, dont on distingue le germe chez les plus barbares de leurs tribus nomades, et qui a valu à la Finlande toute une littérature populaire, tout un cycle poétique indigène, avec une épopée dont les nations les plus avancées de l'Occident se feraient honneur [9]. À ces qualités d'âme et de sentiment s'en joignent d'autres d'intelligence et de caractère. Si les Finnois ont quelque parenté avec les Mongols et les peuples de l'extrême Orient, ils ont les vertus de ces races asiatiques, qui, là où elles se trouvent en lutte avec la nôtre, soutiennent si bien la concurrence : ils en ont la solidité, la patience, la persévérance. C'est peut-être pour cela qu'à tous les pays, à tous les États où se rencontre leur trace, les Finnois semblent avoir communiqué une singulière force de résistance, une singulière vitalité.

Ces qualités se sont manifestées avec éclat chez les Magyars, qui, en dépit de leur petit nombre, ont maintenu leur domination entre les Allemands, les Slaves et les Turcs ; on a cru les retrouver chez les Bulgares, le plus rude, le plus travailleur, le plus patient des peuples chrétiens de l'ancienne Turquie ; et si, comme le veut M. de Quatrefages, combattu par Virchow, l'élément finnois a vraiment joué un rôle important dans la vieille Prusse, la Prusse lui doit peut-être quelque chose de la vigueur et de la ténacité, qui ont fait sa fortune [10]. En Russie même, les Finnois, loin d'être partout inférieurs aux Russes proprement dits, laissent voir parfois à plus d'un égard une réelle supériorité. Si rien n'est plus pauvre que la cabane d'un Tchouvache du Volga avec son toit d'écorce et son unique fenêtre, les maisons de bois des paysans de la Finlande sont plus vastes et plus commodes que les *izbas* de beaucoup de moujiks russes. Sur une terre plus ingrate, dont le sol de granit suffit rarement à leur nourriture, ils sont plus travailleurs et plus économes. Ils se sont fait une juste réputation de probité et d'honnêteté. Il est seulement difficile de décider si cette supériorité morale des Finnois occidentaux doit être attribuée à la différence de race, ou à la différence de religion, ou simplement à un plus ancien et plus large usage de la liberté. Toujours est-il que, au milieu des paysans finlandais, au

menton rasé, aux vêtements courts, le voyageur européen se sent souvent moins étranger que parmi les paysans russes, qui lui sont plus parents par le sang.

Le Finnois de Finlande a été favorisé par l'histoire ; la longue et douce domination de la Suède l'a initié à la civilisation occidentale et à la liberté civile^[11]. Au point de vue politique, le Finlandais, rentré sous l'empereur Alexandre II en possession de son archaïque constitution et de sa diète aux quatre ordres^[12], est le plus avancé des peuples de l'empire. Son voisin et frère, de religion comme de race, l'Esthonien, demeuré jusqu'au commencement du siècle serf du seigneur allemand, a été plus malheureux ; lui aussi n'en a pas moins, aujourd'hui, à Revel et à Dorpat, sa presse indigène et sa littérature nationale ; lui aussi ne s'en montre pas moins, par certaines qualités, au-dessus du moujik russe. Plus travailleur et plus patient, il a été appelé avec profit sur les domaines de plusieurs propriétaires de Russie. On rencontre de ces colonies esthoniennes dans les gouvernements de Saint-Petersbourg et de Pskof, et jusque dans la lointaine Crimée. Enfin, veut-on se rendre compte de ce que leur contact ou leur mélange avec les Aryens, avec le Slave spécialement, peut faire des peuples d'origine finnoise, pour la beauté du corps et la vigueur de l'esprit, il suffit de regarder les Magyars, une des races les plus belles, comme une des plus énergiques de l'Europe. S'il y a infériorité, ce n'est certes ni au point de vue politique, ni au point de vue militaire, car les Magyars ont été, de tout temps, une des nations les plus guerrières de l'Europe, et, à travers toutes leurs révolutions, ils sont demeurés plus attachés aux institutions libres que la plupart des peuples Aryens, — slaves, latins ou germanis.

-
1. ↑ Tchoudes, d'après l'étymologie slave, les monstres ou étrangers ; peut-être aussi y a-t-il dans ce nom une allusion aux prodiges des sorciers, partout en grand renom chez les Finnois.
 2. ↑ Voyez par exemple la *Revue anthropologique*, t. III (1874), n° 1 et 3.
 3. ↑ Voyez entre autres l'*Allgemeine Ethnographie*, du Dr Fr. Muller ; Vienne, 1873, p. 67.
 4. ↑ Nous pouvons à ce sujet renvoyer à la *Race prussienne* de M. de Quatrefages, bien que ce savant nous paraisse avoir fort exagéré l'infériorité de la race finnoise, et que, dans le cas de la Prusse, il ait pu grossir outre mesure la part de l'élément finnois aux dépens des éléments slave et germanique.
 5. ↑ Toutes ces tribus ont, depuis le finnologue Castren, été l'objet de nombreuses études ethnographiques, statistiques, philologiques, juridiques même, de la part de savants russes ou finlandais, tels que Ahlquist, Maïnof, Kittich, Kouznetzof, Laptef, Florinsky, Popof,

Maksimof, Efimenko, etc., auxquels il convient de joindre notre compatriote d'adoption, M. de Ujfalvy.

6. ↑ Toutes ces peuplades finnoises ont longtemps été prises par les étrangers pour des Tatars. (Voyez par exemple l'Anglais Fletcher : *la Russie au seizième siècle*, trad. franc., 1864, t. II, chap. XIX.) Les anciens voyageurs ont ainsi contribué à accréditer l'opinion de l'origine tatare des Russes.
7. ↑ D'après les tableaux publiés par M. Rittich, les Allemands ne compteraient dans la population des trois provinces baltiques (Esthonie, Livonie, Courlande) que pour moins de 7 pour 100, les Finnois pour 39 pour 100, les Letto-Lithuaniens pour 47 pour 100, le reste étant formé de Russes, de Polonais, de Suédois et de Juifs.
8. ↑ Il m'est un jour arrivé, à ce propos, une assez désagréable aventure. Je causais de cette question à Saint-Pétersbourg avec un descendant de Rurik qui lui-même avait les traits les plus réguliers du monde. Je lui disais, après lui en avoir retracé le signalement, que l'empreinte finnoise était souvent plus marquée chez les femmes ; comme il le mettait en doute, vint à entrer dans son cabinet une dame dont le visage était la plus éclatante confirmation de ma théorie. C'était la femme de mon interlocuteur, on comprend que nous interrompîmes notre discussion ethnologique.
9. ↑ Le *Kalévala*, recueil de rapsodies populaires, coordonné au milieu du siècle par le savant finlandais Lönnrot et traduit en français par M. Léouzou Le Duc, avec l'aide même de Lönnrot (édit. de 1845, 1867, 1879).
10. ↑ Pour les Bulgares, il ne saurait guère y avoir de doute, bien qu'un savant russe entraîné par un patriotisme slavophile rétroactif, M. Hovaïski, ait prétendu démontrer que les Bulgares étaient des Slaves purs de tout alliage finno-ouralien.
11. ↑ On sait que le grand-duché de Finlande est moins une province russe qu'un État annexe de l'empire des tsars, qui ont eu la sagesse de respecter son autonomie. La Finlande a conservé ses lois et ses institutions. À certains égards, les Finnois finlandais ont eu profit à passer sous le sceptre des monarques russes. Ceux-ci ont été amenés à relever la langue finnoise, autrefois reléguée dans les campagnes ; ils lui ont donné le rang de langue officielle à côté du suédois, qui reste encore la langue d'une partie du littoral, des principales villes et des hautes classes. Voyez ci-dessous, p. 129.
12. ↑ Noblesse, clergé, bourgeois des villes, paysans, comme dans l'ancienne constitution suédoise.

CHAPITRE III

L'élément tatar ou turc. Tatars et Mongols. — Les Kalmouks. — Quelle est la proportion du sang tatar chez les Russes ? — Les Tatars en Russie et les Arabes en Espagne. — Lente élimination de l'élément tatar. — Influence ethnique des tribus turques avant les invasions mongoles. — Variété de type chez les Tatars actuels. Leurs mœurs et leur caractère.

La seconde des trois grandes sources d'où l'on peut faire découler le peuple russe, celle-là plus particulière à la Russie, plus décidément asiatique, a reçu de l'usage le nom de tatare. Jamais dénomination plus équivoque ne s'est introduite dans l'histoire, dans la philologie, dans l'ethnographie. À son apparition en Russie, ce nom de Tatar était porté par une des tribus mongoles qui fondèrent l'empire de Ginghiz-Khan. Dans sa terreur de ces nouveaux barbares, qui lui semblaient sortis de l'enfer, l'Europe du treizième siècle les appela Tartares, et ce nom, inspiré d'une réminiscence classique, s'étendit à la foule hétérogène des peuples entraînés à la suite des sauvages conquérants. Enlevé aux tribus auxquelles il appartenait, le vieux nom mongol a fini par désigner la branche de la souche oura-altaïque dont le Turkestan a été le point de départ, et dont les Turcs sont les principaux représentants. Les Tatars demeurés au bord du Volga sont proches parents des Turcs, ou mieux, ce sont des Turcs, au même titre que les Ottomans, sortis du même berceau et parlant des dialectes d'une même langue ; toute la différence est qu'ils ont envahi l'Europe par une autre route et n'ont embrassé l'islamisme qu'après leur invasion. Aujourd'hui encore les rejetons des tribus du Turkestan qui, sous la pression et la conduite des Mongols, se sont établies en Russie n'ont point perdu le souvenir de leur origine ; les Tatars de Kazan ou d'Astrakan se donnent à eux-mêmes le nom de Turcs, que l'ancienne gloire des Osmanlis et la communauté de religion leur ont rendu plus cher.

Le rameau turc est aujourd'hui plus voisin du rameau finnois que du mongol^[1]. Turcs et Finnois se sont souvent rencontrés et fondus à tel point qu'il est des tribus, comme les Bachkirs et les Tchouvaches, chez lesquelles il est difficile de démêler la part des uns et des autres. Cela est encore moins

aisé chez certains peuples éteints, comme les Huns, les Avars et les anciens Bulgares du Volga, chez lesquels le sang finnois semble l'avoir emporté, comme les Alains ou les Roxolans^[2], qui semblent avoir été en majorité Turcs ou Tatars. L'union du Turc et du Mongol, en Asie surtout, a été également fréquente, et il est parfois difficile de distinguer entre eux. Il reste en Europe un exemple de leur fusion : ce sont les Tatars-Nogaïs, qui habitaient les steppes du Kouban et de la Crimée, avant d'être refoulés dans celles de la Kouma. Les traits de ces nomades paraissent témoigner d'une alliance avec les Mongols. Ils en ont gardé la taille trapue, les yeux relevés obliquement vers l'angle externe, le nez épaté, le menton dénué de barbe. C'est là un cas isolé parmi les Turcs de Russie. En général, si leur visage dénonce un croisement de race, c'est plutôt avec les Finnois ou les populations caucasiennes.

Il y a encore aujourd'hui dans la Russie d'Europe un peuple d'origine mongole, c'est, dans la dépression Caspienne, en deçà du Volga, les Kalmouks. Au nombre d'environ 130 000, ils promènent leurs *kibitkas* ou tentes de feutre avec leurs chameaux et leurs troupeaux dans les steppes arides des gouvernements d'Astrakan et de Stavropol. Ce sont ces 25 ou 30 000 familles nomades, errant à une extrémité de l'empire, dont le nom a si souvent été appliqué, comme un sobriquet, au peuple russe. À première vue, leur type à la chinoise les distingue presque aussi nettement des Tatars que des Russes. Dans ces régions du bas Volga, encore aux trois quarts asiatiques et de sang si mêlé, l'isolement ethnique du Kalmouk est sensible à l'œil le moins exercé. Chose remarquable, au lieu d'être entrés en Europe à la suite de Batou et des successeurs de Genghiz, ces Mongols du Volga ne se sont établis dans cet angle désert de la Russie qu'à une époque relativement récente. C'est au dix-septième siècle que, après une longue migration, des frontières de la Chine au fleuve Oural, ces sujets spirituels du dalaï-lama du Thibet entrèrent dans les steppes du Volga. Profitant de la rivalité héréditaire des tribus mongoles et des tribus tatares, la Russie employa, avec succès, ces nouveaux venus dans ses guerres contre les Turcs et les khans de Crimée ; mais les tentatives du gouvernement de Pétersbourg pour les mettre dans une dépendance plus directe en décidèrent le plus grand nombre à reprendre le chemin de leur première patrie. Ils partirent en masse, donnant au dix-huitième siècle le spectacle des grandes

migrations de l'antiquité. Dans l'hiver de 1770, de 200 000 à 300 000 Kalmouks passèrent, avec leurs troupeaux, le Volga et l'Oural sur la glace. Le dégel arrêta les autres, qui se décidèrent à rester en Russie, pendant que leurs frères regagnaient, malgré les attaques des Kirghiz, leurs anciennes demeures aux confins de l'empire chinois.

Les Kalmouks, demeurés dans les steppes ciscaspiennes sous la souveraineté russe, étaient naguère encore tous bouddhistes ; ils avaient pour chef un grand lama nommé, depuis Alexandre I^{er}, par le tsar, et dont la résidence était voisine d'Astrakan. Un fait qui, sur leur destinée respective, a eu une influence capitale, c'est que les trois principales branches de la race ouralo-altaïque se sont partagées entre les trois principales religions du vieux continent. Le Finnois s'est fait chrétien, le Turc ou Tatar musulman, le Mongol bouddhiste. À cette distribution ethnologique des cultes, il y a peu d'exceptions. C'est dans cette diversité de croyances, par-dessus toute autre chose, qu'il faut chercher les causes du sort si différent de ces trois groupes et, en particulier, du finnois et du tatar. La religion a préparé l'un à la vie européenne ; la religion y a soustrait l'autre. Avec l'islamisme, le Tatar a eu une civilisation plus précoce et plus nationale ; il a construit des villes florissantes comme l'ancien Saraï et Kazan ; il a fondé, en Europe et en Asie, des États puissants. Avec l'islamisme, il a eu un passé plus brillant, mais il est exposé à un avenir plus difficile : la foi musulmane, qui l'a préservé de l'absorption de l'Europe, l'a en même temps laissé en dehors de la civilisation moderne.

Ce sont les Tatars qui ont si longtemps valu aux Russes le nom de Mongols, et les Tatars eux-mêmes n'y ont qu'un droit contestable. Depuis la réforme entreprise au Japon par une sorte de Pierre le Grand asiatique, on ne peut savoir si de semblables épithètes seront toujours une injure ; elles n'en doivent pas moins être abandonnées à l'égard des Russes, non parce qu'elles sont blessantes, mais parce qu'elles proviennent d'une équivoque.

Les Russes ont à peine dans leurs veines quelques gouttes de sang mongol, ont-ils beaucoup plus de sang tatar ? S'il n'y avait eu, en Russie, d'autres invasions tatares ou turques que celles du treizième siècle, la solution de cette question serait aisée. On se convaincrait promptement que le peuple russe a peut-être moins de sang tatar que le peuple espagnol, de sang maure ou arabe. En Espagne, les Arabes sont demeurés bien plus

longtemps, ils ont occupé une bien plus grande portion du territoire, ils se sont établis en bien plus grand nombre et ont tenu la péninsule sous leur souveraineté immédiate. En Russie, les Tatars, entrés au treizième siècle, ont été repoussés aux extrémités dès le seizième. Ils n'ont guère régné que sur une moitié de la Russie d'Europe, et la plus grande partie de ce territoire, ils ne l'ont pas maintenue sous leur domination directe, mais seulement sous leur suzeraineté ; ils n'ont pas détruit les souverainetés russes, ils se sont contentés de les rendre tributaires. Les Arabes ont colonisé les plus belles contrées de l'Espagne, celles qui sont encore aujourd'hui les plus fertiles et les plus peuplées ; les Tatars se sont répandus dans les parties encore les moins habitées de la Russie, sur les steppes du sud et de l'est. Vers le centre, ils ne se sont avancés que le long des fleuves, remontant le Volga et ses affluents, comme le montre encore leur répartition actuelle. Ce n'était même point au milieu des Russes que pénétraient ces colons d'Asie ; — les Russes avaient alors à peine atteint le bassin central du Volga et le confluent de ce fleuve avec l'Oka à Nijni-Novgorod ; c'était au milieu de peuples finnois dont nous voyons les restes dans les Mordves, les Tchérémisses, les Tchouvaches, et dont plusieurs, comme ces derniers, se sont laissé tatariser. Les Turcs de Russie n'ont point, comme les Arabes d'Espagne, enfanté une riche et industrieuse civilisation ; loin de s'adonner tous à la vie sédentaire et agricole, ils étaient en partie demeurés nomades. Leurs villes étaient peu nombreuses, et les plus grandes étaient petites en comparaison des capitales des Maures d'Andalousie. Avec un territoire quatre ou cinq fois plus vaste, il est douteux que la Horde-d'Or ait jamais approché de la population du khalifat de Cordoue. L'analyse des deux langues suggère des conclusions analogues. La marque de l'arabe sur l'espagnol est incomparablement plus profonde que celle du turc ou tatar sur le russe.

Les Tatars musulmans ont-ils plus contribué à la formation du peuple russe, parce que, au lieu d'expulser les mahométans ainsi que la catholique Castille, la Moscovie orthodoxe leur a laissé leur religion et leur nouvelle patrie ? Le contraire est peut-être plus vraisemblable. En Russie comme en Espagne, les motifs de séparation entre les vainqueurs et les vaincus restaient les mêmes au temps de la domination de la croix qu'au temps de sa sujétion ; ils se résumaient dans la religion, qui entre les deux races

mettait une barrière difficile à franchir : de l'une à l'autre, avant comme après la libération du sol national, il n'y avait qu'un chemin, l'apostasie. Si la prédication et l'intérêt ont fait des conversions parmi les musulmans de Russie, parmi les Hourzas ou chefs tatars surtout, il s'en est dû faire bien davantage parmi les musulmans d'Espagne, soumis pendant de longues années au prosélytisme le moins scrupuleux, jusqu'au jour où ils n'ont pu conserver leur foi qu'au prix de leurs biens et de leur patrie. En Russie, jamais pareil choix n'a été imposé aux mahométans. Pour diminuer dans leurs États la puissance de l'élément tatar, les tsars n'ont point eu besoin de recourir à de telles barbaries. Ce qui s'est fait violemment en Espagne, à son éternel dommage, s'est fait lentement, graduellement pour la Russie. Elle n'a guère eu qu'à laisser opérer la nature.

À côté du phénomène d'absorption, d'assimilation des éléments finnois, il y a eu chez elle pendant des siècles un phénomène inverse de sécrétion, d'élimination des éléments tatars et musulmans qu'elle ne pouvait assimiler. Depuis leur soumission, un grand nombre de Tatars ont quitté la Russie, ne voulant pas être les sujets des infidèles dont ils avaient été les maîtres. Devant le progrès des armes chrétiennes, ils se sont repliés spontanément sur les terres où dominait encore la loi du prophète. Après la destruction des khanats de Kazan et d'Astrakan, ils tendent à se concentrer dans la Crimée et les steppes voisines, dans ce que le dix-huitième siècle appelait encore la Petite-Tartarie. Après la conquête de la Crimée par Catherine II, ils ont repris leur exode vers l'empire de leurs frères osmanlis, vers la Turquie et la Circassie, et de nos jours même après la guerre de Sébastopol et la soumission du Caucase, l'émigration des Tatars et des Nogais a repris sur une immense échelle, en même temps que celle des Tcherkesses. Dans la Crimée, on peut calculer que, depuis la conquête de Catherine II, la population tatare, diminuée déjà de plus de moitié du temps de la tsarine, a été encore de nos jours réduite de plus des deux tiers, en sorte qu'elle ne forme pas le cinquième de ce qu'elle était lors de l'annexion à la Russie. De 1860 à 1863, près de 200 000 Tatars ont quitté le gouvernement de Tauride, abandonnant 784 *ouls* ou villages, dont les trois quarts sont demeurés déserts comme les *despoblados* laissés par l'expulsion des Maures sur les cartes d'Espagne. Depuis l'introduction du service militaire obligatoire, en 1874, cette sorte d'exode a recommencé. Par la défaite et l'exil volontaire,

en dehors même de toute absorption et de tout mélange, les Tatars ont été ainsi réduits à ne plus former que des groupes minimes, que des îlots inoffensifs dans les pays où ils avaient régné des siècles, dans ceux même, comme la Crimée, dont ils étaient, il n'y a guère que cent ans, les seuls habitants.

Des exemples récents nous montrent la diminution naturelle et spontanée de l'élément tatar et mahométan en Russie ; l'exemple voisin de la Turquie d'Europe, où, jusqu'à l'émancipation des principautés danubiennes, les Musulmans ne formaient que le tiers ou le quart de la population, nous fait voir que, au temps même de leur souveraineté, les Tatars ont pu, dans leur propre empire, être en minorité numérique. La marche suivie par ces envahisseurs et la position actuelle des groupes tatars le long des fleuves, dans des pays déjà occupés par les Finnois, donnent à penser qu'ils n'ont été en majorité qu'autour de leurs capitales du Volga et dans les contrées, comme la Crimée et les steppes du sud-est, destinées par la nature à la vie pastorale. Le chiffre des armées des khans, au temps de leur puissance, ne doit pas faire illusion sur le nombre de leurs sujets. Dans ces armées tatares, tout homme valide accourait au service ; à défaut du fanatisme ou du patriotisme, l'appât du gain était suffisant pour que personne ne désertât son rang dans ces expéditions, dont le principal but était le pillage. Un khan de Crimée pouvait réunir 100 000 guerriers sans avoir un million de sujets. Dans le centre de la Russie, les Tatars n'ont guère pénétré qu'à main armée sans jamais s'y établir. Ainsi la Moscovie resta vis-à-vis d'eux (au point de vue de la population) dans une situation analogue à celle où demeurèrent longtemps la Serbie, la Hongrie, la Roumanie et la Grèce vis-à-vis des Turcs, qui dans toutes ces contrées n'eurent jamais que de rares colonies. Veut-on comprendre l'influence de l'élément tatar sur les Russes, ce sont les Grecs et les Slaves de Turquie qu'il faut regarder ; de même que, pour se rendre compte de l'avenir des Ottomans en Europe, s'ils viennent à perdre leurs dernières possessions européennes, c'est sur les Turcs de Russie qu'il faut jeter les yeux. Rarement il y eut deux situations aussi identiques que celle des Russes sous le joug tatar et celle des Slaves du Sud sous le joug turc. Dans les deux cas, on voit en présence les mêmes races, dans les deux cas, les mêmes religions, en sorte que, les acteurs étant presque les mêmes sous différents noms, il n'y a que la scène de changée. Au milieu de toutes

ces analogies, le Russe a eu un grand avantage sur le Bulgare ou le Serbe ; il a été le vassal et le tributaire, jamais le sujet direct des Turcs. Aussi est-il permis de croire qu'il n'y a pas eu plus de mélange des deux races sur les bords du Volga que sur ceux du Danube. S'il y en eut par les mariages, par l'esclavage, par le rapt et la polygamie, s'il y en eut par les conversions sincères ou contraintes, ce fut peut-être plutôt aux dépens des Slaves, du temps de leur sujétion ; par tous ces canaux, le sang chrétien s'introduisit plus facilement dans les veines du musulman que le sang de ce dernier dans les veines du chrétien.

On a souvent remarqué combien, de tout temps, ont été rares, anormales, les conversions des mahométans au christianisme ; on a moins observé que le phénomène inverse, le passage de la doctrine du Christ à celle de Mahomet, avait été beaucoup plus fréquent. Toute l'Asie occidentale, la Syrie et l'Asie Mineure, toute l'Afrique septentrionale, l'Égypte et la Barbarie n'en témoignent que trop. Dans l'Europe même, dont les extrémités seules ont été entamées par l'islamisme, les begs de Bosnie, les vrais croyants albanais, les Pomaks ou Bulgares mahométans, les musulmans de Candie et de Crimée, d'origine grecque ou gothique, descendent de chrétiens apostats, tandis qu'il serait difficile de citer un peuple, presque une seule tribu musulmane, qui ait jamais embrassé la foi chrétienne. La raison n'en est pas seulement que l'islam semble adapté à certaines races ou à certain genre de vie, elle est aussi dans la position réciproque, dans le dogme, et pour ainsi dire dans l'âge des deux religions. L'islamisme est une doctrine plus récente que le christianisme et en grande partie tournée directement contre lui ; c'est, au point de vue dogmatique, une foi plus simple, et, en apparence au moins, plus rigoureusement monothéiste, plus dégagée de tout anthropomorphisme.

Le musulman émigré ou dépérit devant le chrétien, il ne se convertit point, et le mélange des deux races ne peut guère avoir lieu que par le passage de l'une à la foi de l'autre. Certes, en Russie, l'exemple ou l'intérêt, le prosélytisme, privé ou officiel, ont depuis trois ou quatre siècles fait au profit du christianisme plus d'une conquête parmi les Tatars^[3]. Quelques-unes des grandes familles russes proviennent de cette source, et avec le baptême ont échangé le titre de *mourza* tatar pour celui de *kniaz* russe ; mais. ces apostasies, alors même qu'elles se faisaient en troupe, ont

toujours été relativement rares. Elles avaient lieu parmi des populations en partie déjà mêlées à leurs nouveaux maîtres chrétiens ou à leurs anciens sujets finnois. En dehors de la Russie et dans leur berceau même, les Tatars devaient avoir subi un certain croisement avec les races caucasiennes, dans le Turkestan d'abord, où de temps immémorial ont habité de nombreux Iraniens, tels que les Tadjiks et les Sartes, puis sur les routes d'invasion, dans le Caucase notamment, où la communauté de religion facilitait des alliances que la beauté des Circassiennes dut faire rechercher des Turcs du Volga comme des Turcs du Bosphore.

Si dans les veines du peuple russe s'est infiltré peu à peu un notable courant de sang tatar, il découle peut-être moins des hordes de Batou et des envahisseurs du treizième siècle que des peuples congénères qui, pendant des milliers d'années, ont habité ou parcouru le midi de la Russie, depuis les Scythes de l'antiquité jusqu'aux Khazars, aux Petchénègues, aux Koumans ou Polovtzi du moyen âge. Sous le vague nom de Scythes, les anciens ont, comme ils le faisaient souvent, confondu des populations qui n'avaient entre elles aucune parenté ethnique. Il semble qu'il y ait eu parmi ces Scythes des tribus aryennes ; mais la plupart paraissent d'origine finno-turque. La chose est encore plus certaine pour les Khazars, les Koumans et les autres nomades, qui jusqu'à la grande invasion mongole se disputèrent le sud de la Russie. Longtemps ces peuples évanouis furent les seuls occupants de ces immenses contrées, dont les Grecs et les Italiens ne connaissaient que les côtes. En faut-il conclure qu'ils soient les ancêtres de la mince population de ces plaines encore à demi désertes ? Le territoire de tous ces barbares, des Scythes d'Hérodote aux Tatars de Rubruquis, était la zone déboisée, la zone des steppes, où la population est encore ou très disséminée, ou très récente. Pour livrer ces plaines à la culture, il a d'abord fallu en chasser les nomades. Les Scythes et tous leurs congénères finno-turcs étaient des peuples pasteurs qui, avec leurs chariots et leurs troupeaux, menaient dans les steppes, en deçà du Volga et du Don, la vie que leurs frères kirghiz mènent encore au delà. Tous ces peuples, si redoutés de l'Occident et si vite disparus de l'histoire, étaient aussi peu nombreux que les tribus d'Asie de même race, qui conservent aujourd'hui le même genre d'existence. Une famine, une épidémie, une bataille suffisait pour les anéantir. Ils se détruisaient les uns les autres sans presque laisser d'autres

vestiges que leur nom. C'est dans la moitié méridionale de la Russie qu'il faut chercher les traces de l'élément scythe ou tatar, et c'est de l'Ouest et du Nord, c'est des régions boisées que sont sortis peu à peu, et pour ainsi dire sous nos yeux, les habitants actuels de la Russie méridionale.

Grande a été l'influence des Tatars, mais plutôt historique qu'ethnologique ; elle a tenu à la conquête plutôt qu'à la fusion des races. Pour repousser un préjugé vulgaire, il ne faut pas cependant se jeter dans l'excès opposé : la part des Tatars dans la formation du peuple russe a été minime ; elle n'a pas été nulle. Sur plus d'un point, il y a eu mélange entre les tribus turques et les tribus slaves d'où sont sortis les Russes, — sur les bords du Dniepr, lorsque les princes de Kief recueillaient les débris des Polovtzi ou des Petchénègues, — sur le même fleuve, sur le Don, sur le Volga, parmi les Cosaques qui, en paix comme en guerre, furent souvent en étroites relations avec leurs voisins et ennemis musulmans. Quoi qu'il en soit, l'influence ethnique des Tatars, dans les régions mêmes du Sud, est demeurée inférieure à celle des Finnois dans les régions du Nord, d'autant plus que les Tatars eux-mêmes ont souvent été croisés de Finnois.

Les Turcs de Russie ont subi tant d'alliages que, au point de vue physique, il est impossible de les réunir sous un même signalement. Leur visage témoigne souvent du mélange des races ; dans de petites régions, sur un nombre d'hommes relativement faible, les types sont parfois fort différents. Dans la seule Crimée, où les émigrations successives les ont réduits à moins de cent mille, on trouve une grande diversité. Sur les steppes du Nord se rencontrait naguère encore le Nogaïs au nez aplati, aux yeux bridés, à la face presque mongole, kalmouke. Sur les montagnes de la côte Sud, le Tatar a le visage ovale, les sourcils arqués, le nez droit ou aquilin, le type tout caucasique, arien, presque grec. Dans les deux cas, c'est là l'effet du mélange des races : le Nogaïs, aujourd'hui rejeté sur la Caspienne, est fortement croisé de Mongol ; le Tatar de la côte descend en grande partie des Grecs du littoral ou des Goths de l'intérieur, qui, devant les invasions tatars, se sont réfugiés dans les montagnes, et n'ont été convertis à l'Islam qu'un siècle ou deux avant de tomber sous le pouvoir de la Russie. On peut signaler des différences analogues chez les Turcs ottomans, selon les provinces, les villes et les classes, selon le degré de

mélange avec les races conquises, en sorte qu'aujourd'hui le rameau tatar a encore moins d'homogénéité que le rameau finnois.

La Crimée, et ce qu'on appelait encore au dernier siècle la Petite-Tartarie, reste peut-être le pays où il est le plus aisé d'étudier les mœurs et le caractère des Tatars. Ils en étaient les maîtres et presque les seuls habitants, il n'y a guère que cent ans. Par suite d'émigrations répétées, ils y sont, aujourd'hui, deux et peut-être trois fois moins nombreux que les colons russes ou étrangers qui sont venus prendre leur place ; en certaines parties de la péninsule cependant, on sent qu'ils sont toujours chez eux. Sur les steppes du Centre et du Nord, rebelles à la culture, ils continuent leur existence nomade. Dans la région fertile, ils ont encore des villes dont ils forment la principale et presque l'unique population, comme Karasou-Bazar, comme Bakhtchi-Saraï, l'ancienne capitale des khans. Là, dans un étroit et frais vallon, autour des verts jardins et des fontaines de marbre du palais des Ghireï, vit une population musulmane plus purement orientale que celle des villes de la Turquie d'Europe ou des échelles de l'Asie Mineure. Là règne dans toute sa rigueur la loi mahométane, et rien, si ce n'est la solitude des salles du palais, encore tendues et meublées comme à l'époque du dernier des khans, ne rappelle la chute de la puissance tatare.

Les Turcs de Bakhtchi-Saraï et de Karasou-Bazar sont marchands et agriculteurs. Il en est de même de ceux du Volga ; habitants d'un pays à sol fertile, ils ont quitté la vie nomade et sont artisans ou marchands dans les villes, laboureurs dans les campagnes. À Kazan, l'ancienne capitale du plus puissant des trois khanats sortis du démembrement de la Horde-d'Or, les Tatars habitent une *slobode*, un faubourg situé au pied de leur ancienne ville et relégué loin du Kremlin, que leur ont enlevé les tsars orthodoxes. Leur ville a l'air propre, tranquille et prospère. Ils y ont leurs mosquées et leurs écoles^[4] avec leurs mollahs élus par la communauté, qui, selon la coutume musulmane, leur servent d'arbitres ou de juges.

À Kazan ainsi qu'en Crimée, les Tatars ont gardé la spécialité de certaines industries orientales, comme la confection d'objets en cuir et en maroquin : bottes, babouches, selles, étuis, fourreaux. Ils ont souvent conservé la force musculaire qu'un proverbe attribue aux Turcs, ce sont des Tatars qui servent de portefaix à la foire de Nijni. Le haut commerce ne leur est pas fermé, et à Kazan plus d'un de leurs négociants est arrivé à une

fortune considérable. Bien qu'au moral, comme au physique, il y ait entre eux de grandes différences, ils sont le plus souvent travailleurs et économes, et se distinguent par la moralité domestique et l'union des familles. Pour toutes ces qualités, les Turcs de Russie ne sont nullement inférieurs aux Turcs de l'empire ottoman, dont les voyageurs sont unanimes à vanter les vertus privées. Pour quelques emplois, les Tatars sont souvent préférés aux Russes par les Russes mêmes. Plus propres, plus probes, plus sobres, ils sont recherchés pour plusieurs métiers, et se sont fait de certaines places, de celles même qui exigent le plus de confiance et d'honnêteté, une sorte de monopole. Les grandes familles russes, qui ont des villas sur la côte de Crimée, ne craignent pas d'admettre dans leur intérieur des domestiques tatars, et, dans les restaurants de Pétersbourg, les garçons à la mode sont des Tatars du gouvernement de Riazane, en sorte que le voyageur étranger ; qui leur commande son dîner en français, est servi à son insu par les descendants des cavaliers de Ginghiz et de Batou.

Les qualités des Tatars viennent en partie de leur religion, qui de la sobriété leur fait un devoir strict ; leurs défauts, les causes qui retardent leur progrès, en viennent presque également. La race ne semble inférieure qu'à un point de vue, le manque d'originalité. Les anciennes villes des Tatars ont péri ; pour retrouver des monuments de leur domination, il faut aller jusqu'au fond du Turkestan, à Samarkand, et là on ne rencontre que des édifices de goût et de style persans. En Russie, rien n'est plus rare que des constructions de l'époque des Khans. En Crimée, il ne reste d'eux, outre le tardif et médiocre palais de Bakhtchi-Saraï, que quelques mosquées, dont les plus belles sont peu remarquables. Kazan montre une bizarre pyramide de briques à quatre étages, en grande vénération parmi les Tatars, mais qui semble postérieure à la conquête chrétienne. C'est dans une ville détruite par les Tatars eux-mêmes lors de l'invasion de Tamerlan, à Bolgary, près de la rive gauche du Volga, que j'ai vu les plus intéressantes ruines orientales de la Russie, deux espèces de turbés à coupoles qui seront bientôt écroulés, et dont l'élégante architecture arabe rappelle de loin les belles tombes des environs du Caire. Chez les Turcs du Volga et de l'Asie centrale, comme chez les Ottomans du Bosphore, dans l'architecture comme dans la poésie, on sent presque partout l'imitation du génie arabe ou persan. Un tel défaut d'originalité fait dépendre toute leur culture du contact de l'étranger ; et la

civilisation qu'ils ont reçue de leurs voisins musulmans, leur religion ne leur permet de la dépasser qu'en perdant leur indépendance.

À le bien prendre, le grand vice de l'islam, sa grande cause d'infériorité politique n'est, ni dans son dogme, ni même dans sa morale ; elle est dans la confusion du spirituel et du temporel, de la loi religieuse et de la loi civile. Le Koran étant à la fois la Bible et le Code, la parole du Prophète tenant lieu de droit, les lois et les coutumes sont à jamais consacrées par la religion ; de ce seul fait, toute civilisation musulmane est forcément stationnaire. Le progrès indéfini, qui constitue l'essence de notre civilisation chrétienne, est impossible ; quelle que soit la rapidité apparente de son développement, la société, dans son ensemble, est réduite à l'immobilité. Cette infériorité de l'islamisme est plutôt publique que privée, elle affecte les nations plutôt que les individus, car, sous l'influence étrangère, des musulmans peuvent accepter des idées et des coutumes qui n'eussent pu sortir de leur sein. Il peut arriver aux mahométans ce qui, dans les sociétés chrétiennes, est advenu aux Israélites, non moins enchaînés par la loi religieuse ; resté en corps de nation, le Juif n'aurait pu sans peine s'élever à une civilisation plus complète que celle des peuples musulmans. Pour ceux-ci, comme pour les Juifs, la domination chrétienne peut être un bienfait, l'émancipation morale sortant de la servitude politique. C'est ainsi que, dans les endroits où les Tatars russes sont en minorité et où ils ont le plus subi l'ascendant de l'étranger, ils ont abandonné le principal signe extérieur de l'islam, le voile et la réclusion des femmes : encore en strict usage au centre de la Crimée, à Bakhtchi-Saraï, le voile a été rejeté par les musulmans de la côte Sud. Les mêmes influences font disparaître la polygamie, comme elles ont mis fin à l'esclavage. Les Tartars, isolés en petits groupes dans la Russie, tendent ainsi à passer par les mêmes phases que les Juifs, qui, en gardant leur culte, acceptent peu à peu une manière de vivre. L'islamisme ne sera peut-être point un plus grand obstacle à leur entrée dans notre civilisation que ne l'est, pour les israélites, le judaïsme, bien plus embarrassé d'étroites prescriptions ritualistes. Sans se confondre avec la masse de la population, gardant plus ou moins longtemps leur langue et leurs coutumes, les musulmans demeurés en Russie y formeront une classe paisible et laborieuse, jouant un rôle à peu près analogue à celui des Juifs et des Arméniens, avec cette différence que, vivant dans la

campagne aussi bien que dans les villes, pratiquant l'agriculture aussi bien que le négoce, leur agglomération dans les provinces de l'Est ne saurait donner lieu aux mêmes inconvénients économiques que, dans les provinces de l'Ouest, l'agglomération des Juifs, presque tous voués à la vie urbaine et au trafic ^[5].

Au point de vue politique, les Tatars de la Russie d'Europe ne donnent déjà guère plus d'embarras au gouvernement russe que ses sujets russes ou finnois. On l'a vu dans la guerre de Crimée ; bien qu'ils formassent alors plus de la moitié de la population, ils n'ont rendu presque aucun service aux envahisseurs, parmi lesquels étaient leurs coreligionnaires et presque leurs compatriotes du Bosphore. La guerre de Bulgarie, la chute de Khiva et la dépendance des autres khanats du Turkestan leur ont enlevé leurs dernières illusions. Divisés, plus encore que les Finnois, en minces groupes épars, enclavés de tous côtés entre les Russes, les Turcs de Russie ne forment plus un peuple ; pour eux, la religion a nécessairement pris la place de la nationalité, et des émigrations répétées les délivrent des fanatiques. Partout en Europe, dans les lieux mêmes où ils ont le plus longtemps régné, les Tatars tendent à être en minorité, et cette disproportion ira en augmentant devant la colonisation de l'Est russe. Dans le gouvernement de Tauride, l'ancienne Petite-Tartarie, où ils étaient encore 300 000 lors du siège de Sébastopol, l'émigration les a réduits à moins de 100 000 Âmes ; ils n'ont gardé la majorité que dans les steppes du nord de la Crimée et dans certaines vallées des montagnes du sud. En Europe, en comptant les habitants du Caucase septentrional, la Russie n'a que 3 200 000 sujets mahométans. En laissant de côté le Caucase, dont les deux versants sont réunis dans une même circonscription politique, le nombre des Musulmans tombe à 2 500 000 ^[6] et de ce chiffre, pour avoir les vrais Tatars, les descendants du peuple de la Horde d'Or, il faut déduire les Bachkirs et les tribus tatarisées où prédomine le sang finnois. Moins de 1 200 000 âmes forment tout le résidu de cette race turque ou tatare qui a si longtemps dominé la Russie et terrifié l'Europe. Dans l'Asie russe, ils ont pour congénères, en même temps que coreligionnaires, les Kirghiz, le plus étendu de tous les rameaux turcs, — dans le Turkestan, les Turkmènes ou Turcomans et les Uzbegs ; dans le Caucase, les Tatars sunnites ou chiites de la Koura et de l'Araxe, les Kumuks et quelques autres petites tribus ; dans

la Sibérie enfin, quelques mahométans ayant plus ou moins droit au titre de Tatars avec quelques tribus aujourd'hui chrétiennes et aux trois quarts russifiées^[7]. En Europe, les musulmans ne dépassent la moitié de la population que dans un seul gouvernement, celui d'Oufa, et cela grâce aux Bachkirs, dans un gouvernement de l'Oural à demi asiatique et en voie de colonisation. Dans celles des autres provinces où ils sont le plus nombreux, dans les gouvernements de Kazan, d'Orenbourg, d'Astrakan, les mahométans n'atteignent pas le tiers de la population totale. Sur le bas Volga même, la majorité a passé aux chrétiens^[8].

-
1. ↑ A l'état pur et primitif, les Turcs ont pu être plus voisins des Mongols. (Voyez à ce sujet la *Revue d'anthropologie*, t. III, année 1874, n° 1 et 3.)
 2. ↑ Certains savants russes font des Roxolans des Slaves Russes.
 3. ↑ Un onzième environ (40 000 sur 450 000) des Tatars du gouvernement de Kazan a été baptisé par les autorités russes au dix-huitième siècle : ils sont chrétiens de nom ; mais, malgré leur baptême, ils ne se sont pas encore russifiés, ils gardent leur langue, leurs usages particuliers, le plus souvent même leur foi au Coran. Voyez tome III, liv. III, ch. III.
 4. ↑ Dans ces écoles, comme dans toutes les écoles musulmanes, le fond de renseignement est l'arabe du Koran, dont le texte est souvent récité sans être compris. Cette barbare méthode est un grand obstacle au développement des Tatars. Aussi le gouvernement fait-il de louables efforts pour introduire chez eux l'enseignement en tatar en attendant qu'il puisse leur être donné en russe.
 5. ↑ Les Tatars polonisés de Lithuanie, qui, depuis des siècles, ont perdu leur langue tout en conservant leur religion, et qui sont pour la plupart tanneurs et marchands, montrent ce que pourront être un jour les Tatars russifiés du Volga.
 6. ↑ Les statistiques comptent un peu plus d'un million de Tatars de Kazan, dont 450 000 dans le gouvernement de ce nom. Les Tatars de Crimée sont réduits, d'après M. Rillich, à 80 000.
 7. ↑ Nous ne comptons pas ici les Toungooses ni les Mandchoux ni même les Jakouta que l'on range parmi les populations de souche turque, mais qui sont demeurés séparés du groupe tatar proprement dit par la distance et la religion.
 8. ↑ Pour compléter ce chapitre, voyez tome III, livre IV, chap. III, les pages consacrées à la situation de l'Islam et des musulmans dans l'Empire.

CHAPITRE IV

L'élément slave et la nationalité russe. — Slaves et Panslavisme. — Slaves et Letto-Lithuaniens. — Mode de formation du peuple russe, ses diverses tribus. — Leurs différences d'origine et de caractère. — Grands-Russes. — Blancs-Russes. — Petits-Russes. — L'Ukrainophilisme.

Au-dessus des Finnois et des Tatars, dont en Russie le rôle ethnologique a été fort inégal, vient la race qui a subjugué ou absorbé les autres, celle dont le nom sonne fièrement à toute oreille russe, la race slave. Sur la place et la parenté des Slaves, point de doute possible. Comme les Latins, les Celtes, les Germains, ils font partie de cette grande race aryenne ou indo-européenne, à laquelle semble échue la domination du monde. De cette communauté d'origine, ils ont pour garants leur type physique, leurs langues, leurs premières traditions. Ainsi que le grec, le latin et l'allemand, les langues slaves ne sont, à vrai dire, que des dialectes de cet idiome indo-européen dont le sanscrit est la plus ancienne forme connue. Ainsi que ceux de l'Allemagne, les contes et les légendes slaves reproduisent et complètent les données d'où sont sortis les mythes de l'Inde et de la Grèce ^[1]. Pas plus que nous, les Slaves ne sont asiatiques, ou, s'ils le sont, ils ne le sont pas autrement que nous. Leur établissement en Europe remonte au delà de toute époque historique. On ne sait qui, des Slaves ou des Germains, ont les premiers quitté l'Asie ; en tout cas, leur migration a dû se faire à peu d'intervalle. Entre les grandes tribus aryennes qui se partagent l'Europe, il est difficile de décider du degré de parenté. Les philologues ont voulu voir un lien plus intime entre les Slaves et les Germains ; mais si, pour la langue, les Slaves semblent un peu plus près de leurs voisins teutoniques, pour le caractère, ils se rapprochent plus des Européens de l'Ouest ou du Sud. Aryens comme nous, les Slaves, de même que les Celtes, les Hellènes, les Latins et les Germains, appartiennent à la branche occidentale, à ce qu'on pourrait appeler la branche européenne des Aryens. Dès les temps les plus reculés, on les trouve établis en Europe sur la Vistule et le Dniepr.

À travers les obscurités de l'histoire, il est difficile de découvrir le type primitif de ces tribus slavonnes. Celtes, Germains ou Slaves, l'antiquité

classique confondait tous les peuples étrangers sous le nom de barbares, les peignant des mêmes couleurs, leur attribuant des mœurs analogues, ce qui ferait supposer que ces tribus ne différaient pas autant qu'elles l'ont fait depuis, et conservaient plus de races de leur commune origine. D'après ces descriptions (souvent également applicables aux barbares des races voisines), les anciens Slaves que nous reconnaissons sous les noms d'Antes, de Vendes, de Slovènes, et parfois aussi de Sarmates ou de Scythes, semblent avoir été grands et robustes, avoir eu les yeux gris ou bleus, les cheveux châtain roux ou blonds, traits qui se retrouvent encore souvent chez les Russes^[2]. L'archéologie préhistorique ne nous donne pas de renseignements beaucoup plus précis. De même que les Germains, les Aryens de l'est semblent avoir beaucoup changé dans le cours des siècles. Les plus anciens tombeaux des pays slaves nous ont fourni, aux environs de Cracovie, par exemple, des crânes de forme allongée ou dolichocéphale du plus pur type aryen. Beaucoup des peuples slaves contemporains ont perdu ce trait, regardé naguère comme caractéristique de la race indo-européenne, ou bien ne le possèdent qu'à un degré inférieur à la plupart des peuples latins ou germaniques. Aussi, dans les classifications ethnologiques uniquement fondées sur la forme du crâne, ont-ils été parfois placés, à côté des Finnois, parmi les brachycéphales ou peuples à tête courte, tandis que leurs frères aryens étaient avec les Sémites rangés dans la classe dolichocéphale. Quelque défectueuse que soit une pareille classification, elle a l'avantage de montrer que, pour être croisés de Finnois, les Russes ne sont pas autant éloignés des autres Slaves qu'on l'imagine souvent^[3].

Il est difficile de dépeindre les aptitudes intellectuelles de cette race, qui dispute le monde aux Latins et aux Germains. C'est dans une longue carrière de civilisation, c'est par les lettres, les arts, les institutions politiques, que se dessine le génie des races et des nations. La plupart des Slaves sont trop jeunes à la vie indépendante ou à la ^[2] culture européenne pour que leur individualité nationale ait pu atteindre au même relief que celle de leurs rivaux. Longtemps méprisés par les peuples de l'Occident, qui de leur nom (Esclavons) ont tiré le mot esclave, dédaignés par leurs voisins d'Allemagne, qui ne veulent voir en eux qu'une pure matière ethnologique (*ethnologische Stoff*), les Slaves n'ont probablement dû l'infériorité de leur rôle qu'à leur position géographique. Restés à l'orient, comme à l'entrée de

l'Europe, dans la partie la plus massive et la plus exposée aux invasions de l'Asie, ils ont été naturellement les derniers civilisés et l'ont été le moins profondément. Ne pouvant élever de prétentions sur la culture de l'Europe moderne, quelques Slaves ont fait valoir des droits sur celle de l'antiquité. Des écrivains serbes ou bulgares ont imaginé de réclamer comme un patrimoine des Slaves la plus grande part de la civilisation grecque, du Thrace Orphée au Macédonien Alexandre. De pareilles revendications, appuyées sur des chants populaires bulgares de douteuse authenticité, reposent malheureusement plutôt sur le patriotisme que sur la science ^[4].

Comme ils étaient demeurés presque entièrement étrangers à la discipline de Rome et de la Grèce, les Slaves, par leur situation, par leur langue ou leur religion, sont restés plus ou moins à l'écart des principaux foyers intellectuels de l'Europe moderne, et n'ont pu prendre à son œuvre la même part que les deux autres grandes familles européennes. Il n'y a point à le nier : comme la civilisation antique, la civilisation moderne, celle dont ils jouissent eux-mêmes et dont en Orient ils se font les apôtres, s'est faite presque sans eux. Les Russes et les Slaves du sud n'y ont point apporté une pierre, et l'édifice se fût aisément passé du concours des Slaves occidentaux de Pologne et de Bohême. Il n'eût point existé de Slaves, l'Europe se fût terminée aux Alpes de Carniole et au Bœhmerwald, que sa civilisation n'eût pas été moins complète, tandis qu'on ne saurait, sans la mutiler, lui enlever l'œuvre d'une des grandes nations latines ou germaniques. Relégués à l'extrémité de la chrétienté, les Slaves n'ont guère pu la servir que par leurs armes, en gardant ses frontières, de la Save et du Danube au Dniepr et au Volga, contre les incursions de l'Asie.

Est-ce le génie qui fait défaut à la race ? Non assurément. Par un fait digne de remarque, des Slaves ont ouvert la voie à l'Occident dans les deux grands mouvements qui ont inauguré l'ère moderne, dans la Renaissance et dans la Réforme, dans la découverte des lois de l'univers et dans la revendication de la liberté de la pensée humaine. Le Polonais Kopernik a été le devancier de Galilée, le Tchèque Jean Huss, le précurseur de Luther. Ce sont là des titres pour les Slaves, mais la propriété leur en est contestée par les Allemands, car le malheur a voulu que, après s'être établie dans la patrie de leurs grands hommes, une race rivale ait pu leur en disputer jusqu'au nom. En tenant compte des empiétements séculaires de

l'Allemagne et du fond slave de la population de la Saxe et de la Prusse orientales, les Slaves auraient peut-être plus de droits à réclamer comme leurs beaucoup des grands noms dont se vante l'Allemagne. Au-dessous de Kopernik et de Jean Huss, les deux peuples slavons les plus unis à l'Occident par le voisinage et la religion, la Pologne et la Bohême, pourraient citer un long catalogue d'hommes distingués dans les lettres, dans les sciences, dans la politique et dans la guerre. Chez les Slaves du Sud, une petite république cjmme Raguse a pu, à elle seule, fournir toute une galerie d'hommes de talent de tout genre^[5]. Là où l'éloignement de l'Occident et l'oppression étrangère ont rendu l'étude impossible et empêché tout nom propre de se produire, le peuple a manifesté son génie dans des chants qui n'ont rien à envier aux plus belles poésies de l'Occident. Pour cette littérature populaire, impersonnelle, que nous admirons dans les *romanceros* espagnols, dans les ballades de l'Écosse ou les chansons de France, le Slave, loin de le céder aux Latins ou aux Germains, l'emporte peut-être sur les uns et les autres. Rien de plus vraiment poétique que les *pesmés* serbes et les *doumi* de la Petite-Russie, car, par une naturelle compensation, c'est chez les Slaves les moins initiés à la culture occidentale que la poésie populaire a eu la plus libre floraison.

Qu'apporteront ces nouveaux venus à notre culture européenne ? À la poésie, au roman, ils ont déjà donné des notes nouvelles ; que fourniront-ils à nos recherches scientifiques, à nos conceptions philosophiques, religieuses ou politiques ? C'est là, pour notre civilisation, une grosse question. Peut-être les Slaves sont-ils venus trop tard pour se faire un Panthéon ou un Walhalla aussi glorieusement rempli que ceux des Latins et des Germains. Peut-être, dans la littérature et dans l'art, l'âge héroïque, l'âge du sublime est-il passé ; peut-être, dans les sciences mêmes, les grandes lois aisément accessibles à l'esprit humain sont-elles découvertes, et sommes-nous réduits, pour longtemps, aux applications ou aux inventions de détail. Les Slaves, les Russes en particulier, n'ont pas moins d'ambition intellectuelle que d'ambition matérielle. Avec la témérité de l'adolescent qui, avant d'avoir appris toutes les leçons de ses maîtres, rêve déjà de les devancer ; ils montrent, vis-à-vis des vieux peuples de l'Occident, un dédain que nous devons pardonner à la présomption de leur jeunesse. Ils se flattent de résoudre les problèmes qui ^[5] s'agitent

stérilement chez nous, ils croient avoir le secret de la régénération sociale et politique de l'Europe et du monde chrétien. L'avenir en décidera. En attendant qu'ils élargissent et renouvellent notre civilisation, ils se l'approprient et l'étendent territorialement : après n'avoir eu longtemps d'autre rôle que d'en garder les frontières, ils les reportent en avant. De l'arrière-garde de l'Europe, ils sont devenus son avant-garde dans la conquête de l'Orient et de l'Asie.

Par le tempérament et le caractère, les Slaves présentent un ensemble de défauts et de qualités qui les place plus près des Latins et des Celtes que de leurs voisins, les Allemands. Au lieu du flegme germanique, ils montrent souvent, jusque sous le ciel du Nord, une vivacité, une chaleur, parfois une mobilité, une pétulance, une exubérance, qui ne se retrouvent point toujours au même degré chez les peuples du Midi. Chez les Slaves du sang le moins mêlé cette disposition a produit dans la vie politique un esprit remuant, inconstant, anarchique, un esprit d'incohérence, de division, de morcellement, qui a rendu difficile leur existence nationale, et qui, avec leur situation géographique, a été le grand obstacle au progrès de leur civilisation. La faculté qui distingue le plus généralement toute la race, indépendamment des divers croisements de ses différents peuples, c'est une flexibilité, une élasticité de tempérament et de caractère, des organes et de l'intelligence, qui la rend propre à recevoir et à reproduire toutes les idées et toutes les formes. On a souvent parlé du don d'imitation des Slaves : ce don s'applique à tout, aux mots comme aux pensées ; il s'étend à tous les âges, à tous les sexes. Cette malléabilité slavonne, du Polonais comme du Russe, n'est peut-être au fond qu'un des résultats de leur histoire et, par suite, de leur position géographique. Derniers venus à la civilisation et longtemps inférieurs aux races voisines, ils ont toujours été à l'école d'autrui. Au lieu de vivre d'invention, ils ont vécu d'emprunt, et l'esprit d'imitation est devenu leur faculté maîtresse, parce que c'était pour eux la plus utile, aussi bien que la plus exercée.

Le retard de leur développement, en même temps que l'imperfection de leurs frontières et de leurs cadres géographiques, n'a point laissé les diverses tribus slaves arriver à une individualité aussi tranchée que celle des nations latines ou germaniques.

Cela ne veut pas dire que les Slaves diffèrent trop peu les uns des autres pour former des peuples distincts, ayant chacun sa langue, sa littérature, ses traditions, son caractère ou son génie propre. Loin de là, l'histoire, la géographie, la religion, la domination ou le contact de l'étranger, les ont déjà trop séparés pour qu'ils puissent jamais se fondre les uns dans les autres, pour que la parenté de race et de langue leur fasse oublier leurs différences nationales. Le panslavisme serait aussi irréalisable que le panlatinisme ; au fond, c'est surtout un épouvantail inventé par les Allemands pour exciter les défiances de l'Occident envers les petites nationalités en lutte contre le germanisme. « Les ruisseaux slaves » n'ont aucun penchant à se perdre dans « la mer russe ». Catholiques ou orthodoxes, ni Tchèques, ni Croates, ni Serbes, ni Bulgares n'ont jamais envié le sort des Polonais de la Vistule. Ce que ses petits frères puînés attendent de la sainte Russie, ce n'est point leur absorption dans les États du tsar, mais la défense de leur indépendance. On le sait à Pétersbourg ; on sait aussi que l'empire compte déjà dans son enceinte assez de peuples et de nationalités pour n'en pas aller accroître encore le nombre. À Moscou même, en dehors de quelques rares utopistes, les rêveurs du « panslavisme » ne vont pas dans leurs songes au delà d'une sorte de patronat des Slaves du Sud ou d'hégémonie slavonne, et cette suzeraineté de la Russie pourrait rencontrer des rebelles parmi les plus dévoués de ses congénères^[6].

Aussi haut que l'on peut remonter dans le passé, on trouve les Slaves divisés en deux groupes principaux que les influences historiques devaient pousser à un fatal antagonisme. À l'est, vers le Dniépr, ce sont les Slaves orientaux, d'où, avec les Russes, semblent être sortis les Slaves du Sud, Bulgares, Serbes, Croates et Slovaques. À l'ouest, sur la Vistule et l'Elbe, ce sont les Slaves occidentaux ou Lékites, Polonais, Tchèques, Slovaques, avec d'autres peuples, aujourd'hui détruits ou absorbés par les Allemands, et dont la Lusace saxonne et prussienne nous offre encore dans les Wendes un débris vivant. La position géographique de chacune de ces tribus a décidé de leur histoire, et a fait aux deux principales des destinées ennemies. À l'ouest, les Slaves occidentaux ont rencontré l'influence de Rome ; à l'est, les Slaves orientaux, l'influence de Byzance ; de là un antagonisme qui, pendant des siècles, a mis aux prises les deux plus grands

peuples slaves. Unis par la communauté d'origine et l'afOnité des langues, ils ont été séparés par ce qui est le plus fait pour lier les iiommes, par la religion, par l'écriture, par le calendrier, par les éléments même de la civilisation. De là, entre la Russie et la Pologne, une lutte morale autant que matérielle, lutte qui, après avoir failli anéantir l'une, a coulé l'existence à l'autre, comme si, des Karpathes à l'Oural, sur cette immense surface plane et unie, il ne saurait exister à la fois deux États distincts.

Entre les deux grands rameaux des Slaves, et au sud des Finnois de la Baltique, apparaît au nord-ouest, sur le Niémen et la Duna, un groupe étrange, d'origine incontestablement indo-européenne et cependant isolé parmi les peuples de l'Europe, se rattachant aux Slaves, mais formant plutôt une branche voisine de la branche slavonne qu'un rameau de celle branche : — c'est le groupe letto-lithuanien.

Relégué au nord dans des forêts marécageuses, comprimé entre de puissants voisins, le groupe lithuanien est demeuré, pendant longtemps, fermé à toute influence de l'Orient et de l'Occident. Il a été, de tous les peuples de l'Europe, le dernier à recevoir le christianisme, et, encore aujourd'hui, ses langues sont, de tous les idiomes européens, les plus proches du sanscrit. Nulle famille humaine n'a eu moins de migrations, nulle n'a habité un territoire aussi compact, et aucune n'a été, à ce point, morcelée par l'histoire, par les conquêtes, par la religion. Pressés entre des races plus nombreuses qui les ont refoulés petit à petit, les Letto-Lithuaniens sont maintenant réduits à environ 3 millions d'âmes, parlant trois langues, le lithuanien, le samogitien, le letton ; ils sont partagés entre deux États, la Russie et l'Allemagne, sans compter le royaume de Pologne, dont ils occupent le nord-est. Disputés par trois nations, les Allemands, les Polonais, les Russes, qui ont tour à tour pris pied chez eux, ils ont reçu la religion des uns et des autres, et se trouvent ainsi divisés en protestants, en catholiques, en orthodoxes. Leurs deux groupes principaux, le lithuanien et le letton, ont eu des destinées dont l'opposition répond à tous ces contrastes.

Le premier, le plus nombreux, a joué longtemps un rôle considérable entre la Russie et la Pologne ; il a, sous les Jagellons, été un moment sur le point de saisir l'hégémonie du monde slave. Unie pendant quatre siècles à la Pologne sans se confondre avec elle, agrandie aux dépens des anciennes principautés russes, la contrée à laquelle les Lithuaniens ont donné leur nom

a été annexée à la Russie lors des trois partages de la Pologne ; elle est demeurée, entre ces deux pays, l'objet d'une contestation historique qui a été le principal obstacle à leur réconciliation. Mêlés aux Polonais et aux Russes, qui les menacent d'une double absorption, les Lithuaniens et les Samogitiens, leurs frères de langue et de race, comptent encore, dans l'ancienne Lithuanie, près de 2 millions d'âmes, pour la plupart catholiques ; ils forment la majorité de la population dans les deux gouvernements de Vilna et de Kovno. A côté, persiste encore, en Prusse, un groupe de 200 000 Lithuaniens, représentants des anciennes populations de la Prusse orientale, dont le nom vient d'un peuple de même race (Prussiens, Borussiens) qui conserva sa langue jusqu'au dix-septième siècle. Le deuxième groupe vivant de cette famille, les Lettons, tribu peut-être croisée de Finnois, monte à plus d'un million d'âmes. Ils forment la majorité des habitants de la Courlande et de la moitié méridionale de la Livonie. Convertis, assujettis et mis en servage par les chevaliers Porte-Glaive, ils ont passé au luthéranisme avec leurs seigneurs allemands. Comme les tribus finnoises, en dehors de la Finlande, Lettons et Lithuaniens, dans leur petit nombre et leur morcellement, sont, par eux-mêmes, incapables de former une nation, un État.

C'est du cours supérieur du Dniepr et de la Duna, près du point de partage des eaux entre la mer Noire, la Baltique et la Caspienne, que sont partis les Slaves qui devaient former le ciment de la grande nation destinée à régner dans l'intervalle des trois mers. S'avancant le long des fleuves, de l'ouest à l'est, en rayonnant vers le nord et le sud, ils pénétrèrent dans les profondeurs des forêts, chassant devant eux les tribus finnoises, ou les coupant en massifs isolés pour les absorber peu à peu. Du mélange des deux races par l'assimilation de la plus rude à la plus cultivée, sous la double action d'une commune religion et d'un milieu commun qui tendaient à les ramener toutes deux à l'unité, s'est formé un peuple nouveau, une nation homogène. En effet, à l'encontre de certains préjugés, il n'y a pas seulement en Russie des races plus ou moins fondues, il y a une nation, ce qu'on a, de nos jours, appelé une nationalité, aussi unie, aussi compacte, aussi consciente d'elle-même qu'aucune nation du monde. Avec toutes ses races diverses, tous ses *allogènes* (*inorodtsy*), la Russie n'est rien moins qu'une

masse incohérente, une sorte de conglomérat politique ou de marqueterie de peuples. Ce n'est point à la Turquie ou à l'Autriche, c'est plutôt à la France qu'elle ressemble pour l'unité nationale. Si la Russie peut être comparée à une mosaïque, c'est à un de ces pavages antiques dont le fond est d'une seule substance et d'une seule teinte, dont le cadre seul est fait d'une bordure de différentes pièces et de diverses couleurs. La plupart des populations d'origine étrangère sont rejetées aux extrémités de la Russie et forment autour d'elle, surtout vers l'est et vers l'ouest, comme une ceinture d'une plus ou moins grande épaisseur. Tout le centre est rempli par une nationalité à la fois absorbante et expansive, au milieu de laquelle s'effacent de maigres colonies allemandes ou de minces enclaves finnoises ou tatares, sans cohésion et sans lien national.

Dans l'intérieur de cette Russie, au lieu des dissemblances et des contrastes, ce qui frappe le voyageur, c'est l'uniformité des populations et la monotonie de la vie. Cette uniformité, que la civilisation tend à répandre partout, se retrouve chez les Russes à un plus haut degré que chez aucun peuple de l'Europe. La langue a, d'un bout de l'empire à l'autre, moins de dialectes et de patois, moins de dégradations de teintes que, sur une bien plus petite surface, la plupart de nos langues occidentales. Les villes ont même figure, les paysans même air, mêmes habitudes, même genre de vie. Il n'est point de pays où les gens se ressemblent davantage ; il n'en est point d'aussi dépourvu de cette complexité provinciale, de ces oppositions de type et de caractère qu'offrent encore l'Italie et l'Espagne, l'Allemagne et la France. La nation s'y est faite à l'image de la nature, elle montre la même unité, presque la même monotonie que les plaines qu'elle habite.

Dans la nation, comme dans le sol russe, il y a cependant deux types principaux, presque deux peuples, parlant deux dialectes différents et nettement séparés dans leur ressemblance même : ce sont les Grands-Russiens et les Petits-Russiens. Par leurs qualités comme par leurs défauts, ils représentent, en Russie, le contraste éternel du Nord et du Sud. L'histoire n'a pas moins fait pour les diversifier que la nature. Les premiers ont leur principal centre à Moscou, les seconds à Kief. Étendues l'une au nord-est, l'autre au sud-ouest, ces deux moitiés inégales de la nation russe ne correspondent pas exactement aux deux grandes zones physiques de la Russie. La faute en est partie à la nature elle-même, en partie à l'histoire,

qui a entravé le développement de l'une et protégé celui de l'autre. Les steppes du sud, ouverts à toutes les invasions, ont longtemps arrêté l'expansion du Petit-Russien ou Malo-Russe, qui, pendant des siècles, est resté cantonné dans les bassins du Dniépr, du Boug et du Dniestr, tandis que le Grand-Russe, s'étendant librement dans le nord et l'est, s'établissait dans l'immense bassin du Volga, et, maître de presque toute la région des forêts, des grands lacs à l'Oural, redescendait dans la Terre noire et dans les steppes, le long du Volga et du Don.

Entre ces deux éléments principaux s'en trouve un troisième moins important auquel l'histoire, comme la nature, a fait un rôle plus ingrat : c'est le Biélo-Russe ou Blanc-Russien, habitant les gouvernements de Moghilef, Vitebsk, Grodno, Minsk, région qui possède quelques-unes des plus belles forêts de la Russie, mais dont le sol coupé de marécages est en général maigre et insalubre. Plus voisins des Grands-Russiens par leur dialecte, les Biélo-Russes ont été rapprochés davantage des Petits-Russiens par les vicissitudes de la politique ; les deux tribus sont souvent réunies sous le nom de Russes occidentaux. De bonne heure sujette de la Lithuanie, dont son dialecte était devenu la langue officielle, la Russie-Blanche fut, comme la plus grande partie de la Petite-Russie, réunie à la Pologne, et, pendant des siècles, elle demeura, entre la république polonaise et les tsars de Moscou, l'enjeu d'une lutte dont elle saigne encore. Des trois tribus russes, c'est sans doute celle dont le sang slave est le plus pur ; elle n'en est pas moins demeurée la plus pauvre et la moins avancée en civilisation.

Les Biélo-Russes comptent près de 4 millions d'âmes, les Petits-Russes de 17 à 18 millions, les Grands-Russes de 47 à 48 millions, soit, à eux seuls, la moitié environ de la population de l'empire en Europe.

Le Grand-Russien forme l'élément le plus vigoureux, le plus expansif de la nation russe ; c'est aussi le plus mêlé. Le sang finnois a laissé plus de traces dans ses traits, la domination tartare dans son caractère. Avant l'avènement des Romanof, il formait, à lui seul, tout l'empire des tsars de Moscou, bien que ces derniers aient pris le titre de souverains de toutes les Russies longtemps avant qu'Alexis, père de Pierre le Grand, eût, par l'annexion de l'Ukraine, commencé à justifier ce titre. De là, le Grand-Russien a, sous le nom de Moscovite, été considéré par certains étrangers comme le vrai, le seul Russe. Ce nom est impropre : car le Grand-Russe,

produit de la colonisation de la Russie centrale par les Russes occidentaux avant l'invasion des Tatars, est antérieur à l'État et à la ville même de Moscou. Si de son sein est sortie l'autocratie moscovite, il est impossible de couper les liens qui lui rattachent la grande république slave de l'ouest, dont le nom est resté un symbole d'activité et de liberté, Novgorod.

Le moins slave de tous les peuples qui prétendent à ce nom, le Grand-Russien, a été le grand colonisateur de la race slave. Traité par ses ennemis de touranien, de mongol, d'asiatique, il a, comme les autres Russes, eu son point de départ en Occident, dans la Petite-Russie, dans la Russie-Blanche et à Novgorod. C'est de l'Europe qu'il a marché vers l'Asie ; c'est des rives de la Duna et du Dniepr qu'il est parti pour cette gigantesque odyssée qui devait, en cinq ou six siècles, le mener par delà l'Oural, par delà la Caspienne et le Caucase. Nous avons une image des destinées et de la route du Grand-Russe dans le fleuve dont il a descendu le cours, de la source à l'embouchure : le Volga lui a pour ainsi dire tracé son itinéraire ; comme le Volga, il a coulé de l'Europe à l'Asie. Quand, avec Ivan III et Ivan IV, quand, plus tard, avec Pierre le Grand, il fit un retour offensif vers la Baltique et l'Occident, il ne faisait que remonter à sa source, que chercher à retrouver sa base européenne. Toute son histoire a été une lutte contre l'Asie, ses conquêtes, un agrandissement de l'Europe. Longtemps vassal des khans tatars, la domination asiatique ne lui a jamais fait oublier son origine européenne, et jusqu'au fond de la Moscovie, le seul nom d'Asiatique, d'Asiate, est pour le paysan demeuré une injure.

Vainqueur de l'Asie, le Russe de la Grande-Russie n'a pas traversé l'intervalle de six siècles, et tout l'espace du Dniépr à l'Oural, sans prendre sur sa route, au moral comme au physique, plus d'un trait des populations assimilées ou assujetties. Le corps et l'esprit ont plus de pesanteur que chez les Slaves moins mêlés, la beauté aryenne est plus rare. De son croisement avec les Finnois, le Grand-Russien a souvent retenu une face plate, des yeux petits, des pommettes proéminentes. De cette influence finnoise ou de l'oppression tatar, il a gardé quelque chose de plus âpre, mais aussi de plus robuste, que les autres Slaves. Il a moins d'indépendance, de fierté, d'individualité ; il a plus de patience, d'unité de vues et d'esprit de suite. Selon la remarque de Herzen, si le sang slave s'est alourdi chez lui, le Grand-Russien, dans son mélange avec des races plus pesantes, a perdu de

la mobilité qui a été si fatale à d'autres tribus slavonnes. L'extrême ductilité slave a été corrigée par l'alliage étranger ; dans sa fusion avec le cuivre tatar ou le plomb finnois, le métal russe a plus gagné en solidité qu'il n'a perdu en pureté. C'est peut-être à ce croisement que le Grand-Russien doit de l'avoir emporté sur tous ses rivaux, et d'être devenu le noyau du plus grand empire du monde. Au lieu d'une anomalie, le triomphe de ces tribus de sang mêlé sur des concurrents moins mésalliés est un phénomène qui s'est souvent reproduit dans l'histoire. Ces peuples, issus de races diverses, regagnent en vigueur ce qui leur manque en délicatesse. Ainsi, la Prusse en Allemagne, le Piémont en Italie, ont donné à nos deux voisins l'unité qu'ils n'avaient pu recevoir d'éléments nationaux moins mélangés ; déjà, dans l'antiquité, la Macédoine et Rome elle-même avaient offert des exemples analogues.

Pour être mâtinés de Finnois ou de Tatars, les Grands-Russes ne sont devenus ni Tatars ni Finnois ; pour n'être point de pure race indo-européenne, ils ne sont pas des Touraniens. La langue et l'éducation historique ne sont pas leurs seuls titres au nom de Slaves. Le Russe de la Grande-Russie n'est point seulement slavons, comme le Français et l'Espagnol sont latins, par les traditions et la civilisation, par adoption, pour ainsi dire : le Grand-Russe est slave par filiation directe, par le corps, par la race. Une part notable du sang de ses veines est slavonne et caucasique. La proportion est difficile, impossible à déterminer ; elle varie suivant les régions, elle varie suivant les classes, qui longtemps ont formé des castes plus ou moins fermées. Elle est plus grande dans les pays d'ancienne colonisation, au bord des rivières, par exemple, le long desquelles les Slaves se sont jadis avancés. Parfois, en marchant des rives d'un fleuve dans l'intérieur des terres, on peut passer d'un type presque tout slave à un type presque tout finnois, jusqu'à reconnaître de simples Finnois russifiés, qui, en perdant leur langue, ont conservé leur costume et leurs mœurs. La part du sang slave dans la masse de la nation n'en reste pas moins considérable, si ce n'est prépondérante. Toutes les raisons qui nous ont montré chez le Russe un alliage finnois nous font retrouver chez lui un fond slavons.

La Grande-Russie n'a pas été soumise par les Slaves de Novgorod et de Kief en quelques brèves expéditions militaires. Ce ne fut pas une conquête,

une simple occupation à main armée, sans autre révolution qu'un changement de dynastie ou de propriétaires du sol : ce fut une longue et lente immigration, comme une infiltration sourde et séculaire des Slaves, qui a presque échappé aux annalistes contemporains, et que l'histoire devine sans en pouvoir fixer les phases. À cela, rien à comparer en Occident. La colonisation de la Grande-Russie par les Russes occidentaux dut être assez semblable à celle qui se poursuit encore, de nos jours, dans les provinces à demi désertes de l'Est et du Sud. On ne saurait se représenter les forêts du Nord, à l'époque finnoise, comme aussi habitées que les forêts des Gaules, ou même de la Germanie, avant les guerres romaines. Le climat, le sol, le genre de vie de ces populations souvent encore nomades, s'opposent à de pareilles vues. Le peu de résistance offert à l'invasion russe témoigne également du petit nombre des aborigènes. Il en est de même des différences physiques et morales que présentent entre eux les Finnois encore épars sur le sol russe. Une pareille diversité, chez des tribus manifestement apparentées, doit être antérieure à la colonisation slave et montre la dispersion et l'extrême morcellement des tribus indigènes. L'établissement des Slaves était facile au milieu de ces peuplades éparpillées, dont plus d'une leur a dû probablement sa concentration en groupe relativement compact. Peut-être même la russification des Finnois n'a-t-elle pris des proportions considérables que lorsque ces tribus, agglomérées par la pression des nouveaux arrivants, ont été de tous côtés serrées par eux.

Il ne faut pas oublier, du reste, que le mélange n'est pas la seule façon dont deux races mises en présence réagissent l'une sur l'autre. Leur seul contact sur le même sol, sans lutte à main armée, suffit souvent pour déterminer la diminution de l'une au profit de l'autre. Ce phénomène, qui, de nos jours, s'est manifesté d'une manière si éclatante en Amérique et en Océanie devant les Européens, semble s'être produit jadis, en Europe même, lors de la disparition des populations primitives devant la race indo-européenne.

N'est-il pas probable qu'en Russie le sang slave, c'est-à-dire le sang indo-européen, a eu, sur le sang touranien, les mêmes avantages que dans le reste de l'Europe ? Quoique, malheureusement, on n'ait à ce sujet aucune donnée statistique, certains observateurs assurent que, aujourd'hui même,

les populations finnoises tendent à diminuer, partout où elles se trouvent en contact direct avec la population russe, et cela indépendamment des mariages, qui d'habitude sont rares entre Finnois et Russes, indépendamment de tout mélange, par le seul fait du voisinage. Les lois mystérieuses du *struggle for life* n'ont-elles pas pu agir d'une manière plus sensible, lorsque, au lieu de se trouver en face de Russes déjà croisés avec eux, les Finnois se trouvaient vis-à-vis de Slaves d'un sang plus pur ?

En dehors de toutes conjectures sur les conditions du mélange des deux races et sur les résultats de la concurrence vitale entre elles, les traits du peuple russe témoignent déjà de sa filiation slave. L'œil, qui dans le visage du paysan grand-russien reconnaît clairement une empreinte finnoise ou tatare, perçoit aussi nettement que le tout n'est ni tatar ni finnois ; la preuve en est qu'en général le Grand-Russe se distingue à première vue du Finnois, comme du Tatar.

Les traditions du Grand-Russe témoignent également de ses droits au nom de Slave. Ce n'est pas, en effet, uniquement par la langue qu'il se rattache à la famille slavonne et, par celle-ci, aux autres nations de l'Europe : c'est par les contes et les chants populaires, par les débris de sa mythologie et les superstitions encore vivantes ; or, pour la généalogie des peuples, ce sont là des documents qu'on ne saurait plus dédaigner. Chose remarquable, c'est dans le nord de l'empire, dans des régions incontestablement finnoises, aux bords du lac Onega, par exemple, que les savants contemporains ont recueilli le plus grand nombre de contes et de chants, de *skazkas* et de *bylinas*, comme si, en s'enfonçant dans les forêts du nord, le Slave russe avait pris soin d'y apporter avec lui ses titres de famille^[7].

En résumé, dans les plaines du haut Volga et de l'Oka se sont unies des populations hétérogènes, éparses et sans consistance, et, de toutes ces parcelles de peuples, il s'est formé un tout compact, dont les divers éléments, associés avant d'être confondus, se laissent encore reconnaître ; de même, dans le granit, le quartz, le feldspath et le mica, mêlés sans être combinés, forment une des substances les plus dures qui soient au monde. Chez le peuple russe en effet, chez le Grand-Russien en particulier, divers éléments nationaux restent souvent discernables à l'œil : ils ne sont encore qu'agregés ; la fusion physiologique, commencée depuis des siècles, n'est

point encore achevée ; la fusion morale, politique, la seule qui importe à la constitution d'un peuple, l'a devancée. À certains égards, le type national est encore en élaboration et comme à l'état d'ébauche ; mais, s'il semble parfois moins formé que chez tel peuple occidental, la nationalité russe n'est pas dans le même cas : elle n'a rien à gagner à la disparition de traces d'origine que le peuple ne saisit point, et dont les causes lui sont inconnues ou indifférentes. Dans leur plus grande diversité de traits, les populations de la Russie n'offrent pas de ces oppositions violentes de types et de couleurs qu'un mélange séculaire est presque impuissant à effacer, et qui exposent tels États de l'Amérique à des luttes ou à des rivalités de races, capables de mettre en péril la liberté avec la sécurité. Pour l'unité ethnologique, de même que pour l'unité physique du sol et du climat, la Russie a l'avantage sur les États-Unis et, à plus forte raison, sur le Brésil.

En dépit des traces de croisement qu'accuse souvent son visage, le Grand-Russe reste en manifeste communauté avec la race caucasique, par les caractères extérieurs qui la distinguent le plus nettement, par la taille, par la couleur de la peau, par celle des cheveux et des yeux. Sa taille est plus souvent haute que basse, sa peau est blanche, ses yeux sont fréquemment bleus, ses cheveux, souvent blonds, châtain clair ou roux, nuances qui sont l'apanage presque exclusif de la souche caucasique ou méditerranéenne. La barbe longue et épaisse qu'aime à porter le moujik, et que toutes les persécutions de Pierre le Grand n'ont pu lui faire couper, est elle-même un signe de race, rien n'étant plus nu que le menton du Mongol ou du Chinois ^[8].

Ainsi, pour la race comme pour le sol, si la Russie diffère de l'Occident, elle diffère encore plus de la vieille Asie : aux deux points de vue, elle est une conquête du premier sur la seconde. Le peuple russe, par le sang comme par les traditions, se rattache directement à la famille la plus noble, la plus progressive, la plus intelligente du globe, mais à la branche jusqu'ici la moins illustre, ou mieux, la plus obscure de la famille. Des deux principaux éléments ethniques de la Russie, le plus européen, le slave, nous est, dans son génie, presque aussi inconnu que l'autre ; nous ne pouvons savoir quelles surprises réserve à l'avenir le singulier peuple sorti de leur fusion.

Les Petits-Russiens ou Malo-Russes sont les méridionaux de la Russie. On calcule que les deux tiers d'entre eux ont les cheveux bruns ou châtain foncé^[9]. Plus purs de race que leurs frères de la Grande-Russie, plus voisins de l'Occident, ils se font gloire d'un sang moins mêlé, d'un climat plus doux, d'une terre plus riante. Ils sont plus beaux de visage et plus grands de taille, plus fins de membres et d'ossature ; ils sont plus vifs et alertes d'esprit, mais à la fois plus mobiles et plus indolents, plus méditatifs et moins décidés, par suite plus apathiques et moins entreprenants. Moins éprouvés par le climat et par le despotisme oriental, le Petit-Russien et le Russien-Blanc ont plus de dignité, plus d'indépendance, plus d'individualité que le Grand-Russien ; ils ont l'esprit moins positif, plus ouvert au sentiment et à l'imagination, plus rêveur, plus poétique^[10]. Toutes ces nuances de caractère se retrouvent dans les mélodies et les chants de chacun des deux groupes, dans leurs fêtes et leurs coutumes populaires, bien que les diversités provinciales aillent en s'atténuant sous l'influence du rameau grand-russien, qui tend à s'assimiler les Russes occidentaux comme les autres populations de l'empire. Le contraste est encore visible dans la famille et dans la commune, dans la maison et dans les villages des deux tribus. Chez le Petit-Russien, l'individu est plus indépendant, la femme, plus libre, la famille, moins agglomérée ; les maisons sont plus espacées, et souvent entourées de jardins et de fleurs.

Ces Petits-Russes soumis, grâce à la domination polonaise, à l'influence occidentale, ont, vers le dix-septième siècle, été les premiers intermédiaires entre l'Europe et la Moscovie, à laquelle, outre le voisinage, les rattachaient des affinités de langue et de religion. Avant Pierre le Grand et, en partie même sous ce prince, c'est par leur entremise que s'exerça principalement l'ascendant de l'Europe sur Moscou et la Russie.

C'est à la Petite-Russie qu'appartenaient les Zaporogues, la plus célèbre de ces tribus cosaques qui, entre la Pologne, les Tatars et les Turcs, jouèrent un si grand rôle dans l'Ukraine ou les steppes du Midi, et dont le nom demeure toujours pour les Russes synonyme de vie libre et indépendante. Aujourd'hui encore le *Kazalchestvo*, avec ses traditions libérales ou démocratiques, reste l'idéal plus ou moins conscient, ou plus ou moins avoué, d'un grand nombre de Petits-Russiens. Une autre raison qui tient également à l'histoire de l'Ukraine, l'origine étrangère ou la

dénationalisation d'une grande partie des hautes classes, ici polonaises et là grandes-russiennes, favorise également chez le peuple malo-russe les instincts démocratiques. Pour ce double motif, le Petit-Russien est peut-être moins fermé aux aspirations politiques, et par là même plus accessible aux séductions révolutionnaires que son frère de Grande-Russie ^[11].

Des Cosaques d'aujourd'hui, ceux de la mer Noire, transportés sur le Kouban, entre la mer d'Azof et le Caucase, sont seuls Petits-Russiens ; les Cosaques du Don et de l'Oural sont Grands-Russiens. Aux 17 ou 18 millions de Petits-Russes de la Russie il faut ajouter, au point de vue ethnologique, environ 3 millions d'âmes en Autriche, des deux côtés des Karpathes, dans la Galicie orientale, l'ancienne Russic-Rouge, dans la Bukovine et dans les comitats de la Hongrie septentrionale.

On a contesté aux Petits-Russiens comme aux Russiens-Blancs, c'est-à-dire à près d'un tiers du peuple russe, le nom et la qualité de Russes. Pour les séparer des Grands-Russiens, on leur a cherché des désignations nationales différentes. Tantôt, réservant le nom de Russe pour le Grand-Russien, on a donné aux autres le nom latin de Ruthène ou le nom hongrois de Roussniaque, qui ne sont qu'une transcription et un synonyme du nom qu'on leur voulait enlever. Tantôt au contraire, conservant le titre de Russe pour les Slaves de la Petite-Russie et de la Russie-Blanche, premiers centres de l'empire des descendants de Rurik, on l'a refusé à la Grande-Russie, à laquelle on a infligé le nom de Moscovie. Ces disputes de mots, suscitées non par des Petits-Russiens, mais par des Polonais, n'ont rien changé aux faits. Elles n'ont abouti qu'à maintenir entre la malheureuse Pologne et la Russie des prétentions inconciliables, qui ont amené la plus forte à méconnaître la nationalité de la plus faible, comme la Pologne avait jadis méconnu la nationalité de ses anciens sujets russes, il nous suffit ici de constater que ces termes de Ruthène, Roussniaque, Roussine, comme ceux de Russe et de Russien, employés indifféremment les uns pour les autres par les anciens écrivains et les anciens voyageurs, ne sont au fond que des formes d'un même nom, désignant même nationalité, au moins dans les limites de l'empire ^[12].

Séparée de la Grande-Russie lors de l'invasion des Tatars, la Petite-Russie est en vain restée cinq siècles sujette de la Pologne et de la Lithuanie. La surface polie, la noblesse de Kief, de la Volhynie, de la

Polodie, s'est seule polonisée^[13]. Grâce surtout au rite grec, le fond du peuple, l'immense majorité des habitants de Kief et de l'Ukraine s'est retrouvée aussi russe que le peuple de Novgorod ou de Moscou. Peu importe que l'idiome du Petit-Russien mérite le titre de langue au lieu du nom de dialecte, — il en était bien ainsi de notre provençal ; — peu importe même que le peuple malo-russe ou ukrainien ait droit à être considéré comme une nation ou une nationalité distincte. Cette question, vivement discutée par les savants aussi bien que par les patriotes ukrainophiles, est de celles que nous ne saurions nous permettre de trancher, à l'aide de considérations d'ethnologie ou de linguistique, car, à nos yeux, la nationalité ne réside ni dans la race ni dans la langue, mais dans la conscience populaire. Ce qui ne souffre pas de doute, c'est que, vis-à-vis de l'Occident, le Petit-Russe est aussi Russe que le Grand-Russe.

Si quelques esprits, comme le poète Chevtchenko^[14] et les Ukrainophiles, ont été soupçonnés de songer à ériger la Petite-Russie en nation également indépendante de la Russie et de la Pologne, de reprendre les projets de Khmel'nitski ou de Mazeppa, de pareils songes n'ont pas trouvé beaucoup plus d'écho chez les Petits-Russiens que n'en ont rencontré, en 1870-71, dans le sud de la France, les projets, de ligue du Midi. Les écrivains contemporains de la Petite-Russie sont presque unanimes à désapprouver toute tendance sécessionniste, et le plus illustre d'entre eux, l'historien Kostomarof, a sévèrement condamné Mazeppa, le dernier homme qui ait sérieusement entrepris de détacher l'Ukraine de la Russie. L'Ukrainophilisme et les poètes malo-russes ne sont guère plus dangereux pour la Russie que ne le sont pour l'unité française la renaissance d'une littérature provençale, et ces *félîtres* du Midi chez lesquels une police ombrageuse pourrait aussi relever parfois plus d'un écart de langage. Chez leurs partisans même, les tendances accusées de séparatisme se bornent le plus souvent à des souhaits de décentralisation et d'autonomie provinciale, au regret des anciennes franchises supprimées par Pierre le Grand et Catherine II, à la répulsion contre la bureaucratie et le tchinovnisme importés de Moscou et de Pétersbourg. Les plus déterminés des Ukrainophiles ne vont pas au delà de rêves fédéralistes, soutenant que le fédéralisme seul peut donner satisfaction aux nombreuses populations d'origine diverse du vaste empire^[15]. En tous cas les obstacles

maladroitement apportés par le pouvoir à la diffusion de la littérature ou de la presse malo-russe, à l'emploi même d'un dialecte seul compris du peuple, sont peu faits pour étouffer chez le Petit-Russien les penchants autonomistes qu'on prétend ainsi détruire dans leur germe [\[16\]](#).

Par la proscription d'un idiome, parlé par plus de bouches que le serbe et le bulgare réunis, c'est tout une notable portion du génie national que la censure russe voue au silence et aux ténèbres ; c'est toute une notable portion du peuple russe, la mieux douée peut-être pour l'art et la poésie, que la bureaucratie pétersbourgeoise prive de tout moyen d'expression, de tout moyen d'instruction. En Russie moins qu'ailleurs, les esprits dédaigneux des langues restreintes et des dialectes provinciaux ne se doivent point faire illusion : le parler populaire, souvent à la longue destiné à périr, ne se laisse pas évincer en quelques années ; il est plus facile d'en prohiber l'usage par des ordonnances que de lui substituer dans la pratique la langue littéraire officielle. Dans l'intervalle, la main qui, sous prétexte de leur ouvrir sur le monde une plus large fenêtre, ferme l'humble lucarne par laquelle leur arrivait la lumière, condamne à la nuit de l'ignorance des millions de créatures humaines.

Les différences de race, de dialecte, de caractère, qui distinguent les deux principales tribus russes, ne sont pas plus grandes que celles qui se rencontrent entre le nord et le midi des États de l'Occident dont l'unité, ancienne ou récente, est la mieux assise. Pour la race même, au nom de laquelle les ethnologues de l'école de Duchinski prétendent les séparer, il y a entre les tribus russes moins de distance qu'on ne l'imagine. Si le Grand-Russien a été plus mêlé aux Finnois, le Petit-Russien l'a été peut-être davantage aux Tatars dont ses princes de Kief ont recueilli des tribus entières, et ses Cosaques des steppes, de nombreux fugitifs ou compagnons d'aventures. Loin d'être en antagonisme naturel, le Petit-Russe et le Grand-Russe sont unis l'un à l'autre par des liens multiples, par la géographie qui ne permettrait guère au plus faible une existence isolée, par les traditions historiques et par des antipathies communes, par les intérêts, par la religion, encore la première puissance chez l'un comme chez l'autre, par la double parenté enfin de langue et d'origine. Ils se complètent mutuellement, et ils donnent à leur commune patrie cette complexité de caractère et de génie, dans l'unité, qui a fait la grandeur de tous les grands peuple de l'histoire.

-
1. ↑ Nous possédons aujourd'hui un grand nombre de recueils de contes slaves de toute contrée. Pour la Russie, on doit citer avant tout la collection d'Afunasier : *Narodnyia Rousskiia Skaski*, puis les recueils de Khoudiakof, Erlénvein, Tchoudinsky, etc. ; pour la Petite-Russie, ceux de Roudckenko et de Koulich.
 2. ↑ C'est peut-être à Pétersbourg, au musée de l'Hermitage, sur les admirables bijoux trouvés dans les tumuli de la Grimée, aux portes l'ancienne capitale du Bosphore cimmérien, qu'il faut chercher le portrait des premiers Slaves de Russie. Là, sur des boucles de ceinture d'or ou sur des coupes d'argent, revivent, après plus de vingt siècles, le cavalier et l'archer Scythes en longues bottes, en pantalon serré, en tunique courte rappelant la blouse ou chemise russe. En dehors des bijoux grecs de Kertch, aussi supérieurs à ceux de Pompéi que l'art d'Athènes le fut à celui de Rome, des figures analogues ornent des bijoux moins fins, découverts dans les steppes du sud, et qui semblent l'œuvre des Scythes eux-mêmes, assez épris déjà de l'art grec pour l'imiter. Sur tous ces bijoux se rencontrent des types qui semblent appartenir à des races différentes, tantôt manifestement aryens, tantôt témoignant d'un mélange de sang finno-turc.
 3. ↑ Voyez la classification craniologique donnée par un savant suédois, Anders Retzius, *Ethnologische Schriften* ; Stockholm 1864. On sait du reste que dans nos races modernes, toutes provenant de mélange, on a donné trop d'importance à ce caractère et que, d'après les recherches les plus récentes, un grand nombre d'Allemands, surtout dans l'Allemagne du Sud, ont, aussi bien qu'un grand nombre de Français, la tête brachycéphale. Ce qui serait plus grave, les Slaves, d'après certains savants, auraient la tête plus petite et le cerveau moins volumineux que les Européens occidentaux, mais quand le fait serait prouvé, il s'expliquerait assez par l'ancienneté relative de la culture en Occident.
 4. ↑ Ce système a été particulièrement formulé par M. Verkovitch dans un recueil intitulé : *le Vêda slave (Vedti slovena)* (Belgrade, 1874), ouvrage que les slavistes les plus compétents regardent comme une mystification. — Voyez par exemple L. Léger, *Nouvelles études slaves*, Paris, Leroux. 1883.
 5. ↑ Sur ces diverses tribus slavonnes, on peut consulter avec profit *le Monde slave* et les *Études slaves* de M. Louis Léger, celui de nos compatriotes qui a le plus fait, depuis Cyprien Robert, pour nous apprendre à connaître des peuples, que leur lutte contre le germanisme rend aujourd'hui si intéressants pour la France.
 6. ↑ Voy. dans la *Revue des Deux Mondes* du 13 déc. 1876 notre étude sur la *Politique russe et le panslavisme*.
 7. ↑ Sur ce sujet, qui a donné lieu à de longues contestations ; voyez, en dehors des écrivains russes : M. Ralston, *Russian folk-tales* et *Songs of the Russian People* ; M. A. Rambaud, *la Russie épique*, et M. A. de Gubernatis dans sa *Mythologie zoologique*.
 8. ↑ Si ces caractères, étrangers aux races de la Haute Asie, se rencontrent plus ou moins chez certaines tribus finnoises ou tatares, cela suppose chez ces dernières d'anciennes alliances avec des peuples de souche caucasique, et par là même, rend plus proche la parenté des Russes avec nous.
 9. ↑ Tchoubinski, *Travaux de l'expédition ethnogr. -statist. dans la Russie occident., section du Sud-Ouest*, tome VII, p. 344, 345.
 10. ↑ Pour les chants petits-russiens, qui disputent aux chants serbes la palme de la poésie populaire slave, le lecteur peut consulter Bodensedt, *Die Poetische Ukraine* (1845), et M. A. Rambaud, *la Russie épique* (1876).
 11. ↑ C'est ce que semblent confirmer certains procès où, de 1879 à 1888, ont été impliqués plusieurs paysans de l'Ukraine.
 12. ↑ Aujourd'hui ces différents termes, particulièrement celui de Ruthène, d'ordinaire appliqué aux Uniates, ont pris un sens plus défini. On distingue du reste, chez les Petits-Russiens, trois

types avec trois dialectes principaux, celui de la plaine de l'Ukraine, celui du Polésie ou région forestière de Kief, celui de Galicie et Podolie.

13. ↑ Les statisticiens russes ont depuis longtemps fait remarquer que dans les provinces du sud-ouest, Podolie, Volhynie, Kief, regardées d'ordinaire comme polonaises par les Polonais, ces derniers sont en fait numériquement inférieurs aux juifs. La même observation peut s'appliquer à la Lithuanie et à la Russie-Blanche, c'est-à-dire à toutes les provinces annexées lors des trois partages. Selon M. Tchoubinski, qui à cet égard a publié des tableaux statistiques très détaillés, il n'y aurait pas 100 000 Polonais dans les gouvernements de Podolie, de Volhynie et de Kief réunis. En faisant la part de l'exagération des documents russes, le chiffre de la population réellement polonaise reste très faible. Dans ces trois gouvernements petits-russiens, le nombre des catholiques, parmi lesquels il y a certainement des Malo-Russes non polonisés, montait à peine à 400 000 âmes ; soit à moins d'un septième de la population totale (16,94 pour 100). Dans eus mêmes trois gouvernements, au contraire, le nombre des israélites s'élevait à plus de 750 000, soit presque le double du nombre des catholiques. Voyez les *Travaux de l'expédition ethnographique statistique dans la Russie occidentale, section du Sud-Ouest ; Materiality i Isslédovaniia*, par P. Tchoubinski, vol. VII, p. 272-290.
14. ↑ Sur Chevtchenko, ancien serf, tour à tour laquais et soldat, et simultanément peintre et poète, je puis renvoyer le lecteur français à une intéressante étude de M. Durand, dans la *Revue des Deux Mondes* du 16 juin 1876.
15. ↑ Voy. notamment la *Hromada* de M. Dragomanof et du même auteur *Istoritcheskaïa Polcha i Veliko-Rousskaïa Democratsia*, Genève 1882.
16. ↑ Un arrêté de la censure a, en 1876, interdit l'impression de tout ouvrage en petit-russe, original ou traduction. Les Malo-Russes qui veulent écrire dans la langue populaire doivent recourir aux journaux ruthènes de la Galicie, tels que la *Pravda*, le *Dilo* ou le *Droug* de Lvol'f ou Léopol (Lemberg). Malgré les défiances dont leurs tendances russophiles les rendent l'objet à Vienne, malgré les procès politiques qui leur ont été intentés, en 1882 notamment, les Ruthènes ont plus de liberté dans la Galicie, sous la souveraineté autrichienne et la suprématie polonaise, que dans l'Ukraine, sous le gouvernement du tsar. (Voyez M. Dragomanof, *Povoprosou o malorousskot littérature* ; Vienne, 1876, et notre article de la *Revue des Deux-Mondes*, du 1^{er} février 1877.) Le gouvernement d'Alexandre III, s'est, il est vrai, depuis 1881, un peu relâché des rigueurs du règne précédent. Quelques publications petites-russiennes ont été autorisées, et quelques journaux ruthènes de Galicie ont été admis dans l'empire.

CHAPITRE V

La Russie et les nationalités historiques de ses frontières occidentales. — Obstacles à la russification.

— Allemands et influence allemande. Antipathie Contre le *niémets*. — Allemands dans les provinces baltiques et en Pologne. — La question polonaise. — Intérêt réciproque des Russes et des Polonais à une réconciliation. — Nationalités plébéiennes et politique démocratique.

La nation russe, même en y comprenant les Petits-Russiens et Blancs-Russiens, occupe l'intérieur de l'empire sans en pouvoir remplir encore le cadre. Presque nulle part, si ce n'est sur la mer Blanche et la mer Noire, si ce n'est avec les Ukrainiens le long de la Galicie orientale, le peuple russe n'atteint les limites de la Russie. Sur presque toutes ses frontières, il est entouré de populations d'origine étrangère divisées en deux bandes principales. l'une à l'est, vers l'Asie, composée de Finnois, de Bachkirs, de Tatars, de Khirghiz, de Kalmouks ; — l'autre plus considérable, mais non plus homogène, à l'ouest, vers l'Europe, sur le flanc le plus vulnérable de l'empire, le seul où la Russie confine à de puissants voisins. À certaines heures, ce peut être là pour le gouvernement de Saint-Pétersbourg un sujet de graves préoccupations.

Il est à remarquer que le principal élément de la nation, celui qui en forme le noyau, le Grand-Russien ne touche lui-même à ces populations occidentales de races différentes que sur un point, et cela au moins exposé, vers le golfe de Finlande, et par une région des plus pauvres et des moins peuplées. Au centre et au sud, entre l'ancienne Moscovie et les conquêtes de Pierre le Grand et de Catherine II, entre la Grande-Russie d'un côté et la Livonie, la Lithuanie, la Pologne d'un autre, il y a la Russie-Blanche et la Petite-Russie, lesquelles, n'étant pour ainsi dire Russes que de second degré, sont bien moins propres à russifier autrui. Cet inconvénient est aggravé par le peu de population de la Russie-Blanche et des Marais de Pinsk dans la partie voisine de la Petite-Russie. Ces deux contrées creusent, entre les régions les plus peuplées de la vieille Moscovie et ses conquêtes des deux derniers siècles, une sorte de golfe à demi désert qui, malgré les beaux travaux d'assèchement des marais du Pripet^[1], ne saurait rapidement

se combler. Les Polonais, les Lithuaniens les Lettons, les Allemands de l'ouest se trouvent ainsi défendus contre la russification par une double barrière, ce qui en fait comprendre le peu de progrès. Une autre considération explique encore le même phénomène. La population, comme l'eau, tend naturellement à se porter du côté du vide et à reprendre son niveau ; c'est vers l'est et l'Asie, et non vers l'ouest et l'Europe, c'est vers les régions orientales, encore mal peuplées, et non vers des provinces à population souvent plus dense que l'intérieur de l'empire, que s'écoule naturellement l'excédent de la population russe.

En face des 68 ou 70 millions de Russes, les populations non russifiées ne forment pas, dans la Russie d'Europe, en dehors de la Finlande, du royaume de Pologne et du Caucase, plus de 14 à 15 millions d'âmes, divisées en plus de dix peuples et en presque autant de langues et de religions. En comprenant le royaume de Pologne et la Finlande, ce chiffre monte à 24 ou 25 millions, et à trois ou quatre de plus avec la Babel du Caucase, qui devrait plutôt être regardée comme une colonie, et qui compte seule presque autant de peuples et de tribus que le reste de l'empire^[2]. Toutes ces populations sont pour la plupart trop faibles, trop morcelées, pour avoir aucune prétention à l'indépendance ; elles se laisseront assimiler par le seul fait du progrès de la civilisation, partout peu favorable aux petites tribus et aux langues fermées. Beaucoup de ces *allogènes*, comme les Finnois de l'intérieur ou les Géorgiens du Transcaucase, sont presque aussi dévoués au tsar que ses sujets russes proprement dits. D'autres, tels que les 2 000 000 d'Esthes et de Lettons des provinces baltiques, trouvent dans le gouvernement russe un protecteur vis-à-vis d'une oligarchie aristocratique ou bourgeoise de 160 000 Allemands. Ces derniers mêmes et leurs congénères de l'intérieur sont, en dépit des séductions du dehors, intéressés à demeurer sujets d'un État où, malgré leur petit nombre, ils occupent une si large place ; où, grâce à l'ancienneté de leur civilisation, grâce à certaines de leurs qualités germaniques, à leur goût du travail, à leur esprit d'ordre et d'exactitude, grâce aussi à la camaraderie, aux relations mondaines et aux influences de cour, ils ont longtemps rempli les hauts postes de l'armée et des carrières civiles, si bien que, dans le grand empire slave, l'Allemand semblait naguère encore la race privilégiée^[3].

Cette espèce de suprématie de l'Allemand, tantôt dans la vie publique et tantôt dans la vie privée, n'est pas sans exciter, chez les Russes, des défiances et des jalousies qui, à certaines heures, aboutissent à de retentissantes protestations. On s'insurge contre la domination des Allemands accusés de former, dans l'administration comme dans les affaires, une sorte de corporation dont les membres se soutiennent aux dépens de l'État et des particuliers. À Pétersbourg, à Moscou surtout, la presse encourage périodiquement la Russie à s'émanciper du joug politique au économique du *niémets*^[4], joug dont certains patriotes exagèrent singulièrement le poids, et qu'ils semblent aussi incapables de secouer entièrement que de supporter patiemment. Au double froissement de l'amour propre individuel et de la fierté nationale s'ajoute, contre les Allemands, la vieille antipathie d'esprit et de caractère du Slave et du Teuton. À plusieurs reprises, notamment depuis le congrès de Berlin, cette antipathie séculaire s'est traduite dans la société russe de façon curieuse, par des railleries plus ou moins piquantes sur l'accent ou les manières tudesques, à l'aide de procédés quelquefois enfantins, en affichant un dédain plus ou moins sincère pour la littérature, les arts, les produits de l'Allemagne, en affectant d'en ignorer ou d'en estropier la langue, si bien que moi Français, il m'est arrivé plus d'une fois de défendre les conquérants de l'Alsace-Lorraine contre leurs voisins de Russie.

Cette répulsion pour les Allemands, qui sévit par accès périodiques, pourrait sembler excessive et ridicule, si elle n'avait pour la justifier les appréhensions politiques suscitées par la résurrection de l'empire d'Allemagne et les instincts envahisseurs de la race germanique. Il aurait obéi à l'instinct national et partagé les préférences de ses sujets, qu'Alexandre II n'eût pas félicité son oncle Guillaume de la journée de Sedan, ni facilité la mutilation de la France. À des yeux non prévenus, l'Allemagne est assurément plus redoutable pour la Russie que pour la France. De notre côté, en effet, l'empire des Hohenzollern rencontre une nationalité compacte, difficile à entamer, n'offrant aucune prise à l'assimilation germanique. Il n'en est pas de même vers l'est, où l'Allemagne, avec la Prusse, s'est agrandie de siècle en siècle. Or, les Russes n'ont pas envie de voir leur voisin d'Occident continuer à leurs

dépens sur la Vislule, le Niémen ou la Duna, ses empiètements séculaires sur le territoire des Slaves ou des Letto-Lithuaniens.

Il n'y a pas dans l'empire russe, de provinces allemandes. Cette expression souvent employée chez les Allemands, et même chez nous, pour désigner les trois provinces baltiques est absolument inexacte, et l'on comprend que les Russes ne veuillent pas, à cet égard, laisser subsister d'équivoques. Les statistiques ont depuis longtemps prouvé que, dans ces provinces prétendues germaniques de Livonie, Esthonie, Courlande, les Allemands ne forment pas, en réalité, le dixième de la population composée, pour l'immense majorité, de Lettes au sud et de Finnois au nord. Le moderne principe de nationalité, lequel, en dehors de la conscience nationale, ne fournit du reste qu'un nouvel instrument d'oppression, ne saurait, de ce côté, offrir aucun prétexte aux revendications des Allemands. Mais dans un pays, ni le nombre, ni la race, ni la langue ne sont tout. Les Allemands ont beau être en infime minorité sur la basse Duna, ils y ont trop longtemps régné par les armes, par le commerce, par la religion, par tout ce qui constitue la civilisation, pour n'y avoir pas mis leur empreinte.

La marque de la Hanse reste partout visible dans les villes et la trace de l'Allemagne féodale dans les campagnes, possédées par les héritiers des Porte-Glaives. À prendre les mœurs, l'histoire, les traditions, le pays baltique est bien plus allemand que ne l'était l'Alsace-Lorraine en 1870. On a même pu dire sans paradoxe que ces provinces russes, peuplées de Lettes et de Finnois, étaient restées les pays les plus germaniques du continent, tant l'Allemagne du moyen âge y avait survécu.

Il est naturel que le gouvernement russe, qui les possède depuis deux siècles, cherche à dégermaniser et à moderniser ses provinces baltiques, en dépit des chartes ou privilèges accordés aux Livoniens par Pierre le Grande lors de leur annexion à l'empire. Il est naturel que, pour diminuer la prépondérance allemande, Pétersbourg et Moscou appellent à leur aide l'ancien serf finnois ou letton ; mais partout une pareille entreprise exige singulièrement de prudence, de patience, de modération.

L'esprit et l'ascendant allemands sont trop profondément enracinés dans le sol pour s'en laisser aisément extirper, et l'on ne saurait s'attacher un pays sans tenir compte de ses coutumes et traditions. En suivant toutes les inspirations des russificateurs à outrance, le gouvernement de Pétersbourg,

sous prétexte d'assimiler le pays baltique, courrait le risque de se l'aliéner, le risque d'y créer un parti séparatiste, en irritant les classes dominantes et ces Allemands-Russes qui ont toujours été fidèles aux tsars et qui, de Barclay de Tolly à Tottleben et d'Ostermann à Nesselrod, leur ont fourni plus d'un illustre général ou d'un ministre distingué. Sur la Duna, de même que sur la Vistule et le Dnieper, le meilleur moyen d'assurer la domination russe est encore de la rendre douce, de ne point violenter les traditions et les mœurs locales, autant du moins qu'elles sont compatibles avec l'esprit du siècle et le maintien de l'intégrité de l'empire ^[5].

Les provinces baltiques ne sont pas les seules où les Russes aient à surveiller le germanisme ; en réalité, ce ne sont même peut-être pas celles où le *niémets* est pour eux le plus à redouter. Courlande, Livonie, Esthonie sont, de par la géographie, enchaînées au grand empire dont elles occupent le littoral, et auquel leurs ports servent de débouchés. Séparées de la Russie, les trois provinces seraient pour ainsi dire coupées du continent, elles tomberaient dans une situation analogue à celle de la Dalmatie autrichienne avant que l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine ne lui ait assuré un *Hintergrund*. Les provinces baltiques ne sont même pas celles où l'on compte le plus d'Allemands.

Indépendamment de leurs colonies marchandes des villes et de leurs colonies agricoles des campagnes, également dispersées d'un bout de l'empire à l'autre, les Allemands se sont infiltrés peu à peu dans les provinces limitrophes de la Prusse et de l'Autriche, en Pologne, en Lithuanie, en Petite-Russie ^[6]. Sur beaucoup de points, ils s'y emparaient lentement du sol et des capitaux, malgré la concurrence des juifs indigènes qui, en certaine occurrence, pourraient du reste, comme dans la Poznanie, leur servir d'auxiliaires et faciliter la germanisation ^[7]. Dans le royaume de Pologne en particulier, les Allemands sont déjà proportionnellement plus nombreux que dans les provinces baltiques regardées comme leur principal centre.

La question polonaise, tant de fois tranchée en sens divers depuis un siècle, se complique en réalité d'une question allemande. Cela est, en partie, la faute de la politique russe qui, dans sa peur du polonisme, a favorisé le germanisme, permettant, jusqu'en 1884, l'acquisition du sol à l'Allemand, là où elle l'interdisait au Polonais et au juif. « Je crains moins les Allemands

que les Polonais », écrivait N. Milutine au lendemain de l'insurrection de 1863^[8]. Milutine ne parlerait sans doute plus ainsi aujourd'hui. Les patriotes les plus clairvoyants reconnaissent que la Russie ne saurait résoudre cette vivace question polonaise à la fois contre les Polonais et contre les Allemands, pas plus que les Polonais ne sauraient se flatter de la voir trancher en même temps contre les Allemands et contre les Russes. Le Russe qui prétend poursuivre la dénationalisation des provinces de la Vistule, de même que le Polonais qui se refuse à tout accord avec la Russie, s'exposent également à travailler pour les Prussiens qui n'ont pas oublié que la Prusse, avant la Russie, a régné à Varsovie.

Il y a bien des Russes qui, pour mettre fin à cette éternelle question polonaise, abandonneraient volontiers à l'Allemagne toute la Pologne proprement dite^[9] ou au moins la moitié du royaume à l'ouest de la Vistule, sauf à chercher une compensation du côté de l'Autriche ou de la Turquie. Une telle combinaison serait sans doute le *finis Poloniae* ; mais, si naguère encore elle était souvent préconisée, elle compterait aujourd'hui peu de partisans.

Outre une naturelle répugnance à sacrifier au germanisme une vieille terre slave, outre la difficulté de tracer une frontière aux portes de Varsovie ou d'abandonner cette capitale à la Prusse, les Russes comprennent qu'en laissant les Allemands s'établir au cœur de la Pologne, ils leur donneraient fatalement la tentation de l'absorber peu à peu tout entière. Varsovie ne serait pour les Prussiens qu'une étape ; une fois installés sur la Vistule, ils pourraient étendre leurs convoitises au reste du royaume et jusqu'à la Lithuanie, la Courlande, la Livonie ; ils pourraient, seuls ou de concert avec l'Autriche, dévorer toute l'ancienne Pologne, province à province et pour ainsi dire feuille à feuille.

Les Polonais ne doivent pas moins que les Russes redouter toute cession aux héritiers de Frédéric II. Le malheur de la Pologne est qu'avec toutes leurs brillantes qualités, avec leur noble esprit chevaleresque et leur généreux patriotisme, les Polonais ont, après comme avant les partages du dix-huitième siècle, montré peu d'esprit politique. À cet égard cependant leurs longues infortunes ne paraissent pas avoir été entièrement perdues pour eux ; ils sont devenus plus pratiques, plus positifs ; ils sont moins enclins aux grands rêves et aux chimères d'autrefois. Beaucoup

comprennent que, pour leur nationalité, la domination russe est infiniment moins à craindre que la domination allemande, et que Varsovie ne saurait se leurrer d'échapper entièrement à l'une et à l'autre. La réunion de la Pologne russe à la Galicie autrichienne, suivant le songe de certains patriotes, n'est qu'une utopie dont la géographie suffirait à empêcher la réalisation. L'érection du « royaume du congrès » en état vassal ou confédéré de l'Allemagne, selon un projet, parfois mis en avant chez nos voisins, n'est qu'un décevant mirage derrière lequel se dissimule l'absorption germanique. Un cinquième ou sixième partage serait ce qui pourrait arriver de plus triste à la Pologne, elles patriotes doivent regretter qu'en 1815 la France ait fait repousser les propositions d'Alexandre I, et livré la Posnanie à la Prusse et à la germanisation.

Quand on regarde ce que l'histoire a fait de la Silésie, de la Posnanie, de la vieille Prusse, on peut dire que la domination russe est pour la Pologne de la Vistule, pour Varsovie et la Mazovie, la meilleure et peut-être la seule garantie contre la germanisation. Les Polonais, qui se déclarent irréconciliables avec la Russie, me semblent commettre une sorte de suicide national.

On le sent de plus en plus aux bords de la Vistule, et l'intérêt de l'avenir fait passer par-dessus les rancunes du passé. La crainte de l'Allemagne compense la haine de la Russie. Les considérations économiques agissent dans le même sens que les considérations politiques. Au point de vue matériel, la Pologne a tout à gagner à rester unie au grand empire slave, qui ouvre à son industrie d'immenses débouchés. La Pologne russe a bien changé depuis l'insurrection de 1863. Elle est incomparablement plus riche que la Galicie ou la Posnanie^[10]. L'agriculture y a prospéré ; le paysan devenu propriétaire, y a joui d'un bien-être inconnu jusque-là. Les villes se sont couvertes de manufactures, Varsovie a doublé de population, d'autres, comme Lodzi, ont quadruplé ou quintuplé en vingt ans. L'élévation des tarifs, dont l'exagération est, croyons-nous, un des obstacles au développement de la Russie, a été un avantage considérable pour la Pologne, placée par la nature et par l'histoire dans de meilleures conditions de production. Une grande partie de l'empire est tributaire de l'industrie polonaise, elle-même il est vrai souvent en des mains allemandes. Toute barrière de douanes entre la Pologne et la Russie tuerait l'industrie du

royaume qui supporterait difficilement la concurrence de la Silésie et de la Westphalie. Les intérêts matériels sont de nos jours une forte chaîne ; en supprimant toute douane entre le royaume et l'empire la Russie les a, sans le prévoir peut-être, liés par le seul lien que des mains polonaises ne voudraient point couper^[11].

Les deux mobiles souvent opposés qui se disputent la direction des hommes et des peuples, les intérêts matériels, positifs, et les considérations abstraites, sont ainsi d'accord pour rapprocher de la Russie le plus réfractaire des peuples assujettis au sceptre du tsar. En dépit des irritants souvenirs du passé, malgré les maladroites tentatives de russification poursuivies depuis 1864, l'intransigeance trouve moins d'écho dans les cœurs polonais. La politique de conciliation de Wiélopolski, politique qui, pour le malheur des deux peuples, comptait si peu de partisans vers 1860, rallierait aujourd'hui une immense majorité^[12].

Le mal est que dans les *oukraïnes* russes, comme en Autriche, comme en Turquie, ces questions de nationalité sont loin d'être aussi simples qu'elles le paraissent en théorie. Avec la meilleure volonté du monde, il est souvent impossible de les résoudre au gré de tous les intéressés. En dehors des régions à nationalité tranchée, à traditions historiques constantes, il y a en effet des contrées mixtes, habitées par des populations différentes, souvent en hostilité entre elles. Les provinces baltiques en sont un exemple ; mais ce n'est pas le seul dans l'empire. La plus grande partie de l'ancienne Pologne, les provinces annexées à la Russie lors des trois premiers partages sont plus ou moins dans le même cas. C'est une des choses qui ont facilité le démembrement de la république et rendu malaisée toute réconciliation entre les anciens et les nouveaux maîtres du pays.

Le grand obstacle à l'accord des Russes et des Polonais a été l'Ukraine de la rive droite du Dnieper et surtout la Lithuanie, regardées par les premiers comme russes, par les derniers comme polonaises, les uns envisageant de préférence les classes riches et cultivées, les propriétaires, ou la bourgeoisie ; les autres, les classes rurales, le paysan, le serf émancipé par Alexandre II^[13].

Dans la majeure partie de l'ancienne Pologne, en dehors du royaume du congrès, de même que dans les trois provinces baltiques, les rivalités

nationales se compliquent en effet de luttes de classes. Les nationalités et parfois les religions y sont en quelque sorte superposées. Tandis que les classes supérieures, que la noblesse et les propriétaires sont allemands ou polonais, de race ou de tradition, la masse du peuple est lithuanienne, bélorusse, malo-russe, sans compter que les juifs, généralement adonnés au trafic, forment à la fois une classe et une nationalité de plus. On devine les difficultés d'une pareille situation et les tentations qu'elle peut suggérer au pouvoir.

Pour faire échec aux nationalités historiques, patriciennes ou bourgeoises, encore dominantes par la fortune et l'éducation, le gouvernement russe a été conduit à chercher un appui au fond des petites nationalités rurales et pour ainsi dire plébéiennes^[14], naguère encore inconnues de l'étranger et presque inconscientes d'elles-mêmes. Au Suédois de Finlande, à l'Allemand de Livonie ou de Courlande, au Polonais de [Lithuanie, ou de l'Ukraine, il a opposé le Finnois, l'Esthe, le Lette, le Samogitien, le Blanc-Russien, le Malo Russe » se servant ainsi à sa manière de l'ethnologie et du principe de nationalité, les retournant contre ses adversaires, rallumant le sentiment national chez des populations où il était parfois éteint depuis des siècles, sauf à l'étouffer un jour s'il devenait trop exigeant. C'est là une des raisons de la politique « paysanne », de la politique démocratique, d'autres ont dit socialiste, adoptée plus d'une fois par les tsars dans les provinces sujettes, spécialement dans l'ancienne Pologne. La Russie avait sur ses frontières de l'ouest, deux ou trois Irlande qu'elle était d'autant plus tentée de mettre au régime des lois agraires que, par leurs traditions ou leur origine, les propriétaires fonciers lui étaient plus suspects. Ce qu'elle a fait sous Alexandre II en Lithuanie, en Podolie, en Pologne même, certains patriotes voudraient le lui voir renouveler, dans les provinces baltiques, aux dépens des barons allemands, au profit des paysans lettes et esthoniens^[15].

À une époque où les conflits de nationalités et les jalousies de classes engendrent tant d'animosités, on comprend que de périls pour l'état social recèlerait une politique qui se plairait à envenimer, et à doubler l'une par l'autre, deux des plus graves causes d'antagonisme qui puissent séparer les habitants d'un même sol. Les difficultés intérieures de la Russie et la situation géographique des provinces exposées à de telles divisions rendraient un pareil jeu plus dangereux pour l'empire. Loin d'avoir tout

intérêt à fomentier les passions des différentes races soumises à sa domination, le gouvernement russe aurait avantage à les faire vivre en paix entre elles. Après s'être érigé en protecteur des petits et des humbles, en patron des majorités longtemps asservies, le tsar pourrait être obligé de défendre à leur tour contre elles, les minorités dominantes. Rien ne serait moins profitable pour la Russie que de voir renouveler, aux dépens des Allemands, les émeutes populaires contre les juifs, ou d'assister à des jacqueries rurales contre les barons baltiques de Livonie ou les « pans » polonais de Lithuanie et de Podolie. Il importe à l'empire de ne pas laisser les rivalités de race, dégénérant en luttes de classes, fournir une prise à l'agitation révolutionnaire ou à l'ingérence de l'étranger. Le plus sûr pour un gouvernement, comme pour une dynastie, est de servir d'arbitre entre les diverses nationalités et les diverses classes sans les sacrifier les unes aux autres. Si pour la Russie, dans ses provinces frontières d'Europe, de même que sur les confins de l'Asie, la tâche est souvent difficile, cette difficulté n'est que la rançon de sa grandeur.

Pour y échapper il lui faudrait renoncer aux annexions des deux derniers siècles, aux conquêtes d'Alexandre I^{er}, de Catherine II, de Pierre le Grand même. Veut-elle affermir son autorité sur les divers peuples de ses immenses domaines, le meilleur moyen est encore de se montrer respectueuse de leur nationalité, de leur langue, de leur religion, de leur enlever tout motif de désaffection en laissant le temps, la raison, les intérêts, l'attraction naturelle d'un grand pays, les rattacher de plus en plus à l'empire. Par malheur pour elle, la Russie est privée du charme le plus puissant sur les peuples modernes, privée de l'aimant le plus capable de les lui attirer, la liberté. Or, l'on peut, je crois, lui prédire, sans prétention au rôle de prophète, qu'elle ne sera certaine de conserver toutes ses *Oukraïnes* européennes que le jour où elle aura eu l'art de les mettre politiquement au niveau du reste de l'Europe.

L'empereur Alexandre III semble s'être donné pour tâche de russifier la Pologne, la Lithuanie, les provinces baltiques surtout. Il a introduit successivement dans le pays baltique l'administration et la justice russes^[16], substituant partout, à l'Université, à l'école, dans les municipalités, dans les tribunaux, le russe à l'allemand^[17]. *Hofgericht*, *Manngericht*, *Landgericht*, ne sont plus qu'un souvenir. Je crains qu'avec

ces gothiques institutions ne périclisse le *self-government* qui faisait l'orgueil et la prospérité des trois provinces. Partout la russification se fait au profit de la centralisation. Là est le mal. Peut-être le gouvernement impérial eût-il eu avantage à procéder avec plus de ménagement. Dans sa politique religieuse, au moins, il eût été plus habile en étant plus libéral. Ce n'est pas en blessant la conscience de ses sujets catholiques ou protestants que la Russie gagnera leur cœur^[18].

-
1. ↑ Les travaux effectués dans cette région constituent une des plus belles entreprises de ce genre en Europe. En 1889 on avait déjà assaini environ 1 500 000 hectares.
 2. ↑ D'après M. Rittich, la population du Caucase, avant même les annexions, sanctionnées par le traité de Berlin, était divisée en douze groupes principaux, parlant soixante-huit dialectes différents.
 3. ↑ La proportion des Allemands va en augmentant progressivement des emplois inférieurs aux emplois supérieurs civils ou militaires. On connaît l'exclamation poussée par Alexandre III, alors prince héritier, lors d'une réception du haut état-major. Comme on venait de lui présenter plusieurs généraux de nom germanique, « enfin ! » s'écria le prince au premier nom russe qu'il entendit. Il a du reste couru, sur l'antipathie du futur Alexandre III et de sa femme pour l'Allemagne et les Allemands, plusieurs légendes qui ont exposé à de fâcheuses mésaventures les Français qui les ont prises à la lettre. Une fois, par exemple, l'un de nos ambassadeurs ayant, à la suite d'un dîner officiel, remercié le césarevitch des sympathies qu'il nous avait témoignées durant la guerre de 1870-71, le prince héritier tourna le dos sans rien répondre.
 4. ↑ Niémets, originairement muet, qui ne parle pas, par suite étranger, allemand.
 5. ↑ Aucune question peut-être en Europe n'a donné lieu à une aussi grande multitude d'écrits de toute sorte que cette question des provinces baltiques, qu'il nous est impossible d'examiner ici en détail. Il y aurait de quoi composer tout une bibliothèque avec les livres et brochures en russe et surtout en allemand, suscitées par l'apparition des *Okraïni Rossii (Frontières de la Russie)* de George Samarine.
 6. ↑ Les statistiques sur le mouvement des voyageurs aux frontières montre qu'il entre chaque année en Russie 30, 40, parfois 50 000 Allemands de plus qu'il n'en sort, sans compter 30 ou 40 000 Autrichiens, en partie allemands.
 7. ↑ Pour empêcher la propriété rurale de passer aux mains des Allemands, l'empereur Alexandre III a recouru à un procédé radical. Un oukaze a, en 1884, enlevé aux étrangers, dans les provinces occidentales, le droit d'acquérir des terres, soit par achat, soit même par héritage.
 8. ↑ Lettre inédite de N. Milutine à Tcherkassky, 8/20 février 1865.
 9. ↑ Le royaume de Pologne ou Pologne du congrès a, on le sait, été formé des parties de l'ancien grand-duché de Varsovie, attribuées au tsar Alexandre I^{er}, en 1815, et dotées par ce prince d'une constitution. Aux yeux des Russes, ce royaume du congrès constitue seul toute la Pologne russe ; ils s'appuient sur l'histoire et sur l'ethnographie pour refuser le nom de Polonaises aux provinces annexées par Catherine II, lors des trois partages du dix-huitième siècle.
 10. ↑ Voy. entre autres les statistiques de MM. Simonenko et Anoutchine.
 11. ↑ Si nous ne pouvons qu'effleurer ici cette douloureuse et complexe question polonaise, j'en ai étudié ailleurs les principaux points. Voyez : *Un homme d'état russe d'après sa correspondance inédite*. (Hachette, 1883.)

12. ↑ D'après les statistiques russes, le nombre des Polonais de l'empire atteint à peine 6 millions d'âmes. En grande majorité dans le « royaume du congrès de Vienne », où ils forment environ 70 pour 100 de la population totale, ils sont en faible minorité dans les autres parties de l'ancienne Pologne. À ces Polonais d'origine, il faut, pour calculer la force effective du « Polonisme », ajouter un certain nombre de Lithuaniens, de Petits-Russes ou de Blancs-Russes et même d'Allemands et de Juifs plus ou moins polonisés.
13. ↑ Voy. le chap. précédent p. 114 note 1.
14. ↑ L'expression est, si je ne me trompe, de M. Dragomanof : *Istoritch, Potcha.* etc.
15. ↑ Pour apprécier la conduite du gouvernement russe, il ne faut pas perdre de vue que tout l'empire a, lors de l'émancipation, été soumis à des lois agraires plus ou moins favorables aux anciens serfs ; les provinces Baltiques seules y ont échappé parce que l'émancipation y avait été effectuée sous Alexandre I^{er}, d'après d'autres principes. Voy. plus loin livre VI, ch. ii.
16. ↑ L'organisation judiciaire de l'empire n'a été mise en vigueur qu'en 1890.
17. ↑ Il y a quelques exceptions, notamment pour les tribunaux ruraux où il eût été impossible d'imposer l'usage du russe, mais l'exception est au profit des langues locales, l'esthe et le lette.
18. ↑ Voyez tome III, livre IV, chap. iii.

LIVRE III

LE TEMPÉRAMENT ET LE CARACTÈRE NATIONAL.

CHAPITRE I

Utilité et difficulté de l'étude du caractère national. — La Russie, un des pays où le milieu extérieur agit le plus sur l'homme. — De quelques effets du climat. — Le nord et la paresse du froid. — L'hiver et l'intermittence du travail. — Manque de goût pour l'activité physique. — L'insuffisance habituelle de l'alimentation, l'ivrognerie, l'hygiène et la mortalité. — Le froid et la saleté du nord. — Les pays septentrionaux sont-ils plus favorables à la moralité ?

C'est quelque chose que de connaître les origines d'un peuple et le pays qu'il habite ; c'est peu, si l'on ne se rend compte de l'influence de la nature sur l'homme. De cette action du monde extérieur et de l'éducation historique ou religieuse résulte le caractère national ; or, la politique pour les nations, comme les affaires pour les particuliers, se fait avec le tempérament en même temps qu'avec les intérêts. La connaissance du caractère des peuples est une de celles dont la France a eu, depuis un siècle, le plus à regretter l'absence. C'est ce défaut non moins que d'autres, peut-être plus apparents, qui, après de beaux succès, a préparé la chute rapide du second comme du premier empire. L'ignorance du caractère anglais et espagnol sous Napoléon I^{er}, du caractère italien et allemand sous Napoléon III, tel a été le principe des faux calculs, de la décevante politique, qui nous ont trois fois conduits à l'invasion et au démembrement. Pour qui veut y réfléchir, c'est là une des causes de nos récents désastres ^[1]. Si nous avions su ce que, sous une apparence d'inconstance et de frivolité, il y avait de réflexion, de patience et de maturité, chez le peuple italien, trop souvent taxé de Jégèreté, nous ne lui aurions pas prêté notre appui pour faire mine de le lui retirer, et tout le monde en France aurait pris à tâche de nous gagner l'amitié d'un pays qui nous est rattaché par tant de liens de parenté. Si nous avions su ce qu'il y avait d'âpre et de dur, mais en même temps de solide et de résolu, ce qu'il y avait de convoitises cachées, mais aussi d'esprit pratique, d'esprit d'ordre et de discipline dans ce peuple allemand, trop longtemps raillé pour son idéalisme et son incohérence, nous ne nous serions pas laissé jeter en travers de ses aspirations unitaires et exposer à de terribles rancunes.

Le caractère d'un peuple, comme celui d'un homme, dépend du tempérament ou du sang, du milieu physique et de l'éducation morale, sans compter ce qui chez l'individu tient à l'âge, chez le peuple à l'état de civilisation. Entre ces trois ordres d'influences, la race, la nature, l'histoire, on a, dans l'étude des nations, donné la primauté tantôt à l'une, tantôt à l'autre. Toutes trois ont leur importance ; mais, les peuples étant d'un sang plus mêlé encore que les individus, tout ce qui tient à la race et à l'hérédité est plus difficile à déterminer, partant plus obscur, plus équivoque. En Russie même on a souvent discuté si le caractère du Grand-Russien, ce qui le distingue des tribus russes occidentales, doit être attribué à son mélange avec les Finnois et les Tatars ou bien à son établissement sur une terre nouvelle. Les deux causes ont dû s'exercer concurremment ; mais la dernière, étant la plus persistante, a dû être la plus puissante. Deux raisons lui donnaient chez les Russes une prédominance particulière. C'est un des effets de la civilisation de neutraliser les influences du climat et du sol en élevant l'homme au-dessus de leurs atteintes ; en Russie, la culture étant plus récente et par suite moins profonde, la masse du peuple est demeurée plus près de la nature, plus soumise à son empire. En outre, sous le ciel du nord, la domination du climat est plus absolue, son joug plus difficile à secouer. Le sol russe n'est point pour l'homme une demeure facile, construite et comme meublée complaisamment pour lui par la nature : c'est une conquête faite à main armée et gardée de même. Comment en un tel pays, avec une civilisation encore peu avancée, la nature n'aurait-elle pas laissé sur le tempérament, comme sur le caractère du peuple, une empreinte indélébile ?

Dans les monotones trajets en chemin de fer ou en bateau, comme dans les rapides courses en traîneau ou en *tarentass*, durant les longues nuits d'hiver ou les longues journées d'été, c'est pour le voyageur un besoin de comparer l'un à l'autre la terre russe et l'homme russe. Il y a entre eux assez de ressemblances accusées pour ne point craindre en les confrontant, de se perdre dans une vaine recherche. S'il est difficile de remonter jusqu'à la source cachée des passions et des penchants, il devient promptement sensible à l'observateur que, chez le Russe, il faut attribuer à la nature bon nombre de qualités ou de défauts, rejetés d'ordinaire sur la race, sur l'histoire, sur la religion.

Pour apprécier la part de la nature dans la formation du caractère russe, il faut remonter dans la moitié septentrionale de la Russie actuelle, dans la zone qui a servi de berceau au Grand-Russien et formé le noyau de l'ancienne Moscovie. Grâce aux incursions tatares, cette région est tout entière au nord du cinquantième degré de latitude. Là, outre Novgorod et Pskof, les deux cités à demi républicaines qui, à tous égards, méritent d'être mises à part, se rencontrent Tver, Iaroslavl, Kostroma, Vladimir, Souzdal, Riazan, toutes les anciennes capitales des kniazes russes, décrivant comme un cercle autour de Moscou. C'est là, une contrée essentiellement continentale, plus froide que Pétersbourg et à climat plus extrême, où la température moyenne de l'hiver est de neuf à dix degrés centigrades au-dessous de zéro, celle du mois le plus froid de onze à douze, c'est-à-dire de treize à quatorze degrés plus basse qu'à Paris. C'est, en dehors de la Scandinavie et de l'Ecosse, l'une et l'autre réchauffées par une double mer, la seule région des deux hémisphères ayant une population sédentaire et agricole dans un si proche voisinage du cercle polaire. À cette distance de la mer et de l'équateur, elle n'est habitable que grâce à son peu d'élévation.

L'action d'un tel climat sur la vie et le corps de l'homme doit être énorme, nous le sentons ; mais nous avons peine à le démontrer. Depuis un siècle ou deux, on a en Europe beaucoup discoursu sur les effets politiques du climat : il y a peu de sujets qui reviennent aussi souvent et sur lesquels nous sachions moins. Dans l'état actuel de nos connaissances, nous ne pouvons même déterminer scientifiquement les effets directs de la nature extérieure sur l'organisme et le tempérament. Montesquieu a le premier essayé de donner une théorie politique des climats ; mais cette tentative, appuyée sur d'infidèles récits de voyages et sur des observations incomplètes, était prématurée. Depuis le siècle dernier, la science, qui a éclairé tant de questions, n'a guère jeté de lumière sur celle-ci.

L'effet le plus général du froid sur la vie végétale ou animale, c'est l'engourdissement, parfois la suspension de l'activité vitale. La sève s'arrête dans les plantes, le sang se coagule dans les veines des animaux. Beaucoup de ces derniers passent l'hiver dans un état de somnolence, et, pendant les mois les plus froids, se couchent dans une tombe temporaire. L'homme échappe à cette mort léthargique qui, à côté de lui, assoupit les

animaux hibernants tels que l'ours ; il y échappe par son industrie et sa civilisation autant que par sa constitution, sans éviter entièrement ce ralentissement du sang et de la vie, si général dans la nature.

Montesquieu faisait des pays du nord la patrie de l'activité, du courage, de la liberté. Vrai peut-être pour les pays où le froid est modéré, cet axiome est fort contestable pour les autres. L'extrême froid dans le nord arrive à des effets analogues à ceux de l'extrême chaleur dans le midi, de même que, dans les contrées tropicales, au sommeil de l'hibernation correspond le sommeil de l'estivation pendant les saisons ou les heures les plus chaudes. Stimulant pour les poumons et pour l'activité, quand il reste dans certaines limites, le froid devient déprimant dès qu'il atteint un degré trop bas ou une trop longue durée. Il peut alors ; disposer à une certaine indolence physique et morale, à une sorte de passivité du corps et de l'âme. À l'excitation des première gelées peut succéder la torpeur des grands froids. L'hiver, comme l'été, le nord, comme le midi, a sa paresse ; le feu exerce dans l'un la même fascination que l'ombre dans l'autre, et invite de même au repos ou à la nonchalance. Le poids seul des vêtements alourdit, et leurs formes longues embarrassent. Aussi faut-il peut-être rejeter sur le climat l'indolence, la mollesse, l'apathie, parfois trop reprochées aux Russes et souvent attribuées au sang slave.

Le nord garde cependant un grand, un immense avantage. Si le froid conseille le repos, il y condamne rarement : l'action est un des remèdes contre lui. Au lieu de diminuer les besoins, le nord les accroît et par là incite au travail. Il s'en faut du reste qu'au centre de la Russie, à la latitude même de Pétersbourg ou de Moscou, le froid soit souvent insoutenable au dehors, et contraigne le Russe à demeurer, comme le Lapon ou l'Esquimau, enfoui dans sa cabane. Quand l'air est calme, — et par les grands froids il l'est généralement — une température de vingt-cinq à trente degrés centigrades au-dessous de la glace est fort supportable ; dix ou douze degrés, ce qui est la moyenne des mois les plus froids, donnent souvent un temps fort beau, fort agréable même, et très propre à l'activité extérieure. Sous ces latitudes, c'est le mouvement de l'air, le vent, et non le degré de la température qui produit la sensation du froid et le rend pénible.

L'hiver a ses travaux comme il a ses plaisirs. En Russie comme partout, c'est la saison des villes, du monde et des fêtes. Dans les campagnes, c'est

le temps des charrois, ce qui est une grande affaire dans un pays où les distances sont le grand obstacle. En été, le paysan n'a que des routes insuffisantes par leur nombre ou leur entretien : en hiver, la neige et la gelée lui en font de magnifiques, et c'est alors que les chemins s'animent. Parfois, ce qui est une calamité, le défaut de neige retarde longtemps l'établissement du traînage. C'est pendant les alternatives de froid et de dégel, en automne et au printemps, que le paysan est le plus fréquemment contraint à la vie close. Les longs loisirs de l'hiver ont, dans les provinces septentrionales, créé tous ces métiers dont vivent tant de villages, et qui à leur tour ont enfanté le commerce ambulante et les nombreuses foires où s'échangent les produits de ces rustiques industries. C'est en hiver que les paysannes font ces dentelles rouges ou bleues, qu'on imite maintenant en France, et ces serviettes ouvrees, ces *pololentsa*, aux broderies de couleurs dont les motifs semblent souvent empruntés aux fleurs symétriques que dessine la gelée sur les vitres.

Il y a dans le nord, en dehors de l'action directe du froid sur les organes, une raison qui fait au travail des conditions moins favorables que dans les pays tempérés : ce sont les alternatives et l'opposition violente des saisons. S'il nous est difficile de déterminer les effets physiologiques du climat, nous en apercevons un peu plus clairement quelques-uns des effets économiques. Un historien anglais, Buckle, a remarqué que les peuples vivant sous les latitudes élevées n'avaient point pour le travail le même goût, la même énergie que les peuples habitant sous un ciel plus clément. Il attribue ce défaut à l'interruption forcée du travail pendant l'hiver, qui, par la rigueur du temps et par la brièveté des jours, brise chaque année durant des mois entiers la chaîne des occupations agricoles. — Pourquoi dors-tu, moujik ^[2] ? dit une chanson populaire où l'on reproche au paysan de sommeiller tout le jour sur son poêle, pendant que la misère vient s'asseoir à sa porte. S'il dort, c'est que sa moisson rentrée, les semailles d'automne achevées et la neige venue, il ne trouve plus d'ouvrage dans les champs. Cette intermittence du travail lui donne quelque chose de décousu et d'instable qui nuit à l'esprit de suite et aux habitudes de régularité. Le nord oppose à l'agriculture et à l'industrie des difficultés particulières en les mettant dans la dépendance d'un climat à la fois âpre et capricieux, et peut-être ces inconvénients s'étendent-ils jusqu'au caractère. Ici encore, n'aurait-

on pas le droit de rendre la nature responsable de quelques-uns des penchants ou des défauts, fréquemment reprochés au tempérament slave ?

Les étrangers, qui ont fait travailler en Russie, ont généralement remarqué qu'ainsi que les hommes du midi, le Russe était plus capable d'un vigoureux effort que d'un travail long et soutenu. Avec plus de vivacité, héritage probable du sang slave, il montre souvent moins d'activité que les peuples du nord de race germanique ; il laisse même voir souvent, dans les classes inférieures comme dans les hautes classes, moins de goût pour le mouvement corporel. Il semble ne l'aimer que dans la course rapide des traîneaux ou des voitures, dont la vitesse étonne parfois l'étranger, mais qu'il faut peut-être attribuer à la grandeur des distances et au froid, qui tous deux pressent d'arriver et donnent l'habitude d'allures précipitées. Les exercices ou les jeux violents, l'*athlétique* ou le *sport*, sous toutes leurs formes, semblent n'avoir pas plus d'attrait pour ces fils du nord que pour les peuples modernes du midi. Le patinage même est moins en faveur qu'en des pays où il est moins facile. À cet égard comme à bien d'autres, on pourrait dire que le Russe est aux antipodes de l'Anglais. On a souvent été frappé du peu de penchant des paysans russes pour l'exercice et l'activité physique ; pendant leurs nombreuses fêtes, leur principal plaisir semble être le repos et l'immobilité. Leur jeu corporel favori est la balançoire, qu'ils ne lancent pas hardiment dans les airs comme nos enfants, mais dans laquelle ils se contentent de se bercer mollement. Leurs danses les plus usuelles, telles que le *khorovod*, sorte de ronde chantée qui paraît provenir d'anciens rites païens, sont lentes et d'une nonchalance monotone. Le climat et la race sont probablement pour quelque chose dans cette espèce de paresse ou d'indolence des membres et de l'esprit ; le régime du peuple y est pour beaucoup aussi.

Le principal effet physiologique du froid est d'activer la respiration, de déterminer dans les poumons et dans le sang une combustion plus intense, et par suite d'exiger pour l'entretien de la chaleur vitale des aliments plus substantiels. Plus on approche du pôle, plus il faut à l'homme une nourriture riche en carbone et en azote, une nourriture animale. Or, dans les pays de l'extrême nord, par l'effet même du froid, la fertilité du sol est rarement en rapport avec les exigences du climat. Nulle part cela n'est plus sensible que dans la moitié septentrionale de la Russie, peu propre à la

culture du blé, et soumise pour l'élevage du bétail à des obstacles inconnus des pays tempérés. Dans toute cette région, la terre accorde difficilement à l'homme la nourriture que réclame le ciel : un tel manque d'équilibre entre les ressources et les besoins a eu de fâcheuses conséquences pour le tempérament du peuple russe. La masse de la nation a, durant des siècles, été condamnée à un régime maigre, presque entièrement végétal. Sous un climat du nord, elle a vécu comme un peuple du midi ; l'usage de la viande, du lard et du porc salé même ne fait que commencer à s'introduire dans le peuple. Bien que depuis l'émancipation il se soit fait de ce côté de sérieux progrès, le plus grand nombre des paysans ne goûtent encore à la viande qu'aux jours de fête. Le fond de l'alimentation est toujours le pain de seigle, le gruau et le *chtchi*, sorte de soupe aux choux fermentés, qui est le mets national par excellence. On y joint des champignons desséchés et du poisson gelé ou salé, deux choses dont il ne se fait nulle part une aussi grande consommation qu'en Russie. Une religion venue du sud avec quatre carêmes et des jeûnes orientaux, dont les siècles n'ont pas adouci la rigueur, a augmenté le mal provenant de la nature. Cependant les exigences du climat ne se pouvaient entièrement éluder ; la boisson a pourvu au défaut de nourriture.

Les Russes ont deux boissons nationales : le *kvass*, sorte d'eau de seigle légèrement fermentée, et le thé, dont en Russie l'usage est presque aussi général qu'en Chine^[3]. La bouilloire à thé, le *samovar* de cuivre, est toujours le premier ustensile d'un ménage : il n'est si pauvre cabane qui en soit dépourvue. Le thé, surtout dans un pays où l'eau est souvent de médiocre qualité, est d'un grand secours ; mais, sous ce ciel, ce n'est point un tonique suffisant. On y ajoute l'eau-de-vie de grain, la pâle, la blanche *vodka*^[4]. Il y a longtemps que l'on a remarqué que l'ivrognerie va en augmentant avec le degré de latitude. Le goût de l'alcool est aussi naturel chez le paysan russe que la sobriété chez le Sicilien ou l'Andalou : c'est le défaut du climat plus que le vice de l'homme. Tant qu'il n'aura pas un meilleur régime, l'eau-de-vie sera pour le moujik un réconfortant malsain, mais difficile à remplacer. Ce qui est le plus à regretter, ce n'est pas qu'on n'en puisse proscrire l'emploi, c'est qu'on ne le puisse régler, c'est qu'en un jour de débauche il faille voir absorber (les Russes ne boivent pas les liqueurs, ils les engloutissent d'un trait) des quantités de vodka qui,

sagement réparties, serviraient à la santé du paysan au lieu de tourner à son abrutissement.

On a beaucoup exagéré, en effet, l'intempérance des sujets du tsar. Le Russe boit moins que le Danois, moins peut-être que l'Anglais, l'Allemand, le Français. Beaucoup de moujiks, qui s'enivrent à chaque fête, demeurent des semaines sans prendre une goutte d'alcool. La consommation avait du reste sensiblement diminué durant la seconde moitié du règne d'Alexandre II, grâce sans doute à l'élévation des droits, grâce peut-être aussi au relèvement moral des anciens serfs^[5]. Malgré ces progrès, l'ivrognerie, avec tous les vices et les inconvénients qui en découlent, reste une des plaies des campagnes.

En général les villages sont d'autant moins prospères qu'ils comptent plus de *kabaks* ou cabarets ; aussi fonctionnaires et particuliers s'efforcent-ils d'en réduire le nombre. Les paysans ne sont pas toujours sourds aux prédications des apôtres de la tempérance. Certaines communes interdisent tout cabaret sur leur territoire, et, lors du meurtre d'Alexandre II, on a vu plusieurs villages fermer leurs *kabaks*, en signe de deuil pour la perte du tsar émancipateur^[6]. Autrefois de pareilles mesures n'auraient pas été vues de bon œil par l'administration, qui eût craint de laisser tarir la plus abondante des sources de revenus du trésor. L'impôt sur le vice national rapporte en effet chaque année plus de 250 millions de roubles, soit près du quart des recettes du budget, si bien qu'on a pu dire que la Russie payait ses dettes en s'enivrant. On calculait, en 1882, que l'eau-de-vie coûtait à la nation un *demi-milliard* de roubles par an, tandis que sa valeur réelle ne dépassait pas 50 millions, le surplus étant partagé entre les marchands et l'État. Quoiqu'il soit le premier intéressé à la vente de la *vodka*, le gouvernement n'a dans ces derniers temps rien épargné pour émanciper le paysan du joug de l'ivrognerie. Un des premiers actes d'Alexandre III a été de convoquer une sorte de parlement de tempérance, dont les sessions ont fort occupé la Russie et le moujik même dans l'automne de 1881^[7]. Par malheur, aucune mesure législative ne saurait supprimer un mal qui tient à la fois au climat, à la grossièreté du peuple, à la monotonie de son existence et à la pauvreté de son régime.

Les tristes conditions hygiéniques du peuple réagissent sur l'état économique. La pauvreté de son régime diminue la capacité de travail du

paysan, et, avec l'énergie du travail, elle lui en enlève le goût et le besoin. Accoutumé à une maigre pitance, il finit par s'en contenter ; comme l'habitant du midi, il laisse souvent sa paresse profiter de ses habitudes de frugalité.

Un tel régime, sous un tel climat, ne peut manquer d'avoir une regrettable influence sur la santé et sur la durée même de la vie. Les effets en sont visibles dans les statistiques. On y rencontre les deux extrêmes, encore une de ces anomalies qui en Russie nous ont fait ériger le contraste en loi. C'est un des pays où la mortalité est la plus grande, la vie moyenne la plus courte, et c'est un de ceux où il y a le plus de cas de longévité, où la vie humaine atteint au terme le plus reculé. Cette opposition est surtout frappante dans les contrées du nord. Dans le gouvernement de Novgorod par exemple, sur une population d'un million d'âmes, il est mort en une année (1871) vingt-neuf centenaires, ce qui en suppose davantage en vie^[8]. À côté de cela, dans toute la Russie, le nombre des hommes qui dépassent trente-cinq ans est proportionnellement plus faible qu'en France ; le nombre des gens qui dépassent soixante ans est plus de deux fois moindre^[9].

C'est surtout sur les enfants que frappe la mortalité. Sous ce ciel, l'apprentissage de la vie est plus pénible, l'enfant a besoin de plus de soins, et les soins sont moins aisés à lui donner ; il souffre de la difficulté de prendre l'air, de la difficulté de l'allaitement artificiel ; il souffre même des distances qui, dans la saison des travaux des champs, forcent sa mère à l'abandonner pendant de longues heures. Les enfants délicats sont condamnés à une mort précoce ; les plus forts survivent seuls pour être soumis, chaque année, à une épreuve qui, chaque année, est fatale à beaucoup. Il y a, par la main de la mort, un triage successif qui, à force d'éliminer les faibles, ne laisse debout pour la vie et la reproduction que les plus robustes.

Il semble que, dans une population soumise à cette sorte de sélection continue, la vigueur du tempérament doive être commune ; par malheur il est loin d'en être toujours ainsi. Dans ce pays de hautes tailles et de fréquente longévité, où l'on voit des hommes de près de six pieds vivre plus de cent ans, la force est souvent plus apparente que réelle. Ce climat, qui en peu d'années corrode le granit, est à la longue souverainement déprimant, débilitant. Le tempérament lymphatique est le plus général en Russie. Les

scrofules sont fréquentes, les maladies contagieuses communes, faciles à gagner, malaisées à guérir. Ce qui est le plus à redouter, ce ne sont pas les grands froids, ce n'est même pas le contraste des rigueurs de l'hiver et des ardeurs de l'été : ce sont les saisons intermédiaires, le printemps et l'automne, avec leurs longues alternatives de gelées et de dégel qui durent souvent des mois, avec leurs brusques variations de température qui, en une journée, peuvent atteindre 20 degrés. Dans ces oppositions et cette instabilité du climat, toutes les maladies, toutes les épidémies trouvent des conditions favorables, encore accrues par l'insuffisance de l'alimentation. Grâce à une plus grande sécheresse de l'air, dans le centré et dans l'est au moins, les maladies de poitrine sont moins fréquentes qu'en Angleterre. En revanche, la petite vérole, les fièvres typhoïdes, les fièvres puerpérales, la diphthérie et bien d'autres maladies font chez cette population mal nourrie, mal logée, de périodiques ravages [\[10\]](#).

Si les hautes classes ont un régime alimentaire mieux en rapport avec la latitude, leur genre de vie leur en enlève souvent le bénéfice. Nulle part l'ordre naturel de la veille et du sommeil n'a été à ce point renversé, nulle part on ne fait à ce point de la nuit le jour ; peut-être est-ce encore une conséquence indirecte du climat qui, dans le nord, supprime tour à tour le jour et la nuit, ou exagère démesurément l'un aux dépens de l'autre.

À l'influence débilitante du climat se joignent des habitudes qui tendent à exagérer la sensibilité nerveuse. Les précautions même que le froid oblige à prendre sont peu saines. Pour résister à l'hiver, il faut vivre dans une atmosphère lourde, épaisse, d'air vicié, rarement renouvelé ; contre le grand froid, il faut accumuler d'avance des provisions de chaleur et se faire dans la maison, avec du feu et des poêles, un climat artificiel presque aussi chaud que l'été du midi de l'Europe. Plus la température est basse au dehors, plus elle doit s'élever au dedans. Derrière leurs doubles fenêtres, enduites de mastic pour toute la saison, les habitants des villes changent leurs appartements en serres tièdes, où ils respirent le même air que les plantes des tropiques, dont ils aiment à embellir leurs demeures. Dans son izba de bois, souvent entourée d'un rempart de fumier, le paysan s'entasse avec toute sa famille autour de l'énorme poêle, sur lequel tous dorment la nuit. De cette atmosphère énervante, il faut chaque jour passer à l'air glacial du dehors ; après avoir fait provision de chaleur pour le sang et les membres, il

faut faire provision d'air pour les poumons. Ainsi l'on va, pendant plusieurs mois, traversant sans cesse, de la maison à la rue, des intervalles de 40 à 65 degrés centigrades, comme si l'on passait, plusieurs fois dans la même journée, de l'été du Midi à l'hiver du Nord, des bords de la mer Rouge aux bords de la mer Blanche.

Le climat n'est guère plus favorable à la propreté qu'à la santé. Les maisons, dont l'hiver clôt hermétiquement toutes les ouvertures, sont difficiles à tenir propres. Les poêles, seuls employés pour le chauffage, ne peuvent purifier l'air des chambres dans lesquelles ils ne s'ouvrent pas. Les familles riches ou aisées remédient à ce défaut par la grandeur des appartements, qu'on laisse librement communiquer ensemble, et où l'on brûle fréquemment des parfums. Le paysan est condamné à vivre dans une atmosphère étouffante et pleine de miasmes. L'air chaud et infect de ses cabanes fait éclore des myriades d'insectes ; les parasites de toute sorte y pullulent. Au dehors, les ordures jetées autour de la maison disparaissent dans les neiges pour retrouver leur fétidité au printemps. Dans les villes même, les immondices ne peuvent pas toujours s'écouler par les égouts que ferme la glace ; rendues inoffensives par la gelée, elles se conservent longtemps, et aux premiers jours de chaleur, remplissent les rues d'exhalaisons malsaines. Rien n'égale la puanteur du dégel russe dans les villes. La neige, qui, sous les traîneaux, ressemblait à du sable ou à du verre pilé, se transforme en une boue épaisse, nauséabonde, dont les pieds rapportent les émanations dans les maisons. Avec de telles conditions sanitaires, comment s'étonner de voir le peuple en proie à toutes les épidémies, et la peste elle-même faire encore des apparitions dans la Russie d'Europe [\[11\]](#).

La nécessité de demeurer très couvert est elle-même pour le peuple un obstacle à la propreté, aussi bien qu'à l'hygiène. Le paysan dort habillé et passe la nuit et le jour dans le même *touloup* de mouton. Il est vrai qu'il prend un bain de vapeur chaque semaine, le samedi, avant la fête dominicale, comme une sorte de purification ; malheureusement il est obligé de remettre ses vêtements remplis de vermine. En hiver, il ne se déshabille guère que ce jour-là, le seul aussi où il change de linge, quand il en porte ; souvent, n'en ayant pas d'autre, il lave lui-même sa chemise après le bain, avant de l'endosser de nouveau. Chaque village a ses étuves, de

misérables baraques de bois, où l'on obtient la vapeur en versant de l'eau sur un grossier fourneau de pierres ; quelques planches inclinées servent de couches aux baigneurs, des poignées d'écorces ou des verges de tilleul tiennent lieu d'éponges et de gants de crin. Qu'il vienne des Grecs, des anciens Slaves ou des Finnois ^[12], cet usage sert peut-être plus à la santé qu'à la propreté. Ce bain de vapeur, souvent suivi d'un bain de neige ou d'eau glacée, est un stimulant énergique sous un climat débilitant ; c'est le seul, après l'alcool, que se puisse donner le moujik ; il remplace pour lui les eaux minérales auxquelles, pour les mêmes raisons, les Russes des hautes classes recourent si volontiers.

L'opinion, qui attribue plus de moralité aux pays du Nord, n'est pas toujours plus fondée que celle qui leur reconnaît une plus grande propreté ; l'une et l'autre dépendent moins du degré de latitude que du degré de civilisation. En Russie, le climat est peu favorable, sinon à la moralité, du moins à la délicatesse des mœurs. Le grand nombre et la précocité des mariages diminuent le chiffre ^[11] des enfants naturels, mesure du reste fort défectueuse pour jauger la vertu des peuples. Il est à remarquer qu'en Russie, pour des causes diverses, le nombre des naissances illégitimes est beaucoup plus considérable dans le Nord que dans le Midi, bien que le premier soit plus dépourvu de villes ^[13]. La réclusion de l'hiver, les longues nuits, l'entassement de la famille dans la même pièce autour du même foyer, le sommeil en commun sur le dos du large poêle qui sert de lit à toute la maison, sont peu favorables à la sainteté de la vie domestique. Il en résultait parfois des vices graves au temps encore récent où plusieurs ménages vivaient ensemble sous le toit du chef de famille. L'usage des bains en commun, alors même que les deux sexes sont rigoureusement séparés et qu'il ne s'y passe aucune des scènes que d'anciens voyageurs leur ont reprochées ^[14], cet usage si salubre a pu contribuer à entretenir chez le paysan une certaine grossièreté. Chez les deux sexes, la décence semble moindre qu'en Occident, la pudeur est moins farouche, hommes ou femmes sont moins embarrassés de leur nudité. L'été, le voyageur en est souvent frappé. Le long des rivières, dans les villes et les villages du Don et du Volga entres autres, il n'est pas rare, le samedi surtout, dont la coutume et la religion font encore le jour du bain, de voir des filles ou des femmes, sans costume d'aucune sorte, se baigner en troupe dans des endroits peu

écartés, parfois même au-dessous des ponts les plus fréquentés. Si, dans le Nord, le tempérament est plus froid si, comme on le dit, les sens sont plus émoussés, il y a, souvent aussi, moins de délicatesse dans les sensations et dans les sentiments.

1. ↑ Voyez notre étude sur la politique de Napoléon III et sur celle du Victor-Emmanuel, dans le livre intitulé : *Un empereur, un roi, un pape*. (Paris, Charpentier.)
2. ↑ *Chio iy spidi, moujitchek ?*
3. ↑ A en juger par son nom russe, *tchai*, qui dérive du chinois, comme, à l'autre extrémité de l'Europe, le *cha* portugais, le thé est venu directement aux Russes de la Chine. Il y a encore en Russie deux boissons usitées chez le peuple, l'une appelée *med* (miel), est l'hydromel si en faveur chez les barbares ; la seconde est la bière qui, à en juger par l'étymologie et le nom qu'elle porte en russe comme en polonais (*pivo* de *pit* boire), a dû être connue des Slaves depuis une haute antiquité.
4. ↑ *Vodka*, diminutif de *voda*, eau.
5. ↑ De 1863 à 1879 » la consommation avait baissé de 7 pour 100 malgré l'accroissement de la population. Le nombre des cabarets avait diminué d'une manière encore plus rapide ; de 357 000 en 1863, il était tombé à 139 000 en 1875, pour se relever il est vrai à 146 000 en 1881. Pour un empire aussi étendu, c'est encore là un faible chiffre. Voy. p. ex : M^{me} O. Novikof : *The Temperance Movement in Russia, Nineteenth, Century*, sept. 1882.
6. ↑ Par contre, je citerai cette réflexion d'un paysan du gouvernement de Grodno : « Le tsar a été tué, l'eau-de-vie sera moins chère ». De fait, l'année de la mort d'Alexandre II (1881), a été marquée par une augmentation dans le nombre des cabarets et dans la consommation de l'alcool.
7. ↑ Voy. tome II, liv. III, ch. III.
8. ↑ *Pamiainaïa knigka Novgorodskoï Gouberii na 1873 god*. En 1878, le procureur du Saint-Synode, dans son rapport sur l'année 1876, signalait 963 décès de centenaires parmi la population orthodoxe. — On dira peut-être qu'en Russie comme au Brésil, où les statistiques comptent également beaucoup de cas de longévité, les registres de l'état civil n'étaient pas, au dernier siècle, tenus avec assez de régularité pour qu'on puisse toujours avoir une entière confiance en de pareils chiffres.
9. ↑ Sur 1000 habitants, on n'en compte pas en Russie 50 au-dessus de soixante ans, en France notablement plus de 100. Dans les gouvernements du nord, comme celui de Iaroslavl, la proportion des sexagénaires est plus forte, elle atteint 63 pour 1000 ; dans quelques-uns de ceux du sud, comme Kief, elle descend au-dessous de 30. (*Statistit. Vrémannik* de 1871 et 1879). Le chiffre élevé de la mortalité est d'autant plus remarquable que ce sont les pays du nord voisins, les trois États Scandinaves, où la mortalité descend au minimum. À cet égard, la Russie et la Scandinavie sont en Europe aux deux extrémités de l'échelle. Suivant le docteur Bertillon, sur 1000 habitants, il y aurait en Norvège 18 morts annuelles et en Russie 36, soit le double. Ce dernier chiffre, emprunté à des statistiques déjà anciennes, paraît exagéré. D'après les comptes rendus du département de la médecine au ministère de l'intérieur pour l'année 1877, la mortalité russe ne dépassait plus en moyenne 32,50 pour 1000 ou 3,25 pour 100. Dans quelques provinces du nord, telles que Perm, elle atteignait plus de 5 pour 100. En tous cas, le rapprochement avec la Scandinavie montre qu'à l'aide d'une meilleure hygiène et d'un meilleur régime, la durée moyenne de l'existence pourrait beaucoup s'accroître.
10. ↑ Pour la plus grande partie de la population qui fait entrer la viande dans sa nourriture habituelle, cet aliment a peut-être perdu quelques-unes de ses qualités par suite du procédé au moyen duquel on le conserve. En Russie, on fait geler au commencement de l'hiver la viande et le poisson dont on a besoin pour la saison ; cela facilite singulièrement les transports et les

approvisionnement ; mais il n'est pas impossible que cette viande, qu'on fait dégeler au moment de l'apprêter, soit moins salubre que de la viande fraîche.

11. [!\[\]\(849840539e55921a3851a4ff96d7400d_img.jpg\)](#) Le contact de l'Asie est à cet égard un autre danger ; aussi les annales russes signalent-elles des pestes fréquentes. Celle du gouvernement d'Astrakan, en 1879 ; apportée vraisemblablement de l'Asie turque à la suite de la campagne d'Arménie, a eu la grande utilité d'attirer sur la mauvaise hygiène populaire l'attention du gouvernement et des administrations locales.
12. [!\[\]\(c176e0b06f6c5dd85a4598b214d1ebba_img.jpg\)](#) Encore usités chez les Finnois de Finlande, les bains de vapeur semblent remonter chez eux à une haute antiquité. Il en est souvent question dans le *Kalevala*. Voy. par ex. le IV^e runo et le L* (traduct. de M. Léouzon Le Duc).
13. [!\[\]\(66a18e26647fc145bd9198dd182dd107_img.jpg\)](#) Une des raisons qui augmentent la proportion des enfants naturels dans le Nord, est l'absence d'un grand nombre d'hommes qui vont chercher de l'ouvrage dans le Centre, en sorte que la population féminine excède de beaucoup la masculine. Le chiffre moyen des naissances illégitimes en Russie, environ 3 pour 100, est du reste, eu dehors de la Grèce, un des plus faibles de l'Europe.
14. [!\[\]\(572bcf30fdd4de64673b94584b7c6eca_img.jpg\)](#) Par exemple l'abbé Chappe d'Auteroche, auquel Catherine II prit la peine de répondre dans son *Antidote*.

CHAPITRE II

Le caractère russe et la lutte contre le climat. — Le Nord loin d'être toujours la patrie naturelle de la liberté. — Résignation, passivité et endurcissement au mal. — Esprit pratique et instincts réalistes — Impressions de la nature, sa tristesse. — Sa grandeur et sa pauvreté. — Effets de ce contraste. — Des prétendus goûts nomades des Russes. — La monotonie de la Grande-Russie et le manque d'originalité.

L'influence directe du climat sur l'organisme et sur les habitudes, sur les conditions physiques et économiques de la vie, n'est ni la seule, ni peut-être la plus profonde. La nature exerce indirectement une action considérable sur les idées, sur les sentiments, sur le caractère tout entier, par les passions qu'elle provoque et les facultés qu'elle met en jeu. La première remarque que suggère le sol de la Grande-Russie, c'est que la vie y est, plus que partout ailleurs, une lutte contre la nature, lutte corps à corps contre un ennemi toujours présent et jamais vaincu. Sous ce ciel, l'homme ne peut, comme dans nos pays tempérés, oublier son adversaire ; il n'en peut triompher complètement, et, tout en lui disputant pied à pied le terrain, il doit souvent céder à une force supérieure. De là plusieurs des traits en apparence opposés du caractère national russe. Cette guerre est avant tout une école de patience, de résignation, de soumission. Ne pouvant rejeter de sa tête le joug de la nature, le Grand-Russe a supporté plus patiemment celui de l'homme ; le premier la plié au second. La tyrannie du climat l'avait préparé au pouvoir absolu. Tout son effort étant de vivre, le despotisme lui a paru moins lourd. Il ne faut point admettre sans distinction l'ancienne théorie qui vouait les peuples du Nord à la liberté, ceux du Sud à la servitude. À une certaine latitude, dans un ensemble donné de conditions physiques, le Nord peut courber les âmes comme les corps, et la civilisation seule être capable de les redresser. Le grand avantage du Nord, c'est que chez lui cette efficacité libératrice de la civilisation est toujours possible, tandis que dans les contrées tropicales le succès final en semble encore douteux.

Une des qualités que le climat et la lutte contre la nature ont le plus développées chez le Grand-Russien, c'est le courage passif, l'énergie négative, la force d'inertie. L'endurcissement au mal est depuis longtemps l'idéal populaire du Grand-Russe. Ce sentiment se faisait jour dans un vieux jeu national, une sorte de pugilat rustique qui, au lieu d'un assaut de force ou d'adresse, était un assaut de patience, le vainqueur étant non pas celui qui terrassait son adversaire, mais celui qui recevait le plus de coups sans demander grâce. La vie, d'accord avec l'histoire, a formé le Grand-Russe à un stoïcisme dont lui-même ne comprend pas l'héroïsme, stoïcisme provenant d'un sentiment de faiblesse et non d'un sentiment d'orgueil, et parfois trop simple, trop naïf, pour paraître toujours digne. Personne ne sait souffrir comme un Russe, personne, mourir comme lui. Dans son tranquille courage devant la souffrance et la mort, il y a de la résignation de l'animal blessé ou de l'Indien captif, mais relevée par une sereine conviction religieuse.

La première fois que j'ai rencontré le paysan russe, c'était en 1868, en Palestine, au mois de mars, au commencement du carême. Je campais sous la tente au bord des étangs de Salomon, non loin de Bethléem. La nuit avait été troublée par une de ces tempêtes de vent et de pluie assez fréquentes en Syrie dans cette saison. Nous avons été rejoints par un groupe de ces pèlerins russes qui parcourent la Terre Sainte en troupe, à pied, un bâton à la main, sans autre bagage qu'une besace et une écuelle. C'étaient tous des paysans ; il y avait parmi eux des hommes et des femmes, la plupart étaient âgés^[1]. Fatigués par les privations d'un long voyage et d'une longue marche, ils cherchaient autour de nos tentes, ou au pied de murailles en ruine, un abri contre les rafales de pluie. À l'aube, ils voulurent regagner le couvent grec de Bethléem ; mais, bien que la distance ne fût que de quelques kilomètres, le froid, la lassitude, empêchèrent plusieurs d'y arriver. Quand leurs forces étaient à bout, ils se laissaient tomber à terre, et les autres passaient en silence à côté, les abandonnant comme ils s'abandonnaient eux-mêmes. Nous les suivîmes de près à cheval, transis, fatigués nous aussi, et allant chercher un refuge au couvent latin de Bethléem. Je rencontrai ainsi deux de ces moujiks couchés sur le roc dans le sentier changé en ruisseau. J'essayai en vain de les relever, de les ranimer avec du rhum, de les hisser à cheval : ils semblaient ne vouloir que mourir.

Arrivés à Bethléem, nous pûmes envoyer à leur recherche : on avait déjà enterré dans la matinée un homme et deux femmes russes trouvés morts sur les chemins des environs.

C'est avec le même sentiment, le même calme et doux fatalisme, qu'au temps de la guerre de Crimée les soldats russes se laissaient acheminer à travers les steppes du Sud, marchant jusqu'à l'épuisement et mourant le long des routes par centaines de mille, sans un cri de révolte, presque sans une plainte ou un murmure. C'est avec la même patience » la même énergie résignée que, dans les guerres du Balkan, ils ont supporté toutes les extrémités du froid, de la chaleur, de la fatigue, de la faim. Le soldat russe est le plus endurant de l'Europe ; sous ce rapport on ne saurait lui comparer que son adversaire séculaire, le soldat turc. L'un et l'autre ont une capacité de souffrance étrangère aux peuples de l'Occident. Avec cela le peuple russe est naturellement le moins guerrier, le moins belliqueux du monde. Il ne l'a jamais été, à aucune époque. Quelques conquêtes qu'il ait faites, il n'a rien des instincts d'un conquérant. Essentiellement pacifique, il ne voit dans la guerre qu'un fléau auquel il se soumet par obéissance à Dieu et au tsar.

De cette lutte contre le climat, qui l'a si bien formé à la résignation, sont venues au Grand-Russe deux qualités opposées. Comme elle lui a communiqué une singulière alliance de force et de faiblesse, de ténacité et d'élasticité, cette guerre avec la nature lui a donné un curieux mélange de rudesse et de bonhomie, d'insensibilité et de bonté. En l'endurcissant pour lui-même, l'âpreté du monde physique lui a souvent appris à s'attendrir pour autrui. Sachant ce qu'est la souffrance, il compatit à celle de son prochain, et le secourt selon la mesure de ses forces. Les sentiments de famille, la bienfaisance pour les pauvres, la pitié pour les malheureux de toute sorte, sont parmi les traits les plus accusés du caractère populaire. Contrairement à un vulgaire préjugé, le Russe, sous sa rude écorce, est le plus souvent un homme affectueux, doux, tendre même ; mais rencontre-t-il un obstacle, entre-t-il en lutte avec un adversaire, la rudesse et l'âpreté reprennent le dessus. Habitué à un combat sans trêve contre une nature inexorable, il s'est fait aux cruelles lois de la guerre et les applique comme il les subit, avec inflexibilité.

C'est dans les luttes, où l'existence même de la Russie semble en jeu, que se montre tout ce contraste. Autrement, nous l'avons vu dans la campagne de France en 1814 comme dans la guerre de Crimée, le Russe reste le plus généreux ennemi. Doux et prompt à la commisération comme homme privé, il peut, dans ses luttes nationales ou civiles, devenir impitoyable comme soldat ou comme homme public ; mais, après la victoire, il redevient souvent aussi naïvement bon qu'il s'était montré ingénument dur. Dans le pays qui a eu le triste privilège d'attirer ses rigueurs, en Pologne, j'ai entendu parfois raconter des traits touchants de ce contraste de caractère. En voici un exemple qui nous a été redit par des Polonais. Dans une des funestes insurrections dont les suites pèsent encore si lourdement sur ce malheureux pays, un sous-officier russe, cantonné dans une famille polonaise, se permit d'embrasser l'enfant de la maison. Aux yeux de la mère, patriote exaltée comme toutes les femmes polonaises, ce baiser russe était une outrageante souillure ; elle était alors grosse et eut l'imprudence de donner à l'audacieux un soufflet. Au lieu de se fâcher ou de se plaindre à ses chefs, le sergent russe tendit l'autre joue et se laissa mettre à la porte de la salle. Peu de temps après, il quittait la ville, et, s'étant fait informer par un camarade de la naissance du nouvel enfant, il lui envoyait de petits cadeaux pour son baptême.

D'ordinaire, le Russe comprend peu les résistances que l'espoir du succès n'encourage point ; accoutumé à se courber sous la fatalité, il trouve juste que les autres plient comme lui devant elle. S'il n'a point le culte de la force, il en a le respect. On rencontre quelque chose de cette alliance de sentiments chez les Allemands, chez les Prussiens surtout, mais chez ces derniers le côté affectueux est plus exclusif, plus tourné en dedans, plus égoïstement domestique, le côté rude et brutal est plus en dehors, et recouvert d'une morgue d'habitude étrangère aux Russes.

La faculté que la lutte contre cette froide et implacable nature a le plus éveillée chez le Grand-Russien, c'est l'esprit pratique et positif ; par là surtout, il se distingue du Petit-Russe comme des Slaves occidentaux ou méridionaux. Cette qualité dominante se montre partout chez lui et tout sert à l'expliquer. Selon la remarque d'un de ses écrivains^[2], c'est dans les peines séculaires de la colonisation de la Grande-Russie que s'est formée celle disposition à voir en toute chose le but immédiat et le côté réel de la

vie. De là sont nés cet esprit de ressources, cette fécondité de moyens, ce tact des hommes et des choses, qui distinguent le Grand-Russe. Apparente dans les mœurs, la politique, la littérature, cette tendance n'est pas moins saillante dans les choses d'où elle semblerait devoir être le plus absente, la poésie et la religion. Les chants populaires du Grand-Russe montrent peu de goût pour les abstractions ou les personnifications d'aucune sorte. Nul peuple n'a l'esprit moins métaphysique, nul ne se préoccupe moins de l'essence des choses. Ses sciences favorites, celles qui déjà l'attirent le plus, sont les sciences physiques, les sciences naturelles, les sciences sociales. Il règne dans la nation, dans les sphères instruites comme dans les masses ignorantes, un positivisme plus ou moins réfléchi. La qualité qu'estime le plus le paysan est le bon sens ; le plus grand mal qu'il puisse dire du Polonais, c'est de l'appeler tête sans cervelle. Il y a peu de peuples aussi dépourvus de sentimentalité et s'en faisant davantage un mérite.

Chez lui la prétention à l'esprit pratique va quelquefois jusqu'à une sorte de brutalité. N'est-ce pas un Russe qui a dit qu'un morceau de fromage valait mieux qu'un Pouchkine ? Ces instincts réalistes sont sensibles dans la littérature et dans toutes les branches de l'art, dans la peinture notamment, dans la critique, dans l'histoire, dans la philosophie, ou mieux dans l'absence de philosophie et de métaphysique. Comme le classicisme du siècle précédent, le romantisme de la première moitié du dix-neuvième siècle n'a guère été, malgré le génie de Pouchkine et de Lermontof, qu'une importation du dehors. Aujourd'hui, et depuis longtemps déjà, la littérature nationale appartient presque tout entière au réalisme ou au naturalisme. De tous les écrivains étrangers, le plus lu et le plus goûté est M. Zola, qu'un de leurs romanciers^[3] appelle l'Hercule cule du naturalisme, M. Zola, qui a longtemps compté plus d'admirateurs parmi les Russes que dans sa propre patrie.

Rien n'est complexe comme le caractère d'un homme, à plus forte raison comme celui d'une nation ; après en avoir décrit une face, il faut montrer la face opposée, sous peine d'en donner une fausse ressemblance. En Russie comme ailleurs la nature, qui influe sur l'homme de tant de façons diverses et détournées, ne l'incline pas toujours dans le même sens. Elle n'agit pas seulement sur le tempérament par le climat, par le régime et les habitudes, sur le caractère par les besoins qu'elle impose ou les facultés qu'elle

stimule ; elle agit d'une manière non moins puissante, sur l'imagination et l'âme tout entière par ses aspects, par les tableaux qu'elle présente, par les impressions qu'elle éveille. Or la nature n'étant nulle part plus simple, plus une qu'en Russie, nulle part ces impressions ne sont plus nettes. Une des premières qu'éprouve le voyageur, c'est un sentiment de tristesse. Cette tristesse émane du ciel et du climat : les peuples du Nord en sont tous plus ou moins atteints ; en Russie elle s'exhale non moins de la terre plate et monotone. Le Russe du Sud, le Petit-Russe n'y est pas moins sujet que celui du Nord^[4].

L'âme russe est mélancolique. Si l'ennui incurable, si l'hypocondrie ou le *spleen* britannique sont plus rares qu'en Angleterre, c'est que, en étant plus âpre, le climat est beaucoup moins humide et moins nébuleux, c'est peut-être aussi que la tristesse du Russe est voilée ou dissipée par sa sociabilité, une des qualités les plus générales chez les Slaves, une de celles qu'en Russie la réclusion même de l'hiver et ses longues nuits ont le plus contribué à développer. Le goût du Russe pour le plaisir ou les émotions, son amour des voyages, sa passion pour le jeu, son penchant même à l'ivresse, ne sont souvent, comme chez d'autres nations du Nord, qu'un effort pour se distraire ou combler un vide intérieur.

C'est dans la poésie et la musique populaires, dans les *pesny* et les chansons de la Grande-Russie que Herzen appelait des larmes sonores, dans ces airs d'un rythme lent et en tons mineurs, que perce le mieux la mélancolie du sol et du climat. Entre les chants russes et les *canzoni* de Naples ou de Sicile, qui sont comme imprégnés de soleil, il y a toute la distance des antipodes. Dans les chants du peuple une teinte de tristesse douce colore de nuances élégiaques le fond réaliste du caractère national ; dans la littérature et la poésie cultivée, cette tristesse prend une saveur plus pénétrante et plus amère. De Lermontof et Pouchkine à Nékrasof et à Tioutchef, la poésie de toutes les écoles en est imbue ; on la sent dans la vie, comme dans l'œuvre de tous ces poètes, pour la plupart, morts jeunes et souvent de mort tragique. « Tristesse, scepticisme, ironie, sont les trois cordes de la littérature russe, » écrivait jadis Herzen qui eût pu se citer en exemple. « Notre rire, ajoutait-il, n'est qu'un ricanement maladif^[5]. » Le fait est que la gaieté sarcastique de Gogol est parfois plus navrante que les plus sombres humoristes anglais.

Cette sorte de mélancolie, inspirée par le climat et entretenue par le régime politique, incline parfois l'âme russe à un mysticisme qui triomphe de ses instincts réalistes ou s'allie avec eux d'une manière étrange, témoin plus d'une secte populaire et plus d'un écrivain national, tels que Joukovsky, Gogol, Dostoïevsky, Tolstoï. Entre cette tristesse spontanée, parfois coupée d'accès de jovialité, et l'espèce de pessimisme, si marqué dans plus d'une secte ignorante comme dans le nihilisme de la jeunesse lettrée, il est également aisé de trouver un lien.

Chez l'homme du peuple, cette mélancolie inconsciente se marie fréquemment à un fatalisme résigné, et par suite, à une tranquillité, à une sorte de placidité qui surprend. Dans les jeux, dans les foules, dans l'ivresse même, le Grand-Russe est généralement paisible et peu bruyant. Parmi les hommes, comme parmi les enfants, il y a peu de luttes, peu de tumulte. La foule est silencieuse comme la nature, comme la neige qui, dans les rues des villes, éteint le bruit des pas.

Pour en mieux comprendre les sentiments, représentons-nous les impressions séculaires des colons de l'Occident durant leur lent établissement sur le sol de la Grande-Russie. Devant ces espaces aussi illimités que la mer, l'homme se sentait petit. La conscience de sa force s'affaiblissait devant l'amplitude de la terre qui l'entourait, et que, jusqu'à notre temps, il était incapable de remplir. Ces lacs et ces marais sans bornes ou sans nombre, ces fleuves dont aucun pont ne pouvait joindre les rives, ces forêts sans fin, ces steppes sans autre horizon que le ciel, lui rappelaient son infériorité.

En veut-on analyser les principaux traits extérieurs, on voit que toutes les impressions de la nature russe se résument en un contraste : les tableaux, que présente à l'homme la Grande-Russie, lui montrent sa propre petitesse sans lui rendre sensibles les énergies de la nature. C'est par l'étendue seule que la terre y diminue l'homme : elle invite l'imagination au rêve et au vague, sans lui fournir, comme dans le Midi, ce qui la remplit et l'échauffe, ce qui la forme à cette riche poésie que nous admirons dans les poèmes de l'Inde ou de la Grèce. Plaie et nue, terne et inerte, cette nature a peu de stimulant pour l'esprit, peu d'aliments pour la poésie et l'art. Elle est peu propre à suggérer de fortes conceptions ou de brillantes images. Par sa

maigre fertilité même, le sol russe est souvent inférieur au désert dans sa nudité, où rien au moins ne diminue l'impression de l'immensité.

L'ancienne Moscovie est dépourvue de tous les spectacles grandioses qui exaltent ou étonnent l'esprit ; elle n'a ni les montagnes, ni la mer, et manque de l'impulsion que donne à l'individualité la vie de la mer et des montagnes. Ses forêts, basses et clairsemées, ont peu de majesté ; la plupart de ses nombreux lacs ont des bords plats comme des mares. La Russie est privée des grandes scènes du Nord ; elle n'a ni les côtes battues par les vagues, ni les îles escarpées, ni les golfes et les *fiords* aux replis sinueux, ni les rochers de granit, ni les glaciers, ni les torrents et les cascades. Elle n'a rien de cette puissante nature septentrionale qui a enfanté la rude mythologie du Nord ; elle a peu de ce qui aiguillonne la personnalité.

La nature russe a deux caractères opposés : l'amplitude et la vacuité, l'étendue de l'espace et la pauvreté de ce qui l'occupe. Sur des surfaces énormes, elle ne montre ni variété de formes, ni variété de couleurs. Dans la nature vivante et dans la nature inanimée, il y a une égale indigence de grandeur et de force. Le pittoresque est absent ou réduit à une échelle minime qui le rend d'abord imperceptible à l'œil de l'étranger. Le voyage dans ces plaines mamelonnées, où les villes et les villages sont rares, donne presque le même sentiment de satiété qu'une traversée en mer. On peut, pendant de longs trajets en chemin de fer ou en bateau à vapeur, fermer les yeux le soir et les rouvrir le lendemain sans s'apercevoir que l'on a changé de place. Seules, quelques villes étagées au bord des fleuves ou des lacs, avec leurs vieilles murailles et leurs coupoles de couleur, ainsi que Kief, les deux Novgorod, Pskof, Kazan, offrent de loin un spectacle imposant. La grandeur même des rivières en diminue la beauté : en vain se dresse sur une de leurs rives une falaise élevée, parfois couverte de grands arbres ; ces berges sont d'ordinaire trop basses pour la largeur du fleuve et en sont écrasées. Cette disproportion gâte les plus beaux passages du Dniepr, du Don, du Volga, dans le grand coude de ce dernier, par exemple, entre Stavropol et Syzrane, alors que « la mère Volga » s'ouvre une route à travers une rangée de collines escarpées, aussi hautes peut-être que celles du Rhin, du Danube ou du Nil : le fleuve, étant plus large que ces falaises ne sont hautes, les rapetisse et en amoindrit l'effet. Tout souffre en Russie de ce manque de proportion entre la coupe verticale et le plan horizontal des

paysages. Ce qui est peut-être le plus réellement pittoresque, ce sont les calmes étangs des forêts désertes, les ravins creusés dans la steppe par la fonte des neiges, les gorges boisées où serpente en silence une lente rivière.

Sur le sol sans relief s'étale une végétation de peu de variété comme de peu de vigueur. La nature répète partout les mêmes espèces, les mêmes plantes, les mêmes arbres. L'homogénéité des conditions de la vie entraîne l'uniformité des êtres vivants, la rigueur du climat fait leur faiblesse, leur débilité. La nature libre a dans la Grande-Russie la monotonie qu'ailleurs l'homme donne à la nature asservie ; elle n'en a pas l'air de force et de santé. À cet égard, la zone boisée, qui comprend la plus vaste et la plus vieille partie de la Grande-Russie, diffère peu de la zone dénudée d'arbres. Les forêts sont peut-être plus pauvres d'aspect que les steppes, car, au printemps, la steppe a sa luxuriante végétation herbacée. Les beaux arbres sont rares et ne se rencontrent guère que dans quelques contrées privilégiées du Centre ou de l'Ouest. Ce sont les mêmes essences qu'en Suède et en Norvège, mais elles n'y ont pas la même vigueur. Au lieu de faire éclater la fécondité, la richesse, l'énergie d'une nature toujours jeune, ces forêts donnent le sentiment de l'impuissance, de l'indigence, de la lassitude. Tantôt les arbres sont malingres et rabougris, petits en paraissant vieux, tantôt ils sont minces et longs sans être hauts, et jettent peu d'ombre sur la terre nue au-dessous d'eux. Ce qui frappe le plus l'œil, c'est l'éternel contraste du pin au tronc rougeâtre avec le bouleau à l'écorce blanche, — le pin droit et nu avec une maigre tête, le bouleau aux rameaux ténus, au feuillage grêle.

Les champs offrent encore moins de diversité d'aspects que les bois. La terre n'y reçoit point des mains de l'homme la vie et la variété qu'elles lui prêtent parfois ailleurs. La campagne cultivée a la même monotonie que la végétation spontanée. Partout, peu de ces cultures différentes et juxtaposées qui donnent tant d'animation à nos campagnes d'Occident. C'est comme le même champ qui se prolonge à l'infini, interrompu seulement par de vastes jachères. Point de hameau, point de maison ou de ferme isolée. Sur la steppe comme dans les forêts, le Russe semble avoir peur de se trouver seul dans l'immensité qui l'environne. La propriété commune, en usage chez les paysans, augmente le défaut de la nature ; il prive la Russie de ces enclos, de ces haies aux formes capricieuses qui sont pour beaucoup dans le charme

des villages d'Angleterre et de Normandie. De là en partie la triste platitude, le morne ennui de cette campagne impersonnelle et collective, dont les champs restent confondus, ou coupés en longues bandes égales et symétriques.

Ce goût pour la propriété en commun, pour l'association et pour ce que le Russe appelle la vie d'*artel*, a souvent été attribué au sang slave. Il est plus probable qu'il a ses principales sources moins dans la race que dans la nature d'un côté, dans l'état de civilisation de l'autre. La persistance des communautés agricoles dans la Grande-Russie, ce besoin de se rapprocher, de se grouper pour vivre, n'a certainement pas été sans lien avec cette froide immensité où l'homme isolé se sentait comme perdu et impuissant.

Aux mêmes racines tient un penchant qui prend une direction contraire, c'est le goût des aventures, des voyages, du vagabondage, ce que, chez les Russes, l'étranger appelle du grand mot de goûts nomades. Il est facile d'expliquer le peu d'amour du paysan pour le travail de la terre, son peu d'attachement pour le sol ingrat et triste de la vieille Moscovie, bien que si le *mougik* mérite quelquefois ce reproche, il en faille accuser pour une bonne part les institutions, le servage et le mode de propriété.

Il y a de ce phénomène une autre raison qui tient, elle aussi, indirectement au sol, et qui diminue l'attachement à la demeure, à la maison de la famille : ce sont les matériaux mêmes des habitations, de l'*izba* du mougik en particulier, et, par suite, la fréquence des incendies.

En Russie, dans la Russie septentrionale surtout, pauvre en pierre et riche en forêts, dans ce que l'historien Solovief appelle l'*Europe de bois*, par opposition à notre *Europe de pierre*, tous les villages, depuis la cabane du paysan jusqu'à l'église et à l'ancienne maison seigneuriale, sont construits en bois de sapin. Il en était ainsi naguère encore de la plupart des villes, des capitales mêmes. En un tel pays, le feu, le coq rouge, comme les Russes appellent vulgairement, est pour l'individu et pour la société un terrible ennemi. En vain, pour donner moins de prise au danger, les maisons des villages sont-elles bâties à une certaine distance les unes des autres ; toute maison est à peu près sûre de brûler un jour, c'est une affaire de temps. Les chances de durée d'une habitation peuvent, selon les régions, se calculer avec la même précision que celles de la vie humaine, et sont souvent notablement plus courtes. On sent ce qu'a de décourageant cette perspective

d'incendie qui plane sur toute l'existence, combien elle entrave tout embellissement de la maison et par suite tout bien-être et tout progrès. À quoi bon s'attacher à cette frêle cabane de bois que le premier souffle de vent et la première étincelle peuvent consumer ? Aussi les paysans laissent-ils souvent, avec une nonchalante incurie, leur izba pencher sur sa base comme si elle allait s'affaisser, et semblent-ils attendre pour la relever qu'elle soit devenue la proie des flammes.

Indépendamment des chances d'incendie, la facilité, avec laquelle le moujik des contrées du nord se bâtit une maison, est peu faite pour lui inspirer des goûts sédentaires. La plupart des paysans, naguère encore du moins, étaient, en quelques semaines, capables de construire eux-mêmes leur habitation ; pour cela une hache leur suffisait. Au temps où le pays était moins déboisé, l'*izba*, bien qu'autrement vaste et confortable, se remplaçait presque aussi aisément que le gourbi de l'Arabe. Peut-être était-ce encore là une des causes de ces goûts nomades trop souvent attribués aux Russes. En tout cas, la fréquence des incendies reste, en dépit des assurances récemment introduites, un obstacle à l'esprit de suite, à l'idée de la durée et de la stabilité, au souci du lendemain. Ce fléau, toujours suspendu sur les villages, diminue l'affection pour la maison, pour le *home*, affection qui, partout, a été l'un des grands agents de moralité, d'ordre et d'économie, et qui serait plus naturelle aux Russes qu'à tout autre peuple, puisque, depuis l'émancipation, chaque paysan est propriétaire de la maison qu'il habite.

En général, les peuples du Nord ont moins d'attachement pour le sol que ceux du Midi. L'émigration leur coûte moins ; on le voit par l'Allemagne et l'Angleterre, on le voit par les pays Scandinaves, qui, avec une population peu dense, envoient chaque année au Canada et aux États-Unis un contingent d'émigrants considérable. Le Russe, le paysan du moins, quitte peu sa patrie ; il y est retenu par les institutions, par les préjugés, par la religion ; mais la Russie est assez grande pour ouvrir un champ à son humeur voyageuse. La plaine invite à marcher, à aller devant soi ; rien sur ce sol monotone n'engage à s'arrêter, à se fixer. De là en partie, chez l'ancien Cosaque et chez le simple paysan, cette facilité de déplacement, qui se manifeste de tant de façons, dans les foires, dans les pèlerinages, dans la recherche des terres nouvelles, et qui, selon les historiens, fut un des motifs de l'établissement du servage.

Cette disposition à aller devant soi, à l'aventure, correspond à une tendance morale peut-être plus digne d'être signalée, bien que moins remarquée : nous voulons parler des penchants aventureux de l'esprit russe, souvent avide de se jeter dans les spéculations les plus téméraires, esprit impatient des obstacles, qui ne s'effraie d'aucune hardiesse philosophique, sociale ou religieuse, qui, pour toutes, montre une complaisance ou une indulgence dont nous nous étonnons. La pensée du Russe ne connaît souvent pas plus de bornes que ses campagnes ou ses horizons, elle aime l'illimité, elle va droit à l'extrémité des idées, au risque de rencontrer l'absurde. L'esprit russe, présente par ce goût logique, par ce penchant pour l'absolu, une certaine ressemblance avec l'esprit français ; mais, chez lui, ce penchant a d'ordinaire pour correctif le sens pratique, positif, qui ne le laisse point sortir du domaine spéculatif. De là ce contraste frappant, chez tant de Russes, d'une grande audace dans la sphère intellectuelle et d'une égale timidité dans la vie réelle, d'une excessive témérité dans l'une, jointe à la plus prudente réserve dans l'autre.

La platitude du sol et la débilité de la nature me semblent encore responsables d'un des reproches le plus souvent et peut-être le moins justement faits au peuple russe : le manque d'individualité, le manque d'originalité, le manque de facultés créatrices. L'histoire et une civilisation longtemps arriérée n'en sont certainement pas innocentes ; mais si, ce dont il est permis de douter, ce défaut est général et incurable, c'est sur la nature qu'en doit d'abord retomber la faute. S'il manque de personnalité, le Russe ressemble encore en cela à ses campagnes. De leur pauvreté, de leur monotonie vient en partie la stérilité relative de la pensée russe. Cette terre n'offre guère d'images au poète, de couleurs au peintre ; elle renouvelle peu les impressions et les idées^[6]. Si cette infécondité doit être corrigée dans l'avenir par les larges horizons qu'ouvrent de tous côtés sur le monde la science et la civilisation, n'est-ce pas au sol même qu'il faut, pour beaucoup, attribuer la longue infériorité du génie russe et slave, par exemple le manque de vie et de vigueur de l'ancienne mythologie des Slaves Russes, à côté des fables des Grecs ou des Scandinaves^[7] ? ^[6]

1. ↑ Les soins du ménage et les autorités communales ne permettent guère en effet aux jeunes gens ces longs pèlerinages à l'intérieur ou à l'étranger, encore si goûtés de l'homme du peuple.
2. ↑ M. Kavéline, *Myti i sametki o Rousskoï istorii* (*Vésinik Evropy*, 1864).
3. ↑ M. Doborikine.
4. ↑ Tchoubinski : *Travaux de l'expédition ethnogr.-statist. dans la Russie occidentale*. — *Iougo-sapadnyi oldél*, tome VII, p. 346.
5. ↑ *Le peuple russe et le socialisme*.
6. ↑ A cet égard, je me permettrai de faire remarquer la grande et féconde influence qu'ont eue sur la littérature russe les régions montagneuses excentriques, plus ou moins récemment annexées à l'empire, la Crimée et le Caucase surtout. Grâce en grande partie aux défiances d'une police ombrageuse, toujours prête à exiler les écrivains aux extrémités de l'empire, la poésie nationale a trouvé là, avec Pouchkine et Lermontof, une source d'inspiration dont le romantisme d'alors a largement profité. Sous ce rapport, on pourrait comparer l'influence du Caucase sur la poésie russe, dans la première moitié du XIX^e siècle, à l'influence des Alpes sur les littératures française et allemande du XVIII^e siècle, depuis Rousseau.
7. ↑ Sur les penchants religieux et les instincts mystiques de l'âme russe, voyez tome III, livre I.

CHAPITRE III

La variété de la nature russe est dans les alternatives des saisons. — Comment les oppositions de l'hiver, du printemps, de l'été ont réagi sur le tempérament national. — Le caractère russe est extrême, comme le climat. — Ses contradictions. — Sa flexibilité. — Sa faculté d'adaptation. — Une personnification historique du caractère national.

Peut-être avons-nous trop insisté sur l'uniformité des campagnes de la Russie ; elles aussi, en effet, ont leur principe de variété, qui réagit puissamment sur l'homme et contribue à expliquer les contradictions apparentes du caractère national. Ce principe de variété est moins dans le sol que dans le climat.

En Russie, la diversité, et avec elle, le pittoresque et la beauté proviennent du temps plus que de l'espace, de la succession des saisons plus que de celle des contrées. C'est l'inverse des pays du Midi, des pays tropicaux surtout, où la végétation et les aspects extérieurs de la terre et du ciel changent peu, où, les saisons ne différant guère que par des nuances, la vie coule au milieu d'elles, d'un cours égal et monotone. Dans le nord, dans une région continentale surtout comme la Grande-Russie, les saisons s'opposent fortement les unes aux autres, elles revêtent tour à tour la terre de vêtements aux couleurs les plus tranchées. Grâce à elles, le Russe, avec la variété des aspects de la nature, recouvre la variété des impressions et des sentiments que lui refusait le sol. Sans quitter son village, il passe, à six mois d'intervalle, par des climats et en même temps par des tableaux aussi différents que si, entre le pôle et l'équateur, il descendait et remontait alternativement de 25 à 30 degrés de latitude. L'influence de pareils changements n'est pas moindre sur le caractère que sur le tempérament, sur l'imagination que sur l'esprit. En Russie, chaque saison a ses travaux, ses fêtes et ses plaisirs ; chacune a ses chants et même parfois ses danses. Elles tiennent une si grande place, dans la vie et la poésie populaires, qu'elles pourraient servir de cadre à la classification de beaucoup des *pesny*, chantées par le paysan. Pour décrire la Russie, c'est peu de décrire le sol, c'est par-dessus tout les saisons qu'il faut peindre. Rien dans notre climat,

où l'opposition de l'hiver et de l'été est déjà si marquée, ne donne une juste idée de leur contraste au bord du Volga ou de la Néva : qui n'a vu la Russie que sous l'un des deux aspects ne la connaît point.

Des saisons russes, l'hiver est la plus longue et la plus originale ; dans sa monotonie même, elle est peut-être aussi la plus pittoresque et la plus belle. Elle couvre cette terne nature de la plus éclatante robe de fiancée ; la neige est la plus brillante des parures, et à sa froide blancheur, tour à tour mate et étincelante, la gelée et les glaces ajoutent leurs nacres irisées. Tout disparaît sous la neige, — la terre, la mer et les rivières, les routes et les champs ; mais, dans cette uniformité sans limite, la nature prend une grandeur que ne pouvait lui donner la maigre variété du printemps ou de l'été. Sous cet épais manteau, il ne reste de sensible à l'œil que les creux et les reliefs, les dépressions et les aspérités du sol ; mais ce fond monochrome reçoit du soleil l'éclat le plus éblouissant, de la lune et des nuits les teintes les plus tendres et les plus délicates. Au grand soleil des belles journées d'hiver, l'œil a peine à supporter la splendeur égale et continue de cette campagne ; aussi dans le Nord, où la neige reste cinq ou six mois de suite sur la terre, y a-t-il presque autant de maladies d'yeux, autant d'aveugles que dans les pays du Midi.

C'est dans les forêts surtout qu'il faut chercher les beautés de l'hiver. Le givre y prête au bouleau ou au tremble des fleurs de cristal plus brillantes et plus fines que leurs feuilles, tandis que, sur le fond de neige blanche aux reflets bleus, les sombres massifs de pins et de sapins, prenant des tons chauds et veloutés, semblent presque noirs. La nuit, ces paysages ont une grandeur solennelle. Au clair de lune, les plaines froides et blanchâtres ressemblent dans leur pâleur aux limbes des poètes catholiques : sur les arbres ou sur les monuments, la neige prend des reflets fantastiques et couronne les coupoles des églises de Pétersbourg et de Moscou d'une auréole mystérieuse. En l'absence de la lune, les étoiles scintillent avec cette vivacité que leur donnent les grandes gelées. Les nuits les plus obscures sont éclairées par la blanche réverbération de la neige ; il semble alors qu'au lieu de venir d'en haut, la lumière parte de la terre. En hiver, la nuit est l'heure favorite des promenades et des parties de campagne. À la sortie du théâtre ou du bal, les jeunes femmes, enveloppées de fourrures, montent en traîneau découvert, et, avec une troïka de trois chevaux de front,

vont goûter aux îles ou aux environs de Pétersbourg la triple sensation de la rapidité, de l'air froid et de la nuit. Dans les rues des villes ou sur les routes, les traîneaux vous donnent une impression bizarre due à la simultanéité du mouvement et du silence. Sur les perspectives les plus fréquentées, les chevaux, stimulés par le froid, sont lancés au galop ou trottent de ce trot relevé qu'on ne rencontre qu'en Russie ; les traîneaux et les voitures de toute sorte se pressent, se devancent sur le tapis de neige qui éteint tout bruit, présentant à l'œil l'image la plus animée de la vie et laissant à l'oreille l'impression du repos.

Les longues nuits d'hiver, si fêtées dans les capitales, ne sont pas sans plaisir pour les paysans. Eux aussi éprouvent le besoin de se réunir pour le travail ou pour la distraction. Naguère encore, dans les provinces les plus septentrionales, les femmes et les jeunes filles se rassemblaient dans la plus grande izba du village, parfois louée en commun à cet effet : à la clarté des vacillantes *loutchines*, sorte de torches faites d'éclats de bois résineux, elles tenaient leurs *posidelki*, veillées rustiques d'un peuple que l'hiver même forme à la sociabilité. Après avoir en causant filé du lin ou de la laine, les jeunes filles, rejointes par leurs fiancés, se mettaient à chanter quelques-uns de ces chants mêlés de chœurs, chers au peuple russe, ou à danser une de leurs danses lentes qu'accompagnait la *balalaïka*, aujourd'hui trop souvent supplantée par le vulgaire accordéon.

Le printemps met un terme à ces soirées villageoises en rendant au paysan la terre et les tapis de gazon, et en ramenant le *khorovod* en plein air. La fin de l'hiver ou le premier printemps est le plus triste et le plus désagréable moment de l'année. Au lieu de l'herbe verte, une mer de boue ; au lieu des parfums de la campagne, la puanteur du dégel. Il y a comme une décomposition, comme une corruption de la nature avant sa résurrection annuelle ; mais combien cette résurrection est saisissante, comme elle est attendue et fêtée après le long deuil de l'hiver ! Rien dans nos climats ne donne l'idée d'un pareil rajeunissement. Le printemps rend en même temps la vie à la terre et à l'eau. Après cent cinquante ou deux cents jours de neige, il fait enfin reparaître la terre verte, qui avait absolument disparu ; il découvre de nouveau les rivières, les lacs et les golfes, convertis par l'hiver en mornes et mortes surfaces, il brise les glaces qui les enchaînaient, il leur restitue la couleur, le murmure, la mobilité de l'onde, il les crée à neuf pour

ainsi dire. C'est tout un élément, c'est le monde liquide tout entier, auquel avril ou mars rend comme par enchantement l'existence. Lorsque depuis l'automne il n'est tombé du ciel que de la neige, les premières pluies elles-mêmes font une impression de surprise et presque de joie, analogue au plaisir que donnent dans le Midi les premières gouttes d'eau, après de longues semaines de chaleur et de sécheresse. Aussi les enfants saluent-ils la pluie et lui souhaitent-ils la bienvenue dans des chants traditionnels. Avec les rivières et tout le monde des eaux, renaissent, dans les forêts et les prairies, les feuilles et les fleurs, précédées des oiseaux, qui s'étaient réfugiés dans des climats plus doux et dont un naïf calendrier populaire annonce jour par jour le retour : l'alouette, la grolle et l'hirondelle, qui, selon la légende russe, s'en revient du paradis et en ramène la chaleur. La nature, sous toutes ses formes, paraît d'autant plus vivante et plus jeune que plus profonde avait paru sa mort.

L'homme accueille ce renouvellement de toutes choses avec une joie qu'on ne peut concevoir ailleurs. Les paysans du nord, dans leurs chants populaires, célèbrent avec une naïve poésie le départ de l'hiver et le retour du printemps. Montant sur leurs collines ou sur leurs toits pour le saluer de loin à son arrivée, ils chantent, dès le mois de mars : « Viens, ô printemps, beau printemps, viens avec la joie, viens avec du lin élevé et du blé abondant^[1]. » Dans plusieurs pays, ils rappellent d'avance avec des rites et des incantations d'origine païenne : ailleurs les fêtes pour la résurrection de la nature se confondent avec celles pour la résurrection du Christ, comme si l'une était le type ou le symbole de l'autre. Le premier mai est presque partout une fête populaire : les Russes vont se promener aux bois, et, comme la colombe de l'arche, en rapportent de jeunes pousses d'arbre en témoignage du retour de la verdure et de la disparition de l'hiver. La sensation du soleil ou des chaudes brises du printemps est déjà seule pleine de délices. Le corps, débarrassé de ses lourds vêtements, semble allégé en même temps que rajeuni.

Le printemps russe est court ; après les laideurs du dégel il aboutit vite aux ardeurs de l'été ; mais la brièveté même en augmente l'effet. Il y a quelque chose d'admirable dans la soudaine éruption de la végétation, qui éclate pour ainsi dire tout à coup : l'œil peut presque en suivre l'épanouissement jour par jour, et le laboureur a une joie plus vive à voir le

grain qu'il vient de semer lever, jaunir et mûrir en quelques semaines. Dans le nord de la Russie, la rapide croissance des jours rivalise avec celle des plantes ; comme, des longues nuits d'hiver aux longues journées d'été, l'intervalle à franchir est plus grand, les jours s'allongent quotidiennement d'une durée plus notable. Tout ainsi se réunit, terre et onde, plantes et lumière pour rendre plus intense l'impression du renouvellement.

Les anciens Russes ne comptaient pas ce bref printemps pour une saison : ils n'en avaient que trois, l'été, l'automne et l'hiver. L'été, avec quelques-uns des inconvénients des pays méridionaux, avec une chaleur parfois pesante, avec la poussière et souvent la sécheresse, apporte à la Russie plusieurs des charmes du Midi, la beauté de l'atmosphère et du ciel, la douceur de l'air, la vaporeuse transparence des horizons et la fraîcheur de l'ombre et de l'onde, la délicieuse fraîcheur du premier matin ou des dernières heures du soir. Dans la moitié septentrionale de l'empire, l'été a des tableaux qui lui sont propres et que l'œil ne peut soupçonner sans en avoir joui. Les nuits d'été du Midi avec leur molle température et leur ciel diaphane sont belles, les nuits d'été du Nord ne le sont pas moins, et sont plus surprenantes. Aucun pinceau ne saurait rendre la délicatesse de leurs nuances, aucun, la finesse de leurs dégradations. Dans ces nuits où le soleil descend à peine au-dessous de l'horizon, aux vives couleurs des couchers de soleil du printemps succèdent des teintes d'opale ou de nacre qui semblent appartenir à une autre planète. La lumière en pâlisant semble prendre quelque chose d'éthéré ; ce n'est ni le jour ni la nuit, ce n'est ni l'aube ni le crépuscule, ou plutôt ce sont les deux à la fois. Plus l'on monte vers le cercle polaire, et plus le couchant et l'aurore se rapprochent dans l'espace comme dans le temps ; vers minuit, on les voit rougir ou blanchir à peu de distance l'un de l'autre des deux côtés du nord, éclairant le ciel de leurs teintes simultanées, comme s'ils se réfléchissaient mutuellement.

Sur le 60° degré, à la latitude de Pétersbourg, il n'y a déjà plus de nuit à la fin de juin, bien qu'il faille remonter jusque vers le 66° parallèle, au-dessus d'Arkhangel, pour voir le soleil à minuit sur l'horizon. Ces nuits mystérieuses, si calmes pour l'œil et l'imagination, sont parfois excitantes pour les nerfs : elles semblent répugner au sommeil. Aussi pour mieux jouir des longues soirées, beaucoup de Russes font-ils la sieste tout comme les peuples du Midi. Il y a dans ce jour continu un secret stimulant qui le rend

vite fatigant pour les étrangers et fait désirer le retour des nuits. Elles reviennent bientôt, grandissant aussi promptement qu'elles avaient décliné. Déjà dans les nombreux rites d'origine païenne qui, lors de la Saint-Jean, fêtent le solstice d'été, aux chants de joie qui célébraient le soleil, parvenu au sommet de sa course ascendante, se mêlaient des chants de tristesse qui pleuraient d'avance sa rapide descente vers l'hiver.

Avec les nuits revient l'automne, la moins accentuée et la moins originale des saisons russes, mais non la moins belle. Les forêts prennent ces teintes chaudes et variées dont l'été ne peut égaler la richesse. Les fréquents changements de l'atmosphère donnent au ciel des tons d'une sombre et mobile beauté, et, sur les branches des bois ou sur l'herbe des steppes, les premières gelées et le premier givre ont des charmes qui ne sont bien connus que de l'œil matinal du chasseur. Puis, dans cette décadence des jours et de la végétation, il y a un sentiment de tristesse, une poésie doucement mélancolique qui va bien à cette nature du Nord. L'automne dure souvent longtemps, les jours raccourcissent, les feuilles tombent, les oiseaux émigrent, espèce par espèce ; — le coucou, le plus frileux, donne parfois le signal du départ dès la fin de juillet ; — les pluies, puis les neiges se succèdent ; mais l'hiver, le véritable hiver russe, n'est réellement arrivé que lorsque la terre est ensevelie dans l'épais linceul de neige que le printemps seul soulèvera.

Toutes ces vicissitudes des saisons sont vivement senties des Russes, personne n'a su comme eux les rendre. Aucune nuance de cette pâle nature, aucun reflet du ciel, aucune ombre de la terre n'a échappé à leurs yeux, aucun son, aucun murmure à leurs oreilles. « Au seul mouvement des feuilles, j'aurais, les yeux fermés, reconnu la saison ou le mois de l'année, » dit quelque part un de leurs écrivains^[2]. Ils ont décrit avec amour cette terre russe, qui à la longue prend, pour celui qui l'a une fois ressentie, un charme pénétrant, ainsi qu'un visage dont la beauté est dans l'expression. Ils l'ont peinte dans ces alternatives des saisons qui, à peu de mois de distance, offrent à leur pinceau des mondes si différents. D'elle aussi, ils ont reçu un double talent qui frappe souvent dans leurs tableaux, le sentiment des couleurs et le sentiment des nuances, l'entente des grandes lignes et des masses, avec l'entente des détails et des accessoires. C'est que dans ces vastes plaines, d'ordinaire dépourvues de plans successifs, il n'y a guère de

milieu entre les effets d'ensemble et les effets isolés, entre la longue forêt et un bouquet d'arbres, entre la steppe sans limite et un buisson de broussailles. Si l'immensité invite l'œil à se perdre dans l'horizon, chaque détail un peu apparent finit par attirer invinciblement l'attention. Rien ne saurait rendre la grandeur d'un coucher de soleil dans les steppes du sud entre la mer d'Azof et la Caspienne, par exemple. En même temps, dans ces plaines unies, comme sur une scène vide, chaque personnage, chaque objet, se détache sur l'immensité uniforme avec une singulière vigueur ; un arbre, une cabane, un homme, un cheval, prennent une importance et presque une taille plus grande. Aussi, pour employer une comparaison vulgaire, les Russes ont-ils une rare facilité à contempler la nature par ces deux bouts de la lorgnette, à la voir tour à tour en myope et en presbyte. Avec cette faculté, les Russes ont celle de la netteté, de la propriété de l'expression. Ils ont l'image juste et vive, qualité qu'ils tiennent de cette nature dont les formes et les couleurs frappent par leur perpétuelle répétition ou sont mises en relief par leur isolement.

L'influence des vicissitudes des saisons est surtout sensible dans le tempérament et le caractère national. C'est à elles que le Russe doit cette flexibilité, cette élasticité d'organes que les alternatives de l'hiver et de l'été ont préparés à tous les climats, — à elles, qu'il doit cette plasticité intellectuelle, cette facilité à passer d'un sentiment ou d'une idée à l'autre, faculté analogue à la première, et qui partout lui rend l'acclimatation morale non moins aisée que l'acclimatation physique.

À ces oppositions de climat je serais tenté d'attribuer aussi ce qu'il y a parfois chez les Russes de déréglé, d'outré de désordonné, de heurté. On les accuse souvent de manquer d'originalité ; il faut s'entendre sur ce reproche et sur ce mot. S'ils en ont peu dans l'intelligence, dans les idées, ils en ont souvent beaucoup dans le caractère, dans l'esprit, dans l'expression. La poésie, le roman, la peinture, la musique russes ont souvent une originalité singulière. Ce qui manque peut-être aux Russes, ou mieux, ce dont le temps ou l'éducation ne leur ont pas laissé donner autant de preuves que d'autres, c'est le génie de l'invention. Loin d'être toujours dépourvu d'individualité, le Russe en a parfois beaucoup dans les sentiments, dans les goûts et les habitudes. Il est souvent original, au sens nouveau et vulgaire du mot, non par la pensée et l'intelligence, mais par les goûts et les manières. Cette

originalité va même parfois jusqu'à la bizarrerie, à l'étrangeté, à la démente. Ivan le Terrible, Pierre le Grand, Paul I^{er} en sont d'éclatants exemples. Si ce défaut, chez les souverains, se doit rejeter sur le tempérament individuel ou sur le délire malsain du pouvoir absolu, qui, parmi les césars romains, a produit tant de monstrueux originaux, des traces de la même disposition se retrouvent au-dessous du trône. Il serait facile de raconter bien des traits d'originalité russe, et depuis deux siècles, plus d'un seigneur de Pétersbourg ou de Moscou, plus d'un Souvorof ou d'un Rostopchine, s'est en ce genre fait une réputation européenne. Bizarrerie et singularité sont du reste moins rares dans les pays du nord que dans ceux du midi, en Angleterre et aux États-Unis qu'en Italie et en Espagne. Dans la Russie du servage, l'excentricité pouvait tenir aussi à l'accumulation de la richesse en un petit nombre de mains, à la licence déréglée des grandes fortunes qui, habituées à se tout permettre, sont ainsi qu'une autre sorte de royauté absolue rapidement blasées, et pour leurs distractions épuisent toutes les fantaisies.

En Russie, l'absence de vie politique et l'oisiveté souvent forcée du talent ont longtemps contribué à faire dévier les facultés les plus actives. Dans les basses classes même, le poids de la misère et de la servitude n'a pas toujours comprimé toute excentricité ; là, elle se déguise sous un masque religieux. On ne saurait compter toutes les sectes singulières qui foisonnent dans les bas-fonds de la société russe, à tel point qu'il n'y a pas d'extravagance qui n'y puisse conquérir des adeptes. En dépit des apparences, de tels penchants bizarres ou désordonnés, dans la religion ou dans la vie journalière, ne sont ni chez une nation, ni même chez un individu, inconciliables avec l'esprit pratique et le sens réaliste. Le peuple le plus positif, le plus *matter of fact*, l'Américain en est une preuve.

Si les rapprochements entre l'homme et le climat tournent aisément à la fantaisie, il y a, entre le tempérament national et la nature russe, telle qu'elle se montre dans l'opposition des saisons, un trait de ressemblance difficile à méconnaître. Tous deux sont outrés, tout deux vont aisément d'un extrême à l'autre. À cet égard, il en est souvent du caractère russe comme du climat de la Russie. Les alternatives de toute sorte, les changements d'humeur, d'idées, de sentiments y sont très marqués, les oscillations de l'esprit ou du cœur y ont une grande amplitude, les diverses saisons de la

vie y diffèrent souvent plus que partout ailleurs. L'âme russe passe aisément de la torpeur à l'activité, de la douceur à la colère, de la soumission à la révolte ; en toute chose elle paraît portée aux extrêmes. Tour à tour résigné et irascible, apathique et impétueux, jovial et morose, indifférent et passionné, le Russe connaît, plus peut-être qu'aucun autre peuple, toutes les variations du froid et de la chaleur, du calme et de l'orage. Le Russe est sujet à s'éprendre, à s'engouer ; il est sujet à des caprices emportés, à des élans ou des transports soudains pour une chose sérieuse ou futile, pour une opinion, pour un écrivain, pour un chanteur, pour une danseuse, pour une mode. Cette disposition est sensible dans la vie publique aussi bien que dans la vie privée, dans la vie nationale comme dans la vie individuelle, et cela d'autant plus qu'elle est indirectement favorisée par le régime politique qui, interdisant un jour ce qu'il tolère un autre, paraît encourager la veille ce qu'il proscribit le lendemain.

L'individu, la société, le gouvernement semblent également enclins à penser, à vouloir, à agir par accès et par saccades, de façon qu'à des époques de fièvre, d'énergie et de confiance, où tout paraît possible, succèdent à de courts intervalles des périodes d'acalmie, d'inertie, de langueur où l'on paraît désespérer ou se désintéresser de tout. Ainsi s'expliquent beaucoup des contradictions et des alternatives de la vie russe. Chez les mêmes personnes ou dans le même milieu, le doute et la conviction, l'indifférence et l'enthousiasme s'entrecroisent et s'entresuivent de la façon la plus étrange, et l'on voit souvent l'initiative dans les idées accompagner la routine dans les actes.

Ainsi fait, le Russe cède quelquefois à des engouements, à des entraînements dont il est le premier à s'étonner. La guerre d'Orient de 1877-1878 en est un frappant exemple. Grâce au manque de liberté et au manque d'intérêt de la vie politique intérieure, grâce aux excitations d'une presse heureuse de pouvoir impunément s'échauffer pour quelque chose, grâce enfin au vague besoin d'émotions d'un public, las du vide de l'existence quotidienne et mis en appétit par un régime de diète et de jeûne, une société sceptique et railleuse, la veille encore presque indifférente aux souffrances des Slaves du Balkan, s'éprit en quelques mois d'un ardent et irrésistible enthousiasme pour les Serbes et les Bulgares. Malgré les répugnances du souverain et des ministres, malgré la moqueuse incrédulité des salons de

Pétersbourg, la Russie, remuée du haut en bas, partit peu à peu en croisade pour une grande guerre nationale à laquelle personne n'eût cru deux ou trois ans plus tôt, pour une guerre qui, en dépit des suspicions de l'Occident, fut bien moins décidée par des calculs politiques que par un besoin de mouvement et de sympathie, par une soudaine explosion de sentiments longtemps comprimés et pressés de se faire jour.

Cette mobilité, cette impressionnabilité si souvent signalées chez les Slaves, chez les Russes et les Polonais surtout, ce manque de mesure, ce manque d'équilibre, tant de fois déplorés chez leurs compatriotes par les écrivains russes eux-mêmes, ont trop de rapport avec un climat toujours excessif pour ne pas s'en ressentir et en découler, au moins en partie. Les oppositions successives des aspects de la nature semblent avoir laissé leur empreinte sur l'homme. Aussi ne saurait-on s'étonner si le Russe offre tant de contrastes, si en parlant de lui, l'on est toujours exposé à se contredire.

Chez le Grand-Russe du reste, cette variabilité est d'ordinaire atténuée par l'esprit pratique, et, chez un peuple jeune aussi bien que chez un enfant, elle se peut corriger par l'éducation, par l'âge et l'expérience. À y bien regarder, ce défaut n'est peut-être après tout que l'envers d'une qualité, elle aussi attribuable au climat non moins qu'au malléable tempérament slave. Je veux parler de cette facilité d'adaptation, de cette faculté de compréhension qui distinguent si éminemment le Russe, et que Herzen désignait du nom d'acceptivité. Cet instinct d'imitation, ce talent inné d'assimilation, si frappant chez le Russe civilisé, a parfois été mis en doute pour l'homme du peuple^[3]. Chez ce dernier même, il nous semble cependant en retrouver la trace dans la sphère technique, la seule d'ordinaire accessible au paysan, dans cette variété d'aptitudes du moujik qui lui rend tout ouvrage aisé, et lui permet souvent de faire dix métiers à la fois, dans cette souplesse enfin du soldat russe et du Cosaque, si vite prêts aux exigences les plus diverses de la guerre et de la paix. À demi-cachée et comme paralysée, chez l'homme du peuple, par la monotonie de l'existence, par la routine habituelle au paysan, par l'attachement aux anciennes coutumes ou par des préjugés à demi-orientaux, cette qualité nationale se déploie librement dans les hautes classes, chez le Russe émancipé des préventions populaires ; elle s'y épanouit dans toutes les sphères à la fois, dans les idées, dans les mœurs, dans la littérature, dans la

langue même. À cet égard, comme à bien d'autres, le Russe est tout l'opposé de l'Anglais. La souplesse de son intelligence paraît sans limite, et cette aisance à tout s'approprier a pu faire obstacle au développement spontané de l'originalité nationale.

Avec ses inconvénients et ses avantages, cette flexibilité reste un des traits les plus accusés de l'esprit russe. S'il n'était toujours un peu arbitraire d'établir une hiérarchie entre des facultés simultanées et des penchants connexes, l'on pourrait dire que c'est là sa faculté maîtresse. Elle éclate partout chez lui, dans le caractère et le tempérament, dans l'intelligence de même que dans le corps et les organes, façonnés et assouplis par ces éprouvantes alternatives des saisons comme par une sorte de gymnastique, qu'ainsi qu'une mère sévère, impose chaque année la nature. De là, dans la colonisation des vastes plaines de notre continent, une des causes de succès du Grand-Russe, s'étendant à la fois vers le nord et le midi, avec une facilité presque égale à s'acclimater sous tous les ciels. De là, depuis deux siècles, tant de surprises données à la vieille et dédaigneuse Europe, par un peuple si longtemps regardé comme étranger à notre monde européen et rebelle à notre civilisation. De là enfin, pour l'observateur, la difficulté de discerner ce qui en Russie est possible de ce qui ne l'est pas : car cette faculté d'adaptation confinée jusqu'ici aux mœurs privées, à la politesse extérieure, aux arts, aux sciences, peut s'étendre un jour à des sphères nouvelles, au gouvernement, aux institutions, aux libertés publiques.

Veut-on un type historique, un exemple vivant de ce caractère russe, que le poids des événements a longtemps empêché de s'épanouir en grands hommes : j'indiquerai le tsar Pierre le Grand. À travers sa demi-barbarie, dans ses excès et ses contradictions même, avec ses faiblesses et ses engouements, avec ses hardiesses novatrices et son bon sens pratique, son dédain des obstacles et ses instincts positifs, avec sa large ouverture d'esprit et sa merveilleuse habileté de main, avec son aptitude universelle à tous les arts et tous les métiers, Pierre Alexèievitch reste le type national par excellence. Il est peu des défauts russes qui ne percent dans le grand réformateur, et beaucoup y ont été poussés à l'extrême ; il est peu des qualités russes qui ne se fassent jour en lui, et plusieurs s'y sont élevées jusqu'au génie. L'impérial charpentier de Saardam a beau sembler d'une trempe plus forte et plus dure que la plupart de ses compatriotes, c'est

visiblement le même métal. Dans le grand réformateur, les deux extrémités de la nation, les deux Russes, encore si différents que l'un ne semble pas toujours provenir de l'autre, le moujik et le noble civilisé, le premier avec sa lourde et massive opiniâtreté, le second avec son alerte et mobile souplesse, semblent confondus et combinés pour se corriger l'un l'autre. Pierre a montré que la flexibilité russe pouvait ne rien coûter à l'énergie, et que la ductilité slave se pouvait allier à la solidité.

Que si l'on s'étonne de trouver, chez un seul peuple, tant de traits de caractère différents ou opposés, on peut, en Pierre le Grand, les voir réunis et concentrés dans un seul homme. Cette convergence en un individu de tant de qualités et de défauts, de tant de traits dispersés dans une nation, a formé un homme bizarre et presque monstrueux, mais en même temps un des hommes les plus vigoureux et les plus entreprenants, un des mieux doués pour la vie et l'action que le monde ait vus. Peu de peuples ont l'avantage d'avoir ainsi un grand homme dans lequel ils se puissent personnifier, qui, dans ses vices mêmes, semble une colossale incarnation de leur génie. Pierre, l'élève et l'imitateur des étrangers, Pierre, qui semblait s'être donné pour mission de faire violence à la nature de son peuple, et qui, par les vieux Moscovites, fut regardé comme une sorte d'antechrist, est le Russe, le Grand-Russe par excellence. Devant lui, on peut dire que le souverain et la nation s'expliquent l'un par l'autre. Un peuple qui ressemble à un tel homme est sûr d'un grand avenir. S'il paraît manquer de quelques-unes des plus hautes ou des plus fines qualités dont s'honore l'humanité, il a celles qui donnent la puissance et la grandeur politiques ^[4].

1. ↑ Voyez p. ex. M. Ralston : *Songs of the russian people*.

2. ↑ Ivan Tourguénef, le plus grand peintre des grands romanciers russes.

3. ↑ Voyez par ex. M. Mackensie Wallace : *Russia*, 1^{re} éd. ang., t. II, p. 88.

4. ↑ Pour la personnalité, l'énergie, l'esprit de suite, trop souvent refusés aux Russes, je pourrais, parmi les contemporains, citer comme exemple trois hommes bien différents : N. Milutine, G. Samarine et le prince V. Tcherkassky : Voyez *Un Homme d'État russe, d'après sa correspondance inédite*.

CHAPITRE IV

Le caractère russe et le nihilisme. — Origine et nature du nihilisme : ses trois phases successives. —

Par quels côtés il tient au tempérament national. — Combinaison du réalisme et du mysticisme. — En quel sens le nihilisme est une secte. — Procédés de propagande. —

Instincts radicaux de l'esprit russe. — La femme slave et la question des femmes en Russie.

Par ses rigueurs et ses exigences le climat russe incline l'homme au réalisme ; par la grandeur de ses plaines et leur monotonie, par son immensité et sa pauvreté, la nature le dispose au mysticisme en même temps qu'à la tristesse. C'est là pour nous la clef de beaucoup des contrastes du tempérament russe. De ce conflit ou de cette alliance de tendances, souvent opposées et en apparence inconciliables, on pourrait trouver plusieurs illustrations au fond même du peuple, dans les ignorantes sectes de la Grande-Russie. Ici, je prendrai comme exemple un phénomène non moins curieux, bien que moins spontané, moins foncièrement indigène. Je veux parler du « nihilisme » ou, comme disent les Russes, du *niguilisme* ^[1].

Comme presque toutes les conceptions théoriques des Russes, le « nihilisme » n'est dans son principe qu'une importation occidentale. C'est de l'Europe et de la philosophie allemande surtout que, sous le règne de Nicolas, sont venues à la Russie les premières semences intellectuelles de cet esprit de négation et de révolte qui, dans la patrie de l'autocratie, à l'ombre d'un absolutisme séculaire, a trouvé un terrain plus propice que dans son pays d'origine. C'est des derniers fils de Kant et des révolutionnaires enfants du pacifique et conservateur Hegel, c'est des plus extrêmes représentants de la gauche hégélienne que les premiers ancêtres ou les premiers apôtres du nihilisme russe, Herzen et Bakounine ont tiré leur inspiration, sinon leurs théories ^[2]. Sous le rapport des idées et des vues, des négations ou des rêves, le nihilisme n'est qu'un produit corrompu de notre philosophie, de notre critique et de nos écoles socialistes. L'intérêt et l'originalité du radicalisme russe ne sont pas là, ils ne sont point dans des spéculations ou des abstractions étrangères à la plupart des jeunes adeptes

du nihilisme contemporain. Ce que ce dernier a de vraiment original, il le doit à la situation politique et économique, à l'état social et religieux de la Russie, il le doit surtout au tempérament national.

Au fond, le nihilisme n'est que la forme russe de l'esprit négatif et révolutionnaire du siècle ; loin d'être une affection spéciale à la Russie, c'est une épidémie morale dont le germe a été apporté du dehors et dont toute l'Europe, dont tout le monde civilisé est plus ou moins atteint ; mais, les caractères et les effets du mal varient chez chaque peuple, suivant l'âge, la constitution, les habitudes du malade. Si, dans les plaines basses de la Neva ou du Volga, les accès de cette fièvre révolutionnaire, aujourd'hui devenue endémique, offrent des symptômes particuliers, cela tient à la fois à la complexion et au régime du peuple.

Le nihilisme, qui a fait tant de bruit de 1878 à 1883, n'est pas chose toute nouvelle. Il compte déjà, sous ce nom bizarre même, une longue existence, car il n'est pas nécessairement associé à des conjurations révolutionnaires ou à des crimes politiques. Il est antérieur à toutes les tentatives de ce genre, il peut leur survivre ou leur redevenir étranger^[3].

Peu de dénominations ont prêté à plus d'équivoques que ce terme de « nihilisme » qui n'est en somme qu'un spirituel sobriquet, rejeté par la plupart de ceux qu'il désigne^[4]. Comme il arrive souvent aux appellations de cette sorte, le mot nihilisme a deux ou trois fois changé de sens, ou mieux, ce surnom dédaigneux a été successivement appliqué à des tendances ou des doctrines différentes, bien que naturellement reliées les unes aux autres par une filiation plus ou moins directe. On y peut distinguer trois phases et pour ainsi dire trois états ou métamorphoses. Dans sa première acception le « nihilisme » n'avait presque rien de politique : ce n'était guère qu'une manière d'être, de penser, de parler, un genre, une mode, on pourrait dire une prétention et une attitude en vogue dans la jeunesse de 1860 à 1870, parmi les étudiants des universités et les étudiantes aux cheveux courts de l'intérieur ou de l'étranger. On désignait ainsi un esprit de révolte contre les idées reçues et les conventions sociales, contre toutes les autorités traditionnelles et les vieux dogmes religieux ou politiques, esprit de négation, empreint d'un matérialisme intolérant et d'un naïf radicalisme qui n'étaient au fond qu'une violente réaction de l'âme russe contre le système gouvernemental et le joug intellectuel sous lequel

elle avait longtemps été pliée. C'est là le premier et, à proprement parler, le vrai nihilisme, celui qu'ont dépeint en traits immortels les plus célèbres romanciers de la Russie, celui dont le Bazarof de Tourguénef et l'Hélène de Pisemski demeurent de vivantes personnifications ^[5].

Après ce nihilisme théorique et abstrait, souvent amateur et dilettante, parfois tout de pose et de dehors, qui ne mettait encore ses maximes en pratique que dans la vie individuelle et les relations privées, est venu vers 1871, sous la double influence de la Commune de Paris et de l'Internationale, le nihilisme agissant et agitateur, transformé en socialisme militant, s'efforçant de répandre ses idées dans le peuple, nihilisme déjà politique et révolutionnaire, recourant à l'association et à la propagande secrète, mais non aux complots et au meurtre. Ce n'est qu'après quelques années de déboires, vers 1877-1878, que ce nihilisme prédicateur et pacifique se transforme en parti violent, fait appel aux conspirations et aux attentats, prend pour instrument, la dynamite et pour mot d'ordre la terreur ^[6]. Sous ce triple aspect de radicalisme spéculatif, d'apostolat socialiste, de terrorisme révolutionnaire, le « nihilisme » a éclairé le tempérament russe d'un jour entièrement nouveau. Il nous y a découvert une puissance de logique dans l'esprit et une force de volonté dans le caractère, une capacité de passion, de fanatisme, d'opiniâtreté et de dévouement, dont on pourrait retrouver l'analogue chez les sectes populaires, mais qui, chez les Russes civilisés, ont été pour l'Europe une véritable révélation.

Le nihilisme a beau se rattacher de loin à la métaphysique occidentale, ce n'a jamais été un système tel que le pessimisme de Schopenhauer ou le positivisme d'Auguste Comte ; ce n'est pas une forme nouvelle du vieux scepticisme ou du vieux naturalisme. En philosophie, ce n'est guère qu'un matérialisme grossier et tapageur, presque dénué de tout appareil scientifique. En politique, c'est un radicalisme socialiste, fomenté par le despotisme bureaucratique et exaspéré par les rigueurs capricieuses d'un pouvoir sans responsabilité. Ce n'est pas un parti ; car sous ses étendards se rangent des révolutionnaires de toute sorte, autoritaires, terroristes, fédéralistes, anarchistes, mutualistes, communistes, qui ne restent d'accord qu'en ajournant après leur triomphe toute discussion sur l'organisation future ^[7].

Au milieu de toutes ses exagérations, à travers ses phases successives, le nihilisme n'a guère été que l'élève des révolutionnaires de l'Occident, un élève qui se flatte de dépasser ses maîtres et qui outre à plaisir leurs enseignements les plus téméraires. Le radicalisme russe peut, il est vrai, revendiquer un théoricien national, qui pour le talent, le caractère ou l'influence ne le cède à aucun de ses émules et coreligionnaires d'Occident. Ce législateur de l'utopie, ce n'est ni Herzen ni Bakounine, les deux proscrits, les deux agitateurs, si longtemps amis et associés, et si profondément différents par le génie et les sentiments, qu'en dépit de leurs aspirations communes, ils pourraient représenter chacun l'une des faces du radicalisme national ou mieux de l'esprit russe lui-même^[8]. Ce n'est point Herzen, le paradoxal et fascinateur écrivain, le grand railleur et le grand rêveur, à l'éloquence si chaude et si colorée que sa véritable patrie semblerait le pays du soleil, Herzen le poète ou le chanter de la négation, toujours romantique et idéaliste malgré lui, sceptique et triste au fond, révolutionnaire par sympathie, par besoin de croire et d'espérer, le cœur ouvert à toutes les passions comme à tous les nobles sentiments, l'esprit jusqu'à la fin accessible à toutes les idées et même aux dures leçons de l'expérience. Ce n'est point Bakounine, l'étroit et incorrigible sectaire, le logicien plus froid et plus dur que les glaces de sa terre natale, Bakounine, systématique comme un géomètre et déclamatoire comme un rhéteur, fanatique de négation, maniaque fermé à tout ce qui était étranger & sa folie, inaccessible au doute, au découragement, à toutes les leçons et les déceptions de la vie.

Herzen, par l'ampleur de son intelligence indisciplinée et toujours en quête du nouveau, par la large envergure et l'essor ailé de son imagination qui l'emportait souvent au delà de son système, dépassait singulièrement le cadre étreint du nihilisme doctrinaire ; il en a moins été le législateur que l'involontaire et libre précurseur. Avec toutes ses faiblesses et ses généreux élans, avec ses accès d'espoir irréalisable et ses chutes dans le découragement, avec son désenchantement de la révolution comme de la civilisation, avec toutes les inconséquences et les contradictions de sa pensée et de sa vie, Herzen, qui semble une sorte de Faust révolutionnaire, reste l'un des types les plus vivants du Russe moderne, désorienté par une civilisation dont il réclame plus qu'elle ne peut donner.

Bakounine au contraire, « l'apôtre de la destruction » le prophète de l'anarchie et de l'*amorphisme*, l'involontaire désorganisateur de l'*Internationale*, et le vain fondateur de « l'Alliance universelle », Bakounine, le conspirateur cosmopolite, homme d'action plus puissant par la parole et l'ascendant personnel que par la plume et la prédication écrite, a, malgré ses relations avec Netchaïef et les conspirateurs du nord^[9], eu peut-être plus d'influence à l'étranger, sur les ouvriers de Suisse, d'Espagne, d'Italie, que dans sa patrie sur la jeunesse russe^[10]. Durant sa longue vie, animée d'une seule et inféconde idée, il a été moins le théoricien ou le codificateur du nihilisme national, dont il s'était fait le colporteur en Occident, qu'il n'en a été la personnification vivante et, pour ainsi dire, l'aveugle et stérile incarnation.

Le principal maître et inspirateur du nihilisme contemporain, n'est point, comme Herzen et Bakounine, un aristocrate élevé dans les salons de Pétersbourg ou de Moscou, et dont l'existence s'est en grande partie écoulée à l'étranger ; c'est un fils du peuple, un fils de prêtre de campagne, qui n'a jamais quitté le sol russe et jamais parlé pour l'Occident ; qui, au lieu de prêcher « de l'autre rive », de Londres ou de Paris, écrivait à Pétersbourg sous l'œil de la censure. Cet homme, qui dans sa courte carrière d'apôtre, de 1855 à 1864, a eu sur la jeunesse une influence que ses malheurs n'ont fait qu'accroître, c'est Tchernychevski. Ce Proudhon ou ce Lassalle russe, condamné aux travaux forcés pour propagande révolutionnaire, est resté près de vingt ans en Sibérie, où il a passé sept années dans les mines, puis vieilli dans l'isolement et l'inaction, relégué à l'une des dernières stations vers le cercle polaire, loin de toute communication avec l'Europe et le monde extérieure^[11]. Ecrivain instruit et travailleur infatigable, armé tour à tour d'une redoutable logique et d'une mordante ironie, intelligence vigoureuse et souple, caractère entier et énergique, lui aussi mêlant aux crudités du réalisme les capiteuses fumées de l'idéalisme sentimental, Tchernychevski, par ses défauts comme par ses qualités, est encore un esprit bien russe. Philosophe, économiste, critique, romancier et partout propagateur des tristes doctrines dont il a été l'une des premières victimes, Tchernychevski a dans ses traités scientifiques donné la théorie ou la somme du radicalisme russe ; dans un roman bizarre et

indigeste, écrit au fond d'une prison, il en a donné le poème et l'évangile [\[12\]](#).

Ce n'est peut-être pas faire tort à Tchernychevski que d'attribuer à son long et fastidieux roman plus d'ascendant sur les jeunes têtes russes qu'à ses traités didactiques. Cet homme, dont l'influence avait détrôné celle de Herzen et auquel la Sibérie et de longues souffrances ont donné l'auréole du martyr, était regardé par beaucoup de ces compatriotes comme un des géants de la pensée moderne, un des grands pionniers de l'avenir, un Fourier ou mieux un Karl Marx russe [\[13\]](#). En dépit de toutes les admirations dont il a été l'objet, malgré l'originalité réelle de son esprit, les idées de Tchernychevski, pas plus en économie politique qu'en philosophie, n'ont rien de bien original. La forme et les détails peuvent être nouveaux et individuels, le fond des théories appartient à l'Allemagne, à l'Angleterre, à la France. Ce qui donne à l'œuvre de Tchernychevski, à son roman du moins, le plus de saveur de terroir, c'est peut-être encore l'espèce de réalisme mystique et visionnaire qui se retrouve chez maint nihiliste. Si grand du reste qu'ait été sur la jeunesse l'ascendant de Tchernychevski et de quelques autres écrivains de la même école, le nihilisme est loin d'avoir suivi servilement les leçons des maîtres qu'il glorifie, il doit plus à leurs fictions romanesques qu'à leurs déductions scientifiques [\[14\]](#).

Au point de vue psychologique, on pourrait dire que le nihilisme des héros de Tourguénef et de Pisemski est sorti de la réunion de deux penchants opposés du caractère russe, le penchant à l'absolu, le penchant au réalisme. C'est de cet accouplement contre nature qu'est né ce monstre antipathique, un des plus tristes enfants de l'esprit moderne. Nous trouvons encore là un exemple de cette impatience de tout frein, de cette témérité dans la spéculation qui sont fréquentes chez les Russes, mais qui, chez eux, prétendent moins que chez les Allemands à la science ou à la méthode. Au point de vue moral et politique, le nihilisme était avant tout un pessimisme à demi instinctif, à demi réfléchi, pessimisme auquel la nature et le climat ne sont pas étrangers et qu'ont fomenté l'histoire et l'ordre politique [\[15\]](#). Ne voyant partout que le mal, il aspirait à tout renverser, gouvernement, religion, société, famille, pour refaire de toute pièce un monde meilleur. Le nihilisme doctrinaire, le plus ancien et le plus commun, n'a jamais rien eu du scepticisme critique qui compare et analyse, qui réserve son jugement et

sa liberté. Négation qui s'affirme et n'admet pas d'examen, il a été de prime abord une sorte de dogmatisme à rebours, aussi étroit, aussi aveugle et non moins impérieux, non moins intolérant que les croyances traditionnelles dont il repousse le joug.

Dans l'intempérance et la grossièreté de leur négation, jetée à tout ce que l'humanité se faisait honneur de respecter, on sentait, chez beaucoup des émules de Bazarof, quelque chose de la gaminerie de la première incrédulité, quelque chose des écarts désordonnés d'esprits récemment émancipés. Dans ces prétentions à la maturité d'une jeunesse désabusée avant d'avoir vécu, perçait comme un enfantillage dépravé. Pour beaucoup d'adeptes, les théories nihilistes n'étaient qu'une sorte de protestation contre les vieilles superstitions qui dominent encore les masses populaires, contre le servilisme politique, contre l'hypocrisie intellectuelle ou les dogmes de convention qui règnent trop souvent dans les hautes classes.

Ou demandait à un nihiliste de la première manière en quoi consistaient ses doctrines. Prenez la terre et le ciel, répondit-il, prenez l'État et l'Église, les rois et Dieu, et crachez dessus, voilà notre symbole. Serait-elle une raillerie d'un adversaire, cette définition n'en serait guère moins exacte. Le mot est, du reste, moins choquant pour une oreille russe que pour nos oreilles françaises ; cracher joue un grand rôle dans la vie et les superstitions moscovites. On crache pour détourner un présage, on crache en signe d'étonnement et en signe de mépris, on crache partout et [\[15\]](#) toujours [\[16\]](#). Le nihiliste se plaisait à cracher sur tout, il aimait à mettre au défi l'esprit de vénération et d'humilité si vivace chez le Russe du peuple, qui se courbe encore en deux devant ses supérieurs, comme devant les saintes images. C'est là un indice de la profonde discordance d'idées et de sentiments dont souffre la nation. Au moral comme au physique, dans l'homme comme dans la nature, s'y rencontrent les deux extrêmes : à la plus naïve vénération politique et religieuse, répond le plus effronté cynisme intellectuel et moral.

Le grossier et rebutant réalisme, si apparent dans le nihilisme, si visible encore dans les écoles russes, chez la plupart des étudiants, ne pouvait manquer de frapper les esprits éclairés et le gouvernement. À ce penchant malsain de la jeunesse et de l'esprit national, à cette sorte de naturalisme spontané, on devait chercher un remède ou un contrepoids dans l'éducation

même de la jeunesse. On ne pouvait beaucoup compter sur la religion qui, en Russie, a peu de prise sur les classes cultivées, sur l'orthodoxie affaiblie plutôt que fortifiée par le compromettant appui du gouvernement et l'imperfection de la liberté religieuse. Faute de mieux, on a inutilement recouru aux études classiques. Les belles-lettres et, dans la littérature, ce qu'il y a de plus désintéressé, de plus dégagé des préoccupations actuelles, les langues mortes ont semblé le meilleur correctif au naturalisme outré des modernes Bazarof. Sous l'influence de M. Katkof et de la *Gazette de Moscou*, le ministère de l'instruction publique, dirigé par le comte Tolstoï, a longtemps travaillé à soumettre toute la jeunesse universitaire à cette discipline classique, et par elle, à une sorte de gymnastique ou d'entraînement idéaliste. Le plus singulier, c'est que les langues et les littératures, ainsi soudainement appelées au secours de la société, avaient été longtemps tenues en suspicion. Sous l'empereur Nicolas, les classiques grecs et latins avaient été dénoncés comme des fauteurs de l'esprit de révolte. Démosthène et Cicéron, tous les républicains de Rome et d'Athènes passaient pour inspirer des sentiments révolutionnaires. Peut-être, en effet, étaient-ce de mauvais précepteurs pour des enfants destinés à vivre sous le régime autocratique. Si les anciens n'avaient pas été proscrits, l'enseignement littéraire avait été abaissé et mutilé. Dans les écoles tolérées par Nicolas, on avait donné le pas aux sciences, principalement aux sciences naturelles ; c'était incliner l'esprit russe du côté où il penchait spontanément.

Par un de ces brusques revirements, toujours si fréquents en Russie et facilités par la nature du gouvernement, on revint tout à coup, sous l'empereur Alexandre II, à l'antiquité et aux classiques. On croyait avoir découvert que l'étude exclusive des sciences physiques et naturelles conduisait au positivisme. Pour contrebalancer leur influence réaliste, on s'adressa aux littératures anciennes, traitées la veille avec défiance. Après avoir été deux complices de la révolution, le grec et le latin devinrent pour le pouvoir deux garanties de l'ordre moral. Cette restauration des études classiques, dans un pays qui prétendait n'avoir que faire des Grecs et des Romains, heurtait de front le penchant national qu'elle voulait redresser. Aussi a-t-elle été violemment combattue par tous les instincts pratiques et positifs du Grand-Russe, d'autant plus révolté d'un pareil traitement que les

maladresses et les duretés de la main, qui le lui appliquait, le lui rendaient plus pénible ou plus agaçant. Malgré les efforts du comte Tolstoï, durant une administration de quinze ans ^[17], les lettres anciennes n'ont pu mettre un frein aux tendances réalistes et radicales de la jeunesse contemporaine. Comme pour protester contre le classicisme, le matérialisme et avec lui le nihilisme révolutionnaire n'ont cessé de grandir dans les écoles, irritées par de mesquines restrictions et d'oiseuses vexations, qui atteignaient presque également les maîtres et les étudiants. C'est que pour triompher de pareils penchants, indirectement encouragés par l'ordre social et politique, il ne suffit point d'une réforme scolaire et d'un remaniement des programmes d'enseignement.

Le grossier matérialisme négatif n'est point tout le nihilisme : ce Janus a une autre face, fort différente et également russe, le mysticisme. Ces hommes si dédaigneux de toute croyance, de tout songe métaphysique ou religieux, ont, eux aussi, leurs spéculations ou leurs rêves, et ce ne sont ni les moins timides ni les mieux réglés. Au fond de ce réalisme naturaliste se retrouve une sorte d'idéalisme, avide de se donner carrière dans le champ inexploré du possible. Du sein de ce pessimisme, qui maudit l'ordre social actuel, sort un optimisme effréné qui escompte ingénument les merveilles d'un avenir utopique. En Russie, nombre de jeunes gens des deux sexes, pour qui la plus blessante des injures serait d'être appelés idéalistes et la plus grande humiliation de passer pour tels, ne craignent pas, dans les matières qui semblent s'y prêter le moins, de s'abandonner aux rêves les plus téméraires. C'est dans le domaine économique et social, dans le domaine des réalités positives que, nihiliste ou non, le Russe se permet le plus volontiers les fumées de l'utopie et la recherche de l'absolu. C'est en s'enfonçant dans les sentiers du réalisme et de l'utilitarisme qu'il retombe dans les théories et les chimères ; c'est par une sorte de cercle que, à force de s'en éloigner, il revient à l'esprit spéculatif, comme un voyageur qui, après avoir passé par les antipodes, aborderait par une autre rive au pays qu'il a quitté. La sphère, qui exige le plus de mesure et de sobriété d'esprit, est celle où le Russe (et en cela il n'est pas seul) laisse la plus libre carrière à son imagination. Avec une grande différence de science et de méthode, n'avons-nous pas vu quelque chose de cette spéculation à rebours chez les adversaires les plus déclarés de la métaphysique, chez certains positivistes

par exemple, qui, dans les questions économiques et politiques, ont parfois abouti à des conclusions si peu en rapport avec leur méthode et réellement si peu positives ? Cette contradiction si fréquente chez la plupart des socialistes ou des radicaux, cette sorte de volte-face qui, dans les écoles les plus négatives, s'explique par un impérieux besoin d'idéal et de foi en un monde meilleur, n'est nulle part moins rare et nulle part plus frappante que chez les Russes. Sur ce terrain l'esprit national se montre avec tous ses contrastes, avec sa défiance et son dédain des croyances reçues, avec sa confiance naïve dans les thèses douteuses et son goût des paradoxes.

Tocqueville a remarqué que de nos jours l'esprit révolutionnaire agit à la manière de l'esprit religieux. Dans la Russie contemporaine cela est plus vrai que partout ailleurs. Pour beaucoup de jeunes gens la révolution est devenue une religion dont les dogmes sont aussi peu discutés qu'un credo révélé, et qui a ses confesseurs et ses martyrs comme elle a ses dieux et ses idoles. Chez eux, la négation a pris l'aspect et le caractère de la foi ; elle en a la ferveur enthousiaste, elle en a la sombre et contagieuse exaltation. À ce point de vue, l'opinion du vulgaire, qui, à l'étranger, prenait jadis le nihilisme pour une secte, n'était pas aussi fausse qu'elle le semblait au premier abord. Avec son esprit absolu et impatient de toute critique, avec sa foi aveugle et ses dévouements passionnés, c'est bien une sorte de culte dont le dieu sourd et insensible est le peuple, adoré dans ses abaissements, — une sorte d'église dont le lien est l'amour pour ce dieu méconnu, et la loi, la haine de ses persécuteurs.

Ces « nihilistes », détracteurs de toute espérance surnaturelle et contempteurs de tout spiritualisme, sont eux aussi à leur manière des croyants et des mystiques. On s'en aperçoit souvent dans leur langage, dans leurs écrits, bien que la plupart fassent profession de dédaigner la poésie comme un enfantillage. Ces ennemis de toute superstition et de toute vénération, qui dans les plus nobles dévouements prétendent ne reconnaître qu'une action réflexe ou un égoïsme raffiné, honorent les héros et les héroïnes de leur lutte contre le pouvoir d'une espèce de canonisation poétique. Ils célèbrent les martyrs de leur cause avec un lyrisme et une sorte de piété qui semble moins s'adresser à des conspirateurs modernes qu'à des saints placés sur les autels ^[18].

Qu'on lise le célèbre roman de Tchernychevski : *Que faire*^[19] ? et l'on sera surpris de la singulière alliance de mysticisme et de réalisme, d'observations pratiques toutes prosaïques, et de vagues aspirations rêveuses amalgamées dans l'étrange ouvrage du doctrinaire radical. En cette longue et lente histoire, qui prétend nous peindre les réformateurs de la société et les sages de l'avenir, c'est par des symboles, par des songes que se révèlent à l'héroïne ses propres destinées avec les destins de la femme et de l'humanité. Il est vrai que ces allégories assez transparentes ont pu être suggérées à l'auteur, déjà emprisonné, par le besoin de ne pas trop éveiller les inquiétudes de la censure. Dans le roman du prisonnier, à côté de ce mysticisme humanitaire, se montre une sorte d'ascétisme naturaliste, pour nous plus bizarre encore. Le révolutionnaire idéal, le type achevé des « hommes nouveaux, » Rakhmétof, n'a point seulement toutes les perfections morales de la solidarité et de la fraternité rêvées ; comme un anachorète chrétien ou un extatique de l'Inde, Rakhmétof se plaît à renoncer aux joies de la vie et aux plaisirs des sens ; il aime à se priver, à se mortifier pour ressembler à son dieu souffrant, le peuple opprimé. Lorsqu'on lui servait des fruits, Rakhmétof ne mangeait que des pommes parce que, en Russie, c'est le seul fruit dont le peuple puisse manger. S'il ne portait pas de cilice, ce revendicateur des droits de la chair, au lieu de dormir sur un lit, se plaisait à coucher sur un feutre garni de petits clous d'un pouce de longueur^[20].

Il y a sans doute peu de Rakhmétof en dehors des romans : parmi les admirateurs de Tchernychevski un trop grand nombre s'abandonnent au dévergondage autorisé par leurs tristes doctrines. Ce stoïcisme, ce dédain des jouissances matérielles, impérieusement réclamées pour autrui, se retrouve cependant parfois dans la vie réelle. Parmi les novateurs de l'un et de l'autre sexe qui professent et souvent pratiquent l'amour libre, j'en ai connu qui, par une orgueilleuse contradiction, tenaient à honneur de ne pas user des droits qu'ils revendiquaient. Cela se rencontre naturellement surtout parmi les femmes, toujours plus disposées aux contradictions, plus désireuses d'ennoblir toutes les aberrations. C'est chez elles, chez quelques-unes de ces dévotes du nihilisme, chez ces jeunes filles qui en sont les plus ardents prosélytes et les plus courageux missionnaires, qu'on voit le mieux tout ce que ce répugnant matérialisme peut recouvrir de sentiments

généreux et d'idéalisme inconscient. Entre ces femmes qui prêchent la suppression de la famille et la libre union des sexes, parmi ces jeunes filles aux cheveux courts qui se plaisent à prendre les allures et le langage des jeunes gens, il n'est pas rare d'en découvrir dont la conduite, loin d'être d'accord avec leurs cyniques principes, reste pure et irréprochable, en dépit de toutes les apparences d'une vie aventureuse et débraillée, en dépit de l'espèce de promiscuité morale où les plus sages semblent se complaire ^[21].

Le nihilisme a ses vierges ; beaucoup des conspiratrices de vingt ans, exilées dans les dernières années, ont emporté en Sibérie une vertu d'autant plus méritoire que leurs doctrines en font moins de cas. Chose plus bizarre, le nihilisme a eu ses unions mystiques ou platoniques, ses couples d'époux sans l'être, qui, mariés ostensiblement aux yeux du monde, aimaient à faire comme s'ils ne l'étaient point. C'est ce que, dans la secte, on appelait un mariage fictif. Depuis le procès de Netchaïef, en 1871, il est peu d'affaires politiques qui n'aient révélé quelques-unes de ces singulières unions. Le difficile est de comprendre ce qui poussait les révolutionnaires à ce simulacre de mariage. Pour beaucoup, pour les jeunes filles principalement, c'était un moyen d'émancipation qui facilitait la propagande politique. À la jeune fille, gagnée à la sainte cause, on offrait un mari pour lui donner la liberté de la femme mariée ; parfois c'était l'homme qui l'avait catéchisée et convertie, plus souvent c'était un ami, quelquefois un inconnu requis pour la circonstance. Solovief, l'auteur de l'un des attentats sur l'empereur Alexandre II, avait fait un mariage de cette sorte. En réalité, la fiancée n'épousait que la secte, sa maigre dot entrait dans la caisse commune, et souvent, le jour même de leurs noces, les deux époux se séparaient pour aller, chacun de leur côté, faire de la propagande au loin. Ainsi avait fait Solovief, et quand sa femme et lui quittèrent la province pour Saint-Pétersbourg, ils y logèrent séparément ^[22]. Pour quelques-uns, le mariage fictif était une association, une sorte de coopération de deux camarades ; pour plusieurs, ce pouvait être une manière de témoigner du peu de cas qu'ils faisaient de l'union bénie par l'Église et sanctionnée par l'État, une façon de se mettre au-dessus des préjugés et en dehors des lois de la société, en ayant l'air de s'y soumettre. Le mari ne profitait pas des droits que lui donnaient la religion et la loi, la femme gardait sa liberté dans les liens légaux ; après avoir fait fi des unions régulières et s'être refusée à son mari,

elle pouvait, du consentement de ce dernier, pratiquer l'amour libre. Pour quelques autres enfin, le mariage fictif devenait une sorte de noviciat ou de stage qui, après quelques mois ou quelques années d'épreuve, faisait place à une union plus naturelle. C'est ainsi que, dans le roman de Tchernychevski, Vera et Lapoukhof vivent d'abord en frère et sœur, ayant sous le même toit deux appartements séparés par un terrain neutre, jusqu'au jour où une seule chambre réunit les deux époux, en attendant que le mari découvre le goût réciproque d'un de ses amis et de sa femme, et disparaisse discrètement pour ne point leur causer d'embarras ou de scrupule, sauf à revenir sous un autre nom, au bout de quelques années, assister en camarade au bonheur du nouveau couple.

C'est dans les procédés de propagande du « nihilisme » durant sa période de secrète prédication socialiste, que se sont manifestés le plus clairement la foi, l'enthousiasme, le dévouement religieux de ses adeptes, et cela non seulement dans la témérité de leurs attentats ou dans leur constance à braver la déportation et la mort ; ce triste courage devant le juge ou le bourreau, d'autres sectaires, d'autres révolutionnaires de différents pays l'ont aussi souvent montré ; il n'y a pas de folie perverse qui n'ait eu ses croyants et ses martyrs. La puissance d'exaltation de l'âme slave se manifeste ici d'une manière plus singulière. Ce qui est particulier au nihilisme russe contemporain, c'est sa manière de s'adresser au peuple, d'*aller au peuple* (*itti v narod*), selon l'expression consacrée. Pour se faire mieux comprendre de ce peuple qu'ils veulent endoctriner, pour le mieux comprendre eux-mêmes, les propagandistes s'efforcent de se mêler à lui, de s'assimiler à lui, de vivre de sa vie de privations et de travail manuel, oubliant les usages et les préjugés de l'éducation. En cela les missionnaires du nihilisme semblent avoir voulu imiter les premiers apôtres du christianisme. En quel autre pays a-t-on vu des jeunes gens de bonnes familles, des étudiants de l'université quitter les habits et les habitudes de leur classe, abandonner les livres et la plume pour travailler comme ouvriers dans des forges ou des usines, afin d'être mieux à même de connaître le peuple et de l'initier à leurs doctrines^[23] ? En quel pays voit-on, au retour d'un voyage à l'étranger, des jeunes filles bien élevées et instruites se féliciter de trouver une place de cuisinière chez un chef d'atelier, afin d'être à même d'approcher du peuple et d'étudier personnellement la question ouvrière^[24] ? En Russie, où les

mœurs, les idées, le vêtement même mettent plus d'intervalle entre les diverses conditions, cette sorte de déclassement social doit assurément être plus pénible que partout ailleurs. Dans cette manière de faire de la propagande, de se mettre en contact direct avec l'homme du peuple, ne retrouvons-nous pas, à travers toutes ses aberrations, l'instinct positif, le sens réaliste du Russe ? Au lieu de rester à planer dans les vaporeuses régions de la théorie, il descend auprès de l'ouvrier et du paysan, dans l'usine ou l'atelier, dans l'école ou la maison commune^[25]. Chez lui, l'esprit pratique se mêle ainsi d'une manière bizarre aux excentricités spéculatives, de même qu'une sorte d'idéalisme se greffe sur le naturalisme le plus décidé.

Rien peut-être de plus navrant pour l'observateur que cette combinaison, chez les jeunes gens des deux sexes, de qualités et de défauts opposés, et presque également extrêmes, que cette mise au service de doctrines néfastes des plus hauts et généreux penchants du cœur humain. Quoi qu'il en soit, si répugnant dans ses principes, si odieux dans ses attentats, que se montre le nihilisme, il révèle, on ne saurait le nier, quelques-unes des qualités de l'esprit ou du caractère russe, et précisément de celles qu'on est souvent tenté de lui refuser. S'il met en plein jour quelques-uns des plus fâcheux côtés du tempérament national, il en éclaire d'une lueur sinistre une des faces les plus nobles et les moins apparentes. Ce peuple, si souvent accusé de passivité et de torpeur intellectuelle, il nous le montre capable d'énergie et d'initiative, capable d'enthousiasme sincère et agissant, capable enfin de dévouement^[23] aux idées. À ce point de vue, j'oserai dire que ce triste phénomène fait honneur à la nation qui en souffre. En Russie, ce n'est point, comme ailleurs, la misère et l'ignorance, la cupidité et l'ambition qui sont les plus actifs ferments de l'esprit révolutionnaire ; ce sont souvent de hautes et nobles passions, des sentiments généreux dans leur égarement même. Les hommes, qui se prétendent les apôtres de la solidarité humaine, savent au besoin participer aux travaux des petits et aux souffrances des pauvres ; ils n'ignorent point que, dans leur pays, la révolution n'est encore ni une carrière, ni un jeu où l'ambition ait tout à gagner, et peu à risquer.

La plupart des « nihilistes », de ceux du moins qui figurent dans les procès, sont de très jeunes gens, de très jeunes filles. C'est parmi les jeunes gens, ou, pour être plus exact, parmi les adolescents que la foi

révolutionnaire recrute presque tous ses néophytes. Chez la plupart, l'âge semble amener, sinon le scepticisme, du moins la tiédeur ou le découragement avec la prudence. N'est-ce pas un fait singulier que, dans les innombrables procès politiques des vingt dernières années, ne se rencontrent presque jamais que des jeunes gens ? Parmi les conspirateurs condamnés ou arrêtés, les hommes de trente ans sont déjà rares, peu ont dépassé vingt-cinq ans, beaucoup sont mineurs ^[26].

En un pays où les idées radicales se transmettent dans les écoles depuis déjà plus d'une génération, la statistique ferait croire que l'âge est pour beaucoup dans cette effervescence de négation et de révolution. La Russie n'est pas le seul pays où des jeunes gens, enclins à toutes les chimères, deviennent au bout de dix ou quinze ans des hommes positifs, terre à terre, faisant bon marché des principes au profit des intérêts. Rien de plus commun partout que ces palinodies qui rassurent le politique en contristant le moraliste ; mais, en Russie, ce contraste entre les saisons de la vie, entre la jeunesse et l'âge mûr, m'a souvent semblé plus prompt et plus marqué qu'ailleurs. Peut-être, en ce qui touche la politique, le Russe, grâce à son sens pratique, est-il plus vite désabusé des rêveries révolutionnaires, plus vite frappé de la disproportion entre le but et les moyens des agitateurs. Peut-être aussi y a-t-il là un autre trait du caractère national, un nouvel indice de sa propension à tomber d'un extrême dans l'autre. Toujours est-il qu'en peu de pays les parents et les enfants ont autant de peine à se comprendre. À cet égard, les tableaux d'Ivan Tourguenef, dans *Pères et enfants*, restent encore souvent vrais. Au contact de la vie réelle, les instincts pratiques et positifs, les instincts égoïstes reprennent d'ordinaire le dessus sur le romantisme révolutionnaire et l'idéalisme utilitaire, jusqu'à les étouffer complètement ou à les reléguer, dans la tranquille sphère des songes, là où les théories les plus risquées ne gênent point la prudence la plus bourgeoise. De là tant de jeunes utopistes jurant de tout détruire, et tant d'hommes faits résignés à tout supporter. De là, en un mot, tant de Russes chez lesquels les idées ne font jamais tort aux intérêts, chez qui le plus hardi radicalisme spéculatif s'allie sans peine aux soucis de la fortune et aux soins vulgaires d'une carrière.

Est-ce à cette sorte de conversion, opérée par l'âge, qu'il faut attribuer la singulière transformation de générations, entières, de celle de 1860 par

exemple ? Aucune génération, à aucune époque, n'a eu plus de foi dans le bien, plus de confiance dans les institutions improvisées, plus de goût pour les innovations libérales. Or, chez la plupart de ces hommes qui jadis applaudissaient passionnément aux réformes et en sollicitaient chaque jour de nouvelles, le noble souci des intérêts moraux et de la régénération du pays a fait place en quelques années au scepticisme, à l'indifférence, à une préoccupation trop souvent exclusive des avantages matériels et personnels. Certes, un tel affaissement moral, après une surexcitation de quelques années, n'a partout rien que de trop naturel ; n'avons-nous pas nous-mêmes, après chacune de nos révolutions, eu nos heures de lassitude et de prostration ? Le phénomène n'en est pas moins à noter en Russie. Dans l'âme russe le découragement semble toujours sur les pas de l'enthousiasme, l'abattement suit de près l'exaltation. La faute en est-elle au régime politique ou au tempérament du peuple ? Peut-être à tous les deux en même temps.

Le nihilisme, le radicalisme russe est le plus souvent une affaire d'âge ; on pourrait dire que c'est une maladie de jeunesse ; et cela non seulement chez l'individu, mais aussi chez la nation ^[27]. C'est sa jeunesse intellectuelle et politique, c'est l'inexpérience historique de la Russie, qui, pour tant de questions, rend le Russe si prompt aux hardiesses spéculatives, si dédaigneux de l'expérience d'autrui, si confiant dans la facilité d'une palingénésie sociale. À ce penchant se mêle un secret amour-propre. Alors même qu'il accepte les idées de l'Occident, le Russe aime à les outrer, il se plaît à renchérir sur nous, il met son orgueil à nous dépasser en révolution comme en autre chose. Grandi après les autres peuples de l'Europe, obligé d'être leur élève et humilié de l'être, il aspire en tout à devancer ses maîtres. Ce nouveau venu trouve facilement ses aînés timides et arriérés. Le Russe de toute opinion a fréquemment pour l'Occident quelque chose du sentiment des jeunes gens pour les hommes mûrs ou les vieillards ; alors même qu'il goûte nos idées ou nos leçons, il est enclin à croire que nous restons en chemin, et il se promet d'aller jusqu'au bout des routes et des idées que les autres ouvrent devant lui. « Qu'est-ce, entre nous, que vos peuples d'Europe ? me disait, il y a vingt ans déjà, l'un des premiers Russes que j'aie connus. Ce sont de vieilles barbes qui ont donné tout ce dont elles étaient capables ; raisonnablement on n'en saurait plus rien espérer. Nous

n'aurons pas de mal à les enfoncer quand notre tour sera venu. » — Mais quand ce tour viendra-t-il ? Beaucoup se fatiguent d'attendre. Par malheur, cette présomption nationale est loin de toujours impliquer un travail, un effort réel. Trop de Russes attendent le grand avenir de leur patrie comme une chose qui doit arriver à son jour, ainsi qu'un fruit qui mûrit sur l'arbre ; trop d'autres, dédaigneux du possible, raillant comme insuffisantes les libertés dont l'Occident leur offre le modèle, posent pour les blasés et les sceptiques ; tandis que les plus impatients, s'imaginant métamorphoser leur pays d'un coup de la baguette révolutionnaire, recourent sans scrupule aux plus folles et plus odieuses machinations.

Les instincts radicaux de l'esprit russe, ou, si l'on veut, son penchant à la nouveauté et aux hardiesses théoriques, se font souvent jour ailleurs que dans le nihilisme de la jeunesse des écoles, ou dans les ignorantes sectes du bas peuple. Je n'en citerai qu'un exemple, emprunté aux quinze ou vingt dernières années : je veux parler du mouvement en faveur de l'émancipation, ou mieux, de l'indépendance des femmes^[28]. Fort différent du nihilisme, bien que dans ses écarts il s'y soit parfois trop associé pour n'en avoir pas été compromis, ce curieux mouvement d'opinion a en partie son principe dans le même côté du caractère russe, dans le mépris des préjugés, dans le goût pour les thèses hardies et les réformes sociales. Au commencement du dernier siècle, la femme russe était, comme la femme turque de nos jours, encore enfermée et voilée ; aujourd'hui elle a, comme l'homme, plus que l'homme peut-être, ses aspirations de liberté et d'affranchissement. À travers toutes les exagérations qui les déconsidèrent, ces prétentions féminines sont moins surprenantes et moins ridicules qu'ailleurs. Le sexe, émancipé par la rude main de Pierre le Grand, est peut-être celui qui a le plus profité d'une civilisation qui, en lui donnant la liberté, flattait singulièrement ses goûts naturels. Si dans l'empire, tant de fois et si glorieusement gouverné par des femmes, la femme du peuple est encore maintenue dans une sorte de servitude, il en est tout autrement chez les classes plus cultivées. Pour l'intelligence et la volonté, comme pour l'instruction et le rang dans la famille, la femme russe est déjà l'égale de l'homme ; elle semble même parfois supérieure à l'homme, par suite peut-être de cette égalité qui, en grandissant un sexe, paraît rapetisser l'autre.

Cette remarque sur la femme russe se pourrait étendre à la femme slave en général : car la société polonaise, par exemple, prêterait à des observations analogues. Dans cette race, on dirait par moments que, entre les deux sexes, les différences psychologiques sont moins accusées, l'intervalle moral ou intellectuel moins tranché. Entre l'homme et la femme slaves, il n'est pas rare de trouver une sorte d'échange et comme d'interversion de qualités ou de facultés. Si l'on a pu reprocher parfois aux hommes quelque chose de féminin, c'est-à-dire de mobile, de flexible, de ductile ou d'impressionnable à l'excès, les femmes, en compensation, ont dans le caractère et dans l'esprit quelque chose de fort, d'énergique, de viril en un mot, qui, loin de rien enlever à leur grâce et à leur charme, leur vaut souvent un singulier et irrésistible ascendant.

La femme russe, qui par l'intelligence et le caractère se sent l'égale de l'homme, est portée à revendiquer cette égalité, avec ses avantages et ses inconvénients : égalité devant l'enseignement et le travail, égalité de droits, égalité de devoirs. On a vu, et cela quelquefois dans des familles aisées, des jeunes filles ou des femmes mariées mettre leur amour-propre à se suffire à elles-mêmes, prétendre gagner leur vie sans le secours de leur mari ou de leur père. Femmes, et jeunes filles surtout, se sont précipitées sur toutes les carrières ouvertes à leur sexe, non sans réclamer instamment pour lui de nouveaux débouchés^[29]. La passion pour l'instruction, pour la science même, a été l'une des conséquences de ce goût d'indépendance morale et matérielle. Les jeunes filles se sont pressées aux cours, aux gymnases, aux universités. Quelques-unes ont abordé les langues classiques ; un plus grand nombre se sont vouées aux sciences naturelles et à la médecine^[30].

L'esprit révolutionnaire ne pouvait manquer de mettre à profit ces prétentions et ces aspirations d'un sexe, toujours plus que l'autre disposé aux entraînements et aux engouements. Parmi ces femmes avides de savoir et de liberté, parmi ces jeunes filles esprits forts, quelquefois trop peu soucieuses des bienséances de leur sexe, associant une sorte d'idéalisme instinctif à un réalisme voulu et remplaçant par des rêveries humanitaires la religion de leur enfance, les grossières séductions du radicalisme nihiliste ont fait d'autant plus de victimes que beaucoup de ces *coursistes* ou étudiantes n'ont pu trouver moyen d'utiliser pratiquement leurs études et de vivre de leurs connaissances. Le mal a souvent été empiré par les remèdes

inopportunément suggérés aux défiances du pouvoir qui, loin d'élargir le champ de l'activité féminine, lui a, dans quelques cas, à demi fermé les carrières dont il lui avait naguère ouvert l'accès^[31].

Dans les grandes villes s'est ainsi formé, si l'on peut appliquer ce mot à des jeunes filles, une sorte de prolétariat féminin, instruit, enthousiaste, plus laborieux et d'ordinaire non moins révolutionnaire que la jeunesse masculine des écoles. L'Occident, la Suisse surtout à Zurich, a vu naguère de nombreux spécimens de ces jeunes étudiantes qui s'ingéniaient à effacer en elles toutes les qualités naturelles à leur sexe pour mieux établir leurs droits aux occupations de l'autre, de ces jeunes filles *unsexed*, comme dit Shakspeare, — qui, pour mieux s'élever au niveau de l'homme, travaillaient à n'être plus femmes.^[30] Beaucoup de nobles et généreuses natures se sont usées et déformées dans cet effort ; les plus ardentes et énergiques, arrêtées au premier rang des conspirateurs, se sont fait, à la fleur de leur jeunesse, déporter au fond de la Sibérie : les moins hautes ou les moins droites sont tombées dans des désordres qui, pour leur présomption, ont peut-être été un plus sévère châtiment.

Les excès, qui l'ont compromis, n'empêchent pas ce mouvement d'émancipation féminine de rester un des phénomènes les plus intéressants et les plus caractéristiques de la société russe contemporaine. Par ce côté la Russie est, de tous les États du continent, celui qui se rapproche le plus des pays anglo-saxons, bien que dans les deux cas des prétentions au fond analogues se présentent sous des aspects bien différents. S'il doit jamais s'opérer dans les mœurs et dans les lois quelque révolution en ce sens, la Russie sera sans doute l'un des premiers pays du vieux continent à s'y essayer. En attendant, elle a déjà fait, dans le haut enseignement des femmes, des expériences dont quelques-unes pourraient servir de modèle à des États qui se croient beaucoup plus avancés^[32]. L'esprit russe ne recule pas devant les initiatives hardies, risquées même ; de ce côté d'où nous attendons si peu d'exemples, nous viendra peut-être un jour plus d'une leçon.

Chez aucune nation, les traditions du passé n'ont eu à la même heure plus d'empire et moins d'autorité, vénérées superstitieusement en bas, rejetées avec dédain en haut. Aux deux extrémités du même peuple se rencontrent à la fois les deux exagérations opposées. De tous les hommes, le Russe est

celui qui, une fois dégagé de ses idées traditionnelles, de ses préventions nationales, en est le plus complètement affranchi. Sous ce rapport, je ne saurais guère lui comparer que le juif, l'israélite moderne qui, lui aussi, au contact de l'étranger, passe si fréquemment des extrémités de l'esprit de vénération à l'extrémité de la libre pensée, du traditionalisme oriental, où s'en tient obstinément la masse de ses coreligionnaires, aux plus grandes hardiesses de l'esprit d'innovation. Par un des perpétuels contrastes de la Russie, tandis que le paysan, de même que le petit juif d'Orient, demeure opiniâtrement conservateur des rites et des formes, l'homme des classes cultivées se glorifie souvent d'avoir rejeté derrière lui toutes les vieilles traditions avec les vieilles croyances. Plus d'un se plaît à comparer l'esprit russe aux steppes vierges où les siècles n'ont pas laissé de traces et qui ont conservé pour l'avenir toute leur fécondité. Nous verrons dans les chapitres suivants en quel sens de telles prétentions se peuvent justifier. En tout cas nous pouvons déjà dire que la débilité des traditions nationales, que la pauvreté du legs fait à la Russie par une histoire déjà dix fois séculaire, est pour quelque chose dans les penchants radicaux de l'esprit russe et dans le « nihilisme », ou, pour prendre un mot à sens moins défini et moins équivoque, je dirai, en empruntant ce barbarisme à Joseph de Maistre ^[33], dans le *rienisme* plus ou moins réfléchi des générations contemporaines.

-
1. ↑ En russe la lettre *h* n'existe pas, on la remplace dans les mots d'origine étrangère par un *g*.
 2. ↑ Pour les origines et les caractères du nihilisme, je me permettrai de renvoyer le lecteur à une conférence que j'ai faite, en juin 1880, de concert avec M. Th. Funck-Brentano. Voy. le *Bulletin de la Société des études d'économie sociale*. Cf. Funck-Brentano : *Sophistes allemands et Nihilistes russes* (1887).
 3. ↑ Parmi les conspirateurs, beaucoup et parfois les plus entreprenants sont d'origine juive. Cela a fait dire à certaines feuilles russes, heureuses de trouver un bouc émissaire étranger, que tout le mal venait du dehors et des Juifs. Il n'y a là rien de sérieux. Le nihilisme est bien russe, quoiqu'il y ait nombre de nihilistes en dehors de la Russie. Pour ce qui regarde les Israélites, on pourrait dire qu'il se rencontre parfois aujourd'hui une sorte de nihilisme juif qui s'allie naturellement au nihilisme slave. La situation inférieure, faite aux nombreux Juifs de Russie par les lois ou les mœurs, est pour beaucoup, du reste, dans leur participation aux complots. Voy. t. III, I. IV, ch. iii.
 4. ↑ Ce nom vient d'un roman d'Ivan Tourguénef, *Pères et Enfants*, où le célèbre romancier a peint vers 1860, la première génération de « nihilistes ». D'ordinaire les révolutionnaires russes s'intitulent eux-mêmes démocrates-socialistes ou simplement propagandistes, et le plus souvent leurs diverses fractions se distinguent par le nom des feuilles clandestines qui leur servent d'organes. (Voy. t. II, liv. V., ch. iii.)

5. ↑ Bazarof, l'étudiant en médecine, le héros de *Pères et Enfants* ; — Hélène Jiglioski, l'héroïne du roman de Pisemski, traduit en français sous le titre : *Dans le tourbillon*. Charpentier 1882.
6. ↑ Les motifs de cette brusque évolution du socialisme au terrorisme sont exposés dans notre tome II, liv. VI, chap. ii, là où nous étudions la formation et l'organisation du parti révolutionnaire.
7. ↑ Sous l'influence de Bakounine et de l'Internationale, la plupart des révolutionnaires russes semblent avoir eu pour formule la fédération de communes productrices indépendantes, formule qui leur était suggérée par leur propre organisation communale. (Voyez plus bas liv. VIII.) En 1874, après la fondation du *Vpered* (*En Avant*) par Lavrof, des discussions s'étant élevées dans l'émigration sur la manière de préparer la révolution, les plus ardents déclarèrent avec Tkatchef qu'au lieu de se préoccuper de l'organisation future, « le parti d'action » ne devait avoir en vue que son œuvre de destruction. Ce conseil devint la règle de l'immense majorité des « nihilistes ».
8. ↑ Je rappellerai au lecteur que Herzen est mort à Nice en 1869 et Bakounine à Berne en 1878.
9. ↑ Netchaïef était un intrigant qui, sous l'inspiration de Bakounine, mais dans des vues d'intérêt personnel, avait organisé en Russie une société révolutionnaire. Arrêté en Suisse et jugé à Pétersbourg en 1871 pour le meurtre d'un de ses complices, par lequel il craignait d'être dévoilé, Netchaïef a été condamné aux travaux forcés.
10. ↑ Voyez par exemple M. Em. de Laveleye (*Revue des Deux-Mondes* du 1^{er} juin 1880 et *Lettres d'Italie* (1880). La plupart des écrivains occidentaux, notamment l'auteur anonyme de *Russland vor und nach dem Kriege* (Leipzig, 1880) me paraissent avoir exagéré le rôle de Bakounine en Russie. En tout cas, ses idées ou ses conseils ont eu plus d'empire sur les conspirateurs de profession que sur la jeunesse des écoles.
11. ↑ Les journaux ont, en 1889, annoncé sa mort à Saratof, dans le sud-est de la Russie où il avait obtenu d'être transféré ; il était resté en Sibérie jusqu'en 1883, puis avait été interné à Astrakan.
12. ↑ Tchernychevski a débuté, vers 1855, par un traité d'esthétique naturaliste sur les rapports de l'art et de la réalité (*Estetitcheskiiia otnocheniia iakoustva i desvitelnosti*). Un peu plus tard, dans un essai intitulé *le Principe anthropologique en philosophie* (*Antropologitcheskii princip v filosofii*), il exposait un système de matérialisme transformiste, défendait l'unité de principe dans la nature et dans l'homme, et ramenait toute la morale au plaisir ou à l'utilité. En 1860, il publiait dans le *Sovremennik* du poète Nekrasof une critique de l'*Economie politique* de Stuart Mill, ouvrage tout socialiste, traduit en français sous le titre d'*Economie politique jugée par la science ; critique les principes de Stuart Mill* (Bruxelles, 1874). En 1863 enfin, le *Sovremennik*, peu de temps après supprimé, a publié sous le voile de l'anonyme le roman *Que faire ?* (*Chto délat*) écrit dans les prisons de Pétersbourg.
13. ↑ Voyez par exemple introduction d'une brochure intitulée : *Lettres sans adresse*, petit ouvrage inachevé de Tchernychevski, traduit en français (Liège, 1874) et donné en russe, la même année, dans la revue révolutionnaire le *Vpered*.
14. ↑ Dès 1867, les éditeurs des œuvres de Tchernychevski (*Sotchineniia Tchernychevskago*, Vevey, 1868) regrettaient de voir la jeunesse s'éloigner des enseignements du maître, en ce sens qu'elle en goûtait surtout le côté négatif.
15. ↑ Herzen (*le Peuple russe et le Socialisme*) écrivait déjà vers 1848, longtemps avant que le nihilisme n'eût un nom : « Le véritable caractère de la pensée russe se développa dans toute sa force sous Nicolas. Le trait distinctif de ce mouvement, c'est une émancipation tragique de la conscience, une négation implacable, une ironie amère ».
16. ↑ Ivan Tourguénief raconte quelque part qu'à Heidelberg, alors fréquentée par de nombreux étudiants russes expulsés des universités nationales, il paraissait, vers 1865, un journal nihiliste ayant pour titre : *A tout venant, je crache*. Pour dire : « Je m'en moque », un Russe dit : « Je crache dessus ».

17. ↑ Le comte Tolstoï, devenu le ministre le plus impopulaire, dut quitter l'instruction publique en 1880. Appelé à l'intérieur en 1883, il est mort en 1889. — Sous Alexandre III, nouveau revirement : après avoir tout fait pour attirer aux universités et aux gymnases classiques, on a édicté, en 1887, des règlements pour en écarter les jeunes gens sans fortune ou sans famille.
18. ↑ Voici, par exemple, la traduction de quelques vers adressés à l'une des héroïnes d'un des grands procès politiques, Lydie Figner, qui avait étudié la médecine à Zurich et à Paris : « Forte, ô jeune fille, est l'impression de ta beauté enchanteresse ; mais plus fort que l'enchantement de ton visage est le charme de la pureté de ton âme... Pleine de compassion est l'image du Sauveur, pleins de tristesse sont ses traits divins ; mais, dans les yeux d'une profondeur sans fond, il y a encore plus d'amour et de souffrance. *Détououbiislvo soverchaemoe rousskim pravitel'sivom*. Genève, 1877. Comparez les portraits de révolutionnaires donnés sous l'anonyme de Stopniak, dans la *Russia Sotterranea*, petit volume publié en italien à Milan, en 1882, avec préface de Lavrof.
19. ↑ Ce roman a été traduit ou mieux résumé en mauvais français dans une édition publiée à Milan en 1878.
20. ↑ Citons une des maximes de Rakhmétof : Puisque nous demandons que les hommes jouissent complètement de la vie, nous devons prouver par notre exemple que nous le demandons, non pour satisfaire nos passions personnelles, mais pour l'homme en général.
21. ↑ Dans les villes d'Universités, on voyait fréquemment les étudiants et les étudiantes habiter côte à côte. Leurs chambres n'étaient séparées que par de minces cloisons ou par des portes, barricadées à l'aide d'une armoire ou d'un lit. « Les jeunes gens, dit un homme établi depuis longtemps en Russie, recherchent les logements habités par les étudiantes qui leur rendent mille petits services. Il n'est pas superflu de dire en passant que la plus grande moralité règne dans ces logements mixtes. » Edm. de Molinari, *Journal des Économistes*, 1^{er} mai 1880. — Cette fréquente cohabitation, indépendamment de ses inconvénients moraux, pouvait contribuer à l'exaltation des jeunes gens des deux sexes, qui se montaient et se surexcitaient mutuellement.
22. ↑ Ces faits ont été mis en lumière par le procès de Solovief. Pour montrer tous les contrastes de cet existence, je noterai que le même Solovief a déclaré devant ses juges avoir passé dans un mauvais lieu la nuit qui précéda son crime.
23. ↑ C'est ce qu'avaient fait, par exemple, le prince Tsitsianof et ses complices à Ivano-Vosnesenk (procès de 1875), ce qu'avait fait également Solovief jusqu'en 1878. D'autres agitateurs avaient de même appris un métier et ouvert des ateliers en diverses villes : de serrurerie à Toula, de menuiserie à Moscou, de cordonnerie à Saratof, etc. Les procès de 1878-1882 ont mis en lumière d'autres faits du même genre. C'est à de pareils modèles qu'est empruntée l'héroïne de Tourguenef dans ses *Terres vierges*.
24. ↑ Déposition d'une jeune fille dans le procès du prince Tsitsianof (1877).
25. ↑ Un des moyens de propagande révélés par les procès politiques, c'est en effet de se faire instituteur de village ou scribe communal. Solovief avait dans ce dessein fait l'un et l'autre métier. Beaucoup d'agitateurs des deux sexes recouraient, pour la même raison ; à la profession médicale.
26. ↑ Je prends au hasard un procès politique jugé à Kief en juillet 1880. Sur une vingtaine d'accusés, un seul, l'unique paysan de la bande, avait trente ans au moment du procès ; deux seulement, un noble et un fils de prêtre, avaient vingt-sept ans ; trois, dont une femme, avaient vingt-cinq ans ; un, encore une femme, vingt-quatre ans ; quatre étaient âgés de vingt-trois ans ; deux, dont une jeune fille, avaient vingt-deux ans ; deux autres, vingt et un. Il y avait enfin un accusé de vingt ans, un de dix-neuf, un de dix-huit, un de dix-sept ans. Les procès politiques de Pétersbourg et des autres villes donneraient à peu près les mêmes chiffres. Parmi les auteurs des principaux attentats, Mirsky, qui en plein jour et à cheval avait tiré sur le général Drenteln, chef de la haute police, avait à peine dix-huit ans.

27. ↑ Dans une brochure (*V oulikou vréméni*, 1879), un écrivain humoriste à tendances à la fois nationales et aristocratiques, le prince Mechtchertfky, a donné du nihilisme une explication pathologique qui, pour être paradoxale, n'est pas absolument dépourvue de vérité. Selon lui, ce serait une sorte de névrose, provenant d'anémie et engendrée par le manque d'exercice musculaire dans les écoles. On pourrait généraliser l'observation et dire qu'outre le défaut d'équilibre entre les exercices du corps et ceux de l'esprit, la mauvaise hygiène, le mauvais régime d'étudiants, pour la plupart mal logés, mal nourris, parfois même mal vêtus, sont pour beaucoup dans la malade exaltation cérébrale de tant de jeunes gens des deux sexes. (Voy. Tome II, I. VI, ch. ii)
28. ↑ Les Russes n'aiment pas à cet égard se servir du mot d'émancipation ; ils se plaisent à dire que chez eux la femme est émancipée, cela parce que la loi lui laisse dans le mariage l'administration de sa fortune. Aussi dit-on d'ordinaire, en Russie, la *question des femmes* : *jenskii vopros* »
29. ↑ Je dois dire que ce mouvement féminin a aussi des causes économiques dont il faut tenir compte : perturbation apportée dans maint budget domestique par l'émancipation, difficultés croissantes de la vie de famille avec le renchérissement de toutes choses, difficulté pour les jeunes filles d'une certaine classe de s'établir dans leur monde, particulièrement dans les villes, où le nombre des mariages a beaucoup diminué ; enfin certaines dispositions légales qui n'attribuent aux femmes, relativement aux hommes, qu'une part minime de l'héritage paternel.
30. ↑ Sous l'influence de causes économiques ou morales analogues, le même besoin d'indépendance, le même effort pour se suffire à soi-même se sont fait jour chez les jeunes filles d'origine juive. Parmi les étudiantes en médecine enregistrées en 1875, les juives comptaient pour 32 pour 100. Cette proportion toujours ascendante s'élevait à près de 34 pour 100 en 1879, soit à plus du tiers de total. Ce chiffre s'explique par le fait que, grâce aux entraves légales ou aux mœurs, la carrière médicale est à peu près la seule ouverte aux femmes juives. (Voy. le *Rasvêt*, organe Israélite (11 sep. 1880). Depuis 1887, on a systématiquement écarté les Juifs du haut enseignement. Cf. t. III, I. IV, ch. iii.
31. ↑ C'est ce qui est arrivé pour la médecine, par exemple, sous Alexandre III comme sous Alexandre II. Le gouvernement, redoutant la propagande des femmes médecins dans les campagnes, s'est plus d'une fois opposé à ce que les assemblées provinciales en subventionnassent un grand nombre ; d'autres fois en 1882 notamment, il a supprimé les cours de médecine spéciaux pour les femmes, sauf à en laisser rouvrir d'autres au moyen de souscriptions privées.
32. ↑ Les cours Bestoujef, à Pétersbourg, les cours de M. Guerrier, à Moscou, les uns et les autres fondés par l'initiative privée, offraient ainsi aux jeunes filles un véritable enseignement supérieur. À ces établissements libres, l'État a substitué, en 1888-89, des cours supérieurs pour internes et externes, dont l'accès est beaucoup moins facile.
33. ↑ *Lettree et opuscules*.

LIVRE IV

L'HISTOIRE ET LES ÉLÉMENTS DE LA CIVILISATION.

CHAPITRE I

La Russie a-t-elle un héritage historique ? Est-il vrai qu'elle diffère de l'Occident par les principes de sa civilisation ? Diverses théories à cet égard. — Slavophiles et Occidentaux. Origine et tendances des slavophiles. — Comment les apologistes de la civilisation russe se rencontrent avec les détracteurs de la Russie. — Secrètes analogies du slavophilisme et du nihilisme. — Les trois conceptions de l'histoire et des destinées nationales.

Après avoir parcouru le sol de la Russie, et examiné successivement les titres généalogiques et le tempérament national du Slave russe, nous voudrions chercher quels éléments de civilisation lui ont été apportés par l'histoire, comment les siècles ont confirmé ou corrigé les influences de la race et du climat, quels traits ils ont donnés au caractère du peuple, quelles bases à sa culture et à ses institutions. « On sait suffisamment l'histoire des temps barbares quand on sait qu'ils ont été barbares », dit, à propos de la Russie avant Pierre le Grand, un des philosophes du dix-huitième siècle^[1]. On reconnaît là l'ignorante et naïve présomption qui, dans les sciences historiques et politiques, a coûté au dix-huitième siècle tant d'erreurs et de déceptions.

Les Russes eux-mêmes disent parfois qu'ils n'ont point d'histoire. Les uns, comme jadis Tchaadaef, le déplorent avec une mélancolie éloquente et passionnée^[2], ne se consolant pas d'avoir été frustrés des plus brillantes époques de la vie européenne, craignant que, faute d'avoir traversé les mêmes épreuves et d'avoir eu la même éducation, leur patrie ne puisse arriver à la même civilisation, et qu'un peuple sans passé ne soit un peuple sans avenir. D'autres plus nombreux s'en félicitent hardiment, se vantant d'être libres de toute tradition et de tout préjugé, d'être dégagés de tous les liens d'un passé où, en dépit de ses révolutions, la vieille Europe reste malgré elle embarrassée^[3]. Regardant tout legs des siècles écoulés comme une charge et une gêne pour les générations présentes, ils font bon marché de l'héritage de leurs aïeux, et se réjouissent de n'en avoir rien reçu qui vaille la peine d'être transmis à leurs enfants. Ils se plaisent à considérer

leur pays comme un terrain libre, comme une table rase sur laquelle la science et la raison sont maîtresses de construire de toutes pièces l'édifice de l'avenir. Ce point de vue, cher au radicalisme russe, est celui de la plupart des révolutionnaires. En cela, je dois le dire, ils ne font guère en réalité que s'approprier les vues ou imiter les exemples du pouvoir qui, depuis Pierre le Grand, a le premier enseigné à ses sujets à faire litière de l'histoire et au passé national.

Dans un État qui a célébré en 1869 son dixième centenaire, une telle opinion ne saurait être prise à la lettre. Beaucoup des Russes qui l'émettent se scandaliseraient justement d'en être crus sur parole. Si un passé de mille ans n'a laissé sur le sol national que des décombres inutiles ou de fragiles constructions sans base ni ciment, c'est au passé lui-même à nous en donner la raison.

Le goût des études historiques, qui a été l'honneur du dix-neuvième siècle, s'est fait sentir en Russie comme en Occident. Depuis cinquante ans, depuis vingt-cinq ans surtout, des historiens, qui pour le nombre, pour l'intelligence, pour la conscience, ne le cèdent en rien à ceux de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne, étudient avec passion les annales de leur patrie et demandent à son passé le secret de ses destinées ^[4].

La Russie a une longue histoire, mais la chaîne de son existence nationale a été deux ou trois fois si brusquement rompue qu'on a peine encore à en rejoindre les anneaux et que, dans la conscience populaire, il en reste une sorte de solution de continuité. Cette histoire, le peuple russe l'a subie plutôt qu'il ne se l'est faite ; au lieu d'être son œuvre personnelle, comme dans les pays de l'Occident, au lieu de sortir du libre développement de son génie national, elle a été plus passive qu'active. Sous ce rapport, l'histoire de la Russie ressemble moins à celle des nations européennes qu'aux annales des peuples asiatiques. Venue du dehors ou d'en haut, de l'étranger ou du pouvoir, elle est souvent restée tout extérieure ou toute superficielle ; elle a, pour ainsi dire, passé par-dessus le peuple russe, et, l'ayant parfois courbé profondément, elle pèse encore sur ses épaules.

Ce n'est ni dans le climat, ni dans la race, c'est dans la géographie et dans l'histoire qu'il faut chercher les causes de l'infériorité de la civilisation russe. Beaucoup d'étrangers, les catholiques notamment, en trouvent le

principe dans l'adoption d'une forme inféconde du christianisme, — d'autres, les Allemands surtout, dans l'absence de l'influence germanique, — double défaut parfois réuni sous le nom de byzantinisme. Pour quelques-uns, c'est la privation de l'héritage classique ; pour le plus grand nombre, c'est la domination mongole et le joug talar. Les historiens russes ont toujours devant eux le même problème : placée entre l'Europe et l'Asie, ayant du sang de l'une et de l'autre, la Russie est comme issue de leur mariage ; de laquelle des deux est-elle moralement ou politiquement la fille ? Nous avons à nous faire, pour le développement social, la même question que pour le sol ou la race : en quoi la Russie est-elle européenne, en quoi est-elle asiatique, en quoi est-elle simplement slave et russe ? Les siècles de sa longue enfance l'ont-ils, par une éducation analogue, disposée à la vie européenne, ou bien l'ont-ils façonnée à une culture propre, originale, foncièrement distincte de celle de l'Occident ? Pour emprunter les termes d'un de ses écrivains, la différence entre la Russie et l'Europe est-elle dans le degré ou dans le principe même de la civilisation ^[5] ?

C'est là le point autour duquel tournent la plupart des questions soulevées en Russie. Il ne s'agit de rien moins que de la vocation du pays et du peuple. Pour acclimater une civilisation, il ne suffit point d'un sol propice, il faut que la nation, où elle est transplantée, y soit déjà préparée par les éléments de la culture. Chez le peuple russe, si longtemps disputé entre des influences contraires, la solution d'un pareil problème est loin de demeurer théorique ; c'est une question vivante d'une application pratique, qui doit décider de la marche même du pays.

Il s'agit de savoir quelle doit être l'altitude de la Russie vis-à-vis de l'Europe ; doit-elle s'en considérer comme l'élève ? comme telle, se mettre à notre école et persister dans la voie de l'imitation ou de l'adaptation occidentale ? — ou bien, au contraire, doit-elle se regarder comme étrangère à l'Occident ? renoncer à des emprunts qui ne conviennent ni à son tempérament, ni à son génie, afin de redevenir elle-même ? De cette conception première de leurs destinées nationales dépendent toutes les vues des Russes sur leur vie civile et politique. Aussi est-ce sur la manière d'envisager l'histoire que se fonde le plus souvent chez eux la diversité des opinions. Les partis historiques remplacent les partis politiques, ou mieux, les tendances, qui tiennent lieu de partis, ont pour point de départ une

conception différente de l'histoire nationale. Tel est l'objet de la querelle qui, sous différents noms, s'agite depuis Pierre le Grand entre les Vieux-Russes et leurs adversaires, entre Moscou et Pétersbourg, entre les *Slavophiles* et les *Occidentaux*^[6].

Pour les Zapadniki et les partisans de l'Occident, la Russie n'a, dans son passé et ses traditions, rien qui la sépare radicalement de l'Europe. Elle n'a point de culture propre vraiment originale, nationale, indigène, elle est seulement en retard sur ses voisins de l'Ouest. Elle est restée un État du moyen âge, ou un État d'ancien régime ; mais rien ne s'oppose à ce qu'elle s'approprie toute la culture des peuples plus avancés, à ce qu'elle fasse, pour la civilisation germano-latine, ce qu'ont fait autrefois, pour la civilisation romaine, les peuples germaniques.

Aux yeux des slavophiles, au contraire, et de beaucoup de patriotes inspirés du même esprit, la Russie est foncièrement différente de l'Europe. Ayant reçu du passé des institutions particulières, elle est, par ses origines, par son éducation, par les éléments de sa culture, appelée à des destinées toutes différentes. Dans la manière dont elle a été peuplée, dont l'État russe a été fondé, dont le sol russe a été occupé, — dans sa conception de la famille, de la propriété, de l'autorité, la Russie possède le principe d'une civilisation nouvelle, et naturellement, à en croire le patriotisme local, d'une civilisation mieux équilibrée et pondérée, plus stable et plus harmonique, plus réellement capable d'un progrès indéfini que notre sénile et malade civilisation occidentale, déjà menacée de décomposition par ses conflits intérieurs.

Un des phénomènes les plus curieux de la vie russe au dix-neuvième siècle, c'est assurément le slavophilisme ; il a eu sur l'intelligence contemporaine un ascendant bien supérieur à la force numérique de ses adeptes. La petite église slavophile, avec ses croyances exclusives et ses dogmes arrêtés, compte aujourd'hui peu d'adhérents déclarés, peu de fidèles orthodoxes ; mais l'espèce d'apothéose nationale, qui faisait le fond de sa religion, lui conserve bien des prosélytes plus ou moins inconscients, chez des hommes en apparence étrangers à tout fétichisme slave. Il n'est pas rare aussi de rencontrer tel ou tel dogme, telle ou telle superstition slavophile, chez des gens du monde ou des écrivains qui se piquent de n'avoir rien de commun avec pareille idolâtrie. Comme il arrive quelquefois

dans le domaine de la pensée, les formules, les thèses slavophiles se sont brisées au choc de la discussion, le contenu. l'esprit s'est échappé de ces vases en morceaux, et répandu au loin dans l'air.

Chose digne de remarque et par elle-même caractéristique, c'est sous l'impulsion de l'Occident, sous l'influence de la pensée européenne que s'est formée l'école russe, qui prétendait secouer la domination intellectuelle de l'Europe^[7]. Ce n'est pas dans l'étude directe de l'histoire nationale ou de la vie populaire, c'est dans la lecture et la méditation des écrivains du dehors que les fondateurs du slavophilisme ont puisé leur méthode, leur dialectique et indirectement leurs doctrines.

Cette revendication de l'esprit russe, cette rébellion nationale contre la servitude étrangère, a été elle-même à son origine, un emprunt ou une imitation, une adaptation du dehors. On était entre 1830 et 1848, à une époque de spéculations théoriques et d'hypothèses de tous genres, où partout, en Allemagne surtout, éclosaient de toutes pièces des systèmes philosophiques, historiques, politiques. C'est de la métaphysique allemande, de la logique et de la philosophie de l'histoire de Hegel, que les slavophiles de Moscou ont pris les premiers éléments de leurs idées, la forme ou le moule de leurs doctrines. À la Russie et aux Slaves ils appliquèrent les procédés de Hegel, revendiquant, pour leur race et leur patrie, le rôle prédominant attribué, dans l'histoire de l'humanité, aux races teutoniques par le philosophe de Berlin. Sorti tout entier de l'esprit spéculatif, le slavophilisme ne fut à l'origine qu'une combinaison des abstractions de la métaphysique allemande et du romantisme littéraire, avec les rêves d'un mysticisme religieux qui représentait la part de l'élément national. L'originalité et la supériorité virtuelle de la civilisation russe ou grécoslave sur la civilisation occidentale furent proclamées *à priori*, déductivement. Ce n'est qu'après coup, pour accommoder les faits à la théorie, que ces philosophes de l'idée nationale se retournèrent vers l'histoire et vers le peuple.

Quittant la métaphysique, les slavophiles se mirent à chercher dans la religion et dans le caractère du peuple, dans le régime de la propriété et dans la constitution du pouvoir, les principes sur lesquels repose la vie russe. En quête de tous les traits originaux de la civilisation nationale, ils condamnèrent solennellement la sujétion morale de la période

pétersbourgeoise ; ils déclarèrent le joug intellectuel de l'étranger d'autant plus intolérable que l'Europe, dont la Russie se faisait l'élève, était en pleine décadence.

L'histoire russe, alors peu étudiée, se prêtait mieux que toute autre aux fantaisies de l'esprit de système ; encore aujourd'hui, malgré de nombreux et beaux travaux, c'est pour beaucoup d'écrivains un champ ouvert à toutes les hypothèses. Dans cette carrière, les slavophiles étaient par leur point de départ exposés à de singulières méprises ; ils devaient plus d'une fois prendre, pour des caractères essentiels de la vie sociale ou politique des Slaves, ce qui, aux yeux de leurs adversaires, n'était que les restes d'un passé vieilli et depuis longtemps écroulé en Europe. Ils devaient donner, comme un signe de race ou de nationalité, ce qui n'était souvent qu'une marque d'enfance ou de bas âge. Mettant en relief toutes les différences réelles ou imaginaires qui dans le passé distinguaient la Russie de l'Occident, ils firent de tous ces traits distinctifs, plus ou moins bien choisis, les éléments de la civilisation russe. À l'aide de quelques généralisations, ils découvrirent à leur patrie une civilisation propre, indigène, complète dans son principe, bien que brusquement arrêtée dans sa croissance par la funeste période de Saint-Pétersbourg. Cette culture russe est européenne si l'on veut, mais non pas à la façon de l'Europe occidentale, à la façon de l'Allemagne, de la France, de l'Italie, de l'Angleterre. À la culture germano-latine on opposa une culture gréco-slave dont les larges et solides bases s'étaient conservées intactes dans les couches inférieures du peuple, au-dessous de la surface dénationalisée par l'imitation étrangère. Une fois entrés dans cette voie, les slavophiles et leurs récents émules ne se contentent pas de mettre en relief les traits par où la Russie se distingue de l'Occident. Il ne leur suffit point de signaler, entre les deux moitiés de l'Europe, des différences assez grandes pour n'avoir pas besoin d'être exagérées ; cette diversité, ils se plaisent à la transformer en opposition, prétendant démontrer qu'entre les traditions nationales et les principes de la vie occidentale il y a incompatibilité^[8].

La longue et difficile campagne de Bulgarie, les attentats du « nihilisme », attribués à la contagion européenne, l'avènement d'Alexandre III, acclamé à Moscou comme une incarnation du vieil esprit russe, ont rendu aux héritiers naguère encore démodés du slavophilisme, un

ascendant passager. Il y a, chez les peuples, des heures de fièvre patriotique et d'angoisse publique où tout ce qui a l'air national se fait aisément applaudir. Les batailles livrées pour les Bulgares ont, au delà du Pruth, temporairement remis en honneur tout ce qui de nom ou d'apparence est slave, comme en Allemagne, la lutte contre Napoléon avait remis à la mode ce qui semblait germanique. Pour mieux retremper leur foi en elles mêmes, toutes les nations éprouvent par moment le besoin de s'affirmer, de se glorifier vis-à-vis de l'étranger. En Russie, ce penchant est à certaines époques d'autant plus impérieux que le patriotisme aurait plus de raisons de découragement ou d'inquiétude. Le sentiment national s'exalte d'autant plus volontiers que, pour se faire illusion, il a plus besoin de se monter. C'est là l'excuse des déclamations de certains Russes sur la supériorité de leur culture slave, sur notre décadence intellectuelle, sur la décomposition politique et la pourriture de l'Occident.

Le slavophilisme était né, sous le règne de Nicolas, d'une violente et légitime révolte contre le long servage intellectuel du dix-huitième siècle. En rendant à la Russie le respect de son histoire et le goût de ses antiquités nationales, en ramenant l'attention et l'affection des hautes classes sur le moujik et le peuple des campagnes, en servant de contrepoids aux copistes systématiques de l'Occident ou aux novateurs de la bureaucratie pétersbourgeoise, les slavophiles ont rendu à leur patrie un incontestable service. Grâce à eux la Russie a recouvré sa conscience [8] nationale qui menaçait de s'oblitérer sous un vain et stérile cosmopolitisme. À son heure, le slavophilisme a pu être, pour la vie russe, une utile et salutaire réaction du dedans contre le dehors. Pour les peuples plus encore que pour l'individu, le sentiment de la personnalité est une grande force, mais à la condition que le sentiment national surexcité ne dégénère pas en une sorte de chauvinisme intellectuel ou de protectionnisme moral. Quand il va jusqu'au dénigrement ou au mépris de l'étranger, le sentiment national devient pour les peuples, quelque grands qu'ils soient, le plus mauvais des conseillers ; mais, dans aucun pays, cette admiration exclusive de soi-même, cette propre apothéose ne saurait être plus pernicieuse qu'en Russie. En ses aberrations les plus outrées, le slavophile le moins mesuré n'est pas plus ridicule que le patriote allemand qui, dans le vaste monde moderne, n'aperçoit que la culture allemande, la science germanique, l'influence

teutonique ; mais, des deux, le slavophile est certainement le plus mal inspiré pour son pays, car en prêchant le mépris de l'Occident et des peuples d'où sont sortis l'art, la science et toute la civilisation moderne, il risque d'apprendre à la Russie le dédain de la civilisation, de la science, de la liberté et du progrès même. Par là, le slavophilisme et toutes les doctrines analogues tendent involontairement une main au nihilisme révolutionnaire et l'autre aux détracteurs occidentaux de la Russie.

Quand, sous prétexte de faire ressortir l'originalité méconnue de leur patrie, les Russes ne se contentent point d'accentuer les traits réels de leur individualité nationale ; quand ils s'avisent de mettre l'histoire et la culture russes, le génie et la société slaves en complète opposition, en antagonisme radical avec la civilisation européenne, ils en viennent, sans-y prendre garde, à la même thèse, aux mêmes conclusions que leurs adversaires et leurs contempteurs du dehors. Le slavophile de Moscou fait écho aux russophobes de Londres ou de Pesth, qui représentent le Moscovite comme foncièrement étranger à la civilisation européenne, et aussi incapable de se l'approprier que l'Ottoman de Stamboul. À force d'exagération dans la louange ou dans le dénigrement, les deux extrêmes opposés en viennent à se toucher. Un tel rapprochement n'a pas de quoi flatter le patriotisme bien entendu des Russes, car la civilisation occidentale a traversé assez de crises, elle a pris assez de force jusqu'au milieu de ses révolutions, pour n'avoir guère à redouter les dédains de ceux qui prétendent lui demeurer étrangers, que de pareilles prétentions viennent de Stamboul, de Pékin ou d'ailleurs.

Chose non moins digne de remarque, le slavophilisme moscovite, par son point de départ comme par son attitude vis-à-vis de la civilisation occidentale, n'est pas sans quelque analogie avec le nihilisme révolutionnaire qui semble l'autre pôle de la pensée russe. Ce nom de « nihilisme » qu'il repousse, le radicalisme russe l'a peut-être surtout mérité par son manque de respect envers notre civilisation, dont lui aussi s'est plus d'une fois complu à faire le procès, à laquelle il aime, lui aussi, à opposer une Russie idéale et, sinon le passé, du moins l'avenir russe. C'est à la civilisation, à la culture classique et chrétienne, telle qu'elle est sortie des peuples germano-latins, que s'adressait avant tout la négation des pères du nihilisme. Ce qu'ils visaient, ce qu'ils reniaient, c'était moins la Russie que l'Occident. La Russie, ses coutumes et ses traditions, la plupart des Russes

modernes avaient dès longtemps cessé d'y croire ; à cet égard, tous, en dehors des slavophiles, étaient depuis longtemps « nihilistes ». Leur foi, ils l'avaient mise dans notre culture occidentale dont ils cherchaient à s'imprégner. Au commencement du règne de Nicolas, comme au dix-huitième siècle, la civilisation, dont Pierre le Grand et Catherine n'avaient pu importer que les dehors ou les formules, était encore pour les esprits lettrés une religion qui, en dehors de quelques conservateurs attardés, ne comptait en Russie ni incrédules ni indifférents. La jeunesse russe croyait avec plus de ferveur que nous-mêmes aux lumières et aux libertés de l'Occident, elle croyait, avec l'ardeur d'une foi de néophyte, à la vertu et à la sainteté des principes de 1789, à l'infailibilité de l'humaine révélation apportée par la révolution.

Vers le milieu du siècle, il s'est, nous l'avons dit, accompli dans l'intelligence russe un soudain et violent revirement ; mais celle évolution de l'esprit russe ne devait pas toujours tourner au profit des slavophiles et des admirateurs du passé national. Cette civilisation dont il attendait le salut, le Russe, en la voyant de près, en en touchant les défauts, en l'entendant nier et maudire par beaucoup de ceux mêmes qui en avaient été nourris, le Russe s'est pris à en douter. Il a vu que l'Occident n'avait, pour la souffrance et la misère, que des remèdes incertains ou de vains palliatifs, et notre liberté, notre science, notre richesse lui ont paru un mensonge, une duperie. Toutes les institutions et les formules, qui lui inspiraient un pieux respect, ne lui ont plus semblé qu'une hypocrite et sacrilège profanation des vérités entrevues aux jours de sa naïve et juvénile ferveur. Le Scythe moderne a cru découvrir le néant de cette culture gréco-latine, dont l'éclat l'avait ébloui, et, avec la mobilité du Russe prompt à se jeter d'une extrémité à l'autre, avec l'amère indignation d'un croyant désabusé et honteux d'avoir si longtemps été crédule, il a blasphémé ce qu'il adorait la veille. Le Russe du dix-neuvième siècle a renié le culte de son enfance comme une puérile superstition ; il s'est fait un devoir et un plaisir d'injurier, en attendant qu'il pût les briser, les faux dieux qu'il s'était plu à encenser ; il a renversé du piédestal, que ses mains leur avaient élevé, toutes ces brillantes et vaines idoles dont la séduisante beauté avait fasciné sa jeunesse ; il a juré de détruire le temple orgueilleux érigé à ces trompeuses divinités modernes, qui, sous les noms usurpés de liberté, d'égalité, de

fraternité, maintiennent parmi les hommes l'erreur, la discorde et le sordide esclavage de la pauvreté. Voilà quel a été, pour ses plus illustres ancêtres, le point de départ du nihilisme.

Ainsi envisagé, le nihilisme, au lieu de procéder de l'Occident et de la contagion européenne, devient une sorte de protestation de la Russie contre l'Europe, une sorte « d'émancipation tragique de la conscience russe > ». À prendre, non plus l'enchaînement logique et la filiation historique des idées, mais les sentiments qui l'animent souvent à son insu, le nihilisme apparaît, de même que le slavophilisme, comme une violente réaction contre la longue domination intellectuelle de l'Europe, contre notre société, contre notre science et notre monde moderne. C'est la révolte d'un enfant indigné d'avoir été trompé par son maître ; et, plus confiante et plus respectueuse a été longtemps sa docilité, plus amère, plus emportée est sa rébellion.

Le spectacle de nos incessantes et stériles révolutions était peu fait pour ramener le radicalisme russe à l'admiration et à l'imitation de l'Occident. Après avoir, comme Herzen, célébré avec une enthousiaste ingénuité nos diverses expériences révolutionnaires, il a, comme Herzen, proclamé que nous étions aussi bornés, aussi inconséquents, aussi incapables de progrès dans la révolution que dans la conservation^[9]. Cette Europe vers laquelle il tournait obstinément ses regards et ses désirs, comme le musulman vers la Mecque, il en a désespéré, il l'a proclamée décrépite et épuisée, il lui a tourné le dos, il a cherché ailleurs une autre terre promise, un autre emplacement, sur un sol plus jeune, pour la Jérusalem nouvelle, pour le terrestre paradis humanitaire de la révolution. Far une espèce de volte-face encore en harmonie avec le caractère national, toujours disposé aux rapides changements de front, le radicalisme russe a renversé sa thèse et retourné sa théorie. Le rôle d'initiateur et de sauveur, naguère incontestablement dévolu à l'Occident, il l'a soudainement transféré à son ignorante et arriérée patrie. La lumière qu'il espérait du dehors et des clartés de l'Europe, il s'est pris à l'attendre des ténèbres du dedans. En perdant foi dans l'Occident, il a, comme le slavophile, recommencé à croire en la Russie, mais pour des raisons opposées aux raisons du slavophile. À cette patrie tant dédaignée, il a tout à coup découvert une secrète supériorité, dans son infériorité même.

Et cela était logique. La civilisation, la société modernes une fois condamnées, le pays le plus apte aux créations futures est celui où le passé

laisse le champ le plus libre au présent, où le terrain est le plus facile à déblayer. Or, à cet égard, l'avantage de la Russie est manifeste ; de tous les États civilisés, n'est-ce pas l'État où les institutions et les arts, qui font la joie et l'orgueil du monde moderne, ont les racines les moins profondes et portent les fruits les moins savoureux ? l'État où il est le plus aisé de détruire et où la destruction coûte le moins à l'imagination, au cœur, à la raison, aux préjugés ? Le Russe est ainsi le peuple élu de la révolution, parce que c'est le peuple qui a le moins à lui sacrifier. Par cette sorte de réhabilitation et de glorification de la terre natale, exaltée, non plus pour ses richesses réelles ou imaginaires, mais pour sa nudité et sa pauvreté, l'esprit révolutionnaire a pris en Russie une vigueur et une confiance particulières ; il a pris pour ainsi dire un caractère national et patriotique, à travers ses négations mêmes de la nationalité et de la patrie.

Ainsi, en dehors même de leur commune genèse de la philosophie allemande et de Hegel, le slavophilisme et le nihilisme doctrinaire ont eu, sous certains rapports, le même point de départ et le même point d'arrivée. Partis tous deux de l'insuffisance ou du désenchantement de la civilisation « bourgeoise » de l'Occident, ces frères ennemis, après s'être d'abord tourné le dos, se sont rencontrés inopinément dans la glorification et l'apothéose de la Russie, à laquelle ils réservent presque également une sorte de *primato*, bien qu'ils n'y trouvent aujourd'hui qu'une chose à louer en commun, le *mir*, la propriété collective du paysan.

Une des causes des hésitations, des inconséquences et des déboires de la politique intérieure des tsars, au dix-neuvième siècle, vient de ce que les souverains, comme les sujets, ont été trop souvent tirés en sens contraire par les deux grandes tendances qui se disputent la direction de l'esprit public. Sous Alexandre II, l'influence de l'Occident et des admirateurs de l'Europe a été presque constamment dominante. Sous Nicolas, l'ascendant est revenu à l'esprit soi-disant national. Sous Alexandre II, le gouvernement a cédé tour à tour à l'un et à l'autre courant, s'abandonnant successivement à des impulsions contraires.

Avec l'empereur Alexandre III, salué par certains Moscovites comme une sorte de Messie national, destiné à rendre la Russie à elle-même, les tendances néo-slavophiles ou nationales sont redevenues prédominantes à la cour et dans le gouvernement. On peut prédire sans témérité que la Russie

passera encore, à cet égard, par bien des alternatives, poussée un jour dans un sens, et le lendemain dans un autre, par les vents contraires qui se la disputent. Cela seul explique beaucoup de ses difficultés et de ses incertitudes, et sa répugnance à entrer dans la voie des transformations politiques ^[10]. Tant qu'elle n'aura pas su se décider entre les néo-siavophiles et leurs adversaires, la Russie restera sans orientation.

Contre les slavophiles qui revendiquent pour leur patrie une culture propre, originale, susceptible d'un développement indéfini dès qu'elle sera débarrassée des faux dieux du dehors, lutteront longtemps les Zapadniki ou Occidentaux, qui refusent aux Slaves les éléments d'une civilisation nouvelle et veulent continuer la tradition inaugurée par Pierre le Grand. Entre les deux camps hostiles se dresse le nihilisme, grandi à leur ombre et comme à couvert de leurs luttes, le nihilisme qui se revêt des armes des deux adversaires et qui, prenant à chacun la partie négative de ses doctrines, nie la Russie avec l'un et nie l'Occident avec l'autre.

Telles sont les trois directions extrêmes entre lesquelles, sous des noms divers et avec des opinions plus ou moins exclusives, plus ou moins tranchées, se partage encore l'esprit russe. Les uns affirment que la Russie possède dans ses traditions de quoi se suffire à elle-même, et font venir de l'imitation étrangère tous les défauts de la société ou du gouvernement. Les autres, ne reconnaissant à leur pays aucun principe social ou politique en propre, le regardent comme un membre attardé de la grande famille européenne et n'imaginent de progrès pour lui que dans les voies ouvertes par l'Occident. D'autres enfin soutiennent que, dans les restes informes du passé, il n'y a rien qui vaille la peine d'être conservé, et appellent la ruine de tout ce qui existe pour édifier à la place un édifice nouveau sans modèle au dedans ni au dehors. Un coup d'œil sur l'histoire russe nous montrera comment ces trois conceptions opposées peuvent également sortir du passé, et dans quelle mesure chacune d'elles peut se prétendre justifiée par les faits.

1. ↑ Condillac, *Histoire moderne*, t. VI.

2. ↑ Nous n'appartenons à aucune des grandes familles de peuples de l'Orient ou de l'Occident ; nous n'avons les traditions ni de l'un ni de l'autre... Nous vivons pour ainsi dire en dehors du temps, et la culture de l'espèce humaine ne nous a pas touchés, » etc. Lettres de Tchaadef,

1836. Pour ces lettres, écrites en français, Tchaadaef fut officiellement déclaré fou. (Voyez Herzen, *Idées révolutionnaires*, et Pypin, *Kharukieristici literaïournykh mnenii*. Petersb., 1869.)
3. ↑ Dans son *Apologie d'un fou* écrite postérieurement, Tchaadaef, revenant sur le sombre pessimisme de ses lettres, s'est lui-même en partie rallié à cette opinion.
 4. ↑ Au premier rang des historiens contemporains se distinguent par le talent, MM. Solovief (mort en 1879), Kostomarof (mort en 1885), Bestoujef-Itioumine, Zabieline, Kovalsky, etc. À l'inverse de ce qui se voit aujourd'hui ailleurs, la plupart des historiens russes entreprennent bravement une histoire générale de leur pays depuis l'époque de Rurik, chacun ayant d'ordinaire sa théorie historique plus ou moins originale. Comme bien peu parviennent au terme de leur tâche, il en résulte que les premières périodes de l'histoire russe ont peut-être été plus étudiées que les époques plus voisines.
 5. ↑ M. Iouriï Samarine, *Jesouity i ikh olnochénié k Rossii*, p. 364.
 6. ↑ Occidentaux (*Zapadniki*), partisans de l'imitation européenne ; quant au nom de slavophiles (*Slarianophily*), il est souvent à tort, en Occident, pris comme synonyme de panslavistes.
 7. ↑ Les idées et le rôle des slavophiles ont été admirablement exposés par M. Pypine dans ses *Kharakteriski literatournykh mnénii ot dvadtsatykh do piatidesiatikh godof* (1869).
 8. ↑ C'est ce qu'a fait, jusqu'à sa mort (1886), Aksakof dans la *Rous* ; ce qu'a fait plus d'un écrivain en dehors même des néo-slavophiles, par exemple, le prince Vasilitchikof. (*Zemlevladénié i Zemledélié*, St-Petersb. 1878. Introduction, p. 24, 30 et *passim*.)
 9. ↑ Voyez Herzen : *Lettres de France et d'Italie*.
 10. ↑ Voy. t. II, I. VI, ch. III et IV.

CHAPITRE II

La première Russie et l'Europe. Traits de parenté et de ressemblance, traits dissemblables. — Les Varègues. — Le christianisme et l'éducation byzantine. — Les apanages et le déplacement du centre national. — La grande déviation de l'histoire russe.

La civilisation européenne s'est fondée sur une triple base, l'élément chrétien, l'élément gréco-romain ou classique, l'élément germain ou barbare^[1]. Tous les États de l'Occident ont, pour ainsi dire, été construits avec des matériaux identiques, dans le même style, sur un plan plus ou moins analogue. Les trois grandes assises sur lesquelles repose la culture occidentale se retrouvent-elles dans les fondations de la Russie ? En creusant assez avant, on les y découvre ; mais elles n'y ont ni les mêmes proportions ni la même importance.

L'antiquité ne connut de la Russie que les bords du Pont-Euxin. Les Grecs n'y jetèrent d'établissements que sur les côtes ; les Romains y eurent à peine une domination nominale. Chez les premiers, ces vastes plaines passaient pour vouées à la nuit éternelle des Cimmériens ; pour les derniers, les régions au nord du Danube et de la mer Noire étaient une sorte de Sibérie où ils envoyaient les criminels d'État. La Russie était une terre trop compacte, trop continentale, pour la civilisation antique, qui, cheminant le long des rivages, ne sut occuper que les contrées les plus maritimes. Déjà la Germanie lui avait opposé une masse trop épaisse et un climat trop rigoureux pour elle ; la Russie en fut à peine effleurée dans ses plages méridionales. Les Grecs avaient eu de précoces relations avec les indigènes. Ils nous ont eux-mêmes conservé le souvenir du Scythe, c'est-à-dire du Russe Anacharsis, et les bijoux, découverts dans les tombeaux des steppes, ont montré que ces lointaines solitudes n'avaient pas été fermées à l'art hellénique. Comme tous les grands États de l'Europe, la Russie a eu quelques portions de son territoire sous la domination grecque ou romaine. Ce n'est toutefois qu'au moyen âge, grâce à Constantinople, que les Russes subirent de loin l'influence de la Grèce et de Rome : elle leur parvint alors, mais par un canal détourné et corrompu. Byzance, à l'époque de sa

décadence, fut la seule Rome qu'ils connurent, le Bas-Empire le seul modèle que leur offrit la civilisation grecque et latine.

Tout autre est le rôle et l'importance de l'élément barbare. Comme les États de l'Occident, l'État russe semble avoir été fondé par des Germains chez un peuple bientôt conquis au christianisme. C'est là une première, une évidente analogie avec ces histoires européennes qui, à l'origine, ont toutes l'air de se répéter. Sous la ressemblance se montre cependant déjà la diversité. La Russie nous offre un fonds national différent, bien que de race voisine, le fonds slave au lieu du fonds celte ou germain. Quel est l'apport primitif de ces Slaves à la civilisation ? Le Russe voudrait asseoir sur eux sa culture comme sa nationalité. L'histoire malheureusement ne les connaît guère au temps de leur vie isolée. Aucun Tacite ne nous a laissé une *Slavie* analogue à la *Germanie* du gendre d'Agricola. Dans l'ancienne Sarmatie, on trouve de bonne heure les Slaves en contact avec des *allogènes* germains ou finnois. Dès avant Rurik, les Slaves du Dniepr et du Volkof se livraient à l'agriculture ; déjà ils étaient sédentaires, habitant de solides maisons de bois ; déjà ils avaient des villes ou enceintes servant de lieux de refuge, des *goroditché*, *grad* ou *gorod*, comme Kief ou Novgorod (*la nouvelle ville*), dont le nom même en fait supposer d'antérieures. Les différentes tribus vivaient en clans isolés qui semblent avoir eu peu de consistance ; pour les coordonner en État et en nation, il fallut un alliage étranger. Comparés aux Germains, les Slaves russes paraissent avoir eu un goût plus vif pour l'association et la communauté, un esprit moins hiérarchique et plus pacifique, un penchant plus prononcé ou plus persistant pour la vie patriarcale, ou mieux pour la vie familiale ; le *rod*, la famille, au sens de la *gens* latine, semble le fondement de toute leur organisation sociale. Ces tendances, pour nous trop peu distinctes, contenaient peut-être le premier germe des institutions de la Russie.

L'élément germanique, qui dans toute l'Europe a joué un rôle, aujourd'hui parfois trop contesté, n'a point entièrement fait défaut à la Russie. Selon toute probabilité, c'est par des aventuriers normands, semblables aux *wikings* qui, vers la même époque, ravageaient l'Occident, et y fondaient diverses dynasties, que furent jetées, au IX^e siècle, les bases de l'État d'où est sorti l'empire russe. Le chroniqueur de Kief, Nestor, nous montre Rurik et ses frères appelés à la souveraineté par les Slaves de

Novgorod, las de leurs dissensions intestines^[2]. Déjà, dans la chronique du onzième siècle, l'amour-propre national avait peut-être dissimulé une conquête ou une invasion normande sous le voile d'un appel volontaire des Slaves de Novgorod. De nos jours, une critique, partout jalouse d'innover, et un patriotisme rétroactif ont fait disputer aux Scandinaves Rurik et ses compagnons, les Variagues ou Varègues. Aux fondateurs de leur empire, les Russes ont cherché une généalogie plus nationale. Cette question rétrospective est une de celles qui, depuis vingt ans, ont le plus passionné les historiens de Pétersbourg et de Moscou. Ils ont tardivement appliqué à leur patrie les procédés de Niebuhr envers l'histoire romaine. Pour un savant, Rurik et les Variagues sont des Novgorodiens exilés, ou des Slaves des côtes méridionales de la Baltique, de Rugen, par exemple ; pour un autre, ce sont des Lithuaniens ; pour d'autres enfin, ce sont des bandes d'aventuriers de race diverse, Slaves et Scandinaves mêlés. On a été, dans ces derniers temps, jusqu'à faire, de cet épisode capital, un mythe imaginé par l'amour-propre des moines du douzième ou treizième siècle, jaloux de découvrir à leur nation ou à leurs princes une origine illustre, à la façon des chroniqueurs français qui faisaient sortir nos Mérovingiens de Troie et de Priam^[3]. En dépit des derniers travaux, les Varègues semblent devoir être conservés à la Scandinavie. Cette filiation s'accorde mieux avec les annalistes byzantins de même qu'avec Nestor. Les noms de Rurik et de ses compagnons trahissent la souche germanique : le caractère du pouvoir des chefs, leur mode de partage des pays occupés et jusqu'à leur manière de faire la guerre confirment cette origine. C'étaient des Normands à la recherche d'un chemin vers Constantinople, qui, s'emparant de Novgorod et de Kief, fondèrent un État militaire et marchand entre la Baltique et la mer Noire, le long du Dniepr, alors une des grandes routes du commerce de l'Orient. Comme leurs frères d'Occident, ces Northmans russes étaient, selon la remarque de Gibbon, plus redoutables sur l'eau que sur terre : montés sur de petites barques, ils allaient attaquer Constantinople et lui imposer des tributs ou des traités de commerce dont les chroniques nous ont conservé les clauses toutes pratiques^[4].

Le premier droit russe, la *Rousskaïa Pravda*, montre encore l'empreinte germanique. Dans ce code, formulé par Iaroslaf plus d'un siècle et demi après Rurik, on a même cru reconnaître plus d'une coutume normande.

Comme les peuples occidentaux, les Russes avaient alors le jugement de Dieu et le duel judiciaire ; comme eux, ils admettaient, pour les crimes et le meurtre, la composition pécuniaire, dont le nom même de vira rappelle le *werhgeld* allemand. Entre cette première Russie et les États européens fondés par des tribus germaniques, on peut citer de nombreuses analogies. La difficulté est de distinguer ce qui appartient aux Varègues et à l'influence scandinave de ce qui revient aux Slaves. En Russie plus encore qu'en Occident, on risque de faire honneur aux Germains de ce qui est le fait des barbares, d'attribuer à la race les effets de l'état de culture. Slaves ou Germanes, toutes ces tribus, parentes d'origine et de civilisation, avaient des ressemblances de mœurs et de caractère qui rendent malaisé de faire dans les institutions la part de chacune.

Avec moins de profondeur, l'empreinte germanique eut en Russie moins de durée qu'en Occident. L'absorption de la surface scandinave par le fond slave fut rapide et complète. Les princes varègues eurent beau pendant plus d'un siècle appeler souvent des recrues de Scandinavie, leur établissement en Russie est plutôt comparable à l'installation des Normands en Neustrie qu'à celle des Mérovingiens et des Carlovingiens en Gaule. Le petit fils de Rurik porte déjà un nom slave et adore à Kief les dieux slavons^[5].

En Russie comme partout, une femme ouvrit la voie au christianisme. Olga, la Clotilde russe, reçoit le baptême à Conslantinople. Son exemple, repoussé par son fils Sviatoslaf, est imité par son petit-fils Vladimir, à la fois le Clovis et le Charlemagne de la Russie. Aucune nation n'accepta plus facilement le culte chrétien ; elle avait été préparée au christianisme depuis plus d'un siècle par ses relations avec Byzance, et le christianisme avait été lui-même, cent ans auparavant, préparé pour elle par la traduction des évangiles et de l'office divin en slavons. En les faisant entrer dans le christianisme, Vladimir introduisit ses sujets parmi les peuples européens. Bien que la foi du Christ ait été pour elle plutôt une nourrice qu'une mère, notre civilisation n'a pu se naturaliser que chez des peuples en majorité chrétiens. Aujourd'hui même qu'elle semble le plus libre des langes de son enfance, il est douteux qu'elle se puisse entièrement acclimater chez des religions étrangères. Aucun pays n'est encore entré dans la civilisation moderne par une autre porte que le christianisme^[6]. Au temps de Vladimir surtout, la foi chrétienne marquait la frontière morale de l'Europe. Cette

frontière, la Russie la franchit dès le dixième siècle ; mais l'Évangile ne devait pas lui faire une place dans la famille où il venait de l'introduire. Ici encore, dans la ressemblance de la Russie avec l'Occident se montre une différence capitale. La croix lui vint par un autre chemin, de Byzance et non de Rome, et ainsi le lien même qui la rattachait à l'Europe l'en tint séparée.

Pour connaître les éléments de la civilisation russe, il faudrait apprécier cette forme orientale du christianisme, il en faudrait déterminer la valeur civilisatrice. Malheureusement c'est là une trop haute question pour être effleurée en passant ; nous la réserverons pour l'étude de l'Église russe^[7]. Il nous suffira de remarquer ici que, pour être moins propice au progrès de ses prosélytes, la foi grecque n'avait pas besoin d'être inférieure à la foi latine. En tenant la Russie à l'écart de l'Occident, l'Église orientale lui enlevait un des principaux avantages de sa conversion ; elle la privait du bénéfice de cette grande communauté intellectuelle dont Rome était le centre, et qui, pour l'Occident, fut l'une des plus favorables conditions de la civilisation. La Russie demeura comme une excommuniée à la porte de la république chrétienne ; moralement aussi bien que physiquement, elle resta exilée aux frontières de l'Europe.

Le christianisme rapprocha par Constantinople la Russie de l'antiquité. Sous les grands *kniazes*^[8] de Kief, elle devint une sorte de colonie de Byzance ; ce fut ce qu'un de ses écrivains appelle le premier de ses servages intellectuels^[9]. Les métropolitains russes étaient grecs, les grands-princes se plaisaient à épouser des princesses grecques et à visiter le Bosphore. Les nombreuses écoles, établies par Vladimir et Iaroslaf, furent fondées par des Grecs sur le modèle byzantin. Pendant plus de deux siècles, Constantinople et sa fille entretenirent des relations étroites par le commerce, la religion, les arts. Byzance imprima aux mœurs, au caractère, au goût des Russes une marque encore visible sous l'empreinte talare qui la vint recouvrir.

Le premier type de société qu'offrait au jeune empire russe la civilisation, c'était le bas-empire et l'autocratie, un État sans droits politiques, régi par l'omnipotence impériale à l'aide d'une hiérarchie de fonctionnaires. Ces leçons byzantines étaient alors corrigées par les relations de Kief avec les autres États de l'Europe. L'isolement où la géographie, la religion, et plus tard le joug mongol, condamnèrent la Russie, était alors moindre qu'il ne le

fut depuis. Le schisme, encore indécis des deux Églises, ne les avait point amenées à l'hostilité où les conduisirent les croisades ; il ne mettait pas encore obstacle au mariage entre les fidèles des deux rites. La Russie du onzième siècle faisait partie du système politique de l'Europe. Par ses enfants, Iaroslaf, le fils et le continuateur de Vladimir, était allié au roi de France Henri I^{er}, en même temps qu'aux empereurs d'Orient, aux souverains de Pologne, de Norvège, de Hongrie, à des princes d'Allemagne et au Saxon Harold, le rival de Guillaume le Conquérant. La Russie de Kief était plus européenne que ne le fut jamais la Russie avant le dix-huitième siècle. Ses relations avec Constantinople, demeuré le dernier asile des sciences et des arts de l'antiquité, lui donnaient sur l'Occident un facile avantage. Kief, embelli par les architectes et les artistes grecs, était comme une copie réduite de Byzance, comme une Ravenne du nord. Les superbes mosaïques de sa cathédrale de Sainte-Sophie, les magnifiques insignes conservés au trésor de Moscou nous attestent encore les richesses de cette capitale, qui faisait l'admiration des annalistes allemands, grecs et arabes. L'État russe était déjà le plus vaste de l'Europe, c'était un des plus commerçants et non un des moins cultivés. Au onzième ou douzième siècle, il pouvait sembler plus favorisé que l'Allemagne du nord, encore en grande partie slave ou lithuanienne, païenne et barbare. Il y avait là un empire assis sur des fondations européennes avec des éléments déjà marqués d'originalité, un pays qui dans la chrétienté semblait appelé à une vocation particulière, appelé à servir de lien entre l'Orient grec et l'Occident latin. L'histoire lui refusa un développement normal. Au seuil de la jeunesse, sa croissance fut interrompue par une des plus grandes perturbations des annales humaines. L'invasion mongole n'allait pas seulement le mettre en retard de trois cents ans ; elle allait le détourner de sa voie européenne, le plier à des mœurs étrangères et comme le déformer. C'est au début du treizième siècle, à l'aurore même de la civilisation occidentale, alors que notre moyen âge était sur le point de s'épanouir de tous côtés, dans la poésie, l'architecture, la scolastique, que les hordes de Genghiz-Khan ravirent à l'Europe la coopération de la Russie.

Dès avant l'invasion mongole, le développement du premier empire russe était entravé par un mal intérieur, la division de la souveraineté. Tous les descendants de Rurik avaient droit à une part de l'héritage commun ou

mieux de la propriété commune. L'aîné, le grand-kniaz dont la résidence était à Kief, n'avait sur les autres qu'une suprématie nominale. En deux ou trois générations, ce mode de partage amena le morcellement du pays à une sorte d'émiettement. Le système russe des apanages n'était point le système féodal de l'Occident ; il en différait par plusieurs traits et, au lieu d'en favoriser l'introduction, il l'empêcha plutôt. Malgré tous ces partages successifs, la souveraineté comme la nation restait une et indivisible, ou du moins était considérée comme telle : les Kniazes qui se la partageaient n'en avaient que l'usufruit, à peu près comme aujourd'hui, dans les communes de paysans, chaque membre du *mir* n'a que la jouissance temporaire de son lot de terre, le fonds, demeurant toujours à la communauté [\[10\]](#).

Pour que cette analogie fût plus grande, les princes apanagés passaient fréquemment d'un apanage à l'autre. L'unité nationale était maintenue, ou mieux, elle était fondée par l'unité de la famille souveraine, par les prétentions des kniazes à l'héritage les uns des autres et au titre de grand-prince. La Russie formait une sorte de fédération patriarcale de princes du même sang, ayant à leur tête leur aîné, ou mieux le plus ancien de la race. D'une telle constitution ou plutôt d'une telle coutume sortirent naturellement des guerres civiles qui, par l'affaiblissement réciproque des princes ou par les mutations de personnes, permirent à quelques villes, comme Novgorod, de maintenir leur liberté et de s'élever à une haute puissance [\[11\]](#).

La période désolée par ces compétitions ne fut point stérile. Au milieu de ces luttes, et peut-être en partie grâce à elles, la Russie accomplissait l'œuvre capitale de son histoire, la colonisation des vastes contrées appelées aujourd'hui la Grande-Russie, colonisation continentale et séculaire, d'ordinaire pacifique, qui se poursuit encore aujourd'hui et qui, pour la grandeur des résultats, ne le cède en rien à la colonisation maritime des peuples occidentaux. Tournant le dos à l'Europe, les Slaves du Dniepr ou du Volkof s'enfonçaient dans les solitudes de l'est, à la recherche de terres nouvelles. Le zèle religieux ou l'ambition poussait chaque kniaz à étendre ses États et à fonder des villes pour donner des apanages à ses enfants. Les peuples de race turque, qui occupaient les steppes du sud, détournaient la population vers le centre et le nord, vers la région boisée, longtemps, grâce aux nomades, la seule propre à la vie sédentaire. Moines, marchands ou

guerriers, établissaient au bord des rivières ou dans les clairières de la forêt des couvents, des entrepôts, des villes fortifiées. Entre les immigrants slaves et les indigènes finnois, le christianisme servait de lien ; il fut le ciment d'un nouveau peuple.

À en juger par le peu de souvenirs que conserve des anciens dieux slaves le Grand-Russien, en comparaison de ses frères de la Petite et de la Blanche-Russie, cette colonisation ne prit un grand développement qu'après la conversion des Russes au christianisme. Elle fut si rapide, si facile, qu'en une centaine d'années ces colonies de l'intérieur rivalisaient avec les métropoles de l'Occident, et tendaient à devenir le centre de l'empire. Au milieu du douzième siècle, un kniaz de Vladimir sur la Kliazma, à quelques lieues à l'est de Moscou, prenait, sans changer de capitale, le titre de grand-prince, jusque-là réservé au souverain de Kief. Un peu plus tard la ville sainte du Dniepr était prise et saccagée par des mains russes. Dans ces compétitions de princes, il n'y eut cependant ni lutte de race, ni schisme national entre les nouveaux Russes de la Souzdalie et la *Rous* primitive, comme l'ont depuis prétendu ceux qui des Grands et des Petits-Russiens veulent faire deux nations différentes. Si cette guerre de la Kiovie et de la Souzdalie avait un sens historique, c'était le choc du régime patrimonial du nord avec l'anarchie patriarcale du midi, c'était le premier triomphe de l'autocratie déjà en germe dans les forêts de l'est, sur les traditions lignagères des *kniazes* et les traditions d'indépendance des villes ou des tribus de l'Ouest.

Sur les bords du Volga, de la Kliazma, de la Moskva, les relations mutuelles des héritiers de Rurik et de leurs sujets s'étaient en effet peu à peu modifiées. Dans les faibles villes, fondées par les *kniazes* au milieu de contrées désertes ou d'indigènes païens, peu ou point d'assemblées populaires, plus de *vetchés*^[12] pour limiter l'autorité du kniaz. Dans ces régions écartées le prince s'attache au sol conquis ou colonisé par lui, il se fixe dans sa résidence au lieu de passer d'un apanage à l'autre. À la souveraineté indivise de la maison de Rurik se substitue le régime patrimonial héréditaire qui, par l'héritage ou la conquête, doit un jour réunir toute la nation sous un pouvoir unique^[13].

Des fertiles rives du Borysthène à demi classique, le centre de la Russie avait passé dans un pays plus éloigné de l'Europe et plus différent d'elle,

sur un soi plus pauvre et sous un climat plus rigoureux, chez un peuple plus mêlé, plus étranger à toute influence germanique ou byzantine. Les coutumes occidentales, qui, dans la Russie du Dniepr, n'avaient déjà que de faibles racines, n'eurent pas le temps de prendre dans ce sol ingrat. Là, moins encore d'éléments européens, moins de droits politiques de l'individu, des corporations ou des cités ; un pays presque tout rural, où la base et le type de l'ordre social est la cour ou la maison, le *dvor*, avec le chef de famille à sa tête. Déjà si loin de nous, ce peuple allait encore en être éloigné par la domination séculaire des tribus les plus réfractaires aux mœurs, à la religion, à la civilisation de l'Europe.

-
1. ↑ Je dois faire remarquer que les pages qui suivent ont, pour la plupart, été écrites avant la publication de l'excellente *Histoire de la Russie*, de M. Alf. Rambaud. Voyez la *Revue des Deux Mondes*, du 15 janvier 1874.
 2. ↑ Sur ce légendaire appel de Rurik, les slavophiles avaient naguère édifié tout un système historique qui mettait l'État russe, fondé sur la soumission volontaire du peuple, en opposition avec les États occidentaux, tous fondés sur la conquête. Cette thèse, abandonnée dans l'histoire, se retrouve encore aujourd'hui dans les théories économiques ou politiques de maint écrivain russe.
 3. ↑ Cette thèse, soutenue avec beaucoup d'habileté par M. Ilovaïsky, a été réfutée par l'un des premiers historiens de la Russie, M. Solovief, dans le tome VII^e du *Sbornykh gosoudarsivennykh snanii* (*Recueil des sciences politiques*), de M. Bezobrazof (1879).
 4. ↑ Les savants de l'Occident, et spécialement de la Scandinavie, ont défendu l'ancienne tradition, qui, selon l'expression d'un écrivain russe, demeure appuyée sur deux colonnes jusqu'ici inébranlables, à savoir, sur les noms des premiers princes russes et sur les noms des cataractes du Dniepr. (Voyez, par exemple, les savantes analyses du R. P. Martynof, dans la *Revue des questions historiques*, juillet 1815, et le *Polybiblion*, mai 1875.) W. Thomsen, professeur à Copenhague, a donné sur ce sujet trois conférences traduites en allemand, sous ce titre : *Ursprung des Russischen Staates*, 1879.
 5. ↑ Sur la *drougina* des kniazes, comme sur les boyars de l'époque suivante, voyez plus loin le livre VI : *la Noblesse*, chap. II.
 6. ↑ C'est là précisément une des choses qui donnent tant d'intérêt à la grande expérience tentée par le Japon.
 7. ↑ Le III^e volume de cet ouvrage est consacré à l'Église et aux sectes russes. On y verra dans quelle mesure les idées et les pratiques païennes ont parfois persisté sous les rites chrétiens.
 8. ↑ Du russe *Kniaz*, prince, rapprocher, *Knight*, *King*, *König*, *Könung* des langues germaniques.
 9. ↑ M. Kavéline, *Misly i zamélki o rousskoi istoria*.
 10. ↑ Voyez plus bas les chapitres sur la propriété collective et les communautés de village. Le mot russe qui désigne les apanages princiers, *oudél*, signifiait part, portion, lot ; il a la même racine et presque le même sens que le mot *nadél* qui désigne le lot des paysans dans les terres communes.
 11. ↑ Le système des apanages a donné lieu à beaucoup de discussions et d'hypothèses diverses : on en retrouvera un résumé dans l'excellent volume de M. Ralston : *Early Russian history*, p. 192-193.

12. [↑] Vetché (de vêchtchat, parler, discourir, cf. *parlement*), assemblée du peuple, qui s'est longtemps conservée à Novgorod et à Pskof, tandis qu'à Rostof et dans les villes de Souzdale, dans la future Moscovie, le vetché fut bientôt supprimé ou réduit à l'impuissance.
13. [↑] Solovief : *Istoriia Rossii*, t. XIII, p. 25, 2G. Tchitchérine : *Opyt po istorii Rousskago prava*.

CHAPITRE III

La domination tatar, ses effets sur les mœurs et le caractère national. — Sur la souveraineté et l'état politique. — Causes et caractères de l'autocratie moscovite. — En quoi la Russie du dix-septième siècle différait-elle de l'Occident. — Lacunes de l'histoire russe.

L'invasion des Mongols coupa, au commencement du treizième siècle, le fil des destinées de la Russie. Les conséquences de ce terrible événement lui furent particulières, les causes ne l'étaient point. Cette catastrophe, en apparence isolée, ne fut qu'un incident de la grande lutte de l'Europe et de l'Asie, dont les croisades formèrent le principal épisode. Dans ce choc entre deux mondes, la même cause était en jeu des steppes russes aux sierras espagnoles. Vis-à-vis de l'immense armée convergente qui, de l'Asie et de l'Afrique, formait comme un gigantesque croissant prêt à envelopper l'Europe par ses extrémités, la Russie défendait l'aile gauche de la chrétienté, comme l'Espagne l'aile droite, pendant que, par une offensive hardie, la France et l'Angleterre, l'Italie et l'Allemagne, assaillaient dans les croisades le centre de l'ennemi. La Russie avait dans ses déserts du sud, en face des Petchénègues, des Polovtsy et autres nomades de race turque, soutenu cette lulle contre l'Asie longtemps avant la grande invasion du treizième siècle. Placée au poste le plus périlleux, dans le voisinage du plus vaste réservoir de barbares, abandonnée de l'Europe dont elle couvrait la frontière, elle devait succomber. Les princes russes, réunis contre les armées de Ginghiz-Khan, avaient vaillamment soutenu le premier choc sur la Kalka (1224). Une seconde invasion ne rencontra de résistance que derrière les murs des villes. Les deux capitales Vladimir et Kief, et avec elles la plupart des cités, furent prises d'assaut. Il sembla que la nation russe allait disparaître et que ces immenses plaines, qui prolongent l'Asie, allaient définitivement devenir asiatiques.

La nature, qui avait préparé l'invasion, lui marquait elle-même une limite. Les Tatars, maîtres des steppes du sud-est, où ils semblaient se retrouver dans leur patrie, se sentaient mal à l'aise dès qu'ils s'enfonçaient dans les forêts du nord. Ils ne s'y établirent point. À ces régions trop

européennes pour leurs mœurs à demi-nomades, les Asiatiques demandèrent des tributaires plutôt que des sujets. Les kniazes reçurent leurs principautés en fief des Mongols ; ils durent avoir auprès d'eux une sorte de *résidents* tatars, des *baskaks* chargés de faire le recensement et de lever l'impôt. Obligés d'aller à la Horde, au cœur de l'Asie, recevoir leur investiture des héritiers de Ginghiz, ils finirent par devenir les vassaux d'un vassal du grand-khan. À ce prix, la Russie garda sa religion, ses dynasties, et, grâces à son clergé et à ses princes, sa nationalité.

Jamais peuple ne fut mis à une telle école de patience et d'abjection. Saint Alexandre Nevsky, le saint Louis des Russes, est le type des princes de cette époque, où l'héroïsme se devait plier à la bassesse. Vainqueur des Suédois et des chevaliers allemands de la Baltique, qui, au lieu de la secourir, disputaient à la Russie quelques lambeaux de territoire, Alexandre Nevsky dut, pour protéger son peuple, se faire petit devant les Tatars. Vis-à-vis d'eux, les princes russes n'avaient d'autres armes que la prière, les présents et l'intrigue. Ils en usaient largement pour le maintien ou l'agrandissement de leur puissance, s'accusant et se calomniant les uns les autres auprès des maîtres étrangers. Sous cette avilissante et appauvrissante domination, les germes de culture déposés dans les anciennes principautés se flétrirent. Seule, la maigre et marécageuse région du nord-ouest, le pays de Novgorod et de Pskof, mis par l'éloignement à l'abri de l'invasion, put, sous une sujétion nominale, mener une vie libre et européenne.

Des multiples effets du joug, les conséquences morales sont peut-être les moins obscures. Pour les peuples, comme pour les individus, l'esclavage est malsain ; il leur courbe l'âme si profondément que, même après l'affranchissement, il leur faut des siècles pour se redresser. Toutes les nations, toutes les races opprimées s'en ressentent : la servitude engendre la servilité, l'abaissement la bassesse. La ruse prend la place de la force devenue inutile, et la finesse, étant la qualité la plus exercée, devient la plus générale. Le joug tatar développa chez les Russes des défauts et des facultés dont leurs rapports avec Byzance leur avaient déjà apporté le germe, et qui, tempérés par le temps, ont depuis contribué à leurs talents diplomatiques.

L'isolement aux deux extrémités de l'Europe et la domination musulmane qui en fut la conséquence ont, à bien des égards, fait à l'Espagne et à la Russie des destinées comparables. Entre le développement

politique et religieux de ces deux pays si divers, cette double analogie a créé de singulières ressemblances ; sur le caractère des deux peuples, un joug en apparence identique a eu les conséquences les plus opposées. L'Espagnol assujetti et jamais soumis, le Castillan qui pour chasser l'infidèle n'eut recours qu'à l'épée, garda de l'invasion des Maures une fierté outrée, un orgueil national excessif, une raideur dédaigneuse de l'étranger. Le Russe, contraint de rendre les armes, le Moscovite, obligé de mettre tout son secours dans la patience et la souplesse, a gardé du joug tatar un caractère souvent moins digne, mais dont, pour le progrès de sa patrie, les défauts mêmes sont moins redoutables que les qualités espagnoles. L'oppression de l'homme, ajoutée à l'oppression du climat, creusa plus profondément certains traits déjà marqués par la nature dans l'âme du Grand-Russe. La nature l'inclinait à la soumission, à la tristesse, à la résignation : l'histoire confirma ces penchants. Comme le climat, l'histoire aussi l'endurcissait.

Un des effets de la domination tatare et de toute l'histoire russe, c'est l'importance donnée au culte national. Par là, la Russie rappelle de nouveau l'Espagne. Le malheur ouvre à la foi aussi bien l'âme des peuples que le cœur de l'individu, la religion puise une vigueur nouvelle dans les calamités publiques comme dans les deuils privés. Une telle impulsion devait être durable dans un siècle comme le treizième, en un pays comme la Russie. De tous côtés surgissaient les prophéties et les apparitions, chaque ville avait son image miraculeuse qui arrêtait l'ennemi. Au milieu de la pauvreté universelle, les richesses avec les offrandes affluaient aux églises : les noires *icônes* byzantines se révélaient d'argent ou d'or massif et s'entouraient de ces splendides parures de pierres précieuses qui étonnent le voyageur. Les hommes se pressaient dans les monastères, dont les murailles crénelées étaient le seul asile de la sécurité du corps comme de la paix de l'âme. La politique des Tatars tournait au profit de la religion ou du clergé. Désireux de ménager le culte des vaincus, les khans s'en faisaient presque les protecteurs. Par eux, les biens des églises furent dégrevés d'impôts, et, comme les grands-princes, les métropolitains reçurent de la Horde la confirmation de leur dignité.

Le joug d'un ennemi étranger au christianisme fortifiait l'attachement au culte chrétien. Religion et patrie ne faisaient qu'un ; la foi tenait lieu de

nationalité et la conservait. Déjà s'établissait l'opinion qui lie encore la qualité de Russe à la profession de l'orthodoxie grecque et fait de celle-ci le principal garant du patriotisme. De pareils faits se sont rencontrés chez d'autres peuples ; ce qui est propre à la Russie, c'est que toutes les guerres de son histoire ont eu le même effet. Grâce aux différences de culte, ses luttes contre le Polonais, le Suédois ou l'Allemand ont pris un aspect religieux, aussi bien que sa longue croisade contre le Tatar et le Turc. Pour ce peuple, toute guerre devenait une guerre de religion, et le patriotisme se renforçait de la piété ou du fanatisme. Dans ses combats contre l'infidèle, l'hérétique ou le latin, le Russe apprit à considérer son pays, la seule terre orthodoxe affranchie du joug musulman ou papiste, comme une terre bénie, un sol sacré. Il finit par se regarder, à la façon du Juif, comme le peuple de Dieu, et, rempli pour sa patrie d'un respect religieux, il l'appela la *sainte Russie*.

Sur la souveraineté politique la domination tatar eut deux effets connexes ; elle hâta l'unité nationale, elle renforça l'autocratie. Le pays qui, sous le régime des apanages y semblait tomber en dissolution, fut relié ensemble par l'oppression étrangère comme par une chaîne de fer. Suzerain des grands-princes, qu'il élevait et détrônait à volonté, le khan leur conférait son pouvoir. La tyrannie asiatique, dont ils étaient les délégués, autorisait les grands-princes à gouverner tyranniquement. Leur vis-à-vis des Russes avait son principe dans leur servitude vis-à-vis des Tatars. Grâce à la Horde, il y eut ainsi dans les mains du *veliki-kniaz* de Moscou, transformé en agent général des Tatars, une concentration territoriale des différentes principautés, en même temps qu'une concentration politique des pouvoirs. Toutes les libertés, tous les droits ou privilèges disparurent. La cloche du *vetché* cessa d'appeler les villes aux assemblées populaires. Les boïars et les anciens princes apanagés n'eurent plus d'autres dignités que celles que leur conféra le souverain. Aristocratique ou démocratique, tout germe de gouvernement libre fut étouffé. Il ne resta plus qu'un pouvoir, le grand-prince, l'autocratie, qui après plus de cinq cents ans demeure encore la base de l'empire.

C'est aux Mongols, disait au commencement du siècle Karamzine, que Moscou est redevable de sa grandeur et la Russie, de l'autocratie. Cette opinion est aujourd'hui contestée par le patriotisme russe : il préfère

chercher les fondements de l'autocratie moscovite dans les conditions physiques et économiques de la Grande-Russie, dans le caractère même du Grand-Russien, dans ses institutions à forme primitive ou patriarcale, dans sa conception de la famille et de la souveraineté domestique.

Autrefois on expliquait toute la Russie, le caractère de la nation comme la nature du gouvernement, par la domination mongole. De nos jours cette opinion a perdu presque tout crédit. Parmi les historiens contemporains, la plupart regardent le long règne des Tatars comme une simple superposition d'un élément étranger dont le poids, il est vrai, a lourdement pesé sur le peuple conquis, mais sans que les mœurs ou l'esprit de l'envahisseur asiatique aient aucunement pénétré dans le foyer ou dans l'âme de ses vassaux russes. À ce contact de trois siècles avec les héritiers de Genghiz, on ne reconnaît qu'une influence extérieure, superficielle, toute mécanique. À cette longue période de la *Tatarchtchina* on n'attribue guère d'importance que par ses effets indirects, par l'isolement où elle a jeté la Russie, par le brusque arrêt apporté à sa croissance normale^[1].

On ne saurait s'étonner de cette réaction contre les anciens historiens et les anciennes opinions. Tous les peuples aujourd'hui refont à peu près leur histoire dans le même sens, s'efforçant de réduire ou d'éliminer de leur vie nationale tout ce qui vient de l'étranger et surtout de la conquête. Ainsi font souvent les Anglais pour la conquête normande, ainsi faisons-nous nous-mêmes pour les invasions germaniques. Cela tient à deux raisons. D'un côté, dans l'histoire des nations comme dans celle du globe, l'historien, à l'instar du géologue, diminue de plus en plus l'importance des révolutions et des catastrophes soudaines, en faveur des actions lentes ou continues et des causes permanentes. D'un autre côté, par une sorte de patriotisme souvent inconscient, on écarte les impulsions du dehors et le choc violent des envahisseurs pour ne rien devoir qu'à soi-même, pour ne considérer que le développement spontané et interne du génie national. Les nouvelles habitudes scientifiques, les tendances, pour ainsi dire, naturalistes et biologistes de la critique ou de l'histoire fortifient ce penchant. On se plaît à considérer les peuples comme des êtres vivants dont chacun possède en soi le principe et la loi de sa propre croissance. D'accord avec cette conception, chaque peuple aime à revendiquer la spontanéité de son génie et de son développement historique.

Ce que font les Russes à l'égard des Tatars, les Espagnols le font pour les Arabes. La péninsule qui, plus malheureuse que la Russie, a, durant des siècles, été presque tout entière directement gouvernée par des Sémites ou des Berbères, se défend d'avoir été moralement façonnée par ses maîtres musulmans.

En de telles revendications il y a une grande part de vérité : ce n'est ni le Tatar qui a fait la Russie, ni le Maure qui a fait l'Espagne. Si, par une naturelle réaction contre des opinions anciennes et outrées, on tombe parfois aujourd'hui dans l'excès inverse, oubliant trop qu'un peuple n'a pu, sans en garder la marque, passer des siècles dans la sujétion, il semble incontestable qu'autrefois on a singulièrement exagéré l'influence musulmane sur la Russie, oubliant trop que, outre leur religion, les Russes ont toujours conservé leur propre gouvernement et leurs propres lois, et que tout cela les défendait contre une servile imitation du maître étranger.

Les nomades des steppes d'Asie sont loin d'avoir été les seuls précepteurs historiques de la Moscovie. À côté de l'influence asiatique des dominateurs mongols ou turcs, la Russie, nous l'avons dit, a subi de bonne heure une influence plus discrète et non moins puissante, à la fois antérieure et postérieure à celle des Tatars, et qui, au lieu d'être combattue par les croyances ou les préjugés du peuple, était fortifiée par ses sympathies et ses superstitions. De Vladimir à Pierre le Grand, la Russie n'a jamais entièrement échappé à l'ascendant byzantin qui s'exerçait par le clergé, par les écoles, par les lois, par la littérature. L'autocratie moscovite, par exemple, ne doit-elle pas autant à la cour orthodoxe des empereurs du Bosphore, qu'au sérail à demi nomade des Khans mongols ? Si le régime de la Horde, que l'on pourrait aussi décorer du nom de patriarcal, a pu donner une couleur asiatique au tsarisme, grandi à son ombre, n'est-ce pas à Byzance et aux Grecs du Bas-Empire que les princes russes ont emprunté le type et le modèle, avec les formes, l'étiquette et le nom même de l'autocratie, comme après la chute de Constantinople Ivan III empruntait aux Paléologues l'aigle impériale^[2].

Ce qui est vrai du gouvernement et de l'autocratie semble l'être de bien d'autres choses. Une grande part de ce que dans les mœurs, les modes, les arts, les lois moscovites, on est tenté d'attribuer aux Tatars peut en fait revenir aussi bien aux Byzantins. À Byzance autant qu'aux Tatars

reviennent le voile et la claustration des femmes enfermées dans le *terem*^[3] ; à Byzance peut-être aussi les prosternations et le « battement du front » (*tchélobitié*) avec les formules humiliantes de la cour des grands princes ; à Byzance encore les longs vêtements, le caftan et l'*armiak*^[4], toujours portés par les vieux Russes ; à Byzance même et aux codes des empereurs les verges si ce n'est le knout, les châtiments corporels et les supplices raffinés. On peut se poser la même question pour l'art et pour la poésie, où l'on s'était trop souvent pressé de découvrir une inspiration asiatique. Il est permis de mettre en doute l'opinion des savants qui, dans les chants populaires historiques, dans les *bylines* russes, ont cru reconnaître des imitations de chants tatars^[5], ou des archéologues qui, dans les coupoles russes aux formes bulbeuses, se sont flattés de retrouver un type mongol, en vogue du Gange au Dniepr, partout où régnèrent les successeurs de Genghiz et de Timour^[6].

Le plus souvent, dans la vie privée comme dans la vie publique, il est malaisé de faire la part de l'opresseur musulman et du précepteur orthodoxe, les pacifiques instructions de l'un ayant d'ordinaire confirmé les rudes exemples de l'autre. Entre les enseignements pris à l'école de deux maîtres si différents, il est d'autant plus difficile de distinguer que, à travers toutes les oppositions des deux peuples et des deux civilisations, Byzantins et Tatars donnaient en somme à la jeune Russie des leçons analogues. De Byzance et de Saraï, de la cour amollie du vieil empire en enfance et du camp à demi nomade de pasteurs incultes, des pâles héritiers des traditions classiques et des Tatars, devenus, grâce à leur conversion à l'Islam, les disciples des Arabes et des Persans, ce qui venait surtout à la Russie c'étaient des modèles de despotisme et des exemples de servitude. Aussi, dans la trame grossière de la vie russe, est-il souvent difficile de démêler ces deux fils également orientaux, tant les couleurs nous en paraissent semblables. Pour le malheur des Russes, la civilisation usée de leurs instituteurs chrétiens et la barbarie stationnaire des conquérants musulmans, au lieu de se corriger ou de se neutraliser l'une l'autre, corroboraient chez eux les mêmes défauts. Loin de se faire contrepoids, la double impulsion, qui leur venait du dehors, les poussait dans le même sens et les isolait presque également de l'Europe. Vassal du Tatar ou élève du Byzantin, le

Moscovite respirait un air oriental si ce n'est asiatique, car la Byzance du Bas-Empire relevait autant de l'Asie que de la Grèce ou de Rome.

C'est une terrible et admirable histoire que celle de l'autocratie de Moscou, grandie à l'ombre de la Horde. Jamais d'aussi modestes débuts n'atteignirent aussi rapidement à la grandeur, jamais il n'y eut plus frappant exemple de la puissance de la tradition dans une maison souveraine qui, avec le sang et l'héritage, se transmet le but et la tâche, dont les vues, d'abord bornées, vont s'élargissant de génération en génération et où les facultés même semblent s'accroître par une sorte de sélection.

Hommes rusés, avides, peu chevaleresque, peu scrupuleux, qui préparent patiemment la grandeur par la bassesse ; princes pour la plupart d'un esprit médiocre, loin de se distinguer par les brillantes qualités des *kniazes* de l'époque précédente ; figures ternes, de peu de relief, de peu d'individualité, dont à distance les traits semblent se confondre^[7], ces Ivan et ces Vassili du quatorzième siècle accumulent des richesses dans leur trésor et agrandissent leur patrimoine à la façon d'un héritage privé, et cela, semble-t-il d'après leurs traités et leurs testaments, sans idée politique bien nette, plutôt en propriétaires, jaloux d'arrondir leurs domaines, qu'en souverains, ambitieux d'étendre leurs États^[8]. Ce caractère, privé, domanial, le vaste empire moscovite le conservera dans son gouvernement et son administration, à travers tous ses succès et toutes ses conquêtes jusqu'à la réforme de Pierre le Grand^[9].

L'établissement de l'hérédité directe donna à Moscou la constitution qui lui valut de triompher de tous ses rivaux asiatiques ou européens. Un kniaz de Moscou, Jean Kalita, obtient de la Horde vers 1330 le titre de grand-prince ; se faisant le fermier général des impôts tatars, il augmente rapidement sa puissance avec ses richesses. Son petit-fils, Dmitri Donskoï, le seul héros de la famille, se sent déjà assez fort pour tenter contre la Horde le sort des armes. Vainqueur à Koulikovo, sur les bords du Don (1380), il expie par des revers une victoire prématurée. Parfois en révolte contre les khans, le plus souvent leurs humbles tributaires, les successeurs de Dmitri rétablissent par la finesse la puissance moscovite un instant compromise par la vaillance. Pendant que sous leur main la Russie s'unifiait, la Horde d'or

se démembrait en trois khanats. À la fin du quinzième siècle paraît Ivan III, vrai grand monarque à la façon des plus grands de ses contemporains, de Louis XI ou de Ferdinand le Catholique. Ivan III réduit le khanat de Kazan au vasselage ; son petit fils Ivan VI assujettit Kazan et Astrakan. Ivan III dépouille les princes apanagés, Ivan IV abaisse les boïars et les anciennes familles. Le [\[7\]](#) premier soumet Novgorod, le second en achève la ruine par les supplices et les déportations. Les dernières principautés, les dernières villes libres, disparaissent, et avec elles tout droit des princes, des grands ou du peuple. La Russie est unifiée de la Caspienne à la mer Blanche, et dans cet empire, déjà le plus vaste de l'Europe, il n'y a qu'un pouvoir, le tsar. Sous Jean IV, Ivan le Terrible, l'autocratie, arrivée à son apogée, aboutit à une espèce de terreur méthodique. Fourbe mystique, d'une piété inhumaine et d'une atrocité sarcastique, réformateur sanguinaire, élevé au milieu des soupçons et des complots, esprit singulièrement libre et curieux pour son temps et son pays [\[10\]](#), mêlant le sens pratique du Russe à des bizarreries d'halluciné, assassin de son fils et mari d'autant de femmes qu'Henri VIII, Ivan IV, l'ennemi des boïars, est comme Néron demeuré populaire. Trop honni jadis, peut-être trop vanté aujourd'hui, ce tsar niveleur est le sauvage précurseur de Pierre le Grand, avec lequel les ballades rustiques l'ont parfois confondu [\[11\]](#), et qui, lui aussi, eût mérité le nom de Terrible.

Affranchis de la domination tatare, les Russes s'étendent en tout sens sur leurs vastes plaines. Descendant le Volga, ils débouchent dans la Caspienne, sur le chemin du Caucase et de l'Asie centrale ; remontant la Kama, ils franchissent l'Oural, et un brigand cosaque conquiert la Sibérie.

Avec les Tatars, le champ (*pole*), la steppe du Sud avait temporairement assujetti la forêt du Nord sans pouvoir se l'assimiler. Avec les tsars moscovites, la région forestière, devenue le siège d'un État agricole, stable et centralisé, tel qu'il ne s'en pouvait former dans la *mer sèche* [\[12\]](#) des steppes, soumet à son tour la région déboisée et, par la défaite des nomades, par la colonisation et l'agriculture, l'incorpore à l'Europe.

En même temps, les Russes se retournent brusquement vers l'Occident, vers la Baltique et le Dniepr, vers leur point de départ européen. L'invasion mongole avait séparé la Grande-Russie moscovite du berceau de l'empire de Rurik, de la Russie-Blanche et de la Petite-Russie, tombées aux mains

des Lithuaniens et des Polonais. Au nord, les Suédois et les chevaliers teutoniques, après les Porte-glaives, détenaient les rives de la Baltique. La Moscovie était ainsi comprimée entre deux rangées d'États ennemis, qui semblaient devoir l'étouffer : à l'est les Tatars, à l'ouest les Lithuaniens et l'ordre teutonique. Une fois délivrée des Tatars, il restait, entre la Russie et l'Occident, une épaisse barrière chrétienne, une muraille hostile, construite de ses propres débris. Elle avait à percer jusqu'à l'Europe et à la mer : de là sa lutte avec la Suède, héritière des chevaliers allemands de la Baltique, avec la Pologne, héritière de la Lithuanie, lutte qui, après avoir été sur le point d'anéantir la Moscovie, finit par coûter l'existence à la Pologne.

La mort des fils d'Ivan le Terrible ouvrit une crise où la Russie faillit tomber en pièces ; à peine achevée, l'œuvre laborieuse des princes moscovites sembla près de périr avec leur famille. Dans ce pays, où elle était tout, la souveraineté manqua. L'état de la Russie rappelait l'état de la France à la mort de Charles VI, lorsqu'à Paris régnait un roi anglais. La maison tsarienne éteinte, le Kremlin était disputé entre une suite d'usurpateurs et d'imposteurs soutenus par l'étranger ; un moment, les Polonais campaient dans Moscou, et Ladislav, fils du roi de Pologne, était proclamé tsar. La nationalité russe et l'orthodoxie grecque, également en péril, se sauvèrent par leur union. C'est du fond de ce peuple, inerte en apparence, que partit le mouvement qui mit fin à l'anarchie intérieure et à la domination étrangère. Un boucher de Nijni, Minine provoqua le soulèvement national dirigé par le prince Pojarski. Les Polonais repoussés, une nouvelle famille, celle des Romanof, est appelée au trône par le *zemskii sobor*, sorte d'états généraux. Chez ce peuple qui venait de se sauver lui-même, la vacance du trône n'avait éveillé ni le sens ni le goût de la liberté. Selon le mot du slavophile Khomiakof, le peuple, ayant rétabli l'ordre et refait un tsar, donne sa démission de la politique. La nouvelle maison tsarienne aura le même pouvoir que l'ancienne ; elle lui redonne seulement un caractère plus religieux, plus paternel. En vain l'exemple de la noblesse polonaise ou de l'aristocratie suédoise excite l'émulation des boïars ; en dépit de quelques formules^[13], en dépit du *zemskii sobor*, l'autocratie reste la loi de la Russie. La servitude du paysan, définitivement lié à la glèbe par l'usurpateur Boris Godounof, est le seul privilège des nobles : ni minorités,

ni interrègnes, ni invasions n'ont pu donner à aucune classe de la nation de droits ou de libertés vis-à-vis du souverain.

À un Russe qui lui disait que l'autocratie avait relevé la Russie abattue par les Tatars, un étranger répondait qu'elle l'avait relevée à genoux. Les formules habituelles des Moscovites, vis-à-vis de leurs souverains, laissent bien loin derrière elles tout ce qu'inventa jamais la servilité des cours de l'Occident. Dans les pétitions ou les déclarations publiques, grands et petits s'intitulaient les serfs, les esclaves ou *khology* du tsar. Catherine II fut la première à montrer quelque répugnance pour ces abjectes qualifications ; elles étaient si bien dans les habitudes nationales qu'elles sont souvent employées comme synonymes de sujets. Dans ses fameuses lettres au prince Kourbsky, Ivan IV appelle le roi de Pologne un esclave d'esclaves, voulant dire qu'il était le sujet de ses sujets. Pierre le Grand lui-même, en rendant compte du siège d'Azof à Romodanovski, auquel il s'amusait à faire jouer le rôle de tsar, prenait, vis-à-vis de ce souverain de parade, la qualification de serf^[14]. Sous Pierre comme sous Ivan, ce n'était pas là un vain mot ; le souverain disposait à son caprice des biens, comme de la vie de ses sujets. Habités à se prosterner devant leurs maîtres en frappant la terre de leur front, les Russes ont appelé battement du front, *tchélobitié* les suppliques remises au tsar. Pour se rapetisser devant leur prince, alors même qu'ils n'étaient point admis en sa présence, les boïars moscovites, au lieu de signer de leur nom, employaient dans leurs pétitions des diminutifs serviles. Ces formes avilissantes descendant de classe en classe, chacun se faisant petit devant ses supérieurs, la bassesse, avec l'arrogance, pénétrait de degré en degré jusqu'au fond de la nation.

Chez ce peuple esclave, ces formules, pour nous si répugnantes, étaient ennoblies par le sentiment religieux et une naïve sincérité : il s'y mêlait aussi quelque chose de cet esprit patriarcal qui se retrouve partout en Russie. Le tsar, comme le seigneur, était appelé père, petit père, et ces noms, empruntés aux liens les plus chers de la famille, qui aujourd'hui encore donnent à la politesse populaire un caractère si primitif et si affectueux, n'étaient point pour le peuple de vains titres. La dernier des paysans pouvait parler au tsar en le tutoyant, il voyait en lui un protecteur naturel contre l'oppression des boïars, et tous les tsars se sont regardés comme tels. Le souverain était à la fois le père investi d'une autorité

absolue sur ses enfants, et le maître, le propriétaire disposant de la terre et de toutes choses comme de son bien.

Un épisode de l'histoire du seizième siècle met nettement en relief, avec les rigoureuses sévérités du tsarisme, la soumission des sujets, digne et touchante jusque dans ses abaissements. C'est la réduction de Pskof, la république sœur de Novgorod, par Vassili, fils d'Ivan III, père d'Ivan IV, tous deux décorés par leurs contemporains de ce nom de terrible ou menaçant (*grozny*) qui semble l'attribut de la dynastie ou du régime. « Ton patrimoine, la ville de Pskof, se jette à tes pieds, » disaient à Vassili, venu pour leur enlever leurs dernières franchises, les envoyés d'une des deux ou trois villes russes qui ont connu la liberté ; « fais grâce à ton vieux patrimoine. Nous, tes enfants orphelins, nous te sommes attachés, à toi et aux tiens, jusqu'à la fin du monde. À Dieu et à toi tout est permis dans votre patrimoine^[15] » Vassili fait savoir qu'il veut la suppression du *vetché* et de tous les privilèges que ses ancêtres ont par serment confirmés à Pskof. « Il est écrit en nos annales, dit un bourgeois dans la dernière assemblée de la ville, que les hommes de Pskof ont juré fidélité au grand-prince et que celui ci leur a permis de vivre librement selon leurs coutumes. Il est dit que la colère divine frappera celui qui ne tiendra pas son serment. Par la grâce de Dieu, notre souverain dispose aujourd'hui selon sa volonté de Pskof, son patrimoine, de nous tous et de la cloche qui nous rassemblait. Nous n'avons pas été parjures à notre serment, nous ne lèverons pas la main contre notre souverain : nous nous réjouissons de sa présence et le supplions seulement de ne pas nous anéantir tout à fait. » Les Pskovites descendirent en pleurant la cloche qui, depuis des siècles, les convoquait au *vetché*. Vassili, étant entré dans la ville, les assura de ses bonnes grâces, et, ayant réuni les principaux habitants, il leur fit annoncer qu'ils devaient, avec leurs femmes et leurs enfants, quitter leur ville natale pour s'établir dans le centre de la Russie et « y vivre heureux par la grâce du tsar ». La nuit même, 300 familles étaient dirigées sur Moscou, et bientôt des Moscovites du bassin du Volga venaient, par ordre de Vassili, occuper aux bords du lac Peipous la place des Pskovites déportés. Des procédés semblables, renouvelés de Ninive ou de Babylone, avaient été employés avec Novgorod ; c'est ainsi que les tsars unifiaient et nivelaient leur empire. De tels exemples font comprendre l'autocratie russe de Pierre le Grand à Nicolas.

Cette autocratie, cette concentration de tous les pouvoirs et de toute la vie nationale en une seule main, était-elle tout entière sortie de l'histoire, sortie de l'oppression tatare ou des leçons byzantines ? Nullement, les écrivains russes sont en droit de le nier. C'est dans la nature et le sol même, dans les conditions physiques et économiques de la Russie, dans l'étendue et la pauvreté des maigres régions forestières où grandit l'État moscovite, c'est dans la disproportion entre l'immensité du territoire et la rareté de la population que, de Rurik à Pierre le Grand, il faut chercher les premières raisons de la forme du gouvernement russe, la cause première de la lenteur du développement politique et civil du pays. C'est par là que s'explique, pour la Russie, la durée de la période de formation, et, pour ainsi dire, de la vie historique embryonnaire ; par là que s'explique ce qu'un de ses historiens appelle, chez elle, la prolongation de la période d'état liquide ^[16]. Quoi de plus difficile, en effet, que d'asseoir quelque chose de solide, quelque chose de stable et de durable sur ces plaines sans limites où déferlait librement le flot des invasions, où la population semblait toujours sur le point de s'écouler et de se perdre, comme les ruisseaux dans le désert, si bien que, pour la retenir et la fixer au sol, il fallut recourir au servage ?

Dans un pareil pays, plus étaient frêles les liens entre l'homme et la terre, les liens entre les diverses régions et les diverses tribus, plus devait être fort le pouvoir capable de créer et de faire vivre l'État. C'est ainsi que Solovief a pu dire que l'énergie excessive, que la tension démesurée de l'organisme gouvernemental était une conséquence naturelle de la débilité et du développement incomplet du corps social. La faiblesse des liens internes et spontanés a été compensée par la centralisation extérieure, par la concentration mécanique de toutes les forces nationales aux mains de l'autocratie.

En quoi la Russie des premiers Romanof, la Moscovie du dix-septième siècle, appartenait-elle à l'Europe ? Construite sur des fondations slaves par des chefs germaniques, cimentée par le christianisme sous l'influence de la nouvelle Rome, la Russie que renversèrent les Tatars avait des bases européennes. Celle que Moscou éleva sur ses débris était faite de matériaux hétérogènes, en partie empruntés à l'Asie : c'était un édifice d'architecture bâtarde, mêlée de byzantin et de mongol, de gothique et de renaissance, un

édifice ressemblant à la bizarre et presque monstrueuse église de *Vassili-Blagennoi*, bâtie à Moscou par Ivan le Terrible.

Une chose frappe dans l'histoire russe, c'est sa stérilité, son indigence relative ; à travers toutes ses péripéties, elle a manqué des grands mouvements religieux ou intellectuels, des grandes époques sociales ou politiques, qui ont marqué la vie si agitée et si active des peuples occidentaux.

À ses origines, la Russie avait connu les quatre grandes forces dont la lutte a fait l'histoire et les institutions des nations européennes. Elle aussi avait eu, au-dessous de l'Église et de la royauté, des germes d'aristocratie et de démocratie ; mais les uns et les autres avaient été de bonne heure étouffés, et l'Église elle-même, malgré son ascendant, n'avait guère été que l'auxiliaire respecté, mais docile, de la monarchie.

L'histoire de la Russie se distingue de l'histoire des autres nations européennes plutôt par ce qui lui fait défaut que parce qu'elle possède en propre, et, à chaque lacune de son passé, correspond dans le présent un vide que le temps n'a pu combler, une lacune dans la culture, dans la société, parfois dans l'esprit russe lui-même. Cette vacuité de l'histoire, cette absence de traditions et d'institutions nationales, chez un peuple qui n'a encore pu s'approprier celles d'autrui, me semble une des secrètes raisons des penchants négatifs de l'intelligence russe, une des causes lointaines du nihilisme ou « rienisme » moral et politique.

Dans cet état, déjà dix fois séculaire, rien n'a été consacré par le temps. Le pays est vieux et tout y est neuf. « Chez vous, écrivait à un Russe l'un des hommes qui ont le mieux connu la Russie, rien n'est respecté parce que rien n'est ancien ^[17]. »

Comparée à celle des peuples d'Occident, l'histoire russe paraît toute négative. La Moscovie n'avait eu ni la féodalité qui, avec l'idée de la réciprocité des services et des devoirs, nourrit le sentiment du droit ; ni la chevalerie, d'où vint à l'Occident le sentiment de l'honneur, dont Montesquieu faisait le fondement de la monarchie, et qui, là où la liberté s'éteignit, maintint encore la dignité humaine. La Russie n'eut jamais de gentilshommes, et sa seule chevalerie, ce furent les Cosaques, armées de

déserteurs et de serfs fugitifs, républiques d'aventuriers à demi croisés, à demi pirates, dont la steppe garantissait la sauvage liberté.

La Russie n'avait eu ni communes, ni chartes, ni bourgeoisie, ni tiers état. Novgorod, Pskof, Viatka, reléguées aux extrémités du pays, formaient une exception honorable pour le génie de la nation, insignifiante pour son développement. Les villes mêmes lui faisaient défaut ; dans la Moscovie sortie du joug tatar et nivelée par l'autocratie, il n'y avait guère qu'une ville, la résidence du souverain, et cette capitale n'était elle-même qu'un immense village. La Moscovie était un État de paysans, un empire rural : or sans villes, ni richesse, ni art, ni science, ni vie politique ;. selon l'étymologie, sans cité pas de civilisation.

Comme les pays de l'Occident, la Russie avait eu la centralisation monarchique : elle n'avait eu aucun des instruments ou des institutions des monarchies européennes, parlements ou universités, hommes de robe ou de plume. Elle avait des souverains : elle n'eut jamais de cour. Enfermées dans le *terem*, gynécée tatar ou byzantin, les tsarines et les tsarevnas laissaient les tsars à la grossièreté de leur sexe. La Moscovie n'eut ni châteaux ni palais ; le Kremlin n'était qu'une forteresse et un couvent, où de vulgaires plaisirs de soldats alternaient avec une fastidieuse solennité ecclésiastique ^[18].

L'Église russe avait un clergé national, patriote et respecté ; elle avait ses monastères, elle eut ses synodes ou conciles nationaux ; elle n'eut ni les ordres religieux, ni la scolastique, ni les grandes hérésies, ni les grands conciles de l'Église latine. La Russie eut des sectes ignorantes, rustiques, sans discussion des textes originaux, sans connaissance des langues anciennes ; elle resta en dehors de la Réforme, des luttes savantes et lettrées qui, par la liberté de penser, conduisirent à la liberté politique. Étrangère à la Réforme, elle le fut également à la Renaissance. L'antiquité, qui l'avait jadis à peine effleurée, ne fut pas chez elle, comme en Allemagne, naturalisée par une seconde éducation.

Liée à Byzance par la religion et le voisinage, la Russie reçut peut-être un plus grand nombre d'émigrants grecs que l'Italie et l'Occident. Après la chute de Constantinople et le mariage d'Ivan III avec l'héritière des derniers empereurs, les Grecs affluèrent à Moscou. Ils y apportèrent l'étiquette byzantine et des traités de dévotion ; ils n'avaient pas là, comme en

Occident, les lettres et le génie classiques à ranimer sous les cendres de l'antiquité. La Russie, avec les Grecs, eut beau faire venir quelques artistes italiens, quelques techniciens allemands, elle n'eut ni l'art, ni la littérature de l'Europe, ni l'imprimerie, qui multipliait la pensée, ni les découvertes géographiques, qui, avec la conception du monde, élargissaient l'esprit moderne^[19].

En sortant de l'invasion tatar, la Moscovie s'était réveillée en plein moyen âge : encore sans les croisades et la chevalerie, sans les troubadours ou les trouvères, sans les scolastiques et les légistes, n'avait-elle eu qu'un moyen âge tronqué. Sans la Réforme, sans la Renaissance, sans la Révolution, son histoire moderne a été plus incomplète encore. Des grands faits comme des grandes époques de l'Europe, du douzième au dix-huitième siècle, elle n'a ressenti qu'un lointain contre-coup. Que serait un peuple de l'Occident auquel tout cela aurait manqué, et par où combler de tels vides ?

Privée de tout ce qui remplit celles des nations occidentales, l'histoire de la Russie apparaît pauvre, terne et déserte comme ses plates campagnes du Nord ; souvent émouvante et dramatique, elle ressemble trop fréquemment à ces romans ou à ces pièces de théâtres dont tout l'intérêt est dans l'intrigue et les péripéties des faits. Nul peuple n'a reçu des siècles une éducation aussi défectueuse et en même temps aussi douloureuse. Il lui a été refusé de regagner en originalité ce qui lui a manqué en variété. La Russie a eu assez de voisins et de rapports avec eux pour toujours rester dans l'imitation. Elle a passé successivement sous le joug moral du Grec et du Tatar, du Lithuanien et du Polonais, pour finir par celui de l'Allemand et du Français. Toujours dans une sorte de vasselage intellectuel, copiant les usages, les idées, les modes de l'étranger, elle est demeurée presque également impuissante à acclimater chez elle les institutions d'autrui et à s'en donner de nationales.

Au dix-septième siècle, la Russie n'avait encore qu'un organisme rudimentaire, embryonnaire ; en dehors de l'Église, elle ne possédait que deux institutions, l'une à la base de l'État, l'autre au sommet, et toutes deux peu favorables au développement de l'individualité : la commune solidaire et l'autocratie, avec le servage pour lien. L'oppression tatar et la lutte contre la Pologne avaient absorbé toutes ses forces. À ceux qui lui demandaient ce qu'il avait fait pendant la Terreur, l'abbé Sieyès répondait :

« J'ai vécu. » À semblable question sur son inertie séculaire, la Russie eût pu faire même réponse. Pour n'être pas écrasée par les Mongols, il lui avait fallu longtemps faire la morte. Tout le travail de la Moscovie avait été de se constituer matériellement en corps de nation. Comme un enfant d'un tempérament robuste, elle sortait fortifiée et endurcie d'épreuves qui la devaient tuer ; mais les assauts, qui lui avaient donné la vigueur physique, avaient entravé son développement intellectuel. Vis-à-vis des autres peuples de l'Europe, elle n'avait eu qu'une éducation rustique, grossière : les maîtres et le temps même de la culture de l'esprit lui avaient manqué.

-
1. ↑ Le grand historien moscovite, M. Solovief, a été jusqu'à dire que les trois siècles de sujétion tatare n'avaient guère laissé plus de vestiges en Russie que les rapides incursions des Petchénègues et des Polovtsy.
 2. ↑ Le titre russe de *Samoderjets* n'est guère que la traduction littérale, le calque du titre grec *autocrator*.
 3. ↑ Malgré sa consonance avec l'arabe *harem*, le mot *terem*, nom du gynécée russe, vient du grec *teremnos* qui signifie chambre, maison.
 4. ↑ Le mot *caftan* vient cependant du turc ou tatar ; *armiak* vient d'Arménie.
 5. ↑ Sur l'origine aryenne ou touranienne de ces chants, voyez M. A. Rambaud, *la Russie épique*.
 6. ↑ Viollet-le-Duc, dans son livre de *l'Art russe* (1877), a ainsi prétendu retrouver partout, dans l'architecture, dans l'ornementation, dans la calligraphie russes, une influence décidément tatare et indienne. Les savants russes, tels que le comte S. Strogonof et M. Bouslaef, ont montré tout ce qu'il y avait d'erreur et de fantaisie dans cette théorie ainsi généralisée ; ils ont prouvé, à l'aide des monuments, que la plupart des traits et des ornements, que l'architecte français voulait faire remonter aux Mongols et à l'Inde, proviennent en réalité des Slaves du sud et des Byzantine. (Voyez en particulier M. Bouslaef, dans la *Krititcheskoe Obosréné* de Moscou (janvier et mars 1879), et aussi la brochure du savant P. Martyuof, *l'Art russe*, Arras, 1878).
 7. ↑ « Tous ces princes de Moscou, dit Solovief, se ressemblent : dans leurs faces sans passion, il est difficile pour l'historien de distinguer les traits caractéristiques de chacun. Ils sont tous imbus de la même idée, ils marchent tous dans le même chemin, et cela lentement, prudemment, mais d'une manière interrompue et inflexible. » (*Istoriia Rossii*, t. IV.)
 8. ↑ Le mot *gosoudar*, qui aujourd'hui signifie *souverain* et n'est employé que pour l'empereur, avait lui-même à cette époque le sens de *khoziain*, propriétaire.
 9. ↑ Voyez particulièrement M. Tchitchérine, *Opyiy po istorii Rousskago prava et Oblastnya outchregdéniiia Rossii v XVII u.*
 10. ↑ Voyez la curieuse correspondance d'Ivan IV avec le rebelle Koursbsky et avec la reine Elisabeth.
 11. ↑ Voy. Alf. Rambaud, *la Russie épique*.
 12. ↑ *Soukhovoé moré*, expression de l'historien Solovief.
 13. ↑ On connaît la célèbre formule : « Les boïars ont délibéré, le tsar a ordonné. »
 14. ↑ Oustrialof. *Histoire de Pierre le Grand*. D'après les savants russes, il est vrai, ces qualifications, n'avaient à l'origine rien d'abject ; *kholop* ou esclave signifiant simplement serviteur.

15. ↑ *Chronique de Pskof*, citée par Karamzine, t. VII. Cette comparaison entre Dieu et le souverain revient souvent dans les *Chroniques russes* et se retrouve encore dans les adages du paysan : *Il a plu à Dieu et au prince, Dieu et le tsar aviseront* », étaient des expressions proverbiales.
16. ↑ Solovief, *Sbornik Gosoudarsivennykh Znanii*, 1879.
17. ↑ Joseph de Maistre (lettre au prince Koslovski, da 24 oct. 1815). Tchnadaef exprimait vingt ans plus tard une idée au fond analogue, lorsqu'il disait : « La civilisation du genre humain ne nous a pas touchés. Ce qui, chez les autres peuples, est depuis longtemps passé dans la vie est jusqu'à présent demeuré pour nous spéculation et théorie. » Herzen lui-même ne disait pas autre chose lorsqu'il écrivait (*Du développement des idées révolutionnaires en Russie*) : « Nous sommes libres du passé parce que notre passé est vide, pauvre, étroit. »
18. ↑ Voyez les ouvrages de M. Zabieline sur la *Vie privée des tsarines* et la *Vie privée des tsars russes*.
19. ↑ Ivan le Terrible protégea l'introduction de l'imprimerie à Moscou ; mais les premières presses russes, mal vues du peuple, ne donnèrent que des livres de dévotion.

CHAPITRE IV

Du retour de la Russie à la civilisation européenne. — Antécédents de l'œuvre de Pierre le Grand. — Caractère et procédés du réformateur. — Conséquences et défauts de la réforme. — Dualisme moral et social. — Comment l'autocratie semble avoir accompli sa tâche historique.

Dans ce pays arriéré et isolé s'élève un homme qui entreprend de le ramener à l'Europe et de lui faire sauter d'un bond tout l'intervalle qui l'en sépare. Était-il possible de rendre d'un coup à la Russie tout ce que les siècles avaient donné à ses rivales, de la transporter d'un trait au terme d'une longue route dont elle n'avait pas franchi les étapes historiques ? Était-ce là une conception de génie ou un rêve chimérique, une fantaisie individuelle condamnée à l'insuccès, ou bien, en dépit de sa hardiesse, était-ce un plan suggéré par la nature, par les faits et les hommes ? Longtemps, Pierre le Grand fut regardé comme un de ces législateurs à l'antique qui façonnaient des États à leur gré, comme une sorte de Deucalion, créateur de peuple. En Russie, pas plus qu'ailleurs, l'histoire n'a procédé par bonds ; on lui peut appliquer le *natura non facit saltum*. Les Russes ont été les premiers à le sentir ; l'une des tâches favorites de leurs historiens est de combler l'abîme apparent creusé entre la Russie ancienne et la Russie nouvelle.

À l'œuvre de Pierre le Grand les antécédents historiques n'ont pas manqué : dans son principe, si ce n'est dans sa forme, cette œuvre était dans les destinées logiques du peuple russe. La Russie était trop voisine de l'Europe, elle avait trop d'affinité avec nous, par le sang et la religion, pour ne pas sentir un jour la contagion de notre civilisation. Les deux parties de l'œuvre de Pierre : le rapprochement matériel, territorial, de son peuple, avec l'Europe, et le rapprochement moral, social, par l'imitation des coutumes étrangères, avaient été presque également indiquées, tentées ou préparées par les deux siècles précédents.

Depuis Ivan III, les souverains russes s'efforçaient de percer au nord à travers les Suédois, l'ordre Teutonique et la Lithuanie, au sud à travers les

Tatars, les Turcs et la Pologne, pour atteindre l'Europe et la mer. Dans ses tentatives sur l'Azof et l'Euxin, comme dans ses conquêtes sur la Baltique, Pierre ne faisait que continuer ses prédécesseurs, son père Alexis, qui avait accepté la soumission des Cosaques de l'Ukraine, sa sœur Sophie, qui avait dirigé deux expéditions contre la Crimée.

Depuis Ivan III, la plupart des tsars avaient appelé des étrangers et cherché à introduire dans leurs États les arts et les inventions de l'Occident. L'influence des mœurs européennes débuta naturellement par les pays les plus voisins, par la Pologne, la Petite-Russie, la Lithuanie, pour s'étendre par l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre, l'Italie, et aboutir enfin à la France et à l'Occident tout entier. Dès le quinzième siècle, Ivan III, à cet égard comme à tant d'autres le devancier de Pierre I^{er}, entra en relation avec les souverains de l'Europe, et leur demandait des médecins, des artistes, des ouvriers. De l'Italie, alors l'institutrice de toute la chrétienté, Moscou recevait par Byzance ou par l'Allemagne des architectes et des ingénieurs. Ce sont des artistes de Bologne ou de Venise qui, sous Jean III et ses successeurs, construisirent les plus belles tours du Kremlin. Chose remarquable, au lieu d'apporter leur style de la Renaissance, qu'en Europe ils installaient partout en maître, ces Italiens prirent des modèles russes et bâtirent les édifices les plus moscovites de Moscou. Dans cette anomalie, il y a un enseignement. Les bulbeuses et bizarres coupoles de l'église de *Vassili* sont un symbole de la condition de l'étranger alors en Russie ; au lieu d'imposer aux Russes ses goûts et ses coutumes, il était obligé de prendre les leurs.

Avec des artistes, Ivan III appelait des artisans de toute sorte, fondeurs, orfèvres, mineurs, maçons, artificiers. Ainsi, dès le premier jour de l'imitation étrangère, se trace le chemin que suivra Pierre le Grand ; c'est par le côté matériel, technique, industriel, que la Russie se rapproche d'abord de l'Europe. Comme Pierre I^{er}, Ivan III et Ivan IV se soucient plus de former leur peuple aux arts mécaniques qu'à la science ou aux beaux-arts. Après Ivan III, Vassili IV, marié à une Lithuanienne, non content d'appeler les étrangers, va, pour plaire à sa femme, jusqu'à prendre leurs usages et à couper sa barbe. Sous Jean IV, Ivan le Terrible, la Moscovie entre par Archangel en relation avec l'Angleterre ; c'est ce prince qui, malgré les moines, introduit l'imprimerie en Russie. Il envoie en Europe

des émissaires lui rassembler d'habiles ouvriers ; mais la plupart sont retenus au passage par la jalousie militaire de l'ordre Teutonique et la jalousie marchande des villes anséatiques, qui, dans l'intérêt des armes ou du commerce allemands, tentent de mettre la Russie en interdit.

La période des usurpateurs compromet l'influence européenne en l'exagérant. Sur le point de régner en Russie avec le faux Dmitri ou les voïévodes polonais, les étrangers parurent menacés d'être chassés avec eux. Les Romanof semblaient devoir être peu favorables à la civilisation de l'Occident. Une réaction nationale les avait portés au trône ; le premier souverain de leur maison, Michel, avait été éduqué dans un couvent par une mère devenue religieuse, et c'est son père Philarète, devenu patriarche, qui gouverna l'empire en son nom. Cette dynastie, de sang russe et d'origine presque sacerdotale, prit à tâche de restaurer les vieilles mœurs ; elle n'en contribua pas moins à jeter en Russie les semences de la culture européenne. C'est elle qui à l'aide de Malo-Russes, formés sous la souveraineté polonaise aux sciences de l'Occident, fonde à Moscou, longtemps avant la majorité de Pierre le Grand, l'Académie « slavo-gréco-latine », dont le nom seul indique des aspirations nouvelles. Michel Romanof fait déjà venir des marchands, des industriels, des soldats étrangers, il conclut des traités de commerce avec l'Occident. Alexis, un vrai tsar moscovite, aux longs vêtements byzantins, qui le font ressembler aux saints des icônes, sert de précurseur à son fils Pierre. Sous son règne, les étrangers deviennent plus nombreux, comme si le père eût rassemblé pour son fils des maîtres et des matériaux d'instruction. Ces Occidentaux occupent dans Moscou tout un quartier, la *Slobode* des Allemands. Ce sont des artisans de toute sorte, des constructeurs de navires et des charpentiers hollandais, dont une barque, délaissée sur un étang, donnera à Pierre le goût de la marine ; ce sont des officiers et des instructeurs, comme le futur conseiller du tsar, le Genevois Lefort. Avec les arts mécaniques, Alexis introduit dans ses États quelques arts de luxe ; il fait jouer l'opéra sur un théâtre de Moscou ; sa fille Sophie écrit une tragédie et fait répéter Molière au Kremlin.

Pierre grandit à l'école des étrangers, recevant d'eux des leçons de civilisation avec des leçons de vice, dans la Slobode allemande remplie de cabarets et de lieux de débauche. Un Hollandais lui sert de précepteur, une Allemande est sa maîtresse, des Européens de tous pays forment sa société.

La plupart, Lefort lui-même, semblent avoir été des gens de médiocre instruction, plus capables d'exciter la curiosité du jeune tsar que de lui donner de vastes ou profondes connaissances^[1]. Sous Fédor et sous la régence de Sophie, les étrangers étaient déjà nombreux et leur rôle important, mais ils demeuraient relégués aux postes inférieurs. Avec Pierre, leur élève, ils deviendront les instituteurs de la nation ; sous sa nièce Anne, ils en seront un instant les tyrans. Les vieux tsars ont de loin préparé leur empire. Pierre ne changea pas violemment la direction de la Russie, il ne lui fit pas rebrousser chemin de l'Asie vers l'Europe ; il ne fit que précipiter sa marche dans une voie où elle entraînait d'elle-même. Il ne l'a point jetée hors de sa route ; il lui a fait prendre, pour atteindre l'Europe, un raccourci abrupt.

Tsar à dix ans, seul maître de l'Empire à dix-sept, Pierre entreprend de transformer les mœurs du peuple le plus attaché à ses coutumes. Entouré d'étrangers, le Hollandais Timmermann, le Genevois Lefort, le Français Villebois, l'Écossais Gordon, il s'éprend de la civilisation étrangère, et, selon l'énergique expression de Leibniz, il veut débarbariser sa patrie. Avant de façonner ses sujets aux idées de l'Europe, il s'y fait lui-même. Il voyage en Occident, et, pour s'y mieux naturaliser, il y vit de la vie du peuple. Il s'attache moins aux institutions qu'aux mœurs : ce sont celles-ci qu'il prétend importer dans son pays. À son génie s'allient les défauts de sa nation et de son éducation, de son tempérament et de son pouvoir autocratique. Il a beau se faire Européen, il ne peut toujours se débarbariser lui-même, il offense sans cesse la culture occidentale dont il se fait le missionnaire. Comme un enfant ou un sauvage, il paraît parfois épris surtout du côté extérieur de la civilisation. Pour policer le Moscovite, il le rase et lui fait changer de vêtements. Il ne distingue pas toujours entre le nécessaire et l'accessoire. Il introduit à la fois en Russie la marine et le tabac à fumer ; il poursuit de sa plus grande haine la barbe et les longs caftans. À certains objets, comme à la marine, il donne une importance outrée. Son zèle de réformateur va parfois jusqu'à la manie, ses règlements, à la minutie. Il se paye souvent d'apparences, modifiant l'habit plutôt que l'homme, les noms plutôt que les choses ; il semble plus d'une fois se contenter d'un simple déguisement occidental. Qu'importe ? Dans son

exagération, l'infatigable réformateur est plus perspicace qu'il n'en a l'air ; des mesures à première vue puériles cachent un profond dessein. C'était par les dehors, par les modes et les usages extérieurs que les Russes pouvaient le plus facilement redevenir Européens. Le reste, le fond, l'essentiel devait suivre : après avoir pris l'habit de l'Europe, ses sujets en voudraient prendre les mœurs et les connaissances.

Ce qui dans ses voyages séduit surtout Pierre le Grand, ce qu'il s'efforce le plus d'introduire chez lui, ce sont les inventions mécaniques, c'est le métier, le procédé. Qu'il y ait là encore une impression d'enfant ou de barbare, moins frappé des connaissances théoriques que de leurs applications pratiques, ce n'en est pas moins le côté le plus accessible d'une civilisation ; en un pays comme la Russie, c'était le plus utile en même temps que le plus facile à imiter. Pour se rendre maître du procédé, Pierre à Saardam se fait lui-même ouvrier : il ne se met point seulement à l'école de l'étranger, il se met chez lui en apprentissage. Il se donne une éducation technique, professionnelle, dirions-nous aujourd'hui. Dans son premier séjour en Occident, son voyage d'initiation, ce n'est pas aux universités, aux académies qu'il demande le plus de leçons, c'est à l'atelier, au chantier. Dans son second voyage, s'il donne plus d'attention à l'art ou à la science, c'est toujours avec le sens positif du Grand-Russe et l'esprit pratique du réformateur ; ce sont les sciences naturelles, l'anatomie, la chirurgie, qui excitent le plus son intérêt, c'est la mécanique, la nautique, le génie militaire et civil. D'Europe, il ramène peu de savants et moins d'artistes, mais une armée d'ouvriers et de contremaîtres.

De retour chez lui, il suit une méthode analogue ; ne dédaignant rien, il veut tout enseigner lui-même. Dans l'armée, dans la marine, il se plaît à passer par tous les grades, faisant un jour le tambour, un autre le pilote. Avant tout il apprend à son peuple la discipline ; il lui montre à se soumettre à des étrangers dont il a fait les instituteurs du pays en même temps que les siens. En vrai réformateur, la première leçon que donne Pierre le Grand, c'est l'exemple ; il le donne, il le prodigue. Il met lui-même la main à tout, à la pioche du terrassier, à la hache du bûcheron. Jamais on n'a vu un homme s'exercer à tant de métiers à la fois. C'est un artisan universel, il sait tout fabriquer de sa main, des bateaux, des modèles de vaisseaux, des poulies, tout ce qui touche à la marine, son occupation favorite ; il se plaît à

faire des chefs-d'œuvre d'ouvrier ; il est artiste aussi bien qu'artisan, il sait graver, sculpter. Le génie souple et facile du Grand-Russe, non moins que ses tendances réalistes, se montre chez l'empereur jusqu'à l'exagération. À l'opposé des réformateurs de cabinet, c'est l'exécution qui lui tient le plus à cœur. Il s'applique à tout avec une ardeur égale, réformant l'alphabet et le calendrier en même temps que l'administration, l'Église et la société, demandant des projets à Leibniz aussi bien que des modèles aux artisans, rassemblant des objets d'art et des collections scientifiques tout en créant la marine et refondant l'armée, apportant à l'industrie des fabrications nouvelles, à l'agriculture des races d'animaux étrangères, et, comme s'il n'avait eu le temps de rien faire, laissant à l'avenir des plans sans nombre, sur chaque sujet et pour toutes les contrées de son vaste empire.

Cette œuvre multiple est une. Les conquêtes et les travaux publics de Pierre le Grand sont le corollaire de sa réforme sociale, le déplacement de sa capitale en est à la fois le symbole et le moyen. Quand il construisait Pétersbourg et que par des canaux il unissait la Neva au Volga, il donnait au long fleuve russe une embouchure européenne, et, en renversant le cours de sa grande artère centrale, il faisait pour ainsi dire refluer la Russie vers l'Occident. Au moral comme au physique, c'était la même tâche ; le tsar ramenait brusquement vers l'Europe un peuple que les siècles avaient détourné vers l'Asie.

Par malheur, l'homme se laisse moins aisément faire violence que la nature, et Pierre traitait l'un comme l'autre. Dans sa passion pour la civilisation, il veut l'imposer ; il s'y prend en barbare autant qu'en grand homme, en tyran autant qu'en réformateur. Sa méthode répugne à son but. Selon la remarque d'un historien contemporain^[2], c'est à l'aide de procédés asiatiques qu'il prétend européeniser sa patrie. Ses instruments habituels sont le knout et la hache, sans compter le bâton, qu'il n'épargnait pas au dos de ses favoris. C'est à coups de verge qu'il civilise.

Le grand moyen, le grand levier de Pierre est le despotisme, l'autocratie ; il ne la corrige point, il ne la limite pas ; il la régularise et la rajeunit. Il fait pour l'autocratie ce qu'il a fait pour lui-même et pour son peuple ; il l'habille à l'européenne, il en raccourcit et allège les vêtements pour lui donner de plus libres allures. Au scandale des vieux Russes, la robe à demi sacerdotale des anciens souverains est remplacée par un uniforme militaire,

le nom biblique et patriarcal de tsar par le titre étranger et païen d'empereur^[3]. La raison d'État est le dieu de Pierre ; à cette idole, il offre tout en holocauste, sa santé, sa famille, son peuple ; pour elle, il ne craint pas de renouveler le sacrifice d'Abraham. En vrai révolutionnaire, il ne recule devant aucun moyen, il ne tient pas plus compte des obstacles historiques que des obstacles moraux ou matériels. Les sentiments, les traditions, les faits, sont également impuissants à l'arrêter ; il se croit assez fort pour tout briser.

Il l'a été en effet, et comment cela ? Est-ce l'énergie d'une volonté humaine qui a pu forcer impunément la nature, l'histoire et le temps ? Nullement, c'est que toutes ces barrières, que Pierre renversait d'une main si audacieuse, étaient en réalité frêles et à fleur de terre ; c'est que ces traditions, ces habitudes qu'il secouait si rudement, n'avaient ni dans le sol, ni dans l'histoire, d'inébranlables racines ; c'est que, n'ayant point d'institutions propres, sorties de son propre fond, point de civilisation vraiment nationale et indigène, le peuple, qu'il prétendait retourner à la façon d'une terre en friche, pouvait sans trop de présomption être traité comme un champ libre ou une table rase. Chez toute autre nation de l'Europe, une réforme aussi radicale et aussi soudaine eût été insensée ; en Russie elle se heurtait moins à l'histoire et à la nature qu'à des préventions et des préjugés en partie venus du dehors, qu'à des opinions et des habitudes qui, bien qu'invétérées chez les Russes, n'avaient de raison d'être ni dans le climat, ni dans la race, ni dans la religion. C'était dans les dehors, dans les mœurs extérieures, dans les modes et les usages domestiques, que la main de Pierre rencontrait les plus redoutables obstacles, et cela seul explique pourquoi c'est aux dehors, à l'extérieur, aux longs vêtements, au menton des hommes, au voile des femmes, qu'il s'est le plus passionnément attaqué.

L'entreprise de Pierre le Grand a été menée par le génie le plus résolu, à l'aide du pouvoir le plus formidable ; ce n'est pas ce qui en a fait le succès. Si l'œuvre de Pierre n'est pas morte avec lui, c'est qu'elle était dans l'ordre naturel des destinées de son peuple ; c'est que, selon le mot de Montesquieu, « Pierre I^{er} donnait les mœurs et les manières de l'Europe à une nation d'Europe^[4]. »

« Grattez le Russe et vous trouverez le Tatar », dit une sorte de proverbe ; historiquement il serait peut-être plus équitable de renverser cet axiome. En secouant la domination mongole, en se lavant des souillures de la servitude, en dépouillant les vêtements et les usages pris sous des maîtres ou des instituteurs exotiques, le Russe, le Slave chrétien devait peu à peu se retrouver européen.

Dans ce qu'elle eut de capital, la réforme de Pierre le Grand ne fut qu'une émancipation morale du joug tatar ou byzantin, une revendication du sol et du climat russes contre les mœurs d'une autre race ou d'un autre ciel, apportées par les conquérants asiatiques ou les influences orientales. Il s'est rencontré, au dix-neuvième siècle, un sultan, presque aussi décidé que Pierre le Grand, armé d'un pouvoir aussi despotique, employant à peu près les mêmes moyens dans un dessein analogue. C'était chez un peuple qui faisait, lui aussi, géographiquement, partie de l'Europe, et pourtant quelle différence entre un Turc de la réforme et un Russe de la réforme ! C'est que la tâche de Mahmoud était entravée par tout ce qui avait préparé l'œuvre du tsar, le génie national, la religion, les éléments mêmes de la civilisation.

Pierre le Grand ne laissa pas d'héritiers ; il n'en eut pas moins des continuateurs. Jamais entreprise ne parut autant liée à la vie d'un homme, et, contre tous calculs, elle lui survécut. Jamais il n'y eut d'ordre de succession plus troublé ; jamais l'esprit de suite ne fut plus impossible : quatre femmes galantes, deux enfants, deux fous ou maniaques, voilà pendant un siècle les successeurs de Pierre. À chaque avènement, une révolution de caserne ou d'alcôve, un renversement de ministres et de politique. Tout règne nouveau prend le contre-pied du précédent, et les puissants de la veille sont envoyés en Sibérie ou à l'échafaud. L'histoire de la Russie au dix-huitième siècle n'est qu'une succession d'alternatives et de réactions. C'est à travers une suite décousue de tyrannies sans but et sans vues, à travers des conspirations et des régence mêlées de tentatives aristocratiques, entre les mains de gouvernements à la fois faibles et violents, que la Russie doit poursuivre la route ouverte par Pierre le Grand. La réforme s'accomplit au milieu des intrigues, des crimes et des débauches, par les mains de ses adversaires presque autant que par celles de ses partisans. La capitale reportée à Moscou revient à Pétersbourg : les étrangers, tour à tour chassés et rappelés, s'asseoient sur le trône avec

Pierre III, avec Catherine II. Au milieu de leurs contradictions, les successeurs de Pierre achèvent son œuvre, tantôt la corrigeant, tantôt l'exagérant, et toujours de gré ou de force la continuant.

Pour être accomplie par de telles mains, il fallait que la réforme du vainqueur de Charles XII fût bien dans la vocation de la Russie. Quels singuliers guides vers la civilisation et quels initiateurs humiliants pour un grand peuple ! C'est d'abord une paysanne livonienne, ne sachant ni lire ni écrire, assistée d'un ancien garçon pâtissier, devenu prince et régent. C'est un enfant de douze ans, mort à quatorze, auquel succède une femme vulgaire, gouvernée par le fils d'un palefrenier courlandais qui, pendant dix ans, livre l'empire à la tyrannie d'Allemands, dédaigneux du Russe comme d'une race inférieure, illustrant la Russie par leurs armes, l'opprimant et l'exploitant comme les Espagnols ou les Hollandais exploitaient les deux Indes. Au sortir de cette domination étrangère, demeurée dans la mémoire populaire aussi odieuse que celle des Tatars, vient de nouveau un enfant, cette fois au berceau, puis de nouveau une femme ignorante et sensuelle, qui n'a d'autre politique que les caprices de ses passions ou les dépités de sa vanité. Quand avec Pierre III la couronne arrive à un tsar, c'est un extravagant qu'il faut déposer. Le pays de l'autocratie doit attendre un demi-siècle pour avoir un souverain en état de régner, et ce souverain, c'est une femme, une Allemande, disciple des philosophes français.

À l'intérieur, de même qu'à l'extérieur, Catherine II est le vrai successeur de Pierre I^{er}. Comme lui, sans scrupule et sans moralité, étrangère à toute vertu et douée des plus hautes facultés de l'homme d'État, Catherine avait sur Pierre l'avantage d'appartenir de naissance à la civilisation qu'elle voulait introduire chez ses peuples. De sa main de femme, la tsarine, demeurée européenne jusque dans ses vices, corrige et adoucit la réforme du tsar moscovite, donnant au pouvoir plus d'humanité et à la cour plus de décence, plus de politesse et de dignité au gouvernement, plus de régularité aux institutions. À Catherine même cependant manque, dans l'administration de l'empire, une des qualités maîtresses de son grand modèle, l'unité de vues, l'esprit de suite. À l'inverse du vainqueur de Poltava, elle est, durant la seconde moitié de son règne surtout, trop portée à négliger le développement intérieur de la nation au profit de son extension matérielle.

L'œuvre de Pierre le Grand a triomphé de l'incapacité ou des vices de ses successeurs comme des répugnances de son peuple. L'histoire a vu peu de succès pareils : ce succès a-t-il été aussi complet qu'il l'a pendant longtemps semblé à l'Occident ? Dans l'ordre matériel la réforme a merveilleusement réussi ; armée ou marine, administration ou industrie, toute la Russie moderne remonte au fils d'Alexis. Plus d'une des mesures du réformateur, comme ses collèges administratifs, ont pu être des méprises ; d'autres, comme son tableau des rangs et sa noblesse de fonctionnaires, bonnes peut-être pour une période de transition, sont en persistant devenues nuisibles. Une telle entreprise était condamnée aux imperfections, aux erreurs même : ce ne sont pas les défauts de détail qui rendent douteux le succès de l'ensemble. Ce qu'il importerait de savoir, c'est si, en réussissant matériellement dans sa réforme, Pierre Alexiévitch a réussi dans son dessein. Le sentier abrupt, qu'il lui a fait escalader, a-t-il mené la Russie à l'Europe et à la civilisation plus vite qu'elle n'y serait arrivée par les circuits d'une route plus douce ?

Quelque dur qu'en soit l'aveu au génie et à la volonté de l'homme, la chose a pu sembler douteuse. Peut-être la Russie, abandonnée aux naturelles séductions du contact de l'Europe, se tût-elle par degrés plus profondément pénétrée de son influence, s'ouvrant mieux d'elle-même au souffle de l'esprit occidental, lui empruntant avec plus de discernement ce qui convenait à son tempérament. S'il a su épargner à sa patrie de longues transitions et la faire sauter par-dessus un ou deux siècles de tâtonnements, Pierre n'a point fait ce miracle sans le lui laisser chèrement payer. La brusquerie même de l'œuvre eut pour la Russie un quadruple défaut ; il en est sorti un mal moral, un mal intellectuel, un mal social, un mal politique. Prise sous l'une ou l'autre de ces quatre faces, la réforme imposée par Pierre le Grand a eu des suites regrettables qui sont encore pour beaucoup dans les souffrances et les incertitudes de la Russie contemporaine.

Dans sa passion de progrès, Pierre a négligé une chose sans laquelle toutes les autres sont fragiles. Il a laissé de côté la morale, qui n'est peut-être point un des principes de la civilisation, mais dont aucune civilisation ne saurait impunément se passer. La culture matérielle était ce qu'il enviait à l'Europe, ce qu'il lui voulut surtout emprunter. Il y avait là quelque chose de l'esprit réaliste du Grand-Russe : il y avait aussi de la faute du siècle.

L'Occident, au moment où Pierre la tourna vers lui, était pour la Russie un dangereux modèle. La corruption morale et l'anarchie intellectuelle du dix-huitième siècle donnaient de funestes exemples à un peuple à demi barbare, comme toujours plus disposé à prendre les vices que les qualités de ses instituteurs étrangers. Pierre lui-même, n'étant plus moscovite et n'étant pas encore européen, n'ayant l'éducation ni de l'un ni de l'autre, n'avait de frein moral d'aucune sorte. La brutalité de ses plaisirs, la férocité de ses vengeances faisaient du tsar un singulier apôtre du progrès. La grossièreté moscovite, unie à la licence sceptique de l'Occident, aboutit, autour de lui et de ses premiers successeurs, à un cynisme aussi révoltant pour les Vieux-Russes que pour l'Europe.

Les moyens et les hommes que Pierre employa pour elle valurent souvent à son œuvre, au lieu de la sympathie et de l'admiration, l'horreur et le mépris de son peuple. Comment ce dernier eût-il pu aimer et estimer une science et une civilisation qui, selon l'expression de Herzen, lui étaient tendues au bout d'un knout, et cela par des mains souvent impures ? Par la rigueur de ses lois, l'indiscrétion de ses règlements, la cruauté de ses châtiments, le réformateur, occupé surtout de la discipline extérieure, enseignait lui-même l'hypocrisie et la bassesse. En la violentant sans scrupule, il affaiblissait la conscience de son peuple ; en voulant policer, il démoralisait. Les hommes qui servaient d'instruments à la réforme augmentaient le mal. Pour associés de son œuvre de régénération, Pierre prit souvent ses compagnons de débauche. Allemands et Européens de tous pays, les étrangers, qui pendant un siècle envahirent la Russie, apportaient en général au peuple qu'ils prétendaient renouveler de fâcheuses leçons de moralité. Parmi ces missionnaires de la culture occidentale, l'honnête homme fut peut-être aussi rare que le grand homme. La plupart étaient des aventuriers pressés de faire fortune, sans autre vocation civilisatrice que l'appétit du pouvoir ou de la richesse. Les meilleurs et les plus habiles offensaient encore la conscience du peuple ; étrangers à ses mœurs ou à ses croyances, ils heurtaient de front des préjugés ou des scrupules respectables jusque dans leur ignorance^[5].

Le dix-huitième siècle fut pour la Russie une école de démoralisation. La cour de Pétersbourg offre un spectacle repoussant au temps même de Louis XV. On sent que, dans cette jeune colonie de la vieille Europe, se

mêlent deux âges de corruption. La débauche, les concussions et les supplices y sont comme les trois marches ou les trois actes de la vie publique. Un de nos philosophes, qui avait été l'un des hôtes de Catherine II, disait alors de la Russie qu'elle était pourrie avant d'être mûre. Si le mot était mérité, l'Europe en était en grande partie responsable. Les Russes ont pour les mœurs de la vieille Russie de hautes prétentions. Sans disputer à l'Occident la primauté intellectuelle et scientifique, ils réclament volontiers pour leur pays et ses usages patriarcaux la supériorité morale^[6]. Restés en dehors de nos grandes époques historiques, ils se flattent d'avoir échappé à la triple corruption du moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes. Lui rendant outrage pour outrage, ils aiment à parler de la pourriture de l'Occident, ils disent que dans l'ancien empire des tsars la civilisation avait une base plus morale et religieuse que dans nos brillantes sociétés d'éducation païenne ; ils attribuent aisément les vices de la Russie nouvelle à la contagion européenne. Les peintures des anciens voyageurs ne justifient pas toujours ces revendications^[7]. Au nord, comme partout, le despotisme et le servage étaient pour la vertu une triste école. Les fondements traditionnels de la moralité moscovite n'en ont pas moins été ébranlés par la réforme impériale et les leçons de l'Occident. Dans une grande partie de la nation, les vieilles mœurs ou les vieilles croyances furent détruites avant que rien ne fût en état de les remplacer. De là encore peut-être une des causes lointaines du nihilisme chez les classes même conquises à la civilisation. Par sa façon de faire litière des traditions, des institutions, des préventions nationales, par son sans-gêne avec le passé de son peuple et son peu de respect pour les coutumes ou les préjugés de ses sujets, Pierre, le plus impérieux des révolutionnaires couronnés, pourrait être regardé comme le premier ancêtre du nihilisme ou rienisme contemporain.

Au mal moral s'est, dans l'œuvre de Pierre le Grand, joint le mal intellectuel, et, par un fatal enchaînement, à celui-ci le mal social, à ce dernier le mal politique. L'esprit, comme le cœur, fut dévoyé. Le réformateur outra certaines des qualités russes presque inconnues avant lui, et grâce à lui bientôt poussées à l'excès : la facilité à tout comprendre et à tout s'assimiler ; — ou, ce qui revient au même, la réforme accentua, chez les Russes, certains des défauts qu'ils tenaient déjà de la nature ou de l'histoire, le manque d'originalité, le manque de personnalité. Pierre fit

involontairement de ses sujets des échos ou des reflets. Les poussant violemment dans la voie de l'imitation, il étouffa en eux l'esprit d'initiative et, par là, les priva du plus actif ferment du progrès. En les habituant à penser par autrui, il prolongea leur minorité spirituelle sous la tutelle de l'étranger. Cette tendance à l'imitation arrêta d'un siècle la naissance d'une littérature nationale et originale. Le Russe de Pétersbourg subit toutes les influences de l'Occident, reproduisant docilement les plus contraires, tour à tour disciple des encyclopédistes et des émigrés français, de Voltaire et de Joseph de Maistre, et, par lassitude ou par paresse, trop souvent enclin à un vide scepticisme, trop souvent adonné au goût de l'extérieur et au culte de l'apparence^[8].

À ces vices intellectuels correspond le vice social, la nationalisation d'une moitié de la nation, la séparation des classes. À force de copier l'étranger, le Russe de la réforme cessait d'être Russe. Il en fut de tout ce qui était national comme du costume, comme de la langue, réduite à l'état de patois abandonné au bas peuple. Pierre, si Russe dans son caractère, semblait avoir pris à tâche de germaniser ses sujets. Aux villes qu'il fondait, aux institutions qu'il créait ou renouvelait, il donnait des noms allemands, forgeant souvent d'inutiles barbarismes, incompréhensibles au peuple. Un jour, prétend-on, il fut sur le point de faire de l'allemand la langue officielle. Sous sa fille Elisabeth, ce fut le tour du français, resté pendant plus d'un siècle souverain absolu. Pétersbourg ne pouvait entraîner tout le pays dans une telle voie.

La couche superficielle, les classes élevées, furent seules à s'imprégner des mœurs et des idées de l'Occident : le fond, la masse du peuple y resta impénétrable. Les uns demeurant Russes pendant que les premiers se faisaient Allemands ou Français, la Russie se trouva partagée en deux peuples isolés par la langue et les habitudes, incapables de se comprendre. Les grandes villes et les habitations seigneuriales furent au milieu des campagnes comme des colonies étrangères. Pour le gros de la nation, la précipitation avec laquelle les classes dirigeantes se jetaient vers l'Occident devint même une cause de retard. Demeuré trop en arrière pour suivre ses maîtres, le peuple lut laissé en route et abandonné à sa barbarie.

Ce mal social se retrouvait dans la politique. Sans harmonies entre elles, les institutions furent en désaccord avec le pays ; importées de l'étranger et

sans racines dans le sol, elles y étaient souvent transplantées avant qu'il ne fût préparé pour elles. Tandis qu'en Occident l'ère moderne repose sur le moyen âge et chaque siècle sur le précédent, en Russie, tout l'édifice politique, comme la civilisation entière, n'avait ni assises nationales, ni fondations historiques. Toute l'organisation gouvernementale était extérieure et étrangère au peuple. La plupart des lois étaient exotiques : elles ressemblaient à des vêtements d'emprunt, n'allant ni à la taille ni aux habitudes de la nation.

Selon la remarque d'un penseur contemporain^[9], l'un des caractères de l'ère moderne, et l'un des maux dont ont le plus souffert les peuples du continent depuis le dix-huitième siècle, c'est l'abus de la législation, c'est l'excès de confiance dans la loi écrite, regardée comme le souverain et irrésistible véhicule du progrès. Or, nulle part ce défaut n'a été porté à un tel degré que dans la Russie de Pierre le Grand et de ses successeurs. En aucun État peut-être on n'a autant et aussi intrépidement légiféré, parce que nulle part le législateur n'a disposé de tels moyens d'action. Toute l'histoire de la Russie, toute la longue période moscovite en particulier, semble n'avoir servi qu'à former dans l'autocratie impériale un législateur omnipotent, maître de tout faire ou de tout oser. Les héritiers de Pierre et de Catherine procèdent à l'envi à coups d'oukazes, croyant tout permis et tout possible à leur autorité, ne semblant jamais douter du succès ou de l'efficacité de ces décrets si vile rendus et abrogés, sans cesse innovant et modifiant, commandant et prohibant, et souvent, à force de variations, d'inconséquences ou de contradictions, faussant et discréditant dans les esprits la notion même de la loi qui, en Russie, semble l'expression d'une volonté individuelle, puissante et redoutable, mais passagère et changeante. Vis-à-vis du peuple russe, réduit à l'état de patient inerte et presque de cadavre insensible, les maîtres de l'empire ont parfois l'air de médecins, faisant des expériences *in animâ vili*. Je dirai plus, à force de tout changer, de tout altérer, de tout mettre en question, les souverains ont malgré eux enseigné aux Russes à considérer leur pays comme une table rase, ou comme la scène d'un théâtre dont les décors se renouvellent par des changements à vue au signal du machiniste.

La Russie de Pierre le Grand, de Catherine et d'Alexandre II me paraît le meilleur exemple de ce que peut et de ce que ne peut pas la loi écrite. Dans

aucun État la législation n'a autant montré à la fois l'étendue et les bornes de sa puissance. Aux mains de l'autocratie, la Russie moderne semble, une ou deux fois par siècle, sur le point d'être transformée en quelques années ; mais les peuples les plus dociles ne se laissent pas ainsi pétrir entre les doigts de leurs maîtres. À regarder les lois, la Russie a été plus d'une fois retournée de fond en comble ; mais les lois n'atteignent pas l'âme des peuples. Pour être efficaces, il faut que les changements accomplis dans la législation le soient parallèlement dans les mœurs et dans les esprits. Autrement, sans harmonie entre la loi et les mœurs, il n'y a que trouble et malaise, et c'est ce que, depuis deux siècles, ont trop souvent éprouvé les Russes.

Moral ou intellectuel, social ou politique, tout le mal dont souffre la Russie depuis Pierre le Grand se résume en un, le dualisme, la contradiction. La vie et la conscience nationales ont été coupées en deux : le pays, remué dans ses fondements, n'a pu encore retrouver son équilibre. C'est, eu plus grand peut-être, le malaise ressenti par la France depuis la Révolution, Venues d'en haut ou d'en bas, ces transformations violentes, qui deviennent pour un peuple le point de départ d'une vie nouvelle, laissent toujours derrière elles des traces douloureuses. Il reste dans la société et dans les esprits des discordances qui troublent les jugements les plus sûrs. La France a eu l'avantage que sa révolution a été faite par elle-même, selon son propre génie, et qu'en ses erreurs comme en ses succès, elle a été toute française. En Russie, la révolution étant faite par le pouvoir, sous l'influence de l'étranger, la scission entre le passé et le présent a été plus profonde, le déchirement de l'existence nationale plus douloureux. À la réforme de Pierre le Grand remontent un grand nombre des oppositions ou mieux des antinomies qui, en Russie, nous ont fait ériger le contraste en loi. Les institutions et les mœurs, les idées et les faits ont peine à se mettre d'accord. Dans la nation et dans l'individu, il y a des dissonances de toute sorte. Le Russe se trouve divisé avec lui-même ; il se sent pour ainsi dire double ; parfois il ne sait ce qu'il croit, ce qu'il pense, ce qu'il est ^[10].

N'étant plus elle-même et ne se sentant pas encore européenne, la Russie est comme suspendue entre deux rives. Pour sortir de cette dualité d'où lui viennent ses souffrances, doit-elle se jeter tout entière d'un côté, se précipiter en avant vers l'Occident, ou rétrograder résolument vers la vieille

Moscovie ? Faut-il s'enfoncer dans l'imitation, se faire sans retard le Sosie de l'Europe, ou bien doit-on rejeter toute importation étrangère, se circonscrire en soi-même, revenir à tout ce qui est national et russe ? — Mais dans la pauvreté des legs du passé, au milieu des décombres accumulés par Pierre et ses successeurs, où trouver le plus souvent ce qui est national ? La Russie est physiquement et moralement trop voisine de l'Europe, elle s'en est depuis deux siècles trop rapprochée pour s'en pouvoir séparer. Elle est européenne, mais l'éducation historique lui a donné vis-à-vis des peuples de l'Occident des dissemblances qu'un ou deux siècles n'ont pu encore effacer. Le problème de son avenir est dans la conciliation de ces deux termes : Europe et Russie, civilisation et nationalité.

Il en est de la réforme de Pierre le Grand comme de notre révolution française : on en peut déplorer les violences, on en peut signaler les illusions ; l'une et l'autre n'en demeurent pas moins, pour le peuple qu'elles ont renouvelé, la base inébranlable de tout développement normal. La tâche de la Russie vis-à-vis de la réforme européenne est celle de la France vis-à-vis de la Révolution : il n'y a point à se plaindre ni à regretter, il n'y a qu'à continuer l'œuvre en la corrigeant, mais aussi en l'affermissant et en la complétant, sans découragement comme sans précipitation.

Ce que la raison conseille à la Russie, sa propre impulsion le lui fait exécuter à travers d'inévitables attermolements. Les trois derniers règnes en portent témoignage, dans l'apparente stérilité de deux d'entre eux comme dans la fécondité du troisième. Ouvert à toutes les séductions généreuses, tour à tour épris d'un vague libéralisme et d'un mysticisme autoritaire, Alexandre I^{er} sentit le malaise de son peuple et pendant des années rêva de le guérir. En lui semblait venu le réformateur définitif, le Messie attendu depuis des siècles ; ce ne fut qu'un précurseur. Il ne sut pas dépasser les velléités, les essais timides. Chez lui se rencontraient toutes les aspirations et les contradictions de son époque, une des plus troublées de l'histoire, et l'une des plus faites pour troubler les âmes de bonne volonté.

Chez lui aussi se montraient au grand jour toutes les facultés et tous les contrastes du Russe moderne, du Russe civilisé, souvent en lutte et en désaccord avec lui-même, tel qu'il est sorti des réformes du dix-huitième siècle. Comme Pierre le Grand, mais à un autre titre et par d'autres côtés,

Alexandre I^{er}, avec sa nature si bizarrement mêlée de force et de mollesse, « de qualités viriles et de faiblesses féminines », avec ses nobles engouements et sa facilité à s'éprendre tour à tour des idées les plus diverses, avec ses alternatives enfin d'illusion et de découragement, d'action et d'apathie, ce prince au caractère énigmatique, si diversement et parfois si injustement apprécié, pourrait être donné comme un des types historiques du tempérament national^[11]. Le brillant et mobile fils de Paul I^{er}, le libéral élève du républicain Laharpe, le mystique confident de Mme de Krüdener, me semble personnifier plus qu'une époque et une génération, toute une race d'esprits, encore aujourd'hui vivante aux bords de la Néva.

Comme homme et comme souverain, Nicolas fut tout l'opposé de son frère et prédécesseur. En lui paraissaient revivre les vieux tsars moscovites, rajeunis et policés à la moderne. Grand, bien fait, sévère, infatigable, ne doutant jamais de lui-même ni de son système, Nicolas était le vrai type de l'autocrate. Défiant de tout changement, la stabilité fut son idéal. Effrayé des révolutions de l'Occident, il s'isola de l'Europe. Durant près d'un tiers de siècle, la Russie sembla rétrograder ; mais, dans cette réaction même, se corrigea le défaut capital de la réforme de Pierre I^{er}, la dénationalisation. La tyrannie de l'imitation s'affaiblit ; la nationalité reparut partout, elle revécut là où elle était le plus à sa place, dans l'art et la littérature. En dépit des théories slavophiles, l'influence européenne n'en fut pas atteinte. Entre l'Occident et ses sujets, Nicolas avait élevé une muraille de Chine, ou mieux, à la manière russe avant l'hiver, il avait soigneusement clos et mastiqué les fenêtres, hermétiquement calfeutré toutes les fentes par où l'air du dehors eût pu pénétrer au dedans ; mais quand le souffle de l'Europe et la pression de l'air extérieur n'eussent pu forcer la douane et la censure impériales, l'atmosphère russe s'était déjà trop imprégnée des idées européennes pour en pouvoir être purifiée. Le règne de Nicolas a montré que, dans son omnipotence, l'autocratie n'était pas assez forte pour arrêter longtemps la Russie sur la pente où l'avait jetée Pierre le Grand. La guerre de Crimée fit éclater à tous les yeux, avec la faiblesse du système stationnaire, la nécessité de se mettre socialement, si ce n'est politiquement encore, au niveau de l'Occident, ne fût-ce que pour être de force à se mesurer avec lui.

Sous Alexandre II, les portes de l'empire ont été rouvertes, et enfin est venue la réforme qui devait réconcilier la Russie avec elle-même aussi bien qu'avec l'Europe. Ce n'est plus un replâtrage de façade ou un placage extérieur, ce sont les fondations même de la société qui ont été reprises et refaites ; c'est le peuple entier, et non plus une classe, qui a été appelé à la civilisation en même temps qu'à la liberté. Jusqu'à l'affranchissement des serfs, l'œuvre de Pierre I^{er}, ayant laissé en dehors d'elle la masse du peuple, manquait de base ; l'émancipation lui en a donné une.

Comme celles de Pierre le Grand, les réformes d'Alexandre II ont été faites par en haut, par l'autocratie, mais ce n'est plus avec un peuple tout passif et inerte, ce n'est plus par la main d'étrangers appelés du dehors, et à l'aide des verges ou du knout ; c'est avec le concours et sur l'initiative d'une puissance toute nouvelle en Russie, l'opinion publique. Déjà le grand moteur de l'histoire russe, celui qu'on en pourrait appeler l'unique ressort, l'autocratie ne semble plus le seul agent de progrès. Comme par le passé, c'est elle qui communique le mouvement à l'immense machine ; mais l'impulsion qui jadis partait toujours d'elle, lui vient souvent d'en bas. Ce changement n'est que le prélude d'un autre qui devra peu à peu modifier les habitudes et les traditions de l'État. La civilisation russe s'est jusqu'ici faite à coups d'oukazes, elle ne pourra s'achever sans la participation directe de la nation. Les procédés de Pierre le Grand et de Catherine ont fait leur temps ; si le pouvoir éducateur peut encore tenir le peuple russe en tutelle, il ne saurait plus longtemps le traiter en enfant.

Voici tantôt deux siècles que, à l'aide d'étrangers, Pierre le Grand entreprit de policer son peuple et d'européaniser la Moscovie. Le pouvoir absolu, qui durant cette longue période a été la première condition du progrès, s'est par ses propres succès rendu insuffisant : en accomplissant le glorieux legs de Pierre le Grand, l'autocratie devait elle-même se mettre en question. La tâche transmise par Pierre est assez avancée, là Russie est assez européenne pour être associée à l'œuvre civilisatrice. Après l'avoir contrainte à goûter aux arts et aux sciences de l'Occident, il devient malaisé de l'empêcher de mordre à ses libertés. Aussi, le règne d'Alexandre II pourrait-il être regardé comme la clôture d'un long cycle historique, le cycle des réformes autocratiques.

En persistant à maintenir le régime absolu dans son intégrité, l'autocratie prétend se survivre à elle-même. En refusant de se prêter à des transformations devenues inévitables, elle risquerait de les rendre plus difficiles et plus périlleuses, sans les rendre moins nécessaires. De Jean III et de Jean IV à Pierre le Grand, et de Catherine II aux trois Alexandre, le pouvoir autocratique semble avoir accompli sa mission historique. On a dit que les États se conservaient par les moyens qui les avaient élevés. Cela peut être particulièrement vrai de la Russie. Par ses traditions, par ses dimensions, par sa composition ethnique et sociale, l'immense Russie a manifestement besoin d'un pouvoir fort ; mais un pouvoir peut être fort sans être absolu. La Prusse et l'empire d'Allemagne en sont une preuve. Après les grandes réformes économiques, sociales, administratives du XVIII^e et du XIX^e siècle, devront venir, tôt ou tard, les réformes politiques. Pour compliquées, pour malaisées qu'elles paraissent, je doute que la Russie puisse longtemps s'y dérober. C'est la tâche dont héritera le XX^e siècle. Puisse-t-il l'accomplir pacifiquement, graduellement, par la main même des tsars, pour le bonheur des peuples du grand empire ^[12].

-
1. ↑ Oustrialof : *Istoriia Tsaratvovaniia Petra Velikago*, t. I
 2. ↑ M. Koslomarof.
 3. ↑ Quelle qu'en soit l'étymologie, orientale ou romaine, le nom de tsar est le titre souverain habituellement employé dans la Bible et l'Évangile slaves : *le tsar Salomon*, *le tsar Hérode*, etc.
 4. ↑ *Esprit des lois*, livre XIX, chap. xiv.
 5. ↑ Haxthausen (*Studien*, t. I, p. 48) a émis la singulière opinion que tout le mal était venu de l'abandon de la culture allemande, Introduite par Pierre I^{er}, pour la culture française, qui prévalut à partir d'Elisabeth. C'est là une de ces prétentions de l'orgueil germanique, trop naïves pour mériter d'être discutées. Il n'y a qu'une observation à faire : c'est qu'au milieu du dix-huitième siècle la culture française prévalait partout, sans compter que c'était la plus sympathique au génie russe.
 6. ↑ Le lecteur français trouvera cette opinion des slavophiles longuement développée dans *l'Histoire de la civilisation en Russie*, de M. Gérébtsof. Le lecteur russe la rencontre à chaque pas, chez beaucoup de ses plus populaires écrivains. Je citerai, par exemple, Dostoïevski, dans son *Journal d'un écrivain (Dnevnik pisatelja)*, 1880.
 7. ↑ Olearius, Mergeret, Flécher, par exemple, font un noir tableau de la moralité des laïques et du clergé ; d'autres, il est vrai, tels que Herberstein, semblent plus favorables aux mœurs russes.
 8. ↑ « Tout change chez vous, mon prince, les lois comme les rubans, les opinions comme les gilets, les systèmes de tout genre comme les modes ; on vend sa maison comme son cheval ;

rien n'est constant que l'inconstance. » (Lettre de Jos. de Maistre au prince Koslovski, 12-24 oct. 1815.)

9. ↑ M. le Play. *La réforme sociale*.
10. ↑ « Pierre, écrivait encore Joseph de Maistre à un Russe, Pierre vous a mis avec l'étranger dans une fausse position : *nec tecum possum vivere nec sine te*. C'est votre devise. » (Lettre au prince Koslovski, du 12-24 oct. 1815.)
11. ↑ Voyez par exemple le portrait d'Alexandre I^{er} par Metternich (*Mémoires, documents et écrits divers*, Paris, t. I, p. 316, 3 : 7).
12. ↑ Voyez, sur cette grave question, notre tome II, livre IV, chap. III et IV.

LIVRE V
LA HIÉRARCHIE SOCIALE : LES VILLES ET LES CLASSES
URBAINES.

CHAPITRE I

Des distinctions de classes en Russie : en quoi elles sont extérieures et superficielles, en quoi elles sont profondes et persistantes. — Coup porté à l'ancienne hiérarchie sociale par l'émancipation. — Toutes les réformes postérieures tendent à rabaissement des barrières de classes. — Comment à cet égard l'œuvre d'Alexandre II ressemble à l'œuvre de la révolution française ; comment elle en diffère. — Caractère et origine de toutes ces distinctions sociales. — Classes privilégiées et non privilégiées. — Défaut de solidarité des premières entre elles ; défaut d'homogénéité de chacune d'elles. — Classes accessoires.

Le fait le plus saillant que présente à l'observateur français la constitution sociale de la Russie, c'est la répartition de la population en groupes distincts, en classes nettement déterminées, pendant longtemps on aurait presque pu dire en castes. L'histoire et la loi ont divisé le peuple russe en compartiments divers, superposés les uns aux autres comme des étages qui, de la base au sommet, iraient en se rétrécissant brusquement. La société russe offre ainsi à distance l'aspect d'une pyramide à degrés, comme la pyramide de Saqqarah aux bords du Nil ou la tour pseudotatare à quatre étages de Kazan, chaque degré se partageant encore en gradins secondaires. À ne regarder que l'extérieur, cette société, savamment distribuée en cadres réguliers, paraît faite pour les hommes qui, dans la classification des différentes couches sociales, voient la première condition de la grandeur d'un peuple. De loin, avec toutes ses dénominations et ses rubriques officielles, la Russie semble réaliser les rêves des utopistes de la hiérarchie : on dirait une vaste Salente où chaque homme en naissant trouverait sa place et ses occupations fixées par la loi.

De près, c'est tout autre chose. Au temps même où les démarcations en étaient le plus nettes, ces cadres officiels, où sont rangés suivant un ordre déterminé les différentes classes de la population, eussent peut-être déçu les théoriciens des distinctions sociales. À plus forte raison en est-il ainsi aujourd'hui que des réformes multiples sont venues remanier, modifier, altérer de toutes façons l'ancien ordre hiérarchique. Si sa force était là,

comme on l'imagine souvent à l'étranger, la Russie a déjà perdu la force intérieure que lui ont longtemps attribuée les préjugés de l'Occident.

La constitution sociale de la Russie, telle qu'elle était sortie des deux ou trois derniers siècles, avait sa base dans le servage des paysans : l'émancipation des serfs ne pouvait pas ne point l'ébranler. Dans cette société régulièrement stratifiée, il était difficile que la couche inférieure se pût soudainement redresser, sans soulever et incliner les étages qui reposaient sur elle. L'ancienne classification en ordres ou en états subsiste devant la loi, elle subsiste nominalement, extérieurement ; en réalité, elle a été singulièrement atténuée. Cet amoindrissement progressif des distinctions de classes et des privilèges sociaux est même, à y bien regarder, l'un des traits caractéristiques de la Russie contemporaine.

Si l'on cherche à résumer en un seul tous les changements accomplis de nos jours dans l'immense empire du Nord, on trouvera, je crois, qu'ils se ramènent à ce fait essentiel, à l'abrogation progressive des différences de classes ou de castes, ou, ce qui revient au même, à la réduction successive des prérogatives ou des charges particulières aux diverses classes du peuple. C'est là le point central où convergent les nombreuses réformes du dernier règne, là le point culminant, d'où l'observateur en découvre le mieux l'ordre et la portée.

Réformes administratives ou judiciaires, réformes ecclésiastiques, financières ou militaires, tous ces changements, qui touchent à toutes les branches de la vie publique, tendent au fond, plus ou moins directement, plus ou moins consciemment à la même fin, à rabaissement des barrières de castes, à l'effacement des vieilles lignes de démarcation, à l'élargissement des anciens compartiments sociaux, en un mot à l'égale distribution entre toutes les parties de la nation des faveurs et des charges de l'État. Que le but fût ou non distinctement aperçu des promoteurs des réformes, qu'ils l'aient poursuivi avec une libre et claire volonté, ou qu'ils aient, à leur insu, cédé à un secret et involontaire entraînement, le terme final n'en apparaît pas moins après coup avec une parfaite netteté^[1]. Quelque branche de l'administration que l'on étudie, sous quelque côté que nous prenions la Russie moderne, tribunaux, armée, impôts, institutions municipales ou provinciales, nous y retrouverons toujours la même tendance. Là, encore une fois, est le lien qui rejoint toutes les réformes récentes et qui, malgré de

graves lacunes et de singulières inconséquences, leur donne ce qui fait les grandes œuvres, l'unité.

Certes il y a des incohérences, des restrictions, des contradictions, on peut signaler, depuis quelques années surtout, bien des incertitudes, des velléités de réaction, des tentatives de retour en arrière ; le fait n'en subsiste pas moins. Dans la Russie de Pierre le Grand et de ses successeurs, tous les droits, toutes les immunités administratives, judiciaires, militaires, étaient attribuées à chaque classe du peuple séparément ; aujourd'hui prévaut le procédé inverse, le procédé démocratique, devant lequel il y a un peuple et non des classes isolées. Au milieu du dix-neuvième siècle, la Russie en était encore sous ce rapport aux vues et aux usages du moyen âge ; sous Alexandre II, elle est devenue un pays moderne. À cet égard, l'œuvre encore imparfaite du libérateur des serfs ressemble singulièrement à l'œuvre aujourd'hui incontestée de notre révolution française, elle a pour terme final l'égalité civile sans distinction de classe, de race, de religion.

Entre la réforme russe et la révolution française, il y a, sous ce rapport même, une double et importante différence : la première, dans la façon dont chacune d'elles a été préparée, la seconde, dans la manière dont l'une et l'autre ont été conduites. Dans la France de l'ancien régime, les barrières morales entre les différentes classes, entre la noblesse et le tiers-état particulièrement, avaient été renversées et effacées par les mœurs avant de l'être par la loi. L'intervalle entre le noble et le bourgeois, encore immense au dix-septième siècle, avait été franchi au dix-huitième ; les salons et les lettres avaient rapproché, souvent même avaient confondu les deux hommes. Ils ne se distinguaient plus l'un de l'autre que par l'extérieur, par l'habit, et, le jour où le noble mit de côté l'épée et les broderies, toute différence s'évanouit. La parité des façons et des dehors ne faisait que manifester la parité des esprits. Selon la remarque d'un récent historien, l'égalité de fait avait précédé l'égalité de droit, la noblesse et le tiers étaient de niveau par l'éducation et les aptitudes, quand ils étaient encore séparés par des privilèges^[2]. En Russie, à la veille même des dernières réformes, il en était tout autrement. Le noble, le prêtre, le bourgeois, le paysan, le premier et les trois derniers surtout, n'étaient pas seulement séparés par les privilèges légaux, mais par les habitudes, l'éducation, l'esprit même ; c'étaient autant d'hommes différents, et, pour les rendre pareils, il ne

suffisait point que la législation les mît sur un pied d'égalité. Les classes n'ayant pas été rapprochées par les mœurs avant de l'être par la loi, l'abaissement des clôtures légales qui les isolaient ne suffit point à les fondre ensemble ; ce n'est qu'à la longue et indirectement que pourront se manifester les grands résultats des réformes sociales.

Entre la révolution française et les réformes impériales, il y a une seconde différence, et comme une opposition jusque dans la ressemblance. Alors même qu'elles tendent au même but, les réformes d'un monarque et les révolutions populaires ne suivent pas la même marche : les unes ne procèdent point de la façon violente, brusque, entière, dont usent les autres. Tandis que les révolutions parties d'en bas s'attaquent avant tout aux dehors palpables, et en veulent autant aux noms qu'aux choses, les réformes venues d'en haut sont souvent disposées à respecter l'enveloppe, les dehors des institutions qu'elles modifient, s'estimant d'autant plus heureuses que les innovations sont moins apparentes. Les distinctions de classes n'ont pas été abrogées en Russie, les formes et le moule extérieur en subsistent dans leur intégrité. Au lieu de les abandonner comme des cadres vides ou de les laisser tomber comme un inutile échafaudage, le législateur a maintenu la plupart de ces compartiments, de ces cases multiples. Les partisans du passé peuvent ainsi rêver d'y faire un jour ou l'autre rentrer effectivement les diverses classes de la nation, de reconstruire sur les anciennes bases, avec quelques légères modifications, une nouvelle hiérarchie sociale. Les lois, qui ont tant fait pour rapprocher les différents groupes de la population, n'ont presque rien changé à la complexe nomenclature de la classification officielle.

Ces distinctions, il ne faut point le perdre de vue, ont dans l'histoire et dans les mœurs des racines trop profondes pour s'effacer en quelques années. Elles ont gardé en Russie des raisons d'être que dans l'Europe occidentale elles n'ont plus depuis longtemps, ou n'ont jamais eues. L'une est la manière exotique dont s'est introduite la civilisation moderne, et par suite, la grande, l'incomparable diversité de mœurs et de culture ; une autre, c'est la constitution même de la propriété territoriale, commune et inaliénable chez le paysan récemment émancipé, individuelle et héréditaire chez l'ancien propriétaire de serfs.

La législation et la société même sont à cet égard dans un état de transition ; l'étude des différentes classes en est d'autant plus ardue et compliquée. Il est souvent difficile à un étranger de discerner ce que les récentes réformes ont abrogé et ce qu'elles ont respecté, de démêler les droits et privilèges nominaux des privilèges et droits effectifs. Pour la distinction des faits et des apparences, rien cependant n'est plus important. À l'extérieur, cette société russe, la mieux encadrée, la plus nettement répartie en classes, semble une des plus aristocratiques de l'Europe ; au fond, elle est, virtuellement sinon actuellement, une des plus démocratiques. Il y a là, entre les dehors et la réalité, un de ces contrastes encore si fréquents en Russie, et qui en rendent l'intelligence malaisée.

« Chez nous, » me disait un des principaux rédacteurs de l'acte d'émancipation, le prince V. Tcherkassky, « les distinctions de classes n'ont jamais existé qu'à la surface : des Varègues de Rurik à Pierre le Grand et à Catherine II, la noblesse n'a été qu'une mince et superficielle alluvion. En grattant le sol, on retrouve le vieux fonds slave égal et uni. »

L'étranger ne doit donc pas trop s'étonner si, en dépit de tout ce que lui montrent ses yeux, il entend des Russes lui affirmer qu'en Russie il n'y a point de distinction de classes, que toute hiérarchie de ce genre a toujours répugné à l'esprit russe. Cette prétention, qui date de l'école slavophile, est du reste commune à tous les peuples slaves, en dehors des Polonais, lesquels, à cet égard comme à bien d'autres, se distinguent de leurs congénères. L'unité fondamentale du peuple, l'homogénéité sociale est donnée comme le trait distinctif du génie des Slaves, comme la marque caractéristique de leur civilisation et la principale condition de leur développement futur^[3].

En Russie, l'individu n'est point, comme en France, isolé en face de l'État. Chaque homme est classé dans la nomenclature administrative sous une certaine rubrique, chacun appartient par la naissance ou la profession à un groupe déterminé dont il partage les droits et les obligations. L'État n'a point devant lui des citoyens ou des sujets, tous à ses yeux semblables et égaux, pareils à des unités abstraites » mais des groupes concrets, des classes (*sosloviia*) dont chacune a ses charges et ses privilèges particuliers. La loi distingue l'un de l'autre le noble, le prêtre, le paysan, l'habitant des villes. Jusqu'à ces dernières années, chacun d'eux avait une position

différente devant l'administration et l'impôt, devant la justice et le recrutement militaire. Chacun des ordres ou des classes de l'État avait son organisation propre, ses formes corporatives, ses assemblées et ses chefs élus, quelquefois ses tribunaux et ses juges ; chacun avait la tutelle de ses membres mineurs, et parfois était responsable de ses membres majeurs. Ces charges ou ces immunités, comme ce *self-government* intérieur, persistent souvent encore ; mais les diverses classes ont cessé d'être tenues à l'écart les unes des autres.

Le gouvernement de l'empereur Alexandre II, en dotant la Russie d'assemblées provinciales, a pour la première fois appelé les différents ordres de la nation à délibérer en commun ; mais telle est encore la distance entre elles que, dans les réunions qui leur sont communes, dans les assemblées de toutes classes (*vsesoslovnyia sobraniia*), chaque classe a le plus souvent ses représentants distincts, élus par elle dans ses assemblées particulières. En introduisant le *self-government* dans l'administration locale, la Russie paraît demeurer en suspens entre le système qui donne à chaque groupe de la population des représentants spéciaux, et celui qui mêle tous les habitants dans une seule et même représentation. La première méthode, naguère encore partout en usage, prévaut dans les conseils provinciaux, dans le *zemstvoj* la plus importante des assemblées délibérantes de la Russie actuelle ; la seconde a récemment été appliquée aux conseils municipaux des villes ainsi qu'au jury. Lequel des deux systèmes triomphera définitivement ? lequel sera préféré le jour où l'empire recevra une constitution politique ? La noblesse, les villes et les paysans auront-ils encore des représentants distincts, élus séparément et délibérant en commun ? ou bien l'un des ordres de l'État, la noblesse par exemple, avec ou sans le clergé, aura-t-il, comme en Angleterre, une chambre particulière ? Il y a là, pour l'avenir de la Russie, une question analogue à celle qui se posa chez nous au début de la révolution, lors de la convocation des états généraux, question délicate qu'on ne saurait résoudre sans s'être familiarisé avec la vieille organisation sociale, sans avoir mesuré la valeur et la force réelle de chacun des grands groupes dont se compose la nation.

Tout un tome du volumineux code russe (*svod zakonof*) est consacré aux classes, états ou conditions^[4]. Le *svod* n'offre pas moins de seize cents articles sur cette difficile matière, et de nombreux changements, corrections

et appendices en accroissent constamment la complexité. La loi reconnaît en Russie quatre classes principales, la noblesse, le clergé, les habitants des villes, les habitants des campagnes. Cette division sort naturellement de l'histoire de l'ancienne Russie ; on pourrait dire qu'elle sort de l'état social de tous les peuples primitifs. De l'Inde à la Scandinavie, presque partout, à un certain âge de la civilisation, se retrouvent ces quatre ordres fondamentaux, les deux derniers tantôt séparés comme en Suède, tantôt réunis sous un même nom comme en France, sans être réellement confondus : en haut, les guerriers ou la noblesse, les prêtres ou le clergé, au-dessous, les marchands ou la bourgeoisie, en bas enfin, le paysan ou vilain, cultivateur de la terre. Cette analogie de classification et de hiérarchie ne suppose point partout une identité parfaite des choses. Pour porter en français ou en allemand les mêmes noms que les classes de l'Europe féodale, dans l'ancienne constitution suédoise par exemple, les groupes sociaux de la Russie n'en diffèrent pas moins profondément de leurs homonymes étrangers ; ce serait s'exposer à de graves méprises que de juger des uns par les autres.

Dans l'Europe occidentale, quel que soit l'état social actuel des différents peuples, en Espagne ou en Allemagne, en Italie ou en Belgique, les mots de noblesse, de bourgeoisie, de paysans ont au fond le même sens, ils ont le droit de transmettre à l'esprit des idées analogues, parce que les classes, que ces termes désignent, sont nées au même âge, sous l'influence des mêmes circonstances, à une époque où toute l'Europe latine ou germanique avait des institutions à peu près identiques. La Russie, comme la plupart des peuples slaves, ne faisant point alors partie de cette communauté européenne, les mêmes noms n'y sauraient avoir la même signification. Ces mots de nobles ou de bourgeois, nous ne les employons en parlant d'elle que faute de termes meilleurs, pour ne pas toujours nous servir de sons peu familiers aux oreilles françaises. En Russie également, toute cette hiérarchie, toutes ces dénominations de classes sont nées au moyen âge, mais dans un moyen âge isolé et différent du nôtre. Par l'origine, par l'esprit et le rôle historique, le *dvorianine* et le *mechtchanine*, le noble et le bourgeois russes s'éloignent peut-être encore plus du bourgeois ou du gentilhomme européens que le clergé grec ne s'éloigne du clergé latin, le

pope orthodoxe marié du prêtre catholique voué au célibat. Entre les uns et les autres, à peine y a-t-il un air de famille.

Comme toutes choses en Russie, c'est de Pierre le Grand, et après lui de la grande Catherine, que date la constitution des quatre principales classes de la société dans leur forme moderne. C'est Pierre qui, en établissant la hiérarchie officielle des rangs selon le grade ou l'emploi, a définitivement donné, à ce que les Russes appellent noblesse (*dvoriansivo*), son caractère national ; c'est Catherine qui, sous l'influence des exemples de l'Occident, a érigé cette noblesse, ainsi que la bourgeoisie des villes, en corporations pourvues de certains privilèges. Dans la société réglementée par Pierre I^{er}, chaque citoyen semblait avoir sa place marquée par la loi, chaque classe, sa sphère d'activité définie et, pour ainsi dire, sa spécialité^[5]. Au paysan le travail de la terre comme au bourgeois des villes le commerce ou l'industrie, au noble le service public comme au prêtre le service de l'autel. Chaque rouage, chaque engrenage avait son rôle indiqué dans la machine de l'État, et aucun ne s'en pouvait écarter. Ces classes, si nettement délimitées, entre lesquelles aujourd'hui même les mœurs et l'éducation tracent souvent une démarcation plus nette que la loi, n'étaient cependant point des castes fermées. La nature même du pouvoir, dont elles étaient l'œuvre, ne leur pouvait permettre de s'enclorre et de se murer en elles-mêmes. Les classes supérieures, comme les classes inférieures, n'existaient que dans l'intérêt du trône et de l'État, non par elles-mêmes ou pour elles-mêmes, et, selon ses besoins ou ses vues, le souverain restait le maître d'élever ou d'abaisser ses sujets d'une catégorie à l'autre.

Dans une telle société, aucune classe ne tenant ses droits et prérogatives de sa propre initiative, de ses ancêtres ou de la tradition nationale, aucune, ni la noblesse, ni la bourgeoisie des villes, ne pouvait avoir de droits vis-à-vis du pouvoir souverain. Toutes demeuraient également dépendantes de l'autorité absolue dont elles étaient la création, dépendantes du bon plaisir dont elles avaient reçu leurs prérogatives. Il n'y avait point dans ces classes russes, dans la noblesse et la bourgeoisie en particulier, d'organisme vivant, pourvu d'un moteur spontané et d'un mouvement propre ; il n'y avait qu'un mécanisme inerte, docile à la main qui le dirigeait. L'exemple de la Russie montre que la hiérarchie et la délimitation des classes ne sont pas toujours

un sûr garant de la liberté des peuples. Il est facile de se plaindre de l'émiettement des forces sociales dans les pays tels que le nôtre où, devant l'État, les individus sont, dans leur égalité théorique, à la fois confondus et isolés, comme des grains de sable au bord de la mer. À ce mal, quelque grand qu'on le juge, il est difficile de remédier artificiellement. Pour donner aux groupes sociaux de la cohésion et de l'unité, il ne suffit point d'une législation qui agglomère les individus en corporations, en ordres, en classes. Au point de vue politique, il n'y a de vraiment consistants que les produits spontanés de la nature et de l'histoire, que les corps qui se sont formés et cimentés d'eux-mêmes, qui ont en soi et non au dehors leur principe de vie et de force.

En Russie, aucune classe ne possède de droits politiques d'aucune sorte ; chacune assure à ses membres des droits ou privilèges personnels qu'elle tient de la loi et de la volonté du souverain. À cet égard, la société russe se divise, ou mieux se divisait, car les récentes réformes ont à peu près annihilé cette distinction, en deux groupes principaux, les classes privilégiées et les classes non privilégiées. Les premières étaient exemptes du service militaire, exemptes du plus lourd impôt direct, la capitation, exemptes enfin des châtimens corporels, du knout ou des verges. Comme partout, ces privilégiés étaient la noblesse et le clergé, auxquels on avait adjoint l'élite de la population urbaine et du commerce, ce que nous appellerions la grosse bourgeoisie. Le reste des habitants des villes, les petits bourgeois, les petits marchands, les artisans étaient, comme les serfs des campagnes, soumis au recrutement, à la capitation » aux verges. C'était, comme nous disions jadis en France, le peuple taillable et corvéable, et de plus, selon le mot russe, le peuple rossable à merci. La plèbe des campagnes et des villes formait ensemble une classe déshéritée, que par d'expressives métaphores on appelait de temps immémorial le *smerd* (la puante), et la *tchern* (la noire).

Parmi les classes privilégiées, il s'en fallait du reste qu'il y eût l'unité d'esprit, la conformité de culture, l'homogénéité morale, en un mot, qui s'est, en d'autres pays, rencontrée en semblable occurrence. Entre la noblesse et le clergé, il n'y avait rien de cette alliance ou de cette solidarité, il n'y avait aucune de ces attaches multiples de famille ou d'intérêts qui, dans l'ancienne France, unissaient entre eux les deux premiers ordres de

l'État. Dès avant Pierre le Grand, les dignités ecclésiastiques étaient désertées de la noblesse. Déjà le clergé, condamné à se recruter lui-même, formait une sorte de caste héréditaire, la plus fermée de toutes les classes russes, non que l'accès en fût légalement interdit, mais parce que les fils de prêtres étaient presque seuls à en solliciter l'entrée^[6]. Depuis Pierre le Grand, le clergé, confiné dans ses devoirs ecclésiastiques et longtemps soupçonné de malveillance à l'égard des innovations, était demeuré, comme la masse du peuple, fidèle aux anciennes mœurs, aux anciens usages, à l'ancienne Russie. La noblesse, au contraire, recrutée d'étrangers de tous pays, de favoris du souverain et d'aventuriers de toute sorte, s'était, après une courte résistance, ouverte au souffle de l'Europe ; seule en Russie, elle avait pris l'habit, la façon de vivre et les idées de l'Occident. Entre cette noblesse de propriétaires de serfs ou de fonctionnaires de l'État et la bourgeoisie privilégiée des villes, il n'y avait point davantage d'affinités d'intérêt ou de sentiment, car le commerce et la bourgeoisie russes se sont, moins que partout ailleurs, détachés du peuple par les goûts et l'éducation.

Ces classes, matériellement et moralement isolées les unes des autres, n'ont dans leur propre sein guère plus d'unité et de cohésion qu'elles n'ont de connexité et de sympathie entre elles. Les individus, ainsi groupés ensemble par la loi, n'ont entre eux qu'un lien extérieur sans esprit de solidarité. À cet égard, on a pu dire qu'en Russie il y avait des nobles et des bourgeois, mais qu'il n'y avait jamais eu ni noblesse ni bourgeoisie. De là un autre motif d'impuissance vis-à-vis du souverain.

Une des singularités de la constitution sociale de la Russie, c'est que chacune des quatre classes de la population y est divisée en catégories, en sous-classes souvent fort étrangères, parfois même hostiles les unes aux autres. Le dualisme qui se rencontre dans le sein du clergé entre le prêtre et le moine, entre le clergé blanc et le clergé noir, se retrouve à un certain degré dans toutes les classes de la société. Dans la noblesse, il y a les nobles héréditaires et les nobles personnels ; parmi les habitants des villes, il y a les marchands et les bourgeois notables d'un côté, les artisans et les petits bourgeois de l'autre ; dans les campagnes même, il y a les paysans des particuliers et les paysans de la couronne. Toutes ces catégories, toutes ces subdivisions multiples avaient leurs obligations et leurs droits particuliers,

et, dans les premières classes au moins, elles conservent encore un esprit et des intérêts différents.

La complication de la constitution sociale ne s'arrête pas là. En dehors de ces quatre grands cadres, déjà coupés de cloisons intérieures, il y a des compartiments plus petits, des cases accessoires ou secondaires, les unes, débris d'une organisation antérieure, les autres, destinées aux habitants des pays plus ou moins récemment annexés qui rentraient difficilement dans les anciens cadres nationaux. Jusqu'aux réformes d'Alexandre II, l'armée, de même que le clergé, pouvait être regardée comme une classe particulière. Dans la statistique russe, les soldats, leurs femmes et leurs enfants, figuraient au milieu de la nomenclature sociale sous une rubrique spéciale^[7]. C'était là une conséquence du long service militaire : quand on restait au régiment vingt ou vingt-cinq ans, on entraînait dans l'armée à peu près comme dans le clergé, pour la vie^[8]. Le paysan enrôlé cessait d'appartenir à sa commune natale ; une fois rasé, il ne revêtait plus le costume de sa jeunesse. Le plus souvent, lorsque l'âge le faisait sortir du service, il continuait, dans les petits emplois qui lui étaient accordés, ou dans les lieux où il sollicitait la charité publique, à porter la capote militaire. C'est seulement depuis 1872 et 1874, depuis la réduction de la durée du service, que l'appel sous les drapeaux a cessé d'enlever le conscrit à la classe et à la commune où il est né.

Dans la première moitié du siècle, sous le règne d'Alexandre I^{er}, il y eut un moment où, grâce aux colonies militaires d'Araktcheief, le métier des armes sembla devenir une profession viagère et héréditaire. Dans certains districts, dont les habitants portaient le nom de soldats cultivateurs, les filles, comme les garçons, étaient, de par la loi, vouées à l'armée, destinées en naissant à épouser et à nourrir des soldats. C'était une sorte de servage d'un nouveau genre, dont les promoteurs se flattaient de tirer grand avantage pour les forces et les finances de l'empire. La résistance des paysans, qui alla parfois jusqu'à la révolte, dut, sous Nicolas, faire abandonner cette tentative, Alexandre II obéit à cet égard à des tendances tout opposées à celles qui prévalaient sous Alexandre I^{er}. Le service militaire, abrégé de durée et rendu obligatoire pour tous, portera un coup sensible à toutes les distinctions de castes. Au lieu d'être un corps isolé et un sujet de privilèges ou de servitudes, l'armée deviendra un instrument

d'égalité, elle sera un des principaux moyens de fusion des classes et des rangs^[9].

Il est dans l'armée, ou plutôt dans les forces militaires de la Russie, un groupe considérable qui continue à former une catégorie à part, et demeure à quelques égards une classe distincte, une caste guerrière ; ce sont les Cosaques. Sur les frontières méridionales de l'empire, sur le cours inférieur du Don, du Volga, de l'Oural, du Kouban, du Terek, se retrouvent encore des populations d'origine diverse, toutes vouées également à une organisation militaire. Les Cosaques n'ont que cette ressemblance avec les colonies de soldats d'Alexandre I^{er} ou les anciens confins militaires de l'Autriche. En échange de leurs charges spéciales, ils ont eu de tout temps des immunités auxquelles ils étaient fort attachés ; aussi étaient-ils regardés comme des populations privilégiées, bien que leurs prérogatives personnelles et corporatives aient été singulièrement réduites dans le cours des siècles. À l'étranger, le nom de Cosaque, lié à des souvenirs d'invasion, éveille l'idée de barbarie et de pillage ; en Russie, le même nom, attaché aux souvenirs de la vie indépendante de la steppe, rappelle les idées de liberté et d'égalité. « Libre comme un Cosaque » est pour le Russe une locution fortement expressive, car elle désigne l'homme qui n'a subi ni le joug étranger, ni la servitude de la glèbe. Chez les principaux groupes cosaques, chez ceux du Dnieper et ceux du Don, régnait jadis l'égalité, non moins que la liberté. Les uns et les autres, les premiers sous la suzeraineté de la Pologne, les seconds sous le sceptre moscovite, formaient une sorte de république démocratique. Ils élisaient eux-mêmes leurs chefs, leurs *atamans* et ne reconnaissaient entre eux pas plus de nobles que de serfs^[10].

À cet égard, l'extrême sud de la Russie ressemblait à certaines régions de l'extrême nord, où le servage et la noblesse n'ont pour ainsi dire point pénétré. Comme les paysans d'Archangel ou de Viatka, les Cosaques ont longtemps conservé les formes d'une ancienne société russe, étrangère aux distinctions de classes ; ces libres colons de la steppe, longtemps recrutés de serfs fugitifs, avaient laissé derrière eux, dans la patrie qu'ils fuyaient, toute trace de hiérarchie sociale. Les distinctions de classes sont peu à peu rentrées chez eux avec l'administration de la Russie moderne. La noblesse a été conférée à leurs officiers, et de l'ancienne égalité, comme de l'ancienne liberté cosaque, il ne reste guère qu'un souvenir^[11].

Parmi les classes accessoires, placées en dehors et comme dans l'intervalle des classes normales, une seule mérite encore une mention, c'est celle dont les membres portent le nom bizarre d'*odnodvortsy* (mot à mot, *unicours*), c'est-à-dire d'hommes d'une seule cour ou d'une seule maison, possesseurs d'une seule terre. Les *odnodvortsy* sont des hommes libres, qui, à l'inverse du paysan de la Grande Russie, possèdent la terre qu'ils cultivent en pleine propriété individuelle et héréditaire. À cet égard, ils se rapprochent des nobles, tandis que, par l'éducation et la situation de fortune, par la capitation et le recrutement qui pesaient sur leur tête comme sur les dernières classes de la nation, ils méritent plutôt d'être comptés parmi les paysans. Cette classe, ainsi intermédiaire entre les deux grands ordres de l'État, comptait, croyons-nous, de 2 à 3 millions d'âmes des deux sexes. Parmi ses membres, quelques-uns ont atteint une aisance rare chez le paysan, d'autres sont tombés au niveau des plus pauvres moujiks. Les *odnodvortsy* pourraient, de même que les Cosaques, être envisagés comme les représentants d'un autre âge de la société russe. Leur origine est assez obscure, leurs rangs semblent s'être recrutés dans plusieurs classes différentes. Les *odnodvortsy* se regardent eux-mêmes, parfois peut-être avec raison, comme des nobles appauvris et dépouillés de leurs privilèges. La plupart paraissent descendre d'anciens soldats, colonisés jadis le long des frontières méridionales de la Moscovie, et, en échange de leurs services, pourvus de terres longtemps exemptes d'impôt. Ces cultivateurs militaires formaient, vis-à-vis des Tatars, une ligne d'observation et de défense qui, en se reportant peu à peu vers le sud, pénétrait graduellement dans les steppes. Encore aujourd'hui, c'est dans les gouvernements de Voronège, de Koursk, d'Orel, dans les provinces frontières de l'ancienne Moscovie, que se rencontrent le plus de ces *odnodvortsy*. Quoi qu'il en soit de leur origine, ils sont, en dehors de la noblesse, presque les seuls représentants de la propriété territoriale, telle que nous la connaissons en Europe ; à ce titre, ils forment un anneau intermédiaire entre l'ancien serf et l'ancien seigneur, et peut-être un jour contribueront-ils à doter la Russie d'une des choses qui lui manquent le plus, d'une classe moyenne rurale.

La plupart des classes entre lesquelles était divisée la population russe étaient si particulières à la Russie, si propres à son état social, qu'il était difficile d'y faire entrer des populations d'origine étrangère sans augmenter

pour elles le nombre des subdivisions spéciales. Aussi d'ordinaire, pour ne point faire violence aux mœurs, ou ne point enfreindre les droits reconnus aux pays conquis, le gouvernement russe était-il, à chaque annexion en Europe ou en Asie, contraint de créer pour ses nouveaux sujets de nouveaux cadres, de nouvelles rubriques. Chaque région, chaque race, chaque culte même, en passant dans l'empire, y donnait lieu à des divisions particulières, à des catégories sociales, ayant chacune ses droits et obligations. La diversité des nationalités qui habitent la Russie est une des choses qui, en Europe même, retardent la fusion et l'unification légale de toutes les populations comprises sur le sol russe. Les tribus nomades, comme en Europe les Samoïèdes ou les Kalmouks, restent naturellement en dehors des quatre classes normales. Les Tatars, les Bachkirs et toute la population mahométane gardent encore dans les villes ou les campagnes une position spéciale. Il en est de même à certains égards des cultivateurs libres de la Bessarabie, des bourgeois de l'ancienne Pologne ou des provinces baltiques, des colons allemands ou grecs de l'intérieur, de même enfin des Juifs des provinces occidentales. S'ils ne constituent plus, comme dans la République de Pologne, un cinquième ordre de l'État et une véritable caste, les Israélites, même après les dernières réformes, demeurent encore, quant au domicile, quant à la propriété et aux fonctions électives, soumis à certaines restrictions qui continuent d'en faire une catégorie particulière, au milieu même des classes dont ils sont membres ^[12]. Cette situation inférieure, faite aux Juifs, est sans doute pour beaucoup dans la participation d'un certain nombre d'entre eux aux attentats politiques des dernières années. La mollesse du gouvernement à les protéger contre les émeutes populaires et les rigueurs, parfois réclamées contre eux par les patriotes de Moscou et de Kief, sont du reste peu propres à leur inspirer l'amour ou le respect des lois de l'empire.

Telle est, dans sa complexité archaïque, la structure sociale de la Russie. De par la loi ou de par les mœurs, c'est encore, à bien des égards, un pays à classes, sinon à castes, *soslovnyi*, comme disent les Russes. Ce caractère, certains maintiennent qu'elle doit le conserver, sous peine de devenir une autre Chine, vouée, elle aussi, au mandarinat ^[13]. Les réformes d'Alexandre II tendaient à le lui faire perdre ; quelques lois d'Alexandre III tendraient

plutôt à le lui rendre. Les barrières de classes que le père avait abaissées, le fils semble plutôt enclin à les relever.

-
1. ↑ Il ne saurait y avoir aucun doute à cet égard sur les desseins et les tendances des principaux rédacteurs de la réforme fondamentale, l'acte d'émancipation. « Les réformes nouvelles ont renversé les cloisons qui gênaient la communion morale des différentes classes » ; écrivait, le 5 juin 1863, G. Samarine à la femme de son ami N. Milutine.
 2. ↑ M. Taine, *les Origines de la France contemporaine : l'Ancien régime*.
 3. ↑ Voyez, par exemple, un écrivain slovène, M. Celestin : *Russland seit Aufhebung der Leibeigenschaft*, p. 381. Laybach, 1875.
 4. ↑ Tome neuvième du *Svod Zakonof*, — *Zakony o sostoianiiakh*, plusieurs fois remanié en 1863, 1864, 1866, 1871, etc.
 5. ↑ Au fond toutes les classes, toutes les catégories sociales en Russie, la noblesse comme les autres, correspondaient à une occupation déterminée et désignaient des obligations ou des charges communes, non des exemptions et des privilèges.
 6. ↑ Pour tout ce qui concerne le clergé et les questions religieuses, voyez le III^e volume de cet ouvrage.
 7. ↑ Ces statistiques, mal comprises de l'Occident, ont souvent été la cause de singulières erreurs. On donnait le chiffre de la classe comme celui de l'armée sans s'apercevoir que ce chiffre, à l'égard des Cosaques en particulier, portait pour plus de la moitié sur des femmes et des enfants.
 8. ↑ Le long service était en partie une conséquence de l'organisation sociale ; de fréquentes levées et de gros contingents eussent ruiné les propriétaires en leur enlevant leurs serfs, qui, une fois entrés dans l'armée, étaient de droit émancipés.
 9. ↑ Le service obligatoire, mitigé par certains tempéraments, a été établi en 1874. La durée du service est, depuis 1888, de 5 ans dans l'armée active, de 13 ans dans la réserve ; on reste dans l'armée territoriale jusqu'à 43 ans.
 10. ↑ Sur les anciens Cosaques de la Petite et de la Grande-Russie, le lecteur français peut consulter avec fruit les *Cosaques d'autrefois* de Mérimée, ouvrage qui n'est qu'une réduction des travaux d'un des plus éminents historiens de la Russie, M. Kostomarof. — Les Cosaques des époques plus récentes, formant l'avant-garde de la puissance russe, ont singulièrement contribué à la conquête et à la colonisation des steppes du sud-est et de certaines régions de l'Asie. De tous les États modernes la Russie est peut-être celui qui a su tirer le meilleur parti de la colonisation militaire.
 11. ↑ Le servage même avait fini par être introduit chez les Cosaques du Don, et, au moment de l'émancipation, le territoire de l'armée (*voïsko*) du Don était un des pays qui comptaient le moins de paysans libres. Buschen : *Bevölkerung des Russ. Kaiserreichs*. Quant aux exemptions et privilèges administratifs ou financiers des Cosaques, ils ont été peu à peu restreints et presque annihilés par les progrès constants de la centralisation, aussi bien que par les progrès du commerce et des voies de communication. C'est ainsi que l'individualité, comme l'autonomie, de la plupart des Cosaques est en train de disparaître.
 12. ↑ Bien de plus complexe et confus que la législation sur les Israélites. Le juriste Orchanski en a donné une analyse critique dans l'ouvrage intitulé : *Rousskoé Zakonodatelstvo o Evreiakh*. Cf. Lévine, *Svod oïiokonénii o Evreiakh*, 1885. Voyez notre troisième volume, liv. IV, ch. III.
 13. ↑ Ainsi l'auteur anonyme de *Sovrémmnaïa Rossiia*, Saint-Pétersbourg, 1889, Introduction.

CHAPITRE II

Disproportion entre la population urbaine et la population rurale. — Petit nombre relatif des villes en Russie et dans la plupart des pays slaves. — Explication de ce phénomène. — Raisons qui mettent obstacle à l'agglomération de la population. — Les villes et leurs habitants avant Pierre le Grand. — Efforts de Pierre et de Catherine pour créer une bourgeoisie.

La première chose qui frappe dans la répartition des classes de la population russe, c'est la proportion ou mieux la disproportion de leur force numérique, et en particulier la disproportion du nombre des habitants des villes et des habitants des campagnes. Cette dernière rubrique comprend à elle seule l'immense majorité des sujets russes. Dans la Russie d'Europe, sans le royaume de Pologne, la Finlande et le Caucase, le dernier recensement général (1867) donnait pour la classe rurale (*selskiie obytately*), en y comprenant les Cosaques, le chiffre d'environ 55 millions d'habitants ; pour les classes proprement urbaines, marchands, bourgeois, artisans des villes, les mêmes documents offraient un chiffre inférieur à 6 millions. Ces évaluations laissaient en dehors la noblesse et le clergé, la première comptant dans ses deux subdivisions de 800 000 à 900 000 âmes, le second environ 600 000, — le clergé habitant en majorité les campagnes, tandis que la noblesse se partage entre la campagne et les villes^[1]. La population des villes a eu beau croître rapidement depuis une vingtaine d'années, les paysans, les ruraux restent toujours en immense majorité vis-à-vis des citadins de toute sorte. C'est là un fait considérable, un fait d'une importance capitale pour l'état social, l'état économique, l'état politique de la Russie.

L'importance de cette disproportion entre les deux principaux éléments de la population apparaît encore mieux, si l'on se rend compte de ce qui porte le titre de ville dans les statistiques russes. Ce n'est pas uniquement par leur rareté, leur dispersion sur un vaste territoire ou la faiblesse relative de leur population, que les villes de Russie diffèrent des villes de l'Europe occidentale. Avec leurs maisons de bois, basses et espacées, avec leurs rues d'une largeur démesurée qu'explique seule la crainte des incendies, rues

d'ordinaire non pavées où, comme sur les routes de la campagne, règnent tour à tour et parfois côte à côte la neige, la boue et la poussière, la plupart de ces cités russes manquent, dans leur aspect comme dans leurs habitants, de ce qui pour nous constitue la ville et le caractère urbain. Au lieu de serrer leurs habitations les unes contre les autres comme nos anciennes villes de France, d'Italie ou d'Allemagne, au lieu d'entasser les étages vers le ciel, et de former un petit monde entièrement distinct des campagnes, uniquement rempli de l'homme et des œuvres de l'homme, les villes russes s'étalent et se répandent dans les champs jusqu'à se confondre avec eux, laissant entre les maisons et les édifices publics de vastes [\[1\]](#) espaces que la population ne peut remplir ni animer. Aussi, pour le voyageur arrivant de l'Europe, la plupart des villes moscovites ont-elles quelque chose de vide, de désert, d'incomplet ; elles font souvent l'effet de leurs propres faubourgs, et l'étranger en est sorti quand il se croit sur le point d'y entrer. Pour lui, le plus grand nombre de ces villes ne sont que de grands villages, et de fait entre ville et village, pour le mode de construction comme pour la manière de vivre des habitants, il y a moins de différence en ce pays que partout ailleurs. La Russie tout entière ne fut pendant des siècles qu'un village de plusieurs milliers de lieues carrées. Pendant une longue partie de son histoire, pendant la période moscovite, il n'y avait guère en Russie qu'une ville, la capitale, la résidence du souverain et encore celle-ci n'était-elle qu'une vaste bourgade de bois, dispersée autour d'une forteresse de pierre. Ce n'est que depuis l'incendie de 1812 et la reconstruction qui l'a suivi, depuis que la pierre ou mieux la brique ont relégué les édifices de bois dans les faubourgs et permis aux maisons de s'élever et de se rapprocher, que Moscou a réellement pris l'apparence d'une grande cité. Les chefs-lieux de gouvernement, peu à peu réédifiés sur le modèle de la vieille capitale rajeunie, sont d'ordinaire encore pour nous les seules villes dignes de ce nom [\[2\]](#).

En comparant les surfaces, on trouve que dans la Russie européenne, même quand on décore de ce titre une foule de bourgades aux trois quarts rurales, les villes sont dix, quinze, vingt fois plus espacées que dans l'Europe occidentale. Il y a là un contraste des plus frappants et qui n'est point sans influence sur toutes les relations de la vie. En Russie, les villes sont comme des îlots dispersés à de grandes distances sur un océan de

campagnes, tandis qu'en Occident elles se pressent les unes contre les autres comme les îles voisines d'un archipel : c'est à peu près la différence du Pacifique à la mer Egée.

Le contraste au point de vue de la population n'est guère moindre. En France, en Allemagne, en Belgique, en Angleterre, les villes renferment le tiers, parfois même la moitié et plus de la population totale. En Russie, les villes n'en contiennent guère plus du neuvième, et encore beaucoup des habitants, qui leur sont ainsi attribués, méritent-ils peu le nom de citadins. Malgré ses récents et constants accroissements, la population urbaine de la Russie reste toujours bien en deçà de la même population en Europe. Le peu d'importance, l'insignifiance des villes, dont les matériaux même semblaient lui manquer, est un des caractères historiques de l'ancienne Moscovie, de ce que Solovief appelle l'Europe de bois : toute proportion gardée, c'est encore aujourd'hui un des traits distinctifs de la Russie, de la Grande-Russie en particulier. Les deux principaux éléments de la population y sont dans un tout autre rapport que dans la plupart des pays de l'Europe ou de l'Amérique. Que de contrastes dans les mœurs, dans les idées, dans les aspirations, que de diversités dans toute la civilisation n'implique pas ce seul fait ! À la lueur de la statistique, le vaste empire du Nord, en dépit de ses rapides et incessants progrès, apparaît toujours comme un État rural, un empire de paysans. La Russie et les États-Unis d'Amérique qui, pour l'étendue du territoire et la répartition de la population, offrent tant de points de comparaison, sont, à cet égard, dans la plus complète opposition, et figurent aux deux pôles contraires de la civilisation moderne^[3].

Le même phénomène, la même disproportion entre les villes et les campagnes, se rencontre, à des degrés divers, chez la plupart des peuples slaves, chez les Slaves de l'occident comme chez les Slaves de l'est et du sud. C'est, on peut le dire, un des principaux signes, et en même temps une des principales causes de l'infériorité historique des nations slaves. Au premier abord, les Slaves de l'ouest, les Tchèques et les Polonais semblent, à cet égard comme à bien d'autres, se séparer de leurs frères slaves pour se rapprocher de l'Europe occidentale. Le royaume de Pologne en particulier s'éloigne singulièrement par ce côté de l'empire auquel il est rattaché. La population urbaine et la population rurale y sont à peu près dans le même

rapport que dans les plus riches contrées de l'Europe germano-latine. La proportion de l'une à l'autre est comme 1 à 3 : près de 2 millions d'habitants dans les villes, près de 6 millions dans les campagnes. Par malheur cette ressemblance même est trompeuse. La population de ces villes polonaises est en grande partie Israélite ou allemande, et trop fréquemment, par l'esprit et les intérêts comme par l'origine, elle est restée étrangère au peuple slave qui l'entoure. Ces villes de Pologne, souvent fondées par des colons allemands et toutes plus ou moins peuplées de Juifs parlant un patois allemand, ces villes jadis régies pour la plupart par le droit allemand de Magdebourg, demeuraient isolées au sein d'une république de gentilshommes, confinées dans leur étroite enceinte, enfermées dans leurs privilèges, sans place dans la constitution, sans rôle dans l'État, sans influence sur la civilisation et la politique du pays, pour lequel ce défaut de bourgeoisie nationale ne fut pas une des moindres causes de ruine. Dans l'ancienne Pologne, les villes étaient au milieu du peuple comme des colonies à demi étrangères ; ^[3] selon l'expressive image d'un publiciste d'outre-Rhin, elles étaient comme des gouttes d'huile sur un étang ^[4].

En Russie, au contraire, les villes étaient bien sorties du sol national ; mais elles étaient rares, éparses, chétives ; sans institutions comme sans vie propres, elles émergeaient à peine de l'immense océan des campagnes. Sous une autre forme, le mal était le même ; l'esprit de progrès, l'esprit d'investigation et de liberté manquait de son berceau naturel. Point de bourgs ou de cités, partant pas de bourgeoisie dans l'ancienne Russie. Novgorod et Pskof, toutes deux à peu de distance de la Baltique, toutes deux en contact avec les marchands de la Hanse, sont une glorieuse et stérile exception. La Moscovie, qui les engloutit, était un pays essentiellement rural, et de là en grande partie, chez les Russes comme chez d'autres Slaves, la persistance tant remarquée de l'esprit patriarcal ou familial. Dans cet État de paysans et de propriétaires, les mœurs, les institutions, tous les rapports sociaux ont longtemps conservé quelque chose de simple, de primitif et comme de rudimentaire ^[5].

Le défaut de villes eut pour la Russie une autre grave conséquence : avec la population urbaine lui manquait le premier élément économique de la civilisation moderne, la richesse mobilière, le capital circulant, principe

essentiel de tout grand développement matériel, de toute féconde activité sociale.

Est-ce au caractère du peuple russe, aux prétendus goûts nomades de la race slave, qu'il faut attribuer cette longue absence et cette rareté persistante des villes ? Nullement, la raison en est ailleurs ; elle est dans les mœurs économiques et dans la durée du servage, elle est en partie aussi dans le sol, le climat, la conformation même du pays. Il n'y a pas encore en Russie de besoins de consommation capables d'alimenter la production d'une nombreuse population urbaine. Les métiers ou les professions, les industries de toute sorte, qui d'ordinaire ont leur siège dans les villes, sont encore peu développés ou restent dispersés dans les villages. L'ancienne constitution du servage amenait les propriétaires à faire tout fabriquer sur place, dans leurs domaines, par leurs serfs ; les objets de luxe faisaient seuls exception, et la plupart se tiraient de l'étranger. La rigueur du climat, l'éloignement des distances, ont encore des effets analogues. Dans la région du nord surtout, la pauvreté du sol, les longs chômages de la mauvaise saison, la longueur des nuits hivernales contraignent le paysan à chercher ailleurs que dans la culture de la terre ses moyens d'existence. De là vient que cette immense population rurale est loin d'être exclusivement agricole. La vie des champs et la vie industrielle sont moins séparées, moins spécialisées qu'en Occident. Ce qui en d'autres pays se fabriquait dans les ateliers ou les manufactures des villes, par des ouvriers essentiellement citadins, se confectionnait le plus souvent au village dans la cabane du moujik ^[6].

Les villes avaient ainsi contre elles l'état social, qui jadis enchaînait le paysan à la glèbe et aujourd'hui encore le lie à sa commune ; elles avaient contre elles le peu de besoins ou le peu de richesse des masses et jusqu'à l'âpreté du climat, jusqu'aux qualités mêmes du peuple. La facilité d'imitation, la dextérité et l'habileté de main du Russe tournèrent elles-mêmes contre les agglomérations urbaines en tournant contre les professions permanentes, contre les métiers sédentaires, contre la spécialité. Le paysan capable de fabriquer par lui-même tout ce qu'exigent ses faibles besoins est rarement obligé de recourir aux habitants ou aux produits de la ville. Avec de telles mœurs, cette dernière n'est guère qu'un centre d'administration ou un lieu d'échange, un marché souvent animé et encombré à l'époque des foires, vides et désert pendant la plus grande partie

de l'année. Beaucoup de ces villes ne sont que des créations artificielles de l'activité souveraine, qui, en retirant sa main d'elles, les laisserait retomber dans le néant des campagnes.

Ce mode de formation des centres urbains explique comment, en Russie, les villes et les campagnes diffèrent d'ordinaire si peu, et comment parfois elles diffèrent tant. Alors que la plupart des chefs-lieux de district ne nous paraissent que de prétentieux villages, les grandes cités russes, les deux capitales en particulier, semblent des colonies d'un autre peuple ou d'une autre civilisation. On y trouve tout le luxe, tous les plaisirs, tous les arts de l'Occident ; la vie y paraît tout européenne, tandis que dans les campagnes elle semble encore moscovite, à demi orientale, à demi asiatique. L'opposition est saisissante, et cependant tout ce contraste est extérieur, superficiel ; les dehors de la vie diffèrent, l'homme est le même. À part une haute classe, élevée à la discipline de l'étranger, la masse des citadins est, par l'éducation et les goûts, par les usages comme par l'esprit, demeurée voisine des habitants de la campagne. Dans ces villes, souvent bâties de toutes pièces et parfois déjà populeuses, les paysans sont nombreux et les mœurs restent encore à demi rurales. Il n'y a le plus souvent ni bourgeoisie, à notre sens français du mot, ni plèbe urbaine, comparable à la population ouvrière de nos grandes cités et de nos faubourgs.

L'ancienne Moscovie faisait peu de distinction entre les villes et les campagnes, entre le bourgeois et le paysan, dont la Russie moderne a formé deux classes séparées. Aux voyageurs étrangers la position de l'un semblait peu différente de celle de l'autre. L'Anglais Fletcher, ambassadeur de la reine Élisabeth près du fils d'Ivan le Terrible, regardait le marchand et l'artisan comme faisant partie de la dernière classe du peuple, désignée par lui sous le nom humiliant de *moujiks*^[7]. Ce n'est guère qu'au dix-septième siècle que, devant l'administration, les villes sont généralement distraites des campagnes. Ce n'est qu'à cette époque, lors de l'établissement du servage pour les paysans, que les populations urbaines commencent à être regardées comme une classe distincte, et les villes comme des communes à part, constituées sur un plan spécial^[8]. Jusque là, les villes ou bourgs des provinces et les paysans des districts étaient d'ordinaire soumis au même droit et aux mêmes autorités. La position du bas peuple des villes n'était guère plus enviable que celle des cultivateurs de la campagne. Le

bourgeois, l'homme taillable (*tiaglyi tchelovêk*), était fixé (*prikrêplen*), enchaîné à sa ville natale comme le paysan l'était à la terre, et cela pour des motifs analogues, afin que le fisc ne fût point frustré par le départ du contribuable, et que les bourgeois, taxés solidairement, n'eussent pas à payer pour les absents. Des dispositions, qui rappellent les lois inventées pour les *curiales* aux derniers temps de l'empire romain, interdisaient sévèrement de passer d'une ville ou d'un bourg à l'autre ; pour cette fuite, pour cette sorte de désertion, les Romanof établirent, en 1658, la peine de mort^[9].

Il y avait cependant dans les villes de la Russie une sorte de classe privilégiée : c'étaient les riches marchands, les commerçants en gros, spécialement ceux qui faisaient le commerce extérieur. On les appelait les *hôtes*, *gosti*, probablement parce qu'à l'origine, et pendant longtemps, le plus grand nombre étaient étrangers. Ces *gosti* sont mentionnés dès l'époque des Varègues. Dans la Russie primitive, où les distances et les guerres intestines rendaient le commerce à la fois plus précaire et plus précieux, les hommes, assez entreprenants pour s'y livrer, étaient entourés d'une considération qu'ils gardèrent plus ou moins, au milieu même de l'abaissement où les guerres des princes apanages et la domination tatare plongèrent le commerce national. Ce nom de *gosti*, sans doute d'origine germanique^[10], était accordé par les grands-princes comme un titre d'honneur ; plusieurs de ces *hôtes* servirent aux *kniazes* de conseillers ou d'ambassadeurs. Au-dessous des *gosti* venaient les marchands inférieurs et les *posadskié*^[11] ou bourgeois, les uns et les autres répartis entre plusieurs catégories dont chacune avait son conseil ou *douma*, pourvu du droit de juger les contestations de ses membres.

Ces marchands et bourgeois pouvaient difficilement être une classe influente, dans un pays coupé de l'Europe et de la mer, coupé de toutes les grandes routes commerciales par la Lithuanie, l'ordre Teutonique et les Tatars. Jean IV, Ivan le Terrible, l'ennemi des vieilles familles de *kniaz* et de *boïars*, avait cherché à relever les habitants des villes, les bourgeois de Moscou en particulier ; mais la main des tsars ne sut pas implanter en Moscovie les libertés municipales qu'elle déracinait à Novgorod et à Pskof, où elles avaient longtemps fleuri. L'absence même de féodalité ou d'aristocratie, qui au premier abord semblerait avoir dû favoriser l'éclosion

de la bourgeoisie, y mit plutôt obstacle. Les souverains n'eurent pas autant d'intérêt à s'appuyer sur les villes, et les villes ne trouvèrent point dans les discordes des grands vassaux et du pouvoir central une occasion d'affranchissement ou d'élévation.

Dans toutes ces villes sans industrie, sans moyens de communication, presque sans population, il n'y avait à l'avènement de Pierre le Grand, en dépit de quelques nouvelles tentatives de son père Alexis, rien qui méritât le nom de bourgeoisie.

Une telle lacune ne pouvait manquer de frapper le tsar artisan, dont le modèle de prédilection était le pays le plus bourgeois de l'Europe, la Hollande. Une classe moyenne, une bourgeoisie ne se pouvait malheureusement improviser aussi vite qu'une flotte et une armée. Les règlements spéciaux de Pierre le Grand, l'autonomie administrative et le *self-government* dont il dota les villes, contribuèrent peut-être moins à la création d'une classe urbaine que l'activité générale du réformateur, l'introduction de nouvelles industries et de nouveaux moyens de communication, et surtout l'ouverture de la Russie à l'Europe. Les progrès furent cependant lents. La mauvaise administration des successeurs de Pierre, les restrictions apportées aux privilèges des villes et des marchands, enfin, sous l'impératrice Élisabeth, l'érection des principales branches de commerce en monopoles, concédés à des favoris de cour, retardèrent de plus d'un demi-siècle la naissance d'une classe moyenne. Catherine II, ici comme en toute chose » reprit et compléta l'œuvre de Pierre I^{er}. Elle voulut en même temps constituer une noblesse et une bourgeoisie, deux choses dont manquait presque également la Russie [\[12\]](#). C'est par Catherine que les habitants des villes ont été divisés entre les différents groupes qui subsistent encore aujourd'hui. Marchands, petits bourgeois, ouvriers, reçurent de sa main une organisation corporative. Chacun de ces groupes divers eut ses chefs élus, et tous furent réunis en corporations municipales auxquelles fut restitué le droit de justice avec le droit d'administration intérieure.

Dans l'organisation de la classe urbaine, la princesse d'Anhalt et le vainqueur de Charles XII imitèrent naturellement les institutions contemporaines de l'Europe occidentale, en particulier les institutions des pays germaniques, de l'Allemagne et de l'Angleterre, de la Hollande et de la Suède. De là, en partie, les défauts et l'insuccès d'une œuvre, mal à

propos copiée de l'étranger et imitée de modèles déjà en décadence. C'est quand ils étaient sur le point de disparaître des États les plus avancés de l'Occident, que les corps de métiers d'artisans et les guildes de marchands, que les maîtrises et jurandes furent introduits en Russie. Quels qu'en fussent les mérites et les inconvénients, cette organisation en corporations, à laquelle se prêtent volontiers les peuples germaniques, était aussi étrangère au génie qu'aux habitudes de la Russie. Le Russe, selon une juste remarque de Haxthausen, a l'esprit d'association, il n'a point l'esprit de corporation, et entre l'un et l'autre la différence est grande. Le Russe a un mode national d'association, l'*artel*, dont tous les membres ont des droits égaux et travaillent pour le bénéfice commun, sous des chefs librement élus par leurs pairs ; il a peu de goût pour les corporations fermées, pourvues de privilèges et de monopoles, subdivisées hiérarchiquement en rangs ou échelons inégaux, comme nos anciens corps de métiers avec leur gradation de maîtres, de compagnons et d'apprentis. À cet égard, le peuple de l'Europe, chez lequel les divisions extérieures de classes ont le plus persisté, est peut-être de tous le plus naturellement étrangère l'esprit de caste et de subordination hiérarchique. L'esprit corporatif qui, en Occident, n'était qu'une forme de l'esprit féodal, l'esprit qui, dans le monde du travail, avait introduit le même principe de privilège et de vasselage que dans la propriété et la noblesse, ne se retrouve nulle part dans l'ancienne Moscovie et n'a pu triompher dans la Russie nouvelle. Catherine II tenta en vain de réunir les artisans en corps de métiers et de les diviser régulièrement en maîtrises ; en vain elle donna à chaque groupe des chefs élus et des bannières. Les corps de métiers, les *tsekh*, selon le nom emprunté de l'allemand (*zeche*), sont restés en Russie des cadres inanimés, presque de simples registres d'inscription pour la police ; là où les corporations demeurent investies de leurs privilèges surannés, on ne voit pas que l'artisan et l'industrie nationale y aient rien gagné ^[13].

1. ↑ Les statistiques russes, et en particulier le *Statisticheskii Vremennik*, donnent à cet égard un double dénombrement en des tableaux séparés. La population s'y trouve à la fois répartie par classe, selon la qualité personnelle des habitants, et par localités, par villes ou districts ruraux, selon le domicile ou la résidence réelle des mêmes personnes. Ces derniers tableaux, s'appliquant à toute la population y compris la noblesse et le clergé, offrent naturellement, pour les villes comme pour les campagnes, un chiffre plus élevé. Le dernier recensement

général, celui de 1867, donnait ainsi pour la population rurale plus de 57 millions d'âmes, et pour la population urbaine 6 540 000. La comparaison des tables des deux modes de dénombrement montre que, dans le second cas, la majoration de la population des villes est en grande partie produite par le séjour des paysans qui y sont en résidence temporaire, et qui presque partout forment un des éléments importants de la population urbaine.

2. ↑ Il y a dix ans, la Russie, en dehors de Varsovie et du royaume de Pologne, ne comptait que quatre villes ayant 100 000 habitants : Pétersbourg, Moscou, Odessa et Riga, encore cette dernière est-elle beaucoup plus allemande que russe. Aujourd'hui même, à peine y a-t-il dix villes atteignant ce chiffre : les quatre précédentes, Kief, Kharkof, Saratof, Kazan, Vilna, peut-être Lodzy, le Manchester polonais, peut-être Berditchef, le grand marché juif de l'ouest, et enfin Kichinef, l'immense village à demi roumain de la Bessarabie.
3. ↑ En Russie même cependant, il est à remarquer que, parmi les régions qui possèdent relativement la plus grande population urbaine, figurent l'Ukraine, la Nouvelle-Russie et la plupart des pays récemment peuplés ; ce qui montre que, malgré la continuelle colonisation intérieure par les paysans à la recherche de terres nouvelles, la colonisation moderne, là comme ailleurs, procède en grande partie par les villes.
4. ↑ Hüppe, *Verfassung der Republik Polen*, p.57. Dans toute la Russie occidentale, dans la Lithuanie, la Russie-Blanche et les parties de la Petite-Russie jadis unies à la Pologne, la situation est encore à peu près la même que dans la Pologne proprement dite. Les Juifs, agglomérés dans les villes et les bourgades, y forment également un des principaux éléments de la population urbaine et n'y sont point encore fondus avec les autres habitants.
5. ↑ Selon l'observation d'un historien, M. Zabiéline (*Istoriia rousskot jiznis drevneichikh vremen*, 2^e part., Moscou, 1879), ces formes patriarcales ou familiales, dont on a si souvent signalé la persistance chez les Slaves-Russes. n'indiquent guère au fond que la prédominance des rapports de la vie privée en l'absence de vie publique. Comme cette absence de vie publique est principalement attribuable au manque ou à la petitesse des centres urbains, on n'est pas étonné que le même historien reconnaisse dans les villes le premier noyau de la société civile et le premier agent d'organisation de l'État russe. Grâce à la faiblesse et au petit nombre de ces foyers de la vie civile, les rapports privés n'en devaient pas moins garder longtemps plus d'importance que dans les États occidentaux.
6. ↑ L'introduction des machines, la vapeur et l'amélioration des voies de communication tendent actuellement à modifier cet état de choses, en encourageant la grande industrie manufacturière aux dépens des humbles industries villageoises. Cette révolution, en train de s'accomplir en Russie comme partout, doit naturellement tourner au profit des centres urbains.
7. ↑ Fletcher, ch. ix. Ivan le Terrible lui-même, dans ses lettres à la reine Elisabeth, donne aux négociants anglais, venus en Russie pour y trafiquer, le nom dédaigneux de *moujiks de commerce*.
8. ↑ Tchitchérine, *Oblasinyia ouchregdéniiia Rossii v XVII^e véké*, p. 562-567. Il va sans dire que ce qui suit, sur le régime des villes moscovites, ne s'applique point à Novgorod et à Pskof, dont les habitants avaient gardé le droit de se gouverner eux-mêmes, et où, comme dans les républiques d'Italie, se retrouvent les luttes des riches et des pauvres, du *popolo grosso* et du *popolo minuto*.
9. ↑ Solovief, *Istoriia Rossii*, t. XIII, p. 100-130. C'était le poids des taxes qui faisait désertir les villes ; la fiscalité moscovite a ainsi été un autre obstacle à leur développement et à la formation d'une bourgeoisie.
10. ↑ *Gost*, cf. l'allemand *gast*. C'est de ces *gosty*, dans le sens de marchands, que vient le nom de *gostinyi dvor*, l'équivalent russe du bazar oriental.
11. ↑ De *posad*, bourg, d'où dérivait le mot de *posadnik*, nom du premier magistrat de Novgorod.
12. ↑ A cet égard, comme à plusieurs autres, certains des conseillers de Catherine recommandaient parfois de singuliers procédés, ou se berçaient d'étranges illusions. C'est ainsi que, d'après

Nic. Tourguenef (*la Russie et les Russes*, II, p. 221), un des hommes les plus en vue de ce grand règne, Betskoy, qui eut une grande part à la fondation des gigantesques maisons d'enfants trouvés des deux capitales, se flattait par là de préparer la création d'un tiers état !

13. ↑ Sur ce point, comme sur tant d'autres, il y a, dans les lois et dans l'administration, un défaut d'unité et de précision qui engendre trop souvent la confusion et l'arbitraire. La loi ne définit pas les métiers qui doivent être formés en corporation ; aussi l'exercice de tel ou tel métier est-il libre en certaines villes, tandis que en d'autres il est subordonné à l'obtention d'un certificat délivré par un tribunal d'artisans à la suite d'un examen.

CHAPITRE III

Classification de la population urbaine depuis Catherine II. — L'artisan et le *mechtchanine* ou petit bourgeois. — Prolétariat urbain. — Comment il a d'ordinaire conservé le même esprit que le peuple des campagnes. — Les guildes de marchands et leurs privilèges. — Comment l'émancipation leur a ouvert l'accès de la propriété foncière. — Les citoyens honoraires ou bourgeois notables. — La Russie naguère encore dépourvue des professions où se recrutait la bourgeoisie occidentale. — En quoi les réformes contribuent-elles à créer une bourgeoisie à l'européenne.

La population des villes demeure, depuis Pierre I^{er} et Catherine II, classée sous cinq ou six rubriques réparties en deux groupes principaux : le gros commerce ou les marchands, formant la classe supérieure, classe longtemps privilégiée, et les petits commerçants, les artisans de toute sorte, divisés en plusieurs catégories qui ne diffèrent guère entre elles que par le nom. Il y a les *mechtchanes*, petits bourgeois ou citadins, les *remeslenniki* ou artisans, les *tsekhovye*, membres des corps de métiers ; il y a les *raznotchintsy*, sorte de *caput mortuum*, contenant tous les gens qui ne sont rangés dans aucune autre classe. De ces diverses catégories, la première est la plus importante, elle peut être regardée comme le type de toute la population inférieure des villes. Le terme de *mechtchanine* est d'ordinaire traduit par *bourgeois* ; l'homme, désigné par le mot russe, répond cependant bien peu au mot français. Le *mechtchanine*^[1] est l'habitant des villes qui, n'étant ni noble ni prêtre, n'est pas assez riche pour être inscrit parmi les marchands et ne fait pas non plus partie d'une corporation d'ouvriers. Il vit d'ordinaire d'un petit commerce ou de métiers manuels. Beaucoup n'ont point de moyens d'existence assurés. Il y a ou il y avait, jusqu'à ces derniers temps, une limite imposée à leur commerce et à leur fortune immobilière ; ils ne pouvaient dépasser un certain chiffre d'affaires ni posséder un immeuble de plus de cinq ou six mille roubles. Pour aller au delà, ils devaient se faire inscrire parmi les marchands. Bien qu'il soit proprement l'habitant légal des villes, le citadin par excellence, le *mechtchanine* est souvent obligé d'aller chercher fortune au village. Dans

certains gouvernements, le nombre des *metchtchanes* établis à la campagne est considérable, tandis que le paysan, qui dans le travail de la terre ne peut toujours trouver une occupation permanente ou une suffisante rémunération, se presse fréquemment dans les villes et y a conquis le monopole de divers métiers. À Saint-Pétersbourg seul vivent près de deux cent mille paysans^[2]. Les deux classes changent de résidence et prennent souvent ainsi la place l'une de l'autre, tantôt se faisant concurrence pour le travail manuel et le petit commerce, dans les fabriques ou dans les foires, tantôt gardant chacune leurs professions de prédilection, le *mechtchanine* apportant à la campagne les arts et les procédés de la ville, le *moujik* apportant à la ville ses bras, sa hache, son cheval : tous deux exposés dans cette interversion des rôles et de la résidence à des chances diverses, plus mauvaises souvent pour le citadin que pour le villageois.

Cette classe de *mechtchanes* et les groupes voisins d'artisans forment la grande majorité de la population des villes. C'est peut-être la portion la moins fortunée du peuple russe. Le paysan, le *moujik*, a, de par la loi d'émancipation, sa maison, son enclos à lui : il a de plus sa part du champ communal. Tout autre est la situation du *mechtchanine*. Il vit, comme notre population ouvrière, à ses risques et périls. La loi n'a pas de garantie pour lui, la commune n'a d'ordinaire ni terre ni travail certain à lui fournir. Si quelques *mechtchanes* arrivent à l'aisance ou même à la richesse, la plupart n'ont qu'une existence précaire. Un dixième peut-être d'entre eux possède dans les villes une maison à soi. Le reste vit en loyer, comme en Occident. Ceux qui vont chercher un refuge à la campagne n'y ont pas droit à la jouissance des biens communaux. On m'a montré de ces citadins qui avaient voulu se faire paysans ; pour cela il leur avait fallu être admis par la commune rurale, et acheter à deniers comptants le droit à la terre que le paysan tient de sa naissance.

Jusqu'à une époque fort récente, le *mechtchanine* et le *remeslennik*, le petit bourgeois et l'artisan, étaient seuls, avec le paysan, soumis aux deux plus lourdes charges de l'État, à l'impôt de la capitation et au recrutement pour l'armée. Alexandre II leur a allégé le poids du service militaire en le répartissant sur toutes les classes de la société. Alexandre III les a relevés de la capitation à partir de 1883. La loi a donné au peuple des villes l'égalité des charges et des droits ; elle ne saurait aller plus loin et ne pourrait,

comme au paysan, lui donner la propriété. Les Russes, grâce à leur système de vastes terres communales, se vantent de n'avoir pas de prolétaires : ils contemplent d'un œil dédaigneux les dangers dont cette plaie sociale leur paraît menacer l'Occident. La Russie, en réalité, a déjà un prolétariat urbain, partout le plus embarrassant, le plus turbulent, et parfois presque le seul dont souffrent certaines nations d'Occident, le seul au moins dont souffre la France. Il est des difficultés sociales auxquelles un pays, quelque neuf et hardi, quelque vaste et riche de terre qu'il soit, semble ne pouvoir échapper : le prolétariat, le salariat des villes est de ce nombre. S'il n'est pas plus nombreux en Russie, c'est que les villes elles-mêmes y sont relativement peu nombreuses et peu peuplées. Les progrès de l'industrie et de la civilisation, les progrès même de la population ne feront là, comme partout, qu'augmenter le prolétariat urbain en accroissant les villes. Le *mechtchanstvo* a déjà reçu de l'émancipation un important renfort : il a été l'asile de plusieurs catégories de serfs, d'une en particulier, des *dvorovyé lioudi*, les serfs domestiques. Ces hommes que, depuis plusieurs générations parfois, le service de leurs maîtres avait détachés des communautés de paysans, n'ont pu d'ordinaire, en redevenant libres, recouvrer leur part des terres communales. Affranchis de la tutelle de leurs maîtres, ils doivent vivre de leur travail, vivre de leur salaire, sans droit de propriété sur la terre qu'ils foulent ou dans la maison qu'ils habitent, sans autre héritage à transmettre à leurs enfants que le léger pécule de minces économies. Pas plus la Russie qu'un autre État n'a encore trouvé le secret d'assurer à chaque homme une demeure permanente, à chaque famille un foyer héréditaire, de mettre la population toujours croissante de nos fourmilières humaines au-dessus des atteintes du vice ou de l'imprévoyance.

Pour les conditions d'existence, ces *mechtchanes* et ces artisans russes ressemblent à la population la moins favorisée de nos villes. Ils en diffèrent par un point important, l'absence d'esprit particulier, l'absence d'esprit urbain. Le prolétariat des villes, le salariat ouvrier n'a pas, comme ailleurs en Europe, d'esprit de classe opposé à la fois à la haute bourgeoisie et au peuple des campagnes. À ce point de vue l'on peut dire que les grandes cités russes manquent de la plèbe urbaine de nos capitales européennes. Elles en ont déjà l'étoffe ou la matière première ; mais ces éléments ne sont encore ni assez nombreux ni assez forts, ils n'ont pas encore assez

conscience d'eux-mêmes pour avoir les aspirations ou les exigences ambitieuses des classes ouvrières de l'Occident. Par les idées, par les croyances et les sentiments comme par le costume et les mœurs, le peuple des villes russes se distingue encore peu du peuple des campagnes. Le *mechlchanine*, l'artisan surtout, n'est que le *moujik* des villes. La religion, qui, en Russie, est demeurée une des grandes forces sociales, retient encore sous son empire ces masses urbaines que, dans plusieurs pays de l'Occident, le christianisme, catholique ou protestant, semble avoir perdues sans retour. Le *mechtchanine* est observateur des rites et des traditions, il est conservateur des vieilles mœurs ; il a, tout comme le *moujik*, le respect de Dieu et de l'empereur ; entre le paysan et lui, il n'existe point encore de divorce, d'antagonisme moral. Il y a ainsi dans le fond du peuple russe une unité, une harmonie de sentiments et de croyances qui mérite d'autant plus d'être signalée qu'elle devient plus rare et que, dans les pays mêmes où elle persiste, le temps la rendra plus précaire ^[3].

La Russie a là, pour une période plus ou moins longue, un principe de force et de stabilité qui fait défaut à tous les autres peuples du continent. S'il n'a point encore toute l'activité de notre civilisation urbaine, l'empire du Nord peut trouver, dans cette infériorité même, des compensations qui ne sont pas sans prix. Il est moins exposé à ces luttes d'influence des villes et des campagnes dont l'Occident a tant souffert, à cette guerre intestine des citadins et des ruraux qui, par de perpétuelles révolutions et réactions, entrave tout progrès ; il échappe encore à ce conflit intermittent de l'esprit à la fois sceptique et utopiste de l'ouvrier des villes avec l'esprit grossièrement conservateur et aveuglement positif du paysan des campagnes.

La législation russe divise les habitants des villes en deux groupes : elle sépare nettement les artisans, ou les citadins demeurés au bas de l'échelle sociale, des bourgeois parvenus aux degrés supérieurs. Ces derniers sont d'ordinaire désignés sous la rubrique de marchands, *kouptsy*. Ce titre n'est légalement reconnu qu'aux négociants en possession d'un certain capital ou payant certains droits de patente. Les marchands, longtemps dotés de privilèges importants, n'ont pu constituer une classe fermée ; le *mechtchanine*, le paysan, le noble même qui se livre au commerce, est

maître de se faire inscrire parmi eux : c'est une question de fortune et d'impôt. Ces *kouptsy* sont subdivisés en plusieurs catégories qui conservent le nom étranger de *guildes*, introduit par Pierre le Grand. Longtemps les trois *guildes* ont été pourvues de prérogatives fort différentes ; aujourd'hui, elles sont en possession de droits civils identiques. La distinction entre les *guildes* repose uniquement sur le chiffre du capital déclaré par les marchands ou sur la patente qu'ils payent à l'État. Les membres de la première ont le privilège du libre commerce dans toute l'étendue de l'empire ainsi qu'à l'étranger ; les membres de la seconde doivent se borner au négoce intérieur. Ces *guildes*, comme les autres fractions de la population urbaine, ont dans chaque ville leurs assemblées et leurs chefs ou syndics élus. Les marchands, du reste, s'élèvent ou descendent d'une *gilde* à l'autre, selon que s'enfle ou décroît leur fortune, et les mauvaises affaires les exposent à retomber dans la classe inférieure des *mechtchanes*.

Les membres des deux premières *guildes* font ou plutôt faisaient partie des classes privilégiées. Les empereurs leur avaient accordé tous les droits personnels de la noblesse : exemption de la capitation, exemption de la conscription militaire, exemption des verges et des peines corporelles. Dans un pays comme la Russie, on ne pouvait faire plus pour l'encouragement du commerce et de la bourgeoisie. Les marchands étaient libres de s'enrichir, libres de jouir de leurs richesses ; une seule chose leur était refusée, et cette restriction même imposée aux négociants pouvait, aux yeux du législateur, passer pour un stimulant au commerce. Il était interdit aux marchands, comme à toute personne étrangère à la noblesse, de posséder des *terres habitées* (*naselennyya imouchtchestva*), c'est à-dire des terres peuplées de serfs. Or, dans ce pays de population faible et diffuse, ces terres habitées étaient en général les seules productives ; par suite, les marchands, qui n'y pouvaient prétendre, se trouvaient de fait exclus de la propriété terrienne, de la propriété rurale au moins. Les seuls immeubles qui leur fussent accessibles étaient des maisons de ville ou des maisons de campagne aux environs des villes. Les placements de fonds en terres leur étant interdits, les négociants pouvaient sembler moins enclins à retirer du commerce les capitaux qu'ils y avaient amassés.

Cette prohibition avait un effet plus certain et moins avantageux : elle isolait le commerce de l'agriculture, elle maintenait le négociant ou

l'industriel séparés à la fois du noble propriétaire et du paysan cultivateur. Alors que le servage rendait presque impossible la formation d'une classe moyenne dans les campagnes, le monopole nobiliaire des terres habitées empêchait la classe moyenne, lentement formée dans les villes, de se répandre sur les campagnes. Les marchands restaient enfermés dans la ville et comme emprisonnés dans les affaires : de là une autre cause de la faiblesse, du peu d'expansion, du peu d'influence sociale de la bourgeoisie. Aujourd'hui que l'abolition du servage a supprimé la distinction entre les terres habitées et les terres non habitées, la propriété rurale est devenue libre, l'accès en est ouvert à toutes les classes. Par cette conséquence indirecte, l'émancipation touche profondément la bourgeoisie, elle lui a rendu la libre disposition de sa fortune, elle lui a ouvert les campagnes ; ce seul fait est pour l'avenir social de la Russie une révolution d'une portée considérable.

Les marchands de la première guilde possédaient presque tous les privilèges personnels de la noblesse ; les plus fortunés n'en cherchaient pas moins à sortir de leur condition. Cette noblesse, dont le législateur semblait leur avoir accordé les prérogatives utiles, ils la convoitaient pour eux ou pour leurs enfants ; beaucoup d'entre eux prenaient un chemin qui y menait rapidement, le service de l'État. De là encore une cause de débilité, d'amoindrissement pour la bourgeoisie, qui ne semblait grandir et s'enrichir que pour une autre classe. Le mode d'anoblissement par le *tchine*, par le grade ou l'emploi, resté en usage depuis Pierre le Grand, avait le double effet d'entraver à la fois la constitution d'une vraie noblesse et la formation d'une vraie bourgeoisie ; il appauvrissait la seconde en encomrant la première. De l'une il faisait une antichambre presque vide, de l'autre une salle confuse.

Dans cet appétit des marchands pour les fonctions ou les décorations qui anoblissaient, il serait injuste de ne voir en Russie, comme en d'autres pays, que puérile vanité. Le marchand russe jouissait de tous les droits réellement utiles de la noblesse ; mais ces droits, il ne les tint longtemps que de son inscription dans la guilde. Un revers de fortune les lui pouvait enlever, en le ravalant au niveau du *mechtchanine*, soumis à la taille, à l'enrôlement et aux verges. La noblesse héréditaire et par suite le service de l'État pouvaient seuls mettre une famille russe à l'abri d'une telle chute.

Cette instabilité de la position des marchands, cette fragilité des droits de la bourgeoisie, amena l'empereur Nicolas à créer pour elle une nouvelle rubrique, une nouvelle catégorie. En même temps qu'il rétrécissait le chemin conduisant à la noblesse, ce prince instituait pour les bourgeois un titre qui leur devait assurer les avantages jusque-là cherchés dans l'anoblissement. Ce nouveau degré de l'échelle sociale russe porte le nom de *polchetnyi grajdanine*, *citoyen honorable*, ou mieux bourgeois notable. Ces bourgeois notables ont les privilèges des marchands de la première guilde, sans être astreints à demeurer inscrits dans les guildes. C'était, en fait, une sorte de noblesse d'un nouveau genre, de noblesse bourgeoise conférée par le souverain ou par lettres du sénat, en récompense de certains services et de certaines fonctions. Comme la noblesse russe proprement dite, celle-ci comptait deux degrés, deux catégories. Il y eut le citoyen honorable personnel et le citoyen honorable héréditaire, ce dernier ayant le droit de transmettre à ses enfants sa qualité et les exemptions qui y étaient attachées. Cette rubrique existe toujours dans la nomenclature sociale de la Russie ; mais le nom de *potchetnyi grajdanine* n'est plus qu'une distinction honorifique. Les principales exemptions attribuées à ce titre ont été accordées à tous les habitants des villes. L'abrogation de la capitation et des peines corporelles, d'un côté, rétablissement du service militaire obligatoire d'un autre, ont singulièrement diminué la valeur de toutes ces distinctions. Bourgeois honorables et marchands ne peuvent conserver beaucoup de privilèges, alors qu'il n'en demeure presque plus à la noblesse. Les noms et la terminologie, les cadres des anciennes subdivisions persistent comme des souvenirs ou des points de repère, commodes pour l'administration et la statistique ; ils ont peu de valeur effective. Dans l'intérieur des villes, naguère encore coupées en compartiments si tranchés, l'égalité civile paraît si bien établie qu'il reste peu de chose à y ajouter.

Ce sont aujourd'hui les mœurs, l'éducation, le degré de civilisation qui continuent à maintenir séparées les différentes classes de la société. Les habitudes dressent entre elles des barrières que la loi ne peut renverser. À cet égard, les distinctions de classes restent encore plus marquées que dans l'occident de l'Europe. De la façon inégale dont la civilisation a pénétré dans les diverses couches de la société, il n'en saurait être autrement. La noblesse, qui a longtemps eu le monopole de l'éducation européenne,

continue à vivre à part, isolée des marchands et d'une bourgeoisie à laquelle la richesse n'a point encore fait franchir le seuil de la culture. C'est ainsi que, dans les grandes villes, il y a d'ordinaire deux cercles, deux clubs, l'un pour la noblesse, l'autre pour les marchands. Les deux classes forment, au point de vue du monde, deux villes à part, se voyant peu dans la vie privée, différant même par le genre de vie. Déjà cependant se manifestent des signes d'une prochaine révolution. La noblesse et la bourgeoisie ne se rencontrent pas seulement dans les assemblées publiques pour les affaires de la ville ou de la province, elles commencent à se rapprocher l'une de l'autre par les mœurs, par les goûts, par la culture, l'une se faisant plus nationale, l'autre se faisant plus européenne.

Il y a quelques années, un marchand russe était d'ordinaire un homme à longue barbe, à long caftan, à grandes bottes de cuir ; il était aussi fidèle que le paysan aux traditions moscovites et au costume national. Aujourd'hui, il y a le marchand du vieux temps, conservateur des vieux usages, parfois possesseur d'une grande fortune sans en être moins attaché à l'ancienne manière de vivre, orthodoxe ou *raskolnik*, comme le bas peuple, comme le *moujik* ou le *mechtchanine* dont il ne diffère réellement que par la richesse, fidèle observateur des jeûnes et des fêtes, unissant à un singulier degré la superstition à la finesse, la simplicité de l'existence à la grandeur des opérations commerciales. Il y a aussi le marchand moderne, souvent fils ou petit-fils du précédent, le marchand au menton rasé qui abandonne les usages de ses pères pour imiter la noblesse et les modes françaises. Le nombre en croît naturellement chaque jour ; ils ont des hôtels et des salons meublés avec luxe, si ce n'est toujours avec goût, et possèdent tout le confort de l'Occident. Leurs fils apprennent le français et voyagent à l'étranger ; beaucoup déjà mènent à Paris une vie aussi mondaine, aussi dissipée que les jeunes nobles de leur pays, et à leur retour quelques-uns savent se faire admettre dans les salons de la noblesse.

Entre ces deux types de marchands, il en est un intermédiaire, faisant pour ainsi dire la transition de l'un à l'autre et ayant souvent les prétentions et les travers des deux : c'est le négociant enrichi, épris du luxe moderne et ne s'y pouvant faire lui-même, s'entourant de meubles et de frivolités dont il méconnaît l'usage, et toujours mal à l'aise dans sa propre maison, dans ses propres vêtements. Ce parvenu ignorant et plein de contrastes, ridicule

victime de la vanité, se rencontre plus souvent en Russie que partout ailleurs. Soit amour du luxe, soit calcul de commerçant désireux d'établir son crédit, le marchand russe a fréquemment un goût de l'extérieur, un goût de la montre et de l'apparat qui, en Russie même, où ce penchant est général, se rencontre rarement dans les autres classes à un tel degré. Il est de ces marchands, de ces nababs de province, qui ont de riches appartements où ils ne logent point, de somptueux salons qu'ils n'ouvrent qu'aux étrangers, une vaisselle où ils ne mangent pas, des lits auxquels pour dormir ils préfèrent, à la vieille mode russe, des tapis ou des divans. L'un d'eux, faisant admirer à un ingénieur anglais sa chambre à coucher et son lit sculpté, recouvert d'un surtout de dentelle, lui disait avec un malicieux sourire : « Ce lit là m'a coûté une somme folle ; mais voyez-vous, je ne couche pas dedans, je couche dessous^[4] » On en rencontre encore de cette force, mais le fils un jour couchera dans le lit du père et y dormira.

Comme la population inférieure des villes, comme le *mechtchanine*, le marchand appartient encore, par les idées et les habitudes, par le milieu et l'éducation, au même peuple, au même monde que le *moujik*. Il n'y a dans les guildes russes rien qui rappelle notre ancien tiers état, avec son mouvement d'esprit, son instruction, ses ambitions. On y sent à peine encore un ferment d'activité politique ou intellectuelle. Jusqu'à ces dernières années, la science et la littérature ne devaient presque rien à la bourgeoisie^[5]. Comme l'indique ce nom même de *kouptsy*, de marchands, donné à la portion la plus élevée du tiers état, il n'y a eu jusqu'ici en Russie qu'une bourgeoisie de comptoir, il n'y a eu chez elle d'autre classe moyenne que le commerce et l'industrie, tous deux dominés par un esprit exclusivement mercantile, conservateur et routinier. La plupart des professions qui ont relevé la bourgeoisie en Europe, celles qui, en touchant à la science, aux lettres, aux lois, lui ont valu le plus de considération et souvent même lui ont assuré, dans l'État et dans la société, une autorité que la législation ne lui reconnaissait pas encore, la plupart des professions vulgairement appelées libérales manquaient presque autant à la Russie de Pierre I^{er} et de Catherine II qu'à la Moscovie des Ivan et des Vassili. Chez elle, ni juristes, ni médecins, ni écrivains, ni professeurs, ni ingénieurs, pas même de notaires, d'avoués ou de procureurs, rien que des commis et des scribes, sans instruction et sans ressemblance, pour l'éducation ou la

considération sociale, avec leurs analogues d'Occident. Il ne pouvait y avoir beaucoup d'avocats dans un pays où, en 1865, la procédure était encore écrite et secrète : il n'y avait guère de jurisconsultes, alors que la législation était un chaos, et la justice un trafic. La Russie ne connut jamais cette noblesse de robe qui, par le rang et l'esprit, tenait déjà une si grande place dans notre ancienne France : elle connaissait à peine une magistrature ; les fonctions de tout ordre étaient exercées par la même classe de fonctionnaires, souvent par les mêmes personnes, sans spécialité ni éducation professionnelle. La Russie de la première moitié du dix-neuvième siècle était encore, sous ce rapport, en arrière de la France du seizième siècle.

Les réformes de l'empereur Alexandre II, la réforme judiciaire en particulier, aideront à combler ce vide, en créant des emplois ou des professions qui exigent une sérieuse culture de l'esprit, en ouvrant à l'activité intellectuelle des débouchés multiples et honorables. Les universités et les progrès de l'instruction, les chemins de fer et l'accélération des communications, l'élargissement même du commerce et de l'industrie agissent dans le même sens. À côté de l'ancienne bourgeoisie exclusivement marchande, ils contribuent à faire surgir une bourgeoisie libérale, à l'esprit en éveil, aux aptitudes variées ; mais, c'est en dehors du cadre officiel de la bourgeoisie russe qu'il faut chercher cette future et véritable bourgeoisie. Elle se recrute dans toutes les classes, parmi les fils de marchands, et plus encore au sein de la noblesse. La prochaine classe moyenne, qui tôt ou tard sera la classe dirigeante, empruntera ses membres à toutes les catégories, à toutes les rubriques sociales de l'empire, en demeurant indépendante des unes et des autres ; elle grandira en dehors de toutes les distinctions de caste, et aura d'autant moins de peine à s'élever au-dessus des préjugés de naissance, qu'en dépit des apparences, de tels préjugés n'ont jamais chez les Russes été bien puissants.

Le principal résultat du dix-huitième siècle et des réformes de Pierre I^{er} ou de Catherine II a été la formation d'une haute classe cultivée, d'une noblesse élevée à l'européenne ; un des principaux résultats du dix-neuvième siècle et des réformes de l'empereur Alexandre II sera la création d'une classe moyenne, d'une bourgeoisie vraiment européenne et moderne. Les progrès faits en ce sens depuis cinquante ans sont faciles à suivre. « Le

tiers état n'existe pas en Russie, écrivait M^{me} de Staël sous le règne d'Alexandre I^{er}, c'est un grand inconvénient pour le progrès des lettres et des arts ;... mais cette absence d'intermédiaire entre les grands et le peuple fait qu'ils s'aiment davantage les uns les autres. La distance entre les deux classes paraît plus grande parce qu'il n'y a point de degrés entre ces deux extrémités, et, dans le fait, elle se touchent de plus près, n'étant pas séparées par une classe moyenne^[6]. » Il y aurait plus d'une réflexion à faire sur ces paroles de l'illustre écrivain. Il est vrai que les deux classes extrêmes, que le noble et le moujik, l'ancien seigneur et l'ancien serf se touchaient de près, n'ayant entre eux aucune classe intermédiaire ; mais ce n'était là qu'un contact matériel. Entre l'un et l'autre il n'y avait ni sympathie mutuelle, ni intelligence réciproque, ni lien moral. Entre le peuple, demeuré fidèle aux vieilles mœurs moscovites, et la noblesse, à demi française, la distance réelle était d'autant plus grande qu'il n'y avait rien pour en rapprocher les extrémités. Cet intervalle que l'ancienne bourgeoisie officielle des *mechtchanes* et des marchands était incapable de combler, c'est à une bourgeoisie nouvelle de le faire disparaître, à une bourgeoisie cultivée, tenant à la fois au peuple par les intérêts et les sympathies et à la civilisation moderne par l'éducation.

« Dieu se garde d'accomplir un tel souhait ! » s'écrieront bien des Russes. Aristocrates ou démocrates, beaucoup en effet sont disposés à prendre en mauvaise part cet inoffensif mot de bourgeoisie (*bourjoasia*) qu'ils nous ont emprunté, et dont, à l'égard de l'Occident, ils abusent souvent de la plus étrange manière. Beaucoup affectent pour la bourgeoisie à peu près les mêmes sentiments que nos prolétaires des grandes villes. Ils n'ont pas assez de dédains pour notre société et notre civilisation « bourgeoises », pour nos libertés et notre régime « bourgeois ». Ils sont volontiers fiers de n'avoir rien de pareil, ils ne se soucient pas de nous ressembler en ce point^[7]. Dans leurs prétentions à l'unité et à l'homogénéité sociale, dans leur antipathie systématique pour les distinctions de classes, ils regardent la bourgeoisie comme une sorte de caste nouvelle ou d'oligarchie ennemie du peuple, sans s'apercevoir que la fusion des diverses classes, après laquelle ils soupirent, a nécessairement pour effet la formation d'une bourgeoisie, indépendante de tous les préjugés

de caste, et seule capable de réaliser dans la nation cette unité morale qui leur tient tant à cœur.

Jusqu'ici, il n'a point existé en Russie de chaîne continue le long de laquelle les idées, les connaissances, les impressions pussent descendre insensiblement du sommet au bas de la société. C'est là le grand obstacle au progrès économique, au progrès politique de l'empire. La masse de la nation était condamnée à ramper dans la routine, pendant qu'une élite dépaycée s'envolait égoïstement à l'étranger ou se perdait vainement en de nuageuses utopies. Le remède est dans la formation d'une classe moyenne, d'une grande, et peut-être plus encore, d'une petite bourgeoisie, servant d'intermédiaire entre les idées d'en haut et les besoins d'en bas. Par là seulement pourra prendre fin le dualisme social, le schisme moral qui depuis Pierre le Grand est l'un des maux de la Russie, et qui survit à l'abrogation des privilèges et aux progrès de l'égalité. Alors seulement cette nation, divisée en elle-même, et aujourd'hui encore coupée en deux moitiés séparément impuissantes, pourra donner à l'Europe la mesure de son génie.

1. ↑ *Mechtchanine*, au pluriel *mechtchané*, de *mesto*, lieu, place, diminutif *mestetchko*, petite ville, bourg.
2. ↑ D'après certaines statistiques, les paysans formeraient en moyenne plus de 20 pour 100 de la population urbaine.
3. ↑ Cet état moral des populations urbaines ouvrières explique l'insuccès de la propagande nihiliste parmi elles. Divers symptômes font craindre cependant que les ouvriers russes ne restent pas toujours sourds aux excitations révolutionnaires. Chez eux comme en Occident, les questions de salaire et les grèves pourront servir de prétexte ou d'instrument aux agitateurs.
4. ↑ Herbert Barry, *Russia in 1870*, p. 119. Bien que l'usage s'en répande de jour en jour avec les chemins de fer, les lits sont encore, dans quelques provinces, un objet de luxe qui n'est pas toujours à la portée du voyageur. J'ai en parfois moi-même de la peine à m'en procurer, et j'ai fait l'étonnement de certains aubergistes en ne me montrant pas satisfait d'un divan.
5. ↑ A celle règle il n'y a guère, dans la littérature de la première moitié de dix-neuvième siècle, qu'une double exception : deux poètes de province, jumeaux par le talent et l'inspiration comme par l'origine, Koltsof et Nikitine, l'un petit marchand, l'autre petit *mechtchanine*, et encore celle apparente exception confirme-t-elle indirectement la règle par le caractère naïf, tout national et tout populaire, des deux poètes. Aujourd'hui l'on pourrait citer quelques écrivains ou quelques savants sortis de la même classe.
6. ↑ M^{me} de Staël, *Dix années d'exil*.
7. ↑ Cette répulsion pour la bourgeoisie se rencontre également, et pour des motifs analogues, chez les petits peuples slaves. Chez plusieurs de ces derniers, il est vrai, cette prévention est d'autant plus naturelle que, chez eux, la bourgeoisie des villes est en majeure partie allemande ou juive, ce qui est bien parfois un peu le cas des plus riches villes russes.

LIVRE VI

LA NOBLESSE ET LE TCHINE

CHAPITRE I

La noblesse et les paysans, personnifiant les deux Russies, semblent deux peuples superposés l'un à l'autre. — Par son origine et son mode de recrutement, le *dvorianstvo* russe diffère de toutes les institutions analogues de l'Occident. — Noblesse personnelle et noblesse héréditaire. — Grand nombre des nobles. — Des titres russes. — Les descendants de Rurik et de Guédimine. — Pourquoi cette haute noblesse ne forme-t-elle pas une aristocratie ? — Constitution de la famille russe. Partage égal des biens entre les mâles. Conséquences politiques de ce système. — Tentatives pour acclimater le droit d'aînesse et les majorats.

La rareté des villes, le manque d'industrie et de grand commerce, l'absence de professions libérales ont en Russie retardé jusqu'à nos jours la formation d'une classe moyenne. Ni par le nombre, ni par l'éducation, la bourgeoisie n'a la même importance que dans l'occident de l'Europe. Comme au temps de Pierre le Grand, il reste encore en présence et pour ainsi dire face à face, sans intermédiaire pour les unir ou les séparer, deux classes que, dans leur opposition même, il est difficile d'isoler l'une de l'autre : la noblesse et les paysans, l'ancien seigneur et l'ancien serf. En ces deux hommes, en ces deux classes se personnifient encore aujourd'hui deux Russies : dans la première, la Russie moderne, la Russie européenne de Pierre et des empereurs réformateurs ; dans la seconde, la Russie moscovite, la Russie à demi asiatique ou à demi orientale des vieux tsars.

Entre le noble et le paysan, le servage était, jusqu'au règne d'Alexandre II, une chaîne matérielle : il n'a jamais été un lien moral. Cette chaîne séculaire une fois rompue, l'ancien seigneur et l'ancien serf se sont retrouvés presque aussi rapprochés par la terre et les besoins de la vie rurale, presque aussi séparés par l'esprit, par les tendances et les mœurs. C'est qu'entre l'esclave et le maître la différence n'était pas seulement dans le degré de culture, elle était dans le principe, dans la nature même de la civilisation. Aussi entre l'un et l'autre, après comme avant l'émancipation, l'intervalle reste-t-il si grand qu'aux yeux de l'observateur ils semblent moins former deux classes que deux peuples superposés.

De ces deux hommes, du *moujik* et de son ancien maître, le premier est entièrement étranger à l'Europe, le second lui est presque familier. La France, l'Allemagne, l'Italie l'ont souvent reçu, il les fréquente comme voyageur, comme homme du monde ou homme de plaisir. L'Occident connaît le noble russe et ignore presque absolument la noblesse de Russie. Sous ce rapport, le premier ordre de la société russe n'est guère mieux connu, guère mieux compris de l'Europe que le paysan lui-même : nous n'en savons ni la fonction dans le passé, ni le rôle dans le présent, et sommes ainsi hors d'état d'en augurer l'avenir ; nous ne savons quelle place la noblesse occupe dans la nation et dans l'État, quelles prérogatives lui concèdent la coutume ou la loi, quelles perspectives lui réserve le développement de la Russie. On parle beaucoup en Europe de démocratie et d'aristocratie ; dans notre France même, rendue plus curieuse de l'étranger, les partis ou les écoles interrogent souvent à ce point de vue les autres nations. On se plaît à chercher, dans des exemples plus ou moins fidèlement présentés, des arguments en faveur de thèses le plus souvent arrêtées d'avance. Quelles leçons la Russie peut-elle, à cet égard, offrir à l'Europe ? De quel côté incline cette société, par tant de traits si dissemblable de la nôtre ? Peut-elle longtemps se retenir sur la pente où se laisse peu à peu glisser tout l'Occident ? Y a-t-il en Russie une force aristocratique capable de devenir un jour un ressort politique, capable d'être un appui pour le trône ou un frein pour le peuple ? De telles questions ont beau paraître prématurées, elles se présentent naturellement à l'esprit inquiet des destinées de l'Europe et de la civilisation.

La noblesse russe (*dvorianstvo*) n'a ni les mêmes origines ni les mêmes traditions que ce que nous appelons du même nom en Occident. Le *dvorianstvo*, « la classe cultivée héréditaire », dit un écrivain russe à tendances aristocratiques^[1] est une institution spéciale à la Russie, inconnue de l'Europe, unique à sa manière. Deux choses la distinguent particulièrement : c'est d'abord qu'elle n'a jamais été qu'un instrument du pouvoir, n'étant littéralement autre chose que la réunion des hommes au service public ; c'est ensuite que l'entrée en a toujours été ouverte et que, se renouvelant incessamment par un afflux d'en bas, elle s'est gardée de tout penchant exclusif, de tout esprit de caste.

De l'aveu de ses plus sérieux panégyristes, la noblesse russe est ainsi sans analogue en Occident ; quelques-uns disent même volontiers sans antécédent dans l'histoire. Ce n'est qu'en regardant leur patrie à travers l'étranger, ou en se laissant prendre à une ressemblance tout extérieure que certains Russes, élevés à l'européenne et oublieux des traditions nationales, font mine de se draper en *lords* anglais ou en *Herren* allemands. Si nous rendons le mot *dvorianstvo* par les termes de noblesse, *nobility*, *Adel*, c'est faute d'équivalent dans les langues comme dans les institutions de l'Occident. Le nom, qui désigne officiellement la première classe de l'État, en indique lui-même l'origine. Le russe *dvorianine* veut dire homme de cour, on pourrait traduire par courtisan, si le mot dans notre langue n'avait pris un tout autre sens^[2]. Il semble que primitivement le *dvorianine* fut un officier ou dignitaire de la cour moscovite, plus ou moins analogue aux chambellans de l'Occident. Plus tard ce terme fut étendu à tous les gens au service personnel du souverain, ou, ce qui revenait au même, au service de l'État. Le *dvorianstvo* russe a gardé à travers l'histoire la marque de son origine ; c'est une noblesse de cour, une noblesse de service, qui, de nos jours comme jadis, s'acquiert de droit par le *tchine*, par un grade ou un rang déterminé dans l'armée ou dans l'administration.

La législation russe distingue deux sortes de noblesse : la noblesse transmissible, héréditaire (*potomstvennaïa*), et la noblesse personnelle (*litchnaïa*), qui ne descend point du père aux enfants. Pour nous, ces mots de « noble personnel » semblent une sorte d'antithèse, et l'anoblissement viager une contradiction. Séparée de l'hérédité, la noblesse n'est à nos yeux qu'un non-sens. Une telle institution accuse nettement le caractère particulier de la hiérarchie russe. Le *dvorianstvo* n'étant que la classe des serviteurs de l'État, il a bien fallu, lors de l'introduction en Russie de la bureaucratie compliquée de l'Occident, distinguer entre les fonctions élevées et les emplois inférieurs. De là, parmi les gens au service public, la création de deux noblesses. À l'employé subalterne, ce titre de *dvorianine* personnel assurait les privilèges ou mieux les droits de l'homme libre, dans un pays où le noble ou fonctionnaire avait seul quelques droits reconnus. Aujourd'hui et depuis longtemps déjà, le noble personnel n'a en fait aucun privilège de plus que les marchands et les habitants privilégiés des villes. Ses enfants entrent dans la catégorie des *citoyens honoraires* ou bourgeois

notables héréditaires ; sous ce titre, ils jouissent en réalité d'autant de droits que leur père, dont ils n'ont pas hérité la noblesse. Le *dvorianstvo* personnel est ainsi devenu un vain titre ; il n'a jamais du reste eu d'importance, la suppression n'en changerait rien à la hiérarchie sociale.

La noblesse héréditaire est la seule digne d'attention, la seule ayant une réelle valeur. Comme la noblesse personnelle, elle est depuis des siècles ouverte à tous. Durant plus de cent ans, pendant le dix-huitième siècle et la première partie du dix-neuvième, de Pierre le Grand à la fin du règne d'Alexandre I^{er}, la noblesse héréditaire appartient de droit à tout officier de l'armée et à tout employé civil d'un rang équivalent ; elle se gagnait avec la première épaulette, avec le grade d'enseigne, grade inférieur à celui de sous-lieutenant. On comprend ce que devait être une noblesse dont la porte était aussi largement ouverte et le seuil aussi bas. Une qualité ainsi prodiguée ne pouvait manquer de se déprécier et ravalier. Pour en arrêter l'avilissement, l'empereur Alexandre I^{er} en 1822, son frère Nicolas en 1845, l'empereur Alexandre II en 1854, ont successivement relevé de plusieurs degrés le seuil de la noblesse héréditaire. Sous Alexandre II, elle ne donnait plus accès qu'aux colonels ou aux fonctionnaires civils décorés du titre de *conseiller d'État actuel* (4^e classe). Sous Alexandre III, le *dvorianstvo* a enfin réussi à faire supprimer l'anoblissement par le grade et le service. Outre la grande porte du *tchine*, la noblesse héréditaire avait des portes de côté : c'étaient les décorations, certains ordres impériaux anoblissaient de droit. Le souverain a toujours la faculté, dont il use peu, de conférer la noblesse par gratification (*jalovanié*).

Le premier effet d'un tel système, c'est naturellement le grand nombre des nobles, et par suite, le peu d'aisance, le peu d'éducation, le peu de considération de beaucoup d'entre eux. Dans la seule Russie d'Europe, les statistiques donnent, pour le *dvorianstvo* héréditaire, environ 600 000 âmes, pour la noblesse personnelle et les petits employés, au moins 350 000^[3]. Il y aurait là de quoi recruter une armée entièrement composée de nobles. En Angleterre, en Allemagne même, dans tous les pays où la noblesse a conservé un prestige politique ou seulement un lustre de vanité, le nombre des hommes qui en sont revêtus est beaucoup moindre. En Russie, la

multitude des nobles fait qu'on en trouve partout, à tous les degrés de l'échelle sociale, dont ils sembleraient devoir occuper le faîte. C'est dans le sein du *dvorianstvo*, plutôt que dans la classe officielle des bourgeois, qu'il faut encore aujourd'hui chercher l'équivalent de notre bourgeoisie. « Qu'est-ce que votre noblesse ? demandait un de mes compagnons de voyage, à la table d'un juge de paix des bords du Volga ? — La noblesse, répondit le maître de maison, ce sont nos convives, c'est nous tous ici ». C'est là une réponse qu'on pourrait faire souvent en Russie et partout où se montrent des Russes à l'étranger. Les nobles, c'est tout ce qui n'est pas paysan, marchand ou prêtre, tous les gens que l'on rencontre dans le monde, tous les hommes de quelque éducation à la ville et à la campagne. À cet égard on pourrait encore presque dire : en Russie, la noblesse, c'est tout le monde.

Du fond obscur de cette plèbe nobiliaire se détachent naturellement un certain nombre de familles, les unes entourées d'une illustration qui se perd dans les ténèbres de l'ancienne Moscovie, les autres plus ou moins récemment mises en lumière par l'éclat des services. De telles familles, de telles maisons existent en Russie comme dans la plupart des pays qui ont derrière eux une longue histoire. La langue russe a même pour les désigner un mot qui lui est particulier, le mot de *znat*, La *znat* (du verbe *znat*, connaître) c'est, sans distinction de titre ou d'antiquité de race, les familles connues ou illustres ayant gardé jusqu'à nos jours un haut rang dans l'État ou la société. Dans cette haute noblesse, ou plus justement dans cette couche sociale supérieure, s'il y a des familles titrées d'origine ancienne ou récente, il y a aussi des familles sans titres, dont la noblesse et l'illustration remontent aux temps des vieux tsars. Cette noblesse de titre ou de nom sera probablement la seule à survivre à l'effacement progressif du *dvorianstvo* ; le reste n'a, ni dans la forme du nom, ni dans les souvenirs du pays, rien qui le puisse longtemps distinguer de la masse de la nation^[4]. Le commun des nobles demeure privé de tout signe extérieur, sans rien qui dénonce aux yeux sa qualité, sans autre titre qu'une inscription dans les registres de la noblesse de sa province.

Il y a aujourd'hui en Russie plusieurs sortes de titres et comme une hiérarchie nobiliaire ; mais ce n'est là qu'une importation de l'Occident, un récent emprunt à l'étranger. Chez les Moscovites comme chez les autres

Slaves, toutes ces dénominations de duc, comte, baron, étaient inconnues, par la raison que chez eux il n'y avait jamais eu de féodalité, jamais de duchés ou de comtés, vassaux les uns les autres ou vassaux du pouvoir central. L'ancienne Russie ignorait toutes ces gradations de titres : à vrai dire, elle ignorait même les qualifications héréditaires ; par là encore le *dvorianstvo* russe différait entièrement des noblesses de l'Occident. Il n'y avait qu'une exception, et cette exception confirmait la règle : c'était en faveur des membres de la famille souveraine, en faveur des branches collatérales de la dynastie régnante.

Les descendants des *kniazes*, des princes apanagés, ont continué à porter le titre de prince après la réunion de leurs principautés au domaine de Moscou. Toutes les autres dignités ou distinctions, la qualité de boyar en particulier, étaient viagères et accordées directement par le souverain. Ce n'est qu'en se rapprochant de l'Europe et en s'annexant des provinces longtemps soumises à l'influence germanique, que la Russie s'appropriâ quelques-unes des dénominations nobiliaires issues de la féodalité. Elle eut ainsi des comtes et plus tard des barons ; mais, pour ces qualifications, il lui fallut emprunter des noms étrangers^[5]. À l'imitation des monarques de l'Occident, Pierre le Grand et ses successeurs se mirent à conférer des titres héréditaires. Ces distinctions du reste n'ont pas été aussi prodiguées qu'ailleurs ; si l'on met de côté le grand nombre de familles portant des titres d'origine étrangère, elle sont même demeurées relativement rares. Une centaine de comtes^[6], une quinzaine de princes et un peu plus de barons, ces derniers pour la plupart gens de finance, tel est à peu près le chiffre des titres créés par diplôme impérial. Tous sont naturellement de date plus ou moins récente, peu remontent à un siècle. De même que les dorures trop neuves, la plupart gardent le poli luisant de la nouveauté ; comme ils manquent de l'éclat sombre et mat de l'antiquité, les familles qui en sont décorées n'en peuvent toujours tirer grand prestige. L'origine de leur fortune est trop connue, et en Russie, comme dans les autres cours de l'Europe, la faveur ou l'intrigue ont trop souvent usurpé ces récompenses honorifiques. Puis, à côté même des familles titrées, il en subsiste de plus anciennes dont le nom est assez illustre pour n'avoir pas besoin d'être ainsi relevé. Les Narychkine, par exemple, sont demeurés sans titre et semblent tenir à honneur de n'en point porter.

Une chose frappe dans la haute noblesse russe, dans la *znat* pétersbourgeoise en particulier, c'est le grand nombre des familles d'origine étrangère. Une moitié peut-être de cette aristocratie de cour provient du dehors ; elle est de sang tatare, géorgien, grec, valaque, lithuanien, polonais, suédois, allemand, parfois même de sang anglais ou français. Toutes les tribus soumises au sceptre des tsars, tous les peuples voisins de l'empire ont apporté leur contingent au *dvorianstvo*. Par ses origines comme par ses mœurs, par sa composition comme par son éducation, la classe la plus élevée est ainsi la moins nationale ; de là, pour elle, une autre cause de faiblesse, une autre raison de son peu d'ascendant.

Entre toutes ces familles, étrangères de provenance ou décorées de titres dont le temps n'a pas rehaussé l'éclat, les vieux *kniazes*, les princes qui descendent en ligne directe des souverains russes, paraissent devoir occuper une place à part. Il semble que dans l'État, fondé et si longtemps régi par leurs ancêtres, ces héritiers de la dynastie de Rurik offrent un élément aristocratique indigène, auquel une illustration séculaire assure un rôle considérable. Aucune aristocratie de l'Europe n'a une plus haute ou plus lointaine noblesse. « En Russie, disait un jour M. de Talleyrand, tout le monde est prince. » Cette opinion du ministre de Napoléon est encore fort répandue en occident. Rien cependant n'est plus faux. Après l'afflux de tant d'étrangers, après tant d'anoblissements de toute sorte, le nombre des familles princières russes ne dépasse guère, dans cet immense empire, le chiffre de soixante, et encore plus de la moitié provient-elle d'une seule souche, de Rurik^[7]. Les petits États du pape étaient peut-être aussi riches en maisons princières.

De cette noblesse de *kniazes*, les descendants des anciens souverains et des chefs locaux de la Russie forment encore aujourd'hui environ les deux tiers. Près de quarante de ces familles de princes remontent à Rurik, le fondateur de l'empire russe, et à saint Vladimir, l'apôtre de la Russie ; ce sont les agnats des vieux tsars moscovites, et ainsi les représentants de la dynastie qui régna du neuvième siècle à la fin du seizième. Cette féconde maison de Rurik, probablement la race souveraine la plus nombreuse que mentionne l'histoire, comptait, il y a un siècle ou deux, près de deux cents branches diverses^[8]. Beaucoup n'ont plus de rejetons vivants ; quelques-unes, telles que les Talichtchef, ont abandonné ou perdu le titre de *kniaz*. Un

autre groupe, composé de quatre familles russes et de quatre polonaises, provient d'une tige non moins illustre, et aux yeux des Russes, presque aussi nationale : ce sont les descendants de Guédimine et de l'ancienne maison souveraine de Lithuanie, connue en Europe sous le nom de Jagellons, et qui, avant de monter sur le trône de Pologne, régnait sur toute la Russie occidentale. De Rurik et de la première dynastie russe sont issus les Dolgorouki, les Bariatinski, les Obolenski, les Gortchakof ; de Guédimine et de la dynastie lithuanienne, les Khovanski, les Galitsyne, les Kourakine, les Troubestkoï en Russie, les Czartoryski et les Sanguszko en Pologne. À cette double descendance des anciens souverains nationaux s'ajoutaient sept ou huit familles, sorties d'anciens chefs tatars, tcherkesses ou géorgiens, admis jadis au nombre des *kniazes* russes, et dont la plupart, comme les Tcherkasski, les Mechtcherski, les Bagration, portent également des noms historiques ^[9].

Un simple dénombrement montre que ces *kniazes* russes ne le cèdent à aucune noblesse de l'Europe en antiquité ou en illustration : aujourd'hui encore ils ne le céderaient à aucune en hommes distingués. Et néanmoins, dans toutes ces maisons de sang presque royal, à côté desquelles se placent encore d'anciennes familles de boyars, dans toute cette haute noblesse nationale, il n'y a pas les éléments d'une aristocratie politique, il n'y a pas de quoi faire, par exemple, une chambre des pairs, une chambre de boyars héréditaire. Cette sorte d'incapacité aristocratique a une double raison : elle tient à la constitution historique de la société russe, elle tient aussi et avant tout à la constitution même de la famille russe.

Dans la famille du *dvorianine* et du *kniaze* comme dans celle du marchand ou du *mougik*, règne l'égalité des enfants, égalité de droits, égalité de titres. Avec ce principe démocratique, auquel la noblesse russe est toujours demeurée fidèle, les germes d'aristocratie tombés çà et là sur le sol ne pouvaient lever. Dans ces maisons princières du sang de Rurik et de Guédimine, comme chez la commune noblesse, il n'y a point d'aîné, point de chef de famille pourvu de droits particuliers. La fortune du père se partage également entre les fils, le titre paternel passe à tous indistinctement, et, comme c'est le seul bien qui ne soit pas réduit par des partages successifs, c'est souvent le seul héritage qui leur reste de leurs ancêtres. De là fréquemment l'avilissement d'un titre qui, tout en

appartenant à peu de familles, peut appartenir à la fois à beaucoup d'individus. À force de se ramifier, plusieurs de ces familles princières, et parfois les plus illustres, ont formé comme un buisson touffu dont les branches enchevêtrées s'étouffent et se cachent les unes les autres.

Quelques-unes de ces maisons de *kniazes*, dont l'unité et la fortune ne sont maintenues ni par le droit d'aînesse ni par l'entrée des cadets dans l'Église, sont aujourd'hui de vraies tribus, de vrais clans n'ayant d'autre lien qu'un même nom. On compte, par exemple, trois ou quatre cents Galitsyne des deux sexes, et par suite plus d'une centaine de princes de ce nom, autant que de mâles. Dans ces nombreuses familles issues d'un même tronc, à côté des branches qui se déploient au soleil, florissantes et pleines de sève, il y a naturellement des rameaux privés d'air et dépouillés de feuilles. Au seizième siècle déjà, lorsque régnait encore la dynastie de Rurik, d'où la plupart sont sortis, Fletcher remarquait que beaucoup de *kniazes* n'avaient d'autre héritage que leur titre, sans rien pour le soutenir. « Il y en a tant dans cette position, écrivait l'envoyé de l'aristocratique Angleterre, que ces titres ne valent pas cher. Aussi voit-on des princes trop heureux de servir un homme de rien pour un salaire de 5 ou 6 roubles par an^[10]. » Les siècles et la multiplication de certaines familles n'ont pas beaucoup amélioré cette situation. Aujourd'hui encore, on voit en Russie des rejetons de Rurik ou de Guédimine dans les emplois les plus modestes. À Pétersbourg, j'en ai vu un diriger l'orchestre d'un café-concert ; en Italie, j'ai rencontré, sur des théâtres de second ou de troisième ordre, des princesses russes chantant sous des noms d'emprunt, et j'ai entendu dire qu'il y avait eu des princes cochers de fiacre et des princesses femmes de chambre. Haxthausen raconte que, dans certain village, des paysans qui se prétendaient d'origine princière s'étaient réservé le droit de porter, comme signe distinctif, un bonnet rouge. De tels faits expliquent comment plusieurs des familles issues de Rurik ont laissé tomber leur titre de prince. Avec une telle division, un tel émiettement des familles et des fortunes, il ne saurait y avoir dans la haute noblesse ni esprit de famille ni esprit de corps.

Veut-on savoir si un pays incline à l'aristocratie, il faut d'abord interroger la législation ou la coutume qui règle la distribution de la richesse. Selon une remarque de Tocqueville, ce sont les lois sur les successions qui, en concentrant, en groupant autour de quelques têtes la propriété et bientôt

après le pouvoir, font en quelque sorte jaillir du sol l'aristocratie ; ce sont elles aussi qui, en divisant, fractionnant, disséminant les biens et la puissance, préparent la démocratie. Or, dans la noblesse russe, a toujours prévalu la coutume du partage égal des biens entre les fils, cette loi niveleuse « qui, passant et repassant sans cesse sur le sol, renverse sur son chemin les murs des demeures et détruit les clôtures des champs ». Si en Russie la loi du partage égal n'a point encore morcelé et effacé tous les grands domaines, réduit et détruit toutes les grandes existences, c'est que, jusqu'à nos jours, la Russie est demeurée dans des conditions économiques exceptionnelles. C'était d'abord l'immensité du territoire, puis le rapide accroissement de la valeur des terres, grâce à l'ouverture de nouveaux débouchés ; c'était ensuite le servage et le droit exclusif de la noblesse à la propriété des biens habités par des serfs. En mainte région de l'empire, le revenu des terres a longtemps augmenté si promptement, avec la population ou les moyens de communication, que souvent les propriétés doublaient, triplaient, parfois même décuplaient de valeur en vingt ou trente ans. De cette façon, il n'était nullement impossible qu'après s'être partagé l'héritage paternel, deux ou trois fils se trouvassent aussi riches que l'était leur père à leur âge. Les grandes fortunes ont, en apparence au moins, encore une autre raison : c'est que le partage n'a lieu qu'entre les enfants mâles.

Les fils, chargés de perpétuer la famille, s'en divisent les biens. Aux filles qui ont des frères vivants, la législation n'accorde qu'une part minime, un quatorzième de l'héritage paternel, des immeubles du moins. Souvent elles ne reçoivent que leur dot. Selon l'esprit des civilisations anciennes, une fille mariée et dotée est pour ainsi dire retranchée de la famille. Une fois coupé, dit un adage populaire, le morceau de pain n'appartient plus à la miche. Il est vrai que la dot, donnée aux filles, dépasse parfois la part qui leur serait légalement attribuée ; j'ai même connu des familles où les sœurs avaient reçu un lot égal ou supérieur au lot de leurs frères. Cette législation n'a pas du reste pour point de départ le dédain du sexe féminin ; la loi russe, si avare pour les filles, est à certains égards plus libérale pour la femme que notre loi française qui, dans les successions, fait d'elle l'égale de l'homme^[11]. Si le code n'attribue à la fille qu'une faible part des biens de son père, la législation réserve à la femme, du vivant même de son mari, la libre jouissance et administration de ses propres biens. La femme mariée

n'est jamais, comme chez nous, une mineure sous la tutelle du mari, et, d'une manière générale, l'on peut dire qu'au point de vue de l'émancipation ou de l'indépendance des femmes, aucune société de l'Europe n'est plus avancée ni plus libérale que les hautes classes de cette Russie, dont les lois sont pour elles si peu généreuses.

Le mode de succession, qui consacre l'inégalité de l'homme et de la femme, compte encore aujourd'hui des partisans dans les pays où règne le Code Napoléon. En France même, ce régime a les sympathies des esprits inquiets des progrès de la démocratie, il a les préférences avouées de toute une école de publicistes contemporains. À défaut du droit d'aînesse, le privilège d'un sexe sur l'autre leur paraît une garantie sociale, une mesure protectrice de la transmission des fortunes et de la perpétuité des familles ; cette opinion ne semble pas toujours confirmée par l'exemple de la noblesse russe. La plupart des défauts, reprochés au partage égal entre tous les enfants, se retrouvent dans le partage restreint aux mâles. À ne considérer que les classes et non les individus, l'un et l'autre régime ont, sous le rapport économique comme sous le rapport politique, des effets analogues, presque identiques ; il n'y a de sérieuse différence qu'au point de vue moral, au point de vue du mariage et de la situation de la femme. Là où la loi reconnaît à tous les enfants un droit égal à la succession paternelle, la part diminuée des fils est recomplétée par le mariage ; la femme restitue en moyenne au mari ce que la sœur enlève au frère. Des deux modes de partage, le plus favorable à l'aristocratie ou au maintien des grandes situations, au maintien des influences traditionnelles, n'est pas toujours celui qui fractionne le moins les biens. Si le partage entre les mâles seuls divise moins les terres et les fortunes, le partage entre tous les enfants offre plus de facilité de les reconstituer ou de les arrondir par des alliances. Avant la Révolution déjà, la noblesse française, bien que protégée par le droit d'aînesse, avait souvent recours à ce moyen de *fumer ses terres*. Les aristocraties de nom ou de tradition en ont bien plus besoin, aujourd'hui que l'industrie, la banque, le commerce sont devenus presque les uniques facteurs de la richesse, qu'entre l'opulence des nouvelles familles et les besoins des anciennes il n'y a d'autre passage et, pour ainsi dire, d'autre pont que le droit de succession des filles. Avec le régime opposé toute la richesse et l'influence risquent de passer à une bourgeoisie de parvenus.

Le partage exclusif entre les mâles a en outre, au point de vue conservateur, un inconvénient spécial, fort sensible en Russie : il dérange l'équilibre des fortunes et la position relative des familles plus rapidement, plus fortuitement que le partage entre tous les enfants. Deux pères, possédant le même avoir et ayant le même nombre d'enfants, laissent leurs descendants mâles dans une situation fort inégale, selon que, parmi leurs héritiers, prédomine le sexe privilégié ou le sexe exclu du partage. En résumé, la coutume russe ne semble pas plus propice au maintien des influences aristocratiques que notre coutume française, en apparence plus démocratique. Avec la faveur que rencontre en Russie la cause de l'indépendance des femmes, il se pourrait du reste que, dans un temps plus ou moins éloigné, la législation ou les mœurs renonçassent à priver de l'héritage paternel les enfants qui sont naturellement les moins capables de faire fortune, et que dans le Nord comme en France triomphât l'égalité des sexes.

Du jour où il s'est rapproché des noblesses occidentales, le *dvorianstvo* russe a compris qu'avec le droit national et le partage égal des biens, il ne pouvait y avoir de véritable aristocratie. Aussi certains des héritiers des *kniazes* et des boyars ont-ils tenté d'implanter dans leur patrie la coutume étrangère des majorats. Chose singulière, c'est un des princes les moins enclins aux penchants aristocratiques, c'est Pierre le Grand qui le premier introduisit les majorats dans la législation russe. Était-ce simplement pour imiter l'Occident et mieux assimiler la Moscovie à l'Europe ? Était-ce vraiment pour créer entre le peuple et le trône une haute et influente noblesse ? De telles vues se concilieraient mal avec la conduite du souverain qui fit dépendre tout rang dans l'État du grade dans le service. Le plus vraisemblable, c'est qu'à l'aide de cet emprunt à l'Europe, le réformateur voulut assurer à la Russie, alors à peine ouverte à la civilisation, une classe riche et instruite, et par suite européenne et civilisée. Tels que les établit Pierre Alexélévitch, les majorats étaient du reste aussi manifestement outrés que manifestement opposés aux mœurs nationales. Pour avoir quelques chances de vie, l'institution nouvelle dut commencer par être abolie et transformée. D'après l'oukaze de 1714, tous les biens immobiliers de la noblesse étaient assujettis au régime des majorats, ou plus exactement devaient passer à un seul héritier (*édinonastédie*). La fortune

mobilière, alors presque nulle en Russie, restait seule à la libre disposition du *dvorianine* pendant sa vie, et était seule, après sa mort, partagée entre ses enfants.

Ce système différait des majorats de l'Occident par un autre point essentiel. Au lieu d'assurer l'héritage paternel à l'aîné des fils, Pierre le Grand accordait au père la faculté de désigner parmi ses enfants son unique héritier. Avec ces majorats sans droit d'aînesse, s'introduisait dans la famille une sorte d'autocratie : le droit de succession privée semblait calqué sur le droit de succession au trône, qu'en défiance ou en souvenir de son fils Alexis Pierre avait voulu laisser au choix du souverain. Un tel régime ne pouvait guère avoir de plus heureuses conséquences dans la vie domestique que dans la vie publique. Il est à remarquer qu'en abandonnant au père de famille le choix d'un héritier privilégié, le système inauguré par Pierre le Grand n'était pas sans analogie avec la réforme du Code civil réclamée chez nous sous le nom de liberté testamentaire^[12]. En Russie, l'expérience n'a pas été favorable à cette sorte de primogéniture artificielle, dépendant de l'arbitraire paternel et non plus du hasard de la naissance. L'oukaze de Pierre fut abrogé dès 1730, après avoir été pour les familles, durant sa courte existence, un principe de jalousie et de division. L'ancienne coutume nationale du partage égal fut restaurée, et, lorsqu'on les autorisa de nouveau, les majorats, créés en faveur d'un des fils, durent, comme en Angleterre ou en Allemagne, passer d'aîné en aîné.

Dans ces nouvelles conditions, les majorats^[13] ne sont pas encore parvenus à se répandre chez la noblesse russe. En dépit de la faveur qu'ils semblent rencontrer dans quelques hautes régions sociales, le nombre en demeure jusqu'ici peu considérable. Un oukaze de l'empereur Nicolas, daté de 1845, a eu beau accorder à tout sujet noble le droit de fonder un ou plusieurs majorats : c'est là une prérogative dont la noblesse s'est peu servie. La valeur élevée, que la loi exigeait des biens érigés en majorat, n'explique qu'en partie celle abstention. D'après l'oukaze de 1845, il fallait une terre libre de toute hypothèque, peuplée d'au moins deux mille paysans ou rapportant un revenu annuel d'au moins 12 000 roubles. L'institution ainsi réglementée n'est qu'à la portée des grandes fortunes ; mais, pour avoir quelque efficacité politique, un majorat doit toujours être considérable ; autrement ce n'est pour la société qu'une inutile et

encombrante mainmorte. Le principal obstacle à la diffusion des majorats, et par leur moyen à l'établissement d'un droit d'aînesse, ce sont les mœurs, c'est la tradition nationale et les instincts démocratiques de la nation. L'esprit russe se montre à cet égard fort différent de l'esprit polonais comme de l'esprit allemand, qui, dans les provinces baltiques de la Russie, a jusqu'ici fait prévaloir ses penchants aristocratiques. Il est des partisans théoriques ^[12] du droit d'aînesse qui, de peur de jeter la discorde parmi leurs enfants, n'osent choisir entre eux un héritier privilégié. Je connais un grand propriétaire, fort épris des institutions anglaises, qui, ayant trois fils et n'en voulant léser aucun, a constitué un majorât pour chacun des trois.

Malgré de tels exemples et les encouragements d'un certain monde, le majorat est demeuré en Russie une plante exotique, qui ne semble point appelée à une rapide propagation ^[14]. Telle qu'elle existe aujourd'hui, chez un nombre limité de familles dont les autres ne reconnaissent pas la supériorité, cette institution étrangère ne peut avoir les effets politiques, qui en d'autres pays en font la raison d'être. Il n'en subsiste guère que les inconvénients économiques et moraux, une partie de la fortune publique enlevée à la circulation, et l'opulence de quelques privilégiés mise artificiellement à l'abri du châtiment naturel de l'inconduite ou du vice. Privé, dans le plus grand nombre de ses membres, de toute protection légale contre la concurrence des autres classes, n'ayant pour rempart ni majorats ni droit d'aînesse, le *dворянство* russe ne peut, par la concentration de la fortune et la perpétuité de la propriété, s'assurer l'autorité et l'indépendance héréditaires qui constituent les véritables aristocraties ^[15].

-
1. ↑ Le général Fadéief, *Tchem nam byi*, Saint-Pétersb., 1875.
 2. ↑ *Dворяnine*, pluriel *dворянэ*, de *dvor* (cour), mot russe qui a presque tous les sens de son équivalent français et quelques autres en outre. Ainsi s'explique comment le mot, qui désigne la noblesse, a le même radical que *dvornik*, portier, et *dvorosyi*, lequel désignait les serfs attachés au service de la maison du maître. Peut-être pourrait-on du reste découvrir une analogie entre la position des *dворянэ* ou nobles vis-à-vis du tsar et celle des *dvorovyé tsoudi* ou serfs domestiques vis-à-vis de leur seigneur.
 3. ↑ *Statistitcheskii Vremennik*, 1871, 1873, 1879.
 4. ↑ Beaucoup de Russes font à l'étranger précéder leur nom du *de* français ou du *von* allemand ; il n'y a rien d'équivalent dans leur langue nationale. Les noms russes affectent souvent, il est vrai, la forme d'un génitif pluriel ou plutôt d'un adjectif nominal (Davydof de David, Sémenof de Semen, Simon) ; mais, loin d'être particuliers à la noblesse, de tels noms se rencontrent également chez les prêtres, les marchands, les anciens serfs. S'il existe de ce côté une sorte de

distinction nobiliaire, ce n'est point dans les noms de famille, c'est dans la terminaison *vitch*, que les Russes ont l'habitude d'ajouter au prénom de leur père quand ils en font suivre le leur, comme par exemple Alexandre Pétrovitch. Dans l'ancienne Moscovie, cette désinence aujourd'hui bannie n'appartenait qu'aux hommes d'un certain rang. Une seule famille de marchands, qui formait à elle seule une sorte de classe privilégiée, la famille Strogonof, y avait droit. Encore aujourd'hui, pour les gens du peuple, on emploie en ce sens la terminaison *of* au lieu de *vitch* : ainsi Ivan Pétrof ; Alexis Ivanof. De là sans doute l'origine de tant de noms en *of*.

5. ↑ Ainsi *graf*, comte. Le vieux titre de *kniaz*, prince, est seul slave et national. Je ne sais pourquoi nous traduisons par grand-duc et non grand-prince, l'ancien titre de *veliki kniaz*, jadis porté par les souverains de Kief, de Vladimir, de Moscou, et aujourd'hui attribué aux membres de la famille impériale.
6. ↑ D'après une feuille russe, les *Olgozski* (*Échos*, oct. 1879), il y aurait eu, de Doris Chéréméliof en 1706 au général Totleben en 1879, 157 créations de comtes russes ; mais beaucoup n'ont pas laissé de postérité. L'empereur Alexandre II en a seul créé plus de vingt.
7. ↑ Nous ne parlons ici que des familles proprement russes et non des familles originaires des dépendances de l'empire, du Caucase particulièrement, où la Géorgie a fourni à la noblesse un nombreux contingent de princes.
8. ↑ En Occident, la diminution et la rapide disparition des anciennes familles semblent une sorte de loi, établie par l'histoire et les statistiques. En Angleterre, par exemple, la plupart des titres de lords ont dû être plusieurs fois relevés ; bien peu sont dans la même maison depuis plus d'un siècle ou deux. La multiplication de la race de Rurik et de Guédimine mérite d'autant plus d'être signalée qu'elle s'est faite sous le régime du partage des biens, qui d'ordinaire passe pour peu favorable à la reproduction des familles d'un certain rang.
9. ↑ Sur la généalogie et l'histoire de toutes ces familles russes, on peut consulter le prince Pierre Dolgoroukof, *Notice sur les principales familles de la Russie* (1858) et le docteur allemand A. Kleinschmidt, *Russlands Geschichte und Politik dargestellt in der Geschichte des russischen hohen Adels* (Cassel, 1877).
10. ↑ Fletcher, *Russe Commonwealth*, IX.
11. ↑ Un de nos anciens compatriotes alsaciens, aujourd'hui professeur à Lausanne, M. E. Lehr, nous a donné en 1877 une intéressante étude sur le *Droit civil russe*. On doit noter que l'empereur Alexandre III a, en 1882-83, chargé une commission de rédiger un projet de nouveau code civil, mieux adapté aux conditions de la vie moderne.
12. ↑ L'analogie n'est que dans le libre choix de l'héritier : car Pierre I^{er}, interdisant le partage, refusait au père de famille le droit de distribuer sa fortune entre ses enfants ou entre des étrangers.
13. ↑ En russe *sapovédnyia iméniya* ou *biens défendus*.
14. ↑ Dans la Russie proprement dite, il n'y avait pas récemment, assure-t-on, 40 majorats. (M. Lioubanski, *Iouriditcheskiiia Monografii i Isledovonlia*, t. IV, 1878, p. 13-18.) Dans les anciennes provinces polonaises, le gouvernement a lui-même fondé, à l'aide des biens de la couronne ou de biens confisqués, de petits majorats de 2000 à 3000 roubles de revenu. Il y a là, manifestement, moins une intention aristocratique qu'un expédient politique. Le but est, en empêchant la vente des terres concédées à des Russes, de maintenir dans ces provinces un élément russe.
15. ↑ On a, sous Alexandre III, proposé différents systèmes pour empêcher l'appauvrissement de la noblesse et l'émiettement de ses terres. Les uns ont demandé que les majorats fussent mis à la portée de toutes les fortunes ; les autres, que la loi s'opposât à l'extrême morcellement en créant des *biens normaux indivisibles*, Voy. p. ex. N. Baratynski : *Nedelimye dvorianskié outchastki*, 1888. M. Pobédonostsef, *Rouskii Vestnik*, sept 1889, a conseillé d'adopter le *homestead* américain, de permettre aux propriétaires de toutes classes de rendre les biens

d'une certaine importance indivisibles et insaisissables en les faisant inscrire sur un registre spécial.

CHAPITRE II

Comment le monopole de la propriété territoriale n'a pu conférer à la noblesse aucun pouvoir politique. — Raisons historiques de cette anomalie. La *droujina* des *kniazes* et le libre service des boyars. — Ancienne conception de la propriété : la *voltchina* et le *poméstié*. — Le service du tsar, unique source de la fortune. — Les disputes de préséance et le *mésinitchestvo*. — Pourquoi il n'en pouvait sortir de véritable aristocratie. — À la hiérarchie des familles succède la hiérarchie des individus. — Le tableau des rangs et les quatorze classes du *tchine*. — Résultats de cette classification.

Cette autorité, cette indépendance des aristocraties politiques, la noblesse russe ne les a jamais possédées. Elle n'en jouissait point au temps récent où elle avait seule droit à la propriété du sol, et où les cultivateurs de ses terres étaient ses esclaves. Pour expliquer cette apparente anomalie d'une noblesse en possession exclusive de la terre et dénuée de la puissance que partout donne la propriété, il faut remonter dans le passé aux origines de la noblesse et de la propriété russes. Une aristocratie est l'œuvre des siècles, la force s'en mesure à la profondeur de ses racines. Celles de la noblesse russe sont aisées à mettre à nu. Dès une époque reculée, l'histoire nous montre le *dvorianstvo* sous les deux faces qu'il a conservées, sous le double aspect de serviteur de l'État et de détenteur du sol ; l'histoire nous découvre le lien du propriétaire et du fonctionnaire ; elle nous fait voir comment l'un a toujours maintenu l'autre dans la dépendance et la subordination.

Chez les anciens Slaves russes, il n'y avait, semble-t-il, ni noblesse ni aristocratie d'aucune sorte. Le plus lointain ancêtre de la noblesse russe est la *droujina*, qui apparaît chez les Slaves de Novgorod et de Kief avec Rurik et les Varègues du nord. De même origine ou de même race au début que les fondateurs de l'empire russe, la *droujina* était la réunion des compagnons du prince, du *kniaz*. De pareils compagnons ou associés se rencontrent presque partout, autour des chefs germaniques qui ont été les fondateurs des États modernes de l'Europe^[1]. En Russie seulement, la *droujina* a conservé plus longtemps et plus fidèlement ses traits primitifs, et les circonstances

n'en ont pas laissé sortir une féodalité. D'elle sont venus les boyars^[2], titre qui se rencontre de fort bonne heure avec la signification de conseiller du prince, et qui, dans les premiers temps, semble n'avoir indiqué qu'un rang élevé dans la *droujina*.

Le caractère essentiel du *droujinnik* était d'être le libre compagnon, l'associé volontaire du prince ; il le servait, il le quittait à son gré, il demeurait maître de passer du service d'un *kniaz* au service d'un autre. C'est là le seul privilège, le seul droit du *droujinnik*, ou c'est le privilège qui pour lui était la sauvegarde de tous les autres : car, pour retenir autour de lui sa *droujina* et ses boyars, le prince était souvent obligé de les consulter et de déférer à leur avis. Ce droit de libre service, les boyars, héritiers de la *droujina*, le maintinrent longtemps. À Moscou même, sous les premiers grands-princes, il y avait pour cela une formule ; on disait : les boyars et les libres et volontaires serviteurs^[3]. Le libre service et le libre passage d'un prince à un autre, qui en était la garantie, ne pouvaient durer qu'autant que durait le système des apanages et la division de la souveraineté. L'antique privilège de la *droujina* périt avec les derniers apanages, et, chose remarquable, ce droit de libre passage contribua lui-même à la chute des principautés apanagées, sans lesquelles il ne pouvait se maintenir. Les boyars, maîtres de s'attacher au prince de leur choix, tendaient naturellement à se presser autour du plus puissant et du plus riche. Les grands-princes de Moscou les attirèrent peu à peu à leur cour, et, en abandonnant les princes apanagés, les boyars affaiblirent les apanages et en préparèrent eux-mêmes l'annexion à la grande-principauté. Une fois la souveraineté russe réunie dans une main, d'associés et de compagnons volontaires du grand prince, les boyars devinrent rapidement ses serviteurs, ou, comme ils s'intitulaient eux-mêmes, ses *kholopy*, ses esclaves.

Aux boyars, issus de la *droujina*, manquait le point d'appui des aristocraties féodales de l'Occident, une base dans le sol, une assiette dans la propriété territoriale. Le *droujinnik*, attaché à la personne du *kniaz* qu'il suivait dans ses différentes expéditions, n'était rattachée la terre par aucun lien permanent ; il vivait de sa part de butin ou des dons du prince. Le droit même de libre service empêchait cette *droujina*, toujours mobile, de se fixer au sol et d'y prendre racine. Le privilège, favorable à l'indépendance

personnelle des boyars, était ainsi un obstacle à leur émancipation politique ; la constitution de la propriété en était un autre.

Deux choses surtout décident de l'état social d'un pays : le mode de propriété et le régime des successions. Or, en Russie, la propriété foncière s'est longtemps attardée en des phases rapidement traversées par l'Occident ; elle n'a eu ni la même fixité, ni la même précision, et par suite elle n'a pu avoir la même importance. Ces destinées différentes s'expliquent par des raisons diverses, par les coutumes, par le degré de civilisation et la configuration du pays, par l'immensité de la terre jointe à la rareté de la population.

Chez les anciens Russes, le droit de propriété semble encore mal défini, peu distinct du droit de souveraineté. Le sol, alors si mal ou si peu occupé, est longtemps regardé comme un domaine public. Dans ces vastes plaines sans divisions naturelles, il semble moins naturel qu'ailleurs d'enclorre la terre et d'en attribuer la possession à un individu. Le Russe de la Moscovie incline à concevoir la propriété du sol de deux façons, au fond parentes et analogues ; à ses yeux, la terre appartient au prince, au souverain du pays, ou bien elle appartient à la commune, à l'ensemble des habitants qui la cultivent. Dans un cas comme dans l'autre, c'est un bien public dont le fonds est inaliénable, un bien de la communauté dont les individus, nobles ou paysans, n'ont que la jouissance, en échange de certains services ou de certaines redevances.

Le *kniaz* dans la Russie apanagée, le tsar dans la Moscovie unifiée se considère comme le maître, le haut propriétaire du sol (*samovlasinyi khoziain*)^[4]. Le caractère de propriétaire l'emporta même pendant longtemps sur le caractère de souverain : c'est au premier titre, comme son domaine privé, que le grand-prince de Moscou gouverne et administre le territoire de ses États^[5]. Ses terres, le *kniaz* les distribue à sa *droujina*, le tsar à ses boyars, comme prix de leurs services. Dans un pays de peu de commerce et de peu de richesse, où l'argent monnayé apparaît tardivement et demeure toujours rare, la terre est pour le souverain le plus facile et le meilleur moyen d'entretenir ou de récompenser ses serviteurs ; c'est la solde du capitaine, le traitement du fonctionnaire. Cette terre, ainsi donnée en paye, est prise comme un salaire, une gratification, une pension, non

comme une demeure perpétuelle et héréditaire ; elle n'est ni un centre de famille, ni un foyer d'influence.

Pour la droujina et plus tard pour la noblesse, la propriété a été un lien de dépendance, une chaîne de servitude plutôt qu'un instrument d'émancipation et de pouvoir. On distingue dans l'ancienne Russie deux modes de propriété personnelle, et par suite deux catégories de biens fonciers : la *vottchina* et le *pomêstié*, la terre possédée en propre, reçue en héritage des ancêtres, et la terre attribuée par le souverain, donnée en jouissance aux serviteurs de l'État^[6]. On retrouve là quelque chose d'analogue aux alleux et aux fiefs ou bénéfices de l'Occident. En Moscovie, comme en Occident, les terres concédées en récompense des services ont de bonne heure supplanté les biens patrimoniaux, le *pomêslîé* absorbé la *vottchina*. C'est du *pomêstié* que provient la propriété noble actuelle, si bien que, dans la langue, le terme de *pomêchtchik* n'a plus que le sens de propriétaire. Il y avait une classe importante de *vottchiniki*, d'hommes tenant la terre de leur propre droit et de leurs ancêtres : c'étaient les *kniazes*, les princes apanagés, chez lesquels la propriété du sol avait pu survivre à la souveraineté. Les princes moscovites prirent à tâche de remédier à cet état de choses qui, sous leur domination, constituait une sorte d'anomalie. Le grand-prince eut soin de ne pas laisser à ses *agnats*, aux branches collatérales de sa maison, la propriété des domaines annexés à la grande-principauté. Les princes médiatisés durent échanger leur *vottchina* héréditaire contre des *pomêstié*, situés loin des contrées où leurs pères avaient régné, et dont eux-mêmes parfois portaient le nom. L'Anglais Fletcher, l'ambassadeur d'Elisabeth, remarquait encore, à la fin du seizième siècle, ce soin des tsars moscovites d'affaiblir et, pour ainsi dire, de déraciner les familles issues de Rurik, en les arrachant au sol natal pour les transplanter sur un sol étranger. Les seules familles russes qui eussent une base territoriale, les seules qui, en face du grand-prince, semblassent destinées à fonder une haute aristocratie, les héritiers des *kniazes* apanages, furent ainsi ravalés au rang de simples *pomêchtchiki*, tenant leur terre et leur fortune du bon plaisir du maître.

Le tsar moscovite resta l'unique haut propriétaire comme l'unique souverain. Les familles les plus illustres demeurèrent éparses sur le sol, sans foyer traditionnel ni centre d'influence locale, pareilles au *pérékatipolé*, à

cette plante de la steppe dont le vent d'automne fait rouler au hasard à travers la plaine les touffes desséchées. Entre le *dvorianstvo* russe et la terre, il n'y a jamais eu le même lien, la même association qu'en Occident. La noblesse ne s'incorpore pas au sol comme dans le reste de l'Europe ; elle ne s'identifie pas avec le pays où elle réside ; elle ne porte même point le nom de sa propriété ou de son village, comme ailleurs avec le *de* français ou le *von* allemand. Or, toute aristocratie ressemble au géant de la fable qui puisait sa force dans la terre. Ce manque de centre local, ce défaut d'assiette territoriale, explique assez l'incurable débilité des boyars et l'avortement de toutes les tentatives aristocratiques dans l'ancienne Russie. Rien en ce pays ne rappelle les orgueilleuses demeures des aristocraties occidentales, héritières de la féodalité ; rien n'y ressemble à ces châteaux du moyen âge, si solidement assis sur le sol, si fièrement pleins de la puissance des familles dont ils étaient le rempart. La nature russe paraît elle-même repousser ces forteresses domestiques, elle en refusait pour ainsi dire et l'emplacement et les matériaux, les rochers abrupts où les poser, la pierre pour les construire. La maison de bois si souvent brûlée, si vite vermoulue, si facile à transporter ou à réédifier, est un juste emblème de la vie russe ; le mode même d'habitation est comme un indice des frêles destinées de l'aristocratie.

Grâce au pomêstié, le noble russe apparaît, dès le moyen âge, avec la double qualité que nous lui trouvons encore aujourd'hui, comme propriétaire et comme serviteur de l'État. Ces deux titres, parfois séparés depuis, se tiennent étroitement alors : le second est la condition, la raison d'être du premier. C'est comme serviteur du grand-prince que le noble reçoit son *pomêstié*, c'est comme tels que ses enfants en conservent la possession. Le *pomêchtchik* reste dans la dépendance du souverain qui lui donne la terre, qui plus tard, avec le servage, lui donne, dans les paysans attachés à la glèbe, les instruments de culture. Pour le noble russe, la propriété n'est qu'un gagne-pain, un moyen d'existence, un moyen d'entretien (*kermlénié*) ; il ne s'y fixe point, ne s'y attache pas, il sait que le fleuve de la fortune a sa source ailleurs.

Sous les vieux tsars, comme sous les successeurs de Pierre le Grand, c'était dans la capitale, à la cour que s'obtenaient les emplois, que se conquéraient l'influence et la richesse. Aussi, dans la Moscovie comme

dans la Russie moderne, c'était autour du maître, autour du grand dispensateur des grâces, que se pressaient les plus illustres familles, toutes se baissant à l'envi pour ramasser les faveurs qui tombaient des mains souveraines. L'attrait fascinateur du Versailles de Louis XIV sur la haute noblesse française, le barbare Kremlin l'exerçait non moins impérieusement sur les *kniazes* et les boyars moscovites. L'esprit de cour, si opposé au véritable esprit aristocratique, animait déjà tout le *dvorianstvo* russe. En France, dans l'assujettissement même, la noblesse gardait la dignité extérieure du gentilhomme ; en Russie, elle n'avait pour soutien ni d'anciennes traditions, ni le culte de l'honneur, ni les habitudes de politesse qui tempèrent l'arrogance du maître et relèvent l'humilité du courtisan. À la cour à demi byzantine, à demi asiatique de Moscou, les tsars se piquaient peu de déguiser sous une parure la servitude des boyars, et les boyars de couvrir d'un voile leur servilité. On sait le propos prêté par J. de Maistre ou par Ségur à l'empereur Paul I^{er}. « Monsieur, disait un jour l'autocrate à un étranger, je ne connais de grand seigneur chez moi que l'homme à qui je parle, et encore pendant que je lui parle. » Un Ivan ou un Vassili eût déjà pu tenir le même langage. En dehors de leur faveur souveraine, les tsars n'aimaient à reconnaître dans leurs sujets aucun avantage personnel, aucune supériorité de naissance. S'il demeura permis de tirer gloire ou profit des titres de ses ancêtres, ce fut du rang et des honneurs obtenus par ses pères à la cour du grand-prince. De là dérive une hiérarchie nouvelle, un ordre de préséance singulier qui, sous le nom de *mésinitchestvo*, est demeuré en usage aux seizième et dix-septième siècles.

À la cour moscovite, les préséances cessèrent de dépendre de l'origine et le rang du sang ; tous les sujets du grand-prince furent soumis à une commune mesure, le service de l'État. L'emploi, la place (*mêsto*) fut l'unique règle des prétentions et des titres de chacun ; mais, au lieu de classer seulement les individus, l'emploi classa entre elles les familles. En vertu du *mésinitchestvo*, un homme ne pouvait servir au-dessous de quiconque avait été mis sous les ordres de son père. Un pareil système devait à la longue aboutir à une sorte d'hérédité des offices. La dignité de boyar, la plus haute de l'ancienne Russie, tout en demeurant viagère en droit, tendait de fait à passer de père en fils^[7]. Il en était de même de toutes les grandes charges ou fonctions. Pour constater le droit de chacun et les

titres de chaque famille, il y avait des registres spéciaux, des livres d'états de service, appelés *razriadnyia knighi*.

On saisit aisément quel put être aux yeux des grands-princes l'avantage de ce système, d'où semblait devoir provenir une aristocratie nouvelle. À Moscou même, les branches collatérales de la maison régnante jouissaient naturellement au début d'une considération particulière ; pour les en dépouiller, les grands-princes cherchèrent d'abord à élever leurs boyars au niveau des descendants de Rurik, sauf à rabaisser ensuite simultanément kniazes et boyars. Le *mêstnitchestvo* obligeait les héritiers des princes médiatisés à abdiquer toute tradition de grandeur indépendante. Comme les autres sujets du tsar, ils étaient contraints à ne plus chercher de lustre et de noblesse que dans la faveur et le service du souverain. L'ordre de préséance eut pour effet de confondre les anciens princes apanagés avec les boyars moscovites dans une noblesse de cour, tenant toutes ses dignités et prérogatives des grâces du tsar. En moins d'un siècle, cette fusion était si complète qu'à l'extinction de la dynastie régnante, ce ne fut point parmi les branches collatérales de la maison de Rurik que fut prise la nouvelle maison tsarienne.

Cette sorte de hiérarchie ou de *tchine* des familles devait naturellement devenir un embarras pour le pouvoir, qui s'en était d'abord fait un instrument. Le *mêsinitchestvo* avait le grave inconvénient de limiter étroitement les choix du tsar. À la guerre surtout, les effets en étaient désastreux, les fréquentes défaites de la Russie aux seizième et dix-septième siècles lui sont en partie imputables. Aucune aristocratie n'eût pu être plus exclusive, plus stationnaire, aucune ne pouvait prêter à tant de rivalités, par la difficulté de constater les droits de chacun et de mettre un terme aux compétitions qui se produisaient jusque sur le champ de bataille^[8]. Pour s'être maintenue si longtemps avec de tels défauts, cette institution devait avoir un point d'appui dans les mœurs, dans l'âme même de la nation. Cette base morale du *mêstnitchestvo*, les historiens croient la trouver dans l'esprit de famille, dans une sorte de sentiment patriarcal qui liait étroitement entre eux tous les hommes du même sang, et rendait ces liens de parenté d'autant plus forts qu'en Moscovie il n'y en avait pas d'autres^[9]. On ne concevait pas l'individu isolé de la famille, isolé du *rod* (la *gens* des Latins). Les honneurs conférés à un homme l'étaient pour ainsi dire à tous les siens ;

quand un de ses membres était élevé à une dignité, toute la famille semblait monter en rang avec lui. De même que, de nos jours, un général plus ancien de grade ne consent pas volontiers à servir sous les ordres d'un plus nouveau, ainsi alors les familles moscovites entre elles. Pour maintenir le rang de ses ancêtres, un Russe bravait la mort ; celui qui eût fléchi eût passé pour traître à tous les siens. Le *kniaz* qui s'intitulait l'esclave des tsars, qui n'épargnait rien pour se mieux rapetisser devant eux, refusait à leur table de s'asseoir au-dessous d'un homme que le *mêstnitchestvo* classait au-dessous de lui. En vain, dit le chroniqueur, le tsar ordonnait de le mettre à table et de l'asseoir de force, le boyar résistait, se redressait violemment et sortait en criant qu'il aimait mieux avoir la tête coupée que de céder une place qui lui revenait. Le *mêstnitchestvo* est peut-être seul à révéler, chez l'ancienne noblesse moscovite, le sentiment du droit, ou le sentiment de l'honneur, si puissants dans le monde féodal de l'Occident.

En dépit des apparences, cet ordre de préséances héréditaires, si défavorable au mérite personnel, était incapable d'engendrer une véritable aristocratie. Ce que [8] consacrait le *mêstnitchestvo*, ce n'étaient pas les droits d'une classe, les prérogatives d'une caste : c'étaient des prétentions particulières, privées, c'étaient les droits de telle ou telle personne, de telle ou telle famille. Entre ces privilégiés mêmes, l'ordre de préséance, au lieu de nouer des liens durables, créait un antagonisme perpétuel. Pour l'espèce même d'oligarchie qui en profitait, c'était un principe de compétition et de division. Avec lui, la première condition d'une aristocratie, l'homogénéité, la solidarité, était impossible ; grâce à lui, chaque noble était en lutte avec ses égaux, chaque famille en guerre avec ses émules. La devise du système eût pu être : chacun contre tous. Il n'y avait pas là de quoi constituer une force durable ; aussi, lorsque les inconvénients en devinrent trop manifestes, lorsque les prétentions et les compétitions rivales devinrent trop compliquées, le *mêstnitchestvo* succomba, du consentement même des familles qui s'en disputaient les avantages. Il fut abrogé sans effort, sous le règne d'un des tsars les plus faibles de l'ancienne Russie, sous Fédor Alexiéévitch, le frère et, en cela comme en plusieurs choses, le pâle précurseur de Pierre le Grand. Pour supprimer le *mêstnitchestvo*, le tsar n'eut qu'à faire publiquement brûler les *razriadnyia knighi*, les livres des

rangs, et à leur substituer un simple registre généalogique qui, sous le nom de « livre de velours » (*barkhatnaïa kniga*), subsiste encore aujourd'hui ^[10].

Au *mêstnitchestvo*, à la hiérarchie d'après les fonctions occupées par les familles, devait naturellement succéder la hiérarchie d'après les fonctions remplies par les individus. La mesure du rang restait la même, c'était toujours le service du tsar ; mais les services des aïeux cessaient d'être portés en compte. Au lieu que la noblesse ou la naissance donnât droit aux emplois, ce furent les emplois qui donnèrent et conservèrent le litre de noble. Tout *dvorianine* fut strictement astreint au service militaire ou civil. Le *dvorianstvo* russe redevint ainsi strictement la classe des serviteurs de l'État, et, au mépris des titres héréditaires de quelques familles, il n'y eut plus dans son sein d'autre classement, d'autre ordre de préséance que les préséances du service.

Pierre le Grand abolit le vieux nom de boyar, qui rappelait d'antiques prétentions. À la barbare et fastueuse hiérarchie moscovite, il substitua le tableau des rangs (*tabel o rangakh*), qui dans ses quatorze classes comprend encore aujourd'hui tout le monde officiel russe. Les fonctions civiles, les dignités ecclésiastiques mêmes, y sont assimilées aux grades de l'armée, et, depuis l'enseigne et l'*enregistreur de collège*, qui occupent le plus bas degré de l'échelle, jusqu'au feld-maréchal et au chancelier, qui siègent seuls à l'échelon supérieur, tous les serviteurs de l'État y sont distribués en étages, chacun suivant son *tchine*, en une double série parallèle, sur quatorze rangs ou gradins numérotés. Ce n'est point dans les ténèbres du moyen âge, sous le joug tatar, c'est au dix-huitième siècle, sous la main du grand réformateur moderne, qu'a été établie cette institution du *tchine* dont le nom a un faux air chinois, et dont l'ordonnance peut être comparée au mandarinat avec sa classification de boutons de différentes couleurs. C'est à l'Europe, à l'Allemagne surtout, que Pierre le Grand a emprunté la plupart de ces titres aujourd'hui bizarres et vides de sens : conseiller honoraire, assesseur de collège, conseiller d'État, conseiller actuel, conseiller privé actuel, toutes dénominations étrangères qui, en Russie, n'ont jamais désigné une fonction réelle, et qui, aujourd'hui comme à l'origine, ne sont qu'une sorte de grade civil, souvent indépendant de tout emploi. Si les noms étaient étrangers, l'esprit de l'institution était bien russe, bien approprié à ce sol autocratique où n'avaient pu croître ni forte aristocratie ni libre démocratie.

En établissant son tableau des rangs, le grand imitateur de l'Europe ne faisait que reprendre les vieilles traditions moscovites, il ne faisait qu'habiller à la moderne la politique des anciens tsars.

La suprématie de l'emploi, le règne du *tchine*, voilà le terme logique, le couronnement naturel de l'état social de la Russie. Les éléments aristocratiques, qui çà et là se montrent dans l'histoire russe, y sont restés épars, sans cohésion et pour ainsi dire sans prendre corps, pareils à un fluide incapable de consistance, incapable de se solidifier. La *droujina* et les boyars trouvent la servitude, au lieu de l'indépendance, au bout du droit de libre service. Un moment sous les derniers Rurikovitch et les premiers Romanof, la Russie semble, grâce au *mêstnitchestvo*, en possession d'un moule hiérarchique spécial d'où pourrait sortir une nouvelle aristocratie ; ce moule est brisé sans effort comme une forme usée, après n'avoir servi qu'à ravalier les *kniazes* descendants de Rurik au rang des boyars moscovites. Cette œuvre accomplie, les tsars travaillent à l'abaissement simultané des deux éléments rivaux, des *kniazes* et des boyars. En vain à chaque changement de règne, à chaque régence surtout, les anciennes familles tentaient de reprendre le pouvoir ; ces entreprises mal dirigées, mal exécutées, presque toujours faites sans ensemble, au profit de deux ou trois individus ou de deux ou trois familles, n'avaient jamais qu'un succès éphémère et tournaient toujours aux dépens de leurs promoteurs, aux dépens des boyars. Ces tentatives, en apparence aristocratiques, montrent elles-mêmes combien l'esprit aristocratique, esprit de corps et d'union, manque à la Russie. Aussi, en dépit de tant d'occasions favorables, en dépit de minorités répétées et prolongées, en dépit de l'extinction de la dynastie régnante et de l'élection d'une dynastie nouvelle, malgré la faiblesse des usurpateurs du dix-septième siècle, malgré l'instabilité ou l'indécision du droit de succession au dix-huitième, tous les essais d'aristocratie ou d'oligarchie, toutes les imitations de la Suède ou de la Pologne ont misérablement échoué. L'obstacle n'était pas seulement dans la force traditionnelle du pouvoir, il était dans la conslitution même du *dvorianstvo*, dans l'indifférence ou l'opposition de la masse de la noblesse, peu empressée à servir d'instrument à l'ambition de quelques familles.

En aucun pays, le système de classement hiérarchique d'après le grade, d'après le service, n'a été aussi souvent, aussi rigoureusement appliqué. De

la vie publique, le tableau des rangs a parfois pénétré dans la vie privée ; encore aujourd'hui on peut se heurter au classement officiel en des lieux et des circonstances où l'on est étonné de le rencontrer. Un étranger y croirait reconnaître quelque chose d'asiatique ou de byzantin. Dans aucun État de l'Europe, le grade ou le titre de l'emploi n'a été, au même degré, la mesure de la valeur ou de la considération de l'homme. Il y a là encore, pour beaucoup de Russes, une sorte de règle à toiser le mérite, d'échelle à proportionner les égards. À la question si brusquement jetée et si résolument décidée par Pascal dans ses *Pensées* : « Qui de nous passera le premier ? » la réponse en Russie était aisée. Il n'y avait qu'à regarder le *tchine*. En mainte circonstance, l'application scrupuleuse de ce principe dispensait d'inutiles politesses et de fastidieuses cérémonies. En voici un exemple que je tiens de l'un des héros mêmes de l'aventure^[11]. Un général-major, général de brigade, quatrième classe, faisait route en hiver dans un pays de montagnes, au Caucase. Vient à sa rencontre, une nuit, dans un défilé, un autre voyageur. Le chemin était encombré de neige, la piste frayée par les traîneaux était étroite : impossible de passer deux de front. Les gens du général-major, croyant avoir affaire à un *tchine* inférieur, jettent bas sans façon le traîneau du nouveau venu qui sommeillait, enveloppé dans son manteau. C'est ainsi que l'on procédait en pareille occurrence : l'un des traîneaux, couché sur le flanc, faisait place à l'autre. Dans sa chute, l'inconnu se découvre : c'était un général-lieutenant, troisième classe. Aussitôt les hommes de le relever et, sans mot dire, sans prévenir leur maître, de verser à son tour dans la neige le général-major. Aujourd'hui que le *tchine* semble en décadence, la hiérarchie officielle sait encore parfois faire valoir ses droits là où ils ne seraient plus de mise en Occident. À l'Opéra, par exemple, dans les deux capitales, les premiers sièges de l'orchestre ont longtemps été réservés par l'usage aux fonctionnaires des premières classes.

Pendant un siècle et demi, les quatorze classes de Pierre le Grand ont fait de la société russe une sorte d'armée où chacun était rangé suivant son grade. Une telle hiérarchie pouvait être bonne, pour une période de transition, chez un peuple encore rempli de préjugés et pauvre de commerce et d'industrie, dans un temps où l'on ne pouvait s'élever par d'autre profession que le service de l'État, quand les fonctions publiques étaient la

seule école de haute culture. En liant les nobles au service, on a fait de la noblesse l'instrument et l'appui d'une réforme qui d'elle-même lui inspirait peu de sympathies. Le tableau des rangs avait sa raison d'être, alors que les hommes encadrés dans ses quatorze classes formaient seuls la nation officielle, et étaient seuls en possession des droits d'hommes libres, alors que, pour affranchir la Russie des châtiments corporels, un diplomate proposait en riant d'élever tout le peuple russe à la quatorzième et dernière classe. Avec un état social plus avancé, dans une civilisation aussi variée et aussi multiple que la nôtre, où l'intelligence et l'activité ont tant de débouchés divers, une telle classification des services devient artificielle, inutile ou mensongère. Loin d'être un ressort du progrès, le *tchine* en est plutôt devenu une entrave : il ralentit par son poids la marche de la société au lieu de l'accélérer. C'est, à tout le moins, un anachronisme, une institution qui survit aux besoins dont elle est sortie. À une époque où l'initiative privée sous toutes ses formes, où la science et l'art, l'industrie et le commerce tiennent tant de place, les *slougennyé lioudi*, les hommes au service public, cessent d'être toujours les plus utiles ou les plus remarquables serviteurs du pays. Il devient de plus en plus malaisé de faire un classement des talents, il devient impossible de marquer le rang et les mérites de chacun d'un signe extérieur, d'un chiffre. Il ne se trouve plus de poids pour peser les intelligences, il n'y a plus pour l'esprit de mètre légal ou d'étalon officiel, plus de mesure commune adaptée à tant de capacités différentes. On fait un vain effort pour assimiler à des grades militaires des professions naturellement indépendantes et rebelles à toute hiérarchie, ou des carrières naturellement livrées à toutes les chances, à toute la mobilité de la concurrence.

En Russie, l'habitude de tout faire rentrer dans les quatorze cases du tableau des rangs a longtemps conduit à tout classer, et pour ainsi dire à tout coter, à tout numéroter. Les arts mêmes n'y ont point entièrement échappé : les acteurs, les chanteurs des théâtres impériaux ont été officiellement divisés en plusieurs catégories, ayant chacune son rang et ses droits déterminés. De là vient la bizarrerie de tant de titres ou de qualifications russes, comme le *candidat*, puis le *conseiller de commerce* ou *de manufacture*, *titre qui fait monter un négociant souvent plusieurs fois millionnaire au niveau de la septième ou huitième classe*, c'est-à-dire d'un

major ou d'un lieutenant-colonel. Avec une telle méthode, il eût au moins fallu créer des généraux de commerce, et l'on eût dû avoir des maréchaux de science ou de poésie. On racontait, durant un de mes voyages en Orient, que, pour remercier son médecin de l'avoir guéri d'un anthrax, le sultan l'avait élevé au rang de général de division. Des nominations ou mieux des promotions de ce genre sont ordinaires en Russie ; le journal officiel en est plein. Il serait difficile de compter les médecins qui ont un *tchine* ; il y en a de conseillers d'État actuels (4^e classe), rang de général-major ; il y en a de conseillers privés (3^e classe), rang de général de division. Il en est de même des savants, des professeurs ou des écrivains : affublés des mêmes titres que l'administrateur ou le magistrat, ils peuvent avancer de même dans la carrière civile.

Toutes ces promotions dans le *tchine* n'en empêchent pas d'autres dans les ordres impériaux. On compte en Russie cinq ou six de ces ordres de chevalerie, les uns plus, les autres moins recherchés, la plupart divisés en première, deuxième, troisième, parfois quatrième classe. Il y a l'ordre de Saint-André, l'ordre de Saint-Alexandre Nevski, l'ordre de Sainte-Anne, l'ordre de Saint-Vladimir, l'ordre de Saint-George, sans compter le Saint-Stanislas et l'Aigle-Blanc, ordres polonais devenus russes. Depuis la dernière guerre de Bulgarie, on en a inventé un nouveau, pour les services rendus aux blessés militaires, l'ordre de la *Croix-Rouge* que l'impératrice distribue aux dames et demoiselles. Il y avait déjà une décoration spéciale aux femmes, la croix de Sainte-Catherine [\[12\]](#).

En outre du *tchine* et des ordres de chevalerie, la Russie possède encore toute une série de distinctions mondaines qui, à force d'être prodiguées, ont leur lustre quelque peu terni. Ce sont les charges de cour, graduées et échelonnées comme le tableau des rangs et, tout comme les titres du service civil, devenues le plus souvent purement honorifiques et nominales. Aux conseillers d'État ou conseillers privés, actuels ou non, qui n'assistent jamais à aucun conseil, correspondent les *maîtres de cour* qui n'ont rien à voir au cérémonial du palais. En aucun pays les moyens de classer les hommes, les moyens de marquer et pour ainsi dire de primer le mérite ne sont aussi nombreux, aussi variés et aussi infructueux. Si les fruits n'en sont pas plus abondants, cela ne tient qu'à la stérilité naturelle de ce régime d'encouragement officiel.

Dans une pareille classification, l'instruction et la science, qui ont toujours été l'un des soucis du gouvernement impérial, ne pouvaient pas ne pas avoir leur place. Les grades universitaires confèrent un *tchine*, l'examen de sortie du gymnase ou collège donne droit à la dernière classe de la hiérarchie bureaucratique. En entrant à l'université l'étudiant a déjà ainsi le pied sur l'échelle, et chaque diplôme lui en fait monter un échelon. Comme le travail ouvre, avec le tableau des rangs, l'accès des places et de la noblesse, on pourrait dire que le rang dépendant du grade, et le grade de l'instruction, toute la hiérarchie russe n'est que la hiérarchie du travail et de l'étude, et la noblesse, qui en sort, la noblesse de l'instruction et de la culture. Tel est le raisonnement des apologistes des quatorze classes ; c'est par là en effet que le *tchine* se justifie, ou mieux se justifiait dans le passé. Une pareille méthode de classement, bonne dans une école de jeunes gens ou dans une carrière déterminée, n'en garde pas moins les inconvénients de toute hiérarchie artificielle, appliquée à une société entière. De semblables tentatives de distribution des hommes et des mérites en des cases numérotées ont presque toujours manqué leur but ; là où, par exception, elles ont semblé réussir, ce n'a été qu'en enserrant la société entre d'incommodes cloisons.

À la hiérarchie du *tchine* russe on peut citer des pendants, en Asie, dans la Chine et la Turquie, par exemple ; on peut même, dans l'Europe moderne, trouver quelques institutions plus ou moins analogues, comme la Légion d'honneur et la noblesse de Napoléon I^{er}. Cette dernière était, dans sa conception originale, fort semblable au tableau des rangs de Pierre I^{er}. Le promoteur français de la Légion d'honneur avait aussi la prétention d'encadrer, de disposer dans un ordre déterminé toutes les forces sociales de la nation ; mais, venue plus tard dans un pays plus avancé, la grande institution de Napoléon a été moins heureuse encore que celle de Pierre I^{er} ; elle n'a survécu qu'en dégénérant en simple décoration, sans plus de valeur sociale qu'un autre ordre de chevalerie. Tout montre que, dans notre état de civilisation, il n'est pas plus facile d'établir un classement rationnel parmi les individus que parmi les familles. Toute hiérarchie de cette sorte ne saurait avoir d'autre type que le service de l'État, d'autre mesure que les fonctions publiques ; par là même, en donnant une prime aux emplois et aux carrières de l'État, tout classement semblable ne peut qu'encourager la

chasse aux places, le fonctionnarisme, décourager d'autant le travail libre, intellectuel ou matériel, et affaiblir le grand ressort de notre civilisation, l'initiative individuelle »

Le *tchine*, qui fait dépendre le rang de l'emploi et l'emploi du mérite, semble au premier abord tout démocratique ; il l'est en effet par certains côtés ; par d'autres, il est au contraire une entrave à toute saine, à toute libre démocratie. Le terme pratique du *tchine* et des quatorze classes, ce serait le triomphe du *tchinovnisme*, le règne exclusif et absolu de la bureaucratie au profit du despotisme, aux dépens de toute démocratie, comme aux dépens de toute aristocratie. Dans l'intérieur même de cette bureaucratie souveraine, ce système, qui de loin paraît si favorable au mérite personnel, l'est plus encore à la routine, à la paresse, à la médiocrité : l'on peut dire sans injustice que le tableau des rangs a fini par abaisser le niveau du service de l'État qu'il avait mission de relever ^[13].

Au milieu de la transformation de la Russie, le *tchine* perd naturellement beaucoup de son importance ; le règne en est moins tyrannique, l'on prend parfois des libertés avec lui. Il est un ordre de réformes, difficile à concilier avec le tableau des rangs, et qui tôt ou tard en triomphera : ce sont les nouvelles institutions provinciales et les fonctions électives. Le système électif, fondé sur le libre choix des personnes, le système représentatif, fondé sur la désignation d'un représentant nommé par ses pairs, sont d'eux-mêmes en antagonisme avec toute hiérarchie bureaucratique. Le suffrage a déjà ouvert une brèche à travers le *tchine* ; le temps viendra où la vieille muraille ne pourra résister au bélier du vote et repousser l'assaut que lui donneront les libertés politiques. Déjà, pour les hommes mis à la tête des assemblées provinciales, il a fallu créer de vaines assimilations de grades. Le développement des fonctions électives reléguera tôt ou tard le tableau des rangs dans les carrières spéciales. L'extension des libertés publiques rendra tour à tour, au souverain et au pays, la faculté de choisir les hommes d'État de l'empire en dehors de toute espèce de catégorie, et détruira le privilège du *tchine* ou du fonctionnarisme, qui s'est substitué au privilège de la naissance ^[14].

1. ↑ La *droujina* (de *droug*, ami] rappelle ainsi la *truste* des rois francs, et les *droujinniki* les antrustions.
2. ↑ Dans la 1^{ère} édition de cet ouvrage, nous avons donné à boyar, *boïarine*, le sens primitif de guerrier, combattant, de *boï*, combat ; mais, d'après mon savant ami M. L. Léger, la forme ancienne est *boliarine* provenant de la racine *boli*, meilleur. Cf. le latin *Optimates*.
3. ↑ *Boiaram i slougam volnyin volia*.
4. ↑ Cette confusion des notions de souveraineté et de propriété n'est pas, on le sait, spéciale à la Russie. Dans tous les États de l'Occident, au moyen âge, le souverain est considéré comme le haut propriétaire du sol. La différence est qu'en Russie cette conception persiste plus longtemps, qu'au lieu de devenir une théorie abstraite elle donne lieu à de fréquentes et perpétuelles applications.
5. ↑ Voyez à ce sujet Tchitchérine, *Outshregdiniia Rossii v XIV^e véhé*, ou aussi du même auteur, *Opyty po istorii rousskago prava*.
6. ↑ *Votchchina* ou *otchchina*, patrimoine, de *otets*, père, *pomêstié*, domaine rural, de *mêsto*, place, qui, ainsi que son équivalent français, désigne à la fois les lieux et les emplois ou fonctions.
7. ↑ Selon l'historien Solovief (*Istoriia Rossii*, t. XIII), seize familles avaient reçu le droit de voir leurs membres entrer immédiatement parmi les boyars ; dans une quinzaine d'autres, on débutait par le rang d'*okotnik*, la seconde dignité moscovite. De ces maisons privilégiées, vingt portaient le titre de *kniaz* et descendaient de Rurik ou de Guédimine. Chez les autres familles, le fils entrait au service deux degrés au-dessous du grade obtenu par le père. S'il n'avancé point, le petit-fils commençait encore deux degrés plus bas, ce qui entraînait à la longue la déchéance de la famille.
8. ↑ Ivan le Terrible avait, en 1550, tenté de restreindre les fâcheux effets de ces querelles de préséance, non point, comme le dit M. A. Rambaud (*Hist. de Russie* p. 241), en défendant « de disputer sur les rangs à tout noble qui n'était pas le chef de sa famille », mais en interdisant à tous les nobles au service, de soulever dans l'armée aucune contestation de ce genre avec les voïévodes de famille inférieure à la leur, tant qu'eux-mêmes n'étaient pas voïévodes, c'est-à-dire généraux.
9. ↑ Solovief, t. XIII, p. 70, 72.
10. ↑ Le *Livre de velours* a pour nous l'intérêt de donner le dénombrement de la haute noblesse russe avant Pierre le Grand. On y voit que déjà la plus grande partie de ces familles nobles, 500 environ, étaient d'origine étrangère, lithuanienne, polonaise, allemande, tatare, etc. ; une centaine étaient de provenance inconnue et 200 seulement d'origine russe, parmi lesquelles 164 familles de *kniazes*, descendant de Rurik.
11. ↑ Le feld-maréchal prince Dariatinski.
12. ↑ Pour les militaires, il y a, en temps de guerre, le sabre d'honneur avec mentions élogieuses ; pour les fonctionnaires civils ou pour les généraux, en temps de paix, il y a les bagues de brillants avec le chiffre impérial, il y a même toujours les tabatières en or, enrichies de diamants avec le portrait ou le chiffre de l'empereur. Il est peu de hauts fonctionnaires qui n'aient sur leur étagère une de ces tabatières impériales. Les dames de haut rang peuvent recevoir des distinctions analogues : personne n'a lu de Mémoires sur la cour de Saint-Pétersbourg sans y rencontrer des *demoiselles à portrait*.
13. ↑ Voyez t. II, livre II. chap. III.
14. ↑ Il a été question ; sous Alexandre II et sous Alexandre III, de la suppression du *tchine* et du tableau des rangs. Si cette mesure n'a pas encore été adoptée, cela tient sans doute à ce qu'on ne veut pas changer les habitudes prises, et à ce que l'on craint d'être obligé de rétribuer plus largement des fonctionnaires, qu'on ne pourrait plus aussi aisément récompenser avec des titres. Peut-être aussi se dit-on qu'une telle réforme risquerait de ne profiter qu'au favoritisme et au népotisme.

CHAPITRE III

Effets du tableau des rangs sur la noblesse. — Le fonctionnaire et le propriétaire, jadis réunis dans la personne du *dvorianine*, sont souvent dédoublés dans la noblesse actuelle. — De là dans son sein deux tendances opposées. — De l'esprit radical dans la noblesse et le tchinovnisme. — Le dilettantisme révolutionnaire. — La haute société et les cercles aristocratiques. — De l'usage du français comme barrière mondaine. — Défaut de nationalité et cosmopolitisme.

Sur la noblesse russe, le règne plus que séculaire du tableau des rangs a mis une empreinte que l'abolition même de la hiérarchie officielle ne saurait effacer. À cet égard les effets du *tchine* frappent tellement les yeux qu'il serait oiseux de les indiquer : les conséquences indirectes sont les seules qu'il puisse être utile de signaler. Le tableau des rangs n'a pas eu pour unique résultat de maintenir toute la noblesse dans une étroite dépendance, il l'a éloignée des autres classes de la nation, l'a surtout éloignée de la terre, base naturelle de toute influence durable. Le service de l'État chassait la noblesse hors des campagnes pour la jeter dans l'armée ou l'administration, il la poussait dans les villes et en retenait la meilleure partie dans les capitales, là où s'acquérait le rang et l'importance. Le riche propriétaire, obligé d'aller conquérir un *tchine*, abandonnait son bien à des intendants qui souvent le ruinaient par leur mauvaise gestion ou leur mauvaise foi. L'institution, qui enchaînait le *dvorianstvo* au service, le détachait ainsi du sol et du foyer, et contribuait pour une bonne part à son isolement. Le tableau des rangs privait lui-même de toute influence sociale la noblesse qui lui devait le jour. De là l'aversion d'une partie même de cette noblesse, sortie du *tchine*, pour ce père qui la tenait toujours en tutelle et lui défendait toute émancipation.

D'après la législation établie par Pierre le Grand, une famille, qui, pendant deux générations consécutives, demeurait hors du service, perdait ses droits de noblesse. Cette règle a été abolie par Pierre III, et le *dvorianstvo* affranchi de cette obligation. Si la plupart des nobles entrent au service, beaucoup ne font plus que le traverser. Après quelques années de jeunesse, passées dans la garde ou dans une carrière civile, les

gentilshommes, qui possèdent l'indépendance de la fortune, s'adonnent librement au plaisir ou à l'étude, au repos ou au travail. Par là même on peut aujourd'hui, dans le *dvorianstvo*, distinguer deux types, deux vocations, deux hommes différents, et par suite deux courants d'idées à la fois simultanés et opposés. Comme tout propriétaire noble ne demeure plus au service, comme tout serviteur de l'État n'arrive plus à la propriété en même temps qu'à la noblesse, les deux qualités, les deux fonctions sociales, jadis unies et corrélatives du *dvorianstvo*, se sont séparées, et, après avoir été depuis le moyen âge la condition l'une de l'autre, sont entrées en lutte plus ou moins ouverte. Depuis qu'ils ne sont plus les deux aspects, les deux faces du même homme, depuis qu'ils se sont dédoublés, le propriétaire et le fonctionnaire, le *pomêchtchik* et le *tchinovnik* sont parfois devenus rivaux et jaloux l'un de l'autre.

Chez le grand propriétaire, libre de son temps et de sa fortune, se font jour des aspirations nouvelles, des prétentions aristocratiques formulées plus ou moins discrètement, au nom des droits de l'éducation ou de la propriété, appuyées ostensiblement sur les besoins conservateurs, sur l'intérêt de l'ordre social et du trône. Chez le fonctionnaire, tenu par le manque de fortune dans la dépendance du service, se conserve l'ancien esprit du *tchine*, et parfois surgissent des tendances égalitaires, des instincts niveleurs, plus ou moins ouvertement avoués, au nom des droits de l'intelligence et du mérite personnel et ostensiblement fondés sur l'amour du progrès, sur l'intérêt de l'État et du peuple. De ces deux hommes, le premier est naturellement plus aristocrate, mais parfois aussi plus libéral ; le second, plus démocrate, mais souvent aussi plus autoritaire.

Les deux rivaux, le *pomêchtchik* et le *tchinovnik*, sont chacun dans leur rôle ; ils représentent et personnifient deux tendances en lutte dans toute société. L'un, le grand propriétaire, a aujourd'hui pour alliées les appréhensions inspirées par l'instabilité et les révolutions de l'Occident ; il a pour lui les terreurs conservatrices et la secrète faveur des influences de cour. L'autre, le fonctionnaire, a l'avantage de mieux représenter la tradition nationale et, en même temps, d'obéir au penchant le plus manifeste de la civilisation moderne. Le *tchinovnik* reproche au *pomêchtchik*, à prétentions aristocratiques, de ne pas se souvenir assez que, d'ordinaire, il ne tient lui-même ses droits et ses terres que du service de l'État. La noblesse russe,

telle qu'elle est sortie de l'histoire, est en effet une sorte de Janus à deux faces : face de propriétaire et de gentilhomme d'un côté, face de fonctionnaire ou de bureaucrate de l'autre, et quand elle se mire dans une glace, elle est tentée d'oublier le visage de derrière.

Pour certains aristocrates russes, le bureaucrate est devenu l'adversaire naturel, l'ennemi héréditaire. C'est à lui, c'est au tchinovnisme, personnifié en Nicolas Milutine que nombre de propriétaires attribuent les sacrifices imposés aux anciens seigneurs par l'émancipation des serfs^[1]. Le *tchinovnik*, et particulièrement l'employé d'un rang inférieur, souvent recruté parmi les séminaristes, ce qu'un de ses nobles adversaires appelle dédaigneusement le prolétariat frisé^[2], est l'objet de tous les sarcasmes d'un monde, qui ne se tient pas toujours lui-même en dehors du service. Et pourtant, selon le mot d'un spirituel écrivain, le bureaucrate n'est que le noble en uniforme, le noble n'est que le bureaucrate en robe de chambre^[3]. Cette vérité historique n'empêche pas toujours l'envie et l'aversion réciproques des deux personnages, bien qu'aujourd'hui encore ce soit souvent le même homme. Le tableau des rangs a cessé de produire tous ses effets, le *tchine* ne réussit plus à confondre en une seule et même classe tous les hommes instruits et cultivés de la nation. Le *dvoriantvo* est divisé en lui-même par le divorce moral et la sourde hostilité du *tchinovnik* pauvre et du *pomêchtchik* riche. La haute noblesse a, pour l'administration locale au moins, une tendance marquée à restaurer l'union intime des deux qualités de propriétaire et de fonctionnaire ; mais c'est à l'inverse de l'ancienne tradition moscovite, c'est en faisant dépendre l'autorité et le pouvoir de la propriété, et non plus le rang et la propriété, du service de l'État.

En Russie comme partout, il y a des contempteurs de l'ordre social actuel, des hommes qui se plaisent à en prédire la chute, ou se font un devoir d'en miner les fondements ; mais ce qui est particulier à la Russie, c'est que les mécontents, qui préparent ou désirent la ruine de l'édifice, se rencontrent souvent parmi les gens préposés à sa garde ou dans la classe officiellement installée à son sommet, parmi les fonctionnaires ou dans le clergé et la noblesse. Cette anomalie ne s'explique que par l'état social et l'état de culture de la nation. En d'autres pays, les recrues de la noblesse prennent l'esprit, les intérêts, les préjugés de l'ordre où ils entrent ; en Russie, les hommes sortis du peuple, de la bourgeoisie ou du clergé, les

derniers surtout, gardent souvent contre la noblesse, dont le service leur ouvre l'accès, toutes les rancunes de leur premier état, toutes les préventions de leur origine. Le *tchine* n'établit ainsi entre les membres du *dvorianstvo* qu'une assimilation extérieure, qu'un lien factice. La noblesse russe reste intérieurement divisée, ne possédant, ni là cohésion et l'esprit de corps des aristocraties fermées, ni la vigueur et la puissance d'absorption des aristocraties ouvertes. Le *dvorianstvo* demeure ainsi sans solidarité, sans force propre ; fait de pièces hétérogènes et mal jointes, il est incapable de servir de support à un gouvernement, ou d'être à une société ébranlée. Pour en faire un corps homogène et consistant, pour y trouver un point d'appui conservateur, il faudrait d'abord briser cette noblesse nominale, démolir cette assemblage disparate de morceaux rapportés, et encore, on aurait beau en trier et en souder les débris qu'il serait malaisé d'en rien tirer de solide.

Le *dvorianstvo* a ses pires ennemis dans son sein, ou plutôt l'aristocratie a ses adversaires les plus décidés dans la noblesse légale, qui semblerait devoir lui servir de cadre. Trop nombreuse, trop pauvre, trop mêlée pour se flatter d'être admise au partage des privilèges d'une aristocratie, la masse de la noblesse ne pardonne point à ceux de ses membres qui rêvent de prérogatives auxquelles tous ne sauraient avoir part. Du *tchine* et de la petite propriété est issue une noblesse indigente et envieuse, un prolétariat à demi cultivé, auquel la civilisation a donné plus de besoins ou de convoitises que de moyens de jouissance ou d'instruction. En Russie, presque toute cette classe, partout la plus aigrie et la plus remuante, provient de la noblesse ou du clergé, sort des bureaux de l'État ou des séminaires de l'Église. Les étudiants qui aiment à faire miroiter aux yeux des ignorants un prochain âge d'or, débarrassé de la propriété et de la famille, sont pour la plupart des nobles ; les jeunes gens, qui distribuent à des paysans ou à des ouvriers des catéchismes révolutionnaires, sont presque tous nobles. Nobles sont les émigrés ou réfugiés qui, dans les feuilles clandestines de l'intérieur ou dans les journaux russes de l'étranger, prêchent à leurs compatriotes la révolution et le socialisme ; nobles sont au dedans ou au dehors le plus grand nombre des avocats de la démagogie et des apôtres du nihilisme de l'un ou l'autre sexe.

Ce n'est pas uniquement aux marches inférieures, et comme sur le seuil de la noblesse officielle, que se rencontrent ces tendances radicales, c'est parfois aussi plus haut, dans les familles placées par le rang et la fortune au-dessus des jalousies et des convoitises d'en bas. Et cela n'est pas seulement l'effet d'un penchant national pour le radicalisme théorique, ou d'une aveugle et imprudente générosité naturelle à la jeunesse, qui partout incline aux idées risquées ou avancées, parce qu'elles lui semblent les plus nobles et les plus vaillantes. À y bien regarder, ce phénomène n'est pas aussi singulier qu'on est tenté de le croire au premier abord. Plus d'un pays de l'Occident a pu, à certaines époques, prêter à des observations du même genre. Tant que les idées révolutionnaires gardent quelque chose de spéculatif, tant qu'elles n'ont pu encore passer dans la pratique, elles trouvent aisément des partisans dans les classes mêmes qui en deviendraient victimes. Il faut de douloureuses expériences pour que, dans la noblesse et la bourgeoisie, la jeunesse résiste à son goût naturel pour les nouveautés, pour les hardiesses de la pensée et les rêves humanitaires. La Russie, jusqu'à ces derniers temps, avait été presque entièrement préservée de ces coûteuses leçons, et les peuples, comme les individus, ne profitent guère que de leur propre expérience.

Longtemps, chez les Russes, la témérité des idées a été encouragée par le sentiment même de la sécurité : des hommes, qui, sous leurs pieds, n'ont jamais senti trembler le sol de la réalité, courent gaîment à travers les nuageux sentiers de la théorie. Sur la glace épaisse des hivers du nord, que jamais il n'a entendu craquer sous ses pas, le patineur se permet sans crainte les plus folles voltiges. La Russie semblait si loin et si différente de nous que tous nos bouleversements n'y pouvaient rendre la société aussi prudente, aussi timide que dans un pays agité de secousses périodiques. Sous ce rapport, la société russe a plus d'une fois offert le même spectacle que l'aristocratie française avant la révolution^[4]. À Pétersbourg aussi, le beau monde a longtemps aimé à jouer avec les idées : la bonne compagnie jonglait d'autant plus librement avec les plus inflammables ou les plus explosibles, que sur le tapis des salons il n'y avait pas de danger de les voir éclater, et que les murs des hôtels ne recelaient point de matières combustibles.

Aux hardiesses, aux témérités de cette société, il y avait encore une autre raison. La noblesse, la classe cultivée, façonnée aux mœurs et aux manières de penser de l'Europe, sans pouvoir exercer librement ses facultés à l'européenne, se sentait gênée et comme opprimée dans le pays même où elle était privilégiée. La supériorité d'éducation ne servait qu'à lui rendre plus sensible et plus pénible l'infériorité morale de la vie russe. Dans la Russie antérieure aux dernières réformes, l'air manquait à la poitrine, l'espace à l'activité de l'homme cultivé ; il passait aisément d'une mélancolie malade à une exaltation malsaine, et d'un muet affaissement au délire de la fièvre. Bien que, grâce aux réformes, l'atmosphère russe soit devenue plus légère, l'homme civilisé n'y peut toujours respirer à pleins poumons ; il y éprouve souvent un vague et irritant malaise. Là, comme partout, c'est à l'accroissement et à la pratique des libertés publiques de diminuer l'esprit révolutionnaire.

Au sein d'une noblesse aussi ouverte, aussi multicolore et bariolée que le *dvorianstvo* russe, il était impossible qu'il ne se formât pas une société plus étroite, plus exclusive, jalouse de se distinguer de tout ce qui l'entourait, jalouse de s'élever au-dessus de la plèbe vulgaire du *tchine*, qui menaçait de tout ravalier à son niveau. Chassé de l'état et de la politique par le tableau des rangs, l'esprit aristocratique a cherché un refuge dans les salons et s'y est retranché comme dans une forteresse. À ce point de vue, il existe encore en Russie une aristocratie de mœurs, de position, de famille, aristocratie mondaine, se reconnaissant non point aux titres et aux blasons, mais à l'éducation et aux relations. Dans ce milieu même, dans cette haute sphère toute pleine de sa supériorité, l'esprit de caste et les préjugés de naissance ont moins d'empire que dans la plupart des autres États monarchiques. Dans cette haute société russe, il y a des familles anciennes et il y en a de nouvelles, il y a de grandes fortunes et il y en a de médiocres : naissance, richesse, position, intelligence, aplanissent l'entrée de ce sanctuaire mondain, mais aucun de ces avantages isolés n'est la clé de la porte et ne l'ouvre à coup sûr. Cette aristocratie de salon est d'autant plus exclusive, ou mieux d'autant plus sur la réserve, que, n'ayant point de frontières marquées, elle est obligée de veiller à ne pas laisser effacer ses limites. Quand on ne peut se distinguer par les couleurs, on attache un grand prix aux nuances, et l'on voit de graves différences là où un œil moins exercé

n'en aperçoit aucunes. Presque partout, en Europe, un des effets de la démocratie, qui renverse les vieilles clôtures sociales, est d'élever au profit du monde de fines et délicates barrières faites de fils légers, souvent imperceptibles à l'œil vulgaire, et par là même les plus difficiles de toutes à détruire. Nulle part peut-être cet art du savoir-vivre, qui, au sein même de l'égalité, marque si bien les distances ; nulle part cette science des usages et des manières ne règne plus despotiquement qu'en Russie.

La noblesse russe se pique de civilisation, elle aime à se désigner elle-même sous le nom de classe cultivée ; la haute société renchérit sur cette prétention et pousse la culture jusqu'au raffinement. La manière même dont la civilisation européenne s'est fait jour en Russie l'y exposait à un double danger. Venue du dehors, introduite presque tout à coup au contact et sous l'influence de l'étranger, la civilisation était prédestinée à y rester longtemps superficielle, longtemps peu nationale. Ces deux défauts étaient historiquement inévitables, et les penchants sociaux, l'instinct aristocratique, le besoin de réagir contre le nivellement du *tchine*, les ont accrus et empirés. C'est par le dehors, par la surface et le vernis extérieur, que pouvaient le plus commodément se distinguer des autres et se reconnaître entre eux les hommes mécontents d'être légalement perdus dans la foule ; c'est en s'éloignant le plus possible des mœurs du peuple qu'ils étaient le plus sûrs de n'être point confondus avec lui. Plus la classe dominante était par la constitution sociale menacée de l'envahissement des parvenus, et plus elle s'ingéniait à les tenir à distance ; plus l'assimilation officielle était facile, et plus l'assimilation mondaine était rendue malaisée. De là en partie la grande importance attachée aux langues étrangères, à la nôtre surtout.

En Russie, le français était moins un instrument d'étude, un moyen d'instruction, qu'un signe d'éducation. C'était la langue polie, l'idiome du monde et des salons, la marque et la mesure de la bonne éducation et du savoir-vivre. À ce titre, il ne suffisait point de comprendre ou de parler le français comme une autre langue étrangère ; la facilité de l'élocution, la pureté de l'accent étaient choses essentielles, car avant tout le français était, pour la bonne société, un moyen de se reconnaître et une barrière qui tenait à distance les intrus. Une société, une aristocratie légalement ouverte à tous ne saurait s'entourer d'un rempart plus efficace. Le français était devenu

une sorte de passeport mondain, sans lui point de lettres de naturalisation dans les cercles élevés. Le mal n'eût pas été grand, si au sein de cette noblesse, dans les salons de Pétersbourg, l'emploi habituel d'une langue étrangère n'eût été le signe et le symbole d'idées, d'habitudes et de prétentions étrangères.

Dans les sphères naturellement les plus aristocratiques, ce défaut de nationalité, transmis par l'hérédité, menaçait de devenir un vice de constitution. La haute et la moyenne noblesse, la classe cultivée, agrandissait encore par exclusivisme social, par mode et par bon ton, le large intervalle qui la séparait de la masse du peuple, sans s'apercevoir qu'elle aggravait ainsi le mal de la Russie moderne, le dualisme, le schisme moral, sans comprendre que, pour les classes comme pour les individus, l'isolement est la faiblesse. Le visage toujours tourné vers la frontière, la société russe finissait par ne plus voir la Russie ou ne la plus comprendre. Ouverte à tous les souffles de l'Occident, elle se faisait cosmopolite, et vivait en étrangère dans sa propre patrie, à peu près comme une colonie européenne au milieu d'un peuple barbare. À force de contact avec l'Occident, à force de se oindre et de se teindre des idées du dehors, l'homme du monde perdait toute couleur nationale ; parmi ses compatriotes mêmes, il avait d'autant plus de succès qu'en lui perçait moins le Russe. Élevé par des précepteurs français ou allemands, dans l'ignorance ou le mépris de tout ce qui était indigène, l'héritier des boyars moscovites semblait souvent regarder la langue de ses pères comme un patois de paysans. « Depuis vingt-cinq ans que je suis marié, me disait un Russe, je ne sais si j'ai deux fois parlé russe à ma femme. » Le temps n'est pas encore loin où tous les hommes biens nés en auraient pu dire autant. Ce dédain pour la langue du peuple s'étendait jadis jusqu'aux livres russes ; ce fut là pour la jeune littérature nationale une cause de débilité qui, jointe à la servile imitation d'autrui, en explique la longue et pâle enfance.

La noblesse a fini par sentir quelle source de faiblesse était pour la civilisation russe, et pour la classe cultivée surtout, cette sorte de dénaturalisation et ce cosmopolitisme superficiel. Dès le règne de Nicolas, il s'est produit dans les lettres, dans l'opinion, dans les sentiments, sinon toujours dans les idées et dans les mœurs, une réaction accentuée et, comme toute réaction, poussée parfois jusqu'à l'exagération. Sous l'influence des

slavophiles, le nom, la langue, l'homme russes ont été remis en honneur. Des fanatiques ou des originaux, comme le poète-théologien Khomiakof, allaient même jusqu'à reprendre le costume moscovite et à tenter de remettre en usage l'*armiak* et le *kaftan*. La nationalité, longtemps honnie, a partout été glorifiée. La mode et l'entraînement mondain ont eu leur part à ce brusque revirement ; mais là même où la conversion est le plus sincère, elle est souvent peu éclairée et peu conséquente. Après s'être si longtemps faite étrangère et cosmopolite, la classe cultivée ne saurait se dépouiller à volonté de la seconde nature qu'elle-même s'est laborieusement donnée. Après s'être isolée du peuple pendant un siècle et demi, elle ne peut franchir d'un bond le fossé qu'elle a patiemment creusé et élargi de ses mains.

La noblesse russe a fait comme un état-major qui, dans son impatience d'aller à la découverte, s'élancerait au galop sans se retourner, pendant que le gros de l'armée avec le matériel et les bagages demeurerait bien loin en arrière, embourbé dans les marécages ou empêtré dans les broussailles, sourd aux appels de la trompette ou du clairon, et d'autant plus incapable de rejoindre qu'il serait resté sans direction.

Ainsi s'est jetée en avant l'élite de la société russe. Attirée par les lueurs fascinantes de la civilisation, elle s'est précipitée vers l'Europe, abandonnant en chemin les traînards, sans s'inquiéter du peuple qui ne la pouvait suivre, comme si tout le pays eût tenu dans ses rangs, comme si, avec le monde de Pétersbourg, la Russie tout entière fût arrivée au but. En se retournant, elle s'est aperçue de son erreur, mais il lui était difficile de la réparer ; elle avait beau les appeler de loin, les retardataires n'entendaient plus sa voix ou ne distinguaient plus ses gestes. Les deux moitiés inégales de la nation restent encore moralement isolées l'une de l'autre. à leur dommage mutuel au détriment du pays et de la civilisation. Il n'y a que deux moyens de trancher une telle situation : le premier est de reconnaître officiellement, de consacrer légalement la scission des deux classes, en plaçant l'une sous la dépendance et la tutelle de l'autre ; le second est de créer entre elles une classe intermédiaire qui les rapproche et leur serve de lien. De ces deux issues, la première a pour elles les théories aristocratiques et les combinaisons artificielles qui, sous une forme ou sous une autre, tendent à remettre le peuple sous la direction exclusive de la noblesse et la

domination des propriétaires ; l'autre a pour elle les faits, le courant de la civilisation et la création naturelle d'une classe moyenne, d'une bourgeoisie dont le noyau est déjà formé.

-
1. ↑ Voyez notre étude sur la vie de N. Milutine : *Un homme d'État russe contemporain, d'après sa correspondance inédite*.
 2. ↑ Le général Fadéief, *Rousskoé obchtchestvo v nastoïachtchem i bou douchtchem*.
 3. ↑ D. Samarine, *Révolutsionny Konservatism*, p. 49 (1875). Réponse à l'ouvrage du général Fadéief, cité plus haut.
 4. ↑ Bien des traits du tableau si vivant tracé par H. Taine, dans son *Ancien Régime*, se pourraient appliquer à la société pétersbourgeoise du XIX^e siècle

CHAPITRE IV

Privilèges personnels des nobles et prérogatives de leur ordre. — Ce que l'émancipation a enlevé à la noblesse avec le monopole de la propriété foncière. — Le *dvorianstvo* menacé de lente expropriation. — Comment, sans en avoir été dépouillé, il a pratiquement perdu tous ses privilèges. — Importance des prérogatives conférées aux assemblées de la noblesse depuis Catherine II. — Pourquoi elles n'en ont su tirer aucun parti. — La Russie a-t-elle les éléments d'une aristocratie politique ?

Une noblesse peut avoir deux espèces de privilèges, des privilèges personnels dont chaque noble jouit individuellement, des privilèges collectifs que tous les nobles exercent en corps. La loi reconnaît au *dvorianstvo* russe des prérogatives des deux sortes, les unes et les autres aujourd'hui singulièrement réduites par l'extension même des libertés publiques. La noblesse n'a point d'ordinaire été privée de ses droits, mais ce qui était le privilège d'une classe est devenu le droit de toutes. Ses prérogatives collectives ou personnelles, le *dvorianstvo* ne les tenait du reste ni de ses propres efforts, ni des conquêtes de ses ancêtres ; toutes étaient un don de la munificence souveraine, et la plupart étaient encore relativement récentes lorsqu'elles furent étendues aux autres classes de la nation. Avant Catherine II, la noblesse n'avait aucun droit corporatif, et, si les nobles possédaient quelques droits individuels, ces droits étaient mal définis ou mal respectés.

Les nobles n'étaient pas seulement comme tout le peuple soumis au bon plaisir du prince ; il n'était caprice grossier ou fantaisie indiscrete que les souverains ou les favoris ne se permissent avec les membres des plus illustres familles. Le règne d'Anne Ivanovna et de Biren fournit à cet égard nombre d'anecdotes instructives. Les héritiers des plus grands noms étaient, pour l'amusement de la cour, contraints à jouer le rôle de fou. Un jour, voulant punir certain prince Galitsyne de je ne sais quelle peccadille, l'impératrice lui ordonna de faire la poule, et le descendant des Jagellons, accroupi sur la paille, dut publiquement couvrir des œufs en imitant le gloussement d'une poule qui pond^[1]. De tels traitements montrent de quelle

estime, de quelle autorité jouissait cette haute noblesse au milieu du dix-huitième siècle, sous le règne même de la princesse dont les Galitsyne et les Dolgorouki avaient un moment prétendu limiter le pouvoir au profit d'une sorte d'oligarchie.

Jusqu'aux dernières réformes du règne d'Alexandre II, les nobles étaient personnellement en possession de trois privilèges principaux, et encore les partageaient-ils depuis longtemps avec les classes dites privilégiées, c'est-à-dire avec le clergé et les marchands. Ils étaient affranchis de la conscription militaire, affranchis de l'impôt direct ou capitation, affranchis enfin des châtiments corporels. De ces trois immunités, la première a été abrogée par l'introduction du service obligatoire, en 1876 ; la dernière a été étendue à toutes les classes ; la seconde a déjà, elle aussi, cessé d'être un privilège, la suppression de la capitation ayant été décidée par Alexandre III. Pour le *mougik*, comme pour le propriétaire noble, l'impôt sur les biens doit remplacer l'impôt sur les personnes. La noblesse russe n'a point d'exemption d'impôts, d'exemption de la taille. Au temps du servage, la capitation retombait indirectement sur elle en pesant sur ses serfs, et aujourd'hui ses biens, diminués par l'émancipation, sont directement frappés par le fisc. Les charges des propriétaires nobles sont encore, il est vrai, moins lourdes que les charges des communes de paysans ; mais cette différence tient en partie à la différence de constitution de la propriété, en partie aux justes ménagements d'une période transitoire où la noblesse a, par l'émancipation même, été singulièrement éprouvée. Quant à l'exemption des peines corporelles, maintenant étendue à toutes les classes, une seule chose étonne, c'est qu'elle ait si longtemps été un privilège, et que ce privilège, la noblesse l'ait acquis si tard. À peine en a-t-elle joui un siècle, et elle n'en fut mise en possession qu'une vingtaine d'années avant les marchands des villes. C'est Pierre III, le mari et prédécesseur de Catherine II, qui, en 1762, l'affranchit du bâton et du knout. Tant que les verges ne furent point supprimées pour tous, le noble du reste n'en fut pas absolument à l'abri. Pour le rendre justiciable du bâton, il suffisait d'une condamnation qui lui enlevât ses droits de nobles ou d'un ordre qui le contraignit à servir en simple soldat, car dans ce cas, selon le mot d'un Russe, on pouvait toujours être rossé en uniforme.

De même que l'exemption des châtimens corporels, la plupart des droits et privilèges, assurés par le code à la noblesse, ont ce caractère de pouvoir être communiqués à toutes les classes de la nation ; ce qui montre que, au lieu d'être de véritables prérogatives nobiliaires, ce n'étaient que des garanties d'hommes libres, des droits qu'un pays civilisé reconnaît à tous les habitants. Le *dvorianine*, dit la loi, ne peut être sans jugement privé de la vie ou des droits de sa classe ; le *dvorianine* ne peut être sans jugement privé de ses biens^[2]. De tels articles de loi aident à comprendre la notion qu'ont de la noblesse certains Slaves, demeurés à l'abri des imitations aristocratiques de l'Occident. Les Serbes, par exemple, depuis leur affranchissement du joug ottoman, aiment à dire que tout Serbe est noble, c'est-à-dire homme libre. En ce sens aussi, les Russes pourront bientôt se dire tous nobles.

Le véritable privilège de la noblesse russe, celui qui, n'appartenant qu'à elle seule, lui donnait un caractère distinctif, était le droit de posséder des *terres habitées*, c'est-à-dire des terres peuplées de serfs. L'émancipation a emporté ce privilège avec le servage, elle n'en a pu encore effacer les traces séculaires. C'est à cette prérogative que la noblesse a dû jusqu'à nos jours le monopole presque exclusif de la propriété territoriale, de la propriété individuelle et héréditaire. En dehors de ses mains il n'y avait au lendemain de l'émancipation que les immenses domaines de l'État et les terres récemment concédées aux paysans émancipés. Dans la langue courante, le terme de propriétaire, de *pomêchtchik* ou de *zemlevladélets*, demeure toujours synonyme de noble, de *dvorianine*. C'est de cette qualité de propriétaire individuel que le *dvoriantstvo* tire un de ses principaux titres aux sympathies des pays de l'Occident, où le même mode de propriété est en usage. Vis-à-vis du *mougik*, simple usufruitier d'un bien collectif, vis-à-vis du paysan possédant en commun une terre inaliénable, le *pomêchtchik* peut être regardé comme le représentant de la personnalité, de l'individualisme moderne, en même temps que de la culture européenne. C'est aussi de cette qualité de propriétaire foncier que, dans la Russie nouvelle, la noblesse tire toute son importance et en même temps toutes ses prétentions. Elle a aujourd'hui ce qui lui manquait au moyen âge, une base d'influence dans le sol, et c'est sur cette base relativement récente que les théoriciens de la hiérarchie voudraient élever au profit de la riche noblesse

une sorte d'aristocratie territoriale. Que faudrait-il pour que de telles vues aient des chances de succès, pour que, dans ce pays agricole et rural, fût assurée la domination du grand propriétaire, du noble *pomêchtchik* ? Il faudrait d'abord que la propriété fût stable et que le monopole en fût garanti à la noblesse dans l'avenir comme dans le passé. Or il n'en est rien ; avec le servage et la qualification de « terres habitées », est tombée l'unique barrière qui défendit la propriété noble contre l'envahissement des autres classes.

Sans cette protection, sans cette sorte de prohibition légale, la plus grande partie du sol eût depuis longtemps échappé au *dvorianstvo*. La preuve en est l'état obéré de la propriété à la veille même de l'émancipation. En 1859, près des deux tiers des biens de la noblesse (65 pour 100) étaient engagés aux *lombards* ou établissements de crédit, et le tiers restant était souvent encore grevé d'hypothèques au profit des particuliers. Si, au moment de l'abolition du servage, il y eût eu en Russie une nombreuse et riche bourgeoisie, le premier ordre de l'État eût été dépouillé de la meilleure partie de ses biens. L'absence de concurrence, la rareté des capitaux disponibles, la pauvreté des paysans n'ont même pu maintenir en sa possession toutes les terres que ne lui a pas légalement enlevées l'émancipation. Déjà il y a dans la propriété foncière un changement de main au détriment du *dvorianstvo* ^[3]. Pour conserver à la noblesse son ancien monopole de propriétaire, il n'y aurait qu'un moyen, l'érection de ses terres en majorats inaliénables. Le moyen serait sûr, et il s'est trouvé des hommes assez hardis pour le proposer ; mais un tel procédé d'immobilisation, appliqué à la totalité ou à la généralité des propriétés personnelles, ne ferait qu'universaliser les inconvénients inséparables des majorats et paralyser la propriété, la richesse et le pays. Des particuliers peuvent céder à la tentation de mettre leur nom et leurs descendants au-dessus des chances de la concurrence et à l'abri de la ruine, un gouvernement moderne ne permettra jamais à une classe d'enfermer ainsi à perpétuité dans ses mains la propriété du sol. Et cependant, en Russie comme ailleurs, le lien légal et indénouable du majorat peut seul maintenir à la noblesse la possession exclusive de la terre. N'étant plus protégée contre autrui et contre elle-même par l'impossibilité de vendre à des gens d'une autre classe, n'étant point couverte par le régime des successions, la

noblesse russe demeure exposée à une lente expropriation au profit de la bourgeoisie ou des paysans qui chaque année s'emparent à ses dépens d'une plus large partie du sol ; avec le monopole de la propriété individuelle, elle perdra tout caractère propre, toute prépondérance sociale, elle perdra sa principale raison d'être^[4].

Les anciennes prérogatives garanties jadis au *dvorianstvo* tombant ainsi une à une ou dégénérant en fictions, que restera-t-il à cette noblesse sans privilèges pour la distinguer du corps de la nation ? Il lui restera bien peu de chose, si peu qu'on se demande ce qu'auraient à perdre les nobles à la suppression de la noblesse. Sans qu'on y voulût toucher, sans qu'on eût l'intention de le diminuer, le *dvorianstvo* s'est vu dépouiller de presque tous ses droits, par le fait seul des changements opérés autour de lui. La noblesse a pratiquement été quasi abrogée par les réformes d'Alexandre II, sans même avoir été mentionnée. Si elle reste debout, c'est comme un arbre au pied duquel on aurait fouillé le sol, dont on aurait par mégarde atteint les racines, et qui, dans la terre bouleversée autour de lui, ne trouverait plus de point d'appui contre le premier vent d'orage. La noblesse, en Russie comme en d'autres contrées, finira par de venir une simple distinction honorifique, sans importance sociale, sans valeur politique, une distinction de vanité, ayant d'autant moins de prix qu'elle sera plus commune et aura moins de signes extérieurs pour se reconnaître. En réalité, le *dvorianine* n'a plus qu'un seul privilège personnel, le privilège d'entrer plus facilement au service et d'y faire plus rapidement son chemin^[5]. Ce dernier avantage, la noblesse s'y attachera peut-être d'autant plus que les autres lui échappent. Dépouillé de ses prérogatives et menacé dans la propriété foncière, le *dvorianstvo*, appauvri, n'aura d'autre refuge que son berceau primitif, le service et le *tchine*. Sur ce terrain même, les privilèges que lui accordent encore la loi ou l'usage tomberont peu à peu devant le nivellement de la culture ou les exigences de l'égalité. Au service comme ailleurs, la noblesse, au lieu de droits, n'aura plus que des faveurs ; elle ne gardera d'autres avantages que ceux qui partout appartiennent au crédit et aux positions prises^[6].

Des privilèges personnels, inhérents à l'individu et à la famille, peuvent constituer une noblesse, des prérogatives communes, exercées en corps par la classe des nobles, peuvent seules constituer une aristocratie. De ces

prérogatives, le faible *dvorianstvo* en possédait plusieurs et d'importantes. Ce n'était, il est vrai, ni un legs d'un passé lointain, ni un reste vénéré de vieilles coutumes nationales, ce n'était qu'une imitation de l'étranger et une copie tardive d'un modèle déjà vieilli. Rien de semblable n'était connu de l'ancienne Russie, où les serviteurs de l'État n'avaient d'autres droits que ceux qu'ils tenaient du service. Comme les privilèges personnels, les droits corporatifs du *dvorianstvo* lui ont été bénévolement concédés, gratuitement octroyés par la couronne. C'est encore Catherine II, entraînée par l'esprit libéral de la fin du dix-huitième siècle, qui, entre la guerre de l'indépendance américaine et la révolution française, dota la noblesse russe de droits nouveaux pour elle, et à cette classe, alors la seule cultivée, la seule capable d'exercer quelques droits politiques, remit une part importante de l'administration et de la justice. Jusqu'à cette date, s'il y avait des nobles en Russie, il n'y avait point de corps de noblesse. Catherine, la première, aggloméra les *dvorianes* en corporations provinciales au profit du *self-government* administratif. Ce n'était point là une nouveauté isolée ; ce qu'elle faisait pour la noblesse, la tsarine le répétait à peu d'intervalle pour d'autres, pour les villes et la bourgeoisie notamment. Elle cherchait à réunir les diverses parties du peuple en groupes compacts, en corps organisés, ayant un esprit et des intérêts communs, pour les appeler à prendre part aux affaires locales, chacun dans sa sphère, suivant la seule manière dont on comprit alors la participation d'un peuple à son gouvernement, par classe, ordre, ou corporation.

Quelle fut la cause de l'échec de cette noble tentative ? Ce ne fut point seulement la nature du pouvoir autocratique, qui demeure entier alors même qu'il semble se dépouiller ou se borner lui-même ; ce fut avant tout l'incapacité des diverses classes, noblesse ou bourgeoisie, à user des droits qui leur étaient attribués. Pour tirer parti de ces privilèges corporatifs, une chose était indispensable, l'esprit de corps, et toutes les classes en étaient également dépourvues. Sous ce rapport, le *dvorianstvo* n'a pas fait exception à la tradition ou au génie russe, le noble rasé du dix-huitième siècle n'a pas différé du *droujinnik* ou du boyar des anciens temps. Le peu de résultats des assemblées de la noblesse s'explique par la même raison que le peu de succès des *guildes* de marchands et des corporations ouvrières. Pas plus que la bourgeoisie, pas plus que les artisans des villes, le

dvorianstvo n'a su se constituer en corps, doué d'un instinct de cohésion et d'un sentiment de solidarité, exerçant des droits connexes dans des vues communes et poursuivant à travers des générations un but politique ou social déterminé. Pas plus qu'une autre classe de la population, la noblesse n'a su former un organisme vivant, animé d'un esprit propre traditionnel, à la fois commun à tous ses membres et distinct de l'esprit des autres classes. Semblable chose a pu se rencontrer sur le territoire russe, chez la noblesse polonaise des provinces occidentales ou la noblesse allemande des provinces baltiques, — dans la Grande-Russie, chez la noblesse nationale, jamais à aucune époque. L'esprit de caste, l'esprit de classe, semble tellement répugner à la nature russe, qu'elle est jusqu'ici demeurée fermée à l'esprit de corps.

La patente, l'espèce de charte, donnée par Catherine II au *dvorianstvo*, lui concédait des droits considérables : droit de se réunir en assemblées périodiques, droit de toujours se faire entendre de la couronne par voie de pétition, droit de nomination de la plupart des fonctionnaires et juges locaux. En tout autre pays, de telles prérogatives eussent amené un conflit entre la couronne et la noblesse ou servi de point de départ à une constitution aristocratique. En Russie, il n'en a rien été. Durant près d'un siècle, la noblesse de chaque gouvernement s'est réunie, elle a élu ses présidents ou maréchaux (*predvoditel*), elle a désigné des fonctionnaires et des magistrats, elle a exercé le droit de police sans qu'aucun des successeurs de Catherine en ait pu prendre ombrage, sans que le pouvoir absolu en fût jamais entamé. Dans l'exercice de ses droits, le *dvorianstvo* n'apportait ni tendances propres ni vues traditionnelles ; dans les emplois qui leur étaient confiés, les fonctionnaires, nommés par les nobles, n'agissaient pas en représentants de la noblesse. Ces *ispravniks* et tous ces administrateurs ou juges locaux ne personnifiaient point l'esprit d'une classe, ils ne se considéraient pas comme responsables envers leurs électeurs ; s'ils avaient pour quelques-uns des égards particuliers, c'était seulement pour les intérêts des personnages influents. Ces administrateurs élus étaient pour le pouvoir central des instruments aussi dociles, des agents aussi zélés que les fonctionnaires directement nommés par lui ; en sorte que, si par cette institution on avait espéré corriger la trop grande influence de la bureaucratie, on s'était trompé. Cette apparente autonomie de

l'administration locale n'atteignit ni la bureaucratie ni la centralisation. La Russie offre là un exemple de l'inefficacité des institutions sans les mœurs, de l'inanité des formes politiques et des libertés publiques sans esprit public.

La création d'assemblées où sont représentées toutes les classes de la nation a naturellement enlevé aux assemblées particulières de la noblesse la plupart de leurs prérogatives ; mais, dans ces nouveaux états provinciaux, dans le *zemstvo* de district ou de gouvernement, la noblesse a d'ordinaire gardé la prépondérance. C'est, comme nous le verrons, au maréchal de la noblesse qu'appartient de droit la présidence de ces réunions des diverses classes ; ce sont les propriétaires fonciers, les anciens seigneurs de serfs qui, par le nombre ou la situation, y ont une influence prédominante. En réduisant ses privilèges directs, l'extension des libertés publiques a même élargi la sphère d'activité du *dvorianstvo*. Personne ne lui conteste le titre de classe dirigeante, et, vingt ans à peine après les réformes qui l'ont privée de ses anciennes prérogatives, certains conseillers de la couronne ont semblé le convoquer à un rôle plus étendu, si ce n'est plus efficace. Depuis la guerre de 1870 et la Commune de Paris, les attributions de la noblesse se sont multipliées avec les institutions mêmes ; une place lui a été réservée dans la plupart des créations nouvelles. Le gouvernement lui a fait appel à un double titre, comme classe cultivée, et comme classe conservatrice. Alexandre II, dès 1874, l'invitait solennellement à se constituer la gardienne de l'enseignement populaire ; Alexandre III a fait plus ; il lui a rendu, en 1889, une influence directe sur l'administration rurale et les communes de paysans^[7]. Le « nihilisme » a tourné au profil du *dvorianstvo*. Dans la guerre faite aux conspirateurs, Alexandre III, comme Alexandre II, a plus d'une fois réclamé le concours de la noblesse. Que sortira-t-il des fonctions nouvelles dont elle a été investie ? Au temps où elle était plus nombreuse et plus riche, la noblesse territoriale a montré peu d'empressement ou peu d'aptitude à se servir des prérogatives que lui avait octroyées le pouvoir ; saura-t-elle mieux en user désormais ? Une chose est pour nous hors de doute : les droits concédés à la noblesse ne pourront transformer le caractère séculaire du *dvorianstvo*. Quels qu'ils soient et quelque élargis qu'ils puissent être, de tels privilèges ne suffiront pas à faire

dévier le mouvement historique de la société russe. À cet égard, toute appréhension est vaine et toute espérance est une illusion ^[8].

L'examen du présent et l'étude du passé conduisent à la même conclusion. Il y a en Russie une sorte de noblesse ; il n'y a point d'aristocratie, et ce n'est pas de nos jours qu'il s'en peut créer une. Il y a une noblesse qui, prise dans ses grandes familles, est aussi ancienne, aussi illustre qu'aucune, et prise dans son ensemble est aussi civilisée, aussi éclairée qu'aucune en Europe, une noblesse la plus ouverte de toutes, la plus dégagée de préjugés, la plus exempte de morgue ou d'esprit de caste, et en même temps la plus bariolée et mêlée, la plus dépourvue de traditions, la plus dénuée de vie commune et d'esprit de corps. À ce *dvorianstvo* sans homogénéité ni cohérence manquent les qualités de même que les défauts des aristocraties. Est-ce un mal, est-ce un bien ? Peu importe : c'est un fait ; le reste n'a qu'un intérêt spéculatif. Il n'existe point d'aristocratie en Russie, il s'y rencontre seulement comme partout des aristocrates de tempérament, de mœurs, de mode, et aussi ce qu'on pourrait appeler des aristocrates de raison ou de conviction. En Russie comme ailleurs, il y a des hommes pour qui une base hiérarchique est le seul fondement solide des sociétés. On entend dire, dans un certain milieu, qu'une aristocratie est aussi nécessaire au corps social que les os au corps humain, qu'il faut chez un peuple des rangs marqués, des échelons gradués, des positions stables placées au-dessus des hasards de la fortune et de la concurrence. On entend assurer que, pour une monarchie héréditaire, le meilleur appui est une classe privilégiée héréditaire. Un tel langage est toujours sûr de trouver quelque écho dans les palais ou les cours, là où, à défaut d'une aristocratie réelle, il reste une aristocratie d'habit et de manières. Dans toutes ces idées il peut y avoir une part de vérité. Il n'est point douteux que là où elle existe encore, une puissante classe privilégiée ne soit un élément de stabilité ; mais, pour servir à une société de charpente et comme d'ossature, il faut qu'une aristocratie ait sa force en elle-même, dans sa constitution, dans ses traditions. Ni un État, ni un trône ne se peuvent appuyer sur des supports qui tirent toute leur force des faveurs du trône ou des lois de l'État.

En Russie, les hommes qui représentent la noblesse comme le soutien naturel de la monarchie, commettent en outre une méprise d'un genre particulier : ils se trompent sur la nature de la puissance souveraine en

même temps que sur le caractère de la noblesse dans leur pays. Entre le *dvorianstvo* et le tsarisme, il n'a jamais existé d'autre lien que le lien du service, il n'y a jamais eu d'intimité, d'affinité ou de parenté, comme ailleurs entre le souverain et la noblesse. La théorie ou la fiction du roi, premier gentilhomme du royaume, est absolument étrangère aux mœurs comme aux traditions russes. Le tsar n'appartient en propre à aucun ordre de l'État ; il n'est ni noble, ni bourgeois, ni citadin, ni rural. L'autocratie s'est toujours tenue en dehors et au-dessus de toutes les classes ; c'est là un des motifs historiques de sa force et de sa popularité ; elle ne saurait descendre de cette hauteur sans faillir à sa mission traditionnelle et s'affaiblir elle-même.

Une aristocratie n'est pas un édifice qui s'élève à volonté, à un endroit marqué et sur un plan donné ; il faut que la nature en ait elle-même disposé l'emplacement et taillé les matériaux. Ces matériaux, les aristocrates russes sont obligés de les chercher dans la grande propriété, le *dvorianstvo* pris dans son ensemble, étant manifestement impropre à une telle construction. Sous Alexandre II et sous Alexandre III, au milieu même de toutes les transformations contemporaines, les architectes politiques ont exposé toute sorte de plans de réédification ou de restauration sociale. Quelques-uns de ces plans ou devis sont fort ingénieux et font fort bien sur le papier ; nous en rencontrerons plusieurs en étudiant l'administration et les institutions locales de l'empire. Par malheur, l'état social est indépendant des combinaisons de cabinet, quelle qu'en soit l'habileté, indépendant des gouvernements, quelle qu'en soit l'autorité. Les calculs politiques et la raison même ont peu de prise sur lui ; il est tout entier à la merci du génie national et de l'esprit du siècle.

Or, en Russie, les mœurs, les traditions, l'instinct populaire répugnent hautement à la restauration d'une classe privilégiée héréditaire. Toute la littérature russe en porte témoignage, bien que cette littérature soit presque tout entière œuvre de nobles, écrite par et pour des nobles. Sur ce point, une fable de Krylof résume d'une façon irrévérencieuse le sentiment national. Des oies, qu'un paysan mène au marché, se plaignent d'être traitées sans égard. disant que leurs ancêtres ont sauvé le Capitole. « Et vous, qu'avez-vous fait ? leur demande un passant. — Nous, rien, mais nos ancêtres... — Eh bien, mes amies, vous n'êtes bonnes qu'à rôtir. » L'antiquité de la race

en impose peu au sens positif, au sens réaliste du Russe. Demeuré, en dépit de toutes les divisions de classes, libre de tout esprit de caste, il n'a point pour la naissance le respect instinctif dont est souvent imbu l'Anglais ou l'Allemand.

En Russie, les promoteurs des idées hiérarchiques font en réalité la même faute que leurs adversaires, les promoteurs des idées radicales. Aristocrates ou démagogues ne font à leur insu qu'imiter et contrefaire l'Occident. Les uns et les autres veulent appliquer aux problèmes nationaux des méthodes et des procédés d'emprunt ; les uns et les autres prétendent habiller leur patrie sur un patron étranger. La grande différence est que les conservateurs aristocrates ont choisi le modèle qui s'adapte le moins aux mœurs nationales et se heurte le plus aux tendances nouvelles de la civilisation. S'il est facile de découvrir, dans les vieilles institutions anglaises ou prussiennes, telle ou telle garantie conservatrice, il est malaisé de dérober à d'autres États, pour sa patrie, ce que la nature ou l'histoire lui ont refusé. Il en est des formes sociales comme du sol, comme de la configuration même d'un pays. En parcourant leurs plates steppes du sud ou leurs forêts tourbeuses du nord, des Russes peuvent se dire que de hautes collines donneraient aux cultures de la variété, et de l'agrément au paysage, que des chaînes de montagnes couvertes de neige serviraient de réservoir aux eaux et de barrière aux vents. Libre à eux de regretter les beautés ou les avantages des contrées plus coupées, plus accidentées, quoique les larges plaines aient leur poésie aussi bien que leur richesse. Sur ce sol déprimé, il ne vient à personne l'idée d'élever des collines et de dresser des montagnes. Telle est cependant la prétention des hommes qui, dans une société dénudée de privilèges et nivelée par les siècles, se flattent de reconstruire des hauteurs escarpées et de creuser des ravins infranchissables, de relever des classes dominantes et de remettre debout privilèges et prérogatives. Le pays du *tchine* est un pays de peu de relief, un pays plat, au point de vue social comme au point de vue topographique ; c'est une ingrate et inutile besogne que de travailler à y créer ou à y restaurer des inégalités, des aspérités qu'efface le cours naturel des choses.

Entre la Russie et la France, l'analogie à cet égard est plus grande qu'elle ne le semble : chez l'une et l'autre, c'est en dehors des privilèges de classes et des combinaisons artificielles, c'est dans le fond même de la nation qu'il

faut chercher une base conservatrice. En Russie seulement, où l'égalité est encore moins dans les mœurs et dans la culture que dans l'instinct national et dans la logique des faits, en Russie, où les anciens cadres sociaux sont extérieurement demeurés debout, l'illusion des rêves aristocratiques est plus excusable et moins innocente.

-
1. ↑ Une autre fois et par une plaisanterie moins innocente, la même impératrice forçait le même Galitsyne à épouser une vieille idiote.
 2. ↑ *Svod Zakonof*, t. IX, articles 193 et 221.
 3. ↑ On calcule que, depuis l'émancipation, la noblesse a perdu le quart de ses biens, davantage même, en quelques provinces. Pour lui venir en aide, l'empereur Alexandre III a fondé une banque foncière qui lui prête à taux réduit. Par malheur, les facilités de crédit sont souvent une tentation ruineuse ; plus il lui est aisé d'emprunter, plus la noblesse s'endette.
 4. ↑ Une autre raison contribue à diminuer l'ascendant de la noblesse, c'est le petit nombre des riches propriétaires qui résident dans leur domaine. Aussi des écrivains à tendances aristocratiques, le prince Mechtchersky par ex. (*Voulikou vréméni*, 1879), réclamant les principales fonctions locales pour la noblesse territoriale, ont-ils imaginé de demander, avec plus ou moins de sérieux, que les nobles fussent tenus d'habiter leurs terres durant une certaine partie de l'année.
 5. ↑ À ce privilège s'en rattache un autre analogue, le droit de faire admettre ses enfants dans certains établissements d'instruction, tels que le lycée Alexandre de Saint-Petersbourg, ou l'institut des filles nobles de Smolna. En 1880, l'accès du lycée Alexandre, jusque-là réservé à la portion ancienne de la noblesse, a été étendu à tout le *dvorianstvo*, c'est-à-dire à toutes les familles de fonctionnaires d'un certain rang.
 6. ↑ En attendant, une chose qui frappe toujours en Russie, c'est le grand nombre des mêmes noms que l'on rencontre dans toutes les positions officielles. Il y a ainsi une cinquantaine, peut-être une centaine de familles, constituant une sorte d'oligarchie bureaucratique dont, depuis de longues années, les noms reviennent presque à chaque page des annuaires militaires, diplomatiques, administratifs, etc. C'est là du reste une naturelle conséquence de la monarchie absolue et du règne des influences de cour.
 7. ↑ Plusieurs assemblées de la noblesse ont longtemps réclamé pour leur ordre la prépondérance dans l'administration locale. L'empereur Alexandre III leur a donné satisfaction, dans une large mesure, par la loi de juillet 1889 qui a créé des chefs de canton ruraux (*Zemskie natchalniki*), investis de fonctions administratives et judiciaires à la fois. Les chefs de canton doivent être pris parmi les propriétaires nobles du district ; ils sont choisis par le gouverneur d'accord avec les maréchaux de la noblesse.
 8. ↑ Voyez tome II, liv. I, ch. iv et liv. III, ch. i.

LIVRE VII

LE PAYSAN ET L'ÉMANCIPATION DES SERFS.

CHAPITRE I

La littérature russe et l'apothéose du *moujik*, — Diverses classes de paysans. — Origine et causes du servage. — La corvée et l'*obrok*, — Situation des paysans avant l'émancipation. — Napoléon III, libérateur des serfs.

Un théâtre de Paris a joué naguère une pièce française, d'auteur russe et de mœurs russes, — pièce originale et incomplète, accueillie du public français avec faveur sans en avoir peut-être été bien comprise ; je veux parler des *Danichef*^[1]. Cette comédie, ou mieux ce drame, qui peint la société russe avant l'émancipation, a pour héros un paysan, et l'on pourrait dire qu'il a pour sujet la supériorité morale du *moujik*. La noblesse vaniteuse et frivole, le clergé dépendant et timide, le marchand enrichi et servile font triste figure devant l'homme du peuple, devant l'ancien serf Ossip. « Cet homme est grand, cet homme vaut mieux que nous, ma mère, » dit de cet affranchi le jeune comte Danichef. Ce mot donne le sens de la pièce. La conclusion peut-être inconsciente de ce drame rustique, c'est l'apothéose de l'homme du peuple aux dépens des classes privilégiées par la naissance, l'instruction ou la fortune. À ce point de vue, la comédie de l'Odéon, bien qu'écrite pour des Français et dans notre langue, appartient bien aux lettres russes contemporaines. Selon le mot d'un humoriste, la littérature russe actuelle *sent le paysan*^[2] ; le *moujik* en est le héros et il l'est depuis tantôt trente ans. Au premier abord, cela semble une singulière anomalie ; en y regardant de près, cela se comprend sans peine.

Dans un état presque tout rural, comme le demeure encore la Russie, le paysan forme la classe la plus importante, aussi bien que la plus nombreuse de la nation. Là, plus qu'ailleurs, c'est chez l'habitant des campagnes que se retrouve le fonds national. En présence de l'insignifiance relative des villes et de la population urbaine, le paysan semble encore à lui seul tout le peuple. Cet homme, qui dans la Russie occupe une si large place, a longtemps été dédaigné et incompris d'une haute classe, façonnée à des mœurs et à des idées étrangères. La réaction de l'esprit national contre le

cosmopolitisme superficiel du dix-huitième siècle, la réhabilitation de la nationalité dans l'art, la littérature, la politique, devaient naturellement profiter avant tout au paysan, qui était l'homme russe par excellence. Ce peuple des campagnes, ce peuple de serfs, si longtemps l'objet des mépris et des rigueurs de tout ce qui était au-dessus de lui, se vit tout à coup étudié dans ses mœurs et ses coutumes, dans ses chants et ses croyances. Ne trouvant plus dans les hautes classes que des reflets décolorés ou de banales copies de l'étranger, les Russes se sentirent soudainement heureux de se découvrir, chez le peuple des campagnes, une originalité, un caractère, une personnalité. Satisfaite de s'être enfin retrouvée sous ses vêtements d'emprunt, la Russie se mit à s'admirer elle-même dans le plus inculte de ses enfants, dans le représentant le plus légitime de sa nationalité, le paysan. Pour une grande portion d'une société raffinée, le serf à peine affranchi, le villageois ignorant, sale, grossier, devint ainsi un objet d'engouement et d'enthousiasme, un objet de respect et de vénération. Le *moujik*, l'homme russe, naguère encore jugé indigne d'un regard, s'est vu élever sur l'autel, et le culte, que lui ont rendu ses contempteurs de la veille, n'a pas toujours été exempt de superstition ou de fétichisme. La mode n'est naturellement pas restée étrangère au succès de cette intempérante religion, qui, à côté de ses dévots, a eu ses hypocrites. Dans ce pays d'ordinaire réaliste, des hommes habituellement incroyants et sceptiques ont été parmi les plus zélés sectateurs, parmi les prêtres les plus intolérants de la foi nouvelle. Comme d'autres religions du reste, celle-ci est souvent demeurée dans la tête ou dans l'imagination, et l'idole pourrait fréquemment dans la pratique se plaindre du sans-gêne de ses plus fervents adorateurs.

Cette sorte de culte à rebours, du haut de la société pour le bas, cette apothéose du *moujik*, du rustre, du manant, s'expliquent à la fois par des raisons propres à la Russie et par des raisons empruntées à l'état social de l'Europe. Comme en France avant la révolution, nombre de Russes professent que c'est en revenant à la vie simple du peuple, que c'est en se retenant aux sources de l'honnêteté et des vertus populaires que les hautes classes de la société recouvreront la vigueur et la santé morales, qu'elles se purifieront de la corruption dont les a infectées le contact de l'Occident^[3]. Les mystiques panégyristes du *moujik* ne s'aperçoivent pas qu'ils ne font à leur insu que reprendre, au compte de leur pays, une des

vieilles thèses de notre dix-huitième siècle, que revenir aux doctrines de Rousseau et au culte naïf de l'homme de la nature. En Russie, de semblables tendances proviennent à la fois d'un secret découragement, d'une involontaire humilité des classes instruites, et d'un grand orgueil national, d'une foi aveugle dans l'énergie native et l'avenir du peuple. Des hommes fatigués d'imiter l'étranger, sentant que de longtemps ils ne peuvent guère que s'assimiler les œuvres d'autrui, des hommes résignés à leur propre impuissance, et d'autant plus ambitieux pour leur patrie, en sont venus, par lassitude et par irritation de n'avoir pu faire davantage, à célébrer ce qui en Russie est resté pur de tout contact du dehors, ce qui n'a point essayé ses forces, ce qui est neuf, vierge, intact, en un mot la force populaire. De là cette adoration de l'homme inculte par l'homme cultivé, ces agenouillements de gens lettrés et instruits devant l'*armiak* et le *touloup*, devant la peau de mouton du paysan.

« Nous autres, hommes civilisés, nous ne sommes que des guenilles ; mais le peuple, oh ! le peuple est grand. » Ainsi s'écrie, dans *Fumée*, un des personnages d'Ivan Tourguénief. Frappés de la stérilité relative des classes dirigeantes, ces fils désabusés de la civilisation occidentale lui tournent le dos et reviennent au *moujik*. Ils contemplent avec une joyeuse admiration ce peuple russe encore muet et comme dans les langes, ce peuple qui occupe la plus large demeure de l'humanité, et qui par le nombre l'emporte déjà sur toute autre nation chrétienne du globe. En présence de cette masse compacte de plus de 50 ou 60 millions de paysans, les patriotes se prennent à faire des songes comme une mère ou une nourrice devant un berceau ; pour ce peuple encore enfant, encore rude et illettré, ils rêvent une grandeur intellectuelle, un rôle moral proportionné à sa masse et à l'immensité de son empire^[4]. Ce peuple de paysans est comme un œuf gigantesque qui n'est pas encore ouvert ; on ne sait ce qui en sortira, mais on en attend involontairement quelque chose de grand, parce qu'en dépit de la fable il semble qu'une montagne doive enfanter autre chose qu'une souris. On comprend le respect instinctif, la religieuse vénération d'un Russe devant cette secrète incubation, d'où dépendent toutes les destinées de la patrie.

Les Russes attendent volontiers du *moujik* une initiative nouvelle, une révélation politique ou sociale, une rénovation de l'Europe et de l'humanité. Les devins ou les prophètes, qui en annoncent la grandeur, peuvent d'autant

plus librement prédire ce que dira, ce que fera ce sphinx populaire, qu'il n'a pas encore ouvert la bouche et n'est pas encore éveillé. Certes d'aussi hardies espérances peuvent n'être pas sans illusion. Il n'y en a pas moins là un mystère, un arcane intéressant hautement la civilisation, et l'on doit pardonner au patriotisme qui, à force de le méditer, y égare quelque peu sa raison.

Pour une partie des classes lettrées, l'homme du peuple est ainsi une divinité inconsciente, pareille à ces dieux enfants, à ces dieux embryonnaires de l'Égypte, dont la force divine est en puissance sans avoir encore été en acte, dont on adore l'énergie secrète avant qu'elle ait pu se manifester au dehors. Pour une autre école, l'homme du peuple, le paysan, n'est qu'une sorte de matière brute, de matière première humaine, une argile n'ayant de forme que celle que lui donnent les classes supérieures^[5]. Il est inutile de montrer ce qu'ont de commun ces deux points de vue, dans leur opposition, et ce que l'un et l'autre ont d'outré. Si la littérature, en Russie, s'est singulièrement rapprochée du peuple, elle l'a trop souvent abordé avec des vues préconçues, n'y cherchant que ce qu'elle y voulait trouver. Les uns ont cru découvrir dans les secrètes profondeurs de l'esprit populaire des puissances cachées qu'ils opposaient à l'infécondité de la culture étrangère des hautes classes ; d'autres, plus dédaigneux ou plus superficiels, n'ont vu dans l'âme du peuple que ténèbres et barbarie, que vide et néant. Dans la vie pratique se rencontrent, à l'égard du paysan, les mêmes différences de point de vue, les mêmes contradictions que dans le monde littéraire. « Quel besoin avez-vous de vous intéresser à notre *moujik* ? » me demandait une dame sur le bas Volga : « c'est une brute dont on ne fera jamais un homme ! » et le même jour, sur le même bateau, un propriétaire me disait avec autant d'assurance : « Le paysan le plus intelligent de l'Europe, c'est à mon avis le *contadino* de l'Italie du Nord ; mais notre *moujik* lui rendrait des points. » Ainsi élevé par les uns, abaissé par les autres, on pourrait dire du paysan russe ce que Pascal dit de l'homme : Ni si haut, ni si bas.

L'intelligence du *moujik* n'est pas douteuse, ses panégyristes sont peut-être moins éloignés de la vérité que ses détracteurs ; mais cette intelligence a été entravée et comme garrottée par les événements. Il y a, dans les légendes russes, un géant d'une force prodigieuse, sorte d'Hercule ou de

Samson rustique, appelé Ilya de Mourom, et souvent regardé comme une personnification du peuple et du paysan^[6]. Ce colosse populaire n'a pu depuis longtemps montrer sa force ni son génie. Ilya de Mourom était réduit en servitude ; jusqu'à ces dernières années, il était enchaîné à la glèbe et ne pouvait librement marcher ou agir. Aujourd'hui que l'émancipation a dénoué ses liens, le géant peut de nouveau se mouvoir ; mais longtemps chargé de chaînes, il n'a point encore retrouvé le libre usage de ses membres et n'a plus conscience de sa force. Ce n'est qu'après des années d'affranchissement, après plusieurs générations peut-être, que ce peuple asservi pourra, se reconnaître lui-même et montrer ce que l'avenir doit attendre de lui. Le paysan, courbé sous une servitude séculaire, n'a pu se redresser tout à coup ; sous l'affranchi. d'hier se sent encore le serf de la veille.

L'émancipation a été pour la Russie un événement capital, un événement sans analogue dans l'histoire des nations où le servage s'est effacé peu à peu. L'émancipation a été le point de départ d'une foule de changements et de réformes dans le domaine entier de la vie nationale ; mais cette grande révolution n'a pu en quelques années donner tous ses fruits. Cela se pouvait d'autant moins qu'en réalité cette vaste opération d'affranchissement n'est pas encore achevée ; elle est seulement en voie d'exécution et ne sera, entièrement terminée que dans les premières années du vingtième siècle. Jusque-là, l'étude du paysan libre est inséparable de l'étude du servage et des conditions mêmes, de l'affranchissement.

L'émancipation, opérée par l'empereur Alexandre II, n'a profité qu'à une moitié environ des paysans de l'empire. Les autres, appelés paysans de la couronne et établis sur les domaines de l'État, étaient regardés comme libres, bien qu'eux aussi fussent attachés à la glèbe et qu'ils pussent être considérés comme serfs du tsar ou de l'État. La grande masse des paysans russes se divisait ainsi en deux classes presque égales en nombre et qui, même après l'émancipation, sont demeurées distinctes. D'un côté les paysans de la couronne ou paysans libres, de l'autre les paysans des particuliers ou serfs, aujourd'hui affranchis. Entre ces deux catégories principales s'en plaçait une troisième, à certains égards intermédiaire, c'étaient les paysans des apanages ou des biens réservés pour la dotation des membres de la famille impériale^[7].

Ces paysans, longtemps répartis en groupes divers, jouissaient originellement de la même liberté et des mêmes droits. En Russie plus qu'en Occident, on peut dire que pour l'homme des champs la liberté a été la condition primitive. La servitude de la glèbe n'est venue que fort tard ; mais, s'aggravant peu à peu, elle avait dégénéré en une sorte d'esclavage. C'est seulement à la fin du seizième siècle, au moment où ils tombaient ou se relâchaient dans la plus grande partie de l'Europe, que les liens du servage se nouaient en Russie.

Dans l'ancienne Russie il y avait des esclaves (*kholopy, raby*) ; c'étaient d'ordinaire des prisonniers de guerre, des débiteurs insolvables, ou des gens qui par misère s'étaient eux-mêmes vendus à un maître. Ces esclaves étaient en petit nombre : la masse des paysans était considérée comme libre. De bonne heure, néanmoins, les hommes des champs se trouvèrent, vis-à-vis des hommes de guerre et de la *droujina*, dans une situation inférieure et dédaignée. Les premiers étaient appelés petits hommes, *moujiki*, ou encore demi-hommes, *poloulioudi*, par opposition aux guerriers, aux membres de la *droujina*, auxquels était réservé le titre d'hommes (*moujy*) ou d'hommes complets (*polnylioudi*). Tel est le sens méprisant du diminutif, encore vulgairement employé pour désigner le paysan : *moujik*, c'est-à-dire petit homme, *homunculus*^[8]. En Moscovie, ce nom était appliqué aux habitants des villes et à ceux des campagnes, aux marchands comme aux villageois.

Dès avant l'établissement du servage, les *moujiki* ou petits hommes avaient pour principal rôle de faire vivre les hommes, les *moujy*, de cultiver pour ces derniers les terres que le souverain concédait à ses serviteurs comme salaire ou comme moyen d'entretien. Les *moujiks*, les hommes noirs, comme on les appelait aussi (*tchernye lioudi*), n'étaient cependant alors enchaînés ni à la personne du maître qu'ils servaient, ni à la terre qu'ils cultivaient. De même que les membres de la *droujina* et les boyars pouvaient passer à leur gré d'un prince, d'un *kniaz* à un autre, les hommes du peuple, les paysans, pouvaient changer de maître, pouvaient passer d'une terre ou d'un lieu à un autre. Les hommes noirs possédaient ainsi, tout comme les guerriers et les *droujinniks*, le droit de libre service avec le droit de libre passage, et, comme le boyar, le *moujik* perdit le premier de ces droits en perdant le second, qui en était la garantie^[9].

Ce droit de libre passage d'une terre à une autre, les paysans de la Moscovie l'exerçaient d'ordinaire, sous les derniers Rurikovitchs, une fois par an, à la fin de l'année agricole, le 26 novembre, jour de la Saint-Georges, ou mieux toute la semaine qui précédait et la semaine qui suivait cette fête. Avant rétablissement du servage, alors que les bras étaient déjà fort recherchés, le *pomêchtchik*, le propriétaire, qui voulait retenir ses paysans, recourait, dit la tradition, au goût séculaire du *moujik* pour la boisson, et maintenait ses tenanciers en état d'ivresse pendant toute la quinzaine où ils pouvaient librement disposer d'eux-mêmes. Peu à peu le paysan, moins dans l'intérêt des propriétaires que dans l'intérêt de l'État, fut privé de cette faculté de donner congé à son maître ; mais alors même qu'il en fut dépouillé, il n'en perdit pas le souvenir. Aujourd'hui encore, après trois siècles de servitude, le *moujik* n'a pas oublié la fête qui jadis lui rendait sa liberté ; le jour de la Saint-Georges est devenu chez le peuple l'expression proverbiale du désappointement.

Pour attacher le paysan à la glèbe, il suffit de lui ravir le droit de changer de terre et de domicile à la Saint-Georges. Cette défense, d'abord temporaire, puis renouvelée et confirmée par plusieurs souverains, finit par devenir une des lois fondamentales de l'État. La principale institution de la Russie des derniers siècles sortit ainsi en apparence d'une simple mesure de police. Le fait le plus important de l'histoire du peuple passa pour ainsi dire inaperçu dans les annales nationales. Le servage s'établit, comme ailleurs il disparut, presque insensiblement, sans que les contemporains en fussent frappés.

C'était à la fin du seizième siècle, au milieu des grandes guerres contre les Lithuaniens et l'ordre Teutonique. Les serviteurs de l'État, pourvus de terres par le souverain, se plaignaient de l'insuffisance de leurs moyens d'entretien. La main-d'œuvre était rare et précieuse dans ce pays où la terre abondait et où manquait la population. Les détenteurs de fiefs, les *pomêchtchiks*, se disputaient les bras et les paysans : les petits accusaient les grands d'attirer à eux tous les laboureurs. Un tel état de choses mettait en péril les forces militaires de la Moscovie, au moment le plus critique de son histoire^[10]. Le système financier de l'État, alors non moins primitif, se trouvait menacé en même temps que son système militaire par les fréquents changements, les émigrations, le vagabondage des gens taillables. C'était

l'âge où l'empire moscovite, récemment étendu aux dépens des Tatars, offrait aux cultivateurs des ingrates régions du nord les terres plus fertiles du sud, l'âge où, pour se soustraire à l'impôt et mener la libre vie de Cosaques, les hommes aventureux fuyaient vers le Volga et le Don, vers la Kama et la Sibérie. L'homme se dérobaient au fisc en se dérobaient aux propriétaires. Pour assurer au pays des ressources financières et militaires régulières, le plus simple était de fixer l'homme au sol, le paysan au champ qu'il cultivait, le bourgeois à la ville qu'il habitait. C'est ce que firent Boris Godounof et les tsars du dix-septième siècle. Depuis lors jusqu'au règne d'Alexandre II, le *moujik* est demeuré fixé à la terre, affermi, consolidé (*prikréplmnyi*) : car tel est le sens du terme russe que nous traduisons par le mot *serf*. Le servage russe n'eut pas d'autre origine ; il sortit du système administratif et des conditions économiques, des conditions physiques mêmes de la Moscovie, considérablement agrandie par les derniers princes de la maison de Rurik et menacée de voir sa mince population s'écouler et se perdre dans la steppe, comme l'eau dans les sables du désert.

Dans cette Europe orientale, dans ce pays de cabanes de bois, presque aussi aisées à transporter ou à refaire que la tente ou le *gourbi* de l'Arabe, l'homme avait peu d'attachement pour le sol, peu de goût pour l'agriculture. Trois siècles de servage n'ont pu faire disparaître entièrement chez le moujik ce penchant pour la vie nomade et vagabonde, encouragé par les longues rivières et les plaines sans fin. Le servage, qui lia l'homme à la terre, peut être regardé comme une réaction de l'État contre ces instincts aventureux qui, à la suite des Cosaques, entraînaient aux extrémités de l'empire la partie la plus vigoureuse, la plus active du peuple russe. Moins la Russie était limitée par la nature, plus le sol était vaste et plus l'homme avait besoin d'y être enchaîné : le servage le retint et pour ainsi dire l'immobilisa.

C'est en 1593, sous Fédor, fils d'Ivan le Terrible, et sous l'inspiration de Godounof, beau-frère et successeur de Fédor, que fut enlevé aux paysans le libre passage d'une terre à une autre. De ce seul fait, d'une mesure originellement provisoire, découla le servage du *moujik*. On avait vu quelque chose d'analogue, douze siècles plus tôt, dans l'empire romain, lors de l'établissement du colonat, sous les empereurs chrétiens. Une fois attaché à la terre, le paysan moscovite perdit peu à peu tous ses droits civils

et tomba dans une dépendance que le législateur n'avait point prévue ; il devint le bien, la chose du propriétaire. Des ukases des premiers Romanof confirmèrent et complétèrent l'œuvre de Godounof. La réforme de Pierre le Grand resserra les liens du paysan au lieu de les relâcher, la servitude devint plus étroite en étant mieux réglée. Le premier dénombrement général (*pervaïa revizia*), opéré en 1722 et depuis renouvelé à des intervalles inégaux, fournit au servage des registres réguliers. Par mesure de simplification et par économie, l'État abandonna aux propriétaires presque toute l'administration avec la police de leurs domaines. Le servage devint d'autant plus difficile à détruire qu'il était devenu un instrument de gouvernement, un des principaux rouages d'une machine politique encore peu compliquée.

Jusqu'en 1861, le propriétaire, le *pomêchtchik*, eût pu être considéré comme un agent de l'État, chargé de veiller dans les campagnes au recrutement des soldats et à la rentrée des taxes, comme une sorte de fonctionnaire héréditaire, investi de l'administration et de la tutelle des paysans.

Le servage ne s'était pas répandu sur toute la Russie d'une manière égale. Dans les pays éloignés et presque déserts, où il y avait peu de propriétaires, dans la région des grands lacs et de la mer Blanche, comme dans la Sibérie conquise par les Cosaques, les règlements sur l'enchaînement du paysan au sol n'avaient point pénétré ou n'avaient point été exécutés. Ces contrées déshéritées de la nature ont toujours presque entièrement ignoré le servage et la noblesse : la liberté comme l'égalité primitive s'y étaient maintenues jusqu'à nos jours ^[11]. Au sud, les Cosaques avaient également repoussé cette institution, qui grossissait leurs rangs de tous les serfs fugitifs. L'Ukraine, la Petite-Russie de la rive gauche du Dniepr, est, jusqu'au règne de Catherine II, demeurée indemne de la servitude de la glèbe. Au moment de l'émancipation, le centre historique de la Russie était encore le centre du servage, qui des environs de Moscou rayonnait vers le nord et le sud, vers l'Europe et l'Asie. À l'ouest, le servage moscovite rencontrait dans la Russie-Blanche et la Lithuanie le servage polonais, auquel avait été soumise toute la population russe ou lithuanienne des campagnes. Par une singulière anomalie, c'était la race dominante, la race slave, la race russe en particulier, qui dans l'empire russe était le plus généralement courbée sous

le servage. Les Tatars de l'est, les Roumains de la Bessarabie, les colons allemands, les tribus finnoises même avaient pour la plupart gardé leur liberté.

La condition des paysans, fixés sur les terres des particuliers, variait beaucoup suivant les régions, les coutumes et les maîtres. Pour décrire toutes les formes du servage, il eût fallu classer les *krépostnyé lioudi* en une vingtaine de groupes différents^[12]. Ces divers modes de servitude se ramenaient à deux types principaux, naguère encore temporairement en usage, la corvée ou *barchtchina* (*boïarchtchina*, le travail dû au boyar ou seigneur) et la redevance en argent ou *obrok*.

La corvée, le labeur personnel du serf au profit du maître, était la forme primitive, rudimentaire. Les paysans travaillaient trois jours pour le propriétaire, l'autre moitié de la semaine ils cultivaient les terres que le seigneur leur abandonnait pour leur entretien^[13]. Comparé à la corvée, l'*obrok* ou redevance annuelle en argent constituait un véritable perfectionnement ou adoucissement du servage. Ce système était surtout en usage dans le voisinage des centres de production ou dans les contrées peu fertiles. Par l'*obrok*, le paysan rachetait temporairement l'usage de sa liberté, quittant la terre seigneuriale pour exercer tel ou tel métier à la campagne ou dans les villes. Grâce à l'*obrok*, beaucoup de serfs avaient cessé toute vie rurale ; mais il suffisait d'un ordre de leur maître pour les rappeler à la charrue. Au moyen de ces redevances en argent, le but primitif du servage, qui devait fixer l'homme au sol, était tourné ; le serf à l'*obrok* redevenait maître de lui-même ; extérieurement il était libre, mais un lien invisible Tenchaînait à son seigneur. Le taux de la redevance annuelle variait considérablement suivant les régions, les exigences du maître, les aptitudes des serfs. En général, l'*obrok* oscillait entre 25 et 50 francs par an. On voit que, sous ce régime, on n'était vraiment riche qu'en possédant des villages ou plutôt des cantons entiers. La pauvreté des petits propriétaires les contraignait à tirer de leurs serfs tout ce qu'ils en pouvaient arracher. Le paysan des grands ^[12] *pomêchtchiki*, auxquels la richesse rendait la générosité facile, était d'ordinaire plus heureux ; habituellement il était soumis à une redevance fixe. Le maître usait même rarement de la capacité ou des bonnes affaires de ses paysans pour augmenter le taux de leur *obrok*. Tel grand seigneur, comme un Chérémétief, avait pour serfs des marchands

millionnaires et se serait fait scrupule de profiter de leur opulence, tandis que sa vanité ne se faisait point conscience de les retenir dans le servage.

Les paysans de la couronne ou paysans libres, établis sur les terres de l'État, étaient au régime de l'*obrok*. Outre l'impôt de capitation et les taxes locales, ils payaient à l'État une redevance qu'on pouvait regarder comme une sorte de loyer de la terre et qui oscillait entre 2 et 3 roubles par paysan mâle. Ces paysans, n'ayant d'autre seigneur que l'État, avaient deux grands avantages : l'un de payer des redevances plus fixes et moins lourdes ; l'autre de ne point appartenir à des maîtres changeants, variant d'humeur et de procédés d'un domaine à l'autre. Ils étaient en possession de libertés communales, et, lors de l'émancipation, leurs institutions ont en partie servi de modèles à l'organisation administrative des serfs affranchis. En dépit de la pression et des concussions d'employés souvent corrompus, les paysans de la couronne étaient d'ordinaire plus riches que les paysans des particuliers. Encore aujourd'hui, leurs villages ont un air de bien-être relatif qui les fait souvent reconnaître à première vue.

Ces paysans des domaines, attachés au sol comme les autres, formaient jadis le fonds ou le trésor vivant dans lequel puisait le souverain pour distribuer aux serviteurs de l'État des serfs avec des terres. Catherine II fut la dernière à pratiquer ces allocations d'hommes ; elle en gratifia largement ses ministres ou ses favoris, et ces générosités sont restées une des taches de son règne. À l'empereur Alexandre I^{er} revient le mérite d'avoir interdit ces dons de paysans et créé une classe de cultivateurs libres.

Le servage en Russie, comme l'esclavage en Amérique, a eu ses défenseurs dans le passé, et compte encore aujourd'hui des panégyristes. Il est certain que d'ordinaire la servitude du paysan n'était pas pour lui sans quelque compensation : le serf avait le bénéfice comme les inconvénients de la tutelle seigneuriale, il était le protégé en même temps que le serviteur de son maître. Le servage russe, qui n'était fondé ni sur la conquête comme dans les provinces baltiques, ni sur la différence de race comme l'esclavage américain, avait gardé jusqu'à la fin quelque chose de plus paternel, de plus patriarcal. Il n'est pas moins certain que, en dépit des adoucissements apportés par les lois ou les mœurs, un tel régime était nuisible à l'homme asservi, nuisible au pays, nuisible au maître même. Le paysan des hommes bizarres ou corrompus était exposé à toutes les misères, à toutes les

oppressions, à toutes les hontes, la loi ne le pouvant garantir efficacement contre la cupidité, la brutalité ou le libertinage du seigneur. Il y avait dans le servage un mal incurable : la violation de la conscience humaine, l'effacement de la responsabilité morale.

Le mal économique n'était pas moindre : l'institution profitait peu à la classe qui en devait bénéficier. Bien que le droit d'avoir des terres habitées appartînt à toute la noblesse héréditaire, on ne comptait, au moment de l'émancipation, que cent et quelques mille propriétaires de serfs, et encore le plus grand nombre était-il dans une situation médiocre. Trois ou quatre mille de ces propriétaires de serfs n'avaient pas de terre, car, au dix-huitième siècle, les serfs avaient fini par se vendre sans la terre^[14]. Pour être quelque peu à son aise, il fallait posséder des centaines d'*âmes* ; pour être riche, des milliers, tant le servage produisait peu, tant cette confiscation séculaire du travail humain en avait ravalé le prix. Le travail gratuit des paysans ne suffisait même point à ceux qui en avaient le monopole. Le labeur servile était escompté et dévoré d'avance par un grand nombre de propriétaires. Au moment de l'émancipation, les deux tiers des terres *habitées*, c'est-à-dire peuplées de serfs, ou mieux les deux tiers des serfs eux-mêmes (car c'était sur la tête des paysans que prêtaient les banques), étaient hypothéqués dans les *lombards* ou établissements de crédit de l'État. Le *pomêchtchik* n'avait donc le plus souvent que l'apparence de la propriété, et, au lieu de fructifier dans le sol, les sommes avancées par l'État sur ce capital humain s'évaporaient d'ordinaire en fêtes et en plaisirs. Le servage, dans les derniers temps, menaçait ainsi d'aboutir à la ruine de la noblesse dont il semblait devoir garantir la fortune.

On est étonné qu'un tel ordre de choses ait pu persister aussi longtemps. À certains égards, on pourrait dire que, pendant ses trois siècles de durée, le servage n'a jamais été entièrement accepté du peuple. Plusieurs fois, aux dix-septième et dix-huitième siècles, à la suite de Stenka Razine et de Pougatchef, les paysans s'étaient laissé soulever au nom de la liberté. La couronne qui l'avait imposé, la noblesse qui en bénéficiait, ne regardaient depuis longtemps le servage que comme une institution irrévocablement provisoire et condamnée. L'émancipation n'a peut-être été autant retardée que grâce aux appréhensions suscitées par les mouvements révolutionnaires de l'Europe, qui en semblaient devoir précipiter l'exécution. L'empereur

[14] Alexandre I^{er} paraissait fait pour une telle œuvre : il la prépara par une expérience partielle en faisant libérer les serfs des trois provinces de la Baltique, les paysans esthoniens et lettons, peut-être les plus opprimés de tous, parce qu'ils sont d'une autre race que leurs conquérants et seigneurs allemands. L'empereur Nicolas, suivant l'exemple de son frère, alléga et relâcha autant que possible les liens qu'il n'osait rompre. L'émancipation était son rêve favori ; à la veille de 1848, il avait déjà formé, pour en préparer l'étude, un comité secret que la révolution de février vint dissoudre. Les déboires de la guerre de Crimée l'avaient, dans ses derniers jours, fait revenir aux mêmes projets. L'on assure qu'à son lit de mort Nicolas légua à son fils et successeur l'accomplissement de l'œuvre qu'il n'avait pu lui-même entreprendre. Ce fut peut-être du reste un bien pour l'empire que cette grande tâche n'ait pas été affrontée plus tôt : la préparation en fut plus mûrement étudiée, l'exécution plus hardiment conduite.

Une des choses qu'il importe de ne point perdre de vue, si l'on veut comprendre la transformation contemporaine de la Russie, c'est la part qu'y ont prise l'opinion et l'esprit public. La littérature, qui chez les peuples modernes ouvre toujours le chemin, les lettres sous toutes leurs formes, poésie, roman, drame, histoire, critique, avaient d'avance frayé la route ; elles n'avaient eu pour cela qu'à ramener l'attention des hautes classes vers le peuple et les mœurs populaires. Comme en Amérique, des romanciers furent les apôtres ou les prophètes de l'émancipation. La Russie a eu mieux que la *Case de l'oncle Tom* et les *novels* à tendances des femmes américaines ; elle a eu dans les *Ames mortes*, de Gogol, dans les *Mémoires d'un Chasseur*, d'Ivan Tourguénef, des tableaux d'une admirable vérité, et pour mieux dire des miroirs où, comme dans une glace polie, se reflétaient, sans altération du dessin ou de la couleur, le visage et la vie des serfs et des maîtres [15]. Les publicistes débattaient les conditions de la réforme, que faisaient ardemment désirer les peintures des romanciers. Sur ce point, les deux courants qui d'ordinaire se disputent l'esprit russe, le courant européen et le courant national, poussaient dans le même sens. Toutes les écoles, slavophiles et occidentaux, libéraux et démocrates, étaient d'accord sur le but ; la même cause avait pour avocats Nicolas Tourguénef, Samarine et Herzen. Ce n'était plus un souverain isolé, ce n'étaient plus quelques

individus, formés à la discipline de l'étranger, qui menaient, en l'éperonnant et la fouettant au besoin, la nation par la bride ; c'était l'esprit public, l'opinion qui donnait l'impulsion. Il y a eu là un mouvement national, comparable de loin au mouvement d'où est sortie la Révolution française. Ce phénomène, nouveau dans l'histoire russe, est à lui seul aussi digne d'attention que l'émancipation même et les réformes qui l'ont accompagnée. À cet égard, l'œuvre d'Alexandre II diffère totalement de celle de Pierre le Grand et montre tout le progrès de la Russie dans l'intervalle ; la première était l'œuvre d'un homme, la seconde est déjà l'œuvre d'un peuple. La Russie, au moment de l'émancipation des serfs, n'apparaît plus seulement comme une sorte de matière inerte, de matière à expériences administratives, ou, selon le mot d'un Russe francisé^[16], comme une sorte de laboratoire sociologique ; c'est une nation sortie de l'enfance qui, au lieu de s'abandonner aveuglément à la conduite d'un père ou d'un tuteur, travaille elle-même à son propre développement.

Si préparée, si réclamée qu'elle fût de la nation et de l'opinion publique, l'émancipation des serfs se fût peut-être encore longtemps fait attendre sans les désappointements de la guerre de Crimée. Il est chez tous les peuples, de ces réformes si graves, si compliquées, touchant à tant d'intérêts, qu'on ne se décide à y mettre la main que sous^[15] la pression d'un grand événement, sous le coup d'un péril ou d'un malheur national. Pour les nations comme pour les individus, l'adversité est souvent la meilleure conseillère ; une blessure extérieure, un revers militaire a plus d'une fois été le point de départ de la rénovation morale d'un grand peuple. Ce que Iéna avait été pour la Prusse et l'Allemagne, ce que Novare a été pour le Piémont et l'Italie, la guerre de Crimée, qui avait à peine entamé la frontière russe, le fut pour la Russie. Cette campagne, si stérile pour la Porte qui, sous la protection de l'Occident, se corrompt de plus en plus, a été féconde en résultats pour l'empire vaincu. La chute de Sébastopol fut pour le servage une irrémédiable défaite.

J'ai entendu raconter qu'un ancien serf avait chez lui le portrait de Napoléon III avec cette inscription : « Au libérateur des serfs. » Après la guerre de Crimée, le bruit s'était répandu, chez les paysans de certaines provinces, que l'empereur des Français exigeait l'abolition du servage, et n'avait consenti à signer la paix qu'à la condition d'insérer dans le traité un

article secret, assurant la liberté des serfs^[17]. Peut-être y avait-il dans cette légende un vague souvenir des espérances excitées par Napoléon, en 1812. En tout cas, cette croyance populaire n'était, sous une forme naïve, que le pressentiment instinctif de la liaison inévitable des événements. C'était, sans le savoir, au profit du *moujik*, au profit du peuple russe, que se battaient la France et l'Angleterre. À cet égard, la Russie a été heureuse de sa défaite : jamais un pays n'a peut-être acheté aussi bon marché sa régénération nationale. D'une guerre dont l'issue ne lui coûta que des sacrifices d'amour-propre, d'une paix dont les clauses humiliantes ont été rapidement effacées, il ne lui est resté qu'une durable transformation intérieure.

-
1. ↑ Cette pièce, dont l'auteur prend le nom de Nevsky, a été, on le sait, remaniée pour la scène par M. Alex. Dumas.
 2. ↑ M. Saltykof (Chtchédrine), sous le pseudonyme de *Nemo* : *Annales de la Patrie* (*Oletchestvennyia Zapiski*), août 1879.
 3. ↑ Ainsi, dans le roman, Tolstoï et Dostoïevsky. Dostoïevsky se demanda dans son *Journal d'un écrivain* (*Dnevnik pisatel'ia*), février 1876 : « Qui des deux vaut le mieux du peuple ou de nous ? Est-il à désirer que le peuple prenne exemple sur nous, ou nous, sur lui ? Je répondrai en toute sincérité : c'est à nous de nous incliner devant lui, de lui demander tant l'idée que la forme, de reconnaître et d'adorer sa vérité ! »
 4. ↑ « Il n'y a qu'à regarder une mappemonde pour être rempli d'un saint respect devant les destinées futures de la Russie », écrivait dès 1831 Nadejdine. « Est-ce qu'un pareil colosse peut avoir été dressé inutilement par la sagesse du Créateur ? » (Fragment du *Télescope* cité par M. Pypine : *Izilchénila roussikoï narodnosti* : *Véstrnik Evropy*, juin 1882.
 5. ↑ Fadéef. *Tchéf nam byt* : *Rousskoé obchtchestvo v nastoïachtchem i boudouchtchem*. Ainsi s'exprimait un des plus remarquables défenseurs des tendances aristocratiques, le général Fadéer. Par opposition aux hautes classes, à la noblesse, qu'il appelle habituellement la couche cultivée, l'ingénieux écrivain désigne d'ordinaire le peuple sous le nom de force élémentaire (*sikhiinaia sila*) ou de matière plastique, de protoplasme ; et cette force élémentaire, il la regarde comme semblable à elle-même en tout pays et partout dénuée d'esprit propre, partout incapable de développement spontané.
 6. ↑ Voyez *The Songs of the Russian People*, de M. Ralston, et la *Russie épique*, de M. Alfred Rainbaud.
 7. ↑ Voici quelles étaient, avant l'émancipation, les proportions relatives de ces trois catégories de paysans, dans la Russie d'Europe, sans le Caucase, la Pologne et la Finlande. Le nombre des serfs des deux sexes était en gros de 22 millions et demi ; — le nombre des paysans de la couronne de 22 millions et plus, en y comprenant certains groupes accessoires de paysans libres, tels, que les colons d'origine étrangère ; — le nombre enfin des paysans d'apanage, de 2 millions environ. À cette époque, sur 100 habitants de la Russie proprement dite, on trouvait la proportion de 38,1 pour les serfs des particuliers, de 37,2 pour les paysans libres, et de 3,4 pour les paysans des apanages (Troïnitski, *Krêposinoe Nasélénie v Rossi po IO° revisii*, Saint-Pétersbourg (1861). Quelques années plus tôt, la proportion était plus défavorable ; en 1838, par exemple, la proportion des serfs était encore de 44 pour 100 de la population totale. Le

nombre relatif des serfs allait donc en diminuant, grâce aux émancipations individuelles, grâce au service militaire qui affranchissait les soldats, grâce aux biens hypothéqués au profit de l'État, lesquels, en cas de non-paiement des intérêts, venaient accroître les biens de la couronne. De cette façon, le servage, abandonné à lui-même, eût pu finir par disparaître au bout de quelques siècles sans émancipation formelle.

8. ↑ Cette distinction est plus ou moins analogue à celle de l'ancien droit germanique, entre les *leudi* et les *manni*, les leutes et les *männer*. En Russie, le nom officiel de la classe des paysans est *krestianine*, pluriel *krestiane*, mot qui paraît une forme corrompue de *khristianine*, chrétien, ou peut-être un dérivé de *krest*, croix, et qui sans doute est devenu le nom des paysans russes sous la domination tatare.
9. ↑ Bélaef, *Kreitiané na Rousi*, Vasilitchikof, *Zemlevtadénié i Zemledélie*, t. I, ch. VI. Tchitchérine, *Opyty po istorii rousskago prava* (ch, 1).
10. ↑ Solovief, *Istoriia Rossii*, t. XIII, p. 47-48.
11. ↑ Tchitchérine, *Oblastniya outchregdénii Rossii v XVII^e véké*, p. 563, 564.
12. ↑ Sur l'état des paysans sous le régime du servage, voyez les documents publiés sous le titre de *Materialy dlia istorii krépostnago prava v Rossii*, et *Materialy dlia istorii ouprazdnénii krépostnago sostoïaniia poméchtchitchik krestsan v Rossii*. Le lecteur français peut consulter avec fruit les *Voyages* de M. X. Marinier ou les *Lettres sur la Russie* de M. de Molinari et, pour plus de détails, les grands ouvrages de Haxlhausen et de Schnitzler.
13. ↑ Une loi de 1797, rendue par Paul I^{er}, avait fixé la corvée à trois jours. Dans beaucoup de communes ou de familles, une moitié des serfs corvéables, hommes ou femmes, travaillaient toute la semaine pour le maître, tandis que les autres travaillaient pour le compte de leur ménage.
14. ↑ Grâce à l'imperfection des statistiques, tous les chiffres donnés sur la répartition des propriétés et des serfs présentent des variantes notables. Un peu plus de deux millions d'âmes, c'est-à-dire de paysans mâles, les seuls assujettis à la capitation et recensés dans les *revisions*, se divisaient entre moins de 80 000 propriétaires, possédant chacun de 1 à 100 âmes et comptés comme petits propriétaires. Cinq millions d'âmes et demi formaient le lot de 22 000 maîtres, ayant chacun de 100 à 1000 âmes, et regardés comme moyens propriétaires. Enfin 1400 seigneurs, ayant chacun plus de 1000 paysans mâles et entre eux 3 millions d'âmes, étaient appelés grands propriétaires. Quelques familles, comme les Chéréméliéf, avaient sur leurs terres 100 000 serfs. Trotniski, *Krépostnoé Kasélénii v Rossii*, p. 64 et suiv. — Schnitzler, *L'empire des tzars*, t. III, p. 193, 194.
15. ↑ On pourrait dire que la Russie a eu également son *Oncle Tom*, dans les récits d'une femme, Mme Markevitch (Marco-Volchok). Ces récils, écrits en petit-russien, ont eu l'honneur d'être traduits en russe par Ivan Tourguénef.
16. ↑ M. Wyrubof, *la Philosophie positive*.
17. ↑ Ce bruit est mentionné par Tchernychevski. par exemple, dans ses *Lettres sans adresse*, publiées par le *Vpered* (1874).

CHAPITRE II

Questions soulevées par l'émancipation. — Prétentions et déceptions de la noblesse. — Les lois agraires. — Pouvait-on affranchir les serfs sans leur donner des terres ? — Raisons et conditions de la dotation territoriale des paysans.

C'était un mouvement national qui, sous la pression d'une défaite, poussait de toutes parts à l'émancipation ; la nation devait-elle prendre à l'œuvre une part directe ? Le tsar, allait-il, comme Catherine II et dans un dessein mieux défini, réunir les députés des différentes classes en une sorte d'états généraux ? Quelques esprits le pensaient. On annonçait que, en dédommagement de la perte de ses serfs, la noblesse allait recevoir des droits politiques, que de l'émancipation sortirait une constitution. Cet espoir contribuait à rallier au projet d'affranchissement les propriétaires et les assemblées de la noblesse. En dépit des apparences, il est probablement heureux que les choses ne se soient point passées de la sorte ; qu'au lieu de faire délibérer et légiférer des députés de la noblesse, le gouvernement les ait simplement interrogés par voie consultative. Sur l'utilité de l'émancipation, il y avait presque unanimité dans l'empire ; sur les voies et moyens à prendre, sur la situation à faire aux affranchis, il n'y avait, dans le public et dans le gouvernement même, que discordances et vues confuses. Une assemblée électorale, nombreuse et tumultueuse, eût eu du mal à rien tirer d'un pareil chaos d'idées. Puis, pour être équitable ou impartiale, une assemblée eût dû comprendre à la fois des représentants des deux intérêts opposés, des représentants des serfs et des anciens seigneurs. Les premiers ne pouvant être appelés à statuer sur leur avenir, il y aurait eu injustice à remettre la délibération aux seuls propriétaires. Entre le paysan et le *pomêchtchik*, il n'y avait qu'un juge naturel, un arbitre désintéressé, la couronne. C'était une de ces situations où une monarchie, élevée au-dessus de toutes les classes et fidèle à sa mission d'impartialité, est le tribunal le plus apte à rendre une sentence équitable.

Les assemblées de la noblesse des diverses provinces furent appelées à examiner la question et à donner leur avis ; mais la rédaction du projet de

loi fut confiée à des commissions nommées directement par le souverain. Ces commissions furent composées en partie de hauts fonctionnaires, tel que Nicolas Milutine, le principal inspirateur de la charte des paysans, en partie de propriétaires ou *experts*, pris pour la plupart dans la minorité des comités provinciaux, tels que le prince Tcherkasski et George Samarinc, alliés et partisans de Milutine. Dans ces *commissions de rédaction* même, les défenseurs des intérêts seigneuriaux ne manquaient point ; ce ne fut pas sans luttes ardentes que la majorité, dirigée par Milutine et ses amis, parvint à faire triompher ses opinions et à les faire accepter du souverain ^[1].

Le projet, élaboré par les commissions, était bien autrement favorable au peuple que les vues adoptées par la majorité des assemblées de propriétaires. Les bases en furent même jugées si démocratiques que des influences de cour en firent modifier plusieurs clauses. Jusqu'à la fin du règne d'Alexandre II, une partie du monde officiel a tendu plus ou moins ouvertement à revenir sur certains des principes proclamés par la charte du 19 février 1861.

La noblesse territoriale ne dissimula pas son mécontentement, tant pour les tendances démocratiques, en faveur dans les *commissions de rédaction*, que pour la façon dont le gouvernement l'avait évincée d'une œuvre à laquelle il semblait d'abord l'avoir lui-même conviée. Plusieurs des grands propriétaires exprimaient tout haut leur désappointement de se voir exclus de l'élaboration d'une réforme qu'ils avaient espéré diriger, et cela au profit d'une commission bureaucratique qui paraissait n'avoir d'autre mission que de réunir et codifier les vues des comités provinciaux de propriétaires ^[2]. Ce fut pour la noblesse une première et grave déception.

Les passions et les colères, excitées par ces questions, furent si violentes qu'en triomphant de l'opposition soulevée par leurs projets, les principaux rédacteurs de l'acte d'émancipation ne purent triompher des rancunes accumulées contre leurs personnes. Au lendemain même du jour où était proclamé le *sieiui* (*pologénie*) dont ils avaient été les plus zélés instigateurs, N. Milutine et ses amis, traités de rouges et de radicaux, à la cour comme dans la société, tombaient dans une disgrâce à peine déguisée. On acceptait l'œuvre, on sacrifiait les ouvriers. Il fallut l'insurrection de Pologne pour que le gouvernement se décidât à recourir de nouveau aux services des Milutine et des Tcherchasski ^[3]. Cette soudaine contradiction,

en apparence incompréhensible, n'était pas seulement le fruit des hésitations du souverain ou des intrigues de cour. En congédiant N. Milutine, au moment où il semblait naturel de lui confier l'application des lois rédigées par ses amis et lui, l'empereur Alexandre avait voulu faire œuvre d'apaisement. Pour mettre un terme aux récriminations et à l'anxiété de la noblesse, presque affolée par le fantôme d'une ruine prochaine, le tsar avait enlevé l'exécution de ses oukazes à un fonctionnaire, réputé l'ennemi systématique des propriétaires, afin de la remettre à des mains qu'on ne pût soupçonner de partialité contre la noblesse.

Les prétentions excessives des paysans réconcilièrent peu à peu la majorité de la noblesse avec l'acte d'émancipation. Une fois placés en face des défiances et des convoitises de leurs anciens serfs, les propriétaires furent obligés de regarder le statut, tant attaqué par certains d'entre eux, comme « leur ancre de salut ». L'expérience convainquit bientôt la plupart des seigneurs de l'inanité de leurs rêves sur l'attachement et la docilité du moujiks^[4].

Les avantages offerts par les Milutine, les Tcherkasski, les Samarine aux paysans expliquent les haines soulevées contre les rédacteurs de l'acte d'affranchissement. Nulle part, en effet, le législateur ne s'est autant préoccupé des intérêts de l'ancien serf. L'œuvre accomplie par la Russie n'était pas sans exemple ni sans modèle en Europe. Pour ne parler que des États voisins, la Prusse et l'Autriche avaient dans ce siècle même, à différents intervalles, accomplis sur une échelle plus modeste une tâche analogue. L'émancipation, telle qu'elle avait été conduite en Prusse après l'échec de la loi de 1807, sous l'inspiration du baron de Stein, offrait aux Russes des leçons dont ils ont profité, sans copier personne^[5]. Deux choses distinguent spécialement le mode d'affranchissement adopté à Pétersbourg. Au lieu de se contenter de leur donner la liberté personnelle, la liberté nue, pour ainsi dire, la Russie a doté les paysans de terres ; au lieu de laisser, comme la Prusse de 1809 ou de 1848, les paysans émancipés sous le patronat et la tutelle de leurs anciens seigneurs, dans une sorte de servage administratif, la Russie a du premier coup constitué les anciens serfs en communes indépendantes de leurs maîtres de la veille. Tandis que le *Bauer* de la Prusse orientale est, au moins jusqu'aux réformes de 1872, demeuré sujet et vassal de la *Ritterschaft*, le *moujik* russe, grâce à la propriété du sol et grâce à

l'autonomie de sa commune, a été émancipé à la fois économiquement et administrativement.

Le grand objet du système d'émancipation adopté en Russie, c'était de pourvoir de terres les affranchis, c'était de faire des anciens serfs des propriétaires. Cela fut naturellement la grande difficulté. Aux yeux d'une partie de la noblesse, aux yeux de beaucoup de politiques, il suffisait de rendre aux paysans la liberté personnelle. C'était ce qu'avait fait l'empereur Alexandre I^{er} pour les serfs des provinces baltiques. Qu'est-ce que le servage ? disaient les théoriciens de ce système. C'est le travail de l'homme, concédé gratuitement à un autre homme. Pour abolir le servage, il n'y a qu'à supprimer la gratuité du travail ^[6]. Comment, continuait-on, s'est établi le servage ? Par un règlement de police défendant aux paysans de passer d'un domaine à un autre. Comment abroger cette institution ? En rendant au moujik le droit d'aller et de venir. Ainsi entendue, l'émancipation eût été une opération fort simple ; mais quels en eussent été les résultats ? Le paysan n'eût recouvré la liberté que pour tomber dans une situation souvent plus misérable qu'au temps de son esclavage. Le *moujik* fût resté pendant des années, des siècles peut-être, complètement exclu de la propriété : tout ce peuple de serfs émancipés eût formé une nation de prolétaires. Tel était le langage des partisans de la dotation territoriale, telle fut l'opinion qui triompha dans les commissions de rédaction, et devant le public comme près du souverain ^[7].

Dans ces vues, fort justifiables pour tout ce qui concernait l'affranchissement des serfs, perçait une haute ambition qui n'était pas exempte de toute illusion. On se flattait de l'idée de faire non seulement un peuple d'hommes libres, mais un peuple de propriétaires. Dans la presse et le public, on répétait que, pour se dérober aux maux des anciennes sociétés, il ne fallait pas tomber dans les maux des sociétés nouvelles, déshonorées par le paupérisme et le prolétariat. En donnant des terres aux serfs, on comptait échapper au prolétariat, et en évitant le prolétariat, on se croyait sûr d'éluder les commotions sociales et politiques de l'Occident.

Le gouvernement russe a été ainsi conduit à faire, au profit des paysans, une véritable loi agraire, une sorte d'expropriation du sol pour cause d'utilité publique. On le lui a souvent reproché comme une mesure révolutionnaire. On a comparé ces allocations forcées de terres

seigneuriales aux confiscations et aux biens nationaux de la Révolution française. Il y a dans ces rapprochements une singulière exagération. Pour apprécier de pareilles mesures, il ne faut pas seulement tenir compte des nécessités politiques, il faut se rappeler l'origine ambiguë, l'indécision, l'obscurité du droit de propriété en Russie. À qui, du propriétaire ou du paysan, appartenait réellement le sol ? Tous deux y avaient des prétentions ; si la loi décidait officiellement en faveur du premier, le second pouvait invoquer la coutume, pour les terres du moins dont les seigneurs lui abandonnaient traditionnellement la jouissance. Si le *pomêchtchik* avait reçu son bien du souverain en échange de ses services, le *moujik* pouvait être considéré comme l'habitant et l'usufruitier du sol avant la concession faite à son seigneur^[8]. En remontant aux origines, on pouvait soutenir que les domaines du *pomêchtchik*, avec leur population de serfs, qui souvent leur donnait seule de la valeur, n'avaient jamais constitué une pleine propriété, qu'ils relevaient moins du droit civil que du droit politique, ces terres ayant été concédées à la noblesse en échange de services dont elle s'était peu à peu exemptée^[9].

À prendre ainsi les choses, le gouvernement russe n'a point enlevé aux uns pour donner aux autres ; il a plutôt distingué entre des prétentions rivales, séparé des droits et des intérêts contraires, et cela en imposant aux deux adversaires un compromis. Le paysan eut une portion de la terre, mais il dut dédommager son ancien seigneur ; si, des deux côtés, il y a eu des déceptions et des plaintes, c'est qu'en dehors de toute théorie la sentence de l'arbitre ne pouvait satisfaire entièrement aucune des deux parties.

La décision du gouvernement était d'autant plus sage qu'une résolution opposée eût difficilement triomphé de la résistance des paysans. Avec le système contraire, la Russie eût été transformée immédiatement en une vaste Irlande, vouée aux revendications agraires. Le paysan ; tout serf qu'il fût, n'avait cessé de se considérer comme propriétaire de la terre qu'il cultivait, de la portion de terre au moins que, depuis plusieurs générations, les seigneurs lui abandonnaient pour subvenir à ses besoins. « Nous sommes à toi, disaient les serfs à leur maître ; mais la terre est à nous. » Une liberté, qui l'aurait frustré des champs dont lui et ses pareils avaient la jouissance, n'eût semblé au *moujik* qu'une hypocrite spoliation^[10]. Il a déjà du mal à comprendre que, pour obtenir l'entière propriété de cette terre

qu'il regardait comme sienne, il ^[9] soit obligé de dédommager l'ancien seigneur qui la lui abandonne.

Lorsque fut publié le manifeste du 19 février 1861, indiquant les conditions de l'émancipation, les paysans ne purent cacher leur déception. Dans les églises, où se faisait du haut de la chaire la lecture du manifeste impérial qui leur annonçait la liberté, les paysans murmuraient tout haut ; plus d'un serf hochait la tête en s'écriant : Quelle liberté est-ce là ^[11] ? » Le désappointement était général ; en beaucoup de localités, les paysans se crurent mystifiés ; ils refusaient de croire à l'authenticité du manifeste. Sur plusieurs points, il y eut des troubles, et la police dut appeler à son aide des soldats qui en quelques villages furent contraints de faire feu. Pour ce peuple illettré et habitué par l'oppression à une incurable défiance, les balles des soldats étaient la seule démonstration suffisante de l'authenticité des édits impériaux ^[12].

Un disait dans les campagnes que le manifeste, lu dans les églises, était le manifeste des seigneurs, un faux acte d'émancipation, que le véritable acte officiel paraîtrait plus tard ; peut-être y a-t-il encore des *moujiks* qui l'attendent. Il en est assurément qui, dans les longues nuits d'hiver, rêvent d'un nouvel affranchissement, accompagné d'une nouvelle distribution de terres, cette fois gratuite.

Les paysans ont eu besoin de plusieurs années pour bien entendre les conditions de la liberté qui leur était donnée, et se réconcilier avec elles. À vrai dire, ces pauvres serfs étaient pour la plupart hors d'état de comprendre les clauses du statut d'émancipation (*pologénié*). Il leur manquait pour cela l'intelligence du langage juridique, une claire notion du droit de propriété et la notion même de la liberté ; il leur manquait en même temps la confiance dans leurs maîtres ou dans les autorités locales chargées de leur expliquer le nouvel ordre de choses. Rien de plus caractéristique à cet égard que ce qu'écrivait, du fond de la province, à N. Milutine, l'un de ses plus illustres collaborateurs du comité de rédaction, l'un des plus sincères et des plus dévoués amis du peuple, le slavophile Samarine : « L'obstacle principal est la méfiance des paysans pour toute chose et pour tout le monde. À leurs yeux, il n'y a rien d'immuable et rien d'impossible... Entre eux et nous il n'y a pas de point de vue commun ; avec eux pas un clou auquel accrocher nos arguments. Ils nous écoutent avec attention, avec bonhomie, avec

plaisir même ; mais, à tout ce que vous dites, vous entendez la même réponse : « Nous sommes des ignorants, mon petit père ; nous ne savons rien ; mais nous raisonnons ainsi : ce que le tsar ordonne, c'est ce qui se doit faire. » — « Mais voilà la volonté du tsar, écrite ici, dans ce livre. » — « Eh ! comment le saurions-nous ? nous sommes des ignorants, ce qu'il y a dans ce livre nous ne le savons pas »... Et là-dessus vous sentez avec abattement que tous vos discours coulent et glissent sur eux, comme l'eau sur la montagne. Les paysans se soumettent aux statuts, ils se soumettent aux *contrats réglementaires* ; mais ils restent en eux-mêmes fermement attachés à leurs espérances et ils seront longtemps avant d'y renoncer ^[13]. »

Dressé à la méfiance par des siècles de servitude, le paysan ne voulait croire que les rêves de son imagination, les fallacieuses promesses des émissaires démocratiques ou les menteuses chimères des prophètes de village. Le serf, habitué à l'arbitraire et étranger à l'idée de légalité, le *moujik*, qui en toutes choses a peu le sens du définitif et de l'irrévocable, se persuade difficilement que l'acte d'émancipation puisse être irrévocable et définitif. Ce peuple encore enfant, attendant tout de l'intervention du tsar ou de la grâce de Dieu, espérait vaguement un soudain changement de fortune, une brusque et brillante métamorphose ^[14].

Les traces de ces idées ou de ces rêves sont visibles dans mainte secte du *raskol*, dans les sectes millénaires qui prêchent le prochain établissement du royaume de Dieu. Plusieurs années encore après l'acte d'émancipation, des prophètes populaires tels qu'un certain Pouchkine, dans le gouvernement de Perm, annonçaient que, selon la volonté du ciel, la terre devait être concédée au paysan gratuitement. Un peu plus tôt, en 1861, était apparu dans la région de Kazan un *samozvanets*, ou pseudo-tsar à la vieille mode russe : un certain Antoine Petrof s'était donné aux paysans comme l'empereur, chassé de sa capitale par les nobles et les tchinovniks qui, d'un commun accord, avaient falsifié son manifeste aux dépens du peuple. Contre ce Pougatchef au petit pied et les paysans rassemblés autour de lui, il avait fallu employer la force et la troupe. Les illusions politiques se mêlaient ainsi aux illusions religieuses, les fraudes des imposteurs ou des mauvais plaisants aux hallucinations des illuminés. J'en citerai un curieux exemple, arrivé à ma connaissance dans le gouvernement de Voronège. Un séminariste en vacances, revenant de la campagne sans argent et ne sachant

comment avoir des chevaux pour achever sa route, imagina de s'en procurer aux dépens de la crédulité du *moujik*. « Je suis, disait-il aux paysans, un grand-duc voyageant incognito, en *télègue*, pour juger par moi-même de votre situation et voir ce que, dans votre intérêt, il faut changer à l'acte d'émancipation. » La ruse réussit : le séminariste fit ainsi plusieurs postes, gratuitement hébergé, voituré et remercié par ses dupes. De nombreux procès politiques ont montré, de 1879 à 1883, combien sur ce point le *moujik* est encore prêt à se laisser mystifier.

Pour comprendre la position matérielle et les sentiments des paysans émancipés, il faut savoir quelles sont les conditions de ce difficile partage de la terre, de cette sorte de liquidation, entre le propriétaire noble et l'ancien serf, que depuis 1861 poursuit la Russie. Le principe adopté par le gouvernement est un compromis. Les paysans durent avoir la jouissance perpétuelle de leurs maisons, de l'enclos y attaché et, en plus, de lots de terre équivalents aux champs dont ils avaient traditionnellement la jouissance ; mais ces terres, les paysans en durent racheter la propriété au *pomêchtchik*, qui les leur dut céder. Il y a cependant toute une classe de serfs qui a été émancipée sans terre et, par suite, sans rachat ; ce sont les serfs domestiques, les *gens de la cour* (*dvorovyé lioudi*), c'est-à-dire les serfs employés au service intérieur du maître. Pour ne point leur allouer de terre, on avait une bonne raison : c'est que d'ordinaire ils n'en avaient point au temps du servage, que le plus souvent ils avaient entièrement abandonné la vie agricole. Les *dvorovyé* ont donc reçu purement et simplement la liberté personnelle. Pour eux, l'émancipation a été presque immédiate ; après une prolongation de deux années de service gratuit, ils ont pu quitter leurs maîtres ou se changer en domestiques salariés. C'est parmi ces *dvorovyé*, dont beaucoup sont venus grossir la population prolétaire des villes, parmi les vieillards surloul, que se sont rencontrés les hommes les moins empressés à user de la liberté.

On comptait, au moment de l'émancipation, près d'un million et demi de ces gens de service. La domesticité, si aisément recrutée par le servage, en était démesurément et inutilement grossie. Comme dans tous les pays à esclaves, les demeures des riches propriétaires étaient encombrées de serviteurs des deux sexes, peu soigneux, peu laborieux — cuisiniers, valets de chambre, cochers, palefreniers, servantes, ouvrières de toute sorte. Cette

population, à demi civilisée et à demi corrompue par le séjour des villes ou l'approche du maître, formait souvent la portion la moins saine et la moins recommandable des serfs. La facilité d'avoir à son service des tribus d'hommes et de femmes, le gaspillage de travail humain qui en était la suite, étaient pour les hautes classes une des grandes commodités matérielles et un des grands inconvénients moraux du servage. Par ce côté, la vie russe se rapprochait plus de la vie du planteur des colonies que de la vie européenne ; le pomèchtchik puisait dans le servage les habitudes d'indolence que l'esclavage donne partout au maître.

Le principe de l'allocation territoriale une fois posé, il y avait à fixer quelle serait la quantité de terre concédée au paysan. C'était là un problème épineux. Dans un pays aussi vaste, il était impossible de trouver une règle fixe et uniforme, d'attribuer une même quantité de terre à tous les serfs émancipés. Le gouvernement a voulu que, autant que possible, le lot concédé au paysan pût subvenir à l'entretien d'une famille et correspondit approximativement au lot dont il jouissait sous le régime du servage. Cette règle admise, il a fallu l'adapter à toutes les différences du sol et du climat, à toutes les inégalités de la population. En dépit de la fréquente homogénéité et du peu de complexité du sol russe, cette seule opération exigeait un travail colossal. Il a fallu ensuite prendre en considération les rapports établis par la coutume et la loi entre le maître et le paysan. On fut ainsi obligé de recourir à plusieurs règlements distincts. La Petite-Russie, la Lithuanie et les anciennes provinces polonaises eurent des règlements particuliers. La Grande-Russie avec la Nouvelle-Russie, trente-quatre gouvernements, formant plus des deux tiers du territoire russe en Europe, furent divisés en trois larges zones parallèles, selon la nature du sol ou la densité de la population : la zone du nord, comprenant les terres les plus pauvres ; la zone de la terre noire, comprenant les plus riches ; la zone des steppes, comprenant les moins peuplées. Chacune de ces grandes zones a été elle-même subdivisée en une dizaine de régions, et, dans chacune des vingt-neuf régions ainsi formées, on a fixé un maximum et un minimum des terres à concéder aux anciens serfs, le maximum étant le chiffre le plus élevé auquel pussent prétendre les paysans, le minimum, le chiffre le plus bas auquel ils pussent descendre. En prenant la moyenne de ces différentes régions, l'allocation réglementaire est de trois ou quatre dessiatines par tête

de paysan mâle^[15]. Elle monte jusqu'à sept dessiatines dans le nord, jusqu'au-dessus de dix dans les steppes du sud ; elle descend parfois à deux déciatines et au-dessous, dans les riches contrées de la terre noire, du *thernoziom*^[16]. Une famille comptant trois âmes, c'est-à-dire trois membres mâles, reçut ainsi en moyenne douze ou quinze hectares, ce qui dans la plupart des contrées correspondait, à peu de chose près, à la quantité de terre dont les paysans avaient la jouissance au temps du servage. Quoique cette équivalence eût été admise en principe, les avocats du *moujik*, les Milutine, les Samarine et leur amis, n'ont pu lui assurer toujours un lot égal au lot dont il jouissait avant d'être émancipé, et la façon dont a été accompli le partage effectif de la terre a, dans la pratique, accru souvent encore cette différence^[17]. Il y a eu là, on le comprend, une première désillusion, une première cause de mécontentement pour le paysan, d'autant plus que l'accroissement de la population tend naturellement chaque année à rétrécir les lots primitifs. Ce n'était pas du reste le seul motif de désenchantement des anciens serfs. En quelques régions, la concession territoriale a été manifestement trop faible ; en beaucoup d'autres, elle a, grâce au taux du rachat, été manifestement onéreuse pour le paysan. La grandeur de l'allocation territoriale n'est, en effet, qu'une des faces de la question ; pour apprécier la position des affranchis, il faut savoir combien la terre leur a coûté et comment ils en ont pu acquitter le prix.

-
1. ↑ J'ai raconté ailleurs, d'après la correspondance inédite de Milutine, de Tcherkasski et de Samarine, les luttes et les péripéties de l'émancipation. Voyez : *Un homme d'État russe d'après sa correspondance inédite*.
 2. ↑ Voyez par exemple la *Lettre d'un député de comité (comte Orlof Da-vydog) au président de la commission de rédaction (Paris, 1859)*.
 3. ↑ « On me donne congé pour une année entière, ou pour mieux dire, on m'a mis de côté en me faisant sénateur... écrivait N. Milutine à Tcherkasski le 4-16 mai 1861... Je n'avais demandé qu'un congé de quatre mois ; mais la réaction est venue à mon secours. Lanskoï et moi (Lanskoï était le ministre de l'intérieur, et Milutine son adjoint), nous avons été éloignés du ministère pour complaire à la noblesse. »
 4. ↑ « Ce qui a le plus servi et ce qui sert le plus encore à convaincre la noblesse de l'indispensable nécessité de ce que nous avons fait, c'est l'attitude des paysans, avec lesquels les propriétaires sont contraints à des luttes quotidiennes ; ce sont en particulier les exigences des paysans, et par-dessus tout, la défiance radicale de toute la population orthodoxe barbue envers les nobles. La noblesse a dû, bon gré mal gré, renoncer à l'idée que les anciens serfs avaient en elle une confiance illimitée ; la désillusion des propriétaires à cet égard est aussi complète que possible... Tout le monde, à l'heure qu'il est, a pu voir combien était

indispensable un statut précis et détaillé, et combien peu fondés étaient, pour la plus grande partie, les cris malveillants et le vacarme (*gam*) soulevés durant deux ans contre les *commissions de rédaction* et leur prétendue manie de tout régler. » (Lettre inédite du prince Tcherkasski à N. Milutine, 23 juillet 1861.)

5. ↑ On peut aisément se rendre compte des exemples donnés à la Russie par l'étranger, grâce à l'ouvrage de Samuel Sugenheim, *Geschichte der Aufhebung der Leibeigenschaft und Hörigkeit in Europa*, Saint-Petersbourg, 1861, et à l'étude de Samarine (*Ouprasdnensé kréposinago prava v Proussii*), réimprimée en 1879 dans le 11^o volume de ses œuvres.
6. ↑ Cette opinion, qui prétendait s'appuyer sur les données de l'économie politique, était adoptée par nombre d'économistes étrangers. (Voyez, par exemple, les *Lettres de M. de Molinari sur la Russie*, réimprimées en 1879.)
7. ↑ Discours de l'empereur au Conseil de l'Empire, le 28 janvier 1861, reproduit par la *Rousskaia Starina*, de février 1880. Dans ce discours, l'empereur regrettait hautement la manière dont s'était faite l'émancipation dans les provinces baltiques et le royaume de Pologne. Pour la Pologne, l'insurrection de 1863 devait bientôt fournir au gouvernement l'occasion d'appliquer, à l'aide des mêmes hommes, à l'aide des Milutine et des Tcherkasski, les mêmes principes aux provinces de la Vistule. Voyez à ce sujet, qui ne peut trouver place ici, *Un homme d'État russe (N. Milutine) d'après sa correspondance inédite*, (Hachette, 1884) chap. x et xi.
Quant aux provinces baltiques, la terre, conformément à un système en usage dans plusieurs contrées de l'Allemagne, a été divisée en deux catégories : le *Hofland* qui reste à la libre disposition de l'ancien seigneur, et le *Bauerland* qui ne peut être loué ou être vendu qu'à des paysans. La question agraire, plusieurs fois soulevée par les publicistes russes, a donné lieu, en 1882 et 1883, parmi les paysans lettes ou esthoniens, à une agitation non sans analogie avec celle de la *Landleague* en Irlande.
8. ↑ Il y avait bien des catégories de terres auxquelles ce raisonnement ne semblait pas applicable, les terres récemment colonisées du Bas-Volga ou de la Nouvelle-Russie par exemple, les domaines où les propriétaires avaient eux-mêmes appelé et installé les paysans. Malheureusement il eût été, dans la pratique, fort difficile de tenir compte de cette différence.
9. ↑ On a vu plus haut l. VI ch. II que primitivement il y avait en Russie deux classes de biens fonciers, la *votichina*, terre reçue en héritage des ancêtres, le *pomestié*, terre concédée en jouissance aux serviteurs de l'État. C'est du *pomestié* que provient d'ordinaire la propriété noble contemporaine ; mais, en affranchissant la noblesse des charges et du service personnel auxquels le *poméchtchik* avait été longtemps astreint, les souverains avaient transformé pratiquement le *pomestié* en véritable *votichina*. À cet égard, on pourrait dire que l'empereur Alexandre II est revenu, au profit des paysans, sur ce qu'avaient fait ses prédécesseurs au profit de la noblesse. L'équité historique eût demandé que l'émancipation fût effectuée, le jour où le *poméchtchik* avait été exempté de l'obligation du service.
10. ↑ Voici à cet égard une anecdote instructive. Un propriétaire du gouvernement de Smolensk avait, sous Alexandre I^{er}, fait un plan d'émancipation d'après lequel les paysans recevaient, outre la liberté, leur maison avec le petit enclos y attaché. « Et les terres labourables ? lui demandèrent les serfs, lorsqu'il leur exposa son projet. — Les terres de labour me resteront, répondit le philanthrope. — Eh bien alors, petit père, répliquèrent les serfs, que tout reste comme par le passé : nous vous appartenons, mais la terre est à nous » (*my vachi, a zemlia nacha*. (*Kriticheskoe Obosrenié*, février 1879) »
11. ↑ Mot cité dans les Mémoires d'un prêtre de campagne, publiés par la *Rousskaia Starina* (janv. 1880). — « Durant la lecture du manifeste, disent ces Mémoires, les paysans baissaient la tête ; il était visible que de cette liberté-là ils n'attendaient rien de bon. Ils écoutaient le manifeste comme une sentence d'exil. » Dans plusieurs villages les curés se virent en butte à toute sorte de persécutions de la part des paysans qui les accusaient « de s'être laissé acheter

- par le seigneur et de cacher à leurs paroissiens les ordres du tsar. » Voy. les Souvenirs d'un prêtre de la Petite Russie (*Kievskaja Starina* janv. fév. 1882).
12. ↑ « Cette pauvre masse inculte, imbue d'une méfiance profonde pour tout ce qui l'environne, semblait stimuler le déploiement des troupes et aller au-devant des voies de fait, parce que jusqu'ici l'emploi de la force a été pour le peuple la seule garantie de la volonté suprême. » (Lettre inédite de Iouri Samarine à N. Milutine, 17 août 1862)
 13. ↑ Lettre inédite de Iouri Samarine, du 25 sept. 1861.
 14. ↑ « Voici la question capitale du moment, écrivait encore Samarine à Milutine le 19 mai 1861 : dans l'espace de ces deux ans, au fur et à mesure de l'introduction des *contrats réglementaires* ; le bien-être matériel des paysans se sera-t-il assez amélioré, le passage des redevances (*obrok*) au rachat de la terre sera-t-il assez avancé pour que le peuple, instruit par la lente route de l'expérience, se réconcilie à l'idée d'un progrès régulier et graduel, dans les limites du « statut », et renonce au vague espoir de voir son Eldorado réalisé par je ne sais quel coup d'État ? — That is the question. »
 15. ↑ La *dessiatine* vaut 1,09 hectare. L'État a fait une opération analogue pour les paysans de ses domaines, et, comme il leur a le plus souvent abandonné toutes ses terres de culture, ces paysans ont d'ordinaire été plus favorisés que les anciens serfs.
 16. ↑ Voici les évaluations d'un statisticien russe, M. Ianson, sur la répartition de la propriété avant et après l'émancipation (1876).

	Avant :	Après :
Biens de l'État...	64,6 p. 100.	45,6 pour 100.
— de la noblesse.	30,6 —	22,6 —
— des apanages.	3,3 —	1,8 —
— des paysans et colons	1,7 —	30,0 —

La noblesse, qui avant 1861 possédait, d'après le même savant, 105 millions de dessiatines, n'en conservait en 1876 que 63 millions et demi, tandis que les anciens serfs possédaient plus de 64 millions.

17. ↑ Les adversaires de Milutine parvinrent à faire réduire, dans le sein même de la commission de rédaction, les allocations territoriales des ci-devant serfs. C'est ainsi que, dans une de ses lettres à Milutine (25. sep. 1861), G. Samarine se plaint vivement de ce que, pour les paysans de la région de Samara, le comte Panine, président de la commission après Rostovtsef, eût réussi à faire abaisser la moyenne des lots de 5 dessiatines et demie à 5.

CHAPITRE III

Mode et conditions du rachat des terres. — Avances du trésor. — État actuel de l'opération. — Ralentissement dans les dernières années du règne d'Alexandre II. — Comment il existait encore, avec la corvée, une sorte de demi-servage qui n'a été supprimé que sous Alexandre III. — Pourquoi la propriété des affranchis leur est souvent onéreuse. — Inégalité de traitement des paysans suivant les diverses régions. — Le quart de lot gratuit. — Désappointement du paysan. Comment il concevait la liberté.

Une aussi vaste liquidation ne se pouvait accomplir en un jour. Il fallait éviter une transformation trop brusque, qui eût jeté le pays dans une crise des plus graves. Durant les deux années qui suivirent l'acte d'émancipation, tous les propriétaires et leurs tenanciers durent dresser entre eux une charte réglementaire (*oustavnaïa gramota*), indiquant les allocations de terres, concédées aux paysans par leurs maîtres, et la rente annuelle en argent ou en travail, consentie par les paysans au profit de leur ancien seigneur. Ces arrangements devaient autant que possible se conclure à l'amiable ; mais, comme l'antagonisme des intérêts et plus encore la défiance des paysans permettaient peu d'espérer une telle solution, la décision, en cas de conflit, fut remise à l'arbitrage de magistrats créés à cet effet et appelés *arbitres de paix*^[1]. Dans les premières années, les hommes les plus indépendants et les plus remarquables, tels que le prince Tcherkasskî, G. Samarine et bien d'autres, s'étaient fait un devoir de remplir ces fastidieuses et délicates fonctions. Ces juges, élus par la noblesse, avaient pour mission d'approuver les contrats des deux parties, et, au besoin, de trancher leurs différends, sauf confirmation d'une chambre provinciale. Il semble que ces arbitres, désignés par les propriétaires et pris dans leurs rangs, aient dû être enclins à favoriser les intérêts de leurs pareils. Il n'en fut rien, au début du moins ; par un phénomène qui fait honneur à la noblesse russe et qu'expliquent en partie la générosité et la mobilité du caractère national, ces élus des propriétaires, dont la majorité était hostile à la dotation territoriale des serfs, prirent leur rôle d'arbitres si fort au sérieux qu'ils se firent maintes fois accuser de partialité envers les paysans^[2]. Par malheur pour le moujik, à

ces premiers arbitres, sortis de la portion la plus généreuse de la noblesse, succédèrent bientôt des hommes animés d'un tout autre esprit, qui ne se firent pas scrupule de sacrifier les intérêts du paysan et d'appliquer les règlements locaux contrairement aux intentions du législateur.

Les chartes réglementaires une fois arrêtées (et presque toutes, 110 000 sur 112 000 le furent dans le délai prescrit), les paysans, devenus libres et mis en jouissance de leurs terres, restaient redevables au seigneur d'une rente perpétuelle en argent ou en travail. Une telle situation rappelait trop le servage pour être définitive ; en réalité, la plupart des chartes réglementaires n'ont guère fait que consacrer les arrangements existant avant l'émancipation, et, comme avant l'émancipation, le tenancier devait au *barine* la corvée ou l'*obrok*. La différence, c'est que, depuis 1863, ces redevances en travail ou en argent ont été librement débattues par les parties ou légalement fixées par les règlements locaux. Un tel régime ne pouvait être regardé que comme transitoire. En se prolongeant indéfiniment, de pareilles redevances financières eussent trop ressemblé à des droits féodaux ; les obligations de la corvée, si nettement délimitées qu'elles fussent, eussent trop rappelé le servage. Aussi, les tenanciers soumis à ce régime furent-ils appelés paysans temporairement obligés. Ces paysans n'avaient pour ainsi dire traversé que la première phase de l'émancipation ; ils étaient dans une situation intermédiaire entre la liberté et la servitude.

Ensuite est venue une seconde opération plus compliquée, plus lente, qu'Alexandre II devait laisser inachevée : c'est le rachat qui supprimait les rapports territoriaux obligatoires entre les deux classes rurales. Ce rachat ne portait point sur la liberté personnelle des serfs, pour laquelle la noblesse n'a jamais réclamé aucune indemnité ; il portait sur les terres allouées aux paysans, ou plutôt sur les rentes foncières qui, en vertu du statut d'émancipation et des chartes réglementaires, grevaient les terres des anciens serfs au profit du seigneur. L'acte de rachat a fait des paysans les propriétaires du sol qui leur avait été concédé en jouissance ; il les a déliés de toute redevance envers leur ancien maître.

À l'inverse des conventions précédentes et des chartes réglementaires, le législateur n'avait réglé ni le mode, ni l'époque du rachat ; c'était aux parties intéressées d'en prendre l'initiative, d'en fixer les conditions et le moment. Il n'y a eu d'exception que pour les provinces occidentales, les

anciennes provinces lithuano-polonaises, où, à la suite de l'insurrection de 1863, le gouvernement, pour un motif politique, déclara le rachat obligatoire. Dans la Russie proprement dite, l'État, jusqu'à l'avènement d'Alexandre III, n'est intervenu au rachat que par son concours financier.

Abandonné aux seules forces des paysans, le rachat eût présenté bien des difficultés, pour le maître comme pour l'ancien serf. L'opération eût pu durer des siècles sans être achevée. Aussi l'État a-t-il fait, aux affranchis qui le lui ont demandé l'avance des sommes exigées pour le rachat, ou plus exactement l'avance des quatre cinquièmes de cette somme, calculée sur le taux de capitalisation des redevances ^[3].

Pour le propriétaire, ce système a l'immense avantage de transformer une créance privée sur le paysan en créance publique sur l'État, de convertir les redevances annuelles de l'affranchi en une sorte d'impôt temporaire dont les agents du fisc assurent la rentrée. Quant au paysan, il y gagne de pouvoir acquérir sans délai la propriété du sol et de rompre les rapports obligatoires qui l'enchaînaient encore à son ancien maître. L'État s'est, dans leur intérêt commun, fait comme le banquier des deux parties.

En offrant son assistance aux paysans, l'État en devait naturellement déterminer la mesure et les conditions. Pour ne pas s'engager d'une manière imprudente, il dut fixer des limites au concours financier que l'on pouvait réclamer de lui. Telle est, d'après N. Milutine, la vraie signification des estimations officielles, insérées dans le règlement d'émancipation ^[4]. En fixant d'avance, selon les régions et les circonstances, le capital que pouvait avancer l'État, le législateur a voulu marquer les limites dans lesquelles il était permis d'engager le crédit public.

Une telle précaution était indispensable, et on a trop souvent perdu de vue cette nécessité en critiquant les évaluations réglementaires, tantôt comme insuffisantes pour le propriétaire, tantôt comme onéreuses pour le paysan. Les deux parties sont restées libres de conclure d'autres arrangements ; dans ce cas seulement, le paysan ne pouvait compter sur l'assistance de l'État ^[5].

Les avances faites par le gouvernement aux affranchis lui doivent être remboursées en quarante-neuf années à raison de 6 pour 100, intérêt et amortissement compris. Les anticipations sont autorisées ; mais

naturellement elles sont peu fréquentes. C'est ainsi en 49 années, autrement dit en un demi-siècle, qu'avec l'aide du gouvernement le paysan pourra être définitivement libéré, et l'immense opération définitivement close^[6]. C'est ainsi, dans le cours du vingtième siècle seulement, que le paysan, affranchi des redevances temporaires envers son ancien seigneur ou envers l'État, sera devenu libre propriétaire du champ qui lui a été concédé et pourra sentir tous les bienfaits de l'émancipation.

L'affranchissement des serfs, grâce au rachat des terres, aboutit ainsi à une vaste opération de crédit qui, entreprise au lendemain de la guerre de Crimée, ne manquait pas de hardiesse. Le gouvernement russe ne pouvait verser en espèces aux propriétaires le montant de la dette qu'il se chargeait d'acquitter visa-vis d'eux, au nom du paysan. On créa, pour ces besoins, deux espèces de titres de rente garantis par l'État, les uns rapportant 5 pour 100, négociables à la Bourse, les autres rapportant 5 1/2 pour 100, nominatifs, assujettis, pour prévenir l'encombrement du marché, à de difficiles formalités de transfert, et successivement convertis par tirage en obligations au porteur, amortissables dans le délai de trente-sept ans^[7]. Je ne puis entrer ici dans le détail de cette vaste et complexe opération, accomplie à la faveur, mais aussi avec tous les risques du cours forcé. Le principal besoin des propriétaires fonciers, subitement privés de leur capital humain, était de retrouver un capital argent. Pour eux, il eût fallu que l'indemnité de rachat fût immédiatement réalisable, et le papier donné par le gouvernement ne l'était pas ou ne l'était qu'à des conditions onéreuses. Les détenteurs des nouvelles obligations ayant presque tous à la fois besoin d'argent, l'offre des titres amena, sur ces valeurs, une dépréciation à laquelle les précautions du gouvernement ne pouvaient qu'imparfaitement parer. C'est là un des principaux motifs de la gêne, des souffrances même apportées à nombre de propriétaires par l'émancipation. Ce qu'il y a d'étonnant, ce n'est pas qu'une telle transformation ait amené une crise foncière et économique, c'est qu'avec des finances déjà embarrassées, la Russie en soit sortie sans être plus éprouvée. Les avances du gouvernement aux affranchis montaient, lors de l'avènement d'Alexandre III, à près de 750 millions de roubles, et, chose remarquable, l'État a pu ouvrir un pareil crédit au moujik sans gêne ni perte pour le Trésor^[8]. Si l'opération était terminée, si tous les paysans avaient usé du concours du gouvernement et

racheté le maximum des terres auquel la loi leur donnait droit, les avances de l'État auraient dépassé un milliard de roubles. Au 1^{er} juin 1886, elles atteignaient 862 millions. [7]

Quelques chiffres donneront l'état de l'opération à la mort d'Alexandre II. Au 1^{er} janvier 1881, il restait encore dans les trente-sept gouvernements de l'intérieur 1 553 000 *âmes* de revision [9], soit plus de 3 millions de paysans *temporairement obligés*, c'est-à-dire encore astreints à la corvée ou à l'*obrok*. Le nombre des anciens serfs ayant procédé au rachat était, dans les mêmes gouvernements, de 5 750 000 *âmes*. De ces paysans 5 100 000 avaient demandé le concours de l'État, le reste, 645 000 environ, s'étaient passé de ce concours. À ces chiffres il faut ajouter 2 700 000 *âmes* pour les neuf provinces occidentales, où, à la suite de l'insurrection polonaise, le lien du servage a été brusquement rompu et le rachat rendu immédiatement obligatoire. C'était donc pour ces quarante-neuf gouvernements, qui comprenaient l'immense majorité des serfs, plus de 8 millions d'*âmes* de revision, soit environ 20 millions de personnes, définitivement délivrées des liens de la glèbe et n'ayant plus qu'à servir l'intérêt du prêt de rachat. Dans le reste de l'empire et jusque dans les provinces les plus éloignées, au Caucase, par exemple, l'opération a été conduite de la même manière.

On a, durant les dernières années d'Alexandre II, remarqué un ralentissement dans le rachat. Le nombre des paysans, procédant annuellement à cette opération, a presque sans cesse décliné depuis 1873 ; on n'en a pas compté 20 000 en 1880. De cette façon la disparition des paysans temporairement obligés risquait d'être ajournée à 15 ou 20 ans, le régime de la corvée menaçait de persister çà et là jusque dans le vingtième siècle.

Contrairement aux idées reçues, il y avait ainsi, à l'avènement d'Alexandre III, de nombreux paysans qui, de par le statut même d'émancipation, demeuraient dans une dépendance légale de la noblesse. En 1882 plus de trois millions de paysans des deux sexes restaient encore placés sous la tutelle de leur ancien seigneur et, pour tout dire, restaient dans une demi-servitude, car les prérogatives reconnues par le législateur aux propriétaires étaient fort étendues. D'après l'article 148 du statut agraire (*pologénie*), l'ancien seigneur était de droit le curateur des

communes de paysans *temporairement obligés* ; d'après l'article 149, le seigneur était investi de la police domaniale et du soin de veiller à la sécurité publique ; il pouvait exiger de la commune l'arrestation des paysans coupables ou suspects. L'article 160 du statut allait jusqu'à donner au propriétaire noble la faculté de reviser les décisions communales et d'en suspendre l'exécution. Bien plus, le seigneur avait dans certains cas le droit d'exiger le remplacement de l'ancien ou chef élu de la commune, le droit même d'autoriser ou d'interdire l'éloignement temporaire du paysan. On voit ce qu'avait d'anormal une pareille dépendance des affranchis vingt ans après l'affranchissement. Pour être vraiment émancipés, ces paysans *temporairement obligés* avaient, selon l'expression d'un publiciste pétersbourgeois ^[10], besoin d'une autre émancipation.

Cette émancipation, la loi l'avait prévue et préparée, elle s'opérait graduellement par le rachat qui déliait les anciens serfs de toute obligation envers leurs seigneurs. Par malheur, l'exécution de cette grande mesure se poursuivait d'une manière inégale selon les provinces : propriétaires et paysans sont loin d'avoir montré partout le même zèle pour régler leur situation. Dans le gouvernement de Koursk par exemple, à peine la moitié des paysans, dans ceux de Nijni, de Toula, d'Orel, d'Astrakan, à peine les 2 tiers avaient entrepris le rachat en 1880. Dans les huit gouvernements de la zone agricole du centre, c'est-à-dire dans la plus riche région de l'empire, plus de 55 pour 100 des serfs émancipés, soit 1 500 000 paysans des deux sexes étaient encore *temporairement obligés* à la même date ^[11]. Dans d'autres gouvernements au contraire, comme ceux de Viatka, Orenbourg, Kharkof, Kherson, l'opération, à la même époque, était presque achevée. La raison de ces différences est dans la diversité même des conditions du rachat selon les diverses régions.

Dans les plus fertiles contrées du *tchernoziom* où, grâce aux débouchés ouverts par les chemins de fer, la valeur du sol a rapidement augmenté, les propriétaires ont souvent trouvé avantage à ne pas consommer le rachat, à garder sous la main, grâce à la corvée, des ouvriers qu'ils tenaient dans une étroite dépendance. Or, d'après le statut d'émancipation, le paysan n'avait pas le droit d'exiger le rachat ; ce droit n'appartenait qu'à l'ancien seigneur, et, dans ce cas, les paysans avaient seulement la faculté de réduire leurs lots au minimum légal des règlements locaux. Avec une pareille législation, on

s'explique sans peine le peu de progrès de l'opération dans les dernières années. Bon nombre de propriétaires ne songeant même pas à provoquer le rachat, et ayant plutôt intérêt à le repousser, le demi-servage des *rappports temporairement obligatoires* pouvait se perpétuer indéfiniment. Pour mettre fin à une pareille anomalie et hâter l'achèvement de cette grande liquidation, un oukaze d'Alexandre III a rendu le rachat obligatoire à partir de 1883. Le fils a eu ainsi l'honneur de compléter l'œuvre du père.

Il est à remarquer que les rachats effectués du consentement mutuel des propriétaires et des paysans sont les moins nombreux, à peine les deux cinquièmes du total ; le reste, plus de 60 pour 100, a été opéré sur la demande des propriétaires ou des établissements de crédit auxquels les propriétaires avaient engagé leurs biens. La prédominance des rachats imposés par les propriétaires s'explique par les défiances du moujik, par sa répugnance à payer un champ sur lequel il se croyait un droit ; mais ce n'est là ni la seule, ni peut-être la principale raison. La loi même donnait une sorte de prime aux résistances du paysan, la loi l'encourageait indirectement à ne procéder au rachat que forcé et contraint par le propriétaire. Le statut d'émancipation a bien permis à ce dernier d'exiger la libération de ses tenanciers ; mais, dans ce cas, il a dû se contenter des sommes avancées aux paysans par l'État, c'est-à-dire qu'il n'a touché que les quatre cinquièmes du prix fixé par les évaluations réglementaires, la loi lui interdisant de rien réclamer en plus des affranchis.

Les paysans avaient ainsi le plus souvent un intérêt manifeste à se laisser imposer le rachat, puisque cela pour eux équivalait à une diminution de prix. Les évaluations réglementaires étant calculées sur la capitalisation des redevances, les anciens serfs, qui ont procédé au rachat forcé, se trouvent assujettis à des annuités moins lourdes, depuis que, au lieu de la simple jouissance, ils ont acquis la pleine propriété de leurs champs [\[12\]](#). Le rachat, loin de leur imposer une surcharge, leur vaut un allègement notable. C'est ce que désiraient avant tout le souverain et les membres des comités de rédaction. Tout, dans cette opération, paraît profit pour le moujik, et cependant, ces paysans, qui ont l'air d'avoir été favorisés, sont souvent parmi les moins satisfaits. La raison en est simple : comme les évaluations du taux du rachat ont pour base le chiffre des redevances annuelles et non la valeur réelle du sol, la terre, ainsi cédée en apparence à prix réduit, est

fréquemment loin de valoir ce que l'ancien serf la doit payer. Aussi nombre des affranchis, contraints de racheter, ont-ils usé de la faculté de n'acquiescer que le minimum légal.

Les rachats forcés prévalent dans les régions du Nord, dans les gouvernements de Pétersbourg, Novgorod, Pskof, Tver, Smolensk, Moscou et généralement dans les contrées peu fertiles. Les rachats opérés par consentement mutuel l'emportent au contraire dans le Sud, dans les gouvernements de Poltava, Tchernigof, Kharkof, Kherson, et généralement dans les riches pays à terre noire. Dans le premier cas, le sol étant peu fertile et le taux du rachat, calculé sur le taux des anciennes redevances, étant relativement élevé, le seigneur a eu tout intérêt à tirer des terres de ses paysans le prix que la loi l'autorisait à en exiger. Dans le cas opposé, le sol étant d'ordinaire d'une remarquable fécondité et, grâce au développement de la population et des voies ferrées, la terre augmentant toujours de valeur, le propriétaire avait peu d'intérêt à s'en défaire au prix légal, devenu le plus souvent fort inférieur à la valeur réelle [\[13\]](#).

On voit par là que, tout en étant fondée sur des règles identiques, l'émancipation n'a pu produire partout les mêmes effets, que parfois elle a pu être onéreuse aux paysans et parfois aux propriétaires. De là, en partie, la différence des jugements qu'en Russie même on entend porter sur cette grande réforme. Parmi les anciens détenteurs du sol, les plus malheureux ont été les moins riches. L'État a dû venir au secours des petits propriétaires qui, ne possédant que quelques serfs dont ils louaient le travail, se fussent trouvés complètement ruinés [\[14\]](#). Parmi les paysans aucune catégorie d'anciens serfs n'a été appelée à recevoir une indemnité ou des secours ; mais indirectement l'État a dû venir en aide à plusieurs en leur remettant une partie des taxes arriérées. C'est ce qui s'est fait par exemple, dans le gouvernement de Smolensk, où le rendement des terres est hors de proportion avec le prix exigé des affranchis, où le lot que le paysan a été contraint de racheter est notoirement insuffisant pour solder ses impôts et redevances [\[15\]](#).

Là où les conditions du rachat leur étaient le plus favorables, les paysans n'ont pas toujours su profiter des avantages qui leur étaient offerts. Ils montraient pour cette opération une répugnance qu'expliquaient leurs préjugés et leurs défiances. « Comment, disaient-ils, racheter les champs

qui nous appartiennent ? » Beaucoup voyaient là un piège et s'imaginaient que, la terre devant leur être un jour concédée gratuitement, le seigneur seul avait avantage à procéder au rachat. Au village de E..., dans un des plus riches gouvernements du *tchernoziom*, un grand propriétaire, homme droit et libéral, avait voulu faire comprendre à ses paysans qu'il était de leur intérêt de racheter le maximum des terres que leur accordait le règlement local. Ses propositions ne firent que fomentier la méfiance, après de longues discussions elles furent repoussées par la commune. C'est par commune en effet, et par engagement solidaire de tous les paysans, que s'effectue d'ordinaire le rachat. Dans l'assemblée communale du village en question, les paysans qui, suivant l'avis du propriétaire, opinaient pour le maximum légal étaient traités par les autres de partisans du seigneur. On leur prenait la barbe et on leur disait : « Vous n'êtes que des serfs, vous êtes les gens du *barine* (maître), vous ne savez pas ce qu'est la liberté. » Ceux qui tenaient ce langage entendaient que la terre allait leur venir d'elle-même, avec le titre d'hommes libres.

Nombre de communes ont, dans des conditions analogues, agi de même. De tels faits montrent que le législateur avait ses raisons en imposant aux paysans un minimum de terres à racheter. S'ils n'avaient pu être contraints par les propriétaires, les *moujiks*, attendant toujours la propriété gratuite, se fussent souvent refusés à tout accord. Dans le village de K..., par exemple, les paysans n'ont ainsi que deux ou trois *dessiatines* par âme, tandis qu'en acceptant le maximum réglementaire ils auraient eu plus du double. Les terres qu'ils n'ont pas voulu lui racheter, les moujiks de K... les tiennent en location de leur ancien seigneur, à un taux à peine inférieur au taux des annuités de rachat. En payant quelques kopeks de plus, durant quarante-neuf ans, ils seraient devenus propriétaires au lieu de rester locataires. C'est là un point que tous les paysans n'ont pas compris, ou un courage qu'ils n'ont pas eu, remplis comme ils l'étaient de chimériques espérances et plus attentifs aux charges du présent qu'aux avantages de l'avenir.

Dans le statut (*pologénié*), qui règle tous les détails de cette immense liquidation, s'était glissé un certain article 123 dont la fortune, aux premiers temps de l'émancipation, est ainsi due à l'imprévoyance des paysans. D'après cet article, l'ancien seigneur, au lieu de vendre à ses tenanciers la quantité de terre stipulée par le règlement, pouvait, d'accord avec eux, se

dégager de cette obligation en leur abandonnant gratuitement le quart du maximum légal. Cet article 123 qui, du nom de son inventeur, avait reçu le sobriquet d'article Gagarine, paraît avoir été peu du goût des Milutine, des Tcherkasski, des Samarine, en un mot, des plus ardents champions du moujik dans la *commision de rédaction*. Grâce à l'ignorance des anciens serfs, cette clause, au début fort en faveur parmi eux, a en effet provoqué de nombreuses déceptions. Dans les riches contrées de la terre noire, où le plus souvent le sol a rapidement acquis une valeur supérieure au taux légal du rachat, les tenanciers, qui avaient le plus à perdre à cette combinaison, l'ont mainte fois agréée avec joie ou même réclamée avec instance, satisfaits d'être délivrés du poids des redevances et se leurrant du vague espoir de quelque nouvelle répartition gratuite.

Encore un trait de mœurs qui mérite d'être signalé : l'une des choses qui ont le plus fortifié le penchant de certains paysans pour ce quart de lot gratuit, c'est l'éloignement témoigné d'abord pour ce mode d'expropriation, sans indemnité, par la plupart des propriétaires, bien souvent assez peu clairvoyants sur leurs propres intérêts pour ne pas comprendre qu'ils pouvaient avoir avantage à faire le sacrifice des indemnités de rachat, en prévision de la hausse probable de la rente du sol ^[16]. L'expérience eut bientôt dessillé les yeux des paysans ; la plupart des contrats de ce genre remontent aux deux ou trois premières années. Le peuple a donné à ce quart de lot gratuit le surnom de lot du mendiant, et de fait, les communes où il a été adopté se trouvent maintenant d'ordinaire plus pauvres que leurs voisines. Dans les riches contrées du *tchernoziom*, où la terre a singulièrement augmenté de valeur, les paysans, qui ont recouru à ce mode de règlement, sentent avec amertume leur erreur ^[17] ; ils se plaignent et cherchent à se persuader qu'ils ont été frustrés. Dans un village de ma connaissance, les femmes reprochent aujourd'hui aux hommes leur imprévoyante décision. « Vous êtes des malheureux, leur disent-elles ; grâce à vous, nos enfants seront toujours des mendiants. » De ce mécontentement et de l'inégale situation des diverses communes, selon les conditions par elles acceptées, les artisans de désordre ont, dans certains districts, essayé de tirer parti pour la propagande révolutionnaire.

Tous les paysans sont loin d'avoir les mêmes motifs de regrets, la plupart cependant ont eu le même sentiment de déception. Les mieux traités n'ont

pas trouvé dans la liberté la fée merveilleuse dont la main devait magiquement transformer leur *izba*. L'attente éveillée dans les masses populaires par le nom d'émancipation, attente surexcitée par des aspirations séculaires, était trop haute, trop chimérique pour n'être pas déçue par la réalité. Dans les songes du serf, l'image de la liberté se colorait de teintes d'autant plus chaudes, d'illusions d'autant plus brillantes que les formes en étaient plus vagues. Le *moujik* émancipé a souvent oublié les maux du servage, la corvée, l'*obrok* ; il est tenté de ne plus voir que les charges présentes et l'évanouissement de ses rêves. « Le père, disait devant moi, en parlant de son mari défunt une vieille femme d'un village des bords du Bytiouk, le père avait, au temps du manifeste, vu une nuit un champ en rêve, et au matin il me dit : Je sais ce que cela signifie ; nous ne serons jamais libres. » Pour cette vieille paysanne, ce mot avait un sens profond ; quinze ans après elle y voyait encore une sorte de prophétie ou de divination. Comment entendait-elle ce songe mystérieux ? Le champ, entrevu par son mari, était-il ^[17] à ses yeux le symbole de la servitude de la glèbe, ou plutôt était-ce pour elle l'emblème de la propriété et du bien-être que le paysan apercevait en rêve sans pouvoir les saisir ? Peu importe, le serf et sa *baba* ^[18] s'étaient compris : « Nous ne serons jamais libres ! » Cette exclamation naïve révèle, chez le *moujik*, de vagues et nuageuses aspirations qui ne sont pas sans analogie avec les théories des socialistes de l'Occident sur l'esclavage du peuple et la servitude moderne. Aussi un esprit avisé avait-il donné le conseil, peut-être plus prudent que facile à suivre, de dénouer sans secousse les liens du servage au lieu de les rompre, de libérer les serfs « sans faire résonner à leurs oreilles ce terrible mot de liberté dont l'Europe occidentale cherche, depuis des siècles, la vraie signification » ^[19]. Pour le paysan des plaines du nord, comme pour l'ouvrier de nos villes industrielles, la vraie liberté, c'est la libre jouissance de la vie, c'est la propriété, la richesse ; l'esclavage dont on rêve l'affranchissement, c'est le travail, le travail salarié surtout, le labeur journalier pour un maître ^[20]. Dans les colonies tropicales, c'est à peu près ainsi que le nègre affranchi entend la servitude et la liberté, tant, sous toutes les latitudes et chez toutes les races, se ressemblent les chimères des songes populaires ^[21].

1. ↑ *Mirovnyi posredniki* ; ils ont été abolis vers 1875.
2. ↑ « Les arbitres de paix, sortis de la noblesse, même les anciens membres des *comités provinciaux*, se sont complètement transformés dans leur nouvelles fonctions ; en y entrant ils ont non seulement rejeté mais bien vite oublié tout le passé. Le désir de conquérir de la popularité parmi la masses a si bien triomphé des anciennes aspirations, que les assemblées de paix sont inondées de plaintes de la part des propriétaires contre les arbitres de paix, pour leur partialité envers les paysans, tandis qu'il est presque sans exemple que le paysan se plaigne de leur partialité pour les propriétaires. » (Lettre de G. Samarine à N. Milutine, du 17 août 1862).
3. ↑ Le prix du rachat, en effet, est d'ordinaire calculé non sur la valeur vénale de la terre, mais sur le montant de l'*obrok* ou redevance payée par les anciens serfs, pour la terre dont les chartes réglementaires leur laissaient la jouissance. Le taux légal du rachat s'établit en capitalisant à 6 pour 100 les redevances payées en espèces, ou autrement dit, en multipliant ces dernières par 16 2/3. De là vient que le taux du rachat est souvent sans rapport avec la valeur réelle du sol, tantôt supérieur, tantôt inférieur.
4. ↑ Discours à la Société d'économie politique. (*Journal des Économistes*, juin 1863.)
5. ↑ En fait, ces libres contrats ont été fort rares.
6. ↑ Encore faut-il compter ces quarante-neuf ans, non à partir de la promulgation de l'acte d'émancipation, mais à partir du moment où les intéressés ont recours au rachat, or un certain nombre de paysans n'avaient pas encore procédé à ce rachat lors de l'avènement d'Alexandre III.
7. ↑ Le lecteur remarquera que les titres, remis aux propriétaires, étaient amortissables en 37 ans, tandis que les annuités de rachat, soldées par les paysans et destinées à rembourser le gouvernement de ses avances, sont échelonnées sur 49 années. Si l'on n'a pas adopté le même délai pour les deux opérations connexes, c'est qu'on a cru devoir compter avec les retards des paysans dans leurs versements. Ces arriérés, en effet, ont été assez considérables, mais inférieurs aux prévisions ; les paiements ont même été parfois anticipés, si bien qu'au lieu d'endetter l'État, l'opération de rachat a fourni un boni de plusieurs millions de roubles.
8. ↑ Le rouble métallique, on le sait, vaut 4 francs ; durant les années qui ont précédé la guerre de Bulgarie, le cours du rouble, coté en 1889 aux environs de 2 fr. 50, se rapprochait de 3 fr. 50. Au 1^{er} avril 1880, le total des prêts effectués montait à 739 millions ; les annuités, perçues de ce chef en 1879, atteignaient 43 millions, auxquels s'ajoutaient 17 millions d'arriéré. La Banque de Russie avait avancé en moyenne 31 roubles 50 kopecks par *dessiatine* de terre et environ 107 roubles par paysan mâle. Voyez l'excellent *Annuaire des finances russes* de M. Vesselovsky (St-Petersbourg, 1880).
9. ↑ Comme au temps du servage, on entend toujours par âme, *doucha*, le paysan mâle, naguère soumis à la capitation, sans tenir compte de l'accroissement de la population d'une *revision* à l'autre.
10. ↑ M. E. Markof, *Golos*, novembre 1880.
11. ↑ *Statistique de la propriété foncière en Russie* (*Statistika pozemelnoi sobstvennosti Evrop, Rossii*), d'après les évaluations du bureau central de statistique, t 1, St-Pét. 1880.
12. ↑ Un exemple fera mieux comprendre ce fait. Des paysans payaient à leur ancien seigneur, d'après les chartes réglementaires, une redevance annuelle de 7 roubles 1/2. Le taux de rachat de cette redevance, calculé sur la capitalisation à 6 pour 100, était de 125 roubles. Or, sur cette somme, les paysans contraints à racheter par le propriétaire, n'ont dû verser que les 4 cinquièmes avancés par l'État, soit 100 roubles ; et pour cette avance de 100 roubles, ils ne payent à l'État qu'un intérêt de 6 pour 100, amortissement compris, soit 6 roubles par an au lieu de 7 roubles.
13. ↑ D'après les commissions d'enquête agricole, le taux du rachat, tel qu'il avait été fixé en 1861, était, dans la partie septentrionale des *terres noires* et dans quelques contrées de l'Ouest, de 10, 30, 50, parfois de 100 pour 100 plus bas que la valeur vénale actuelle. Dans le Nord-

- Ouest, le Nord et l'Est, au contraire, le taux du rachat est de 10, 30, 50 pour 100, parfois même de 100 pour 100 plus élevé que les prix actuels. Il n'y aurait que neuf gouvernements où la différence en plus ou en moins ne dépasserait pas 10 pour 100.
14. ↑ Une dizaine de millions de roubles, pris sur les fonds du Trésor et en grande partie distribués par les assemblées de la noblesse, ont été employés à cet effet.
 15. ↑ Pour les allègements accordés aux paysans par Alexandre III, voir p. 457.
 16. ↑ Je trouve, à cet égard, dans une des lettres de Iouri Samarine, un passage caractéristique : « La grande popularité, parmi les paysans, de l'article 123, qu'ils ont surnommé la part de l'orphelin (*sirolski nadëi*, s'explique principalement par une erreur des propriétaires eux-mêmes, qui pour la plupart commençaient leurs conférences avec les paysans, relativement aux *chartes réglementaires* (*oustavnyia gramoty*), en se déclarant prêts à consentir à tout, sauf au quart de lot gratuit (art. 123). Cela suffit pour que le paysan s'imaginât que là était le parfait bonheur. Pour moi, qui avais annoncé que je consentais à tout, sans faire exception pour un seul article, je n'ai pas eu une seule demande du lot de l'orphelin. » Samarine à N. Milutine, le 17 août 1862.)
 17. ↑ Il semble au premier abord que les 642 000 paysans qui, au 1^{er} janvier 1882, avaient accompli le rachat sans le secours de l'État, dussent être regardés comme les plus fortunés ; en fait, il en est tout autrement, la plupart s'étant contentés du quart de lot gratuit, de sorte qu'en réalité il n'y avait pas de rachat. Ce qu'on serait tenté de prendre comme un signe de la richesse du paysan est plutôt un indice de sa pauvreté.
 18. ↑ Baba, bonne femme, paysanne.
 19. ↑ Schédo-Ferroti (baron Firks), La libération des paysans, p. 64 et suiv.
 20. ↑ Bien des Russes instruits l'entendent ainsi du reste ; c'est là, comme nous le montrerons plus loin, un des motifs de leur prédilection pour la propriété collective. Voyez le prince Vasilitchikof ; *Zemiévladénié i Zemlédelié*.
 21. ↑ L'État, nous l'avons dit (p. 429, note 1 ; cf. p. 410) en a usé avec les paysans de ses domaines comme avec les anciens serfs. L'empereur Alexandre III a eu la joie de présider à cette vaste opération ; il a, en 1886, converti l'*obrok*, la rente payée par les paysans à l'État pour la jouissance de ses terres, en redevances de rachat, de façon à faire passer également aux *moujiks* la propriété des champs par eux cultivés. — Pour régler les rapports agraires, il restait la question des *tchinchéviks*, sorte de fermiers sans terme ou de tenanciers héréditaires des provinces de l'Ouest. Une loi de 1886 l'a résolue de la même manière, en transférant, moyennant indemnité au seigneur, la pleine propriété au tenancier.

CHAPITRE IV

Résultats de l'émancipation. — Comment les mœurs et l'état social en ont été moins affectés que ne le supposaient adversaires et partisans. — Les déceptions et leurs motifs. — Résultats économiques. — Combien ils diffèrent suivant les régions. — Comment l'émancipation a souvent plus modifié les conditions d'existence du maître que celles du paysan. — Conséquences morales et sociales.

Ce n'est pas seulement dans les cabanes du *moujik* que l'émancipation a paru donner moins qu'elle n'avait promis. Cette révolution qui touchait aux bases mêmes de la société et de la propriété, qui, aux yeux des hommes d'État, pouvait mettre en péril tout l'ordre social, s'est accomplie pacifiquement, presque sans trouble, ni agitation : l'affranchissement des serfs a été un grand succès, et, pour beaucoup de ceux qui y ont travaillé, il a été une déception.

Aux deux extrémités du monde civilisé, en Russie et aux États-Unis d'Amérique, s'est accomplie presque au même moment, mais avec des moyens bien divers, une œuvre analogue. En Amérique, la libération des esclaves, achetée au prix d'une guerre meurtrière et conduite par la violence, sans arbitre ni pouvoir médiateur, a temporairement jeté l'ancien maître blanc aux pieds de l'affranchi noir, et établi au bord du golfe du Mexique un état de choses presque aussi attristant, aussi périlleux que l'esclavage même. En Russie, au contraire, l'émancipation n'a amené aucune lutte de classes, et il n'en pouvait sortir de luttes de races ; elle n'a engendré ni animosité ni rivalité, la paix sociale n'a pas été troublée, et cependant des deux pays, le plus satisfait, le plus content de son œuvre n'est peut-être pas l'empire du Nord.

Comment expliquer cette apparente anomalie ? Elle s'explique avant tout par l'excès même des espérances qui, chez le Russe, plus que chez tout autre peuple, dépassent la réalité, par l'ardeur des désirs, toujours trompés par la possession. Comme le serf ignorant, le politique et l'écrivain, le public et l'opinion avaient, eux aussi, nourri des illusions. Les Russes

cultivés avaient entrevu dans leurs songes un Éden terrestre presque aussi chimérique que l'Eldorado rêvé du *moujik* ; ils avaient vu une Russie libre, toute nouvelle, toute différente de la Russie du servage. Or, le changement n'a été ni aussi rapide, ni aussi profond qu'on l'avait présumé ; la métamorphose soudaine n'a pas eu lieu. De là les déceptions, le désenchantement, le découragement de beaucoup des meilleurs esprits. C'est là un point sur lequel il importe de ne pas prendre le change : l'émancipation et toutes les grandes réformes, qui lui servent de cortège, n'ont pas amené dans les mœurs, dans les relations sociales, dans la vie nationale, tous les changements qu'en auguraient adversaires et partisans. Les conséquences en bien ou en mal ont été moins grandes, moins visibles, moins frappantes que ne l'espéraient les uns, que ne le craignaient les autres. Après avoir tant discuté, après avoir eu de si ambitieuses visées ou de si sombres appréhensions, progressistes et conservateurs ont été surpris de se retrouver tellement au même point, surpris d'avoir si peu marché. À cet égard, la Russie ressemble un peu à un homme qui aurait subi une dangereuse opération et qui, n'en sentant pas tout le bien qu'il en attendait, se montrerait à la fois satisfait d'en être sorti et mécontent de ne pas s'en trouver mieux.

La Russie n'est pas le seul pays qui ait passé par ces douloureuses et contraires impressions. Nous aussi, à la veille et au lendemain de nos révolutions, nous n'avons que trop connu ces alternatives d'enthousiasme et d'abattement, cet affaîssement moral qui suit les grands efforts, après que l'excitation de la lutte est tombée. En Russie, la réaction a été d'autant plus vive, le désenchantement d'autant plus amer que le pays était plus jeune et qu'il avait la fière confiance de la jeunesse en sa propre toute-puissance. Il ne faut donc pas s'étonner du désappointement qui, bien avant le meurtre du tsar Alexandre II, perçait de toutes parts dans l'opinion et dans la presse ; il ne faut point ajouter trop de foi aux doléances du pessimisme qui, depuis les attentats nihilistes, se donne souvent libre carrière. De même que, chez nous, on a proclamé l'avortement de 1789 et la banqueroute de la Révolution, en Russie on a dénoncé la banqueroute de l'émancipation et l'avortement des réformes. L'opinion déçue s'est, dans les provinces surtout, désintéressée des questions qui la passionnaient sous le règne de l'empereur Alexandre II. De telles heures de dépression sont inévitables

dans la vie des peuples : on aurait tort de trop en rejeter la faute sur l'inconstance russe. En tout pays, l'arbre grandit lentement au gré de la main qui l'a planté, et les yeux sont toujours prêts à s'étonner de ne point voir plus tôt de fruits aux branches.

Non contents de se plaindre presque universellement de la lenteur des progrès effectués, beaucoup de Russes proclament, comme une sorte d'axiome, que la situation du peuple des campagnes est pire qu'avant l'émancipation. Cette espèce de paradoxe est presque devenu un lieu commun, tant les souffrances et les embarras du présent ont fait vite oublier les maux et les hontes du servage.

On s'attendrait à rencontrer surtout cette opinion chez les hommes qui, par leur éducation, leurs principes ou leur âge, sont partout portés à prôner le passé. Or, il est loin d'en être toujours ainsi : aux regrets des panégyristes *temporis acti* répondent les doléances des progressistes, les moins effrayés des innovations. Chose singulière, c'est dans ce dernier camp que le pessimisme s'affiche souvent avec le moins de réserve. Les hommes, qui dénoncent le plus hautement l'échec de la charte du 19 février, ne sont pas toujours ceux qui en redoutent ou en condamnent les principes, mais souvent, au contraire, ceux qui sont enclins à regarder les lois agraires de 1861 comme insuffisantes ou incomplètes.

L'une des raisons qui expliquent cette sorte d'anomalie et, en même temps, une partie des déceptions laissées par le statut d'affranchissement, c'est que la grande réforme n'a pas été appliquée par les mains qui l'avaient péniblement élaborée. Il ne faut pas oublier, en effet, qu'au lendemain même du jour où leur code agraire était solennellement promulgué, les principaux rédacteurs du nouveau statut tombaient, avec Milutine, dans la disgrâce. Quelque opinion qu'on ait de leur œuvre et de leurs doctrines, il est difficile de nier qu'entre leurs mains celle œuvre n'eût été conduite avec plus de résolution, plus de logique, plus d'esprit de suite, qu'aux mains d'adversaires ou d'indifférents.

Une chose est certaine, c'est que le même esprit n'a pas présidé à la rédaction et à la mise à exécution de la charte rurale. Comme la plupart de celles qui la devaient bientôt accompagner, cette réforme initiale a, dans l'application au moins, souffert de tergiversations et d'incohérences, souffert du manque de conviction et du manque de programme.

Les plus illustres inspirateurs du statut du 19 février auraient, avec Milutine, voulu revenir, dans la pratique, sur certaines des corrections imposées à l'œuvre primitive des *commissions de rédaction*. Ils eussent voulu appuyer la nouvelle organisation agraire sur des réformes administratives, économiques, financières, qui n'ont pas toutes été faites à temps, ou n'ont pas été entreprises dans le même esprit. Ils eussent, m'assure-t-on, aspiré particulièrement à soulager les souffrances du paysan, travaillé à l'allègement des charges qui l'accablent, cherché par exemple à faciliter la liquidation agraire au moyen d'un plan de colonisation systématique, au lieu de laisser le moujik aller au hasard chercher au loin la terre promise. Peut-être n'auraient-ils pu, en menant l'application de la réforme à leur gré, remplir toutes leurs espérances et éviter toutes les déceptions. En tout cas, comme nous l'avons dit ailleurs^[1], si l'émancipation n'a pas été exempte de fautes ou d'illusions, on ne saurait sans injustice en rejeter toute la responsabilité sur des hommes qui furent parfois contraints d'altérer leur œuvre contrairement à leurs vues, et qui, après avoir laborieusement rédigé et codifié des lois compliquées, en durent abandonner l'application à d'autres.

Pour n'avoir pas donné tout ce qu'en attendait l'impatience de ses promoteurs, l'abrogation du servage est loin d'avoir été aussi stérile qu'on se plaît souvent à le répéter. Politiquement, les effets de l'émancipation semblent avoir été presque nuls ; à tout autre égard, les conséquences en sont nombreuses et déjà apparentes. Il serait difficile de les énumérer toutes en quelques pages. On pourrait cependant les ramener à trois points principaux : progrès économique, grâce au stimulant donné à la production, par la liberté du travail et la concurrence ; progrès moral, grâce à l'affranchissement de la conscience populaire et au sentiment nouveau de la responsabilité ; enfin transformation sociale, grâce à l'affaiblissement des habitudes patriarcales au profit de l'individualisme.

Les résultats économiques sont peut-être les plus difficiles à évaluer, et cela pour deux raisons : 1^o parce que la propriété, l'agriculture et toute l'économie rurale ne sont pas encore sorties de la confusion ou de l'incertitude des époques de transition ; 2^o parce que les effets de l'affranchissement varient, pour les deux classes intéressées, selon les régions, les provinces, les communes, varient même, pour les anciens

seigneurs, selon le caractère, les qualités ou les défauts des individus. Aussi le voyageur ne saurait-il s'étonner de la diversité ou de l'opposition des vues qu'il rencontre à cet égard. Sur ce point, les Russes vous donnent de la meilleure foi du monde les renseignements les plus contradictoires, chacun suivant son expérience ou son humeur personnelle.

Une première remarque, c'est qu'aucune combinaison n'eût permis d'effectuer l'émancipation sans que l'une ou l'autre des deux parties, ou les deux à la fois, en fussent temporairement obérées. Le principe du rachat une fois adopté, il était impossible d'indemniser pleinement le propriétaire sans surcharger le paysan. C'était là un problème absolument insoluble, à moins que l'État ne voulût et ne pût prendre l'opération à son compte, et encore serait-elle par l'impôt retombée indirectement sur les intéressés. Qu'était-ce que le rachat ? Il fallait, de toute nécessité, que le seigneur y perdît une partie de son revenu ou de son capital, ou bien que le paysan payât plus cher pour la jouissance et la propriété du sol que pour la jouissance toute seule. C'était là un dilemme dont aucune science, aucun artifice ne pouvait sortir. Aussi n'y a-t-il pas à s'étonner si tantôt le propriétaire, tantôt le paysan s'est trouvé lésé, et si parfois tous deux se plaignent simultanément.

Quand on parle des effets économiques de l'émancipation, la maxime « vérité en deçà des Pyrénées, erreur au delà » devient un axiome incontestable. Ce qui est vrai d'une région est faux d'une autre. En général, les propriétaires ont, dans les premières années au moins, perdu une notable partie de leurs revenus : une diminution d'un tiers a été fréquente. Dans les gouvernements de la *terre noire*, là où le sol est fertile et la population relativement dense, les anciens seigneurs, trouvant des bras en assez grand nombre, n'ont pas eu longtemps à se plaindre de la substitution du travail libre au travail servile. Dans les riches gouvernements de Koursk, d'Orel, de Tambof, de Voronège, le propriétaire, pourvu de capital et doué d'esprit d'ordre, a souvent, au bout de quelques années, tiré de son domaine réduit un revenu égal et parfois supérieur au revenu que rapportait un domaine double, au temps du servage. Dans cette région favorisée, où l'ouverture des chemins de fer a donné de larges débouchés à l'agriculture, où la terre a fréquemment doublé, triplé, quadruplé de valeur, propriétaires et paysans ont pu tous deux gagner en même temps au nouveau régime ^[2].

Il n'en est pas de même dans les steppes du sud et encore moins dans les maigres régions du nord et de l'ouest. Dans les steppes où la terre était abondante et la population peu nombreuse, la suppression du travail par corvée a infligé au propriétaire des pertes dont les redevances de rachat n'ont pu l'indemniser. Dans les ingrates campagnes du nord et du nord-ouest, de Pskof, de Novgorod, de Smolensk, de Tver, là où le sol est peu fertile et les bras rares, les terres laissées à la noblesse sont loin de lui rapporter ce qu'elles rendaient au temps du travail gratuit. La différence est telle que beaucoup de propriétaires, trouvant l'agriculture onéreuse ou peu rémunératrice, ont abandonné la culture et la campagne pour aller, dans les villes, vivre du service de l'État, de l'industrie ou du commerce^[3].

Ces *pomêchtchiks* du nord, les plus atteints par l'expropriation de 1861, sont souvent ceux qui ont touché l'indemnité de rachat relativement la plus élevée. Si les biens qui leur sont restés ont notablement diminué de valeur, le prix des terres, cédées par eux aux paysans, a été calculé à un taux très supérieur à la valeur réelle du sol. Là donc le paysan est souvent encore le plus à plaindre. Une grande partie des serfs de ces provinces avaient cessé de cultiver le domaine de leurs maîtres et se livraient dans les campagnes ou dans les villes à différents métiers, payant à leurs propriétaires une redevance en argent (*obrok*). Sous peine de ruiner entièrement les seigneurs, on a dû contraindre ces serfs à l'*obrok* à racheter, tout comme les autres, un champ dont souvent ils ne vivaient plus, et le prix de ce champ, établi sur le taux des redevances annuelles, s'est trouvé d'ordinaire fort supérieur au revenu normal du sol, parfois au revenu net des meilleures années. Pour cette nombreuse classe de moujiks, le rachat obligatoire de la terre équivalait indirectement au rachat de leur liberté.

En faisant présenter le projet d'émancipation, l'empereur avait déclaré au Conseil de l'empire que « le fondement de toute l'œuvre devait être l'amélioration du sort des paysans, et cela non seulement en paroles et sur le papier, mais en fait^[4] ». Conformément à d'aussi généreuses instructions, les rédacteurs de la charte d'affranchissement avaient calculé le taux du rachat obligatoire de façon à ce qu'il offrît au paysan un allègement immédiat ; mais ils avaient compté sans l'accroissement des impôts et contributions de toute sorte pour l'État, pour la province, pour la commune. Grand est le nombre des paysans qui payent aujourd'hui des taxes et

redevances aussi lourdes qu'au temps du servage. La plupart des affranchis ont moins de terres et moins de bois, souvent moins de bétail et moins de crédit qu'avant l'émancipation, et cela avec des charges égales ou supérieures. Grâce au double poids des impôts et des cinquante annuités de rachat, l'affranchissement s'est pour beaucoup d'entre eux transformé en une servitude fiscale d'un demi-siècle ^[5].

Avec des paysans ainsi accablés de taxes et redevances, l'émancipation n'a pu rapidement améliorer ni le bien-être du peuple ni la culture du sol. Si, en certaines régions, le moujik paraît mieux vêtu et mieux nourri, s'il consomme, par exemple, un peu plus de thé et de sucre, s'il achète de la terre et place même aux caisses d'épargne, on ne peut s'étonner d'entendre dire qu'ailleurs le paysan semble plus pauvre qu'au temps du servage. L'émancipation, qui a souvent enrichi les contrées riches, a parfois peut-être appauvri les contrées pauvres. Les statistiques officielles ont ainsi constaté qu'en maint district le nombre des bestiaux avait diminué, et, avec le manque de bétail, avec le défaut d'instruments de travail et de fumier, la culture, déjà primitive du moujik, loin de progresser, est parfois en décadence depuis l'émancipation. Les terres se sont épuisées, les champs ont même été parfois abandonnés ; en mainte région les mauvaises récoltes et la disette sont devenues presque périodiques.

Pour compenser toutes les inégalités et répartir plus équitablement les charges de l'émancipation entre les diverses contrées, il eût fallu que l'État pût prendre directement à son compte une portion au moins des redevances de rachat, au lieu de se borner à en faire l'avance au paysan. Cela en somme eût été de toute justice : car l'État et toutes les classes de la société, les marchands particulièrement, auxquels l'émancipation concédait l'accès de la propriété foncière, étaient intéressés au succès de la grande réforme. C'est ainsi du reste, avec le concours de l'État, qu'a été effectuée, depuis lors, l'opération analogue, dirigée par N. Milutine dans le royaume de Pologne ; et, c'est probablement là un des motifs pour lesquels, malgré la dureté des conditions imposées à la noblesse du royaume, ces lois agraires ont peut-être mieux réussi en Pologne que dans l'intérieur de l'empire ^[6].

L'empereur Alexandre III a soulagé les souffrances du paysan d'une double manière, par une revision des impôts directs et par une réduction des redevances de rachat. L'État a cherché à égaliser les charges des anciens

serfs et des paysans de la couronne, qui ont été pourvus de terres sur les domaines de l'État ; il s'est efforcé de venir en aide à la partie la plus accablée de la population rurale^[7]. L'obstacle était dans la gêne des finances impériales. La guerre de Bulgarie, qui avait jeté sur le Trésor une surcharge inopinée de plus d'un milliard de roubles, semblait rendre pour longtemps une telle opération malaisée. Cette difficulté n'a pas arrêté l'empereur Alexandre III et ses conseillers.

En dépit de la pénurie du Trésor, le gouvernement impérial a su diminuer les charges qui écrasent le peuple des campagnes. C'est la principale tâche que semble s'être donnée l'empereur Alexandre III, avant tout préoccupé du bien-être de ses fidèles paysans. Le tsar s'était promis de diminuer à la fois et les impôts qui frappent le moujik et les redevances de rachat. Dès la fin du règne d'Alexandre II, sous le ministère de M. Greig, puis de M. Abaza, il avait été question de supprimer la capitation, encore imposée au moujik, pour répartir sur toutes les classes les soixante millions de roubles, fournis par cet impôt personnel. Un des premiers actes d'Alexandre III, reprenant les intentions de son père, a été de rendre un oukaze abolissant cet impôt séculaire, dernier corollaire du servage^[8].

Quant à la réduction des redevances de rachat, le gouvernement d'Alexandre III s'est arrêté à un compromis entre deux systèmes différents. On avait d'abord songé à employer toutes les ressources, dont pouvait disposer l'État, à dégrever les contrées les plus pauvres et les communes rurales les plus obérées. Les difficultés de cette sorte de péréquation, le désir de faire participer toute la population rurale aux bienfaits du nouveau règne, ont fait abandonner ce projet. Conformément à l'avis d'une « Commission d'experts » réunie à cette occasion, Alexandre III a décidé d'accorder une réduction générale à tous les anciens serfs de la Grande et de la Petite Russie. L'oukaze impérial, concédant aux paysans émancipés cette sorte de don de joyeux avènement, a en même temps promis aux villages les plus surchargés une réduction ultérieure supplémentaire. Cette double opération a valu au moujik un dégrèvement annuel de douze millions de roubles^[9]. La réduction a été en moyenne d'un rouble pour chaque âme de revision, c'est-à-dire pour chaque tête de paysan mâle assujettie à la capitation^[10].

L'allègement peut sembler minime ; d'ordinaire, c'est environ un septième du taux de rachat acquitté jusqu'en 1882. Si faible que soit cette réduction, elle a fait généralement disparaître la disproportion des redevances entre les anciens paysans des particuliers et les paysans de la couronne. Les 4 ou 5 millions, destinés à venir en aide aux contrées les moins favorisées, ne pouvaient malheureusement suffire à assurer le bien-être des paysans les plus accablés d'impôts. Peut-être eût-il mieux valu réserver pour eux seuls les ressources disponibles, au lieu de les disperser sur tous les villages de la Grande et de la Petite Russie. Malgré les louables efforts du gouvernement et le soulagement réel apporté à leurs souffrances, bien des moujiks plieront encore longtemps sous le poids de la misère et des taxes. Il est à craindre qu'en mainte région les paysans ne sentent retomber sur leurs épaules, d'une autre façon, les charges dont Alexandre III s'est efforcé de les affranchir en diminuant leurs impôts. En bien des cas, par exemple, le *boni*, laissé aux anciens serfs par la réduction des redevances de rachat, risque d'être absorbé par l'accroissement continu des taxes provinciales et municipales.

Ce qui semble d'abord un paradoxe, l'émancipation a souvent moins modifié l'existence des paysans affranchis que celle de leurs maîtres. Ce sont ces derniers dont l'affranchissement a le plus changé les habitudes, les mœurs, le genre de vie. Pour les propriétaires, en effet, tous les avantages, toutes les commodités du servage ne se pouvaient évaluer en argent. Le servage et la corvée, à part tous leurs petits privilèges, offraient un mode d'exploitation beaucoup plus simple et beaucoup plus aisé que le travail libre. En perdant les bras de leurs serfs, les propriétaires ont dû renoncer à leur indolence traditionnelle ; ^[10] ils ont été contraints de songer eux-mêmes à leurs affaires, contraints de s'adapter à des besoins nouveaux et de lutter avec des difficultés inconnues, de transformer leurs procédés d'exploitation ou du moins leur mode d'administration, de recruter des ouvriers et de débattre le prix du travail, de louer leurs terres à bail ou de les cultiver de compte à demi avec leurs anciens serfs, toutes choses souvent compliquées, dans un pays où fermiers et capitaux sont rares et où tout paysan a son coin de terre à cultiver ^[11].

Aux yeux de plus d'un propriétaire morose, tous ces tracas ne sauraient être compensés par un accroissement de revenu. Puis, en dehors des grandes

difficultés, il y a les petits ennuis qui ne sont pas toujours les moins sensibles. Il en est un, par exemple, dont j'ai souvent entendu se plaindre. Autrefois la plupart des manoirs seigneuriaux étaient à la porte des villages, pour que le seigneur régnât de plus près sur ses sujets. Aujourd'hui que les maisons des paysans, leur petit enclos et les terres du village appartiennent au *moujik*, le propriétaire, qui n'a pu se construire une nouvelle habitation isolée, reste voisin immédiat de paysans qui ont cessé de lui être soumis, qui n'ont plus même avec lui aucuns rapports administratifs et dont les terres sont enclavées dans les siennes. Ce voisinage lui est incommode, il finit par trouver qu'il n'est plus chez lui, il s'irrite d'être si près de *moujiks* ivrognes ou voleurs. Plus d'un, pour ce motif en apparence futile, déclare la campagne inhabitable.

De toutes les conséquences de l'émancipation, l'une des plus dignes d'attention est assurément la décadence des mœurs patriarcales, non seulement dans les rapports des propriétaires et des paysans, mais dans l'*izba* du moujik. En même temps que les liens du maître et du serf, s'est relâché le lien du père et des enfants, le lien de la famille. Le goût de la liberté a pénétré au foyer. Comme le serf s'est affranchi du joug de son seigneur, le fils tend à s'émanciper de l'autorité paternelle, jusque-là demeurée presque absolue. Les jeunes ménages veulent vivre indépendants de leurs parents, chacun prétendant avoir sa maison et son champ ^[12].

En excitant le goût de l'indépendance et en rendant au paysan la liberté d'aller et de venir, l'émancipation doit tourner à la longue au profit des villes et au profit des régions naturellement les plus riches et les plus fertiles, aux dépens peut-être des plus pauvres, où la population n'est plus retenue par la barrière artificielle du servage.

Les habitants, comme les capitaux, tendent à se porter de plus en plus là où le travail est le plus rémunérateur. La colonisation des steppes arables du sud ou de l'est et des lointaines dépendances de l'empire doit ainsi bénéficier de la rupture des chaînes du servage. Si elle n'en a point reçu une plus vive impulsion, c'est qu'elle a rencontré un obstacle dans l'organisation administrative qui lie encore les paysans les uns aux autres, dans la commune solidaire. C'est en grande partie cette institution qui a retardé la transformation ; mais, en entravant et ralentissant les effets de l'émancipation, elle en a peut-être aussi prévenu ou amorti le contre-coup.

Un des principaux, et naturellement aussi l'un des plus lents bienfaits de la liberté, ce sera l'amélioration morale du serf et du maître, du *moujik* et du *pomêchtchik*. Paysans et propriétaires à l'âge d'homme ont grandi sous le règne du servage ; les uns et les autres se ressentent de l'éducation que leur a donnée ce triste précepteur. Beaucoup des défauts reprochés à la noblesse russe, beaucoup des défauts imputés au peuple proviennent de ces démoralisantes leçons du servage. Les vices contraires et connexes, dans leur opposition même, du maître et de l'esclave, l'infatuation, la frivolité, la prodigalité de l'un, la bassesse, la duplicité, l'insouciance de l'autre, la paresse et l'imprévoyance de tous deux, découlaient de la même source. Le propriétaire, auquel le servage fournissait des revenus assurés, en dépit de son incapacité ou de son ignorance, est aujourd'hui obligé de compter avec les hommes et les caractères, contraint d'améliorer son économie domestique comme son économie rurale, condamné à l'activité ou à la ruine par le travail libre et la concurrence.

Chez le paysan, les stigmates laissés par le servage sont trop anciens et trop profonds pour que la marque en puisse être effacée en quelques années. Le *moujik* est paresseux et routinier, il est menteur et rusé ; selon un proverbe national, un paysan russe attraperait le diable. Que pouvait-on attendre d'autre de ce long asservissement privé qui, pour le paysan, s'est venu superposer à l'asservissement politique, lui ravissant sa liberté au moment où sa patrie, émancipée des Tatars, venait de recouvrer la sienne ? Le paysan affranchi est certes loin de toujours se montrer digne du culte que rendent au peuple russe en sa personne de nombreux adorateurs. Le *moujik* continue à s'enivrer et à battre sa femme, il n'a pas encore appris à toujours respecter le bien d'autrui ; mais toutes ces mauvaises inclinations ont été longtemps fortifiées par le servage : l'ivresse par le besoin d'oublier son avilissement, la brutalité domestique par les rudesses du maître ou de l'intendant, le goût du larcin par l'habitude de regarder comme sien tout ce qui était à son maître. Ces défauts n'ont point disparu ; plusieurs même, selon les pessimistes, se seraient déchaînés en ne sentant plus de frein. L'ivrognerie, disent les esprits chagrins, a fait d'effroyables progrès ; pour boire, le paysan vend jusqu'à ses instruments de culture. Le mal de ce côté est grand, en effet : l'excédent des recettes presque régulièrement fourni à l'État par les boissons en est une preuve. Comme cet excédent, cependant,

est dû pour la plus grande partie aux surtaxes de l'alcool, comme il n'est accompagné d'aucune diminution dans les autres impôts qui pèsent sur le paysan, les statistiques financières mêmes montrent que, malgré sa pauvreté, le *moujik* gagne assez pour ajouter à ses impôts forcés la libre contribution du cabaret, sans compter que les annuités de rachat lui font en réalité faire des économies contraintes [\[13\]](#).

Un autre des reproches faits à l'affranchi des campagnes, c'est son imprévoyance. Il sait moins bien qu'au temps du servage se mettre, par de larges réserves, à l'abri de l'inconstance du climat et des mauvaises récoltes, auxquelles eu Russie les meilleures terres sont toujours exposées. Ce reproche des défenseurs du passé se retourne contre le servage, qui a jadis habitué le paysan à se reposer de tout sur son maître, comme un enfant sur son tuteur.

Il paraît avéré que, depuis qu'ils n'ont plus derrière eux un *bârine*, intéressé à leur venir en aide, nombre de paysans supportent moins bien les accidents de toute sorte, trop fréquents dans les campagnes russes, maladies, épizooties, incendies, insectes destructeurs, récoltes insuffisantes. Aussi entend-on parfois regretter l'absence d'une institution qui, de même qu'autrefois le propriétaire, prête secours au moujik, atteint par des calamités accidentelles. Qu'on s'adresse à la commune, aux assemblées provinciales ou à l'État, qu'on ait simplement recours à une banque de crédit, l'organisation d'une pareille providence villageoise est d'autant moins aisée, que l'imprévoyance

1. Les progrès mêmes de l'ivrognerie semblent, pour les dernières années au moins, fort contestables. D'après de récentes statistiques, la production de l'eau-de-vie, qui en 1864 s'élevait à 27 millions de vedros (le vedro contient environ 12 litres), aurait en 1874 diminué de 3 pour 100, alors que la population avait augmenté de 10 pour 100, et depuis 1874, il y aurait eu une nouvelle réduction dans la consommation intérieure. Le nombre des cabarets aurait baissé de 40 pour 100, et cela particulièrement dans les campagnes. Par contre, le paysan consomme plus de thé et de sucre, ce qui est l'indice d'un progrès du bien-être (Voyez plus haut, p. 141.) et l'ignorance du paysan font obstacle à la plupart des procédés imaginés pour venir à son secours [\[14\]](#).

À tout prendre, le *moujik* est aujourd'hui dans une période de transition : il n'a pu encore se défaire des défauts de la servitude, et il y ajoute certains des défauts de la liberté. Longtemps courbé sous le joug, il n'est pas étonnant qu'il ne se soit pas entièrement redressé, qu'il ne sache pas toujours se conduire en homme libre, qu'avec la responsabilité morale il ignore trop souvent la dignité personnelle. Rien de surprenant si, au point de vue intellectuel et à l'égard de l'instruction, les progrès du moujik n'ont pas été plus rapides ; cela ne tient pas seulement à l'insuffisance des écoles et au défaut de ressources de l'État, des provinces, des communes rurales : cela tient en partie à l'énorme épaisseur des couches populaires, et au manque de classe intermédiaire pour aider à en atteindre le fond.

Les portraits ou caricatures que l'on fait du *moujik* affranchi, au dedans ou au dehors de la Russie, ne peuvent faire mal augurer de son avenir. Que l'on se rappelle ce qu'était, sous notre ancienne monarchie, le paysan français, cet animal à deux pieds et à face humaine de La Bruyère, tel que le laisse voir Fléchier dans ses *Grands jours d'Auvergne*, tel que le montre l'Anglais Young à la veille même de la Révolution. Il n'y a certes pas là de quoi faire honte au *moujik*, ou de quoi faire désespérer de la civilisation russe. Je connais des pays, l'Égypte par exemple, où l'homme des champs, le fellah, tout libre qu'il soit nominalement, paraît si abaissé par une oppression de soixante siècles qu'on se demande, malgré soi, s'il lui reste la force de jamais se relever. En Russie, le paysan n'éveille jamais de telles pensées.

En dépit d'une servitude séculaire, le moujik émancipé a rapidement pris conscience de ses droits, et il est prêt à les défendre par tous les moyens envers et contre tous. Cela s'explique aisément ; l'ancien serf, habitué à regarder le tsar comme son protecteur naturel, n'avait jamais cessé d'espérer la liberté, et, dans ses rapports avec son maître de la veille, il est toujours porté à compter sur l'appui du gouvernement. Dès les premiers mois de l'application du nouveau statut, l'un des principaux membres de l'ancienne *commission de rédaction*, lui-même grand propriétaire, G. Samarine, dans ses lettres à son ami Milutine, se félicitait de ce qu'il appelait la transfiguration du peuple, et se réjouissait hautement de voir les paysans faire leur éducation civile dans leur lutte avec la noblesse ^[15]. Pour les plus généreux défenseurs du moujik, comme pour l'éloquent publiciste

slavophile, c'était là le point capital : à leurs yeux les avantages matériels de l'affranchissement ne venaient qu'en seconde ligne. L'essentiel pour eux, on le voit par la correspondance de Milutine, de Tcherkassky et de Samarine, c'était de relever le peuple, de donner au paysan conscience de sa personnalité et de ses droits d'homme libre, fussent ses maîtres de la veille souffrir parfois d'être « la meule contre laquelle se polissait le peuple ^[16] ».

Le moujik a d'ordinaire pris pleinement conscience de ses nouveaux droits ; malheureusement il n'a pas montré une notion aussi nette de ses nouveaux devoirs et obligations. Sous ce rapport, l'ancien serf a bien vite déçu les espérances de ses avocats les plus autorisés. Un des défauts qu'on peut le plus justement reprocher au célèbre statut d'émancipation, c'est d'avoir trop compté sur la simplicité, ou mieux, sur la bonne foi, sur l'honnêteté du *moujik*. Le prince Tcherkassky l'avouait de bonne grâce dans ses conversations, et il le confessait dès les premières années, dans une lettre confidentielle à son ami et ancien collègue Milutine. En se félicitant, avec un légitime orgueil, du succès de leur œuvre commune, accomplie pacifiquement malgré tant de sinistres prophéties, Tcherkassky ne regrettait guère qu'une chose, de n'avoir pas pris plus de précautions contre le peu de conscience du paysan ^[17].

Parmi tous les défauts qu'on peut d'ordinaire reprocher aux affranchis, il en est un auquel l'ancien serf semble avoir entièrement échappé, c'est l'irritation ou la rancune vis-à-vis de son ancien maître. Le paysan montre peu de scrupules dès que son intérêt est en jeu ; mais il le fait ingénument, avec une sorte de bonhomie rusée, sans aigreur, sans esprit d'animosité ou d'envie contre le propriétaire, sans mauvais vouloir systématique. En dépit de l'incurable défiance du moujik et malgré tous les reproches faits à son ingratitude ^[18], les rapports des deux classes, jadis liées l'une à l'autre par un lien si blessant, sont demeurés empreints, extérieurement au moins, d'une mutuelle cordialité, dans la vie publique comme dans la vie privée. Aux assemblées provinciales, où les deux ordres ont été par le réformateur placés côte à côte, les paysans, loin d'entrer en lutte avec leurs anciens seigneurs, en suivent d'ordinaire l'inspiration. De ce côté toutes les spéculations sur les rancunes serviles et les luttes de classes ont jusqu'ici été déjouées. Pour peu que l'ancien seigneur ne fût pas un tyran, le *moujik* l'appelle toujours son bon maître, son bon *bârine* ; s'il n'a plus, comme

jadis, besoin de s'humilier devant le *pomêchtchik* dont il implore une grâce, de se prosterner à ses pieds en frappant la terre du front, le *moujik* n'a pas toujours renoncé à saluer le propriétaire de ces grandes inclinaisons de corps dont il use à l'église devant les saintes images. J'ai eu l'occasion d'assister, dans un gouvernement du sud, à des conférences entre les paysans et un propriétaire dont j'étais l'hôte. Une douzaine de *moujiks*, délégués par leur commune, étaient venus s'entendre avec le *pomêchtchik* à propos de la location de ses champs. Dès qu'ils approchèrent de la maison seigneuriale, ils ôtèrent leur chapeau et restèrent tête nue à la porte, attendant patiemment la fin du repas du propriétaire. Ce dernier étant arrivé, escorté de son intendant, les paysans, toujours le chapeau à la main et rangés en cercle autour du *bârine*, entamèrent avec lui une longue négociation, parlant tantôt tour à tour, tantôt tous à la fois, employant fréquemment les humbles formules du servage : « Petit père, ayez pitié de nous, — notre bon maître, ne nous réduisez pas à la misère ; » se faisant petits volontairement, mais ne lâchant pas pied, soutenant leur dire, défendant leurs intérêts en cherchant à attendrir le propriétaire. [\[18\]](#)

En revanche, ces anciens serfs, qui témoignent au *pomêchtchik* tant de déférence, sont loin d'être toujours fidèles aux engagements qu'ils ont pris vis-à-vis de lui. Ils ont encore peine à comprendre que les travaux, dont ils se sont volontairement chargés, doivent être exécutés avec ponctualité. Le respect des conventions, l'obligation qu'impose un contrat n'est pas d'accord avec l'idée que le *moujik* se fait de la liberté ; son sans-gêne à cet égard est devenu une des plaies de la vie rurale. Par une contradiction fréquente chez les natures simples, l'homme qui, par le fait d'être libre, se regarde volontiers comme dispensé de toute obligation envers autrui, se croit parfois encore le droit d'user des anciens privilèges du serf. A-t-il besoin de bois, il en coupe sans scrupule dans la forêt seigneuriale. Comme, avant l'émancipation, il est disposé à recourir en toute circonstance à la bourse du propriétaire. A-t-il une vache malade, un cheval blessé, il vient naïvement demander à son ancien maître de lui en donner un autre à la place, oubliant que ce dernier n'est plus tenu à rien vis-à-vis de lui.

La divergence des intérêts, la différence d'éducation, jointes aux malsaines excitations du dehors, ne peuvent-elles un jour mettre les propriétaires et les paysans en lutte ouverte, amener les deux classes rurales

à un antagonisme, d'autant plus périlleux qu'entre elles il y a moins d'intermédiaire ? — C'est là un des secrets de l'avenir.

Si, entre les propriétaires et les paysans, le servage a laissé peu de rancunes, l'émancipation a peut-être jeté entre eux, pour l'avenir, un obscur germe de désaffection et de convoitises. Le moujik, nous devons le rappeler en terminant, se montre rarement satisfait du lot de terre que lui a valu l'émancipation. Au lieu d'apaiser son goût pour la propriété, le manifeste impérial de 1861 n'a fait qu'en éveiller et en exciter chez lui l'appétit. Le compromis, imposé par l'autocratie au maître et au serf, n'a, pour ce dernier et pour ses enfants, rien de définitif, rien d'irrévocable^[19]. L'espèce de liquidation foncière, hardiment entreprise par le souverain, a sourdement donné à nombre de *moujiks* l'idée vague d'une autre liquidation sociale, d'une autre opération agraire, plus vaste et plus avantageuse, dont d'équivoques amis du peuple font au loin flotter à ses yeux le mirage. La propagande révolutionnaire et l'esprit radical, impatients de tout compromis et de toute mesure, s'appliquent, depuis trente ans, à représenter l'œuvre impériale comme illogique en principe et insuffisante dans la pratique. D'accord en cela avec les secrets instincts du *moujik*, les révolutionnaires s'évertuent à lui montrer, dans une nouvelle expropriation des *poméchtchiks* et une nouvelle distribution de terres, le complément naturel de l'œuvre inachevée de l'affranchissement.

À cet égard, nous ne saurions le nier, la secousse donnée à tout l'édifice social par cette première et grande réforme, qui en prétendait élargir et affermir les bases, a imprimé aux idées morales, aux notions juridiques, aux conceptions politiques du peuple, un ébranlement dont, après plus de vingt ans, le pays n'est pas encore remis. Malgré toutes les sages précautions, malgré tous les ingénieux tempéraments des conseillers de la couronne, on peut dire qu'en ce sens cette libération des serfs, si habilement calculée, si heureusement conduite, n'a pas été étrangère au progrès de l'esprit radical ; on peut dire qu'en donnant un aliment aux convoitises agraires, elle a malgré elle fourni des armes, avec des exemples ou des prétextes, aux ennemis de l'ordre et de la propriété.

C'est la faute de la situation, la faute des choses mêmes et non des personnes. Les plus justes, les plus indispensables, les mieux combinées des révolutions ont souvent, sur l'existence nationale ou sur l'âme populaire, de

ces contre-coups qu'on peut parfois prévoir sans les pouvoir prévenir. Les révolutions éveillent par leurs succès mêmes des espérances qui les dépassent, des besoins ou des passions qui les compromettent. En Russie le grand instrument de la réforme et de tout progrès, l'instrument pacifique, qui, sans résistance et presque sans désordre, a métamorphosé des milliers d'esclaves en propriétaires libres, l'autocratie a, par cette démonstration même de son omnipotence, fomenté des aspirations et des chimères d'autant plus dangereuses que, aux yeux du paysan, tout est possible au tsar et tout lui est permis. La facilité, l'innocuité de la révolution, accomplie par décret, en ont dans le peuple fait rêver d'autres, à ses yeux non moins légitimes et non moins aisées. La grandeur de la puissance tsarienne qui, par oukaze, a pu en un jour transformer toutes les conditions de la propriété, a fait naître au fond du peuple des illusions que le désappointement pourrait un jour retourner contre l'autorité.

Si j'insiste sur ce point, ce n'est pas que je veuille grossir un péril, en un sens, conjuré d'avance par la bonne foi des espérances qui le créent et par la nature même du pouvoir qui le suscite ; c'est qu'il y a là un fait capital, trop peu signalé ou trop peu compris. Pour l'homme du peuple, l'acte d'émancipation, qui prétend avoir réglé les conditions de la propriété du sol, n'a rien tranché définitivement ; le statut du 19 février n'est qu'un oukaze qui peut être modifié par un autre : ce qu'a fait le tsar en 1861, le tsar est maître de le changer, vingt ou trente ans plus tard, au profit de ses fidèles paysans.

À cela, rien de surprenant ; s'ils s'étaient fait quelque illusion, les généreux promoteurs de l'émancipation, les partisans les plus convaincus de la dotation territoriale du moujik, étaient trop clairvoyants pour ne pas démêler bien vite toute la vérité. Rien de plus caractéristique à cet égard, rien qui aille mieux au fond des choses qu'une lettre d'un des plus illustres membres du comité de rédaction, le prince Tcherkassky.

« Cette transformation, écrivait confidentiellement Tcherkassky à son ami et ancien collègue N. Milutine, cette transformation actuelle a encore un autre côté regrettable (dont je ne parle point en public, mais que je mentionne ici pour compléter l'impression), — c'est, chose inséparable d'une aussi colossale affaire, d'une aussi vaste transposition des droits et des obligations, l'ébranlement de la conscience morale du peuple quant au

juste et à l'injuste (*o pravê i népravê*), quant au possible et à l'impossible, quant au mien et au tien. Ce trait, accompagnement inévitable de toute grande révolution sociale, ne s'est jamais peut-être, dans l'histoire, manifesté avec autant de clarté qu'au moment actuel. À l'heure présente, grâce à la conscience de l'immensité du pouvoir souverain, — conscience sans cesse vivante dans notre peuple, mais plus que jamais éveillée en lui par le changement accompli à ses yeux sur un oukaze du tsar, — le paysan est profondément pénétré de la conviction qu'il n'y a pas de limites à l'action de l'autorité souveraine, pas de bornes à ce qu'il en peut attendre et à ce qu'elle lui peut donner aux dépens d'autrui, en légitime indemnité des longs travaux héroïquement endurés par la classe des paysans. À l'heure actuelle, c'est là l'intime pensée de tout paysan, et vous comprendrez sans peine qu'elle s'accorde mal avec tout l'enseignement des économistes. De là, sans parler de faits plus graves, la propension à couper indistinctement dans nos bois, à faire pâturer sur nos terres^[20], choses en réalité fort désagréables dans la vie de chaque jour et encore plus fatigantes que ruineuses. Ce peu de respect des paysans pour le droit de propriété est parfaitement étranger à tout caractère révolutionnaire, et au contraire, à un certain point de vue, il ne manque pas d'une sorte de connaissance de cause et de caractère à demi juridique. Il est visible que, dans le peuple, s'est conservé, obscurément, mais profondément, la tradition et le souvenir d'un temps où la propriété seigneuriale n'existait presque pas encore, où presque toutes les prairies et tous les bois, en particulier, restaient en jouissance commune et indéterminée. Un instant, le paysan a été persuadé qu'il allait revenir à ce bon temps, et maintenant encore il nourrit la plus ferme conviction que le gouvernement, ayant eu le droit et le pouvoir de supprimer le servage, a non moins incontestablement le droit et le pouvoir de changer toutes les autres conditions de la propriété foncière, gênantes pour les paysans... Je crois, ajoutait le prince avec une entière franchise, que si ces lignes venaient à leur tomber sous les yeux, beaucoup des anciens députés des *comités de gouvernements*^[21], et en particulier des pseudo-économistes polonais, se frotteraient les mains avec satisfaction, et nous rappelleraient qu'ils nous avaient prédit tout cela d'avance. Et cependant, je dois dire qu'en dépit de ces désagréments, inévitable conséquence de la grande transformation, je ne vois pas encore maintenant qu'il y eût la

moindre possibilité de conduire l'affaire autrement ; aujourd'hui même, après les leçons de l'expérience, je n'hésiterais pas à répéter les conseils que nous avons donnés alors. Tous ces inconvénients prouvent seulement à mes yeux que, dans les meilleures choses, il y a un inévitable alliage de mal^[22]. »

Et cela est parfaitement vrai ; en dehors de la voie suivie, Tcherkassky avait le droit de le répéter^[23], il n'y avait pas d'issue possible. En dépit des sombres prédictions et des violents reproches de leurs adversaires, les Tcherkassky et les Milutine ne sauraient être rendus responsables d'un mal inhérent à la situation même, inhérent à la nature du pouvoir souverain, aussi bien qu'à l'obscurité ou à l'indécision du droit de propriété dans l'ancienne Russie. En libérant les serfs sans leur attribuer une part du sol, on eût donné un bien autre aliment aux revendications agraires, de bien autres armes à la propagande révolutionnaire^[24].

Déçu dans toutes ses espérances, dépouillé du champ sur lequel il se croyait un droit imprescriptible, le *moujik*, cessant d'avoir foi dans le pouvoir paternel du tsar, eût pu devenir la proie des émissaires anarchistes. Si les lois agraires ont pu éveiller dans le peuple de vagues convoitises, c'est peut-être grâce à elles que, durant les dernières années, les insidieux appels des socialistes, conviant la plèbe rurale « à la terre et à la liberté », n'ont pas trouvé plus d'écho dans l'*izba* enfumée du paysan, que, malgré les sinistres menaces de certains propagandistes, les campagnes russes n'ont pas encore eu leur Jacquerie ou leur *landleague* à l'Irlandaise.

Rien ne pouvait empêcher le serf émancipé de rêver une sorte de millénium et de paradis terrestre, d'attendre du tsar, avec une confiance naïve, comme une seconde rédemption ; mieux vaut encore que, pour ces chimériques espérances, il compte plus sur la toute-puissance et la générosité de l'empereur que sur les fallacieuses promesses des agents révolutionnaires.

Les nihilistes ont pris soin d'entretenir dans le peuple des idées et des aspirations que le temps eût peut-être déjà étouffées, si elles n'avaient été habilement attisées par des mains intéressées. Depuis la dernière guerre d'Orient, durant les complots de 1878 à 1882 surtout, les agitateurs n'ont cessé de répandre, dans les campagnes, le bruit d'une nouvelle et prochaine

distribution de terres ; sur quelques domaines, les paysans ont même tenté de procéder au partage des biens seigneuriaux. Pour dissiper de pareilles rumeurs, le gouvernement a dû, à diverses reprises, affirmer solennellement, dans des circulaires officielles, que l'acte d'émancipation avait fixé les conditions de la propriété d'une manière définitive et irrévocable. D'autres fois, dans le diocèse d'Orel, par exemple, en 1881, on a employé le clergé pour mettre le peuple en garde contre de pareilles illusions. Le besoin de telles déclarations, vingt ans après la charte d'affranchissement, n'est-il pas un fait significatif ? Il n'y a pire sourd que celui qui ne veut pas entendre, et, sur ce point, le *moujik* a l'oreille singulièrement dure. Un propriétaire d'une des provinces méridionales me racontait, à ce propos, une anecdote bien caractéristique qu'il tenait d'un de ses anciens serfs (*dvorovyé*), attaché à son service ; le *moujik*, on le sait, se tait ou se dérobe devant les hommes d'une autre classe. Dans un village écarté, un paysan lettré faisait lecture aux autres d'une circulaire, destinée à détromper le peuple en démentant les bruits de nouvelles lois agraires [25] : « Bah ! dit en souriant l'un des rustiques auditeurs, ce sont les *tchinovniks* et les propriétaires qui écrivent cela ; — le tsar est le maître ! » Ce mot résume toute la politique et toute l'économie sociale du *moujik* ; aux yeux du peuple, le tsar reste le maître de la terre et de la propriété, il en peut disposer à son gré en faveur des paysans [26].

Ce qu'il a en vain longtemps espéré de la générosité d'Alexandre II, le *moujik* persiste à l'attendre d'Alexandre III. Aux yeux des masses rurales, la question agraire, que le libérateur des serfs et ses conseillers s'étaient flattés de résoudre en 1861, demeurera longtemps encore à l'ordre du jour. Aucune des mesures prises par Alexandre III pour la régler, ni la suppression des paysans *temporairement obligés*, ni l'abrogation de la capitation, ni la diminution des redevances de rachat ne semblent devoir la trancher définitivement aux yeux du peuple. Les marques d'intérêt, prodiguées par le fils du libérateur des serfs à ses fidèles paysans, sont plus propres à raviver leurs chimériques espérances qu'à les désabuser [27]. Les naïves convoitises du *moujik*, qu'aucun démenti ne décourage, sont involontairement entretenues par tout ce qui peut leur fournir un prétexte ou un aliment. Pour répandre le bruit que l'heure de la nouvelle répartition est proche, il suffit parfois d'une enquête ou d'une statistique rurale du

gouvernement ou des États provinciaux. Cette attente presque universelle met ainsi obstacle à un recensement général, la population des campagnes étant disposée à regarder toute mesure de ce genre comme le prélude d'une distribution de terres, à moins que, selon d'autres rumeurs parfois aussi répandues dans les villages, ce ne soit la préface du rétablissement du servage, car, chez le moujik, les bruits les plus contraires peuvent tour à tour trouver créance.

Pour comprendre toute la portée de ces notions villageoises sur la terre et le remaniement de la propriété, il faut connaître le mode de tenure du sol en usage dans les campagnes. Les vagues aspirations, soulevées par l'émancipation, tiennent peut-être moins, en effet, à la brusque expropriation des anciens seigneurs qu'à la constitution séculaire du *mir* et de la commune des paysans.

-
1. ↑ *Un homme d'État russe d'après sa correspondance inédite.*
 2. ↑ La rapide élévation du prix des terres, dans les régions les plus fertiles, ne tient pas uniquement à la création des chemins de fer, elle est une des conséquences directes de l'émancipation, qui affranchit la terre elle-même et ouvre l'accès de la propriété à toutes les classes de la nation. Les capitaux des marchands et des autres classes urbaines ont pu s'employer en placements fonciers. Aussi, d'après la commission d'enquête agricole de 1873, le nombre des propriétaires ruraux avait-il triplé dans les dix années qui ont suivi l'émancipation. Par contre, la part proportionnelle de la noblesse dans la propriété territoriale a notablement diminué. Beaucoup de *pomêchtchiks*, déjà gênés au temps du servage, ont dû liquider.
 3. ↑ Dans le gouvernement de Tver, par exemple, le nombre des exploitations seigneuriales est, en dix-huit ans, tombé de 2860 à 1802 ; dans celui de Kostroma, il a également diminué de moitié (*Materialy dlia isoutcheniia sovremennago pologeniia semlevladèniia*, etc. 1^{er} fascic. Saint-Pétersb., 1880).
 4. ↑ Discours de l'empereur du 27 janvier 1861 ; publié par Rousskaïa Starina (février 1880). Discours de l'empereur du 27 janvier 1861 ; publié par Rousskaïa Starina (février 1880).
 5. ↑ Toutes les administrations locales se plaignent de la disproportion entre les impôts directs et le revenu de la terre. D'après une enquête faite en 338 districts, il n'y en aurait pas eu 10 où la position des paysans affranchis fût réellement satisfaisante. Les impôts dépassant le revenu du sol tombent en fait sur le travail personnel du cultivateur. Pour ne pas assombrir à l'excès ce tableau, il ne faut point oublier qu'une moitié du peuple des campagnes, les paysans des domaines, sont d'ordinaire dans une situation meilleure que les anciens serfs. Ils ont généralement plus de terre et ils la payent moins cher. Dans le gouvernement de Tver, par exemple, on a calculé que les premiers acquittaient moins de 2 roubles par *desiatine* et les seconds près de 3 roubles ; que, en moyenne, ceux-là étaient taxés à 9 roubles 33 kopeks et ceux-ci à 11 roubles 70 kopeks. (Voyez Vasilitchikof, *Zemlevladènié i senle délié*, t. II, p. 658-661.)

6. ↑ Voyez sur les lois agraires de Pologne, que nous ne pouvons analyser ici : *Un homme d'État russe d'après sa correspondance inédite* : ch. X et XI.
7. ↑ Sous Alexandre III, on s'est appliqué à proportionner, autant que possible, les paiements des anciens serfs et ceux des paysans de la couronne, quant aux sommes à verser et quant à la durée du rachat, afin d'éviter que les deux classes de paysans ne fussent dans une situation économique trop différente.
8. ↑ La capitation, abolie définitivement en 1886, a été remplacée par un impôt foncier, un impôt sur le revenu mobilier et un impôt sur les successions. On avait, dès 1880, supprimé l'accise du sel qui, bien que classée parmi les impôts indirects, était en réalité une sorte de capitation pesant particulièrement sur le peuple.
9. ↑ Sur cette somme, 3 millions seulement ont été à la charge directe du Trésor ; 2 millions ont été couverts par les excédents de la caisse de rachat, 9 millions par les bénéfices de la Banque d'État et la liquidation des anciennes institutions de crédit.
10. ↑ Cette réduction générale coûte environ sept ou huit millions de roubles par an, car elle ne s'applique point aux paysans des provinces occidentales dont les redevances ont été réduites, dès 1863, à la suite de l'insurrection polonaise.
11. ↑ Le lecteur trouvera à ce sujet plus d'un détail intéressant dans la *Russia* de M. Mackensie Wallace, t. II, ch. xxxi.
12. ↑ Un des hommes qui ont le mieux connu la Russie, M. F. Le Play, avait, dans sa *Réforme sociale*, t. I^{er}, chap. III, signalé d'avance, non sans inquiétude, cette conséquence probable de l'émancipation. — Sur cette révolution dans les mœurs rurales, voyez ci-dessous ; livre VIII, chap. II.
13. ↑ Les progrès mêmes de l'ivrognerie semblent, pour les dernières années au moins, fort contestables. D'après de récentes statistiques, la production de l'eau-de-vie, qui en 1864 s'élevait à 27 millions de vedros (le vedro contient environ 12 litres), aurait en 1874 diminué de 3 pour 100, alors que la population avait augmenté de 10 pour 100, et depuis 1874, il y aurait eu une nouvelle réduction dans la consommation intérieure. Le nombre des cabarets aurait baissé de 40 pour 100, et cela particulièrement dans les campagnes. Par contre, le paysan consomme plus de thé et de sucre, ce qui est l'indice d'un progrès du bien-être (Voyez plus haut, p. 141.)
14. ↑ Sous Alexandre III, on a récemment fondé dans ce dessein plusieurs banques populaires.
15. ↑ Samarine, qui d'ordinaire passait non sans quelque raison pour pessimiste, écrivait ces lignes, qui sembleront peut-être aujourd'hui empreintes d'un excès d'optimisme : « Sans aucune exagération, le peuple est transfiguré de la tête aux pieds. Le nouveau statut lui a délié la langue, il a brisé l'étroit cercle d'idées où, comme enfermé par un sortilège, le peuple tournait en vain, faute d'issue à sa situation. » (lettre à Milutine du 19 mai 1861). Et quelques mois plus tard, revenant sur la même idée, Samarine répétait : « Le statut a fait son œuvre. Le peuple s'est redressé et s'est transformé : aspect, démarche, parole, tout a changé chez lui. Cela est acquis (dobyto), cela est impossible à supprimer et c'est là le principal. Dans leur lutte avec l'autre classe, les paysans font maintenant leur éducation civile. » (Lettre du 11 nov. 1861.)
16. ↑ « Nous autres, propriétaires, nous sommes la meule contre laquelle s'aiguise et se polit le peuple. Je ne dissimule pas que, pour nous, ce rôle est parfois pénible. » (Lettre de Samarine du 11 nov. 1861.)
17. ↑ « Si l'on me donnait maintenant à reviser notre statut à tête reposée et sans égards pour les exigences d'autrui, je supprimerais le rachat de l'*ousadba* (petit enclos appartenant à l'*izba* du *moujik*) — ainsi que nous l'aurions tous fait auparavant si nous en avions eu le pouvoir — j'abandonnerais quelques parties de la réglementation, je remanierais la rédaction de beaucoup d'articles en vue du manque de conscience (*nedobrosovestnost*) du paysan, chose que nous avons beaucoup trop oubliée, et cela fait, je ne changerais rien d'essentiel. » (Lettre du prince

Tcherkassky à N. Milutine, 7 mai 1861). Voyez *Un homme d'État russe, d'après sa correspondance inédite*.

18. ↑ Il y eut là, dans les premières années, un pénible froissement pour les propriétaires les plus libéraux. « Je vous ai déjà dit, écrivait le prince Tcherkassky, et je ne puis pas ne point vous répéter combien faible est la reconnaissance de la plupart des paysans envers les meilleurs propriétaires, envers ceux même qui se sont toujours conduits vis-à-vis d'eux non seulement avec conscience ; mais avec magnanimité. La lecture à haute voix du manifeste a comme d'un trait effacé tout souvenir des anciens bienfaits, et, par malheur, la noblesse n'a pas su se résigner à l'idée que, tout pénible qu'il fût, ce fait était assez naturel. » (Lettre à N. Milutine, du 23 juin 1861.)
19. ↑ Dans un des districts les plus favorisés en 1861, un fonctionnaire demandait, quelques années plus tard, aux paysans s'ils étaient satisfaits. « Oui, petit père, répondirent-ils ; mais nous espérons bien que le tsar n'oubliera pas nos enfants ; et qu'il leur donnera à eux aussi des terres un jour. »
20. ↑ « *Bezpristrastnye poroubki, polravy.* »
21. ↑ Il s'agit ici des délégués des comités provinciaux de la noblesse auprès de la *commission de rédaction* de l'acte d'affranchissement.
22. ↑ Lettre inédite de Tcherkassky à N. Milutine, du 23 juin 1861.
23. ↑ Lettre de Tcherkassky à N. Milutine, du 5 mai 1861.
24. ↑ Les brochures révolutionnaires, destinées au peuple, insistent spécialement sur la petitesse et la cherté des allocations territoriales concédées aux paysans. Dans un pamphlet, analysé par M. Ralston (*Nineteenth Century*, mai 1877) et intitulé : *Du feu dans la flamme*, on s'efforce de démontrer au moujik que sa situation est pire qu'au temps du servage, que bientôt il tombera dans une misère pareille à « celle du peuple anglais, que les riches ont dépouillé de ses terres et réduit au rang d'esclave ».
25. ↑ Circulaire de H. Makof, en juin 1879.
26. ↑ Selon la remarque d'un savant russe, toutes les mesures, prises à cet égard par le gouvernement, tournent contre leur but. Les démentis, infligés aux vagues rumeurs en circulation dans le peuple, ne font que leur donner de la consistance, d'autant que les agents inférieurs de la police et de l'administration partagent souvent, à ce sujet, les illusions du peuple dont ils sont sortis. Lorsque le gouvernement leur enjoint de démentir les bruits de nouvelle loi agraire, agents de police et anciens de village disent que la répartition est ajournée jusqu'à nouvel ordre, et qu'en attendant il est défendu d'en parler. Voy. entre autres une étude de M. A. Engelhardt, *Otetch, Zapiski*, février 1882.
27. ↑ L'empereur Alexandre III, lors de son couronnement, s'est cru obligé de déclarer, lui-même, aux anciens de villages convoqués à Moscou, que la question de propriété était définitivement tranchée, que les paysans n'avaient pas de nouvelles allocations de terres à espérer. Bien des faits postérieurs montrent que l'honnête parole du tsar n'a point suffi à détromper les moujiks.

LIVRE VIII
LE MIR, LA FAMILLE DU PAYSAN ET LES COMMUNAUTÉS DE
VILLAGE.

CHAPITRE I

L'émancipation n'a pas changé le mode de tenure du sol. — Le *mir* est-il une institution slave ? —
Antiquité et origine de la propriété commune en Russie. — Vues diverses à ce sujet. —
Différence de la Russie moscovite et de la Russie occidentale au point de vue du régime
agraire.

En le dotant de terres, l'acte d'émancipation a laissé le *moujik* dans des conditions économiques, analogues à celles où il vivait du temps du servage. Le sol, dont son seigneur lui concédait jadis la jouissance, le paysan en est aujourd'hui propriétaire, mais le mode de propriété est demeuré le même que l'ancien mode de jouissance. Après comme avant l'émancipation, les terres des paysans sont par eux possédées en commun, et non à titre personnel, individuel, héréditaire. Au lieu d'avoir été répartis entre les divers habitants d'un village, les lots, obtenus par le rachat, restent le plus souvent la propriété collective, indivise de tous les membres de la commune. Le paysan, décoré par la loi du nom de propriétaire, ne possède d'ordinaire d'une manière fixe et permanente que sa cabane, son *isba*, et le petit enclos y attenant (*ousadba*) ; pour le reste, il n'est en réalité que l'usufruitier du lot par lui racheté.

Tel était, de temps immémorial, le mode de tenure du sol en usage chez les paysans de la Moscovie ou Grande-Russie. L'acte de libération n'y a rien changé. Loin d'abroger ce régime agraire, le gouvernement en a tiré parti pour la mesure la plus difficile de l'émancipation, pour le rachat des terres allouées aux paysans. La tenure du sol étant le plus souvent collective, le rachat, au lieu de se faire individuellement, a été fait d'ordinaire par communes. C'est le village entier, et non l'individu ou la famille, qui reste solidairement responsable des redevances de rachat vis-à-vis de l'État ou du seigneur. Grâce à cette nouvelle solidarité, ajoutée à l'ancienne charge solidaire des impôts directs, on pourrait dire qu'au lieu de renverser la vieille commune russe avec la propriété collective, l'émancipation l'a temporairement fortifiée en intéressant le fisc à son maintien, jusqu'à l'entier paiement de la rançon du servage.

Le respect de l'antique mode de tenure du sol a singulièrement aplani, pour le paysan, le passage de la servitude à la liberté. En de telles conditions, l'affranchissement ne pouvait avoir brusquement toutes les conséquences, tous les dangers ou tous les avantages qu'il aurait eus avec des institutions nouvelles. En devenant indépendant du propriétaire noble, le *moujik* est tombé dans la dépendance de sa commune. Par là le lien, qui enchaînait le paysan à la terre, à la glèbe, n'a pas été entièrement rompu, ou a été en partie renoué. La propriété indivise et l'impôt solidaire sont comme une double chaîne qui, en retenant les paysans dans la commune natale, les fixe encore au sol : s'ils ne sont plus légalement attachés à un maître, ils sont toujours légalement attachés les uns aux autres. Leur liberté comme leur propriété est, dans une certaine mesure, collective et indivise ; dégagés des lisières du servage, ils peuvent difficilement se mouvoir en dehors de la communauté. S'ils n'avaient le droit de se donner mutuellement congé, et si l'exercice de ce droit n'avait été récemment étendu, l'on pourrait comparer les serfs émancipés à un troupeau délivré du berger, mais dont les animaux, liés les uns aux autres et obligés de marcher ensemble, seraient contraints de brouter là où le berger les aurait laissés. On a dit que le paysan, affranchi du joug du propriétaire, était devenu le serf de sa commune. Il y a là une manifeste exagération. La domination de la commune, qui n'est au fond que le règne des paysans sur eux-mêmes, ne saurait se comparer à l'empire d'un homme d'une autre classe, d'une autre éducation.

La commune russe, la commune rurale, nous offre ainsi deux côtés principaux, deux faces à considérer : le mode de propriété ou de tenure de la terre, le mode d'administration ou de gouvernement. Liées intimement l'une à l'autre et tenues dans une mutuelle dépendance, la commune économique et la commune administrative sont cependant assez distinctes pour mériter d'être étudiées isolément. Nous nous occuperons d'abord de la première, c'est-à-dire de la commune en qualité de propriétaire collectif du sol ^[1].

Pour l'Europe, cette sorte de communisme agraire est peut-être le trait le plus digne de remarque, comme le plus étrange, de la Russie contemporaine. Dans un siècle de théories et de systèmes, comme le nôtre, une telle étude offre aux peuples, inquiets de leur état social et tourmentés d'un vague malaise, d'intéressantes et inappréciables leçons. Par malheur,

notre éducation occidentale, nos habitudes nationales ou nos préjugés d'école, nous disposent peu à une intelligence calme et impartiale d'un tel régime de propriété. Devant la communauté des biens, sous quelque forme atténuée qu'elle se présente, les esprits les plus sobres ont peine à se défendre de tout parti pris. Plus les phénomènes sociaux ont de nouveauté ou de bizarrerie à nos yeux, plus cependant il importe de considérer les faits en eux-mêmes, indépendamment de toute idée préconçue ^[2].

La propriété collective en usage chez les paysans, qui pour nous semble le trait le plus saillant de la Russie, a été l'une des dernières choses que l'Europe occidentale y ait aperçues, l'une des dernières que les Russes eux-mêmes aient remarquées dans leur patrie. C'est un gentilhomme westphalien, le baron de Haxthausen, qui en a fait la découverte, dans son voyage de 1842-1843 ; c'est lui au moins qui, le premier, l'a révélée à l'Europe dans ses célèbres études sur l'état intérieur de la Russie ^[3]. L'Europe savante fut justement frappée de rencontrer, dans l'empire autocratique du Nord, une institution qui semblait en partie réaliser les rêves des utopistes de l'Occident. Les Russes, appelés soudainement à la connaissance ou à la conscience de cette singularité nationale, s'en emparèrent avec joie. Naturellement portés à mettre partout en avant l'originalité des Slaves, comme les Allemands celle des Germains et nous-mêmes parfois celle des Celtes, de nombreux écrivains russes firent honneur de ces communautés agraires à l'esprit russe, au génie slave. Slavophiles, respectueux du passé et de la tradition moscovite, démocrates disciples de l'Occident, exaltèrent à l'envi la commune du Grand-Russe. On y voulut voir l'institution primordiale de la nation et, en même temps, la formule d'une nouvelle civilisation, le principe futur de la prochaine régénération de l'Europe, en proie aux luttes de classes et ^[2] mise en péril par les excès de l'individualisme. Aux yeux de certains patriotes, la communauté du sol, obscurément maintenue chez le *moujik* asservi, devint comme une secrète révélation, confiée à un peuple choisi et dont, pour le bien de l'humanité, les Russes devaient se faire les apôtres et les missionnaires.

Les récentes études d'histoire et de droit comparés ont dissipé ces illusions de l'amour-propre national. Au dedans de l'empire, des institutions agraires, analogues aux communautés slaves, ont été découvertes chez la

plupart des tribus indigènes de la Russie, depuis les Lapons, les Karèles et les Samoyèdes du Nord jusqu'aux Mordves, aux Tchouvaches, aux Tchérémisses du centre^[4]. Au dehors, des communautés agricoles, plus ou moins semblables à celles qui subsistent encore en Russie, se sont rencontrées chez les peuples les plus divers, à Java, dans l'Inde, en Égypte. On les a retrouvées dans le passé aux deux extrémités de l'univers, au Mexique et au Pérou, comme en Chine et en Europe. Au *mir* de la Grande-Russie, on a donné comme pendant, après l'*ager publicus* des Romains qui en différait à tous égards, la *mark* germanique qui semble s'en être davantage rapprochée^[5] et dont les traces se laissent suivre à travers le moyen âge, en Allemagne, en Suisse, en Scandinavie, en Angleterre, en France même. Sur ce point, les travaux de sir Henry Maine, de Maurer, de Nasse, d'É. de Laveleye ne laissent guère de doute^[6]. Peu importe que tel ou tel de ces savants se soit laissé entraîner trop loin par des analogies extérieures ou par l'esprit de système ; peu importe que pour les peuples classiques, pour les Spartiates notamment, nos historiens aient longtemps été dupes de mensongères légendes ou de romans communistes. La propriété collective de la terre semble, chez un grand nombre de peuples au moins, la forme la plus ancienne de l'occupation du sol par l'homme. Ce n'est qu'après être restée pendant des siècles le domaine indivis de la tribu, du clan ou de la commune, que la terre aurait fini par devenir la propriété permanente et héréditaire des individus. Au rebours des conceptions de certains démocrates de la Russie ou de l'Occident, la propriété individuelle est relativement le mode nouveau, moderne de la tenure du sol ; la propriété collective, le mode ancien, primitif, archaïque. Au lieu d'être une innovation, d'être un présage ou une ébauche de l'avenir, le régime russe des communautés de village est un débris d'un monde ailleurs disparu, un témoin d'un passé évanoui, une sorte de fossile, conservé au fond d'un pays longtemps soustrait à l'action des causes qui modifiaient le reste du continent. À cet égard, comme à plusieurs autres, l'originalité de la Russie et des Slaves ne tient ni à la race, ni aux aptitudes du génie national ; elle tient surtout à ce que les Russes et la plupart des Slaves en sont demeurés à un état économique, et par suite à un état social, déjà ancien ou déjà oublié ailleurs. Entre eux et l'Occident, la différence, sous ce rapport, est moins

dans l'homme et la race que dans les conditions extérieures de l'existence, elle est moins dans le caractère du peuple que dans l'âge de la civilisation.

Il serait d'un haut intérêt de pouvoir suivre à travers <ref follow='p479'>primitivement, l'individu ne pouvait librement l'aliéner. (Voy. Fustel de Coulanges. *Le problème des origines de la propriété foncière* (*Revue des Questions historiques*, avril 1889). Cf. du même auteur : *Recherches sur quelques problèmes d'histoire* (1886) et *Hist. des Instit. politiques de l'ancienne France : l'Alfeu et le Domaine rural* pendant l'époque mérovingienne (1889). les siècles les transformations des communautés de village de la Russie. Par malheur, il en est de la commune russe comme de la plupart des institutions reléguées au fond du peuple. Pour le philosophe et l'historien, ce seraient les plus importantes à connaître, et ce sont toujours les plus enveloppées de voiles ; elles restent dans les ténèbres où le dédain des chroniqueurs laisse dormir les masses populaires et les classes rurales. L'obscurité est telle à ce sujet que, entre les écrivains russes, il a pu s'engager de vives polémiques, non seulement sur l'origine, mais sur l'antiquité des communautés de village en Russie. Des publicistes distingués, en particulier M. Tchitchérine, ont contesté l'antiquité et la filiation patriarcale de la commune solidaire. Longtemps avant les récents travaux de l'Occident sur cette délicate matière, M. Tchitchérine, déjà précédé de Granovski, montrait en Russie même que, loin d'être une institution nationale, spéciale aux Slaves, les communautés de village ou de famille, telles que le *mir* russe ou la *zadruga* serbe, avaient eu une longue existence chez plus d'un peuple étranger^[7]. Contrairement aux préjugés de beaucoup de leurs compatriotes, ces écrivains rappelaient que partout la propriété s'est constituée avec le sentiment de la personnalité, que les progrès de l'une sont en rapport avec le développement de l'autre. Par une apparente inconséquence, des publicistes, qui mettaient si bien en relief le caractère primitif et cosmopolite des communautés agraires, les regardaient en Russie comme une institution relativement récente. À les entendre, les Slaves, d'où est sorti l'État russe, sont bien originellement partis de la propriété collective, mais rien ne prouve que la commune russe actuelle, le *mir* solidaire, provienne directement de ce communisme patriarcal primitif. Loin de là, selon la théorie de M. Tchitchérine, la communauté du sol et surtout le

partage périodique des terres auraient été étrangers à la Moscovie, aussi longtemps que les paysans étaient demeurés libres.

C'est le servage, c'est la solidarité des paysans pour le paiement des impôts et le recrutement militaire qui, selon cette école, auraient introduit chez le moujik le partage égal du sol. En faveur de ce point de vue, on cite d'anciens documents historiques, des chartes authentiques, des testaments ou lettres spirituelles (*doukhovnyia gramoty*), voire des actes de partage ; on cite l'exemple de la Petite-Russie, pays foncièrement slave et russe, qui, avant la domination moscovite, avant l'introduction du servage et des institutions rurales de la Grande-Russie, ne connaissait que des propriétaires personnels, nobles ou cosaques, et des paysans attachés au sol par de libres contrats. Au lieu d'une institution patriarcale ou familiale (*rodovaïa*), la commune russe n'est, pour M. Tchitchérine, qu'une institution d'État (*gosoudarstvennaïa*). Le *mir* moscovite n'a ni la même origine ni le même caractère que la *zadruga* des Serbes ou des Bulgares, dont les communautés de familles ont, à travers toute l'histoire, gardé l'empreinte patriarcale. La commune russe, au contraire, n'est pas sortie spontanément de la propriété primitive ou de la libre union des cultivateurs du sol, elle est issue de la servitude de la glèbe et des besoins de la souveraineté politique, sous l'influence de certains procédés de gouvernement.

Dans ce système, combattu par la plupart des écrivains russes, historiens ou critiques^[8], ne peut-il y avoir une part de vérité ? On ne saurait admettre que les Russes, qui, de tous les Slaves, ont le mieux conservé ce mode primitif de tenure de la terre, y soient un jour revenus, après l'avoir entièrement abandonné. On se refuse à croire qu'à l'inverse de tous les peuples connus, les paysans moscovites aient devancé les conseils des utopistes modernes pour passer sans bruit, à la fin du seizième siècle, de la propriété personnelle à la propriété collective. Ce qui est acceptable, ce qui est vraisemblable même, c'est que l'établissement du servage et la solidarité des impôts ont fortifié au fond du peuple un mode de propriété dont, sans cela, la Russie fût peut-être sortie aussi bien que les autres nations de l'Europe. Les serfs et le maître, l'État et les particuliers pouvaient, en effet, trouver intérêt à maintenir ou à restaurer, là où il aurait tendu à disparaître, un mode de tenure du sol qui, grâce à des partages réguliers, assurait au pays une plus égale répartition des charges, à l'État ou au seigneur une plus

facile perception des taxes ou redevances. Le servage, et tout le système financier et administratif de la Moscovie, a pu ainsi, de concert avec l'accroissement de la population, contribuer à généraliser, sinon le régime même des communautés de village, du moins la coutume des partages périodiques, qui semblent aujourd'hui l'un des traits essentiels du *mir* russe.

Dans ce débat, que nous n'avons pas la prétention de trancher, il faut, en effet, distinguer entre la propriété collective et la coutume des partages : la première peut se maintenir longtemps sans la seconde, et l'absence de l'une ne prouve pas contre l'existence de l'autre. Tant que prédomine la vie pastorale et, à plus forte raison, la chasse ou la pêche, tant que, avec la vie agricole même, la densité de la population reste très basse relativement à la surface occupée, il y a peu de motifs de diviser la terre en lots réguliers. Aujourd'hui encore, dans beaucoup de villages de Sibérie, dans quelques districts même du nord de l'empire, chaque chef de famille est maître de cultiver autant de terre qu'il le peut. On croit avoir démontré que, jusqu'au dix-huitième siècle, les partages étaient inconnus dans le nord de la Russie, sans que le sol eût cessé d'y être regardé comme propriété commune^[9]. Des remarques analogues ont pu être faites à propos des steppes du sud : M. Mackenzie Wallace^[10] a fait observer que, chez les Cosaques du Don, par exemple, où la terre était très abondante, les partages périodiques étaient d'introduction récente. Tant que le nombre des Cosaques était trop faible pour occuper tout le sol, chacun était libre de labourer autant de terre qu'il lui plaisait, pourvu qu'il n'empiétât point sur les cultures d'autrui. L'accroissement de la population devait naturellement mettre un terme à cette sorte de droit de jouissance du premier occupant. Pour que chaque Cosaque eût sa part du sol et fût capable de remplir ses obligations vis-à-vis de l'État, il a fallu recourir à des partages réguliers. Un phénomène analogue a pu, sous l'empire de causes semblables, se produire en d'autres régions de l'empire.

Bien des causes diverses ont prolongé dans la partie orientale de l'Europe un ordre de choses depuis longtemps disparu de l'Occident : le degré de civilisation et l'état économique de la Moscovie, le régime politique et le caractère patriarcal ou mieux domanial du gouvernement, enfin le sol et la nature même du pays. Dans ces vastes plaines que rien ne borne, où la terre semble sans limite, l'homme, toujours au large, ne sentait pas le besoin de

s'assurer un champ en l'entourant de clôtures. Chez des populations nombreuses, pressées sur un sol restreint, comme en Grèce et en Italie, le dieu Terme a pu de bonne heure être une divinité révérée, un des gardiens essentiels de la vie sociale. En Russie, où le sol était vaste et la population rare, les hommes devaient être longtemps avant de recourir à un pareil culte. Partout l'accroissement de la population a été l'une des choses qui ont hâté le passage de la propriété collective à la propriété individuelle. Partout la réduction du lot de chacun par la multiplication des copartageants a été l'une des raisons qui ont mis fin à la communauté, en mettant fin aux partages périodiques, pour laisser chaque famille en possession du lot dont elle avait la jouissance. *Facilitatem partiundi camporum spatia præstant*, dit Tacite des Germains ; *arva per annos mutant et superest ager* ; ils changent de champs chaque année et il demeure encore de la terre inoccupée. À quel pays de telles paroles pouvaient-elles mieux s'appliquer qu'à la Moscovie ? La moitié orientale de l'Europe, la plus riche en terre et de tout temps la moins peuplée, devait naturellement être la dernière à renoncer à la communauté et aux partages périodiques. L'isolement moral de la Moscovie y contribuait aussi bien que son isolement géographique. Unie plus intimement à l'Occident par la religion, par la politique ou les mœurs, la Russie eût pu voir la propriété individuelle détrôner chez elle la propriété collective, sous l'influence latine ou germanique, sous l'influence du droit romain ou des coutumes féodales.

Dans la Grande-Russie, c'est-à-dire dans toute la Moscovie, chez les anciens serfs des particuliers aussi bien que chez les paysans de la couronne, règne encore aujourd'hui, presque exclusivement, la propriété collective. Dans cette immense région de la Neva à l'Oural, le nombre des paysans possédant la terre à titre personnel ne dépasse guère 1 ou 2 pour 100 de la totalité, et encore ces propriétés individuelles sont-elles presque toutes d'origine récente. Jusqu'en 1861, les seuls propriétaires personnels, en dehors des nobles et des colons étrangers, étaient les *odnodvortzy*, qui formaient une petite classe à part^[11]. Dans la Russie occidentale, jadis soumise à la domination de la Pologne ou de la Suède, et par là en plus étroite relation avec l'Europe, prédomine au contraire la propriété individuelle. À cet égard, on pourrait presque dire que les limites des deux modes de tenure marquent encore les anciennes frontières de l'État

moscovite et de l'État lithuano-polonais^[12]. Dans quelques gouvernements, tels que Kief et Poltava, il y a mélange des deux formes ; dans un ou deux, les Russes ont, sans beaucoup de succès, tenté d'acclimater la communauté. C'est ce qui s'est fait, par exemple, dans le gouvernement de Moghilef. Le système collectif et solidaire de la commune grande-russienne y a été introduit après l'émancipation et l'insurrection polonaise de 1863 ; mais, si l'on en croit certaines dépositions de l'enquête agricole, les paysans n'effectuent réellement pas le partage des terres et regardent ce régime comme une autre sorte de servage. Dans la province voisine de Minsk, rien n'a pu les décider à substituer, à notre mode occidental d'occupation du sol, le mode grand-russien. Les Petits-Russes passent, comme les Biélo-Russes, pour répugner à la communauté. Il n'en est pas cependant toujours ainsi : sur la rive orientale du Dniepr, dans le gouvernement de Voronège, par exemple, on rencontre des Petits-Russiens non moins habitués et non moins attachés au régime de la communauté que leurs voisins grands-russiens.

Ailleurs, en Podolie et en Volhynie, où la tenure individuelle et héréditaire semblait enracinée dans les mœurs villageoises, on a vu des paysans, depuis l'émancipation qui les a pourvus de terre, s'entendre pour renverser les bornes de leurs champs et distribuer le sol à nouveau entre les différentes familles. Quelques villages mêmes de ces provinces auraient depuis lors recouru au partage annuel. Ce fait, parfois cité en faveur de la propriété collective^[13], semble s'expliquer de deux façons. Le mode de rachat, adopté pour les terres allouées au moujik, se prêtait si bien au régime des communautés de village que, grâce à la solidarité des redevances, le rachat a parfois introduit la communauté, si ce n'est les partages périodiques, dans des contrées où depuis longtemps ils n'étaient plus usités^[14]. Le poids des impôts, qui souvent absorbent le meilleur du revenu des terres, a pu contribuer au même résultat, comme pour justifier, par des exemples contemporains, la théorie de M. Tchitchérine sur rétablissement des partages périodiques dans l'ancienne Moscovie. Enfin, d'après certaines dépositions de l'enquête agricole, l'indécision des idées du *moujik*, quant au droit de propriété, la confusion de ses notions juridiques à cet égard, le peu de confiance du paysan en son titre de propriétaire auraient, dans plusieurs localités, été l'une des principales causes du partage. À en croire un des maréchaux de la noblesse locale, les

paysans de Volhynie n'auraient pas assez de foi dans leur droit permanent de propriété pour oser résister aux injonctions de la commune, lorsqu'il plaît à la majorité des habitants de se soumettre à une nouvelle répartition du sol ^[15]. Selon cette curieuse déposition, les paysans aisés auraient besoin qu'on les éclairât quant à la validité de leurs droits, qu'on leur garantît la propriété des terres qui leur ont été allouées. Quoi qu'il en soit de ces détails » l'émancipation a pu indirectement ouvrir aux partages et à la communauté des districts qui leur étaient jusque-là demeurés fermés ^[16]. Chose singulière ! les statuts de 1861 semblent avoir ainsi momentanément étendu à de nouveaux villages, en même temps que consolidé dans son aire ancienne, un mode de tenure du sol qui, trois siècles plus tôt, paraît avoir été fortifié, sinon introduit, par l'établissement du servage ^[17].

-
1. ↑ Pour la commune administrative, voyez notre II^e volume, livre I.
 2. ↑ Dans cette étude du régime agraire, je m'appuierai constamment sur les nombreux écrits russes publiés sur la matière, spécialement sur la grande enquête agricole de 1873, dont les résultats ont été rassemblés par le gouvernement sous le titre de *Troudy vysotch. outchregd, kommissi dlia isslédovaniia nynechniogo pologénii selskago khoziàisiva*. Ces documents ont été complétés par les réponses faites aux questionnaires de diverses sociétés savantes, telles que le *Sbornik materialof dlia isoutchéniia selskoï posemelnoï obchlichiny*, et par diverses publications du comité central de statistique, du ministère des domaines ou des États provinciaux (*Zenutvos*), telles que les *Materialy dlia isoutchéniia sovremennago semlevlédénii i selsko-khoziàislvennoï promychlennosti v Rossii* (St.-Pet, 1880), et la *Statistika pozemelnoï sobstvennosti i naselennykh mést Evrop. Rossii* (1880-81).
 3. ↑ *Studien uber die innern Zustände, das Volksleben und insbesondere die ländlichen Einrichtungen Russlands* (éd. all. 1847, t. I, ch. vi : t. II ch. xvii).
 4. ↑ Voyez entre autres *Zapiski Imp. Roussk. Géogr. Obchtchestva*, (sect. ethnog., t. VIII, 1878), et dans les *Oletch. Zapiski* (nov. 1878, mars 1879) une étude de M. V. Trirogof sur les communes mordves.
 5. ↑ Au moins depuis les x^e et xii^e siècles.
 6. ↑ Henry Sumner Maine, *Village Communities in the east and west*. — Maurer, *Einleitung zur Geschichte der Mark-Haf-Dorf und Stadt-verfassung*. — E. de Laveleye, *de la Propriété et de ses formes primitives*. Il est bon de noter que, selon l'un des plus perspicaces investigateurs de l'histoire, M. Fustel de Coulanges, rien ne démontre l'existence de la propriété collective avec partages périodiques, ni chez les Grecs, ni chez les Romains, ni chez les Gaulois ou les Francs mérovingiens, ni même, en dépit de Tacite, chez les Germains. Selon l'auteur de la *Cité antique*, la propriété, chez tous ces peuples, aurait été héréditaire, le plus souvent familiale en ce sens que,
 7. ↑ Tchitchérine : *Opyty po istorii rousskago prava : Obsor istoricheskago rasvitiia selskoï obchichtny v Rossii*.
 8. ↑ Je citerai en particulier Bêlaef : *O selskoï obchtchiné* (1856) et *Krestiane na Rousi* (1860) ; Sokolovski : *Otcherk istorii selskoï obchtchini na sèveré Rossii*. Pour la polémique sur l'antiquité des communautés de village en Russie, voyez MM. Guerrier et Tchitchérine :

Rouskii dilettantism i obchtchinoe semlévladénié (1878), et deux lettres de MM. Tchitchérine et Kovalevski dans la *Kritischeskoe Obozrénie de Moscou* (1879, n° 2). Cf. M. Blumenfeld : O formakh zemlévládénia v drevnei Rossii, *Odessa* 1885, et M^{me} Efimenko : Issiédovaniia narodnoï jizni.

9. ↑ Sokolovski : *Otcherk istor. selsk. obchtch, na sév, Rossii*.
10. ↑ *Russia*, t. II, p. 88-90 de la Ve édit. anglaise.
11. ↑ Voyez plus haut, livre V, chap. I. Encore, chez ces derniers mêmes, le mode de tenure du sol était-il souvent une sorte de communauté de famille. Voy. ci-dessous le chap. suivant p. 495.
12. ↑ Dans la Lithuanie proprement dite, c'est-à-dire dans les gouvernements de Kovno et de Vilna, de même que dans les trois provinces baltiques, on ne connaît que la propriété individuelle. Cette dernière a même été introduite dans quelques communes du gouvernement de Pskof, par les colons esthoniens ou lettons de la Livonie. En Russie-Blanche et en Petite-Russie, la propriété individuelle l'emporte encore, bien que son règne ne soit plus aussi exclusif. En Bessarabie, où les Russes se mêlent aux Roumains, les deux systèmes coexistent. Il est à noter que plusieurs des colonies allemandes les plus florissantes, celles du Bas-Volga en particulier, ont adopté l'usage russe des partages périodiques.
13. ↑ Vasilitchikof : *Zemlévládénié i zemlédélié*, t. II, p. 717, 748, 749.
14. ↑ Iouri Samarine, grand admirateur de la commune véliko-russe, se plaisait à le noter dès 1861. « En Petite Russie, écrivait-il à son ami N. Milutine, ce qui est très remarquable, c'est que tous les rachats se font par communes entières avec reaponsabilité solidaire (*za krougovoïou poroukoïou*) et non par associations ou par *dvor*, par maison isolée. » (Lettre du 17 août 1861.
15. ↑ Commission d'enquête agricole, t. II. — Vasilitchikof, t. II, p. 717, 748.
16. ↑ Il ne s'agit naturellement ici que de cas isolés. En tranférant aux paysans la propriété des terres dont ils avaient la jouissance, les lois agraires de 1861 ont respecté le mode de tenure du sol en usage dans chaque contrée. Rien qu'à l'intérieur et à l'étranger, on les ait souvent accusés de partialité pour la tenure collective, les rédacteurs de l'acte d'émancipation se sont contentés de laisser subsister le régime de la communauté là où il existait déjà, ils se sont gardés de l'introduire ailleurs par voie législative. N. Milutine en faisait la remarque à Paris, à la Société des Économistes, en mai 1863 : « Le législateur, disait il, n'impose à la classe rurale aucun des modes de propriété de préférence aux autres ; cette propriété peut être individuelle ou communale selon l'usage établi dans chacune des régions de l'empire, et il dépendra de la volonté des acquéreurs eux-mêmes de transformer les terres achetées par la commune en propriété privée et individuelle ». (*Journal des Économistes*, juin 1863.)
 Cette assertion était exacte ; les communes, les individus même pouvaient passer de la communauté à la propriété personnelle. (Voy. ci-dessous p. 566). L'article 165 du règlement sur le rachat n'autorisait, il est vrai, les paysans à disposer librement de leur lot qu'après l'avoir entièrement racheté. Cet article, même avec cette restriction, a paru une menace pour le *mir*. Il s'est trouvé parfois des spéculateurs qui se sont fait céder les lots du paysan en lui avançant les fonds nécessaires au rachat. Des moujiks se sont ainsi laissé dépouiller de la propriété que le législateur leur voulait assurer. Aussi plusieurs Russes, entre autres M. Pobédonostsef ont-ils émis le vœu que l'article 165 fût supprimé, et que les lots des paysans devinssent inaliénables. (Voy. le *Rousskii Vestnik* sept. 1889).
17. ↑ Sur la réapparition de la communauté dans certaines provinces de la Petite Russie, où elle était presque inconnue avant l'émancipation, voyez Loutchitsky : *Sbornik Malerialof dlia istorii Obchtchiny i obch. Zemel v ievoberejnoï Oukraïné XVIII veka*. Cf. les recueils statistiques des *Zemstvos* de Koursk, Poltava, Voronège, pour les paysans de ces provinces.

CHAPITRE II

Les communautés de village ont leur prototype dans la famille. — La commune souvent envisagée comme une famille agrandie. — Filiation des communautés de village et des communautés de famille. — Les mœurs patriarcales chez le moujik et l'ancienne famille villageoise. — Autorité du chef de ménage. — Communauté des biens. — L'émancipation a relâché les liens domestiques. — Accroissement des partages de famille. Leurs inconvénients matériels et leurs avantages moraux. — Servitude des femmes. — Progrès de l'individualisme, ses conséquences.

Aux communautés de village de la Grande-Russie, on peut trouver un type primitif plus ancien, plus simple encore et cependant toujours vivant, la famille. Dans l' *izba* du moujik, la famille, en effet, a jusqu'à nos jours gardé un caractère patriarcal, antique, archaïque. Chez les paysans, la propriété reste indivise entre les enfants ou les frères qui habitent ensemble ; chaque fils, chaque homme de la maison y a un titre égal. La commune agraire semble se retrouver en germe dans la famille ; l'une paraît faite sur le modèle de l'autre. La commune russe peut ainsi être regardée comme une famille agrandie, où le sol est demeuré la propriété collective de la communauté, chaque homme ou chaque ménage en recevant en jouissance une part égale. Aussi, a-t-on souvent considéré le mir moscovite comme une simple extension de la famille, devenue trop nombreuse pour habiter dans le même enclos ou cultiver en commun.

Dans ce système, la communauté des intérêts, engendrés par le voisinage, a continué de lier entre eux des habitants, déjà réunis par le souvenir ou la tradition d'une parenté originaire. Au caractère familial ou patriarcal primitif s'est substitué peu à peu le caractère communal ; à la communauté de famille a succédé la communauté de village. Ce point de vue, d'accord avec les théories de beaucoup de savants russes et étrangers, peut être souvent conforme à la vérité sans l'être toujours et partout. Il est difficile de regarder les membres de la plupart des communautés de village comme descendant d'un ancêtre commun, alors même qu'ils se considèrent traditionnellement comme tels. Il peut, croyons-nous, y avoir doute sur les

conditions historiques de la filiation de la commune et de la famille, sur l'ordre même de la filiation des communautés de famille et des communautés de village. Il pourrait se faire que, entre ces modes de propriété, il y eût eu parfois une sorte de génération alternante, la commune étant primitivement sortie de la famille et les communautés de famille, à leur tour, étant nées d'un sectionnement de la communauté de village ^[1].

Ce n'est pas ici le lieu de s'arrêter à ces curieuses et obscures questions d'origine. Quel qu'ait été le procédé d'évolution de la propriété collective chez le paysan russe, le lien de la famille et de la commune, de la vie domestique et de la vie du *mir*, est chez lui trop étroit pour que l'on puisse bien comprendre la seconde sans connaître la première. Il y a d'autant plus d'intérêt à jeter un regard sur la maison et le foyer du *moujik* que les vieilles mœurs sont en voie de disparaître. Ce qui, jusqu'à la libération des serfs, caractérisait la famille de l'homme du peuple, c'était son unité ; c'était, avec l'habitation en commun, l'indivision des biens et l'autorité paternelle. Or, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, l'affranchissement a en quelques années ébranlé ces mœurs séculaires. La pacifique révolution, qui a tranché les liens du maître et du serf, a relâché le lien du père et des enfants. En même temps que la liberté, le goût de l'indépendance est entré au foyer domestique. C'est là une des principales et une des plus naturelles conséquences de l'émancipation ; c'est en même temps un fait qui ne peut manquer de réagir sur la commune, sur toute l'existence matérielle et morale du *moujik*.

Le père de famille, selon les vieilles mœurs russes, est souverain dans sa maison, comme le tsar dans la nation ou, suivant un ancien proverbe, comme le khan en Crimée. Pour retrouver en Occident quelque chose d'analogue, il faut remonter au delà du moyen âge, jusqu'à l'antiquité classique et à la puissance paternelle des Romains. Chez le paysan russe, l'âge n'affranchissait point l'enfant de l'autorité du père ; le fils adulte et marié y restait soumis, jusqu'à ce qu'il eût lui-même des enfants en âge d'homme ou qu'il fût devenu à son tour chef de maison. La souveraineté domestique était demeurée intacte à travers toutes les transformations, toutes les révolutions de la Russie. Comme le tsar, le père semblait tenir du ciel une sorte de droit divin contre lequel toute révolte eût été une impiété. Au seizième siècle, dans un manuel d'économie domestique, intitulé le

Domostroï, le prêtre Sylvestre, conseiller du tsar Jean IV, exalte l'autorité du père de famille et son droit de répression vis-à-vis des enfants comme vis-à-vis de l'épouse. Dans la noblesse, cette puissance paternelle s'est usée et émoussée au long frottement de l'Occident et de l'individualisme moderne ; il n'en reste guère que quelques rites extérieurs, comme ce touchant usage slave qui, après chaque repas, fait baiser aux enfants la main de leurs parents. Dans le peuple, chez le paysan et aussi chez le marchand, les vieilles traditions avaient jusqu'ici survécu. Chez ces deux classes, les plus nationales de la Russie, la famille était restée, jusqu'au dernier quart du dix-neuvième siècle, plus fortement constituée qu'en aucun pays de l'Europe. À cet égard comme à bien d'autres, on peut dire que la Russie était naguère encore aux antipodes morales des États-Unis d'Amérique, tant l'autorité paternelle mettait d'intervalle entre deux familles, ayant l'une et l'autre pour base l'égalité des enfants.

Chez le peuple russe, la puissance paternelle s'appuie sur un sentiment religieux et se lie au respect des vieillards. Aucune nation n'a mieux, sous ce rapport, gardé les simples et dignes mœurs du passé. Le Russe du peuple salue les hommes d'un âge supérieur au sien des titres de père ou d'oncle ; en toute circonstance, en public comme en particulier, il leur témoigne une pieuse déférence. Ce respect de la jeunesse pour la majesté et l'expérience de l'âge était naguère le fondement du *self-government* intérieur des communes de paysans. « Où sont les cheveux blancs, là est la raison, là est le droit », disent avec mainte variante de nombreux proverbes populaires. D'un vieillard, de son père en particulier, le Russe supportait tout avec soumission. Dans une rue de Moscou passaient, un jour de fête deux *moujiks*, l'un dans la maturité de l'âge, l'autre déjà courbé sous le poids de la vieillesse. Ce dernier, qui paraissait pris de boisson, accablait son compagnon de reproches et aux injures ajoutait les coups. Le plus jeune, le plus vigoureux le laissait faire, n'opposant aux violences du vieillard que des excuses ou des prières, et, comme on voulait les séparer : « Laissez, dit-il, c'est mon père. » De pareils traits ne sont pas rares. Le malheur est que, toute vertu pouvant mener ceux qui en profitent à en abuser, l'autorité paternelle, ainsi vénérée, dégénérât parfois en véritable tyrannie. Le père inculte et grossier, avec le double modèle du despotisme du servage et du despotisme de l'État, se conduisait dans sa cabane en seigneur et en

autocrate ; il dépassait souvent les limites naturelles de ses droits, et le fils, formé par les mœurs et la servitude même à l'obéissance, ne savait pas toujours faire respecter sa dignité d'homme ou la dignité de sa femme. La puissance paternelle s'était trop souvent chez le *moujik* endurcie au dur contact du servage ; il n'est pas étonnant que l'émancipation l'ait affaibli et que, affranchis du joug du seigneur, les jeunes ménages aient voulu secouer un joug parfois non moins pesant.

À l'autorité paternelle se joignait, dans la famille encore patriarcale du *moujik*, la propriété indivise, le régime de la communauté^[2]. La famille peut ainsi être considérée comme une association économique dont les membres sont liés par le sang et ont pour chef, pour gérant, le père ou l'ancien, portant le titre de chef de maison, *domokhoziaine*, ou de doyen, *bolchak*^[3].

On a beaucoup discuté sur la base et le principe, sur le caractère essentiel de la famille indivise, chez le paysan grand-russien. On s'est demandé si c'était une sorte d'association ou, pour prendre le terme russe, une sorte d'*artèle*, fondée avant tout sur des rapports économiques, sur la propriété et les intérêts ; ou bien au contraire si, chez le *moujik*, comme dans les autres classes, la famille reposait avant tout sur des relations personnelles d'affection et de sympathie, sur le sang et la parenté^[4]. À cette question, souvent tranchée d'une manière exclusive, dans un sens ou dans l'autre, la meilleure réponse, nous semble-t-il, c'est que la famille véliko-russe est, comme presque partout ailleurs, fondée à la fois sur l'un et l'autre principe, et que l'un ou l'autre prédomine selon le côté qu'on envisage. Si c'est une société, c'est une société fermée où l'on n'a d'ordinaire accès que par le mariage ou la naissance.

Il est certain que, chez le *moujik*, le mariage et l'entrée en ménage ont, de tout temps, été déterminés principalement par des considérations d'utilité et d'intérêt. En aucune contrée peut-être, les penchants personnels, le cœur et l'amour n'ont moins de part aux mariages du peuple des campagnes. Mais la Russie est-elle le seul pays où, dans la fondation de la famille, interviennent de pareilles préoccupations, lesquelles, après tout, n'excluent pas nécessairement les rapports engendrés par la sympathie et sont loin de toujours bannir du foyer les affections domestiques ? Si les considérations économiques, toujours puissantes, surtout dans les campagnes, prédominent

chez le moujik plus que partout ailleurs, cela tient avant tout aux conditions de la vie rurale, aux habitudes léguées par le servage, au régime du *mir* et à la propriété collective, toutes choses qui, à l'union de l'homme et de la femme, impriment un caractère plus rigoureusement pratique et positif. En somme, le trait distinctif de la famille grande-russienne n'est pas là. Ailleurs aussi, en Occident et partout, la famille, composée du père, de la mère et des enfants mineurs, peut être considérée comme une association et une communauté. Le caractère distinctif de la famille grande-russienne, c'est que jusqu'à ces derniers temps, au lieu de se borner, d'ordinaire, au père, à la mère et aux enfants non mariés, elle embrassait fréquemment plusieurs générations et plusieurs ménages, liés à la fois par les liens du sang et par la communauté des intérêts ^[5].

Souvent plusieurs fils mariés, plusieurs ménages collatéraux vivaient ensemble dans la même maison ou dans la même cour (*dvor*), travaillant en commun sous l'autorité du père ou de l'aïeul. La famille était ainsi comme une commune au petit pied, une communauté gouvernée par un chef naturel, le *domokhoziaine* ou *bolchak*, assisté de sa femme pour les soins de l'intérieur ^[6]. Dans la maison, en effet, devant l'inégalité native du père et de l'enfant, il y a un chef, ne tenant son droit que de lui-même et de la nature ; il ne saurait y avoir de démocratie, l'élection ne peut intervenir qu'à défaut du chef de famille. Quand le père, selon la chair venait à manquer, il était, d'après l'ordre de succession patriarcale, remplacé par un des membres les plus âgés, par le frère ou le fils aîné, selon les usages locaux. Quelquefois, c'était la veuve qui prenait la direction de la maison ; d'autres fois, comme dans le *mir*, comme dans la *zadrouga* serbe, l'ancien était choisi par les membres de la famille et, au lieu de l'aîné, c'était le plus capable, le plus considéré ^[7]. Le père ou chef de maison avait pleine autorité pour l'administration des biens de la communauté, et sa femme pour la direction des travaux de l'intérieur. Dans les grandes familles, composées de plusieurs ménages, l'ancien prenait cependant, pour les affaires les plus importantes, l'avis de ses parents ou associés. Le *domokhoziaine* était de droit le représentant de la famille dans toutes les affaires privées ou publiques ; en se réunissant à ses pareils il formait l'assemblée de la commune, car là encore, c'était moins l'individu qui siégeait que la famille dans son représentant.

Au temps du servage, la famille rurale aimait à rester agglomérée^[8]. Les partages étaient redoutés, ils n'avaient lieu que lorsque la maison, ou mieux, lorsque la cour ou l'enclos (*dvor*) devenait trop étroit pour le nombre des habitants. Cette nécessité était regardée comme un mal, et la division du petit capital patrimonial appelée le partage noir. L'intérêt du seigneur, obligé de fournir le bois et les matériaux pour la construction des nouvelles *izbas*, était d'accord avec la tradition pour s'opposer au morcellement des familles. Grâce à ces mœurs, le sol, racheté par les anciens serfs, eût été, lors de l'émancipation, définitivement attribué aux différentes maisons, qu'aux grandes communautés de village eussent pu succéder de petites communautés de famille, fort semblables à la *zadruga* serbe. Aujourd'hui qu'avec la liberté, l'individualisme et l'esprit d'indépendance ont envahi la demeure du *moujik*, si la tenure collective du sol vient à être abrogée, ce sera au profit de l'individu, le paysan russe ne passera point par l'étape intermédiaire où se sont arrêtés d'autres peuples slaves.

Dans la maison où la propriété reste indivise, ce n'est pas tant le décès des morts qui ouvre les successions, que la séparation des vivants qui donne lieu à un partage. Dans ce partage, dont les règles varient suivant les localités, n'interviennent d'habitude que les hommes ou les veuves mères d'enfants en bas âge. Les filles mariées n'ont rien, étant considérées comme appartenant à leur belle-famille ; les filles non mariées n'ont droit qu'à une part du mobilier et de l'argent, parfois à une partie du bétail, des vaches, des moutons, etc., selon les coutumes locales.

Chez les Grands comme chez les Petits-Russiens, dans la grande comme dans la petite famille, les femmes, les filles surtout, ne font pas, au point de vue de la propriété, partie intégrante de la maison ou de la communauté. La fille n'est que l'hôte temporaire de la maison paternelle, qu'elle doit quitter un jour pour suivre son mari. La femme même, l'épouse, dans la demeure conjugale dont elle a la direction intérieure, n'est pas copropriétaire du fonds commun. Si parfois la veuve obtient une part dans les partages, si elle remplit même les fonctions de chef de maison, c'est d'ordinaire comme représentant de ses enfants non mariés. La femme n'a réellement de titre ni sur l'avoir de la famille de son père, ni sur l'avoir de la famille de son mari. En revanche, on lui permet, ce qui est interdit aux hommes, d'avoir son

bien propre en dehors de la fortune commune, de travailler parfois à son propre compte, de se faire, à l'aide de quelques économies sur le lin ou la laine, destinés à l'habillement de son mari ou de ses enfants, une sorte de pécule que, dans certaines provinces, on appelle sa cassette ou corbeille (*korobiia*). Cette cassette dont les femmes seules ont la clef, les jeunes filles l'emportent avec elles en se mariant, elle leur sert de dot^[9]. La *korobiia* d'une femme morte sans enfants revient d'ordinaire à sa famille d'origine, non point à son père ou à la communauté, mais à la mère de la défunte et, à défaut de mère, à ses sœurs non mariées. Il y a ainsi une sorte de succession en ligne féminine des femmes entre elles. Le pécule comme les vêtements de la mère passent d'ordinaire aux filles non mariées ; et, si parfois, dans les partages de famille, la coutume reconnaît aux filles un droit sur une portion du mobilier, voire même sur une partie des animaux, des vaches ou des brebis, c'est probablement que ces objets sont regardés comme étant du domaine et de la propriété du sexe.

Quand on parle des partages de famille, il faut, selon la remarque d'un savant russe^[10], distinguer entre les partages proprement dits, effectués entre tous les ayants droit, et la sortie d'un des membres de la famille. Il y a sortie, départ (*otkhod*) et non partage (*razdel*), lorsqu'un des membres de la famille, un fils, par exemple, abandonne la maison du vivant de son père pour aller vivre ailleurs à son propre compte. Dans ce cas, le père est libre de ne rien lui donner, de le laisser partir « avec la croix seule » (*s odnim krestom*), *comme dit le peuple*. Si la sortie d'un des fils mariés a lieu du consentement du père, le fils au contraire reçoit une portion de l'héritage ou de l'avoir paternel ; mais c'est le père, en qualité de chef de famille, qui détermine l'importance de cette part^[11]. Il y a même *sortie* et non *partage*, dans une famille gouvernée par le frère aîné, lorsqu'un des cadets non mariés veut s'établir au dehors. S'agit-il au contraire d'un frère marié, c'est-à-dire d'un homme en possession de ses droits, suivant les notions populaires, il y a nécessairement *partage*. Les partages proprement dits n'ont ainsi lieu que dans les maisons privées de leur chef naturel et composées de plusieurs ménages collatéraux, là où il y a plusieurs ayants droit à l'avoir de la famille, plusieurs copropriétaires possédant des titres égaux au bien commun, par exemple, des frères mariés et ayant perdu leur père. Dans ce cas, les biens, meubles ou immeubles, sont divisés en parts

égales que souvent on tire au sort, tout comme dans le *mir* les lots de terres communales. Les petits-fils mariés ont d'ordinaire droit au partage si leur père est mort, car le droit des enfants ne peut habituellement s'exercer qu'après la mort du père.

On voit quel rôle prédominant de pareilles coutumes accordent au père et à l'autorité paternelle, et aussi quelle est, dans ces mœurs rurales, l'importance du mariage qui tient lieu de majorité. Dans la famille, le mariage est en quelque sorte la première condition du droit de succession ou mieux du droit de propriété ; dans la commune, nous verrons bientôt de même que le mariage est d'ordinaire la première condition de la jouissance des terres communales. La raison de cette singulière coutume est que, dans la famille comme dans la commune, il n'y a d'ouvrier complet que l'homme marié, celui qui avec ses bras offre à la communauté les bras de sa femme.

À certains égards, on pourrait dire que dans la famille du paysan, dans la grande famille patriarcale du moins, il n'existe pas de succession, qu'il y a seulement dissolution ou liquidation d'une société, chaque associé en pleine jouissance de ses droits ayant un titre égal à une portion de l'actif social. Si la parenté est une des conditions de l'hérédité, le sang ne donne pas seul droit à l'héritage ; il faut de plus l'association au chef de famille et le travail au profit de la communauté. Le terme de succession reste-t-il applicable à la vie populaire, c'est en ce sens que la mort du père donne aux fils mariés le droit de réclamer une part de l'avoir de la famille.

Il suit de là, selon la remarque de M. Matvéief, que le testament et les legs ne sont possibles que dans la famille étroite, où, au lieu de plusieurs associés ayant sur la maison un droit égal, il n'y a qu'un représentant des droits de famille. Dans ce cas, le père ou la mère, si cette dernière, étant veuve, était reconnue comme chef de maison, peuvent en mourant faire des legs. Ces legs ou *testaments spirituels* (*doukhovnyia zavèchtchaniia*), soit formulés par écrit, soit déclarés verbalement devant témoins, sont le plus souvent admis par la commune et par les tribunaux des paysans, d'autant plus que le peuple attache une sorte de respect religieux aux dernières volontés d'un mourant, et regarde même comme un péché de s'y opposer^[12]. Le nombre de ces legs tend naturellement à croître avec la dissolution des grandes familles. Le plus souvent, dans ces testaments, le

père ne fait que distribuer sa propriété entre ses enfants pour prévenir entre eux toute discussion à ce sujet. S'il y a des legs en dehors des héritiers directs, c'est d'ordinaire au profit de la veuve, parfois au profit d'une fille mariée ou d'un fils sorti de la maison, ou encore en faveur de neveux orphelins ou d'enfants recueillis par le mourant. La coutume, croyons-nous, ne permettrait nulle part au père de famille de dépouiller ses enfants de la maison où ils ont été élevés et de la totalité de leur héritage, au profit d'étrangers sans titre moral à la succession du défunt. Quelque grande et respectée que soit chez lui l'autorité paternelle, le moujik ne lui reconnaît point le droit illimité, ailleurs réclamé pour elle, sous le nom de liberté testamentaire.

Tout ce qui regarde le partage des biens dans la famille, comme tout ce qui touche au partage des terres dans la commune, est laissé par la loi à la tradition, à la coutume. Le règlement général de l'acte d'émancipation dit textuellement : « Les paysans sont autorisés, quant à l'ordre de succession dans les héritages, à suivre les usages locaux. » Par ce simple article de loi, la commune rurale est mise en dehors du droit civil, en dehors du droit écrit^[13].

Une telle liberté est en harmonie avec la nature et les conditions d'autonomie du *mir* russe. Le droit privé des paysans donne cependant lieu à trop de contestations pour que, dans une époque de transition et de changement de mœurs comme l'époque actuelle, une telle latitude ne puisse prêter à des abus et à des injustices. Aussi, dans l'enquête agricole, des personnages éclairés, de tendances ^[12] fort diverses, tels que l'ancien ministre de l'intérieur et des domaines, M. Valouief, tels que le prince Vasilcthikof, ont-ils demandé que, au lieu d'être entièrement abandonné à la coutume, le droit privé des paysans fût réglé législativement. La difficulté est de ne pas violenter les usages en voulant régulariser l'exercice. Les coutumes légales variant beaucoup suivant les contrées et les communes, suivant l'origine même des populations. Dans un village, par exemple, c'est le fils aîné qui, en cas de partage, conserve la maison paternelle ; dans un autre, c'est, comme en quelques parties de la Suisse et de l'Allemagne, le plus jeune fils, car l'on suppose que l'aîné a pu s'établir ailleurs du vivant du père. Lorsqu'on parle du droit de succession des paysans, il ne faut pas non plus perdre de vue que les terres communales, tout en ne tombant pas

directement sous le coup de l'hérédité, sont indirectement affectées par ces divisions de ménages ^[14].

Les partages ont aujourd'hui cessé d'être rares ; peu d'*izbas* abritent sous le même toit plusieurs couples mariés ^[15]. Les jeunes gens, les jeunes femmes surtout, souhaitent l'indépendance ; les nouveaux ménages aiment à se voir chefs de maison pour être complètement libres. Cet esprit, qui semble en opposition avec le régime de la communauté des terres, y trouve parfois un encouragement, car c'est cette communauté qui à chaque homme ou à chaque couple offre un lot de terre. D'un autre côté, la construction d'une maison de bois coûte relativement peu de chose ; tout Russe est charpentier, chaque paysan sait en quelques semaines s'élever une demeure. Aussi, depuis l'émancipation, le nombre des *izbas* a-t-il considérablement augmenté, en revanche elles sont fréquemment moins grandes et plus pauvres. L'accroissement des cours (*dvor*) ou des ménages isolés est évalué à 25 ou 30 pour 100 au moins ^[16]. Ce fractionnement des familles, qui n'est qu'une conséquence indirecte de l'affranchissement, semble être une des principales causes du peu de résultats apparents de la liberté des paysans, du peu de progrès de la culture et du bien-être dans nombre de provinces. Ces partages, aujourd'hui fréquents, ont deux sortes d'inconvénients, presque également graves pour l'agriculture et la prospérité du peuple. Le premier est, en séparant les parcelles, attribuées par la commune aux membres de la même famille, d'amener un morcellement excessif du sol ; le second est, en divisant à l'infini le capital d'exploitation, le bétail et le matériel agricole, de mettre les paysans hors d'état de tirer de la terre ce qu'ils pourraient lui faire rendre ^[17]. Si le *mir* fournit le sol, il n'avance point en effet les moyens de le mettre en valeur. De cette façon, les inconvénients, inhérents au régime de la communauté et au partage des terres communales, sont encore aggravés par les partages de famille. Les paysans avouent eux-mêmes que cette nouvelle mode de partages est d'ordinaire nuisible, mais la plupart cèdent à la mode. La décadence des mœurs patriarcales peut ainsi retarder indirectement les progrès du bien-être des paysans et même de la production nationale. Chez ces paysans propriétaires, appauvris par des partages successifs, un grand nombre de ménages sont presque absolument dénués de bétail et d'instruments de culture. Les dépositions de la grande enquête agricole sont à peu près unanimes pour déplorer ce penchant des

paysans à l'isolement^[18]. Aussi a-t-on songé à porter remède à ces inconvénients en apportant des restrictions légales aux partages. La commission d'enquête demandait que les biens de la famille, et surtout son matériel agricole, ne fussent partagés avec les membres sortants que dans des conditions déterminées par la loi. Le ministère que regardent plus spécialement les affaires des paysans, le ministère des domaines, s'est plus d'une fois occupé de cette question. On a proposé, par exemple, de ne permettre les partages que s'il n'y avait point d'arriéré d'impôts, et si la séparation laissait à chaque lot de terre une étendue suffisante pour l'exploitation. On a parlé de remettre aux parents ou au chef de famille le droit d'autoriser ou de refuser la division, au lieu de s'en rapporter comme aujourd'hui aux coutumes locales. Quel que soit l'intérêt de l'agriculture et du paysan lui-même, il est difficile d'user de telles restrictions sans attenter à la liberté rendue par l'émancipation au paysan, sans remettre l'individu sous le joug de la famille, de la commune ou de l'administration centrale^[19].

Tout du reste n'est point à regretter dans cette séparation des familles et ces progrès de l'individualisme. Malgré de graves inconvénients économiques, les partages ont quelques bons côtés : ils contraignent les jeunes gens à compter sur leurs propres forces et, en stimulant l'énergie individuelle, ils peuvent accroître la somme du travail. Il y a surtout avantage au point de vue de la santé et de la moralité. Chez un peuple pauvre et chez des hommes grossiers, tout n'est point profit et vertu sous le régime patriarcal. On sait combien de maux de toute sorte dérivent, dans les grandes villes d'Occident, de l'étroitesse des logements et de l'entassement des individus. Les inconvénients ne sont pas moindres en Russie, quand une étroite *izba* réunit plusieurs générations et plusieurs ménages ; que, durant les longues nuits d'un long hiver, les pères et les enfants, les frères et leurs femmes couchent pêle-mêle autour du large poêle. Il en résulte une sorte de promiscuité, aussi malsaine pour l'âme que pour le corps. Chez le *moujik*, alors même que les enfants mariés habitaient plusieurs *izbas*, disposées autour de la même cour, l'autocratie domestique était un danger pour l'intégrité et la chasteté de la famille. De même que le propriétaire noble sur les serves de ses domaines, le chef de maison s'arrogeait parfois une sorte de droit du seigneur sur les femmes soumises à son autorité. Le *vieux*, qui,

grâce à la précocité des mariages^[20], avait souvent à peine quarante ans, prélevait sur ses belles-filles un tribut, que la jeunesse ou la dépendance de ses fils leur défendait de lui contester. Il n'était pas rare de voir ainsi le foyer domestique souillé par l'autorité qui en devait maintenir la pureté. La chose était si fréquente que ce genre d'inceste n'excitait guère dans les villages que des railleries. « Feu mon père, disait en se signant un *isvochtchik* (cocher) de Moscou, feu mon père était un homme sage et honnête, il n'avait qu'un défaut : il aimait trop ses belles-filles ! » Aujourd'hui, les jeunes ménages peuvent plus aisément se soustraire à ces droits paternels, la vie domestique se purifie en s'isolant.

Les habitudes patriarcales concouraient, avec le servage, à la corruption des mœurs et, en même temps, à l'abaissement de la femme, dont la situation inférieure est le plus mauvais côté de la vie populaire en Russie. Là, comme partout, le despotisme domestique amenait la servitude des femmes. Dans les hautes classes, la femme est, par l'éducation, par l'instruction et les mœurs, l'égale de l'homme, souvent même elle lui est ou lui semble supérieure. Dans le peuple, chez le marchand et le paysan, il en est tout autrement ; nulle part ne se manifeste plus clairement le dualisme moral, encore sensible entre la Russie des successeurs de Pierre le Grand et la vieille Moscovie. Le peuple a gardé les idées, les habitudes de l'ancienne Russie, et c'est par ce côté surtout qu'il se ressent des mœurs asiatiques ou byzantines. L'infériorité de la situation des femmes, soumises à d'ignominieuses pratiques lors de leur mariage et à d'ignobles traitements de la part de leurs maris, le mépris du sexe est une des choses qui ont le plus choqué les voyageurs étrangers, du seizième au dix-huitième siècle, de l'Allemand Herberstein, qui le premier a révélé à l'Europe l'intérieur de la Moscovie, jusqu'à l'académicien français Chappe d'Auteroche, dont l'impératrice Catherine II prit la peine de réfuter les assertions^[21]. C'est Herberstein, en cela peut-être assez suspect, qui, dans ses *Rerum moscoviticarum commentarii*, raconte l'histoire, tant répétée depuis, de la femme russe, épousée par un Allemand et se plaignant de n'être point aimée de son mari, parce qu'elle n'en était pas battue. Un proverbe populaire dit, en effet : « Aimez votre femme comme votre âme, et battez-la comme votre *chouba* (pelisse fourrée). » — « Les coups d'un bon mari ne font pas longtemps mal, » dit un autre adage mis dans la bouche d'une femme^[22].

Comme au temps d'Herberstein ou du prêtre Sylvestre, les maris du peuple usent de cette prérogative patriarcale, et aux corrections d'un époux, souvent ivrogne et brutal, venait naguère s'ajouter le bâton du beau-père. Les chants populaires sont pleins d'allusions à ces corrections conjugales^[23]. La justice cherche à protéger les femmes sans en avoir toujours le moyen. Avec de telles mœurs, des coups et des sévices ne peuvent être des injures graves, entraînant la séparation des époux. Le *moujik* a encore peine à comprendre qu'on lui puisse disputer le droit de châtier sa compagne. Un paysan, appelé pour ce délit devant le juge de paix, répondait à tous les reproches : « C'est ma femme, c'est mon bien. » Un autre répliquait aux leçons d'un magistrat sur le respect dû aux femmes : « Qui donc alors peut-on battre ? » Absous ou mis à l'amende, c'est sur sa femme que, en dernier ressort, le délinquant fait d'ordinaire retomber la sentence de la justice^[24].

Le sort de la femme du peuple, en tout pays si souvent triste et pénible, est particulièrement affligeant dans les campagnes russes.

Dans la Grande-Russie, la femme est loin d'avoir toujours cessé d'être considérée, selon une expression de Bélinsky, comme un animal domestique^[25]. Ce que le *moujik* cherche dans sa compagne, c'est avant tout et presque uniquement une bonne ouvrière. En certaines provinces, au moins chez les allogènes d'origine finnoise ou tatare, le paysan achète encore sa femme ; d'autres fois il l'enlève ou, selon l'expression populaire, il la vole, souvent sans la consulter, parfois même sans la connaître parce qu'elle est d'un autre village^[26]. Dans la Petite-Russie, les rapports de la vie de famille sont d'ordinaire plus humains, l'affection a plus de part aux mariages, le sort de la femme est meilleur, elle jouit de plus de considération et de plus de droits. Cette supériorité des mœurs domestiques peut tenir en partie au caractère malo-russe, à ce que le climat est moins rude et le sang slave moins mêlé ; elle tient surtout à ce que, en Petite-Russie, le servage, ayant duré moins longtemps, a moins endurci les mœurs, à ce que, enfin, au lieu de vivre en famille agglomérée, sous le joug parfois pesant d'un beau-père et d'une belle-mère, la paysanne Petite-Russienne vit d'ordinaire seule dans son ménage avec son mari et ses enfants. En Petite-Russie même, la situation de la femme est du reste loin d'être enviable ; si elle semble bonne, c'est surtout par comparaison. Aux bords du Dnieper

comme aux bords du Volga, le mari regarde encore sa femme comme un être inférieur, un être passif^[27].

« Les siècles ont passé, dit le poète Nékrasof ; tout en ce monde a tendu vers le bonheur, tout a bien changé de face ; le sombre lot de la femme du *moujik* est la seule chose que Dieu ait oublié de changer. » Et ailleurs une héroïne villageoise du même poète s'écrie : « Dieu a oublié l'endroit où sont cachées les clés de l'émancipation de la femme^[28]. » Les chants populaires du paysan portent des traces discrètes des douleurs que d'ordinaire la femme étouffe dans son sein. Dans la Petite comme dans la Grande-Russie, les chants mêmes des fiançailles et des mariages, les *Svadebnyia pèsni*, encore si pleins d'une vivante et naïve poésie, ces dialogues rythmés avec chœurs, qui forment comme une sorte de drame à plusieurs personnages, joué par les gens de la noce, montrent partout l'empreinte des tristesses et des craintes de la fiancée devant « le ravisseur étranger, devant le Tatar ou le Lithuanien », qui vient la dérober ou l'acheter aux siens^[29].

Quelles que soient l'antiquité et la forme traditionnelle de ces poèmes rustiques, transmis de génération en génération, ces terreurs de la nouvelle épouse et de ses compagnes ne sont pas seulement un legs lointain d'un passé barbare, où la femme était la proie d'un ravisseur ou l'objet d'un marché. Sous toutes ces allégories et ces images, à travers tous ces rythmes harmonieux, respire une anxiété trop souvent sincère et justifiée. Dans les poésies populaires les plus modernes, chez les Petits-Russiens comme chez les Grands-Russiens, chez le libre Cosaque comme chez l'ancien serf, partout la jeune fille exprime en touchantes lamentations son chagrin de quitter la maison paternelle où l'on était souvent, cependant, si peu tendre pour elle, son regret d'échanger sa liberté de jeune fille pour les sujétions conjugales. Partout la vie de jeune fille est considérée comme le meilleur temps de la femme^[30]. Fleur souvent fanée avant de s'être entièrement épanouie, employée à de rudes labeurs dès son enfance, la jeune fille était communément mariée avant d'être sortie de l'adolescence, souvent contre son gré, par la volonté du seigneur ou du chef de famille, à un homme qui d'ordinaire ne voyait en elle qu'une servante ou un outil. Esclave d'un esclave, la femme du paysan sentait retomber sur sa tête tout le poids d'un double édifice de servitude. Aujourd'hui encore, le joug est parfois si lourd

que, pour échapper à la brutalité maritale, nombre de paysannes ont recours au meurtre de leur tyran domestique. Ce genre de crime est fréquent, et le plus souvent le jury, mû de pitié, acquitte les coupables.

En dépit d'un long abaissement, elles ne sont pas sans grâces, ces jeunes filles ou ces jeunes femmes de la Grande-Russie, quand, avec leurs chemises blanches et leurs jupes aux vives couleurs, elles s'en reviennent des champs un soir d'été, marchant en ligne sur un ou deux rangs, occupant toute la largeur des larges rues d'un village russe et chantant ensemble un de leurs mélancoliques airs nationaux. La femme russe ne semble pas avoir tant dégénéré « de la belle et forte femme slave » que le dit en ses vers le poète démocratique^[31]. Pour lui rendre la dignité avec le bonheur, il suffirait d'un peu de liberté et de bien-être. L'émancipation de l'homme finira par amener l'émancipation de la femme. Déjà, dans les villages, la mère d'enfants adultes, la veuve d'un chef de famille surtout, jouit d'une réelle considération ; souvent même on accorde à la veuve la gestion des affaires de la maison, et parfois, dans les assemblées communales, les femmes représentent leur mari absent. Là, comme en tout, l'instruction viendra au secours de la civilisation, les progrès mêmes de l'individualisme auront leur part au relèvement de la femme. Si les mœurs patriarcales nourrissent davantage l'esprit et les sentiments de famille, l'individualisme développe mieux, dans les deux sexes, le sentiment de la dignité personnelle. Seule entre son mari et ses enfants, la paysanne russe deviendra plus aisément la compagne et l'égale de l'un, la mère et la tutrice des autres^[32].

L'individualisme et l'esprit d'indépendance, en train de miner aujourd'hui la famille patriarcale, n'atteindront-ils pas à la longue la propriété collective ? La commune russe est-elle d'une trempe assez solide pour n'être point entamée par cet actif dissolvant qui, avec les vieilles mœurs et l'autorité paternelle, ronge et décompose le communisme autoritaire de l'ancienne famille russe ? La famille et la commune, la vie domestique et la vie du mir avaient même base, même principe, même esprit ; l'une ne peut point ne pas se ressentir des modifications de l'autre. Tout affaiblissement des traditions et des coutumes populaires est un affaiblissement pour les communautés de village, où tout repose sur la tradition et la coutume. L'homme, qui s'émancipe du joug paternel, aura

bientôt besoin de s'affranchir du joug collectif de la commune. Celui qui est las de rester toujours enfant dans la maison ne voudra plus demeurer toujours mineur devant le mir ; celui qui redoute la solidarité de la famille se fatiguera bien vite de la solidarité de la commune. L'esprit d'indépendance est ainsi fait que, une fois entré dans une sphère, il ne s'y laisse pas aisément enfermer ; on aurait beau clore la maison, une fois introduit au foyer il saura bien se répandre au dehors.

Pour survivre à la transformation actuelle, il faut que la commune cesse de peser sur l'individu, il faut qu'elle laisse toute liberté à la personnalité. De même que, pour garder ses enfants devenus grands, le père de famille cherche à leur rendre insensible le poids de l'autorité paternelle, pour retenir le paysan dans les liens de la communauté, la commune russe en devra alléger les chaînes et adoucir le joug. L'antique régime agraire n'a de chances de durée qu'en se prêtant aux exigences de l'individualisme moderne ; or le *mir* moscovite en est-il capable ? Avec le communisme de la famille patriarcale, la solidarité des membres est inévitable ; c'est là une des raisons de l'actuelle décadence de la *zadruga* serbe et des communautés de famille, chez les Slaves du sud. En est-il nécessairement de même avec les communautés de village ? Dans notre âge de liberté individuelle et d'ardente concurrence, entre les peuples comme entre les hommes, une institution économique ou politique ne peut, en effet, subsister qu'à deux conditions, étroitement liées l'une à l'autre : la première, c'est de ne pas gêner l'activité individuelle ; la seconde, de ne point entraver la production nationale. L'étude du mode de jouissance et du mode de partage, usités dans le *mir*, nous montrera quels sont, à ce double égard, les effets et les défauts de la commune russe.

-
1. ↑ Les communautés de familles, dans leur forme actuelle du moins, ne paraissent pas toujours plus anciennes que les communautés de village, la *zadruga* serbe que le *mir* russe. Les premières, en effet, telles qu'elles subsistent encore chez certains Slaves du Sud, présupposent une appropriation héréditaire du sol au profit de certains habitants du village ; à ce titre, on y peut voir un progrès de l'individualisation, une transition entre la propriété du clan ou de la commune et la propriété personnelle. En outre, le domaine de ces communautés de famille est d'ordinaire beaucoup plus restreint que celui des communautés de village et le nombre de leurs membres fort inférieur. La *zadruga* serbe compte habituellement de dix à vingt-cinq membres ; ce n'est que par exception qu'il s'en rencontre de cinquante à soixante personnes. Quand la *zadruga* devient trop nombreuse, elle se scinde d'ordinaire en deux. Il y a des

villages, en pays serbes, qui portent le nom d'une famille, et dont les habitants paraissent bien provenir d'une même souche ; mais ces villages se composent toujours de plusieurs communautés. (Voyez par exemple *le Droit coutumier des Slaves méridionaux, d'après les recherches de M. Boguichitch*, par F. Domélich (Paris, 1877.) — En résumé, la *zadruga* serbe peut, par sectionnement, être sortie d'une communauté de famille primitive, mais il n'en saurait guère sortir de communautés de village, tandis qu'en se fractionnant, le mir russe eût fort bien pu engendrer des communautés de famille, fort analogues à la *zadruga* ; cela paraît même être arrivé quelquefois (Voy. plus bas, pages 495, 496.)

2. ↑ M. Le Play a, dans ses *Ouvriers européens* (1^o édit.), p. 58 et 59, donna une monographie du régime économique d'une famille russe avant l'émancipation. On trouve, dans le même ouvrage, une description semblable et à bien des égards analogue d'une famille bachkire des confins de l'Asie.
3. ↑ *Domokhoziaine*, de *dom*, maison, et de *khosiaine*, maître, administrateur ; *bolchak*, de *bolchoï*, grand, aîné.
4. ↑ La première opinion est la plus fréquemment adoptée ; la seconde a cependant été aussi parfois soutenue par des savants de valeur, tels que M. Pachmann (*Obychnoé grajdanskoé pravo v Rossii*).
5. ↑ Les savants russes, qui, dans ces dernières années, ont beaucoup agité toutes ces questions, reconnaissent souvent, chez le paysan, deux types de famille, la grande ou patriarcale (*bolchaiia* ou *rodovaiia*, de *rod*, le latin, *gens*) et la petite (*malaïa* ou *otsovskaiia*, de *otsy*, pères ou parents), la famille au sens étroit. Toutes deux se rencontrent, en effet, souvent côte à côte dans les mêmes régions, bien qu'à l'inverse du passé, la première tende à devenir de plus en plus rare ; mais, entre ces deux modes de famille, d'habitation et d'exploitation, il y a trop de transitions naturelles et de degrés intermédiaires, le passage de l'un à l'autre est trop facile et trop fréquent, pour qu'on en puisse faire deux types opposés.
6. ↑ Au chef de ménage, au *domokhoziaine* russe, on peut comparer le *domatchine* de la *zadruga* serbe. En fait, entre la famille indivise véliko-russe et la *zadruga* iougo-slave, il y a une analogie qu'on a vainement contestée. Il a été démontré, par MM. Matvéief et Samokvasof entre autres, qu'en certains gouvernements russes, dans celui de Samara en particulier et aussi dans celui de Kursk, il existait encore récemment des communautés de famille, fort semblables, pour l'organisation et pour les caractères juridiques, à la *zadruga* serbe, qui elle-même, du reste, offre différents types. *Mémoires de la Société imp, de géographie : po otdél, etnog.*, t. VIII, 1878, 1^e et 3^e parties ; Samokvasof : *Istoriia rousskago prava*, t. I, p. 232 ; M. Kovalevsky : *Krititch, Obozrénie*, juillet 1879. Les communautés de famille, dans lesquelles certains savants russes voient un type spécial de tenure, qu'ils appellent *propriété par cour ou enclos (podvomoé vladénie)*, se rencontrent encore dans une petite classe particulière, les *odnovortsy*, notamment dans le gouvernement d'Orel. Voy. un mémoire de M. Matvéief : *Otcharki narodn. iourid, byta Orlovskoi goub.*
7. ↑ Il en était ainsi dans une famille du gouvernement de Kursk, dont M. Samokvasof nous a donné la monographie (*Mém, de la Soc. imp, de Géogr., po otdél. etnogr.*, 1878, 3^e partie, p. 11 et 15). Cette famille ou mieux cette communauté de famille, connue sous le nom de Sofronitch, comprenait, en 1872, 42 personnes, toutes, au moins les hommes, descendant d'un ancêtre commun, mort environ soixante ans plus tôt, et dont les fils, morts à leur tour, puis les petits-fils ou arrière petits-fils s'étaient entendus pour vivre ensemble et cultiver en commun, sous la direction de l'un d'entre eux. En 1872 cette famille comptait huit couples mariés, deux veuves et plus de vingt jeunes gens ou enfants des deux sexes : tous les membres habitaient la même cour ou *dvor*, composée de quatre *izbas*. Vers 1876, des malheurs domestiques et en particulier la folie, puis la mort d'un chef qui les avait administrés durant quarante ans, décidèrent les Sofronitch à se séparer en quatre groupes dont chacun formait encore une petite communauté de famille.

8. ↑ Comme dans la *zadruga* serbe, la maison, le bétail, les instruments de culture, le mobilier, les récoltes appartenaient à la communauté ; il n'y avait guère d'appropriation individuelle que pour les objets d'usage personnel, tels que les vêtements ou les bijoux. Cf. Bogisitch, *Code civil du Montenegro*.
9. ↑ Là où la jeune fille est autorisée par la coutume à se faire une cassette ou *korobiia*, indirectement prélevée sur la communauté, il est généralement d'usage que le fiancé, qui doit profiter de cette *korobiia*, apporte en dédommagement à la famille de sa femme une certaine somme, payée en argent ou en nature et appelée, dans le gouvernement de Samara, du nom de *kladka*. Cette habitude ne doit pas être confondue avec le *kalym* ou achat de la fiancée, tel qu'il se pratique encore en Russie, chez certains allogènes finnois ou tatars. La *kladka*, appelée ailleurs *argent de table* (*denghi na stol*), est habituellement destinée aux frais de noce, qui chez les paysans, sont considérables, variant par exemple de 20 à 80 roubles et plus. Voyez, entre autres, pour les détails de ces curieuses coutumes, l'étude de M. Matvéief (*Zapiski Imp. Roussk. Géogr. Obchtdiesiva* : sect. ethnogr., t. VIII, 1878, 1^e part.)
10. ↑ M. Matvéief, *ibidem*, p. 28-31.
11. ↑ Dans la langue populaire, parmi les paysans de Samara au moins, cela, suivant M. Matvéief, s'appelle *vydél* ou *otdél*, selon que le fils sortant reçoit ou non une part entière de l'avoir de la famille.
12. ↑ M. Matvéief, *Zapiski Imp. Roussk. Géogr. Obchtdiestva* : sect. ethnogr., cite le texte d'un de ces legs spirituels p. 31 et 44. M. Tchoubinski (*Troud, etnogr. statist. eksped. v zapadno-rousskii krai* : iougo-zapadnyi otdél), t. VI, 1872, p. 56 et 309) cite plusieurs exemples analogues pour la Petite-Russie.
13. ↑ Première partie du *Règlement général*, ch. II, art. 38. Voy. t. II, liv. IV, chap. II). Une loi de l'empereur Alexandre III a, en 1886, réglementé les partages de familles, mais cette loi est d'habitude restée lettre morte.
14. ↑ Les partages de famille entraînent, d'ordinaire, la division des terres communales, allouées aux ménages qui se séparent, mais ce sont là des partages privés qui n'affectent que les intéressés et, d'habitude, n'influent en rien sur les partages généraux auxquels prennent part tous les membres de la commune. En bien des villages, cependant, la famille ne peut partager les champs qui lui ont été attribués, qu'avec l'autorisation de la communauté.
15. ↑ D'après les statistiques, pour 23 millions d'âmes (paysans mâles soumis à la capitation), on comptait, il y a encore peu d'années, 7 220 000 *dvors* (cours ou exploitations de paysans), soit en moyenne (en tenant compte de l'accroissement de la population depuis la dernière revision) sept ou huit personnes par cour, ce qui, avec les nombreuses familles russes, ne représente le plus souvent qu'un ménage.
16. ↑ Dans certains gouvernements, tels que celui de Tver, le nombre des cours ou des izbas aurait presque doublé en dix ans (*Materialy dlia izoutchéniia sovremennago pologeniia semiévladéniiia*, etc. 1^{er} fasc., Pét., 1880).
17. ↑ On peut trouver d'intéressants calculs à ce sujet dans un livre russe imprimé à Stuttgart, *Molodaïa Rossia*, 1874, p. 65-66.
18. ↑ Cette commission, réunie sur la proposition et sous la présidence du ministre des domaines, M. Valouief, était composée de hauts employés des ministères de l'intérieur, des domaines et des finances. Le principal objet de ses observations, dirigées à l'aide d'un vaste questionnaire, a été l'étude des effets de la propriété collective. La commission a reçu et publié environ un millier de rapports ou dépositions écrites, elle a entendu de vive voix plus de deux cents personnes, pour la plupart gouverneurs de province, maréchaux de la noblesse, membres des assemblées provinciales, etc. Par malheur, au milieu de tous ces déposants, il y a fort peu de paysans ou de fonctionnaires ruraux, fort peu d'hommes participant directement à la propriété commune, ainsi soumise à l'enquête. En dépit de la haute intelligence et de l'impartialité

- voulue des rapporteurs, cette absence des représentants naturels des communautés rurales affaiblit en partie les conclusions de la commission.
19. ↑ D'après la loi de 1886, les partages ne peuvent plus avoir lieu que du consentement du chef de famille, et ils doivent être approuvés par les deux tiers des voix des assemblées communales. En outre, la réforme administrative de 1889 les a placés sous le contrôle des chefs ruraux, fonctionnaires choisis parmi la noblesse territoriale.
 20. ↑ Au temps du servage, les garçons se mariaient habituellement à dix-huit ans, les filles à seize ; récemment encore, près des deux cinquièmes des hommes et les deux tiers des femmes se mariaient avant vingt ans (*Statistik Vremennik*, série II^e, t. XIV, 1879).
 21. ↑ Dans l'*Antidote ou examen du mauvais livre intitulé : Voyage en Sibérie*, etc. Ouvrage attribué à la Tsarine.
 22. ↑ M. Ralston, dans une étude sur les proverbes russes (*Quarterly Review*, octobre 1875), cite d'autres proverbes de ce genre. Ainsi : La liberté gâte les femmes. — Femme trop libre, mari volé, etc.
 23. ↑ « O mon chéri ; ô mon bien-aimé, — dit une jeune femme à son nouvel époux, — Ne bats pas ta femme sans motif. — Mais ne bats ta femme que pour une bonne raison, — Et pour une grande offense. — Loin est mon père chéri — Et loin est ma mère chérie. — Ils ne peuvent entendre ma voix, — Ils ne peuvent voir mes larmes brûlantes. » Schein, *Rousskya Narodnya Pesny*, t. I, p. 403. — Ralston, *Songs of the Russian people*, 2^e éd., p. 11.
 24. ↑ Les tribunaux des paysans ont constamment à se prononcer sur les plaintes de femmes battues par leurs maris ou même par les parents de ces derniers. D'ordinaire, aujourd'hui, on inflige au coupable une légère amende ou quelques coups de verge. Voyez notre 2^e vol., I. IV, ch. II.
 25. ↑ Bélinski : *Études sur le chant* (Slovo) ou dit d'Igor, *Œuvres complètes*, t. IV.
 26. ↑ Ce rapt des femmes se rencontre particulièrement dans les villages mordves de la région du Volga. Parfois, il n'y a qu'un enlèvement simulé, du consentement de la jeune fille et des deux familles, cela pour éviter la *kladka* et les frais des noces régulières qui, d'après les rites populaires, sont, comme nous l'avons dit, fort élevés. (Voyez par ex. dans les *Otetch. Zapiski*, t. CCXLVII, p. 186-187, une étude de M. V. Trîrogof, intitulée Domokhosiaïne v Zémelnoi obchtchiné.)
 27. ↑ C'est ce qu'avoue un des plus sagaces investigateurs de la Petite-Russie. M. Tchoubinski, *Troudy Etnogr. sta'ist. eksped. v zapadno-rousskii krai*, section du sud-ouest, t. VI, p. 36.
 28. ↑ Nékrasof, *Otetcheslvennyia zapiski*, janvier 1874. Dans une élégie du même écrivain, qui s'est attaché à peindre les souffrances de la vie populaire, un paysan, pleurant sa femme, dit en cherchant à se consoler : « Je ne la grondai jamais sans motif, et, quant à la battre, je ne l'ai presque jamais battue, hormis quand ma tête était prise de boisson. »
 29. ↑ Terechenko, *Byt routskago naroda*, t. H. — Rybnikof, *Pesni sobrannia P. N. Rybnikouym*, t. III. — Ralston, *Songs of the Russian people*, 2^e éd., p. 263-290.
 30. ↑ Pour la Petite-Russie, voyez Tchoubinski, *Troudy Etnogr. statist. chap. I v, sapadno-rousski krai*, t. VI, p. 35, 37.
 31. ↑ Nékrasof, *Moroz Krasni-Noz*.
 32. ↑ A cet égard, les chants populaires dépeignent en termes pittoresques les inconvénients, pour les jeunes femmes, des nombreuses familles agglomérées. En voici un exemple. « On me fait épouser un benêt. — Avec une nombreuse famille. — Oh ! oh ! oh ! oh ! pauvre moi ! — Avec un père et une mère. — Et quatre frères. — Et trois sœurs. Oh ! oh ! oh ! oh ! pauvre moi ! — Mon beau-père dira : — « Voici que vient une ourse. » — Ma belle-mère dira : — « Voici que vient une sale. » — Mes belles-sœurs crieront : — « Voici qu'arrive une fainéante. » — Mes beaux-frères s'écrieront : — « Voici qu'arrive une méchante. » Oh ! oh ! oh ! Pauvre moi ! » Schein, *Rousskii narodnyia pèsni*, I, 391. — Ralston, *Songs of the russian people*, p. 289.

CHAPITRE III

Communautés de village : du mode de partage et d'allotissement. — Grandes communautés et libre jouissance des terres vacantes. — Le *mir* actuel et les partages périodiques. — Partage par âmes et par *tiaglos*. — Époques de répartition. Inconvénients des partages fréquents. — L'allotissement ; Une partie des défauts, reprochés au *mir*, retombe sur les grands villages agglomérés. — Conséquences du parcellement excessif.

Aux époques où la population était plus clairsemée, les communautés russes, d'ordinaire aujourd'hui restreintes à de simples villages, ont parfois pu s'étendre à des divisions territoriales beaucoup plus importantes. On en rencontre des exemples contemporains aux deux extrémités de la Russie, au nord, dans le gouvernement d'Olonets, sur les frontières de la Finlande, au sud, chez les Cosaques de l'Oural, Cosaques grands-russiens d'origine, pour la plupart *vieux-croyants* de religion, et aussi attachés aux anciens usages qu'aux anciens rites. Là, aux bords du fleuve Oural, a subsisté jusqu'à nos jours une vaste commune, embrassant toute une grande région géographique ; là une armée entière, seule propriétaire du sol qu'elle occupait, ne formait qu'une communauté indivise. On retrouvait presque intact, au dix-neuvième siècle, le mode de propriété et le mode de jouissance de la tribu ou du clan des âges préhistoriques ^[1].

Des steppes immenses, peu fertiles et presque désertes, il est vrai, un espace de près de 9 millions d'hectares était la possession collective des Cosaques de l'Oural. Sur tout le cours du grand fleuve, dont on fait la limite conventionnelle de l'Europe et de l'Asie, il n'y avait encore, au milieu du siècle, pas un lot de terre appartenant en propre à un particulier, pas un lot même appartenant à une ville ou à une *stanitsa* (village et centre administratif et militaire des Cosaques). La jouissance ainsi que la propriété était commune. Au jour fixé par l'*ataman* ^[2], au signal donné par les officiers de chaque *stanitsa*, commençait la fenaison des prairies du bord des rivières. Tous les hommes, jouissant du titre de Cosaque, se mettaient simultanément à l'œuvre ; chacun traçait avec la faux, dans les hautes

herbes, les limites du lot qui lui devait revenir. Tout ce qui, dans la première journée, avait été ainsi enclos par un Cosaque lui appartenait de droit, il pouvait ensuite le faucher à son aise avec sa famille. Dans cette vaste communauté, la terre comme l'eau, les champs ou les prairies comme les pêcheries de la mer ou des fleuves, étaient la propriété de tous et étaient exploités de la même manière, tous se mettant à l'ouvrage au même moment, sur un ordre et sous la surveillance des chefs, mais chacun travaillant pour soi, car cette commune propriété et cette commune jouissance restaient étrangères au système d'égale rémunération, prêché par certains socialistes. Malgré cette importante restriction au principe communiste, un pareil régime, dès que les habitants sont assez nombreux pour se disputer les produits du sol, laisse peu de liberté à l'activité individuelle ; il mène à la démocratie autoritaire ou à la réglementation bureaucratique. S'il a pu durer jusqu'à nos jours, aux bords de l'Oural, c'est grâce à l'organisation militaire des Cosaques.

Dans les steppes du sud comme dans les forêts du nord, l'existence de ces vastes communautés, étrangères aux partages périodiques, tenait avant tout à l'abondance du sol et à la rareté des bras qui en pouvaient recueillir les produits. Avec les progrès de la population, il a fallu définir plus strictement les droits de chacun, limiter les terres assignées à chaque village et les distribuer régulièrement entre les habitants. Dans les contrées les plus récemment colonisées, on se rappelle souvent encore l'époque où la jouissance du sol était moins étroitement bornée. Chez les Cosaques du Don, comme chez ceux de l'Oural, le temps, nous l'avons dit^[3], n'est pas bien loin où chaque Cosaque était maître d'occuper les terres vacantes de la steppe. Dans le gouvernement de Samara, sur la rive orientale du Volga, les vieillards n'ont pas oublié l'époque où il était permis à chacun de couper autant de foin qu'un faucheur en pouvait emporter dans une charretée^[4].

Des usages analogues persistent encore aujourd'hui dans certaines des ingrates contrées du nord, dont le rude climat et le maigre sol attirent peu les colons. Cela se voit surtout en Sibérie, où souvent les prairies sont seules soumises à un partage, tandis que, pour les terres labourables, les habitants du village en exploitent chacun, autant qu'il en peut cultiver. Dans la région située au nord du Ladoga et de l'Onega, dans les froides solitudes du gouvernement d'Olonets, la proportion de la jouissance individuelle

dépend uniquement du travail effectif des individus ou des familles. Chaque paysan est libre de cultiver autant de terre que le lui permet la force ou le nombre des bras dont il dispose ; il doit seulement indiquer par un sigue, d'ordinaire par une marque sur des arbres, remplacement choisi par lui^[5]. Ce mode de jouissance s'allie habituellement, dans la province d'Olonets, au système des vastes communautés comprenant parfois des régions entières. La raison en est simple : là où la terre est si abondante, il n'y a pas beaucoup plus d'intérêt à la partager entre les villages qu'entre les familles. Les habitants d'une même vallée forment ensemble une communauté dont le domaine s'étend, entre les forêts, le long des bords d'une rivière ou d'un lac. Les limites traditionnelles de ces immenses communaux ont souvent été tracées, moins en vue de l'exploitation agricole que de l'exploitation des eaux et des pêcheries qui constituent la plus sûre ressource de ces régions déshéritées.

Dans le district d'Olonets, chaque communauté compte en moyenne une vingtaine de villages ou hameaux, ainsi groupés par *volost* (bailliage) autour d'un grand village qui souvent donne son nom aux autres, lesquels se regardent comme ses enfants ou ses colonies. Un seul de ces syndicats ruraux comprend, dit-on, plus de cent villages et possède 220 000 hectares avec 60 kilomètres de prairies sur les bords du Svir^[6]. D'après de récentes études, ce mode d'association de nombreux villages en grande communauté, ou, plus exactement, ce système d'appropriation du sol par vastes cantons, avec libre jouissance des hameaux et des familles, semble avoir été jadis fort usité, si ce n'est général. En ce cas, l'examen des faits et des documents historiques ne ferait que confirmer ce qu'eût fait supposer la théorie.

Les fédérations ou familles de villages d'Olonets sont le dernier reste de ces grandes communautés qui ne peuvent guère subsister que dans des pays à demi déserts, où l'agriculture même tient encore peu de place. Les communautés russes aujourd'hui se bornent en général à de simples villages. Chez elles, après comme avant l'émancipation, le mode d'exploitation en commun, pour le compte de tous ou chacun pour son compte, est depuis longtemps un fait anormal. Dans les régions lointaines, peut-être subsiste-t-il quelques communes où les fruits de la terre et du travail sont partagés entre les copropriétaires. Cela s'est rencontré dans

quelques villages de *raskolniks* et dans des *skites* écartés ; mais là même, il faut moins voir la persistance des vieux usages qu'une influence religieuse et l'esprit communiste des associations monacales ^[7].

Chez le *mir* russe, les pâturages et les bois restent seuls d'ordinaire dans l'indivision. Par malheur, ces deux sortes de biens, naturellement les plus faciles à exploiter en commun, et souvent ailleurs les seuls demeurés sous le régime de la propriété collective, ne forment guère en Russie qu'un insignifiant appoint des terres communales. En ce pays si riche en forêts, où le bois est d'un usage si fréquent, les villages, les mieux pourvus de terres, ne possèdent le plus souvent ni forêt, ni bois. La cause de cette anomalie est simple. Au temps du servage, le paysan n'avait généralement en jouissance régulière que des champs cultivés, accrus de quelques p&turages ou prairies. La loi d'émancipation n'a cherché qu'à lui assurer la propriété des champs dont il avait l'usage ; et, dans l'application des règlements agraires, le peuple des campagnes a souvent été frustré d'une partie des terres qui lui servaient de pâturages. Les bois, là où ils ne sont point la propriété de l'État, sont demeurés à l'ancien seigneur, ce qui est d'autant plus regrettable que, primitivement, la jouissance des forêts devait appartenir au paysan et que, avant l'émancipation, il avait, d'habitude, le droit de tirer son bois des forêts du maître.

C'est là, à nos yeux, un des côtés défectueux du nouveau régime agraire et de la liquidation du servage. La Russie eût gagné beaucoup à assurer, comme en d'autres pays, aux communes rurales la propriété d'une partie de ses vastes forêts, sauf à soumettre, comme en France, les bois communaux à un sévère régime foreslier. Pour les forêts, la communauté, dès qu'elle est assujettie à un pareil contrôle, ne présente que des avantages sans aucun des inconvénients signalés pour les terres arables. C'eût été là peut-être l'un des moyens les plus efficaces de prévenir le trop rapide déboisement du pays avec tous les maux qui en découlent. En laissant les forêts à l'ancien seigneur, l'émancipation a indirectement porté un double dommage à la richesse forestière de l'empire, par suite à toute l'économie rurale et même, dans une certaine mesure, au sol et au climat russes, empirés par le déboisement. Le *pomêcthtchik*, appauvri par l'émancipation, avait double raison pour couper le bois demeuré en sa possession ; c'était pour lui le meilleur moyen de faire de l'argent, de se procurer un capital qui

d'ordinaire lui manquait et, en même temps, c'était la façon la plus simple de se mettre à l'abri des déprédations du paysan, de parer à des rapines, insuffisamment réprimées par la police et par les lois. J'oserai dire ainsi que, faute d'avoir pu soustraire les bois à l'avidité besogneuse du *pométchtchik* et au pillage du *moujik*, l'émancipation n'a pas été étrangère à la dévastation des forêts, si multiples et si imprévues ont été les conséquences de la grande réforme ^[8].

Le domaine communal est généralement formé de terres de labour et de pâturages. Ces derniers, que l'émancipation a trop souvent restreints, sont presque toujours exploités en commun, chaque famille y envoyant ses animaux, d'ordinaire marqués de sa marque et conduits par un p^rêtre communal. Les champs sont partagés à intervalles plus ou moins réguliers, entre les membres de la commune, pour être cultivés par chacun séparément, à ses risques et périls. La jouissance individuelle est ainsi universellement associée à la propriété collective. Dans ce *mir* en apparence tout communiste, le premier ressort de l'activité reste l'intérêt personnel. Contrairement à un préjugé fort répandu à l'étranger, le paysan répugne à tout travail en commun ; depuis qu'il est libre, il prétend presque toujours travailler à son compte.

Le régime du *mir* ^[9] est fondé sur une répartition périodique du sol. Il y a trois points à considérer dans ces partages : d'abord, les titres qui donnent droit à un lot ; ensuite les époques de division du territoire commun ; enfin, le mode même de parcellement ou d'allotissement. Sur ces trois points, sur les deux premiers surtout se rencontrent de grandes différences, de nombreuses variantes, selon les régions et les coutumes.

Pour ce qui regarde les ayants droit, ou l'unité de partage, les communautés russes offrent deux types principaux : tantôt le partage se fait par *âme* (*doucha*), c'est-à-dire par tête d'habitant mâle ou encore par *âme de révision* ; tantôt il se fait par famille ou mieux par ménage, par *tiaglo* ^[10], et cela le plus souvent en tenant compte de la capacité de travail des divers ménages et de la part de contribution que chacun peut supporter. Le premier mode est surtout en usage chez les paysans de la couronne, qui n'étaient soumis qu'à la capitation ; le second, chez les anciens serfs des particuliers, qui, répartissant leurs charges vis-à-vis du seigneur par *tiaglo*, répartissaient de même la terre que leur abandonnait le seigneur.

Le lot de chaque famille est ainsi en raison du nombre de ses membres mâles, ou du nombre de ses membres adultes et mariés. On voit tout de suite quel encouragement donne à la population, dans un cas comme dans l'autre, ce système de partage. Chaque fils venant au monde, ou chaque fils, arrivé à l'âge d'homme, apporte à sa famille un nouveau lot de terre. Au lieu de diminuer en le divisant le champ paternel, une nombreuse progéniture l'agrandit. En droit, les femmes n'ont d'ordinaire rien à prétendre à la terre ^[11] ; dans la pratique, elles y ont à peu près autant de part que les hommes, car, avec le système de *tiaglo*, un lot étant donné à chaque couple, c'est la femme qui ouvre au mari l'accès de la propriété. Aussi la Russie est-elle le pays de l'Europe où il y a le plus de mariages et, en même temps, le pays où les mariages sont le plus féconds. Grâce à cette double supériorité, le nombre de naissances, en Russie, est proportionnellement presque le double du nombre des naissances en France. La rigueur du climat, le manque de bien-être et par-dessus tout la mortalité des enfants, sont seuls à retarder le rapide accroissement de la population rurale.

L'augmentation même de la population contraint à renouveler périodiquement les partages. Pour fournir un lot aux nouveaux venus, sans recourir à une nouvelle répartition du sol, certaines communes, surtout chez les paysans de la couronne, ont des réserves de terre. Ce fonds de réserve est tantôt loué au profit du *mir*, tantôt utilisé comme vaine pâture. La densité croissante de la population, l'exiguïté des lots, souvent accordés aux paysans lors de l'émancipation, privent la plupart des villages de cette ressource. Les nouveaux venus ne peuvent ainsi faire valoir leur droit au sol que moyennant un partage nouveau. Le principe de la communauté suffirait seul à exiger des divisions périodiques, car, sans de fréquentes répartitions, les familles croissant inégalement, la propriété commune se trouverait bientôt inégalement répartie. On est là en face d'une des difficultés de tout communisme, qui tend à se détruire lui-même, d'une des impossibilités de l'égalité absolue, qui, pour ne pas s'évanouir sans cesse, a continuellement besoin d'être rétablie à nouveau. De là des partages fréquents ; plus ils sont répétés, plus ils sont conformes au principe de la communauté et de l'égalité ; mais plus aussi ils entravent l'agriculture et font obstacle à la prospérité générale.

Pour les prairies domine encore le système des partages annuels ; on cite même, dans le gouvernement de Tambof, des communes qui partagent deux fois par an ; en quelques contrées, l'on fane en commun et l'on divise le foin ^[12]. Il y a des districts où, comme les prairies, les champs cultivés sont encore soumis à une répartition annuelle ; on en trouve de trop nombreux exemples dans les gouvernements de Saratof, d'Orel, de Kalouga, de Nijni, de Voronège, etc. ; dans celui de Perm, c'était, jusqu'en 1872, une coutume fort répandue. Un tel régime est trop manifestement incommode, trop opposé aux intérêts du cultivateur pour être général. Les partages se font très souvent tous les trois ans, ce qui correspond au mode de culture le plus fréquent, à l'assolement triennal. Parfois aussi cette période de trois ans est doublée, triplée, quadruplée, et la terre est partagée tous les six, neuf ou douze ans. Ailleurs, comme dans quelques communes du gouvernement de Moscou, on s'est arrêté à une période décennale ; ailleurs encore, comme chez les Grands-Russes du gouvernement de Voronège, les terres ne sont soumises à un nouveau partage que lors des *revisions* ou dénombrements des âmes assujetties à la capitation ^[13]. Ces revisions (*revisii*), qu'il ne faut pas du reste confondre avec nos recensements généraux, ont lieu à des intervalles irréguliers et jusqu'ici supérieurs à douze ou quinze ans. Depuis 1719, il n'y en a eu que dix et la dernière remonte à 1858. Dans les communes qui ne procèdent à une nouvelle distribution qu'aux époques de revision, il n'y a donc pas eu de répartition générale depuis l'abolition du servage ; il peut n'y en avoir pas d'ici à longtemps, n'y en avoir même plus jamais, si le gouvernement s'abstient de procéder à un nouveau dénombrement des paysans taillables, la capitation, l'impôt par *âme*, par tête de paysan mâle, ayant été supprimée sous l'empereur Alexandre III.

Le partage triennal avait sa raison d'être dans le mode de culture, le partage aux époques de *revision*, dans le système d'impôt. D'une revision à l'autre, en effet, le nombre des *âmes*, ou paysans mâles soumis à la capitation, demeurait invariable, quels que fussent les décès ou les naissances. On comprend que, pour la répartition des terres communales, l'on ait adopté les époques fixées pour la répartition de l'impôt. La commune était solidaire devant le fisc ; grâce à un nouveau partage, où chaque famille obtenait un lot proportionnel aux charges qu'elle supportait

ou aux bras dont elle disposait, l'impôt, qui, d'après la loi, pesait sur les personnes, se trouvait indirectement ramené à un impôt sur les terres.

Les fatales conséquences des fréquentes répartitions du sol n'ont pas besoin d'être indiquées. Sur ce point, les avis sont presque unanimes. Le paysan, détenteur d'un lot de terre qu'il sait ne devoir pas conserver, ne s'y attache point et ne cherche qu'à en tirer un produit immédiat, sans s'inquiéter du lendemain. Il réserve ses soins et sa prévoyance pour le petit enclos (*ousadba*), attenant à son *izba*, qui n'est point sujet aux partages périodiques. Ainsi, disent les adversaires du *mir*, se montrent, chez le moujik même, les avantages de la propriété fixe et individuelle sur la tenure collective. Le cultivateur du champ communal redoute de s'imposer un travail ou des frais dont ne profiterait qu'autrui. Le manque de toute fumure, de tout engrais, dans beaucoup de villages de la Grande-Russie, est souvent attribué à cette absence d'intérêt du cultivateur dans l'amélioration de la terre. De là, inévitable appauvrissement du sol le plus riche et aggravation constante des mauvaises récoltes. À ce mal il y avait jadis un remède, au moins un palliatif : on abandonnait les terres épuisées pour des terres neuves, parfois vierges de la charrue ; aujourd'hui, l'accroissement de la population et l'extension de la culture rendent le recours à ce moyen de plus en plus difficile et de moins en moins efficace.

Est-ce là un mal irréparable, un fléau naturellement inhérent à la propriété collective ? Pour un esprit impartial, cela n'est point encore démontré. Certaines communes des gouvernements de Simbirsk et de Penza, entre autres, se sont mises à imposer aux paysans des fumures obligatoires, sous peine de garder le même lot à la nouvelle répartition. Cet exemple pourrait être imité, et l'autorité communale, étant toujours sur les lieux, serait mieux à même qu'un propriétaire éloigné, de veiller à l'observation de semblables conditions. Il est, du reste, un moyen plus simple et d'un usage plus facile encore : c'est de reculer les époques de partage. Or, d'après les enquêtes agricoles, c'est ce qui, depuis l'émancipation, se fait de plus en plus presque partout. Tantôt de leur propre mouvement, tantôt sous l'impulsion d'un fonctionnaire intelligent, les paysans allongent la période de jouissance. La répartition annuelle, pour les champs du moins, n'est déjà plus qu'une exception^[14], la répartition triennale se fait plus rare. Des périodes de dix, quinze, vingt, parfois même

trente ans deviennent de plus en plus fréquentes. En certains districts, les paysans, instruits par l'expérience, ne recourent à une nouvelle répartition qu'à la dernière extrémité.

La fréquence des partages est un mal que les apologistes les plus décidés du mir sont les premiers à reconnaître. Aussi ne saurait-on s'étonner que, dans un pays toujours fort enclin à réclamer l'immixtion de l'État, plus d'une voix autorisée ait demandé à la loi et à l'administration de fixer par des règlements la durée de la jouissance des terres. Certains défenseurs des communautés, voyant leur institution favorite compromise aux yeux de l'opinion par l'abus de partages répétés, ont conjuré le gouvernement de venir au secours du mir en le protégeant contre lui-même, sans comprendre que, par cet appel à l'ingérence administrative, ils risquaient de porter un coup irréparable à un régime dont la principale force est dans les mœurs, dans la tradition, dans la spontanéité vivante.

Les défauts, justement reprochés aux partages annuels, sont loin d'être limités aux terres communales. La propriété individuelle n'y échappe pas. Beaucoup de domaines sont loués à court terme aux paysans des communes, qui les allotissent et les cultivent de la même manière que leurs propres champs. « Quelle différence y a-t-il, dit à ce propos l'un des avocats du *mir*^[15], entre une propriété personnelle, mise chaque année en loyer (ce qui, pour un grand nombre de domaines seigneuriaux, est l'usage habituel), et une propriété collective, mise chaque année en partage ? Il est plus difficile d'amener les propriétaires à allonger leur baux que les paysans à reculer leurs partages. S'il faut une loi pour régler l'époque des derniers, pourquoi n'en faudrait-il pas pour régler la durée des premiers^[16] ? »

Le ministère des domaines avait naguère, dit-on, fait mettre à l'étude la question de fixer un terme minimum pour la jouissance des terres arables, mais les mesures officielles sont déjà prévenues et seront peut-être rendues inutiles par les décisions spontanées des communes rurales. Le cours naturel des choses apporte ainsi un remède à l'un des principaux inconvénients de la tenure collective. En retardant les partages, le paysan retrouve le précieux aiguillon de l'intérêt individuel, et la terre, le profit des longues jouissances et de la sécurité du travail. Le bénéfice de cette réforme est déjà sensible. Dans les gouvernements de Toula et de Koursk, par exemple, la fumure et le rendement des terres ont augmenté avec

l'allongement des périodes de jouissance. Aussi a-t-on remarqué que les communes les plus riches sont celles qui recourent le moins volontiers à un remaniement de leurs terres. L'abrogation des partages fréquents a un autre avantage : elle retarde et limite les partages de famille. Les jeunes gens ou les jeunes ménages peuvent être obligés de demeurer au foyer paternel ou d'aller vivre au dehors en ouvriers salariés, jusqu'à ce qu'une nouvelle répartition leur donne accès à un lot du champ communal.

Le mode d'allotissement n'a pas moins d'importance, et aujourd'hui pas moins d'inconvénients, que l'époque même des partages. Là aussi le dommage est d'autant plus grand qu'on reste plus fidèle à l'esprit communiste et aux pratiques strictement égalitaires. Le principe du mir veut que, chaque lot de terre supportant une part égale de l'impôt, chacun soit rigoureusement égal au lot voisin. La commune russe s'y conforme d'ordinaire servilement ; elle cherche à faire des lots égaux à la fois en superficie et en valeur, et le plus souvent on les tire ensuite au sort. L'on ne peut d'ordinaire arriver à cette double égalité en donnant à chacun un champ d'un seul tenant. Chaque paysan reçoit une parcelle d'autant de sortes de terrain qu'il y a de qualités de terre dans la commune. Les arpenteurs commencent donc par délimiter les terres des différentes catégories, et, dans chacune de ces divisions, on taille autant de parcelles qu'il y a de copartageants. Quand les terres seraient toutes de même qualité, ce qui, avec l'homogénéité du sol russe, est heureusement moins rare qu'en Occident, l'inégale distance du village leur donne encore pour le paysan une inégale valeur. L'une des conséquences de la communauté des terres est, en effet, l'agglomération des demeures. Des maisons isolées, des fermes dispersées supposent l'appropriation permanente du sol. Pour être à portée du lot qui lui peut échoir, chaque membre de la communauté doit être établi près de ses frères, au centre de la propriété commune.

Dans la Grande-Russie, les maisons des paysans sont ainsi réunies en gros villages, renfermant souvent plusieurs milliers d'habitants. Les maisons de bois sont alignées sur deux longues files, qui, pour donner moins de prise aux incendies, laissent entre elles une rue démesurément large et, autant que possible, disposée le long d'un cours d'eau. Les *izbas*, toutes voisines, sans jamais se toucher, s'appuient d'ordinaire à la rue, par

une de leurs faces latérales, souvent ornée d'un balcon ou de dentelures de bois. Devant l'*izba* est une cour avec des écuries et des granges ; derrière est l'enclos (*ousadba*), non soumis aux partages périodiques. Ce mode d'habitation par villages, en harmonie avec le mode de propriété, a aussi d'autres causes dans le climat et la nature du sol russe. Au sud et à l'est, là où les terres sont le plus fertiles, c'est la rareté de l'eau et des sources ; partout, c'est la difficulté des communications aux époques de dégel, au printemps ou à l'automne, sans compter la crainte des vols ou des meurtres. Ces gros villages russes sont aujourd'hui un des principaux obstacles à l'établissement de la propriété individuelle, qui, avec ce système de maisons agglomérées, ne saurait avoir tous ses avantages. La culture est, en effet, dans une dépendance presque aussi étroite du mode d'habitation que du mode de tenure. Dans un pays, où la population est peu dense et où les distances sont grandes, la propriété individuelle ne peut avoir tous ses effets utiles que si le cultivateur, avec son matériel et ses bestiaux, réside au milieu de ses champs. Or, dans la Grande-Russie, les fermes, les habitations isolées, appelées du nom de *khoutory*, sont presque entièrement inconnues ; elles sont encore rares, même chez le paysan ayant acheté des terres en propre. Il ne s'en rencontre guère que dans la Petite-Russie, dont à cet égard les mœurs sont fort différentes, où les partages, alors même que la terre est commune, se font plutôt par maison ou par cour (*dvor*) que par âme ou par unité de travail (*tiaglo*).

Une bonne part des inconvénients, reprochés en Russie au régime des terres communes, tient en réalité au régime des agglomérations rurales. Or, pour substituer à ces gros villages, à ce que les Allemands appellent le *Dorfsystem*, des fermes isolées, il ne suffirait point d'abolir la tenure collective de la terre. La substitution d'un mode d'habitation à un autre est partout chose difficile, longue, dispendieuse ; elle le serait peut-être encore plus en Russie qu'ailleurs. On a parfois proposé de profiter des fréquents incendies de villages pour disperser les habitations. Il y aurait à cela un autre avantage : l'éloignement des maisons réduirait les pertes régulièrement infligées à la Russie par les centaines ou les milliers de villages qui chaque année sont la proie des flammes. Par malheur, les mœurs, la nature du sol et du climat, le caractère éminemment sociable du Russe, ne sont pas les seuls obstacles à de tels plans. L'acte d'émancipation

en a mis un de plus : c'est l'attribution à chaque *izba* de l'enclos qui la touche, dont elle garde la jouissance permanente. Grâce à cet enclos qui échappe aux partages du *mir*, la plupart des familles, quand on distribuerait définitivement entre elles les terres aujourd'hui communes, resteraient fixées à leur demeure actuelle et rivées pour longtemps au village. Alors même, il faudrait probablement des siècles pour transformer le mode d'habitation, et, en attendant, la Russie demeurerait soumise à tous les désavantages qu'entraîne pour la culture l'éloignement du cultivateur. Ces inconvénients sont aujourd'hui d'autant plus sensibles que les villages sont plus grands et leur territoire plus vaste, ce qui augmente d'autant la perte de temps, le prix des transports et la difficulté de restituer en engrais à la terre ce qu'on lui enlève en produits. C'est là, du reste, un de ces défauts de la propriété collective auxquels, en Russie, la propriété individuelle est loin de toujours échapper. Les anciens domaines seigneuriaux, restés souvent démesurément vastes, sont d'ordinaire encore moins à la portée des bras qui les doivent mettre en valeur.

Dans le système de partage généralement en usage, le territoire de la commune est le plus souvent divisé en trois zones concentriques, ou trois champs, conformément aux pratiques de l'assolement triennal. Du centre, formé par le village, partent autant de rayons qu'il y a de copartageants, et les secteurs ainsi obtenus donnent les lots à répartir entre les habitants. Grâce à cette méthode, les parcelles à distribuer affectent fréquemment la forme d'un coin et en reçoivent parfois le nom (*kline*) ; ailleurs, ce sont de longues et étroites bandes de terre parallèles. Le tirage se fait communément de façon que chacun ait une part des trois champs ou des trois « chapeaux » de chaque catégorie sans qu'on ait soin de joindre ensemble les parcelles attribuées au même ménage. Chaque lot (*nadél*) se compose ainsi le plus souvent de morceaux de terre, séparés les uns des autres et enclavés dans les lots d'autrui. La part d'une âme ou d'un *tiaglo* peut être faite de parcelles dispersées en six, sept, huit, neuf, dix endroits éloignés, et parfois plus. Pour se rendre compte de la petitesse, de l'exiguïté des parcelles ainsi obtenues, il suffit de se rappeler que l'étendue moyenne des terres, allouées aux anciens serfs lors de l'émancipation, est de 3 A 4 hectares par mâle, et que souvent, les paysans n'ayant racheté que le minimum légal, la part de chacun est notablement inférieure. Dans les

communes bien peuplées et mal pourvues de terre, ce parcellement du domaine communal aboutit à un fractionnement sans fin, à un véritable émiettement du sol. L'enquête agricole cite des parcelles, dans le gouvernement de Koursk entre autres, qui n'ont que 5 mètres de largeur. Sous le régime de la propriété individuelle, il est rare que les partages de succession aboutissent à un plus grand morcellement. Le système d'allotissement, aujourd'hui en vigueur, ajoute ainsi les défauts de l'individualisme, qui morcelle la terre à l'excès, aux défauts du communisme, qui diminue l'attachement au sol et l'énergie au travail ^[17].

Les inconvénients du parcellement communal sont nombreux. C'est d'abord que les morceaux de terre épars, qui forment un lot, ne constituent point un ensemble se prêtant à une culture rationnelle. C'est ensuite que le paysan, obligé de faire valoir à la fois de minces lopins de terre, situés parfois à plusieurs lieues de distance, dépense une bonne part de son temps et de ses forces en voyages inutiles, à tel point qu'il n'est pas rare de voir des parcelles éloignées, entièrement abandonnées de leurs détenteurs. C'est encore que beaucoup de terrain est perdu en limites et beaucoup de grain en semence. C'est enfin que ces parcelles emmêlées manquent de libre issue et sont fréquemment si étroites qu'elles en deviennent difficiles à labourer ou à herser. Par là, les cultivateurs se tiennent mutuellement dans une dépendance, fatale à toute initiative individuelle. Les voisins, incapables d'agir seuls, sont contraints de s'entendre, et l'on arrive à la culture obligée, au *flurzwang* des Allemands. On est conduit à remettre à la commune le soin de décider du temps, si ce n'est toujours de la nature des travaux. L'égalité mathématique n'a ainsi triomphé dans l'allotissement qu'au détriment de la liberté dans la jouissance. L'excès du morcellement ramène indirectement à une sorte d'exploitation commune, ou du moins simultanée, que des moyens de culture perfectionnés pourraient rendre profitable, mais dont la routine, aujourd'hui régnante, fait une entrave de plus au progrès.

On ne saurait corriger de tels défauts, sans renoncer à la décevante chimère de lots absolument identiques et aux pratiques enfantines d'une égalité, toute grossière et matérielle, qui semble vouloir attribuer à chacun une motte de terre pareille. Au lieu de donner à chaque famille un morceau de chaque classe de terre, il faudrait composer des lots arrondis, de grandeur variable, selon la qualité du fonds ou l'éloignement du village. De

tels lots, équivalents en valeur, pourraient comme aujourd'hui être tirés au sort. Une pareille réforme ne mettrait cependant pas toujours un terme à l'extrême morcellement du sol. Dans les communes les plus pauvres, les lots resteraient d'une exigüité que, de génération en génération, viendrait encore aggraver l'accroissement de la population [\[18\]](#).

Pour remède à ce mal, l'un des plus sérieux qui menacent l'avenir du *mir*, on a encore offert la panacée habituelle, l'intervention de l'État ; on a proposé d'établir un minimum légal au-dessous duquel ne saurait descendre aucun lot de paysan. De pareilles mesures n'auraient pas seulement contre elles le principe théorique de la communauté, dont chaque membre du *mir* tient un droit égal à la terre, elles se heurteraient à de grandes difficultés pratiques et triompheraient avec peine de la diversité des conditions locales. Il ne faut pas, du reste, oublier qu'un excessif fractionnement du sol n'est point un défaut propre au régime collectif. Les partages de famille peuvent, sous le régime de la propriété individuelle, amener à des résultats analogues. Nous en voyons quelque chose en Occident, dans certaines régions de la France, par exemple. En Russie même, cet inconvénient ne se rencontre pas uniquement dans les provinces où se sont conservées les communautés de village ; il se retrouve en Lithuanie, où règne la propriété personnelle. Dès qu'on veut que le paysan soit propriétaire, on ne peut éviter le morcellement du sol, pas plus, avec la propriété individuelle et ses partages de succession, qu'avec la propriété collective et ses partages périodiques. À ce point de vue, le régime de la collectivité a même un incontestable avantage : c'est qu'en cas de besoin, il permettrait de recourir à l'exploitation en grand, ce qui, avec les progrès de l'instruction et de l'agriculture, pourrait être aussi favorable à la production du sol qu'aux intérêts des co-propriétaires. [\[18\]](#)

-
1. [↑](#) Haxthausen, *Studien*, t. III, p. 153-162, donne une description du régime de ces Cosaques, avant les récentes réformes et avant les envahissements de la propriété individuelle, constituée peu à peu au profit des officiers, grâce à l'introduction d'une hiérarchie militaire, étrangère par l'origine et par les mœurs aux traditions cosaques locales.
 2. [↑](#) Ce nom d'ataman, dont nous avons fait hetman et qu'on fait dériver de l'allemand *Hauptmann*, est encore aujourd'hui le titre des commandants des diverses armées (*voïtka*) cosaques.
 3. [↑](#) Voyez plus haut, même livre, chap. I, p. 484.
 4. [↑](#) *Zapiski Roussk. Géograph. Obchichesiva (po otdél. ethnogr.)*, t. VIII, 1878, p. 43.

5. ↑ Sokolovski : *Otcherk istoriia selskoï obchtchiny na sévère Rossii*.
6. ↑ Sokolovski : *Otch. istor. selsk. obch. na sév. Ros.*
7. ↑ Plusieurs des sectes extrêmes du *raskol* (schisme religieux) ont des penchants socialistes fort prononcés ; il suffit de nommer les Obchtchye ou Communistes, qui prétendaient mettre tout en commun. Kelsief : *Sbornik Pravitelsv, svédénii o Raskolnikakh*. IV. (Voy. notre tome III, livre III, chap. IX.)
8. ↑ Dans le royaume de Pologne, au contraire ; on a maintenu, souvent même on a étendu démesurément les droits d'usage du paysan sur les forêts, sans donner aucun dédommagement au propriétaire. On est ainsi tombé dans un excès inverse, et cela, semble-t'il, sans profit pour les forêts mêmes. Les servitudes, en partie imaginées dans un intérêt politique, pour maintenir l'antagonisme entre la noblesse et les paysans, pèsent lourdement sur la propriété. La plupart des propriétaires polonais font effort pour s'en affranchir en les rachetant ou en cédant aux paysans une portion du fonds. Cette combinaison, avantageuse aux deux parties, rencontre malheureusement souvent des obstacles dans le mauvais vouloir des fonctionnaires russes. Voyez sur cette délicate question : *Un homme d'État russe, d'après sa correspondance inédite*.
9. ↑ Le nom de *mir*, sur le sens duquel nous reviendrons (t. II, livre I, ch. 1), est le seul usité chez les paysans : les termes d' *ohchtchina* ou d' *obchichestvo* commune ou communauté, employés par les savants russes par analogie avec la *gemeinde* ou la *communitas* de l'Occident, sont étrangers à la langue populaire.
10. ↑ Le mot *tiaglo* signifie une charge, une redevance ou contribution, et par suite les gens mêmes qui doivent cette redevance. Au temps du servage, on désignait, sous ce terme, l'unité de travail à fournir au seigneur par famille, par ménage, soit un homme et une femme avec un cheval. Aujourd'hui, on entend le plus souvent par *tiaglo* tout couple marié ; mais le sens de cette expression change singulièrement suivant les localités. Aussi les partages, faits sur ce type, prêtent-ils à beaucoup de variantes.
11. ↑ En certaines régions cependant a commencé à s'introduire le partage par tête ou « par bouche » sans tenir compte du sexe ni de l'âge. Voyez par exemple Borisof : *Statist. Économ. issledovanie 7 volostei Touskago ouesda*.
12. ↑ Les faits et les exemples mentionnés ici et plus loin sont d'ordinaire empruntés aux enquêtes agricoles ou aux statistiques des ministères et des États provinciaux (*zemtsvos*).
13. ↑ D'après les *Materialy*, publiés par le ministère des domaines en 1880, ce serait la règle chez les paysans de la couronne du gouvernement de Kazan.
14. ↑ *Materialy*, etc., I (1880).
15. ↑ Kochelef, *Ob obchtchinom semléviadénii v Rossii* (p. 12, 14), Berlin, 1875
16. ↑ L'esprit russe est trop bon logicien, et le goût national trop porté vers l'intervention administrative, pour s'arrêter toujours devant une pareille objection. Parmi les défenseurs mêmes du *mir*, il s'en est rencontré, et non des moins éclairés, tels que le prince Vasilitchikof, pour réclamer de l'État, au nom de l'agriculture, des lois réglementant à la fois les époques de partage des terres communales et la durée des fermages des propriétés individuelles. (Vasilitchikof, *Zemlévladénii i semlédelié*, t. II, p. 679-688, 772-774.)
17. ↑ Les difficultés et les défauts de l'allotissement communal sont parfois atténués par la division des terres entre des groupes et sous-groupes qui subdivisent ensuite leurs lots entre leurs membres. Les champs, et avec eux les impôts, sont par exemple répartis d'abord par *centaines*, puis par *dizaines*, ou encore par cinquièmes, par quarts, par tiers, sans que ces diverses dénominations, qui varient de contrée à contrée, répondent toujours à leur sens étymologique. Ces partages préliminaires, par fractions de villages, ont surtout lieu dans les grandes communautés où la répartition directe, par âme ou par ménage, serait trop compliquée.
18. ↑ A Java, où domine également la propriété collective, des causes semblables ont produit des effets analogues. Le rapide accroissement de la population a réduit le lot de chaque travailleur à des parcelles encore bien autrement petites qu'en Russie. Là aussi on a demandé de mettre

une limite au fractionnement du sol, ou mieux, de substituer, au mode de tenure actuellement en usage, la propriété individuelle et héréditaire. Voyez M. de Laveleye, *De la Propriété et de ses formes primitives*.

CHAPITRE IV

La théorie et la pratique dans le *mir*. — L'égalité matérielle des lots n'entraîne pas toujours l'égalité dans le partage. — Répartition selon la capacité de travail ou les ressources des travailleurs. — Monographie d'une commune. Familles sans âmes, familles fortes, moyennes, faibles. — Le *mir* providence. — Arbitraire et injustices. — L'usure. Les mangeurs du *mir*. — Oligarchie villageoise. — Paysans privés de terre et prolétariat rural.

Le système de rigoureuse et matérielle égalité, qui prévaut d'ordinaire dans la composition des lots, est loin d'empêcher toute inégalité dans le mode de distribution. Le plus souvent, les procédés de répartition des communes n'ont rien de fixe ou de régulier, rien du moins de mathématique : le *mir* n'est pas un compteur mécanique, notant uniquement le nombre et la quantité. Il n'en est pas de ces allocations de terre, comme de nos affouages de bois communaux, qui se font strictement par feux ou demi-feux. Le *mir* russe en use avec ses membres d'une manière beaucoup plus paternelle, par suite, beaucoup plus arbitraire ; il ne prend pas seulement en considération le nombre d'habitants d'une maison, mais bien leur âge, leur état de santé, leurs ressources. Dans la répartition du fonds commun, le *mir*, d'ordinaire, tient compte des inégalités naturelles ou accidentelles, il pèse les forces et la capacité de tous, traitant chacun suivant ses besoins ou ses facultés.

On se tromperait étrangement si, dans cet effort pour compenser les inégalités naturelles, on ne voyait qu'un instinct humanitaire ou un socialisme inconscient, résolu à tout égaliser, à tout niveler, en dépit de la nature. Le mobile des paysans est tout autre, il est, conformément à leur caractère, plus réaliste, plus pratique.

La communauté des terres, nous l'avons dit, est en corrélation intime avec la solidarité devant le fisc. Depuis des siècles, les deux choses sont si intimement liées qu'une certaine école a pu regarder la propriété collective comme une simple conséquence de cette solidarité des charges. Or, dans un pays où les taxes de toute sorte ont toujours été fort lourdes, où longtemps

la possession du sol aurait pu être considérée moins comme un droit que comme une obligation, où même aujourd'hui le montant des impôts et redevances dépasse souvent le revenu normal de la terre, il est naturel que, dans la répartition du domaine communal, les paysans aient en vue avant tout le paiement des taxes. Depuis l'émancipation, comme au temps du servage, cette question domine toute la vie du *mir* ; en distribuant le champs communaux, il se préoccupe moins du droit de l'individu à la terre que de ses facultés contributives. Chaque lot correspond le plus souvent à une part proportionnelle de l'impôt solidaire, et la quantité de terre, affectée à chaque ménage, est en raison des charges qu'il peut acquitter. La répartition du domaine commun n'est qu'une suite de la répartition des taxes communes.

La dotation des familles varie avec l'âge et la force, aussi bien qu'avec le nombre de leurs membres ; elle varie avec leurs ressources agricoles. Les plus robustes et les plus aisés reçoivent une plus grande portion de terre, de même qu'ils supportent une plus lourde portion des taxes. Les communes, où le revenu du sol dépasse régulièrement les impôts annuels, sont les seules qui n'aient pas besoin de se préoccuper de telles considérations, les seules qui puissent diviser simplement leurs champs par tête ou par ménage.

Faut-il faire ressortir toutes les complications et les difficultés d'un tel système de partage ? Les pratiques, en usage dans le *mir* à cet égard, ne peuvent guère être comprises qu'à l'aide d'un exemple ou d'une sorte de diagramme.

C'est ici le cas d'emprunter à M. Le Play la méthode des monographies, tout en rappelant qu'une pareille méthode ne saurait donner que des faits particuliers qu'il serait téméraire de trop généraliser. Le *mir* russe, il ne faut pas l'oublier, ne connaît ni lois ni règles uniformes, les coutumes changent de région à région, de district à district, parfois même de village à village, chaque communauté étant maîtresse de régler ses partages à son gré, pourvu qu'elle acquitte les impôts à sa charge.

Un économiste, M. Trirogof, voyant dans les communautés de village les cellules organiques du grand corps russe, résolut d'en étudier une de près, pour ainsi dire au microscope. Au bout de plusieurs années de patientes observations, il nous a donné successivement, en deux curieux mémoires,

les résultats de cette sorte d'histologie sociale^[1]. La commune du gouvernement de Saratof, soumise à cette analyse, s'appelle Arachine ; rien ne la distingue de ses voisines.

Au moment des investigations de M. Trirogof, Arachine comptait 493 habitants des deux sexes, qui formaient 87 familles, demeurant dans un nombre égal de maisons. Les *âmes*, recensées à la dernière revision et soumises à la capitation, atteignaient le chiffre de 212. Le territoire communal embrassait 846 *desiatines*^[2] de terre arable, moins les potagers et les chenevières avoisinant immédiatement le village. Les terres arables, divisées comme d'ordinaire en trois champs, étaient réparties en un nombre de lots égal au nombre d'âmes imposées, soit 212 lots de 4 *desiatines* environ, comprenant chacun une parcelle des trois champs communaux. À la répartition de la propriété correspond la répartition des charges. Toutes les contributions ou redevances, impôts personnels ou fonciers, mis par l'État ou la province à la charge de la commune, sont par le mir d'Arachine confondus en une seule masse, sans distinction de nom, d'origine ou de destination. Les impôts, ainsi réunis en bloc, sont partagés en un nombre de cotes égal au nombre d'*âmes* de capitation et par suite au nombre de lots de terre. Le total des impôts, redevances, montant pour Arachine à 2, 607 roubles 30 kopeks, c'était 12 roubles 30 kopeks par âme de recensement et par lot.

Si, conformément à la théorie et aux fictions légales, la distribution s'était faite par âme imposée, chacune eût eu ses quatre hectares de terre et payé ses 12 roubles ; mais Arachine n'opère la répartition ni par âme, ni par tête, ni même par ménage. Tandis que telle famille ne recevait qu'un lot et n'était taxée qu'à 12 roubles 30 kopeks, telle autre était en possession de cinq lots et demi, et acquittait une contribution annuelle de plus de 73 roubles. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que la part de terre et d'impôt de certaines familles s'accroît ou diminue d'année en année, selon que grandit ou décroît la force de leurs membres. Ainsi la maison de Vassili Fédotof avait, en 1874, quatre lots et demi, en 1875, cinq lots, en 1876, cinq lots et demi. Pourquoi cette augmentation annuelle d'un demi-lot, soit de deux *desiatines* ? Parce que les enfants de Vassili Fédotof grandissaient, que la famille était capable de supporter un surcroît de charges avec un surcroît de travail. Dans le voisinage au contraire, la part de la maison Ivan Fédotof

était, dans le même laps de temps, tombée de trois lots à deux, parce que le chef d'exploitation vieillissait, que les forces de la famille allaient en déclinant.

On voit que là où elles veulent tenir compte de tous les changements apportés par l'âge ou les maladies, les communes sont obligées de recourir à des partages annuels, à moins, ce qu'elles font souvent, de transporter simplement un lot ou un demi-lot d'une famille à une autre, sans toucher au reste. Au village d'Arachine, la répartition, ainsi modifiée incessamment, n'a rien de fixe, elle reste mobile, variant continuellement selon les moyens des familles, l'âge ou la santé de leurs membres. À cet égard, les précautions intéressées ou la sollicitude paternelle du mir d'Arachine vont fort loin ; il examine tous les côtés de la vie domestique, il tient compte des différences individuelles. C'est ainsi qu'une famille Maximof, qui, d'après les listes de recensement, eût dû recevoir quatre lots et payer pour quatre âmes, n'avait que deux lots et demi et était taxée en proportion, parce que l'un de ses membres avait les yeux, et un autre, la gorge malades.

L'âge et la force physique ne sont pas les seules bases d'appréciation du mir, dans cette distribution des terres et des charges ; il a égard, en même temps, aux ressources, aux moyens d'exploitation de chaque maison ou cour (*dvor*), à ce que les économistes appellent le capital. Ainsi, le mir d'Arachine groupe les familles en quatre catégories. La première comprend celles qui, par leur défaut de travailleurs adultes ou leur manque d'instruments agricoles, sont incapables de cultiver avec profit et de supporter la moindre part des charges communales. Sur 87 familles, Arachine en comptait trois dans cette situation ; elles étaient exclues de tout partage et affranchies de tout impôt ; en style russe, elles n'avaient pas d'âmes. Après ces familles *sans âmes* (*bezdouchnye*), viennent, dans la classification d'Arachine, les familles faibles ou peu capables (*malomochtchnye*), celles qui possèdent un travailleur valide, mais sont dépourvues de l'indispensable auxiliaire du laboureur, le cheval. On en comptait une dizaine ; elles ne recevaient chacune qu'un lot et n'étaient taxées qu'à une âme. À la troisième catégorie, de beaucoup la plus nombreuse (45 sur 87), appartiennent les ménages qui n'ont qu'un travailleur unique avec un ou deux chevaux ; ils payaient chacun pour deux âmes et possédaient deux lots. Enfin, venaient, au nombre de trente, les

familles les plus nombreuses ou les plus riches, cultivant chacune plus de deux lots, la plupart trois ou quatre, quelques-unes cinq ou même cinq et demi, et naturellement taxées chacune à une part d'impôt correspondante ^[3].

D'un pareil tableau il ressort que, dans la commune d'Arachine, les familles *sans âme, faibles* ou à *un seul ouvrier*, dont le nombre montait ensemble à 57, soit presque aux deux tiers du total, ne détenaient pas la moitié des terres du *mir*, tandis que les trente familles les plus aisées, qui, réunies, ne formaient guère qu'un tiers de la totalité, détenaient ensemble plus de la moitié des lots (112 contre 100) et payaient à elles seules plus que toutes les autres additionnées, (1, 377 roubles 60 kopeks contre 1, 230 roubles sur un total de 2, 607 roubles 60 kopeks).

Une conséquence assez inattendue de ce mode de distribution, c'est qu'avec ces procédés en apparence tout communistes, ce qui constitue un titre à la terre, c'est moins la force personnelle du travailleur que les ressources dont il dispose. Dans un *mir*, comme celui d'Arachine, on pourrait presque dire que c'est le capital, qui donne droit au sol. La terre est attribuée de préférence à ceux qui ont le plus de moyens d'en tirer parti. On considère, dans la répartition, moins les besoins de la consommation que les moyens de production.

Ce partage inégal, par famille ou par cour (*dvor*), selon le nombre des ouvriers valides de chaque maison et leur aptitude au travail, cette répartition par *tiaglo* est donnée par certains écrivains russes, par Iouri Samarine et le prince Vassilichikof entre autres, comme le trait caractéristique du *mir*, le trait essentiel par où la commune grande-russienne se distingue de toutes les associations ou communautés agraires, anciennes ou modernes ^[4]. On se plaît à présenter ce mode de partage comme une solution du droit de propriété spéciale au peuple russe, et radicalement différente de toutes les institutions plus ou moins analogues. Le fait peut être vrai aujourd'hui, mais, au point de vue historique, l'observation est contestable. Ce procédé de distribution territoriale semble dériver, non d'une conception particulière de la propriété, mais simplement du mode de répartition de l'impôt et du poids des taxes. Cela est si vrai qu'on cite des communautés urbaines où le produit des terres communales est distribué entre les habitants, proportionnellement au chiffre d'impôts payés par chacun d'eux ^[5].

Un tel mode de partage, selon la capacité de travail des cultivateurs, ne convenait guère qu'à un pays où, pour le laboureur, la jouissance du sol était moins un droit qu'une charge. À le bien prendre, la culture du sol, vis-à-vis du *mir*, tout comme vis-à-vis de l'État ou du seigneur, pouvait être regardée comme une sorte de service public, de service obligatoire, auquel tout homme valide était astreint, dont l'âge ou la maladie pouvaient seuls exempter. De fait, dans la plupart des communes où le revenu de la terre reste inférieur aux impositions, les hommes de vingt à soixante ans sont comptés comme travailleurs et, comme tels, obligés de prendre une part de terre et d'impôts. Dans les villages les plus pauvres, cette espèce de service du *mir* commence à 15 ou 16 ans ; il faut d'ordinaire avoir atteint 60 ans, 55 au moins, pour avoir le droit de demander à en être libéré.

Si l'antiquité en était bien établie, le partage par *tiaglo* ou par unité de travail, semblerait confirmer, au moins en partie, les vues de M. Tchitchérine et de l'école qui regarde la commune russe, dans ses formes actuelles, comme un produit de la fiscalité moscovite^[6]. À cet égard aussi, on pourrait voir, dans le mode de répartition de l'impôt et dans la lourdeur des taxes, une des principales raisons du maintien du régime de la communauté. Dans un État où, durant des siècles, le système fiscal a fait de la possession de la terre autant une obligation et une charge qu'un avantage et un droit, les raisons, qui ailleurs poussaient à la dissolution de la communauté, devaient avoir peu d'empire. Pourquoi procéder au partage définitif, alors que souvent le contribuable avait moins d'intérêt à étendre son lot qu'à le réduire ? En fait, le *mir* n'a peut-être traversé les siècles que grâce aux charges qui l'accablaient, les individus redoutant de prendre à leur propre compte le fardeau qui incombait à la communauté.

Cette distribution de la masse des impôts et de l'ensemble des terres, conformément aux ressources de chacun, constitue ce que l'ingénieur investigateur d'Arachine appelle le *cadastre populaire*, et, d'après lui, il n'en est guère besoin d'autre^[7]. Peu importe l'assiette de l'impôt, peu importe la manière dont l'État ou les provinces répartissent les contributions directes. Le paysan ne s'inquiète pas de savoir si elles tombent sur la terre ou sur les personnes, sur les âmes ou sur les familles ; À ses yeux, impôt foncier ou impôt personnel, c'est tout un. Il ne se préoccupe que de la charge totale dont le *mir* répartit à sa manière le poids entre ses

membres. D'après ce système, il était presque oiseux de se préoccuper du remplacement de la capitation par un impôt foncier ou un impôt sur le revenu ; toute réforme des taxes, pesant sur le paysan, est inutile dès qu'elle n'aboutit pas à un dégrèvement de l'ensemble. Dans ce système aussi, les lourds impôts, qui grèvent le moujik, l'écrasent moins qu'on ne le suppose d'ordinaire ; la pesanteur des taxes et redevances de toute sorte est allégée par un mode de répartition qui proportionne la charge de chacun à ses forces.

Ces vues optimistes sont loin d'être généralement admises. On fait remarquer que toutes les communes, chez les paysans de la couronne notamment, ne procèdent pas à la répartition de la même manière qu'Arachine ; que, dans les communautés même où l'on suit des règles analogues, l'équité ne saurait toujours présider à cette délicate opération. Le *cadaastre populaire*, en effet, tel qu'il a été établi par la pratique communale, est loin d'avoir rien de fixe et d'être à l'abri de toute injustice. Sous ce régime, la commune est fatalement exposée à l'antagonisme des deux principales catégories de familles, les familles faibles ou à un seul ouvrier, les familles puissantes ou à plusieurs laboureurs. Là où les premières ont la majorité, elles sont tentées d'en abuser pour faire retomber leurs charges sur les familles les plus nombreuses ou les plus riches ; là où l'emportent ces dernières, ce sont les petits et pauvres ménages qui risquent d'être surchargés.

Grâce à ce *cadaastre populaire*, ce qui d'habitude domine le *mir*, ce qui en est encore aujourd'hui l'âme et l'essence, ce qui en fait le principal avantage, selon les uns, et le défaut capital, selon les autres, c'est, tout comme au temps du servage, la solidarité devant le fisc.

On a vu, par l'exemple d'Arachine, quel rôle joue dans le *mir* cette solidarité fiscale. La répartition du sol est dans l'entière dépendance de la répartition de l'impôt, et cette dernière est déterminée par des considérations de nature fort variable. C'est cette solidarité ou caution mutuelle (*krougovaia porouka*) qui érige le *mir* en juge des forces et facultés de chacun, qui le rend souvent maître de donner, de retirer, d'imposer la terre à son gré. Cette souveraineté, la plupart des apologistes des communautés de village assurent que le *mir* n'en use d'ordinaire que pour le bien de tous ses membres, s'appliquant avec la plus stricte équité,

avec la plus scrupuleuse sollicitude, à compenser toutes les inégalités, à éviter toutes les injustices. Ainsi compris, le *mir* serait pour le paysan une sorte de providence terrestre, la commune, une mère attentive à ce qu'aucun de ses enfants n'ait une tâche au-dessus de ses forces. Un village, tel qu'Arachine, est une sorte de Salente ou d'Icarie rurale, dans laquelle d'ignorants *moujiks* auraient réalisé, depuis des siècles, les rêves les plus hardis des songeurs d'Occident. Pour faire de ces communes un véritable Eden, il suffirait d'alléger le poids des taxes.

Depuis Herzen, bien des écrivains russes ont loué l'esprit de solidarité des paysans, leur bonne foi et leur bon sens dans leurs rapports entre eux et dans toutes leurs délicates opérations d'arpentage et de partage. Ces éloges sont souvent mérités ; mais, s'ils l'étaient toujours, le *moujik* ne serait pas un homme. De tels procédés prêtent trop aux abus de toute sorte pour que le *mir* en reste exempt. Aussi les détracteurs des communautés de village ne sont pas embarrassés pour y découvrir des taches et des désordres.

La solidarité fiscale qui, dans un village tel qu'Arachine, se présente comme la fée bienfaisante du *mir*, apparaît ailleurs comme un tyran au joug insupportable. Pour s'y dérober, beaucoup des paysans les plus aisés cherchent à sortir de la communauté. La distribution facultative des terres, admirée de quelques-uns comme le chef-d'œuvre du génie populaire, est considérée, par plusieurs même des apologistes du *mir*, comme une ingénieuse mais dangereuse coutume qui, pour ne pas dégénérer en abus, aurait besoin d'être réglementée par l'État ^[8].

Le fait est qu'avec l'arbitraire, l'intrigue et la corruption ont trouvé moyen de faire brèche à ce régime, en apparence d'une si stricte équité. Les enquêtes agricoles sont à cet égard l'écho de plaintes qui, pour venir généralement de fonctionnaires ou de propriétaires étrangers au *mir*, ne peuvent être dédaignées. Ces petites démocraties autonomes sont exposées à deux fléaux contraires, à la tyrannie de la foule et à la tyrannie des individus. Tantôt c'est la masse, ce sont les pauvres qui font la loi aux riches, leur attribuant d'autorité des lots supplémentaires, avec un supplément de taxes, faisant ainsi payer aux gens aisés les contributions des pauvres. Dans le nord, où l'industrie et le commerce sont fréquemment les principaux moyens d'existence des paysans, il n'est pas rare de voir des communes imposer à un artisan plus habile ou à un commerçant plus

heureux doux lots de terre, c'est-à-dire double contribution, ce qui en somme revient à une sorte d'impôt sur le revenu ou le capital. Tantôt au contraire, ce sont les riches qui, par corruption ou intimidation, font la loi au nombre, s'emparent des meilleurs fonds, créent, au sein et aux dépens du *mir*, une sorte d'oligarchie oppressive. Ce dernier vice, bien qu'en apparence moins en rapport avec la constitution du *mir*, semble en ce moment le plus fréquent ; c'est du moins celui dont se plaignent le plus les dépositions de la grande enquête agricole. Il y a, dans ces villages russes, ce que le peuple d'Occident appelle des *exploiteurs*, des hommes habiles, entreprenants, qui s'enrichissent aux dépens de la communauté : le *moujik* les désigne du nom expressif de *mangeurs du mir*, *miroiédy*. Dans beaucoup de gouvernements, à Kalouga, à Saratof, par exemple, les villages nous sont représentés comme étant sous la domination de deux ou trois riches paysans qui, pour rien ou pour peu de chose, se font céder les meilleures parts du fonds commun. Il n'est besoin pour cela ni d'injustice dans la répartition, ni de tricherie dans le tirage des lots.

Au sein de ces villages russes, comme dans l'ancienne Rome, c'est d'ordinaire en qualité de débiteur que le pauvre est dans les mains du riches^[9]. Les *miroiédy* font au paysan, imprévoyant ou malade, des prêts qu'il est hors d'état de leur rembourser. Les fréquentes disettes du sud-est sont à ce point de vue un danger périodique pour l'indigent, une occasion d'illicites profits pour le riche. Le débiteur insolvable est obligé d'abandonner à son créancier, souvent pour un prix dérisoire, un lot que lui-même n'a plus les moyens de mettre en valeur. La boisson est l'appât le plus employé, comme le plus en faveur, près du *moujik* pauvre, l'ivrognerie est la source habituelle des dettes, et le cabaretier, l'un des principaux *mangeurs du mir*. L'usure est en effet une des plaies qui rongent le paysan russe, et la collectivité de la terre n'est pas sans y contribuer.

La propriété étant commune, le *moujik* ne peut donner hypothèque sur son bien. L'*ousadba* l'enclos même du paysan, qui n'est pas soumis au partage, ne peut, tant que l'opération de rachat n'est pas terminée, être aliéné au profit d'un étranger au *mir*, sans le consentement de ce dernier. Chez les paysans russes, comme dans nos tribus arabes d'Algérie, il n'y a donc pas de crédit foncier, mais seulement un crédit personnel ; par suite, le *moujik* paie jusqu'à 10 pour 100 par mois, jusqu'à 150 pour 100 par an,

l'argent des *miroiédy*^[10]. L'administration, la presse, les assemblées locales ont beau, depuis vingt ans, étudier les moyens de venir en aide au paysan ; l'État et les particuliers ont eu beau créer des banques populaires, l'épineux problème du crédit agricole, partout si compliqué, reste d'une solution encore plus malaisée en Russie qu'ailleurs. Le paysan demeure la proie des usuriers juifs dans l'ouest, la proie des *miroiédy* et des *koulaky* dans le nord, le centre et le sud-est. Aussi la misère est-elle fréquente chez ces villageois, parés du titre de propriétaires. D'après un grand nombre de témoignages, qu'il faut se garder, il est vrai, de prendre à la lettre, il n'y aurait plus, depuis l'émancipation, que deux classes de paysans, les riches et les pauvres. La classe moyenne aurait disparu avec le servage qui, en courbant les têtes sous le même joug, maintenait artificiellement une sorte de niveau, au-dessous duquel il était presque aussi malaisé de tomber qu'il était difficile de s'élever au-dessus. Le frein de la tutelle seigneuriale une fois rompu, les qualités et les vices individuels, l'activité et la paresse ont eu libre carrière, de sorte qu'en dépit de la communauté du sol, un des premiers effets de la liberté a été d'accroître l'inégalité.

Le tableau, que trace des communes rurales la grande enquête agricole, n'est point fait pour leur attirer des admirateurs. Selon la plupart des déposants, les partages fréquents aboutissent à l'appauvrissement de la terre par le manque de fumure ; le parcellement égalitaire amène à un absurde et incommode morcellement du sol, qui est pour ainsi dire réduit en poussière, sans même que ce mode de division maintienne parmi les familles un certain niveau d'égalité et de bien-être. La propriété indivise, dit le rapport de la commission, est un obstacle insurmontable à l'agriculture, une chaîne pour la liberté individuelle, une entrave à tout esprit d'entreprise, une prime à l'incurie et à la paresse. Le grand avantage de la communauté, le grand argument mis en avant par ses défenseurs, c'est qu'en ouvrant à tous l'accès de la terre, elle empêche tout prolétariat, et déjà, à en croire ses adversaires, ce régime, en Russie comme à Java, menace de transformer en prolétaires la plupart des habitants des campagnes.

Ce qui est vrai, en Russie comme partout, c'est que la possession même du sol est peu de chose sans les moyens de le mettre en valeur ; or, la commune, qui distribue les champs, ne donne à ses membres ni fonds de roulement, ni bétail, ni instruments de culture. Aussi voit-on souvent des

paysans qui, ayant vendu à d'autres leur droit à la terre, leur ayant, selon l'expression russe, *vendu leurs âmes*, vivent en journaliers et mercenaires, sur le champ qui leur est attribué par le mir. La garantie contre le prolétariat est moins, en effet, dans une égale répartition des terres que dans la diffusion du capital.

Aujourd'hui même, il n'est pas rigoureusement exact que chaque homme, dans les campagnes russes, ait sa part du sol. Le droit théorique de tous à la terre ne peut toujours s'exercer. Non content de s'étendre dans les villes, dont rien ne lui défend l'entrée, le prolétariat pénètre peu à peu dans les campagnes, qui semblaient gardées par la solide rempart de la communauté. Nombre de paysans se trouvent aujourd'hui sans un coin de terre ; quelques-uns parce qu'ils ont renoncé à leur part pour se livrer au commerce ou à une vie vagabonde ; beaucoup parce que les communes, n'ayant pas toujours de réserves et retardant de plus en plus les partages, ne les ont point encore admis à une répartition ; plusieurs enfin parce qu'ils ont perdu leur père avant d'être majeurs, et que la commune, qui est leur tutrice légale, leur a enlevé le lot paternel, craignant que des orphelins mineurs ne laissassent retomber sur la communauté les impôts dont chaque lot est grevé.

La langue populaire a un nom particulier pour ces *moujiks* privés de terre : on les appelle *bobyly*. Les statistiques provinciales donnent à cet égard des chiffres instructifs. En 1871, c'est-à-dire dix ans seulement après l'acte d'émancipation qui les avait pourvus de terre, des milliers de paysans en étaient déjà dénués, aussi bien dans les riches régions du *tchernoziom* que dans les maigres contrées du Nord. Il y avait ainsi 98 000 paysans frustrés de tout lot dans le gouvernement de Kostroma, 94 000 dans celui de Tambof, 77 000 dans celui de Koursk^[11]. Ce mal, semble-t-il, ne peut que s'accroître, les familles, sorties des communautés de villages, n'y pouvant retrouver accès qu'en rachetant le droit d'y rentrer, les partages devenant presque partout de moins en moins fréquents et les lots à distribuer de plus en plus exigus, par le fait même de l'accroissement de la population^[12]. La propriété collective est ainsi doublement accusée d'inefficacité, accusée de ne pouvoir réellement mettre la terre à la portée de tous, et de ne pouvoir tirer de la misère les familles qu'elle parvient à doter de terres.

-
1. ↑ Les deux mémoires de M. Trirogof, publiés, l'un en 1878, par la Société de géographie, l'autre dans le *Vestnik Evropy*, en nov. 1879, ont pour titre, le premier, *Podatnaia doucha* (l'âme imposée), le second, *Podalnaia denstina* (la désiatine imposée). Les résultats et conclusions de cette double étude ont été exposés par le même auteur dans une brochure intitulée *Narodnyi kadastr*, St-Pét. 1880.
 2. ↑ La désiatine, on le sait, vaut 1 hectare 9 ares.
 3. ↑ Ailleurs, les terres et les impôts, au lieu d'être partagés en fractions correspondant au nombre d'âmes, sont divisés par le nombre de *tiaglos* ou d'unités de travail, sans tenir compte du chiffre des âmes de revision. Le système, adopté à Arachine, revient du reste à la distribution par *tiaglo*, puisqu'on fait la répartition ne s'y fait point par âme, mais par unité de travail. Un des plus éminents écrivains de l'école slavophile, Iouri Samarine, a jadis cherché, à ce mode de partage, une formule mathématique : « C'est par unité de travail, dit-il, que se définit le rapport des familles à la communauté, que se fait la transposition des cours (*dvor*) ou maisons en *tiaglos*, — Chaque maison, transposée en *tiaglos*, peut être regardée comme une fraction dont le dénominateur exprime la somme d'unités comprises dans la commune, et le numérateur la quantité de ces unités revenant à la maison, tandis que le *mir* représente l'entier. » (Samarine : *O posemelnoi obchtchinnom vladènni* (*Rousskaia Besieda*, 1857.) La même formule peut s'appliquer au système suivi par le mir d'Arachine.
 4. ↑ Vasilitchikof : *Zemlevladènié*, t. II, p. 705.
 5. ↑ Un grand nombre de villes, en effet, possèdent des terres de culture ; les unes les afferment, d'autres les partagent à la manière du *mir* rural. Le système mentionné ici a été signalé à Mologa, chef-lieu de district du gouvernement de Iaroslavl. Les habitants sont divisés en onze *sotnia* ou centaines, et les prairies de la ville en autant de lots, que chaque *sotnia* fauche à tour de rôle ; le produit, au lieu d'être réparti par tête, par âme ou par famille, est distribué entre les membres de chaque *sotnia*, proportionnellement à la cote de leurs impôts respectifs. (Iakouchkine : *Droit coutumier* (Obytchnoe Pravo). — El. Reclus. *Géographie universelle*, t. V, p. 865.)
 6. ↑ Voyez plus haut, chap. I, page 465.
 7. ↑ V. Trirogof : *Narodnyi Kadasr*, S. Pet., 1880.
 8. ↑ Le prince Vasilichikof (*Zemlévladènié*, t. II, p. 770, 774), grand admirateur de ce mode de partage, voudrait qu'on le réglementai législativement sans s'apercevoir combien, en pareil cas, tout règlement serait difficile et peut-être inefficace.
 9. ↑ Il faut dire qu'à cet égard le paysan n'aurait pas seulement à se plaindre de ses pareils, mais souvent aussi d'intermédiaires de toutes classes de spéculateurs sortis de la ville ou de la campagne et généralement désignés sous le nom de *koulaky* ou accapareurs. Parfois même, s'il faut en croire les dénonciations d'une partie de la presse et les révélations de certains procès (par exemple l'affaire des paysans du comte Bobrinski, février 1881), les anciens serfs, en retard dans le paiement de leurs fermages pour les terres louées par eux à leur ancien seigneur, se verraient, en qualité de débiteurs arriérés, réduits à une demi-servitude par les *comptoirs* des grands propriétaires.
 10. ↑ Rapport de M. Boucbenr, *Enquête agricole*, t. III. Voyez aussi le prince A. Vasilichikof et M. A. V. Jakovief. *Melkii semelnii kredit v Rossii*, Saint-Petersbourg, 1876. Les banques foncières russes, dont les obligations sont fort répandues en Occident, ne prêtent d'ordinaire qu'aux propriétaires individuels, aux *pomèchtchiks*, et, grâce à l'imprévoyante prodigalité de beaucoup d'entre eux, ces avances, destinées à soutenir la grande culture durant la crise de l'émancipation, ont été, pour nombre d'anciens seigneurs, une cause ou une occasion de ruine.
 11. ↑ Vasilichikof, *Melkit semelnyi krédit v Rossii* et surtout *Zemlevladènié semledélié*, t. I, p. 539, 540. Les chiffres, donnés dans ces deux ouvrages du même auteur, et d'ordinaire empruntés à la grande enquête agricole, ne concordent pas toujours. Les renseignements à cet égard sont

fort confus. Avec les paysans proprement dits, on confond souvent dans ces statistiques des gens d'autres classes, fixés à la campagne, mais sans droit aux terres du mir : marchands, *mêchitchanes*, anciens soldats, etc. Dans le gouvernement de Koursk, par exemple, il y aurait eu 3 pour 100 de paysans dénués de toute terre, et presque autant ne conservant plus que le petit enclos héréditaire (*ousadba*). En ajoutant les gens de diverses classes (*ratnotchinisy*), établis dans les villages, on trouvait que, dans cette seule province, plus de deux cent mille personnes, soit plus de 12 pour 100 de la population rurale, n'avaient point part à la propriété. Dans le gouvernement de Kostroma, la proportion s'élevait à 15 pour 100. (Vasiltchikof, 1. 1, p. 540.)

12. ↑ A en croire une publication du ministère des domaines (*Materialy dila izoutch, sovrémolog. semlévladénia*, 1880 ; p. 17> 18), le chiffre des paysans privés de terres tendrait au contraire à diminuer, grâce à la récente diminution des partages de famille. Malheureusement cette assertion n'est appuyée que sur des documents fort incomplets et sur des chiffres dont les *Materialy* eux-mêmes reconnaissent le peu d'autorité. Puis, quand ce fait serait bien constaté, ce ne serait pas la diminution des partages de famille qui réduirait le nombre des paysans exclus de la terre, ce serait plutôt l'inverse, ce serait le manque de terre et la crainte d'en rester privés qui retarderait les partages de famille, en retenant les jeunes ménages auprès de leurs parents.

Les prolétaires ruraux seraient déjà beaucoup plus nombreux sans la ressource offerte à la Russie par la colonisation. (Voy. ci-dessous p. 599). La plupart des paysans qui émigrent en Asie y sont poussés par le manque de terres. D'après un compte rendu d'un commissaire du gouvernement M. Tcharouchine, sur le passage des paysans, en 1887, par la province de Tomsk, 62 pour 100 des émigrants en Sibérie ne possédaient que peu ou point de terres. Sur 780 familles, 479 déclaraient avoir quitté leur commune faute de terre ; 278, faute de travail. En dépit du *mir*, les causes de l'émigration des paysans ou des ouvriers sont donc à peu près les mêmes en Russie qu'en Occident. En 1890 l'on évaluait à 40 000 le chiffre annuel des émigrants russes en Sibérie. L'émigration, qui jusque-là se faisait presque au hasard, a été réglementée par la loi, en 1889.

CHAPITRE V

Partisans et adversaires du régime de la communauté. — Fréquente exagération dans les deux camps.

— Les défauts, les plus justement reprochés au *mir*, sont-ils tous inhérents à la propriété collective ? Beaucoup tiennent à la solidarité communale et au régime fiscal. — Situation faite aux communes par l'émancipation et le rachat. — De l'étendue du lot des paysans. — Le *mir* n'est réellement pas encore propriétaire. — Les communautés de village ne seront dans un état normal qu'après le payement des annuités de rachat.

Aujourd'hui, comme au temps du servage, la commune russe a d'ordinaire deux sortes de partisans. Elle a pour elle les slavophiles, défenseurs des traditions nationales, et les démocrates radicaux, disciples plus ou moins avoués de l'étranger. Ceux-là y voient une institution slave et patriarcale, destinée à préserver la Russie des convulsions révolutionnaires de l'Occident ; ceux-ci y veulent découvrir un débris de la communauté primitive du sol et un précieux germe des associations populaires de l'avenir. Entre ces deux écoles, d'esprit et de point de départ si différents » entre le slavophilisme orthodoxe et le radicalisme cosmopolite, ce goût pour la commune agraire établit comme une sorte de trait d'union. Sur le terrain du *mir*, des conservateurs à tendances plus ou moins nationales et parfois aristocratiques se plaisent à faire des avances au socialisme ou au radicalisme niveleur, affectant de déplorer, comme incurablement vicieuses, les conditions sociales des États les plus prospères de l'Occident, donnant à entendre que la Russie est le seul pays où la propriété ait une organisation rationnelle, et, non contents de proclamer que la propriété foncière est l'indispensable complément de la liberté, prenant à leur compte les sophismes révolutionnaires sur le servage du travail salarié ^[1].

Ce bizarre accouplement, encore assez fréquent en Russie, de l'esprit slavophile et des rêveries socialistes, n'est pas aussi contre nature qu'il le semble au premier abord. La dangereuse séduction qu'exercent parfois sur l'austère slavophilisme les grossiers appâts du socialisme moderne, a été fort bien expliquée par des écrivains russes ^[2]. Entre ces deux directions, en

apparence diamétralement opposées » — entre le novateur socialiste, essentiellement cosmopolite et incrédule, qui rêve la destruction des frontières politiques aussi bien que le renversement des bornes privées, et le slavophile orthodoxe, pieusement épris des traditions nationales, soigneusement jaloux de la gloire de son pays et défiant du dehors, — il y a, nous l'avons dit ^[3], un lien caché : c'est le dédain de la civilisation moderne, que tous deux frappent de leurs anathèmes, c'est une commune aversion pour la société européenne, pour la science bourgeoise et l'économie politique de l'Occident que l'un attaque, au nom des utopies d'un avenir irréalisable, et l'autre, au nom des traditions d'un passé presque aussi chimérique.

La commune russe a pour ennemis les adversaires habituels des tendances slavophiles et des songes socialistes, les libéraux, épris des institutions occidentales et jaloux d'assimiler leur patrie à l'Europe, les économistes, avant tout préoccupés de la production matérielle et, dans le Nord comme ailleurs, ennemis de tout obstacle à l'activité individuelle et à la libre concurrence. Le *mir* a, en outre, contre lui la plupart des propriétaires fonciers, des agriculteurs de profession, plus frappés que personne de ses inconvénients pratiques. En revanche, le plus grand nombre des hommes de cabinet, des journalistes et des écrivains des deux capitales, séduits par les avantages théoriques de la communauté, tiennent obstinément pour elle et la représentent volontiers comme l'ancre de salut de la Russie future. Est-ce toujours uniquement pour le mérite intrinsèque du *mir* ? Non, peut-être ; dans leurs panégyriques de la propriété collective, les écrivains russes, les moins suspects de slavophilisme, ont une autre raison qui, à leur insu, est souvent la principale, c'est qu'il s'agit là d'une institution nationale, russe, slave, ou du moins considérée comme telle ^[4]. C'est ainsi que, dans un pays las d'imitation étrangère, l'amour-propre du patriote s'exalte aisément en face d'un trait d'originalité incontesté. Par là s'explique le pieux enthousiasme, l'espèce de religieuse ferveur qu'inspire la tenure collective du sol à tant des écrivains les plus distingués de la Russie, aux Samarine, aux Kavéline, aux Vasilitchikof, chez lequel, selon l'ingénieuse image d'un compatriote, sous la blouse ouvrière du socialiste, on aperçoit le caftan de velours du boyar moscovite ^[5]. Par un naturel entraînement, c'est le besoin de faire l'apologie de l'institution nationale

qui pousse, involontairement et presque inconsciemment, tant de Russes, de penchants d'ailleurs fort divers, à des conclusions ou à des spéculations à demi socialistes. Chez beaucoup des admirateurs du *mir*, les lieux communs du socialisme occidental ne sont pour la commune moscovite qu'un ornement d'un goût douteux, une parure voyante, destinée à lui attirer l'attention et la faveur du vulgaire. En associant leur antique régime agraire à des nouveautés paradoxales, ces apôtres du régime de la communauté oublient que, auprès des esprits sobres, ils le compromettent au lieu de le recommander.

Dans le combat engagé autour d'elle, depuis le milieu du règne de Nicolas, la commune russe semblait, avant la guerre de Bulgarie, plutôt en train de perdre du terrain que d'en conquérir. Le préjugé public, qui jadis était pour lui, paraissait déjà près de tourner contre le *mir*. En remettant temporairement en honneur tout ce qui de nom ou d'apparence est slave, la dernière guerre d'Orient a relevé la popularité en déclin du *mir* des *moujiks*. L'agitation nihiliste, de la fin du règne d'Alexandre II, a peut-être aussi contribué indirectement à raffermir les communautés de village, en écartant pour longtemps des conseils du gouvernement toute velléité d'abroger législativement le système agraire traditionnel, de peur de fournir aux ennemis de l'ordre une arme périlleuse.

Les téméraires exagérations des partisans de la communauté ont parfois provoqué, dans le camp opposé des spéculations et des illusions presque également excessives. Sur cette question si complexe, il est peu de Russes qui n'aient une opinion arrêtée, tranchée et absolue. Sur aucun point, j'en ai souvent été frappé, le dogmatisme ne se donne aussi librement carrière ; sur aucun, les Russes n'ont autant de peine à s'en tenir au point de vue critique. Amis et ennemis de la commune me font, je l'avoue, fréquemment l'effet d'en outrer, en sens inverse, les qualités et les défauts. Le manque de mesure, le manque d'impartialité, qui frappe dans cette polémique, s'explique sans peine par la gravité des intérêts en jeu et l'acharnement de la lutte.

Avant l'affranchissement des serfs, tous les vices sociaux, toutes les plaies économiques de la Russie étaient rejetés sur le servage ; aujourd'hui certains Russes font tout retomber sur la propriété collective.

Si l'émancipation n'a pas donné, à la culture et à la production, toute l'impulsion qu'on en espérait, c'est à leurs yeux la faute de la commune. Les peuples résistent difficilement à la tentation de se faire un bouc émissaire qu'ils puissent rendre responsable de leurs défauts ou de leurs déceptions. Or, tel est pour beaucoup de Russes, pour beaucoup de propriétaires surtout, le rôle de la commune rurale. Elle porte devant l'opinion le lourd poids des erreurs inévitables et des espérances trompées ; on la charge de tout ce qu'on reproche au *moujik* émancipé, à l'agriculture encore arriérée. L'imprévoyance ou l'ivrognerie des paysans, le manque ou la cherté des bras, les mauvaises récoltes, l'épuisement prématuré du sol, les disettes périodiques même de certaines contrées de l'empire, deviennent autant de textes d'accusation contre l'institution nationale des slavophiles. À en croire certains détracteurs du *mir*, pour vouer la Russie à une décadence irrémédiable, il n'y a qu'à conserver ce legs des temps barbares ; pour ouvrir à l'agriculture et à la production une ère de prospérité sans exemple, il n'y aurait qu'à débarrasser la propriété des langes de la communauté^[6]. Quand le régime actuel mériterait toutes ces attaques, de telles vues et de telles espérances n'en seraient pas moins dangereuses ; car, en réunissant et confondant en un seul tous les maux dont souffrent la production et la population rurales, on s'expose à de graves mécomptes pour le jour où serait fermée la plaie dont on fait découler tout le mal.

Les reproches, le plus fréquemment et le plus justement faits à la commune russe, le sont au nom de l'agriculture d'un côté, au nom de l'activité individuelle de l'autre. Nous avons signalé les inconvénients agricoles en décrivant le mode de partage. La plupart se peuvent ramener à deux points — courte période de jouissance, et par suite négligence du cultivateur et épuisement de la terre ; — extrême fractionnement du sol et dispersion des parcelles, rendant toute culture rationnelle impossible. Les tristes effets de ce régime sont partout mentionnés dans les enquêtes agricoles. C'est ainsi que, dans certaines régions, dans le gouvernement de Symbirsk, par exemple, le prix de location des terres communales serait en moyenne d'un tiers ou de moitié inférieur au prix de location des terres individuelles^[7]. C'est ainsi que les récoltes en froment, en seigle, en avoine, seraient généralement d'un ou deux *tchetvert* par *dessiatine* (soit de 2 à 4

hectolitres par hectare), plus élevées sur les terres des propriétaires que sur les terres des paysans.

Quand tout cela serait exact, répondent les avocats de la commune, c'est avec le système de répartition en usage jusqu'à ces dernières années ; mais ces méthodes peuvent changer, elles sont déjà en train de le faire. Ni les partages annuels ou rapprochés, ni même le parcellement extrême et la dispersion des parcelles, ne sont de l'essence de la propriété collective et n'en sont inséparables. Ce mode de propriété a pu se lier dans le passé à la culture extensive sans qu'il lui soit interdit de se prêter à une culture plus savante, à mesure que le nombre des habitants, l'ouverture des débouchés ou l'appauvrissement d'un sol jadis vierge le rendront nécessaire. À cet égard, êtes-vous bien sûrs que les communautés de village seront plus fermées au progrès que l'héritage personnel de paysans ignorants et routiniers ?

— Et les entraves apportées à l'activité individuelle, reprennent les accusateurs du régime collectif, ne sont-elles point le fait de la communauté ? N'est-ce pas elle qui, dans nos campagnes, décourage toute initiative et par là énerve le travail et stérilise le sol ? La sécurité même, que donne au paysan la certitude d'avoir toujours un lot, ne tourne-t-elle point souvent au profit de l'indolence, au profit de l'imprévoyance et de l'ivrognerie ? N'est-il pas vrai qu'assuré d'avoir toujours et quand même un coin de terre, le *moujik* fait peu d'efforts pour accroître son bien-être ?

— Cela encore peut être vrai, répliquent les apologistes du *mir*, mais de telles habitudes de paresse, longtemps fomentées par le servage, se rencontrent en d'autres pays, sous un régime de propriété, comme sous un climat tout différents de celui de la Russie. Le remède, chez nous, de même que dans le sud de l'Italie ou de l'Espagne, est moins dans le changement du mode de tenure que dans le développement de l'instruction, dans le développement des besoins de consommation, dans les progrès du bien-être. En quoi la propriété indivise du fonds enlève-t-elle au cultivateur l'indispensable aiguillon de l'intérêt personnel ? Dès que, grâce aux partages, la jouissance de la terre commune est individuelle, il n'y a nulle application du principe desséchant de l'égale rémunération des travailleurs, indépendamment de leurs mérites et de leurs labeurs ; chacun est récompensé suivant ses œuvres, chacun peut librement frapper aux deux

grandes portes de la richesse, le travail et l'épargne. Pour qu'il donne tous ses soins et toutes ses forces à la culture du sol, est-il donc indispensable que le cultivateur en soit propriétaire, bien plus, qu'il en soit propriétaire personnel et héréditaire ? Ne suffit-il pas que la jouissance lui en soit assurée, pendant un laps de temps assez long pour qu'il soit certain de recueillir tous les fruits de son travail ? En reculant les époques de partage, le paysan de la commune se trouve dans la situation d'un fermier à long bail^[8]. Entre ces deux hommes ou ces deux situations, quelle est la différence ? Il n'y en a qu'une, tout à l'avantage du *moujik*, c'est que, l'opération de rachat une fois terminée, il ne payera pas d'autre loyer de la terre que l'impôt. Si, avec une jouissance de douze, quinze, vingt ans, il peut y avoir encore des améliorations coûteuses, des travaux d'avenir que le détenteur temporaire du sol n'ose entreprendre, la même difficulté n'existe-t-elle point avec le régime des fermages en vigueur dans les régions agricoles les plus florissantes de l'Europe ? Une solution équitable de ce délicat problème ne serait-elle même pas plus aisée avec la propriété collective russe qu'avec la propriété individuelle anglaise, car, dans le premier cas, le propriétaire n'étant que la collectivité des cultivateurs réunis, ses intérêts sont identiques aux leurs, et près d'un tel maître, les fermiers ne pourraient avoir grand mal à faire triompher leurs droits^[9] ?

Pour l'esprit impartial, une chose est manifeste, c'est que beaucoup des inconvénients du régime actuel ne sont nullement inhérents à la propriété collective. Ils tiennent souvent à des circonstances locales que l'on voit agir également sur la propriété personnelle ; ils tiennent au manque d'instruction, au manque de capitaux, à l'agglomération des villages et à l'éloignement des terres ; ils tiennent enfin aux conditions que la loi et le fisc font aujourd'hui à la commune russe. Beaucoup des plus graves défauts du régime rural de la Russie proviennent de son régime administratif et financier. C'est en partie l'État qui, en se servant du *mir* ainsi que d'un agent commode et d'un collecteur de taxes, en a fait parfois un instrument d'oppression. C'est en grande partie l'impôt qui, en pesant d'une manière exorbitante sur la propriété commune, en a fait un instrument de gêne et de misère. La propriété collective se trouve ainsi placée, en Russie, dans des conditions qui, loin d'en rendre le fonctionnement plus facile et plus avantageux, l'ont complètement faussée et viciée.

C'est d'abord un fait général, que nous avons déjà signalé et qui fait l'objet d'imprudentes admirations, la solidarité devant l'impôt. Tous les détenteurs du sol communal sont également et réciproquement responsables des taxes les uns des autres. Voilà ce qui, non moins que le partage à bref délai, décourage l'initiative individuelle et ralentit le travail ; ce n'est point tant le communisme de la propriété foncière, que la mutualité de l'impôt solidaire qui tourne uniquement au profil de l'ignorance et de la paresse. Cette solidarité, tant prônée par certains réformateurs de l'Occident, tant vantée de certains apologistes du *mir* russe, est trop fréquemment le fléau du *mir*, et partant, la grande entrave au progrès économique. Le paysan, aisé et laborieux, craint de travailler au profit d'un voisin, ivrogne et paresseux, qui ne tire point de la terre de quoi solder des taxes, souvent hors de proportion avec le revenu de la terre. De là ce singulier et navrant spectacle, dans la Russie moderne, comme dans notre France d'avant la Révolution, du paysan se faisant parfois pauvre et misérable extérieurement, pour éviter la saisie du collecteur d'impôts^[10]. On cite des cultivateurs aisés qui, pour se dégager de cette solidarité, ont renoncé à tout droit sur les terres du *mir* et même acheté à deniers comptants l'autorisation de sortir de la commune agraire^[11]. Le fisc saisit les bestiaux et parfois jusqu'aux instruments de travail des débiteurs arriérés du trésor, au grand détriment de la culture, ainsi obligée de se passer de fumier et d'engrais. De là un mal plus grand encore, la dépendance où les membres de la commune sont vis-à-vis de l'autorité communale, de là des entraves à la première et à la plus simple des libertés, la liberté d'aller et de venir. Le *mir* responsable pour tous, ne peut consentir à l'éloignement temporaire de ses membres que lorsque ces derniers ont acquité leurs taxes ou fourni caution pour elles. De là enfin un obstacle au développement intellectuel et moral en même temps qu'au progrès matériel, affaiblissement de la responsabilité individuelle, étouffement de l'originalité, de l'esprit d'invention et d'initiative.

La solidarité des taxes peut, il est vrai, être regardée comme la conséquence naturelle et légitime de la communauté du sol. La propriété foncière étant indivise, l'impôt foncier semble devoir être également indivis et collectif ; c'est à la commune d'en répondre pour tous ses membres. Cela peut être juste en principe sans justifier le système aujourd'hui en usage. Si elle ne s'appliquait qu'à un impôt foncier normal, prélevant seulement une

portion du revenu de la terre, la solidarité aurait peu d'inconvénients pour l'agriculture et la liberté, elle serait d'ordinaire nominale et de pure forme. Chaque lot de terre, en effet, rapportant plus que l'impôt dont il est chargé, il serait toujours aisé à la commune de remplacer un contribuable en retard par un autre, lequel prendrait, avec le lot, la dette du premier vis-à-vis de l'État. Or, nous savons qu'aujourd'hui il est loin d'en être partout ainsi. Dans nombre de communes, il s'en faut que le revenu de la terre soit toujours supérieur aux taxes dont la terre répond. Cela tient à deux choses : 1^o au poids excessif des impôts qui frappent le paysan, 2^o au poids plus lourd encore de la taxe de rachat, qui pendant près d'un demi-siècle doit peser sur lui.

L'acte d'émancipation a placé la commune russe dans une situation transitoire et précaire. Le sol, dont on lui attribue d'ordinaire la propriété indivise, le serf affranchi ne l'a pas encore racheté, il est obligé de le payer par annuités, dont tous les membres de la commune sont solidaires, aussi bien que de l'impôt. C'est ainsi par anticipation que l'on appelle le *moujik* ou sa commune « propriétaire ». La tenure commune du sol existe bien en Russie ; la propriété commune, c'est-à-dire la jouissance gratuite de la terre, n'y existe réellement pas : elle n'y est encore qu'un fait exceptionnel ou une espérance, que le paysan doit acheter par des années de labeurs et de privations. Quand on examine les communautés de village de la Russie, il ne faut point perdre de vue qu'elles ne seront dans un état régulier, normal, qu'après le paiement complet de l'indemnité de rachat. Tout aujourd'hui y est provisoire, par suite, il est malaisé de porter sur elles un jugement définitif.

L'émancipation même, au lieu d'améliorer les conditions d'existence du *mir*, les a ainsi temporairement empirées, d'abord et d'une façon générale, en resserrant le lien de la solidarité des paysans ; ensuite, et selon les localités, tantôt en exigeant des moujiks un taux de rachat, hors de proportion avec le rendement de la terre, tantôt en leur concédant des allocations insuffisantes. De ces deux cas, le premier est malheureusement le plus fréquent, et il déforme, il dénature la communauté foncière en la transformant en servitude. Dans telle région, dans le pays de Smolensk, par exemple, le prix de rachat a été estimé 50 pour 100 au-dessus de la valeur vénale du sol, et le rendement de la terre ne suffit point à en couvrir les

charges annuelles^[12]. Comment en de telles conditions le *moujik*, contraint de payer des taxes excessives et privé de moyens de culture rationnelle, n'épuiserait-il pas rapidement le sol le plus riche ? Souvent, les lots de terre sont offerts pour rien à qui se chargera de l'impôt, et il ne se rencontre pas d'amateurs ; parfois le lot n'est loué que pour la moitié des taxes qui pèsent sur lui. En de telles circonstances, la propriété, individuelle ou collective, ne peut être qu'une charge onéreuse, une sorte de travaux forcés temporaires, au profit de l'ancien seigneur ou de l'État, et de fait, nous avons vu qu'un grand nombre de paysans n'ont racheté que sous la contrainte de la loi.

Dans d'autres régions, et parfois dans les plus fertiles, les paysans, grâce au *quart de lot gratuit*, n'ont eu que des allocations exiguës, deux ou trois fois moins de terre qu'ils n'en avaient en jouissance au temps du servage. Les lots attribués à chaque famille ne sauraient suffire à son entretien, et, ce qui est plus grave, ne sauraient donner lieu à une exploitation régulière. Dans ce cas, la modicité des allocations expose, dès aujourd'hui, la commune agraire au péril, dont la menace ailleurs l'accroissement de la population. Le paysan, incapable de vivre sur la terre qui lui a été abandonnée, est obligé de demander son pain à un métier industriel, ou d'aller au loin louer ses bras. L'insuffisance du fonds communal est parfois si notoire que, sous Alexandre II, des assemblées provinciales, celles de Tver et de Tauride, par exemple, se sont décidées à faire des avances aux communes pour leur permettre d'arrondir le lot de leurs membres, que, sous Alexandre III, l'État a lui-même, dans le même dessein, fondé une Banque foncière spéciale.

Les plaintes contre l'exiguïté du lot ou *nadél* des paysans sont aujourd'hui presque générales. M. Ianson, professeur de statistique à l'Université de Saint-Petersbourg, s'est fait le principal organe de ces doléances, devenues depuis lors, dans la presse pétersbourgeoise, une sorte de lieu commun^[13]. On a été jusqu'à dire qu'en le dotant aussi maigrement, l'émancipation avait trompé les espérances du peuple et fait mentir les promesses impériales, telles qu'elles avaient été formulées, en 1857, dans le célèbre rescrit à Nasimof. On avait promis, dit-on, au paysan, une quantité de terre suffisante pour assurer son existence et le mettre en état de se suffire à lui-même, et, au lieu de cela, on lui a généralement donné un lot trop petit pour subvenir aux besoins de sa famille.

Il y a, semble-t-il, dans les doléances de ce genre, un malentendu qu'expliquent les illusions, suscitées au moment de l'affranchissement des serfs. Les inspireurs de la charte du 19 février 1861 auraient partout voulu, nous l'avons dit, arrondir les allocations concédées aux paysans, de façon à ce que les affranchis n'eussent pas moins de terre en propriété que n'en avaient les serfs en jouissance ; mais jamais les membres du *comité de rédaction*, les plus favorables au paysan, n'ont eu l'idée de lui donner assez de terres pour qu'il n'eût plus besoin de travailler en dehors de son champ. Que seraient, dans ce cas, devenues les propriétés laissées à la noblesse, et par quelles mains eussent-elles été cultivées ? Où le commerce, où l'industrie, comme la grande propriété, eussent-ils pris les bras dont ils avaient besoin ? Or, en dépit de la modicité du *nadél* des paysans, en dépit des impôts qui les obligent à chercher en dehors de leur champ un travail agricole ou industriel, presque toutes les régions de l'empire se plaignent du manque de bras et, chose à noter, celles où l'on s'en plaint le plus, sont souvent celles où l'on a le plus à déplorer la petitesse du lot du moujik.

À l'extension du lot des paysans, telle que la désireraient certains publicistes qui semblent réclamer de nouvelles lois agraires, il y a un autre obstacle ; c'est qu'en beaucoup de provinces, et précisément dans les plus riches, dans presque toute la zone du *tchernoziom* en culture régulière, il n'y a matériellement pas assez de terre pour constituer, à chaque paysan, ce que des publicistes de Pétersbourg appellent un lot normal, et naturellement il y en aura encore moins dans vingt ans. Un tel desideratum se heurte à une impossibilité physique, qui défierait toutes les lois agraires du monde ^[14].

En réalité, dans leurs spéculations sur les dimensions du *nadél* des paysans, beaucoup d'écrivains russes partent à leur insu d'un principe, chez eux trop facilement admis comme un axiome, c'est qu'avec la propriété collective, rien de plus aisé que d'assurer à chacun l'aisance et le bien-être. Au premier abord cela semble seulement une affaire de répartition, on oublie que la propriété commune n'accroît ni l'étendue, ni la fécondité du sol ; on oublie que le capital et la science peuvent seuls arracher à la terre tout ce que la terre peut rendre.

Si, en plusieurs contrées, la dotation territoriale des paysans a manifestement été trop faible pour se prêter aisément au régime du mir, on n'en saurait dire autant partout. Le lot communal, le *nadél*, attribué à la plus

grande partie des moujiks, semblerait considérable en tout autre pays que la Russie. D'après les statistiques, la moyenne pour l'ensemble de l'empire serait d'environ 16 ou 17 desiatines par *dvor* ou cour, c'est-à-dire par famille^[15]. Cette moyenne, il est vrai, s'abaisse naturellement beaucoup dans les plus peuplées et les plus fertiles régions de la Terre noire. Là, comme d'ordinaire, les paysans de la couronne, dotés sur les biens de l'État qui, dans ces provinces, leur a concédé presque toutes ses terres labourables, ont été plus favorisés que les anciens serfs qui ont été obligés de partager le sol avec leurs maîtres et qui, pour s'exempter de toute redevance, ont parfois préféré eux-mêmes le minimum gratuit, autorisé par la loi^[16]. Dans ces riches provinces de Voronège, Tambof, Koursk, Penza, la moyenne des allocations territoriales oscillait encore entre 15 et 10 desiatines par famille, sans descendre notablement au-dessous de ce dernier chiffre^[17] ; mais il faut se rappeler que, depuis les lois agraires de 1861, l'accroissement de la population a été considérable et a réduit d'autant le lot de chaque âme ou de chaque famille.

Quoi qu'il en soit de toutes ces différences et inégalités, on ne saurait regarder, comme voués fatalement à la misère, des paysans qui possèdent chacun en moyenne quinze ou vingt hectares de terre ; qui, dans les provinces même les plus riches ou les plus peuplées, possèdent encore une dizaine d'hectares, et qui, dans leur voisinage, ont des champs pour lesquels on se dispute leurs bras. Il est difficile de considérer l'étroitesse du *nadél* du moujik comme la principale raison des souffrances des campagnes et de l'agriculture. Parmi les défenseurs même du *mir*, plusieurs, et non les moins éclairés, tels que M. Kochelef et le prince Vasilitchikof, ne font pas difficulté de le reconnaître^[18]. Ce n'est point là qu'est le principe du mal : si le lot du paysan paraît si souvent insuffisant, cela même tient en grande partie à l'imperfection des méthodes agricoles. C'est l'ignorance et la pauvreté du serf affranchi, c'est son défaut de capital intellectuel et matériel, c'est le manque de bétail et de moyens d'exploitation qui l'empêchent de tirer un meilleur parti de son champ ; et cette pauvreté du moujik ou, si l'on veut, cet appauvrissement des campagnes retombe pour une bonne part sur l'excès des charges fiscales^[19]. C'est là qu'est vraiment le principal vice de la situation agraire ; c'est dans la disproportion entre les ressources du paysan et les impôts dont il est frappé, dans la disproportion entre l'étendue

ou la valeur du *nadél* et le poids des redevances qui grèvent le sol ; et le mal est tel que les dégrèvements, déjà effectués ou promis par l'empereur Alexandre III, n'en sauraient triompher. La terre qu'on a donnée à l'ancien serf lors de l'émancipation n'est pas libre ; loin de l'avoir obtenue à titre gratuit, il est obligé d'en payer, sous forme d'impôts et de redevances de toute sorte, un prix souvent démesuré. Avec une telle situation, tant que le laboureur est obligé de travailler pour le fisc plutôt que pour lui-même, le mode de propriété n'a qu'une importance secondaire. Quand, au lieu de laisser leurs champs sous le régime de la tenure collective, les paysans les eussent possédés en pleine propriété individuelle, la plupart d'entre eux n'en fussent pas moins demeurés dans la misère.

Les communautés de village, telles que les a laissées l'émancipation, traversent ainsi une sorte de crise ; elles y doivent périr ou en sortir adaptées aux mœurs modernes. On ne saurait juger de ce que peut être la commune russe par ce qu'elle est aujourd'hui. Pour s'en former une opinion équitable, il faudrait d'abord la délivrer de ses entraves fiscales, l'alléger du lourd et immoral fardeau de la solidarité, et cela ne sera facile, cela même n'est peut-être possible, qu'après la suppression de la capitation et après la clôture du compte de rachat, lorsque la commune sera réellement devenue propriétaire^[20]. Alors seulement, la communauté agraire étant dépouillée de tout accessoire et libre de toute chaîne, l'épreuve se pourra faire et l'expérience prononcer. Dès aujourd'hui, quelques réformes que l'on puisse adopter, à l'égard de la solidarité des taxes, on peut dire que la commune russe ne donnera toute sa mesure que le jour où l'horizon intellectuel du moujik se sera quelque peu élargi, et le jour où, pour jouir de son lot le paysan n'aura plus de lourdes annuités à verser au trésor^[21]. Or, cette rançon du servage, échelonnée sur quarante-neuf années, ne sera soldée que dans le premier quart du vingtième siècle. Il est peu probable que l'état des finances impériales permette de libérer les paysans avant l'échéance marquée lors de l'émancipation. C'est déjà beaucoup, que l'empereur Alexandre III ait pu, sans en allonger la durée, diminuer un peu le poids des annuités de rachat.

1. ↑ Voyez dans la *Revue des Deux Mondes* du 1^{er} mars 1879 notre étude intitulée le Socialisme agraire et la propriété foncière en Europe. Un des publicistes qui ont débattu avec le plus d'éclat ces délicates questions de propriétés, le défunt prince A. Vasilitchikof ; s'exprime lui-même ainsi, dans une lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'adresser, en réponse à mon article sur le *Socialisme agraire* : « Le régime communal étant introduit en Russie depuis des siècles, il est tout naturel qu'en le discutant nous nous rencontrions sur un terrain commun avec les socialistes de l'Occident, et qu'en voulant maintenir cette institution traditionnelle dans notre pays, nous reproduisions en grande partie les arguments que les socialistes emploient pour l'introduire violemment dans les sociétés occidentales. — C'est un fait indubitable que, dans plusieurs questions sociales et agraires, nous côtoyons de très près les théories réputées radicales et révolutionnaires en Europe... » Lettre insérée dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1879.
2. ↑ MM. Guerrier et Tchitcherine : *Rousskii diletantizm i obchtchinnoé zemlévladénie*, Moscou, 1878.
3. ↑ Voyez plus haut, livre IV, chap. I.
4. ↑ En dépit de toutes les preuves, aujourd'hui accumulées contre ce système, le prince Vasilitchikof, par exemple, s'efforce longuement de prouver que le mode de propriété en usage dans le *mir* russe est particulier aux Slaves et, en même temps, qu'il a été général chez tous les peuples de cette race préservés de l'influence germanique.
5. ↑ Guerrier et Tchitchérine : *Rousskii diletantizm*.
6. ↑ C'est ainsi que, dans une brochure pleine de verve, un agriculteur du sud, s'élevant contre l'idolâtrie des hommes de cabinet qui mettent la commune sur un piédestal, ne craignait pas d'affirmer qu'en supprimant le régime de la communauté, on doublerait immédiatement la production et qu'on n'aurait plus besoin de bourreau ou de prison contre la propagande des nihilistes, des communistes, des anarchistes (Deltov : *Krisis vli Nevéjesivo*, Kharkof, 1879).
7. ↑ Travaux de la commission d'enquête agricole, t. II.
8. ↑ L'analogie, entre l'usufruitier temporaire d'une part du champ communal et le fermier à bail d'une propriété privée, est assez visible pour se passer de démonstration. Certains défenseurs de la commune, tels que M. Kochelef, en ont tiré parti pour leur plaidoyer en faveur du *mir*. D'autres plus absolus, tels que le prince Vasilitchikof (t. II), se refusent à reconnaître cette analogie, proscrivent le fermage, comme un mode d'exploitation irrationnel qui appauvrit fatalement le sol, et invitent l'État à interdire ou à restreindre par des lois cette pernicieuse coutume de l'Occident, sans remarquer que la plupart de ces arguments contre le fermage se retournent contre la jouissance temporaire, usitée dans le *mir*. Voyez le *Socialisme agraire et le régime de la propriété en Europe*. (*Revue des Deux Mondes*, 1^{er} mars 1879).
9. ↑ Cette question des améliorations du sol par le fermier et des dédommagements auxquels ses améliorations lui peuvent donner droit à sa sortie est une de celles qui préoccupent le plus aujourd'hui les agronomes et les économistes anglais. Voyez par ex. William E. Bear, *The Relations of landlord and tenant in England and Scotland*, publication du *Cobden Club*, Londres, 1876, chap. I, III. Le prince Vasilitchikof, ici plus logique, voudrait que la loi reconnût aux paysans le droit de se faire indemniser par la commune des dépenses faites par eux pour l'amélioration du fonds (*Zemlévladénie i zemlédelié*, t. II, p. 764, 773). Un autre écrivain russe, M. Posnikof, qui s'est attaché à comparer les effets du *mir* avec ceux du fermage à l'étranger, est arrivé à des conclusions analogues. (*Obchtchinnoé zemlévladénie*, Iaroslavl I, 1875.)
10. ↑ D'après l'enquête agricole (t. II), les paysans aisés du gouvernement de Smolensk cachent leur argent au lieu de l'employer à acheter du bétail, de peur de voir leurs bêtes saisies pour payer les taxes arriérées de leurs voisins. Dans beaucoup de villages, du reste, il y a une classe nombreuse de contribuables en retard (*nédoimchtchiki*), débiteurs souvent insolubles du *mir*.

11. ↑ Le nombre des paysans, qui sortent volontairement des communautés de villages, semble aller en augmentant. Dans le gouvernement de Vladimir, par exemple, on n'en a pas compté moins de 2266 en quinze ans, dont 390 pour la première période quinquennale, 739 pour la seconde et 1137 pour la dernière. *Vladimirskii semskii Sboernit*, 1881.
12. ↑ Pour comprendre cette anomalie, le lecteur se rappellera qu'en réalité l'opération de rachat ne porte pas tant sur le sol que sur les redevances qui, au temps du servage, pesaient à la fois sur la terre et sur la personne du paysan.
13. ↑ Ianson : *Opyt statisticheskikh issledovanii o krestianskikh nadèlakh i platchukh* (1877, ouvrage réimprimé en 1881).
14. ↑ Cette vérité me semble avoir été démontrée par M. D. F. Samarine dans l'organe slavophile de Moscou, la *Rouss* de M. Aksakof (nov. 1880, cf. le n° 12, 31 janv. 1881). M. Ianson, dans le journal *l'Ordre* (*Poriadok*), et dans la nouvelle édition de son *Opyt*, etc. (1881), s'est lui-même défendu d'avoir prétendu fixer, pour les lots du paysan, un minimum normal absolu.
15. ↑ La desiatine vaut 1 hectare 9 ares.
16. ↑ Pour ces derniers, au nombre de 600 000, on a proposé de revenir sur le règlement de 1861 en autorisant les paysans à racheter, avec le concours de l'État, les terres auxquelles ils ont naguère renoncé. Voyez, par exemple, la *Rouss*, n° 4, nov. 1880.
17. ↑ D'après les données les plus récentes, pour les huit gouvernements de la zone centrale agricole, les communes de paysans de la couronne et des apanages, comptant une population masculine effective de 2 901 000 âmes et une population inscrite de 2 318 000 âmes, ont reçu 11 092 000 desiatines. Les communes d'anciens serfs seigneuriaux, dont la population inscrite montait à 2 456 770 habitants mâles et la population effective à 2 929 000, n'ont eu en partage que 6 539 000 desiatines. Les paysans de la couronne ont donc eu en moyenne près de 5 desiatines (4, 8) et les paysans des particuliers près de 3 (2, 9) desiatines par âme de capitation ; mais, grâce à l'augmentation rapide de la population, la part moyenne des premiers se trouve aujourd'hui réduite à moins de 4 (3, 8) et celle des derniers à 2, 2 desiatines, ce qui représente encore, chez les uns, plus de 13 desiatines par famille et chez les autres 7 1/2. *Statistika posemelnoï sobesivennosti i naseleennikh mési Evropeiskoi Rossii*, St-Pét., 1880, publication du comité central de statistique.
18. ↑ Voyez, par exemple, Vasilichikof : *Zemlevladienie*, t. II, p. 649, 673.
19. ↑ M. Ianson, *Opyt statisti issledov*, etc., 1881, donne à cet égard des chiffres attristants, et sous ce rapport, les publicistes russes des diverses écoles sont malheureusement obligés d'être d'accord.
20. ↑ La capitation a bien été abolie par l'empereur Alexandre III, non les redevances de rachat ; puis, la solidarité fiscale serait supprimée légalement que les mœurs villageoises et l'autorité du *mir* pourraient la maintenir en fait, longtemps encore. Le gouvernement a plus d'une fois mis à l'étude la modification du système de perception dans les campagnes. Par malheur, les charges du budget impérial rendent de telles réformes malaisées ; les arriérés d'impôts risqueraient fort de s'accroître avec un collecteur moins vigilant, ou moins intéressé à la rentrée des taxes, que la commune.
21. ↑ Les redevances de rachat comptent en effet pour environ 60 pour 100 dans les charges qui incombent aux anciens serfs, le reste provient des impôts de l'État et des taxes locales.

CHAPITRE VI

Du mode de dissolution de la communauté. — Les paysans de chaque village sont libres de supprimer le *mir*. — Pourquoi le font-ils si rarement ? — Opinion du moujik sur le *mir*. — Comment, tout en maintenant d'ordinaire le régime de la communauté, il ne répugne nullement à la propriété individuelle. — Achats de terre par les paysans. — Répartition du sol arable entre les communautés de village et les autres propriétaires. — Utilité et fonction de la propriété personnelle. — Les deux modes de tenure pourront-ils subsister côte à côte ?

Attendra-t-on, pour décider sur le sort des communautés de village, que, devenues pleinement propriétaires, elles soient affranchies des charges qui les accablent, ou bien, entraîné par les inconvénients actuels, se décidera-t-on à couper par la racine l'arbre séculaire du *mir*, sans avoir essayé de l'émonder et de le débarrasser des plantes parasites qui l'étouffent ?

Peu de personnes réclament l'abrogation immédiate de la tenure commune, beaucoup demandent des mesures qui en préparent et assurent la disparition. Aujourd'hui même, les communautés de village ne sont point indissolubles ; la loi, qui les a maintenues, laisse aux intéressés le droit de les anéantir en faisant entre eux un partage définitif du domaine communal. Il suffit pour cela d'une décision de l'assemblée des paysans ; cette décision doit seulement être prise à la majorité des deux tiers des voix^[1]. Les adversaires de la propriété collective voudraient abandonner le sort des terres communes au vote de la simple majorité, se flattant d'amener par là plus vite la suppression de toutes ces sociétés agraires. Contre cette demande, en apparence modeste et légitime, s'élève une première et grave objection. La dissolution de la communauté n'est pas la seule question que, d'après la loi actuelle, le *mir* ne puisse trancher qu'à la majorité des deux tiers des votants. Il en est de même aujourd'hui de toutes les affaires de quelque importance. Il en est ainsi, par exemple, de tout ce qui concerne les partages, et cette restriction à la domination du nombre n'est pas sans motif. C'est un utile frein à la liberté du paysan, une sage précaution contre les entraînements de villageois ignorants, qui ont d'autant plus besoin d'être contenus et protégés contre leurs propres fautes que, dans sa sphère

d'action, la commune est souveraine et omnipotente. Remettre à la simple majorité la plus grave décision que puisse prendre le *mir*, lui abandonner la dissolution de la communauté, ce serait renoncer, pour toute mesure administrative ou économique, à la salubre garantie des deux tiers des voix.

Avec cette restriction même, la législation russe actuelle est une de celles qui opposent le moins de barrières à l'aliénation ou au partage des terres communes. En France, où ils occupent encore la onzième partie du sol national^[2], les biens communaux sont autrement protégés contre toute velléité de vente ou de partage. La loi laisse les communes libres de faire certaines acquisitions, elle leur interdit d'aliéner sans l'autorisation du pouvoir central. La jurisprudence du conseil d'État est même entièrement opposée à tout partage entre les habitants. En ^[1] Angleterre, où elles jouissent d'une si large autonomie, les communes ne peuvent non plus aliéner leurs terres sans l'approbation du gouvernement^[3]. Si l'on introduisait en France le régime actuellement en vigueur en Russie, si, pour se distribuer entre eux le domaine communal, il suffisait du vote des deux tiers des habitants, nos biens communaux auraient vite disparu pour arrondir les champs des uns et alimenter les dépenses des autres. Comment en Russie une législation, qui étaye aussi peu la propriété commune, ne l'a-t-elle pas encore laissée s'écrouler et se réduire en champs individuels ?

Jusqu'ici la propriété collective a, d'ordinaire, gardé la majorité légale dans les assemblées de paysans ; elle n'y a point toujours et partout réussi. Longtemps on a dit qu'il y avait des exemples de terres, partagées jadis entre les anciens serfs par leurs seigneurs et depuis remises en commun par les paysans émancipés, tandis qu'on ne connaissait aucun exemple d'une commune rurale ayant librement abandonné la tenure collective du sol. C'est là une erreur. Les partages définitifs sont rares, exceptionnels, il y en a cependant ; l'enquête agricole en mentionne dans plusieurs gouvernements de la Grande-Russie. Dans quelques districts même, les cas de division sont relativement nombreux^[4], et l'on a pu voir là, chez les paysans, l'indice d'un revirement d'opinion en faveur de la propriété personnelle. D'après un propriétaire du gouvernement de Pskof, une des principales raisons qui amènent à un partage définitif, c'est, après le désir d'échapper à la responsabilité solidaire, l'augmentation de la population

qui, en restreignant la part de chacun à chaque nouveau partage, fait tomber les lots au-dessous des allocations fixées par l'acte d'émancipation et déjà elles-mêmes parfois insuffisantes. Or, il y a là, pour les communautés de villages, un danger que le temps peut aggraver jusqu'à le rendre mortel, à moins qu'au partage périodique on ne sache substituer un autre mode d'exploitation.

Les exemples de dissolution de la communauté suffiraient, en toute circonstance, à montrer que la loi actuelle est loin d'opposer, à la division du fonds communal, une barrière insurmontable. Les partages définitifs, fort rares durant les premières années, le sont devenus beaucoup moins durant les dernières. Le paysan s'est mis à user plus souvent d'un droit de dissolution dont, dans les premiers temps, il ignorait souvent l'existence ^[5]. Avec la législation en vigueur, le sort du régime collectif est entre les mains des intéressés ; le jour où le *mir* aura contre lui une sérieuse majorité, il tombera devant un simple vote. Un large mouvement d'opinion parmi les *moujiks*, et c'en est assez pour que la Russie, si riche en terres communes, en soit plus dépourvue que notre France.

Ce moment n'est pas encore arrivé. Outre la coutume et la tradition qui, sur les *moujiks*, gardent un grand empire, plusieurs raisons et plusieurs préjugés militent contre un ^[4] partage définitif. C'est d'abord l'agglomération des demeures, chacun appréhendant d'avoir à jamais un lot trop éloigné du village où tous habitent. C'est aussi la crainte de tomber sur un mauvais lot, sans avoir comme aujourd'hui la chance d'être dédommagé par le sort à un prochain tirage. Dans le gouvernement de Tver, par exemple, l'enquête agricole cite une commune ayant passé à la propriété individuelle, où beaucoup de paysans se plaignent de la part qui leur est échue. Un autre motif de répulsion pour la propriété personnelle est tiré des mœurs communistes du *mir*. Dans le partage définitif, les paysans redoutent l'inégale multiplication des familles, qui, en une ou deux générations, rendrait naturellement les lots inégaux. Enfin, là où les taxes sont supérieures au revenu, les paysans craignent, en renonçant à la communauté, de rester chargés d'un lot trop grand et d'impôts trop lourds ; là, ce qu'ils redoutent, ce n'est pas l'inégalité dans la propriété, résultant de l'inégal accroissement des familles, c'est au contraire un excédent de terre et d'impôts, à la suite de morts ou de maladies dans la maison ^[6]. En

somme, la plupart des moujiks sont encore attachés à l'ancien mode de jouissance, tout en reconnaissant souvent les inconvénients des partages périodiques. Parmi les propriétaires interrogés par la commission d'enquête, plusieurs déclarent qu'ils ont en vain tenté d'amener leurs paysans à un partage définitif ; j'ai moi-même entendu des hommes, fort opposés au régime actuel, faire le même aveu.

Il est, du reste, difficile de connaître avec précision l'opinion des paysans sur ce sujet qui les touche de si près. Quels sont dans le *mir* les partisans de la communauté ? Sont-ce les paresseux, les ivrognes, les imprévoyants, ou au contraire les paysans laborieux et aisés ? Dans l'enquête agricole et ailleurs se rencontrent, sur ce point, les affirmations les plus opposées. On représente aujourd'hui les paysans, comme divisés en deux classes, d'ordinaire sans intermédiaire, les riches et les pauvres. Vers quelle pente inclinent les uns et les autres ? L'opinion la plus fréquente considère les premiers, ceux mêmes qui se sont enrichis avec le régime actuel, comme en étant généralement les adversaires ; les seconds, au contraire, ceux qui n'y ont trouvé que la misère, comme en étant les plus chauds défenseurs. Les plus aisés, étant les plus industriels ou les plus travailleurs, seraient pour le mode de propriété qui leur assurerait le mieux le fruit de leur travail ; les plus imprévoyants ou les plus paresseux, pour celui qui leur garantit l'existence la plus facile.

À prendre les enquêtes agricoles, il s'en faut cependant que partisans et adversaires de la commune soient partout distribués de cette sorte. Tel déposant, un gouverneur de Koursk entre autres, nous dit bien que ce sont les plus aisés qui réclament la dissolution de la communauté, que parfois même ils adressent dans ce dessein des pétitions au gouvernement ; mais, dans la même enquête, de nombreux propriétaires nous viennent répéter que quelques riches paysans sont seuls à profiter de la communauté, que ces oligarques de village, tenant tout le *mir* sous leur dépendance, usent de leur autorité pour maintenir le régime qui leur permet d'exploiter leurs associés. Un déposant, H. Jérémieief, va même jusqu'à dire que, grâce à la tyrannie de ces *mangeurs de la commune*, de ces *miroiédy*, un pouvoir, placé au-dessus de la communauté, en peut seul prononcer l'abrogation. Pour faciliter la dissolution du *mir*, une commission de la noblesse de Saint-Pétersbourg proposait naguère d'en exclure les mauvais sujets et les contribuables en

retard. Au projet pétersbourgeois un écrivain moscovite répondait que les vauriens, les paresseux, les ivrognes, étaient précisément les plus enclins au partage définitif, les plus désireux d'avoir en propriété un lot qu'ils pussent vendre et boire à volonté [7] !

Lorsque les Russes, qui connaissent le mieux le *moujik*, nous donnent des renseignements aussi contradictoires, un étranger aurait de la peine à choisir entre des avis si opposés et ne saurait sans témérité en tirer une conclusion. De telles divergences ne peuvent s'expliquer que d'une manière : ou le paysan se pose encore rarement cette grosse question que d'autres débattent en son nom, ou il n'a pas encore à ce sujet d'opinion arrêtée. En attendant, la plupart conservent les anciennes coutumes et les usages de leurs pères. Les faits n'en montrent pas moins que le *moujik* commence à s'interroger à ce sujet, et que sa réponse n'est pas toujours favorable au mir. Il ne faut pas non plus oublier que, sans passer à la propriété individuelle, un assez grand nombre de communes n'ont pas recouru aux partages depuis l'émancipation. Dans ces villages, le passage d'un mode de propriété à l'autre pourrait parfois s'effectuer sans brusque révolution, d'une manière presque insensible.

Un point est certain, c'est que, tout en maintenant d'ordinaire, là où elle existe, la propriété collective, les paysans russes n'ont pas, pour le régime opposé, pour la propriété individuelle et héréditaire, l'espèce de répugnance instinctive ou d'aversion raisonnée que leur a longtemps attribuée l'imagination de Herzen et des socialistes russes. Ils ne semblent nullement, comme le voudraient certains de leurs panégyristes civilisés, voir dans la communauté la seule forme naturelle et légitime de l'occupation du sol, dans la propriété personnelle une monstrueuse et inique usurpation. Les plus aisés aiment à acquérir un champ à eux. Chez le *moujik*, ce goût de tous les paysans du monde pour la terre n'est contre-balancé que par le goût national pour le négoce. Tous les inconvénients qui dans l'avenir semblent devoir pousser à la dissolution de la communauté, poids de la solidarité communale, insuffisance des allocations, poussent dès aujourd'hui à l'acquisition de la propriété individuelle. Les serfs émancipés achètent de la terre, mais c'est à leurs anciens seigneurs, en dehors du domaine du *mir*. Cet appétit du paysan pour la propriété est remarqué de tous depuis l'émancipation. Les marchands achètent aussi beaucoup d'anciennes terres

seigneuriales, mais d'ordinaire c'est pour les revendre par parcelles aux villageois. La demande des paysans est telle que ce système de morcellement est d'habitude très rémunérateur ; il y a un écart considérable entre le prix des terres vendues en bloc et le prix des terres morcelées. Dans le seul gouvernement de Koursk, les paysans des communes avaient en une année acquis pour 2 millions de roubles de terre. Ce mouvement de transfert de la propriété, signalé dans l'enquête agricole de 1872, s'est singulièrement accru depuis. Dans le gouvernement de Tver, les paysans ont, durant les dernières années du règne d'Alexandre II, acheté environ un demi-million d'hectares, en Tauride 430 000 desiatines, dans la province de Samara plus de 300 000, dans celle de Saratof plus de 200 000, dans celle de Kherson plus de 150 000^[8]. Le *moujik*, le plus souvent, il est vrai, un paysan enrichi, achète d'ordinaire seul et par petite portion ; parfois cependant plusieurs se réunissent en *artèle* pour faire une acquisition, d'autres fois les achats se font par communauté. De grands biens, des domaines de plusieurs milliers d'hectares, sont ainsi tombés en possession de paysans associés. Quelquefois ces derniers gardent la terre en propriété indivise ; le plus souvent ils se la partagent d'une manière définitive, ce qui fournit un argument aux adversaires de la tenure commune^[9]. De cette façon, beaucoup de moujiks sont en même temps usufruitiers d'un lot de terre communale, et uniques propriétaires d'un champ acheté de leurs deniers. Les deux modes de propriété se réunissent dans le même homme.

Tout le sol russe est loin, en effet, d'appartenir aux communautés de village. À côté des biens communaux, il y a les terres de l'État, il y a les biens individuels des anciens seigneurs, il y a des domaines souvent très vastes et parfois démesurés, souvent mal cultivés, parfois même encore incultes, que leurs détenteurs ne demandent qu'à aliéner ou à diminuer^[10].

Il serait d'un haut intérêt de posséder un tableau exact et détaillé de la répartition des terres entre les diverses classes de la société, et plus encore, entre la propriété collective et la propriété individuelle. Or, sur ce dernier point, nous en sommes réduits à des évaluations jusqu'à présent incomplètes^[11]. Les évaluations générales, embrassant toute^[9] la surface d'un territoire, dont une grande partie est impropre à l'agriculture, ne sauraient du reste donner qu'une idée fort trompeuse de la réelle importance de l'un ou l'autre type de tenure du sol^[12].

Le paysan semble déjà posséder de 120 à 140 millions d'hectares, soit un domaine agricole au moins double de tout le territoire européen de la France. De cette vaste surface la meilleure partie, plus des deux tiers peut-être sont soumis au régime de la communauté qui domine encore dans toute la Grande-Russie. En laissant de côté les biens de la couronne, qui comprennent beaucoup de forêts inaccessibles et de landes incultes, le paysan détient déjà plus de la moitié des terres arables ; cette proportion lui est encore plus favorable si l'on prend les riches gouvernements de la Terre noire, ou si l'on regarde la valeur du sol.

D'après M. Ianson^[13], les terres du paysan occupent de 70 à 90 pour 100 de la superficie des gouvernements de Voronège, Kazan, Orenbourg, Oufa, Vintka ; elles demeurent au-dessus de 50 pour 100 dans la région moyenne de la Terre noire. D'après M. Séménof et le comité central de statistique, les communes rurales possédaient déjà, dans les huit gouvernements agricoles du centre, 56 pour 100 de l'étendue totale du sol et 66 pour 100 de la surface arable, tandis que les propriétaires à titre personnel ne possèdent, dans la même région, que 37 pour 100 de la surface du sol et seulement 31 pour 100 des terres arables, soit plus de ^[11] moitié moins que les communes de paysans^[14]. On voit que, dans la plus fertile région de la Grande-Russie, la majeure partie des terres en culture est soumise au régime de la communauté.

Si vastes que soient déjà les terres des paysans, elles ne cessent de s'accroître, et elles n'ont pas attendu pour cela la fondation des banques foncières, spécialement créées sous Alexandre III pour accélérer leur extension. Le mouvement, qui fait passer peu à peu les champs dans les mains qui les cultivent, est si rapide et si puissant, que diverses sociétés d'agriculture et quelques assemblées de la noblesse se sont préoccupées des moyens de sauver la grande propriété, menacée d'être bientôt dévorée par les avides acquisitions du moujik.

En face des envahissements continus des communautés de village ou du paysan, n'y a-t-il pas lieu, en effet, de s'inquiéter de la destruction des grands domaines et des grandes exploitations, de la prochaine expropriation de la noblesse, au profit de paysans ignorants et sans capital, ou de marchands sans goût pour la campagne et sans intérêt pour la terre, qui semblent se hâter d'épuiser le sol à l'aide de procédés, justement flétris du

nom de brigandage agricole ? Il y a là, sans doute, pour le développement économique de l'empire, une question que, dans leur naturel désir de voir s'étendre le domaine territorial du peuple, beaucoup de Russes perdent de vue. Tout n'est pas bénéfique pour les campagnes et pour la culture, dans cette révolution qui diminue les biens de la noblesse, alors surtout que les achats du moujik, non contents de s'attaquer aux immenses estâtes de quelques opulentes familles, entament chaque jour la moyenne et la petite propriété.

Ce qui souffre de cette sorte d'élimination graduelle de la noblesse, en certaines régions de la Grande-Russie, ce n'est pas uniquement la civilisation générale, la culture intellectuelle, littéraire ou scientifique, la culture européenne, dont, avec tous ses défauts ou toute sa frivolité, l'ancien *pomêchtchik* était dans les campagnes le seul représentant ; ce qui souffre, ce qui parfois peut être mis en péril, c'est la culture matérielle elle-même, la culture du sol ; c'est la production, c'est la terre qui risque de tomber entre des mains trop pauvres, trop routinières ou trop ignorantes pour en tirer ce qu'elle devrait rendre.

De telles appréhensions ont beau paraître aujourd'hui exagérées ou prématurées, elles ne semblent point partout dénuées de fondement. Dans l'état actuel de développement du peuple russe, si la propriété privée devait demain disparaître devant les communautés de village, si les nouvelles acquisitions du moujik devaient se fondre dans les terres du mir, la Russie, je le crains, n'aurait guère à se féliciter d'avoir laissé tomber tout l'intérieur de l'empire au pouvoir de petites démocraties rustiques, illettrées et superstitieuses.

Pour un observateur impartial, il est douteux que l'État ait intérêt à voir prochainement passer toutes les terres arables aux mains des communes et des paysans, soit sous la tenure collective, soit sous la tenure individuelle. Dans la Russie contemporaine, où les masses rurales, émancipées d'hier, sont encore si peu développées et si mal éduquées, la grande et la moyenne propriété ont, plus que partout ailleurs, leur rôle économique, leur fonction sociale. C'est par elles, c'est par la propriété privée, et par le *pomêchtchik* de préférence au paysan que l'agriculture, encore si tardée, doit entrer dans la carrière du progrès. Si trop de domaines seigneuriaux ne sont guère mieux cultivés que les champs du moujik, c'est parmi eux que se

rencontrent les exploitations les mieux conduites et les plus rationnelles. D'ici à de longues années, tant que le niveau intellectuel des masses rurales ne sera pas relevé, on ne saurait compter, pour perfectionner l'agriculture, sur le moujik et sur les communautés de village. Si tout le sol russe appartenait à ces dernières, si même il était tout entier en la possession du moujik, sous l'une ou l'autre forme de tenure, l'État se verrait obligé, pour ne pas abandonner la production nationale à une sorte de stagnation, de prendre lui-même en main la direction de l'agriculture, de confier la tutelle des communautés agraires à une administration spéciale, obligé en un mot de recourir au douteux et dispendieux auxiliaire de la bureaucratie.

En face des communautés de village, d'ordinaire dépourvues de capital, d'instruction et d'initiative, la propriété individuelle, qu'elle reste ou non aux mains de l'ancienne noblesse, garde ainsi, dans l'État, un rôle dont on ne saurait contester l'utilité ; c'est à elle de donner l'exemple, de donner l'impulsion, de répandre et d'acclimater les nouvelles méthodes et les saines pratiques agricoles. Or, cette mission d'enseignement et d'initiative, le marchand enrichi des villes, ou le paysan aisé des campagnes, sont rarement aujourd'hui à même de la remplir. C'est encore parmi les anciens propriétaires que se rencontrent les hommes qui y sont le mieux préparés.

Les Russes aiment à agiter les questions sociales ; ils se plaisent, non sans raison, à calculer la distribution de la propriété entre les diverses classes : ils sont, d'ordinaire, avant tout préoccupés de voir le plus grand nombre possible des habitants du sol national avoir sa part de la terre. C'est là un noble souci ; mais, pour ne pas induire en erreur, il ne doit pas être exclusif. Cet épineux problème de la propriété a deux faces dont l'une ne doit pas faire oublier l'autre. Il ne faut pas que la question sociale fasse perdre de vue la question économique, que l'intérêt apparent du cultivateur fasse négliger l'intérêt non moins essentiel de la terre et de l'agriculture. De ces deux intérêts, aucun ne saurait être impunément sacrifié à l'autre. Si certaines nations, telles que l'Angleterre, paraissent s'être préoccupées trop uniquement de la culture et de la production, certains Russes me semblent parfois enclins à tomber dans l'excès inverse. Or, des deux erreurs, cette dernière est peut-être la plus grave, car l'intérêt du cultivateur ne saurait être longtemps séparé de l'intérêt de la terre et de la production : si, dans un pays riche, la richesse peut se trouver concentrée en un trop petit nombre de

mains, un pays pauvre et mal exploité ne saurait mettre la richesse ou l'aisance à la portée du grand nombre.

La Russie présente ce triste et instructif phénomène que la masse du peuple y est à la fois propriétaire et pauvre. La raison en est simple, elle est dans l'ignorance du peuple et dans le poids des charges publiques ; elle est surtout dans le manque de capital, sans lequel la production ne saurait prendre un grand essor. Au lieu de chercher à faire passer le plus de terre possible aux mains du paysan, les amis du peuple feraient peut-être mieux de songer aux moyens de l'aider à tirer un meilleur parti du sol. Le grand problème, pour l'empire et pour le moujik même, ce n'est pas tant d'arrondir le lot, le *nadél* des anciens serfs, que de leur donner, matériellement et moralement, les moyens de faire produire la terre.

Il y a là, pour la Russie, une question capitale dont on sent de plus en plus l'urgence, et que la concurrence de l'Amérique ne saurait laisser perdre de vue. Si, grâce aux exportations du Nouveau Monde et de tous les pays d'outremer, l'agriculture de la vieille Europe traverse en ce moment une crise pénible, l'épreuve n'est pas moins rude pour l'agriculture russe, menacée d'être chassée de tous les marchés de l'Occident par un rival, plus riche de terres vierges et surtout de capitaux, un rival incomparablement mieux outillé et moins chargé d'impôts et d'entraves de toute sorte. Pour le grand empire rural, dont l'agriculture est sans comparaison la principale industrie et dont le sol semble déjà parfois prématurément épuisé, c'est là un sérieux sujet de préoccupation. Ce qui fait la supériorité des États-Unis d'Amérique, ce n'est pas tant la fertilité et l'étendue du sol arable, — la Russie aussi a son Far-West dans la Sibérie méridionale qu'il est aisé de relier à l'Europe par des chemins de fer ou des canaux, — ce qui fait l'infériorité de la Russie, ce n'est pas seulement l'imperfection de l'outillage et des voies de communication, c'est avant tout l'ignorance et la pauvreté du peuple, et, pour remédier à ces défauts, il ne suffit pas, je le répète, de faciliter les achats de terre des paysans ni d'accroître leur *nadél*. À moins que la Russie ne se résigne à vivre entièrement sur elle-même, à renoncer à tout échange avec l'Occident et à ne nous plus emprunter les capitaux dont elle a si grand besoin, le *moujik* et le *poméchtchik* du Don et du Volga doivent compter avec les *farmers* du Mississipi. Cette concurrence américaine, jointe aux mauvaises récoltes ou aux disettes des dernières

années, est une nouvelle menace pour l'antique régime agraire, pour le *mir* et la communauté qui, devant beaucoup de Russes, risquent d'être rendus responsables des défaites de l'agriculture nationale.

Aujourd'hui, cependant, avec les idées et les préjugés répandus dans le peuple, l'abolition des communautés de villages ne saurait, croyons-nous, beaucoup améliorer les conditions de l'agriculture russe, car elle ne changerait guère les méthodes de culture. Quelque opinion qu'on ait sur le régime de la tenure collective, ce qu'il faut modifier pour accroître la production, c'est moins le mode de propriété que l'homme, le cultivateur lui-même. Or, un pareil changement des mœurs, des coutumes, des notions agricoles et usuelles, chez des masses rurales aussi énormes, aussi compactes, aussi isolées des classes cultivées, ne saurait être accompli en quelques années. Les écoles mêmes, alors qu'on les pourrait multiplier autant que l'exigent les besoins, seraient impuissantes à effectuer seules une telle transformation. Pour y parvenir, il faut que, du fond même du peuple, parmi les moujiks naguère émancipés, il surgisse une classe nouvelle, une élite relativement aisée et instruite, capable de profiter des lumières et des exemples d'en haut, pour les répandre autour d'elle. Il faut que, dans les villages, se forme, ce qui manque encore plus aux campagnes qu'aux villes russes, une sorte de tiers état, une vraie classe moyenne, servant d'intermédiaire entre les anciens pomêchtchiks, aujourd'hui isolés, et la foule des moujiks encore illettrés. La création d'une pareille classe villageoise, à la fois aisée et instruite, n'est pas moins indispensable, au point de vue politique, si la Russie prétend avoir un gouvernement libre, qu'au point de vue économique, si elle veut élever ses produits agricoles au niveau de ses ressources naturelles. Or, la Russie semble posséder le germe de cette future bourgeoisie rurale dans l'élite des paysans qui aujourd'hui acquièrent le sol à titre individuel. On distingue ainsi, depuis quelques années, dans les campagnes russes, un élément nouveau auquel l'avenir paraît réserver un rôle considérable^[15]. Ce doit être le noyau d'une classe moyenne rurale, composée de propriétaires mixtes, mi-partie, pour ainsi dire, intéressés à la fois aux deux modes de propriété, et, plus que personne, en mesure d'en apprécier le fort et le faible. Cette nouvelle classe de paysans aisés, auxquels avec le bien-être viendra peu à peu l'instruction, sera pour le *mir*, naguère abandonné à de pauvres et ignorants moujiks, un

principe de dissolution ou de rénovation. Sous leur influence, naturellement croissante, la commune devra modifier ses usages, admettre des notions nouvelles et de nouvelles méthodes, ou, si elle s'en montre incapable, succomber aux attaques de l'individualisme. Jusque-là, l'abolition de la communauté, avant que le moujik soit en mesure d'améliorer ses procédés de culture, aurait peu d'avantages économiques et peut-être de graves dangers politiques.

C'est aux paysans d'expérimenter eux-mêmes les mérites et les inconvénients des deux modes de tenure du sol. Si vastes que soient aujourd'hui les domaines communaux, le paysan aisé et entreprenant trouve encore assez de terre en dehors, pour arriver à la propriété individuelle, sans avoir nécessairement besoin d'abroger la propriété collective du *mir*. La Russie n'est point aujourd'hui contrainte de faire un choix entre deux régimes opposés, tous deux séculaires et également conformes aux habitudes nationales : rien ne l'oblige présentement à sacrifier l'un à l'autre. Chacun des deux modes d'occupation du sol a ses partisans, chacun peut avoir ses avantages sociaux, moraux, économiques. Grâce à l'étendue du sol russe, les deux formes rivales peuvent encore coexister, soit pour se redresser et se compléter mutuellement, soit pour triompher un jour définitivement l'une de l'autre, après avoir chacune fait leurs preuves.

-
1. ↑ Bien plus, un article du statut d'émancipation, ayant sans doute en vue de garantir le droit de l'ancien serf à choisir le mode de propriété qui lui convient, l'article 165 du règlement sur le rachat, autorise les paysans isolés à retirer leur lot du domaine communal, s'ils acquittent individuellement au trésor toute la dette de rachat incombant à leur lot. Cet article, dont certains partisans du *mir* ont réclamé l'abrogation, ne semble pas du reste avoir eu pour le *mir* les conséquences qu'on en eût pu redouter, peu de paysans étant en état de profiter d'une pareille faculté.
 2. ↑ 4 718 000 hectares avec l'Alsace, 4 548 700 sans compter l'Alsace-Lorraine.
 3. ↑ Sur la législation française et anglaise, à cet égard, voyez l'ouvrage de M. Paul Leroy-Beaulieu, *De l'Administration locale en France et en Angleterre*, p. 284-287.
 4. ↑ Ainsi, dans un district du gouvernement de Nijni-Novgorod, quarante-neuf villages sur cent quatre-vingt-dix, dans un district de Mohilef, vingt-cinq villages sur trois cent quarante-quatre, avaient, dès 1873, renoncé au régime de la communauté. C'étaient du reste là deux cas exceptionnels. En beaucoup de districts, en beaucoup de gouvernements même, on ne comptait alors qu'un ou deux partages définitifs sur des centaines ou des milliers de villages (à Koursk, par exemple, 2 sur 3591). Il est à remarquer que ces décisions, parfois suggérées par un fonctionnaire ou un propriétaire étranger au *mir*, ne sont pas toujours mises à exécution. Dans le gouvernement de Symbirsk, on cite ainsi des communes qui n'ont pris une telle résolution que pour permettre à quelques riches paysans de racheter individuellement leurs lots,

- conformément à l'article 165 du règlement sur le rachat ; le reste a repris l'ancienne coutume. Ailleurs on ne renonce à la communauté qu'en apparence, pour échapper à la solidarité fiscale.
5. ↑ Dans les neuf ou dix années qui ont suivi l'émancipation, on ne comptait peut-être pas cent communes ayant abandonné la tenure collective ; depuis, au contraire, d'après les *Materialy*, publiés en 1880 par le ministère des domaines, on a vu, dans trois districts du seul gouvernement de Toula, cent quarante communes renoncer à la communauté, et des faits analogues se sont produits en d'autres provinces, dans celle de Tver, par exemple.
 6. ↑ « Si mauvais que soient les partages, répondait un ancien de village aux questions de la commission d'enquête, ce serait bien pis s'il n'y en avait pas du tout. Celui dont la famille diminuerait ne pourrait plus cultiver les terres et payer les taxes. »
 7. ↑ Dmitrieff, *Révolutsionny konservatizm*, p. 96-97.
 8. ↑ *Materialy*. De même, sous Alexandre III : la Banque des paysans leur a prêté, pour achat de terres, 16 millions de roubles en 1886, 13 millions en 1887 ; la moyenne du prix d'achat était, en 1887, de 41 roubles 73 kop. la désiatine.
 9. ↑ Dans le gouvernement de Tver, par exemple, sur 469 000 desiatines, 115 000 ont été achetées par des communes, 105 000 par des *artèles* ou associations, 248 000 par des paysans isolés, qui, étant au nombre de 13 600, ont acquis en moyenne une vingtaine d'hectares chacun. Dans la province de Saratof, sur 308 000 desiatines, 187 000 ont été achetées par des individus et 121 000 par des communes. Il est à remarquer qu'alors même que ces achats sont faits par commune ou par *artèle*, les terres ainsi acquises sont rarement maintenues dans l'indivision. La nouvelle propriété est d'habitude divisée par ménages, proportionnellement aux sommes versées par chacun. (*Materialy*, etc., 1880).
 10. ↑ Il y a encore en Russie de nombreux domaines de 10 000, de 30 000, de 40 000 desiatines et plus ; la desiatine, nous l'avons dit, vaut 1 hectare 9 ares. On compte d'ordinaire, comme petits propriétaires, tous ceux qui possèdent moins de 100 desiatines, comme moyens propriétaires ceux qui possèdent de 100 à 1000 desiatines, comme grands propriétaires enfin ceux qui possèdent plus de 1000 desiatines. Or, d'après les renseignements les plus récents, ces derniers, dans la zone agricole la plus fertile, détiennent encore plus de la moitié du territoire de la propriété personnelle (53 pour 100). Dans les huit gouvernements de la région agricole centrale, là même où la terre a le plus de valeur, on comptait : 1800 propriétaires, ayant de 1000 à 5000 desiatines ; 141 propriétaires, ayant de 5000 à 10 000 desiatines ; 82 enfin possédant chacun plus de 10 000 desiatines. (*Statistique de la propriété foncière*, 1^{er} fascicule, 1880.) Le nombre des grandes propriétés est, croyons-nous, beaucoup plus considérable dans la plupart des autres régions.
 11. ↑ Le comité central de statistique a entrepris, à cet égard, des recherches dont les premiers résultats ont été publics en 1880 (*Statistika posemelnoï sobstivennosti*, etc., v *Evrop, Rossii*, statistique à laquelle nous avons emprunté les chiffres donnés dans la note précédente).
 12. ↑ Un statisticien russe, M. Ianson, attribuait, en 1877, 177 millions de desiatines à l'État et 7 aux apanages, — 46 millions aux paysans de la couronne, — 64 millions aux anciens serfs, un peu plus de 4 aux paysans des apanages, un peu moins de 4 aux colonistes, et seulement 64 millions aux propriétaires nobles qui, avant l'émancipation, en possédaient plus de 106, — 34 millions enfin aux propriétaires personnels d'autres classes. (*Opyi statist. isslédov. o krest, nadélakh i platejakh*. 1877 et 1881.)
 13. ↑ *Opyi statist. izsi.*, etc.
 14. ↑ Voici d'après ces calculs (*Statist. posem, sobstiv.*, etc., 1880) le tableau de la répartition de la propriété dans ces huit gouvernements, appartenant tous presque entièrement à la zone la plus fertile de la Terre noire :

Gouvernements.	Communes.	Propr. indiv.	État.	Divers (villes, clergé, etc.).
Voronége	66	30	1,8	2,1

Koursk	62	35	1,1	1,7
Riazane	55	39	4,4	1,6
Penza	54	38	5,8	1,5
Tambof	53	36	8,8	2,0
Kalouga	63	39	3,5	4,6
Toula	51	45	1,7	2,1
Orel	50	38	5,7	6,7

15. ↑ Malgré leurs achats répétés, le nombre total des paysans, parvenus à la propriété individuelle, est encore très faible ; mais il ne cesse de s'accroître. Dans les huit gouvernements de la zone agricole centrale, les paysans propriétaires à titre individuel n'atteignaient pas encore, vers la fin du règne d'Alexandre II, le chiffre de 57 000, ce qui n'était guère que le double du chiffre des propriétaires nobles (25 000). Si l'on regarde l'étendue de la propriété personnelle, les 4/5^e (80 pour 100) appartiennent encore à la noblesse. 11 pour 100 aux marchands, 2 pour 100 aux *méchtchanes* et 7 pour 100 seulement aux paysans. Parmi ces derniers, aucun n'était encore compté comme grand propriétaire, mais plusieurs étaient déjà classés comme moyens propriétaires, c'est-à-dire possédaient individuellement de 100 à 1000 desiatines. L'étendue moyenne des terres personnelles de chaque paysan était dans cette région d'une quinzaine d'hectares environ. (*Statistika pozelm sobsivnosti*, etc., I, Saint-Pét., 1880.)

CHAPITRE VII

Le régime de la communauté et la lutte de la grande et de la petite propriété. — Le mir, majorat des paysans. — Transformations que pourrait subir la commune agraire. — Ce régime peut-il s'adapter aux mœurs modernes ? — Que doit faire le législateur à l'égard de la propriété collective ? — Peut-on voir dans le mir un palladium de la société ? — Illusions à cet égard. — Le régime de la communauté et le problème de la population. — La propriété collective et l'émigration. — Les communautés de village et le socialisme agraire.

La compétition entre la propriété personnelle et la propriété collective se compliquera, en Russie, de la compétition habituelle entre la grande et la petite propriété, la grande et la petite culture. On n'a pas seulement à se demander quel est le mode d'appropriation du sol, mais aussi quel est le mode d'exploitation qui doit finalement l'emporter. Les habitudes et les lois de succession ne sont pas seules à régler l'étendue des terres, possédées ou exploitées par un seul individu ; la structure du sol, les aptitudes agricoles de la terre ou du climat y ont aussi leur part. Il est des pays coupés, morcelés par la nature même, qui semblent voués d'avance à la petite propriété ; Il est des cultures, comme celle de la vigne par exemple, qui semblent appeler la division du travail et, par suite, la division du sol. Or quel peut-être, à ce double point de vue, le mode de propriété, le mode d'exploitation agricole le plus rémunérateur et le plus naturel en Russie ? Si une contrée semble tenir du sol la vocation de la grande culture et de l'exploitation mécanique, ne sont-ce pas ces larges plaines unies du *tchernoziom* où rien n'arrête la charrue et les machines ? ne sont-ce pas ces steppes sans fin où les troupeaux ne peuvent souvent trouver à s'abreuver qu'à des lieues de distance ? Il est vrai qu'aujourd'hui la propriété tend à se diviser, à se fractionner ; il est vrai que ce sont les grands propriétaires qui vendent, les paysans qui achètent. C'est là un fait incontestable, mais qui peut dépendre de conditions économiques transitoires plutôt que de conditions naturelles permanentes. Rien n'assure que, au mouvement actuel de morcellement des immenses domaines des anciens seigneurs, ne succédera pas un mouvement en sens inverse. Rien n'assure que, lorsque les

capitaux seront plus abondants, la population plus dense, l'agriculture plus savante, la grande propriété et l'exploitation en grand ne reprendront pas rapidement l'avantage. Il y a là, comme en toutes choses, dans le monde économique, une question de concurrence. Le jour où la grande culture se montrerait plus productive, plus rémunératrice que la petite, la petite propriété individuelle serait exposée à de sérieux dangers. Elle ne serait guère mieux en état de soutenir la compétition de sa puissante rivale que les petits ateliers et les petites boutiques la compétition des grandes usines et des grands magasins^[1].

Aujourd'hui, en Russie comme en France, il me paraît certain que la petite propriété n'a rien à redouter des envahissements de la grande. Le paysan pourrait perdre l'abri artificiel du *mir* sans avoir d'autres empiétements à craindre que ceux de ses pareils et des *miroiédy* qui seraient longtemps avant de reconstruire la grande propriété.

À cet égard, tous les raisonnements spéculatifs, tous les calculs prophétiques des adversaires de la tenure individuelle, du nihiliste Tchernychevski à l'aristocrate prince Vasilitchikof, seraient démentis par les faits, demain en Russie, comme ils le sont aujourd'hui en France^[2]. Dans les circonstances présentes, avec les conditions économiques spéciales à l'agriculture russe, avec les conditions faites à l'agriculture européenne par la concurrence du Nouveau Monde, avec les lois de succession qui à chaque génération coupent et morcellent le sol, la chute des communautés de village ne saurait tourner en Russie, comme jadis en Angleterre, à l'expropriation de la grande majorité des paysans. C'est là, pour nous, un fait indubitable ; mais, en dépit de toutes leurs exagérations, les défenseurs du *mir* restent en droit de demander si, les circonstances actuelles venant échanger, le moujik ne serait pas heureux de retrouver un jour dans sa commune une barrière contre les envahissements des grands domaines.

Un des caractères, en effet, les plus saillants des communautés de village, c'est qu'elles offrent au peuple des campagnes une véritable protection contre la concurrence du dehors, contre les classes urbaines et industrielles, contre ce que, en Russie non moins qu'ailleurs, on se plaît à nommer l'accaparement du capital. Aujourd'hui même, dans la compétition naturelle de la grande et de la petite propriété, le régime communal russe est pour celle-ci un utile auxiliaire. Grâce à lui, la lutte entre les deux adversaires

n'est pas égale. Actuellement, la petite propriété a, dans le *mir*, un retranchement derrière lequel son antagoniste ne peut l'atteindre, tandis que la grande propriété, dépourvue du rempart des majorats, combat à découvert, exposée, à toutes les attaques et à toutes les conquêtes de sa rivale.

À cet égard, la propriété commune, qui est inaliénable, constitue au profit des paysans une sorte de majorat ou de *bien défendu*, comme disent les Russes, avec cette différence que le majorât n'assure que l'avenir des aînés de la famille, tandis que l'héritage communal profite à tous les habitants du village. En plusieurs régions de la Prusse et de l'Allemagne, dans les provinces Baltiques même de la Russie, la loi ou la coutume applique, aux terres du paysan, les prérogatives et les entraves légales, ailleurs mises exclusivement au service de la noblesse : le paysan, comme le noble, a ses terres réservées qu'il ne peut aliéner^[3]. En Russie, le majorat du *moujik* est collectif ou corporatif au lieu d'être individuel, il s'étend à la classe entière et non à quelques-uns de ses membres. Dans les deux cas, les garanties sont du même genre, dans les deux cas, les générations à naître sont protégées contre les dilapidations ou l'imprévoyance des vivants, et l'enfant contre les conséquences des vices de ses pères. Du moujik de la Grande-Russie on peut dire, comme du lord anglais, qu'il hérite de la richesse de son père et n'hérite point de son indigence. Il est un degré de pauvreté ou d'infortune au-dessous duquel un père ne peut laisser tomber ses descendants, ou un homme se précipiter lui-même. Aux déshérités le *mir* offre un asile. C'est ainsi que le considèrent parfois les paysans eux-mêmes, et c'est pour cette raison que les *moujiks* aisés, devenus propriétaires individuels, hésitent à abandonner leur commune. S'ils ne peuvent cultiver leur lot, ils le cèdent ou le louent à d'autres, regardant les terres du *mir* comme un en-cas pour de mauvais jours, une réserve pour leurs enfants ou pour eux-mêmes^[4].

Dans un ordre d'idées analogue, l'un des plus éclairés et des plus sobres défenseurs du régime actuel, M. Kavéline, a pu dire que la propriété commune était, pour la population des campagnes, une sorte de société d'assurance. Grâce à elle, chaque famille est certaine de conserver un coin de terre et un foyer. Sans elle, l'ancien serf pourrait être tenté d'aliéner son lot, tenté de manger ou de boire le patrimoine de ses enfants. Il n'est pas douteux que le *moujik*, récemment émancipé, n'ait encore souvent besoin

de cette protection contre lui-même. Ce qui le prouve, c'est qu'en dépit de ce régime tutélaire il n'est pas rare de lui voir engager frauduleusement aux *mangeurs du mir* la terre, le *nadél* qu'il n'a point le droit de vendre^[5]. Quand les hommes les plus entreprenants sortiraient du *mir* pour s'établir sur leurs propres terres, ou se livrer dans les villes au commerce ou à l'industrie, la commune agraire resterait le refuge des pauvres, des faibles ou des timides. Avec un grand développement de la richesse, elle pourrait demeurer comme une sorte d'atelier national, ou, selon l'expression d'un de ses critiques, comme une sorte de *workhouse* agricole, librement administré par ses habitants, et indépendant de la charité publique ou privée^[6].

Loin de la réduire à un rôle aussi humble, les progrès de la richesse et de la population pourraient un jour étrangement transformer les destinées de la propriété indivise et l'appeler à une vocation toute différente. Aujourd'hui, en face des grands domaines des anciens seigneurs, la terre communale représente, en Russie, la petite culture en même temps que la petite propriété. Si les achats des paysans continuaient à morceler les domaines seigneuriaux, il ne serait pas impossible que le rôle des deux modes de propriété ne fût un jour interverti. La grande et la petite culture ont chacune leurs avantages, chacune leurs défauts. Si, au point de vue social, on peut souvent préférer la seconde, au point de vue agronomique, au point de vue de la production, il est difficile, en certaines régions, de ne point préférer la première. Or, la propriété commune a cette singulière faculté de se prêter également à la petite culture et à la grande, de pouvoir réunir les avantages agricoles de l'une et les avantages sociaux de l'autre. Aux partages temporaires entre les familles, rien n'empêche de substituer un jour une exploitation en bloc par la commune, ou par grandes fermes, louées au compte de la communauté. Certes, ce serait là, pour le *mir*, une transformation qui le dénaturerait aux yeux de beaucoup de ses partisans ; mais peut-être un jour, si la tenure collective persiste jusque-là, trouvera-t-on que c'est le seul moyen de la faire vivre et de la justifier. Sous ce rapport, en effet, elle offre d'incontestables avantages sur la propriété individuelle et morcelée. Dans un pays de grandes plaines et dans un âge de machines à vapeur, le régime de la communauté ne s'adapterait-il pas mieux que son rival à une exploitation rationnelle et scientifique ? Réunis^[6] en une sorte de syndicat permanent, membres d'une société agricole, dont ils seraient en

même temps actionnaires et ouvriers, les paysans trouveraient sur les terres communales un champ libre à la grande culture.

Sous le régime même des partages périodiques, en dehors de toutes ces lointaines hypothèses, la communauté, qui semble, d'ordinaire, un obstacle à tout progrès, pourrait encore parfois faciliter aux *moujiks* l'amélioration de leurs terres et de leur système d'exploitation. L'autorité du *mir* a déjà, dans quelques rares villages, introduit des méthodes plus rationnelles. On cite des communes qui ont abandonné par délibération l'ancien mode d'assolement triennal, d'autres qui ont rendu la fumure des champs obligatoire. Les progrès de l'instruction ne pourraient-ils un jour tirer parti de cette réunion des forces villageoises ? L'association semble seule en état d'utiliser toutes les ressources du sol russe, seule en état de parer à tous ses défauts naturels. Comment contester aux défenseurs de la communauté qu'elle saurait, mieux que le paysan isolé, entreprendre les grands travaux nécessaires à la mise en complète valeur du territoire national, dessécher les marais du nord et de l'ouest, irriguer ou reboiser les steppes du sud et de l'est ?

Il est vrai que, avec la pauvreté et avec l'ignorance actuelles du moujik, seul aujourd'hui directement intéressé dans le *mir*, toutes ces améliorations, qui semblent la vocation naturelle de la communauté, sont visiblement au-dessus des forces, pour ne pas dire au-dessus de l'intelligence de ces propriétaires collectifs. Il faudrait des générations pour que les communes pussent, à cet égard, comprendre leur intérêt et leur devoir, pour qu'elles sussent au besoin s'associer entre elles, afin de mieux lutter contre les défauts du sol et du climat, souvent accrus aujourd'hui par l'incurie de l'homme. Or, cet esprit d'initiative et d'entreprise, qui seul pourrait tirer parti de la communauté, semble devoir longtemps rester étranger aux communes de paysans, et les adversaires du régime actuel sont peut-être fondés à dire que ce régime même en a tué le germe dans le paysan et la commune.

En résumé, je n'oserais, pour ma part, affirmer que le mode de propriété des âges primitifs est absolument incapable de s'adapter aux besoins du monde moderne. De toutes les objections adressées à la propriété collective, la plus forte à mes yeux est précisément celle que fournit l'antiquité même de la tenure commune du sol.

S'il était utile aux habitants et conforme à la loi naturelle du progrès, comment le régime de la communauté a-t-il presque entièrement disparu des pays les plus riches et les plus civilisés ? Cette décadence ne saurait s'attribuer à des circonstances fortuites. Lorsqu'une institution, qui a existé autrefois sur de vastes espaces, ne se retrouve plus qu'à l'état de vestiges, dans quelques contrées isolées, n'est-on pas tenté de la croire inconciliable avec le développement des sociétés humaines ? — C'est là, on ne saurait le nier, un sérieux motif de douter de l'avenir de la propriété commune. Quelle qu'en soit la valeur, cette objection n'est toutefois pas décisive. Rien ne démontre qu'un procédé économique de l'enfance des sociétés ne puisse être rajeuni et approprié à l'esprit d'une civilisation déjà mûre. Ne pourrait-on pas découvrir dans les lois ou les coutumes de l'Europe moderne, dans le jury par exemple, plus d'une trace qui remonte aux barbares ? Et quand cela ne serait point, n'y a-t-il pas quelque témérité à interdire aux sociétés humaines toute voie en dehors des routes frayées, ou à prétendre que tous les peuples doivent exactement passer par les mêmes étapes ?

Dans le monde moderne se livre, depuis la révolution française, un grand combat. Deux principes ennemis, parés de noms et de titres divers, l'un ramenant tout à l'individu, l'autre tout à la communauté, se font une guerre dont nul ne saurait prévoir l'issue. À une époque où l'on parle tant d'association et de coopération, où des millions d'êtres humains rêvent de mutualité et de solidarité, le législateur hésitera longtemps à biffer à coups d'oukazes une forme de propriété qui réalise partiellement ce qui, en d'autres pays, semble une utopie. En lui léguant la propriété collective, le passé a chargé la Russie d'une expérience qui, une fois abandonnée, ne saurait être reprise sans bouleversement. Plus l'objet en est grave, plus il importe que l'expérience soit complète, patiente même. La Russie en doit pour ainsi dire compte à la civilisation. L'un des grands avantages du monde moderne, c'est la variété, l'individualité des peuples. Les États sont pour la civilisation autant d'ateliers, autant de laboratoires différents et rivaux ; chaque nation est un ouvrier ayant son génie et ses outils propres, et il y a profit à ce que toutes ne travaillent pas toujours sur le même patron, ne se copient pas sans cesse les unes les autres. Grande encore au point de vue politique » religieux, juridique, la variété est presque nulle au point de vue du droit de propriété. Seuls, dans le monde chrétien, les Slaves gardent

encore à cet égard quelque originalité ; c'est un point sur lequel ils peuvent se faire scrupule d'imiter prématurément l'Europe. Seule, dans les deux mondes, la Russie est, par ses traditions et l'étendue de son territoire, à même d'expérimenter concurremment les deux modes opposés de propriété. On ne saurait pour cela compter sur les Slaves du sud, moins avancés en civilisation, ou déjà envahis par les influences germaniques et latines. Si la communauté du sol doit être mise à l'épreuve en dehors de l'île d'Utopie ou des Icaries révolutionnaires, c'est en Russie, et si l'épreuve veut être concluante, il faut qu'elle dure au moins jusqu'à la libération des terres du *moujik*.

En attendant, le rôle du gouvernement et de la législation, en face de cette question si passionnément controversée, me paraît des plus simples et des plus commodes. Entre les deux modes de propriété, tant prônés des uns, tant vilipendés des autres, le gouvernement n'a pas de choix à faire ; il n'est pas juge dans le procès bruyamment plaidé autour de lui pour la tenure du sol. C'est au pays, et au peuple, avec le concours du temps, de rendre la sentence définitive entre les deux adversaires. Le pouvoir n'a, croyons-nous qu'à garder la neutralité, ne proscrivant, ne favorisant ni l'un ni l'autre, les abandonnant à eux-mêmes et leur laissant combattre leur propre bataille. Si, dans les plaines russes, la propriété collective et la propriété individuelle ne peuvent vivre côte à côte, les faits, les mœurs, les besoins du pays, l'intérêt personnel du cultivateur donneront naturellement gain de cause à la plus forte, à la plus utile, ou à la plus productive des deux rivales. Le *mir* ne peut-il se plier aux progrès de l'agriculture et aux exigences de la vie moderne, le *mir* se dissoudra peu à peu de lui-même, du libre consentement des communes, sans l'intrusion de la loi et de l'État.

Il n'y a pas de lois à faire contre les communautés de village ; sous l'empire de la législation actuelle, elles sont bien plus faciles à détruire qu'à reconstruire. Dans la lutte engagée entre elles deux, ce sera là, pour l'avenir, une grande cause d'infériorité de la communauté vis-à-vis de la propriété individuelle. S'il y avait un jour, dans un demi-siècle, dans un quart de siècle, à légiférer sur les terres communales, ce serait plutôt en leur faveur que contre elles, ce serait pour en sauver les débris au moyen de précautions légales, analogues à celles de la France en pareille matière^[7]. Jusqu'à cette époque, que les dispositions actuelles du *moujik* font paraître encore

éloignée, le mieux, pensons-nous, est de s'en fier au temps et à la nature, aux progrès de l'instruction et au libre jeu des intérêts, en un mot à la libre concurrence qui, plus que personne, est capable de décider entre les divers modes de tenure du sol. Au risque de heurter également les adversaires et les partisans du mir, au risque de blesser certaines préventions ou traditions économiques, je confesse qu'à mon sens c'est ici le cas ou jamais d'appliquer le laissez-faire, le laissez-passer de nos vieux économistes.

Quand la propriété collective, suivant le type du mir, sortirait victorieuse de l'épreuve présente, pourrait-elle, s'acclimater chez des nations où l'étendue des terres et la densité de la population sont en de tout autres rapports qu'en Russie ? pourrait-elle se transplanter sur le sol de notre vieille Europe dont elle a presque entièrement été extirpée depuis des siècles ? À cet égard, les Russes les plus enthousiastes de la commune moscovite se font rarement illusion ; bien peu croient que leur institution favorite puisse jamais être importée en Occident. N'apercevant point, pour les nations modernes, d'autre ancre de salut, beaucoup déplorent que nous soyons inféodés à un mode de propriété, radicalement vicieux, qui doit tôt ou tard entraîner la chute de nos États les plus florissants.

Une chose certaine, c'est qu'une contrée comme la France, où, sous le régime de la propriété personnelle, la plus grande partie de la terre tend à passer dans la possession directe des cultivateurs, sera toujours peu tentée d'emprunter des institutions d'un autre âge ou d'un autre pays pour introduire chez elle une transformation qui se fait sans cela. Si jamais un peuple civilisé avait, sous une forme ou sous une autre, recours à ce qu'on a nommé la *nationalisation* du sol, ce serait plutôt un État comme l'Angleterre, où la population est pressée, le sol restreint et la propriété condensée en peu de mains. Dans un pays comme le nôtre, la démocratie même gagnerait peu à une telle révolution, si grande qu'elle semble. Le triomphe de la collectivité dans la propriété foncière ne serait point, en effet, le triomphe du communisme ni même de l'égalité des conditions, car, si elles peuvent vivre en Russie ou ailleurs, les communautés agraires ne le feront qu'en s'adaptant à la liberté individuelle, et par suite à une certaine inégalité.

Quant à croire, avec tant de Russes, qu'il y ait là une solution complète et rationnelle de ce qu'on appelle le problème social, c'est une erreur

manifeste. Peut-être serait-ce une solution dans un pays primitif, encore tout rural et agricole, tel que l'a été longtemps la Russie. Chez les peuples modernes, avec la division du travail entre l'agriculture et l'industrie, entre les campagnes et les villes, il n'en saurait être de même. Quel lot de terre donner aux millions d'habitants de nos capitales ? Où prendre une dotation foncière pour les familles entassées dans nos villes ? et, grâce à l'industrie et au commerce, grâce au développement même de l'aisance, les villes iront toujours en attirant dans leurs murs une plus notable partie de la population. Ce dont souffre surtout l'Europe occidentale, ce dont souffre presque uniquement la France, c'est un prolétariat manufacturier urbain, et ce que certains Russes nous offrent pour remède, comme une sorte de panacée sociale, n'est qu'une recette villageoise, tout au plus bonne pour les campagnes.

En Russie même, la propriété collective peut-elle jamais atteindre les hautes destinées que rêve pour elle plus d'un patriote ? est-il possible que dans le vieil empire slave, préservé par son isolement géographique et historique de la contagion occidentale, le mir moscovite serve de fondement à une civilisation nouvelle, originale, exempte des vices de la civilisation classique, pure des taches du salariat, du prolétariat, du paupérisme ?

Selon certains Russes, en effet, la Russie n'a qu'à demeurer fidèle à son histoire et à sa commune rurale pour donner naissance à une société aussi brillante, aussi prospère et autrement harmonieuse et saine que celles d'Occident, à une société dégagée des luttes de classes et libre de tous les principes morbides qui, à les en croire, menacent les nations de l'Europe d'une précoce décomposition ^[8].

Que vaut cette prétention de fonder, à l'aide d'un autre régime agraire, une nouvelle civilisation, nette des souillures de nos sociétés occidentales ? Au fond, toute cette thèse aboutit à cette question : Peut-il y avoir une haute civilisation, une haute culture, sans grande industrie, sans grand commerce, sans grandes villes ? Peut-il y avoir dans l'avenir, en Russie ou ailleurs, une société prospère et indéfiniment progressive, où, comme dans la Russie contemporaine, l'élément urbain reste à perpétuité relativement peu considérable et toujours subordonné ? Si, à l'aide de la propriété collective et du *mir*, il est possible d'édifier une société nouvelle à base plus large et

mieux assise que les nôtres, ce ne peut être, en effet, qu'une société exclusivement agricole et essentiellement rurale^[9].

La panacée sociale des slavophiles et de leurs émules n'a de vertu, disons-nous, que pour des villageois, et, pour ces derniers, pour les campagnes mêmes, est-ce bien là un remède certain, un spécifique infaillible ? Comment ne pas voir que, pour posséder toute son efficacité, le régime de propriété, en usage dans les campagnes russes, a besoin de larges espaces ? Pour reconnaître à chaque habitant, à chaque couple adulte, une sorte de droit à la terre, il faut avant tout avoir des terres et des terres libres. Les communes russes, celles au moins qui sont assez bien dotées territorialement, ont des réserves qu'elles gardent pour les nouveaux copartageants. C'est là en réalité le seul moyen de satisfaire tous les ayants droit, au fur et à mesure de leur apparition sur la scène du travail, mais un tel système exige des vides dans la population ou des vacances dans les terres cultivées. Au banquet de la propriété foncière il est facile à un pays neuf de convier tous les nouveaux venus ; mais tôt ou tard il devient malaisé de faire place aux arrivants sans gêner les premiers assis au festin. Le nombre des convives augmentant toujours sans que la table commune s'élargisse, ne finiront-ils point par se trouver tous à l'étroit, par n'avoir chacun qu'une maigre et insuffisante portion ?

En restreignant les terres disponibles et en rétrécissant le lot de chaque famille, tout accroissement de la population tend à diminuer la facilité des partages et le bien-être des copartageants. C'est là, pour l'avenir, ce qui menace peut-être le plus la propriété collective du *moujik*. Une chose avérée, en effet, et facile à comprendre, c'est que le régime du mir sollicite à l'accroissement de la population aussi bien qu'au mariage, chaque famille ayant droit à une part du sol d'autant plus grande qu'elle compte plus de bras et de travailleurs. En prenant le terme de prolétaire dans le sens étymologique, procréateur d'enfants, rien n'encourage plus au prolétariat que le système de tenure qui donne une prime aux nombreuses familles. Par là aussi, en enlevant aux parents une part des soucis que donnent naturellement les enfants, le régime de la communauté agraire peut indirectement fomenter le prolétariat, dans le sens économique du mot, car, le sol étant restreint, ce régime risque d'amener à une multiplication des hommes plus rapide que la multiplication des moyens d'existence où de

bien-être^[10]. Sur ce point, la propriété collective est en opposition avec la propriété personnelle héréditaire. Dans l'une et l'autre, le même mobile, l'intérêt individuel, produit des effets contraires. La propriété personnelle, sous le régime du partage égal du moins, tend à limiter, dans chaque famille, le nombre des enfants qui doivent partager le domaine paternel. À notre sens, ce serait peut-être là le plus sérieux reproche qu'on lui puisse faire. Au-dessous de la question de propriété, nous découvrons ainsi le problème de la population^[11].

À cet égard, les deux modes de propriété ont des effets inattendus et presque également outrés en sens inverse. Il n'y a pas encore un siècle qu'Arthur Young écrivait que, avec notre régime de propriété, la France deviendrait bientôt une garenne de lapins. Les faits ont montré combien ces craintes de multiplication excessive étaient vaines. En limitant l'accroissement de la population, notre régime agraire tend à mettre des bornes au morcellement même du sol qu'on l'accusait de devoir porter à l'infini. Il en est tout autrement de la propriété collective ; en stimulant la reproduction de la population, elle restreint sans cesse la part du sol attribuable à chacun, elle coupe et émiette de plus en plus les terres, en sorte qu'à la longue elle risque de se rendre elle-même impossible ou illusoire.

Si faible qu'y semble la densité de la population, dans les gouvernements même les plus peuplés, les effets de cette loi naturelle se font déjà sentir dans beaucoup de contrées de la Russie. Dans nombre de communes, les paysans se trouvent à l'étroit, les lots accordés au *moujik* lors de l'émancipation sont déjà notablement réduits, et, à chaque partage, ils deviennent plus exigus ; le mal s'aggrave avec les années et l'accroissement de la population. Les communautés de village, grâce, en grande partie, il est vrai, aux défauts de leur exploitation, étouffent sur des terres qui souvent, en Occident, suffiraient à un nombre double ou triple d'habitants. S'il en est ainsi, moins de vingt-cinq ans après l'émancipation et la dotation territoriale des paysans, que sera-ce en un siècle ; que sera-ce en deux ou trois siècles^[12] ?

Dans un empire comme la Russie, où, en Europe et en Asie, il y a des centaines de millions d'hectares inoccupés, où de vastes solitudes attendent en vain des habitants, l'on ne saurait, s'écrient les défenseurs du mir, s'inquiéter du manque de terres. Dans un tel État, il est aisé de réparer

toutes les injustices de la nature ou de la société, aisé de résoudre le problème, insoluble pour les vieux États de l'Occident, d'une équitable répartition du sol et de la richesse. En Russie, il y a assez de place et assez de ressources naturelles pour égaliser autant que possible les inégalités sociales, pour supprimer le prolétariat, sans attenter aux droits de la propriété individuelle, des communes rurales ou du trésor. Il n'y a qu'à régulariser l'émigration ou plutôt la colonisation intérieure, il n'y a qu'à donner une direction et assigner une demeure aux milliers de paysans qui, chaque été, quittent en troupe leur commune natale à la recherche de terres vacantes, et cela souvent sur la foi de fausses rumeurs ou de menteurs émissaires [\[13\]](#).

La Russie ressemble, en effet, à l'une de ses riches communes, bien loties de terres, qui possèdent pour les nouvelles générations de vastes réserves territoriales. Les steppes du sud, certaines régions de l'Oural et du Caucase, la Sibérie méridionale surtout, lui offrent, pour une suite plus ou moins longue d'années, un déversoir au trop-plein des communautés de village de l'intérieur. C'est à l'État de savoir mettre à profit de pareilles ressources, et, sous Alexandre III, il s'en est sérieusement occupé [\[14\]](#). Si grandes qu'elles soient, ces réserves de terres s'épuiseront pourtant un jour, et cela peut-être beaucoup plus tôt que ne le supposent les patriotes qui s'en laissent imposer par l'immensité des surfaces comprises dans l'empire. Quelque éloigné qu'il semble, ce jour viendra, en Russie avec la propriété collective, comme en Amérique avec la propriété individuelle, et ce jour-là, les deux modes de tenure du sol resteront en présence, avec leurs avantages et leurs inconvénients intrinsèques, sans que ni l'un ni l'autre puisse appeler à son secours l'émigration. Alors, si sa vie se prolonge jusque-là, sonnera l'heure critique pour la propriété collective, resserrée de plus en plus à l'étroit par la multiplication des habitants, et accusée de répondre de moins en moins à ce qu'on attend d'elle, la mise de la terre à la portée de tous. Compter sur une colonisation indéfinie pour faire vivre un mode de propriété, ce n'est au fond que reculer la difficulté. Quel que soit le mode de tenure du sol, les hommes ne sauraient tous être largement pourvus de terres que là où il y a beaucoup de terres et peu d'habitants.

Je terminerai cette étude, exempte de tout parti pris, par une dernière remarque. À Pétersbourg et à Moscou, l'on se flatte qu'en conservant le

domaine communal du paysan, à côté du domaine héréditaire du noble ou du marchand, la Russie échappera aux luttes de classes qui troublent l'Occident. C'est là, pour beaucoup de Russes, une sorte d'axiome incontesté ; mais, sur ce point encore, nous craignons qu'ils ne se fassent illusion. S'il n'y a point aujourd'hui de luttes de classes en Russie, d'antagonisme conscient et déclaré, entre le propriétaire et l'ouvrier, entre le travail et le capital, cela tient moins à l'existence du *mir* qu'à l'état social, religieux, intellectuel, du peuple. Le jour où viendraient à lever les semences révolutionnaires que tant de jeunes mains travaillent à répandre, ce jour-là, le mode de propriété, tant vanté des slavophiles, serait pour la société russe un bien faible palladium. Le mir, tel qu'il existe aujourd'hui, avec toute une classe de propriétaires fonciers en dehors de lui, a en effet un grave inconvénient social, l'inconvénient de partager la population rurale, comme la propriété, en deux catégories, en deux classes nettement tranchées. Tandis qu'en France il y a, du plus grand au plus petit détenteur du sol, une chaîne continue et graduée de propriétaires, de tout rang et de toute fortune, en Russie, le grand propriétaire, le *pomédilchik*, qui demeure en dehors du mir, est entièrement séparé des communes de paysans ; par là même, il est en quelque sorte désigné à leur jalousie et peut-être un jour à leurs convoitises. L'un des défauts de la commune russe, qu'on nous représente comme le plus sûr obstacle à la division de la société en classes hostiles, c'est précisément de couper la population des campagnes en deux classes ayant des intérêts différents, si ce n'est opposés.

Ce serait là un véritable danger pour l'avenir, si, grâce aux achats de terre faits par les paysans, il ne se formait peu à peu, entre le *pomêchtchik* ou *propriétaire foncier* et le *moujik* des communes, une classe intermédiaire de petits propriétaires, tenant en même temps à l'un et à l'autre. Ces paysans, qui sont à la fois membres du mir, et, en dehors du mir, propriétaires individuels, comme l'ancien seigneur et le marchand des villes, ces paysans, qui dans leur personne réunissent les deux modes de propriété, pourront servir de lien entre les deux classes séparées par la tenure du sol. Sans ce groupe intermédiaire qui devient d'année en année plus nombreux, la Russie ne saurait longtemps échapper à l'antagonisme des deux modes de propriété et aux luttes sociales que les révolutionnaires s'efforcent de provoquer chez elle.

En Russie, nous dit-on, il y a place pour tous les droits et tous les intérêts ; mais, lorsque le paysan se trouvera trop à l'étroit dans le *patrimoine du peuple*, êtes-vous sûr de l'empêcher de jeter un œil de convoitise sur les domaines privés contigus ? Le moujik, aujourd'hui même qu'il demeure encore sourd à toutes les prédications « nihilistes », n'est-il pas enclin à se croire spolié au profit du *pomêchtchik*, à rêver, pour lui ou ses enfants, de nouvelles distributions de terres ?

Au lieu de fermer à jamais aux révolutionnaires la porte de l' *izba* du villageois, le *mir* pourrait bien un jour la leur ouvrir^[15]. Ce sera au nom du *mir*, qu'on nous représente comme la sauvegarde de la société, que le paysan sera invité à s'arrondir, à faire rentrer toutes les terres dans le domaine communal^[16]. La commune russe, telle qu'elle existe dans l'ancienne Moscovie, est en effet un facile moyen de s'emparer du sol au profit des masses, c'est le seul procédé pratique, encore connu, pour appliquer à la terre les théories du partage égal, sans voir l'inégalité renaître du partage même. Ailleurs, le plus grand obstacle à toute tentative communiste agraire est dans les mœurs ; or, grâce au *mir*, les mœurs du peuple ne s'y opposent point.

De ce que les communautés de village pourraient, à certaine heure, servir d'instrument ou d'appât aux révolutionnaires, faut-il conclure qu'elles doivent au plus tôt être abolies législativement, comme pernicieuses pour la société ? Nullement, à notre avis, car, en voulant ainsi prévenir le mal, on courrait grand risque de l'aggraver. Ce qui peut, à tel moment, offrir à la propagande anarchique une prise sur le paysan, c'est moins en effet le *mir* lui-même, que les vagues notions répandues dans le peuple par les usages du *mir* ; or, ces idées, ces confuses aspirations ne peuvent être étouffées par un oukaze supprimant les communautés de village. Tant que l'antique mode de tenure gardera les sympathies des paysans, le gouvernement ne saurait porter la main sur le *mir* sans violenter les mœurs et la conscience juridique du peuple des campagnes, par suite, sans s'exposer lui-même un jour à de périlleuses revendications^[17].

Les Russes se plaisent à nous représenter la propriété collective comme un remède souverain, un spécifique infaillible contre le socialisme et le communisme ; si le *mir* a cette vertu, c'est conformément à la méthode qui,

[16] pour préserver d'une maladie, l'inocule. On pourrait dire que, avec la commune russe, le communisme, ou mieux le socialisme agraire, a été inoculé à la Russie, — que, grâce au mir, il circule inconsciemment dans ses veines et dans son sang. Le virus, à cette dose, restera-t-il toujours inoffensif ? Sera-ce un préservatif contre la contagion du dehors, ou, au contraire, déterminera-t-il un jour, dans l'organisme social, des désordres inattendus et des troubles graves ? L'avenir nous l'apprendra. En attendant, c'est là, pour les sociétés, un mode de traitement dont les gens prudents n'oseraient leur conseiller l'essai, de peur de leur faire prendre le mal dont on prétend ainsi les défendre.

Aujourd'hui même qu'il ferme l'oreille aux prédications révolutionnaires, le *moujik* ne se contente pas toujours d'attendre patiemment, de la bonté du tsar, de nouvelles allocations de terres. En passant près des biens de son voisin le *pomechtchik*, il leur jette souvent de côté un regard de convoitise [18]. Parfois même, dans ses démêlés avec les propriétaires riverains, le paysan cherche à étendre, à leurs dépens, le domaine du mir. Sous l'empereur Alexandre III qui, lors de son sacre, a eu la loyauté d'avertir les délégués des paysans que la question de propriété était définitivement réglée, il y a eu, en diverses provinces, des émeutes agraires. Pour les réprimer, il a fallu plusieurs fois faire intervenir la troupe ; l'autorité a profité des lois édictées contre les révolutionnaires pour faire passer les chefs des paysans devant un conseil de guerre. La chose se fait, autant que possible, sans bruit ; les journaux ont ordre de garder le silence sur toutes les affaires de ce genre. En 1886, par exemple, il y avait une émeute de paysans dans le gouvernement de Penza. En 1887, c'était dans le gouvernement de Riazane ; en 1888, dans le gouvernement de Kazan. Et, chaque fois, la troupe a dû donner ; les chefs des mutins ont été jugés par des commissions militaires. L'abolition officielle de la peine capitale ne les a pas empêchés d'être condamnés à mort. On m'assure qu'on a ainsi parfois pendu des douze et quinze paysans d'un coup. Avec moins de sévérité, peut-être aurait-on du mal à maintenir la paix sociale.

Quant à croire, comme le proclamaient naguère encore beaucoup de ses panégyristes, que la propriété collective est un sûr antidote contre le poison révolutionnaire, qu'avec elle, la Russie est certaine de rester indemne de toutes les épidémies politiques, c'est là un préjugé dont les innombrables

complots et les audacieux attentats des dernières années d'Alexandre II n'ont que trop démontré l'ingénuité. Les mines et les bombes, la nitroglycérine et la dynamite se sont chargées de désabuser les plus confiants. Contre la sape du nihilisme et les explosions révolutionnaires, le mir moscovite est une assurance manifestement insuffisante. Après l'assassinat du libérateur des serfs, un Russe ne peut plus soutenir que tous les troubles périodiques de l'Occident proviennent de notre mode de propriété, que les questions sociales engendrent seules les révolutions, que, pour échapper aux commotions violentes, la Russie n'a qu'à mettre la terre à la portée de tous.

-
1. ↑ En Angleterre, par exemple, c'est là, croyons-nous, une des causes de l'excessive prédominance de la grande propriété. Longtemps il y eut, chez nos voisins, de petits propriétaires, et la force de l'État fut chez les *yeomen*. La grande propriété a englouti les débris de la petite, encore fréquente au dix-huitième siècle. La réduction des biens communaux par les *enclosure acts* n'a profité qu'à la première. Selon Fawcett, *Manual of political economy*, les *enclosure acts* ont, depuis 1710, enlevé 8 millions d'acres aux communes pour les donner aux grands propriétaires. Voyez M. Wren Hoskyns dans les *Systems of land tenure in various countries*. De là en Angleterre, et surtout en Irlande, un prolétariat, un paupérisme rural, comparable au prolétariat industriel d'autres pays.
 2. ↑ Dans sa critique de Stuart Mill, Tchernychevski a prétendu démontrer mathématiquement que, après la suppression de la communauté, il suffirait de trois générations pour que plus de la moitié des habitants d'un village ne possédassent ensemble qu'un dixième du sol, partagé primitivement entre les diverses familles.
 3. ↑ Entre le domaine réservé du paysan et les terres seigneuriales, il y a parfois cette différence que, en certains villages d'Allemagne comme en quelques communes de la Suisse, le bien du père passe au dernier né et non à l'aîné des enfants ; le majorat devient alors minorat. Droits d'ultimogéniture et de primogéniture ont du reste les mêmes effets.
 4. ↑ Voici, par exemple, ce que répondaient les paysans du gouvernement de Moscou à une enquête de l'assemblée provinciale : Si les lots devenaient propriété individuelle, ils seraient souvent vendus au détriment des détenteurs ou de leurs descendants. Un paysan meurt, laissant des enfants en bas âge, un chef de ménage est appelé à l'armée, ce qui avec les mariages précoces n'est pas rare, la veuve ou la jeune femme ne peut exploiter seule, elle ne peut payer un ouvrier ni même souvent affermer, vu le taux des impôts qui grèvent la terre. En pareil cas, si la vente était autorisée, le paysan serait obligé de se défaire de son champ, tandis que maintenant le *mir* lui reprend son lot pour le donner à une famille comptant plus d'ouvriers, et, lorsque ensuite le paysan, pris par l'armée, revient du service, lorsque les enfants mineurs du paysan décédé arrivent à l'âge d'homme, ils sont tôt ou tard remis en possession d'un lot. Il en est de même, disent les paysans, en cas de maladie, d'incendie, de perte de bétail, etc.
 5. ↑ Samarine et Dmitrieff, *Revolutsionny konservatism*, p. 96, 97.
 6. ↑ Le Dr Julius Faucher, *Systems of land tenure in various countries*, p. 336. Ce pourrait bien, en effet, être là un jour le sort des terres communales, si elles étaient moins vastes ; mais, dans un pays où elles occupent la plus grande partie du sol arable, l'État ne saurait guère laisser les

communautés de village devenir ainsi la dotation des indigents ; ce serait, faute de capital et de moyens d'exploitation, étouffer la production agricole.

7. ↑ Déjà les avocats du *mir* voudraient que la loi rendît la dissolution des communautés moins aisée ; plusieurs même demandent que les domaines communaux soient entièrement soustraits aux empiétements de la propriété privée et déclarés inaliénables, comme dotation perpétuelle de la classe des paysans : ainsi, par exemple, M. Dmitri Samarine (*Rous* n° 3, 29 nov. 1880).
8. ↑ Ces vues, renouvelées à la fois des slavophiles et des démocrates, tels que Herzen, ont été exprimées avec beaucoup d'éclat et de succès par le prince Vasilitchikof, dans son grand ouvrage sur la propriété foncière (*Zemdevla dénié i semledélié*).
9. ↑ Voyez, dans la *Revue des Deux Mondes*, du 1^{er} mars 1879, notre étude intitulée *le Socialisme agraire et le régime de la propriété en Europe*.
10. ↑ Cette considération, qui n'aurait du reste toute son importance que si la famille ne possédait ni instruments de travail, ni capital en dehors de la dotation territoriale, a fait de Stuart Mill, par exemple, un adversaire de la propriété communale avec partage.
11. ↑ On sait qu'on a vu là, non sans raison, une des causes qui rendent la population de la France presque stationnaire. Le même phénomène a pu être signalé en d'autres pays, dans des circonstances analogues. En Belgique, par exemple, M. E. de Laveleye a remarqué que les deux provinces du royaume où la propriété est le plus divisée, les Flandres, sont celles où l'accroissement de la population est le moins rapide. La Suisse donnerait lieu à des observations du même genre.
12. ↑ La gêne est déjà telle que les effets s'en font sentir sur le mouvement même de la population. Un statisticien éminent, H. Séménof, a fait une observation des plus curieuses. Dans les huit gouvernements de la région agricole centrale, l'augmentation de la population, par l'excédent des naissances, serait en proportion directe de l'étendue des terres échues aux paysans. Là où les paysans sont en possession de moins d'une desiatine par âme, l'accroissement depuis l'émancipation est de 16 pour 100.
De 1 à 2 desiat. par âme, l'accroissement est de 17, 3 pour 100 ;
De 2 à 3, 19 ;
De 3 à 4, 21 ;
De 4 à 5, 26,4 ;
De 5 à 6, 27,6 ;
Au-dessus de 6, 30.
Statistika posemeln. sobstven, etc. 1880.
Dans la commune russe, le poids des taxes et redevances eût pu être regardé comme un frein à l'accroissement de la population, taxée par âme mâle, si la revision des *âmes* fiscales se fût faite à époque régulière ; mais, dans l'intervalle d'une revision à l'autre, l'augmentation de la population n'accroissait pas les charges des communes et diminuait celles des individus, quant au principal impôt direct, la capitation, supprimée depuis 1886.
13. ↑ C'est là, par exemple, la thèse longuement exposée par le prince Vasilitchikof. *Zemléoladénié i zemlédélié*. — L'émigration peut, en effet, sembler une des conditions indispensables au maintien des communautés de village qui ont besoin de déverser au dehors le trop-plein de leur population. Historiquement même, c'est probablement ainsi, en essayant au loin, que le *mir* s'est à la fois conservé et étendu par la colonisation des plaines de la Grande-Russie.
14. ↑ La question de l'émigration a notamment été débattue dans les assemblées d'experts convoquées par Alexandre III ; de plus, elle a fait un réel progrès grâce à la création d'agences de colonisation et à la loi de 1889.
15. ↑ A cet égard les communautés de village offrent beaucoup plus de prise à l'esprit révolutionnaire que les communautés de familles des Slaves du sud, ces dernières maintenant plus nettement la notion de propriété.

16. ↑ Depuis que ces lignes ont été imprimées pour la première fois (*Revue des Deux Mondes* du 15 mai 1876), plus d'un procès politique a montré que de pareilles appréhensions étaient loin d'être chimériques.
17. ↑ Sur ce point, je crois fondée, au moins en partie, l'assertion du prince Vassiltchikof, alors que dans sa polémique avec moi, à propos du socialisme agraire, il écrivait les lignes suivantes : « Nous prétendons que le mir russe, sans être une arche sainte, est une corde très sensible, à laquelle il serait tout aussi dangereux de toucher, en Russie, qu'à la propriété privée en Europe. » Lettre du 14-26 mars 1879, *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1879.
18. ↑ « Qu'est-ce qu'on fera des terrains incultes ? demandait un paysan à H. Prougavine. — Quels terrains incultes ? — Et cela s'entend, les terrains que détiennent les riches ; est-ce qu'ils ne nous reviendront pas ? Est-ce qu'il n'y aura pas de partage ? » — Et un autre moujik disait au même investigateur : « On dit qu'il y aura une distribution pour les paysans, une petite augmentation de terre. — Et où prendrait-on de la terre pour cette distribution ? — C'est vrai, où la prendrait-on ? Ce serait donc les riches... un petit peu pour que tous en aient un morceau. — Comment serait-ce juste de prendre aux uns pour donner aux autres ? — Non vraiment » ; puis, après une pause : « On dit qu'en échange on donnerait de l'argent aux seigneurs. » Voyez, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1^{er} janvier 1883, une étude de M. de Vogüé ; d'après M. Prougavine. (*Rousskaïa Myst*, déc. 1881-janv. 1882.)

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE I

LA NATURE, LE CLIMAT ET LE SOL.

CHAPITRE I. — Difficulté de connaître la Russie. — Description de la terre russe. En quoi se distingue-t-elle de l'Europe occidentale ; en quoi est-elle européenne. 1

CHAPITRE II. — Les deux grandes zones de la Russie. — La zone des forêts et la zone déboisée. — Subdivisions de cette dernière. — La région de la Terre noire. — La région des Steppes. — Steppes accidentelles. — Steppes éternelles. 14

CHAPITRE III. — Homogénéité de la terre russe. Ces vastes plaines étaient destinées à l'unité politique. — Inégale densité de la population. — Comment elle a longtemps été distribuée d'une manière tout artificielle. — Importance relative des diverses régions, les parties vitales et les parties accessoires. — La Russie un pays de colonisation. Contradiction de sa double tâche. 34

LIVRE II

LES RACES ET LA NATIONALITÉ.

CHAPITRE I. — Le peuple russe est-il un peuple européen ? Y a-t-il en Russie une nationalité homogène ? Intérêt de cette double question. — Le musée ethnographique de Moscou. — Raisons de la multiplicité des races sur ce sol uniforme. — Raisons de leur fusion encore inachevée. — Comment les cartes ethnographiques ne peuvent offrir que des données insuffisantes. 51

CHAPITRE II. — Les trois principaux éléments ethniques de la Russie. — Les Finnois. — Est-ce là un élément sans analogue dans l'Europe

occidentale ? Diversité et isolement des groupes finnois encore subsistants. — Leur part dans la formation du peuple russe. — Le type russe et l’empreinte finnoise. — Cette parenté est-elle pour la Russie une cause d’infériorité ? Capacité de civilisation des Finnois. 60

CHAPITRE III. — L’élément tatar ou turc. Tatars et Mongols. — Les Kalmouks. — Quelle est la proportion du sang tatar chez les Russes ? — Les Tatars en Russie et les Arabes en Espagne. — Lente élimination de l’élément tatar. — Influence ethnique des tribus turques avant les invasions mongoles. — Variété de type chez les Tatars actuels. Leurs mœurs, leur caractère. 74

CHAPITRE IV. — L’élément slave et la nationalité russe. — Slaves et Panslavisme. — Slaves et Letto-Lithuaniens. — Mode de formation du peuple russe, ses diverses tribus. — Leurs différences d’origine et de caractère. — Grands-Russes. — Blancs-Russes. — Petits-Russes. — L’Ukrainophilisme. 91

CHAPITRE V. — La Russie et les nationalités historiques de ses frontières occidentales. — Obstacles à la russification. — Allemands et influence allemande. Antipathie contre le *niémets*. — Allemands dans les provinces baltiques et en Pologne. — La question polonaise. — Intérêt réciproque des Russes et des Polonais à une réconciliation. — Nationalités plébéiennes et politique démocratique. 118

LIVRE III

LE TEMPÉRAMENT ET LE CARACTÈRE NATIONAL.

CHAPITRE I. — Utilité et difficulté de l’étude du caractère national. — La Russie, un des pays où le milieu extérieur agit le plus sur l’homme. — De quelques effets du climat. — Le nord et la paresse du froid. — L’hiver et l’intermittence du travail. — Manque de goût pour l’activité physique. — L’insuffisance habituelle de l’alimentation, l’ivrognerie, l’hygiène et la mortalité. — Le froid et la saleté du Nord. — Les pays septentrionaux sont-ils plus favorables à la moralité ? 132

CHAPITRE II. — Le caractère russe et la lutte contre le climat. — Le Nord loin d’être toujours la patrie naturelle de la liberté. — Résignation,

passivité et endurcissement au mal. — Esprit pratique et instincts réalistes. — Impressions de la nature, sa tristesse. — Sa grandeur et sa pauvreté. — Effets de ce contraste. — Des prétendus goûts nomades des Russes. — La monotonie de la Grande-Russie et le manque d'originalité. 149

CHAPITRE III. — La variété de la nature russe est dans les alternatives des saisons. — Comment les oppositions de l'hiver, du printemps, de l'été, ont réagi sur le tempérament national. — Le caractère russe est extrême, comme le climat. — Ses contradictions. — Sa flexibilité. — Sa faculté d'adaptation. — Une personnification historique du caractère national. 165

CHAPITRE IV. — Le caractère russe et le nihilisme. — Origine et nature du nihilisme : ses trois phases successives. — Par quels côtés il tient au tempérament national. — Combinaison de réalisme et de mysticisme. — En quel sens le nihilisme est une secte. — Procédés de propagande. — Instincts radicaux de l'esprit russe. — La femme slave et la question des femmes en Russie. 180

LIVRE IV

L'HISTOIRE ET LES ÉLÉMENTS DE LA CIVILISATION.

CHAPITRE I. — La Russie a-t-elle un héritage historique ? Est-il vrai qu'elle diffère de l'Occident par les principes de sa civilisation ? Diverses théories & cet égard. — Slavophiles et Occidentaux. Origine et tendances des slavophiles. — Comment les apologistes de la civilisation russe se rencontrent avec les détracteurs de la Russie. — Secrètes affinités du slavophilisme et du nihilisme. — Les trois conceptions de l'histoire et des destinées nationales. 309

CHAPITRE II. — La première Russie et l'Europe. Traits de parenté et de ressemblance, traits dissemblables. — Les Varègues. — Le christianisme et l'éducation byzantine. — Les apanages et le déplacement du centre national. — La grande déviation de l'histoire russe. 225

CHAPITRE III. — La domination tatare, ses effets sur les mœurs et le caractère national. — Sur la souveraineté et l'état politique. — Causes et caractères de l'autocratie moscovite. — En quoi la Russie du dix-septième siècle différerait-elle de l'Occident ? — Lacunes de l'histoire russe. 237

CHAPITRE IV.] — Du retour de la Russie à la civilisation européenne. — Antécédents de l'œuvre de Pierre le Grand. — Caractère et procédés du réformateur. — Conséquences et défauts de la réforme. — Dualisme moral et social. — Comment l'autocratie semble avoir accompli sa tâche historique. 260

LIVRE V

LA HIÉRARCHIE SOCIALE : LES VILLES ET LES CLASSES URBAINES.

CHAPITRE I. — Des distinctions de classes en Russie : en quoi elles sont extérieures et superficielles, en quoi elles sont profondes et persistantes. — Coup porté à l'ancienne hiérarchie sociale par l'émancipation. — Toutes les réformes postérieures tendent à l'abaissement des barrières de classes. — Comment, à cet égard, l'œuvre d'Alexandre II ressemble à l'œuvre de la révolution française ; comment elle en diffère. — Caractère et origine de toutes ces distinctions sociales. — Classes privilégiées et non privilégiées. — Défaut de solidarité des premières entre elles ; défaut d'homogénéité de chacune d'elles. — Classes accessoires. 283

CHAPITRE II. — Disproportion entre la population urbaine et la population rurale. — Petit nombre relatif des villes en Russie et dans la plupart des pays slaves. — Explication de ce phénomène. — Raisons qui mettaient obstacle à l'agglomération de la population. — Les villes et leurs habitants avant Pierre le Grand. — Efforts de Pierre et de Catherine pour créer une bourgeoisie. 302

CHAPITRE III. — Classification de la population urbaine depuis Catherine II. — L'artisan et le *mechtchanine* ou petit bourgeois. — Prolétariat urbain. — Comment il a d'ordinaire conservé le même esprit que le

peuple des campagnes. — Les *guildes* de marchands et leurs privilèges. — Comment l'émancipation leur a ouvert l'accès de la propriété foncière. — Les *citoyens honoraires* ou bourgeois notables. La Russie naguère encore dépourvue des professions où se recrutait la bourgeoisie occidentale. — En quoi les réformes contribuent-elles à créer une bourgeoisie à l'eupéenne. 315

LIVRE VI

LA NOBLESSE ET LE TCHINE.

CHAPITRE I. — La noblesse et les paysans, personnifiant les deux Russies, semblent deux peuples superposés l'un à l'autre. — Par son origine et son mode de recrutement, le *dvoriansivo* russe diffère de toutes les institutions analogues de l'Occident. — Noblesse personnelle et noblesse héréditaire. — Grand nombre des nobles. — Des titres russes. — Les descendants de Runk et de Guédimine. — Pourquoi cette haute noblesse ne forme-t-elle pas une aristocratie ? — Constitution de la famille russe. Partage égal des biens entre les mâles. Conséquences politiques de ce système. — Tentatives pour acclimater le droit d'aînesse et les majorats. 339

CHAPITRE II. — Comment le monopole de la propriété territoriale n'a pu conférer à la noblesse aucun pouvoir politique. — Raisons historiques de cette anomalie. La *droujina* des *kniazea* et le libre service des boyars. — Ancienne conception de la propriété : la *vollchina* et le *pomêstié*. — Le service du tsar, unique source de la fortune. — Les disputes de préséance et le *mesinitchestvo*. — Pourquoi il n'en pouvait sortir de véritable aristocratie. — À la hiérarchie des familles succède la hiérarchie des individus. — Le tableau des rangs et les quatorze classes du *tchine*. — Résultats de cette classification. 349

CHAPITRE III. — Effets du tableau des rangs sur la noblesse. — Le fonctionnaire et le propriétaire, jadis réunis dans la personne du *dvorianine*, sont souvent dédoublés dans la noblesse actuelle. — De là dans son sein deux tendances opposées. — De l'esprit radical dans la noblesse et le tchinovnisme. — Le dilettantisme révolutionnaire. — La

haute société et les cercles aristocratiques. — De l'usage du français comme barrière mondaine. — Défaut de nationalité et cosmopolitisme. 339

CHAPITRE IV. — Privilèges personnels des nobles et prérogatives de leur ordre. — Ce que l'émancipation a enlevé à la noblesse avec le monopole de la propriété foncière. — Le *dvoriansivo* menacé de lente expropriation. — Comment, sans en avoir été dépouillé, il a pratiquement perdu tous ses privilèges. — Importance des prérogatives conférées aux assemblées de la noblesse depuis Catherine II. — Pourquoi elles n'en ont su tirer aucun parti. — La Russie a-t-elle les éléments d'une aristocratie politique ? 332

LIVRE VII

LE PAYSAN ET L'ÉMANCIPATION DES SERFS.

CHAPITRE I. — La littérature russe et l'apothéose du moujik. — Diverses classes de paysans. — Origine et causes du servage. — La corvée et l'*obrok*. — Situation des paysans avant l'émancipation. — Napoléon III, libérateur des serfs. 396

CHAPITRE II. — Questions soulevées par l'émancipation. — Prétentions et déceptions de la noblesse. — Les lois agraires. — Pouvait-on affranchir les serfs sans leur donner des terres ? — Raisons de la dotation territoriale des paysans. 416

CHAPITRE III. — Mode et conditions du rachat des terres. — Avances du trésor. État actuel de l'opération. — Ralentissement dans les dernières années du règne d'Alexandre II. — Comment il existait encore, avec la corvée, une sorte de demi-servage qui n'a été supprimé que sous Alexandre III. — Pourquoi la propriété des affranchis leur est souvent onéreuse. — Inégalité de traitement des paysans suivant les diverses régions. — Le quart de lot gratuit. — Désappointement du paysan. Comment il concevait la liberté. 431

CHAPITRE IV. — Résultats de l'émancipation. — Comment les mœurs et l'état social en ont été moins affectés que ne le supposaient adversaires et partisans. — Les déceptions et leurs motifs. — Résultats

économiques. — Combien ils diffèrent suivant les régions. Comment l'émancipation a souvent plus modifié les conditions d'existence du maître que celles du paysan. — Conséquences morales et sociales. 447

LIVRE VIII

LE MIR, LA FAMILLE DU PAYSAN ET LES COMMUNAUTÉS DE VILLAGE.

CHAPITRE I. — L'émancipation n'a pas changé le mode de tenure du sol. — Le *mir* est-il une institution slave ? — Antiquité et origine de la propriété commune en Russie. — Vues diverses à ce sujet — Différence de la Russie moscovite et de la Russie occidentale au point de vue du régime agraire. 476

CHAPITRE II. — Les communautés de village ont leur prototype dans la famille. — La commune souvent envisagée comme une famille agrandie. — Filiation des communautés de village et des communautés de famille. Les mœurs patriarcales chez le moujik et l'ancienne famille villageoise. — Autorité du chef de ménage. — Communauté des biens. — L'émancipation a relâché les liens domestiques. — Accroissement des partages de famille. Leurs inconvénients matériels et leurs avantages moraux. — Servitude des femmes, — Progrès de l'individualisme, ses conséquences.

CHAPITRE III. — Communautés de village : du mode de partage et d'allotissement. — Grandes communautés et libre jouissance des terres vacantes. — Le *mir* actuel et les partages périodiques. — Partage par âmes et par *tiaglos*. — Époques de répartition. — Inconvénients des partages fréquents. — L'allotissement. Une partie défauts, reprochés au *mir*, retombe sur les grands villages agglomérés. — Conséquences du parcellement excessif.

CHAPITRE IV — La théorie et la pratique dans le *mir*, — L'égalité matérielle des lots n'entraîne pas toujours l'égalité dans le partage. — répartition selon la capacité de travail ou les ressources des travailleurs. — Monographie d'une commune. Familles *sans âmes* familles fortes, moyennes, faibles. — Le *mir* providence. — Arbitraire et injustices. —

L'usure. Les *mangeurs du mir*, — Oligarchie villageoise. — Paysans privés de terre et prolétariat rural. 516

CHAPITRE V. — Partisans et adversaires du régime de la communauté. — Fréquente exagération dans les deux camps. — Les défauts les plus justement reprochés au *mir* sont-ils tous inhérents à la propriété collective ? Beaucoup tiennent à la solidarité communale et au régime fiscal. — Situation faite aux communes par l'émancipation et le rachat. — De l'étendue du lot des paysans. — Le *mir* n'est réellement pas encore propriétaire. — Les communautés de village ne seront dans un état normal qu'après le paiement des annuités de rachat. 548

CHAPITRE VI. — Du mode de dissolution de la communauté. — Les paysans de chaque village sont libres de supprimer le mir. — Pourquoi le font-ils si rarement ? — Opinion du moujik sur le mir. — Comment, tout en maintenant d'ordinaire le régime de la communauté, il ne répugne nullement à la propriété individuelle. — Achats de terre par les paysans. — Répartition du sol arable entre les communautés de village et les autres propriétaires. — Utilité et fonction de la propriété personnelle. — Les deux modes de tenure pourront-ils subsister côte à côte ? 566

CHAPITRE VII. — Le régime de la communauté et la lutte de la grande et de la petite propriété. — Le mir majorat des paysans. — Transformations que pourrait subir la commune agraire. — Ce régime peut-il s'adapter aux mœurs modernes ? — Que doit faire le législateur à l'égard de la propriété collective ? — Peut-on voir dans le mir un palladium de la société ? — Illusions à cet égard. — Le régime de la communauté et le problème de la population. — La propriété collective et l'émigration. — Les communautés de village et le socialisme agraire. 583

TOME II
LES INSTITUTIONS

L'ADMINISTRATION CENTRALE ET LOCALE
LA BUREAUCRATIE — LA POLICE
LES ASSEMBLÉES PROVINCIALES ET MUNICIPALES
LA JUSTICE ET LES TRIBUNAUX
LA PRESSE ET LA CENSURE — LE PARTI RÉVOLUTIONNAIRE
DES RÉFORMES POLITIQUES

LIVRE I

LA COMMUNE RURALE ET LE *SELF-GOVERNMENT* DES PAYSANS

CHAPITRE I

Antiquité de la commune russe. — C'est la seule institution vraiment nationale. — Le mode d'administration dérive du mode de propriété. — L'acte d'émancipation a affranchi les communes de paysans en laissant l'ancien seigneur en dehors. — Commune fermée et à deux degrés : *obchtchestvo* et *volost*. — En quoi la famille, la commune et l'État sont faits sur le même type, en quoi ils diffèrent — La commune rurale et l'autocratie impériale.

De toutes les libertés, la plus malaisée à fonder chez un peuple, c'est la plus humble, celle qui semblerait devoir être la base des autres, la liberté communale. Tocqueville l'a remarqué : la difficulté d'établir l'indépendance des communes, au lieu de diminuer à mesure que les nations s'éclairent, augmente avec leurs lumières^[1]. La liberté communale n'a peut-être jamais été créée, elle naît en quelque sorte d'elle-même et grandit dans l'obscurité, en dehors de l'impulsion du législateur ; c'est de l'antiquité ou de sociétés à demi barbares que l'ont reçue la plupart des peuples civilisés qui la possèdent encore. Grâce au régime de la communauté, les villages de la Russie ont conservé dans leur *mir* l'habitude de s'administrer eux-mêmes. Les paysans moscovites ont gardé cette première liberté qui fait défaut à des peuples plus libres. Comme ces temples de l'Égypte, demeurés intacts pendant des siècles sous le sable du désert ou sous le limon du Nil, la commune russe, enfouie sous l'autocratie et sous le servage, s'est d'autant mieux préservée qu'elle échappait aux regards et à la main des hommes.

L'antiquité du *mir* en fait l'originalité. Chose rare en Russie, le régime communal est tout russe, tout national. Ce n'est pas, comme tant d'autres institutions de l'empire, une copie ou une imitation de l'étranger, quoiqu'à l'étranger on retrouve, dans le moyen âge, bien des coutumes analogues. La commune est née et a grandi sur place ; à proprement parler, c'est, en dehors de l'autocratie, la seule institution indigène, la seule tradition vivante du peuple russe. Loin d'être un simple rouage de la machine administrative, elle est antérieure à toute l'administration créée par les

oukazés impériaux ; à ce titre elle mérite d'être étudiée avant l'administration centrale ou provinciale.

La commune russe dérive tout entière de la communauté des terres encore en vigueur chez le paysan ; le mode d'administration n'y est en grande partie qu'une conséquence du mode de propriété. La communauté des terres et la solidarité des impôts nouent entre les habitants d'un même village, entre les copropriétaires du sol, des liens beaucoup plus étroits qu'il n'en peut subsister au sein de nos campagnes. Sous un pareil régime, la commune est une famille ou un clan, une association autant qu'une circonscription administrative. Elle a naturellement une sphère d'activité bien plus large, une compétence bien plus étendue qu'en Occident ; elle tient une bien autre place dans la vie des hommes et affecte bien plus profondément leurs intérêts et leur bien-être.

Cette commune russe n'a pas été érigée par la loi, elle a précédé toute législation, et la loi n'a guère fait qu'en reconnaître, qu'en enregistrer l'existence. Le pouvoir central a voulu la réglementer ; mais, en fait, elle reste sous l'empire de la coutume, vivant dans ses formes archaïques de sa vie propre et spontanée. Antérieure au servage, la commune lui a résisté et survécu, persistant, grâce à son caractère économique, à travers les trois siècles d'asservissement du paysan. Le servage s'est superposé au *mir*, sans le détruire ; la commune rurale ne pouvait pas cependant ne point se ressentir de la condition civile de ses membres. Ayant subi les effets du servage, elle a dû ressentir l'effet ou le contre-coup de l'émancipation. La servitude de la glèbe l'avait naturellement déprimée, l'émancipation l'a relevée et affranchie avec les paysans.

Au temps du servage, l'administration, comme la justice locale, était en grande partie aux mains du seigneur ou de son intendant. Le seigneur, étant le tuteur-né de ses paysans, exerçait sur les communes de ses domaines une véritable tutelle. Le *mir*, sous ce régime paternel, était plutôt une institution économique qu'une institution administrative. L'émancipation, en rompant les liens du paysan et du propriétaire, posait à nouveau la question de l'administration rurale. En rendant aux paysans la liberté personnelle, beaucoup des anciens maîtres eussent voulu conserver une part de l'administration, un droit de surveillance ou de contrôle sur leurs affranchis. Certains propriétaires réclament encore aujourd'hui pour la noblesse, dans

l'intérêt même des paysans, qu'ils considèrent comme d'incapables mineurs, la tutelle plus ou moins déguisée des communes. Le gouvernement impérial n'a point admis ces prétentions. Le moujik a reçu à la fois l'émancipation civile et l'émancipation administrative : les doléances de ses détracteurs ne semblent lui devoir enlever ni l'une ni l'autre.

Le statut de 1861, qui est resté la charte des paysans, affranchit les communes rurales de toute dépendance, de toute autorité seigneuriale. L'administration communale a été abandonnée à l'élection, le *mir* choisit ses fonctionnaires dans son sein, c'est-à-dire parmi les villageois, car les hommes des autres classes, n'ayant point de droit à la propriété commune, ne sont pas membres du *mir* et demeurent ainsi légalement en dehors de la commune où ils habitent. Le gouvernement avait, pour l'administration des serfs affranchis, un modèle dans l'administration des paysans de la couronne. L'acte d'émancipation n'a guère fait qu'étendre aux premiers les institutions appliquées et expérimentées chez les derniers. Le principal trait de ces institutions, c'est un régime communal à deux degrés ou deux étages. Les petites agglomérations sont réunies en grandes communes administratives ou bailliages (*volost*), au sein desquels chaque communauté conserve son individualité.

La propriété collective du sol est une des causes de ce mode de groupement des villages. Les terres possédées en commun par les paysans sont de dimensions fort inégales. Si ces associations économiques avaient toujours été adoptées comme unité administrative, on eût eu des circonscriptions étrangement disproportionnées, et l'on eût abouti à un morcellement communal excessif, aussi peu avantageux pour l'action du pouvoir central que pour le *self-govemment* local^[2]. D'un autre côté, on ne pouvait toujours annexer les uns aux autres et fondre ensemble des hameaux ayant chacun des propriétés d'inégale étendue et d'inégale valeur. Le système adopté a paré ingénieusement à l'un et à l'autre inconvénient. Les paysans, unis par la double chaîne de la propriété collective et de l'impôt solidaire, forment une communauté de village ou commune du premier degré (*sekkoé obchtchestvo*). D'après l'acte d'émancipation, cette commune primaire se compose d'ordinaire des paysans qui jadis avaient le même seigneur et qui aujourd'hui possèdent les mêmes terres. Plusieurs de ces communautés voisines sont réunies en circonscriptions appelées *volost*.

Ce mot est souvent traduit par canton, ou encore par bailliage ; en réalité, la *volost* russe, comme le *township* américain, tient le milieu entre le canton et la commune de France ; par son rôle administratif, elle se rapproche même davantage de la commune. D'après la loi, la *volost* devait compter au minimum 300 âmes mâles soumises à la capitation, et, autant que possible, ne pas dépasser un maximum de 2000 ; par suite, le nombre des habitants y devait osciller entre 600 et 4000. Les limites de la *volost* devaient d'habitude être les mêmes que celles de la paroisse ecclésiastique, ce qui pour nous l'eût fait encore ressembler plutôt à la commune qu'au canton. Dans la pratique, on s'est souvent éloigné de cette règle, et les trop grandes dimensions des bailliages ont eu de nombreux inconvénients. Parfois enfin, dans les gros villages, la *volost* n'est formée que d'une seule communauté, et alors les attributions de l'une et de l'autre se confondent comme leur circonscription.

La *volost* est d'introduction récente, au moins parmi les paysans naguère soumis au servage ; chez les paysans de la couronne même, la création n'en remonte qu'à l'empereur Nicolas. Le nom s'en retrouve dans les vieilles chroniques russes, mais avec un sens assez différent et pour des régions d'ordinaire plus étendues. La *volost* représente dans l'administration rurale l'élément nouveau et, pour ainsi dire, artificiel, la part de l'initiative gouvernementale et de la charte d'émancipation. C'est par le groupement de leurs petites communautés que la loi a voulu assurer aux *moujiks* les moyens de s'administrer eux-mêmes, qu'elle cherche à suppléer à l'abolition de la tutelle seigneuriale. De cette façon l'autorité impériale a donné à la classe des paysans une consistance que n'eût pu lui procurer le morcellement en petits villages et en minces communautés. Dans les pays même les plus civilisés de l'Occident, en certaines régions de la France par exemple, une des raisons de la débilité, de l'anémie de la vie communale, est souvent la petitesse et l'isolement des communes. La *volost* et l'*obchtchestvo* ont un rôle différent. La petite commune a surtout des attributions économiques, la grande des attributions administratives. À la première appartient tout ce qui concerne la jouissance de la terre et la répartition de l'impôt solidaire ; à la seconde tout ce qui regarde les intérêts généraux de la *volost*, tout ce qui touche aux rapports avec les autorités supérieures, et enfin tout ce qui concerne la justice, car les paysans ont,

dans une certaine mesure, hérité du droit de justice et du droit de police de leurs anciens seigneurs. Ils ont leurs juges et leurs tribunaux rustiques, comme ils ont leurs coutumes traditionnelles, fort différentes du droit civil appliqué aux autres classes^[3].

Les principes qui régissent la *volost* et l'*obchtchestvo* sont identiques. La loi, en groupant en faisceau les communautés de paysans, a introduit dans ces nouvelles créations les usages, les règles, l'esprit qui régnaient traditionnellement dans le *mir*. Toutes les fonctions y sont à l'élection, tous les membres de la double commune peuvent être également appelés à tous les emplois. Communautés de villages ou *volostes* sont ainsi de véritables démocraties où les affaires des paysans sont traitées par eux en famille, sans immixtion des autres classes sociales.

Tel est dans ses traits généraux le régime communal de l'empire autocratique. Ce *self-govemment* traditionnel, cette autonomie rurale et villageoise, le *moujik*, longtemps asservi, en est manifestement redevable au maintien de la propriété collective. Tous les droits, toutes les coutumes et les mœurs de la commune découlent de cette même source.

Une des conséquences naturelles de la communauté des terres, c'est l'égalité de tous les membres de la commune, et par suite l'égale participation de tous à toutes les affaires du *mir*. De là, dans les villages de la Grande-Russie, le régime démocratique sous sa forme la plus simple et la plus pure, sans intermédiaire et sans représentation, le régime de la démocratie directe où chacun prend personnellement part à toutes les délibérations, à toutes les décisions. En certains pays, chez les Arabes par exemple, la propriété collective, patriarcale ou familiale, a pu s'accommoder d'un gouvernement aristocratique, le pouvoir étant abandonné au chef de la tribu ou du clan, comme au père, au chef de la famille. En Russie, rien de semblable ; aucune autorité héréditaire, aucune autorité individuelle ou oligarchique dans le *mir* moscovite. À cet égard, Haxthausen a tort de donner à la commune russe le titre de patriarcale ; M. Tchitchérine a raison de le lui refuser^[4]. Dans ces communautés de paysans asservis régnait l'égalité la plus complète ; aussi loin qu'on puisse remonter dans l'histoire, on n'y voit pas de chef désigné par la naissance ou la coutume. Grâce au servage, la commune avait bien un maître, mais ce maître était en dehors d'elle ; il en était le seigneur, parfois le tyran, il n'en

était point le chef. Le *droujinnik* et le *pomêchtchik*, les serviteurs de l'État, pourvus de terres par le souverain et depuis transformés en propriétaires nobles, étaient simplement superposés aux paysans, superposés aux communes de leurs domaines. Cela est si vrai qu'en affranchissant les villageois, la loi n'a point encore trouvé de place au milieu d'eux pour les anciens seigneurs. Après l'émancipation, le *pomêchtchik* est demeuré en dehors du *mir* des *moujiks*, comme il était en dehors et au-dessus jadis ; il est demeuré isolé de ses anciens paysans, en dehors de la commune, en dehors même de la *volost* où il réside : la chaîne du servage rompue, rien ne l'a plus lié à ses anciens sujets.

Dans la commune solidaire, il n'y avait de place, en effet, que pour les membres participant à tous les droits et à toutes les charges de la communauté. Le mode de rachat des terres, pratiqué à la suite de l'émancipation, a encore resserré ce nœud de la solidarité. Le sol détenu en commun ne peut appartenir qu'aux anciens serfs qui l'ont payé de leurs deniers. Pour être membre d'une telle communauté, il ne suffit pas d'y transporter son domicile. On n'y est admis qu'avec le consentement des intéressés. La solidarité devant le fisc enclôt le *mir* moscovite d'une barrière plus épaisse encore. La commune russe, telle qu'elle est sortie du servage et de l'émancipation, est une société fermée dont ni l'entrée ni la sortie n'est libre. Absents ou présents, nomades ou sédentaires, les membres du *mir* sont, dans une grande mesure, responsables les uns des autres. En ce sens, tous les hommes qui en habitent le territoire ne sont pas de la commune, et beaucoup de ceux qui en vivent éloignés en sont encore membres. Par contre, les communautés de villages ne sont composées que de paysans égaux en droits ; tout autre habitant est pour elles un étranger, à peu près dans la même situation vis-à-vis de la commune qu'un homme demeurant dans un pays qui n'est pas le sien. La commune ainsi construite est une maison dans laquelle on n'a pu encore faire de place à tous ; elle se ressent de l'ancienne division des sujets du tsar en classes, en compartiments sociaux, et par son cadre naturellement exclusif elle tend à maintenir ces anciennes distinctions.

Les droits et privilèges d'une telle commune sont, d'après les anciens usages et par la force même des choses, nombreux et étendus. Comme association, elle a une personnalité civile, elle peut acheter, louer, vendre

des terres ; bien plus, elle a ses règles, ses coutumes, ses lois particulières qui obligent dans son sein, elle a son droit privé au milieu du droit public national. Comme garant et caution de ses membres envers l'État et le fisc, elle a sur eux droit de correction et d'expulsion ; maîtresse de les laisser aller et venir, elle les tient dans une sorte de tutelle. Comme détenteur du sol enfin, la commune a sur les paysans l'autorité d'un propriétaire sur ses tenanciers, et, tout comme un propriétaire ou mieux encore, elle peut faire subir aux cultivateurs telle condition qu'il lui plaît, surveiller leur exploitation, leur imposer ou leur interdire telle ou telle culture. De cette double qualité, de haut propriétaire et de caution légale, elle tire aux yeux de ses propres membres une autorité qui, rendue plus rude par les mœurs du servage, va parfois jusqu'au despotisme.

La réunion des paysans formant une communauté de village porte, nous l'avons dit, chez le peuple russe le nom de *mir*. Ce mot a des sens divers, il désigne les communautés de paysans et en même temps il signifie le monde, l'univers ; il comporte une idée d'ordre et de beauté, et par là il a pu être rapproché du grec *kosmos*^[5]. Ce n'est point en vain que ce terme de *mir* a ces multiples significations. Le mir russe, tel qu'il a traversé les siècles au-dessous du servage et de l'autocratie, est vraiment un petit monde au milieu du grand, un monde enclos, fermé, complet en soi et se suffisant à lui-même, un véritable microcosme. Pendant des siècles le paysan russe n'a vécu que de la vie du mir. Selon une remarque de Herzen, le moujik n'a connu de droits et ne s'est reconnu de devoirs qu'envers sa commune^[6]. Le mir était pour le paysan comme la petite et la vraie patrie ; le reste, la Russie des seigneurs et des employés, lui apparaissait comme un monde étranger et souvent ennemi.

En Russie plus qu'ailleurs on peut dire que la commune, ainsi conservée dans ses formes anciennes, est la cellule primitive, la monade initiale de la nation, sinon de l'État. Toute la vie russe semble avoir été originellement modelée sur ce type traditionnel dont la Hoscovie des tsars et la Russie impériale ont de plus en plus dévié. Aux communautés de village et à l'État, au *mir* du moujik et à l'autocratie tsarienne, on peut cependant trouver un prototype commun, encore vivant au fond du peuple, la famille^[7]. Entre ces trois termes, ces trois degrés de la vie sociale, entre la famille, la commune et l'État, on a découvert une ressemblance de principe, une analogie de

constitution, qui ont fait considérer les deux derniers comme provenant directement de la première. État, commune, famille ont paru comme les trois anneaux consécutifs d'une même chaîne, trois anneaux faits de même métal sur le même patron et ne différant guère que par les dimensions^[8]. La commune n'est que la famille agrandie, l'État enfin, ou mieux le peuple russe, n'est que la réunion de toutes les communes formant une grande famille, dont primitivement tous les membres étaient égaux et dont le père est le grand-prince, le tsar, l'empereur. Le pouvoir du souverain est illimité, comme le pouvoir du père. L'autocratie n'est, ainsi, que le prolongement de l'autorité paternelle. De la part des Russes, c'est du reste, à tous les degrés de l'échelle, une obéissance d'enfant plutôt qu'une obéissance d'esclave. Le langage populaire est à cet égard instructif, et il n'y faut pas voir de vaines et vides formules. À son égal, le Russe dit : mon frère ; à son supérieur de tout rang, à son seigneur jadis, aux fonctionnaires, au tsar même, l'homme du peuple dit : père, petit-père, *batiouchka*. De la base au sommet, l'empire immense du Nord paraît dans toutes ses parties et à tous les étages construit sur un même plan et dans un même style ; toutes les pierres semblent provenir d'une seule carrière, et l'édifice entier repose sur une seule assise, l'autorité patriarcale. Par ce côté, la Russie se rapproche des vieux États de l'Orient et s'éloigne décidément des États modernes de l'Occident, tous édifiés sur la féodalité et l'individualisme.

Il y a dans de telles vues une part de vérité et une part d'erreur ou d'exagération. La Russie, à bien des égards, est un état patriarcal, et il est difficile de parler d'elle sans avoir recours à ce bon vieux mot. Entre l'État, la commune, la famille, il y a un lien continu et une visible filiation. Le principe d'autorité est le même à tous les échelons de la vie sociale, et l'on en pourrait dire autant du principe d'égalité, qui, préservé dans la famille et la commune, est en train de renaître en son intégrité dans l'État. Ce sont là de réelles et frappantes analogies, mais en toutes choses, plus les analogies sont vraies, et plus il importe de ne pas perdre de vue les différences. À côté des ressemblances originaires, il y a les dissemblances successivement marquées par les siècles, et lentement creusées par l'histoire. Plus il est tentant de ramener tout l'état social d'un grand peuple à un seul et même principe, et moins il faut oublier que les hommes et les nations se laissent malaisément représenter et résumer en une formule. Les États modernes les

moins complexes et les plus isolés ont trop vécu, ont trop subi d'influences pour avoir une telle unité de structure, une telle simplicité d'ordonnance.

Le peuple russe conserve encore dans ses usages, dans ses manières de voir, le caractère, ou mieux l'esprit, le sentiment patriarcal ; mais, sous la pression de besoins nouveaux et au contact du dehors, l'État russe s'est singulièrement modifié, il s'est dépouillé des vieilles formes, il est devenu ce qui répugne le plus à l'esprit patriarcal, un état bureaucratique. Si la famille peut être regardée comme le prototype des deux seules institutions vraiment nationales de la Russie, de la commune et de l'autocratie. L'une et l'autre ne ressemblent plus à leur modèle que par une face, et par une face opposée. La famille russe, l'ancienne famille patriarcale a deux traits distinctifs : l'autorité illimitée du père, la propriété indivise entre les enfants. De ces deux traits, l'État, l'autocratie, a retenu le premier ; la commune, le *mir*, a gardé le second. L'État a non seulement laissé tomber la communauté primitive, il a laissé s'obscurcir l'égalité, conservée dans le *mir*, La commune, en gardant la communauté et l'égalité, a laissé dans son sein s'altérer l'autorité ; le chef élu porte bien encore le titre de chef de famille, le nom d'ancien ; il n'a plus le pouvoir du père. État et commune, suivant deux chemins divergents, se sont simultanément éloignés du type initial, et aujourd'hui la famille russe elle-même, demeurée si longtemps comme le modèle intact de tout l'organisme social, la famille du paysan est en train de perdre son caractère primitif, son caractère patriarcal.

En dehors de toutes ces similitudes et ces différences, une chose est certaine, c'est que le moujik continue à regarder la Russie comme une famille et le tsar comme un père, investi d'une autorité absolue ; c'est aussi que la commune des paysans et l'autocratie impériale sont les deux grandes forces historiques de la Russie. Le mal est qu'entre les deux, entre ces deux extrémités du vieil État slave, on n'aperçoit, du faite à la base, aucune institution vraiment nationale, aucune sortie spontanément du sol, aucune y ayant pris racines. « Aujourd'hui comme il y a deux cents ans, écrivait quelques mois après l'émancipation des paysans le slavophile G. Samarine, il n'y a sur toute la terre russe que deux forces vivantes : l'autocratie au sommet, la commune rurale au bas ; mais ces deux forces, au lieu d'être rattachées ensemble, sont au contraire séparées par toutes les couches intermédiaires^[9]. » C'est là une observation capitale, presque aussi vraie

aujourd'hui qu'au lendemain de l'émancipation. Le tsar et le paysan, l'autocratie et la commune restent les deux grandes forces de l'empire ; mais il leur manque un lien, un joint. Tout ce qui est entre elles, tout ce qui est censé les unir et les rapprocher, fonctionnaires ou propriétaires, tchinovnisme, ancienne noblesse, bourgeoisie naissante, les sépare, les isole. De là, malgré leur dévouement réciproque, malgré la connexité apparente de leurs intérêts, la difficulté pour la puissance impériale et la commune rurale de s'entr'aider toujours efficacement l'une l'autre. Faute d'organes pour les relier ensemble, le paysan ne peut recevoir de son souverain tous les bienfaits, toute la protection qu'il en attend ; le souverain à son tour ne peut confier sa défense et sa sécurité aux humbles moujiks. Pour les paysans, le tsar est trop haut, ils ne savent comment arriver jusqu'à lui ; pour le tsar, le moujik, le peuple des campagnes est trop bas, il ne sait guère comment l'atteindre. Entre eux il ne peut y avoir de contact direct. Si faibles qu'elles semblent, bien qu'elles n'aient pas de force en elles-mêmes, bien qu'elles soient sans racines dans le pays ou dans le peuple, les classes intermédiaires ont dans l'État, dans l'administration, dans la vie nationale, un rôle qu'on ne leur peut enlever. Aussi, lorsqu'en face des aspirations libérales d'une partie des classes civilisées, on conseille au tsar de s'appuyer uniquement sur le peuple, sur le moujik, on oublie que le trône autocratique ne peut être assis immédiatement sur la commune villageoise.

L'éloquent slavophile, frappé de la confuse agitation des classes cultivées, inquiet des impatientes revendications des assemblées de la noblesse, de la presse, des universités, à une époque qui n'était pas sans analogie avec les dernières années d'Aleïandre II, le même G. Samarine prévoyait que si une pareille agitation continuait, on pourrait assister « au terrible rapprochement des deux extrémités, de l'autorité suprême et du bas peuple », rapprochement dans lequel tout ce qui est entre le trône et les masses populaires risquerait d'être broyé, « et ce qui est entre, disait Samarine, c'est toute la Russie lettrée, toute notre culture^[10]. ». Cette perspective de l'écrasement des classes civilisées par un soudain et violent rapprochement du peuple et de l'autocratie est la plus sombre de toutes celles que l'avenir peut ouvrir à la Russie ; mais, quand une telle catastrophe serait possible, ce ne serait pas une solution. Un soulèvement populaire, provoqué par les attaques contre la puissance du tsar, aurait tous

les dangers et tous les défauts d'une révolution, sans que des ruines ainsi amoncelées il pût rien sortir.

Si l'on peut dire que le tsar et le moujik, l'autocratie et la commune, sont encore les deux forces vivantes de la Russie et que rien ne saurait résister à leur choc, on ne saurait prétendre qu'elles peuvent se suffire l'une à l'autre. Loin de là, de même que le paysan dans son *izba* est impuissant à protéger la vie de l'empereur, le souverain, dans son Palais d'hiver comme dans ses résidences de Tsarsko ou de Livadia, est souvent inhabile à défendre les paysans contre les vexations de ses propres employés, de sa propre administration.

-
1. ↑ Tocqueville *la Démocratie en Amérique*, t. I^{er}, Système communal.
 2. ↑ Pour 31 gouvernements de la Grande-Russie, on comptait près de 180 000 communautés de villages, ayant en moyenne 85 âmes de capitation, soit environ 170 ou 180 habitants. Pour 50 gouvernements de la Grande, de la Petite et de la Nouvelle-Russie, on comptait 244 000 villages.
 3. ↑ Sur les tribunaux des paysans, voyez plus bas, liv. IV, chap. II.
 4. ↑ Tchitchérine, *Opyty po istorii rousskago prava*.
 5. ↑ Avec une légère modification d'orthographe, mir, en russe, a encore le sens de paix.
 6. ↑ Herzen, *le Peuple russe et le socialisme*, lettre à Michelet, 1852.
 7. ↑ Sur la famille grande-russienne, voyez t. I, liv. VIII, chap. II.
 8. ↑ Voyez particulièrement Haxthausen, *Studien*, III, p. 120, 153, 198, 200.
 9. ↑ Lettre de G. Samarine à la femme de son ami Nie. Milutine, datée de 1861. (Voyez *Un Homme d'État russe [Nicolas Milutine] d'après sa correspondance inédite*,) *Étude sur la Russie et la Pologne pendant le règne d'Alexandre II*, 1855 1872 (Hachette, 1884), p. 112.
 10. ↑ Même lettre.

CHAPITRE II

Les fonctionnaires communaux. — La commune administrée par ses élus. — Comment l'autonomie communale se concilie avec le régime autocratique. — Anciens de villages : le *starost* et le *starchine*. — Précautions prises contre leur tyrannie. — Influence excessive du *pisar* ou greffier dans un milieu d'ordinaire illettré. — L'instruction affranchira les communes de ce nouveau joug.

Dans la commune russe, de même que dans toute démocratie, le pouvoir législatif est aux mains des assemblées, le pouvoir exécutif aux mains de fonctionnaires élus. Le régime démocratique y est poussé si loin que les attributions judiciaires, concédées au bailliage ou *volost*, y sont également remises à l'élection. Ces fonctionnaires, il ne faut point l'oublier, ne sont pas seulement choisis par les paysans, ils sont, du premier au dernier, pris dans leur propre sein. Ce ne sont du reste que les exécuteurs de la volonté du *mir*, sauf dans les cas où ils servent d'instruments au pouvoir central. Celui-ci n'a rien à redouter de l'élection des magistrats communaux ; il trouve dans ces fonctionnaires élus autant de docilité, autant de bonne volonté, que dans des agents nommés directement par lui. La raison en est simple : ce n'est pas seulement le respect et la crainte qu'ont pour l'autorité, pour les représentants du tsar, tous les paysans, c'est que le gouvernement songe peu à s'immiscer dans les affaires intérieures des communes rurales, et que, de leur côté, les communes n'ont aucune velléité de toucher aux questions étrangères à leur sphère d'action naturelle. Elles demeurent enfermées dans les limites de leur compétence, et, comme il n'y a point encore d'élections politiques, ni le gouvernement ni les particuliers n'ont intérêt à les en faire sortir pour changer les fonctionnaires communaux en agents du pouvoir ou des partis. Ainsi s'explique le maintien de ces petites démocraties dans un État autocratique, et la coexistence séculaire de ces deux autorités, également respectées et presque également souveraines dans leur domaine respectif, l'autorité du *mir* et l'autorité du tsar. Entre elles, il n'y a pas de lutte, pas de conflit, parce qu'il n'y a pas de frottement, qu'il n'y a même pour ainsi dire pas de contact.

Ainsi s'explique, ce qui est peut-être plus remarquable encore, l'autonomie légale de la commune dans un pays où règne une bureaucratie omnipotente et minutieuse, jalouse de mettre partout sa main et sa marque. Le dédain des hautes classes pour le *moujik*, leur longue ignorance des choses du *mir*, ont été pour ce dernier une barrière et une protection. Les communes rurales sont cependant loin d'être toujours à l'abri de l'ingérence et des rapines des employés inférieurs. Avant l'émancipation, les paysans des domaines de l'État avaient à compter avec les exigences des *tchinovniks* comme les serfs des propriétaires avec l'arbitraire du seigneur ou avec la rapacité de son intendant. Aujourd'hui encore les communes sont souvent, de la part de la police et des employés inférieurs, victimes d'abus de pouvoir et de prévarications qui, dans la pratique, leur enlèvent les bienfaits de leurs libertés.

Les fonctionnaires de la commune sont tous élus, et d'ordinaire tous payés. C'est encore là une des conséquences naturelles de la constitution même du *mir*, de l'égalité de ses membres et du régime de la communauté. Des paysans, choisis par leurs voisins, ne pourraient guère, le plus souvent, exercer gratuitement des fonctions qui exigent du temps et imposent de la responsabilité. À cet égard aussi, la commune russe est un type vivant et obscur de l'extrême démocratie ; ce qui est plus singulier, c'est que, sous ce rapport, le *mir* ne fait pas exception en Russie. Dans toutes les institutions provinciales ou municipales, du haut en bas de l'échelle sociale, les fonctions électives sont d'ordinaire salariées.

Les fonctionnaires communaux ont des avantages de deux sortes : ils sont d'abord exemptés par la loi de tous les impôts en nature à la charge de la commune, exemptés de tout châtiment corporel, car, chez ces petites républiques rustiques, moins soucieuses de la dignité humaine qu'économes du temps ou de l'argent, l'usage des verges, aboli dans la juridiction criminelle ordinaire, est maintenu ou plutôt toléré par la loi^[1]. D'habitude les fonctionnaires de la commune reçoivent en outre une gratification en argent ou en nature dont le chiffre est laissé à la décision des assemblées communales. Les fonctions, comme celles d'ancien de village, qui à l'origine étaient gratuites, sont presque partout rétribuées aujourd'hui. Malgré cette indemnité et ces privilèges les charges communales ne sont pas d'ordinaire fort enviées ; les paysans les plus capables de les remplir

s'en montrent souvent peu jaloux, souvent les candidats manquent, et les administrateurs en place cherchent des prétextes pour en déposer le fardeau. Il faut parfois l'autorité et la violence du *mir*, auquel personne n'ose désobéir, pour trouver des maires de village. Parfois, dans ces petites démocraties illettrées, se montre un dégoût des fonctions publiques qui rappelle les répugnances des sujets de Rome pour les charges municipales, à la fin de l'empire Romain^[2]. Le mal est déjà profond et presque général ; on aurait tort cependant d'y voir, pour les institutions rurales, un germe d'irréversible décadence. Il est des magistrats communaux qui s'attachent à leurs fonctions ; si beaucoup en abusent, quelques-uns les remplissent avec un dévouement qui, sur une scène plus vaste, leur vaudrait les applaudissements des hommes^[3]. L'attachement au *mir* et le respect pour ses décisions sont encore, chez d'ignorants paysans, le principe de naïves et simples vertus, sans lesquelles le *mir*, comme la république de Montesquieu, aurait peine à vivre.

Les fonctionnaires de la commune sont nombreux, et, par suite, l'administration rurale est relativement compliquée et dispendieuse ; c'est là un des reproches que lui font ses adversaires. À la tête de chaque communauté de village est une sorte de maire ou de bailli, portant le titre d'*ancien* ou de *vieux* (*starosta*). À la tête du bailliage ou *volost* est un fonctionnaire analogue dont le rang supérieur dans la hiérarchie villageoise est indiqué par une sorte de superlatif ou d'augmentatif de ce titre patriarcal : on l'appelle *starchina*. À l'origine, quand la communauté n'était encore qu'une famille agrandie, le chef était le plus âgé ; alors même que ce ne fût pas toujours le plus vieux, il en garda le nom. Comme marque de leur autorité, ces *anciens* portent à leur cou une chaîne et une médaille de bronze. *Starost* et *starchine* sont, le premier sous le contrôle du second, chargés de la police et du maintien de l'ordre ; ils ont en certaines circonstances le droit d'imposer aux perturbateurs du repos public soit une légère amende, soit ^[2] un ou deux jours d'arrêts ou de corvée. *Starost* et *starchine* veillent à l'entretien des chemins vicinaux, administrent les caisses communales, les écoles, les hospices et toutes les fondations du *mir*. À leurs obligations envers leurs électeurs s'en joignent d'autres envers le pouvoir central ; ils doivent veiller à la rentrée des impôts, au recrutement

militaire, à la dénonciation des vagabonds dépourvus de passeports, à l'arrestation des coupables poursuivis par la justice.

La propriété collective impose naturellement aux chefs de la commune, au *starost* surtout, des occupations d'un genre particulier et tout économique. L'*ancien* est, dans une certaine mesure, l'homme d'affaires, l'intendant, parfois même le chef de culture de la communauté. Quelles que soient leurs attributions, ces maires ou baillis de village ne doivent être que les exécuteurs des ordres du *mir*, ils doivent en toute occasion lui demander des instructions ou lui rendre des comptes. Ces fonctionnaires communaux, les *starostes* de village du moins, sont parfois sans influence sur leur commune ; l'ascendant qu'ils possèdent, ils le doivent moins à leur titre qu'à leur expérience ou à leur considération personnelle.

Le *starchine* ou chef de bailliage (*volost*) a une autorité plus grande et d'ordinaire en use plus largement. Bien que la loi semble avoir mis à son pouvoir des bornes étroites, les paysans ont souvent à se plaindre de son arbitraire. Une des raisons de cette propension des *starchines* à abuser de l'autorité qui leur est attribuée, c'est d'abord que, contrairement à l'esprit de l'acte d'émancipation, les *ispravniks* et les officiers de la police ont peu à peu subordonné à leur influence directe ces chefs attitrés de la classe rurale, jusqu'à les réduire trop fréquemment à l'état de simples agents ou instruments de la police. Certaines lois, rendues dans les dernières années d'Alexandre II, ont contribué à cette fâcheuse métamorphose. C'est ainsi qu'en opposition avec le statut d'émancipation, sur lequel l'administration impériale n'a cessé de revenir peu à peu^[4], une loi de 1874 a conféré à l'*ispravnik* le droit de mettre les anciens de village à l'amende ou aux arrêts, ou même de demander aux gouverneurs de province leur révocation. Une pareille mesure n'était pas faite pour relever ces humbles fonctions et y attirer les paysans les plus capables. Soumis au joug des représentants inférieurs du pouvoir central, les anciens de bailliage ont pris en partie les défauts, l'arrogance et la cupidité des *tchinovniks* dont ils se trouvaient dépendre. Un autre motif des vices signalés dans l'administration intérieure des paysans, c'est la trop grande étendue de la *volost*, qui est en réalité l'unité administrative rurale. Avec des circonscriptions aussi vastes, l'ancien ne peut guère être connu personnellement de ses électeurs, il se dérobe plus aisément à leur surveillance, parfois il n'est nommé que grâce à l'appui ou

aux injonctions de la police. En outre ses fonctions deviennent plus compliquées et plus absorbantes ; au lieu de ne leur consacrer que ses moments perdus, le *starchine* tend à se transformer en un fonctionnaire bureaucrate, aussi vénal et tyrannique que les *tchinovniks* non élus.

Ce n'est pas que le législateur ait omis de chercher des garanties contre l'arbitraire et les excès de pouvoir des anciens de village ou de bailliage. Les premiers sont obligés de consulter à de courts intervalles l'assemblée souveraine des pères de famille, qu'il est toujours aisé de réunir. Quant aux *starchines*, nommés comme les *starostes* pour trois ans, ils ont près d'eux, outre l'assemblée du bailliage élue par les diverses communes, une sorte de commission ou de conseil permanent appelé administration de *volost* (*volostnoê oupravlenié*). Cette commission est composée de tous les *starostes* de village ou de leurs adjoints, et des collecteurs d'impôts, fonctionnaires également nommés par le mir. Au lieu de leurs anciens, les communautés de village sont libres d'envoyer à ce conseil un ou deux assesseurs spéciaux (*zasédately*). Dans les petites affaires, cette commission permanente n'a que voix consultative ; dans les questions de quelque importance, la décision lui appartient, sauf recours à l'assemblée de la *volost*.

On voit que de précautions prises contre l'arbitraire des anciens de bailliage : à ne considérer que les lois, aucune constitution politique n'est plus ingénieuse en garanties, plus riche en contrepoids. Les fonctionnaires se surveillent et se contrôlent les uns les autres. Les *starostes* ou leurs assesseurs réunis forment le conseil du *starchine*, qui est leur chef hiérarchique, et au-dessus de ces fonctionnaires ou de ces conseils, tous élus, il y a les assemblées de commune et de *volost*, omnipotentes et fréquemment convoquées. Certes, s'il y a des abus, des fraudes, des tyrannies locales, si l'argent ou l'eau-de-vie gardent un grand empire sur les magistrats communaux, la faute n'en est pas au manque de frein. La faute en est avant tout aux mauvais exemples d'en haut, à la vénalité et à l'arbitraire dont sont imprégnées toutes les institutions, et qui gâtent fatalement les meilleures.

Outre leurs fonctionnaires et leurs juges, les communes russes ont des employés qui, selon la décision du *mir*, sont élus par les assemblées ou pris à gages par les autorités, et qui dans l'humble administration rurale

apportent parfois les germes de corruption du dehors. Tels sont les surveillants ou inspecteurs des magasins de la commune, les gardiens des bois ou des prairies, les bergers communaux, et surtout l'écrivain ou greffier. Ce dernier a dans la vie du mir un rôle important ; il est la cible de beaucoup des traits lancés contre le libre gouvernement des paysans. Cet écrivain (*pisar*), qui n'est qu'un commis à gages, sans pouvoir légal, est souvent en fait la première autorité du village, le véritable arbitre de la commune. Le paysan et les anciens abdiquent entre ses mains. La grande enquête agricole est remplie de dénonciations et de doléances à ce sujet. Le scribe est d'ordinaire étranger à la commune, étranger même à la classe des paysans par l'éducation et les habitudes, si ce n'est par la naissance. C'est tantôt un séminariste qui n'a pas achevé son cours, tantôt un soldat retiré du service, d'autres fois un employé chassé d'une chancellerie de l'État et réfugié dans les campagnes, où il fait descendre avec lui les abus de la bureaucratie russe.

Indifférents aux intérêts des paysans et mal rétribués, ces greffiers n'ont d'autre souci que de ramasser quelques roubles. Souvent déclassés, ils sont parfois enclins aux idées révolutionnaires ; si jamais la propagande anarchique parvient à pénétrer dans le peuple des campagnes, ce sera par leur entremise ou celle des instituteurs ^[5].

Dans les villages, où tout le monde porte le vieux costume moscovite, l'*armiak* ou la chemise rouge, le *pisar* se distingue par ses vêtements à l'allemande, à l'occidentale. Ce chétif greffier semble ainsi se désigner lui-même comme un représentant de la culture européenne, exilé au milieu des moujiks. Ce n'est point de là que lui vient son influence, elle lui vient naturellement d'une double supériorité, la supériorité de l'homme lettré et de l'homme au fait de la loi. On sait quelle autorité possède fréquemment en nos petites communes, près de maires ignorants ou négligents, le secrétaire de la mairie : qu'on juge par là de l'ascendant d'un pareil secrétaire sur des paysans illettrés.

L'instruction est encore fort loin d'être répandue dans les campagnes de Russie. En beaucoup de villages, il est peu d'hommes, surtout parmi les gens âgés, parmi les anciens, qui possèdent la science de la lecture ou l'art de l'écriture. Le mir, avec ses usages naïfs et ses traditions orales, ne ressentirait pas fréquemment le besoin de recourir à la plume ; mais la loi

oblige assemblées et fonctionnaires de commune ou de *volost* à enregistrer la plupart de leurs décisions. L'intervention d'un scribe est ainsi nécessaire, et plus la loi exige de paperasses, plus elle confère d'autorité au commis qui les peut seul déchiffrer ou rédiger. En y voulant introduire plus de régularité, le législateur a ainsi fait entrer dans ces ignorantes démocraties un principe de corruption. Dans un milieu illettré, le seul homme en possession de la clef de la loi écrite, le seul en état de correspondre avec les autorités gouvernementales, prend un inévitable et dangereux empire.

L'apparente autonomie des communes rurales n'aboutit, dit-on aujourd'hui, qu'à la domination des fripons de greffiers (*ploutovatykh pisarei*), comme les appelait le général Fadéief^[6]. Le *moujik*, affranchi de la tutelle de l'ancien seigneur et du contrôle de l'homme réellement civilisé, tombe sous le joug irresponsable d'un scribe grossier et intrigant. Cela n'est souvent que trop vrai, mais ce règne souverain du *pisar* n'est qu'éphémère ; pour y mettre fin, il n'est pas besoin d'abolir les franchises des villageois, il suffit de multiplier chez eux les écoles. Lorsqu'ils n'auront plus besoin du secours d'autrui pour connaître leurs droits et leurs devoirs, les *moujiks* cesseront de signer naïvement d'une croix les décisions ou les sentences rédigées en leur nom par leurs scribes. Selon le mot de G. Samarine, les paysans apprendront avec le temps à se tenir sur leurs pieds, et le moment viendra où ils seront en état de marcher tout seuls^[7]. Malheureusement la lenteur des progrès de l'instruction primaire ne permet pas d'espérer que les communes rurales soient de longtemps en état de s'émanciper de cet humiliant servage.

1. ↑ Voyez plus loin liv. IV, chap. II.

2. ↑ On peut voir à ce sujet quelques exemples cités par M. Mackenzie Wallace, *Russia*, t. I^{er}, p. 200, 202. Les fonctions pour lesquelles le paysan a le plus de répugnance sont celles de collecteur d'impôts. Le poids et la solidarité des taxes, la difficulté de les recouvrer, n'expliquent que trop une pareille aversion ; elle est si naturelle que la charge de collecteur des taxes n'est imposée que pour un an, tandis que tous les autres fonctionnaires sont élus pour trois ans. On a peu de goût aussi pour l'emploi d'agent de police. Les centeniers (*sotskié*), chargés de ce service, sont généralement pris parmi les paysans indigents et impropres au travail. Parfois on a recours à d'anciens soldats rétribués à cet effet. Dans quelques localités du gouvernement de Toula, la règle est que tous les paysans doivent être centeniers à tour de rôle ; mais, dans la pratique, les gens aisés se font remplacer à prix d'argent. Les colonies allemandes sont presque les seules communes vraiment pourvues d'une police régulière. (*Materialy dlia izouch, sovrem, polog. zem levi*, etc, I, 1880.)

3. ↑ Un récit de M. Alex. Potiékhine, publié dans le *Vestnik Evropy* (avril et mai 1877) sous le titre de *Po Mirou*, représente en traits vivants, bien qu'un peu idéalisés, un de ces héros rustiques, un de ces Washington de village.
4. ↑ Voyez : *Un Homme d'État russe*, p. 98-99, et une étude de M. Kavéline sur la question des paysans ; *Vestnik Evropy* (sept. 1883).
5. ↑ Pour relever cette obscure profession et assurer le recrutement régulier de ces indispensables auxiliaires de la vie communale ; les États provinciaux (*zemstvo*) de Tchernigof avaient, en 1878, décidé la fondation d'une école spécialement destinée à donner aux futurs greffiers communaux des notions administratives et juridiques. Quelques publicistes (le *Novoé Vremia*, par exemple ; en avril 1880) ont proposé d'employer à cette préparation les séminaires ou écoles normales d'instituteurs.
6. ↑ *Tch'm nam byt : Rons. obchtchestvo v nastoiachtchem iboudouchchem.*
7. ↑ Iou. Samarine et F. Dmitrieff : *Revolutsionny conservatism.*

CHAPITRE III

Les assemblées de la commune et de la *volost*. — Dans les communautés de village, pas de conseil élu. Assemblée composée des chefs de famille. En quoi cette démocratie patriarcale diffère de nos démocraties individualistes. Qualités et défauts de ces assemblées. Leur droit d'exclusion ou d'ostracisme. Absence de formalités et de votes réguliers. De l'habitude dans le *mir*, comme dans l'ancien *vetché*, de prendre les résolutions à l'unanimité. — Pouvoir du mir sur ses membres. Dépendance de l'individu dans ces communes autonomes.

Ce qu'il y a de plus original dans la commune russe, ce sont ses assemblées délibérantes. Le *mir* moscovite garde encore intacts et saillants beaucoup de traits qui, dans presque tous les pays de l'Occident, ont été effacés par les derniers siècles. Dans la commune rurale, pas de conseil, pas d'assemblée élue ; les paysans se réunissent en libres assemblées, discutent, s'entendent entre eux sans l'intermédiaire de représentants. C'est le régime de la démocratie dans sa forme la plus simple et la plus primitive, le régime jadis en usage dans le *vetché* des villes russes, encore subsistant aujourd'hui dans les *landgemeinde* des vieux cantons suisses et naguère dans les *anteiglesias* des provinces basques, régime longtemps conservé en France dans nos paroisses comme dans la plupart des pays de l'Occident, et en partie transporté par les colons anglais au delà de l'Océan^[1]. Dans la commune russe (*selskoé obchtchestvo*)f comme dans le *township* américain, il n'y a pas de conseil municipal. Les fonctionnaires, élus directement par les habitants, recueillent directement les instructions et les volontés de leurs électeurs.

Cette absolue démocratie, ce contrôle immédiat et perpétuel des élus par les électeurs, des mandataires par les mandants, n'est naturellement possible que dans un champ restreint. En Russie, où la population dépasse rarement trente habitants par kilomètre carré, les limites au delà desquelles un tel mode de gouvernement devient impraticable sont bientôt atteintes. Aussi les antiques formes du *mir* russe, religieusement conservées dans les communes primaires pour l'assemblée de village (*selskii skhod*), n'ont-elles pu être appliquées, dans des circonscriptions plus étendues, aux assemblées

de *volost*. En créant cette nouvelle unité administrative, la loi y a introduit le système représentatif.

L'assemblée de la *volost* se compose de tous les fonctionnaires élus du bailliage, joints aux délégués choisis par les assemblées de village, à raison d'un membre par dix feux, ou, comme disent les Russes, par dix cours (*dvor*). Ce conseil doit en tout cas compter au moins un représentant de chaque hameau, et, comme nous l'avons indiqué plus haut, il possède une sorte de commission permanente formée des chefs des diverses communautés. L'assemblée de la *volost* a pour principale mission d'élire les fonctionnaires et les juges du bailliage ; c'est elle aussi qui désigne les représentants des paysans aux assemblées de district, sortes de conseils généraux communs à toutes les classes. Ces assemblées de *volost* peuvent entreprendre les travaux ou les fondations au-dessus des forces de chaque communauté isolée, construire des chemins, élever des écoles ou des hospices ; à cet effet, elles ont le droit de voter des taxes locales.

Grâce à la propriété collective et au maintien des usages traditionnels du *mir*, l'assemblée de village (*selskii skhod*) reste à la fois la plus importante pour les habitants, la plus intéressante pour l'étranger. Elle se compose non point de tous les paysans de la communauté, mais seulement des chefs de ménage (*domokhoziainy*). À ce titre, les femmes veuves ou temporairement privées de leur mari y peuvent prendre place. Dans les villages des ingrates régions du Nord, où les hommes vont chercher du travail au loin, les assemblées communales comptent ainsi un grand nombre de femmes. Ce n'est pas l'individu à titre personnel qui intervient dans la délibération des intérêts communs, c'est la famille représentée par son chef. Telle est du moins la tradition du *mir*. À ce point de vue, on peut dire que cette assemblée, dont les membres ne sont point élus, est en réalité une chambre représentative, chacun de ses membres étant le délégué de droit ou le mandataire-né d'une maison, d'une famille. Ce mode de composition par feu ou par ménage découle encore du principe initial de la commune russe, de la propriété collective. Comme le plus souvent c'est par ménage, par *tiaglo* ou par *dvor*, que se fait la répartition des terres, c'est la famille en tant que membre de la communauté qui délibère sur les affaires communes ; c'est la famille et non l'individu qui est l'unité sociale et possède une voix dans les conseils de la société. Parfois du reste, quand autour du même

foyer se réunissent plusieurs ménages, la maison qui reçoit plusieurs lots de terre peut, du consentement d'autrui, déléguer à l'assemblée deux ou plusieurs membres.

Il est oiseux de montrer combien ce régime de démocratie patriarcale diffère de la démocratie individualiste, telle qu'elle est comprise ou constituée ailleurs. En fait, ce vote par unité domestique, par famille ou par ménage, est bien plus équitable et plus naturel que le vote par tête d'individu mâle et adulte ; il représente bien mieux tous les intérêts, tous les droits et même toutes les personnes que notre suffrage universel qui, ne tenant aucun compte des femmes et des mineurs, ne représente réellement qu'un sexe et qu'un âge, et additionne comme des unités de même ordre des quantités numériquement inégales. Le système du *mir*, plus réellement égalitaire et représentatif, est en même temps plus conservateur. C'est à lui sans doute que la commune russe doit en grande partie le maintien de ses franchises et son autonomie séculaire. Cette subordination de l'individu à la famille corrigeait ce qu'il pouvait y avoir d'excessif ou de périlleux dans ce régime d'une démocratie s'administrant directement elle-même, sans le secours de représentants élus. Naguère encore l'assemblée de village des *moujiks* pouvait être considérée comme un sénat rustique dont les anciens de chaque famille étaient les membres de droit. Malheureusement, avec les partages de famille, ces assemblées tendent peu à peu à perdre ce caractère ; elles deviennent de plus en plus nombreuses, de plus en plus turbulentes, car les anciennes formes de gouvernement du *mir* se modifient et s'altèrent avec les progrès de l'individualisme au foyer domestique.

Tous les chefs de maison sont, par la coutume et la loi, convoqués aux assemblées ; il n'y a aujourd'hui d'exception qu'à l'égard des condamnés pour vols ou autres délits graves. Une certaine école voudrait voir étendre la liste de ces exclusions et restreindre le nombre des membres de l'assemblée. Dans la presse et dans les réunions de la noblesse, des écrivains et des orateurs ont demandé avec insistance que le droit de vote à l'assemblée communale fût enlevé aux contribuables arriérés et même aux mauvais débiteurs, afin, dit-on, de laisser tout le règlement des affaires aux paysans ordonnés et laborieux^[2]. Sous prétexte d'éloigner des délibérations les mauvais sujets ou les ivrognes, on arriverait ainsi à supprimer pratiquement l'égalité traditionnelle des membres du *mir*, à créer dans les

communes rurales une sorte de cens ; car, grâce au poids des impôts, on sait que dans beaucoup de villages le nombre des contribuables en retard est considérable, et que parfois le village entier est hors d'état d'acquitter les taxes dues au Trésor.

La commune est une institution essentiellement populaire et traditionnelle, il serait dangereux d'en ébranler les fondements, fût-ce pour la consolider ou en rectifier l'ordonnance. La présence de tous les chefs de famille au conseil communal est la conséquence naturelle du principe de la communauté ; ceux qui veulent exclure des assemblées un grand nombre de paysans tendent par là, sciemment ou non, à la dissolution du *mir*, à la suppression de la propriété collective. Les familles qui ne seraient plus représentées dans les réunions où se fait la répartition des terres et des impôts risqueraient fort d'être lésées dans ces partages ; elles perdraient pratiquement leur droit au domaine commun, et verraient la propriété collective tomber indirectement en désuétude. Quelque opinion que l'on ait sur le maintien des communautés de village, cette manière détournée de les dissoudre serait de tous les procédés d'abrogation le plus arbitraire et le plus inique.

L'ignorance, l'ivrognerie et la paresse ne sont point, du reste, les seules plaies du *mir*, ou, pour mieux dire, ces vices trop fréquents se manifestent souvent d'une manière inattendue par la domination d'une minorité de paysans aisés sur la majorité de leurs coassociés. Contribuables en retard, débiteurs insolvables et hôtes assidus du *kabak* (cabaret), tombés dans la dépendance de leurs voisins plus habiles ou plus sages, deviennent pour leurs créanciers comme une clientèle docile. De là parfois, dans une constitution éminemment démocratique, le règne d'une sorte d'aristocratie villageoise ; de là la fâcheuse domination de ces exploiters du paysan, de ces *koulaky*, de ces *mangeurs du mir* (*miroiédy*), si souvent signalée dans la grande enquête agricole^[3]. De tels faits montrent une fois de plus combien il est difficile de toujours prévoir les conséquences pratiques d'une législation ou d'une constitution. Les mœurs et les circonstances ont souvent beaucoup plus d'influence que tous les articles de loi ou les règlements d'administration. Le *mir* russe est exposé à deux inconvénients inverses : il peut servir d'instrument à une envieuse et paresseuse démagogie de village ; il peut aussi bien être mis au service d'une petite et

rapace oligarchie de clocher. Le *mir* est, comme bien d'autres institutions, placé entre deux écueils opposés ; nous verrons plus loin quels sont les moyens suggérés pour l'en préserver.

Les communautés de village sont aujourd'hui même loin d'être entièrement désarmées contre les mauvais sujets ou les perturbateurs. L'assemblée communale possède à l'égard de ses membres un droit d'exclusion. La coutume lui donne la faculté d'interdire à qui bon lui semble de prendre part à ses délibérations, et la loi lui reconnaît ce singulier privilège, pourvu qu'elle n'en use pas pour plus de trois ans de suite envers la même personne^[4]. Un tel droit d'ostracisme a beau nous paraître excessif, il est peut-être indispensable à des diètes villageoises, dont aucun mandat n'ouvre les portes. Le pouvoir de la commune sur ses membres va plus loin encore. L'assemblée n'est pas seulement libre d'exclure de son sein tel ou tel individu, elle est libre de le bannir de la communauté et du territoire même de la commune, ce qui, pour le malheureux expulsé, aboutit d'ordinaire à la déportation en Sibérie^[5]. Ce droit d'exil, qui aux mains d'une si chétive autorité nous paraît exorbitant, n'est encore qu'une conséquence logique du principe générateur du *mir*, de la propriété indivise et de la solidarité de l'impôt. La commune, responsable des taxes de tous ses membres, est maîtresse de les retenir dans son sein, maîtresse de les en rejeter, afin de n'être pas surchargée par la désertion des uns, ou appauvrie par les vices des autres. En dépit de quelques abus, le gouvernement impérial n'a pas encore osé dépouiller les communes de cette double prérogative ; il a seulement cherché à en contrôler et borner l'exercice. C'est ainsi qu'un règlement d'avril 1877 a soumis les arrêts de bannissement prononcés par les communes contre leurs membres vicieux à la confirmation d'une autorité spéciale. Une circonstance particulière avait vers cette époque accru l'utilité d'un contrôle. D'après la loi, les frais du transport en Sibérie des paysans exclus de leur commune restent à la charge de cette dernière. Cette considération restreignait beaucoup le nombre des expulsions, avant qu'un certain nombre d'assemblées provinciales (*zemstvos*) eussent imaginé de prendre cette dépense à leur charge, pour permettre aux communes pauvres de se débarrasser des mauvais sujets et en particulier des voleurs de chevaux, qui sont un des fléaux des campagnes. L'intention était louable, mais, en devenant gratuit, le bannissement était

devenu plus fréquent, et l'on avait vu se multiplier les sentences arbitraires ou iniques. D'un autre côté, l'abolition complète du droit d'expulsion, telle qu'elle a parfois été agitée au Conseil de [\[5\]](#) l'empire, pourrait pousser les communes à des mesures plus inhumaines. On a vu plus d'une fois, en effet, les paysans organiser une espèce de chasse contre des malfaiteurs réels ou supposés, expulser violemment des accusés absous par le jury, traquer des voleurs de chevaux impunis et aller en certains cas, avec de prétendus sorciers par exemple, jusqu'au meurtre. On pourrait dire ainsi que, pour des raisons assez analogues, il existe, dans les villages russes comme dans les campagnes américaines, une sorte de loi de Lynch [\[6\]](#).

Dans des réunions d'un caractère aussi primitif que les assemblées de village, ce serait une erreur que d'attacher une trop grande importance aux injonctions ou aux restrictions de la loi. Il ne faut point se représenter ces réunions de *moujiks* comme des séances de conseils régulièrement convoqués, où l'on n'est admis qu'avec une carte d'électeur, où les suffrages des votants sont religieusement recueillis et comptés. Le *mir* est le produit de la coutume, les mœurs et l'habitude y tiennent lieu de loi. Le législateur peut édicter, dans des oukazes en tant et tant d'articles, les règles à observer pour la convocation et les délibérations de ces assemblées de village, il faudra beaucoup de temps pour que tout y soit scrupuleusement conforme aux édits et aux lois. Rien de moins formaliste que ces réunions de paysans ; on n'y connaît point de règlements à la façon de ceux qui président à nos assemblées ou à nos conseils électifs. On n'y observe ni cérémonial ni étiquette. L'assemblée est entièrement maîtresse d'admettre à la discussion comme au vote qui bon lui semble.

Les réunions ont lieu d'ordinaire en plein air, le plus souvent le dimanche, après l'office, aux environs de l'église, ou sur ces longues places qui servent de rues aux villages russes. Toute la population, hommes et femmes, adultes et enfants, assiste à la délibération. Là où se sont conservées les vieilles mœurs, les pères de famille, répartis en groupes ou formés en cercles, discutent les questions du jour pendant que les jeunes gens se tiennent un peu à l'écart ou écoutent en silence. Par malheur, les jeunes gens ont depuis l'émancipation pris le goût de l'indépendance, ils perdent de plus en plus le respect des cheveux blancs, qui, naguère était un des traits distinctifs du *moujik* et du *mir*. La jeunesse ne craint plus de

couvrir la voix des vieillards, et parfois déjà ces derniers désertent l'assemblée. Le gouvernement du *mir* se trouve ainsi atteint indirectement dans son principe, dans ce qui en faisait la force et la stabilité. La commune tout entière ressent le contrecoup de la révolution en train de s'accomplir dans la famille, car, selon une remarque de H. E. Renan, « l'exclusion de la jeunesse des affaires est le trait de ces sortes de constitutions patriarcales^[7]. ».

Dans ces séances il n'y a ni bureau ni président ; l'*ancien*, qui convoque la réunion et est censé la présider, reste parfois confondu dans la foule. Quand il ne leur rend pas compte de ses actes ou de ses projets, l'*ancien* ne fait guère qu'interroger les assistants et leur demander s'ils approuvent telle ou telle mesure, telle ou telle décision. On parle de tous côtés, tour à tour, ou tous à la fois sans demander la parole ; d'ordinaire on fait peu de phrases et peu d'éloquence. Le plus souvent les affaires se terminent au *kabak*, au cabaret ; c'est là que discutent les fortes têtes du village, là que se tiennent, pour ainsi dire, les commissions d'étude de l'assemblée. Comme dans toutes les réunions des paysans, on boit beaucoup avant, beaucoup après. Ce serait cependant une erreur que de se représenter ces réunions comme des assemblées d'ivrognes ; d'ordinaire un homme ivre n'y serait point admis. Dans la discussion, le langage n'est point toujours parlementaire, il est souvent véhément et imagé : les railleries, les quolibets, les personnalités n'y sont pas hors d'usage. La douceur du caractère, les formes patriarcales ou les locutions bibliques de la langue, la politesse à demi orientale du paysan, donnent néanmoins à la plupart des séances de ces sénats de village une dignité simple et naïve qui ne se retrouve pas toujours dans les chambres de nos États parlementaires^[8].

Dans ces assemblées il n'y a point le plus souvent de vote régulier. On n'y connaît ni urnes, ni bulletins de vote, ni scrutin public ou secret. L'empereur Nicolas avait voulu introduire chez les paysans de la couronne les bulletins ou les boules de l'Occident : la volonté du tsar échoua devant l'autorité de la coutume. Cette répugnance des *moujiks* pour les formes régulières de la liberté occidentale ne tient pas seulement à leur ignorance ou à leur simplicité, elle tient à leur conception même du *mir* et de l'autorité de la commune. D'après la loi, la plupart des décisions peuvent être prises à la simple majorité ; d'après la coutume, il en est autrement. Le paysan russe

a peine à comprendre que, dans une assemblée, la moitié des membres plus un puisse faire la loi à l'autre moitié. Sa conscience se révolte contre le joug brutal des majorités, contre ce que d'autres ont appelé la tyrannie du nombre. Il semble que, pour lui, il y ait dans les décisions omnipotentes d'une simple majorité une sorte de violence morale. Aux yeux du *moujik*, tout dans le *mir* doit se faire d'accord ; c'est le concert et la volonté commune des membres de l'assemblée qui en font l'autorité. De là, dans ces réunions patriarcales, l'habitude séculaire de voter ou, mieux, de décider toute chose à l'unanimité, par acclamation ^[9].

Pour qu'une décision fût regardée comme exempte d'erreur ou de contrainte, comme obligatoire pour tous, il fallait, dans cette démocratie primitive, qu'elle eût l'appui ou du moins l'aveu de tous. Il va sans dire que, tous ne pouvant toujours être du même avis, une telle unanimité ne peut s'obtenir que par l'acquiescement du petit nombre à la volonté du plus grand nombre. C'est ainsi que les choses se passent d'ordinaire dans le *mir* : la minorité s'en remet expressément ou tacitement à l'avis de la majorité. Sur ce rustique forum les orateurs qui se sentent isolés n'osent maintenir longtemps leur dire contre l'opinion générale ; agir autrement serait à leurs yeux de l'infatuation ou de l'entêtement. Cette soumission volontaire tient en même temps au respect de l'individu pour la communauté et au respect de la communauté pour les hommes d'âge, d'expérience ou de savoir, dont elle suit les conseils. Quels qu'en soient les motifs, ces habitudes traditionnelles rendent d'ordinaire tout vote inutile. S'agit-il d'élire un *starost* ou un autre fonctionnaire, on jette un nom, puis un autre en l'air ; le nom qui trouve le plus d'écho est bientôt répété par toutes les bouches, et le *starost*, ainsi élu, est proclamé. S'agit-il d'une affaire délicate, sur laquelle l'accord est malaisé, l'assemblée, après avoir en vain tenté de s'entendre, renvoie la délibération à une autre séance ; dans l'intervalle on continue à discuter la question entre soi, on cherche des compromis, et si l'on n'en trouve pas, le parti qui se sent en minorité se retire et se soumet. Quand, par hasard, on éprouve le besoin de se compter, on le fait en rangeant de deux côtés différents les partisans des deux avis contraires ; d'ordinaire, on n'est pas obligé d'en venir à cette extrémité. Lorsque les opinions ont été exposées et que l'une d'elles semble avoir la faveur de l'assemblée, l'*ancien* dit aux assistants : « Orthodoxes, en décidez-vous ainsi ? »

L'assemblée répond par des cris d'approbation ; en certains pays, on se découvre, on fait le signe de la croix, et la motion ainsi adoptée est acceptée de tous.

Cette coutume de prendre les décisions à l'unanimité ne pourra longtemps se maintenir devant l'invasion des idées et des usages de l'Occident. En attendant, c'est un des traits les plus originaux, et l'un des moins remarquables du *mir* russe, un trait qui se retrouve dans l'antique *vetché* des villes^[10]. Aux yeux de certains slavophiles, c'est une tradition slave qui se rencontre chez la plupart des peuples slaves ; à notre sens, c'est plutôt une habitude de toutes les démocraties patriarcales, indépendamment des différences de race ou d'origine. Rien d'étonnant si le *mir* russe nous rappelle à cet égard la *djemaa* kabyle. Cette primitive coutume semble expliquer des usages pour nous souvent inintelligibles et, en particulier, le célèbre et fatal *liberum veto* des diètes polonaises. La république de Pologne, ou mieux la noblesse polonaise, qui était tout le pays légal, pourrait à ce point de vue être considérée comme un *mir* d'hommes libres et égaux, où, de même que dans la commune russe, rien ne pouvait se faire que du consentement de tous. Dans les villages russes, ce système patriarcal tempérerait utilement le pouvoir de la commune sur ses membres. Pour ces petites démocraties presque sans contrôle, c'était un frein contre l'arbitraire du plus grand nombre, une garantie pour la liberté de l'individu.

La loi écrite, qui admet dans les assemblées communales le vote à la simple majorité, exige pour les décisions les plus graves les deux tiers des voix. C'est là une sage concession à la coutume, une protection contre les mesures précipitées et les entraînements de la foule. Il faut ainsi les deux tiers des voix pour le partage périodique des terres, à plus forte raison pour l'abrogation de la tenure traditionnelle et la distribution définitive du domaine communal entre les individus ou les familles. Il faut les deux tiers des voix pour la fixation des taxes locales et l'emploi des fonds du *mir*, il faut enfin la même majorité pour l'exclusion des paysans vicieux.

Dans les assemblées de *volost*, qui sont de vrais conseils électifs et dont les votes n'ont pas la même importance pour la vie privée du paysan, toutes les questions peuvent être tranchées à la simple majorité. La loi permet aujourd'hui, en certains cas, d'en appeler de la décision des assemblées de village ; mais, en dehors des sentences de bannissement, cet appel ne doit

porter que sur l'irrégularité des résolutions de l'assemblée, sur la procédure, et non sur le fond même de l'affaire. De tels appels sont du reste fort rares, plus rares que les injustices ou les excès de pouvoir. L'attachement du *moujik* pour le *mir* lui en fait accepter toutes les décisions, il n'aime point à recourir contre lui à une autorité étrangère. Dieu seul juge le *mir*, dit un proverbe populaire.

L'assemblée de village est ainsi souveraine dans son étroit domaine, et son autorité, presque égale à celle de l'ancien seigneur, est peut-être plus respectée. La commune délivre des congés temporaires à ceux de ses membres qui veulent gagner leur vie ailleurs ; souvent elle impose, en échange des charges communales, une sorte de redevance fort analogue à l'*obrok* du servage^[11]. Ce n'est point en effet le lieu du domicile qui détermine toujours à quelle commune on appartient, mais le lieu d'origine. La commune peut s'opposer au départ de ses membres en leur refusant le passeport indispensable pour gagner leur pain au dehors ; elle peut les contraindre au retour en refusant de renouveler ce passeport. Jusqu'aux dernières années du règne d'Alexandre II, la commune pouvait arbitrairement, capricieusement, simplement pour en tirer quelque argent, rappeler au village ceux de ses habitants qui, après l'avoir quitté, vivaient et prospéraient ailleurs. Comme au temps du servage, un simple ordre de retour, sans considérants ni justification des motifs, obligeait tout paysan à revenir dans sa commune. À Pétersbourg, la police recevait chaque année, des administrations de *volost*, d'innombrables demandes de rapatriement, et cela non seulement pour des paysans en séjour temporaire dans la capitale, mais pour des hommes y ayant une position fixe et une famille. Les habitants des villes, originaires de la campagne, se voyaient, sous la simple injonction de leur commune, arrachés à leurs foyers et, sans avoir commis aucun délit, reconduits par les gendarmes à leur village natal. Des règlements récents ont cherché à mettre un terme à ces abus et une fin à ce droit de rappel, aussi bien qu'une limite au droit de bannissement.

Les droits qui demeurent à la commune restent fort étendus, en dehors même de la répartition du sol et de la répartition des impôts. L'assemblée admet les nouveaux membres qui veulent s'établir sur ses terres, comme elle congédie les anciens ; elle nomme des tuteurs aux enfants mineurs, car, dans toutes les classes de la société russe, la tutelle des mineurs appartient à

la communauté. Un vote de l'assemblée de village autorise ou interdit sur le [\[11\]](#) territoire communal la présence d'un cabaret et prohibe l'usage des liqueurs fortes en dehors du domicile. Un vote institue des écoles, et au besoin en rend, sous peine d'amende, la fréquentation obligatoire pour les enfants de la commune. Bien des villages ont, dans ces dernières années, recouru à ces remèdes radicaux contre les deux plus grandes plaies des campagnes, l'ivrognerie et l'ignorance [\[12\]](#).

La grande, la principale affaire des assemblées de village reste toujours le partage des terres et la répartition de l'impôt. Cette question est d'autant plus complexe et délicate que le plus souvent elle n'est pas soumise à des règles fixes. Quelle que soit la coutume locale, la distribution des terres se fait rarement d'une manière mécanique, selon une proportion mathématique et un barème inflexible. Les considérations d'âge, de santé, de richesse, jouent, comme nous l'avons vu, un grand rôle dans tous les partages de cette sorte [\[13\]](#). La distribution du domaine commun ne se fait pas, comme dans nos sociétés anonymes, par titre d'action et part de propriété ; elle se fait plutôt comme dans une famille où l'on chercherait à compenser les avantages naturels des uns et des autres, à donner à chacun une part proportionnelle à ses forces et à ses aptitudes. Cette manière de tenir compte de la situation personnelle de chacun donne parfois au *mir* un rôle singulièrement compliqué et difficile. L'assemblée de village discute, pèse, tranche les prétentions et les réclamations de chaque ménage. Souveraine et omnipotente en tout ce qui concerne les époques et le mode de partage des terres, l'assemblée en décide sans appel comme sans contrôle. Sa compétence même est, comme son autorité, d'autant plus étendue que les bornes en sont plutôt marquées par la coutume que par la loi. L'autorité de l'assemblée communale, appuyée sur la propriété collective, suit le paysan dans ses travaux et son économie rurale, dans le *khoziaistvo*, comme disent les Russes ; elle s'arrête à peine aux portes du foyer domestique, car il faut son consentement pour opérer les partages de familles.

Il est peu d'États, en Europe et en Amérique, où la commune ait vis-à-vis du pouvoir central une telle autonomie : il n'en est peut-être pas un, en dehors des peuples à demi barbares, où elle garde sur ses membres une telle puissance. C'est là le double caractère de la commune russe, aucune n'est aussi peu gouvernée du dehors et autant gouvernée du dedans, aucune n'est

plus indépendante devant la loi, si ce n'est devant les fonctionnaires, et ne laisse à ses membres moins d'indépendance. Toutes les franchises, tous les droits, sont pour la communauté et non pour l'individu. La libre constitution du *mir* rappelle ainsi la *libertas*, telle que la comprenaient les cités antiques, plutôt que le *self-govemment*, tel que l'entendent les peuples modernes. L'individu n'a guère d'autres droits que celui de participer à la discussion et à la confection des règlements auxquels il doit obéir. De cette façon la liberté des paysans de la Grande-Russie est, dans une certaine mesure, de même que leur propriété, collective et indivise. Tant que durera le régime agraire actuel, tant que persistera la solidarité de l'impôt, il n'en saurait guère être autrement.

Villageoises ou urbaines, illettrées et fondées sur la coutume, comme en Russie, ou chez les Kabyles, civilisées et sagement ordonnées par des législateurs, comme dans la Grèce ancienne ou la Toscane du moyen âge, toutes les petites démocraties, privées de frein extérieur et à horizon borné, se sont partout et toujours montrées plus ou moins tyranniques.

La commune russe, telle que nous venons de la décrire, dans ses usages, ses traditions, ses assemblées, n'est pas une libre association ; mais, quoique elle-même n'en provienne point, elle est par ses habitudes éminemment propre à développer l'esprit d'association. On ne saurait la dépeindre sans indiquer quelle influence considérable a eue le *mir*, à cet égard, sur les Russes de toutes les époques. Grâce à la commune villageoise, le Russe a de tout temps été l'un des peuples les plus disposés à se confédérer avec ses pareils, à s'allier avec ses égaux, dans un dessein déterminé. Les anciennes communautés cosaques, sans analogue peut-être en Occident, les confréries ou associations, toujours subsistantes, des nombreux sectaires répandus dans l'empire, en offrent des exemples divers et presque également frappants.

Pour le Russe, la commune est un type d'organisation qu'il reproduit spontanément et comme par instinct, partout où il est libre de le faire, partout où il se trouve jeté en compagnie de ses pareils, à peu près comme l'abeille refait partout ses symétriques gâteaux de cire. Sous ce rapport, le Russe a toujours montré un singulier esprit d'organisation, un sens rare du *self-govemment*, si par ce mot on veut entendre la faculté de se constituer,

de se grouper, sans intervention étrangère, en société ordonnée et maîtresse d'elle-même.

Ce mode de groupement est, il est vrai, peu varié et en quelque sorte primitif, il n'exige pas de statuts compliqués. Le moule de toutes ces associations est le même, et ce moule est fort simple, mais le Russe a su s'en servir pour des objets très divers, en des circonstances fort variées, pêcheurs, qui exploitent les bassins poissonneux du Volga ou du Don, sont d'ordinaire réunis en une sorte de syndicat, assez analogue à la commune rurale, sauf l'obligation d'y entrer et d'y rester. Les paysans qui quittent le village pour la ville et l'agriculture pour l'industrie, s'unissent d'ordinaire de la même façon. On donne à ces associations d'hommes de même métier le nom d'*artèles* ^[14].

L'*artèle* est une sorte de commune volontaire et temporaire : suivant le type traditionnel modelé sur le *mir*, les membres en sont égaux et solidaires ; ils ont des chefs élus périodiquement et se partagent également les bénéfices de l'association. On sent quel est l'avantage d'un pareil mode de responsabilité dans un pays où la probité publique ou privée laisse beaucoup à désirer. La confiance qu'on ne peut avoir envers un individu, on peut sans crainte la témoigner à une association. Aussi, pour beaucoup d'emplois ou de travaux, dans le commerce ou l'industrie, avait-on naguère toujours recours aux *artèles*, si bien que le mot *artelchtchick* (membre d'une *artèle*) a fini par signifier *commis*.

Grâce à l'*artèle*, on pourrait dire qu'à certains égards les Russes ont connu et pratiqué les sociétés coopératives avant que le nom en fût à la mode en Occident. Grâce à elle, l'ouvrier aussi bien que le paysan, ou mieux, comme ouvrier et paysan ne font souvent qu'un, le moujik a, dans les villes comme dans les campagnes, échappé aux faiblesses, aux tristesses de l'isolement. Ce n'est point ici le lieu de rechercher si les ouvriers russes ont su tirer d'un pareil mode d'organisation toutes les forces et tous les avantages pratiques que l'association semble devoir assurer au travail vis-à-vis du capital.

Il en est trop souvent de l'*artèle* comme de la commune sa mère ; le défaut d'instruction, l'habitude séculaire de plier sous le joug, le poids de la misère et, par-dessus tout peut-être, le manque de la liberté qui est la

garantie de toutes les autres, ont trop fréquemment privé l'ouvrier russe des fruits qu'en d'autres contrées il eût pu recueillir de l'association. Pour l'artèle de même que pour la commune, les exemples de l'Occident, et les progrès de l'individualisme, joints aux nouveaux usages du commerce et de l'industrie, pourront être un principe de grave altération, si ce n'est de dissolution. De même que le *mir* moscovite, la vieille *artèle* traditionnelle devra sortir de la période de transition qu'elle traverse aujourd'hui, renouvelée et appropriée aux mœurs modernes, sous peine de n'être bientôt plus qu'un honorable et vieux souvenir.

-
1. ↑ Outre *l'Ancien régime et la Démocratie en Amérique* de Tocqueville, voyez par ex. *le Village sous l'ancien régime* de M. Alb. Babeau (Paris, 1878).
 2. ↑ Voyez à ce sujet les ouvrages cités plus haut du général Fadéief, et de MM. Samarine et Dmitrief.
 3. ↑ Voyez notre t. I, liv. VIII, chap. iv.
 4. ↑ Articles 47 et 51 du statut d'émancipation.
 5. ↑ On m'a bien affirmé que, théoriquement, ce droit était commun à toutes les classes de la société russe, que toutes avaient la faculté d'expulser ou de livrer au gouvernement leurs membres vicieux ; mais, en fait et pour cause, les paysans sont à peu près seuls à se servir de cette prérogative. Ils en usent si largement que les expulsés de ce genre peuplent les gouvernements éloignés. D'après un compte rendu publié par l'administration des prisons en 1884, le nombre des paysans exilés par leur commune qui passent annuellement l'Oural s'élèverait à 5000.

Avant l'introduction du service obligatoire, le recrutement était, pour la commune et les assemblées de village, qui désignaient elles-mêmes les conscrits, un moyen de châtiment et d'exil. La nouvelle loi militaire, en enlevant au *mir* le choix des recrues, l'a dépouillé d'une de ses principales et plus excessives prérogatives. Il est vrai que l'on n'a pu mettre, par là, fin à tous les abus de ce genre. On signale toujours de nombreuses irrégularités dans le recrutement. Les autorités communales, qui sont loin d'être inaccessibles à la corruption, trouvent encore parfois moyen de tourner la loi, de libérer le fils d'un riche paysan en faisant enrôler à sa place un fils unique ou un fils de veuve.
 6. ↑ Les exemples de ce genre sont encore très fréquents, d'autant que la plupart demeurent impunis. On a ainsi vu en 1883 le jury d'Odessa acquitter les meurtriers d'un voleur de chevaux qu'on avait attaché à la queue d'un cheval.
 7. ↑ E. Renan, *Mélanges d'histoire et de voyage*.
 8. ↑ Nous pourrions citer à cet égard de curieuses résolutions adoptées par certaines assemblées de paysans. C'est ainsi, par exemple, que plusieurs communes du district de Gdof (gouvernement de Saint-Petersbourg) ont, « pour honorer la mémoire de leur bienfaiteur et libérateur » l'empereur Alexandre II, décidé solennellement, en 1881, de s'abstenir désormais dans leurs assemblées communales de toute parole grossière ou inconvenante, et d'infliger un rouble d'amende pour toute infraction à cette règle. D'autres plus nombreuses ont, à cette occasion, voté en signe de deuil la fermeture des cabarets.
 9. ↑ On peut signaler des usages analogues dans la *djemaa* des Kabyles d'Afrique. Pour la composition de l'assemblée de village, pour l'élection du *l'amin* ou ancien, pour l'autorité de l'assemblée qui n'a d'autre limite que la coutume, comme pour le mode de délibération, la

djemaa kabyle offrait, avant les modifications introduites sous l'influence française, de nombreux traits de ressemblance avec la commune russe, avant les altérations qu'est en train de subir le *mir*. Voyez *la Kabylie et les coutumes kabyles*, par MM. Hanoteau et Letoumeur, 1873, et M. Renan, *Mélanges d'histoire et de voyage*, 1878.

10. ↑ Dans le *vetché* de Novgorod, par exemple. Lorsque les dissidents faisaient les récalcitrants, on les chassait de la place publique, ou on les précipitait dans les eaux du Volkof. Voyez A. Rambaud, *Histoire de Russie*, p. 110, 111.
11. ↑ La plupart des paysans des régions du Nord répandus dans les villes sont dans cette situation ; les terres allouées à leurs familles ne suffisent pas à payer la part d'impôt. Un de mes amis avait, par exemple, à Moscou un portier qui gagnait 12 ou 15 roubles par mois et devait envoyer annuellement près de 40 roubles à sa commune.
12. ↑ Ce double mouvement, qui a pris de grandes proportions, dans certains gouvernements de l'Est par exemple, semble en partie l'effet de la propagande de certains fonctionnaires. Le progrès qui en résulte est souvent plus apparent que réel, les décisions des communes demeurant à l'état de lettre morte ou de vœux platoniques, sans autre avantage que de servir à la réputation du fonctionnaire qui les a provoquées.
13. ↑ Tome I, liv. VIII, chap. iv. À côté de cela se rencontrent dans ces innombrables petites républiques des pratiques d'un esprit en apparence opposé, par exemple l'habitude de beaucoup de communes de distribuer, en cas de disette, les blés des magasins communaux par tête d'habitant, en inscrivant les premiers, sur la liste des gens à secourir, les plus riches paysans du village. L'administration centrale a plusieurs fois lutté en vain contre cette coutume. Voyez Samarine et Dmitrief : *Revolutsionny conservatism*, p. 97.
14. ↑ Ce mot n'a pas, croyons-nous, de racine slave. Reiff, dans son *Dictionnaire étymologique*, fait dériver *artel* du turc *orta* ; on l'a aussi rapproché de l'italien *arte*, dans le sens de corps de métier, mais, bien qu'en apparence plus séduisante, cette dernière étymologie ne paraît pas plus sûre que la première.

CHAPITRE IV

Du despotisme de la commune. — Difficultés et inconvénients de tout contrôle bureaucratique. — La réforme de l'administration locale de l'empereur Alexandre III. — Paysans et noblesse territoriale. — Les chefs de canton ruraux. — Mise en tutelle des communes. — Le *self-government* du *mir* est-il une préparation à la liberté politique ?

Aux yeux du pouvoir, le but principal, le but unique de l'administration rurale en Russie, a longtemps été d'assurer les rentrées du fisc. Telle est encore aujourd'hui, pour le gouvernement central, la principale utilité des communes de paysans. La commune est à cet égard l'héritière de l'ancien seigneur, la légataire du servage. Grâce à la solidarité des taxes entre tous les membres du *mir*, le gouvernement trouve dans la commune le plus zélé, le plus exact, le plus impitoyable des percepteurs. L'impôt serait toujours soldé à heure fixe, s'il ne dépassait parfois les forces du contribuable. C'est à ce titre de receveur ou de fermier des taxes que la commune doit en grande partie son autonomie administrative, c'est à lui surtout qu'elle doit son pouvoir sur ses propres membres. Pour être sûr d'être payé par elle, l'État a dû lui laisser répartir à son gré les charges de ses membres, il a dû lui concéder tous les moyens de rigueur à la disposition de l'autorité.

La solidarité des paysans devant le fisc est ainsi l'une des causes de leur sujétion dans la commune. C'est là, plus encore que dans la communauté des biens, qu'est la raison manifeste du despotisme intéressé du *mir*, qu'est l'obstacle au développement de la liberté personnelle, de l'individualité, de l'esprit d'initiative. La solidarité se rattache, il est vrai, au régime de la communauté, mais, ainsi que nous l'avons remarqué précédemment^[1], solidarité et communauté ne sont pas inséparables ; elles ne le seront plus, du moins, lorsque l'impôt ne représentera qu'une fraction du revenu normal de la terre.

La solidarité des taxes n'est qu'un procédé de perception aussi vicieux que simple et primitif. C'est elle qui lie le paysan à la glèbe en le liant à sa commune, et par là continue indirectement le servage. Comme avant

l'émancipation le paysan est par là fixé au sol, il est, selon l'expression russe, *prikréplen* ou *krépostny*, aussi bien qu'au temps de la *krépostnost*, c'est-à-dire du servage. La corde qui le retenait attaché a été allongée et allégée, elle n'a pas été coupée, et ne saurait guère l'être tant que dureront les redevances de rachat^[2].

Les paysans, solidaires les uns des autres devant le fisc ou devant leurs anciens propriétaires, devenus leurs créanciers, ne peuvent aisément se dégager de cette chaîne et se sentir pleinement libres dans leur individualité. La commune, responsable de tous ses membres, est obligée d'exercer sur eux un contrôle sévère et incessant, elle ne peut se dépouiller du droit de chasser les uns, de retenir les autres, avant que ceux qui la quittent aient assuré à la communauté leur part de la dette commune. Ce régime de mutualité forcée, tant vanté par certaines écoles, maintient les hommes qui y sont soumis sous une étroite et perpétuelle tutelle.

À l'inverse de ce qui se voit en France, les communes sont libres et majeures, le paysan qui les compose est mineur. Au dire des adversaires du système actuel, le joug de la commune est plus lourd que le joug de servage, il est plus odieux au moujik. À entendre beaucoup de Russes, ces paysans, réunis en libres communes, aimeraient mieux avoir, comme jadis, un maître d'une autre classe que d'être dans la dépendance de leurs pareils et des intrigants de village. Il est toujours facile de faire parler le peuple et difficile d'en connaître l'opinion. Cela est encore moins aisé en Russie qu'ailleurs, car le moujik est resté le plus défiant et le moins ouvert des hommes. Le paysan sent probablement beaucoup moins le poids des chaînes qu'il est habitué à porter que ne le sentent pour lui ceux qui l'en voient chargé ; il aurait même, peut-être au début, de la peine à marcher sans les entraves dont certains philanthropes voudraient le débarrasser.

Comme les maux du présent semblent toujours plus lourds à porter que les souffrances du passé, les abus du régime actuel peuvent néanmoins sembler parfois plus intolérables que les pratiques du servage, qui assurait au moins aux paysans un arbitre et un protecteur. La seule possibilité d'une pareille comparaison, entre les défauts de la liberté et les vices de l'ancienne servitude, témoigne à quel point le *self-government* des paysans est loin d'avoir justifié les orgueilleuses espérances des patriotes de 1861. Sur ce point, on ne saurait le nier, le pays a éprouvé une déception : la

Russie des réformes qui, sous Alexandre II, a eu tant de désillusions, n'en a peut-être pas éprouvé de plus grande ni de plus sensible. Les hommes des opinions les plus diverses, conservateurs et libéraux, slavophiles et occidentaux, sont d'accord pour constater l'avortement ou la stérilité de ces franchises communales dont, il y a vingt ans, la Russie se montrait si fière.

Les Russes, d'ordinaire si divisés, sont presque unanimes à signaler les plaies des communes rurales : l'arbitraire des assemblées ou des *anciens*, — l'intrigue et la vénalité dont l'ignorance et la simplicité rustiques n'ont pu préserver les administrations de commune ou de bailliage, — la complication et la cherté de ces rouages multiples, — le poids des taxes et le pillage des deniers de la commune, — le manque de règle dans l'assiette, dans la perception, dans l'emploi des impôts, — les irrégularités des comptes et souvent l'absence de toute comptabilité. Les défauts reprochés à ces petites républiques villageoises, qu'on aimait à se représenter d'avance comme d'obscures Salentes ou de vertueuses Arcadies, sont si graves et si nombreux que plus d'un Russe y voit une des principales causes de l'appauvrissement du moujik, en certaines provinces, depuis l'émancipation. De l'aveu de tous et des paysans mêmes, l'argent est omnipotent dans les communes, et l'eau-de-vie y règne en souveraine ; on n'y peut rien, on n'y fait rien sans elle. Loin de profiter à la masse des paysans, les franchises communales, grâce à l'affaiblissement des liens de famille et des vieilles mœurs, ne servent ainsi trop souvent qu'aux *anciens* peu scrupuleux, aux greffiers avides, aux cabaretiers et aux exploiters de village appelés *koulaki*.

Ce qu'il y a de particulièrement triste, c'est qu'au lieu de guérir, le mal semble n'avoir fait que s'envenimer dans les dernières années ; il est plus grand peut-être sous Alexandre III qu'au milieu du règne d'Alexandre II. La décadence du *self-government* des paysans est proclamée ou reconnue par le plus grand nombre des hommes compétents, et ce *self-governement* n'a qu'un tiers de siècle d'existence légale. La décadence des institutions communales daterait donc de leur affranchissement, l'émancipation aurait été fatale au libre gouvernement des paysans. Au lieu de s'y être retrempée, purifiée, éclairée, développée de toute façon, la commune se serait souillée, corrompue et atrophiée dans la liberté de ses membres. Assurément on ne saurait voir un spectacle plus affligeant, surtout lorsqu'on songe que cette

vieille commune rurale est la seule institution organique et vivante de la Russie, la seule qui se puisse dire nationale.

Certes le mal est grand ; mais on ne saurait, croyons-nous, en conclure à la ruine irréparable de l'institution. En dehors des imprudences ou des lacunes de la loi, en dehors de l'atmosphère de corruption qu'on respire dans toute l'administration russe, la principale cause de l'apparente décadence de la commune rurale est dans le changement des mœurs villageoises depuis l'émancipation. Comme la famille du paysan, comme l'État tout entier, la commune est aujourd'hui dans une période de transition où les vieilles maximes et les coutumes traditionnelles ont perdu beaucoup de leur empire, sans que rien encore les ait remplacées, où des défauts nouveaux s'unissent aux vices anciens, sans qu'on puisse prévoir avec certitude ce qui sortira de l'espèce de chaos actuel.

En attendant, presque personne ne conteste la gravité du mal ; comme d'habitude, on ne diffère guère que sur le remède. Il y en a bien un d'une efficacité presque certaine mais fort lente, exigeant un traitement de longues années ; c'est l'instruction populaire. Il y en a un autre, en apparence plus simple, qui paraît tout indiqué, que presque tout le monde recommande, mais qu'il est peut-être aussi difficile d'appliquer qu'aisé de conseiller : c'est le contrôle. Le meilleur moyen de mettre fin aux abus des administrations villageoises, c'est, sans doute, de veiller à la manière dont elles usent de leurs droits, de veiller à la légalité et à l'équité des décisions des communes, de veiller à leur stricte exécution. Dans un État aussi vaste, à population peu dense, une telle entreprise n'est évidemment pas des plus faciles ; puis, si c'est là le seul remède actuellement possible, ce remède, en Russie comme partout, est lui-même un péril. Il est à craindre qu'en les voulant surveiller et réglementer, on ne débilité et compromette les libertés communales. Le danger de tout essai de ce genre, c'est, sous prétexte de soustraire les paysans à la tutelle des communes, de mettre les communes elles-mêmes en tutelle.

Il y avait deux manières de contrôler les communes de paysans : l'une était de recourir à l'administration centrale, à la police, au *tchinovnisme* ; l'autre, c'était de s'adresser dans le même dessein à la société, aux assemblées électives, octroyées aux provinces par l'empereur Alexandre II. Le gouvernement a tour à tour ou simultanément recouru à l'un et à l'autre

système, sans avoir jusqu'ici retiré un grand bénéfice d'aucun des deux. Les pouvoirs, concédés en 1874 aux *ispravniks* et à la police, n'ont guère fait, comme nous l'avons dit, qu'introduire dans les villages une cause d'arbitraire et de prévarication de plus. Comment, en effet, une administration, d'ordinaire corrompue, eût-elle pu guérir les plaies de la corruption communale ? Si l'intervention de l'*ispravnik* et de la police a rendu certains abus plus rares, elle en a implanté d'autres plus regrettables peut-être. Les paysans ont eu doubles convoitises à satisfaire, doubles colères ou rancunes à redouter. l'*ispravnik*, ou mieux son subordonné le *stanovoï*, ont par exemple, en certains districts, trouvé moyen de recruter des serviteurs gratuits, sous le couvert des prestations communales, ou bien, par la conversion de ces prestations en argent, d'en tirer de beaux revenus. Ils se sont ingérés dans la justice villageoise, et, comme la loi leur refuse le droit de faire fouetter les paysans, ils les ont fait condamner aux verges par les juges du bailliage^[3]. Pour donner à la police ou à l'administration, qui, en Russie, ne font d'ordinaire qu'un, le contrôle des communes rurales, il faudrait pouvoir contrôler les contrôleurs et surveiller les surveillants. C'est là, du reste, une difficulté à laquelle, en l'absence de droits politiques, le gouvernement russe se heurte presque partout.

En dehors du dangereux contrôle administratif, il y a celui de la société et des assemblées électorales. Le gouvernement n'a pas hésité à y recourir et, si le pays n'en a pas bénéficié davantage, c'est peut-être autant la faute du pays que la sienne.

Jusqu'en 1874 c'étaient des hommes choisis par la noblesse locale et pris dans son sein auxquels, d'après le statut d'émancipation, était confié le soin de contrôler la nouvelle administration des paysans. Ces magistrats, appelés arbitres ou mieux *médiateurs de paix* (*mirovie posredniki*), avaient en même temps pour mission de présider à la grande liquidation du servage, de régler les différends des anciens serfs avec les anciens seigneurs^[4]. Les arbitres de paix n'ont pas également réussi dans cette double tâche. Au début, lorsqu'il s'agissait de mettre à exécution la loi libératrice de 1862, l'élite de la noblesse s'était généreusement chargée de ces pénibles et délicates fonctions. Lorsque la grande bataille de l'émancipation leur sembla terminée et gagnée, lorsque les grandes questions de partage et de rachat des terres eurent généralement été réglées, les plus désintéressés ou les plus

zélés de ces arbitres de paix donnèrent leur démission pour revenir à leurs anciennes occupations. Fort élevé durant les deux ou trois premières années, le niveau moral et intellectuel de ces magistrats improvisés baissa rapidement. La création des juges de paix, institués plus récemment, contribua encore à l'abaisser en rendant plus difficile le recrutement de ces arbitres. La plupart de ceux qui restèrent ou entrèrent en place y cherchaient une position, un moyen d'existence, et cette position était trop modeste pour attirer les hommes capables. Bref, les arbitres de paix se virent peu à peu accusés par le public et par la presse d'incurie, d'illégalité, voire de vénalité, tout comme de simples *tchinovniks*. Assemblées provinciales et gouverneurs de province prirent parti contre eux sans même toujours se rappeler leurs services passés.

À tort ou à raison, on était porté à les rendre responsables des abus qui envahissaient les communes soumises à leur surveillance. Ces magistrats du reste avaient été institués spécialement en vue de l'émancipation ; ils ne pouvaient guère lui survivre indéfiniment. Ils ont été licenciés par une loi de 1874, dans les provinces centrales du moins, dans les gouvernements foncièrement russes, pourvus par Alexandre II d'assemblées provinciales. Ailleurs, dans les provinces occidentales, encore placées, comme nous le verrons, en dehors du droit commun, les arbitres de paix n'ont pas été supprimés ; mais dans ces provinces ils sont nommés par le gouvernement et non par la noblesse, en sorte qu'ils sont de vrais fonctionnaires.

Une des choses les plus reprochées à ces médiateurs de paix, c'était leur arbitraire vis-à-vis des communes. Or, ces magistrats supprimés par l'empereur Alexandre II, un oukaze de l'empereur Alexandre III (12 juillet 1889) les a rétablis, sous un autre nom, avec des pouvoirs plus étendus. Ils s'appellent aujourd'hui *chefs de cantons ruraux* (*zemskiié outchastkoviié natchalniki*). Selon l'habitude russe, ils n'ont d'abord été installés que dans un petit nombre de provinces ; c'est peu à peu que la nouvelle organisation devra s'étendre à tout l'empire. En réalité, ces chefs de canton ont été institués pour transformer, de fond en comble, toute l'administration et la justice locales. Le statut d'émancipation était resté la charte des paysans ; cette charte, la loi de juillet 1889 l'a sérieusement entamée.

La création de ces *natchalniki* a été la grande réforme intérieure du règne d'Alexandre III. À vrai dire, c'était bien moins une réforme qu'une contre-

réforme. Elle s'est inspirée de principes opposés aux maximes en honneur sous le règne précédent. Les conseillers du tsar libérateur, les hommes d'origine et parfois de tendance fort diverses, qui avaient présidé à l'émancipation, à la réforme administrative, à la réforme judiciaire, avaient presque tous pour idéal le *self-government* local, ou comme on dit en russe, le *samooupralénié*. Leur but, plus ou moins avoué, était d'habituer les communes, les villes, les provinces à s'administrer elles-mêmes. Ils semblaient presque avoir pris pour mot d'ordre la fameuse devise des *slavophiles* : le peuple libre sous un tsar omnipotent, — autonomie en bas, autocratie en haut.

À l'observateur impartial, il n'a pas fallu une expérience d'un quart de siècle pour découvrir ce qu'il y avait d'illusion dans ce présomptueux programme. À parler franc, il n'a guère été réalisé que dans le *mir*, dans les petites démocraties rurales des communes villageoises. Par une apparente anomalie qu'expliquent les mœurs et l'histoire, l'autonomie était d'autant plus grande qu'on descendait plus bas.

Avec leurs anciens ou maires élus, avec leurs assemblées de village et leurs tribunaux de bailliage où siégeaient leurs pareils choisis par eux-mêmes, ces paysans émancipés, depuis à peine trente ans, formaient des milliers de lilliputiennes républiques ultra-démocratiques. Le Russe, toujours jaloux de devancer l'Occident, s'enorgueillissait de ses libres communes rurales. Le moujik était roi dans son *mir* ; il est vrai que, sous son nom, y régnaient trop souvent l'ignorance, la routine et la souveraine des campagnes russes, l'eau-de-vie, la blanche *vodka*.

Comme chez toutes les démocraties extrêmes, il arrivait parfois que la commune se montrait, en même temps, tyrannique et anarchique. On se plaignait d'abus de pouvoir et on se plaignait du manque d'autorité. Pour remédier à ces défauts, l'empereur Alexandre III a placé les communes sous le contrôle, on pourrait dire sous la tutelle des nouveaux *chefs de cantons*, que la loi investit de fonctions administratives à la fois et judiciaires.

Les chefs de cantons ruraux doivent appartenir à la noblesse locale. C'est là un des traits caractéristiques de la loi de 1889 et un des signes de l'esprit qui souffle dans les conseils du tsar Alexandre Alexandrovitch. Sous Alexandre II, à l'époque des grandes réformes, le législateur tendait à abaisser toutes les barrières de classe. L'émancipation des serfs, la réforme

administrative et judiciaire, avaient frustré la noblesse, le *dvorianstvo*, de la plupart de ses privilèges effectifs ; l'empereur Alexandre III tend à lui rendre ses anciennes prérogatives. Le statut d'émancipation s'était attaché à enlever au *pomechtchik*, au seigneur de la veille, tout pouvoir sur les paysans et toute influence sur les communes rurales. La réforme de 1889 a prétendu rendre à la noblesse une part de son ancienne autorité sur ses anciens serfs ; elle lui a restitué la première place dans l'administration des campagnes. Cela, dit-on, est conforme à la tradition historique de la Russie, et l'on sait que, depuis l'avènement d'Alexandre III, rien n'a été plus en honneur que la tradition nationale. L'imitation de l'Occident est démodée, à Pétersbourg aussi bien qu'à Moscou. Après avoir mis son amour-propre à se rapprocher de l'Europe, la Russie met son orgueil à s'en distinguer.

D'après la loi de 1889, si le chef rural doit appartenir à la noblesse, il doit en même temps être fonctionnaire de l'État, et fonctionnaire rétribué^[5]. À l'inverse de la *nobility* ou de la *gentry* anglaise, le *dvorianstvo* russe n'a aucun goût pour les fonctions gratuites. Quant à la nomination du *zemskii natchalnik*, le gouvernement impérial a adopté un système mixte. Les chefs de cantons sont nommés par le représentant du pouvoir central, le gouverneur de la province ; mais, avant de faire son choix, le gouverneur doit s'entendre avec le maréchal de la noblesse, chef élu du *dvorianstvo* de la province ou du district. La nomination est soumise au ministre de l'intérieur. Si le maréchal de la noblesse a des objections contre le choix du gouverneur, il a le droit de les faire valoir auprès du ministre. La noblesse, représentée par ses mandataires, a ainsi obtenu voix consultative pour la désignation des chefs de l'administration locale.

Ces nouveaux fonctionnaires ne doivent pas seulement faire partie de la noblesse héréditaire, ils doivent être propriétaires dans la province où ils exercent leurs fonctions. C'est encore là un des traits essentiels de la réforme. Ce que le gouvernement tenait à relever, ce n'était pas seulement l'ascendant moral de la noblesse, en tant que premier ordre de l'État, c'était l'autorité de la noblesse locale territoriale, en tant que classe rurale. Or, cette noblesse, composée des anciens propriétaires de serfs, la crise de l'émancipation en a singulièrement réduit le nombre et diminué la fortune. Aussi, tout en exigeant des candidats au poste de chef de canton, une propriété territoriale, le gouvernement a-t-il dû se contenter d'un cens peu

élevé. La loi demande aux chefs ruraux de posséder, soit par eux-mêmes, soit par leur femme, soit par leurs ascendants, un immeuble d'une valeur de 15,000 roubles, en nombre de cas même, de 7,500 roubles seulement, soit, au cours du change, un immeuble d'une vingtaine de mille francs. Encore a-t-il fallu prévoir le cas où il ne se trouverait point, dans le district, de *pomechtchik*, de propriétaire noble, en état de remplir ces fonctions. En quelques provinces du Nord, en effet, la noblesse territoriale fait entièrement défaut. Quant au degré d'instruction exigé des chefs de cantons, à ce que les Russes appellent le cens intellectuel, la loi a dû également se montrer peu exigeante, la petite noblesse locale n'ayant souvent que peu de ressources à consacrer à l'éducation de ses enfants. Il suffit, à ces administrateurs, d'un diplôme d'études dans un établissement secondaire ou d'un certificat analogue logue, c'est-à-dire de quelque chose qui ne correspond même pas à notre baccalauréat.

Contrairement au principe proclamé sous le tsar Alexandre II, les chefs de cantons sont à la fois juges et administrateurs. Les anciennes maximes sur la séparation des pouvoirs sont abandonnées, quant aux campagnes ; elles ne demeurent en vigueur que dans les villes où la population est assez dense et assez nombreuse pour qu'on lui permette le luxe dispendieux des spécialités juridiques^[6].

Tout ce qui regarde l'administration, la police, les finances même des communes villageoises relève des nouveaux chefs de cantons. La classe rurale se trouve ainsi subordonnée à ces représentants de la noblesse. Les paysans conservent leur commune à double étage (*obchtchestvo* et *volost*), ils continuent à élire leurs anciens de village ou de bailliage (*starost* et *starchina*) ; mais, pour entrer en fonctions, ces élus des communes doivent être confirmés par le chef de canton, et ils peuvent être révoqués par lui. Bien plus, ces *anciens*, ces maires, le *zemskii nalchalnik* a le droit de les punir sans jugement. D'après l'article 62 de la loi de 1889, il peut, de sa propre autorité, leur infliger une des punitions suivantes : observation, réprimande, amende de 5 roubles, mise aux arrêts durant sept jours. Ailleurs que dans les campagnes russes, pareil article de loi serait d'une application malaisée. Chez nous, par exemple, il serait sans doute difficile de trouver des maires, si le maire pouvait se voir mis à l'amende ou aux arrêts par un

sous-préfet. Mais ce serait être injuste envers la Russie que de la comparer aux États de l'Occident.

L'autorité du *zemskii natchalnik* s'étend sur le *mir* et sur les assemblées communales, aussi bien que sur les fonctionnaires communaux. D'après l'article 44 de la loi, par exemple, le chef rural préside aux opérations pour la nomination des représentants de la classe des paysans aux États provinciaux (*Zemtsvos*) ; il confirme les présidents des bureaux électoraux ; il tranche toutes les difficultés qui peuvent se produire au cours de l'élection. La loi lui interdit seulement de se faire nommer lui-même par les paysans de son canton. Les assemblées de village ou de *volost* ne peuvent plus prendre aucune décision sans l'aveu du *natchalnik*. La loi lui reconnaît un droit de veto sur toutes leurs délibérations. Il n'a pas le droit de les réformer ; mais il a le droit d'en suspendre l'exécution. L'affaire, dans ce cas, est soumise à l'« assemblée cantonale », c'est-à-dire à la réunion des chefs de canton du district qui jugent, tantôt comme tribunal administratif, tantôt comme tribunal civil^[7]. Pour les affaires les plus importantes, il y a une autre instance ; le conseil provincial présidé par le gouverneur.

Il n'est pas nécessaire d'entrer dans les détails de cette réforme de l'administration locale pour montrer en quoi elle s'écarte des principes qu'avaient fait triompher, lors de l'émancipation, les Milutine, les Tcherkassky, les Samafine. Dans leur foi en la raison et au bon sens du paysan, les rédacteurs du statut d'émancipation avaient voulu affranchir le moujik de toute tutelle, pour ne pas dire de tout contrôle. L'autonomie des communes de paysans avait été un de leurs principaux soucis. Pour l'assurer, ils avaient soigneusement écarté du *mir* toute ingérence étrangère, comme si en les isolant ils eussent voulu contraindre les paysans à se conduire tout seuls. Les libres communes russes, dont slavophiles et démocrates menaient tant de bruit, l'empereur Alexandre III les a mises en tutelle. Les voilà mineures. Elles gardent la plupart des prérogatives, qu'elles tenaient de la loi ou de la coutume, celles mêmes que ne possèdent, nulle part ailleurs, les municipalités urbaines ou rurales. C'est ainsi qu'elles restent en possession du droit d'exiler, on peut même dire, de déporter leur membres. Ce droit, la réforme le leur a maintenu ; mais elle n'en permet plus l'exercice que sous le contrôle du chef de canton et avec l'approbation du conseil provincial et du gouverneur. De même, le *mir* n'est plus maître

d'imposer à son gré, aux paysans récalcitrants, des lots de terre et des parts d'impôts. La liberté individuelle peut ainsi trouver avantage à la restriction des franchises communales. Les communes de paysans ne pourront plus commettre les mêmes abus de pouvoir, mais seront-elles à l'abri de tout abus de pouvoir de la part des nouvelles autorités ?

Quelque zèle que mette la noblesse à répondre aux vues du souverain, une chose est certaine : la Russie ne saurait avoir les avantages de la tutelle administrative sans en ressentir les inconvénients. L'autonomie de la commune russe a vécu ; à tout le moins, elle est suspendue. En d'autres pays, on pourrait la dire morte à jamais ; mais une commune qui a survécu au servage a la vie dure. Elle est fondée sur des mœurs séculaires et sur la coutume nationale. La commune de paysans est l'unique institution spontanée de l'empire, la seule qui ait ses racines dans le sol et ne soit pas une création artificielle du pouvoir. C'est, comme aiment à dire les Russes, la seule institution organique de la Russie. Or, rien n'est précieux comme la vie ; et, une fois détruite, il est presque aussi malaisé de la rendre aux institutions qu'aux individus. Si les communes russes venaient à la perdre, tout le pouvoir des empereurs autocrates ne suffirait point à les ressusciter.

Les idées d'où est sortie la loi de 1889 ne sont pas nouvelles. Il y a une quinzaine d'années, déjà, l'assemblée de la noblesse de Pétersbourg avait encouragé des projets de réforme analogues. « Ne craignez rien, me disait à ce propos le prince Tcherkassky, l'œuvre de 1861 est solide ; elle a, pour elle, les mœurs nationales, elle a l'avantage d'être bien russe. Notre commune est robuste ; elle résistera à toutes les réformes ». Puisse l'ami de Milutine et de Samarine n'avoir pas été mauvais prophète !

Et maintenant ce *self-government* rural, dont les fondements ont été si merveilleusement préservés sous le servage et sous l'autocratie, peut-il servir d'assise à de libres institutions politiques ? À en juger par l'histoire séculaire du *mir*, cela n'est pas vraisemblable. L'exemple de la Russie montre que les libertés communales et les libertés politiques peuvent être deux choses différentes, isolées, sans lien ; elles ne se prêtent un mutuel appui que lorsqu'elles reposent sur un même principe. Or, le *self-government*, tel que l'entendent les peuples modernes, et le *samooupravlénie*, tel que le pratique la commune russe, ont une base toute

différente : l'un est fondé sur le respect des droits de l'individu, l'autre sur l'autorité de la communauté.

Ainsi s'explique comment les franchises de ces petites républiques villageoises n'ont jamais conduit à la liberté politique ; ainsi s'explique comment le *mir* s'est accommodé de l'autocratie aussi bien que du servage. Ces chétives démocraties, absorbant l'individu au profit de la communauté, ont façonné le peuple russe au despotisme autant qu'à la liberté. Dans l'ancienne Moscovie, avant même l'établissement du servage, les paysans avaient leur *miir*, leurs assemblées, leurs anciens, leurs juges, leurs prêtres élus ; mais tout cela n'empêchait pas leur oppression par les agents du prince et du fisc^[8]. Les apologistes du *mir* ne peuvent se le dissimuler, en enchaînant la liberté individuelle, il a entravé le développement de la personnalité morale et émoussé le sentiment même du droit. En Russie, dit Herzen, le droit personnel n'a jamais été juridiquement déterminé, l'individu a toujours été absorbé par la famille, par la commune, plus tard par l'État et par l'Église, de sorte que l'histoire russe est l'histoire du développement de l'autorité, comme l'histoire de l'Occident est l'histoire du développement de la liberté^[9].

C'est là contre la commune russe, contre la propriété collective qui en est le principe, un sérieux grief, mais ce grief a plus de valeur contre le passé que contre le présent ou contre l'avenir. Depuis l'émancipation, l'individualisme, avec ses qualités et ses défauts, a franchi la porte de l'*izba* du moujik, il est en train de dissoudre l'ancienne famille patriarcale et commence à menacer la propriété commune. Les inconvénients du *mir* n'en doivent pas du reste faire perdre de vue les services. S'il a énervé l'initiative personnelle du moujik, le *mir* lui a permis de supporter, sans en être écrasé, trois siècles de servage. Au point de vue même des libertés modernes, la commune a donné au paysan deux habitudes, sans lesquelles toute liberté est stérile, l'habitude de traiter lui-même ses propres affaires, l'habitude de s'associer à ses pareils. À ce double titre, le *mir* n'est pas pour le peuple russe un vain apprentissage : s'il ne porte pas en lui-même le germe de la liberté politique, il peut de loin — de bien loin sans doute — préparer à en goûter un jour les fruits^[10].

1. ↑ Voyez tome I, liv. VIII, chap. v.
2. ↑ En attachant le paysan à son village, la commune est ainsi parfois un obstacle à la libre colonisation des steppes du Sud et de l'Est ; elle tend à maintenir artificiellement l'ancienne répartition de la population, car elle s'oppose à son libre écoulement au lieu de la laisser se répandre selon les lois naturelles sur les contrées les plus fertiles et les plus productives. À cet égard aussi, la tutelle communale, qu'on a essayé de diminuer dans ces derniers temps, retarde les effets de l'émancipation.
3. ↑ Voyez plus loin liv. IV, chap. II.
4. ↑ Voyez tome I, liv. VII, chap. II.
5. ↑ Le traitement des chefs de canton a été fixé à 2200 roubles dont 500 pour les frais de bureau.
6. ↑ Les attributions judiciaires des nouvelles autorités locales sont importantes ; le chef de canton rural juge la plupart des affaires attribuées par les grandes réformes du tsar libérateur à des juges de paix élus. Voyez ci-dessous, livre IV, chap. II et III, p. 312, 320, 354 et suiv.
7. ↑ Cette assemblée (*siézd*) des chefs de canton est présidée par le maréchal de la noblesse du district, et à côté des chefs de canton ruraux y siègent, pour les affaires administratives, l'*ispravnik* ou chef de la police et le président de la commission exécutive du *zemstvo*, voyez ci-dessous, livre IV, chap. III.
8. ↑ Voyez par ex. Solovief, *Istoria Rossii*, tome XIII, p. 135, 136.
9. ↑ Hertsen, *Idées révolutionnaires en Russie*, appendice.
10. ↑ A certains égards, les formes traditionnelles de ces petites démocraties patriarcales peuvent aider des paysans, entièrement étrangers à toute notion politique, à comprendre les formes de l'extrême démocratie. Un paysan du gouvernement de Kherson, qui avait sans doute rencontré quelque missionnaire du nihilisme, disait à un domestique d'un propriétaire de ma connaissance : « Est-il vrai qu'au lieu d'un empereur, la Russie n'aura bientôt plus qu'un *ancien* (starchina) ? » De tels mots, si rares qu'ils puissent être, montrent que, en dehors même de la propriété collective et des convoitises agraires, la commune russe peut, à une époque plus ou moins éloignée, fournir une prise à la propagande révolutionnaire.

LIVRE II

L'ADMINISTRATION, LA BUREAUCRATIE ET LA POLICE.

CHAPITRE I

La centralisation russe. — Ses causes physiques et historiques. — Ses services et ses défauts. —

Comment, après avoir importé en Russie la civilisation européenne, la centralisation administrative en arrête les progrès.

« Ce n'est ni la France ni l'Angleterre qui ont vaincu la Russie en Crimée, c'est l'administration russe. » Ainsi s'exprimait, au début de la guerre de Bulgarie, une des feuilles les plus en vogue de Saint-Pétersbourg ^[1]. La Russie a fait bien des progrès depuis l'inutile et meurtrier siège de Sébastopol : aucun peuple moderne, l'Italie et le Japon exceptés, n'a fait un tel pas en un quart de siècle ; les anciens reproches contre l'administration russe n'en ont pas moins recommencé avec la dernière guerre d'Orient. Sous Alexandre II comme sous Nicolas, les échecs des armes du tsar ont été en grande partie attribués aux vices de l'administration impériale. Après Plevna, comme après l'Alma, l'ignorance et la corruption administratives ont été justement signalées comme une des causes secrètes de l'étrange faiblesse et des défaillances inattendues du grand empire slave. Tout se tient, en effet, dans les États comme dans les corps vivants, et les défauts d'une administration peuvent avoir sur les champs de bataille un retentissant contre-coup.

L'administration est d'autant plus malaisée qu'un pays est plus grand et que la population y est moins dense. Les dimensions de l'empire Russe et le chiffre relativement faible de ses habitants annoncent les obstacles qu'y rencontre une administration régulière. Dans un État qui couvre une moitié de l'Europe et une moitié de l'Asie, il semble que l'autorité centrale doive être contrainte de réduire sa tâche et de renoncer à toutes les fonctions dont les distances la rendent incapable. L'orbite du pouvoir impérial est si vaste qu'il paraît hors d'état de porter partout les yeux, d'étendre partout la main. La difficulté est d'autant plus grande que, au lieu d'occuper le centre géographique de l'empire, la capitale est reléguée sur la circonférence. Dans un tel État, avec une capitale ainsi placée, la centralisation administrative paraît un contresens, presque une impossibilité. Or, nulle part

peut-être la centralisation n'est plus ancienne, plus invétérée, plus outrée que dans ce pays qui semble si peu fait pour elle. Un examen attentif explique les causes de cette apparente contradiction des mœurs nationales et de la nature des choses.

« De Perm à la Tauride, des rocs glacés de la Finlande à la brûlante Colchide, des tours branlantes du Kremlin à la muraille de la Chine immobile^[2] », toutes les affaires viennent aboutir aux bureaux des massifs palais des quais de la Neva. Les deux versants du Caucase, réunis sous le titre de lieutenance (*namêsnitchestvo*), en une sorte de vice-royauté, ont seuls échappé, jusqu'en 1881, à cette étroite tutelle du centre excentrique de l'empire. L'énormité des distances, la rigueur du climat, la diversité des races et des mœurs, n'en ont pu complètement affranchir les solitudes de la Sibérie, ni même les steppes du Turkestan, à peine conquis et séparé de la Russie par des déserts plus difficiles à franchir que les mers. Le royaume de Pologne, dépouillé petit à petit des derniers restes de son autonomie, n'est plus qu'une province frontière, une Oukraine russe, gouvernée et administrée des chancelleries de Saint-Pétersbourg. Les provinces à demi germanisées de la Baltique perdent un à un leurs privilèges séculaires ; la centralisation étend partout ses bras et promène son niveau uniforme jusqu'aux confins de l'empire. Ni l'éloignement, ni les traditions historiques, ni les différences de nationalité ne bornent cette domination de la bureaucratie pétersbourgeoise ; les infiniment petits, les communes rurales sont, grâce à leur petitesse même, seules un peu à couvert de cette tutelle universelle^[3].

Bien qu'atténuée par les réformes d'Alexandre II, cette centralisation russe est encore d'une rigueur, d'une minutie excessives. Dans les plus insignifiantes comme dans les plus grandes choses, c'est le pouvoir central qui commande, qui défend, qui permet. L'autorisation des ministres, l'approbation du conseil de l'empire, le nom et la signature de l'empereur figurent dans les plus minces affaires. Comme en France, comme en tout pays centralisé, le gouvernement est censé posséder le don d'omniscience et le don d'ubiquité ; aucun détail ne lui doit échapper. Les actes de la bienfaisance privée lui sont soumis comme le reste. D'une extrémité de l'empire à l'autre, on ne peut fonder une bourse dans une école, un lit dans un hôpital, sans l'intervention solennellement enregistrée de l'État et de

l'empereur. Le *Messenger officiel* et le *Bulletin des lois* sont journallement remplis de mentions de ce genre :

« Le 15 mai, Sa Majesté l'Empereur a daigné accorder son assentiment à la création, dans les hospices de la ville de Nijni-Novgorod, de quatre lits destinés à des vieillards, au moyen d'un capital de 6300 roubles, légués par M^{me} Catherine D..., veuve du général D... Le même jour, Sa Majesté a daigné accorder son assentiment à la création : 1^o d'une bourse au premier gymnase de Kazan, au capital de 5000 roubles, légués par la veuve du conseiller de cour F... ; 2^o d'une bourse à l'école de garçons de P..., au moyen d'un capital de 300 roubles, pris sur les recettes de cette localité ; 3^o d'une bourse au gymnase de jeunes filles de Théodosie (Crimée), au moyen de deux billets de l'emprunt intérieur à primes, offerts par le vice-amiral S..., en souvenir de sa fille ; 4^o de cinq bourses d'externes au gymnase d'Omsk (Sibérie)^[4] », etc. Comme aujourd'hui, ces fondations scolaires ou hospitalières, en mémoire de personnes défuntés ou en l'honneur de fonctionnaires appelés à de nouveaux postes, sont d'un usage journalier, ces créations de la piété envers les morts ou de la flatterie envers les vivants remplissent fréquemment de longues colonnes du *Bulletin des lois*. Ce qui est plus singulier, c'est que, dans la feuille officielle, ces minuscules autorisations figurent souvent au milieu des décisions les plus importantes pour le gouvernement, la justice ou l'armée, car, aux yeux vigilants d'une administration qui veut tout contrôler, grandes et petites choses se trouvent involontairement ramenées aux mêmes dimensions : il n'y a point d'affaires assez humbles pour être abandonnées au libre arbitre des localités, et la multitude des petites fait perdre de vue l'importance des grandes.

Cette centralisation bureaucratique pénètre dans tous les domaines, dans l'art ou dans la science comme dans l'administration de la bienfaisance. Avant les réformes de l'empereur Alexandre II, cette prétention de tout régler, de tout décider de loin, était plus forte encore^[5]. Aucun édifice public, par exemple, église de campagne ou école de village, n'était construit sans un plan envoyé de Pétersbourg ; s'il avait été possible, on eût expédié de la capitale les monuments tout faits. Du temps de l'empereur Nicolas, il y avait, pour chaque classe d'édifices, trois ou quatre types ou modèles, approuvés par le souverain ; l'administration centrale décidait

lequel de ces types officiels devait être adopté ; on s'explique ainsi le peu de variété des monuments publics en province. Bien plus, sous Nicolas, on ne pouvait, assure-t-on, bâtir, dans n'importe quelle région de l'empire, une maison ayant plus de cinq fenêtres sans une autorisation de Pétersbourg, donnée au nom de l'autocrate. Sous les empereurs modernes, comme sous les tsars et les grands-princes du moyen âge, l'empire Russe était ainsi gouverné à la façon d'un domaine privé, où rien ne peut être remué, rien ne peut être élevé ou abattu, sans un rapport au maître et sans l'autorisation du propriétaire.

Cette centralisation, qui était en germe dans le vieil État moscovite, s'est développée et régularisée sous Pierre le Grand et ses successeurs. Certains Russes, les Slavophiles en particulier, aiment à dire que la centralisation administrative a été une importation du dehors, une imitation de l'Europe occidentale. Cela est vrai de la bureaucratie instituée par Pierre le Grand^[6] ; mais le réformateur a emprunté à l'Europe les formes, les moyens, les agents de la centralisation plutôt que la chose elle-même. On dit que la centralisation bureaucratique est en opposition avec l'esprit russe, comme avec la nature russe, en opposition avec le caractère traditionnel de l'autocratie et avec l'idéal de l'État slave^[7]. Il faudrait s'entendre à cet égard et faire plusieurs distinctions. Ici encore, ce qui répugne au peuple russe, ce sont plutôt les formes de la centralisation bureaucratique que la centralisation même. Si le formalisme administratif, si les interminables écritures des chancelleries et des bureaux, semblent contraires à la notion du pouvoir paternel et patriarcal, toujours en vogue chez le peuple, cette notion populaire même contient virtuellement, en un sens, le principe de la réglementation administrative. Dès que le Tsar est considéré comme le tuteur et le pasteur, comme le protecteur-né du peuple, le Tsar est naturellement conduit à traiter ses sujets en pupilles et en mineurs. Cette conception patriarcale, à demi politique, à demi religieuse, tant admirée des Slavophiles, est, quoi qu'ils en aient, une des causes morales de ce système de tutelle administrative » contre lequel ils ont le bon sens de protester. Ainsi que les vieux tsars moscovites, l'empereur Nicolas se considérait bien comme le père de ses sujets, et c'est pour cela même qu'il les traitait en enfants, se faisant un devoir de les conduire par la main, et de ne jamais les abandonner à eux-mêmes.

Si la centralisation est d'accord avec la conception populaire du pouvoir et avec le génie de l'autocratie, n'est-elle pas en contradiction manifeste avec la nature du pays, dont les vastes dimensions semblent hautement protester contre elle ? Ici encore il faut, croyons-nous, distinguer. L'espace a de tout temps été le grand obstacle à la centralisation russe ; à plusieurs égards, on pourrait dire qu'en lui infligeant des bornes il a été le grand remède à ses exagérations ; mais précisément, la lutte contre l'espace, l'effort des gouvernants pour « rassembler la terre russe » et la maintenir unie a été l'une des causes déterminantes de la centralisation, peut-être même sa principale raison d'être dans le passé. Pour peu que l'on regarde la configuration de l'État et du sol russes, ce phénomène paraît moins surprenant. Si les dimensions de l'empire semblent s'opposer à la centralisation, la structure du pays, la continuité de ses provinces, la disposition de ses plaines, paraissent plutôt s'y prêter.

En France, la centralisation administrative a été surtout l'œuvre de l'histoire, l'œuvre de la politique et de la monarchie ; en Russie, on pourrait dire que c'est avant tout l'œuvre de la nature et du sol même. Contrairement à toutes les apparences, ces immenses plaines de l'Europe orientale étaient faites pour la centralisation administrative, en même temps que pour l'unité politique. La Moscovie y était prédestinée par le défaut de limites nationales, le manque de frontières militaires ou de remparts naturels, aussi bien que par le défaut de limites provinciales, le manque de murailles ou de cloisons intérieures. Les causes qui ont empêché sur le sol russe la formation ou la durée d'États indépendants, de principautés particulières, y ont entravé la formation d'individualités provinciales et étouffé les penchants autonomistes. En aucun pays, les existences régionales et la vie locale n'ont été à ce point dépourvues de tout cadre, de tout abri, de tout berceau naturel.

Le principe de variation, d'individualisation, qui manquait au sol, ne se pouvait rencontrer que dans les populations mêmes, dans leurs différences de nationalité, de langue, de religion. Or, ici encore, les apparences sont trompeuses ; la Russie a beau compter sur son territoire un nombre infini de peuples et de tribus, le peuple russe, grand-russe, est essentiellement un et homogène. Nul peuple peut-être n'a, malgré la diversité de ses origines, une telle cohésion nationale, aucun n'a une aussi nette conscience de son unité.

Finnois, Lettes, Polonais, Roumains, Tatars, ces populations hétérogènes qui entourent la vieille Moscovie n'en altèrent pas l'homogénéité : sous l'écorce lamelleuse du chêne se retrouve le cœur du bois, à la fibre compacte. Le puissant noyau historique de l'empire moscovite, le peuple de la Grande-Russie, ne montre pas seulement dans sa langue, dans sa religion, dans ses mœurs, une unité, une cohésion qui ne se rencontre peut-être nulle part ailleurs, en dehors de la Chine ; il montre partout, dans la vie privée comme ailleurs, une absence d'individualisme et de variété qui amène une absence de provincialisme. Le sentiment de l'unité nationale, si vivace chez lui, a une forme en même temps qu'une force particulières. Aux yeux de l'homme du peuple, la Russie est moins un État, une nation qu'une famille. Cette conception patriarcale semble presque aussi ancienne que la Russie ; elle remonte à l'époque des apanages, et n'a fait que se propager et s'affermir à travers la domination tatare et l'unité moscovite. De tous les peuples de l'Europe, le Russe est probablement celui qui a le moins d'attachement pour son bourg ou son village, le moins d'esprit local et de préjugés de clocher : son goût pour les pèlerinages, pour les voyages, pour le commerce errant, est un des signes de ce penchant de l'homme du peuple à étendre ses pensées ou ses affections jusqu'aux limites de la patrie, au lieu de les borner à l'étroit horizon de sa province.

La centralisation a été préparée par le sentiment de l'unité russe ; elle a été fortifiée par les nombreuses annexions qui semblaient en devoir rompre ou relâcher les mailles. Les acquisitions successives du tsar Alexis, de Pierre le Grand, de Catherine II, d'Alexandre I^{er}, qui à la vieille Moscovie venaient rattacher des pays plus ou moins étrangers par l'origine, l'idiome ou la civilisation, ces énormes acquisitions, qui vont de l'océan Glacial à la mer Noire et de la Baltique au cœur de l'Asie, faisaient de la centralisation une nécessité politique. Plus l'empire s'étendait, plus il fallait resserrer le nœud qui liait au vieux centre historique toutes ces conquêtes diverses, toutes ces provinces plus ou moins centrifuges. La centralisation, née de l'unité du peuple dominant, a été ainsi renforcée par la variété des provinces soumises. Deux causes opposées ont abouti au même effet.

L'histoire de la formation de l'État russe est l'histoire même de la centralisation tsarienne. Une fois unifié par la politique des grands-princes de Moscou, ce pays, ouvert de tous côtés, exposé pendant des siècles aux

invasions de tous les peuples, ne pouvait rester indépendant qu'en laissant toutes ses forces ramassées dans une seule main. Les longues luttes contre l'Occident et l'Orient, contre l'Europe et l'Asie, qui semblaient se disputer cette zone intermédiaire, ont accéléré la concentration des pouvoirs, qui est un des caractères historiques de la Russie. À ce titre, la centralisation et le pouvoir absolu, qui, là, comme ailleurs, marchaient de pair, ont longtemps été pour elle une condition d'existence. Des écrivains russes, les uns démocrates, comme Herzen, les autres slavophiles, comme les Aksakof, des écrivains de la Petite-Russie surtout, tels que l'historien Kostomarof, ont soutenu que la centralisation était contraire au génie slave, selon eux naturellement porté au fédéralisme^[8]. Peut-être cela est-il vrai des Slaves de l'ouest ou des Slaves du sud, cela ne l'est point des Russes, des Grands-Russes au moins. La nature et l'histoire les ont également façonnés depuis des siècles à la centralisation ; s'ils lui ont dû la perte de toute liberté politique, ils lui doivent peut-être d'être seuls, de tous les peuples slaves, demeurés en possession de leur indépendance nationale.

L'état social et économique a concouru à la même œuvre que les causes naturelles et politiques. La faiblesse de l'élément urbain, le manque, en dehors de la région Baltique, de grandes cités, capables de servir de centres de vie provinciale, n'ont pas été pour peu de chose dans les envahissements de l'administration moscovite. À cet égard, le nom du pays, dérivé du nom de la capitale, est un juste emblème de l'ancienne Moscovie. Le défaut de bourgeoisie dans les villes, l'absence de véritable aristocratie territoriale dans les campagnes, ont été une autre raison de cette centralisation excessive. Également dépourvu de bourgeoisie urbaine et d'aristocratie foncière, le pays était privé des classes, ailleurs en possession du gouvernement local, et seules capables de le disputer efficacement à la puissance souveraine.

La centralisation et l'autocratie ont eu, en Russie, les mêmes raisons d'être ; elles sont nées des mêmes conditions, et l'on ne saurait dire laquelle a produit ou enfanté l'autre. Toutes deux, à la fois cause et effet, ont réagi l'une sur l'autre, se fortifiant et s'exagérant mutuellement. Toutes deux, intimement unies, ont rendu à la Russie de grands services, toutes deux les lui ont fait payer cher. Il est d'autres nations dont la tutelle administrative et le pouvoir absolu ont fondé l'indépendance ou la grandeur, il n'en est

aucune peut-être qui leur doive sa civilisation. Or, c'est ce premier des biens dont la Russie moderne est, en grande partie, redevable à la centralisation en même temps qu'à l'autocratie. Sans la concentration de tous les pouvoirs, sans l'absence de toute liberté régionale, l'œuvre de Pierre le Grand et de ses successeurs eût été impossible, elle eût échoué devant les résistances locales. La centralisation a été le grand instrument de la réforme européenne ; grâce à elle, on peut dire que la Russie a été civilisée *administrativement*. Pour le pays, c'était là un dangereux et coûteux bienfait ; pour la réglementation bureaucratique, c'était une autre cause de force et de durée. Aux yeux d'un gouvernement civilisateur, le peuple russe n'était qu'un élève auquel il fallait toujours faire la leçon ; le maître ne pouvait trop tenir en tutelle le rude et sauvage enfant qu'il avait à former. Plus haute était la mission que lui confiait l'histoire, et moins l'administration russe a eu de réserve et de scrupules. Nulle part ce rôle d'éducateur, ce rôle de pédagogue, que les gouvernements s'arrogent si volontiers, n'a pu être pris aussi au sérieux par ceux qui s'en prétendent chargés. L'administration russe, façonnée à l'eupéenne, put longtemps considérer le peuple qu'elle régentait moins en nation de compatriotes qu'en peuple inférieur, en race indigne de liberté, à peu près comme les Européens regardent les indigènes de leurs colonies.

Dans la Russie moderne, au dix-neuvième siècle comme au dix-huitième, tout est parti d'en haut, de l'empereur, de la capitale. Depuis Pierre le Grand, le pouvoir s'est systématiquement appliqué à supprimer tout mouvement spontané dans le pays pour le réduire à l'état d'automate, de mécanisme docile, n'ayant d'autre moteur que le ressort gouvernemental. Toute l'administration a été calquée sur l'organisation militaire ; la discipline, la consigne ont été la loi de la vie civile, comme de la vie du soldat, et la consigne s'est étendue à tous les détails de l'existence, avec une minutie et une indiscrétion inconnues ailleurs. D'un bout à l'autre de l'empire, dans l'administration locale comme dans l'administration centrale, tout a dû se faire par ordre. Sous la main de Pierre et de ses successeurs, la Russie a été comme un soldat au régiment, comme une recrue à l'exercice, qui marche, s'arrête, avance, recule, lève le bras ou la jambe, au commandement d'un sergent instructeur. Et ce système était la conséquence naturelle de l'entreprise de Pierre le Grand, qui voulait

transformer les mœurs du peuple ainsi que les lois de l'État. On sent quels ont été les effets d'un pareil régime, appliqué durant des générations. Le pays, patiemment dressé à l'inertie, a perdu toute initiative, et quand sous Catherine II, quand sous Alexandre II, le pouvoir a invité la société à agir par elle-même, à régler ses affaires locales, la société et les provinces, désaccoutumées de l'action, désintéressées de la vie publique, ont eu peine à répondre à l'invitation du pouvoir. Après avoir si longtemps travaillé à éteindre toute vie locale, le gouvernement ne pouvait tout d'un coup la rallumer à son gré. Le pli de la réglementation administrative était pris par le pays aussi bien que par l'État ; et ni l'un ni l'autre, ni la société ni les agents du pouvoir ne pouvaient à volonté dépouiller les vieilles mœurs. Aussi tous les essais, pour substituer l'activité spontanée de la population au mouvement automatique de la bureaucratie, n'ont-ils eu jusqu'ici qu'un médiocre succès. Après des siècles d'un semblable régime, il n'en saurait être autrement. Beaucoup des reproches que les bureaucrates font au novice gouvernement local, retombent naturellement sur la bureaucratie ; si les sujets du tsar ne savent pas mieux marcher tout seuls, c'est qu'ils ont trop longtemps été tenus en lisières.

Une des raisons le plus souvent données en faveur du maintien de la tutelle administrative, c'est le manque d'hommes éclairés dans les provinces et le manque d'initiative chez les plus éclairés. C'est là, en effet, l'une des causes historiques de la centralisation russe ; mais, comme il arrive souvent, le remède a entretenu le mal qu'il prétendait guérir. La centralisation veut suppléer au défaut d'hommes dans l'intérieur des provinces, et elle chasse elle-même de la province les hommes capables et instruits qui s'y peuvent rencontrer ; elle fait artificiellement le vide dans l'intérieur de l'empire en concentrant l'intelligence et la richesse dans les capitales. Le grand engin administratif du progrès entrave ainsi, au lieu de l'accélérer, le développement de la culture et de la civilisation.

Ce n'est point tout : la centralisation russe, bien que naturellement sortie des conditions physiques et historiques de l'empire, a rencontré, sur le sol et dans l'histoire de la Russie, un double principe de faiblesse et d'inefficacité. Deux grands obstacles l'ont arrêtée dans son œuvre, la grandeur matérielle du territoire qu'elle devait régir, l'ignorance du peuple où elle devait

recruter ses agents. Par là s'explique la fréquente impuissance d'une administration légalement omnipotente.

Les franchises provinciales étant nulles ou mal respectées, et la main du pouvoir central ne pouvant atteindre partout, la confusion et l'illégalité ont longtemps pu régner en dépit et sous le couvert même de la centralisation. La lourde machine bureaucratique, imparfaitement montée, était hors d'état de suffire à une tâche immense : l'impulsion du premier moteur, irrégulièrement transmise par des rouages mal combinés, se perdait en route avant d'arriver aux extrémités. De cette façon, la Russie a longtemps connu tous les inconvénients pratiques de la réglementation administrative sans en avoir en dédommagement tous les avantages.

1. ↑ Le *Golos*.

2. ↑

Ot Permi do Tavridi,

Ot finskikh khladnikh skal do plamounoi Kolkliidi, etc.

(Pouchkine.)

3. ↑ Le grand-duché de Finlande, qui est moins une province russe qu'un État annexe de l'empire, voit lui-même son autonomie menacée.

4. ↑ Ces exemples sont textuels et pris au hasard entre un grand nombre.

5. ↑ Voyez, sur la centralisation ; les spirituelles lettres écrites de Russie par M. de Molinari, lors de l'émancipation des serfs (1860), et réimprimées en 1877, 1^{re} édit., p. 201-218.

6. ↑ En un sens, on pourrait même dire que l'organisation bureaucratique, comme la centralisation administrative, était déjà en germe dans la Russie antérieure à Pierre I^{er} et dans ses *prikazes*. La Moscovie des premiers Romanofs était déjà, à certains égards, un État bureaucratique, ou *prikasny*, comme disent les Russes, car ce qui montre bien que le régime bureaucratique n'était pas absolument sans précédents chez eux, c'est qu'ils ont pour le désigner un vieux mot indigène.

7. ↑ Voyez par exemple la *Rous* de M. I. Aksakof (26 mai 1881).

8. ↑ Cette thèse de Herzen le reocontre, par eiemple, dans *le Peuple russe et le Socialisme*, p. 18. Kostomarof exprime des idées plus ou moins analogue dans ses études sur l'histoire nationale. L'éminent historien considère, par exemple, la période des apanages comme une manifestation spontanée des instincts fédéralistes du Slave russe avant la domination moscovite.

CHAPITRE II

L'administration centrale. — Les grands corps de l'État — Le Sénat dirigeant. — Le Conseil de l'empire. — Raisons pour lesquelles ces institutions n'ont pas répondu aux espérances de leurs fondateurs. — Les ministères et le comité des ministres. — Manque de lien entre les divers services. — Conséquences du défaut d'unité administrative. — Un ministère homogène est-il possible avec le régime autocratique ?

L'administration russe repose encore sur les bases posées à la fin du dix-septième siècle par Pierre le Grand, consolidées et élargies plus tard par la grande Catherine. L'ancienne administration moscovite était fort simple, toute primitive et rudimentaire. La Russie fut pendant longtemps régie comme un domaine privé, comme une vaste ferme, sans autre loi que la volonté du maître, sans autre règle que les décisions des *voïévodes* ou gouverneurs qui servaient d'intendants aux tsars, et cumulaient tous les pouvoirs civils et militaires^[1]. Dans ce gouvernement, plus ou moins paternel et patriarcal, les usages, les traditions, les coutumes locales, pouvaient encore tenir quelque place. Le servage et la commune rurale simplifiaient du reste étrangement une administration dont la levée des taxes et le recrutement des troupes étaient le principal ou l'unique souci. Le gouvernement des *voïévodes* moscovites n'était pas sans ressemblance avec celui des pachas turcs d'il y a un demi-siècle, avec cette grande différence que, dans beaucoup de régions de la Turquie, en Europe particulièrement, les diversités de race, de langue, de religion, maintenaient une certaine diversité de régime, parfois même une certaine mesure de *self-government*.

Pierre le Grand, ici, comme en toutes choses, l'imitateur de l'Europe, voulut doter ses États d'une administration régulière à la moderne. Ce fut là une des œuvres principales du réformateur, et, entre les diverses tâches par lui entreprises, aucune n'était plus malaisée. Il semblait qu'il n'y eût qu'à emprunter les méthodes et les procédés de l'Occident. Pierre éprouva que les institutions ne se laissent pas si vite transporter d'un pays à l'autre, d'un peuple relativement civilisé à un peuple relativement barbare. Appliquant d'avance les théories du dix-huitième siècle, le tsar révolutionnaire traitait

sa patrie comme une table rase sur laquelle il pouvait tout édifier à neuf, conformément aux principes de la science ou aux leçons d'autrui. À la place du chaos des anciennes mesures moscovites, Pierre prétendait construire de toutes pièces une ville régulière et symétrique, aux rues larges, aérées, tirées au cordeau. Pour cela, Pierre I^{er} et ses successeurs manquaient d'une chose essentielle : ils manquaient de matériaux, ils manquaient d'ouvriers.

La centralisation européenne a ses formes propres, elle a un instrument particulier que nous appelons bureaucratie ; c'est cet outil indispensable qui faisait défaut à Pierre le Grand, qui pendant longtemps encore fit défaut à ses successeurs. L'empire Russe possédait la centralisation administrative sans en avoir les organes modernes. C'est là une vérité qu'il ne faut pas perdre de vue pour comprendre toutes les contradictions et les anomalies longtemps présentées par la Russie : à la surface, une tutelle administrative excessive ; au-dessous, le désordre, et parfois le chaos. Un système coordonné de fonctions, des institutions plus ou moins ingénieuses peuvent à la rigueur s'improviser ; il n'en saurait être de même d'une bureaucratie, d'un corps de fonctionnaires, parce que leur éducation suppose l'éducation même de la nation qu'ils doivent diriger. De là pour Pierre le Grand, de là pour tous ses successeurs, y compris l'empereur Nicolas et même l'empereur Alexandre II, une difficulté insurmontable, une cause incessante d'erreurs, de tâtonnements, de déceptions. La savante machine, importée ou imitée de l'Europe, ne pouvait marcher seule ; il ne servait de rien d'en perfectionner ou d'en simplifier les ressorts. Entre des mains inhabiles ou vénales, le mécanisme administratif ne pouvait fonctionner avec régularité.

Avant d'examiner les ouvriers chargés de la faire marcher, il convient cependant de connaître la machine elle-même. Au centre est un moteur unique, le pouvoir impérial ; tous les rouages n'ont pour fonction que d'en transmettre l'impulsion. Au-dessous de l'empereur autocrate, d'où tout émane, viennent les deux grands corps de l'État : le Sénat et le Conseil de l'empire. De ces deux corps, le premier, le plus ancien, créé par Pierre le Grand pour contrôler toute l'administration, a été dépouillé d'une bonne partie de ses fonctions au profit du second, institué au début du dix-neuvième siècle. Le sénat dirigeant ne dirige plus rien ; primitivement doté de toutes les prérogatives conciliables avec le régime autocratique, il est aujourd'hui réduit à des attributions judiciaires ; ce n'est plus guère qu'une

cour de cassation. S'il a privé le sénat de toute ingérence dans l'administration, le souverain s'adresse parfois encore à ses membres pour des enquêtes administratives dans les provinces ^[2].

Le Conseil de l'empire (*gosoudarstvénny sovét*) est une sorte de Conseil d'État. Il a célébré en 1885 son soixante-quinzième anniversaire. Fondé sous l'influence de Spéranski par Alexandre I^{er} à l'époque et à l'exemple du Conseil d'État de Napoléon, le Conseil de l'empire en reproduit à certains égards l'organisation ^[3]. À défaut de Chambres héréditaires ou électives, c'est à ce corps qu'est dévolu le pouvoir législatif. C'est au Conseil de l'empire de discuter et de rédiger les lois, à lui d'examiner le budget, à lui de recevoir les comptes rendus des ministres. Les plus graves questions lui sont soumises ; il est composé des plus hauts dignitaires ou fonctionnaires de l'État, mais en toute chose il n'a que voix consultative. Comme le Conseil du roi de l'ancienne monarchie française, cette assemblée n'est en somme qu'une réunion de simples donneurs d'avis. L'empereur, qui en nomme les membres et en fixe les attributions, ne lui délègue point ses pouvoirs ; c'est toujours l'empereur seul qui décide. L'autocrate n'est nullement lié par les avis de cette assemblée ; il les confirme, il les rejette, il les modifie à son gré ^[4].

Le Conseil de l'empire n'a pas répondu aux espérances de ses fondateurs, Alexandre et Spéranski. Destiné à suppléer à l'absence de parlement, à représenter le pouvoir autocratique en qualité de législateur, il devait en même temps contrôler l'administration des ministres. De ces deux missions, il n'a vraiment rempli ni l'une ni l'autre. La faute en est à la fois au mode de recrutement de cette haute assemblée et au règlement qui lui est imposé. Ce conseil, théoriquement investi des plus larges attributions, celles d'élaborer les lois, et de contrôler l'administration supérieure, est en grande partie composé de hauts fonctionnaires, les uns en place, les autres en retraite, les premiers absorbés par leurs emplois, les autres souvent hors d'état, par l'âge ou la maladie, de prendre aux travaux du conseil une part sérieuse. À côté de nombreux aides de camp étrangers aux affaires, siègent d'anciens fonctionnaires civils, désireux de rentrer au service actif et plus jaloux de se concilier les ministres que d'en surveiller les actes. Quand on défalque les non-valeurs, on trouve que sur les soixante membres du Conseil il ne reste, comme force effective, qu'un personnel insuffisant,

incapable, par le nombre comme par la situation de ses membres, de remplir le rôle de Corps législatif ou de Chambre de contrôle. À cette institution, comme à toutes les assemblées russes, manque enfin ce qui, malgré ses défauts d'origine, pourrait ailleurs lui donner un peu d'indépendance et d'autorité : l'esprit de corps.

Ainsi faite, cette assemblée est fatalement réduite à un rôle tout passif, tout extérieur. Au lieu d'élaborer des lois, elle se contente le plus souvent d'enregistrer des décrets. Aussi, lorsqu'il s'agit de mesures de quelque importance, le souverain, loin d'en confier l'étude à son Conseil de l'empire, recourt d'ordinaire à des commissions spéciales dont les projets ne sont guère soumis au conseil que pour la forme. C'est de cette façon, à commencer par l'émancipation des serfs, qu'ont été préparées toutes les grandes réformes administratives, judiciaires, militaires, économiques. Ce système de commissions isolées, temporaires, révocables à volonté, est peut-être, du reste, plus conforme au principe du pouvoir autocratique. Sous Alexandre III comme sous Alexandre II, il y a toujours en train plusieurs commissions ou comités de ce genre, dont beaucoup, après avoir fait quelque bruit à leur naissance, disparaissent silencieusement, sans rien avoir produit que de volumineux rapports, ou s'éternisent indéfiniment après de savantes et stériles dissertations théoriques. À l'aide de ces commissions spéciales, le gouvernement remédie à l'insuffisance de son Conseil législatif ; mais ce n'est pas sans un double inconvénient. C'est, d'abord, au prix d'une lenteur désespérante, qui ferait souvent paraître rapide la longue procédure de nos parlements les moins expéditifs ; c'est, ensuite, en perdant tous les avantages d'une législation uniforme et homogène. Issue de commissions diverses et sans lien entre elles, de comités étrangers les uns aux autres et obéissant parfois à des impulsions opposées, la législation russe garde forcément quelque chose de fragmentaire, d'incohérent, d'inconséquent. Le mode de confection des lois explique le peu d'harmonie et le peu de fruits de beaucoup des meilleures réformes du règne d'Alexandre II.

On ne saurait rendre au Conseil de l'empire le rôle que lui destinait son fondateur, sans en relever le niveau et en étendre les droits, et cela ne saurait se faire sans en modifier la composition. On y a songé à la fin du règne d'Alexandre II. On a parlé non seulement d'augmenter le nombre des

membres du Conseil, mais d'y appeler, à côté des représentants de l'empereur, des représentants du pays, choisis dans le sein des assemblées provinciales, si ce n'est élus par elles. Beaucoup de Russes se plaisent à voir, dans un tel expédient, un moyen de faire participer la Russie à son gouvernement sans lui donner de constitution, un moyen d'avoir sans élections politiques l'équivalent d'un parlement ^[5]. Quelle que soit la valeur pratique de pareils procédés, l'empereur Alexandre II semble n'en avoir pas été éloigné au moment de sa mort, et des projets analogues pourraient, sous ses successeurs, être remis sur le tapis. En attendant, ce qu'il n'a pas encore osé faire d'une manière régulière et permanente pour le Conseil de l'empire, le gouvernement impérial l'a déjà pratiqué partiellement pour quelques-unes de ses grandes commissions législatives. Comme Alexandre II avait, lors de l'émancipation, appelé dans les comités de rédaction des membres des assemblées de la noblesse, Alexandre III, voulant alléger les charges excessives des anciens serfs, a fait siéger dans la commission créée à cet effet plusieurs membres des assemblées provinciales. En cette modeste mesure, les délégués de la société n'étant même pas choisis par ses représentants, on peut dire que le pays est déjà invité parfois à donner son avis sur certaines affaires ; mais, de quelque manière que soient composées les assemblées délibérantes, Conseil de l'empire ou commissions spéciales, ces assemblées ne sont jamais que consultatives ; le pouvoir législatif reste intégralement dans la main de l'empereur.

Comme pour mettre cette vérité plus en relief, et rappeler sans cesse au Conseil de l'empire l'humilité de son rôle et la vanité de ses délibérations, ce conseil, en droit le premier corps de l'État, ne se prononce même pas, à proprement parler, sur les projets qui lui sont présentés. Afin de mieux constater l'indépendance de la volonté impériale et de n'en point gêner l'omnipotence, on ne soumet pas à l'empereur les décisions prises par la majorité du conseil, mais bien simultanément l'avis de la majorité et l'avis de la minorité, ainsi mises officiellement sur le même rang. Qu'on imagine un pareil système appliqué à des chambres représentatives, et un gouvernement également libre d'opter entre la majorité et la minorité. Si certaines influences ou certaines doctrines venaient à prévaloir près du tsar, c'est pourtant là le spectacle que la Russie pourrait un jour offrir à l'Europe.

Là où les grands corps de l'État ne sont que les humbles agents du pouvoir autocratique, les ministres ne sauraient être autre chose. L'érection des ministères est à peu près contemporaine de la fondation du Conseil de l'empire. C'est encore là une création de l'empereur Alexandre I^{er} qui, ambitionnant la gloire de réformateur, cherchait à donner à ses peuples des institutions plus en rapport avec celles des grands États européens. Sous l'influence de Spéranski et de Kotchoubei, la France, alors en train d'être réorganisée par Bonaparte, servit encore de modèle. C'est par un oukaze de 1802 que les ministères furent substitués aux *collèges* de Pierre le Grand, lesquels n'étaient guère, au fond, que les anciens *prikazes* moscovites, remaniés sur le modèle des administrations collégiales, en honneur chez nous au temps de la Régence.

Les anciens *collèges* avaient donné lieu à des reproches inhérents au système collégial même ; ils n'en furent pas moins regrettés de quelques hommes d'État, inquiets de l'étendue des pouvoirs confiés à un seul homme, et craignant de rencontrer chez les nouveaux ministres autant d'autocrates. Le comte Vorontsof, dans une lettre à Kotchoubei, l'un des promoteurs de la réforme, s'était fait l'organe de ces appréhensions au lendemain même de l'institution des ministères. Ce patriote s'élevait d'avance contre le despotisme des ministres affranchis de tout contrôle, tandis que les anciens collèges, qui lui semblaient déjà porter leur garantie en eux-mêmes, grâce au partage des pouvoirs entre leurs différents membres, avaient été assujettis par Pierre le Grand au contrôle du sénat^[6]. Si de pareils regrets du passé étaient peu justifiés, les institutions de Pierre le Grand ayant fort mal répondu aux espérances du réformateur, il n'en était pas de même des craintes de Vorontsof pour l'avenir. L'omnipotence ministérielle, en débarrassant l'administration des lenteurs et de la complexité de la procédure collégiale, devait avoir pour premier effet d'exagérer encore la centralisation bureaucratique et la tutelle administrative.

Les dix ministères^[7] aujourd'hui existants n'embrassent pas toutes les branches de l'administration ; il y a en dehors quelques services indépendants, comme le contrôle de l'empire, dont les chefs ont le rang et les fonctions de ministres. L'empereur a de plus sa chancellerie particulière, qui a longtemps compté quatre sections, dont la troisième, la plus fameuse,

est, jusqu'à la dernière année du règne d'Alexandre II, demeurée un véritable ministère de la haute police. La plupart des ministères sont divisés en *départements*, presque indépendants les uns des autres. Chaque ministre est assisté d'un conseil qui reste des mois et parfois des années sans se réunir, et que ses membres n'envisagent guère que comme une retraite ou une sinécure. En outre, le ministre a d'ordinaire pour assistants un ou deux adjoints (*tovarichtch*), qui sont les collaborateurs de leur chef, et qui souvent lui succèdent. Un Russe, quelque peu humoriste, qui connaissait bien les ressorts habituels des chancelleries pétersbourgeoises, disait à ce propos que, en Russie, le gouvernement était condamné à une décadence forcée, et devait fatalement finir par tomber aux mains de l'ineptie. D'ordinaire, en effet, les ministres en fonctions cherchent un adjoint dont les talents ne puissent leur porter ombrage. Une fois devenu ministre, ce dernier fait naturellement de même, en sorte que le niveau des hauts fonctionnaires, le niveau du personnel ministériel en particulier, semble destiné à s'abaisser progressivement de titulaire en titulaire, pour descendre peu à peu de la médiocrité à l'incapacité. Les choses se passeraient peut-être habituellement de la sorte si, par bonheur pour l'empire, les calculs égoïstes des hommes en place n'étaient souvent déjoués par les intrigues de leurs concurrents, ou par l'intervention du maître qui, au risque de compromettre l'unité des services, impose parfois à ses [7] ministres des collaborateurs dont ils n'eussent pas fait choix.

Le souverain recourt souvent à un procédé peu propre à relever la dignité ministérielle et l'ascendant de ses collaborateurs officiels : à la tête des ministères, et parfois des plus importants, il place fréquemment, au lieu de ministres en titre, des suppléants, des gérants qui ne sont confirmés dans leurs fonctions qu'après un stage plus ou moins long. Cet expédient paraît n'avoir d'autre avantage que de permettre plus facilement de confier un portefeuille à des hommes qui semblent n'y avoir de droits ni par leurs talents, ni par leur expérience. D'autres fois, et cela n'a pas été rare sous Alexandre II, la direction des ministères a été abandonnée à des favoris de cour, à des hommes à la mode, à des politiques amateurs, pour la plupart aides de camp du souverain, en un mot, à ce qu'un roman de Tourguénief appelle des généraux de Bade [8].

Il semble de loin que la patrie de l'autocratie doive être le pays de l'harmonie des pouvoirs et de l'unité administrative. Vues à distance, les diverses administrations, avec leur forte centralisation bureaucratique, ressemblent à ces nouvelles horloges pneumatiques, dont les aiguilles, mues par le même ressort, marchent toutes à la fois et marquent toutes la même heure. En fait, il n'en est rien : l'unité d'action, qui, en théorie, semble l'apanage des régimes absolus, fait souvent défaut à la Russie. Ce gouvernement, où tous les pouvoirs procèdent de la même volonté, où toute l'autorité est concentrée dans la même main, où il n'y a officiellement qu'un seul moteur, est de ceux dont les rouages administratifs donnent lieu au plus de frottements, et, par suite, à la plus grande déperdition de forces.

La principale raison de cette anomalie est l'isolement des divers ministères, qui forment comme autant d'États indépendants, ayant chacun leur armée d'employés, souvent même leur trésor particulier, et sont toujours prêts à entrer en campagne les uns contre les autres.

Si la Russie a des ministres, elle n'a pas encore de ministère, au sens politique du mot. Entre les chefs des diverses administrations il n'y a aucune cohésion, aucun lien, il n'y a ni solidarité ni direction commune. Les ministres se réunissent bien à certains jours pour se concerter ensemble ; mais à ces réunions, impérieusement exigées par les besoins des différents services, la langue officielle refuse le titre occidental de conseil (*sovét*), et à plus forte raison le titre parlementaire de cabinet. La Russie n'a qu'un comité des ministres (*komitet ministrof*), et ici les noms ne sont pas sans importance. Les ministres du reste ne sont pas les seuls membres de ce comité ; à côté d'eux y siègent, non seulement le contrôleur de l'empire et le procureur du Saint-Synode, lequel peut être regardé comme une sorte de ministre des affaires ecclésiastiques, mais les chefs de certaines sections de la chancellerie impériale, les présidents des divers départements du Conseil de l'empire et jusqu'au directeur des haras. Avec un véritable conseil, uniquement composé des chefs des ministères, ce soi-disant comité des ministres deviendrait un rouage inutile. La présidence en appartient à un personnage que l'empereur désigne et qui lui-même n'est d'ordinaire pas ministre. Durant la plus grande partie du règne d'Alexandre II, le président du comité était un homme de cour, sans valeur ou influence politique, un général Ignatief, parent du célèbre négociateur de San Stefano. Lorsque, un

an ou deux avant sa mort, Alexandre II avait appelé à ce poste un des plus distingués de ses anciens collaborateurs, le comte Valouief, successivement ministre de l'intérieur et des domaines, on s'était demandé si, entre ces nouvelles mains, cette présidence, jusque-là purement honorifique, n'allait pas prendre une valeur politique. En fait, il n'en a rien été, et Alexandre III a, en 1881, remplacé le comte Valouief par M. de Reutern, longtemps ministre des finances, sans que la présidence du comité ait cessé d'être une sinécure pour un favori de cour ou une lucrative prébende pour un ancien ministre, dont le souverain veut récompenser les services passés.

Un fait, en apparence insignifiant, pourrait servir de symbole aux fonctions de président du comité des ministres ; ce président n'a ni hôtel ni résidence officielle dans la capitale, il n'a pour habitation qu'une villa, une *datcha* aux îles, et il passerait toute l'année en villégiature que l'État ne s'en ressentirait point.

Les affaires devraient, semble-t-il, être toujours discutées en comité ou en conseil par les ministres ; mais les chefs des diverses administrations se dispensent fréquemment de cette formalité, ils frappent directement au cabinet de l'empereur. L'usage est que les ministres présentent leur rapport (*doklad*) individuellement au souverain. Cette habitude seule enlèverait toute solidarité aux différents chefs d'administration. N'étant responsables que devant l'empereur, et n'ayant devant lui qu'une responsabilité individuelle, les ministres ne sont en réalité que les secrétaires, on pourrait dire les commis du tsar, mais des secrétaires qui, seuls au courant des affaires, dictent le plus souvent les résolutions du maître, et des commis tout-puissants, s'ils ont l'oreille de l'autocrate.

Les ministres les mieux en cour ne se gênent point pour passer par-dessus la tête de leurs collègues et faire adopter au souverain des mesures inconnues de ces derniers. Les divers organes du gouvernement, au lieu de fonctionner d'accord, se contrarient et se paralysent mutuellement. Le comte Vorontsof avait encore signalé cet inconvénient avant même que l'expérience l'eût révélé. Il avait prévu, dès la création des ministères, que si les ministres pouvaient communiquer isolément leurs rapports à l'empereur, que s'ils traitaient chacun avec lui, en tête-à-tête des affaires de leur ressort, on verrait édicter des oukazes dont certains ministres ne seraient informés qu'en même temps que le public^[9]. On comprend les

effets d'un pareil système : le ministre des finances n'est averti qu'après coup des projets de dépenses de ses collègues de l'intérieur ou de la justice ; le ministre de la guerre peut ignorer si la politique des affaires étrangères est belliqueuse ou pacifique.

La première et naturelle conséquence de cet isolement des ministères a été le manque d'unité administrative, le désordre, la confusion. Les ministres ne sont pas unis entre eux et, dans le sein de chaque ministère, les divers départements sont presque indépendants les uns des autres. Les ministres peuvent prendre beaucoup sur eux quand ils ont la confiance du maître ; et, au-dessous des ministres, chaque haut fonctionnaire, pour peu qu'il possède la faveur personnelle du souverain, peut agir à sa guise, à l'encontre ou à l'insu de ses collègues ou de ses chefs. On aboutit ainsi dans la politique intérieure, parfois dans la politique étrangère, à des incohérences et à des contradictions qui vont jusqu'à donner au gouvernement l'apparence de la duplicité. Presque toujours rivaux et fréquemment ennemis, représentant souvent des tendances contraires ou des coteries hostiles, que le souverain oppose parfois systématiquement les uns aux autres, pour ne se livrer entièrement à aucune, les ministres se font sourdement une guerre clandestine et parfois même presque publique^[10]. Sous Alexandre II, c'était tantôt la justice qui était en lutte avec l'intérieur, tantôt l'instruction publique qui bataillait avec la guerre^[11]. Tandis que le ministre de la justice cherchait à déraciner les anciens abus et à garantir la liberté individuelle, son collègue de l'intérieur, partisan du vieil arbitraire bureaucratique, se plaisait, par des poursuites administratives, à rendre illusoire l'action des tribunaux. Les discordes des ministres, qui se combattaient mutuellement à la cour, dans les salons, dans la presse même, se propageaient parmi leurs subordonnés. Toute l'action gouvernementale en était entravée, l'anarchie s'introduisait dans les diverses branches de l'administration, et ce désordre, recouvert d'un trompeur vernis d'uniformité, tournait au profit de la propagande révolutionnaire.

Il semble, de loin, qu'un peuple moderne n'ait qu'à souffrir d'un pareil chaos administratif. En Russie, on peut se demander si, sous un régime absolu, les défauts de l'administration n'ont pas, pour l'avenir du pays, presque autant d'avantages que d'inconvénients. Ce n'est pas là un vain paradoxe. L'anarchie administrative, comme tous les autres vices de la

bureaucratie impériale, comme tout ce qui affaiblit l'omnipotence de l'État, n'est pas sans quelques compensations ; les frêles libertés naissantes en ont peut-être éprouvé plus de bénéfice que de dommage. L'esprit public, l'esprit de progrès et de libre investigation, qui, dans un État autocratique, eût risqué d'être entièrement étouffé sous l'accord des divers organes du pouvoir, a pu respirer quelque peu à travers les fissures laissées entr'ouvertes par les discordes et la désunion des ministres. Une feuille de Saint-Petersbourg en faisait un jour la remarque : dans le passé, sous Alexandre II comme sous Alexandre I^{er}, une direction gouvernementale uniforme eût, aux époques de réaction, toujours fréquentes en Russie, tourné contre les idées libérales et singulièrement favorisé la victoire de la politique rétrograde ; elle eût, par exemple, pu détruire presque entièrement les meilleures réformes d'Alexandre Nicolaiévitch. Avec le régime actuel, au contraire, sous le couvert du désaccord et des dissensions des ministres, grâce à l'autonomie des divers services, les idées autoritaires et les tentatives de réaction peuvent triompher dans un ministère sans remporter dans tous les autres ; les maximes libérales peuvent, aux époques les plus sombres, trouver un refuge dans certains départements et y attendre le retour d'une heure plus bénigne.

À regarder les choses sous toutes leurs faces, un patriote ne devrait donc souhaiter une plus grande unité administrative que si cette unité de gouvernement était associée à des garanties nouvelles pour le pays. Autrement, tout le bénéfice risquerait d'être pour la bureaucratie, pour la centralisation et la tutelle administrative. À dire vrai, ce danger n'est pas de ceux que les Russes ont le plus à redouter. Le gouvernement aura, sous ce rapport, bien de la peine à sortir de ses anciens errements. Il s'est beaucoup préoccupé de la question, durant les derniers mois du règne d'Alexandre II et les premières semaines du règne d'Alexandre III, mais jusqu'ici il n'a point su la résoudre. On a parlé de remplacer le comité des ministres par un véritable Conseil, pour ne pas dire un cabinet au sens européen du mot, de rendre les ministres solidaires les uns des autres, d'appeler même peut-être l'un d'eux aux fonctions et au titre de premier ministre. Un pareil changement eût, en général, été vu d'un bon œil par les libéraux. Un cabinet solidaire, collectivement responsable devant le souverain, en attendant qu'il pût le devenir devant la nation, semblerait à beaucoup de Russes un premier

pas dans la voie constitutionnelle. C'était une des réformes qu'on attendait d'Alexandre III, après l'avoir en vain espérée de son père.

Si, pour des motifs différents, presque tous les partis s'accordent à demander plus d'homogénéité dans le ministère, une telle innovation est difficilement conciliable avec les traditions autocratiques. Il est partout malaisé d'avoir un cabinet solidaire et homogène sans un chef effectif et une influence prépondérante, sans un président du Conseil ou un premier ministre. Or, à l'inverse d'autres monarques absolus, les empereurs de Russie n'ont jamais eu de premiers ministres. Sur ce point, ils ont, par instinct ou par système, toujours suivi la maxime de Louis XIV, au risque de voir renouveler chez eux, avec plus de dommage pour le bien de l'État, le long duel des Colbert et des Louvois. Pour rester plus sûrement maîtres de leur pouvoir, pour garder, en fait comme en droit, la plénitude de leur autorité, les empereurs ont la prétention d'être leurs propres premiers ministres. S'ils n'en ont pas eu tous, comme Pierre le Grand, Catherine II et Nicolas, l'énergie ou la capacité, ils se sont, comme Alexandre II, appliqués avec un soin jaloux à maintenir une sorte de balance entre leurs conseillers, à opposer les uns aux autres les influences et les tendances, veillant à ne laisser à aucune opinion, à aucun personnage, un ascendant prédominant. Il n'a fallu rien moins que les attentats répétés du nihilisme, que l'impuissance avérée de son gouvernement en face des complots d'une bande de jeunes gens, pour décider Alexandre II, dans sa dernière année, à réunir tous les pouvoirs en une seule main et à confier au général Loris Mélikof une sorte de dictature.

Avec le régime autocratique, confessaient, au début du règne d'Alexandre III, les plus importants organes de la presse, il n'y a pas de place pour un premier ministre. À cet égard, Saint-Pétersbourg et Moscou, d'ordinaire en désaccord, semblaient du même avis. « Chez nous, écrivait en mai 1881 l'une des premières feuilles de Pétersbourg, le *Poriadok* (Ordre), un premier ministre ne pourrait être qu'un grand vizir. » Et cela est vrai, les rares hommes d'État, d'Araktchéief, sous Alexandre I^{er}, à Loris Mélikof, sous Alexandre II, qui ont joui d'une influence prépondérante, n'ont guère jamais été autre chose. Un Richelieu ou un Bismarck n'est pas plus possible en Russie qu'un Cavour ou un Robert Peel. L'empire peut posséder un chancelier, mais ce premier dignitaire de l'État est d'ordinaire

confiné dans la politique étrangère, et n'a d'autre ascendant que son autorité personnelle. L'autocratie est un soleil qui ne veut point admettre de satellite, de peur d'en voir son propre éclat éclipsé ou obscurci.

La Russie n'en sent pas moins le besoin impérieux d'un cabinet homogène, afin d'assurer au gouvernement l'unité de direction qui lui a fait défaut jusqu'à présent. C'est par là peut-être que commencera la transformation politique de l'empire. Un pareil conseil, avec ou sans présidence officielle, changerait forcément toutes les relations du souverain et de ses ministres. Un ministère solidaire, collectivement responsable, prendrait fatalement vis-à-vis de l'empereur une attitude d'indépendance inconnue jusqu'à présent ; il traiterait bientôt avec l'autocrate de puissance à puissance. Pour le conserver au pouvoir, le tsar serait obligé de compter avec lui, de lui laisser le champ libre, parfois même de lui donner carte blanche. Le cabinet se sentirait peu à peu responsable devant la société et le pays, autant que devant l'empereur. L'opinion serait pour lui comme une sorte de parlement en vacances, dont il s'efforcerait de gagner la confiance. Unis et agissant de concert, eh vertu d'un programme commun, les ministres, de quelques restrictions légales qu'on circoncrive leur pouvoir, cesseraient d'être les simples instruments de la volonté souveraine. Le tsar pourrait se trouver presque réduit au rôle de souverain constitutionnel, sans constitution ni parlement. Cette réforme, en apparence si modeste, implique au fond une sorte de révolution ; peut-être même qu'une fois adoptée en principe elle serait aussi difficile à établir et à faire durer qu'une constitution et une représentation politique.

Quoi qu'on imagine, on ne saurait donner plus d'unité à l'administration et au gouvernement sans empiéter indirectement sur l'autocratie, sans marquer une limite aux droils personnels du souverain en même temps qu'à ceux de ses ministres. Pour cela, par exemple, on a proposé d'enlever à ces derniers, et par suite à leur maître, la faculté de décider aucune affaire sans le consentement de tous leurs collègues ; on a érigé en principe que les *doklads*, ou rapports ministériels, ne devraient être soumis à la sanction suprême qu'après une délibération du Conseil. Le procédé est des plus simples ; mais, s'il n'était accompagné d'aucun autre changement dans l'État, si, en droit, le pouvoir absolu restait entier, il serait difficile d'assurer, dans la pratique, la stricte exécution d'une pareille règle.

Comment, en effet, interdire à l'empereur d'arranger telle ou telle affaire avec un ministre favori, et de quelle manière le contraindre à ne rien trancher en dehors de son conseil ?

Cette question a été, au printemps de 1881, l'occasion de la dissolution du premier ministère de l'empereur Alexandre III. Pour rassembler toutes les forces du gouvernement, dans la lutte contre le nihilisme, pour mettre fin aux trop fréquentes guerres civiles des administrations entre elles, il avait été décidé, selon le principe posé plus haut, qu'à l'inverse de ce qui se pratiquait sous Alexandre II, les ministres ne présenteraient plus à la signature impériale que les mesures approuvées en Conseil par leurs collègues. L'empereur, paraît-il, avait sanctionné cet arrangement, le public en avait été informé ; on se flattait déjà de voir la Russie en possession d'un vrai cabinet, lorsqu'une intrigue de cour, comme il en peut toujours surgir en un gouvernement absolu, vint tout modifier. On avait oublié que la première condition pour qu'un pareil principe pût être respecté, c'était que tous les ministres fussent d'accord et obéissent à la même inspiration. Or il était loin d'en être ainsi du premier ministère d'Alexandre III. On y distinguait, selon les traditions du règne précédent, au moins deux tendances, plus ou moins nettement indiquées, car, en Russie, les couleurs politiques sont encore loin d'être aussi tranchées qu'ailleurs. Les partisans des idées soi-disant libérales ou occidentales semblaient l'emporter par le nombre comme par l'influence. C'étaient, notamment, d'anciens ministres d'Alexandre II, le général Loris Mélikof, ministre de l'intérieur, le général Dmitri Milutine, ministre de la guerre, et M. Abaza, ministre des finances. Ces trois personnages formaient une sorte de triumvirat dont l'ascendant semblait devoir être prédominant. À côté, ou, mieux, en face d'eux, se rencontraient des hommes appelés au pouvoir par le nouvel empereur, et qui passaient pour représenter les aspirations plus ou moins vagues du parti national, ou des néo-slavophiles. C'était d'abord le général Ignatief, l'ancien ambassadeur à Constantinople, alors ministre des domaines, puis le procureur général du Saint-Synode, M. Pobédonostsef, ancien précepteur d'Alexandre III, traducteur de l'*Imitation*, homme avant tout religieux et conservateur, en tout cas, mieux disposé pour Moscou et le parti national que pour les idées occidentales en vogue à Pétersbourg. Ce n'était pas un ministère composé d'éléments aussi disparates qui eût pu imprimer à toute

la politique une direction uniforme. L'inexpérience russe pouvait seule s'y tromper, mais la déception devait être rapide. Au moment où l'on se flattait déjà de voir la Russie entrer en possession d'un vrai cabinet, éclatait une crise ministérielle, sans précédent jusqu'alors. L'empereur Alexandre III avait, en dehors de ses principaux ministres, arrêté les termes de son mémorable manifeste du 29 avril 1881, où, pour la première fois, il faisait part de sa politique à ses peuples et à l'étranger. Ce manifeste, qui affirmait solennellement et avec une sorte d'affectation le pouvoir autocratique ^[12], avait été préparé dans l'ombre par M. Pobédonostsef et le général Ignatief, avec l'appui du grand-duc Vladimir, frère de l'empereur, et avec l'aide de M. Katkof, le hautain rédacteur de la *Gazette de Moscou*, venu à Gallchina pour conférer avec le tsar. C'est à la fin d'un conseil, tenu un jour ou deux avant la grande revue où devait être publié le manifeste, que la plupart des ministres reçurent connaissance de cet important document.

On comprend la surprise des hommes qui détenaient les principaux portefeuilles. Ils n'avaient pas imaginé qu'on pût ainsi, sans les consulter et presque à leur insu, engager, devant la Russie et devant l'Europe, la politique du nouveau règne. En face d'un tel procédé, la conduite des ministres de l'intérieur, de la guerre et des finances était tout indiquée : ils n'avaient qu'à se retirer ; c'est ce qu'ils firent à quelques jours de distance. Dans tout autre pays, la démission des ministres en pareille circonstance n'eût étonné personne : en Russie, la retraite volontaire et simultanée des principaux conseillers du tsar fut, pour bien des gens, une sorte de scandale. C'était, en tout cas, un fait nouveau dans les annales du gouvernement russe ; cela seul impliquait un progrès dans les idées et les mœurs politiques.

On raconte qu'un des ministres de l'ancien bey de Tunis, lui ayant un jour offert sa démission, le bey répondit avec colère à cette velléité d'indépendance : « Un esclave n'a pas le droit de quitter le poste où l'a placé son maître ». Le tsar eût pu naguère tenir à peu près le même langage à ses conseillers. Sous ce rapport, les mœurs de la cour de Pétersbourg étaient restées fort orientales. Les ministres, n'étant que les humbles instruments de la volonté impériale, n'avaient pas à juger les ordres du maître, et encore moins à en décliner l'exécution. Toute démission volontaire implique un désaveu, un sentiment d'indépendance et de

responsabilité ; à ce titre, c'est un acte que peut difficilement se permettre le sujet d'un autocrate. Avec les mœurs bureaucratiques en vogue, bien peu de ministres étaient, du reste, tentés de s'arroger une pareille liberté ; presque tous étaient heureux de rester aux affaires aussi longtemps qu'il plaisait au souverain de les y maintenir ; la plupart s'appliquaient uniquement à prendre le vent qui soufflait à la cour. Si la Russie pouvait citer quelques démissions isolées, elle ne connaissait pas les démissions collectives, déterminées par un acte de politique générale. C'est sous Alexandre III, en 1881, que Pétersbourg a pour la première fois assisté à un pareil spectacle, et, pour faire admettre des démissions aussi insolites, les ministres, qui se retiraient simultanément, ont dû les échelonner à quelques jours de distance, et mettre presque tous en avant leur mauvaise santé, comme si une subite épidémie eût frappé les hôtels ministériels.

La retraite volontaire de trois ou quatre ministres du tsar, en 1881, restera dans l'avenir comme un exemple et un précédent significatif. C'est la marque de la révolution, qui, en dépit de tous les obstacles, s'accomplit peu à peu dans les mœurs gouvernementales. On sent de plus en plus que les différents ministères ne peuvent demeurer isolés, qu'ils doivent cesser de former un État dans l'État et d'agir chacun pour leur compte. Parmi les plus conservateurs des personnages politiques, comme parmi les plus enclins aux nouveautés, se restreint chaque jour le nombre des hommes disposés à gouverner sans s'inquiéter du choix et des vues de leurs collègues. Quoiqu'on fasse, en effet, de quelque esprit et de quelques conseils que s'inspirent les successeurs d'Alexandre II, il importe que le gouvernement ait une direction. Or, avec des ministres désunis, sans solidarité entre eux, il ne saurait y avoir ni plan de gouvernement, ni direction suivie, ou, ce qui revient au même, il y en a plusieurs à la fois. En Russie comme ailleurs, un ministère sans programme commun sera toujours un gouvernement sans programme.

La chose est si claire que j'ai entendu un Russe, fort au courant de son pays, ce qui n'est pas si fréquent qu'on le pense, soutenir que l'empereur Alexandre III n'avait qu'une chose à faire, appeler un des hommes politiques les plus en vue, et lui confier la mission de former un ministère en lui laissant carte blanche, sauf au tsar, si l'expérience ne semblait pas en bonne voie, à remettre bientôt le pouvoir à un autre personnage. De cette

manière, me disait mon interlocuteur, le pays serait sûr d'avoir un gouvernement homogène, et l'empereur, cessant d'avoir la responsabilité de tous les actes du gouvernement, ne verrait plus retomber sur lui toutes les fautes de ses agents. Les ministres resteraient face à face avec la nation, les mécontents et les révolutionnaires n'auraient plus de raison de s'en prendre au souverain. L'idée est ingénieuse, et, sur toutes les panacées proposées, elle a l'avantage de se prêter à divers systèmes de gouvernement et aux tendances les plus différentes. En réalité cependant, un tel procédé implique toujours une demi-abdication de Tautocratie, une espèce de constitutionnalisme latent. Aussi estil douteux que le tsar s'y résigne. L'empereur Alexandre III a bien essayé de donner au gouvernement plus de cohésion ; il ne s'est pas écarté de la tradition impériale, et la Russie autocratique n'a ni cabinet ni premier ministre.

-
1. ↑ Tchitchérine : *Oblastnyia Outchregdéniiia Rossii v xvii^e véké* et *Opyty po istorii rousskago prava* ; A. Gradovski : *Istoriia méstnago oupravléniia*.
 2. ↑ C'est ce qu'ont fait, par exemple, Alexandre II et Alexandre III, en confiant à quelques sénateurs des enquêtes dont les révélations ont fait beaucoup de bruit. Voy. plus bas, même livre, chap. iv.
 3. ↑ Le Conseil de l'empire (*gosoudarstvenny sovét*) est souvent à l'étranger appelé Conseil d'État. Cette dénomination serait excellente si elle n'avait l'inconvénient de prêter à une confusion. On sait en effet que les titres de conseiller d'État, conseiller d'État actuel, figurent, dans le tableau des rangs, parmi les degrés du *tchine*. Or un homme revêtu de ce titre purement honorifique de *conseiller d'État* (*statski sovénnik*) ne fait nullement partie de ce qu'on appelle alors Conseil d'État, de ce que nous nommons le Conseil de l'empire ; ces conseillers n'ont même pas le *tchine*, le rang nécessaire pour y entrer.
 4. ↑ Le Conseil de l'empire est divisé en trois départements, comptant chacun sept ou huit membres. Il y a en outre des membres ne siégeant qu'au *plenum*. Ces derniers sont au nombre d'une quarantaine, non compris les ministres, qui sont membres de droit.
 5. ↑ Nous reviendrons plus loin sur ces délicates questions, liv. III et liv. VI.
 6. ↑ Lettre écrite en 1803 et publiée en 1881 par le *Rousskii arkhiv*. S. R. Vorontsof faisait part des mêmes sentiments au prince Czartorysky, dans une lettre de la même époque ; voyez M. Bélof, *Istoritcheskii Vestnik* (oct 1880).
 7. ↑ Les ministères, dont le nombre a plusieurs fois varié, sont aujourd'hui au nombre de dix : 1^o la cour ou maison de l'empereur ; 2^o les affaires étrangères ; 3^o l'intérieur ; 4^o les finances ; 5^o la justice ; 6^o l'instruction publique ; 7^o les voies de communication ; 8^o les domaines ou biens de l'État ; 9^o la guerre ; 10^o la marine.
 8. ↑ *Badenskiie Generaly* (roman intitulé *Fumée*).
 9. ↑ Lettre du comte Vorontsof au prince Czartoryski, écrite en 1803 (*Istoritcheskii Vestnik*, oct. 1880).
 10. ↑ J'ai signalé, d'après la correspondance inédite de Nicolas Milutine, de singuliers exemples de ces discordes intestines sous Alexandre II. Voyez *Un Homme d'État russe contemporain*

(*Nicolas Milulvie*), Paris, Hachette, 1884.

11. [↑](#) À propos des établissements d'enseignement relevant du ministère de la guerre.
12. [↑](#) Dans les traductions de ce document publiées à Saint-Petersbourg, on a quelque peu atténué le texte original, en substituant aux mots « autocrate » ou « autocratique » les mots d'« autorité » ou de « pouvoir suprême ».

CHAPITRE III

L'administration provinciale, la bureaucratie et le *tchinovnisme*. — Gouvernements et districts. — Le gouverneur et ses pouvoirs. — Défauts du tchinovnisme russe. — Effets du tableau des rangs. — Manque de spécialité. — La vénalité et ses causes. Comment la corruption administrative peut tempérer le despotisme bureaucratique. — Difficulté pour la bureaucratie de se contrôler elle-même. — Insuffisance de tous les remèdes employés contre la vénalité. — Formalisme et mépris des règlements.

Avant les réformes contemporaines, toute l'administration provinciale était organisée sur le type de l'administration centrale, avec cette différence que, les pouvoirs s'y trouvant plus concentrés, l'autorité y avait plus d'unité. Les circonscriptions administratives de la Russie remontent à Pierre le Grand ou plutôt à Catherine II. Le premier avait partagé l'empire en huit gouvernements (*gubernii*) ; sa fille Elisabeth en porta le chiffre à seize, Catherine II à quarante. Le nombre de ces circonscriptions s'est accru de règne en règne, moins avec les conquêtes successives de l'empire qu'avec l'énorme accroissement de sa population. Les gouvernements primitifs de Pierre ou de Catherine ont dû être coupés en deux, parfois en quatre, sans que la moyenne du chiffre de leurs habitants ait diminué.

La Russie d'Europe compte, en dehors de la Finlande, de la Pologne et du Caucase, une cinquantaine de gouvernements ; le royaume de Pologne, aujourd'hui privé de son administration particulière, en compte une dizaine d'une étendue notablement moindre^[1]. Ces divisions administratives sont pour la plupart tout artificielles, toutes conventionnelles, toutes mécaniques ; elles n'ont d'autre raison d'être que la volonté du pouvoir autocratique, qui a découpé à son gré le territoire de l'empire, sans tenir compte des traditions historiques, ni de l'origine des habitants^[2]. À cet égard, les gouvernements russes ressemblent singulièrement aux départements français ; ils sont le produit du même esprit, des mêmes habitudes de centralisation. La nomenclature des *gubernies* russes n'a pas, du reste, les mêmes prétentions scientifiques que celle de nos

départements ; elle est beaucoup moins compliquée, chaque gouvernement n'ayant, le plus souvent, d'autre nom que celui de son chef-lieu. Il n'y a guère d'exception que pour les provinces de l'ouest ou du sud, d'origine étrangère ou d'annexion récente : l'Esthonie, la Livonie, la Courlande, la Podolie, la Volhynie, la Bessarabie, la Tauride. Ces noms historiques suffisent seuls à dénoter une individualité provinciale, d'ordinaire étrangère à la vieille Russie.

Les circonscriptions territoriales de l'empire diffèrent de nos départements par un point important, les dimensions. L'autocratie russe n'a pas, de même que la révolution française, cherché à fractionner le pays en minces parcelles, comme pour y rendre plus impossible toute velléité d'indépendance de la vie locale. L'État le plus vaste est celui dont les divisions administratives sont les moins nombreuses. Les provinces russes varient singulièrement de grandeur selon les régions, le climat, la densité de la population. Les gouvernements du nord ^[1] et de l'est, Perm, Viatka, Astrakan, Vologda, Arkhangel surtout, égalent ou dépassent en superficie les grands États de l'Europe occidentale. L'étendue moyenne de chaque province reste encore considérable, elle est supérieure à celle des petits États de l'Europe centrale, de la Belgique, de la Hollande ou de la Suisse. La population des provinces russes est loin d'être en rapport avec leurs dimensions, elle serait plutôt en raison inverse ; les plus grandes, qui comprennent les solitudes du nord ou les steppes de l'est, sont les moins peuplées : Arkhangel, avec ses 858 000 kilomètres carrés, ne compte que 315 000 âmes. En revanche, plusieurs gouvernements de médiocre étendue, dont le nom est presque ignoré de l'Occident, renferment presque autant d'habitants que les vingt-deux cantons suisses. Dans la Russie d'Europe, la population moyenne d'une goubernie est de 1 400 000 ou de 1 500 000 âmes ^[3].

Les gouvernements russes, ceux des frontières au moins, ont été longtemps réunis, par groupes de trois, quatre ou cinq, en *gouvernements généraux*, qui embrassaient ainsi de vastes régions. Aujourd'hui, ce mode de groupement n'existe plus qu'en Asie et dans les anciennes provinces polonaises ^[4]. Les trois provinces baltiques elles-mêmes ont récemment perdu ce signe de distinction, pour rentrer dans la masse des gouvernements

de l'empire. Cette simplification est un indice des progrès de la centralisation dans la voie de l'uniformité administrative.

Les *gubernies* sont partagées en districts (*ouezdy*), correspondant à nos arrondissements. Ces districts russes, ainsi associés par le pouvoir central, ont, pour la plupart, une existence plus ancienne et une individualité plus naturelle que les gouvernements qu'ils composent^[5]. Aussi gardent-ils une vie propre, supérieure à celle de nos arrondissements. Chaque province compte huit, dix, douze, parfois quinze districts, en sorte que, tout en restant notablement plus étendues que nos arrondissements, les subdivisions de la province sont relativement moins grandes que les provinces mêmes. Dans ces districts, encore plus vastes et même, d'ordinaire, plus peuplés que nos arrondissements, il n'y a, en dépit de l'excès de la centralisation russe, rien qui corresponde à nos sous-préfets. L'administration impériale n'est représentée que par un simple officier de police (*ispravnik*). Il est vrai que le défaut de constitution politique n'y a pas encore fait sentir l'utilité d'une classe de fonctionnaires qui, chez nous, sont bien moins des administrateurs que des agents de propagande ou d'élection.

À la tête de chaque gouvernement est un gouverneur (*gubernator*). Ce fonctionnaire offre beaucoup d'analogie avec l'intendant de notre ancien régime, avec notre préfet d'aujourd'hui. Autrefois, le gouverneur concentrant en ses mains tous les pouvoirs, chaque province était une Russie en miniature et comme une réduction de l'empire autocratique, dont elle reproduisait en petit l'organisation. Comme l'empire, la *gubernie* était régie par un pouvoir pratiquement illimité. Le gouverneur, assisté d'un vice-gouverneur, avait bien à côté de lui un conseil de gouvernement, mais, de même que le Conseil de l'empire, ce conseil provincial n'avait que voix consultative. Il y avait bien, depuis l'impératrice Catherine, des assemblées périodiques de la noblesse ; il y avait même un comité des finances locales^[6], composé de députés de la noblesse et de députés des villes ; mais le contrôle de ces assemblées ou de ce comité était purement extérieur, purement théorique. La plupart des droits accordés aux administrés par les lois de Catherine II étaient devenus de pures formalités, que personne n'eût osé prendre au sérieux. De l'administration le pouvoir du gouverneur débordait sur la justice. Si Catherine avait remis à la noblesse le choix des

juges de première instance, le gouverneur avait le droit de les confirmer, le droit de les mettre en accusation, même de les révoquer.

L'autorité et les soins du gouverneur s'étendaient sur toutes les branches des services publics ; il était, il est encore aujourd'hui, entouré de comités dont il est président : comité des impositions, comité des voies de communication, comité des prisons, comité de bienfaisance, comité de l'enseignement, etc. À quoi sert tout cet appareil de contrôle ? À rien, d'ordinaire. La plupart de ces comités sont formés des subordonnés du gouverneur ou d'employés d'un rang inférieur ; la servilité bureaucratique, l'esprit d'obéissance passive y étouffe généralement toute indépendance. Au lieu d'être une garantie de bonne gestion, tous ces comités n'ont guère fait que diminuer la responsabilité du gouverneur, en ayant l'air de la partager.

Les besognes les plus diverses se trouvaient réunies dans les mains de ce fonctionnaire, lequel était souvent un militaire, ignorant de l'administration. La multiplicité de ses attributions contrainst le gouverneur à une immense correspondance ; hors d'état d'embrasser toutes les affaires qui lui sont confiées, il ne fait le plus souvent que transmettre les instructions de la capitale ou signer les décisions prises dans ses bureaux. Cet homme, qui de loin semble revêtu d'une autorité omnipotente, se trouve fréquemment réduit au rôle de simple expéditionnaire des écritures. De la puissance il n'a que les dehors, les honneurs et les tentations.

L'institution d'assemblées provinciales, dotées de sérieuses prérogatives, semblait devoir restreindre le pouvoir des gouverneurs ; mais, si l'autorité de ces derniers a été diminuée, leurs attributions sont restées aussi vastes que mal délimitées. La réforme de l'administration proprement dite, qui depuis longtemps est en projet, reste encore à l'étude. En attendant, la loi maintient au gouverneur ses anciennes fonctions et ses anciens pouvoirs, bien que ses attributions ne concordent plus avec les droits concédés aux nouvelles assemblées électorales^[7]. Il y a là, entre la législation de l'empire et les récentes institutions, un manque d'harmonie qui se retrouve malheureusement dans d'autres sphères. Les grandes réformes d'Alexandre II, si dignes d'admiration à tant d'égards, ont, nous devons le répéter^[8], ce défaut d'avoir été conçues isolément, sans plan d'ensemble, sans idée mère, d'une manière empirique et fragmentaire, en sorte qu'au lieu de former un

système coordonné, les institutions de la Russie actuelle présentent partout des contradictions, des anomalies. Les nouvelles lois ne cadrent pas avec les anciennes, qui subsistent à côté d'elles. De là un manque de détermination, un principe de confusion qui n'est pas étranger au peu de succès des meilleures réformes. La Russie, léguée à Alexandre III, ressemble à ces châteaux construits à diverses époques, où l'on voit côte à côte les styles les plus différents, ou encore à ces vieilles maisons, refaites peu à peu et par morceaux, qui n'ont jamais l'unité ni la commodité des demeures élevées sur un même plan et d'un seul jet.

Ce qui a manqué à Pierre le Grand et à ses successeurs, c'est, nous l'avons dit, l'instrument même de la centralisation moderne, c'est une bureaucratie instruite et honnête. La Moscovie possédait bien depuis longtemps une classe de serviteurs de l'État ; mais ces serviteurs, constitués en noblesse (*dvorianstvo*), avaient, grâce à leur mode d'entretien et de dotation territoriale, des intérêts particuliers, à la fois différents de ceux de l'État et de ceux des localités qu'ils gouvernaient^[9]. Déjà le peuple était victime d'une administration à la fois ignorante et corrompue. La Russie du dix-huitième siècle était presque entièrement privée des classes où se recrutaient ailleurs les fonctionnaires de l'État. Le dix-neuvième siècle n'a pas encore entièrement comblé cette lacune. Ce but, en apparence si modeste, la création d'un corps de fonctionnaires capables et moraux, est depuis Pierre et Catherine un des objectifs principaux de la Russie et de son gouvernement. Pendant longtemps les établissements d'instruction fondés à grands frais par le pouvoir central ont en Russie, tout comme en Chine, eu pour première mission de préparer à l'État des serviteurs et des agents. Ainsi se montre dans toute son étendue la tâche que s'étaient imposée l'autocratie et la centralisation. Cette administration, chargée d'importer aux rives du Volga la civilisation de l'Europe, il fallait d'abord la dresser elle-même aux usages et aux mœurs, si ce n'est à l'esprit de la culture européenne.

Le principal moyen employé par Pierre le Grand, qui ne pouvait toujours recourir à des étrangers, fut le *tchine* et le tableau des rangs^[10]. Cette institution, qui faisait dépendre le rang et les préséances du grade civil ou militaire, fut avant tout un mode de recrutement des fonctionnaires de l'État. Pour la noblesse, contrainte, sous peine de perdre ses droits et

privilèges, à entrer dans l'armée ou l'administration, le tableau des rangs de Pierre le Grand fut une sorte de conscription ou, mieux, un véritable service obligatoire. Pierre parvint ainsi à rassembler pour l'empire un nombreux contingent d'employés ; mais, les hommes ainsi levés, il fallait les former au service, et l'instruction d'une armée de fonctionnaires civils est autrement longue et difficile que celle d'une armée de soldats. Pierre le Grand, qui avait réussi dans cette dernière tâche, ne put achever la première ; ce ne pouvait être l'œuvre d'un règne, ni même d'un siècle.

Le *tableau des rangs*, qui devait servir à la recruter, ne fut pas lui-même sans une influence fâcheuse sur la bureaucratie russe. Le *tchine*, en effet, assimilait le service civil au service militaire, pour le mode d'avancement aussi bien que pour le mode de recrutement. Cette hiérarchie bureaucratique devait tôt ou tard tourner au profit de la médiocrité, au profit de la routine. À chaque grade, à chaque degré de l'échelle du *tchine*, correspond une série de fonctions ; on ne peut remplir des fonctions élevées qu'avec un *tchine* élevé et, par suite, qu'après une longue carrière bureaucratique. Le premier effet d'un tel système, c'est d'attirer dans les administrations une foule d'hommes sans vocation, sans instruction, sans aptitude ; le second, c'est, en classant tous les fonctionnaires dans une douzaine de catégories numérotées, de contraindre tous les agents du pouvoir à passer par la série entière des classes, après avoir débuté par les grades et les emplois inférieurs. L'avancement ayant lieu, dans l'administration civile comme dans l'armée, hiérarchiquement, de grade en grade, le plus souvent de trois ans en trois ans, la plupart des fonctions se trouvaient indirectement, données à l'ancienneté, ce qui partout est un encouragement à l'esprit de routine et à l'inertie. L'avancement au choix n'est du reste pas toujours plus éclairé que l'avancement à l'ancienneté. L'intelligence ou l'instruction, la supériorité naturelle ou acquise est près des chefs hiérarchiques, qui en peuvent prendre ombrage, autant un motif de défiance qu'un gage de succès. Avec un tel régime l'important est de débiter de bonne heure. Dès qu'on a le pied sur l'échelle, et qu'en haut on a des protecteurs, pour vous tendre la main, les échelons administratifs se gravissent tout seuls. Or, dans beaucoup de carrières civiles, les emplois inférieurs préparent mal aux postes élevés ; : il faut pour ceux-ci une étendue de connaissances, une

largeur d'esprit qui ne s'exercent ni ne s'acquièrent aux plus bas degrés du tchinovnisme^[11].

De cette longue route à travers les emplois subalternes, il ne restait aux fonctionnaires arrivés au terme de la carrière, qu'un savoir technique, une expérience bureaucratique. L'intelligence, l'étude, l'esprit d'initiative et d'indépendance, les vrais facteurs de la supériorité, se trouvaient ainsi découragés et souvent annihilés. Le métier de scribe ou de commis était la première école des hommes publics et, pour le plus grand nombre des tchinovniks, la correspondance résumait tous les devoirs des fonctionnaires. Si la faveur des princes n'y eût remédié, le mal eût été plus grand encore. Le culte du *tchine* a longtemps fait des grands corps de l'État, du sénat et du Conseil de l'empire, une chambre de retraite pour les invalides du haut fonctionnarisme. On a souvent cité ce mot d'un jeune Russe : « Mon oncle, le général, a eu une attaque d'apoplexie, on l'a fait sénateur ; il a perdu la vue, on l'a élevé au Conseil de l'empire ; pour peu qu'il ait une nouvelle infirmité, il mourra ministre ». Cette boutade peint, dans son exagération même, les inconvénients du *tableau des rangs*. L'ignorance et l'incapacité, appuyées sur la patience, pouvaient se hisser peu à peu au sommet de l'échelle. Les réformes, qui doivent faire de la Russie un État moderne, ont heureusement commencé à ébranler la religion du *tchine* et à en corriger les abus. Un jour viendra, sans doute, où l'emploi ne dépendra plus du rang officiel et du numéro de la classe ; où, à la place de promotions à un grade civil, il n'y aura plus que des nominations à une fonction. Le tchine a cependant trop pénétré dans les mœurs, il est, pour le gouvernement et les ministres, un instrument de récompense trop commode et trop peu coûteux pour être entièrement abandonné, bien que, sous Alexandre III, on ait parlé de le supprimer^[12].

Le tableau des rangs, en apparence si favorable au service de l'État, a encore eu pour les services publics un autre inconvénient, celui de faciliter la confusion des diverses carrières. Un homme pouvant être appelé à un emploi dès qu'il en avait le grade, les fonctionnaires passaient d'une administration dans l'autre, sans posséder ni aptitudes ni connaissances spéciales. Sous Nicolas, sous Alexandre II même, les services civils étaient ainsi encombrés de militaires, l'armée était devenue la grande école administrative, elle était au moins la pépinière des hauts fonctionnaires. On

se flattait peut-être de trouver plus d'honnêteté ou d'honneur chez les chefs de l'armée, et aux époques de trouble on s'imaginait en imposer davantage aux révolutionnaires avec le sabre. En dehors même des militaires, il n'était pas rare de voir un homme sauter de la justice aux finances, de l'administration à la diplomatie. La classification hiérarchique des fonctionnaires portait naguère encore à méconnaître le principe moderne de la division du travail et de la spécialité des fonctions. À cet égard, les Russes n'étaient pas sans une lointaine analogie avec les anciens Romains qui, sous l'empire comme sous la république, remplissaient successivement ou simultanément les emplois les plus divers. On ne voit point cependant qu'en Russie cette variété de fonctions, cette facilité d'adaptation ait fréquemment produit la variété d'aptitudes ou l'universelle capacité, si souvent remarquée chez les magistrats romains. Entre le *tchinovnisme* russe et les antiques magistratures de Rome, entre le tableau des rangs de Pierre le Grand et le *cursus honorum* des sénateurs romains, il y a une autre ressemblance curieuse à signaler. En Russie, comme à Rome, la hiérarchie bureaucratique eût pu être regardée comme une entrave pratique à l'arbitraire des empereurs, comme une limite à l'omnipotence illimitée du souverain, ainsi obligé de prendre les hauts fonctionnaires dans des catégories déterminées par la loi ou l'usage^[13]. La gradation du *tchine* constituait, à cet égard, une sorte de privilège légal du *tchinovnik*, une sorte de garantie de la bureaucratie vis-à-vis de l'autocratie. Par malheur, l'administration russe était si corrompue que le pays avait peut-être plus à perdre qu'à gagner aux restrictions imposées à la fantaisie impériale par le monopole du *tchinovnisme*.

L'ignorance, la paresse, la routine, ne sont que les défauts de la bureaucratie russe, son grand vice est la vénalité. De Pierre le Grand jusqu'à Alexandre III, l'administration, les finances, l'armée, tous les services publics ont été en proie au pécumat, aux concussions, à la fraude, à la corruption sous toutes ses formes. Veut-on être compris d'un *tchinovnik*, il faut, dit le proverbe, parler rouble. C'est une maxime, chez le peuple, qu'en Russie. tout le monde vole, et que le Christ lui-même volerait s'il n'avait les mains clouées à la croix. Toutes les colères des souverains, toutes les rigueurs de la loi se sont vainement amorties contre les prévarications des représentants de la loi et de l'autorité. Comme un venin

ou un virus répandu dans tout le corps social, la corruption administrative en a empoisonné tous les membres, altéré toutes les fonctions, énervé toutes les forces. La vénalité a longtemps fait des meilleures lois une lettre morte ou une menteuse étiquette, elle a entravé dans son naturel développement les progrès de la richesse publique, préparé aux souverains et à la nation de tristes mécomptes sur les champs de bataille.

C'est sous l'empereur Nicolas, sous le prince qui a peut-être fait le plus d'efforts pour le combattre, que ce mal invétéré a atteint son plus haut période, comme pour montrer l'impuissance du despotisme à le guérir. Le vice que l'autocratie ne pouvait atteindre, que la presse n'avait pas le droit d'attaquer, a été hardiment mis sur la scène par l'un des plus populaires écrivains de la Russie et des plus grands humoristes de l'Europe. L'*inspecteur* ou *reviseur* (*revisor*) de Gogol nous a, dans une série de portraits d'un haut relief, montré ce qu'étaient alors les mœurs de la bureaucratie russe. Les fonctionnaires d'une ville de province, qui attendaient depuis longtemps déjà la venue d'un inspecteur secret, chargé de faire un rapport sur leur administration, viennent d'être amicalement avisés de l'arrivée de ce redoutable personnage. Au même moment se rencontre à l'auberge de la ville un aventurier en voyage, arrêté par le manque d'argent. Les *tchinovniks* prennent le voyageur en détresse pour le *reviseur* annoncé, et, n'ayant aucun les mains nettes, ils s'empressent à l'envi de se concilier leur juge supposé à force de présents et d'obséquiosités. L'aventurier garde d'autant mieux son *incognito* qu'il ne comprend point d'abord les politesses dont il est l'objet. Les naïves adulations de ses visiteurs lui révèlent cependant bientôt le mot de l'énigme ; il cesse de se défendre et, entrant dans le rôle qui s'offre à lui, reçoit majestueusement les hommages et les gratifications des fonctionnaires. : Bref, l'Aventurier s'éloigne après plusieurs jours de dîners et de fêtes, après avoir fait à l'un de ses hôtes officiels l'honneur de se fiancer avec sa fille. Au moment où les *tchinovniks* saluent une dernière fois l'équipage qui emporte le faux inspecteur, un agent de police vient brusquement leur annoncer l'arrivée du véritable reviseur.

Cette comédie, pleine d'une gaieté au fond navrante, fut jouée sur les théâtres de Pétersbourg et de Moscou devant l'empereur Nicolas, qui applaudit lui-même à ce hardi tableau de l'administration impériale. Depuis

lors, la corruption administrative est devenue un des thèmes habituels des écrivains russes, et si la plaie a été circonscrite, si on peut espérer la cicatriser, le mérite en revient en partie au fer cautérisateur de la littérature. Aucune cure n'était possible tant que le malade persistait à cacher son mal. Les hideuses peintures des vices secrets du tchinovnisme ne doivent pas faire oublier que, dans l'empire autocratique, la vénalité avait peut-être moins d'inconvénients qu'en des pays plus libres et plus cultivés, qu'aux États-Unis d'Amérique, par exemple. Chose singulièrement triste, l'immoralité du fonctionnarisme a même parfois tourné au profit de l'intelligence et de la moralité du peuple : comme ces plaies ouvertes qui, en suppurant, soulagent un corps appauvri, ce mal répugnant a servi plus d'une fois de dérivatif à des maux plus graves encore.

Longtemps la vénalité administrative a été, après le manque de direction uniforme, la seule atténuation du despotisme militaire. Le pot-de-vin a maintes fois servi de correctif à la dureté des lois ou à l'étroitesse des règlements. L'inertie ou la duplicité intéressées de l'administration paralysaient les mauvaises lois non moins que les bonnes. Le fonctionnaire vendait à l'un la liberté, à l'autre la tolérance ; il vendait l'impunité à l'innocent aussi bien qu'au coupable. Les schismatiques russes, les *raskolniks*, n'ont pu triompher de deux siècles de persécution que grâce à l'indulgence également lucrative de la police et du clergé. L'esprit russe n'a pu résister à la lourde compression du règne de Nicolas qu'à l'aide de la connivence salariée des employés, qui laissaient secrètement circuler les livres prohibés de l'étranger et les feuilles révolutionnaires de Herzen et de l'émigration. Le rouble fermait les yeux du douanier et bouchait les oreilles de l'*ispravnik*. La pensée moderne eût étouffé dans sa prison aux fenêtres murées, si elle n'eût pu respirer un peu de l'air du dehors à travers l'immonde égout, qui seul lui demeurerait ouvert. On a dit que le régime russe était le despotisme tempéré par l'assassinat ; il eût peut-être été plus juste de dire l'absolutisme tempéré par la vénalité.

Quelles sont les causes de cette corruption administrative ? On en rejette souvent la faute sur le caractère national, sur une prétendue immoralité russe ; c'est là une allégation gratuite qui n'explique rien ^[14]. Si, en matière d'argent, l'honnêteté privée est plus rare en Russie qu'en France ou en Allemagne, c'est l'effet, plutôt que le principe, de la dépravation publique.

Les abus administratifs y ont des causes diverses, les unes propres à la Russie, les autres qui lui sont communes avec tous les États où se rencontre le même mal. Parmi les premières, on pourrait ranger les origines impures de la bureaucratie russe, primitivement formée par des aventuriers de toutes nations, plus avides de gain que d'honneur, en sorte que depuis Pierre le Grand le vol et la fraude y ont été de tradition. Il faut ensuite tenir compte de l'influence démoralisatrice du servage sur toutes les classes de la société, des mœurs du despotisme oriental, plus ou moins persistantes sous les réformes européennes. Il faut enfin songer aux difficultés de toute sorte opposées à une administration régulière par l'étendue de l'empire, par la variété des races, par l'ignorance des habitants : la concussion a été d'autant plus générale qu'elle avait devant elle une plus vaste et plus libre carrière.

À la tête des causes de vénalité communes à la Russie et à d'autres pays, vient d'abord le salaire peu élevé des fonctionnaires. Dans beaucoup de branches d'administration, l'insuffisance du traitement était si notoire qu'elle équivalait à une autorisation de recourir à des bénéfices illicites. De là l'indulgence des supérieurs, de là l'indulgence même du public pour des fonctionnaires, pour des pères de famille obligés, par l'exiguïté de leur solde, à se procurer des revenus accessoires. Quand les services rendus au nom de l'État ne sont pas suffisamment rétribués par le trésor public, c'est aux particuliers qui les réclament où en bénéficient, à les solder. L'administration, la police, la justice, avaient leur casuel tout comme le clergé. Le fonctionnaire acceptait une gratification pour l'accomplissement de ses fonctions, avec la même bonne grâce et la même bonne conscience que le prêtre qui, pour un baptême ou un mariage, perçoit les droits d'usage. A-t-on besoin d'un passeport, d'un certificat, d'une pièce quelconque dans une administration, il faut, si l'on ne veut attendre indéfiniment, accompagner sa demande d'un billet de telle ou telle couleur, suivant l'importance de l'affaire et le rang du tchinovnik. A-t-on un fils appelé au service, et prétend-on faire valoir quelque motif d'exemption, il est prudent d'intéresser au sort du jeune homme le fonctionnaire ou le médecin chargé de l'examiner. « Je sais que tu es malade, disait un médecin à un conscrit de Viatka » mais sans argent je te déclare valide^[15]. » En Russie, parler de la sorte, c'est presque agir en honnête homme ; le malhonnête homme, c'est celui qui, en pareil cas, se fait payer pour découvrir une infirmité

imaginaire, et qui, n'ayant pu faire exempter la recrue, ne rend pas l'argent. Il s'était établi des règles dans ces profits irréguliers, le tchinovnik avait son tarif tout comme le pope, et les différents services de l'administration étaient cotés selon leur importance et selon la qualité des administrateurs. « Tu en prends trop pour ton tchiné » y dit, en guise de morale, un supérieur à un inférieur, dans une pièce de Gogol. De tels prélèvements, sanctionnés par les mœurs, n'avaient rien de révoltant, rien d'humiliant aux yeux de la société ; cela n'entamait nullement la considération d'un homme ; le plus probe ne s'en faisait point scrupule. Une comédie de l'auteur dramatique le plus populaire de la Russie, Ostrovski, nous montre un tchinovnik scrupuleux, obligé pour vivre et ne point perdre sa place, de faire peu à peu comme ses collègues. Les détournements aux dépens du trésor, les extorsions aux dépens du public, étaient seuls regardés comme des actes coupables et entachant l'honorabilité. Sur ce point même, la société n'est pas toujours bien sévère, le jury, en cas de poursuites, se montre d'ordinaire indulgent ; l'indignation a trop d'occasions de s'exercer pour n'être pas émoussée. Une des surprises de l'étranger est de rencontrer, à la table ou dans les salons des hommes les mieux famés, des personnages dont la scandaleuse fortune semble plutôt un objet d'envie que de réprobation.

Le gouvernement impérial a reconnu les inconvénients de la parcimonie du budget envers les fonctionnaires ; les traitements ont en général été relevés, spécialement dans les départements de la justice, des finances, de l'instruction publique. Il y a eu par suite une amélioration sensible, surtout dans le ressort où la vénalité fait le plus de tort à l'État et dans celui où elle en fait le plus aux particuliers, dans les finances et dans la justice. Le changement est tel que, lorsqu'il se reporte aux récits des voyageurs ou des Russes eux-mêmes, l'étranger a parfois peine à se croire en Russie. Toutes les pratiques coupables sont cependant loin d'avoir été déracinées, la dernière guerre d'Orient ne l'a que trop fait voir. Il se rencontre toujours des fonctionnaires qui continuent à toucher des honoraires irréguliers, et, comme le renchérissement de toutes choses a élevé le prix des faveurs officielles, les pessimistes prétendent qu'au lieu de décroître, la vénalité n'a fait que grandir. C'est là une évidente injustice ; ce que l'on pourrait dire, c'est que le mal a fréquemment changé de forme. Les prévarications manifestement criminelles, les concussions et malversations aux dépens du

trésor, les exactions ou les fraudes aux dépens du public, sont devenues plus rares. En Russie comme ailleurs, les nouvelles mœurs financières, les grandes compagnies et les sociétés par actions, les maisons de banque, les emprunts d'État, les entreprises de travaux publics, la Bourse en un mot, avec tout son cortège de spéculation et d'agiotage, a ouvert à la vénalité des routes plus tortueuses, plus variées et, en même temps, plus couvertes et abritées que les anciennes. Le vulgaire et grossier pot-de-vin a fait place à des modes de séduction plus délicats, plus raffinés, et par là même plus dangereux. Au lieu de toujours se présenter, comme autrefois, sous un aspect brutal et répugnant, le mal s'offre aujourd'hui sous un visage discret, engageant, presque honnête. La limite entre le licite et l'illicite étant souvent difficile à tracer, la conscience se fait moins scrupule de la franchir. Les progrès économiques de l'empire y ont ainsi importé des moyens de corruption, inconnus jadis ; le crédit moderne a fait jaillir du sol de nouvelles sources de fortune, dont les eaux troubles ne sont heureusement pas accessibles à tous. Alors que ces nouvelles facilités, offertes à la cupidité des hommes en place, donnent lieu à tant de scandales dans des États plus libres et plus avancés, on ne saurait s'étonner des abus qu'elles provoquent sous un régime absolu et presque entièrement dénué de contrôle.

À cet égard comme à bien d'autres, le long règne d'Alexandre II n'a pu tenir toutes les espérances qu'il avait suscitées à son aurore. S'il y a eu progrès dans la première moitié du règne, il y a eu plutôt recul dans les dernières années. La guerre, qui partout ouvre une vaste carrière aux intrigants et aux spéculateurs, a, durant la double campagne de Bulgarie et d'Arménie, livré un vaste champ aux tripotages, aux exactions de toute sorte. Les souffrances du soldat, mal nourri et mal vêtu, ont enrichi de nombreux aventuriers, et, avec les fournisseurs infidèles, de hauts personnages civils et militaires, si bien qu'en dépit des réclamations de l'opinion publique, le gouvernement n'a pas osé faire de procès aux contractants les plus compromis, de peur de laisser dévoiler de trop nombreuses et trop hautes complicités ^[16].

La guerre étrangère terminée, la guerre intérieure du gouvernement et des conspirateurs nihilistes n'a pas été plus favorable à la moralité publique. Les mesures de répression et toutes les rigueurs, dirigées contre les

révolutionnaires, ont indirectement favorisé les abus administratifs et la vénalité, qui n'a pas été étrangère aux succès inouïs des conspirateurs.

L'extension des pouvoirs de l'administration et de la police, les restrictions apportées à la libre activité de la justice, de la presse, des institutions locales, ont forcément diminué le faible contrôle de la société, clos les lèvres des bouches encore ouvertes, et encouragé sans le vouloir l'audace des spéculateurs et la cupidité des exactions bureaucratiques, en leur assurant l'impunité avec le silence. Dans une pareille lutte avec la révolution, ce qu'on demande avant tout aux fonctionnaires, c'est moins de la probité que de la vigueur, et, en face des coups dirigés contre l'autorité par les complots nihilistes, toute attaque contre les hommes en place, toute révolte contre la rapacité de ses agents, risque d'être considérée par le pouvoir comme une rébellion et punie comme un acte de trahison ou de forfaiture. La vénalité a pu ainsi librement fleurir à couvert des mesures de salut public, édictées par l'État en faveur de l'autorité et des fonctionnaires.

Un des caractères de la corruption russe, c'est qu'elle n'a de limites ni en haut ni en bas. Il n'est si mince employé qui ne se permette de profits illicites, il n'est si haut personnage qui ne daigne au besoin en grossir son revenu. Le rouble peut ouvrir les portes des palais impériaux comme les bureaux des derniers employés de province. Les grands-ducs, placés à la tête de l'armée ou de la marine, n'inspirent guère plus de confiance à l'opinion que de vulgaires tchinovniks. L'intégrité et le désintéressement sont presque toujours regardés comme une exception, dont on est porté à douter. Ni le rang ni la naissance ne mettent au-dessus du soupçon, l'entourage même du souverain n'en est pas toujours à l'abri.

À la corruption bureaucratique s'ajoute, en effet, dans les hautes sphères du pouvoir, ce que l'on pourrait appeler la corruption de la cour. La Russie n'est pas, sous ce rapport, sans ressemblance avec la France monarchique des dix-septième et dix-huitième siècles. Au-dessous des rouages officiels, il y a dans Pétersbourg, comme autrefois à Versailles, les ressorts secrets ou cachés, qui sont les plus dispendieux comme les plus puissants. À la cour et dans les ministères, les favoris et les favorites ont fréquemment un crédit dont l'emploi est loin d'être toujours gratuit. Les liens illicites ou les liaisons galantes jouent souvent encore un grand rôle dans ce gouvernement d'ancien régime. Honnêtes ou légères, les femmes savent parfois acquérir

un ascendant considérable, et, dans ce pays sur lequel leur sexe a si longtemps régné, cela est d'autant moins surprenant que la femme russe est plus intelligente, plus cultivée, plus séduisante et que, dans les hautes classes, elle est d'ordinaire moins embarrassée de religion, de scrupules ou de préjugés. L'empire a ainsi été plus d'une fois gouverné du fond du salon ou du boudoir d'une femme dont le nom et l'existence étaient inconnus de l'Europe. De tous les États contemporains, la Russie est peut-être le seul où la chronique scandaleuse conserve encore un véritable intérêt pour l'historien. À la fin du règne d'Alexandre II, par exemple, comme à Versailles dans les dernières années de Louis XV, toute la cour était divisée en deux camps : les partisans et les adversaires de la favorite impériale, et les premiers n'étaient ni les moins nombreux, ni les moins puissants. C'est là, on le sent, un sujet délicat que nous n'abordons qu'avec répugnance et sur lequel il nous déplairait d'appuyer. On comprend de reste, sans que nous ayons besoin d'insister, combien de telles mœurs sont propices à la vénalité et aux abus de toute sorte [\[17\]](#).

Avec de pareilles influences, alors que de semblables exemples ne restaient pas sans imitateurs à la cour et dans le haut personnel administratif, on imagine ce que pouvait être parfois la distribution des places et des pensions. À Saint-Petersbourg, de même encore qu'à Versailles avant la Révolution, les pensions, les faveurs, les grâces de toute sorte sont toujours fort en honneur, et, comme jadis dans la noblesse française, presque personne n'est assez fier pour avoir honte d'en recevoir sa part. Outre les pensions en argent, forcément limitées par la pénurie du trésor, qu'elles contribuent à obérer, la cour russe a gardé jusqu'à Alexandre III, comme sous les vieux tsars, la précieuse ressource des *arendes* et des distributions de terres. À tel haut fonctionnaire qui se retire du service ou que l'on veut gratifier d'une récompense, on donne, pour sa vie durant ou à perpétuité, au lieu d'une pension, une certaine étendue de terres, prise sur les immenses biens de la couronne. Les domaines de l'État, accrus en Pologne et dans les provinces occidentales de propriétés confisquées, sont une mine abondante où, sous Alexandre II, comme autrefois sous Catherine II, la faveur a puisé à pleines mains. De 1871 à 1881, on calcule qu'on a ainsi distribué aux principaux fonctionnaires et à leurs créatures un demi-million de désiatines, soit une moyenne annuelle de

55 000 hectares attribués au tchinovisme de la capitale ; et cela, d'ordinaire, non point dans des régions désertes, non dans les inaccessibles forêts du nord-est, mais dans les plus fertiles contrées de la Pologne, du Caucase, de l'Oural. Dans les derniers mois du règne de l'empereur Alexandre II, au plus fort de la lutte contre le nihilisme, ces allocations immobilières ont été si considérables, sur les terres des Bachkirs notamment, qu'à Pétersbourg et à Moscou les railleurs disaient que le vaste gouvernement d'Oufa s'était subitement perdu. Ce gaspillage, ou mieux ce pillage du domaine public, restera une des taches du règne de l'émancipateur des serfs.

Les *arendes* et toutes ces distributions de terres de l'État, à quelque titre que ce soit, ont, pour ceux qui en bénéficient, l'immense avantage que, d'ordinaire, le profit qu'ils en tirent est bien supérieur à l'importance apparente de la libéralité dont ils sont l'objet. D'habitude, en effet, la valeur des terres ainsi concédées dépasse singulièrement les estimations officielles, de façon que celui qui en est gratifié reçoit en réalité infiniment plus qu'on ne semble lui donner. Une modeste rente nominale de 5 ou 6000 roubles, par exemple, peut rapporter à son heureux titulaire un revenu quadruple ou quintuple, parfois même décuple, en certains cas, prétend-on, un revenu centuple.

Une chose explique cette anomalie ; il n'y a le plus souvent aucun rapport entre la valeur effective du sol et les évaluations officielles des domaines ainsi concédés. Tantôt le concessionnaire s'entend avec l'administration impériale pour faire officiellement avilir les biens qui lui doivent être abandonnés ; d'autres fois l'État ne connaît pas lui-même la valeur et le rendement des terres dont il se dessaisit, ou, mieux, il est incapable d'en tirer un revenu normal. Je m'étonnais une fois, en Pologne, qu'un fonctionnaire russe pût faire produire 40 ou 50 000 roubles à un domaine qui lui avait été alloué comme en rapportant 6000 seulement. — « Rien de plus simple, me dit un voisin : une terre peut donner 50 000 roubles de revenu à un particulier et n'en rapporter que 6000 à l'État, et cela, en dehors même de ce qui reste toujours entre les doigts des employés. »

Les ventes et aliénations des biens de la couronne donnent souvent lieu à des abus analogues. Avec des protections et du savoir-faire, un acquéreur

peut obtenir de l'État, pour quelques milliers de roubles, ce qui en vaut dix ou cinq fois plus. Un certain nombre des ventes ou des baux ainsi consentis dissimulent de véritables cadeaux accordés à des favoris. Pour couper court à de telles pratiques, on a proposé d'interdire toute aliénation des domaines de l'État et de n'en autoriser la location que sur enchères publiques ; mais, avec les mœurs actuelles, les intéressés sauraient peut-être encore découvrir un biais pour déjouer de pareilles précautions [\[18\]](#).

À côté des arrendes et des concessions de terre, destinées d'habitude aux ministres et autres personnages influents, il y a toujours les pensions et gratifications en argent. En aucun pays on n'en fait un pareil usage. Un fonctionnaire civil ou militaire d'un certain rang prend-il un congé illimité, on lui conserve par faveur ses appointements ; prend-il sa retraite, l'empereur, en le rendant à la vie privée, a la gracieuseté de l'élever d'un grade pour augmenter d'autant sa pension. Cela n'est rien ; une chose non moins habituelle et plus singulière, c'est l'habitude de donner aux fonctionnaires et employés des divers ministères d'abondantes gratifications, en dehors de leurs appointements réguliers. On y joint souvent la faveur d'un logement gratuit dans les bâtiments de l'État. C'est une des raisons qui font qu'en Russie les palais impériaux ou les hôtels ministériels comptent tant d'habitants. Encore une ressource du favoritisme et du népotisme. Les dépenses pour récompenses et secours aux fonctionnaires (*na nagrady i posobiia tchinovnikami*) figurent au budget pour une somme de sept millions de roubles, et cette somme ne comprend que les gratifications habituelles, inscrites régulièrement au budget. Il y faut ajouter les allocations et subventions accordées par l'empereur ou les ministres sur les fonds à leur disposition. Toutes ces générosités ne profitent guère qu'aux fonctionnaires qui sont près de la source des faveurs, aux administrations centrales, c'est-à-dire aux employés des divers ministères, au tchinovnisme pétersbourgeois, si bien que, d'après les calculs d'un écrivain russe, le personnel des différents ministères coûterait à l'État presque trois fois plus cher qu'en Prusse, et les sommes employées en gratifications ministérielles dépasseraient notablement la somme consacrée à l'entretien de toute l'administration centrale en France [\[19\]](#).

Le système des gratifications, alors imputées sur d'autres ressources, est, du reste, en usage dans l'administration provinciale, comme dans les

chancelleries pétersbourgeoises, et les effets en sont identiques. Partout il encourage l'arbitraire chez les chefs, le servilisme chez les subordonnés, dont le traitement se trouve dépendre de la bonne volonté des supérieurs. Aussi l'humilité chez les premiers, l'arrogance chez les derniers, sont-elles des traits habituels de la bureaucratie impériale. L'extrême dépendance où, sous prétexte de discipline, les inférieurs se trouvent maintenus vis-à-vis de leurs chefs hiérarchiques, est une autre raison des nombreux abus de pouvoir et de la trop fréquente improbité de l'administration.

Les rapines administratives ont plus d'une fois attiré l'attention et les colères du gouvernement, sans que jamais il ait su mettre à leurs débordements une digue effective. En 1880 et 1881, sous le ministère du général Loris Mélikof, on a procédé, dans différents centres provinciaux, à Kazan et à Kief notamment, à une enquête administrative, confiée à quatre sénateurs d'une intégrité reconnue, car il est encore des hommes qui savent se préserver de la contagion générale. Cette revision sénatoriale, à laquelle le gouvernement semble s'être repenti d'avoir donné tant de publicité, a révélé des désordres que n'osait même pas soupçonner la défiance publique. Durant quelques semaines la presse a pu librement stigmatiser l'arbitraire, l'avidité, parfois même la cruauté de quelques pachas de province. L'urgence d'une refonte de l'administration est devenue plus évidente que jamais, et en 1881 Alexandre III a chargé une commission de hauts fonctionnaires d'en formuler les règles. En attendant cette lente et problématique réforme, plus malaisée à mettre en pratique qu'à inscrire dans les lois, les investigations des commissaires sénatoriaux ont mis à nu des plaies secrètes et de honteux ulcères, que le gouvernement ne sait comment guérir. La démission ou la destitution de quelquesuns des fonctionnaires les plus compromis a été le seul fruit immédiat de cette consciencieuse enquête, et le tardif châtiment de quelques coupables a moins rassuré l'opinion que leur criminelle audace et leur longue impunité ne l'ont inquiétée.

L'empereur Alexandre III s'est, en montant sur le trône, donné pour première tâche de déraciner les abus administratifs dont ni son père ni son grand-père n'avaient su purger le sol de l'empire. Si l'on pouvait juger du succès en pareille matière par la loyauté des intentions et la droiture du caractère, jamais souverain n'eût été mieux préparé à semblable besogne.

De tout temps ennemi des abus et des hommes corrompus, profondément honnête et ne pouvant tolérer la malhonnêteté autour de lui, inaccessible aux séductions féminines si puissantes sur son père, joignant, à l'inverse de ce dernier, les vertus de l'homme privé aux nobles aspirations du prince, incapable de toute faiblesse et de toute basse compromission pour des favoris ou des favorites, scrupuleusement économe des deniers de l'État et tout plein de la sainteté de sa mission, Alexandre III semble, personnellement, plus capable qu'aucun de ses prédécesseurs de délivrer l'empire du hideux cancer qui le ronge ; mais que peut un homme, si résolu et si austère qu'il soit, dans un État de plus de vingt millions de kilomètres carrés ? Un pareil empire n'est pas de ces domaines où l'œil du maître peut tout voir et suffire à tout. Quelle que soit son énergie, le souverain est condamné à l'impuissance ; après quelques efforts, faits d'ordinaire avec une ardeur et une ingénuité de novice, le plus confiant finit presque fatalement par se décourager, par se fatiguer et se résigner au mal qu'il ne saurait empêcher. Le souverain, en effet, ne peut gouverner, ne peut administrer surtout, que par les mains et les yeux d'autrui, et l'administration centrale, la cour et le haut tchinovnisme sont précisément les plus intéressés au maintien des abus et des anciennes pratiques. Déjà, s'il faut en croire la voix publique, les spéculations et les prévarications, l'agiotage et les tripotages ont recommencé silencieusement autour et à l'insu de l'honnête Alexandre III.

En prenant possession du ministère de l'intérieur, le général Ignatief avait fait, au nom de l'administration impériale, une sorte de confession officielle^[20]. Le ministre rejetait solennellement une bonne part de la responsabilité des attentats qui ont troublé la Russie, sur la négligence de la plupart des fonctionnaires, sur leur indifférence au bien de l'État, sur leur improbité. Rappelant à leur devoir tous les serviteurs du tsar, le comte Ignatief promettait, au nom d'Alexandre III, de poursuivre toutes les malversations, d'extirper partout la corruption et de châtier d'une manière exemplaire les coupables. Depuis, sous le ministère du comte Tolstoï, on a, en 1884, rendu plus rigoureuses les peines pour la dilapidation des deniers publics. Malgré quelques procès retentissants et quelques actes de louable sévérité, on ne saurait dire que les intentions d'Alexandre III aient encore été remplies ; on ne voit même guère comment elles pourraient l'être, tant

que durera le régime en vigueur. Le gouvernement, en effet, n'a d'autre instrument que son administration, et, ainsi que nous le disions plus haut, toutes les mesures de défense et de protection prises en faveur de l'autorité et de ses agents tournent d'une manière inévitable en faveur des abus administratifs, ainsi protégés indirectement contre toutes les attaques et les poursuites du public.

En Russie comme ailleurs, une des causes de la corruption administrative et des abus de pouvoir, c'est le défaut de responsabilité légale des agents de l'État. La loi édicte des peines rigoureuses contre les exactions, contre le péculat et les concussions, contre les abus d'autorité et toutes les transgressions des fonctionnaires dans l'exercice de leurs fonctions ; mais toute cette pénalité est lettre morte. Les statistiques judiciaires en font foi. Le petit nombre de cas de ce genre soumis aux tribunaux est sans rapport avec le nombre des prévaricateurs connus du public. Les délinquants sont habituellement assurés du pardon, à tout le moins de l'indulgence de leurs supérieurs, et la loi élève les tchinovniks au-dessus de la juridiction des tribunaux ordinaires. Un fonctionnaire ne peut être mis en jugement, pour actes commis dans l'exercice de ses fonctions, qu'avec le consentement ou, mieux, sur l'initiative de ses supérieurs hiérarchiques. La poursuite des illégalités des agents du pouvoir est ainsi abandonnée à l'administration, qui naturellement répugne à faire condamner ses membres. Administrés ou contribuables ont le droit de dénoncer les actes illégaux d'une autorité à l'autorité supérieure, ils n'ont pas le droit de les déférer aux tribunaux. Par suite, plus le coupable est élevé, moins il y a pour lui de responsabilité effective^[21].

Le grand principe, récemment introduit dans la législation russe, de l'égalité de tous devant la loi ne touche point la bureaucratie. On ne saurait être surpris d'un tel privilège, dans un pays autocratique, quand on songe que, en France, l'article 75 de l'éphémère constitution de l'an VIII a, pendant trois quarts de siècle, résisté à toutes nos révolutions, et semble même aujourd'hui avoir été inutilement abrogé. En Russie, où elle serait plus nécessaire qu'ailleurs, la responsabilité légale des fonctionnaires rencontre encore plus d'obstacles dans les préjugés et les mœurs. La bureaucratie a trop d'intérêt à ne pas se laisser dépouiller d'un privilège qui lui assure pratiquement l'impunité et l'omnipotence. Abandonner aux

poursuites du premier venu un fonctionnaire du tsar, le représentant d'un pouvoir illimité et infaillible, ce serait, dit-on, discréditer l'autorité. En réalité, ce serait plutôt la relever en la dégageant des abus qui la compromettent, car il y a en Russie un mal plus grand encore que la corruption administrative, c'est le peu de foi du peuple dans l'honnêteté des hommes qui le gouvernent.

Affranchie de la juridiction des tribunaux, et ainsi placée en dehors du droit commun, la bureaucratie est la véritable souveraine de l'empire. C'est à elle qu'appartient pratiquement la toute-puissance, dévolue théoriquement à l'autorité impériale. Les empereurs, dont elle est l'unique instrument, ne peuvent rien sans elle et ne peuvent presque rien contre elle. La disgrâce ou la colère du tsar peut atteindre tel ou tel membre, elle ne saurait frapper le corps. L'instrument est plus fort que la main qu'il sert, la bonne volonté du maître échoue devant l'inertie ou le mauvais vouloir de l'administration. L'absolutisme russe a eu pour effet de livrer l'empire à l'arbitraire d'une bureaucratie corrompue, qui préférerait ses propres intérêts aux intérêts du souverain, comme à ceux de la nation.

Tant qu'ils n'auront pas obtenu le concours actif de la société, les maîtres de la Russie se trouveront sans force contre les abus. Tout ce que pouvait tenter le génie de la centralisation a été essayé : on a renforcé les moyens de contrôle, allongé la procédure administrative, multiplié les formalités. Dans toutes les branches de l'administration on a introduit des instances successives. Nulle part peut-être la surveillance n'a été poussée aussi loin, nulle part l'État n'a montré une telle méfiance de ses agents et n'a pris plus de garanties contre leurs fautes ; mais toutes ces précautions ont été impuissantes. Employer la bureaucratie à contrôler le tchinovnisme, c'était en quelque sorte demander le remède au mal. Ce système de freins multiples, en apparence si ingénieux, n'a fait que compliquer le mécanisme administratif d'un grand nombre de pièces, inutilement dispendieuses, sans autre effet que d'en ralentir et en embarrasser le jeu.

Le résultat le plus clair de toute cette procédure est l'énorme développement des écritures et de la correspondance, l'accumulation des paperasses à tous les degrés de l'échelle, aux dépens de la prompte et utile expédition des affaires, aux dépens d'une bonne administration. C'est, entre les bureaux ministériels et les diverses chancelleries, un échange continu

de feuilles calligraphiées : demandes, rapports, informations, explications, rectifications, approbations, confirmations, etc. Grâce au secours des rapides auxiliaires fournis par la science moderne, grâce à la vapeur et à l'électricité, les affaires ont été de plus en plus concentrées dans les bureaux des ministères. Les agents de l'administration locale, tenus en d'étroites lisières par les règlements, n'ont plus été que des expéditeurs d'ordres, des secrétaires privés d'initiative, incapables de décision, effrayés de toute responsabilité. Au lieu de fonctionnaires et d'administrateurs, la Russie n'a plus possédé que des employés et des commis. Les maux de la centralisation ont ainsi été aggravés par les remèdes appliqués aux concussions administratives. L'administration russe est devenue comme une chaîne sans fin, le long de laquelle les affaires se transmettent mécaniquement, remontant et redescendant lentement de bureau en bureau, au grand dommage des intérêts du pays.

L'exagération du culte de la forme, le pédantisme bureaucratique, a été l'une des suites de toute cette procédure administrative. Comme le serviteur d'Harpagon, tour à tour cocher et cuisinier, le gouverneur de province, chargé d'attributions diverses, accordait fréquemment à un titre ce qu'il refusait à un autre. Le formalisme, sanctionné par la loi et l'usage, entraînait parfois à de singulières naïvetés les bureaucrates soucieux de leurs devoirs. En voici un exemple que cite quelque part Herzen : Un gouverneur de province était en congé ; il était naturellement remplacé par le vice-gouverneur. Ce dernier, qui était en correspondance officielle avec son chef, reçoit en sa nouvelle qualité une pièce écrite la veille par lui-même en qualité de vice-gouverneur. Le scrupuleux fonctionnaire appelle son secrétaire, lui dicte la réponse, la signe comme gouverneur et se la fait adresser comme vice-gouverneur : la régularité de la correspondance officielle ne souffrait ainsi en rien de l'absence du premier fonctionnaire de la province. L'abus des écritures avait des inconvénients plus graves, celui entre autres de multiplier les commis avec les bureaux ou les chancelleries, par là même d'augmenter le nombre des employés insuffisamment payés, le nombre des tchinovniks vivant aux dépens de la fortune publique ou de la fortune privée. L'administration se trouvait ainsi enfermée dans une sorte de cercle vicieux dont la bureaucratie ne pouvait la faire sortir [\[22\]](#).

La complication de la procédure administrative a eu en Russie une autre conséquence, moins attendue encore : le mépris des règlements, qui sont trop nombreux, trop gênants pour être toujours fidèlement observés. À force de vouloir conduire les fonctionnaires pas à pas, le législateur les a habitués à prendre des libertés avec la loi, ou à n'en respecter que les formes extérieures. C'est qu'en vérité l'observation des règles prescrites amène parfois d'intolérables lenteurs. S'agit-il, par exemple, de la réparation d'un édifice public, d'un toit, d'un mur, d'un poêle, le législateur exige d'interminables formalités : enquête préliminaire, rapport à un comité, rapport au ministère, contre-enquête, devis de réparation, expertises, vérifications de toute sorte. Les précautions prises par la loi sont telles que, si l'on voulait s'y conformer, le toit aurait le temps de s'effondrer ou le mur de s'écrouler. Comment procède-t-on dans la pratique ? On commence par faire la réparation ; quant aux formalités, enquêtes, rapports, expertises, elles n'ont souvent lieu que sur le papier, dans les minutes des bureaux. Pourvu que les écritures soient en règle, tout est en règle.

Le formalisme, qui est un des défauts habituels de la bureaucratie, s'allie ainsi fréquemment avec le mépris ou l'oubli des formes prescrites. L'excès même de la réglementation enseigne aux employés à ne point tenir compte des règlements. Les fonctionnaires les plus scrupuleux auraient peine à leur toujours obéir. De même que pour les Israélites modernes, la loi de Moïse, avec ses rites multiples, est presque impossible à observer dans son intégrité, de même les règlements administratifs russes, avec leur prétention de tout prévoir et de tout déterminer, sont souvent d'une si fastidieuse minutie, que le tchinovnik ne sait comment s'y conformer, et se trouve malgré lui entraîné à des irrégularités.

Les administrés sont, du reste, loin d'avoir toujours à s'en plaindre. En Russie, le fonctionnaire le plus insupportable serait celui qui prétendrait toujours s'en tenir à ses instructions et aux règlements. C'est une des choses qui rendent souvent odieux les tchinovniks d'origine allemande, alors même que, par les connaissances, par la probité et par la ponctualité, ils l'emportent sur leurs collègues d'origine slave. Chez le fonctionnaire russe, la qualité la plus précieuse ailleurs se transforme en défaut ; la régularité, la fidélité aux règlements dégénère presque fatalement en tyrannie tracassière. Aussi le fonctionnaire le plus populaire est-il encore le tchinovnik du vieux

temps, bon enfant et plein de laisser-aller, dont « l'uniforme déboutonné laisse entrevoir la robe de chambre ».

Les fonctionnaires de tout rang, sans cesse obligés de s'éloigner des prescriptions légales, perdent peu à peu le respect ou la religion de la loi ; et le sens de la légalité, qui fait défaut aux instruments du pouvoir, ne saurait se rencontrer dans la société placée sous leur direction. Toutes les précautions du législateur se retournent ainsi contre son but. Les bandes étroites dont l'autorité emmaillote ses agents se déchirent ou se relâchent à chacun de leurs pas, en sorte que les fonctionnaires se montrent chargés d'inutiles entraves.

Une des choses qui m'ont toujours le plus frappé en Russie, c'est le peu d'ascendant moral de l'administration et des fonctionnaires. Les vices de la bureaucratie impériale expliquent ce phénomène, inattendu en un pareil pays. Le Russe, le moujik ou le citadin, si longtemps victime d'abus séculaires, croit toujours que, dans la sainte Russie, l'or est une clef qui ouvre toutes les portes. Des agents du pouvoir et des instruments de la loi, la méfiance populaire s'élève jusqu'à la loi même. De là, chez un peuple en général si respectueux de l'autorité, le peu de respect des autorités, le peu de respect des lois.

Le culte à demi religieux que les masses professent encore pour le tsar ne s'étend point à ses représentants et aux détenteurs de sa puissance. Pour ces derniers, il n'a que de la méfiance et de la suspicion. Tandis que la loi semble faire de l'empereur le chef de l'immense armée bureaucratique, le peuple n'admet point d'ordinaire la solidarité de l'autocratie et de l'administration ; il a presque autant d'aversion pour l'une que d'amour et de vénération pour l'autre. À cet égard, le sentiment politique du moujik est analogue à son sentiment religieux. Il sépare, dans sa pensée et ses affections, le tsar des tchinovniks, comme il sépare Dieu du clergé, gardant pour le maître le respect qu'il n'a point pour ses agents. Grâce à cette distinction, la popularité de l'autocratie a persisté à travers toutes les souffrances et les déceptions du peuple, pour lequel le tchinovnisme reste seul responsable de tous ses maux.

Cette disposition du moujik et de l'artisan des villes a un inconvénient, qui à certaines heures peut devenir un péril. Telle est la méfiance envers l'administration que les masses ne croient pas toujours à sa parole quand

elle leur communique les ordres du tsar. Le moujik aime à se persuader que les fonctionnaires s'entendent pour le tromper. Le peuple est porté à douter de l'authenticité des volontés impériales telles qu'elles lui sont transmises par les voies légales ; par suite, il peut devenir quelquefois la dupe des plus grossiers imposteurs. Ainsi s'expliquent certains des phénomènes les plus curieux et les plus inquiétants de la vie russe. Naguère, lors du pillage des juifs du midi, comme vingt ans plus tôt, lors de l'émancipation des serfs, on a vu le bas peuple des villes et des campagnes s'autoriser de prétendus ordres secrets du tsar pour rester sourd à la voix des représentants attitrés de l'autorité, accusant l'administration et la police d'être vendues aux juifs, de même que, sous Alexandre II, il les accusait d'être vendues aux propriétaires^[23]. Aujourd'hui comme au temps du servage, il n'y a pour le paysan, selon la remarque de G. Samarine^[24], d'autre garant ni d'autre preuve des volontés souveraines que la force armée et le déploiement de troupes : une décharge de mousqueterie reste à ses yeux la seule confirmation et pour ainsi dire le seul sceau authentique des ordres impériaux.

Faut-il montrer combien cette défiance invétérée envers les agents réguliers du pouvoir élargit l'intervalle que nous avons signalé entre le moujik et le tsar, entre le peuple et l'autocratie^[25] ? Faut-il montrer le parti que, à une heure critique, pourraient tirer de ce soupçonneux et naïf scepticisme villageois des agitateurs sans scrupules, toujours disposés à répandre dans des foules crédules des rumeurs mensongères ? De tous les peuples contemporains le peuple russe est encore le plus dévoué à son souverain ; mais son peu de foi dans l'administration le rend à certains instants capable d'émeute et de rébellion par obéissance, capable de se faire par ignorance l'aveugle instrument des pires ennemis du pouvoir qu'il vénère.

-
1. [↑] La nomenclature officielle distingue, parmi les provinces de l'empire, les gouvernements proprement dits (*gubernii*) et les territoires ou régions (*oblasty*) qui n'ont pas encore une organisation complète ou gardent quelques institutions particulières. Le nombre des *oblast*, d'ordinaire situées aux extrémités de l'empire, va du reste en diminuant avec les progrès de la population et de la centralisation.
 2. [↑] Les historiens ont remarqué l'extrême petitesse des unités locales dans l'ancienne Moscovie, et comment de ces unités on formait les combinaisons les plus bizarres. Voyez, par exemple,

- A. Gradovski : *Syst. mesin. oupravl.*, II (*Sbornik Gosoud, znaniy*, tome VI, 1878).
3. ↑ Koursk a plus de deux millions d'habitants ; Kief, Poltava, Tambof. Voronège, en ont chacun environ deux millions et demi.
 4. ↑ Moscou possède un gouverneur général, mais ce n'est là qu'une marque d'honneur, accordée à la vieille capitale. Après les attentats de 1879, Alexandre II avait temporairement rétabli des gouverneurs généraux, avec les pouvoirs les plus étendus, dans les principales villes de l'empire, à Saint-Petersbourg, Odessa, Kharkof. etc., afin de mieux combattre l'agitation révolutionnaire. En 1881 Alexandre III a supprimé l'ancien gouvernement général d'Orenbourg.
 5. ↑ Voyez, par exemple, Gradovski, *Sbornik Gos. snanii*, I. V (1878).
 6. ↑ (Komitet zeniskikh povinnostei).
 7. ↑ Voyez, par exemple, M. Notovitch : *Osnovy reform mésinago i tecnir*.
 8. ↑ Voyez plus haut p. 76, 77.
 9. ↑ A. Gradovski : *Systémy mésinago oupraviénia*, II (*Sbornik Gosoud, znanii*, t. VI, 1878).
 10. ↑ Voy. t. I, liv. VI, chap. II.
 11. ↑ D'après une enquête administrative, faite à la fin du règne d'Alexandre II, (*Bereg*, déc. 1880), le niveau d'instruction des fonctionnaires était singulièrement bas. Sur 100 fonctionnaires de province, on n'en comptait (en dehors des deux ressorts de la justice et de l'instruction publique) qu'un ou deux ayant passé par l'enseignement supérieur, 5 ou 6 ayant terminé leurs cours dans un établissement d'enseignement secondaire, 10 ou 12 sortis d'écoles primaires ; 80 pour 100 n'avaient passé par aucune école et n'avaient subi aucun examen, ayant fait leur éducation à la maison, ce qui le plus souvent indique une instruction des plus élémentaires. À Saint-Petersbourg même, les chiffres n'étaient guère plus favorables. Il y a pourtant dans l'empire huit universités fréquentées par des milliers d'étudiants, mais, pour la plupart des carrières publiques, les diplômes universitaires sont autant un motif de suspicion qu'un titre de recommandation.
 12. ↑ En 1865 il était question d'abolir tous les grades civils, sauf pour les trois premières classes. Dans certains ressorts, dans la magistrature notamment, on fait depuis longtemps déjà abstraction du *tchine*.
 13. ↑ Voyez à ce propos l'*Histoire romaine* de M. Duruy, t. V, p. 350.
 14. ↑ On connaît ce passage d'une lettre de J. de Maistre au prince Koslovski (19/24 oct. 1815) : « Je ne sais quel esprit de mauvaise foi et de tromperie circule dans toutes les veines de l'État. Le vol de brigandage est plus rare chez vous qu'ailleurs, parce que vous n'êtes pas moins doux que vaillants, mais le vol d'infidélité est en permanence. Achetez un diamant, il y a une paille, achetez une allumette, le soufre y manque. Cet esprit, parcourant de haut en bas les canaux de l'administration, fait des ravages immenses. »
 15. ↑ *Viatskaia Nesaboudka* ou *Mémento de Viatka*, volume analysé par M. L. Léger. *Nouvelles Études slaves*, 1880.
 16. ↑ Voyez, par exemple, un anonyme russe-allemand : *Russland vor und nach dem Kriege*, etc. 1879.
 17. ↑ Nous n'en citerons qu'un exemple, encore récent et presque de notoriété publique. Sous Alexandre II. le ministère de la maison de l'empereur passait, dans les sphères bien informées, pour prélever sur divers services, en particulier sur les théâtres impériaux, des sommes considérables qu'on plaçait à l'étranger. Les économies ainsi réalisées ont été pour la plus grande partie employées au profit de la favorite, qu'Alexandre II a fini par épousermorganatiquement, quelques mois avant de tomber sous les bombes de Kibaltchich et de Ryssakof.
 18. ↑ Dans l'automne de 1881, une enquête à ce sujet, prescrite par Alexandre III, a entraîné la démission de plusieurs hauts fonctionnaires avec la retraite du président du comité des ministres, le comte Valouief, longtemps ministre des domaines, bien que ce personnage fût

resté personnellement étranger aux abus signalés, et que, pour les terres des Bachkirs spécialement, la responsabilité en retombât surtout sur les autorités locales. Conformément aux vœux du pays et d'une commission d'experts, convoquée en 1881, les domaines de l'État semblent devoir être désormais réservés à la colonisation des paysans.

19. ↑ Doumachevski, *Obozrénie gosoudarst, rospisi*, 1879.
20. ↑ Circulaire aux gouverneurs de province du 6 mai 1881, (ancien style).
21. ↑ Quand les plaintes contre un employé inférieur sont si justifiées qu'on ne saurait le maintenir à son poste, on se décide à le renvoyer ; mais la sévérité va rarement jusqu'à lui refuser un certificat de bonne conduite qui lui permette de se replacer ailleurs. (Golovatchef, *Deciat iél reform*, p. 374.)
22. ↑ L'une des premières préoccupations de l'empereur Alexandre III a été de chercher à diminuer le nombre des employés, en simplifiant les écritures et les formalités administratives ; mais cette réforme peut longtemps rester à l'état de pieux *desideratum*.
23. ↑ Voy. t. I, liv. VII, chap. II. Dans certaines bourgades on a vu les paysans, qui avaient commencé le pillage des maisons juives, demander ingénument aux autorités la permission d'achever le lendemain ce qu'ils n'avaient pu faire le jour même. Ils croyaient à l'existence d'un papier, condamnant les israélites à pareil traitement.
24. ↑ Lettre de G. Samarine ; voy. t. I, liv. VII, ch. II.
25. ↑ Voy. plus haut liv. I, chap. I.

CHAPITRE IV

La police. — Son importance dans an État absolu. — Police ordinaire. — Ses défauts, sa tyrannie. — Raisons de sa fréquente impuissance. — Police des villes et *dvorniks* — Police rurale et *ouriadniks*. — Servitude des passeports. Ses inconvénients, son inefficacité.

Tous les moyens de contrôle inventés par la prudence des souverains et combinés par le génie bureaucratique n'ont pu mettre un terme aux abus administratifs. Parmi les freins imposés au *tchinovnisme*, il en est un dont nous n'avons encore rien dit et qui mérite une attention particulière : je veux parler de la police. Dans un État absolu, la police a naturellement une importance capitale, elle devient d'ordinaire la pièce essentielle du mécanisme gouvernemental. C'est à elle de suppléer aux libertés politiques, de suppléer à la presse et aux assemblées élues, là où ni la parole ni la plume n'ont le droit de dénoncer les abus. Sa tâche est naturellement d'autant plus grande que celle du pays est plus restreinte : l'œuvre de contrôle, de vérification, de critique, qui ne se peut accomplir au grand jour par l'opinion ou par les représentants de la nation, doit se faire en secret par les agents de l'autorité. En dehors de cette alternative, libertés publiques ou police occulte, il n'y a que désordre et anarchie.

En Russie, comme en tout État absolu, la police a dû jouer un double rôle, elle a dû surveiller à la fois le peuple et les fonctionnaires, les administrés et l'administration : aussi nulle part n'a-t-elle été plus puissante. Sous l'empereur Nicolas, on peut dire que la police était vraiment le principal rouage de l'État ; sous l'empereur Alexandre II, après vingt ans de réformes libérales, elle avait conservé ou repris une grande partie de son ancienne autorité. Un des principaux soucis des gouvernants, depuis près de deux siècles, a été le perfectionnement de cet engin de gouvernement ; afin d'en accroître la force ou l'activité, on l'avait dédoublé. Pour la Russie de Nicolas et d'Alexandre II, ce n'était pas assez d'une police, elle en avait deux, indépendantes l'une de l'autre. La première, la police ordinaire, régulière, dépendait du ministère de l'intérieur ; la seconde, la police

politique, la police d'État, placée en dehors de tout ressort ministériel, ne relevait que de l'empereur.

La police ordinaire a une organisation plus ou moins analogue à celle que lui ont donnée les États de l'Occident. Ce qui la distinguait naguère encore, c'était sa prédominance sur les services dont elle n'eût dû être que l'accessoire. Au lieu de rester l'humble auxiliaire et comme la servante de l'administration et de la justice, la police en était la maîtresse et la suzeraine. Là où nous mettons un fonctionnaire de l'ordre judiciaire ou administratif, les Russes ne mettent parfois qu'un officier de police. Ainsi, dans les districts qui répondent à nos arrondissements, au lieu d'un sous-gouverneur correspondant à notre sous-préfet, le gouvernement est représenté par un maître de police, appelé *ispravnik*, quî, dans les principales localités, a sous ses ordres des commissaires, désignés sous le nom de *stanovoï pristaf*.

L'*ispravnik*, encore aujourd'hui le premier fonctionnaire du district, était, depuis Catherine II, nommé par la noblesse. Ces commissaires élus n'en avaient point meilleure réputation ; ils passaient rarement pour incorruptibles et étaient suspects de partialité ou de faiblesse vis-à-vis des plus influents de leurs électeurs. Après l'émancipation des serfs, on ne pouvait laisser à une seule classe de la nation le choix de fonctionnaires en contact incessant avec toutes les classes. La nomination de l'*ispravnik* a été remise au gouverneur, les habitants y ont perdu une garantie plus illusoire que réelle.

La police a de tout temps été l'un des ressorts où les exactions et les abus de toute espèce étaient le plus fréquents, parce qu'ils étaient le plus faciles. Malgré l'attention que lui a toujours consacrée le gouvernement, ce service, sur lequel reposent tous les autres, est jusqu'ici resté l'un des plus défectueux. Dans les villes, dans les capitales surtout, là où elle agit sous l'œil des autorités les plus élevées, la police laisse extérieurement peu à désirer, elle est attentive, complaisante, polie, sinon toujours honnête. À Saint-Petersbourg, un étranger qui l'eût jugée par les dehors eût pu la croire parfaite ; l'audace longtemps impunie des nihilistes n'en a que trop révélé la négligence et l'inhabileté. Cette surprenante impuissance de la police tenait surtout aux défauts habituels de l'administration russe, à l'ignorance, à l'incurie, à la vénalité.

D'après une enquête faite sous Alexandre III, en 1881, par le général Baranof, alors préfet de police de Pétersbourg, un grand nombre des agents de police de la capitale ou de la banlieue étaient incapables de rédiger un procès-verbal, beaucoup même ne pouvaient écrire correctement leur nom. Parmi les commissaires, un grand nombre ignoraient les lois et les règlements dont ils devaient faire l'application, et leur moralité était souvent au niveau de leur instruction. Qu'on juge par là de ce que peut être la police dans les provinces reculées ! L'insuffisance du personnel s'expliquait par l'insuffisance de son traitement, d'autant que la déconsidération où est demeuré, en Russie, tout ce qui touche à la police, n'est pas faite pour en faciliter le recrutement. Les commissaires de Saint-Pétersbourg, qui s'en tenaient à leurs émoluments, avaient peine à vivre, et les simples agents, les *policemen*, seraient morts de faim s'ils n'eussent prélevé sur les cabarets et les auberges un supplément, en nature ou en argent, à leurs modiques appointements. Parmi un personnel ainsi composé, habitué par son indigence à des gains illicites, il n'était pas malaisé aux révolutionnaires d'acheter des complaisances, sinon des complicités. Aussi l'un des premiers soins du général Baranof, chargé par Alexandre III de réorganiser la police, a-t-il été d'augmenter la paye de ses agents en même temps que leur nombre ^[1].

Non content d'accroître ainsi le nombre et la valeur de ses agents de surveillance, le gouvernement a imaginé, depuis sa lutte avec le nihilisme, de leur donner, aux frais des particuliers, des auxiliaires gratuits. C'est ce qu'il a fait dans les grandes villes, dans la capitale notamment, à l'aide des propriétaires, qu'il a, sous peine de séquestre, rendus responsables de leurs locataires et de tous les actes illicites accomplis dans leurs maisons : réunions secrètes, conférences clandestines, dépôts de livres prohibés, d'armes ou de matières explosibles, etc. Et comme le propriétaire a été rendu garant de ce qui se passait à l'intérieur de son immeuble, le portier, le *dvornik*, transformé en factionnaire, doit répondre de tout ce qui se passe au dehors, veiller à ce qu'on ne colle sur les murs aucune proclamation révolutionnaire, et à ce qu'on ne lance des fenêtres aucun objet dangereux, surveiller les personnes qui entrent et sortent, prêter main-forte à la police dans l'arrestation des individus qui cherchent à s'enfuir ou tentent de résister ^[2]. Les précautions inventées à cet égard par le général Gourko, à la

fin du règne d'Alexandre II, ont, sous Alexandre III, été reprises par le général Kozlof, alors grand maître de police. Le *dvornik*, arraché au service du propriétaire ou des locataires, doit monter la garde devant sa maison ; et à ces sentinelles, qui ne coûtent rien au Trésor, les règlements imposent un service qu'on oserait à peine réclamer d'un soldat ou d'un gendarme. Le *dvornik* en faction ne doit quitter son poste sous aucun prétexte ; il lui est expressément interdit de dormir, interdit même de s'abriter contre la pluie ou la neige sous la porte cochère^[3], et le service de ces malheureux *dvorniks* est officiellement fixé, pour les six mois d'hiver, à seize heures consécutives, de quatre heures du soir à huit heures du matin. Avec les hivers de Saint-Pétersbourg, on devine ce que peut être une pareille faction ; quelle que soit l'endurance russe, un seul homme n'y saurait suffire. Grâce à cette garde imposée aux portiers, le gouvernement a donné à chaque maison de la ville un ou deux veilleurs de nuit, qui sont, pour les propriétaires, une charge d'autant plus lourde qu'à l'intérieur il a fallu les remplacer par des suisses^[4]. Comme si elle se sentait incapable d'assurer l'ordre dans les rues de la capitale, la police a eu l'idée, assurément bien russe, d'en charger une classe d'habitants, ainsi soumise à une corvée d'un nouveau genre. Si ingénieuses qu'elles semblent, toutes ces précautions n'ont, du reste, eu jusqu'ici qu'un médiocre succès.

Un des motifs de la négligence et de l'insuffisance de la police russe, c'est la multiplicité des fonctions qui lui sont confiées. Quoique déjà noiablement restreintes sous Alexandre III, ses attributions restent encore démesurément étendues. Après avoir été si longtemps l'instrument favori du pouvoir, la police continue, aux dépens de ses fonctions spéciales, à intervenir dans nombre d'affaires plus ou moins étrangères à sa mission. Un journal remarquait que les lois de l'empire ne contenaient pas moins de 5075 articles touchant les attributions de la police. Pour remplir tous les devoirs qui lui incombent, un employé de la sûreté serait obligé d'être à la fois officier de santé, chimiste, architecte, censeur, huissier, accusateur public près de la justice de paix, adjoint des juges d'instruction, inspecteur de l'accise, surveillant des recrues ou des soldats de la réserve, et en outre exécuter, toujours disponible, des ordres de toutes les autorités. Cette multitude d'attributions diverses convertit ses agents en fonctionnaires à tout faire, et distraît naturellement la police de sa vocation principale, du

soin de veiller à la sécurité et à la salubrité publiques. À force d'en étendre la sphère, on en affaiblit l'action. Les préoccupations politiques ont, dans les dernières années, accru encore cet inconvénient. La lutte contre la révolution, qui absorbait toute l'attention et les capacités de la police, la détournait de soins moins importants ; à force de veiller à la sûreté de l'État, elle perdait de vue la sécurité des particuliers. La chasse aux conspirateurs et aux sociétés secrètes laissait des loisirs aux assassins et aux voleurs, dont la vulgaire capture ne pouvait inspirer le même zèle, ni rapporter les mêmes avantages. Les malfaiteurs bénéficiaient ainsi de la guerre engagée entre le gouvernement et le nihilisme, et les facultés extraordinaires accordées à la police ne profitaient point à la sécurité publique.

C'est dans les petites villes et dans les campagnes, là où tout contrôle et tout recours sont impossibles, que la police est le plus défectueuse, qu'elle se permet le plus d'abus et de prévarications. Les paysans, les ouvriers, les petites gens ont fréquemment à pâtir de la cupidité, de l'arbitraire ou de l'insolence de l'*ispravnik*, du *stanovoï* et de leurs subordonnés. Dans un pays aussi vaste, à population d'ordinaire aussi peu dense, il est naturellement malaisé d'entretenir une bonne police. Cela est particulièrement difficile pour les campagnes : au temps du servage l'autorité des propriétaires fonciers et de leurs comptoirs y maintenait l'ordre. L'émancipation a, malgré les efforts de la haute noblesse, aboli la police seigneuriale sans toujours la remplacer. Un des membres les plus marquants des *commissions de rédaction*, le prince Tcherkassky, avouait, dans sa correspondance privée, que si la nouvelle organisation avait un défaut, c'était l'insuffisance du pouvoir répressif dans les campagnes^[5]. Cette lacune a souvent fait regretter l'ancienne police domaniale, que les efforts plusieurs fois répétés d'une partie de la noblesse n'ont pu faire rétablir. Aux comptoirs des grands propriétaires, le gouvernement a préféré les communes des paysans ; mais, malgré les pouvoirs accordés aux *anciens* de village ou de *volost*, malgré l'autorité concédée à la police sur les administrations communales, ces dernières ont peine à protéger les campagnes contre les vagabonds, les ivrognes, les voleurs, les incendiaires. La sécurité dans les villages était si mal garantie que, vingt ans après l'émancipation, j'ai entendu nombre de propriétaires déclarer, avec la *Gazette de Moscou*, la campagne inhabitable. Aussi le gouvernement a-t-il

décidé, vers la fin du règne d'Alexandre II, la création d'une police rurale spéciale. Cette institution, encore toute récente et déjà condamnée, mérite un moment d'attention, elle est un exemple typique de ce que peuvent produire, en Russie, les innovations en apparence les meilleures.

Des agents de police, au nombre de 5000 ou 6000, furent disséminés dans les campagnes de l'intérieur. On les arma, on les monta, on leur donna de bons appointements et des droits étendus. Ces nouveaux gardes à cheval ruraux, créés en 1878, sont appelés *ouriadniki*^[6]. Ils diffèrent de nos gendarmes ou des carabiniers italiens en ce qu'ils ont chacun leur circonscription isolée, au lieu d'être embrigadés. Au début, on ne tarissait pas en éloges sur cette excellente institution : les états provinciaux (*zemstvos*) demandaient à l'envi des *ouriadniks*, les journaux étaient unanimes pour regretter que la pénurie du budget ne permît pas d'en doubler ou en tripler le nombre. Deux ou trois ans plus tard, il y avait sur cette même gendarmerie unanimité en sens inverse : la presse en dénonçait bruyamment les abus, autant du moins que le lui permettait la censure ; le public en réclamait universellement la suppression. Est-ce là encore un exemple de l'inconstance russe ? Non ; ce peuple, qu'aucune désillusion ne peut fermer à l'espoir, avait eu seulement une déception de plus. Il avait suffi de quelques mois pour transformer ces nouveaux gardiens de la tranquillité publique en petits tyrans locaux dont l'avidité, le caprice et l'intempérance se donnaient libre carrière. Investis du pouvoir d'arrêter tous les gens suspects, les *ouriadniks* sont devenus la terreur des campagnes qu'ils devaient protéger. Les gens lettrés les comparent aux sinistres *opritchnicks* d'Ivan le Terrible ; le paysan, victime de leur insolence et de leurs rapines, les a, par un jeu de mots populaire, baptisés du sobriquet de voleurs de poules^[7]. De hauts fonctionnaires, des gouverneurs de province, ont cru devoir en signaler le brigandage. Voilà donc une institution tutélaire, que les habitudes d'arbitraire, de désordre, de vénalité, jointes aux préoccupations de la chasse aux nihilistes, ont métamorphosée, dans l'espace de deux ou trois années, en nouvel instrument de vexation et d'oppression. Cette garde rurale a montré que, dans l'empire autocratique, le pays pouvait parfois plus souffrir de la police que de l'absence de police^[8].

Aujourd'hui, comme au temps du servage, le contrôle de la police ordinaire s'exerce particulièrement au moyen des passeports. Le passeport conserve en Russie une importance qu'il n'a peut-être jamais eue en aucun pays de l'Occident ; au dedans comme au dehors de l'empire, il rappelle sans cesse aux sujets du tsar la jalouse tutelle de l'administration. En Russie, le passeport sert au contrôle du fisc en même temps qu'à celui de la police. Avant l'émancipation, c'était un collier qui, en dehors du village seigneurial, ne quittait jamais le cou du serf, et portait en lettres authentiques le nom du maître. En devenant libres, les *moujiks* sont demeurés solidairement assujettis à l'impôt ; à ce titre, l'État et le fisc, ayant partout intérêt à les reconnaître, continuent à ne pas les laisser circuler sans l'ancien collier.

Les passeports forment, du reste, un véritable impôt et l'un de ceux qui montrent le caractère encore archaïque des contributions en Russie^[9]. Cette taxe donne annuellement 3 ou 4 millions de roubles, c'est-à-dire presque autant que rapportait l'enregistrement vers 1870. Pour l'étranger le droit est de 10 roubles par an ; sous l'empereur Nicolas, il montait à 500 roubles, soit à 2000 francs par personne et, sous Alexandre III, il s'est trouvé des conservateurs pour conseiller de revenir à l'ancien tarif. Tant mieux, dit-on, si les Russes ne peuvent plus voyager en Occident, ils n'en rapporteront plus d'idées révolutionnaires. À l'intérieur le droit était récemment de 85 kopeks pour six mois, de 1 rouble 45 kopeks pour un an^[10], et il faut un passeport à tout commerçant, paysan, ouvrier, s'éloignant de sa demeure de plus de 30 verstes, autrement dit de plus de sept ou huit lieues.

Dans un pays où les distances rendent, chez toutes les classes, les voyages si fréquents, où une notable partie de la population est condamnée par le climat et la pauvreté du sol à passer périodiquement la moitié de l'année hors de ses foyers, l'obligation du passeport à l'intérieur est particulièrement vexatoire. Ni la police ni le fisc lui-même n'en retirent tous les avantages qu'ils en attendent. La sévérité des règlements n'a jamais empêché le grand nombre de vagabonds ou coureurs (*brodiaghi*), parmi lesquels se recrutent les sectes les plus bizarres. La fabrication ou la contrefaçon des passeports a, de tout temps, été une industrie fort répandue, à ce point qu'au lieu d'aider les recherches de la justice on a souvent vu les passeports la dérouter.

Le passeport russe n'est pas seulement une entrave à la libre circulation, aux affaires et aux plaisirs des habitants, c'est un obstacle au libre choix du domicile et de la profession, un obstacle au libre groupement de la population, selon le degré de productivité du sol. C'est à l'aide de ce lien, plombé par la police et marqué du sceau de l'État, que les communes rurales retiennent leurs membres dans leur sein et les attachent au sol. Sous des dehors modestes, l'abrogation des passeports obligatoires serait une réforme considérable ; ce jour-là seulement, le Russe, rentré en possession du droit d'aller et de venir, pourra se dire entièrement émancipé. Le besoin de modifier les règlements en vigueur est reconnu de tous ; plusieurs commissions ont été nommées dans ce dessein ; mais, comme il arrive souvent à Pétersbourg et ailleurs, rien n'est sorti de leurs travaux, ou les projets élaborés par elles n'ont pas reçu la sanction du pouvoir. L'abolition de la capitation, enfin supprimée par Alexandre III, facilite aujourd'hui cette réforme. Pour le fisc et les communes, le passeport était une arme contre les mauvais contribuables^[11]. C'était le corollaire et comme le couronnement de la capitation, et de même que cette dernière, de même que la solidarité de l'impôt personnel, c'était un reste de l'époque du servage, une dernière précaution du fisc qui, après avoir longtemps enchaîné le taillable à la glèbe, s'attachait à ses trousses depuis son émancipation. Aussi, loin d'affranchir toute la population de ce joug incommode, a-t-on jusqu'ici maintenu l'obligation du passeport pour les paysans et même pour la petite bourgeoisie (*méchlchané*), c'est-à-dire pour les classes populaires qui en souffrent le plus. C'est là, du reste, une des réformes dont l'agitation révolutionnaire a pour longtemps peut-être ajourné la date.

Les poursuites du gouvernement contre les nihilistes ont montré de quel peu de secours étaient toutes ces précautions de la police. Lorsque à la fin de son règne Alexandre II recourut aux mesures de rigueur, et que la plus grande partie de l'empire fut placée sous une sorte d'état de siège, on s'aperçut que les règlements sur les passeports restaient souvent inappliqués. On découvrit que dans les grandes villes il y avait toujours, grâce à l'incurie ou à la connivence de la police, une nombreuse population de vagabonds sans papiers d'aucune sorte. Le gouvernement eut à cet égard les plus affligeantes surprises. En 1879, la police de Tiflis ayant reçu l'ordre d'arrêter, pour les expulser, tous les gens sans passeport en résidence dans

la ville, il y eut un sauve-qui-peut parmi les ouvriers, les petits marchands, les cochers, les domestiques, si bien que, faute de bras et de serviteurs, la population aisée se trouva subitement dans le plus grand embarras. Au lieu d'obéir aux requêtes de la police, les intéressés s'étaient enfuis par milliers, pour n'être point [\[11\]](#) reconduits dans leur pays d'origine par étapes, ainsi que le prescrivent les lois. Les individus ainsi trouvés sans passeport doivent, en effet, être immédiatement dirigés, à leurs frais, à pied, par étapes (*étapom*), comme des soldats ou mieux comme des condamnés, sur la commune où ils ont leur domicile légal. L'argent peut seul, en pareil cas, obtenir un sursis ou des adoucissements aux rigueurs de la loi.

La négligence de la police à Tiflis n'était pas un fait isolé. Dans certaines villes de la Russie d'Europe, les règlements étaient peut-être encore moins bien observés qu'en Transcaucasie. À Odessa, par exemple, au mois d'avril de cette même année 1879, lorsque les autorités se préoccupèrent de vérifier l'exécution des règlements, la municipalité de la ville délivra 10 000 passeports en trois semaines. Il y avait ainsi, en résidence dans la ville au moins 10 000 étrangers dépourvus de passeport. En outre, les bureaux de police de quartier eurent, dans le même laps de temps, à inscrire sur leurs registres 60 000 personnes, c'est-à-dire qu'en violation de toutes les lois Odessa comptait 60 000 habitants dont les noms n'étaient pas inscrits à la police. Et ce qui se passait à Odessa et à Tiflis se répétait plus ou moins dans toutes les grandes villes [\[12\]](#). Comme les passeports sont chers, les pauvres diables en font volontiers l'économie. De pareils traits expliquent bien des faits, en apparence incroyables. Si, depuis l'adoption de mesures plus sévères, les règlements de police sont mieux obéis, la façon dont sont délivrés et vérifiés les passeports peut quelquefois donner lieu à de singulières déconvenues. Je n'en citerai qu'un exemple. Dans l'hiver de 1879-1880, au plus fort de la guerre contre le nihilisme et des sévérités de la police, un Russe de mes amis, voulant quitter Odessa pour les bords de la Méditerranée, avait besoin d'un passeport pour l'étranger. En pareil cas, il est naturellement enjoint de se présenter en personne ; notre voyageur était pressé, un commissionnaire lui assura que, pour un pourboire de 25 roubles, il lui éviterait la peine de se déranger. Soit hâte ou indolence, soit, comme il me le racontait, curiosité et désir de faire une expérience, mon voyageur accepta. Le lendemain, il partait pour Constantinople avec un passeport en

règle. En temps ordinaire, cette petite complaisance lui eût sans doute coûté moitié prix.

Les procès politiques ont montré que beaucoup de malheureux avaient été jetés dans le parti anarchique et les affiliations clandestines par le manque de passeport, ou la perte de leurs papiers. Une moitié peut-être des paysans ou des ouvriers compromis dans les conspirations nihilistes ont dû leur initiation révolutionnaire à un accident de cette sorte. Son passeport une fois égaré ou volé, car ce genre de larcin n'est pas rare, c'est, en effet, pour un paysan, pour un ouvrier de la campagne, en résidence à la ville, toute une longue et parfois dispendieuse affaire que d'en obtenir un autre ; et l'individu qui vit quelques semaines sans passeport sait qu'il est exposé à toutes les persécutions de la police, il a toujours en perspective la Sibérie. Ainsi transformé malgré lui en vagabond et tombé au rang des *outlaws*, l'homme du peuple privé de ses papiers devient aisément la proie des révolutionnaires, qui lui fournissent de l'ouvrage et lui procurent un faux passeport. Plusieurs des criminels d'État ont débuté de cette sorte.

Ces règlements sur les passeports, si gênants pour les voyageurs nationaux ou étrangers, pèsent particulièrement sur certaines classes et plus lourdement sur les classes inférieures. À cet égard, les paysans seraient encore les parias de l'empire, si les Juifs de tout rang n'étaient astreints à des dispositions plus vexatoires encore. Les nombreux moujiks en résidence dans les villes ont souvent peine à faire renouveler leurs papiers par les communes rurales. Les lenteurs ou la mauvaise volonté des autorités communales, dont souvent ils ne triomphent qu'à force d'argent, les exposent à être expulsés des villes où ils travaillent, car un ouvrier sans papiers a peine à trouver une place, ou n'en trouve qu'au rabais. La préoccupation et l'anxiété des intéressés sont parfois telles, qu'on a vu des paysans en devenir malades et même en attenter à leurs jours. En 1879, par exemple, une jeune paysanne de dix-huit ans, originaire de Smolensk, se suicidait à Saint-Pétersbourg parce que son passeport n'avait pas été renouvelé à temps, et que les maîtres qui l'avaient à leur service ne voulaient plus la garder dans ces conditions^[13]. Pour les gens du peuple, pour le moujik notamment, le passeport est ainsi un tourment continu, en même temps qu'une occasion de délit ; pour les administrations

communales, comme pour la police impériale, c'est une source de profits illicites et un prétexte perpétuel d'arbitraire et d'abus de tout genre.

-
1. ↑ On a également, en 1881, formé une commission pour recevoir les plaintes du public contre les agents de police, et, chose plus singulière, on a fait élire, par les habitants de Saint-Pétersbourg, un conseil destiné à veiller à la sécurité du souverain, d'accord avec la police.
 2. ↑ Notification du maître de police, touchant les mesures complémentaires de « l'état de protection », sept. 1881. D'après l'*annexe II* de cette notification, le *dvornik* doit non seulement surveiller les entrées et les sorties, mais, « dans le cas où se présentent des inconnus, il est tenu de se rendre compte de l'endroit où ils vont et du motif qui les conduit, ainsi que d'en informer la police dès que quelqu'un lui paraît suspect ».
 3. ↑ Annexe II à la notification de septembre 1881.
 4. ↑ Il importe de dire que les maisons de Saint-Pétersbourg sont d'ordinaire fort grandes, et comprennent parfois des centaines de logements. Les portiers sont devenus des auxiliaires de la police qu'ils renseignent sur les habitants.
 5. ↑ Lettre du prince Tcherkassky (23 juillet 1861). Voyez *Un homme d'État russe (Nicolas Milutine), d'après sa correspondance inédite*. Hachette, 1884.
 6. ↑ Du mot *ouriad*, ordre.
 7. ↑ *Kouriadniki* au lieu de *ouriadniki*, de *kouria*, poule.
 8. ↑ Les *ouriadniks* doivent être remplacés par des commissaires et des gendarmes qui, sous un autre nom, pourront bien se permettre les mêmes licences (1886).
 9. ↑ Voyez, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 décembre 1876 et du 1^{er} janvier 1877, notre étude sur le *Système financier de la Russie*.
 10. ↑ Le kopek est le centième du rouble ; ce dernier étant compté au pair, le kopek vaut 4 centimes.
 11. ↑ On doit cependant observer que, au point de vue fiscal, le passeport a souvent des conséquences opposées à son but. La plupart des paysans quittent leur commune pour gagner ailleurs de quoi acquitter leur part d'impôt ; leur refuser un passeport parce qu'ils sont en retard pour le paiement des taxes, c'est parfois, en les retenant dans une localité où leurs gains sont insuffisants, les mettre hors d'état d'acquitter ces taxes. Voyez t. I, livre VI, chap. iv et v.
 12. ↑ J'en trouve la preuve dans les recettes mêmes du Trésor. Les passeports ; dont le rendement avait été évalué, d'après le résultat des exercices précédents, à 2 630 000 roubles, dans le budget de prévision de 1879, ont en réalité donné au Trésor, dans cette même année. 3 341 921 roubles, soit une plus-value inattendue de 30 p. 0/0, ce qui montre à quel point les fraudes en pareille matière étaient fréquentes. (*Rapport du Contrôleur de l'empire sur le règlement définitif du budget de l'exercice 1879*. Vesselovsky, *Annuaire des finances russes*, 1881.)
 13. ↑ *Novoe vrémia*, 22/10 février 1879. Afin de prévenir de pareils faits, on a, il est vrai, diminué l'autorité des communes rurales sur leurs membres absents. Voyez plus haut, livre I, chapitre III.

CHAPITRE V

La police d'État. — L'ancienne III^e section de la chancellerie impériale et la gendarmerie. — Ses procédés et ses déceptions. — Causes de l'abolition de la III^e section. — Fusion des deux polices. — Ce que le public et la liberté individuelle y ont gagné. — *L'état de protection* sous l'empereur Alexandre III. — Effets de l'omnipotence de la police sur le caractère russe. — Comment la III^e section et la police occulte ont fomenté l'esprit révolutionnaire.

L'empereur Alexandre I^{er}, en cela comme en plus d'une chose l'imitateur de Napoléon, avait pendant quelques années érigé la police en ministère. L'empereur Nicolas fit mieux, il eut deux polices, dont l'une, investie des pouvoirs les plus étendus, reçut pour mission spéciale de garantir la sécurité de l'État et de surveiller toutes les administrations et les fonctionnaires publics. Irrité de l'insurrection de 1825, qui avait marqué son avènement, ce prince créa en 1826, à l'ombre du trône impérial, une institution nouvelle, chargée de la police politique et de la police occulte. Ce fut la *III^e section de la chancellerie particulière* de l'empereur, tardivement abolie, au moins de nom, par Alexandre II, dans ses derniers jours, et naguère encore l'autorité la plus haute comme la plus redoutée de l'empire. Sous ce nom modeste de troisième section, la police d'État forma un véritable ministère, indépendant de tous les autres et, à bien des égards, leur supérieur. Sous ce nom bizarre, d'apparence inoffensive, Nicolas avait rétabli, pour plus d'un demi-siècle, et en élargissant encore la sphère, l'ancienne inquisition d'État, toute-puissante sous Pierre le Grand et ses successeurs.

L'omnipotence de la police d'État est chose ancienne en Russie. Avec des formes diverses et des noms différents, ce pays a depuis des siècles, sauf de rares intermittences, vécu sous une sorte de loi des suspects. Il y a là un des chapitres les plus tristes de son histoire. Les Russes disent souvent que, dans l'ancienne Moscovie, il n'existait rien d'analogue à la troisième section des derniers empereurs et à l'inquisition secrète de Pierre le Grand ; beaucoup même répètent avec les Slavophiles que, dans la Russie des vieux tsars, où le souverain était en communication directe avec le peuple, il n'y

avait pas de place pour des chancelleries secrètes. C'est là un de ces lieux communs du patriotisme moscovite, que ne semblent point confirmer les faits. Aux sinistres et ingénieuses machines de répression, montées par Pierre le Grand et par Nicolas, on peut trouver de rudes et grossiers modèles sous les premiers Romanofs, voire même sous les derniers Rurikovitchs.

Le premier exemple en remonte au moins à Ivan le Terrible, qui, en confiant le soin de sa sécurité à son *opritchnina*, avait abandonné le pays à l'arbitraire de cette garde privilégiée, et fait planer sur la Russie une véritable terreur. Le tsar Alexis, père de Pierre le Grand, avait déjà, pour les procès politiques et les affaires concernant la cour, une chancellerie secrète, justement redoutée des contemporains, bien que quelques historiens de nos jours s'en soient faits les défenseurs. Pour Pierre le Grand aucun doute, il avait, sous le nom de *prikaz* de *Préobrajenski*^[1], une véritable inquisition d'État. On comprend la création d'un pareil instrument d'espionnage et de compression, à une époque où les brusques changements introduits par Pierre avaient provoqué dans toutes les couches de la nation tant de sourdes et opiniâtres résistances. On devine quel usage en fit tout le dix-huitième siècle, alors que chaque règne s'ouvrait par une révolution et par l'exil ou la mort des maîtres de la veille. Appelée inquisition secrète sous Catherine II et Paul I^{er}, troisième section de la chancellerie impériale sous Nicolas et Alexandre II, l'inquisition politique est demeurée jusqu'à nos jours le trait caractéristique du gouvernement russe, comme naguère encore l'inquisition religieuse était le trait du gouvernement espagnol. Abolie solennellement et « pour toujours » par Pierre III en 1762, supprimée avec non moins de solennité, et publiquement flétrie par Alexandre I^{er}, comme démoralisatrice et pernicieuse, cette institution, tant de fois renaissante, a été abrogée une troisième fois, en 1880, par Alexandre II, qui s'en était lui-même longtemps servi.

Un des motifs de la durée et des successives résurrections de cette inquisition d'État, c'était, pour le gouvernement impérial, le désir de trouver un frein à la corruption et à l'arbitraire administratif, le besoin, pour le pouvoir, de suppléer par la surveillance de ses agents à l'absence de liberté et de publicité. Instrument de contrôle que rien ne contrôlait, cette inquisition politique devait infailliblement se changer, aux mains des puissants et des favoris du jour, aux mains de la haine, de l'ambition ou de

la peur, en instrument de domination, de persécution, d'extermination. De Pierre le Grand aux derniers jours d'Alexandre II, aucun engin de despotisme et d'oppression, pas même peut être l'inquisition espagnole, n'a fauché tant de vies humaines et broyé tant d'existences, d'autant plus qu'aucun n'a jamais fonctionné plus discrètement et avec moins de bruit. Il n'y aurait pas de martyrologe aussi long que celui de cette chancellerie d'État. Le nombre de ses victimes de tout rang, de tout âge, de tout sexe, est d'autant plus grand et plus difficile à compter qu'au lieu d'en faire de publics autodafés elle les entourait presque toujours de mystère et les ensevelissait dans les neiges silencieuses de la Sibérie, que, pouvant s'en débarrasser sans en avoir le sang sur les mains, ni en entendre les cris, elle se montrait d'autant moins scrupuleuse et compatissante.

La troisième section de Nicolas et d'Alexandre II n'était pas seulement une police d'État, servie par des agents secrets, chose dont aucun gouvernement ne saurait entièrement se passer ; c'était une puissance particulière dans le gouvernement, une autorité indépendante, privilégiée, placée en dehors et au-dessus de la sphère d'action normale des autres autorités, en dehors et au-dessus des lois, dont elle était censée assurer le fonctionnement. Le chef de la troisième section, appelé aussi chef des gendarmes, était de droit membre du comité des ministres, et, plus que tous ses collègues du comité, il était l'homme de confiance du souverain, avec lequel il restait en relations constantes. Tout dépendait indirectement de lui, à commencer par les nominations des fonctionnaires, auxquelles il pouvait s'opposer en vertu des renseignements de sa police. Il exerçait sur toutes les affaires et toutes les personnes un contrôle indiscret. Il avait le droit d'arrêter, d'interner, de déporter, de faire disparaître qui bon lui semblait.

Les réformes d'Alexandre II semblaient devoir mettre fin au règne de la police. Pendant une dizaine d'années, le lustre de la troisième section parut à jamais terni ; en 1866, l'attentat de Karakozof sur le tsar rendit à l'institution favorite de l'empereur Nicolas tout son ancien éclat. La direction de la troisième section fut alors confiée au comte Chouvalof, depuis ambassadeur à Londres et plénipotentiaire du tsar au congrès de Berlin. C'était un signe, en effet, de l'état politique de la Russie, qu'un des postes les plus considérables et les plus considérés était celui de grand maître de la police occulte, de chef des gendarmes. Des mains du comte

Chouvaïof, le sceptre de la police est passé aux mains de deux généraux, qui ne l'ont gardé que peu de temps. Redevenue de nouveau, grâce au pistolet de Solovief, la vraie souveraine de l'empire, la troisième section s'est montrée singulièrement au-dessous de sa tâche ; elle n'a su ni prévenir ni réprimer les attentats commis au plus grand jour. À Pétersbourg, à Kief, à Odessa, à Kharkof, dans toutes les grandes villes, elle a laissé éclater son impuissance, ne sachant ni se défendre contre les vengeances des agitateurs, ni découvrir ou arrêter les coupables. Avant de porter leurs coups jusque sur le trône et le tsar, les révolutionnaires s'étaient essayés sur la haute police et les chefs des gendarmes. Entre le nihilisme et la troisième section s'était engagé, vers 1878, une sorte de duel où la police de la chancellerie impériale trahit, à tous les yeux, son inhabileté à parer les coups de son invisible adversaire. La troisième section succomba, sacrifiée par le désappointement du pouvoir aux rancunes de l'opinion. De ses deux derniers chefs, l'un, le général Mezentséf, est tombé dans les rues de Saint-Pétersbourg, sous le poignard d'un inconnu ; l'autre, le général Drenteln, tiré en plein jour dans sa voiture par un jeune homme à cheval^[2], donna sans regret sa démission après le deuxième attentat nihiliste sur l'empereur. La troisième section s'était montrée aussi incapable de protéger la vie du souverain que la vie de ses chefs. Le général Drenteln n'eut pas de successeur ; le poste de chef des gendarmes, devenu aussi périlleux que celui du souverain, fut aboli, et la troisième section supprimée pour ne plus jamais revivre, sans doute, sous ce nom abhorré. De 1826 à 1880, son règne avait duré plus d'un demi-siècle^[3].

« On répète souvent que les attentats ne servent à rien, me disait à ce propos une dame russe, — le poignard et les balles nous ont cependant débarrassés de la troisième section. » Les révolutionnaires auraient, en effet, pu se vanter d'une grande victoire, et les partisans des moyens violents, les terroristes de Saint-Pétersbourg, eussent pu se féliciter d'avoir rendu un indéniable service à la patrie, si tout ce que désignait le nom de troisième section avait été supprimé par l'oukaze d'août 1880. La destruction d'une institution qui passait justement pour le principal organe du régime autocratique, eût pu être saluée comme l'aube d'une ère nouvelle et le présage d'une autre émancipation. Malheureusement telles ne devaient pas être les conséquences de l'oukaze d'Alexandre II. En supprimant la

troisième section de sa chancellerie privée, le libérateur des serfs n'avait nulle envie d'affranchir ses sujets du servage de la police secrète. Quoique signée dans une période d'accalmie apparente, cette mesure, prise entre deux attentats, n'indiquait point que le souverain eût assez de confiance en son gouvernement ou dans son peuple pour renoncer à la sauvegarde de la haute police. En fait, la troisième section a été plutôt décapitée que supprimée, plutôt transformée que détruite. L'acte qui semblait dépouiller l'autocratie de son instrument de prédilection, n'a pas été accompli avec l'intention de désarmer le pouvoir. Loin de là, en la rayant de sa chancellerie particulière, Alexandre II n'a privé la police d'État d'aucune des facultés et prérogatives, d'aucun des moyens d'action qui lui avaient été concédés par Nicolas. Au lieu d'être une mesure de concession, de recul ou de désarmement, l'abrogation de la troisième section a été, pour le pouvoir, un acte de concentration et de groupement de ses forces. Le tsar a simplement réuni ses deux polices. On était dans l'été de 1880, en pleine lutte contre le nihilisme, à quelques mois des explosions de la gare de Moscou et du palais d'hiver de Pétersbourg ; l'empereur, après avoir divisé la Russie, sous le nom de gouvernements généraux, en 5 ou 6 satrapies militaires, s'était décidé, pour donner plus d'unité à la défense sociale, à confier au général Loris Mélikof, sous le titre modeste de chef de la commission executive, une véritable dictature. Cette nouvelle dictature administrative ne pouvait tolérer à côté d'elle un pouvoir discrétionnaire et omnipotent, rival du sien. Il fallait qu'une des deux autorités absorbât l'autre ; Alexandre II le comprit. Au lieu de donner un successeur au dernier chef des gendarmes, il soumit temporairement d'abord, puis bientôt définitivement, la police d'État au général Loris Mélikof, nommé vers le même moment ministre de l'Intérieur. Les titulaires de ce ministère ou leurs adjoints sont ainsi devenus chefs des gendarmes, ils cumulent les deux fonctions, ils pourront, selon leur caractère ou selon l'esprit du moment, faire prévaloir l'une ou l'autre. La haute police forme au ministère de l'Intérieur un nouveau « département^[4] », celui de la police d'État.

Comme on le voit, sous l'oukaze d'août 1880, tant applaudi de l'opinion, se cachait une fusion des pouvoirs, dont la séparation faisait manifestement la faiblesse. Aujourd'hui le ministère de l'Intérieur tient dans ses mains les rênes des deux polices, qui, jadis conduites isolément, tiraient chacune de

leur côté. On espérait donner ainsi au service de sûreté de l'État une unité de direction, une facilité d'exécution qui, tout en simplifiant le mécanisme, en devait doubler la puissance réelle.

Cette fusion avait été rendue manifestement indispensable par les cruelles déceptions des deux polices dans leur commune campagne contre le nihilisme. L'événement avait démontré qu'en pareille matière la multiplicité, loin d'être une force, était une faiblesse. Dans les grandes villes, dans la capitale notamment, il y avait trois polices, celle du ministère de l'Intérieur, celle de la chancellerie impériale, celle de la ville ; et ces trois polices, les deux premières surtout, agissant indépendamment et isolément, s'embarrassaient et se paralysaient l'une l'autre au lieu de s'entr'aider. L'État, sous leur garde, éprouvait les mésaventures « de l'enfant à cinq bonnes » du dicton russe. Il arrivait parfois que les deux polices rivales se mettaient mutuellement sur une fausse piste, et perdaient leur temps à se faire la chasse l'une à l'autre. Leurs agents, qui ne se connaissaient point, se trouvaient naturellement des allures suspectes, ils se surveillaient et se fiaient réciproquement. Un des ministres de l'empereur Alexandre II me racontait à Saint-Pétersbourg que, au beau milieu de la crise nihiliste, on avait vu les deux polices se poursuivre l'une l'autre, et les gendarmes de la troisième section, se flattant d'avoir fait une capture importante, arrêter comme des conspirateurs leurs collaborateurs inconnus du ministère de l'Intérieur. On conçoit le dépit du pouvoir devant cet imbroglio de comédie en un moment aussi tragique. Pendant que les limiers des deux polices se donnaient ainsi le change, le gibier révolutionnaire courait en liberté ou reposait tranquillement au fond de ses terriers. Alexandre II a mis fin à de pareilles mystifications en réunissant les deux meutes dans un même équipage, conduit par le même piqueur.

La double police, inventée par l'empereur Nicolas, n'était guère bonne qu'à multiplier les dénonciations et l'espionnage. Cette bizarre combinaison avait, du reste, un autre défaut, que le nihilisme a mis en lumière. Pour que la troisième section pût toujours agir d'une manière indépendante des autres administrations, il eût fallu lui donner des moyens d'action particuliers ; son personnel de gendarmes et d'agents secrets ne lui en pouvait toujours tenir lieu. Elle était, par exemple, obligée de se servir des postes impériales, des télégraphes du ministère de l'intérieur ; si elle avait parfois un fil

télégraphique particulier, ce fil pouvait passer par des bureaux qui ne relevaient pas directement d'elle, et souvent ses dépêches étaient transmises par des employés d'autre ressort, moins sûrs que les siens. On peut attribuer à ce manque d'agents de transmission quelques-unes de ses déconvenues. Malgré l'intégrité incontestée de ses chefs, beaucoup de ses instructions les plus secrètes étaient connues d'avance des conspirateurs, si bien qu'on était tenté de se demander si ces derniers n'avaient pas des intelligences jusque dans son sein. Vers la fin du règne d'Alexandre II, pour citer un exemple, un officier supérieur de gendarmerie était dépêché en mission confidentielle dans une ville manufacturière du centre ; il voyageait naturellement incognito et croyait tomber à l'improviste au milieu des habitants ; qu'on juge de sa surprise en trouvant à son arrivée, au milieu de la nuit, le maire de la ville et les principaux fonctionnaires réunis à la gare pour le recevoir. Des faits de ce genre montrent comment étaient déjouées les précautions de la haute police, comment, lorsqu'elle jetait ses filets et croyait faire une prise, elle trouvait si souvent la place vide et les suspects en fuite.

Une institution comme la troisième section ne pouvait se légitimer que par son incorruptibilité et son infaillibilité. Dès qu'elle n'était plus au-dessus du soupçon, ou dès qu'elle cessait d'être heureuse, la police d'État n'avait plus de raison d'être comme autorité indépendante.

Ce que la haute police a perdu, en passant de la chancellerie privée de l'empereur dans le ressort du ministère de l'intérieur, c'est, en effet, son indépendance et, pour ainsi dire, son individualité, sa personnalité. C'est là ce qui fait l'importance de ce changement de ressort. Si elle garde envers les sujets du tsar ses droits et ses privilèges les plus exorbitants, elle ne conserve plus son ancienne autonomie, son ancienne suprématie envers les autorités gouvernementales et des autres ressorts de l'État. Distraite de la chancellerie impériale, elle n'est plus la chose privée, le domaine propre et réservé du souverain ; relevant d'un ministre, au lieu de relever directement du maître, elle tombe au rang des autres administrations et ne peut plus guère agir que par leur intermédiaire. Sous le nom de troisième section, la police politique était le grand ressort de l'État ; aujourd'hui elle n'est plus que l'un de ses rouages. À cet égard, il serait injuste de refuser toute importance à la transformation accomplie presque à la sourdine par l'empereur Alexandre II, dans la dernière année de son règne.

En quittant la chancellerie impériale, la police d'État est restée maîtresse d'emprisonner, d'interner, de déporter qui bon lui semble. Jamais peut-être n'a-t-elle fait autant usage de ses droits que depuis qu'elle a changé de nom ; la grande différence est que ses ordres portent un autre en-tête et un autre cachet. Sous Alexandre III, comme sous Alexandre II ; la haute police demeure souveraine, indépendante de la justice et des tribunaux, n'ayant de compte à rendre qu'à son chef ou à l'empereur. L'abolition de ces prérogatives de l'administration serait une véritable révolution ; cela équivaldrait à une sorte d'abdication de l'autocratie devant les tribunaux réguliers. Aussi longtemps que durera le régime autocratique, l'administration restera maîtresse de passer par-dessus les lois. C'est là une faculté dont le tsar peut ne pas se servir, mais dont l'autocratie, tant qu'elle subsistera dans son intégrité, ne saurait se dépouiller sans se condamner à de perpétuels démentis. La Bastille russe n'est pas encore rasée, et quand les portes en sembleraient fermées, elles ne cesseront définitivement de s'ouvrir que lorsque les mains qui en gardent les clefs ne seront plus omnipotentes.

Loin d'enlever à l'administration les attributions dictatoriales dont elle était investie sous ses prédécesseurs, Alexandre III s'est appliqué à classer et à codifier les innombrables mesures de salut public édictées à la hâte et sans lien entre elles, dans les dernières années du règne d'Alexandre II. Sous le régime appelé par le général Ignatief *état de protection renforcée* (*ousilennaïa okhrana*), lequel correspond plus ou moins au *petit état de siège* allemand, les gouverneurs ont le droit de fermer à leur gré les établissements industriels, d'interdire aux particuliers le séjour de telle ou telle ville, de soustraire les justiciables aux tribunaux ordinaires^[5]. Sous ce régime, les chefs de police et la gendarmerie sont autorisés à arrêter et emprisonner tout individu soupçonné de crime d'État ou de participation à des sociétés illicites, ils peuvent opérer des perquisitions en tout lieu et à toute heure, et mettre provisoirement les scellés sur toute espèce de propriété. Cet état de protection renforcée, auquel le ministre de l'Intérieur est libre de soumettre les provinces de l'empire, est doux et libéral en comparaison de l'*état de protection extraordinaire* (*tchrezvytchaïnaia okhrana*) que le gouvernement lui peut substituer, en cas de besoin, par simple arrêté ministériel. Sous ce nouveau régime qui renchérit sur le *grand*

état de siège prussien, les gouverneurs de province sont investis de tous les droits appartenant à un commandant en chef en pays ennemi. Ils peuvent, par voie administrative, prononcer des peines s'élevant jusqu'à 3000 roubles d'amende et trois mois de prison, contre les individus coupables d'infractions ou de délits « qu'on ne saurait sans inconvénient déférer à la justice » ; ils sont maîtres de suspendre tous les journaux et publications périodiques, maîtres de fermer par simple arrêté tous les établissements d'instruction. Ils ont enfin la faculté, plus exorbitante peut-être encore, de mettre sous séquestre les immeubles et les revenus appartenant à des particuliers, non seulement dans le cas où le propriétaire conspire contre la sécurité de l'État, mais encore si « la négligence dont il se rend coupable dans l'administration de ses biens peut avoir des conséquences dangereuses pour l'ordre public ». C'est là un privilège dont, jusqu'en 1881, l'administration n'avait encore jamais été régulièrement investie. La propriété, on le voit, n'est pas plus épargnée que la liberté individuelle : sous Alexandre III, non moins que sous Alexandre II, l'une et l'autre restent à la merci de l'administration et de la police.

L'abolition de la troisième section n'a guère changé les procédés et les droits des agents du pouvoir. Les armes dont elle disposait, et qui s'étaient si souvent brisées dans ses mains, le gouvernement d'Alexandre III ne les a pas laissées rouiller ; il s'est appliqué à les mettre en état, il les a fourbies et en a repassé le fil, pour de nouvelles luttes contre ses invisibles ennemis. De toutes les armes de guerre rangées dans cet arsenal de lois répressives, il n'y en a qu'une qu'Alexandre III ait enlevée à ses agents, ou mieux dont il ait limité l'usage ; il est vrai que c'est la plus barbare comme la plus meurtrière, celle dont on avait peut-être le plus cruellement abusé, la déportation. Sur ce point, l'oukaze relatif à l'*état de protection extraordinaire* constitue une amélioration sur les anciens procédés de la défunte troisième section. Le bannissement des suspects, par mesure administrative, n'aura plus lieu qu'après approbation d'une commission spéciale, et ne pourra excéder la durée de cinq ans. Le tribunal chargé de statuer sur le sort des individus dont l'administration ou la police réclamerait l'éloignement est composé de deux délégués du ministère de l'Intérieur et de deux délégués du ministère de la Justice. Au lieu de condamner sans entendre, conformément aux traditions de la haute police,

cette sorte de commission mixte, à demi administrative, à demi judiciaire, peut faire venir l'accusé et l'inviter à présenter lui-même sa défense, toutes les fois du moins qu'elle juge insuffisante l'enquête dirigée par les autorités administratives.

Cette nouvelle procédure et cette nouvelle juridiction n'offrent assurément que de faibles garanties ; il est à craindre qu'aux heures de colère et d'effarement qui suivent les grands attentats, ces formalités protectrices ne deviennent absolument illusoires. La moyenne annuelle des déportés n'en sera probablement pas beaucoup diminuée^[6].

Ce que la Russie a gagné à la législation d'Alexandre III, c'est moins de voir poser quelques incertaines limites aux pouvoirs de la police que d'entendre le gouvernement présenter au pays ces pouvoirs, encore démesurément étendus, comme une exception temporaire et provisoire. Tandis qu'avec la troisième section l'omnipotence de la police était chose normale, que c'était, pour ainsi dire, une des lois organiques de l'empire, *l'état de protection renforcée* et *l'état de protection extraordinaire* constituant, aux yeux du pouvoir, des mesures essentiellement transitoires, anormales, que le gouvernement a pris l'engagement moral de supprimer dès que le rétablissement de l'ordre le lui permettrait. Quoique cette différence semble plus théorique que pratique, elle n'est pas sans importance. La Russie se rapproche par là des autres États européens, qui, libéraux ou autoritaires, peuvent être eux aussi, comme l'Allemagne contre les socialistes, comme l'Angleterre en Irlande, obligés de recourir à des mesures d'exception, à l'état de siège, à des *bills de coercion*. La grande différence, c'est qu'avec les traditions du gouvernement russe et avec le manque de contrôle du pays, toutes ces mesures temporaires, strictement limitées à six mois ou à un an, risquent fort de se prolonger indéfiniment. Tant qu'il n'y aura rien de changé dans le régime politique, le provisoire et l'exception pourront devenir la règle, et la règle avec la légalité rester l'exception.

Aujourd'hui, comme au temps de la troisième section, le contrôle spécial de la haute police s'exerce au moyen du corps des gendarmes, lequel, en dehors du nom, n'a rien de commun avec notre gendarmerie française. Dans chaque chef-lieu de gouvernement, dans chaque ville de quelque importance, réside un colonel ou un capitaine de gendarmerie, qui porte un

uniforme bleu clair, le plus redouté, si ce n'est le plus respecté de tous en Russie. Ces officiers, devant lesquels aucun salon, officiel ou privé, n'est fermé, sont, au su de tous, délégués à la surveillance des autorités locales en même temps que des habitants de toutes classes. Ces gendarmes sont souvent de bonne famille et souvent hommes du monde : c'est, pour ainsi dire, l'inquisition en gants blancs. Ils ont à leur service des agents secrets, qui doivent les informer de tout ce qui se fait, se dit ou se pense autour d'eux. Ils ne doivent rien ignorer des hommes ni des choses, et, d'une extrémité de l'empire à l'autre, les rapports des gendarmes tiennent la haute police au courant de tout ce qui peut intéresser sa sollicitude ou sa curiosité.

Dans la pensée du fondateur de la troisième section, cette gendarmerie devait redresser les torts que le public ignore, aussi bien que punir les crimes que la loi ne peut atteindre. Un jour, dit-on, que le chef des gendarmes demandait à l'empereur Nicolas des instructions, ce prince pour toute réponse lui remit son mouchoir, voulant dire, sans doute, que la mission de la nouvelle police était d'essuyer les larmes. Vraie ou fausse, cette anecdote semble une amère ironie. Ce rôle de providence des opprimés et d'ange invisible du Seigneur, officiellement confié à la police secrète, cette dernière ne pouvait le remplir. Les gendarmes ont séché moins de pleurs qu'ils n'en ont fait couler. Les sévérités de la troisième section contre des fonctionnaires prévaricateurs, ou contre des propriétaires qui abusaient de leur pouvoir sur leurs serfs, n'ont pu lui concilier la faveur de la société. Sa puissance sans contrôle servait autant au mal qu'au bien. Comme nos anciennes lettres de cachet, également employées à la protection de l'honneur des familles et à la sécurité de l'État, l'intervention de la troisième section était parfois le prix de l'intrigue ou de l'argent. Tel ennemi personnel, tel galant séducteur, tel héritier pressé, a pu s'assurer le tout-puissant concours des officiers de gendarmerie. Quand un haut personnage désespérait de voir régler une affaire à son gré, selon les formes légales, il appelait la police à son aide. Plus d'une séparation ou d'un divorce a été obtenu de cette façon, en éloignant ou en intimidant un mari incommode. Les Russes ont bien des anecdotes sur la troisième section. Au milieu de tous ces récits d'hommes ou de femmes soudainement disparus, la légende est difficile à distinguer de l'histoire. Ce que l'observateur peut voir partout, ce sont les effets pratiques de cette longue souveraineté de la

police, ce sont les empreintes marquées par elle sur la société et le caractère russes.

La troisième section a nourri, chez les Russes, l'esprit de défiance et par suite l'esprit de frivolité. La crainte de se compromettre, qui corrompait toutes les relations sociales, a longtemps fait désertier les études, les conversations, les idées sérieuses. De là, en grande partie, la futilité d'une société obligée de ne rien dire, pour être en sécurité ; de là, l'inertie intellectuelle ou l'apathie morale d'hommes contraints à ne pas trop s'intéresser à leur pays, de peur de s'exposer à d'inutiles périls. Un des défauts le plus souvent reprochés au caractère slave, au caractère russe, appartient ainsi au régime politique.

Sous le règne libérateur d'Alexandre II, l'esprit public était devenu à la fois plus libre et plus sérieux. On parlait, on causait en Russie, et ce n'était pas là le moindre signe de progrès. Au milieu de tout ce mouvement, en dépit des hardiesses de langage qui se rencontraient çà et là, on découvrait encore, même avant la réaction des dernières années, bien des traces de l'ancienne timidité, de l'ancienne méfiance. J'en citerai comme exemple une anecdote, qui m'était contée pour me prouver le contraire. « Vous vous imaginez peut-être qu'il y a chez nous peu de liberté de parole, me disait, à Tiflis, en 1873, un Russe libéral et désireux de me faire apprécier sa patrie. Un jour, un élève d'une des grandes écoles de l'État, parlant avec ses camarades des réformes d'Alexandre II, s'avisa de dire que le tsar n'était qu'un tailleur, voulant donner à entendre que l'empereur se plaisait trop à changer les uniformes militaires. Le propos, recueilli par la police, monta jusqu'aux oreilles du souverain ; l'imprudent jeune homme se vit mandé par ordre suprême au palais impérial. Les parents du coupable le voyaient déjà sur le chemin de la Sibérie. Quel fut son châtiment ? L'empereur lui fit remettre de sa part un uniforme tout neuf. » Le trait, si l'histoire est vraie, ne manquait pas d'esprit ; c'était là une vengeance de souverain, mais la naïve admiration du narrateur était hors de proportion avec la railleuse générosité du monarque. « Voyez, me répétait-il, de quelle liberté nous jouissons ! Avoir appelé l'empereur un tailleur ! » Cela lui semblait une sorte de crime de lèse-majesté, et il me demandait si, en France, un tel forfait n'eût pas été puni d'un autre châtiment. Aux heures les plus tranquilles du règne d'Alexandre II, chez ce peuple, si heureux de respirer

plus à l'aise, on sentait ainsi ce qu'avait d'inaccoutumé et de précaire cette liberté récente. Sous l'égide de la police et des officiers bleus, il ne peut y avoir qu'une liberté de tolérance.

Depuis la longue série d'attentats inaugurée en 1878, et la restauration de l'omnipotence des gendarmes, l'ancienne méfiance est redevenue générale. L'esprit de suspicion assombrit et pervertit toutes les relations de la société et de la famille. On n'ose plus parler entre amis, entre parents même. Selon les mordantes peintures du grand humoriste Chtchédrine, jamais on n'a autant évité les sujets sérieux, ou si on les touche, c'est pour donner carrière à des banalités de commande^[7]. La conversation, pour être sans péril, se fait volontairement insignifiante et systématiquement frivole. Un nuage pesant alourdit l'atmosphère morale de la Russie. À l'étranger même, les sujets du tsar gardent souvent une sorte d'oppression, comme s'ils avaient perdu l'habitude de respirer librement. L'hiver dernier, à Monaco, un des pays de l'Europe où l'on voit le plus de Russes, je causais de sa patrie avec un propriétaire des bords du Don ; nous étions seuls, un inconnu vint à s'approcher : aussitôt mon Russe de changer de conversation, de parler des théâtres, des concerts ; il croyait, aux traits et à la tournure du nouveau venu, avoir reconnu un de ses compatriotes. J'ai souvent, en Russie et au dehors, rencontré des défiances analogues ; plus d'une fois même, j'ai vu d'anciennes connaissances m'éviter avec soin ou éluder en ma présence la politique et les sujets qui pouvaient le plus provoquer ma curiosité. De cette façon, les époques de crise, qui sembleraient devoir être les plus intéressantes pour l'observateur, sont celles où il est le plus difficile de rien apprendre de la Russie en Russie. Il est vrai que, dans ce cas, la gêne, les réticences et le silence même ont leur éloquence.

Si, presque partout, on sent la méfiance dans la conversation et la parole, c'est bien autre chose dans les lettres et la correspondance. Sous ce rapport, la Russie en est toujours restée aux vieux errements ; c'est le pays par excellence du cabinet noir. Nulle part la poste n'inspire plus de soupçons ; particuliers et hommes publics écrivent autant que possible par voie privée, par occasion, comme on dit. C'est au point que le peu de confiance dans la poste impériale contribue presque autant que l'ignorance des masses et la prédominance de la population rurale au petit nombre relatif des lettres. Beaucoup ne passent point par les bureaux de la poste. Pour l'étranger, les

gens qui veulent s'entretenir librement, font porter leurs lettres à la première station de l'Allemagne ou de l'Autriche ; peu de voyageurs passent la frontière sans s'acquitter de pareilles commissions pour leurs amis. Il existe, si je ne me trompe, une loi autorisant l'administration à décacheter les correspondances qu'elle transporte, et quand elle use de cette faculté, elle ne se donne souvent guère plus de mal pour déguiser les traces de ses visites, que des parents ou des maîtres qui lisent les lettres de leurs enfants ou de leurs élèves. On pourrait dire, du reste, que c'est encore là une conséquence du régime paternel ou patriarcal. Les hauts fonctionnaires mêmes partagent, à l'égard de la poste, les appréhensions du vulgaire. Au plus beau temps d'Alexandre II, ses ministres et ses conseillers évitaient de s'écrire par la poste, de peur de mettre un tiers dans leurs confidences ^[8]. Les diplomates qui ont l'imprudence de ne pas toujours correspondre par courriers spéciaux, n'échappent naturellement pas à cette inquisition. Un de nos ambassadeurs en Russie me racontait qu'ayant lu au prince Gortchakof une note du gouvernement français, le chancelier lui avait dit en souriant qu'il oubliait les commentaires dont cette note était accompagnée dans une lettre privée du ministre.

Quel peut être l'effet de pareilles pratiques, érigées en système depuis des générations ? Une éducation trop sévère, privée de toute expansion, rend les enfants renfermés, menteurs, sournois. Il en a été de même à bien des égards, pour les Russes, de toutes ces vexations et ces perpétuelles tracasseries de la police. La méfiance et la dissimulation sont devenues la ressource habituelle des victimes de ce régime de suspicion et d'espionnage. La pédante tutelle de la police a engendré, chez les uns, l'indifférence pour la chose publique avec la pusillanimité, chez les autres, l'indignation et la colère avec l'esprit de révolte. Rien n'a plus contribué à la vogue des idées révolutionnaires. Par les haines qu'elles ont suscitées, par les habitudes de dissimulation et de mystère qu'elles ont fait naître, l'ancienne troisième section et la police sont, plus que personne, responsables de la propagande nihiliste. On ne saurait se rendre compte du degré d'irritation, d'exaspération, auquel un pareil traitement peut amener des natures souvent généreuses. « Il vous est facile, me disait à ce propos un jeune Russe, de condamner la violence de nos révolutionnaires, de nous conseiller la patience et la modération ; mais, si vous étiez, durant des

années, soumis comme nous à ce régime de terreur et de délation ; si vous sentiez toujours sur votre tête l'épée de Damoclès de la déportation, tout votre sang bouillonnerait, et vous aussi, peut-être, vous vous croiriez tout permis contre ceux qui se permettent tout. » Pour ma part, j'avoue qu'à certaines heures, à certains spectacles ou à certains récits, l'étranger se félicite singulièrement de n'avoir pas été mis à pareille épreuve.

Il faut les agissements, il faut les provocations et la longue et minutieuse tyrannie de la police pour expliquer l'intensité des haines soulevées par elle, l'acharnement et le fanatisme de ses ennemis. C'est elle, en grande partie, qui leur a enseigné à dépouiller tout scrupule et toute humanité, elle qui, à leurs yeux, autorise les plus atroces attentats. Le pouvoir occulte, qui fonctionne ostensiblement au-dessus des lois, devait tôt ou tard être mis hors la loi par ses victimes ; on devait retourner contre lui, en les exagérant encore, ses propres procédés. Tocqueville a dit que l'ancien régime avait fait l'éducation révolutionnaire de la France ; on peut dire, avec plus de raison, de la Russie, que la police a fait l'éducation du nihilisme.

L'institution tutélaire imaginée par l'empereur Nicolas pour protéger l'ordre et l'État, a ainsi tourné manifestement contre son but. Elle a fomenté l'esprit de révolte et de conspiration qu'elle devait étouffer, elle a poussé la Russie, privée de tous moyens légaux d'opposition, aux complots, aux sociétés secrètes, au régicide. La troisième section a fait assurément plus de révolutionnaires qu'elle n'en a arrêté. Ce qui, pour l'observateur attentif, est certain, c'est qu'il y a un lien naturel, une indéniable connexité entre l'omnipotence de la police et la propagande radicale. Comment ne pas s'apercevoir que c'est à l'ombre et, pour ainsi dire, à couvert de cette haute police, qu'ont germé et grandi, de tous côtés, dans la jeunesse des deux sexes, les idées subversives, le socialisme, le nihilisme, et spécialement cet esprit de conspiration, ce goût pour les associations secrètes et les affiliations clandestines, ce penchant aux moyens ténébreux et aux voies souterraines, qui aujourd'hui est un des principaux caractères de l'esprit révolutionnaire en Russie, et qui rappelle, par plus d'un trait, les fatales habitudes de conjuration, d'espionnage et de trames silencieuses des *carbonari* et des *sectes* italiennes, au temps où les gouvernements de la péninsule combattaient leurs ennemis avec cette même arme d'une police arbitraire et souveraine ?

La troisième section et la police d'État n'ont pas seulement soulevé des haines implacables, elles ont affaibli le gouvernement en le déconsidérant, en excitant la répulsion et le dégoût des âmes généreuses, en tournant contre l'administration les rancunes et les préjugés même de l'opinion. En aucun pays, la police, ses agents et ses procédés n'ont été aussi discrédités. Sous Alexandre II, comme sous Nicolas, il y avait partout contre elle une sorte de conspiration tacite ; si les exaltés étaient seuls à oser s'attaquer à elle, presque personne ne voulait lui prêter main-forte. À l'inverse de ce qui se voit en Angleterre, la police russe ne pouvait compter ni sur la sympathie ni sur le concours du public. Elle est restée, dans l'empire, comme une armée étrangère, opérant en pays conquis. Cet isolement est une des principales raisons de ses nombreuses mésaventures.

Les incroyables facilités offertes aux plus audacieux attentats par cette répugnance du public à seconder la police, ont fini par frapper tout le monde. Pour y remédier, des hommes bien intentionnés avaient imaginé, durant les premiers mois du règne d'Alexandre III, de former une société privée, destinée à aider le gouvernement dans la recherche et la poursuite de ses ennemis. Sous l'antique nom de *droujina*, on avait essayé de réunir une espèce de confrérie d'auxiliaires volontaires de la police, ou mieux de former, à côté de la police officielle, une sorte de police officieuse, spontanée ainsi que gratuite, et, comme celle du gouvernement, en grande partie secrète. Le meilleur moyen de lutter contre les conspirations, n'était-ce point, disaient les promoteurs de cette *droujina*, d'aller les combattre sur leur propre terrain, et avec leurs propres armes ? L'idée de défendre le gouvernement à l'aide d'une société secrète ne pouvait germer que dans la patrie de la troisième section. On voit à quel point la longue domination d'une police occulte a donné aux Russes le goût des affiliations clandestines. Des hommes sérieux ont proposé de décerner des primes d'argent aux ouvriers et aux paysans qui dénonceraient les propagandistes révolutionnaires, sans s'apercevoir que par ce moyen ils ne feraient que subventionner les délations. D'autres allaient plus loin, non contents de vouloir emprunter aux révolutionnaires leur organisation secrète, ils rêvaient d'imiter leurs procédés d'exécution sommaire, de prévenir leurs attentats par des attentats analogues. « Quand donc, me disait un de ces zéloteurs de l'ordre, se rencontrera-t-il un sujet assez dévoué pour aller, à

Genève ou à Paris, régler les comptes des fauteurs du régicide ? pour les provoquer en duel et, au besoin, leur brûler la cervelle sans plus de cérémonies qu'ils n'en mettent à faire sauter un empereur ? »

En dehors de semblables services, on ne voit pas quel avantage le gouvernement pouvait tirer de cette nouvelle chevalerie. La sainte ligue (*Sviataia droujina*), ou la confrérie du salut (*droujina spasénia*), comme l'appelaient ses fondateurs, a inutilement reçu des dons considérables, provenant en partie de juifs, dont ces croisés de l'ordre acceptaient l'argent, mais non la personne. On ne dit pas qu'elle ait fait mettre la main sur aucun nihiliste ; en revanche, on prétend qu'elle a fait arrêter comme conspirateurs des agents secrets de la police. De semblables associations ne sauraient guère vivre qu'avec un mobile et un but religieux, comme certaines confréries du moyen âge ou la fameuse congrégation de la Restauration. Une pareille ligue secrète ne pouvait offrir au pouvoir grandes garanties, car les cadres supposés des défenseurs du trône auraient bien pu à l'occasion servir d'abri à ses ennemis. La police volontaire et la police officielle devaient bien vite devenir suspectes l'une à l'autre ; aussi le gouvernement d'Alexandre III s'est-il bientôt empressé de licencier ses auxiliaires improvisés.

La police d'État, qui a si mal gardé l'empire contre la contagion révolutionnaire, n'a guère mieux réussi à assainir le champ empesté de la bureaucratie et du tchinovnisme. On pourrait dire qu'elle a presque également échoué dans cette double tâche.

L'administration russe n'a pas gagné à la surveillance de la troisième section tout le profit qu'en espérait l'empereur Nicolas. Bien payés et triés avec soin, les officiers de gendarmerie ont été parmi les fonctionnaires les plus probes de l'empire ; tout abus de la confiance mise en lui expose un gendarme à perdre son emploi. L'intégrité, d'ordinaire maintenue dans ses rangs, ce corps d'élite n'a malheureusement pu l'introduire, au même degré, dans les administrations placées sous son contrôle. À dénoncer tous les abus commis autour d'eux, à réprimer tous les abus dénoncés, les gendarmes eussent eu trop à faire. Les officiers bleus se faisaient, d'habitude, pardonner leur rôle en détournant leurs yeux des menues peccadilles des fonctionnaires soumis à leur surveillance. Pour ces gardiens de la morale et de la sécurité publiques, c'était une besogne ingrate et sans gloire que de

rechercher les taches de l'administration et de laver les souillures bureaucratiques. À en croire un ancien fonctionnaire de la troisième section, M. Sgotof, qui s'en est fait le panégyriste, elle aurait souvent défendu les particuliers contre l'arbitraire ou la cupidité des hommes en place, elle aurait plus d'une fois obtenu la révocation de gouverneurs infidèles. Cela peut être vrai ; mais de pareils traits ont toujours été peu nombreux. La troisième section réservait d'ordinaire sa vigilance pour des offenses moins innocentes, pour des crimes, dont la découverte faisait plus d'honneur à sa perspicacité : elle gardait ses sévérités pour les hommes dont les principes ou les aspirations menaçaient le repos du gouvernement. Éventer des complots réels ou supposés, démasquer les libéraux et les révolutionnaires, surprendre la piste des sociétés secrètes, tel est le principal souci des gendarmes. Au lieu d'un rempart contre la corruption et contre l'arbitraire des fonctionnaires, la pédante tutelle de la police a été une barrière contre les idées dont le triomphe eût seul pu refréner la vénalité et les abus.

La Russie a éprouvé l'insuffisance de tous les moyens bureaucratiques pour redresser les défauts séculaires de son administration. Impuissant à contrôler lui-même l'immense armée de ses fonctionnaires, le gouvernement impérial s'est enfin décidé à réclamer l'aide du pays, l'aide d'assemblées provinciales et de la décentralisation.

-
1. ↑ Ce mot signifie transformation, transfiguration ; mais ici il ne fait point allusion aux réformes du grand monarque, c'est seulement le nom du lieu où siégeait alors la chancellerie secrète.
 2. ↑ Le jeune Miraki, alors âgé de dix-huit ans, arrêté longtemps après et condamné aux travaux forcés en Sibérie.
 3. ↑ Durant ces cinquante-cinq ans, les fonctions de chef des gendarmes ont été successivement remplies par le comte Benkendorf, frère de la célèbre princesse Lieven, le comte depuis prince Orlof, représentant de la Russie au congrès de Paris et père de l'ambassadeur du tsar en France, le prince Vasili Dolgoroukof, le comte P. Chouvalof les généraux Potapof, Mezentséf et Drenteln.
 4. ↑ Ce « département » s'est d'abord appelé « police d'État », puis ensuite « police » simplement. La nouvelle organisation a été plusieurs fois remaniée sous le ministère du comte Tolstoï, notamment par les oukazes du 25 juin 1882 et du 18 février 1883. — La gestion de la police d'État, placée sous la haute direction du ministre de l'Intérieur, a été spécialement confiée à un adjoint (*tovarichtch*) du ministre, chargé en même temps du commandement du corps des gendarmes. Oukaze du 9 avril 1887.
 5. ↑ Oukaze du 4 septembre 1881. Ces mesures concernaient les principales villes et une dizaine de provinces ; édictées d'abord pour un an, elles ont été plusieurs fois renouvelées.

6. [↑] Sur la déportation administrative, sur le nombre et la situation des déportés, voyez plus loin, livre IV, chapitres VI et VIII.
7. [↑] Voyez, par exemple, la satire intitulée : *Lettres à ma tante : Otetchest vennyia Zapiski*, juillet 1881.
8. [↑] Voyez, par exemple, dans notre étude intitulée *Un homme d'État russe d'après sa correspondance inédite*, les lettres de N. Milutine et du prince Tcherkassky.

LIVRE III
LE *SELF-GOVERNMENT* LOCAL. ÉTATS PROVINCIAUX ET
MUNICIPALITÉS URBAINES.

CHAPITRE I

Assemblées électives. — Assemblées de la noblesse. — Leur rôle actuel. — États provinciaux ou *zemstvos*. — Leur origine, leur mode d'élection, leur composition. — Comment les paysans et les anciens seigneurs s'y rencontrent. — Leurs sentiments réciproques. — Prépondérance des propriétaires. — Provinces dotées de *zemstvos* ; provinces qui en restent privées.

La guerre de Crimée avait aux yeux de la Russie, comme aux yeux de l'Europe, découvert les vices de l'administration impériale. À l'avènement de l'empereur Alexandre II, il était devenu manifeste pour tous qu'aucune réforme administrative n'était possible sans le secours et l'intervention des populations qui avaient si longtemps souffert de l'omnipotence des fonctionnaires. Le régime de l'empereur Nicolas avait assez montré que toutes les recettes des empiriques, toutes les panacées autoritaires du *tchinovnisme* et de la police, étaient hors d'état de guérir le mal invétéré de la corruption bureaucratique. Le gouvernement dut se décider à recourir au remède le plus simple, et pour les vieux *tchinovniks* le plus dangereux, à la décentralisation et à la liberté. Reconnaisant son inhabileté à tout mener, à tout décider, à tout contrôler des bords de la Neva, le gouvernement impérial voulut se décharger sur ses sujets, si longtemps administrés d'en haut, du soin des affaires locales, des affaires provinciales et municipales. Le régime représentatif s'est ainsi introduit dans l'empire autocratique : s'il est aujourd'hui borné aux intérêts locaux, il s'étendra un jour, avant la fin du siècle peut-être, aux intérêts généraux de l'empire. Quel que soit le développement des libertés publiques en Russie, les franchises, nouvellement accordées aux provinces et aux villes, en seront le point de départ. Les formes actuelles du *self-government* local pourront même servir de type ou de modèle aux libertés politiques. C'est dire assez l'intérêt de cette expérimentation du régime représentatif sur un sol aussi neuf.

L'empereur Alexandre II n'est pas le premier qui ait voulu donner à la nation, aux villes et aux provinces une part dans l'administration. On sentait depuis longtemps les inconvénients de la centralisation ; depuis longtemps le gouvernement impérial avait réclamé pour ses fonctionnaires le concours

et le contrôle des administrés. Dès avant la Révolution française, la grande Catherine avait prétendu associer les populations à la gestion de leurs propres affaires. Chez aucun des peuples du continent, les droits des habitants envers les fonctionnaires n'étaient plus étendus et mieux établis en droit ; chez aucun ils n'étaient plus reslreiniset moins reconnus dans la pratique.

L'omnipotence du tchinovnisme, institué par Pierre le Grand, à l'exemple de l'Allemagne et sur les conseils de Leibniz, avait des défauts trop manifestes pour échapper aux yeux de la femme qui corrigeait son œuvre en la continuant. Soit pour limiter le règne absolu de la bureaucratie, soit pour flatter l'esprit du siècle, Catherine II attribua aux deux classes qu'elle venait d'organiser en corporation, à la noblesse dans les campagnes, à la bourgeoisie et aux marchands dans les villes, un rôle considérable dans l'administration, aussi bien que dans la justice locale^[1],

L'oukaze de 1785 est, dans ses principaux traits, demeuré en vigueur jusqu'en 1864. C'était à la noblesse, au *dvorianstvo*, que la tsarine avait concédé les droits les plus importants. Ce n'était pas là une faveur due à des préjugés aristocratiques. Dans la Russie du servage, la noblesse était la seule classe civilisée, la seule européenne, presque la seule classe d'hommes libres. Pour l'investir de telles prérogatives, Catherine avait essayé de la constituer sur le modèle des noblesses de l'Occident. Les droits ainsi concédés aux gentilshommes de province étaient considérables, énormes même. Si le *dvorianstvo* eût tenu de son origine quelque force, quelque autorité propre, jamais l'autocratie ne se fût ainsi dépouillée à son profit^[2]. Ces prérogatives étaient de deux sortes : les principaux fonctionnaires et juges locaux étaient à la nomination de la noblesse, et, si les gouverneurs de province n'étaient pas désignés par elle, ils étaient placés sous son contrôle. Administration proprement dite, justice, police, finances, tout ce qui touchait les intérêts du district ou de la province était par la loi livré à l'ingérence de la noblesse^[3]. C'était à elle de surveiller les actes des représentants du pouvoir, à elle de vérifier l'emploi des revenus de la province. Les habitudes de concussion et l'apathie intellectuelle des campagnes, le manque de cohésion et le manque d'esprit public de la classe investie de telles fonctions, expliquent seuls comment la noblesse russe a pu demeurer, trois quarts de siècle, en possession de pareils droits sans aucun

profit pour elle-même ni pour le pays, sans aucun dommage pour la bureaucratie et la centralisation.

Ces droits si étendus, la noblesse ne les exerçait guère que pour la forme ; elle nommait les *ispravniks*, elle nommait les juges locaux ; mais elle ne gardait aucune autorité sur ses élus, qui restaient les employés de l'État et non les siens. Grâce à la débilité native de la classe qui en était chargée, la faculté de contrôle, inscrite dans la législation depuis Catherine II, était demeurée une pure fiction ; personne, fonctionnaire ou administré, ne se fût avisé de la prendre au sérieux. La noblesse se réunissait en assemblées périodiques et solennelles ; elle élisait son bureau, elle choisissait des commissions pour recevoir les comptes du gouverneur ; mais ne faisait entendre ni un mot de blâme, ni une parole d'indiscrete curiosité. Elle accomplissait avec savoir-vivre une sorte de cérémonie officielle, pour se séparer après des réceptions plus ou moins brillantes et des dîners plus ou moins nombreux, sans que ses séances eussent inquiété ou rassuré personne.

C'était dans des assemblées, réunies tous les trois ans, que la noblesse de chaque gouvernement exerçait les importantes et illusoire prérogatives qu'elle tenait du bon plaisir de Catherine II et de ses successeurs. Ces assemblées existent toujours, elles continuent à tenir des sessions régulières, bien que les nouvelles institutions provinciales en aient singulièrement réduit le rôle et la compétence, au profit d'assemblées communes à toutes les classes. Pour y prendre part, il ne suffit pas d'être noble, il faut en outre, aujourd'hui comme avant l'émancipation, une double qualité : être propriétaire dans le district ou le gouvernement, et avoir un rang, un *tchine* civil ou militaire, ou, ce qui compte pour le *tchine*, un grade universitaire^[4]. Dans ces assises de la noblesse se retrouvent ainsi les deux traits historiques, les deux faces opposées du *dvorianine* russe, à la fois fonctionnaire et propriétaire. Il y a pour les réunions du *dvorianstvo* un cens électoral, fondé naguère sur le nombre de serfs, et aujourd'hui sur la valeur de la propriété ; mais ce cens, destiné à relever le seuil de ces assemblées, est singulièrement abaissé en faveur des *tchinovniks* et des hauts fonctionnaires. En outre, la noblesse n'a pas le droit de s'enquérir de la moralité des hommes qui siègent dans son sein. Les employés concussionnaires prennent ainsi place au milieu des témoins et parfois des

victimes de leurs prévarications. De tels spectacles n'étaient pas faits pour relever la dignité du premier ordre de l'État ni l'autorité de ses délibérations.

Les assemblées de la noblesse avaient jadis pour principal but la nomination des fonctionnaires et des magistrats dont le choix leur était réservé. Aujourd'hui ces assemblées semblent n'avoir presque plus d'objet pratique. Il ne reste à leur nomination que leur président ou maréchal de la noblesse (*predvoditel dvorianstva*) ; il ne reste à leur décision que des affaires d'une mince importance, comme la tutelle des nobles mineurs et la tenue des registres nobiliaires. Les gentilshommes propriétaires de chaque district n'en continuent pas moins à tenir leurs sessions périodiques, au risque de voir leurs assemblées se changer en conférences d'amateurs ou en libres académies d'administration et d'économie politique. Si l'on n'y peut rien décider, on y peut tout discuter, car la loi autorise la noblesse à débattre tout ce qui touche de près ou de loin ses intérêts. Ce qui reste ainsi à la première classe de l'État, c'est le droit de réunion, borné, il est vrai, à de rares époques, mais garanti par la loi et sanctionné par les mœurs.

Dans une ou deux de ces assemblées, dans celle de Saint-Petersbourg notamment, se sont fait jour des prétentions aristocratiques qui, même dans un tel milieu, peuvent étonner en Russie. Les grands propriétaires, qui, dans ces réunions, ont naturellement une influence prépondérante, y ont parfois montré quelques velléités de recouvrer certaines des prérogatives dont les a dépouillés l'émancipation. On a ainsi entendu réclamer pour la noblesse et la grande propriété la direction des campagnes et des affaires rurales, la nomination aux emplois judiciaires et administratifs de la commune, du canton, du district, en un mot le monopole de toute la vie provinciale^[5]. En émettant de pareilles revendications, la noblesse et la grande propriété oublient le triste usage qu'elles ont fait si longtemps des droits et privilèges dont les avait investies Catherine II. Aujourd'hui comme avant l'émancipation, la noblesse est mal préparée au rôle que demande imprudemment pour elle une portion de ses membres. Elle a beau être la classe la plus civilisée, la plus instruite, la plus capable de la nation, elle manque d'hommes aptes à l'administration locale, ou, si elle en possède, ces hommes sont d'ordinaire peu jaloux de se dévouer aux modestes fonctions que l'on revendique pour eux. Comme les autres classes de la

société russe, la noblesse a toujours montré peu de goût pour les fonctions gratuites ; cela seul empêcherait de donner à l'administration provinciale une constitution aristocratique^[6].

La noblesse est mieux inspirée lorsque, s'élevant au-dessus du cercle étroit de ses intérêts particuliers, elle profite de ses prérogatives pour se faire l'organe des besoins généraux du pays. C'est ce qu'elle a tenté, dans plusieurs provinces, à la fin du règne d'Alexandre II. Les assemblées du *dvorianstvo* ont ainsi retrouvé, pour quelques mois, une vie et un intérêt qui leur faisaient défaut depuis près de vingt ans, depuis les ardues discussions de l'époque de l'émancipation. Aux heures de crise, en effet, les assemblées de la noblesse sont seules à pouvoir élever la voix avec quelque liberté, car elles sont seules en possession de l'unique droit politique reconnu dans l'empire, le droit de pétition. Ce droit, borné en principe à ce qui touche ses intérêts de caste, la noblesse l'avait presque abandonné depuis le temps où, en compensation de l'affranchissement de ses serfs, une ou deux de ses assemblées avaient osé demander des franchises politiques et une constitution. Le mécontentement du pouvoir en face de tels vœux, les rigueurs de l'administration à l'égard de ceux qui s'en étaient faits les promoteurs, avaient depuis retenu la noblesse en dehors de ce terrain défendu. Quelques-unes de ses assemblées, ou mieux quelques-uns de ses membres s'y sont plus ou moins risqués de nouveau, dans la session de 1880-1881, durant la courte éclaircie libérale ouverte par le général Loris Mélikof. À Kursk et à Saint-Pétersbourg, la noblesse n'a pas craint de réclamer l'abolition de l'exil administratif ; à Tver, à Kazan, à Pétersbourg surtout, elle a agité, en termes plus ou moins couverts, les moyens de faire participer la société à la direction des affaires publiques. Dans la capitale, un des vétérans de la noblesse pétersbourgeoise, M. Platonof, maréchal de la noblesse de Tsarsko-Sélo, l'un de ceux qui demandaient une constitution en 1862, répondait en février 1881, à l'un de ses collègues, lequel réclamait de nouvelles prérogatives pour la noblesse : « Il est oiseux de travailler à modifier des privilèges qui ont fait leur temps et qu'il serait sans profit d'élargir, dans le cercle restreint où ils s'exercent aujourd'hui. Ce ne sont pas des privilèges que nous devons demander, ce sont des garanties pour la liberté de tous, garanties sans lesquelles la vie n'est plus possible. » Et l'orateur terminait en montrant la Finlande en possession de libertés que le

gouvernement refusait à la Russie, et en proclamant l'indispensabilité d'un contrôle du pays sur les actes du gouvernement. Ces paroles, prononcées quelques jours avant la triste fin d'Alexandre II, sont probablement les plus hardies qui aient retenti en Russie depuis longtemps. Il se passera peut-être bien des années avant que la noblesse en entende de pareilles. Un tel langage fait honneur, en tout cas, aux assemblées qui l'applaudissent : si la noblesse pétersbourgeoise n'a osé s'y associer par son vote, elle a, sur la proposition de son président, le comte Bobrynski, demandé la remise en vigueur d'une loi conférant à la noblesse le droit de présenter des remontrances sur les abus de l'administration, droit dont elle ne s'était presque jamais servie et dont elle n'avait pas moins été dépouillée.

La noblesse russe a fêté en 1885 le centenaire de l'oukaze de Catherine II qui a constitué le *dворянство* en premier « ordre » de l'État. À l'occasion de cet anniversaire, elle espérait de l'empereur Alexandre III quelque élargissement de ses droits, quelques nouvelles prérogatives pour ses assemblées. Cet espoir a été déçu. En revanche le gouvernement impérial, voulant concéder quelque chose à « sa fidèle noblesse », a institué, spécialement pour elle, une banque foncière, destinée à prêter aux propriétaires nobles à un taux inférieur au taux du marché libre. On espère arrêter ainsi le mouvement économique qui, depuis l'émancipation, tend à faire passer la terre, des mains des anciens seigneurs, aux mains des marchands et des paysans. Cette création en faveur d'une classe spéciale est, par là même, en désaccord avec l'esprit des grandes réformes du règne précédent, lesquelles tendaient toutes également à la suppression des barrières de castes. Il est douteux, du reste, que cette nouvelle organisation du crédit ait une grande efficacité pratique, d'autant que, s'il prête aux nobles à un taux privilégié, pour les empêcher de vendre, l'État prête de même aux paysans, au-dessous de l'intérêt normal, afin de les aider à acheter^[7].

En perdant le privilège de la propriété foncière, la noblesse devait perdre le monopole de la représentation provinciale. C'était là une des conséquences naturelles de l'émancipation. Aux assemblées composées exclusivement de la noblesse ont succédé des assemblées où sont représentés tous les détenteurs du sol et les anciens serfs à côté de leurs anciens maîtres.

L'acte d'émancipation qui avait érigé le *mir* du moujik en commune autonome et modifié d'une façon radicale l'administration des campagnes, conduisait nécessairement à une refonte de l'administration provinciale. Les promoteurs de la grande réforme initiale l'avaient compris. Dès l'année 1860, avant même la publication du manifeste du 19 février, le ministère de l'Intérieur, alors dirigé par le comte Lanskoï ou plutôt par son adjoint Nicolas Milutine, avait proposé tout un ensemble de réformes administratives. Milutine et son ministre comptaient introduire le *self-government* dans les provinces, comme par la charte d'émancipation ils l'avaient établi dans les communes de paysans^[8]. À leurs yeux, les deux réformes étaient connexes, ^[7] et, en fait, elles forment pour ainsi dire les deux moitiés d'une même œuvre. La brusque disgrâce de N. Milutine et des principaux rédacteurs de la charte d'émancipation retarda de deux ou trois ans la création des nouvelles assemblées provinciales. La question ne fut tranchée qu'en 1864, non sans tiraillements et sans incertitudes de la part du pouvoir, alors distrait par l'insurrection de Pologne. Plusieurs des conseillers d'Alexandre II inclinaient à élargir simplement les cadres des assemblées de la noblesse, à admettre, par exemple, aux délibérations des anciens seigneurs les propriétaires non nobles et des délégués des paysans. Après bien des hésitations, le gouvernement se décida à créer, à côté des anciennes assemblées du *dворянство*, des assemblées nouvelles, composées des représentants des diverses classes. Ces nouveaux États provinciaux portent le nom de *zemstvo*, c'est-à-dire d'assemblée territoriale^[9]. Ce nom, que l'étymologie rapproche du *landtag* allemand, ne fut pas adopté sans quelque résistance. Aux yeux de certains personnages, il avait le grand tort de rappeler la *zemskaja duma*, autrement dit les anciens États généraux de la Moscovie, aux seizième et dix-septième siècles : Alexandre II semble avoir craint que ses sujets n'y vissent un présage de prochaine constitution politique^[10]. Si le nom de *zemstvo* a triomphé de ces naturelles répugnances, c'est que c'était le plus conforme aux traditions russes, qui ont toujours mis, en regard du gouvernement ou du souverain, la terre ou le pays. Ce nom avait aussi l'avantage d'indiquer la prépondérance conservée dans les États provinciaux à la terre et à la propriété.

Le *zemstvo* réunit les diverses classes de la population, encore séparées par l'organisation communale. Les députés de la noblesse et de la propriété

individuelle s'y mêlent aux représentants des paysans et de la propriété collective ; les villes y ont leur place à côté des campagnes. À l'inverse de la commune et de la *volost* rurales, dont le cadre étroit ne renferme qu'une classe, le *zemstvo* les embrasse toutes ; c'est le centre où elles se rencontrent et se doivent concerter pour leurs intérêts communs. Cette réunion des diverses classes en une seule assemblée est le caractère le plus marquant et le plus nouveau des *zemstvos* ^[11].

Pour rencontrer rien de semblable, chez ce peuple si longtemps divisé par la loi et les mœurs en compartiments isolés, en catégories sociales, il faut remonter jusqu'à l'ancienne Moscovie, jusqu'à cette *zemskaïa douma* des seizième et dix-septième siècles, plus ou moins analogue aux États généraux de l'ancienne monarchie française. Dans le *zemstvo* de district, les représentants des diverses classes sont appelés à délibérer en commun ; mais chaque classe a ses représentants distincts. À cet égard, les nouveaux États provinciaux de la Russie rappellent certains de nos États provinciaux de l'ancien régime. Les membres du *zemstvo* se partagent en trois catégories : les élus des villes, les élus des communes de paysans, les élus des propriétaires fonciers ^[12]. La répartition des sièges entre ces trois groupes d'habitants doit être proportionnelle à leur force numérique ou mieux à leur fortune immobilière. Dans un pays agricole tel que la Russie, la prépondérance est naturellement aux classes rurales ; les députés des villes, choisis par les marchands et les propriétaires urbains, sont de beaucoup les moins nombreux.

Les délégués des paysans sont les élus d'une sorte de suffrage universel, mais d'un suffrage universel à trois ou quatre degrés. Les électeurs au *zemstvo* de district sont désignés par les conseils de *volost* ou de bailliage, lesquels sont eux-mêmes nommés par les assemblées communales, composées de tous les chefs de famille ^[13]. Ces électeurs (*vyborchtchiki*) se réunissent en assemblée électorale pour procéder au choix de leurs députés (*glasnye*) ^[14]. Les paysans sont maîtres de prendre leurs délégués dans leur propre sein, ou parmi les propriétaires et les prêtres du district, sans que ni propriétaires ni prêtres aient le droit d'assister aux assemblées électorales des *moujiks*.

Ce mode d'élection a beau sembler rationnel, il n'a pas donné tous les avantages qu'on en attendait. Les paysans, dont la loi prétendait sauvegarder l'autonomie, ont jusqu'ici fait preuve de peu de lumières, de peu de zèle, de peu d'indépendance dans le choix de leurs représentants. En beaucoup de districts l'élection des délégués des communes rurales semble n'être qu'une spécieuse formalité. Comment s'en étonner avec le peu d'instruction, le peu de maturité du moujik, le plus souvent incapable de s'intéresser à ce qui dépasse l'étroit cercle de sa commune ? Le chef de la police locale ou le président de l'assemblée électorale, l'*ispravnik* ou le *membre permanent* du comité pour les affaires des paysans dirigent trop facilement à leur gré les votes des moujiks. Parfois ils font élire des propriétaires repoussés par leur propre classe et indifférents aux intérêts de leurs électeurs. L'eau-de-vie et la corruption ne sont pas toujours étrangères à ces élections rurales. En général, cependant, les délégués des paysans sont de simples villageois^[15]. Le plus souvent l'élus des communes est l'ancien du bailliage (*starchina*), que les règlements administratifs placent aujourd'hui dans une grande dépendance de la police, de façon que ces représentants des communes sont en fait fréquemment désignés par l'administration, qu'ils ont la mission de contrôler. Les communes de paysans semblent ainsi n'échapper à la domination des anciens seigneurs que pour retomber sous le joug plus lourd de l'*ispravnik* et du bas tchinovnisme. Pour parer à cet inconvénient, on a proposé d'enlever aux fonctionnaires communaux, de même qu'aux fonctionnaires de l'État, la qualité d'éligibles au zemstvo ; on a parlé de rétrécir les circonscriptions électorales de manière que les paysans fussent à même de connaître les candidats. Il a été question, par exemple, de faire nommer les représentants des paysans directement par les assemblées de bailliage, ce qui, en augmentant le nombre des électeurs, pourrait atténuer les influences du dehors, au risque, il est vrai, d'accroître l'ascendant des scribes communaux ou des cabaretiers, d'ouvrir la porte du zemstvo aux *koulaky* et aux *mangeurs du mir*, lesquels figurent souvent déjà au nombre des élus. À quelque réforme de détail qu'on ait recours, aucune mesure législative ne saurait entièrement prévenir un mal dont la principale cause est l'ignorance et l'indifférence du paysan avec la prépotence invétérée de la police.

L'élection des propriétaires individuels ne donne pas toujours des résultats beaucoup plus satisfaisants, et ici encore la faute en est moins, croyons-nous, au mode d'élection, si bizarre qu'il puisse sembler, qu'aux mœurs publiques et privées, qu'aux habitudes d'apathie fomentées par une longue tutelle administrative.

Pour les propriétaires à titre personnel, le mode d'élection au *zemstvo* est calqué sur le mode d'élection aux assemblées de la noblesse, lequel remonte à Catherine II. La grande différence, c'est que le droit de vote aux nouvelles assemblées appartient à la propriété seule, indépendamment de la naissance ou du *tchine*. Nobles, fonctionnaires ou marchands sont, à cet égard, confondus dans la même catégorie, dans le groupe des propriétaires fonciers, bien que la prépondérance du nombre y demeure d'ordinaire à la noblesse, qui jusqu'à l'émancipation avait seule droit à la propriété territoriale. Le cens électoral, toujours calculé sur la propriété foncière, varie naturellement selon la situation des provinces et la richesse du sol. Dans les fertiles contrées de la *terre noire* il est d'environ 200 ou 300 hectares ; dans les lointaines régions de l'est ou du nord il est beaucoup plus élevé. Tous les propriétaires possédant en propre le *minimum* déterminé par le cens sont électeurs de droit. Les autres n'ont qu'un vote collectif ; ils nomment entre eux un nombre d'électeurs proportionnel à l'étendue totale de leurs terres réunies. Les femmes, les mineurs, les absents peuvent aussi prendre part aux élections par des fondés de pouvoir. Tous les électeurs ainsi désignés sont réunis en assemblée électorale, sous la présidence du maréchal de la noblesse du district. Un propriétaire peut avoir deux voix, l'une personnelle, l'autre comme délégué d'autrui. L'assemblée, qui vérifie elle-même le mandat de ses membres, ne peut durer plus de trois jours.

Les propriétaires du district ont en moyenne de 20 à 30 députés à nommer pour le *zemstvo* de district. Tout électeur est éligible. Au lieu de voter par section ou par liste, on met successivement aux voix, d'ordinaire suivant l'ordre alphabétique, le nom de chacun des membres de l'assemblée électorale. Ce scrutin sur chaque nom revient à un scrutin par élimination. L'avantage de ce système est de prêter moins à l'intrigue, son défaut de livrer beaucoup au hasard. Dans des assemblées où le nombre des votants n'est souvent que deux ou trois fois supérieur au nombre des délégués à choisir, l'ordre dans lequel les noms sont mis aux voix n'est pas sans

influence sur le résultat du vote. Au début, comme il y a beaucoup de sièges à donner, les électeurs, qui pour la plupart sont en même temps candidats, se montrent faciles ; leurs exigences croissent avec le chiffre même des noms admis. Les derniers sur la liste, voulant ménager leurs propres chances, deviennent moins accommodants pour autrui. Les noms, soumis au vote, sont alors systématiquement blackboulés. Vers la fin, au contraire, quand il reste encore un bon nombre de places vacantes, les électeurs se rassurant sur leur propre élection, il se fait souvent un revirement dans le sens de l'indulgence.

L'empressement des propriétaires aux assemblées électorales et aux séances des zemstvos varie, du reste, singulièrement, selon les régions et les époques. Il arrive parfois que le nombre des électeurs qui se rendent au scrutin, au lieu de dépasser le nombre des députés à désigner, lui reste inférieur. Dans ce cas, les électeurs présents ne sont pas tenus de soumettre leurs noms au scrutin. La loi les autorise à se proclamer élus sans élection.

Ces zemstvos de district, ainsi composés des représentants de trois classes différentes, ont une physionomie tout autre que les assemblées provinciales de l'occident de l'Europe. On y voit figurer, à côté les uns des autres, les marchands enrichis des villes, les grands propriétaires des campagnes, les paysans des villages. Le moujik ne nomme pas seulement à ces assemblées des députés de son choix, d'ordinaire le moujik y entre lui-même avec sa longue barbe, ses mains calleuses et son long caftan, avec son ignorance, ses préjugés et ses notions pratiques. On rencontre souvent encore, dans ces zemstvos, des membres entièrement illettrés, et parfois l'ancien serf y coudoie l'ancien seigneur qui l'a fait fouetter. À cet égard, ces élections par classes donnent des résultats plus démocratiques que ne le feraient des élections sans distinction de classes, comme en réclament certains démocrates. Le système actuellement en vigueur peut seul assurer aux paysans une représentation directe.

Chez un peuple moins conservateur par caractère, moins respectueux des vieux usages par tradition, une si prompte élévation des affranchis de la glèbe au niveau de leurs maîtres de la veille eût pu avoir de réels inconvénients. En tout autre pays, cette juxtaposition d'hommes si différents par les idées et l'éducation, ce mode de représentation par catégories, par conditions sociales, ayant des intérêts aussi divers, ne serait

probablement point sans péril. En Russie, les diverses classes ont pu avoir des délégués distincts, dans la même assemblée, sans que dans ces zemstvos il y ait encore rien eu qui ressemblât à une lutte de classes. L'avenir montrera si un tel mode d'élection doit compromettre la paix sociale, si la Russie peut toujours échapper au naturel antagonisme du seigneur et du paysan, du barine et du moujik, de la propriété individuelle et de la propriété commune. En tout cas, tant que ces deux modes de propriétés subsistent côte à côte et se partagent à peu près le sol, il semble difficile que chacun d'eux n'ait point aux États provinciaux ses représentants particuliers. Le dualisme de la représentation rurale n'est guère qu'une des conséquences du dualisme de la propriété foncière ^[16].

Une des raisons qui font régner la paix dans ces assemblées composées d'éléments si hétérogènes, c'est que les deux classes les plus importantes, les propriétaires et les paysans, s'y tiennent en équilibre, ou mieux, que la prépondérance y appartient d'ordinaire à la classe la plus cultivée, aux propriétaires ^[17]. La composition des zemstvos de district varie naturellement suivant les régions et suivant la répartition des terres entre la noblesse et les communes, entre l'un et l'autre mode de tenure du sol. A prendre l'ensemble des assemblées territoriales, dans toute la Russie, la majorité appartient aux propriétaires ; ils forment à eux seuls près de la moitié du total des membres, les paysans et les habitants des villes formant le reste ^[18]. Les zemstvos des grands gouvernements du nord-est, tels que Viatka, Perm, où la noblesse n'a jamais pu prendre racine et où les propriétaires nobles sont en infime minorité, sont encore presque les seuls où la majorité demeure aux paysans, quoique la proportion de ces derniers tende toujours à s'accroître avec leurs achats de terre.

La prépondérance de la noblesse dans les zemstvos ne tient pas, du reste, uniquement au nombre de ses représentants, mais à leur supériorité d'instruction et de culture. Le moujik reconnaît volontiers la suprématie intellectuelle du barine qui siège près de lui ; il est encore plein de déférence pour son ancien maître. Les paysans assistent trop souvent aux séances en comparses ou en figurants muets, qui se rendent à peine compte de la pièce à laquelle ils prennent part. Pour beaucoup de leurs députés, l'obligation de venir au zemstvo est une sorte de corvée, d'autant moins agréable qu'elle est gratuite. Aussi, pour rendre ces institutions plus

populaires parmi les moujiks, certains publicistes, tels que M. Kochélef, ont-ils proposé de subventionner les délégués des communes. Quoique l'esprit pratique et l'expérience de ces modestes villageois ne soient pas absolument inutiles à ces petits parlements de province, et qu'ils doivent peu à peu s'y faire une place plus large, les orateurs habituels, les leaders des zemstvos sortent toujours des rangs des propriétaires. La noblesse a d'autant moins à se plaindre de la constitution actuelle des assemblées provinciales qu'elle y jouit jusqu'ici d'une prédominance incontestée, fondée à la fois sur la loi et sur les mœurs. Elle n'a qu'à s'en prendre à elle-même, à son insouciance, à son peu de goût pour la vie de campagne, à sa désertion des fonctions électives, si elle laisse souvent l'influence réelle tomber aux mains de marchands enrichis, de parvenus avides ou de spéculateurs, pour lesquels le zemstvo n'est qu'un marchepied et dont l'administration donne parfois lieu à des scandales.

La loi qui, dans les zemstvos, la confond avec les autres classes » y confère à la noblesse un important privilège. La présidence des États provinciaux appartient de droit à son maréchal (*predvoditel*), élu par elle dans ses assemblées triennales^[19]. Les fonctions présidentielles seraient à l'élection, comme elles devront l'être un jour, comme on l'a déjà demandé dans plusieurs zemstvos, que la présidence passerait rarement en d'autres mains. Le maréchal de la noblesse est d'ordinaire l'homme le plus considérable de son district ou de son gouvernement. L'empereur Alexandre II a, dans la seconde moitié de son règne, élargi encore le rôle de ce *predvoditel*, en lui attribuant la présidence du conseil de l'instruction publique, la présidence du conseil de revision, et enfin la présidence de l'administration de district pour les affaires des paysans. Dans toutes les sphères où le gouvernement fait appel au concours des habitants, le premier rang appartient ainsi à la noblesse, représentée par son chef élu ; si elle n'était par excellence la classe cultivée, on pourrait trouver ces prérogatives légales déjà excessives. Les attributions du maréchal de la noblesse sont devenues si multiples que souvent les zemstvos lui allouent une indemnité pécuniaire, un traitement.

La prépondérance de la noblesse est plus grande encore dans les zemstvos de gouvernement que dans les zemstvos de district. Les premiers sont, en effet, élus par les derniers ; la classe qui possède le plus d'influence

dans ceux-ci est naturellement en majorité dans ceux-là. L'assemblée provinciale n'est que la réunion des délégués des diverses assemblées de district de la province. Chaque zemstvo de district est représenté au zemstvo de gouvernement par un certain nombre de ses membres, sept ou huit en moyenne. Comme les *gubernies* russes comprennent en général huit, dix, douze districts, les États provinciaux se trouvent ainsi composés de 60, 80, parfois 100 délégués. Les élections pour le zemstvo de gouvernement se font par tête et non par ordre. Chacun des membres de l'assemblée de district, propriétaire, paysan ou marchand, est éligible ; mais d'ordinaire la plupart des élus appartiennent à la première catégorie. Le paysan se soucie peu de ces fonctions, qui sont demeurées gratuites ; il laisse volontiers y nommer des propriétaires, qu'il en juge plus capables que lui-même. Parmi les membres des zemstvos de gouvernement, il n'est pas rare de voir figurer des hommes connus pour avoir été autrefois les adversaires de l'émancipation, tant les serfs affranchis sont encore exempts de haine ou de rancune à l'égard des hommes qui furent leurs maîtres. Si, dans la plupart de ces assemblées, quelques moujiks siègent au milieu des gentilshommes, ils le doivent au libéralisme ou à la générosité des propriétaires, qui sont souvent d'autant plus heureux de faire montre de leurs idées libérales que leur influence réelle en a moins à souffrir.

Le zemstvo de gouvernement est présidé par le maréchal de la noblesse de la *gubernie*, tout comme le zemstvo de district par le maréchal de la noblesse du district. Ces deux assemblées possèdent, depuis qu'elles existent (1864), ce que nos conseils généraux français n'ont obtenu qu'en 1871, une commission de permanence, appelée *zemskaïa ouprava*, qui prend une part importante à l'administration locale. En Russie, cette commission n'est renouvelée que tous les trois ans, ce qui, d'après certains esprits, la rend trop indépendante du zemstvo qui la nomme. Le président en est élu ; mais il doit être confirmé par le ministre de l'Intérieur. Comme en Belgique, les membres de la commission permanente reçoivent d'ordinaire une indemnité, dont le taux est fixé par l'assemblée. Cette rétribution s'élève à 1500 ou 2000 roubles environ. Ce nouvel exemple montre combien le principe démocratique de la rémunération de tous les services est, dès le premier jour, entré dans les idées et dans les mœurs russes. Il est vrai qu'à en juger par ces assemblées, la Russie n'a point à se

féliciter de n'avoir pas préféré la gratuité. Les membres des zemstvos seraient peut-être tentés de s'allouer, eux aussi, une indemnité, si le législateur ne le leur avait interdit. La loi ne leur défend point, il est vrai, de réclamer une rémunération ; mais en ce cas ils ne peuvent rien recevoir que des électeurs qui les nomment et non de l'assemblée dont ils font partie. N'étant pas rétribués, ils ne se croient point obligés à une grande exactitude. Plusieurs assemblées provinciales ont à se plaindre de l'incurie et de l'indifférence des hommes qui ont l'honneur d'en faire partie. Pour être valables, les décisions du zemstvo ont besoin d'être prises en présence d'un tiers des membres : si peu élevé que semble ce minimum légal, il arrive souvent qu'une assemblée n'est pas en nombre pour délibérer. Afin d'être en nombre, il n'est pas rare de voir le président retenir de force des membres dont la participation aux affaires est toute nominale. L'assiduité est si peu habituelle que des feuilles sérieuses ont réclamé qu'on abaissât du tiers au cinquième le chiffre des membres, dont la présence est nécessaire pour que les décisions de l'assemblée soient valables. On a été plus loin en un sens. On a, durant la guerre de Bulgarie, décidé que, pour certaines questions dites d'urgence, les zemstvos pourraient délibérer, quel que fût le nombre des délégués présents, alors même qu'une assemblée, comptant plus de soixante membres, n'en réunirait pas dix. Ce fait seul montre quelle est, dans la majeure partie des provinces, la langueur de la vie publique.

Même à Pétersbourg et à Moscou, l'étranger est étonné de rencontrer autant de vides dans les rangs des délégués aux assemblées territoriales. Les hommes qui assistent régulièrement aux séances y viennent pour la plupart moins en représentants des intérêts locaux, qu'en candidats aux justices de paix, à la délégation permanente et aux diverses fonctions rétribuées dont dispose le zemstvo. Les membres les plus assidus ne sont pas ainsi toujours les plus zélés pour le bien du pays. Beaucoup ne voient dans les affaires publiques qu'un moyen de faire les leurs, si bien que nombre de ces « hommes de zemstvo » (*zemskié lioudi*) ressemblent fort aux politiciens d'Amérique et de certains États d'Europe. La présence de ces coureurs de place éloigne trop souvent les hommes les plus capables ou les plus honnêtes, de sorte que la direction des affaires locales peut tomber aux mains d'intrigants besogneux. Les semences du mal dont se plaignent des pays plus avancés dans la vie politique ont ainsi déjà germé dans cet

humble et jeune *self-government* provincial. En plus d'un district, les hommes qui auraient le plus de titres à diriger les affaires locales se tiennent systématiquement à l'écart. Cette sorte d'abstention ou d'absentéisme moral a été une des raisons du discrédit qui, dès les dernières années d'Alexandre II, avait frappé les nouvelles institutions territoriales. Les États provinciaux, dont on attendait la réforme de tous les abus de l'administration bureaucratique, n'ont pas toujours été fermés aux défauts qu'ils devaient faire disparaître. On a plus d'une fois signalé chez eux des spéculations condamnables, des cas de prévarication ou de dilapidation. Les élus et les fonctionnaires du zemstvo se sont çà et là transformés en tchinovniks d'un nouveau genre. Au lieu de purifier l'administration et de désinfecter la bureaucratie, ils n'ont pu en respirer impunément l'air méphitique, et ont quelquefois gagné le mal qu'ils avaient pour mission de combattre.

Bien que légalement recrutées de la même manière, ces assemblées territoriales diffèrent, du reste, beaucoup les unes des autres. Elles ont une physionomie diverse suivant les diverses provinces. Il suffit souvent de peu de chose, d'un homme de plus ou de moins, pour les transformer, secouer leur apathie et les éveiller à une vie nouvelle. Nulle part le levain de l'énergie individuelle n'est plus nécessaire ni plus efficace. Les zemstvos de district qui ont rendu le plus de services le doivent d'ordinaire à un petit groupe local ou à une personnalité active et dévouée. Aussi tel zemstvo qui, durant des années, s'était distingué par son zèle retombe-t-il tout à coup dans l'indifférence et l'obscurité, comme s'il avait perdu la vie en perdant son *leader*^[20].

Si imparfaites que soient ces assemblées territoriales, les provinces qui en possèdent ont un incontestable avantage sur les régions qui en sont dépourvues. Tous les gouvernements de l'empire, en effet, n'ont pas été dotés à la fois de ces États provinciaux. En fait de réformes et d'institutions, on ne procède pas, en Russie comme chez nous, par mesures uniformes, promulguées le même jour dans toutes les parties du territoire. Le gouvernement impérial reste maître de la distribution comme de l'introduction des réformes que sa main répand sur l'empire, il les applique là où bon lui semble. Dans un État aussi vaste et aussi complexe, il n'en saurait guère être autrement. Cette méthode a un avantage, elle permet

d'éprouver en un champ restreint les institutions nouvelles, de ne les étendre à tout l'empire qu'après en avoir vu l'effet dans les provinces les mieux préparées. Aujourd'hui que les zemstvos semblent s'être acclimatés sur le sol russe, le moment paraît venu d'en accorder le bénéfice à toutes les parties du territoire, à toute la Russie d'Europe au moins, si ce n'est encore au Caucase et à la Sibérie occidentale, dont de semblables institutions stimuleraient singulièrement les progrès. Pendant une dizaine d'années, il n'y a eu que 29 ou 30 gouvernements de la Grande ou de la Petite-Russie à jouir des bienfaits de ce *self-government* local. Il y en a, croyons-nous, 35 à cette heure ^[21]. En dehors même de l'ancien royaume de Pologne, qui n'est nominalelement assimilé aux provinces de l'empire qu'à condition d'être privé du bénéfice de toutes les lois libérales édictées pour la Russie, il reste encore en Europe une quinzaine de gouvernements dénués de ces utiles institutions ; ce sont pour la plupart des provinces frontières, c'est-à-dire les moins russes par la nationalité ou les traditions. Ces contrées, telles que les anciennes provinces lithuaniennes ou polonaises, sont précisément celles qui souffrent le plus de l'arbitraire bureaucratique et de la centralisation pétersbourgeoise ^[22]. Alors qu'ils se font un juste honneur d'avoir contribué de leurs armes à la libération des Slaves du Balkan, le gouvernement et le peuple russes ne sauraient toujours oublier que, dans les limites mêmes de l'empire, il y a de vastes pays slaves auxquels la Russie est maîtresse de donner ou de restituer une part de ces libertés qu'elle a si souvent réclamées pour les sujets d'autrui. Les ressentiments du passé semblent, il est vrai, faire obstacle à cette mesure de réparation ; mais, quelles qu'en soient les difficultés, une pareille œuvre est assurément moins malaisée que la tâche naguère entreprise par Alexandre II au delà du Danube, et, pour être moins coûteuse, elle ne serait ni moins profitable à l'empire, ni moins honorable à son souverain.

Sans parler de la Pologne, de la Lithuanie, de la Russie Blanche, les fertiles provinces du sud-ouest, Kief, la Podolie, la Volhynie, où domine incontestablement l'élément russe et orthodoxe, petit-russien il est vrai, attendent en vain, depuis des années, qu'on leur octroie ces États provinciaux qui fonctionnent de l'autre côté du Dniepr. Comme si le gouvernement se faisait un devoir de maintenir, par ses mesures d'exception, le cadre de l'ancienne Pologne, Kief, le premier berceau de

l'État russe, Kief, réuni à la Russie dès avant Pierre le Grand, est demeuré en dehors du droit commun. Cette infériorité met obstacle au développement de ces riches et populeuses contrées du sud-ouest dont les besoins ne peuvent être appréciés de l'administration, comme ils le sont des habitants.

Par un de ces contrastes si fréquents en Russie, pendant que Kief réclamait des zemstvos pour l'Ukraine et la rive occidentale du Dniepr, les Cosaques du Don, dotés par Alexandre II d'assemblées territoriales, pétitionnaient auprès d'Alexandre III pour être débarrassés de cette nouveauté. Il faut être en Russie pour voir des provinces repousser ainsi les droits et immunités que le pouvoir prétend leur conférer. Cette singulière protestation contre l'introduction des États provinciaux paraît d'autant plus bizarre que les Cosaques du Don sont presque la seule population d'origine grande-russienne qui se soit longtemps administrée elle-même, et n'ait pas entièrement perdu le souvenir de son ancienne autonomie. Cette répulsion des riverains du Don pour des assemblées sollicitées par des régions plus riches et plus avancées, s'explique en partie par la prédominance des paysans dans cette province, par l'esprit de défiance du moujik pour toutes les nouveautés. Ce n'est point là toutefois le seul ni peut-être le principal motif de l'opposition des Cosaques du Don. En dehors de la méfiance et des conflits, provoqués à dessein par l'administration militaire, ces rustiques Cosaques ont trouvé que les récentes institutions coûtaient bien cher pour les avantages qu'elles rapportaient, qu'au lieu de procurer aux habitants des franchises nouvelles, ces États provinciaux n'étaient, pour l'administration locale, qu'une complication de plus et une dispendieuse formalité^[23]. Dans bien des provinces, le peuple serait à peu près du même avis. Il ne connaît les zemstvos que par les taxes qu'ils lui imposent ; il sait que le plus souvent ses représentants élus restent impuissants devant le tchinovnisme, et avec son épais bon sens vulgaire il fait fi d'une autonomie qui ne lui vaut aucun profit direct. Cette grossière appréciation d'un peuple ignorant, peu capable de priser les bienfaits d'une institution dont il doit attendre le lent développement, a été encouragée par toutes les restrictions apportées aux prérogatives primitivement accordées aux zemstvos. Par là le gouvernement impérial a été le premier responsable de la fréquente indifférence de la société pour les droits qu'il lui a octroyés, responsable de l'incurie et de la

négligence qui, sous différentes formes, se manifestent plus ou moins dans les diverses classes de la nation.

-
1. ↑ Voyez tome I, livre V, chap. II.
 2. ↑ Voyez tome I, livre VI ; chap. IV.
 3. ↑ La noblesse nommait ainsi l'*ispravnik* ou chef de police du district, le président et deux assesseurs des tribunaux criminels et civils, l'inspecteur des magasins de blé, le curateur des établissements d'instruction, etc. Ces nominations devaient, il est vrai, être confirmées, les unes par le souverain, les autres par le gouverneur de la province. L'empereur Alexandre III, en créant les *chefs de canton ruraux*, a de nouveau associé la noblesse à l'administration locale. Voy. plus haut, liv. I, chap. IV, p. 50.
 4. ↑ Il suffit aujourd'hui d'un certificat d'études dans un établissement d'instruction secondaire, ou encore d'avoir occupé un poste électif, d'avoir été juge de paix, membre des assemblées provinciales ou municipales, etc.
 5. ↑ Voyez G. Samarine et F. Dmitrief, *Revolutsionny konservatizm*.
 6. ↑ Pour obvier à cette difficulté, les écrivains à tendance aristocratique sont obligés de recourir à une sorte de service obligatoire, à une sorte de conscription administrative qu'on imposerait aux propriétaires fonciers. Ainsi, par exemple, le prince V. Mechtcherski (*Voulïkou vréméni*, 1879) et l'auteur anonyme d'une brochure intitulée *Chto naradou noujno* (1881).
 7. ↑ Cette création en faveur de la noblesse n'est en effet que le pendant de la banque rurale, fondée deux ou trois ans plus tôt au profit des paysans. Singulière logique de la prévoyance gouvernementale ! L'État institue un Crédit foncier à taux réduit pour faciliter aux paysans l'achat des terres de leurs anciens maîtres ; et en même temps il fonde un autre Crédit foncier, également à taux de faveur ; pour permettre à la noblesse de conserver ses terres !
 8. ↑ Dès le 22 février 1861, le troisième jour après la proclamation de la charte d'affranchissement, Nicolas Milutine, répondant à une demande faite au nom du grand-duc Constantin, écrivait à M. Golovnine : « Nous avons en vue deux institutions provinciales : 1^o l'*administration de gouvernement* (*gubernskoé pravlénié*) sous la présidence des gouverneurs, pour la police et les affaires courantes ; 2^o la *commission territoriale* (*semskoé prisoustvié*) ou *chambre territoriale* (*zemskaïa palata*) sous la présidence des maréchaux de la noblesse ou d'une autre personne élue, pour la gestion des affaires économiques, des affaires d'intérêt local, de bienfaisance, etc. Nous nous proposons de donner à la chambre territoriale toute l'indépendance possible, sous le contrôle d'élus des diverses classes et, dans quelques cas, sous la surveillance du gouverneur et du ministre. Le plan de cette réforme est en train d'être terminé dans un comité spécial du ministère, etc. » Voyez *Un homme d'État russe* (Nicolas Milutine) d'après sa correspondance inédite (1884), p. 68.
 9. ↑ *Zemstvo*, de *zemlia*, terre, pays.
 10. ↑ La grande-duchesse Hélène écrivait ; par exemple, à Nic. Milutine « qu'en haut lieu ce nom de *zemstvo* effrayait ». (Lettre inédite du 26 janvier, 7 février 1861.) C'est, en partie, pour faire ressortir cette liaison d'idées que nous donnons aux *zemstvos* le titre d'États provinciaux.
 11. ↑ Dans leur langue synthétique, les Russes désignent cette qualité d'un seul mot, *vzesloslovny* (omniclasse), mot qui revient souvent dans les discussions sur les modes de représentation.
 12. ↑ Dans les districts où les classes accessoires, telles que les *colonistes*, comptent un assez grand nombre de membres, elles ont au *zemstvo* une représentation en rapport avec leur importance.
 13. ↑ Voyez plus haut, livre I, chap. III.

14. ↑ Le règlement des zemstvos donnait primitivement la présidence de ces assemblées électorales au juge de paix ; depuis on a transmis cette importante fonction à l'*arbitre de paix*, et, après la suppression de ce dernier ; au membre permanent du bureau pour les affaires des paysans. (Voy. livre I, chap. iv.)
15. ↑ La réforme administrative ! inaugurée par l'oukaze de juillet 1889, a placé les élections des communes rurales sous le contrôle des *chefs de canton*
16. ↑ Voyez tome I, livre VIII.
17. ↑ On a même accusé les propriétaires d'avoir quelquefois abusé de leur influence en faisant voter par les zemstvos des mesures dans leur intérêt particulier, sans profit pour les paysans. Hordovtsef, *Déciatilétié rousskago zemstva* (1877). Peu d'assemblées territoriales me semblent aujourd'hui mériter ce reproche.
18. ↑ Il y a quelques années, sur 13 000 *glasnyé* ou députés aux zemstvos, dans 33 gouvernements, on comptait 6204 propriétaires, 5171 paysans, 1549 représentants des villes. Dans tel gouvernement du centre, l'assemblée de district compte une trentaine de propriétaires, 27 ou 28 paysans et 4 ou 5 marchands des villes. C'est là une proportion que l'on peut prendre comme moyenne.
19. ↑ Dans les provinces et les districts du nord d'où la noblesse est absente, c'est le gouvernement qui nomme le président du zemstvo.
20. ↑ Mordovtsef : *Déciatilétié rousskago zemstva* ; cf. *Vésinik Svropy* (mars 1881).
21. ↑ Dans les 35 gouvernements en possession de zemstvos, on comptait plus de 400 assemblées de district.
22. ↑ Les provinces baltiques, Livonie, Courlande, Esthonie, ayant jusqu'ici conservé leur *landtag* et leurs coutumes historiques, sont dans une position toute différente de celle des provinces polonaises. Ces trois provinces baltiques étaient, en vertu d'anciennes chartes, demeurées des pays privilégiés. Le gouvernement russe est, depuis quelques années, en train de les assimiler au reste de l'empire. Bientôt l'administration locale y aura perdu ses caractères particuliers et le *self-government* ses formes germaniques et féodales. Il est à désirer que cette inévitable transformation ne profite pas seulement à la bureaucratie et que, dans son désir d'unification, le gouvernement impérial ne détruise pas entièrement des institutions qui, à plusieurs égards, sont supérieures à celles du reste de l'empire, et pourraient suggérer d'utiles modifications dans l'administration provinciale actuelle.
23. ↑ Après avoir nommé une commission locale pour étudier la question. Alexandre III a fait droit à la demande des Cosaques ; si le zemstvo a depuis été rétabli dans la région du Don, le fonctionnement en a été simplifié.

CHAPITRE II

Attributions des États provinciaux. Elles sont à la fois étendues et mal délimitées. Comment la bureaucratie en a profité pour maintenir son pouvoir. Pourquoi n'y a-t-il pas de conflits d'autorités. — Restrictions apportées aux prérogatives des zemstvos. Leur assujettissement au tchinovnisme. — Pauvreté de leurs ressources financières. — Leurs services, spécialement pour l'instruction populaire et la santé publique.

Les droits jadis reconnus aux assemblées de la noblesse n'ont pas été transférés intégralement aux nouvelles assemblées territoriales. À ne regarder que le texte de la loi, la Russie aurait reculé dans la voie des libertés locales. En réalité, il n'en est rien ; si le gouvernement n'a concédé aux États provinciaux que des attributions notablement restreintes, c'est qu'à l'époque où il a créé les zemstvos, il ne voulait point leur faire un cadeau purement nominal. Il savait qu'aujourd'hui le pouvoir ne saurait plus retenir en fait tout ce qu'il abandonne en droit, qu'il est malaisé de faire du libéralisme dans la législation en maintenant intact dans la pratique le règne de l'arbitraire. Les prérogatives des États provinciaux ont beau demeurer, sur quelques points, inférieures aux anciennes prérogatives des assemblées de la noblesse, elles n'en restent pas moins considérables. Si elles eussent été toutes maintenues et toutes respectées, la Russie serait un des pays de l'Europe où la vie provinciale aurait le plus d'activité. La compétence des zemstvos ne se borne pas à l'administration proprement dite, elle touche à la justice par la nomination des juges de paix, dont le choix est remis à ces assemblées ; elle s'étend à l'assistance publique, à l'agriculture, au commerce, à l'industrie : elle embrasse en un mot tous les intérêts moraux et matériels des provinces.

Ces multiples attributions sont communes au zemstvo de district et au zemstvo de gouvernement. D'une manière générale, le premier est chargé de tout ce qui regarde le district ou arrondissement (*ouiezd*), le second de tout ce qui concerne la province, la *gouvernie* entière. L'un, par exemple, répartit les taxes entre les différents districts du gouvernement, l'autre entre les diverses communes de l'arrondissement ; l'un a le soin des routes

provinciales, l'autre le soin des chemins de district. Le zemstvo de gouvernement exerce en plus une sorte de droit de contrôle sur les zemstvos inférieurs ; il peut leur donner des instructions, que ces derniers sont tenus d'exécuter. Par leurs fonctions, les assemblées de district correspondent plutôt à nos conseils généraux qu'à nos conseils d'arrondissement, bien que pour la population l'*ouiezd* russe soit intermédiaire entre le département et l'arrondissement français [1]. Ces assemblées territoriales forment comme deux conseils généraux superposés et issus l'un de l'autre. On aurait quelque chose d'analogue en France, si, au-dessus de nos départements, on établissait des circonscriptions plus vastes, avec un conseil régional ou provincial, composé de délégués des conseils généraux actuels.

Les zemstvos du premier et du second degré n'ont régulièrement qu'une session annuelle, dont la durée ne doit pas excéder vingt jours pour les assemblées de gouvernement, quinze jours pour les assemblées de district. Une fois l'an, l'assemblée peut en outre, avec l'autorisation du gouverneur, tenir une réunion extraordinaire [2]. Dans l'intervalle des sessions, toutes les affaires sont confiées à la commission permanente, à l'*ouprava*, qui, étant nommée pour trois ans, comme l'assemblée dont elle émane, s'empare d'autant plus fréquemment de la direction des affaires que l'incurie ou la faiblesse du zemstvo la rend plus indépendante. Cette *ouprava* a des pouvoirs plus étendus que les commissions analogues de nos conseils généraux ; elle ne se contente pas d'exécuter ou de faire exécuter les décisions de l'assemblée ; elle gère pour celle-ci, conduit les opérations financières du zemstvo, étudie toutes les affaires et prépare tous les projets qui doivent être discutés aux sessions annuelles. C'est en quelque sorte le ministère de ces petits parlements provinciaux. À l'aide de cette *ouprava*, que nous retrouverons dans les municipalités urbaines, la Russie a tenté d'acclimater chez elle le système d'administration collective en usage dans tant de pays de l'Europe et de l'Amérique, système que la première révolution a vainement essayé d'implanter en France, et qui, malgré ses succès dans la plupart des États où il est en vigueur, a depuis cette infructueuse expérience gardé chez nous mauvaise réputation.

Avec des assemblées électives pourvues d'aussi larges attributions, avec ce comité permanent à leurs côtés, il semble que l'autorité des fonctionnaires doive être singulièrement réduite, et la bureaucratie

dépouillée de son ancienne omnipotence. Il est loin d'en être encore ainsi. La loi, et à son défaut les mœurs et les interprétations de la loi, ont conservé aux représentants de la couronne la meilleure part de leur puissance sur la vie locale. Le tchinovnisme a su retenir dans ses mains beaucoup des pouvoirs qui semblaient transférés aux assemblées élues.

Et d'abord, le législateur, en créant les assemblées territoriales, les a jetées au milieu de l'ancienne organisation [2] administrative et de l'ancienne hiérarchie, sans modifier les fonctions et les droits des tchinovniks, qui possèdent seuls l'autorité effective et gardent seuls la responsabilité. Au lieu de chercher à faire rentrer les nouveaux États provinciaux dans le cadre général de l'administration, Alexandre II les y a introduits brusquement, comme des corps étrangers, sans lien organique avec les institutions qui les entourent [3].

En faisant appel au *self-government* on a laissé presque intact le vieux régime bureaucratique, sans vouloir s'avouer leur incompatibilité. Des deux forces ainsi mises en présence, il fallait que l'une se subordonnât l'autre. Au rebours des premières espérances, c'est jusqu'ici le tchinovnisme qui a tenu les assemblées électives sous sa dépendance. Dans l'indécision où étaient laissées les frontières de l'ancienne administration bureaucratique et des nouveaux États provinciaux, il était impossible que l'une des deux puissances limitrophes n'empiâtât pas sur l'autre ; et naturellement c'est la plus forte qui devait se permettre le plus d'incursions sur le territoire d'autrui [4]. Si, avec des limites aussi mal définies, il n'y a pas plus souvent conflit entre le tchinovnisme et les zemstvos, cela tient à l'impuissance de ces derniers à repousser les envahissements des gouverneurs et de l'administration. Pour éviter toute lutte entre ses fonctionnaires et les assemblées électives, le gouvernement d'Alexandre II n'avait, du reste, cessé de rogner les franchises des zemstvos ; il avait eu soin de les assujettir peu à peu au représentant du pouvoir central.

Le statut de 1864, plusieurs fois remanié dans un sens restrictif, avait déjà cependant pris ses précautions contre toute velléité d'indépendance des futurs États. La loi détermine elle-même un grand nombre de mesures que les zemstvos ne peuvent mettre à exécution sans l'aveu du gouverneur. Il en est ainsi, par exemple, de tout remaniement des routes provinciales, ainsi de tout accroissement des taxes locales, c'est-à-dire des mesures qui se

présentent le plus fréquemment devant ces assemblées. Pour d'autres décisions, la sanction du gouverneur ne suffit plus, il faut au zemstvo la confirmation du ministère de l'Intérieur ; ainsi en est-il, par exemple, des principaux impôts ou des gros emprunts. Les affaires importantes ne sont pas les seules soumises à de pareilles restrictions, les seules exposées à de tels retards. Toutes les décisions des États provinciaux doivent être immédiatement communiquées au gouverneur, qui, vis-à-vis de ces assemblées, possède un droit de *veto* suspensif. Le gouverneur doit répondre dans les huit jours ; s'il fait opposition, le zemstvo est obligé à une nouvelle délibération. Cette fois le vote de l'assemblée est définitif, mais il reste au gouverneur le droit d'en arrêter l'exécution en en référant au ministre. C'est devant le sénat, c'est-à-dire devant la plus haute autorité judiciaire de l'empire, que doivent être portés les différends entre les fonctionnaires de la couronne et les États provinciaux. On ne saurait blâmer la loi qui confie ce rôle d'arbitre à la haute cour de justice, si les cas de conflit étaient plus strictement limités, et si la plupart des affaires dévolues au zemstvo n'avaient besoin d'une prompte solution.

Comme toutes les décisions des États provinciaux peuvent être arrêtées par le *veto* du gouverneur, et que ces assemblées n'ont régulièrement qu'une session annuelle, l'administration est maîtresse de retarder, d'une année au moins, l'exécution de toute mesure qui n'est pas à son gré. À cet égard, rien ne limite la volonté des fonctionnaires impériaux : la loi les érige en juges des votes du zemstvo en déclarant le gouverneur libre de s'opposer à toute résolution qui lui paraît contraire aux vrais intérêts de l'empire. Il suffirait d'une formule aussi vague pour mettre les États provinciaux dans la dépendance du bon vouloir des fonctionnaires. Par une sorte d'interversion des rôles, les assemblées territoriales, qui semblaient créées pour contrôler la bureaucratie et le tchinovnisme, se trouvent ainsi placées sous la tutelle de l'administration. Les États provinciaux ne sont même pas assurés de la force que donnent aux assemblées délibérantes la publicité et l'appui de l'opinion. Les débats des zemstvos sont publics ; mais les comptes rendus des séances ne peuvent être publiés qu'avec l'approbation du gouverneur. Si la parole est libre, elle ne peut sortir de l'enceinte du zemstvo qu'en se courbant sous le joug de la censure ^[5].

Le gouverneur se dresse constamment entre les assemblées territoriales et le pouvoir central, comme entre elles et les populations. À l'inverse des assemblées de la noblesse, les États provinciaux sont privés du droit de pétition. S'ils sont autorisés à adresser des demandes au pouvoir en vue d'intérêts locaux, ils ne peuvent le faire que par l'intermédiaire du gouverneur. Or les vœux ainsi exprimés n'ont pas le même poids sur l'opinion que ceux de nos conseils généraux, et ils n'ont pas plus de crédit auprès des autorités centrales. On calculait en 1881 que, sur un millier de vœux émis par les États provinciaux, à peine une centaine avaient été admis à l'examen, et une vingtaine seulement pris en considération.

Les prérogatives des zemstvos, déjà si bornées dans la pratique, ont encore été légalement diminuées durant les dernières années de l'empereur Alexandre II. Le gouvernement, avant tout préoccupé de renforcer l'autorité de ses agents, a pris soin d'accroître le pouvoir des gouverneurs de province vis-à-vis des représentations locales. S'il n'a pas ostensiblement enlevé aux zemstvos le choix de certains fonctionnaires ou de certains magistrats, il a mis leurs élus dans la dépendance directe du gouverneur, qui a le droit de les suspendre comme de les confirmer, si bien que ces élections sont souvent devenues plus apparentes que réelles.

Toutes ces restrictions légales ne sont peut-être pas la principale entrave à l'activité des zemstvos. Le droit de *veto* est un de ceux dont le gouverneur ou le souverain ne saurait user et abuser sans cesse, il le garde naturellement pour les grandes occasions. Si les tchinovniks se plaisent parfois à entraver l'œuvre des zemstvos, c'est, le plus souvent, moins par une opposition formelle aux décisions de l'assemblée, que par mauvais vouloir ou négligence dans leur exécution. Les États provinciaux ne disposent, en effet, d'aucun moyen de faire exécuter les mesures qu'ils ont le droit de voter ; ils n'ont d'autres organes, d'autres agents que les agents et les organes du pouvoir central. Pour l'exécution de la plupart de leurs décisions, ils restent dans l'entière dépendance du gouverneur de la province, et ils n'ont pas sur ce dernier les moyens d'action que la politique donne à nos conseils généraux vis-à-vis de nos préfets. Ce n'est point encore là le seul embarras des zemstvos. Il est des fonctionnaires assez soucieux du bien public pour leur prêter un loyal concours ; mais, alors même qu'elles sont sincèrement secondées par les représentants de

l'autorité centrale, les assemblées territoriales voient se dresser devant elles une barrière plus haute, plus difficile encore à écarter : c'est le budget, le manque de fonds.

Il y a une fâcheuse disproportion entre les obligations imposées aux zemstvos et les ressources mises à leur disposition. Leur sphère d'action, qui embrasse tous les intérêts locaux, est beaucoup plus étendue que leurs moyens financiers. La loi attribue aux États provinciaux une part des contributions foncières, mais cette contribution provinciale (*zemskii sbor*) est notoirement insuffisante. Le trésor a enlevé aux nouvelles assemblées territoriales une partie des taxes, abandonnées auparavant à l'administration locale. Dès leur naissance, les zemstvos semblaient ainsi condamnés à végéter dans l'indigence. En entrant en fonctions, ils ne disposaient que de ressources dérisoires. Dans beaucoup de cas, les revenus qui leur étaient affectés couvraient à peine la moitié des charges qui leur incombait. Dans nombre de provinces, les frais d'administration s'élevaient annuellement à 80 000 ou 100 000 roubles, alors que le revenu oscillait entre 40 000 et 50 000. C'est sous les tristes auspices du déficit qu'a dû débiter le nouveau *self-government*.

Pour affranchir les assemblées provinciales des embarras d'une telle pénurie, il eût fallu que l'État leur pût concéder une part de ses revenus, sauf à se décharger sur elles de certaines de ses obligations. Il y a, semble-t-il, plusieurs taxes dont la perception se ferait plus économiquement et plus moralement par les zemstvos que par le trésor ; il y a même plusieurs services dont les États provinciaux s'acquitteraient mieux et à moins de frais que l'administration centrale. La pratique des dernières années permet d'en citer des exemples qui paraissent des preuves. Quelques zemstvos, entre autres ceux de Novgorod et de Saratof, ont ainsi obtenu de l'État le service des postes dans l'intérieur de la province ; ils ont, en peu de temps, réalisé sur ce chapitre de notables économies ^[6].

Aujourd'hui encore les ressources des zemstvos restent trop bornées pour leurs besoins. Dès leur début, les assemblées provinciales n'ont pu faire face à leurs charges qu'en créant de nouveaux impôts. Cette nécessité seule devait singulièrement ébranler la popularité des institutions nouvelles. Les zemstvos tiennent de la loi le droit de créer des taxes à leur profit ; mais, dans la pratique, ce droit est limité par les charges des contribuables d'un

côté, par le veto du gouverneur de l'autre. Les États provinciaux, trouvant la propriété foncière déjà trop grevée, voulurent frapper la richesse mobilière, le commerce et l'industrie, qui en Russie étaient encore notablement moins imposés que l'agriculture. Les marchands des villes, dont les représentants sont en minorité dans les assemblées territoriales, obtinrent l'appui de l'État contre la majorité rurale des zemstvos. Un oukaze de 1867 a fixé au quart de l'impôt perçu au profit du trésor le maximum des taxes auxquelles les zemstvos peuvent assujettir les licences et patentes commerciales ou industrielles.

Les États provinciaux ont été obligés de retomber sur la propriété foncière, qui doit comme par le passé fournir la plus grande partie des contributions provinciales. Il y avait là naturellement de quoi refroidir le zèle des deux classes agricoles qui dominent dans ces assemblées. Le paysan, qui souvent plie déjà sous le double faix des impôts et des redevances de rachat, est peu soucieux d'y laisser ajouter un fardeau de surcroît. Comment en pourrait-il être autrement, alors que, dans nombre de contrées, le revenu normal de la terre demeure inférieur aux impôts qui pèsent sur elle ? Le propriétaire de son côté, le *pomêchtchik*, bien que d'ordinaire plus épargné par le fisc, se ressent souvent encore de l'émancipation qui l'a privé des bras de ses serfs ; il répugne à se laisser taxer tout seul pour des dépenses dont, en général, le paysan profite plus que lui. La classe qui aurait le moins de peine à porter des charges nouvelles est en effet la moins intéressée à fournir au zemstvo des fonds dont une bonne part est employée à l'instruction populaire ou à l'assistance publique. Marchands des villes, propriétaires individuels, paysans des communes, les trois catégories d'habitants représentés aux États provinciaux ont souvent ainsi reculé devant la crainte d'augmenter démesurément leurs contributions. De tels soucis refrènent la passion des réformes et bornent les projets d'amélioration. Dans les zemstvos des provinces les moins favorisées, l'indifférence et l'inertie sont ainsi nées de l'accablement et de l'impuissance.

Le découragement n'a toutefois pas été général. Les provinces les plus riches ou les moins affaissées sous le joug de l'impôt ont, à force de courage, su se créer des ressources. Les revenus de la plupart des zemstvos n'ont cessé de croître d'une manière rapide. Vers 1865, au début de

l'institution, les recettes réunies des vingt-neuf ou trente gouvernements alors en possession d'assemblées territoriales atteignaient à peine 5 millions de roubles ; en 1868 elles montaient déjà à 14 millions 1/2, ayant presque triplé en trois ans. En 1872 le total de ces budgets provinciaux s'élevait, pour trente-deux gouvernements, à 19 millions de roubles ; en 1874 il approchait de 23 millions ; en 1876 et 1877 il dépassait 26 millions et demi. Dès 1885, malgré la guerre de Bulgarie, qui les a tous endettés, le revenu des zemstvos était porté à une quarantaine de millions de roubles. Pour presque tous, il est vrai, les dépenses sont restées supérieures aux recettes^[7].

Parmi les zemstvos, l'un des plus riches était, dans ces dernières années, celui de Perm, dont le budget annuel dépassait 2 millions de roubles 1/2 ; le plus pauvre était celui d'Olonets, dont les recettes descendaient au-dessous de 600 000 roubles. Moscou n'est venu longtemps qu'au cinquième ou sixième rang, et Pétersbourg demeure fort en arrière, au nombre des douze ou quinze moins favorisés. Ces budgets provinciaux varient singulièrement et ne semblent pas toujours en rapport avec la population ou la richesse naturelle des provinces. Il est à noter aussi que certaines des assemblées territoriales, surtout dans la région du nord-ouest, ont de grandes difficultés à faire rentrer les impôts qui leur reviennent. Le zemstvo de Pétersbourg est du nombre ; dans quelques districts de ce gouvernement, les arriérés, en s'accumulant, ont parfois dépassé 100 pour 100 du revenu. L'État ayant toujours la priorité dans le recouvrement des taxes, et ces dernières dépassant parfois le revenu normal du sol, les zemstvos peuvent être dans l'impossibilité de rien tirer de certaines classes de contribuables.

C'est la contribution foncière qui fournit aux zemstvos la plus grande partie de leurs ressources. On se demande naturellement comment se distribuent les charges entre les deux classes dominantes au zemstvo, et entre les deux modes de propriété personnifiés dans ces deux classes. La répartition des taxes entre les paysans des communes et les propriétaires à titre individuel varie beaucoup, suivant les régions et les provinces. Dans la plupart des gouvernements, la propriété communale reste encore plus imposée que la propriété personnelle et héréditaire. Près des trois cinquièmes de l'impôt foncier perçu au profit des zemstvos étaient payés par les paysans, lesquels pourtant ne possédaient guère que le tiers des

terres importées, soit 78 millions de désiatines. Tandis que les propriétés individuelles, les terres de l'État et les apanages de la famille impériale, qui couvraient ensemble plus de 130 millions de désiatines, ne payaient en moyenne que 7 kopeks par désiatine, les paysans devaient, pour la même surface, acquitter une taxe au moins double, plus de 14 kopeks^[8].

À ne prendre que les chiffres et l'étendue des terres soumises à la taxe, il y aurait là une énorme disproportion. Les zemstvos feraient porter double charge à la classe la plus pauvre, aux paysans, au profit de leur ancien seigneur, au profit surtout de la couronne. Cette choquante anomalie ne s'explique pas seulement par la prépondérance de la noblesse dans la plupart des assemblées provinciales, elle s'explique aussi par la nature et la qualité des immeubles imposés. En règle générale, les terres des paysans sont des terres arables, partout en culture régulière ; les biens de la noblesse et surtout les biens de l'État comprennent au contraire des forêts, des landes, des marécages, de vastes terrains improductifs. On comprend que ces derniers soient moins lourdement frappés que les champs fertiles du moujik. Dans les provinces du nord, où le sol est pauvre et la population rare, les grands domaines ont même souvent peine à acquitter les faibles impôts dont ils sont grevés. Là où la rentrée des contributions provinciales subit souvent des retards, la majeure partie de l'arriéré tombe fréquemment sur les grands propriétaires. Ainsi en est-il, par exemple, dans les districts de Peterhof, de Schlüsselbourg, de Novafa-Ladoga, de Tsarsko-Sélo du gouvernement de Pétersbourg^[9]. Ainsi en est-il encore dans le gouvernement de Smolensk, où l'arriéré des taxes dues par les grands propriétaires est si considérable que le zemstvo a demandé l'exclusion des contribuables en retard de la liste des électeurs. Dans les riches terres noires du sud, les propriétés peuvent être imposées proportionnellement à leur étendue et à leur fécondité ; dans le nord, au contraire, où, faute de fertilité et faute d'habitants, ^[8] le sol n'a souvent par lui-même aucune valeur, il n'en saurait être de même. Ainsi s'explique comment, dans le gouvernement de Perm entre autres, les paysans acquitteraient à eux seuls près de la moitié de la contribution foncière, bien que sur 30 millions de désiatines soumises à l'impôt ils en possédassent à peine 6 millions. Là où la propriété individuelle et la propriété communale sont également partagées, la proportion des charges s'équilibre ou se renverse avec le

rendement des terres. Dans le gouvernement de Tauride, par exemple, les paysans émancipés, qui possèdent plus de 5 millions de désialines, sont moins taxés par le zemstvo que les 3 400 000 désiatines de terres non communales^[10].

Il n'y a, par malheur, qu'un petit nombre de provinces où la contribution foncière soit, comme dans le gouvernement de Riazan, assise sur le revenu du sol. Dans la plupart des gouvernements, les terres sont seulement rangées en plusieurs catégories, et le mode d'évaluation varie souvent dans les divers districts d'une même goubernie. On sait qu'il n'y a pas encore de cadastre en Russie ; le royaume de Pologne et les provinces Baltiques sont seuls à posséder quelque chose d'analogue. Les zemstvos, dont la contribution foncière est la principale ressource, ont presque partout entrepris un travail de statistique et de classification des terres, qui pourra servir de base à un cadastre général du territoire. L'État n'aurait guère, pour cela, qu'à centraliser les travaux des zemstvos et à les diriger selon des règles uniformes. En préparant le cadastre de l'immense empire, les zemstvos rendent un service inappréciable à ses finances et à son agriculture, car sans cadastre il ne saurait y avoir d'impôt foncier régulier^[11].

Les dépenses des zemstvos ont grandi plus vite que leurs ressources, si bien que, au commencement du règne d'Alexandre III, presque aucun n'avait son budget en équilibre^[12]. Ces dépenses se répartissent en deux catégories, les dépenses obligatoires et les dépenses facultatives. Les premières, imposées par la loi, sont pour la plupart irréductibles, et le plus souvent aussi improductives ; elles absorbent le plus clair du revenu des États provinciaux les moins riches. Les dépenses obligatoires comprennent, entre autres services, les frais de l'administration locale et des justices de paix, l'entretien des stations et des chevaux de poste, des bureaux et des dépôts de recrutement, des locaux pour les officiers de police et aussi le chauffage et l'éclairage des casernes, etc. Cette catégorie de dépenses avait été démesurément agrandie par la guerre d'Orient, car les nouvelles lois militaires font peser sur les zemstvos une partie du fardeau des conflits armés. L'équipement du dernier ban de la milice, la fourniture des chevaux et du train, l'indemnité des officiers et des médecins, en un mot presque

tous les frais de la mobilisation ont été laissés à la charge des provinces. Ce sont là de lourds sacrifices exigés des zemstvos.

Bien qu'il n'y ait eu qu'une mobilisation partielle, la double campagne des Russes sur le Danube et le Balkan a, surtout dans les provinces voisines du théâtre de la guerre, entraîné les assemblées provinciales à bien des dépenses extraordinaires, sans compensation pour les intérêts locaux. Dans plusieurs gouvernements, le zèle du patriotisme a poussé les zemstvos à prendre sur eux-mêmes des charges que ne leur imposait aucune loi, à former des ambulances ou à voter des subsides pour les sociétés de [\[11\]](#) secours aux blessés, à participer aux souscriptions pour la flotte volontaire, en cas de lutte avec la Grande-Bretagne [\[13\]](#). La guerre, qui a grossi leurs dépenses en même temps qu'elle restreignait leurs ressources, a laissé dans beaucoup de ces budgets provinciaux des traces que la paix est longue à effacer. L'équilibre des finances locales en a pour longtemps été troublé. La campagne entreprise pour les libertés des Slaves du Balkan a ainsi eu un fâcheux contre-coup sur le novice *self-Government* provincial des libérateurs de la Bulgarie.

Cette cause de perturbation était d'autant plus à regretter que les finances des zemstvos étaient partout en voie de progrès. Les dépenses obligatoires, qui d'abord absorbaient la plus grande partie des revenus provinciaux, n'en prenaient plus guère que la moitié. Les dépenses facultatives, en général les plus productives, bénéficiaient de crédits de plus en plus considérables. L'augmentation la plus forte portait sur les deux chapitres les plus utiles aux classes populaires, l'instruction publique d'un côté, le service sanitaire et médical de l'autre. Pour l'instruction, les allocations provinciales ont triplé et quintuplé en une quinzaine d'années. Le premier usage que les provinces ont fait du droit de se taxer elles-mêmes a été en faveur de l'enseignement du peuple. De tels efforts font honneur à une nation. Ce qui n'est pas moins digne de remarque, c'est que, de tous les zemstvos, celui qui, à cet égard, occupait le premier rang était le zemstvo du gouvernement de Viatka, lequel, par exception, est en grande majorité composé de paysans. Cette assemblée de moujiks consacrait 400 000 roubles, soit un cinquième environ de ses ressources, à l'instruction du peuple. D'une manière générale, plus les paysans comptent de représentants dans les États provinciaux, plus grands sont les sacrifices de ces derniers en faveur de

l'école rurale. Il y a quelque chose d'encourageant, pour l'avenir de la Russie, à voir ces paysans, souvent eux-mêmes entièrement dénués d'instruction, s'imposer librement pour en donner à leurs enfants. Ce goût, encore récent, des villageois pour l'école a pu du reste être stimulé par la loi militaire de 1874, qui, pour les hommes sachant lire et écrire, réduit notablement la durée du service ^[14]. Bien que la plupart des zemstvos ne négligent point l'enseignement secondaire et surtout les écoles réales, c'est l'enseignement primaire dont ils se sont montrés le plus préoccupés. Plus des trois quarts de leur budget scolaire sont consacrés à l'instruction des classes les plus pauvres. Dans plusieurs provinces ils ont même posé les bases d'un enseignement technique et d'écoles professionnelles pour le peuple. On calcule que les 35 *gubernies* dotées d'assemblées territoriales dépensent pour leurs écoles primaires autant que l'État pour celles de l'empire entier. Comme, à cet égard, les communes et les particuliers de toutes classes suivent l'exemple des zemstvos et créent de tous côtés des écoles à leurs frais, on peut dire que, si l'instruction du peuple fait quelque progrès, elle le doit presque entièrement au self-govemment local ^[15].

L'État, semble-t-il, doit accueillir avec reconnaissance le secours de ces auxiliaires qui viennent l'aider dans une tâche dont dépend en grande partie tout le développement économique et moral de l'empire. Malheureusement, en Russie plus qu'ailleurs, l'État est soupçonneux et prompt à s'alarmer, jaloux de toute immixtion dans ce qu'il regarde comme son domaine, aimant peu à laisser faire par autrui ce qu'il ne peut faire lui-même. Au lieu d'encourager les zemstvos dans leurs efforts pour dissiper l'ignorance des masses, le gouvernement en a de diverses manières gêné l'initiative. Durant presque toute la seconde moitié du règne d'Alexandre II, le ministère de l'Instruction publique, dirigé par le comte Tolstoï, était moins soucieux de multiplier les écoles que de les surveiller et d'épurer le personnel enseignant. Là, comme partout, les inquiétudes politiques et les préoccupations bureaucratiques primaient toute autre considération. Dominé par la crainte de voir frayer les voies à la propagande révolutionnaire, Pétersbourg regardait d'un œil défiant les humbles fondations des zemstvos de province. C'est ainsi que le ministère a fermé la plupart des séminaires ou écoles normales d'instituteurs ouverts par les zemstvos, ainsi que les cours complémentaires inaugurés par eux durant les

vacances. Les agissements du pouvoir central étaient tels, qu'un haut personnage a pu dire que tous les efforts du ministère de l'Instruction publique étaient dirigés contre l'instruction populaire. Le fait est que le zèle des zemstvos et des communes a été maintes fois paralysé par la bureaucratie pétersbourgeoise, dont leurs écoles et leurs instituteurs surtout éveillaient la craintive vigilance. Cette suspicion a fait à ces malheureux instituteurs une situation misérable qui, en en blessant et aigrissant un grand nombre, a contribué à en jeter plusieurs dans les rêveries révolutionnaires, dont on voulait les préserver. Les dénonciations, encouragées par les inspecteurs du ministère, et les minutieuses tracasseries de la police ont eu les plus bizarres et tristes conséquences. Ignorant, paresseux, ivrogne, l'instituteur pouvait compter sur l'indulgence de ses chefs, qui réservaient leurs rigueurs pour les maîtres, rendus suspects par leur zèle pour l'instruction du peuple. En de telles conditions, avec des traitements d'ordinaire insuffisants, la misère seule pouvait recruter le personnel de l'enseignement. Aussi plusieurs zemstvos ont-ils eu soin d'élever le salaire des maîtres en même temps qu'ils s'ingéniaient à répandre l'instruction. Le gouvernement ne pouvait pas repousser les offrandes des zemstvos ; mais il a limité leurs droits, en matière d'instruction, à la faculté de fournir des subsides aux écoles, entièrement abandonnées à l'arbitraire d'inspecteurs soupçonneux. Toute intervention des assemblées territoriales dans les questions scolaires a été interdite. Si les zemstvos ont des représentants dans les conseils provinciaux de l'instruction publique, ces membres élus sont en minorité et sans influence vis-à-vis de *tchinovniks* qui, par leur caractère, inspirent souvent peu de confiance aux délégués de la société. Quelque justifiable que semble, à certains égards, la situation ainsi faite aux zemstvos, elle était peu propre à stimuler leurs efforts, et naturellement c'est l'enseignement primaire qui a pâti des malentendus et des défiances réciproques des assemblées électives et de la bureaucratie.

Il y a une vingtaine d'années, dès avant 1870, les zemstvos, alors dans toute la foi et l'enthousiasme de la jeunesse, se flattaient de transformer rapidement la Russie en mettant partout l'école à la portée du peuple. Dans leur zèle civilisateur, quelquefois un peu emphatique, les États provinciaux s'étaient solennellement prononcés pour l'enseignement obligatoire^[16]. Le principe a été proclamé ; mais les obstacles sont venus d'où l'on semblait

pouvoir espérer des secours. Les ressources matérielles et morales ont fait défaut ; malgré d'incontestables progrès, malgré les milliers d'écoles entretenues par les zemstvos et les communes, les fondations scolaires peuvent à peine contenir le tiers ou le quart, et dans certaines provinces le dixième, des enfants des campagnes.

Après l'esprit le corps, après l'instruction populaire, la santé du peuple. Dans ce domaine inoffensif, mêmes efforts des zemstvos et mêmes difficultés, mêmes succès partiels et, trop souvent, mêmes déboires.

Le service sanitaire a partagé avec l'enseignement primaire l'attention et les préférences des États provinciaux. Cette prédilection s'explique et se justifie aisément. On sait quel est, sous ce rude climat, le régime de la masse de la population, quels ravages exercent, dans les villages surtout, les maladies et les épidémies, secondées par l'ignorance et la superstition. La brièveté de la vie moyenne, grâce à l'effroyable mortalité parmi les enfants, est une des plaies économiques de la Russie, parce qu'en renouvelant trop rapidement les générations, cette mortalité y accroît démesurément la proportion des âges improductifs aux âges productifs^[17]. Les zemstvos se sont courageusement attaqués à ce mal ; ils ont fait pour le service sanitaire de larges sacrifices, et si, depuis une quinzaine d'années, la mortalité a déjà sensiblement déchu, c'est à eux qu'en doit revenir l'honneur. Dans les provinces, où le devin et le sorcier étaient le seul conseil et le seul secours des malades, les assemblées territoriales ont fait de la médecine un service public et gratuit. Non contents d'établir des hôpitaux et des pharmacies, les États provinciaux entretiennent à leurs frais, dans les divers districts, des médecins qui ont chacun leur circonscription, où ils sont obligés de faire des tournées régulières. Perm et Viatka consacrent annuellement à la santé publique de 300 000 à 400 000 roubles chacun. Si les institutions et les mesures administratives pouvaient en quelques années transformer les mœurs, ou s'il était aussi facile d'encourager l'hygiène que la médecine, les zemstvos auraient par là rendu au pays un inappréciable service. Ici encore, l'initiative des zemstvos se heurte à des obstacles multiples. Ils ont d'abord contre eux les mœurs et les superstitions du peuple, les préjugés invétérés du moujik et les traditions souvent antihygiéniques des campagnes. Le médecin ne faisait naguère d'apparition dans les villages qu'en qualité d'auxiliaire de la justice, pour les enquêtes de la médecine légale. Ce

souvenir n'était pas fait pour le rendre populaire et l'aider à triompher des préventions entretenues par les sorciers, qui craignent de voir ce concurrent diplômé ruiner leur industrie^[18].

Pour arracher au *koldoun* et à la *vedma*, au devin et à la sorcière, une clientèle séculaire, il faudrait malheureusement aux zemstvos un personnel médical que, le plus souvent, la pénurie de leurs ressources ne leur permet point de se procurer. Parfois un district grand comme un de nos départements et peuplé de plus de 100 000 habitants ne possède encore qu'un ou deux médecins ambulants, qu'on ne trouve point quand on en a besoin^[19]. Puis la modicité des traitements qu'ils leur offrent ne permet aux zemstvos que de s'attacher des praticiens d'un mérite inférieur. Les docteurs au service des États provinciaux ne touchent annuellement que 1000 ou 1200 roubles, 1500 au plus, et pour cette somme ils sont astreints à de longues et fatigantes tournées. Dans certaines villes de province ils ne reçoivent que 200 ou 300 roubles. À ce prix on comprend que les plus capables négligent le public pour leur clientèle privée. Trop pauvres pour engager un nombre suffisant de docteurs, les zemstvos sont obligés de se rabattre sur des médecins qui n'ont pas achevé leurs études, sur de modestes officiers de santé et des sages-femmes, assistés d'infirmiers et de vaccinateurs diplômés. Ces officiers de santé (*feldschéry*) reçoivent d'habitude 200 ou 300 roubles par an, c'est-à-dire moins d'un millier de francs. Pour une pareille somme, qui suffit à peine à la vie d'un homme sans famille, on ne peut avoir que des gens sans ressources, contraints par la nécessité à ce dur service.

La pénurie financière est une des entraves que rencontrent presque partout, en Russie, l'État, les municipalités, les assemblées provinciales ; mais ici, comme pour bien d'autres choses, ce n'est pas la seule. Quand les zemstvos seraient assez riches pour être moins parcimonieux, le personnel médical serait encore insuffisant pour les besoins du pays. Les universités de l'empire ne comptaient pas, à la fin du règne d'Alexandre II, plus de 3000 étudiants en médecine, et sur ce nombre il n'y avait pas, chaque année, 300 jeunes gens à terminer leurs cours, à recevoir leur diplôme de docteur^[20]. Les villes absorbent naturellement la plupart de ces médecins, il ne reste pour les zemstvos et les campagnes que le rebut. Les États provinciaux ont trouvé une ressource précieuse dans les femmes et les

jeunes filles, qui, en Russie, ne reculent pas devant les dégoûts de la clinique et des dissections. Par leur dévouement à leur art et aux malades, par leur désintéressement et leur patience, par leur peu de prétentions et leur peu de besoins matériels, ces femmes médecins ou, mieux, ces officiers de santé féminins (*feldschéritsy*) se sont souvent montrées fort supérieures aux hommes. Elles rendent plus de services à moins de frais, surtout pour les soins aux femmes et aux enfants. Elles savent mieux se faire voir du moujik et ont moins de peine à faire pénétrer dans son izba les notions d'hygiène. Les femmes, dévorées du désir d'être utiles au peuple, désir qui tourmente une partie de la jeunesse des deux sexes, ont pu trouver dans ces obscures et ingrates fonctions de quoi exercer leur noble passion de sacrifice. Ce zèle humanitaire n'allant pas toujours sans quelques rêveries de nouveautés, ces humbles médecins en jupon se sont, comme les instituteurs de village, heurtés à la malveillance du pouvoir, dont les défiances, pour être parfois justifiées, ont le tort, en se montrant trop à découvert, de provoquer elles-mêmes l'esprit de mécontentement et de révolte. Cette suspicion gouvernementale, obstacle de surcroît à toute initiative et à tout progrès, s'est manifestée par des règlements d'administration ou de police sur l'emploi des femmes médecins. Si l'on n'a point osé priver les zemstvos de ces utiles auxiliaires, on a tenté de limiter le nombre des *feldschéritses* qu'ils pouvaient prendre à leur service. Sur ce point cependant, la persévérance féminine et les besoins du pays devaient triompher de la mauvaise volonté du pouvoir. En dehors des cours organisés pour les jeunes filles par le gouvernement même près de ses facultés de médecine, plusieurs zemstvos ont, pour leur propre service, créé de modestes écoles de *feldschéritses*, afin d'augmenter leur personnel féminin.

Les États provinciaux n'ont pas toujours, il faut le dire, été aussi bien inspirés dans leurs fondations. Comme le gouvernement et les particuliers, quelques-uns ont parfois cédé au désir de briller, à ce goût de l'apparat si répandu partout en Russie. C'est ainsi que plusieurs ont construit à grands frais, dans les villes, de fastueux hôpitaux à prétentions monumentales qui, dans un pays aussi pauvre, ne sauraient apporter les mêmes bienfaits que de modestes infirmeries et de vulgaires pharmacies ou dispensaires de village.

Une chose m'a d'abord surpris dans ces budgets provinciaux, c'est l'exiguïté ou la modicité relative des crédits affectés aux routes et chemins.

Ces crédits, bien qu'eux aussi en notable accroissement, ne montaient récemment encore qu'à 4 ou 5 millions de roubles, dépassant à peine 10 pour 100 du budget total des zemstvos^[21]. Dans un pays où les moyens de communication, routes et ponts, sont si défectueux et si nécessaires, comment s'expliquer d'aussi faibles allocations ? C'est que, malgré leurs besoins de chemins et de débouchés pour leur agriculture, la plupart des provinces ont des besoins encore plus urgents. L'état moral et intellectuel, l'état économique du peuple, ont contraint le zemstvo à se charger de soins ailleurs abandonnés à l'initiative privée. Le service médical n'est pas le seul de cette sorte. Héritières d'une administration habituée à tout faire, préposées à la direction de contrées que la double tutelle du servage et de la centralisation avait dressées à l'indifférence et à l'inertie, chargées des intérêts d'un peuple qui souvent n'avait même pas conscience de ses propres besoins, les assemblées territoriales ont été obligées de prendre à leur compte ce rôle de providence, partout convoité, et presque partout si mal joué par la bureaucratie. Service sanitaire et assistance publique, service de prévoyance pour les approvisionnements et greniers d'abondance, mesures contre les épidémies et les épizooties, tout ce qui touche aux intérêts publics ou privés des provinces retombe sur les zemstvos. Ils sont même contraints de se charger de la besogne ailleurs remplie par des associations libres, telles que nos comices agricoles.

Une de leurs obligations est d'assurer l'alimentation publique, c'est là une tradition ou un legs du servage. À l'exemple biblique de l'Égypte des Pharaons et de Joseph, chaque commune rurale doit, aujourd'hui comme avant l'émancipation, avoir ses greniers de réserve pour parer aux vaches maigres qui, sur les bords du Dniepr, du Don, du Volga, succèdent si souvent aux vaches grasses. Le gouvernement confie aux assemblées de district le soin de veiller à ce que ces réserves de blé soient au complet. On m'a montré plusieurs de ces greniers d'abondance : en dépit des règlements et des statistiques officielles, ils étaient presque vides. La surveillance des zemstvos ne vaut pas, à cet égard, celle de l'ancien seigneur. À en juger par là, les campagnes gagneraient peu à ce que les communes rurales fussent, comme le demande maint publiciste, mises sous la tutelle des zemstvos de district. Ces derniers sont cependant intéressés au bon état des greniers

communaux ; car chacun d'eux est tenu d'avoir ses magasins de céréales ou ses fonds d'approvisionnements pour secourir les communes en détresse.

En dépit de toutes ces minutieuses précautions, la sécheresse du climat, l'insuffisance de l'agriculture et les voraces mandibules d'insectes de toutes sortes, amènent fréquemment, dans les plus fertiles provinces, des disettes qui tournent parfois en famines, contre lesquelles la charité légale est impuissante. On se rappellera longtemps la désastreuse famine de 1892, qui a donné au bassin du Volga le spectacle de souffrances qu'on aurait crues de nos jours impossibles en Europe. D'autres régions ont, durant les dix dernières années, été presque aussi durement éprouvées, et en pareil cas il faut non seulement pourvoir à la nourriture d'une population sans ressources, mais lui fournir les grains nécessaires à ses semailles. Or, quand elles seraient intactes, les réserves des zemstvos seraient, d'ordinaire, incapables de suffire à cette double tâche, et ces réserves sont le plus souvent singulièrement réduites. La plupart des zemstvos ont été contraints de puiser dans leurs capitaux d'approvisionnements (*prodovolstvennyé kapitaly*) pour subvenir à des besoins urgents. Bien peu seraient en état d'équilibrer leur frêle budget sans de pareils emprunts aux divers fonds spéciaux dont ils ont la gestion. Le gouvernement a dû reconnaître la légalité de ces virements autorisés par la nécessité ; et, les États provinciaux n'ayant pu reconstituer leurs réserves, le pouvoir central a été plus d'une fois obligé de venir au secours des provinces atteintes par les mauvaises récoltes.

S'ils n'ont pu mettre les campagnes à l'abri des disettes ou de la famine, les zemstvos ont mieux su défendre le paysan et l'agriculture contre un autre fléau, non moins redoutable aux Russes, contre l'incendie. On sait quels sont les ravages habituels du feu, du coq rouge, comme disent les Russes, dans les villes, et surtout dans les villages de bois de la Russie. Chaque été on compte de trente à trente-cinq mille incendies, et plus de cent mille maisons brûlées^[22]. Chaque année, les relevés officiels évaluent à 70 ou 80 millions de roubles, c'est-à-dire à plus de 200 millions de francs, les pertes subies de ce chef par l'empire. C'est là un lourd impôt annuel prélevé par les flammes sur le peuple et l'agriculture. J'ai, par une nuit d'été, dans les campagnes du Don, vu luire au loin trois incendies simultanés dans des directions différentes. Toutes les mesures de précaution sont infructueuses ;

c'est en vain que les zemstvos ont reçu le droit de régler le plan des villages, en vain que, dans les bourgades, les maisons voisines sont isolées les unes des autres et les deux côtés de la rue séparés par de larges espaces, de manière que, si un côté brûle, l'autre reste indemne. J'ai vu de ces villages où il est, durant l'été, interdit aux paysans d'allumer du feu dans leur izba, de façon que chaque ménage est obligé de faire sa cuisine dans une sorte de four en terre creusé au milieu de la rue. Toutes ces mesures préventives ne font que réduire le champ du fléau ; il fallait assurer le paysan contre des sinistres dont on ne pouvait le mettre à l'abri. Or, dans les campagnes, on ne saurait guère compter sur le secours des compagnies privées ; les risques sont trop élevés pour les compagnies, le paysan trop pauvre ou trop imprévoyant pour s'assurer à grands frais. Contre un fléau aussi général et aussi destructeur, la liberté et l'initiative individuelle fussent demeurées longtemps impuissantes. Qu'ont fait les zemstvos ? Ils ont établi dans les campagnes des assurances mutuelles obligatoires.

En un tel pays, avec le moujik russe, c'était là le seul moyen pratique. Les primes d'assurance sont fixées par les zemstvos et perçues à leur profit comme une taxe. Sous le régime de la propriété commune et de l'impôt solidaire, un tel procédé, au lieu de répugner aux habitudes du paysan, s'accommodait aisément à ses idées et à ses mœurs. Ces assurances obligatoires, encore toutes récentes, sont un réel bienfait pour la Russie ; malheureusement les ravages du feu sont si grands, que les zemstvos ont beau élever le taux des primes, ils ne peuvent entièrement indemniser les victimes. C'est à la prévoyance des règlements et à la vigilance des autorités de diminuer le nombre et la gravité des sinistres.

Ce système d'assurance obligatoire, il a été question de l'étendre à d'autres sphères de la vie populaire. En Russie de même qu'en Occident, de même qu'en Allemagne notamment, certains esprits sont enclins à y chercher une panacée pour toutes les souffrances du peuple, du paysan surtout. Dans plusieurs provinces, dans celle entre autres de Pétersbourg, on a demandé au zemstvo de voter l'assurance du bétail, si souvent atteint par des épizooties et la peste sibérienne^[23]. À l'inverse de l'esprit anglais, l'esprit russe est porté à tout réclamer de l'initiative publique, et de fait, avec l'ignorance du moujik et l'apathie de la société, on ne saurait beaucoup compter sur l'initiative privée. Loin d'avoir des préventions

contre le principe de l'obligation, la plupart des « libéraux » y voient une précieuse ressource et comme le dernier mot du progrès. À leurs yeux, c'est le meilleur moyen de faire marcher un pays trop disposé à s'engourdir dans l'inaction. Nulle part peut-être, à une époque où le mot et la chose sont si à la mode, on n'a autant parlé d'obligation, et cela non seulement dans le domaine de l'enseignement ou dans le domaine sanitaire, pour la vaccination par exemple, mais dans le service civil, comme dans le service militaire. Certains publicistes, non contents d'astreindre les propriétaires à remplir les humbles fonctions locales, ont suggéré de les contraindre à résider une partie de l'année dans leurs biens^[24]. D'autres ont mis en avant de vastes projets, plus ou moins inspirés de ce socialisme d'État dont H. de Bismarck s'est fait l'apôtre dans l'empire voisin. En 1881, par exemple, quelques-uns des journaux les plus répandus ont discuté un projet d'assurance mutuelle, naturellement obligatoire, de toutes les moissons de la Russie contre les mauvaises récoltes, quelle qu'en fût la cause, sécheresse ou pluies excessives, grêle, insectes dévastateurs ou simplement incurie et ignorance. Quoique de telles propositions aient encore peu de chances de succès, la Russie est, par son gouvernement, par ses mœurs et ses traditions, par son organisation communale et sociale, un des pays les plus exposés aux dangereuses expériences du socialisme d'État. Elle a toutefois l'avantage qu'en pareille matière l'initiative, au lieu de toujours venir de l'État, vient le plus souvent des assemblées provinciales, lesquelles ne sauraient être ni aussi absorbantes, ni aussi tyranniques.

Pour embrasser toute l'œuvre des zemstvos, il faudrait ajouter à cette brève revue de leurs travaux l'introduction de caisses d'épargne, l'entretien de postes locales, l'ouverture de nouvelles chaussées ou de nouveaux chemins de fer, des essais de dessèchement des marais ou de reboisement des steppes. S'ils n'ont pu accomplir tout ce qu'ils ont entrepris, ils en ont préparé l'exécution par des études et des statistiques^[25]. D'après ce rapide tableau on ne saurait dire que les États provinciaux soient demeurés inactifs ou inutiles ; ils ont fait, croyons-nous, tout ce que leur permettaient leurs ressources bornées. Et quel a été le principal souci de ces assemblées où dominant presque partout les propriétaires et la noblesse ? C'est avant tout le bien-être et le progrès des classes populaires. Les zemstvos ont pris soin de l'intelligence du moujik par l'instruction, de sa santé par l'assistance

médicale, de sa maison par les assurances mutuelles. La même inspiration se retrouve dans toutes les œuvres de ces assemblées territoriales. Grâce à elles, les impôts en nature, les corvées et prestations, dont le fardeau pesait uniquement sur les classes taillables et corvéables, ont, sous la forme de taxes immobilières, été répartis sur toutes les classes. Les zemstvos ont posé les bases de l'impôt foncier, et par là ils ont préparé la suppression de la capitation sur les paysans, suppression effectuée par Alexandre III. Lorsque, dans les cercles du gouvernement, on a agité la question de la réforme de l'impôt direct, les États provinciaux se sont prononcés à l'unanimité pour l'assujettissement de toutes les classes de la société à l'impôt. Dans ces assemblées, où l'élément populaire est en minorité, l'esprit d'équité du siècle et l'esprit démocratique de la nation se sont hautement manifestés.

-
1. ↑ La population du district dépasse d'ordinaire 100 000 âmes et arrive souvent à 200 000, même à 300 000 habitants.
 2. ↑ Il est à remarquer que les sessions des États provinciaux, de même que celles des assemblées de la noblesse, n'ont pas lieu en même temps sur toute la surface de l'empire ; certains zemstvos de gouvernement se réunissent en octobre, d'autres en novembre, d'autres en décembre, en janvier même. On semble avoir voulu éviter par là toute apparence d'une réunion simultanée des représentants du pays.
 3. ↑ Voy. Bezobrazof : *Zemskiiia outchredénia i samooupravlénié*.
 4. ↑ Le gouvernement a fini par reconnaître les inconvénients d'un pareil état de choses. Alexandre III a chargé une commission de préciser les attributions des zemstvos en remaniant l'administration provinciale. Il est vrai que, si l'on donne suite aux projets élaborés par cette commission de 1882 à 1886, ce ne sera pas la bureaucratie qui s'en plaindra.
 5. ↑ Plusieurs zemstvos ont entrepris la publication de journaux ou d'annuaires contenant le résumé de leurs travaux ; mais, grâce aux restrictions légales et à l'indifférence de la société, la plupart de ces publications ont peu de lecteurs. Il en a été de même d'un *Annuaire des Zemstvos*, fondé par la Société économique de Pétersbourg, afin de centraliser toutes les nouvelles intéressant les États provinciaux. Le premier volume n'a trouvé que trois cents acheteurs, alors qu'il existe plus de quatre cents zemstvos de gouvernement et de district, lesquels comptent ensemble des milliers de membres. Aussi cet annuaire n'a-t-il pu continuer à paraître que grâce à une subvention du ministère des Finances.
 6. ↑ Golovatchef, *Deciat lei reform*, p. 192.
 7. ↑ La propriété rurale fournit seule aux zemstvos les trois quarts de leurs revenus. Outre les taxes levées à leur profit, certains zemstvos possèdent quelques ressources accessoires, intérêts de fonds placés, fermages de terres ou locations d'immeubles.
 8. ↑ La désiatine russe vaut 1 hect. 9 ares. Le kopek, centime du rouble, vaut au pair 4 centimes du franc. Il ne s'agit ici naturellement que des terres comprises dans les *goubernies* dotées d'États provinciaux.
 9. ↑ Il faut dire aussi que, si les paysans s'acquittent plus régulièrement de leurs taxes, c'est que vis-à-vis d'eux les procédés de perception sont beaucoup plus rudes que vis-à-vis des citoyens et surtout vis-à-vis des propriétaires. Les moyens de perception varient, comme l'impôt, avec

chacune des trois classes, et l'une des préoccupations les mieux justifiées de certains zemstvos est de faire cesser cette inégalité.

10. ↑ Cette inégalité est, en partie, attribuable aux vignobles de la côte de Crimée, lesquels sont pour la plupart propriété individuelle.
11. ↑ La classification des terres est encore si imparfaite qu'il en est, prétend-on, qui échappent entièrement à l'impôt. Dans le district d'Opotchka (gouvernement de Pskof) on a ainsi découvert, en 1883, 13 000 désiatines de terres imposables non enregistrées au zemstvo. Dans le district de Roslavl (gouvernement de Smolensk) un arpenteur offrait vers le même temps de faire le relevé des terres non imposées, à condition de recevoir du zemstvo une rétribution de 150 roubles par 7000 désiatines.
12. ↑ En nombre de provinces les famines et les épidémies des dernières années sont venues accroître le déficit alors qu'on espérait le combler.
13. ↑ Durant la guerre, une partie de la presse russe avait émis la singulière idée de confier aux zemstvos les fournitures et l'approvisionnement de l'armée, sous prétexte qu'en traitant avec ces assemblées le ministère de la Guerre traiterait directement avec les producteurs, et bénéficierait des sommes considérables qui, avec d'autres fournisseurs, constituent les bénéfices souvent excessifs des intermédiaires et de la spéculation.
14. ↑ Voyez notre étude sur *le système militaire de la Russie* (*Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1877). En fait, un fort petit nombre des élèves des écoles primaires, un dixième à peine paraît-il, est en état de profiter des bénéfices de la loi, soit que l'instruction des enfants soit trop imparfaite, soit que, dans ce milieu illettré, les jeunes gens oublient presque toutes les leçons de l'école.
15. ↑ Dans le budget de 1885, le montant des dépenses du ministère de l'instruction publique était évalué à 20 400 000 roubles. Sur cette somme, 4 275 000 roubles seulement étaient affectés aux écoles populaires, aux écoles urbaines et de district, aux écoles de paroisse, c'est-à-dire à l'enseignement primaire y compris certains établissements spéciaux. D'après les statistiques officielles, le nombre des écoles primaires en Russie restait encore, en 1884, au-dessous de 30 000. Les campagnes en possédaient moins de 25 000, fréquentées par environ 1 million de garçons et 275 000 filles.
16. ↑ Cette question, si prématurée qu'elle semble, est du reste demeurée à l'ordre du jour, dans les zemstvos, dans la presse et dans les conseils du gouvernement. (Voyez *Materialy po voprosu o wedenii obiazateinago oboutcheniia v Rossii*, t. 1, publication du ministère de l'Instruction publique, Saint-Petersbourg, 1880.)
17. ↑ Des enfants nés en Russie, la moitié environ meurent encore aujourd'hui avant d'avoir atteint leur cinquième année.
18. ↑ Sur la sorcellerie et les formules magiques, voyez par exemple l'excellent ouvrage de M. Ralston : *The Songs of the Russian people*, chap. VI.
19. ↑ Le gouvernement de Kharkof par exemple, on des plus riches de l'empire, n'entretenait en 1883 que 35 médecins pour 2 millions d'habitants, et Kharkof est le siège d'une université. Le district de Starobelsk avec 110 000 âmes, le district d'Izioum avec 120 000, celui de Koupiansk avec 130 000, ne comptaient chacun qu'un seul médecin.
20. ↑ Je dois noter que depuis quelques années les jeunes gens des deux sexes, la jeunesse d'origine juive notamment, se portent en plus grand nombre vers les études médicales, à tel point que bientôt, peut-être, ce ne seront plus les médecins qui feront défaut.
21. ↑ Plusieurs cependant, celui de Pétersbourg par exemple, emploient une bonne part de leurs ressources à la construction et à l'entretien des routes
22. ↑ Un nombre considérable de ces incendies, un cinquième d'après quelques statistiques, un tiers d'après certains écrivains, proviennent du crime.
23. ↑ Voyez plus haut livre I, chap. iv, et livre III, chap. II, p. 69.
24. ↑ *Novoé Vremia*, 1881, n° 155, et *Journal de Saint-Petersbourg*, 1881, n° 156.

25. [↑](#) On comprend quelles sont les difficultés de la statistique dans un pareil empire, et l'on devine l'imperfection des documents officiels. Ce n'est pas le moindre service des zemstvos que de contribuer plus que personne à faire connaître l'état réel du pays, des provinces et des campagnes surtout.

CHAPITRE III

Comment, après avoir excité des espérances démesurées, les États provinciaux ont causé de nombreuses déceptions. Raisons de cette désillusion. — Le *self-govemment* local saurait difficilement se passer de libertés politiques. — Attitude des zemstvos durant la crise nihiliste. — Injustice des défiances excitées par eux. — De quelle façon il serait facile de transformer les États provinciaux en États généraux. — Conférences d'experts réunies par Alexandre III. — Nécessité de la décentralisation. — Unanimité des Russes à ce sujet. — Le *self-govemment* local et l'autocratie.

Pour qui récapitule tout ce que, avec d'aussi pauvres moyens, ils ont accompli ou tenté en une vingtaine d'années, il semble que les zemstvos doivent être entourés d'une légitime popularité. À vrai dire, il n'en a pas toujours été ainsi. L'opinion, à leur égard, a passé par les plus singulières alternatives d'enthousiasme et de désenchantement. Les États provinciaux avaient à leur début excité les plus hautes espérances. L'un des motifs du rapide revirement de l'opinion a été précisément l'exagération de la première confiance, la témérité des illusions ou des rêves fondés sur les nouvelles franchises provinciales. La Russie a été d'autant plus exigeante vis-à-vis des zemstvos qu'elle en attendait davantage. L'esprit des peuples, l'esprit russe en particulier, est prompt à escompter l'avenir et prompt au découragement. Tout joyeux des nouvelles et larges perspectives que leur ouvrait le self-govemment provincial, le public et la presse y croyaient découvrir un horizon illimité de liberté et de prospérité. Les yeux éblouis n'apercevaient pas les bornes, pourtant trop visibles, imposées d'avance à cette libre administration par les habitudes du pouvoir, par la routine administrative, par la pénurie financière.

L'erreur a été découverte, les limites tracées à l'activité des zemstvos ont été d'autant plus vite atteintes que ces limites ont été rétrécies. Les États provinciaux, nous ne saurions l'oublier, ont vu le jour à l'époque où, comme prise de lassitude et effrayée de son œuvre, l'énergie libérale du gouvernement réformateur commençait à pencher vers son déclin. Les zemstvos ouvraient leurs assises peu de temps après la déplorable

insurrection de Pologne, peu de temps avant que le mystérieux attentat de Karakozof rendît à la police et à la *III^e section* son ancien ascendant. Il n'en eût pas été ainsi, l'administration ou la loi ne les eussent pas tenus en lisières, que les zemstvos n'auraient pu remplir toutes les promesses faites à leur berceau par un présomptueux optimisme.

Ce que l'opinion attendait de ces assemblées territoriales, ce n'était rien moins qu'une complète transformation, une aisée et rapide métamorphose de l'empire, comme si les institutions avaient, pour renouveler les peuples, une sorte de vertu magique. Cette erreur est trop commune pour la reprocher aux Russes. De même que bien d'autres peuples, ils avaient oublié qu'avant de donner tous leurs fruits il faut que les institutions et les libertés s'acclimatent et s'enracinent. À un engouement excessif a succédé un dénigrement outré. La vérité est qu'au milieu des traditions bureaucratiques, avec les entraves dont ils sont embarrassés, devant la pénurie d'argent qui les arrêtaient, les zemstvos ont à peu près donné au pays tout ce qu'un esprit sobre en pouvait espérer.

Le temps n'est pas encore bien loin où j'entendais de ces Russes, depuis dédaigneux de leurs institutions locales, s'enorgueillir de leurs zemstvos, se vantant d'avoir suivi une meilleure voie que la plupart des peuples de l'Europe, se félicitant d'être entrés dans la liberté par la vie locale, par les franchises provinciales et municipales. « Grâce à Dieu et au tsar, me disaient-ils, nous n'avons pas, comme vous autres Français, débuté par des constitutions, par des chambres et des ministères responsables, par des libertés politiques, c'est-à-dire le plus souvent par la licence et les révolutions. Heureusement pour nous, notre gouvernement n'a pas écouté notre impatience. Alexandre II ne s'est pas laissé enjôler par notre noblesse, qui, en dédommagement de l'émancipation de ses serfs, réclamait une charte. Nous n'avons pas comme vous, comme vos voisins d'Espagne ou d'Italie, sauté d'un bond, du régime le plus autoritaire à un régime de dispute, de division et d'énervement gouvernemental. Si nous avons pris la route la plus longue, nous avons pris la plus sûre. Nous marchons pas à pas, pour avancer sans reculs ni chutes, allant du petit au grand, du simple au complexe, de la province et de la municipalité à l'État. Nous procédons logiquement, organiquement, comme la nature même. Vous nous trouvez arriérés parce que nous ne possédons encore que des franchises locales ; en

réalité, nous sommes plus avancés que vous. Avec cette méthode, nous ferons plus de besogne en vingt ans de gouvernement régulier que vous en un siècle de révolutions. Vous raillez nos humbles libertés ; laissez-nous faire, nous prenons notre temps, nous commençons notre maison par le bas, nous creusons patiemment nos fondations au lieu d'élever, comme vous, à la hâte un rapide et fragile échafaudage, toujours abattu et toujours à recommencer. Ne méprisez point notre lenteur : sur les fondements que nous posons aujourd'hui, nous assoirons un édifice plus solide et plus haut que toutes vos frêles constructions, trop dépourvues de base pour demeurer longtemps debout ^[1]. »

En dehors des cercles officiels il y aurait eu dès la fin du règne d'Alexandre II peu de Russes à tenir un pareil langage. Ce n'est point que cette thèse n'ait du vrai, c'est qu'elle est incomplète et prête aisément à l'illusion, parce qu'elle n'exprime qu'une moitié de la vérité. Certes, en fait de liberté et de *self-government* comme en toutes choses, le mieux est de commencer par le commencement, de ne pas trop se hâter au début du chemin, de peur de ne pouvoir achever la route. Le plus sage est de ne point forcer son pas, de marcher, non de courir, mais à la condition de ne point s'arrêter avant d'avoir atteint le but. Il n'est pas douteux que les libertés politiques et les chartes constitutionnelles ne soient fragiles, caduques, chancelantes, sans solidité et sans efficacité, si elles ne s'appuient sur les libertés locales, sur les franchises municipales et provinciales. Il n'est, pour nous, guère moins certain que les franchises locales ne sauraient être entières, respectées de tous et assurées contre toutes menaces, si elles ne sont défendues par les libertés politiques. En Russie comme ailleurs, je doute qu'on puisse longtemps avoir la liberté en bas et l'arbitraire en haut, comme l'on ne saurait longtemps avoir la liberté en haut et l'absolutisme bureaucratique en bas. Le *self-government* local peut fleurir plus vite à l'abri d'un pouvoir fort et incontesté, mais il ne faut pas que l'ombre qui le protège l'étouffe ou en arrête la croissance. Tant que le contrôle des gouvernés est exclu du domaine politique et législatif, c'est, je le crains, une chimère que d'espérer dans la sphère administrative le triomphe complet du régime représentatif et le règne indépendant des assemblées élues. Le régime du bon plaisir, maintenu dans les hautes régions du gouvernement, débordera toujours plus ou moins hors des limites qui lui auront été tracées.

Les libertés locales demeureront ouvertes à l'ingérence des fonctionnaires de la couronne ; elles resteront assujetties à toutes les volontés du pouvoir qui plane au-dessus d'elles. En un mot, s'il importe de donner à la liberté et au *selfgovernment* de profondes et solides fondations, c'est à la condition de ne s'en pas tenir aux fondations ou au sol et d'achever la maison, car, sans les étages supérieurs et sans le toit qui les met à couvert de la pluie ou du soleil, le sous-sol et le rez-de-chaussée ne sauraient guère être habitables.

C'est là ce que la plupart des Russes n'ont pas compris, ce que beaucoup encore se refusent à confesser aujourd'hui. Ils n'ont voulu voir que ce qui flattait leur amour-propre et ont couru ainsi au-devant des déceptions. Le *self-government* local, tel qu'il a été institué par Alexandre II, était le meilleur mode d'initiation à la vie publique, la meilleure manière de dresser peu à peu la nation au maniement de ses affaires. C'était un excellent apprentissage, mais, en se prolongeant indéfiniment, l'apprentissage risquait de dégoûter les apprentis. Le *self-government* local, impuissant à se suffire à lui-même, ne saurait être qu'un commencement, un point de départ ; prétendre s'y arrêter indéfiniment, c'est, à notre sens, une illusion, et cette illusion a été celle du gouvernement et du pays avec lui.

Le pouvoir n'avait rien négligé pour enfermer les États provinciaux dans l'étroite enceinte des affaires locales et clore toutes les fissures par où ces assemblées eussent pu être tentées d'en sortir. Le droit de pétition, le plus élémentaire et le plus humble des droits qui puissent être reconnus à un peuple ou à des corps délibérants, le droit de déposer des vœux au pied du trône, a été refusé aux assemblées territoriales, ou, s'il leur a été concédé, il a été rigoureusement borné aux intérêts locaux, et les zemstvos russes n'ont pas eu, comme nos conseils généraux français, besoin de se faire souvent remémorer la loi par les représentants du gouvernements^[2]. Lorsque, dans la naïve ferveur de leur noviciat à la vie publique, un ou deux zemstvos firent mine de porter leurs regards au delà de l'horizon provincial, le pouvoir central les rappela sévèrement à leur spécialité et à la modestie de leur mission. Vers 1867, les États provinciaux de Saint-Petersbourg furent brusquement congédiés pour avoir osé exprimer un vœu illégal en faveur des libertés politiques, et le président de cette imprudente assemblée, un Chouvalof, proche parent du chef de la *III^e section*, se vit, par mesure de police, éloigné de la capitale. La leçon n'a pas été perdue : depuis lors, nul

zemstvo n'a essayé de s'élever au-dessus de sa sphère et de se guinder au-dessus de son rôle.

Quand, avec une inconséquence expliquée par le trouble de ses conseillers et la terreur des conspirations, l'empereur Alexandre II, dans l'effarement de la crise nihiliste, fit, en 1879 et 1880, appel au concours du pays et des différentes classes de la nation, la plupart des zemstvos ne répondirent que par des adresses banales et de stériles protestations de dévouement, qui ne pouvaient apporter au pouvoir aucune force réelle. Deux ou trois assemblées seulement osèrent, dans leur réponse à l'appel impérial, indiquer discrètement au gouvernement les réformes qui pouvaient l'aider à triompher de l'esprit de rébellion. Le zemstvo de Kharkof eut seul la courageuse franchise de déclarer que, la loi leur interdisant toute discussion sur les affaires générales, les zemstvos ne sauraient offrir leur appui au gouvernement, dans la lutte contre la révolution, que si leurs attributions étaient légalement étendues ^[3] ^[2]

En dépit de toutes leurs déceptions, les zemstvos ont toujours gardé l'espoir que tôt ou tard les circonstances contraindraient le gouvernement à réclamer leur concours. Plusieurs fois déjà, au milieu de la guerre de Bulgarie, lors des irritantes défaites de Plevna, — entre le traité de San-Stefano et le traité de Berlin, lorsqu'on appréhendait une guerre avec l'Angleterre, — durant la crise nihiliste, lorsque, avec le général Loris Mélikof, Alexandre II semblait enclin à revenir à une politique libérale, — depuis la mort de ce prince enfin et l'avènement d'Alexandre III, on s'est flatté à diverses reprises de voir le souverain, désireux de se mettre ostensiblement en communication avec son peuple, s'adresser sous une forme ou sous une autre aux zemstvos, leur demander, pour telle ou telle mesure, une sorte de ratification ou de consécration nationale. Pour obtenir une représentation du peuple russe, il n'y aurait guère, en effet, qu'à réunir une délégation des divers États provinciaux. En de graves conjonctures, en cas de guerre malheureuse et de péril national par exemple, ou en cas de minorité turbulente et de régence contestée, le gouvernement pourrait, sans charte ni constitution, sans élections même, improviser une assemblée de mandataires du pays. Il suffirait à la rigueur de convoquer à Saint-Pétersbourg ou à Moscou les commissions de permanence des zemstvos des diverses provinces ^[4].

De la guerre de Bulgarie au couronnement d'Alexandre III j'ai rencontré plus d'un Russe qui se flattait de voir ainsi sa patrie mise indirectement en possession d'une sorte de représentation nationale. Il faudrait un péril imminent ^[3] pour décider le pouvoir autocratique à transformer de cette façon les États provinciaux en États généraux, le zemstvo en *zemskii sobor*. Cette expérience, qui répugnait manifestement à Alexandre II, semble n'être pas davantage du goût d'Alexandre III. Au lieu de convoquer des délégués des zemstvos, plus ou moins en droit de se targuer d'être les représentants du pays, le gouvernement impérial préfère réunir de temps en temps, dans l'une de ses nombreuses et inoffensives commissions législatives, quelques membres isolés des États provinciaux ou des municipalités, pris à son choix dans les diverses assemblées locales, et hors d'état de se considérer comme représentants de la nation. C'est ce dont Alexandre II avait déjà donné l'exemple, un an ou deux avant la dernière guerre d'Orient, en réunissant une sorte de congrès économique appelé à donner son avis sur la réglementation du travail et les rapports des patrons et des ouvriers. C'est ce que le même prince semble avoir été près de tenter sur une autre échelle et pour des questions plus brûlantes, au printemps de 1881, au moment même où il allait succomber sous les coups répétés des révolutionnaires ; c'est ce qu'Alexandre III a déjà exécuté plusieurs fois, notamment dans l'automne de 1881, et ce qu'on espérait lui voir désormais ériger en pratique de gouvernement.

En septembre 1881, Alexandre III avait en effet réuni à Saint-Pétersbourg une commission de trente-deux personnes, pour la plupart membres des zemstvos ou des municipalités, avec mission d'étudier deux questions bien souvent débattues en Russie et naturellement aussi étrangères à la politique l'une que l'autre : la question des cabarets et celle des migrations de paysans. Les membres de cette commission, officiellement désignés sous le titre modeste d'experts (*svédouchtchye lioudi*), comptaient parmi eux des maréchaux de la noblesse et des présidents des délégations provinciales, à côté desquels on remarquait un paysan, simple ancien de bailliage. Ce qui distinguait cette commission de tout ce qu'on avait vu jusqu'alors, c'est qu'elle était uniquement composée de représentants de la société, que le tchinovnisme en était entièrement absent, qu'elle dirigeait ses délibérations en dehors de l'intervention de tout fonctionnaire. Ce qui n'était pas moins

nouveau, c'est que, au lieu d'être condamnées à l'obscurité du huis clos, ses discussions pouvaient être librement reproduites dans les journaux. Pendant des semaines, la presse russe a été remplie des dissertations des divers orateurs sur les débits d'eau-de-vie et les meilleurs moyens de mettre un frein à l'ivrognerie. Durant des semaines, la Russie a eu de cette façon l'illusion d'une sorte de parlement au petit pied, mais d'un parlement dont les débats et la compétence ne dépassaient guère les murs du cabaret, bien que la fin tragique d'Alexandre II semblât mettre à l'ordre du jour d'autres problèmes que ceux discutés dans les sociétés de tempérance. Les sujets du tsar sont en général modestes dans leurs vœux ; il n'en a pas fallu davantage pour en satisfaire un grand nombre et ranimer parmi eux d'anciennes espérances^[5].

Si borné que nous en paraisse le domaine, l'inauguration de pareilles assemblées était manifestement un progrès pour l'empire autocratique. Il faut se garder cependant d'en grossir l'importance. À part la nature restreinte des objets soumis à ses études, à part le manque de sanction de ses délibérations, une pareille commission a le défaut de ne pas être réellement un corps représentatif. Ces conférences d'experts auraient une tout autre valeur si les membres, au lieu d'être choisis arbitrairement par le gouvernement, en étaient désignés par les zemstvos. Il est vrai que, d'après les théories slavophiles, ce mode de désignation, par le pouvoir, d'hommes choisis parmi les représentants de la nation est plus conforme au caractère national et à la tradition slave : c'est une manière de réaliser l'union tant vantée du tsar et du peuple. À en croire même certaines spéculations, c'est de cette façon, par le choix du tsar et non par élection directe, que devrait être composé le *zemskii sobor*, la représentation légitime de la nation. Certains défenseurs de ce procédé ajoutent que l'on ne saurait faire élire les représentants du pays par les zemstvos, attendu que les zemstvos, avec leur diversité de provenance, ne représentent point le pays, mais seulement telle ou telle classe^[6].

Quoi qu'il en soit, quand le gouvernement eût persisté dans cette pratique nouvelle, quand, selon une promesse du général Ignatief^[7], un peu oubliée de son successeur, le comte Tolstoï, toutes les questions vitales seraient dorénavant résolues avec le concours « d'hommes du pays », de pareilles assemblées, aussi souvent réunies et aussi libres qu'on les suppose, ne

seraient jamais que des commissions consultatives. Dans toute question traitée par elles, le dernier mot resterait, comme par le passé, à l'administration et au tchinovnisme. Aussi, indépendamment même de l'absence d'élection, ne saurait-on voir dans ces conférences la menue monnaie de chambres législatives. Leur principal avantage, si elles ne sont pas systématiquement épurées, c'est qu'elles peuvent permettre à la voix de ses sujets de monter de temps en temps jusqu'aux oreilles du tsar autocrate.

Au moment où la conférence d'experts de 1881 terminait ses séances, l'empereur Alexandre III conviait, dans l'hiver 1881-1882, une autre commission à une besogne bien autrement vaste, la réforme de l'administration. À l'inverse de la conférence sur les boissons et les cabarets, la nouvelle commission était composée de fonctionnaires ; les membres des États provinciaux n'y devaient avoir accès qu'à titre de déposants. Cette commission, qui a terminé ses travaux en 1885, était chargée de préparer la revision de toutes les institutions locales de l'empire, des provinces, des districts, des municipalités urbaines, des communes rurales. C'était un remaniement général de toute l'œuvre de son père que semblait s'être proposé Alexandre III. Dans cette réorganisation administrative, les zemstvos eussent dû tenir la première place. Les influences dominantes à Pétersbourg paraissaient malheureusement n'avoir en vue que de fortifier l'autorité des gouverneurs et l'ascendant de la noblesse et de la grande propriété^[8].

Ce que l'opinion réclame pour les zemstvos, ce que plusieurs d'entre eux ont timidement demandé, de 1880 à 1886, c'est, à bien des égards, moins des facultés nouvelles que la restauration des droits qui, après leur avoir été reconnus par la loi, leur ont été enlevés ou contestés par la bureaucratie. Tout montre combien le gouvernement impérial a eu tort de tenir en suspicion les États provinciaux. Ce n'est pas de ce côté qu'est pour lui le danger. La bureaucratie, le tchinovnisme et la centralisation ont seuls à redouter le développement de pareilles institutions. Les défiances du pouvoir envers les assemblées provinciales ou municipales paraissent enfantines ; ce ne sont point, de longtemps, les zemstvos qui serviront d'organe ou d'instrument à la révolution. Sous ce rapport, l'attitude des corps élus est constamment demeurée irréprochable. Loin de se complaire à une opposition systématique ou à des taquineries déplacées, loin de

provoquer des conflits d'aucune sorte, les États provinciaux, comme les municipalités, n'ont cessé de montrer envers l'administration et les fonctionnaires une prudence, une circonspection, une retenue singulières. S'il y a eu excès, l'excès a été plutôt dans le sens de la soumission, de la docilité, de l'obséquiosité. En aucun pays du monde les corps délibérants n'ont mis plus de soin à ne pas abuser des droits qui leur étaient conférés, à ne point avoir l'air d'outrepasser les limites qui leur étaient tracées. À aucune époque, des assemblées élues ne se sont aussi généralement, aussi patiemment appliquées à ne point porter ombrage au pouvoir et à ses agents. Ces conseils provinciaux et municipaux ont montré parfois un esprit d'initiative qui fait honneur à la Russie ; mais jamais ils ne se sont écartés de la plus respectueuse déférence envers les autorités locales, à plus forte raison envers le pouvoir central. Par là ces nouvelles institutions n'ont cessé de mériter la confiance du souverain, non moins que celle du pays. Si l'esprit révolutionnaire a fait en Russie d'incontestables ravages, ce n'est point dans les assemblées représentatives qu'il a son siège et qu'il se propage ; c'est dans des sociétés secrètes, dans des conciliabules occultes qui, sur les jeunes têtes et les imaginations exaltées, ont d'autant plus de puissance que les assemblées régulièrement élues ont moins d'autorité. En Russie, plus que partout ailleurs peut-être, la meilleure arme contre l'esprit révolutionnaire, ce serait l'esprit libéral. Veut-on dégoûter la jeunesse et les âmes honnêtes des trames ténébreuses et des agitations souterraines, que l'on permette aux hommes épris du bien public de s'y consacrer au grand jour, sans crainte et sans entrave.

Pour l'empire du Nord, les libertés provinciales sont aujourd'hui un besoin physique autant qu'un besoin moral, une nécessité économique non moins qu'une convenance politique. Si la centralisation a créé l'État russe, la décentralisation et le self-government local peuvent seuls le faire vivre, le développer matériellement et moralement, mettre en œuvre ses ressources naturelles, élever sa richesse et sa civilisation au niveau de sa grandeur territoriale. Les dimensions mêmes de l'État, la variété des populations qui y sont renfermées, les différences du sol et du mode de tenure de la terre, y rendent le règne de la bureaucratie centraliste plus intolérable et plus stérile que dans des États moins étendus, à population plus dense et plus également répartie. Dans un pareil empire il est souvent malaisé de légiférer à la fois

pour toutes les provinces, impossible de leur appliquer à toutes les mêmes règles. Quelle que soit la complexité de ses lois et règlements, le pouvoir central ne saurait prévoir toutes les exceptions et se conformer partout aux besoins locaux. Au lieu de surcharger le code de l'empire d'innombrables dispositions et distinctions, souvent mal appropriées aux localités et aux faits, le législateur devrait laisser une certaine latitude aux autorités locales, et, sous peine de favoriser l'arbitraire, cela ne peut être fait qu'au moyen des représentants de la société, au moyen des assemblées électives, des zemstvos surtout.

De la Baltique à la Caspienne, presque tout le monde le sent aujourd'hui. La centralisation bureaucratique, qui, durant deux siècles, a présidé à l'éducation européenne de la Russie, est presque universellement rendue responsable de la lente croissance et des faibles progrès de son élève. Comme un précepteur qui prétendrait s'imposer éternellement à un jeune homme et le maintenir, en dépit des années, sous son étroite tutelle, le tchinovnisme excite la haine et les révoltes du pupille qu'il prétend gouverner en enfant, sans plus rien avoir à lui apprendre. Pour la plupart des Russes, la bureaucratie est l'ennemie. Ils n'ont qu'un désir, s'émanciper de son joug. Selon une métaphore scientifique, devenue chez eux un axiome banal, il faut substituer à l'impulsion mécanique du tchinovnisme l'action organique du pays. Vis-à-vis de la bureaucratie, les deux partis ou les deux tendances qui se disputent la Russie sont par extraordinaire unanimes. Pétersbourg et Moscou semblent là-dessus d'accord. Libéraux à l'occidentale, ambitieux de voir entrer leur patrie dans la carrière des libertés constituGonnelles, et néo-slavophiles, prôneurs convaincus du régime autocratique, s'entendent au profit du self-government local. Les premiers y voient la meilleure préparation à la difficile épreuve des libertés politiques ; les derniers y découvrent l'équivalent et comme la rançon de ces périlleuses libertés qu'ils repoussent pour leur pays. Au lieu d'être, comme trop souvent, tiraillée en sens opposés par deux forces contraires, la Russie et son gouvernement sont ainsi poussés dans la même voie par les deux esprits rivaux qui se partagent la direction de l'opinion. En cédant à cette double impulsion, le gouvernement est sûr de céder au vœu général de la nation.

Rien de plus curieux, à cet égard, que l'attitude des conservateurs nationaux de Moscou^[9]. Ce ne sont pas les moins décidés contre la bureaucratie, les moins ardents en faveur des zemstvos et du self-government provincial. Autant ils professent d'aversion et de dédain pour les fallacieuses et stériles libertés politiques de l'Occident, autant ils affectent de zèle pour les humbles et fécondes libertés locales. À leurs yeux, là est l'avenir de la Russie et l'idéal russe. C'est par là que peut être conciliée l'apparente antinomie de la liberté du peuple et de l'autocratie tsarienne. Pour réaliser leur dogme favori de l'union et, pour ainsi dire, de la communion du souverain et du peuple, il n'y a qu'à faire disparaître la bureaucratie qui se place entre le trône et le pays, qui les empêche de se voir, de se sentir, et les rend étrangers l'un à l'autre. S'ils réclament le self-government local, ce n'est point par défiance du pouvoir, comme une concession ou une diminution de l'autorité impériale, c'est par amour pour l'autocratie, afin de la fortifier, de la débarrasser de ce qui la souille et la compromet, de la délivrer d'une besogne ingrate et de vulgaires soucis, en la ramenant dans son domaine naturel, la sphère des intérêts généraux, pour laisser aux populations, aux provinces, aux villes, aux communes, le soin des intérêts locaux. Le pays (*zemlia*) s'administrant lui-même sur place (*mêsin*), avec un tsar autocrate à sa tête, telle est la formule de l'école qui prétend personnifier les traditions et les aspirations nationales. Pour elle les libertés provinciales et communales, loin d'être un empiétement sur l'autocratie, sont le meilleur moyen de la consolider et de la faire durer^[10].

Je ne reviendrai pas ici sur ce que peut avoir d'illusoire cette théorie moscovite^[11]. Une chose certaine, c'est qu'elle a des partisans nombreux, intelligents, de bonne foi, et, dans l'intérêt du pays comme du souverain, il est désirable qu'elle soit mise à l'épreuve des faits. Si chimérique que puisse nous sembler cette combinaison, c'est pour l'autocratie la seule chance de rajeunissement et de longue existence. Quand l'expérience ne réussirait pas, ni la Russie ni le tsar n'ont rien à y perdre. S'il ne peut suppléer à des libertés plus étendues, le self-government local peut, tout en y préparant, en rendre la privation moins sensible et moins dommageable. En tout cas, quelle que soit la marche suivie par le gouvernement, que la Russie s'attarde longtemps encore dans les modestes franchises provinciales et municipales, ou qu'elle soit lancée dans la bruyante carrière

des libertés politiques, les États provinciaux, plus ou moins remaniés, resteront les organes essentiels de la société et de la vie publique. Le zemstvo est la pierre angulaire de toutes les institutions futures de l'empire ; tout ce qui se fera de rationnel et de durable sera construit sur cette base.

-
1. ↑ Ces idées se retrouvent chez nombre d'écrivains, chez le prince A. Vasilichtchkof par exemple, dans son *O samooupravlénis*.
 2. ↑ Sans sortir du domaine des intérêts locaux, où la loi les enferme, les nouveaux États provinciaux pouvaient tendre indirectement à élargir leur sphère d'action, au nom même de l'intérêt local, en se mettant en rapport les uns avec les autres, en se concertant avec leurs voisins pour les affaires qui touchent plusieurs provinces. La bureaucratie ne pouvait voir d'un bon œil les zemstvos entrer en relation ensemble, et les provinces s'unir, ne fût-ce que dans un intérêt purement économique. Aussi les zemstvos ont-ils été d'abord rigoureusement maintenus dans leurs frontières respectives et n'ont-ils obtenu qu'en 1879, et pour des motifs déterminés, la faculté de se concerter ensemble. On ne saurait s'étonner de ces défiances, alors qu'en France nos départements, qui sont huit ou dix fois plus petits et deux ou trois fois moins peuplés que les *gubernies* russes, ont été systématiquement maintenus dans leur isolement, et que nos conseils généraux n'ont obtenu que depuis 1871, et non sans restriction, le droit de prendre des mesures communes pour des intérêts communs.
 3. ↑ Le texte de cette délibération, que la presse russe de l'étranger osa seule reproduire alors, ne fut connu du public russe qu'un an plus tard environ, sous le ministère du général Loris Mélikof.
 4. ↑ En 1878, lorsque, durant le congrès de Berlin, les Russes redoutaient un conflit avec l'Angleterre, quelques-uns des organes les plus influents de la presse, le *Golos* entre autres, avaient proposé de faire établir par les zemstvos des taxes extraordinaires, destinées à de nouveaux armements. C'eût été une manière déguisée de faire voter par les représentants du pays une partie des fonds exigés pour la guerre.
 5. ↑ Le gouvernement d'Alexandre III avait, du reste, en cette circonstance, fait preuve de largeur d'esprit. Il avait généralement désigné des hommes distingués de tendances souvent fort différentes. Parmi ces experts on remarquait leur doyen, M. E. Gordéienko, principal auteur de l'adresse du zemstvo de Kharkof à l'empereur Alexandre II, adresse qui, sans l'appui du général Loris Mélikof, alors gouverneur de Kharkof, eût pu valoir à ses signataires un voyage en Sibérie. Voyez plus haut, p. 229.
 6. ↑ Ainsi, par exemple, la *Rous* de M. Aksakof, en oct. 1881. Tel n'est pas l'avis des zemstvos, dont plusieurs ont, en 1881 et 1882, exprimé l'espoir d'élire dorénavant les experts appelés dans les commissions impériales. L'un d'eux même, celui de Novgorod, a prié les membres de son bureau de n'accepter aucune nomination, dans aucune commission, sans un mandat de leurs collègues.
 7. ↑ Discours du général Ignatief, alors ministre de l'Intérieur, à l'ouverture de la conférence d'experts, 24 sept. 1881.
 8. ↑ C'est ainsi qu'il était question d'accorder aux grands propriétaires la faculté d'entrer dans les zemstvos comme membres de droit. Voyez par exemple le *Vesnik Evropy*, oct. 1885 (*Vnoutrennéé obosrénié*).
 9. ↑ Nous parlons ici des néo-slavophiles de l'école de M. Aksakof et non des absolutistes de l'école de M. Katkof et de la *Gazette de Moscou*.

10. [↑](#) Cette thèse a été soutenue avec un incontestable talent, dans la *Rous* de Moscou, de 1880 à 1885, par M. Aksakof et ses amis. (Voyez, par exemple, le n° 26 : 1881.)
11. [↑](#) Voyez plus haut le commencement de ce chapitre et aussi la conclusion de ce volume.

CHAPITRE IV

Les villes et l'administration municipale. — Influence et antagonisme des deux capitales. — Du transfert du siège du gouvernement de Saint-Pétersbourg à Moscou. — Les municipalités urbaines ont une tout autre organisation que les communes rurales. — Raisons de cette différence. — Introduction du cens dans les élections municipales. — Catégories censitaires et représentation proportionnelle des intérêts. — Résultats de ce mode d'élection. — Indifférence et abstentions. — Prédominance des marchands dans les municipalités. — Réforme et statut de 1892.

La loi qui règle le self-government des villes est postérieure à celle qui établit le self-government des communes rurales et des provinces. L'organisation des États provinciaux a précédé la constitution des municipalités urbaines. La raison en est simple, elle est dans le petit nombre et dans la pauvreté des villes russes. Des causes physiques, économiques, historiques ont retardé en Russie le mouvement qui, chez tous les peuples modernes, tend à agglomérer la population dans l'enceinte des villes^[1]. La rareté et la petitesse relatives des villes russes n'en doivent pas faire méconnaître le rôle ; à certains égards, leur importance est plus grande qu'en Occident. Dans ce vaste et compact empire, si récemment colonisé par la civilisation européenne, les villes semblent les foyers naturels de la culture moderne. Plus que partout ailleurs, elles représentent le principe du mouvement, de l'initiative, du progrès, et elles ont d'autant plus à faire que plus lourd est le poids des campagnes qu'elles doivent traîner derrière elles. Si pour le chiffre de leur population, si pour l'éducation et le genre de vie de la plupart de leurs habitants, beaucoup de chefs-lieux de district, et même de chefs-lieux de gouvernement, méritent peu le titre de villes, la Russie possède, outre ses deux capitales, quelques grandes cités de province, telles qu'Odessa, Kief, Kazan, Kharkof, qui ont un vaste rayon d'influence et sont de petites capitales régionales. Elles ont beau contenir à peine le neuvième ou le huitième de la population totale de l'empire, les villes russes n'en peuvent pas moins prétendre à personnifier l'esprit du pays et à former l'opinion. Aussi ne saurions-nous comprendre les hommes

qui, par crainte de la propagande révolutionnaire, prêchent, depuis la mort d'Alexandre II, une politique toute rurale. En aucun pays l'opinion des campagnes ne compte moins. À cet égard, on pourrait dire que toute la Russie tient dans une dizaine de villes, qui, au milieu de l'isolement et du silence général, ont seules une société et seules une voix. Peut-être même devrait-on dire que toute la Russie tient dans ses deux capitales.

En tout pays centralisé, la capitale a sur les idées, sur les mœurs de la nation, une autorité considérable et souvent outrée. À force de tout rassembler dans une ville, la centralisation menace d'aboutir à une sorte d'hypertrophie de la tête aux dépens des membres. En Russie, la capitale exerce une domination non moins incontestée, non moins absolue que Paris en France ; mais, en Russie, cette royauté est dédoublée. L'autorité de la capitale s'y partage entre deux villes rivales qui se disputent l'influence. Comme l'aigle de ses armes impériales, la Russie a deux têtes, à peu près d'égale grosseur^[2]. Dans aucun État unitaire, il n'y a deux villes tenant une aussi grande place et se faisant ainsi contrepoids. Si l'une est la capitale officielle, l'autre se peut vanter d'être toujours la capitale naturelle ; si l'une a l'avantage de posséder le siège du gouvernement, la cour, les ministères, les grandes administrations, l'autre garde le bénéfice de sa situation centrale au cœur de l'empire avec le prestige de sa vieille histoire. Si Pétersbourg est la demeure respectée du pouvoir d'où dérive toute autorité et descendent tous les ordres, Moscou reste la ville nationale par excellence, la ville vers laquelle convergent tous les sentiments et toutes les affections du peuple, la cité sainte, la ville mère^[3]. Et pour être délaissée, depuis plus d'un siècle et demi, pour être une sorte de Rome ou de Jérusalem slave, Moscou est loin de n'être qu'une reine détrônée, ou une veuve ensevelie dans son deuil et ses souvenirs. Ce n'est pas seulement la ville du passé, la ville des boyards et des vieux Russes ; Moscou a retrouvé dans le commerce, dans l'industrie, une richesse et une jeunesse, une puissance et une royauté nouvelles, qu'aucun pouvoir ne lui saurait retirer. Si le vaste système des canaux de l'empire aboutit à la Neva et fait de Pétersbourg la tête et le débouché du réseau fluvial, les longues lignes de fer qui unissent la Finlande au Caucase et la Pologne à l'Oural ont leur centre, leur nœud médian à Moscou, et en font l'entrepôt naturel, le grand emporium intérieur de la Russie.

Comme les deux têtes de l'aigle russe, les deux grandes cités rivales semblent regarder en sens opposé, l'une tournée vers l'Occident, vers le dehors, l'autre vers le dedans ou vers l'Orient. Avec ses monuments classiques et ses palais sur pilotis, avec ses canaux à la hollandaise et ses colonnades à l'italienne, avec ses larges perspectives qui se déploient en éventail, Saint-Pétersbourg, la ville au nom allemand, bâtie dans des marais finnois, est une cité tout occidentale, toute moderne, tout européenne ; c'est la vivante image du gouvernement qui l'a fondée, la digne capitale d'une dynastie dont la mission est d'européaniser la vieille Moscovie. Saint-Pétersbourg est, selon le mot du poète, la fenêtre par laquelle le jour de l'Occident pénètre dans l'immense empire ; ou mieux, c'est le miroir qui concentre les lumières de l'Europe pour les réfléchir sur la Russie. Moscou est demeurée la ville des souvenirs, si ce n'est des traditions ; elle est devenue le refuge des mœurs russes et des prétentions à l'originalité slave ; elle reproche volontiers à la résidence de la Neva ce qu'elle appelle le cosmopolitisme pétersbourgeois. Avec son Kremlin, dont l'enceinte gothique aux tours ogivales enferme des églises byzantines aux coupoles d'or, avec ses différents *gorods* ou ses divers quartiers, enchâssés les uns dans les autres comme des anneaux concentriques autour du vieux noyau de pierre ; avec sa ceinture de couvents, pareils à des forts détachés autour de la métropole orthodoxe, Moscou se sent toujours le cœur de la Russie ; elle est fière de son passé, et, même en imitant autrui, elle prétend rester elle-même ; elle est jalouse de sa nationalité et affecte volontiers de vanter ce qui est russe ou slave, de dédaigner ce qui vient de l'Ouest, ce qui est latin ou germain. L'esprit et l'influence des deux capitales sont aussi différents que leur histoire et leurs monuments. En elles se personnifient les deux tendances qui, depuis Pierre le Grand, se disputent la Russie, les deux génies qui, pareils aux deux figures allégoriques du poète devant le jeune Hercule, montrent à la Russie adolescente deux chemins opposés. Pour le bien de l'empire et le repos du monde, il serait à désirer que ces deux influences rivales se pussent toujours équilibrer ; que Pétersbourg et Moscou se fissent contrepoids : l'un assurant le triomphe de la civilisation libérale et progressive de l'Europe, l'autre gardant le précieux dépôt de la nationalité.

Depuis 1870, l'esprit de Moscou est plus d'une fois redevenu prépondérant. C'est Moscou qui, sous Alexandre II, a remué le peuple russe en faveur de ses frères du Balkan, alors que, dans la ville de Pierre le Grand, presque personne ne songeait encore aux Bulgares ou aux Serbes. C'est Moscou qui, de tout temps, a été le foyer des slavophiles et des panslavistes, s'il est des panslavistes en Russie ; c'est elle qui, à chaque occasion, se plaît à ramener les sympathies, si ce n'est les ambitions des Russes, vers le sud-est de l'Europe, vers ce monde slave qu'elle regarde comme son monde à elle, et dont elle se considère volontiers comme le centre ou l'ombilic. En 1867 Moscou réunissait dans son sein un congrès des Slaves de tous pays, et elle en gardait comme souvenir un musée ethnographique où sont représentés, dans leur costume national, tous les membres dispersés de la grande famille slavonne. Un jour le conseil municipal de Moscou a voté l'envoi d'une cloche à Prague, la Moscou tchèque, et plus tard la vieille capitale était à la tête des souscriptions pour les volontaires de Tcherniaïef. Aussi est-ce au Kremlin que, aux applaudissements de tout un peuple, l'empereur Alexandre II fit aux Slaves du Balkan les solennelles promesses de la Russie. Moscou se peut vanter d'avoir été pour beaucoup dans la dernière guerre d'Orient et dans les inquiétudes de l'Europe. Chaque fois que la Russie cède à un mouvement national, on peut être sûr que l'impulsion part de Moscou, et l'influence de la vieille métropole ne fera sans doute que croître avec le développement politique de la nation.

Les bombes qui ont renversé dans les rues de Saint-Pétersbourg l'émancipateur des serfs, ont rendu l'ascendant de Moscou plus puissant que jamais. L'empereur Alexandre III a toujours volontiers tendu l'oreille aux voix qui venaient de l'ancienne capitale ; et, pour punir la résidence de la Neva d'avoir été arrosée par le sang du « tsar martyr », plus d'un conservateur a parlé de lui enlever le siège du gouvernement, de ramener l'empereur dans la cité des Ivan, derrière les murs crénelés du Kremlin. C'est ce que H. Ivan Aksakof appelait « rentrer dans ses foyers ». Moscou, disent ses panégyristes, a toute espèce de supériorité sur *Piter*^[4], ; elle est plus centrale, elle est plus saine, elle n'est exposée ni aux brouillards de la Baltique ni aux tardifs dégels du Ladoga ; elle n'est pas, comme la Palmyre du Nord, perdue aux confins d'un désert ; elle n'est point menacée d'être

submergée sous les eaux de la Neva, refoulées par les vents de l'ouest et les flots du golfe. Moscou est, par tempérament comme par tradition, conservatrice autant que nationale, tandis que par son origine, par son histoire, par sa situation aux portes de l'Europe, Pétersbourg est révolutionnaire, comme elle est cosmopolite. La capitale pouvait demeurer aux bords de la Neva lorsque Moscou et la Russie étaient encore à demi asiatiques, lorsque, au lieu d'être relié à l'Europe par des chemins de fer, l'empire ne communiquait avec la civilisation occidentale que par la Baltique et les canaux du Volga. Aujourd'hui Pétersbourg a cessé d'être l'intermédiaire naturel entre la Russie et l'Europe, son rôle historique est achevé. L'heure est venue de clore « la période pétersbourgeoise », d'inaugurer, au cœur de l'empire, une nouvelle période moscovite, à la fois dégagée de la bureaucratie à l'allemande et libre de la contagion révolutionnaire.

Dans toutes les réflexions de ce genre il y a un mélange de vérité et d'illusion. La Russie, pour demeurer en communication avec l'Europe, n'a plus besoin de Pétersbourg ; on pourrait fermer et murer « la fenêtre » ouverte par Pierre le Grand, sans compromettre chez elle la civilisation européenne. Mais se figurer que, en éloignant de l'Occident la résidence impériale, on mettrait le trône à l'abri des entreprises révolutionnaires, n'est qu'une vaine imagination. De pareilles idées découlent de la propension de beaucoup de Russes à chercher au dehors le principe de leurs difficultés intérieures. Ne pouvant rejeter sur l'étranger la faute des attentats politiques, certains patriotes la rejettent sur la nouvelle capitale, sur « la Russie pétersbourgeoise » et à demi dénationalisée, sur le cosmopolitisme et la corruption européenne qui ont, depuis longtemps, vicié la brumeuse atmosphère de la Neva. Oubliant l'explosion de Moscou, ils se persuadent que, en ramenant le tsar à l'ombre de la Tour d'Ivan, on le mettrait à l'abri des complots, comme si l'air de la Moskva avait la vertu de détruire les miasmes politiques. La population de Moscou, prise en bloc, est aujourd'hui plus conservatrice, plus attachée à l'empereur que celle de Saint-Pétersbourg, quoique à Pétersbourg les basses classes soient, en immense majorité, également dévouées au tsar ; mais, à la suite du gouvernement et des administrations, les éléments révolutionnaires se transporteraient à Moscou, d'où leur action rayonnerait plus facilement sur

l'intérieur de l'empire. C'est là un point que perdent de vue les partisans de Moscou, et ce n'est pas le seul. Déjà presque aussi peuplée que Saint-Pétersbourg, déjà la capitale commerciale et industrielle de la Russie, Moscou, une fois redevenue capitale politique, croîtrait avec une rapidité nouvelle. Elle deviendrait, en moins d'un demi-siècle, une des grandes cités du globe. La population se transformerait par son accroissement même. La Russie n'aurait plus qu'une tête, et, le jour où une révolution serait possible à Moscou, une révolution serait facile en Russie.

Pour qui veut envisager l'avenir, la translation de la capitale à Moscou me semble ainsi loin d'être une sauvegarde pour le pays et la dynastie. Le transfert ne s'en fera peut-être pas moins un jour. Diverses considérations y peuvent, à un moment donné, pousser le gouvernement et le pays ; mais bien des intérêts publics et privés y mettent obstacle. L'abandon de Saint-Pétersbourg ruinerait à demi les familles les plus influentes de la haute société russe. Pour le gouvernement même et la maison impériale, le changement de capitale serait une opération des plus coûteuses, car le tsar ne peut par oukaze transporter tous ses palais et ses ministères de Pétersbourg à Moscou, ni s'y faire suivre de ses somptueuses résidences de Tsarsko, de Péterhof, de Gattchina.

Quand des villes ont, sur un peuple, un tel ascendant, il paraît difficile de ne pas attribuer d'importance aux assemblées qui les représentent. Or aujourd'hui ces municipalités urbaines sont loin d'être en possession de l'autorité morale qui semblerait devoir appartenir aux élus des villes, dans un pays encore dénué de toute représentation politique. Cette apparente anomalie tient en partie aux mœurs, en partie à la loi et au mode de composition des assemblées municipales, qui ne semblent pas encore une sincère et complète représentation de tous les intérêts et de toutes les classes.

Dans les États provinciaux ou zemstvos, les délégués des diverses classes de la nation délibèrent en commun, mais chaque classe conserve ses représentants particuliers. Il n'en est plus de même dans les municipalités urbaines. Là toute distinction d'origine a été abolie entre les électeurs aussi bien qu'entre les élus ; les hommes chargés de gérer les affaires municipales ne sont plus les délégués d'une classe déterminée, mais les élus de la ville

sans distinction de caste ou de condition. Un tel contraste entre des institutions nées vers le même temps ne saurait étonner que les hommes ignorants des habitudes et des procédés du gouvernement russe. C'est encore là un exemple de la manière isolée et fragmentaire dont ont été étudiées et exécutées les nombreuses réformes du règne d'Alexandre II. Rien ne leur a été plus étranger que l'esprit systématique et un plan d'ensemble. Elles ont beau être sœurs et être du même âge, ces institutions nouvelles semblent parfois n'être pas filles du même père, tant elles manquent d'air de famille. Sous ses deux grands réformateurs, sous Alexandre II comme sous Pierre le Grand, le peuple russe nous fait souvent l'effet d'un peuple soumis à des expériences. La Russie possède ainsi deux modes divers de représentation qu'elle expérimente concurremment. Il serait prématuré de décider lequel des deux systèmes triomphera le jour où l'empire autocratique sera mis en possession d'élections politiques.

En certains pays, en France notamment, les communes urbaines et les communes rurales sont organisées sur le même type, comme si elles ne différaient que par les dimensions ou le nombre d'habitants. Il en est autrement en Russie, et dans aucun pays une telle diversité n'est mieux justifiée. Entre les villes et les villages, entre les municipalités urbaines et les communes rurales, tout est contraste. Tandis que ces dernières restent le domaine exclusif d'une classe, le domaine particulier du paysan, les municipalités urbaines sont ouvertes à toutes les conditions sociales, sans distinction d'origine. En Russie, cette diversité d'organisation a sa principale raison d'être dans la diversité du mode de propriété. Dans les villes, il n'y a point, comme dans les campagnes, deux modes distincts de tenure du sol ; il n'y a point de classe vivant de la propriété communale et en ayant le monopole. Dans les villes, les habitants ne diffèrent les uns des autres que par le degré de richesse et par l'éducation ; n'étant pas séparés par des intérêts divers ou opposés, ils peuvent aisément être tous réunis dans le même corps électoral.

Cette suppression des anciennes barrières de classes, dans les municipalités, est cependant toute récente. Du règne de Catherine II au règne d'Alexandre II, les villes ont été regardées comme le domaine propre des classes urbaines, de même que les villages sont aujourd'hui le domaine exclusif du paysan. Sous le régime institué par Catherine, le noble et le

paysan étaient exclus de l'administration de la ville qu'ils habitaient, de même qu'aujourd'hui le propriétaire foncier reste en dehors de la commune où il réside. L'administration municipale appartenait entièrement aux classes dites urbaines (*gorod-skiia sosloviia*). Dans l'enceinte de la ville, le marchand, le bourgeois notable (*potchetny grajdanine*), le petit bourgeois (*mêchtchanine*), l'artisan, avaient seuls droit de cité^[5]. Comme au moyen âge en Occident, toutes les libertés locales étaient exercées par un groupe déterminé, ce qui en faisait une sorte de privilège, spécial à une catégorie d'habitants. C'était là le système jadis en usage dans toute l'Europe, et Catherine le lui avait en partie emprunté. En Russie, du reste, toutes ces franchises locales, souvent assez étendues en droit, étaient restées débiles, nominales, presque illusoires en fait. Les corporations municipales n'usaient guère plus des droits qui leur étaient concédés, dans l'administration de la ville, que les assemblées de la noblesse n'usaient des prérogatives qui leur avaient été octroyées, dans l'administration du district et de la province.

Dans les villes en effet, le self-government n'a ni les mêmes racines ni la même sève que dans les villages des campagnes. Les institutions municipales des communes urbaines sont une œuvre moderne et artificielle, imitée de l'étranger, entièrement privée de la force que donnent les traditions et les mœurs. Dans la Russie primitive, les villes étaient loin de le céder aux villages en franchises locales ; elles avaient, elles aussi, leur assemblée, ou *vetché*, leurs chefs élus et leurs juges élus, leurs *starostes* ou leurs *posadniks*. De ces libertés municipales, accrues à la faveur des luttes intestines des princes apanagés, il était même sorti, chez quelques cités de l'ouest, telles que Novgorod la Grande et Psokf sa voisine, d'actives et turbulentes républiques municipales, non sans analogie avec les cités antiques ou les communes italiennes du moyen âge. Toutes ces libertés avaient disparu à la longue, sous la domination tatare, sous l'unité moscovite, sous l'administration impériale^[6]. Pierre le Grand, par un oukaze de 1718, avait tenté d'introduire dans les villes russes des chambres municipales, organisées sur le modèle des représentations élues de Riga et de Réval. Ces municipalités, appelées du nom allemand de « magistrats » (*magistraty*), étaient chargées de la police et de la perception des taxes en même temps que de l'administration intérieure de la ville. C'était, pour les

« bourgeois » (*grajdane*) qui y étaient appelés, un service obligatoire dont les plus aisés aspiraient à s'affranchir. Supprimés, puis rétablis sous les successeurs de Pierre, ces « magistrats » étaient asservis aux caprices des voïévodes et des agents du pouvoir, lorsque, par sa célèbre charte de 1785^[7], Catherine II donna aux villes de l'empire de nouvelles institutions municipales, en même temps qu'une organisation corporative.

D'après le statut de Catherine II, chacun des cinq ou six groupes entre lesquels était répartie la population urbaine, élisait séparément des représentants dont la réunion formait le conseil de la ville (*gorodskaïa douma*). C'était le mode d'élection séparée et de délibération en commun, adopté aujourd'hui pour les États provinciaux (*zemstvos*). Ces institutions municipales avaient été plus ou moins remaniées sous les prédécesseurs d'Alexandre II, sans perdre leur caractère fondamental^[8]. Ce n'est qu'en 1870 qu'un nouveau statut a définitivement renversé les bases de l'administration urbaine. Selon les habitudes du gouvernement russe, qui applique rarement d'un coup les institutions nouvelles à toute la surface du territoire, la nouvelle loi avait été expérimentée dans les trois grandes villes de l'empire, à Saint-Pétersbourg, à Moscou, à Odessa avant d'être étendue à la généralité des villes de province^[9].

La loi qui, sous Alexandre II, a enlevé aux élections urbaines tout caractère corporatif, n'a point pour cela supprimé les corporations de citadins, organisées autrefois par Catherine II. Ces anciens cadres, élevés au dix-huitième siècle, à l'imitation de l'Allemagne, n'ont pas été brisés : marchands, petits bourgeois, artisans^[10], ont, comme par le passé, conservé leurs assemblées et leurs chefs élus. La noblesse n'est donc pas seule en possession de ce privilège. Les mêmes droits se retrouvent, à un degré plus modeste, chez les autres classes ; mais les assemblées de ces dernières font peu parler d'elles. On s'y borne à traiter des affaires intéressant la communauté. Dans un pays où la vie publique serait active, où les citoyens seraient jaloux de se servir de tous les moyens d'influence laissés en leurs mains, une telle organisation, déjà presque séculaire, pourrait donner aux différents groupes de la population une singulière force avec une plus grande cohésion. En Russie il n'en est rien ; le cadre de certaines de ces corporations est du reste tout artificiel et déjà suranné. Loin de former autant d'États dans l'État ou de villes dans la ville, ^[8] les communautés de

marchands, de bourgeois, d'artisans, se bornent d'ordinaire à voter des secours pour leurs membres besogneux, ou des fonds pour des souscriptions patriotiques. Au lieu de les redouter, l'administration s'en sert comme d'un instrument commode, pour faire exécuter les règlements administratifs sur le commerce et sur les métiers^[11]. Telles qu'elles existent aujourd'hui, ces corporations sans vie ne peuvent porter ombrage à personne ; c'est à leur innocuité, c'est à leur insignifiance même qu'elles doivent de conserver l'existence.

À la représentation par classe ou corporation, le statut de 1870 a substitué la représentation de la propriété et des intérêts. Ce sont les taxes municipales qui confèrent le droit de voter dans les élections urbaines. Tout propriétaire d'immeuble, tout possesseur ou directeur d'établissement industriel ou commercial, tout homme payant une patente au profit de la cité est électeur municipal. Comme en Angleterre, et de même que pour les assemblées territoriales, les femmes peuvent participer au scrutin au moyen d'un fondé de pouvoir. Bien que le droit de vote soit établi sur les rôles des contributions, il n'y a pas à proprement parler de cens électoral, point de minimum d'impôt déterminé par la loi. Les villes russes diffèrent tellement par la richesse, beaucoup d'entre elles sont si pauvres, qu'il eût été difficile de trouver pour toutes une mesure commune, ou même de fixer une échelle graduée. Aussi a-t-on adopté un autre système. Tout impôt direct, acquitté au profit de la ville, donne aux habitants le droit de prendre part aux élections urbaines, mais la part de tous ces électeurs est loin d'être la même. Les contribuables sont inscrits sur les listes électorales dans l'ordre du chiffre des contributions acquittées par eux, en commençant par les plus imposés. Les listes une fois dressées, les électeurs sont divisés en trois catégories, dont chacune paye une égale part de contributions et nomme un égal nombre de représentants. Chaque électeur est éligible dans l'un ou l'autre des trois collèges. Le premier groupe ou collège, comprenant les plus imposés, élit un tiers des membres de la municipalité ; le moyen collège en nomme un autre tiers ; le dernier groupe, formé des moins imposés, choisit de même le dernier tiers. Toute la différence est dans le chiffre des électeurs de chaque curie. Chacune de ces trois catégories, numériquement fort inégales, ayant droit à un même nombre de représentants, le suffrage de chacun des membres du premier collège, qui

compte le moins d'électeurs, a naturellement bien plus de poids que le suffrage de chacun des électeurs du second et surtout du troisième collège. Si chaque groupe a une égale représentation, les moins imposés ne possèdent individuellement qu'une minime fraction du vote, attribué personnellement aux gros contribuables ^[12].

Cette division des électeurs en trois groupes aboutit ainsi à une sorte de vote gradué, selon le chiffre des impositions et selon la fortune. La Russie a emprunté ce système électoral à la Prusse, où il est en usage pour les élections législatives comme pour les municipalités urbaines, et la Prusse, en l'adoptant, s'était souvenue des vieilles centuries romaines. Ce mode de représentation proportionnelle des intérêts a partout des partisans ; chez nous même, il avait été préconisé, dans les commissions de l'ancienne Assemblée nationale, comme le meilleur moyen de limiter la souveraineté du nombre, tout en laissant à chaque citoyen un bulletin de vote. En France, après une longue pratique du suffrage universel, toute tentative de diviser ainsi les électeurs en plusieurs groupes superposés se heurterait au sentiment le plus vif, le plus ombrageux du pays, l'égalité ^[13]. En Russie même, où la classification hiérarchique a pour elle l'ancienneté et la coutume, l'opinion publique a été peu favorable à une telle répartition des électeurs. La presse a fait remarquer qu'au moyen de ces trois catégories le statut municipal rétablissait indirectement les distinctions de classes qu'il supprimait officiellement, et livrait les villes aux mêmes influences que l'ancienne loi. Toute la différence est qu'au lieu d'être classés selon leur origine ou leur profession, les électeurs sont classés selon leur fortune ; mais cette innovation même n'a pas trouvé bon accueil auprès du sentiment public. On reproche à ces catégories censitaires d'introduire dans la vie russe un principe nouveau, sans précédent dans l'histoire nationale, sans raison d'être dans les conditions économiques ou politiques du pays. On accuse même cette précaution conservatrice de tourner parfois contre le but du législateur en isolant les hautes influences sociales, en abandonnant à elles-mêmes les classes les moins cultivées et les moins intéressées à l'ordre. Aux yeux de certains publicistes, un tel système, s'il devait triompher et recevoir de nouvelles applications, constituerait pour l'avenir un sérieux danger ; il en pourrait sortir une lutte de classes, une lutte du capital et du travail ^[14].

De même que pour les États provinciaux, chaque gorie d'électeurs municipaux se réunit en assemblée électorale, qui procède aux élections en séance, sous la présidence du maire. D'ordinaire, le zèle des électeurs n'est pas grand, et va en diminuant du premier au dernier collège, lequel se sent plus ou moins annihilé par les deux autres. Dans la capitale même, l'assemblée des plus imposés réunit parfois à peine un tiers des ayants droit, celle du second collège moins d'un quart, celle des petits contribuables moins d'un dixième, et encore beaucoup de ces électeurs ne votent-ils que sur les instances d'agents électoraux, rétribués par quelques candidats aux fonctions municipales ^[15]. De telles habitudes d'abstention font que les élus sont les représentants d'une infime minorité. Quand il n'y a pas plus d'empressement dans la capitale, on se demande ce que peut être une élection dans les petites villes. Le mode de scrutin, à la fois primitif et compliqué, explique en partie la négligence des habitants à se servir des droits que leur confère la loi.

Pour les élections municipales, comme pour les élections provinciales, tous les électeurs de même catégorie doivent voter pour tous les représentants accordés à leur groupe, quel qu'en puisse être le nombre. De tels choix sont d'autant plus malaisés que, sous prétexte d'assurer la sincérité et la spontanéité du vote, la loi n'autorise ni réunions préparatoires, ni comités électoraux, ni discussions dans l'assemblée électorale ^[16]. Quelle peut être la confusion d'un pareil scrutin, alors que dans certaines villes, à SaintPetersbourg au moins, chacun des trois collèges, et par suite chacun des électeurs, a plus de quatre-vingts délégués à choisir ! On sait ce que devient le scrutin de liste quand il comporte autant de noms : les voix finissent par se répartir au hasard ; les électeurs restent indifférents devant une telle suite de candidats, souvent inconnus, ou reculent devant le travail de composer une liste aussi longue.

L'assemblée des plus imposés, qui compte peu de membres, se laisse d'ordinaire plus ou moins dominer par les influences de famille ou les relations personnelles. L'assemblée des moins imposés, qui, en dépit des abstentions, reste souvent trop nombreuse, est en proie à la confusion et au désordre. Les mêmes élections réunissent ainsi deux défauts opposés. Le nombre des conseillers à élire étant considérable, et celui des électeurs présents demeurant relativement très faible, on peut retrouver, dans ces

comices municipaux, le même phénomène que dans les assemblées de propriétaires pour les élections provinciales. Il arrive parfois, dans le premier collège du moins, qu'il y a autant d'élus que de votants. C'est ainsi qu'à Saint-Petersbourg, en 1873, l'assemblée des gros contribuables n'avait réuni que quatre-vingt-six électeurs pour nommer quatrevingt-quatre conseillers. Si, dans les autres collèges, l'abandon des urnes ne suffit point à maintenir cette bizarre égalité entre les votants et les élus, on y rencontre un autre phénomène non moins étonnant pour nous : il y a souvent plus de candidats proposés que d'électeurs à prendre part au vote^[17]. Cela s'explique par ce fait qu'en un sens il n'y a point de candidats, que les noms de tous les électeurs présents doivent, d'après la loi, être mis aux voix, et qu'on y joint les noms d'un certain nombre d'absents.

Les électeurs de chaque catégorie montreraient sans doute plus d'empressement si, au lieu d'être réunis et confondus en une assemblée unique, ils étaient divisés en assemblées partielles, selon les différents quartiers des villes. La représentation par quartiers, telle qu'elle se pratique en d'autres pays, pourrait avec avantage être substituée à la représentation par groupes de contribuables. Elle n'a, du reste, rien d'incompatible avec la lettre ou avec l'esprit du vote par catégories, aujourd'hui en vigueur. Dans toutes les villes un peu populeuses, un tel sectionnement paraît indispensable au moins pour le second, et surtout pour le troisième collège, qui peut compter plusieurs milliers d'électeurs. En restreignant les assemblées électorales, en y attirant plus de votants et en bornant le nombre des choix, on améliorerait la valeur du scrutin. Ce serait là un des moyens les plus simples de ramener aux élections municipales l'intérêt public. Dans les grandes cités en particulier, dans les deux capitales, dont les différents quartiers pourraient être regardés comme autant de villes, ayant chacune leur population, leur esprit, leurs intérêts, une liste unique ne peut assurer une représentation sincère et complète. Pour des agglomérations aussi étendues et souvent aussi disparates, c'est déjà beaucoup d'une municipalité unique.

Le gouvernement impérial, qui semble toujours avoir le goût des expériences, a, sous Alexandre III » fait un beau jour, dans la capitale, l'essai d'élections par sectionnements, et cela en s'écartant singulièrement de toutes les règles fixées par le statut d'Alexandre II. C'était à propos d'un

comité consultatif, improvisé en mars 1881, auprès du préfet de police. Tout était nouveau et inattendu dans cette élection, et le mode du scrutin et la manière de recueillir les votes. Il n'y avait plus de distinction de collèges ; de grands et de petits contribuables, de patentés et de non patentés. L'élection se faisait par quartiers ou par *circuits*, et tous les propriétaires et locataires de la ville étaient électeurs. Le scrutin était seulement à deux degrés. Cela était simple, libéral, et pouvait être salué comme un progrès sur tous les modes de votation antérieurs. Malheureusement la façon dont on procédait au vote venait tout gâter. On aurait dit qu'en instituant ce nouveau et éphémère conseil, le gouvernement impérial s'était complu à faire ressortir, en les exagérant encore, les défauts inhérents à toutes les élections russes : le manque de publicité et de préparation, le manque d'entente entre les électeurs, le manque de programme des candidats et, par suite, le hasard des choix. Le 19 mars 1881 (vieux style) le *Messenger* officiel publiait un décret daté de la veille, ordonnant la création d'un conseil de police et prescrivant le mode d'élection. Ledit décret était suivi d'un avis du préfet de police, annonçant les élections pour le jour même et invitant les habitants à rester chez eux dans l'après-midi, pour attendre les commissaires chargés de recueillir les votes à domicile. Le même jour, 19 mars, de trois heures à minuit, des commissaires ou inspecteurs de police parcouraient les maisons et les logements des 228 circuits de Saint-Petersbourg, enregistrant, conformément à l'oukaze impérial, le vote des habitants, vote revêtu de la signature de chacun. Le dépouillement du scrutin était fait dans la nuit ; les 228 électeurs du second degré, un par chaque circuit, étaient convoqués par le télégraphe et, le 20 au matin, procédaient séance tenante à la désignation de 50 candidats entre lesquels l'empereur faisait choix des 25 membres effectifs du nouveau conseil, qui étaient immédiatement rassemblés par le préfet de police ^[18]. En deux jours, le conseil avait été institué, élu et réuni ; il siégeait avant que tous les habitants de la capitale fussent encore avertis de son existence. Pour accomplir un pareil tour de force, il fallait un gouvernement autocratique, maître de mener des élections comme un recensement ou une levée militaire. Cette première création d'Alexandre III, qui ajoutait un rouage de plus à une administration déjà compliquée, n'a eu du reste que de courtes et inutiles destinées. Accueilli avec un bruyant concert de louanges par une

presse désireuse de se leurrer elle-même, ou condamnée pour vivre à tout admirer, ce conseil, qui devait procurer à la police l'appui et le contrôle de la population, a disparu après quelques semaines. Le gouvernement ne l'a pas supprimé, il s'est contenté de ne plus le convoquer. Le maître de police avait trouvé incommode ce bienveillant contrôle. La municipalité, élue selon le système inauguré en 1870, est demeurée la seule représentation de la capitale.

Les réformes d'Alexandre II n'ont encore pu communiquer aux institutions municipales la vie et l'activité dont elles étaient dépourvues sous le régime antérieur. Ce n'est pas seulement que la législation ne possède point le pouvoir d'animer les institutions, c'est que certaines clauses de la loi nouvelle en altèrent ou en détruisent l'efficacité. En changeant le mode d'élection, le statut de 1870 n'a pas beaucoup modifié la composition des conseils municipaux. Certaines villes ont aujourd'hui pour maire un noble ou un ancien fonctionnaire ; mais dans presque toutes la prépondérance est, comme par le passé, demeurée aux classes proprement urbaines, demeurée surtout aux *kouptsy*, aux marchands.

Dans la plupart des grandes villes, les assemblées municipales comptent, il est vrai, des représentants de toutes les classes, nobles et fonctionnaires, marchands et bourgeois *notables*, petits bourgeois, artisans et paysans, car, en beaucoup de cités russes, une grande partie de la classe ouvrière est, on le sait, formée de moujiks qui n'en continuent pas moins à rester membres de leur commune natale. Il y a toutefois fort peu de conseils municipaux où domine la noblesse, le *dvorianstvo*, aujourd'hui encore la classe la plus éclairée de la nation. Dans l'ensemble des élections municipales, la part proportionnelle du *dvorianstvo* n'est guère que de 15 ou 20 pour 100^[19]. Je pourrais citer des conseils où les classes inférieures, d'ordinaire à peine lettrées, *mêchtchanes*, paysans, artisans, l'emportaient sur les nobles et les classes instruites. Partout au contraire le nombre des marchands est considérable ; dans la plupart même des conseils, ces *kouptsy* ont à eux seuls la majorité, en sorte qu'ils n'ont qu'à demeurer d'accord pour être maîtres de résoudre à leur avantage les affaires de la ville et toutes les questions d'impôt. Ce n'était pas là le but du statut de 1870, qui prétendait enlever les municipalités à la domination exclusive des commerçants, des *kouptsy*, à l'esprit retors et routinier, si bien peints dans les comédies

d'Ostrovski, pour en aplanir l'accès à des hommes plus cultivés. Un système électoral, destiné à assurer la prépondérance des hautes classes, a souvent abouti à l'exclusion ou à la subordination des classes les plus instruites et les plus propres à la direction des affaires^[20]. En Russie, en effet, l'éducation est encore moins que partout ailleurs en raison de la fortune, ou les lumières en proportion de la cote des impôts.

Cette prépondérance d'une classe souvent encore peu civilisée, parfois même hostile à la culture européenne, indique l'influence que commencent à prendre en Russie le commerce et l'industrie. On pourrait voir là un indice de ce déplacement de fortune, de ce déplacement d'influence, aux dépens de l'ancienne noblesse que nous avons plus d'une fois eu l'occasion de signaler. Les marchands ont déjà l'importance que donne partout la richesse. Le rôle de cette classe, longtemps dédaignée, pourra grandir encore avec les progrès du self-government et surtout avec sa propre éducation. Aujourd'hui cependant, l'infériorité de culture de beaucoup des hommes voués au commerce leur enlève encore aux yeux de leurs compatriotes une bonne part de la considération ou de l'autorité que vaut ailleurs la richesse.

La plupart des municipalités de la Russie proprement dite ont été abandonnées à ce que certains écrivains russes appellent un peu ambitieusement une aristocratie d'argent, une plutocratie, souvent ignorante, immorale et intrigante^[21]. De cette façon les affaires étaient d'ordinaire réglées moins dans l'intérêt de la ville que dans l'intérêt d'une partie de ses habitants. Les considérations mercantiles primaient toutes les autres, et en Russie comme aux États-Unis, on a vu plus d'une fois de grandes villes aux mains d'un groupe de spéculateurs et d'agioteurs, qui exploitaient sans vergogne toutes les affaires municipales. Il fallait, pour traiter avec les villes, acheter le concours de ses administrateurs élus. À la fin du règne d'Alexandre II, la capitale même était gouvernée par un parti compact et solidaire, désigné du nom significatif de *compagnie noire* (*tchernaia sotnia*). Sous la direction de cette bande, composée surtout de petits commerçants, de restaurateurs ou d'aubergistes, le conseil municipal de Pétersbourg était devenu une sorte d'hôtel des ventes où l'on trafiquait cyniquement des intérêts de la ville. En province le mal n'était guère moindre^[22]. La plupart des petites villes étaient aux mains d'une coterie

peu scrupuleuse ; dans nombre de chefs-lieux de district, le conseil municipal n'était guère qu'une succursale de la banque locale dont la direction imposait à la ville ses amis ou ses créatures.

On ne s'étonnera point que le gouvernement impérial se soit décidé à modifier une loi municipale qui donnait lieu à de tels abus. L'opinion était portée à chercher le remède dans une extension de la franchise électorale « aux capacités », aux professions libérales, avocats, médecins, employés, professeurs, artistes, écrivains, anciens militaires, rentiers même que le statut de 1870 tenait le plus souvent éloignés des urnes. Ce n'est pas ce qu'a fait le gouvernement du tsar Alexandre III. Le mode d'élection par trois collèges établi par le statut de 1870 a été aboli par le statut de 1892. Au lieu d'accroître le nombre des électeurs municipaux, la loi l'a sensiblement réduit. Tandis que naguère tous les contribuables payant un impôt direct à la ville participaient de droit aux élections urbaines, ce statut de 1892 n'admet au vote que les propriétaires d'immeubles et les chefs d'industrie ou de maisons commerciales, et comme il établit un cens relativement élevé, il écarte du scrutin la plupart des petits contribuables que la loi de 1870 réunissait dans son troisième collège. Les électeurs ainsi privés du droit de vote appartenaient bien pour la plupart au petit commerce, mais ce n'étaient pas eux qui régnaient sur les conseils municipaux. Les gros marchands et les industriels qui étaient les maîtres de la *douma* provenaient d'habitude des deux premiers collèges de l'ancien statut et la loi de 1892, entièrement fondée sur le cens, ne paraît point devoir diminuer leur ascendant. Dans l'avenir comme dans le passé, la prédominance semble devoir rester aux *Kouptsy*, aux marchands.

Le nouveau mode d'élection n'est guère moins compliqué que l'ancien avec ses trois collèges. L'opération se fait en quelque sorte en deux temps, à plusieurs jours d'intervalle. D'abord a lieu un scrutin préparatoire pour désigner les candidats dont les noms doivent être mis aux voix. Chaque électeur a le droit de voter pour lui-même, avec un billet personnel de couleur rose, en même temps qu'il vote pour une liste de candidats. Comme au temps des trois collèges, un grand nombre d'électeurs s'attribuent leur propre suffrage ; aussi le nombre des candidats reste-t-il relativement considérable par rapport à celui des électeurs ou des votants. À Pétersbourg, en 1893, on comptait 5 à 600 candidats contre environ 2000 votants.

L'époque et la durée du scrutin définitif sont fixées par le maire ; ce scrutin peut durer plusieurs jours, et dans ce cas, le maire détermine, par ordre alphabétique, à quel jour chaque groupe d'électeurs peut y prendre part. De même pour le scrutin de ballottage, qui est d'habitude inévitable.

Ce système a été appliqué pour la première fois en 1893. Les électeurs ont montré peu d'empressement ; à Pétersbourg même, la majorité s'est abstenue, comme s'il n'y avait guère à voter que les candidats et leurs amis. Sur les 500 ou 600 candidats, 26 seulement ont été élus au premier tour, 29 au second. Comme, d'après le statut de 1892, le nombre des conseillers de Saint-Pétersbourg est de 160, un tiers seulement du conseil a été désigné par les électeurs. C'est que, d'après la loi nouvelle, pour être élu au deuxième tour de scrutin, il faut obtenir plus de boules blanches que de boules noires ; en d'autres termes, la majorité relative ne suffit point. D'après la loi de 1892, si les élus ne sont pas en nombre, le conseil est complété par le ministre de l'intérieur, qui doit choisir parmi les membres de l'ancienne *douma*, de préférence parmi ceux qui, aux élections précédentes, avaient recueilli le plus grand nombre de voix. C'est ainsi qu'en 1893 les deux tiers des membres du conseil municipal de Pétersbourg ont dû être nommés par le gouvernement. Cela seul suffirait à faire sentir la différence d'esprit des réformes d'Alexandre III et des réformes d'Alexandre II.

S'il est permis de regretter que les franchises municipales aient été ainsi restreintes, l'on ne saurait désirer que le droit de suffrage soit prématurément étendu aux plus basses couches de la population urbaine. Ce n'est point que les villes russes recèlent un prolétariat révolutionnaire, ennemi de l'ordre et de la société. En dépit de la propagande de quelques jeunes gens des deux sexes, il n'y a encore, dans le bas peuple russe, rien de redoutable de ce côté. Les défauts de la plèbe urbaine sont tout autres ; l'ignorance, le manque de culture, l'inintelligence même des premières conditions de la civilisation la rendent de longtemps incapable de prendre une part efficace, ou même un vif intérêt, à l'administration municipale. Le menu peuple des villes n'a pas, comme le moujik des campagnes, l'habitude de traiter lui-même les affaires communes. Sous ce rapport, il n'y a aucune assimilation possible entre le citadin des villes et le paysan du *mir*. La sphère étroite de la commune rurale permet à l'un ce que le vaste domaine de la municipalité urbaine interdit à l'autre, alors même que tous

deux ne seraient qu'un seul et même homme, ainsi qu'il arrive souvent en Russie^[23].

-
1. ↑ Voyez tome I, livre V, chap. II. Aujourd'hui les grandes villes russes, Moscou et Odessa notamment, sont parmi celles dont la population s'accroît avec le plus de rapidité.
 2. ↑ Moscou doit compter aujourd'hui bien près de 800 000 habitants ; Saint-Petersbourg, d'après le recensement de décembre 1881, avait une population de 861 920 âmes, dont 475 000 du sexe masculin, 386 000 seulement du sexe féminin. Avec les faubourgs suburbains, Petersbourg comptait environ 1 million d'habitants, sur lesquels un quart seulement (252 000) étaient nés dans la capitale. Recensement de décembre 1888, 975 000 âmes.
 3. ↑ Le Russe dit familièrement la petite mère Moscou, *Matouchka Moskva*.
 4. ↑ Abréviation familière du nom de Saint-Petersbourg.
 5. ↑ Sur toutes ces dénominations, voyez tome I, livre V, chap. III.
 6. ↑ D'après l'historien Solovief (*Istoriia Rossii*, t. XIII, p. 99), à l'époque même où le citadin était attaché à son bourg, comme le paysan à la glèbe, les villes de l'ancienne Moscovie répartissaient encore elles-mêmes leurs impôts ; il était défendu au voïévode de disposer de leurs fonds ou de s'immiscer dans leurs élections.
 7. ↑ Cette charte (*gramola*), octroyée par l'impératrice « pour les droits et les avantages des villes » (*na prava i vygody*), a été, lors de son récent centenaire, l'objet d'une intéressante étude de l'historien Vladimir Guerrier (discours prononcé, en avril 1885, dans la *douma* de Moscou).
 8. ↑ En 1846, sous Nicolas, un statut, élaboré par N. Milutine, avait déjà réformé, dans un sens libéral, l'administration de Saint-Petersbourg, et ce premier essai d'autonomie municipale avait provoqué les résistances du tchinovnisme. Voyez *Un homme d'État russe (Nicolas Milutine) d'après sa correspondance inédite*. Hachette (1884), p. 21.
 9. ↑ L'administration des trois grandes villes conserve toujours quelques traits particuliers. Le nouveau statut n'est pas encore appliqué partout ; un oukaze de 1878 en a ordonné l'introduction dans les villes des trois provinces baltiques, Livonie, Courlande, Esthonie, qui avaient conservé leur vieille organisation allemande ; mais le royaume de Pologne et certaines villes des provinces occidentales demeurent encore dénués de conseils municipaux.
 10. ↑ *Kouptsy, méchtchane, tsekhovye*.
 11. ↑ Chaque métier formant un *tsekh* a un chef élu, un *ancien*, et tous les chefs de métier nomment un chef commun, appelé rémeslennyi golova, (*maire des artisans*), qui est chargé de veiller à l'exécution des nombreux règlements sur le travail, sur les apprentis, etc.
 12. ↑ En 1873, par exemple, les listes électorales de Saint-Petersbourg donnaient 224 électeurs pour le premier groupe, 837 pour le second et 17 479 pour le dernier. Une voix du premier collège valait ainsi 4 voix du second et 80 du troisième. En 1885 le nombre total des électeurs était de 19 233, payant ensemble à la ville 2 324 000 roubles. Ce mode d'élection par trois collèges a été modifié tout récemment ; voyez p. 254-256.
 13. ↑ C'est la raison pour laquelle toutes les propositions de ce genre avaient été repoussées dans les commissions de l'Assemblée nationale, malgré le désir avoué de réformer notre système électoral, « Classer les habitants d'une même ville en catégories d'après leurs richesses, faire siéger dans les mêmes conseils les élus de quelques citoyens opulents et les élus du grand nombre a semblé dépasser ce que nos mœurs comportent. » Ainsi s'exprimait M. Balbie dans un rapport déposé le 21 mai 1874.
 14. ↑ Voyez, en particulier, M. Golovatchef : *Deciat lei reform*, p. 228, 229.

15. ↑ En 1873, 18590 électeurs avaient été portés sur les listes électorales de Saint-Pétersbourg. Dans le premier collège, comprenant 224 électeurs, il n'y avait eu que 86 votants ; dans le second, comptant 887 électeurs inscrits, 177 votants seulement ; dans le troisième enfin, comptant 17 479 électeurs, 1148, c'est-à-dire un quinzième à peine, avaient pris part au vote. Aux élections de 1885, sur près de 20 000 électeurs inscrits, il n'y en avait encore que 2000 environ à prendre part au scrutin.
16. ↑ Les réunions préparatoires ne sont pas formellement interdites ; mais elles ne peuvent avoir lieu qu'avec l'autorisation du gouverneur. Des listes de candidats ne peuvent être publiées qu'à la même condition. Cela explique comment ces élections ne fonctionnent pas de la même manière dans les différentes villes. (Remarque de notre traducteur allemand, M. L. Pezold : *Das Reich der Zaren und die Russen*, 1884, t. II, p. 190)
17. ↑ A Saint Pétersbourg, dans cette même année 1873, on avait porté 238 candidats dans le premier collège, 298 dans le second et 1019 dans le troisième, de sorte que le nombre total des candidatures mises aux voix (1556) était supérieur au chiffre des électeurs ayant pris part au scrutin (1411).
18. ↑ Le maire de la ville et cinq conseillers municipaux, choisis par leurs collègues, en étaient membres de droit.
19. ↑ Voici quelle était la composition du conseil municipal élu en 1881 à Saint-Pétersbourg. On y comptait 13 nobles de familles titrées, 65 fonctionnaires civils en service ou en retraite (les uns et les autres sont éligibles), 11 officiers, 5 licenciés es sciences, 7 architectes, 4 ingénieurs ; 4 journalistes, 3 médecins, 2 avocats, 94 marchands, 41 bourgeois notables, 4 petits bourgeois (*mêchtchanes*) et 3 artisans. La plupart des conseils municipaux sont loin d'avoir une composition aussi variée.
20. ↑ Voyez, par exemple, M. Nolovitch : *Osnovy reform mestnago i tseniralnago oupravleniia* (1882), chap. xv.
21. ↑ Le terme de *ploutocratie* est affectionné de certains Russes, parce que, dans leur langue, il prête à un jeu de mots, peu bienveillant pour les Crésus moscovites. Le mot *plout* signifie, en effet, fourbe, fripon.
22. ↑ Les exemples abondent ; M. L. Pezold, notre traducteur allemand, *Das Reich der Zaren und die Russen*, t. II, p. 204, en a cité un curieux à Kief.
23. ↑ Il ne faut point oublier en effet que, un bon nombre des habitants des villes russes n'étant que des paysans en résidence à la ville, beaucoup des citoyens auxquels la loi municipale refuse le droit de suffrage gardent un droit de vote, en même temps qu'un coin de terre, dans la commune rurale où le plus souvent ils ont laissé leur famille.

CHAPITRE V

Assemblées municipales. — La *douma* ou conseil : publicité des séances. — Grand nombre des conseillers. — L'ouprava ou comité permanent. Essai d'administration collective. — Le *golova* ou maire. Conséquences de l'élection des maires. Municipalités et gouverneurs. — Situation économique des villes. — Résultats du *self-government* local.

L'assemblée municipale porte, en Russie, l'antique nom de *douma* (*gorodskaïa douma*), jadis donné au plus haut conseil de l'État moscovite, au conseil des boïars (*boïarskaïa douma*)^[1]. La durée du mandat de ces assemblées est de quatre ans. Les doumas russes ne sont d'ordinaire astreintes ni à des séances périodiques ni à des sessions régulières ; elles se réunissent, selon le besoin des affaires, sur la convocation du maire de la ville ou sur la demande d'un certain nombre de conseillers, sans avoir besoin d'autorisation administrative. La douma de Saint-Pétersbourg avait naguère fixé le nombre de ses séances à deux par semaine ; mais, sur ce point, elle n'était pas très fidèle à son règlement, et dans les villes de province il s'en faut de beaucoup que les conseils municipaux s'assemblent aussi fréquemment.

En France, un vote précipité et non encore acquis, par lequel la Chambre des députés adoptait en première lecture le principe de la publicité des conseils municipaux, a été l'un des motifs ou, mieux, l'un des prétextes de l'acte inutile du 16 mai et de la dissolution de la Chambre des 363. En Russie, comme en beaucoup d'autres pays, comme chez nous depuis 1884, les séances des conseils municipaux sont toujours publiques^[2]. Il est vrai que c'est dans les petites communes rurales que la publicité des séances peut avoir le plus d'inconvénients, et dans les villages russes il n'y a point de conseil municipal ; tous les chefs de famille faisant de droit partie de l'assemblée communale, la publicité est inséparable du régime même du *mir*^[3]. La Russie semble s'être ralliée au principe que les élus doivent toujours délibérer sous les yeux de leurs électeurs. Si dans les doumas, ou les zemstvos, la publication des débats par la presse rencontre de fâcheuses

restrictions, il n'y en a aucune, que je sache, pour la publicité même des séances. Comme le zemstvo du district ou de la province, la douma des villes est en tout temps ouverte au public. À leurs débuts, les séances de ces assemblées attiraient parfois l'élite de la société, et, lorsqu'il s'y discutait quelque question importante, on y voyait se presser une foule attentive. Dans un pays qui ne possède encore qu'une représentation municipale et provinciale, l'intérêt excité par ces modestes organes de la vie publique peut être parfois d'autant plus vif que l'attention du pays n'est pas absorbée par des débats plus solennels. Les discussions de ces assemblées locales ont quelquefois plus d'ampleur et plus d'écho qu'en des contrées plus largement dotées de libertés. Aussi a-t-on vu des hommes, tels que Iouri Samarine, se faire une véritable réputation d'orateur, dans l'étroite enceinte de la douma ou du zemstvo de Moscou. Par malheur, le temps et les déceptions ont singulièrement refroidi l'intérêt du public pour des institutions qui, par la faute de la loi ou par la faute des hommes, sont loin d'avoir répondu aux espérances des premiers jours. La douma délibère le plus souvent dans la solitude. À Saint-Pétersbourg même, j'ai vu le conseil n'avoir d'autre assistance qu'un ou deux individus qu'à leur tenue on pouvait prendre pour des agents de police.

Le nombre des membres du conseil (*glasnye*) dépend du nombre des électeurs municipaux. Pour les villes qui comptent moins de 300 électeurs, la douma n'est composée que de 30 membres, 10 pour chacun des trois collèges. C'est là le minimum. Les contribuables ayant droit au titre d'électeurs sont-ils plus nombreux, le conseil reçoit six membres de plus par 150 électeurs, jusqu'à ce qu'on arrive au chiffre de 72, qui est le maximum. Dans beaucoup de chefs-lieux de gouvernement, la douma atteint ce maximum légal. Les villes de 30 ou 40 000 habitants ont ainsi un conseil presque aussi nombreux que le conseil municipal de Paris. Certains esprits trouvent cependant ce chiffre de 72 trop bas ; il est dépassé dans les trois plus grandes villes de Russie, à Saint-Pétersbourg, à Moscou, à Odessa, qui, à quelques égards, restent soumises à des règles particulières. La loi de 1870 donnait à Odessa 75 conseillers, à Moscou 180, à Pétersbourg 252 : le statut de 1892 a réduit ces chiffres et ramené le nombre des conseillers de la capitale à 160.

Une disposition accessoire de la loi municipale décide que, dans aucune douma, les conseillers non chrétiens ne peuvent excéder le tiers des membres. Cette restriction, qui porte atteinte à la liberté ou du moins à l'égalité religieuse, est dirigée contre les Juifs de l'ouest et contre les Talars musulmans de l'est. Juifs et Musulmans forment, dans plus d'une ville, la portion la plus nombreuse ou la plus riche de la population. Ces communautés non chrétiennes sont d'ordinaire fort bien organisées et animées d'un esprit de corps trop rare en dehors d'elles. Elles forment en outre une classe, une caste, et comme un peuple à part, au milieu de la population environnante, dont elles diffèrent par les mœurs et les idées aussi bien que par les croyances. Comme, de plus, Juifs et Tatars s'adonnent surtout au commerce, la loi a cru devoir prendre contre eux d'autant plus de précautions qu'elle remet, en somme, la direction des affaires aux marchands. Là cependant où, comme en mainte ville des provinces occidentales, les Israélites constituent la grande majorité des habitants, il est peu équitable de les maintenir en minorité dans le conseil municipal. On devrait au moins leur accorder la moitié des sièges ; mais, sous Alexandre III comme sous Alexandre II, le gouvernement impérial semble moins préoccupé d'assurer les droits de ses sujets israélites que « de protéger ses sujets orthodoxes contre la domination et l'exploitation des Juifs^[4] ».

Les doumas russes tiennent d'ordinaire peu de séances, et la plupart de leurs membres montrent peu d'assiduité à siéger. Il est difficile de décider si le grand nombre des conseillers a pour objet de suppléer à leur peu de zèle ou si, au contraire, le zèle des membres de la douma n'est pas refroidi par leur nombre même. Ce qui est certain, c'est que les élus mettent souvent aussi peu d'empressement à se rendre au conseil que les électeurs à participer aux assemblées électorales. À Saint-Pétersbourg même, les plus graves décisions sont prises en présence d'un tiers ou d'un quart seulement des conseillers, et il n'est pas rare de voir ajourner le vote sur les affaires les plus urgentes parce que l'assemblée n'est pas en nombre. Pourtant, dans les deux capitales, la loi n'exige, pour les affaires courantes, que la présence d'un cinquième des membres de la douma. À Saint-Pétersbourg, sur 252 conseillers, il en siège à peine 80 à chaque séance, et il est arrivé de n'en pouvoir réunir 60^[5]. Une pareille négligence, dans la capitale, donne une

triste idée des petites municipalités de province. Il est des villes où parfois les convocations de la douma ne peuvent aboutir faute d'assistants^[6]. Souvent, de même qu'aux zemstvos, les membres qui suivent régulièrement les séances le font dans un intérêt personnel : la ville est administrée par une petite coterie qui n'a en vue que ses propres avantages.

Les doumas des villes nous montrent, peut-être mieux encore que les assemblées territoriales, le peu d'application des Russes aux affaires publiques, leur peu de goût pour les fonctions électives, pour les fonctions gratuites du moins. Les marchands des villes ne semblent point, à cet égard, différer beaucoup des propriétaires de la campagne, ni la bourgeoisie de la noblesse. À en juger par le présent, la Russie n'aura jamais les avantages que l'Angleterre et la France elle-même ont su tirer des fonctions gratuites. Dans toutes les classes, les services non rétribués rencontrent peu d'amateurs ; si la vanité ou l'ambition font accepter un mandat électif, on apporte peu de scrupule à le remplir^[7]. Cette égale incurie de l'électeur et de l'élus est aujourd'hui un obstacle à l'établissement du *self-government* local en Russie. Aux conseillers municipaux, de même qu'aux membres des zemstvos, on a proposé d'allouer une indemnité pécuniaire, en vertu du principe démocratique que tout service mérite rétribution. Une chose paraît certaine, c'est que toutes les doumas de l'empire ne tarderaient pas à se voter une subvention ou des jetons de présence, si la loi ou le mauvais état des finances municipales n'y mettait obstacle. Déjà les maires touchent d'ordinaire une indemnité aux frais de la commune. Dans les grandes villes, à Saint-Petersbourg en particulier, les membres qui siègent dans les commissions et sous-commissions (et ces commissions sont fort nombreuses) reçoivent des appointements. Autrement, on aurait du mal à trouver des hommes de bonne volonté pour l'étude des affaires. Ce système, que certains démocrates prétendent introduire en France, pèse naturellement sur des finances déjà souvent obérées et rend les libertés municipales dispendieuses. À Kharkof les frais de l'administration urbaine montaient, en 1885, à près de 100 000 roubles, soit environ un cinquième des revenus municipaux. Kief dépensait de ce chef 10 pour 100 de ses recettes, Moscou davantage encore. On a calculé que les villes de l'empire employaient en moyenne 15 pour 100 de leur budget en rétributions de cette sorte. En

plusieurs villes, les frais d'administration absorbaient la moitié des recettes^[8].

Des assemblées aussi nombreuses et aussi négligentes ne sauraient suffire au soin des affaires, si elles ne se déchargeaient d'une bonne partie de leur tâche sur un nombre restreint de leurs membres. Comme les zemstvos provinciaux, les doumas municipales ont une délégation permanente, appelée *ouprava*, qui dans la gestion des affaires supplée le conseil. Ce dédoublement des assemblées municipales n'est pas sans analogie avec le système imaginé, en 1789 ou 1790, par notre Assemblée constituante qui, au-dessus du conseil général de la commune, avait placé un corps municipal restreint. Dans chaque municipalité, la douma représente le pouvoir législatif et délibérant, l'*ouprava* le pouvoir exécutif ; l'une est la chambre, l'autre le ministère de la ville. Cette commission exécutive est nommée par le conseil municipal ; il est libre d'en prendre les membres dans son propre sein ou en dehors, aussi bien que d'en fixer le nombre. L'*ouprava* doit compter au moins deux membres en plus du maire, lequel en est de droit le président. Dans les villes importantes, cette délégation est naturellement beaucoup plus nombreuse ; elle forme comme un conseil restreint au milieu du conseil dont elle émane. Les membres, nommés tous les ans, en sont d'ordinaire rétribués. À Odessa, ils touchaient 300 roubles par mois. Leurs fonctions ne sont pas une sinécure. En une seule année, l'*ouprava* de Saint-Pétersbourg a eu près de 300 séances. En droit, ce comité permanent ne peut prendre aucune mesure de quelque importance sans la sanction de la douma. En fait, il est parfois entièrement le maître ; pour certaines municipalités, les délibérations de la douma ne sont guère qu'une formalité. À Kursk, on constatait, en 1884, que la délégation était demeurée une dizaine d'années sans exécuter les décisions du conseil. Dans les villes où le conseil peut toujours être convoqué, l'*ouprava* reste pourtant moins puissante que ne l'est, dans les États provinciaux, la délégation analogue, vis-à-vis d'assemblées qui n'ont régulièrement qu'une session annuelle.

À la tête de chaque municipalité est un maire élu, appelé *golova* (*gorodskoï golova*), ce qui signifie proprement *la tête de la ville*^[9]. Il y a dans les États modernes deux systèmes d'administration municipale : l'un concentre tous les pouvoirs dans une même main, pour donner plus d'unité à la direction des affaires ; l'autre préfère diviser les fonctions et répartir les

charges municipales entre un grand nombre de personnes, pour mieux assurer les libertés des habitants. De ces deux systèmes opposés, le premier, le plus simple, est en vigueur en France, où toutes nos communes, urbaines et rurales, n'ont à leur tête qu'un seul magistrat municipal ; le second, plus compliqué, règne en Angleterre et aux États-Unis, dans les pays qui ont su le mieux assurer l'autonomie municipale. Les Russes étaient ici, comme en presque toute chose, libres de choisir entre les différents modèles ; ils semblent avoir voulu combiner les deux systèmes contraires, sans que l'on puisse dire qu'ils y aient réussi.

Au lieu de plusieurs comités ou de plusieurs *selectmen* à l'anglaise et à l'américaine, les villes russes ont à leur tête un magistrat unique, un maire à la française, qui réunit entre ses mains tous les pouvoirs ; mais à côté du maire il y a la délégation municipale, l'*ouprava*, sorte d'administration collective, dont on retrouve le modèle ou le pendant dans les municipalités d'Italie et de Belgique^[10]. En Russie, ces deux pouvoirs sont loin de se faire équilibre : le plus souvent, l'*ouprava* est un frein qui ne semble pas beaucoup gêner l'autorité des maires. Là, comme chez nous, les vues sont du reste fort partagées à ce sujet. Un Russe, qui avait longtemps été maire d'une des grandes villes de l'empire, me disait que l'*ouprava* avait l'inconvénient de diminuer la responsabilité effective de l'administration municipale, qu'au lieu de mettre fin aux abus elle les aggravait et les multipliait, chaque membre de ce comité ayant ses intrigues et ses créatures personnelles. Dans un pays habitué de longue main à toutes les prévarications, et privé du contrôle de la publicité, des institutions, qui ailleurs semblent une garantie, peuvent parfois dégénérer en instruments de corruption.

Au lieu d'être composés d'hommes animés du désir de se rendre utiles, ou inspirés par une honnête et inoffensive ambition, ces comités administratifs comptent trop souvent dans leur sein des gens attirés par l'appât des traitements municipaux ou des profits indirects à prélever sur les affaires de la ville. L'administration urbaine est ainsi d'autant plus dispendieuse et les abus coûtent d'autant plus cher que, pour chaque concession ou chaque entreprise, il y a plus d'appétits à satisfaire.

Le *golova* ou maire est de droit président des assemblées électorales de la ville, président du conseil municipal, président de la commission exécutive

(*ouprava*). Comme beaucoup de ces assemblées, surtout dans l'intérieur des provinces, montrent peu de zèle ou peu d'indépendance, cette triple présidence confère au maire un singulier ascendant. Le *golova* est maître de convoquer le conseil municipal à sa volonté ; il peut arrêter les décisions de la douma en les faisant déclarer inexécutables ou illégales par la délégation qu'il préside. Le législateur a remis en effet à l'*ouprava* le soin de veiller à la légalité des décisions du conseil dont elle émane. Par là le maire et le comité permanent sont érigés en juge de l'assemblée qui les a nommés ; par là cette dernière se trouve placée sous le contrôle des fonctionnaires municipaux qu'elle a pour mission de contrôler. Si, comme il arrive d'ordinaire, le maire est d'accord avec les représentants du pouvoir central et domine l'*ouprava*, il peut s'ériger en despote ou en tyran local, surtout dans les petites villes de province, où l'inertie de la société et le défaut de presse indépendante privent les habitants de tout moyen de résistance. Aussi entend-on parfois dire que le *golova* est moins le ministre docile des volontés de la douma que le tuteur de la ville. À en croire les pessimistes, la loi n'aurait donné de tels pouvoirs au maire que pour en faire l'instrument de l'administration et, par là, remettre indirectement les municipalités sous l'ancien joug de la bureaucratie et du tchinovnisme.

De pareilles doléances ne semblent pas sans exagération. En dehors même du contrôle incessant de l'*ouprava*, il y a une chose qui mitigé l'autorité du *golova* : le maire est partout l'élu de ses concitoyens, l'élu de la douma qu'il préside. En Russie, dans la Russie proprement dite au moins, en dehors des provinces acquises par Catherine II et ses successeurs, il n'y a pas d'exception à cette règle. Saint-Pétersbourg et Moscou nomment leur *golova*, de même que chaque village nomme son *staroste*. Dans les chefs-lieux de province, le maire doit toutefois être confirmé par le ministre de l'Intérieur, dans les autres villes par le gouverneur. Quant aux deux capitales, elles présentent chacune deux candidats entre lesquels l'empereur doit choisir, et le choix impérial porte toujours sur le premier nom présenté par le conseil. Ce droit d'élection des maires est un de ceux dont les Russes sont justement fiers, mais quelques-uns ont le tort de s'en trop prévaloir vis-à-vis de peuples dont les conditions d'existence sont singulièrement plus complexes que les leurs. En d'autres pays, en France notamment, ce qui a longtemps empêché le gouvernement central de se désintéresser partout du

choix des magistrats municipaux, c'est moins l'importance que la variété et la dualité des fonctions du maire. Chez nous, le maire a deux qualités fort différentes, et sous certains rapports opposées : il agit tantôt comme délégué du pouvoir central et sous l'autorité du préfet, tantôt comme administrateur de la commune et sous le contrôle du conseil municipal. « Notre maire, avec la diversité de ses fonctions, a comme deux faces et deux natures, c'est un fonctionnaire hybride^[11]. » Il en est de même, à quelques égards, en Russie ; mais, en Russie, le pouvoir n'a encore rien à redouter de l'élection. Pour lui, des maires nommés ne seraient pas des agents beaucoup plus dociles que des maires élus. L'autorité incontestée du pouvoir peut ainsi aider à l'établissement de certaines franchises locales. Un gouvernement qui, dans les assemblées légales, ne rencontre jamais d'adversaires déclarés, peut aisément se dépouiller des armes que l'on n'oserait tourner contre lui. C'est ce qui se voit dans les États du tsar, où les ministres n'ont à craindre l'opposition d'aucun corps constitué. L'autorité y peut sans inquiétude octroyer aux villes, aux communes rurales, aux provinces, des droits que ne leur saurait peut-être point toujours accorder un gouvernement plus libre, mais plus contesté. À la couronne, de tels présents ne coûtent rien, ils ne coûtent même guère à la bureaucratie et au tchinovnisme. En revanche, si la force du pouvoir central lui rend certaines générosités plus faciles, elle en rend aussi la valeur singulièrement moindre. Lorsque, en Russie, il y a un dissentiment entre les représentants élus des municipalités et les représentants du tsar, il n'y a point de doute sur l'issue du différend. La chose est si certaine qu'il ne saurait y avoir de conflit de pouvoirs.

Dans les villes russes, d'autres raisons assurent encore aujourd'hui l'innocuité de l'élection des maires. D'abord le suffrage est restreint, puis aucune ville, grande ou petite, ne forme encore de ces agglomérations révolutionnaires ou socialistes comme il en existe en Occident. Si l'élection du chef de la municipalité offre quelques inconvénients, ce ne sont pas d'ordinaire ceux qui se rencontrent ailleurs. En d'autres pays, en France par exemple, le défaut du maire élu, c'est le plus souvent de dépendre trop de ses électeurs, de les ménager jusque dans leurs fautes et leurs délits pour ne s'en pas faire d'ennemis. En Russie, c'est plutôt le contraire, ce sont les électeurs qui manquent d'indépendance vis-à-vis du *golova* qu'ils ont nommé. Ce dernier possède, grâce au mode de scrutin, tant de moyens

d'influence, qu'il peut aisément faire nommer ses créatures et ses partisans, et assurer ainsi sa propre réélection. Pour un maire, dans les petites villes du moins, l'important est d'être bien vu de l'administration, bien vu des *tchinovniks*, qui se plaisent à regarder le chef de la municipalité comme un auxiliaire, si ce n'est comme un instrument.

Les villes votent d'ordinaire à leur *golova* une indemnité pécuniaire, un traitement. Cette rétribution est parfois assez élevée ; à Pétersbourg, elle était en 1885 de 12 000 roubles^[12]. Le gouvernement donne au maire un uniforme et un rang dans la hiérarchie officielle. Dans ce pays du *tchine*, on a cru par là relever les magistratures municipales, attirer vers elles plus d'hommes capables en flattant leur vanité ou leur amour de la représentation. En France, où nous affublons les maires des villes d'un habit brodé et d'une épée, nous ne saurions nous étonner de voir le *golova* russe porter un uniforme. L'inconvénient de toutes les distinctions de ce genre, c'est d'assimiler extérieurement les représentants des municipalités aux fonctionnaires du gouvernement, d'en dénaturer ainsi le caractère aux yeux du public. L'uniforme, qui en Russie plus qu'ailleurs, semble avoir quelque chose de la livrée, ne paraît, en tout cas, convenir qu'à des maires nommés par le gouvernement ; des maires élus ne devraient avoir que de simples insignes, tels que notre écharpe.

Si, en Russie, comme chez nous, il se rencontre des maires heureux d'endosser un habit brodé, quelques-uns se montrent peu flattés d'une distinction qui semble les absorber dans les rangs du *tchinovnisme*. Le port de l'uniforme fut, durant l'un de mes voyages, l'occasion d'un différend qui fit quelque bruit en Russie. Moscou avait un nouveau gouverneur, que venaient saluer les nombreux fonctionnaires de l'ancienne capitale ; le maire crut plus digne du représentant de la vieille cité de ne pas se mêler en telle circonstance à la foule des *tchinovniks*, au milieu desquels il ne savait trop quel rang lui serait assigné. Pour ne prêter à aucune confusion, il se rendit à cette réception en simple habit noir. Le gouverneur se montra choqué d'une telle liberté, comme d'un sans-gêne inconvenant, et laissa si bien voir son mécontentement qu'à quelques jours de distance le magistrat municipal se démit de ses fonctions. À la suite de cet incident, une circulaire du ministre de l'Intérieur a déclaré le port de l'uniforme obligatoire pour tous les maires à toutes les réceptions officielles. Vers la

même époque, le maire d'une autre des grandes villes de l'empire, celui de Perm, donnait également sa démission à la suite d'un désaccord avec les autorités locales. Un peu plus tard, lors du couronnement d'Alexandre III, le maire de Moscou, M. Tchitcherine, publiciste d'un haut mérite, quittait la mairie de la vieille capitale, pour avoir, dans un discours à ses collègues de province, exprimé un vœu discret en faveur de l'extension des libertés publiques. De pareils traits montrent que, pour être l'élu de ses administrés, le *golova* n'est pas toujours à l'abri du mauvais vouloir ou de la mauvaise humeur de l'administration. Dans ce cas, le gouverneur ou le ministre n'ont pas besoin de le suspendre ou de le révoquer, le *golova* se retire de lui-même ^[13].

L'autorité des gouverneurs de province s'étend jusque sur les décisions de la douma. Le statut de 1870 les charge de veiller à la légalité des actes ou des résolutions des municipalités. Le droit de veto suspensif dont il est armé vis-à-vis des assemblées provinciales, le gouverneur en est également investi vis-à-vis des conseils municipaux. Il n'a pas, ainsi que notre préfet français, le droit de casser de sa propre autorité les délibérations des conseils municipaux ou les arrêtés des maires, il a seulement la faculté de les attaquer comme entachés d'illégalité ou nuisibles au bien de l'État. Quand le gouverneur s'oppose aux résolutions des États provinciaux, l'affaire est portée au premier département du sénat, qui juge sans appel. Pour les affaires urbaines, le législateur a trouvé cette marche trop lente. Au lieu de les déférer directement au sénat, on a institué dans chaque gouvernement un comité chargé de prononcer sur la légalité des délibérations des conseils municipaux, comme sur les différends qui peuvent s'élever entre les doumas et les autres institutions ou administrations publiques. À ce tribunal administratif on donne le nom de *conseil provincial pour les affaires des villes* ^[14]. Cette nouvelle création a ajouté un comité de plus aux quatre ou cinq comités spéciaux dont le gouverneur était déjà entouré, et aggravé ainsi la complication et la cherté de l'administration locale ^[15]. L'utilité d'un pareil tribunal dépend avant tout de sa composition. Or quels en sont les membres ? C'est d'abord le gouverneur, auquel revient de droit la présidence, le gouverneur qui le plus souvent défère lui-même l'affaire au tribunal qu'il convoque, et est ainsi juge et partie. C'est ensuite le vice-gouverneur et un ou deux autres

fonctionnaires, presque également soumis à l'influence du gouverneur, et qui eux-mêmes, comme chefs de service, peuvent avoir des questions à débattre avec les municipalités. C'est enfin le président de l'assemblée des juges de paix, le président de la commission permanente des États provinciaux, et le maire du chef-lieu de la province, trois personnes dont l'indépendance est mieux assurée, mais dont les deux dernières sont, par leurs fonctions mêmes, exposées à entrer en conflit avec les doumas des villes et, par suite, à être, elles aussi, juges dans leur propre cause. Un tel tribunal semble offrir bien peu de garanties aux libertés municipales ; le législateur a trouvé qu'il n'en offrait pas assez à l'administration. Le gouverneur a reçu le droit d'en appeler au sénat des décisions d'un conseil sur lequel il possède lui-même tant de moyens d'influence, et, comme les municipalités ont naturellement le même droit d'appel, ce tribunal, destiné à épargner aux villes les lenteurs d'un pourvoi auprès du sénat, ne fait guère que compliquer la procédure administrative d'une instance le plus souvent inutile.

L'autorité de l'administration centrale et de la bureaucratie n'est pas la seule borne à la libre initiative des municipalités. Elles rencontrent parfois une autre barrière dans les autres assemblées représentatives, dans les zemstvos de district et de gouvernement. Les pouvoirs de ces assemblées s'étendent à quelques égards sur les villes, qu'elles peuvent astreindre à certains services et à certains impôts. Il y a là, pour les municipalités, une cause de sujétion dont le législateur a eu le bon esprit d'affranchir les grandes cités de l'empire, il en est trois aujourd'hui, Saint-Pétersbourg, Moscou, Odessa, qui, au lieu de rester confondues avec le district ou arrondissement où elles sont situées, en ont été détachées pour être elles-mêmes érigées en zemstvos de district. Les grandes villes, rendues indépendantes des campagnes voisines, jouissent ainsi d'une plus large autonomie.

Ce système, justement respectueux de l'individualité des villes, est tout l'opposé de celui qui prévaut si souvent en France, dans nos circonscriptions cantonales et parfois même dans nos circonscriptions électorales. Au lieu de couper, comme le font nos cantons, les villes en morceaux et d'en coudre un fragment à un fragment de campagne, la législation russe assure aux agglomérations urbaines une représentation

distincte dans les assemblées provinciales. Pour les villes plus considérables, la loi fait plus : en les érigeant en zemstvos de district, elle accorde aux municipalités les plus importantes des droits qu'elle n'abandonne point aux plus petites. C'est là un procédé tout autre que notre méthode française qui assimile artificiellement les unes aux autres toutes les communes du territoire. L'érection des grandes villes en zemstvos de district est une mesure qui n'a d'autre tort que d'être exceptionnelle. Le bénéfice en pourrait être étendu à nombre d'autres villes ; Kief ou Kazan, par exemple, ont assez d'individualité pour mériter un tel privilège. En fait, cette dignité de zemstvo de district pourrait être conférée à la plupart des chefs-lieux de province. Comme l'Angleterre, bien que d'une autre façon, la Russie pourrait ainsi séparer les bourgs des comtés et l'élément urbain de l'élément rural. En tout pays, c'est là le meilleur moyen de garantir aux villes et aux campagnes une égale indépendance et une équitable représentation, le meilleur moyen d'empêcher l'oppression des unes par les autres. Si, pour l'esprit et pour les mœurs, la population des villes se distingue beaucoup moins de celle des campagnes en Russie qu'en Occident, elle en diffère déjà notablement par les besoins et les ressources. La composition même des zemstvos, où prédominent les influences rurales et la propriété foncière, est une raison de plus de soustraire les villes aux zemstvos de district, qui peuvent être tentés de les imposer davantage. Cette distinction des deux principaux éléments de la population ne saurait, du reste, aboutir à leur isolement, puisque, pour les besoins généraux de la province, les villes et les districts ruraux ont un rendez-vous commun dans le zemstvo de gouvernement. À cet égard, la dualité de ces assemblées provinciales offre un précieux avantage ; en permettant de dénouer les liens qui rattachent les villes aux districts, elle rend plus facile l'autonomie réciproque des municipalités et des assemblées provinciales.

Les restrictions légales ne sont pas toujours l'unique entrave à la liberté et à l'initiative des municipalités. Il est un autre obstacle à leur progrès, un empêchement que la loi ou le gouvernement ne peuvent à volonté écarter. Les municipalités urbaines sont pour la plupart arrêtées par la même barrière que les États provinciaux, par le manque d'argent. Ce n'est point d'ordinaire la faute de la loi, qui leur reconnaît le droit de se taxer elles-mêmes, c'est la faute de l'état économique du pays, et en partie la faute du

climat et du ciel. Avec de lourdes charges et de grands besoins, les villes russes ont pour la plupart de minces ressources. Chez elles, les soins ordinaires de l'édilité, l'entretien et le nettoyage des monuments, des voies publiques, des égouts, des conduites d'eau, le pavage, l'éclairage même, sont rendus, par le climat, plus nécessaires et plus coûteux qu'ailleurs. Une ville n'est, en tout pays, qu'une conquête sur la nature, et la nature russe est plus rebelle, plus ennemie des œuvres de l'homme. Aux difficultés opposées à la voirie publique par la longueur et les rigueurs de l'hiver, par la glace, par les neiges, par le dégel, s'ajoutent des difficultés apportées par les dimensions mêmes de la plupart des villes russes, par la largeur de leurs rues et la grandeur de leurs places. Aussi, pour nombre de ces soi-disant villes des bords du Don ou du Volga, ce qui, dans nos vieilles villes d'Occident, semble une nécessité, paraît un objet de luxe.

Le gaz est encore loin d'éclairer de sa vulgaire lumière tous les chefs-lieux de district, et la plupart des chefs-lieux de gouvernement n'ont que peu de rues pavées^[16]. Avec une pareille pénurie pour les besoins les plus élémentaires, il reste bien peu de fonds pour les grands travaux d'assainissement ou d'embellissement. Comme les zemstvos, les municipalités ont des dépenses que leur impose la loi et qui souvent prélèvent le plus clair de leurs recettes : tel est l'entretien de la police et des prisons, tel est le cantonnement des troupes, tels sont aussi les subsides aux institutions judiciaires locales. À Saint-Pétersbourg, les dépenses de cette sorte absorbaient environ le tiers du budget municipal. Il y a encore les hôpitaux, qui sont à la charge de la ville et qui, dans l'insalubre cité de la Néva, exigent des frais considérables. Les municipalités voudraient rejeter sur l'État une part des charges qu'il leur impose ; mais l'État est lui-même trop besogneux pour reprendre à son compte des dépenses dont il peut se décharger sur autrui.

La pauvreté de la plupart des municipalités est extrême, presque toutes sont endettées et peu trouvent encore à emprunter. Quelques-unes de ces prétendues villes n'avaient pour tout revenu, il y a une vingtaine d'années, que quelques centaines de roubles et ne pouvaient compter leurs recettes par milliers de francs^[17]. On comprend que de pareilles bourgades aient peine à soutenir leur titre de ville. Dans les chefs-lieux de gouvernement, le revenu est naturellement plus élevé, mais reste encore fort au-dessous de celui des

viles de même ordre en Occident. Cette infériorité se rencontre jusque dans les plus grandes et les plus riches cités de l'empire, jusque dans les capitales. Sous l'ancienne loi municipale, vers 1870, le budget de Vilna, par exemple, ne s'élevait qu'à 60 000 roubles, celui de Nijni-Novgorod à 150 000, celui de Kazan à 210 000, celui de Kief à 225 000, celui d'Odessa à 540 000, celui de Moscou à 2 millions, celui de Saint-Pétersbourg à 3 millions de roubles^[18]. Tous ces chiffres se sont élevés, mais le revenu des villes s'est beaucoup moins accru que leurs dettes et leurs besoins. Au commencement du règne d'Alexandre III, il n'y avait encore, outre les deux capitales, que deux villes dont les recettes fussent supérieures à 1 million de roubles : Odessa et Riga ; quatre ou cinq seulement, Kief, Kazan, Saratof, disposaient de plus d'un demi-million. Les recettes de Pétersbourg, qui vers 1865 ne montaient encore qu'à 2 millions et demi, atteignaient 4 millions et demi vers 1875, et 8 millions et demi de roubles en 1892^[19]. C'est là un notable progrès et l'indice de l'augmentation de la richesse de la capitale ; mais que sont ces 8 ou 9 millions de roubles, en regard des 300 millions de francs du budget municipal de Paris ? Saint-Pétersbourg, qui a plus du tiers des habitants de Paris, n'a pas encore la treizième ou quatorzième partie des ressources de Paris. Encore aujourd'hui, la capitale de la Russie n'a guère que le quart du revenu de Vienne ou le tiers de celui de Berlin.

Comparée à celle de plusieurs autres grandes villes de l'empire, la situation de la capitale est cependant bonne. La plupart des chefs-lieux de gouvernement ont profité de leur récente liberté pour se livrer à des travaux de luxe ou d'embellissement, souvent mal entendus, qui les ont obérés sans accroître leurs ressources. À l'exemple des grandes cités d'Occident, le premier soin de nombre de doumas a été de se construire un vaste et somptueux hôtel de ville. De là des dépenses exagérées, des mécomptes et des déficits, que les édiles ont d'abord masqués à l'aide d'expédients de comptabilité, qu'ils ont ensuite comblés en mettant en vente les terres ou les immeubles des villes.

C'est ainsi que Kief, Kazan, Saratof, Odessa, les ^[18] municipalités les plus riches de l'empire, sont tombées dans l'embarras ou la détresse en voulant rivaliser avec les villes d'Allemagne, de France, d'Italie, et elles aussi faire grand. Odessa, l'opulent emporium de la mer Noire, la métropole

du sud, a eu durant des années un déficit annuel de 200 000 ou 300 000 roubles.

D'après les calculs officiels, le total des ressources des 680 villes de l'empire et des 116 villes du royaume de Pologne restait encore, vers 1885, inférieur à cinquante millions de roubles^[20]. Chose à noter, le total des recettes ordinaires des villes russes égalait à peine le tiers des revenus de la ville de Paris. Rien peut-être ne montre mieux l'infériorité économique du vaste empire ; les 800 ou 900 millions du budget de l'État peuvent faire illusion ; il n'en est plus de même des humbles budgets municipaux^[21].

La pauvreté des municipalités urbaines apparaît encore mieux si l'on analyse l'emploi de leurs maigres ressources. La police, les prisons, les dépenses militaires en prélevaient environ un tiers. Les écoles absorbaient 8 à 9 pour 100 de leur revenu, le service des pompiers 7 ou 8 pour 100, le pavage 5 pour 100, la bienfaisance un peu moins, l'éclairage 3 pour 100, le service sanitaire 1 pour 100. Les 680 villes de l'empire (la Pologne non comprise) ne dépensaient que 2 millions de roubles pour leur pavage et 1 200 000 roubles pour l'éclairage. Et qu'on n'oublie pas qu'une bonne part de ces sommes revenait aux deux capitales et aux grandes villes. Certain chef-lieu de province, Tchernigof par exemple, dépensait moins de 4000 roubles par an pour son pavage, moins de 2000 pour son éclairage. Une ville de 47 000 habitants, Krémentchoug, n'affectait au pavage que 300 roubles ; une ville de 10 000 âmes, Serdobsck, que 4 roubles par an.

Ce qui caractérise aujourd'hui le budget des municipalités, c'est que la plus grande partie de leurs recettes provient de l'impôt direct. Les taxes de consommation, qui jouent le principal rôle dans nos budgets municipaux, n'ont encore dans le budget des villes russes qu'un rôle nul ou accessoire^[22]. Ce seul fait explique déjà le peu d'élévation et le peu d'élasticité de leurs revenus. Aujourd'hui les deux principales sources du revenu des villes sont l'impôt immobilier et l'impôt des patentes de commerce, notamment des patentes d'aubergistes et traiteurs. Saint-Pétersbourg possède en outre beaucoup de petites taxes municipales, parfois plus vexatoires que productives. Il existait récemment encore des ressources affectées à des dépenses spéciales : ainsi une taxe pour l'éclairage, une autre au profit des hospices^[23].

Pour les villes, les réformes fiscales, longtemps discutées par la presse et les assemblées compétentes, attendent toujours leur application. C'est aux municipalités à choisir entre les différentes taxes mises à l'étude, puisque les villes, comme les provinces, sont en possession d'une faculté dont ne jouit pas encore la nation, celle de s'imposer elles-mêmes. C'est là un droit dont les municipalités les plus importantes devront largement user. Dans les villes, une réforme fiscale peut avoir un double avantage, car, en accroissant le nombre des contribuables, elle pourrait indirectement entraîner une réforme électorale, ouvrir l'accès des urnes aux classes les plus éclairées, à ce qu'en d'autres pays on nomme les capacités. Ce n'est, en tout cas, qu'en se procurant de plus amples ressources que les villes pourront entreprendre ou achever ce que je me permettrai d'appeler les améliorations nécessaires, pour leur assainissement, pour leur voirie publique, pour l'instruction populaire surtout. Déjà plusieurs villes, usant d'une prérogative qui nous paraîtrait peut-être excessive, ont adopté le principe de l'enseignement obligatoire. Aux municipalités, sinon aux États provinciaux, le gouvernement ne conteste pas en effet le droit de voter des mesures de ce genre^[24]. Il est vrai que, pour mettre de telles résolutions en pratique, les villes comme les zemstvos, semblent dépourvues de moyens coercitifs, à moins que les fonctionnaires ou les tribunaux ne consentent à leur venir en aide. De toute façon, pour faire passer l'instruction obligatoire du domaine de la théorie dans celui de la réalité, les ressources pécuniaires ont jusqu'ici fait défaut aux villes comme aux provinces. À Pétersbourg même, il faudrait, pour offrir l'instruction à tous les enfants, deux ou trois fois plus d'écoles^[25].

La loi municipale a vu le jour à une époque de désenchantement où la plupart des Russes étaient déjà revenus des orgueilleuses espérances, suscitées par les premières réformes de l'empereur Alexandre II. Quoique l'opinion eût moins d'exigences envers elles, les institutions municipales ont, encore moins que les États provinciaux, répondu à l'attente du public. D'où est venue cette nouvelle déception ? D'où cette atonie, cette langueur, parfois si justement reprochée aux doumas urbaines ? Est-ce de la loi ou du peuple ? est-ce de l'incapacité des Russes à se servir des libertés régulières, à se gouverner eux-mêmes ? Les défauts des nouvelles municipalités proviennent en partie des défauts de la loi, en partie de la pauvreté et du

manque de ressources du plus grand nombre des villes. Ce ne sont pas là cependant les seules raisons du peu d'activité et du peu de succès de la plupart des doumas. Il est une cause plus générale, une cause supérieure, qui a pesé sur les municipalités aussi bien que sur les États provinciaux. Ce n'est ni l'inaptitude de la nation ni la paresse ou l'inertie des classes dominantes, c'est l'absence d'institutions et de libertés politiques, c'est le manque d'esprit public. Cela paraît d'abord un paradoxe, il semble que les franchises municipales doivent être d'autant plus respectées et d'autant plus fécondes qu'elles sont moins exposées à l'envahissement de questions étrangères et irritantes, qu'il n'y a rien pour en détourner l'intérêt et en déranger le jeu régulier. Par malheur, il n'en est pas toujours ainsi ; l'exemple de la Russie prouverait plutôt le contraire.

Nous nous plaignons souvent en Occident, et non sans raison, de la manière dont la politique s'insinue partout, faussant et dénaturant les libertés locales, substituant trop souvent, aux intérêts des municipalités ou des départements, les passions et les intrigues des partis. En Russie se rencontre l'inconvénient inverse. Les provinces et les villes nous y font voir ce que, en l'absence des libertés politiques, peuvent devenir les libertés locales. La politique, qui complique si dangereusement toutes les affaires municipales ou provinciales, la politique, qui dans le champ paisible des intérêts locaux sème des germes de haine et de désordre, y apporte en revanche un ferment d'activité, un principe de vie qui sans elle ferait parfois entièrement défaut. Dans tous ces minces organes du *self-government*, dans ces mille corps épars, enclins à la somnolence et à l'engourdissement, la liberté politique fait circuler la vie, une vie souvent agitée et fiévreuse, il est vrai, mais préférable encore à la torpeur et à la léthargie. En éveillant partout l'esprit public elle le tient en haleine dans les petites comme dans les grandes affaires ; en stimulant le zèle ou l'ambition des hommes, elle les attire à d'obscures ou d'ingrates fonctions, qui sans elle demeureraient dédaignées et délaissées. Il n'y a pas à le nier, la politique anime et féconde les institutions que parfois elle semble vicier et mettre en péril. Sans elle, les libertés locales, peut-être les plus précieuses de toutes, courent le risque de devenir des formes vides ou un aveugle et inerte mécanisme. Les municipalités et la douma russe nous suggèrent ainsi les mêmes réflexions que les zemstvos et les institutions provinciales. Loin de toujours grandir

plus sûrement à couvert de l'agitation des partis, le *self-government* local ne saurait pleinement s'épanouir qu'au grand air de la liberté politique.

-
1. ↑ Ce mot, dans son acception primitive, signifie pensée, idée, du verbe *doumat* penser. Ce terme grand-russien ne doit pas être confondu avec le même vocable petit-russien qui, dans le dialecte de l'Oukraine, désigne les chants populaires.
 2. ↑ Il en est ainsi, par exemple, en Prusse et en Italie.
 3. ↑ Voyez plus haut, livre I, chap. III.
 4. ↑ C'est là, du reste, une question fort complexe, qui doit être traitée dans notre III^e volume, avec la situation religieuse de l'empire.
 5. ↑ De même à Moscou : la douma, ayant un maire à élire, s'est, dans l'hiver 1883-1884, réunie plusieurs fois avant d'être en nombre.
 6. ↑ Dans un des principaux ports du Midi, à Nikolaïef, on ne put, lors de la peste du Bas-Volga, réunir le conseil municipal pour délibérer sur les mesures à prendre contre l'épidémie : aucun membre n'avait répondu à l'appel du maire.
 7. ↑ Il faut, selon la remarque de notre traducteur allemand, faire exception pour les villes des provinces baltiques ; elles ont gardé le goût du libre service et de la gratuité : encore la plupart attribuent-elles un traitement à leur maire.
 8. ↑ Faute de pouvoir les payer tous, il avait été naguère question, à Saint-Pétersbourg, de s'assurer de la présence des conseillers municipaux à l'aide d'un procédé inverse, en mettant à l'amende tout conseiller absent sans motif. La douma ne s'est pas souciée de ce moyen de rigueur. D'autres demandaient que tout membre qui ferait défaut durant cinq séances fût considéré comme démissionnaire. Cette proposition n'a pas été davantage du goût de la douma pétersbourgeoise, qui, après avoir nommé une commission pour étudier les moyens d'assurer l'assiduité de ses membres, s'est reconnue sans force ou sans volonté pour remplir les vides de ses bancs.
 9. ↑ Du mot *golova*, « tête », ici employé métaphoriquement à peu près comme le latin *caput* ou notre vieux français *chef*.
 10. ↑ On sait que, chez nous, certaines personnes voudraient introduire dans les municipalités un comité administratif analogue. Voyez notamment les Institutions administratives en France et à l'étranger de M. J. Ferrand, Paris, 1879. Un projet dans ce sens avait été présenté à la Chambre des députés, en 1880, par M. Pascal Duprat et M. A. Folliet. Ce système, qui présente de sérieux avantages, a contre lui nos habitudes, nos préventions, les souvenirs de la Révolution et la petitesse de nos communes.
 11. ↑ *L'Administration locale en France et en Angleterre*, par M. Paul Leroy-Beaulieu, p. 85-90.
 12. ↑ En revanche certaines villes, Pétersbourg notamment, exigent de leurs maires l'engagement de se consacrer exclusivement à leurs fonctions.
 13. ↑ Ici encore, il n'y a eu jusqu'ici d'exception que dans les provinces baltiques, où subsistent de vieilles traditions d'autonomie provinciale et municipale. C'est ainsi qu'en 1885 le gouvernement a dû révoquer les maires de Riga et de Réval, pour avoir refusé d'obtempérer à de récents oukazes sur l'emploi obligatoire de la langue russe dans leurs correspondances avec l'administration provinciale.
 14. ↑ *Gubernskoé po gorodskim délam prisoutwié*. Beaucoup des reproches faits à ce conseil pourraient s'appliquer à notre conseil de préfecture.
 15. ↑ Sous Alexandre III, il a été question de remplacer la plupart de ces comités par « une chambre provinciale » au chef-lieu de gouvernement et des « chambres de district » au chef-lieu de district.

16. ↑ Le manque de pierre apporte, dans beaucoup de régions, un obstacle au pavage et à l'entretien des rues ou des routes. Aussi, dans certaines villes, à Saint-Pétersbourg en particulier, a-t-on essayé depuis longtemps de pavage en bois et même de pavage en fer.
17. ↑ Dans plusieurs, le revenu ne dépassait pas 300 et même 200 roubles, c'est-à-dire moins de 1000 francs. (*Statisticheski Vremennik* de 1871).
18. ↑ En défalquant les ressources extraordinaires, fournies par des réalisations de capitaux ou des ventes d'immeubles. Beaucoup de villes, en effet, possèdent, outre les revenus provenant des taxes, un revenu provenant de capitaux et de biens fonciers ; Saratof, par exemple, possédait il y a quelques années 1 million de roubles en capital et 77 000 dessiatines (environ 80 000 hectares) de terre.
19. ↑ Le budget de Moscou se chiffrait à la même époque par 8 millions de roubles.
20. ↑ Suivant un compte rendu, publié en 1885 par le « département économique » du ministère de l'intérieur, les recettes réunies de toutes ces villes s'étaient élevées, pour 1881, à 44 223 000 roubles (dont 13 891 000 r. de recettes extraordinaires) ; tandis que leurs dépenses montaient à 53 823 000 roubles.
21. ↑ Pour 1893, par exemple, les recettes ordinaires étaient évaluées à 961 millions de roubles ; les ressources extraordinaires à 79 millions de roubles, y compris 68 millions à se procurer par une opération de crédit.
22. ↑ Il y a bien une sorte d'octroi frappant certaines denrées à l'entrée et à la sortie des villes ; mais le droit est tellement faible qu'il ne produit que des sommes insignifiantes.
23. ↑ Les projets de réforme fiscale, discutés dans la douma de Saint-Pétersbourg, s'accordent d'ordinaire à demander, comme par le passé, les principales ressources de la municipalité aux contributions directes, spécialement à un impôt sur les loyers qui, sauf pour les bâtiments affectés au commerce, sont aujourd'hui libres d'impôt.
24. ↑ Par une singulière argumentation, le ministère de l'instruction publique a reconnu ce droit aux municipalités urbaines et aux communes rurales, en le déniait aux zemstvos (*Maerialy po voprosou o vvedénii obiazat. obouch. v. Rossii*, t. I, 1860).
25. ↑ Quoique la municipalité pétersbourgeoise se soit imposé comme règle d'ouvrir chaque année, à ses frais, plusieurs écoles primaires, beaucoup d'enfants se voient repoussés de l'école.

LIVRE IV

LA JUSTICE ET LA RÉFORME JUDICIAIRE.

CHAPITRE I

La loi et le droit russe. — Le Svod ou code. — Complexité des lois. — L'ancienne justice russe et la corruption des tribunaux. — La réforme de l'empereur Alexandre II. — Ses modèles, ses caractères généraux.

Dans tout État, absolu ou constitutionnel, monarchique ou républicain, la meilleure garantie des citoyens ou des sujets est une bonne justice. Sans justice, on peut dire qu'il n'y a pas de vraie liberté, et avec elle j'oserais dire qu'il n'y a plus de vrai despotisme, au moins plus de tyrannie. Dans tout pays, monarchique ou démocratique, des lois et des juges, des lois fixes et des juges indépendants, sont la seule barrière effective contre les excès du pouvoir souverain, contre l'arbitraire du prince ou du peuple, contre les passions ou les caprices de leurs agents. Avec des lois et des tribunaux qui protègent les biens, l'honneur, la vie des habitants, la première des libertés, la liberté personnelle, est entière, la vie privée est soustraite aux empiétements de l'autorité publique. La Russie possède depuis longtemps des lois ; l'empereur Alexandre II lui a donné des tribunaux qui, au règne de l'arbitraire et de la corruption, avaient pour mission de faire succéder le règne de la loi. L'autocratie russe ne pouvait doter le pays de libres institutions judiciaires sans se limiter pratiquement elle-même, en imposant des bornes au pouvoir de ses représentants. Nous devons examiner de quelle manière et jusqu'à quel point ce rôle émancipateur de la justice a été rempli, quelles garanties les nouveaux tribunaux offrent à la liberté des 100 millions de sujets du tsar.

De toutes les réformes de l'empereur Alexandre II, la réforme judiciaire est, en ce sens, la plus considérable, celle qui devait avoir le plus d'influence sur les mœurs et la vie sociale, sur le pays et sur le pouvoir. À peine le cède-t-elle en importance à l'affranchissement des serfs, car elle intéresse également toutes les classes de la nation qu'elle devait affranchir du joug de l'arbitraire, de la violence et de la corruption. Sans elle, toutes les autres réformes, à commencer par l'émancipation, eussent pu devenir illusoires, demeurer pour le peuple un inutile et vain décor. Dans un empire,

livré depuis des siècles à la vénalité, à l'intrigue, à la prépotence du rang ou de l'argent, la réforme de la justice pouvait seule faire des autres une vérité. Aussi les nouveaux tribunaux méritent-ils, non moins que les zemstvos, d'être regardés comme l'un des fondements d'une Russie nouvelle.

Chez des peuples libres, il peut n'être pas impossible d'avoir une bonne justice sans avoir de bonnes lois. Il n'en saurait être de même sous les gouvernements absolus dont, trop souvent, les agents sont enclins à regarder la loi comme un arsenal destiné à fournir des armes à leurs haines ou à leurs convoitises. Or, en Russie, les vices des juges et des tribunaux ont été longtemps aggravés par les défauts de la législation, par la multiplicité et la confusion des lois. Les édits, oukazes, statuts, règlements de toute sorte étaient sans nombre et sans ordre. Le meilleur légiste eût passé la moitié de sa vie à étudier la loi sans bien s'en rendre maître. La plupart des juges l'ignoraient, et ceux qui la connaissaient s'en servaient au gré de leurs passions ou de leur cupidité. Des lois qui, pour un même cas, pouvaient fournir deux ou trois solutions, encourageaient singulièrement la vénalité et la tyrannie. Cette législation, obscure et inextricable, présentait l'aspect d'une forêt touffue où les juges avaient peine à se retrouver, et où le justiciable demeurait à la merci des hommes de loi qui le rançonnaient. À cet égard, la législation russe n'était pas sans ressemblance avec la législation anglaise, elle aussi faite de pièces et de morceaux, d'actes du parlement et d'ordonnances royales, d'anciennes lois, tombées en désuétude, sans être formellement abrogées, et de nouvelles lois d'un esprit opposé, le tout compliqué de décisions complémentaires, de modifications, d'exceptions de toute sorte ; mais, grâce aux mœurs et à l'esprit public, cette ressemblance entre les deux législations avait dans les deux pays des effets fort différents. La discordance ou l'indécision des lois qui, en Angleterre, a souvent tourné au profit de la liberté et de la sécurité des citoyens, tournait d'ordinaire, en Russie, au profit de l'arbitraire et de la corruption^[1].

Ce ne sont pas les lois qui ont jamais fait défaut à la Russie. En dépit du témoignage de quelques anciens voyageurs, la Moscovie a de bonne heure possédé des lois écrites^[2]. La Russie des Varègues avait, dès le dixième siècle, dans la *Rousskaïa pravda* (*le droit russe*) de Iaroslaf, un code à demi barbare, qui rappelle les législations scandinaves de la même époque. Le

tsarat de Moscou avait le *soudebnik* ou *justicier* d'Ivan III et d'Ivan IV qui, une fois l'unité moscovite achevée, substituèrent un code unique aux lois ou coutumes particulières des différents apanages. Après les grands troubles de la fin du seizième siècle, le second des Romanof, le tsar Alexis, père de Pierre le Grand, avait publié, sous le nom d'*Oulogénié zakonof*) un recueil de lois qui depuis est demeuré la base de la législation russe. L'influence européenne vint vers ce temps entraver le développement du droit national. Sur les anciennes lois moscovites se greffèrent, sous Pierre le Grand et ses successeurs, des lois copiées ou imitées des codes et des coutumes de l'Occident. Dans sa législation comme dans toutes ses institutions, la Russie a été ainsi disputée entre deux tendances, entre deux esprits différents, et le droit russe a perdu toute unité, toute homogénéité. Au lieu de substituer à l'Oulogénié des premiers Romanof un code nouveau et systématique, les successeurs d'Alexis Mikhaïlovitch se contentèrent d'accroître ou d'amender les lois existantes au moyen d'oukazes successifs, occasionnels et accidentels, souvent inconsiderés et contradictoires. À force d'accumuler ordonnances sur ordonnances et règlements sur règlements, les souverains du dix-huitième siècle avaient fait de la législation un véritable chaos. Pierre le Grand eût voulu doter la Russie d'un code régulier, en prenant comme base les lois suédoises : ses guerres, ses voyages, ses réformes multiples ne lui en laissèrent pas le temps. Quand il mourut, il n'avait fait qu'entasser les édits et les règlements, empruntant aux codes de l'Europe des lois disparates, étrangères aux mœurs de ses sujets, rapportant et abrogeant souvent lui-même ses propres oukazes, procédant toujours d'une manière isolée et fragmentaire, par modifications partielles, selon les besoins ou les inspirations du jour, se démentant parfois à peu d'intervalle, comme si, dans sa fièvre d'innovations, il eût oublié ses propres lois.

Les successeurs de Pierre suivirent la même méthode désordonnée, tantôt pour continuer, tantôt pour défaire l'œuvre du réformateur. Aucun État, nous l'avons dit, n'a fait un plus grand abus de la législation^[3]. La raison en est simple. La loi écrite, selon la remarque d'un penseur contemporain, « est l'autorité qu'emploient habituellement les modernes pour modifier l'impulsion imprimée par les coutumes et les mœurs^[4] ». Le gouvernement russe, qui, durant près de deux siècles, s'est laborieusement employé à transformer les mœurs de ses sujets, n'a pas manqué de se servir de cet

instrument, en usant à tort et à travers. Sous le nom de lois, la Russie finit par ne posséder qu'une masse informe de statuts, d'ordonnances, d'oukazes, d'édits incohérents. Chaque souverain remaniait et bouleversait sans scrupule la législation ; chaque règne mettait en question les lois comme les institutions du règne précédent, en sorte que, sous cette perpétuelle mobilité, la notion même de loi semblait disparaître. En vérité, il était difficile de donner un tel nom à un amas d'ordres et de contre-ordres, de décisions opposées et d'arrêts contradictoires, sans cesse modifiés et abrogés les uns par les autres. Une législation aussi confuse réclamait impérieusement une codification, mais la tâche devenait plus difficile à mesure qu'elle devenait plus nécessaire. Catherine II en nourrit le projet ; elle en était peut-être plus capable qu'aucun de ses prédécesseurs ou successeurs, car elle apportait, le plus souvent, dans ses lois un esprit de suite, étranger d'ordinaire au législateur russe. C'était pour préparer la confection d'un code qu'en 1767 la tsarine rassemblait à Moscou les représentants de toutes les provinces, de toutes les classes, de toutes les races et les religions de l'empire. Les guerres de Turquie et de Pologne détournèrent l'impératrice de cette grande œuvre ; mais, dans sa célèbre instruction pour la confection du nouveau code, Catherine II avait officiellement posé des principes de droit, des axiomes de justice qui, sous un tel patronage, ne sont pas demeurés stériles. Les projets de codification, repris sous l'empereur Alexandre I^{er}, ne furent exécutés que sous son frère, à l'aide de Spéranski. L'empereur Nicolas est ainsi le Justinien de la Russie, et Spéranski, le fils de pope, en est le Tribonien.

Pour une telle œuvre, Nicolas, comme Catherine, avait le choix entre deux méthodes, entre la rédaction d'un code homogène et rationnel, tel que notre code Napoléon, et la simple réunion et classification des innombrables lois existantes. L'empereur Nicolas se borna à la tâche la plus facile, n'osant aspirer à la gloire tour à tour ambitionnée par Catherine et par Alexandre I^{er}. C'était peut-être le parti le plus sage ; on ne pouvait guère mettre la Russie en possession d'un code nouveau et définitif, avant que l'émancipation des serfs en eût renouvelé la face ^[5].

La collection des lois, recueillies par Spéranski sur l'ordre de l'empereur Nicolas (*Sobranié zakonof*), forme quarante-cinq volumes in-quarto où les lois de l'empire sont rangées par ordre chronologique, en commençant par

l'*Oulogénié* du tsar Alexis. Ces lois, fréquemment discordantes, sont condensées et coordonnées systématiquement dans une sorte de Somme du droit russe appelée *Svod zakonof*, qui tient lieu de code et est seule d'usage habituel. Le *Svod* lui-même est loin de former un code régulier et symétrique à la façon de notre code Napoléon. Ce n'est qu'une compilation de lois d'époques diverses et d'inspirations différentes, une juxtaposition d'édits et d'ordonnances, trop souvent sans cohérence ni harmonie. Quels qu'en soient les défauts, ce code provisoire a mis une certaine unité dans la législation russe ; si l'étude en reste encore pénible, elle est au moins possible. Le *Svod* comprend plus de 60 000 articles, distribués en plus de 1500 chapitres ; il forme quinze gros volumes où les lois sont classées par ordre de matière. Le tome I^{er} par exemple, renferme les lois civiles, le tome XV les lois pénales. Aucun de ces volumes n'offrait rien de définitif ; aussi, malgré leur origine relativement récente, quelques-uns ont-ils été déjà plusieurs fois remaniés, complétés par des suppléments ou remplacés par des recueils nouveaux^[6]. Ce code si volumineux est, du reste, loin de comprendre toutes les lois de l'empire : il y a dans certaines provinces, pour certaines affaires civiles ou religieuses, toute une législation spéciale qu'il faut chercher ailleurs. Aussi n'est-il pas facile aujourd'hui même de se reconnaître dans ce chaos. Certaines branches de la législation, celle qui touche les Juifs par exemple, sont toujours un véritable dédale. Il faut être un spécialiste pour ne pas s'y perdre. Bref, les lois sont souvent restées si confuses et compliquées que le pays ne sait trop ce qu'on lui promet, quand on lui fait espérer le règne des lois^[7].

Le gouvernement impérial comprend les inconvénients de cette complication des lois ; aussi n'a-t-il pas renoncé à doter la Russie de codes réguliers et systématiques analogues à notre code Napoléon. Alexandre II avait, sur la fin de son règne, entrepris la rédaction d'un nouveau code pénal, dont il a légué l'achèvement à son successeur. Alexandre III a, en 1882, chargé une commission d'élaborer un projet de code civil ; mais c'est là, pour les lois civiles spécialement, une œuvre de longue haleine qui ne saurait être accomplie en quelques années.

Un empire autocratique a beau être en possession d'un code, peut-il avoir des lois fixes et dignes de ce nom ? La question peut paraître douteuse. Dans un État où le monarque est la loi vivante, la législation semble un livre

toujours ouvert où le souverain, n'étant pas lié par ses décisions de la veille, peut inscrire ou effacer telle page à son gré. L'idée de fixité, de permanence, paraît difficilement conciliable avec ce pouvoir de tout altérer, de tout régler par oukaze. On a dit parfois qu'en reconnaissant au souverain le droit de les modifier à son gré, le premier article du code russe abrogeait tous les autres. Là où l'autorité suprême est légalement maîtresse de dépasser les limites de la loi, on peut soutenir qu'il ne saurait y avoir de lois. Pour la Russie, ce serait cependant aujourd'hui une singulière exagération. Il n'y a pas toujours dans les institutions humaines une telle logique qu'il faille pousser jusqu'aux dernières conséquences les principes les mieux établis d'un gouvernement. En Russie, le souverain est placé au-dessus de la loi, ou, mieux, il est la source de la loi, qui découle tout entière de sa volonté ; mais, dans la pratique, la loi ne peut être modifiée sans certaines formalités, sans certaines études, sans la participation de certains corps constitués, en sorte qu'à cet égard la situation de la Russie moderne n'est pas aussi différente de celle des autres États de l'Europe qu'elle semble l'être au premier abord. En droit, toute la législation demeure à la merci d'un oukaze, elle se résume tout entière dans le vieil adage, si longtemps enseigné en Occident : *Quod principi placuit, legis habet vigorem*. En fait, c'est là une prérogative dont, de nos jours, l'autorité impériale est rarement tentée d'user, dont elle a peu d'intérêt à se servir, en dehors des causes politiques, où la forme même du gouvernement interdit toute garantie. Pour le reste, pour le droit civil et le droit criminel, le pouvoir du souverain sur la législation n'est au fond que le pouvoir, partout reconnu, du législateur sur la loi. Si le régime autocratique, où la puissance législative est concentrée dans un homme, offre sous ce rapport peu de garanties de fixité, ce n'est point le seul régime sujet à ce grave inconvénient. L'histoire montre par trop d'exemples qu'en fait de lois et de stabilité le même reproche peut être mérité par des systèmes politiques fort différents.

Avec des lois il faut des juges qui, des pages du code, fassent passer la loi dans la vie réelle. La réforme des tribunaux, réservée à l'empereur Alexandre II, était aussi malaisée qu'urgente. Au début de son règne, la justice n'était pas moins défectueuse que l'administration ; elle souffrait des mêmes maux, et le gouvernement avait en vain essayé des mêmes remèdes.

Les tribunaux russes opéraient dans l'ombre et le silence, à l'écart du public, loin des oreilles des plaideurs ou des yeux de l'accusé. Au criminel comme au civil, la procédure était écrite et secrète. Les juges n'apparaissaient que pour rendre un arrêt ou une sentence. Chose digne de remarque, c'était sous l'influence de l'Europe occidentale, au temps d'Alexis Mikhaïlovitch, et de son fils Pierre le Grand, que s'était introduite en Moscovie cette procédure inquisitoriale, devenue depuis si étrangère à nos mœurs.

En Russie, la procédure secrète avait eu pour principal effet d'entretenir le mal russe, la vénalité. Le tribunal, entouré de ténèbres, était devenu une sorte de comptoir où l'on trafiquait sans honte des biens et de la liberté des hommes. Les scribes ou avoués (*striaptchi*), chargés des intérêts des parties, n'étaient guère que des courtiers entre juges et plaideurs. Les sentences étaient à l'encan ; les symboliques balances de la justice servaient moins à peser les droits et les titres que les offres et les présents des parties.

Avec la procédure secrète, il eût fallu à l'empire des juges éclairés et intègres, et les magistrats russes n'étaient ni l'un ni l'autre. Comme la plupart des fonctionnaires, le plus grand nombre des juges se trouvaient trop peu rétribués pour vivre avec honnêteté de leur traitement ; il leur fallait des revenus accessoires, un casuel. L'opinion ne s'en scandalisait plus ; il semblait équitable que la bourse des plaideurs entretînt des tribunaux mal rémunérés par le trésor. C'était là une part des frais de justice qui, en tout pays, tombent à la charge des faiseurs de procès. Le juge intègre était celui qui recevait des deux mains et des deux parties sans vendre ses décisions ni à l'une ni à l'autre.

Grâce à de telles habitudes, les tribunaux russes donnaient lieu aux aventures les plus bizarres et aux histoires les plus étonnantes. Je n'en citerai qu'une, que je crois authentique. Un propriétaire avait un procès, son affaire était excellente, le président du tribunal était son ami, et de plus un homme aussi estimé que pouvait l'être un juge. Le plaideur n'osait, selon l'usage, graisser la patte du magistrat, qui ne cessait de lui répéter : « Ne vous préoccupez de rien, votre cause n'est pas douteuse ». Vient le jour où le tribunal rend son arrêt ; notre propriétaire est condamné. « Mon ami, lui dit le juge à la sortie de l'audience, votre affaire est si bonne que nous

pouvons bien laisser à votre adversaire le plaisir de gagner en première instance. Vous êtes sûr de l'appel. »

À cette vénalité des tribunaux, mis par la procédure secrète en dehors du contrôle du public, le gouvernement avait depuis Catherine II, appliqué un remède que l'on eût cru efficace. La population locale, la plus intéressée à une bonne justice, avait été chargée de désigner elle-même, comme juges ou assesseurs des tribunaux, les hommes qui lui inspiraient le plus de confiance^[8]. L'élection intervenait plus largement encore dans le choix des magistrats que dans le choix des administrateurs, mais sans plus de succès dans une sphère que dans l'autre. Les juges ainsi nommés, pour la plupart choisis par la noblesse et pris dans son sein, étaient d'habitude de petits propriétaires besogneux, sans instruction juridique, sans compétence professionnelle. Ces fonctions, d'ordinaire peu considérées et mal rétribuées, n'attiraient à elles que des hommes de peu de considération et de peu de valeur. Avec la procédure secrète, il ne pouvait y avoir de sérieux contrôle des électeurs sur les élus. C'était en vain que les élections se répétaient à de courts intervalles, de trois ans en trois ans. La plupart des juges ou assesseurs élus n'avaient pas même le temps de se mettre au courant de leurs fonctions, ils ne faisaient qu'approuver les décisions et contresigner les arrêts des juges de profession ou des greffiers du tribunal. Toutes ces institutions de Catherine et de ses successeurs, si libérales en apparence, sont encore un exemple du peu d'efficacité pratique du régime électif, là où font défaut les mœurs et l'esprit public.

Pour neutraliser l'ignorance et la corruption des tribunaux inférieurs, le gouvernement avait imaginé de multiplier les instances et avec elles les formalités et les écritures. C'était là encore un système de freins et de contrepoids déjà employé dans l'administration ; il ne réussit pas mieux pour la magistrature que pour la bureaucratie. En multipliant les instances, on ne faisait qu'allonger la procédure et rendre la justice plus lente aussi bien que plus dispendieuse. Il y avait parfois jusqu'à cinq ou six instances successives, en quelques cas même davantage, et autant de tribunaux, autant de démarches à faire, autant de juges à se concilier, pour les parties ou l'accusé. À chaque tribunal, les plaideurs devaient acquitter un droit ^[8] de péage pour obtenir la faculté de passer outre. La longueur de la procédure

était telle, que souvent on se résignait moins aux lenteurs de la justice qu'à sa corruption.

Les juges étaient liés par des règlements minutieux, qui leur prescrivaient de tenir registre, dans les moindres détails, des témoignages et de tous les faits relatifs à la cause. La procédure écrite et formaliste était ainsi la conséquence, le dispendieux et vain correctif de la procédure secrète. Les pièces allaient s'accumulant et le dossier grossissant d'instance en instance, sans que toute cette masse de papiers et de documents, qui devait rendre le contrôle plus aisé et plus certain, eût d'autre effet que de le rendre plus difficile et plus illusoire. Les clercs et les greffiers, les secrétaires des tribunaux, chargés de préparer la besogne des juges et d'examiner la valeur des pièces, étaient seuls à ne point se perdre dans ce dédale d'écritures, et la manière dont ces employés, aussi peu scrupuleux que mal rétribués, lui présentaient l'affaire, dictait d'ordinaire les résolutions du tribunal.

Un pareil ordre de choses se comprenait alors que des millions d'hommes étaient légalement privés de toute justice, et livrés, de par les lois, à l'arbitraire de quelques milliers de leurs compatriotes. Il n'en pouvait plus être de même après l'affranchissement de la population rurale. Une justice intègre et indépendante, assurant à tous une égale protection, était le complément, sinon le prélude indispensable, de l'abrogation du servage. Selon quelques-uns des esprits les plus compétents, la réforme judiciaire eût dû être la première en date, elle eût dû précéder l'émancipation, afin qu'il y eût des juges pour appliquer la loi et prononcer entre l'ancien serf et l'ancien seigneur^[9]. L'empereur Alexandre II était avant tout pressé de faire disparaître la tache séculaire du servage, il n'osa tenter les deux grandes réformes simultanément. C'est qu'en vérité l'une n'était guère plus aisée que l'autre.

Dès qu'on voulut améliorer la justice, on reconnut que les tribunaux existants étaient foncièrement defectueux et irrémédiablement vicieux. Il parut impossible de rien conserver de l'ancien édifice ni de rien élever de solide sur les anciennes fondations ; il fallut tout abattre et renoncer à se servir des vieux matériaux. On vit, en cette occasion, de quelle liberté jouit le gouvernement russe dans la conduite de ses réformes. Aujourd'hui, comme au temps de Pierre le Grand, ce gouvernement monarchique et traditionnel, ayant derrière lui un passé plusieurs fois séculaire, peut encore

procéder à grands coups de pioche, par la méthode révolutionnaire, détruisant et rasant les institutions existantes, pour bâtir à son aise sur un terrain libre et sur un plan nouveau. C'est qu'en Russie le pouvoir n'est entravé par aucune tradition, enchaîné par aucun précédent, ce qui le rend maître de tout innover, de tout improviser, de tout expérimenter à son gré, comme au lendemain d'une révolution qui n'aurait rien laissé debout. Le réformateur ne rencontre point de ces barrières qui l'arrêtent ailleurs au pied d'institutions vieilles, défectueuses et surannées, mais consacrées par l'âge, par l'habitude ou les préjugés, par le respect ou l'attachement des peuples. En dehors de l'Église orthodoxe et de la commune rurale, la Russie du dix-neuvième siècle ne possédait aucune institution ayant de vivantes racines dans les mœurs ou les affections du peuple. À cet égard, l'état social de la Russie n'était pas sans ressemblance avec le sol russe ; la nation offrait au pouvoir une surface plane, unie et lisse sur laquelle rien ne tenait debout par soi-même, et où le législateur était maître de construire à neuf, selon les règles de la science, comme sur une table rase.

Ni les enseignements de la science, ni les conseils de l'expérience n'ont fait défaut aux promoteurs de la réforme judiciaire. Pour trouver des exemples et des modèles, la Russie n'avait qu'à regarder au delà de ses frontières, vers cet Occident, parfois si dédaigné de ses publicistes et dont les leçons et la longue expérience lui peuvent épargner tant de tâtonnements, d'erreurs et de mécomptes. Une commission spéciale fut chargée d'étudier l'organisation judiciaire des pays étrangers, de la France et de l'Angleterre en particulier. Des rapports de cette commission fut tirée et comme extraite la nouvelle organisation russe, car, dans sa liberté de tout faire et de tout essayer, le gouvernement de Pétersbourg n'a point cette fois mis son amour-propre à faire du neuf. La réforme de ses tribunaux a été moins une création originale qu'une combinaison et une adaptation de divers éléments, presque tous empruntés aux peuples les plus avancés de l'Europe.

Cette filiation occidentale des nouvelles institutions judiciaires a, depuis leur origine, servi souvent de grief contre elles^[10]. Il y a, on le sait, en Russie, à Moscou surtout, une sorte de protectionnisme ou de prohibitionnisme moral qui redoute partout l'invasion des idées ou des produits de l'Occident, et ne goûte pas plus l'importation des lois du dehors

que des denrées étrangères. Aussi la publication du nouveau statut judiciaire causa-t-elle en son temps de nombreuses déceptions. Le *Den*, l'organe des Slavophiles, ne dissimulait pas son désappointement^[11]. On s'attendait à autre chose, au lendemain de l'émancipation et du statut des paysans où le gouvernement s'était guidé d'après d'autres principes. C'est que ces deux réformes, entreprises et exécutées à si peu d'intervalle, ont été élaborées par des commissions différentes, sous des influences diverses. Il n'y a donc pas à s'étonner de la froideur de l'accueil fait aux nouveaux tribunaux, dans certain milieu, spécialement parmi les rédacteurs de la charte d'émancipation, alors pour la plupart en disgrâce^[12]. Il faut avouer qu'entre l'inspiration de ces deux œuvres, presque simultanées, il y a une manifeste discordance. La raison n'en est pas uniquement au manque de programme du tsar réformateur, ni au défaut d'influence dominante sous Alexandre II ; elle est aussi dans la différence des deux tâches imposées à ce malheureux prince. La constitution rurale de la Russie lui était si particulière qu'en émancipant les paysans, elle ne pouvait beaucoup imiter l'Europe. Il en était autrement des institutions judiciaires. C'est là un de ces domaines dans lesquels il n'y a pas, pour les peuples civilisés, place à une grande variété. L'expérience a montré quelles sont partout les premières conditions d'une bonne justice, et, si la Russie a parfois calqué de trop près ses modèles, elle se serait exposée à de plus graves désillusions en voulant se montrer originale.

La Russie a, dans l'ensemble et les détails de son système judiciaire, imité la France et l'Angleterre, prenant à l'une un trait, à l'autre une ligne ; mais elle ne s'est pas contentée de fondre de son mieux ce qu'elle dérobaît ainsi à l'étranger, elle n'a pas uniquement copié ceux qu'elle pouvait considérer comme ses maîtres, elle a remonté jusqu'aux notions abstraites dont s'étaient inspirés ses modèles. Ce que le gouvernement impérial a pris comme règle, ce sont les maximes du droit public européen, les principes mêmes de la justice moderne. Si la réforme judiciaire a été la plus largement conçue et la plus résolument conduite de toutes les grandes réformes de l'empereur Alexandre II, c'est qu'au lieu de s'appuyer sur des données empiriques et sur les convenances du moment, elle a une base rationnelle ; qu'elle repose à la fois sur des idées générales, acceptées de tous les peuples modernes, et sur la pratique des États les plus civilisés.

Aussi, malgré les déviations successives d'un gouvernement toujours trop disposé à revenir sur ses propres lois, cette réforme possède-t-elle ce qui manque souvent à ses contemporaines, l'esprit de suite, l'unité.

Quels sont ces principes qui servent de norme à la nouvelle organisation de la justice ? C'est d'abord la séparation du pouvoir judiciaire et du pouvoir administratif, l'indépendance des magistrats et des tribunaux, du plus humble au plus élevé. C'est l'égalité de tous les sujets du tsar devant la loi, sans distinction de naissance ou de grade, la suppression, devant les juges, des différences de classe ou de caste. C'est la publicité de la justice avec la procédure orale, les tribunaux, jusque-là fermés à la lumière, ouverts au grand jour pour fonctionner sous le contrôle de l'opinion et de la presse. C'est enfin la participation directe de la population à la justice, ici par le jury, là même par l'élection des juges.

Pour nous. Occidentaux, la plupart de ces principes n'ont rien de nouveau ni de singulier ; en Russie, au sortir du servage, ils excitaient bien des étonnements, des colères et des craintes, ils soulevaient l'opposition de toutes les influences intéressées au maintien de l'ancienne corruption et de l'ancienne confusion. De telles maximes apportaient, en effet, dans la vie nationale une véritable révolution : si elles avaient toujours été maintenues et respectées dans la pratique, elles eussent frappé au cœur le mauvais génie de l'empire, l'arbitraire bureaucratique. Une innovation semblait aux vieux tchinovniks particulièrement révolutionnaire et pernicieuse : c'était la séparation du domaine judiciaire et du domaine administratif, c'est-à-dire l'émancipation de la justice de toute ingérence du gouvernement et de ses fonctionnaires. À tous les adhérents du passé, cette division des pouvoirs paraissait l'énervement de l'autorité, par là désarmée vis-à-vis de la société. Et, à leur point de vue, les doléances de ces pessimistes étaient fondées ; la division des pouvoirs est partout la meilleure garantie de leur délimitation. En fermant l'accès du temple de la justice à l'administration et aux fonctionnaires, la réforme restreignait l'empire jusque-là illimité du tchinovnisme et du favoritisme. Comme la loi et mieux que la loi, l'indépendance des tribunaux était, pour l'autorité et ses agents, pour l'omnipotence tsarienne elle-même, une borne et un frein. En affranchissant la justice de la tutelle de l'administration, en s'interdisant toute immixtion dans les tribunaux, l'autocratie ne renonçait-elle pas implicitement à garder

en ses mains tous les pouvoirs ? Si elle retenait dans leur intégrité la puissance législative et la puissance exécutive, elle se dépouillait, au profit de la société, du pouvoir judiciaire ; si, par la nomination des juges, elle en conservait encore une portion, c'était pour en abandonner l'exercice à une autorité dont elle reconnaissait l'indépendance. À partir de ce jour, l'empire des tsars cessait d'être ce que Montesquieu appelait un État despotique, pour devenir ce qu'il nommait une monarchie. Le souverain avait renoncé, pour lui et ses agents directs, à ce vieux droit de justice, la plus commode et la plus terrible des armes du despotisme. Désormais, le monarque autocrate n'apparaissait au sommet de l'édifice judiciaire que comme le suprême gardien de la loi. Cela est si vrai que le gouvernement impérial n'a pu longtemps se résigner à ce rôle, si nouveau pour lui, et que, par des voies détournées ou des lois d'exception, il a été contraint de reprendre une partie des facultés ainsi abandonnées par lui. On avait cru pouvoir transporter de toutes pièces la justice européenne sur le vieux sol autocratique : on avait oublié que toutes les institutions se tiennent, que les tribunaux et le jury de l'Europe ne sauraient subsister dans leur intégrité à côté de l'arbitraire administratif et de l'omnipotence de la police.

Le principe nouveau de la division des pouvoirs, bien qu'il ait subi de graves dérogations, devait avoir une autre conséquence également importante pour le pays, également odieuse au tchinovnisme. La confusion des pouvoirs était naguère accompagnée de la confusion des fonctions, encouragée par la hiérarchie du *tchine*. Avant les réformes de l'empereur Alexandre II, il n'y avait en Russie ni juges, ni administrateurs de profession ; il n'y avait guère que des tchinovniks de grade différent, qui, d'ordinaire, faisaient de tout en même temps ou tour à tour, passant d'un ressort à l'autre sans plus de préparation ou d'aptitude pour l'emploi du jour que pour celui de la veille. À ce cumul simultané ou successif des fonctions les plus diverses devait se substituer le principe moderne de la spécialité des fonctions et des carrières. Dorénavant la Russie allait dans ses tribunaux voir siéger des juges.

Élevées selon les principes les plus rigoureux du droit moderne, les institutions judiciaires de la Russie ont une remarquable régularité et une noble symétrie. Aussi est-il profondément regrettable que des altérations partielles en soient venues défigurer l'ensemble. De toutes les constructions

de ce genre, il en est peu qui aient une aussi belle ordonnance. Le style a beau en avoir été emprunté à divers pays, le plan de l'édifice lui assure une incontestable harmonie. Ce qui fait l'originalité de ce plan, c'est la division des services judiciaires en deux sections mutuellement indépendantes, et différant par le mode de nomination des juges autant que par l'étendue de la juridiction. Il y a, comme en beaucoup d'autres pays, deux ordres de tribunaux, les justices de paix et les tribunaux ordinaires, les uns bornés aux petites affaires dont le règlement exige peu d'études juridiques, les autres connaissant des causes graves où sont en jeu la fortune, la liberté, la vie des habitants ; mais en Russie, au lieu d'être superposées l'une à l'autre, ces deux justices forment deux séries parallèles, absolument distinctes et possédant chacune leurs cours d'appel comme leurs tribunaux de première instance. Ces deux séries isolées ne se rejoignent qu'à leur sommet, dans le sénat qui, chargé de veiller au respect de la loi par les tribunaux de tout ordre, leur sert de trait d'union et est ainsi la clef de voûte de tout l'édifice ^[13].

-
1. ↑ L'Angleterre elle-même a senti le besoin de simplifier sa législation, elle est en ce moment en train de procéder à la codification en même temps qu'à la réforme de ses lois criminelles.
 2. ↑ L'anglais Fletcher, par exemple, dit à tort que la Russie en était dénuée.
 3. ↑ Voyez tome I, livre IV, p. 276.
 4. ↑ M. Le Play, *Réforme sociale*, t. III, chap. LII.
 5. ↑ L'empereur Alexandre I^{er}, en cela imitateur de sa grand'mère, avait commencé la rédaction d'un code civil, d'un code pénal, d'un code de commerce dont une grande partie avait même été discutée au Conseil de l'empire. Voyez Nic. Tourguénef : *la Russie et les Russes*, t. III, p. 178.
 6. ↑ En y ajoutant les suppléments, la collection se compose de 40 volumes, d'au moins 100 000 articles. La première édition du Svod est de 1657 ; il en a été publié une édition revue et corrigée en 1876 ; on en a commencé une nouvelle en 1886. L'édition de 1876 supprime près de 20 000 articles et en ajoute une douzaine de mille. Malgré ces corrections il y a encore un grand nombre de répétitions ; on affirme que certains articles se répètent jusqu'à dix fois.
 7. ↑ Nous n'avons point à parler dans cet ouvrage du droit civil russe, nous en avons donné quelques traits essentiels en étudiant les classes sociales, tome I, livres V et VI. Nous sommes heureux de pouvoir, à cet égard, renvoyer le lecteur français à l'un de nos anciens compatriotes d'Alsace, aujourd'hui professeur à Lausanne, M. E. Lehr : *Éléments du droit civil russe*, Plon, 1877. La Pologne est encore en possession du code Napoléon, et les provinces baltiques de leurs vieilles lois germaniques ; mais, sous prétexte de régularité et d'unité, il est question d'abroger toutes ces différences, au risque de soumettre les sujets de la Russie à des lois manifestement inférieures et en désaccord avec leurs mœurs.
 8. ↑ Dans chaque chef-lieu de gouvernement siégeaient deux chambres de justice, l'une pour les affaires civiles, l'autre pour les affaires criminelles, l'une et l'autre composées d'un président

élu par la noblesse, d'un conseiller nommé par le gouvernement et de quatre assesseurs dont deux élus par la noblesse, et deux par les bourgeois des villes. Dans chaque chef-lieu de district ; il y avait un tribunal de première instance jugeant au criminel comme au civil, et dont les membres étaient nommés par la noblesse.

9. ↑ Le gouvernement n'a pu suivre une autre marche qu'en créant, sous le nom d'*arbitres de paix* (*mirovye posredniki*), une magistrature temporaire, spécialement chargée de régler les différends provenant de l'émancipation. Voyez tome I, livre VII, chap. II.
10. ↑ Pour la défendre contre ce reproche, les panégyristes de la réforme judiciaire cherchent à montrer, par le détail, que l'imitation n'a, en fait, pas été aussi complète ni aussi servi le qu'on se l'imaginerait d'ordinaire. Voyez, par exemple, la *Rousskaïa Starina*, février 1880.
11. ↑ En revanche l'ouverture des nouveaux tribunaux excita l'enthousiasme des « Occidentaux » et de la presse libérale, y compris la *Gazette de Moscou* devenue depuis leur adversaire acharné. Voy. *Stranitsa i istorii soudebnouï reformy : D. N. Zamiatnin*. Moscou, 1883.
12. ↑ G. Samarine et le prince Vladimir Tcherkassky, en particulier, ne dissimulaient point leur peu d'admiration pour cette œuvre d'Alexandre II. Je leur en ai moi-même entendu exprimer leur sentiment, et j'en ai retrouvé la trace dans leur correspondance avec N. Milutine. « Dites à votre mari, écrivait G. Samarine à la femme de ce dernier, que le statut des paysans n'a rien à perdre à une comparaison avec le projet d'institutions provinciales ou avec le statut sur la réforme judiciaire. À propos de ces dernières productions, nous avons échangé, Tcherkassky et moi, des points d'exclamation et d'interrogation. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est le sérieux avec lequel se bâclent toutes ces choses. Et on s'imaginerait que c'est là la pierre angulaire d'une justice organique. » Lettre inédite de G. Samarine, de la fin de 1862.
Une des raisons de l'antipathie des rédacteurs de l'acte d'émancipation pour les nouvelles lois judiciaires, c'est que ces dernières éveillaient leurs appréhensions pour une partie de leur œuvre, pour les tribunaux que le statut du 19 février avait concédés aux paysans et qui sont le sujet de notre chapitre suivant. Samarine exprimait ses inquiétudes à ce sujet dans une lettre à Milutine du 23 janvier 1863.
13. ↑ Des deux séries de tribunaux institués par la réforme judiciaire, l'une, la justice de paix, a été récemment modifiée et en partie abrogée par la création des chefs de canton ruraux qui s'est inspirée de principes tout différents. Voyez ci-dessous ; même livre, chap. III.

CHAPITRE II

Justice corporative — Tribunaux des paysans ou de volost. — Leur raison d'être. — Droit coutumier et droit écrit. — Composition et compétence de ces tribunaux rustiques. — De l'emploi des verges dans les campagnes. — Une audience de cette justice villageoise. — Ses défauts et ses avantages. — Autres tribunaux corporatifs. — Cours ecclésiastiques.

Un des principes fondamentaux de la réforme judiciaire est l'égalité de tous les sujets du tsar devant la justice. Les nouveaux tribunaux sont communs à tous les habitants de l'empire, sans distinction d'origine ou de profession^[1]. À cette règle, il y a une exception qui intéresse la portion la plus considérable du peuple. Au-dessous de la double série de tribunaux institués par les statuts judiciaires, persiste une justice antérieure qui conserve le caractère corporatif. Ce sont les tribunaux de bailliage ou de *volost* (*volostnye soudy*)^[2], érigés par l'acte d'émancipation, et particuliers aux paysans, qui en sont les seuls juges comme les seuls justiciables.

D'où vient cette anomalie qui paraît soustraire au droit commun plus des trois quarts de la nation ? Pourquoi laisser à la classe la plus nombreuse et la moins instruite une justice spéciale et indépendante ? À cela il y a plusieurs raisons ; c'est d'abord la grandeur des distances, dont il faut toujours tenir compte en Russie, et qui, pour des affaires d'une minime valeur, ne permettrait pas toujours au villageois d'aller chercher le juge de paix ; c'est ensuite et plus encore, que le paysan a de temps immémorial des habitudes, des coutumes locales, qui règlent toute la vie du village et y possèdent l'autorité de la loi. Ces coutumes traditionnelles, sur lesquelles sont fondées toutes les relations des paysans entre eux, la plupart des gens d'une autre classe les ignorent, et le moujik, peu cultivé, souvent timide ou défiant, serait très embarrassé de les expliquer à des hommes étrangers à ses mœurs.

Si le paysan garde des tribunaux particuliers, c'est que, dans ses coutumes, il conserve une législation particulière, pour lui plus compréhensible et plus respectable que la loi écrite. Chez le moujik, au

fond même de la nation, le pouvoir suprême ne rencontre plus la même table rase qu'à la surface. Dans ces couches inférieures et longtemps oubliées se retrouvent des empreintes profondes et persistantes des mœurs, des traditions séculaires que toutes les révolutions opérées à la surface du pays n'ont encore pu oblitérer. « La coutume est plus ancienne que la loi », dit un dicton populaire, et un autre : « Une coutume n'est pas une cage, vous ne pouvez la décrocher ». Chez le peuple, en effet, la coutume n'est pas seulement un legs plus ou moins révérend du passé, elle est intimement liée aux conditions mêmes de l'existence du moujik, à la commune rurale, au *mir*, au mode de propriété, en sorte que, pour enlever toute force à la coutume, il faudrait supprimer le *mir* et la propriété collective [3].

Chez les Russes, comme chez la plupart des Slaves, il y a fréquemment discordance entre le droit écrit, plus ou moins inspiré de l'étranger, et le droit coutumier, hérité des ancêtres. Cette contradiction entre la législation officielle et les coutumes nationales diminue singulièrement, dans les populations rurales, l'autorité de la loi. Selon la remarque d'un éminent juriste slave [4], un code qui blesse l'instinct populaire et les notions traditionnelles de la justice risque de détruire l'idée même du droit. L'homme du peuple ne se soumet qu'avec répugnance à des lois qu'il n'aime ni ne comprend, et cherche par tous les moyens à se soustraire à leur joug. N'auraient-ils d'autre avantage que de laisser à la coutume un refuge légal et un interprète autorisé, les tribunaux de bailliage, loin d'être inutiles, rendraient d'importants services au bien-être et à la moralité des paysans. Puis, conformément à leurs habitudes et à leurs notions de justice, la coutume, au lieu d'être inflexible et réduite en formules fixes comme la loi, permet aux juges une certaine latitude : elle les autorise à tenir compte, dans les affaires d'héritage et de partage de famille, de même que dans les partages communaux, de la variété des circonstances individuelles.

L'émancipation a, dans le dernier quart de siècle, tourné l'attention du gouvernement et du public vers ces coutumes villageoises, presque entièrement dédaignées au temps du servage. C'était, au cœur même de la Russie, tout un monde inconnu et original qui s'ouvrait aux découvertes des patriotes et des curieux, des juristes et des ethnographes. Les explorateurs ne lui ont pas manqué, les recherches ont été encouragées par le gouvernement et par les sociétés [3] savantes, surtout la société russe de

géographie^[5]. Des missions spéciales ont été envoyées en diverses régions, de patientes monographies ont été consacrées aux coutumes des diverses provinces, de vastes questionnaires, successivement étendus, ont, par une minutieuse enquête sur les usages juridiques des différents gouvernements, préparé un recueil complet du droit coutumier national. À tous ces travaux, les tribunaux de bailliage ont fourni une base solide avec des renseignements authentiques ; pour connaître les idées juridiques du peuple russe, il n'y a guère qu'à collectionner les décisions de ces cours villageoises^[6].

De ces matériaux, divers écrivains ont tiré de curieuses études sur les mœurs populaires et les idées du paysan touchant la justice, la propriété, la famille, le mariage^[7]. Les sentences de ces humbles tribunaux de village nous révèlent, dans leur vérité et leur simplicité, toutes les notions juridiques et, par suite, les notions morales du moujik. À travers les variétés provinciales, il y a dans le droit coutumier de la Grande-Russie, comme dans la nation russe elle-même, une incontestable homogénéité. Les régions qui présentent les particularités les plus différentes et les usages les plus originaux sont d'ordinaire les contrées où les populations d'origine étrangère, les *allogènes*, finnois et autres, ont laissé le plus de traces dans les mœurs et la vie locale^[8].

Au-dessus des questions ethnologiques ou historiques que soulèvent les coutumes populaires, se pose la question juridique. Quelle place le droit coutumier peut-il revendiquer dans les tribunaux ? C'est là, pour le législateur, un problème des plus importants et aussi des plus ardues ; c'est un de ceux dont se sont occupés les premiers congrès de juristes russes. Le gouvernement n'en avait pas méconnu la gravité. Un article de l'acte d'émancipation stipulait déjà expressément que, pour l'ordre de succession et les héritages, les paysans étaient autorisés à suivre les usages locaux^[9]. Le temps n'est plus où l'on considérait le droit coutumier comme un empiétement sur le pouvoir du législateur. La loi de 1864, qui a consacré la nouvelle organisation judiciaire, enjoint aux juges de paix de ne pas froisser les coutumes en vigueur ; mais, le législateur n'ayant pas pourvu aux cas de conflit entre le droit écrit et le droit coutumier, ce dernier est d'ordinaire sacrifié, ou n'est admis qu'en l'absence de loi écrite. La commission chargée par l'empereur Alexandre III de la rédaction d'un projet de code

civil a bien reçu pour instructions de tenir compte du droit coutumier ; mais ce nouveau code est loin d'être promulgué, et le désir d'y faire place aux coutumes populaires est une des choses qui en retarderont l'achèvement^[10]. Les tribunaux de bailliage restent les seuls où la coutume règne en souveraine, et où les affaires des paysans soient jugées conformément à leurs notions juridiques. Or la compétence de ces tribunaux de volost est limitée aux affaires d'une valeur inférieure à 100 roubles, et leur intégrité ou leur impartialité n'offrent pas assez de garanties pour étendre leur juridiction^[11]. Au-dessus de 100 roubles, la propriété des paysans semble donc être soustraite au droit coutumier pour passer sous l'empire de la loi écrite. Dans la pratique il est cependant loin d'en être toujours ainsi.

La plupart des affaires des villageois, celles qui ne sont portées devant aucun tribunal, sont réglées selon l'usage local ; puis, pour les affaires litigieuses même, quand elles viennent devant les tribunaux ordinaires, il est parfois difficile aux juges de leur appliquer le texte de la loi. Là surtout où règne la propriété collective, les droits des familles d'un même village et les droits des membres d'une même famille sont souvent trop mal définis, trop mal établis juridiquement, pour servir de base à une action civile ou se prêter à l'application de la loi ordinaire. Enfin, si le législateur ne défère aux tribunaux de volost que les contestations dont l'objet a une valeur moindre de 100 roubles, le consentement des deux parties suffit pour que des causes plus importantes soient portées devant ces modestes tribunaux et légalement tranchées par leur arrêt. Le domaine du droit coutumier et de la justice villageoise est ainsi moins étroitement circonscrit qu'il ne le semble au premier abord.

La compétence des tribunaux de volost n'est pas bornée aux affaires civiles ; elle s'étend à certaines affaires criminelles, ou mieux correctionnelles, comme nous dirions en France. Les tribunaux de bailliage prononcent sur tous les délits de peu de gravité commis dans l'enceinte de la volost par des paysans sur des gens de même condition^[12]. Parmi les délits soumis à ces assises villageoises figurent tous les actes contraires à une bonne police, tels que les disputes, les rixes, les désordres de toute sorte, Tivrognerie, la mendicité. Ensuite viennent les délits contre la propriété, escroqueries, abus de confiance et tout vol simple d'une valeur inférieure à trente roubles, puis les offenses aux personnes, injures,

menaces, coups ou blessures légères. À côté de ces délits se rangent les infractions aux lois ou usages des paysans, sur le partage des terres communales ou les partages de famille, sur le domicile et les changements de résidence. Cette justice patriarcale se trouve ainsi chargée de maintenir l'obéissance à l'autorité traditionnelle de la commune, en même temps que le respect dû à ses fonctionnaires, aux anciens de volost ou de village, aux parents, aux vieillards et, selon le texte de la loi, « à toutes les personnes dignes d'une considération particulière ». À ce rustique tribunal revient le soin d'assurer l'autorité domestique aussi bien que l'autorité du mir, de faire régner l'ordre et la paix dans le ménage, comme dans la commune, du moujik. Il ne se borne pas toujours à ce rôle : il exerce parfois une véritable censure sur les mœurs, et va jusqu'à punir les infractions aux préceptes religieux, cela peut-être en vertu de l'antique notion de solidarité, de peur que la communauté ne soit châtiée pour les fautes d'un de ses membres.

Les tribunaux de volost ont à protéger la liberté et la sécurité de la femme et des enfants, aussi bien que l'autorité du chef de famille. La loi leur confère le droit de punir les maris qui maltraitent leurs femmes, ou les parents qui abusent de leurs enfants. Le père a-t-il une mauvaise conduite, les juges autorisent le fils à le quitter. Un frère aîné, chef de maison, s'est-il fait le tyran de ses sœurs, elles trouvent protection près des juges. Un chef de famille administre-t-il mal ses affaires, les juges lui enlèvent la direction du ménage et, dans l'intérêt de ses enfants, transmettent ses pouvoirs à sa femme. La brutalité maritale, vieux reste des mœurs du servage, étant un des principaux vices du moujik, les juges de volost rendraient à la famille du paysan un service inappréciable, s'ils y relevaient la dignité de la mère et de l'épouse^[13]. Les procès domestiques » devant cette justice primitive, donnent parfois lieu à de singulières sentences. Dans un village de notre connaissance on avait à juger un mari qui avait battu sa femme, et une femme qui ne voulait plus vivre avec son mari. Ne voulant donner gain de cause ni à l'un ni à l'autre, les juges les condamnèrent tous deux à quelques jours d'emprisonnement, et, comme il n'y avait pour toute prison qu'une seule salle, les deux coupables furent enfermés ensemble.

D'ordinaire, les juges sont naturellement peu sévères pour les abus de l'autorité masculine, et, quand il est condamné par le tribunal, le mari prend parfois à la maison sa revanche sur la femme. Les procès ne font ainsi

souvent qu'envenimer les rapports des époux, et, pour échapper à la tyrannie conjugale, la femme finit trop fréquemment par recourir à la fuite ou au meurtre^[14]. Afin de ne pas réduire les paysannes à de telles extrémités, il a été question d'accorder aux juges de volost la faculté de prononcer la séparation des deux époux, en cas de mauvais traitements de la part de l'un d'eux. C'est là un droit qui semble exorbitant pour de pareils tribunaux, mais ce droit pourrait leur être conféré d'une manière détournée, en leur attribuant simplement la faculté de faire délivrer à la femme maltraitée par son mari un passeport qui lui permet de quitter le domicile et la commune de son époux. Les mœurs des campagnes sont trop favorables à l'autorité maritale pour que les tribunaux de village abusent de leurs pouvoirs contre le mari, et rompent les chaînes de la femme, à moins que le poids n'en soit manifestement intolérable^[15].

Les peines que peuvent infliger les tribunaux de volost sont de diverses sortes. Le législateur s'est gardé de les abandonner à l'arbitraire des juges, il a pris soin de les déterminer et d'en marquer les limites. La loi en fixe le maximum à trois roubles d'amende, à sept jours d'arrêts ou à six journées de corvée au profit de la commune, et enfin à vingt coups de verge. Cette dernière peine place les tribunaux de volost en dehors du droit commun, en dehors de la législation qui a supprimé les châtimens corporels. D'où vient cette étrange et, pour nous, choquante anomalie ? Elle vient de la nature spéciale de cette justice rustique. Avec les verges, c'est la coutume et la tradition qui, chez le paysan, triomphent dans la justice criminelle et le droit pénal, aussi bien que dans le droit civil. L'ancien serf, battu et fustigé pendant des siècles, est fait au bâton et aux corrections patriarcales, il n'en sent guère l'ignominie, il leur offre son dos sans honte. Il a l'esprit encore trop réaliste et positif pour n'en pas apercevoir les avantages pratiques, et il apprécie le fouet sans préjugé. Les verges ne coûtent ni argent ni temps : « après le fouet, on travaille mieux, on dort mieux », assure un vieux dicton.

C'est la coutume qui maintient encore les verges dans la justice villageoise, et c'est la coutume qui peu à peu les supprimera. Un des avantages du droit coutumier sur le droit écrit, c'est qu'en effet le premier se modifie et s'améliore insensiblement avec les mœurs et les idées dont il suit les progrès. Aussi le législateur a-t-il été bien inspiré en ne faisant point violence aux habitudes et aux traditions rurales, en se contentant d'abroger

cette peine humiliante pour les classes relevant uniquement du droit écrit. Le jour où le paysan sentira toute l'indignité, toute l'abjection de ce châtiment, légalement supprimé pour toutes les autres conditions, les tribunaux de volost auront bientôt cessé d'y condamner le moujik. Les verges tomberont d'elles-mêmes des mains du juge, et, en en prohibant définitivement l'emploi, la loi ne fera que sanctionner le progrès des mœurs. La réforme se fera peu à peu toute seule. Déjà les verges commencent à perdre de leur vogue ; dans nombre de communes, les paysans tendent à leur substituer l'amende ou les arrêts ^[16].

La loi, du reste, ne tolère l'usage de cette peine rustique qu'en le restreignant ; elle exempte du fouet ceux des paysans qui en souffriraient le plus dans leurs membres ou dans leurs sentiments, les femmes de tout âge, les vieillards au-dessus de soixante ans, les hommes ayant obtenu un diplôme d'instruction dans les écoles de district, sans compter les fonctionnaires de la commune et tous ceux qui tiennent à l'administration locale, à l'enseignement ou au culte, en sorte que, dans les villages mêmes où elle reste tolérée, la verge ne doit plus atteindre que la minorité des habitants. Il est vrai que ces prescriptions légales ne sont pas toujours respectées. Les juges de village ne se gênent pas à l'occasion pour faire fustiger les femmes ; parfois même les maris s'adressent au tribunal de volost pour faire administrer une correction à leurs compagnes. La police, de son côté, s'arroge encore à l'occasion le droit de fouetter le paysan ^[17].

La complication des lois russes n'est pas étrangère à ces illégalités. Sur ce point, comme sur bien d'autres, la législation est loin d'être toujours d'accord avec elle-même. L'oukaze impérial d'avril 1863 a bien exempté les femmes des peines corporelles ; mais l'acte d'émancipation de 1861, lequel règle spécialement les droits des paysans, autorise les tribunaux de volost à faire fouetter les femmes âgées de moins de cinquante ans. Or le statut d'émancipation, qui est la véritable charte rurale, est d'ordinaire le seul texte de loi à la portée des paysans. Chose singulière et qui montre bien le peu d'unité de la législation russe, ^[16] la dernière édition des lois de l'Empire enregistre comme également en vigueur ces deux dispositions contraires ^[18].

À des tribunaux uniquement chargés d'appliquer les coutumes locales, il est oiseux de demander aucune instruction juridique ; aussi les juges de bailliage sont-ils de simples paysans choisis par leurs égaux. Jusqu'à la réforme de l'empereur Alexandre III qui a placé les communes sous la tutelle des chefs de canton, l'élection des juges de bailliage était abandonnée au conseil de *volost*, nommé lui-même par les assemblées de village. Depuis l'oukaze du 12 juillet 1889, les villages de la *volost* désignent seulement huit candidats entre lesquels le chef de canton choisit quatre juges : les quatre autres candidats servent de suppléants. Pour être éligible, il faut avoir 35 ans et, autant que possible (cela ne saurait toujours être exigé), savoir lire et écrire. Les juges doivent tenir audience au moins tous les quinze jours, de préférence les dimanches et fêtes. Le président de ce rustique tribunal est désigné par l'assemblée des chefs de canton à laquelle reviennent aussi, dans cette justice villageoise, les fonctions de Cour d'appel. Autrefois les anciens de village, le *starchine* et les *starostes* étaient exclus de cette magistrature ; ils ne pouvaient ni se mêler à la procédure, ni même assister à l'audience. Jusqu'au sein de ces humbles tribunaux on avait interdit l'ingérence de l'administration dans la justice et proclamé le principe de la séparation des pouvoirs. Depuis la loi de 1889, les anciens de *volost* peuvent être choisis comme présidents du tribunal. Au village, la séparation des pouvoirs avait toujours été plus apparente que réelle ; si le maire ou *starchine* ne pouvait siéger parmi les juges, il faisait élire ses amis ou ses créatures, et tenait les élus dans sa dépendance. Il ne faut pas oublier du reste que sous le régime de la propriété collective, l'assemblée de village, le *mir*, source de tous les pouvoirs locaux, tranche souverainement toutes les questions touchant au partage des terres ou à la répartition de l'impôt, et possède sur ses membres une sorte de pouvoir disciplinaire qui s'étend jusqu'au bannissement et à la déportation en Sibérie [\[19\]](#).

On ne saurait exiger des juges de *volost* une instruction supérieure à celle de la moyenne des paysans. La plupart sont entièrement illettrés : sur cinq ou six, il n'y en a guère qu'un ou deux qui sachent lire et écrire [\[20\]](#). Le plus grand nombre se contentent de tracer une croix au-dessous des actes rédigés par le *pisar* ou greffier communal. La loi permet aux communes de voter à leurs juges une indemnité, mais d'ordinaire ils restent sans rétribution. Pour

les paysans, ces fonctions semblent ainsi le plus souvent une charge sans compensation, en sorte que d'habitude elles sont loin d'être recherchées. Beaucoup regardent cette magistrature gratuite comme une fastidieuse corvée ; dans plusieurs volostes on y appelle à tour de rôle tous les chefs de famille. De là des abus, de là le manque d'indépendance du tribunal, l'ascendant excessif de l'ancien (*starchine*) et surtout du greffier qui, dressant les actes, dicte fréquemment les sentences, et fait parfois trafic de son influence. À l'inverse de ce qui se voit en certains cantons suisses, pour des tribunaux plus ou moins analogues ^[21], l'autorité du scribe ou greffier, seul dépositaire de la science ou mieux des formules juridiques, loin de s'exercer au profit de la justice, tourne en faveur de l'intrigue et de la mauvaise foi, d'autant que, avec ses notions superficielles de droit, le scribe cherche souvent à substituer les principes de la loi écrite à ceux de la coutume, et introduit par là dans les tribunaux de bailliage une cause de confusion. Sous le couvert de ce pisar, la corruption bureaucratique se glisse dans la justice comme dans l'administration villageoise. La vénalité, presque entièrement expulsée des tribunaux ordinaires, a ainsi trouvé un refuge dans l'obscur justice rurale.

J'ai assisté, dans un des gouvernements du centre de la Russie, à l'audience d'un de ces tribunaux de paysans. Les juges siégeaient dans une maison de bois pareille à l'izba des moujiks. La salle était petite et basse, un portrait de l'empereur décorait la muraille, et, comme partout en Russie, dans l'un des angles étaient suspendues les saintes images. Trois juges à longue barbe et en long caftan étaient assis sur un banc ; à leur gauche, derrière une petite table, se tenait le pisar ou scribe, qui, seul de l'assistance, était rasé et vêtu à l'européenne. Comme d'habitude, c'était un dimanche, un jour de chômage, et, au dehors, la foule des paysans causait de ses affaires à la porte de l'humble maison commune. La salle, les juges et le public avaient un air de dignité simple, à la fois sérieuse et naïve, qui ne manquait point d'une majesté rustique. Je vis juger deux affaires, l'une civile, l'autre correctionnelle. À leur entrée, les parties et les témoins s'inclinaient profondément, selon l'usage, du côté des saintes images en faisant un grand signe de croix. Parmi les juges, on ne distinguait point de président : ils parlaient et interrogeaient tour à tour, ou tous à la fois, chacun exprimant tout haut son opinion. Le greffier écrivait, et de temps à autre

intervenait, lui aussi, dans les débats^[22]. J'admirai la patiente persévérance avec laquelle les juges cherchaient à mettre d'accord les parties.

L'une des deux affaires présenta quelques incidents fort caractéristiques. Il s'agissait d'une femme, grande et vigoureuse gaillarde, qui se plaignait d'avoir été battue par un homme. Cette fois le brutal n'était pas le mari, ce qui, pour le tribunal, eût été sans doute une excuse ou une circonstance atténuante. Le moujik se défendait en soutenant que la femme lui avait porté les premiers coups. La plaignante et l'accusé se tenaient tous deux debout devant les juges, plaidant chacun leur cause avec volubilité, s'interpellant vivement l'un l'autre et en appelant également à leurs témoins, rangés à côté d'eux. « Varvara Petrova, dit un des témoins de la partie adverse, a déclaré qu'avec un *vedro* d'eau-de-vie elle était sûre de son procès^[23]. » À cette révélation, le tribunal ne parut ni bien surpris ni bien scandalisé ; les juges hochèrent honnêtement la tête sans témoigner une indignation exagérée, et continuèrent l'interrogatoire après une brève réprimande à l'indiscret témoin. « Accordez-vous, entendez-vous », ne cessaient-ils de répéter en cherchant les termes d'un compromis et s'évertuant à faire dicter la sentence par les deux parties, au lieu de la leur imposer. « Enfin, Varvara Petrova, dit l'un des juges à la femme, combien demandes-tu d'indemnité ? — Trois roubles, répondit la paysanne. — Oh ! trois roubles, c'est trop, tu ne les auras pas », murmura le juge, et s'adressant à l'accusé : « Et toi, combien veux-tu lui donner ? — Moi, rien, répondit le moujik. — Oh ! reprit le juge, rien, ce n'est pas assez. Combien lui donnes-tu ? — Eh bien, un rouble, fit le prévenu. — Un rouble et un *chtof* ? interrompit la femme^[24]. — On ne parle pas de *chtof* ni d'eau-de-vie ici », répliqua un des juges, rendu peut-être plus austère par notre présence. « Dehors tu boiras autant que tu voudras, mais on ne fait pas entrer cela dans les jugements. » Là-dessus la femme se résigna, le greffier lut la sentence condamnant le moujik à un rouble de dommages-intérêts, les deux parties s'inclinèrent en signe d'assentiment et, après un salut aux images, se retirèrent avec leurs parents et amis.

En dépit des protestations du tribunal, l'eau-de-vie, la pâle *vodka*, semble jouer un grand rôle dans cette justice villageoise, comme dans toute la vie rurale. Beaucoup de procès ont leur dénouement au *kabak* (cabaret) ; juges, greffier et parties boivent et s'enivrent de compagnie. L'alcool figure tantôt

comme pot-de-vin, tantôt comme amende. Parfois même, dit-on, le tribunal ne se donne point la peine de changer de local ; la sentence rendue, le condamné, on pourrait dire le perdant, fait apporter un *vedro* sur la table des juges, et, séance tenante, le prétoire de la justice se transforme en cabaret. Il arrive aussi qu'au lieu de passer par l'ennuyeuse formalité d'un jugement, le paysan en droit de se plaindre d'un autre s'arrange à l'amiable avec lui pour un *vedro* d'eau-de-vie. La *vodka* sert de monnaie habituelle dans toutes ces compositions judiciaires. Le mir en use comme les tribunaux de volost. En certains villages du gouvernement de Kalouga, par exemple, les *mangeurs du mir* (*miroiédy*), pour la plupart cabaretiers, avaient naguère fait défendre, sous peine d'une amende d'un demi-vedro, de commencer aucun travail sans l'autorisation de l'assemblée communale^[25]. Je ne sais rien de plus étonnant pour nous, à cet égard, que ce qui se passait, il y a quelques années, au centre de l'empire, dans le gouvernement de Penza, où, sous l'inspiration de philanthropes de parade et de fonctionnaires trop zélés, de nombreuses communes de paysans s'étaient résolues tout à coup à mettre par un vote le cabaret en interdit. Or, dans plusieurs de ces communes, qui faisaient officiellement profession de tempérance et paraissaient avoir embrassé les rigides doctrines du teetotalism, il a été prouvé qu'au lieu d'être soldées en argent, les amendes imposées aux contrevenants par le tribunal de volost étaient acquittées en eau-de-vie et consommées par les juges et fonctionnaires communaux^[26].

Après de tels faits, on comprendra que les tribunaux de volost soient l'objet de vives critiques et d'attaques passionnées. On les accuse de ne reconnaître, en fait de coutumes, d'autre droit que le pot-de-vin et la *vodka*. On leur reproche l'ignorance des juges et l'influence excessive de l'ancien ou du greffier, on les taxe tantôt de vénalité, tantôt de partialité. Il est clair, en effet, que de pareils tribunaux ne sauraient être exempts de tout blâme ; mais, pour un œil impartial, la plupart des défauts de ces juges de volost découlent des défauts mêmes du paysan, ils disparaîtront ou s'atténueront avec le progrès de l'instruction et des mœurs. Toutes ces imperfections n'enlèvent point à cette humble justice l'avantage d'être la plus rapide, la moins chère et la mieux comprise du moujik. Si, parmi les propriétaires des campagnes ou les écrivains des villes, beaucoup en réclament la suppression, la plupart des paysans qui s'en plaignent en demandent eux-

mêmes le maintien. Sur quatre cents témoignages recueillis par la commission d'enquête, soixante-dix seulement s'étaient prononcés pour l'abrogation de cette justice corporative. Il est bon, du reste, de remarquer qu'en plus d'un cas les paysans qui n'ont pas confiance dans l'intégrité ou dans les lumières des tribunaux de volost restent libres de se soustraire à leur juridiction. De même qu'ils peuvent d'un commun accord soumettre aux tribunaux de bailliage des affaires dévolues par la loi aux tribunaux ordinaires, les plaideurs sont maîtres de confier aux juges de paix des affaires qui rentrent dans la compétence des juges de volost. Un assez grand nombre de paysans usent de cette [26] dernière faculté. D'autres s'adressent pour régler leurs différends au *stanovoï* et aux employés de la police. En outre, les causes civiles, quelle que soit la valeur de l'objet en litige, peuvent toujours, du consentement des deux parties, être abandonnées à la décision d'un ou plusieurs arbitres, désignés par les intéressés. Dans ce cas, la loi donne sa sanction au jugement de ce tribunal arbitral (*treteiski soud*) et en déclare les arrêts irréformables. On voit que les paysans ont le choix entre divers modes de justice, qu'en matière civile au moins, la juridiction des tribunaux de volost n'est guère que facultative, ce qui diminue singulièrement l'importance des abus signalés dans cette justice patriarcale.

Quand le droit coutumier, sur lequel repose toute la vie des campagnes, n'exigerait point un organe spécial et légalement autorisé, les tribunaux des paysans n'en resteraient pas moins le complément naturel du mir et de la propriété collective des terres. Tant que le mir retiendra ses formes antiques, tant que la commune rurale conservera son cadre corporatif, il sera malaisé ou inopportun de supprimer les tribunaux de bailliage, ou de les dépouiller de leur forme corporative. Aussi, après avoir étudié cette justice spéciale dans une vingtaine de provinces, la commission d'enquête instituée par le gouvernement s'est-elle uniquement préoccupée des moyens d'en améliorer le fonctionnement. Dans l'état actuel des mœurs, c'est là, par malheur, une difficile entreprise. Pour relever les fonctions et le niveau des juges, la loi de 1889 a décidé de leur allouer un traitement, ce qui risque d'enlever à cette justice populaire un de ses avantages, le bon marché. Ces modestes magistrats doivent recevoir une indemnité prélevée sur les revenus de la volost ; le taux en doit être fixé par les assemblées des chefs de canton ; il

ne doit pas dépasser cent roubles pour le président, soixante pour chacun des juges. En revanche, ces fonctions ne pourront plus être refusées.

La réforme de l'administration locale effectuée par l'empereur Alexandre III, tout en subordonnant les tribunaux des paysans, ainsi que les communes elles-mêmes, aux nouveaux chefs de canton, a étendu et non restreint la compétence de la justice villageoise.

Devant ces tribunaux de volost doivent être portés, d'après la loi nouvelle, la plupart des procès concernant l'avoir des paysans, en particulier les contestations touchant les terres communales, les héritages et les partages de famille entre les membres du mir. Les voleurs, quand il s'agit de sommes inférieures à 50 roubles, les ivrognes et les prodigues qui désorganisent l'exploitation rurale, les paysans qui, après avoir loué leurs bras, ne remplissent pas leurs engagements sont tous justiciables de ce tribunal. On sait qu'une des difficultés de la vie rurale en Russie, c'est la fréquente infidélité du moujik aux engagements pris par lui vis-à-vis des propriétaires du voisinage. Désormais, le paysan qui se refusera à l'exécution d'un contrat pourra être poursuivi, par le propriétaire ou par l'entrepreneur, devant le tribunal de volost, aussi bien que devant les autres tribunaux.

Une innovation de la réforme entreprise sous l'empereur Alexandre III, c'est la création d'une instance d'appel. D'après l'acte d'émancipation, les décisions des juges de volost, dans les affaires pénales, comme au civil, étaient définitives. Leurs sentences ne pouvaient être annulées que si le tribunal avait dépassé les limites de sa compétence, ou bien s'il avait négligé le peu de formalités prescrites par la loi, telles que la citation des parties ou l'audition des témoins. Aussi n'y avait-il point, pour la justice des paysans, de cour d'appel, mais simplement une cour de cassation. Le soin de contrôler la légalité des décisions des tribunaux de bailliage avait été confié d'abord à l'assemblée des arbitres de paix (*mirovye posredniki*), magistrats créés par l'acte d'émancipation pour régler les litiges entre les paysans et les propriétaires. Le nombre des pourvois près des arbitres de paix n'était que de 7 pour 100 en matière pénale, de 4 pour 100 dans les affaires civiles, ce qui ferait croire que les juges commettaient peu d'abus de pouvoir, ou que la majorité des justiciables acceptaient sans répugnance leurs décisions. Après la suppression des arbitres de paix, les fonctions de

cour de cassation vis-à-vis des tribunaux de volost avaient été transférées, non à une cour de justice, mais à un conseil administratif spécialement chargé du contrôle des communes rurales, « le comité de district pour les affaires des paysans »^[27]. Aujourd'hui, cette fonction est dévolue à l'assemblée des juges de cantons ruraux, qui sert à la fois de cour d'appel et de cour de cassation^[28]. Elle approuve les jugements qui lui sont déférés, ou bien elle en rend elle-même un nouveau, à moins qu'elle ne préfère transmettre l'affaire à un autre tribunal de bailliage. En matière civile, l'appel n'est admis que pour les affaires dont la valeur dépasse 30 roubles, tandis que les intéressés peuvent en appeler de toute condamnation à l'emprisonnement ou à une peine corporelle, aussi bien que des amendes supérieures à 5 roubles^[29]. Avec de pareilles précautions les abus de pouvoir de ces modestes tribunaux ne semblent plus guère à redouter.

Avant d'aborder l'étude de la double série de tribunaux institués par la réforme judiciaire, il nous reste à jeter un coup d'œil sur une autre justice exceptionnelle, qui, elle aussi, a conservé ses formes corporatives, et qui possède en propre non seulement ses tribunaux de première instance et ses cours d'appel, mais aussi sa cour de cassation. C'est la justice ecclésiastique. Presque seule dans le monde chrétien, l'Église russe a gardé sur ses membres ou ses clercs ce droit de justice, ce for ecclésiastique, aujourd'hui encore si vivement regretté de l'Église latine. Dans chaque diocèse ou éparchie siège un consistoire éparchial (*éparkhialnaïa konsistoria*) dont les membres, appartenant tous au clergé, sont nommés par le saint synode, sur la présentation de l'évêque^[30]. C'est là le tribunal de première instance pour les causes encore ressortissantes à cette justice spéciale. Près de chacun de ces consistoires diocésains est placé un secrétaire qui, nommé parle saint synode, sur la présentation de son haut-procureur, reste sous les ordres immédiats de ce fonctionnaire. Les secrétaires des consistoires ont, sur la marche des affaires et sur les décisions des procès, une influence qui a donné lieu à de regrettables abus et ouvert la justice de l'Église aux vices qui déshonoraient la justice civile. Au-dessus des consistoires et des évêques s'élève le saint synode, vrai sénat ecclésiastique, qui juge en dernier ressort, tantôt comme cour d'appel, tantôt comme cour de cassation.

On s'étonnera peut-être que, suivant l'exemple de la plupart des États de l'Occident, la Russie n'ait pas encore partout substitué à la justice ecclésiastique la justice laïque. C'est que le gouvernement du tsar n'a pas voulu dépouiller l'Église nationale d'un droit séculaire ; il s'est seulement proposé de modifier la procédure de la justice consistoriale, d'en refondre les tribunaux, d'en limiter la compétence. Les bases de cette triple réforme, lentement élaborée par une commission spéciale, étaient arrêtées dès avant la mort d'Alexandre II : mais d'autres soucis ont distrait de cette tâche le gouvernement impérial.

Aujourd'hui la justice ecclésiastique souffre des défauts de l'ancienne justice russe : on voulait la réordonner selon les principes qui ont dirigé la réforme des tribunaux ordinaires. Les pouvoirs judiciaires et administratifs sont confondus dans les consistoires de diocèse comme dans le saint synode ; on désirait donner à la justice des organes indépendants et soustraire ses décisions à l'autorité des évêques diocésains. La procédure est écrite et secrète, elle devait être publique et orale. Comme les tribunaux ordinaires, les cours ecclésiastiques devaient s'ouvrir aux débats contradictoires, les accusés n'y être plus condamnés sans être entendus, le prévenu y être assisté d'un défenseur. Si les projets des commissions gouvernementales sont jamais appliqués, ce sera une chose singulière que l'introduction de ces maximes du droit moderne dans une justice archaïque.

D'après la réforme projetée sous Alexandre II, l'organisation des nouveaux tribunaux d'Église serait presque calquée sur celle des tribunaux ordinaires. Il y aurait dans chaque diocèse un ou plusieurs juges ecclésiastiques, élus parmi les membres du clergé séculier et nommés par le clergé lui-même, avec le concours de représentants laïques des paroisses. Ces juges auraient, vis-à-vis des membres du clergé, une juridiction analogue à celle des juges de paix vis-à-vis des laïques ; ils connaîtraient de tous les petits délits commis par un ecclésiastique contre les lois et les règlements de l'Église. Au-dessus de ces juges seraient placés des tribunaux d'arrondissement, embrassant chacun plusieurs diocèses. Les membres en seraient également des prêtres, et le président, nommé par l'empereur sur la présentation du saint synode, serait un dignitaire ecclésiastique, ayant rang d'archiprêtre ou même d'évêque. Ces tribunaux d'arrondissement jugeraient en appel les affaires soumises aux juges inférieurs, et en première

instance les affaires plus graves. Les arrêts ne pourraient être attaqués que devant le saint synode, qui continuerait à faire fonction de cour de cassation. Des procureurs laïques, placés sous les ordres du haut procureur du saint synode, formeraient le parquet de cette magistrature cléricale. Pour appliquer au saint synode même le principe de la séparation des pouvoirs, on a proposé d'y établir une section dont les membres n'auraient d'autres attributions que celles de juges, et seraient désignés par l'empereur parmi les prêtres ou archiprêtres. Cette section jouerait le rôle de cour d'appel par rapport aux tribunaux d'arrondissement, tandis que l'assemblée générale du saint synode servirait de cour de cassation.

La juridiction de ces tribunaux d'Église s'étend aujourd'hui sur toute une classe, le clergé, et leur compétence embrasse tout un groupe d'affaires, les causes matrimoniales, les causes de divorce ou mieux d'annulation de mariage. La réforme devait, spécialement pour les procès de divorce, restreindre cette justice anormale, afin de ne lui laisser que ce que les mœurs et le culte national ne permettent point de lui soustraire. Quant aux causes particulières au clergé, il n'a jamais été question de les enlever à ses tribunaux.

Prêtres et moines doivent rester soumis à la juridiction ecclésiastique, non seulement pour les fautes disciplinaires commises dans l'exercice de leurs fonctions, pour les contraventions aux règlements de l'Église, non prévues dans le code pénal, mais aussi pour certaines contestations entre les membres du clergé et même, d'après le texte assez vague des projets de réforme, pour certains délits qui, tout en étant poursuivis par les lois ordinaires, sont avant tout une désobéissance aux préceptes de l'Église^[31]. La justice ecclésiastique perdrait tout caractère de privilège si elle était réduite à ne juger que les infractions des membres du clergé aux devoirs de leur profession et aux ordres de leurs supérieurs ; si, au lieu d'offrir aux prêtres une sorte d'abri contre les revendications des laïques, ces tribunaux, restreints à un rôle purement disciplinaire, n'avaient d'autres fonctions que d'assurer dans le clergé l'observation des lois ecclésiastiques, tout en donnant au prêtre orthodoxe ce qui, dans la plupart des États modernes, fait défaut au prêtre catholique, un juge entre ses supérieurs et lui, un recours contre l'arbitraire épiscopal.

Plus heureuse que l'Église latine, l'Église russe est demeurée en possession de prononcer légalement sur la validité ou la nullité du mariage. Certaines causes de ce genre, telles que les cas de bigamie ou de mariage par contrainte, sont aujourd'hui soumises à une double procédure, devant être portées à la fois devant les tribunaux laïques et devant les tribunaux ecclésiastiques. D'autres, telles que les procès en annulation de mariage, pour infidélité de l'un des deux conjoints, restent jusqu'ici exclusivement réservées aux juges d'Église ^[32]. Les intérêts les plus chers et les droits les plus sacrés de la famille sont ainsi abandonnés à une justice qui, en dépit du mariage des prêtres, présente aussi peu de compétence morale que ^[31] de garanties juridiques. La procédure, près de ces cours ecclésiastiques, est si lente et relativement si dispendieuse, que le divorce n'a jamais été accessible qu'aux riches.

Dans un pays qui, pour les chrétiens orthodoxes du moins, ne connaît d'autre mariage que l'union bénie par le prêtre, il est malaisé d'exclure entièrement le clergé du règlement des causes matrimoniales. Le mariage, comme sacrement, ne saurait être cassé ou annulé que par l'autorité qui l'a consacré ; la loi civile ne saurait délier un nœud qu'elle n'a point noué. Aussi tout ce que pouvait se proposer le gouvernement, c'était d'enlever aux tribunaux ecclésiastiques non seulement l'instruction, mais la connaissance de ces causes scabreuses dont les détails domestiques et intimes sont d'ordinaire difficiles à aborder, dans des débats publics, devant un tribunal de prêtres ou de moines. D'après les dispositions du projet de la commission, l'Église ne fût intervenue dans ces procès qu'à leur début, pour essayer de les arrêter, et à leur conclusion, pour confirmer la sentence rendue par d'autres juges. Le clergé fût resté chargé d'exhorter à la concorde les époux aspirant au divorce ; mais c'eût été aux tribunaux civils d'apprécier la validité des motifs invoqués par les époux. L'autorité ecclésiastique aurait ainsi conservé le droit de prononcer le divorce ou la nullité du mariage ; mais elle l'eût fait désormais en se fondant sur le jugement des tribunaux ordinaires, elle n'eût eu qu'à accepter et à consacrer le verdict de juges laïques. De cette façon, on transférerait le jugement des causes matrimoniales aux tribunaux civils, tout en laissant ostensiblement à l'Église la sentence sacramentelle qu'elle seule peut rendre. En fait, sous le

couvert de ce partage d'attributions, on n'eût laissé au clergé que le droit d'enregistrer ou de contresigner les arrêts rendus en dehors de lui.

Une telle réforme était une diminution manifeste des droits de juridiction de l'Église : c'est là sans doute un des motifs pour lesquels l'exécution en a été ajournée. Malgré la dépendance, malgré l'esprit de soumission du clergé orthodoxe, l'Église et l'épiscopat ont su jusqu'ici faire triompher leurs répugnances contre de tels projets. La réforme de la justice ecclésiastique a été mise à l'étude vers 1870 ; trois ans plus tard, en 1873, le saint synode était invité à examiner les conclusions de la commission nommée par le souverain, et, en 1886, sous Alexandre III, les principales dispositions de cette réforme n'avaient pas encore été mises à exécution. La Russie, il est vrai, a eu au dedans comme au dehors de quoi la distraire des tribunaux ecclésiastiques ; mais, sans les résistances ou les regrets du clergé, le gouvernement n'en eût pas moins trouvé le moyen d'appliquer une réforme longuement préparée.

C'est dans ce domaine religieux, dont à l'étranger on le croit maître absolu, que le gouvernement impérial se sent encore le moins libre, le moins omnipotent. Sur ce terrain, il ne peut, comme dans le domaine de l'État, tout abroger ou réformer à son gré, tout changer d'un coup ou tout créer à neuf, sans se préoccuper de ce qui existe. Devant l'Église, l'autorité impériale n'est plus en présence d'une table rase. Quelque influence qu'il possède sur le saint synode et le clergé, le pouvoir civil n'aime pas d'ordinaire à faire violence à leurs scrupules ou à brusquer leurs préjugés. Or l'Église russe, l'Église orientale, dont la force est dans la tradition et l'immobilité, redoute tout changement, toute altération même apparente à sa constitution et à ses usages. Cette répulsion pour les nouveautés croît naturellement quand ses privilèges sont en question, et l'on ne saurait dissimuler que dans la composition de ses tribunaux, comme dans leur procédure ou leur compétence, ce qu'on réclame de la justice ecclésiastique, c'est une rénovation plus conforme aux idées laïques de droit et de liberté qu'aux notions ecclésiastiques de soumission et d'autorité.

Voilà ce qui a retardé, ce qui retardera peut-être longtemps encore, sous Alexandre III comme sous son père, l'exécution d'une réforme réclamée par le progrès des mœurs et l'esprit de la Russie moderne. Ce n'est pas là,

du reste, la seule raison du maintien de la juridiction ecclésiastique ; une autre chose milite en sa faveur : les défauts mêmes de ses tribunaux et de sa procédure. En Russie, plus d'une institution est soutenue par les abus qui sembleraient devoir la détruire. À ces abus les familles influentes, les gens en place et la police trouvent leur compte. Les classes riches, qui seules aujourd'hui recourent au divorce, préfèrent voir leur mariage cassé sans débats publics, sans plaidoiries retentissantes ni gênantes enquêtes, par un tribunal discret et ennemi du bruit, près duquel la faveur et l'argent ont facilement accès et qui ne fait souvent que consacrer légalement de petits arrangements de famille. Les convenances mondaines concourent ainsi avec les préventions religieuses à la conservation de tribunaux d'ordinaire complaisants aux faiblesses humaines.

La réforme de cette commode justice paternelle n'est toutefois qu'une question de temps et de mesure. Si les tribunaux d'Église ne sont pas supprimés, ils devront se plier aux maximes et aux règles qui prévalent dans les cours laïques. La Russie ne peut plus tolérer de juridictions corporatives qu'à une condition, c'est qu'elles se conforment aux grands principes de droit et d'équité que le dix-neuvième siècle a fait pénétrer dans les tribunaux militaires, aussi bien que dans les tribunaux civils.

Le gouvernement de l'empereur Alexandre II avait porté l'esprit de réforme jusque dans l'enceinte des conseils de guerre, dont les attentats nihilistes lui ont, depuis, fait étendre démesurément la juridiction. Dans la justice militaire on a introduit la publicité des débats ; on a restitué au prévenu quelques-uns des droits qui lui faisaient défaut, en même temps qu'on créait, pour les officiers, une académie de droit, spécialement destinée à doter l'armée de juges et de procureurs instruits. Il s'en faut cependant que les cours martiales présentent encore toutes les garanties aujourd'hui réclamées des tribunaux dans les pays civilisés. La défense et l'accusation sont loin d'y avoir des droits égaux ; de plus, l'office d'accusateur n'y est pas toujours nettement séparé des fonctions de juge. Depuis qu'on a imaginé de leur déférer les crimes contre les fonctionnaires, la procédure des conseils de guerre est souvent redevenue secrète. Le droit de défense a été réduit à quelques courtes et insignifiantes observations ; s'il n'a pas été entièrement supprimé, comme il en avait été question en 1881, il est trop fréquemment devenu illusoire. En même temps, des

oukazes impériaux ont, dans les cas les plus graves, enlevé à l'accusé le droit d'appeler du verdict qui le condamne. L'extension donnée à la justice militaire par Alexandre II et Alexandre III rend de pareils défauts d'autant plus regrettables qu'ils diminuent l'autorité de ses sentences. On ne saurait, du reste, s'étonner de cet abandon des formalités protectrices de la justice, à une heure où les tribunaux civils eux-mêmes ont été dépouillés d'une part de leurs garanties légales.

-
1. ↑ Autrefois il n'en était pas ainsi. Dans les causes criminelles, par exemple, à côté du président et d'un conseiller nommés par le gouvernement, siégeaient des délégués de la classe à laquelle appartenait le prévenu. En certaines provinces, en Sibérie notamment, les municipalités ont continué, jusqu'en 1885, à élire des délégués pour prendre part au jugement des marchands ou des bourgeois.
 2. ↑ Le mot *volost*, traduit par canton ou bailliage, désigne soit une grande commune rurale, soit plus souvent une agglomération de plusieurs petites communautés de villages, réunies administrativement. Voyez liv. I, ch. I.
 3. ↑ Comme le mir et la commune, la famille, telle qu'elle est constituée chez le paysan, ne saurait subsister qu'avec le droit coutumier. Nous avons (tome I ; liv. VIII, ch. II) indiqué quelques-uns des traits essentiels des coutumes villageoises, quant à la famille et à la propriété. Sur bien des points ; les usages populaires sont en opposition avec la loi écrite et sont, beaucoup mieux que cette dernière, appropriés à la vie rurale. Ainsi, tandis que, d'après la loi, la fortune du mari et celle de la femme demeurent distinctes, la coutume fait vivre les époux sous le régime de la communauté, aussi longtemps du moins qu'ils habitent ensemble.
 4. ↑ M. Bogisic, dans ses études sur le droit coutumier des Slaves du sud.
 5. ↑ Voyez : *Zapiski impér. roussk. géograf. obchich. po otdel, etnografii*, spécialement le tome VIII, rédigé sous la direction de M. Matvéief.
 6. ↑ C'est ce qui a été fait par la commission d'enquête sur les tribunaux des paysans, laquelle, en 1874, a publié en six volumes le résultat de ses recherches, sous le titre de : *Troudy kommissii po préobrazovaniou volostnykh soudof*. Comme il arrive souvent, ces travaux de la commission d'enquête fournissent des arguments aux adversaires comme aux partisans des tribunaux de volost. MM. Tchoubinsky et Hiltebrandt ont aussi donné une collection des décisions de cette justice rurale dans la Petite-Russie : *Narodnye iouridit. obytech. po réchéniam volostn, soudof* ; tome VI° des *Travaux de l'enquête ethnographico-statistique dans la Russie occidentale* ; section du sud-ouest.
 7. ↑ Nous citerons entre autres les travaux de MM. Tchoubinsky, Kistiakovsky, Efimenko, Matvéief, Iakouchkine, Pachmann. Ce dernier a résumé le droit coutumier civil, dans une sorte de manuel en deux volumes, *Obychnoé grajdanskoé pravo v Rossii*, 1877-79.
 8. ↑ Les gouvernements d'Olonets, de Viatka, de Kazao, de Penza, de Samara, par exemple. Il n'est pas question ici des indigènes du Caucase ou de Sibérie ; lesquels ont été également l'objet de nombreux travaux.
 9. ↑ Article 38 de l'acte d'émancipation.
 10. ↑ Certains juristes avaient déjà réclamé la codification des coutumes villageoises, sous forme de code rural spécial (*selskii soudebnyi oustav*). Ce serait, a dit M. le sénateur Kalatchof, un moyen de faire rentrer les coutumes populaires dans la loi, et d'en étendre au besoin l'application à d'autres classes que les paysans. Ce projet rencontre malheureusement un grand

obstacle dans la variété des coutumes locales, variété motivée par les différences du sol, du climat, des populations, des mœurs. Voyez M. Kalatchof : *Ob otnochénii iouriditcheskikh obytschaefk zakonodatelsvou*, (Mémoires de la Soc. Imp. de Géogr., sect. ethnogr., tome VIII.)

11. ↑ Encore ne s'agit-il que des procès concernant les biens mobiliers ou l'allocation communale. Les affaires touchant les immeubles acquis en dehors de cette allocation sont de la compétence des tribunaux ordinaires.
12. ↑ Les habitants des autres classes, les propriétaires et les gens à leur service, ne relèvent point des tribunaux de volost, pas plus que de l'autorité de l'ancien du village. Certains membres de la noblesse ont voulu s'autoriser de cette exemption pour réclamer, en faveur des grands propriétaires, un droit de justice ou de police sur leurs terres, disant qu'aujourd'hui d'immenses domaines, de plusieurs centaines de verstes carrées, restent sans police. Voyez, par exemple, M. Dmitrief, *Revolutsionny konservatizm*. On parlait en 1886 d'étendre la juridiction du tribunal de volost à tous les habitants du canton, en dehors des classes privilégiées.
13. ↑ Voyez tome I, livre VIII, chap. II.
14. ↑ D'après les statistiques criminelles, le nombre des femmes du peuple qui se débarrassent de leur mari par le fer ou le poison est relativement considérable, et ces crimes, qui ont pour motif la brutalité de l'homme, trouvent pour la plupart grâce devant le jury.
15. ↑ De fait, ces tribunaux infimes, ou rassemblée du village elle-même, s'arrogent parfois le droit de prononcer la séparation ou mieux le divorce des époux mal assortis. En voici un exemple, emprunté à un district du gouvernement de Toula, en 1880. Un paysan du nom de Kouzmitchef avait déposé une plainte contre sa femme, qui l'avait quitté et refusait de rentrer chez lui. Le mir enjoignit au père de la jeune femme de la renvoyer à son mari. Le père répondit que c'était impossible, vu que le mari, non content de la maltraiter, la laissait mourir de faim et avait contracté une liaison avec une autre paysanne. Le mir, ou le tribunal de volost, après avoir entendu les témoins, prononça la séparation des époux, fit rendre à la jeune femme tous ses effets personnels, et déclara qu'elle pouvait, se considérer comme libre. Le prêtre du pays ne put rien changer à cette décision.
16. ↑ Il résulte de travaux spéciaux que, tout en étant loin d'être encore en désuétude, la peine des verges devient d'une application moins fréquente. Voici, par exemple, un tableau publié, en 1884 ou 1885, dans le *Recueil du zemstvo de Vladimir* par un investigateur local, M. A. Smirnof. C'est la statistique pénale des tribunaux de bailliage de cette province. Nous donnons le chiffre total des condamnations prononcées par périodes triennales, et, en regard, le nombre des cas où l'on a eu recours aux châtimens corporels.

— — — —	Condam nations.	Verges.
1866-68	5 452	2 063
1869-71	8 404	2 441
1872-74	10 884	4 396
1875-77	11 150	2 994
1878-80	11 624	2 308

On voit d'après ce tableau que, si les paysans de Vladimir employaient encore volontiers les verges, la proportion des châtimens corporels avait, sauf une courte période, été toujours en décroissant.

Depuis la création des chefs de canton ruraux, la peine des verges ne peut être appliquée qu'avec l'autorisation de ces fonctionnaires.

17. ↑ Un des cas où les tribunaux de volost étaient le plus tentés d'abuser des châtimens corporels, c'était envers les contribuables en retard. Grâce à la solidarité communale (voy. tome I, liv. VIII, chap. v), les juges pouvaient, en effet, être intéressés à l'exacte rentrée des impôts. Aussi les verges sont-elles encore parfois employées pour accélérer le versement des taxes.
18. ↑ Édition de 1876, article 2178 du tome II et article 102 du statut des paysans, annexe du tome IX.
19. ↑ Voyez liv. I, chap. III.
20. ↑ Un seul d'après la commission d'enquête.
21. ↑ Voyez M. G. Picot, *la Réforme judiciaire* (1881).
22. ↑ Toute la procédure est orale, mais on doit tenir registre des affaires et des sentences des juges. De là la nécessité d'un greffier.
23. ↑ *Vedro* ou sceau, mesure valant, si je ne me trompe, 12 litres.
24. ↑ Le *chtof*, autre mesure de liquide, valant la huitième partie du *vedro*.
25. ↑ *Enquête agricole*, t. II.
26. ↑ Ces détails, que je tiens de témoins oculaires, ont été confirmés par une des revues de Saint-Petersbourg, le *Messenger de l'Europe* (*Vestnik Evropy*) (juillet et sept. 1876). Les contradictions de ce genre, encore trop fréquentes en Russie, ne sont qu'une conséquence de la manie d'ostentation qui pousse tant de fonctionnaires ou de particuliers à se faire les promoteurs de réformes d'apparat et parfois de pure apparence, pour s'en faire un titre aux yeux du gouvernement ou du public. C'est ainsi, par exemple, qu'un des principaux instigateurs de cette ligue de tempérance du gouvernement de Penza avouait avoir établi sur ses terres un grand nombre de cabarets.
27. ↑ Sur ce rouage administratif, auquel on est en train de substituer peu à peu les nouveaux chefs de canton, voyez les deux premières éditions de cet ouvrage, t. II, p. 50, 51.
28. ↑ Pour la composition et le fonctionnement de cette assemblée, voyez ci-dessous, chapitre III.
29. ↑ Voici, d'après le nouveau statut, les peines que peuvent infliger les tribunaux de volost :
 - 1° Une réprimande en pleine audience.
 - 2° Une amende de 25 kopecks à 30 roubles.
 - 3° La prison ; 15 jours au plus (en quelques cas 30 jours) ; cet emprisonnement peut être ordinaire ou sévère, c'est-à-dire au pain et à l'eau.
 - 4° Les verges (jusqu'à 30 coups de verges) ; mais seulement en cas de récidive, pour des faits graves, et après autorisation du chef de canton qui a le droit de commuer la peine.
30. ↑ Pour toute cette organisation, je dois renvoyer à notre III* volume, spécialement consacré aux matières religieuses.
31. ↑ Comme la plupart des délits qui conduisent les autres Russes devant les juges de paix sont une violation des lois religieuses aussi bien que des lois civiles, le prêtre pourrait s'autoriser de semblables formules pour n'être le plus souvent traduit que devant ses propres tribunaux, c'est-à-dire devant des supérieurs dont l'esprit de corps ferait pour lui autant des protecteurs que des juges. De même que le militaire ne relève que des tribunaux militaires, le prêtre serait jugé par les tribunaux ecclésiastiques, qui, dans ses différends avec des hommes d'une autre classe, pourraient parfois lui témoigner une indulgence partielle. Il y aurait là une fâcheuse atteinte au principe de l'égalité devant la loi.
32. ↑ L'Église orientale, on le sait, admet, d'après l'Évangile (saint Mathieu, v, 32), que l'adultère de l'un des deux époux autorise l'autre à s'en séparer. Dans ce cas, les canons de l'Église permettent à l'époux injurié de contracter une nouvelle union, ils interdisent les secondes noces à l'homme ou à la femme qui n'a pas tenu les promesses des premières. Il est vrai que, en fait, on s'écarte parfois de ce sévère principe.

CHAPITRE III

Les deux magistratures. — Magistrature élective ; juges de paix. — Leur mode de nomination. — Conséquences du régime électif. — Juges de paix honoraires et juges effectifs. — Assises de paix. — De la substitution des chefs de canton ruraux aux juges de paix élus. — Ses causes et ses conséquences.

Le caractère commun de toutes les réformes du règne d'Alexandre II a été, nous l'avons dit, l'abaissement des anciennes barrières élevées entre les diverses classes par le servage, par les mœurs, par la législation. C'est ainsi que le statut judiciaire a reconnu l'égalité de tous les Russes devant la justice, sans distinction de naissance, de grade ou de condition ; mais le respect des usages et coutumes du peuple des campagnes a conduit le gouvernement à s'écarter, à son égard, du grand principe qu'il proclamait. Le paysan a, tout comme le prêtre et le soldat, conservé pour un grand nombre d'affaires des juges particuliers. Trois des cinq grandes classes (*sosloviia*) entre lesquelles se partage officiellement la nation sont ainsi plus ou moins soustraites à la juridiction des nouveaux tribunaux, devant lesquels semblaient devoir s'effacer toutes les différences d'origine et de profession. Le noble et l'habitant des villes sont seuls à relever entièrement des tribunaux communs à toutes les classes ; ces derniers n'en gardent pas moins une compétence fort étendue. Ce sont eux qui connaissent de toutes les affaires civiles ou criminelles d'une certaine importance, c'est à eux que ressortissent toutes les contestations qui s'élèvent entre des hommes de conditions diverses. Ainsi se trouve rétablie, pour les civils et les laïques du moins, l'égalité devant la justice qui semblait indirectement violée par le maintien des tribunaux corporatifs ^[1].

Les lois de 1864, nos lecteurs le savent déjà, ont institué, avec une double série de tribunaux, deux magistratures isolées et indépendantes l'une de l'autre. En Russie, comme en beaucoup d'autres États, il existe des justices de paix, appelées à décider des petites affaires qui doivent se régler plutôt selon l'équité que selon le droit écrit, et des tribunaux d'un ordre plus élevé, connaissant des causes graves où sont en jeu la fortune, l'honneur, la vie des

habitants ; mais en Russie, au lieu d'être superposées l'une à l'autre, ces deux justices forment deux séries parallèles absolument distinctes, possédant chacune en propre ses cours d'appel comme ses tribunaux de première instance, et différant autant par le mode de nomination des juges que par l'étendue de la juridiction. Entre ces deux sections étrangères l'une à l'autre, il n'y a qu'un lien, le *sénat dirigeant*, qui leur sert à toutes deux de cour de cassation et qui doit maintenir l'unité dans l'interprétation de la loi comme dans la pratique judiciaire. De cette double magistrature, la plus humble est celle que son organisation et son mode de nomination rendent pour nous la plus curieuse.

Pour la justice de paix (*mirovoï soud*) le réformateur a créé un corps de magistrats dont le premier modèle doit être cherché en Angleterre. La copie russe est cependant singulièrement différente de l'original britannique. En Angleterre, les juges de paix (*justices of the peace*) sont autant des administrateurs que des juges ; c'est à eux de voter les dépenses du comté, à eux de nommer et de contrôler la plupart des fonctionnaires locaux^[2]. En Russie il en est tout autrement : les juges de paix sont strictement limités à leurs fonctions judiciaires ; le principe de la séparation des pouvoirs, emprunté à la France, a été appliqué jusqu'en des institutions imitées de la Grande-Bretagne.

L'opinion a été généralement favorable à cette rigoureuse séparation de l'ordre administratif et de l'ordre judiciaire, dont la confusion et les empiétements ont longtemps suscité tant d'abus. Il y a toutefois des voix dissidentes dont les critiques méritent d'être signalées. J'ai entendu des Russes, et non les moins cultivés, préférer hautement le système anglais qui est demeuré en vigueur aux États-Unis. « Ce principe de la séparation des pouvoirs, qui vous est si cher en France, me disaient-ils, n'a rien d'absolu, sans quoi ce prétendu axiome n'est qu'un préjugé théorique. La distinction de l'ordre administratif et de l'ordre judiciaire, bonne et normale dans les villes, devient nuisible ou inefficace dans les campagnes. En dehors des grands centres, surtout dans un pays étendu et faiblement peuplé comme le nôtre, ce partage des pouvoirs et des fonctions n'est qu'un luxe déplacé et dispendieux. Installer aux villages des spécialités judiciaires et administratives, c'est comme si, au lieu d'une boutique à tout vendre, vous y réclamiez la variété et la spécialité des magasins des villes^[3]. »

Les partisans du système anglais eussent voulu que la surveillance des administrations locales et le contrôle des communes fussent remis aux juges de paix dont, assurent-ils, la direction eût bien valu la tutelle de la police. Il serait oiseux de peser ici la valeur de cette opinion. Les hommes qui la professent sont, pour la plupart, suspects de penchants aristocratiques ou d'admiration surannée pour les mœurs patriarcales. À ce double titre, les adversaires de la séparation des pouvoirs ont contre eux le courant des idées modernes aussi bien que les instincts de l'esprit russe contemporain. Leurs objections auraient beau être fondées, elles sauraient difficilement prévaloir, contre les doctrines en vogue, d'autant qu'une fois qu'il tient un principe, le Russe ne le lâche pas aisément^[4].

Entre les juges de paix de l'Angleterre et ceux de la Russie, il y a une seconde et grave différence qui achève de distinguer les deux institutions. En Angleterre, les *justices of the peace* sont nommés par le souverain, qui doit les prendre parmi les propriétaires fonciers possédant un certain revenu. En Russie, les juges de paix (*mirovyyé soudi*) doivent bien être pris parmi les propriétaires locaux ; mais, au lieu d'être nommés par la couronne, ils sortent de l'élection, tout comme les juges de bailliage des paysans. On ne pouvait obéir plus consciencieusement au nouveau dogme de la séparation des pouvoirs, ni prendre plus de précautions pour assurer l'indépendance de la justice rurale vis-à-vis de l'administration. Comme ils doivent juger les différends d'hommes de conditions diverses, les juges de paix sont élus par l'assemblée où siègent les représentants des diverses classes sociales, par le conseil général ou zemstvo de district. L'État se contente d'exiger des candidats un double cens, un cens d'instruction, un cens de fortune, l'un devant assurer la capacité, l'autre l'indépendance du magistrat^[5].

Qui aurait cru que, de tous les grands États européens, l'empire autocratique serait le premier à mettre une partie de la magistrature au régime de l'élection ? C'est encore là un exemple de ces hardiesses, d'autres diraient de ces témérités, que s'est plus d'une fois permises le gouvernement du tsar. Pour la Russie, du reste, cette application du système électif à la justice est loin d'être une innovation. Catherine II avait déjà, dans les tribunaux de l'empire, fait une place aux délégués des divers groupes de la population ; mais avec la procédure secrète, l'élu ne pouvant

être contrôlé par les électeurs, ce mode de désignation n'était le plus souvent qu'une vaine formalité. Il en est tout autrement des institutions nouvelles : en remettant aux assemblées locales le soin de désigner les juges de paix, l'empereur Alexandre II a réellement implanté en Russie le système électif, il l'a adapté aux mœurs modernes.

Quels sont les motifs qui ont déterminé le gouvernement à conférer aux représentants des localités une telle prérogative ? Le statut judiciaire nous indique lui-même les deux principaux. Le législateur a considéré que, pour leur office de conciliation, les magistrats de paix avaient pardessus tout besoin de l'estime et de la confiance publiques, et, en même temps, que ces magistrats étaient trop nombreux et l'empire trop vaste pour que le pouvoir central pût prendre sur lui de désigner ces milliers de juges locaux, sans risquer d'en abandonner le choix à l'intrigue et à la faveur^[6]. Tous les gouvernements ne sont point aussi timorés, et nul ne contestera que de tels scrupules fassent honneur au pouvoir qui les confesse.

C'est une noble mais aussi une grave expérience que la création d'une justice élective, même restreinte à une magistrature spéciale et bornée aux petites affaires civiles ou correctionnelles, car ces menues affaires sont celles qui intéressent le plus la masse du peuple. Certains esprits, en Russie comme en France, regardent la désignation des juges par les justiciables comme étant de droit naturel : à leurs yeux, une magistrature élue est le corollaire nécessaire de tout *self-government*^[7]. Dans les écoles démocratiques, ce point de vue est presque partout aujourd'hui une sorte de lieu commun. Une bonne justice importe trop à la sécurité publique pour qu'en pareille matière on se laisse uniquement guider par des analogies ou des déductions théoriques. Or, en dépit de multiples expériences, antiques et modernes, rien n'est encore moins démontré que l'excellence d'une justice issue de l'élection.

On sait quels résultats a donnés ce système, en France, sous la première révolution. Les États-Unis d'Amérique sont le seul grand État contemporain qui l'ait appliqué sur une large échelle, bien qu'aux États-Unis même ce système ne soit pas d'une application absolue^[8]. Personne n'ignore que, sur ce point, l'expérience de l'Union américaine n'est pas faite pour encourager les imitateurs. De l'élection des juges il est sorti une magistrature médiocre et suspecte, asservie et mobile, qui n'est trop souvent qu'un instrument aux

mains de partis turbulents et de *politicians* décriés. Ces magistrats, dépourvus de toute garantie personnelle contre les fluctuations de l'opinion, n'offrent eux-mêmes que peu de garanties à la société, qui les nomme et révoque à son caprice. L'ignorance, la partialité, la vénalité même, sont trop souvent le lot de ces juges, issus de la faveur populaire ou des calculs des partis. En certains États de l'Union, la justice, qui a pour mission d'assurer le respect de la loi et de maintenir les mœurs publiques, semble s'être dégradée en agent de corruption. Les vices de ce système sont si manifestes que, en dehors des étrangers, les publicistes les plus éminents de l'Amérique ont signalé cette magistrature élective comme une des principales causes de la décadence des mœurs privées et des mœurs politiques^[9].

Malgré toutes ses sympathies pour l'Union américaine, ce n'est certes pas un tel modèle qui a séduit la Russie, ni décidé son gouvernement à livrer aux hasards de l'élection la magistrature la plus nombreuse de l'empire. En adoptant ce mode de désignation, le gouvernement impérial semble s'être préoccupé de mettre les nouveaux tribunaux de paix à l'abri des vices qui, au delà de l'Atlantique, accompagnent le système électif. Le choix d'un juge n'est pas abandonné aux habitants d'un canton judiciaire, mais bien remis aux représentants d'une circonscription plus vaste, en sorte que, pour son élection, chaque magistrat ne dépend que, dans une faible mesure, des hommes qui peuvent se présenter à son tribunal. Ensuite, ce n'est ni au suffrage universel, ni au suffrage direct des justiciables que la loi russe confère le choix des juges de paix ; c'est à des assemblées composées des délégués de la propriété foncière, et ces assemblées de propriétaires, le législateur ne les a pas laissées absolument maîtresses de désigner qui bon leur plaît, il a imposé à leurs élus certaines conditions de capacité et un cens d'éligibilité. Ces restrictions n'ont pas paru suffisantes, la loi attribue au gouverneur de chaque province le droit de présenter ses observations sur les candidats proposés à l'élection ; elle soumet la liste des juges élus à la ratification du premier département du sénat. Ainsi entendue, ainsi réglementée, l'élection des magistrats, si elle perd quelques-uns de ses avantages théoriques, perd beaucoup de ses inconvénients pratiques.

En dépit de toutes ces précautions, le gouvernement n'a, selon son habitude, introduit que petit à petit la nouvelle magistrature dans l'empire,

et il s'est bien gardé d'en faire bénéficier certaines provinces. Pendant plusieurs années la Russie a pu faire concurremment l'expérience des juges de paix choisis par les zemstvos et des juges de paix nommés par l'État. Dans un pays si longtemps livré au régime de la faveur et à l'arbitraire de la bureaucratie, la comparaison ne pouvait guère être défavorable aux magistrats issus de l'élection. Aussi le gouvernement a-t-il étendu la nouvelle institution à la plupart des provinces, à mesure qu'il étendait les assemblées territoriales, dont émanent les juges de paix.

Il reste cependant, en Europe même, une partie considérable de l'empire que le gouvernement n'ose pas mettre à l'épreuve d'une magistrature élective : ce sont les provinces occidentales, les anciennes provinces lithuaniennes ou polonaises. Là ce sont des motifs politiques et des considérations nationales qui ont arrêté le réformateur. En abandonnant la justice de paix aux propriétaires, le gouvernement impérial craindrait d'accroître dans ces régions l'influence de l'élément polonais, qui détient toujours une grande partie de la propriété. On ne pourrait du reste y laisser les juges de paix à la désignation des assemblées territoriales, puisque tous ces gouvernements de l'ouest attendent encore de pareilles assemblées. L'institution des juges de paix y a récemment été introduite, mais avec une modification qui en dénature le caractère. Au lieu d'être élus par les représentants du district, les juges sont nommés par le gouvernement ; au lieu d'appartenir à la population locale, ce sont, pour la plupart, des étrangers, appelés de l'intérieur de l'empire et ignorant les usages et la langue des hommes qui comparaissent à leur tribunal. Jusqu'en ces provinces déshéritées, on a voulu maintenir, dans une certaine mesure, la séparation du pouvoir administratif et du pouvoir judiciaire, en rendant les nouveaux juges indépendants des gouverneurs locaux pour ne relever que du ministre de la justice.

Dans les provinces mêmes, qu'il avait mises officiellement en possession d'une magistrature élective, le gouvernement d'Alexandre II avait, du reste, fini par restreindre singulièrement l'exercice du droit d'élection. Les lois de 1864 donnaient au sénat le droit de confirmer les choix faits par les zemstvos. Un oukaze de septembre 1879 a enjoint aux gouverneurs de province de fournir au sénat des renseignements secrets sur la moralité et sur les opinions des élus des assemblées territoriales. Ces rapports ou

attestations, comme dit la loi russe, sont confidentiels, par suite ils ne peuvent être contrôlés. Le sénat ne saurait aller contre l'opinion des gouverneurs qui, en fait, sont ainsi devenus maîtres de casser à leur gré les choix du zemstvo. Plusieurs États provinciaux ont eu beau en demander la suppression, Alexandre III a jusqu'ici maintenu aux gouverneurs ce droit d'attestation. De cette façon, si réélection des juges de paix n'a pas été supprimée, leur nomination dépend aujourd'hui du bon plaisir de l'administration.

Ce qui fait l'innocuité de la magistrature élective en Russie, ce ne sont point seulement les précautions prises par le gouvernement : c'est moins le mode d'élection ou le cens d'éligibilité que la situation morale du pays, que le calme ou l'apathie de l'esprit public, en un mot que le manque de vie politique. Sous le régime autocratique, il n'y a guère à craindre que la majorité des électeurs se laisse entraîner par des considérations entièrement étrangères aux qualités personnelles des juges et à l'intérêt d'une bonne justice ; il n'y a pas à redouter que, pour une fraction de la population, les élus du plus grand nombre deviennent des agents d'oppression. Là où il n'y a point de partis politiques régulièrement enrégimentés, où les élections ne sont pas un combat d'armées ennemies, le juge, nommé par la majorité, ne saurait par cela même être suspect à la minorité. Tant que la Russie restera dépourvue de constitution, de chambres et de luttes politiques, la magistrature élue n'y saurait se dénaturer jusqu'à devenir une arme de guerre et un instrument des partis.

Dans un État où, pendant des siècles, le pouvoir central est demeuré absolu et arbitraire, où les représentants de l'autorité ont longtemps pu se permettre impunément toutes les fraudes et toutes les tyrannies, une magistrature élective peut être au contraire un agent de moralisation, pour la société comme pour le pouvoir. Ce peut être le meilleur moyen de relever la dignité de la justice et d'assurer l'indépendance avec l'intégrité du juge. Aussi, sans crainte de choquer le préjugé vulgaire et, au risque de sembler paradoxal, oserai-je confesser que, si la justice élective me paraît quelque part à sa place, c'est dans un empire absolu, dans un État bureaucratique, comme l'empire Russe.

Est-ce à dire que, grâce à ses mœurs et à la forme du pouvoir, grâce à l'infériorité même de son développement politique, la Russie ait échappé à

tous les défauts d'une justice issue de l'élection ? Non certes ; si elle y a trouvé de réels et précieux avantages, elle y a également rencontré quelques inconvénients que nous ne pouvons manquer de signaler. Chez elle aussi l'indépendance du juge élu, vis-à-vis du pouvoir, s'est parfois changée en dépendance vis-à-vis des électeurs. Chez elle aussi, beaucoup d'hommes honnêtes et instruits, souvent les plus capables et les plus dignes de remplir ces fonctions de juges, les ont trouvées trop incertaines, trop dépourvues de garanties d'avenir, pour y vouloir consacrer leur temps et leurs forces. Un homme, libre de choisir, hésitera partout à briguer un mandat trop précaire pour tenir lieu de profession et en même temps trop absorbant pour permettre d'autres occupations. On a remarqué qu'un grand nombre de juges de paix n'acceptaient ces fonctions que comme un emploi provisoire, une sorte de pis aller, que plusieurs n'y voyaient qu'un marchepied pour monter à d'autres postes, que beaucoup cherchaient à s'insinuer de la magistrature élue et révocable dans la magistrature nommée par l'État et inamovible.

À ces défauts, qui dérivent du principe même de l'élection, on s'est ingénié à chercher des remèdes d'une efficacité parfois douteuse. Pour rendre les juges moins dépendants des électeurs influents et des coteries locales, on a proposé d'en confier la désignation à un corps électoral plus nombreux. Pour donner à ces fonctions plus de stabilité et mettre le magistrat à l'abri des fluctuations de l'opinion, on a parlé de prolonger la durée de son mandat. De pareilles mesures ne redresseraient les défauts actuels qu'en en introduisant de nouveaux. Enlever la nomination des juges de paix aux assemblées de district, ne serait-ce pas renoncer à l'une des garanties de la loi, à l'un des correctifs du principe de l'élection ? Prolonger la durée des fonctions du juge, la porter, par exemple, de trois ans à six ans, ou la rendre illimitée, comme l'ont proposé quelques publicistes, ne serait-ce point, sous prétexte de mettre les juges à couvert des caprices de l'opinion, laisser le public à la merci de la négligence ou de l'incapacité des juges ?

Si la Russie ne peut se soustraire à tous les inconvénients du système électif, nous devons reconnaître qu'elle en souffre bien moins que ne le feraient les grands États de l'Occident, et cela toujours pour la même raison, parce que l'opinion n'y a ni les mêmes tentations, ni les mêmes

entraînements que dans les pays livrés aux agitations politiques et aux luttes de partis. Par là les fonctions électives perdent en Russie de l'instabilité qui leur est naturelle. Il ne saurait arriver que, dans des provinces entières, un déplacement de majorité condamne tous les juges en fonctions à une révocation et toute la justice de paix à une soudaine métamorphose. On se plaint parfois que les juges non réélus descendent de leur siège au moment où ils étaient en train d'acquérir la pratique de l'audience et l'expérience de leur profession. Ce n'est cependant pas là le cas général. Si, aux élections triennales, un certain nombre de juges sont mis de côté, la plupart restent en place. Les zemstvos de district, n'étant pas dominés par des passions étrangères à l'intérêt d'une bonne justice, sont d'ordinaire patients et indulgents vis-à-vis de leurs élus. Ces fonctions, si incertaines, se trouvent en réalité beaucoup moins précaires qu'elles ne le semblent, et bien des juges de paix se sont fait une profession d'un mandat essentiellement temporaire et aléatoire.

Il y a deux sortes de juges de paix : les juges effectifs (*outchastokvyé mirovyé souidi*) et les juges honoraires (*potchetnyé mirovyé souidi*). Les premiers ont à rendre la justice chacun dans sa circonscription ou canton de paix (*outchastok*) ; les derniers, comme leur nom l'indique, n'ont que des fonctions honorifiques ou plus exactement facultatives. Le juge de paix honoraire ne peut siéger au prétoire que sur l'invitation expresse des deux parties en cause, ou bien comme suppléant d'un juge de paix ordinaire, et, dans l'un et l'autre cas, il ne peut connaître que des affaires civiles. Ces fonctions, qui semblent si modestes, sont d'ordinaire décernées aux hommes les plus importants et les plus en vue de la contrée, aux principaux propriétaires, aux principaux fonctionnaires surtout. Les listes de ces juges de paix honoraires sont sous ce rapport curieuses à parcourir. On y rencontre tout le haut tchinovnisme civil et militaire, officiers et généraux en activité ou en retraite, lieutenants généraux ou généraux-majors, généraux d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie, mêlés aux conseillers d'État, aux conseillers d'État actuel, aux conseillers privés, etc. Le nombre des juges de paix honoraires n'est pas limité, aussi est-il considérable, d'autant que ces magistrats ne touchent aucun traitement. Les zemstvos confèrent cette qualité à tout ce que le district renferme de plus distingué ou de plus influent. La plupart des hauts fonctionnaires de l'empire sont ainsi

juges de paix honoraires dans les provinces auxquelles les rattachent leurs propriétés ou leur origine.

Cette institution, en apparence assez inutile, semble avoir eu pour premier objet de relever la qualité de juge de paix. Les hommes décorés de cette magistrature honorifique n'auraient d'ordinaire ni le loisir ni le goût d'exercer d'aussi modestes fonctions ; ne pouvant les leur faire remplir, on leur en a donné le titre, moins pour leur conférer une distinction personnelle, qu'afin de rehausser, grâce à leurs noms et à leur rang, le prestige et l'autorité sociale de la magistrature élective^[10]. La plupart de ces personnages ne résident que peu de semaines dans les districts dont ils sont les élus ; bien peu ont jamais siégé en face des plaideurs. Si l'on a cru se procurer, par cette institution, l'utile concours de fonctions gratuites, à la manière des *justices of the peace* de l'Angleterre, cet espoir a été trompé.

Les juges de paix ordinaires sont en général des hommes d'une position ou d'un rang inférieur, bien qu'ils soient élus par les mêmes assemblées et dans les mêmes conditions d'éligibilité. Au lieu de posséder un grade élevé dans la hiérarchie bureaucratique, ils n'ont pour la plupart aucun titre, ou en sont restés aux premiers échelons du tableau des rangs. D'après la loi, les juges de paix peuvent être choisis dans toutes les classes de la société ; mais, comme le législateur exige d'eux une propriété immobilière, ce sont, en dehors des villes, des propriétaires fonciers, c'est-à-dire habituellement des nobles (*dvoriane*). La loi, qui impose aux candidats un cens de fortune, ne tient point compte de la richesse mobilière, comme si, en faisant de la nouvelle justice locale le privilège des propriétaires, le législateur eût voulu dédommager l'ancien seigneur, le *pomêchtchik*, des droits dont le dépouillait l'émancipation. Grâce à ce cens territorial, on pourrait dire que la noblesse se trouve indirectement en possession de ce droit de justice, dont quelques-uns de ses membres ont réclamé pour elle le monopole.

C'est là un fait digne de remarque et qui, pour une magistrature arbitrale, commune à toutes les conditions, peut sembler gros d'inconvénients^[11]. Une justice ainsi élue et recrutée dans une des classes de la nation semble devoir présenter peu de garanties d'impartialité vis-à-vis des autres classes, vis-à-vis des commerçants, vis-à-vis des paysans et des anciens serfs. Or, dans la pratique, ce défaut est peu sensible ; on se plaint plutôt du défaut opposé. Si, dans les petits districts, là surtout où les zemstvos sont peu

nombreux, les juges de paix se montrent parfois trop dépendants de leurs électeurs, trop dévoués à la grande propriété, on leur fait, dans la plupart des provinces, le reproche inverse. Le juge de paix laisse-t-il voir quelques préférences, ce n'est point le plus souvent pour la classe des propriétaires, à laquelle il appartient, c'est plutôt pour les petites gens, pour les villageois, pour le moujik.

De pareilles anomalies ne sont pas très rares dans la vie russe. En aucun pays, nous l'avons dit, l'esprit de corps n'a moins de puissance, les préjugés de caste ou de naissance moins de racines^[12]. À cet égard comme à bien d'autres, la noblesse russe est fort différente de toutes celles du reste de l'Europe. Le *dvorianine* moscovite n'a le plus souvent ni les prétentions ni les préventions du hobereau français ou du junker allemand. Beaucoup de juges de paix se plaisent à laisser voir ce que, en Russie comme en Occident, on appelle des idées avancées ; beaucoup ne redoutent point les thèses hardies dont, jusqu'aux attentais des dernières années, la témérité même faisait la vogue. Ces élus de la noblesse, ces délégués de la propriété, sont pour la plupart des libéraux épris du progrès, amis et admirateurs du peuple ; beaucoup sont démocrates et sont hautement traités par leurs adversaires, quelquefois même par leurs électeurs, de radicaux, de niveleurs, de communistes. D'où viennent de tels penchants chez des magistrats ainsi choisis et triés ? Ils viennent en partie de ce que la plupart des hommes qui, dans les premières années surtout, se sont voués à cette difficile mission, étaient d'ardents partisans des réformes, jaloux de contribuer pour leur faible part à la réalisation des rêves de leur patriotisme.

Aux tendances démocratiques de la majorité des juges de paix, il y a toutefois une autre explication, une raison plus générale et plus durable, c'est le milieu d'où sort le plus grand nombre de ces magistrats élus, leur condition sociale, leur position de fortune. La plupart ne sont pas riches, et l'on rencontre parfois chez eux cette sorte de mauvais vouloir pour la richesse, cette espèce de secrète et inconsciente envie qui, en d'autres pays, perce souvent dans les magistratures, d'ailleurs les plus conservatrices. La loi exige bien des juges de paix un cens d'éligibilité, une fortune immobilière, mais ce cens, en apparence élevé, est en réalité fort variable et inégal. La loi a beau fixer un minimum, au-dessous duquel il ne peut descendre, le peu de valeur des terres abaisse parfois le cens jusqu'à le

rendre presque dérisoire. On demande au juge, à ses parents ou à sa femme la propriété de 900 à 400 *désiatines* de terre, selon les diverses provinces^[13]. Ce serait beaucoup en France ; dans certaines régions de la Russie, dans les gouvernements du nord ou de l'est en particulier, c'est souvent peu ou presque rien^[14]. À défaut de terres, la loi demande, pour les campagnes, une propriété bâtie de la valeur de 15 000 roubles. Dans les villes, la loi devient moins exigeante encore ; à Pétersbourg et à Moscou, elle se contente d'un immeuble de la valeur de 6000 roubles. Dans les autres villes, le cens s'abaisse jusqu'à 3000 roubles, soit à peine une dizaine de mille francs, et sept ou huit mille au cours du change. Le législateur n'a pas pris garde que ces terres, ces immeubles, urbains ou ruraux, pourraient être grevés d'hypothèques et ne rien rapporter à leur propriétaire nominal, en sorte que, dans la pratique, cette garantie du cens se réduit singulièrement et parfois s'évanouit tout à fait.

Dans quel dessein le réformateur avait-il imposé aux juges élus un cens de propriété ? Les considérants de la loi le disent expressément : c'est que le juge de paix doit être en contact avec des hommes de toute sorte et que, s'il se trouvait dans un état voisin du besoin, il aurait plus de peine à résister à certaines influences, ou même à certaines tentations^[15]. Si tel est le but de la loi, on ne saurait dire qu'il ait été atteint. Un homme qui possède quelques centaines de *désiatines*, ou même un millier d'hectares de landes en friche, dans les solitudes du nord, un homme qui, à Pétersbourg, où la vie n'est pas moins chère qu'à Paris, possède une maison ou, mieux, une mesure d'une valeur de 6000 roubles, c'est-à-dire un capital de 15 000, de 20 000 francs au plus, peut-il être regardé comme réellement indépendant, comme élevé par la fortune au-dessus des séditions vulgaires et des tentatives de corruption ? S'ils n'avaient d'autres garanties de la moralité du juge, les électeurs seraient à plaindre.

Le cens exigé par la loi est ainsi loin de toujours répondre aux vœux et aux calculs du législateur. L'inefficacité en est parfois manifeste. Nous ne dirons pas, pour cela, que ce ne soit qu'une formalité inutile, qu'une gênante et fâcheuse entrave à la liberté du choix des zemstvos. Certains Russes n'hésitent pas à l'affirmer, plusieurs de leurs publicistes demandent la suppression de toute condition censitaire^[16]. Sans doute, lorsque la loi soumet les électeurs à un cens électoral, on peut trouver excessif de

réclamer en outre des élus un cens d'éligibilité. D'un autre côté, on comprend qu'un gouvernement n'ait pas, dans le principe de la magistrature élective, une assez entière confiance pour la laisser dépouiller d'aucune de ses garanties, si vaines et illusoires qu'elles puissent paraître ^[17].

Pour rendre au cens d'éligibilité toute sa valeur, il faudrait le relever, et, en rehaussant, au profit de la fortune, le seuil de la magistrature élective, on risquerait de ne plus trouver personne pour y entrer. Non seulement les choix seraient trop restreints, mais les candidats feraient déraut. Les riches propriétaires, les hommes réellement indépendants par leur fortune, sont pour la plupart peu ambitieux de fonctions qui contraignent à une résidence assidue et à un travail fastidieux. S'ils acceptent d'être élus, c'est d'ordinaire en qualité de juges honoraires. La majorité des candidats au siège de juge de paix sont des gens d'une fortune modique, souvent même de petits propriétaires obérés et besogneux qui de ce mandat attendent un accroissement de leurs minces revenus. À cet égard, la nouvelle magistrature élective n'est pas sans ressemblance avec l'ancienne magistrature élue ^[18]. C'est une place, c'est un traitement que cherchent dans leurs fonctions le plus grand nombre des juges de paix. Quelques-uns n'abandonnent pas pour la justice toutes leurs occupations antérieures, mais continuent à gérer leurs biens, ou les biens d'autrui, voire même parfois à faire un peu de commerce. Dans les régions forestières, par exemple, il n'est pas rare de voir des juges de paix s'adonner au trafic des bois, si bien qu'aux époques de vente il est quelquefois impossible de trouver le juge.

Il semblerait naturel que l'entretien de la justice de paix incombât au trésor ; mais l'État a profité de ce qu'il laissait le choix des juges aux zemstvos pour rejeter sur eux ce fardeau. Cette considération semble même n'avoir pas été étrangère au maintien du système de l'élection. C'est là un expédient financier qui n'est pas sans inconvénient pour la justice. Les assemblées qui nomment les juges de paix en fixent les émoluments à leur gré et non toujours sans parcimonie ^[19]. Cette rétribution varie beaucoup selon les régions et la cherté de l'existence, elle est en général d'environ 2000 roubles, mais, dans certaines provinces, elle s'abaisse encore à 1500 roubles, tandis que, dans les capitales, elle monte à 4000 ou 5000. Les zemstvos laissent aujourd'hui à la charge du juge tous les frais de la justice ; c'est à lui de fournir le local du prétoire, de le meubler, de le chauffer, à lui

de se procurer un greffier et de le rémunérer. Ces frais réduisent d'une manière notable les émoluments du magistrat rural. Aussi beaucoup n'ont-ils d'autre salle d'audience qu'une chambre de leur maison ou une pièce de ses dépendances, voire une grange, plus ou moins décentement appropriée, parfois à peine close et couverte. De même, j'ai vu des juges qui par économie n'avaient pas de greffier et en faisaient eux-mêmes l'office. Les zemstvos devront tôt ou tard remédier à cet état de choses en installant à leurs frais des salles de justice de paix. Le système actuel n'est pas moins fâcheux pour le public que pour le juge, car le prétoire change de place avec le domicile du magistrat ; comme ce dernier habite parfois à l'extrémité ou même en dehors de son canton judiciaire, les inconvénients, partout inhérents en Russie à la grandeur des distances, sont ainsi accrus aux dépens des justiciables, aux dépens des paysans notamment, qui, n'ayant souvent personne dans leurs villages pour formuler leurs requêtes, sont obligés de venir eux-mêmes les présenter au juge.

Le cens d'instruction, légalement exigé des juges de paix, n'est point aujourd'hui une garantie plus efficace de leur capacité que le cens de propriété ne l'est de leur indépendance. La loi ne réclame du candidat aucunes connaissances spéciales, aucun grade ou diplôme universitaire, elle se contente d'un certificat d'études inférieur à [\[19\]](#) notre baccalauréat [\[20\]](#). Le législateur fonde cette tolérance sur ce que le juge de paix doit plutôt juger en équité qu'en droit ; mais ce n'est là ni la seule ni la meilleure raison de cette indulgence en apparence excessive. Pour l'instruction comme pour la fortune, l'État, s'il eût fait le difficile, eût risqué d'éloigner tous les aspirants. Il y a encore si peu de juristes en Russie, qu'on en trouve à peine assez pour les tribunaux ordinaires. Aussi ne pouvait-on se montrer bien sévère pour les premières recrues de la nouvelle magistrature : l'État ou le public pourront l'être davantage pour la seconde ou la troisième génération de juges. Si l'on ne peut élever le cens pécuniaire, on pourra certainement un jour rehausser le cens de capacité. À cet égard, la loi et les mœurs deviendront plus exigeantes avec les progrès mêmes de la culture nationale.

De toutes les professions, de toutes les classes d'hommes propres à la Russie nouvelle, il n'en est pas de plus intéressante que celle des juges de paix. Après ce que nous avons dit de leur origine et de leur instruction, on ne saurait s'étonner si ces magistrats improvisés prêtent souvent à la

critique et quelquefois au ridicule. Ils ont déjà fourni plus d'un type satirique à une littérature moins curieuse de nouveautés et de tableaux de mœurs que friande d'allusions politiques et de dissertations sociales. Voici, entre autres, deux bizarres figures de juges de paix ruraux, dessinées par un avocat de province qui prétendait ne donner que des portraits d'après nature^[21]. L'un, Pyrkin, violent, emporté, toujours l'injure et la menace à la bouche, est l'effroi des plaideurs et des avocats. À la moindre contradiction, il condamne les paysans interdits à des années de détention, voire même à la déportation en Sibérie, ou à d'autres peines excentriques qu'un juge de paix n'a pas le droit d'infliger. Devant l'irritation du juge et les humbles supplications du moujik, le greffier, la plume en main, reste impassible, attendant pour écrire qu'il tombe des lèvres du fougueux magistrat quelque sentence raisonnable. Le second juge, ainsi mis en scène, Tchépyrkin, propriétaire riche et vaniteux, est un homme doux et débonnaire qui a la difficile prétention de renvoyer tout le monde satisfait ; il ne peut se résigner à faire des mécontents, et met tout son amour-propre à ce que ses décisions ne soient pas attaquées en appel. Pour s'épargner cette humiliation, il va jusqu'à faire des sacrifices pécuniaires ; quand il ne parvient point à mettre les parties d'accord, il se désole et, sous prétexte de maladie, ajourne l'audience, au désespoir des plaideurs venus de loin.

Je ne déciderai point si ce sont là des caricatures ou des portraits ; ce que je puis dire, c'est que, s'il y a encore des Pyrkin ou des Tchépyrkin, ils sont rares et auront bientôt disparu. J'ai été en relation, dans diverses provinces de l'intérieur, avec plusieurs juges ruraux ; je ne leur ai rien trouvé de commun avec ces grotesques personnages. Loin de là, si j'ose en décider par mes rencontres personnelles, je dois avouer que, pour le niveau de la culture, si ce n'est pour les qualités professionnelles, cette magistrature électorale m'a paru fort supérieure à celle qui chez nous porte le même nom. Si le double cens de fortune et d'instruction n'est pas assez élevé pour mettre les juges de paix à l'abri de toutes les séductions et de toutes les erreurs, le caractère et la moralité de la plupart les mettent au-dessus des tentatives de corruption, et leur esprit d'équité compense leur peu de science juridique. Parmi ces juges élus, la prévarication est un fait presque inouï. Déjà l'homme du peuple, le paysan, qui, dans les premières

années, se prosternait en suppliant aux pieds du juge, apprend à compter sur son droit et à faire fond sur la justice.

Je dirai peu de chose de la compétence du juge de paix. À son prétoire sont dévolues toutes les causes civiles dont l'importance n'est pas supérieure à 500 roubles, et toutes les affaires criminelles dont le châtimement légal n'excède point une année d'emprisonnement ou 300 roubles d'amende. On est libre de s'adresser au juge de paix pour des affaires qui ne sont pas de sa compétence ; mais, dans ce cas, les parties doivent s'engager à se soumettre à sa décision. C'est ce qu'on appelle le tribunal de conscience^[22]. Comme son nom l'indique, le juge de paix doit avant tout chercher à concilier les deux parties, il ne peut rendre une sentence qu'après avoir essayé d'amener un compromis. Dans ses décisions, le juge doit plutôt tenir compte de l'équité que du droit strict, et en certains cas il doit se conformer à la coutume aussi bien qu'à la loi^[23].

Le premier avantage de cette justice, c'est qu'elle est dégagée des lentes et dispendieuses formalités. Tout homme qui a une plainte à porter au juge de paix s'adresse directement à lui, de vive voix ou par écrit, et le juge fixe sans retard le jour de l'audience. Rien de plus simple que ces audiences, surtout dans les campagnes. La procédure, qui est orale et publique, est parfois empreinte d'une bonhomie un peu patriarcale. On y retrouve à peine plus de formalités et de décorum que dans les tribunaux de volosL Le juge n'a ni robe ni uniforme, il siège, suivant ses goûts, en redingote ou en jaquette, seulement il porte au cou comme insigne une médaille suspendue à une chaîne dorée. Dans les audiences de paix auxquelles j'ai assisté, tout se passait néanmoins avec une grande régularité. L'interrogatoire des témoins était conduit avec soin et patience, leurs réponses, comme celles des parties, étaient au fur et à mesure résumées par écrit, puis relues aux intéressés pour être certifiées par eux. Cette manière de procéder, qui semble parfois donner un peu de lenteur aux débats, leur imprime une grande netteté et facilite singulièrement la revision des causes dont on interjette appel. Pour lire sa sentence, toujours écrite et motivée, le juge faisait lever les assistants, et, la lecture faite, les parties, qui acceptaient la décision, s'inclinaient en signe d'assentiment.

Ce qui m'a le plus frappé, dans ces modestes tribunaux comme dans toutes les assises russes, c'est la manière d'y prêter serment. Dans un des

coins de la chambre qui servait de prétoire, se dressait un pupitre sur lequel étaient placés un Évangile et une Croix. D'ordinaire, le prêtre est appelé à donner à la justice l'autorité de son ministère en faisant lui-même prêter serment aux témoins. J'ai vu ainsi, dans les campagnes, le pope leur lire une longue formule liturgique que les témoins répétaient phrase par phrase, avec maint signe de croix, selon la coutume nationale. La cérémonie se terminait par le baisement de la Croix et de l'Évangile. Je fus surpris de retrouver ainsi vivante, au cœur de l'ancienne Moscovie, la vieille coutume slave, si souvent attestée par les annalistes russes, chez lesquels baiser la croix est l'équivalent habituel de jurer. Pour une grande partie du peuple, encore imbu des grossières notions du moyen âge, encore moins respectueux de la vérité que des rites extérieurs, la sainteté du serment a toujours besoin d'être relevée par un cérémonial religieux qui en fasse une sorte de sacrement, et du parjure un sacrilège^[24].

On discute, on plaide même dans le prétoire du juge de paix. Les parties s'y peuvent faire représenter et défendre par des fondés de pouvoir. Parfois elles font venir de la ville des avocats de profession ; mais le plus souvent les hommes qui se chargent de suivre les affaires du ressort de la justice de paix en font leur spécialité. Ce sont d'ordinaire des gens de peu d'instruction et parfois de peu de moralité, employés en retraite ou en disgrâce, anciens greffiers ou secrétaires sans place, quelquefois même vieux soldats ou sous-officiers libérés du service, en un mot tout individu ayant de la faconde avec quelque teinture de la procédure et de la chicane. Pour accroître leurs honoraires, ces avocats sans diplôme engagent souvent les crédules paysans à pousser l'affaire jusqu'en appel, si ce n'est en cassation.

Il n'en est pas des juges de paix comme des tribunaux de *volost*, dont la sentence était sans appel. Les décisions de la magistrature élue ne sont définitives que pour les affaires civiles dans lesquelles le demandeur réclame une somme inférieure à 30 roubles, ou pour les condamnations qui n'excèdent pas trois jours d'arrêt et 15 roubles d'amende^[25]. Dans tous les autres cas, il peut y avoir appel, non comme en d'autres pays auprès des tribunaux ordinaires, mais près de l'assemblée des juges de paix du district. Jusqu'ici nous pouvions nous demander ce que la Russie avait emprunté à la justice de paix anglaise, tant elle en avait altéré le caractère ; ici nous

retrouvons un des traits essentiels du modèle britannique. Comme les *justices of the peace* du comté anglais ont leurs réunions trimestrielles, leurs *quarter-sessions*, les juges élus du district russe ont leurs sessions mensuelles, leurs assises de paix (*mirovye siezdy*). On en appelle du juge de paix isolé aux juges de paix rassemblés, lesquels jugent en corps d'une manière définitive ce qu'ils avaient individuellement jugé en première instance. Ce système fort simple a permis de donner à cette modeste magistrature une pleine autonomie. Avec de pareilles assises de paix, la justice issue de l'élection, se contrôlant elle-même, reste entièrement indépendante des tribunaux nommés par l'État^[26].

Les *assemblées de paix* se tiennent chaque mois au chef-lieu de district ; elles durent d'ordinaire deux ou trois jours. La loi n'exige pas la présence de tous les juges à chaque session, mais seulement de trois d'entre eux, dont l'un est élu président. Le magistrat dont les décisions sont attaquées ne peut prendre part au règlement des affaires qui le concernent. Les assises de paix sont publiques, et devant elles peuvent recommencer les plaidoiries. Près de chacune de ces assemblées est placé un procureur, nommé par le gouvernement, lequel présente ses conclusions sur les affaires criminelles et sur certaines affaires civiles. Les assises de paix servent de cour de cassation aussi bien que de cour d'appel ; elles peuvent casser les sentences des juges pour incompétence, aussi bien que pour violation des formes prescrites. Dans ce dernier cas, elles renvoient l'affaire devant un autre juge. Quant aux décisions rendues en appel par les assises de paix, on ne peut les attaquer qu'en cassation devant le sénat, et, si la cour suprême casse la décision d'une assemblée de paix, l'affaire retourne devant l'assemblée d'un district voisin

On ne pouvait inventer une cour d'appel plus à la portée des particuliers et moins dispendieuse pour l'État. Si ingénieux qu'il fût, ce système n'était pas à l'abri de toute critique. Qu'était-ce, pouvait-on dire, que ce contrôle mutuel qui à chaque juge donnait pour juges ses collègues du voisinage ? Comment compter sur l'impartialité d'un tribunal dont les membres se trouvaient tour à tour mis en cause, passant alternativement du siège du magistrat sur le banc du prévenu ou du plaideur ? Une cour d'appel composée des juges de première instance aura toujours quelque faiblesse pour les décisions du premier juge. Ce mode d'appel semblait une des

parties les plus contestables de la justice de paix ; il n'en a pas moins été presque entièrement conservé par la loi du 12 juillet 1889, qui aux juges de paix doit, dans les districts ruraux, substituer les chefs de canton.

L'institution de ces chefs de canton, *zemskiié outchastkoviie natchalniki*, a été, nous l'avons dit, la création la plus importante du règne d'Alexandre III^[27]. On se rappelle quel en est le trait distinctif. Les chefs de canton sont des fonctionnaires investis à la fois d'attributions administratives et judiciaires. Par là, faut-il le répéter ? la réforme ou mieux la contre-réforme d'Alexandre III, s'inspire d'un tout autre esprit que les grandes réformes d'Alexandre II. Le principe de la séparation des pouvoirs administratifs et judiciaires qui domine toutes les lois d'Alexandre II a été abandonné, au moins quant aux campagnes. Il n'est plus respecté que dans les villes.

D'après la loi de 1889, déjà appliquée dans une vingtaine de provinces, la justice de paix électorale ne doit plus être conservée que dans les trois grandes villes de l'empire, Pétersbourg, Moscou, Odessa, avec leur banlieue. C'est dans ces grandes villes que la magistrature élue avait le mieux réussi, et elles doivent savoir gré au gouvernement impérial de la leur avoir conservée. Dans toutes les autres localités, il n'y aura plus d'élus à l'avenir que les juges de paix honoraires, qui sont maintenus par la réforme. Dorénavant, les circonscriptions urbaines seront séparées des campagnes. Dans les villes, le juge de paix élu cédera la place à un « juge urbain » nommé par le ministre de la justice. Ces juges urbains, de même que les chefs de canton dans les campagnes, auront à peu près la même compétence que les juges de paix anciens^[28]. Des affaires pénales ou civiles dévolues par la loi de 1864 à la justice de paix, quelques-unes cependant seront tranchées par un membre du tribunal d'arrondissement délégué au district.

Dans les campagnes, les juges de paix élus sont remplacés par les chefs de canton désignés par le gouverneur. Ces chefs de canton doivent, on ne l'a pas oublié, appartenir à la noblesse locale. S'ils ne sont pas, comme certains l'eussent voulu, élus par elle, le gouverneur, pour les nommer, doit prendre l'avis du maréchal de la noblesse. Ils ont sous leur tutelle les communes villageoises ; ils désignent déjà les membres des tribunaux de volost ; on sent quelle importance ces doubles fonctions administratives et judiciaires doivent donner à ces chefs de canton. Le but de l'institution est de relever

l'ascendant de la noblesse et de fortifier l'autorité en restaurant le sens de la légalité dans les campagnes. On compte, au moyen des *natchalniki*, amener enfin les paysans au respect des contrats souscrits par eux. Qu'on imagine de petits sous-préfets, choisis parmi les propriétaires locaux et joignant à leurs fonctions administratives celles de juges de paix. Toute la vie rurale repose sur eux, et pour l'administration, comme pour la justice, ces nobles fonctionnaires se contrôlent d'habitude les uns les autres.

À « l'assemblée de paix » doit succéder « l'assemblée cantonale », formée sur le même modèle. Comme les chefs de canton sont à la fois des administrateurs et des juges, les assemblées cantonales ont, elles aussi, un double caractère. La composition en varie selon qu'elles siègent comme conseil administratif, ou comme tribunal. L'assemblée cantonale administrative est présidée par le maréchal de la noblesse du district, et à côté des chefs de canton y trouvent place, le chef de la police (*ispravnik*) et le président de la commission administrative (*ouprava*) du zemstvo. L'assemblée cantonale judiciaire, également présidée par le maréchal de la noblesse, comprend, outre les chefs de canton qui y siègent à tour de rôle, les juges de paix honoraires, les nouveaux juges urbains et le membre du tribunal d'arrondissement délégué au district, lequel, dans cette cour d'appel, doit représenter plus spécialement la science juridique.

Les chefs de canton sont rétribués comme l'étaient, avant eux, les juges de paix ; chefs de canton et juges urbains ont un traitement de 2, 200 roubles, dont 600 roubles pour frais de chancellerie. Le membre du tribunal d'arrondissement délégué au district reçoit 3, 300 roubles. La nouvelle organisation est encore trop récente pour qu'on en puisse apprécier les effets. Selon l'habitude russe elle ne sera étendue que peu à peu à toutes les provinces de l'empire. Ainsi qu'il était à prévoir dans ces campagnes, où les hommes cultivés sont souvent en si petit nombre, la plupart des nouveaux chefs de canton ont été pris parmi les anciens juges de paix. Quelque mal que leurs adversaires aient dit de ces derniers, c'est peut-être encore ce qui pouvait arriver de plus heureux à la terre russe.

1. ↑ Je ne parle pas ici des tribunaux de commerce, qui ont été établis dès le règne de Nicolas, à l'imitation des nôtres. Ces tribunaux ne fonctionnent pas toujours d'une manière satisfaisante. Quelques publicistes en ont demandé la suppression, avec le renvoi des affaires commerciales

aux tribunaux ordinaires, sauf à placer, près des juges, des experts ou un jury civil à la manière anglaise.

2. ↑ Voyez, par exemple, *l'Administration locale en France et en Angleterre*, de M. Paul Leroy-Beaulieu, p. 51-52.
3. ↑ Des objections de ce genre se rencontrent chez des publicistes de tendances diverses, tels que le général Fadéief, M. Kochchélef, M. V. Bezobrazof. On verra ci-dessous qu'elles ont récemment fini par l'emporter, grâce à la création des « chefs de canton ruraux ».
4. ↑ Les attaques contre la séparation absolue de l'ordre administratif et de l'ordre judiciaire avaient repris avec plus de vigueur sous Alexandre III. Ainsi que nous l'avions prévu dans notre deuxième édition, le gouvernement impérial a fini par s'écarter de cette règle pour les communes rurales. Aux juges de paix il est en train de substituer peu à peu, sous le nom de chefs de canton ruraux, des fonctionnaires investis à la fois de fonctions administratives et judiciaires. Comme cette substitution n'est pas encore partout effectuée et que les juges de paix doivent être maintenus au moins dans quelques grandes villes, nous avons cru devoir conserver ici la description de cette curieuse institution.
5. ↑ Dans les villes de Saint-Petersbourg, Moscou, Odessa, les juges de paix sont choisis par la *douma* ou conseil municipal. (Voyez livre III, ch. IV.)
6. ↑ J'emprunte ces motifs aux considérants qui précèdent le dispositif de la loi.
7. ↑ Profitant de la flexibilité de leur langue, certains Russes ont même, à cet égard, forgé un pendant au mot *self-government* (en russe *samoupravlénié*). Ce terme expressif est *samosoud*, qu'on ne saurait traduire littéralement en français, mais qui, en anglais, donnerait *self-justice*.
8. ↑ D'une manière générale, le régime de l'investiture populaire prévaut d'autant plus qu'on s'éloigne de l'Atlantique pour aller vers l'Ouest et le Pacifique. Dans les États de l'Ouest, le système de l'élection règne exclusivement ; dans ceux de l'Atlantique, le principe électif est demeuré soumis à plus de restrictions. Il y a, du reste, aujourd'hui une tendance à revenir sur le système électif, ou du moins à en diminuer les inconvénients en allongeant la durée du mandat des juges.
9. ↑ Parmi les Américains qui ont condamné la magistrature élective, on peut citer les plus illustres jurisconsultes entre autres Ezra Seaman, Kent et Story.
10. ↑ Je dois dire que ce titre de juge honoraire paraît avoir été beaucoup prodigué et qu'il a fini par être conféré à des hommes peu dignes de le porter, à des spéculateurs véreux, par exemple, ou à des négociants en spiritueux, profession encore aujourd'hui peu estimée. C'est là un des résultats des nouvelles influences qui tendent à prévaloir dans les zemstvos.
11. ↑ Dans les zemstvos peu nombreux, ne comptant, par exemple, qu'une trentaine de membres, il arrive que douze ou quinze propriétaires choisissent à leur gré tous les juges du district. Ces élections peuvent, dans ce cas, présenter parfois le singulier phénomène que nous avons signalé dans les élections provinciales et municipales, il peut y avoir autant et plus de candidats que d'électeurs. C'est une des raisons qu'on a fait valoir pour substituer dans les campagnes aux juges de paix élus directement par les assemblées territoriales, des chefs de canton, nommés par le gouvernement après avis des maréchaux de la noblesse. Sur cette nouvelle organisation qui n'est encore introduite que dans une partie de l'empire, voyez ci-dessous, p. 354-356.
12. ↑ Voyez, t. I, le livre V, consacré à la noblesse.
13. ↑ C'est le double du cens exigé des électeurs de droit aux assemblées territoriales. La *désiatine*, je le rappellerai, vaut 1 hectare 9 ares.
14. ↑ Dans les riches gouvernements de la terre-noire, le minimum de 400 désiatines peut, au contraire, sembler trop élevé. Aussi quelques assemblées de district, dans le gouvernement de Tchemigof par exemple, ont-elles, en raison du renchérissement des terres, émis le vœu que le minimum du cens d'éligibilité fût, pour les juges de paix, abaissé de 400 à 300 désiatines.
15. ↑ Éclaircissements sur l'article 19.

16. ↑ M. Golovatchef, par exemple, *Deciat léi reform.*, p. 333-334.
17. ↑ La loi dispense de tout cens les juges élus à l'unanimité ; il est vrai que dans la pratique cette unanimité est singulièrement difficile à rencontrer.
18. ↑ Voyez plus haut, même livre, chap. 1.
19. ↑ Dans les provinces où les juges de paix ne sont pas à l'élection, c'est le gouvernement qui fixe leurs émoluments, mais ceux-ci restent, croyons-nous, à la charge du budget provincial. En Lithuanie et dans les provinces du nord-ouest où les juges sont nommés par l'État, ils reçoivent un traitement plus élevé que dans l'intérieur de l'empire et prélevé sur les contributions extraordinaires, dont le gouvernement continue à frapper les propriétaires polonais depuis l'insurrection de 1863.
20. ↑ Si faibles que soient à cet égard les exigences de l'État ; il s'est rencontré, dans l'assemblée de la noblesse de la capitale, des propriétaires pour les trouver exagérées. Voyez M. Dmitrief, *Revolutsionny konservatizm*, p. 112.
21. ↑ Récit intitulé : *Pyrkine et Tchépyrkine*, par M. Krotkoi, dans les *Otetchestvennyia Zapisky* mai 1876.
22. ↑ Les affaires spécialement soumises aux tribunaux de volost sont souvent ainsi portées devant les juges de paix, du consentement des deux parties. Dans quelques provinces de l'intérieur, ces magistrats, qui sont aujourd'hui trop peu nombreux pour toujours suffire à ce surcroît de besogne, ont peine à se débarrasser de ces sortes d'affaires. On cite ce mot d'un moujik, ainsi renvoyé devant ses tribunaux corporatifs : « Oh ! ce tribunal de volost ! on n'en obtient rien, hormis un bon de vingt coups de verges ! » Allusion aux châtiments corporels, encore tolérés dans la justice villageoise.
23. ↑ Voici un cas que la presse russe a cité, comme faisant honneur à la justice de paix (1879), et qui démontre mieux l'impartialité du magistrat que son tact juridique. Un juge avait reçu une plainte en diffamation, portée par sa servante contre sa propre femme. Il envoya une citation à l'une et à l'autre sous son propre toit, et, après un débat public, il condamna sa femme à une amende de cent roubles. Il est vrai que le fait se passait en Podolie, l'une des provinces où ces magistrats ne sont pas encore élus.
24. ↑ Il va sans dire que les hétérodoxes, chrétiens ou non chrétiens, se passent de l'intervention du prêtre orthodoxe. Chacun prêtre serment conformément aux rites et formules de sa religion. C'est ainsi que, pour faire jurer les témoins israélites, on appelle un rabbin ; pour les catholiques et les protestants, un prêtre ou un pasteur de leur confession ; pour les musulmans enfin, un mollah.
25. ↑ Il a déjà été question d'élever cette limite en matière civile jusqu'à 100 roubles, afin de diminuer le nombre des affaires qui viennent en appel
26. ↑ On a quelquefois conseillé d'appliquer un système analogue aux tribunaux des paysans, naguère dépourvus de seconde instance, mais, outre leur ignorance et leur inaptitude à rien décider d'après des pièces écrites, les rustiques magistrats de village ont d'ordinaire trop peu de temps à consacrer à leurs fonctions pour siéger aisément dans une pareille cour d'appel.
27. ↑ Voyez plus haut livre I, chap. iv, p. 50-52.
28. ↑ Ainsi les chefs de canton et les juges urbains connaissent au civil des litiges dont l'importance ne dépasse pas 500 roubles, quand il s'agit de location de terres ou de travaux des champs ; pour les autres affaires, leur compétence s'arrête à 300 roubles.

CHAPITRE IV

Tribunaux de première instance et cours d'appel. — Le sénat comme cour de cassation. — Inamovibilité et indépendance de la magistrature. — Droit de présentation. — Parquet et procureurs. — Valeur du personnel judiciaire. — Les avocats et la liberté du barreau.

Au-dessus, ou mieux, à côté de la justice de paix, s'élève la magistrature ordinaire. Si la première nous offre des traces de l'influence anglaise, dans la seconde tout est imité de la France. Le plan du nouvel édifice judiciaire est si fidèlement copié sur notre palais de justice, que nous n'avons pas besoin d'en décrire la distribution, c'est celle de nos propres tribunaux depuis la Révolution. On y retrouve toute notre organisation à triple étage, nos tribunaux de première instance, nos cours d'appel, notre cour de cassation. On y rencontre nos juges et nos avocats, nos procureurs et notre jury. Ici, nous avons moins à étudier les dispositions de l'édifice qu'à regarder ce qui se passe derrière les murs, dans ces salles extérieurement si semblables aux nôtres.

Dans l'architecture des deux monuments, il y a toutefois une différence qui frappe les yeux et donne à l'imitation russe un véritable avantage sur son modèle français. Les proportions des différentes parties de la copie sont singulièrement plus larges, plus amples que celles de l'original ; les fenêtres de la façade sont relativement moins nombreuses et moins petites, les pièces de l'intérieur plus vastes et mieux aérées. En France, l'organisation judiciaire, trop servilement calquée sur l'organisation administrative, présente un nombre exagéré de divisions et de subdivisions, de cours d'appel et de tribunaux de première instance. On s'aperçoit à première vue que toutes ces circonscriptions remontent à une époque encore dépourvue de rapides moyens de communication^[1]. En s'appropriant la hiérarchie de nos tribunaux, la Russie a eu soin d'élargir les limites de nos ressorts judiciaires. Elle a, comme nous, des tribunaux de cercle ou d'arrondissement (*okroujnyie soudy*), mais, au lieu de se borner, comme en France, à un seul district ou arrondissement administratif, la juridiction de ces tribunaux de première instance s'étend d'ordinaire à cinq, six, sept

districts, souvent à tout un gouvernement plus grand et plus peuplé que nos départements^[2]. La Russie a comme nous des cours ou chambres d'appel (*soudebnyia palaty*), mais le ressort de chacune de ces cours de justice embrasse toute une région de l'empire. Pour un territoire décuple et une population double, la Russie d'Europe a moins de tribunaux, moins de cours d'appel, moins de juges de toute sorte que la France. À cet égard, la Russie se rapproche plus de l'Angleterre que de nous. Elle est peut-être tombée dans le défaut opposé au nôtre ; si nous avons trop de tribunaux, elle n'en a peut-être pas assez. Le nombre en pourra croître, avec la population et la richesse du pays, sans ravalier en les prodiguant les fonctions et le titre de juge^[3].

La Russie a imité la France dans la composition comme dans la hiérarchie de ses tribunaux. La justice de paix est, comme chez nous, la seule où siège un juge unique. Dans tous les autres tribunaux, la Russie, au rebours de l'Angleterre, a préféré le système de la pluralité des juges, sans s'arrêter au reproche, fait à la justice collégiale, d'affaiblir l'attention et la conscience du juge en divisant la responsabilité. D'après la loi russe, dans chaque cause civile ou criminelle, doivent siéger trois magistrats, dont l'un fait fonction de président. Les tribunaux de cercle ou d'arrondissement jugent au criminel comme au civil, dans ce dernier cas, avec le concours du jury et sans appel. Alors même, la loi laisse aux cours supérieures une sorte de contrôle sur les tribunaux de cercle, en n'autorisant les pour suites criminelles, devant ces derniers, que sur l'avis de la cour d'appel (*soudebnaya palata*).

L'empreinte française est particulièrement marquée dans la cour suprême et dans le mode de cassation. Les Russes nous ont emprunté le mot et la chose^[4]. En laissant le *sénat dirigeant* de Pierre le Grand au sommet de leurs institutions judiciaires, ils en ont ramené les fonctions à celles de notre cour de cassation. Comme cette dernière, le sénat russe, à l'inverse de ce qui se fait en d'autres pays, se borne à vérifier la régularité de la procédure et la légalité des décisions des tribunaux, sans décider lui-même sur le fond des affaires^[5].

À la différence de notre haute cour de justice, le sénat russe n'est pas seulement cour de cassation. De ses anciennes fonctions, attestées par son

titre illusoire de *sénat dirigeant* ou *administrant*^[6], il conserve encore des attributions fort diverses, exercées par différentes chambres ou départements. Le sénat est en même temps cour de cassation, tribunal administratif, cour des comptes ; il a un département héraldique, il sert de haute cour de justice pour les affaires politiques et les crimes contre l'État. Au sénat ressortit le contentieux administratif, ainsi que tous les différends des représentants du pouvoir central et des organes élus du *self-government* local. La sphère administrative et la sphère judiciaire, isolées dans les régions inférieures, se touchent ainsi à leur sommet, dans la cour suprême. En laissant à un même corps le contrôle des deux principales branches de la vie publique, on se flattait de mieux assurer l'accord des pouvoirs et l'harmonie de l'ordre administratif et de l'ordre judiciaire. Si, dans cette réunion, il y a empiétement de l'un sur l'autre, c'est naturellement aujourd'hui au profit des maximes administratives et du tchinovnisme ; un jour, ce sera peut-être l'inverse.

Le *département* de cassation du sénat se subdivise en deux sections, l'une pour les affaires civiles, l'autre pour les affaires criminelles. Près de chacune est placé un procureur général. Au sénat aboutissent tous les pourvois en cassation de l'immense empire. Les chambres civiles et criminelles sont encombrées d'affaires, bien que les frais de la procédure arrêtent nombre de plaideurs^[7]. En 1879, le seul département des affaires criminelles avait laissé s'accumuler 16 000 dossiers arriérés. En 1880 et 1881, malgré l'accroissement du personnel de ce département, il restait encore des milliers d'affaires en souffrance. Pour décharger la haute cour, il a été question tantôt d'augmenter le nombre des causes que les juges de paix tranchent sans appel^[8], tantôt d'ériger les tribunaux de cercle en cours de cassation pour la justice de paix, tantôt enfin de créer, dans chaque arrondissement judiciaire, des chambres de requêtes spéciales, chargées d'étudier les pourvois en cassation formés contre les assises de paix. Le plus simple serait encore d'augmenter le nombre des membres et des chambres de la cour de cassation ; c'est ce qu'on a fait déjà et ce qu'on sera obligé de faire à plusieurs reprises.

Du sénat dirigeant aux tribunaux d'arrondissement, tous les juges sont nommés par le souverain. Pour la justice ordinaire, civile ou criminelle, le réformateur a renoncé au système électif, que beaucoup de Russes

voudraient voir appliqué à toute la magistrature. En rejetant l'élection, les rédacteurs des lois judiciaires ont cherché un autre moyen d'assurer l'indépendance du juge, en même temps que de soulager le gouvernement de la lourde responsabilité du choix des magistrats pour un empire aussi vaste. Dans ce double dessein, ils ont décidé de recourir à la magistrature elle-même, et ont concédé à chaque tribunal le droit de présenter des candidats aux places vacantes dans son sein. Strictement appliqué, un tel droit pouvait être un excellent moyen de maintenir la séparation des pouvoirs, il eût pu contribuer à faire de la magistrature ce qu'elle n'est réellement qu'en bien peu d'États, un véritable pouvoir autonome et indépendant. Ce n'est pas ce que nous voyons en Russie ; pour avoir d'aussi grands effets, le droit de présentation des tribunaux y est soumis à trop de restrictions par la loi, y est trop peu respecté dans la pratique.

La plus haute cour de justice, celle où un pareil privilège serait le mieux à sa place, le sénat, en est privée. Les tribunaux d'arrondissement et les cours d'appel sont seuls à en jouir, et, dans ces tribunaux mêmes, le droit de présentation ne s'étend ni aux présidents ni aux vice-présidents, mais seulement aux simples juges. C'est l'inverse de ce qui se pratique en des pays plus libres, en Belgique par exemple. Cette restriction n'a point paru suffisante, la magistrature assise ne peut user à son gré du droit de désignation dont elle est investie. Un tribunal ne peut arrêter son choix qu'après que ce choix a été agréé par le procureur, c'est-à-dire par l'agent direct et docile du ministre. Une telle condition semble réduire le droit de présentation à une simple formalité ; mais il y a plus, cette désignation ainsi faite, avec l'intervention du parquet, le ministre est toujours maître de n'en tenir aucun compte, sans en donner aucun motif : il reste libre de présenter lui-même ses propres candidats à côté des candidats du tribunal. On comprend qu'avec de telles précautions contre leur propre système, les rédacteurs des règlements judiciaires ont laissé peu d'efficacité à ce droit de présentation. L'autorité de l'opinion pourrait seule lui rendre une valeur réelle, en amenant le ministre à accepter d'ordinaire le choix des tribunaux, ou le souverain à préférer les candidats des magistrats à ceux de son ministre.

Par malheur, le jour où l'opinion publique serait assez puissante pour en faire une vérité, ce mode de nomination des juges, sur la présentation des

tribunaux, aurait beaucoup perdu de son utilité. Si un tel mode d'investiture convient quelque part, c'est dans un pays où le pouvoir est trop fort et la société trop faible pour que le premier soit dirigé par la seconde. Partout ailleurs, ce droit de désignation des tribunaux pourrait offrir presque autant d'inconvénients que d'avantages. Les défauts en seraient différents de ceux de la justice élective, mais peut-être égaux. La magistrature, que l'élection rend trop dépendante de l'opinion et des partis, risquerait, en se renouvelant elle-même, de devenir trop indépendante de la société, trop isolée de l'opinion. Chez une magistrature recrutée à la façon d'une académie, comme dans nos anciens parlements, perpétués par la vénalité des charges, l'esprit de corps deviendrait excessif, la routine dangereuse, les prétentions abusives. Dans la plupart des tribunaux de province, les relations de famille ou de voisinage ont plus de part aux choix que le mérite des candidats. Pour parer à ces défauts il y aurait, il est vrai, un moyen fort simple ; ce serait d'imiter la Belgique, de faire nommer les magistrats sur deux listes, présentées l'une par les compagnies judiciaires, l'autre par les assemblées électives, par les zemstvos par exemple. En combinant de cette façon le droit de présentation des magistrats avec la désignation des représentants élus de la société, on pourrait avoir les avantages des deux systèmes sans leurs inconvénients.

L'indépendance du juge vis-à-vis du pouvoir, comme vis-à-vis des partis, est chose si essentielle que, pour l'assurer, les États ne sauraient trop prendre de précautions. De tous les procédés mis en usage pour cela, le plus simple semble encore l'inamovibilité. C'est celui qui concilie le mieux le besoin de stabilité du magistrat avec le besoin de rénovation de la magistrature, et la liberté des jugements avec l'intérêt du juge. Les rédacteurs des règlements de 1864 ont compris que cette garantie n'était pas moins nécessaire sous un gouvernement absolu que sous le gouvernement changeant des majorités parlementaires. La loi pose en principe qu'un juge ne peut être révoqué sans avoir été convaincu d'un délit ou crime.

Cette inamovibilité, chez nous si imprudemment attaquée par certain parti, est loin de dépouiller le gouvernement de tout moyen d'influence vis-à-vis de la magistrature. Le juge est inamovible, mais l'inamovibilité ne s'étend qu'au grade, non à la résidence. Le gouvernement n'est pas seulement maître de l'avancement des magistrats ; s'il ne peut les révoquer,

il peut les déplacer sans consulter personne. L'inamovibilité, consacrée par la loi, se trouve indirectement atteinte par cette voie oblique des déplacements non consentis. Or, dans un empire tel que la Russie, contenant en Europe même tant de régions disgraciées, tant de solitudes glacées ou brûlantes, un changement de résidence peut équivaloir à la déportation, et n'être pour les juges qu'une révocation déguisée ou un châtiment plus redoutable encore. Vis-à-vis de cette magistrature théoriquement inamovible, le pouvoir garde dans sa main une arme à double tranchant ; il peut agir à son gré sur les âmes timides par la menace des déplacements, sur les esprits ambitieux par les séductions de l'avancement. Dans un État où le gouvernement est pourvu d'aussi puissants moyens d'action, et où l'opinion n'est pas assez forte pour en tempérer l'usage, l'indépendance de la magistrature ne saurait être assurée que lorsque l'inamovibilité du juge sera confirmée par les mœurs autant que par la loi.

À côté de chaque tribunal, le ministère a un agent particulier, nommé directement par lui et toujours révocable. C'est le procureur, dont les fonctions sont analogues aux fonctions du même genre chez nous : cette fois cependant, si nous retrouvons encore une imitation de nos institutions, nous n'avons pas affaire à un emprunt récent. Le parquet existait de longue date avant les dernières réformes ; c'est même un rouage dont, depuis Pierre le Grand, la Russie a fait un grand usage. Aujourd'hui comme jadis, il peut être regardé comme le principal moteur de tout le mécanisme judiciaire. Dans aucun pays, l'autorité du procureur, représentant direct du ministre, n'est mieux établie et plus redoutée. Comme en France, le parquet forme une administration fortement centralisée, dont les attributions étendues sont peut-être moins du ressort de la justice que du ressort de la police. Le rôle du parquet, légalement restreint par les lois de 1864, s'est depuis élargi de nouveau, grâce à la réaction autoritaire de la seconde moitié du règne d'Alexandre II et aux appréhensions inspirées par les conspirations révolutionnaires. D'auxiliaire de la justice, le procureur en semble trop souvent redevenu le tuteur ; des fonctions, en principe accessoires, sont en fait prédominantes^[9].

Le parquet est le chemin des plus hautes dignités judiciaires ; dans ses rangs se recrute fréquemment le haut personnel de la magistrature assise, les présidents des tribunaux et des cours de justice. Les relations directes et

constantes des procureurs avec le ministère leur donnent, à cet égard, un facile avantage. À Saint-Pétersbourg comme à Paris, les ministres oublient trop souvent que pour un juge, voué par profession à l'impartialité, c'est une mauvaise éducation que d'être accoutumé, par métier, à regarder les prévenus du point de vue de l'accusation. De deux fonctions qui, loin d'être une préparation l'une à l'autre, exigent des habitudes d'esprit et des qualités toutes différentes, pour ne pas dire opposées, on fait ainsi une seule et même carrière, au risque de laisser parfois retrouver le procureur sous le juge.

En Russie, ces nominations de procureurs s'expliquent en partie par la difficulté de trouver des magistrats instruits et expérimentés. Ici, comme partout dans les nouvelles institutions, on sent le manque d'hommes spéciaux ; il faut que les réformes créent elles-mêmes peu à peu le personnel qui les doit appliquer. Dans un pays presque entièrement dépourvu de jurisconsultes, il était difficile de trouver des juges. On ne saurait donc beaucoup s'étonner si l'on rencontre encore des magistrats, des présidents même qui n'ont pas fait leur droit. Il y a une dizaine d'années, on comptait dans les tribunaux d'arrondissement et les cours d'appel plus de 20 pour 100 des juges, dénués de toute instruction juridique. Aujourd'hui, bien que le ministère de la justice n'admette plus dans la magistrature que des hommes ayant fait leur droit, près de 10 pour 100 des magistrats sont encore dépourvus de tout diplôme spécial. Ce manque d'hommes a été la cause ou le prétexte des retards longtemps apportés à l'extension des nouveaux tribunaux et de la magistrature inamovible. Au rebours de ce qui se voit en Occident, les carrières dites libérales, pour la plupart toutes récentes en Russie, ont encore peine à se recruter.

C'est là du reste un vide tout passager, qui serait déjà comblé sans les défiances du pouvoir vis-à-vis des étudiants des universités et des nouvelles générations. Pour être admis à siéger dans un tribunal, il ne suffit pas de posséder un diplôme et un titre universitaire, il faut avant tout posséder la confiance du gouvernement, et pour cela ne prêter à aucun soupçon de radicalisme ou de mauvais esprit. Plus la loi assure de garanties et d'indépendance au juge, plus le ministre apporte de soins à ne laisser entrer dans la magistrature inamovible que des hommes sûrs et soumis, dont le caractère et les opinions ne fassent redouter ni un excès d'indépendance ni

un excès de libéralisme. Quoique la magistrature soit presque le seul ressort où les droits de l'instruction soient respectés, beaucoup de jeunes gens, que leurs études et leur intelligence rendraient aptes à cette carrière, en sont exclus par leurs tendances politiques, réelles ou supposées. La Russie moderne se trouve ainsi emprisonnée dans une sorte de cercle vicieux : des hommes actifs et remuants, qui se voient fermer toute carrière à cause de leurs opinions, sont, faute de débouchés, violemment rejetés dans les opinions qu'on leur reproche. De là un double mal, simultané et en apparence inconciliable, d'un côté le gouvernement et les services publics souffrant du manque d'hommes, de l'autre un grand nombre de jeunes gens sans place.

Si la magistrature ne s'ouvre pas aisément à tous les aspirants, il n'en est pas de même du barreau. Aussi est-ce aujourd'hui une des professions les plus recherchées de la jeunesse et surtout des jeunes gens de talent. Le barreau est en Russie chose toute nouvelle, il date des lois de 1864, qui ont introduit la procédure orale. Naguère il n'existait rien de semblable à un avocat, on ne connaissait que d'ignorants chargés de pouvoir qui rédigeaient ou présentaient les mémoires des plaideurs et suivaient les procès devant les tribunaux. On les appelait *striaptchy*^[10]. C'étaient, dit N. Tourguénef, d'obscurs et ignobles agents, aussi peu renommés pour leur moralité que pour leurs connaissances, parfois des affranchis, quelquefois même des serfs^[11]. Le royaume de Pologne et les trois provinces baltiques étaient seuls, dans tout l'empire, à posséder des avocats dignes de ce nom^[12].

Le barreau russe a été improvisé par les nouvelles institutions judiciaires. À la différence de la plupart des États d'Europe, le droit de plaider devant les tribunaux n'est pas encore le privilège d'une corporation d'avocats formés dans les écoles de droit. Toute personne d'une certaine moralité ou d'une certaine instruction peut être admise à plaider au civil comme au criminel. Cet arrangement était imposé par le défaut d'hommes de loi, le législateur n'étant pas maître de faire surgir soudainement tout un corps d'avocats. Ce pourrait, toutefois, n'être pas là une mesure transitoire. L'État, en effet, n'a peut-être pas les mêmes raisons d'exiger des garanties de capacité de l'avocat que du médecin. On comprend qu'à côté des avocats proprement dits, contrôlés par l'État et pour ainsi dire marqués du poinçon

officiel, puissent plaider à l'occasion des hommes n'ayant d'autre titre que la confiance de leurs clients ou la pratique des affaires. C'est ce qui se voit aujourd'hui en Russie. Le droit de défense est libre, mais il est soumis à une réglementation qui, pratiquement, en restreint beaucoup l'exercice et diminue à la fois les inconvénients et les avantages de cette liberté. Le système en vigueur aboutit à créer, au-dessous des avocats réguliers, une classe de défenseurs de moindre instruction qui font également du barreau une profession, et ne diffèrent des autres avocats que par l'infériorité des connaissances.

Pour être admis à plaider, il faut être pourvu d'un certificat que les tribunaux délivrent aux personnes qu'ils en jugent dignes^[13]. Cette restriction a pour motif le grand nombre d'hommes de toute classe qui, lors de l'ouverture des nouveaux tribunaux, se sont improvisés avocats, gens sans profession, employés sans place ou révoqués, anciens officiers ou sous-officiers en retraite, marchands ruinés ou négociants faillis. Le barreau était soudainement devenu le refuge de tout ce qui manquait de moyens d'existence et possédait un larynx et des poumons. Les règlements n'imposaient du reste à cette profession aucune condition d'instruction, d'âge ou de sexe. Le ministère de la justice avait d'abord enjoint aux tribunaux de ne pas reconnaître le droit de plaider aux femmes, qui, en Russie plus qu'ailleurs, semblent vouloir se mesurer avec l'homme dans toutes les carrières. Le sénat dirigeant a, sur l'appel des intéressées, annulé l'arrêt du ministre. Mais les femmes n'en rencontrent pas moins dans le barreau plus de difficultés encore que dans la médecine. Elles peuvent se présenter devant les tribunaux en qualité de défenseurs, mais leurs confrères masculins ne veulent pas les admettre à se faire inscrire dans l'ordre des avocats, et les tribunaux ordinaires ne les autorisent pas encore à plaider devant eux. Seule jusqu'ici la magistrature élective est plus galante ou plus respectueuse des droits du sexe. La femme peut déployer ses talents oratoires devant les juges de paix, et plus d'un avocat en jupon s'est, dit-on, distingué dans cette nouvelle carrière.

Mandataires assermentés (*prisiagnye povêrennye*), c'est ainsi qu'on appelle les avocats régulièrement formés dans les écoles de droit, et pourvus d'un diplôme qui leur permet d'exercer dans toute l'étendue de l'empire. Ces avocats ont, comme en France, reçu une organisation

corporative ; c'est encore là un emprunt de la Russie. Le barreau de chaque ville élit un conseil qui possède sur les membres de l'ordre un pouvoir disciplinaire, avec droit de réprimande, de suspension, d'expulsion. Les débutants sont astreints à un stage de cinq années, et, avant de les admettre dans l'ordre, le conseil peut leur faire subir un examen sur la pratique des affaires. Cette constitution a déjà donné au jeune barreau russe, dans les grandes villes au moins, une réelle valeur intellectuelle, elle n'a pu encore lui assurer une égale valeur morale.

Dans les provinces en particulier, la profession d'avocat, assermenté ou non, est loin de jouir de la considération publique. De toutes les carrières ouvertes par les réformes, c'est la plus lucrative comme la plus accessible. De là, le grand nombre de jeunes gens et d'hommes de toute sorte qui s'y sont précipités. Peu d'entre eux ont un sentiment élevé de leur mission et de l'honneur professionnel. La plupart n'ont d'autre souci que de s'enrichir, et sont peu délicats sur les moyens. Quelques-uns se sont fait condamner pour escroquerie. L'esprit mercantile, qui, chez nous-mêmes, se glisse trop souvent au Palais, anime presque seul le barreau russe. L'éloquence et l'habileté de l'avocat sont une marchandise déjà fort recherchée ; les membres du barreau ont soin de la vendre le plus cher possible, et beaucoup n'ont ni tarif ni prix fixe. D'ordinaire le client et l'avocat débattent d'avance les conditions du marché, et, comme dans tout négoce en Russie, on ne se fait pas faute de marchander. Quand ils sont d'accord, le plaideur et son conseil rédigent le plus souvent un contrat en règle, bien et dûment signé, précaution qui n'est pas inutile^[14].

On traite rarement à forfait, le taux des honoraires dépend, en général, du succès de la plaidoirie. L'avocat stipule un salaire beaucoup plus élevé, s'il obtient à son client gain de cause. Dans les affaires civiles, il exige souvent du plaideur, en cas de réussite, bien entendu, 5, 10, 20 pour 100, parfois davantage, sur les sommes en jeu. Dans les affaires criminelles, les honoraires de l'avocat montent et s'abaissent suivant que plus légère ou plus lourde est la peine infligée au prévenu. L'avocat, ainsi directement intéressé à la cause qu'il défend, devient en quelque sorte l'associé de son client. Comme, en Russie, on plaide beaucoup aujourd'hui et qu'il y a fréquemment de grosses affaires, les bénéfices sont parfois considérables. On cite des procès qui ont rapporté aux vainqueurs de la barre des 10 000,

20 000, 40 000 roubles. Aussi, depuis les vieilles maisons princières de kniazes jusqu'aux familles de marchands enrichis, depuis les fils d'officiers ou de tchinovniks jusqu'aux fils de prêtres, toutes les classes de la société ont fourni leur contingent à la nouvelle et brillante carrière. Le barreau de Pétersbourg et de Moscou a, comme celui de Paris ou de Londres, ses grands orateurs devant lesquels le chemin de la réputation et de la fortune est largement ouvert, et le jeune avocat à la mode, envié des hommes et courtisé des femmes, prodiguant en plaisirs l'argent rapidement gagné à l'audience, a fourni à la littérature un nouveau type.

Des défauts, pour lesquels quelques écrivains étrangers se sont peut-être montrés trop sévères ^[15], ne doivent pas cacher à nos yeux les qualités et les services du barreau russe, dans les capitales surtout. Qu'il soit intéressé et cupide, que dans ses plaidoiries il manque de méthode et de goût, qu'il soit prolix et enclin à l'emphase, le jeune barreau de Pétersbourg et de Moscou n'est point dénué de toutes les qualités professionnelles, il a plus d'une fois montré qu'il en possédait au moins une et non la moindre. L'avocat russe n'a point failli à son devoir de défenseur. Durant les quinze dernières années, marquées par tant de conspirations et tant de procès politiques, aucun prévenu n'est demeuré sans défense. Tout Russe traduit devant un tribunal a vu se lever à ses côtés un homme qui osait, en son nom, débattre avec les représentants de l'autorité les charges de l'accusation.

Dans ce vaste empire, dépourvu d'assemblées politiques, les avocats ont eu l'honneur d'être les premiers à faire retentir une parole libre ; dans un pays où le courage militaire est si commun, ils ont été les premiers appelés à donner l'exemple encore inconnu du courage civil. Quelques-uns, il faut bien le dire, ne l'ont point fait impunément. Plusieurs, tels que le défenseur de Nétchaïef, se sont vu interdire la parole, ou, ce qui revenait au même, ont été internés par la police dans une petite ville de province. Devant ce péril, le barreau n'a point déserté sa mission. Les prévenus politiques n'en ont pas moins continué à trouver des avocats, jaloux d'user des droits de la défense, et prêts à protester contre toutes les mutilations des formes de la justice ^[16].

Soit défiance de leur moralité, soit antipathie pour les penchants libéraux qu'inspire leur profession, les membres du barreau ne semblent pas en grande estime auprès du ministère de la justice. Les règlements mettent des obstacles à leur entrée, des obstacles à leur avancement dans la carrière

judiciaire. Un avocat ne peut être appelé à s'asseoir sur le siège de juge que dans les tribunaux inférieurs, et cela seulement après dix ans d'exercice. Une telle mesure a pour effet pratique de n'ouvrir les rangs de la magistrature qu'aux avocats sans talent ni clientèle, et de fermer au barreau l'accès de toutes les hautes dignités judiciaires. À cet égard, la Russie a pris le contre-pied de l'Angleterre, où, comme on le sait, la haute magistrature se recrute surtout parmi les sommités du barreau.

Ces mesures de défiance contre les avocats ne sauraient arrêter l'essor d'une profession dont la prospérité importe à l'empire. En tout pays, en effet, le barreau, qui exige à la fois la connaissance des lois et l'habitude de la discussion, a été l'une des meilleures écoles de la liberté légale. Tout se tient et s'enchaîne, nous ne saurions trop le dire, dans la vie des peuples comme dans la vie individuelle. Un État absolu ne saurait doter ses sujets d'une libre justice sans, par là même, les préparer de loin aux libertés publiques, sans leur en donner peu à peu le goût et le besoin. L'habitude de discuter les affaires privées conduit tôt ou tard à discuter les affaires publiques qui, par tant de côtés, confinent aux premières. Si, dans nos démocraties modernes comme dans les démocraties antiques, l'avocat, l'homme qui parle et péroré, usurpe une influence souvent excessive, aux dépens de professions plus sérieusement dressées à la direction des affaires de l'État ; dans les pays privés de libertés politiques, le barreau est encore ce qui peut le mieux en tenir lieu. C'est à lui que revient à certains jours la meilleure part du beau rôle de la justice, à lui surtout qu'il appartient de maintenir la dignité de la conscience humaine, et la notion du droit en même temps que celle du devoir.

« Nous ne sentons pas assez la noblesse de notre tâche, et, pour la plupart nous en sommes peu dignes », me disait un des trop rares avocats russes qui ont un sentiment élevé de l'honneur de leur profession ; « nous ne comprenons pas encore toute la valeur et l'importance de notre rôle pour l'avenir du pays. Si nous possédons des orateurs et des hommes d'affaires, nous n'avons pas encore de Brougham ou de Berryer, regardant le barreau comme une sorte de sacerdoce, faisant de leur métier de défenseur comme une fonction publique et la plus haute de toutes. Les lois, les mœurs ne nous donnent pas encore la même force morale qu'à vos grands avocats de France ou d'Angleterre, aux mauvais jours de l'histoire des deux pays.

Nous rencontrons dans la législation, dans les défiances du pouvoir, dans l'apathie de l'opinion, des obstacles que vous ignorez depuis longtemps ; mais, en dépit de toutes les entraves légales, le progrès des lumières et de l'esprit public nous révèle peu à peu la grandeur de notre mission. Vous verrez un jour que, dans l'histoire du développement politique de la Russie, le barreau tiendra une large place. »

Je ne sais si l'avenir justifiera ce fier langage. Depuis que je l'ai entendu, il est survenu des décrets impériaux et des règlements restrictifs qui, en tronquant la justice et en ensevelissant les causes les plus émouvantes dans le linceul du huis clos, menacent de reculer l'heure où se pourront réaliser de semblables prédictions. L'étude de la justice criminelle et l'examen des lois d'exception, édictées à la suite des attentats politiques, nous permettront d'apprécier par quelles épreuves doit passer le barreau russe, et combien il lui est parfois malaisé de remplir son noble ministère.

-
1. ↑ On sait qu'il a plusieurs fois été question d'une réforme judiciaire destinée à corriger ces défauts.
 2. ↑ La Russie d'Europe, même après la récente introduction des règlements judiciaires dans les provinces de l'ouest, ne compte guère que soixante tribunaux de première instance, avec neuf cours d'appel, Pétersbourg, Moscou, Kazan, Saratof, Kharkof, Odessa, Kief, Smolensk, Vilna. Le royaume de Pologne et le Caucase restent comme la Finlande en dehors de ces chiffres.
 3. ↑ Il ne faut pas oublier du reste que l'organisation spéciale de la justice de paix et la création de ses assises comme cour d'appel diminuent sensiblement le nombre des affaires soumises aux tribunaux ordinaires.
 4. ↑ Un des rédacteurs des statuts judiciaires, M. Boutskovski (*Otcherki soudebnyk poriadkof*, S.-Pét., 1874, p. 11), s'est attaché à faire ressortir les traits par lesquels la copie russe diffère de l'original français. Il en compte jusqu'à cinq ; mais ce sont pour la plupart des différences de détail qui ne méritent pas d'être notées ici. La principale, c'est que, pour certaines affaires, les assises de paix sont érigées en cour de cassation.
 5. ↑ Je dois dire que la loi qui restreint l'office de la cour suprême à ce rôle de revision a été l'objet de plus d'une critique. On reproche à ce système d'accroître démesurément et sans utilité la durée et les frais des procès. Certains juristes voudraient qu'au lieu de se borner à casser les arrêts des cours inférieures, le sénat pût, en matière civile, rendre lui-même une sentence définitive.
 6. ↑ *Pravxtelstvouiouchtchi*, traduit d'ordinaire par dirigeant, signifie plutôt administrant ou gouvernant.
 7. ↑ Tout pourvoi en cassation doit, pour les affaires civiles du moins, être accompagné d'un dépôt ou caution de 10 roubles qui, si le pourvoi est rejeté, n'est pas restitué aux plaideurs.
 8. ↑ Dans ce cas, ce sont les assises de paix qui font office de cour de cassation.
 9. ↑ Pour mettre fin à cette excessive influence du parquet sur la magistrature, un publiciste a proposé de détacher le parquet du ministère de la justice et de le rattacher avec la police au ministère de l'intérieur. (Golovatchèf, *Deciat lét reform.*) Quand rien ne s'opposerait à une

mesure aussi radicale, les mœurs bureaucratiques actuelles lui laisseraient, craignons-nous, peu d'efficacité pratique.

10. ↑ *Striaptchy, da verbe striapat, préparer à manger, faire la cuisine et, par assimilation, brasser un procès.*
11. ↑ N. Tourguénief, *la Russie et les Russes*, t. III.
12. ↑ L'édit de 1876 qui a rendu l'usage de la langue russe obligatoire et exclusif dans tous les tribunaux de l'ancien royaume, a temporairement mis fin à l'existence du barreau polonais.
13. ↑ Pour décider de la capacité d'un individu, les tribunaux peuvent lui faire passer un examen. Chaque tribunal de première instance ou d'appel (comme chaque assemblée de paix) désigne les personnes admises à plaider devant lui. Pour le certificat ainsi délivré, il faut payer un droit assez élevé qui équivaut à une patente. Tout homme auquel un tribunal refuse le droit de plaider peut en appeler au tribunal supérieur jusqu'en cassation. Le même droit d'appel appartient au procureur, s'il juge un homme autorisé à plaider indigne de cette faveur.
14. ↑ Cette manière de procéder et cette âpreté au gain s'expliquent d'autant mieux qu'il n'y a pas d'avoués ou d'intermédiaires entre l'avocat et le client. Les fonctions d'avocat et d'avoué sont confondues dans la même personne.
15. ↑ Je citerai, par exemple, en Angleterre, M. Mackenzie Wallace : *Russia*, t. II, p. 399, 400 ; en Autriche, le docteur Célestin : *Russland seit Aufhebung der Leibeigenschaft*, p. 182-183.
16. ↑ On a ainsi, en février 1882, dans le grand procès de Soukhanof, de Trigoni et des complices du régicide de 1881, beaucoup remarqué la hardiesse de certains défenseurs, tels que MM. Alexandrof et Spassovitch.

CHAPITRE V

La justice criminelle. — La police et l’instruction. — Crainte d’être impliqué dans les affaires criminelles. — De l’emploi de la torture. — Création de juges d’instruction. — Première dérogation à la loi. — Le jury. — Sa composition. — Ses défauts. — Jurés illettrés et indigents.

De toutes les branches de la justice russe, la plus défectueuse, celle qui avait le plus besoin de réforme, était encore la justice criminelle. Tout était à réformer, le mode d’instruction, le mode de jugement et, en partie même, le code pénal.

Sous les prédécesseurs d’Alexandre II, l’instruction de toutes les affaires criminelles était dévolue à la police ; et la police, d’ordinaire mal composée, mal rétribuée, ne voyait trop souvent dans les délits et les crimes qu’une mine souterraine à exploiter. Les agents vivaient moins de leur maigre traitement que des affaires qui leur passaient par les mains. Ils avaient deux moyens d’augmenter leurs profits, l’un en ménageant les malfaiteurs, l’autre en inquiétant les innocents. La police faisait ainsi un double commerce : aux voleurs elle vendait son silence, aux honnêtes gens sa protection. Les criminels de toute espèce devenaient les clients des hommes chargés de les poursuivre ; entre les uns et les autres il s’était établi une sorte d’association tacite, parfois même de contrat en règle, de manière que les auxiliaires officiels de la justice étaient le principal obstacle à une bonne justice ^[1].

Pour accroître ses profits, la police avait intérêt à traîner en longueur l’instruction des affaires ; mais eût-elle voulu les instruire rapidement que, le plus souvent, elle n’en eût pas été maîtresse. Toutes les précautions de la loi et de l’autorité se retournaient contre la justice. Dès qu’elle apprenait ou soupçonnait un crime, la police devait immédiatement mettre la main sur tous ceux qui en avaient connaissance ou qui en avaient été témoins, pour ne les relâcher que l’instruction terminée. Celui qui dénonçait un acte coupable était arrêté sur l’heure comme suspect, et détenu jusqu’à ce que

son innocence eût été prouvée. On devine les effets pratiques de pareils procédés. Les vols, les meurtres commis en plein jour, dans un lieu public, n'avaient point de spectateurs.

Personne n'avait jamais rien vu, rien entendu, rien su. Un homme appelait-il à l'aide, tout le monde se détournait et s'enfuyait ; les victimes d'un crime pouvaient rester étendues sur la voie publique, sans rencontrer aucun secours, tant chacun redoutait d'avoir quelque chose à démêler avec les tribunaux et la police. Pour les attentats les plus notoires on trouvait difficilement des témoins ; plutôt que de se laisser, à ce titre, impliquer dans une affaire, les gens prudents payaient à la police une rançon. Dans les villages où l'on découvrait un assassinat, les paysans s'entendaient pour ne rien ébruiter et dérouter toutes les recherches. Un meurtre était-il commis sur une grande route, les familles du voisinage en faisaient avec précaution disparaître toutes les traces.

Un jour, dit-on, un marchand avait été attaqué dans la campagne et laissé pour mort dans sa voiture ; le cheval, abandonné à lui-même, se remit en route et vint s'arrêter dans un village, devant une auberge où son maître avait coutume de descendre. À peine les habitants virent-ils dans la voiture un homme couvert de sang qu'avant d'examiner si le voyageur était mort, ils chassèrent de devant leur demeure le sinistre équipage, et le malheureux cheval, chassé de porte en porte, dut avec le cadavre reprendre sa course vers un prochain village, où il trouva même accueil, jusqu'à ce qu'enfin, repoussé de partout, il s'abattit dans la campagne. La crainte de la police faisait des honnêtes gens les complices involontaires des malfaiteurs. Les choses se passent souvent encore de la sorte, pour les crimes politiques, sinon pour les crimes privés. L'appréhension excitée par les agents de la répression explique la fréquente impuissance de la justice ^[2].

Les vexations de la police et les lenteurs de l'instruction étaient naguère si fastidieuses, si dispendieuses, que les victimes d'un délit ou d'un crime hésitaient à le faire poursuivre. Avait-on recours à la justice, après un vol ou une agression, il fallait payer les frais de l'enquête, payer l'entretien des témoins et des accusés, avec toutes les démarches réelles ou imaginaires de la police, en sorte qu'il en coûtait plus de faire arrêter le voleur que d'être volé. Aussi, au lieu d'en appeler comme ailleurs à l'autorité, voyait-on les Russes qui avaient à se plaindre d'autrui se tenir cois, et, au besoin, nier

leur cas ou même payer la police pour qu'elle n'inquiétât pas le malfaiteur. À d'imprudents étrangers qui, en pareille circonstance, avaient bruyamment réclamé le secours des tribunaux, il est arrivé de se désister à force d'ennuis, et même d'acheter à prix d'argent la suspension des poursuites qu'ils avaient chèrement subventionnées au début.

La justice avait jadis, en Russie, comme dans toute l'Europe, un mode d'information rapide, si ce n'est toujours sûr : c'était la question, la torture. Ce procédé de nos anciens tribunaux, qui existait déjà sous les vieux tsars, avait, à l'imitation de l'Occident, été perfectionné sous le règne d'Alexis Mikhaïlovitch, père de Pierre le Grand. Catherine II avait beaucoup réduit l'emploi de la question, Alexandre I^{er} en avait légalement aboli l'usage. Ce souverain philanthrope disait que le mot de torture devait être effacé de la langue russe. Si la question fut rayée de la législation, elle ne disparut pas aussi vite du pays. Grâce à l'usage des verges et des châtiments corporels, grâce à l'éloignement du pouvoir central et à l'absence de toute publicité, la question a pu, sous des formes plus ou moins déguisées, subsister çà et là, dans les provinces écartées, jusque sous le règne de Nicolas, parfois même jusque sous le règne de son fils^[3]. Dans les dernières années les agents du pouvoir ont souvent été accusés, sous Alexandre III de même que sous Alexandre II, d'user de pareils moyens pour arracher des révélations aux prisonniers politiques. À en croire leurs amis, les uns auraient été mis à l'épreuve de la faim ou de la soif, les autres auraient tout bonnement été mis à la question. Il en aurait été ainsi notamment des meurtriers de l'empereur Alexandre II ; Ryssakof, en montant sur l'échafaud, aurait montré au peuple ses mains disloquées, et Mikhaïlof aurait crié : « On nous a torturés ! » (*my pytali*)^[4]. Il est impossible de constater la vérité de telles allégations. Si on a recouru à de semblables procédés, ils sont, croyons-nous, demeurés une exception. Ce qui est certain, c'est que la plupart des révolutionnaires russes sont convaincus du contraire. C'est pour ne pas se laisser extorquer des révélations par la torture que tant de criminels politiques portaient sur eux du poison.

En fait, la question ne pouvait pratiquement être abrogée qu'avec la suppression des peines corporelles, et surtout avec la publicité de la justice et la diffusion de la presse. À défaut de torture physique, on recourait naguère à une sorte de torture morale. La loi, préoccupée avant tout de leur

arracher un aveu, prescrivait d'envoyer aux prévenus un prêtre chargé de les exhorter, au nom de la religion et de leur salut, à confesser leur crime. Abandonnés aux mains d'une police rapace, sans conseils et sans défense, soumis à une procédure secrète, sans être confrontés avec les témoins qui les accusaient, sans même avoir le droit de se faire montrer les charges écrites et les pièces produites contre eux, les inculpés en butte à l'hostilité de la police, c'est-à-dire tous ceux qui n'avaient pour eux ni l'appui d'un protecteur influent ni le secours d'une bourse bien garnie, succombaient inévitablement dans une lutte inégale. L'instruction était menée de telle sorte qu'aux yeux des hommes les plus compétents les preuves en apparence les plus concluantes, les aveux mêmes les plus catégoriques, ne prouvaient rien.

Pour corriger un ordre de choses aussi intolérable, la Russie n'avait qu'à regarder l'étranger. Le réformateur n'avait guère d'autre embarras que celui du choix. Ici, comme pour la composition des tribunaux, comme pour la procédure civile, c'est la France surtout que la Russie semble avoir imitée, et sur ce point elle eût peut-être mieux fait de moins nous emprunter. Notre code d'instruction criminelle, qui permet de séquestrer le prévenu, qui le livre sans conseil à l'interrogatoire malveillant d'un magistrat disposé à flairer partout un crime, se ressent encore de l'ancienne procédure inquisitoriale ; loin d'y voir un modèle pour autrui, la France, on le sait, songe à le soumettre à une revision.

En Russie, la réforme opérée n'en constitue pas moins un progrès immense. Comme en tout pays civilisé, le prévenu dut être estimé innocent et traité comme tel, tant qu'il n'était point régulièrement condamné. De même qu'en Angleterre, la loi russe a même cherché à lui épargner les ennuis et le déshonneur de la détention préventive. Pour certaines affaires, l'inculpé est admis à demeurer en liberté, sauf à fournir une caution. Dans les cas où l'on n'osait dispenser l'accusé de la prison préventive, on remit le droit de le maintenir en arrestation, non plus à l'accusation ou à la police, mais à une magistrature nouvelle, indépendante et impartiale, ou du moins réputée telle.

D'accord avec les principes et avec l'expérience d'autrui, le réformateur de 1864 a partagé les fonctions judiciaires en trois branches séparées et indépendantes l'une de l'autre ; L'accusation, l'instruction, le jugement ont

été strictement distingués et possèdent chacun leur organe particulier. On a introduit ainsi, dans l'enceinte même des tribunaux et de la magistrature, le principe nouveau de la séparation des pouvoirs et de la spécialisation des fonctions. L'autonomie de chacun des trois services judiciaires a été proclamée par la loi, et l'instruction rendue aussi indépendante de l'autorité qui poursuit que du tribunal qui juge. Sur ce point encore la législation russe est conforme aux principes ; mais, sur ce point comme sur trop d'autres, la pratique a dérogé à la théorie.

D'après la loi, les procureurs ont pour unique mission de poursuivre les crimes et de soutenir l'accusation devant les tribunaux. Des magistrats spéciaux, créés dès 1860, quatre ans avant la réforme et appelés *soudebnye slédovateli*, sont seuls chargés de l'instruction criminelle. Le parquet n'y devait point s'immiscer, la police n'y devait prendre part que comme auxiliaire et instrument des nouveaux magistrats. Les faits sont loin de toujours répondre aux vues du réformateur, et, dans un pays comme la Russie, il n'en pouvait guère être autrement. Bien qu'elle n'agisse plus que sous la direction et le contrôle du juge d'instruction, la police n'a pu en quelques années renoncer à tous ses anciens errements. Elle a gardé d'autant plus d'autorité que les juges d'instruction n'ont point conservé la position indépendante que prétendait leur assurer le législateur. La loi les déclarait inamovibles, à moins d'actes coupables dont l'appréciation devait être remise aux tribunaux ; or le ministère a pris l'habitude de confier l'instruction criminelle non à des magistrats titulaires, mais à des employés en faisant fonctions, à des tchinovniks révocables à volonté. La loi séparait entièrement l'accusation de l'instruction, et le parquet des *soudehnye slédovateli* ; les mœurs autoritaires et les traditions bureaucratiques ont bien vite amené le parquet à s'emparer de la direction des enquêtes judiciaires, si bien que les juges d'instruction ont fini par n'être plus guère en réalité que les subordonnés des procureurs.

À cette déviation des principes posés dans la loi, il y avait plusieurs raisons, en dehors même des convenances du pouvoir, jaloux d'étendre la sphère d'action de ses agents les plus directs. Pour ces nouvelles fonctions, comme pour bien d'autres, on manquait d'hommes. Les premiers juges d'instruction, pour la plupart jeunes gens sans expérience, ont montré peu de capacité, peu de zèle et d'activité. Leur négligence semblait d'autant plus

grande que leur position était légalement mieux assurée. Le gouvernement a considéré qu'il ne pouvait les laisser jouir des bénéfices de l'inamovibilité qu'après avoir mis leurs lumières à l'épreuve. Par malheur, on leur alloue un traitement trop modique pour beaucoup attirer les hommes cultivés. Un millier de roubles, tel était, au moins il y a quelques années ; tout ce que le trésor accordait en province, à la plupart de ces magistrats. Pour les juges d'instruction, plus encore que pour les juges proprement dits, l'État a longtemps renoncé à exiger aucun diplôme spécial, voire même aucun diplôme universitaire.

Une magistrature ainsi recrutée avait peu de chance de voir ses prérogatives légales respectées des ministres et des agents du pouvoir. Les juges d'instruction sont naturellement tombés sous la double dépendance du parquet et de l'administration, des procureurs et des gouverneurs de province. Ce qui ne semblait d'abord qu'une déviation temporaire de la loi a été peu à peu érigé en règle. Ce qu'il faisait au commencement par nécessité, le gouvernement a continué à le faire par goût et par système. Au lieu de profiter de l'amélioration progressive de son personnel pour restituer aux *soudebnye stédovateli* l'indépendance et les droits que leur assurait le législateur, le ministère, qui s'accommodait mal de leur inamovibilité, a préféré les maintenir dans une situation précaire. S'appropriant un procédé employé jadis par Napoléon I^{er}, il a pris l'habitude de ne nommer de juges d'instruction à titre définitif qu'après un noviciat de plusieurs années et, pour rester plus longtemps maître de leur sort, il n'a pas même fixé la durée de ce noviciat. Vers la fin du règne d'Alexandre II, les juges d'instruction confirmés dans leurs fonctions étaient encore en infime minorité^[5]. D'une magistrature inamovible on a ainsi fait un emploi révocable. C'était sur l'instruction judiciaire qu'avait porté la première réforme de la justice criminelle, c'est elle qui a été l'objet de la première dérogation à cette réforme.

L'un des principes essentiels de la nouvelle législation s'est ainsi trouvé violé ou éludé dans la pratique. La loi considérait tout procès criminel comme une sorte de duel, où les armes devaient être égales entre les deux parties, où l'autorité chargée de l'instruction devait, tout comme le juge, conserver une absolue neutralité. Aujourd'hui l'équilibre tant cherché entre l'accusation et la défense se trouve rompu aux dépens de la dernière. Il y a,

dans l'instruction judiciaire, un des deux plateaux de la balance qui pèse plus que l'autre, et ce plateau est celui de l'accusation. Par bonheur la balance, pour les causes privées du moins, est d'ordinaire redressée dans l'enceinte du tribunal, et l'équilibre ainsi rétabli. Si l'instruction et le juge qui préside aux débats penchent trop souvent du côté de la sévérité et de la vindicte publique, l'autorité qui prononce souverainement dans les causes criminelles, le jury, incline du côté du prévenu et dans le sens de l'indulgence.

Les lois de 1864 ont introduit en Russie le jury. C'était la plus haute marque de confiance que le gouvernement impérial pût accorder à la nation, ainsi conviée spontanément à prendre une part directe à la répression des crimes. Il fallait une certaine hardiesse pour recourir à une telle institution, au sortir du règne de Nicolas, dans un État où une moitié du peuple venait à peine d'être affranchie de la servitude. Aux yeux de beaucoup de fonctionnaires ou d'hommes de cour, c'était là un acte d'imprudence, presque de démence, que le temps devait bien vite condamner. L'expérience a montré, en effet, que dans l'empire autocratique, plus encore qu'ailleurs, le jury avait, lui aussi, ses défauts. En dépit de toutes les attaques, en dépit des récentes restrictions dont il a été l'objet, le jury est loin cependant d'avoir justifié toutes les prédictions des prophètes de malheur.

Une dizaine d'années avant que s'ouvrit le règne de l'émancipateur des serfs, un ancien fonctionnaire russe, qui, dans l'exil, écrivait des plans de réforme dont la réalisation semblait indéfiniment éloignée, Nicolas Tourguénef, remarquait que le jury, né aux époques barbares chez des tribus demi-sauvages, était une des rares institutions qui parussent susceptibles de s'adapter à tous les âges de la civilisation, et pussent convenir à des peuples enfants aussi bien qu'à des nations d'une haute culture. L'exemple de la Russie n'a point démenti la remarque de Tourguénef^[6].

En Russie comme chez nous, le jury ne fonctionne d'ordinaire qu'au criminel et non au civil. Sur ce point encore les commissions de Pétersbourg nous ont imités de préférence à l'Angleterre, ou n'ont imité l'Angleterre qu'à travers l'imitation française. On ne saurait s'en étonner. En Angleterre même, le jury au civil semble devoir bientôt tomber en désuétude ; il n'est guère à sa place que dans les contrées et les tribunaux où règne le droit coutumier, comme par exemple, en Russie, les tribunaux de

paysans. La complexité habituelle des affaires civiles, la difficulté de séparer la question de fait de la question de droit, l'impossibilité enfin de recruter des jurés capables dans des contrées aussi arriérées que beaucoup des provinces de l'empire, ont naturellement décidé le réformateur à restreindre le jury aux causes criminelles.

Au criminel même, l'introduction du jury se heurtait à d'autant plus d'obstacles qu'on manquait de précédents ; s'il s'en rencontrait quelques-uns, les principes de la réforme ne permettaient guère de s'y conformer. En remontant très haut dans l'histoire, on découvre bien, dans la libre Novgorod, et même dans la Moscovie des premiers tsars, des institutions plus ou moins analogues à notre jury, des *jurés* ou *jureurs sur la croix* auxquels était confié le jugement de leurs concitoyens^[7]. Tout cela avait dès longtemps disparu ; si Catherine II avait, sous le nom d'assesseurs (*zasédatéli*), accordé aux différentes classes du peuple une part dans la justice criminelle, aussi bien que dans la justice civile, c'était toujours sous forme corporative, c'est-à-dire sous une forme en opposition avec les mœurs modernes, comme avec les tendances nouvelles du gouvernement impérial. Dans les tribunaux criminels, à côté d'un président et d'un conseiller, nommés par le gouvernement, siégeaient des délégués de la classe à laquelle appartenait le prévenu. En empruntant le jury aux États de l'Occident, la première question était de savoir s'il fallait s'en tenir au système corporatif, ou bien si, au contraire, les jurés devaient, pour tous les prévenus, être pris indistinctement dans toutes les classes de la nation.

Il eût sans doute été plus conforme aux habitudes, si ce n'est aux idées russes, de donner à chacun le droit de n'être jugé que par ses pairs^[8]. Si la fusion des diverses classes en eût été retardée, la justice y eût peut-être gagné. Le gouvernement de l'empereur Alexandre II a mieux aimé demeurer fidèle aux maximes qui avaient présidé à la plupart de ses réformes. Sur les bancs du jury, comme dans l'enceinte des états provinciaux ou dans les rangs de l'armée, il a préféré effacer les vieilles distinctions d'origine et de condition, pour rapprocher les différentes classes, naguère encore si profondément séparées par l'usage, l'éducation et la loi. Le noble, le marchand, le paysan ont dû trouver place dans le même jury, et l'on a pu voir l'ancien seigneur y siéger à côté de l'ancien serf. Dans cette réunion des différentes classes, le législateur a cru trouver le meilleur

moyen de renverser l'antique barrière des préjugés, et en même temps de rehausser le niveau moral du jury, de lui donner un esprit plus large et plus élevé en le plaçant au-dessus des intérêts comme des préventions de caste.

Cette décision n'était pas d'une exécution fort aisée. Dans un pays comme la Russie, il était difficile de recruter de cette manière un jury homogène et éclairé, capable de comprendre toutes les classes de la nation et de leur inspirer à toutes une égale confiance. Le jury, de même que le suffrage politique, peut être considéré comme une fonction ou comme un droit. Le gouvernement russe l'a surtout regardé sous le premier aspect. En principe, la loi reconnaît à chaque citoyen le droit d'être juré ; en fait, elle n'admet à l'exercice de ce droit que les hommes qui en sont reconnus capables. À cet égard, la Russie ne fait que se conformer aux usages des pays les plus libéraux, qui presque tous exigent plus de garanties de l'homme appelé à prononcer sur la liberté de son semblable que de l'électeur admis à décider des intérêts de l'État.

En aucun pays il n'était moins facile de trouver un critérium de capacité applicable à toutes les classes de la nation. Le réformateur prétendait ne laisser asseoir sur les bancs du jury que les représentants les plus éclairés et surtout « les plus moraux » de la société, mais à quel signe reconnaître les qualités intérieures, les qualités morales des hommes ? Dans son embarras, le gouvernement russe a dû recourir aux vieux procédés en usage à l'étranger, il a demandé aux jurés certaines conditions d'âge, de domicile, de fortune ou de position. Le principe du cens, nouveau en Russie, a été appliqué au jury aussi bien qu'aux états provinciaux. Pour les *assesseurs jurés* (*prisiajnie zasêdatéli*), le cens varie suivant les localités^[9]. Dans un pays où les classes qui se livrent aux affaires sont encore souvent fort ignorantes et peu scrupuleuses, où la richesse même est loin d'être toujours un indice d'instruction et de moralité, un revenu de quelques centaines de roubles n'offre pas à la justice une bien solide garantie. Aussi n'a-t-on pas cru pouvoir se contenter du cens. Les gens que leur âge et leur fortune placent dans les conditions indiquées par la loi, sont inscrits sur la liste générale du jury (*obchtchii spisok*), mais cette inscription ne fait d'eux que des candidats aux fonctions de jurés. Sur les rôles ainsi dressés on choisit les hommes qui paraissent présenter le plus de garanties ; on forme ainsi une seconde liste (*otcheredny spisok*) qui comprend les noms parmi lesquels

doivent être tirés au sort les jurés. Ce délicat travail d'épuration, le réformateur ne l'avait pas confié aux agents du pouvoir, il l'avait abandonné aux représentants élus des provinces, à une commission de ces zemstvos de district auxquels revient déjà le choix des juges de paix. Depuis, sous Alexandre III, en 1884, on a donné aux procureurs le droit de faire rayer des listes, par les tribunaux, toutes les personnes qui ne leur paraîtraient pas aptes à remplir cette fonction [\[10\]](#).

Il semble qu'un jury ainsi passé à un double crible ne doive être composé que d'hommes dignes d'y siéger. Les faits montrent qu'il est loin d'en être toujours ainsi, et [\[9\]](#) beaucoup des défauts reprochés au jury russe proviennent de ce premier vice. La formation des listes est souvent défectueuse [\[11\]](#). Les commissions chargées de ce soin se font accuser de négligence, d'arbitraire, de partialité ; on prétend que d'ordinaire la liste des jurés est dressée dans le bureau du maréchal de la noblesse du district. Quand elles apporteraient à cette tâche tous les soins du monde, les commissions des zemstvos resteraient, du reste, singulièrement embarrassées devant la quantité de noms, pour la plupart inconnus, qu'elles ont à examiner, et la quantité de personnes que la loi les oblige à porter sur leurs listes [\[12\]](#).

Le cens et la fortune ne sont point le seul titre à figurer sur les listes du jury ; les premiers à être portés sur les rôles sont les serviteurs de l'État, en dehors de l'armée, du clergé, de la magistrature et de la police, en dehors de tous les tchinovniks des cinq premières classes que leur rang affranchit de cette charge. Il y a plus : l'accès du jury est également ouvert à toutes les fonctions électives locales, spécialement aux élus des paysans, tels que les juges de bailliage, les anciens de commune ou de village (*starchina* ou *starosta*), qui sont demeurés un certain temps en place. Or toutes ces fonctions électives sont nombreuses ; par suite, le jury russe est loin de n'être composé que de propriétaires ou de censitaires.

En adoptant ce double mode de recrutement, la loi a voulu éviter que le jury devînt le monopole des classes riches ou aisées, du noble et du marchand, à l'exclusion du *mechtchanine* des villes ou du moujik des campagnes. Le législateur prétendait que le jury demeurât accessible à des hommes de différents degrés de culture, accessible à toutes les couches de

la société, sans en exclure les plus humbles. Le moujik et le *mechtchanine* y devaient introduire un élément indispensable à une bonne justice, la connaissance des mœurs et des habitudes populaires, l'intelligence du milieu social et des notions morales du plus grand nombre des justiciables.

D'après ce principe, le jury a une composition plus démocratique qu'en France ou en tout autre pays de l'Occident. Sur les bancs des assesseurs jurés, comme dans les états provinciaux, sont admis à siéger de simples et pauvres paysans. Le réformateur qui les avait émancipés avait peut-être, sans l'avouer, plus de confiance dans la sagacité et l'esprit non sophistiqué des moujiks, dans le jugement sain et droit des affranchis de la glèbe, que dans l'instruction et les lumières des hommes plus éclairés. Il ne s'agissait pas tant, disait-on, d'avoir en face des criminels des gens instruits que des gens consciencieux, et, à cet égard, l'homme du peuple n'a rien à envier à l'homme du monde^[13].

Ainsi formé, le jury russe a un tout autre aspect, un tout autre esprit que nos jurys d'Occident. Jusque sous les formes de la justice moderne on y peut trouver quelque chose de patriarcal et de primitif. C'est déjà une singularité que d'y voir assis côte à côte des gens d'éducation et de mœurs si différentes. Cette composition bigarrée influe naturellement sur les décisions du jury, car, en Russie, plus que partout ailleurs, on peut dire que chaque classe de la société a son code de morale. De là des surprises, des verdicts inattendus pour le juge, pour l'accusé, pour l'opinion. D'un jury aussi peu homogène, il eût été difficile de réclamer l'unanimité, bien qu'en pareille matière l'unanimité seule semble emporter la certitude, et qu'à cet égard la coutume anglo-saxonne eût pu trouver des précédents dans les traditions slaves et les usages du *mir* moscovite^[14]. Pour la justice, une telle garantie eût trop souvent bénéficié aux criminels.

La loi, qui a voulu réunir dans le jury toutes les classes de la nation, y a par là même introduit des hommes de peu d'instruction, voire des hommes entièrement illettrés. Beaucoup, en effet, des humbles fonctionnaires ou magistrats de village, ne savent ni lire ni écrire. Des gens dont la main n'a jamais tenu une plume peuvent ainsi être appelés à rendre un verdict dans des affaires de faux. La presse a plus d'une fois demandé qu'on imposât aux jurés un cens d'instruction ; mais, si modestes que fussent à cet égard les

exigences, elles risqueraient d'exclure presque entièrement la classe la plus nombreuse.

La versatilité, reprochée parfois aux jurés de province, tient avant tout à leur ignorance, qui les rend plus accessibles aux influences de toute sorte. S'il se rencontre parmi eux un homme instruit et décidé, cet homme peut aisément les assujettir à son ascendant ; ils seront à son gré sévères ou indulgents. Il ne faut pas s'étonner d'entendre dire que le chef du jury, lequel est élu par ses collègues, s'arroge souvent une autorité excessive et dicte arbitrairement sa volonté. C'est parfois le seul homme lettré ; on a même vu des jurys ne pouvoir se constituer faute d'un membre sachant lire et écrire. Quoi de surprenant, après cela, si le verdict, rendu au nom de tous, n'est en bien des cas que l'expression d'une opinion individuelle ?

Aujourd'hui, le seuil du jury est encore si bas qu'avec les *inalfabeti*, comme disent les Italiens, il n'est pas rare d'y voir entrer des indigents. Or, pour des hommes appelés à décider de la liberté de leurs semblables, la pauvreté n'est guère meilleure conseillère que l'ignorance. Dans les cours d'assises russes, la présence de ces jurés prolétaires a parfois donné lieu aux scènes les plus tristes et aux faits les plus graves. On a vu des jurés, de malheureux paysans, arrachés au travail qui les faisait vivre, demander l'aumône à la porte du palais de justice ; on en a même surpris qui se livraient au vol dans l'intervalle des audiences. D'autres trafiquent de leur verdict, comme ailleurs certains électeurs trafiquent de leur vote ; quand le prévenu est riche, ils se font payer leur indulgence. La dignité, l'intégrité même de la justice se sont trouvées atteintes par des règlements dont on admirait l'esprit libéral. La Russie a éprouvé quelques-uns des inconvénients de cette fausse et téméraire démocratie qui, sous prétexte d'égalité, prétend imposer à tous les mêmes charges avec les mêmes fonctions [\[15\]](#).

Il y a bien un moyen de rendre le jury accessible à tous, c'est de le rétribuer, ainsi que l'ont demandé en Angleterre les congrès des *Trades Unions*. En Russie, où tend à prévaloir le principe démocratique de la rémunération de tout service public, il a naturellement été question d'attribuer aux jurés une indemnité ; mais, grâce à cette disposition à tout salarier, les fonds manquent pour de nouveaux traitements. Puis le législateur prétend conserver au jury son caractère de gratuité. Plusieurs

assemblées provinciales ont voulu venir au secours des jurés indigents, tantôt en établissant près du palais de justice des logements et des restaurants à bon marché, tantôt même en concédant aux jurés besogneux une allocation. La question a été portée devant le sénat, qui a décidé que la loi n'accordait pas aux zemstvos le droit de voter de tels subsides, qu'un pareil office excluait toute rémunération. La cause des jurés indigents a vainement été plaidée par quelques journaux, effrayés de voir retomber toute la charge des cours d'assises sur les gens aisés. En laissant le jury ouvert à la pauvreté et à l'ignorance, on a refusé de les y subventionner.

Un jury ainsi recruté ne saurait manquer d'être en butte à des jugements peu bienveillants. « Vous ne pouvez, me disait un propriétaire des bords du Volga, rien imaginer de plus pitoyable, de plus divertissant et de plus navrant à la fois qu'un jury de l'intérieur de l'empire. J'ai été une ou deux fois juré, on ne saurait croire ce que j'ai vu ou entendu : des gens qui ne savaient rien, ne comprenaient rien ; les uns riant, comme d'un bon tour, d'une odieuse fourberie et n'y voyant qu'une innocente habileté ; les autres acquittant un voleur parce qu'il se repentait, ou parce que sa famille avait besoin de ses bras ; ceux-là touchés par la voix larmoyante d'un avocat déclamateur, et pleins de commisération pour un pauvre assassin ; ceux-ci au contraire indignés qu'on permette à un scélérat de s'acheter un défenseur, et fâchés tout rouge contre ce menteur d'avocat qui ose tromper effrontément les honnêtes gens. Bref, il n'y a pas de naïvetés, pas de bévues qu'on ne rencontre dans nos cours d'assises, et l'on ne saurait s'en étonner quand on sait dans quel monde se recrutent les arbitres de l'honneur et de la liberté des Russes. »

Il circule à ce sujet de nombreuses anecdotes plus ou moins authentiques^[16]. Une fois, ce sont des jurés qui, après de longues et inutiles discussions, décident de s'en rapporter au sort ; une autre fois, c'est un jury qui, dans sa passion d'indulgence, rend un verdict de non-coupable avec circonstances atténuantes. Ailleurs des marchands et des paysans, siégeant en cour d'assises durant la semaine sainte, acquittent tous les prévenus, parce qu'au temps de la Passion, des chrétiens ne sauraient condamner leurs frères. Ailleurs encore, un jury, pour échapper à la nécessité de mentir à sa conscience ou de faire déporter un pauvre diable, se sauve silencieusement par la fenêtre. En de telles histoires, il faut naturellement faire la part de la

légende. Il n'est que trop certain cependant que le jury a donné lieu aux scènes les plus regrettables et aux décisions les plus choquantes. Il est arrivé maintes fois que des prévenus dont la culpabilité ne laissait aucun doute, des accusés qui n'essayaient même pas de nier leur crime, obtenaient un verdict favorable. En 1879, par exemple, le jury de Tikhvine acquittait les meurtriers d'une vieille paysanne, sous prétexte que c'était une sorcière qui portait malheur au village. En 1880, à Pétersbourg même, on acquittait un facteur qui avait, depuis des années, l'habitude de jeter la moitié de ses lettres à la rivière, et un employé de la poste qui s'emparait des valeurs confiées à son bureau. Aussi le jury, qui avait d'abord été accueilli avec un si confiant enthousiasme, est-il, dans le public et dans la presse, devenu l'objet d'un dénigrement peut-être non moins excessif. Les nouvelles cours d'assises ont été accusées de porter le trouble dans la conscience publique. On s'est demandé si le peuple russe n'avait pas été mis prématurément en possession de droits dont il ne savait pas user. Quelques-uns, tels qu'un jour la *Gazette de Moscou*, ont proposé d'obliger le jury à motiver ses verdicts, [\[16\]](#) oubliant que ce serait en dénaturer le caractère ; d'autres, de lui enlever le jugement des accusés qui s'avouent coupables »

Faut-il rejeter tous les défauts du jury russe sur sa composition, sur la présence dans son sein d'artisans ignorants et de paysans incultes ? Ces derniers ont leurs défenseurs et ne semblent pas les seuls coupables. « Ne croyez pas à toutes ces doléances sur le moujik ou le *mechtchanine*, me disait un fonctionnaire que j'interrogeais à ce sujet ; ces pauvres gens font souvent de meilleurs jurés que leurs nobles ou riches détracteurs. Certes ils ont leurs défauts et leurs préjugés, ils sont plus indulgents pour les gens de leur classe, pour les crimes commis par misère ou par ignorance, ils ont peu d'indignation pour certaines fraudes qui leur paraissent une malice permise, ou pour certaines violences qui ne leur semblent qu'un acte de brutalité excusable ; mais ils n'épargnent point les crimes les plus odieux ou les plus funestes, le vol, l'assassinat, l'incendie. Ils n'entendent pas que l'on badine avec ce qui touche à la religion, à l'État, aux grands principes sociaux. Si nous n'avions que des jurés de cette sorte, nous aurions pu étendre la sphère du jury au lieu d'être obligés de la restreindre. On ne saurait au contraire se fier aux classes instruites, à vos Russes civilisés, à leur nuageux libéralisme, à leur vide philanthropie, à leurs idées quintessenciées. Ceux-là acquittent

parfois les coupables les moins intéressants et les plus dangereux. Pour ma part, je préférerais encore un jury de moujiks et d'ignorants provinciaux à un jury de lettrés de nos capitales. Après tout, si nous absolvons trop de coupables, cela ne vaut-il pas mieux que de condamner des innocents, et n'est-ce qu'en Russie que l'on voit des acquittements scandaleux ou des circonstances atténuantes pour les crimes qui en méritent le moins ? »

Dans ce langage du tchinovnik perce, avec un autre point de vue, une exagération dans un autre sens. Sur les cours d'assises comme sur bien d'autres questions, l'étranger rencontre, chez les Russes, les opinions les plus contradictoires. La vérité paraît être entre ces extrêmes. Pour apprécier sainement le jury russe, il faut, croyons-nous, remonter à des causes plus générales. Ses défauts proviennent moins d'une sorte de relâchement moral que du caractère national et de l'éducation populaire. L'indulgence peut-être outrée du jury, notamment, tient à la bonté native et à la douceur du peuple, à ses scrupules à disposer de la liberté d'autrui, à ses sentiments de charité chrétienne. Un des écrivains les plus populaires de la Russie, peut-être parce qu'il avait l'imagination fiévreuse et les facultés mal équilibrées de beaucoup de ses compatriotes, Dostoïevsky, a tiré de là, dans son dernier roman, un titre de gloire pour son pays. D'après lui, ou mieux, d'après l'avocat d'un de ses héros, si la justice des autres nations se borne à l'observation de la lettre de la loi et au châtement du coupable, la justice et le jury russes ont avant tout en vue l'esprit de la loi et la rédemption du coupable^[17]. Chez un pareil peuple, en effet, de telles considérations, malgré leur aspect paradoxal, ne sont peut-être pas toujours sans influence réelle. Puis, il n'y a pas de pays où, le crime soit plus souvent le fait de la pauvreté et de l'ignorance. La misère des coupables excite aisément la commisération des petites gens, et la pitié est une corde que l'avocat russe s'entend à faire vibrer^[18].

L'indulgence du jury peut venir aussi d'une réaction naturelle contre l'iniquité de l'ancienne justice. Une société qui avait longtemps souffert des rigueurs de tribunaux jugeant à huis clos, devait être portée à se montrer plus compatissante vis-à-vis des prévenus. À force d'avoir vu poursuivre des innocents, les Russes ont plus de peine à croire à la culpabilité des coupables. Les abus des anciens tribunaux, joints à l'insuffisance fréquente

des enquêtes, ont émoussé l'indignation publique, et la longue prépotence de la police s'est retournée contre la justice.

Aux verdicts en apparence les moins rationnels il y a souvent en Russie, comme en France, une autre raison. Dans les deux États, la loi ne concède au jury que l'examen de la question de fait ; le point de droit lui doit demeurer étranger. Pour éviter toute espèce d'empiétement de ce côté, le réformateur a interdit de faire connaître aux jurés les conséquences légales que peut avoir leur décision pour l'accusé. On se flatte par là de les enfermer dans la question de fait ; c'est une erreur : tout jury tend invinciblement à porter ses regards plus loin, il ne perd jamais de vue les peines que doit entraîner son verdict. Moins on les lui fait connaître, plus il est défiant ; il redoute les rigueurs de la loi ou du juge, il se montre indulgent de peur de devenir malgré lui le complice de ce qui lui paraît une inique sévérité. Dans la pratique, cette ingénieuse distinction entre le point de fait et le point de droit devient ainsi plus ou moins illusoire. On voit, en Russie, ce que l'on voit souvent chez nous, spécialement dans les affaires d'assassinat ou d'infanticide : un jury reconnaître des circonstances atténuantes dans les crimes où l'on n'en saurait découvrir aucune, ou bien encore déclarer non coupable un accusé qui s'accuse lui-même. De pareils verdicts ne sont pas toujours aussi déraisonnables qu'ils en ont l'air. Les jurés, en effet, n'ont pas seulement à constater le fait : matériel, la réalité de l'acte incriminé, mais bien aussi la culpabilité morale du prévenu, ce qui les autorise à prononcer l'acquittement en présence des aveux les plus complets et des faits les mieux établis.

Cette prérogative du jury étend indirectement son pouvoir jusqu'au domaine législatif. Partout il a pour effet de redresser ou de tempérer la législation dans ce qu'elle peut avoir d'excessif, d'en adoucir les sévérités outrées, d'en corriger ou d'en éluder les parties qui ne répondent plus aux mœurs. Le jury ainsi considéré cesse d'être un simple ressort ou un rouage inerte de la machine répressive. Grâce à lui, l'action de la société, intervenant dans la justice, remonte jusqu'au code et affecte la législation même. En un mot, le jury a pour effet, si ce n'est pour mission, de plier la rigidité des lois aux mœurs. C'est par là surtout qu'il est un agent de liberté et de progrès ; dans une législation inanimée il fait pour ainsi dire pénétrer la conscience vivante. En des pays tels que la Russie, où la législation garde

encore plus d'une disposition archaïque ou vicieuse, l'indulgente initiative du jury peut souvent avoir moins d'inconvénients que d'avantages, elle est un utile correctif aux rigueurs de lois surannées. Il y a tels chapitres du code pénal russe, code dont la réforme est à l'étude, qui ne sauraient être appliqués que par un juge esclave de la lettre de la loi, et auxquels l'intervention du jury enlèvera tôt ou tard toute efficacité pratique.

Je citerai entre autres certains articles touchant les « crimes contre la religion », articles inspirés bien moins par un intérêt moral qu'un intérêt politique. En 1877, par exemple, la cour d'assises d'Odessa avait à juger des paysans *stundistes*, inoffensifs sectaires qui, à l'instar de colons protestants ou mennonites du voisinage, rejettent le clergé, les sacrements et toutes les pratiques de l'Église officielle. Ces *stundistes* étaient traduits en justice pour un crime prévu par le code pénal, celui d'avoir abandonné la foi orthodoxe. Le crime était bien défini et les accusés le confessaient ; le jury n'en a pas moins refusé de les reconnaître coupables. Si ce verdict d'acquiescement était contraire à la loi, il ne l'était certes pas au droit naturel.

En 1880, le jury de Saint-Petersbourg rendait un verdict analogue dans un cas où, devant la loi, la culpabilité du prévenu était aussi bien établie. Il s'agissait d'un ancien militaire, d'origine juive, enlevé à ses parents à l'âge de onze ans pour être élevé en soldat. C'est ainsi que la conscription procédait avec les Israélites. Baptisé moitié de gré, moitié de force, à l'école des enfants de troupe, ce malheureux, après être resté trente ans sous les drapeaux, était revenu secrètement au culte de ses ancêtres et avait épousé une de ses coreligionnaires. Pour cela il avait été obligé de substituer, sur ses papiers, au nom d'Alexis Antonof, dont on l'avait affublé à son baptême, son ancien nom de Moïse Eisemberg. Il était ainsi poursuivi pour le double crime d'avoir falsifié un document officiel et abjuré la foi orthodoxe. L'apostasie était patente, l'accusé n'en a pas moins été absous. Je pourrais citer nombre de faits du même genre. Pour couper court à de pareils empiétements sur la puissance législative, il n'y a qu'un moyen, supprimer le jury ou enlever à sa compétence les affaires dans lesquelles on redoute son indépendance. C'est, nous le verrons, ce qu'on a fait pour toutes les causes touchant à la politique ^[19].

Le jury a été en Russie l'objet des accusations les plus diverses. On lui a reproché à la fois ses défauts et ses qualités, sa mollesse et son ignorance,

ses scrupules et son indépendance ; on s'est amusé à le tourner en ridicule. C'est encore là une de ces institutions, vivement désirées et accueillies avec enthousiasme, qui, à la société comme au gouvernement, ont apporté plus d'une déception. Faut-il s'étonner de pareils mécomptes ? Faut-il en conclure que le jugement par jurés a été introduit prématurément ? Je ne le pense pas ; si, pour certaines réformes, on devait attendre la pleine maturité d'un peuple, on risquerait d'attendre indéfiniment, car, si les institutions ne suffisaient pas à créer l'esprit public, l'esprit public ne saurait entièrement mûrir sans les institutions.

Et cela ne saurait jamais être plus vrai que lorsqu'il s'agit du jury, c'est-à-dire d'un mode de justice qui, à toutes ses garanties pour l'individu et la société, joint des défauts inhérents à ses avantages. Les inconvénients, les abus mêmes, qui, en d'autres pays des deux mondes, ont parfois accompagné le jugement par jury, eussent dû avertir les Russes de n'en pas trop attendre d'avance et de ne s'en pas trop plaindre après. N'a-t-on pas vu des contrées, en Sicile et en Irlande par exemple, où l'on ne pouvait trouver des jurés assez courageux pour condamner les attentats les plus avérés ? N'a-t-on pas vu en Amérique des jurys composés de complices des criminels qui passaient devant eux ? La Russie n'a connu aucune de ces hontes, elle n'a pas eu non plus le spectacle plus triste encore d'un jury sans conviction, se faisant par lâcheté l'instrument d'un pouvoir tyrannique, comme autrefois chez nous les jurés du tribunal révolutionnaire. Quel que soit le prestige de l'autorité, elle a presque toujours rencontré dans les cours d'assises des hommes résolus à rendre un verdict conforme à leur conscience^[20].

-
1. ↑ Sur le rôle de la police avant les réformes, voyez les spirituelles lettres de M. de Molinari sur la Russie, lettres réimprimées en 1878.
 2. ↑ A Kief, par exemple, on a vu, dans la principale rue de la ville, un conspirateur, poursuivi en plein jour par la police, s'arrêter plusieurs fois et faire feu sur les agents, sans que personne eût l'idée de prêter main-forte à l'autorité.
 3. ↑ En 1875 par exemple, plus de dix ans après la réforme judiciaire, dans une région, il est vrai, où cette réforme n'avait pas encore été introduite, dans une petite localité des provinces baltiques, on a vu un juge du nom de Kummel, convaincu d'avoir employé, vis-à-vis d'un accusé, différents moyens de torture, tels que les poucettes et les verges, la faim et la soif, si bien que le prévenu en était mort. On a dit que ce magistrat était atteint d'aliénation mentale, mais des faits identiques viennent de temps en temps à la lumière, et, quelque isolés qu'ils

- soient, de pareils traits jettent un jour sinistre sur le pays où ils peuvent se produire. Un procès jugé à Kazan, en 1879, a révélé que, jusque dans le centre de l'empire, la police avait parfois recours à de semblables arguments. Des actes du même genre ont été reprochés aux agents du gouvernement, à propos de « criminels religieux » et spécialement d'anciens Uniates ou de convertis catholiques, qu'on voulait faire rentrer dans l'église orthodoxe. Voyez, outre les rapports des consuls anglais, le *Golos*, 1880, n° 283, et le *Vétnik Evropy*, mars 1881.
4. ↑ Le *Nabat* (*Tocsin*, oct. 1881). De pareils bruits sont si répandus, qu'en février 1883, lors du procès de Soukhanof, Trigoni, etc., l'avocat de l'un des accusés a cru devoir déclarer que son client n'avait pas été mis à la torture. Il est vrai que, d'après leurs partisans, ce serait entre leur jugement et leur exécution qu'on appliquerait la question aux condamnés politiques.
 5. ↑ Lors de la retraite du comte Pahlen, en 1878, il n'y avait, assure-t-on, dans tout l'empire, qu'une vingtaine de juges d'instruction à titre définitif. En 1880, dans le gouvernement de Kief, sur 47 *soudebnye stédovaleli*, il n'y en avait qu'un seul de titulaire, et cependant presque tous ces magistrats, 45 sur 47, avaient fait leurs études de droit, et la plupart avaient plusieurs années d'exercice.
 6. ↑ *La Russie et les Russes*, t. II ; p. 232. On doit noter que la Russie a accepté le jury avant l'Autriche. L'Espagne, à cet égard, est encore inférieure à la Russie. Établi, croyons-nous, par la révolution de 1868, le jury n'a pu fonctionner au sud des Pyrénées, grâce surtout à la pusillanimité des jurés.
 7. ↑ Voy. par exemple Hermann : *Russlands Geschichte*, t. III, p. 56. Il est question de quelque chose de semblable dans le *soudebnik* d'Ivan III.
 8. ↑ C'est ce que proposait Nicolas Tourguénief dans son plan de réforme de la justice (*La Russie et les Russes*, t. II, p. 234-236). Pour adapter le jury aux mœurs de son pays, il croyait utile de n'admettre parmi les jurés que des hommes de la même classe que l'accusé ou d'une classe supérieure.
 9. ↑ Il faut posséder cent déciatines (environ 100 hectares) de terre, ou bien un immeuble d'une valeur de 5000 roubles dans les capitales, de 1000 roubles dans les chefs-lieux de gouvernement, de 500 roubles dans les autres localités, ou bien encore il faut jouir d'un revenu d'au moins 500 roubles dans les capitales et 200 dans le reste de l'empire.
 10. ↑ Dans les provinces de l'ouest ; qui demeurent privées d'assemblées provinciales, les listes des jurés doivent être dressées par des commissions spéciales, composées de juges et d'arbitres de paix, de fonctionnaires de la police et de propriétaires fonciers. La revision de ces listes est confiée à une commission provinciale qui a le droit d'en rayer qui bon lui semble, sans avoir à mentionner les motifs de ses décisions. Le chiffre des Israélites portés sur les registres du jury doit être proportionnel au chiffre de la population juive du district, mais, en aucun cas, le chef du jury ne peut être Israélite. Le jury a été introduit, en 1864, dans le royaume de Pologne, mais avec l'obligation de se servir de la procédure et de la langue russes ; les récents règlements judiciaires l'ont refusé aux provinces baltiques.
 11. ↑ Plus d'une fois il s'est rencontré, parmi les jurés, des hommes ayant subi une condamnation judiciaire, des vieillards ayant dépassé l'âge légal, ou des gens ne comprenant pas la langue des débats.
 12. ↑ Le droit de récusation, comme d'autres garanties empruntées à l'étranger, semble souvent aujourd'hui nuire à une bonne justice. L'expérience a enseigné aux gens de loi que, pour certaines catégories d'affaires, il était avantageux de récuser les représentants de toute une classe de la société. S'agit-il d'un crime contre la propriété, la défense s'efforce d'éloigner les marchands ; est-il question de violences domestiques, ce sont au contraire les membres des hautes classes que l'on tâche d'écarter ! On m'a cité des avocats qui devaient, prétend-on, leurs succès, moins à leur éloquence, qu'à leur art de composer le jury. Aussi a-t-on, depuis 1884, borné à trois le nombre des jurés que la défense ou l'accusation peuvent chacune récuser. Jusque-là, les deux parties avaient le droit de récuser chacune six jurés sur les trente-

six personnes convoquées et, si l'accusation ne faisait pas usage de cette faculté, la défense était libre d'en récuser douze.

13. ↑ Commentaires officiels des statuts judiciaires.
14. ↑ Voyez plus haut, livre I, chap. III.
15. ↑ Pour relever le niveau du jury, le gouvernement de l'empereur Alexandre III a, en 1887, relevé sensiblement le cens exigé des jurés.
16. ↑ Voici un trait raconté dans le *Novoié Vrémia* (19 février, 3 mars 1883) par le chef même d'un jury, M. N. Leskof (Stebnitski). Le prévenu était un jeune homme poursuivi pour avoir engagé chez un usurier un billet d'un emprunt à lots, sorti au tirage d'amortissement et portant un faux numéro. L'accusé s'avouait coupable, mais sa misère et diverses circonstances excitaient la pitié du jury. En entrant dans la salle des délibérations, un des jurés, un marchand, s'écria : « Pas un mot avant que nous n'ayons prié ! » et, prenant le chef du jury par les épaules, il lui tourna hi tête du côté des saintes images et lui fit réciter le *pater*. Au moment où le chef du jury prononçait ces mots : « Que votre volonté soit faite », le marchand, levant les bras au ciel ; s'écria : « Non coupable ! » et tous les jurés répétèrent en chœur : « Non coupable », verdict qui fut immédiatement inscrit en marge des questions posées par le tribunal.
17. ↑ Discours de l'avocat de Dmitri Karaniazof, dans les *Frères Karamazof*.
18. ↑ La proportion des verdicts d'acquittement est, depuis quelques années de 36 ou 37 pour 100, c'est-à-dire que plus d'un tiers des accusés trouve grâce devant le jury. Nulle part peut-être ce dernier ne se montre aussi facile. En Prusse, la proportion des verdicts d'acquittement oscille entre 18 et 22 pour 100 ; en Angleterre, elle est d'environ 25 pour 100, et en France même, malgré l'indulgence croissante des jurés, elle ne dépasse encore ce chiffre que pour les crimes contre les personnes.
19. ↑ Les « crimes contre la religion » étaient cependant de ceux pour lesquels le jury, en province surtout, se montrait le plus sévère. Le chiffre des condamnations pour blasphème, sacrilège ou apostasie, demeure encore considérable : il s'élève, croyons-nous, à près d'un millier par an.
20. ↑ Il y a peu de chose à dire de la procédure des cours d'assises. À cet égard, la Russie a plutôt imité la France que l'Angleterre, bien que, sous quelques rapports, elle ait cherché à combiner les usages des deux pays. Comme en France, les avocats plaident au criminel aussi bien qu'au civil ; mais, comme en Angleterre, les témoins sont interrogés contradictoirement (*cross-questionning*) par les avocats et le ministère public, aussi bien que par le président ; ce dernier termine les débats par un résumé où, comme autrefois chez nous, il ne se maintient pas toujours dans une stricte impartialité. Lorsque le jury a rendu son verdict, la défense et l'accusation sont admises à présenter leurs conclusions sur l'application de la peine. Le verdict, nous l'avons dit, est rendu à la majorité, et le partage des voix profite à l'accusé, même pour l'obtention des circonstances atténuantes.

CHAPITRE VI

Des restrictions apportées aux nouvelles institutions judiciaires. — Infractions aux principes de la réforme. — L'indépendance de la justice et la police d'État. — Raisons et effets de cette anomalie. — Restrictions à la publicité des débats. — Causes enlevées au jury. — Cours spéciales pour les crimes politiques. — Les oukazes d'Alexandre II et les conseils de guerre. — *L'état de protection* d'Alexandre III et les pouvoirs de l'administration. — Ce qui reste de la réforme judiciaire.

Les tribunaux créés par Alexandre II au lendemain de l'émancipation étaient si nouveaux pour l'empire autocratique, si réellement indépendants, si sincèrement conçus dans un esprit libéral, qu'ils n'ont pu longtemps subsister dans l'intégrité de leurs droits.

C'est beaucoup pour la réforme judiciaire que d'avoir traversé sans y succomber une période aussi troublée, aussi inquiète, aussi pleine de contradictions que les dernières années du règne d'Alexandre II. Pour vivre, les règlements de 1864 ont dû se plier aux défiances et aux incertitudes du pouvoir. Devant les mécomptes de la société, et devant l'agitation révolutionnaire, le gouvernement impérial s'est pris à douter de son œuvre, il s'est presque repenti de la généreuse témérité avec laquelle il avait cru dans la sagesse de la nation. S'il n'a pas osé abroger ses lois, il s'est efforcé d'en restreindre pratiquement la portée.

Des grands principes proclamés par la réforme, — la séparation du pouvoir administratif et du pouvoir judiciaire, l'égalité devant la loi, la publicité de la justice, l'indépendance des tribunaux et du jury, — presque aucun n'est sorti intact de cette période de tâtonnements et de recul. Le statut judiciaire n'a pas été révoqué, les nouveaux tribunaux, la nouvelle procédure sont demeurés debout, peut-être parce qu'en tout pays il est difficile de reprendre les franchises une fois accordées. Les nouvelles institutions ont seulement été réglementées par des oukazes impériaux ou des arrêtés ministériels qui, avant même les attentats nihilistes, en avaient notablement modifié l'esprit primitif et rétréci la sphère.

Et d'abord, le principe fondamental de la réforme, la distinction absolue du pouvoir judiciaire et du pouvoir administratif, ce principe qui, dans les campagnes, était parfois poussé jusqu'à l'extrême, n'a jamais, dans l'État, reçu une entière et franche application. Il a toujours subsisté une grande et importante exception, une anomalie ostensible que les années n'ont fait que mettre davantage en lumière. On comprend que nous voulons parler de la défunte troisième section de la chancellerie impériale, et de la haute police^[1]. La loi déclare qu'aucun sujet du tsar ne peut être puni ou maintenu en détention sans jugement régulier ; mais la haute police a toujours conservé le droit d'arrêter et d'interner les sujets russes, sans en rendre compte à aucun tribunal. La loi proclame qu'aucun accusé ne peut être condamné sans débats contradictoires et publics ; mais le chef des gendarmes a le droit d'expulser et d'enfermer qui bon lui semble, sans en prévenir personne ni en laisser souffler mot à personne.

Une justice indépendante, avons-nous dit, est par soi-même une limite au pouvoir absolu ; or cette limite est tournée ou franchie, en Russie, à l'aide de la police d'État. Au fond, il n'y a pas tant à s'étonner de cette contradiction, si anormale en apparence. Ce qui eût été surprenant, c'est qu'en ouvrant à ses sujets de libres tribunaux, le pouvoir souverain ne se fût pas réservé, pour son usage particulier, une porte de derrière. Avec la stricte application des lois de 1874, l'autocratie ne serait plus entière ; avec la haute police et les gendarmes, l'autocratie a conservé indirectement toute sa liberté d'action.

Il peut sembler singulier que, dans un même pays, puissent subsister côte à côte deux institutions aussi différentes, aussi inconciliables et contradictoires que les nouveaux tribunaux et l'ancienne troisième section. Ce n'est cependant pas la première fois que de tels rapprochements se rencontrent dans l'histoire. La France nous en offre elle-même un exemple. À cet égard, la situation de la Russie est fort semblable à celle de la vieille France, qui, elle aussi, à côté de tribunaux libres et indépendants, à côté des tribunaux les plus indépendants peut-être qui aient jamais existé, avait ses lettres de cachet et sa Bastille. La troisième section, nous l'avons déjà remarqué, est à peu près l'équivalent de notre lettre de cachet ; l'une a servi aux mêmes buts que l'autre, tantôt sérieux, tantôt frivoles, selon les circonstances et le caractère des hommes. Ce contraste, qui nous choque si

fort dans la Russie contemporaine, a duré chez nous des siècles. On pourrait même dire que nous l'avons revu partiellement, sous l'un et l'autre empire français, grâce à la loi de sûreté générale.

Un Russe du dix-neuvième siècle, comme un Français du dix-huitième, a toujours pu être interné par ordre supérieur, être arrêté par mesure administrative (*administrativnym poryadkom*). Le gouvernement est toujours maître d'user de ce procédé et de cette formule envers qui bon lui semble. Les gendarmes de l'ancienne troisième section peuvent mettre la main sur les hommes déjà traduits devant un tribunal et acquittés par le jury. La police forme comme une instance suprême qui casse tous les verdicts et sentences. Il va sans dire que cette institution toute politique n'agit généralement que pour les affaires politiques ou réputées telles. Elle ne prétend d'habitude ni condamner les gens, ni les châtier comme des criminels, elle se piquerait plutôt de les corriger paternellement ainsi que des enfants espiègles ou turbulents. Elle se contente de les éloigner temporairement ou de les garder à vue, de leur interdire ou de leur imposer telle ou telle résidence, de les confiner, pour leur propre avantage comme pour le bien de tous, dans des villes ou des provinces reculées.

En temps ordinaire, cette suprême autorité, qui plane au-dessus des tribunaux et opère par-dessus leur tête, ne frappe que les agitateurs, les conspirateurs des deux sexes et les malheureux jeunes gens égarés par la propagande révolutionnaire. Le corps des gendarmes n'a point à intervenir dans la justice et ne s'en mêle point, si bien que les gens paisibles peuvent voir en eux les plus sûrs défenseurs de la légalité. L'administration tourne-t-elle son attention et ses rigueurs sur des hommes qui n'ont rien du conspirateur ou du révolutionnaire, parfois même sur des personnages considérables, c'est toujours qu'ils s'occupent des affaires de l'État et se permettent de les juger d'une manière qui provoque le mécontentement ou la mauvaise humeur des puissants du jour^[2].

Aux yeux du pouvoir, le principal avantage de l'action administrative, c'est la promptitude de ses actes et le secret qui les couvre. On oublie que les formalités légales et la publicité sont non moins utiles à la justice et au gouvernement qu'au public ou à l'accusé, que seules elles peuvent mettre à l'abri de certaines méprises et de certaines calomnies. Dans sa promptitude à saisir les suspects et à déjouer les complots, la haute police est exposée à

mêler des innocents aux coupables, et le mystère qui enveloppe toutes ses démarches permet de lui attribuer des arrestations imméritées, des déportations en masse, des violences qui n'ont parfois jamais eu lieu, mais qui augmentent le sinistre renom dont elle jouit et enveniment les haines dont elle est l'objet. Comme les fautes des hommes sur lesquels s'appesantit sa main ne sont connues que d'elle, ses victimes usurpent aisément les sympathies publiques, et ses arrêts, n'étant soumis à aucune discussion, restent livrés à toutes les contestations.

Le gouvernement d'Alexandre III semble avoir compris qu'il est de l'intérêt du pouvoir de faire cesser toutes les rigueurs inutiles. En maintenant l'exil administratif, il a voulu contrôler l'exercice de ce droit redoutable. Pour cela on a créé, en 1881, une commission chargée de prononcer sur le sort des individus dont l'administration ou la police réclame l'éloignement^[3]. Cette commission, instituée pour régulariser l'arbitraire, est composée de quatre hauts fonctionnaires. La police d'État, représentée par un ou deux de ses chefs, y garde la haute main. La procédure de ce singulier tribunal n'offre guère plus de garanties que sa composition. S'il a le droit de faire comparaître devant lui les personnes en cause, il n'y est point tenu, et c'est une faculté dont il use peu. Quelque disposé qu'il fût à ratifier toutes les sentences administratives, ce comité, en examinant les dossiers des déportés et des internés, a trouvé qu'un certain nombre pouvaient sans inconvénient être rendus à la liberté. Une commission analogue, instituée à la fin du règne d'Alexandre II par le général Lorîs-Mélikof, avait déjà fait une découverte semblable. Plusieurs centaines de suspects ont ainsi été successivement relevés de la surveillance de la police^[4].

De telles mesures de clémence ont beau témoigner de l'esprit de justice du gouvernement, de son désir de restreindre le nombre des arrestations administratives, elles n'en sont pas moins un aveu officiel des erreurs et des iniquités commises par la police d'État, sous Alexandre III comme sous Alexandre II. Avec l'arrestation et la déportation administratives, de telles méprises sont inévitables ; aucune commission d'enquête n'y saurait parer. Que sont en effet les condamnés de la police d'État ? Ce sont, du premier jusqu'au dernier, des hommes contre lesquels il n'existe que des soupçons, contre lesquels la police n'a que des préventions et pas une preuve.

Autrement, au lieu de les interner ou de les déporter de son chef, l'administration s'adresserait à la justice, non au jury et aux tribunaux réguliers, mais aux cours spéciales, civiles ou militaires, véritables commissions judiciaires que le gouvernement compose à son choix, qu'il entoure à volonté de silence et dont la sentence n'est pas douteuse. Quand on a de pareils tribunaux à ses ordres et qu'on recourt à l'arrestation administrative, c'est manifestement contre des gens dont tout le crime est d'exciter des défiances, et qu'on veut éloigner par mesure préventive. Plus le gouvernement a pris de précautions pour être sûr des tribunaux appelés à juger ses ennemis, plus il a eu soin de multiplier pour les crimes d'État les juridictions spéciales, et moins l'administration a besoin d'empiéter sur la justice.

La police d'État, qui, à côté des tribunaux réguliers, maintient une juridiction anormale, n'est pas, en effet, la seule infraction aux grands principes proclamés par la réforme judiciaire. Ce n'est pas uniquement en dehors des nouveaux tribunaux, c'est dans leur enceinte, jusque dans le temple élevé à la justice, que se rencontrent des dérogations aux règles solennellement inscrites au fronton du nouvel édifice.

De tous les principes consacrés par les règlements judiciaires, le plus exposé aux restrictions, le plus contesté dans la pratique, devait être naturellement celui de la publicité des débats. Si la publicité est la première et la plus haute garantie de l'individu et de la société, n'est-elle pas souvent aussi un danger pour les mœurs publiques, une incitation au crime ? ne donne-t-elle pas aux natures perverses, avec des leçons de scélératesse, le modèle des plus horribles forfaits ? Tant qu'il ne s'est agi que de crimes privés, l'autorité impériale a, dans la presse comme à l'audience, scrupuleusement respecté la publicité des débats, en acceptant les inconvénients avec les avantages. Il n'en est pas de même pour les affaires politiques, pour ces procès de sociétés secrètes et de propagande révolutionnaire qui se sont tant multipliés depuis une quinzaine d'années. « Pouvions-nous tolérer, me disait un fonctionnaire, que des prévenus obscurs, de jeunes audacieux sans crainte ni respect de rien, érigeassent le banc des accusés en tribune, pour répandre dans le public et inculquer au peuple leurs vaines et pernicieuses doctrines ? Pouvions-nous, sous le couvert des libertés de la défense, autoriser les avocats, rivalisant avec leurs

clients, à faire de la popularité et de la réclame avec de vides théories libérales ? Devions-nous enfin, grâce aux comptes rendus des journaux, laisser colporter impunément les discours les plus incendiaires, permettre aux pires adversaires de l'État d'éluder à leur profit les lois sur la presse et de transformer nos tribunaux en agences de propagande révolutionnaire ? »

Les prévenus politiques, qui d'ordinaire étaient sûrs de leur sort et n'avaient rien à ménager, ne se faisaient pas scrupule, en effet, d'exposer leurs doctrines devant les juges. Aux charges de l'accusation ils répondaient hautement par de hardies dénonciations des abus du gouvernement. D'habitude ils cherchaient moins à se défendre qu'à proclamer et à justifier leurs théories. Ainsi ont fait les nombreux jeunes gens des deux sexes, traînés par centaines devant les tribunaux, avant que les vengeances de leurs amis aient inauguré l'ère des attentats sur le tsar et ses conseillers^[5]. Ainsi ont fait les tsaricides Jéliabof, Kibaltchich, Sophie Pérovski et leurs complices, tenant fièrement tête à l'accusation, discourant manifestement pour le dehors, comme un orateur d'opposition dans un parlement. Ces plaidoyers des « nihilistes » ne sont pour la plupart que d'audacieuses apologies de la révolution. Par leur ton à la fois doctrinal et ironique, enthousiaste et méprisant, ces professions de foi révolutionnaires m'ont plus d'une fois rappelé les *Acta martyrum* et les paroles mises dans la bouche des confesseurs du christianisme en face des proconsuls romains. Les juges en ont été souvent impressionnés, et il est certain qu'un pareil langage en une pareille situation ne laissait pas que d'émouvoir la jeunesse.

Un gouvernement maître d'imposer ses convenances devait difficilement résister à la tentation d'épargner à ses sujets de tels exemples. Le gouvernement russe a d'abord montré sur ce point plus de longanimité et de scrupules qu'on n'en eût peut-être attendu de lui, et que n'en ont fait voir en semblable circonstance ses alliés d'Allemagne^[6]. Il lui répugnait manifestement de se démentir lui-même, de supprimer à si courte échéance des franchises ou des garanties qu'il avait accordées de bonne foi. Aussi, quand il s'est cru obligé de revenir en arrière, il l'a fait à contrecœur, timidement, subrepticement, honteusement, comme s'il craignait de laisser apercevoir ses contradictions. On a longtemps hésité, tâtonné, changé de manière de voir, sans s'arrêter nettement à un parti.

C'est ainsi que, au lieu d'abolir légalement la publicité

[5] pour certaines affaires criminelles, on a d'abord cherché à l'éluder au moyen de subterfuges. On a commencé par s'attaquer à la presse, lui faisant interdire officieusement, comme dans le procès de Netchaief, de reproduire les débats de l'audience, et n'en laissant connaître au public que ce qu'en imprimait le journal officiel. Puis, à propos d'un autre procès du même genre, on a fait un pas de plus : on a tenté de restreindre la publicité même de l'audience en se servant, dans les grandes causes politiques, de salles trop petites pour donner accès à beaucoup de spectateurs. Maintenu en droit, la publicité devenait illusoire en fait. Pour cela, on profitait habilement du grand nombre des accusés réunis par l'accusation [7]. Cela permettait d'écarter les indiscrets pendant que les comptes rendus officiels, les seuls autorisés, ne donnaient que les noms et l'ordre d'interrogatoire des prévenus et des témoins, sans aucune déposition qui permit de juger de la gravité du délit et de la justice du châtement.

Lorsque ses adversaires abandonnèrent la propagande pacifique pour la poudre et la dynamite, le gouvernement impérial montra peu à peu moins de respect pour la publicité des tribunaux. La plupart des prévenus politiques ont été condamnés à l'ombre du huis clos ; mais ici encore, sous Alexandre III comme sous Alexandre II, le gouvernement a manqué d'esprit de suite. Il est tombé dans son péché d'habitude, le défaut de système, rouvrant un jour les portes du tribunal, qu'il avait fermées la veille, pour les clore de nouveau le lendemain. C'est ainsi que sous Alexandre III le procès des meurtriers d'Alexandre II a été entouré d'une demi-publicité, la presse ayant pu reproduire, au moins en partie, les réponses des accusés, tandis qu'à quelques mois de distance il lui était interdit de rien communiquer au public des débats de procès moins graves, comme celui des éditeurs de la feuille clandestine le *Tcherny Pérédél*. Ce que les conseillers d'Alexandre III ont trouvé le plus commode, c'est d'ériger, à cet égard, l'arbitraire en loi. Le gouvernement s'est attribué le pouvoir de soumettre au huis clos tous les procès « dont les débats publics pouvaient exciter l'opinion », et ce pouvoir il l'a reconnu, non à la magistrature, mais à l'administration, qui ne se fait pas faute d'en user. Une loi du 4 septembre 1881 autorisait en pareil cas chaque accusé à réclamer, pour trois de ses parents ou amis, le droit d'assister aux débats. Cette faculté a été jugée excessive : par un ordre daté du 14 novembre 1881, Alexandre III a décidé

que dorénavant on n'admettrait à l'audience que la femme des accusés ou leurs parents en ligne directe, ascendants ou descendants, sans admettre plus d'une personne pour chacun des prévenus. C'est avec cette règle nouvelle qu'ont été jugés, en 1882 et 1884, les complices des meurtriers d'Alexandre II.

Tout n'est point profit pour le pouvoir dans ce silence de l'audience et cet éloignement du public. Si la publicité des débats a des inconvénients qui frappent les yeux, les ténèbres du huis clos en ont d'au moins égaux. Pour l'opinion, qui n'en peut apprécier les motifs, les condamnations ainsi prononcées dans l'ombre gardent quelque chose d'obscur et d'équivoque ; il devient aisé aux gens malintentionnés d'ériger en victimes innocentes ou en martyrs de la liberté les fous les plus insensés ou les criminels les plus dangereux. En s'enveloppant de mystère, la justice paraît emprunter la procédure et les formes arbitraires de la troisième section ; elle semble n'être plus que l'accessoire et la complice de la haute police. À y bien regarder, ces procès politiques sont peut-être ceux où la publicité est le plus indispensable. Dévoiler à la société la profondeur de ses plaies eût été le meilleur moyen d'exciter la répulsion publique contre les entreprises coupables et les chimériques revendications. En voulant soustraire aux regards de la nation les détails de ces tristes affaires, le gouvernement la laissait s'endormir dans l'apathie ou la méfiance. Pour protéger le pays contre l'infection des mauvaises doctrines, il ne servait de rien de fermer l'entrée des tribunaux : la voix des criminels trouvait encore moyen de passer à travers les portes closes, et toutes les précautions pour empêcher leurs paroles de résonner au dehors ne faisaient que leur assurer plus de retentissement auprès d'une jeunesse facile à émouvoir. Le huis clos donnait au pouvoir l'air de trembler devant le langage d'adversaires désarmés.

L'affaire de Véra Zasoulitch, en 1878, a été la dernière cause politique qui ait été jugée publiquement avec l'assistance du jury. La haute position de la victime de l'attentat, le sexe, la jeunesse, la froide exaltation de l'accusée, l'éloquence hardie de son avocat, les dépositions des témoins, qui semblaient mettre en jugement la préfecture de police, la décision inattendue du jury, tout jusqu'à la disparition soudaine de Tacquittée au sortir de l'audience, contribuait à jeter sur ce procès mémorable une teinte

romanesque. On n'a pas oublié le fond de l'affaire. Aux bords du Volga, à trois ou quatre cents lieues de la capitale, une jeune Russe avait appris par un journal que, sur l'ordre du préfet de police de Pétersbourg, alors le général Trepof, un prisonnier politique, à elle inconnu, avait été fouetté de verges. Nouvelle Charlotte Corday, la jeune fille s'était constituée la vengeresse de l'humanité. Elle avait traversé la moitié de la Russie pour châtier l'irascible préfet, et, dans une audience, lui avait tiré à bout portant un coup de revolver qui l'avait grièvement blessé. Le crime était incontesté, la préméditation reconnue, les aveux de l'accusée formels ; malgré les efforts de l'accusation, le jury rendit un verdict d'acquittal, aux applaudissements du public de l'audience et de la foule du dehors. Le jury, en acquittant Véra, cédait-il uniquement à un entraînement généreux, ou bien les jurés subissaient-ils l'influence occulte de menaces révolutionnaires ? Peut-être obéissaient-ils à la fois à deux mobiles différents. Toujours est-il qu'en absolvant Véra Zasoulitch le jury compromit temporairement ses droits et sa propre existence. En aucun pays de l'Europe cause semblable n'eût été débattue avec plus de liberté ; mais ce fut pour la dernière fois^[8].

L'autorité ne voulut pas admettre l'impunité d'un tel attentat. Le ministère public déféra le verdict du jury à la chambre de cassation du sénat. L'accusation fit valoir plusieurs motifs de nullité : le tribunal avait admis des témoins à déposer sur des faits étrangers à la cause, l'assistance avait exercé sur les jurés une pression morale en manifestant, au cours même des débats, par ses applaudissements ou ses murmures, ses sympathies pour la défense et sa répulsion pour l'accusation. Tout ce recours en revision contre un verdict d'acquittal n'en était pas moins anormal. En attaquant le verdict des jurés pétersbourgeois, on semblait s'en prendre à l'indépendance même du jury et méconnaître l'essence de l'institution^[9]. Le sénat admit le pourvoi de l'accusation, annula pour vice de forme le verdict d'acquittal, et, le ministère public ayant déclaré que la capitale manquait du calme nécessaire aux jurés en pareille circonstance, le sénat renvoya l'affaire devant le tribunal de Novgorod. Près d'un jury de province, Véra Zasoulitch eût fort risqué de ne pas trouver la même indulgence qu'à la cour d'assises de Pétersbourg ; mais ses amis avaient pris leurs précautions. À la sortie de l'audience, au milieu d'un conflit entre

ses admirateurs et la police, à la faveur d'une bagarre où avaient retenti plusieurs coups de feu, l'héroïne du procès, enlevée par ses partisans, avait soudainement disparu. À l'étranger, on la supposait entre les mains de la troisième section, on se l'imaginait prisonnière dans les cachots de quelque forteresse. La police, irritée de ses nombreuses déconvenues, avait trop d'intérêt à se faire honneur d'une telle capture pour la tenir secrète. Au jour où elle devait comparaître devant la cour d'assises de Novgorod, Véra se trouvait en sûreté, en Suisse.

À la procédure peu correcte suivie dans cette émouvante affaire, l'autorité n'avait rien gagné. Le gouvernement impérial semble avoir senti qu'annuler le verdict d'acquittement des jurés, c'était annuler le jury. Mieux valait renoncer à ces voies détournées et s'en prendre directement à l'institution même. Aussi bien, dans ce grave procès, était-on mécontent de tout le monde : aux jurés on reprochait leur indépendance, à la défense sa liberté, au public sa partialité pour l'accusée, aux juges leur impartialité. Aussi n'y a-t-il pas à s'étonner si en haut lieu l'acquittement de Véra Zasoulitch fut la condamnation du jury.

Un moment on mit en avant les projets de restrictions les plus singuliers. Au ministère de la justice il fut question d'accorder au président, et indirectement à l'accusation, le droit de récuser les avocats. Du coup, la liberté de la défense eût été anéantie et toute la réforme judiciaire compromise avec elle. Le gouvernement impérial le comprit, il renonça à ce bizarre projet. Au lieu de cela, on se borna à soustraire au jury la connaissance de toutes les causes qui pouvaient prêter à de pareils mécomptes. Un oukaze du 9 mai 1878 déféra « temporairement » à des cours spéciales les crimes et délits commis sur la personne des fonctionnaires publics, pendant l'accomplissement de leurs fonctions ou en raison de leurs fonctions, « meurtre ou tentative de meurtre, blessures, mutilations et tous actes de violence, menaces ou clameurs ». Du sommet au bas de l'échelle, les agents du pouvoir étaient ainsi placés en dehors du droit commun. Tout le tchinovnisme se trouvait mis en possession d'un privilège jusque-là réservé au souverain et à l'État.

Le législateur n'avait pas, en effet, attendu jusqu'en 1878 pour s'apercevoir qu'à l'égard de certains attentats le jury n'était point un bien sûr instrument de répression. La loi même qui instituait le jury dérobait aux

tribunaux ordinaires la connaissance de tous les crimes contre l'empereur et contre l'empire.

Pour ces crimes d'État, on avait cru nécessaire de maintenir une juridiction aussi bien qu'une législation exceptionnelles. La composition de ces tribunaux d'exception variait suivant la gravité des cas. D'après les lois de 1864, ces crimes devaient être déferés aux cours de justice, statuant sans jury, mais assistées de quelques délégués pris dans les diverses classes de la société, comme si, là même où il n'admettait point l'intervention du jury, le réformateur en eût voulu laisser aux accusés un simulacre ^[10].

Pour les procès les plus graves, pour les conspirations, par exemple, embrassant plusieurs provinces, le jugement des crimes d'État devait, sur un ordre du souverain, être transféré à une cour spéciale du sénat, d'ordinaire également complétée à l'aide de quelques délégués désignés par la loi. C'est de cette façon, devant des membres de la cour suprême, qu'ont été jugés les plus grands procès politiques. C'est une haute cour de ce genre qui, en 1879, a prononcé sur le sort du régicide Solovief, et, en 1881 et 1882, sur le sort des assassins d'Alexandre II et de leurs complices.

Le législateur, on le voit, avait pris ses précautions ; mais la multiplicité des attentats nihilistes les lui fit paraître insuffisantes. La procédure sembla trop lente, et les débats même trop solennels, en présence de l'attitude souvent provocante des accusés. Non content des tribunaux civils, le gouvernement leur préféra la justice la plus expéditive et la plus sévère, la justice militaire. Le 9 août 1878, un oukaze impérial, renchérissant sur celui du 9 mai précédent, transférait provisoirement aux cours martiales tous les crimes contre l'État, aussi bien que les crimes contre les fonctionnaires. La guerre de Bulgarie était à peine terminée, les troupes russes campaient sur la mer de Marmara, le traité de Berlin n'était pas encore ratifié, et les attaques les plus audacieuses contre les représentants du pouvoir se succédaient sans répit, à Pétersbourg, à Kief, à Odessa. Le gouvernement, qui en avait à peine fini avec les ennemis du dehors, résolut d'employer contre ceux du dedans les armes dont usent les États contre les séditions à main armée. Les conspirateurs furent assimilés à des insurgés. L'opinion, inquiète des machinations des ennemis de l'ordre, à un moment où la Russie restait exposée à de graves périls extérieurs, l'opinion s' alarma peu de cette sorte de mise hors la loi des révolutionnaires qui, en jetant le

trouble dans le pays à l'une des heures les plus graves de son histoire, semblaient se faire les complices de l'étranger. Déjà l'on se plaisait à remarquer que, depuis le décret du 9 août, les attentats si répétés dans les mois précédents avaient subitement pris fin ; déjà l'on y voulait voir une marque de l'efficacité des tribunaux militaires, lorsque, en février, en mars, en avril 1879, l'assassinat du prince Krapotkine à Kharkof, la nouvelle agression contre le chef des gendarmes à Pétersbourg, l'attentat de Solovief sur la personne même du tsar, vinrent montrer coup sur coup que les mesures répressives les mieux justifiées ne sauraient suffire à rendre à un gouvernement la sécurité.

Après les oukazes de mai et d'août 1878, il semblait malaisé d'aller plus loin dans la voie de la répression : la tentative de régicide de Solovief fit inventer de nouvelles et plus graves mesures. Comment s'en étonner, alors qu'au milieu du siècle, en France même, il a suffi de bombes jetées par quelques étrangers sur le chemin de l'Opéra, pour qu'à l'aide d'une loi de sûreté générale qui n'était que l'abrogation de toute loi, un pays qui n'était point la patrie de l'autocratie fût tout entier soumis à un régime de terreur légale ? La Russie autocratique ne pouvait, en un cas pareil, rester en arrière de la France du second Empire ; elle institua des gouverneurs généraux militaires pour lesquels toutes les lois civiles furent suspendues, qui reçurent la faculté de faire passer devant les conseils de guerre les personnes justiciables des tribunaux ordinaires, et de déporter administrativement toute personne suspecte. Dans un pays où régnait la *troisième section*, tout cela, il est vrai, n'innovait pas beaucoup en droit ; la grande modification était dans l'extension donnée à ces mesures arbitraires. La procédure habituelle des conseils de guerre parut trop lente ; les gouverneurs généraux furent autorisés à la simplifier pour recourir à la justice sommaire usitée en campagne. D'après l'oukaze du 5 août 1879, les accusés purent être mis en jugement sans enquête préalable, être condamnés sans déposition orale des témoins, être exécutés sans examen de leur pourvoi en cassation.

Dictés par l'indignation ou suggérés par le désir d'opposer la terreur gouvernementale à la terreur révolutionnaire, ces procédés de justice sommaire sont loin d'être tout profit pour le pouvoir qui les emploie. Les jugements précipités sans enquête judiciaire, comme celui de Mlodetski en

1880, comme celui des assassins du général Strelnikof en 1882^[11], jugés et exécutés dans les vingt-quatre heures, n'étaient pas faits pour éclairer l'autorité sur l'organisation de ses adversaires. Aussi, chaque fois qu'il ne s'est pas laissé aller aux premiers emportements de la colère, le gouvernement en est-il revenu aux grands procès à longue enquête. Ici, comme en tout, il n'a pas su avoir de règle uniforme ni de système suivi. Les prévenus politiques sont, selon les circonstances, selon l'importance de l'affaire ou l'inspiration du moment, jugés par une cour martiale ou par une commission judiciaire. Les oukazes d'Alexandre III sur l'état de protection renforcée ou extraordinaire se résument à donner en cette matière un blanc-seing à l'administration.

Quels que soient les juges auxquels le gouvernement défère ses ennemis, on ne peut se défendre de remarquer que tous ces tribunaux d'exception ont assez mal répondu aux espérances de leurs promoteurs. Ce ne sont ni les conseils de guerre ni les commissions sénatoriales qui ont découragé les conspirateurs. Pour échapper aux attentats, Alexandre III a dû longtemps se condamner à des précautions sans exemple depuis Louis XI ou Ivan le Terrible. Il est douteux que la sécurité du souverain ait beaucoup gagné à l'abandon des formes judiciaires habituelles. Les tribunaux ordinaires n'eussent guère moins sévèrement frappé les conspirateurs, et l'autorité de leur sentence eût été plus grande. Le jury même qui avait absous Véra Zasoulitch n'eût assurément pas acquitté les assassins du tsar. Ne l'a-t-il pas montré en condamnant des fonctionnaires de la police auxquels on ne pouvait reprocher que de la négligence dans leur service^[12] ? Pour la justice, comme ^[11] pour l'administration, le meilleur moyen de conquérir l'appui effectif de la société serait peut-être de lui témoigner plus de confiance.

Il y a une vingtaine d'années, lorsque étaient publiés les règlements judiciaires, lorsque était établi le jury, l'opinion se flattait d'assister au rapide développement des institutions nouvelles. On rêvait de voir les Russes enfin en possession de leur habeas corpus ; on rêvait de voir élargir la compétence du jury, de la voir étendre à la presse, par exemple. Au lieu de cela, la sphère d'action du jury a été restreinte, et, dans les affaires les plus graves, les tribunaux civils ont dû céder la place à des tribunaux militaires. L'exception est redevenue la règle, et l'arbitraire a remplacé la

loi. Nous ne voulons pas chercher sur qui doit retomber la responsabilité de cette nouvelle déception. Cette responsabilité, il faudrait sans doute la partager. Une part en revient aux fanatiques prophètes de réforme sociale. C'est à cette jeunesse des deux sexes, souvent plus égarée que coupable, c'est à ces esprits séduits par de généreuses chimères et aigris par l'oppression, c'est à l'intempérance de leurs désirs, à la témérité de leurs vœux, à la criminelle violence de leurs moyens, que la Russie libérale est redevable de beaucoup de ses désenchantements. Le spectacle offert par la Russie n'a rien, du reste, de nouveau pour l'Occident ; aux bords de la Neva, comme partout ailleurs, l'esprit révolutionnaire et l'esprit de réaction s'appellent et s'excitent l'un l'autre. Les soi-disant apôtres de la liberté aggravent involontairement le despotisme dont ils prétendent secouer le joug, et les fauteurs les plus convaincus d'une aveugle répression exaltent ingénument les passions subversives.

Les mesures de sûreté prises par Alexandre II de 1878 à 1880 étaient, à en croire les oukazes impériaux, essentiellement transitoires, temporaires (*vremennye*)^[13]. Alexandre III, en les rééditant et les renforçant, a eu soin de répéter la même assurance. Par malheur, ces mesures provisoires ont déjà persisté des années. En tout cas, quelle qu'en soit la durée, les récentes restrictions ne sauraient faire oublier tout ce qui subsiste de la réforme judiciaire, tout ce qui en est déjà entré dans les mœurs. Les déceptions du public et du législateur ne doivent pas faire perdre de vue le terrain conquis. Alors même qu'elles semblent disparaître sous les restrictions provoquées par les attentats révolutionnaires, les lois de 1864 n'ont pas été détruites. Les oukazes impériaux ont eu beau, sous le coup de la colère, déformer, dans telle ou telle de ses parties, la grande œuvre d'Alexandre II, l'œuvre temporairement mutilée subsiste dans ses fondements ; bien qu'à demi enfouie sous les mesures d'exception, elle a traversé la crise où elle semblait devoir disparaître, et, en dépit de toutes les altérations momentanées, elle se retrouvera intacte en des temps plus calmes.

« Une des choses qui nous étonnent, qui nous affligent le plus, nous autres Russes, c'est de voir combien, après tant de grandes et multiples réformes, nous avons peu changé ; combien, dans le peuple comme dans le gouvernement, dans les sujets comme dans le pouvoir, les vieilles idées, les vieilles habitudes ont persisté. On dirait que tous ces changements, qui

eussent métamorphosé un autre pays, ont passé sur nos têtes, sans toucher les âmes, sans atteindre la conscience du peuple qui en était l'objet, ou du pouvoir qui en était l'auteur. » — Que de fois ai-je entendu cette confession dans la bouche de Russes désabusés ! Les événements ne sont pas faits pour corriger ces impressions pessimistes. Il y a, pour un patriote, quelque chose de navrant à voir la lenteur des progrès accomplis et les principes des lois nouvelles toujours remis en question.

La réforme judiciaire n'a cependant pas été aussi stérile qu'on se plaît parfois à le dire ; déjà l'influence commence malgré tout à s'en faire sentir, dans la vie privée comme dans la vie publique. Le rôle de la justice n'est pas tout matériel, il ne consiste pas uniquement à maintenir l'ordre extérieur ; la mission de la justice est avant tout d'inculquer au peuple et à la société, aussi bien qu'aux agents du pouvoir, le sentiment du juste et du droit. À cet égard, la justice est bien loin d'avoir encore accompli son œuvre, mais, chez aucun peuple, elle n'avait plus à faire. Quel est le reproche le plus souvent et le plus justement fait aux Russes, au fonctionnaire, au marchand, à l'artisan, au paysan, à l'homme civilisé comme à l'homme du peuple, aux hommes publics comme aux hommes privés ? C'est de ne point avoir une notion nette et vivante du droit, de ne pas sentir assez la force de l'obligation morale, ou du moins de l'obligation juridique. Or ce défaut, qui, chez les Russes, ternit à la fois la vie privée et la vie publique, une justice libre, honnête et impartiale peut seule le corriger en corrigeant les mœurs séculaires du servage domestique et de l'arbitraire bureaucratique^[14].

1. ↑ Voyez plus haut, livre II, chap. iv.

2. ↑ Lors du congrès de Berlin, par exemple, un des hommes les plus éloignés du nihilisme et les plus populaires de Moscou, M. Aksakof, président des comités slaves, a durant quelques semaines été exilé dans ses terres, pour avoir, dans un discours public, blâmé le gouvernement de s'être résigné à l'acceptation du traité de Berlin.

3. ↑ Voyez plus haut, livre II, chap. v.

4. ↑ Pour le nombre des déportés et internés par la police, voyez plus loin le chapitre VIII, consacré à la déportation.

5. ↑ On peut citer comme exemple le discours de Sophie Bardine, jeune fille alors âgée de vingt-trois ans, au grand procès des socialistes de Moscou, en 1877. Ce discours a été reproduit, en termes plus ou moins authentiques, dans une brochure russe de Genève, intitulée *les Femmes du procès des socialistes de Moscou, infanticide commis par le gouvernement russe*.

6. ↑ Depuis le double attentat de Hœdel et de Nobiling contre l'empereur Guillaume en 1878, nombre de procès pour offense à l'empereur ont été jugés à huis clos. On se rappelle qu'au moyen d'un projet de discipline parlementaire M. de Bismarck a même tenté de restreindre la publicité des débats dans les Chambres.
7. ↑ Ainsi, dans un procès jugé à Pétersbourg en 1877 ; les avocats se plaignaient de ce que, contrairement à la loi, leurs clients fussent jugés à huis clos ; ils osaient demander que les audiences fussent réellement publiques, et insistaient pour qu'elles se tinssent dans une salle plus vaste, au besoin dans la salle des Pas Perdus. « La publicité n'est pas supprimée ; répondit le président, mais le grand nombre des accusés et des témoins laisse peu de place aux spectateurs. » Dans cette affaire il y avait en effet près de deux cents accusés.
8. ↑ Si l'affaire n'avait pas été soustraite aux tribunaux ordinaires, c'était, m'a-t-on assuré, sur l'insistance du ministre de la justice.
9. ↑ En tout autre pays, en France par exemple, il n'y a pas, on le sait, de recours en revision contre l'accusé ; c'est exclusivement en sa faveur qu'a été établi le pourvoi en cassation. Si le ministère public a la faculté de déférer à la cour de cassation l'arrêt qui acquitte le prévenu, c'est seulement dans l'intérêt de la loi, pour le maintien des principes qui régissent le droit criminel. Le résultat du pourvoi ne saurait faire traduire l'acquitté devant un nouveau tribunal ; à son égard, le verdict du jury garde tous ses effets. (Code d'instruction criminelle, art. 360 et 409.)
10. ↑ Ces délégués ou assesseurs doivent être un maréchal de la noblesse de gouvernement, un maréchal de la noblesse de district, un maire de ville et un *starchine* ou ancien de bailliage de paysans. Les délégués ainsi choisis sont au nombre de quatre, tandis que les magistrats, y compris le président, sont au nombre de cinq, ce qui leur assure toujours la majorité.
11. ↑ Miodetski avait tiré sur le général Loris-Mélikof, alors chef du gouvernement. Les deux assassins du général Strelnikof ont été pendus à Odessa avant qu'on eût pu constater leur identité. Ce n'est que plus tard qu'on a découvert que l'un d'eux, Khaltourine, avait été le principal auteur de l'explosion du Palais d'hiver en 1880.
12. ↑ Procès du général Mrovinsky et des deux conseillers d'État Téglef et Foursor, condamnés à la déportation dans la province d'Arkhangel, pour n'avoir pas découvert la mine creusée à Pétersbourg par les révolutionnaires dans la Petite Sadovaïa.
13. ↑ Oukazes des 9 mai et 9 août 1878 et du 5 avril 1879. Comparez ceux des 8 septembre et 14 novembre 1881.
14. ↑ Nous devons constater qu'une loi de juillet 1889 a encore restreint les attributions du jury. Pour nous servir d'un terme technique, les délits n'entraînant que la perte partielle des droits civils ont été correctionnalisés. En outre, on a définitivement enlevé à la compétence du jury toutes les affaires pour lesquelles on désire une répression particulièrement énergique et rapide ; les attentats contre les fonctionnaires et les actes de rébellion contre l'autorité sont déférés aux cours de justice. De même le jury a été exclu des affaires concernant les crimes commis par des fonctionnaires ou par les employés des voies ferrées dans l'exercice de leurs fonctions. Ces affaires sont jugées par le tribunal de première instance ou par la cour selon le rang des accusés et la gravité du châtement encouru. Dans ces procès, comme dans les causes politiques, aux jurés l'on a substitué des représentants des diverses classes sociales, siégeant à côté des magistrats. (Voyez la note de la page 412.) On a enfin soustrait à la compétence du jury les affaires de banque que les jurés russes comprennent mal et qui avaient donné lieu à des acquittements scandaleux.

CHAPITRE VII

La pénalité et les châtimens corporels. — Importance des châtimens corporels dans l'ancienne législation. — Le knout et les verges. — Leur suppression légale et les dérogations à la loi. — Progrès des mœurs à cet égard. — Ancienneté de l'abolition de la peine de mort. — De quelle manière la suppression du knout a rendu à la loi sa sincérité. — Comment la mansuétude des lois pénales a pu contribuer à faire recourir à des mesures d'exception. — La pénalité spéciale aux crimes d'État et le droit d'extradition. — Résultats de la suppression de la peine capitale.

Il y a, dans la vie de chaque peuple, des choses que l'étranger s' imagine depuis longtemps connaître, et sur lesquelles il n'a souvent que des préjugés. Il en est ainsi, à plus d'un égard, des lois pénales de la Russie. C'est un thème dont les romanciers de l'Occident se sont de bonne heure emparés, qu'ils ont souvent plutôt obscurci qu'éclairé, et qui est d'autant moins connu qu'il passe pour l'être davantage. Aussi devons-nous accompagner les condamnés au sortir de l'audience et les suivre au lieu de leur châtimement. Notre visite aux tribunaux russes serait incomplète, si nous ne descendions dans les prisons et les bagnes.

Aux yeux du vulgaire, la Russie est toujours le pays du knout. Le knout a été aboli depuis plus d'un demi-siècle ; peu importe, les impressions sont persistantes ; pour le peuple, pour bien des hommes instruits ou des écrivains de l'Occident, la Russie restera longtemps encore l'empire du knout. On s'est habitué à la regarder comme la patrie des supplices barbares. Ainsi qu'il arrive souvent, il y avait dans cette opinion une part de vérité et une part non moindre d'erreur. Comparée aux législations de l'Europe occidentale avant la Révolution, la législation russe de la fin du dix-huitième siècle était peut-être l'une des moins rigoureuses et des moins sanguinaires. Le bûcher, la roue, la mutilation étaient encore en usage dans nombre des États les plus anciennement civilisés qu'ils étaient supprimés chez la dernière venue des nations européennes. Et cependant l'opinion vulgaire n'avait pas entièrement tort ; malgré tous les adoucissements du dernier siècle, la législation russe, sous Alexandre I^{er}, sous Nicolas même, méritait en partie son triste renom.

Dans aucun code moderne les châtiments corporels n'ont aussi longtemps tenu une aussi grande place. Jusqu'au règne de l'empereur Alexandre II, c'était là le caractère distinctif de la pénalité russe. Les châtiments n'étaient pas toujours cruels ; comme ailleurs, ils étaient de diverses sortes et plus ou moins bien gradués selon la gravité des cas ; mais d'ordinaire, pour les simples délits comme pour les plus grands crimes, c'était sur le corps, sur les membres, sur la peau du délinquant que tombait le châtiment. Il n'y avait plus de knout, il y avait encore les baguettes, il y avait les verges. La culpabilité des transgressions légales s'évaluait en coups de verges. La Russie semblait vivre sous la fêrule d'un maître qui la corrigeait paternellement avec le fouet et le bâton ; c'était chez elle une des formes du régime patriarcal. Selon l'éloquent tableau tracé par un avocat de Pétersbourg dans un procès fameux, la verge régnait en maîtresse^[1], « La verge conduisait l'école de même que l'écurie du propriétaire ; elle était en usage dans les casernes, dans les bureaux de la police, dans les administrations communales. Il courait même alors le bruit qu'en certain lieu la verge était mise en mouvement par un mécanisme d'invention anglaise que l'on employait pour des circonstances spéciales. Dans les livres de droit criminel et civil, les verges figuraient à chaque page, comme un refrain perpétuel, en compagnie du fouet, du knout et des baguettes. »

D'où venait cette prédominance des punitions corporelles dans une législation qui semblait ainsi traiter le peuple moitié en enfant, moitié en esclave ? On en a cherché les causes ou les origines dans un passé lointain ; souvent on s'est plu à en rejeter la responsabilité sur la domination mongole. C'est aux envahisseurs asiatiques, par exemple, que l'on a longtemps fait remonter l'horrible supplice du knout ; il n'en est pas, croyons-nous, fait mention dans les annales de la Russie primitive de Kief ou de Novgorod^[2]. À cet égard comme à beaucoup d'autres, la Russie des Varègues et des *Kniazes*, avant l'espèce de déformation que lui fit subir la conquête mongole, ressemblait beaucoup plus à l'Europe occidentale que la Russie des tsars moscovites. C'est sous les grands princes de Moscou, sous les Ivan et les Vassili, que furent introduites les peines répugnantes et raffinées conservées sous les premiers Romanof. Sous ce rapport, l'*oulogénié zakonof*, le code du pieux Alexis Mikhaïlovitch, père de Pierre le Grand, ne le cède en rien au *soudebnik* d'Ivan III et d'Ivan IV le Terrible.

La première influence de l'Europe, où la torture et les supplices atroces étaient encore en vigueur, ne fit même qu'accroître la sévérité de la législation moscovite. Pierre le Grand limita l'emploi de la peine de mort ; mais, au lieu de supprimer les peines corporelles, il s'en servit pour imposer à ses sujets les coutumes de l'Occident. Usant sans scrupule de moyens barbares au profit de la civilisation, le grand réformateur employait contre ses adversaires, voire contre ses auxiliaires, les instruments de correction que lui avaient légués ses aïeux. On sait qu'au besoin il ne dédaignait pas le métier de bourreau et contraignait ses courtisans à manier la hache à son exemple. Les verges ne lui répugnaient pas davantage ; il les appliquait lui-même au dos de ses favoris, tels que le prince Menchikof.

Qu'elle doive ou non à l'esclavage national de l'époque tatare la longue prédominance des châtiments corporels, c'est à l'esclavage domestique du servage que la Russie a dû le maintien des verges jusqu'à nos jours. Le fouet était le complément indispensable du servage moscovite. Le *pomêchtchik* fustigeait ses serfs, comme le planteur des colonies ses esclaves ; et le droit de correction, qu'ils laissaient à la discrétion du propriétaire, l'État et le souverain s'en servaient à leur tour vis-à-vis de leurs sujets, tous plus ou moins considérés comme serfs de l'État. La législation s'étant tout entière formée sous l'empire des mœurs serviles, les verges devaient naturellement perdre de leur autorité, à mesure que s'introduisaient les notions morales et juridiques de l'Occident.

C'est ce qui advint sous les successeurs de Pierre le Grand, alors qu'ayant une cour plus ou moins policée, ils essayèrent d'instituer une noblesse à l'occidentale. Leurs serviteurs, leurs ministres, leurs fonctionnaires ne pouvaient continuer à être bâtonnés comme des esclaves. De là les mesures qui, au dix-huitième siècle, exemptèrent successivement des châtiments corporels les classes dites privilégiées, la noblesse et le clergé, puis une partie de la bourgeoisie des villes. Les exemptions, élargies avec les années, s'étendirent aux fonctions publiques les plus humbles. Les degrés inférieurs du *tchine*, conférant la noblesse personnelle, affranchissaient du fouet tous les fonctionnaires compris dans les quatorze classes du *tableau des rangs* ; d'où le mot du diplomate qui, lors du traité de Vienne, conseillait d'élever par un *oukaze* tous les Russes à la quatorzième classe. C'eût été supprimer les verges en faisant rentrer toute la

nation dans les classes privilégiées : cette suppression, l'émancipation devait l'accomplir en élevant tous les Russes au rang d'hommes libres.

Le knout, instrument cruel et meurtrier, avait été interdit dès les premières années du règne de Nicolas ; les verges devaient l'être par l'empereur Alexandre II. L'acte d'émancipation est de février 1861, l'oukase abolissant les verges est de 1863. La verge étant le corollaire naturel du servage devait disparaître avec lui. Cette petite réforme avait son importance, elle ne devait pas seulement établir dans le code pénal le principe de l'égalité devant la loi, elle devait rendre à tout Russe le sentiment de l'honneur et de la dignité personnelle.

La verge, comme tout ce qui tenait au bon vieux temps, avait gardé des partisans. Des conservateurs attardés se demandaient avec anxiété « comment un empire qui a dû sa grandeur aux verges pourrait se passer d'un tel agent de cohésion ^[3] ». En dehors même de ces esprits timorés, plus d'un homme cultivé se fût fait volontiers l'apologiste de cet instrument de correction qui n'atteignait que les épaules du peuple. Où trouver, disait-on, une peine plus simple et plus rapide, plus saine quand elle est appliquée avec mesure, plus économique pour la société qui l'inflige et le coupable qui la reçoit, une peine plus morale et plus, moralisatrice ? Fallait-il, pour de pures et abstraites considérations de point d'honneur, pour un faux sentiment de dignité que ne comprend pas l'homme du peuple, renoncer à un mode de punition qui ne laissait pas plus de trace sur son âme que sur son corps, qui, pour lui et pour sa famille, était moins pénible, moins dommageable, moins corrupteur que la prison par laquelle on l'a remplacé ?

Ces doléances auraient beau contenir une part de vérité, qu'on ne saurait regretter la disparition de pareils châtiments. Quels qu'en fussent les avantages pratiques, les peines corporelles avaient, en Russie comme partout, le grand inconvénient d'encourager chez le peuple la rudesse et la brutalité. Le fouet et les verges, inscrits dans les lois et appliqués sur l'ordre des tribunaux, se maintenaient plus aisément dans la vie domestique. Habitué à y voir un instrument de répression pour l'homme fait, aussi bien que pour l'enfant, le père de famille avait moins de scrupules à faire usage du bâton pour ses corrections paternelles ou conjugales. À la suppression des verges, les mœurs privées, non moins que les mœurs publiques, avaient tout à gagner.

Il se peut que, sur ce point, le réformateur ait devancé les mœurs. Peut-être une sorte de respect humain pour l'opinion de l'Europe n'a-t-il pas été étranger à cette réforme ; mais, depuis Pierre le Grand, le respect humain a fait faire à la Russie plus d'un progrès, et, pour les États, comme pour les individus, l'amour-propre, le souci de l'opinion d'autrui, peut à certaines heures être de bon conseil. Qui sait où en serait la Russie, qui sait où elle en resterait sans un pareil aiguillon ?

Les avocats des vieilles coutumes ont du reste de quoi se consoler, les verges n'ont pas encore entièrement disparu. Les châtimens corporels, knout, baguettes, verges, ont été rayés du code pénal, ils ne sont plus infligés par les tribunaux ordinaires ; mais la verge, bannie du code et du droit écrit, a trouvé un dernier refuge dans les rustiques tribunaux de bailliage. Le paysan peut toujours être condamné au fouet, non plus sur l'ordre d'un maître, mais par le jugement de ses pairs^[4]. C'est là une concession à la grossièreté du moujik. Le gouvernement tolère dans ces obscurs tribunaux, où la coutume règne en maîtresse, ce que l'autorité de la loi ne suffirait pas toujours à supprimer.

La peine des verges a été effacée du code pénal ; mais, dira-t-on, a-t-elle pour cela, en dehors même des communes de paysans, entièrement disparu ? En Russie, nous l'avons dû souvent constater, il y a plus d'intervalle qu'ailleurs entre la loi et les mœurs, entre ce qui est permis officiellement et ce qui est pratiqué journellement. Pour les châtimens corporels cependant, il y a beaucoup moins de dérogations à la loi qu'on ne le suppose en Occident. Les lois mêmes admettent le fouet en quelques cas exceptionnels : à l'armée, dans les compagnies de discipline, ou encore dans les prisons, lorsque l'insubordination contraint de recourir à pareil argument. Sous ce rapport, la Russie ne fait guère que ce que font d'autres États de l'Europe. Ce qui ne se voit que chez elle, car il serait injuste de lui comparer la Turquie, c'est l'emploi arbitraire de châtimens légalement interdits envers des personnes que la loi en exemptait expressément. On ne saurait nier, en effet, qu'il se présente des cas de ce genre, surtout dans les provinces reculées où l'autorité a peine à faire respecter les lois de ceux qui ont la charge de veiller à leur exécution.

Dans certaines localités, la police se fait parfois peu de scrupule d'appliquer elle-même aux moujiks les verges que la loi tolère dans leurs

modestes tribunaux. En 1879, par exemple, au centre même de l'empire, dans le gouvernement de Riazane, un procès a révélé des faits de cette sorte d'une gravité particulière^[5]. Vers la même époque, dans le gouvernement de Viatka, un paysan du district de Joransk était fouetté jusqu'à en mourir^[6] ; et, dans la même province, on a, en 1882, signalé des abus du même genre. Autrefois de pareilles causes n'eussent jamais été soumises aux tribunaux ordinaires ni de pareils faits livrés à la publicité de la presse.

Dans les régions écartées ou au fond des campagnes, quelques violences isolées n'auraient pas de quoi beaucoup nous surprendre ; mais on a signalé des illégalités de cette sorte jusque dans les grandes villes et dans la capitale, en des circonstances qui ont donné à cette infraction aux lois un grand retentissement. Je ne parle pas ici des tristes affaires des Grecs-Unis et des paysans de Lituanie ou de Pologne, du gouvernement de Lublin notamment, fustigés pour avoir déserté l'Église orthodoxe. Les anciennes provinces polonaises, toujours soumises à un régime d'exception, demeurent particulièrement exposées aux abus de toute sorte. Le bâton y peut usurper une autorité qu'il n'oserait s'arroger ailleurs. Dans les villes russes elles-mêmes, la police, en cas de désordre, n'hésite guère à recourir au fouet. On l'a vue faire entrer dans Odessa des voitures chargées de verges, et à l'aide de cette provision faire frapper publiquement par ses agents tout ce qui leur tombait sous la main, hommes, femmes, enfants. C'était, si je ne me trompe, en 1871, lors d'une émeute contre les Juifs. Des circonstances semblables ont, dix ans plus tard, donné lieu à des scènes analogues dans la même ville et ailleurs. Devant les émotions populaires, c'est encore un des procédés habituels de la police ; quand elle ne sait à qui s'en prendre, elle arrête les premiers venus et les fait fouetter. Ainsi a-t-elle opéré, en 1881, lorsqu'elle s'est tardivement décidée à protéger les Israélites d'Odessa, de Kief, de Varsovie, contre les brigandages de la populace. Parfois, au lieu des verges ou du bdlou, l'autorité dans ces émeutes a fait un large usage de la *nagaïka*, le fouet des Cosaques. Il est vrai qu'en pareille occurrence, lorsque la foule soulevée demeure sourde aux sommations de l'autorité, mieux vaut jouer de la cravache que du sabre ou de la carabine.

Un fait d'une plus grande notoriété, c'est celui qui a donné lieu à l'attentat et au procès de Véra Zasoulitch. Ici, nous ne le dissimulerons pas,

l'opinion européenne nous paraît s'être quelque peu méprise dans son appréciation des agissements la police pétersbourgeoise. L'Occident a tiré des débats de ce curieux procès des conclusions peu d'accord avec la vérité ou la logique.

On se rappelle encore les faits : l'acte de brutalité qui avait armé contre le général Trépof le bras de la jeune illuminée s'était passé au fond d'une prison, lors d'une visite du préfet de police de Pétersbourg, irrité de l'attitude provocante d'un détenu politique, qui refusait de se découvrir devant lui, le général Trépof, voulant faire un exemple, avait ordonné d'infliger à l'insolent une correction corporelle. C'était dans une prison, et là même, pour recourir aux verges, il a fallu un ordre direct, bien mieux, les débats l'ont établi, un ordre écrit du préfet de police. Et comment cet ordre a-t-il été accueilli des détenus ? Par une sorte d'émeute qui ne céda qu'à la force. Et, l'incident connu, quelle a été l'impression du public ? Loin de voir là un fait normal et régulier, ou du moins un fait ordinaire et par cela même peu digne d'attention, la presse russe s'en est émue. Les journaux l'ont signalé au public et au pouvoir comme un acte blâmable ou une regrettable rumeur qu'il importait de démentir. La juste popularité que valait au maître de police une habile administration de plusieurs années, s'est évanouie en quelques jours. C'est par une feuille de la capitale qu'au fond de la province, dans le gouvernement de Penza, Véra Zasoulitch apprit qu'un prévenu politique avait été fouetté de verges dans une prison ; c'est dans cette lecture que la jeune enthousiaste a puisé l'indignation qui l'a conduite au bord de la Néva, pour venger la dignité humaine, outragée dans la personne d'un de ses coreligionnaires politiques.

Et, sur l'attentat de Véra, quelle a été l'impression de la société, impression exprimée officiellement par le jury ? Malgré la gravité du crime, malgré l'évidence de la culpabilité, le jury, aux applaudissements de l'auditoire, a rendu un verdict d'acquiescement en faveur de la fanatique ennemie des verges. Tout donc, dans ce procès, jusqu'à la démission du général Trépof, regardé comme un des meilleurs fonctionnaires de l'empire ; tout s'est réuni pour montrer que, si un haut fonctionnaire peut encore user arbitrairement des verges, cela au fond même des prisons, n'est plus assez reçu pour passer inaperçu. Aux yeux de tout observateur non prévenu, ce que l'inattention distraite du vulgaire a pris comme un signe du

peu de concordance des lois et des mœurs bureaucratiques prouvait plutôt le contraire ; c'était le cas ou jamais de dire que l'exception confirme la règle.

Les verges, quoi qu'on en pense en Occident, ne sont plus d'un emploi habituel et journalier. Le Russe a cessé d'offrir complaisamment son dos au fouet ou à la bastonnade. Cette remarque a été confirmée pour moi par une mésaventure personnelle que je me permettrai de confesser ; c'était dans un de mes premiers voyages en Russie. Comme tout le monde, j'avais entendu répéter, j'avais lu, chez les auteurs les plus sérieux, russes ou étrangers, que dans les États du tsar le grand argument était le bâton ; que, pour se faire respecter, il fallait au besoin y recourir : c'était, pour un voyageur, le moyen le plus efficace de se procurer des chevaux aux relais de postes. J'ignorais cependant que, pour les mettre à l'abri de la canne de leurs compatriotes, le gouvernement avait élevé les maîtres de poste à la quatorzième classe du tableau des rangs, ce qui les exemptait des châtiments corporels. J'avais été particulièrement frappé d'un passage où le consciencieux Nicolas Tourguénef affirme que, lorsque les chevaux de poste ne marchent pas assez vite au gré des voyageurs, ces derniers s'en prennent au dos du cocher. « Il n'y a que les paresseux qui ne nous rossent pas », disait avec une cuisante naïveté un postillon à l'écrivain russe^[7]. Pour un voyageur, le renseignement m'avait paru bon à noter. Je m'étais gardé cependant d'en faire usage, lorsque, traversant, avant l'ouverture du chemin de fer, les steppes qui s'étendent du Don au Caucase, un jour que j'étais las d'attendre que ma *troïka*^[8] fût attelée, la cynique maxime du postillon de Nicolas Tourguénef me revint à la mémoire, et, à bout de patience, je levai ma canne, ou, pour plus d'exactitude, mon parapluie sur le *iamchtchik* trop lent à partir. Mal m'en prit, car, au lieu de se venger sur ses chevaux, l'homme se fâcha tout rouge ; ses camarades s'ameutèrent et faillirent me faire un mauvais parti. Évidemment ils ne connaissaient pas la maxime du postillon de Tourguénef, et j'eusse été mal venu à leur citer mes autorités. Enfin, grâce à l'intervention du *staroste*, je fus heureux d'en être quitte pour un nouveau retard.

C'est que les mœurs se modifient peu à peu, le bâton est dépouillé de son ancien prestige. Le postillon n'accepte plus les coups du voyageur, et le préfet de police qui s'imagine de faire fouetter un prisonnier impoli s'expose à recevoir des balles de la main des jeunes filles. Les vieux

moyens de correction domestique et de discipline gouvernementale ont singulièrement perdu de leur popularité. Les verges s'en vont. Des idées nouvelles se sont insinuées dans les têtes moscovites, et le sentiment de l'honneur, jadis inconnu de ce peuple de serfs, s'éveille dans la Russie émancipée. L'armée et le service militaire ne sont pas étrangers à cette transformation ; dans les régiments, jadis menés à la baguette, le soldat qui se voit aujourd'hui condamné aux verges se regarde comme déshonoré. De l'armée et des tribunaux civils ces notions nouvelles s'infiltrèrent peu à peu jusqu'au fond du peuple, qui, avant une ou deux générations, en sera tout entier pénétré. Au milieu des tristesses et des déceptions que donne la Russie des réformes, c'est là un des aspects sur lesquels on peut reposer les yeux avec la joie de constater un progrès durable.

Les châtiments corporels ont été abolis et, depuis lors, la législation russe est probablement la plus douce de l'Europe. Quand, en 1863, un oukaze impérial a effacé les verges du code pénal, il y avait déjà plus d'un siècle que la plus grave des peines corporelles, la seule qui ait été conservée dans la plupart des États modernes, la peine capitale, avait été légalement supprimée en Russie. Il est assez singulier que ce soit le pays de l'Europe dont la législation passait pour la plus cruelle, qui ait pris l'initiative de l'abolition de la peine de mort ; qui le premier, longtemps avant la Toscane de Léopold, longtemps même avant la publication du traité *Des délits et des peines*, ait prétendu appliquer les maximes de Beccaria ^[9].

Peut-être pourrait-on de ce côté découvrir en Russie, sinon une tradition ininterrompue, du moins quelques antécédents, remontant assez haut dans le passé. Déjà Ivan III, le rassembleur de la terre russe, réservait au souverain le droit de prononcer la peine de mort. Les tsars ses successeurs, Ivan IV le Terrible en particulier, ne se faisaient pas faute, il est vrai, d'en user et abuser ; mais déjà la mort semble surtout le châtiment des crimes politiques. Un moment, au dix-septième siècle, sous l'influence de l'Europe occidentale, le code draconien d'Alexis Mikhaïlovitch, l'*oulogénié sakonof*, prodigue à toute sorte de crimes et de délits le dernier supplice. Pierre le Grand, qui, envers ses ennemis publics ou privés, fut si peu avare de la peine capitale, en limite l'application dans la loi ; sa fille, la sensuelle et frivole Elisabeth, l'abolit entièrement en 1753. C'est à la sensibilité plus affectée que réelle, c'est aux nerfs des impératrices du dix-huitième siècle,

que la Russie est redevable de cette suppression de la peine de mort. Il est vrai que, redoutant surtout les émotions pénibles, Elisabeth Pétrovna supprima plutôt le nom que la chose. Aussi longtemps que dura l'usage du knout, la rigueur de la répression ne perdit rien aux lois humanitaires d'Elisabeth ou de Catherine. Le knout suppléait parfaitement à la hache ou à la corde. Pour tuer un condamné, il suffisait de ce redoutable fouet dont la rude langue de cuir, enlevant d'épais lambeaux de chair, mettait les os à nu. Le juge, auquel la loi interdisait une sentence de mort, condamnait à cent coups de knout, sachant parfaitement que le patient ne les pourrait supporter. Dans ce cas, l'hypocrisie de la justice ne faisait que rendre plus odieuse l'apparente mansuétude de la loi. Le malheureux, auquel la sentence était censée laisser la vie, expirait dans un supplice atroce. Telle était la force du knout qu'aux bourreaux expérimentés il suffisait d'un ou deux coups bien assenés pour tuer un homme. Aussi, comme la vénalité se glissait partout, les condamnés, qui se savaient destinés à périr sous le terrible instrument, achetaient-ils souvent à prix d'argent la compassion du bourreau pour qu'il mît fin d'un coup à leurs tourments, au lieu de s'amuser à découper dans leur chair de sanglantes lanières ^[10].

L'abolition de ce supplice meurtrier, sous le règne de l'empereur Nicolas, a rendu à la loi toute sa sincérité. La peine capitale a depuis lors été réellement supprimée ; à l'inverse de ce qui se voit en beaucoup d'autres pays, elle n'existe plus que pour les crimes politiques, pour les attentats contre la vie du souverain ou la sûreté de l'État. Doit-on mesurer la sévérité de la répression aux conséquences du crime et au dommage apporté à la société, cette aggravation de peine pour les délits en apparence les moins coupables s'explique aisément. Ainsi procède l'Enfer de Dante. Dans les insurrections contre son autorité, en Pologne, en Lithuanie ou ailleurs, le gouvernement ne s'est, du reste, jamais fait faute d'appliquer la peine capitale. En dehors de là, au contraire, en dehors des séditions et des prises d'armes, même vis-à-vis des condamnés politiques, on n'y avait jamais recours. L'humanité de la législation ordinaire réagissait sur les causes d'exception. Durant tout le règne d'Alexandre II, de 1855 aux premiers mois de 1879, l'échafaud n'avait, croyons-nous, été dressé dans une ville russe qu'une seule fois, en 1866, pour Karakazof, l'auteur du premier attentat sur la personne du tsar.

Les mœurs étaient demeurées si contraires à la peine capitale, qu'elles ne la laissaient même pas appliquer dans la Finlande, où la législation l'avait conservée. Les tribunaux finlandais avaient beau prononcer, conformément aux lois du grand-duché, des sentences de mort, aucun condamné n'était exécuté, le souverain commuant toujours la peine^[11]. S'il fallait juger de la civilisation d'un peuple par la douceur des lois pénales, la Russie eût pu réclamer la première place en Europe.

Cette suppression de la peine de mort n'a peut-être pas été étrangère aux restrictions apportées aux garanties légales et aux tribunaux ordinaires. La bénignité de la loi commune semble l'un des motifs qui ont décidé le législateur à recourir à un code spécial, en même temps qu'aux tribunaux militaires. La mansuétude des lois peut ainsi tourner indirectement contre les organes chargés de les appliquer. En temps de troubles, cette abolition de la peine capitale pousse le pouvoir à transmettre à des tribunaux d'exception le jugement des crimes commis contre ses agents. De cette façon la douceur même du code pénal tend à rendre la répression plus sévère pour les attentats inspirés par le fanatisme et l'utopie que pour les forfaits provoqués par les passions les plus basses ou les plus perverses. C'est ce qui s'est vu depuis les oukazes qui ont, dans nombre de cas, substitué les conseils de guerre au jury et aux tribunaux civils. Dans la justice militaire, en Russie comme ailleurs, règne encore souverainement la peine de mort : aussi, lorsque le gouvernement impérial remettait aux cours martiales le jugement de tous les crimes contre la personne des fonctionnaires, il ne modifiait pas seulement la compétence des tribunaux et la procédure judiciaire, il changeait, il aggravait la pénalité. La peine capitale était tellement tombée en désuétude que, dans les causes politiques où elle demeurait autorisée par la loi, elle n'était pas prononcée par les juges. Les travaux forcés restaient la peine la plus élevée qui pût atteindre les assassins des gouverneurs de province ou des chefs de la police. Quand le gouvernement a jugé nécessaire de répondre par l'échafaud au poignard et au revolver des « nihilistes », c'est aux tribunaux militaires et à la loi martiale qu'il a dû recourir. C'était là une conséquence presque inévitable du duel engagé entre l'administration et la révolution, entre la police et les sociétés secrètes. Pour les adversaires du pouvoir, ce recours aux tribunaux militaires et à la peine de mort devint la cause ou le prétexte de nouveaux

attentats. Chose caractéristique des mœurs et de l'état social : le gouvernement impérial et les comités révolutionnaires se rejetèrent mutuellement la responsabilité de cet appel au dernier supplice. Des deux côtés, on tenait devant l'opinion à se présenter comme en état de légitime défense, à persuader qu'on n'usait que d'inévitables représailles envers des antagonistes sans scrupules.

Les dates montrent avec quelle promptitude les deux adversaires se sont portés et rendus les coups dans cette lutte inégale. C'est à Odessa, alors placée en état de siège par suite de la guerre de Bulgarie, que, pour la première fois, des prévenus politiques ont été déférés à un tribunal militaire. À la fin de juillet 1878, cinq jeunes gens et trois jeunes filles étaient traduits devant le conseil de guerre d'Odessa, comme coupables de complot et de résistance armée à l'autorité. Le principal prévenu, un certain Kovalski, un fils de prêtre, comme tant de ces agitateurs, était, en vertu de l'état de siège, condamné à la peine de mort. Le 2 août Kovalski était fusillé dans la métropole de la Mer Noire, et deux jours après, le 4 du même mois d'août, à l'autre bout de la Russie, les coreligionnaires du condamné répondaient à son exécution par l'assassinat du chef de la III^e section, le général Mezentséf. Le maître de la haute police avait été prévenu par des avis anonymes que sa vie devait payer pour celle du condamné d'Odessa. En réponse au meurtre du 4 août, le 9 du même mois, un oukaze impérial déférait aux tribunaux militaires tous les attentats commis contre les fonctionnaires. Si, durant quelques semaines, les assassinats politiques cessaient, ce n'était pas que l'oukaze du 9 août eût terrifié les révolutionnaires, c'était bien plutôt que, les meurtriers du général Mezentséf n'ayant été ni découverts ni punis, personne n'avait à les venger. Quelques mois plus tard, en effet, les comités rendaient de nouveau au gouvernement et à la police œil pour œil, dent pour dent, répondant à chaque condamnation, si ce n'est à chaque arrestation, par un nouvel assassinat^[12]. Les plus hauts fonctionnaires de l'empire recevaient mystérieusement l'avis qu'un tribunal occulte les avait condamnés à mort, et il se trouvait des bras pour exécuter la terrible sentence. La Russie revoyait le *Væhmgericht* et les francs-juges du moyen âge. La perspective de la peine de mort semblait n'avoir fait que surexciter les colères des

anarchistes ; il est vrai que, tant que les conspirateurs échappaient à la police, l'impunité pouvait être pour quelque chose dans leur hardiesse ^[13].

Le rétablissement de la peine capitale pour les crimes politiques, alors qu'elle est supprimée pour tous les autres crimes, suggère une autre réflexion. En édictant des peines spéciales pour le régicide, pour les attentats contre l'État et les fonctionnaires, le gouvernement impérial fournit des arguments à l'étranger qui, en pareil cas, veut lui contester le droit d'extradition. Que les coupables soient livrés à la justice militaire, ou qu'ils comparaissent devant des commissions judiciaires, tout, en effet, est exceptionnel dans ces causes politiques, et la procédure, et le tribunal, et la pénalité. En mettant ainsi les conspirateurs en dehors du droit commun, en créant spécialement pour eux toute une législation draconienne, le gouvernement russe a oublié que, vis-à-vis de l'étranger, il affaiblissait singulièrement les demandes d'extradition, fondées sur les traités et le droit commun. Le code pénal russe enseigne lui-même à faire une distinction entre les crimes politiques et les crimes privés, sans avoir prévu que cette distinction pourrait se retourner contre les justes revendications de la diplomatie impériale ^[14].

Un État moderne, qui croit pouvoir se passer de la peine capitale, doit la supprimer sans restriction, pour ne point se donner le démenti d'une contradiction, rendue parfois d'autant plus choquante pour la conscience publique qu'il lui répugne de voir, comme en Russie, le régicide ou le simple conspirateur politique traité plus sévèrement que le parricide. Cela seul serait un motif de ne pas se presser d'effacer du code pénal le suprême châtiment, de peur d'être contraint de le rétablir d'une manière détournée, ou de frustrer la société de moyens de défense encore nécessaires. En Russie, la peine capitale ne reste exclue de la législation que grâce à des mesures d'exception, grâce au régime des oukazes qui permet d'éluder la loi à l'aide d'un changement de juridiction. C'est à peu près comme dans certains États de l'Amérique du Nord où la peine de mort, supprimée légalement, est à l'occasion remplacée par l'exécution sommaire de la loi de Lynch. Nous sommes ici ramené à une remarque que nous avons dû faire plus d'une fois à propos de l'administration ou de la justice, à propos de l'élection des maires ou des juges de paix par exemple. Les lois en Russie sont parfois plus libérales, plus démocratiques ou humanitaires que chez

beaucoup de peuples d'Occident ; mais, dans ce cas, ce que la législation officielle semble avoir d'imprudent ou de prématuré est corrigé, dans la pratique, par l'omnipotence gouvernementale, toujours maîtresse de suspendre comme d'appliquer la loi. L'abolition de la peine de mort est une de ces témérités que le gouvernement impérial a pu se permettre impunément parce qu'il n'est lié par aucun de ses codes. Aussi l'expérience de la Russie ne saurait beaucoup prouver en cette matière pour des États qui ne peuvent prendre avec les lois ou les tribunaux les mêmes libertés.

On serait curieux cependant de connaître les résultats de cette expérience plus que séculaire, de savoir quels effets a eus sur la criminalité russe l'abolition de la peine de mort. En Russie on n'est pas toujours d'accord sur ce point : les uns regrettent la douceur de la législation, la regardant comme un encouragement au crime ; les autres, plus nombreux, maintiennent que le code pénal a eu peu d'influence sur la criminalité et que rien n'autorise à conclure en faveur de l'échafaud. L'homme russe, le paysan du moins, est, dit-on, d'ordinaire assez indifférent à la mort ; grâce au rustique stoïcisme du moujik, la peine capitale ne serait pas un épouvantail bien efficace. Pour une raison ou une autre, il est certain que les faits et les statistiques se prêtent assez bien à la défense de la législation actuelle. On a remarqué que, sous Alexandre II, le nombre des meurtres était resté à peu près dans le même rapport au chiffre de la population que durant la période du règne de Nicolas (1835-1847) où la peine capitale, temporairement rétablie, planait sur la tête des assassins. La comparaison avec les États de l'Occident donne des résultats fort analogues et peut-être plus inattendus. Les relevés officiels, qui, depuis 1871 au moins, sont dressés avec soin, constatent qu'en Russie il n'y a pas plus d'homicides que dans des pays où règne une pénalité plus sévère. Aux yeux des statisticiens russes, les chiffres sont même souvent plus favorables à leur pays qu'à la France ou à la Prusse. En 1870 on trouvait en Russie un peu plus de sept individus, sur un million d'âmes (7,4), condamnés pour homicide : ce qui, vers la même époque, était presque exactement la même proportion que dans les Îles Britanniques (7,5). Depuis, s'il faut en croire les statistiques du ministère de la Justice, la proportion des homicides à la population est demeurée sensiblement la même. De pareilles comparaisons entre la Russie et l'étranger, il résulterait en apparence que, non seulement la potence et la guillotine, mais que le

degré de civilisation, que le régime politique, que l'état religieux et économique des peuples européens n'ont sur le développement de la criminalité qu'une imperceptible influence. Ce serait là une conséquence forcée, aisée à battre en brèche au moyen d'autres comparaisons et d'autres chiffres. En pareille matière les statistiques de pays à pays prouvent peu de choses^[15]. Pour prétendre à quelque exactitude, il faudrait tenir compte de la régularité de la police aussi bien que de la sévérité des tribunaux.

Ces résultats n'en fournissent pas moins des armes aux adversaires du rétablissement de la peine de mort. Ceux-ci sont assurément en majorité. Nulle part les théories de l'auteur des *Soirées de Saint-Petersbourg* sur le rôle providentiel du bourreau n'ont trouvé moins d'échos. La peine capitale est, parmi les Russes, d'autant plus impopulaire que la suppression en est regardée comme un titre d'honneur national. On ne saurait donc s'étonner de voir les jurisconsultes de Pétersbourg et de Moscou repousser presque unanimement la pendaison ou la décapitation, n'y voir qu'un reste des coutumes barbares du passé^[16]. Si le gouvernement, comme il se pique parfois de le faire, consultait à cet égard une assemblée d'experts, il en recevrait assurément le conseil d'effacer à jamais du sol russe la tache sanglante des exécutions. C'est là une concession que les philanthropes ne semblent pas de longtemps devoir obtenir, quoique le souverain daigne souvent commuer la peine capitale en travaux forcés. Tout en maintenant la peine de mort pour les crimes d'État, le pouvoir paraît décidé à ne plus l'appliquer en public. Dans un pays où le sentiment général est opposé à la peine capitale, où le gibet ne se dresse que pour des criminels politiques, le sombre appareil des exécutions publiques est, moins que partout ailleurs, un spectacle moralisateur pour le peuple. La calme et hautaine attitude des condamnés, leurs solennelles protestations ont plus d'une fois excité d'une manière visible les muettes sympathies d'une partie des assistants, pendant que la lenteur du lugubre cérémonial et la maladresse habituelle des bourreaux russes provoquaient l'horreur de tous. Dans la foule des grandes villes, les suppliciés rencontraient toujours des amis ou des adhérents, prêts à les admirer comme des héros et à jurer de les venger. Chez un tel peuple, avec l'esprit d'exaltation qui règne dans la jeunesse, l'exemple donné du haut de l'échafaud risque d'être contagieux, comme la mort des martyrs aux époques de persécution religieuse. L'exécution même des assassins

d'Alexandre II semble avoir excité dans les masses, si dévouées au tsar, moins de terreur que de pitié. Aussi le gouvernement a-t-il résolu, autant qu'il est capable de s'en tenir à une décision, de ne plus donner de pareil spectacle à ses sujets, et de faire dresser les potences dans l'intérieur des prisons.

Nous n'avons pas à peser ici la valeur des arguments élevés en faveur de l'inviolabilité de la vie humaine par la plupart des juristes russes. La science pénale, comme toutes les sciences qui touchent à la politique, n'a pas, croyons-nous, de solution aussi absolue qu'on se le persuade souvent à Moscou et à Pétersbourg, où plus que partout ailleurs on se pique d'être fidèle aux principes et à la logique. Pour la pénalité, de même que pour les autres parties de la législation, de même que pour toutes les branches de la vie publique, c'est aux faits et aux mœurs de décider ce qui, à tel moment de l'histoire, convient à tel peuple, à tel état social. Si, dans la Russie contemporaine, cette redoutable et répugnante peine de mort ne paraît pas à tous l'indispensable auxiliaire de l'ordre et de la loi, c'est que la douceur des mœurs du paysan, douceur indéniable en dépit d'accès intermittents de sauvage brutalité, c'est que, plus encore peut-être, l'ascendant de la religion, toujours vivante dans le cœur du peuple, sont pour l'ordre public de plus sûres garanties que le glaive de la loi. Au dehors on sera tenté de chercher à ce phénomène d'autres explications. Et quoi, dira-t-on, la peine qui en Russie remplace le dernier châtiment, la déportation dans les déserts glacés de la Sibérie, ne serait-elle pas aussi efficace que le gibet pour arrêter le bras des malfaiteurs ? Si les cours d'assises russes n'ont point besoin de recourir à l'échafaud, n'est-ce point que cet exil dans les affreuses solitudes du Nord est, pour le commun des hommes, un supplice plus cruel et non moins redouté que la mort même ?

-
1. ↑ Plaidoirie de M. Alexandrof dans le procès de Véra Zasoulilch ea 1878.
 2. ↑ Au mot de *knout* on a voulu trouver une étymologie turque, mais ce mot semble plutôt d'origine aryenne, si ce n'est germanique ; il a du moins la même racine que l'allemand *knoten* (cf. le latin *nodus*). La pénalité moscovite et les châtiments corporels rentrent du reste dans les traits de l'ancienne Russie, où l'influence byzantine est peut-être en réalité plus sensible que l'influence tatar. Voyez tome I, livre IV (chap. II).
 3. ↑ Plaidoyer de M. Alexandrof dans le procès de Véra Zasoullich.
 4. ↑ Voyez plus haut, même liYre, chap. II.

5. ↑ Il s'agissait d'un agent de police, appelé Popof, qui, pour hâter la rentrée des contributions en retard, avait l'habitude de faire fustiger les paysans. Afin de donner plus d'efficacité à ce procédé, renouvelé du temps de Nicolas, ce Popof se servait de verges brûlantes, ou encore de baguettes trempées dans un bain d'eau salée. Par un autre raffinement, il coupait d'ordinaire l'exécution du patient en plusieurs séances, de façon que les verges lui fussent plus sensibles. Ce fonctionnaire trop zélé, traduit en jugement, a été reconnu coupable par le jury. Si la peine qui lui a été infligée, trois mois de prison, nous semble légère pour un tel délit, cela suffit pour montrer aux paysans qu'ils ne sont plus tenus de se laisser sans mot dire fouetter ou bâtonner par le moindre fonctionnaire.
6. ↑ Viatskaïa Nezaboudka, L. Léger : *Nouvelles Études slaves*, 1880.
7. ↑ Nicolas Tourguénief, *la Russie et les Russes*, t. II, p. 88-89. Comparez Castine, *la Russie en 1839*. L'abbé Chappe d'Auteroche avouait déjà, au dix-huitième siècle, qu'il avait été obligé de donner du fouet aux paysans qui lui servaient de guides, ce qui était la seule manière d'obtenir l'obéissance de la part des Russes. C'est une des assertions de l'abbé académicien que Catherine II relève avec le plus d'indignation dans la réfutation dont, sous le titre d'*Antidote*, elle honora notre compatriote.
8. ↑ Attelage de trois chevaux de front, fort usité en Russie, et habituel dans les voyages en poste.
9. ↑ Le célèbre ouvrage de Beccaria est de 1764, postérieur de plus de dix ans à l'édit d'Elisabeth Pétroma, qui supprima la peine capitale. On doit remarquer qu'en aucun pays les idées de Beccaria n'ont ou une plus grande et plus rapide influence sur la législation. Moins de trois ans après leur apparition, avant même d'être entièrement traduits en russe, *I delitti e le pene* servaient de base à toute une partie de l'édit (*nakas*) de 1767 sur la procédure criminelle. Plus de cent articles de cet édit de Catherine à sont une traduction presque littérale de Beccaria. Depuis lors, la législation russe est demeurée pénétrée des principes du criminaliste milanais. Un sénateur, M. S. Zaroudny, a fait ressortir tous ces emprunts des lois impériales à Beccaria (*Beccaria : O prestouplénahk i nahazaniakh v sravnenii s gl. X nakaza Ekat*, II (Pét. 1879).
10. ↑ Dans les dernières années de l'emploi du knout, le maximum légal de la peine avait été abaissé à trente-cinq coups, mais le patient succombait fréquemment au trentième. Il en était de même du supplice des baguettes, usité spécialement pour les troupes. On faisait passer le condamné entre deux lignes de soldats armés chacun d'une baguette de bois dont ils frappaient au passage le malheureux, poussé en avant par les baïonnettes de deux sous-officiers. On ne survivait point d'ordinaire à un certain nombre de coups, à deux mille par exemple.
11. ↑ Un nouveau code pénal, récemment élaboré par la diète finlandaise, supprime la peine de mort, sauf, comme en Russie, pour les crimes de haute trahison et les attentats sur la personne du souverain.
12. ↑ En février 1879, par exemple, dans le gouvernement de Kharkof, on arrêtait un certain Fomine, prévenu d'avoir pris part à une attaque contre les gendarmes pour la délivrance d'un prisonnier politique. Le gouverneur, prince Kropotkine (cousin du savant socialiste, naguère détenu à Clairvaux), fut averti par écrit que, si le prévenu était livré à la cour martiale, il en serait rendu responsable sur sa vie. Fomine n'en fut pas moins traduit devant le conseil de guerre ; mais, avant même qu'il eût été jugé, le prince Kropotkine tombait frappé d'une balle au sortir d'une fête officielle.
13. ↑ C'est la potence qui est le supplice ordinaire des condamnés politiques, alors même qu'ils sont jugés par un conseil de guerre. Sous l'empereur Nicolas, les chefs militaires de l'insurrection de décembre 1825 avaient également été pendus. Ce n'est que, par une sorte de faveur, qu'en 1882 le lieutenant de marine Soukhanof a obtenu d'être fusillé.
14. ↑ Cela est d'autant plus vrai que, pour les crimes politiques, pour les complots contre le souverain notamment, les tentatives non suivies d'effet, les simples conspirations sont assimilées aux attentats exécutés et également punies de mort : ce qui est contraire aux principes du droit pénal moderne. Or, selon les règles posées par un savant russe, les demandes

d'extradition ne sauraient être admises qu'autant que la législation des États qui la réclament est conforme aux principes adoptés par les peuples civilisés. M. le professeur Martens (*Sovremennoé Mejdounarodnoé pravo tsivilisovannikh narodof*, Saint-Petersbourg, t. II ; 1883).

15. ↑ C'est ce qu'a très bien montré un italien, M. Em. Pascale, dans une étude ayant pour titre : *Uso ed abuso della Statistica* (Rome, 1885), chap. II et X.
16. ↑ C'est ce qu'a fait plus d'une fois la société des juristes russes (*iouriditcheskoé obchtchestvo*). À l'heure même où, par l'intermédiaire des cours martiales, le gouvernement élargissait le cercle des crimes encore punis du dernier supplice, les juristes russes se prononçaient contre la peine de mort, la déclarant inutile au maintien de l'ordre public et contraire aux saines notions de la morale et du droit pénal. Voyez la *Kriticheskoe Obosrénie* de Moscou, 4 février 1879.

CHAPITRE VIII

La déportation et les travaux forcés. — La Sibérie et les lieux de déportation. — Nombre et régime des déportés de diverses catégories. — Forçats et exilés politiques. — Effets de cette colonisation pénale. — Ses défauts. — Utilité de la restreindre. — Causes qui en empêchent la suppression. — Les prisons et la réforme du code pénal. — Caractère de la criminalité russe.

La Sibérie a dans les deux hémisphères une sombre réputation : elle la doit moins à son rude climat qu'à la multitude d'exilés qu'elle a engloutis depuis des siècles, qu'aux légendes dont la pitié publique ou l'imagination des écrivains ont entouré les déportés. Avec ses blanches et silencieuses solitudes, avec ses steppes durcies par le froid, la Sibérie apparaît de loin comme une immense prison de neige, comme une sorte d'enfer de glace, pareil au dernier cercle de l' *Inferno* de Dante. Certes peu de contrées au monde ont reçu de la nature moins d'attraits pour l'étranger. Un tiers de ces immenses surfaces est compris dans le cercle polaire, et, plus au sud, le relief élevé du sol rend souvent le climat aussi rigoureux qu'au nord, en sorte que la moitié même de la Sibérie méridionale demeure impropre à l'agriculture ou à la vie civilisée. Les régions les plus chaudes, ouvertes tour à tour au vent glacial du pôle et au souffle desséché des déserts de l'Asie centrale, ont la température moyenne de la Finlande, mais avec un climat notablement plus continental, c'est-à-dire, avec de plus grands écarts entre les saisons extrêmes, de façon qu'aux hivers les plus rigoureux peuvent succéder des étés brûlants ^[1].

Avec tous ces désavantages, la Sibérie n'a, pour Thonime du Nord, ni les mêmes terreurs, ni les mêmes souffrances que pour les habitants de l'occident et du sud de l'Europe. Cette terre, une des plus déshéritées du monde, n'est pas un désert inhabitable ; ce n'est en somme qu'une Russie renforcée et outrée, une Russie plus froide que l'autre, mais où néanmoins le Russe peut fort bien vivre, travailler, prospérer. En passant l'Oural, on ne change pas brusquement de climat ; tout en empirant, à mesure que l'on avance vers l'est ou le nord, les conditions physiques et hygiéniques de la vie ne sont pas considérablement modifiées. Comme lieu de déportation, les

abords du cercle polaire sont pour les Russes de Pétersbourg, de Moscou, d'Odessa même, beaucoup moins redoutables, beaucoup moins meurtriers que ne le sont, pour les riverains de l'Atlantique ou de la Méditerranée, les luxuriantes contrées des tropiques où les États de l'Occident ont souvent établi leurs bagnes et leurs colonies pénales. Tobolsk, Tomsk, Irkoutsk même sont, pour les habitants des bords de la Néva ou du Volga, des résidences infiniment moins pénibles et plus saines que ne le sont, par exemple, pour un Français, Cayenne ou Noukahiva.

Les immenses bassins de l'Obi, de l'Iéniséi, de l'Amour renferment bien des régions plus riches, plus fertiles, plus riantes même que mainte contrée de la Russie d'Europe. Aussi la Sibérie n'est-elle pas le seul lieu de bannissement du gouvernement impérial ; les provinces septentrionales de la Russie européenne, Arkhangel, Olonets, Vialka, sont souvent employées pour l'exil des condamnés ou l'internement des suspects politiques. La Russie ne manque pas de lieux de détention, de bagnes naturels. Le Caucase, sous Nicolas, le Turkestan, sous Alexandre II, ont ouvert à la transportation de nouvelles et vastes régions. ^[1]

La déportation, comme châtiment pénal ou comme moyen de gouvernement, est fort ancienne en Russie. On pourrait la faire remonter aux premiers Tsars, qui, avant d'avoir à leur disposition la Sibérie, transplantaient fréquemment des populations entières d'une partie de leurs États à l'autre^[2]. C'est sous le règne d'Alexis Mikailovitch, père de Pierre le Grand, vers le milieu du dix-septième siècle, que la Sibérie reçut le premier convoi de malfaiteurs. Depuis lors ces lugubres caravanes sont devenues annuelles et n'ont cessé de grossir. Dès l'origine, la déportation a eu moins pour objet d'imposer aux condamnés les souffrances d'un climat rigoureux, que de délivrer la société ou le gouvernement des hommes qui pouvaient troubler l'une et inquiéter l'autre. Aussi pourrait-on dire que la peine était à peu près graduée selon la distance ; à mesure que se sont accrus les moyens de communication, à mesure que s'est élargi le domaine de la colonisation nationale, le champ de la déportation s'est étendu, reculant toujours, vers l'est ou le nord, au fond des solitudes de l'Asie.

Le Code pénal appliquait jusqu'à ces derniers temps la peine du bannissement (*ssylka*) aux plus grands crimes et aux simples délits, tels que le vagabondage. Les déportés, en vertu d'une sentence judiciaire, sont ainsi

divisés en deux grandes classes : les condamnés aux travaux forcés, et les condamnés à des peines moins sévères qui, de même que les suspects politiques de l'ancienne III^e section, sont simplement transportés d'une partie de l'empire à l'autre, ordinairement du centre aux extrémités. Entre ces forçats et ces « colons obligés », il y a légalement un grand intervalle, qui, depuis la fin du règne de Nicolas, avait été en diminuant sans cesse.

Les forçats ou galériens (*silno-katorjniki*) sont naturellement les moins libres. Les travaux forcés remplacent la peine de mort, supprimée en 1753 par l'impératrice Élisabeth. Non contente de renverser l'échafaud, la loi russe n'admettait point, jusqu'en 1872, de travaux forcés à vie ; leur durée n'excédait pas vingt ans. Si, depuis 1872, la loi a rétabli les travaux forcés à perpétuité, cette peine n'est presque jamais appliquée dans la pratique, pour les crimes de droit commun du moins. Grâce à l'indulgence du jury et des juges, vingt ans restent le maximum réel des travaux forcés ; ce temps passé, le forçat rentre dans la classe des condamnés colonisés. Autrefois, sous Nicolas et Alexandre I^{er}, les galériens subissaient d'ordinaire leur peine dans les mines de Sibérie, spécialement dans les mines d'argent de Nertchinsk, situées à plus de deux cents lieues au delà d'Irkoutsk et du lac Baïkal. Les criminels, associés parfois aux condamnés politiques, travaillaient enchaînés et demeuraient jour et nuit au fond des humides galeries où ils semblaient ensevelis vivants. Affreuse était la peine, et ce n'était pas seulement dans la législation qu'elle était l'équivalent de la mort. Les tempéraments les plus robustes ne parvenaient pas toujours à résister aux fatigues et aux privations de cette vie souterraine. Comme pour le knout, le maximum légal, fixé par la loi, semblait le plus souvent une ironie amère : bien peu des exilés qui descendaient dans les mines de Nertchinsk atteignaient le terme de vingt ans.

Une cruelle aggravation de ce bannissement pénal, c'est la mort civile, et, en Russie, la mort civile n'est pas un vain mot, elle brise tous les liens de famille. Sous Nicolas on enlevait parfois aux déportés, à leurs enfants même, jusqu'à leur nom. Aujourd'hui encore, les héritiers du condamné peuvent s'emparer de ses biens, si toutefois ces biens ne sont pas confisqués ; sa femme devient veuve et comme telle peut se remarier. L'église et le gouvernement admettent encore cette cause d'annulation du mariage. À l'honneur du peuple russe, à l'honneur des femmes russes en

particulier, il faut dire que si cette mort légale a parfois donné lieu à d'écœurants spectacles, elle a le plus souvent suscité de généreux dévouements. C'est ainsi qu'après la conspiration de décembre 1825, qui fit envoyer en Sibérie tant des membres les plus brillants de l'aristocratie, les femmes de déportés, appartenant aux premières familles de l'empire, des Troubetskoï, des Volkonski, des Narychkine, des Mouravief, loin de profiter du triste privilège que leur concédait la loi, demandèrent comme une grâce d'échanger, à la suite de leurs époux, les salons de Pétersbourg ou de Moscou contre les solitudes glacées de la Sibérie orientale, où beaucoup sont mortes, où les autres ont vieilli pour ne rentrer dans le pays de leur jeunesse que sous le règne d'Alexandre II, après trente années d'exil. Depuis, des centaines et des milliers de femmes de tout rang ont suivi ce noble exemple ; celles qui ne le feraient point seraient mises au ban de la société.

Si les mines de Nerlchinsk n'ont pas été abandonnées, elles n'occupent plus qu'un petit nombre de condamnés, qui vivent au-dessus de terre et jouissent d'une liberté relative. La plupart des forçats de Sibérie sont employés à des travaux qui n'ont rien de particulièrement pénible, soit dans les établissements de l'État (*zavody*), dans les fabriques ou les salines, soit à la construction ou à l'entretien des routes, soit enfin dans de petits ateliers ou des jardins. Parfois même ces condamnés aux travaux forcés ne sont en fait assujettis à aucun travail régulier. Dans les bagnes comme dans les prisons russes régner trop souvent le laisser-aller et l'oisiveté^[3]. D'après les règlements, les forçats ne sont retenus dans la prison (*ostrog*), ou dans leur caserne (*kazarma*), que durant le premier quart de leur temps de bague, alors qu'ils sont compris dans la classe dite des condamnés à l'épreuve (*ispytovémye*). Durant le reste de leur temps ils vivent aux environs de la maison de force dans des chambres libres, et restent seulement astreints, jusqu'à l'expiration de leur peine, à se présenter chaque jour à l'établissement. D'ordinaire cette faculté de loger en dehors de la prison leur est accordée beaucoup plus tôt ; dans certains endroits, les forçats sont admis à demeurer au dehors dès qu'ils peuvent se louer un logement^[4].

Ces adoucissements ne sont pas les seuls : la coutume s'était introduite de compter, pour les criminels ordinaires, dix mois comme une année, ce qui abrégait encore d'un sixième la durée de ces travaux forcés mitigés.

Cette peine, la plus élevée du Code, était devenue presque nominale. Aussi le gouvernement a-t-il été accusé, tantôt de retenir dans les forteresses de la Russie d'Europe des agitateurs légalement condamnés aux travaux forcés en Sibérie, tantôt de déployer envers eux au delà de l'Oural une sévérité inconnue des criminels de droit commun. Presque tout ce qui faisait jadis l'horreur de ce châtement a disparu peu à peu, comme le knout et les verges. La législation pénale, ainsi dégagée de ses tristes accessoires, ainsi amendée ou corrigée dans la pratique par les règlements ou l'usage, est restée, avec les oukazes humanitaires d'Élisabeth et de Catherine, la plus douce et la plus indulgente de l'Europe. Les criminalistes se sont préoccupés de cet amollissement de la pénalité, et l'autorité, se sentant trop mal armée contre le crime, a été obligée de songer à rendre le Code pénal plus efficace.

De tout temps, la discipline a été naturellement encore plus relâchée pour les déportés de la seconde catégorie, les *convicts*, simplement colonisés en Sibérie ou ailleurs. Ils ne sont guère soumis à d'autre obligation qu'à celle de ne point quitter la résidence qui leur a été fixée. Une fois transportés au lieu désigné pour leur séjour, ces colons forcés (*silno-posedentsy*) demeurent à peu près en liberté, sous la surveillance souvent somnolente d'une police peu sévère ou peu exacte. Ceux qui ont quelque fortune peuvent vivre de leurs revenus, louer une habitation ou s'en faire construire une, avoir des livres ou des instruments de musique, des chevaux ou des voitures, se donner tous les plaisirs que comportent le climat et l'exil. Les autres peuvent reprendre leur ancien métier, travailler à la terre ou bien louer leurs bras dans les mines d'or, où ils font concurrence aux ouvriers libres. Ils jouissent du fruit de leur travail, peuvent faire le commerce, devenir propriétaires. Beaucoup sont accompagnés de leurs femmes, qui se sont fait un devoir de les suivre ou de les rejoindre. Les règlements facilitent ces réunions de ménages, qui sont un grand adoucissement aux rigueurs de l'exil. Les célibataires sont autorisés à se marier avec des femmes déportées ou avec des Sibériennes. Chaque année, le gouvernement consacre une certaine somme, 2 ou 3000 roubles, aux frais de mariage des colons forcés qui n'y peuvent subvenir. Les condamnés se donnent des fêtes dont l'eau-de-vie fait le principal agrément, et ils y invitent les soldats ou les employés préposés à leur garde. En Sibérie, plus encore qu'en Russie, le grand mal est l'arbitraire des agents du pouvoir, lequel trouve, là aussi, son correctif

habituel dans la vénalité. Arbitraire et vénalité ont un champ d'autant plus large que, dans ces solitudes, le contrôle est plus difficile et que beaucoup des fonctionnaires de Sibérie sont des hommes tombés en disgrâce, qui expient au delà de l'Oural d'anciennes peccadilles administratives ^[5].

La vie des colons obligés est fort analogue à celle des Sibériens du voisinage ; pour l'homme du peuple, elle n'a rien de particulièrement pénible. Aussi a-t-on vu des malfaiteurs aggraver leur cas de propos délibéré afin d'avoir le bénéfice de cette liberté du bannissement. Les déportés politiques sont les plus surveillés et, par là même, les plus à plaindre. Mis à une maigre pension de 2 ou 3 roubles par mois, laquelle ne leur parvient pas toujours intacte, ils sont parfois obligés pour vivre de se mettre au service de la police. Dans les villes d'Asie ou d'Europe où ils sont internés, les habitants, craignant de se compromettre par des relations avec eux, les évitent comme des brebis galeuses, tandis qu'ils font souvent bon accueil aux escrocs ou aux concussionnaires, avec lesquels fonctionnaires et commerçants frayent et festoient volontiers ^[6]. C'est pour les exilés politiques que la déportation garde toutes ses tristesses ou ses rigueurs, pour l'homme du monde ou l'homme d'étude, subitement transplanté dans une contrée déserte ou au milieu de gens grossiers, loin de toutes les ressources de la civilisation ; c'est pour le Russe ou le Polonais instruit, isolé de ses amis, de sa famille, et parfois du monde entier, privé de lettres et de nouvelles, ou ne pouvant correspondre avec les siens qu'à de rares intervalles. C'est aussi pour les prisonniers d'État que l'on réserve les stations les plus boréales, à l'extrême limite des établissements russes. Aux meilleurs jours d'Alexandre II des écrivains tels que Tchernychevski ^[7], Chtchapof, Khoudiakof, des hommes dont on peut réprover les doctrines, mais qui n'avaient pris part à aucun attentat ni à aucun complot, ont ainsi été relégués aux confins du cercle polaire, au milieu de peuplades barbares et idolâtres, dans des localités où la poste n'arrive qu'une ou deux fois l'an ^[8].

Ce qu'il y a de plus effrayant ou de plus pénible dans la déportation en Sibérie, c'est peut-être le voyage. Du centre de la Russie, où se forment les convois de prisonniers, à Tioumen, la première ville de la Sibérie occidentale, il y a plus de cinq cents lieues ; il y en a plus de quinze cents aux districts de la Sibérie orientale. Autrefois la plus grande partie de ce

triste exode s'accomplissait à pied, sous le fouet de cosaques à cheval, et, pour les forçats du moins, les fers aux jambes ou les menottes aux mains. On se nourrissait de biscuits, de salaisons et des pauvres aumônes de la pitié des paysans ; on dormait sur la terre humide ou sur la neige durcie. Le voyage durait toute une année, parfois plus. Beaucoup des condamnés, beaucoup des infortunés (*nestchastnyé*), comme disent dans leur bienveillant euphémisme les paysans, succombaient avant d'atteindre la station où ils devaient subir leur peine. Aujourd'hui le voyage se fait en grande partie par eau, sur des barges ou chalands remorqués par des steamers. Cette réforme a été, dit-on, suggérée par un tableau. Dans un pays où la plume est captive, l'artiste peut en effet soulager, en les faisant voir, des souffrances que l'écrivain n'a point le droit de signaler. Un tableau, représentant une chiourme de forçats sur la route de Sibérie, frappa le public et émut Alexandre II, qui donna l'ordre de changer le mode de transport des exilés. J'ai rencontré sur le Volga de ces convois de condamnés, vêtus de souquenilles de toile et entassés sur des bateaux plats ; je crois que, dans ce trajet, ils ont moins à souffrir que nos forçats, transportés à fond de cale, par delà l'Océan, à nos antipodes. Le voyage a lieu d'ordinaire dans la belle saison, afin d'utiliser les communications fluviales par le Volga et la Kama, puis, au delà de l'Oural, par la Tobol, l'Obi et les rivières de Sibérie. Les condamnés passent l'hiver dans les prisons d'Europe ; au printemps ils sont de tous les coins de l'empire dirigés sur Moscou, d'où on les expédie sur l'Asie, à travers Nijni, Kazan, Perm et Tobolsk.

Durant la période de navigation, de mai à septembre, ces lugubres caravanes d'été, composées de centaines de personnes de tout rang, de tout sexe et presque de tout âge, se succèdent à de courts intervalles, souvent tous les huit ou dix jours. Le nombre des condamnés des diverses catégories est fort considérable. C'est vers 1825, c'est-à-dire avec le règne de Nicolas, que la déportation a commencé à prendre un grand essor, et, depuis, le contingent annuel du bannissement a grossi d'année en année. Sous Nicolas, vers 1830 par exemple, le chiffre annuel des déportés montait en moyenne à huit mille environ, dont près de la moitié étaient des vagabonds ou des serfs expulsés par leurs propriétaires. En 1830 le nombre total des exilés en Sibérie était de plus de quatre-vingt mille (83 000) ; en 1855 on

l'estimait à près de cent mille âmes (99 860, dont 23 000 femmes), soit une véritable armée, disséminée sur toute la surface de la Sibérie [\[9\]](#).

De 1878 à 1886, malgré la diminution des cas où est appliquée la peine du bannissement, malgré l'emploi plus fréquent de la prison, le gouvernement a expédié chaque été, de Moscou à Nijni Novgorod, environ douze mille condamnés des deux sexes. À Nijni ou à Kazan, ces douze mille convicts sont rejoints par les recrues du bas Volga, et, entre Kazan et Perm, les provinces de la Kama leur apportent un nouveau renfort. En outre, aux exilés de la Sibérie il faut ajouter les hommes relégués en résidence forcée dans les provinces frontières de l'Asie. De huit ou neuf mille, vers le milieu du règne de Nicolas, le nombre annuel des déportés s'est élevé peu à peu, sous Alexandre II, à dix-huit mille, et, en y comprenant les pays autres que la Sibérie, à près de vingt mille. Depuis le commencement du siècle, la levée annuelle de la déportation avait septuplé [\[10\]](#).

Sur ces milliers de déportés, quelle est la part de l'arbitraire administratif ? Elle varie singulièrement selon les années. De 1861 à 1866, à l'époque des premières agitations révolutionnaires et de l'insurrection polonaise, le chiffre des déportations politiques avait été fort élevé, pour tomber très bas vers le milieu du règne d'Alexandre II. D'après les documents publiés par les organes officiels ou officieux, la proportion, de 1869 à 1879, atteignait à peine un sur cent, ou même un sur cinq cents. En sept années, de 1871 à 1878 exclusivement, le total des personnes transportées par mesure administrative n'aurait pas monté à seize cents (1599). Encore le plus grand nombre, soit 1328, étaient-ils des montagnards du Caucase, arrachés à leur pays en vertu de lois ou de raisons spéciales ; en sorte que, dans toute la Russie d'Europe, il n'y aurait eu, en sept ans, que 271 individus. Russes ou Polonais, déportés par la haute police, soit en moyenne trente-huit par année. En vérité, l'institution admise, la III^e section ne pouvait guère user de ses pouvoirs avec plus de modération. Il est vrai qu'aux déportés en Sibérie s'ajoutait un nombre peut-être égal d'internés de toute sorte dans les provinces de la Russie d'Europe [\[11\]](#).

Depuis l'inauguration de la longue série d'attentats politiques, le nombre des déportés par voie administrative a naturellement crû d'une manière énorme. Durant les dernières années d'Alexandre II, il a certainement plus

que décuplé, peut-être centuplé, sans cependant que le chiffre des exilés politiques atteignit les proportions fabuleuses qu'on lui a parfois prêtées à l'étranger^[12]. Après avoir essayé de se débarrasser de tous ses secrets adversaires en éloignant tous les suspects, le gouvernement impérial s'est convaincu à plusieurs reprises de l'inefficacité de ces déportations en masse. Déjà le général Loris Mélikof, durant la dernière année d'Alexandre II, avait rendu la liberté à un certain nombre des victimes de la police. Sous Alexandre III, le général Ignatief a institué une commission pour reviser le dossier des déportés par voie administrative^[13]. Plusieurs centaines ont été admis à rentrer dans leurs foyers ; pendant que d'autres suspects allaient prendre leur place dans la région du Baïkal ou sur les côtes de la mer Blanche. À cet égard comme toujours, la conduite du gouvernement impérial a bien des fois varié dans la même année, selon les influences dominantes et l'humeur du moment. Les périodes de rigueur succèdent rapidement aux heures de clémence, et les inspirations de l'humanité s'enchevêtrent d'une manière bizarre avec les suggestions de la colère^[14].

L'énorme population pénale de la Sibérie se répartit d'une manière très inégale dans ses diverses régions. Le gouvernement de Tobolsk recevait naguère encore plus du tiers des déportés, 8000 pour chacune des dernières années du règne d'Alexandre II, Tomsk environ 2500, Iéniseïsk 3500, Irkoutsk un peu moins de 4000, les territoires du Transbaïkal et de Iakoutsk un peu plus de 500. La moitié à peine des condamnés étaient dirigés sur la Sibérie orientale, bien que cette dernière, beaucoup plus vaste et beaucoup moins peuplée, semble plus propre à la colonisation pénale. Dans une telle armée de criminels, dispersés sur d'immenses espaces, et la plupart cantonnés seulement en telle ou telle localité, il n'est pas aisé d'empêcher les désertions. On calcule qu'un tiers des condamnés s'échappe, ce qui jette chaque année sur la Sibérie 6000 vagabonds. Aussi y a-t-il un écart considérable entre le contingent officiel de la déportation et l'effectif réel des déportés. À la date du 1^{er} janvier 1876, par exemple, plus de 51000 individus étaient inscrits comme colons forcés sur les registres du gouvernement de Tobolsk, et l'administration locale n'avait pu constater la présence que de 34 000. Dans la province de Tomsk, l'écart était, à la même époque, de 4651 personnes. Ces chiffres attestent, avec la négligence de

l'administration, le peu d'efficacité de ce mode d'internement. Dans beaucoup de bailliages (*volost*) du gouvernement de Tobolsk, le tiers, parfois la moitié des condamnés figurant sur les registres des communes rurales avaient disparu. Dans les gouvernements de Tomsk et d'Iéniseïsk, sur 20 000 déportés inscrits dans les communes, en 1883, il n'y en avait que 2600 habitant réellement au lieu qui leur avait été fixé : plus de 7000 étaient en fuite. Parmi ceux qui restaient, la grande majorité n'avaient ni profession régulière ni occupation constante. Les rapports des gouverneurs généraux le reconnaissaient : la paresse, l'ivrognerie, le vagabondage régnaient en maîtres dans un grand nombre de ces colonies pénales, qu'on se représente de loin comme soumises à une sévère et minutieuse discipline ^[15].

En de telles conditions, rien d'étonnant si, dans les provinces servant de lieux de déportation, la criminalité atteint d'effrayantes proportions. Dans le gouvernement de Tobolsk, il se commettait en moyenne chaque année un crime par soixante-douze déportés ; dans le gouvernement de Tomsk, un par soixante-sept ^[16]. Pour ces deux provinces, les statistiques judiciaires constatent annuellement près d'un crime par mille habitants. Dans la Sibérie prise en bloc, on compte un vol à main armée par 31 000 âmes, un homicide par moins de 9000, ce qui fait que, dans l'Asie russe, la sécurité des personnes est environ dix fois moindre que dans l'occident de l'Europe. Comme école de moralisation, le bannissement a donc mal réussi ; a-t-il mieux assuré la sécurité de la mère patrie qui, grâce à ce système d'excrétion, cherche à rejeter sur ses dépendances asiatiques tous ses éléments vicieux ?

La mince barrière de l'Oural est loin de retenir dans les steppes ou les montagnes de Sibérie les milliers de criminels et d'aventuriers que la mère patrie y transporte régulièrement. N'étant qu'un prolongement de la Russie d'Europe, dont ne la sépare aucun obstacle naturel, l'Asie russe est, pour les déportés, une prison bien moins sûre que les îles ou les contrées transocéaniques qui nous servent de colonies pénitenciaires. Quelque effrayantes qu'elles semblent de loin, les distances qui séparent les provinces sibériennes du centre de l'empire n'arrêtent point les condamnés désireux de revoir la terre natale ou de recommencer une aventureuse existence. Le Russe, l'homme du peuple du moins, est grand marcheur ; s'il ne saurait lutter de vitesse avec les Anglais ou les Américains, savamment

entraînés pour une marche rapide, le pèlerin russe, à l'allure souvent lente et indolente, sait à petites journées franchir d'immenses espaces. Depuis la *Jeune Sibérienne* de Xavier de Maistre on a vu bien des exilés en rupture de ban traverser à pied toute l'étendue de l'empire, et, du fond de l'Asie, se rendre à Moscou ou à Pétersbourg en mendiant ou en volant. Toutes les entraves mises à la libre circulation par le régime compliqué des passeports n'arrêtent pas ces échappés de Sibérie. Dans leur lutte avec la police ils ont d'ordinaire pour auxiliaire la commisération du peuple, qui, grâce au mélange des criminels et des prisonniers politiques, grâce à une oppression de plusieurs siècles, est enclin à voir dans les prisonniers des frères injustement persécutés. Il y a, dans le nord-est de la Russie, des villages où les paysans ont, dit-on, conservé l'habitude de laisser le soir, à la porte ou à la fenêtre de leur *izba*, un morceau de pain et une cruche d'eau pour les fugitifs qui peuvent passer dans la nuit.

La police arrête annuellement un grand nombre de ces déserteurs de la déportation. Près de 10 pour 100 des gens expédiés chaque été de Moscou en Sibérie sont des évadés qu'on y réintègre. Beaucoup réussissent néanmoins à dérouter toutes les recherches. On a plusieurs fois découvert, au fond des forêts, des villages de ces outlaws qui vivaient sans impôts, loin des yeux de l'autorité. La plupart errent dans les contrées reculées de l'empire, ou louent leurs bras au rabais dans les mines de l'Oural et de l'Altaï. La déportation, tant employée comme un remède contre le vagabondage, recrute ainsi une classe nouvelle de dangereux vagabonds.

Avec de tels résultats il n'est pas étonnant que le système de bannissement, si largement pratiqué jusqu'ici, rencontre aujourd'hui peu de faveur parmi les juristes et les criminalistes préoccupés de la répression, comme parmi les politiques ou les publicistes préoccupés de la colonisation. La Sibérie, qui pendant des siècles a reçu le rebut de la population russe, criminels, vagabonds, paysans en fuite, mêlés aux condamnés politiques et aux sectaires religieux, la Sibérie, qui compte une population libre de quatre millions de Russes, se lasse d'être regardée comme l'exutoire de l'empire, comme une sentine où la Russie européenne évacue toutes les matières infectantes ou dangereuses. À l'exemple de l'Australie anglaise, l'Asie russe commence à repousser les convicts, qui pour elle sont moins une ressource qu'une cause de démoralisation et d'insécurité. À une certaine

époque peut-être, alors qu'on y internait surtout d'inoffensifs suspects politiques ou de tranquilles sectaires religieux, la colonisation a pu tirer quoique parti du flot régulier de cette immigration pénale. Aujourd'hui il n'en est plus de même : les colons forcés éloignent les colons libres. Selon l'expression d'un écrivain russe, en faisant de la Sibérie un lieu de punition, on en a fait dans l'imagination du peuple une terre d'horreur et d'effroi où personne ne se rend volontiers ^[17]. La relégation, qu'on regardait comme le plus sûr procédé de colonisation, a été rendue responsable de la lenteur de la colonisation russe en Asie. Cet afflux séculaire de matières impures et putrides, cette sorte d'accumulation de fumier humain, dont on espérait la fertilisation et l'enrichissement de la Sibérie, ne fait plus par ses fétides émanations qu'en corrompre l'air et en éloigner les habitants. Aussi cherchet-on à substituer à la Sibérie, pour cette triste mission pénale, des terres moins peuplées de colons russes, et sinon plus éloignées, du moins mieux isolées du centre de l'empire.

On eût pu essayer des steppes du Turkestan et des vallées de l'Asie centrale ; mais on a reconnu que, pour retenir les condamnés, le sable des déserts ne valait pas un bras de mer. Ce sont les îles qui sont encore les plus sûrs pénitenciers. Pour rendre les évasions plus difficiles, le gouvernement a transporté ses principaux bagnes dans les brumeuses solitudes de la grande île de Sakhaline, au nord du Japon. Plusieurs milliers de forçats sont déjà installés dans cette ultima Thule du vieux continent dont les neiges recouvrent de riches mines de charbon. Le voyage se fait d'Odessa par mer, ce qui est plus rapide et moins dispendieux que le transport par terre au cœur de la Sibérie. Singulière ironie, les premiers bateaux employés à ce service appartenaient à la flotte patriotique, achetée par souscription, lors des craintes de conflit avec l'Angleterre en 1878. L'itinéraire est par le Bosphore, l'isthme de Suez et Singapore, en sorte que les déportés n'arrivent à cette sorte d'Islande asiatique qu'à travers les brûlantes mers du sud ^[18].

La déportation, telle qu'elle a été pratiquée en grand depuis un demi-siècle, n'a réussi ni à la Sibérie qui en devait bénéficier, ni à la Russie qu'elle devait purifier, ni aux condamnés qu'elle prétendait moraliser. Ce châtiment que, chez nous, on voudrait appliquer à tous les récidivistes, cette peine, qui semble mieux que toute autre répondre au double but de

correction morale et de défense sociale que se propose toute législation, n'a donné en Russie que de tristes et décourageants résultats. À quelque point de vue qu'on se place, intérêt de la société, intérêt du condamné, intérêt de la colonisation, le régime suivi depuis si longtemps s'est montré inefficace. La chose est si certaine qu'en dépit de la commodité de ce système de débarras, on y aurait peut-être déjà renoncé sans les besoins de la police, sans la difficulté de savoir que faire des prisonniers politiques.

Si la déportation doit continuer, c'est sur une moindre échelle et dans d'autres conditions. Une revision du code pénal devait être la contre-partie de l'abrogation des châtiments corporels qui tenaient trop de place dans la législation pour en pouvoir disparaître sans affaiblir et énerver la loi. Le gouvernement l'a compris. L'étude du nouveau Code pénal a été confiée, dès 1876, à une commission dont les travaux devaient servir en même temps à une réforme pénitentiaire. Le principal problème était une plus juste gradation des châtiments. La législation péchait à la fois par deux excès opposés : par trop d'indulgence pour de grands crimes, par trop de sévérité pour de petits délits. Les punitions étaient disproportionnées à la faute, la Sibérie, comme jadis les verges, se trouvant au bout de presque toute condamnation. D'après la nouvelle échelle des peines, les travaux forcés resteront, comme par le passé, le plus terrible des moyens de répression ordinaires. Considérés comme remplaçant la peine de mort, ils ne pourront plus être infligés qu'aux plus odieux criminels ; ils deviendront en même temps moins fréquents et plus sévères qu'aujourd'hui.

Pour les suspects politiques ou les sectaires religieux, la Russie, tant qu'y persistera l'arbitraire administratif, continuera l'ancien système d'expulsion. La Sibérie pourra de ce chef recevoir longtemps un contingent régulier de colons forcés. La déportation demeure, aux mains de l'administration, un moyen de gouvernement. Si les tribunaux ou la police n'en usaient que contre d'immondes et dangereux fanatiques, tels que les *skoptsy* ou *mutilés*, la tolérance et l'humanité n'auraient rien à leur reprocher. On ne saurait malheureusement dire qu'il en a toujours été ainsi. À toutes les extrémités de la Russie, au delà de l'Oural comme au delà du Caucase, le voyageur rencontre d'innocentes colonies d'hérétiques russes, dont tout le crime est de rejeter les dogmes ou les cérémonies de l'Église dominante. Avec cette colonisation forcée de tous les éléments réfractaires,

politiques ou religieux, le gouvernement risque à la longue d'inoculer aux provinces lointaines, à la Sibérie en particulier, un périlleux esprit d'indépendance ou d'opposition.

L'incarcération a de tout temps figuré dans le Code pénal, mais, en fait, on s'en servait peu. Il y avait pour cela plusieurs raisons dont l'une dispense des autres. La Russie, représentée si souvent comme un vaste bagne, était en réalité relativement pauvre en prisons. Elle n'avait, pour installer ses criminels, ni nos vieilles abbayes ni nos anciens châteaux. Les prisons, trop peu nombreuses et trop petites, sont trop souvent encombrées par les prévenus. en sorte qu'il reste peu d'espace pour les condamnés. Cela s'explique tant par les habitudes de la police que par des considérations d'économie. À l'incarcération prolongée, qui coûte cher, on préférerait le châtiment corporel, qui ne coûte rien, ou la déportation, qui semblait délivrer des coupables. Jadis, quand d'après la loi un malfaiteur était condamné à la prison et qu'il n'y avait point de place pour lui dans les maisons de détention, on lui appliquait cinquante coups de verge et on le renvoyait en liberté, si la peine était légère ; on l'expédiait en Sibérie, si la détention devait être longue. Avec la suppression des châtiments corporels et les restrictions mises à la déportation, on est forcé de recourir de plus en plus à l'emprisonnement. Mais on a eu beau ériger de nouvelles maisons d'arrêt et de détention, tant qu'on n'en possédera pas davantage, la Sibérie restera, comme par le passé, la ressource de la justice et du gouvernement.

Beaucoup de plaintes se sont élevées contre les prisons russes ; on les dépeint comme d'horribles et infects cachots où les détenus sont soumis aux traitements les plus rigoureux et aux plus cruelles privations. De pareils tableaux ne sont pas toujours d'une exacte vérité^[19]. Les prisons que visite le voyageur dans les capitales, celles du moins qui ont été récemment construites à l'imitation de l'Europe, ne diffèrent guère de nos établissements du même genre. En plus d'une ville le principal monument est une prison qui domine en souveraine les habitations privées. Dans ces mornes palais du crime, on retrouve l'espèce de luxe architectural, parfois même le confort relatif que l'on se plaît aujourd'hui à procurer aux condamnés. Il n'en est point toujours ainsi dans l'intérieur des provinces, dans les vieilles constructions, où, faute de place, on est obligé d'entasser pêle-mêle prévenus et condamnés. Les révolutionnaires se sont beaucoup

plaintes du régime des prisons et des traitements inhumains dont leurs amis y auraient été victimes. À en croire leurs proclamations, les souffrances des détenus politiques ont été un des motifs de l'exaspération des « nihilistes » et de leurs nombreux attentats ^[20]. Les enquêtes gouvernementales ont elles-mêmes révélé plus d'un fait révoltant. Le logement et la nourriture étaient souvent insuffisants et insalubres. Dans un empire aussi vaste, avec les vices habituels de la bureaucratie russe, avec le manque de contrôle et le manque de publicité, de pareils abus sont inévitables, bien qu'ils semblent moins la règle que l'exception. Le reproche que, dans les provinces du moins, semblent le plus mériter les prisons, c'est, comme presque partout en Russie, le défaut de propreté et le défaut d'hygiène. Aussi l'état sanitaire y est-il souvent déplorable ; en temps d'épidémie, il y a là parfois de redoutables foyers d'infection ^[21]. À cette cause de souffrance pour les détenus il faut ajouter parfois la rudesse des geôliers et presque toujours l'arbitraire et la vénalité des employés qui n'ont d'égards que pour l'argent. Dans les maisons d'arrêt et de détention, le désordre et les abus étaient d'autant plus faciles qu'il y avait plus de confusion dans cet important service. Le ministère de la Justice, le ministère de l'Intérieur, la III^e section, avaient naguère encore chacun leurs prisons particulières avec une administration séparée. Afin de remédier à ce manque d'unité, on a concentré tout le service des prisons dans la main d'une administration nouvelle, ayant à sa tête une direction spéciale, placée sous le contrôle de personnages nommés par le souverain ^[22].

À l'aide de la réforme du système pénitentiaire et de la revision du Code pénal on se flatte de diminuer la criminalité ou du moins d'en arrêter la progression. Des espérances de ce genre ont été trop souvent déçues pour qu'on ose s'y fier. Ce n'est pas qu'au point de vue de la criminalité la situation de l'empire présente rien de particulièrement décourageant. Les sinistres prédictions faites lors de raffranchissement des serfs ne se sont pas vérifiées. On disait qu'en rompant tout à coup le lien traditionnel des propriétaires et des paysans, on allait déchaîner dans la nation tous les vices et tous les crimes. Que n'avait-on pas à craindre d'un peuple ignorant et grossier, subitement débarrassé de chaînes séculaires ! Les faits n'ont point confirmé ces appréhensions. Les crimes ont pu changer de nature, la criminalité ne s'est pas beaucoup accrue ; à certains égards même, elle

semble avoir diminué. La comparaison est difficile, car les statistiques ne lui fournissent pas de documents suffisants. En dehors des délits et des crimes jugés par les tribunaux, le servage avait sa criminalité spéciale, ses crimes souvent ignorés et impunis, attentats des seigneurs sur la santé de leurs serfs ou l'honneur de leurs serves, attentats des serfs sur la vie ou les biens de leurs maîtres, assassinats et incendies, désordres domestiques, meurtres des époux mal assortis, grâce au régime du mariage forcé auquel beaucoup de propriétaires astreignaient leurs serfs, donnant les plus belles filles aux meilleurs serviteurs.

On ne saurait donc prendre la criminalité comme un moyen facile d'évaluer les résultats de l'émancipation et des grandes lois qui ont touché presque toutes les branches de la vie nationale. Cette mesure, en apparence si simple, ne peut donner d'indication exacte, puisqu'en réalité elle n'est pas la même pour la période antérieure aux réformes et pour la suivante. En dehors des changements apportés dans l'état social, l'érection des nouveaux tribunaux et toutes les améliorations du service judiciaire rendent une telle comparaison incertaine ou trompeuse.

Et, quand il n'en serait pas ainsi, quand il serait prouvé que, depuis l'affranchissement du peuple, certains délits, certains crimes même ont notablement augmenté, y aurait-il là de quoi condamner l'émancipation et les réformes ? Dans tous les pays remués par des commotions profondes, les bas-fonds de la société, la vase fangeuse tend naturellement à monter à la surface. Ces époques de transformation sociale, où les idées traditionnelles et les vieilles croyances sont ébranlées, où les situations matérielles sont bouleversées et les rangs hiérarchiques confondus, paraissent d'ordinaire, il faut bien le reconnaître, peu favorables à la moralité publique ou privée. En Italie par exemple, le pays de l'Europe qui, avec la Russie, a le plus changé dans le dernier tiers de siècle, la criminalité a pris un essor redoutable. De pareilles révolutions amènent presque partout de semblables effets.

Si, en Russie, quelque chose doit étonner, c'est que la criminalité n'ait pas pris de plus grandes proportions. En fait, elle n'a pas assez varié pour qu'on en puisse tirer des conclusions nettes. À en juger par elle, les réformes n'auraient influé sur les mœurs, ni dans un sens, ni dans l'autre. Cela s'explique à nos yeux par ce que le fond du peuple a été moins

profondément atteint, qu'on ne le suppose d'ordinaire, par les lois qui, avec la liberté, lui ont donné l'égalité civile. Ce qui a peut-être été le plus remué, le plus ébranlé dans la société russe, c'est moins l'ancien serf que l'ancien seigneur ; ce ne sont pas les assises inférieures et le bas de la nation, ce sont plutôt les couches supérieures et moyennes. C'est là qu'il y a eu le plus de bouleversements et de dislocations, le plus de trouble moral et matériel, le plus de perturbation dans les idées, les habitudes, les situations. La criminalité même, si peu sûr que puisse être un pareil indice, nous montre des traces de cette sorte de désarroi social et de détraquement moral. Des procès récents et des scandales de toute sorte, des crimes sauvages ou de honteux méfaits, qui surprennent dans un certain milieu, nous ont révélé quelles secousses avait subies le sens moral dans les hautes sphères de la société russe. De là un fait singulièrement triste qui, pour n'être point peut-être spécial à la Russie, n'en est pas moins le symptôme d'un mal réel. Le nombre des gens lettrés (*gramotnye*), des gens sachant lire et écrire, bien plus, le nombre des gens ayant reçu une instruction moyenne ou supérieure, semble relativement plus considérable parmi les criminels que dans l'ensemble de la population. Les statistiques du ministère de l'Instruction publique fournissant des données moins exactes et moins détaillées que celles de la justice, on ne saurait à cet égard rien dire de précis ; mais, à en juger par la statistique, il semble que, chez les Russes, au lieu de diminuer la propension au crime, l'instruction l'augmente. Ce résultat mérite d'autant plus d'attention, qu'en Russie comme partout, on remarque que l'instruction tend à diminuer le penchant aux crimes accompagnés de violence.

Embrasse-t-on les diverses classes du peuple et l'ensemble de la nation, on trouve que la moralité n'a rien perdu à la suppression de la rude discipline du servage. Si l'émancipation, si les réformes qui l'ont suivie, n'ont pas amené dans les mœurs de progrès sensible, elles n'ont pas non plus contribué à la démoralisation du peuple. La criminalité privée est restée à peu près stationnaire relativement au chiffre de la population. Ce qui a pris un effrayant développement, durant une dizaine d'années, ce sont les crimes et délits politiques. Et cette criminalité spéciale, la situation du pays ne l'explique-t-elle point ? Ne serait-ce pas que la plupart des réformes sont demeurées incomplètes et inachevées, restreintes ou tronquées dans la

pratique, en sorte qu'au lieu d'apaiser les esprits, elles n'ont fait que les irriter ? Ne serait-ce pas que, faite d'un mélange de vieux et de neuf, composée de pièces toutes nouvelles et de débris usés d'un passé vieilli, la Russie actuelle reste incohérente et disparate, si bien que des milliers d'intelligences désorientées y cherchent en vain leur voie ?

-
1. ↑ La température moyenne de la ville la plus chaude de la Sibérie, Vladivostok, située par le 43° degré de latitude, au sud de l'Amour, sur l'océan Pacifique ; n'est pas plus élevée que celle de la capitale de la Finlande, Helsingfors, dont la latitude est de 17 degrés plus septentrionale.
 2. ↑ De pareilles migrations forcées, d'une extrémité à l'autre de l'empire, ont encore parfois lieu de nos jours. C'est ainsi qu'après la guerre de 1877-78 des centaines de familles, des tribus entières du Caucase, qui s'étaient révoltées contre le tsar, ont dû quitter les montagnes du Daghestan pour les plates et froides régions du nord de la Russie. La plupart de ces montagnards ont été rapatriés sous Alexandre III, en 1881. En revanche, des milliers d'Israélites ont été, en 1881 et 1882, expulsés des contrées où ils étaient établis.
 3. ↑ Voyez par exemple un missionnaire anglais, H. Lansdell : *Through Siberia*, 1882, et M. E. Cotteau, *De Paris au Japon à travers la Sibérie*, 1884.
 4. ↑ Les adversaires du gouvernement se sont souvent plaints de ce que ces faveurs habituelles ne fussent pas accordées aux condamnés politiques, à Tchernychevski, par exemple, qui, pour de simples écrits, a fait sept ans de travaux forcés aux mines. Voyez la revue révolutionnaire le *Vperel*, t. II, 1874, II^e part., p. 108. Si de pareilles plaintes sont parfois justifiées, elles ne le sont pas toujours. Tchernychevski, notamment, a déclaré lui-même à un voyageur anglais que, pour lui, de même que pour la plupart des condamnés politiques, les travaux forcés n'avaient été qu'une peine nominale ; l qu'en fait il avait plutôt été traité « en prisonnier de guerre » (Voyez une curieuse correspondance du *Daily News*, 22 déc. 1883.) Il en avait été tout autrement du grand romancier Dostoievsky, condamné sous Nicolas. Dostoievsky avait été un véritable forçat.
 5. ↑ L'enquête sur la situation des déportés a, en 1880 et 1881, révélé des abus parfois monstrueux. Beaucoup de fonctionnaires faisaient des économies sur l'entretien des prisonniers ou des forçats et retenaient la plus grande partie des sommes allouées à cet effet.
 6. ↑ Voyez par exemple *Viatskaïa Nézaboudka* : L. Léger, *Nouvelles Études slaves*.
 7. ↑ Tchernychevski, qui est mort interné à Saratof en 1889, a été longtemps interné à Viluisk, un des postes les plus septentrionaux de l'Asie Il est vrai qu'on avait fait tant d'essais pour le délivrer, que lui-même, m'a-t-on assuré, avait dû prier ses amis d'y renoncer afin de ne point empirer sa situation.
 8. ↑ On a vu souvent des déportés politiques, Russes ou Polonais, se fixer volontairement, à l'expiration de leur peine, dans le lieu de leur exil, soit qu'ils y aient fait une petite fortune, soit qu'ils devinssent les employés du gouvernement qui les avait bannis.
 9. ↑ Voyez Schnitzler, *Empire des Tsars*, t. III, p. 882. D'après les chiffres publiés plus récemment par M. Maksimof (*Sibir i Katorga*), il y aurait eu, de 1823 à 1858, un peu plus de 304 000 déportés en Sibérie, dont la moitié seulement auraient été des criminels condamnés par les tribunaux.
 10. ↑ Le maximum de la déportation sibérienne a été atteint dans les années 1875-1878 ; le total des exilés a monté une année jusqu'à 19 000. Depuis, le chiffre aurait baissé. En 1882 il est passé par la prison d'étape de Tioumen 16 400 condamnés ; en 1883 il est arrivé en Sibérie

13 000 déportés, et 14 300 condamnés à la déportation étaient détenus dans les prisons. (Comptes rendus de l'administration des prisons, 1883.)

11. ↑ Outre les bannis par voie administrative, il y a en Sibérie une classe de colons forcés beaucoup plus considérable, que l'on confond souvent à tort avec les premiers : ce sont les déportés par sentence des communes ou des corporations de bourgeois, investies du droit d'exclure de leur sein les membres vicieux. Les communes de paysans usent largement de cette espèce d'ostracisme, car, de 1870 à 1885, la moyenne des transportés de cette catégorie dépassait cinq mille par an. En 1883, le nombre de ces exilés du village natal était de plus de 6000, et ils avaient été accompagnés par 3500 personnes de leur famille. (Comptes rendus de l'administration des prisons publiés en 1885.)
12. ↑ Le gouvernement ne sait pas toujours au juste le nombre des déportés ou internés en Asie ou en Europe. D'après une communication du *Messenger officiel*, en septembre 1881, il y avait à cette époque 2873 individus internés par la police, y compris ceux qui n'avaient pas été enlevés à leur résidence habituelle. Au printemps de 1882, le nombre des déportés par voie administrative était estimé de 2600 à 2800. D'après un rapport publié, en 1885, par l'administration des prisons, le nombre des déportés par voie administrative (en dehors des paysans expulsés par leurs communes) s'était élevé en 1883 à 421.
13. ↑ Voyez plus haut, livre II, chap. v. La plupart des internés, rappelés par le général Loris Mélikof, en 1880-1881, étaient dans un tel état de dénûment qu'ils ne pouvaient profiter de l'autorisation de rentrer chez eux. L'État dut prendre à sa charge les frais de leur rapatriement ; mais, grâce aux oscillations de la politique impériale, beaucoup de ces malheureux ne sont revenus que pour recommencer bientôt en sens inverse leur voyage d'exil.
14. ↑ Vers le 1^{er} avril 1882, la commission de revision instituée par le général Ignatief avait examiné les dossiers d'environ 600 déportés, dont la moitié avaient été rendus immédiatement à la liberté.
15. ↑ Sur les 34 293 individus formant, en 1876, la population déportée effective du gouvernement de Tobolsk, 2689 déclaraient n'exercer aucune profession, 1247 restaient à la charge des communes urbaines ou rurales, 13 226 étaient inscrits sur les registres du dénombrement comme vagabonds, 12 502 étaient affranchis de toute redevance, et les arriérés d'impôts, réduits par les autres, montaient à 642 000 roubles.
16. ↑ D'après un travail de M. Jandrintsef publié, en 1884, par la section statistique de la *Société impériale de Géographie*, la proportion s'élèverait, pour l'ensemble de la Sibérie, à un crime par 28 déportés.
17. ↑ M. Vénikouf, *Rossia i Vostok*, p. 74-75. La plupart des déportés n'ont pas de famille ; et un fort petit nombre se livrent à la culture du sol. Dans les communes rurales du gouvernement de Tobolsk, 9579 déportés n'exploitaient en tout qu'une étendue de 775 désiatines, soit moins d'une désiatine (1 hectare 9 ares) par dix déportés. On voit l'insuffisance de ce résultat au point de vue agricole.
18. ↑ Les forçats qui sortent des bagnes de Sakhaline restent en exil perpétuel dans l'île avec leur famille, s'ils en ont qui les rejoigne. Comme la plupart manquent de moyens d'existence, le gouvernement est d'ordinaire obligé de les entretenir aux frais de l'État.
19. ↑ A Pétersbourg même, les humides casemates de la forteresse Pierre-et-Paul, qui, lors des crues de la Neva, sont au-dessous des eaux du fleuve, rappellent, il est vrai, les puits de Venise, dont on a aussi exagéré l'horreur. L'impression à Pétersbourg est d'autant plus pénible que l'église de la forteresse où sont enfermés surtout les prisonniers d'État, est le Saint-Denis des Romanof. Ce rapprochement des tombeaux des souverains et des cachots des conspirateurs a pour l'imagination quelque chose de particulièrement lugubre.
20. ↑ C'est ainsi que, en février 1879 les placards séditeux affichés à Kharkof au lendemain de l'assassinat du gouverneur de la province, le prince Kropotkine, donnaient, comme un des

motifs de son *exécution*, les traitements barbares infligés par ses ordres aux détenus politiques de la ville.

21. ↑ Dans la maison de force de Pskof, on comptait qu'en moyenne chaque détenu était malade trois fois par an ; dans celle de Vilna, la mortalité des forçats était annuellement de 23 pour 100. Ces maisons de force, naguère encore au nombre de dix, doivent être supprimées et tous les condamnés aux travaux forcés être réunis à Sakhaline et dans la province du Transbaïkal.
22. ↑ Le régime des bagnes et des prisons russes a jadis été dépeint dans ses *Mémoires de la maison de mort* (*Zapiski is merivago doma*), par le romancier Dostoïevski ; il avait dans sa jeunesse été forçat, comme impliqué dans un procès politique. À la fin du règne d'Alexandre II, un ancien détenu du nom de Linef a, sous le titre de Par les prisons (*Po tiourmam*, 1878-1880), donné de curieux et attristants tableaux des maisons de détention. On peut leur comparer les descriptions du prince Kropotkine, lui-même un évadé de Sibérie (*Nineteenth Century*, 1884). Plus récemment les lieux de détention de la Russie ont été peints sous les couleurs les plus sombres par un voyageur américain M. Kennan, dans son ouvrage *Siberia and the exile system*, 1891.

LIVRE V
LA PRESSE ET LA CENSURE

CHAPITRE I

Importance de la presse en Russie. — Longue prépondérance des feuilles littéraires sur les feuilles politiques, des revues sur les journaux. — Développement de ces derniers sous Alexandre II. — Caractères du journalisme russe. — La loi sur la presse. Abolition de la censure préalable pour les journaux des deux capitales et pour les livres. — Pénalités administratives empruntées au second empire français. — Inconvénients de ce régime pour le gouvernement. — Nouvelles rigueurs contre la presse.

Dans les États modernes il existe une puissance redoutable, pareille aux Titans de la Fable, un géant aux cent bras, pourvu de mille yeux et de mille bouches, qui spontanément, gratuitement, se charge de veiller à l'exécution des lois, de découvrir et de dénoncer au pouvoir, comme au public, les abus de toute sorte, et l'apparence même d'un abus. Cet Argus infatigable, c'est la presse, qui, avec tous ses défauts et ses vices même, est le contrôle de tous et de chacun sur les actes du pouvoir et des agents du pouvoir. Or, si les réformes de l'empereur Alexandre II n'ont pas donné aux Russes tout ce qu'ils paraissaient en droit d'en attendre, une bonne part de leurs déceptions est imputable à la situation faite chez eux à cet inspecteur volontaire, à ce contrôleur sans mandat des pays modernes. L'état légal de la presse explique beaucoup des défauts de l'administration, explique bien des contradictions des lois et des mœurs, et l'impuissance même du gouvernement à faire le bien qu'il décrète.

On serait dans l'erreur si l'on imaginait qu'en Russie le rôle de la presse est nul, que les feuilles publiques n'y ont d'autre fonction que d'enregistrer les actes de l'autorité ou les dépêches de l'étranger. La presse russe a, depuis la guerre de Crimée, une véritable importance ; si, dans l'État autocratique, il pouvait y avoir un autre pouvoir que celui du gouvernement, ce serait le sien. Chez un peuple entièrement dénué d'organes politiques, dans un pays qui, au lieu de chambres représentant la nation, ne possède que des assemblées provinciales éparses et isolées, une presse, même tenue en tutelle, peut, à certains égards, avoir plus d'ascendant réel qu'en des États où la tribune et la parole vivante relèguent la parole écrite au second

plan. C'est ce qui s'est vu déjà plus d'une fois en Russie, surtout aux époques de crise, et c'est là une des nombreuses anomalies du régime russe. Cette presse, si longtemps tenue en servitude, est loin d'être toujours servile ; ces journaux entourés de tant de chaînes ont, à certains moments, de singulières audaces. Leur dépendance vis-à-vis du pouvoir est loin de les priver de toute autorité vis-à-vis du pays, parfois même vis-à-vis des gouvernants.

Les journaux ne sont pas en Russie nés spontanément. Comme la science, comme la littérature écrite et imprimée, la presse a été une importation du pouvoir. Pierre le Grand fut ici, comme en tout, l'initiateur. Sous son père, Alexis, il existait déjà une gazette, les *Nouvelles courantes* (*Kouranty*), rédigée par le *Prikaz* des ambassadeurs pour informer le gouvernement de ce qui se passait au dehors. Pierre fut le premier à instituer une feuille destinée au public. C'est en 1703 qu'il introduisit dans ses États ce futur adversaire du pouvoir absolu. Cette première gazette, qui paraissait à des intervalles irréguliers, fut, en 1727, transportée à Pétersbourg ; on l'a confondue à tort avec la *Gazette de Moscou*, fondée en 1756, qui inscrit fièrement, en tête de ses colonnes, la date plus que séculaire de sa naissance. Sous les successeurs de Pierre le Grand, sous Catherine II surtout, parurent plusieurs feuilles consacrées principalement à la littérature et à la critique. Durant toute la première moitié du dix-neuvième siècle, la presse russe a conservé le caractère essentiellement littéraire qu'elle avait au dix-huitième. Le grand développement des journaux politiques ne date que du règne d'Alexandre II, et, jusque sous ce prince, la presse a gardé quelque chose des habitudes que lui avaient fait prendre, dès sa naissance, le régime autocratique et les mœurs publiques. Un de ses traits distinctifs a été la longue prédominance de la revue sur le journal, suite naturelle de la prépondérance de la littérature sur la politique ^[1].

Sous le règne d'Alexandre I^{er} se sont fondées des revues qui, après plus de trois quarts de siècle, gardent encore une grande vogue. En 1802 c'était, à Pétersbourg, le *Messenger d'Europe* (*Vêstnik Evropy*), dirigé d'abord par Karamzine, et demeuré le principal représentant du libéralisme moderne et de l'esprit occidental. En 1809 c'était, à Moscou, le *Messenger Russe* (*Rousskii Vêstnik*), lequel, après avoir eu des tendances slavophiles, est

resté, sous la direction de M. Katkof, le principal organe des idées conservatrices et des aspirations nationalistes^[2].

La Russie compte aujourd'hui une dizaine de grandes revues, dont quelques-unes tirent à neuf ou dix mille exemplaires, chiffre élevé, avec une telle concurrence, pour un pays où le nombre d'hommes lettrés est encore restreint, et pour une langue qui compte si peu de lecteurs au dehors. Sous Alexandre I^{er}, sous Nicolas surtout, les revues, presque entièrement fermées à la politique, ouvertes en revanche à toutes les questions de philosophie, d'histoire, de littérature, riches en compositions originales et en traductions du français, de l'anglais, de l'allemand, régnaient sans rivales. C'était là que classiques et romantiques, occidentaux et slavophiles, se livraient les grands assauts littéraires et historiques, sous lesquels se masquaient souvent les préoccupations politiques, interdites aux écrivains. En aucun pays la haute presse mensuelle n'a eu plus d'influence ; on peut dire que la Russie contemporaine lui est redevable de la diffusion des connaissances et des idées dans la portion lettrée de la société. Grâce à elle, le propriétaire relégué au fond des campagnes, au milieu de serfs ignorants, assistait dans son domaine isolé aux joutes intellectuelles de Pétersbourg et de Moscou, et suivait sans effort toutes les évolutions des grandes littératures de l'Occident.

Les lois, la sévérité de la censure, tout, jusqu'à la difficulté des communications et à la poste qui, dans l'intérieur de l'empire, ne faisait guère que des distributions hebdomadaires, favorisait la prospérité des volumineuses publications mensuelles aux dépens des minces feuilles quotidiennes, si bien qu'en russe le mot *journal* a gardé le sens de *revue*^[3]. Les chemins de fer et les télégraphes, non moins que l'adoucissement des lois sur la presse, devaient donner au journalisme quotidien une impulsion jusque-là inconnue. Si les revues russes ont conservé une heureuse vogue, le journal, la gazette a, sous Alexandre II, pris une importance considérable. Le siège de Sébastopol et l'insurrection de Pologne, les guerres européennes de 1859, 1866, 1870, les nombreuses réformes opérées dans l'empire, ont de tout côté fait éclore ou fait pénétrer le journal, qui seul pouvait tenir le public au courant des rapides événements de l'Europe et de la Russie. La dernière guerre russo-turque, avec ses longs préliminaires diplomatiques et ses palpitantes alternatives de revers et de succès, le

« nihilisme », avec ses audacieux attentats, ont donné un nouvel essor à la presse quotidienne, en excitant le sentiment national et la curiosité publique jusque dans des classes auparavant indifférentes à des événements qui semblaient ne les pas toucher.

En 1830 l'empire russe ne possédait encore que soixantetreize feuilles périodiques ; en 1850 il en avait déjà deux fois plus ; aujourd'hui la Russie proprement dite en compte à peu près six cent cinquante, dont cinq cents environ de langue russe, et le reste dans les divers idiomes des provinces frontières, allemand, letton, esthonien, géorgien, arménien, hébreu même^[4]. Ce chiffre de six ou sept cents paraît peu de chose en comparaison de la multitude d'écrits périodiques chez d'autres nations modernes ; il est cinq fois moindre environ que celui des feuilles françaises, et reste de moitié inférieur à celui des journaux de toute sorte publiés à Paris^[5]. Qu'est-ce donc à côté des États-Unis d'Amérique qui, en 1885, s'enorgueillissaient de plus d'un millier de journaux quotidiens ? Les feuilles les plus en vogue des deux capitales tirent à 20 000 ou 25 000 exemplaires ; une seule atteignait un tirage de 70 000, et toute la presse pétersbourgeoise ensemble ne consomme peut-être pas autant de papier qu'un seul journal anglais, le *Standard* ou le *Daily Telegraph*, par exemple. Pour la Russie, le progrès n'en est pas moins considérable, et l'on ne saurait mesurer l'importance d'une presse au nombre de ses organes, ni sa valeur à la quantité de pages qu'elle noircit.

Le petit nombre relatif des journaux s'explique assez, tant par la situation politique que par le peu de diffusion de l'instruction. Ce qui fait surtout défaut, ce sont les feuilles locales et les feuilles populaires. En aucun pays peut-être la centralisation de la presse n'est plus grande, en aucun les journaux ne gardent par leur format, par leur contenu, par leur prix même, un caractère plus aristocratique ou bourgeois. Les grandes feuilles y sont notablement plus chères qu'en Angleterre ou en France, et rien n'y correspond à nos journaux à un sou. En faveur près des classes supérieures, la presse n'atteint presque pas le peuple et semble faire peu d'efforts pour arriver jusqu'à lui. Il est vrai que les mœurs, les lois, les vues du pouvoir, l'état économique du pays, tout est fait pour décourager les hommes ou les capitaux tentés de se jeter dans une telle entreprise. Aussi l'infériorité de la Russie à cet égard ne semble-t-elle pas près de prendre fin. Déjà cependant

plusieurs signes montrent que le peuple commence à s'intéresser à la presse et aux nouvelles des gazettes. L'une des feuilles qui ont le plus grand tirage est un journal d'allures populaires, *le Fils de la Patrie* (*Syn Otetchestva*).

J'ai souvent été frappé de voir, dans les *traktirs* des grandes villes, des hommes du peuple, des artisans, des *artelchtchike*, des *iamchtchiks* ou cochers de fiacre, accoudés devant des journaux qu'ils déchiffraient lentement, entre leurs innombrables tasses de thé. La presse s'infiltré même peu à peu dans les villages. On en a eu la preuve au commencement du règne d'Alexandre III, lors de la convocation d'une commission d'experts pour la réforme des cabarets. C'était là une question qui touchait directement les paysans ; les débats de la commission, reproduits par les journaux, ne sont pas restés sans écho chez eux. En mainte commune, le moujik s'est même permis de donner à ce sujet son opinion par la voie de la presse. Une feuille spéciale d'attaches gouvernementales, à peu près la seule qui eût accès au village, le *Selskii Vestnik* (*Messenger rural*), a ainsi publié, dans l'hiver 1881-82, plus de quarante lettres de paysans, parfois remplies de renseignements des plus curieux, sur les cabarets et la vie populaire. Le *Seleskii Vestnik* avait reçu en quelques semaines près de cent cinquante épîtres de cette sorte, et avait dû prier ses rustiques correspondants de mettre fin à leurs envois. De pareils faits sont les premiers symptômes d'une grave évolution dans les habitudes du peuple.

Pour les grands journaux, la Russie est déjà l'égale des peuples du continent. Sans parler du *Golos* (*la Voix*), aujourd'hui supprimé, la *Gazette* (russe) *de Saint-Pétersbourg*, la *Gazette de Moscou*, le *Novoé Vrémia* (*Nouveau Temps*), et quelques autres dont le nom est moins familier à l'Occident, ne le cèdent guère à leurs plus illustres émules d'Angleterre, de France ou d'Allemagne, ni pour la valeur littéraire de la rédaction, ni pour l'étendue des informations. Les feuilles des deux capitales, qui ont la légitime prétention de rivaliser avec les organes les plus en renom de l'étranger, ne sont point pour cela servilement calquées sur le type anglais, allemand ou français.

Le journalisme russe garde son originalité, sa physionomie propre ; le régime autoritaire lui imprime naturellement un cachet particulier. La polémique, tout en y tenant trop de place, est loin d'en remplir les colonnes. Les articles y ont souvent un caractère plus spéculatif et doctrinal que chez

nous, parce qu'il est plus périlleux de toucher aux faits qu'aux idées, aux actes du gouvernement qu'aux maximes de gouvernement. Des événements assez minces, des réformes peu importantes, de maigres mesures administratives deviennent aisément le thème de longues et érudités dissertations, car l'on aime en toute chose à remonter aux principes et aux théories scientifiques. À lire ces feuilles, il semblerait souvent qu'on est dans un État où tout se règle d'après les enseignements souverains de la raison et de la science. Les questions sociales et économiques, les questions surtout qui touchent au bien-être ou à l'instruction du peuple, ont d'ordinaire le pas sur les questions proprement politiques. La critique et la littérature, la *belletristique*, comme disent les Russes, qui ont emprunté ce barbarisme français aux Allemands, tient encore un rang honorable dans les colonnes ou les feuilletons des grands journaux. Souvent ces feuilletons sont consacrés à une sorte de revue des *Revue*s, spécialement à l'appréciation des romans nouveaux, qui sont analysés presque chapitre par chapitre, au fur et à mesure de leur apparition dans les recueils mensuels de Pétersbourg ou de Moscou. Les affaires judiciaires, les procès civils et criminels défrayent aussi largement les journaux ; ils aiment à en donner le compte rendu sténographique, avec interrogatoire des témoins et plaidoiries des avocats. La part de la politique se trouve ainsi proportionnellement réduite et, dans la politique, les questions secondaires, les moins dangereuses à traiter, prennent aisément le pas sur les questions capitales. Les affaires extérieures envahissent fréquemment les colonnes aux dépens des affaires nationales, dont à certaines époques on parle d'autant moins qu'elles sont plus graves et plus actuelles.

Le besoin d'écrire et de se passionner pour quelque chose, de faire du tapage pour raviver l'attention du public, est une des choses qui, dans l'impossibilité de traiter librement les problèmes les plus urgents de l'intérieur, poussent souvent les feuilles russes à remuer bruyamment les questions étrangères, et leur donnent un air de chauvinisme provocant. C'est ainsi, par lassitude d'un *statu quo* énervant, pour sortir de la somnolence qui lui pesait, qu'à différentes époques, en 1877 notamment, la plus grande partie de la presse russe s'est jetée dans une agitation patriotique en faveur des Slaves du dehors. C'est ainsi qu'à plusieurs reprises, de 1880 à 1886, elle s'est lancée dans une violente polémique

contre l'Allemagne, contre l'Angleterre, contre l'Autriche. En semblant céder à des penchants panslavistes ou à des antipathies nationales, la presse ne fait souvent que se lancer dans le champ où elle rencontre le moins de barrières, que s'échauffer pour les seuls objets qui ne lui soient pas interdits.

Ce qui distingue les journaux russes, ce n'est pas tant que la politique y est moins prédominante ou moins hardie qu'ailleurs, c'est que les journaux n'y représentent pas comme chez nous une opinion arrêtée et exclusive, qu'ils n'y appartiennent pas d'ordinaire à un parti dont le journal n'est que le porte-voix ou l'avocat. Il n'en saurait être autrement dans un pays qui n'a pas de vie publique, ou du moins pas de vie politique. Aussi est-il difficile d'y classer la presse en groupes déterminés, sous des enseignes précises. Est-ce à dire, comme on le soutient parfois en Russie, que les journaux n'y représentent que l'opinion individuelle de leurs rédacteurs ? Ce serait là une exagération, la presse n'en réfléchit pas moins les divers penchants de la société, les divers courants qui la traversent et se la disputent. S'il n'y a point de partis au sens politique du mot, il y a des opinions que la presse personnifie et alimente. Il existe comme partout des conservateurs et des libéraux, des aristocrates et des démocrates, mais toutes ces dénominations n'y ont ni la même exactitude, ni la même rigueur qu'en d'autres pays. Pour employer la métaphore habituelle, les feuilles russes ont une couleur moins tranchée, moins vive, moins franche et moins fixe que les nôtres. Elles ne se distinguent souvent les unes des autres que par des nuances légères, parfois ondoyantes et fugitives, et plus d'une se plaît aux teintes tendres, aux tons changeants et faux, naguère à la mode chez nous. En cela, du reste, les journaux seraient encore l'organe de la société qui montre plutôt des penchants et des tendances que des convictions arrêtées, qui, dans toutes ses impressions ou ses velléités, demeure singulièrement mobile, accessible à tous les engouements et à tous les découragements.

Le ton de la presse russe varie naturellement beaucoup selon les feuilles et les écrivains, et aussi selon les époques et la plus ou moins grande tolérance du pouvoir. Si elle se laisse trop souvent aller aux personnalités, aux violences, aux grossièretés, les rigueurs dont elle a longtemps été l'objet lui ont donné des qualités de souplesse et de tact qu'elle retrouve chaque fois que l'y contraignent les défiances du gouvernement. Aucun pays n'a poussé plus loin l'art ingénieux des allusions qui laissent deviner

ce qu'on n'ose écrire, des insinuations qui font soupçonner ce qu'on a l'air de mettre en doute, des sous-entendus qui donnent plus de force ou de piquant à la pensée. Cet art de déjouer la surveillance des argus officiels en enveloppant ses idées d'un voile transparent pour le lecteur et irréfutable pour la censure, ce talent de tout faire entendre en se gardant de rien dire, où excellaient, sous le second Empire, les Prévost-Paradol et les Forcade, devait être porté à un haut degré dans un pays où la presse a si longtemps été captive. L'empereur Nicolas avait, à cet égard, admirablement dressé les Russes. Affinée et aiguisée par la main des censeurs, la plume avait une pointe assez perçante pour passer à travers toutes les mailles de la censure. Le lecteur, habitué à comprendre à demi-mot, venait par sa perspicacité au secours de l'écrivain.

Sous le poids des chaînes en apparence les plus lourdes, la pensée, obligée de se faire petite et insinuante, trouve des ressources que ne soupçonne pas le journaliste accoutumé à se mouvoir en liberté. La critique et l'ironie apprennent à se déguiser sous le masque de l'éloge. Les nouvelles interdites sont communiquées au public sous forme de réfutations et de démentis, « Vous vous étonnez de notre zèle à démentir les journaux anglais, me disait à Pétersbourg un journaliste ; c'est tout simplement une manière d'apprendre à nos lecteurs ce qu'on ne nous permet pas de leur dire. » Si la politique intérieure, presque absolument interdite sous Nicolas, est toujours restée un terrain peu sûr, la politique étrangère offre un large champ où les différentes opinions peuvent plus librement se donner carrière et déployer leur bannière au vent. Sous le couvert de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre, de l'Autriche, on combat chez autrui ce qu'on ne peut attaquer chez soi, on défend chez ses voisins les droits et les libertés qu'on n'ose revendiquer tout haut.

En dépit de toutes ses entraves, la presse russe n'a été inutile ni au pays ni au gouvernement. Sous Alexandre II elle a pu rendre des services d'autant plus grands, qu'en dehors de ses précaires franchises légales, les incohérences d'un gouvernement souvent incertain entre plusieurs voies et disputé entre des conseils contraires lui ont longtemps laissé une liberté d'allures dont elle n'eût peut-être pas joui sous un pouvoir plus résolu et plus sûr de lui-même. Sans parler de la part prise par les journaux et les revues à l'élaboration des réformes, la presse a, dans la mesure de ses

forces, combattu les abus invétérés qui arrêtaient ou neutralisent les effets des réformes. Sur les questions les plus graves, elle a montré une indépendance attestée par ses divisions mêmes. Si plusieurs feuilles, à Moscou surtout, ont à plusieurs reprises imprudemment exalté le sentiment national, d'autres, au risque de compromettre leur popularité, ont su résister aux entraînements de l'opinion et mettre le pays en garde contre l'emportement des passions belliqueuses. Après comme pendant la guerre de 1877-1878, la presse a mainte fois signalé les lacunes de l'organisation militaire et les défauts de l'administration civile avec une liberté qui, en un tel pays, étonnait l'étranger. L'imprévoyance ou l'impéritie de l'intendance, la cupidité et les larcins des fournisseurs, les procédés de l'administration impériale dans les pays occupés, le gaspillage des terres de l'État, ont été dénoncés dans les journaux, avec une vivacité de langage qui, dans son franc-parler, semblait parfois toucher à l'injustice ^[6].

Quand un vaisseau est en mer, est-ce aux passagers à donner des conseils au capitaine ou à critiquer les manœuvres de l'équipage ? Pour l'empereur Nicolas et pour les tchinovniks de son école, la prétention de donner des avis au pouvoir n'était ni moins ridicule, ni moins périlleuse. D'après les vues bureaucratiques alors en vigueur, toute tentative de ce genre n'eût été qu'une insolente usurpation sur les droits du gouvernement. Si la presse avait une fonction dans l'État, c'était d'informer le pays des actes du pouvoir, c'était d'amuser ou d'instruire le public, jamais de renseigner ou de contrôler l'autorité. Des journaux, des revues, des livres, l'autorité ne pouvait rien apprendre. Toute appréciation des intérêts politiques était interdite aux sujets du tsar, ils devaient s'estimer heureux quand le souverain daignait permettre à la presse officieuse de leur expliquer ses intentions et de leur en faire comprendre les bienfaits. Aussi, selon le mot du poète, de l'Oural au Pruth « on se taisait dans toutes les langues ^[7] ».

Aujourd'hui, comme sous Nicolas, le Russe n'est qu'un spectateur de son gouvernement, il ne fait qu'assister à la pièce politique, sans avoir le droit de monter sur la scène où se joue le sort de sa patrie ; mais, alors, c'était un spectateur muet et silencieux, auquel toute remarque sur l'ordonnance de la pièce ou le jeu des acteurs était strictement interdite. Les applaudissements seuls étaient tolérés. Il n'était pas seulement défendu de critiquer le gouvernement, l'administration, les fonctionnaires : un article du règlement

de la censure prohibait formellement *toute proposition d'améliorer aucun service public* ; c'eût été manquer à l'esprit de discipline que l'autocratie prétendait établir dans la vie civile comme dans la vie militaire.

Les désillusions de la guerre de Crimée devaient porter un rude coup à cette conception du rôle des gouvernants et des gouvernés. Ni la société n'avait la même confiante docilité pour les ordres qui venaient d'en haut, ni la hiérarchie bureaucratique la même foi en sa propre infailibilité. Aussi l'attitude de la presse vis-à-vis des affaires publiques et l'attitude des agents de l'autorité vis-à-vis de la presse se modifièrent-elles notablement, avant même la modification des lois sur la censure. Sous le souffle de l'esprit de réforme qui agitait tout le pays, les écrivains montrèrent une hardiesse et les agents du pouvoir une tolérance inconnues jusque-là. Un événement dont on n'eût attendu que des mesures restrictives, l'insurrection de Pologne, en 1863, vint accroître l'autorité de la presse en la montrant comme l'organe naturel du sentiment national, à un moment où le pays se croyait à la veille d'une guerre avec l'Europe. Ce rôle inouï pour elle, la presse russe le dut à un journaliste moscovite, non moins puissant sous Alexandre III que sous Alexandre II, au directeur de la Gazette de Moscou, dont un étranger peut ne point partager les vues et les haines, mais dont personne ne saurait nier l'énergie et la forte personnalité. Grâce à M. Katkof, la Russie eut alors le singulier spectacle d'un journal érigé en tribune et d'un écrivain, sans autre arme que sa plume, devenu le guide de la nation et l'inspirateur du pouvoir. Pour la première fois, l'autorité étonnée et à demi dévoyée permit à un journaliste de s'ériger en juge et en conseil des actes du gouvernement, de louer ou de censurer les choses ou les personnes, et, fort de l'appui de l'opinion, de soumettre à son ascendant le monde officiel comme le pays, sans souci des résistances du tchinovnisme. Jamais peut-être spectacle aussi insolite ne s'était vu sous un gouvernement absolu. Un jour la publication de la *Gazette de Moscou* fut interdite par le ministère ; le journal suspendu n'en continua pas moins à paraître publiquement ; le journaliste finit par avoir raison du ministre.

La presse a ainsi été une puissance avant d'avoir aucun droit reconnu. Une tolérance plus ou moins éclairée ne lui pouvait longtemps suffire. Elle avait largement contribué à la discussion des réformes, il était juste qu'elle en profitât ; elle attendait, elle aussi, son émancipation. Les nouveaux

règlements judiciaires semblaient faits pour encourager ses prétentions ; elle rêvait de n'être plus soumise qu'à des tribunaux réguliers, et, comble de témérité, on affirmait, on imprimait que la parole écrite ne devait relever que du jury. Ces ambitieuses espérances, plus d'une fois exprimées depuis, devaient être déçues. Au lieu d'en remettre le sort au jury ou aux tribunaux ordinaires, le gouvernement a jusqu'ici maintenu la presse sous la tutelle administrative. Il lui a laissé des franchises sans lui reconnaître de droits. La censure n'a pas été supprimée, on s'est contenté d'en limiter le champ, et, si la presse a moins à souffrir de l'arbitraire, on lui a refusé les garanties de la loi et de la justice.

Au sortir de la censure de Nicolas, il était facile au pouvoir de paraître libéral, tout en gardant dans ses mains le sort des livres et des journaux. Rien en Europe n'égalait les sévérités des règlements en vigueur depuis 1828, rien, si ce n'est l'*index* romain avant la révolution italienne ; car, en Russie, l'autocratie laïque n'a jamais eu, pour la pensée et la science, les mêmes rigueurs que pour la politique^[8]. Tout journal, toute brochure, tout livre national ou étranger, ancien ou moderne, était soumis à la censure préventive. La censure simple semblant insuffisante, on avait imaginé une censure à deux ou trois étages. En 1848 avait été institué un comité supérieur avec mission de censurer les censeurs. À côté de la censure ordinaire, l'empereur Nicolas en avait érigé de spéciales, chargées de surveiller chaque branche de l'activité humaine. Telle était la censure militaire, abolie par Alexandre II ; telle est la censure ecclésiastique, qui subsiste encore aujourd'hui, et qui, naturellement, conférée aux hommes d'Église, étend sa juridiction sur tous les ouvrages intéressant la religion et le clergé. Pour que rien de dangereux ou de désagréable ne pût échapper à cette police des idées, on avait appliqué à ce service le système de la division du travail et de la spécialisation des organes. Chaque administration était investie du droit de contrôler tout imprimé la concernant. Au ministère de la guerre revenait tout ce qui touchait à l'armée, au ministère des finances tout ce qui regardait la fortune de l'État. Il n'était pas jusqu'à la direction des haras qui n'eût obtenu le même privilège et qui ne fût en possession de juger des écrits de son ressort. Quand vint l'ère des chemins de fer, la direction de la grande ligne de Pétersbourg à Moscou, inquiète des trop justes doléances du public, réclama

le droit d'examen préalable sur toutes les publications touchant à l'administration des lignes qu'elle exploitait pour l'État. Le même système de protection avait été appliqué aux universités ou aux académies. Avant de recevoir des censeurs l'*imprimatur*, les travaux scientifiques devaient être soumis à l'appréciation d'un comité d'académiciens ou de professeurs. On peut juger quelle situation faisait un tel régime à la presse et à la littérature, aux fonctionnaires et au technisme. C'était pour chaque service, avec l'assurance contre toute critique, le droit à la négligence, à la routine, à l'impéritie.

Toutes ces juridictions spéciales sont tombées au début du règne d'Alexandre II. En droit, si ce n'est toujours en fait, les diverses administrations ont perdu la faculté de contrôler tout ce qui les concerne. Sauf en matière ecclésiastique, les écrits et imprimés ne relèvent plus que de la censure ordinaire^[9]. C'est en 1865, dans l'année qui suivit la promulgation des nouveaux règlements judiciaires, que fut édictée la loi affranchissant de la censure préventive une notable partie de la littérature et de la presse. Un ukase impérial exempta de toute autorisation les ouvrages originaux ayant au moins dix feuilles d'impression et les traductions n'en ayant pas moins de vingt. Le même privilège fut reconnu à toutes les publications du gouvernement et des sociétés savantes, à toutes les éditions et traductions des langues anciennes. Tite-Live et Tacite, Démosthène et Plutarque purent paraître sans les mutilations ou corrections que leur faisait infliger l'empereur Nicolas, en cela imitateur de Napoléon I^{er}.

Le droit de paraître sous la responsabilité de l'auteur et de l'éditeur n'affranchit pas les écrivains de tout contrôle. Chaque volume publié sans visa des censeurs doit être déposé entre leurs mains quelques jours avant d'être mis en vente, et, s'il est jugé dangereux, il peut être saisi. D'après l'ukase de 1865, c'était aux tribunaux de décider si cette saisie devait être levée ou maintenue. Depuis 1872, un ukase, restreignant les franchises accordées par le précédent, a remis au comité des ministres le droit de décider souverainement de l'interdiction et de la confiscation d'un ouvrage ou d'une livraison de revue, et cela sans préjudice des poursuites judiciaires contre les éditeurs, auteurs, et parfois même imprimeurs. Si élevée que soit l'autorité ainsi érigée en tribunal suprême de la pensée et de la plume, c'est

toujours une autorité administrative qui prononce par ordonnance, sans procès, sans débats, comme sans appel.

Quant à la presse périodique, à la presse quotidienne surtout, on n'eût osé l'affranchir de la censure préalable sans prendre contre elle des garanties spéciales. Dans leur embarras, les réformateurs de la Néva tournèrent, comme d'habitude, leurs regards vers l'étranger, vers la Seine ; le modèle cherché, ils le découvrirent dans la France impériale. C'est dans la législation du second Empire que la Russie et, bientôt après elle, la Turquie ont puisé la plupart de leurs règlements sur la presse. Les liens ingénieusement tressés à Paris pour la pensée ont été jugés dignes d'être imités à Pétersbourg et à Constantinople. C'est au moment où il allait être abandonné en France par l'Empire même, que le système napoléonien des avertissements aux journaux a été recueilli par les ministres du tsar et du sultan. Cette double fortune suffirait aux yeux d'un Français pour apprécier la valeur d'une telle législation ; mais la même institution ne peut être jugée de la même manière dans les divers pays. Ce qui était rétrograde en France était en Russie un progrès ; la presse russe eût souhaité d'être tout entière à ce régime, si peu goûté de la presse française.

La loi de 1865, en effet, maintenait la censure préventive dans toutes les villes de province. Dans les deux capitales même, la loi ne la supprimait point, elle l'y rendait facultative. Par une ingénieuse combinaison, on a laissé aux journaux de Pétersbourg et de Moscou le choix entre l'ancien et le nouveau système. C'est à chaque feuille de déclarer si elle veut être dispensée de la censure préalable pour vivre sous le régime des avertissements et de la nouvelle pénalité. À la presse on offre l'alternative de voler librement à ses risques et périls, sauf à être soudainement arrêtée dans son essor et à rester victime de ses hardiesses, ou bien d'avoir les ailes rognées et de continuer une tranquille existence terre à terre, à l'abri de la censure qui garantit de toute surprise. Revues ou journaux, les principales feuilles se sont naturellement décidées pour le droit de paraître sans l'estampille administrative.

Ce droit, on n'en jouit qu'en payant un cautionnement, assez modeste, 2500 roubles. C'est à l'aide de communiqués et d'avertissements ministériels que le pouvoir redresse les écarts de cette presse émancipée du servage de la censure. Comme en France, sous le second Empire, le journal

peut être supprimé après trois avertissements, mais c'est là l'exception et non la règle. Jusque vers la fin du règne d'Alexandre II, le pouvoir en usait d'une main plus paternelle avec une presse chez laquelle il ne rencontrait guère d'hostilité systématique ; d'habitude, il se contentait, au troisième avertissement, d'une suspension de trois mois, de six mois, ne recourant à la suppression que si les tendances du journal averti lui paraissaient décidément mauvaises et incorrigibles.

Un régime aussi arbitraire vaut ce que valent la tolérance et le libéralisme du pouvoir. La presse étant tenue en laisse, le gouvernement est maître d'allonger ou de raccourcir la corde ; il la tend ou la relâche selon ses défiances ou son humeur. Rien de plus variable que les facultés laissées aux journaux ; ce qui est permis un jour ne l'est plus le lendemain. Durant une dizaine d'années, l'administration russe semble s'être servie de ses prérogatives avec plus de mesure ou de longanimité que le gouvernement dont elle s'était faite l'imitatrice. Depuis l'agitation « nihiliste », l'autorité a usé de toutes les armes qu'elle s'était ménagées. Il est peu de journaux qui n'aient été plusieurs fois avertis et suspendus. Dans son goût croissant pour les moyens de répression, le ministère de l'intérieur s'est approprié les plus mesquins, les plus décriés des procédés jadis employés par la France impériale, comme l'interdiction de la vente au numéro. Il a inventé des pénalités plus vexatoires encore, telles que la défense de publier des annonces, ce qui, en Russie, est la principale ressource de la presse. Comme la plupart des feuilles russes sont aux mains d'hommes d'affaires, avant tout préoccupés de leurs profits pécuniaires, cette sorte d'amende déguisée les prend par l'endroit le plus sensible. C'est là parfois une manière détournée de tuer une feuille désagréable, en lui coupant les vivres, sans se donner l'odieux d'une suppression brutale. Outre les pénalités édictées par la loi ou les règlements ministériels, l'autorité a toujours à sa disposition des moyens plus discrets, auxquels il faut lui savoir gré de ne pas recourir plus souvent. Elle peut, sans bruit, contraindre un directeur à l'abandon de son journal^[10], elle peut se débarrasser d'un rédacteur en lui faisant fermer les principales feuilles ou en l'internant dans une ville écartée.

Du milieu du règne d'Alexandre II au règne d'Alexandre III, les rigueurs contre la presse ont, sauf de courts moments de répit, été en se multipliant. De 1865 à 1880, l'administration avait distribué cent soixante-sept

avertissements et suspendu cinquante-deux feuilles. De 1872 à 1880, l'interdiction de la vente au numéro avait été prononcée plus de soixante fois ; certains journaux, le *Golos* notamment, avaient été frappés deux fois de ce châtiment dans la même année et pour une durée de plus de six mois^[11]. On ne saurait évaluer les pertes matérielles infligées de ce chef à la presse. Le *Golos* assurait avoir essuyé de cette sorte, sous Alexandre II, un dommage d'environ 200 000 roubles. On comprend que tous ses confrères n'aient pu résister à de pareilles épreuves. Aussi beaucoup des feuilles les plus autorisées ont-elles été successivement obligées de suspendre leur publication^[12].

L'histoire même du *Golos*, une feuille qu'en tout autre pays on eût été tenté de prendre pour officieuse, n'a été qu'une longue série d'avertissements et de suspensions. Plusieurs fois condamné au silence, durant les dernières années d'Alexandre II, l'organe de M. Kraïevsky était de nouveau suspendu, pour six mois, par Alexandre III, en juillet 1881. Lorsqu'il revenait à la lumière, en 1882, il se voyait, dès son second numéro, frappé d'un avertissement et privé de la vente sur la voie publique. En 1883 il était l'objet d'une nouvelle suspension et, cette fois, on ne lui permettait plus de revivre. D'après les règlements, un journal qui suspend sa publication durant toute une année perd à jamais le droit de reparaître. Pour n'être pas victime d'une pareille disposition, M. Kraïevsky avait fait tirer, spécialement pour la censure, un numéro du *Golos*, composé uniquement de réimpressions du *Messenger officiel* et de la *Gazette de Moscou*. Cette précaution ne sauva pas la feuille condamnée. Le ministère de l'Intérieur fit prévenir la direction du *Golos* qu'il ne serait admis à reparaître que si la propriété et la direction passaient aux mains de personnes agréables au ministre. On comptait transformer la feuille libérale de Pétersbourg en succursale de la *Gazette de Moscou* de M. Katkof. On lui fit faire des propositions d'achat. Le *Golos*, alors peut-être l'organe le plus répandu de l'empire, représentait un capital considérable. Son propriétaire, M. Kraïevsky, préféra tout perdre plutôt que de le céder à ses adversaires politiques.

Les feuilles pétersbourgeoises n'ont pas seules souffert de la réaction des dernières années. Le gouvernement de l'empereur Alexandre III, se jugeant insuffisamment armé contre la presse, a, sous le ministère du comte Tolstoï,

en août 1882, édicté « un règlement temporaire » (toutes ces mesures de restriction sont réputées provisoires) par lequel il n'est plus besoin, pour supprimer une publication périodique reconnue dangereuse, d'une délibération du comité des ministres. Il suffit de la décision d'une conférence composée des ministres de l'Intérieur, de la Justice, de l'Instruction publique et du procureur du Saint-Synode. Cette conférence à quatre a en peu de temps fait disparaître ce qui survivait encore d'organes libéraux. C'est ainsi qu'ont été supprimés, en 1883, le *Télégraphe de Moscou* et, en 1884, les *Annales de la Patrie*, la revue de M. Soltykof, avec toutes les conséquences qu'entraîne une suspension de ce genre, c'est-à-dire avec l'interdiction, au directeur et au propriétaire du recueil condamné, d'entreprendre jamais aucune autre publication périodique [\[13\]](#).

Il était impossible que les attentats révolutionnaires et le meurtre d'Alexandre II n'empirassent pas la situation de la presse. Au commencement du règne d'Alexandre III, on pouvait tout craindre, même le rétablissement de la censure préventive. Si le pouvoir n'a pas eu recours à cette extrémité, c'est qu'il a trouvé d'autres procédés non moins efficaces. À certains moments, les gouverneurs généraux, spécialement créés pour la lutte contre le « nihilisme », ont été investis du droit de supprimer tout recueil ou journal dont « les tendances étaient reconnues nuisibles », et cela sans aucun avertissement préalable, sans aucun exposé des motifs. C'est là, du reste, une faculté dont ces dictateurs militaires n'ont pas eu besoin de faire un fréquent usage. Ministres ou gouverneurs généraux ont des moyens plus discrets et non moins efficaces : ils n'ont qu'à prévenir officieusement la presse qu'elle ait à s'abstenir de discuter telle ou telle question, telle ou telle mesure. À de pareils avis les journaux ont garde de ne pas se conformer. La censure peut ainsi se trouver indirectement rétablie par des communications verbales ou des ordres écrits ; propriétaires ou éditeurs, jaloux de sauver leur fortune, peuvent devenir, pour leur journal, les plus rigides des censeurs. On comprend par là comment, aux heures où triomphent partout les idées de répression, le gouvernement n'ait pas besoin de recourir plus souvent aux moyens de contrainte envers une presse trop à sa merci pour provoquer sa colère.

Si rude que soit la main du pouvoir, même dans ses années de laisser-aller, les pénalités administratives infligées à la presse russe pourraient être

regardées comme une conséquence d'un gouvernement paternel. En promettant la liberté aux journaux, l'autorité s'était réservé le droit de les corriger au besoin. Et, de fait, ces punitions étaient fréquemment levées avant l'époque fixée, à la façon d'une pénitence que des parents abrègent pour un enfant auquel ils pardonnent. Souvent les feuilles ainsi châtiées imploraient humblement leur grâce en jurant d'être plus sages à l'avenir. Les sévérités de l'administration n'atteignent pas seulement les feuilles indépendantes, à tendances plus ou moins libérales, car, de journaux d'opposition, il n'en saurait exister avec un pareil régime. Avertissements et suspensions tombent parfois à l'occasion sur les organes les plus conservateurs, comme si l'administration, dans sa jalouse tutelle, se piquait de montrer qu'elle n'a pas de préférence entre ses pupilles. Le *Den*, la *Moskva*, le *Grajdanine*^[14], feuilles qu'on ne pouvait soupçonner d'être « mal intentionnées », ont été tour à tour réduits à disparaître ; et c'est ainsi que les moins révolutionnaires des Russes, les Slavophiles, ont toujours eu beaucoup de peine à conserver un organe^[15].

Cette manière de redresser une à une, au moyen de communiqués ou d'avertissements, les erreurs quotidiennes de la presse, a pour un gouvernement un grand inconvénient : on est tenté de lui imputer la responsabilité de toutes les opinions qu'il laisse librement circuler. L'étranger surtout, regardant le pouvoir comme le maître et le régulateur de tout ce qui se publie dans l'empire, voit sa main ou son inspiration dans tout ce qui s'imprime en Russie. De là, aux époques de complications européennes, des jugements mal fondés et souvent fâcheux pour la politique et la diplomatie impériales. On l'a bien vu, à propos de l'acrimonieuse polémique soulevée à diverses reprises entre les feuilles russes et les feuilles allemandes. L'administration tolère-t-elle dans la presse des récriminations contre les cabinets étrangers, on reproche aux ministres du tsar de fomenter les passions nationales. Les imprudentes déclamations des journalistes retombent sur le gouvernement, soupçonné de connivence avec tout ce qu'il n'interdit pas. Les adversaires de sa diplomatie affectent de prendre la voix criarde des gazettes comme l'écho du ministère des Affaires étrangères. Pour la politique du cabinet impérial, cette dépendance de la presse, qu'il est censé faire taire et parler à volonté, est ainsi moins un secours qu'une gêne^[16].

Les Russes connaissent trop bien leurs journaux pour les regarder comme des automates montés par le pouvoir, ou comme les confidents de la chancellerie impériale. Eux aussi cependant se demandent parfois si, derrière telle ou telle feuille, ne se cache pas à l'occasion quelque haut [\[15\]](#) personnage de la cour ou du gouvernement. Quand, par hasard, au milieu des rigueurs qui frappent ses confrères, on voit un journal poursuivre avec sécurité l'examen des questions les plus hautes ou les plus délicates, on y soupçonne l'inspiration de quelqu'un des membres du gouvernement ou des conseillers de la couronne. On imagine une sorte de La Guéronnière russe caché dans les coulisses et tenant la plume pour autrui. Et de telles suppositions ne sont pas toujours entièrement gratuites, non que les journaux soient souvent employés par le pouvoir à sonder l'opinion ; mais certaines des feuilles les plus importantes ont parfois derrière elles quelques amis haut placés, quelques patrons bien en cour qui, à l'occasion, les appuient de leur influence. Ainsi s'expliquent une bonne partie des libertés ou des licences prises impunément, à certaines époques, par la presse des capitales. Ainsi s'expliquent les insinuations plus ou moins sourdes, les attaques plus ou moins discrètes, manifestement dirigées contre telle ou telle administration, contre tel ou tel personnage. Ce qui offensait ou agaçait l'un des hommes au pouvoir réjouissait parfois un collègue ou un émule. Dans les gouvernements absolus, on ne saurait l'oublier, il y a bien moins d'homogénéité qu'on ne se l'imagine d'ordinaire. En Russie, où il n'y a point de ministres solidaires, les membres du gouvernement n'ont pas toujours sur les affaires et les personnes les mêmes vues ou les mêmes sentiments. Toutes ces divergences d'opinion ou d'intérêt, toutes ces rivalités plus ou moins mal dissimulées peuvent ouvrir dans la bastille bureaucratique quelques minces brèches par où, avec de l'adresse et de l'agilité, sait à certaines heures se glisser la critique.

Il y a, du reste, des ministres plus libéraux ou plus endurants les uns que les autres. Lorsque, par exemple, le comte Tolstoï dirigeait l'Instruction publique, il était périlleux d'y toucher, tandis qu'à la même époque on pouvait s'en prendre presque impunément aux Finances « Votre Excellence est trop bonne, représentait-on devant moi à l'un des titulaires de ce département, les journaux abusent de sa longanimité. » Et, vers le même moment, à la fin du règne d'Alexandre II, la femme d'un haut fonctionnaire

me disait en confidence : « Mon mari est trop patient, il tolère les coups de patte de la presse, je serai forcée de m'arranger de manière à mettre fin à ces commérages ». Entre les attaques ou les insinuations d'une presse parfois peu scrupuleuse, il est malaisé de distinguer la loyale expression du patriotisme du dénigrement de l'envie et des intrigues perfides.

Sous ce régime d'arbitraire où l'on soupçonne tout, l'indulgence, comme les rigueurs du gouvernement, éveille parfois les suspicions malveillantes. Lorsqu'un journal se permet impunément quelques témérités, on est porté à lui supposer, dans l'administration, des complices ou des compères. C'est ainsi que vers 1880, à l'époque où le *Golos* était accablé de peines de toute sorte, la tolérance montrée vis-à-vis de son rival, le *Nouveau Temps*, faisait imaginer que la direction de la censure était pécuniairement intéressée au succès de ce dernier. On allait jusqu'à citer le chiffre de la rente soldée annuellement par le *Nouveau Temps* aux censeurs qui le délivraient de la concurrence du *Golos*. Abus ou calomnies, voilà où conduit le régime du bon plaisir administratif.

La loi qui, malgré toute sorte d'aggravations et de mesures d'exception, est censée régler le sort de la presse, avait été édictée en 1865 comme un règlement provisoire, et jamais la presse n'a voulu abandonner l'espoir d'obtenir des conditions plus équitables. Au milieu même de la crise nihiliste, dans la période d'accalmie signalée par le ministère du général Loris-Mélikof, le gouvernement s'était décidé à faire sur ce point quelques concessions à l'opinion. Une commission avait été nommée pour préparer une loi nouvelle, les directeurs des journaux avaient été admis à lui exposer leurs doléances. La presse demandait naturellement à ne plus relever que des tribunaux ; si elle n'osait compter sur la suppression des pénalités administratives, elle se flattait du moins de les voir simplifier et adoucir. La mort violente d'Alexandre II a, pour longtemps peut-être, mis fin à cet espoir. Le « provisoire » qui dure depuis une vingtaine d'années peut continuer longtemps encore ; la Russie y est habituée pour bien d'autres choses que la presse. En attendant, le gouvernement d'Alexandre III a jusqu'ici renchéri envers elle sur les défiances et les vexations du règne précédent. Comme le disait dans une de ses mordantes boutades le grand humoriste Chtchédrine : « À quoi bon des lois ? qu'importe aux écrivains d'être étrillés selon les strictes règles de la légalité ? Les journaux ne disent

rien, tant mieux ! le bonheur russe s'est toujours édifié en silence, et c'est pour cela qu'il est solide^[17]. »

-
1. ↑ Sur ces débuts de la presse russe, comme sur le caractère de ses principaux organes, le lecteur peut consulter l'*Histoire de la Littérature contemporaine en Russie*, par M. Courrière.
 2. ↑ A côté de ces deux recueils s'en placent d'autres également considérables, tels que : *la Parole (Slovo)*, *la Pensée russe (Rousskaïa Mysi)*, *les Échos (Otgosloski)*, *le Pays (Strana)*, *les Annales de la Patrie*, le *Délo (l'Œuvre)*, ces deux derniers fortement imbus de l'esprit démocratique et pour cela récemment supprimés, *la Terre Vierge (Nove)*, revue illustrée, fondée sous Alexandre III, *la Rous*, organe slavophile, dont la mort de M. Aksakof a suspendu la publication en 1886. Il y a en outre des revues historiques ou spéciales, telles que les *Archives russes*, les *Antiquités russes*, le *Journal de l'Instruction publique*, la *Revue critique*, etc., etc.
 3. ↑ L'importance des revues littéraires est restée d'autant plus grande que la librairie est loin d'avoir pris le même développement qu'en d'autres pays de l'Europe. Il n'y a rien en Russie de comparable à nos grandes maisons d'éditeurs. Les bureaux des revues en tiennent plus ou moins lieu, tandis que la librairie indépendante se contente d'un rôle subalterne, ne faisant guère que réimprimer ce qui a déjà paru sous les auspices des recueils à la mode.
 4. ↑ D'après un compte rendu, publié en 1884, par le *Messenger officiel*, on comptait dans tout l'empire, y compris la Finlande et la Pologne, près de 800 publications périodiques. La Finlande seule possédait, en 1885, 78 journaux, dont 44 finnois, 34 suédois. À la même époque, sur les 500 feuilles de langue russe, un tiers avaient un caractère officiel, appartenant à l'administration, aux autorités politiques ou religieuses.
 5. ↑ D'après M. Mermet (*Annuaire de la Presse*, 1882), on comptait en France plus de 1300 (1343) feuilles périodiques imprimées à Paris et près de 2000 dans les départements, et ces chiffres, le dernier surtout, doivent être aujourd'hui bien dépassés.
 6. ↑ Comme exemple de ce que pouvait se permettre la presse à une époque où elle se sentait déjà moins libre que quelques années plus tôt, je citerai une série d'articles de M. Eug. Outinc, intitulés *En Bulgarie (Vésinik Evropy, 1878-1879)*.
 7. ↑ Mot du poète ukrainien Chevtchenko.
 8. ↑ A Rome et à Pétersbourg la censure se rencontrait souvent dans les mêmes petites bizzarres. C'est ainsi que dans la capitale russe, comme dans la ville des papes, des opéras tels que *Guillaume Tell* ou *les Huguenots* n'étaient admis sur la scène que défigurés et travestis. Voyez notre étude sur la souveraineté pontificale, dans le livre intitulé : *Un Empereur, un Roi, un Pape*, Charpentier, 1879.
 9. ↑ Nous ne parlons pas ici de la censure théâtrale ni des productions dramatiques, qui demeurent soumises à des règlements singulièrement vexatoires, si bien qu'on peut regarder les défiances de l'administration comme un obstacle au développement du théâtre national.
 10. ↑ C'est ce qui est arrivé, vers la fin du règne d'Alexandre II, à M. Korsch et à la *Gazette (russe) de Saint-Pétersbourg*.
 11. ↑ Statistique empruntée au *Vésinik Evropy*, juin 1880.
 12. ↑ Le *Poriadok (Ordre)* et la *Molva*, organes du libéralisme modéré, ont ainsi, après une courte existence, disparu au commencement du règne d'Alexandre III. Sous un tel régime, rien de plus difficile que de faire vivre un nouveau journal.
 13. ↑ Pour supprimer les *Annades de la Patrie (Otetchestvennaya Zapiski)*, on a profité de ce que quelques-uns de leurs rédacteurs avaient, à tort ou à raison, été impliqués dans un procès politique.

14. ↑ Le *Grajdanine* a reparu sous Alexandre III.
15. ↑ La *Rous* de M. Aksakof a elle-même cessé sa publication en 1886, lors de la mort de son directeur. Cette *Rous* (Russie) était le défenseur le plus convaincu du principe autocratique, ce qui n'a pu la mettre à l'abri des pénalités administratives ; notamment en 1885.
16. ↑ Aussi le gouvernement a-t-il été mainte fois contraint de notifier à la presse quelle devait être son attitude dans telle question déterminée. C'est ce qu'il a fait plusieurs fois sous Alexandre II, relativement aux affaires d'Orient, ce qu'il a dû faire de nouveau sous Alexandre III, en 1882, pour la polémique avec la presse allemande, et, durant l'hiver 1885-86, pour arrêter les attaques contre l'Autriche-Hongrie.
17. ↑ *Lettres à ma tante ; Otetch. Zapiski* (juillet 1881, cf. les numéros suivants).

CHAPITRE II

Des livres et des journaux soumis à la censure préalable. — La censure étrangère. — Le caviar des censeurs. — Méaventure personnelle. — Sévérités contre les langues indigènes autres que le russe. — La presse provinciale. Sa dépendance. — Un procès de presse en province. — Comment cet esclavage de la presse locale est une des raisons de l'inefficacité des réformes. — Manque d'informations du gouvernement et du public. — Conséquences du monopole constitué au profit de la presse des capitales.

Lors de mon premier voyage en Turquie, il y a déjà une vingtaine d'années, je fus étonné, en débarquant au pied de Péra, de voir un employé de la douane me prier de lui soumettre mes livres. Ce douanier de la pensée était un jeune nègre qui bredouillait et emmêlait quelques mots de français, d'italien et d'anglais. Les choses se passent à peu près de même à la frontière russe, avec cette différence que le *bakchich* y règne moins effrontément, et que l'examen des livres ne s'y fait point par des noirs ignorants.

Les livres étrangers, ne pouvant être poursuivis dans la personne de leurs auteurs ou éditeurs, ne jouissent pas de l'exemption de la censure préventive. Comme sous Nicolas, il y a pour eux une censure spéciale (*inostrannaïa tsentsoura*). De cette censure étrangère relèvent les livres ou journaux qui se présentent aux portes de l'empire. La besogne ne lui fait pas défaut, car les Russes, grands amateurs des langues de l'Occident, le sont aussi beaucoup de ses littératures. Vers le milieu du règne de Nicolas, la librairie russe importait annuellement trois cent cinquante mille volumes étrangers, français surtout^[1] ; la plupart, il est vrai, appartenaient au genre frivole, si ce n'est licencieux, le genre qui trouvait le plus aisément grâce devant le rigorisme des censeurs. Tout en demeurant considérable, le chiffre de ces importations a peut-être plutôt diminué qu'augmenté, cela grâce au développement de la littérature et de la presse nationales.

La censure étrangère n'en a pas moins chaque année des milliers d'ouvrages à examiner. Elle peut les interdire ou les admettre : elle peut

aussi n'en autoriser l'entrée qu'avec des coupures. Une feuille spéciale indiquait naguère au public les ouvrages admis ou prohibés. Sous Alexandre II, la censure étrangère s'est généralement montrée large et coulante, bien qu'elle eût parfois les plus singuliers scrupules. Les ouvrages les plus radicaux en philosophie et en économie, si ce n'est en politique, les plus célèbres traités de socialisme notamment, ont pu pénétrer dans l'empire et y être traduits^[2]. À l'inverse de l'*index* romain, l'autorité russe s'est toujours montrée beaucoup moins sévère pour les doctrines et les théories que pour la critique des faits et des personnes. C'est là un des caractères de la censure russe, et par ce penchant elle a malgré elle favorisé ingénument la diffusion des théories radicales, dont elle devait préserver l'empire. Dans ce domaine comme ailleurs, les dernières années ont amené une recrudescence de sévérité, sans que pourtant la Russie ait de nouveau été soumise au blocus intellectuel du règne de Nicolas.

L'essor pris par la presse indigène a naturellement diminué la circulation et l'influence des journaux du dehors. Aussi n'a-t-on pas craint d'accorder à la plupart de ces derniers le libre accès du territoire. Environ trois cents journaux étrangers, dont les deux tiers, il est vrai, n'ont rien de politique, sont admis en franchise. Les juge-t-on pernicious ou systématiquement hostiles, on leur ferme les portes de l'empire, comme, durant la dernière guerre d'Orient, au *Journal des Débats*.

Les revues étrangères, dont quelques-unes, telles que la *Revue des Deux Mondes* ou la *Deutsche Rundschau*, gardent un grand nombre de lecteurs, payent parfois tribut aux susceptibilités de la censure. Les passages suspects ne sont pas toujours coupés avec des ciseaux, comme naguère à Rome sous la souveraineté pontificale ; on se sert à Saint-Petersbourg d'un procédé plus perfectionné. Les phrases malsonnantes sont biffées à l'aide d'encre d'imprimerie. Les livraisons ou les volumes ainsi traités présentent de larges taches noires qui parfois couvrent des pages entières. C'est ce qu'en argot du métier on appelle être passé au caviar. J'ai pu voir moi-même, dans la *Revue des Deux Mondes*, plusieurs de mes études sur la Russie maculées de cette façon. Malgré la modération habituelle de mes appréciations, je ne sais s'il est aucun de ces articles qui ait échappé au caviar des censeurs. En laissant tout passer, ils craindraient d'avoir l'air négligent, et, ne fût-ce que pour attester leur vigilance, ils se croient obligés de noircir çà et là les pages

qui leur tombent sous la main. Quelquefois cette opération est exécutée avec si peu de soin que les lignes condamnées se laissent aisément déchiffrer à travers l'espèce de tulle noir dont les recouvre l'encre des censeurs. « Que nous importe ? répondait à ce propos un de ces derniers, l'essentiel pour nous, c'est de donner signe de vie. »

La censure étrangère ne se contente pas toujours, il est vrai, de passer au caviar les revues ou les brochures assujetties à sa revision ; parfois elle coupe des chapitres ou des articles entiers. C'est ce que je sais encore par expérience personnelle ; cela m'est arrivé, une fois entre autres, en 1880, dans des circonstances piquantes. J'étais à Pétersbourg, j'avais rencontré plusieurs ministres et hauts dignitaires qui m'avaient accueilli avec beaucoup d'affabilité et s'étaient librement entretenus avec moi d'un de mes articles de la *Revue des Deux Mondes*, arrivé durant mon séjour. Aussi fus-je naïvement surpris en apprenant que, après avoir fait retenir la *Revue* un jour ou deux, mon article avait été entièrement coupé. Je m'attendais bien au caviar, mais non aux ciseaux. J'en exprimai mon étonnement à un personnage officiel : « La chose est simple, me dit-il ; votre article était écrit avec tant de mesure que la censure ne pouvait s'en prendre à aucune page ; et cependant elle ne pouvait tout laisser passer, aussi a-t-elle été obligée de tout supprimer. » Le contraste entre l'accueil fait à l'ouvrage et celui fait à l'auteur est depuis lors resté pour moi comme un indice de l'état moral de la Russie officielle.

J'aurais, du reste, eu mauvaise grâce à garder rancune aux censeurs. Je m'aperçus, au bout de quelques jours, que l'article condamné n'en était pas moins lu. Je le rencontrai sur le bureau des fonctionnaires et dans le salon des femmes du monde. L'interdiction de la censure semblait n'avoir été qu'une réclame, et la suppression n'avoir en vue que de vulgaires provinciaux. La censure, en effet, a ses complaisances ; avec elle, comme avec toutes les institutions russes, il est des accommodements. Les décrets de cet *index* laïque ne touchent pas tout le monde ; il y a exception pour tous les gens bien en cour, pour les hauts fonctionnaires, pour les membres des académies, voire pour les directeurs de journaux, auxquels la loi, en cela fort libérale, a voulu tout laisser lire. Les amis et les connaissances de ces privilégiés ne manquent pas naturellement de profiter de leurs immunités. « Livres, journaux ou revues, me confiait un banquier juif, je

reçois tout sans passer par la censure, sous le couvert d'un membre du Conseil de l'Empire. Il y en a dix pour un prêts à me rendre ce petit service. » Quand un ouvrage est rangé au nombre des *librorum prohibitorum*, les personnes tentées de le lire en font la demande à l'administration ; pour peu qu'elles aient de crédit, leur curiosité est satisfaite. Fonctionnaires, savants, écrivains n'ont qu'à indiquer chaque année à l'autorité les livres ou journaux qu'ils désirent recevoir. Il est vrai que l'administration reste toujours maîtresse de couper court à ces faveurs.

La censure étrangère et la censure ordinaire n'agissent pas toujours d'accord. Aussi y a-t-il dans ce domaine aussi peu d'unité que dans les autres administrations. Il est parfois arrivé qu'un livre interdit dans l'original était autorisé en traduction. Tel a été par exemple le sort de *Nana* de M. Zola. Le roman français était arrêté par la censure pendant que la traduction paraissait en feuilletons et qu'il s'en vendait librement une édition russe peu ou point expurgée. Le fait était d'autant plus singulier qu'une des revues de Pétersbourg, le *Vésinik Evropy*, dont l'auteur de *Nana* a été durant des années le chroniqueur parisien, avait eu la primeur du roman et en avait donné à ses lecteurs d'importants fragments avant la publication de l'original.

Ce ne sont ni les livres français ou allemands, ni les journaux d'Occident, à la portée d'un petit nombre de lecteurs, qui feront une révolution dans les États du tsar. Aussi la censure étrangère réserve-t-elle le plus souvent ses sévérités pour les langues parlées dans l'intérieur de l'empire, pour le polonais et le malo-russe surtout.

La direction de la presse, comme le gouvernement, obéit, à cet égard, à des inspirations très diverses et, au premier abord, contradictoires. Défiante ou malveillante pour les langues ou dialectes slaves autres que le russe, elle est plutôt bien disposée pour certains idiomes populaires d'origine finnoise ou letto-lithuanienne, pour l'esthonien et pour le lette particulièrement, pour les langues rustiques des nationalités plébéiennes que la politique russe se plaît à opposer aux Allemands, aux Suédois, aux Polonais. Vis-à-vis des langues ou dialectes slaves, la tactique est tout autre ; on cherche à les ravalier à l'état de patois au profit de la langue officielle^[3].

On ne laissa pas imprimer de feuilles polonaises en dehors des provinces de la Vistule. À Pétersbourg même, où vivent plus de soixante mille Polonais et où la Russie n'a rien à craindre du « polonisme », le gouvernement a, jusqu'en 1882, refusé d'autoriser la fondation d'une gazette en cette langue. Cette autorisation, personne n'oserait la demander en Lithuanie. Dans le royaume de Pologne, le polonais, aujourd'hui proscrit des tribunaux et des écoles, a, sous les ciseaux de la censure russe, retrouvé une sève nouvelle. À aucune époque Varsovie n'a autant imprimé de livres ni de journaux en langue nationale ; mais journaux et livres sont pour la plupart exclusivement scientifiques ou littéraires, et la censure fait bonne garde contre les productions suspectes de la Galicie ou de la Posnanie ^[4].

Le malo-russe ou petit-russien, bien que le seul dialecte compris de quinze millions de sujets du tsar, est moins heureux que le polonais. Préoccupée du réveil de cet idiome populaire et des aspirations fédéralistes de quelques Ukrainophiles, l'administration pétersbourgeoise s'est efforcée d'arrêter le développement littéraire de cet harmonieux provençal russe. Une ordonnance de 1876 a soumis à l'examen de la direction supérieure de la presse toutes les publications et traductions petites-russiennes. En dehors des almanachs ou des livres d'église, bien peu d'ouvrages dans le parler du Dnieper ont depuis lors trouvé grâce auprès des censeurs. Les écrivains qui voulaient écrire dans le dialecte de l'Ukraine étaient obligés de se faire imprimer en Galicie ; je ne crois pas qu'en Russie il existe un seul journal malo-russe, tandis que l'Autriche en possède plusieurs ^[5].

La presse provinciale en langue nationale n'est pas beaucoup plus heureuse. La loi de 1865 a laissé toutes les provinces sous la censure préventive. Tandis que, pour l'administration et la justice, le gouvernement a étendu peu à peu à l'intérieur de l'empire des institutions essayées d'abord dans les capitales, il est resté en route pour la presse et n'a point achevé son œuvre. Le sort des journaux de province n'est point meilleur que sous Nicolas ; à quelques égards même il est pire. Sous Nicolas, quand la censure dépendait du ministère de l'Instruction publique, les censeurs de province étaient des inspecteurs de l'enseignement ou des proviseurs de collège, des hommes ne relevant pas directement de l'administration et qui, en dehors de la politique, portaient aux lettres ou à la science un intérêt professionnel. Aujourd'hui ce sont des employés du ministère de l'Intérieur,

le plus souvent des commis pris dans les bureaux des gouverneurs, n'ayant ni la connaissance ni le goût des choses de l'esprit. Ces bourreaux de la pensée sont du reste autant à plaindre que leurs victimes, ayant toujours à redouter les suites d'un manque de vigilance. Entièrement à la merci de leurs supérieurs, ils n'ont d'autre règle de conduite que de satisfaire les autorités locales, d'en ménager l'amour-propre et les susceptibilités.

Si médiocres que semblent ces arbitres de la presse, heureuses sont les villes qui en possèdent ! Toutes ne le sont pas comme panslavistes ou « moscophiles ». peuvent prétendre à cette faveur. Il n'y a dans tout l'empire que huit ou neuf comités de censure, d'ordinaire accablés de besogne. Dans la plupart des chefs-lieux de gouvernement il y a bien des censeurs isolés, mais, pour chaque affaire douteuse, ils sont obligés d'en référer aux comités, qui eux-mêmes doivent souvent consulter la direction supérieure. Et, comme la rapidité des décisions n'est le propre d'aucune hiérarchie bureaucratique, les manuscrits restent des semaines et des mois avant de revenir à la rédaction du journal, perdant en route leur intérêt avec leur actualité.

Les villes qui possèdent des censeurs sont-elles au moins libres de fonder des journaux ? Nullement. Aucune feuille nouvelle ne peut s'établir sans autorisation, et, comme si la censure préventive n'était point une garantie suffisante, les autorités locales n'aiment pas à voir augmenter le nombre des journaux, ne serait-ce que pour ne pas accroître la besogne des censeurs ou ne pas faire de concurrence aux publications officielles. Aussi, à part quelques rares exceptions, comme le *Kievlanine* de Kief ou le *Messenger* d'Odessa, n'y a-t-il dans les provinces que des journaux officiels ou officieux, presque également dépendants et serviles, également insignifiants. À côté des organes dociles de l'administration, on ne rencontre guère que des feuilles spéciales, journaux des zemstvos ou des universités ou des évêchés ^[6].

Pour cette presse, dépourvue de garantie, il ne peut être question de liberté. Sous le couvert de la censure, le tchinovisme local en est entièrement maître ; le ton des écrivains dépend des idées ou de l'humeur des autorités de la province. Telles sont parfois les rigueurs de la censure qu'on a vu interdire à ces pauvres gazettes, non seulement la reproduction de tel ou tel article des journaux de la capitale, mais même des citations du

Messenger officiel. Selon une comparaison de G. Samarine, aussi vraie aujourd'hui qu'il y a vingt-cinq ans, la presse, entre les mains des censeurs, jouit de la même liberté et de la même sécurité qu'une souris entre les pattes d'un chat^[7].

Rien de plus triste, rien de plus humble que la position des écrivains de province, en dehors de trois ou quatre grandes villes, « Vous ne sauriez vous imaginer, me disait un journaliste, les ennuis, ou mieux le supplice quotidien de malheureux rédacteurs, alors qu'ils sont assez naïfs ou assez novices pour prendre au sérieux leur rôle de publiciste. Il leur faut jour par jour, feuille par feuille, soumettre leurs articles à la censure locale, souvent en placards, car le censeur aime mieux lire l'imprimé que le manuscrit. Dépose-t-il sa copie longtemps à l'avance, le journal perd tout l'attrait de la nouveauté ; envoie-t-il ses épreuves à la dernière heure, il n'est pas sûr de pouvoir tirer à temps. Un journal paraît le matin ; le censeur a reçu les épreuves le soir : il les lit après dîner, souvent en sommeillant, et parfois s'endort avant de les avoir retournées à l'imprimerie. Pendant ce temps les typographes veillent, l'heure passe, le matin approche et les épreuves ne reviennent point. Le rédacteur, agité, se promène fiévreusement, épiant le retour de ses placards, dépêchant des messagers au censeur ; malheur à l'imprudent qui, las d'attendre, irrité de délais qu'il ne peut s'expliquer et craignant de ne pouvoir paraître à temps, donnerait l'ordre de tirer avant d'en avoir officiellement reçu l'autorisation ! » — Cela explique comment on a vu des journaux avec plusieurs colonnes en blanc ou même sans autre texte que des annonces^[8].

Un procès a, vers la fin du règne d'Alexandre II, révélé tout ce qu'il y a de tourments ignorés dans les obscurs bureaux de la presse encore soumise à la censure. Il s'agissait d'un des principaux journaux d'une des capitales provinciales de l'empire, l'*Obzor* de Tiflis. Le rédacteur de cette feuille, un Géorgien, que j'ai depuis rencontré, M. Nikoladzé, était accusé d'avoir, à force d'importunité, arraché le consentement du censeur local^[9]. Il s'agissait tout simplement d'un feuilleton pour lequel la gazette en question ne s'attendait pas à tant de difficultés. Rien de plus curieux en ce genre que la déposition du censeur trop débonnaire, c'est un piquant tableau des mœurs bureaucratiques. Aussi demandons-nous la permission de la traduire en l'abrégeant un peu.

« On m'avait apporté le soir, dit l'inspecteur de la pensée russe, les épreuves d'un feuilleton intitulé *Entretiens du dimanche*. Après les avoir lues, je les renvoyai à la typographie avec défense de tirer ; cela fait, je me couchai. Il était environ deux heures du matin. Une heure plus tard, je fus réveillé par un coup de sonnette. Je sors sur le balcon, je demande qui est là. C'était le rédacteur de l'*Obzor*, M. Nikoladzé. « Je viens vous demander, me dit-il, pour quelle raison vous interdisez notre feuilleton. — Apparemment j'ai mes raisons, répondis-je, mais ce n'est pas le moment de vous les donner ; adressez-vous au comité de censure. » M. Nikoladzé insistant pour connaître immédiatement les motifs de l'interdiction, notre discussion se prolongea un quart d'heure, moi sur le balcon, lui dans la rue. À la fin je lui déclarai que je ne le recevrais point et rentrai dans ma chambre. « Je saurai bien vous faire ouvrir ! me cria-t-il d'en bas, et il se mit à frapper, à faire [8] du vacarme. Dans le voisinage habitent plusieurs personnages, messieurs un tel et un tel ; le bruit les éveilla. Aux fenêtres, aux balcons se montrait du monde, on croyait que j'étais attaqué par des bandits. Craignant un scandale public, je fus obligé de sortir de nouveau sur mon balcon ; je déclarai à M. Nikoladzé que son irritation ne me permettait pas de le recevoir. « Ne vous inquiétez pas, je serai tranquille », répliqua-t-il. Je lui ouvris alors moi-même, parce que ma bonne dormait. Quand il fut entré, H. Nikoladzé me demanda un verre d'eau pour se calmer, et nous nous mîmes à lire le feuilleton ensemble. Il disputa tellement, il fut si obstiné, il me fit une telle violence, que je finis par admettre son feuilleton, avec quelques changements, il est vrai, bien que je crusse préférable de l'interdire. En autorisant l'impression, je n'ai fait, je l'assure, que céder à la contrainte. »

Le pauvre diable de censeur, effrayé de sa responsabilité, faisait ainsi de son mieux pour excuser sa lassitude et se disculper de son indulgence. L'accusé, le tenace rédacteur, se défendit avec beaucoup d'habileté. Faisant profession de son respect pour les lois de la presse, il se plaignit seulement de l'arbitraire personnel des censeurs, des caprices de leur mauvaise humeur, avec laquelle il faut compter pour chaque numéro. « Et songez, disait-il, qu'il nous faut obtenir ainsi trois cent soixante-cinq décisions par an, trois cent soixante-cinq autorisations, pour la plupart attrapées au vol ! » L'accusé se changeait en accusateur. À l'honneur de ses juges il fut absous ;

et, ce qui caractérise le singulier mélange de liberté et d'arbitraire si fréquent en Russie, toute cette histoire et ces débats ont, avec l'autorisation des censeurs, été longuement racontés dans le journal incriminé, d'où ils ont passé dans les feuilles de Pétersbourg pour faire le tour de l'empire.

On aurait tort de croire cependant que la censure se tint pour battue, ou que son indulgence d'un jour la désarmât pour l'avenir. Quelques semaines à peine après cette victoire, l'*Obzor* de Tiflis annonçait que des raisons « indépendantes de la volonté de ses rédacteurs » le contraignaient à suspendre indéfiniment sa publication^[10]. De telles confessions ne sont pas rares, et chacun les comprend. L'opiniâtre Géorgien avait fini par renoncer à la lutte ; ainsi font, au bout de peu de temps, tous les journaux qui ont la témérité de vouloir concilier leur indépendance avec la censure. Le cas est rare, il est vrai ; la plupart des *Courriers* ou des *Messagers* de province n'ont ni l'énergie ni l'ingénuité d'entreprendre une telle lutte ; ils se résignent à leur sort, se contentant de reproduire les circulaires officielles, de réimprimer de vieilles histoires inoffensives, de mentionner officieusement les dîners et réceptions des autorités locales. S'ils tiennent à donner des nouvelles à leurs lecteurs, ils les instruisent de ce qui se passe en Allemagne, en Angleterre, en France, en Amérique, en Chine, parfois même à Pétersbourg, à Moscou, au Turkestan, en Sibérie ; mais, quant à ce qui intéresse spécialement la province, ils n'ont garde d'y toucher.

Cet esclavage de la presse de province est un des principaux obstacles à l'efficacité pratique des réformes, à tout contrôle du gouvernement ou de l'opinion. C'est une des choses qui enlèvent au nouveau *self-government* administratif, aux zemstvos et aux municipalités une bonne part de leur utilité. C'est enfin là une des raisons pour lesquelles les Russes de la capitale, les hauts fonctionnaires et le gouvernement lui-même sont souvent si mal informés de ce qui se passe dans l'intérieur de l'empire. Comment les maux de la population, les abus de l'administration, les illégalités des autorités locales seraient-ils portés à la connaissance des autorités supérieures par une presse qui n'a guère plus d'indépendance que les télégrammes ou les rapports des gouverneurs ? En Russie, la province est muette, les faibles organes qui s'essayaient à parler en son nom n'ont rien de libre ni de spontané : leur langage, tout automatique, n'apprend rien à personne. Ce qui fait la véritable utilité d'une presse de province, la

publication des nouvelles locales, est ce qui, dans la presse russe, est le plus entravé par la défiante susceptibilité des autorités. Le peu d'échos de la vie provinciale qui parviennent jusqu'aux oreilles du public ou du pouvoir, y arrivent par les correspondances des feuilles de Pétersbourg ou de Moscou, lesquelles ne peuvent avoir de correspondant partout. Pour les écrivains soumis à la censure, il y a du reste d'étranges contradictions. La loi permet à la presse de signaler les abus de l'administration, mais elle défend de désigner les personnes et les lieux. Or les instructions de la censure enjoignent de n'admettre de telles plaintes que sur l'indication précise des lieux et des hommes.

Dans un État où les distances opposent tant d'obstacles à tous les efforts du pouvoir, rien de plus regrettable que cette ignorance du pays par ceux qui le gouvernent. En réalité, on peut dire qu'à Pétersbourg, aux bureaux mêmes des ministres, on ne sait souvent comment fonctionnent les réformes et les nouvelles institutions dans l'intérieur du pays. On a beau multiplier les rapports administratifs, créer des commissions spéciales et des enquêtes de toute sorte, rien ne saurait suppléer à la presse locale et à la voix des habitants. D'un autre côté, l'abaissement de la presse de province tend à donner aux organes des capitales une autorité qu'un jour le gouvernement pourrait trouver excessive. Par crainte de rendre la surveillance administrative plus difficile, c'est une sorte de monopole intellectuel que le pouvoir a constitué au profit des feuilles pétersbourgeoises, comme s'il eût pris soin d'accroître, en la concentrant en quelques mains, la puissance de la presse. On sait que partout, en effet, les journaux ont individuellement d'autant moins d'influence qu'ils sont plus nombreux, et se font contrepoids les uns aux autres. Le privilège pratiquement concédé aux journaux des capitales les fait régner en maîtres dans toute l'étendue de l'empire ; il abandonne aux mains de quelques publicistes de Pétersbourg et de Moscou la direction de l'esprit russe. Par là, ce système restrictif, issu de la défiance contre la presse, tend à en accroître démesurément l'ascendant.

Ces vérités crèvent les yeux de quiconque n'est pas aveugle. Aussi les cercles gouvernementaux semblaient-ils naguère admettre l'urgence d'une refonte des règlements sur la presse provinciale ; mais, comme bien d'autres réformes, déjà mises à l'étude, celle-ci se fait toujours attendre. À vrai dire, du reste, les journaux de province n'eussent peut-être pas

beaucoup gagné, durant les dernières années, à être, comme leurs confrères de Pétersbourg, affranchis de la censure préventive, tant les capricieuses rigueurs de l'administration ont rendu cette exemption illusoire ou périlleuse. À certaines heures, là où elle ne rencontrait pas une administration trop malveillante, cette presse captive a pu avoir autant de liberté, sous le joug de la censure, que les feuilles des capitales, paralysées par la crainte d'une suspension ou par des communications officieuses. Toujours est-il qu'en dépit des liens qui l'enchaînent, la presse provinciale a, dans quelques grandes villes du moins, notablement grandi au milieu même de la crise nihiliste^[11].

-
1. ↑ Chiffre donné pour 1836 par Schnitzler, *Statistique de la Russie*.
 2. ↑ On peut citer, par exemple, le *Capital* de Karl Marx. Par contre, les ouvrages de plusieurs des savants ou des philosophes les plus en renom en Occident, tels que H. Spencer, Darwin, Hœckel, Strauss, E. Renan, etc., se sont vu fermer les portes de l'empire ou n'ont été admis qu'avec des mutilations considérables. Il en a été de même de poètes ou de romanciers, comme H. Heine et Flaubert.
 3. ↑ D'après un compte rendu public, en janvier 1884, par le *Messenger officiel*, il s'imprimait dans l'empire, en dehors de la Finlande, 45 journaux ou recueils périodiques en allemand ; une douzaine en lette, une dizaine en esthonien, 2 en finnois, 4 en hébreu ou en jargon juif ; 10 en arménien, 3 en géorgien et 4 en tatare.
 4. ↑ En 1886 on comptait dans « le royaume » environ 80 journaux ou périodiques polonais, la plupart imprimés à Varsovie.
 5. ↑ Voyez t. I, livre II, chap. IV. Il est enjoint aux censeurs de surveiller, dans les écrits malorusses, non seulement les idées, mais l'orthographe. On doit exiger qu'au lieu d'être conforme à la prononciation, cette dernière soit conforme à l'orthographe russe ordinaire ou à l'ancienne orthographe de la Petite-Russie. Le gouvernement d'Alexandre III s'est un peu relâché de ces rigueurs ; il a autorisé la publication de dictionnaires petits-russiens et de paroles de musique en cette langue, en même temps qu'il permettait rentrée de l'empire à quelques-uns des journaux ruthènes de Galicie, naguère poursuivis en Autriche comme panslavistes ou « moscophiles ».
 6. ↑ La plus grande partie des journaux de province appartiennent à l'administration. Ces *Gazettes de gouvernement*, *Gubernskiia Vedomosti*, sont d'habitude rédigées par un fonctionnaire ou un employé du gouverneur. En certaines provinces, à Kazan par exemple, au début du règne d'Alexandre III, on a vu des gouverneurs n'épargner aucun effort pour substituer parmi leurs administrés ces obéissantes gazettes provinciales aux journaux de Pétersbourg.
 7. ↑ Lettre inédite de G. Samarine (22 août 1862).
 8. ↑ Une ordonnance de la censure interdit aujourd'hui de laisser des blancs dans le corps du journal ; il ne doit rester aucune trace visible de l'œuvre des censeurs. Les annonces sont aussi astreintes à la censure préalable ; mais, pour elles, c'est le commissaire de police qui tient lieu de censeur ; et comme ce fonctionnaire est très occupé et souvent absent de son bureau, il y a là, pour les journaux de province, une autre source de difficultés et de retards. (Remarque de notre traducteur allemand, M. Pezold : *Das Reich der Zaren und die Russen*, t. II, p. 405.)

9. ↑ Pour le compte rendu de ce procès, voy. le *Golos* (27 janvier 1879)
10. ↑ La censure de Tiflis n'est pas devenue depuis lors plus accommodante ; elle a, sous Alexandre III, recouru à un procédé jusque-là inusité, puni un journal pour ce qu'elle ne lui avait pas laissé publier. En novembre 1881 elle a fait suspendre une feuille satirique, *la Phalange*, pour lui avoir présenté des dessins et un texte « qu'elle ne pouvait autoriser ».
11. ↑ L'asservissement des journaux de province n'est pas la seule entrave apportée par la censure au développement intellectuel du pays. Il y a une autre censure préventive dont le maintien s'explique mieux, mais que ses procédés rendent non moins nuisible : c'est la censure du colportage et des bibliothèques publiques. Les bibliothèques, fondées par les zemstvos ou les particuliers, ne peuvent acquérir que des ouvrages admis par le comité scientifique du ministère de l'instruction publique, et les choix dudit comité sont parfois d'une singulière étroitesse. Parmi les livres retirés des bibliothèques publiques sous Alexandre III, le *Vêstnik Evropy* signalait, en 1884, les ouvrages de Lyell, d'Agassiz, de Stuart Mill, de H. Spencer, et même du père de l'économie politique, Adam Smith. Quant au peuple des campagnes, les seuls livres qui aient libre accès près de lui sont des publications populaires de Moscou, pour la plupart enfantines et ignorantes, et, à ce titre sans doute, jouissant du privilège de ne relever que de la censure ordinaire.

CHAPITRE III

Influence du régime de la presse sur la littérature et la pensée russes. — Paradoxe d'un censeur. —

Comment, faute de liberté, la politique se glisse dans la poésie ou le roman. — Littérature à tendances. — Inconvénients pour les lettres, inconvénients pour l'esprit public. — De quelle façon la censure encourage le goût pour les nouveautés et le penchant au radicalisme. — Presse clandestine et journaux de l'émigration. — Imprimeries nihilistes et organes des comités révolutionnaires. — Impuissance des règlements sur la typographie. — De quelle façon le régime de la presse pousse aux sociétés secrètes. — Comment en Russie la liberté de la presse aurait plus d'avantages et moins d'inconvénients qu'ailleurs.

« Que pensez-vous de nous ? me demandait, après m'avoir expliqué le mécanisme de la censure, un ancien censeur, homme lettré et libéral à sa façon. — Je pense, lui répondis-je, qu'un pareil régime, appliqué durant des générations, a dû avoir sur la vie publique et privée, sur le tempérament national, une influence considérable. À mes yeux, l'effet n'en est pas seulement sensible dans tout ce qui touche à l'administration et au gouvernement, mais aussi dans vos idées et dans vos habitudes d'esprit, dans votre art et votre littérature, dans la pensée russe en un mot. — Et ces effets si multiples sont fâcheux, n'est-il pas vrai ? reprit avec un sourire à demi courtois, à demi railleur, mon interlocuteur ; je vous serais obligé de me les faire connaître, car je suis comme les gens qui, à force d'avoir un paysage devant les yeux, ne voient plus rien de ce qui frappe l'étranger. Vous pouvez parler en toute liberté, il n'y a ni censure ni censeur ici. — Pour être sincère, répondis-je, j'ai médiocre opinion de votre office de curateur des écrits et des écrivains. Est-ce préjugé ou infatuation ? vous me semblez responsable d'une bonne part de la légèreté } d'une bonne part de l'ignorance et de l'apathie, de la crédulité et de l'engouement de certaines classes de votre société. Je sais qu'ailleurs aussi la frivolité court le monde ; mais, en détournant vos compatriotes des grandes questions politiques, religieuses, sociales, la censure me paraît les confiner involontairement dans les préoccupations mesquines, les condamner aux discussions oiseuses ou aux dissertations futiles, toutes choses fort innocentes ou du moins

inoffensives pour l'État, direz-vous, mais qui ont l'inconvénient d'abaisser les esprits, d'amollir les caractères, et de dépenser sans profit pour la société les forces et les passions des individus. Je suis tenté d'attribuer à cette tutelle trop prolongée de l'intelligence plus d'un des défauts, plus d'une des infériorités, que vous déplorez souvent vous-mêmes. Sur les lettres comme sur la société, cette sorte de minorité de la pensée, toujours traitée en incapable, me paraît avoir eu une influence débilitante. La censure a malgré elle favorisé artificiellement les parties inférieures et basses, les parties légères et frivoles de la littérature et de l'art, aux dépens des genres les plus élevés. La politique mise de côté, je lui en voudrais de cet énervement de l'intelligence. Vous vous étonnez quelquefois que, malgré tant de marques d'originalité, malgré tant de signes d'un génie naturel, votre jeune littérature n'ait pas encore égalé en variété ou en richesse celles de vieux pays plus petits que le vôtre ; croyez-vous que le long servage de la pensée n'y soit pour rien ? qu'à ce régime les lettres, la science, l'esprit même n'aient point perdu de leur vigueur native en perdant de leur spontanéité ?

— Est-ce bien là votre sentiment, monsieur ? interrompit l'ancien censeur d'un ton grave et légèrement sarcastique. Je suis fâché que, sur ce point, vous en soyez resté aux lieux communs du vulgaire. Vous auriez mieux fait de renverser hardiment celle thèse usée : vous n'eussiez pas été plus loin de la vérité. Vous accusez le manque de liberté d'avoir, dans notre jardin, fait pousser les fleurs légères et les mauvaises herbes aux dépens des plantes utiles et nourrissantes : que vous êtes ingrat envers nous ! Si vous nous connaissiez mieux, peut-être trouveriez-vous que nous avons bien mérité des lettres. Qui a plus fait pour garder les auteurs et le public à la haute littérature, aux hautes pensées, à la science ? ne sont-ce pas ceux qui cherchaient à les protéger contre l'envahissement de la plus exigeante, de la plus redoutable ennemie des lettres : la politique ? Le journal est le rival du livre, et la politique courante est le grand adversaire de l'étude et du savoir. Ce n'est pas notre faute si la Russie n'a pas échappé à cette cause de rabaissement intellectuel et de la décadence littéraire de l'Occident. Au lieu de laisser l'esprit se disperser en tout sens, se gaspiller en stériles polémiques, nous le contraignons à se replier sur lui-même, à ramasser ses forces ; nous l'oblignons à creuser ses études et à peser ses paroles ; nous lui

donnions en même temps plus de vigueur et de souplesse ; il sortait de nos mains à la fois affiné et robuste. Quelle a été la plus brillante époque de notre littérature, de notre poésie, de notre critique ? N'est-ce pas celle où la presse a eu le moins de liberté, n'est-ce pas le règne de Nicolas ? Comme un arbre taillé par la serpe de l'élagueur, le génie russe, débarrassé des petites pousses inférieures qui en déparaient le tronc, croissait en hauteur et s'épanouissait à son sommet en rameaux touffus. Qu'est-ce trop souvent que la politique pour la littérature ? Un gourmand, une de ces branches parasites, nées au pied de l'arbre, qui, absorbant le meilleur de la sève, dérobent leur nourriture aux rameaux plus élevés. »

Il y avait dans ce paradoxe une part de vérité, je ne me fis pas prier pour le reconnaître. Encouragé par ma bonne foi et mon attention, le censeur continua : « La critique en particulier, la critique qui touche à tout, interprète et explique tout, a dû chez nous son importance et son incontestable supériorité à la subordination de la politique. C'est à la censure que la Russie est redevable du grand, de l'unique Bêlinski^[1]. Sous un autre régime Bêlinski n'eût été, comme tant d'autres, qu'un simple polémiste de journal. Cela est si vrai que, depuis qu'on a étendu les droits de la presse, la critique n'a plus chez nous ni la même puissance ni la même valeur. Et, dans votre France même, où la politique tient tant de place, on pourrait dire qu'il n'y a plus de critique^[2]. Sainte-Beuve a bien fait de mourir avec le second Empire. Croyez-moi, monsieur, l'esprit comme le corps peut trouver profit à des privations qui ne dépassent point ses forces. Voyez notre presse ! Qu'a-t-elle gagné à être délivrée de la censure préventive ? elle s'est de plus en plus abaissée et avilie ; elle a cherché le succès dans les nouvelles à sensation et dans le scandale ; elle est devenue un instrument de diffamation et de chantage ; elle est tombée dans la licence avant même d'être libre. Aussi n'a-t-elle jamais été moins considérée. À cette émancipation tant vantée de la pensée, l'art, les lettres et le journalisme même ont peut-être plus à perdre qu'à gagner. Pour l'intelligence, comme pour la morale, tout n'est pas bénéfice dans la liberté. »

À ce langage j'aurais eu bien des choses à répondre, si en pareille rencontre je n'eusse préféré écouter et faire parler. J'aurais pu demander si la grossièreté et les violences de la presse de Pétersbourg ou de Moscou

n'étaient pas la condamnation d'un régime qui tolère plus facilement les incursions dans la vie privée que l'exploration de la vie publique. J'aurais pu en appeler à la littérature russe, à sa tristesse et à son ironie, aux souffrances, à l'exil, à la fin prématurée ou à la vieillesse découragée de ses plus illustres écrivains, aux larmes latentes qui, selon le mot de Gogol, suintent à travers leur rire. Serait-il vrai que la littérature, l'art, la science profitent des loisirs que ne leur dispute pas la politique quotidienne, il n'en serait pas moins certain que, sous un tel régime, littérature, histoire, philosophie, critique sont dénaturées, défigurées, rapetissées par des passions ou des visées qui ne sont point faites pour elles et qui, ne pouvant se montrer librement, se cachent derrière elles comme derrière un paravent ou un masque. Le roman, le conte, la poésie s'ouvrent à des préoccupations qui eussent dû leur demeurer étrangères ; tout le vaste champ des lettres est subrepticement envahi par cette mauvaise herbe de la politique, bannie de son terrain naturel. Poètes et romanciers, dédaignant de raconter, de toucher, de peindre, se drapent en réformateurs sociaux, se guignent en apôtres de l'idée, s'équipent en chevaliers du progrès. Ainsi en a-t-il été en Russie aux époques où la presse a eu le moins de liberté. Mal à l'aise dans le journal ou dans les traités spéciaux, la politique s'installait dans la critique ou dans l'histoire ; elle s'insinuait dans les nouvelles, se glissait dans le drame et la comédie : telle l'eau, arrêtée par une digue qu'elle ne peut emporter, s'infiltre dans toutes les terres voisines. À y bien regarder, à saisir les intentions, il y en avait partout : l'esprit de parti a de cette façon trop souvent corrompu et vicié ce qu'il prétendait animer : critique, histoire, belles-lettres.

De là, dans la Russie contemporaine, comme dans l'Italie antérieure à 1860, la longue vogue de ce qu'on appelle la littérature à tendances. Nulle part au monde l'art pour l'art, et, ce qui est plus grave, nulle part la science pour la science, le beau et le vrai pour eux-mêmes, n'ont eu moins de prise sur les esprits. À cet égard, le pays de l'Europe où la politique tient légalement le moins de place ressemble fort à ceux où la politique a fini par tout envahir, tant il est vrai que parfois les extrêmes se touchent. Ce qu'on cherchait dans l'étude du passé ou de l'étranger, c'étaient des allusions au présent et au dedans. Ce que la critique, ce que le public demandait aux romans comme à l'histoire, c'était ce qu'ils prouvaient : *scribitur ad*

probandum. Fictions, passions, intrigue n'étaient qu'un condiment destiné à relever une thèse et à la faire digérer aux lecteurs ou aux censeurs. Lorsque, à la fin du règne d'Alexandre II, parut *Anna Karénine* de Léon Tolstoï, il se trouva des critiques pour se scandaliser de voir l'auteur de *la Guerre et la Paix* s'amuser à conter une simple histoire d'amour. Ce qu'on appréciait avant tout chez l'écrivain, c'était la portée sociale de l'ouvrage, la théorie, le système. On devine quel tort a pu faire un pareil penchant à une littérature d'ailleurs riche, profonde, puissante, qui sans ce travers n'eût peut-être pas eu de supérieure en ce siècle, et qui, pour le roman, est peut-être, malgré tout, la première du siècle. Il semble au premier abord que plus étroit était le champ demeuré libre, mieux il devait être cultivé et plus il devait être fécond ; mais les ouvriers se complaisaient à y faire croître des plantes qui n'y pouvaient venir : dans le sol léger et peu profond à leur disposition, ils s'obstinaient à semer des graines faites pour d'autres terres, au risque de ne récolter que de la paille ou de maigres et vides épis ^[3].

Encore, si tout le mal eût été pour la littérature, ainsi dévoyée par l'esprit de système et alourdie par le pédantisme ! Mais non, le mal était pour le pays, pour l'esprit public égaré et faussé par de tels procédés littéraires. Le poète ou le romancier, qui croyait faire œuvre patriotique en donnant à ses rêveries ou à ses théories sociales le voile séduisant de la fiction et du drame, ne s'apercevait point que ces vêtements d'emprunt déformaient les idées qu'il voulait rendre populaires, qu'ainsi accoutrées et travesties, les plus nobles vérités prenaient, dans leur romanesque déguisement, quelque chose de faux, de suspect, de chimérique qui les rendait méconnaissables. Sous prétexte de mettre l'imagination avec la fiction au service des idées sérieuses, cette littérature de propagande introduisait le sentiment et l'imagination, avec leurs entraînements et leurs illusions, dans le domaine où, étant le moins à leur place, ils sont le plus pernicieux. Aux questions qui exigent les méthodes les plus sévères, l'esprit dressé à une telle école s'habituaient à mêler des idées vagues, des pensées troubles, des songes désordonnés. C'était moins avec la raison et l'expérience qu'avec la fantaisie et la sensibilité que l'on faisait de la science sociale, et, pour le lecteur, cette manière de toucher aux grands intérêts publics, qui à la censure paraissait la plus innocente, était la pire de toutes, parce qu'elle était la plus équivoque et la plus décevante.

Un pareil inconvénient est loin d'être particulier à la Russie ; mais de telles prétentions sont bien plus à redouter, pour la raison publique, dans un pays où il est plus facile d'aborder les grands problèmes d'une façon détournée, sous forme dramatique ou romanesque, que de les traiter à fond, avec une méthode rationnelle et scientifique, — dans un pays où il a été longtemps plus aisé au conteur ou au romancier de décrire les plaies et les souffrances du peuple qu'à l'économiste ou au philosophe d'y chercher des remèdes. Qu'on imagine que, sous Alexandre II, le domaine économique n'était pas toujours plus accessible que la sphère politique ; que l'administration, à maintes reprises, s'est donné la peine d'inviter les journaux à ne pas insérer trop d'articles ou de correspondances sur la misérable situation des paysans et des ouvriers ; que c'est seulement sous le court ministère du général Loris Mélikof que la presse a pu revenir avec un peu de liberté à cette grande question rurale : et l'on ne sera pas surpris si les romans et nouvelles dégénéraient si souvent en brochure politique ou sociale. Depuis vingt-cinq ans, il est vrai, on a néanmoins imprimé beaucoup d'ouvrages traitant *ex professo* de toutes les réformes ; mais alors même la peur de déplaire et d'être poursuivi engage les écrivains à se maintenir le plus possible dans la sphère aérienne des généralités et des abstractions, où ils ont moins de chance de se heurter aux choses et aux hommes, plutôt que d'analyser les faits réels et concrets, les pratiques du gouvernement et de ses agents. En Russie, il a toujours été moins dangereux d'émettre une théorie avancée, radicale même, que de s'attaquer du bout de la plume aux abus existants ou aux personnages en place.

Les écrivains qui échappent le plus aisément à la répression sont ceux qui, en pervertissant ou faussant l'esprit public, ont l'adresse de flatter ou de ménager l'autorité. Et quand cela ne serait point, ce goût pour les thèses générales, naturellement entretenu par la censure, est d'autant plus fâcheux qu'il n'est que trop conforme aux penchants du caractère national. Ainsi se trouve fortifiée, par le gouvernement même, cette inclination aux raisonnements sur table rase, aux déductions absolues, qui partout est un des principes de l'esprit révolutionnaire, de l'esprit radical. Par ce côté, le régime russe se rencontre singulièrement avec notre ancien régime, qui, lui aussi, avait dressé ses sujets aux spéculations théoriques en ne leur laissant de liberté que dans le champ des rêves^[4]. Et, le terrain politique étant plus

glissant et scabreux, c'est sur le terrain social que les théories se donnent le plus librement carrière ; ainsi se développent et se répandent dans le pays les penchants socialistes, déjà favorisés par certaines traditions, par certains traits de l'organisation communale.

Ce n'est pas tout encore. Pour certaines matières, pour celles qui importent le plus au gouvernement, le manque de liberté semble avoir altéré le sens critique. En supprimant la contradiction, on a habitué l'esprit à recevoir, sans les peser, toutes les idées spécieuses ou séduisantes, on a accru le goût pour les sophismes, pour les nouveautés ou les témérités, on a encouragé la vogue des doctrines extrêmes entre lesquelles il ne reste plus de place pour les opinions modérées. Au lieu de s'arrêter à un sage libéralisme, l'intelligence russe s'est précipitée tête baissée vers les solutions outrées, avec d'autant plus d'empressement que plus suspects sont ceux qui lui signalent la profondeur de l'abîme où elle court s'engloutir. Quand les gouvernements veulent assurer « aux saines doctrines » une sorte de privilège ou de monopole, ils en déconsidèrent et en affaiblissent les défenseurs, qui ont l'air de combattre à l'abri d'un bouclier officiel. Un régime qui prétend fermer la bouche à l'erreur ôte toute autorité aux principes et aux dogmes qu'il fait prêcher. Là où la critique n'est pas libre, l'esprit peu cultivé s' imagine aisément qu'avec plus de tolérance les opinions prohibées triompheraient sans peine de leurs adversaires. La crainte qu'en montre le pouvoir leur donne quelque chose de plus imposant ; l'ombre ou les ténèbres où elles sont obligées de s'abriter, leur font attribuer une vertu dont le grand jour les pourrait seul dépouiller. Par contraste, les doctrines protégées ou simplement admises prennent un air officiel ou officieux, quelque chose d'obséquieux ou de servile, qui en dégoûte et éloigne le public, la jeunesse surtout ^[5].

Pour résumer les effets d'un pareil régime, je dirai qu'il tourne à la fois contre l'autorité les bons sentiments et les mauvais instincts ; il éveille contre elle les défiances de l'esprit et les générosités du cœur, en même temps qu'il donne aux opinions suspectes la pénétrante saveur du fruit défendu et le fascinant prestige du courage. Ce qui est permis devient fade et fastidieux, ce qui est prohibé devient intéressant et sympathique.

La Russie actuelle nous montre combien décevante est toute dictature des esprits : elle énerve ce qu'elle veut fortifier, elle renforce ce qu'elle prétend

détruire. C'est à elle que revient assurément une bonne part de la faveur que rencontrent les idées révolutionnaires les plus risquées, dans les classes les plus instruites de la société. Si jusqu'ici la stabilité de l'État n'en a pas été ébranlée, c'est que la majorité de la population, étant illettrée, n'en ressent pas les effets. Pour qu'un tel régime réussît, il faudrait qu'il arrivât à étouffer dans leurs principes les idées réprouvées du pouvoir. Or, alors même que la censure n'en laisserait point passer les germes à travers ses tamis et ses cribles, les semences en seraient apportées par les vents du dehors ou les pas de l'étranger.

Un homme, l'empereur Nicolas, a durant trente ans appliqué le seul système logique, isolant la Russie de l'Europe, essayant d'y murer ses sujets comme dans un parc clos. Quand il empêchait les Russes de sortir de ses États et les étrangers d'y entrer, Nicolas suivait le seul procédé qui pût rendre sa censure efficace^[6]. Par malheur, on ne ^[5] peut soumettre à perpétuité un grand empire à une telle quarantaine. On s'est résigné à laisser les Russes voyager, et, dès qu'il est en territoire étranger, le Russe se jette avec curiosité sur tout ce qui est défendu chez lui. Il se repaît avidement des mets prohibés, il goûte aux boissons excitantes et malsaines interdites chez lui, il s'en enivre, et sa raison y succombe d'autant plus vite qu'elle y est moins faite. Le premier soin d'un Russe, en passant la frontière, est d'acheter des livres interdits ; les libraires d'Allemagne le savent et ils en ont un assortiment pour les voyageurs moscovites. Pour goûter au fruit défendu, il n'est pas besoin du reste d'aller à l'étranger : les livres révolutionnaires ont toujours subrepticement pénétré dans l'empire ; il est peu de jeunes gens qui n'en possèdent ou n'en aient lu. Bien mieux, la propagande « nihiliste » a trouvé le moyen d'avoir ses presses à l'intérieur.

Mon premier séjour à Naples remonte au printemps de 1860 ; les Bourbons y régnaient encore. Voulant lire les historiens du seizième siècle, je demandai, à un libraire de la rue de Tolède, Machiavel ou Guichardin : « Monsieur, me répondit-il, l'un et l'autre sont à l'*index*, vous ne trouverez pas cela à Naples ». J'allais sortir quand mon homme me rappela : « Vous êtes étranger, monsieur, vous avez l'air d'un galant homme qui n'a rien à voir avec la police ; je pourrai vous procurer l'un et l'autre ouvrage », et, entrant dans l'arrière-boutique, il en ressortait avec Guichardin sous un bras et Machiavel sous l'autre. Pour des motifs analogues, les choses se passent

parfois de la même façon en Russie ; plus d'une arrière-boutique recèle des livres qu'on se garderait de mettre en montre, et tel libraire fort peu radical fait, à l'occasion, le lucratif commerce de l'article prohibé.

La littérature révolutionnaire s'approvisionne de deux manières : tantôt à l'aide d'écrits reçus de l'étranger, tantôt au moyen de pamphlets imprimés clandestinement en Russie. Dans la poursuite des écrits prohibés, la police et la douane ne sont pas toujours pour les censeurs des auxiliaires sûrs ; il y a là, pour ces deux services, une cause de plus de corruption et de vénalité. On achète à l'occasion le silence de la police comme celui de la douane. Cette dernière a beau maintenir autour du pays un vrai cordon sanitaire, cela n'arrête point la contagion ; et l'infection est d'autant plus grave qu'elle est secrète. La prohibition intellectuelle n'a d'autre résultat que de rendre la contrebande littéraire plus active. Des brochures séditeuses imprimées à l'étranger sont importées en fraude ; et le gouvernement a d'autant plus de peine à mettre la main sur les coupables qu'ils ont parfois des complices dans les rangs de ses agents. N'a-t-on pas un jour découvert, sous Alexandre II, qu'à Pétersbourg le principal dépôt des pamphlets révolutionnaires était dans les magasins de la douane ? Un haut employé de cette administration se faisait adresser de l'étranger des ballots de libelles et se servait de sa situation officielle pour les faire entrer en franchise.

De tels phénomènes sont loin d'avoir rien de nouveau. Dès le début du règne d'Alexandre II, il y avait à l'étranger toute une riche littérature révolutionnaire, d'autant plus puissante que la censure permettait moins de lui faire concurrence. Ce qui ne pouvait se publier à l'intérieur s'imprimait au dehors. Une imprimerie russe, fondée à Londres par Herzen, vers la fin du règne de Nicolas, éditait des ouvrages de toute sorte, documents officiels dérobés aux archives de l'État, ou violents pamphlets. Un journal, *la Cloche* (*Kolokol*), rédigé en Angleterre par un proscrit, fut, durant plusieurs années, la feuille la plus lue et la plus influente de l'empire. *La Cloche* avait autant d'autorité près du gouvernement qui la prohibait que sur le public qui la lisait en cachette. Recevant des correspondances de toutes les parties de l'empire, le journal de Herzen informait les ministres, l'empereur lui-même, de ce qui se passait en Russie. Faute de journaux libres, c'était une gazette du dehors, introduite en contrebande, qui remplissait, auprès du pouvoir et de la société, l'office d'information naturellement dévolu à la presse.

Alexandre II était le lecteur le plus assidu du *Kolokol* ; il y apprenait maintes choses qu'il eût en vain cherchées dans les rapports de ses ministres. De là une anecdote bien connue et caractéristique de l'époque et du pays. Le *Kolokol* avait attaqué, avec preuves à l'appui, quelques personnages de la cour. Dans leur embarras, les gens ainsi pris à parti ne trouvèrent qu'un moyen de se mettre à l'abri des dénonciations de Herzen : ils firent imprimer, pour le cabinet impérial, un numéro revu et corrigé de la feuille proscrite. Herzen le sut et, à quelque temps de là, l'empereur trouvait sur son bureau un exemplaire authentique du numéro falsifié.

L'émancipation, dont le *Kolokol* s'était fait l'ardent promoteur, mit fin à cette espèce de dictature morale d'un réfugié. La liberté relative laissée à la presse et à la littérature du dedans ruina la vogue de la presse révolutionnaire de l'étranger. Les mesures répressives du gouvernement devaient rendre de l'importance aux publications clandestines du dedans et du dehors. Il s'est fondé en Suisse, à Genève spécialement, toute une presse russe qui durant quelques années a retrouvé de nombreux lecteurs. Si toutes ces feuilles réunies n'ont jamais eu l'autorité de *la Cloche* de Herzen, elles ont, comme cette dernière, trouvé des correspondants jusqu'au fond de l'empire ; et, bien qu'à bon droit suspectes, elles m'ont parfois donné des renseignements qu'on eût en vain demandés à la presse de Pétersbourg ou de Moscou ^[7].

Depuis le temps de Herzen, les ennemis du pouvoir ont fait des progrès en audace ou en adresse ; non contents d'avoir des imprimeries et des journaux au dehors, ils ont voulu avoir des presses à l'intérieur de l'empire et jusque dans la capitale. D'innombrables pamphlets et des placards de toute sorte, imprimés en Russie même, à la barbe de la censure et de la police, ont été secrètement distribués par les adeptes ou publiquement affichés sur les murs des villes. Dès avant la guerre de Bulgarie, il circulait de nombreuses proclamations anonymes : *À la jeune Russie ! À la jeune génération ! Au peuple russe !* etc., sans parler des contes allégoriques spécialement destinés au peuple, tels que *l'Histoire des quatre frères et la Machine ingénieuse*. Depuis, de telles brochures n'ont plus suffi à l'ambition des agitateurs ; ils ont fondé des journaux dont le premier avait pour titre la devise habituelle du radicalisme russe : *Terre et liberté (Zemlia i Volia)* ^[8]. Ce petit journal clandestin était, en 1878 et 1879, le moniteur

officiel des révolutionnaires. C'est là que se publiaient les sentences rendues par des juges mystérieux. Outre des articles de fond et une partie pour ainsi dire officielle, cette singulière feuille contenait des correspondances, des feuilletons, voire même des annonces, et le prix de vente des numéros. Pour ces journaux ou ces pamphlets, le mode de distribution variait : on les envoyait sous enveloppe par la poste ; on les insérait dans des journaux conservateurs ; on les faisait distribuer dans les rues par d'innocents complices ne sachant pas lire ; on les déposait aux portes des maisons ^[7] ou sous les banquettes des omnibus et des voitures publiques. Comme autrefois le *Kolokol* de Herzen, *Terre et Liberté* et ses successeurs étaient placés par des mains invisibles dans les papiers des hauts fonctionnaires et envoyés, au nom du « comité exécutif », aux ambassades près du tsar. La publication de cette insaisissable *Zemlia i Volia* a été suspendue, non par les arrestations gouvernementales, mais par les discordes de ses éditeurs. Elle a été remplacée, vers la fin de 1879, par deux feuilles représentant les deux fractions entre lesquelles se partageaient les révolutionnaires russes, la *Narodnaïa Volia* (la *Volonté* où la *Liberté du peuple*) et le *Tchernii pérédèl* (le *Partage noir*) ; l'une organe des terroristes, l'autre des propagandistes socialistes^[9]. Ces deux continuateurs de *Terre et Liberté* étaient imprimés en plein Pétersbourg par des affidés des deux sexes. Ces typographies, ou mieux ces presses nihilistes ne pouvaient toujours échapper aux perquisitions du gouvernement. La police a fini par mettre la main sur les imprimeries et les bureaux de rédaction des deux feuilles rivales ; mais on a eu beau en exiler en Sibérie les compositeurs ou rédacteurs, les organes attitrés des révolutionnaires n'en ont pas moins reparu dans la capitale, à des intervalles irréguliers.

Sous Alexandre III, comme sous Alexandre II, on a découvert, dans les villes et les campagnes, à Kief, à Kharkof, à Odessa, à Varsovie, de même qu'à Pétersbourg et à Moscou, plusieurs de ces imprimeries secrètes ; et où étaient-elles cachées ? était-ce toujours chez des particuliers, chez des étudiants ou bien dans ces usines où les « propagandistes » servaient de contremaîtres et d'ouvriers ? Non ; on en a parfois découvert, de même que des laboratoires d'engins explosibles, chez des fonctionnaires^[10], dans des monuments publics, dans des bâtiments appartenant à la couronne ou aux

ministères, dans des séminaires ecclésiastiques ou des couvents. Un jour peut-être on saisira des presses clandestines dans les bureaux de la censure.

Pour mettre fin à de pareils désordres, le pouvoir n'a rien trouvé d'autre que de rendre plus rigoureux encore les lois et règlements sur la presse et l'imprimerie. il y avait déjà des inspecteurs de la typographie ; il était déjà défendu d'établir des imprimeries sans un permis spécial : cela n'a plus semblé suffisant. On a interdit de vendre ou d'acheter sans autorisation des presses ou des appareils typographiques, appliquant à tout ce qui touche l'imprimerie les restrictions imposées, vers le même temps, au commerce des armes. Comme pour rendre l'assimilation plus complète, les hommes qui violent les règlements sur la typographie ont, de même que les auteurs d'attentats sur les fonctionnaires, été placés en dehors des lois civiles. Des arrêtés, en date de 1879 et 1880, ont soustrait « temporairement » à la connaissance des tribunaux toutes les affaires de ce genre.

Ces mesures draconiennes n'ont pu jusqu'ici étouffer la publication des journaux et des brochures de la révolution ; mais, quand le gouvernement parviendrait à saisir toutes les presses aux mains de ses adversaires occultes, il ne leur aurait point retiré tous leurs moyens de propagande. À défaut de l'imprimerie et des inventions modernes, il resterait aux agitateurs la copie manuscrite, et l'on ne saurait dire ce qu'il peut se divulguer d'idées par ce procédé archaïque. Sous le règne de Nicolas, c'était la principale ressource des révolutionnaires ou des frondeurs. Il y a eu longtemps toute une littérature manuscrite ou clandestine qui, en popularité, ne le cédait point aux œuvres les plus répandues par l'imprimerie. Plus d'une pièce connue de tous n'a jamais été imprimée, en Russie du moins ; car, à l'étranger, des recueils de ces morceaux prohibés ont eu plusieurs éditions. Certains collèges ou séminaires ont encore leurs journaux manuscrits, et, en arrivant au gymnase ou à l'Université, jeunes gens et jeunes filles ont la plupart pour premier soin d'apprendre et de copier des pièces interdites.

À défaut de la copie manuscrite ou hectographiée, il reste la parole, qui ne laisse pas de trace, et la mémoire, où se gravent impunément propos séditieux et chants révolutionnaires sans que la censure ou la police y aient rien à voir. C'est ce qui se fait tous les jours ; plus d'un Russe m'a raconté avoir appris par cœur des vers ou des contes prohibés dont, par défiance de la police, il n'osait garder copie. Tout cela peut paraître assez innocent et

puéril, mais ces curiosités d'écolier, qu'on est tenté de prendre pour des espiègleries enfantines, ont un grand inconvénient : elles dressent les jeunes gens à la dissimulation, aux mystérieux conciliabules ; elles leur donnent le goût des affilialions clandestines.

Si l'on nous demandait ce qui partout profite le plus du manque de liberté de la presse, nous répondrions que ce sont les sociétés secrètes. On pourrait dire *a priori* que, dans tout État, il y a d'autant moins de sociétés occultes que la parole est plus libre. La propagande souterraine hérite de tout ce qu'on enlève à la presse publique. C'est là un phénomène facile à constater dans la Russie actuelle, comme dans l'Italie d'avant 1860. Je demandais à un Russe, il y a déjà une quinzaine d'années, si, de son temps, il y avait à l'Université des sociétés secrètes. « Non pas précisément, me répondit-il, nous nous réunissions seulement par petits groupes pour lire en cachette des livres prohibés et réciter des chansons interdites. » Ainsi a commencé plus d'une association révolutionnaire : de tels conciliabules en portent le germe. On se prête des livres défendus, on les copie à l'insu de ses maîtres, on se cotise pour en acheter, et peu à peu on est lié par un secret commun et compromettant. La crainte des espions ou des délateurs fait qu'on se jure le silence, et, plus la police est ombrageuse, plus on se sent solidaire. Avec de telles habitudes, les amitiés de jeunes gens deviennent aisément de la complicité ; ce sont des chaînes souvent difficiles à briser. Là même où, à proprement parler, il n'y a pas de sociétés secrètes, il y en a tous les éléments. C'est ainsi, à l'abri même des lois contre la liberté de la pensée, que se développe chez les jeunes gens l'esprit révolutionnaire sous sa forme la plus pernicieuse. Et, en Russie, le mal n'est pas nouveau : il remonte jusqu'à Nicolas ou, mieux, jusqu'à Alexandre I^{er} puisqu'à la mort de ce prince les sociétés secrètes du Nord et du Sud se croyaient assez fortes pour tenter une révolution. À la clandestinité, le meilleur remède est la libre publicité.

On dit souvent que les mauvaises doctrines se propagent par la presse, cela est vrai ; mais de tous les moyens de propagande révolutionnaire, c'est peut-être encore le moins redoutable, car c'est le plus facile à surveiller et à combattre à armes égales. La propagande orale et cachée, telle qu'elle est en usage en Russie, cette propagande mystérieuse et insaisissable, dont les progrès ne peuvent être suivis ni la marche arrêtée, mine sourdement des

institutions qui semblent respectées de tous, et exerce des ravages d'autant plus profonds qu'elle prête plus aux illusions et aux surprises. C'est une chose singulière que le pays de l'Europe où la presse semble le plus redoutée, est un État où les journaux ne peuvent trouver accès qu'auprès du petit nombre, l'immense majorité restant illettrée.

Dans sa lutte avec les doctrines subversives, tout gouvernement devrait faire le vœu du héros homérique, qui, pour lutter avec les dieux, ne leur demandait que de se laisser voir. Aucun n'aurait eu plus d'intérêt que le gouvernement russe à combattre ses ennemis à visage découvert, car le premier effet de la lumière eût été de montrer à tous le petit nombre des troupes ténébreuses qui, grâce à l'obscurité dont elles s'enveloppaient, le tenaient en échec.

L'exemple de la Russie prouve que de nos jours la liberté de la presse n'est pas seule responsable des progrès de l'esprit révolutionnaire. Certes, cette liberté n'est pas une panacée ; elle ne cicatrise pas toutes les plaies qu'elle aime à sonder, elle envenime parfois le mal qu'elle prétend guérir. Plus qu'aucune autre elle a ses défauts et ses inconvénients ; mais, en dehors des considérations politiques, elle a pour l'État des avantages que rien ne remplace. Avec elle, l'esprit révolutionnaire n'aurait peut-être pas fait moins de victimes ; à coup sûr il n'aurait été ni plus redoutable, ni plus contagieux, et le gouvernement et la nation auraient été plus éclairés sur leurs propres besoins et leurs propres forces. Avec le droit de discussion et le droit de critique, le pouvoir eût été mieux informé ; l'administration, la justice, l'instruction publique, les finances, l'armée même, y eussent plus gagné que la révolution. Si les pays où la presse est affranchie de toute gêne nous dégoûtent parfois d'une liberté, qui semble inséparable de la licence, le spectacle offert par les États où elle est trop incomplète est bien fait pour nous réconcilier avec la liberté de la presse.

Deux raisons font qu'à nos yeux l'émancipation de la pensée aurait, en Russie, plus d'utilité et moins d'inconvénients que dans la plupart des autres États. La première, c'est qu'il n'y a pas de question dynastique, pas de lutte sur la forme même du gouvernement ; c'est que, l'immense majorité de la nation étant, dans toutes les classes, d'accord sur le principe de l'autorité, il ne peut y avoir, en dehors des extrémités du parti révolutionnaire, d'opposition systématique et purement négative. La

seconde raison, c'est que, sous le régime autocratique, la presse est le seul moyen qu'ait le pays d'influer sur son gouvernement, et presque le seul moyen qu'ait le pouvoir de connaître les vœux et les besoins de la nation. Plus puissant est le gouvernement, et moins il doit redouter les indiscretions, les témérités, les attaques même de la presse ; car il reste jours maître de ne lui point prêter l'oreille et de lui clore la bouche. Sous le régime autocratique, en effet, des lois ne suffisent pas pour assurer les droits de la pensée ; dans cette sphère, comme dans toute autre, le pouvoir souverain ne saurait être lié par ses propres oukazes. Les franchises dont il gratifierait la presse seraient pour lui d'autant moins à craindre que, de quelques garanties légales dont on la décore, cette liberté ne serait jamais qu'une liberté de tolérance.

-
1. ↑ Écrivain mort peu de temps avant la révolution de 1848.
 2. ↑ Si mon interlocuteur eût connu les écrivains de la nouvelle génération, MM. Bourget, Brunetière, de Vogué, par exemple, il n'eût pas tenu ce langage.
 3. ↑ Depuis quelques années il semble y avoir, parmi le public comme parmi les écrivains, une réaction contre la littérature à tendances ; mais, tant que les conditions politiques de la Russie ne changeront point, ce goût ne saurait entièrement disparaître.
 4. ↑ Voyez, dans le volume intitulé *la Révolution et le Libéralisme* (Hachette, 1890), notre étude sur M. Taine et les principes de la révolution.
 5. ↑ Rien de plus instructif, à cet égard, que l'histoire du *Béreg*, feuille fondée, en 1880, sur l'initiative d'Alexandre II. Son directeur, M. Tsitovitch, professeur à Odessa, s'était signalé, en 1879, par une ou deux brochures que le général Totleben avait portées à Livadia. « Voilà un homme de courage », avait dit l'empereur, de M. Tsitovitch. Il se l'était fait présenter et lui avait fait remettre des fonds pour la création d'un journal, destiné à combattre le radicalisme. Malgré le talent de sa rédaction, cette feuille, dont le directeur avait été mis à l'index par ses confrères, n'a pu, faute d'abonnés et de lecteurs, vivre plus d'un an. C'est en vain que, pour lui donner quelque popularité, l'administration l'avait un jour frappée d'un avertissement. En fait, aucun journal gouvernemental n'a jusqu'ici pu réussir ; il n'existe d'autres journaux conservateurs que ceux qui s'inspirent des doctrines slavophiles ou ultra-nationales, et ceux-là font parfois de l'opposition à leur manière.
 6. ↑ C'est pour cela que Nicolas avait élevé démesurément le prix des passe-ports à l'étranger, et qu'il les refusait au plus grand nombre de ses sujets. J'ai connu un sujet russe des provinces occidentales qui, durant quinze ans, avait vainement sollicité l'autorisation d'aller aux eaux de Bohême. « Nous avons des sources thermales dans l'empire, au Caucase par exemple, lui répondait-on. Vous voulez prendre les eaux ; allez au Caucase. »
 7. ↑ Les revues ou journaux de l'émigration russe, tous plus ou moins révolutionnaires et d'ordinaire nettement socialistes, ont été nombreux dans les dernières années. La plupart n'ont eu qu'une existence intermittente, comme le *Vpered (En Avant)*, revue doctrinaire, relativement modérée, dirigée par le colonel Lavrof. À côté des feuilles les plus extrêmes, telles que le *Nabat* ou *Tocsin* de Tkatchef, mort en 1885, le *Rabotnik* ou *Travailleur*, l'*Obchtchina (Commune)*, avait pris place, en 1881, un organe constitutionnel et fédéraliste, le

Volnoé Slovo (la Parole libre), que ses confrères, plus violents, ont eu la singulière idée de dénoncer comme une fondation du général Ignatief et du gouvernement impérial. En 1883 a commencé à paraître à Genève le *Messenger de la Volonté du peuple* (*Vésinik narodnoï volii*), organe des terroristes. À cette liste on peut ajouter l'*Obchichée Délo* (la Cause générale), la *Hromada* ou *Commune*, revue ukrainophile, rédigée en petit-russien par M. Dragomanof, et diverses feuilles en polonais.

8. ↑ *Terre et Liberté* était déjà le titre ou la devise d'une association révolutionnaire, formée vers 1860 et 1862 pour exciter le peuple des campagnes à la révolte et obtenir aux anciens serfs la possession gratuite de la terre.
9. ↑ Voyez ci-dessous, livre VI, chap. II.
10. ↑ A Varsovie, par exemple, les appareils typographiques et le matériel révolutionnaire de la société *le Proletariat* étaient chez un magistrat russe, le juge de paix Bardovsky, pendu en janvier 1886.

LIVRE VI
L'AGITATION RÉVOLUTIONNAIRE ET LES RÉFORMES
POLITIQUES.

CHAPITRE I

Pourquoi les réformes semblent-elles avoir développé l'esprit révolutionnaire ? — Explication des conservateurs. — Explication des libéraux. — La Russie en désaccord avec elle-même et en désaccord avec le monde extérieur. — Des classes où se recrutent les révolutionnaires. — Motifs qui poussent « l'intelligence » au radicalisme. — Les écoles et le prolétariat lettré. — La question de renseignement et le « nihilisme ». — Comment le peuple répugne aux théories radicales. — Déconvenues des agitateurs et raisons de l'insuccès de leur propagande. — Quelle prise peut trouver sur le peuple l'esprit révolutionnaire. — Question agraire et socialisme ^[1].

Il est, dans la vie des peuples, des époques qui deviennent pour l'histoire comme une énigme. Ainsi en est-il du règne d'Alexandre II. Jamais, en aucun pays chrétien, autant de changements n'ont été accomplis en une aussi courte période, sans l'aide d'une révolution. Qui eût osé prédire, aux beaux jours de l'émancipation, que toutes ces grandes mesures dont, en d'autres temps, une seule eût suffi à la gloire d'un règne, auraient pour couronnement le meurtre du libérateur des serfs et laisseraient la Russie désabusée, inquiète de sa voie, incertaine de son avenir ? Et cependant, pour qui connaît la Russie contemporaine, les désillusions de la paix et de la guerre, la gêne publique et privée, imposée par les difficultés financières, par la baisse du papier-monnaie, par les disettes ou les mauvaises récoltes, pour qui surtout ressent l'amer désenchantement laissé dans les âmes par l'inefficacité, l'inexécution ou l'inachèvement des grandes réformes, rien ne surprend plus, ni l'ardeur et l'audace des ennemis du pouvoir, ni l'indifférence et l'apparente torpeur de la société, ni l'isolement moral et les irrésolutions des gouvernants ^[2].

Nous l'avons dû constater à chaque pas, pour l'émancipation, pour l'administration, pour la justice, pour la presse : aucune des grandes réformes n'a donné au gouvernement et au pays ce que le pays et le gouvernement en attendaient. Presque partout, dans chaque sphère de la vie publique, nous avons vu que l'optimisme confiant des premières années avait fait place à une sorte de pessimisme découragé ou de scepticisme

anxieux. À considérer le malaise de la nation, le trouble des intelligences, le désarroi du pouvoir, on dirait que les réformes n'ont profité qu'à l'esprit révolutionnaire. Devant l'effervescence de la jeunesse et des classes instruites, devant l'obscur et mystérieuse somnolence des masses populaires, en face des hésitations et des contradictions d'un pouvoir désorienté, sans programme, presque sans conviction, l'avenir de la Russie, émancipée du servage, semble non moins sombre qu'aux derniers jours de Nicolas, au temps des défaites de Crimée. Ces études seraient trop incomplètes si nous ne cherchions par où s'explique une aussi triste anomalie.

À toutes ces déceptions, trop nombreuses et simultanées pour n'avoir pas une cause commune, il est aisé de trouver deux raisons opposées et d'une égale simplicité. Et d'abord l'explication de ce phénomène ne serait-elle pas dans le nombre même et la rapidité des réformes ainsi accumulées ? De toutes les réponses faites à pareille question, c'est là une des plus naturelles. On ne saurait, dit-on, toucher à toutes les coutumes ou les lois d'un pays, sans y jeter le trouble, sans qu'il en reste dans nombre d'esprits un désordre dont les effets peuvent être redoutables. Tout changement a ses inconvénients ; les plus indispensables amènent une perturbation temporaire. Toute réforme a ses défauts, ne serait-ce que les espérances et les illusions suscitées par chacune. La société russe a été trop remuée, depuis un quart de siècle, pour avoir pu retrouver son assiette. Dans sa soif de progrès, l'opinion a cru tout possible et n'a été satisfaite de rien. Au lieu de donner aux lois récentes le temps de porter et de mûrir leurs fruits, on n'a eu d'autre souci que de greffer les unes sur les autres des innovations nouvelles. Esprit d'inquiétude, aspirations vagues et exigences ingénues, désenchantement des rêves déçus, impatience des obstacles et de la longueur de la route, colères et ressentiments contre les hommes et les choses, n'en est-ce pas assez, sans parler de la grande secousse sociale de l'émancipation, des fortunes compromises et des situations ébranlées, pour expliquer les conquêtes de l'esprit révolutionnaire dans une jeunesse aveuglément présomptueuse et sans expérience, chez une nation elle-même inexpérimentée, novice et confiante en soi, se sentant arriérée en face d'autrui, humiliée de l'être sans toujours l'avouer, et, dans sa hâte de

rejoindre ou de devancer les autres, ne comprenant point que la première condition d'un progrès normal est le temps et la patience ?

— Erreur ! entendons-nous crier dans un autre camp ; la cause de tout le mal, c'est que ces réformes si nombreuses ne l'ont pas été assez ; c'est que, pour la plupart, elles ont été mal conçues ou mal appliquées ; c'est que, dans ses lois, le législateur n'a pas osé agir conformément à ses principes, et que, dans l'exécution, le pouvoir n'a pas obéi à ses lois. Loin d'avoir fait trop, on n'a pas fait assez ; loin de tomber dans le superflu, on a reculé devant le nécessaire. Les réformes comme les révolutions s'appellent les unes les autres ; elles se complètent et s'étayent mutuellement ; elles ne sauraient rester debout isolées ; et, de toutes celles tentées depuis vingt-cinq ans, il n'en est pas une qui ne fût indispensable. C'est une chaîne dont chaque anneau se tient, et, en Russie, la chaîne manque de plusieurs anneaux. Le mal, ce sont les demi-mesures, les restrictions, les contradictions ; c'est qu'en innovant on a trop conservé du passé, c'est qu'oublieux du précepte évangélique on a trop fréquemment cousu du drap neuf à de vieux vêtements, et versé du vin nouveau dans de vieilles outres au risque de les faire éclater.

Dans le monde complexe de la politique, la vérité a souvent plusieurs faces ; deux thèses, en apparence inconciliables, peuvent chacune contenir une moitié du vrai. C'est ici le cas. En tout pays, il est malaisé de faire de grands changements, sans en faire rêver de plus vastes ; malaisé de remuer le fond de la société, sans en agiter la vase. Dans les transformations politiques, un peuple peut éviter les révolutions, il ne saurait guère éviter l'esprit révolutionnaire.

En Russie, ce n'est là cependant que la moindre raison des difficultés présentes. La cause principale et la plus profonde, c'est celle que nous n'avons cessé d'indiquer : c'est le manque de logique, le manque de plan général de toutes ces réformes, trop souvent mises bout à bout, sans lien entre elles, sans enchaînement même entre leurs diverses parties, et presque toutes restreintes encore dans la pratique, éludées ou discréditées comme à dessein par les mains qui ont mission de les appliquer. C'est le défaut de concordance des lois nouvelles entre elles, et de ces lois avec les vieilles mœurs, avec les débris des anciennes institutions demeurées debout. La Russie des réformes ressemble à une ancienne maison, reconstruite à neuf

dans quelques-unes de ses parties, conservée presque intacte dans les autres, et cela sans que l'architecte ait pris soin de raccorder les diverses pièces, avec des différences de niveau à chaque étage, avec des salles basses et obscures faisant suite à des chambres hautes et bien éclairées. Comment s'étonner que, parmi les habitants, les uns regrettent ce qui a été détruit, tandis que les plus jeunes prétendent tout jeter bas pour tout refaire à neuf ?

Ce double défaut d'harmonie des institutions entre elles, et des institutions avec les pratiques gouvernementales, suffirait à fomentier l'esprit révolutionnaire. Mais, à la diffusion du radicalisme et des idées subversives, il est une autre cause, d'importance au moins égale, qu'on ne doit jamais perdre de vue. À côté du désaccord de la Russie avec elle-même, de son manque d'orientation intérieure, il y a le désaccord de la Russie avec l'Europe moderne, le contraste des formes et des maximes de son gouvernement avec tout ce qui l'entoure et l'avoisine, avec l'esprit de notre âge et de notre civilisation. Pour que la révolution ne pût jeter de racines dans l'empire des tsars, il faudrait que la Russie fût à la fois en paix avec elle-même et en harmonie avec le monde extérieur, avec le monde contemporain, qui malgré elle pèse d'un grand poids sur elle. Or, de ces deux conditions, presque également essentielles, l'une ne lui manque pas moins que l'autre.

Les Russes aiment à regarder les révolutions comme une sorte de maladie de vieillesse, produite par l'altération ou le manque d'équilibre des organes sociaux, par l'atrophie des uns, l'hypertrophie des autres. Se sentant jeunes, ils se flattaient, grâce à leur état social, d'être à l'abri de pareilles affections séniles. À leurs yeux, la révolution étant le résultat du prolétariat et des luttes de classes, comment l'esprit révolutionnaire pouvait-il pénétrer dans un pays qui, grâce à un régime de propriété tout spécial, ne connaissait ni prolétariat, ni antagonisme de classes ? Avec le *mir* du paysan, rien de pareil à redouter. Pour mettre à nu l'illusion de cet axiome de l'orgueil national, nous n'avons pas attendu que les complots se fussent chargés de désabuser les plus confiants. Contre les revendications révolutionnaires, le *mir* moscovite, nous l'avons dit mainte fois^[3], est une assurance manifestement insuffisante. Toutes les révolutions ne sortent pas des luttes de classes. Les doctrines radicales n'éclosent pas seulement dans les ateliers d'ouvriers

prolétaires ; si c'est là qu'elles trouvent le sol le plus propice, ce n'est pas le seul où elles puissent germer.

Ce qui est vrai, c'est qu'en Russie le milieu où s'agitent les instincts novateurs et les penchants révolutionnaires, est fort différent de celui où de pareilles tendances rencontrent le plus d'adhérents en Occident. Les thèses et les prétentions, les systèmes et les chimères sont, au fond, fort analogues ; il n'en est pas de même des apôtres et des prosélytes du radicalisme. C'est là un des phénomènes qui méritent le plus d'attention.

Il y a pour les hommes d'autres causes d'irritation que les privations ou les souffrances de la vie matérielle ; il y a pour les peuples d'autres besoins que les nécessités économiques. La Russie elle-même en est un exemple ; un grand nombre de Russes ont beau prétendre que chez eux il n'y a point de questions politiques, mais seulement des questions économiques, les événements démentent cette espèce de matérialisme.

Les revendications de la plupart de leurs révolutionnaires ont beau affecter une forme socialiste et subversive, l'état économique et la situation matérielle du pays ne sont ni les seules ni peut-être les principales raisons de la vogue des idées révolutionnaires. Ce qui par-dessus tout a favorisé le développement du radicalisme, c'est la contrainte morale, la gêne et les privations intellectuelles, inhérentes au régime politique. C'est cette sorte de diète spirituelle qui, en aigrissant et faussant les esprits, en débilitant les tempéraments, en surexcitant le système nerveux, a prédisposé les Russes aux appétits bizarres, aux emportements passionnés et aux rêveries maladives.

Comment expliquer autrement l'indulgence ou la faveur que les idées d'opposition, si ce n'est les sophismes révolutionnaires, rencontrent dans les classes manifestement intéressées au maintien de l'ordre social ? En Russie, nous l'avons déjà constaté^[4], ce n'est point dans le peuple des villes ou des campagnes, dans les classes les plus déshéritées et en apparence le plus en droit de se plaindre, que se sont recrutés les plus nombreux et les plus zélés adversaires du gouvernement. C'est au contraire dans les classes cultivées et naguère encore dites privilégiées ; c'est dans la mince couche civilisée que, par opposition aux masses populaires, on désigne du nom d'*intelligence*^[5]. À cela rien de surprenant, les hommes cultivés étant

naturellement ceux auxquels les discordances intérieures du pays sont le plus sensibles et le plus pénibles. Aussi est-ce par eux et par la haute aristocratie que, dès le règne d'Alexandre I^{er}, les idées révolutionnaires ont, avec les idées libérales, commencé de s'infiltrer dans l'empire. Depuis lors, depuis l'échec des conjurés de 1825, bien des progrès ont été accomplis et des abus supprimés ; mais, selon la profonde remarque de Tocqueville, à propos de l'ancienne France, c'est souvent au moment où les abus sont devenus le moins lourds qu'ils deviennent le plus irritants. Si l'excentrique intempérance des théories subversives et les cruels attentats des auteurs de la révolution ont singulièrement affaibli, dans la haute société, la vogue des thèses révolutionnaires et le dilettantisme radical, il n'en reste pas moins, chez presque tout ce qui est indépendant par position ou par caractère, chez tout ce qui n'est pas personnellement intéressé aux abus, un ferment de vague libéralisme que le gouvernement est le premier à confondre avec la révolution.

Il n'y a peut-être pas de pays où l'esprit d'opposition soit si répandu. Les classes ailleurs réputées conservatrices ou dirigeantes en sont toutes plus ou moins imbuës. La haute noblesse et les hauts fonctionnaires se maintiennent d'ordinaire prudemment dans les limites d'une fronde moqueuse ; mais la petite noblesse et la bourgeoisie naissante, les rangs inférieurs du tchinovnisme et les enfants du bas clergé ont été pour les agitateurs une pépinière inépuisable. C'est dans les régions de l' *intelligence* qui confinent au peuple, dans les classes besogneuses et à demi instruites, que la propagande révolutionnaire fait le plus de prosélytes. Cela est naturel : au malaise moral, aux souffrances intellectuelles, s'ajoutent chez elles la gêne matérielle et les difficultés de la vie quotidienne ; aux généreuses révoltes de l'esprit contre les injustices ou les inconséquences d'un régime d'arbitraire, se mêlent les rancunes et les rébellions intéressées de l'égoïsme contre les vices apparents ou réels d'un ordre social qui, d'un grand et fertile empire, semble faire le pays de la misère.

Les écoles, le lecteur le sait déjà, ont été les principaux foyers du radicalisme, et plus haute était l'école, plus révolutionnaire était l'esprit des jeunes gens qui en sortaient^[6]. Cela encore n'a rien qui puisse surprendre, l'instruction ouvrant fatalement la jeunesse à des aspirations que le régime du pays ne pouvait satisfaire. À cet égard, le pouvoir ne saurait se faire

illusion : par les besoins qu'elles fomentent, par le goût de l'investigation qu'elles provoquent, par la confiance dans le droit et la raison qu'elles inspirent, par les curiosités qu'elles éveillent et les comparaisons qu'elles suggèrent, la science et l'instruction, de quelque surveillance qu'on les entoure, prédisposent invinciblement à la critique, au libre examen, par suite au libéralisme, à l'esprit d'innovation. À ce titre les sujets d'un autocrate seront d'autant moins sûrs que leur horizon intellectuel sera moins borné. Le gouvernement impérial l'a vaguement senti ; de là, malgré son noble désir de relever le niveau intellectuel de la nation, ses fréquentes velléités restrictives vis-à-vis de la science, des universités, des écoles. Nicolas, on le sait, avait systématiquement réduit le nombre des étudiants, et mutilé l'enseignement. Alexandre II s'était fait honneur en ne suivant pas un pareil exemple ; mais, en dépit de tous les encouragements officiels qui lui sont prodigués, la science, ses interprètes et ses écoles sont, pour le gouvernement, demeurés plus ou moins suspects. Il n'en saurait être autrement ; cette suspicion, mal déguisée derrière des règlements vexatoires et une jalouse tutelle, ne pouvait manquer d'indisposer les maîtres et les élèves. Plus étroite a été la direction imprimée aux études, et plus défiante a été la jeunesse. Nous avons déjà mentionné l'échec politique du classicisme et l'insuccès des diverses méthodes pédagogiques successivement prônées par les divers ministres^[7]. Classique ou « réelle », imprégnée de l'idéalisme antique ou du naturalisme moderne, toute science devait fatalement mettre en relief les antinomies de la vie russe, et échouer dans la tâche de former des sujets à l'autocratie. Pour cela il fallait l'ancienne éducation de famille, toute superficielle, toute de forme et de mode.

En tout pays semblable à la Russie, la diffusion de l'instruction eût d'abord tourné au profit de la révolution ; mais ce phénomène a été singulièrement accentué par les conditions de l'enseignement russe. Je ne parle pas seulement des vexations imposées aux maîtres ou aux élèves, des règlements tyranniques de certains ministres, de l'avilissement des corps universitaires, de l'attrait fascinateur donné par la censure aux écrits et aux écrivains prohibés : je parle de l'organisation générale de l'enseignement et des particularités scolaires propres à l'empire. D'abord, la Russie, où jadis l'instruction était presque entièrement domestique, est peut-être aujourd'hui le pays où l'enseignement, secondaire et supérieur, éloigne le plus de la

famille. Cette transformation, à laquelle ont également contribué les exigences des programmes gouvernementaux et le petit nombre des écoles, le renchérissement de la vie et la compétition universelle, a pour premier effet le relâchement des liens de famille et, par suite, le manque de direction de la jeunesse, privée de ses guides naturels. L'instruction est séparée de l'éducation ; la jeunesse livrée à ses rêves, à ses découragements, à ses exaltations ; et cela est presque aussi vrai des jeunes filles que des jeunes gens. Le mal, à cet égard, est d'autant plus sensible que la femme russe est plus avide d'apprendre, que la Russie est peut-être aujourd'hui le pays où il y a le moins de différence entre les aliments intellectuels donnés aux deux sexes, et que, dans son appétit de savoir, l'esprit féminin, mis subitement à un régime parfois trop substantiel pour lui, en ressent une sorte d'inflammation.

Il y a bien, dans les villes de quelque importance, des externats pour les filles comme pour les garçons ; mais dans ces « gymnases » un grand nombre des élèves, originaires de la campagne ou des petites villes, ont dû, pour étudier, quitter la maison paternelle ; ils vivent en pension chez des logeurs, ou s'entassent dans des phalanstères souvent communs aux deux sexes. Encore si ces étudiants et étudiantes, sans attaches morales avec la société qui les entoure, avaient emporté du foyer une solide éducation première, s'ils gardaient avec leurs parents des relations d'affection et de respect ; mais, pour beaucoup d'entre eux, cela ne saurait être. Les parents, alors même qu'ils seraient dans le voisinage, ne pourraient conserver un grand ascendant sur des enfants auxquels ils sont intellectuellement inférieurs. Nous touchons ici à un fait capital pour l'intelligence du radicalisme russe. Un grand nombre des élèves des écoles et des universités sortent de familles pauvres, peu instruites, incapables de leur donner aucune direction. Un grand nombre des étudiants sont presque indigents, et ne doivent leur instruction qu'à la générosité publique ou privée. Les Russes, qui se vantent de n'avoir pas de prolétariat économique, possèdent une sorte de prolétariat intellectuel, de paupérisme universitaire que l'État et le pays entretiennent à leurs frais.

Il en était ainsi chez nous-mêmes, au moyen âge, parmi les étudiants et les clercs, attirés des quatre coins de l'Europe, au pied de la montagne Sainte-Genève ; mais alors la jeunesse avait une direction, l'Église, et

l'esprit, un frein, la foi ; alors les étudiants se nourrissaient des scolastiques au lieu de se repaître de Darwin, de Renan ou de Karl Marx. Aujourd'hui même, la Russie est loin d'être le seul pays que la brusque diffusion d'une instruction souvent mal équilibrée menace d'une sorte de déclassement social. La France et tous les États du continent, y compris l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, sont plus ou moins atteints du même mal^[8]. En Russie, cette plaie de nos sociétés modernes est peut-être encore moins étendue ou moins profonde qu'ailleurs ; mais elle est envenimée et rendue plus dangereuse par le tempérament et par l'âge de la nation. Nulle part, les classes populaires ou peu aisées ne sont, intellectuellement et moralement, moins préparées à la réception de la science ; nulle part l'esprit encore fruste de la jeunesse n'est plus enclin aux fascinations de la logique et aux chimères de l'abstraction. Ni traditions de famille, ni culture héréditaire ne font, dans ces cervelles russes, contrepoids aux notions troublantes d'une science souvent mal comprise. Les universités et les écoles n'y font pas seulement des déclassés, mais des détraqués. Aussi est-ce dans ce prolétariat des gymnases et des universités, parmi les fruits-secs des écoles civiles, militaires, ecclésiastiques, que le « nihilisme » a recruté ses soldats les plus déterminés, et levé chaque année la plus grosse partie de son contingent.

L'État, l'empereur, les assemblées provinciales, les conseils municipaux, les corporations de marchands ou de bourgeois, les riches particuliers, ont fondé à l'envi de nombreuses bourses de jeunes gens et de jeunes filles, près des collèges et des universités. L'empereur Alexandre II avait lui-même, vers 1869, consacré 500 000 roubles à créer des bourses à l'Université de Pétersbourg. Nombre de particuliers avaient suivi ce généreux exemple ; chaque année voyait surgir des centaines de bourses ; on en comptait 1500 environ en 1880. Ces fondations, multipliées par la vanité, sont souvent à peine suffisantes pour faire vivre les jeunes gens qui en bénéficient ; mais c'est là leur moindre défaut. Afin de prévenir tout déclassement, il faudrait qu'à chaque bourse correspondit une position assurée. Or, il est loin d'en être ainsi. Les jeunes gens, instruits aux frais du gouvernement ou de la société, voient fréquemment les défiances du pouvoir auquel ils doivent leurs études leur fermer l'entrée des carrières publiques. Le gouvernement tient ses propres boursiers en suspicion, et cela

non toujours sans raison. Plusieurs des régicides, Solovief, Jéliabof, Ryssakof, etc., étaient des boursiers, ou demi-boursiers, élevés les uns aux frais de particuliers, les autres aux frais de la famille impériale.

Le prolétariat lettré ne se compose pas du reste uniquement de boursiers. À ces privilégiés de la gratuité se mêlent sur les bancs nombre d'étudiants besogneux, qui, n'ayant pu obtenir de subsides du public, sont réduits à se contenter d'une maigre pension de leur famille. La loi militaire, qui accorde de notables avantages aux diplômes universitaires, a poussé les familles chrétiennes ou juives à n'épargner aucun sacrifice pour l'instruction de leurs fils. De là, parmi ces étudiants dénués de ressources, des misères et des souffrances peu faites pour les réconcilier avec la société. Ce qui leur fait défaut, ce n'est pas seulement le matériel d'études et les livres, c'est à la fois la table, le logement, le vêtement. Les rapports des inspecteurs de l'instruction publique ont constaté qu'en hiver nombre d'élèves des gymnases ou des universités ne suivaient pas les cours, parce qu'ils n'avaient pas de vêtements assez chauds pour sortir ; que, pour cette raison, beaucoup restaient chez eux par les grands froids ; que d'autres ne pouvaient travailler le soir faute d'éclairage. Dans cette situation, les jeunes gens s'entassaient en de petites pièces, souvent étudiants et étudiantes ensemble, pour économiser le chauffage et la lumière, passant les longues soirées de l'hiver russe en divagations socialistes. De telles conditions sont aussi peu propices aux études qu'à la santé et à l'équilibre moral des jeunes gens. Beaucoup de ces étudiants, incapables de terminer leurs cours, seront naturellement des fruits-secs, rejetés par l'État ou la société, voués par la misère et les déceptions au radicalisme.

Gouvernement, assemblées provinciales, conseils pédagogiques, ont eu compassion de ces indigents lettrés, souvent encore adolescents. On a fondé des sociétés de secours qui leur procurent l'habillement, les vivres, le logement. En quelques villes, à Samara par exemple, on a créé des asiles où un certain nombre d'élèves des gymnases sont hébergés, nourris, chauffés, éclairés gratuitement ou à moitié prix. Comme il arrive souvent à la bienfaisance publique ou privée, ces fondations philanthropiques n'ont fait que pallier le mal et entretenir le paupérisme scolaire qu'elles prétendaient faire disparaître. Aussi, après s'être piqué d'ouvrir les portes de l'enseignement secondaire et supérieur « aux enfants de toute classe », le

ministère de l'instruction publique a-t-il, depuis quelques années, songé à rétrécir l'accès des gymnases et des universités, en élevant considérablement les rétributions scolaires. Dans un pays qui, malgré tout, est loin de compter trop d'hommes instruits, ce serait là passer d'un extrême à l'autre. Cette sorte d'impôt sur l'instruction risquerait d'être plus nuisible qu'efficace. L'un des principaux soucis du gouvernement de l'empereur Alexandre III semble avoir été de purifier l'atmosphère des écoles et des universités. Pour cela, il n'a malheureusement su recourir qu'à des vexations dont l'expérience avait déjà démontré l'inutilité. Les règlements universitaires édictés, en 1884-1885, sur les conseils de M. Katkof, sont plus faits pour humilier la science et abaisser les études que pour refréner les tendances révolutionnaires.

La question scolaire, universitaire, est assurément un des gros problèmes de l'empire. Nulle part le sort du pays n'est dans une plus étroite dépendance de l'éducation de la jeunesse. C'est dans les hautes écoles surtout qu'il faut combattre l'esprit révolutionnaire, mais cela ne saurait se faire suivant des procédés plus ou moins renouvelés de Nicolas, en s'en prenant aux études et à la culture moderne, en bouleversant les programmes d'enseignement, en substituant les études classiques aux sciences physiques ou vice versa, en limitant le nombre des étudiants ou bornant la sphère des études, en refoulant les femmes et les jeunes filles qui aspirent aux carrières libérales et à une vie indépendante. On aura beau soumettre les universités à la discipline militaire, faire porter aux étudiants un uniforme, les enrégimenter dans des casernes, ce ne seront jamais là que des palliatifs plus propres à cacher les progrès du mal qu'à le guérir. Les procédés inquisitoriaux, les règlements minutieux et tyranniques, le formalisme tracassier et pédantesque du long règne ministériel du comte Tolstoï, ont si manifestement déçu les espérances de leur promoteur, qu'à essayer d'un système opposé on n'a rien à perdre. Restituer aux universités l'autonomie et les privilèges dont on les a dépouillées, rehausser l'ascendant des professeurs en leur rendant des droits dont l'État n'a rien à craindre, témoigner hautement du respect pour la science et ses représentants, et, par-dessus tout, donner au pays des institutions qui puissent supporter une libre critique : tels sont encore les meilleurs moyens de disputer la jeunesse et « l'intelligence » aux fascinations du radicalisme. Comme un pareil

changement d'attitude ne peut s'accomplir en un jour, ni porter ses fruits en une saison, comme par tempérament la jeunesse est partout plus ou moins friande de nouveautés, on peut prévoir que les écoles resteront pendant longtemps la pépinière des propagandistes révolutionnaires.

Des classes instruites et de « l'intelligence », comment l'impulsion révolutionnaire peut-elle se transmettre au peuple ? Pris en masse, le fond du peuple est, dans les villes comme dans les campagnes, entièrement étranger aux idées subversives. Par ses habitudes comme par ses croyances, l'homme du peuple, le *moujik* surtout, répugne aux nouveautés qui se présentent à lui sous forme de rupture avec tout le passé et les traditions, sous forme de révolte contre les autorités de la terre et du ciel. D'ordinaire encore illettré, le moujik n'est pas seulement étranger et hostile aux doctrines nihilistes ou radicales, il leur est fermé, il est sourd à toute prédication de ce genre. Le principal obstacle au triomphe des révolutionnaires, ce n'est pas la force d'un pouvoir que tous leurs complots n'ont pu renverser, c'est la répulsion des masses populaires que tous leurs efforts ne peuvent entamer.

La propagande radicale venant d'en haut, de la jeunesse des écoles surtout, le grand problème pour les agitateurs est de la faire pénétrer dans les classes illettrées, méfiantes de la science incrédule, dans le peuple qui, loin de s'ouvrir à la révolution, se refuse à en comprendre l'esprit. C'est qu'en effet, entre les épaisses couches populaires qui forment le fond de la nation et la mince écorce civilisée de la surface, il y a moralement un intervalle énorme ; on dirait que la dernière ne repose point sur les premières, ou mieux, il n'y a entre elles qu'une simple superposition sans aucune adhérence, aucune pénétration des couches inférieures par celles d'en dessus. Ici se montre toute l'importance du dualisme social qui, depuis Pierre le Grand, semble avoir coupé l'empire en deux^[9]. Il y a dans l'État deux nations presque aussi différentes que si l'une avait été conquise par l'autre, deux Russies presque aussi étrangères que si elles étaient séparées par la race, la langue, la religion.

C'est au nom du peuple que les révolutionnaires ont déclaré la guerre à l'autocratie, et ce peuple, dont ils se proclament les champions, loin de les regarder comme ses mandataires, les ignore, les méconnaît, les trahit. Entre eux et lui, il y a une inintelligence presque réciproque, une sorte

d'incapacité de s'entendre et d'agir en commun. Ce peuple encore tout primitif, avec lequel ils s'efforcent de se mettre en contact, ils ne le connaissent ou ne le comprennent souvent pas mieux qu'ils n'en sont eux-mêmes compris. Oubliant qu'il est absorbé par ses besoins physiques, en dehors desquels rien ne lui est accessible, les novateurs lui supposent des facultés dont il est dépourvu et des aspirations qu'il n'éprouve point ^[10].

Beaucoup, sous ce nom de peuple, n'ont en vue qu'une sorte d'abstraction, à demi tirée des livres, à demi forgée dans leur cerveau. Selon la remarque d'un penseur russe ^[11], leur conception à cet égard est même parfois formée d'après un type étranger. Le peuple de leurs rêves est plutôt la plèbe urbaine, l'ouvrier citadin de l'Occident, auquel s'adressent d'ordinaire nos démocrates, que le peuple encore tout rural de la Grande-Russie. Une partie de leurs méprises vient de cette confusion, dont ils ne sont plus les derniers à s'apercevoir. Pour prêcher la révolution au peuple russe, il faut, sous peine d'être incompris, d'autres formules et une autre langue qu'en Occident.

Au milieu des paysans ou des ouvriers qu'ils prétendent catéchiser, les prédicateurs de la révolution ressemblent fort à des missionnaires débarqués sur une plage lointaine et prêchant un culte inconnu à des hommes qui ne les entendent point ; ou encore aux membres des sociétés bibliques distribuant à des illettrés des Bibles et des tracts. Aussi que de tristes mécomptes ! que de dures épreuves et d'amères déceptions pour les plus ardents apôtres de l'évangile socialiste ! Comment mettre à la portée du peuple des idées toutes nouvelles pour lui ? Les termes mêmes du vocabulaire révolutionnaire lui sont souvent incompréhensibles, et, s'il connaît les mots, les notions qu'ils expriment lui échappent. « Qu'a-t-il dit, dans son baragouin, ce Français ? s'écrie, dans les *Terres vierges* de Tourguénef, un paysan qui vient d'être assailli de déclamations révolutionnaires. — Je m'étais installée à la campagne, près d'Oufa, écrivait à l'un de ses complices une condamnée politique ; mais j'ai dû quitter le pays, on m'y prenait pour une sorcière ^[12]. » Et, dans un récit postérieur, une femme qui s'était engagée comme servante dans une ferme, afin, ^[10] dit-elle, d'apprendre la pratique du travail rural, confesse que les paysans voyaient sa fantaisie d'un fort mauvais œil et ne se faisaient pas faute de lui reprocher « d'ôter le pain à une ouvrière ^[13] ». Pour faire

accepter aux gens du peuple leurs brochures révolutionnaires, les nihilistes ont souvent été obligés de les leur présenter comme des livres de piété, ornés de maximes tirées de l'Écriture et décorés de titres trompeurs^[14]. Si quelque paysan illettré conserve, grâce à ce saint travestissement, des volumes qui n'ont rien de chrétien, la plupart, à peine détrompés, remettent les livres suspects à la police, ou, comme ce témoin d'un des nombreux procès politiques, les déchirent eux-mêmes en faisant le signe de la croix.

Les paraboles ou apologues révolutionnaires composés exprès pour le peuple, tels que la fameuse histoire des *Quatre Frères en voyage* ou la *Machine ingénieuse*, ne sont pas toujours bien compris de ceux auxquels ils s'adressent, et produisent parfois sur le lecteur naïf un tout autre effet que celui attendu des auteurs. Voici à cet égard une anecdote qui ne manquerait pas de pendants : Un maître d'école, quelque peu libéral et démocrate, comme beaucoup de ses confrères, réunissait le soir les paysans pour leur faire une lecture et les amuser en les éloignant du cabaret. — « Et que leur lisiez-vous ? lui demandait un propriétaire du voisinage. — Des histoires, par exemple *les Généraux et le Moujik, de Tchichérine* » (*Saltykov*). Cette nouvelle, sans être une composition révolutionnaire et prohibée, est un de ces récits à tendances dont la littérature russe est si riche.

Deux généraux se réveillent dans une île sauvage, ils ne savent que devenir, lorsqu'ils aperçoivent un moujik endormi. « Allons, paresseux, lui crient-ils, que fais-tu là couché pendant que nous mourons de faim ? vite au travail. » Le paysan obéit, cueille des fruits, attrape une gelinotte et leur sert à dîner, si bien que les généraux l'attachent la nuit à un arbre pour qu'il ne leur échappe point. Plusieurs jours se passent ainsi ; les généraux, nourris par leur prisonnier, sont gros et gras. Enfin, comme ils s'ennuient de cette vie isolée, le paysan, toujours méprisé et rudoyé, leur fait un bateau et ramène à Saint-Petersbourg les deux généraux, qui, pour sa peine, lui donnent un verre d'eau-de-vie avec cinq kopeks. « Et que disaient les paysans de cette histoire ? demandait-on au maître d'école. — Les paysans riaient beaucoup ; ils étaient flattés que des généraux pussent avoir besoin d'un de leurs pareils. »

Dans un tel milieu, on devine toutes les mésaventures qui attendent les chevaliers errants du nihilisme. Les plus enthousiastes ont pu souvent se dire que, semblable aux Juifs de l'Écriture, le peuple russe lapide ses

prophètes. Les procès politiques ont mis au jour les fréquentes déconvenues des prédicateurs de révolte. Ils ne sont guère plus heureux parmi les ouvriers que parmi les paysans, car le peuple des villes diffère encore peu de celui des campagnes. Dans les capitales même, le populaire est loin d'être sympathique aux séditeux ; à ses yeux, ce sont des traîtres au pays. N'at-on pas vu, en 1878, le bas peuple de Moscou, renouvelant ses exploits de 1861 ^[15], malmener les étudiants qui avaient osé acclamer un convoi de détenus politiques ? Dans les centres ouvriers choisis comme lieux de propagande, à Ivanovo-Yosnesensk par exemple, qui s'enorgueillit du surnom de Manchester russe, l'activité infatigable des racoleurs nihilistes n'a réussi qu'à enrôler un nombre dérisoire de recrues.

À cet égard, la situation semble donc aussi bonne que possible. En aucun pays elle n'est plus rassurante pour le pouvoir. L'agitation radicale est restée superficielle, cantonnée dans les classes lettrées, sans parvenir à pénétrer dans le peuple. Les plus corrosives des idées révolutionnaires n'ont pu entamer les masses : aucun acide ne mordait sur elles. En sera-t-il longtemps de même ? Le peuple, soumis depuis des années à une ardente et opiniâtre propagande, refusera-t-il toujours d'y prêter l'oreille ? Se leurrer d'un tel espoir serait peut-être une illusion qui exposerait un jour à des déceptions terribles. Déjà quelques exemples montrent que, malgré tous ses instincts conservateurs, l'homme du peuple, le *moujik* même, n'est pas partout insensible aux fascinations révolutionnaires.

Dans les retentissants procès politiques de 1878 à 1886 il s'est presque toujours rencontré parmi les inculpés, parmi les condamnés même, quelques artisans, quelques paysans. Les propagandistes, il est vrai, n'ont encore pu organiser dans les grandes cités un parti ouvrier compact, avec des sections régulières ; mais ils ont déjà réussi, dans le sud notamment, à souffler quelques-unes de leurs idées à la plèbe ouvrière des ports et des usines. En plusieurs villes on a vu des groupes d'ouvriers lancer de violents appels révolutionnaires ^[16]. Si de pareils cas sont encore une exception, le développement de l'industrie et des grandes villes risque de les rendre de moins en moins rares. La lente et inévitable transformation que subit l'industrie russe, la substitution chaque jour plus fréquente des grandes fabriques et du régime manufacturier aux petits ateliers et à la petite industrie des villages (*kousternaïa*), amasseront silencieusement dans les

viles russes les matériaux d'un prolétariat analogue à celui de nos grandes ruches industrielles de l'Occident. Plus l'ouvrier des villes s'isolera de la campagne et de la terre, plus il se spécialisera et se « dépaysonnera », plus il deviendra accessible aux mêmes sophismes que ses pareils d'Allemagne ou de France. C'est là un danger dont la Russie ne saurait se défendre qu'en restant un pays de peu d'industrie et de peu de capitaux : mais, alors même que cette transformation de la plèbe des villes serait prochaine, elle ne serait point, pour le grand empire rural, un aussi sérieux embarras que pour les États industriels de l'Occident.

Le paysan restera encore pour des générations le centre de gravité de l'Empire, et, appuyée sur l'ignorance et le dévouement du moujik, l'autocratie peut sembler inébranlable. Quelque insignifiant qu'en soit le nombre, il s'est cependant déjà rencontré des paysans dans les rangs des conspirateurs, jusque dans les rangs des régicides. Jéliabof, l'un des principaux organisateurs des grands complots contre Alexandre II, était le fils d'un serf. Si son éducation universitaire rattachait moins Jéliabof au peuple qu'à « l'intelligence », plusieurs de ses complices, tels que Mikhaïlof et Khaltourine, tels que précédemment Tikhonof et Chiriaïef, n'étaient que des paysans plus ou moins dégrossis. En dehors de ces tsaricides, des moujiks, simplement coupables d'affiliation clandestine et de propagande socialiste, ont déjà maintes fois comparu devant les cours martiales, notamment dans le midi, dans l'Ukraine et la Nouvelle-Russie, où, pour divers motifs, le peuple semble moins réfractaire à la propagande radicale. Ce sont là des indices qui méritent d'attirer l'attention. On a beau être rassuré par les sentiments conservateurs, par les préjugés même du moujik, de tels exemples contraignent à se demander si les grossières populations des campagnes demeureront toujours insensibles aux provocations des ennemis de l'ordre. Est-on certain que ces masses, indifférentes à toute théorie politique, n'offrent aucune prise aux agitateurs ?

Nullement, à notre avis. Chez ce peuple en apparence si bien gardé contre la contagion, il est un point vulnérable. Ce point, c'est le régime agraire. Le paysan, et avec lui l'ouvrier qui le plus souvent n'est qu'un paysan en séjour à la ville, sont, pour l'immense majorité, propriétaires ; c'est là, nous l'avons dit, ce qui rassure la plupart des Russes contre toute

éventualité révolutionnaire. Quelle amorce reste à la révolution ou au socialisme chez un peuple où chaque habitant a sa part du sol ? — Si chaque paysan émancipé était réellement propriétaire personnel du champ qu'il cultive, il serait peu tenté de mordre aux appas du socialisme ; mais, dans la Grande Russie du moins, le paysan, nous le savons, n'est que détenteur temporaire, usufruitier provisoire d'un lot de terres communales. Or peut-on attribuer à ce mode de propriété collective, de sa nature instable et changeant, la même vertu sociale, la même efficacité conservatrice, qu'à la propriété héréditaire qui fait d'un champ la chose de l'homme et de la famille ? Le régime russe a l'avantage de permettre à tous l'accès de la propriété ; mais cet avantage perd beaucoup de son importance, alors qu'avec l'accroissement de la population les lots distribués à chacun deviennent de plus en plus petits et ne suffisent plus à l'entretien d'une famille. Sous ce régime, les soi-disant propriétaires peuvent tous à la fois être gênés et mécontents, parce qu'ils peuvent tous se sentir à l'étroit en même temps, et que les mœurs mêmes du *mir*, l'habitude de se regarder comme ayant un droit sur la terre, leur donnent de plus grandes exigences.

Je ne veux rien répéter ici de ce que nous a déjà inspiré ce grave sujets^[17]. Les lecteurs qui ont bien voulu nous suivre n'auront pas oublié nos conclusions. Le mir ne saurait être regardé comme un antidote infaillible contre le poison révolutionnaire. S'il n'y avait en Russie qu'une seule classe de propriétés et de propriétaires ; si, à côté de la dotation territoriale des communes de paysans, il n'y avait point le domaine réduit de l'ancien seigneur ; si en un mot toutes les terres étaient possédées au même titre et en commun, un tel régime pourrait détruire dans son principe toute revendication socialiste, toute revendication agraire du moins, par la bonne raison qu'il n'y aurait plus de propriété en dehors de la communauté. Or, on le sait, il n'en est nullement ainsi dans la patrie du mir. Une grande partie du sol en culture reste en dehors du domaine des communes, et sur ces terres, soustraites à la collectivité, les révolutionnaires peuvent diriger les yeux et les convoitises du moujik. Cela leur est d'autant moins difficile que le régime des communautés de village n'a pas inculqué aux Russes la notion de la permanence, de l'inviolabilité, de la sainteté de la propriété foncière ; que les partages périodiques des communes, que l'allotissement des serfs lors de leur affranchissement, ont accoutumé le paysan à regarder

un remaniement général de la propriété terrienne comme une chose toute naturelle qui, pour être aussi légale qu'équitable, ne demande qu'un oukaze impérial. De là on peut dire que chez ce peuple, si respectueux des usages et des traditions, et, à plusieurs égards, si éminemment conservateur, circule une sorte de socialisme virtuel et latent, un vague et naïf communisme qui perce dans certaines sectes religieuses et qui, sous l'impulsion de la pauvreté ou des incitations du dehors, peut prendre conscience de lui-même et, à un moment donné, devenir un péril.

La situation sociale de la Russie ne saurait donc inspirer à l'observateur la même sécurité qu'à beaucoup des sujets du tsar. Il se peut que, de ce côté, le ^{xx}^e siècle prépare à la Russie des difficultés inattendues. Pour me servir d'une métaphore fréquemment employée à Moscou, si le mir russe doit être regardé comme le rempart de la propriété contre les instincts révolutionnaires et les théories socialistes, c'est à la façon de ces ouvrages avancés qui, une fois tombés au pouvoir de l'ennemi, peuvent être retournés contre le corps de la place et servir de base d'attaque aux assaillants.

On pourrait, il est vrai, substituer peu à peu la propriété personnelle à la propriété collective ; mais il ne suffirait point de l'abrogation légale du mir pour en faire disparaître l'esprit et les traditions. Maintenu ou supprimé, le système des communautés de village fournit aux novateurs une arme dont ils ne se feront pas faute d'user. Grâce au mir moscovite, c'est sous forme agraire que se présentent en Russie la révolution et le socialisme ; c'est sous cette forme qu'ils ont quelque chance de s'infiltrer dans le peuple. La Russie se croit la nation de l'Europe la moins exposée de ce côté ; peut-être est-ce celle qui l'est le plus. C'est le seul État du monde civilisé où l'on puisse tenter de supprimer la propriété par décret. Les sociétés secrètes savaient ce qu'elles faisaient quand, il y a une vingtaine d'années déjà, elles inscrivaient sur leur drapeau les deux mots de *Terre et Liberté* : *Zemlia i Volia*. Pour alimenter les convoitises et les illusions du peuple, les fauteurs de désordre colportent de temps en temps dans les campagnes le bruit d'une nouvelle répartition de terres aux paysans, et forcent le gouvernement, le clergé et les zemstvos à démentir ces insidieuses rumeurs^[18]. L'empereur Alexandre III a cru devoir lui-même, lors de son couronnement en 1883, déclarer à ses fidèles paysans qu'il ne saurait y avoir de nouvelle allocation de terres^[19].

Si grossières que semblent de telles fables, la crédulité toujours expectante du moujik ne cesse pas de s'en repaître. Il attend le « bienfait » (*milost*) du tsar avec une invincible obstination. Quelques-uns même affirment avoir lu, dans le *Messenger rural*, que ce « bienfait » devait être accordé. Dans plus d'un domaine, le seigneur a vu les paysans le prévenir poliment que, d'après « les ordres donnés », on allait bientôt procéder au partage des terres que lui avait laissées la charte d'émancipation. À un propriétaire qui avait leur estime, des moujiks, ainsi abusés, offraient bénévolement pour l'avenir une place de scribe communal. À un autre ils promettaient de laisser, pour sa vie durant, une portion double de celle du simple paysan, s'engageant à la cultiver pour lui et à faire de ses jeunes enfants de bons laboureurs. De pareils traits n'ont pas été rares dans les dernières années. La mort violente de l'empereur Alexandre II n'a fait qu'encourager les chimériques illusions des villageois. Beaucoup restent persuadés que le libérateur des serfs n'a été assassiné que parce qu'il méditait une nouvelle allocation de terres à ses fidèles paysans. Un propriétaire du bas Volga me racontait que ses anciens serfs n'avaient pu lui cacher leur étonnement de le voir revenir de Pétersbourg après le meurtre du tsar. « Petit père, lui disaient-ils, nous te croyions pendu ou en prison avec les autres seigneurs et assassins du tsar. » Je pourrais citer nombre de faits analogues. Par une bizarre perversion, les sentiments conservateurs du moujik et son attachement au souverain peuvent ainsi se retourner contre l'ordre social, contre les classes riches et la propriété. Le paysan, dans son ignorance, a une sorte d'aveugle logique qui lui fait ouvrir l'oreille aux fallacieuses rumeurs des instigateurs de désordre. Grâce à sa grossière conception de la souveraineté et de la société, les révolutionnaires peuvent, auprès du peuple qui les réprouve, utiliser leurs attentats contre le souverain, au profit de leur propagande subversive. Il pourrait, à certaines heures, se trouver des moujiks pour venger, sur les seigneurs et les fonctionnaires, les crimes commis contre le tsar. Une des formes que peut prendre la révolution en ce singulier pays, c'est, selon la sinistre prédiction de G. Samarine^[20], un soulèvement populaire au nom de l'empereur, contre les classes cultivées, contre tous les représentants de la civilisation occidentale.

Si les convoitises du moujik ne troublent pas plus souvent l'ordre matériel, la Russie en est en partie redevable à la confiante ingénuité du paysan. Il est si convaincu de voir l'empereur réaliser un jour ses rêves, qu'il en attend patiemment l'exécution. Se montre-t-il disposé à devancer l'heure fixée par l'autorité souveraine, à se mettre de ses propres mains en possession des domaines seigneuriaux, c'est que, sur la foi des émissaires révolutionnaires, il croit en cela même obéir aux volontés impériales. En 1879, par exemple, on a jugé à Kief une quarantaine de paysans du district de Tchighirine convaincus d'avoir formé des associations clandestines, dans le dessein de prendre possession des terres n'appartenant pas aux communautés de village. Ces associations, organisées militairement sous le nom de *droujinas* (compagnies), comptaient comme membres plus d'un millier d'affidés, tous paysans, sauf les instigateurs. Or il a été constaté qu'en entrant dans ces *droujinas* révolutionnaires les moujiks croyaient obéir à la volonté du tsar, dont les meneurs s'étaient donnés comme les secrets messagers.

Voilà le peuple russe ; s'il a des instincts socialistes, c'est d'en haut, c'est de la main paternelle du tsar qu'il attend le signal de ses revendications. Il a toujours l'oreille ouverte aux imposteurs, et aujourd'hui, comme aux trois siècles précédents, comme au temps des faux Dmitri et de Pougatchef, pour avoir quelque chance de soulever un mouvement populaire, il faut parler au nom de l'autocrate ou d'un pseudo-empereur.

En Russie, le principal obstacle à une révolution n'est point dans la raison publique ou le bon sens national ; il n'est pas non plus dans l'état social, dans la satisfaction ou la résignation des masses : il est surtout dans l'esprit de vénération du bas peuple, dans son respect presque également religieux pour la personne du souverain et pour la loi divine. Sous ce double rapport, les « nihilistes » l'ont pris le plus souvent à rebours, et c'est ce qui explique leur peu de succès. À bien des égards, on pourrait dire qu'en Russie le trône est la clef de voûte de tout l'édifice social ; c'est pour cela que les révolutionnaires ont tenté de porter leurs coups jusqu'à lui. Le maintien même de la propriété dépend en grande partie de la solidité du trône ; tout croulerait avec ce dernier parce que tout s'appuie sur lui.

Ce que pourrait être une révolution populaire en Russie, le passé suffit à l'apprendre. Avec le socialisme agraire, les provinces reverraient la

sanglante jacquerie de Pougatchef. Une révolution, chez le peuple de l'Europe le plus ignorant et le plus crédule, dépasserait probablement en barbarie toutes nos Terreurs et nos Communes. Les Russes qui cherchent à déchaîner les passions populaires ne se font guère illusion ; ils n'ont pas sur la placidité, sur la bonté moutonnaire du peuple, la naïve assurance des philosophes du XVIII^e siècle. Beaucoup sentent qu'eux-mêmes seraient la proie du monstre par eux provoqué. Ils savent que, pareils au Samson de l'Écriture, ils risquent de s'ensevelir sous les ruines faites par leurs mains. « Le peuple, écrivait jadis un des coryphées du radicalisme, en cela d'accord à son insu avec les sombres pressentiments du slavophile Samarine, le peuple, ignorant, plein de préjugés grossiers et d'une haine aveugle pour tous ceux qui ont abandonné ses sauvages coutumes, le peuple ne ferait aucune différence entre les gens qui portent l'habit allemand (européen) ; avec tous, il agirait de la même manière ; il ne ferait grâce ni à la science, ni à la poésie, ni à l'art : il détruirait toute notre civilisation [\[21\]](#). »

L'unique base de l'ordre politique et social en Russie est la confiance du peuple dans le souverain. Quelque inébranlable que semble encore aujourd'hui cette foi du moujik dans le tsar, il ne faudrait pas s'y reposer entièrement. Dans les villes, dans la capitale notamment, l'audace des conspirateurs, l'apparente impuissance du gouvernement, l'attitude effacée du tsar, invisible au fond d'un palais solitaire, semblaient, avant le couronnement d'Alexandre III, avoir entamé le prestige séculaire de l'autocratie. « La Russie n'a plus de tsar », disaient à Pétersbourg des hommes du peuple, au printemps de 1882 [\[22\]](#). Dans les provinces et les campagnes même, divers symptômes montrent que l'on ne peut toujours compter sur la docilité, sur le dévouement, sur l'abnégation du peuple. Les troubles contre les juifs, par exemple, ont révélé chez lui des instincts de violence et de rapine que, chez ce peuple, à la fois crédule et défiant des autorités officielles, les agitateurs pourraient un jour tourner d'un autre côté.

« Nous déjeunons avec les juifs, disait en 1881, lors des trois jours de pillage de Kief, un homme du peuple, nous dînerons avec les propriétaires et nous souperons avec les popes. » Pour que de telles menaces se réalisent, en telle ou telle région de la Petite ou de la Grande Russie, il pourrait suffire d'une nouvelle suite d'attentats, perfidement attribués aux propriétaires, ou encore des troubles d'une régence. Un peuple accessible aux bruits les plus

absurdes, enclin à prendre le premier venu comme un confident de l'autorité souveraine, prêt à se soulever à l'improviste, sur la foi de vagues rumeurs anonymes, ressemble à une mer dont les eaux inconscientes sont à la merci du vent.

-
1. ↑ Dans notre premier volume, livre III, chap. iv, nous avons étudié le « nihilisme » comme manifestation du tempérament national ; ici nous envisageons le mouvement révolutionnaire dans ses causes politiques, dans ses différentes évolutions, dans son organisation.
 2. ↑ Voyez, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1^{er} avril 1881, l'étude ayant pour titre : *l'empereur Alexandre II et la mission du nouveau tsar*.
 3. ↑ Voyez tome I, livre VIII, CHAP VII, et la *Revue des Deux Mondes* du 15 novembre 1876 et du 1^{er} mars 1879.
 4. ↑ Voyez tome I, livre V, chap. iii, et livre VI, chap. iii.
 5. ↑ D'après une statistique de 1880, les quatre cinquièmes des agitateurs arrêtés par la police étaient des nobles, des fils de prêtres, des fils de fonctionnaires ou d'officiers, de marchands ou de bourgeois notables ; 20 pour 100 seulement étaient de petits employés, des ouvriers ou des paysans enrôlés pour la propagande.
 6. ↑ Ici encore la statistique donne des renseignements curieux. Dans ce peuple dont l'immense majorité est illettrée, on ne trouve guère qu'un illettré sur 100 parmi les révolutionnaires avérés. Dans le nombre des conspirateurs, 80 pour 100 avaient reçu une instruction supérieure ou secondaire, la plupart dans les écoles du gouvernement. Mêmes résultats pour les femmes.
 7. ↑ Voyez tome I, livre III, chap. iv.
 8. ↑ Voyez, par exemple, une étude d'un professeur de l'Université de Vienne : (*Revue Internationale de l'enseignement*, oct. 1885). M. de Bismarck a lui-même signalé, dans un de ses discours, ce prolétariat de bacheliers, « Abiturienten Proletariat ».
 9. ↑ Voyez tome I, liv. IV, chap. iv.
 10. ↑ « Le radicalisme russe est quelque chose d'abstrait, fondé sur l'ignorance de la nature et des besoins du peuple, chez lequel les besoins sont réduits à un tel minimum que, pour le décider à protester, il faut une misère excessive, et que, pour le faire taire, il suffit de concessions insignifiantes ; et cela ne changera point tant que le peuple n'aura pas atteint un certain degré de culture. » (Fragment d'un curieux mémoire, trouvé chez un « propagandiste » du nom de Tsvilinef et cité dans un procès de 1877.)
 11. ↑ M. Kavéline : *Krestianskii Vopros* (Vésinik Evropy, fév. 1881).
 12. ↑ Procès jugé en décembre 1877.
 13. ↑ *Une année de travaux champêtres*, récit de Mme Mélébitsine : *Otetch Zapiski*, sept. 1880.
 14. ↑ Des pamphlets contre le gouvernement et le clergé ont même été déguisés sous la forme de sermons qu'on attribuait à des saints ou à des bienheureux, tels que le bienheureux Tikhon Zadonsky, évêque de Voronège.
 15. ↑ « À Moscou, écrivait-on à N. Milutine le 26 octobre 1861, les rassemblements d'étudiants ont été dissous par le peuple, qui disait que ces petits polissons de nobles s'ameutaient contre le gouvernement. » — « La haine du peuple pour les étudiants s'accroît de jour en jour, écrivait à N. Milutine un autre correspondant ; la Société de secours aux gens de lettres a été obligée de commander deux cents habits civils pour les étudiants pauvres, afin qu'ils ne fussent pas reconnus à leur uniforme et maltraités dans les rues. » (Lettre inédite de M. Kavéline, 13-25 juillet 1862. Voy. *Un homme d'État russe (Nic. Milutine) d'après la correspondance* (Hachette, 1884).

16. ↑ Je citerai par exemple l'*Union ouvrière du Midi*, qui en 1880 et 1881 s'est plus d'une fois signalée par ses menaçantes proclamations à Kief et aux environs.
17. ↑ Voyez tome I, livre VIII, particulièrement les chapitres IV et VII.
18. ↑ Voyez tome I, livre VII, fin du chap. IV. Le ministère de l'intérieur, en 1879, le clergé de certains diocèses, d'Orel par exemple, en 1881, ont en vain mis plusieurs fois le peuple en garde contre de pareilles menées. Cela est d'autant plus difficile que les agents inférieurs de la police et de l'administration partagent souvent, à cet égard, l'opinion du peuple dont ils sont sortis. Lorsque le gouvernement leur ordonne de démentir les bruits de nouvelle loi agraire, agents de police et anciens de village disent que la répartition est ajournée jusqu'à nouvel ordre et qu'en attendant il est défendu d'en parler. Voyez entre autres une étude de Mr Engelhardt dans les *Otetch. Zapiski*, février 1882.
19. ↑ C'était à un banquet donné par le tsar aux anciens des communes rurales : « N'ajoutez pas foi, leur a dit le souverain de sa propre bouche, aux bruits absurdes que l'on répand relativement à un partage des terres et à l'extension gratuite des champs qui vous appartiennent. Ces bruits sont l'œuvre de nos ennemis. Toute propriété, la vôtre comme toutes les autres, doit être inviolable.
20. ↑ Voyez plus haut, livre I, fin du chapitre I.
21. ↑ Tchernychevski : *Pinna bes adressa* (Vpered, 1874, p. 254).
22. ↑ Parmi les nombreuses légendes déjà formées sur la fin tragique d'Alexandre II, il en est qui trahissent les doutes et les perplexités, suscités chez le peuple par des événements pour lui aussi inexplicables. Voici par exemple une légende en circulation dans certaines contrées de la Petite Russie. Lorsque Dieu apprit le quatrième attentat contre le tsar Alexandre, il fit venir saint Nicolas et lui dit : Pour qu'on en veuille ainsi au tsar, il faut qu'il ait commis des iniquités ; protège-le encore une fois contre ses ennemis ; mais, s'il ne se corrige point, abandonne-le à son sort. Et saint Nicolas protégea le tsar lors du cinquième attentat (explosion du palais d'Hiver) ; mais, le tsar ne s'étant pas corrigé, saint Nicolas le laissa succomber.

CHAPITRE II

Évolution et organisation du parti révolutionnaire. — Du socialisme au terrorisme. — Comment les « nihilistes » voulaient d'abord s'en tenir à une propagande pacifique. Motifs qui les ont poussés à se mettre en guerre avec le gouvernement. — Formation du groupe terroriste et congrès de Lipetsk. Scission du parti en deux fractions. — Comment le « nihilisme » est passé de la question sociale à la question politique. — Les conspirateurs et le « comité exécutif ». — Leurs moyens d'action. — Leurs ressources financières. — Erreurs et préjugés à ce sujet.

Des masses d'une ignorance opaque et d'une fabuleuse crédulité, ayant dans le souverain une aveugle et enfantine confiance, et, au-dessus du peuple, s'agitant à sa surface, des jeunes gens étrangers à ses mœurs et à ses besoins, à peine compris de lui, s'efforçant en vain de le décider à prendre de force ce qu'il s'obstine à attendre du tsar : telle est la Russie depuis quinze ans, ou mieux depuis l'émancipation des serfs. L'effervescence révolutionnaire de la jeunesse et de « l'intelligence » ne pouvant pénétrer dans le peuple qu'à l'aide de fallacieuses rumeurs ; — un empire trop étendu, une population trop dispersée, une bureaucratie trop puissante, pour permettre aisément une de ces surprises qui ailleurs renversent un gouvernement en quelques journées ; — trop peu de grandes villes pour tenter une révolution populaire ; point de Paris pour l'imposer ; dans la capitale même, pas de peuple pour en faire une ; — les seules révolutions possibles semblant aujourd'hui, comme au XVIII^e siècle, celles dont les révolutionnaires ont le moins le secret et dont ils profitent le moins, les révolutions de palais ; et celles-là même, le pays en ayant depuis trois générations perdu la tradition ; telles étaient les perspectives qui s'offraient aux ennemis du pouvoir.

S'ils s'examinaient eux-mêmes, s'ils dénombreraient leurs forces et leurs alliés, qu'étaient les hommes qui prétendaient s'emparer de vive force d'un empire de cent millions d'âmes ? Quelques centaines, quelques milliers de jeunes gens au plus, sans expérience, sans position dans l'État, sans influence sur la société ; des inconnus, pour la plupart incompris et mal vus du peuple. Quels étaient leurs ressources, leurs moyens d'action ? Des

pamphlets, des brochures manuscrites ou imprimées, chez un peuple dont la grande masse ne sait pas lire. Et quoi encore ? Le bras de quelque sicaire, des balles et des bombes, de quoi tuer un empereur, non de quoi tuer l'empire. On l'a bien vu lors de l'assassinat d'Alexandre II ; les conjurés n'ont tenté aucun effort pour s'emparer du gouvernement. Ils ne se faisaient aucune illusion ; jusque dans la surprise et le désarroi d'une succession imprévue, leur main ne se sentait pas la force de saisir le pouvoir. Les adversaires du tsarisme ne pouvaient mieux, dans leur sanglant triomphe, confesser leur faiblesse. En vain l'aveugle enthousiasme de la jeunesse, l'indifférence ou la désaffection de la société, l'impopularité de la police et la corruption administrative leur avaient-ils offert, pour leur propagande et pour leurs complots, des facilités que ne leur eût présentées aucun autre État de l'Europe. En vain avaient-ils été admirablement servis par les contradictions et par les maladroites du pouvoir ; en vain leurs plus audacieux attentats avaient-ils eu longtemps le bénéfice de l'impunité. Ils ont pu renverser le tsar dans les rues de la capitale, mais non s'emparer d'un ministère ou d'un hôtel de ville. Il ne leur a servi de rien d'avoir des complices parmi leurs adversaires officiels et des auxiliaires dans les rangs des troupes ou de la marine. Après quatre ou cinq ans d'efforts incessants, de miracles d'audace, d'énergie, d'abnégation, ils n'ont abouti qu'à fournir des armes aux ennemis du progrès et à faire infliger au pays des rigueurs inouïes.

Est-ce là ce qu'espéraient les promoteurs de ce duel barbare ? Non assurément ; on ne saurait dire pourtant que leur confiance ait été trompée. Si juvénile que parût la présomption des agitateurs, si exaltée que fût leur ferveur révolutionnaire, bien peu, à l'heure où ils ont engagé cette lutte inégale, se sont fait assez d'illusion pour se flatter d'un triomphe immédiat.

À ce sujet aucun doute. Les « nihilistes » n'ont pas, de propos délibéré, jeté le gant à l'autocratie. C'est à leur corps défendant, pour ainsi dire, qu'ils se sont attaqués au trône, qu'ils ont fait appel à la dynamite. Loin de prétendre effectuer, à l'aide du tsaricide, une révolution soudaine, ils s'étaient longtemps flattés de préparer à loisir la révolution future. Les difficultés de l'exécution ne leur échappaient point ; avant de mettre la Russie en feu, ils eussent voulu amasser patiemment toutes les matières combustibles dispersées à la surface du pays. Bien plus, loin d'être les

ennemis jurés du tsar, les « nihilistes » n'eussent demandé, pour la plupart, qu'à vivre en paix avec l'autocratie, sauf à s'en servir un jour au profit de leurs songes.

Cela a beau sembler un paradoxe, c'est une vérité mise en lumière par les faits et les révélations de vingt procès. Le « nihilisme » n'a engagé la lutte avec l'autocratie que le jour où a été interdite sa propagande socialiste. Comme le moujik, nombre des novateurs n'eussent rien tant souhaité que de voir le tsar se faire l'exécuteur de leurs rêves. C'est quand ils ont vu que, loin de rester neutre vis-à-vis d'eux, la couronne était résolue à réprimer leurs prédications populaires, qu'ils se sont décidés à porter leurs coups jusqu'à elle.

Qu'on prenne les actes du procès des tsaricides en 1881 ; qu'on lise les déclarations des principaux conjurés, de Jéliabof et de Sophie Pérovsky notamment, deux âmes hautaines dont l'orgueilleuse inflexibilité ne s'est démentie ni devant les juges ni devant le bourreau. Que dit Sophie Pérovsky ? — Que, voulant relever le niveau moral et économique du peuple, les socialistes s'étaient dispersés dans les bourgades et les villages pour y semer les germes de leur doctrine. « C'est seulement, affirme-t-elle, lorsque les mesures répressives du gouvernement eurent rendu cette propagande impossible que, après de longues hésitations, le parti fut obligé d'engager la lutte contre les institutions actuelles de l'empire, comme étant le principal obstacle au but du parti. » Et encore, d'après Sophie même, la majorité des socialistes blâmaient cette conduite ; l'acharnement déployé contre la vie d'Alexandre II tenait à la conviction « qu'on ne pouvait espérer de ce prince aucun changement dans son altitude vis-à-vis du parti socialiste ni dans sa politique intérieure ^[1] ».

Jéliabof, Kibaltchich, Ryssakof, tous les complices de S. Pérovsky, comme en 1882 le lieutenant Soukhanof et ses coaccusés, ont tenu un langage analogue ; et leur conduite a été incontestablement d'accord avec leurs paroles. La plupart de ces régicides, les vétérans de la faction du moins, c'est-à-dire ceux qui approchaient de trente ans, avaient durant des années pris part à la propagande pacifique dans les villages ou les ateliers.

Grâce à d'innombrables procès, il est facile de suivre les différentes phases du mouvement révolutionnaire. Longtemps, de 1871 ou 1872

notamment à 1878, les socialistes des deux sexes mettent tout leur zèle à « se mêler au peuple », à le catéchiser, à lui inculquer leurs principes. Ils procèdent par petits groupes, dispersés sur la surface de l'empire, sans nouer aucune conjuration contre le gouvernement dont ils escomptent la tolérance ou la négligence^[2]. C'est la période idéale et idyllique du « nihilisme », l'évangélisation des masses par les jeunes enthousiastes dont nous avons déjà esquissé les traits et le caractère^[3]. Vers la fin de 1878 tout est subitement changé : au lieu de mystérieuses prédications au moujik et à l'artisan, au lieu de l'obscur apostolat des classes ouvrières, des complots meurtriers, des attentats inouïs répétés coup sur coup. Chose singulière, les héros des deux époques étaient en grande partie les mêmes ; les assassins étaient les survivants des propagandistes qui semblaient se piquer d'imiter la résignation des martyrs du christianisme, comme ils en imitaient le renoncement. Comment ces agneaux s'étaient-ils si vite changés en loups dévorants et l'idylle en sanglante tragédie ?

Cette brusque métamorphose a été accomplie par l'arrestation, par la déportation de la plupart des propagandistes. Dans l'intervalle, des procès retentissants avaient jeté au fond des prisons ou de la Sibérie l'élite des jeunes utopistes. Ces procès, comme celui des 193 à Moscou en 1878, avaient arraché les socialistes à leurs rêves de prédication pacifique et de réforme sociale, sous les yeux indifférents de l'autocratie. Non content de leur refuser le privilège d'une liberté, qu'il n'accordait à personne, le gouvernement impérial s'était montré envers eux d'une sévérité que n'eussent pas égalée la plupart des « États bourgeois » de l'Occident. Ces hommes, qui semblaient d'abord prendre modèle sur l'apostolat d'une religion de paix, s'inspirèrent tout à coup des exemples de l'antiquité païenne et des traditions révolutionnaires. Aigris par des rigueurs parfois illégales et des condamnations souvent excessives, ils se décidèrent à recourir à la force, à passer de la parole à l'action ; et l'action pour eux ne pouvait être que le meurtre. C'est contre les chefs de la police ou les gouverneurs, qui avaient jeté leurs frères dans les cachots, qu'ils tournèrent leurs premiers coups. Comme Vera Zasoulitch tirant sur le préfet de Pétersbourg, ils prétendaient simplement d'abord venger la dignité humaine, punir leurs oppresseurs en leur rendant dent pour dent, œil pour œil^[4]. Selon l'aveu de Jéliabof devant ses juges, ils prirent pour mot

d'ordre « mort pour mort ». Le recours aux tribunaux militaires et toutes les mesures d'exception édictées contre eux ne firent que les exaspérer : cette guerre de vengeance et de vendetta remonta des hauts fonctionnaires jusqu'au souverain.

Dès 1878, les socialistes, enflammés par la lutte avec la haute police et grisés par les succès des premiers meurtres politiques, avaient commencé à envisager l'opportunité du « tyrannicide ». Après plusieurs conciliabules dans les cabinets particuliers de petits restaurants de Pétersbourg, l'entreprise fut décidée, au printemps de 1879, par six jeunes gens qui se disputèrent l'honneur de l'exécuter. Un juif et un catholique, Goldenberg et Kobyliansky, virent leurs offres repoussées ; on tenait, pour l'effet moral, à ce que le tsar tombât sous la main d'un Russe orthodoxe^[5]. L'élu fut Solovief, qui se vantait d'être un habile tireur. Ce n'est que lorsque le revolver de Solovief eut trompé les espérances de ses amis, et quand toute la Russie était déjà en état de siège, que fut constitué le « comité exécutif » qui, des bords de la mer Noire, à Moscou et à Pétersbourg, par les mines, par les bombes, poursuivit jusqu'à son achèvement la sinistre besogne révolutionnaire.

On sait comment avait été formé ce comité.

Au mois de juillet 1877, dans le gouvernement de Tambof, près d'une petite ville écartée, s'étaient rassemblés une quinzaine de jeunes gens, presque tous morts depuis en prison ou sur l'échafaud^[6]. Là, dans le silence des bois, ou la solitude de bruyères désertes, après deux nuits de discussions, on décida de reprendre la tentative de régicide. On étudia les moyens, on se partagea les rôles, on rédigea un programme, on forma une « commission dirigeante » avec un « comité exécutif » ; on résolut d'abandonner le revolver et le poignard, armes surannées et incertaines, pour la dynamite et les explosions. C'est ce qu'on a nommé un peu emphatiquement le « congrès de Lipelsk », congrès dont les meurtriers statuts devinrent la loi du parti et inspirèrent tous les attentats commis depuis^[7].

Une pareille politique, si peu d'accord avec les principes et la propagande pacifique du « nihilisme » théorique et humanitaire des années précédentes, ne pouvait être acceptée de tous sans résistance. Il en résulta

dans le parti une scission, un schisme. Les attentats provoquèrent la répulsion des socialistes, fidèles à leurs premières maximes et dédaigneux de toute lutte politique. Le parti révolutionnaire militant se trouva divisé en deux fractions : les violents ou terroristes, qui préconisaient « la suppression des gouvernants », et les modérés ou simples propagandistes, qui repoussaient le meurtre. Ces deux groupes eurent chacun pour organe une feuille clandestine dont le titre leur servit de nom. Les terroristes furent appelés le parti de la *Narodnaïa Volia (Volonté populaire)* ; les modérés ou pacifiques, parti du *Tchemy Pérédel*^[8] : étiquettes sous lesquelles se classent encore aujourd'hui les révolutionnaires russes. De ces deux fractions aux tendances rivales, la plus audacieuse, la plus énergique devait naturellement, dans l'ardeur de la lutte, devenir prédominante. Entre elles, du reste, le désaccord portait plutôt sur la forme que sur le fond, sur les moyens que sur le but. Les hommes du *Tcherny Pérédel*, confessant que la révolution ne pouvait être accomplie que par des secousses violentes, ont fourni plus d'un auxiliaire aux sectateurs de la *Volonté du peuple*. Ces derniers, par contre, tout en glorifiant la terreur comme le seul moyen de punir l'arbitraire gouvernemental et de manifester la force du parti, ont maintes fois déclaré qu'à leurs yeux la violence n'était justifiée que lorsqu'elle était dirigée contre l'oppression et le despotisme^[9]. De ces deux fractions, la moins belliqueuse était plus purement socialiste et plus rurale, l'autre plus citadine et plus politique.

Dans la lutte sanguinaire entreprise contre le pouvoir, les révolutionnaires, en effet, n'avaient pas seulement changé de tactique et de procédés, mais aussi de point de vue. Ces anciens contempteurs des libertés « bourgeoises » de l'Europe avaient découvert que la liberté politique, dont ils faisaient fi, pouvait avoir du bon, ne fût-ce que comme garantie contre l'arbitraire administratif et comme instrument de libre propagande. Cette conception, nouvelle dans le « nihilisme », en modifiait radicalement le caractère. Du vague et nuageux domaine de l'utopie, la lutte contre le pouvoir avait glissé sur le sol de la politique ^[8] pratique. L'autocratie était devenue le point de mire des révolutionnaires. À leur effroyable campagne contre le souverain et le gouvernement, ils donnaient un but positif, déterminé : la suppression du pouvoir absolu. De cette façon, à l'heure même où ils révoltaient la société par la sauvagerie de leurs procédés, ils se

rapprochaient, par leur point de vue, de l'opinion publique et des libéraux. Dans leurs manifestes ils se déclaraient prêts à désarmer, pourvu que le souverain consentît à convoquer une assemblée nationale. Par cette singulière volte-face, le nihilisme a fini par aboutir à ce qu'il dédaignait le plus, au « constitutionnalisme ». Réservant à l'avenir la solution de la « question sociale », il a soulevé brusquement, à l'aide des bombes et des mines, la question politique dont il déniait l'urgence.

On connaît presque aussi bien aujourd'hui l'organisation et les moyens d'action des nihilistes que leur programme. Devant l'audace et les proportions gigantesques des attentats, accomplis presque simultanément d'un bout de la Russie à l'autre, l'épouvante générale se représentait les terroristes comme une immense armée, disposant d'un coûteux matériel et opérant avec ensemble sur tous les points du territoire. C'était une erreur.

Les vingt attentats de 1878 à 1882, les mines des deux capitales, d'Odessa, d'Alexandrovsk, les explosions de la gare de Moscou et du Palais d'hiver de Pétersbourg, les assassinats des chefs de la police et des gouverneurs de province ont été accomplis par une poignée d'hommes. Un des ministres d'Alexandre II me racontait dès 1880 comment on en avait acquis la conviction. Dès qu'on eut arrêté un certain nombre de conspirateurs, on s'aperçut qu'un homme impliqué dans une affaire l'était toujours dans plusieurs. Pareils aux figurants d'un théâtre, les sinistres acteurs du grand drame révolutionnaire s'étaient multipliés avec une infatigable ardeur, passant et repassant d'un bout à l'autre de la vaste scène comprise entre la Baltique et la mer Noire, changeant sans cesse de nom, de déguisement, de rôle : ici mineurs maniant la pioche, là écrivains ou typographes, de façon qu'ils semblaient être à la fois partout, et, grâce à cette sorte d'ubiquité, décuplaient l'ascendant de leur parti. La main de Jéliabof et de Sophie Pérovsky, par exemple, se retrouve dans les attentats avortés du midi et dans l'explosion de Moscou aussi bien que dans la catastrophe finale de Pétersbourg.

Un de nos grands écrivains^[10] a rêvé d'une société future où une corporation de savants, maîtres des secrets de la science, serait souveraine du monde. Certes, en dehors de tout songe pareil et d'aucune oligarchie savante, la connaissance continuellement accrue des lois de la nature, les progrès incessants de la physique, de la chimie, de la mécanique, mettront

de jour en jour aux mains des pouvoirs publics des armes de plus en plus irrésistibles ; mais est-ce seulement aux pouvoirs réguliers, qui se feraient le plus souvent scrupule d'en user, que ces engins de destruction et ces machines infernales de l'avenir pourront prêter leur redoutable puissance ? Ce qui s'est passé dans notre siècle, ce que nous avons vu en Russie ferait parfois croire le contraire. La science avec toutes ses inventions et ses raffinements, avec ses machines ou ses poisons, n'est plus l'apanage d'un nombre restreint de privilégiés s'en léguant mystérieusement le secret, comme une sorte de révélation ou de doctrine ésotérique. Ses mystères ne sont pas des arcanes, connus des seuls initiés, confiés à d'obscurs hiéroglyphes ou transmis avec des rites imposants par une sorle de hiérarchie sacerdotale. La science, chez les modernes, n'a rien d'occulte ; ses procédés et ses découvertes, elle les enseigne au grand jour, elle les vulgarise dans toutes les écoles et dans tous les livres ; ses redoutables secrets, elle les met à la portée des haines individuelles ou des conspirations isolées. À en juger par le pays même de l'Europe où elle est encore le moins répandue, la science peut, comme un sorcier du moyen âge ou un démon malfaisant, mettre les forces latentes de la nature au service de la folie d'enfants exaltés ou du fanatisme d'écoliers en révolte. Il n'est pas bien difficile à un élève de l'École des mines, tel que Kibaltchich, l'un des assassins d'Alexandre II, de fabriquer de la dynamite ou de la nitroglycérine, dont il trouve la formule dans ses manuels ; et, avec une police aveugle ou démoralisée, il n'est pas bien malaisé à quelques jeunes ingénieurs d'exercer leurs connaissances sans emploi en creusant des mines sous une voie ferrée pour faire sauter un train impérial.

Deux ou trois douzaines de jeunes gens résolus, ayant fait « un pacte avec la mort », ont durant des années tenu en échec le gouvernement du plus vaste empire du monde.

Les quinze membres du congrès de Lipetsk n'étaient pas seulement les délégués des sections révolutionnaires et les chefs du parti, c'étaient ses principaux agents d'exécution. Ils ne se contentaient pas d'ordonner et de diriger les complots, ils mettaient eux-mêmes la main à la besogne, creusant les galeries souterraines et forgeant les projectiles, à la fois généraux et soldats, ingénieurs et ouvriers ^[11].

La plupart des conspirateurs, jusqu'aux organisateurs manifestes des complots, tels que Jéliabof, se sont donnés devant les juges comme de simples instruments d'un comité exécutif invisible. Sur ce point il n'en faut pas trop croire leur modestie ; elle leur était inspirée par le naturel désir de ne pas dépouiller leur parti de son mystérieux prestige. Tout porte à penser que Jéliabof et ses amis du congrès de Lipetsk constituaient en réalité ce fameux « comité exécutif » dont le seul cachet faisait trembler, d'un bout de l'empire à l'autre. Autour d'eux il semble qu'il n'y eût même pas de vaste société secrète à cadres réguliers, mais seulement des cercles révolutionnaires, disséminés dans les villes de l'empire et reliés ensemble moins par une organisation hiérarchique que par les relations personnelles de leurs membres et la communauté de leurs aspirations. Lorsque, pour l'exécution d'un de leurs attentats, les conjurés avaient besoin d'aides, ils en embauchaient sur l'heure dans la jeunesse révolutionnaire, ou dans leur société ouvrière (*rabotchaïa droujina*), remplaçant leurs complices arrêtés par des recrues nouvelles. Pour enrôler des volontaires tels que Ryssakof et Timothée Mikhaïlof, ils n'avaient qu'à s'adresser aux étudiants en détresse ou aux artisans sans passeports, pourvus par eux de faux noms et de faux papiers.

Le gouvernement impérial s'est plusieurs fois flatté d'avoir mis la main sur les principaux chefs des conspirations. La potence et le bain ont eu raison de la plupart des membres du congrès de Lipetsk et, sans doute aussi, du comité exécutif. C'est là pour le pouvoir un motif de sécurité ; et cependant, à tout bien considérer, le petit nombre des conjurés qui durant quatre ans ont terrorisé l'empire est peut être autant un sujet d'appréhension que de tranquillité pour l'avenir. Il est peu rassurant de penser qu'une poignée de jeunes gens a pu si longtemps défier tous les efforts du gouvernement. La satisfaction de s'être emparé d'une partie au moins des membres du comité exécutif diminue singulièrement, quand on songe avec quelle facilité s'était formé ce comité sans précédent, et combien il lui est aisé de compléter ses vides ou de ressusciter de ses cendres. Les Jéliabof et les Kibaltchich peuvent trouver des imitateurs : *uno avulso non deficit* alter. Et de fait il semble que la vie d'Alexandre III ait déjà été en butte à des attentats. L'atmosphère russe est trop propice aux complots pour qu'on s'en puisse reposer entièrement sur la vigilance de la police ou sur la lassitude

des révolutionnaires. Le lugubre exploit des bombes du canal Catherine, déjà chanté par de fanatiques poètes, risque de provoquer de terribles émulations. Quand on croit que l'amour de la liberté autorise les crimes les plus barbares, et qu'on s'imagine avoir en poche, avec quelques boules grosses comme une orange, un moyen infaillible de régénération sociale ou de rénovation politique ; quand, de plus, on a des frères à venger et que l'on combat un ennemi qui semble lui-même se croire tout permis, il est à craindre qu'on ne renonce point à des procédés dont on se flatte d'avoir démontré la vertu.

À certaines personnes, le petit nombre des conjurés de *la Volonté du peuple* paraît sans proportion avec l'énormité de leurs attentats. On leur a supposé des ressources financières cachées, on leur a prêté des alliés à l'étranger et des complices jusque dans les hautes sphères du gouvernement. Dans le peuple, partout prompt aux soupçons et enclin aux combinaisons romanesques, on a fait remonter l'inspiration des complots à l'entourage immédiat et à la famille même du « tsar martyr ». La voix publique désignait tout haut celui des frères d'Alexandre II qu'avait tenté le rôle d'un Richard III ou d'un Philippe Égalité. De tels bruits n'étaient qu'un des plus tristes symptômes du désarroi des esprits et du mauvais moral d'un pays, obsédé, comme une armée battue, du fantôme de la trahison.

Aussi peu sérieuse est l'explication deâ patriotes qui, derrière les conspirateurs, s'imaginent apercevoir les ennemis extérieurs de la puissance russe. Si peu d'intérêt que puissent au fond lui porter ses voisins, ce n'est pas une guerre de conjurations et de mines souterraines qu'ils feront jamais à la Russie. De tels moyens, quoi qu'on en dise, n'appartiennent plus à la politique de notre temps ; et y quant aux peuples sujets de la Russie, Polonais ou autres, les procès des conspirateurs montrent combien nulle ou insignifiante a été leur part dans toutes les entreprises du terrorisme ^[12].

Aux yeux de certains conservateurs ; si le principe du mal n'est ni dans les desseins pervers de l'étranger ni dans les machinations polonaises, il est dans l'émigration russe du dehors, de Suisse, de France, d'Angleterre.

Le comité exécutif, l'occulte gouvernement révolutionnaire qu'on n'a pu saisir à l'intérieur, on se complaît parfois à le placer, loin des yeux ou de la portée des autorités impériales, sur les bords de la Tamise ou de la Seine,

sur les rives du Léman surtout. C'est encore là une erreur presque aussi peu soutenable que les précédentes. Certes il y a en Occident, en Suisse, à Paris, à Londres (car les réfugiés n'osent guère se fier à l'Allemagne ou à l'Autriche), une émigration russe, grossie par les tracasseries ou les persécutions du gouvernement, émigration en réalité peu nombreuse, mais remuante et active, qui, avec ses typographies et ses journaux en langue nationale, mène de loin, à l'abri des lois de l'Occident, une guerre de plume contre l'autocratie tsarienne. Ces petites colonies comptent dans leur sein plus d'un homme de science et de talent, et, grâce aux rigueurs de la police et de la censure pétersbourgeoise, elles ont pu recouvrer, dans les dernières années, quelque ascendant sur leurs compatriotes. C'est cette émigration, en majeure partie recrutée de proscrits et d'évadés de Sibérie, que les organes officieux aiment à représenter comme la grande officine des conspirations. Pour quiconque a pu connaître un peu ces réfugiés russes, ce n'est guère là qu'une fantaisie sans vraisemblance, Divisée en elle-même et travaillée par des rivalités d'influence et des conflits de doctrine, partout en proie à des soupçons de trahison et d'espionnage, pauvre en ressources, presque tout entière besogneuse et obligée de gagner son pain au jour le jour, cette émigration révolutionnaire n'est pas plus en état de subventionner les conspirateurs que de diriger leurs bras. Genève, Paris, Londres, sont trop loin de Pétersbourg, ils n'ont avec la Russie que des communications trop lentes et incertaines pour que la main de quelques exilés puisse, à cinq ou six cents lieues de distance, tenir les fils ténus de conspirations qui exigent avant tout du secret, de la promptitude et de brusques résolutions. Et de fait, ces réfugiés russes n'ont été ni les premiers informés, ni les moins étonnés du meurtre d'Alexandre II. Quoi qu'on en dise, ces terribles guerres d'embûches et de surprises ne sont pas de celles qui puissent être conduites de loin, du fond d'un cabinet, à la manière d'une partie d'échecs : il y faut être sur le terrain et donner de sa personne.

Aussi pourrait-on dire que, parmi les membres de l'émigration russe, les théoriciens de la révolution, parfois désignés comme les meneurs du mouvement « nihiliste », ont peut-être en réalité eu moins d'influence sur les révolutionnaires de leur lointaine patrie que sur les socialistes des pays qui leur ont donné l'hospitalité^[13]. S'il est une chose certaine, c'est que le

terrorisme russe n'a point eu à sa tête de Mazzini, combinant tranquillement au dehors des attentats exécutés par d'aveugles émissaires.

Les procès mêmes des conspirateurs ont montré que toutes les grandes conjurations avaient été ourdies sur place par des hommes dont la plupart n'avaient jamais respiré l'air de l'Occident. Au lieu d'être le point de départ et pour ainsi dire le berceau des conspirateurs, la Suisse ou l'Angleterre en sont le refuge et souvent le tombeau. Ce que Genève, Paris ou Londres, avec la tolérance des gouvernements étrangers, offrent en réalité au « nihilisme », c'est moins une base d'opération qu'un abri pour les blessés et les fugitifs de ses terribles combats ; c'est un champ de repos où, comme me le confessait un réfugié, la plupart des survivants des luttes de l'intérieur s'amollissent dans l'inaction, loin du sombre champ de bataille qu'ils ont déserté.

Les portes de l'Occident eussent été hermétiquement fermées aux jeunes vétérans du « nihilisme », que la secrète campagne des bombes et des explosions ne s'en fût pas moins poursuivie dans les brouillards de Pétersbourg ou les neiges de Moscou. Attribuer, comme on le fait parfois en Russie, l'obstinée rébellion des nihilistes à la coupable tolérance des gouvernements étrangers, c'est se tromper volontairement soi-même ; c'est encore, selon une habitude trop fréquente chez tous les peuples, chercher au dehors le principe de ses maux, demander à un remède extérieur la guérison d'une plaie interne.

Ni l'extradition des régicides, quelques droits qu'y puisse faire valoir la diplomatie impériale, ni même l'expulsion de tous les réfugiés russes de l'Europe, n'étoufferaient l'esprit révolutionnaire dans le sein de l'empire. Quand Hartmann et Véra Zasoulitch eussent été livrés au tsar, quand ils auraient précédé au haut du gibet Jéliabof et Sophie Pérovsky, cela n'eût pas sauvé Alexandre II. Le gouvernement russe peut se plaindre des abus du droit d'asile, étendu à des assassins notoires ; il ne saurait pour cela rendre l'Europe responsable de ce qui se passe chez lui ; autant vaudrait, comme certaines feuilles de Moscou, en rejeter toute la faute sur les Polonais ou sur les juifs, les deux boucs émissaires des ultra-nationaux.

Si ce n'est point du dehors que le nihilisme tirait ses doctrines et ses sinistres héros, n'est-ce point à l'étranger qu'il se procurait les ressources, les moyens financiers qui lui permettaient d'acheter des maisons et de

miner des voies ferrées ou des rues populeuses ? À vrai dire, on me semble avoir souvent donné à cette question pécuniaire une importance excessive. On a singulièrement grossi les ressources des terroristes, en argent aussi bien qu'en hommes.

On a été jusqu'à leur supposer une sorte de budget, alimenté par les fonds secrets des États hostiles à la Russie ou les caisses des banquiers intéressés à la baisse du rouble^[14]. La *Gazette de Moscou* a un jour calculé quelles sommes exigeait l'entretien d'une armée de dix mille conspirateurs, pourvus d'une haute solde régulière. Ce sont là de pures fantaisies. La guerre ténébreuse soutenue par les « nihilistes » n'était pas si coûteuse que les haines soulevées par la police de l'État n'en pussent faire les frais. Si pauvres qu'on les imagine, les révolutionnaires russes étaient assez riches pour payer leurs forfaits. L'amour du merveilleux et la terreur, qui grossit tout, ont fait évaluer le prix de revient de leurs publications clandestines et de leurs sanglants exploits à un taux beaucoup trop élevé. On a parlé de millions là où il suffisait probablement de milliers de roubles. Les terroristes, de même que les propagandistes leurs devanciers, pouvaient puiser du reste à plusieurs sources. Ils avaient leurs contributions volontaires, auxquelles participaient tous les adeptes quelque peu aisés. On sait que tel était l'emploi de la maigre dot des jeunes filles qui, pour être plus libres « d'aller au peuple », recouraient « aux mariages fictifs » en usage parmi les nihilistes dans la période de pacifique apostolat^[15].

Aux minces cotisations d'étudiants besogneux, aux collectes et aux souscriptions faites parmi les mécontents de toute sorte, sont venues se joindre les subventions de quelques riches néophytes, tels que le docteur Weimar de Pétersbourg, condamné en 1880 ; tels que Dmitri Lizogoub, exécuté en 1879, sur la dénonciation de son intendant Drigo, pour avoir consacré sa fortune à la propagande et aux conspirations (il avait dans ce dessein vendu des terres d'une valeur de près de 200 000 roubles^[16]). Plus d'un propriétaire ou d'une grande dame a été soupçonné d'imiter à l'occasion de pareils exemples et de dissimuler ses offrandes révolutionnaires sous le masque d'œuvres de bienfaisance^[17]. D'autres fois, mais plus rarement encore, quelque riche capitaliste a pu impunément commanditer les feuilles radicales du dedans ou du dehors^[18].

A côté des soldats du « nihilisme », il s'est parfois rencontré des gens moins résolus qui, n'osant lui immoler leur vie, lui sacrifiaient un peu de leur argent. La *Narodnaïa Volia* a plusieurs fois mentionné de ces souscriptions anonymes de donateurs inconnus. Voici, à cet égard, une anecdote que je tiens d'un réfugié qui la tenait lui-même du héros de l'aventure. Un propriétaire, qui passait pour conservateur, avait été soigné d'une maladie grave par un jeune médecin qu'il soupçonnait de connivence avec les révolutionnaires. « Tenez, dit en le payant, à son docteur, le malade une fois rétabli, voici deux cents roubles pour la dynamite, et qu'on en finisse ! »

Non contents de ces dons spontanés, les révolutionnaires y ont parfois ajouté des contributions forcées, levant d'autorité des impôts de guerre sur tel ou tel sujet du tsar. Plusieurs riches marchands ont été ainsi taxés par des correspondants anonymes aux ordres desquels tous n'osaient pas se dérober. Les ennemis du gouvernement ont encore comme ressource la falsification des assignats ou billets qui remplacent le numéraire, et ils ont poussé l'audace jusqu'à plonger la main dans les coffres de l'État, s'attaquant aux caisses des régiments et des postes aussi bien qu'à celles du trésor. Le vol de la trésorerie de Kharkof en 1879, vol effectué à l'aide d'une galerie souterraine, selon un procédé qu'on a depuis tenté de répéter ailleurs, à Kichinef notamment, avait d'un coup livré aux conspirateurs un million et demi de roubles, soit environ quatre millions de francs. Avec cela, avec le quart ou le dixième de cette somme, il y avait de quoi creuser plus d'une mine et forger bien des bombes.

Ces ressources diverses, qui n'arrivaient pas toujours intactes au comité exécutif, ont pu s'épuiser. La lutte se prolongeant indéfiniment et le nombre des victimes allant sans cesse en augmentant, les ennemis du tsarisme devaient chercher à donner aux contributions de leurs partisans la forme d'un subside régulier. Ils ont tenté d'instituer, pour leurs coreligionnaires politiques, une sorte de denier de saint Pierre de la révolution. Au commencement de 1882, l'organe officiel de la faction terroriste, la *Narodnaïa Volia*^[19] annonçait la création d'un comité central de « la Société de la Croix-Rouge de la Volonté du Peuple ». Les apologistes de la dynamite s'emparaient ainsi de ce nom de Croix-Rouge, rendu justement populaire en Russie par les femmes de tout rang qui, durant la guerre de

Bulgarie, avaient généreusement servi sous ses brassards. La révolution avait, elle aussi, ses blessés, ses captifs, ses invalides, que leurs compagnons d'armes ne pouvaient délaissier. Il existait déjà, si je ne me trompe, une espèce d'association de secours mutuels parmi les révolutionnaires de Pétersbourg ; mais le comité de la Volonté du Peuple voulait centraliser à son profit toute l'organisation des adversaires du pouvoir. D'après la *Narodnaïa Volia*, le but de la nouvelle société était « de prêter un appui matériel et moral à toutes les personnes souffrant persécution pour la liberté de la pensée et de la conscience ». Le comité central faisait dans ce dessein appel à tous les gens de bonne volonté, sans distinction de classe ou de nationalité. On tentait d'installer des sections de la Croix-Rouge révolutionnaire à l'étranger. À Paris, un appel public, signé des noms de Pierre Lavrof et de Véra Zasoulitch, qui se donnaient comme les agents autorisés du comité de Pétersbourg, paraissait en janvier 82 dans l'*Intransigeant* et motivait l'expulsion de l'ex-colonel Lavrof. Bien qu'on ne pût nier la réalité des souffrances que la nouvelle Croix-Rouge prétendait secourir, le comité qui l'avait fondée, la feuille clandestine qui l'avait patronnée, le nom même de « Volonté du Peuple » qu'elle prenait pour devise, comme pour mieux indiquer ses liens avec la fraction terroriste, ne permettaient guère de supposer que la bienfaisance en fût l'unique objet. Toujours est-il que la Société a fonctionné. Si, en France, elle n'a pu s'établir ostensiblement, elle a pu, en Angleterre, tenir des conférences publiques et recueillir des souscriptions pour « les victimes de la tyrannie du tsar », en même temps que, d'après des procès d'Outre-Rhin, elle recevait secrètement l'obole de certains socialistes d'Allemagne.

Quelles que soient les destinées de la Croix-Rouge terroriste, ce n'est pas au dehors que la révolution russe puisera jamais ses principales ressources. Les alliés étrangers du nihilisme ont eux-mêmes trop de besoins pour venir largement en aide à leurs amis du Nord. Les révolutionnaires russes n'ont pas, comme la Land-League ou les Fenians d'Irlande, de naturels et puissants auxiliaires au delà des mers. Ils sont obligés de compter avant tout sur eux-mêmes ; mais, si pauvres que semblent leurs finances, ce n'est pas faute d'argent que cessera la lutte. L'histoire des conspirations et l'horrible fin d'Alexandre II montrent qu'en fait de complots ce ne sont pas toujours les attentats les plus coûteux qui sont les plus redoutables.

Ni la perte de leurs plus dévoués et plus hardis collaborateurs, ni l'apparente inutilité de leurs crimes les mieux réussis, n'ont abattu les révolutionnaires ou ne les ont dégoûtés des sanguinaires procédés du terrorisme. Chose triste à dire, l'horreur et la réprobation provoquées par l'inhumanité de leurs moyens d'action se sont affaiblies avec la fréquence même et la cruauté de leurs sauvages exploits. Le sens de l'indignation s'est par l'habitude singulièrement émoussé chez la plupart des spectateurs. On n'est plus surpris, on ne serait plus révolté de rien. Si les terroristes se vantaient en affirmant au tsar que le régicide était devenu populaire^[20], nombre d'hommes et de femmes ont fini par croire tout permis contre un pouvoir qui lui-même ne s'interdit rien et n'admet aucun moyen de lutte légale.

Les précoces déceptions d'un règne dont on s'était tant promis, la lassitude d'une société sans direction qui aujourd'hui plus que jamais cherche sa voie à travers un brouillard d'idées^[21], l'impossibilité manifeste de maintenir indéfiniment l'ordre de choses actuel, et la difficulté presque aussi évidente de le remplacer, l'espèce d'anarchie intellectuelle et morale où est plongé le pays, sont bien faits pour soutenir l'espoir des révolutionnaires et leur persuader que, personne ne sachant les prévenir, la victoire finira par leur rester.

On sait que les héritiers des assassins d'Alexandre II n'ont pas craint de signifier à Alexandre III les conditions auxquelles ils consentiraient à désarmer. On sait que, dans leurs ultimatums au tsar, ils exigeaient comme préliminaire de toute pacification une amnistie générale et la convocation d'une assemblée nationale^[22]. Si l'autocratie ne se résignait pas à abdiquer devant leurs menaces, ils avaient la prétention de l'user, de la discréditer, de la paralyser, en attendant l'heure de la renverser. L'audace des espérances de certains révolutionnaires allait même à cet égard fort loin. « À Pétersbourg, me disait un réfugié, dès 1882, ils se vantent d'être bientôt en état d'établir une commune. » Si téméraires ou insensés que paraissent de tels rêves, en présence du faible effectif des soldats de la révolution, ils montrent que leur confiance n'a pas déchu depuis le meurtre stérile d'Alexandre II.

L'hostilité du peuple ne les effraye plus ; s'ils n'osent se flatter de gagner les masses, ils comptent les trouver bientôt indifférentes. La multitude

même des troupes dont dispose l'autorité autour de la capitale, l'une des plus militaires de l'Europe, ne leur paraît pas un obstacle insurmontable. L'exemple de Pestel et des conspirateurs de 1825 n'a pas été perdu pour eux. Ils ont plusieurs fois déjà recruté des complices dans l'armée de terre et de mer ; ils se promettent d'y étendre peu à peu les ramifications de leurs complots. Ils se flattent d'y trouver un jour moins des adversaires que des auxiliaires, si bien que beaucoup mettent leur espoir dans un coup d'État militaire ^[23].

Ce qu'ont de chimériques de pareilles espérances l'ascendant moral reconquis par l'autocratie sous l'empereur Alexandre III semblerait devoir en convaincre les plus obstinés. L'amour traditionnel du peuple pour le tsar n'est pas le seul rempart qui défende le trône contre les bombes des fauteurs de complots. Un autre sentiment non moins fort au cœur des Russes veille au salut du tsar et de la famille impériale : le patriotisme. Dans les classes même où le régime autocratique excite le moins d'enthousiasme, l'on sent nettement que la grandeur de la Russie est liée à la dynastie et à la stabilité du pouvoir. Ils sont encore rares (quoique j'en aie rencontré plus d'un) les Russes qui appellent une nouvelle guerre de Crimée et qui, pour la rénovation politique de l'empire, comptent sur les défaites de la patrie. En Russie, plus encore peut-être que dans nos États occidentaux rongés par l'internationalisme révolutionnaire, le sentiment national prime tout, et ce sentiment national, tenu en éveil par l'Europe de la triple alliance, double le loyalisme envers le tsar. C'est là, pour nous, une des causes du déclin du nihilisme dans les dernières années. De quelques motifs généreux qu'ils couvrent leur propagande, les révolutionnaires semblent faire les affaires de l'étranger.

Il ne faudrait point pourtant trop se fier à ce sentiment et ne voir dans le nihilisme qu'une maladie de rencontre dont le tempérament russe a triomphé sans peine. Le mal continue à couvrir sourdement ; il peut un jour ou l'autre, dans la paix ou dans la guerre, faire de nouveau éruption. Pour le guérir, il faudrait en faire disparaître les causes, et c'est là une tâche à laquelle ni la police ni le tchinovnisme ne sauraient suffire. Si différente de notre vieille Europe que soit la Russie orthodoxe, elle en est trop voisine pour n'en pas ressentir la contagion. Aux vagues aspirations qui s'éveillent dans la société, aux impérieux besoins qui tourmentent la jeunesse et

« l'intelligence », il faudra, tôt ou tard, sous peine d'explosion, ouvrir une issue légale.

-
1. ↑ Déclarations de Sophie Pérovsky relatées dans l'acte d'accusation : *Soud nad Tsaréoubiitsami*. Saint-Pétersbourg, 1881, p. 35. Comparez les dépositions de Goldenberg, le jeune conspirateur juif qui s'est suicidé dans sa prison en 1880, après s'être décidé à faire des révélations pour mettre fin, disait-il, à une lutte sanglante et sans issue.
 2. ↑ Sur cette période de propagande pacifique, on peut lire dans la *Deutsche Rundschau*, de juin 1881, un rapport secret, rédigé en 1875 par le comte Pahlen, alors ministre de la Justice. Comparez *Terrorism i Svoboda*, 1880, et le *Tyrannicide en Russie*, de N. Dragomanof, Genève, 1881.
 3. ↑ Voyez tome I, livre III, chap. iv.
 4. ↑ Voyez plus haut, livre VI chap. v et vi.
 5. ↑ Révélations de Goldenberg et procès des Seize en 1880.
 6. ↑ Parmi eux il y avait une jeune fille, Véra Fiegner, l'émule de Sophie Pérovsky ; condamnée à mort en 1884, elle a vu sa peine commuée par l'empereur en travaux forcés à perpétuité en Sibérie.
 7. ↑ Déposition de Goldenberg, procès des Seize en 1880, procès des régicides en 1881, procès des Vingt en 1882, procès de Véra Fiegner en 1884.
 8. ↑ Voyez plus haut livre V, chap. iv, p. 520. Faute d'autre mot, ou est obligé de traduire Tchery Pérédél par le *Partage noir*. Ce terme, emprunté à la langue populaire du Haut Volga, veut dire partage général.
 9. ↑ Voici comment s'exprimait l'organe des terroristes à propos de l'assassinat du président Garfield aux États-Unis : « Dans un pays où la liberté personnelle des citoyens permet de lutter pacifiquement pour une idée, où la libre volonté du peuple non seulement édicte les lois, mais choisit les gouvernants, le meurtre, comme moyen de lutte politique, équivaut au despotisme dont le renversement est le but du parti révolutionnaire en Russie. » (*Narodnaïa Volia*, n° 6, 1881.)
 10. ↑ M. Renan : *Dialogues et fragments philosophiques*.
 11. ↑ Un petit volume italien qui porte comme garantie de son origine une préface de P. Lavrof, *la Russia sotterranea* de Stepniak (Milan, 1882, traduction française de 1885), avoue le petit nombre des conspirateurs. Conformément au principe de Machiavel à propos des conjurations : *i molti le guastano*, l'auteur attribue à ce petit nombre les sanglants succès de ses amis. Un autre écrivain révolutionnaire, L. Tikhomirow, n'a fait sur ce point, comme sur bien d'autres, que confirmer nos vues. (*La Russie politique et sociale*, 1886.)
 12. ↑ En Pologne même, s'il y a eu des associations révolutionnaires affiliées à la *Volonté du peuple*, comme la société le *Prolétariat*, dont les chefs ont été pendus à Varsovie en janvier 1886, les meneurs en étaient pour la plupart Russes d'origine.
 13. ↑ Ainsi en a-t-il été, croyons nous, du prince Kropotkine, comme avant lui de Bakounine lui-même.
 14. ↑ *Moskovsk. Vedomosti*, oct. 1881, n° 246.
 15. ↑ Voyez tome I, liv. III, chap. iv. Le procès du prince Tsitsianof et de ses complices, en 1877 en fournit plusieurs exemples.
 16. ↑ Procès des Seize en 1880.
 17. ↑ Plusieurs romanciers russes, entre autres feu Markevitch dans son dernier récit, intitulé *l'Abîme* (1884), ont mis en scène de ces affidés nihilistes du grand monde.

18. ↑ On a prétendu que Herzen avait reçu, par testament d'un de ses compatriotes, des capitaux qui, après avoir servi à éditer le *Kolokol*, auraient été transmis, comme fonds de propagande révolutionnaire, aux continuateurs de Herzen, spécialement au colonel Lavrof. La famille de Herzen a démenti cette histoire comme une fable.
19. ↑ Dans son septième numéro (23 déc. 81-4 janv. 82).
20. ↑ Déclaration du comité exécutif, *Narodnaïa Volia*, 12-24 mars 1881.
21. ↑ Expression empruntée à une lettre de G. Samarine.
22. ↑ *Narodnaïa Volia*, mars 1881 et mars 1882.
23. ↑ C'est de ce côté que semblent surtout s'être portés les efforts des révolutionnaires sous Alexandre III. On en trouve la preuve dans différents procès politiques. En oct. 1885 notamment, sept officiers de toute arme et de tout grade, un lieutenant-colonel entre autres, ont été convaincus d'être affiliés aux terroristes. La propagande révolutionnaire dans l'armée est, du reste, facilitée par les abus de l'administration militaire, par l'esprit des écoles spéciales, par l'insuffisance de la solde des officiers et aussi par l'infériorité sociale et mondaine de l'armée vis-à-vis de la garde impériale.

CHAPITRE III

Nécessité des réformes politiques. — Raisons qui en rendent la réalisation urgente. — Pour qui faut-il gouverner ? — Objections. La grandeur de l'empire et les différences de race et de nationalité : centralisme ou fédéralisme. — Le peu de développement des masses populaires et les différences de classes, d'éducation, d'aspirations.

« Prenez garde ! diront certains Russes, vous jugez de la Russie par vos pays d'Occident. Vous prenez notre peuple slave pour une de vos nations germano-latines ! Le peuple russe n'est pas un peuple politique (*gasoudarstvenny*), il ne désire aucune part dans le gouvernement, il n'a que faire de vos libertés, il n'en veut pas, ne les comprend pas. Il se sent pleinement libre sous l'autorité paternelle d'un tsar autocrate ! » C'est là, pour certaine école, un vieil axiome, appuyé jadis par les slavophiles sur l'appel des Slaves de Novgorod à Rurik et sur l'abdication volontaire du peuple victorieux entre les mains des Romanof, en 1612 [\[1\]](#).

Appliquée au passé moscovite, appliquée au moujik actuel, cette thèse contient une bonne part de vérité ; non que le Russe soit par essence un peuple « non politique », ce dont ses apologistes de Moscou lui font un mérite, y voyant une preuve de sagesse et de « sainte humilité chrétienne » ; non que, par ses origines, le Russe soit un peuple asiatique, altaïque, incapable de comprendre les notions politiques de l'Europe, ainsi que le soutiennent ses contempteurs étrangers ; mais tout simplement parce que, dans sa grossière ignorance et son abaissement séculaire, ce peuple, hier encore serf, n'a pu s'élever à de pareilles conceptions. Ce que les uns donnent comme une marque de vocation supérieure, d'élection ou de prédestination mystique, les autres comme un caractère d'infériorité native, n'est en réalité qu'un signe d'enfance, une conséquence du peu de développement moral d'une nation encore en bas âge.

Que l'homme du peuple, pris en masse, reste dénué de toute aspiration politique, cela n'est point contestable ; mais, telle place que tienne dans l'empire le *touloup* de mouton du paysan, peut-on dire que le moujik soit

toute la Russie ? Faut-il lui appliquer le mot de Louis XIV, « l'État, c'est moi » ?

Nous nous trouvons ici en face d'une question capitale : pour qui faut-il gouverner la Russie ? Est-ce seulement pour le bas-peuple et la plèbe illettrée ? Est-ce seulement pour une classe, et pour la plus ignorante, et en même temps la moins exigeante ? C'est pourtant là au fond ce que conseillent les hommes qui engagent l'autocratie à s'appuyer uniquement sur les masses populaires, et à les opposer aux classes instruites ; qui, sous prétexte de politique nationale, préconisent avant tout une politique « paysanne » ; qui, sans toujours s'en rendre compte, veulent faire de la Russie un grand village, et de l'héritier de Pierre le Grand le tsar des moujiks.

Par une sorte d'interversion des rôles, alors que les révolutionnaires et les socialistes en sont venus à reconnaître l'importance des libertés politiques dont, conformément à la tradition de Herzen, ils faisaient fi naguère encore, les conservateurs, reprenant à leur profit la thèse abandonnée par leurs adversaires, proclament complaisamment qu'en Russie il n'y a que des questions sociales, que tout le gouvernement doit avoir en vue le peuple, son bien-être, ses besoins, et non l'infime minorité des classes cultivées. Les apologistes de l'autocratie engagent à leur tour la Russie civilisée à comprimer ses aspirations, à abdiquer ses plus légitimes prétentions en faveur des masses populaires. Comme jadis les propagandistes socialistes, ils adjurent la société russe de s'oublier elle-même, de se sacrifier sur l'autel des intérêts du peuple. Par malheur, ces mystiques conseils de renoncement et d'abnégation n'ont pas plus de raison ni plus de chance de succès sur les lèvres des conservateurs que dans les prédications des révolutionnaires. Une société ne saurait ainsi s'immoler, se dépouiller de son propre esprit, de ses sentiments, de ses idées. En aucun pays, les classes civilisées ne peuvent indéfiniment s'effacer devant les masses ignorantes, alors surtout que les véritables intérêts du peuple auraient tout bénéfice au triomphe de leurs droits.

La Russie a beau être avant tout un État agricole et rural, la politique « paysanne » ne saurait longtemps prévaloir. Pour en assurer le succès, il faudrait raser SaintPetersbourg, Kief, Odessa, Kharkof et les villes où se recrutent les révolutionnaires et les libéraux ; il faudrait fermer les

gymnases et les universités ; il faudrait combler les ports de la Baltique et de la mer Noire, couper les chemins de fer de l'Ouest, et enceindre l'empire d'une infranchissable muraille de Chine. Il est trop tard pour une telle entreprise. Les Romanof eux-mêmes, en travaillant durant deux siècles à former leurs sujets aux mœurs de l'Occident, l'ont à jamais rendue impossible. L'unique moyen de faire triompher cette prétendue politique nationale serait de ramener la Russie au temps des Ivan et des Vassili, alors qu'il n'y avait en Moscovie qu'un peuple routinier, ennemi de toute innovation et étranger à toutes les aspirations du dehors ; mais aucun oukaze ne saurait rayer de l'histoire le règne de Pierre I^{er} et de Catherine II, le règne d'Alexandre I^{er} et d'Alexandre II. Les théoriciens moscovites ne peuvent biffer des annales russes ce qu'ils appellent la période de Pétersbourg.

Une des choses avec lesquelles il faut le plus souvent compter, chez les nations comme chez les individus, c'est l'amour-propre. Un pays se résigne mal à se voir dans un état d'infériorité réelle ou apparente vis-à-vis de ses voisins, et cela lui répugne d'autant plus qu'il se sent plus grand et plus fort d'ailleurs. Telle est aujourd'hui la situation des Russes.

Il leur est pénible de demeurer politiquement au-dessous des autres États de l'Europe, presque tous aujourd'hui pourvus de constitutions, au-dessous même de leurs frères puînés et encore enfants du Balkan, à peine émancipés d'hier, au-dessous des petits peuples d'Orient, que pour le génie et la civilisation l'on ne saurait assurément ranger au-dessus de la Russie. Beaucoup de Russes ont peine à comprendre les trop sérieuses raisons qui rendent une évolution libérale plus malaisée dans le grand empire du Nord que dans ces minces États, affranchis par ses armes. Leurs yeux sont choqués d'un contraste que les années ne feront que rendre plus sensible et plus blessant. Cette sorte d'humiliation de l'orgueil national, en face d'une Europe presque tout entière en possession de droits déniés aux Russes, serait seule à la longue un obstacle insurmontable au maintien du régime autocratique. Quoi que fasse le gouvernement impérial, il y a là une comparaison qu'il n'est pas libre de supprimer. Et qu'on ne s'y trompe pas : si puissant que soit l'amour-propre sur les peuples, ce n'est pas là pour les Russes une simple question de vanité.

Sans constitution, sans droits politiques, la Russie n'est pas encore un État moderne ; comme la Turquie, elle est à peine un État européen. Or y a-t-il dans le sang ou le génie du peuple russe, dans son histoire, dans sa religion ; y a-t-il, dans sa constitution sociale ou dans le fond national quelque chose qui le sépare assez des autres peuples chrétiens pour lui interdire toute part à ces libertés politiques, dont jouissent plus ou moins aujourd'hui toutes les nations européennes ? Nous en revenons ainsi à notre point de départ. La Russie est-elle si radicalement différente de l'Europe, appartient-elle si peu à notre continent et à notre civilisation, qu'elle soit vouée, par la nature ou par une sorte de fatalité ethnique, à un type de société et à une forme de gouvernement radicalement dissemblables ?

Si des hommes également sincères et éclairés sont partagés sur ce point, il n'y a pas à s'en étonner. La Russie tient trop à l'Europe, elle en a depuis deux siècles trop subi l'influence pour s'en pouvoir aujourd'hui moralement isoler. Par un contact aussi prolongé, comment éviter la contagion des idées ? Entre l'Occident et lui, l'empire des Romanof n'a pas d'épaisses montagnes qui détournent de ses frontières le grand courant libéral et démocratique de l'Ouest, comme le massif de la Scandinavie détourne de ses côtes le Gulf-stream de l'Atlantique ; le flot des idées européennes vient battre incessamment ses bords.

En même temps, par ses habitudes et ses besoins, par sa composition ethnique même, par ses traditions séculaires, ses préjugés, son éducation nationale, le vieil empire autocratique diffère encore trop de l'Europe pour en pouvoir emprunter les formes politiques et constitutionnelles. La Russie, en un mot, ne peut se tenir en dehors du courant libéral qui emporte l'Occident ; elle ne peut guère non plus s'approprier les appareils politiques de l'étranger. Elle ne saurait se défendre de l'influence européenne et elle ne saurait copier l'Europe. Tel est le dilemme où, après deux siècles d'imitation, se trouve acculée la Russie de Pierre le Grand. Elle semble placée entre deux impossibilités et n'avoir que le choix des périls. Entre ces deux écueils, quel pilote saura découvrir une passe libre ?

Aux ardentes et tumultueuses aspirations qui, au souffle de l'Europe, bouillonnent dans la jeunesse et les classes instruites, il faut une issue, et cette issue ne peut être ouverte que par des droits et franchises politiques, par une charte ou une constitution. Peu important les mots et les noms : ce

qu'il faut à la Russie, c'est la chose, c'est une représentation nationale. À ce pays, officiellement muet depuis des siècles, il faudra, sous peine de rendre toutes les catastrophes possibles, donner la voix et la parole ; sur la vaste scène, jusqu'ici remplie par le gouvernement et ses agents, il est temps de faire monter ce nouvel acteur, énigmatique et obscur personnage, dont les autres parlent sans cesse et que jusqu'ici on n'a ni vu, ni entendu.

Parmi les esprits éclairés il en est, disons-nous, qui, tout en étant libéraux et parfois radicaux pour l'Occident, restent opposés chez eux à toute tentative constitutionnelle prochaine, ou n'envisagent cette perspective qu'avec de sombres appréhensions. « Eh quoi ! s'écrient-ils, comment, sous prétexte de couper court à nos difficultés, nous jeter en de nouvelles, plus graves peut-être ? À quoi bon entreprendre une tâche pour laquelle nous sommes si mal outillés et dont les matériaux mêmes nous font encore défaut ? C'est prétendre parfaire et couronner l'édifice des réformes avant que les étages inférieurs en soient achevés. Quelle constitution irait à notre inexpérience, à notre ignorance, à notre paresse, à notre routine ? Ce qu'il nous faut, c'est une saine et honnête administration, une droite et libre justice, c'est la suppression de la vénalité et de l'arbitraire administratif. En fait de *self-government*, ce qui nous sied, c'est le *self-government* local, c'est le développement de nos institutions provinciales et municipales, de nos *zemstvos* et de nos *doumas* ; c'est, en un mot, la consolidation et l'achèvement ou, mieux, la pratique sincère de toutes les réformes d'Alexandre II. Avec cela la Russie serait heureuse, tranquille et forte. »

Ce modeste et prudent langage n'a qu'un défaut : sous une apparente sagesse, sous les dehors du sens commun et de l'esprit pratique, il cache au fond une naïve et j'oserai dire une enfantine illusion. Certes, ce qu'il faut avant tout à la Russie, c'est une bonne administration et une bonne justice ; l'illusion, c'est de croire que l'on puisse acquérir de tels biens et que l'on en puisse jouir sûrement sans rien qui les garantisse ; c'est, de ne pas voir que ce dont souffre précisément la Russie, ce qui la frustre du résultat des meilleures réformes, c'est le manque de contrôle et de garanties, qui ne peuvent être trouvés que dans des droits politiques. Veut-on un exemple ? Que les Russes se rappellent par quels moyens et au prix de quelles luttes les Anglais ont conquis leur *habeas corpus*.

L'illusion n'est du reste pas nouvelle. En France aussi, avant la Révolution, nombre d'esprits distingués, la plupart des philosophes et des économistes du dix-huitième siècle, souhaitaient plutôt des réformes que des franchises politiques, et ces réformes ils les attendaient moins d'une participation du pays à son gouvernement que de l'intelligence du pouvoir souverain^[2]. Au fond, c'est la vieille utopie de Platon et de la plupart des législateurs spéculatifs.

En France aussi, avant 1789, nombre de politiques croyaient que des libertés locales et des assemblées provinciales devaient suffire à une bonne administration et prévenir une révolution. Malaisé autrefois, cela de nos jours est chimérique. Dans l'ancienne Europe, quand la vapeur n'avait pas effacé les distances, quand l'électricité et la presse ne mettaient pas les nouvelles politiques à la portée de tous, lorsque chacun vivait plus ou moins confiné dans sa ville ou sa province, il était infiniment moins difficile qu'aujourd'hui d'enclorre l'initiative privée et l'esprit d'examen dans la sphère des intérêts locaux.

On dit souvent que le self-gouvernement local est le meilleur apprentissage des libertés politiques. Nous avons déjà montré en quoi cette sorte de lieu commun peut induire en erreur^[3]. Au fond, c'est là un cercle vicieux, car les libertés locales ne sauraient être complètes sans libertés politiques, pas plus que ces dernières sans les premières. La vérité, c'est qu'une fois admis dans un domaine, le droit de contrôle tend invinciblement à s'emparer de ceux qu'on lui dispute. Il est impossible de cantonner longtemps la surveillance de la société et les franchises des gouvernés dans un champ restreint. L'esprit de liberté est pareil à ces gaz qu'il est difficile de garder en vase clos ; extrêmement volatil de sa nature, il s'évapore des récipients où l'on prétend l'emprisonner.

Une observation d'un autre genre conduit à la même conclusion.

Envisage-t-on tous les changements effectués dans les lois, toutes les réformes accomplies ou ébauchées, depuis la guerre de Crimée dans le domaine administratif, judiciaire, militaire, financier même ; on voit que tous les efforts du gouvernement impérial tendent à introduire dans l'empire autocratique un ordre légal et régulier, analogue à celui des États constitutionnels de l'Occident. Or cela est-il possible sans les droits

politiques qui, en Occident, sont la condition et la garantie de tout le reste ? Pour ma part j'en doute. Les Russes, qui prétendent s'en tenir aux réformes administratives, me font l'effet de vouloir faire marcher une horloge sans le balancier qui la met en mouvement.

Sous le règne de l'empereur Nicolas, un Russe sagace et clairvoyant classait en deux catégories toutes les réformes dont il traçait le plan : les réformes compatibles avec le maintien du régime autocratique, et celles qui ne l'étaient pas^[4]. Les premières ont presque toutes été exécutées ; c'est maintenant le tour des secondes. On ne peut plus rien faire d'efficace sans toucher au mode de gouvernement et au principe même du pouvoir.

Comme presque toutes les classifications, celle de Nicolas Tourguénef, si naturelle qu'elle semble, n'est du reste pas d'une rigoureuse exactitude. À y bien regarder, nous avons déjà eu l'occasion de l'indiquer à propos des tribunaux et de la haute police. Toutes les réformes administratives et judiciaires, toutes les institutions qui prétendent établir un régime légal et régulier, tendent indirectement à borner dans la pratique le pouvoir illimité de l'autocratie. Entière en droit, l'autocratie ne le serait plus en fait si toutes les réformes promulguées avaient été appliquées dans leur plénitude et leur sincérité. Et il n'en saurait être autrement. Toute réforme inspirée de l'esprit moderne a pour premier effet de mettre au régime du bon plaisir des obstacles ou des bornes.

Aussi peut-on dire qu'entre les réformes qui semblent compatibles avec le gouvernement autocratique et celles qui ne le paraissent point, l'intervalle n'est ni aussi large ni aussi profond qu'il le semble au premier coup d'œil. En réalité, la concession de droits politiques ne ferait qu'étendre à de nouvelles sphères, aux finances de l'État, à la police, à l'administration générale, aux affaires extérieures, les droits déjà reconnus à la société dans l'administration locale et la justice.

Avant de chercher quelles seraient les conditions de cette émancipation politique et ce que pourrait être une constitution russe, il est bon d'envisager les objections, les objections russes surtout. Il y en a plusieurs de valeur inégale ; je n'examinerai que les plus fréquentes ou les plus sérieuses.

Et d'abord, pour donner à ce peuple une voix et une représentation, il faudrait qu'il fût homogène, qu'en Russie il n'y eût que des Russes, que le pouvoir n'eût devant lui qu'une nation et qu'un peuple. L'empire du Nord n'est-il pas trop vaste, ne compte-t-il pas dans son sein trop de races et de nationalités diverses pour être gouverné ; pour être conservé autrement que par une autorité absolue ? Tout essai de charte et de régime constitutionnel ne risquerait-il pas d'amener la décomposition de l'empire, créé et maintenu par la forte main de l'autocratie ? Sans ce lien séculaire, sans les solides tenons de métal qui en joignent toutes les parties et toutes les pierres, le gigantesque édifice élevé sur les confins de l'Europe et de l'Asie s'écroulerait bientôt sous le poids de sa masse. Que faire de toutes ces régions frontières, de toutes ces *oukraines*^[5] plus ou moins hétérogènes, qui, du nord au midi et de l'ouest à l'orient, entourent la vieille Moscovie d'une ceinture de provinces à demi étrangères ? Comment trouver, pour toutes ces conquêtes du tsar, une place dans une constitution libérale et dans une assemblée russe ?

L'objection est sérieuse. Les dimensions de l'empire, ses traditions centralisatrices, la variété des populations comprises dans son enceinte, sont assurément l'un des principaux obstacles à l'établissement d'un régime libre. Par un juste retour des choses d'ici-bas, la servitude politique est souvent ainsi la rançon des conquêtes militaires ; presque toujours, les peuples conquérants ont payé d'une part de leur propre liberté l'asservissement de leurs voisins. À cet égard, on pourrait dire avec un Russe que la Pologne a largement rendu à la Russie tous les maux qu'elle en a soufferts. Faut-il conclure de là qu'avec cette lourde chaîne au cou, la Russie est pour jamais condamnée à renoncer à la liberté politique ? Nous ne le pensons pas. La route de la liberté ne lui est fermée qu'autant qu'elle se refuse à tenir compte de l'instinct national des peuples soumis à sa domination. Or elle pourrait avoir plusieurs façons d'y faire droit, soit au moyen d'autonomies locales, soit au moyen d'une large décentralisation.

Que faire, dit-on, de la Pologne et de ces provinces occidentales auxquelles jusqu'ici on n'a point osé étendre les modestes franchises locales concédées aux vieilles provinces moscovites ? Avec les *gouvernies* de la Vistule, avec le royaume de Pologne proprement dit, le plus simple serait peut-être de recourir au même procédé qu'avec la Finlande, de lui

restituer à la fois l'autonomie et une constitution, de serait là, pour la Russie, le meilleur moyen de garantir sa frontière occidentale, d'enlever ses sujets de l'ouest à l'esprit révolutionnaire et aux intrigues de voisins ambitieux, en même temps que de s'assurer un gouvernement libre. Croire, avec quelques esprits aveuglés par les préventions nationales, que le peuple russe pourrait être émancipé politiquement, tout en maintenant une large zone de provinces européennes dans une sorte de servage ou d'ilotisme politique, c'est une aberration à laquelle les événements donneraient un rapide démenti. Prétendre, d'un autre côté, appliquer les mêmes institutions à tous les peuples de l'empire, les faire tous entrer dans une constitution strictement unitaire, ce serait dangereusement compliquer le jeu du nouveau régime, et par là même en compromettre d'avance les résultats.

La Pologne du congrès de 1815, il est vrai, n'est pas la seule partie de l'empire qui ait une individualité nationale et qu'il semble malaisé de faire rentrer dans le cadre d'une constitution russe. Peut-être en devrait-on dire autant de la lieutenance du Caucase, de la Transcaucasie du moins, agrandie par la guerre de 1878. En dehors même des territoires asiatiques, dont plusieurs, tels que le Turkestan, ne peuvent être de longtemps que des colonies militaires, régies par des lois spéciales, il y a, du golfe de Finlande au Pruth, de nombreuses provinces qui, par leur situation, leur population, leurs traditions historiques, ont des tendances centrifuges plus ou moins accusées : Provinces Baltiques, Lithuanie, Russie-Blanche, PetiteRussie, Bessarabie, sans compter les régions comme le bas Volga, l'Oural ou la Sibérie, auxquelles leur éloignement risque d'inspirer tôt ou tard des velléités autonomistes. En dépit de l'unité, de l'homogénéité du fond national, c'est là une des difficultés de l'avenir de la Russie, difficulté qui tient à ses dimensions mêmes. Le problème de son organisation future en est assurément plus ardu ; la solution n'en sera sans doute trouvée qu'à travers des années de tâtonnements, et peut-être à travers des siècles de luttes et de discordes.

Est-ce à dire que ce soit là un obstacle insurmontable ? L'exemple de l'Autriche-Hongrie, dont la composition ethnique est singulièrement plus compliquée, où l'État même n'a pour base aucune nationalité dominante, me semble prouver le contraire. Il se peut que, malgré la puissance et la cohésion du vieux noyau national moscovite, une Russie politiquement

émancipée offre un jour un spectacle plus ou moins analogue aux démêlés nationaux de la Cisleithanie. Il se peut que, chez elle, le vingtième siècle soit en grande partie rempli par le conflit des éléments centripètes et centrifuges, des forces unificatrices et des instincts autonomistes ; c'est là, quelle que soit la forme de son gouvernement, une perspective dont rien ne saurait entièrement la préserver. De pareilles luttes ne seront que la rançon de sa grandeur ; elle n'y saurait échapper qu'en revenant en deçà des frontières antérieures à Pierre le Grand ou à Alexis Mikhaïlovitch.

Pour la couronne et la dynastie, du reste, de semblables discordes ne seraient pas sans compensation. Les compétitions de race et de nationalité, au sein d'un même empire, tournent souvent au profit du sentiment monarchique. La monarchie et le pouvoir héréditaire y peuvent trouver une raison d'être de plus, y peuvent puiser un ascendant qu'ils ne sauraient posséder au même degré en des pays dont l'unité est plus ancienne ou moins contestée. Pour cela, le trône n'a qu'à s'ériger en arbitre des diverses nationalités, à empêcher leur oppression réciproque, à jouer entre elles un rôle pondérateur et modérateur que, en dehors de lui, personne ne saurait prendre.

Quoi qu'il en soit, crainte des excès du centralisme moscovite chez les uns, crainte des prétentions du particularisme chez les autres, il y a là un inconnu qui, pour des motifs opposés, suscite de naturelles inquiétudes chez des esprits de tendances d'ailleurs contraires. Dans la large zone de provinces plus ou moins hétérogènes qui s'étend de la Finlande à la mer Noire, on appréhende que des droits politiques, accordés de préférence à la GrandeRussie, ne servent d'armes au zèle russificateur de certaine école et d'instrument d'oppression pour les nationalités ou religions dites étrangères. Ailleurs, à Moscou par exemple, les centralistes redoutent que des franchises politiques étendues aux provinces assujetties n'entravent l'assimilation des nombreuses « Oukraines » russes, et ne préparent le champ au fédéralisme ou au séparatisme.

Sur ce point capital, les ennemis du gouvernement ont, eux aussi, été longtemps divisés. Parmi les révolutionnaires, plusieurs s'efforcent de réunir tous les adversaires du tsarisme. Russes, Polonais, Ukrainiens, autonomistes, libéraux, socialistes, communalistes, sur le terrain du fédéralisme. Ils rêvent, eux aussi, de passer l'Atlantique, de donner aux

États-Unis d'Amérique un pendant sur le vieux continent. Ce point de vue, le seul peut-être capable de les rallier, est fort en vogue parmi les ennemis de l'autocratie, quoique les révolutionnaires militants, les terroristes comptassent naguère beaucoup de jacobins centralistes et autoritaires^[6]. Si la révolution devait triompher, elle n'en risquerait pas moins d'aboutir à la dictature d'une commune démocratique, sauf à tomber plus tard dans le morcellement du fédéralisme ou l'émiettement du cantonalisme. Mais ce n'est pas là pour l'empire un péril prochain. Avec une constitution, la Russie aurait plutôt à craindre le danger inverse, la domination d'une majorité ultra-centraliste et moscovite, d'un slavophilisme provocant et d'une orthodoxie intolérante, imprudemment agressive au dedans et au dehors. Pour un esprit non prévenu, ce serait même là peut-être le plus redoutable écueil d'une transformation politique. Les lois d'exception contre les Polonais, aggravées en 1885, aux applaudissements de la presse moscovite, les mesures réclamées contre les juifs vers 1882 par certaines assemblées ou commissions, montrent à quels risques pourraient être exposées les populations sujettes de la Russie. Le danger de l'oppression des minorités par la majorité, qui est le principal défaut des gouvernements libres, serait peut-être plus grand en Russie qu'ailleurs ; mais, pour que la Russie ne pût s'en préserver, il faudrait qu'en octroyant une charte à ses peuples, la couronne se fût bien complètement désarmée, ou que les passions nationales lui fissent oublier sa vraie mission et ses vrais intérêts. À y bien regarder, du reste, ce péril n'est pas particulier au régime des assemblées électives ; le centralisme russificateur et orthodoxe de Nicolas, plus d'un acte d'Alexandre II et d'Alexandre III en Pologne, en Lithuanie ou dans les provinces Baltiques, ont prouvé qu'à cet égard le régime autocratique était loin d'être toujours une garantie.

Cette difficulté, si grande qu'il faudra, croyons-nous, des générations pour la trancher, n'est aujourd'hui ni la seule ni peut-être la première. Derrière elle en surgit une autre analogue et plus grave encore. Quand, au moyen d'autonomies locales, il serait possible d'éliminer les principaux éléments divergents, — qu'on laisse de côté toutes les différences de race, de religion, de traditions, toutes les aspirations nationales et les instincts réfractaires, — en dehors des allogènes de tout genre et des tribus d'origine étrangère, il y a au cœur même de la sainte Russie, chez ce peuple

ethnologiquement si compact, deux nations diverses et superposées, différentes de culture, de tendances, de besoins, deux Russies qu'on ne saurait sans démesure mettre au même régime en leur accordant les mêmes libertés. En haut, à la surface, il y a la Russie moderne et européenne, la Russie pétersbourgeoise, comme disent ses détracteurs ; en dessous, il y a la Russie russe, la vieille Russie moscovite. Avec quelle charte et quelles franchises constitutionnelles donner à la fois satisfaction à l'une et à l'autre ? Par quelle ingénieuse combinaison répondre du même coup à des aspirations et des penchants aussi différents et opposés ? Pour laquelle de ces deux Russies faudrait-il rédiger une constitution ? Le nécessaire de l'une ne serait-il pas le superflu de l'autre ? Ce qui conviendrait à la première, ce qui pour elle semblerait urgent et indispensable, ne serait-il pas pour la seconde un luxe nuisible ou un objet de scandale ?

En tout pays, le point important, c'est de ne pas laisser échapper l'heure où la nation commence à être mûre pour être associée au gouvernement, mais en Russie qui fixera un tel moment ? Les hautes classes, les couches supérieures de la société, peuvent sentir depuis des générations le besoin d'émancipation politique, alors que les masses populaires demeurent entièrement étrangères à tout sentiment, à toute notion de ce genre. De quelque façon qu'on s'y prenne, une partie de la nation devra longtemps attendre des droits dont elle se sent digne, ou l'autre devra être mise prématurément en possession de franchises dont elle ne saurait user. Si elle ne vient pas trop tard pour les uns, la liberté politique viendra trop tôt pour les autres. Entre ces deux alternatives, on ne voit pas de milieu. Par quel mécanisme ouvrir une issue aux aspirations d'en haut sans ouvrir la porte aux instincts grossiers et ignorants d'en bas ? L'affranchissement politique, réclamé par la Russie civilisée, risque de tourner à son propre détriment, au dommage même de la civilisation européenne, en la livrant aux préjugés arriérés et aux préventions à demi orientales des masses. Ne pouvant concéder les mêmes droits à ces deux Russies, comment faire la part de chacune et les empêcher d'usurper l'une sur l'autre ?

De toutes les difficultés que peut offrir l'établissement des libertés politiques, c'est là certainement la plus sérieuse. Au fond cependant elle ne me paraît point aussi spéciale à la Russie qu'elle en a l'air. Le dix-neuvième siècle a plus ou moins placé tous les peuples du continent en face d'un

pareil dilemme. Chez tous il a fallu d'abord n'appeler à l'exercice des droits nouveaux que la partie la plus cultivée de la population, il a fallu procéder par une sorte d'émancipation graduelle. C'est là, en somme, la raison historique du cens électoral, ne fût-ce que comme agent d'évolution progressive. Si l'on prétendait attendre que tout un peuple fût en état de discuter ou seulement de comprendre les questions administratives, économiques, financières, on attendrait des siècles, on attendrait toujours. Devant de telles exigences, une nation ne serait jamais mûre pour être libre. Des deux écueils opposés de ces périodes de transition, le plus périlleux, en Russie comme en tout pays moderne, ce serait, sous prétexte de ne pas devancer les lumières et la capacité des masses, de faire trop longtemps attendre les classes éclairées. En Russie comme ailleurs, la solution du problème serait dans une équitable distribution de l'influence politique. Ce qui, chez les Russes, rend une telle répartition plus délicate et malaisée, c'est surtout l'absence d'une classe moyenne, d'une bourgeoisie, ou la faiblesse de ce qui en tient lieu. Mais, pour cette tâche même, le gouvernement de Saint-Pétersbourg aurait eu un avantage, c'est que le fond du peuple étant resté plus conservateur, ou, si l'on aime mieux, étant demeuré plus confiant et plus docile, le pouvoir aurait eu moins à s'en méfier. En dépit de l'ignorance populaire, il y aurait peut-être eu moins de témérité, qu'en tel pays plus civilisé, à convoquer ce peuple encore novice à l'exercice de droits politiques.

En Occident, la seule pensée de voir les Russes appelés à participer à leur gouvernement excite souvent la dérision ou l'incrédulité. L'étranger s'est habitué à regarder le despotisme comme aussi naturel en Russie que la neige et la glace. Au fond, une telle opinion ne repose que sur une pétition de principes, suggérée par des préjugés nationaux. C'est raisonner comme a longtemps raisonné avec les peuples du continent, avec la France en particulier, l'orgueil britannique, se croyant seul digne d'être libre. Qu'on passe une telle sentence sur les Turcs, profondément séparés de nous par les mœurs et tous les éléments de la culture, je le comprends, sans oser encore engager l'avenir ; mais pour les Russes, pour un peuple qui, après tout, est de notre sang, de notre religion, de notre civilisation, en vertu de quelle loi de l'histoire le condamner à l'absolutisme à perpétuité ? Les nations à cet égard ont plus d'une fois réservé à leurs contempteurs d'éclatants

démentis : l'Italie nouvelle, la terre des morts du poète, en est une preuve vivante. Certes la liberté politique est une plante délicate, difficile à acclimater ; malgré toutes les sinistres prédictions, elle a fleuri sans peine au pays de l'oranger : au nom de quelle expérience affirmer qu'elle ne saurait prendre racine dans les neiges du Nord ? La vraie difficulté, c'est de savoir par quels procédés, au prix de quels sacrifices, au bout de combien de temps et d'essais infructueux, on pourra l'implanter.

Assurément l'œuvre ne sera ni aisée, ni de courte haleine ; aussi plus d'un patriote aimerait-il mieux en retarder l'épreuve. Le préjugé national, la honte de paraître imiter autrui vient souvent renforcer à cet égard les répugnances de la sagesse ou de la pusillanimité. « Quand on pourrait nous accorder toutes les libertés du monde sans péril pour nous, pour la civilisation, pour le gouvernement, ce ne serait pas une raison pour qu'à l'instar des peuples d'Occident, la Russie recourût à ces expédients surannés, décorés du nom de constitutions, qui ne sont, après tout, que de menteurs ou précaires compromis. » — Tel est le langage que l'on tient encore parfois en deux camps opposés, mais souvent réunis par leur commune antipathie pour les institutions occidentales. Outre les esprits timides qui, par méfiance du tempérament national ou de la maturité du peuple, n'osent désirer de libertés politiques, il reste, aux deux extrémités de la pensée russe, des hommes qui, par ignorance, par présomption ou par une sorte de chauvinisme, se donnent le genre d'en faire fi. Nous les connaissons : ce sont d'un côté certains radicaux, de l'autre certains conservateurs à tendances slavophiles. Les néo-slavophiles rêvent encore d'une sorte d'union mystique entre le tsar et le peuple, assez semblable à l'union du Christ et de l'Église dans l'enseignement ecclésiastique, ou à l'harmonie préétablie imaginée par Leibniz entre l'âme et le corps^[2]. Parmi les radicaux, les plus chimériques, ou les plus inconséquents, persistent à regarder la liberté politique comme un leurre qui détourne les peuples de la grande, de l'unique question, la transformation sociale.

Chose à noter cependant, ce mépris pour les droits politiques, si hautement affiché vers le milieu du règne d'Alexandre II, était, sur la fin, beaucoup moins commun. Ces grands airs contempteurs, qui rappelaient trop parfois la fable *le Renard et les Raisins*, avaient, dans un camp comme dans l'autre, à gauche surtout, singulièrement perdu de leur vogue. Depuis

la guerre de Bulgarie, nationaux et radicaux ont plus d'une fois laissé entendre qu'après tout il y avait des franchises politiques dont la Russie pourrait s'accommoder, et que dans les pays constitutionnels tout n'était pas à dédaigner. N'a-t-on pas vu, au lendemain des échecs de Plevna, les chefs des comités slaves, qui montraient le plus de répugnance pour tout ce qui vient de l'Europe, réclamer plus ou moins ouvertement une réunion des délégués de la nation, qui eût fort ressemblé à nos chambres électives ? Et depuis lors le pouvoir n'a-t-il pas entendu les plus déterminés des révolutionnaires le sommer, à coups de complots et d'explosions, de leur concéder ce gouvernement représentatif si décrié par eux naguère ?

Si tant de Russes ont recommencé à faire fi de la liberté politique, n'est-ce point qu'elle ne leur paraît plus à la portée de leurs mains ? Beaucoup se croient obligés de trouver les raisins trop verts depuis qu'ils désespèrent de les cueillir.

Assurément les adversaires d'un changement de régime ont toute raison quand ils soutiennent qu'on ne saurait par là ramener les révolutionnaires. Pour ces derniers, pour ceux du moins qui méritent ce titre, trop prodigué à Pétersbourg, les libertés légales ne seraient, en Russie, comme partout, qu'une machine de guerre, qu'un instrument de démolition. Mais les révolutionnaires de profession ne seraient pas seuls à profiter des réformes politiques. S'ils y trouvaient de nouveaux moyens d'attaque, l'autorité y pourrait trouver de nouveaux moyens de défense.

Depuis l'ouverture de la longue série des attentats nihilistes, le gouvernement impérial a plus d'une fois adressé un appel solennel à la société, aux classes conservatrices, aux pères de famille, à la noblesse, au peuple, contre les perturbateurs de l'ordre. Près d'une nation légalement muette et inerte, tous ces appels répétés n'ont rencontré qu'un écho mécanique qui renvoyait automatiquement au pouvoir le son de sa propre voix, sans lui communiquer aucune force. Sous le régime en vigueur il n'en saurait être autrement : à toutes ses instances, l'autorité ne pouvait obtenir d'autres réponses que de vides et banales protestations de dévouement, que de pompeuses et insignifiantes adresses officielles. À quoi bon rappeler ce qui s'est passé sous Alexandre II, alors que tous les corps constitués de l'empire, assemblées provinciales, assemblées municipales, assemblées de la noblesse, déposaient aux pieds du souverain, en butte aux plus odieux

attentats, le fastueux et inutile témoignage de leur affection ? Comme l'ont respectueusement fait entendre quelques-uns des zemstvos, la société, avec les liens dont elle est chargée, est impuissante à prêter à l'autorité aucun concours efficace. Pour que la nation vienne en aide au tsar, il faut lui en donner les moyens, il faut lui délier les mains, lui ouvrir la bouche.

Et cela n'est possible qu'à l'aide d'institutions permanentes et organiques, qu'avec une participation normale et régulière de la société à la chose publique. L'élargissement même des attributions des assemblées provinciales n'y saurait longtemps suffire. De ces états provinciaux (*zemstvos*) ou d'ailleurs, il faudrait faire sortir une représentation nationale, car, dans leur dispersion et leur faiblesse actuelle, ces *zemstvos* n'en sauraient être qu'une monnaie, dépréciée d'avance.

La liberté, nous tenons à le répéter, ne saurait étouffer l'esprit révolutionnaire ; à certains égards même, elle lui fournirait des armes, mais ce serait pour lui arracher les flèches empoisonnées ou les balles explosibles et y substituer des armes plus loyales : ce serait pour faire succéder à une guerre de sauvages, à une guerre de pièges et de guet-apens, une lutte civilisée, en rasecampagne, où la victoire ne saurait manquer de rester aux troupes les mieux équipées, les plus nombreuses et les mieux conduites.

-
1. ↑ Cette doctrine, toujours défendue par les néo-slavophiles, a été exposée dans un curieux mémoire, rédigé par le défunt Constantin Aksakof et remis à l'empereur Alexandre II lors de son avènement par la comtesse Bloudof. Ce mémoire confidentiel a été publié, en 1881, dans la *Rous* de M. Ivan Aksakof, qui présentait le même idéal à l'empereur Alexandre III.
 2. ↑ Voyez par exemple Tocqueville : *Ancien Régime*, liv. III, chap. 1.
 3. ↑ Livre III, chap. III et V.
 4. ↑ Nicolas Tourguénef, *la Russie et les Russes*.
 5. ↑ *Oukraine*, *oukraïna* signifie *frontière*.
 6. ↑ Les aspirations fédéralistes avaient, au commencement du règne d'Alexandre III, un organe attitré dans le *Volnoé Slovo* de Genève ; elles ont été formulées avec talent par M. Dragomanof : *Istorichtakaïa Polcha t vélikorouëskaïa démocratsia* (Genève, 1883). Un peu plus récemment, la *Russie souterraine* de Slepniak (édit. française, 1886) concluait en affirmant que la révolution ne triompherait que grâce au fédéralisme, par la transformation de l'empire en union d'États autonomes.
 7. ↑ C'est ainsi qu'Ivan Aksakof a été autrefois jusqu'à dire qu'en Russie l'entente du souverain et du peuple était d'autant mieux assurée et plus complète qu'elle se passait de garanties légales. Depuis, dans ses dernières années notamment, M. Aksakof a parfois tenu un langage mieux inspiré.

CHAPITRE IV

De la forme des libertés politiques. — La Russie peut-elle à cet égard avoir des institutions nationales. — Difficultés de l'imitation et difficultés de l'originalité. — Les données du problème et les principales solutions mises en avant — La consulte d'Alexandre II. — Dangers croissants du *statu quo*. — Conclusion générale.

Il est une prétention presque aussi présomptueuse et non moins décevante pour les peuples que pour les individus, c'est celle de tirer tout de leur propre fonds, d'être en tout et partout original. Nulle part ce penchant n'est plus prononcé qu'en Russie. En aucun pays on n'a autant prêché que hors des voies nationales il n'y avait pas de salut. De même qu'à Stamboul et à Yldiz Kiosk on se plaît à proclamer que la régénération de la Turquie est dans le retour à ses traditions et aux principes de l'islam, à Moscou et à Gattchina nombre de patriotes soutiennent que, pour être grande et prospère, la Russie doit évincer « Teuropéisme cosmopolite » ; comme si entre le nouveau panislamisme et le panslavisme ou le néo-slavophilisme, quelque injurieux que puisse sembler un tel rapprochement, il y avait sous ce rapport une secrète parenté. Ces idées, on le sait, ne sont pas sans échos près de l'impérial élève de H. Pobêdonotsef, si bien qu'on a pu dire qu'Alexandre III s'imposerait la tâche de « rerussifier » la Russie^[1]. Or, quoi de plus russe, de plus national que l'autocratie ? quoi de plus étranger que la liberté politique ?

Toute question d'amour-propre mise à part, en dehors de toute théorie slavophile, il n'y a de vivant, il n'y a de fécond et d'efficace, dit-on, que les institutions qui sortent des entrailles mêmes du pays, qui germent spontanément dans le sol national. Or, toute espèce de constitution politique ne serait en Russie qu'un emprunt plus ou moins déguisé, qu'une œuvre artificielle, sans force, sans durée, sans vertu. — C'est encore là une objection qui n'est pas sans valeur, mais devant laquelle on ne saurait s'arrêter. Les peuples savent fort bien, au besoin, s'approprier des usages et des lois du dehors. La Russie même en est, malgré elle, une preuve éclatante. Des institutions transplantées de l'étranger peuvent avec le temps

prendre racine dans le sol qui ne les a pas portées ; pour qu'elles s'y acclimatent, il suffit que la terre soit préparée à les recevoir. Là est toute la question. Quel est le peuple moderne, en dehors peut-être de l'Angleterre et des colonies anglaises, dont les institutions soient toutes spontanées et nationales ? Assurément, ce n'est pas la Russie. Depuis Pierre le Grand, elle a emprunté, de toutes mains, à tout le monde. Aucun État n'a aussi souvent copié autrui ; à ce point de vue même, j'oserai dire qu'elle a déjà trop imité l'Occident pour ne point pousser plus loin l'imitation. La liberté politique est le terme naturel et inévitable de tous ces emprunts séculaires. La Russie n'est pas libre de s'arrêter dans cette voie, elle est condamnée à aller jusqu'au bout. Si elle ne peut continuer sa route légalement, elle se verra précipitée violemment dans le chemin où elle n'ose s'engager.

Certes, il vaudrait mieux pour elle avoir des traditions, avoir les fondements d'institutions libres sur lesquels on n'eût qu'à bâtir. Par malheur, de telles traditions lui manquent ; si elle en possédait jadis, elles ont été détruites à ras de terre, les fondations même en ont disparu, et, loin qu'on puisse rien construire sur elles, on a peine à en retrouver la trace sous les décombres du passé. Des slavophiles peuvent seuls se faire illusion à cet égard. L'ancienne Moscovie, en dehors même du *vetché* de la Russie primitive, a bien eu des assemblées plus ou moins analogues à nos États généraux. Dans le *zemskii sobor*, le « concile du pays », siégeaient, à côté des boïars et des dignitaires du clergé, les représentants des villes. En convoquant une assemblée de délégués des diverses classes de la nation, le tsar ne ferait que reprendre une ancienne tradition moscovite, qu'imiter un exemple donné plusieurs fois par ses pères avant Pierre le Grand. Ce *zemskii sobor* des seizième et dix-septième siècles, irrégulièrement convoqué aux époques de crise ou de calamités publiques, aux heures de discords civiles ou religieuses, toujours intermittent et sans droits ni prérogatives définis, saurait moins fournir à la Russie contemporaine un modèle qu'un exemple ou un précédent. Aux peuples modernes, ces assemblées moscovites, tout comme nos États généraux, n'offrent guère de leçons. Il serait difficile de leur emprunter beaucoup plus qu'un nom, mais, pour les peuples et l'amour-propre national, un nom est parfois quelque chose.

Jusqu'aux recherches historiques contemporaines et à la naissance de l'école slavophile, ce ne sont pas ces souvenirs du *zemskii sobor* et de l'ancienne Moscovie qui éveillaient chez certains Russes des velléités constitutionnelles ; c'était le plus souvent le contact de l'Europe et les enseignements de l'étranger. De pareilles aspirations sont en effet loin d'être nouvelles en Russie. Le dix-neuvième et le dix-huitième siècle comptent plus d'une tentative de borner l'autocratie ; mais longtemps tous les projets de ce genre, inspirés à quelques boïars par l'exemple de la Suède, de la Pologne, de l'Angleterre, ont été formés sur des modèles aristocratiques qui répugnaient aux coutumes et au génie russes. De là, en partie, l'échec de tous ces rêves ambitieux, depuis la constitution oligarchique imposée à Anna Ivanovna par les Dolgorouki et les Galitzino, jusqu'à l'insurrection militaire de décembre 1825, à l'avènement de Nicolas.

En dehors du moyen âge et des souvenirs moscovites, on peut découvrir dans la Russie moderne un secret courant de libéralisme qui, borné d'abord à quelques privilégiés, mal dirigé et présomant de ses forces, a grossi peu à peu, d'année en année, et deviendra tôt ou tard assez puissant pour emporter tout ce qui lui fait obstacle. Le fond du peuple est sans doute encore loin d'éprouver de pareilles aspirations, il aura même d'abord de la peine à s'y associer. Pour lui, le nom exotique de constitution (*konstitoutsia*) résonne comme un mot étranger, comme une inintelligible énigme ; de même qu'en décembre 1825, bien des Russes seraient capables de demander : Quelle femme est-ce là ^[2] ? Peu importe, cette ignorance se dissipe tous les jours ; les idées de liberté pénètrent peu à peu et, en Russie comme ailleurs, elles ne peuvent que croître avec le progrès des lumières, de la richesse, du bien-être. À cet égard, les abus de l'administration et la propagande révolutionnaire travaillent dans le même sens. Grâce à cette active coopération, ce qui était une chimère en 1815 et en 1825, ce qui était encore prématuré vers 1860, ne l'est déjà plus au déclin du dix-neuvième siècle. Au vingtième siècle il serait peut-être trop tard.

Presque tout le monde en Russie serait d'accord sur l'opportunité d'un changement de régime, si l'on savait comment remplacer l'état de choses actuel sans se jeter dans des imitations redoutées des uns et répugnant aux autres. S'ils souhaitent des libertés publiques, la plupart des Russes

voudraient qu'en cela leur patrie pût être originale, et de quelle façon l'être ? Un peuple qui en pareille matière sentirait bien sa propre originalité se préoccuperait moins sans doute d'en faire preuve. J'ai rencontré plus d'une fois des Russes d'opinions diverses qui me disaient, avec une sorte d'ingénuité : « Nous ne pouvons, il est vrai, longtemps nous passer de libertés politiques, mais il nous faudrait autre chose que tout ce qui se rencontre au dehors. Vos chartes ou vos statuts, vos constitutions aristocratiques ou bourgeoises, déjà à demi démodées en Occident, sont trop compliquées, trop formalistes, trop étriquées pour nous ; un tel habit n'irait pas à notre taille, il se déchirerait à chacun de nos mouvements. Nous avons besoin de quelque chose de plus large, de plus ample, de plus simple, et de plus populaire en même temps. » Et quand je les poussais à sortir du vague, à préciser leurs vues, ils ne trouvaient d'ordinaire rien de plus défini ; ils se bornaient à répéter avec conviction : « Assez d'emprunts, assez d'imitations ; il nous faut quelque chose de national, d'indigène, de russe, de slave. »

En fait de constitution et de droits politiques, malheureusement, le plus sûr moyen de rester original, d'être toujours russe, ce serait de n'avoir ni constitution ni liberté. Beaucoup de Russes, en effet, voudraient découvrir pour leur immense patrie de nouveaux procédés de *self-government*, une nouvelle manière d'être libre ; plusieurs seraient humiliés de l'être à la façon des petits peuples d'un Occident pourri et décrépît, à la façon des Anglais ou des Belges par exemple. Sur ce point, leur patriotisme peut se rassurer ; ils n'ont de longtemps rien de pareil à redouter.

Ce dédain des sentiers battus et ce désir d'arriver au but par des voies non frayées, cette sorte de honte de paraître imiter des nations visiblement plus âgées, plus mûres, plus cultivées, cette propension à rêver de combinaisons politiques innomées dont les contours indistincts ne peuvent surgir de la vaporeuse région des songes, toute cette présomption et cet orgueil national, jusqu'ici stériles, ne sauraient étonner chez un peuple jeune, dans un pays fier de sa grandeur, où des patriotes d'opinions fort différentes font chaque jour le procès de la civilisation occidentale et de notre maigre culture bourgeoise, où des écrivains éloquents et érudits se demandent solennellement si la terre russe ne porte pas en germe les semences d'une autre civilisation, d'une autre société, d'un autre état

politique. Ne peut-on, en matière gouvernementale, dans l'agencement des divers rouages de l'État, dans les relations du peuple et de l'autorité héréditaire, concevoir un type plus parlait et plus harmonieux que tout ce qu'on a vu fonctionner jusqu'ici ? Un gouvernement, par exemple, dégagé des luttes de classes et de partis, des antagonismes sociaux et politiques, de l'esprit de négation et de révolte qui, chez les peuples de culture germano-latine, corrompent dans son principe l'État comme la société ? — tel est en effet l'idéal plus ou moins vague, plus ou moins conscient et raisonné des Russes qui, selon le mot d'Aksakof, ne veulent pas revêtir les haillons du constitutionnalisme européen^[3]. Pour arriver à la liberté, ils ont la prétention de n'avoir besoin ni de constitution, ni de parlement, ni de droits politiques d'aucune sorte.

Laissant de côté ce que, pour nous Occidentaux, ces rêveries ont de manifestement utopiste, y a-t-il, chez le Russe et chez le Slave en général, le rudiment d'un état politique nouveau, d'un mode de *self-government* différent par les formes ou par l'esprit de tout ce qui se rencontre dans l'histoire ? Est-il vrai que les Slaves portent en eux-mêmes, dans les éléments de leur culture ou dans les traits encore indécis de leur caractère national, l'embryon d'un type politique inconnu et original ? Jusqu'à quel point est-il possible à ces derniers venus de la civilisation chrétienne de chercher la liberté dans d'autres voies que leurs aînés d'Occident, de faire du neuf et du slave, et en faisant autrement, de faire mieux ?

Cette prétention, fort naturelle et rationnelle, si elle se borne à des nécessités d'adaptation ou même au moule des institutions et à leur empreinte nationale, est insoutenable si elle s'étend au fond des choses et à l'essence même de l'État. Quelles formes de gouvernement non encore découvertes et quelles secrètes inventions politiques, quelles profondes conceptions de la liberté et quels nouveaux moyens de la réaliser se peuvent rencontrer chez des peuples qui n'ont ni institutions ni traditions politiques d'aucune espèce ? Les institutions doivent, dit-on, sortir du sol national, mais où en prendre chez les Slaves les racines ou la semence ? Si, en Russie et ailleurs, ils en ont jadis possédé le germe dans leurs *vetchés* ou leurs *doumas*, la graine en a été flétrie et desséchée par les siècles ; loin d'avoir encore la force de lever, elle a depuis longtemps perdu toute vertu germinative. Où sont les institutions slaves qui peuvent servir à la Russie de

type ou de modèle ? Les faut-il chercher dans le passé, en Russie même, dans le *sobor* ou la *zemskaia douma* des seizième et dix-septième siècles ? Mais ces assemblées moscovites ne conviendraient guère mieux à la Russie contemporaine que nos États généraux, composés de trois ordres, ne siégeraient à la France aujourd'hui^[4]. Le tsar convoquerait le *zemskii sobor*, qu'ainsi que nos États généraux de 1789, l'antique assemblée moscovite ne saurait longtemps siéger sans se transformer en une chambre ou un parlement à la moderne. Cette originalité slave, faut-il l'aller chercher dans le présent, à l'étranger, chez les petits peuples du Balkan congénères de la Russie, dans la *skouptchtina* et la constitution serbe, ou bien dans le statut bulgare jadis élaboré à Saint-Pétersbourg par la chancellerie russe, et bientôt après suspendu par le coup d'État du prince Alexandre ; aux applaudissements de la presse nationale de Moscou ?

Ce statut bulgare, défiguré par les notables de Tirnovô jusqu'à en être devenu méconnaissable, a pour nous l'intérêt d'avoir été rédigé, sur l'ordre du tsar, par un homme d'État russe, pour un peuple slave. On est naturellement tenté de se demander si c'est sur le même patron que serait taillée une constitution russe, le jour où, pour les mettre politiquement sur le même pied que leurs protégés du Balkan, le tsar se résoudrait à octroyer une charte à ses cent millions de sujets.

En ce cas, où serait l'originalité slave et l'empreinte nationale ? Serait-ce dans une chambre unique comme en Serbie ou en Bulgarie ? Veut-on, dans ces constitutions iougo-slaves ou dans les obscures traditions slavonnes, découvrir quelque caractère national, ce ne peut guère être ailleurs.

Et en effet, à tort ou à raison, une assemblée unique serait généralement regardée comme plus slave, plus russe qu'un parlement avec deux chambres distinctes et indépendantes, comme en ont aujourd'hui la plupart des peuples civilisés d'Europe et d'Amérique. Si, au fond, cela n'est pas plus slave qu'autre chose, — car, en dehors de nos grandes assemblées de la Révolution, la Grèce en Europe et Costa-Rica en Amérique n'ont encore aujourd'hui qu'une seule chambre, — cela paraît plus conforme aux goûts et aux préjugés, si ce n'est aux traditions et aux besoins des Slaves modernes. Pour ces nouveaux venus à la vie politique comme pour l'amour-propre russe, une assemblée unique a le grand mérite d'être quelque chose de moins commun, de moins banal ; outre un faux air de nouveauté, elle a

une certaine saveur démocratique dont Russes, Serbes ou Bulgares, la plupart des Slaves se montrent très friands. Aux yeux du gouvernement de Pétersbourg qui, dans son projet de statut bulgare, s'était également arrêté à une seule chambre, ce mode de représentation avait peut-être l'avantage de moins ressembler à l'appareil habituel du régime parlementaire. Aussi n'y aurait-il pas lieu de s'étonner si, en se décidant à faire à ses sujets le même présent qu'à ses protégés du Balkan, le gouvernement du tsar recourait, lui aussi, à une assemblée unique, sauf peut-être à se repentir plus tard de n'avoir pas tenu plus de compte des leçons de l'histoire et de l'expérience d'autrui.

Une chose pour nous certaine, c'est que, appelés à l'instar des notables bulgares à voter une constitution, les Russes ne seraient guère plus favorables à l'érection de deux chambres que les constituants de Tirnovo. À Moscou comme à Tirnovo, les Occidentaux ou les parlementaires seraient, sur ce point, à peu près sûrs d'une défaite.

Au peu de goût des Russes pour le régime de deux assemblées, il y a, outre le désir assez général de se singulariser, deux raisons au fond du même ordre. Qu'est-ce après tout, disent certains patriotes, que cet ingénieux mécanisme de deux chambres, que tout ce système compliqué de poids, de contrepoids et d'équilibre parlementaire ? Qu'est-ce en réalité, si ce n'est un signe et une conséquence de l'antagonisme des forces et des pouvoirs, antagonisme qui en Occident se retrouve partout, dans le présent et dans l'histoire, dans l'État et dans la société ? Chez nous, où entre les différentes classes, où entre le peuple et le souverain, il n'y a jamais eu ni les mêmes défiances ni les mêmes luttes, chez nous où il n'y a ni les mêmes chocs ni les mêmes frottements, à quoi bon tout ce lourd appareil de freins et de tampons qui ne ferait qu'embarrasser et paralyser le libre jeu des institutions ?

Cette prévention s'appuie d'ordinaire sur un préjugé d'un ordre analogue. À la plupart des Russes, en cela d'accord avec les Slaves du sud, une chambre haute fait toujours plus ou moins l'effet d'une assemblée de privilégiés ; ils lui trouvent quelque chose d'aristocratique qui leur rappelle les distinctions de classes^[5]. Pour eux, un sénat ou une chambre des pairs n'est à sa place que dans les pays à traditions féodales ou à oligarchie bourgeoise. À leurs yeux, le peuple russe, étant un dans son histoire et dans

sa conscience, doit être représenté dans son unité par une assemblée unique. Peuple et tsar doivent être placés en face l'un de l'autre, en contact direct, sans intermédiaire d'aucune sorte pour les séparer et les empêcher de s'entendre.

Mettons de côté toutes ces prétentions et préventions à demi slavophiles, à demi démocratiques ; il reste vrai que la Russie ne semble pas posséder les éléments d'une chambre haute indépendante, d'une chambre héréditaire surtout, comme celle des lords de la Grande-Bretagne ou celle des seigneurs en Prusse. La noblesse russe, tout entière issue du service, n'a jamais eu assez de pouvoir matériel, assez d'autorité morale, assez d'individualité pour qu'on en puisse tirer une chambre autonome, influente et respectée [6]. En revanche, rien ne serait plus conforme aux habitudes et aux traditions russes, si ce n'est aux instincts slaves, qu'une assemblée composée de hauts fonctionnaires civils ou militaires et de personnages désignés par le souverain. La Russie déjà possède quelque chose de semblable dans le Conseil de l'empire, dont les attributions et le recrutement n'auraient qu'à être légèrement modifiés pour en faire une sorte de sénat bureaucratique.

Dans le curieux canevas de constitution, en cent cinquante articles, expédié en 1878 de Pétersbourg à Tirnovo, la chambre unique, instituée pour les Bulgares, était composée à peu près par moitié de députés élus par la nation et de hauts fonctionnaires désignés par le pouvoir, de sorte que le gouvernement et l'administration eussent eu, dans cette *sobranié*, à peu près autant de représentants que le peuple. Pour les rédacteurs du projet pétersbourgeois, c'était peut-être là une manière de symboliser l'union, tant vantée des slavophiles, entre le prince et la nation [7]. Les notables de Tirnovo ont eu beau expulser de leur assemblée nationale les délégués du pouvoir, il serait loisible de trouver à ce système le caractère slave, si prisé de certains patriotes. Cette partie du projet russe, en effet, semble avoir été un emprunt à une principauté voisine, à la Serbie, alors le seul État slave qui possédât un gouvernement représentatif. Dans la *skoupchtina* serbe, qui paraît avoir servi de modèle au Sieyès russe, un quart environ des membres sont désignés par le souverain. Sur ce point l'originalité slave consisterait donc à réunir dans une même assemblée les élus de la nation et les délégués du gouvernement, à confondre dans une même enceinte deux éléments d'origine diverse, ailleurs répartis en deux chambres différentes.

En tout cas, rien ne serait plus facile que d'appliquer à la Russie un tel procédé ; il n'y aurait guère qu'à adjoindre au conseil de l'empire (*gosoudarisvenny sovét*), avec quelques hauts dignitaires civils, militaires ou ecclésiastiques, des représentants élus de la nation, par exemple des délégués des états provinciaux (*zemstvos*). Il sortirait de cet amalgame une assemblée de nature mixte, fort peu inquiétante pour le pouvoir. On sait que dans les dernières années il a plusieurs fois été parlé de quelque mesure de ce genre.

C'eût été là du régime représentatif à petite dose, à dose homéopathique pour ainsi dire. Un pareil statut aurait assurément quelque chose de neuf, quelque chose de russe et de national. Si peu que cela semble, cela eût pu être à son heure un grand pas. Une assemblée à demi bureaucratique, du genre de celle proposée naguère aux Bulgares, eût pu servir de transition et comme de pont entre le système autocratique actuel et un système vraiment constitutionnel, sauf plus tard, avec le progrès de l'éducation politique, à dédoubler une pareille assemblée, mettant dans une chambre les mandataires directs de la nation, dans l'autre les hauts dignitaires avec les membres désignés par la couronne.

Il a été, sur la fin du règne d'Alexandre II, question d'une autre combinaison dont la mort inopinée de ce prince a seule empêché la mise à exécution. Il ne s'agissait de rien moins que de la convocation d'une assemblée entièrement élue par les états provinciaux et les *doumas* des grandes villes. On était au commencement de 1881, sous le ministère de Loris-Mélikof. Le général et plusieurs de ses collègues sentaient la nécessité d'obtenir l'appui efficace de la nation et comprenaient qu'ils ne pourraient l'obtenir qu'en réunissant les représentants du pays. Une telle idée était difficile à faire accepter d'Alexandre II, qui personnellement tenait peu au pouvoir absolu, mais ne se croyait point appelé à inaugurer l'ère constitutionnelle. Pour ménager ses scrupules et ses préventions, autant que pour aplanir le passage de l'ancien ordre de choses au nouveau, ses ministres n'avaient osé lui recommander qu'une assemblée consultative. De même qu'aujourd'hui le conseil de l'empire, le nouveau *sobor* russe n'eût fait qu'étudier les lois dont le projet lui aurait été soumis. La décision fût toujours restée au souverain. On représentait à l'empereur que de cette façon le pouvoir autocratique resterait intact. Alexandre II semble avoir

senti que les faits pourraient ne pas répondre à la théorie, et qu'une fois engagé dans cette voie, on n'était pas certain du point où l'on s'arrêterait. « Messieurs, dit-il dans un conseil, ce qu'on nous propose, c'est l'assemblée des notables de Louis XVI. Il ne faut pas oublier ce qui suivit. Si pourtant vous jugez cela utile au pays, je ne m'y oppose point^[8]. »

La proposition fut discutée dans un conseil où assistaient plusieurs grands-ducs, notamment le tsarévitch ; depuis Alexandre III. Après une longue délibération, le projet, vivement soutenu par le général Loris-Mélikof, par M. Abaza, par le comte Valouief, avait été adopté en principe. Une commission avait été chargée d'en étudier les détails et d'en formuler les bases. Elle s'était réunie au palais Anichkof, chez le grand-duc héritier, dont on tenait naturellement à avoir l'approbation. Ce prince, du reste, avait été de prime abord sondé par le général Loris-Mélikof, auquel il n'avait point refusé ses encouragements.

Au mois de février 1881, la Russie était de cette façon à la veille de nommer une assemblée représentative, ce qui eût été le point de départ d'une transformation dont rien ne marquait le terme. La décision était prise, la nouvelle charte rédigée avec l'approbation du souverain et de son héritier. Une sorte de fatalité en arrêta la promulgation et rejeta, pour longtemps peut-être, la Russie dans l'inconnu.

D'un caractère enclin à la procrastination, absorbé à cette époque par les tardives joies de son récent mariage morganatique, Alexandre II remit à quelques semaines, après le carême, après les fêtes, la publication de l'acte dont dépendait l'avenir de l'empire et sa propre existence. Il avait oublié que le lendemain n'est à personne. Ce n'était point, semble-t-il, qu'il fût incertain et voulût revenir sur sa résolution. Chose tragique, et qui montre à quoi tient parfois le sort des princes et des empires, le jour de sa mort, le matin du dimanche 1^{er} (13) mars 1881, avant de partir pour la « parade » d'où il ne devait revenir qu'expirant, Alexandre II, qui, la veille, avait appris l'arrestation de Jéliabof et la découverte d'un nouveau complot, envoya au ministère de l'Intérieur l'ordre de faire annoncer le lendemain lundi, dans le *Messenger officiel*, l'importante réforme accordée à ses sujets. Un jour de retard dans les préparatifs de Sophie Pérovsky et de Kibaltchich, et la Russie était engagée dans la voie des libertés politiques. Si imparfaites que pussent sembler cette sorte de consulte et cette charte embryonnaire,

peut-être sa publication eût-elle arrêté le bras de fanatiques égarés, peut-être un grand deuil eût-il été épargné à la Russie et de grands dangers à la dynastie et au pays.

Quelques instants avant de quitter le palais d'hiver, Alexandre II disait à sa nouvelle épouse, la princesse Iouriévski : « Je viens de signer un papier qui, je l'espère, fera une bonne impression et apprendra à la Russie que je lui accorde tout ce qui est possible ». Et, selon son habitude dans les circonstances solennelles, il faisait le signe de la croix, ajoutant : « Demain, ce sera publié, j'en ai donné l'ordre^[9] ».

L'ordre en effet était expédié, le texte officiel envoyé à l'imprimerie : on était en train de le composer à l'heure où expirait le Isar. Dans la confusion qui suivit l'attentat, au milieu même du désordre du palais en deuil, le général Loris-Mélikof, s'approchant du nouveau souverain, lui apprit l'ordre donné le matin et lui demanda s'il devait s'y conformer. « Ne change rien aux ordres de mon père, répondit Alexandre III, ce sera son testament. » Que n'a-t-il persisté dans celle opinion et respecté la dernière volonté de son prédécesseur ! En acceptant ce legs signé du sang encore humide du « tsar martyr », Alexandre III eût échappé à bien des perplexités et à bien des dangers. Le nouveau règne n'eût pas été exposé à de périlleuses tentations de réaction, ni à d'énervantes incertitudes. En agissant sans retard, au nom de l'empereur assassiné, le nouvel empereur eût couru au-devant des vœux de l'opinion, sans paraître céder aux injonctions de l'émeute ; il eût à la fois glorifié la mémoire paternelle et relevé le prestige de la couronne. On imagine quels eussent été le sentiment du pays et la confusion des conspirateurs si la Russie et l'Europe eussent appris en même temps la mort violente du tsar et la convocation par cette main refroidie d'une assemblée représentative. Cette modeste charte posthume eût emprunté à des circonstances aussi dramatiques une sorte de consécration.

À cette date, le soir du 1^{er}-13 mars, l'occasion qu'avait laissé échapper Alexandre II pouvait être ressaisie par Alexandre III. On était à un de ces moments critiques où une heure fugitive peut décider de l'avenir d'un règne. Alexandre III ne le comprit point. Sous l'impulsion de certains conseillers, l'impérial élève de M. Pobédonotsef revint sur sa première inspiration. Le ministre de l'Intérieur reçut contre-ordre au milieu de la nuit. Le projet sanctionné par Alexandre II, déjà sous presse à l'imprimerie, ne

parut pas le lendemain au *Messenger officiel*. La nouvelle mesure, disait-on au jeune souverain, n'avait pas été assez étudiée ; avant de faire un pareil pas, il fallait en peser toutes les conséquences. Quelques jours plus tard, un conseil extraordinaire, où l'on invitait plusieurs des survivants du règne de Nicolas et des apologistes déclarés du *statu quo*, examinait de nouveau l'affaire en présence de l'empereur. Cette fois la politique de stagnation l'emportait. La convocation d'une assemblée était déclarée imprudente ou prématurée. La question était ajournée, c'est-à-dire indéfiniment écartée. Des témoins oculaires m'ont affirmé qu'à la fin de ce conseil, l'empereur avait été pris d'une sorte de malaise et de faiblesse, comme si, en se ralliant à ce parti ; il en avait pressenti la gravité.

C'est ainsi que par deux et trois fois, en un court espace de temps, sous Alexandre II dans ses derniers jours, sous Alexandre III au début de son règne, l'autocratie a, faute de résolution, laissé passer l'heure propice. Jamais peut-être ne retrouvera-t-elle un moment aussi favorable ^[10].

Mais, de ce qu'en 1881 on a laissé envoler l'occasion, est-ce une raison pour s'en tenir indéfiniment au régime qui a engendré le « nihilisme » et la plus horrible série d'attentats dont l'histoire fasse mention ? Est-ce un motif pour ramener la Russie au règne de Nicolas et, par une aveugle obstination, justifier aux yeux d'une grande partie du pays l'infatigable opiniâtreté des conspirateurs ? Alors même que les influences antilibérales cesseraient de prévaloir à la cour, le problème est déjà plus compliqué qu'à l'aurore du nouveau règne. L'espèce de consulte, suggérée au libérateur des serfs, eût sans doute été accueillie avec enthousiasme au lendemain du tsaricide ; après des années de désenchantement, l'impression ne saurait plus être la même. Si naturelle qu'elle puisse sembler, ne fût-ce que comme procédé de transition, une assemblée purement consultative ne serait pas du reste sans inconvénients. Elle risquerait d'être trop ou trop peu, selon qu'elle dépasserait ses attributions légales ou qu'elle s'y enfermerait scrupuleusement. Dans le pays même de l'autocratie, il serait de nos jours malaisé de rencontrer une assemblée représentative toujours disposée à dire, comme l'ancien *sobor* moscovite : « Voici notre manière de voir, mais tout, ô souverain, dépend de ta volonté, fais ce qu'il te plaira ». Les mœurs ne sont plus pour cela assez patriarcales. Puis, ce dont le pays et le gouvernement ont avant tout besoin, c'est moins d'avis que de contrôle.

Enlever ce droit de contrôle à une assemblée, ce serait la priver d'avance de sa principale raison d'être.

Une chambre, consulte ou autre, à laquelle on ne soumettrait pas le budget de l'État, semblerait, à ses propres membres comme au pays, de peu d'utilité ; et comment soumettre les finances de la Russie à ses représentants, pour ne leur laisser d'autre soin que celui de vérifier les comptes ou de solliciter de platoniques économies ? Le contrôle de la fortune publique sera toujours et partout le premier souci des délégués de la nation, et, ce contrôle une fois admis, il est difficile de leur contester longtemps le vote de l'impôt, lequel seul entraîne tôt ou tard une participation à l'exercice de la souveraineté.

Ce serait une illusion de croire qu'on puisse longtemps réunir une grande assemblée représentative sans lui accorder aucun pouvoir effectif. Chez nous aussi, au dix-huitième siècle, on avait fait un pareil rêve. Turgot conseillait à Louis XVI, en 1775, de convoquer chaque année une assemblée qui se serait occupée d'administration et jamais de gouvernement, qui aurait eu plutôt des avis à donner que des volontés à exprimer et eût été chargée de discourir sur les lois, sans les faire^[11]. « De cette façon, disait Turgot, le pouvoir royal serait éclairé et non gêné, et l'opinion publique satisfaite sans péril. » Qui ne sent aujourd'hui l'utopie d'une telle combinaison ? Si, douze ou quinze ans avant 1789, Louis XVI eût obéi à l'avis de Turgot, il eût eu bien des chances d'écarter la révolution ; mais l'assemblée par lui convoquée ne fût pas restée des années purement consultative. Une représentation nationale est comme le flux de la mer, il est difficile de lui dire : tu n'iras pas plus loin.

« De toutes les assemblées politiques, me confiait à Pétersbourg, en 1880, un haut personnage^[12], une assemblée consultative ou « sobor », comme en préconisent certains néo-slavophiles, serait peut-être la plus incommode. Avec elle nous serions exposés à des embarras inverses de ceux que donnent les Chambres législatives. Au lieu d'être obligés de dissoudre les députés en cas de désaccord, nous courrions le risque d'avoir du mal à les faire siéger. Les représentants du pays pourraient se piquer de voir leurs avis méconnus, et se retirer, se mettre en grève. « Vous ne voulez point nous écouter, répondraient-ils aux ministres, inutile de nous réunir », et le pays

serait jeté dans des crises constitutionnelles dont le gouvernement ne sortirait qu'humilié et déconsidéré. »

De telles appréhensions n'étaient peut-être pas sans fondement. Ce qui fait en réalité la puissance d'une assemblée et d'une représentation populaire, ce sont bien moins ses prérogatives légales que son autorité morale, mise en balance avec l'ascendant du pouvoir qui la convoque. L'autocratie eût su prévenir les besoins du pays et devancer les injonctions révolutionnaires, Alexandre II eût réuni les représentants de la nation vers 1875, quand le prestige de la couronne était encore intact, une assemblée russe, de quelque prérogative qu'il eût plu au tsar de la doter, n'aurait guère été en réalité qu'une grande consulte. Aujourd'hui il est douteux qu'il en fût ainsi ; toute représentation nationale prendrait sa mission au sérieux et travaillerait à étendre ses droits.

Aussi, pour échapper aux luttes partout inhérentes aux assemblées politiques, cherchera-t-on peut-être longtemps encore à s'en passer, sauf à leur substituer un jour quelque autre procédé plus inoilensif, tel que des assemblées provinciales à compétence étendue, ou de grandes commissions intermittentes, plus ou moins analogues à celles du général Ignatief en 1881 ^[13]. Le premier système aurait beau constituer un manifeste progrès, il ne saurait guère plus longtemps suffire à la Russie que pareille combinaison n'a suffi, chez nous, à la France de Louis XVI. Le second expédient aurait, je l'avoue, l'avantage de parer à l'un des défauts reprochés au constitutionnalisme occidental, le manque de spécialité des parlements. Il aurait de plus le mérite d'être nouveau, de n'être pas une copie du dehors ; mais ce double avantage n'en saurait balancer les inconvénients. Avec de pareilles commissions facultatives, non seulement il ne saurait y avoir de législation homogène, mais, ce qui importe avant tout au pays, il ne saurait y avoir de contrôle effectif des gouvernés sur les gouvernants.

En résumé, la Russie nous paraît contrainte d'entrer à plus ou moins longue échéance dans la voie des libertés modernes. Par quelle porte y doit-elle entrer ? Ce n'est pas à nous de le lui indiquer ni de tracer aux événements leur cours. De la part d'un étranger, ce serait là de l'outrecuidance. Ce que nous savons, c'est qu'il est grand temps pour elle de se mettre en marche, que la route sera longue et pénible, que les raccourcis abrupts, qui ont pu réussir à d'autres, lui seraient périlleux, car

elle est trop massive et pesante pour escalader les sentiers escarpés par où de plus petits et de plus agiles ont pu passer impunément.

Plusieurs Russes m'ont fait l'honneur de m'engager à leur envoyer un projet de constitution. Je m'en suis toujours bien gardé. D'autres fois, on m'a interrogé sur les modèles qu'offrait l'étranger. « Quel serait à votre avis ce qui nous conviendrait le mieux ? me demandait dans un salon une femme politique, comme la Russie en possède plusieurs ; ne serait-ce point la constitution de l'an VIII ou encore votre constitution de 1858 ? » À semblable question on ne peut faire qu'une réponse : si en pareille matière il est puéril de se piquer d'originalité, il ne serait guère plus raisonnable d'aller copier de toutes pièces l'étranger. Le pays gagnerait peu à voir l'antique autocratie se travestir en césarisme à la Napoléon. D'un autre côté, le parlementarisme bureaucratique, tel qu'il est pratiqué en certains États de l'Occident, n'est assurément pas fait pour être érigé en modèle. Dans la Russie à peine émancipée du servage, le parlementarisme du reste risquerait fort de n'être qu'une utopie ou un trompe-l'œil. Les éléments même en paraissent faire défaut. Avec la séparation morale et l'isolement réciproque des diverses classes qui encore aujourd'hui ont besoin d'un arbitre commun, placé au-dessus de leurs préjugés et de leurs intérêts particuliers, avec les habitudes patriarcales des masses, il ne saurait guère être question de gouvernement des partis et des majorités. Sur ce point les adversaires des réformes politiques peuvent avoir raison ; c'est en ce sens que, tout en entrant dans le cercle des États constitutionnels, la Russie doit se garder de se modeler de but en blanc sur les États les plus avancés, se garder de rompre brusquement avec la tradition nationale ou l'instinct populaire ^[14].

Transférer soudainement le pouvoir des conseillers de la couronne aux chefs de partis ou aux leaders des majorités, déclarer tout d'un coup irresponsable l'héritier de quatre ou cinq siècles d'autocratie, ne serait probablement qu'une vaine et dangereuse fiction. En politique comme en architecture, l'édifice le mieux conçu est celui dont l'extérieur répond le mieux au dedans, dont la façade et les profils indiquent le mieux la disposition. Pour la Russie, la meilleure constitution sera celle qui, tout en faisant à la nation une part effective dans l'étude et la direction de ses propres affaires, reconnaîtrait au pouvoir des prérogatives dont ni oukaze ni charte ne sauraient de longtemps le dépouiller. Rien ne serait plus

regrettable que de chercher à en imposer au pays ou à l'Europe par des dehors menteurs et des façades de pure décoration. Quelles que soient les formes adoptées, deux choses à nos yeux restent certaines : l'une, c'est que, pour faire quelque chose d'efficace, le pouvoir ne devra pas procéder d'une main trop parcimonieuse, mais aller du premier coup au bout des concessions qu'il croira pouvoir faire ; la seconde, c'est que plus tard le trône admettra la nation à participer au gouvernement, plus grande il devra lui faire la place.

Il y a en histoire naturelle deux théories rivales dont je ne veux pas apprécier la vérité, mais que je crois pouvoir appliquer à la politique et aux libertés constitutionnelles. Selon l'une, la plus ancienne et la plus vulgaire, c'est l'organisme qui crée la fonction ; selon les novateurs, c'est plutôt la fonction et le besoin qui engendrent l'organe. On peut en dire autant de la politique ; là surtout, c'est au besoin à créer l'organe, c'est à l'exercice de l'approprier au milieu ; mais là aussi l'organe, à son tour, réagit singulièrement sur la fonction et stimule le besoin dont il est né. Le meilleur moyen de mettre un pays en état de se gouverner lui-même, c'est de lui en fournir l'occasion. Une fois pourvue d'organes de *self-government*, la Russie, comme tout autre peuple vivant, les adaptera peu à peu à ses instincts et à son génie.

Longtemps les Russes les plus éclairés ont été peu enclins à hâter de leurs vœux l'heure où la nation serait mise en possession de droits politiques. L'exemple d'autres pays dotés prématurément d'institutions libres, de parlement et de ministres responsables, l'exemple de l'Espagne, le nôtre même, leur paraissaient peu encourageants. Quelques mois avant la dernière guerre de Bulgarie, un Russe intelligent et libéral me répondait à ce sujet : « La constitution, ce sera pour le prochain règne ; mieux vaut pour la Russie que cela vienne quinze ans trop tard que quinze ans trop tôt ». Ces paroles semblaient d'un sage, et moi-même, je l'avoue, j'en admirais la prudence et en admettais la justesse. Sommes-nous sûrs aujourd'hui de la vérité d'une telle maxime ? Les événements m'en ont depuis fait douter. L'agitation tumultueuse de la jeunesse, l'irritabilité nerveuse toujours croissante de la société, l'impossibilité manifeste de demeurer toujours dans le *statu quo*, et la difficulté d'en sortir sous la pression des menaces révolutionnaires, font

qu'on se demande malgré soi si, au lieu d'attendre que l'heure des réformes politiques eût bruyamment sonné, il n'eût pas mieux valu la devancer.

Avec l'ascendant traditionnel que possédait le pouvoir impérial, avec le prestige dont restait entouré, avant la double déception de Plevna et de Berlin, le libérateur des serfs, il y eût eu, pour le présent comme pour l'avenir, moins d'inconvénients pratiques à prévenir les vœux du pays.

Les excitations et les désillusions de la guerre de Bulgarie, l'implacable campagne des terroristes, le désarroi d'un gouvernement sans direction, condamné à user stérilement l'un après l'autre tous les conseillers, ont singulièrement mûri la question, si ce n'est la nation. Les classes cultivées, la société et l'*intelligence* peuvent arriver à ce point, où, pour tromper leur appétit de réformes et de liberté, le gouvernement impérial n'aura d'autres ressources que des diversions extérieures, d'héroïques aventures pour lesquelles la Russie n'est prête ni diplomatiquement, ni financièrement, ni militairement. Comme nos éphémères empires français, ce gouvernement dix fois séculaire risque d'être obligé de choisir entre les réformes du dedans et les campagnes du dehors, entre la liberté et la gloire. À défaut de l'une, il lui faudra donner l'autre. Cette alternative, chez nous ancienne, menace de s'imposer à la Russie, et la guerre de 1877-1878 lui a enseigné combien risqué et incertain est un pareil jeu même avec des victoires. Il y a là en effet une sorte de cercle vicieux ; souvent la guerre met rudement à nu les plaies d'un pays, elle rend palpables les vices d'un gouvernement et la nécessité d'un contrôle.

C'est ce qu'ont fait, à vingt ans de distance, les deux dernières guerres d'Orient. L'invasion de la Crimée a été le point de départ de l'émancipation des serfs et des grandes lois d'Alexandre II ; la double campagne de Bulgarie, n'ayant été suivie d'aucune large réforme, n'ayant pas été le signal de l'émancipation politique, a été celui du terrorisme révolutionnaire et des tsaricides. À la lutte contre l'étranger a succédé une guerre intérieure plus longue, plus acharnée et, malgré le petit nombre des soldats en ligne, non moins coûteuse pour le pays et le pouvoir. Cette guerre contre un ennemi invisible et toujours renaissant, Alexandre III n'a pas su la terminer par un traité de paix. C'était l'âme de son peuple et de la jeunesse russe qu'il devait pacifier, et cela il ne pouvait le faire qu'en réconciliant son

gouvernement avec l'esprit du siècle, sans se laisser arrêter par les menaces des uns ou les appréhensions des autres.

Tout en Russie bénéficierait d'un changement de régime : la force matérielle et l'autorité morale du grand empire n'y sont guère moins intéressées que l'ordre intérieur et une bonne administration.

À qui profiterait le contrôle des représentants du pays ? Serait-ce uniquement à l'administration centrale et locale, à la police, à la justice, aux services civils ? Nullement, ce serait tout autant à l'administration et à l'instruction militaires, ce serait aux finances, à l'enseignement, aussi bien qu'à l'armée et à la diplomatie. La seule discussion publique du budget dans une assemblée libre aurait, pour la fortune de l'État, des résultats inappréciables. Alors seulement le lourd colosse pourrait avoir une vigueur réelle en proportion de ses ressources naturelles.

Les hommes d'État russes ne se rendent pas assez compte que, si l'anarchie est une incurable faiblesse, la liberté est une force que rien ne remplace. Un étranger a le droit de le leur assurer ; des institutions libérales peuvent seules rendre à la Russie la considération des gouvernements et les sympathies des peuples. Une évolution dans ce sens lui aurait procuré un prestige et un crédit que tous ses régiments et ses diplomates ne lui sauraient donner. C'est le seul moyen pour elle de dissiper les méfiances et les préventions invétérées qui s'attachent à sa politique. En Orient, vis-à-vis des Slaves du sud, vis-à-vis des chrétiens d'Europe et d'Asie, elle retrouverait un ascendant que ni ses services ni sa puissance matérielle ne sauraient lui valoir. La liberté est le seul aimant qui puisse lui attirer et lui conserver l'affection des petits peuples émancipés par ses armes ; la liberté seule peut les empêcher de détourner les yeux de leur grand patron du nord pour chercher ailleurs des leçons et des modèles. En Occident, le bénéfice ne serait pas moindre ; une Russie libérale (quand sera-t-il permis d'accoler ces deux mots ?) reconquerrait une influence et une place en Europe qui feront toujours défaut à la Russie absolutiste. Avec le vieux régime autoritaire, elle est condamnée à l'isolement ; dans notre siècle, en effet, les États ont une autre manière de s'isoler que la révolution ; c'est l'extrême opposé. Tant qu'elle persistera à demeurer à l'écart de toutes les réformes politiques accomplies partout ailleurs, la défiance et la répulsion contre son

système de gouvernement détourneront d'elle et de son alliance les peuples qui naturellement y seraient le plus portés.

À quelque point de vue que nous nous placions, de quelque côté que nous nous tournions, une évolution libérale nous paraît la meilleure, ou mieux la seule issue possible. L'œil a beau chercher, il n'en découvre pas d'autre. Est-ce à dire que tout serait fini par là ? Nullement ; un changement de régime serait moins une solution qu'un nouveau point de départ, ce serait un commencement plus encore qu'une fin.

Il en est de la liberté et des constitutions politiques comme du mariage qui, dans le roman ou les comédies, est souvent un dénoûment et qui, dans la réalité, ne fait qu'inaugurer une autre vie avec ses luttes, ses labeurs et ses épreuves.

La Russie a tout à gagner à une initiative libérale, tout à risquer dans les lenteurs et les attermoissements du *statu quo*, même avec retour à un ordre régulier ; mais cela ne veut pas dire qu'une charte ou un appel à la nation calmerait comme un mot magique toutes les passions qui fermentent chez elle. Non assurément ; il faut se garder de pareilles illusions : chaque forme de gouvernement a ses difficultés, et la liberté a les siennes, au début surtout. Les routes qui y conduisent sont loin d'être unies, droites et faciles ; elles ont leurs montées et leurs tournants, elles semblent souvent dures et tirantes, tant surtout qu'elles sont neuves et n'ont pas été aplanies par les siècles et les générations.

Aussi n'hésiterons-nous pas à dire toute notre pensée. Si grands que nous semblent, pour le pouvoir comme pour la nation, les avantages d'un changement de régime, tous deux feront bien de n'en pas trop attendre, sous peine de nouvelles et plus graves déceptions. Les machines politiques les plus ingénieuses, si bien combinées, si bien appropriées et dirigées qu'on les imagine, ne sauraient marcher sans frottements, sans arrêts ni accidents. Il ne faut surtout pas jouer avec elles. Ce sont des engins dangereux qu'un gouvernement doit manier avec prudence ; il y aurait témérité à se faire prendre la main dans leur engrenage.

il y a quelques années, les Russes pouvaient encore se flatter d'effectuer sans secousses violentes le redoutable passage du pouvoir absolu au gouvernement libre. Beaucoup espéraient voir les libertés politiques croître

chez eux peu à peu, à l'ombre d'un pouvoir assez fort pour les préserver de la licence et des querelles stériles. Un tel espoir n'est déjà plus de saison ; peut-être du reste n'a-t-il jamais été qu'un songe. Pour nous servir d'une métaphore vulgaire, la liberté politique n'est pas une plante aisée à cultiver en serre ; elle ne pousse guère qu'au grand air, en plein vent, et ne s'enracine que lorsque les branches et le tronc en ont été secoués par l'orage jusqu'à en être parfois brisés.

Sur ce point, pas d'équivoque. En rentrant dans la voie des réformes, la Russie aurait certainement ses difficultés, ses embarras, ses périls si l'on veut ; mais ce seraient les embarras et les périls des gouvernements modernes. Ce changement seul serait un gain pour elle. Ses luttes, ses erreurs, ses désenchantements même, lui pourraient profiter. Avec le *statu quo* au contraire, rien à gagner. Il y a des dangers qu'il faut savoir courir, ne serait-ce que pour ne pas les accroître, et des cas où le parti le plus sûr est le plus brave, où il y a plus à risquer à ne pas risquer. Telle est la situation de l'héritier d'Alexandre II.

Que de fois s'est-on demandé en France à quel moment la révolution eût pu être arrêtée sur la pente de l'anarchie et de la terreur ! Ce moment, personne n'a jamais pu l'indiquer avec certitude. À nos yeux, il était déjà dépassé lors de la convocation des États généraux. Le seul moyen d'arrêter la révolution eût été de la prévenir. La Russie d'Alexandre III a beau différer singulièrement de la France de Louis XVI, j'en dirai autant d'elle. Le plus sûr moyen d'empêcher la révolution, c'est de la devancer, c'est d'en donner l'initiative au pouvoir. Réformes d'en haut ou révolution d'en bas, disait Alexandre II au début de son règne.

Après cela, il y a des changements si profonds, qu'on se demande avec anxiété s'ils peuvent s'effectuer pacifiquement, sans troubles ni révolutions. Ainsi en était-il en France de la chute de l'ancien régime. En sera-t-il de même de la transformation politique de la Russie ? Cela dépendra beaucoup de l'habileté et du bonheur de la dynastie.

Les peuples et les sociétés ont pour ainsi dire des mues, des métamorphoses qui semblent ne pouvoir se faire sans crises ni souffrances, souvent même sans une sorte de dépérissement extérieur et comme de mort apparente. Mais qu'on ne s'y trompe point, quand la Russie devrait un jour passer par de semblables épreuves, et en sortir temporairement affaiblie ou

diminuée, ce serait pour elle, de même que pour la France de 1789, une crise de croissance et non les convulsions de l'agonie ou les défaillances de la décrépitude.

Et si, dans la Russie de la fin du dix-neuvième siècle ou du commencement du vingtième, comme dans la France de la fin du dix-huitième siècle, une révolution devenait inévitable, quels en seraient les résultats pour la Russie et l'Europe ? quel ordre de choses nouveau sortirait-il de ce chaos ? C'est là une question que nous serions mal venus à prétendre trancher, nous Français qui, après un siècle entier, ne sommes pas encore sûrs d'avoir achevé notre révolution ou d'en avoir atteint le terme.

À bien des égards, une révolution russe (si elle était autre chose qu'un confus et passager interrègne) aurait un caractère d'originalité, de nouveauté, qu'on ne saurait rencontrer chez aucun peuple du continent. L'Occident a eu sa révolution dans la révolution française, dont les peuples germano-latins ont tous plus ou moins subi l'esprit, emprunté les doctrines, goûté les bienfaits et les maux. Notre révolution a été en quelque sorte la rédemption de la vieille Europe féodale ; mais on pourrait dire que l'Europe patriarcale de l'Est, que le monde slave orthodoxe attend encore sa révolution ou ce qui doit lui en tenir lieu ; et d'où à cet égard lui viendrait l'initiative, si ce n'est de la Russie ? Ainsi envisagée, une révolution russe pourrait être le plus grand événement de l'histoire depuis la révolution française dont, à un siècle de distance, elle serait en quelque sorte le pendant.

La prétention de créer un nouveau type de société, que font valoir pour leur pays les conservateurs slavophiles, se retrouve, sous une autre forme, avec non moins d'assurance, chez beaucoup de révolutionnaires du Nord. Ils se flattent qu'une révolution russe laisserait singulièrement en arrière nos révolutions, moins plébéiennes que bourgeoises et toutes jusqu'ici franchement individualistes ; qu'elle apporterait à l'Europe un évangile vraiment populaire, plutôt social que politique, approprié au monde slave oriental, tout en offrant un principe de rénovation à l'Occident.

Et de fait, une révolution russe, devant presque fatalement aboutir à une espèce de socialisme agraire, ne saurait manquer de différer de tout ce que nous avons vu ailleurs. C'est assurément dans la révolution que la Russie aurait le moins de peine à se montrer originale, à faire du neuf et du slave,

mais cela à quel prix ? avec quels sacrifices pour la science et la civilisation ? En tout cas, quelques titres que réclament d'avance pour elle ses ardents pionniers, quelque vaste champ qu'ait devant elle, en Europe ou en Asie, une révolution russe, la révolution française gardera toujours, sur le terrain même des idées révolutionnaires, la supériorité d'avoir été la première en date et l'initiatrice d'autrui. Cet avantage, la révolution de 1789 ne le doit pas seulement à sa priorité, mais surtout à sa logique abstraite, à la nature spéculative de ses principes, qui lui ont donné un caractère d'universalité sans analogue dans l'histoire, si bien qu'en Russie ou ailleurs les écoles qui aspirent à la dépasser en dérivent [\[15\]](#).

La primauté de la révolution est, du reste, un genre de *primato* trop cher et trop périlleux pour que nous le souhaitions à la Russie. Mieux vaut pour elle ne pas avoir d'aussi décevantes ambitions, marcher par des voies plus modestes et plus sûres, d'autant qu'en pareil cas le temps, en apparence gagné, est souvent bientôt reperdu, et la route la plus courte se trouve la plus longue.

Et maintenant, puisque nous sommes ramenés à la France et à l'Occident, je terminerai ce volume par un retour sur nous-mêmes. Si l'avenir de la Russie semble obscur, quel est le peuple de l'Europe dont l'horizon n'est pas couvert ? Quel est celui qui voit au loin devant lui et se croit sûr de son chemin ? Nous vivons à une époque de transformation politique, religieuse, sociale, dont le dernier terme échappe aux yeux les plus perçants. Nul ne découvre encore la côte inconnue vers laquelle nous poussent les vents du large. À cet égard, Pétersbourg et Moscou appartiennent bien à l'Europe moderne. Ce n'est point la Russie seule qui traverse une crise, c'est toute notre civilisation chrétienne. Au rebours des préjugés opposés des nationaux et des étrangers, on pourrait dire qu'à regarder les choses de haut, la Russie n'est ni beaucoup plus saine, ni beaucoup plus malade que la plupart des peuples du continent. À travers toutes ses difficultés, elle garde un avantage qui manque à d'autres. Dans cette marche incertaine vers un but indistinct et perdu dans le lointain, les peuples qui ont le plus de chances d'éviter les chutes semblent encore ceux qui peuvent donner carrière aux aspirations du présent sans briser avec toutes les traditions du passé. Or il dépend de ses maîtres que la Russie soit de ce nombre.

-
1. ↑ « Re-Russianize Russia », expression de O. K. (Olga Kiréief), Mme de Novikof, dans un article du *Fraser's Magazine*.
 2. ↑ On raconte que lors de l'insurrection de décembre 1825, faite au nom de Constantin, frère aîné de Nicolas, quelques officiers ayant crié : Vive la constitution ! les soldats crurent que c'était la femme du grand-duc.
 3. ↑ Discours à la Société slave de bienfaisance, 22 mars 1881.
 4. ↑ Un savant russe, M. Serguéievitch, a fort bien montré que le *sobor* moscovite n'avait rien de réellement original, rien qui le distinguât essentiellement de nos États généraux, par exemple. Voyez le *Recueil des sciences politiques* de M. V. Bezobrazof (*Sobranié gosoud, snanii*), années 1875 et 1880. Le grand historien Kostomarof, qui semblait soutenir la thèse contraire, a reconnu, dans une polémique avec le *'Novoé Vrémia* (mai 1880), que le *sobor* russe ne différerait guère des assemblées contemporaines de l'Occident que par l'esprit, par sa docilité et son humilité vis-à-vis du tsar.
 5. ↑ Cette idée se retrouve jusque chez les Slaves, Serbes ou Bulgares, sortis de nos écoles. « Le dualisme dans le Parlement, affirme par exemple un écrivain bulgare, M. G. Drandar, est une importation anglaise, française, germanique ; mais ne saurait convenir aux Slaves. » *Cinq ans de règne ; le prince Alexandre de Bulgarie* (Dentu, 1884).
 6. ↑ Voyez t. I, liv. VI, chap. iv.
 7. ↑ La moitié des évêques, la moitié du haut personnel judiciaire et la plupart des hauts fonctionnaires devaient être membres de droit de l'assemblée nationale bulgare ; en outre, d'après l'article 79, un tiers des membres devaient être nommés par le prince. En se refusant à subir ce projet, les Bulgares, comme nous l'avions trop bien prévu, se sont exposés à la suspension de leur jeune constitution. Voy. la *Revue des Deux Mondes* du 15 juin 1880, page 819.
 8. ↑ Je tiens ces détails et ceux qui suivent de source sûre, notamment de l'un des ministres de cette époque. J'avais déjà, au lendemain de la mort d'Alexandre II ; annonce que ce prince était sur le point de réunir une assemblée nationale ; mais je ne savais pas alors exactement dans quelles conditions. (Voy. la *Revue des Deux Mondes* du 1^{er} avril 1881, p. 666.)
 9. ↑ Ce propos, qui confirme notre récit, est emprunté à un petit volume attribué à la princesse Iourievski (*Alexandre II, détails inédits sur sa vie intime et sa mort*, par V. Laferté : Georg. Bâle-Genève, 1882). Ce volume ne révèle pas la nature du document en question, mais pour nous cela ne saurait faire doute. Sur les vues et les plans du général Loris-Mélikof à cette époque, on trouve de curieux renseignements dans les Mémoires de Kochelet (1885). Cf. le vicomte de Vogüé ; *Spectacles contemporains* : Le général Loris-Mélikof (1891).
 10. ↑ Nous devons dire que, un peu plus tard, avant de quitter le ministère, le général Ignatief passe pour avoir à son tour, sur les conseils d'Iv. Aksakof, engagé Alexandre III à convoquer le *sobor*.
 11. ↑ Tocqueville : *Ancien régime*, liv. III, chap. i.
 12. ↑ Le comte P. Schouvalof, l'ancien chef de la II^e section.
 13. ↑ C'est ce que semblait conseiller entre autres l'auteur anonyme d'un article de la *Nouvelle Revue*, 15 fév. 1882. D'après cet article, attribué à un haut fonctionnaire, le baron Jomini, quel devrait être le principe fondamental des institutions à établir ? Ce serait « de faire participer les intéressés à la confection des lois qui les intéressent ». L'auteur oubliait que les lois les plus importantes, administratives, financières, militaires ou commerciales, intéressent tout le monde ; qu'en ne consultant que ceux de ses sujets qu'une loi paraît le plus directement toucher, l'État légiférerait fatalement dans un intérêt particulier. Qu'on imagine, par exemple, des tarifs douaniers rédigés exclusivement par les représentants de chaque industrie.
 14. ↑ Voilà ce que me semblent avoir trop perdu de vue la plupart des projets de constitution imaginés par les Russes, entre autres l'ingénieux programme publié en 1882 par le groupe de

l'Union des zemstvos : *Politicheskaïa programma obchlchestva : semskii soious*.

15. [↑](#) Voyez, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1^{er} janvier 1882, notre étude sur les caractères de la révolution, à propos de l'ouvrage de M. Taine.

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE I

LA COMMUNE RURALE ET LE « SELF-GOVERNMENT » DES PAYSANS.

CHAPITRE I. — Antiquité de la commune russe. — C'est la seule institution vraiment nationale. — Le mode d'administration dérive du mode de propriété. — L'acte d'émancipation a affranchi les communes de paysans en laissant l'ancien seigneur en dehors. — Commune fermée et à deux degrés : *obchichestvo* et *volost*. — En quoi la famille, la commune et l'État sont faits sur le même type, en quoi ils diffèrent. — La commune rurale et l'autocratie impériale. 1

CHAPITRE II. — Les fonctionnaires communaux. — La commune administrée par ses élus. — Comment l'autonomie communale se concilie avec le régime autocratique. — Anciens de villages : le *starost* et le *starchine*. — Précautions prises contre leur tyrannie. — Influence excessive du *pisar* ou greffier dans un milieu d'ordinaire illettré. — L'instruction affranchira les communes de ce nouveau joug. 15

CHAPITRE III. — Les assemblées de la commune et de la *volost*. — Dans les communautés de village, pas de conseil élu. Assemblée composée des chefs de famille. En quoi cette démocratie patriarcale diffère de nos démocraties individualistes. Qualités et défauts de ces assemblées. Leur droit d'exclusion ou d'ostracisme. Absence de formalités et de votes réguliers. De l'habitude dans le *mir*, comme dans l'ancien *vetché*, de prendre les résolutions à l'unanimité. — Pouvoir du mir sur ses membres. Dépendance de l'individu dans ces communes autonomes. 24

CHAPITRE IV. — Du despotisme de la commune. — Difficultés et dangers du contrôle bureaucratique. — La réforme de l'administration locale de l'empereur Alexandre III. — Paysans et noblesse territoriale. — Les

chefs de canton ruraux. — Mise en tutelle des communes. — Le *self-government* du *mir* est-il une préparation à la liberté politique ? 43

LIVRE II

L'ADMINISTRATION, LA BUREAUCRATIE ET LA POLICE.

CHAPITRE I. — La centralisation russe. — Ses causes physiques et historiques. — Ses services et ses défauts. — Comment, après avoir importé en Russie la civilisation européenne, la centralisation administrative en arrête les progrès. 59

CHAPITRE II. — L'administration centrale. — Les grands corps de l'État. — Le Sénat dirigeant. — Le Conseil de l'empire. — Raisons pour lesquelles ces institutions n'ont pas répondu aux espérances de leurs fondateurs. — Les ministères et le comité des ministres. — Manque de lien entre les divers services. — Conséquences du défaut d'unité administrative. — Un ministère homogène est-il possible avec le régime autocratique ? 72

CHAPITRE III. — L'administration provinciale, la bureaucratie et le *tchinovnisme*. — Gouvernements et districts. — Le gouverneur et ses pouvoirs. — Défauts du *tchinovnisme* russe. — Effets du tableau des rangs. — Manque de spécialité. — La vénalité et ses causes. Comment la corruption administrative peut tempérer le despotisme bureaucratique. — Difficulté pour la bureaucratie de se contrôler elle-même. — Insuffisance de tous les remèdes employés contre la vénalité. — Formalisme et mépris des règlements. 94

CHAPITRE IV. — La police. — Son importance dans un État absolu. — Police ordinaire. — Ses défauts, sa tyrannie. — Raisons de sa fréquente impuissance. — Police des villes et *dvorniks*. — Police rurale et *ouriadniks*. — Servitude des passeports. Ses inconvénients, son inefficacité. 127

CHAPITRE V. — La police d'État. — L'ancienne III^e section de la chancellerie impériale et la gendarmerie. — Ses procédés et ses déceptions. — Causes de l'abolition de la III^e section. — Fusion des deux polices. — Ce que le public et la liberté individuelle y ont gagné.

— l'état de protection sous l'empereur Alexandre III. — Effets de l'omnipotence de la police sur le caractère russe. — Comment la III^e section et la police occulte ont fomenté l'esprit révolutionnaire. 141

LIVRE III

LE « SELF GOVERNMENT » LOCAL ; ÉTATS PROVINCIAUX ET MUNICIPALITÉS URBAINES.

CHAPITRE I. — Assemblées électives. — Assemblées de la noblesse. — Leur rôle actuel. — États provinciaux ou *zemstvos*, — Leur origine, leur mode d'élection, leur composition. — Comment les paysans et les anciens seigneurs s'y rencontrent. — Leurs sentiments réciproques. — Prépondérance des propriétaires. — Provinces dotées de *zemstvos* ; provinces qui en restent privées. 164

CHAPITRE II. — Attributions des États provinciaux. Elles sont à la fois étendues et mal délimitées. Comment la bureaucratie en a profité pour maintenir son pouvoir. Pourquoi n'y a-t-il pas de conflits d'autorités. — Restrictions apportées aux prérogatives des *zemstvos*. Leur assujettissement au tchinovnisme. — Pauvreté de leurs ressources financières. — Leurs services, spécialement pour l'instruction populaire et la santé publique. 189

CHAPITRE III. — Comment, après avoir excité des espérances démesurées, les États provinciaux ont causé de nombreuses déceptions. Raisons de cette désillusion. — Le *self-government* local saurait difficilement se passer de libertés politiques. — Attitude des *zemstvos* durant la crise nihiliste. — Injustice des défiances excitées par eux. — De quelle façon il serait facile de transformer les États provinciaux en États généraux. — Conférences d'experts réunies par Alexandre III. — Nécessité de la décentralisation. — Unanimité des Russes à ce sujet. — Le *self-government* local et l'autocratie. 217

CHAPITRE IV. — Les villes et l'administration municipale. — Influence et antagonisme des deux capitales. — Du transfert du siège du gouvernement de Saint-Pétersbourg à Moscou. — Les municipalités urbaines ont une tout autre organisation que les communes rurales. —

Raisons de cette différence. — Introduction du cens dans les élections municipales. — Catégories censitaires et représentation proportionnelle des intérêts. — Résultats de ce mode d'élection. — indifférence et abstentions. — Prédominance des marchands dans les municipalités. — Réforme et statut de 1892. 233

CHAPITRE V. — Assemblées municipales. — La *douma* ou conseil : publicité des séances. — Grand nombre des conseillers. — L'*ouprava* ou comité permanent. Essai d'administration collective. — Le *golova* ou maire. Conséquences de l'élection des maires. Municipalités et gouverneurs. — Situation économique des villes. — Résultats du *self-government* local. 268

LIVRE IV

LA JUSTICE ET LA RÉFORME JUDICIAIRE.

CHAPITRE I. — La loi et le droit russes. — Le *Svod* ou code. — Complexité des lois. — L'ancienne justice russe et la corruption des tribunaux. — La réforme de l'empereur Alexandre II. — Ses modèles, ses caractères généraux. 382

CHAPITRE II. — Justice corporative. — Tribunaux des paysans ou de volost. — Leur raison d'être. — Droit coutumier et droit écrit. — Composition et compétence de ces tribunaux rustiques. — De l'emploi des verges dans les campagnes. — Une audience de cette justice villageoise. — Ses défauts et ses avantages. — Autres tribunaux corporatifs. — Cours ecclésiastiques. 301

CHAPITRE III. — Les deux magistratures. — Magistrature élective, juges de paix. — Leur mode de nomination. Restrictions mises dans les dernières années à leur libre élection. — Conséquences du régime électif. — Juges de paix honoraires et juges effectifs. — La réforme d'Alexandre III. — Les chefs de canton ruraux. 329

CHAPITRE IV. — Tribunaux de première instance et cours d'appel. — Le sénat comme cour de cassation. — Inamovibilité et indépendance de la magistrature. — Droit de présentation. — Parquet et procureurs. —

Valeur du personnel judiciaire. — Les avocats et la liberté du barreau. 367

CHAPITRE V. — La justice criminelle. — La police et l’instruction. — Crainte d’être impliqué dans les affaires criminelles. — De l’emploi de la torture. — Création de juges d’instruction. — Première dérogation à la loi. — Le jury. — Sa composition. — Ses défauts. — Jurés illettrés et indigents. 374

CHAPITRE VI. — Des restrictions apportées aux nouvelles institutions judiciaires. — Infractions aux principes de la réforme. — L’indépendance de la justice et la police d’État. — Raisons et effets de cette anomalie. — Restrictions à la publicité des débats. — Causes enlevées au jury. — Cours spéciales pour les crimes politiques. — Les oukases d’Alexandre II et les conseils de guerre. — *l’état de protection* d’Alexandre III et les pouvoirs de l’administration. — Ce qui reste de la réforme judiciaire. 399

CHAPITRE VII. — La pénalité et les châtiments corporels. — Importance des châtiments corporels dans l’ancienne législation russe. — Le knout et les verges. — Leur suppression légale et les dérogations à la loi. — Progrès des mœurs à cet égard. — Ancienneté de l’abolition de la peine de mort. — De quelle manière la suppression du knout a rendu à la loi sa sincérité. — Comment la mansuétude des lois pénales a pu contribuer à faire recourir à des mesures d’exception. — La pénalité spéciale aux crimes d’État et le droit d’extradition. — Résultats de la suppression de la peine capitale. 419

CHAPITRE VIII. — La déportation et les travaux forcés. — La Sibérie et les lieux de déportation. — Nombre et régime des déportés de diverses catégories. — Forçats et exilés politiques. — Effets de cette colonisation pénale. — Ses défauts. — Utilité de la restreindre. — Causes qui en empêchent la suppression. — Les prisons et la réforme du code pénal. — Caractère de la criminalité russe. 441

LIVRE V

LA PRESSE ET LA CENSURE.

CHAPITRE I. — Importance de la presse en Russie. — Longue prépondérance des feuilles littéraires sur les feuilles politiques, des revues sur les journaux. — Développement de ces derniers sous Alexandre II. — Caractères du journalisme russe. — La loi sur la presse. Abolition de la censure préalable pour les journaux des deux capitales et pour les livres. — Pénalités administratives empruntées au second empire français. — Inconvénients de ce régime pour le gouvernement. — Nouvelles rigueurs contre la presse. 466

CHAPITRE II. — Les livres et des journaux soumis à la censure préalable. La censure étrangère — Le *caviar* des censeurs. — Mésaventure personnelle. — Sévérités contre les langues indigènes autres que le russe. La presse provinciale. Sa dépendance. — Un procès de presse en province. — Comment cet esclavage de la presse locale est une des raisons de l'inefficacité des réformes. — Manque d'informations du gouvernement et du public. — Conséquences du monopole constitué au profit de la presse des capitales. 492

CHAPITRE III. — Influence du régime de la presse sur la littérature et la pensée russes. — Paradoxe d'un censeur. — Comment, faute de liberté, la politique se glisse dans la poésie ou le roman. — Littérature à tendances. — Inconvénients pour les lettres, inconvénients pour l'esprit public. — De quelle façon la censure encourage le goût pour les nouveautés et le penchant au radicalisme. — Presse clandestine et journaux de l'émigration. — Imprimeries nihilistes et organes des comités révolutionnaires. — Impuissance des règlements sur la typographie. — De quelle façon le régime de la presse pousse aux sociétés secrètes. — Comment en Russie la liberté de la presse aurait plus d'avantages et moins d'inconvénients qu'ailleurs. 506

LIVRE VI

DE L'AGITATION RÉVOLUTIONNAIRE ET DES RÉFORMES POLITIQUES.

CHAPITRE I. — Pourquoi les réformes semblent-elles avoir développé l'esprit révolutionnaire. — Explication des conservateurs. —

Explication des libéraux. — La Russie en désaccord avec elle-même et en désaccord avec le monde extérieur. — Des classes où se recrutent les révolutionnaires. — Motifs qui poussent « l'intelligence » au radicalisme. — Les écoles et le prolétariat lettré. — La question de l'enseignement et le « nihilisme ». — Comment le peuple répugne aux théories radicales. — Déconvenues des agitateurs et raisons de l'insuccès de leur propagande. — Quelle prise peut trouver sur le peuple l'esprit révolutionnaire. — Question agraire et socialisme. 526

CHAPITRE II. — Évolution et organisation du parti révolutionnaire. — Comment les « nihilistes », sentant leur propre faiblesse, voulaient d'abord s'en tenir à une propagande pacifique. Motifs qui les ont poussés à se mettre en guerre avec le gouvernement. — Formation du groupe terroriste et congrès de Lipetsk. Scission du parti en deux fractions. — Comment le « nihilisme » est passé de la question sociale à la question politique. — Les conspirateurs et « le comité exécutif ». — Leurs moyens d'action. — Leurs ressources financières. — Propagande dans l'armée et coup d'État militaire. 556

CHAPITRE III. — Nécessité des réformes politiques. — Raisons qui en rendent la réalisation urgente. — Pour qui faut-il gouverner ? — Objections. La grandeur de l'empire, les différences de race et de nationalité. Centralisme ou fédéralisme. — Le peu de développement des masses populaires et les différences de classes, d'éducation, d'aspirations. 578

CHAPITRE IV. — De la forme des libertés politiques. — La Russie peut-elle à cet égard avoir des institutions nationales ? — Difficultés de l'imitation et difficultés de l'originalité. — Les données du problème et les principales solutions mises en avant. — La consulte d'Alexandre II. — Dangers du *statu quo*. Ce que serait une révolution russe. — Conclusion générale. 598

FIN DU SECOND VOLUME

TOME III
LA RELIGION

LE SENTIMENT RELIGIEUX ET LE MYSTICISME SLAVE

L'ORTHODOXIE ORIENTALE EN RUSSIE

L'ÉGLISE, L'ÉTAT ET LE TSAR

LES DEUX CLERGÉS : MOINES ET POPES

LE « RASKOL » ET LES VIEUX-CROYANTS

SECTES RATIONALISTES, SECTES MYSTIQUES

PROTESTANTS, CATHOLIQUES, JUIFS, MUSULMANS

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE I

DE LA RELIGION ET DU SENTIMENT RELIGIEUX EN RUSSIE

CHAPITRE I. — Pourquoi ce volume est-il consacré à la religion ? — Intérêt scientifique et politique des questions religieuses. Leur importance particulière dans un pays tel que la Russie. — Révolution et religion. Caractère religieux du nihilisme et du mouvement révolutionnaire en Russie. 1

CHAPITRE II. — Comment, chez le peuple, le sentiment religieux a gardé toute sa puissance. — Raisons de ce phénomène. — L'état de culture de la Russie. — L'histoire et le mode de gouvernement. — Du mysticisme et du fatalisme russes. Oh faut-il en chercher les sources ? — Est-ce dans la race ou dans le sol et le climat ? — Influences de la nature et du milieu. — La plaine et la forêt. — Les saisons. — Les maux historiques : épidémies et famines. — Comment il ne faut pas outrer le mysticisme des Russes. Quels en sont les caractères et les limites ? — Fréquente combinaison de réalisme et d'idéalisme. 9

CHAPITRE III. — De la nature de la religion en Russie. — Est-il vrai que le peuple russe ne soit pas chrétien ? — Caractères du sentiment religieux chez lui. Comment son christianisme est parfois demeuré extérieur. — Raisons de ce fait. Manière dont la Russie a été convertie. — De quelle façon le polythéisme a persisté sous le christianisme. — Dieux slaves et saints chrétiens. — En quel sens le peuple russe est un peuple « bireligieux ». Rites chrétiens et notions païennes. — Persistance de la sorcellerie. — Religion envisagée comme une sorte de magie. — Pourquoi le peuple russe n'en doit pas moins être regardé comme chrétien. Influence de l'Évangile sur ses idées, ses mœurs, sa littérature. 28

CHAPITRE IV. — Du dualisme de la Russie lettrée et de la Russie populaire, au point de vue religieux. Si le peuple en est resté au moyen âge, les

classes supérieures en sont souvent encore au dix-huitième siècle. — En quel sens l'état religieux de la Russie est inverse de celui de la France. — De quelle façon la diffusion des idées révolutionnaires tend à modifier cette situation. — Efforts de l'État pour fortifier l'ascendant de la religion. Du « cléricalisme » gouvernemental. — Rôle de l'Église au point de vue politique. Lien séculaire de la foi orthodoxe et de la nationalité. La Russie patronne de l'orthodoxie. — De quelle manière l'État, de même que la nation, conserve un caractère religieux et confessionnel. Comment l'autocratie russe est une sorte de théocratie.

16

LIVRE II L'ÉGLISE ORTHODOXE RUSSE

CHAPITRE I. — Caractère général de l'orthodoxie orientale. — Faut-il y voir la forme slave du christianisme ? Orthodoxie ou pravoslavie. — De l'infériorité de l'Église gréco-russe dans l'histoire de la civilisation. Où doit-on en chercher la raison ? — Des différences dogmatiques entre les deux Églises. Opposition de leurs points de vue. — Comment l'immobilité de l'orthodoxie orientale peut être favorable à la liberté de penser. — La constitution de l'Église gréco-russe. Absence d'autorité centrale. Ses conséquences. — Tendance à former des Églises nationales. Annexions de l'Église russe et démembrement du patriarcat byzantin. — Le « phylétisme ». Comment, dans l'orthodoxie orientale, les luttes religieuses recouvrent d'ordinaire des querelles politiques. 48

CHAPITRE II. — Conséquences de la constitution nationale de l'Église orthodoxe. — Ingérence du pouvoir civil. Comment l'intimité de l'Église et de l'État a été plutôt un obstacle à la liberté intellectuelle et à la liberté politique. — De l'emploi d'une langue nationale dans la liturgie. — Le slavon ecclésiastique. Ses avantages pour la nationalité, ses inconvénients pour la civilisation russe. — En quel sens l'orthodoxie orientale occupe une situation intermédiaire entre le catholicisme et le protestantisme. — De l'Écriture et des Sociétés

bibliques en Russie. Les deux courants qui se disputent l'Église russe.
81

CHAPITRE III. — Du culte et du ritualisme. — Importance des rites et du cérémonial dans l'Église orientale. Le formalisme russe et le caractère national. — Le rite de la prière. — Les cérémonies et la liturgie. — Comment l'Église russe a rempli le rôle esthétique de la religion. — Du culte des images. Précautions prises contre la superstition. Vierges miraculeuses et dévotion du peuple. — L'imagerie religieuse et l'art byzantin en Russie. — Caractères de la peinture moscovite. Attachement aux types traditionnels. Difficulté de les renouveler. — La musique à l'église et le chant sacré. 101

CHAPITRE IV. — Les jeûnes et les fêtes. — Les quatre carêmes. Attachement du peuple aux jeûnes. — Comment il est malaisé à l'Église russe de modifier les anciennes observances. — Les fêtes, leur grand nombre, leurs inconvénients. — Le calendrier julien. Raisons de son maintien. — Les saints russes, leur caractère archaïque. De la canonisation en Russie. Le culte des reliques. — Les pèlerinages à l'intérieur et en Terre-Sainte. 127

CHAPITRE V. — Des sacrements dans l'Église russe et des relations du prêtre et des fidèles. — Le baptême. Divergence avec Constantinople. — L'eucharistie, la communion sous les deux espèces. — Le saint chrême et l'onction. — La prêtrise. Conséquences du mariage des prêtres. — Le sacrement du mariage ; le divorce. Comment on y procède dans la société russe. — La confession. Manière dont on la pratique. De l'usage de payer le confesseur. — De l'obligation légale de s'approcher des sacrements. Les registres du clergé et la statistique des communions. — Comment les Russes font leurs dévotions. 145

CHAPITRE VI. — Des relations de l'Église et de l'État. — Comment la constitution ecclésiastique a été affectée par l'autocratie. — Principales phases de l'histoire de l'Église russe. Modes successifs de son gouvernement. — La période byzantine. — Les deux métropolies. — Le patriarcat. Le patriarche Nikone et la lutte des deux pouvoirs. — Pierre le Grand et l'abolition du patriarcat. — Le « Règlement spirituel » et la suprématie de l'État. — La fondation du « Collège ecclésiastique » ou Saint-Synode. Comment l'administration synodale semble la forme définitive du gouvernement des Églises orthodoxes.

— Du pouvoir du tsar en matière ecclésiastique. Est-il vrai que l'empereur soit le chef de l'Église ? — Comparaison avec l'étranger. 167

CHAPITRE VII. — Constitution intérieure de l'Église. — Composition et fonctionnement du Saint-Synode. Membres effectifs et membres assistants. — Le haut procureur et sa chancellerie. — Cléricalisme orthodoxe. La censure spirituelle. — Les évêques et les grades épiscopaux. Grandeur des diocèses. — Les consistoires diocésains. — Influence des secrétaires de consistoire. Les entrepreneurs de divorces. — Conciles provinciaux. — Centralisation et caractère bureaucratique de l'Église russe. 204

CHAPITRE VIII. — Le clergé noir, les couvents et les moines. — Division du clergé en deux classes. Suprématie du clergé monastique. — Caractères du monachisme russe. Son manque de variété. Son importance historique. — Les grands couvents nationaux. Petit nombre relatif des religieux des deux sexes. — Le recrutement des moines. Leur genre de vie. — Comment les couvents sont devenus une institution d'État. Leur classification. — Leurs biens et leurs ressources. Leurs œuvres. — Les couvents de femmes. Les béguines. Les sœurs de charité. 223

CHAPITRE IX. — Le clergé blanc ou séculier. — Comment le clergé est devenu une caste. De l'hérédité des fonctions ecclésiastiques. Églises apportées en dot. Subdivisions de la caste sacerdotale. — Éducation du clergé. Séminaires et Académies ecclésiastiques. Caractère de ces établissements. Leur personnel, leur esprit, leur enseignement. — Situation matérielle du clergé. La plupart des papes ne reçoivent pas de traitement. Tendance à les salarier. Formation et accroissement du budget du culte orthodoxe. Les biens de l'Église. Ressources du clergé. Le casuel. Difficultés auxquelles donne lieu sa perception. 260

CHAPITRE X. — Le clergé blanc (suite). — Situation sociale du clergé, son isolement, sa dépendance. Comment il est traité par ses supérieurs. — La famille du pape. Sa femme. Ses enfants, ses fils. Esprit de la caste et tendances des hommes qui en sortent. — Efforts pour relever la situation morale et matérielle du clergé. Diminution du nombre des paroisses et des prêtres. Ses inconvénients. De l'élection des curés. Les curatelles paroissiales. — De l'emploi du clergé dans l'instruction

publique. Pourquoi l'on cherche à lui remettre l'enseignement populaire. Les écoles de paroisses. — De la prédication, comment elle était naguère encore peu répandue. Impulsion que lui ont donnée les inquiétudes politiques. Caractères de la prédication russe. — Peut-on supprimer la barrière entre le clergé noir et le clergé blanc et ouvrir à ce dernier l'accès de l'épiscopat ? 289

LIVRE III

LE RASKOL ET LES SECTES

CHAPITRE I. — Origine et caractère du *raskol* ou schisme ; ses causes religieuses. — Importance attachée aux rites et aux formules. Révolution provoquée par la correction des livres liturgiques. — Les principaux points en litige. Les Vieux-Ritualistes ou Vieux-Croyants. — Comment ils ont outré les principes du christianisme oriental. Exagération du principe d'immobilité. Exagération du nationalisme dans l'Église. De quelle manière le *raskol* est sorti de la liturgie slavonne. — Comment, en se révoltant contre l'Église officielle, les Vieux-Croyants se révoltaient contre les influences étrangères. 326

CHAPITRE II. — Origine et caractère du *raskol* : ses causes politiques. — Le schisme est une réaction contre les réformes de Pierre le Grand et de ses successeurs. Du *raskol* comme protestation des Vieux-Russes ; il personnifie la résistance aux formes de l'État moderne. — Les innovations de Pierre le Grand données comme un signe de la fin du monde. L'empereur regardé comme l'Antéchrist. L'ère de Satan. — Condamnation de tous les usages postérieurs à Nikone et à Pierre le Grand. Lutte avec l'État pour le port de la barbe. — Le *raskol* et les revendications populaires contre le servage et le despotisme bureaucratique. 342

CHAPITRE III. — Évolution du *raskol*. — Aperçu général de la marche du schisme. Avec quelle logique il se développe. Les *vieux-ritualistes* privés de clergé. — Comment continuer le culte sans hiérarchie ? Le *raskol* coupé en deux camps : *popovtsy* et *bespopovtsy* ou sans-prêtres, — Point de départ des deux partis. Par quoi remplacer le sacerdoce et

les sacrements ? À quoi en arrivent les groupes extrêmes. Plus de prêtres, plus de mariage. — Comment expliquer la disparition des sacrements ? Par l'approche de la fin du monde. Le règne de l'Antéchrist. Pour y échapper, certains sectaires recourent à la mort violente. La rédemption par le suicide et le baptême du feu. — Le millénarisme et l'attente d'un nouveau Messie. Comment Napoléon a été quelquefois pris pour ce Messie. Les espérances millénaires et l'émancipation des serfs. — Comparaison entre les sectes russes et les sectes américaines. 359

CHAPITRE IV. — Du nombre des *raskolniks*. Difficulté de le connaître. Peu de valeur des statistiques officielles. *Raskolniks* déguisés. Prestige du schisme sur l'homme du peuple. — Répartition géographique du raskol. Comment il se recrute surtout parmi les Grands-Russiens. Des vieux-croyants comme agents de colonisation. Leurs colonies en dehors de l'empire. — La force du schisme n'est pas tout entière dans le nombre de ses adhérents. Supériorité morale des vieux-croyants ; elle ne tient pas uniquement à la religion. Leur prospérité matérielle. Quelles en sont les causes. Importance des *raskolniks* dans le commerce moscovite. Du rôle de l'argent dans leurs communautés. — De la culture des vieux-ritualistes. De quelle manière les besoins de la polémique leur ont donné le goût de l'instruction. Caractères de leur érudition. Comment l'instruction élémentaire ne suffit point à leur affranchissement intellectuel. 375

CHAPITRE V. — Constitution et organisation des principales sectes du schisme : les *popovtsy*. — Comment les différents groupes du *raskol* se sont d'abord organisés dans les *skytes* ou ermitages. Importance de ces skytes. De quelle manière la direction du schisme est plus tard passée aux cimetières moscovites. — Efforts pour donner plus de cohésion aux vieux-ritualistes. Tentatives de l'émigration révolutionnaire pour se mettre en rapport avec eux. Comment les vieux-croyants sont parvenus à s'assurer un sacerdoce indépendant. — La hiérarchie de Bélokrinitsa. Évêques vieux-croyants ; leur situation, leurs discordes. Division de leurs adhérents en deux partis. — Efforts du gouvernement pour rapprocher les vieux-croyants hiérarchiques de l'Église d'État. On leur concède l'usage des anciens rites. Les *Edinovertsy* ou vieux-ritualistes unis à l'Église. Obstacles à l'union. 398

CHAPITRE VI. — Organisation et doctrines des sans-prêtres (*beipopovtsy*). — Comment il leur est difficile de se constituer en Église. Leur fractionnement en nombreuses sectes. Les principales : *Pomortsy*, *Théodosiens*. — Questions débattues entre elles. Les fanatiques et les politiques. De la soumission à l'État. La prière pour l'empereur. — Le mariage et la famille. Toute union des sexes est illicite. Théorie et pratique du célibat. L'union libre. Comment la plupart des sans-prêtres ont dû s'écarter de leur point de vue primitif. — Sectaires qui persistent à s'y tenir : *Errants* ou *Stranniki*. Le vagabondage érigé en devoir religieux. Deux degrés dans la secte : les pèlerins et les hébergeurs. — Autres sectes extrêmes. *Muets*, *Nieurs*, *Non-priants*. Quel est le dernier terme du raskol. 428

CHAPITRE VII. — Sectes non issues du schisme : leur division en deux groupes. Les mystiques : *khlysty* ou flagellants. — Caractère général des sectes mystiques ; le prophétisme, les incarnations. Christs et Mères de Dieu. — Légende et doctrines des flagellants. Leurs rites. Comment ils se procurent l'extase. — *Khlysty* dans les monastères. *Khlysty* civilisés. — Les *skaouny* ou sauteurs. Les rites licencieux. L'amour en Christ. — Les rites sanglants. Comment communiaient certains sectaires. 454

CHAPITRE VIII. — Sectes mystiques : les blanches-colombes, eunuques ou *skoptsy*. — De la mutilation comme moyen d'ascétisme. Le baptême du feu. Mutilation des deux sexes. *Skoptsy* mariés. Comment se recrute la secte. Ses moyens de propagande. — Dogmes et histoire des *skoptsy*. Leur parenté avec les *khlysty*. Leur Christ du dix-huitième siècle. Leur organisation par loges ou neufs. Leur millénarisme. Pierre III et Napoléon messies des eunuques. — Professions favorites des *skoptsy*. Leur goût pour l'or, leurs richesses. Avantage d'avoir des eunuques pour caissiers. — Lois contre les *skoptsy*. Leurs procès. *Skoptsy* spirituels. 479

CHAPITRE IX. — Les sectes rationalistes ou protestantes. — *Molokanes* et *doukhobortsy*. — Leur origine et leur théologie. Singulière doctrine sur Dieu et sur l'âme. — Comment ces sectaires envisagent le pouvoir civil et la société. Tendances radicales et socialistes. — Les *obchtchiie* ou communistes. Application de leurs principes. — Le *stundistne*. Comment, des colonies allemandes du Midi, l'esprit de la Réforme a

pénétré chez le moujik. Doctrines et progrès des *stundistes* ou évangéliques russes. — Les *sabbatistes* ou judaïsants. D'où proviennent-ils ? Unitaires à rites judaïques. 496

CHAPITRE X. — Sectes récentes du peuple et du monde. — Continuation de la génération des sectes. Psychologie des sectaires. Prophètes et prophétesses. Exemples d'hérésies nouvelles. — Un type de sectaire contemporain : Soutalof. Sa théologie, sa politique. — Sectes du grand monde ; le *radstockisme* ou *pachkovisme*. Le lord-apôtre. La prédication évangélique dans les salons. Propagande parmi les gens du peuple. — Le comte Léon Tolstoï. Sa parenté intellectuelle avec les prophètes de villages. Analogie des procédés et des idées. Le dogme fondamental du christianisme, la non-résistance au mal. — Tolstoï réformateur social. Bouddhisme chrétien et nihilisme évangélique. 519

CHAPITRE XI. — Situation légale du *raskol* et des sectes. — Comment la conduite du gouvernement à l'égard du *raskol* a souvent changé. Appel de l'Église au bras séculier. Longues persécutions. Incohérence de la législation. — De l'emploi des moyens spirituels dans la lutte contre le *raskol*. Colloques ou discussions publiques entre orthodoxes et *raskolniks*. — Droits nouvellement reconnus aux dissidents. Leur attitude vis-à-vis des nihilistes. Avantages qu'ils en ont retirés. Comment leur émancipation est loin d'être complète. — Conclusion du III^e livre. Les sectes et l'avenir religieux de la Russie. Peut-il sortir des hérésies russes une nouvelle forme de christianisme ? 562

LIVRE IV

LA LIBERTÉ RELIGIEUSE ET LES CULTES DISSIDENTS

CHAPITRE I. — L'Église nationale et les cultes étrangers. — Privilèges de l'Église orthodoxe. Leur raison historique. Solidarité de la nationalité russe et de l'orthodoxie. — Défiances nationales et politiques pour les cultes étrangers. Le système du cantonnement religieux. Interdiction du prosélytisme. — Comment la Russie entend la liberté de conscience. Théorie officielle de cette liberté. Le droit de prosélytisme ne lui est pas inhérent. Ce droit est réservé à l'Église nationale. —

Comment l'Église exerce son privilège de prosélytisme. Ses procédés de propagande et les pseudo-orthodoxes. Les missions russes. 570

CHAPITRE II. — Cultes étrangers : les confessions chrétiennes. — Comment la Russie tend à imposer aux diverses confessions une constitution analogue à celle de l'Église nationale. — Arméniens. La politique russe et la hiérarchie arménienne. Le *catholicos* d'Etchmiadzin et les *polojénia*. — Protestants. Luthéranisme et germanisme. Propagande orthodoxe dans les provinces baltiques. Moyens employés par le prosélytisme officiel. Mariages mixtes. — Catholiques. Latinisme et polonisme. Le *Collège* catholique romain. Papauté et autocratie. Insuffisance numérique du clergé catholique. Difficultés de son recrutement. Une messe sans prêtre. Suppression des couvents. Restrictions à la liberté religieuse. De la substitution du russe au polonais dans l'église. Incapacités civiles des catholiques polonais. — Les uniates et la propagande orthodoxe. Paysans sur les frontières des deux Églises. Suppression de l'*Union*. Méthode employée pour ramener les grecs-unis. Persécution des derniers uniates. — De la réunion des deux Églises. Avantages qu'y trouverait la Russie. Obstacles qui s'y opposent. 584

CHAPITRE III. — Cultes non chrétiens. — Les Juifs : leur grand nombre. Différents aspects de la question juive. Les troubles antisémitiques. Comment ils n'ont pas toujours été un mouvement populaire spontané. — Juifs russes et polonais. Leurs mœurs, leur piété, la vie juive. — Situation légale des Israélites. Restrictions à leurs droits civils. Interdiction de résider dans l'intérieur de l'empire. Interdiction de louer ou d'acheter des terres. Défense d'habiter dans les campagnes. — Les Juifs et le travail manuel. Les Juifs et les professions urbaines. Restrictions touchant le commerce des alcools. Limitation du nombre des Juifs admis aux collèges et aux universités. — Conséquences de ces lois d'exception. Comment elles tournent contre leur but. L'Ouest russe et le parasitisme juif. Avantages de l'émancipation des Israélites au point de vue national et au point de vue économique. — Les musulmans. Force de résistance de l'Islam en Europe et en Asie. Situation légale et organisation religieuse des mahométans de l'empire. La propagande orthodoxe et les musulmans. La puissance russe et l'Islam. — Les bouddhistes. Affaiblissement du bouddhisme en

Europe. Comment il se défend en Asie. Les lamas et la propagande chrétienne. Peu d'influence directe du bouddhisme sur l'esprit russe. 613

CHAPITRE IV. — Conclusion. — L'unité de religion et l'unité morale de l'État. — Nécessité de la liberté religieuse pour un grand empire. Comment c'est la seule liberté qui se puisse décréter. — Pourquoi il n'est pas sûr que, en Russie, la liberté religieuse précède la liberté politique. 654

LIVRE I
DE LA RELIGION ET DU SENTIMENT RELIGIEUX EN RUSSIE.

CHAPITRE I

Pourquoi ce volume est-il consacré à la religion ? — Intérêt scientifique et politique des questions religieuses. — Leur importance particulière dans un pays tel que la Russie. — Révolution et religion. — Caractère religieux du « nihilisme » et du mouvement révolutionnaire en Russie.

Ce troisième volume est tout entier consacré à la religion et aux choses religieuses. On s'en étonnera peut-être en France comme en Russie. Pour beaucoup de nos contemporains, l'époque de pareilles études est passée ; ils n'en comprennent ni l'intérêt ni l'attrait. S'y livrer, c'est, à leurs yeux, se montrer en retard sur le siècle, avoir des idées ou des curiosités d'un autre temps. En vérité, on pourrait leur retourner ce reproche et leur dire qu'ils en sont encore au dix-huitième siècle. Que faut-il pour démontrer l'importance des questions religieuses, si l'histoire, depuis la Révolution, n'y suffit point ? Le dix-neuvième siècle s'était flatté d'en avoir fini avec elles ; il a eu beau les dédaigner, elles ne l'en ont pas moins agile ; et force lui est de reconnaître qu'elles lui survivront. Tout annonce que, sous ce rapport, le siècle qui vient ne différera guère de celui qui s'en va.

Il me revient à la mémoire un souvenir de mon adolescence, sous l'Empire. M. Guizot venait de publier ses *Méditations religieuses* ; M. de Morny, alors dans le voisinage du Val-Richer, à Deauville, disait à ce propos : « Comment, de notre temps, peut-on s'occuper de pareilles questions ? » C'était, il est vrai, à un banquet pour l'inauguration d'un chemin de fer. Bien des Russes, aujourd'hui encore, seraient de l'avis de l'homme d'État du second Empire. Il est peu de pays cependant où pareille opinion nous semble moins de mise. La religion y mérite d'autant plus d'attention qu'elle a gardé plus de prise sur les masses. N'aurait-elle d'autre attrait pour notre curiosité, que l'étude en serait encore pour nous un moyen de connaître le peuple, de pénétrer ses sentiments et ses instincts, de le saisir dans ce qu'il a de plus intime ou de plus spontané.

Les religions sont comme des moules où les générations se viennent successivement modeler, et dont souvent l'empreinte persiste après que le

moule est brisé. Parfois, au contraire, la religion se moule elle-même sur le peuple qu'elle prétend former à son image. Ainsi en est-il notamment des sectes russes. En Russie, l'empreinte religieuse, chez le peuple du moins, est d'autant plus marquée que la religion est demeurée plus nationale, plus populaire ; que, dans les sectes, elle a pris quelque chose de plus personnel, de plus russe. C'est dans le vaste champ de la religion, dans les aériennes et nébuleuses régions de la théologie, que l'esprit encore inculte du peuple a pu jusqu'ici se donner le plus librement carrière. L'étudier dans ses croyances, c'est étudier l'ethnographie russe dans ce qu'elle a de plus relevé, non seulement dans les coutumes ou dans les vêtements du paysan, mais dans son esprit, dans son âme et sa conscience.

Est-ce là le seul intérêt d'une pareille étude ? Nullement. À cette sorte d'intérêt à demi scientifique, à demi littéraire, s'en joint un autre au moins égal, l'intérêt politique. En examinant la religion du peuple, en scrutant ses croyances, en considérant l'Église qui l'a instruit et les sectes qui l'attirent, nous sommes persuadé que nous étudions l'État et la société russes dans un de leurs principaux éléments, dans ce qui, en réalité, leur sert de base et de support.

Il serait aussi facile de bâtir une ville dans les airs que de constituer un État sans croyance aux dieux. Ainsi parle un ancien, Plutarque, si je ne me trompe, et, sur ce point, la plupart des penseurs modernes, y compris Rousseau et Robespierre, ont été d'accord avec l'antiquité. En dépit des apparences, cette vieille maxime ne nous paraît pas encore surannée. La science a eu beau émanciper la pensée de l'homme, les sociétés humaines ont peine à vivre sans croyances supérieures, non pas assurément sans culte officiel ou sans religion d'État, mais sans culte ni sentiment religieux. Ils montrent une présomption naïve, les philosophes qui, avec le fondateur du positivisme, croient l'heure venue de reconduire Dieu aux frontières de leur république, sauf « à le remercier de ses services provisoires ». Dieu a encore des services à rendre. Dieu exilé de la cité, bien des choses pourraient émigrer à sa suite.

Telle est, à notre sens, la difficulté capitale de notre civilisation arrivée à l'âge adulte. Loin de diminuer avec le temps et avec l'habitude, cette difficulté s'accuse de plus en plus avec l'affaiblissement des croyances religieuses et l'énervement des notions morales dont ces croyances faisaient

la force. Le péril des États modernes, leurs révolutions périodiques, leurs agitations incessantes, l'esprit d'inquiète convoitise qui travaille la plupart des nations, proviennent, avant tout, de ce que les peuples contemporains ont, en grande partie, perdu leur ancienne foi, sans que rien l'ait remplacée. De là, les ébranlements de l'Occident et toutes ces commotions populaires qui menacent la société européenne d'un bouleversement sans analogue depuis quinze siècles.

Le socialisme, l'anarchisme ou, d'une manière plus générale, l'esprit révolutionnaire est le fils aîné de l'incroyance. Les utopies de la terre remplacent la foi au ciel. Partout de nos jours il y a, entre les questions religieuses et les questions sociales, une corrélation qui éclate aux yeux les moins ouverts ; et cette connexité deviendra plus manifeste à chaque génération. Nous ne pouvons ici que répéter ce que nous disions récemment ailleurs^[1] : frustrées du paradis et des espérances supraterrrestres, les masses populaires poursuivent l'unique compensation qu'elles puissent découvrir. À défaut des félicités éternelles, elles réclament les jouissances de la terre. Le socialisme révolutionnaire prend chez elles la place de la religion ; et plus s'affaiblit l'empire de cette dernière, plus cet héritier importun acquiert d'ascendant. Le sentiment religieux disparu, les luttes de classes deviennent fatales ; l'ordre social n'a vis-à-vis des appétits déchaînés d'autre garantie que la force.

Encore, chez certains peuples, en Occident notamment, la société, privée de base religieuse, peut en retrouver une autre, plus ou moins chancelante, dans la science, dans les progrès du bien-être, dans les intérêts matériels surtout. Un État relativement pauvre, tel que la Russie, un peuple encore peu cultivé, comme le peuple russe, ne saurait de longtemps avoir une pareille ressource. Chez lui, comme ailleurs durant de longs siècles, la religion demeure le principal, si ce n'est l'unique étai de la société et de la paix sociale.

Ainsi en est-il bien en effet. Le grand obstacle à la révolution est dans la conscience populaire^[2]. Tout le lourd édifice de la puissance russe repose sur un sentiment, sur le respect, sur l'affection du peuple pour le tsar. Or, comme nous le verrons, ce sentiment du peuple envers son souverain est entièrement d'essence religieuse.

À regarder certains côtés de son existence, de ses mœurs communales, certaines de ses notions ou de ses traditions, ce peuple semble avoir la vocation du socialisme ; il porte en lui, pour ainsi dire, la révolution à l'état latent^[3]. A-t-il jusqu'ici fermé son âme à des doctrines souvent d'accord avec les instincts du moujik, c'est, en grande partie, qu'il a un frein invisible, plus puissant que toute l'autorité de la police et le génie de la bureaucratie, la foi religieuse. Sans cette foi, la Russie serait déjà, de tous les États des deux mondes, le plus révolutionnaire et le plus bouleversé.

S'étonne-t-on que l'esprit révolutionnaire, sous sa forme la plus radicale, ait si profondément pénétré la pensée russe, c'est que, chez des classes entières, l'ascendant de la religion a été ébranlé. L'affaiblissement du sentiment religieux a produit, à cette extrémité de l'Europe, les mêmes effets qu'en Occident. Là aussi, la place laissée vide par la foi chrétienne a été occupée par l'esprit d'utopie et les rêveries socialistes. Là aussi, au culte de l'invisible a succédé le culte des réalités tangibles, et aux promesses de la Jérusalem céleste les visions d'un paradis humanitaire.

C'est une observation déjà ancienne que, chez les peuples modernes, la révolution agit à la manière d'une religion. Nulle part cela n'est plus sensible qu'en Russie. Nous avons eu mainte fois l'occasion de faire cette remarque aujourd'hui devenue banale^[4]. En aucun pays le mouvement révolutionnaire n'a autant pris l'aspect et les allures d'un mouvement religieux. Quelle en est la raison ? C'est qu'en Russie la secousse a été plus brusque et la conversion plus rapide ; que l'esprit russe a plus vite passé de la foi chrétienne à la foi révolutionnaire, et qu'en sautant de l'une à l'autre il a apporté dans sa conversion toute la ferveur d'un néophyte. C'est, en même temps, que l'âme russe est restée plus profondément religieuse ; que, jusq' en ses révoltes et ses négations, elle a gardé, à son insu, les habitudes, les émotions, les générosités de la foi, de façon qu'en devenant révolutionnaire elle n'a fait, pour ainsi dire, que changer de religion.

Telle est, nous l'avons vu, la principale originalité du « nihilisme » russe^[5]. Cette originalité est dans le sentiment bien plus que dans les idées. Jamais l'âme humaine, si souvent dupe d'elle-même, ne s'était montrée aussi religieuse à travers son irréligion. Ils ont beau faire profession d'athéisme, le « nihilisme », chez beaucoup de ses adeptes, n'est que de la religion retournée. C'est pour cela que le sexe pieux par excellence, que la

femme a pris une si large part au mouvement révolutionnaire russe. Elle allait aux sociétés secrètes et aux missionnaires du socialisme, comme elle eût été au Messie et à ses prophètes. Précipitée du faite des espérances chrétiennes, la femme russe a cherché un refuge dans les rêveries humanitaires, et remplacé l'attente de la résurrection par les songes de palingénésie sociale, portant dans sa foi nouvelle le même besoin d'idéal et les mêmes ardeurs, le même appétit de renoncement, la même ivresse de sacrifice.

La jeune fille a dit à la Révolution : « Tu me tiendras lieu d'époux, tu me tiendras lieu d'enfants ». Et elle s'est donnée à cette divinité farouche, comme d'autres se vouent aux fiançailles du Christ ; abandonnant pour son impérieuse idole père et mère ; lui offrant en holocauste beauté, jeunesse, amour, pudeur même. Les cheveux que d'autres laissent tomber au pied de l'autel sous les ciseaux du prêtre, elle les a coupés en l'honneur de ce Moloch insensible. Pour lui, elle a dit adieu aux parures de son sexe et quitté les vêtements de son rang. Elle a dépouillé les habitudes du monde et revêtu une robe grossière ; elle a frappé à la maison des indigents et a partagé leur repas et leur manière de vivre. Elle a fait, à sa façon, vœu de pauvreté pour se consacrer au service des humbles et à l'évangélisation des ignorants, servant et adorant le Dieu nouveau dans ses membres souffrants.

Le jeune homme, de son côté, obéissant aux mêmes voix, a laissé là ses études et ses livres. Il s'est dit, comme l'auteur de l'Imitation, que l'abondance du savoir n'amenait qu'orgueil et affliction de l'esprit. Il a, lui aussi, découvert qu'une seule science importait à l'homme, celle du salut ; qu'une seule doctrine valait d'être enseignée, celle qui pouvait racheter l'homme de la servitude de la misère. Périssent tout le reste, s'il le faut, et l'art et la civilisation ! Une seule chose est nécessaire, la rédemption des masses opprimées. Tel est le nouvel Évangile, et, s'il veut des confesseurs et des martyrs, l'élite de la jeunesse se disputera l'honneur de mourir pour lui. Il se trouvera des centaines, des milliers de jeunes gens pour avoir cette folie de la révolution, comme d'autres, en d'autres temps, ont eu la folie de la croix.

C'est à cette exaltation religieuse que le nihilisme russe a dû sa force et sa vertu. Peut-être eût-il fait plus de conquêtes, peut-être eût-il été plus difficile à vaincre, si, fidèle à sa première inspiration^[6], il s'en fût toujours

tenu à l'apostolat pacifique, au lieu de faire appel aux mines et aux bombes. Mais, pour n'avoir d'autre ambition que celle de s'immoler, pour s'enfermer obstinément dans la sereine protestation du martyr, il ne suffit pas d'une quasireligion sans Dieu et sans ciel : il faut une foi possédant un Dieu, attendant tout de Dieu, lui laissant le choix de ses voies et de son heure.

La révolution a beau devenir une sorte d'humaine religion, aussi fervente, aussi croyante à sa manière que l'ancienne ; elle a beau inspirer le même zèle enthousiaste et la même abnégation, elle ne saurait longtemps résister au démon de la violence. Elle est condamnée par son principe à laisser la force morale pour la force brutale. Sur ce point, il lui est interdit de rivaliser avec les vieilles doctrines qu'elle prétend supplanter. Il faut le Christ pour dire à Pierre de remettre l'épée au fourreau. Le croyant seul peut, devant le juge ou le bourreau, répéter le *fiat voluntas tua*. N'est-il pas sûr d'avoir son jour et sa revanche ? Et encore, que de fois le croyant même s'est lassé d'attendre ! Que de religions ont, elles aussi, armé le maigre bras du fanatique ! À certains esprits, le fanatisme semble même un trait essentiel de l'exaltation religieuse. Rien, à ce compte, n'a été plus religieux que le « nihilisme ». Ses héros, un Jéliabof, une Sophie Pérovsky, ont égalé le fakir le plus endurci ; et cela, sans Dieu pour les voir, ni paradis pour les recevoir.

De tous les mouvements révolutionnaires du siècle, le nihilisme russe est celui qui a le plus clairement affecté les caractères d'un mouvement religieux, et c'est pour cela qu'il a surpassé, en intensité et en grandeur morale, des mouvements politiques autrement importants par leurs résultats. Toute sa force était dans sa foi, une foi russe. La jeunesse des écoles, dédaigneuse des conceptions théologiques, « l'intelligence », comme on dit là-bas, a montré qu'en elle le besoin de croire était toujours vivant. Pour ses dogmes révolutionnaires, l'athée a bravé la pauvreté et l'exil, souffrant pour la foi nouvelle avec une patience russe, comme ont souffert, durant des siècles, ses compatriotes du peuple, les Raskolniks, pour « la vieille foi ». Si la révolution a eu l'air, en Russie, de prendre elle-même l'aspect d'une secte, comment s'en étonner dans un pays où fleurissent tant de sectes ? Ainsi, là même où la religion semble avoir entièrement disparu, la

révolution, qui en a pris la place, laisse voir le fond religieux de l'âme russe.

-
1. ↑ Voyez *les Catholiques libéraux l'Église et le libéralisme*, de 1830 à nos jours (Plon, 1885), p. 15
 2. ↑ Voyez t. II, liv. VI, chap. I.
 3. ↑ Voyez t. I, liv. VIII, chap. VII.
 4. ↑ Voyez t. I, liv. IV, chap. IV, p. 193 (2^e édit.). Cf. *Revue des Deux Mondes*, 15 oct. 1873.
 5. ↑ Voyez t. I, liv. IV, chap. IV, et t. II, liv. VI, chap. II.
 6. ↑ Voyez t. II, liv. VI, chap. II.

CHAPITRE II

Comment, chez le peuple, le sentiment religieux a gardé toute sa puissance. — Raisons de ce phénomène. — L'état de culture de la Russie. — L'histoire et le mode de gouvernement. — Du mysticisme et du fatalisme russes. — Où faut-il en chercher les sources ? — Est-ce dans la race ou dans le sol et le climat ? — Influences de la nature et du milieu. — La plaine et la forêt. — Les saisons. — Les maux historiques : épidémies et famines. — Comment il ne faut pas outrer le mysticisme des Russes. — Quels en sont les caractères et les limites ? — Fréquente combinaison de réalisme et d'idéalisme.

Chez le peuple, et non seulement chez le paysan, mais chez l'ouvrier, chez le petit bourgeois et le marchand des villes, le sentiment religieux a conservé son antique naïveté. La religion y donne une incontestable preuve de vie : la fécondité ; elle y est sans cesse en enfantement, mettant au monde des sectes bizarres dont le nombre même est difficile à fixer. L'homme du peuple semble n'avoir pas encore franchi ce degré de civilisation où toutes les conceptions prennent spontanément une forme religieuse. À cet égard, comme à tant d'autres, il est le contemporain de générations depuis longtemps disparues chez nous. S'il est, en Europe, des États où la religion a tenu une aussi grande place, il n'en est peut-être point où elle en occupe encore une aussi large. La rudesse du sol et du climat avait préparé son empire ; les vicissitudes de l'histoire, la forme du gouvernement public et privé l'ont affermi ; l'état de culture l'a maintenu.

Lorsque, au-dessus d'un village des steppes, j'apercevais l'église dominant de ses coupoles vertes les noires cabanes du paysan, il me semblait voir un emblème de cette vieille royauté de la religion sur la terre russe. Que si l'on nous demande comment ou pourquoi la religion a gardé, sur le peuple et sur la vie populaire, un ascendant qu'elle a perdu en tant de contrées de l'Europe, les raisons en sont multiples. C'est d'abord, et avant tout, le degré de civilisation du pays et, si l'on peut ainsi parler, l'âge intellectuel de la nation. Ce peuple, encore jeune malgré ses mille ans d'histoire, en est à une sorte d'adolescence, où les croyances de sa longue enfance conservent presque toute leur autorité.

Il n'en est pas encore arrivé (nous parlons, bien entendu, des classes populaires) à la phase du scepticisme, à cette crise des croyances que traversent depuis un siècle les sociétés occidentales. Il n'a pas encore passé par cette redoutable mue intellectuelle qui a, pour longtemps, ébranlé la santé morale des peuples modernes. Il a eu beau être visité par Diderot, il a beau posséder la bibliothèque de Voltaire, il en est encore à l'âge théologique, et, malgré les recrues faites chez lui par les disciples de Comte, rien n'indique qu'il en doive bientôt sortir.

Dans cette Russie, pareille à ses paresseuses rivières, les siècles paraissent couler plus lentement. Pour la grande masse de la nation, le moyen âge dure toujours. Luther est encore à son couvent, et Voltaire, l'ami de Catherine, n'est pas né. Elle est restée au quinzième siècle, pour ne pas dire au treizième. C'est une impression que j'ai souvent eue en Russie. Après avoir franchi, au milieu d'un peuple de pèlerins, les hautes portes du monastère de Saint-Serge, ou être descendu, à travers deux longues files de mendiants, dans les galeries des catacombes de Kief, il me semblait mieux comprendre notre moyen âge. De même, pour qui n'a pas foulé le sol encore intact de la sainte Russie, la meilleure manière de se représenter le peuple russe, c'est encore de remonter au delà de la Réforme et de la Renaissance, aux siècles où la foi au surnaturel dominait toute la vie populaire, où des hérésies naïves et grossières étaient le refuge des esprits les plus hardis.

Ce peuple a conservé l'intégrité de croyances des époques où l'on n'ose mettre en doute que les conditions de la foi et la forme du salut. Son grand charme et sa grande force, c'est qu'il n'a pas été entamé par notre aride scepticisme. De là vient qu'à travers son apparente grossièreté il a souvent l'âme moins grossière que des peuples extérieurement plus policés. Ce qu'il avait de noble et d'élevé dans le cœur ne s'est pas flétri au contact d'un esprit de négation qui n'est pas fait pour les petits et les humbles, et qui, en descendant des lettrés ou des savants dans les foules, s'y dessèche en un inepte et brutal matérialisme. C'est uniquement, dira-t-on, que la Russie est arriérée de plusieurs générations. Ç'en est au moins une des raisons. Libre à chacun de l'en plaindre ou de l'en féliciter. Ce qui est certain, c'est que c'est là un fait gros de conséquences, d'autant qu'à considérer l'épaisseur des couches populaires et le mince épiderme de classes soi-disant instruites

qui les recouvre, il faudra longtemps pour que ce qu'on appelle les idées modernes en pénètre le fond.

La Russie populaire vit dans une autre atmosphère que la nôtre : les vents qui soufflent de l'Occident seront longtemps avant d'en avoir renouvelé l'air. C'est presque le seul pays de l'Europe où l'homme du peuple ait conservé le sens de l'invisible, où il se sente réellement en communion avec les hôtes du monde supraterrestre. Ses villages de bois, en vain traversés par la vapeur, sont de ceux où un saint des vieux jours se sentirait le moins dépaycé.

L'état de culture du peuple n'est pas la seule raison de cette persistante prédominance des penchants religieux ; l'histoire, l'état social, l'état politique de la Russie n'y sont pas étrangers. Dure a été la vie sous le sceptre paternel des tsars. Rares et précaires étaient les joies qu'offrait l'existence à ce peuple de serfs. Sentant peser sur lui tout le poids d'un des plus pesants édifices sociaux qu'ait connus le monde chrétien ; ne voyant s'ouvrir à ses yeux de chair aucune libre perspective, il était d'autant plus enclin à chercher des échappées sur l'au delà. Il lui fallait un monde plus clément, où il trouvât en tout temps un refuge. La religion le lui assurait. En même temps que la grande consolatrice, la foi était pour lui la grande revanche de l'âme. Plus cette vie était lourde, plus il vivait de l'autre.

L'ignorance des masses, le manque de tout bien-être, la double tyrannie du bailli représentant le seigneur et de la police représentant l'État, toutes les tristesses de l'existence russe concouraient au même effet, tournaient le cœur du peuple dans le même sens.

Cette influence historique s'étend secrètement jusqu'aux classes cultivées, aux classes atteintes, depuis un siècle, du scepticisme occidental. Elles aussi ont durement ressenti le poids de l'histoire et de la vie. De là, en grande partie, l'accent original de leur mélancolie, leur précoce désenchantement d'une civilisation inférieure à leurs exigences, leur effort convulsif, dans le naufrage de leurs croyances, pour se rattacher à une foi nouvelle. De là, chez tant de ceux qui traversent le désert de la vie russe, un penchant au pessimisme, au mysticisme, au nihilisme, trois puits profonds et voisins l'un de l'autre, où se laissent choir bien des âmes lasses. De là, pour une bonne part, les soudains et douloureux coups d'aile d'une

littérature restée croyante dans l'incrédulité, gardant le sentiment d'une foi qu'elle a perdue et frappant de ses élans impuissants un ciel vide.

Nous sommes portés, en Occident, à demander à la race, au sang slave, le secret des penchants mystiques et de l'instinct religieux des Russes. De pareilles vues ont beau se retrouver jusqu'à Pétersbourg ou à Moscou, c'est là, me semble-t-il, moins une explication qu'une simple constatation. Entre le génie slave et le génie hindou, entre le nihilisme de l'un et le bouddhisme de l'autre, on s'est plu à découvrir une ressemblance ; et cette ressemblance, on a été, chez nous et en Russie, jusqu'à l'attribuer à une parenté des deux races et à la pureté du sang russe^[1].

Le nihilisme mystique de certains contemporains (nous ne parlons pas ici du nihilisme révolutionnaire, assez improprement dénommé) a beau présenter certains points de contact avec le vieux bouddhisme des bords du Gange, il y a entre l'esprit russe et l'esprit hindou, l'un essentiellement réaliste, l'autre essentiellement métaphysique, non moins de contrastes que de similitudes. À tout prendre, ils ne diffèrent guère moins que les épaisses jungles du Deccan et les pâles forêts du Nord. L'un tient du soleil des tropiques et l'autre des neiges du cercle polaire. Si notre œil perçoit entre eux de secrètes affinités, cela prouve une fois de plus que les extrêmes se touchent ; cela montre que la nature sait, dans les régions les plus dissemblables et par des moyens opposés, aboutir parfois aux mêmes effets ; que l'homme peut, sous les cieux les plus divers, éprouver à son insu les mêmes sentiments. Encore, en pareil cas, la part de l'histoire et de l'état de culture, la part du régime social, politique ou religieux, est-elle peut-être plus grande que celle de la nature.

Quant à conclure de pareilles similitudes de tempérament a une étroite parenté de race ; quant à en faire honneur à la pureté du sang aryen des Russes, regardés comme la lignée directe des Aryas, toutes les données de l'ethnographie protestent contre ce système. S'il est injuste de refuser aux Russes le titre d'Aryens, il est hors de doute que le Slave moderne, que le Russe en particulier, fortement croisé d'éléments finno-turcs, est par le sang un des moins aryens des peuples indo-européens^[2]. La ressemblance du vieux slavon avec le sanscrit ne saurait, à cet égard, rien prouver. Les Lithuaniens du Niémen seraient, à ce compte, en droit de faire valoir des titres supérieurs. Les plus éloignés du berceau supposé de nos ancêtres

communs, les Celtes, pourraient, eux aussi, par certains côtés, prétendre à une ressemblance avec leurs lointains cousins du Gange, sans que Bretons ou Gallois en puissent conclure au privilège d'un sang plus pur.

Ici, comme en bien d'autres questions, l'appel à la race n'éclaire rien, d'autant que l'instinct mystique est loin d'être également commun à tous les peuples de souche slave. Il est peut-être plus rare chez les Slaves du Danube ou de l'Elbe que chez leurs voisins de sang germanique. Il n'a guère d'empire que chez les Russes et les Polonais, en tant de choses si différents, en cela seul peut-être semblables. Et encore, si, au dix-neuvième siècle, la littérature polonaise, la religieuse poésie de Mickiewicz, ou de Krasinski, le poète anonyme, est tout imprégnée d'un douloureux mysticisme, cela tient avant tout aux souffrances ou, comme disent ses fils, au long martyre, à la passion de la Pologne, cette crucifiée des nations. Si Mickiewicz, le grand poète de Lithuanie, s'est, avant Léon Tolstoï, égaré dans les subtils brouillards des sectes mystiques, c'était chez l'adepte du tobianisme, attendant la résurrection de sa patrie, autant folie patriotique que folie religieuse.

Veut-on, chez les Slaves du Nord, regarder le penchant au mysticisme comme un trait du tempérament national, il faut, croyons-nous, en rechercher l'origine dans l'histoire d'un côté, dans la nature de l'autre. Pour employer le langage du jour, la théorie des « milieux » nous paraît ici moins décevante que celle des races. Si de pareilles recherches ne sont pas entièrement vaines, l'explication la moins trompeuse est encore celle que nous fournissent ces deux grands facteurs du caractère d'un peuple, l'histoire et le climat, autrement dit le milieu moral et le milieu physique

Chez les Slaves, comme chez toutes les grandes races, l'instinct religieux a ses sources au plus profond du cœur ; chez le Russe, le sentiment mystique nous semble jaillir du sol et découler du ciel.

Nous avons déjà tenté d'analyser les principaux traits de la nature russe et la manière dont ce ciel et cette terre ont agi sur le caractère national^[3]. Les impressions de cette pâle nature se résument pour nous en un contraste. Sur ces vastes plaines tantôt nues, tantôt couvertes de maigres forêts, l'homme se sent petit, sans que la nature se montre réellement grande. Il se sent faible, il se sent pauvre sans que la nature lui fasse toujours sentir sa

force ou sa richesse. Une pareille terre, sous le froid ciel du Nord, éveille aisément l'instinct de l'infini avec le sentiment de l'inanité de la vie. Cette terre russe, à la fois immense et débile, incline l'âme à la mélancolie, à l'humilité, à la méditation intérieure, par suite au mysticisme.

La plaine illimitée, forêt ou steppe, a sur le Russe une influence comparable à celle du désert sur l'Arabe. Ces espaces sans fin donnent à l'homme, suivant les âges ou les tempéraments, deux impressions différentes. Tantôt cette étendue plate et monotone l'effraye, le rapetisse, le replie sur lui-même, lui donne le besoin de se serrer contre ses semblables et lui rend Dieu présent derrière ce ciel toujours fuyant. Tantôt ces vastes horizons lui donnent, avec le sentiment de l'espace libre, celui de la vie libre ; ils le sollicitent à des courses illimitées et à de longues chevauchées, excitant en lui le goût de l'indépendance, de l'entreprise, de l'aventure. Ces deux impressions se retrouvent chez le Russe, non moins que chez l'Arabe, parfois isolées et souvent réunies. L'une a encouragé le moujik à ses migrations séculaires et poussé au loin le Cosaque, le sauvage enfant de la steppe, qui ne pouvait tolérer de frein à sa liberté ou de bornes à ses incursions. L'autre a peuplé les couvents ou les *skites* des forêts du Nord et fomenté les rêves des sectes mystiques de la Grande-Russie. Toutes deux ensemble ont conduit aux sanctuaires lointains les longues files de pèlerins, sans cesse en marche de tous les coins de l'empire, et mis en mouvement les sectes d'errants ou de vagabonds, car le vagabondage du corps et de l'esprit est devenu une des formes de la piété et de la mystique russes.

Vues d'en haut, du sommet des falaises abruptes ou des collines boisées qui bordent le Dniepr, le Don ou le Volga, vues des tours de Kief ou des murailles de Nijni, ces plaines russes donnent la même sensation d'infini qu'ailleurs la mer. Ce paysage, tout horizontal, laisse généralement au ciel la plus grande place. Souvent le ciel occupe seul tout le tableau ; la terre, à force d'être plate, s'efface ; les regards, que rien n'arrête, vont en tous sens se perdre dans le ciel. Les diffuses forêts du Centre ou du Nord donnent d'une autre manière une impression analogue. L'œil, à travers les noires aiguilles des pins dénudés ou le grêle feuillage des trembles et des bouleaux, se sent invinciblement attiré vers le ciel. La forêt, comme la nuit, est partout mystérieuse. Les songes habitent la vivante solitude des bois. Leur silence, fait de bruissements confus, a une solennité grave dont l'âme

se sent enveloppée ; et, quand le vent du pôle passe sur leur tête, les forêts du Nord ont tour à tour les gémissements et les grondements de la vague sur la grève.

À ces impressions du sol russe s'ajoutent celles qu'apportent les saisons, plus contrastées ici que nulle part ailleurs en Europe ; les saisons, dont les oppositions violentes nous ont semblé expliquer ce qu'il y a de heurté, de déréglé, d'outré, dans le caractère et la pensée russes^[4] ; expliquer par leurs contrastes l'antithèse perpétuelle de l'âme russe, tour à tour résignée et révoltée, douce et dure, indifférente et passionnée, somnolente et fiévreuse ; tour à tour et souvent à la fois réaliste et mystique, positive et rêveuse, brutale et idéale, et sans cesse prête à passer d'un extrême à l'autre, avec une égale sincérité de conviction, avec des emportements et des élans étranges. Ce manque d'équilibre, ce manque de mesure, si frappant chez ce peuple, comme sous ce climat, ferait seul comprendre ses accès de mysticisme et les bonds et les chutes de sa pensée, violemment renvoyée de la terre au ciel.

Les saisons, avons-nous dit, confirment et corroborent les impressions du sol ; le ciel russe est en cela d'accord avec la terre russe. C'est d'abord l'hiver, le long recueillement de l'hiver, le froid sommeil de la nature, engourdie sous la neige, et dont la mort apparente fait une impression solennelle. N'est-ce pas un fait trop peu remarqué que l'énergie du sentiment religieux dans les pays du Nord ? À cet égard, comme pour tout ce qui touche l'influence du climat, nous vivons peut-être sur un préjugé. Le Nord n'est pas moins religieux que le Midi ; peut-être serait-il permis de dire qu'il l'est davantage. L'histoire en fait foi. Quels sont, en dehors de l'Espagne, les pays de l'Europe où les croyances ont pris l'empire le plus absolu et le plus persistant ? Ce sont les pays les plus septentrionaux, trois États de confessions et de races différentes, l'Écosse, la Suède de Swedenborg, la Russie. Nulle part la tolérance ou ce qui en est le dernier terme, l'égalité civile des cultes n'a eu plus de peine à se faire admettre. Nulle part, l'Église dominante n'a obtenu un tel ascendant sur les mœurs privées et sur les mœurs publiques. L'Écosse presbytérienne a, sous ce rapport, mérité d'être comparée à l'Espagne de l'Inquisition. La Pologne, l'Irlande, l'Angleterre même ont, de tous temps, été au nombre des pays les plus croyants de l'Europe. Le sentiment religieux des peuples

septentrionaux diffère de celui des peuples du Midi comme les lacs de l'Écosse ou de la Finlande diffèrent des golfes bleus de Naples ou de Valence. Des aspects du Nord, il prend une teinte plus sombre et plus austère, il devient plus mélancolique et plus rêveur, peut-être en est-il plus profond.

Les régions septentrionales, où ont longtemps été confinés les Grands-Russes, sont celles où ont pris naissance la plupart des sectes mystiques de la Russie. Sous cette latitude, les longues nuits de l'hiver, les longs jours de l'été tendent presque également à ouvrir l'âme aux impressions mystiques ou aux religieuses angoisses. Ce n'est pas seulement au figuré que les ténèbres engendrent la superstition, elle naît spontanément, chez l'homme comme chez l'enfant, de l'obscurité physique et des heures nocturnes. Partout la nuit est le temps des craintes mystérieuses qui, ainsi que les phalènes et les oiseaux du soir, se cachent dans le jour pour voltiger autour de l'homme après le coucher du soleil. L'été, les longues soirées de juin, avec leur diaphane crépuscule qui n'est ni la nuit ni le jour, donnent à l'atmosphère du Nord quelque chose d'éthéré, d'immatériel, de fantastique, qui semble étranger au monde réel ; tandis que, durant les gelées d'hiver, les deux Ourses, inclinées sur le pôle, et l'innombrable armée des étoiles scintillent sur les cieux noirs avec un éclat obsédant.

Partout ce qui déconcerte l'esprit, ce qui trouble et épouvante les sens, éveille, avec l'idée de l'inconnu, le sentiment du surnaturel. Il semble, au premier abord, que la Russie soit entièrement libre des grands phénomènes, des commotions de la nature, qui, à Java ou au Pérou et, en Europe même, sur les pentes du Vésuve ou les croupes des Alpujaras, donnent à l'imagination populaire une sorte d'ébranlement périodique. Elle n'a, la vaste Russie, ni volcans comme l'Italie, ni tremblements de terre comme l'Espagne ; elle n'a ni pics neigeux, ni avalanches, ni glaciers, ni fiords aux bords escarpés, ni rochers battus des flots du large. Elle n'a ni les serpents ni les tigres de l'Inde ; elle a, il est vrai, des loups dans ses bois, des ours dans ses solitudes du Nord. Ces deux fauves ont, durant des siècles, été la terreur de ses campagnes ; ils ont l'un et l'autre inspiré maintes superstitions ; mais tous deux, l'ours surtout, sont devenus relativement rares. Ce serait un tort cependant de croire les plaines russes entièrement dénuées des phénomènes ou des spectacles qui, avec l'épouvante,

provoquent les idées superstitieuses. Au lieu de provenir du sol, c'est encore aux saisons qu'ils appartiennent, aux saisons qui fournissent à l'imagination russe les aliments que le sol lui refuse.

« L'hiver a le *bourane* ou chasse-neige, tempête de terre non moins effrayante que les tempêtes de mer. La neige, soulevée violemment du sol, se mêle aux flocons qui tombent d'en haut, en sorte que la terre semble se confondre avec le ciel. Tous les objets disparaissent dans une obscurité trouble ; les chemins s'évanouissent dans le tourbillon dont les tournoiements emportent troupeaux et voyageurs. Le printemps a la débâcle, phénomène moins effrayant, mais encore frappant pour l'imagination. Les golfes, les lacs, les larges fleuves, transformés par l'hiver en plaines immobiles, se fendent avec un sourd craquement, se divisent en énormes bancs de glace qui se mettent en marche vers la mer, en s'entre-choquant pendant des centaines de lieues. Après la débâcle viennent les inondations, partout un des fléaux où l'homme croit le plus sûrement reconnaître la main divine. Les rivières, grossies par la fonte d'un océan de neige, débordent sur les plaines ou sur les plates vallées, qui se transforment en lacs^[5]. La Russie tout entière est comme une mer basse ou un immense marais. Rien alors n'égale la majesté de ses fleuves ; ils ont plusieurs kilomètres, parfois plusieurs lieues de large. Le Volga va porter ses grands bateaux à plusieurs étages jusqu'aux murs de Kazan, à plus d'une lieue de sa rive ordinaire. Pétersbourg, pris entre le Ladoga et le golfe de Finlande, semble en danger d'être submergé ; la Neva, enflée des eaux des grands lacs, franchit ses quais de granit et bat le roc qui porte le Pierre le Grand de Falconnet. Les villes construites sur les fleuves ne sont à l'abri qu'en se mettant, comme Kazan, à plusieurs verstes de distance, ou en s'établissant, ainsi que les deux Novgorod, sur les pentes des falaises qui dominent les rivières.

L'été a d'autres phénomènes moins redoutables, mais plus mystérieux, qui, dans le cœur de l'homme simple, éveillent de vagues terreurs. Sur les innombrables marais du Nord et du Centre auxquels souvent, comme en Occident, des craintes naïves ont donné le nom de Mare au Diable, voltigent des feux follets, pris par le paysan russe pour des âmes en peine. Dans le Nord, les aurores boréales mettent le ciel en feu, et leurs reflets, couleur d'incendie ou couleur de sang, semblent de sinistres présages. Dans

le Sud et jusque dans le Centre, dans les steppes ou les plaines dénudées, c'est un spectacle plus rare, le mirage, qui, ainsi que dans les déserts de l'Asie, rend les objets lointains mobiles et présente aux yeux des images fantastiques. En quelques contrées de la Russie, plus d'une apparition miraculeuse, rappelée par des chapelles commémoratives, semble devoir être attribuée à des illusions de cette sorte^[6].

En dehors de ces phénomènes naturels, les Russes de la Grande-Russie sont restés, pendant des siècles, sous le joug de trois fléaux qui ont plus fait encore pour les incliner à la superstition ou au fatalisme : ce sont les famines, les épidémies, les incendies. Cette Russie, si riche en blés, a eu pendant longtemps de la peine à suffire à sa maigre population. Le sol et le climat s'unissaient pour rendre les terres du Nord et du Centre peu productives ; il suffisait d'un retard dans le printemps pour empêcher les grains de mûrir durant le court délai que leur accorde l'été. Dans le Sud et la plus grande partie du *tchernoziom*, la culture, grâce aux Tatars, fut longtemps impossible ou précaire. Là même, l'insuffisance ou l'irrégularité des pluies, la sécheresse, contre laquelle ses prières implorent en vain pendant des mois la clémence du ciel, expose le cultivateur à voir des récoltes misérables succéder à de magnifiques. Aussi a-t-il fallu, dès longtemps, instituer dans chaque commune des greniers de réserve, qui, mal surveillés, trahissaient l'espérance publique, et laissaient les disettes aboutir à des famines. Nul pays de l'Europe n'a plus longtemps et plus horriblement souffert de ce mal, dont la facilité des voies de communication a pour jamais affranchi l'Occident. C'étaient des famines comme celles de l'Asie ou de l'Afrique, comme nous en avons encore vu de nos jours dans l'Inde ou dans la Perse, qui font périr en une année jusqu'à un cinquième ou un quart de la population. Dans notre siècle même, la Russie a éprouvé de ce fait des souffrances qu'on croirait impossibles en Europe.

La rigueur du climat condamnait la vieille Moscovie à de fréquentes famines ; sa position géographique la livrait souvent à un fléau non moins terrible. Le contact de l'Asie l'a, pendant des siècles, soumise à des invasions plus dangereuses que celles des Mongols ou des Tatars, à l'invasion d'épidémies asiatiques. Innombrables sont les pestes enregistrées, à côté des famines, par les annalistes de la Moscovie, et, sous le nom de *peste noire*, de *mort noire*, le choléra y a peut-être mis le pied

bien avant d'avoir apparu dans le reste de l'Europe. Aux maladies venues de l'Asie, les animaux et le bétail n'échappent pas plus que l'homme ; la peste sibérienne est encore aujourd'hui la terreur des paysans. Épidémies et famines, s'abattant pendant des siècles sur chaque génération, n'ont pas moins affecté le tempérament moral des Russes que la richesse de la Russie.

Tout ce qui rend la vie précaire, tout ce qui semble la mettre dans la dépendance de causes extérieures à la nature, porte l'homme à implorer plus vivement un secours surnaturel. Les fléaux soudains, sans cause apparente ou explicable, sont attribués par le peuple à des crimes de la terre ou à des vengeances du ciel. Rien n'entretient davantage la conception primitive de la maladie, tour à tour imputée à des sortilèges ou à une punition divine, sans autre remède que les prières ou les enchantements. C'est là une des sources historiques du fatalisme et de la superstition des populations orientales. À l'aide du médecin, au soulagement incertain d'une science qu'il ne comprend point, le paysan russe préfère souvent des paroles mystérieuses, une amulette ou un pèlerinage. Pour chacune des épidémies dont est atteint son village, pour la petite vérole, pour le choléra, comme pour la peste bovine, le moujik a des charmes traditionnels, des rites magiques parfois hérités de l'ancien paganisme. Par contre, on l'a vu souvent, par une religion mal entendue, repousser comme diaboliques les spécifiques les plus efficaces. On dirait qu'il réserve sa foi pour le sorcier et ses scrupules pour le médecin. C'est ainsi qu'en plusieurs contrées la vaccination a été longtemps fuie comme un péché, sous prétexte que c'était le sceau de l'antéchrist. Naguère encore, lors des épidémies de diphtérie, devenues si fréquentes dans l'Europe orientale, les villageois de Poltava s'opposaient opiniâtement à la désinfection de leurs maisons, voyant dans les procédés sanitaires une profanation de leurs demeures et dans les fumigations une opération diabolique^[7]. Quand il a recours au médecin, le moujik en attend souvent le même genre de service que du sorcier ; si ses remèdes sont impuissants, il le traite comme un imposteur. Aussi, dans plusieurs épidémies, a-t-on vu la vie des médecins mise en péril par l'aveugle colère du peuple.

La peste et la famine, ces deux blêmes et maigres sœurs si longtemps acharnées sur elle, sont en train de disparaître de la Russie comme du monde civilisé. Il n'en est pas de même d'un autre fléau dont l'Occident

peut à peine comprendre les ravages et l'impression décourageante, l'incendie. Le feu, le coq rouge, comme l'a surnommé le moujik, s'attaque aux forêts, aux villes, aux villages, encore presque entièrement construits en bois ; il prend par accident, il est allumé par une main criminelle. La Russie a, de nos jours même, été désolée par de véritables épidémies d'incendies, car, pour les faibles et les opprimés, le feu a, de tout temps, été l'arme populaire contre les puissants. Les pertes par le feu se chiffrent chaque année à des centaines de millions, mais ce n'est pas le seul dommage qu'il apporte à la Russie. Le caractère du peuple en a été aussi éprouvé que son bien-être. Comme les famines et les épidémies, comme tout ce qui rend la santé, la vie ou la fortune instables, l'incendie a fomenté chez les Russes la superstition et le fatalisme. Lui aussi a souvent provoqué les soupçons aveugles et les violences soudaines d'une foule atteinte d'un mal dont la cause lui échappait. L'origine du feu, qu'allume parfois la foudre, est souvent aussi mystérieuse, aussi énigmatique que celle de la peste. Comment s'étonner que l'imagination populaire y voie également un châtiment céleste, contre lequel il n'y a d'autre secours que la prière ou une image miraculeuse ? Naguère encore, ce sentiment était assez fort chez le paysan pour paralyser ses bras en face des flammes. On en a vu déménager leurs maisons, enlever leurs vêtements et leurs ustensiles, décrocher les châssis de leurs doubles fenêtres, et laisser leur village brûler en s'écriant : « C'est la main de Dieu ! » L'établissement des assurances, plus bienfaites en Russie que partout ailleurs, trouva dans cette croyance un obstacle inattendu. Par une sorte de scrupule de fataliste, le vieux paysan se faisait un remords de se mettre en garde contre un mal envoyé du ciel ; il lui répugnait d'acheter à prix d'argent l'immunité contre les colères d'en haut. Bien des campagnes fussent demeurées en dehors de toutes les assurances, si les assemblées provinciales n'avaient imaginé d'en établir d'obligatoires.

Les villageois font parfois encore le même accueil résigné aux maladies nouvelles qui déciment leurs troupeaux ou leur famille et aux insectes qui fondent à l'improviste sur leurs champs. Le sud de la Russie n'est pas toujours à l'abri des ravages des sauterelles. Vers 1880 on a vu, dans le gouvernement de Kherson, les paysans refuser de se défendre contre une invasion de criquets. « Dieu est irrité, disaient-ils : les sauterelles sont un châtiment de Dieu. » Et ils restaient assis, immobiles, en face de l'armée

dévorante des locustes, répétant : « Quand le jour du châtiment sera passé, les sauterelles partiront ». Pour triompher de l'obstination de ces moujiks, l'autorité civile dut s'adresser au clergé, et, en pareille rencontre, le peuple des campagnes est loin de toujours obéir aux exhortations de ses prêtres.

Le fatalisme est un des traits les plus marqués du caractère national. Général chez les paysans, il persiste fréquemment dans des classes ou chez des hommes que leur éducation semblerait devoir y soustraire. L'esprit russe en est, pour ainsi dire, imprégné. On en retrouve la trace dans sa bravoure comme dans sa résignation, dans ses révoltes comme dans ses soumissions, dans ses témérités non moins que dans ses découragements, dans ses accès d'activité fiévreuse aussi bien que dans ses langueurs et son apathie, dans ses négations presque autant que dans sa religion. Il perce jusque dans ses plaisirs et ses goûts, comme dans la passion des jeux de hasard, passion qui repose au fond sur une sorte d'acte de foi à la chance et au pouvoir mystérieux du sort. Si le Russe a vraiment quelque chose d'oriental, c'est par là.

Au fatalisme s'allie souvent chez lui le mysticisme, un mysticisme inavoué qui s'ignore, qui fréquemment se nie lui-même et a honte de se reconnaître. Cette veine mystique, longtemps inaperçue des indigènes, frappe l'étranger. Nous l'avons, pour notre part, dès longtemps signalée ^[8]. Après avoir été lente à le découvrir, l'Europe est peut-être aujourd'hui disposée à grossir ce mysticisme russe, à lui faire une trop grande part dans la littérature, dans la pensée, dans le caractère slaves. Il s'en faut que tous les Russes en soient vraiment atteints. Partout, sur notre globe déjà vieux, c'est là forcément chose rare. Peut-être même est-on d'autant plus frappé de le rencontrer en Russie qu'il s'y mêle fréquemment à des instincts qui semblent jurer avec lui.

Pareil à une vapeur subtile, le mysticisme n'en plane pas moins sur la terre russe. S'il n'a pas de prise sur toutes, il pénètre certaines âmes ou plus fines, ou plus ardentes, ou plus malades. À l'opposé de ce qu'on serait tenté d'imaginer, les années semblent y rendre plus sensible ; la jeunesse s'en défend parfois mieux que l'homme fait. Le mysticisme est, chez plus d'un Russe, une affection de la maturité. Tel qui en semblait exempt à vingt-cinq ans, en est atteint à cinquante. Gogol et Léon Tolstoï en sont des exemples. Cette sorte d'évolution, et comme de conversion mystique, s'est

vue également ailleurs. En Russie elle ne s'explique pas seulement par l'éternel désenchantement de la vie humaine, mais aussi par les fatales déceptions encore inhérentes à la vie russe. Les étroites limites de l'activité intellectuelle sous le régime autocratique ; les barrières où se heurte en tous sens l'initiative individuelle ; l'inaction tôt ou tard imposée aux esprits indépendants ; le vide mal dissimulé de l'existence officielle et le vide trop apparent de tout ce qui n'est pas service d'État ; en un mot, l'impuissance d'agir et la fatigue de vouloir, l'inutilité de l'effort, mieux ressentie avec l'âge, rejettent parfois dans la contemplation et le mysticisme des âmes robustes qui, en d'autres pays, se fussent absorbées dans l'action. Peut-être l'usure du climat n'y est-elle pas non plus étrangère, car les forces morales ne lui résistent souvent pas mieux que les forces physiques ; on vieillit vite sous ce ciel.

En Russie le mysticisme habite le Nord plutôt que le Midi et l'*izba* du paysan de préférence à la maison seigneuriale, parce que le moujik est plus voisin de la nature et qu'en Russie la nature est d'ordinaire plus mélancolique et plus mystérieuse dans le Nord. Le mysticisme russe se ressent, du reste, du sol et du peuple ; il conserve presque toujours une saveur de terroir. Ne lui demandez point l'exquise et allègre poésie de ce doux extatique de François d'Assise qui, dans sa charité, embrassait toute la nature vivante, prêchant aux petits oiseaux et « à ses sœurs les hirondelles ». Peut-être faut-il pour cela le ciel et les fraîches vallées de l'Ombrie ou de la Galilée. S'il n'a pas la suavité franciscaine, le mysticisme russe a rarement l'âpreté de l'ascétisme oriental. S'il est, lui aussi, souvent bizarre, lourd, prosaïque, il est d'ordinaire moins sombre et moins farouche. Il perd rarement tout à fait le sens du réel ; il garde des soucis pratiques jusque dans ses conceptions les plus folles. Son vol ne dépasse jamais les sommets. Le vide éther des espaces célestes, l'air raréfié des hautes cimes ne conviennent point à ces enfants de la plaine. Jusqu'en ses envolées les plus hardies, le Russe ne quitte presque jamais la terre du regard. Aux songes les plus étranges de l'illuminisme religieux ou de l'utopie politique, il mêle fréquemment les calculs de l'esprit le plus pratique : curieuse alliance qui se rencontre en d'autres pays du Nord, en Angleterre et surtout aux États-Unis. C'est là peut-être une des rares ressemblances des Russes et des Américains.

C'est que le fond du caractère russe demeure un positivisme latent, un réalisme, lui aussi, parfois inconscient qui perce à travers tout ce qui le recouvre et le déguise. Nous avons déjà eu l'occasion d'insister sur ce trait, et il suffit de le rappeler^[9]. Ce n'est pas seulement dans la littérature, dans le roman qu'on trouve combinés en Russie ce que les Occidentaux ont appelé positivisme et mysticisme, naturalisme et idéalisme ; c'est dans l'âme, dans la vie, dans le caractère russes. Les contrastes que Joseph de Maistre se plaisait déjà à signaler dans les idées et dans les mœurs de ses hôtes de la Neva, nous les avons partout retrouvés dans l'homme lui-même^[10]. Il faut toujours en revenir là, quand on parle des Russes. C'est cette alliance même de traits opposés qui fait l'originalité de leur caractère national, qui lui donne quelque chose d'imprévu, de troublant, d'insaisissable et en rend l'étude si attachante parce qu'elle réserve toujours des découvertes ou des énigmes. Chez le Russe, les contraires s'attirent. Toutes ces oppositions de tempérament, tous ces contrastes de caractère se manifestent dans sa religion, et nulle part peut-être avec plus de relief que dans ses sectes populaires. N'aurait-il d'autre intérêt, l'examen de ses croyances, de ses rites, de ses superstitions, de ses ignorances et grossières hérésies, serait toujours un curieux chapitre de psychologie nationale.

-
1. ↑ Voyez, p. ex., le beau livre de M. E. M. de Vogüé *de Roman Russe*, chap. 1^{er}.
 2. ↑ Voyez t. I, liv. II, chap. II.
 3. ↑ Voyez t. I, liv. III, chap. II et III.
 4. ↑ Voyez t. I, liv. II, chap. III.
 5. ↑ *Rastivy rék eia podobnye moram*,...
« Les débordements de ses fleuves, pareils à des mers », dit le poète Lermontof.
 6. ↑ Voyez ; p. ex., Herbert Barry : *Russia in 1870*, p. 194-199.
 7. ↑ En 1880, à Fidoulki, dans le gouvernement de Poltava, les paysans tentèrent de brûler vive une femme qui voulait les décider à se laisser désinfecter.
 8. ↑ Voyez, p. ex., la *Revue des Deux Mondes* du 15 oct. 1873, p. 880-888.
 9. ↑ Voyez t. I, liv. III, chap. II.
 10. ↑ Voyez t. I, liv. III, chap. III.

CHAPITRE III

De la nature de la religion en Russie. — Est-il vrai que le peuple russe ne soit pas chrétien ? — Caractères du sentiment religieux chez lui. — Comment son christianisme est parfois demeuré extérieur. — Raisons de ce fait. — Manière dont la Russie a été convertie. — De quelle façon le polythéisme a persisté sous le christianisme. — Dieux slaves et saints chrétiens. — En quel sens le peuple russe est un peuple bireligieux. — Rites chrétiens et notions païennes. — Persistance de la sorcellerie. — Religion envisagée comme une sorte de magie. — Pourquoi le peuple russe n'en doit pas moins être regardé comme chrétien. — Influence de l'Évangile sur ses idées, ses mœurs, sa littérature.

Nous étudions le sentiment religieux en Russie ; mais le peuple russe est-il vraiment religieux, est-il vraiment chrétien ? Les vagues et grossières croyances du moujik méritent-elles le nom de religion ; ses confuses notions sur la vie et sur le monde proviennent-elles bien de la foi chrétienne ? Beaucoup de ses compatriotes le contestent. Pour un grand nombre de Russes, la Russie n'est ni religieuse ni chrétienne. À Pétersbourg, à Moscou même, cela est devenu une sorte d'axiome. Des hommes, d'opinions d'ailleurs fort diverses, sont là-dessus d'accord. À les en croire, le moujik n'a de la religion que l'apparence ; il n'a de chrétien que les dehors. En certains cercles, ce n'est pas là seulement un lieu commun, c'est aussi une prétention nationale. On est disposé à s'en faire gloire, oubliant que, s'il y a là une part de vérité, la cause en est surtout au peu de culture du pays. Déjà, sous Nicolas, l'un des oracles de la pensée russe, Biélinisky écrivait à Gogol, si je ne me trompe : « Regardez bien le peuple et vous verrez qu'au fond il est athée. Il a des superstitions, il n'a pas de religion. » À plus d'un Pétersbourgeois cela semble préférable. On trouve avantage à ce qu'au point de vue religieux, comme au point de vue politique, l'esprit russe soit une table rase.

Un Russe, ami et disciple de Littré, a fort bien, sur ce point, exprimé l'opinion de beaucoup de ses compatriotes ; il nous reprochait d'avoir attaché trop d'importance à l'entrée de la Russie au nombre des nations chrétiennes^[1]. En Russie, a dit M. Wyroubof, il y a eu des Églises, il n'y a

jamais eu de religion, si ce n'est le polythéisme primitif. L'Église a dissous peu à peu le paganisme sans réussir à lui rien substituer. Le peuple, resté sans croyances en rapport avec ses besoins, s'est montré accessible à toutes les superstitions, à toutes les étrangetés. En fait, la Russie n'a jamais été ni réellement chrétienne, ni réellement orthodoxe ; elle n'a jamais été soumise qu'à un simulacre de baptême.

L'objection revient à dire que les sujets du tsar ont un culte et n'ont pas de religion. C'est là, qu'on veuille bien le remarquer, une observation que, pour des raisons analogues, on pourrait étendre à bien d'autres pays, à bien d'autres époques. Certes, il n'a pu suffire aux Varègues de Vladimir de prendre un bain dans les eaux du Dniepr pour en sortir chrétiens. À Kief et à Novgorod, comme plus tard à Moscou, un paganisme latent et inconscient a pu longtemps régner à l'ombre de la croix byzantine. Mais, à regarder l'histoire, la Russie n'est ni le seul État de l'Europe où le christianisme ait été officiellement imposé par une sorte de coup d'autorité, ni le seul où la foi chrétienne soit longtemps demeurée tout extérieure, toute superficielle. Les Francs de Clôvis et les Saxons de Charlemagne ne nous semblent pas avoir beaucoup mieux compris le christianisme que les droujinniks de Vladimir et d'Iaroslaf. Nous pourrions, à cet égard, faire de curieux rapprochements entre les Francs peints par Grégoire de Tours, et les Slaves décrits par la Chronique de Nestor. À comparer les deux pays et les deux époques, ce n'est pas toujours chez le moine de Kief et chez les Rurikovitch qu'on trouverait le moins de religion et le moins de sens chrétien. Dans la Russie des Apanages, l'Église et la foi n'ont guère eu moins d'ascendant sur les grands princes qu'elles n'en ont eu, en Occident, sur les Carolingiens et les premiers Capétiens. Qu'on lise les instructions de Vladimir Monomaque à ses fils^[2] ; l'empereur Louis le Débonnaire ou le roi Robert n'auraient pas, dans leur testament, montré plus de respect de l'Évangile ou de souci de l'Église.

À prendre l'époque actuelle, la Russie n'est pas non plus le seul pays des deux mondes où le christianisme se réduise fréquemment en pratiques extérieures et en notions grossières. Ce que certains Russes disent de leurs compatriotes, bien des nationaux ou des étrangers l'ont dit de maint peuple de l'Europe ou de l'Amérique méridionale. Combien de fois n'a-t-on pas répété que, avec toute sa dévotion, avec tous ses hommages aux saints et

aux images, le Napolitain ou l'Andalou, et, à plus forte raison, le Mexicain ou le Péruvien, n'étaient réellement pas chrétiens ; que, sous le mince vernis de leur christianisme de surface, perçait partout le vieux polythéisme ? Pour un esprit non prévenu, le cas de la Russie n'est donc pas aussi singulier que semblent le croire beaucoup de Russes. Il n'y a pas là de quoi dénier au moujik le titre de chrétien, car il faudrait alors le refuser à bien d'autres. On risquerait d'aboutir à cette bizarre découverte, que les pays où la religion est restée le plus en honneur, où ses rites et ses préceptes ont gardé le plus d'empire sur les masses, ne connaissent ni religion ni christianisme.

La religion, et cela est vrai de la plus sublime comme des plus humbles, la religion s'épure ou se dégrade selon le milieu qui la reçoit. Chez un peuple grossier, ignorant, elle devient ignorante et grossière. Entre elle et le croyant il y a une action réciproque ; elle se matérialise quand elle ne peut le spiritualiser ; elle s'abaisse avec ceux qu'elle ne peut élever. La religion prend les hommes par le dedans ou par le dehors, selon leur degré de culture ; et c'est par le dehors que commence le plus souvent son empire, comme c'est encore par le dehors qu'il se prolonge, alors que s'affaiblit son autorité sur le dedans.

Il se rencontre souvent ici une confusion d'idées qu'il importe d'éviter. De ce qu'une religion est grossière, de ce que les rites et les formes y prédominent, il ne s'ensuit pas toujours qu'elle soit toute de forme. Elle peut être, ou, mieux, elle peut sembler tout extérieure, sans être pour cela superficielle. Ce sont là deux choses fort différentes. Telle pratique, qui nous paraît de pure forme, peut tenir au plus profond des notions populaires ou au plus intime du cœur ; il faudra des siècles pour l'en déraciner. L'importance attachée aux rites et aux observances ne prouve point que le culte reste sans prise sur le fond de l'homme. Loin de là, à un certain degré de culture, comme à un certain âge de la vie, l'intérieur est asservi à l'extérieur. Il ne pénètre à l'âme que ce qui frappe le sens ; il n'y a de règle pour le dedans que ce qui règle le dehors, parce qu'alors l'homme est presque tout en dehors, ou le dehors est presque tout l'homme.

Cette réserve faite, il reste vrai qu'en Russie la religion est demeurée plus grossière qu'en tel ou tel autre pays. La foi chrétienne y est entachée de notions païennes. En dehors même de ces tribus d'origine finno-turque, qui

n'ont de chrétien que leur inscription sur les registres de l'église, le paysan, s'il est toujours religieux, ne semble pas toujours chrétien. Pour être parvenu à rayer de l'âme russe le nom et le souvenir des dieux païens, le christianisme n'a pas toujours réussi à y graver ses dogmes et ses croyances. Entre les vieilles conceptions païennes et les enseignements évangéliques, il y a une sorte de superposition qui a persisté jusqu'à nous. Ce ne sont pas seulement les rites du paganisme que le paysan a çà et là conservés, c'est, sous une enveloppe chrétienne, l'esprit même du polythéisme. Aussi, est-ce devant le moujik qu'on pourrait dire que le paganisme est immortel.

Ce phénomène s'explique par plusieurs raisons faciles à saisir, par l'état de culture du peuple, par son manque d'éducation historique, et aussi par son caractère, par son réalisme invétéré, son attachement traditionnel aux rites et aux coutumes. Il s'explique par l'esprit de l'Église qui lui apporta l'Évangile, par les défauts du christianisme byzantin, lui-même déjà tombé dans le formalisme, et aussi par la manière dont la foi nouvelle se substitua à l'ancien polythéisme. Le missionnaire grec était enclin à faire consister toute la religion dans les rites, et ses protecteurs, les convertisseurs du peuple, les princes de Kief étaient naturellement, par leur éducation païenne, encore plus portés à ne demander à leurs sujets que le respect des observances de la foi nouvelle.

Une des choses qui frappent dans l'histoire de la Russie, c'est la facilité avec laquelle le christianisme s'est introduit chez les Slaves russes. Entre l'Évangile et le paganisme, la lutte fut courte, la victoire peu disputée. À Kief, où le Christ avait des églises dès avant Vladimir, le polythéisme semble avoir été vaincu sans avoir presque combattu. Il s'efface, en quelque sorte, il s'évanouit tout à coup devant le conquérant étranger^[3]. Or, en religion, plus encore qu'en politique, il n'y a de complètes et de durables que les victoires disputées.

Le triomphe du christianisme fut d'autant plus rapide que le polythéisme des Slaves Russes était plus informe, plus vague, plus primitif. S'il avait des dieux, s'il possédait même des images, des statues de ses dieux, le Slave du Dniepr n'avait ni temples pour les abriter, ni clergé pour les défendre. Le culte, pour ne pas dire la religion, était encore chez lui en voie de formation. Au lieu d'être en décadence, comme le polythéisme classique, son

paganisme semble avoir été plutôt dans la période d'élaboration. Ce qui, en d'autres circonstances, en eût pu rendre la résistance plus vive, ne l'a pas empêché de succomber devant une religion supérieure non seulement par ses croyances, mais par son organisation, par son culte et son clergé. Toutefois, comme le sentiment païen était encore dans toute sa vigueur, que l'âme populaire en était imbue, le triomphe du Dieu unique a été longtemps plus apparent que réel. Les idées et les notions du polythéisme ont, après sa défaite officielle, persisté à travers les rites du nouveau culte. Ce qui a été renversé par Vladimir, ce sont les dieux de bois à barbe d'or du paganisme russo-slave, plutôt que les antiques conceptions que ces dieux personnifiaient. Aux anciennes idoles, convaincues d'impuissance devant le Dieu des missionnaires byzantins, ont succédé le Christ et les saints du christianisme. La victoire de l'Évangile s'est ainsi trouvée d'autant plus facile qu'elle était moins profonde. Il a pris d'autant plus vite possession des collines de Kief et des demeures des Varègues qu'il s'emparait moins des esprits et apportait moins de trouble dans les âmes, moins de changement dans les idées. On comprenait si peu le christianisme qu'on restait à demi païen sans le savoir. Telle est encore souvent, après des siècles, la religion du moujik. Ce paganisme latent, l'Église et l'État se sont donné d'autant moins de peine pour le déraciner qu'il opposait moins de résistance extérieure et s'ignorait davantage lui-même ^[4].

La religion du peuple a ainsi été longtemps une sorte de paganisme chrétien, ou mieux de christianisme païen, où le polythéisme « représentait les croyances et le christianisme le culte ». Si les idées chrétiennes s'infiltraient peu à peu à travers les notions païennes, en revanche les vieilles cérémonies du paganisme, avec ses chants et ses danses, revivaient souvent au-dessous des rites de l'Église ^[5]. On a pu dire que le peuple russe était un peuple bireligieux. Les vieux chroniqueurs en faisaient déjà la remarque. Cette sorte de dualité de croyances, persistant à travers les siècles, a frappé tous ceux qui ont étudié le paysan ; elle se retrouve encore aujourd'hui dans ses chants, ses contes, ses traditions, comme dans son imagination. L'élément chrétien et l'élément païen s'y mêlent et s'y entrecroisent de telle façon que sa religion ressemble à une étoffe de deux couleurs ^[6].

Les dieux slaves ont-ils été effacés de sa mémoire, le peuple a gardé le souvenir des divinités secondaires, de celles du moins qui, par leur nom ou par leurs attributs, personnifiaient le plus nettement les forces de la nature. Comme presque partout, c'est la partie inférieure de la mythologie qui a le mieux résisté. C'est ainsi que, en près de dix siècles, le christianisme n'a pu supprimer ni le ^[4] *Vodiany*, l'esprit des eaux, vieillard au visage boursoufflé et aux longs cheveux humides qui habite les rivières et fait sa demeure près des moulins ; ni les *Rousalkas*, sorte de sirènes ou de naïades slaves, à la peau d'argent et à la chevelure verte, qui, de même que les nymphes grecques le jeune Hylas, attirent les jeunes gens au fond des eaux ; ni le *Léchii*, l'esprit des bois, sorte de lutin folâtre ou de Sylvain aux pieds de chèvre, qui égare les voyageurs dans la forêt ; ni le *Domovoï*, le génie de la maison, dont le poêle, ce foyer russe, est la demeure préférée. Tous ces êtres fantastiques jouent un grand rôle dans les chants et les contes populaires. Les marais, les lacs, les forêts les ont fait vivre dans l'imagination russe ^[7].

En Russie plus qu'ailleurs, c'est surtout dans le culte des saints que le polythéisme s'est survécu. Si oubliés que soient les dieux slaves, ils n'ont disparu du sol russe qu'en se travestissant en saints chrétiens. Pour se retrouver dans l'Orient hellénique, comme dans l'Occident latin, de pareilles métamorphoses n'ont nulle part été plus fréquentes qu'en Russie. Elles seules expliquent la vogue de certains bienheureux et la bizarre hiérarchie du ciel russe. La place assignée par la dévotion populaire à ses saints favoris est sans rapport avec leur rôle dans l'histoire ecclésiastique ou leur rang dans la liturgie orthodoxe. On a remarqué que, parmi les hôtes de l'empyrée chrétien, les plus vénérés du peuple étaient souvent les moins humains ou les moins historiques, ceux que la légende a le plus librement modelés à son gré. La raison en est simple : saints légendaires, anges du ciel ou prophètes de l'ancienne loi, les préférés de la dévotion russe ont pour la plupart conservé un caractère mythique.

Plusieurs ne sont que des dieux dégradés ou purifiés. De l'Olympe barbare de la Rouss primitive ils se sont glissés dans le paradis orthodoxe. Parfois, sous le couvert d'une ressemblance de noms, ils ont transmis à un saint leurs attributs et leurs fonctions. C'est ainsi que saint Blaise, en russe Vlas, a, dans les superstitions locales, pris l'emploi de l'antique Volos ou Veles, le dieu des troupeaux. Le Jupiter slave, Péroun, le dieu de la foudre,

dont les statues furent jetées dans le Dniepr et le Yolkof, est remonté sur les autels sous la figure d'Élie, saint Élie, Ilia. Le prophète d'Israël, enlevé au ciel sur un char de feu, a succédé au dieu du tonnerre des anciens Russes, de même que, chez les Grecs, le même Élie avait déjà hérité d'Hélios, le Soleil. Lorsqu'il tonne, c'est, pour le moujik, le char du prophète Elie qui roule dans les cieux^[8]. En même temps que de la foudre, ce maître de l'orage dispose de la grêle. Un conte du gouvernement de Iaroslavl le montre détruisant les récoltes d'un paysan qui célébrait la Saint-Nicolas sans fêter la Saint-Élie^[9].

Pour d'autres bienheureux, pour saint Nicolas, pour l'archange saint Michel, pour saint Georges, l'un des patrons de l'empire, dont l'équestre image, d'origine païenne, décore l'écusson national, le caractère mythique n'est pas moins marqué. Saint Georges et saint Michel partagent avec saint Élie, et aussi avec saint André et saint Pierre, la succession du Thor slave, Péroun. D'autres fois, dans sa fête du printemps, le 23 avril, Georges, Iouri ou Iégory le brave devient le protecteur des troupeaux et apparaît, de même que saint Blaise, comme l'héritier du dieu Volos. Dans la légende du chevaleresque pourchasseur du dragon, sorte de Persée ou de Bellérophon chrétien, les souvenirs païens et les idées chrétiennes s'enchevêtrent et se confondent, chez les Russes tout comme chez les Grecs et les Latins.

Il en est de même de saint Nicolas, le plus invoqué et le plus puissant de tous les saints russes, celui qui, selon la croyance populaire, doit succéder à Dieu, lorsque Dieu se fera vieux. Saint Nicolas a les vocations les plus diverses. C'est, comme en Occident, le patron des enfants, c'est le protecteur des matelots, des pèlerins, des gens en danger. Par opposition à saint Élie, souvent dur et vindicatif, saint Nicolas, est le bon saint, obligeant et secourable par excellence. Le Russe en emporte le culte partout avec lui et le répand autour de lui. Chez les indigènes de la Sibérie, saint Nicolas est le dieu agricole et le dieu de la bière que l'on fête pendant la moisson. Les païens d'au delà de l'Oural ont pour lui les mêmes hommages que les orthodoxes : ainsi les Votiaks non baptisés et les Ostiaks, qui l'appellent Kola, le dieu russe. En Europe, comme en Asie, plusieurs tribus finno-turques, officiellement converties au christianisme, ne connaissent guère d'autre dieu chrétien. Presque toute la religion des Tchouvaches du Volga se réduit en pèlerinages à ses sanctuaires, partout fort nombreux. On peut ainsi

encore aujourd'hui suivre, en Russie même, les diverses phases de l'évolution religieuse, du paganisme ou du fétichisme au christianisme.

La façon dont le paysan honore ses saints, l'idée qu'il se fait de leur puissance, de leur protection, de leurs rancunes, est souvent encore toute païenne. Il redoute leur vengeance et prend garde de blesser leur amour-propre. Il cherche à gagner leur faveur et leur en veut de leur négligence. « Te sert-il, prie-le ; ne te sert-il pas, mets-le sous le pot », dit un dicton populaire^[10]. On sait que dans chaque maison, presque dans chaque chambre, la place d'honneur, un des angles de la pièce, selon un usage oriental, est occupée par les saintes images, ces dieux lares moscovites. Pour elles est le premier salut de tout Russe qui entre. Veut-il commettre un acte qui puisse les choquer, le pécheur a le soin de leur voiler la face. Ainsi les femmes de mœurs légères.

Les Russes ont l'habitude d'honorer les saints et le Christ lui-même en faisant brûler des cierges devant leurs images. Durant les offices, les fidèles, debout les uns derrière les autres, se transmettent de main en main les petits cierges à poser devant l'iconostase. Un jour, c'était la fête de saint Georges, un paysan passait ainsi deux cierges. « Pourquoi deux ? lui demanda-t-on. — C'est, répondit le moujik, qu'il y en a un pour le saint et un pour le serpent. » Plus d'un homme du peuple serait enclin à rendre ainsi hommage en même temps à saint Georges ou à saint Michel et au dragon terrassé par le saint. Il y a dans leurs croyances une sorte de dualisme inconscient. La vie leur apparaît comme la lutte de deux principes opposés. On a cru retrouver dans les traditions populaires le souvenir de deux dieux ennemis : le dieu blanc, dieu du bien, le dieu noir, dieu du mal. Cette vue, à en croire les mythologues, a beau sembler inexacte, elle est d'accord avec les idées et la religion de nombre de moujiks. On dirait parfois que, sous leur christianisme, se retrouve une sorte de manichéisme latent. Maintes sectes populaires croient partout découvrir le diable et l'antéchrist.

Une chose plus d'une fois remarquée, c'est la facilité avec laquelle le moujik russe, le colon russe, transporté au milieu de populations idolâtres, en adopte les superstitions et parfois même les rites païens. En Sibérie notamment, un grand nombre de paysans orthodoxes se laissent prendre aux grossières séductions du chamanisme et figurent parmi les ouailles des chamans. Aux bords de la Lena, beaucoup fréquentent les sanctuaires

bouddhistes des Bouriates, leurs voisins. Jusqu'aux environs d'Irkoustk, la capitale de la Sibérie orientale, siège d'un archevêché orthodoxe, on rencontre, dans les izbas russes, des idoles bouriates, en même temps que des images de saint Nicolas dans les huttes des Bouriates. En Europe même, dans la région du Volga, le paysan subit souvent la contagion des superstitions polythéistes ou fétichistes de ses voisins allogènes, les Tchouvaches ou les Tchérémisses, par exemple. Il semble qu'à demi émergé du paganisme, le moujik sent toujours près de s'y laisser retomber, quand il ne rencontre pas de main pour l'aider à en sortir. L'immensité du pays, l'éloignement de centres intellectuels et religieux, l'insuffisance et la négligence d'un clergé à la fois trop peu nombreux et trop peu instruit, sont pour la religion autant de causes de corruption. Chez un pareil peuple, ce qui doit étonner, ce n'est point que le christianisme s'y allie souvent à des notions païennes, c'est que la foi chrétienne y ait vécu et duré, qu'elle n'ait pas été entièrement étouffée par les ronces du paganisme.

Sous le polythéisme chrétien du moujik se retrouve une couche religieuse encore inférieure, qu'en creusant un peu l'on découvre également au fond des peuples de l'Occident, la sorcellerie. On ne saurait demander au paysan du Don ou du Volga d'avoir perdu l'antique foi dans les sortilèges et les maléfices, alors que de semblables croyances rampent encore au fond des campagnes, dans les pays les plus anciennement civilisés. À cet égard encore, le spectacle que nous offre l'izba russe nous fait remonter de plusieurs siècles en arrière. En aucun pays contemporain, la confiance dans les charmes magiques, la crainte du mauvais œil et des mauvais présages, la foi dans les songes et les enchantements, ne sont aussi communes. Il est peu de villages qui n'aient leurs sorciers, et l'un des livres les plus répandus dans le peuple est le *Sonnik*, l'interprète des songes.

Ces superstitions sont tellement enracinées que, si l'on ne savait quelle peine a eu la culture à en triompher en des pays autrement favorisés, l'on serait tenté d'en rejeter la faute sur le sol ou sur la race. Le Nord a toujours été la terre des magiciens et la sorcellerie y a conservé un caractère plus sombre. Entre toutes les races ou les nationalités de l'Europe, les Finnois ont, sous ce rapport, longtemps joui d'une sorte de primauté. Aucun peuple n'a eu plus de foi dans la force des enchantements. Les magiciens tchoudes ont, en Russie comme en Scandinavie, gardé leur antique renom. Les

traditions finnoises, les poésies recueillies dans les villages de Finlande, font à la sorcellerie une place unique dans la littérature. Le grand poème dont les *runot*, habilement soudées, ont formé le Kalevala, est Tépopée des conjurations magiques. Dans cette sombre Iliade ou cette brumeuse Odyssée du Nord, les héros, au lieu de combattre avec le fer ou l'airain, luttent à coups d'incantations et de talismans, terrassant leurs ennemis et domptant les éléments par la puissance de leurs évocations. Le principal personnage, le vieux *runoia* Wainâmôinen, n'est qu'un sorcier divin, l'Achille ou l'Ulysse de la sorcellerie. Lønnrot et les savants finlandais qui ont recueilli les runot du Kalevala ont également publié des formules d'enchantement et des exorcismes, destinés à conjurer tous les périls dont la colère d'êtres malfaisants peut menacer l'homme.

Chez les Finnois modernes, chez les Finlandais protestants du moins, la religion et la culture ont secoué le joug des plus grossières de ces superstitions. Il n'en est pas de même en Russie. Le Grand Russe, dans les veines duquel coule tant de sang finnois, le Russe qui, pour la sorcellerie, a été l'élève des devins tchoudes, est demeuré plus fidèle aux croyances de ses ancêtres et maîtres. Dans toutes les calamités publiques ou privées, en cas de maladie, en cas de disette ou d'épidémie, le moujik continue à recourir à la science du magicien et à l'expérience des sorcières. En certains villages, le paysan fait régulièrement exorciser son champ par le sorcier après l'avoir fait bénir par le prêtre ; il est ainsi en règle des deux côtés. En Sibérie et dans certaines régions du nord, les sorciers et les chamans prélèvent une sorte de dîme pour protéger les villages contre les maladies et les épizooties. Ce ne sont pas seulement des paysans isolés qui consultent en secret les maîtres de la science noire ; ce sont des villages entiers, publiquement et en quelque sorte officiellement, parfois après délibération des assemblées communales.

Jusqu'au centre de la Russie, dans les gouvernements qui entourent Moscou, on voit la population des campagnes recourir, pour chasser la peste bovine, aux rites de leurs ancêtres. Les femmes, rassemblées au milieu des ténèbres, pendant que les hommes demeurent enfermés, font à demi nues une procession nocturne. En tête marchent les saintes images, associant malgré lui le christianisme aux antiques cérémonies païennes. Des jeunes filles sont attelées à la charrue ; elles tracent autour du village un sillon que

des incantations traditionnelles interdisent à la peste de franchir. D'autres fois la maladie, personnifiée par un mannequin de paille, est noyée dans la rivière, ou bien enterrée ou brûlée solennellement, avec un chien ou un chat. On a vu, en temps de choléra, des payans du centre de l'empire contraindre leur prêtre en habits sacerdotaux à ensevelir, selon les rites de l'Église, une poupée de cette sorte représentant le choléra.

C'est contre la sorcellerie et non contre les dieux du paganisme que l'Église et le clergé ont eu le plus à lutter. Dans ce combat séculaire, le christianisme, loin de toujours triompher de son occulte adversaire, ne l'a emporté qu'en dégénérant lui-même, pour nombre de moujiks, en une sorte de magie sainte, officiellement consacrée par l'Église et l'État. Aux yeux de maint paysan, les rites de l'Église ne sont que des charmes plus solennels et ses prières des incantations propres à conjurer les périls réels ou imaginaires. Pour lui, le prêtre est avant tout le dépositaire des saintes formules et le maître des célestes évocations ; le Christ n'est, en quelque façon, que le plus puissant et le plus doux des enchanteurs ; Dieu n'est que le magicien suprême^[11].

Un des traits les plus marqués de la religion du moujik ce n'est pas seulement le formalisme extérieur, c'est l'attachement aux rites, à l'*obriad*, comme disent les Russes. Cet attachement, qui a été, chez les Moscovites, le principe d'un schisme et de nombreuses sectes, tient en partie au caractère national respectueux de toutes les formes, dans les choses profanes comme dans les choses sacrées ; il tient aussi à la conception religieuse du peuple. Pour lui, le rituel et les paroles sacrées ont par eux-mêmes une vertu mystérieuse, on pourrait presque dire une vertu magique ; les changer, c'est leur faire perdre cette vertu. Ainsi s'expliquent, par exemple, les longues controverses sur l'orthographe du nom de Jésus ou sur le signe de croix, dont, aujourd'hui encore, les Russes de toutes classes font un tel usage. Si la manière de se signer a coupé l'ancienne Moscovie et, après elle, la Russie contemporaine, en deux partis ennemis, c'est que, pour la masse du peuple, le signe de croix n'était pas seulement une sorte de memento du Crucifié et de profession de foi du christianisme, mais une espèce de signe magique, un préservatif contre le mauvais œil et contre les dangers du corps et de l'âme.

Si grossière que semble une pareille religion, c'est encore là (nous devons le répéter) de la religion ; c'est encore là du christianisme ; et un christianisme qui, en réalité, ne vaut peut-être pas beaucoup moins que celui de plusieurs peuples des deux mondes. En Occident même, si notre façon d'entendre la foi du Christ est généralement supérieure, elle ne l'a pas toujours été. Dans la dévotion du moujik, bien des pratiques que protestants et catholiques lui reprochent comme d'indignes superstitions, ne sont que des restes d'un âge ailleurs évanoui, et, si l'on peut ainsi parler, des traits d'archaïsme religieux.

À côté des sorciers suspects de relations avec le Malin, il se rencontre, par exemple, des hommes ou des femmes faisant profession de piété que la crédulité populaire érige en une espèce de devins chrétiens. Ainsi parfois de dévotes appelées *sviatochi*, ou de pèlerins revenus de Terre Sainte, qui se plaisent à expliquer aux simples les phénomènes de la nature avec les mystères des Écritures. Le peuple des campagnes recherche les oracles de ces voyants illettrés qui souvent inventent ou répandent de nouvelles sectes. Comme toujours en pareil cas, il est malaisé de distinguer les illuminés des imposteurs, d'autant que, chez les visionnaires comme chez les hystériques, la volonté est souvent la dupe ou la complice de l'hallucination. Il n'y a, dans tout cela, rien qu'on ne puisse retrouver en bien d'autres contrées, à des époques peu reculées. Il en est de même des possédés que leurs parents transportent, pour les guérir, sur la tombe des saints en renom. Il en est de même encore des « innocents », comme le bienheureux Vassili de Moscou, qu'ainsi que l'Orient musulman, la Russie populaire continue à entourer d'une sorte de vénération religieuse.

Est-ce uniquement par la naïveté de ses conceptions ou par ses pratiques enfantines que le peuple russe a droit au titre de chrétien ? Nullement ; s'il est chrétien, ce n'est pas seulement par les dehors, par ces rites auxquels il attache tant de prix, c'est aussi par le dedans, par l'esprit et par le cœur. Peut-être même mérite-t-il plus, à cet égard, le nom de chrétien que beaucoup de ceux qui le lui contestent. À travers cette religion obscurcie et comme épaissie par son ignorance et sa grossièreté, on retrouve souvent chez lui le sentiment religieux dans toute sa noblesse. Sous ce demi-paganisme, et jusque sous les aberrations de sectes bizarres, se fait jour l'esprit chrétien dans ce qu'il a de plus intime et de plus singulier, tel qu'en

la plupart des pays de l'Occident il n'apparaît presque jamais dans les couches populaires.

De tous les peuples contemporains, le Russe est un de ceux où il est le moins rare de rencontrer les aspirations propres au christianisme, et les vertus qui en ont fait une religion unique entre toutes, la charité, l'humilité, et chose moins commune encore, chose ailleurs presque inconnue de l'homme du peuple, l'esprit d'ascétisme et de renoncement, l'amour de la pauvreté, le goût de la mortification et du sacrifice. S'il comprend mal la doctrine du Christ, s'il est peu au fait des dogmes de l'Église, d'autant que son clergé omet parfois de les lui enseigner, le moujik entend la morale et les conseils du Christ ; son cœur en sent l'esprit. A-t-il l'intelligence ou l'imagination encore païenne, il a déjà l'âme chrétienne. À travers l'impur alliage des superstitions, sous la rouille des sectes, reluit l'or de l'Évangile,

Pour s'expliquer ce singulier phénomène, moins extraordinaire et moins rare peut-être chez les pauvres d'esprit que nous ne le croirions de loin, il faut dire que cette compréhension de l'Évangile, que cette disposition à se pénétrer du sentiment chrétien, semble tenir en partie au caractère ou au génie national, à de secrètes affinités entre la foi chrétienne et le fond de l'âme russe. Tertullien, par un sublime paradoxe, disait de l'âme humaine qu'elle était naturellement chrétienne. Si cela a jamais été vrai, c'est peut-être surtout de la Russie et des Slaves du nord. Entre l'Évangile et la nature russe il y a une sorte de conformité, si bien qu'il est souvent difficile de décider ce qui revient vraiment à la foi et ce qui appartient au tempérament national.

Une chose manifeste, c'est qu'en tombant sur la terre russe, dans les tourbières des forêts, et dans les grandes herbes de la steppe, la mystique semence du semeur de l'Évangile n'est pas tombée sur un sol ingrat. Les ronces du paganisme et les broussailles de la superstition ne l'ont pas empêchée d'y lever, d'y donner parfois ses fleurs les plus délicates et ses fruits les plus exquis. Ce peuple, que certains de ses fils se plaisent à mettre hors du Christianisme, est du petit nombre de ceux qui ont conservé l'idée de la sainteté ; chez lesquels cette haute vision, si étrangère aux foules de l'Occident, est demeurée populaire et vivante, avec ce qu'elle a pour nous de sublime et d'étrange. Le paysan russe est presque le seul en Europe à chercher encore la perle de la parabole évangélique et à vénérer les mains

qui semblent l'avoir trouvée. Ce qui est l'essence du christianisme, il aime la croix ; il ne la porte pas seulement à son cou, en cuivre ou en bois de cyprès, il se réjouit de la porter dans son cœur. Il n'a pas désappris la valeur de la souffrance ; il en goûte la vertu ; il sent l'efficacité de l'expiation et en savoure l'amère douceur. Un des appâts qui l'attirent aux sectes, c'est le désir de souffrir pour la vérité ; c'est la soif de la persécution et du martyre. « La souffrance est une bonne chose ; Mikalka a peut-être raison de vouloir souffrir, » dit un des héros de Dostoïevsky ^[12].

Ces sentiments se retrouvent dans la littérature, depuis que cette littérature s'est rapprochée du peuple ; non point, il est vrai, chez les écrivains « démophiles » à tendances révolutionnaires qui exaltent le paysan sans le connaître ou le comprendre, mais chez les grands romanciers dont l'âme a pénétré son âme, qui, parfois, pour mieux s'identifier à lui, n'ont pas craint de dépouiller l'homme cultivé. Ainsi de Léon Tolstoï ; ainsi de Dostoïevsky ; ainsi même d'Ivan Tourguénief, quoique, à l'inverse de ses grands émules, l'auteur des *Reliques vivantes* eût personnellement la tête libre de toutes fumées mystiques.

Chose singulière, cette littérature russe contemporaine, presque toute œuvre de sceptiques libres-penseurs, est par certains côtés une des plus religieuses de l'Europe. Le fond en est souvent, à son insu, secrètement chrétien. Les romanciers sont avant tout préoccupés de l'âme, de la conscience et de la paix du cœur ; ils ont le souci anxieux de l'énigme de l'existence et des mystérieuses destinées humaines. À travers leur rationalisme perce le sentiment religieux dans ce qu'il a de plus obsédant. Chez eux, le christianisme s'est, pour ainsi dire, volatilisé. On peut leur appliquer la belle image d'un de nos penseurs : pareille à ces vases qu'imprègnent encore des parfums évaporés, la littérature russe, comme l'âme russe, reste souvent imbue des sentiments d'une foi évanouie. Du peuple, comme du sol, s'élève jusqu'aux froides couches lettrées une sorte de vapeur religieuse.

1. ↑ Voyez la *Philosophie positive*, nov. 1813 et août 1881.

2. ↑ M. L. Léger en a donné la traduction dans sa *Chronique de Nestor*.

3. ↑ Si, à Novgorod ; la résistance du paganisme fut un peu plus longue et plus vive, M. A. Nikitski a montré que, aux bords mêmes du Volkof, cette résistance fut moindre que ne l'ont

cru Solovief et Kostomarof. Nikistki : *Veliki Novgorod, Otcherk vnoutrennoï istorii v velikom Novgorodé*, Saint-Pétersbourg, 1879.

4. ↑ Il nous a paru inutile de rappeler le récit de Nestor sur la conversion des Russes, d'autant qu'une grande partie de ce récit, spécialement la prétendue enquête de Vladimir sur le Judaïsme, l'Islamisme et le Christianisme grec ou latin, a toutes les apparences d'une légende.
5. ↑ Cela est si vrai qu'au seizième siècle, sous Ivan le Terrible, lors du Concile qui rédigea le *Stoglav*, les évêques se plaignaient publiquement de la fréquence des cérémonies païennes. En certaines contrées ils pourraient encre renouveler les mêmes plaintes aujourd'hui.
6. ↑ Voyez notamment Afanasief : *Narodnyia Rousskiia Legendy*, p. 6 ; Ralston : *Russian Folk-tales*, p. 325. Un grand nombre des chants de la Grande comme de la Petite Russie sont ce que des savants russes ont appelé bireligieux (*doouviernia*.) Il en est de même des Zagovory, conjurations magiques rythmées et parfois rimées, dont le folklore moscovite est fort riche. On en possède de forme chrétienne et de forme païenne : parfois le Christ y est invoqué en même temps que le Soleil et la Terre humide. L'appel aux forces élémentaires, aux fleuves, aux vents, au « Soleil trois fois saint » est du reste fréquent dans la poésie russe populaire de toute époque. Voyez, p. ex., A. Rambaud : *la Russie épique*.
7. ↑ Voyez, p. ex., Ralston : *The Songs of the Russian people*.
8. ↑ Voyez particulièrement Afanasief : *Poétitcheskii Vozzreniia Slavian na prirodu I* ; Ralston : *The Songs of the Russian people*, et M. L. Léger : *Esquisse sommaire de la mythologie slave, Nouvelles études slaves*, 2^e série, 1886.
9. ↑ Afanasief : *Narodnyia Rousskiia Legendy*, n^o 10. — Ralston : *Russian folk-tales*, p. 340.
10. ↑ « Goditsia, molitsia ; ne goditsis ; gorchki pokrivat. »
11. ↑ *El Magico prodigioso* selon le titre de la pièce de l'Espagnol Calderon.
12. ↑ *Crime et Châtiment*.

CHAPITRE IV

Du dualisme de la Russie lettrée et de la Russie populaire, au point de vue religieux. — Si le peuple en est resté au moyen âge, les classes supérieures en sont souvent encore au dix-huitième siècle. — En quel sens l'état religieux de la Russie est inverse de celui de la France. — De quelle façon la diffusion des idées révolutionnaires tend à modifier cette situation. — Efforts de l'État pour fortifier l'ascendant de la religion. — Du « cléricalisme » gouvernemental. — Rôle de l'Église au point de vue politique. — Lien séculaire de la foi orthodoxe et de la nationalité. — La Russie patronne de l'orthodoxie. — De quelle manière l'État, de même que la nation, conserve un caractère religieux et confessionnel. — Comment l'autocratie russe est une sorte de théocratie.

En Russie, de même que dans le reste de l'Europe, l'ère de l'unanimité morale est passée pour ne plus jamais revenir peut-être. La religion a cessé de « relier » toutes les âmes ; elle a perdu son sens étymologique ; elle n'enveloppe plus les intelligences d'une atmosphère commune. Ici se montre un des contrastes que l'on retrouve partout en Russie. Ici se manifeste le dualisme qui, depuis Pierre le Grand, coupe la nation en deux. Nulle part la religion n'a une telle influence ; nulle part elle n'en a si peu. Tandis que le gros de la nation est demeuré sous son empire, des classes presque entières se vantent d'en avoir secoué le joug. Cette seule opposition expliquerait comment l'action du christianisme et l'importance de la religion sont jugées d'une manière si diverse.

À cet égard, les classes cultivées, « l'intelligence », comme on dit là-bas, et le peuple, les deux Russies superposées et presque étrangères l'une à l'autre, semblent appartenir à deux âges différents, sans qu'aucune d'elles peut-être soit tout à fait notre contemporaine. Si l'une nous paraît en être toujours au moyen âge, au quinzième ou au quatorzième siècle, l'autre en est fréquemment restée au dix-huitième siècle, à l'incrédulité frivole ou au naïf philosophisme antérieur à la Révolution. Dans les salons de Pétersbourg, un Mesmer, un Saint-Martin, un Cagliostro, tous les rêveurs ou les faiseurs de la fin du dix-huitième siècle, auraient bien des chances de rencontrer le même accueil que chez les contemporains de Catherine II.

Pour être plus ou moins sceptique et n'accorder qu'une foi limitée aux dogmes d'aucune Église, alors même qu'il en observe décemment les rites, le beau monde n'a pas toujours renoncé à tout commerce avec le surnaturel. Si nombre d'hommes et de femmes croient de leur dignité d'être cultivés de se confiner dans la sphère des réalités scientifiques, bien peu se résignent à ne pas dépasser les étroites frontières des connaissances positives et savent s'arrêter aux bords obscurs de l'incognoscible. Parmi les contempteurs les plus décidés des chimères métaphysiques et des illusions religieuses, plus d'un se donne carrière dans les utopies du millénarisme humanitaire. D'autres en reviennent, comme leurs arrière-grands-pères, à une sorte de théosophie ou d'illuminisme nébuleux. L'obsession de l'inconnu, le goût toujours renaissant du merveilleux, avec cette sorte de mysticisme inconscient qui travaille l'homme russe, apparaissent sous les formes les plus diverses jusque dans les classes instruites. Tel qui, pour scruter la nuit des destinées humaines, méprise les lointaines clartés de la religion et le demi-jour de la foi, recourt volontiers aux troubles lueurs des visionnaires et des magnétiseurs. À défaut du christianisme, on fait appel au spiritisme.

Pétersbourg est une des villes où le « médiumisme », comme on disait aux bords de la Neva, a excité le plus d'engouement. Il n'y a certes là rien de singulier ; ne faut-il pas partout, en pareil cas, faire la part de la vogue, du besoin de nouveauté et de distraction ? Ce que je n'ai guère vu qu'en Russie, c'est, dans le monde scientifique, des savants de profession se passionner pour de semblables questions. Je ne crois pas que, en aucun autre pays, des naturalistes ou des chimistes aient jamais exposé dogmatiquement les preuves du spiritisme, que des revues sérieuses se soient appliquées à démontrer la théorie de « la matérialisation » de la main des esprits, qui opèrent pour l'édification des croyants ^[1].

Entre l'état religieux de la Russie et celui d'une notable partie de l'Occident, il n'y en a pas moins une différence capitale, pour ne pas dire un contraste. La situation est en quelque sorte inverse. L'axe religieux est déplacé, le point d'appui de la foi chrétienne retourné. Tandis qu'en plusieurs pays de la vieille Europe, en France et en Angleterre notamment, la religion, devenue suspecte au bas peuple qu'elle a si longtemps consolé, s'est en grande partie réfugiée dans les hautes classes, dont le dix-huitième

siècle lui avait fait essuyer les dédains ; chez les Russes, les croyances chrétiennes vont en diminuant de bas en haut. En bas, chez le paysan, chez le marchand, chez l'ouvrier même, la foi ; en haut, chez les classes cultivées, le scepticisme ou l'indifférence. Cette sorte d'interversion des rôles est avant tout imputable à l'état social et à l'histoire. Plus le peuple montre de foi, plus il reste attaché aux croyances de ses pères, et plus les classes supérieures sont portées à regarder la religion comme bonne pour le peuple, moins elles sentent le besoin de la soutenir de l'autorité de leur exemple. Le sentiment aristocratique est alors d'accord avec l'orgueil du savoir pour pousser à mettre sa vie comme ses idées au-dessus des règles communes. Le frein social est assez solide pour qu'on ne se fasse pas scrupule de ne s'y point soumettre. Ainsi longtemps de la Russie ; l'empire de la religion semblait assez fort pour qu'en le secouant elles-mêmes, les classes civilisées ne craignissent pas de l'ébranler au-dessous d'elles. Ce n'est pas qu'il y eût moins d'hypocrisie (il y a partout, en pareil cas, plus d'instinct que de calcul), c'est plutôt qu'il y avait plus de frivolité et moins d'expérience.

Qu'un jour, à une époque prochaine peut-être, il y ait dans la société russe une reprise religieuse analogue à celle dont a été témoin le dix-neuvième siècle en Angleterre, en France, en maintes parties de l'Allemagne, on ne saurait en être surpris. Là, tout comme ailleurs, un des effets de la propagande révolutionnaire parmi les foules sera de ramener à la vieille foi les sympathies des esprits, des professions, des classes qu'effrayent les progrès de la démocratie et les menaces du socialisme. Assaillie comme un obstacle par les uns, la religion est par les autres défendue comme un rempart. Le flot de la Révolution n'a qu'à grossir ou à se rapprocher, pour que la foi religieuse apparaisse comme une digue contre le débordement des idées subversives, et qu'on voie les mains qui se faisaient un jeu de la miner, s'efforcer de la relever.

Il y a déjà, en Russie, des symptômes d'un pareil revirement. Cela est sensible dans la haute société, dans les couches aristocratiques. Une certaine liberté d'esprit y est-elle toujours de mise, le respect, si ce n'est la pratique, de la religion y est de bon ton. L'impiété, l'athéisme tranchant, on les laisse à de moins raffinés. Cela est plus sensible encore dans le monde officiel, où la politique a toujours tenu la religion en honneur. Plus la

propagande révolutionnaire lui a donné de soucis et plus le gouvernement a été pris de ferveur religieuse.

Ainsi à diverses époques, sous Nicolas et sous Alexandre III notamment. Le « nihilisme » a valu à la Russie un réveil de ce zèle officiel. L'État a tout fait pour fortifier l'ascendant des croyances religieuses, non seulement sur le peuple, mais sur toutes les classes de la nation, dans tous les établissements d'instruction, de l'école populaire aux universités. À cet égard, la politique impériale, sous Alexandre III, comme autrefois sous Nicolas, eût, en tout autre pays, été qualifiée de cléricale.

Beaucoup de Russes, il est vrai, affirment que toute espèce de « cléricalisme » est incompatible avec la Russie, incompatible avec l'orthodoxie orientale. N'est-ce pas là encore une prétention que les faits peuvent démentir ? Si cet équivoque terme de cléricalisme, mal défini en Occident même, semble particulièrement impropre en Russie, c'est d'abord que l'Église et l'État y sont trop intimement liés pour que l'activité de l'Église s'exerce aux dépens de l'État et contre l'État ; c'est ensuite que le clergé est loin d'y posséder, ou d'y pouvoir revendiquer le même ascendant que dans les pays catholiques. Presque entièrement isolé de ses compatriotes, formant lui-même, comme nous le verrons, une sorte de caste, le clergé russe a peu de rapports avec les autres classes et, par suite, peu d'empire sur elles, en haut surtout. Pour la noblesse, pour l'État lui-même, l'Église a longtemps été une Église de paysans, ses prêtres un clergé de moujiks. Cela a-t-il empêché l'État de la soutenir de son autorité, de lui prêter, d'une manière constante, ce qui lui fait défaut presque partout en Occident, l'appui de la loi et du bras séculier ? Repousse-t-on le terme de clérical, le gouvernement russe s'est maintes fois montré piétiste. L'État, en effet, peut faire du piétisme ou du cléricalisme, peu important les mots, par calcul politique autant que par conviction religieuse ; l'État peut être dévot par instinct de conservation, dans son propre intérêt, bien ou mal entendu, et non dans l'intérêt d'une Église ou d'une doctrine. Même en pays catholiques, la plupart des hommes que leurs adversaires traitent de cléricaux ont beaucoup moins en vue l'avantage du clergé, ou la défense de la foi, que le bien de l'État et de la société.

L'Église russe a conservé des droits et prérogatives dont aucune autre Église ne jouit en Europe, Nulle part le spirituel et le temporel ne sont restés

aussi étroitement unis ; nulle part la religion n'est aussi protégée. Il est vrai que, selon la règle commune, ses privilèges vis-à-vis du pays, l'Église a dû les payer en dépendance vis-à-vis du pouvoir.

Une des raisons de cette intimité de l'État et de l'Église c'est qu'en Russie la religion est demeurée essentiellement nationale. Cela explique comment l'Église excite si peu de haine jusque dans les cercles où l'on est le plus rebelle à ses dogmes. Le scepticisme est commun dans les classes cultivées ; l'esprit de négation y est souvent tranchant ; l'Église y est rarement attaquée. L'indifférence n'est point seule, comme en Occident, à retenir dans son sein les hommes qui franchissent les limites du dogme. En perdant la foi de ses enfants, l'Église russe garde généralement leur sympathie. Comme certains fils, on en voit qui lui témoignent de l'affection en lui montrant peu de respect ou même peu d'estime. Le plus grand nombre reportent sur elle une part de l'attachement qu'ils ont pour leur patrie. Les deux choses leur paraissent liées ; le Russe qui ose renoncer au culte de ses ancêtres est honni moins comme apostat à sa foi que comme traître à son pays. C'est que l'Église est pour eux chose russe ; qu'elle est avant tout une institution nationale, la plus ancienne et, malgré tout, la plus populaire de toutes. C'est que, non seulement elle a contribué à former la nation et à faire la Russie, mais qu'aujourd'hui même elle en est restée le ciment.

Le peuple russe n'est pas encore entièrement sorti de cette phase où la religion tient lieu de nationalité et se confond avec elle. Pour les masses, bien mieux, pour les hautes classes, pour le gouvernement lui-même, il n'y a de vrais et foncièrement Russes que les orthodoxes^[2]. « Autocratie, orthodoxie, nationalité », disait l'empereur Nicolas, et de cette triple devise, reprise par l'empereur Alexandre III, les deux derniers termes, regardés comme équivalents, sont les moins contestés. Pour le moujik, russe ou orthodoxe semblent synonymes. Le paysan, dont le nom traditionnel signifie chrétien^[3], le paysan, quand il s'adresse à ses pareils, les appelle orthodoxes, mettant à l'orientale la religion à la place de la nationalité. Veut-on dans le peuple exciter la fibre nationale, c'est la foi qu'il faut toucher. Ainsi ont toujours procédé les hommes qui ont poussé la Russie à guerroyer en Orient. C'est pour les souffrances des orthodoxes opprimés par le musulman, que le cœur du peuple battait en 1878, sous Alexandre II,

comme un demi-siècle plus tôt sous Nicolas. Ce n'est qu'à une époque relativement récente que l'idée d'affinité de races a tendu, dans les cercles cultivés, à se substituer à l'idée de fraternité religieuse ; chez les masses, celle-ci a toujours primé. Pour remuer les couches profondes, il n'y a qu'à leur montrer des orthodoxes à délivrer, ou la croix à relever sur la coupole de Sainte-Sophie. Veut-on réveiller les passions guerrières, ce n'est pas le clairon qu'il faut sonner ; ce sont les cloches des trois cents églises de Moscou. Le vieil esprit des Croisades couve encore dans le sein du peuple. Peut-être un jour l'entraînera-t-on ainsi en Asie jusqu'au tombeau du Christ, sauf à s'arrêter, comme les Francs de la quatrième croisade, à faire des conquêtes en chemin.

Ce lien de la religion et de la nationalité, l'histoire l'a noué et les siècles n'ont fait que le resserrer. Sous ce rapport, la Russie nous a rappelé l'Espagne^[4], avec cette différence que toutes ses luttes nationales, toutes ses guerres politiques, à l'Occident comme à l'Orient, ont pris pour le peuple l'aspect de guerres de religion. Qu'il eût affaire à l'Asie ou à l'Europe, au Nord ou au Midi, au Mongol ou au Turc, au Suédois ou au Polonais, à l'Allemand ou au Français même, c'était toujours l'infidèle, l'hérétique, le schismatique qu'il avait à combattre. Son ennemi était toujours l'ennemi de Dieu. Ce sentiment a survécu à l'émancipation du joug tatar. Il lui était antérieur. Déjà, dans la Russie des apanages, le baptême était regardé comme la marque distinctive du Russe vis-à-vis des populations allogènes. Déjà la foi était le garant ou la marque de la nationalité. Le Finnois ou le Finno-Turc converti était regardé comme Russe. Dans la cuve baptismale se combinaient les éléments d'où devait sortir le peuple nouveau. C'est l'orthodoxie, non moins que l'autocratie, qui a fondé l'unité russe ; elle a créé et conservé la conscience nationale^[5].

Comment, après cela, les théoriciens de la nationalité, les Russes résolus à vanter tout ce qui est russe, les slavophiles et leurs émules, ne se seraient-ils pas faits les panégyristes de l'Église nationale ? Ils n'y ont pas manqué ; les Samarine, les Aksakof, les Khomiakof ont célébré à l'envi les mérites et les services de l'orthodoxie orientale. Ils n'ont pas craint d'en établir la supériorité sur toutes les autres formes vivantes du christianisme. Ils ont été jusqu'à montrer dans le peuple russe le représentant de la vraie civilisation chrétienne, parce que le Russe possède, dans l'orthodoxie, le vrai

christianisme. À force d'exalter leur Église, de lui chercher des titres aux yeux même des incrédules, certains slavophiles ont, par le rationalisme de leurs arguments, éveillé les défiances de cette orthodoxie dont ils s'étaient constitués les apologistes. Quelques-uns ont eu la surprise de se voir censurés par le Saint Synode^[6]. Par son principe, il est vrai, leur apologétique était autant politique que religieuse. L'apôtre était, chez eux, au service du patriote.

S'ils ne donnent pas dans les exagérations systématiques des slavophiles, la plupart des Russes croient devoir à leur pays de faire taire leurs préférences religieuses personnelles devant ce qui leur semble un intérêt national, « En religion, me disait à Moscou une femme du monde, je suis simplement chrétienne, sans attache à aucune confession ; mes tendances seraient plutôt protestantes ; mais, comme Russe, je suis passionnément orthodoxe. » Telle est la pensée, si ce n'est le langage, de la plupart de ses compatriotes : étant Russes, ils sont orthodoxes ou pravoslaves, ainsi qu'on dit en russe.

Le rôle déjà séculaire de patronne de l'orthodoxie a été trop avantageux à la Russie pour qu'aucun patriote ose en faire fi. De pareilles missions historiques apportent d'ordinaire autant de profit que d'honneur. Les considérations politiques et l'instinct populaire sont d'accord pour ne pas le laisser oublier à Pétersbourg. Entre les Russes et l'Orient grec ou roumain, la religion est le seul lien qui subsiste. Entre eux et leurs congénères du Danube, elle est peut-être encore le moins fragile, car, tôt ou tard, chez les Slaves émancipés par l'aigle moscovite, les affinités de race s'effaceront devant le sentiment national ; le Slave disparaîtra sous le Serbe, sous le Bulgare, Les Bulgares entendraient la messe en latin que la Russie n'aurait pas plus de prise sur eux que sur les Polonais. Si, parmi les Grecs, les Roumains, les Serbes même, la politique russe a gardé quelques sympathies, c'est surtout parmi le clergé. Cet instrument religieux viendrait à s'user en Europe qu'il pourrait encore servir en Asie, où déjà il a ouvert aux tsars la Géorgie et le Transcaucase. L'orthodoxie a valu au peuple russe une sorte de *primato* dont, à l'inverse d'autres nations, en cas analogue, l'empire du nord n'entend pas se dépouiller lui-même.

Au dehors comme au dedans, les destinées de l'État semblent liées aux destinées de l'Église. Après avoir été le premier facteur de la nationalité

russe, l'orthodoxie orientale a été le premier élément de sa grandeur. Ce qu'elle était sous les Rurikovitch et les vieux tsars, elle l'est encore, près de deux siècles après Pierre le Grand. De nos jours même, nous devons le répéter, la religion est restée la pierre angulaire de l'Empire. Sur elle repose tout l'État autocratique. Il nous faut terminer ces réflexions par où nous les avons commencées. La Russie n'est pas seulement un pays chrétien, c'est encore, à bien des égards, un État chrétien. Et, quand nous disons qu'elle est demeurée un État chrétien, nous avons bien moins en vue la situation légale de l'Église, ou la conception officielle de l'État, que les notions populaires.

Les vieilles lois russes donnent fréquemment à l'empereur le titre de souverain chrétien, et c'est à ce titre qu'elles reconnaissent aux tsars une autorité sans limite. Le code, le *svod*, débute en proclamant le pouvoir autocratique et en réclamant pour lui l'obéissance au nom de la loi divine, dans les termes mêmes prescrits par l'apôtre^[7]. Mais, encore une fois, ce qui fait de la Russie un État chrétien à base religieuse, c'est bien moins la loi et l'enseignement officiel de l'État ou de l'Église que la notion de l'immense majorité du peuple. Pour le paysan, le tsar est le représentant de Dieu, délégué par le ciel au gouvernement de la nation. Là sont, pour la conscience populaire, le principe et la justification de l'autocratie. Là est la raison de l'espèce de culte public et privé rendu par le moujik au tsar, oint du Seigneur. Il a réellement pour son souverain une religion souvent poussée jusqu'à la superstition ; mais le culte qu'il lui rend dans son cœur, comme par ses actes, le paysan le fait remonter au Dieu que l'Église appelle le roi des rois et ses livres slavons le tsar éternel. C'est pour cela qu'il se courbe et se prosterne devant lui et parfois se signe à son passage, comme devant les saintes icônes. Pour son peuple, l'empereur sacré au Kremlin a un caractère strictement religieux ; le tsar est le lieutenant et comme le vicaire de Dieu ; cela explique l'autorité et l'ingérence que le peuple orthodoxe lui a laissé prendre dans l'Église. À plus forte raison, cela explique l'esprit de docilité, des masses, le peu de goût d'une grande partie de la nation pour les libertés politiques. Le tsar gouvernant au nom de Dieu, n'est-il pas impie de lui oser résister ? L'Église ne lance-t-elle pas, chaque année, l'anathème contre les téméraires qui ne craignent pas de mettre en doute la divine vocation du tsar et contre les rebelles à son autorité^[8] ? La soumission aux puissances n'a-t-elle pas été commandée par l'apôtre ; et

l'obéissance et l'humilité ne sont-elles plus les premières vertus chrétiennes ? Ces sentiments ne sont pas toujours confinés dans le peuple. L'un des chefs du slavophilisme, Constantin Aksakof, dans un mémoire remis à l'empereur Alexandre II, le conjurait de ne pas se dessaisir de l'autocratie, parce que, de toutes les formes de gouvernement, c'était la plus conforme à l'Évangile^[9].

Un survivant des luttes du nihilisme, se plaignant des privilèges accordés au clergé, s'attaquait à ce qu'il appelait la théocratie russe^[10]. Ce mot jeté à la légère, comme un reproche banal, par un révolutionnaire, pourrait, à bien des égards, être pris au sens propre. Le gouvernement russe n'est pas sans droit au titre de théocratique. Chez lui, la théocratie est à la base de l'autocratie. Et cela n'a rien de surprenant : il en a été de même ailleurs. Chrétiens ou musulmans, la plupart des gouvernements autocratiques ont eu un principe religieux. L'Église, au lieu de dominer le pouvoir civil, a beau lui sembler subordonnée, le gouvernement russe est demeuré une théocratie, en ce sens qu'il s'appuie tout entier sur la foi religieuse. J'oserais, à cet égard, le comparer au gouvernement des Hébreux qui, sous leurs rois comme sous leurs juges, faisaient profession d'être gouvernés par Dieu et par la loi divine. Le rapprochement est d'autant plus naturel que le Russe, lui aussi, s'est, depuis des siècles, habitué à se regarder comme le peuple élu, comme le peuple de Dieu. Les fils de la sainte Russie ont, pour leur *gosoudar*, quelque chose du sentiment que pouvaient avoir les Hébreux pour leurs rois ou, comme dit le Slavon, pour leurs tsars David et Salomon. Qu'est-ce au fond que le régime russe, cette sorte d'anachronisme vivant dans l'Europe moderne ? Le tsarisme n'est qu'une théocratie patriarcale, déguisée par la nécessité des temps et l'influence du voisinage en monarchie militaire et bureaucratique^[11].

1. ↑ C'est ce qu'ont fait, par exemple, M. le professeur Wagner et M. le professeur Boutlérof dans le *Rousskii, Vestnik* en 1875 et 1876.

2. ↑ Voyez ci-dessous, liv. IV, chap. I.

3. ↑ Le sens est le même si on fait dériver *krestianine* (paysan) de *krest*, croix.

4. ↑ Voyez t. I, liv. IV, chap. III, p. 239-240 (2^e édit.).

5. ↑ Entre tous les écrivains qui ont mis ce fait en lumière, je citerai spécialement Kavéline, *Mysti i zamêtki o Rousskoï istorii*.

6. ↑ Plusieurs ouvrages de G. Samarine et de Khomiakof n'ont pu ainsi être imprimés qu'en Allemagne.
7. ↑ « L'empereur de Russie est un monarchie autocratique au pouvoir illimité (*néogranitchennyi*). Dieu lui-même commande qu'on soit soumis au pouvoir suprême, non seulement par crainte du châtement, mais encore par motif de conscience. » Ce sont les termes de saint Paul : Romains, XIII, 5.
8. ↑ « À ceux qui pensent que les monarques orthodoxes ne sont point élevés au trône par suite d'une bienveillance spéciale de Dieu ; et que, lors de l'onction (à leur sacre), les dons du Saint-Esprit ne leur sont point infusés pour l'accomplissement de leur grande mission ; et qui osent se soulever contre eux et se révolter, tels que Grichka, Otrépief, Jean Mazeppa et autres pareils : anathème, anathème, anathème. »
Ces imprécations, particulières à l'Église russe, sont récitées solennellement dans l'office « de l'orthodoxie », où elles font suite aux anathèmes contre les athées et les hérésiarques.
9. ↑ Mémoire rédigé à l'avènement d'Alexandre II et publié, en 1881, par Ivan Aksakor, pour l'édification de l'empereur Alexandre III.
10. ↑ Stepniak (pseudonyme) : *Russland under the tzars*, Londres, 1885.
11. ↑ Comparez t. II, liv. VI, chap. I, p. 552 (2^e édit.).

LIVRE II

L'ÉGLISE ORTHODOXE RUSSE.

CHAPITRE I

Caractère général de l'orthodoxie orientale. — Faut-il y voir la forme slave du christianisme ? — Orthodoxie et pravoslavie. — De l'infériorité de l'Église gréco-russe dans l'histoire de la civilisation. — Où doit-on en chercher la raison ? — Des différences dogmatiques entre les deux Églises. — Opposition de leurs points de vue. — Comment l'immobilité de l'orthodoxie orientale peut être favorable à la liberté de penser. — La constitution de l'Église gréco-russe. — Absence d'autorité centrale. — Ses conséquences. — Tendance à former des Églises nationales. — Annexions de l'Église russe et démembrement du patriarcat byzantin. — Le « phylétisme ». — Comment, dans l'orthodoxie orientale, les luttes religieuses recouvrent d'ordinaire des querelles politiques.

Comme l'Église anglicane, l'Église russe est une Église nationale ; comme notre ancienne Église gallicane, c'est, en même temps, une branche d'une grande communion chrétienne élevée au-dessus des divisions de peuples et d'États. Cette communion se donne à elle-même le nom de *Sainte Église catholique, apostolique, orthodoxe* ; nous la désignerons sous cette dernière dénomination, qu'emploient de préférence ses fidèles, réservant le terme de catholique pour sa grande rivale d'Occident.

À l'époque de sa rupture avec Rome, l'Église orthodoxe orientale ne comptait peut-être point 20 millions d'adhérents ; aujourd'hui elle en a environ 100 millions, dont près de 80 sont sujets de la Russie^[1] ; sur le reste, la moitié sont des Slaves de l'ancienne Turquie ou de l'Autriche-Hongrie. Dans cette Église, originairement tout hellénique et que nous appelons encore du nom de grecque, le nombre a passé aux Slaves, et la civilisation, comme la puissance, donne le premier rôle à la Russie.

On a souvent vu dans le catholicisme la forme latine du christianisme, dans le protestantisme la forme germanique ; les Russes aiment à regarder l'orthodoxie comme la forme slavonne. Il y a, au moins, cette différence qu'au lieu de se la façonner à eux-mêmes, les Slaves, selon leurs habitudes d'emprunt, ont reçu d'autrui leur foi toute faite ; par suite, ils se sont presque également partagés entre les deux Églises rivales.

La vérité est que la religion a coupé en deux le monde slave. À prendre l'histoire, l'orthodoxie orientale n'est pas plus slave que le catholicisme romain. Le Russe, le Serbe, le Bulgare en ont-ils fait leur culte national, le latinisme n'a guère été moins national chez les Polonais, les Slovènes, les Croates, voire même chez les Tchèques. Des Slaves d'ordinaire regardés comme foncièrement orthodoxes, il en est qui ont longtemps flotté entre Byzance et Rome. Ainsi naguère, sur le sol russe, les Ruthènes ; ainsi, au temps de leur grandeur, les Bulgares. Si, parmi les Slaves contemporains, la supériorité numérique appartient au rite oriental, la cause n'en est nullement une secrète sympathie de race ; elle est tout entière dans la géographie et la politique. Il n'y a guère là qu'un phénomène de gravitation. Comme des corps attirés en sens contraire, les Slaves d'Orient et les Slaves d'Occident, en allant les uns à Sainte-Sophie, les autres à Saint-Pierre, n'ont fait qu'obéir aux lois de l'attraction.

En dépit des doctrines en vogue à Moscou, les Slaves catholiques sont aussi Slaves que les Slaves orthodoxes. ^[1] Il est vrai que les premiers ont généralement subi plus d'influences étrangères. C'est un point qu'il est difficile de contester ; on ne saurait même refuser aux slavophiles de Moscou que la religion y a été pour quelque chose. Le slavisme des Slaves du rite latin vous semble-t-il moins intact, le développement en a-t-il été moins libre ou moins spontané, la religion n'en a été que la cause indirecte. La principale raison, c'est la supériorité de la civilisation latine transmise par Rome, sur la civilisation byzantine puisée à Constantinople. Si, aux yeux des Russes, les Slaves catholiques semblent plus ou moins dénationalisés, c'est qu'ils n'ont pas en vain approché de la culture occidentale. À y bien regarder, ils ne vous semblent peut-être moins Slaves que parce qu'ils ont été plus civilisés.

Au terme grec d'orthodoxe, le russe a substitué le vocable slavons « pravoslave ». Bien que calqué sur le grec, ce mot pravoslave a, pour les étrangers, le défaut de prêter à l'équivoque, comme si l'orthodoxie était de nature ou d'origine slave. Il n'y a là, faut-il le dire, qu'une rencontre de sons ^[2]. Pour s'appeler en russe ou en slavons pravoslavie, l'orthodoxie orientale n'a rien de spécialement slave. Loin qu'il y ait une confession, une foi slave, il n'y a même pas, à proprement parler, de rite slave, les Slaves ayant une langue liturgique plutôt qu'une liturgie particulière. Y a-t-il une

Église russe, une Église serbe, une Église bulgare, il n'y a point d'Église slave. Pour imposer leur nom à la vieille orthodoxie grecque, il ne suffit point aux Slaves d'y être en majorité. Les peuples de souche germanique seraient tous restés fidèles à Rome que l'Église catholique n'en serait pas pour cela plus germanique. En fait, les Slaves orthodoxes ont été les prosélytes des Grecs, comme les Germains et les Anglo-Saxons l'ont été de Rome. La foi qu'ils ont reçue de leurs instituteurs byzantins, ils se sont bornés à en conserver le dépôt, ils ne lui ont, d'aucune façon, donné l'empreinte de l'esprit slave. Ils n'ont eu ni leur Luther, ni leur Réforme. Ni les Bogomiles bulgares du moyen Age, ni les Raskolniks russes de nos jours n'en sont l'équivalent. Pour trouver un mouvement religieux que l'on puisse appeler slave, il faut sortir du monde orthodoxe et aller à Jean Huss, chez les Bohèmes catholiques. Elle a eu beau s'allier intimement à la nationalité russe, et devenir, pour le peuple, vraiment nationale, la foi orthodoxe n'en est pas moins demeurée grecque. Il n'a point suffi d'en traduire en slavon le *Credo* et le rituel pour leur enlever le caractère hellénique.

Grecque par ses origines et son esprit, slave par la majorité de ses adhérents, l'orthodoxie orientale a, grâce aux Russes, franchi dès longtemps ses vieilles limites historiques. Sans être, comme l'Église latine, devenue vraiment universelle, elle déborde au delà de son aire primitive. Elle n'est pas plus confinée dans une race que dans un État. De même que le catholicisme et le protestantisme, l'orthodoxie compte des fidèles parmi des nations de toute race : en Europe, les Hellènes, les Roumains, des Slaves croisés de divers éléments, des Albanais, et, au milieu même des Russes, des tribus finnoises à demi russifiées ; — à l'entrée de l'Asie, les Géorgiens ; en Syrie ou en Égypte, des Arabes ou des Sémites ; au cœur de la Sibérie, des peuples d'origine turque ou mongole convertis par leurs maîtres ; et, plus loin, les Aléoutes, qui relient le Nouveau Monde à l'Ancien. Elle a des prosélytes jusque dans l'Amérique du Nord ; en abandonnant l'Alaska aux États-Unis, les Russes y ont laissé un évêque orthodoxe. Grâce à la Russie, l'Église orientale a des missions en Chine et au Japon ; un évêque russe réside à Tokio et il a sous sa direction un clergé indigène déjà nombreux. De la mer Noire au Pacifique, l'Église orientale prend l'Asie à revers ; si le christianisme s'empare jamais de ces vieilles

contrées, il est probable que la propagande religieuse et politique des Russes fera à l'orthodoxie une large part dans ces conquêtes ^[3].

Ses fidèles ne sauraient le nier, cette grande Église n'a pas, dans l'histoire de la civilisation, tenu une place comparable à celle du catholicisme latin. À cet égard, il y a eu une fâcheuse coïncidence entre l'Église orthodoxe et la race slave. Notre culture européenne se fût aisément passée de l'une comme de l'autre, tandis qu'on ne saurait, sans la mutiler, lui retrancher la part des protestants ou des catholiques, des peuples germains ou des latins. Cette frappante infériorité, dont la Russie a doublement souffert, est-elle réellement le fait du culte ou le fait de la race ?

On a souvent discuté la supériorité relative des nations protestantes et des nations catholiques ; on n'a guère mis en doute l'infériorité des peuples du rite oriental, et on en a toujours rendu la religion plus ou moins responsable. En Occident, catholiques et protestants ont cherché dans l'orthodoxie byzantine la principale raison du retard de l'Est sur l'Ouest de l'Europe. On a vu dans cette Église un principe d'engourdissement, une façon de narcotique ; on a fait de cette forme orientale du christianisme une sorte d'islamisme stationnaire frappant d'immobilité les peuples qu'il retenait en ses liens.

Dans cette question, on nous semble avoir pris l'effet pour la cause ; on a oublié que les religions n'agissent point sur une matière inerte, que, si les peuples sont souvent formés par leur culte, les cultes sont encore plus souvent ce que les peuples les font. Au quinzième siècle, l'infériorité de l'Église d'Orient est manifeste ; il n'en était pas de même au dixième. Est-ce la foi de Byzance qui, ainsi qu'on l'a dit, a momifié l'Orient, ou le génie oriental qui a pétrifié l'orthodoxie grecque ? Est-ce bien l'Église qui a entravé la civilisation du Russe, du Bulgare et du Serbe ? Ne serait-ce pas l'infériorité de ces peuples qui a fait celle de l'Église ? À nos yeux, ce sont des influences extérieures, indépendantes de la religion comme de la race, qui ont arrêté ou ralenti la culture des nations orthodoxes. La longue stérilité de l'Église tient à la stérilité des peuples, et l'une comme l'autre vient des lacunes de leur éducation séculaire.

La faute vulgairement attribuée à l'Église orientale doit, pour une bonne part, être rejetée sur les destinées politiques de ses enfants, sur une histoire

tourmentée, incomplète et comme tronquée ; et, à son tour, la faute de l'histoire retombe sur la géographie, sur la position de toutes ces nations orthodoxes aux avant-postes de la chrétienté, dans les régions de l'Europe les moins européennes et les plus exposées aux incursions de l'Asie^[4].

À Byzance, comme aujourd'hui en Russie, le principe des maux dont souffrit l'Église fut peut-être plutôt politique que religieux. Au lieu de créer le despotisme stationnaire du Bas-Empire, l'orthodoxie en fut la première victime. Le schisme des deux Églises accrut le mal en séparant l'Orient de l'Occident, où l'élément classique et l'élément barbare s'étaient mieux fondus. L'isolement géographique fut aggravé de l'isolement religieux. C'est par là surtout, c'est par la rupture avec la grande communauté chrétienne du moyen âge que les Russes, les Bulgares, les Serbes ont vu leur civilisation souffrir de leur religion. Abandonnés de l'Occident, parfois même assaillis par lui, les peuples du rite grec succombèrent sous les barbares de l'Asie : leur développement national en fut interrompu pour des siècles.

Ce n'est point en elle-même qu'est la cause première de la longue infériorité de l'Église gréco-russe vis-à-vis de l'Église latine ; ou, du moins, ce n'est ni dans son dogme, ni dans sa discipline ou ses rites, c'est dans le schisme, dans le schisme dont l'Orient a bien autrement pâti que l'Occident. Les usages, les traditions, l'esprit de l'orthodoxie orientale n'en expliquent pas moins, pour une bonne part, la diversité de son rôle historique, comparé à celui du catholicisme romain. L'examen des différences des deux Églises peut seul permettre de juger de la différence de leur action sur les sociétés.

Ce que nous avons ici en vue, ce ne saurait être les divergences théologiques ; ce sont leurs conséquences intellectuelles, sociales, politiques. Or, à cet égard, des croyances en apparence étrangères à la vie pratique ont souvent, sur les mœurs et la vie des nations, une influence cachée.

Séparées à l'origine par de simples questions de prééminence et de discipline, les deux Églises le sont aujourd'hui par le dogme : de schismatiques elles sont, l'une pour l'autre, devenues hérétiques.

Longtemps il n'y eut, entre les Grecs et les Latins, d'autre dissidence dogmatique que la procession du Saint-Esprit, l'Orient refusant d'ajouter au

Credo de Nicée le *Filioque* des Occidentaux. Encore, pour ne pas admettre que l'Esprit procédât du Fils aussi bien que du Père, les Grecs n'ont-ils jamais proclamé explicitement la croyance opposée. Cette différence toute théologique, qui a tant coûté à l'Orient et à l'Europe, tenait en somme, comme la plupart des dissidences des deux Églises, à ce que Rome avait poussé plus loin la définition du dogme, précisant avec soin ce que Byzance laissait obscur. L'une des deux Églises refusant de s'arrêter dans la voie des définitions dogmatiques, tandis que l'autre demeurait immobile, elles devaient peu à peu cesser de se trouver d'accord, et l'intervalle entre elles risquait fort d'aller en s'élargissant. C'est ce qui arriva, d'autant que, les passions nationales ou les préjugés d'école se joignant à une antipathie séculaire, les théologiens des deux camps, les théologiens d'Orient du moins, grecs ou russes, ont presque constamment travaillé à creuser le fossé entre Byzance et Rome, s'attachant à multiplier les points de dissidence, à les grossir ou à les mettre en relief. Les différences les moins importantes dans les formules dogmatiques, dans les rites, dans la discipline, furent relevées avec soin par les Grecs pour constituer, en face de Rome, une doctrine nationale, et permettre de répondre au reproche de schisme des Occidentaux par l'accusation d'hérésie^[5]. Et ce qu'ont fait autrefois les Grecs du Bas-Empire, les Russes, en cela imitateurs des Byzantins, l'ont fait souvent à leur tour. C'est ainsi que Rome et Constantinople qui, malgré les anathèmes intermittents des papes et des patriarches, étaient encore en communion au onzième siècle et même au commencement du douzième^[6], ont fini par former non seulement deux Églises, mais deux confessions, deux cultes distincts.

C'est ainsi qu'à cette vieille querelle sur la procession du Saint-Esprit s'en est jointe une autre moins ancienne sur le purgatoire. Ici encore le différend provenait en grande partie de ce que, chez les Grecs, le dogme était moins défini. Les Orientaux, de même que les Latins, ont toujours prié pour les morts ; mais leurs théologiens n'ont pas précisé l'état des âmes avant d'être admises à la béatitude. Non contents de rejeter tout le système des indulgences de l'Église romaine, ils se montrent scandalisés du feu spirituel des Latins, repoussant la purification par les flammes, refusant même aux âmes sorties de cette vie la faculté d'expier leurs fautes, ou n'admettant pour elles d'autre expiation que les prières des vivants et les

saints mystères^[7]. À cette double différence dogmatique dont la première est d'ordre tout spéculatif, le Vatican en a, sous le pape Pie IX, ajouté deux autres, également repoussées des théologiens russes et grecs, l'Immaculée Conception de la Vierge et l'infaillibilité du pape^[8]. De toutes ces dissidences, anciennes ou récentes, une seule, la dernière, a une réelle importance religieuse et politique. En elle se résument tous les dissentiments des deux Églises.

Le fait même de la proclamation de certains dogmes par les Latins, alors que les Grecs repoussent toute définition dogmatique nouvelle, a une sérieuse gravité. Cette opposition révèle une conception différente du rôle de l'Église et de la marche du christianisme. Pour les catholiques, la période des définitions doctrinales reste toujours ouverte ; pour les orthodoxes, elle est depuis longtemps close. Ils n'ont rien à ajouter aux décisions des grands conciles antérieurs à la rupture de Rome et de Constantinople. Certains théologiens romains ont réduit la promulgation successive des dogmes en théorie ; ils l'ont représentée comme une sorte de manifestation graduelle de la vérité se dévoilant de plus en plus clairement aux fidèles. Cette application des idées modernes de développement et de progrès à la théologie est repoussée par l'Église gréco-russe. Elle se refuse à rien laisser ajouter à son symbole, comme à y rien retrancher. « Notre Église, disait sous Nicolas à un théologien anglais Séraphim, métropolitain de Pétersbourg, notre Église ne connaît pas de développement^[9] ». À cet égard, l'orthodoxie est presque aussi éloignée des catholiques que des protestants. L'Orient, qui jadis a élucidé et formulé pour l'Occident les dogmes fondamentaux du christianisme, condamne toute adjonction, comme toute dérogation, à l'œuvre des vieux conciles. À ses yeux, l'édifice est achevé depuis des siècles.

Cette divergence a des conséquences capitales. Dans l'orthodoxie gréco-russe, ni la conscience des fidèles ni la prévoyance des hommes d'État n'ont à se préoccuper de la possibilité de décisions dogmatiques nouvelles. Les limites de la foi étant à jamais fixées, il n'y a, de ce côté, ni motif ni prétexte à des inquiétudes privées ou publiques. Soumis aux décisions de l'Église dans le passé, le fidèle n'a point à craindre de se heurter contre elles dans l'avenir ; il peut se mouvoir à son gré dans l'enceinte du dogme. Tandis que Rome, en transformant en croyances obligatoires des opinions

libres, se réserve le droit d'enfermer ses enfants dans un cercle dogmatique de plus en plus circonscrit, l'Orient, cantonné dans ses frontières théologiques, ne resserre ni n'élargit le domaine de la foi. Chez lui, le champ occupé par le dogme étant plus étroit et ne pouvant être agrandi, l'espace abandonné à la discussion est plus vaste et moins exposé aux empiétements.

C'est une des différences entre les deux Églises dont on ne s'est pas assez rendu compte ; dans la foi orthodoxe il y a moins de points déterminés, moins de précision dans l'enseignement, moins de rigueur dans les définitions, partant plus de liberté d'opinion, plus de place à la variété des points de vue et des écoles. Le plus illustre adversaire catholique de l'Église orientale, J. de Maistre, a lui-même tiré parti de cet avantage, lorsque dans ses *Soirées de Saint-Petersbourg* il a mis sur les lèvres d'un sénateur russe les plus hardies de ses hypothèses religieuses ^[10]. L'orthodoxie grecque n'ayant pas plus d'autorité centrale pour condamner les erreurs que pour proclamer les vérités, il y a double raison pour que l'horizon ouvert à la pensée ou à l'interprétation individuelle y reste plus étendu.

La liberté de l'esprit est-elle un élément de progrès, ce n'est pas à ce point de vue que la foi grecque le cède à la foi latine. Si, aujourd'hui, les Orientaux peuvent tirer parti de cette latitude théologique, il est difficile de n'y point voir dans le passé une cause, ou mieux un signe d'infériorité. Cette immobilité dogmatique, devenue comme un garant de liberté, provenait d'une espèce de somnolence. Elle a été un des effets de l'engourdissement spirituel qui a, pendant des siècles, paralysé l'Orient. Si la Grèce chrétienne, en son premier âge, si éprise de spéculations et d'abstractions, a cessé de disputer et de raffiner sur le dogme, n'est-ce point que, sous le joug turc, succédant au despotisme byzantin, son génie épuisé avait perdu le goût des hautes recherches, pour se réduire à de vaines subtilités ou s'absorber dans un étroit et minutieux formalisme ? Si la Russie moscovite ou pétersbourgeoise n'a point creusé les abîmes de la haute théologie, se bornant à conserver pieusement le dépôt de la tradition, n'est-ce point que l'esprit russe n'a jamais eu le goût de la métaphysique ? que le sol russe n'a pas engendré plus de théologiens que de philosophes ? que les Origène, les Athanase, les Grégoire, perdus par les Grecs, Moscou

ne les a jamais possédés ? L'Église orientale s'est-elle figée dans son dogme, c'est que la chaleur de sa jeunesse s'était refroidie.

Un brillant et parfois paradoxal apologiste de l'orthodoxie orientale, Khomiakof, s'est plu à montrer dans le catholicisme romain et dans le protestantisme un principe commun, développé en sens opposé. Ce que le slavophile russe reprochait à la fois à Rome et à la Réforme, sous le nom de rationalisme latin, c'est le goût des déductions logiques, des définitions, des abstractions, sans voir que pareil goût a été un des principes de la philosophie et de la science modernes, aussi bien que de la scolastique et de la Réformation. Quand tout penchant analogue disparut de l'Église byzantine, le monde orthodoxe perdit un des ferments du progrès en des temps où la pensée humaine se concentrait sur la religion. Pour le passé, il en est resté une lacune dans la vie des peuples du rite grec. Pour le présent, où, devant l'activité intellectuelle, s'ouvrent des champs plus sûrs que la théologie, les disciples de l'Église gréco-russe peuvent trouver avantage à ce qu'en Orient ces obscures régions aient été moins explorées.

Entre les latins et les grecs il y a une différence considérable dans la manière de concevoir le développement du dogme chrétien ; il y en a une plus profonde encore dans l'organisation du pouvoir ecclésiastique. Avec une hiérarchie analogue de prêtres et d'évêques, le mode de gouvernement des deux Églises est en complète opposition. Dans l'orthodoxie orientale il n'y a point d'autorité vivante devant laquelle tout doive s'incliner. Selon les catéchismes russes, en cela d'accord avec les grecs, l'Église n'a d'autre chef que Jésus-Christ et ne lui connaît pas de vicaire qui tienne sa place. En face des controverses jadis soulevées dans le monde catholique par la proclamation de l'infailibilité papale, les Orientaux, les Russes en particulier, se montraient fiers de n'être point soumis à la monarchie spirituelle de Rome. Que de fois les ai-je entendus insister sur ce contraste des deux Églises, se plaisant à en exposer toutes les conséquences !

« Vous appelez, me disaient-ils, la Russie la patrie de l'autocratie, et vous en admettez en France une plus absolue, l'autocratie religieuse des papes. Votre principe de la division des pouvoirs, si nous ne l'avons pas dans l'État, nous l'avons dans l'Église. Dans cette orthodoxie si méprisée de vous, la puissance législative, réservée aux conciles, et la puissance executive et administrative, déferée aux évêques ou aux synodes nationaux,

ne sont jamais unies, au lieu de l'être indissolublement sur une seule tête comme à Rome. Dépourvue de chef visible, la religion ne peut intervenir de la même manière vis-à-vis des consciences ou vis-à-vis des peuples. Toute la puissance qu'elle a reçue du ciel ne se concentre pas en une seule voix pour commander aux hommes. L'autorité collective de l'Église, qui, chez nous, tient la place de l'infailibilité personnelle du pape, n'a pas pour s'exprimer d'organe permanent. Aucun de nos pontifes n'a le droit de nous parler au nom de l'Église entière ; c'est le privilège des conciles œcuméniques, et de telles assemblées sont toujours malaisées, souvent impossibles à réunir. Chez nous, l'Inquisition eût été plus difficile à établir, plus difficile à maintenir. Ce n'est point que notre clergé n'ait souvent eu recours au bras séculier ; ce n'est point qu'il ne se mêle aussi d'approuver ou de prohiber les opinions ou les livres, c'est que tout cela se fait avec moins de logique et avec un poids moins accablant d'autorité. Notre synode a bien sa « censure spirituelle », à laquelle sont soumis les ouvrages traitant de sujets religieux. Il en résulte qu'en ces matières la liberté de la presse n'a point, en Russie, la même latitude que dans la plupart des pays catholiques. La faute n'en est pas à l'orthodoxie : c'est le fait de l'État, qui croit encore devoir donner aux décisions ecclésiastiques une sanction que, chez vous, leur a généralement retirée le pouvoir civil. Alors même que nous sommes condamnés par nos évêques ou réduits au silence par leur censure, nos opinions, nos consciences, restent, dans le for intérieur, plus libres que les vôtres. Les décisions du Saint-Synode de Pétersbourg ou du patriarcat de Constantinople ne peuvent avoir qu'une valeur locale ; ni les uns ni les autres ne se prétendent infailibles. Rien, pour nous, d'équivalent à votre *Roma locuta est*. Nous n'avons pas de juge dont l'autorité, vis-à-vis des consciences, se puisse comparer à celle du pape ou des congrégations instituées par le pape ; nous n'avons pas de ces censures sans appel auxquelles un Fénelon se soumet, auxquelles un La Mennais ne résiste qu'en sortant de l'Église. En Russie même, notre *doukhovnaïa tsenssoura* (censure spirituelle) n'est guère qu'une affaire de police ecclésiastique. »

Ainsi parlent les Russes, et, sur ce point, les adversaires de leur Église sont d'accord avec ses panégyristes. « À l'heure qu'il est, écrivait un homme qui connaissait la « pravoslavie » pour y avoir été élevé, la plus étrange anarchie règne dans l'Église russe^[11]. Pourvu que vous approchiez

des sacrements à la première ou à la dernière semaine du Carême, aucune autorité ecclésiastique ne s'avisera de vous demander ce que vous croyez ou ne croyez pas. Vous pouvez rejeter les dogmes les plus essentiels ; tant que vous ne vous excluez pas vous-même de la communion de l'Église, elle ne vous exclura pas. » Cette dernière assertion du prince russe, mort dans la Compagnie de Jésus, peut bien paraître outrée, car tout orthodoxe reste tenu en conscience de conformer sa foi aux décisions des conciles et des Pères. Il n'en est pas moins vrai que, les conciles n'ayant pas tout défini, ni les Pères tout prévu, et la controverse ou l'exégèse moderne passant souvent par-dessus les anciennes querelles théologiques, la foi orthodoxe jouit d'une latitude qu'il est difficile de lui enlever. Sous ce rapport, comme sous plus d'un autre, l'Église gréco-russe n'est pas sans ressemblance avec l'Église anglicane ; et encore celle-ci, avec ses 39 articles, a-t-elle peut-être en réalité des frontières doctrinales mieux délimitées.

En Russie, comme en Angleterre, cette liberté de mouvement dans les terres vagues de la foi n'est pas également goûtée de tous les esprits. Quelques-uns en souffrent au lieu d'en jouir. Certaines âmes ont besoin d'une autorité sur laquelle s'appuyer, qui leur affirme qu'elles sont dans le vrai et leur épargne les angoisses du doute. Pour elles, l'incertitude religieuse, même en des matières secondaires, est comme une terre molle où l'on enfonce, sans pouvoir marcher ni se tenir debout ; il leur faut un sol ferme, résistant, qui ne manque jamais sous leurs pieds. À de pareils esprits l'Église gréco-russe semble privée d'un des principaux avantages de la foi. — « S'il s'élevait aujourd'hui un différend sur des matières purement théologiques, comme par exemple les deux questions qui ont divisé la France aux deux derniers siècles, le jansénisme et le quiétisme, à quel tribunal de l'Église grecque en demanderait-on la décision ? » Ainsi s'exprimait une femme d'une nature élevée, qui, pour avoir plus tard abandonné l'Église nationale, n'en était pas moins Russe par les grâces de son esprit comme par les traits de son visage^[12]. « L'Écriture, ajoutait M^{me} Swetchine, les conciles œcuméniques, les Saints Pères ne peuvent avoir prévu ou suffisamment développé tous les points qui, par la suite des temps, pouvaient être contestés. » De semblables réflexions conduisent au pied de la chaire romaine. Pour de pareilles âmes, l'infaillibilité pontificale est un aimant. De ces affamés d'autorité, il s'en trouve, en tout cas,

notablement moins dans l'empire autocratique que dans la libre Angleterre. Les Russes aiment à conserver la liberté de leur foi alors même qu'ils en usent peu. Leur clergé même a peu de souci des problèmes théologiques qui ont agité l'Occident. Leurs prêtres se plaisent à dire qu'ils se contentent de la foi des Pères ; et, pour toutes les questions, ils renvoient aux Pères. Une des choses qu'ils reprochent le plus à Rome, c'est ce qu'ils appellent sa passion de tout définir et de tout réglementer. « Nous croyons, disait un ecclésiastique russe à un docteur d'Oxford qui, de même que M^{me} Swetchine, devait chercher le repos à l'abri de l'autorité papale, nous croyons qu'il y a beaucoup de choses que l'Église doit confesser ne pas savoir, parce qu'elles n'ont pas été révélées et qu'en pareille matière il faut mettre une limite aux définitions [\[13\]](#). »

L'absence d'un chef unique, environné du prestige de l'infailibilité, a des conséquences peut-être plus importantes encore pour la constitution extérieure de l'Église, pour sa situation vis-à-vis des peuples et des gouvernements. Privée de chef suprême, l'orthodoxie orientale n'est point obligée de lui chercher une souveraineté indépendante et de revêtir un monarque spirituel de la puissance temporelle. Dénuée de centre local comme de tête visible, elle n'a point besoin de capitale internationale, de ville sainte ou d'État ecclésiastique placé, pour la sauvegarde de la religion, en dehors du droit commun des peuples et au-dessus de toutes les péripéties de l'histoire. Elle échappe à une des grandes difficultés de l'Église latine, contrainte par son principe de réclamer une royauté terrestre dont les idées modernes de liberté et de nationalité semblent rendre le retour impossible. Elle échappe du même coup à toute tentation de suzeraineté théocratique ; sans unité monarchique dans l'Église, il ne saurait être question d'un représentant de la Divinité élevé au-dessus des peuples et des couronnes. Par là, l'Orient se croit à l'abri de ces luttes entre « les deux pouvoirs » qui, pendant si longtemps, ont désolé l'Occident et, de nos jours même, troublent encore une partie du monde catholique. Comme, en politique, il n'y a guère d'avantage qui n'ait un revers, chez les orthodoxes, ainsi que chez les réformés, ce fut rarement l'Église qui s'assujettit l'État, ce fut plus souvent l'État qui empiéta sur l'Église [\[14\]](#).

Sans souverain spirituel, sans capitale internationale, l'orthodoxie gréco-russe, au lieu de s'enfoncer comme Rome dans la voie de la centralisation

et de l'uniformité, devait tendre à la décentralisation, à la variété. Aucune église locale n'avait le droit d'imposer aux autres ses usages, sa liturgie, sa langue. En réunissant les peuples dans la même foi, le christianisme oriental ne pouvait les soumettre à la même juridiction. Au lieu de subordonner les nations à une domination étrangère, l'Église devait tendre à se constituer par peuple ou par État, en églises nationales et indépendantes, en églises *autocéphales*, comme disent les canonistes grecs.

C'est là le fait qui domine toute l'histoire ecclésiastique de l'Orient, toute celle de la Russie en particulier, et qui seul explique les querelles intestines et les révolutions de l'Église byzantine. L'autonomie religieuse des diverses nations réunies dans son sein est la forme naturelle et rationnelle, la forme logique et définitive de l'orthodoxie gréco-russe. Elle tend invinciblement à se modeler sur les contours des peuples, à calquer l'organisation ecclésiastique sur les divisions politiques, et les limites des différentes Églises sur celles des États ou des nations. Il n'y a d'incertitude, il n'y a de place aux prétentions et aux rivalités locales que là où ces deux termes, État et nationalité, ne concordent point, car alors l'Église ne sait lequel des deux lui doit servir de cadre.

Cette tendance progressive de chacun de ses membres à l'autonomie ecclésiastique a été le principe de l'évolution historique de cette Église immobile en son dogme comme en sa discipline. De là le mouvement en sens opposé qui au catholicisme grec et au catholicisme latin, à Constantinople et à Rome, a fait des destinées si diverses. En Occident, c'est une force d'attraction qui fait tout converger vers un centre commun, effaçant de plus en plus toute différence locale et nationale ; en Orient, c'est une force centrifuge qui multiplie les centres de vie, et donne à chaque peuple une Église indépendante. Pendant que Rome marchait à la monarchie unitaire, sa rivale byzantine se subdivisait, se morcelait par nations. Les peuples, comme les Russes, conquis au christianisme par les Grecs, ne furent point, pour Constantinople, des provinces éternellement destinées à la sujétion ou au vasselage ; ce ne furent que des colonies religieuses, gardant chacune leur langue et leurs usages, reliées à la métropole par un lien de plus en plus lâche pour s'en émanciper un jour complètement.

Dans l'orthodoxie grecque, il n'y a point de siège perpétuellement désigné comme centre de l'unité. Si, aujourd'hui encore, l'Orient ne conteste point la primauté de la chaire romaine, si la nouvelle Rome ne dispute point la préséance à l'ancienne, les Orientaux n'en reconnaissent la juridiction à aucun degré. Selon leurs théologiens, c'est comme première et seconde capitales de l'empire romain que Rome et Constantinople eurent la primauté, l'une en Orient, l'autre en Occident et dans le monde entier. À leurs yeux, le pontife romain n'est que le patriarche d'Occident ; et la suzeraineté qu'ils lui refusent sur toutes les Églises, ils ne sauraient l'accorder à perpétuité à aucun de leurs patriarches. Le titre d'œcuménique, assumé par le siège de Constantinople, correspondait aux prétentions impériales et n'avait de réalité qu'autant qu'il était soutenu par l'autorité des empereurs. Ne pouvant asseoir sa suprématie sur l'héritage du chef des apôtres, l'Église byzantine devait tôt ou tard, de force ou de bonne grâce, sanctionner l'émancipation de ses filles spirituelles.

L'Église russe a été la première à établir son indépendance ; son exemple a été suivi de tous les États orthodoxes, Grèce, Serbie, Roumanie. Pour ces derniers, comme pour l'ancienne Moscovie, la dépendance où la Porte Ottomane tient le Patriarcat n'a été que le prétexte du rejet de la suzeraineté ecclésiastique de Constantinople. En se fractionnant avec les divisions politiques, l'Église orientale ne fait qu'obéir à son principe, comme Rome obéit au sien en tout centralisant. La juridiction du patriarche de Constantinople est liée à l'autorité des sultans, qui ont pris la place des empereurs grecs. Tout démembrement de l'empire turc amène un démembrement de l'Église byzantine ; l'affranchissement des peuples chrétiens rétrécit le domaine spirituel du premier pontife de l'Orient. Dans l'orthodoxie gréco-russe, le clergé d'un État indépendant ne saurait reconnaître de chef étranger. Avec leur titre fastueux de patriarche œcuménique, les évêques de Constantinople n'auront bientôt plus dans la communion orientale qu'une primauté nominale, une présidence honoraire.

Cette tendance des églises à se délimiter sur les États ou les peuples soulève des questions délicates, souvent mal comprises de l'Occident. L'État donnant ses frontières à l'Église, aux scissions nationales correspond une scission ecclésiastique, aux annexions politiques une annexion religieuse. La Russie en offre un double exemple dans la Géorgie et la

Bessarabie. En entrant sous la domination russe, ces deux contrées ont passé sous la juridiction de l'Église russe.

Ce qui donne à cette incorporation ecclésiastique un intérêt spécial, c'est que les Roumains de Bessarabie, comme les Géorgiens du Caucase, étaient en possession, sinon d'une liturgie, au moins d'une langue liturgique nationale. En les soumettant au synode qui dirige son propre clergé, la Russie, en dépit de son penchant à l'unification, n'a point encore partout imposé à ces peuples d'origine étrangère l'usage de la langue slavonne, la seule employée dans les églises russes. Les Roumains de Bessarabie n'ont point d'évêque particulier ; soumis à l'évêque russe de la province, ils ont seulement des paroisses où ils célèbrent l'office en roumain. La petite Église géorgienne, de cinq ou six siècles l'aînée de la grande Église russe, cette Église géorgienne, en possession d'un rituel d'une haute antiquité, n'a pas obtenu des Russes une position beaucoup plus favorable. Si elle forme dans l'empire une province ecclésiastique, ayant à sa tête un prélat décoré du titre d'exarque, cet exarchat n'a guère de géorgien que le nom. L'exarque est Russe, et, dans sa cathédrale de Tiflis, l'office est, comme en Russie, célébré en slavon. Au grand regret des patriotes, le géorgien ne règne plus que dans quelques couvents et quelques paroisses des campagnes.

Les annexions de l'Église russe trouvent leur contrepartie dans le démembrement progressif de l'Église de Constantinople. Le schisme bulgare, qui depuis 1873 a tant embarrassé la diplomatie russe, est un exemple de ces tendances séparatistes. Jusqu'alors les peuples chrétiens de Turquie avaient attendu leur émancipation politique pour signifier au patriarche de Constantinople leur indépendance religieuse ; les Bulgares ont suivi une route inverse. En attendant de pouvoir former une nation, ils réclamèrent de la Porte et du patriarcat la constitution d'une Église bulgare autonome. Le Phanar, qui, sous le couvert de la domination turque, avait rétabli l'hégémonie hellénique jusqu'au Danube et à la Save, devait repousser de toutes ses forces une prétention qui annulait d'un coup ses efforts séculaires. Il ne pouvait se résigner à voir renaître, sous une forme plus menaçante, l'ancienne métropole bulgare dont ses prélats s'étaient appliqués à faire disparaître le souvenir, substituant partout dans l'Église le grec au slavon et brûlant systématiquement les missels bulgares.

L'opposition du patriarcat était d'autant plus vive qu'il était moins aisé de délimiter la nouvelle circonscription ecclésiastique. Fixer les bornes réciproques de la jeune Église bulgare et de la vieille Église grecque, c'était déterminer les frontières des deux nationalités, arrêter d'avance la part des Slaves et des Hellènes dans l'héritage des Ottomans. Plutôt que de consentir à un tel partage, le Phanar, mettant ses armes spirituelles au service de l'intérêt national hellénique, préféra rompre avec ses ouailles bulgares et excommunier les Slaves en révolte.

Le patriarcat et le synode de Constantinople maintinrent que les prétentions des Bulgares étaient contraires aux canons de l'Église. Suivant les Grecs, les circonscriptions ecclésiastiques devaient rester calquées sur les circonscriptions politiques : il ne saurait, dans le même État, y avoir qu'une seule Église orthodoxe. La prétention des Bulgares de former, à côté des Grecs, une Église autonome dans le sein de l'empire ottoman, fut solennellement condamnée, comme une hérésie, sous le nom de phylétisme ^[15].

Les anathèmes de la « grande Église » de Constantinople n'ont pas empêché la Porte, alors mécontente des Grecs, d'ériger par un firman les communautés bulgares en Église autonome, sous le nom d'exarchat. Peu d'années après, la Bulgarie était constituée en principauté. L'autorité de l'exarque bulgare se fût bornée au nouvel État ou à l'éphémère Roumélie orientale, bientôt annexée à la Bulgarie, que le patriarcat œcuménique eût, d'après ses propres principes, été contraint de le reconnaître. Mais, en vertu des firmans du sultan, la juridiction de l'exarque s'étend, au delà des frontières bulgares, sur des diocèses de Thrace et de Macédoine, politiquement soumis à la Porte et que l'hellénisme ne renonce point à disputer au slavisme. Aussi le schisme bulgare-grec a-t-il persisté, sans que l'Église russe ait osé se prononcer pour l'une ou l'autre des deux parties, de peur de s'aliéner les frères slaves ou de scandaliser les fidèles en rompant avec l'Église mère.

La proclamation de l'indépendance ecclésiastique des Serbes, des Roumains, des Grecs du royaume, avait soulevé des difficultés analogues ^[16]. Tant que les limites réciproques des États et des nationalités de l'Orient ne sont point définitivement fixées, l'Église orthodoxe reste, par son principe même, exposée à de semblables schismes ; mais ces schismes

n'ont de religieux que l'extérieur. Ce ne sont en réalité que des scissions politiques de nature essentiellement locale et temporaire.

Ces ruptures passagères n'empêchent pas la Russie, les petits États chrétiens de l'Orient, les Églises orthodoxes de l'Autriche-Hongrie et les anciens patriarchats de prétendre ne former qu'une Église. Ils en ont le droit ; leurs querelles intestines ne sont que des guerres civiles. Les peuples orthodoxes appartiennent à la même confession, mais le lien qui les unit n'est pas aussi étroit que celui qui enchaîne les contrées catholiques. L'Église russe et ses sœurs ont l'unité de dogme et de croyances sans l'unité de gouvernement. Grande ou petite, chacune garde son administration, son rituel, sa langue liturgique. Le lien spirituel de la foi est le seul qu'elles connaissent ; pour elles, une communion internationale n'exige point de juridiction internationale.

Les patriarches et les métropolitains des divers États se bornent à se notifier leur avènement et, au besoin, à correspondre entre eux, à se consulter. L'unité dans l'obéissance de l'Église romaine fait place, chez l'Église orthodoxe, à l'union dans l'indépendance réciproque. D'un côté, c'est une monarchie unitaire et absolue, de l'autre une confédération où aucun pouvoir central permanent ne gêne l'autonomie de chaque État particulier. Pour amener toute l'Église orientale sous une autorité unique, il ne faudrait rien moins que l'unification politique de l'Orient. Il faudrait, comme on l'a parfois rêvé à Moscou, l'annexion de tous les peuples orthodoxes à la Russie. Alors, devenu ^[16] sujet du tsar, le patriarche byzantin redeviendrait vraiment le patriarche œcuménique.

Pour demeurer unies de foi et de communion, les différentes Églises de l'orthodoxie n'ont pas besoin d'un centre commun. L'immutabilité du dogme en assure l'unité. La foi traditionnelle ne recevant ni accroissement, ni diminution, les Églises qui la professent ont pu se passer de toute autorité internationale, pontife ou synode, congrès permanent ou périodique. Le lien de la communion ne saurait guère être rompu, comme entre les Grecs et les Bulgares, que par des querelles de juridiction qui le laissent bientôt renouer. Cette organisation de l'Église, par peuples et par États, a, selon les panégyristes de l'orthodoxie orientale, l'avantage de concilier deux choses ailleurs séparées : l'unité religieuse et l'indépendance ecclésiastique, l'œcuménicité ou catholicité et la nationalité. Ils se flattent d'échapper ainsi

à ce qu'ils appellent le cosmopolitisme romain, sans tomber dans ce qu'ils nomment l'anarchie du protestantisme^[17]. En Russie, les slavophiles étaient assez épris de cette constitution du christianisme gréco-slave pour y voir le germe de la rénovation religieuse de l'Europe, comme, dans la commune à demi socialiste de la Grande-Russie, ils prétendaient avoir découvert l'instrument de notre rénovation économique. Aux yeux de l'histoire, la nationalisation des Églises orientales a fait leur faiblesse en même temps que leur force. Nulle part cela n'a été plus manifeste qu'en Russie.

-
1. ↑ Il faudrait défalquer de ce nombre plusieurs millions pour les sectaires russes, mais, comme nous le verrons, le chiffre est difficile à déterminer, et la plupart sont en révolte contre l'Église officielle de l'Empire plutôt que contre l'Église orthodoxe.
 2. ↑ La ressemblance phonétique avec le terme ethnographique est accidentelle ; traduire pravoslave par orthoslave, c'est faire un jeu de mots.
 3. ↑ Les Russes ont même tenté de nouer des relations en Afrique avec l'antique Église jacobite d'Abyssinie.
 4. ↑ Voyez t. I, livre IV, chap. I et II.
 5. ↑ Voyez par exemple Döllinger : *Kirche und Kirchen, Papsttum und Kirchenstaat*.
 6. ↑ Cette intercommunion, longtemps après Photius et même après Michel Cerullaire, explique l'union de princes et princesses russes de Kief avec des membres de l'Église latine, par exemple le mariage d'Anne, fille de Iaroslaf, avec notre roi Philippe I^{er}.
 7. ↑ Voyez notamment le Dr W. Gass : *Symbolik der Griechischen Kirche* (1872), p. 335-342.
 8. ↑ Tandis que les Russes reprochent au Vatican l'Immaculée Conception comme une innovation, les écrivains catholiques se flattent d'avoir découvert cette croyance dans la liturgie russe et dans la tradition des Vieux-Croyants moscovites. Le P. Gagarine : *L'Église russe et l'Immaculée Conception* (1876).
 9. ↑ Palmer : *Notes of a visit to the Russian Church*, Londres, 1882, p. 326, 329.
 10. ↑ Ainsi, lorsque le grand ultramontain donne à entendre que les récits des premiers chapitres de la Genèse pourraient bien n'être que des allégories.
 11. ↑ Le P. Gagarine : *L'Église russe et l'Immaculée Conception*, p. 51.
 12. ↑ M^{me} Swetchine : fragments de son journal avant sa conversion. Voy. M. de Falloux : *M^{me} Swetchine*, t. I, p. 122.
 13. ↑ Palmer : *Notes of a visit to the Russian Church*. Ces Notes posthumes, écrites vers 1840 ; n'ont été publiées qu'en 1882 par les soins du cardinal Newman.
 14. ↑ L'Orient a cependant présenté un exemple de principauté ecclésiastique, c'est au Monténégro. Longtemps la Tsernagora fut gouvernée par ses évêques, ses *vladikas*, se succédant d'oncle en neveu. Cette singulière constitution était issue des conditions locales. Dans leur lutte séculaire contre l'envahisseur musulman, les chrétiens de la Montagne Noire s'étaient naturellement groupés autour de leur évêque. La sécularisation du pouvoir n'a été effectuée qu'en 1851, lorsque le prince Danilo, gardant pour lui l'autorité civile, appela à l'épiscopat un de ses cousins.
 15. ↑ De *phulè* tribu, race, nation. Malgré cette condanation, le phylétisme ou nationalisme n'en a pas moins triomphé chez les sujets orthodoxes de l'Autriche-Hongrie aussi bien qu'en Turquie. Les Roumains de Hongrie ont obtenu l'érection d'une Église roumaine autocéphale,

sous un métropolitain résidant à Hermannstadt, tandis que les Serbes du même royaume continuaient à relever du patriarche de Carlowitz. Pour les orthodoxes de la Bosnie et de l'Herzégovine, le gouvernement de Vienne a conclu un concordat avec le patriarche de Constantinople.

16. ↑ C'est seulement en 1885 que le patriarche œcuménique et son synode ont reconnu l'Église roumaine comme entièrement indépendante et placée sur le même pied que les autres Églises autocéphales. Jusqu'en 1883 le clergé roumain faisait chaque année venir « le saint chrême » de Constantinople, et le patriarcat eût voulu maintenir cet usage comme une sorte de marque de suprématie.
17. ↑ Voyez par exemple une étude de M. Thœrner dans le *Recueil des Sciences politiques* de M. Bezobrazof (*Sbornik gosoud. Znaniï*, 1876)

CHAPITRE II

Conséquences de la constitution nationale de l'Église orthodoxe. — Ingérence du pouvoir civil. —

Comment l'intimité de l'Église et de l'État a plutôt été un obstacle à la liberté intellectuelle et à la liberté politique. — De l'emploi d'une langue nationale dans la liturgie. — Le slavon ecclésiastique. — Ses avantages pour la nationalité, ses inconvénients pour la civilisation russe. — En quel sens l'orthodoxie orientale occupe une situation intermédiaire entre le catholicisme et le protestantisme. — De l'Écriture et des Sociétés bibliques en Russie. Les deux courants qui se disputent l'Église russe.

La constitution nationale des églises du rite grec a eu pour première conséquence l'ingérence du pouvoir civil dans leur sein : indépendante de toute autorité étrangère, chacune d'elles l'est moins de l'État. C'est là un phénomène général dans tous les pays orthodoxes, dans la démocratie grecque aussi bien que chez l'autocratie russe. À cet égard, la situation de la Russie n'est nullement différente de celle des pays de même foi ; seulement, le gouvernement étant plus fort, le lien qui lui rattache l'Église est plus étroit. La religion, ne pouvant s'isoler du milieu politique, s'est, comme toutes choses en Russie, ressentie de l'atmosphère ambiante. L'Église russe a été tout ce que peut être une Église nationale dans un État autocratique.

Les destinées de l'Église byzantine, sous le Bas-Empire, présageaient celles de sa fille. À Constantinople aussi, le pouvoir impérial se faisait sentir jusque dans le sanctuaire, et la main de l'autocrator grec, sous les Comnènes par exemple, se montra souvent plus lourde et plus indiscrete que ne le fut jamais celle des tsars.

À la plupart des Russes, comme à beaucoup d'Occidentaux, la subordination de l'Église et de la religion au pouvoir civil semble un gage de liberté politique, aussi bien que de liberté intellectuelle. L'histoire nous en fait douter. L'exemple de la Russie et de l'empire grec inclinerait plutôt à croire le contraire. À Moscou, de même qu'à Byzance, si l'Église orientale a contribué à la stagnation intellectuelle et au despotisme politique, c'est

précisément par sa dépendance de l'État, parce que, ne pouvant lutter avec le pouvoir civil, elle le laissait sans contrepoids ni frein. Tandis qu'en Occident les conflits des deux pouvoirs, dont les Russes se félicitent d'avoir été affranchis, laissaient un champ ouvert aux libertés intellectuelles ou politiques, aux revendications de la pensée et aux droits des gouvernés, en Orient le pouvoir civil, n'ayant aucun rival pour le contenir, avait moins de peine à devenir absolu. L'autorité civile, étayée de l'autorité religieuse, pesait à la fois sur les âmes et sur les corps. Pour soulever ce double poids, il eût fallu des forces surhumaines. Le spirituel et le temporel étaient plus ou moins confondus, les ordres du prince s'imposaient comme les ordres de Dieu, et les prescriptions de l'Église, érigée en institution d'État, se renforçaient à leur tour de toute l'autorité du prince. En ce sens, on peut dire qu'à Moscou, aussi bien qu'à Byzance, si la religion n'a pas créé l'autocratie, la religion l'a rendue possible en ne lui opposant pas de barrière. Dans un pays catholique, avec une hiérarchie ecclésiastique ayant au dehors un chef indépendant, l'autocratie ne pouvait naître ou ne pouvait durer. L'Église, tant qu'elle n'eût pas été écrasée, lui eût fait obstacle. Par là, le catholicisme, qui, par d'autres côtés, semble moins propice à la liberté, en favorisait davantage l'éclosion. Comme nous l'écrivions ailleurs, le catholicisme est, pour ainsi dire, libéral malgré lui, parce qu'il marque une borne à l'omnipotence de l'État, que le souverain s'appelle empereur ou peuple, que ce soit un prince divinisé par l'adulation ou une multitude enivrée à son tour des fumées du pouvoir^[1]. C'est ce que ne saurait faire une Église nationale, ou ce qu'elle ne peut faire qu'à un degré moindre^[2].

Il n'a manqué à la Russie aucun des avantages attribués aux Églises nationales : concorde des deux pouvoirs, force du gouvernement, unité morale de la nation, harmonie des deux plus nobles penchants du cœur humain, le sentiment religieux et le sentiment patriotique. Dans les grandes crises historiques, l'alliance de l'Église a doublé la force de l'État ; elle n'en a pas moins été une entrave pour la civilisation russe. Si les empiétements du pouvoir spirituel ont été plus aisément refrénés, le pouvoir civil a, pour son propre bénéfice, été plus souvent tenté de faire sortir l'Église de l'enceinte du sanctuaire. Le prêtre a été plus fréquemment travesti en fonctionnaire ; le laïque a été plus exposé à se voir traiter par l'Église autant en sujet qu'en fidèle. En transformant les devoirs religieux

en obligations légales, l'État a fait de la religion un moyen de gouvernement, parfois un moyen de police. Le rôle de l'Église, diminué d'un côté, s'est agrandi de l'autre, au profit apparent de l'État, au dommage réel de la nation comme de la religion.

Cette intimité de l'État et de l'Église a communiqué aux Russes le mal de l'Orient, la stagnation, et aggravé le mal particulier à la Russie, l'isolement. Non contente de comprimer tout mouvement de l'intelligence nationale, l'union des deux pouvoirs arrêta aux frontières toute invasion des idées du dehors. La liberté spirituelle, que semblait garantir à l'orthodoxie le manque d'une autorité centrale infaillible, fut ainsi longtemps annihilée par cette absence d'autorité cosmopolite indépendante. La limitation de l'Église aux bornes de l'État rétrécit l'horizon de l'un et de l'autre : la religion renforça les préventions nationales en même temps que le patriotisme. Les Vieux-Russes fuyaient le contact de l'Europe comme une contagion ; pour beaucoup, un voyage à l'étranger était un péché qui mettait l'âme en péril. On connaît l'histoire de ce seigneur que Pierre le Grand avait envoyé visiter l'Allemagne ou l'Italie, et qui, après avoir séjourné dans une des principales villes, revint sans avoir rien vu. Une fois arrivé, il n'avait jamais mis le pied dehors ni ouvert sa porte à personne : il avait ainsi obéi à la fois au tsar et à sa conscience. Il y a encore, en Russie, des sectaires capables de ces scrupules.

L'orthodoxie laissait la Russie en relation avec le monde oriental ; elle ne les unit point par des liens aussi intimes que ceux dont Rome enlaçait les nations catholiques. Le manque d'un pasteur commun n'obligeait pas les peuples orthodoxes à des rapports aussi fréquents ; le défaut d'une langue commune rendait ces rapports moins fructueux en même temps que plus rares.

Une des choses qui, durant le moyen âge, ont le plus favorisé l'éclosion de la civilisation moderne, c'est la possession d'un idiome clérical et savant d'usage international : l'Orient en manqua. L'Église grecque semblait plus en droit qu'aucune autre d'imposer sa langue à ses colonies spirituelles ; n'était-ce pas celle du Nouveau Testament et des Septante ? Elle n'en fit rien, elle laissa à chaque peuple la langue de ses aïeux ^[3].

Depuis leur conversion, à la fin du dixième siècle, les Russes célèbrent l'office divin en slavon. Les missionnaires grecs qui baptisèrent les Varègues de Vladimir introduisirent chez eux l'idiome créé, au siècle précédent, par les apôtres des Slaves, saint Cyrille et saint Méthode, eux-mêmes, probablement, deux Slaves hellénisés de Thessalonique. Ce slavon ecclésiastique, écrit par les deux frères pour les Slaves de la Grande-Moravie, était, depuis un siècle environ, la langue liturgique des voisins des Russes, les Bulgares, à cette époque le plus redouté et le plus cultivé des peuples slaves. Il leur avait été apporté, avec le christianisme, par les disciples mêmes de Cyrille et de Méthode, lors de l'écroulement de l'Église de Moravie sous l'invasion magyare.

L'empire bulgare, qui s'étendait jusqu'aux portes de Constantinople, servait d'intermédiaire entre la civilisation byzantine et les Slaves serbes ou russes. La littérature religieuse, alors presque partout la seule, y était déjà en honneur et s'alimentait de traductions du grec. Lorsque les missionnaires byzantins du dixième et du onzième siècle voulurent apporter leurs livres aux Russes, ils se servirent naturellement des versions slavonnes en usage parmi les Slaves des Balkans. Longtemps après, la Bulgarie, alors la sœur aînée de la Russie, était encore le principal foyer des lettres slaves orthodoxes. Elle avait succombé sous le cimeterre turc, que sa littérature religieuse continuait à défrayer celle de la Russie ^[4].

Le slavon d'Église, encore en usage chez tous les Slaves orthodoxes ou grecs-unis, n'est point le père des langues slaves, comme le latin est le père des langues latines. Apparenté surtout au vieux slovène et au vieux bulgare, il n'est qu'une forme ancienne des dialectes de la grande Slavie danubienne, avant que l'irruption des Hongrois l'eût brisée en morceaux en coupant les tribus slaves en peuples isolés. Plus ou moins corrompu par l'ignorance des copistes, le slavon ecclésiastique a subi, en chaque contrée, l'influence de l'idiome local ^[5]. Demeuré, jusqu'à Pierre le Grand, la langue écrite de la Russie, il est resté celle de l'Église. Dans le dialecte sacré, la piété du peuple trouve une langue assez voisine de la sienne pour lui demeurer transparente, assez différente et assez ancienne pour donner plus de solennité au culte divin.

Tout a-t-il été bénéfique pour la Russie et la civilisation russe dans la substitution du slave cyrillique à une langue liturgique étrangère ? On

pourrait croire que l'emploi du slavon, à la place du grec ou du latin, fut avantageux à la langue nationale, à l'éloquence et à la poésie, qui peuvent y puiser des tournures ou des expressions auxquelles l'âge et la religion prêtent une majesté particulière. Les critiques russes l'ont mis en doute. Plusieurs, et non des moindres, ont rendu le slavon d'Église responsable du tardif développement de la langue russe. Ils ont accusé la langue liturgique d'avoir étouffé l'idiome parlé, et tué dans son germe toute littérature nationale populaire^[6]. Plus grande était la ressemblance entre elles, plus il était difficile à la langue vulgaire de s'émanciper de la solennelle langue de l'Église. Moins voisines, elles eussent eu moins de peine à se séparer. Étroitement enchaînée à une langue morte, la langue vivante ne pouvait se former et croître librement. Le dialecte sacré tendait à la ravalier au rang de patois inculte. Tandis que, sous le latin des écoles et des clercs, la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne ont eu, dès le douzième ou le treizième siècle, une littérature nationale, en Russie le slavon d'Église ne laissait rien pousser à son ombre.

Et ce n'est ni le seul ni le principal dommage que la liturgie slave ait porté à la civilisation russe. Elle l'a entravée d'une autre manière en aggravant, elle aussi, le mal historique de la Russie, l'isolement. Ce n'est point seulement dans l'espace, en la séparant à la fois de l'Occident et de l'Orient, c'est dans le temps aussi, en la laissant étrangère aux civilisations classiques, que le slavon ecclésiastique a contribué à l'isolement et à la stagnation de la Russie. Privé de littérature et d'histoire, le slavon ne pouvait, comme le grec ou le latin, dont il prenait la place, ouvrir aux Russes l'accès de l'antiquité, et, par là, leur offrir, dans la langue même de l'Église, un instrument d'émancipation. L'emploi du slavon fut une des causes de l'infériorité des clergés slaves, ainsi éloignés des sources chrétiennes en même temps que des sources classiques.

Cette question de l'idiome liturgique, en apparence secondaire, a eu sur le développement de la Russie une influence peut-être égale à l'influence même de l'Église orientale. De combien de siècles eût été retardé le monde germanique, si l'un de ses dialectes, comme le gothique d'Ulphilas, eût, pendant le moyen âge, tenu dans ses églises la place du latin ; si, avant que Luther la rejetât de ses temples, la langue de Rome n'eût préparé l'Allemagne à la Renaissance en même temps qu'à la Réforme ! Il a fallu

qu'au latin aient, sans toujours le remplacer, presque partout succédé nos idiomes vulgaires, pour que la Russie fût reliée à l'Europe. Aucun peuple n'a autant cultivé le grand instrument de connaissance du monde moderne, les langues vivantes ; la privation du commerce de l'antiquité classique et du moyen âge latin n'en reste pas moins un des traits qui distinguent les Russes des nations protestantes comme des catholiques.

Le règne du slavon dans l'Église, et longtemps dans la vie civile, a eu en revanche, pour la Russie, un avantage national, politique. L'idiome de Cyrille et de Méthode, en dépit de ses altérations locales, a été un trait d'union entre les peuples slaves orthodoxes. Il a maintenu entre eux la notion de leur communauté d'origine, tandis que l'extrême diffusion du latin a cessé d'en faire un lien de parenté entre les nations néo-latines. Au lieu de son « Gospodi pomiloui », l'Église russe chanterait le *Kyrie eleison* en grec, qu'il n'y aurait sans doute jamais eu de panslavisme. Si cette chimère venait un jour à prendre corps, la liturgie slave n'y serait pas étrangère. Quand, chez le Serbe et le Bulgare, le slavon cyrillique serait entièrement supplanté par les langues nationales, il n'en aurait pas moins, dans le passé, rendu à la Russie un service inappréciable : il a contribué à empêcher la dénationalisation des Malo-Russes et des Biélo-Russes, sujets de la Lithuanie et de la Pologne, et préparé la réunion de la Petite-Russie et de la Russie-Blanche à la Russie moscovite. Bien plus, comme l'orthodoxie elle-même, il a été un des facteurs de la nationalité russe. À l'intérieur de la Grande-Russie, longtemps couverte de tribus finno-turques, l'idiome sacré donnait à l'élément slave un immense avantage sur les éléments allophyles. La langue de l'Église, a dit Solovief^[7], tendait à slaviser les tribus finnoises converties à l'Évangile. Le slavon liturgique a été un instrument de russification ; après huit siècles il l'est encore aujourd'hui. Tout comme les Kniaz de Kief, de Novgorod ou de Vladimir, tout comme les tsars de Moscou, les empereurs de toutes les Russies se servent du rit pravoslave pour affermir leur puissance en Orient et en Occident, sur l'Asie et sur l'Europe. Lorsqu'ils traduisaient la liturgie grecque pour leurs prosélytes slaves et inventaient un alphabet pour cet idiome barbare. Méthode et Cyrille travaillaient, à leur insu, à la grandeur d'un peuple qu'ils ne connaissaient peut-être point de nom.

La langue slavonne, en usage dans la liturgie, peut servir de symbole à la situation de l'Église russe au milieu des autres confessions chrétiennes. Comme les catholiques, les Russes, dans leurs livres sacrés, se servent d'une langue ancienne ; comme les protestants, ils emploient un idiome national, un dialecte hérité de leurs ancêtres slaves, et non emprunté à des hommes d'une autre race. Ressemblant à la fois aux uns et aux autres, ils sont, sur ce point, demeurés également éloignés de Rome et de la Réforme. Il en est de l'Église russe elle-même comme de sa langue liturgique. L'orthodoxie orientale est à une distance presque égale du catholicisme romain et des sectes protestantes qui se disent orthodoxes. Vis-à-vis des deux grands partis qui, depuis le seizième siècle, divisent le christianisme occidental, l'Orient se trouve, à plus d'un égard, dans une situation intermédiaire et comme moyenne. Par sa conception de l'autorité et de l'unité de l'Église, par la liberté de l'interprétation du dogme, par la constitution et la discipline de son clergé, par son mode de gouvernement, ses relations avec l'État et les fidèles, par tout le côté moral et politique du christianisme, par l'esprit, sinon par les pratiques du culte, l'orthodoxie diffère presque autant de Rome que des filles révoltées de Rome. Contrairement à l'opinion vulgaire, elle est peut-être moins voisine de la papauté romaine que des églises épiscopales sorties de la Réforme. Le pauvre prince d'Anhalt, père de Catherine II, n'était pas en réalité aussi dupe qu'il en avait l'air, alors que, pour la conversion de sa fille à l'Église russe, il se laissait persuader que luthéranisme ou culte grec, c'était au fond à peu près la même chose^[8].

L'immobilité séculaire de l'Orient explique cette position intermédiaire entre les Églises de l'Occident. Assoupie durant près de mille ans et comme pétrifiée dans ses traditions, pendant que catholiques et protestants développaient chacun leur principe, les uns marchant à droite vers l'autorité et la centralisation, les autres à gauche vers le libre examen et l'individualisme, l'orthodoxie gréco-russe s'est, au sortir de son isolement, réveillée à un intervalle presque égal des deux grands partis dont la rupture a déchiré le monde occidental. Cela ne veut point dire que l'Église d'Orient soit un milieu et comme un compromis entre le catholicisme et le protestantisme ; elle a ses tendances propres, originales, qui la distinguent de l'un et de l'autre, et l'opposent à tous deux à la fois. Il n'en est pas moins

vrai que, par certains côtés, elle est à moitié route entre Rome et la Réforme. Ses apologistes l'ont plus d'une fois reconnu, et plusieurs lui en ont fait un mérite^[9]. « L'Église orthodoxe, disent-ils, est demeurée au centre du christianisme, également éloignée de ses pôles contraires, parce qu'elle est l'Église primitive, initiale, dont les Occidentaux n'ont dévié que pour aboutir, par deux chemins opposés, à l'autocratie catholique et à l'anarchie protestante. » La torpeur, la léthargie que ses adversaires lui reprochent, ses avocats l'en glorifient sous le nom d'immutabilité ; ils la félicitent d'avoir soustrait l'Église, comme le dogme, à la loi du développement ou du progrès qui régit les choses humaines.

Catholiques et protestants se font illusion lorsqu'ils se représentent l'attitude de l'orthodoxie gréco-russe comme humble et presque honteuse vis-à-vis de ses antagonistes occidentaux. Appuyés sur l'immobilité de leur Église comme sur un roc, ses théologiens contemplent avec une hauteur mêlée de pitié les discussions religieuses de l'Occident. L'accueil fait par les membres de l'Église russe aux offres d'union des vieux-catholiques ou des anglicans est, à cet égard, d'un intérêt singulier. Vis-à-vis des uns ou des autres, les orthodoxes ont toujours été loin de montrer aucun empressement hâtif ; ils ont toujours repoussé tout compromis contraire aux traditions ou aux usages de leur Église.

Entre les protestants et les orthodoxes, entre l'Église anglicane surtout et l'Église russe, il y a eu plusieurs tentatives de rapprochement, et les avances sont d'ordinaire venues de l'Occident. C'est ainsi que, dès le seizième siècle, les luthériens s'adressaient au patriarcat de Constantinople, espérant obtenir du patriarche Jérémie l'approbation de la confession d'Augsbourg, qu'ils avaient, pour lui, fait traduire en grec. Si stériles que soient toujours restés de pareils appels, ils se sont reproduits à des époques plus voisines de nous. C'est naturellement l'Église d'Angleterre et, dans cette Église, l'école historique en réaction contre les influences protestantes, l'école où l'on aime à s'intituler « catholique anglais », qui a le plus caressé ces rêves d'union entre la fille rebelle de Rome et sa sœur séparée d'Orient^[10]. De toutes les tentatives de ce genre, la plus digne d'attention est celle d'un théologien d'Oxford, ami du docteur Newman, W. Palmer ; il fit, sous le règne de Nicolas, avec l'approbation de ses chefs ecclésiastiques, un voyage théologique en Russie, moins pour étudier sur place l'Église russe

que pour entrer en communion avec elle. Palmer en était arrivé à croire à la presque identité de la doctrine orthodoxe et de la doctrine anglicane ; il ne voyait guère de difficultés que pour le culte des images, sanctionné par le deuxième concile de Nicée. Fort de cette conformité de croyances, le docteur anglais prétendait être admis à la communion par les orthodoxes. Il vit les principaux dignitaires de l'Église russe, sans parvenir à leur faire partager ce point de vue^[11]. Aux yeux des prélats russes, pour que les anglicans pussent ainsi entrer en communion avec eux, il eût fallu une entente de la hiérarchie des deux Églises, sinon l'autorisation d'un concile. Par le fait, le manque d'autorité centrale dans l'Église orthodoxe lui rend tout accord de ce genre plus difficile qu'à l'Église catholique, dont l'autorité pontificale peut toujours ouvrir la communion. En consentant à traiter les anglicans comme des orthodoxes, les Russes risqueraient de scandaliser leurs frères d'Orient et de perdre d'un côté ce qu'ils gagneraient de l'autre. Aussi, indépendamment des divergences de doctrine ou de discipline, toute intercommunion des Églises épiscopales de l'Orient et de l'Occident semble, malgré leurs sympathies réciproques, de longtemps malaisée.

Les vieux-catholiques de Suisse ou d'Allemagne n'ont guère été plus heureux dans des efforts analogues. Ils ont eu beau, dans leurs congrès, exprimer l'espoir d'une réunion avec l'Église orientale^[12], celle-ci a montré peu d'empressement à leur ouvrir son sein. Elle n'a pas cherché à se créer en Occident des communautés de Latins Unis. Une société de Pétersbourg, composée de laïques et d'ecclésiastiques, la *Société des amis de l'Instruction religieuse*, s'était, par des écrits et des délégués, mise en rapport avec les vieux-catholiques d'Allemagne. Nul mouvement ne pouvait être plus sympathique aux orthodoxes russes, qui, pour l'infailibilité papale, ont la même répulsion que les protestants allemands. À toutes les avances des transfuges latins ils n'en ont pas moins répondu avec réserve, sur le ton d'une Église qui a foi dans son principe et ne transige point avec lui. En encourageant ces vieux-catholiques, parfois près de verser en pleine Réforme, les Russes ne leur ont point ménagé les leçons. — Si vous voulez vous unir à nous, leur disait un des inspireurs des slavophiles, ce n'est point assez de rejeter le dernier concile du Vatican, c'est sur dix siècles de traditions latines qu'il vous faut revenir^[13].

Cette Église impassible devant les adversaires qui l'attaquent à la fois, des deux rives opposées, ne peut entièrement échapper à leur influence. Comme toute confession placée dans une position intermédiaire, entre la centralisation catholique et l'individualisme protestant, elle ne saurait manquer de subir une certaine attraction vers l'un ou l'autre des deux pôles du christianisme. Tant qu'elle se fait équilibre, cette double attraction en sens contraire peut, il est vrai, contribuer à la maintenir à distance des deux extrêmes.

Ainsi que l'Église anglicane, l'Église russe est, par sa situation mitoyenne et par les besoins mêmes de la controverse, exposée à deux tendances divergentes : d'un côté, à droite, sinon vers le catholicisme romain, du moins dans la même direction que Rome, vers la concentration de l'autorité et l'ascendant de la tradition, — de l'autre, à gauche, non point précisément vers le protestantisme, mais vers la liberté d'interprétation, vers la foi individuelle et l'émancipation du clergé inférieur ou des laïques. Cette double aimantation remonte aux premiers jours du contact de la Russie avec l'Occident ; c'est un des aspects les moins remarquables et non les moins curieux de l'influence de l'Europe sur la Russie^[14]. Sous Pierre le Grand, les deux penchants se personnifient dans les deux membres les plus influents de l'Église, Étienne Iavorski, le suppléant du patriarche dans l'intervalle laissé par Pierre entre la mort du dernier titulaire et l'érection du Saint-Synode, et Théophane Procopovitch, le conseiller du tsar dans sa réforme ecclésiastique. De là, depuis Pierre 1^{er}, deux écoles dans le clergé, l'une mettant davantage en relief l'opposition de l'orthodoxie au catholicisme, l'autre son opposition au protestantisme, — la première prenant dans sa lutte contre Rome une teinte protestante, la seconde une couleur catholique dans ses attaques contre la Réforme^[15]. De la controverse, cette double tendance a passé dans les catéchismes et les traités de théologie, parfois même dans les questions de rite et de discipline, les uns se montrant plus strictement conservateurs, les autres moins éloignés des réformes ou des innovations.

Sous le règne de Nicolas et l'administration du comte Protasof, procureur du Saint-Synode, il y eut une réaction contre les influences protestantes qui avaient dominé l'Église durant presque tout le dix-huitième siècle. Le gouvernement s'inspirait en tout du principe d'autorité et de l'idée de

tradition ; il n'oublia pas de les relever dans l'Église contre l'école de Procopovitch, le collaborateur spirituel de Pierre le Grand. Les tendances protestantes ou « évangéliques » perçaient dans les écrits des deux plus illustres prélats de la Russie moderne, Platon et Philarète, l'un et l'autre métropolitains de Moscou^[16]. L'éloquent Philarète dut, sous Nicolas, remanier son célèbre catéchisme, pour s'écarter davantage des théologiens de la Réforme^[17]. L'Église russe a, depuis lors, cessé de s'orienter vers Luther ou vers l'anglicanisme. S'arrêtant dans les voies où l'avaient jetée Pierre le Grand et ses successeurs, elle s'est appliquée à s'en tenir strictement au principe de l'immobilité traditionnelle. Impuissante à supprimer entièrement les deux tendances qui se la disputent, elle a, durant la seconde moitié du dix-neuvième siècle, cherché à les maintenir en équilibre.

Aujourd'hui encore, les idées protestantes n'en sont pas moins en faveur dans une partie du clergé, et souvent dans la plus instruite. Cela s'explique par la fréquentation des écoles et des livres protestants. Le renouvellement des études théologiques, les efforts pour relever le niveau intellectuel du clergé n'y sont pas étrangers. L'esprit de la Réforme s'insinue silencieusement dans les séminaires et les académies ecclésiastiques avec les ouvrages des théologiens allemands. Il en est de même des laïcs, dans les classes éclairées du moins. Beaucoup, et parfois les plus pieux, ne sont, à leur insu, que des protestants ritualistes. En religion, comme en toutes choses, hommes et femmes du monde font, du reste, souvent preuve d'un singulier éclectisme. On en voit, à l'étranger, fréquenter presque indifféremment les diverses églises, appréciant en amateurs impartiaux les prédicateurs des confessions rivales.

L'esprit traditionnel et l'esprit de discipline, qui ont fait sa force, refrènent dans l'Église les penchants novateurs. Le besoin de rester en communion avec l'Orient, la crainte de scandaliser le peuple et de donner de nouvelles forces aux sectes dissidentes, opposent une barrière à l'esprit d'innovation. La cohésion de l'Église sous la main de l'État la préserve du déchirement des factions et des querelles d'écoles. Loin d'en troubler le fond, les courants spirituels qui la traversent en font à peine onduler la surface.

Chez elle, rien d'analogue à l'antagonisme des deux ou trois partis de l'Église anglicane. Les institutions et les mœurs permettraient peut-être encore moins des partis dans l'Église que dans l'État. Si la Russie a son *high church* et son *low church*, c'est dans la sourde rivalité de ses deux clergés, le haut clergé monastique et célibataire et le bas clergé pourvu de famille. Sous cette compétition de classes se retrouvent, il est vrai, les deux tendances contraires, le haut clergé, par sa situation et son genre de vie, étant naturellement plus conservateur ou plus aristocratique, le clergé inférieur plus novateur ou plus égalitaire.

Un des épisodes les plus curieux de la lutte, dans l'Église russe, des « protestantisants et des catholicisants », comme disait J. de Maistre, c'est, sans contredit, l'histoire des Sociétés Bibliques. En principe, la position de l'Église orthodoxe vis-à-vis des Écritures est à peu près la même que celle de l'Église latine. Pour toutes deux, l'autorité de la tradition égale l'autorité des livres saints ; l'Écriture ne peut être interprétée que conformément à l'enseignement de l'Église, aux Conciles et aux Pères ^[18]. Dans la pratique, le dogme étant moins défini, la tradition n'ayant pas pour la confirmer de souverain pontife, l'interprétation reste plus libre pour les orthodoxes. Le slavon ecclésiastique étant beaucoup moins éloigné de l'idiome populaire que ne l'est le latin de nos langues néo-latines, la question de la traduction des Écritures en langue vulgaire ne pouvait, en Russie, avoir la même importance qu'en Occident. Longtemps le peuple même préféra lire l'Évangile dans la langue hiératique. Bien qu'il n'eût pas pour cela les mêmes raisons que les Grecs, la version en dialecte populaire lui semblait dégrader et comme profaner le texte sacré.

Chez les Russes, de même que chez les Grecs, la pratique, à cet égard, a plus d'une fois varié. D'un côté, le désir de se distinguer des Latins s'est joint aux influences protestantes pour encourager les traductions en langue vulgaire ; d'un autre côté, la hiérarchie était retenue par la crainte de prêter aux nouveautés et de fournir un aliment aux ignorantes sectes de la Grande-Russie. C'est sous Alexandre I^{er}, le mystique ami de Mme de Krüdener, que le peuple fut invité à recevoir la Bible dans sa langue. Il est vrai que, dans cette nation de serfs, bien peu encore savaient lire. Chez les rares moujiks ou les petits marchands un peu lettrés, les Vies des saints, les livres d'heures et quelques traités des Pères, joints à des apocryphes de toute sorte, étaient

alors plus répandus que les deux Testaments, exception faite du Psautier, de tout temps un des préférés de la dévotion russe. En certaines régions, le peuple considérait même comme un péché de garder chez soi les Évangiles : l'église seule lui semblait digne d'abriter les livres sacrés.

Les sociétés bibliques anglaises avaient, dès 1812, essayé d'établir des succursales en Russie : elles y parvinrent en 1813. L'empereur Alexandre I^{er} se fit inscrire parmi les membres de la Société biblique russe ; le prince Alex. Galitzine, ministre des cultes, en fut le président. Sous un tel patronage, en un pays aussi épris de tout ce qui est officiel, une pareille œuvre devait prendre une extension rapide. Près de trois cents sociétés affiliées couvrirent en peu de temps la surface de l'empire. Un moment, on vit un archevêque catholique y siéger à côté de prélats orthodoxes et des zéloteurs de l'illuminisme alors en vogue. La Bible, traduite en vingt langues différentes, fut distribuée par centaines de milliers d'exemplaires : une version française était destinée au beau monde. Sous le couvert des deux Testaments, les promoteurs de l'entreprise, des missionnaires anglicans, espéraient voir l'esprit de la Réforme s'insinuer peu à peu dans l'Église russe. Des membres du clergé s'en effrayèrent. Aussi la Société biblique russe n'eut-elle qu'une courte existence. Son puissant patron, le mobile Alexandre I^{er}, la prit lui-même en suspicion. Le prince Galitzine fut obligé d'abandonner la présidence au métropolitain de Pétersbourg, Séraphim. Elle eut beau être épurée, la Société ne survécut pas à l'empereur Alexandre. Un des premiers actes de Nicolas fut de la dissoudre ^[19] (1826).

Pour apprécier le rôle de la Société biblique et les querelles suscitées par elle, il importe de se rappeler qu'à la même époque les Jésuites, recueillis par Catherine, élevaient dans leurs collèges une partie de la jeunesse russe, tandis que Joseph de Maistre et les émigrés français introduisaient dans certains salons les idées catholiques. Les influences étrangères en lutte à Pétersbourg atteignaient jusqu'à la religion. Sous les souffles du dehors, deux courants opposés agitaient la surface d'une Église d'ordinaire stagnante. L'autorité ecclésiastique et civile ne pouvait manquer de s'en inquiéter. Entre les Jésuites d'un côté et la Société biblique de l'autre, la vieille orthodoxie semblait prise entre deux feux ; l'étranger menaçait la sainte Russie d'une double invasion. Le gouvernement autocratique, de sa nature défiant de toute impulsion indépendante, ne pouvait longtemps voir

remuer des idées qui risquaient de troubler le calme habituel de l'Église. Il en assura le repos en frappant, à peu d'intervalle, les foyers des deux tendances contraires, la Société biblique et la Compagnie de Jésus. La première semblait triompher avec la fermeture des collèges des Pères ; elle fut dissoute peu de temps après leur exil. C'est ainsi que, selon le procédé russe, le gouvernement fit la paix en faisant le silence.

Depuis la suppression de la Société biblique, le Saint-Synode russe s'est singulièrement rapproché des pratiques de l'Église romaine. S'il encourage la diffusion de l'Évangile et du Nouveau Testament en langue vulgaire, il n'en est pas de même de l'Ancien Testament^[20]. Tout comme chez les catholiques, le livre des Psaumes est le seul qui fasse exception. Les Psaumes ont, de tout temps, été fort populaires en Russie. Dans certaines contrées, on croyait qu'en lisant quarante fois le psautier on obtenait la rémission des plus grands péchés. On s'en sert aussi, particulièrement du psautier slavon, pour dire la bonne aventure.

De même encore que l'Église romaine, le Saint-Synode de Pétersbourg veille avec un soin jaloux sur la traduction des livres saints. Il s'est fait réserver le monopole des versions russes, même pour les protestants, les catholiques ou les juifs. Admet-il des Nouveaux Testaments imprimés à l'étranger, c'est toujours sur une version approuvée par lui.

Il s'est reformé sous Alexandre II, en 1863, une « Société pour la propagation de l'Écriture sainte ». Elle dure encore aujourd'hui. Comme l'ancienne Société biblique, bien qu'à un moindre degré, elle jouit du patronage officiel ; mais, à tout autre égard, elle diffère de sa fameuse devancière. Les seuls livres qu'elle cherche à répandre sont les Psaumes et le Nouveau Testament, surtout l'Évangile. Ses ressources sont minimes ; une bonne partie lui vient des protestants du dehors. En une vingtaine d'années, elle n'avait guère écoulé qu'un million de volumes. Aujourd'hui elle en répand cent mille par an. En outre, elle est autorisée à distribuer les exemplaires que lui envoient les opulentes sociétés bibliques de Londres et des États-Unis. La Société russe emploie pour sa propagande des procédés américains. Elle a ses colporteurs à la foire de Nijni, comme ses comptoirs aux expositions de Moscou ; et sa marchandise trouve bon accueil auprès du peuple. Ses membres se servent aussi volontiers des chemins de fer. J'ai

moi-même rencontré en wagon des dames qui, d'une main, me présentaient un tronc pour leur œuvre, et de l'autre, des évangiles russes ou slavon^[21].

Si la Bible est toujours rare en Russie, plus rare peut-être que certains apocryphes, il n'en est pas de même du Nouveau Testament. Ce dernier y est probablement plus répandu qu'en aucune autre contrée de l'Europe, sauf les pays protestants. L'Évangile est sans conteste le livre le plus goûté du Russe ; on le trouve chez l'ouvrier comme chez le paysan. Le moujik lettré le lit aux autres ; chacun des progrès de l'enseignement populaire lui vaut de nouveaux lecteurs. Le menu peuple y puise tout ce qu'il possède d'instruction religieuse ou morale. On ne saurait nier l'influence de ce petit livre sur l'âme russe. En dépit de son ignorance et de ses superstitions, la foi du peuple mérite le nom d'évangélique si, pour cela, il suffit d'être nourri de la moelle de l'Évangile.

-
1. ↑ Voyez *Les catholiques libéraux, l'Église et le libéralisme* (Plon, 1885), p. 285-288.
 2. ↑ Sur la situation de l'Église russe vis-à-vis de l'État et de l'autocratie, voyez ci-dessous, chapitre vi.
 3. ↑ S'il se retrouve dans quelques anciennes inscriptions, à Sainte-Sophie de Kief par exemple, le grec, en Russie, n'a guère persisté que dans certains sigles ou initiales de l'iconographie, à côté de la tête du Christ ou de la Vierge notamment.
 4. ↑ Voyez l'*Histoire des littératures slaves* de M. Pypine et la *Bulgarie* de M. L. Léger.
 5. ↑ On distingue ainsi, dans les manuscrits slavons, trois formes ou rédactions principales : la bulgare, la plus ancienne, la serbe et la russe.
 6. ↑ Ainsi, par exemple, Nadejdine, en cela suivi par Pypine (voyez le *Vestnik Europy*, juin 1882).
 7. ↑ *Shornik Gosoud, Znanii*, tome VII (1879).
 8. ↑ Voyez l'étude de M. A. Rambaud sur Catherine II : *Revue des Deux Mondes* du 1^{er} février 1874.
 9. ↑ Par exemple, Samarine, *Iésouity i ikh otnochénié k Rossii*, p. 363, et, chez les Grecs, Nicolas Domalas, dans l'ouvrage intitulé *Peri arxôn*, Leipzig, 1865.
 10. ↑ Les anglicans de toute nuance ont, dès longtemps, manifesté leur intérêt pour l'Église orientale ; il leur a inspiré de nombreux travaux, parmi lesquels on peut citer ceux de J. Neale *History of the holy Eastern Church*, 4 vol.) et de Stanley, le célèbre doyen de Westminster (*Lectures on the history of the Eastern Church*).
 11. ↑ Palmer a laissé le récit de cette curieuse négociation dans des notes de voyage, imprimées quarante ans plus tard par les soins de son ami le cardinal Newman : *Notes of a visit to the Russian Church*.
 12. ↑ Dès leur premier congrès, notamment, à Munich, en 1871.
 13. ↑ Khomiakof, *Brief an Döllinger von einem Laien der russischen orthodoxen Kirche*. Berlin, 1872.
 14. ↑ Le même phénomène se rencontre, quoique à un moindre degré, dans l'Église grecque proprement dite. C'est ainsi qu'au dix-septième siècle les tendances calvinistes du patriarche Cyrille Loucaris ont agité toute la hiérarchie orientale.

15. ↑ Voyez à ce sujet l'introduction de Samarine aux œuvres de Khomiakof.
16. ↑ Platon, mort en 1812 ; Philarète, mort en 1832.
17. ↑ Le catéchisme de Philarète a été traduit en allemand, sur la 59^e édition russe, et publié on appendice d'une traduction de l'*Histoire de l'Église russe* d'un autre Philarète, archevêque de Tchernigof.
18. ↑ Un point à remarquer, c'est que chez les Orientaux, chez les Grecs notamment, le nombre des livres canoniques n'a pas été aussi nettement fixé que chez les catholiques ou chez les protestants. L'Église russe est, aujourd'hui du moins, d'accord avec les réformés pour rejeter comme apocryphes les livres de l'Ancien Testament considérés comme tels par les Juifs.
19. ↑ Toute cette histoire a été racontée, au point de vue protestant, par le principal agent des Missions anglaises en Russie, le Dr Pinkerton : *Russia or Miscellaneous observations*, 1833. On trouve dans le même ouvrage de curieux témoignages des penchants « évangéliques » de Philarète et de son maître Platon. Cf. *Fürst Alex, Nik, GaliUin und seine Zeit*, aus der Erlebnissen von P. von Götze (1885).
20. ↑ Le patriarcat de Constantinople procède à peu près de la même manière. Ce n'est qu'en 1817 qu'il a autorisé l'impression du Nouveau Testament en grec moderne ; et si, un peu plus tard, il permettait également la traduction de l'Ancien Testament, cette dernière donna lieu à de vives polémiques.
21. ↑ D'après les comptes rendus de la Société que j'ai sous les yeux, sur près de 100 000 volumes écoulés par elle en une année, le nombre des Anciens Testaments ne dépasse guère 200. La plupart des exemplaires, les neuf dixièmes, sont en russe, le reste en russe et slavon. Il semble en résulter qu'aujourd'hui, en dehors des sectaires appelés vieux-croyants, l'homme du peuple préfère lire l'Évangile en langue vulgaire.

CHAPITRE III

Du culte et du ritualisme. — Importance des rites et du cérémonial dans l'Église orientale. — Le formalisme russe et le caractère national. — Le rite de la prière. — Les cérémonies et la liturgie. — Comment l'Église russe a rempli le rôle esthétique de la religion. — Du culte des images. — Précautions prises contre la superstition. — Vierges miraculeuses et dévotion du peuple. — L'imagerie religieuse et l'art byzantin en Russie. — Caractères de la peinture moscovite. — Attachement aux types traditionnels. — Difficulté de les renouveler. — La musique à l'église et le chant sacré.

Si, pour la constitution de l'Église, l'orthodoxie gréco-russe occupe une position intermédiaire entre Rome et la Réforme, il en est tout autrement des rites, du culte extérieur. Par ce côté, l'Église orientale se montre à la fois opposée aux deux grands partis, qui ont divisé l'Occident. L'immobilité traditionnelle qui, à plus d'un égard, l'a placée au milieu des catholiques et des protestants, l'a laissée, sous ce rapport, à l'écart et comme en arrière des uns et des autres. Pour les formes, pour l'importance donnée au cérémonial, l'orthodoxie gréco-russe est en quelque sorte à l'extrême droite du christianisme ; c'est plutôt le catholicisme romain qui est au centre.

Les usages de l'antiquité chrétienne, souvent simplifiés par Rome avant d'être réduits ou rejetés par la Réforme, se sont, pour la plupart, religieusement conservés en Orient. Strictement attaché aux formes ecclésiastiques des quatrième et cinquième siècles, le culte orthodoxe est essentiellement ritualiste. Cette fidélité à des pratiques abandonnées ou modifiées par les confessions d'Occident lui donne, vis-à-vis d'elles, un air archaïque et vieilli. Ce ritualisme a valu à l'Église grecque l'attaque simultanée des deux camps opposés. Catholiques et protestants, qui d'ordinaire lui font des reproches contraires, l'ont également accusée d'étouffer la religion sous les pratiques extérieures. La principale cause de ce formalisme byzantin, transmis à l'Église russe par sa mère du Bosphore, c'est d'abord l'esprit oriental ; c'est ensuite, comme nous l'avons dit, l'histoire, la longue ignorance, l'état de civilisation de la plupart des nations orthodoxes ; c'est enfin, chez les Russes, le caractère réaliste du peuple, son

attachement inné au rite et aux cérémonies, si bien que les corrections liturgiques les mieux justifiées ont été, pour lui, le point de départ d'un schisme obstiné.

Le respect du rite, de l'*obriad*, comme disent les Russes, est tellement naturel à ce peuple, qu'il se retrouve partout chez lui, dans la vie domestique presque autant que dans la vie religieuse. Sous ce rapport, il n'est pas sans ressemblance avec son lointain voisin, le Chinois. Pour tous les actes de la vie humaine, le paysan a des formes et des formules qu'il conserve religieusement. À côté des fêtes ou des cérémonies de l'Église, il a, pour la naissance, pour le mariage, pour la mort, des cérémonies traditionnelles, souvent compliquées de véritables rites civils, qu'il observe avec presque autant de ponctualité que les rites prescrits par l'Église. C'est ainsi que, pour le mariage, les fêtes domestiques du moujik constituent un véritable poème en action, une sorte de drame à plusieurs personnages, avec chants et chœurs à l'antique, joué depuis des siècles de génération en génération ^[1].

On sent ce qu'un pareil esprit a pu produire en religion. Le Russe a, en quelque sorte, renchéri sur le formalisme byzantin. Il ne s'est pas contenté d'être fidèle à tous les rites de l'Église ; il en a mis là même où l'Église ne lui en imposait point. Ainsi de la prière elle-même. Pour lui, la prière, l'entretien de l'âme avec son Rédempteur, est une sorte de rite ; elle a des formes consacrées, formes toutes nationales, car elles sont en grande partie étrangères aux Grecs.

L'orthodoxe, le Russe surtout, prie d'habitude debout, conformément aux usages de l'Église primitive ; mais, durant sa prière, le Russe ne reste pas en repos. Le corps y semble prendre autant de part que l'esprit : le moujik prie avec tous ses membres. Pendant les offices il passe son temps à se signer de grands signes de croix, levant à la fois la tête et la main droite, puis se courbant en deux entre chaque signe de croix, et se redressant aussitôt pour recommencer sans fin. Les plus pieux s'agenouillent et se prosternent à intervalles réguliers, se relevant vivement pour se prosterner de nouveau, comme s'ils étaient contraints à cette sorte de pénitence. Les saluts répétés qu'ils adressent ainsi à l'autel ou aux saintes images, rappellent ceux que le serf prodiguait naguère à son seigneur ; pour nous Occidentaux, ces profondes et rapides inclinations ont quelque chose de servile et de fatigant.

Dans une église russe, un étranger a peine à ne pas être étourdi par le balancement de la foule qui oscille autour de lui. Cette tenue à l'église, où le corps s'agite sans cesse, rappelle moins la grave attitude de l'Orante chrétienne des Catacombes que la prière musulmane, elle aussi, accompagnée d'inclinations et de prosternements réglés par l'usage. Comme celle de l'invocateur d'Allah, la prière russe est un véritable exercice, une espèce de gymnastique sacrée. Si les classes cultivées ont, sous l'influence occidentale, abandonné cette religieuse pantomime au bas peuple, ce dernier y paraît fort attaché. Il n'a point l'air de savoir prier autrement. Beaucoup semblent embarrassés de leur personne lorsque, durant les longs offices, la fatigue les contraint à suspendre leurs signes de croix et leurs prosternements. J'en ai vu ne s'arrêter qu'après des centaines de gémissements.

On ne lit point ou on lit peu dans les églises russes. L'usage n'est pas d'emporter un livre aux offices. L'homme du peuple trouverait inconvenant de s'asseoir dans l'église pour y lire un livre. Cela le choque dans les églises latines. Les gens pieux lisent l'office du jour d'avance, pour être mieux en état de le suivre à la messe. Le commun des fidèles se contente de faire brûler des cierges, de se signer et de s'incliner en répétant sans cesse les mêmes formules ; uni d'intention au prêtre, il suit l'officiant du regard, il écoute le grave plain-chant et jouit de la noblesse du service divin et des chants sacrés.

La liturgie^[2] pravoslave est bien faite pour commander l'attention et le respect du peuple. Elle n'a qu'un défaut, l'extrême longueur de ses offices, qui contraint le clergé à en dépêcher rapidement certaines parties. Les antiques cérémonies du rite grec sont d'ordinaire célébrées avec une dignité imposante. Les Russes l'emportent, à cet égard, non seulement sur les Latins, mais sur les Grecs, leurs coreligionnaires. Jusque dans les églises de campagne, la plupart des papes, parfois les plus ignorants et les moins tempérants, apportent à l'autel une majesté vraiment sacerdotale. Le peuple, aussi bien que l'homme ou la femme du monde, attache une grande importance à la manière dont ses prêtres officient. Une belle prestance, de beaux traits, de beaux cheveux longs, une belle voix, sont des qualités fort appréciées chez le clergé. La liturgie, la messe grecque, dont les parties les plus mystérieuses sont célébrées loin des regards de la foule, derrière le mur

de l'iconostase, la liturgie est une véritable représentation sacrée dont la mise en scène et l'exécution sont précieusement soignées. Les prêtres et diacres sont avant tout les acteurs du drame mystique ; ils ont conscience de la solennité de leur rôle et le jouent avec la dignité de maîtres des divines cérémonies.

Ses cérémonies, l'Église ne permet pas de les écourter, de les tronquer. Rien, chez les Orientaux, des conventions ou des fictions qui, chez les Latins, ont souvent simplifié les offices. Rien, par exemple, d'analogue à notre messe basse, où le prêtre dialogue seul avec un enfant, qui lui répond au nom d'une assemblée absente. Toutes ces fictions, toutes ces abréviations des rites, sont contraires à l'esprit de l'Église d'Orient ; elles lui semblent une altération, une mutilation des saints mystères. Les offices sont toujours publics, destinés au peuple chrétien. Le prêtre ne les célèbre que pour les fidèles ; aussi n'officie-t-il d'habitude que les jours de fête. Il n'a pas plus l'idée de dire tout seul, tout bas, une messe sans auditeurs, que de prononcer à voix basse un sermon dans une église vide. À la liturgie il faut, pour lui, la solennité des cérémonies publiques.

Si elle n'a rien élagué des rites que lui a transmis l'antiquité, gardant toutes les anciennes cérémonies et toutes les anciennes observances, sans correction ni retranchement, en revanche, l'Église orientale ne leur a d'ordinaire rien ajouté. Elle n'a pas éprouvé le besoin de rajeunissement qui renouvelle, sans cesse la piété catholique. Dans ses offices et ses prières, comme dans ses pratiques, elle demeure fermée à toutes les innovations. Aussi les dévotions les plus populaires des pays catholiques, le sacré-cœur, par exemple, lui sont-elles étrangères. En ce sens, on pourrait dire que si la liturgie n'y a pas été simplifiée, le culte y est demeuré plus simple.

Cet antique rite gréco-slave impose par les dehors, alors même que le sens symbolique en échappe. À Rome, où, pour l'Épiphanie, on se plaisait à célébrer la messe dans tous les rites admis par le Vatican, j'ai plus d'une fois entendu remarquer que le plus noble, dans son austère beauté, était le rite ruthène, lequel n'est en somme que le rite gréco-slave, conservé presque intégralement par les Grecs-Unis de l'ancienne Pologne. Si les Russes et les Grecs ont, en réalité, le même rite en deux langues différentes, la forme slave est sans comparaison supérieure, les Russes n'ayant pas adopté le chant nasillard des Grecs ou des Arméniens.

Voltaire disait que la messe était l'opéra des pauvres. Cela est non moins vrai de la Russie que de l'Occident, bien que d'une manière différente ; car jamais, en Orient, l'église n'a pris modèle sur l'opéra, ni le sacré fait d'emprunt au profane. S'il est vrai que le rôle de la religion, aux époques incultes surtout, ne doit pas se borner uniquement au dogme ou à la morale, nulle part peut-être, l'Église n'a mieux compris ce que j'appellerai la partie esthétique de la religion, tout ce côté de sa tâche oublié ou méconnu de la plupart des sectes protestantes. À l'encontre des sèches doctrines de certains réformateurs, l'Église russe a distribué à l'homme du peuple, non seulement le pain substantiel de l'Évangile, mais aussi cet aliment délicat dont aucun être humain ne saurait entièrement se passer, le sentiment du beau et de l'idéal. En réalité même, c'est là, nous semble-t-il, que cette Église, tant dédaignée, a surtout excellé ; c'est par là que, à travers toutes ses misères, elle a été le moins inférieure à sa haute vocation. À ce peuple d'ignorants et d'opprimés, elle a découvert ce que la religion seule lui pouvait révéler, l'art ; pour ces générations de serfs, elle a eu des spectacles et des concerts qui, par l'enchantement des sens, ont rafraîchi l'âme du moujik. À cet égard, l'Église russe peut soutenir la comparaison avec l'Église romaine, qui a porté si loin l'art d'atteindre l'âme à travers les sens.

Entre Rome et l'Orient il y a toutefois, ici même, une différence notable. En parlant à l'œil et à l'oreille, l'Église orientale a toujours eu peur de trop leur plaire ; en s'adressant aux sens, elle les a toujours tenus en suspicion. Contre toute volupté charnelle, contre l'art même, elle a pris des précautions qui, chez les Byzantins, ont été poussées jusqu'à l'extrême. Entre le sacré et le profane, entre la peinture ou la musique du siècle et celles de l'Église, elle a toujours maintenu une barrière. Jamais ses temples n'ont été envahis par les pompes mondaines et l'appareil théâtral dont, à différentes reprises, l'Église catholique a eu tant de peine à se défendre.

L'austérité du culte apparaît dans la scène même du drame sacré. Alors qu'il est le plus somptueux, le décor en est toujours simple. Rien ne trouble l'impression d'unité de l'église et du service divin. Au fond de l'abside, à l'orient, un seul autel, comme il n'y a qu'un Dieu et un Sauveur. Entre l'autel et la nef se dresse la barrière de l'iconostase, dont les portes royales, que le prêtre seul a le droit de franchir, se ferment durant la consécration, faisant aux saints mystères comme un sanctuaire dans le sanctuaire ; seul

d'entre les laïcs, le tsar est admis à y pénétrer pour recevoir la communion, le jour de son couronnement. Dans les vieilles cathédrales, dans les *sobor* des grandes villes ou des grands monastères, cette muraille, qui symbolise le voile du Temple, reluit d'or et de marbres précieux. Le jaspe de Sibérie y encadre la malachite et le lapis-lazuli. C'est l'iconostase qui porte les images les plus vénérées, les icônes, — d'où lui vient son nom^[3]. L'entrée et la sortie du prêtre, le transport des éléments du sacrifice de la table de l'offertoire à l'autel, la marche du diacre portant sur son front l'Évangile ou le calice, la clôture et la réouverture des portes saintes forment autant de scènes du drame liturgique et lui donnent plus de mouvement et de vie que dans le rite latin. Tout ce lent cérémonial est en harmonie avec le luxe sévère des vieilles églises byzantines, avec l'or mat des peintures ou des mosaïques. Le caractère d'antiquité qui rehausse la solennité des rites se retrouve jusque dans le mobilier liturgique. On y reconnaît les *flabella*, les éventails de métal que le diacre agite autour du tabernacle, et la cuillère d'or pour le vin de la communion, et la lance et l'éponge, qui rappellent le Calvaire, et d'autres instruments sacrés, depuis longtemps disparus de l'Occident.

En dépit ou, mieux, en raison de leur antiquité, les longues cérémonies gréco-russes sont d'un symbolisme à la fois naïf et touchant. Ainsi, par exemple, du mariage : en aucune Église, la consécration nuptiale, que des esprits terre à terre voudraient dépouiller de tout caractère mystique, n'est entourée de plus poétiques allégories. Au mariage religieux, vulgairement appelé couronnement (*ventchanié*), les deux fiancés, que le peuple dans ses chants décore pour un jour du titre de prince et princesse, voient porter sur leur tête une couronne. Après l'échange des anneaux et le baiser des fiançailles, donné en face du tabernacle sur l'invitation du prêtre, l'Église, pour leur rappeler qu'ils vont tout mettre en commun, présente aux lèvres des nouveaux époux une coupe où ils boivent trois fois tour à tour ; puis, leur ayant lié les mains ensemble, l'officiant leur fait faire, à sa suite, trois fois le tour de l'autel, en signe qu'ils doivent marcher dans la vie en étroite union. Au baiser des fiançailles correspond, lors des funérailles, le suprême et troublant adieu du dernier baiser. Après l'avoir eux-mêmes porté sur leurs épaules dans l'église, les parents et les amis du mort lui viennent baiser le visage dans sa bière ouverte. De toutes les cérémonies ou les fêtes russes, il

y aurait de quoi tirer un *Génie du Christianisme*, non moins poétique et non moins pittoresque que celui de Chateaubriand^[4].

Pour ses fêtes religieuses, pour les fêtes de Pâques en particulier, Moscou pourrait rivaliser avec Rome ou, mieux, avec Séville, toujours avec cette différence qu'en Russie ces fêtes ont quelque chose de moins théâtral et de plus populaire. Le spectacle de la nuit de Pâques au Kremlin est, en ce genre, un des plus émouvants de l'Europe. Si chacune des deux Églises a sa messe de minuit, celle d'Orient préfère, en effet, célébrer la nuit de la résurrection. La foule, rassemblée au pied de la tour d'Ivan Veliki, entre les vieilles « cathédrales » du Kremlin, attend, des cierges en main, l'annonce que le Sauveur est ressuscité. À minuit, les cloches, qui bourdonnaient sourdement, éclatent de toutes parts en joyeuses fusées, pendant que les têtes se découvrent, que les cierges s'allument et que le canon gronde au loin. La liturgie de cette nuit de Pâques peut fournir un exemple du symbolisme historique habituel au rite gréco-russe. À l'heure marquée, après le chant des psaumes, l'évêque, ou le prêtre qui officie, s'approche de l'iconostase qui cache le sépulcre ; les portes royales s'ouvrent, l'officiant va au tombeau, il lève le suaire et voit que le Sauveur n'y est plus. Alors, au lieu d'annoncer la résurrection, il hésite comme les disciples de l'Évangile. Il sort de l'église avec son clergé, à la recherche du Sauveur disparu ; puis, rentrant dans le temple, il annonce aux fidèles que le Christ est ressuscité, et entonne un hymne de triomphe. Certes ce symbolisme ne peut être toujours aussi transparent ; le peuple ne le comprend pas toujours ; il n'en prend pas moins part à l'allégresse et au deuil de l'Église, pleurant et se réjouissant avec elle. Le jour de Pâques, il y a quelque chose de touchant à voir les hommes de toute classe s'embrasser, au cri de « Christ est ressuscité », en échangeant des œufs de Pâques, antique emblème de la résurrection^[5].

En dépit de la beauté de ses rites bien dignes d'inspirer le poète et l'artiste, l'Église gréco-russe n'a pas ouvert à l'art les mêmes horizons que l'Église latine. De ses splendides iconostases, de ses sombres absides, il n'a rien surgi de comparable aux vierges d'un Raphaël ou d'un Corrège, aux anges d'un Botticelli ou d'un Fra Angelico. Ici encore, on pourrait dire que la faute est moins à l'Église qu'aux peuples élevés par elle et à la lenteur de leur développement. C'est là, sans doute, une explication ; mais ce n'est pas la seule. Les Tatars n'auraient pas arrêté, de trois ou quatre siècles, la

croissance de la Russie, que l'Église russe n'eût point donné à l'art la même impulsion que l'Église latine. Cela tient en grande partie aux précautions prises par l'Orient contre l'envahissement de l'esprit mondain et contre les séductions de la beauté périssable. En faisant appel aux sens, l'Église orthodoxe semble avoir toujours craint d'en être la dupe. Elle a toujours été défiante de ce qui flatte l'œil ou caresse l'oreille, si bien que, dans les foyers mêmes de l'art antique, sous le ciel de Phidias, en face des dieux du Parthénon conservés à Byzance, cette méfiance de la chair a étouffé tout art vivant.

L'Église, il est vrai, n'a point condamné l'art, la peinture et la musique du moins ; elle l'a maintenu dans une étroite sujétion. Elle ne l'a pas, comme l'Église latine, traité en enfant, et longtemps en enfant gâté, avec l'indulgence d'une mère ou d'une nourrice ; mais bien plutôt en serviteur, en esclave, avec la sévérité d'une maîtresse dédaigneuse. Elle semble avoir toujours gardé pour lui quelque chose des répugnances des iconoclastes. Elle s'est appliquée, par une sorte d'ascétisme, à le réduire à l'état de symbole, d'emblème immatériel, de signe hiératique, lui interdisant toute aspiration indépendante, lui refusant toute vie propre. Pour ne pas le laisser dévier de son but mystique et s'humaniser pour le plaisir des yeux, elle l'a emprisonné dans des types conventionnels, immobilisés pour les siècles. Cela était surtout vrai des précepteurs religieux des Russes, les moines grecs du Bas-Empire ; ils semblent s'être ingéniés à dépouiller l'art sacré de tout charme sensible, proscrivant de la musique, comme de la peinture, tout attrait charnel, jusqu'à leur enlever toute trace de leur première beauté. Ainsi entendu, l'art byzantin, avec son mépris de la vie et de la nature, est l'art religieux, l'art spïritualiste, pour ne pas dire l'art chrétien, par excellence. Ces figures inanimées, aux corps émaciés, sont le produit de l'ascétisme oriental. Ces longs saints immobiles, hôtes maussades d'un ciel morose, auraient édifié les regards des anachorètes de la Thébaïde ou des stylites de la Syrie. Le Dieu dont la face doit ravir les bienheureux durant les siècles des siècles, le Christ lui-même ne semble-t-il pas parfois, chez les peintres de l'Athos, inspiré de ce Père de l'Église qui enseignait que le Sauveur avait été le plus laid des enfants des hommes ?

Le seul art où l'Église byzantine ait vraiment excellé, c'est le moins sensible, le moins charnel de tous, l'architecture. C'est aussi celui où le

génie moscovite a montré le plus d'originalité ; c'est le premier où, mêlant les leçons de l'Europe et de l'Asie, le génie russe ait manifesté quelque chose de national. Et, malgré cela, on ne saurait dire de ce style russe qu'il constitue une architecture comparable au style gothique de la France, ou au byzantin des Grecs. L'architecture était le seul art auquel l'Église orientale laissât quelque liberté, et, en Russie, tout se liguaît pour l'empêcher d'atteindre son plein développement, la rigueur du climat, le manque de pierres et de matériaux, la pauvreté même du pays. Y a-t-il eu un style russe ? On peut à peine dire qu'il y ait des monuments russes.

Les autres arts, la peinture, la plastique, la musique même, le dogme ou la discipline orthodoxes les ont chargés de chaînes pesantes ou enfermés dans d'étroites limites. Cette Église, accusée de tout sacrifier au culte extérieur et aux formes, s'est de bonne heure préoccupée de ne pas laisser l'âme s'arrêter aux formes et s'absorber dans le culte extérieur. Contrairement à l'opinion vulgaire, elle a multiplié les précautions contre les erreurs de la superstition, aussi bien que contre l'entraînement des sens. Sous ce rapport, nous la retrouvons, en dépit des apparences, dans une situation intermédiaire entre les sectes protestantes, entre le luthéranisme en particulier, et l'Église latine.

Au point de vue du dogme, la position des Grecs vis-à-vis des images n'est déjà plus la même que celle des Latins. Après les longues luttes des iconoclastes, ces calvinistes de l'Orient, les Grecs se sont arrêtés à une sorte de compromis, repoussant du sanctuaire les statues ; y admettant les peintures. À l'inverse des catholiques et même des luthériens, ils ont conservé, dans leurs commandements de Dieu, la prohibition biblique contre les idoles de pierre, de bois, de métal^[6]. Sur ce point, ils sont d'accord avec les réformés ; mais ils en diffèrent singulièrement pour l'interprétation, né prohibant que les « idoles », les images qui, par leur forme, se prêtent à une confusion avec la personne représentée. Aussi rejettent-ils les statues, la ronde-bosse, et non les images peintes et les reliefs où l'œil le plus grossier ne saurait découvrir autre chose qu'une représentation figurée. Cette distinction repose assurément sur un fondement rationnel. Y a-t-il jamais eu des peuples assez simples pour adorer des idoles comme des dieux vivants ? Cette confusion n'est possible qu'avec des images plastiques, avec des statues. Le moujik le plus ignorant

ne saurait prendre une peinture de la Vierge pour la personne de la Vierge. Partout, chez les barbares comme chez les peuples classiques, chez les Varègues de Kief tout comme chez les Grecs d'Athènes, c'est la statue, l'idole au corps de bois, de marbre ou de bronze, qui a été le principal objet du culte ; c'est devant elle que fumait l'encens et qu'étaient immolées les victimes. La peinture a sans conteste quelque chose de plus spirituel, par cela même qu'elle est fondée sur une illusion, qu'elle n'est qu'un trompe-l'œil.

Si justifiée qu'elle semble en théorie, cette distinction n'a guère abouti qu'à placer l'art des pays orthodoxes dans des conditions d'infériorité vis-à-vis de l'Occident. La sculpture, bannie de l'église, a été privée de son berceau habituel, et, le Moscovite n'ayant hérité d'aucuns marbres antiques, elle ne pouvait naître de l'imitation de l'antiquité. En condamnant la statuaire, l'orthodoxie orientale entravait le développement de l'art tout entier, car partout, dans la France du moyen Age et dans l'Italie moderne aussi bien que dans la Grèce antique, la sculpture, art moins complexe, a grandi plus vite que la peinture. Depuis que Falconet et nos artistes du dix-huitième siècle l'ont importée chez eux, les Russes cherchent à faire à la statuaire une place dans leurs églises. N'osant lui permettre d'en franchir le seuil, ils sont encore obligés de la reléguer en dehors du sanctuaire. C'est ainsi que Montferrand, l'architecte français de Saint-Isaac, a pu placer des anges de bronze aux angles de sa coupole^[7].

En Russie, c'est l'art, l'art seul qui a été la victime des précautions prises par l'Église contre la superstition. Celle-ci ne semble guère s'en être ressentie. La solennelle immobilité des icônes n'a fait qu'accroître pour elles l'attachement du peuple. L'Église a eu beau ne pas placer d'images sur ses autels, de crainte d'avoir l'air de les désigner à l'adoration des fidèles ; elle a eu beau les confiner d'ordinaire sur les piliers des nefs et les parois de l'iconostase, le Russe ne leur en a pas témoigné moins de vénération et de confiance. Les évêques de Russie prêtent serment, lors de leur sacre, de veiller à ce que les saintes icônes ne reçoivent pas un culte qui n'est dû qu'à Dieu. Leur vigilance n'empêche pas les noires peintures byzantines d'être souvent l'objet d'un culte superstitieux. Le *contadino* du sud de l'Italie ne prodigue pas plus d'hommages à ses riantes madones que le moujik à ses

vierges enfumées. Toute la différence est dans la manière dont s'exprime leur dévotion.

La piété russe semble plus formaliste ; elle semble avoir moins d'imagination. Le moujik paraît moins enclin à parler à l'image, à s'entretenir avec elle ; il a l'air surtout préoccupé de lui rendre ses devoirs, de s'acquitter vis-à-vis d'elle de ce qu'il lui doit. Il fait brûler un cierge devant l'icône ; il la salue de signes de croix et de révérences répétés ; il lui apporte son aumône pour la parer. En dehors des images en renom, le Russe, de même que le Grec, semble honorer également toutes les icônes offertes à sa piété. On voit les pèlerins faire le tour des églises en baisant successivement les pieds ou les mains de toutes les images, sans regarder le visage du saint ni s'inquiéter de son nom. C'est une sorte de tournée que les Grecs accomplissent souvent en riant et en causant, les Russes plus lentement, avec le sérieux qu'ils apportent toujours dans la maison de Dieu. De même que le pied de bronze du saint Pierre de Rome, les pieds des icônes russes sont souvent usés par les baisers des fidèles ; il faut les repeindre à neuf à certaines époques. J'ai vu à Kief, et aussi en Palestine, des pèlerins orthodoxes, entrés par mégarde dans une église catholique, en faire le tour avec ce même souci de n'oublier dans leurs hommages aucun des saints du lieu. En pareille matière, le moujik est singulièrement éclectique ; l'important, pour lui, semble être de ne négliger aucun des personnages ou des officiers de la cour céleste.

Au-dessus de la plèbe, en quelque sorte anonyme, des images qui portent en vain leur nom ou leurs attributs, s'élèvent les icônes réputées miraculeuses et honorées du titre de faiseuses de prodiges. La Russie en est peut-être plus riche que l'Italie ou l'Espagne. Il est peu de villes ou de couvents qui ne se fassent gloire d'en montrer. Comme presque partout, les plus vénérées sont d'ordinaire les plus anciennes et les plus noires. Quelques-unes passent pour achiropoiètes, pour n'avoir pas été faites de main d'homme ; d'autres, comme en Occident, pour provenir du pinceau de saint Luc. Un grand nombre ont été miraculeusement découvertes et possèdent une légende. À beaucoup se rattachent des souvenirs locaux ou nationaux, la fin d'une famine ou d'une épidémie, le gain d'une bataille.

Les Russes, dans toutes leurs guerres, emportaient avec eux quelque sainte icône ; victorieux, ils lui reportaient le succès de leurs armes.

Smolensk possède une vierge chère à tout l'ouest orthodoxe. Pierre le Grand en avait une qui ne le quittait point ; elle est exposée aux prières des fidèles, à Pétersbourg, dans la petite maison de bois du réformateur aujourd'hui transformée en chapelle. Il ne manque pas de patriotes qui lui attribuent la victoire de Poltava. Une autre vierge vint au secours des orthodoxes dans l'invasion de 1812, Notre-Dame de Kazan, une des plus populaires de l'empire. La prise de Kazan, sous Ivan le Terrible, la mit en réputation, et depuis lors elle a été invoquée dans toutes les crises nationales. Le boyard Pojarski et le boucher Mînine vinrent, en 1611, la chercher à Kazan pour les aider à chasser les Polonais de Wladislas, alors maîtres de Moscou. Un siècle plus tard, elle était transportée de la vieille capitale dans la nouvelle par Pierre le Grand, désireux de consacrer, aux yeux de ses sujets, la ville de la Neva. Pour l'abriter, Alexandre I^{er} fit élever la fastueuse église qui porte le nom de Notre-Dame de Kazan. Koutouzof y vint implorer l'assistance divine avant de partir pour Borodino ; et, depuis, chaque année, à Noël, les Russes y célèbrent un *Te Deum* pour la délivrance de la patrie. L'argent enlevé à la Grande Armée par les Cosaques du Don a été fondu pour en revêtir l'iconostase, et les aigles napoléoniennes, les drapeaux français aux couleurs fanées, en tapissent encore les murailles.

Ces icônes en renom sont d'ordinaire ornées de bijoux et de pierres précieuses de toute sorte. Les plus célèbres ont des parures de prix auxquelles l'Occident, ravagé par les révolutions, ne saurait rien opposer. Il en est qui, aux heures de péril national, ont prêté à la patrie leurs diamants et leurs émeraudes. Le moujik jouit visiblement du luxe de ses images ; sur la tête voilée de ses sombres vierges byzantines il aime à voir reluire des diadèmes d'impératrice. Ce goût, naturel aux pauvres, est si général que là où font défaut les pierres fines, on y supplée avec le verre et les fausses perles. Partout, jusque dans d'humbles villages, la Vierge et les saints sont vêtus d'or et d'argent. La plupart des images russes ont la tête et les mains peintes, tandis que le corps est couvert de lames de métal qui, selon le mot de Théophile Gautier, leur forment une sorte de carapace d'orfèvrerie [\[8\]](#).

L'art religieux de la Russie a conservé le caractère byzantin. Les types et les méthodes du Zoographos grec sont demeurés en honneur chez les moines de la Moscovie presque autant qu'au mont Athos. À le voir ainsi traverser les âges, on dirait que l'art apporté de la Sainte Montagne s'est

congelé dans les glaces du Nord. Jusqu'en ces peintures, recopiées depuis des siècles sur des copies et souvent repeintes en même temps que redorées, on sent parfois comme un écho affaibli des grands types primitifs des quatrième et cinquième siècles. Ainsi, des barbares christs sur le trône des fresques absidales l'œil peut remonter, de loin en loin, jusqu'au fameux christ de Sainte Pudentielle à Rome. Ainsi, la Vierge aux bras étendus, avec l'enfant sur la poitrine, reproduit encore aujourd'hui la Vierge en orante des catacombes de Sainte-Agnès. Dans les petites pièces d'orfèvrerie populaire, dans les crucifix ou les triptyques de cuivre, l'archéologue peut reconnaître des types anciens, déjà presque disparus de la peinture. Rien du reste, dans tout cela, du premier art chrétien, si frais, si jeune, si antique dans sa grâce classique. Toutes ces figures ont passé par Byzance ; elles en ont gardé la raideur compassée. Aucun mouvement n'a dérangé les plis symétriques de leurs vêtements ; leurs yeux fixes ont, depuis des siècles, perdu tout regard, et jamais sourire n'a entr'ouvert leurs lèvres décolorées. On a remarqué que l'art byzantino-russe évitait de représenter la femme et la jeunesse, comme s'il avait peur de la beauté féminine et de la grâce juvénile. Ses préférences sont pour les types masculins, surtout pour les vieillards ou les hommes mûrs ornés de ces longues barbes qu'affectionne l'iconographie russe. Ce sont, chez elle, les seules figures un peu vivantes, les seules dont les traits soient assez marqués pour prendre parfois l'individualité d'un portrait,

Comme les rites, l'art dans l'Église orientale est demeure essentiellement symbolique. Les images ne sont en quelque sorte qu'une partie de la liturgie. Ce caractère emblématique est visible dans les grandes fresques murales comme dans les petits reliefs de cuivre. La Trinité est figurée par Abraham devant les trois anges. Les sept conciles personnifient l'autorité de l'Église et la pureté de la foi. Les scènes des deux Testaments se font parfois pendant, par types et antitypes, comme jadis dans nos vieilles églises. La vie du Christ ou de la Vierge est représentée par mystères, conformément à un ordre et à des règles invariables. Les saints et les anges, distribués par chœurs, font passer en revue les bataillons de l'armée céleste, chacun avec ses attributs : patriarches, apôtres, martyrs, vierges, évêques, sans oublier la troupe des stylites, debout sur leurs colonnes. Anges et bienheureux sont, jusqu'à une époque voisine, demeurés conformes à la

tradition byzantine. Les saints russes, en prenant rang parmi les saints grecs, se sont modelés sur eux ; ils en ont pour ainsi dire endossé l'uniforme.

Dans cette Russie orthodoxe, les types semblent s'être conservés comme le dogme, immobiles en leur attitude hiératique. Le Russe n'y a guère rien ajouté ni rien retranché. À l'inverse de son architecture, on y chercherait en vain quelque élément asiatique, mongol ou hindou. Si le Moscovite s'y est montré original, c'est par le procédé, spécialement par le travail du bois et du métal. Chez lui, plus encore que chez les Grecs, cet art rigide, avec ses longues figures aux chapes d'argent, a quelque chose d'enfantin et de vieux à la fois ; il garde une sorte de naïve pédanterie qui n'est pas dénuée de charme. Sa rigidité même lui donne quelque chose d'étranger à la terre et au temps, d'irréel et d'immatériel qui sied malgré tout aux personnages célestes. Puis, en Russie, de même qu'en Orient, cet art contempteur de la beauté et de la nature, qui a l'air de prendre à la lettre les malédictions évangéliques contre la chair et le monde, a, lui aussi, son éclat et sa beauté. À la simplicité, à la pauvreté des formes et du coloris, il aime à joindre le luxe de la matière et la somptuosité de l'ornementation. Ce qui rend l'art byzantin éminemment décoratif le rend, aux yeux du peuple, éminemment religieux, parce qu'à l'austérité des figures il allie l'opulence du cadre et la richesse des matériaux. Des saints émaciés dans un ciel d'or, n'est-ce pas ainsi que le moujik se représente encore le paradis ?

Dans l'ancienne Russie, à Novgorod, à Pskof, à Moscou, la peinture a longtemps été un art tout monastique, confiné dans les cellules des couvents. Le peintre était d'ordinaire un moine voué à la reproduction des saintes icônes, comme d'autres à la copie des saints livres. Les dignitaires ecclésiastiques, les évêques même, ne dédaignaient pas de manier le pinceau ; on cite par exemple le métropolite Macaire. Cet art, en apparence tout impersonnel, n'est pas toujours anonyme. Parmi ces artistes qui peignaient comme ils priaient, répétant les mêmes figures aussi bien que les mêmes oraisons, il en est auxquels la finesse de leur pinceau et le fini de leur exécution ont valu, à travers les âges, un renom durable. Tel, entre autres, André Roublef, dont les tableaux étaient déjà donnés en modèles au seizième siècle. Aujourd'hui encore, les vieux-croyants de Moscou se disputent au poids de l'or les panneaux attribués à Roublef.

C'est au seizième et au dix-septième siècle que la peinture et la ciselure religieuses devinrent des industries séculières. L'imagerie sacrée se laïcisa ; mais, pour la laisser sortir des monastères, l'Église ne cessa pas d'exercer sur elle une vigilante tutelle. Peintes ou sculptées, les images restèrent soumises à une sorte de censure ecclésiastique. Les clercs rédigèrent, pour les artisans des saintes icônes, des manuels d'iconographie, analogues à ceux des Byzantins. Le concile du *Stoglaf* ou des Cent Chapitres, tenu vers 1550, enjoint aux évêques de veiller sur les peintures et sur les peintres, de leur prescrire les sujets et la manière de les disposer. On ne demandait pas seulement à l'artiste sacré d'avoir une main exercée, on exigeait que cette main fût assez pure pour n'être pas indigne de représenter le Christ et la Vierge^[9]. La peinture des icônes était encore considérée comme une sorte de ministère sacré. De nos jours même, ne s'est-il pas trouvé des Russes pour demander que la vente n'en fût permise qu'aux orthodoxes et que ce pieux trafic fût interdit aux Juifs ? L'une des choses les plus recommandées aux imagiers, c'est toujours de copier scrupuleusement leurs modèles. Le *Stoglaf* réproouve comme une licence les libertés qu'une main téméraire oserait prendre avec les figures saintes. Le Moscovite, comme aujourd'hui encore les vieux-croyants, était porté à regarder toute déviation des types consacrés comme une sorte d'hérésie. Pour lui, autant eût valu altérer le texte de la liturgie. On distingue bien dans l'ancienne peinture russe diverses écoles, l'école *Strogonof*, par exemple ; mais ces écoles (il serait plus juste de dire ces ateliers) ne diffèrent guère que par le traitement des draperies ou par le coloris. La vénération pour les saintes figures était poussée à tel point que l'on se faisait parfois scrupule de les représenter sur des matières trop peu durables. Tandis que l'usage des vitraux peints a doué notre moyen âge d'un art admirable, un manuel iconographique du dix-septième siècle, ignorant des verres à fond d'or de l'antiquité chrétienne, interdit aux Russes de peindre les saintes images sur verre, parce que le verre est une matière trop fragile.

Pour être demeuré sous la surveillance du clergé, l'art religieux de la Russie n'est pas resté confiné dans l'église. Le Russe de toutes classes se faisant un devoir de placer des icônes dans chaque chambre, les familles aisées de marchands moscovites aimant à posséder un oratoire dans leur maison, les saintes images, en se multipliant à l'infini, se sont appropriées

au culte domestique. De monumentale, la peinture russe s'est peu à peu réduite à la miniature. Rares, dans ce pays aux constructions de bois, étaient les murailles où le vieil art byzantin pût déployer ses colossales figures, tandis que chaque ménage tenait à posséder ses icônes de bois ou de métal, ses « tableaux ouvrants », ou ses *piadnitsy*, ainsi nommées du mot *piad*, paume de la main, parce qu'elles n'étaient pas plus grandes que la main. Les Grecs avaient déjà introduit avec eux les images portatives. La patience russe s'appliqua à les perfectionner, à en accroître la finesse, resserrant les sujets, rapetissant les personnages, si bien que les figures finirent par devenir microscopiques. Il y a de ces peintures anciennes qu'il faut regarder à la loupe. L'artiste moscovite fait tenir tout un Jugement dernier dans un panneau de quelques pouces. Les diptyques ou triptyques de métal ou de bois sculpté rivalisent de finesse avec les peintures. Ainsi, par exemple, des crucifix de cuivre où toute la vie du Sauveur se déroule autour du Christ en croix. Nombre de ces « tableaux ouvrants » ou de ces diptyques reproduisent en raccourci tous les saints et les sujets d'ordinaire placés sur l'iconostase. Aussi le peuple appelle-t-il ces délicates images des églises. Les vieux-croyants, les sectaires en lutte avec la hiérarchie officielle, montraient une préférence pour ces minuscules icônes ; elles avaient, pour eux, l'avantage d'être faciles à emporter en temps de persécution. On rencontre de ces iconostases peints sur des tissus. Aux seizième et dix-septième siècles, le goût de cette sorte de miniature dominait tellement, dans les ateliers des villes ou des couvents, que ces images à dessin microscopique, destinées d'abord au culte privé, s'introduisirent jusque dans les grandes églises. Les imagiers russes, peintres ou ciseleurs ont témoigné dans ce genre d'une singulière habileté de main. Ce n'est point du reste leur seule qualité ; ces figures byzantino-russes, en dépit de leur gaucherie ou de leur manque de naturel, ont, d'ordinaire, une simplicité sérieuse et une noblesse d'expression qui, par les âmes pieuses, les font souvent préférer aux chefs-d'œuvre de notre art occidental. En demeurant attachée aux types hiératiques, la peinture orthodoxe a échappé au paganisme de la Renaissance : l'art religieux, maintenu dans une perpétuelle minorité, ne s'est point, comme en Occident, tué en s'émancipant.

À la persistance de cet art archaïque il y a ainsi, pour les Russes, plusieurs raisons. Ce n'est pas seulement le respect séculaire des types traditionnels, l'imperfection du dessin et de l'éducation technique ; c'est aussi l'esprit d'ascétisme, encore vivant dans une grande partie du peuple. Si cet art sacré s'est, pour lui, pétrifié en des formes conventionnelles, c'est qu'il n'a pas cessé de répondre à l'idéal religieux de la nation. Puis, pour faire sortir des figures vivantes des longues gaines byzantines, pour passer de la grave Vierge grecque aux suaves madones de Luini ou de Francia, il faut des mouvements politiques ou religieux, des révolutions sociales et morales comme en ont vu l'Italie et l'Occident à la fin du moyen âge. Où la Russie d'Ivan le Terrible ou de Michel Romanof eût-elle pris les inspirations des vieux maîtres des communes de Toscane et des Flandres ? Quelle main eût eu l'audace de relever le voile de la Vierge, et de dégager sa taille ? La Moscovie devait être impuissante à s'affranchir de l'art hiératique ; l'idée même ne lui en pouvait venir.

Ce que n'a pu faire autrefois l'ancienne Moscovie, tirer des types byzantins un art nouveau, la Russie moderne ne saurait aujourd'hui l'accomplir ; elle en a passé l'âge. De pareilles mues ne s'opèrent qu'à l'adolescence des nations. Depuis que la Russie est envahie par l'imitation de l'art occidental, la peinture religieuse a peine à rien créer d'original. Tous les efforts pour la renouveler ne font que montrer la difficulté de sortir du style byzantin sans tomber dans le style profane. Le problème est d'autant plus malaisé que l'art russe contemporain incline plus franchement au réalisme. La Russie a, sous Nicolas, possédé un artiste d'un génie singulier qui s'était voué aux compositions religieuses ; mais cet Ivanof, dont la vie s'est passée à peindre un unique tableau, n'a guère laissé que des esquisses et des ébauches. Les grandes églises modernes, Saint-Isaac à Pétersbourg, l'église du Sauveur à Moscou, trahissent, dans leurs plus belles peintures, les tâtonnements d'un art en train de se chercher lui même. Les Russes en quête de rajeunir les types traditionnels versent souvent dans les mêmes défauts que l'imagerie catholique contemporaine. En cherchant la grâce, ils rencontrent la mignardise ; en poursuivant le naturel, ils tombent dans la vulgarité. Quand elles veulent se moderniser et s'enjoliver, qu'elles essayent de sourire dans leur vêtement de vermeil, les icônes russes ne font que perdre leur dignité : elles ressemblent à de vieilles femmes qui ne

savent point être de leur âge. On comprend que les sectaires repoussent tous ces types adoucis ; dans ces visages roses et mièvres, le vieux-croyant se refuse à reconnaître le Christ et la Vierge. Comme le moujik, on serait tenté de leur préférer les grossières images de Souzdal [\[10\]](#).

Il en a été de la musique autrement que de la peinture. Si les lois ecclésiastiques en ont rétréci le champ, elles ne l'ont pas entouré de bornes aussi étroites, où le génie russe ne s'y est pas laissé enfermer. Il ne s'est point contenté de ce qu'il avait reçu de Byzance, il s'est fait du chant religieux un art national.

De même qu'entre les arts du dessin elle n'admet que le moins matériel, la peinture, l'Église orthodoxe ne tolère, en fait de musique sacrée, que la plus spirituelle, la plus liée à la prière, le chant. Chez elle, point d'instruments inanimés de bois ou de cuivre ; rien, pour louer Dieu, que la voix humaine, l'instrument vivant, accordé par le Seigneur pour célébrer ses louanges éternellement. Dans les temples de l'Orient, ni harpe ou psaltérion, comme chez les Hébreux, ni viole ou basson, tels que Fra Angelico et le Pérugin en mettent aux mains de leurs anges, ni orgue aux mille sons, ni orchestre aux instruments variés ; rien pour soutenir le chant des clercs ou des fidèles : à l'église comme au ciel, les cantiques des hommes, de même que les chœurs des anges, doivent se suffire à eux-mêmes. Chose à remarquer, si, dans ses basiliques ou ses cathédrales, Rome a laissé pénétrer la musique instrumentale, les chefs de la hiérarchie romaine, les papes, ont, eux aussi, banni de leur chapelle tout instrument fabriqué de main d'homme. Dans tous les offices auxquels prend part le pape, ne retentit que la voix humaine ; l'orgue même est proscrit. Et ce n'est pas l'unique ressemblance entre la chapelle pontificale et l'église patriarcale de Constantinople. Il serait aisé d'en signaler d'autres, par la bonne raison qu'en dehors de Milan et du rit ambrosien, c'est à Rome même, autour du suprême pontife, que le rit latin <est demeuré le plus antique.

Strictement fidèle à ses maîtres pour la peinture, l'Église russe s'est, pour le chant religieux, émancipée de leur tutelle. Elle ne s'en est point tenue, comme eux, à la psalmodie nasillarde qui dépare les plus nobles hymnes de l'antiquité chrétienne. Le Slave russe s'est montré plus exigeant pour

l'oreille que pour les yeux ; il ne s'est pas, comme les caloyers grecs, contenté de ces mortes canlilènes sans accords ni modulations qui rivalisent de secheresse avec les plus maigres figures byzantines ; il lui a fallu un chant vivant. Le sens esthétique l'a ici emporté sur l'ascétisme, soit que le Russe fût naturellement mieux doué pour la musique, soit que l'Église fût plus indulgente pour un art partout regardé comme un symbole et un avant-goût des joies du paradis.

Pour laisser plus de liberté au chant religieux qu'à la peinture, l'Église russe ne l'en a pas moins toujours tenu sous sa main. Alors même qu'à côté des modes de l'antique plain-chant elle admettait des tonalités nouvelles et des compositions modernes d'une facture plus compliquée, elle a toujours pris soin que la musique religieuse restât distincte de la profane et qu'on ne pût s'y tromper. Ce n'est point chez elle qu'on a jamais vu l'opéra envahir le sanctuaire, ou les fidèles prier le matin sur les airs qui les font danser le soir. Aujourd'hui encore, pour exécuter dans l'église des compositions de musique sacrée, il faut l'autorisation de la censure ecclésiastique^[11].

Non seulement le chant liturgique, originaire de la Grèce, s'est développé suivant le génie russe, mais c'est peut-être à cette extrémité de la chrétienté, en dehors de la vieille Europe, que le plain-chant, hérité de l'antiquité classique, a le mieux conservé sa grave noblesse. Nulle part la récitation des psaumes, la lecture des répons ou des leçons de l'Écriture, le chant des hymnes de l'Église n'a plus de majestueuse simplicité. Puis, au plain-chant, les maîtres anonymes du moyen âge ont ajouté des chants appelés *raspiévy*, d'un dessin mélodique original, souvent apparentés aux mélancoliques chansons populaires. L'invasion de la musique occidentale semblait devoir étouffer tout art russe ; par une heureuse exception, elle a rajeuni et enrichi le chant sacré. Il s'est, à la fin du dix-huitième siècle, sous l'influence des Italiens appelés par Catherine II, formé tout un art nouveau, lui aussi, éminemment national. Le chant religieux a ainsi été de tout temps en honneur. Toutes les classes y sont fort sensibles. Rien n'attire le moujik à l'église comme de beaux chœurs et de belles voix. En certains villages on a remarqué que le paysan délaissait les offices lorsque le chant y était négligé. Le peuple déteste dans la liturgie ce qu'il appelle le chant de bouc (*kozloglasovanié*). Aussi attribue-t-on, dans les séminaires, une grande importance à l'éducation musicale des prêtres et des diacres.

Pour ce goût du chant et de la musique, la Russie orthodoxe n'est pas sans quelque analogie avec l'Allemagne protestante. Chez elle aussi, la musique a été l'art religieux par excellence ; mais, privé d'orchestre, il n'a pu prendre le même essor. Si elle n'a eu ni Bach ni Hændel, les maîtrises de la Russie lui ont donné plus d'un artiste. C'est dans les chœurs de l'église que s'est d'abord manifesté ce génie musical, attesté depuis par toute une école dramatique. Des compositeurs, pour la plupart maîtres de la chapelle impériale, se sont, dans ce domaine restreint, fait un juste renom : ainsi Bortniansky et Alexis Lvof, l'auteur de l'hymne national : *Dieu garde le tsar* ! [\[12\]](#).

Tout ce qu'on peut demander à la voix humaine, les chapelles russes l'ont obtenu. Elles atteignent tour à tour à une suavité vraiment angélique et à une grandeur terrifiante, faisant résonner tous les registres du sentiment religieux. En même temps que des compositeurs, l'Église russe possède des maîtrises, aujourd'hui peut-être sans égales en Europe. Tels notamment la chapelle de la cour et, à Moscou, les chantres de Tchoudof. Dans ces chœurs russes n'entrent que des voix d'hommes et d'enfants, l'amollissante voix de la femme étant bannie de la liturgie [\[13\]](#), et les Russes n'ayant jamais eu recours à des sopranistes sans sexe. On est émerveillé des effets de sonorité et de la perfection qu'atteint la chapelle impériale avec d'aussi faibles moyens. Les voix de basses surtout ont une puissance et une profondeur incomparables ; à entendre ces masses chorales sans orchestre pour les soutenir, l'étranger jurerait qu'elles sont accompagnées d'instruments à cordes [\[14\]](#).

1. ↑ Voy. Ralston, *The Songs of the Russian people*.

2. ↑ Nous prenons ici ce mot dans le sens le plus large : en Orient ; il désigne, à proprement parler, la messe.

3. ↑ Chez les Russes, la hauteur de l'iconostase, notablement plus élevée que chez les Grecs, dépare parfois l'église en la terminant brusquement par une muraille droite qui cache l'abside.

4. ↑ Quelques écrivains russes s'y sont essayés, M. Mouravief notamment. Cf. M. le pasteur Boissard, *l'Église de Russie*, t. I, liv. III (1861).

5. ↑ Comme en Occident, les fêtes de l'Église ont inspiré des chants populaires, chants de la Nativité, chants de la Passion, chants de Pâques. Ceux de la Petite-Russie se font remarquer par l'humeur railleuse de ses Cosaques. Gogol en avait recueilli et copié de sa main. Voy. p. ex. la *Kievskaïa Starina*, avril 1882.

6. ↑ C'est pour eux le deuxième commandement. Il en résulte que, pour la division du Décalogae et l'ordre des commandements de Dieu, l'Église d'Orient est en désaccord avec l'Église latine.

7. ↑ En dépit des lois de l'Église ; on cite parfois, dans les régions reculées, des images de pierre ou de bois. Le couvent de Posolsk, sur le lac Balkal ; possède ainsi une ancienne *ià\le* bouriate en bois peint, transformée en saint Nicolas, et presque également populaire parmi les Russes chrétiens et les indigènes païens.
8. ↑ Il est à remarquer que cet usage de recouvrir les icônes, d'un revêtement qu, comme disent les Russes, d'une chasuble de métal (*riza*), ne remonte qu'au dix-huitième siècle. Antérieurement, au lieu de couvrir l'image de plaques d'argent ou de vermeil ne laissant voir que la tête, les mains et les pieds, les Russes avaient le bon goût de ne revêtir ainsi que la bordure de l'icône (*opleftchié*).
9. ↑ Le concile du Stoglaf exprime avec une curieuse naïveté les qualités nécessaires aux peintres, « Le peintre, dit l'article 43 des Cent Chapitres, doit être humble, doux, retenu dans ses paroles, sérieux, éloigné des querelles et de l'ivrognerie, ni voleur ni assassin, et surtout garder la pureté de son âme et de son corps. Et celui qui ne peut se contenir, qu'il se marie selon la loi. Et il convient que les peintres visitent souvent leurs pères spirituels, les consultent sur toutes choses et vivent d'après leurs conseils et instructions dans le jeûne, la prière, la continence ». Voyez *Étude d'Iconographie chrétienne en Russie*, par J. Dumouchel, d'après Bouslaief (Moscou, 1874).
10. ↑ Pour certaines de leurs grandes églises, telles que Saint-Isaac, les Russes ont repris la décoration en mosaïque partout d'un caractère si monumental. Ils ont, à Pétersbourg, une fabrique de mosaïque qui ne le cède en importance qu'à celle des papes, dont elle imite les méthodes. Au lieu de demeurer un art distinct, essentiellement décoratif, ayant ses procédés et ses effets, la mosaïque, en Russie comme à Rome, prétend, à force de nuances et de finesse, reproduire servilement la peinture.
11. ↑ Dans la pratique, il faut même souvent l'autorisation du directeur de la chapelle impériale, ce qui a éloigné de ce genre les grands compositeurs contemporains et ce qui risque d'en amener la décadence.
12. ↑ Voy. par ex. le Rév. Razoumovski, professeur de chant sacré au Conservatoire de Moscou : *Tserkovnoé pénie v Rossii*, et le prince N. Ioussoupof : *Hist. de la musique relig. en Russie*.
13. ↑ Dans les couvents de femmes, ce sont, au contraire, les religieuses qui forment le chœur ; dans les pensionnats, ce sont les jeunes filles.
14. ↑ Berlioz, en tout épris d'art original, goûtait fort les œuvres de Bortniansky. Quant à la chapelle de la cour, il écrivait avec son outrance habituelle : « Comparer l'exécution chorale de la chapelle Sixtine à Rome avec celle de ces chantres merveilleux, c'est opposer la pauvre petite troupe de racleurs d'un théâtre italien de troisième ordre à l'orchestre du Conservatoire de Paris. » (*Soirées de l'orchestre. Cf. Correspondance.*)

CHAPITRE IV

Les jeûnes et les fêtes. — Les quatre carêmes. — Attachement du peuple aux jeûnes. — Comment il est malaisé à l'Église russe de modifier les anciennes observances. — Les fêtes, leur grand nombre, leurs inconvénients. — Le calendrier julien. — Raisons de son maintien. — Les saints russes, leur caractère archaïque. — De la canonisation en Russie. — Le culte des Reliques. — Les pèlerinages à l'intérieur et en Terre-Sainte.

La musique, où elle a laissé s'introduire les tonalités modernes, est peut-être la seule infraction de l'Église russe à l'esprit d'ascétisme de l'orthodoxie orientale. Pour tout le reste, le culte, dans son austère immobilité, a gardé quelque chose d'archaïque ; il a conservé les usages et les observances qui semblent le moins s'adapter aux habitudes modernes. Ainsi pour le jeûne et l'abstinence. En aucune Église, les jeûnes ne sont aussi fréquents et aussi rigoureux. Ni le rude climat du Nord ni l'amollissement du siècle n'ont mitigé ces macérations imaginées en un autre temps pour un autre ciel.

Au lieu d'un carême, l'Église russe en compte quatre l'un, correspondant à l'Avent des Latins, précède Noël ; un autre, le grand carême, précède Pâques ; un troisième vient avant la Saint-Pierre ; un quatrième avant l'Assomption. Le nombre des jours maigres monte au moins à un tiers des jours de l'année. Outre les carêmes et les vigiles des fêtes, il y a deux jours d'abstinence par semaine, le vendredi et le mercredi, le jour de la mort du Sauveur et le jour de la trahison de Judas. Les Grecs, toujours heureux de se distinguer des Latins, trouvent malséant que, pour se mortifier, les Latins aient préféré le samedi au mercredi.

Pendant les quatre carêmes, la viande est entièrement défendue, et avec elle le lait, le beurre, les œufs. Il n'y a guère de permis que le poisson et les légumes, et cela sous un ciel qui ne laisse croître que peu de légumes. Aussi le Russe est-il en grande partie un peuple ichtyophage. Les eaux fluviales et maritimes de la Russie ont beau être riches en poissons, si bien qu'en peu de pays, sauf en Chine, l'élément liquide ne fournit autant à l'alimentation,

les pêcheries du Volga et du Don, de la Caspienne ou de la mer Blanche ne sauraient suffire à cette nation de jeûneurs. Le hareng et la morue tiennent une large place dans la nourriture du peuple. Encore les plus sévères s'interdisent-ils le poisson. Durant ses quatre carêmes, le paysan vit, pour une bonne part, de salaisons et de choux conservés ; il est au régime d'un navire au long cours, et le même régime amène souvent les mêmes maladies, le scorbut notamment. Les dernières semaines du grand carême qui tombe à la fin de l'hiver, alors que l'organisme a le plus besoin d'aliments substantiels, encombre les hôpitaux. Les malades augmentent de nombre, les épidémies redoublent d'intensité, d'autant qu'aux jeûnes débilitants de la sainte quarantaine succèdent brusquement les bombances des fêtes de Pâques, le peuple cherchant à se dédommager de ses longues privations. Les deux carêmes de la Saint-Pierre, et de l'Assomption, placés à l'époque des grandes chaleurs et des grands travaux des champs, ne font guère moins de victimes. Comment ces deux carêmes d'été n'accroîtraient-ils pas la mortalité parmi des travailleurs ruraux abreuvés de kvass et nourris de poisson salé ou de concombres ?

Ces jeûnes si durs, le peuple y tient, peut-être par cela même qu'ils sont pénibles et que la chair en souffre. Ils lui semblent essentiels à la religion ; ils sont, pour lui, le signe et le gage de la victoire de l'esprit sur la chair. Les longs jeûnes et les rudes jeûneurs lui inspirent une pieuse vénération. Selon l'exemple de la plupart des saints de l'Orient, la mortification est pour lui la plus méritoire des pratiques chrétiennes ; et le régime ordinaire du moujik est si pauvre que, pour se mortifier, il lui faut presque se réduire à son gruau et à son pain de seigle. Des paysans d'une autre nationalité auraient peine à supporter, sous de pareilles latitudes, une semblable abstinence. Il y faut l'endurance russe. Il y a peu d'années, sous Alexandre III, un fonctionnaire, en visite chez des colons tchèques de l'Ukraine, leur demandait si, en reconnaissance de l'hospitalité russe, ils n'étaient pas disposés à entrer dans l'Église orthodoxe. « Non, Votre Haute Excellence, répondit l'ancien du village, vos jeûnes sont trop longs et trop sévères pour nous autres Tchèques, habitués au beurre et au laitage. »

Bien des Russes commencent à être de l'avis de ce Tchèque. Il n'y a plus, à observer dans toute leur rigueur ces jeûnes d'anachorètes, que le moujik et l'ouvrier, si souvent encore semblable au moujik. Parmi les marchands, qui

naguère étaient les plus stricts pour toutes les observances religieuses, le relâchement s'est déjà répandu, d'autant que dans les classes moyennes la piété est en déclin. Les hautes classes se sont, depuis longtemps, affranchies de ces durs carêmes. Les maisons les plus pieuses n'observent guère le jeûne, ou mieux l'abstinence, que durant la première et la dernière semaine du grand carême.

Pour se dispenser de suivre strictement les pratiques prescrites par l'Église, les personnes religieuses ne se croient pas toujours tenues d'en demander la permission au clergé. Ici se retrouve la différence d'esprit et d'habitudes des deux Églises. Avec plus de jeûnes, plus de fêtes, plus d'observances de toute sorte que l'Église latine, l'Église gréco-russe laisse en réalité à ses enfants plus de liberté ou de latitude. Il en est de la pratique des rites comme de l'interprétation du dogme. L'Église orientale ne prétend pas astreindre les consciences à une domination aussi entière ou aussi minutieuse ; elle n'exige pas une aussi fréquente intervention de ses ministres. La soumission au prêtre, à l'autorité ecclésiastique, n'y est pas glorifiée au même degré. Par suite, la pratique du culte n'y a jamais donné la même influence au clergé. Beaucoup de catholiques regardent aujourd'hui le jeûne et l'abstinence comme étant surtout une affaire d'obéissance. Rien n'est moins conforme à l'esprit de l'Église orientale. Pour elle, l'abstinence reste, avant tout, une mortification et une préparation aux fêtes. Aussi n'y saurait-on rien voir de semblable aux dispenses ou aux privilèges accordés par Rome à certaines personnes ou à certains pays, tels que l'induit de la croisade qui, moyennant une aumône, relève les Espagnols et les Portugais des jeûnes du carême. Dans l'Église gréco-russe, chacun est tenu d'observer les prescriptions de l'Église autant que ses forces le lui permettent. On s'y croit moins obligé à réclamer une permission particulière pour chaque légère infraction aux pratiques prescrites ; les plus timorés seuls le font. On y a moins de scrupules à se fier à sa propre conscience. « À quoi bon, me disait, pendant le grand carême, une femme d'une piété sérieuse, à quoi bon demander à un prêtre la permission de ne pas jeûner, alors qu'en me donnant une santé délicate, Dieu me défend le jeûne ? » Loin que la lettre étouffe toujours l'esprit, l'esprit, chez les âmes les plus religieuses, se met ainsi à l'aise avec la lettre. Si, dans la société russe, la dévotion est moins fréquente que dans les

pays catholiques, elle y est parfois plus large et plus spirituelle, même chez le « pio femineo sexu », chez le sexe qui partout est le plus esclave des pratiques du culte.

Il y a, sous ce rapport, une grande différence entre les classes instruites et les classes ignorantes, à tel point qu'elles semblent souvent ne pas appartenir à la même foi. Chez le peuple, la lettre règne en souveraine. Le jeûne s'impose à lui dans toute sa rigueur comme une loi. Dans les pays écartés, il se scandalise encore de le voir violer. Sous Nicolas, un Allemand, allant de Pétersbourg à Arkhangel, eut la tête fendue par un paysan qui n'avait pu tolérer que, devant lui, l'on mangeât du lard en carême. Aux yeux du meurtrier, c'était là une sorte de sacrilège qu'un chrétien ne pouvait laisser impuni. Aujourd'hui les moujiks sont trop faits à de pareils scandales pour être pris d'aussi violente indignation. Ils montrent même, en cas semblable, une tolérance singulière, vis-à-vis des étrangers surtout ; mais ils ne s'en croient pas moins tenus d'observer eux-mêmes la loi traditionnelle. Presque tous résistent à ceux qui tentent de les en faire dévier. Pour y faire renoncer le peuple, il faudrait y faire renoncer l'Église.

Or, en a-t-elle le droit, l'Église n'en a guère la liberté. L'Église est captive de la tradition, prisonnière de l'antiquité. La discipline, les rites, les observances sont, chez elle, presque aussi immuables que le dogme. Ayant mis dans l'immobilité sa force et son orgueil, il lui est malaisé d'abandonner officiellement ce qu'elle a enjoint durant des siècles. La simplicité des plus pieux de ses enfants s'en trouverait offensée ; il en pourrait résulter des schismes avec l'étranger ou de nouvelles sectes en Russie^[1]. Par ce côté, l'orthodoxie gréco-russe a un manifeste désavantage vis-à-vis du catholicisme latin. Elle n'a point les mêmes ressources que l'Église romaine. Ne possédant pas d'autorité centrale, d'organe vivant pour commander au nom du Christ, elle ne peut, autant que sa grande rivale, s'accommoder aux nécessités des temps ou aux besoins du climat. Grâce à la domination incontestée du siège romain, le catholicisme a, en pareille matière, plus de liberté et plus de souplesse. La concentration même de l'autorité dans une seule main le rend plus libre. Personnifiée dans le pape infallible, l'Église peut parler, elle peut marcher, elle peut lier et délier ; tandis que l'Église orientale, sans voix pour parler en son nom, ni ressort pour la mouvoir, semble vouée au silence aussi bien qu'à l'immobilité. À

force de se garder de tout changement, elle a pour ainsi dire perdu la faculté du mouvement. Elle ressemble à ses rigides icônes ; sa bouche, comme la leur, est close ; ses membres, raidis depuis des siècles, ne peuvent se ployer à volonté ; ils sont pour ainsi dire ankylosés.

En Russie, le carême n'est pas seulement une époque de mortification ; il est aussi ou il est supposé être une époque de recueillement. L'État, qui se plaît à se faire l'auxiliaire de l'Église, y veille à sa manière. Si la loi n'oblige pas tous les Russes au jeûne, si aujourd'hui la police laisse les *traktirs* servir des aliments prohibés, l'État enjoint de s'abstenir de certains plaisirs profanes, du théâtre notamment. Le code pénal contient à cet égard un article 155 encore en vigueur. Pour les grandes villes, pour les classes mêmes qui jeûnent le moins, cette sorte d'abstinence ne laisse pas d'être pénible. Pendant le grand carême, comme aux veilles de fêtes, les théâtres sont fermés. Le drame, la comédie, l'opéra doivent chômer. Il est vrai que cette prohibition s'applique surtout aux grands théâtres subventionnés par l'État ou par les villes. Les concerts spirituels de la chapelle de la cour ou des chœurs de Tchoudof ne sont pas la seule ressource de la saison. Les cirques, les saltimbanques, les cafés-concerts, les tableaux vivants, voire les spectacles en langue étrangère restent d'ordinaire autorisés. Sous Alexandre II, si l'opéra russe était interdit, il n'en était pas de même de l'opérette française ou de la *posse* allemande. Le carême était la saison d'Offenbach et de Lecocq. Le théâtre bouffe devenait le rendez-vous de la société élégante. Cette question de la clôture des théâtres en carême a bien des fois passionné les salons et la presse. C'est pour de pareils sujets que les polémiques ont le champ le plus libre. À l'inverse du public de Pétersbourg, on a vu, au commencement du règne d'Alexandre III, le conseil municipal de Moscou attribuer « la décadence des mœurs » à ce que, durant quelques années, le gouvernement s'était relâché de sa sévérité vis-à-vis des spectacles en carême. Le pouvoir a fait droit aux vœux de la *douma* moscovite, et, conformément aux représentations du Saint-Synode, l'article 155 du code pénal a de nouveau été strictement appliqué.

Il en est des fêtes comme des jours de jeûne : le nombre en est manifestement excessif, et l'Église éprouverait les mêmes difficultés à le diminuer. Ici encore, le culte orthodoxe a pour nous quelque chose d'archaïque. Autant de fêtes que de jeûnes ; de trois jours, l'un est consacré

à l'abstinence et un autre au chômage. Les dimanches forment à peine la moitié des jours fériés ; et bien des fêtes ont une veille ou un lendemain. Aux solennités religieuses s'ajoutent, en Russie, les solennités civiles, fêtes de l'empereur, de l'impératrice, du prince héritier, anniversaire de la naissance ou du couronnement du souverain. Autrefois la fête de tous les grands-ducs était jour férié.

Pour la santé publique, ces chômages répétés ne valent guère mieux que les longs carêmes. Les jours de fête sont les jours d'ivrognerie et de débauche. Si le matin est donné à l'église, le cabaret a la journée ou la soirée ; et, si tous les villages n'ont pas d'église » tous ont des cabarets. Le Russe aime peu les exercices du corps ; il passe ses fêtes au *traktir* ; il ne connaît d'autre plaisir que la boisson et un repos inerte. On a remarqué qu'en russe le mot fête vient du mot oisiveté^[2], et comme, sous tous les climats, l'oisiveté est la mère des vices, les fêtes trop fréquentes deviennent une cause de démoralisation.

En Russie, tout comme en Occident, certains esprits s'imaginent que l'Église a multiplié les fêtes par calcul, dans l'intérêt du clergé, qui bénéficie de la dévotion de ses ouailles et de la fréquence des offices, d'autant qu'à certains de ces jours, l'usage était, dit-on, de travailler au profit du curé. Il n'est nul besoin de cela pour expliquer le grand nombre des jours fériés. Le penchant naturel de l'esprit religieux, de l'esprit ecclésiastique, est partout de détacher l'homme des choses terrestres pour le ramener au monde invisible. L'un des moyens, ce sont les fêtes, les jours consacrés qui appartiennent à Dieu. Y a-t-il eu là un calcul humain, l'Église, en Orient comme en Occident, s'est sans doute moins inspirée de l'intérêt du clergé que de l'intérêt des masses, du menu peuple des villes et des campagnes. En multipliant les jours fériés, l'Église remplissait son rôle de patronne des faibles et des petits. Tant qu'il y a eu des esclaves ou des serfs, les fêtes, qui affranchissaient du travail servile, ont été pour l'humanité un bienfait. Aujourd'hui même que l'esclavage a disparu, ne voit-on pas, en plusieurs pays, les ouvriers ou les employés réclamer des lois contre le travail du dimanche, afin d'être assurés d'un jour de repos ?

Instrument d'émancipation en certaines conditions sociales, les fêtes en se multipliant deviennent une sorte de servitude. Trop fréquentes, elles entravent le travail et le travailleur, elles appauvrissent les particuliers et les

nations. Dans les pays protestants, le cultivateur a près de 310 jours pour travailler. Dans les pays catholiques, où les fêtes d'obligation n'ont pas, comme en France, été réduites, l'ouvrier ou le paysan ont encore près de 300 jours de travail. En Russie, il ne leur en reste guère que 250. Pour les orthodoxes, l'année a, de cette façon, cinq ou six semaines de moins que pour les catholiques d'Italie ou d'Autriche, deux mois de moins que pour les protestants d'Allemagne ou d'Angleterre. C'est là une cause évidente d'infériorité économique, d'autant que, aux fêtes d'obligation, l'usage, dans chaque contrée, dans chaque village, dans chaque famille, ajoute des fêtes locales, des anniversaires, les jours de naissance ou les jours de nom, comme on dit en Russie, toutes fêtes que le peuple se plaît à célébrer. Les inconvénients de ces chômages répétés sont d'autant plus sensibles qu'un grand nombre tombent sur la belle saison^[3]. Au temps de la fenaison ou de la moisson, on voit ainsi parfois le foin pourrir sur place ou le grain germer, pendant que faneurs ou moissonneurs sont à faire la fête. Aussi les propriétaires répètent-ils que les jours fériés sont une des calamités de l'agriculture russe. Les pédagogues ne s'en plaignent guère moins que les agronomes. J'en ai entendu calculer que, pour obtenir des enfants russes autant de travail que des français ou des allemands, il fallait leur demander un ou deux ans d'école de plus.

On comprend que l'opinion et le gouvernement se soient préoccupés de cette question. La plus haute autorité de l'Église russe, le Saint-Synode, l'a même parfois, dit-on, mise à l'étude. Pour réduire le nombre des jours fériés, on pourrait distinguer entre les fêtes et, comme à Rome par exemple, maintenir pour certaines d'entre elles l'obligation d'assister aux offices, tout en autorisant le travail. Par malheur, il est douteux que tous les sujets du tsar reconnaissent au synode de Pétersbourg le droit de déclasser à son gré des fêtes de tout temps célébrées par l'Église. Puis, pour être officiellement supprimées, elles ne cesseraient pas toujours d'être conservées par le peuple. Déjà quelques-unes des fêtes le plus volontiers célébrées par le moujik, celles de Saint-Élie ou de Notre-Dame de Kazan entre autres, ne lui sont pas imposées par l'Église.

Il est vrai que ces innombrables fêtes, le Russe ne les chôme pas toujours avec scrupule. J'ai vu, au cœur de la vieille Russie, des paysans achever leurs travaux le dimanche. Ils n'ont pas, pour le repos du Sabbat, le respect

judaique des protestants anglais ou américains. Ils ne craignent pas à l'occasion de vendre ou d'acheter au sortir de l'office des dimanches. En revanche, le peuple répugne à travailler pour un maître les jours fériés. C'est une des choses qui le froissent dans la pratique de certaines industries et qui parfois indisposent les ouvriers contre les chefs d'usine d'origine étrangère. Pour faire droit à des plaintes de ce genre, le gouvernement d'Alexandre III a enjoint d'observer plus strictement les chômages prescrits par l'Église. Peut-être eût-il mieux valu, pour l'industrie nationale, que pareil règlement coïncidât avec une réduction du nombre des jours fériés.

À cette question s'en lie une autre non moins délicate, la réforme du calendrier. On sait que l'Église russe et l'État avec elle ont conservé l'année julienne ; bien mieux, le gouvernement impérial a ramené ce calendrier suranné dans des contrées qui l'avaient dès longtemps rejeté. C'est ainsi que la patrie de Copernic a dû revenir au « vieux style ». Trois siècles n'ont pas suffi à faire renoncer la Russie à un mode de supputation abandonné de tous les peuples civilisés, catholiques ou protestants, et reconnu pour défectueux par les pays qui persistent à le garder. Elle laisse, la Russie orthodoxe, les astres se mouvoir et la terre tourner, sans daigner tenir compte du cours du soleil. En dépit de ses observatoires, elle vit dans un anachronisme. On dirait qu'il ne lui déplaît pas d'être en retard sur le monde occidental, tant elle met peu de hâte à le rattraper. Ce calendrier de l'ancienne Rome qui, aux yeux de l'étranger, est pour la Russie comme une enseigne de son attardement, il semble pourtant qu'elle ait tout intérêt à le laisser au vieil Orient. En datant de douze jours plus tard que le soleil, elle paraît arriérée de plusieurs siècles. Si elle persiste à ne pas se conformer à l'ordre naturel des saisons, c'est toujours pour le même motif : c'est que, dans l'Église orthodoxe, il n'y a pas d'autorité centrale pour décréter une pareille mesure, ou pour la faire accepter de tous.

Tandis que l'Église romaine, libre de corriger à son gré ses rites et ses coutumes, a mis son orgueil à réformer elle-même son calendrier, l'Église orientale, par sa constitution, reste malgré elle enchaînée à l'année julienne, comme si, depuis César, le monde et les sciences étaient demeurés immobiles. Cette réforme en apparence si simple, effectuée partout autour d'elle, l'Église russe ne s'est pas encore senti la force de l'accomplir. L'État en pourrait assurément prendre l'initiative ; le calendrier grégorien a beau

porter le nom d'un pape, le difficile ne serait pas de le faire adopter du Saint-Synode et du clergé, mais bien de le faire agréer du peuple. Pour cela, il ne faudrait peut-être rien moins qu'une entente avec les patriarches et toutes les Églises d'Orient, une sorte de concile du monde orthodoxe. Aux yeux d'une grande partie de la nation, un changement de calendrier ne serait rien moins qu'une révolution. Certaines sectes ne manqueraient pas d'y voir un signe du prochain avènement de l'antéchrist. C'est que la substitution du nouveau style à l'ancien ne troublerait pas seulement les habitudes d'un peuple en toutes choses obstinément attaché à la coutume, elle altérerait l'ordre traditionnel des fêtes, en attribuant à un saint le jour que le calendrier consacrait à un autre. Pour rattraper le nouveau style, on serait contraint de retrancher d'une année douze jours, douze fêtes, c'est-à-dire de frustrer autant de saints des hommages auxquels ils ont droit. Que diraient les hommes portant le nom des saints sacrifiés par la réforme ? Le moujik aurait peine à comprendre que tel ou tel bienheureux, et, à plus forte raison, que le Christ ou la Vierge, pût, même pour une année, être dépouillé du jour qui lui appartient. Il y verrait une sorte de dépossession, de déchéance des saints évincés ; en s'y associant, le moujik craindrait d'être victime de leur courroux. Il n'en faudrait pas davantage pour exciter les scrupules comme les appréhensions d'une partie du peuple. L'autorité, en passant outre, risquerait de renforcer les rangs des adversaires de l'Église, de fournir une arme de plus à ces vieux-croyants qui l'accusent déjà d'avoir altéré la liturgie. Ainsi s'explique le maintien de l'ancien style : l'omnipotence impériale n'a pas encore osé porter la main sur le calendrier. Dès qu'il s'agit de la conscience du peuple, l'autocratie ne se sent plus un pouvoir illimité. Sa toute-puissance a une borne, la foi, disons plus, le préjugé populaire.

Conunent la radiation de douze jours du calendrier ne serait-elle pas une grosse affaire dans un pays où le culte des saints est resté aussi primitif et aussi naïf ? La dévotion aux saints a, de tout temps, été l'une des marques de la piété russe. En peu de pays de l'Europe, la vie des saints, anciens ou modernes, a été aussi populaire. Si elle n'a pas encore eu ses Bollandistes, la Russie a eu sa « Légende dorée ». Ce sont, pour la plupart, des récits venus des Grecs ou des Bulgares, et enrichis à sa manière par le génie russe.

Dans ces Vies des saints, d'ordinaire anonymes, les érudits modernes ont distingué des rédactions successives, d'abord courtes, puis allongées, puis de nouveau raccourcies. Cette hagiographie légendaire est une des branches les plus riches de la littérature populaire et, en même temps, une des sources les plus précieuses de l'histoire nationale ^[4].

On s'imagine souvent en Occident que l'Église gréco-russe ne compte dans son empyrée que des saints anciens, pour la plupart antérieurs à la séparation de Rome et de Byzance. Les écrivains catholiques répètent constamment que l'Orient, si riche en saints avant le schisme, n'en enfante plus depuis le schisme ; à les en croire, l'Église gréco-russe aurait même cessé d'en revendiquer, confessant elle-même sa stérilité ^[5]. Rien n'est moins vrai. De pareilles assertions montrent simplement à quel point l'Église orientale est mal connue de l'Occident. Loin de n'avoir plus de saints depuis une dizaine de siècles, l'Orient, la Russie en particulier, en compte une multitude. L'Église russe possède des saints, des bienheureux ou des vénérables (*prépodobnye*) de toutes les époques, de sainte Olga au dix-huitième siècle. Les catacombes de Kief seules en abritent plus d'une centaine, dont les moines de Petcherski ont dressé le catalogue pour l'édification des pèlerins. Moscou, Novgorod-la-Grande, Pskof, toutes les anciennes villes, tous les anciens monastères ont leurs saints et leurs vénérables ^[6].

Parmi ces bienheureux, dont la réputation s'étend parfois de la Baltique au Pacifique, il y a des martyrs, des évêques, des princes, des moines surtout. Ces saints russes ont, comme leurs icônes et comme leur Église elle-même, quelque chose d'ancien et, pour répéter le même mot, d'un peu archaïque. La plupart proviennent de l'église ou du cloître et y ont passé la plus grande partie de leur existence terrestre. Beaucoup sont des anachorètes ou des ascètes d'un type tout oriental, comme ces bienheureux de Kief qui ont vécu des années immobiles dans la nuit de leurs catacombes. Quelques-uns, tels qu'Alexandre Nevsky, le saint Louis du Nord, sont des héros nationaux ; d'autres, tels que saint Serge, saint Tryphon, saint Étienne, l'apôtre de Perm, sont des convertisseurs de peuples. Il n'y a qu'à comparer la surface de la Gaule ou de la Germanie à celle de la Scythie russe pour deviner ce qu'il a fallu de missionnaires à ces vastes solitudes, et que de fatigues et de souffrances ont dû braver ^[5] les

apôtres de l'Évangile au milieu de Finnois, de Mongols, de Tatars, de païens et de barbares de toute sorte.

Le ciel russe a beau compter de nobles et de hautes figures, les saintes phalanges n'y présentent ni la même variété ni le même éclat que les bienheureuses milices de l'Occident. Le plus patriote des hagiographes ne le saurait contester : ni par l'originalité de leur caractère ou de leur œuvre, ni encore moins par leur influence sur l'histoire ou sur la civilisation, les saints russes ne peuvent s'égaliser aux saints de l'Église latine, ou d'une seule nation catholique, telle que l'Italie, la France, l'Espagne. On y chercherait en vain des figures à opposer à un Grégoire VII ou à un saint Bernard, à un Thomas d'Aquin, à un François d'Assise, à un François de Sales, à un Vincent de Paul. Encore moins trouverait-on rien de comparable à une sainte Catherine de Sienne ou à une sainte Thérèse. Comme si le *térem*, ce gynécée moscovite, avait projeté son ombre jusque sur le paradis russe, les saintes, chez ces disciples de l'Orient, sont infiniment plus rares que les saints ; leurs traits sont encore plus ternes et plus vagues. Ce défaut de personnalité des bienheureux, ce manque d'éclat et de relief du ciel russe ne tient pas uniquement au rôle plus effacé de l'Église ou à la conception tout asiatique de la sainteté dans l'ancienne Moscovie, il tient aussi à l'infériorité de la vie publique et de la vie civile, à l'infériorité même de la civilisation.

L'Église orientale, en toutes choses attachée de préférence à l'antiquité, a peu de goût pour les nouvelles dévotions, pour les nouveaux miracles, pour les nouveaux saints. Elle répugne à l'acceptation des visions et des prophéties contemporaines. D'accord avec l'État, l'Église s'est efforcée de prémunir le peuple contre sa crédulité séculaire. Un article du code, dirigé il est vrai contre les sectaires, prohibe les faux miracles et les fausses prophéties. L'Église russe n'a pas pour cela, comme les protestants, relégué le surnaturel dans les brumes lointaines du passé, à l'indistincte aurore du christianisme. Elle se dit toujours en possession du don des miracles, aussi bien que du don de la sainteté, y voyant un signe que Dieu est toujours avec elle. Aussi sa répugnance pour les nouveautés ne va pas jusqu'à fermer ses portes à tout nouveau thaumaturge. Elle a, en plein dix-neuvième siècle, admis un ou deux saints.

De pareilles béatifications sont chez elle rarement spontanées ; elle s'y laisse pousser par le peuple plutôt qu'elle ne l'y provoque. Il n'y a pas en Russie de canonisation proprement dite. Rien de comparable aux longs et coûteux procès de canonisation des congrégations romaines. Cela ne serait ni dans les habitudes ni dans l'esprit de l'Église orientale. Chez elle, de même qu'aux temps primitifs, c'est encore la voix populaire qui proclame les élus de Dieu ; elle en est toujours au *vox populi vox Dei*. « Chez nous, me disait un ecclésiastique russe, ce n'est point le clergé, la hiérarchie qui canonise les saints, c'est Dieu qui les révèle. » Pour le peuple et pour l'Église même, le grand signe de la sainteté, c'est l'incorruptibilité du corps des bienheureux et, accessoirement, les miracles qui s'opèrent sur leur tombe. Ainsi des vieux saints de Kief dont j'ai touché les mains desséchées dans les catacombes où ils s'étaient fait murer vivants. Ainsi de l'un des derniers saints admis par les Russes, Métrophane, évêque de Voronège au dix-huitième siècle. À l'ouverture de son tombeau, vers 1830, le corps fut trouvé intact ; sa réputation de sainteté, déjà répandue dans le peuple, en fut confirmée. Le Saint-Synode fit faire une enquête sur l'état du corps et sur les miracles attribués à Métrophane. L'enquête faite, l'ancien évêque fut, après approbation de l'empereur, reconnu officiellement pour saint. Un demi-siècle plus tard, j'ai vu des pèlerins, de toutes les parties de l'empire, se presser autour de la châsse d'argent du saint évêque ^[7].

Cette manière de constater la sainteté emporte, en effet, le culte du corps des saints, autrement dit le culte des reliques, et par suite les pèlerinages. Il en a été ainsi, de tout temps, chez les Russes : on le voit par les plus anciennes chroniques. Si nombreux que soient les corps saints recueillis dans les églises, il se trouve toujours des pèlerins pour baiser la pierre qui les recouvre. Le goût des pèlerinages est un des traits par où les mœurs russes rappellent le plus l'Orient et le moyen âge. Il est peu de paysans qui n'aient l'ambition de visiter les catacombes de Petcherski ou la tombe de saint Serge à Trollsä. Non contents d'affluer aux sanctuaires nationaux de Kief ou de Moscou, beaucoup, tels que les Deux Vieux de Tolstoï, traversent la mer, poussant jusqu'en Palestine ou au mont Athos. Quelques-uns vont à pied jusqu'au Sinaï. Comme pour les hadjis musulmans, avoir visité les Lieux Saints est un titre de considération dans les villages.

Ces pèlerins, hommes et femmes, sont pour la plupart âgés. Les lois qui l'attachent à la terre et à la commune mettent un frein à la passion du moujik pour ces pieux voyages. Aujourd'hui, comme au temps du servage, il n'obtient guère de s'absenter longtemps que lorsqu'il a élevé sa famille ou qu'il est impropre au travail. Ces pèlerins du peuple cheminent souvent par troupe, d'ordinaire à pied, avec leurs longues bottes ou leurs *lapy* d'écorce de tilleul, marchant lentement des semaines et des mois, parfois mendiant en route, couchant à la belle étoile ou sous de vastes hangars dressés, pour eux, auprès des monastères en renom. Aucune distance ne les effraye : on a vu des femmes et des vieillards traverser ainsi l'empire, des frontières de l'Occident au cœur de la Sibérie, ou des rives du Dniepr aux bords de la mer Blanche. Beaucoup de ces vieillards des deux sexes, en route vers les sanctuaires lointains, accomplissent un vœu de leur jeunesse ou de leur [7] âge mûr ; ils ont, durant des années, attendu que la vieillesse leur apportât le loisir de payer leur dette au Christ ou aux saints. Parfois, d'accord avec le goût national, les moujiks se cotisent et forment une sorte d' *artèle* pour accomplir à frais communs les longs pèlerinages.

Les paysans qui vont, jusqu'en Terre Sainte, allumer un cierge au Saint Sépulcre et puiser une bouteille de l'eau du Jourdain, deviennent de plus en plus nombreux. La Russie envoie aujourd'hui plus de pèlerins en Palestine que toutes les autres nations chrétiennes ensemble. Autrefois beaucoup s'y rendaient entièrement par terre, franchissant à petites journées les steppes ponto-caspiennes, le Caucase, l'Asie Mineure, le Taurus, à travers les mépris et les vexations des Musulmans. Aujourd'hui un grand nombre vont encore à pied jusqu'à Odessa, où ils s'embarquent à prix réduit pour Kaïfa ou Jaffa. Chaque printemps, Odessa frète pour eux des bateaux sur lesquels on les entasse comme, dans nos ports, les émigrants pour l'Amérique. Moyennant une cinquantaine de roubles, les hommes du peuple peuvent se faire transporter, du cœur de la Russie aux rives de la Palestine, avec la sécurité d'un retour payé d'avance. Naguère leurs consuls étaient obligés d'en rapatrier gratuitement des centaines, que la rapacité des moines grecs avait dépouillés de leur dernier kopek.

Tout comme nos pèlerins latins au moyen âge, les pèlerins russes ont, depuis longtemps, des itinéraires pour leur indiquer les principales étapes de la route, avec les sanctuaires à visiter et les reliques à vénérer. Une Société

qui compte parmi ses membres des princes du sang et de hauts dignitaires du clergé, la « Société orthodoxe de Palestine », s'est donné pour mission de veiller sur ces humbles visiteurs du tombeau du Christ^[8]. À Odessa, à Constantinople, à Jérusalem, on leur a préparé des refuges ou des hospices. Débarqués sur la côte inhospitalière de Palestine, sans autre bagage qu'une besace que chacun, homme ou femme, porte sur son dos, les pèlerins, le bâton à la main, s'acheminent lentement vers la cité sainte, en psalmodiant de saintes prières. Je les ai vus, pareils à nos pèlerins des Croisades, se prosterner et baiser la poudre de la route au premier aspect des murailles de la ville de David. J'ai rencontré à Bethléem, au Jourdain, à Tibériade, leurs longues et sordides caravanes, parfois escortées de zaptiés turcs. Les infirmeries des monastères grecs sont remplies des malades qu'elles sèment sur les sentiers de la Judée ; chaque printemps, des moujiks, encore vêtus de leur touloup d'hiver, ont la joie d'être inhumés dans la terre foulée par les pieds du Sauveur.

Ces milliers de pèlerins portent avec eux en Syrie la réputation de la piété et de la puissance de la Russie. Le gouvernement impérial a bâti pour ses nationaux, aux portes de Jérusalem, un immense couvent pareil à une ville. Non contents d'avoir, avec la France du second Empire, reconstruit la coupole du Saint Sépulcre, les Russes ont, en diverses localités de la Palestine, restauré des églises et fondé des écoles où l'on enseigne le russe et l'arabe^[9]. Sur cette terre des Croisades, où les différentes confessions et les diverses nations chrétiennes sont en perpétuel conflit d'influence, la Russie, la dernière venue, a déjà su, comme patronne de l'orthodoxie, se tailler une place à part. Si jamais l'aigle moscovite vient à tremper ses ailes dans les eaux de la Méditerranée, ces pacifiques troupes de pèlerins pourraient bien frayer la voie à la conquête de nouveaux croisés.

-
1. ↑ L'armée russe, avec l'autorisation du Saint-Synode, ne fait le carême que pendant une semaine ; mais c'est là un cas particulier et un règlement aussi administratif qu'ecclésiastique.
 2. ↑ *Prasdnik* « fête », de *prazdnyi*, « oisif ».
 3. ↑ Dans le district de Staraïa Roussa, par exemple, le nombre des jours de travail est réduite 245 ; il en est de même dans celui de Valdaï, tandis que, pour les catholiques de Kovno, il monte à 270 et, pour les luthériens des provinces baltiques, à 290. (Enquête agricole.) Cf. Fontenay, *Voyage agricole en Russie*.
 4. ↑ Voy. par ex. M. Bouslaïef : *Istoritch. Otcherki Roussk. narodn. slovesnosti i iskousstva*, II, p. 97-98, et M. Klioutchevski : *Drevne-Rousskiia Jitiia Sviatykh kak istorich. istotchnik*.

5. ↑ Ainsi, par ex. ; un des apologistes les plus distingués de l'Église catholique, M. l'abbé Bougaud, écrivait : « Non seulement l'Église gréco-russe n'a plus de saints, mais elle n'en revendique même plus ». (*Le Christianisme et les Temps présents*, L IV, 1^{re} part., ch. XI.)
6. ↑ La « Société des amis de l'ancienne littérature russe » a, par les soins de M. N. Barsoukof, public une sorte de nomenclature bibliographique des plus connus de ces saints nationaux. (*Istotchniki rousskoï agiografii*. Saint-Pétersbourg. 1882. Cf. M. Yakoutof : *Jitiia sviatykh Sév, Rossii*, 1882.)
7. ↑ Peu de temps après Métrophane, vers 1840, il était question de reconnaître comme saint un autre évêque, Tikhone. L'empereur Nicolas trouva que c'était assez d'un pour un règne, et Tikhone dut attendre une vingtaine d'années ; il n'a été officiellement admis que sous Alexandre II.
8. ↑ Un de ses membres, M. A. Éliséief, a publié, sous le titre de *S Rousskimi palomnikami na Sviatoï Zemlé* (1884), une curieuse description du voyage et de la vie de ses compatriotes en Terre Sainte.
9. ↑ La Société russe de Palestine a ainsi fondé, en 1885 et 1886, deux écoles à Nazareth, et en 1887, une sorte d'école normale à Jérusalem.

CHAPITRE V

Des sacrements dans l'Église russe et des relations du prêtre et des fidèles. — Le baptême. — Divergence avec Constantinople. — L'eucharistie, la communion sous les deux espèces. — Le saint chrême et l'onction. — La prêtrise. — Conséquences du mariage des prêtres. — Le sacrement du mariage ; le divorce. — Comment on y procède dans la société russe. — La confession. Manière dont on la pratique. — De l'usage de payer le confesseur. — De l'obligation légale de s'approcher des sacrements. — Les registres du clergé et la statistique des communions. — Comment les Russes font leurs dévotions.

Pour se rendre compte de l'efficacité morale et de la valeur politique d'un culte, ce n'est pas seulement ses rites et ses pratiques, c'est aussi les relations du prêtre et du fidèle qu'il convient d'étudier. Des modifications de discipline ou de rituel qui semblent à première vue de simples variantes liturgiques, ont parfois sur l'esprit des peuples une influence plus considérable que des divergences dogmatiques. Il peut suffire d'un changement dans les formes extérieures pour donner à des cérémonies en apparence analogues un caractère étranger, et à deux Églises un esprit différent. À cet égard, on ne paraît pas, en Occident, se rendre compte de l'intervalle que la diversité de leurs usages a mis entre les deux Églises. Toutes deux ont les mêmes sacrements, les mêmes mystères, comme disent les Grecs ; elles les entendent à peu près de la même manière ; elles les confèrent avec des rites, ou dans des conditions, qui en modifient souvent l'influence pratique. Les mêmes sacrements ne valent pas au clergé le même ascendant.

Avant tout, il est bon de remarquer que la situation respective des deux Églises, vis-à-vis de leur liturgie et de leurs usages réciproques, n'est point identique. La défiance des Orientaux contre toute innovation religieuse ne leur saurait inspirer autant de tolérance pour les rites des Latins que ceux-ci en montrent pour les leurs. Sous ce rapport, Rome est assurément plus libérale : la raison en est simple. L'Église latine, qui, plus d'une fois, a sciemment corrigé ou simplifié les anciennes formes du culte, n'a point de motifs de répulsion pour les rites conservés par les Grecs ; il lui est loisible

de les proclamer saints et vénérables et d'en admettre la pratique, chez les Orientaux qui consentent à reconnaître la suprématie romaine. La liturgie latine ne peut, dans sa forme actuelle, toujours inspirer le même respect aux orthodoxes. Les rites que le cours des siècles a modifiés en Occident leur paraissent souvent tronqués ; pour eux, telle simplification est une mutilation qui défigure le sacrement et en altère l'essence.

Des divergences de ce genre se rencontrent dans les deux principaux sacrements du christianisme, et d'abord dans celui même qui confère la qualité de chrétien. Comme la primitive Église, Constantinople et Moscou baptisent encore par immersion, trois fois répétée^[1]. Ils mettent en doute la valeur du sacrement administré par ablution, selon l'usage des Latins, sauf à Milan, où s'est conservé le rite ambrosien. Les Russes ont longtemps refusé aux Occidentaux le titre de *baptisés* ; ils ne voulaient les appeler qu'*aspergés*, et montraient pour eux d'autant plus de répulsion que le droit des Latins au nom de chrétien leur semblait douteux. Jadis les Russes, comme les Grecs, rebaptisaient les Occidentaux qui voulaient entrer dans l'orthodoxie. L'Église de Constantinople le fait encore ; celle de Russie y a renoncé. Les fiancées impériales, auxquelles leur conversion au culte grec ouvre l'accès des degrés du trône, sont dispensées de l'incommode cérémonie du bain baptismal. Cette différence de jurisprudence ecclésiastique est la seule divergence de quelque valeur qui se soit introduite entre l'Église grecque et l'Église russe. C'est la principale des diversités dont se sont autorisés quelques théologiens romains pour faire, malgré elles, de l'orthodoxie russe et de l'orthodoxie grecque deux Églises, deux confessions séparées. La question du second baptême des Occidentaux n'a jamais mis en péril la communion de la Russie avec le patriarcat byzantin. Un Latin admis dans l'Église de Russie est, sans difficulté, reçu dans la communion du patriarche, ce qui a fait dire à un Anglais que, pour entrer dans l'Église grecque, un voyage à Pétersbourg tenait lieu de baptême à Constantinople. Nous pourrions nous étonner que les Églises orientales n'aient point arrêté une discipline commune sur un point qui décide de la qualité même de chrétien, si nous ne savions que l'orthodoxie gréco-russe n'a ni le même besoin, ni les mêmes moyens, que le catholicisme romain, de tout définir et de tout régler.

Des différences plus importantes, parce qu'on a pu leur donner une portée morale et politique, se retrouvent dans le second des deux principaux sacrements, l'eucharistie. L'Église orientale l'entend à peu près comme les catholiques et l'administre à peu près comme les protestants. Elle croit, aussi bien que l'Église latine, à la présence réelle ; comme d'habitude, elle a seulement moins précisé le mode et le moment du mystère, ce qui lui permet de se vanter de l'entendre d'une manière plus spirituelle. Ses théologiens ont même parfois emprunté aux Latins le terme de transsubstantiation, à la place de celui de transformation, plus souvent employé par l'Orient. S'ils sont en désaccord avec Rome, c'est moins sur le mystère lui-même que sur les rites qui l'accompagnent. Ces différences de forme, Russes et Grecs se sont complu à les faire ressortir, leur donnant, comme d'ordinaire, d'autant plus d'importance qu'elles les autorisent à accuser les Latins d'avoir altéré le plus saint des sacrements. C'est ainsi qu'ils leur reprochent de ne plus invoquer le Saint-Esprit au moment de la consécration, et d'employer, pour la communion, du pain azyme au lieu de pain fermenté. Cette question des pains azymes est l'une de celles qui ont le plus passionné l'Orient ; elle a jadis valu aux Latins le reproche bizarre de judaïsme.

Le mode d'administration du sacrement nous offre une divergence d'un autre ordre, qui touche plus directement le peuple. Chez les orthodoxes, comme chez les protestants, la communion du fidèle est semblable à celle du clergé ; selon le rite de l'Église primitive, le peuple, comme le prêtre, a part à la fois au pain et au vin, au corps et au sang du Sauveur. Ce droit des laïques à la communion sous les deux espèces a toujours eu beaucoup de prix pour les adversaires de l'Église romaine. Pour l'obtenir, les Slaves de Bohême soutinrent, après Jean Huss, une guerre terrible. Les réformateurs du seizième siècle furent unanimes à le revendiquer. C'est qu'à leurs yeux cette double participation aux saints mystères constituait une sorte de privilège du clergé et relevait d'autant plus au-dessus des laïques que, dans les idées anciennes, le sang représentait la vie. Pour les Orientaux, la communion réduite à l'élément du pain est une communion tronquée, en même temps qu'un signe de l'abaissement du peuple chrétien devant ses prêtres. Comme pour encourager les Russes à conserver dans son intégrité le rite eucharistique primitif, le plus vénérable de leurs monuments

religieux, Sainte-Sophie de Kief, montre, dans ses grandes mosaïques du onzième siècle, le Christ présentant à ses disciples le calice en même temps que le pain ^[2].

De même que le baptême et l'eucharistie, la plupart des sacrements offrent, dans les deux Églises, des différences notables. La confirmation, par exemple, est bien, par les orthodoxes, considérée comme un sacrement, un mystère ; mais elle n'a, chez eux, ni le même nom, ni le même rite, ni le même ministre, ni tout à fait le même sens. On l'appelle le sacrement du *saint-chrême*, et, au lieu de l'évêque, c'est un prêtre qui l'administre, non point après la première communion, comme en France, mais, selon l'usage de l'antiquité chrétienne, immédiatement après le baptême. C'est le sceau dont l'Église marque ses membres, la mystique *sphragis* qui, par le don de l'Esprit, les corrobore dans la foi. Ici, par exception, les Orientaux ont abandonné le rite apostolique de l'imposition des mains, lui substituant une onction sur différentes parties de la tête et du corps. Si le sacrement est administré par un simple prêtre, la consécration du saint chrême appartient aux évêques. C'est, dans toutes les Églises orthodoxes, une cérémonie d'une grande solennité, d'ordinaire réservée à la métropole religieuse. En Russie, le saint chrême est, pour tout l'empire, préparé à Moscou, durant le carême, dans l'ancienne sacristie patriarcale du Kremlin. On n'y emploie que des chaudières et des vases d'argent. Il y entre, non seulement de l'huile, mais du vin, des herbes, des aromates, des ingrédients de toute sorte, auxquels on attache une valeur symbolique.

L'autre sacrement de l'onction, l'extrême-onction des Latins, n'a également, chez les orthodoxes, ni le même nom, ni tout à fait le même emploi. Les Russes l'appellent *soborovanie*, ce qui, d'après l'étymologie, veut dire assemblée, réunion ^[3]. Au lieu d'être conféré par un seul prêtre, il l'est, d'ordinaire, par plusieurs, par sept s'il est possible, ce que les Grecs disent plus conforme au texte de l'épître de saint Jacques. L'Église gréco-russe voit dans ce ^[2] mystère, moins le sacrement des mourants et une préparation à la mort, que le sacrement des malades et un moyen de guérison.

Toutes ces divergences, dont la liste serait longue, peuvent sembler indifférentes ou puériles aux profanes ; pour l'observateur, comme pour le croyant, elles ont leur importance. Ce n'est point seulement que, dans les

religions, la masse du peuple s'attache surtout au côté extérieur, c'est que, sous ces diversités de forme ou de discipline, se cachent souvent des différences d'esprit. Il en est ainsi des deux sacrements par où l'Église intervient dans la vie civile, le mariage et l'ordre sacerdotal. Sur l'un et sur l'autre, les orthodoxes sont, en théorie, d'accord avec les catholiques, et, en pratique, ils se rapprochent de certaines sectes protestantes. Dans l'Église gréco-russe, il n'y a point d'incompatibilité absolue entre ces deux sacrements, dont les Latins se sont habitués à regarder l'un comme aussi essentiellement laïque que l'autre est ecclésiastique. Loin que la renonciation au mariage soit la condition indispensable du sacerdoce, l'ordination, en Russie comme en Grèce, n'est communément accordée qu'au lévite pourvu d'une femme, en sorte que c'est le mariage, et non le célibat, qui ouvre l'accès de l'autel.

Elle a beau ne pas s'étendre aux degrés supérieurs de la hiérarchie, à l'épiscopat, on comprend l'importance sociale d'une telle coutume. Marié et père de famille, le prêtre, plus rapproché du fidèle par le genre de vie, s'en sépare moins par les idées et les sentiments. La constitution de l'orthodoxie, par État ou par peuple, faisait déjà de ses ministres un clergé uniquement national ; le mariage et la vie domestique en font des citoyens ayant des intérêts analogues à ceux des autres classes. À cette différence entre les deux Églises s'en joint une autre non moins digne d'attention. Chez les orthodoxes, le sacerdoce n'est pas, comme chez les catholiques, un sceau indélébile. Un prêtre peut, avec l'agrément du saint-synode et l'autorisation du souverain, être délié de ses vœux et rentrer dans la vie civile, à peu près comme un militaire sort de l'armée^[4]. Le pope convaincu d'un crime est dégradé, comme un officier. Jadis, des prêtres dont on était mécontent, on faisait des soldats.

Avec même origine et mêmes fonctions, le clergé a ainsi dans les deux Églises une position et une influence bien diverses. Comme chez les Latins, le prêtre est, chez les orthodoxes, le canal unique et nécessaire des sacrements et de la grâce divine ; mais, entre le fidèle et lui, ni la discipline ecclésiastique, ni les pratiques religieuses n'ont mis le même intervalle qu'en Occident. Le prêtre n'est pas élevé aussi haut au-dessus de l'humanité ; il n'est point, par l'ordination, tellement mis en dehors des laïques qu'il ne puisse retomber à leur niveau. Les fidèles et le clergé

communient également sous les deux espèces. Le mariage, enfin, est le grand trait d'union qui joint le clergé aux laïques. Pourvus de famille et privés de tout chef étranger, les papes ne peuvent former entre eux un corps aussi étroitement associé et aussi distinct de tous les autres. Par cela même qu'elle met moins de distance entre le peuple et le sacerdoce, l'Église gréco-russe accorde une plus grande influence aux laïques et à l'État, qui en est le naturel représentant. Chez elle, le caractère mystique, divin du prêtre, est moins en lumière ; l'éclat de la religion rejaillit moins sur lui et l'accompagne moins en dehors des cérémonies sacrées. Le clergé ne se confond pas avec l'Église ; le peuple voit moins en lui le représentant de Dieu et le roi du temple que le ministre, le serviteur de l'autel.

Pour le mariage, il n'y a pas entre les deux Églises le même contraste. Là encore, tout en étant plus voisine de Rome, l'Église orientale est, à certains égards, entre Rome et la Réforme. Fidèle aux répugnances des premiers chrétiens pour le renouvellement du lien conjugal, l'orthodoxie tolère chez les laïques les secondes et les troisièmes noces ; elle se refuse à bénir les quatrièmes. Au veuf ou à la veuve assez charnels pour recourir à un nouveau mariage, elle impose même une légère pénitence. Avec les catholiques, l'Église gréco-russe fait du mariage un sacrement et en proclame l'indissolubilité ; avec les protestants, elle admet, d'après l'Évangile (saint Matthieu, v, 32), que l'infidélité d'un des époux autorise l'autre à s'en séparer. Selon ses traditions, l'adultère est la mort du mariage, et la violation du serment conjugal annule le sacrement. L'Église russe autorise l'époux injurié à contracter une nouvelle union, elle interdit les secondes noces à l'époux qui n'a pas tenu les promesses des premières. En Russie, où il n'y a, pour les orthodoxes, d'autre mariage que le mariage religieux, cette jurisprudence ecclésiastique tient lieu de législation civile. Elle a l'inconvénient de prêter parfois à de frauduleux compromis, à de honteux marchés. Le code mondain a singulièrement altéré et faussé la loi canonique. Quoique la faute en soit aux mœurs et à la procédure plutôt qu'à l'Église, le clergé a le tort d'être trop facilement la dupe des combinaisons intéressées des époux mal assortis.

Il n'est pas rare de voir des hommes se reconnaître coupables du crime commis par leur femme et l'aider à épouser son complice. C'est là, dans le beau monde, le procédé d'un galant homme ; on en a presque fait une règle

du savoir-vivre. Il est admis que, dans les mauvais ménages, c'est au mari de prendre sur lui tous les torts ; il doit, au besoin, se laisser prendre en flagrant délit, et même, s'il le faut, jouer devant témoins la comédie de l'adultère. Plus rarement, c'est la femme qui se sacrifie et prend sur elle l'opprobre de la faute qu'elle n'a pas commise. Quelques-unes le font par dévouement, d'autres par cupidité. On cite, dans le monde des marchands, de riches veuves qui ont ainsi acheté à des femmes sans fortune un mari de leur goût. Le théâtre russe a mis sur la scène des transactions de ce genre. C'est le sujet d'une médiocre comédie d'Ostrovsky, le *Bellâtre* (*Krasavets Mouchchina*). On a vu des époux ainsi divorcés, pris du désir de se remarier, alors que, grâce à leur complaisance, leur conjoint l'était déjà, intenter une action nouvelle et demander la revision d'une sentence fondée sur des faits supposés.

La question de savoir si le mariage doit être interdit à perpétuité aux époux coupables a été fort discutée. Plusieurs canonistes ont soutenu que jamais les conciles n'avaient condamné l'époux adultère au célibat perpétuel. D'après eux, cette règle n'aurait d'autre fondement que les préceptes du Nomokanon, code byzantin qui associe aux canons de l'Église les lois civiles concernant l'Église et le clergé. Toujours est-il que l'on incline, en Russie, à se départir d'une sévérité généralement jugée excessive. Cela n'est plus guère qu'une affaire de temps. Il y a déjà des exemples d'autorisation de remariage pour l'époux déclaré coupable. Le jour où ce sera devenu la règle, les demandes de divorce se multiplieront. Si les procès de ce genre en deviennent un peu moins scandaleux, il est douteux que le lien conjugal en soit fortifié ^[5].

Dans une étude des sacrements il est impossible de laisser de côté celui qui fait l'originalité morale du catholicisme, la pénitence, la confession. L'Église grecque est d'accord avec l'Église romaine pour exiger la confession auriculaire. La théorie du sacrement est à peu près semblable chez les Grecs et chez les Latins ; en est-il de même de la pratique, qui seule décide de la valeur d'une telle institution ? Pour un étranger appartenant à une autre Église, il ne saurait en pareille matière, être question d'expérience personnelle, ni de comparaison directe. Il faut se contenter de réponses plus ou moins nettes, plus ou moins sûres, arrachées à

des gens qui sont eux-mêmes hors d'état de rapprocher des leurs les usages catholiques. Entre la confession orientale et la confession latine il semble s'être établi, dans la pratique, un intervalle que les années pourront élargir ou combler. La première paraît plus brève ou plus sommaire, moins explicite, moins exigeante ; elle est moins fréquente et elle est moins longue, ce qui diminue doublement l'influence qu'elle a sur le fidèle et l'autorité qu'elle donne au clergé. Elle semble se restreindre davantage aux fautes graves, parfois même se contenter de déclarations générales, sans désignation de péchés particuliers. Elle n'aime pas autant à spécifier, à préciser ; elle pénètre moins avant dans les secrets de la conscience et l'intimité de la vie. Les Russes ne mettent point entre les mains des fidèles de ces examens minutieux qui, jadis surtout, se rencontraient dans tous les pays catholiques. Ils ne mettent pas non plus, croyons-nous, aux mains des prêtres de ces théologies morales où l'anatomie du vice est poussée jusqu'à une répugnante dissection. Par tous ces côtés, la confession orthodoxe paraît plus simple et plus discrète, à la fois plus formaliste et plus symbolique que la confession romaine ; elle semble garder quelque chose de primitif et comme de rudimentaire. Ici encore, l'Église d'Orient se montre moins éprise de précision et de logique que l'Église latine, moins disposée à pousser sa doctrine à ses dernières conséquences.

En Russie, près du peuple surtout, c'est par interrogations que procède d'ordinaire le confesseur. Avec le paysan, le pope a, dit-on, deux questions habituelles : « As-tu volé ? t'es-tu enivré ? » à quoi le moujik répond en s'inclinant : « Je suis pécheur^[6] ». Une telle réponse à une ou deux demandes rapidement posées suffit, en général, pour obtenir l'absolution. Quelques personnes prétendent même se blesser de questions trop directes. Un pope ayant demandé à un fonctionnaire s'il s'était laissé corrompre, ou, selon l'expression du narrateur, s'était laissé graisser la patte, le pénitent aurait répondu au confesseur qu'il allait trop loin. Parfois, à la suite ou au lieu de ses interrogations habituelles, le prêtre s'enquiert si l'on se sent la conscience chargée, ou si l'on a quelque faute particulière à déclarer. J'ai entendu citer, dans un chef-lieu de gouvernement, un ecclésiastique qui, pour toute question, se contentait de demander à ses pénitents leur prénom, l'absolution se donnant nominativement. D'habitude, une confession en bloc, un simple aveu de culpabilité, comme la vague formule « Je suis

pécheur », est une réponse suffisante à tout ; il n'est pas besoin d'entrer dans des désignations plus précises. On semble avoir un mode de confession analogue dans l'Église arménienne, qui, pour les rites et les pratiques, est restée très voisine de l'Église grecque. J'ai rencontré dans la Transcaucasie un évêque arménien, homme instruit et intelligent, qui ne craignait pas d'ériger ce mode sommaire de confession en théorie théologique. « Reconnaître qu'on a péché, disait-il, comprend toutes les fautes. Quand vous avez dit « Je suis pécheur », vous avez tout dit. La confession est le rite extérieur de la pénitence ; exiger d'elle des aveux plus précis, c'est la matérialiser au profit du clergé. » Cette doctrine, qui pouvait se ressentir de quelque influence protestante, n'est point celle des théologiens russes. Pour la théorie, on ne trouve, sur ce sacrement, entre eux et les catholiques, qu'une différence notable : c'est à propos de la pénitence qu'impose le confesseur. Selon l'enseignement orthodoxe, ce n'est point une satisfaction pour le péché, une compensation des fautes commises ; c'est simplement une correction, un moyen de discipline pour le pécheur, et ce remède ne lui est d'ordinaire prescrit que s'il le réclame. Cette doctrine sur la pénitence se lie à celle sur les bonnes œuvres ; elle fait rejeter à l'orthodoxie orientale toute l'économie des indulgences latines, tout ce que les Russes appellent ironiquement les comptes en partie double et la banque spirituelle de l'Église romaine [7].

Si l'oreille de l'étranger ne peut juger par elle-même de la confession orthodoxe, ses yeux lui en peuvent apprendre quelque chose. Il n'a pour cela qu'à se rendre dans une Église, au commencement ou à la fin du grand carême. Dans les pays orthodoxes il n'y a point de confessionnaux ; rien, dans les temples catholiques de Kief ou de Vilna n'intrigue davantage le paysan russe. La présence ou l'absence de ces monuments spéciaux, de ces petites guérites (*boudki*), comme les appelait naïvement un moujik, est déjà un signe du plus ou moins d'importance de la confession dans les deux Églises. Il n'y a, d'ordinaire, en Russie, ni siège pour le prêtre, ni prie-Dieu pour le pénitent : tous deux se tiennent dans l'église, debout en face l'un de l'autre, derrière une grille ou un paravent qui les sépare de la foule sans les enlever aux regards. Parfois même cette mince barrière est supprimée : le prêtre reçoit la confession au pied d'un mur ou d'un pilier de la nef, sans que rien l'isole du commun des fidèles. À côté de lui est un pupitre avec

une croix et un évangile, sur lequel le pénitent pose deux doigts de la main, comme pour jurer de dire la vérité. En certains jours du carême, on voit, dans les paroisses des villes, se dérouler de longues files de fidèles de tout sexe et de toute classe, parfois des milliers de personnes, faisant queue les unes derrière les autres, toutes debout et tenant chacune à la main un petit cierge. La tête de ces colonnes se presse contre le paravent derrière lequel s'abrite le confesseur ; serré par le flot sans cesse renouvelé de la foule, il peut à peine donner une ou deux minutes à chaque pénitent. Chacun s'avance à son tour, se courbe et se signe plusieurs fois selon l'usage russe, répond à deux ou trois questions du pope, et reçoit l'absolution, que lui donne le prêtre en lui imposant sur la tête un pan de l'étole. Le fidèle absous baise la croix ou l'Évangile, et, après avoir recommencé, devant quelque image, ses signes de croix et ses salutations, il va se faire inscrire sur les registres du diacre, ou sort pour revenir communier le lendemain.

Un usage bien russe et bien chrétien, c'est, en allant à confesse, de demander pardon à toutes les personnes qui vous approchent, parents, amis, serviteurs. À Moscou, cela ne suffit pas aux gens du peuple. Les jours de confession, on en voit, dans l'église, s'incliner humblement les uns devant les autres, sans même se connaître, en signe tacite de mutuel pardon.

La plupart de ces confessions, accumulées à époques fixes, sont naturellement rapides, sommaires, parfois tout extérieures. Il n'en est pas cependant toujours ainsi. Il y a des âmes scrupuleuses ou repentantes, il y a des prêtres zélés qui ne se contentent pas de ces confessions presque uniquement cérémonielles et ont besoin de demander, ou de donner, des conseils ou des consolations. On retrouve, à cet égard, les deux tendances opposées que nous avons signalées chez l'Église gréco-russe, l'une, dans le sens catholique allant au développement de la confession, l'autre, dans le sens inverse, la réduisant à une affaire de forme. Parmi les âmes les plus pieuses, c'est le premier penchant qui semble dominer. Il y a des jeunes filles qui s'effrayent d'approcher du pope, des mères qui s'inquiètent des questions que l'on peut poser à leurs filles. Cela toutefois est rare. La confession est parfois si peu intime, qu'il est des pensionnats ou des écoles où, pour aller plus vite, le prêtre confesse deux ou trois enfants à la fois, leur posant simultanément les mêmes questions, auxquelles les enfants font les mêmes réponses. Cela rappelle l'histoire de la confession du régiment,

l'aumônier demandant à haute voix : « As-tu volé ? as-tu bu ? as-tu fornicqué ? » et les hommes répondant en chœur : « J'ai péché, mon père ». Encore cela se peut-il comprendre en campagne.

Une chose digne de remarque, c'est que chez les vieux-croyants, qui prétendent en toutes choses demeurer fidèles aux anciens usages, la confession est plus longue et plus stricte. Chez eux, le prêtre, en habits sacerdotaux, reste seul, face à face avec le pénitent. Les autres fidèles attendent leur tour à l'écart, parfois même au dehors, sous le porche de l'église. Non content d'interroger sur les dix commandements, le prêtre, qui, chez eux, tutoie toujours les pénitents, ne craint pas de leur adresser les questions les plus délicates. Tel est, du moins, ce que je tiens de certains vieux-croyants. Un sectaire du nom d'Avvakoum, brûlé sous la minorité de Pierre le Grand, nous a laissé, dans une espèce d'autobiographie, un exemple de la pratique de la confession auquel l'antiquité et la sincérité du narrateur donnent un intérêt singulier. Ce passage^[8] montre qu'alors, à l'origine du schisme, la confession russe était loin d'être toujours purement cérémonielle.

Aujourd'hui encore, dans quelques églises de couvent, par exemple, l'œil de l'observateur croit parfois distinguer une confession plus animée et plus intime que d'habitude. La pratique du sacrement de la pénitence n'en semble pas moins être restée plus primitive et plus discrète en Orient qu'en Occident. La confession y est plus flexible, moins strictement réglementée ; elle se rétrécit ou s'élargit selon les habitudes ou selon les besoins des âmes. À ce mystérieux tribunal, comme en toute chose, l'Église gréco-russe serre le cœur et l'esprit de ses enfants de moins près que l'Église romaine. La *direction*, cette institution catholique si chère au XVII^e siècle, est peu connue de l'Orient. La généralité même des aveux de la confession en diminue l'attrait et, par suite, la fréquence ; le prêtre a moins de prise sur les âmes : le sacrement qui lui assure le plus d'empire, chez les Latins, lui donne peu d'influence chez les Grecs.

Il y a dans les usages mêmes de l'Église orthodoxe, de l'Église russe en particulier, plusieurs raisons pour que la confession soit moins exigeante qu'en Occident. L'une est le mariage des prêtres. L'exemple de l'Orient prouve que la confession n'exige pas le célibat du confesseur. Rome même le reconnaît en admettant le mariage du clergé chez les Grecs-unis, les

Arméniens, les Maronites. Il n'en est pas moins vrai que l'homme attaché à une femme inspire moins de confiance ou, pour mieux dire, moins d'abandon. Plus exposé au soupçon d'indiscrétion, le prêtre marié sera lui-même plus discret avec le pénitent.

En Russie, la loi punit la violation du secret sacramentel. Si l'on y entend plus d'histoires de ce genre qu'en Occident, elles y sont cependant fort rares et, le plus souvent, sujettes à caution. En voici une. Une jeune fille devenue secrètement mère avait étouffé son enfant. Le carême l'ayant, avec tout le village, amenée devant le pope, elle confesse humblement son crime, et l'absolution la délivre de ses remords. À quelques semaines de là, dans une réunion de femmes, un jour de fête, elle se trouve par hasard près de l'épouse du prêtre. Au contact de la jeune fille, la popesse laisse échapper un cri d'horreur et manifeste si clairement sa répulsion, que, d'explication en explication, tout finit par se découvrir. Le pope fut, dit-on, dégradé, et la jeune fille criminelle graciée par l'empereur. De tels faits sont trop exceptionnels pour retenir souvent l'aveu des péchés sur les lèvres du coupable. Ce que le mariage du prêtre peut arrêter, c'est moins peut-être la confession des crimes et des fautes graves que les confidences et les effusions de l'âme religieuse. Marié et père de famille, comme un simple mortel, le pope n'est point entouré de l'angélique auréole que met au front du prêtre catholique le vœu de chasteté ; il n'exerce pas sur les cœurs pieux, sur les femmes surtout, la même fascination mystique.

Une autre cause de cette simplicité de la confession et en même temps du formalisme qui a envahi l'Église, c'est l'usage de faire payer immédiatement au fidèle chaque fonction que le prêtre remplit pour lui. En Russie, de même qu'en Orient, tous les sacrements se payent, la pénitence aussi bien que le baptême ou le mariage. C'est là une triste nécessité de la pauvreté du clergé ; il n'a point de budget suffisant pour affranchir le fidèle de pareilles redevances. Ces offrandes n'ont pas de tarif : pour la confession du moujik, c'est 10 ou 20 kopeks (40 ou 80 centimes), pour celle du riche quelques roubles. Les dons dépendent de la condition ou de la générosité, de la vanité ou du repentir. Cette aumône, remise comme un salaire à la fin de la confession, incline le prêtre à l'indulgence et à la réserve ; il se sent intéressé à encourager la libéralité du pénitent et à en garder la pratique. Pour l'Église et pour son ministre, le fidèle devient une sorte de client.

Si la confession et les autres pratiques de dévotion sont souvent, en Russie, des actes purement extérieurs, tout cérémoniels, la faute en est, pour une bonne part, à l'intimité des deux pouvoirs, à la force légale que l'État prête aux commandements de l'Église. Ce n'est pas impunément qu'on transforme les devoirs religieux en obligations civiles. La législation russe ordonne à tout orthodoxe de recevoir les sacrements au moins une fois par an ; d'après un article du code, le soin de veiller à l'exécution de cette loi est confié aux autorités civiles et militaires en même temps qu'au clergé. Ce sont là, il est vrai, des règlements dont, en Russie même, il est aujourd'hui malaisé d'assurer l'application. La liberté personnelle a déjà fait trop de progrès pour que l'exécution en puisse être stricte. Des milliers de personnes violent impunément la loi ; elle n'en subsiste pas moins pour intimider les uns et servir de prétexte au zèle indiscret des autres.

Grâce à cette législation, les pratiques religieuses et l'Église même sont considérées comme un moyen de police ; le gouvernement et le clergé restent exposés à des reproches ou à des soupçons souvent immérités, toujours exagérés. Dans certaines provinces, on entend dire que parfois le pope demande au pénitent s'il aime le tsar et la Russie, question qui n'admet, naturellement, qu'une réponse. Bien plus, il est ordonné au confesseur, sous peine de mort, de dénoncer les complots contre l'État et contre l'empereur^[9]. De pareilles lois sont des restes de ces législations barbares moins destinées à l'application qu'à l'intimidation. Les tyrans les plus soupçonneux, aux plus mauvais jours de la Russie, ont rarement pu arracher aux lèvres du clergé le secret qui leur avait été confié devant l'autel. L'Église russe a eu, comme l'Église latine, ses martyrs de la confession. Pour obtenir quelques aveux du confesseur de son fils Alexis, Pierre le Grand fut obligé de le mettre à la torture. Il n'en est pas moins vrai que souvent, durant la crise du nihilisme surtout, les conspirateurs politiques se sont montrés défiants des confesseurs qu'on leur envoyait, affectant parfois de les regarder comme les auxiliaires du juge d'instruction.

Ce qui pèse sur l'Église, c'est moins le manque de confiance en ses ministres que la consécration légale donnée par l'État à des prescriptions religieuses qui ne regardent que la conscience. Là est une des principales raisons du formalisme tant reproché à l'orthodoxie russe. La contrainte matérielle est rare, presque uniquement bornée à des sectaires dont le

gouvernement se refuse à reconnaître le culte ; la contrainte morale est fréquente, presque générale. Grâce à l'intimité de l'Église et de l'État, les mœurs religieuses de la Russie ne sont pas sans analogie avec celles de Rome, sous le gouvernement papal. L'amour du repos et le désir de se trouver dans la règle, le besoin d'avancement ou la crainte d'attirer une surveillance désagréable amènent au pied de l'autel ceux que n'y conduit point la piété : le moujik ou le petit employé trouve sage d'aller *prendre Pâques*, ainsi que s'exprimaient, avant 1870, les sujets du saint-père. Pour beaucoup, les actes les plus mystérieux du christianisme deviennent ainsi une pure formalité.

D'ordinaire, quand le prêtre leur a donné l'absolution, les employés ou les soldats reçoivent du sacristain leur billet de confession ; en outre, le pope tient registre des fidèles qui s'approchent des sacrements. Chaque année, les listes des paroisses sont envoyées aux évêques, celles des diocèses au saint-synode, qui en dresse un tableau d'ensemble, sur lequel son procureur général fait un rapport à l'empereur. D'après cette statistique des dévotions, il y a, en dehors des enfants en bas âge, une cinquantaine de millions de Russes orthodoxes qui remplissent leurs devoirs religieux. Ceux qui s'en dispensent, à peine cinq ou six millions, sont divisés en plusieurs catégories ; il y a les malades et les infirmes, il y a les tièdes et les indifférents, il y a les gens « suspects d'inclination au schisme ou à l'hérésie ». Cette dernière catégorie, qui comprend les adhérents des sectes non reconnues, devrait en réalité, dans les campagnes au moins, embrasser la presque totalité des Russes qui se refusent au devoir pascal. En dehors des sectaires retenus par la conscience, peu de paysans se laissent volontairement classer parmi les négligents. Le pope, doublement intéressé à l'accomplissement des prescriptions religieuses, dont il est responsable devant son évêque, et qui sont le gagne-pain de sa famille, ne peut les laisser oublier à ses ouailles. Comme il arrive chaque fois que l'Église exige le certificat d'un acte de piété, chez nous, par exemple, pour la confession avant le mariage religieux, les mœurs amènent souvent le clergé à dispenser lui-même l'indifférent ou le sceptique de la pratique d'une règle qui leur répugne. Au moyen d'une offrande, on peut se faire inscrire sur les listes du pope, sans se soumettre aux actes religieux dont elles enregistrent

l'accomplissement. Le fait n'est point rare parmi les membres des sectes populaires.

Le croyant et l'hypocrite payent ainsi pour recevoir les sacrements, l'incrédule et le sectaire pour en être dispensés. Dans un cas comme dans l'autre, le prêtre touche de son paroissien la redevance que lui attribue l'usage. La vie religieuse, l'esprit même de la piété, ne peuvent échapper entièrement à l'influence de pareilles coutumes. L'habitude de voir approcher de l'autel des âmes tièdes ou indifférentes rend le prêtre lui-même moins difficile sur les conditions spirituelles de la participation aux sacrements. Il est plus porté à se contenter des dehors et de la soumission matérielle aux rites ; par là, les dévotions de commande diminuent indirectement la valeur des autres. Des raisons analogues avaient amené des mœurs à peu près semblables dans tout l'ancien empire Ottoman, où, sous la domination turque, le clergé grec conservait un rôle politique. C'est ainsi que des causes extérieures ont entretenu, chez la plupart des peuples orthodoxes, le formalisme religieux, auquel les inclinait déjà leur tempérament ou leur état de civilisation.

Le plus grand acte de la vie chrétienne, la communion, suggère dans l'Église gréco-russe les mêmes remarques que la confession. La masse du peuple, qui remplit si scrupuleusement les prescriptions religieuses, ne s'approche du sacrement eucharistique qu'une fois l'an, pendant le grand carême. La communion fréquente, que saint Philippe de Néri et saint François de Sales, que Fénelon et les jésuites ont fait prévaloir dans la dévotion catholique, est étrangère à la piété orientale. Bien plus, c'est, pour les orthodoxes, moins un sujet d'édification que de scandale. Ils partagent, sur ce point, les idées de nos anciens jansénistes. Aux yeux de leur clergé, la fréquence de la communion en diminue la solennité et, par suite, l'efficacité morale. Il reproche aux catholiques de manquer de respect à la table eucharistique en en laissant approcher, sans préparation suffisante, des âmes mondaines indignes de renouveler un pareil commerce. Il ajoute que les confessions trop répétées font dégénérer le sacrement de pénitence en simple conversation édifiante. En Russie, les personnes pieuses ne s'approchent de la sainte cène que quatre fois l'an ; chez les plus dévotes, la communion mensuelle est peut-être plus rare que, chez les catholiques, la communion hebdomadaire.

La rareté de la participation au plus auguste des sacrements de l'Église en pourrait augmenter la solennité ; l'habitude de conduire en troupe à la sainte table le gros de la nation en diminue l'effet individuel. Une autre raison enlève à la communion quelque chose de la grandeur de son impression sur les âmes. Selon l'ancien rite, l'Église orthodoxe y admet les petits enfants : on la leur administre, comme aux adultes, au moyen d'une cuiller d'or ou de vermeil^[10]. À proprement parler, il n'y a donc pas de première communion. Cette solennelle initiation aux saints mystères, qu'on environne de tant de crainte religieuse, qui, chez les catholiques et certains protestants, a une si grande influence sur l'enfant, manque aux Églises orientales. Par là, non seulement le sacrement de l'eucharistie en impose moins à l'enfance, habituée à le recevoir dès ses premiers jours, mais la religion, n'ayant point à préparer à ce grand acte, perd de son importance dans l'éducation et, par suite, de son ascendant sur la vie.

Ce n'est point que la communion ne soit, en Russie, entourée de préparation et de recueillement ; loin de là, on s'y dispose, d'habitude, par le jeûne, la prière et la retraite. Durant cette retraite, on doit assister, deux ou trois fois par jour, aux longs offices de l'Église. Dans la semaine de carême, où elles s'approchent des sacrements, les femmes les plus délicates observent rigoureusement la sévère abstinence de l'Église orientale. Les plus élégantes s'isolent, pendant quelques jours, du monde et de leurs amis. On y met à la fois plus de solennité et plus de simplicité que chez nous. On s'enferme, mais on ne fait point mystère du motif. On ne met pas dans ses pratiques religieuses le même mystère, la même pudeur qu'en France. Dans la société on dit à ses connaissances que l'on va « faire ses dévotions » ; il y a un mot pour cela (*govet*). La chose faite, les amis et le monde vous complimentent, comme pour une fête ou un événement de famille. La communion de l'empereur, de l'impératrice, du grand-duc héritier est enregistrée dans le journal officiel et portée par la presse à la connaissance du public.

Ce tableau du culte orthodoxe et des mœurs religieuses de la Russie, il serait facile de l'étendre. Nous en avons assez dit pour montrer que, sous des ressemblances extérieures, il y a, le plus souvent, entre l'Église grégorienne et l'Église latine, des différences importantes, au point de vue moral comme au point de vue politique. L'étude comparée des rites et des

pratiques religieuses amène à une conclusion fort éloignée des opinions reçues. On dit, d'ordinaire, qu'ayant même foi et mêmes traditions, même hiérarchie et mêmes sacrements, les deux Églises ne diffèrent que par les rites et les formes. Il serait peut-être plus juste de renverser l'opinion vulgaire, de dire que c'est par les formes et les rites, par les dehors du culte, que les deux Églises se rapprochent le plus ; que c'est par l'esprit qu'elles sont le plus loin l'une de l'autre. Là même où les formes sont catholiques, l'esprit est souvent protestant.

Avant d'avoir étudié l'organisation intérieure du clergé et les rapports de l'Église et de l'État, nous pouvons déjà apprécier l'efficacité morale et la valeur sociale de l'orthodoxie gréco-russe. Les formes religieuses, on l'a souvent répété, non sans exagération, ont une secrète affinité avec les formes politiques. Par sa concentration et sa hiérarchie, par son esprit d'obéissance et la puissance dont il a revêtu son chef, le catholicisme tend à l'autorité, à la centralisation, à la monarchie. Par la foi individuelle et l'esprit d'examen, par la variété des sectes, le protestantisme mène plutôt à la liberté, à la décentralisation, au gouvernement représentatif. L'Église orthodoxe ayant une constitution mixte, moins décidée dans l'un ou l'autre sens, ses tendances spontanées sont plus difficiles à saisir. Elle semble n'avoir de parenté avec aucune forme politique. Elle a pour toutes une sorte d'indifférence qui lui permet de se concilier aisément avec tout régime conciliable avec l'Évangile. L'orthodoxie ne porte point en elle-même de type, d'idéal de gouvernement vers lequel diriger les nations. Liberté ou despotisme, république ou monarchie, démocratie ou aristocratie, elle n'est impérieusement poussée d'aucun côté et se plie à tout ce qui l'entoure. Si elle n'a pas dans son sein de principe de liberté, elle n'a pas davantage de principe de servitude. Elle laisse agir librement le génie des peuples et les causes historiques ; elle exerce sur le monde du dehors moins d'influence qu'il n'en a sur elle. Loin de prétendre à façonner l'État à son image, elle se laisse plutôt façonner à la sienne. C'est ce qui explique les destinées et l'organisation de l'Église russe.

1. ↑ Les personnes soumises au baptême, les adultes du moins, lorsqu'on baptise, par exemple, des Juifs ou des païens, portent une sorte de tunique ou de chemise blanche ; pour plus de

- décence, le nouveau chrétien est abrité derrière des paravents et assisté d'un parrain ou d'une marraine de son sexe.
2. ↑ On doit remarquer cependant que, pour les laïques, le mode de communion n'est pas absolument le même que pour le clergé. Les laïques ne sont pas admis à boire dans le calice. Cet honneur est réservé au prêtre et au diacre ; l'empereur seul y a droit, le jour de son sacre. Aux simples fidèles la communion est donnée, au moyen d'une cuiller d'or, où les parcelles du pain eucharistique flottent dans le vin consacré.
 3. ↑ De *sobrat*, « assembler », d'où *sobor*, « concile, église ».
 4. ↑ Voici, d'après une feuille ecclésiastique officielle, le libellé d'une autorisation de ce genre, « S. M. l'Empereur a, le 12 mai de cette année, daigné accorder à l'ancien prêtre du diocèse de Volhynie, Ivan Lvovitch ***, ayant déposé la dignité sacerdotale en 1880, l'autorisation d'entrer au service de l'État, avec les droits de sa naissance,... en dehors toutefois du diocèse de Volhynie où il a servi dans les fonctions de prêtre. » *Tserkovnyi Vestnik*, 16 juin 1884, p. 107.
 5. ↑ Pour le nombre des divorces et la procédure suivie dans ces affaires par les consistoires ecclésiastiques, voyez ci-dessous, même livre, chap. VII.
 6. ↑ Ou « j'ai péché ; mon père, » *gréchen, batiouchka*.
 7. ↑ C'est ainsi que le slavophile Khomiakof montrait à ses compatriotes l'Église de Rome « établissant entre l'homme et Dieu une balance de devoirs et de mérites ; mesurant les péchés et les prières, les fautes et les actes d'expiation ; faisant des reports d'un homme sur un autre ; introduisant enfin dans le sanctuaire de la foi tout le mécanisme d'une maison de banque ». *L'Église latine et le protestantisme*. — Le clergé n'ayant pas, selon l'expression du même Khomiakof, « de fonds de réserve de la grâce à distribuer », il se trouve, par là encore, privé d'un des moyens d'influence du clergé catholique.
 8. ↑ Le voici, d'après une traduction de Mérimée, qui a cherché à rendre la naïveté de l'original. « Comme j'étais parmi les popes, vint une fille pour se confesser, chargée de gros péchés, coupable de paillardise et de toute vilenie, s'accusant avec larmes et me contant son fait, debout devant l'Évangile. Alors moi, trois fois maudit, moi médecin des âmes, je pris l'infection, et le feu brûlant de paillardise m'entra au cœur. Rude pour moi fut la journée. J'allumai trois cierges que j'attachai à un pupitre et mis ma main dans la flamme jusqu'à ce que s'éteignît cette ardeur impure. Puis, ayant congédié la fille, je pliai mes habits... » *Jitic protopopa Avvakouma*, page 12 (*Journal des Savants*, 1867, p. 420).
 9. ↑ Règlement spirituel de Pierre le Grand, 1^{re} partie du supplément.
 10. ↑ Les enfants cessent de communier à trois ou quatre ans, pour recommencer à sept ans, comme les grandes personnes, après s'être confessés.

CHAPITRE VI

Des relations de l'Église et de l'État. — Comment la constitution ecclésiastique a été affectée par l'autocratie. — Principales phases de l'histoire de l'Église russe. — Modes successifs de son gouvernement. — La période byzantine. — Les deux métropolies. — Le patriarcat. — Le patriarche Nikone et la lutte des deux pouvoirs. — Pierre le Grand et l'abolition du patriarcat. — Le « Règlement spirituel » et la suprématie de l'État. — La fondation du « collège ecclésiastique » ou saint-synode. — Comment l'administration synodale semble la forme définitive du gouvernement des Églises orthodoxes. — Du pouvoir du tsar en matière ecclésiastique. — Est-il vrai que l'empereur soit le chef de l'Église ? — Comparaison avec l'étranger.

Dans l'orthodoxie orientale, la constitution ecclésiastique tend à se modeler sur la constitution politique, de même que les limites des Églises tendent à se calquer sur les limites des États. Ce sont là deux faits corrélatifs, inhérents à la forme nationale des Églises orthodoxes. Confinées dans les frontières de l'État, dépourvues de chef commun et de centre religieux étranger, ces Églises, indépendantes les unes des autres, sont plus ouvertes à l'influence du pouvoir temporel, plus accessibles au contrecoup des révolutions de la société laïque. Avec une hiérarchie partout identique de prêtres et d'évêques, les Églises orthodoxes s'accommodent, selon les temps ou les lieux, de régimes fort divers : le mode de leur gouvernement intérieur finit toujours par se mettre en harmonie avec le mode de gouvernement politique. Le degré de leur liberté est en raison de la liberté civile, et la forme de leur administration en rapport avec l'administration de l'État.

Sur ce point, nous devons le rappeler, on a souvent, en Occident, pris l'effet pour la cause. L'asservissement des Églises de rite grec a été la conséquence plutôt que le principe de la servitude des peuples de l'est de l'Europe. En Russie, comme à Byzance, c'est moins la dépendance de l'Église qui a créé l'autocratie, que l'autocratie qui a fait la dépendance de l'Église.

L'autocratie, telle est la clef de l'histoire de l'Église russe. Veut-on en comprendre les destinées et la constitution, il faut sans cesse se répéter que c'est une Église d'État, et d'un État autocratique. Cela seul explique bien des anomalies apparentes. Placée à côté d'un tsar omnipotent, grandie à l'ombre d'un pouvoir illimité, l'Église a dû se faire à de pareilles conditions d'existence. Aucune religion n'eût échappé à cette nécessité. L'Église la plus jalouse de sa liberté, la seule qui ait jamais revendiqué une indépendance absolue, l'Église romaine, n'eût pu respirer impunément l'air épais de l'atmosphère autocratique. On ne conçoit pas une Église entièrement libre dans un État où rien n'est libre. Comment le spirituel s'y émanciperait-il du temporel ? Comment délimiter ce qui est à Dieu et ce qui est à César, sous un régime où César est en droit de tout exiger ?

L'histoire de l'Église de Rome en fournit la preuve. Les papes ne se sont sentis pleinement indépendants que lorsqu'ils ont été affranchis de la sujétion des Césars grecs ou germaniques. Si l'on étudie les relations des pontifes romains avec les empereurs byzantins, au sixième, au septième, au huitième siècle, on est étonné des marques d'humilité auxquelles sont obligés de se courber les prédécesseurs de Grégoire VII. Comme à tous les sujets de l'*imperator*, il leur faut descendre, envers les Augustes, aux formules serviles de l'abjecte étiquette orientale, aux formules païennes de l'idolâtrique étiquette romaine. Il leur faut appeler « divins » les ordres qui leur viennent de la personne « sacrée » du *basileus*, alors même que cet héritier du *princeps* romain n'est qu'un usurpateur sans autre droit au trône que ses crimes. Les plus grands, les plus saints des pontifes, un Léon le Grand, un Grégoire le Grand, non contents de flatter les empereurs, doivent faire leur cour aux impératrices et, pour gagner le maître, s'assurer la faveur des maîtresses, les Augustæ^[1]. Et cependant, pour Grégoire et ses successeurs, l'empereur est loin ; il ne trône pas au Palatin ou au Cœlius, dans le voisinage du Latran ; il n'est représenté en Italie que par un officier étranger, l'exarque, qui n'habite même pas à Rome. Les écrivains catholiques aiment à considérer l'abandon de la Ville Éternelle par les empereurs et la chute de l'empire d'Orient comme des événements providentiels. Ils ont raison. L'empereur fût demeuré à Rome ou le pape l'eût suivi à Byzance, que jamais la papauté n'eût été la papauté. On conçoit mal un pape face à face avec un autocrate.

Ce contact du pouvoir absolu, l'Église russe y a été soumise durant des siècles. Comment toute sa constitution n'en aurait-elle pas été affectée ? Elle ne pouvait, comme Rome, se parer du prestige de la succession apostolique et se retrancher dans le principat de saint Pierre. Fille de l'Église grecque, elle ne pouvait prétendre à plus d'indépendance que sa mère. Les modèles que lui offrait Byzance ne l'excitaient pas à convoiter une orgueilleuse indépendance. À l'exemple de sa mère, une mère qu'elle ne pouvait prétendre égaler ni en illustration ni en science, elle ne devait point se montrer trop exigeante en fait de liberté. Ses premiers instituteurs dans le christianisme lui avaient inculqué la soumission aux puissances ; les missionnaires grecs lui avaient apporté les lois et les règles de la Nouvelle Rome. Comment le métropolite de la Russie, longtemps suffragant de Byzance, eût-il réclamé plus de franchises que le patriarche œcuménique ? Pour Moscou, comme pour Kief, Tsargrad, la Ville Royale du Bosphore^[2], n'était elle pas le soleil vers lequel se tournaient sans cesse les yeux des orthodoxes ? Or, à Tsargrad, l'autocrator grec, littéralement adoré et encensé comme un dieu, était le gardien traditionnel de l'union de l'Église et de l'État, union qui pour lui, comme pour son clergé, revenait à la subordination de l'Église à l'État. L'empire grec écroulé, les tsars russes devaient se regarder comme les héritiers des empereurs d'Orient, s'en approprier l'étiquette et les prétentions, avec une double différence à l'avantage de l'Église russe. Dans la sainte Moscou, les murs du Kremlin n'ont jamais été souillés par les rites idolâtriques de la cour byzantine ; à Moscou, les tsars ne naissant pas tous théologiens comme les empereurs grecs, ni les Rurikovitch, ni les Romanof ne se sont, à la façon des Comnènes, ingérés dans les querelles de doctrine ou de discipline. Respectueux du dogme, il leur suffisait de tenir les pasteurs de l'Église dans leur dépendance. Pourvu que la doctrine demeurât intacte, le clergé, de son côté, acceptait la subordination de l'Église. Heureuse d'être honorée par le tsar orthodoxe, la hiérarchie sentait moins la suprématie du trône qu'elle n'en sentait la protection. Loin de se révolter contre le pouvoir suprême, l'Église se faisait un mérite de se montrer humble et soumise, se flattant d'être fidèle aux antiques traditions des Constantin et des Théodose, prétendant ainsi témoigner son esprit de paix et mettre en pratique la maxime : « Mon royaume n'est pas de ce monde ».

Les conséquences du régime autocratique dans le gouvernement ecclésiastique ne se sont manifestées que peu à peu. Avant d'occuper dans l'État la place que lui a marquée Pierre le Grand, l'Église russe a passé par des phases fort diverses. Cette Église, dont toute la vie nous semble un sommeil de neuf siècles, a eu une existence active, vivante, souvent tragique. À notre étonnement, elle a une histoire aussi remplie et aussi animée qu'aucune ^[3]. La lente diffusion du christianisme dans les immenses plaines du Nord, parmi des peuplades de tant de races diverses, prête à ces annales un charme égal à celui des récits de la prédication chrétienne dans les forêts de la Gaule ou de la Germanie. Pour le politique, elles ont un double intérêt : au dehors, l'émancipation progressive de l'Église russe vis-à-vis de l'Église mère de Constantinople ; au dedans, l'intimité croissante de l'autorité spirituelle et du pouvoir temporel. Cette marche parallèle vers un double objet donne à l'histoire ecclésiastique de la Russie une singulière unité.

Au point de vue de ses relations étrangères, comme au point de vue de son gouvernement intérieur, l'existence de l'Église russe se partage en quatre phases : l'âge de la complète dépendance du siège de Constantinople, — la période transitoire où l'Église moscovite acquiert peu à peu son autonomie, — enfin, l'indépendance ecclésiastique définitivement proclamée, — la période du patriarcat, puis celle du saint-synode, qui dure encore.

Pendant la première époque, les *métropolites* de la Russie, siégeant à Kief, comme les grands-princes, sont d'ordinaire directement nommés par le patriarche de Constantinople. Souvent même ce sont des Grecs étrangers à la langue et aux mœurs du pays. En dépit des tentatives de quelques *kniazes* pour rompre cette sujétion, l'Église russe n'est guère alors qu'une province du patriarcat byzantin. Peut-être un jour, l'influence russe dominant sur le Bosphore, verra-t-on l'inverse : des Slaves s'asseoir sur le trône patriarcal de Photius, et les Églises grecques d'Asie devenir vassales du Nord. ^[3]

L'invasion des Tatars et le transport du centre politique de la Russie des bords du Dniepr au bassin du Volga relâchent, en les isolant, le lien de Byzance et de sa fille. Le métropolite, qui suit les grands-princes à Vladimir, puis à Moscou, est encore suffragant du patriarche grec, mais il

est de sang russe ; il est élu par son clergé ou choisi par le souverain. Les guerres civiles des princes apanages, puis la domination tatare, lui garantissent longtemps plus d'influence ou d'indépendance que ne lui en eût laissé un pouvoir plus fort. Comme les kniazes de Moscou, les métropolites étaient confirmés par les khans mongols. La politique des oppresseurs se joignait à la piété des princes nationaux pour assurer les prérogatives de la hiérarchie ecclésiastique. Russes et Tatars contribuaient à l'ascendant d'un clergé dont les chefs servaient d'arbitres entre les différents kniazes, ou d'avocats vis-à-vis de l'envahisseur. Il n'y avait qu'un métropolite et il y avait plusieurs princes. L'autorité métropolitaine s'étendait plus loin que le pouvoir du souverain. Ce dernier avait intérêt à ménager le chef du clergé, à s'en faire un allié ou un instrument. Et, de fait, l'unité de la hiérarchie a préparé l'unité politique. Les métropolites peuvent être comptés au nombre des fondateurs de la Moscovie. Cet âge est peut-être le plus glorieux de l'Église russe ; c'est son âge héroïque ; c'est l'époque de ses plus grands saints nationaux : les Alexandre Nevski, les Alexis, les Serge, l'époque de la plupart de ses grandes fondations monastiques.

Pendant que les métropolites de Moscou aidaient à « rassembler la terre russe », une autre métropole surgissait à l'ouest, dans les terres orthodoxes passées sous la domination lithuano-polonaise. L'Église se dédoublait, comme la Rus antérieure à l'invasion tatare. Jaloux de posséder une hiérarchie indépendante du Moscovite leur voisin, les princes lithuaniens érigeaient dans leurs États, tour à tour à Vilna et à Kief, une métropole rivale de Moscou. Les prélats moscovites eurent beau continuer à s'intituler métropolites de toutes les Russies^[4], ce dualisme dura jusque vers la fin du dix-septième siècle. Pour ramener l'unité dans la hiérarchie, il fallut la réunion de la Petite à la Grande-Russie. Les deux métropoles, soumises à des influences diverses, se montrèrent animées d'un esprit différent. Kief, orgueilleuse de sa culture, dédaignait la grossièreté de Moscou, lui reprochant son ignorance et son formalisme ; Moscou, fière de son indépendance, suspectait l'orthodoxie de Kief. En contact avec les Latins et en lutte avec l'Union, la métropole occidentale subissait l'ascendant des idées européennes, tout en faisant tête à la propagande catholique. À Kief se rattachent plusieurs des grandes figures de l'Église russe, au premier rang le

métropolite Pierre Moghila. D'origine moldave, bien que sans doute de sang slave, Moghila est un des grands évêques de l'orthodoxie, pour ne pas dire de la chrétienté. Il avait étudié à Paris : l'Orient doit à cet élève de la Sorbonne la fameuse confession orthodoxe, acceptée comme règle de foi par ses patriarches. Sujet de la Pologne, Moghila a mérité d'être regardé comme un des précurseurs de Pierre le Grand. Il lui avait, à un demi-siècle de distance, préparé des auxiliaires dans son Académie de Kief^[5]. Grâce à lui, lorsque la métropole kiévienne fut réunie au patriarcat de Moscou, dans l'Église russe, reconstituée en son unité, le premier rôle appartient aux Petits-Russiens, aux enfants de la métropole supprimée.

L'élévation de l'autocratie, au sortir du joug tatar, devait diminuer la position de l'Église : l'extinction de la maison souveraine lui redonna, pour un temps, une puissance nouvelle. À travers ses fureurs bizarres, Ivan le Terrible avait abaissé le clergé aussi bien que les boyars. Le métropolite Philippe avait payé de son siège, et peut-être de sa vie, ses remontrances à Ivan. Aujourd'hui la châsse d'argent du saint évêque occupe, selon l'usage oriental, un des quatre angles de la cathédrale de Moscou (ce sont les places d'honneur) ; et les souverains de la Russie vont baiser les reliques de la victime du tsar. Le métropolite, chef unique de l'Église moscovite, était déjà un personnage bien considérable en face d'un autocrate. Il fut remplacé par un prélat pourvu d'un titre plus imposant et de plus hautes prérogatives. En 1589, au lendemain de la mort du prince qui avait le plus violenté le clergé, sous le fils du Terrible, la Russie demanda un patriarche. L'initiative de cette innovation ne vint pas d'un tsar, elle vint des calculs d'un homme qui, devant la fin prochaine de la famille régnante, rêvait le pouvoir suprême. Le patriarcat fut établi à la même époque et sous la même influence que le servage. Par l'une de ces deux mesures, Boris Godounof cherchait l'appui de la noblesse, par l'autre l'appui du clergé. Les motifs étaient honorables pour la Russie : il s'agissait de l'émanciper de toute suprématie religieuse étrangère, de mettre la chaire de Moscou sur le même rang que les vieilles métropoles ecclésiastiques de l'Orient. Les prétextes étaient plausibles : la Moscovie, démesurément agrandie sous les derniers tsars, était trop vaste pour que son Église pût être gouvernée des rives du Bosphore ; Constantinople était tombée sous le joug des Turcs et son patriarche sous la dépendance du sultan. L'empire russe n'était pas

seulement le plus grand des États orthodoxes, il était le seul libre de toute domination étrangère : ne semblait-il pas naturel que l'indépendance ecclésiastique suivît l'indépendance politique ?

La création du patriarcat, comme, un siècle plus tôt, le mariage d'Ivan III avec l'héritière des empereurs d'Orient, cachait-elle de lointaines visées ? Les Russes entrevoyaient-ils la possibilité de succéder aux Grecs dans leur ancienne suprématie religieuse et politique ? On ne saurait l'affirmer : les peuples, les princes mêmes, en pareil cas, sent d'ordinaire à un vague instinct. Toujours est-il qu'en faisant conférer à son Église, si longtemps vassale de Byzance, la suprême dignité ecclésiastique, Godounof continuait l'œuvre des Ivan s'appropriant, avec le titre de tsar, l'aigle impériale. C'était le second acte du transfert de l'héritage gréco-romain de Constantinople à Moscou. Moscou était la troisième Rome. La défection de la vieille Rome, en rupture avec l'orthodoxie, justifiait l'érection du patriarcat moscovite. La place laissée vacante par le pape était occupée par le pontife russe. Et, comme la seconde Rome avait succédé à l'ancienne, la troisième ne pouvait-elle supplanter la seconde, profanée par le Musulman, et devenir, à son tour, la tête de l'orthodoxie ? De pareilles perspectives semblaient peu faites pour disposer le patriarcat de Constantinople à l'érection d'un patriarcat rival. Moins faibles ou moins besogneux, les hiérarques orientaux ne se fussent pas aussi facilement prêtés aux désirs du tsar Féodor et du grand-boyar Godounof. Le patriarche Jérémie, venu en Russie pour chercher des aumônes, consentit à toutes les demandes russes. Le prélat byzantin eût même volontiers échangé son précaire siège de Constantinople, acheté au Sérail, contre l'opulente Église de Moscou. Il semble que les Russes eussent eu avantage à faire asseoir sur la chaire nouvelle le patriarche cecuménique, le chef traditionnel de l'orthodoxie. Godounof avait d'autres vues ; pour ses desseins personnels l'usurpateur avait besoin d'un Russe. Un Russe, Job, fut sacré patriarche ^[6].

Le patriarcat moscovite eut un caractère strictement national ; sa juridiction ne s'étendit qu'avec les limites politiques de l'empire. C'était aux évêques russes, rassemblés en concile, de nommer leur chef ; ils choisissaient trois noms, entre lesquels le sort devait décider. Les prérogatives du patriarche restèrent, au fond, les mêmes que celles du métropolitain : il fut seulement entouré de plus d'hommages. Comme le

métropolitain, le patriarche était le chef de la justice ecclésiastique, et cette justice d'Église, outre les affaires du clergé et les causes de mariage, embrassa, jusqu'à Pierre le Grand, les causes de succession. À l'entretien du suprême pontife étaient affectés les revenus de riches couvents et de vastes domaines. Sa maison était modelée sur celle du tsar ; comme le tsar, il avait sa cour, ses boyars, ses grands-officiers ; il avait ses tribunaux, ses chambres financières, ses administrations. C'était une sorte de souverain spirituel.

À l'Église, l'institution d'un patriarche revêtu de tels privilèges donna plus d'éclat que de garanties d'indépendance. En coupant le lien qui la rattachait à la juridiction de Constantinople, le patriarcat accrut l'isolement de la hiérarchie russe, la laissant, par là, plus exposée aux entreprises du pouvoir civil. Affranchi de toute autorité étrangère, le clergé moscovite n'eut plus à l'étranger de recours contre l'autorité des tsars. N'ayant au dehors ni supérieur, ni sujets spirituels, le patriarche restait sans appui du dehors, enfermé dans les limites de l'empire, face à face avec l'autocrate. L'autocratie devait tôt ou tard réduire les privilèges du patriarcat ou supprimer le patriarche, comme un contrepoids incommode. Une pareille dignité, dans de telles conditions, ne pouvait avoir longue vie : elle ne dura guère plus d'un siècle (1589-1700).

La situation d'où était sorti le patriarcat lui donna d'abord un grand rôle. La forte organisation de son Église, au moment de l'affaiblissement de son gouvernement civil, fut pour la Russie une chance heureuse. C'était, disent ses historiens ecclésiastiques, une précaution providentielle. Institué à la veille de l'extinction de la maison tsarienne du sang de Rurik, le patriarcat traversa l'anarchie des usurpateurs et présida à l'établissement des Romanof. Durant la première période, il aida à sauver la Russie de la dissolution intérieure ou de la domination étrangère. Durant la seconde, il contribua largement à donner au règne réparateur des premiers Romanof le caractère religieux et paternel qui, dans l'histoire de la Russie, en fait une sorte d'âge d'or.

Les dix patriarches de Moscou forment comme une dynastie pontificale dont l'existence est remplie d'alternatives de grandeur et de chute. Le patriarche Job est le principal promoteur de l'élection au trône de Boris Godounof ; il est chassé de son siège par le faux Dmitri. Le patriarche

Hermogène, déjà octogénaire, soulève le peuple contre les Polonais campés dans Moscou ; arrêté par le parti des étrangers, il meurt de faim dans sa prison. Sous Michel Romanof, c'est le père du tsar, le patriarche Philarète, qui gouverne ; c'est lui qui rétablit l'autocratie et est le vrai fondateur de la dynastie. Les actes publics portent le nom du patriarche à côté de celui du tsar. Le dimanche des Rameaux, quand le patriarche, monté sur une ânesse, figure l'entrée du Sauveur à Jérusalem, le tsar en personne tient la bride de sa monture. Sous Alexis, c'est un patriarche, Nikone, qui a la principale part à la conduite des affaires ; c'est lui qui décide la réunion de l'Ukraine et la soumission des Cosaques. Le pontificat de Nikone marque le point culminant de l'Église russe et la crise de son histoire. Ce fils du peuple, arraché à un couvent du lac Blanc, est peut-être le plus grand homme qu'ait produit la Russie avant Pierre le Grand. Sa puissance, odieuse aux boyars, tourna à l'abaissement de son siège, et la plus sage de ses réformes, la correction des livres liturgiques, au déchirement de son Église.

Nikone est le Thomas Becket de l'orthodoxie moscovite. Sous son pontificat, la Russie assiste, pour la première et pour la dernière fois, à ce vieux duel du sacerdoce et de l'empire que M. de Bismarck faisait un jour remonter à Calchas et à Agamemnon. Avec Nikone, l'autorité ecclésiastique, à l'apogée de la puissance, entre un moment en conflit avec le pouvoir civil. Cette tentative, unique dans l'histoire russe, a été sévèrement appréciée par la plupart des historiens nationaux. Le personnage et les idées de Nikone leur sont tellement étrangers qu'ils ont peine à comprendre l'homme et à juger ses actes. Ecclésiastiques ou laïcs, la plupart sont portés à ne voir, dans les revendications du patriarche, que l'orgueil d'un homme et l'esprit de domination d'un prélat. Ils l'accusent d'avoir voulu mettre en antagonisme le chef de l'Église et le chef de l'État ; ils lui reprochent d'avoir imité les procédés du pontife romain et tenté de s'ériger en pape russe. Le fait est que Nikone reste une figure sans analogue en Orient. On ne s'attend pas à rencontrer, chez un prélat moscovite, une telle confiance dans les droits de l'Église, une telle conscience de la dignité épiscopale^[7].

Homme fort supérieur à son temps ou à son pays, ennemi de l'ignorance et de la superstition, presque aussi remarquable par l'étendue des connaissances que par l'indépendance du caractère, Nikone est un objet

d'étonnement dans un pays comme la Russie, un quart de siècle avant Pierre le Grand. On dirait d'un prélat d'Occident, transporté des monastères de Rome sur la chaire patriarcale de Moscou. Sa science ecclésiastique, ses prétentions mêmes feraient croire que les couvents de la Russie n'étaient pas aussi fermés aux idées de l'Europe et aux influences latines qu'on se l'imagine d'ordinaire. On retrouve chez lui toute la théorie scolastique des deux pouvoirs. Cette théorie, le prélat moscovite l'expose avec les formules et les métaphores classiques de notre moyen âge. Il invoque, tour à tour, les deux glaives dont l'un frappe les malfaiteurs et dont l'autre « lie les âmes » ; les deux luminaires dont l'un, le plus grand, luit dans le jour, éclairant l'esprit ; dont l'autre, le plus petit, brille dans la nuit, éclairant les corps^[8]. Tout en proclamant, avec les théologiens de l'Occident, la prééminence du pouvoir spirituel, il déclare que les deux pouvoirs sont nécessaires l'un à l'autre et qu'en ce sens aucun des deux n'est supérieur, chacun d'eux tenant son autorité de Dieu. Fort de cette distinction, il s'élève, avec autant d'énergie qu'un évêque catholique, contre la suprématie de l'État dans l'Église, la traitant d'apostasie qui vicie tout le Christianisme, anathématisant Pitirime et les prélats disposés à s'y soumettre. Dans ses répliques écrites en 1663, ce contemporain de Bossuet proteste hautement contre l'idée que l'administration des affaires ecclésiastiques ait pu lui être conférée par le tsar. « Ce que vous dites là, répond-il au boyar Strechnef, n'est qu'un horrible blasphème. Ne savez-vous point que la sublime autorité du sacerdoce, nous ne la recevons ni des rois ni des empereurs, tandis qu'au contraire c'est du sacerdoce que ceux qui gouvernent reçoivent l'onction pour l'empire. Par là même, il est clair que le sacerdoce est une chose bien plus grande que la royauté. » Et l'inflexible patriarche insiste, demandant quel pouvoir il tient du tsar ; rappelant que l'homme orné du diadème est lui-même soumis à l'autorité du sacerdoce ; jetant à la face de ses adversaires ce canon suranné : « Celui qui reçoit une Église du pouvoir civil doit être déposé ».

C'était là un langage auquel n'était pas habitué le Kremlin. Nikone paya son audace de son siège patriarcal. — « Quoi de plus inique, avait-il dit, qu'un tsar jugeant les évêques et s'arrogeant un pouvoir que Dieu ne lui a pas conféré ? » Le tsar Alexis, homme religieux et timoré, n'eut garde de juger en personne le patriarche. Il laissa ses boyars, les ennemis de Nikone,

le traduire devant un concile, qui finit par le condamner et le déposer. Longtemps tout-puissant, grâce à son ascendant personnel sur le pieux tsar, Nikone fut perdu du jour où les intrigues de ses adversaires réussirent à l'empêcher de communiquer avec Alexis. Il éprouva qu'en Russie, dans l'Église comme dans l'État, rien ne résiste, quand l'appui de l'autocrate vient à manquer. Dépouillé de la dignité patriarcale, exilé dans un couvent des bords du lac Blanc, l'unique faveur qu'il obtint du tsar fut de rentrer au monastère de la Nouvelle Jérusalem, érigé par lui au nord de Moscou. Il mourut avant d'en avoir atteint les portes. Le grand patriarche y repose aujourd'hui dans une tombe délaissée. Les paysans qui viennent, en pèlerins, à la Nouvelle Jérusalem vénérer le fac-similé du Saint-Sépulcre et du Calvaire, dessiné par Nikone, ne baisent point la dalle qui recouvre ses os. Frappé au service de Rome, il eût eu, en tombant, les honneurs de l'apothéose chrétienne. Dans la Russie orthodoxe, son inflexible revendication des droits de l'Église ne lui a pas seulement coûté le béret blanc de patriarche, mais l'auréole de saint.

Telle fut la fin de ce duel disproportionné entre deux pouvoirs trop manifestement inégaux pour que le combat pût être long, ou l'issue douteuse. Sur le sol autocratique, il était interdit au sacerdoce d'entrer en lutte avec l'empire. Toute querelle des investitures aboutissait fatalement à la défaite de la hiérarchie ecclésiastique, isolée dans l'empire, sans recours au dehors, sans foi en sa propre force. Le champion de l'Église devait être abandonné du clergé aussi bien que des laïcs. L'épiscopat devait sacrifier l'altier défenseur de sa dignité, et l'Église russe renier son patriarche. Les Églises orientales, résignées à toutes les humiliations, vouées par le joug turc à une éternelle mendicité, devaient elles-mêmes subir les décisions d'un concile agréable au tsar orthodoxe. Pour que la leçon fût complète, l'abaissement du patriarcat eut lieu sous un ami du patriarche, sous un prince dévot et scrupuleux, que sa piété eût arrêté devant les résistances de l'épiscopat, si l'Église eût adhéré à son chef. Après un pareil exemple, on comprend que Nikone n'ait pas trouvé d'imitateurs. Le savant patriarche avait beau citer les anciens canons, il s'était trompé de pays et d'Église. La constitution ecclésiastique de la Russie le condamnait presque autant que la constitution politique. Le personnage qu'il avait osé jouer ne convenait pas à une Église essentiellement nationale. Dans l'Église russe, comme s'en

plaignait vainement Nikone, la grâce du Saint-Esprit ne pouvait agir que par oukaze du tsar^[9].

La défaite de Nikone établit définitivement la suprématie de l'État dans l'Église. La chaire de Moscou reçut de la chute du plus grand de ses pontifes un ébranlement dont elle ne se remit point : la déposition du patriarche prépara l'abolition du patriarcat. Le schisme, le *raskol*, qui repoussait la réforme liturgique de Nikone, dépouilla l'Église officielle de son influence sur une grande partie de la nation. En ayant, pour lutter contre les sectaires, recours au pouvoir civil, la hiérarchie ne fit que s'en rendre plus dépendante ; l'appui qu'elle perdait dans le peuple, elle fut obligée de le chercher auprès du trône. À ce point de vue, la position de l'Église russe n'était point sans ressemblance avec celle de l'Église anglicane, vers la même époque, vià-à-vis des sectes puritaines. Lorsqu'elle fut supprimée par Pierre le Grand, l'autorité patriarcale était déjà en décadence.

Le patriarcat était affaibli, il parut encore entouré de trop de prestige au rénovateur de la Russie. L'abolition du trône patriarcal devait être une des réformes de Pierre le Grand : c'était la condition de la durée des autres. Le patriarcat représentait les vieilles traditions, l'esprit conservateur hostile aux étrangers et aux mœurs étrangères. L'Église était naturellement trop opposée aux innovations pour que le réformateur lui laissât une constitution aussi forte. On connaît le propos du malheureux tsarévitch Alexis : « Je dirai un mot aux évêques, qui le rediront aux prêtres, lesquels le répéteront au peuple, et tout reviendra à l'ordre ancien ». Pierre savait les encouragements donnés dans le clergé aux projets réactionnaires de son fils. Petit-fils d'un patriarche, il se souvenait du pouvoir exercé par son bisaïeul, Philarète, sous le nom du tsar Michel ; il se rappelait les embarras qu'avait donnés à son père Alexis la déposition de Nikone. Pierre I^{er} n'était pas homme à admettre la théorie scolastique des deux astres qui éclairent les peuples d'une lumière indépendante ; ce n'étaient point de pareilles leçons qu'il avait rapportées de l'Europe du dix-huitième siècle.

La suppression du patriarcat fut un des effets de l'imitation de l'Occident. Ne pouvant, comme à la guerre ou dans l'administration, y employer des étrangers, Pierre se servit, pour la réforme de l'Église, de Petits-Russiens

élevés à l'académie de Kief, au contact de l'Europe. La réforme ecclésiastique se fit sous une inspiration occidentale, en partie sous une inspiration protestante. C'était l'époque où les souverains réformés et luthériens montraient le moins d'égards pour l'Église, où, presque partout, le pouvoir civil s'ingérait sans scrupules dans les affaires ecclésiastiques. Les voyages du tsar, les exemples de l'Angleterre, de la Suède, de la Hollande, de certains États de l'Allemagne, ne furent probablement pas étrangers à la nouvelle constitution de l'Église russe. La France elle-même y contribua d'une manière indirecte. Le remplacement d'un chef unique par une assemblée ne fut point, dans l'œuvre de Pierre le Grand, un acte isolé, spécial à l'Église ; c'était un plan général, un système alors en vogue en Occident, particulièrement en France, où les ministres de Louis XIV cédaient la place aux conseils de la Régence. Pierre s'était approprié cette innovation ; au retour de son second voyage, il substitua partout, aux dignités exercées par un seul homme, des collèges composés de plusieurs membres. De l'administration de l'État, il transporta ce système à l'administration de l'Église. Le Saint-Synode russe n'eut point d'autre origine, et, pendant quelques semaines, il porta le titre de *Collège spirituel*.

Pierre lui-même, au début de son « Règlement spirituel ^[10] », assimile le collège ecclésiastique aux autres collèges, déjà établis par lui. C'étaient, en effet, des institutions analogues, taillées sur le même patron ; on y sent le même esprit ; on y retrouve les mêmes règles, la même procédure. Comme tous les grands révolutionnaires, Pierre, le plus pratique des réformateurs, s'est ici montré épris de logique et de symétrie. Il s'est plu à façonner toutes choses suivant les mêmes maximes, modelant l'État et l'Église d'après des principes identiques, les faisant de force rentrer dans le même moule, sans souci des traditions et des coutumes. Dans son Règlement spirituel, écrit pour lui par un évêque, il ne se demande pas quelles sont les institutions les plus conformes à l'esprit ecclésiastique ou à l'enseignement de l'Église ; avec une sorte de rationalisme inconscient, il recherche uniquement quel est le meilleur mode d'administration. Et il prouve, par de longues déductions, que c'est la forme collégiale, le gouvernement d'un seul étant sujet à des erreurs, à des partis pris, à des passions. Ce qu'il y a de singulier, c'est que les auteurs du Règlement n'ont pas un instant l'idée que tout ce qu'ils disent

de l'Église et de l'autorité patriarcale s'appliquerait aussi bien à l'État et à l'autocratie.

La vérité, qui se trahit çà et là, c'est que l'autocratie entend être seule. Elle veut être hors de pair ; elle n'admet pas, à côté d'elle, d'autorité qui lui puisse être comparée. C'est précisément parce que l'État est une monarchie absolue, et le tsar un autocrate, que l'Église doit cesser d'avoir une constitution monarchique, et le patriarche disparaître. Entre l'État et l'Église, entre le pouvoir temporel et l'autorité spirituelle, il ne doit y avoir ni comparaison ni conflit ; et, pour cela, le meilleur moyen, c'est qu'ils n'aient pas une constitution analogue. L'autocratie est un soleil qui ne peut tolérer dans son ciel aucun astre rival. Sur ce point, le tsar russe renchérit sur l'autocrator byzantin. Dans la Russie de Pierre le Grand, il n'y a qu'un pouvoir suprême ; à côté du trône impérial, il n'y a pas de place pour le trône patriarcal. Le « Règlement » le confesse avec une sorte de naïveté : il importe de déraciner l'erreur populaire sur la coexistence de deux pouvoirs. — « Le simple peuple, dit Pierre par l'organe de Prokopovitch, ne voit pas en quoi la puissance ecclésiastique diffère de la puissance autocratique. Ébloui par la haute dignité et la pompe du suprême pasteur de l'Église, il s' imagine qu'un tel personnage est un second souverain, égal à l'autocrate ou même supérieur à lui ; il regarde l'ordre ecclésiastique (*doukhovnyi tchin*) comme un autre État et un meilleur État (*gosoudarstvo*), » Pierre touche ici à la formule si souvent opposée au clergé ; il ne veut pas que l'Église forme un État dans l'État. Pour lui en enlever la possibilité, il lui enlève son chef, craignant que la foule ne voie dans le patriarche une sorte d'empereur spirituel. À l'entendre, le peuple s'était habitué « à considérer, en toutes choses, moins l'autocrate que le pasteur suprême, jusqu'à prendre parti pour le second contre le premier ; se figurant ainsi embrasser la cause même de Dieu ». D'après son Règlement, c'est donc bien un pouvoir rival que Pierre renverse en supprimant le patriarcat. Pour que la Russie n'ait qu'une tête, il décapite l'Église.

En réalité, ce qui recommandait à Pierre le gouvernement synodal, ce n'était pas sa supériorité théorique, laborieusement démontrée par le Règlement spirituel, c'était sa faiblesse. Le grand tort du patriarcat était sa force. Avec la constitution collégiale, l'État, dit le Règlement spirituel, n'a point à redouter les troubles et les agitations qui le menacent lorsqu'un seul

homme est à la tête de l'Église. L'autocrate sentait qu'un pontife, chef de droit de la hiérarchie, en concentrant en ses mains tous les pouvoirs, devait être un instrument moins docile qu'un synode composé de membres nommés par le prince, séparés d'opinions ou d'intérêts, et ne portant chacun qu'une part de responsabilité. Il savait que fractionner l'autorité ecclésiastique, c'était l'affaiblir.

Dans sa jalousie de toute apparence de pouvoir rival, Pierre, en substituant au patriarche un conseil de prélats, a soin de ravalier la dignité épiscopale. Il met les évêques en garde contre l'orgueil, il leur fait prêcher l'humilité. Le Règlement spirituel, signé par tous les évêques de Russie, se plaint du faste insolent des évêques ; il a soin de leur rappeler que, si leur ministère est un honneur, c'est un honneur médiocre, qui ne saurait à aucun titre s'égaliser à la dignité du tsar. Le réformateur est partout préoccupé d'établir la suprématie du pouvoir civil. Le souvenir de Nikone semble l'obséder. Il n'a pas oublié que son père Alexis a entendu le patriarche exalter la sublimité des fonctions épiscopales aux dépens de la majesté tsarienne. Nikone, à l'appui de son dire, avait cité les prières où l'Église appelait l'évêque image de Dieu : cette inconvenante métaphore a disparu du rituel, comme si, pour la Russie orthodoxe, il ne devait y avoir qu'une image de Dieu, le tsar^[11].

Pour être faite dans l'intérêt de l'État, au bénéfice de l'autocratie, la révolution opérée par Pierre le Grand n'en était pas moins facile à colorer de l'intérêt de l'Église. Au nouveau synode on pouvait découvrir des précédents. N'était-ce pas les conciles qui dans l'orthodoxie orientale avaient, de tout temps, exercé l'autorité suprême ? D'après les canons, c'était à une assemblée de prélats que, pendant les vacances de la chaire patriarcale, revenait l'administration ecclésiastique. Ce mode de gouvernement, rien ne défendait de le rendre permanent. Pour donner à la nouvelle institution un caractère ecclésiastique, il suffisait d'un changement d'étiquette. Au nom de « collège spirituel » il n'y avait qu'à substituer un nom plus religieux. Pierre et Prokopovitch n'y manquèrent point. Après avoir présenté le nouveau conseil « comme une sorte de synode ou de sanhédrin », ils se déterminèrent pour le premier terme ; le collège spirituel prit définitivement le nom de Très Saint Synode. Ses fondateurs eurent soin de le représenter comme un concile permanent^[12]. Ils ne semblent pas avoir

vu combien une assemblée d'évêques et de prêtres choisis par le tsar différait d'un véritable concile.

En renouvelant la constitution de l'Église, Pierre agissait en autocrate. On est frappé des précautions prises par le tsar dans ce remaniement de l'organisation ecclésiastique. Sa conduite, dans toute cette affaire, contraste avec ses procédés habituels. Il a recours à des lenteurs, à des fictions, à des déguisements étrangers à son caractère. C'est qu'alors même qu'il s'érige en arbitre de la hiérarchie, Pierre ne se sent pas aussi libre dans le domaine religieux que sur le terrain politique. S'il s'arrange de façon à [\[11\]](#) devenir pratiquement le chef de l'Église, ce n'est point en chef de l'Église qu'il agit, ni encore moins qu'il parle. Le pouvoir que l'autocrate s'arroge sur elle, l'autocrate cherche à le dissimuler.

Le principal acte d'ingérence des tsars dans l'Église a été l'établissement du Saint-Synode. C'est l'usage le plus extrême, et, si l'on veut, l'abus le plus grand qu'ils aient fait de leur pouvoir ; mais, jusque dans l'abus, on en sent les limites. On sent, même chez Pierre le Grand, que l'empereur n'est pas le maître de l'Église, comme il l'est de l'État. C'est le plus despote des souverains russes, le plus enclin à aller en tout au bout de ses idées et de sa puissance ; c'est le plus entier, le moins scrupuleux des réformateurs qui accomplit cette révolution ; et il s'ingénie à éviter tout ce qui peut lui donner l'apparence d'une révolution. Ce prince, d'ordinaire incapable de ménagements et de lenteurs calculées, n'attaque pas de front la dignité qu'il veut détruire. Avant de supprimer le patriarcat, il habitue la Russie à se passer de patriarche. Lui, d'habitude, si pressé, comme si une vie ne pouvait suffire à ses desseins, il prolonge indéfiniment la vacance de la chaire de Moscou. Entre le patriarcat et le futur synode il cherche une transition. Au patriarche il substitue dans la personne de Stéphane Iavorski un exarque. Ce n'est qu'au bout de vingt ans, lorsque le patriarcat n'est plus qu'un souvenir historique, quand le haut clergé a été renouvelé et rempli de Petits-Russiens imprégnés d'un autre esprit, que Pierre déclare ses intentions. Une fois décidé, le monarque orthodoxe, qui aime à s'entendre comparer à Constantin, ne se contente pas de décréter le remplacement du patriarcat par un synode ; il ne dédaigne point de le faire approuver par l'épiscopat. Ce synode, il en déguise la forme ; il a soin de lui donner un faux air de

concile. Le règlement organique qui détermine les fonctions du nouveau pouvoir, le tsar le fait sanctionner par les évêques et les hégoumènes.

Le Saint-Synode institué, il ne suffit pas à Pierre d'en faire part aux autres branches de l'Église orthodoxe ; il demande, pour sa nouvelle institution, la reconnaissance, on pourrait dire la confirmation des patriarches orientaux. Que lui pouvaient répondre ces hiérarques aux mains besogneuses, toujours tendues vers le nord ? Ils n'avaient qu'à souscrire aux volontés de l'unique prince orthodoxe. Leur faiblesse complaisante laissa supprimer le patriarcat de Moscou, comme elle l'avait laissé établir. Le Saint-Synode fut reconnu par eux comme légitime héritier du patriarche et légitime tête de l'Église russe. La pauvreté des grands sièges d'Orient, leur sujétion de l'infidèle, leur permettaient peu d'indépendance vis-à-vis du tsar ; il n'en est pas moins vrai que le seul fait d'être membre d'une Église œcuménique, ainsi que disent les Grecs, alors même que cette Église affecte la forme nationale, impose certaines restrictions à l'ingérence de l'État. Il est des mesures que l'autocratie ne pourrait décréter par oukaze sans s'exposer à un schisme. Si loin que s'étende dans l'Église le pouvoir du tsar, il rencontre ainsi une double borne : l'une dans la foi du peuple, l'autre dans le besoin de demeurer en communion avec les patriarchats d'Orient. Pour n'être ni bien hautes ni bien gênantes, ce n'en sont pas moins des barrières que l'omnipotence impériale ne saurait franchir impunément.

Aux collèges administratifs de Pierre le Grand ont, sous Alexandre I^{er}, succédé des ministres : le collège ecclésiastique, le Saint-Synode a seul survécu. C'est que le tsar, mal inspiré pour les départements civils, avait rencontré une forme de gouvernement adaptée à son Église et à son époque, si bien que, en dépit de tous les défauts qu'on lui peut reprocher, le Saint-Synode russe a trouvé au dehors des imitateurs. Après la mort de Pierre, quelques personnes songèrent à rétablir le patriarcat ; eût-il été relevé qu'il n'eût pu rester debout. Il n'y a plus de place en Russie pour un patriarche ; à vrai dire, il n'y en aurait dans aucun État moderne. Quelques Russes de tendances slavophiles, Ivan Aksakof notamment^[13], ont eu beau en rêver le rétablissement, jamais autocrate ne redressera le trône du patriarche Nikone. Une Russie constitutionnelle ne s'en soucierait pas davantage. Un parlement ne serait pas, sur ce point, moins jaloux ou moins ombrageux que l'autocratie. Si la Russie doit de nouveau avoir un patriarche, ce sera celui

de Constantinople, le patriarche œcuménique ; et encore les tsars ne toléreraient un aussi encombrant personnage qu'aussi longtemps qu'il serait indispensable à leur politique.

En détruisant le patriarcat, Pierre Alexiévitch n'a fait, comme en bien d'autres choses, qu'anticiper sur les temps. La création de son Saint-Synode, une des plus contestées de ses réformes, a été l'une des plus durables. Ce que son Église lui pourrait reprocher, c'est moins la substitution du gouvernement de plusieurs au gouvernement d'un seul que la manière dont le principe synodal fut appliqué et la composition du nouveau synode. Au point de vue religieux, en effet, il est difficile de contester que Pierre obéît, sciemment ou non, à des influences protestantes. Élève de protestants étrangers, son orthodoxie avait pris une teinte calviniste^[14]. La composition de son Saint-Synode, où de simples prêtres figurent à côté des évêques, révèle une tendance presbytérienne. L'esprit de la Réforme a passé sur le Règlement spirituel, demeuré le code du clergé. Les protestants attirés en Russie ne s'y sont pas trompés, et ils en ont fait honneur au fondateur du Saint-Synode. Une dissertation écrite à l'occasion du mariage de Pierre III et de la future Catherine II apprend à l'Allemagne que la religion russe, « établie et purifiée par le glorieux Pierre », se rapproche étroitement du luthéranisme^[15]. On est tenté de se demander pourquoi Pierre I^{er} ce grand admirateur de la Hollande et de l'Allemagne, si enclin à les copier en tout, n'a pas essayé d'implanter dans ses États le protestantisme, partout si commode aux princes. Peut-être est-ce uniquement qu'il sentait que son omnipotence y échouerait. Au lieu d'introduire officiellement la Réforme en Russie, il se contenta d'en faire pénétrer l'esprit dans l'Église et le clergé.

Le remplacement du patriarcat par un synode a eu beau s'effectuer sous des influences étrangères, en partie hétérodoxes ; il a eu beau fournir un grief aux sectaires et rendre le *raskol* plus obstiné, ce n'en était pas moins, pour la Russie, une révolution inévitable. La substitution, chez les Églises nationales, d'une autorité collective à une autorité unique était dans les destinées, sinon dans l'esprit du christianisme oriental. Comme l'ensemble de l'Église orthodoxe, chacune de ses Églises particulières tend à être gouvernée par des assemblées : dans les membres, comme dans le corps

entier, l'autorité est en train de passer à une représentation ou à une délégation multiple.

Il y a une autre cause de cette transformation. Dans l'orthodoxie, c'est, en grande partie, à la nation, au pouvoir civil, qu'il appartient de décider du mode d'administration de l'Église. Naturellement, le gouvernement ecclésiastique tendra de plus en plus à se mettre en harmonie avec le gouvernement civil et les habitudes des sociétés modernes. On a dit qu'en créant le Saint-Synode Pierre le Grand avait fait une œuvre analogue à celle de Henri VIII et d'Élisabeth en Angleterre. À part toutes les autres, il y a cette différence, que le catholicisme grec comporte, dans sa constitution, des réformes incompatibles avec le catholicisme romain. Chez lui, l'autorité administrative suprême, patriarcat ou synode, a toujours été d'institution humaine, historique ; aucune ne peut, comme la papauté, élever de [\[15\]](#) prétentions à une origine divine et à une durée éternelle. Le gouvernement de l'Église par une assemblée n'est point particulier à la Russie et au régime autocratique. Les peuples orthodoxes, auxquels le dix-neuvième siècle a rendu une existence indépendante, ont adopté la même institution. La Grèce démocratique, la Roumanie libérale ont, comme la Russie, mis à la tête de leur Église un synode. La Serbie a également suivi l'exemple russe. Dans tous ces États, les détails de l'organisation varient, le fond est le même.

La forme synodale peut être regardée comme la forme définitive du gouvernement des Églises de rit grec. Le respect de leur antiquité pourra préserver les patriarchats orientaux du sort de celui de Moscou ; ils verront leur autorité effective se réduire à une sorte de présidence du conseil d'administration de l'Église. Aujourd'hui même, le patriarche de Constantinople est entouré d'un synode sans lequel il ne prend aucune mesure importante. Dans toutes les Églises orthodoxes, l'ancienne administration monarchique par patriarche, exarque ou métropolite, doit graduellement céder la place aux autorités collectives.

Il ne suit point de là que les Églises gouvernées par un synode doivent partout et toujours demeurer dans une étroite et perpétuelle dépendance de l'État. La forme synodale n'implique point en elle-même l'asservissement des Églises, pas plus que le patriarcat n'implique leur liberté. De nos jours même, la comparaison entre le Saint-Synode de Pétersbourg et le patriarche de Constantinople est peu propre à faire regretter au clergé russe cette

dernière dignité. « À l'étranger, me disait un Russe en rade de Constantinople, vous pleurez volontiers le patriarcat de Moscou. Connaissiez-vous celui du Phanar ? Quand nous aurions un patriarche, quelles seraient les garanties de son indépendance ? Votre grand patriarche d'Occident, le pape romain, qui a des sujets spirituels aux quatre coins du globe, ne se trouve pas assez libre dans un État libéral ; il ne voit de garanties pour sa liberté que dans la souveraineté. Que serait-ce d'un patriarche national, isolé en face d'un autocrate ? Il lui faudrait descendre au rang de fonctionnaire révocable ou s'ériger en empereur religieux, en mikado. Vous plaiguez » en Occident, la servitude de notre Église, et, quant à l'Église de Turquie, vous lui trouvez assez de liberté pour mettre vos armes ou votre diplomatie au service de ses maîtres musulmans ; serait-ce que le Saint-Synode russe est choisi par un prince chrétien et que le patriarche byzantin est confirmé par le sultan ? Nous avons vu des patriarches œcuméniques tour à tour nommés, destitués et renommés ; nous avons vu le synode de Constantinople composé en majeure partie d'anciens patriarches déposés. Y a-t-il là de quoi faire envie à notre Église ? »

En effet, ni l'une ni l'autre forme, ni le synode ni le patriarcat n'a la vertu d'assurer la liberté de l'Église. L'essentiel, c'est le mode d'élection d'où sort l'une ou l'autre autorité et les garanties qui l'entourent ; c'est, avant tout, les lois et plus encore les mœurs publiques. Dans des conditions également favorables, la comparaison entre un patriarche et un synode pourrait tourner au profit du dernier. C'est un conseil synodal qui saurait le mieux assurer la liberté intérieure du clergé et les droits des prêtres ou des fidèles ; c'est lui qui mènerait le mieux la société religieuse au *self-government*. Il n'y a pas de constitution libérale qui ne soit conciliable avec un synode : en le composant de membres de droit, inamovibles, comme l'est en partie le synode de Pétersbourg, on en pourrait faire une sorte de sénat ecclésiastique, — en le laissant élire par les évêques, une sorte de concile par délégation, — en le faisant choisir par les différentes classes du clergé, un parlement, une assemblée représentative de tous les intérêts ecclésiastiques. Cette forme flexible se prête à toutes les évolutions des mœurs politiques ou des idées religieuses. Là est le gage de sa durée : un synode est aussi bien à sa place dans un gouvernement absolu que dans un gouvernement libéral, dans une république que dans une monarchie.

Le Saint-Synode de Russie est en rapport avec le gouvernement et la société russes. Comme toutes les autorités de l'empire, il est à la nomination du souverain. À l'instar du Sénat, dont il est le pendant, il a le titre de *Très Saint Synode dirigeant*, c'est-à-dire administrant ; mais le code et le *Règlement spirituel* ont soin de constater qu'il n'agit qu'en vertu d'une délégation de l'empereur. Le Svod ne le dissimule point ; le Recueil des lois le proclame en maint endroit. Pour la puissance autocratique, le synode est l'instrument de l'administration des affaires ecclésiastiques orthodoxes ; il est pour elles ce qu'est le Sénat pour les affaires civiles^[16]. Les Russes n'en contestent pas moins les déductions tirées de ces textes législatifs par les adversaires de leur Église. Il en est, disent-ils, de cette prérogative souveraine comme de toutes les prérogatives monarchiques : il est facile de les pousser à l'absurde, facile d'en tirer des conséquences outrées. En pareille matière, il est toujours malaisé de déterminer les bornes des droits du pouvoir ; ce sont moins les titres ou les textes qui en décident que les mœurs. En Russie, où il ne peut y avoir de concordat avec un pouvoir ecclésiastique étranger, l'État semble libre de régler la constitution de l'Église à son gré. En fait, le pouvoir de l'État est limité par les mœurs nationales et par les coutumes des pays orthodoxes.

Il nous faut ici toucher un point délicat. L'étranger se représente le tsar comme le chef de son Église, comme une sorte de pape national. Aucun Russe, aucun orthodoxe n'admet de pareilles vues. L'orthodoxie orientale ne reconnaît qu'un chef, le Christ, qu'une autorité pour parler au nom du Christ, les conciles œcuméniques. Quel que soit le pouvoir du tsar sur l'Église, ce pouvoir est extérieur à l'Église. L'empereur est plutôt le maître de la hiérarchie que le chef de la hiérarchie.

Écoutons ce que disent les Russes, ce qu'enseigne leur Église. Elle ne veut voir dans le tsar qu'un protecteur, un défenseur, qualités que les traditions chrétiennes attribuent à tout monarque chrétien. Si parfois l'empereur reçoit dans la législation le titre de chef de l'Église, il ne s'agit que de l'administration des affaires ecclésiastiques. Vis-à-vis du dogme, le souverain n'a pas plus d'avis à donner que le dernier des fidèles. À cet égard, les empereurs de Russie n'ont jamais glissé sur la pente où s'est laissé entraîner plus d'un des premiers empereurs chrétiens. Seul peut-être, Ivan le Terrible s'est piqué de théologie, et sa théologie ne lui servait guère

qu'à enlacer ses ennemis dans de captieuses questions. Le dogme reste en dehors et au-dessus des délibérations du Saint-Synode : les questions de discipline lui sont même d'ordinaire étrangères ; viennent-elles devant lui, c'est comme devant une commission d'étude, la décision suprême restant aux conciles et au corps de l'Église. Dans ce cas, la confirmation impériale n'est guère qu'une sorte d'*exequatur* ou de *placet*, comme en Occident s'en est si longtemps réservé le pouvoir civil. L'administration de l'Église, voilà la sphère où se renferme l'intervention de l'État ; là même, son autorité est contenue par la tradition, par les canons des conciles, et aussi par le caractère œcuménique de l'Église, par l'exemple des autres peuples orthodoxes avec lesquels l'empire tient à rester en communion.

En Russie, comme en Occident, le droit de nomination aux dignités ecclésiastiques est la principale des prérogatives du trône vis-à-vis de l'autel ; encore, celle prérogative est-elle partagée entre le Saint-Synode et le tsar. L'intervention de la puissance civile dans la distribution des bénéfices s'explique aisément, au point de vue du droit du peuple comme au point de vue du droit divin. Dans le premier cas, c'est comme représentant de la nation, dont il absorbe en sa personne tous les pouvoirs, que l'empereur propose ou confirme les évêques, jadis directement choisis par le peuple ; dans le second, c'est comme préposé au bien-être physique et moral de ses sujets que le souverain a part à la collation de dignités ecclésiastiques, qui, d'ailleurs, confèrent des privilèges temporels ; c'est, comme l'écrivait Pierre le Grand au patriarche de Constantinople, que Dieu doit demander compte aux princes de la manière dont ils auront veillé sur l'administration de son Église. Que de querelles suscitées en Occident par la question des investitures ! Comment s'étonner qu'elle ait été tranchée au profit du pouvoir civil dans une Église qui n'a pas de pape pour les lui disputer ?

En Russie, l'ingérence de l'empereur dans les affaires ecclésiastiques peut encore être regardée comme une conséquence de l'esprit patriarcal, naturellement peu subtil en fait de distinction des deux puissances. Parmi les sujets de peinture des églises russes sont les sept conciles œcuméniques, sur lesquels repose l'orthodoxie orientale. Le mode de représentation en est simple : des évêques assemblés autour du trône d'un empereur, parfois, comme pour l'impératrice Irène, autour d'une femme. Ce sujet se

rencontrait aussi dans nos églises du moyen âge, et il y était figuré à peu près de la même façon. Les gens qui ont sous les yeux de telles représentations s'étonnent peu de la part que prend le souverain à l'administration ecclésiastique. Et de fait, s'ils ont parfois outrepassé, vis-à-vis de l'Église, les droits que s'étaient arrogés les empereurs d'Orient, les tsars sont le plus souvent demeurés en deçà. L'influence du pouvoir civil sur le clergé de Russie pourrait même sembler un reste des anciens rapports de l'Église et de l'État, dans cet Orient qui change si peu, si les Russes n'avaient fait la remarque que, chez eux, les plus grands abus de l'autorité laïque dans les affaires ecclésiastiques dataient de l'influence occidentale.

On prétend que, lors de l'ouverture du Saint-Synode, un prélat moscovite ayant demandé à l'empereur s'il n'y aurait plus de patriarche, Pierre lui répondit : « C'est moi qui suis votre patriarche ^[17] ! » Quand le mot serait vrai, de pareilles saillies ne sont pas à prendre à la lettre, pas plus que l'assertion de Catherine se décernant, dans une lettre à Voltaire ^[18], le titre de « chef de l'Église grecque ». Tout autres sont les prétentions avouées par le gouvernement et les théories enseignées dans ses écoles. Il est vrai qu'en matière ecclésiastique, comme en toutes choses russes, la pratique n'est pas toujours d'accord avec la théorie. Dans les catéchismes orthodoxes, les tsars sont simplement appelés principaux curateurs et protecteurs de l'Église. Les célèbres catéchismes de Platon et de Philarète, demeurés les dépositaires de l'enseignement officiel, ne reconnaissent pas au souverain d'autres qualités. Un Français est humilié de découvrir que, en fait d'adulation et de servilité, il ne s'y rencontre rien de comparable au chapitre « des devoirs envers l'Empereur » du catéchisme de Napoléon I^{er}.

Le tsar est-il pratiquement le chef de l'Église, c'est de fait et non de droit. Il n'en est point de l'Église russe comme de l'Église anglicane, comme des Églises luthériennes ou évangéliques de l'Allemagne et des pays Scandinaves. En Angleterre, le roi et, à défaut de roi, la reine est, de par la loi, le chef de l'Église ; il l'est en droit non moins qu'en fait. De même dans la plupart des pays protestants. La suprématie de l'État sur l'Église a été hautement proclamée, elle a été régulièrement établie, elle persiste en droit alors même qu'elle ne s'exerce plus toujours dans la pratique. L'Église ne la conteste pas, ou l'Église a été des siècles sans la contester. Sur ce point, jamais l'autocratie tsarienne n'a élevé les mêmes prétentions ou montré les

mêmes exigences que la couronne d'Angleterre sous les Tudors, sous les Stuarts, sous les Georges de Hanovre^[19]. Ni Moscou ni Pétersbourg n'ont vu une assemblée laïque, telle que le Parlement britannique, légiférer souverainement sur l'Église. Ni Moscou ni Pétersbourg n'ont entendu les juristes ou les théologiens revendiquer pour le prince, en matière ecclésiastique, la suprême autorité que lui déféraient si volontiers juristes et théologiens dans l'Allemagne protestante. La classique théorie de l'évêque du dehors n'a jamais reçu les mêmes développements dans la Russie orthodoxe que dans les pays luthériens. Ici encore, on pourrait dire que, tout en se rapprochant davantage des premiers, l'Église russe est demeurée à mi-chemin des protestants et des catholiques.

Un autre fait moins connu et non moins digne de remarque, c'est que, de tous les États orthodoxes, l'empire russe est encore celui qui a témoigné le plus de déférence vis-à-vis de l'Église. C'est peut-être une des raisons des sympathies que garde la Russie parmi le clergé, en certains pays où les laïcs sont défiants envers elle. Si le gouvernement impérial n'a pas laissé à l'Église plus de liberté réelle, il a pris plus de soin d'en déguiser la dépendance. Les États orthodoxes sortis des démembrements successifs de la Turquie ont tous, nous l'avons dit, imité la constitution imposée à l'Église russe par Pierre le Grand ; mais, en copiant la Russie, ils ont, d'habitude, renchéri sur leur modèle.

En Grèce, le roi a été reconnu, par les synodes nationaux, comme l'administrateur et l'archêge, *arxègos* de l'Église nationale. En Serbie, le gouvernement du roi Milan a montré son respect de l'indépendance ecclésiastique en déposant ou, mieux, en destituant de sa propre autorité, comme de simples fonctionnaires, les métropolitains récalcitrants à ses ordres. La Russie autocratique y eût mis plus de formes. Les évêques de Serbie ont eu beau prendre parti pour leur chef, le métropolitain déposé a en vain excommunié l'intrus placé sur son siège par les ministres de Belgrade. Le gouvernement serbe a fait fi des protestations de l'épiscopat, et les évêques ont dû se soumettre aux ministres^[20]. En Roumanie le « réganisme » s'étale à nu. Aussi a-t-on vu le synode de Pétersbourg se joindre au patriarche de Constantinople pour représenter au gouvernement de Bucarest que la constitution de l'Église roumaine outrepassait les droits du pouvoir civil et violait les canons des conciles. Ces remontrances des

deux plus hautes autorités de l'orthodoxie, les Roumains n'en ont pas tenu compte, ils ont persisté à souligner dans l'Église la suprématie de l'État. Leurs évêques, élus par un corps électoral mi-ecclésiastique, mi-laïque, reçoivent publiquement l'investiture des mains du roi, qui la leur confère dans son palais, du haut de son trône. Pour le métropolitain primate, choisi par une assemblée composée des membres du Saint-Synode et des deux Chambres, le ministre des cultes présente au souverain la crosse archiépiscopale, en le priant de donner l'investiture au nouvel élu^[21]. — « Je confie à Votre Sainteté le bâton archiépiscopal pour diriger la métropole de Hongro-Valachie », dit le roi au nouveau primate. Et le métropolitain primate et les évêques, dans leurs remerciements au prince, se félicitent de tenir la crosse de ses mains, promettant d'accomplir fidèlement la mission dont ils sont investis par Sa Majesté^[22]. Il est vrai que, la cérémonie d'investiture terminée, le roi, descendant du trône, baise la main du métropolitain ; et les ministres, les sénateurs, les députés en font autant à tour de rôle. Le pouvoir temporel, satisfait d'avoir constaté sa suprématie, rend ainsi hommage à l'autorité spirituelle.

En Russie, où l'on a épargné à l'Église cette humiliante investiture du pouvoir laïque, l'empereur baise, lui aussi, la main des dignitaires ecclésiastiques, montrant que, dans l'intérieur du temple, le tsar fait partie des ouailles du troupeau et non des pasteurs. Selon l'usage national, les princes baisent la main des prêtres. On raconte qu'un curé de village hésitant à tendre sa main aux lèvres d'un grand-duc, qu'il était venu recevoir à la porte de son église, le prince impatienté s'écria : « Allonge donc ta patte, imbécile ! » Un tel hommage peut sembler tout extérieur, parfois presque dérisoire ; comme beaucoup d'actes de religion, en devenant habituel il est devenu machinal ; il n'en garde pas moins une valeur symbolique et marque la distinction entre le temporel et le spirituel.

Loin de se regarder comme un pape ou un patriarche, le tsar russe ne revendique aucun rang dans la hiérarchie. Je ne sais qu'un empereur qui ait jamais prétendu à des fonctions ecclésiastiques ; c'est le malheureux Paul I^{er}. Un jour, dit-on, il eut envie de célébrer la messe ; pour l'en dissuader, le métropolite de Pétersbourg dut lui rappeler qu'il avait été marié deux fois, ce que l'orthodoxie interdit^[21] à ses prêtres. Le pauvre maniaque eût aussi bien pu dire la messe en qualité de grand maître de

l'ordre de Malte qu'en qualité de chef de l'Église russe. Le tsar n'a aucun caractère ecclésiastique. Ses droits vis-à-vis de l'Église lui viennent de son pouvoir civil ; ce n'est pas comme chef du clergé, c'est comme autocrate, qu'il intervient dans l'administration ecclésiastique.

Il faut toutefois faire ici une distinction essentielle. Si le tsar reste un laïc, si, dans les affaires religieuses aussi bien que dans les affaires civiles, l'empereur agit en qualité de chef de l'État, ce n'est point comme chef d'État laïc, à la façon moderne ou à la manière occidentale. S'il n'a aucun caractère ecclésiastique, le tsar a, pour la masse du peuple, un caractère religieux. Il est l'oint du Seigneur, préposé par la main divine à la garde et à la direction du peuple chrétien^[23]. Le sacre sous l'étroite coupole d'Ouspenski lui a conféré une vertu sacrée. Sa dignité est hors de pair sous le ciel. Ses sujets de toutes classes lui ont, collectivement ou individuellement, prêté serment de fidélité sur l'Évangile^[24]. L'autocrate couronné, par les soins de l'Église, selon le rit emprunté à Byzance, est, par le fait de l'onction, non seulement le défenseur de l'Église, mais, à certain égard, le suprême représentant de l'orthodoxie. Le sacre est une espèce d'ordination qui confère au souverain les lumières d'en haut pour l'accomplissement de sa providentielle mission, L'Église qui préside l'onction ne saurait oublier le caractère dont l'huile sacrée a marqué l'oint du Seigneur. Quant au peuple, le tsar sacré au Kremlin est à ses yeux comme le *namesnik*, le lieutenant de Dieu^[25].

On peut se demander si un changement dans le régime politique accroîtrait les libertés de l'Église. Cela est douteux. Rien n'assure que l'Église gagnerait plus d'indépendance à la conversion du gouvernement autocratique en gouvernement constitutionnel. Les régimes les plus libres, au point de vue politique, ne sont pas toujours les plus libéraux en matière religieuse. L'État moderne est singulièrement défiant de l'Église. Un parlement n'a pas toujours, vis-à-vis du clergé, moins d'exigences qu'un autocrate. La Grèce et la Roumanie en sont la preuve parmi les pays orthodoxes. Dans une Russie libre, les membres du clergé pourraient revendiquer leur part des libertés publiques ; l'Église, comme corps constitué, risquerait fort de demeurer en tutelle^[26].

L'Église russe, on ne doit pas l'oublier, est une Église d'État ; et, partout, l'union de l'Église et de l'État amène la dépendance de l'Église. Plus l'union est intime, plus cette dépendance est étroite. L'Église latine est la seule qui ait pu jouir des privilèges de religion d'État sans aliéner toute sa liberté, parce que le Vatican peut faire ses conditions et que l'Église y peut traiter d'égal à égal avec l'État. Tout autre est la situation des communautés orthodoxes. Pour s'émanciper de la tutelle civile, pour être entièrement libre, même dans une Russie libérale, il faudrait que l'Église russe devînt une Église libre. Or tout le lui interdit, son histoire, ses habitudes, sa grandeur même ; l'État, du reste, n'aurait garde de le lui permettre. Selon l'expression d'un écrivain orthodoxe^[27], elle a dû endosser l'uniforme de l'État ; il s'est collé à ses membres ; elle n'est plus maîtresse de le quitter. Église d'État depuis des siècles, elle est condamnée à demeurer Église d'État ; par là même, elle ne saurait échapper à la fatale dépendance des Églises nationales. Ce qu'elle peut rêver de liberté, elle ne doit l'espérer que du progrès des mœurs publiques.

En attendant, pour la traiter en mineure, l'État n'en est pas moins tenu, vis-à-vis de l'Église, à des égards et à des hommages dont il ne saurait s'affranchir. Si l'Église n'est pas libre de se séparer de l'État, l'État ne l'est pas davantage de se séparer de l'Église. Leur dépendance est, à certains égards, réciproque. La suprématie de l'État s'étend aux personnes, au clergé, aux dignités ecclésiastiques ; elle ne s'étend ni aux doctrines ni même aux usages de l'Église. ^[26] La religion reste en dehors du pouvoir des tsars : leurs oukazes ne sauraient l'atteindre. Les matières ecclésiastiques sont un domaine où la souveraineté de l'autocrate ne peut s'exercer qu'avec une certaine discrétion. Il lui faut prendre garde de froisser la conscience du peuple. C'est une observation que nous avons déjà dû faire. Sur le terrain religieux, la toute-puissance impériale n'est plus un pouvoir illimité. L'absolutisme russe est tempéré par la foi ou, si l'on aime mieux, par la superstition populaire. C'est là, du reste, une remarque qu'on pourrait appliquer à d'autres États et à d'autres cultes, chrétiens ou non chrétiens. Là même où elle enseigne le despotisme, la religion reste, pour le despote, un frein ou une limite.

1. ↑ Voyez notamment M. E. Lavisie : *Études sur l'histoire d'Allemagne* : L'entrée en scène de la papauté, *Revue des Deux Mondes*, 15 déc. 1886
2. ↑ Tsargrad, la Ville Royale, nom slave de Constantinople ; c'est à tort qu'on traduit parfois : « la ville du tsar ».
3. ↑ Les Russes, ecclésiastiques et laïques, l'ont plusieurs fois écrite. M. Mouravief, le frère du terrible général, l'avait ébauchée ; Mgr Philarète, évêque de Tchernigof, en a publié un résumé substantiel, traduit en allemand par le Dr Blumenthal (*Geschichte der Kirche Russlands*, 1872) ; Mgr Macaire, métropolitaine de Moscou, l'a racontée en un vaste ouvrage, malheureusement inachevé, qui partout ferait honneur au clergé (*Istoriia Rousskoï Tserkvi*, 13 volumes). Nous citerons en outre la savante histoire de M. Goloubinsky, arrêtée encore aux époques primitives, l'excellent manuel de M. Znamensky, et, en allemand, le livre déjà ancien de Strahl.
4. ↑ Ivan Kalita, qui prit, le premier ; le titre de grand-prince de toutes les Russies, ne fit peut-être en cela, selon l'historien Bestoujef Rioumine, qu'imiter les métropolitains.
5. ↑ Voyez Mgr Macaire ; *Istoriia Rousskoï Tserkvi*, t. XI, 2^e partie.
6. ↑ Voyez M. Eug. M. de Vogüé : *Histoires orientales*.
7. ↑ C'est à un Anglais ; W. Palmer, que l'on doit l'ouvrage le plus considérable et le plus curieux sur Nikone (*The patriarch and the tsar*, 6 vols. 1871-1876). Palmer, plus panégyriste peut-être qu'historien, a traduit, sur une copie des manuscrits originaux, les *Répliques* (*Voirajéniiia*) du patriarche aux boyars, ses adversaires. Ce document capital n'est malheureusement connu que par cette traduction anglaise ; la hardiesse des Répliques de Nikone est telle, que le texte russe risque d'attendre longtemps d'être imprimé. À l'ouvrage de Palmer on peut comparer, dans un autre sens, ceux du P. Mikhaïlovski (1863), de M. Hubbenet (1882-1884), le tome XI de l'*Histoire de Russie* de Solovief et le tome XII de l'*Histoire de l'Église russe* de Mgr Macaire.
8. ↑ Voy. Palmer : *The Replies of the humble Nikon*. Quest. xxiv.
9. ↑ Palmer, *The replies of the humble Nikon*, p. 206. — On a quelquefois suspecté Nikone de penchants vers Rome. Cela semble erroné. Loin d'avoir fait appel au pape, Nikone traite ses adversaires de papistes. Malgré cela, le patriarche russe n'a guère rencontré de sympathies qu'en dehors de la Russie, parmi les catholiques.
10. ↑ Le Règlement spirituel (*Doukhovnyi Reglamente*), rédigé, sous l'inspiration du tsar, par Théophane Prokopovitch, est demeuré le code ecclésiastique de l'empire. Le texte russe, accompagné d'une traduction française et d'une ancienne version latine, en a été imprimé à Paris, en 1874, par les soins du P. Tondini.
11. ↑ Palmer a remarqué que cette expression, image de Dieu, avait été supprimée dans le rituel du sacre des évêques. Elle aurait également été effacée des éditions grecques modernes. La formule du serment des évêques à leur sacre a été aussi modifiée par Pierre le Grand. Avant lui, les évêques juraient de résister à la pression du tsar plutôt que d'exercer leur ministère en dehors de leur diocèse. Une pareille promesse était malséante pour le pouvoir suprême.
12. ↑ « Un gouvernement conciliaire permanent », dit le Règlement spirituel : *pravlénie sobornoé vsegdachnéé*. L'oukaze de janvier 1721 se sert de termes analogues.
13. ↑ Voyez la *Rouss*, 1882, n^o 5.
14. ↑ Voyez, par exemple, une étude de M. D. Tsvétaïef sur les protestants en Russie, sous le gouvernement de Sophie, *Rousskii Vestnik*, nov. 1883.
15. ↑ Religionem Ruthenorum a gloriosissimo Petro instauratam et purgatam ... ad nostram Evangélico-lutheranam quam proximo accedere. Wilb. Fred. Lutiens : *Dissert. de religione Ruthenorum hodierna* (1745) ; Tondini : *Règlement ecclésiastique*, p. xxxvii.
16. ↑ *Svod Zakonof*, t. I, 42, 43 ; cf. Alexandrof : *Shornik tserkovnogradskikh postanovienii*. 1860.
17. ↑ Nicolas Polevoï, *Istoriia Peira Vélíkago* ; Tondini, *The Roman Pope and the Eastern Popes*.

18. ↑ Lettre du 27 décembre 1773 (8 janvier 1774).
19. ↑ En Angleterre, le roi « se déclare chef suprême de l'Église, gardien et défenseur de la vérité religieuse. C'est lui qui est ; en son conseil, la juridiction suprême pour les matières spirituelles. L'hérésie même n'échappe pas à sa compétence. Cranmer estime que la couronne peut, à elle seule, faire un prêtre sans qu'aucune ordination soit nécessaire. Même après que cette opinion extrême a été abandonnée, il reste admis que les évêques reçoivent du prince seul l'investiture et ne gardent leur dignité qu'à son plaisir ; une nouvelle commission leur est délivrée à chaque règne qui commence. » E. Boutmy : *Le développement de la Constitution et de la Société politique en Angleterre* (1887), p. 140. — Pour les États du continent, cf. Döllinger : *Kirche und Kirchen*, passim.
20. ↑ Mgr Michel, métropolitain de Serbie, avait été révoqué en 1881 pour avoir protesté contre un impôt atteignant les membres du clergé aussi bien que les autres citoyens. Il va sans dire que le prélat ainsi mis de côté était des adversaires du parti alors au pouvoir à Belgrade. Comme c'était un ami de l'influence russe, il a trouvé un refuge en Russie. Le métropolitain de Serbie continue à officier comme archevêque à Pétersbourg et à Moscou, tandis que son successeur règne sans conteste sur l'Église serbe. C'est encore là un exemple des dissidences que la politique peut introduire entre les Églises orthodoxes.
21. ↑ Quand il s'agit d'un simple évêque, c'est le métropolitain primat de Roumanie qui présente au roi la crosse en disant : « Je prie respectueusement Votre Majesté de donner l'investiture d'évêque du diocèse de *** au P***. »
22. ↑ Ainsi, par exemple, Mgr Joseph, nommé archevêque primat en décembre 1886.
23. ↑ Voyez plus haut, livre I, ch. IV. Ce sentiment se trouve naïvement exprimé dans une adresse envoyée à l'empereur Alexandre III par une *stanista* de Cosaques du Don, à l'occasion de l'attentat de mars 1887. « La loi du Seigneur, disaient ces Cosaques, nous enseigne que les Souverains sont désignés et sacrés par le Seigneur lui-même. C'est Lui qui leur donne le sceptre et le pouvoir suprême ; c'est Lui qui gouverne les hommes et délègue son pouvoir à qui il lui plaît. Comme l'œil est fait pour diriger le corps humain, de même le Souverain est donné à un peuple pour le guider dans la bonne voie. Le Souverain est sur la terre l'image de Dieu, car il n'y a personne au-dessus de lui. Le cœur du Souverain est entre les mains de Dieu... Tel est l'enseignement de l'Écriture sainte et des antiques traditions de nos ancêtres... »
24. ↑ « Nous Cosaques du Don, Tes fils et fidèles sujets, nous sommes prêts comme l'ordonne le serment que nous T'avons prêté, à Te faire le sacrifice de nos biens de notre vie, de tout ce qui est en notre pouvoir, selon l'exemple de nos ancêtres. » (Adresse de la *stanitsa* de Oust-Belokaliventak, en
25. ↑ M. Barsouff a publié en 1883, pour la Société Impériale d'histoire et d'antiquités russes, une curieuse étude sur le rite et sur le sens du sacre des souverains russes. L'auteur montre combien cette cérémonie est intimement liée au développement du principe autocratique. Le rite du sacre des empereurs byzantins a, depuis le ^{xv}^e siècle, servi de modèle pour les tsars moscovites. Il est à remarquer que, depuis Pierre le Grand et l'abolition du patriarcat, le cérémonial a subi des altérations en rapport avec les changements effectués dans l'Église. C'est ainsi qu'autrefois l'empereur descendait de son siège à l'autel pour être oint et couronné par la main du patriarche. On voit encore, à l'église de l'Assomption du Kremlin, les deux ambons ou trônes du tsar et du patriarche. Aujourd'hui l'empereur est simplement assisté par les évêques ; le métropolitain lui apporte la couronne, que le souverain place lui-même sur sa tête, indiquant par là qu'il ne tient son pouvoir que de son droit. De même, l'empereur, comme prince orthodoxe, lit encore le *Credo* ; mais il ne promet plus, comme les vieux tsars et les empereurs grecs, de maintenir les droits de l'Église et de respecter les canons.
26. ↑ Les représentants officiels du gouvernement russe aiment à montrer que, sous le régime autocratique, l'Église a une meilleure situation que dans les États constitutionnels d'Orient.

C'est ainsi qu'on a vu, en décembre 1886, dans son rapport pour l'année 1884, le haut procureur du Saint-Synode, M. Pobédonostsef, accuser la Grèce, la Serbie, la Roumanie, de faire de l'Église un instrument politique, de la mettre dans la complète dépendance des majorités variables « de soi-disant représentants de la volonté populaire », de façon que l'Église est à la merci des partis et des intérêts personnels, sans qu'il puisse y avoir pour elle de liberté. À en croire le procureur du Saint-Synode, l'Église ne saurait être libre que sous l'égide de l'autocratie. Sans partager ce point de vue par trop russe, on ne peut nier qu'il y ait une part de vérité dans les reproches faits par M. Pobédonostsef aux orthodoxes d'Orient.

27. [↑] M. Vladimir Solovief, article sur l'autorité spirituelle, dans la *Rouss* d'Aksakof, Dec. 1881.

CHAPITRE VII

Constitution intérieure de l'Église. — Composition et fonctionnement du Saint-Synode. — Membres effectifs et membres assistants. — Le haut procureur et sa chancellerie. — Cléricalisme orthodoxe. — La censure spirituelle. — Les évêques et les grades épiscopaux. — Grandeur des diocèses. — Les consistoires diocésains. — Influence des secrétaires de consistoire. — Les entrepreneurs de divorces. — Conciles provinciaux. — Centralisation et caractère bureaucratique de l'Église russe.

Examinons maintenant le mécanisme intérieur de l'administration ecclésiastique. Pénétrons dans le palais du Saint-Synode qui, sur la place de Pierre-le-Grand, fait le pendant du palais du Sénat. Au point de vue civil, le Saint-Synode est le premier des grands corps de l'État ; au point de vue religieux, il tient la place du patriarche et exerce les droits du patriarcat. Pierre le Grand, tout en se réservant d'en choisir les membres, semble avoir voulu faire de son synode une sorte de représentation des différentes classes du clergé. Les évêques y étaient en minorité ; au-dessous d'eux siégeaient des archimandrites de monastères et des membres du clergé séculier. Le conseil dirigeant de l'Église russe est revenu à une composition plus en harmonie avec la hiérarchie et les canons orthodoxes, qui attribuent le gouvernement de l'Église aux évêques. Dans le Saint-Synode, l'épiscopat est aujourd'hui en majorité. Le nombre des membres n'est pas fixe ; tous sont également nommés par l'empereur, mais non au même titre et pour le même temps. Il y a les membres effectifs et les membres assistants, les membres inamovibles et les membres temporaires. En tête des premiers figurent les trois métropolitains des capitales successives de l'empire, Kief, Moscou et Pétersbourg. C'est au métropolitain de Novgorod et Pétersbourg qu'appartient d'ordinaire la présidence avec le titre de premier membre. L'usage assure encore une place dans le Saint-Synode à l'exarque de Géorgie. Les autres membres sont nommés pour un temps déterminé ; ce sont quatre ou cinq archevêques, évêques ou archimandrites. Enfin viennent deux membres du clergé inférieur, du clergé marié, deux archiprêtres, dont,

en général, l'un est l'aumônier, autrement dit le confesseur de l'empereur, l'autre le grand aumônier de l'armée.

Il semble peu conforme aux notions essentielles du gouvernement ecclésiastique que, pour gouverner l'Église, de simples prêtres soient associés à des évêques et se trouvent ainsi érigés en juges de l'épiscopat. D'un autre côté, la présence au conseil suprême de l'Église de quelques représentants de l'ordre des prêtres a un incontestable avantage dans un pays comme la Russie, où le corps ecclésiastique est partagé en deux classes ayant des tendances et des intérêts divers. Il se rencontre, dans l'Église même, des hommes qui voudraient faire au clergé séculier, au clergé blanc, comme on dit là-bas, une plus large place au sein de la haute assemblée. Ce serait peu, en effet, que deux prêtres séculiers, en face de sept ou huit prélats du clergé monastique, si l'appui de l'opinion ou du gouvernement ne compensait souvent l'infériorité numérique.

Le lieu de la résidence, comme la composition du Saint-Synode, fait que l'influence effective ne s'y répartit pas exactement sur le nombre des voix. C'est à Pétersbourg que siège le synode : à Moscou, comme en Géorgie, il n'a que des délégations, des commissions locales. Les titulaires pourvus d'évêchés sont obligés de se partager entre l'administration de leur diocèse et leurs fonctions synodales ; ils n'exercent ces dernières qu'à tour de rôle, selon un ordre de roulement déterminé. De cette façon, les membres qui ont leur demeure habituelle dans la capitale, comme le métropolitain de Pétersbourg et le confesseur de l'empereur, ont à la direction des affaires une part plus grande que leurs collègues de province. Lorsqu'il est question de réformes économiques ou civiles pour le clergé, le synode est appelé à siéger dans les commissions chargées de l'étude de ces difficiles problèmes : en d'autres termes, on lui adjoint alors quelques hauts fonctionnaires laïques. Ainsi était composée la grande commission *des affaires du clergé orthodoxe*, à laquelle le gouvernement d'Alexandre II avait remis la recherche des moyens d'améliorer la situation matérielle et la position sociale du clergé. Dans d'autres cas, c'est le synode lui-même qui réclame, de tous les évêques, des renseignements et des avis.

Près du synode est un délégué de l'empereur portant le titre de procureur général ou haut procureur (*Ober-procureur*). Ce fonctionnaire, qui, devant les dignitaires ecclésiastiques, personnifie le pouvoir civil, est toujours un

laïque. Il doit, selon les instructions de Pierre le Grand, être l'œil du tsar. Sa fonction est de veiller à ce que toutes les affaires ecclésiastiques soient traitées conformément aux oukases impériaux. En Russie, il n'y a point de ministre des cultes, il n'y en a jamais eu qu'un moment sous Alexandre I^{er}. Le haut procureur du Saint-Synode en tient lieu ; il a sa place au comité des ministres et ne relève que du maître. Les religions dissidentes dépendent du ministère de l'intérieur ; l'Église orthodoxe s'administre par le synode sous le contrôle de son procureur. Ce dernier étant le fondé de pouvoir de l'empereur, c'est par lui que s'exercent tous les droits attribués au souverain. Le haut procureur est l'intermédiaire entre l'empereur et le Saint-Synode ; toute communication de l'un à l'autre passe par lui : il soumet au synode les projets de loi du gouvernement, et à la sanction impériale les règlements arrêtés dans le synode. Rien dans le conseil dirigeant de l'Église ne se fait sans la participation du procureur ; c'est lui qui propose et expédie les affaires, lui qui fait exécuter les mesures prises. Aucun acte synodal n'est valable sans sa confirmation^[1] ; il a un droit de *veto* dans le cas où les décisions de l'assemblée seraient contraires aux lois. Chaque année, il présente à l'empereur un rapport sur la situation générale de l'Église, sur l'état du clergé et de l'orthodoxie dans l'empire et parfois au dehors^[2].

Cette importante fonction, Pierre le Grand, désireux de faire marcher le clergé comme une armée, conseillait de la confier à un militaire, homme hardi et décidé. Sous Nicolas, le haut procureur fut pendant longtemps un officier de cavalerie, aide de camp de l'empereur, le comte Prolassof. De pareils choix pour un pareil poste n'avaient rien de très surprenant dans un pays et dans un temps habitués à voir les plus hautes fonctions civiles occupées par des généraux. L'impression était autre en Occident, où l'on se représentait un hussard rouge présidant en bottes éperonnées une assemblée d'évêques. Le haut procureur a, depuis longtemps, cessé d'être un hussard ; de ce côté, il n'y a plus de motifs de susceptibilité pour la dignité de l'Église, de raillerie ou de scandale pour l'étranger. Sous Nicolas, du reste, lorsque l'Église était régie par le sabre de Protassof, ce que le tsar demandait avant tout à son haut procureur, c'était de fourbir les armes rouillées de l'orthodoxie pour la mener à l'assaut des régions hétérodoxes des frontières. La réforme du clergé, la situation matérielle et morale des

popes, la justice ecclésiastique, l'enseignement des séminaires, n'avaient pour le suprême curateur de l'Église et pour son vicaire près du Synode qu'un intérêt secondaire. La propagande au profit de l'Église d'État était leur grand souci.

Avec Protassof, l'apôtre bureaucratique de l'orthodoxie en Lithuanie et dans les provinces baltiques, le haut procureur était devenu le ministre du prosélytisme. Il l'est resté avec ses successeurs, les Tolstoï et les Pobédonostsef.

Si la propagande n'a plus été leur unique préoccupation, elle est demeurée la principale. Au lieu de calmer les passions religieuses et d'inculquer autour d'eux l'esprit de tolérance, ces tuteurs laïcs de la hiérarchie se sont donné pour mission de secouer l'apathie de l'Église et de stimuler le zèle convertisseur d'un clergé, à leur gré, trop indifférent ou trop tiède. Au lieu d'apprendre aux popes, dans leurs luttes avec les confessions rivales, à mettre toute leur confiance dans les lumières de la science ou dans la force de la foi, ils leur ont enseigné à en appeler en toute circonstance à l'appui de l'État. Au lieu de maintenir l'Église dans le cercle de sa mission purement religieuse, où elle tendait à se confiner, ils se sont efforcés d'étendre la sphère de l'activité ecclésiastique, cherchant à transformer l'Église en moyen de gouvernement et le clergé en agent politique.

Les passions nationales et l'agitation révolutionnaire ont également contribué à cette sorte de cléricalisme orthodoxe, parfois secondé à la cour par les penchants personnels du souverain ou par la dévotion de la souveraine, car, à Pétersbourg, de même qu'à Byzance, l'influence des femmes n'a pas toujours été étrangère au gouvernement de l'Église^[3]. Inévitable sous un pareil régime, ce piétisme officiel s'est particulièrement manifesté aux époques d'inquiétudes révolutionnaires, sous Nicolas, sous Alexandre II, sous Alexandre III. Il s'était déjà fait jour sous la gestion du comte Dmitri Tolstoï, qu'Alexandre II avait appelé simultanément aux lourdes fonctions de ministre de l'instruction publique et de haut procureur du Saint-Synode^[4]. Il a éclaté bruyamment sous l'administration de M. Pobédonostsef, ancien précepteur de l'empereur Alexandre III, dont il est demeuré le confident. Sorte de moine laïc, nourri des Écritures et des mystiques, traducteur de l'*Imitation*, défiant, par principe comme par tempérament, de toutes les libertés politiques et religieuses, H.

Pobédonostsef semble moins appartenir à la Russie contemporaine qu'à l'Espagne du seizième siècle. On l'a appelé un Philippe II orthodoxe. Sa droiture, son austérité, son manque d'ambition personnelle le mettent assurément fort au-dessus du roi catholique. De Philippe II ou des grands inquisiteurs espagnols, le haut procureur a la foi, le fanatisme froid et patient, la haine de l'hétérodoxie, la passion de l'unité, l'habitude d'identifier les intérêts de l'État et les intérêts de l'Église, le peu de scrupules quand il s'agit des uns ou des autres. On comprend qu'à tous les ministères qu'ait pu lui offrir la confiance du maître, un pareil homme ait préféré un pareil poste. Du Saint-Synode il peut veiller à la fois sur l'Église et sur l'État, faire la police spirituelle de l'empire, et, sans avoir la responsabilité du pouvoir, inspirer la politique de son impérial élève.

Les affaires qui dépendent du Saint-Synode sont divisées en plusieurs branches, dont les unes, comme la justice et la censure, sont plus particulièrement dans les attributions du synode, les autres, comme les écoles et les finances, dans celles du procureur. Les affaires ecclésiastiques se traitent par écrit et par correspondance : de là une administration compliquée, des bureaux et des dossiers de toute sorte. C'est la principale originalité et non la moindre plaie de l'Église russe. De toutes les institutions occidentales, la bureaucratie est celle qui s'est le mieux acclimatée en Russie ; elle s'y est étendue du domaine civil au domaine religieux. Dans l'Église, comme dans l'État, aucune question ne se décide sans rapports et sans pièces à l'appui. Pour l'étude et l'expédition des affaires, le synode et le procureur ont chacun leur chancellerie. Ces administrations laïques, remplies de fils de popes qui n'ont pu ou n'ont voulu entrer dans le sacerdoce, ont l'influence qu'ont partout les bureaux. Leur pouvoir effectif est d'autant plus grand que la composition du synode est plus variable, et que moins de ses membres sont au courant des détails de la jurisprudence ecclésiastique.

Le synode est hors d'état d'examiner toutes les questions en séance ; il ne siège guère qu'une ou deux fois par semaine ; et il vient devant lui environ 10 000 affaires par an. Un millier au plus peuvent être examinées en séance ; pour le reste, pour toutes les affaires courantes, la décision, comme le rapport, est abandonnée aux bureaux, et c'est le procureur ou le directeur de sa chancellerie qui décident quelles sont les affaires courantes. Les

membres du synode n'ont qu'à signer. Pour plus de rapidité, on va souvent, dit-on, chercher les signatures à domicile. Déjà des anecdotes ou des mots plus ou moins édifiants. C'est un membre du synode qui, voyant un de ses collègues examiner un rapport, lui dit : « Ce n'est pas pour lire que nous sommes ici, c'est pour signer, ce qui est moins long ». Ou bien, c'est un prélat qui laisse surprendre sa signature dans une affaire où il est directement intéressé à la refuser ; parfois même, prétend-on, ce sont les bureaux qui altèrent une décision prise en séance, et sous cette forme la présentent à la signature^[5]. Il faut beaucoup rabattre de ces récits où partout se complaît la malignité publique. La sévérité du gouvernement contre les employés prévaricateurs a déjà réformé plus d'un abus. La bureaucratie n'en a pas moins dans l'Église un rôle qui semble d'autant plus exagéré qu'elle y paraît moins à sa place. Du Saint-Synode, le formalisme bureaucratique descend, par les consistoires, jusqu'au fond des diocèses et des paroisses, enserrant toute l'Église dans les rouages inertes d'un pédantesque mécanisme.

Entre toutes ces affaires, dont un grand nombre sont abandonnées au procureur ou aux chancelleries, le synode se réserve plus spécialement les plus ecclésiastiques, celles qui touchent de plus près aux traditions ou à la discipline de l'Église : ainsi l'enseignement des séminaires, les enquêtes sur les dévotions et les superstitions populaires, la censure spirituelle. Cette dernière institution est aujourd'hui particulière à la Russie ; elle n'avait d'analogue que dans les États romains, avec cette différence que, sous le gouvernement papal, la censure ecclésiastique embrassait toute la sphère de l'esprit humain, tandis qu'en Russie elle est renfermée dans les matières religieuses. Les sciences laïques sont soumises à la censure laïque, dont l'esprit est naturellement moins étroit ou moins défiant^[6]. Des ouvrages de sciences, de philosophie ou d'économie politique trouvent ainsi dans l'empire un accès qu'auraient pu leur fermer les scrupules de la commission synodale^[7]. À la censure spirituelle sont d'abord soumis les traités de dévotion, ^[5] puis les livres sortis du clergé, puis les recueils et les journaux ecclésiastiques, déjà nombreux en Russie. À l'intérieur, cette censure est préventive ; l'Église a retenu, vis-à-vis de la presse périodique, un privilège abandonné par l'État. L'oukaze d'Alexandre II qui, en 1865, a libéré la presse de ce servage, a eu soin d'édicter que les nouvelles franchises ne

s'étendraient pas aux compositions, traductions, éditions, ni même aux passages (*mesta*) traitant de questions religieuses^[8]. Dans ce domaine, l'oukaze de 1828, avec le règlement draconien de Nicolas, est demeuré en vigueur. Pour toucher aux matières religieuses, les feuilles politiques doivent obtenir l'agrément de la censure spirituelle ; le plus souvent elles préfèrent s'abstenir. Le clergé se trouve ainsi plus protégé que l'administration, et l'Église que le gouvernement. De là, en partie, le peu de place que tiennent dans la presse et la littérature russes la religion, l'histoire ecclésiastique, la théologie, la philosophie même. L'indifférence pour les questions religieuses, parfois reprochée aux écrivains russes, leur a été enseignée par la censure spirituelle.

La censure synodale et ses comités de province étant composés de moines, l'esprit monastique y prédomine ; le clergé marié, le clergé paroissial se trouve, plus encore que les laïcs, entravé dans l'exposition de ses griefs ou de ses vœux. Au lieu d'être toujours asservie à l'État, l'Église en cette matière s'est parfois servie de l'autorité publique dans des vues qui n'étaient ni celles de la nation, ni toujours celles du pouvoir. Avec la faveur de l'opinion, et même des hautes régions gouvernementales, le clergé inférieur et ses avocats ont souvent été obligés d'avoir recours à des moyens détournés, à des récits romanesques ou à des livres imprimés à l'étranger. Il en a été de même des laïcs les plus religieux, de Khomiakof et de Samarine à Vladimir Solovief. La censure privilégiée de l'Église a été ainsi un obstacle à la réforme du clergé. Érigée, en 1740, par Pierre le Grand, pour combattre le *raskol*, elle a manifestement manqué à sa mission d'arrêter la diffusion des sectes. Dans l'état actuel des mœurs politiques de l'empire, on n'en saurait espérer la suppression ; ce qui serait à désirer, c'est qu'elle fût réduite à un contrôle disciplinaire du clergé orthodoxe.

Grâce au Saint-Synode, l'Église russe est probablement la plus centralisée du monde. Obligés à d'incessantes relations avec le pouvoir central, les évêques sont devenus une sorte de préfets ecclésiastiques. Ils sont nommés par l'empereur sur la proposition du synode, qui présente trois candidats ; d'ordinaire, le souverain désigne le premier de la liste. Les Russes se flattent d'avoir ainsi mis d'accord les droits de l'Église et les intérêts de l'État. Les diocèses, les *éparchies*, comme disent les orthodoxes, sont en général délimités sur les gouvernements civils. L'empire en compte

soixante, divisés en trois classes. Il n'y en a pas cinquante pour la Russie d'Europe^[9]. Dans certaines régions, ces diocèses sont plus grands que la France ou l'Italie. Ils sont, en moyenne, quinze ou vingt fois plus vastes que les nôtres. À cet égard, l'Église russe est en contraste avec l'Église grecque, où chaque bourgade a son évêque. De ces soixante éparchies, trois ont le titre de métropolies, dix-neuf celui d'archevêchés. Ces titres ne correspondent plus à une juridiction réelle ; ils indiquent un rang, non une fonction. Il n'y a plus de suffragants : les métropolites (*métropolity*) et les archevêques ont pour auxiliaires un ou deux évêques-vicaires, ou coadjuteurs. Il ne reste dans l'empire qu'une province ecclésiastique, ce sont les diocèses qui forment l'exarchat de Géorgie ; partout ailleurs les évêques dépendent uniquement du synode.

Les titres de métropolite et d'archevêque ne sont pas toujours portés par les prélats assis sur le siège auquel ils appartiennent. Le gouvernement n'accorde souvent la dignité qu'après plusieurs années d'occupation du poste. L'évêque est promu archevêque, ou l'archevêque métropolite, en récompense de ses services. Ces titres, donnés comme une sorte de grade dans la hiérarchie du *tchine*, deviennent ainsi une distinction personnelle. Parfois le souverain accorde aux prélats la jouissance des honneurs autrefois réservés au patriarche. Ainsi de Philarète, métropolite de Moscou ; ainsi de son disciple, Monseigneur Isidore, métropolite de Novgorod et Pétersbourg.

Il en est, à quelques égards, du traitement comme du titre ; les évêques sont, par ce double lien, tenus dans la dépendance du pouvoir central. L'allocation du trésor n'est point fixe, ou plutôt elle ne forme que la moindre partie des revenus épiscopaux. À côté du traitement, il y a les secours du Saint-Synode, puis les immeubles ecclésiastiques ou l'indemnité qui les remplace, enfin le casuel et les dons volontaires. Toutes ces ressources constituent des revenus assez élevés, sans être excessifs. Les évêques, les principaux surtout, ont dans la société un haut rang dont, en général, leur mérite les rend dignes. Les choix du Synode et du gouvernement portent presque toujours sur des hommes éclairés, instruits, de mœurs pures. Pour la vertu, la science, l'éloquence, les métropolites de Moscou, les Platon, les Philarète, les Macaire n'auraient pas déparé les plus grands sièges de l'Occident. Aucune chaire de l'Europe, ni Paris, ni Vienne,

ni Cantorbéry, n'a été illustrée par une plus remarquable lignée de prélats. On en pourrait dire presque autant de Pétersbourg. À cet égard, les âmes pieuses ne sauraient regretter que la Russie ne soit pas revenue à l'élection des évêques par le concours du clergé et des laïcs. L'accès de l'épiscopat n'est point ouvert par l'intrigue. Il n'en est pas comme en Turquie, où les échelons de la hiérarchie ne sont trop souvent franchis qu'à prix d'argent. Sous le sceptre des tsars orthodoxes, l'Église russe est demeurée indemne de la plaie invétérée de l'Église byzantine, la simonie.

L'existence extérieure des évêques russes est entourée d'un certain luxe, leur vie intérieure est sévère. Ils sont astreints à la résidence, conformément aux canons, à moins que la confiance du souverain ne les appelle à siéger au synode. Ils ne quittent guère leur ville épiscopale que pour de pénibles visites pastorales dans leurs immenses diocèses. Pris dans le cloître, les évêques ont d'ordinaire un couvent pour demeure. À travers les plus hautes dignités de l'Église et au milieu des honneurs les plus élevés de l'État, ils observent la rigoureuse abstinence des moines. Aux banquets des fêtes officielles, à la table même du tsar, ils ne touchent d'autres mets que les légumes et le poisson. Il est vrai que, dans leurs tournées pastorales, la mondaine vanité de leurs hôtes laïques, non contente de leur offrir les gras sterlets du Volga ou de la Dvina, se permet parfois, dit-on, de leur servir de l'*oukha* au bouillon^[10].

Les évêques ne sont pas seulement subordonnés à l'autorité du synode, chacun d'eux est assisté d'un conseil ecclésiastique qui joue, dans le diocèse, un rôle comparable à celui du Saint-Synode dans l'empire : c'est le consistoire éparchial, *éparkhialnaïa consistoria*. Les membres en sont nommés par le synode sur la présentation de l'évêque ; et leurs décisions n'ont de validité qu'avec la confirmation épiscopale. Ces consistoires participent aux soins de l'administration diocésaine. Ce sont eux qui jugent en première instance les causes encore déferées à la justice ecclésiastique. Pour la plupart des affaires, spécialement pour la justice, le Saint-Synode sert de cour d'appel et de cour de cassation jugeant en dernier ressort. Les causes soumises aux tribunaux de l'Église peuvent se ranger sous deux chefs principaux : les affaires disciplinaires du clergé, et les affaires de mariage ou de divorce. Ce droit de justice que presque seule, dans le monde chrétien, elle a conservé jusqu'à nos jours, l'Église russe ne voudrait pas

s'en dessaisir. Les attributions de ses tribunaux, déjà réduites par Pierre le Grand, devaient être encore diminuées. Il avait été question de leur enlever les causes de divorce, pour ne réserver à l'évêque que la confirmation de la sentence rendue par les tribunaux ordinaires. Cette délicate réforme a été ajournée. Le gouvernement s'est arrêté devant les répugnances de l'Église et les objections du Saint-Synode, montrant par là, une fois de plus, que le domaine ecclésiastique est celui où le pouvoir se sent le moins libres ^[11].

La justice consistoriale est cependant une des parties les plus défectueuses de l'administration ecclésiastique. Avec l'ancienne procédure se retrouvent, dans les tribunaux diocésains, les vices des anciens tribunaux russes, l'extrême lenteur, le formalisme, la vénalité même. Ces défauts apparaissent surtout dans les affaires de mariage et de divorce, pour lesquelles la société civile relève encore de l'Église et de ses consistoires. Malgré les efforts du clergé et la sévérité de la plupart des évêques, le rouble n'a pas toujours perdu son empire séculaire dans les bureaux laïques des consistoires orthodoxes. — « Je sais par expérience, me disait, à Pétersbourg, une femme du monde divorcée et remariée, ce qu'il en coûte pour préparer le dossier d'une demande de divorce ; je sais la couleur des billets de banque qu'il est sage de laisser sur la table des différents employés. » Et de fait, le divorce légal n'est guère accessible qu'aux hautes classes. C'est ce qui explique le nombre relativement minime des mariages cassés par les consistoires diocésains ^[12]. Les paysans, qui, à bien des égards, demeurent en dehors des lois, se passent de ces coûteuses formalités : les mauvais ménages font casser leur union par l'assemblée du *mir* ou par les tribunaux de bailliage ^[13].

Près de chaque consistoire est placé un secrétaire laïque dont les fonctions, dans le conseil diocésain, rappellent celles du haut procureur près du Saint-Synode. Ce secrétaire est à la tête de la chancellerie éparchiale, chargée de la rédaction et de la correspondance. Nommé par le Synode sur la présentation du haut procureur, il reste sous la juridiction immédiate de ce dernier. C'est au procureur que le secrétaire adresse ses rapports, tandis que l'évêque et le consistoire envoient les leurs au Synode. Comme la plupart des employés des chancelleries ecclésiastiques, ce fonctionnaire laïque est, d'ordinaire, sorti d'une famille cléricale. Dans toute cette vaste administration, le haut procureur et ses principaux assistants sont à peu près

les seuls qui, par la naissance, ne tiennent pas au clergé. L'influence du secrétaire et des chancelleries éparchiales sur la présentation des affaires, sur la nomination aux places, sur la décision des procès, a ouvert les portes de l'Église à la corruption administrative. C'est aux secrétaires de consistoires que l'on fait remonter la plupart des abus de l'administration ou de la justice ecclésiastiques. On en a vu s'ériger en entrepreneurs de divorces, mettre toutes les ressources de leur expérience au service des ménages mal assortis, fournir eux-mêmes des témoins aux époux désireux de faire constater un adultère fictif^[14]. La littérature russe a parfois mis en scène de ces bureaucrates ^[12] ecclésiastiques, adonnés à cette lucrative spécialité^[15]. Pour supprimer de telles pratiques, on a tenu les secrétaires des consistoires sous une surveillance plus exacte, en même temps qu'on augmentait leur traitement. Les bases de l'administration diocésaine n'ont pas été modifiées ; elles tiennent à toute la constitution de l'Église. Dans chaque diocèse, comme dans le Synode, on a conservé près des autorités ecclésiastiques un fonctionnaire laïque, organisation qui, par certains côtés, rappelle notre système judiciaire, avec sa double et parallèle hiérarchie de juges et de procureurs.

Le Saint-Synode intervient dans l'administration du diocèse à peu près de la même manière qu'un ministre de l'intérieur dans celle d'une préfecture. De là une énorme correspondance et toute une paperasserie encombrante. L'évêque et son consistoire doivent sans cesse en référer au Synode : pour toute chose de quelque importance, pour l'érection ou la suppression d'une église, pour l'emploi des fonds ou des aumônes, pour la déposition d'un prêtre ou le relèvement de ses vœux, il faut une autorisation synodale. Pour s'absenter plus de huit jours de son diocèse, l'évêque a besoin d'un congé du Synode. Chaque année, il est tenu de présenter un rapport sur l'état de son éparchie, sur les écoles ecclésiastiques, sur la réception des sacrements, sur les conversions faites parmi les cultes hétérodoxes.

Cette tutelle administrative s'explique par les conditions particulières à la Russie et à l'Église russe. L'immensité des distances a longtemps opposé de telles difficultés à tout recours contre les abus de l'autorité locale, que le gouvernement a, dans toutes les branches de l'administration, été conduit à une étroite centralisation. La division du clergé en deux classes, animées d'une sourde rivalité, rendait plus nécessaire le contrôle du pouvoir central.

Plus l'évêque et le haut clergé célibataire étaient, par le genre de vie ou les intérêts, séparés du clergé marié, plus se faisait sentir dans l'Église le besoin d'un pouvoir modérateur et impartial. On ne l'a point remarqué, c'est là une des causes de l'influence du pouvoir civil chez l'Église russe. Dans l'Église latine, où le clergé n'est point de la même façon divisé en deux classes, le prêtre s'est encore trouvé trop exposé à l'omnipotence de l'évêque pour ne pas chercher un abri contre elle. Cette protection que, depuis la Révolution, il ne pouvait réclamer de l'État, le clergé inférieur l'a demandée à Rome. C'est là, on le sait, une des causes de l'ultramontanisme parmi le clergé français. N'ayant ni chef national ni souverain pontife étranger, le clergé russe n'a eu contre le despotisme épiscopal d'autre refuge que le recours au gouvernement civil. Les garanties que le prêtre catholique a cherchées auprès du pape dans l'ultramontanisme, le pope orthodoxe les a trouvées auprès du tsar dans l'intervention de l'État. Si l'autorité de l'État pèse sur le haut clergé, elle abrite le clergé inférieur : pour la plèbe ecclésiastique l'ingérence gouvernementale est peut-être moins un joug qu'une protection.

Il y aurait beaucoup à faire pour rendre à l'Église plus de vie et plus de liberté, car les deux choses ne sauraient guère aller l'une sans l'autre. On s'est souvent, en Russie même, préoccupé des moyens de relever l'autorité spirituelle. Suivant un conseil des Aksakof et des Katkof, le gouvernement impérial s'est décidé à rendre à la hiérarchie un droit, de tout temps suspect à la plupart des gouvernements. Les évêques, que le Règlement de Pierre le Grand s'attachait à maintenir isolés, ont été autorisés, il serait peut-être plus juste de dire, ont été invités à se réunir en assemblées régionales. L'Église russe a ainsi revu ce que l'Église de France n'a pas connu depuis longtemps, sauf un moment sous la deuxième république, des conciles provinciaux. Il faut dire que ces conciles russes ne peuvent siéger, ni délibérer, ni rien publier qu'avec la permission du Synode, autrement dit du gouvernement. Kief, Vilna, Kazan, Irkoutsk même, plusieurs des capitales régionales de l'empire ont assisté à des assemblées de cette sorte. Il est vrai que, selon l'impulsion donnée à l'Église par la main des hauts procureurs, ces assises épiscopales se sont peut-être moins préoccupées des intérêts du clergé et des réformes intérieures de l'Église que de prosélytisme. Quelques orthodoxes de tendances slavophiles avaient, sous Alexandre III, préconisé la réunion à Moscou d'un concile national de toutes les Russies, voire d'un

concile œcuménique de tout l'Orient, destiné à resserrer les liens des Églises de rit grec et la solidarité du monde orthodoxe. Les questions à débattre auraient beau ne pas lui manquer, il est douteux que les tsars russes soient de longtemps curieux de provoquer un pareil concile, ou les gouvernements étrangers pressés d'y envoyer leurs évêques.

En dehors du renouvellement des conciles provinciaux, bien des réformes pourraient être introduites dans l'Église, si les mœurs publiques étaient mûres pour elles. On pourrait, selon le vœu de certains publicistes, rétablir les élections ecclésiastiques ; on pourrait, en presque toutes choses, revenir à l'antique discipline. En admettant qu'un pareil retour au passé fût toujours un progrès, ce serait assurément moins malaisé dans l'Église gréco-russe que dans l'Église catholique romaine. Dans l'une, la centralisation dérive d'un principe théologique ; elle vient de l'intérieur, du cœur même de l'Église ; dans l'autre, la centralisation n'a qu'un principe politique ; elle vient du dehors, du pouvoir civil. On pourrait faire bien des choses dans l'orthodoxie russe, si les mœurs s'y prêtaient ; mais les mœurs s'y prêtent peu. En tout cas, s'il est un pays où la société religieuse ne se puisse isoler de la société civile, c'est la Russie. Les mœurs religieuses ne s'y pourront transformer qu'avec les mœurs politiques.

Ce que peuvent désirer les amis de l'Église, ce n'est pas l'abrogation des institutions existantes, c'est leur élargissement progressif de manière qu'elles restent en harmonie avec les besoins spirituels aussi bien qu'avec le gouvernement civil. En gardant la surveillance de l'administration ecclésiastique, l'État se devrait interdire d'user du pouvoir séculier dans un intérêt confessionnel et d'user du clergé dans un intérêt temporel. Selon l'expression d'un des plus éloquents panégyristes de l'orthodoxie, « la foi ne doit pas être subordonnée au but extérieur et étranger d'un étroit conservatisme officiel. Il n'est pas bon que l'Église soit chargée de bénir et de consacrer tout ce qui existe dans l'ordre politique à un moment donné^[16]. » L'intérêt de la religion demande que l'intervention de l'État dans les affaires ecclésiastiques soit réglée et discrète ; l'intérêt de l'Église et l'intérêt du pays s'opposent également à ce que l'État abdique toute influence dans l'Église. L'abandon prématuré de l'Église à elle-même la livrerait à l'ignorance et à la routine. Dans l'opinion vulgaire, la principale cause de la torpeur séculaire de l'Église russe est sa dépendance du pouvoir

civil. L'observateur aboutit souvent à de tout autres conclusions ; il découvre que, dans la Russie moderne, la plupart des progrès, la plupart des réformes de l'Église ont été dus à l'initiative de l'État. Il y a pour cela deux raisons. La première, c'est que l'esprit ecclésiastique est généralement conservateur, stationnaire ; que, pour l'amener à des réformes, il faut le plus souvent des influences extérieures. La seconde c'est que, en Russie, l'initiative est presque toujours partie d'en haut, du trône ; c'est que, grâce au contact avec l'Occident, le pouvoir s'est trouvé plus éclairé que la nation. Ce fait historique s'est imposé à l'Église comme à l'État.

Chez un peuple aussi foncièrement religieux, l'Église a le droit de revendiquer sa part dans la grande œuvre du . renouvellement national ; si elle n'y a pas coopéré davantage, si bien des projets sont restés stériles, bien des mesures mal exécutées, la faute n'en est pas toujours à l'État, elle est parfois aux sourdes résistances ou aux répugnances de l'Église. Cette Église, en apparence si dépendante, si docile, a, vis-à-vis du pouvoir, plus de moyens de défense qu'il ne le semble ; quand elle n'en a point d'autre, il lui reste la force d'inertie. Dans la société ecclésiastique plus qu'ailleurs, la routine, les traditions, l'esprit de corps font obstacle aux innovations. Le pouvoir ne peut guère agir sur l'Église que par l'Église, par la hiérarchie. Au lieu d'être entravées par l'immixtion de l'État, les réformes ecclésiastiques peuvent aussi l'être par la timidité, par l'incurie ou la faiblesse du pouvoir. Le gouvernement n'aime point à provoquer le déplaisir du Saint-Synode ou le mécontentement du clergé ; il redoute surtout de blesser l'ignorante piété du peuple. C'est ainsi qu'a été ajournée plus d'une réforme, comme l'émancipation des *raskolniks*, la sécularisation de la justice ou des registres de l'état civil, l'adoption du calendrier grégorien, la suppression de la censure spirituelle. En pareille matière, nous ne saurions trop le répéter, l'autocratie n'est pas omnipotente : les mœurs sont plus fortes que l'autocrate. L'empereur a, si l'on veut, le gouvernement de l'Église ; il ne peut l'exercer qu'en en respectant les traditions, et parfois les préventions.

1. [↑] Ce passage nous a été emprunté presque textuellement, par M. Elisée Reclus, dans sa *Nouvelle Géographie Universelle*. Comparez l'*Europe Scandinave et russe*, p. 903, à notre étude sur le patriarcat et le Saint-Synode, *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} mai, 1874, p. 30.

2. ↑ L'étranger ne voit pas sans étonnement le procureur du Saint-Synode adresser officiellement à l'empereur un rapport sur les relations des autres gouvernements avec leurs sujets de rite grec, comme si le tsar était reconnu pour le patron de tous les orthodoxes, et le haut procureur pour gardien de toutes les Églises d'Orient. C'est ce qu'a fait notamment M. Pobédonostsef (Rapport de décembre 1886), prenant à partie les gouvernements étrangers : Autriche-Hongrie, Turquie, Grèce, Roumanie, Serbie, Bulgarie, les taçant et leur faisant la leçon, reprochant à l'Autriche ses préférences latines, à la Roumanie ses négociations avec le Vatican, aux autres leur ingérence dans les affaires ecclésiastiques, à tous les obstacles apportés aux rapports des Églises locales avec le Saint-Synode russe.
3. ↑ Ainsi ; par exemple, l'empereur Alexandre II cédait souvent, dans les questions religieuses, aux inspirations de sa femme, l'impératrice Marie Alexandrovna.
4. ↑ On sait qu'Alexandre III lui a depuis confié le ministère de l'intérieur.
5. ↑ *O pravoslavnom Rousskom tchernom i bélom Doukhovenstvé*, t. II, ch. 29, ouvrage anonyme, publié à Leipzig, sous Alexandre II. L'auteur, D. Rostilavof, donne sur l'Église de curieux détails ; mais il manque trop d'impartialité envers le haut clergé pour qu'on s'y puisse entièrement fier.
6. ↑ Voyez tome II, livre VII, chap. I et II.
7. ↑ *l'Indicateur de la Librairie (Oukatatel po délam petchaty)* feuille officielle paraissant à Pétersbourg deux fois par mois, donne la liste des livres admis ou repoussés par l'une ou l'autre censure. On peut ainsi se rendre compte de l'étendue de la sphère de chacune, en même temps que de leur sévérité. Dans quelques numéros pris au hasard, j'ai remarqué la prohibition de livres de Strauss, d'Athanase Coquerel, de Renan, de H. Spencer. Bien des traductions n'ont pu paraître qu'avec des omissions exigées par la censure ou par la prudence des éditeurs.
8. ↑ Voyez Golovatchef : *Deciat let reform.*, p. 283-86.
9. ↑ La Russie d'Europe formait, en 1887, 48 diocèses ; la Transcaucasie en formait 4 ; la Sibérie 6 ; le Turkestan 1 ; les Iles Aléoutiennes et l'Alaska 1.
10. ↑ *Oukha*, soupe maigre au poisson.
11. ↑ Sur l'organisation des tribunaux ecclésiastiques et sur les réformes projetées, voy. t. II, liv. IV, chap. II, p. 320-327 (2^e éd.).
12. ↑ Pour l'année 1880, par exemple, les rapports du haut procureur du Saint-Synode annonçaient 920 divorces ou annulations de mariage, ainsi motivés : 32 par suite de bigamie d'un des époux ; 17 pour impuissance ; 121 pour adultère ; 482 pour absence prolongée ; 259 pour cause de condamnation aux travaux forcés ou à la déportation ; 9 mariages enfin avaient été annulés comme ayant été contractés entre parents à des degrés prohibés. On voit que l'adultère n'est pas la seule cause de rupture du lien conjugal admise par l'Église russe.
13. ↑ Voyez t. II, liv. IV. chap. II, p. 309 (2^e éd.).
14. ↑ Voyez plus haut, même livre, chap. IV.
15. ↑ Ainsi, par exemple, le *Vestnik Evropy* (janv. 1879), dans une nouvelle intitulée *Un spécialiste*.
16. ↑ G. Samarine. *Introduction aux œuvres de Khomiakof*.

CHAPITRE VIII

Le clergé noir, les couvents et les moines. — Division du clergé en deux classes. Suprématie du clergé monastique. — Caractères du monachisme russe. — Son manque de variété. Son importance historique. — Les grands couvents nationaux. — Petit nombre relatif des religieux des deux sexes. — Le recrutement des moines. Leur genre de vie. — Comment les couvents sont devenus une institution d'État. — Leur classification. — Leurs biens et leurs ressources. — Leurs œuvres. — Les couvents de femmes. Les béguines. Les sœurs de charité.

En Russie, le clergé n'est pas seulement un corps, c'est une classe. Jusqu'à une époque toute récente, ce n'était pas seulement, comme en France avant la Révolution, un des ordres de l'État, c'était une caste^[1]. Cette caste, longtemps fermée et encore aujourd'hui héréditaire, reste une des quatre ou cinq classes (*Sosloviia*) entre lesquelles se partage la nation. Elle se subdivise elle-même en deux groupes, en deux classes différentes et souvent rivales : les papes et les moines, le clergé séculier, paroissial, et le clergé régulier monastique, ou, selon l'expression vulgaire, le *clergé blanc* et le *clergé noir*. Cette désignation ne répond point à la différence des costumes. Si les moines sont vêtus de noir, les prêtres séculiers ne sont pas vêtus de blanc ; ils mêlent seulement au noir des couleurs brunes ou foncées. Moines et papes portent également une longue barbe et de longs cheveux ; le principal insigne des premiers est le grand voile noir, qu'ils laissent pendre en arrière sur leur haute coiffure.

Entre ces deux clergés, la distinction fondamentale est le mariage. Le clergé noir est voué au célibat, le clergé blanc, celui qui forme proprement la caste, est marié. Cette opposition, cette sorte de dualisme du sacerdoce se rencontre dans toutes les Églises d'Orient, chez les Orientaux unis à Rome comme chez les autres. Il n'y a, croyons-nous, d'exception que chez les Grecs melchites de Syrie, où, selon l'esprit de Rome, le clergé célibataire a fini par évincer le clergé marié et par le supprimer. Chez quelques peuples orthodoxes on pourrait un jour voir un changement inverse.

Dans toutes ces Églises orientales, la tradition réserve l'épiscopat au célibat ; c'est là le principe de la domination du clergé régulier, de la dépendance et parfois de la jalousie du clergé marié. En toute confession, lorsque, près du sacerdoce ordinaire, s'est formée une milice religieuse spéciale, il y a eu des rivalités entre le gros de l'armée ecclésiastique et ces corps d'élite. L'Église russe, où tout l'avancement, tous les honneurs étaient le privilège du corps monastique, ne pouvait échapper à de telles compétitions. L'antagonisme y est d'autant plus naturel qu'entre les deux fractions du sacerdoce le contraste est plus grand, et le passage de l'une à l'autre plus difficile. Le mariage pour le pope est aussi obligatoire que le célibat pour le moine. Entre l'un et l'autre, la femme est une barrière qui n'est renversée que par la mort ou, rarement, par la séparation volontaire des deux époux.

Chez les deux clergés, la diversité des intérêts a produit la diversité des tendances. Le clergé noir veut maintenir sa domination, le clergé blanc cherche à s'en affranchir : entre eux, c'est une lutte d'influence, une compétition sourde, souvent inconsciente, non une hostilité ouverte et déclarée. Du terrain matériel des intérêts et du pouvoir, la rivalité a parfois passé dans le domaine spirituel, dans la sphère religieuse proprement dite. Ces deux clergés sont, par leur situation même, involontairement attirés vers les deux pôles opposés du christianisme ; l'un est plus porté vers la tradition et l'autorité, l'autre vers les innovations et la liberté. Ainsi que nous l'avons indiqué plus haut^[2], il y a là, pour l'Église russe, le cadre de deux partis plus ou moins analogues au *high church* et au *low church* de l'Église anglicane. Il s'en faut, du reste, que l'Église russe soit aujourd'hui exposée à de pareils conflits. L'ascendant de la tradition et le besoin d'union la préserveront longtemps de toute lutte ouverte, de toute scission. Les deux clergés vivront côte à côte sans que le triomphe de l'un soit assez complet pour amener l'anéantissement de l'autre. De ces deux émules, l'un est plus important par le pouvoir, par la science, par son rôle traditionnel, l'autre par le nombre et par son rôle social ; l'un a derrière lui un plus grand passé, l'autre a peut-être devant lui un plus long avenir. Nous commencerons par le premier, par le plus élevé, le clergé noir.

Les monastères et les moines ont longtemps tenu une large place dans l'existence de la Russie ; aujourd'hui encore ses vastes couvents sont les

plus remarquables monuments de son histoire. Dans aucun pays, le rôle des moines n'a été plus considérable ; il n'a pas toujours été le même qu'en Occident. Le monachisme orthodoxe oriental n'a point eu de branches aussi multiples, d'inflorescence aussi complexe, que le monachisme catholique latin. Au lieu de se ramifier en une foule de congrégations et d'ordres divers, il a gardé, à travers les siècles, une simplicité archaïque ; il est, à beaucoup d'égards, demeuré primitif. Comme toutes choses, l'esprit monastique a eu moins de mobilité, de variété, de fécondité, en Orient qu'en Occident. Les Russes et les Grecs n'ont connu que les premières phases du monachisme, celles du moyen âge antérieur à saint Bernard, ou, au moins, à saint Dominique et à saint François. Des deux grandes directions de la vie religieuse, la vie active et militante, la vie contemplative et ascétique, les moines d'Orient ont toujours préféré la seconde, sans doute la mieux adaptée à l'esprit oriental. Chez eux, Marthe a toujours été sacrifiée à Marie.

C'est pour la pénitence et l'ascétisme, pour la prière et la méditation que se sont fondés la plupart des couvents orthodoxes. Ce n'est ni le besoin de se grouper pour la lutte, ni le zèle du bien des âmes, c'est l'amour de la retraite, c'est le renoncement au monde et à ses combats qui ont jadis peuplé les couvents de la Russie. Les ennemis auxquels on y venait livrer bataille, c'était, à l'exemple des rudes athlètes de la Thébàïde, la chair rebelle et le dragon tentateur, sans autres armes que la prière et le jeûne. N'est-ce pas ainsi, à force de macérations, que les ermites de Petchersk ont mérité d'être appelés « des anges terrestres et des hommes célestes » ? Le moine russe n'avait en vue ni l'activité intellectuelle, ni le travail manuel, ni la charité, ni la propagande, mais son salut personnel et l'expiation des péchés du siècle.

« La mission des moines, disaient encore, sous Nicolas, au théologien Palmer, les religieux de Troïtsa, n'est ni l'étude ni le travail d'aucune sorte ; leur mission est de chanter les offices, de vivre pour le bien de leurs âmes et de faire pénitence pour le monde^[3]. » Et ils ajoutaient que l'ascétisme était le nerf du christianisme, se vantant d'y être demeurés plus fidèles que les Latins, y voyant une marque de la supériorité de leur Église. À certains de ces moines de Saint-Serge, les deux vices séculaires des monastères orientaux, l'ignorance de l'esprit, la saleté du corps, semblaient presque une

vertu de leur état. Quand Palmer, après avoir passé quelques jours dans leurs cellules, se plaignait des insectes et de la vermine, ses hôtes lui répondaient, d'accord à leur insu avec notre Benoît Labre, que, dans un couvent, ces créatures avaient leur utilité, comme instrument de mortification et exercice de patience. Pour le moine du peuple, l'idéal du religieux est toujours l'anachorète du désert ; c'est le stylite sur sa colonne^[4] ou le gymnosophe chrétien, uniquement vêtu de sa longue barbe, qui figure encore dans les peintures des couvents russes ; ce sont les saints ensevelis vivants dans les catacombes de Kief. Les noms des monastères rappellent la Thébàide ; les plus grands portent celui de *laure* (*lavra*), les petits ceux de *skyte* ou de *désert* (*poustynia*). Leurs cryptes et leurs catacombes sont moins la tombe des morts que la demeure des anciens anachorètes retirés dans les grottes à l'exemple des Pères du désert. Les cavernes, telles que le *sacro-speco* de saint Benoît à Subiaco ou la *cueva* de saint Ignace à Manresa, semblent avoir conservé, sur l'imagination religieuse du peuple, leur antique attrait. Dans le voisinage du skyte de Gethsémani, près de Troïtsa, l'on peut visiter les catacombes où de modernes émules des saints de Kief se sont enfouis des années, dans des cellules souterraines, loin des hommes et de la lumière du jour. En Crimée, au monastère de l'Assomption, près de Bachtchi-Saraï, des moines se sont établis, entre le ciel et la terre, dans des grottes aériennes pratiquées aux flancs du rocher et reliées entre elles par de frêles galeries de bois. Ce couvent de troglodytes n'a point un siècle d'existence. Le goût de la vie d'ermite n'est pas éteint dans le peuple ; si l'État n'en autorise plus la fondation, les sectaires dissidents s'érigent parfois encore des ermitages dans les contrées écartées.

Avec de telles tendances, une seule règle monastique suffisait, comme, en Occident, a longtemps suffi le seul ordre de Saint-Benott. En Russie, ainsi que dans tout l'Orient, règne la règle de Saint-Basile, dont les dispositions moins précises, moins systématiques, ne se peuvent comparer aux constitutions savamment coordonnées de la plupart des ordres ou congrégations catholiques. Cette règle, rédigée en forme de réponses à des questions de toute sorte, ne fait guère que poser les bases de la vie monastique sans l'enserrer dans d'étroites observances. Pour la vie religieuse, comme pour la foi, la Russie n'a rien ajouté à ce que lui

apportèrent les Grecs : elle n'eut aucun ordre qui lui fût propre. Les couvents russes eurent beau subir, à différentes époques, diverses réformes, il n'en sortit rien d'original. Leur idéal demeura toujours en arrière ; leurs modèles furent toujours au dehors. C'est ainsi qu'au onzième siècle, un moine, du nom de Théodore, introduisit aux Grottes de Kief, d'où ils se répandirent au loin, les statuts du monastère constantinopolitain de Stoudion, avec la pratique de la vie commune. Les milices religieuses de la Russie n'ont jamais offert cette prodigieuse variété de troupes, d'armes, d'uniformes de toute couleur, qui a donné tant d'éclat et de puissance aux armées monastiques de l'Occident. Par suite, les monastères russes n'ont rien connu de comparable aux grandes figures de moines pacifiques ou batailleurs, hommes d'action, hommes de plume, au besoin hommes d'État, qui ont tant remué le monde latin. La Russie a eu des moines ; elle n'a pas eu d'ordres religieux. La Russie a eu des couvents ; elle n'a pas eu de ces fédérations, de ces républiques monacales qui, dans la nation et dans l'Église, formaient comme des États spirituels. De même que chez nos Bénédictins, les monastères russes ont quelquefois été des colonies, partant des dépendances les uns des autres, mais de ce groupement n'est sortie aucune puissante congrégation. La vie monastique a ainsi manqué à la fois de variété et de cohésion, de diversité et d'unité. Par là, les moines n'ont pu donner à la société et à la civilisation ni les mêmes secours, ni les mêmes embarras qu'en Occident,

Pour avoir été moins variée, l'influence des monastères en Russie n'a pas été moins profonde. Les couvents ont eu, dans la formation de la nation et de la culture russe, un rôle analogue à celui des moines de Saint-Colomban ou de Saint-Benoît dans l'Europe catholique. De même qu'en Gaule et en Germanie, les moines ont été les pionniers de la civilisation aussi bien que du christianisme. Convertissant les tribus barbares et défrichant les landes ou les forêts, ils ont, sur leurs pas, attiré les colons russes au fond des solitudes du nord et de l'est. Plus d'une ville a eu pour noyau un monastère. Plus d'une foire longtemps célèbre a commencé aux portes d'un couvent. Ainsi la foire de Makarief, aujourd'hui transportée à Nijni-Novgorod. En Russie aussi, les cloîtres ont été l'asile des lettres, apportées de Byzance par les moines grecs. Peu de nos abbayes se pourraient, à cet égard, comparer à

Petchersk de Kief, où écrivait Nestor et les premiers annalistes^[5]. S'il est un pays qui ait été fait par les moines, c'est la Russie.

Les couvents y ont un caractère plus national que partout ailleurs. Dans la vie monastique, comme en toutes choses, la religion s'est davantage identifiée avec le peuple. Pendant les luttes contre les Tatars, contre les Lithuaniens et les Polonais, les monastères ont été le principal rempart de la nationalité dont, par la diffusion du christianisme, ils avaient été l'un des principaux facteurs^[6]. L'histoire de la Russie revit presque tout entière dans deux grandes lares : Petchersk, le couvent des catacombes des bords du Dniepr, symbolise et résume la première période de l'existence nationale ; Troïtsa la seconde. Petchersk personnifie l'âge de Kief, Troïtsa l'âge de Moscou. Les monastères de Russie étaient des citadelles ; beaucoup gardent encore leurs murailles crénelées : ce sont les châteaux forts du moyen âge russe. Les plus grands sont de vraies villes contenant de nombreuses églises ou chapelles : Petchersk en a 16, Troïtsa 14, Solovetsk 7. Rien du reste, dans ces lares russes, de comparable aux merveilles d'architecture de nos gothiques abbayes de France, d'Angleterre, de Portugal.

À défaut de la beauté de l'art, beaucoup de ces monastères ont le charme du pittoresque. En Russie, comme partout, les moines ont choisi les plus beaux sites. Les ermitages se sont posés au bord d'un fleuve ou d'un lac, parfois dans une île ; les cénobites ont occupé les clairières des forêts ou les oasis boisées des steppes. Troïtsa élève au bord d'un ravin ses grosses tours de briques rouges, qui ont arrêté les Polonais, maîtres de Moscou, et servi d'abri à Pierre le Grand contre les *streltsy* en révolte. Dans une de nos visites à ce sanctuaire national, le moine qui nous faisait faire le tour des murs nous montrait par les embrasures l'emplacement des tentes et des canons polonais, auxquels répondaient les canons du monastère (1608-1609). À Petchersk^[7] de Kief, le site est plus grandiose, les souvenirs plus légendaires. Ce couvent, berceau du monachisme russe et séjour de saints innombrables, dresse ses clochers roses et ses coupes d'or ou d'azur étoilée sur les collines de la rive droite du Dniepr. Au pied du monastère, de l'autre côté du grand fleuve, s'étend un paysage vert, aussi plat et aussi vaste que la mer ; au-dessous sont les noires catacombes où vécurent les vieux anachorètes, où leurs corps reposent debout. Dans ces galeries sépulcrales, aussi étroites que les voies des catacombes romaines, se presse au matin la

foule des pèlerins. Dirigés par les moines, ils s'enfoncent en longues files dans le mystérieux labyrinthe, chacun un cierge à la main, écoulant l'écho du plain-chant slavon qui accompagne la liturgie dans les églises souterraines. De la niche dont ils font leur tombeau, après en avoir fait leur demeure, les saints ascètes, murés dans la paroi, tendent une main desséchée aux baisers des fidèles.

D'autres monastères à peine moins illustres, Simonof, Donskoï et Novospaski, dont les murs ont arrêté les Tatars aux portes de Moscou, Saint-George de Novgorod, l'Assomption de Tver, Solovetsk, sur la mer Blanche, rappellent aussi de glorieux souvenirs et attirent également de nombreux pèlerins. Ces sanctuaires rehaussent aux yeux du peuple les contrées ou les villes qui les possèdent. Pierre le Grand, malgré son peu d'amour des moines, ne voulut pas laisser sa nouvelle capitale sans cette sorte de consécration. Pour rattacher à la sainte Russie le sol à demi finnois de sa ville au nom allemand, le réformateur fit porter de Vladimir à Pétersbourg les reliques du saint Louis russe, Alexandre Nevski : le kniaz victorieux des Suédois, non loin de la Neva, pouvait sembler le précurseur du vainqueur de Charles XII. Autour du tombeau du saint national s'éleva, aux portes de la capitale, un vaste couvent qui, pour les richesses et les privilèges, fut mis au rang de Troïtsa et de Petchersk.

Sauf les grandes lares, la population des cloîtres n'est plus aujourd'hui ce qu'elle fut autrefois. Le peuple y afflue en pèlerinage, les moines qui s'y enferment sont relativement en petit nombre ; souvent ils semblent n'être plus que les gardiens de ces forteresses religieuses, jadis habitées par des milliers d'hommes. La décadence graduelle du monachisme est déjà indiquée par la répartition géographique des monastères. À cet égard, une carte de la Russie monastique serait instructive. On y verrait marquées les différentes étapes de la colonisation slavo-russe. Le nombre des couvents est en rapport non avec la densité, mais avec l'ancienneté de la population. La plupart se groupent à l'entour des vieilles capitales ou des vieilles républiques, de Kief, de Moscou, des deux Novgorod, de Pskof, de Tver, de Vladimir. Dans les régions de colonisation récente, dans la terre noire ou les steppes du sud, les couvents sont rares. Les Russes en établissent cependant toujours quelques-uns dans les contrées nouvellement colonisées ; ainsi en Crimée, ainsi dans le Caucase où les moines russes ont repeuplé des cloîtres

abandonnés depuis des siècles ; ainsi en Sibérie et en Asie Centrale. Dans ces régions écartées, les couvents sont d'ordinaire fondés et dotés par l'État, comme des établissements d'intérêt public, servant de point d'appui à la colonisation et à la russification [8].

Chaque évêché possède au moins un monastère dont le supérieur est membre de droit du consistoire diocésain. Il y a aujourd'hui, dans l'empire, environ 550 couvents, contenant près de 11 000 moines et près de 18 000 religieuses, soit moins de 29 000 personnes pour le clergé noir des deux sexes [9]. Un pareil chiffre, pour un pareil empire, n'a de quoi alarmer personne, d'autant que, si le nombre des religieuses tend à croître, le nombre des moines reste stationnaire. Il n'y a là rien de comparable au spectacle offert naguère par l'Espagne ou l'Italie. En dépit des obstacles de tout genre apportés chez nous au recrutement des congrégations, la Russie orthodoxe, avec une population de fidèles presque double, compte cinq ou six fois moins de religieux, de frères ou de sœurs de toute sorte que la France catholique ; peut-être en a-t-elle moins en réalité que la minuscule Belgique. Ce qui ne se retrouve guère qu'en Russie, ce sont les vastes cités monastiques, telles que Troïtsa ou Petchersk, encore peuplées de centaines de moines. Elles font revivre à nos yeux les légendaires colonies d'ascètes de l'Orient ou des îles de Lérins. La lauze des catacombes de Kief contient six cents moines ou novices. Dans la même province, un couvent de femmes, dit de Florovo, renferme près de cinq cents religieuses. Une remarque encore à faire, c'est qu'en Russie, comme dans la France de l'ancien régime, il y a plus de couvents d'hommes que de couvents de femmes, ce qui, du reste, n'empêche pas les religieuses de l'emporter aujourd'hui par le nombre.

Aux moines officiellement enrégimentés dans les monastères de l'empire, il faut ajouter les irréguliers du cloître, les Russes enrôlés dans les couvents du dehors, au Mont-Athos notamment. Un des vingt « couvents chefs » de la Sainte Montagne, le Pantalémon ou Rossicon, en abrite quatre ou cinq cents. D'autres occupent les couvents de Saint-André et du Prophète-Élie, ou mènent isolément la vie de solitaires [10]. Anachorètes ou cénobites, ces moines russes de l'Athos sont, pour la plupart, venus à l'Agion Oros en simples pèlerins, quelques-uns encore enfants. La beauté du site, la douceur du climat, la facilité de l'existence, la contagion d'une

pieuse oisiveté les ont retenus. Ils vivent là en liberté, dans une molle contemplation, entre l'azur du ciel et la nappe bleue de la mer Égée, loin des règlements et du contrôle du Saint-Synode impérial. Le gouvernement de Pétersbourg, tout en les soutenant dans leurs démêlés avec les caloyers grecs, ne daigne pas leur reconnaître le titre de moines, car les lois interdisent de prendre le voile sans autorisation. Il se défie de ces libres colons de la vieille république monacale. Loin d'en encourager l'émigration, il les traite à l'occasion en déserteurs ; il leur a plus d'une fois interdit le voyage et les quêtes dans la mère patrie. Les moines russes de l'Athos, au besoin déguisés en laïcs, n'en continuent guère moins à faire en Russie de fructueuses collectes. Quêter pour les ermites de l'Athos est une ressource des aventuriers avides d'exploiter la crédulité populaire.

Malgré la faveur que lui témoigne encore le peuple, le monachisme, en Russie comme dans tout l'Orient, est en déclin, moins cependant qu'en Grèce et dans les autres États orthodoxes où les couvents, déjà bien réduits de nombre, sont menacés d'une prochaine disparition. Ce n'est pas seulement que notre civilisation est mortelle à l'ascétisme oriental ; que l'activité ou la sécurité de la vie moderne éloigne du cloître beaucoup des âmes qui venaient y chercher un asile ; c'est que, en Orient, la vie religieuse ne s'est point, comme chez nous, successivement adaptée à toutes les évolutions de la société pour les seconder ou les arrêter ; c'est qu'elle ne s'y est point renouvelée par le travail ou par la charité.

En outre, les deux faits qui dominent l'histoire ecclésiastique de la Russie moderne, le schisme ou *raskol* et l'institution du Saint-Synode, ont été presque également défavorables aux monastères. Le raskol a éloigné d'eux la portion la plus fervente du peuple ; le synode les a tenus dans une dépendance peu propice à la vie religieuse. La faveur que, à son origine, le schisme rencontra dans plusieurs d'entre eux, à Solovetsk par exemple, amena l'Église et l'État à soumettre les couvents à un joug étroit. Leur sourde opposition à la réforme de Pierre le Grand fut une autre cause de leur décadence. Le pouvoir s'appliqua à diminuer le nombre, la richesse et l'influence de ces refuges des idées anciennes. Toutes les restrictions qui se peuvent apporter à la vie monastique, sans abolir les monastères, Pierre et ses successeurs les imposèrent. La loi en garde encore la trace. Un homme ne peut prononcer de vœux qu'à trente ans, une femme qu'à quarante. On

ne peut entrer dans le cloître qu'après s'être libéré de toute obligation envers l'État, la commune ou les particuliers. Le moine doit renoncer aux privilèges de sa classe, à toute propriété immobilière, à tout héritage. Un instant, Biron, le favori protestant d'Anne Ivanovna, ne permit la prise du voile qu'aux prêtres veufs et aux soldats en congé ; les vocations ne furent admises qu'avec l'autorisation du Saint-Synode. Vers 1750 il y avait encore sept cent trente-deux couvents d'hommes ; ils furent réduits à moins de deux cents.

On s'attaqua non seulement au nombre et aux biens des moines, mais aussi à leur ascendant religieux. Le Règlement spirituel, tout en daignant les encourager à l'étude des Écritures, leur défendit, sous peine de châtiments corporels, de composer des livres ou d'en tirer des extraits. Il leur fut interdit d'avoir dans leur cellule encre ou papier sans autorisation de leur supérieur, attendu, dit le Règlement de Pierre le Grand, que rien ne trouble plus la tranquillité de la vie des moines que leurs insensés ou inutiles écrits. Les religieux ne durent avoir qu'un encrier commun, enchaîné à une des tables du réfectoire, et ne s'en servir qu'avec la permission de leur supérieur. C'étaient là de singulières réformes pour un apôtre des lumières. En cela, comme en beaucoup de choses, Pierre le Grand risquait de compromettre le but par les moyens. Si de semblables procédés ne pouvaient relever les moines, ils réussirent à leur enlever toute influence.

Par un singulier contraste, ces moines tant abaissés conservèrent toutes les hautes dignités ecclésiastiques. À ces couvents, ainsi tenus en suspicion, on a laissé le monopole de l'épiscopat. Le maintien de ce privilège, en de telles conditions, serait une aberration, s'il s'étendait réellement à la plèbe monastique. Ce qui l'explique, c'est que le plus grand nombre des religieux n'y ont aucune part, qu'il est réservé à une élite qui souvent n'a du moine que le nom et le costume.

Sous l'unité extérieure de la profession monastique se rencontrent des vocations et des existences fort diverses. Des deux cents ou trois cents hommes qui prennent annuellement le voile, une bonne moitié sort de familles sacerdotales ; le reste appartient aux marchands, aux artisans des villes, aux paysans. Le contingent des classes dirigeantes, de la noblesse ou des professions libérales est très faible. La vie formaliste du moine russe,

presque tout entière absorbée en pratiques machinales, a peu d'attraits pour les natures cultivées. Il se cache cependant sous la robe noire du religieux quelques hommes du monde, d'anciens officiers par exemple. J'ai entendu citer des hégoumènes qui avaient commandé des régiments avant de commander des couvents. Pareils au P. Zosime des *Frères Karamazof* de Dostoïevsky, ils avaient demandé aux cellules d'un monastère la paix ou l'oubli. Les anciens soldats ne sont pas rares parmi les moines ; sous le régime du long service militaire, beaucoup de vieux troupiers échangeaient l'uniforme contre le froc, et la caserne contre le cloître. Parmi les religieux sortis du peuple, plus d'un aurait pu faire la même réponse que le moine de Vologda à l'Anglais Fletcher : « Pourquoi es-tu entré au couvent ? lui demandait l'envoyé de la reine Elisabeth. — Pour manger en paix. »

Dans les monastères se voient en même temps les deux extrémités du clergé, les hommes les plus intelligents et les plus ignorants, les plus cultivés et les plus grossiers. Il entre au couvent des hommes mûrs, de vieux prêtres que l'âge y conduit, qui viennent chercher un asile pour leur vieillesse ; il y entre des jeunes gens qui ne prennent l'habit que pour s'élever dans la carrière ecclésiastique. Parmi les recrues fournies par le clergé se rencontrent, à la fois, les sujets les plus brillants et les fruits secs des séminaires. Les uns sont condamnés à un long noviciat et n'arrivent même point toujours à la prêtrise ou au diaconat (en Russie, comme aux premiers siècles de l'Église, un grand nombre de moines ne sont pas prêtres) ; — les autres ne font que traverser le cloître pour monter à l'épiscopat et aux dignités de l'Église. Tandis que, en Occident, les religieux renoncent le plus souvent aux honneurs de l'épiscopat et de la prélature, sauf dans les pays de missions ; en Russie, on vient au couvent pour faire carrière. À l'encontre des pratiques primitives de l'ordre monastique, on prend le voile pour ceindre la mitre.

Après avoir choisi entre l'Église et le monde, les séminaristes ont à choisir entre les deux clergés, entre la vie du pope, avec les joies de la famille, et la vie du moine, qui ouvre l'accès des dignités de l'Église. Jusqu'à une époque récente, les religieux dirigeaient exclusivement les académies ecclésiastiques ; ils n'épargnaient rien pour attirer dans leur sein les jeunes gens de belle espérance. Pendant que le jeune homme hésitait entre les tendres aspirations du cœur et les flatteuses perspectives de

l'ambition, ses supérieurs employaient pour l'amener à eux toutes les fascinations de la piété et toutes les séductions de l'amour-propre. Quelquefois on allait jusqu'à la ruse ; on usait, pour le recrutement des moines, du procédé des anciens racoleurs pour le recrutement des troupes du roi. S'il faut en croire un livre qui prétendait dévoiler les mystères des couvents russes ^[11], on a vu des supérieurs attirer chez eux un séminariste indécis, le faire boire, lui faire signer une demande d'admission à la profession religieuse ; et le moine sans le savoir se réveillait tonsuré et vêtu de l'habit monastique. Ce fait se passait à l'académie de Moscou, sous le métropolite Platon, au commencement du siècle. De pareils traits appartiennent à un monde déjà évanoui. D'ordinaire, il n'est pas besoin de ces frauduleuses habiletés ; l'amour-propre et les misères de la vie du pope suffisent, à défaut de la piété, pour faire prendre l'habit religieux aux sujets que désigne le zèle intéressé de leurs supérieurs.

Une fois ses vœux prononcés, rien de plus facile, de plus rapide, que la carrière du séminariste devenu moine. La loi n'admet les hommes aux vœux monastiques qu'à trente ans ; pour l'élève des académies, la limite légale s'abaisse à vingt-cinq ans ; pour lui, point de noviciat. Ses études terminées, il est nommé inspecteur ou professeur de séminaire ; il devient ensuite supérieur ou recteur, il peut être évêque avant même d'avoir atteint la maturité de l'âge. Ces privilégiés arrivent parfois aux plus hautes dignités sans avoir jamais mené la vie du cloître, sans presque y avoir vécu. À proprement parler, ce sont moins des religieux que des prêtres voués au célibat ; ils ne sont comptés comme moines que parce qu'en Russie le célibat n'est d'ordinaire admis que sous l'égide du régime monastique. Entre ces jeunes savants, désignés par leurs confrères sous le sobriquet d'académiciens, et la foule des moines, il y a peu de relations et peu de sympathies. Bien que sortis du couvent, les évêques ne montrent parfois ni grand souci, ni grande estime de la vie monastique. Près de ces moines mitrés, le clergé noir, tout comme le clergé blanc, rencontre moins des frères que des maîtres.

Pour la plèbe des moines, point de carrière, une existence monotone, le plus souvent remplie de pratiques minutieuses. L'entretien de leurs couvents, le service de leurs églises, le chant des longs offices du rite grec, voilà la principale occupation de leur vie ; le travail des bras ou de la tête

n'y tient qu'une place secondaire. Selon l'usage des couvents grecs, le noviciat, pour la plupart, ne consiste guère qu'à servir les moines plus âgés. Le novice, comme l'indique son nom russe (*poslouchnik*), est une sorte de serviteur, on pourrait presque dire de domestique. Aussi novice et frère lai ou frère convers sont-ils en russe synonymes. Rien, dans ces couvents, de la lente et scrupuleuse initiation donnée aux futurs religieux dans les noviciats des ordres catholiques. Le novice russe n'apprend guère de la vie monastique que la routine ; c'est elle qui le forme à l'existence toute mécanique de la plupart des moines.

Jusqu'à ces derniers temps, le régime de la communauté était rare parmi les moines russes ; plusieurs patriarches ou métropolitains s'étaient en vain efforcés de le répandre. La plupart des couvents étaient une réunion d'hommes vivant sous le même toit, sans pour cela vivre en commun. On priait ensemble, d'ordinaire on mangeait ensemble, mais chacun avait son pécule, sa part des revenus de la maison, et en disposait à son gré. Le Saint-Synode a l'intention d'introduire dans tous les monastères le régime de la communauté avec une discipline plus sévère. C'est l'autorité ecclésiastique centrale, et, par suite, le gouvernement, que regarde la réforme monastique. Les couvents, en Russie, ne sont point des établissements particuliers : c'est une institution nationale, une sorte de service public. Dans un gouvernement autocratique, de pareilles associations ne peuvent vivre qu'à la condition d'accepter la tutelle gouvernementale.

Comme l'Église, la vie monastique a été soumise, par le pouvoir, à la réglementation bureaucratique. Loin d'être, comme en Occident, de libres corporations plus ou moins indépendantes, les couvents russes ont longtemps perdu le droit de nommer leurs supérieurs. Ils sont placés sous l'absolue domination du Saint-Synode ; sans l'autorisation synodale, on ne peut fonder un couvent ; sans elle, on ne peut admettre un novice à prononcer ses vœux. Jusqu'à une réforme récente, c'était le synode qui nommait à toutes les dignités monastiques. Les postes d'hégoumènes et d'archimandrites, c'est-à-dire d'abbés ou de prieurs, étaient devenus comme des grades de la carrière ecclésiastique. Les monastères étaient souvent donnés à des évêques ou à des aspirants à l'épiscopat ; de là un ordre de choses qui n'était pas sans analogie avec les bénéfices et les commendes de l'ancienne France. Les archimandrites ou supérieurs des

couvents de première classe étaient des prélats jouissant de gros revenus, ayant des équipages, vivant peu de la vie de leurs moines, alors même qu'ils habitaient au milieu d'eux.

Le Saint-Synode s'est préoccupé de corriger ces abus. En soumettant les monastères à une vie plus sévère, il a promis d'y introduire une administration plus libérale ; en appliquant à la plupart des couvents le régime de la communauté ; on devait restituer aux religieux l'élection de leurs supérieurs. Une telle mesure serait en harmonie avec les grandes réformes civiles. Comme toutes les classes de la nation, les moines retrouveraient, sous l'autorité publique, une partie du *self-government* qui est l'âme des institutions monastiques. Reste à savoir si une telle innovation est assez en rapport avec la constitution actuelle de l'Église et de l'État pour être sincèrement pratiquée et être réellement profitable aux monastères et au clergé.

Les couvents russes sont officiellement divisés en deux catégories, les couvents subventionnés et les couvents surnuméraires (*zachtatnyé*), qui ne touchent rien de l'État. Les premiers sont les plus considérables et les plus nombreux ^[12] : la loi y détermine le nombre des moines. Ces monastères se partagent en trois classes, au-dessus desquelles s'élèvent les plus illustres couvents de l'empire. Quatre ont reçu l'antique nom de *laure* : ce sont les trois grands sanctuaires des trois âges de la Russie, Petchersk de Kief, Troïtsa au nord de Moscou, Saint Alexandre Nevski à Pétersbourg ; on y a ajouté, sous Nicolas, le couvent de Potchaïef en Volhynie, enlevé aux Grecs unis ou Ruthènes. Au-dessous des laures, qui, d'ordinaire, dépendent du métropolitain voisin et lui servent de résidence, viennent sept ou huit maisons portant le titre de *stavropigies* : ce sont les seules dont les supérieurs doivent rester à la nomination du Saint-Synode, héritier des patriarches ^[13]. Après les *stavropigies*, qui comprennent les plus vastes monastères de la banlieue de Moscou, se placent les couvents de première classe, qui comptent encore de célèbres sanctuaires, comme Saint-George de Novgorod. Le nombre des moines est généralement en rapport avec le rang du monastère. Dans les laures, le chiffre légal avait été fixé à une centaine de religieux, les novices ou frères laïcs non compris, ce qui en réalité doublait ou triplait l'effectif monastique. Dans les *stavropigies* et les couvents de premier rang, le maximum légal descendait à 33 professes.

D'après les réformes récentes, la limitation du nombre des moines a été abandonnée pour les couvents des campagnes et pour les grands monastères urbains. Dans les autres couvents des villes, on se proposait de restreindre le nombre des religieux, de manière à ne plus garder que ce qui était nécessaire au culte. On prétendait ainsi éloigner les moines de l'agitation des villes, et les ramener à l'esprit de leur institution en les rendant à la solitude des champs. Les couvents de 1^{re} classe ne devaient plus avoir que 18 moines, ceux de 2^e classe, 13, ceux de 3^e classe, 10. Le but de cette réforme était, en diminuant la population des monastères, d'en alléger le budget. Les maisons religieuses étant astreintes au régime de la communauté, l'excédent de leurs revenus devait être employé à l'augmentation du temporel des évêques, en secours aux pauvres du clergé, à la création d'hospices ou d'écoles.

On entend encore en Russie parler des richesses des couvents : il faut savoir ce que sont ces richesses. Les monastères russes ont perdu la plupart de leurs terres, ils ont conservé les objets mobiliers, les présents, les *ex voto*, amoncelés dans leur sein depuis des siècles. Rien en Italie ou en Espagne ne peut plus donner une idée de ces splendeurs ; l'or et l'argent revêtent les châsses des saints et l'*iconostase* de l'autel ; les perles et les pierreries couvrent les ornements sacrés et les images. À Troïtsa, dans la sacristie ou vestiaire (*riznitsa*), on a, de tous ces dons sans emploi, bijoux, vases précieux, étoffes tissées d'or et de perles, objets d'art de toute sorte, formé un musée sans autre rival en Europe que la sacristie patriarcale de Moscou. Outre ce trésor, les caves de Troïtsa contiennent encore, dit-on, des amas de perles et de gemmes non montées. Ces richesses appartiennent aux images et aux saints : les moines n'en sont que les gardiens, ils peuvent vivre pauvres au milieu d'elles.

Jadis les couvents possédaient de vastes domaines : les terres et les villages s'étaient accumulés dans leurs mains aussi bien que les pierres et les métaux précieux. Dans la sainte Russie comme partout, l'État dut de bonne heure chercher à contenir l'extension des biens de l'Église. Les propriétés des monastères s'étaient démesurément agrandies à la faveur de la domination tatare ; l'autocratie moscovite s'en inquiéta dès le quinzième et le seizième siècle. En dépit de leur piété souvent bigote, les derniers

princes de la maison de Rurik n'hésitèrent pas à mettre une borne à la mainmorte monastique. Ivan III avait déjà confisqué les biens des églises et des couvents du territoire de Novgorod. Ivan IV, au milieu de ses *opritchniks* et de son harem de la Slobode Alexandra, avait beau mettre sa dévotion à parodier la vie religieuse, le Terrible se plaisait à réprimander les moines, les poursuivant de ses pédantesques sarcasmes, leur reprochant leur paresse, leur vie molle et déréglée, attribuant leurs vices à l'excès de leurs richesses. Sous son règne, le concile de 1573 fit défense aux monastères les plus opulents d'acquérir des terres nouvelles ; le concile de 1580 étendit cette interdiction à tous les couvents. Le clergé régulier et séculier, menacé dans sa fortune, recourut naturellement à ses armes spirituelles. À la liturgie furent ajoutés des anathèmes contre les spoliateurs de l'Église. Dans un missel du diocèse de Rostof de 1642, se trouve en marge de ces anathèmes cette annotation à l'usage du protodiacre : « Chante fort ^[14] ».

Ces solennelles imprécations lancées par la voix de tonnerre des diacres ne réussirent pas à conjurer la sécularisation. Le tsar Alexis retira aux moines l'administration de leurs terres ; Pierre le Grand s'adjugea le meilleur de leurs revenus ; Pierre III entreprit de confisquer tous les biens de l'Église ; Catherine II ne les rendit au clergé que pour s'en faire concéder l'abandon par les autorités ecclésiastiques. Les biens incamérés par l'amie de Voltaire, en 1764, comprenaient un million d'âmes, les femmes non comprises, selon le système de dénombrement des serfs. Les deux tiers appartenaient aux moines : Troïtsa seul avait 120 000 paysans mâles. Solovetsk possédait presque toute la côte occidentale de la mer Blanche, avec des salines, des pêcheries et une flotte de cinquante voiliers. Aux couvents de tout ordre la tsarine ne laissa que quelques terres sans serfs, des moulins, des prairies ou pâturages, des étangs pour la pêche, des bois pour le chauffage.

En s'emparant de la plus grande partie des biens des monastères, l'État s'était engagé à contribuer à l'entretien des moines. De là l'allocation « aux laures et monastères » qui figure encore au budget impérial. Cette subvention montait, en 1875, à 440 000 roubles ; en 1887 elle était réduite à 402 000. Cette somme était inégalement répartie entre plus de 300 monastères, habités par 5500 moines ou frères lais, et par au moins autant de religieuses ^[15]. Chacun des couvents subventionnés ne recevait guère en

moyenne qu'un millier de roubles, c'est-à-dire à peine de quoi entretenir une de ses églises. En fait, pour une trentaine des couvents subventionnés, l'allocation gouvernementale ne dépassait pas 500 roubles, tombant pour quelques-uns à 20 roubles. Calculés par tête de religieux, les subsides annuels du gouvernement n'atteignaient pas en moyenne 4 roubles, soit, au cours du change, moins d'une dizaine de francs. Si sobre que soit leur table, il est clair que ce n'est pas avec une pareille dotation que peuvent vivre les monastères et les moines. Aussi entend-on souvent réclamer la suppression de ces subventions de l'État, d'autant que les monastères subventionnés sont parfois les plus riches. Les défenseurs des couvents répondent que ces allocations du Trésor ne sont qu'une maigre indemnité des biens qui leur ont été enlevés.

Ces biens confisqués au dix-huitième siècle, les monastères russes sont parvenus à les reconstituer, en partie au dix-neuvième siècle. C'est là un phénomène qui n'a rien d'étrange ; il s'est reproduit partout sous nos yeux ; la générosité de la foi et l'avare économie de la vie religieuse suffisent à l'expliquer. En enlevant leurs biens aux couvents, le gouvernement russe leur a laissé ou leur a rendu la faculté d'en acquérir de nouveaux. L'État a opposé d'autant moins d'obstacles à la reconstitution de la fortune monastique que, grâce à l'organisation de l'Église, l'emploi de cette fortune n'échappe pas entièrement au contrôle du gouvernement.

Comme institution de l'État, les monastères jouissent de la personnalité civile ; pour chaque acquisition de terre, à titre onéreux ou gratuit, il leur faut toutefois une autorisation. Non content de leur permettre d'accepter les libéralités des particuliers, l'État a parfois lui-même concédé aux moines des domaines pris sur les biens de la couronne. On calcule que, de 1836 à 1861, le gouvernement impérial a ainsi distribué, entre 180 couvents, 9000 désiatines de terres ou de prairies, et 16 000 désiatines de forêts^[16]. Vers la fin du règne d'Alexandre II, les propriétés territoriales du clergé noir étaient évaluées à près de 156 000 désiatines, et, depuis, elles ont dû grandir encore. Les monastères du gouvernement de Novgorod possédaient ensemble environ 10 000 désiatines ; Saint-Serge seul en possédait 7000. Pour apprécier cette fortune immobilière, il ne faut pas oublier qu'en Russie, dans le nord surtout, où sont situés la plupart des couvents, il y a nombre de terres de 50 000, voire de 100 000 hectares et plus ; et que

souvent les revenus de ces immenses domaines sont inférieurs au revenu d'une ferme vingt fois moindre en Occident. Il n'en est pas moins vrai que certains couvents sont redevenus de grands propriétaires, à telle enseigne que l'on a pu se demander s'ils n'avaient pas le droit d'être représentés aux assemblées territoriales (*zemstvos*).

Ces terres ne forment, en tout cas, que la moindre partie de la fortune ou des revenus des monastères. Beaucoup possèdent en outre des capitaux que leurs supérieurs font valoir au mieux de leurs intérêts. On disait, il y a quelques années, que Solovetsk, cette ultima Thulé du monde monastique, Solovetsk de la mer Blanche, cet asile classique de la vie ascétique, avait perdu 600 000 roubles dans la banqueroute de Skopine^[17]. Plusieurs couvents des deux sexes ont été victimes du même sinistre financier. Abbés et abbesses, avec une avide ingénuité fréquente chez les gens d'Église, avaient confié leurs économies à cette banque municipale qui servait aux déposants un intérêt de 6 1/2. Les affaires d'argent, les placements de capitaux sont, dans la sainte Russie comme ailleurs, un des soucis des chefs de maisons religieuses. Quoique, à cet égard, les abus et les plaintes même soient rares, certains faits, tels que le procès de l'abbesse Métrophanie, sous Alexandre II, ont montré que le soin d'enrichir leur communauté entraînait parfois les saintes âmes à de profanes habiletés. D'une famille aristocratique fort bien en cour, elle-même ancienne *freiline* ou demoiselle d'honneur de l'impératrice, l'abbesse Métrophanie fut traduite en cour d'assises pour avoir employé, au profit de son couvent et de ses bonnes œuvres, des moyens peu réguliers, tels que captations, dols, faux. Le jury était composé de marchands, de petits bourgeois (*mechtchanes*), de paysans, c'est-à-dire des classes les plus respectueuses de la foi et de l'habit religieux : on eût pu craindre que la robe de l'accusée n'en imposât aux jurés de Moscou. L'ancienne *freiline* n'en fut pas moins condamnée. Le président du tribunal était, m'a-t-on dit, protestant ; l'un des avocats de l'abbesse orthodoxe était juif : en sorte que tout semblait s'être réuni pour faire de ce procès une éclatante démonstration du nouveau principe d'égalité devant la loi. Quelques années plus tard, sous Alexandre III et sous l'administration de M. Pobédonostsef, il est fort douteux que la même abbesse eût été traduite devant le jury ; en tout cas, d'après les nouveaux règlements, l'affaire eût été jugée à huis clos. Pour avoir été reconnue

coupable par les tribunaux laïcs, l'abbesse Métrophanie n'en a pas moins gardé la vénération de dévots admirateurs ; pour quelques-uns sa charité était tout son crime, et sa condamnation n'a été qu'un martyr [\[18\]](#).

À certains couvents russes, comme aux Jésuites du dix-huitième siècle, et à certaines maisons religieuses de nos jours, on a reproché de se livrer à des opérations industrielles ou commerciales sans payer patente. L'Anglais Fletcher disait, au seizième siècle, que les moines étaient les plus grands marchands de la Russie. Aujourd'hui on ne saurait dire que les monastères d'hommes ou de femmes s'adonnent au commerce ; ils se contentent de vendre les produits de leurs terres ou de leur travail. Ce qui est vrai, c'est que plusieurs possèdent, dans les villes, des maisons et des magasins qu'ils louent aux commerçants, et d'où ils tirent un revenu élevé. Saint-Alexandre-Nevsky, par exemple, avait, sur le port des blés de la Neva, des dépôts de farine et des installations qui lui rapportaient près de 130 000 roubles ; la municipalité en avait en vain offert aux moines un million (de roubles). Saint-Serge touche annuellement une centaine de milliers de roubles pour ses maisons et magasins de Moscou et de Pétersbourg. En outre, certains marchands moscovites lui abandonnent une part du revenu de leurs immeubles ou du produit de leurs affaires [\[19\]](#).

Les couvents ont beau posséder des terres ou des maisons au soleil, il est malaisé d'évaluer leur richesse. Les sources en sont trop multiples et trop cachées. On a évalué l'ensemble de leurs revenus à une dizaine de millions de roubles, ce qui pour plus de 500 couvents ne ferait pas 20 000 roubles par maison. On a de même estimé leurs valeurs mobilières à 20 ou 25 millions (de roubles), sans compter les objets précieux de toute sorte, or, argent, pierreries, vases, reliquaires, en possession des moines. En Russie, comme ailleurs, il s'est trouvé des barbares pour conseiller de mettre en vente ces vénérables trésors de l'art national, afin de mieux doter la bienfaisance publique ou l'enseignement populaire. D'autres amis du progrès, faisant valoir que les richesses ne conviennent point à l'institution monastique, se contenteraient de mettre la main sur les terres et sur les revenus des moines, pour grossir le budget de l'instruction publique. C'est là une question qu'on a plus d'une fois agitée. Quelques réformateurs iraient jusqu'à supprimer entièrement les couvents, dans l'intérêt même de la religion, afin d'attribuer leurs revenus au clergé séculier. Les projets de

ce genre sont rarement exempts d'une part d'illusion. On oublie que les grandes laures historiques de la Russie ne sauraient vivre sans revenus ; que le peuple n'est pas préparé à les voir fermer ou à voir de simples popes y remplacer les moines. On oublie surtout que la plus grande partie des ressources des monastères leur vient toujours de l'aumône, et que supprimer les couvents, ce serait, le plus souvent, supprimer leurs revenus.

Les moines ont conservé la principale source des revenus monastiques, les offrandes, source ancienne, profonde, qui, depuis des siècles, jaillit de toutes les couches de la terre russe ; loin de tarir, elle va sans cesse grossissant. Aux couvents appartiennent la plupart des reliques et des images en renom ; aux couvents vont la plupart des pèlerins et des aumônes. Les chemins de fer et l'émancipation des serfs, les facilités morales et matérielles laissées au moujik ont prodigieusement développé les pèlerinages. Il y a une vingtaine d'années, Kief s'enorgueillissait de la visite de deux cent mille pèlerins. Les savants s'effrayaient, pour la santé publique, de ces agglomérations d'hommes à certaines fêtes. Comme dans les grands pèlerinages de l'Inde, de la Perse, de l'Arabie, on faisait remarquer qu'en Europe le choléra semblait parfois avoir pris son point de départ, à Kief, parmi les pèlerins. Aujourd'hui le nombre des pieux visiteurs des catacombes de Petchersk a quadruplé et quintuplé. Kief est devenu le premier pèlerinage du monde chrétien, si ce n'est du globe. En certaines années, en 1886 notamment, la ville sainte du Dniepr a compté, assure-t-on, près d'un million de pèlerins, qui tous ont acheté un cierge et laissé une obole.

À Saint-Serge, de même qu'à Petchersk, l'affluence est telle qu'à certaines solennités les cierges finissent par manquer. Il arrive aux moines de Troïtsa de revendre cinq fois de suite le même cierge aux pèlerins qui viennent prier sur la tombe de saint Serge. La vente des croix et des saintes images fabriquées à la laure est une autre source de revenu. Ces pieux souvenirs ne sont cédés aux fidèles qu'avec un bénéfice de 100 ou 200 pour 100. Les aumônes perçues pour la remise du pain béni (*prosfora*) rapportent à Troïtsa de 80 000 à 100 000 roubles par an. Vers 1870, le même monastère ne tirait de ses *prosfora* qu'une trentaine de mille roubles, et, vers 1830, qu'un millier. On voit la progression. Il y a, en outre, le produit des messes, dites à la fois, à toute heure, dans les douze églises de la

laure ; il y a les *Te Deum* ou les *De profundis* chantés devant la châsse de saint Serge. Un tiers est prélevé par le métropolite ; le surplus revient au couvent. Les moines ont le produit des *Te Deum* chantés par eux devant d'autres reliques ou d'autres images, et la piété des marchands de Moscou ne les laisse pas chômer.

Les grands monastères ont encore une autre source de revenus ; ce sont les auberges et les buffets établis à leurs portes et loués par les moines aux industriels qui les exploitent. À Troïtsa, les hôtelleries de la laure hébergent ainsi des milliers de personnes. Il est vrai qu'à Troïtsa même, à Petchersk, et dans nombre de couvents, les pèlerins pauvres reçoivent une hospitalité gratuite, ou bien, comme à notre Grande-Chartreuse, les voyageurs laissent en partant une aumône à leur convenance. Dans quelques monastères, les pèlerins ne se contentent pas d'une courte visite. Il en est qui, pour accomplir un vœu, y font une longue station de dévotion ou de pénitence. À Solovetsk notamment, sur les dix ou quinze mille passagers qui profitent du court été d'Arkhangel pour atteindre en bateau la citadelle monastique de la mer Blanche, plus d'un reste des mois, et parfois des années, en servage volontaire, au profit des moines.

En dehors des grands pèlerinages, il est peu de couvents qui n'attirent des visiteurs aux pieds d'une image vénérée : si tous ne peuvent venir à elle, l'image va au-devant des fidèles. Les Vierges miraculeuses, dont chaque monastère est la demeure, font chaque année des tournées dans les campagnes voisines. Conduites par les moines, elles vont en procession de village en village. On se presse sur leur chemin, on se dispute l'honneur de les baiser, de les porter, de les héberger la nuit. C'est là, pour les moines, l'occasion d'abondantes collectes. Chez le peuple russe, si passionné pour les images, une icône suffit à la fortune d'un couvent. Il n'est pas de voyageur qui n'ait remarqué, à Moscou, une petite chapelle adossée à la principale porte de la Place Rouge, la place qui sépare le Kremlin du bazar. Cette chapelle, devant laquelle peu de Russes passent sans se signer, contient la Vierge d'Ibérie^[20] (*Iverskaïa*), la plus vénérée de Moscou. L'empereur n'entre jamais dans la vieille capitale sans l'aller saluer. Comme, à Rome, le *Bambino* de l'*Ara-Cœli*, la Vierge d'Ibérie va visiter les malades à domicile ; elle possède, à cet effet, chevaux et voitures. Durant ses courses, un double la remplace dans sa niche. Cette image rapporte 4 ou

500 000 francs par an : une partie est prélevée par le métropolitain, le reste revient au couvent propriétaire de l'icône.

Les reliques et les images miraculeuses sont, pour le clergé noir, une sorte de monopole ; il ne souffre pas volontiers qu'en cette matière de simples popes lui fassent concurrence. De ce double avantage, les couvents en tirent un autre, presque également lucratif. Les Russes aiment à se construire des tombes auprès du tombeau des saints. La mode ayant imité la piété, les monastères sont devenus les lieux de sépulture les plus aristocratiques, les plus en vogue. Longtemps, en Russie comme en Occident, ce fut, pour les princes et les boyars, une coutume de prendre, à l'approche de la mort, l'habit monastique et de se faire enterrer dans les monastères. Aujourd'hui les habitants de Pétersbourg se disputent à prix d'or une place dans le cimetière de Saint-Alexandre-Nevsky, ou, à son défaut, dans celui du couvent de Saint-Serge, près de Strelna, au bord du golfe de Finlande.

De ces revenus monastiques de provenance si diverse, une partie, nous l'avons vu, va aux métropolites ou aux archevêques, à ce que nous pourrions appeler la mense épiscopale des grands sièges. Le reste n'est pas toujours perdu pour le pays : la bienfaisance publique ou l'instruction populaire en ont déjà leur part. Comprenant que le meilleur moyen de défendre leurs revenus était d'en faire un noble usage, le clergé noir et les monastères ont commencé à faire d'eux-mêmes ce que leurs adversaires prétendaient leur imposer. Beaucoup ont fondé des écoles, des asiles, des hôpitaux. Ce n'était pas toujours chez eux une innovation. Plusieurs avaient, dès le moyen âge, ouvert des refuges pour les pauvres et les mendiants. Aujourd'hui une bonne partie des sommes léguées aux couvents est affectée, par les donateurs mêmes, à la création d'établissements d'enseignement ou de charité. Outre des écoles et des orphelinats pour les enfants des deux sexes, Saint-Serge a fondé naguère un hôpital de femmes. D'autres ont construit des asiles pour les infirmes ou les vieillards. Il y a aujourd'hui plus de soixante hôpitaux attachés à des couvents ou entretenus à leurs frais.

Une chose distingue ces fondations monastiques des fondations analogues de l'Occident, c'est que toutes ces œuvres sont plutôt entreprises avec l'argent des monastères que par les mains des religieux. Les écoles, les

refuges, les hospices, établis par les moines, sont souvent tenus par d'autres. Parfois même (ainsi pour l'hôpital de femmes élevé par Saint-Serge), les monastères abandonnent au clergé diocésain l'administration et jusqu'au service religieux des établissements fondés par eux. C'est que le caractère séculaire du monachisme russe persiste, et que ni l'Église ni l'État ne semblent désireux de l'en voir changer. Ils craindraient de laisser les moines s'écarter du vieil esprit de leur institut, et prendre, comme leurs frères d'Occident, une part trop large ou trop indépendante aux luttes de la vie et aux affaires du siècle. Les Russes qui reprochent le plus aux moines leur oisiveté ne se soucieraient pas toujours de les en voir sortir ; ils aimeraient mieux les ramener aux solitudes de la Thébaïde. Aux ordres militants, aux actives et remuantes congrégations de l'Église romaine, la plupart préfèrent encore des ascètes voués à la contemplation ou à la routine des rites traditionnels. S'il n'y a pas plus de Russes à demander l'entière suppression des monastères, c'est, comme je l'entendais dire à l'un d'eux, que l'esprit ascétique est encore trop vivant dans les couches populaires pour que le peuple se passe entièrement de moines. « En fermant nos monastères, nous risquerions, me disait-il, de faire ouvrir des skytes clandestins. Or, mieux vaut des couvents de l'État que des moines occultes. »

Aujourd'hui encore, dans beaucoup de monastères, les moines semblent n'avoir d'autre mission que d'être des gardiens de reliques et d'images, ou des collecteurs d'aumônes. Leur principal travail est souvent de rehausser la majesté de leurs offices. Ils y mettent parfois beaucoup d'art ; quelques couvents, comme Saint-Serge de Strelna, sont célèbres par leurs chœurs, ce qui n'est pas un petit mérite dans un pays où la musique sacrée est en tel honneur. Ailleurs les religieux ont, selon les traditions byzantines, à côté des écoles de chant, conservé des ateliers de peinture. Ailleurs encore ils pratiquent un des vieux arts monastiques, la copie des saints livres : seulement l'imprimerie a remplacé les manuscrits. Les presses de Petchersk de Kief fournissent un grand nombre de ces livres liturgiques slaves qui ont longtemps défrayé les Slaves de la Turquie et de l'Autriche. Quelques monastères doivent à leur position des occupations spéciales : Solovetsk, dans son île de la mer Blanche, a des moines marins et transporte ses pèlerins sur ses propres bateaux à vapeur. Les grandes laures sont, en outre, le siège des académies ecclésiastiques. S'ils ne rendent pas toujours à la

société des services immédiats, si, comme il y a un demi-siècle, ils persistent à trouver la prière et la sainteté supérieures au travail et à toutes les bonnes œuvres, on voit que les religieux russes ne sont pas toujours oisifs et inutiles. L'opinion forcera l'Église à être, pour eux, de plus en plus exigeante, si toutefois on laisse subsister assez de moines pour leur permettre des loisirs en dehors du service du culte.

Moins nombreux que les couvents d'hommes, les couvents de femmes sont d'ordinaire plus peuplés. Au premier abord, les statistiques officielles semblent indiquer moins de religieuses que de religieux ; à y bien regarder, on voit que, dans les cloîtres, le nombre des femmes dépasse celui des hommes. La loi ne les admettant aux vœux monastiques qu'à quarante ans, la statistique ne compte comme religieuses que les filles ayant dépassé cet âge. Les règlements qui, depuis Pierre le Grand, interdisent aux jeunes filles la profession monastique ne leur défendent pas l'entrée du cloître. Elles y vivent comme novices et restent libres de rentrer dans le monde et de se marier. Beaucoup, préférant cette liberté, vieillissent au couvent sans faire de vœux. Ces novices ou sœurs laïes (ce qui, dans les couvents russes, est d'ordinaire synonyme) sont ainsi deux ou trois fois plus nombreuses que les religieuses professes, dont elles partagent la vie. Il peut sembler bizarre d'exiger, pour des vœux monastiques, quarante ans d'un sexe alors qu'on n'en demande que trente à l'autre. C'est que le législateur a voulu laisser la vie de famille toujours ouverte aux jeunes filles, ne leur permettant le vœu de virginité que lorsqu'elles ont passé l'âge de la maternité. Il y a là, vis-à-vis de la femme, de ses engouements et de sa mobilité, une précaution d'autant moins excessive que l'Église orthodoxe n'a point de couvents admettant des vœux temporaires. L'État y supplée en imposant un long noviciat. C'est pour des raisons semblables qu'aujourd'hui, dans l'Église catholique, la cour de Rome accorde difficilement son approbation aux congrégations de femmes qui exigent des vœux perpétuels.

Le nombre des femmes qui prennent le voile est, depuis un siècle, en progression sensible. En 1815 il n'y avait dans l'empire que 91 couvents, avec moins de 1700 religieuses professes. Vers 1870 la Russie ne comptait encore que 11 000 nonnes ou novices, réparties en 148 monastères. Une quinzaine d'années plus tard, en 1886, le chiffre des femmes vouées à la vie religieuse était monté à près de 17 000, et le nombre de leurs couvents à

171. Quoiqu'il y ait encore loin de là aux 120 000 ou 130 000 Sœurs de toute robe possédées par la France, on voit qu'en Russie, comme partout de nos jours, c'est sur la femme que le cloître exerce le plus d'attraction.

En dehors des novices ou des nonnes qui portent la robe à traîne de la religieuse orthodoxe, la Russie compte quelques milliers de béguines ou *tchernitsy*, c'est-à-dire femmes vêtues de noir. Ces *tchernitsy*, sorte de chanoinesses plébéiennes, vivent en commun, dans le célibat et dans le jeûne, sans faire de vœux, gardant chacune son pécule et sa liberté. Elles sont, d'habitude, fort respectées du peuple ; on prétend que beaucoup d'entre elles ne revêtent la robe sombre de *tchernitsa* que pour vivre indépendantes de leurs familles. Pour ces filles du peuple, chez lequel la femme est encore tenue dans un servage oriental, cette profession de piété est un procédé d'émancipation. Quand une fille d'artisan ou de paysan veut se faire *tchernitsa*, il est d'usage de lui abandonner la part de l'avoir commun qui doit lui revenir à la mort de ses parents^[21]. Ce sont ces béguines que l'on rencontre quêtant dans les rues ou à la porte des églises, coiffées d'un épais bonnet rond avec de grandes oreilles. La religieuse demeure enfermée dans son couvent ; si elle n'est pas strictement cloîtrée, il lui faut, pour sortir, une permission de l'abbesse^[22].

Par leur défaut de spécialité et leur manque de groupement, les couvents russes des deux sexes ont une naturelle analogie ; par leur composition et leur mode de recrutement, ils présentent un remarquable contraste. Le clergé, qui fournit plus de la moitié des moines, ne donne guère que le demi-quart des religieuses.

La noblesse et les professions libérales apportent aux couvents de femmes un contingent presque aussi élevé que celui des familles sacerdotales. La raison en est simple : pour les filles du clergé, comme pour les autres, le monastère n'est qu'une retraite ; pour les fils de papes, c'est une carrière. La plupart des nonnes orthodoxes sortent de la classe des marchands ou des petits bourgeois (*mechtchané*). Pour y être moins nombreuses qu'en Occident, les femmes du monde ne sont pas rares au couvent. Plus d'une y vient chercher un abri contre le chagrin ou la passion, telle que la pâle religieuse rencontrée par Théophile Gautier à Troïtsa, telle que la Lise de Tourguénef, qui, entre elle et l'homme qu'elle aime, met l'infranchissable barrière du voile. Pour la femme plus encore que pour

l'homme, le cloître reste l'hospice des douleurs morales. Tant que son âme aura des générosités que la vie ne sait employer, tant que son cœur aura des blessures dont il ne voudra guérir, les couvents sont assurés de ne pas demeurer vides.

Les monastères de femmes vivent généralement du travail des religieuses ou d'aumônes. Des Sœurs quêteuses voyagent pour recueillir les offrandes des bonnes âmes. Les nonnes n'ayant pas d'église à desservir, les exercices de piété leur laissent, pour le travail, plus de temps qu'aux religieux de l'autre sexe. Aussi leur vie est-elle moins oisive. Elles se livrent à des travaux manuels de toute sorte, et le produit en est parfois mis en vente. Certains couvents sont renommés pour la confection de riches étoffes, de broderies d'or et d'argent et de vêtements d'église. D'autres s'adonnent à diverses fabrications industrielles : ainsi, par exemple, à Arsamass, dans le gouvernement de Nijni-Novgorod, le monastère d'Alexéievsk, dont les ateliers, autrefois décrits par Haxthausen, ont conservé leur vieille réputation^[23].

S'ils emploient utilement leurs loisirs et leurs revenus, la plupart de ces couvents russes manquent d'un des principaux attraits des nôtres, l'esprit de sacrifice, le dévouement au prochain. Communautés de femmes ou d'hommes, la Russie compte peu de maisons entièrement consacrées au soin des pauvres, des malades, des vieillards, des enfants. Cet admirable génie de la charité, qui, dans l'Église catholique, en France particulièrement, a rajeuni la profession religieuse, l'adaptant merveilleusement à toutes les misères humaines, ce mouvement de fraternité chrétienne, qui est une des plus pures gloires du dix-neuvième siècle, n'a encore qu'effleuré l'Église orthodoxe de Russie. Déjà cependant se manifeste chez elle une sorte de pieuse contagion. Les religieuses se sont toujours, dans leur intérieur, occupées d'œuvres de charité. Elles tendent à leur faire une place plus large. Quelques abbesses ont fondé des hôpitaux où les malades sont soignés par la main des épouses du Christ. Il s'est même formé quelques congrégations spécialement vouées au soin des infirmes et des pauvres. La Russie est fière d'avoir, elle aussi, ses Sœurs de charité ; à l'inverse de ce qui se fait à Paris, Pétersbourg et Moscou cherchent à les substituer dans les hôpitaux aux infirmières mercenaires. On ne leur fait guère qu'un reproche, leur trop petit nombre.

Elles ont beau porter le nom de Sœurs de charité, ces Sœurs russes ne sont pas, en général, regardées comme des religieuses. Elles ne font pas de vœux ; elles n'ont pas de règles ou de constitutions spécialement approuvées par l'autorité ecclésiastique. Ce ne sont, pour la plupart, que de pieuses femmes associées pour le soin des malades. Comme tout, en Russie, doit commencer avec un but patriotique et sous la protection du pouvoir, ces Sœurs, placées sous le patronage de l'impératrice Marie Alexandrovna, ont été instituées pour soigner les blessés militaires. La guerre turco-russe de 1877-78 ouvrit subitement à leur activité un champ immense. Des femmes du monde s'enrôlèrent parmi elles ; les salons des deux capitales fournirent aux ambulances des infirmières aux mains délicates. Beaucoup avaient trop présumé de leurs forces ; elles ont rejoint leurs blessés dans les cimetières improvisés de Bulgarie^[24]. À une époque où la femme russe était tourmentée d'un vague besoin de dévouement, pouvait-elle rester sourde à l'appel fait à sa générosité par la patrie et la pitié ? Comme aux plus nobles élans se mêlent les bouffées des passions et les fumées de la vanité, la vogue mondaine, le goût des aventures, l'amour-propre même ne furent pas étrangers à cette levée de la charité. Aussi, à dire vrai, tout ne fut pas sujet d'édification parmi ces Sœurs laïques. La guerre terminée, les femmes qui avaient servi sous le brassard de la Croix rouge ne furent pas toutes licenciées. À défaut des blessés de l'armée, elles se mirent à veiller les malades des hôpitaux. Leur œuvre s'est ainsi perpétuée.

La religion a beau sembler seule capable de provoquer ou de soutenir de semblables renoncements, ces volontaires de la charité ne se sont pas toutes inspirées des exemples du Christ. Il en est qui, en partant soigner les blessés ou les malades, n'ont guère vu là qu'une manière « d'aller au peuple », un peu moins décevante que l'apostolat révolutionnaire. Parmi les jeunes filles aux cheveux courts accourues au chevet des blessés de Plevna, plus d'une s'honorait d'avoir substitué l'amour de l'homme à l'amour de Dieu, faisant fi de l'antique charité chrétienne au profit des viriles doctrines de la solidarité et de l'altruisme. L'âme russe a une sincérité de foi qui la rend plus capable de pareils exploits. La religion que prêchaient aux mourants ces modernes Sœurs n'était pas toujours celle de l'Évangile. Il s'est trouvé, sous cet habit de la charité, de jeunes socialistes pour faire de la propagande jusque dans les ambulances ou les hôpitaux. Quelques-unes de ces Sœurs

(je le tiens d'un témoin oculaire) s'étaient donné pour mission, dans les camps de Bulgarie, d'écarter des blessés l'ombre de Dieu. Disputant les âmes aux superstitions des popes, elles poursuivaient de leurs sarcasmes la pusillanimité des moribonds assez faibles pour accepter les consolations d'une foi surannée. On voit que, pour porter le nom de Sœurs de charité, ces infirmières n'étaient pas toutes des religieuses.

Ce ne sont point celles-là qu'on cherche à enrôler pour les hôpitaux. Elles n'ont, du reste, jamais été qu'en minorité parmi les libres servantes des malades. Si ce n'est pas la religion qui les a toutes amenées au pied du lit des pauvres, c'est d'ordinaire la religion qui les y a fait rester. Une institution comme celle des Sœurs de charité ne saurait guère s'étendre et ne saurait guère durer qu'en se soumettant à l'austère discipline de nos Filles de Saint-Vincent-de-Paul ou de nos Petites Sœurs des pauvres. Quelque vivaces qu'en soient les racines au cœur de la femme, la charité a besoin, pour donner tous ses fruits, de l'égale chaleur de la foi et du couvert de la vie religieuse. Il y faut la continence, la pauvreté volontaire, l'obéissance filiale. Cela est si vrai qu'en Angleterre on a vu des protestants fonder, pour le soin des infirmités humaines, de véritables communautés de femmes ^[25].

Les lois, les habitudes, la réglementation bureaucratique de l'Église russe ne laissent malheureusement pas à la charité chrétienne la même spontanéité, partant la même variété ni la même fécondité, qu'en Occident. Il semble qu'en cela, comme en toutes choses, il faille encore aujourd'hui l'initiative des autorités laïques ou ecclésiastiques. Autrement, aucun peuple n'est plus que le peuple russe naturellement enclin à la pitié et aux œuvres secourables ; aucun même n'est plus porté à faire consister toute la religion dans l'amour du prochain. Aussi ne serions-nous pas étonné que la charité y renouvelât peu à peu la vie religieuse, chez les femmes du moins.

Quant à la part qu'en d'autres contrées les couvents ont prise à l'enseignement, il est douteux que nos collèges de Pères et nos écoles de Frères ou de Sœurs trouvent de longtemps des imitateurs en Russie. Le gouvernement encourage la fondation d'écoles près des monastères ; il est peu disposé à laisser s'établir des congrégations d'hommes ou de femmes, pouvant apporter dans l'éducation du peuple un esprit particulier. L'enseignement libre est peu fait pour un pays autocratique. Veut-il, pour

l'instruction populaire, faire appel au clergé, l'État préfère s'adresser au clergé séculier.

-
1. ↑ Voyez t. I, livre V, ch. I.
 2. ↑ Voy. même livre, chap. II, p. 95.
 3. ↑ W. Palmer : *Notes of a visit to the Russian Church*. p. 200-201.
 4. ↑ L'Église russe compte deux saints stylites ; saint Cyrille de Tourof et un saint Nikita, tous deux du douzième siècle.
 5. ↑ Les moines de Kief ont beau montrer, dans leurs catacombes, le tombeau de saint Nestor, l'annalisto (*létopiscte*), la paternité de la Chronique de ce nom reste douteuse ; ce qui l'est peu, c'est qu'elle a été écrite par les moines. Voy. L. Léger : *Chronique dite de Nestor*.
 6. ↑ Il en a été de même chez la plupart des peuples orthodoxes, chez les Grecs et chez les Serbes, chez les Bulgares notamment. Des couvents, comme celui de Rilo, ont été le refuge du slavisme dans les Balkans.
 7. ↑ *Petcherskii monastery*, le couvent des grottes ; de *pechtchera*, *petchera*, cavité, caverne.
 8. ↑ Le monastère d'Issik-Koul, construit aux frais du Trésor, au Turkestan, a ainsi été doté, sous Alexandre III, de terres fertiles et de pêcheries.
 9. ↑ D'après les comptes rendus du procureur du Saint-Synode (déc. 1886), la Russie possédait 780 couvents d'hommes, comptant une population de 6772 moines et de 4107 novices, soit en tout 10 879 religieux, — et 171 couvents de femmes, renfermant 4941 nonnes et 12 966 novices ou sœurs converses, soit en tout 17 907 religieuses.
 10. ↑ Outre le Pantaléon, deux autres des grands monastères de l'Athos, le Zographos et le Chilantari ; occupés par des Serbes et des Bulgares, forment comme un avant-poste slave sur la Chalcidique grecque.
 11. ↑ *O Pravoslavnom bélom i tchernom Doukhoentsvé v Rossii* : t. I, ch. VII.
 12. ↑ D'après les rapports du procureur du Saint-Synode, on comptait 207 couvents d'hommes subventionnés et 173 non subventionnés. Pour les femmes les premiers étaient au nombre de 106, les derniers au nombre de 65.
 13. ↑ Ce nom de stavropigie, en grec *stavropégion*, donné aux monastères placés sous la juridiction immédiate des patriarches, fait allusion au rit par lequel le patriarche prenait possession de leur emplacement en y plantant sa croix.
 14. ↑ *Vosglasi velmi — Rousskaïa Starina*, fév. 1880, p. 207.
 15. ↑ Outre les allocations servies aux couvents indigènes, le gouvernement russe accorde fréquemment, par l'organe du Saint-Synode ou du ministère des affaires étrangères, des subventions ou des secours aux couvents orthodoxes de l'étranger. Une partie en peut être prélevée sur les revenus des « couvents dédiés ». Il reste, en effet, dans les provinces d'acquisition récente, en Bessarabie notamment, de vastes propriétés affectées, avant la domination russe, à l'entretien de certains couvents des lieux saints, de l'Athos, du Sinaï, de Roumanie. Ces biens, légués, pour la plupart, par les hospodars moldo-valaques, ont été placés sous l'administration du ministère des domaines. Ils ont donné lieu à des difficultés entre le gouvernement roumain et le gouvernement russe, qui, dans l'emploi de leurs revenus, ne s'est pas toujours conformé aux volontés des donateurs.
 16. ↑ La désiatine vaut 1 hectare 9 ares.
 17. ↑ Banqueroute qui a fait beaucoup de bruit sous Alexandre III. Voy. t. II, liv. III, ch. IV.
 18. ↑ Ainsi d'après M. Andréef, auteur d'une apologie de l'abbesse.
 19. ↑ Sur les biens et les revenus monastiques, voyez *Opyt izsledovaniia ob imouchchestvakh i dokhodakh nachikh monastyrei*, St Pétersbourg, anonyme, 1876, cf. *O pravoslavnom belom i tchernom*

doukhov, t. I, ch. VIII.

20. ↑ Ibérie, nom ancien d'une partie de la Géorgie.
21. ↑ *Vestnik Evropy*, juin 1879, étude signée : P...sky. Comparer, pour les béguinages de la Grèce et de la Bulgarie, M. d'Estoumelle de Constant, *La vie de province en Grèce* ; et Muir Mackenzie et Irby, *Travels in the Slavonic provinces of Turkey*, t. II, 146.
22. ↑ Dans la *Rous* primitive, les précautions prises vis-à-vis des religieuses étaient telles que, d'après un récent historien, les aumôniers des monastères de femmes devaient être eunuques (Goloubinsky, *Istoriia rousskoï tserkvi*, t. II, p. 529 ; L. Léger, *Chronique dite de Nestor*, 304).
23. ↑ Voyez Haxthausen, *Studien* (édit. de 1847), t. I, p. 313, 323, Cf. V. Bezobrazof, *Études sur l'économie nationale de la Russie*, t. II, p. 17, 1886.
24. ↑ Voyez P. A. Ilinskii : *Rousskïa Jenchtchina v voïnou*, 1877-1878, gg.
25. ↑ Voyez, par exemple, Margaret Lansdale, *Sister Dora*.

CHAPITRE IX

Le clergé blanc ou séculier. — Comment le clergé est devenu une caste. De l'hérédité des fonctions ecclésiastiques. Églises apportées en dot. Subdivisions de la caste sacerdotale. — Éducation du clergé. Séminaires et Académies ecclésiastiques. Caractères de ces établissements. Leur personnel, leur esprit, leur enseignement. — Situation matérielle du clergé. La plupart des papes ne reçoivent pas de traitement. Tendance à les salarier. Formation et accroissement du budget du culte orthodoxe. Les biens de l'Église. Ressources du clergé. Le casuel. Difficultés auxquelles donne lieu sa perception.

À côté ou au-dessous du clergé noir vient le clergé blanc, le clergé séculier et marié. C'est lui qui, à proprement parler, forme la classe sacerdotale, longtemps érigée en corporation héréditaire, sorte de tribu vouée au service de l'autel. Ce singulier système s'était établi peu à peu : le lévitage était la conséquence du servage et de la constitution de la société civile. Le paysan, lié à la terre, ne pouvait entrer dans l'état ecclésiastique sans frustrer son seigneur ; le noble, propriétaire de serfs, ne pouvait devenir prêtre sans renoncer à ses serfs et aux privilèges de sa classe^[1]. Dans de telles conditions, le recrutement du clergé ne pouvait se faire que par le clergé. Il dut y avoir une classe attachée à l'autel, comme il y en avait une attachée à la glèbe. C'est ce qui advint ; les fils de papes furent élevés au séminaire, et les emplois ecclésiastiques furent réservés aux séminaristes. La coutume ayant rendu le mariage des prêtres obligatoire, il fallait leur assurer des femmes ; à leurs filles il fallait assurer un établissement. Les filles de papes furent destinées aux clercs, et les clercs aux filles de papes. Aux filles, comme aux fils du clergé, il fallut une autorisation spéciale pour sortir de la classe sacerdotale et se marier en dehors d'elle.

Ainsi, par le fait même des besoins de la société, le clergé russe, avec ses femmes et ses enfants, se trouva constitué en véritable caste. En dédommagement de cette sorte de servitude sacrée, il reçut certains avantages : on le compta au nombre des classes privilégiées^[2]. Il fut exempt

du service militaire, exempt des impôts personnels, exempt des châtimens corporels, précieuses prérogatives, si elles avaient toujours été respectées, si les supérieurs ecclésiastiques ou les fonctionnaires laïques eussent plus souvent daigné se conformer aux lois.

Cette constitution du clergé tenait à l'état de choses sorti du servage, elle devait cesser avec l'émancipation. En 1864, trois ans après l'affranchissement des serfs, l'empereur Alexandre II fit tomber les murs séculaires de la caste sacerdotale. L'accès du sanctuaire fut ouvert à toutes les classes, et toutes les carrières furent ouvertes aux enfants du clergé. Cette émancipation du corps ecclésiastique ne produira ses conséquences que dans un temps assez éloigné. Si la loi permet au clergé de se recruter en dehors de lui-même, les mœurs le lui rendent encore difficile. Tant que les autres classes de la nation, que le noble, le marchand, le paysan, seront, par leur éducation ou par des liens civils, retenus en dehors du sacerdoce, le clergé restera dans le peuple une classe à part.

La constitution lévitique du clergé l'avait amené à des habitudes qui ne peuvent disparaître en quelques années. À la faveur de l'hérédité du sacerdoce, tendait à s'établir l'hérédité des fonctions et des emplois ecclésiastiques. Le pape cherchait naturellement à transmettre sa paroisse à l'un de ses enfants ; la cure du père était l'héritage du fils, plus souvent elle était la dot de la fille. Les paroisses tendaient ainsi à devenir une sorte de fief privé, de propriété des prêtres. Il s'en fallut de peu que le clergé ne se fit reconnaître ce droit de succession : plusieurs des principaux prélats de la Russie en combattirent vainement l'exercice au dix-huitième siècle. La coutume était pour les prétentions du clergé. D'ordinaire, pour entrer en possession d'une cure, le candidat devait épouser une des filles de son prédécesseur mort ou retiré ; le plus souvent l'évêque ne le nommait qu'à cette condition. Il y avait pour cela deux raisons. En perdant son chef, la famille du pape tombait le plus souvent à la charge de l'Église et de l'État, qui s'en déchargeaient volontiers sur le nouveau curé. Ensuite, peu de presbytères appartenaient à la commune ou à l'Église ; il y avait un champ affecté aux besoins du pape, mais la maison qu'il y construisait était son bien, elle faisait partie de sa succession ; pour en prendre possession, le nouveau venu devait se mettre d'accord avec la famille de son prédécesseur, la dédommager. L'arrangement le plus simple était, en entrant dans la

maison, d'entrer dans la famille. Le second mariage étant interdit aux femmes de prêtres comme aux prêtres eux-mêmes, et ceux-ci ne pouvant épouser qu'une vierge, il n'y avait point à songer à une union avec la veuve du défunt. C'était donc par un mariage avec une des filles et une pension à la veuve ou aux autres enfants que se réglait le plus souvent la transmission des cures. On évitait ainsi les querelles et les procès, et, pour y couper court, l'autorité avait encouragé ce genre de solution. Les séminaristes n'étant promus au sacerdoce qu'après leur mariage, c'était avant leur ordination qu'ils devaient s'assurer d'une fiancée, en même temps que d'une paroisse. Aussi le principal souci des aspirants à la prêtrise était-il de chercher une héritière dont la main leur valût une église. Le futur curé s'enquêrait moins des charmes ou des vertus de sa fiancée que de l'aménagement du presbytère et des revenus de la paroisse qu'elle lui devait apporter en dot.

La coutume d'arriver aux cures par un mariage ou un marché était si générale qu'il a fallu une loi pour défendre d'en faire une obligation. Ce n'est qu'en 1867 qu'il a été interdit d'exiger, pour la collation d'une cure, que le candidat entrât dans la famille de son prédécesseur ou lui servît une pension. Cette loi était excellente ; elle ne pouvait changer d'un coup des habitudes séculaires. Pour que la collation des cures cesse d'être compliquée d'affaires de mariage et de succession, il faut mettre les veuves et les orphelins du clergé à l'abri du besoin, il faut assurer à chaque pope une demeure paroissiale.

L'hérédité ne s'était pas seulement introduite dans les fonctions de curé et de prêtre, elle était descendue jusqu'aux derniers emplois de l'Église. La classe sacerdotale comprenait non seulement les prêtres et les diacres ayant reçu les ordres, mais aussi les chantres ou psalmistes, les sacristains, les bedeaux, les sonneurs^[3]. Le clergé russe compte environ 500 000 âmes ; sur ce nombre, en apparence considérable, les ecclésiastiques en fonctions, les prêtres en particulier, sont peu nombreux. Le clergé blanc est encore moins homogène que le clergé noir ; il se divise en deux ou trois groupes, dont chacun formait une classe dans la classe, une sorte de sous-caste séparée des autres par le genre de vie ou l'éducation, et, en général, ne se mariant que dans son propre sein. C'est, d'abord, le prêtre, vulgairement appelé « pope »^[4] ; les paroisses ordinaires en ont un, les plus importantes deux. Il

y en avait, en 1887, à peine 35 000, dont près de 1500 portaient le titre d'archiprêtres. C'est ensuite le diacre, qui assiste le prêtre dans les cérémonies et peut le suppléer dans quelques-unes, ainsi dans les enterrements ; chez lui, la qualité la plus prisée est une belle voix de basse. Comme le diacre n'est point essentiel à la liturgie, toutes les églises n'en ont pas, et les paroisses qui en possèdent en ont moins que de prêtres. On n'en compte guère que 7000. Ils étaient près du double il y a vingt-cinq ans ; cette diminution montre moins une tendance à la simplification du culte qu'à l'économie des frais du culte. Enfin viennent le sacristain et le bedeau, le chantre et le sonneur, les assistants du culte ou serviteurs de l'église (*tserkovno-sloujiteli'*). Ce bas clergé correspond aux ordres mineurs de l'Église latine ; il en exerce les anciennes fonctions. La plupart des paroisses ont un ou deux de ces assistants ou acolytes. Comme celui des diacres, le nombre en a notablement diminué depuis un quart de siècle ; ils ne sont plus guère qu'une quarantaine de mille. De même qu'en Occident, on tend maintenant à les remplacer par des mercenaires laïques.

Les deux ou trois clergés entre lesquels se partageait la classe sacerdotale étaient jusqu'à présent demeurés distincts. Au lieu d'être les degrés successifs d'une même carrière tour à tour parcourue par le même homme, les emplois inférieurs, le diaconat et la prêtrise restaient d'ordinaire isolés, exercés pour la vie par des clercs spéciaux. Le lecteur ou psalmiste demeurait psalmiste, le diacre demeurait diacre, surtout quand il avait une belle voix, comme le pape demeurait pape. Grâce à l'introduction de l'hérédité, les générations étaient même souvent rivées au même degré de la hiérarchie. Entre ces familles cléricales vivant côte à côte dans la même paroisse, il y avait peu d'alliances. Chaque classe se mariait dans son propre sein : psalmiste, diacre ou pape épousait la fille d'un de ses pareils. Souvent même il ne suffisait point, pour une union entre deux familles sacerdotales, qu'elles eussent le même titre hiérarchique, il fallait qu'il y eût entre elles une certaine parité de situation.

Pour l'éducation, comme pour l'aisance, le pape des villes est d'ordinaire bien au-dessus des papes des campagnes ; aussi y a-t-il peu d'alliances de familles entre le clergé rural et le clergé citadin. L'élite du clergé blanc est formée des protopopes ou archiprêtres, premiers prêtres d'une paroisse qui en a plusieurs. Ces protopopes sont souvent chargés des fonctions de

blagotchinnye (mot à mot, « hommes du bon ordre »), sorte de doyens ou inspecteurs du clergé paroissial. Un archiprêtre marié peut monter au plus haut emploi où puisse être appelé l'évêque, à un siège dans le Saint-Synode. Entre ces sommités du clergé blanc et le pope ou le diacre des campagnes, il y a un intervalle presque égal à la distance qui, dans le clergé noir, sépare le moine revêtu de la dignité épiscopale du novice réservé aux plus humbles services du couvent.

Dans le clergé marié, comme dans le clergé célibataire, l'intelligence et le travail ne sont point étrangers à cette diversité de destinées. Aux plus mauvais jours de l'hérédité et de la routine, le mérite avait encore sa part dans la distribution des emplois ecclésiastiques. Pour la prêtrise et le diaconat, il y avait une gradation de connaissances et d'examens. On n'arrivait au sacerdoce qu'en passant par deux ou trois épreuves successives ; le candidat qui s'arrêtait à la première était relégué dans le diaconat ; celui qui n'avait pu obtenir aucun diplôme n'avait, pour conserver les privilèges du clergé et n'être point pris comme soldat, d'autre refuge qu'une place de chantre ou de sacristain^[5]. Les emplois ecclésiastiques se trouvaient ainsi mis à une sorte de concours.

Les écoles du clergé sont partagées en trois catégories : écoles de paroisse et de district, séminaires et académies, correspondant à peu près à nos trois degrés d'instruction : primaire, secondaire et supérieure. Les clercs inférieurs sortent des écoles élémentaires, le plus grand nombre des popes des séminaires diocésains, et l'élite des deux clergés des quatre académies qui tiennent lieu de facultés de théologie. De ces académies, les trois plus anciennes sont près des trois métropolites de Pétersbourg, de Moscou, de Kief ; la quatrième est à Kazan, aux confins du monde musulman. À cette académie de Kazan on fait une large part aux langues orientales ; c'est, en quelque sorte, la Propagande pour les missions d'Europe et d'Asie. Dans ces académies, l'enseignement s'est, jusque vers 1840, donné en latin. Elles étaient autrefois entièrement sous la direction des moines. Aujourd'hui encore, les académies ecclésiastiques sont annexées aux grandes laures de Saint-Alexandre-Nevsky, de Troïtsa, de Petchersk ; mais elles occupent un local distinct. À l'académie, comme au séminaire, les moines ont été généralement supplantés par les prêtres séculiers, voire par les laïcs, ces

derniers, il est vrai, tenant d'habitude au clergé par leur origine et leur éducation. Les trois quarts au moins des élèves de ces hautes écoles de théologie sont des boursiers de l'État, des diocèses ou des couvents. La plupart se destinent plutôt à l'enseignement qu'au sacerdoce. Les académies sont moins de grands séminaires que des écoles normales pour les professeurs de séminaires. Le professorat, qui laisse vivre dans le siècle, est une carrière recherchée des jeunes gens sortis du clergé.

Académies ou séminaires, toutes les écoles ecclésiastiques sont, comme l'Église elle-même, fortement centralisées. Elles relèvent directement du Saint-Synode et du haut procureur. Dans son séminaire, de même que dans son consistoire, l'autorité épiscopale est sous la surveillance de l'autorité synodale, et le clergé sous la tutelle de l'État. Naguère encore, c'était le Saint-Synode qui, sur la proposition de l'évêque, nommait ou confirmait les recteurs et professeurs des séminaires, aussi bien que des académies. Pour relever la situation morale du clergé, on a, sur la fin du règne d'Alexandre II, appelé le clergé local, joint aux professeurs des séminaires, à élire lui-même ses recteurs. En outre, c'est le clergé, réuni en assemblées périodiques, qui choisit les comités chargés de surveiller ses écoles.

Recteurs, professeurs, élèves, les hôtes des écoles ecclésiastiques de tout ordre se recrutent presque uniquement parmi les fils et les filles de prêtres, car il y a des établissements pour leurs filles, aussi bien que pour leurs fils. Académies de théologie ou séminaires sont moins faits pour les jeunes gens qui veulent entrer dans le clergé que pour les jeunes gens issus du clergé. En dépit des lois qui en ouvrent l'accès à toutes les classes, les fils de papes sont encore presque seuls à solliciter d'y être admis. Beaucoup, il est vrai, ne font que traverser le séminaire pour passer dans les carrières civiles. Les séminaires n'en ont pas moins gardé un caractère de caste ; à certains égards, ils sont la propriété et la forteresse de la caste. Ils l'entretiennent dans son isolement, en donnant aux enfants du clergé une éducation à part, dans des maisons pratiquement fermées aux autres familles. Aussi, pour supprimer la caste, a-t-on parfois proposé de supprimer le séminaire. Pour rapprocher le clergé des autres classes de la nation, on a conseillé de lui enlever ses écoles et d'élever ses fils et ses filles avec les enfants des autres classes. Ce serait peut-être le seul moyen d'avoir un clergé vraiment séculier. Par malheur, l'Église entend nourrir ses prêtres d'autres aliments

que des sciences profanes ; la vocation sacerdotale exige un long dressage, difficile dans des collèges publics, au milieu de jeunes gens voués à de tout autres soucis. Si rien ne l'oblige à conserver des écoles primaires spéciales pour ses filles et ses fils, le clergé ne saurait guère fermer ses séminaires pour donner aux futurs prêtres un enseignement tout laïque.

Ce n'est point qu'en Russie les séminaires et les écoles ecclésiastiques de tout rang se distinguent beaucoup, par les idées ou les sentiments, des établissements laïques. L'esprit n'en est pas toujours meilleur. La religion même est loin d'y posséder toujours sur les âmes l'ascendant que semblerait lui devoir assurer l'éducation cléricale. De ces maisons ecclésiastiques sont, de tout temps, sortis nombre d'incrédules. Si le fait n'est nullement particulier à la Russie, il n'est nulle part plus fréquent. Cette anomalie apparente s'explique, en partie, par le régime longtemps suivi dans les séminaires, par les rigueurs morales et les privations matérielles infligées aux séminaristes. En dépit des lois et des privilèges officiels du clergé, on n'y a longtemps connu d'autre discipline que les verges et les châtiments corporels. Les supérieurs, dit-on, n'y ont même pas toujours renoncé aujourd'hui. Mal nourris, insuffisamment vêtus, aigris par de précoces souffrances, ne connaissant guère de la religion que de fastidieuses pratiques, les séminaristes prenaient en aversion et leurs maîtres et leur vocation, et la société et l'Église. Les académies ecclésiastiques ne valaient pas beaucoup mieux ; les étudiants en théologie ne se faisaient pas scrupule de fréquenter le *traktir* ou le *kabak*. Jusque parmi cette élite de la jeunesse sacerdotale, la débauche et les orgies de toute sorte n'étaient pas rares. Il arrivait à ces élèves en théologie d'être rapportés du cabaret ivres morts ; dans leur argot de séminaire, cela s'appelait, naguère encore, la « translation des reliques ». Un fils de prêtre, mort à vingt-neuf ans de misère et d'excès, Pomialovsky, s'était fait un nom en dépeignant, dans ses *Nouvelles*, la vie des « vieilles bourses » (ainsi nommait-on dans le peuple les séminaires) ; Pomialovsky y avait lui-même été élevé comme boursier. À une certaine époque, ces maisons avaient si mauvaise réputation que, pour les peupler, la police était obligée de recourir à une sorte de presse parmi les enfants du clergé^[6]. Les professeurs, mal payés, mal traités par les supérieurs monastiques, étaient aussi misérables et aussi mécontents que leurs élèves.

Comment, après cela, s'étonner que les séminaires russes aient longtemps été une pépinière de radicalisme ?

Aujourd'hui même, en dépit des réformes accomplies par le comte Tolstoï et par M. Pobédonostsef, l'esprit des séminaires orthodoxes n'est pas toujours beaucoup plus religieux. Le séminariste libre penseur est un type qui n'a pas encore disparu. Sous Alexandre III, les écoles du clergé se sont parfois montrées non moins indisciplinées que les gymnases civils ou les Universités. Les révoltes n'y sont pas sans exemple. On a vu, à Moscou, en 1885, le métropolite contraint de recourir aux bons offices de la police pour dompter une rébellion de son séminaire. Comme correction, les mutins furent, dit-on, fustigés jusqu'au sang, *manu militari*, en présence du métropolite, qui les excitait au repentir, après avoir, selon les mauvaises langues, béni de sa main les verges. Deux ou trois ans plus tôt, toujours sous Alexandre III, les séminaristes de Voronège, mécontents de leur recteur, s'étaient approprié, contre lui, les procédés des conspirateurs politiques contre le tsar. Ils avaient tout simplement tenté de faire sauter leur supérieur au moyen de matières explosibles placées dans un calorifère donnant sur son cabinet. Et ce n'était pas, chez ces futurs ecclésiastiques, une invention nouvelle ; deux ans auparavant, en 1879, ils avaient, de la même manière, essayé de se débarrasser de leur inspecteur. Il n'y a que des séminaristes russes pour se permettre de pareils expédients. Un peu plus tard, parmi les conspirateurs qui, en mars 1887, avaient fabriqué, pour l'empereur Alexandre III, des bombes strychninées, il se rencontrait un « candidat (bachelier) en théologie » de l'académie ecclésiastique.

Jusque vers la fin du règne d'Alexandre II, les élèves diplômés des séminaires étaient admis à l'université au même titre que les élèves des collèges classiques. Cette faculté leur a été brusquement retirée, durant la crise du nihilisme. Est-ce l'appréhension de leurs tendances radicales, est-ce la défiance de leur pauvreté et des mauvais conseils de l'indigence, qui a fait fermer aux séminaristes les portes du haut enseignement ? Était-ce uniquement le désir de restreindre le nombre des étudiants et d'arrêter le recrutement des groupes révolutionnaires en diminuant le prolétariat lettré ? Était-ce simplement, comme l'affirmaient les rapports officiels, l'infériorité des séminaires vis-à-vis des gymnases classiques ? Toujours est-il qu'en coupant aux séminaristes l'entrée de l'université, en rejetant sur les

académies de théologie les fils de popes sans vocation ecclésiastique, le gouvernement a renforcé l'isolement de la caste sacerdotale. L'État a dressé une barrière de plus entre les enfants du clergé et les classes instruites^[7].

Si les jeunes gens issus du clergé continuent à être élevés dans des écoles spéciales, l'enseignement donné dans ces écoles se rapproche singulièrement de celui des établissements laïcs. Les séminaires russes ont à peu près les mêmes programmes que les gymnases, avec cette différence que, durant les dernières années, les études théologiques se superposent aux études classiques. Ce qu'on appelle en France le grand et le petit séminaire se trouvent ainsi réunis. L'enseignement des séminaires russes n'est point ce qu'on se figure à l'étranger. En peu de pays, les connaissances demandées au clergé sont aussi variées : c'est le slavon liturgique, puis le latin, puis un peu de grec, quoique le grec tienne peu de place pour un pays de rite grec. L'élève n'est point borné aux langues anciennes et aux lettres sacrées : une langue vivante, le français ou l'allemand, à son choix, doit lui ouvrir l'accès du monde moderne et les sources des cultes dissidents. Les programmes sont pleins de promesses ; les lettres n'y font pas tort aux sciences, ni les études théoriques aux études pratiques. À la géométrie, à l'algèbre, à la physique, s'ajoute, pour le futur curé, un peu de botanique, d'économie rurale et parfois même de médecine. Le tout est couronné par l'histoire, la philosophie, la théologie, dont chaque branche a son enseignement spécial. Il serait difficile de concevoir, pour des ecclésiastiques, un plus large système d'enseignement. L'inconvénient est, comme dans toutes nos écoles modernes, que les matières enseignées se pressent dans un temps trop limité, en sorte que l'ampleur des études prend sur leur profondeur. Un autre vice des séminaires orthodoxes c'était, tout récemment encore, l'imperfection des méthodes, la routine, l'emploi de livres ou d'auteurs surannés, l'absence d'esprit critique, d'esprit scientifique. Fondées aux derniers siècles, à l'imitation de celles de l'Occident, les écoles ecclésiastiques russes ont, en élargissant leurs programmes, gardé bien des défauts de leurs modèles. La Russie y ajoutait les siens, la rareté et le peu de science des professeurs, l'instabilité du professorat. Aujourd'hui le personnel enseignant des séminaires et des académies n'est plus inférieur à sa tâche ; il s'est relevé depuis que les prêtres séculiers y ont supplanté les moines. Pour beaucoup de ces derniers,

pour les plus distingués surtout, l'enseignement était moins une profession que le premier échelon d'une autre carrière. On voyait des jeunes gens, après leur prise d'habit, passer presque subitement du banc de l'élève à la chaire du maître, puis bientôt quitter celle-ci pour les hautes dignités.

Avec tous ses défauts, l'instruction offerte dans les séminaires et les académies de théologie a l'avantage (certains diraient l'inconvénient) d'être moins spéciale, moins exclusivement ecclésiastique qu'en d'autres pays. Les programmes seraient remplis que le clergé russe serait le plus instruit et le plus éclairé du monde. S'il ne l'est point, il n'est guère inférieur à certains clergés de l'Occident ; il est supérieur à la plupart des clergés d'Orient, unis ou non à Rome. Les connaissances du plus grand nombre des prêtres les mettent encore au-dessus du milieu où ils vivent, et si la plupart en tirent peu de parti, la faute en est moins à l'enseignement du séminaire qu'au poids déprimant de la vie du pope. L'instruction des diacres et des clercs inférieurs est plus faible ; les plus vieux de ces derniers savent à peine lire le slavon et récitent leur office par cœur. Le temps est loin cependant où le patriarche Nikone se faisait taxer d'exigence en prétendant que tous les clercs sussent lire : encore aujourd'hui tous les sonneurs ou sacristains le savent-ils en Occident ?

L'ignorance n'est point la principale plaie du clergé russe, c'est la pauvreté ou plutôt le manque de moyens d'existence indépendants. Le clergé paroissial n'est point salarié ou ne l'est que d'une façon insuffisante. Un tiers seulement des popes touche une allocation de l'État, et ces privilégiés ne sauraient vivre de ce que l'État leur donne. Les provinces où les cultes étrangers ont de nombreux adhérents sont les seules où les prêtres orthodoxes reçoivent un traitement sérieux. Dans ces régions, la politique unit l'intérêt de l'orthodoxie à l'intérêt national ; elle empêche l'État de laisser le pope à la charge de son troupeau. Alors même le curé russe ne reçoit guère plus de 300 roubles : avec cela, le pope, père de famille, se trouve encore souvent dans une situation inférieure à celle des ministres des confessions rivales, qui d'ordinaire sont, eux aussi, salariés par l'État. Les défiances mêmes du gouvernement contre les cultes hétérodoxes l'engagent à en payer le clergé, pour le mieux tenir sous sa main. Il le fait, d'ordinaire, au moyen d'une taxe spéciale appliquée aux membres de chaque

confession, en sorte qu'il n'est que l'intermédiaire obligé entre les différentes Églises et leurs ministres. Avec le clergé orthodoxe, il n'est pas besoin de tels moyens ; l'État le tient sous sa tutelle par assez d'autres liens.

Cet exemple montre l'erreur de ceux qui font consister la séparation de l'Église et de l'État dans la suppression du budget des cultes. C'est là une vue grossière qui ne peut être acceptée que par l'ignorance. Peu d'Églises ont été aussi étroitement unies à l'État que l'Église russe, et, jusqu'à une époque toute récente, il n'y avait pas en Russie de budget des cultes. Aucun clergé n'a été plus dépendant du gouvernement, et, aujourd'hui encore, la plus grande partie de ce clergé ne reçoit rien du Trésor.

Chez un peuple riche, où l'initiative individuelle a été mûrie par les libertés publiques, là surtout où la nation est partagée entre diverses confessions et le sentiment religieux stimulé par la rivalité des différents cultes, le clergé peut trouver plus de liberté, plus de dignité, à n'avoir d'autre soutien que la piété de ses fidèles. Il en est autrement dans un pays pauvre, habitué à se reposer de tout sur l'État. Le clergé, dont l'entretien est abandonné au zèle privé, y perd en considération et en indépendance, souvent même en moralité. En étant à la charge de ses paroissiens, le prêtre tombe à leur merci. C'est ce qui se voit en Russie, au moins dans les campagnes. A-t-il affaire aux anciens serfs, le pope a peine à leur arracher la nourriture de ses enfants. Compte-t-il sur sa paroisse quelque riche famille, il n'en est d'ordinaire qu'une, celle de l'ancien seigneur, en sorte que la générosité est sans émulation, et que la reconnaissance, n'ayant point à se partager, se change en dépendance et en servilité. Au temps du servage, le pope vivait surtout des bienfaits du seigneur local : à force d'être son obligé, il devenait son homme, sa créature ; il était comme l'aumônier ou le chapelain du propriétaire. Cet état de choses n'a pu disparaître en un jour avec l'émancipation.

Alors que d'autres pays en discutent la suppression, la Russie incline au salariat des cultes. Chez un peuple, en effet, où l'Église est liée à l'État, le salariat du clergé offre à tous deux plus d'avantages que d'inconvénients. Pour que le prêtre ait profit à se passer des subventions du gouvernement, il faut qu'il soit libre de sa tutelle. Dépendre à la fois de l'État par l'administration ecclésiastique et des fidèles par les besoins pécuniaires, c'est, pour un clergé, une trop lourde servitude. Pour qu'il n'en soit pas

écrasé, il faut que l'une de ces deux dépendances l'affranchisse de l'autre. Dans un pays encore pauvre, comme la Russie, subventionner le prêtre serait le meilleur moyen de le relever aux yeux du peuple. L'obstacle est dans les finances. Chacune des réformes de l'empire vient, temporairement au moins, peser sur son budget ; cette considération ne permet pas l'application immédiate de toutes les réformes projetées. Le chapitre du culte orthodoxe est déjà un de ceux qui ont le plus grossi, dans un budget dont tous les chapitres se sont singulièrement enflés. L'allocation du Saint-Synode a plus que décuplé depuis une cinquantaine d'années : en 1833 elle n'atteignait pas 1 million de roubles ; en 1887 elle montait à près de 11 millions. Il est vrai que le clergé urbain ou rural ne touchait guère que la moitié de ces 11 millions^[8]. Sur près de 35 000 paroisses, 18 000 environ avaient seules part aux libéralités de l'État. L'administration bureaucratique de l'Église est naturellement dispendieuse. Les chancelleries et leur personnel de commis absorbent une notable part des ressources ecclésiastiques. Heureusement pour l'Église, la piété privée est plus généreuse envers elle que le Trésor. Le budget que lui octroie l'État est au moins doublé par les libres dons des particuliers. Le clergé recueille, des quêtes, des troncs des églises, des offrandes de toute espèce, une douzaine de millions de roubles. En outre, le Saint-Synode possède des capitaux, une sorte de fonds de réserve amassé peu à peu et montant à une trentaine de millions (de roubles) dont le revenu s'ajoute au budget du culte orthodoxe.

En Russie de même qu'en France, le budget du culte dominant pourrait être regardé comme une dette nationale. Là aussi, la subvention accordée à l'Église n'est qu'une mince indemnité des biens qui lui ont été enlevés. Dans l'ancienne Moscovie, l'Église possédait d'énormes propriétés territoriales. La terre et les paysans étaient la monnaie du pays ; les princes et les boyars, pauvres de numéraire, payaient en terre les prières du clergé. C'est ainsi que l'Église était devenue le plus grand propriétaire de la Russie. Ses biens, déjà limités par les vieux tsars, l'Église les a, pour la plupart, perdus au dix-huitième siècle. La sécularisation, effectuée en 1764, atteignit le clergé blanc en même temps que les couvents. En s'emparant des biens^[8] ecclésiastiques, Catherine II, comme une trentaine d'années plus tard notre Assemblée constituante, prétendait n'y porter la main qu'afin d'en faire un meilleur usage « pour la gloire de Dieu et le bien du pays ». Plus

heureuse ou plus habile que la Révolution française, la tsarine eut l'art de faire ratifier par le clergé la dépossession de l'Église. Un seul prélat, Arsène Matsiéévitch, archevêque de Rostof, protesta au nom des canons de l'Église. Ce petit Nikone fut dépouillé de l'épiscopat. Comme plus d'un des récalcitrants aux volontés autocratiques, il fut déclaré fou ou radoteur (*vral*), et, à ce titre, enfermé pour la vie dans une prison de Revel. Il y mourut après vingt ans de captivité, et sa mort fut tenue secrète, de peur que les dévots n'eussent l'idée de l'honorer comme confesseur de la foi.

Le clergé séculier, de même que les couvents, a conservé ou recouvré une partie de ses terres. Dans chaque paroisse, le pope a d'ordinaire la jouissance d'un champ ; la plupart des communes lui attribuent une trentaine de désiatines^[9]. Les prêtres qui reçoivent un traitement du Trésor sont parfois les mieux dotés de terres. C'est que, dans les provinces de religion mixte, là où il est en concurrence avec le curé catholique, le pasteur protestant ou le mollah musulman, le pope est soutenu par l'État comme un agent de russification. D'après les statistiques du *zemstvo* de Podolie, les 1350 paroisses orthodoxes de ce seul diocèse se partageaient 80 000 désiatines de champs labourés, rapportant environ 600 000 roubles, et à ces champs venaient s'ajouter des potagers, des prairies, quelques bois.

Les diocèses de la Russie centrale sont souvent moins favorisés. Dans un village du gouvernement de Voronège où j'ai séjourné, à Kourlak^[10] sur le Bituk, l'église possédait douze désiatines ; la moitié, c'est-à-dire six désiatines, revenait au prêtre ; le quart, autrement dit trois désiatines, revenait au diacre ; le reste, soit une désiatine et demie par tête, formait le lot du chantre et du sacristain. Comme point de comparaison, il est bon de dire que, dans toute cette région, la part de terre attribuée à chaque paysan par le statut d'émancipation dépassait les six désiatines du pope. Quant au *pomechtchiky*, à l'ancien seigneur qui me donnait l'hospitalité, son domaine n'avait pas moins de 40 000 hectares ; il lui fallait des relais pour aller d'une extrémité à l'autre de ses champs.

Prêtres et diacres ont beau jouir de tant et tant de désiatines, ce leur est souvent une mince ressource dans un pays peu peuplé, où parfois la terre n'a de valeur qu'autant qu'on la peut cultiver soi-même. Les paysans prêtent d'ordinaire au pope un travail gratuit, mais insuffisant. Souvent le prêtre est réduit à mettre lui-même la main à l'ouvrage. À Kourlak, par

exemple, le pape cultivait la moitié de ses six désiatives et louait l'autre. La principale ressource du clergé n'est pas là, elle est dans les cérémonies religieuses, dans le casuel. Il y a dans chaque paroisse deux, trois, quatre familles, souvent vingt ou vingt-cinq personnes, à vivre de l'autel. Tout ce monde pourrait encore trouver là un revenu suffisant, si le produit de chaque église était abandonné à son clergé. Or il n'en est point ainsi : certaines aumônes, certaines taxes ecclésiastiques sont réservées aux caisses du diocèse ou du synode.

Dans les églises orthodoxes, chez les Grecs comme chez les Russes, une des branches de revenus les plus régulières est la vente des cierges : cette vente se peut comparer à la location des bancs ou *pews* en Angleterre et des chaises en France. Les orthodoxes, qui ne s'assoient point pendant les offices et prient d'ordinaire debout, n'entrent guère dans leurs temples sans acheter à la porte un petit cierge qu'ils laissent à l'église ou qu'ils brûlent devant une image. Les dévots en allument à la fois devant plusieurs saints. La pâle lueur des cierges remplace devant les icônes la prière qu'elle symbolise. L'Église tient à la pureté de la cire, dont l'odeur ambrée doit se mêler au parfum de l'encens ; on veut qu'elle soit fabriquée par les ouvrières ailées auxquelles le Seigneur en a confié le soin. Dans cette Russie où le peuple boit encore de l'hydromel, et où tant de terres n'ont jamais porté que des fleurs sauvages, les ruchers sont nombreux. En certaines régions, vers l'extrême nord, vers l'Oural ou le Caucase, on se contente souvent de recueillir les rayons des essaims en liberté. Sauvages ou domestiques, les innombrables abeilles de l'immense empire travaillent avant tout pour le Christ et pour ses saints. Des cinquante millions de kilogrammes de cire qu'elle récolte annuellement, la Russie consomme la plus grande partie dans ses églises. Autrefois la confection des cierges était abandonnée à l'industrie privée. Aujourd'hui l'Église, en bonne ménagère, s'en charge souvent elle-même. Nombre d'évêques ont leur fabrique diocésaine ; plus d'un couvent a également la sienne. De cette façon, tout le produit de cette pieuse industrie revient à Dieu et à ses ministres. Je ne sais exactement combien de millions rapportent au clergé la vente et la fabrication des cierges. Toujours est-il que c'est un de ses principaux revenus. Aussi l'une des questions les plus agitées, dans le monde de l'Église, a-t-elle été celle de la répartition du produit de cette vente. Le plus

net de ce saint trafic va encore, croyons-nous, au Saint-Synode et aux écoles ecclésiastiques.

À l'inverse du prêtre catholique, le pope ne peut guère compter parmi ses ressources les honoraires de ses messes. On dit bien la messe pour les morts, surtout aux anniversaires funèbres, mais l'usage n'est point d'en multiplier la répétition. Les dispenses de jeûne et de carême ne sont non plus d'aucun secours pécuniaire pour le diocèse ou les paroisses. L'orthodoxie orientale, pour ses quatre carêmes, ne donne pas de dispenses, chacun les observe suivant sa conscience ; au jeûne elle ne substitue point l'aumône. L'Église gréco-russe a dû chercher d'autres sources de revenus. Obligée de faire vivre de l'autel un clergé pourvu de famille, on comprend qu'elle en soit arrivée à faire argent de tout, et qu'aucune de ses cérémonies, aucun de ses sacrements ne soit gratuit. Le lecteur sait déjà que tout se paye, l'absolution des péchés comme le baptême et le mariage^[11]. Les inconvénients d'une pareille pratique, pour la dignité du clergé, n'échappent pas aux autorités ecclésiastiques. Elles voudraient en affranchir au moins les deux sacrements demeurés entièrement gratuits dans l'Église latine, la confession et la communion. En 1887 le Saint-Synode a résolu d'interdire aux pénitents de remettre de l'argent dans la main du prêtre, ou de lui en laisser sur une table après la confession. Il a, de même, décidé de supprimer l'usage, pour nous assez bizarre, de déposer une offrande sur un plat en buvant du vin chaud après la communion. Pour remplacer cette branche de revenus, le Saint-Synode a ordonné de placer dans les églises des troncs spécialement destinés à recueillir les dons des fidèles qui viennent faire leurs dévotions. Cette mesure a été appliquée à Moscou, dès 1887, durant la semaine sainte. Comme il fallait s'y attendre, la recette a été en notable déficit sur les années précédentes. Il s'est rencontré des orthodoxes qui ont jeté dans les troncs des boutons et des chiffons de papier, au lieu de pièces d'argent ou de billets de banque. Si le nouveau système est plus conforme à la dignité du prêtre, il est assurément moins favorable à ses intérêts. Aussi est-il douteux qu'il puisse être maintenu ou étendu à toutes les paroisses. À plus forte raison ne saurait-on supprimer la rétribution perçue par le prêtre pour les autres sacrements.

Si le Russe du peuple recourt souvent aux services du pope, il les rémunère chichement : pour les principales cérémonies, à peine donne-t-il

un ou deux roubles ; pour les plus petites et les plus fréquentes, quelques kopeks (centimes du rouble). La multiplicité de ces redevances peut seule dédommager le clergé de leur modicité ; aussi n'en néglige-t-il aucune. Il tend à se transformer en agent financier, en collecteur de taxes. Tout se paye, et rien n'a de tarif ; depuis Pierre le Grand, on a plusieurs fois songé à tarifier le casuel ; les préventions du peuple s'y sont opposées. La misère besogneuse du pope doit le disputer à l'avare pauvreté du moujik. Pour une cérémonie, pour un mariage ou un enterrement, on négocie, on marchandé parfois, comme on ne marchandé plus qu'en Russie. On a vu des fiancés venir à l'église et s'en retourner, sans être mariés, pour n'avoir pu se mettre, d'accord sur le prix avec le curé. On a vu des paysans enterrer clandestinement leurs morts pour échapper aux exigences du prêtre.

De là toutes sortes d'anecdotes, de contes, de légendes. Une fois c'est un pope qui, pour se venger de la ladrerie du père, donne à l'enfant qu'il baptise un nom ridicule. Une autre fois, c'est un paysan qui demande à son curé l'autorisation de se marier dans une autre paroisse. « C'est fort bien, répond le ministre de Dieu ; mais as-tu calculé ce que me coûte ton départ ? D'abord je t'aurais marié : soit tant de roubles. Puis tu auras des enfants, mettons sept : cela me ferait sept baptêmes. Puis, plusieurs de tes enfants viendront à mourir ; mettons trois : cela me ferait trois enterrements. Puis tu auras des fils ou des filles à marier ; mettons quatre : cela me ferait quatre mariages. — Mais, *batiouchka*, réplique le paysan, tu es déjà vieux : tu pourrais mourir avant tout cela. — C'est vrai, mon ami, riposte le pope, nous sommes tous mortels, aussi je ne te demanderai que dix roubles. »

La rapacité du clergé a fourni la matière de plusieurs contes populaires. Ces *skazki* montrent quelle opinion l'impitoyable levée du casuel a donnée du pope au moujik. Pour juger des sentiments d'un peuple à l'égard de ses prêtres, on ne saurait, il est vrai, s'en fier à ses contes ou à ses proverbes. Monastique ou séculier, le clergé a partout été en butte aux traits de la satire populaire. Ce qui distingue la raillerie russe, c'est son âpreté. En voici un exemple d'après un conte recueilli par Afanasief. Un pope, c'est là chose commune, a refusé de célébrer les funérailles d'une femme pauvre. Le mari, en creusant lui-même la tombe, découvre un trésor ; il porte une pièce d'or au prêtre. Aussitôt les prières sont dites ; le pasteur, tout changé, assiste au repas mortuaire ; il y mange et boit comme trois personnes. La richesse du

festin servi par le pauvre homme étonne le curé, il l'interroge, il l'adjure de confesser son péché. « As-tu tué quelque marchand ? lui dit-il. — J'ai découvert un trésor », répond le moujik. Le pope décide de s'emparer de la trouvaille de son paroissien en lui faisant peur. D'accord avec sa popesse, il imagine de se déguiser en diable. Pour cela, il s'affuble de la peau d'une chèvre. Le stratagème réussit, le moujik livre son trésor ; mais, en le rapportant, le pope s'aperçoit que la peau de chèvre s'est attachée à ses membres^[12]. Cette naïve légende pourrait servir d'allégorie. Comme la peau de chèvre, le renom de cupidité s'est attaché au prêtre ; il s'est collé à son front, il le défigure, il fait prendre le ministre de Dieu pour un suppôt du diable. « Avoir des yeux de pope » est une expression proverbiale pour désigner des regards avides.

Les évêques cherchent à modérer la cupidité de leurs prêtres ; ils savent au besoin leur donner d'édifiantes leçons. Voici à cet égard un trait que j'ai tout lieu de croire exact. Une pauvre femme était venue trouver Mgr Dmitri, alors archevêque de Toula, le suppliant de lui avancer deux roubles. Le prélat, dont la charité était légendaire, ne put les trouver sur lui. « Que voulez-vous faire de ces deux roubles ? demanda-t-il à la femme. — Mon mari est mort, répondit-elle, je voudrais faire dire pour lui les prières de l'Église, et le prêtre exige deux roubles pour l'enterrement. — Je ne puis vous les prêter aujourd'hui, répliqua Mgr Dmitri ; mais je présiderai moi-même demain aux funérailles de votre défunt. » Et il tint parole, à la consternation du pope ainsi mis en cause. Le service funèbre terminé, l'évêque, au lieu d'adresser un reproche au prêtre, lui tendit un billet de deux roubles, en disant : « Prenez, vous n'êtes pas comme moi. Vous n'avez pas d'appointements, vous n'avez que votre casuel pour vivre. » Cela, en effet, est d'ordinaire exact et explique l'apparente rapacité des malheureux popes.

Le premier souci d'un prêtre, en prenant possession d'une paroisse, est de s'enquérir de la valeur du casuel. Il y a quelques années, un jeune pope du diocèse de Volhynie avait été nommé à une cure du district de Rovno. Ayant appris que c'était une paroisse pauvre, il écrivit à l'archevêché pour en solliciter une plus lucrative. L'archevêque, Mgr Palladius, fit droit à la demande du jeune ecclésiastique, mais en même temps il écrivit en marge de la requête : « Le pétitionnaire sollicite une paroisse de rapport. Pour

l'obtenir il faut travailler et s'en montrer digne. Les préoccupations matérielles cadrent mal avec la mission ecclésiastique. Le pétitionnaire ferait peut-être bien de chercher son avantage en dehors du sacerdoce, qui ne paraît pas être sa vocation^[13]. » Je doute que le prêtre en question ait suivi le conseil épiscopal. Pour la plupart des popes, la prêtrise n'est qu'une carrière qu'ils ne se font pas scrupule d'exploiter de leur mieux. Quelques-uns ne craignent même point, pour en augmenter les profits, de violer les lois de l'État ou les canons de l'Église. C'est ainsi qu'il s'en rencontre pour bénir des mariages secrets et calmer, moyennant finance, la conscience des couples qui ne peuvent s'unir légalement^[14]. Dans les contrées écartées, en Sibérie spécialement, certains popes, non contents de fouler leurs prosélytes indigènes, se livrent à toutes sortes de commerce^[15].

Les exigences pécuniaires du clergé sont si connues que, en mainte contrée, elles constituent un obstacle au progrès de l'orthodoxie. « La foi russe est trop chère », répondent aux convertisseurs certains indigènes de Sibérie. « Le pope est trop avide, disent de leur côté les raskolniks, les sacrements sont trop dispendieux. » Cette considération toute matérielle n'a pas été étrangère au succès de quelques-unes des sectes les plus récentes, les Stundistes, par exemple. Plus d'un moujik en est venu à se persuader de l'inutilité des sacrements, à la suite d'une dispute avec le prêtre sur le prix d'une cérémonie. L'un des sectaires les plus en vue de cette fin de siècle, Soutaïef, n'avait pas débuté autrement.

De telles habitudes ont fait accuser l'Église orthodoxe de simonie. Le reproche serait plus juste en Turquie, où les hautes dignités ecclésiastiques s'achètent de la Porte ou des pachas : le clergé est obligé de rançonner les fidèles pour payer ses maîtres musulmans. En Russie, du moins, le troupeau n'est tondu que pour l'entretien du pasteur. Le clergé, qui vit des offrandes de ses paroissiens, ne leur peut faire remise des redevances qui sont le pain de ses enfants. Il ne reconnaît point aux indifférents ou aux dissidents la liberté de se soustraire aux taxes de l'Église ; ce serait frustrer ses ministres ou accroître les charges des paroissiens fidèles. Pour ne pas profiter des cérémonies orthodoxes, le *raskolnik* est souvent tenu d'en payer au prêtre la rançon. De là des compromis pécuniaires entre les curés et les sectaires. Le clergé levait les droits qui lui revenaient, sans tenir compte des opinions de ceux qui les lui devaient, comme ailleurs il a longtemps perçu la dîme,

comme, en d'autres pays, l'État fait contribuer au budget des cultes leurs adversaires aussi bien que leurs partisans. La modicité de ses ressources défend au pape d'en rien abandonner. Il a sa femme et ses enfants qui le poussent à ne rien omettre de ses droits ; il a ses confrères du clergé, le diacre et les clercs inférieurs, qui, vivant sur les mêmes gratifications, se trouveraient victimes de son désintéressement. Pour éviter les querelles, il a fallu soumettre la répartition du casuel à des règles officielles. Le prêtre a trois fois, le diacre deux fois plus que le chantre.

Pour les mieux partagés, ces redevances seraient insuffisantes, si, en dehors des sacrements et des cérémonies habituelles de l'Église, la piété ou la superstition du peuple n'offrait au clergé d'autres sources de bénéfices. À la campagne, les diverses saisons et les diverses cultures réclament l'intervention du prêtre, dont les services sont payés tantôt en argent, tantôt en denrées. Les fléaux physiques, la sécheresse, les épidémies sont, pour le pape rural, autant d'occasions de profits. J'ai ainsi vu, dans le midi, le clergé bénir successivement les melons de chaque paysan. Parfois, quand elles n'obtiennent pas le résultat attendu, les prières de l'Église se retournent contre ses ministres. Le moujik les accuse de lui avoir fourni de mauvaises oraisons ou d'avoir mal accompli les rites. Dans une commune du gouvernement de Voronège, comme la sécheresse ne finissait point, les paysans imaginèrent d'immerger le prêtre dans la rivière. D'ordinaire, c'est pour les sorcières qu'ils réservent ce suprême argument ; mais entre le magicien et le prêtre, entre les incantations de l'un et les invocations de l'autre, l'obscur intelligence du moujik ne fait pas toujours grande différence^[16], d'autant que prêtre et sorcier lui offrent à peu près le même genre de secours, à des conditions analogues. La pauvreté du clergé l'oblige à se prêter à des pratiques peu dignes de l'Église ; elle fait quelquefois de lui le complice des superstitions populaires. C'est ainsi que longtemps s'est perpétué l'usage d'emporter des prières dans un bonnet pour les femmes en couches. Le paysan tendait son bonnet fourré (*chapka*) pour que le prêtre pût y réciter ses orémus. La prière dite, il fermait avec soin le bonnet pour ne pas la laisser échapper et la transmettre intacte à l'accouchée, sur la tête de laquelle il la répandait en agitant sa *chapka*. Cette coutume, condamnée par le Règlement spirituel de Pierre le Grand, a, dans certaines contrées,

persisté jusqu'à nos jours. On comprend la faiblesse du pape vis-à-vis de superstitions dont il vit.

En dehors même de l'*izba* du moujik, la religion ou mieux le cérémonial religieux tient encore une grande place dans la vie russe, dans la famille, dans les affaires. Pour tout événement important, pour un anniversaire, pour un retour ou pour un départ, lors d'un emménagement ou lors d'un voyage, au début ou à la conclusion de toute entreprise, le Russe demande la bénédiction de l'Église et de ses ministres. On appelle le clergé dans les maisons pour chanter des *Te Deum* et bénir les fêtes de famille ; c'est pour lui une occasion de réjouissance et de bonne chère en même temps que de profit. Le pape n'attend pas toujours d'être invité. Il y a des époques, à Noël, à l'Épiphanie, à Pâques, où il est d'usage que le clergé aille bénir les demeures de ses paroissiens. Une coutume semblable existe encore en quelques pays catholiques. Dans les villes et les campagnes de Russie, le prêtre et le diacre, en habits sacerdotaux, s'en vont de maison en maison chanter un alléluia. À peine introduits, ils se tournent vers les saintes images, récitent rapidement leurs prières, donnent aux assistants la croix à baiser, empochent leur argent et s'en vont recommencer ailleurs. Il est des maisons où on les fait parfois recevoir dans l'antichambre par des domestiques ; il en est où, en leur remettant la gratification d'usage, on les dispense du chant des prières. Dans les campagnes, ces tournées périodiques donnent quelquefois lieu à des scènes bizarres ; on voit des paysans fermer leurs cabanes et prendre la fuite à l'approche du pape, au risque d'être poursuivis par les femmes ou les enfants du clergé. Pour mettre fin à leurs importunités, le synode a dû défendre aux popesses et à leurs enfants d'accompagner leurs maris dans ces quêtes à domicile. D'autres fois, le paysan refuse l'offrande habituelle, et alors s'engagent, entre le prêtre et lui, des discussions plus dignes de la foire que de l'Église. J'ai entendu raconter qu'un pape, las de réclamer le salaire des prières qu'il venait de réciter, imagina de retirer les bénédictions qu'on ne voulait point lui payer pour les remplacer par des imprécations. La superstition triompha de l'avarice du paysan, effrayé des malédictions du prêtre comme des sortilèges d'un magicien.

Ces tournées paroissiales, qui se répètent plusieurs fois par an, sont une des causes de la déconsidération du clergé, moins pour cette sorte de

mendicité solennelle que pour les circonstances qui l'accompagnent. En de telles visites, le clergé, celui des campagnes surtout, est souvent victime d'une qualité nationale, de l'hospitalité russe, qui garde encore quelque chose de primitif. Il n'est si pauvre moujik qui n'offre, en ces jours de fête, un verre de vodka à son curé ; le moins généreux se blesse si le prêtre ne boit chez lui. Un refus est, par la plupart des paysans, considéré comme un outrage ; le prêtre est alors un orgueilleux qui méprise le pauvre monde. Les paysans se vengent en lui refusant leurs services pour la culture de son champ. Le plus prudent est de se soumettre, et l'honneur accordé à l'un ne se peut dénier à l'autre. Le clergé s'en va ainsi, d'izba en izba, en habits sacerdotaux et portant la croix, distribuant partout ses bénédictions et recevant en échange un verre d'eau-de-vie et quelques kopeks. Les suites sont aisées à deviner. À la fin de la journée, le prêtre est facilement hors de son bon sens. Les paysans s'en scandalisent peu, sur le moment du moins. Le pope a-t-il peine à se soutenir, il se trouve de bonnes âmes pour lui venir en aide et le conduire avec précaution, de porte en porte, jusqu'au bout de sa tournée. Naturellement pareil spectacle est peu fait pour ramener les dissidents. J'ai vu, dans la galerie d'un riche *raskolnik* de Moscou, un tableau de Pérof représentant une scène de ce genre. Le pope chancelle, la croix à la main, et le diacre ivre souille les ornements sacrés ^[17]. De tels accidents ne peuvent inspirer de respect au paysan qui les provoque ; avec la contradiction habituelle au peuple, il se moque, le lendemain, de ce qu'il encourageait la veille. Pour un pope, le plus avantageux est d'être en état de supporter la boisson, et, pour ne pas succomber à l'ivresse, d'être bon buveur. Les occasions de le devenir ne lui manquent point ; aux repas de noces des paysans, comme en ses tournées paroissiales, le curé doit rendre raison à tous ceux qui boivent à sa santé. Avec de telles habitudes, on s'explique sa réputation de buveur ou d'ivrogne, d'autant que, partout, le peuple attribue volontiers au clergé le goût du vin et de la bonne chère.

Il faut se garder de croire que ces faiblesses enlèvent à l'humble clergé rural tout sentiment de sa haute mission. Les fonctions du prêtre se ravalent trop souvent pour lui à l'accomplissement mécanique des rites et de la liturgie ; mais ces rites, il les célèbre avec la conscience de leur valeur religieuse et morale. Le pope est d'ordinaire fidèle à ce qu'on pourrait appeler le devoir professionnel. Cet homme aux manières vulgaires, à

l'horizon borné, sait, à l'occasion, trouver des consolations pour les malades et des exhortations pour les mourants. Il a le secret du langage qu'il faut parler aux simples et aux ignorants. Plus il est près du peuple par les mœurs, par les défauts mêmes, mieux peut-être il sait s'en faire comprendre. Les prêtres de la nouvelle génération, plus instruits, plus réservés, plus sobres, ne sont pas toujours ceux qui inspirent le plus de confiance au moujik. Il préfère parfois le pope de l'ancien type avec sa bonhomie, sa grossièreté et ses vices qui sont les siens. « Je sais qu'il se soûle, disait de son curé un paysan, mais c'est un bon chrétien et il n'est gris ni le samedi soir ni le dimanche matin. » À demi paysan durant la semaine, le pauvre pope redevient prêtre en revêtant la chasuble ou l'épitrachéon. La mystérieuse vertu de la religion le porte au-dessus de ses chétives préoccupations et l'élève, pour une heure, au niveau de ses sublimes fonctions. Elles sont particulièrement rudes ces fonctions du prêtre, sous un tel ciel, avec un tel hiver et les énormes distances des paroisses russes. Pour aller, sur ces plaines sans abri, porter l'extrême-onction à un malade ou confesser un mourant, il ne faut guère moins, en certaines saisons et en certaines régions, qu'une sorte d'héroïsme. Or, si le pope veut en être payé, il est inouï qu'il refuse les sacrements. Plus d'un a été surpris par l'ouragan en portant le viatique par une nuit d'hiver. Pour se donner des forces, il avait, avant de partir, bu d'un seul coup un large verre de vodka ; et le lendemain sa femme et ses enfants ont retrouvé son cadavre sous la neige. J'ai entendu raconter plus d'un trait de ce genre. Ce qui est peut-être plus rare, c'est un prêtre en réputation de sainteté, attirant à son église la piété populaire. Il s'en rencontre cependant quelques-uns. Ainsi, dans ces dernières années, le P. Ivan Illitch Serguief, archiprêtre de Saint-André de Kronstadt. C'est, pour le peuple des environs, une sorte de curé d'Ars ou de dom Bosco. On lui attribue des guérisons miraculeuses, on a foi dans la vertu de ses prières ; aussi vient-on de tous côtés lui en demander, ou se confesser à lui, si bien que son église présente, en tout temps, l'aspect encombré des églises orthodoxes un vendredi du grand carême.

1. ↑ Au moyen âge on rencontre parfois dans le clergé des membres des grandes familles, tels que le métropolite Alexis ; mais cela devint peu à peu de plus en plus rare. La noblesse et le clergé se trouvèrent tous deux affaiblis par leur isolement. Les kniazes, jaloux de conserver

autour d'eux tous leurs *droujinniks*, se souciaient peu de les voir entrer dans l'Église. Dès le quatorzième siècle, Vassili Dmitriévitch concluait un arrangement avec le métropolite pour qu'aucun serviteur du grand-prince ne reçût les ordres (Solovief, *Istoriia Rossii*, t. XIII, p. 36). La disette d'hommes dont souffrit si longtemps la Moscovie fut ainsi l'une des causes de l'hérédité des fonctions sacerdotales.

2. ↑ Voyez t. I, liv. V, chap. I.
3. ↑ Nous parlons ici de la classe, de la caste, telle qu'elle s'est conservée jusqu'à nos jours. Au point de vue de l'ordination, l'Église orthodoxe reconnaît trois degrés dans la hiérarchie : le diaconat, la prêtrise, l'épiscopat.
4. ↑ Ce mot de « pope », équivalent du *papas*, se prend en russe plutôt en mauvaise part. On se sert d'ordinaire du mot prêtre (*sviachtchennik*), qu'on emploie souvent dans le sens de « curé ».
5. ↑ L'exemption du service militaire n'est plus accordée aujourd'hui à ces serviteurs de l'Église (*tserkovno-sloujiteli*)
6. ↑ *Mémoires* de D. Rostislavof, *Rousskaïa Starina*, janv. 1880. Cf. *O Doukhovnykh outchilichtchakh v Rossii*, ouvrage anonyme du même auteur. Ce Rostislavof, professeur d'académie ecclésiastique, écrivit ensuite, toujours sous le voile de l'anonyme, un livre sur le clergé blanc et le clergé noir. Pour n'être pas victime des rancunes de ses supérieurs, il lui fallut de hautes protections.
7. ↑ Par contre, les séminaristes qui n'entrent pas dans les ordres sont aujourd'hui soumis au service militaire, comme les autres jeunes gens. Comme eux, ils participent aux avantages accordés par la loi russe aux élèves de l'enseignement secondaire et supérieur.
8. ↑ Voici, d'après le budget de 1887, comment se répartissaient les sommes allouées au Saint-Synode et au culte orthodoxe :

Administration centrale	246 789
Chapitres des cathédrales, consistoires, archevêchés et évêchés	1 437 413
Monastères	402 472
Clergé des villes et des campagnes	392 022
Subvention aux établissements d'instruction du clergé.	1 748 060
Établissements orthodoxes à l'étranger	188 122
Travaux de construction	265 541
Dépenses diverses	307 643

Total	10 988 142

Ajoutons, comme point de comparaison, que le service des cultes étrangers était inscrit au même budget de 1887 (chapitre du ministère de l'intérieur) pour la somme de 1 758 000 roubles.

9. ↑ On se rappelle que la désiatine vaut un hectare neuf ares.
10. ↑ Ce village était relativement pauvre de terres, les paysans n'ayant reçu, lors de l'émancipation, que « le quart de lot gratuit ». Voyez t. I, liv. VII, ch. III, p. 443 (2^e édit.).
11. ↑ Voyez plus haut, même livre, chap. v, p. 100.
12. ↑ Afanasief : *Narodnyia Rousskiia Skaski*, VII^e partie, n^o 45. — Ralston : *Russian folk-tales*, ch. I.
13. ↑ La note de l'archevêque, publiée par le consistoire pour la gouverne du clergé diocésain, fut reproduite par les journaux, notamment par le *Kievlianine* (oct. 1885).
14. ↑ Voyez Leskof : *Mélotchi arkhiéreiaikoï jizni*.

15. [↑](#) Le voyageur Maksimof cite de nombreux exemples de ces prêtres marchands.
16. [↑](#) Voyez plus haut liv. 1, chap. III.
17. [↑](#) Ce n'est pas le seul tableau de ce genre de Pérof, dont le pinceau a peu ménagé le clergé noir ou blanc.

CHAPITRE X

Le clergé blanc (suite), — Situation sociale du clergé, son isolement, sa dépendance. Comment il est traité par ses supérieurs. — La famille du pape. Sa femme. Ses enfants, ses fils. Esprit de la caste et tendances des hommes qui en sortent. — Efforts pour relever la situation morale et matérielle du clergé. Diminution du nombre des paroisses et des prêtres. Ses inconvénients. De l'élection des curés. Les curatelles paroissiales. — De l'emploi du clergé dans l'instruction publique. Pourquoi l'on cherche à lui remettre l'enseignement populaire. Les écoles de paroisses. — De la prédication, comment elle était naguère encore peu répandue. Impulsion que lui ont donnée les inquiétudes politiques. Caractères de la prédication russe. — Peut-on supprimer la barrière entre le clergé noir et le clergé blanc et ouvrir à ce dernier l'accès de l'épiscopat ?

La situation du pape explique le peu de considération et le peu d'influence du clergé. Le respect que le Russe, le moujik ou le marchand, porte à la religion rejaillit peu sur ses ministres. Il ne se fait pas faute de se moquer du prêtre qu'il salue du nom de père et dont il baise dévotement la main. Dans son exagération même, cette distinction entre l'Église et le prêtre fait honneur au sens spirituel du peuple : sa religion n'est point si grossière qu'elle lui fasse confondre l'Église avec le pape, ou rendre le Christ responsable des fautes de ses prêtres. Pour le paysan, le pape est une sorte de *tchinovnik* spirituel, qui, de même que les autres fonctionnaires, prélève des redevances sur le pauvre monde. Il se reproduit, chez le peuple, le même phénomène dans l'ordre religieux que dans l'ordre politique. Les ministres de Dieu ne lui inspirent guère plus de sympathie que les employés du tsar. Sa dévotion filiale au maître ne s'étend pas à ses représentants. Sur le paysan, le prêtre a peut-être moins d'empire qu'il n'en possède dans nos campagnes de France où, d'ordinaire, il en a si peu. Rien cependant ne lui interdit d'en acquérir un jour, car, par la religion, le pape est encore le seul qui ait prise sur le moujik.

Sur les hautes classes, le clergé n'a pas l'influence que lui donnent ailleurs l'éducation, les femmes ou la politique. Nulle part l'Église et ses ministres n'occupèrent moins de place dans ce qu'on appelle le monde. Le

pope est tenu à distance de la maison seigneuriale et exclu de la société cultivée. Si, dans les campagnes, le propriétaire ouvre parfois sa porte à son curé, c'est pour une fête ou pour une cérémonie, et, d'ordinaire, sans intimité comme sans considération. Ce n'est pas dans les maisons russes qu'on aurait l'idée de réserver la place d'honneur aux ecclésiastiques. Le respect pour la religion s'y allie fort bien avec le dédain de la soutane. « Le prêtre, disait J. de Maistre, est employé comme une machine. On dirait que ses paroles sont une espèce d'opération mécanique qui efface les péchés, comme le savon fait disparaître les souillures matérielles. » Même dans les familles qui se croient religieuses, il en est encore souvent ainsi. On requiert le pope à jour fixe, à peu près comme le blanchisseur, a dit M. E. M. de Vogüé^[1] ; ses offices payés, on se croit quitte envers lui. Les hautes classes n'ont pas, pour le clergé, plus de respect ou de sympathie que le peuple, et elles ne sentent pas encore le besoin de lui en témoigner pour relever la religion aux yeux du peuple.

Tenu à l'écart par les classes civilisées qui diffèrent de lui par leur éducation, leurs manières, leurs idées ; plus voisin du peuple par son genre de vie, mais déjà trop supérieur aux moujiks pour se rabaisser sans souffrances à leur niveau, le pope russe, le pope rural surtout, est isolé entre deux mondes, l'un au-dessus, l'autre au-dessous de lui, et se sent presque également étranger à l'un et à l'autre. Cet isolement social borne son horizon intellectuel. Retranché de la société cultivée, le pope ne peut rien apprendre que par les livres, et il n'a guère à sa portée que des traités de théologie ou des ouvrages surannés. La science, la connaissance du monde moderne ne lui sont guère plus accessibles que la société^[2].

L'une des causes et, en même temps, l'un des effets de cet isolement social, c'est qu'entre le clergé et les autres classes il n'y a, d'ordinaire, ni liens de famille, ni communauté d'origine. Sous ce rapport, aucun clergé célibataire n'est plus séparé de la société civile que ce clergé marié. Comme, depuis des siècles, il se recrute presque entièrement lui-même, le mariage, au lieu de le rapprocher des autres classes et de le mêler aux laïques, l'en a tenu à l'écart. Le pope n'est pas seulement séparé du monde par son éducation de séminaire et ses fonctions ; mais aussi par son origine et ses relations de parenté. Le plus souvent, le prêtre est un fils de pope qui a épousé une fille de pope, et tous deux ont été élevés dans les écoles

spéciales aux enfants des ecclésiastiques. Se perpétuant lui-même par ses propres rejetons, le clergé n'est rattaché, par les liens du sang, ni au bas peuple ni aux classes instruites. Les laïques, les hommes cultivés surtout, entrent fort rarement dans les ordres, et moins encore parmi les papes que parmi les moines. À cette abstention séculaire il n'y a guère d'exceptions que depuis peu d'années. J'ai entendu citer, sous Alexandre III, quelques propriétaires ou quelques étudiants, appartenant à la noblesse, qui s'étaient fait ordonner simples papes : ainsi, par exemple, dans le diocèse de Kharkof. Pour ces hardis novateurs, ce n'était peut-être là encore qu'une manière « d'aller au peuple », de servir le peuple et le moujik, à une époque où tant de dévouements cherchent en vain leur voie.

Moralement séparé de toutes les autres classes, le pope se sent mal à l'aise parmi elles ; et, par là, il prête souvent au ridicule, en même temps qu'au mépris ou à la pitié. Chez ce peuple si plein de respect pour ses saints, le clergé est l'objet des railleries populaires. Dans les dictons nationaux, comme dans l'art et la littérature, le pope et tout ce qui lui appartient, sa femme, ses enfants, sa maison, son champ, sont souvent tournés en dérision. « Suis-je un pope, pour dîner deux fois ? » dit le moujik, et ce dicton n'est pas le plus méchant du genre. « Le pope est ivre et la croix est de bois (*pop piany a krest dérériannyi*) », assure un mélancolique proverbe, où semblent se résumer les déceptions religieuses du peuple. La superstition, qui semblerait devoir profiter à la considération du prêtre, tourne elle-même parfois contre lui. Il passe pour avoir le mauvais œil ; on craint la rencontre d'un pope comme celle d'un mort ; pour détourner ce présage de malheur, on crache quand un prêtre passe près de vous.

Méprisé des uns, isolé de tous, le pope des campagnes est dans la dépendance de chacun. Il dépend du paysan, qui le paye et cultive son champ ; il dépend du propriétaire, qui souvent l'a fait nommer et peut le faire révoquer ; il dépend de l'évêque, du consistoire, du doyen ou *blagotchinniy* ; il dépend de toute la bureaucratie ecclésiastique ou civile. L'évêque, le *vladyka*, c'est-à-dire le souverain, le maître^[3], est moins le père et le protecteur de ses prêtres que leur chef et leur juge. Les dignitaires ecclésiastiques, sortis du clergé noir, témoignent souvent eux-mêmes au clergé des campagnes un dédain peu fait pour le relever aux yeux de ses

paroissiens. Le pape est rarement admis en présence de son évêque et il en redoute les visites diocésaines. La seule perspective de la collation à offrir « au Très Sacré » (*preosviachtchennyi*) est pour beaucoup un sujet de trouble et de transes. Naguère encore, on accusait certains évêques de faire attendre leurs prêtres dans la pièce des laquais (*v lakeiskoi*), et de ne les recevoir que pour leur adresser des réprimandes ou des menaces. Aujourd'hui, au moins, ils n'appellent plus leurs curés en public ivrognes ou voleurs.

L'émancipation des serfs et l'abolition des châtiments corporels ont indirectement relevé le clergé rural, que ses chefs s'étaient longtemps habitués à considérer comme une sorte de serf. On ne saurait se figurer en Occident de quelle manière les pauvres popes étaient, à une époque encore peu reculée, traités par leurs supérieurs. Les cours ecclésiastiques ne recouraient pas moins que les tribunaux séculiers aux punitions corporelles, et les consistoires diocésains en usaient largement vis-à-vis des clercs de tout ordre. Les mandements épiscopaux se plaisaient à faire siffler le fouet aux oreilles du clergé^[4]. Après même que Catherine II eut adouci la législation, lorsque la caste ecclésiastique fut officiellement rangée au nombre des classes privilégiées exemptes des châtiments corporels, les verges continuèrent à cingler les épaules des prêtres de campagne. Le souvenir s'en est conservé dans les familles sacerdotales ; on s'y raconte, de père en fils, des traits de la manière dont certains prélats respectaient les prérogatives légales de leur clergé. En voici un exemple emprunté aux mémoires d'un professeur d'académie qui le tenait de son grand-père^[5]. C'était, vers la fin du dix-huitième siècle, un évêque de Vladimir, non point un de ces tyrans mitrés dont maint diocèse a gardé la légende, mais un évêque réputé bon enfant, recevant ses prêtres et ses clercs paternellement et les corrigeant de même à l'occasion. « Ah ! polisson ! leur disait le *vladyka*, du divan où il restait étendu, je vais te donner une leçon. Qu'on apporte les verges ; déshabille-toi ! » Et, séance tenante, le prêtre ou le diacre ainsi apostrophé devait enlever sa soutane et ses vêtements supérieurs. On l'étendait à terre à demi nu : quatre hommes tenaient le patient par les quatre membres, au pied du divan de Monseigneur, de façon que l'œil épiscopal pût mesurer les coups. Des prêtres étaient parfois, sur l'ordre de l'évêque, contraints de tenir leur confrère, pendant que les verges

lui étaient administrées par les gens du prélat, et cela devant tout le monde. Le châtiment était cruel, le sang coulait. La loi qui exemptait le clergé du service militaire n'était guère mieux respectée des chefs ecclésiastiques ; pour faire d'un prêtre un soldat, ils n'avaient qu'à le déposer. Encore sous Nicolas, un certain M^{gr} Eugène, évêque de Tambof, avait ainsi fait raser et incorporer dans l'armée nombre de ses popes. En une seule fois, il avait envoyé au régiment toute une fournée de prêtres et de séminaristes^[6]. S'ils ne sont plus fouettés pour une peccadille ou enrégimentés comme soldats sur un caprice épiscopal, les popes peuvent toujours être emprisonnés sur une sentence de leur évêque et de son consistoire. Ils peuvent aussi (et avec eux parfois les laïques) être condamnés « à la pénitence ecclésiastique ». Dans ce cas, c'est un couvent qui sert de geôle ; les clercs ainsi punis sont, d'ordinaire, internés dans un monastère. L'Église a ses prisons aussi bien que ses tribunaux. La forteresse de Souzdal a ainsi été transformée en maison de détention pour les membres du clergé ; elle avait encore pour commandant, en 1887, un religieux, l'archimandrite Dosithée.

La dépendance et la misère du clergé orthodoxe n'ont pas été étrangères au formalisme de l'orthodoxie russe. Pour le pope, écrasé sous le poids des dédains du monde et des préoccupations matérielles, la mission du prêtre se rabaissait trop souvent à un rôle tout extérieur, tout cérémoniel. Dans une pareille existence, la science et l'étude étaient superflues ; aucun espoir de s'élever au-dessus de sa cure ou de servir plus utilement l'Église ne stimulait le prêtre de campagne. La patience, la résignation, l'humilité étaient les vertus de son état. Exposé à être révoqué, à être enrégimenté ou colonisé au loin, sur la dénonciation d'un ennemi, le pope de village a pu longtemps être regardé comme le paria de la Russie. Devant tant de causes de démoralisation, si quelque chose doit étonner, c'est qu'après plusieurs siècles d'une telle existence, le clergé russe n'ait pas été plus avili.

Le poids sous lequel s'est longtemps affaissé ce clergé, c'est le mariage, c'est la famille. La politique et la religion peuvent trouver certains avantages au mariage des prêtres ; au point de vue économique, quand le sacerdoce est devenu une fonction spéciale, exigeant tout le temps et tout le travail d'un homme, un clergé pourvu de famille est cher. Le prêtre marié convient à deux ordres de société : à un peuple patriarcal où, toutes les

fonctions étant encore peu distinctes, le prêtre n'a pas besoin d'appartenir exclusivement à l'autel, — à un peuple riche, de civilisation avancée, capable de rétribuer largement toutes les spécialités. Dans une situation intermédiaire, comme celle de la Russie actuelle, le clergé ne peut faire vivre sa famille d'un travail manuel, et le pays n'est pas assez riche pour que le sacerdoce suffise aux besoins de toute une famille. Le prêtre n'est plus, comme le curé maronite, un paysan donnant la semaine au travail des champs, le dimanche à l'église ; ce n'est pas encore, comme le pasteur anglais ou américain, un homme du monde recevant d'une société opulente et cultivée un traitement honorable. Analysez-vous les dépenses d'un pope de campagne, on est étonné de ce qu'il lui faut d'industrie pour vivre. Nous avons ce budget dressé par un prêtre russe sous Alexandre II^[7] : les différents chapitres de dépenses, la nourriture, le vêtement, la toilette de la femme et des filles, la pension des fils au séminaire, formaient, pour sept ou huit personnes, un total d'environ 600 roubles. Aujourd'hui encore, les recettes demeurent souvent bien en deçà. Pour mettre ce maigre budget en équilibre, le pope anonyme supprimait un à un tous les objets de luxe, le sucre, le thé, puis la viande et la farine de froment, puis l'entretien de la vache. Avec des retranchements sur la nourriture et sur l'éducation des enfants, il en venait à un minimum irréductible de 407 roubles pour toute une famille, obligée à une existence décente. La vie a renchéri depuis lors, et nombre de popes touchent encore à peine ces 400 roubles. Nos pauvres curés français vivent avec aussi peu ; mais ils n'ont ni femme à entretenir ni enfants à élever.

Le malaise matériel et moral d'une telle situation retombait sur la famille du prêtre et dégradait en elle la profession sacerdotale. Jetons un coup d'œil sur les différents membres de cette famille. C'est, d'abord, la femme du prêtre, la popesse. Il en est qui ont une grande influence dans le presbytère, car c'est souvent par elle que le pope a obtenu sa cure. « Heureuse comme une popesse », dit-on parfois, par allusion aux soins qui doivent entourer une femme qu'on ne peut remplacer^[8]. Triste bonheur souvent ! Si le pope a encore quelques bons jours, quelques honneurs ou quelques réjouissances, la popesse y a rarement part. Son éducation et le poids des soins domestiques lui permettent encore moins de seconder le prêtre dans les travaux de son ministère, dans les œuvres de piété et de charité. Entre elle et

lui se voit rarement cette sorte de coopération religieuse qui se rencontre souvent parmi les ménages de pasteurs protestants, où la femme, se faisant l'associée de son mari, en double les forces et les facultés.

La première fois que j'assistai à la messe dans un village russe, je remarquai au premier rang une femme en chapeau rond, différant par tout son costume des paysannes qui l'entouraient. C'était la femme du prêtre : elle était seule, au milieu des babas des moujiks, à porter la robe et les atours de la ville. La popesse suit de loin, le dimanche au moins, les modes européennes. J'en ai vu à l'église en chapeau retroussé. Leur toilette révèle aux yeux leur isolement ; c'est comme un emblème de leur situation sociale. La popesse n'a au village ni égale ni compagne ; elle ne peut frayer qu'avec ses pareilles du voisinage. Il n'en est déjà plus de même dans les villes. Les canons ou les règlements ecclésiastiques interdisent, dit-on, à la femme du prêtre de porter des couleurs voyantes et de prendre part aux divertissements mondains ; mais, à la ville au moins, là où le pope est à son aise et où la popesse trouve de la société, ces règles semblent souvent tombées en désuétude.

L'infériorité de l'éducation des femmes a été une des causes de l'isolement du clergé : telle maison qui eût pu recevoir dans l'intimité le prêtre instruit, n'y saurait admettre son ignorante compagne. Chez un clergé, comme celui de France, sorti d'ordinaire des classes inférieures, la dignité sacerdotale peut suppléer à la naissance, et l'instruction à l'éducation ; il en est tout autrement pour un clergé marié. Entre la société et lui, la femme élève une barrière, et, de cette façon encore, le mariage devient pour le prêtre un principe d'isolement. Pour relever le clergé, il faut relever l'épouse du prêtre. Quel mariage peut exiger d'une femme plus d'élévation, de noblesse et de hautes vertus ? Il semble qu'il y faille une sorte de vocation. Il existe des écoles pour les filles des popes comme il y a des instituts pour les filles nobles. On s'est souvent moqué de ces pensionnats pour les demoiselles du clergé ; il est cependant difficile de s'en passer. Dans l'état des mœurs, il faudra des années pour qu'en dehors de sa classe, le prêtre rural puisse trouver d'autres compagnes que d'ignorantes filles de paysan ou d'artisan. En Angleterre même, le pays où la situation sociale du clergé est le plus relevée, il fut un temps où les *country clergymen* ne trouvaient à épouser que des servantes^[9].

Après la femme viennent les enfants du pape. Filles et garçons ne peuvent tous demeurer dans la classe sacerdotale. Aujourd'hui qu'on leur en a facilité la sortie, un grand nombre des jeunes gens élevés à l'ombre de l'autel ne veulent pas entrer dans une carrière dont ils ont de trop près aperçu les souffrances. Au sortir du séminaire ou de l'académie, beaucoup détournent la tête du calice que leur présente l'Église. À ces fils du clergé qui rejettent le froc et la soutane, la vie n'offre pourtant que d'assez sombres perspectives. Leur éducation les met en dehors du monde de l'artisan ou du paysan, et, dans les professions libérales, la route leur est barrée par la pauvreté, par le manque de relations, par les préjugés sociaux, peu favorables aux gens de leur classe. Ce triple obstacle en retient la majorité dans les emplois inférieurs de la bureaucratie. À force de ténacité cependant, un assez grand nombre de fils de prêtres, de séminaristes, comme on les appelle en Russie, parviennent à un rang honorable. Il s'en rencontre dans presque toutes les carrières, dans celles surtout qui demandent du savoir et du travail, dans le professorat, dans la médecine, dans la presse, dans le barreau, parfois même dans les affaires et dans l'armée. Ils ont, pour stimuler leur ambition, l'exemple de Spéranski, le conseiller d'Alexandre I^{er} et de Nicolas, qui s'éleva des bancs de l'académie ecclésiastique aux plus hautes dignités de l'empire.

On a remarqué, dans les pays protestants, que d'aucune classe de la société il ne sort autant d'hommes distingués, autant de savants surtout, que des familles de pasteurs. Cela se comprend, ces fils de pasteurs tiennent de leur éducation deux grands éléments de supériorité, l'instruction et la moralité. Avec une éducation analogue, les fils de papes fourniraient à la Russie une classe aussi précieuse. Malgré toutes les difficultés de leur origine, ils forment déjà dans la société russe un élément important. Parmi les savants ou les écrivains de Pétersbourg et de Moscou, on pourrait citer plus d'un rejeton du clergé : ainsi, pour ne mentionner que les morts, l'historien S. Solovief.

En entrant dans les diverses professions, ces enfants du clergé passent officiellement dans les diverses classes (*sosloviia*) entre lesquelles est répartie la nation. Ils ne se confondent point toujours, pour cela, avec le milieu dans lequel ils entrent. Dans toutes les carrières, à travers tous les degrés du *tchine*, ils gardent fréquemment une physionomie et des

tendances particulières. Un séminariste se reconnaît partout ; au milieu de la société laïque, l'empreinte cléricale demeure indélébile. À défaut d'autres traits, on reconnaît souvent ces *popovitchs* à leur nom. Beaucoup portent comme nom de famille des noms de fête ou de mystère, plus ou moins analogues à certains noms de baptême espagnols. Ils s'appellent : de la Transfiguration (Préobrajenski), de la Résurrection (Voskrésenski), de la Nativité de Notre-Seigneur (Rojdestvenski), de l'Ascension (Voznésenski), de l'Assomption (Ouspenski), du Sauveur (Spasski), de l'Exaltation de la Croix (Kreslovozdvijenski), de la Trinité (Troïtski), de l'Annonciation (Blagovechtchenski), de la Purification (Srélenski). J'ai entendu citer le singulier nom d'Allilouief (Alléluia). D'autres fois, ils conservent pour nom, de génération en génération, un titre ecclésiastique, tel que Protopopof, protopope.

L'esprit apporté dans le monde par les élèves des séminaires n'est point ce qu'on attendrait des fils de l'Église. C'est un esprit libéral, parfois révolutionnaire, un esprit de dénigrement et de jalousie contre les positions acquises et les hautes classes. Ces penchants, en apparence incompatibles avec leur origine et leur éducation, en sont le résultat ; ils sont la conséquence des souffrances, des misères, des dédains, pour ainsi dire, accumulés dans la classe sacerdotale. Le clergé blanc lui-même n'a point d'opinion ; affaissé sous le double fardeau de la vie matérielle et de l'autorité religieuse, il n'en peut guère avoir. Raisonnées ou non, ses tendances sont différentes de ce que sont aujourd'hui, dans la plus grande partie de l'Europe, les tendances du clergé. Au lieu d'être toujours attaché aux intérêts aristocratiques ou conservateurs, le clergé russe, le clergé blanc, au moins, a des instincts populaires, démocratiques. Plus d'un prêtre est taxé de nihilisme ; c'est là, il est vrai, un mot dont on fait un singulier abus. À cet égard, comme à beaucoup d'autres, il y a, entre les papes et le haut clergé monastique, une opposition naturelle. Les premiers n'ont pas assez lieu d'être satisfaits de l'ordre social pour redouter les innovations dont s'effrayent les chefs de l'Église. Ce qui, chez le prêtre, n'est qu'un instinct, devient, chez ses fils, une conviction, une doctrine calculée.

Le contraste entre la haute vocation et l'humble position du prêtre choque de bonne heure le jeune séminariste ; les obstacles qu'il rencontre au début de sa carrière blessent son orgueil ; les préjugés qui le poursuivent à travers

la vie l'irritent. De là l'esprit démocratique et novateur, quelquefois radical et révolutionnaire, des fils de popes. Ils ne gardent souvent pas plus d'affection ou de respect pour l'ordre religieux que pour l'ordre social. En sortant de ses écoles, ils se révoltent contre l'Église, qui, pour eux et pour leurs pères, n'était qu'une marâtre ; ils se raidissent contre la compression spirituelle de leur éducation. Dans ces esprits ulcérés et impatients de toute autorité, la réaction contre les doctrines traditionnelles va parfois jusqu'aux dernières extrémités. On a remarqué qu'au dix-huitième siècle les philosophes les plus téméraires et les plus violents révolutionnaires étaient sortis des écoles du clergé. Les presbytères russes ont donné naissance à des légions d'athées et de socialistes. Parmi les apôtres du nihilisme et les fabricants de bombes se sont distingués des fils et des filles de l'Église ^[10]. Y a-t-il en Russie une classe de mécontents naturels, une classe révolutionnaire par origine, rêvant par situation le renversement de l'ordre social, elle se recrute, pour une bonne part, parmi les fils de prêtres. Dans ce pays, où il y a encore peu de prolétariat ouvrier, ils contribuent à former une sorte de prolétariat intellectuel. Parmi eux se rencontrent à la fois des déclassés et des parvenus, animés d'une même antipathie contre les anciennes supériorités de naissance ou de fortune. À ces fils de popes, nombreux dans l'administration inférieure, remontait, en partie, l'esprit radical, niveleur, souvent reproché à la bureaucratie comme à la presse russes.

L'État et l'Église ont un intérêt manifeste à relever la situation du clergé. Le gouvernement impérial l'a dès longtemps compris. D'Alexandre I^{er} à Alexandre III il n'est pas un souverain qui ne s'en soit occupé. C'est une de ces questions qui, à chaque règne, reviennent à l'ordre du jour. L'empereur Alexandre II avait montré le prix qu'il attachait à cette œuvre en suivant, pour elle, une marche analogue à celle qu'il avait adoptée pour l'affranchissement des paysans. C'était une autre émancipation qui avait tenté le libérateur des serfs. Dès 1862 il avait formé, dans ce dessein, une commission composée de membres du Saint-Synode et de hauts fonctionnaires. Pour faciliter les travaux, on avait créé un comité dans chaque diocèse. Ces études, poursuivies durant tout le règne du tsar

libérateur et reprises sous son successeur, n'ont pas produit tout ce qu'on en avait espéré ; elles n'ont pas cependant été sans résultats.

Pour accroître les ressources des ministres de l'autel sans augmenter les charges de l'État ou des fidèles, on avait mis en avant un procédé en apparence fort simple, c'était d'élever les revenus du clergé en en réduisant le personnel. Jusqu'aux premières années du règne d'Alexandre III, le Saint-Synode s'est appliqué à diminuer le nombre des paroisses et, en même temps, le nombre des hommes d'Église. Il ne faisait, à son insu peut-être, qu'imiter les luthériens des pays scandinaves, où, pour des raisons analogues, on avait considérablement réduit le nombre des paroisses et des pasteurs ^[11]. Ce n'était pas là une réforme appropriée au culte orthodoxe et à l'empire russe. L'immensité du territoire lui opposait un obstacle presque insurmontable. Au moment où, sous Alexandre II, on entreprenait de réduire le nombre des paroisses, la Russie orthodoxe ne possédait point 39 000 églises (sans compter quelques milliers de petites chapelles), et beaucoup de ces églises étaient groupées dans les villes ou autour des villes. Au commencement du règne d'Alexandre III on en avait supprimé plus de trois mille. Quoique un certain nombre aient été reconstruites ou rouvertes depuis, on ne saurait dire que le chiffre en soit trop considérable pour un tel empire. En 1887 la Russie ne comptait pas en tout 33 000 paroisses. En se bornant aux campagnes, on trouverait que, avec un territoire onze fois plus vaste, la Russie d'Europe a sensiblement moins d'églises, moins de paroisses que la France.

Ce rapprochement donne une idée de la grandeur démesurée de certaines paroisses russes. Si le nombre en pouvait être réduit, ce n'était que dans les contrées les plus peuplées et surtout dans les villes, dans les vieilles cités moscovites, où, comme en Occident, avant la Révolution, la quantité des édifices religieux est en proportion de la piété des ancêtres et non de la population vivante. On avait posé en principe que chaque paroisse devait avoir environ un millier d'âmes, toujours sans compter les femmes, selon le système mis en usage par le servage. On calculait que chaque âme mâle pouvait être assujettie à donner au pape 1 rouble, ce qui eût fait à l'église un revenu de 1000 roubles. Dans un État où des contrées ne comptant que 35 habitants par kilomètre carré figurent parmi les régions les plus peuplées, des paroisses de 2000 âmes seront toujours bien vastes. Que serait-ce des

provinces du nord ou de l'est, où certaines paroisses dépassent en étendue nombre de diocèses d'Italie ou d'Orient ! Aujourd'hui déjà les paroisses russes sont, en général, formées de plusieurs villages, parfois d'une dizaine de hameaux, souvent fort éloignés les uns des autres. La religion et l'État ont intérêt à ne point laisser le paysan à trop de distance de son église. Les dimensions des paroisses rurales mettent déjà le culte officiel hors de la portée d'une partie du peuple ; par là même, elles tournent au profit du *raskol*, au profit surtout des sectes qui se passent de prêtres, des *bezpopovtsy*. Aussi ne saurait-on s'étonner que le gouvernement et le Saint-Synode aient renoncé à poursuivre la diminution du nombre des paroisses et des prêtres. Nous l'avions prévu à l'époque où ce système était en vogue ^[12]. Les fidèles s'en sont montrés mécontents. Le clergé n'en a même pas retiré les avantages matériels qu'on s'en était promis. L'église, étant trop loin, a été moins fréquentée, et les offrandes ont baissé d'autant. On s'est aperçu qu'éloigner le prêtre de ses paroissiens, c'était éloigner le peuple de la religion.

La diminution du nombre des ecclésiastiques revêtus du sacerdoce présente les mêmes inconvénients que la diminution des paroisses, d'autant que, à l'inverse du prêtre catholique, le pope russe ne célèbre jamais qu'une seule messe ; il n'est jamais autorisé à « biner ». L'empire ne compte point 35 000 prêtres orthodoxes : pour un tel territoire, ou même pour une telle population, ce n'est assurément point trop. La Russie en possédait quelques milliers de plus, il y a vingt ans. C'est sur les diacres, surtout sur les chantres et les sacristains, qu'a porté la réduction du personnel ecclésiastique. Ces serviteurs de l'Église, *tserkovno-Sloujitéli*, formaient la masse de la classe sacerdotale ; ils en étaient la portion la plus ignorante et la moins morale. Par leurs vices ou leur misère, ils avilissaient tout le clergé. Tout en demeurant individuellement dans la pauvreté, ils sont, pour l'Église et le pays, une lourde charge. Le plus simple serait de supprimer ces clercs inférieurs, et, comme dans l'Église latine, de prendre pour chantres ou sacristains des laïques vivant d'un autre métier. C'est, du reste, ce que l'on commence à faire. Là où ils n'ont pas été licenciés, on s'est efforcé de relever le niveau de ces serviteurs d'églises. C'est ainsi qu'on a cherché à les utiliser pour l'enseignement populaire.

Comme on ne peut améliorer la situation des membres du clergé en diminuant le nombre, on a imaginé d'autres expédients. On s'est demandé si, à défaut de l'État, les prêtres ne pourraient pas être rétribués par les assemblées provinciales (*zemstvos*) ou par les communes. La commune ou le *zemstvo* assurerait au pope un traitement fixe, et l'on pourrait affranchir les fidèles de toutes les redevances actuellement perçues pour les cérémonies de l'Église. La gratuité des sacrements satisferait le peuple en même temps qu'elle relèverait le prestige du clergé. Malheureusement, les finances des *zemstvos* ou des communes ne leur permettent guère de prendre à leur compte l'entretien des popes. La plupart ne sauraient s'en charger sans établir de nouveaux impôts, ce qui rendrait la réforme singulièrement moins populaire.

On cite quelques communes qui ont voté des appointements à leur prêtre, mais c'est là une exception, et de pareilles résolutions sont révocables. Pour encourager les assemblées rurales à rétribuer leur clergé, des laïques ont conseillé d'abandonner aux paroisses le choix de leur curé. Cette idée a trouvé faveur dans certains cercles, à Moscou surtout ; feu Aksakof en était partisan. Des écrivains à tendances slavophiles se sont attachés à démontrer que l'élection des curés était conforme aux coutumes nationales et aux canons de l'Église^[13]. Loin d'être une innovation, le choix des pasteurs par leurs ouailles ne serait, en Russie, qu'un retour aux anciens usages. Il est vrai que l'élection des membres du clergé donnait souvent lieu à des scandales dont témoignent les conciles moscovites du seizième et du dix-septième siècle. Les candidats aux postes ecclésiastiques achetaient parfois les voix des électeurs. La coutume d'élire le curé se serait maintenue plus longtemps dans la Petite-Russie que dans la Grande. On en trouverait des traces dans le diocèse de Kief jusque vers 1840. En Bessarabie, l'élection était encore habituelle vers 1820 ; l'évêque n'ordonnait que les clercs qui lui apportaient l'approbation (*odobrénié*) de la paroisse^[14]. Au cœur même de la Grande-Russie, le célèbre métropolite Platon aurait encore, sous Alexandre I^{er}, reconnu aux paroisses le droit de lui présenter un candidat aux cures vacantes.

Le *zemstvo* de Moscou avait demandé, en 1880 et 1884, que le droit d'élection ou, au moins, de présentation fût rendu aux paroisses. D'autres assemblées provinciales s'étaient prononcées dans le même sens. Cette

intervention des zemstvos, le Saint-Synode l'a blâmée, par la bouche du haut-procureur, comme un empiétement des autorités laïques sur le domaine de l'Église. D'après la vénérable assemblée, si l'Église laissait autrefois les paroisses désigner leur pasteur, cela tenait à l'insuffisance du nombre d'hommes instruits connus des évêques. Il n'en est plus de même aujourd'hui que les séminaires forment la pépinière naturelle du clergé ; l'élection des curés ne serait, à en croire le Saint-Synode, qu'un retour aux temps d'ignorance ^[15]. Cette objection n'a pas convaincu les partisans de l'élection ; ils répondent aux chefs de la hiérarchie que le choix des paroisses pourrait être limité aux candidats ayant achevé leurs études théologiques. En fait les assemblées de villages ou de *volost*, qui se croient en droit de donner leur avis sur tout ce qui intéresse la commune, se permettent parfois de demander la nomination ou le renvoi d'un prêtre. Le ministère de l'intérieur, d'accord avec le haut-procureur, a, en 1887, interdit aux assemblées de paysans de s'immiscer dans de pareilles questions.

L'avantage de l'élection des prêtres, ce serait, en intéressant le peuple au choix de ses pasteurs, de le rapprocher du clergé. Ce rapprochement, on l'a poursuivi par d'autres moyens ainsi : notamment par la création des curatelles paroissiales (*prihodskii popetchelstva*). L'un des appas des sectes, pour l'homme du peuple, c'est que les adhérents du *raskol* sont membres d'une communauté solidaire, qu'ils participent à son administration, comme à ses dépenses, que son oratoire leur appartient, qu'ils s'y sentent chez eux. Les curatelles de paroisses, instituées en 1864, devaient donner aux laïques orthodoxes une part dans la gestion des affaires de leur église. C'étaient une sorte de conseil de fabrique et en même temps un bureau de bienfaisance, parfois même un conseil scolaire. À l'aide de ces curatelles laïques on comptait relever à la fois la situation matérielle et l'autorité morale du clergé. Nous ne voyons pas qu'elles aient beaucoup servi à l'une ou à l'autre. Créés d'en haut, par voie administrative, ces conseils de paroisse ont manqué de spontanéité et d'indépendance. Un grand nombre d'églises n'en sont pas encore pourvues ; là où elles existent, elles n'ont souvent qu'une existence nominale. La curatelle doit être nommée par l'assemblée de paroisse (*prihodskaiia skhodka*) et, cette assemblée, composée de tous les habitants orthodoxes, il est souvent malaisé de la réunir. Lorsqu'on la convoque, c'est d'ordinaire pour une

demande d'argent ; cela seul explique le peu d'empressement du peuple. Les offrandes volontaires devaient former la principale ressource de ces conseils de fabrique ; mais, ces offrandes faisant défaut, on est souvent contraint d'astreindre les paroissiens à une sorte de taxe que la curatelle a grande peine à percevoir, même pour les dépenses les plus urgentes. Le paysan donne peu, et les paroisses russes sont généralement privées d'une des grandes ressources du culte et du clergé en d'autres pays, les fondations privées. S'il y a des legs pour les écoles, pour les hôpitaux, pour les couvents, il y en a peu pour les églises rurales. Aucune classe de la nation ne semble leur porter grand intérêt. Cela paraît singulier en face de l'esprit d'initiative des dissidents de toute sorte, chez le même peuple. Ce contraste, entre le *raskolnik* et l'orthodoxe, ne saurait guère être attribué qu'au caractère officiel du clergé et aux habitudes bureaucratiques de l'Église.

Le gouvernement impérial a cherché dans l'école un autre moyen de rapprocher le peuple du clergé et de rehausser la situation du pope. Une nouvelle sphère d'activité a été ainsi ouverte à l'Église. Les écoles paroissiales, confiées à ses soins, ont pris sous Alexandre III un rapide développement. Pendant qu'en France l'État travaillait à exclure la religion et le clergé de renseignement populaire, en Russie l'État appelait l'Église à diriger l'instruction du peuple. L'idée n'était pas nouvelle. Dans l'ancienne Moscovie toutes les connaissances étaient distribuées par le clergé. Sous Pierre le Grand et ses successeurs l'instruction populaire était encore du ressort du Saint-Synode. Le gouvernement d'Alexandre III l'a, en grande partie, ramenée sous la tutelle ecclésiastique.

Le comte Dmitri Tolstoï, à l'époque où il cumulait les fonctions de haut-procureur et celles de ministre de l'instruction publique, s'était déjà attaché à multiplier les écoles de paroisses, placées sous la direction du clergé local. Un moment, vers le milieu du règne d'Alexandre II, ces écoles étaient, au moins sur le papier, montées au chiffre d'une vingtaine de mille. Mais, comme il arrive souvent en Russie, où la fatigue et la négligence suivent de près l'engouement, la décadence des écoles paroissiales avait été aussi prompte que leur faveur. La plupart avaient disparu devant les écoles laïques inaugurées par les états provinciaux (*zemstvos*)^[16]. M. Pobédonostsef s'est donné pour mission de les relever. Sous son

impulsion les écoles de paroisses ont, de nouveau, surgi de tous côtés. Aucun ministre de l'instruction publique n'a autant fait, à cet égard, que ce procureur du Saint-Synode. À cette collaboration de l'Église dans l'œuvre de l'enseignement populaire le gouvernement impérial a découvert un avantage moral et un avantage matériel. Il se flatte d'instruire le peuple à moins de frais et à moins de risques. Le prêtre, le diacre, le clerc ordonné par l'Église et placé sous l'autorité de l'évêque, lui paraît encore l'instituteur le plus sûr, comme le moins cher. Les premiers résultats de l'instruction primaire en Russie n'ont pas, on doit l'avouer, été fort satisfaisants. Là aussi, on a éprouvé la vanité du préjugé banal qui voit dans la diffusion de l'enseignement primaire un gage de moralité. Il s'en faut que la science de la lecture ou l'art de l'écriture aient toujours moralisé le moujik assez heureux pour avoir une école dans son village. On s'est, en même temps, aperçu que les paysans lettrés devenaient moins sourds aux revendications révolutionnaires. Le gouvernement russe a tenté ce que, à d'autres époques, ont fait d'autres gouvernements, eux aussi conscients de l'utilité de l'instruction primaire et défiants de ses résultats ; Alexandre III et M. Pobédonostsef ont demandé la solution du problème à la religion et à l'Église. Placer le clergé à la tête de l'école, c'était en relever le rôle ; c'était aussi en améliorer la situation matérielle en ajoutant à ses ressources ecclésiastiques une indemnité scolaire.

D'après le règlement de juin 1884, règlement élaboré par le Saint-Synode, les écoles paroissiales, ouvertes par le clergé orthodoxe, ont expressément pour but d'affermir dans le peuple les principes de la foi et de la morale chrétienne, en même temps que de lui donner les premiers éléments des connaissances utiles. On ne saurait nier qu'un enseignement ainsi fondé sur la religion soit le plus conforme aux goûts et aux mœurs du paysan. M. Pobédonostsef n'exprimait qu'une vérité d'expérience, en constatant dans ses rapports que, pour inspirer confiance au peuple, l'instruction doit s'appuyer sur l'enseignement religieux^[17]. Le paysan russe désire entendre son fils chanter à l'église et lui lire, durant les longues veillées d'hiver, quelque livre de dévotion. C'est pour cela qu'il l'enverra le plus volontiers à l'école. En lui faisant apprendre à lire, il a peut-être moins en vue la vie et les avantages temporels que le bien de l'âme et le salut. Pour lui, comme pour notre moyen âge, la science ne doit être que la

servante de la foi ; il ne l'estime qu'autant qu'elle se plie à cet humble office. Avec une pareille conception, avec les superstitions qui pèsent sur les campagnes, l'école religieuse peut bien être la plus capable d'arracher le moujik à « la Puissance des ténèbres ».

Les difficultés (en laissant de côté la question financière) ne viennent pas du peuple, mais plutôt du clergé. L'Église orthodoxe n'a jamais refusé ses ministres pour une pareille œuvre ; mais le prêtre russe en a-t-il la force ? le prêtre russe en a-t-il le loisir ? C'est ce que mettait en doute plus d'un esprit impartial. L'ignorance d'une partie du clergé semblait le mal préparer au rôle d'instituteur. Cette objection, il est vrai, ne saurait s'étendre à un enseignement tout à fait élémentaire ; il dépend, du reste, du clergé et des écoles ecclésiastiques de l'écarter entièrement. Pour cela, on a déjà fait à la pédagogie une place dans certains séminaires ; on a institué près de quelques-uns des écoles primaires modèles. Ailleurs, dans le diocèse de Nijni par exemple, on a récemment (1887) créé des écoles normales ecclésiastiques. Quant au temps enlevé à l'église par l'école, le prêtre est moins l'instituteur que le directeur des nouvelles écoles paroissiales. L'évêque peut, en cas de besoin, lui substituer une autre personne. Le pope peut se faire aider ou suppléer dans son école par le diacre, ou par les clercs inférieurs, les serviteurs de l'église (*tserkovno-sloujitéli*). On a proposé d'y employer spécialement les diacres ou les psalmistes, qui professeraient la semaine à l'école pour chanter le dimanche à l'église. Dans la pratique, ce serait à peu près la situation de nos anciens instituteurs qui échangeaient leur chaire pour le lutrin, avec cette différence que ces maîtres russes seraient eux-mêmes investis d'un caractère ecclésiastique. À défaut de diacre ou de psalmiste, le prêtre peut se faire aider par sa famille, par sa femme, par ses fils ou ses filles. Il y trouve une modeste rémunération.

L'enseignement, dit le règlement de 1884, est à la charge des prêtres ou autres membres du clergé. Il peut aussi être confié à d'autres maîtres ou maîtresses, mais toujours sous la surveillance du prêtre et avec l'autorisation de l'autorité diocésaine. Les maîtres ainsi choisis doivent être pris de préférence parmi les anciens élèves des écoles ecclésiastiques, c'est-à-dire des séminaires et des institutions spéciales au clergé. Le principe de la subordination de l'école à l'Église a été ainsi poussé à ses dernières conséquences. On chercherait en vain, dans aucun pays de l'Europe, un

système scolaire aussi délibérément « clérical ». Ces écoles paroissiales relèvent directement de l'autorité épiscopale ; elles ne peuvent être fondées, ni fermées, ni transférées à une administration civile qu'avec l'autorisation de l'évêque. Chaque diocèse a son conseil scolaire, en majorité composé d'ecclésiastiques ; les bienfaiteurs laïques y peuvent siéger avec le titre de curateurs honoraires. Chaque évêque a ses inspecteurs diocésains, nommés par lui, ses prêtres inspecteurs ; il est vrai que ses écoles restent en outre soumises à l'inspection scolaire laïque.

L'école paroissiale étant une succursale de l'église, la direction générale de l'enseignement est réservée au Saint-Synode. C'est le Saint-Synode qui rédige les programmes, et ce que ces programmes mettent en première ligne, c'est l'histoire sainte, le catéchisme, les prières, le chant d'église. La lecture, l'écriture, les éléments de l'arithmétique (telle est d'ordinaire toute la sphère de cet humble enseignement) ne viennent qu'au second rang. Dans les écoles à deux classes, ce qui est l'exception, on ajoute des notions élémentaires sur l'histoire nationale et sur l'histoire ecclésiastique. L'assistance aux offices, les dimanches et fêtes, est obligatoire. À l'école pour les enfants on peut joindre, toujours avec l'autorisation épiscopale, des cours d'adultes, des sections techniques pour l'enseignement professionnel, des cours du dimanche. On y peut aussi annexer des bibliothèques populaires ; le choix des livres appartient au Saint-Synode.

Ces écoles paroissiales sont encore trop récentes pour qu'on en puisse apprécier l'influence sur le peuple et sur le clergé. Quoiqu'elles n'aient que des moyens d'existence précaires, étant à la charge des paroisses ou des particuliers, elles ont pris un rapide développement. En quelques années il en a surgi des milliers. Des confréries mi-religieuses, mi-patriotiques, telles que la confrérie orthodoxe de la Vierge à Saint-Pétersbourg ou la confrérie de Saint-Cyrille et de Saint-Méthode à Moscou, se sont donné pour mission d'en répandre les bienfaits. On les a vantées comme un préservatif contre l'esprit de secte. Katkof les célébrait, comme un agent de russification dans les pays de nationalités ou de confessions mêlées. Ainsi, par exemple, aux bords du Volga, chez les Tchouvaches ou les Tchérémisses ; et cela, non seulement dans les régions à demi-asiatiques, près des « allogènes » aux trois quarts païens, mais aussi sur les frontières européennes, dans les provinces occidentales, en Lithuanie, en Russie Blanche, en Petite-Russie.

Il est des localités où, dans l'école du pope, les catholiques sont plus nombreux que les orthodoxes. On ne permettrait pas au clergé catholique romain d'ouvrir école contre école.

Au moment de la promulgation de l'oukaze de juin 1884, il ne restait dans tout l'Empire que 3000 écoles de paroisses ; six mois plus tard, le clergé avait fondé près de 2000 écoles nouvelles, et ce mouvement n'a fait que grandir. À la voix des évêques, sur le signe du haut-procureur du synode, les écoles ont surgi par centaines, dans chacun des 54 diocèses orthodoxes de l'Empire. À en juger par les dernières années, il y aura bientôt peu de paroisses qui n'en soient pourvues. Les sceptiques, il est vrai, se demandent si toutes ces écoles fonctionnent, si nombre d'entre elles n'existent pas uniquement sur les registres des consistoires. On est encore, en Russie, exposé à de pareilles mystifications. Il suffit d'un ordre ou d'un vœu des gouvernants du jour pour que les institutions encouragées en haut lieu sortent tout à coup du sol, sauf à ne jamais fonctionner que dans les rapports officiels ou à bientôt retomber dans le silence du néant. L'âge des villages improvisés de Potemkine n'est pas encore entièrement évanoui. Il se peut que, parmi ces milliers d'écoles improvisées à grand bruit, il y en ait des centaines sans maîtres ou sans élèves. Cela s'est déjà vu en Russie, pour ces mêmes écoles de paroisses, sous Alexandre II, à une époque où l'on avait déjà songé à mettre l'enseignement populaire aux mains du clergé. Vers 1865, par exemple, les statistiques officielles inscrivaient jusqu'à 18 000 écoles ecclésiastiques paroissiales ; et, quand on descendait à examiner le nombre des élèves de ces 18 000 écoles, on trouvait, non sans surprise, qu'il ne dépassait pas 100 000^[18]. Chacune de ces écoles de paroisses ne comptait ainsi, en moyenne, que 5 ou 6 élèves, ce qui revient à dire que beaucoup n'avaient qu'une existence nominale.

Il semble, il est vrai, n'en plus être de même aujourd'hui. À en croire les comptes rendus officiels, les nouvelles écoles paroissiales auraient, en maint diocèse, une moyenne de vingt à trente élèves. Des centaines de milliers d'enfants des deux sexes apprendraient, sous la direction du pope, à déchiffrer les trente-six lettres de l'alphabet russe^[19]. Il s'est trouvé des localités si satisfaites de ce mode d'enseignement qu'elles voulaient transférer au clergé les écoles laïques. Un moment, il a été question de lui confier les libres écoles fondées par les *zemstvos*. Quoique la Russie ne soit

pas encore en proie aux luttes du « laïcisme » et du « cléricalisme », une pareille absorption de l'enseignement primaire par le clergé répugnerait à la plupart des Russes. Les avantages de la variété et de la concurrence ne leur échappent point. Parmi les amis attitrés de l'Église, il s'en est rencontré d'assez clairvoyants pour ne pas lui souhaiter un monopole si manifestement au-dessus de ses forces. Le dernier des slavophiles, feu Aksakof, appréhendait de voir l'exclusion de l'élément laïque provoquer un antagonisme entre la société civile représentée par les zemstvos et les influences ecclésiastiques. L'idée d'abandonner à l'Église l'enseignement populaire n'en a pas moins été agitée jusqu'au sein des assemblées provinciales. En quelques districts, les zemstvos ont eu assez de confiance dans le clergé pour lui remettre spontanément leurs écoles, en continuant à les subventionner de leurs deniers. Le plus souvent, le zemstvo a conservé ses propres écoles, en y faisant une plus grande place aux matières religieuses, spécialement à l'étude du slavon ecclésiastique et des livres liturgiques ; c'était le meilleur moyen de gagner la confiance du peuple à l'enseignement laïque ^[20].

Si les écoles du zemstvo sont généralement demeurées indépendantes du clergé, il n'en est pas de même des petites écoles villageoises, dites écoles de lecture et d'écriture (*gramotnost*), où l'enseignement était donné par des paysans, d'anciens soldats ou des employés en retraite, dont le plus clair du traitement était d'être nourris par les parents de leurs élèves. Toutes ces chétives écoles « paysannes », l'empereur Alexandre III les a placées sous la direction des autorités ecclésiastiques. Comment s'en étonner, alors qu'en France, au lendemain de la révolution de 1848, M. Thiers voulait abandonner tout l'enseignement primaire aux frères et aux curés ^[21]. Il est vrai que l'Église russe est loin d'avoir pour l'enseignement la même passion et les mêmes ressources que l'Église catholique. Pour que le récent essor des écoles paroissiales se soutienne et que le règne d'Alexandre III ne revoie pas les déceptions du règne d'Alexandre II, il faut que les habitudes du clergé changent singulièrement. Naguère encore il montrait si peu de souci de l'instruction du peuple qu'il ne se donnait même pas toujours la peine de lui apprendre le catéchisme. Les zemstvos avaient beau rétribuer le prêtre pour enseigner à l'école la loi de Dieu, ainsi que disent les Russes, nombre de papes négligeaient ce premier devoir de leurs fonctions. Après

cela, on comprend que plus d'un sceptique doute encore de l'aptitude du clergé à l'enseignement.

Ce n'est pas seulement dans l'école que le clergé doit contribuer à l'instruction du peuple, c'est aussi dans l'église. La participation à l'enseignement scolaire ne lui doit pas faire délaisser son mode propre d'enseignement, la prédication. À ce point de vue, il y a beaucoup à faire dans les pays orthodoxes ; le prêtre y avait presque abandonné une de ses plus importantes fonctions : le pope ne prêchait point ou prêchait peu. L'institution par laquelle le christianisme a peut-être le mieux servi le progrès de la moralité, l'humble sermon du curé, l'Église grecque, qui, dans son premier âge, eut tant de grands orateurs, l'avait, aux derniers siècles, laissée tomber en désuétude^[22]. Cet abandon n'était pas uniquement imputable à l'ignorance du clergé gréco-russe ou au génie des gouvernements autocratiques ; il était, en partie, la conséquence de l'esprit de l'Église. Tandis que la Réforme, appuyée sur le libre examen et l'interprétation individuelle, faisait du prêche la principale fonction ecclésiastique, l'orthodoxie orientale, rivée à la tradition, laissait ses ministres renoncer à l'exposition de la foi, comme si, en la livrant à leurs commentaires, elle eût craint de la leur voir défigurer. La chaire, qui, dans le temple protestant, s'est emparée de la place de l'autel, est généralement absente des églises orthodoxes. L'Orient, fatigué de ses nombreuses hérésies, finit par prendre en soupçon la parole vivante. L'initiative individuelle, la libre inspiration, l'improvisation excitèrent ses défiances dans l'éloquence comme dans l'art, dans la représentation orale de la foi comme dans ses représentations figurées. Ainsi que la peinture, la prédication fut enfermée dans des lignes rigides et mortes. À l'invention, à l'imitation même, l'Église préféra la reproduction, la copie servile des modèles consacrés ; on conçoit qu'elle se défiât de la langue d'un clergé ignorant. Ne pas exposer le dogme était un moyen de ne pas le dénaturer. « Les Russes, disait l'envoyé moscovite à Paul Jove, ne souffrent pas de sermons dans leurs églises, afin de n'entendre que la parole de Dieu dégagée de toute subtilité humaine. » À la prédication s'était substituée la lecture des Pères et des livres autorisés.

La parole vivante n'est rentrée dans l'Église russe que sous l'influence de l'Occident et de Kief, à l'époque de Pierre le Grand ; encore se trouva-t-il des gens pour se scandaliser ou s'inquiéter de cette importation étrangère. Le Règlement spirituel de Prokopovitch constate lui-même que peu de prêtres étaient capables d'enseigner par cœur les dogmes et les préceptes de l'Église. Pour ne pas laisser le peuple sans aucunes notions religieuses, le Règlement recommandait de lui faire des lectures entre les offices. On avait, à cet usage, rédigé des traités approuvés par le synode ; mais ces livres, émaillés de locutions slavonnes et mal lus par le pope, restaient souvent inintelligibles aux masses. Jusqu'à cette fin de siècle leur foi n'a guère eu d'autre aliment. Le catéchisme, qui ne pouvait s'enseigner aux illettrés que de vive voix, était presque aussi négligé que la prédication. En fait, le Russe orthodoxe s'est, durant des centaines d'années, passé de toute instruction religieuse. On se demande comment pouvait se transmettre la foi ; il est vrai qu'aujourd'hui encore nombre de moujiks en ignorent les dogmes essentiels ; beaucoup ne savent même pas leurs prières. Quand la vigne du Seigneur était ainsi laissée en friche par les mains chargées de la cultiver, comment s'étonner d'y voir partout lever l'ivraie de l'hérésie et les folles herbes des sectes ?

De Pierre le Grand jusque vers l'avènement d'Alexandre III la prédication est restée presque entièrement finée dans les hautes régions ecclésiastiques. Chez le clergé noir, parmi les archimandrites et les évêques, l'éloquence était un moyen de distinction et un titre à l'avancement. Aussi les principaux orateurs sacrés de la Russie ont-ils été des prélats. Quelques-uns ont laissé une grande renommée : ainsi Mgr Philarète de Moscou, et Mgr Innocent de Kherson, comparés en leur temps aux Lacordaire et aux Ravignan. Cette éloquence épiscopale excellait surtout dans le panégyrique ; c'est encore le genre national. La raison en est aux institutions. La chaire chrétienne semblait autant s'inspirer de Pline le Jeune vis-à-vis de Trajan que de saint Ambroise ou de saint Chrysostome en face des empereurs. La solennité en avait quelque chose d'officiel. L'éloge du prince et du pouvoir y tenait une grande place. La flatterie y mêlait les hyperboles orientales et les raffinements byzantins au ton patriarcal et biblique cher aux Russes. L'adulation s'y montrait parfois tellement outrée qu'Alexandre I^{er} se crut obligé d'interdire par oukaze « qu'on appliquât

dans les sermons, à Sa Majesté Impériale, des louanges qui n'appartiennent qu'à Dieu^[23] ». Quelques orateurs, Philarète par exemple, ont cependant laissé voir, devant le tsar, le même genre de courage que Bossuet ou Massillon devant Louis XIV.

Évêques et archevêques ont, vis-à-vis des prédicateurs du bas clergé, un immense avantage ; ils n'ont pas à compter avec la censure. Naguère encore, d'après les règlements édictés sous Nicolas, les sermons composés par de simples prêtres devaient être soumis à l'approbation de leurs supérieurs ou à la censure ecclésiastique. On conçoit ce qu'une pareille obligation avait de peu encourageant pour de pauvres popes, d'ordinaire peu versés dans l'art d'écrire. En des discours ainsi travaillés à la lampe, il leur était du reste malaisé de parler au paysan la langue du peuple. Aussi le métropolite Platon avait eu beau ordonner aux prêtres ayant achevé leurs études de prononcer chaque mois un sermon de leur composition, la pratique n'avait pu s'en établir. La censure ecclésiastique s'est aujourd'hui relâchée de ses prétentions ; la langue du pope a été déliée. Les pessimistes disent qu'on n'a pas toujours à s'en féliciter. Il est des prêtres qui ne savent pas peser leurs paroles. C'est ainsi qu'en 1884 un curé du diocèse de Tver (village de Vernovo) s'était fait accuser d'avoir, dans un sermon, excité les paysans contre les propriétaires.

La prédication a-t-elle pris, dans les dernières années, un essor inattendu, la cause en est aux événements profanes. Ici encore, le clergé a cédé à l'impulsion du dehors. L'Église (on pourrait presque aussi bien dire l'État) s'est-elle efforcée de rendre au peuple le sermon évangélique, c'est dans un intérêt politique presque autant que dans un intérêt religieux. La chaire, de même que l'école, a paru un moyen d'agir sur le peuple. Pour la guerre contre les doctrines subversives, on a enrôlé l'éloquence chrétienne. Le pope a été appelé à l'aide du gendarme. Au sourd apostolat des propagandistes révolutionnaires, on a tenté d'opposer la parole de Dieu. Les conspirations ont remis en honneur la prédication.

Le principal souci des pasteurs russes, de ceux, notamment, qui portent la houlette épiscopale, est de prémunir leur troupeau contre les pièges du loup « nihiliste ». Cette préoccupation est d'autant plus naturelle qu'en combattant les ennemis de l'État, ils ont conscience de combattre les adversaires de l'Église. Le gouvernement ne saurait reprocher au clergé, au

haut clergé du moins, son inaction. Le haut-procureur a tout lieu d'être satisfait du zèle des évêques. La plupart ont en personne conduit leurs prêtres à la défense de l'autocratie. Les prélats orthodoxes ont, comme l'évêque de Viatka, invité le clergé à inculquer à ses ouailles de « bons principes religieux et politiques ». Les mandements et les discours épiscopaux ont été remplis de dissertations politico-sociales, et les simples prêtres se sont efforcés d'imiter leurs chefs. La fidélité au tsar et au trône a été le thème d'une multitude d'homélies. Les fêtes impériales reviennent plusieurs fois chaque année fournir l'occasion de solennels panégyriques. C'est ainsi que l'un des plus renommés, prédicateurs de l'empire, Mgr Ambroise, archevêque de Kharkof, célébrait, en 1887, l'anniversaire du couronnement d'Alexandre III par un discours sur les « devoirs des sujets ». Ce n'était assurément pas là un sujet neuf pour un auditoire russe. Pierre le Grand, tout en montrant peu de confiance dans les talents oratoires de son clergé, lui faisait déjà recommander, par son Règlement, de prêcher sur le respect dû aux autorités et spécialement à la « suprême autorité du tsar ».

La chaire russe a beau regarder souvent la terre en parlant du ciel, la religion et le clergé ont tout profit au renouvellement de la prédication dans l'église. Pour avoir été longtemps sevré de sermons, le peuple russe, avec sa gravité naïve, n'en a pas moins le goût de ce genre solennel. Aucun clergé ne s'adresse à un public aussi avide ou aussi respectueux de la parole de Dieu. Les prédicateurs en renom y trouvent des lecteurs non moins que des auditeurs. Aussi les recueils de sermons ne font-ils pas défaut. À Moscou, Mgr Macaire, le métropolite historien, avait pris l'initiative d'une publication destinée à faire connaître au peuple les principaux prédicateurs de la vieille capitale. À Pétersbourg, une collection de discours prononcés à Saint-Isaac était, en quelques semaines, répandue à des centaines de milliers d'exemplaires. Aux sermons le clergé a ajouté, dans les grandes villes, des lectures, des conférences, voire des colloques contradictoires qui attirent nombre de curieux. Le clergé, sorti de sa torpeur séculaire, commence à prendre part aux luttes de la vie nationale. Avec le glaive de la parole, il a retrouvé l'arme propre du prêtre ; elle peut l'aider à reconquérir l'autorité qui lui manque. La prédication est peut-être la meilleure mesure de la valeur d'un clergé : c'est par là que le pope russe était le plus au-dessous des prêtres ou des pasteurs de l'Occident. Cette infériorité n'était pas seulement

l'une des causes du peu d'ascendant du clergé, c'était un des motifs pour lesquels la religion n'avait point sur le peuple l'influence moralisatrice qu'eût dû lui assurer la piété populaire.

La situation matérielle du clergé paroissial a été améliorée, sa position sociale relevée ; à ses membres on a ouvert, au profit de l'instruction nationale, de nouvelles branches d'activité ; peut-on faire davantage ? peut-on ouvrir au pape l'accès des dignités ecclésiastiques, jusqu'ici réservées au moine ? Quelques Russes le pensent. Pour cela, il faudrait renverser la barrière qui sépare le prêtre de l'épiscopat, ce qui ne peut se faire que de deux manières : en permettant le célibat au pape ou en permettant le mariage à l'évêque. À ces deux innovations s'opposent de sérieuses difficultés. Il semble aisé de rendre, pour le clergé blanc, le mariage facultatif et non obligatoire : avec la discipline de l'Église orientale, ce n'est qu'une apparence. D'après la loi établie par la tradition, l'homme marié peut être admis au sacerdoce, le prêtre déjà consacré ne l'est point au mariage. L'ordination devant suivre et ne pouvant précéder, les clercs qui ne veulent pas faire vœu de célibat doivent recevoir la bénédiction nuptiale avant la consécration sacerdotale. De là l'usage, au premier abord étrange, de ne conférer le sacrement de l'ordre qu'aux clercs unis à une femme. C'est que, s'il n'est marié avant d'être ordonné, le prêtre ne le sera jamais. Tant que la discipline en vigueur dans tous les pays orthodoxes ne sera point abrogée, le célibat facultatif ne pourra faire disparaître la distance qui sépare les deux clergés ; tout au plus en créerait-il un troisième intermédiaire. Il y aurait alors, dans le clergé paroissial, deux catégories de prêtres presque aussi séparés, par leur genre de vie, qu'aujourd'hui le moine et le pape. Ce n'est pas à dire que le prêtre orthodoxe ait toujours été tenu d'opter entre le mariage et le couvent. Il y a déjà eu, en Russie, quelques exemples d'hommes admis au sacerdoce sans être mariés et sans être moines. Il pourrait y en avoir davantage, mais de tels prêtres, placés en dehors des autres par le célibat, ne serviraient point à relever le clergé marié.

Le célibat facultatif ne saurait demeurer qu'une exception, à moins qu'il ne préparât le célibat obligatoire, dont aucun Russe, aucun orthodoxe ne souhaite l'établissement. L'abrogation de l'usage qui n'admet à l'ordination

que des hommes mariés serait un pas vers le catholicisme ; l'abandon de la discipline qui refuse le mariage au prêtre ordonné serait un pas vers le protestantisme. Cette dernière révolution, peut-être plus conforme aux tendances de l'esprit public, rencontre deux obstacles : à l'extérieur le besoin d'union avec les autres pays orthodoxes, à l'intérieur la crainte du *raskol* et l'attachement du peuple aux traditions. Les mêmes barrières s'opposent à une autre innovation réclamée par certains esprits, au second mariage des papes. Le prêtre veuf ne peut convoler à d'autres noces ; lui ouvrir l'accès d'un second mariage serait encore violer les canons et aller même contre certains textes de l'Écriture. Si jamais le courant de l'esprit public emporte l'Église russe au delà de ces règles traditionnelles, le moment en est encore éloigné ; et, comme en religion de telles réformes vont rarement seules, l'orthodoxie sera, ce jour-là, sortie de sa voie séculaire. Ce que rien n'interdit, ce que l'on commence à mettre en pratique, c'est de laisser le pope veuf à l'exercice de ses fonctions. Il n'en était pas ainsi autrefois. Après de longues disputes, le concile de Moscou de 1503 avait interdit aux prêtres et aux diacres veufs d'officier. Tout ce qu'on leur permettait, c'était de se tenir dans le chœur en habits sacerdotaux et de chanter vêpres et matines. Naguère encore, le prêtre perdait sa cure en perdant sa compagne ; d'ordinaire il se retirait au couvent. Le clergé blanc a été enfin affranchi d'une des servitudes qui pesaient sur lui ; sa vocation, mise à l'abri des coups du hasard, ne dépend plus que de sa vertu et non de la vie d'une femme.

Les obstacles que la tradition apporte au libre mariage des prêtres, elle les met au choix des évêques parmi les prêtres mariés. La discipline ne permet point la promotion d'un homme marié à l'épiscopat. S'il n'y avait là qu'une habitude nationale, elle aurait déjà succombé sous les instincts démocratiques des Slaves modernes, qui sont portés à reprocher au clergé noir d'être une sorte d'aristocratie en même temps qu'une institution du moyen âge ; mais il y a là une coutume séculaire de tous les pays de rite grec. Ses défenseurs l'appuient sur un texte de l'Écriture, texte qui semble, il est vrai, en contradiction avec la loi en faveur de laquelle on l'invoque, ou ne se réconcilie avec elle que par une subtile interprétation ^[24]. Si, entre le pope et la crosse épiscopale, il n'y avait d'autre barrière, le clergé blanc l'aurait bientôt franchie ; il y a les canons, la tradition, la pratique générale

des Églises orthodoxes, et jusqu'ici on les a respectés. Cette règle aboutit assurément à des conséquences bizarres ; en forçant à prendre les dignitaires ecclésiastiques parmi les moines, elle a donné à l'état monastique une direction opposée à l'esprit de son institution. Au lieu d'une vie de renoncement et d'humilité, elle en a fait une carrière d'ambition : le vœu de pauvreté est devenu la porte de la fortune. Par contre, on ne saurait nier que, depuis l'introduction de la foi chrétienne à Kief, c'est le clergé noir qui a personnifié la tradition orthodoxe ; c'est lui qui, vis-à-vis des autres Églises orientales, représente le mieux le côté œcuménique, catholique de l'orthodoxie. Abandonnée au clergé blanc, plus exclusivement national, plus accessible aux influences du siècle, l'Église russe serait plus ouverte aux innovations, elle serait plus exposée au relâchement de l'unité de la foi, elle risquerait de dévier vers la Réforme. Le fait seul d'un épiscopat marié serait un pas vers l'anglicanisme ^[25].

Si la tradition ne permet pas de consacrer évêque un prêtre marié, elle n'interdit point l'épiscopat aux prêtres devenus veufs. Longtemps, dans ce cas même, l'usage fut de ne les sacrer évêques qu'après leur avoir fait prononcer des vœux monastiques. Aujourd'hui, on admet que, s'ils sont tenus au célibat, les évêques ne sont pas tenus d'être moines. Quelques-uns ont ainsi été sacrés sans avoir traversé le couvent. Cela seul était une telle innovation que, lors du sacre de l'archiprêtre Popiel, en 1875, on ne savait trop comment vêtir pour la cérémonie l'ancien uniate galicien. Faute de précédents, on se décida à lui faire porter, comme à ses collègues de l'épiscopat, l'habit monastique.

La discipline de l'Église maintient au clergé noir le monopole de l'épiscopat. Pour les autres dignités ecclésiastiques, rien n'empêchait d'en ouvrir l'accès au clergé blanc ; aussi a-t-il récemment pénétré dans la plupart des fonctions jadis détenues par les moines. Sa plus importante conquête a été, nous l'avons dit, le haut enseignement ecclésiastique, que les moines s'étaient longtemps réservé avec un soin jaloux. Cela seul est une sorte de révolution dont, à la longue, la portée peut être considérable, car de la direction donnée à l'enseignement des académies et des séminaires dépend l'esprit même de l'Église. Si l'on n'ose point appeler à l'épiscopat des prêtres mariés, on a concédé à certains archiprêtres le droit de ceindre la mitre, ce qui leur donne un faux air d'évêques. En outre, le clergé blanc

peut, comme le clergé noir, recevoir de la bienveillance gouvernementale des décorations de diverses sortes, faveurs dont l'un et l'autre clergé se sont montrés si friands qu'il a fallu leur interdire d'en parer leurs vêtements sacerdotaux. Encore cette défense ne s'étend-elle pas à la croix de Saint-Georges. Pour les popes qui ne peuvent aspirer aux ordres impériaux, il y a des récompenses plus modestes, telles que la barrette violette qui sert de prélude à la croix pastorale et au titre d'archiprêtre. Avec le haut professorat, avec les grandes aumôneries, avec les distinctions honorifiques et l'accès même du Saint-Synode, on ne peut plus dire que le clergé séculier soit sans avenir et sans carrière. L'épiscopat et les dignités monastiques sont à peu près seuls restés aux moines. Il est difficile de les dépouiller davantage sans les enfermer dans les murailles de leurs couvents et les isoler entièrement du monde et de la nation.

Quand il serait délivré de la misère et soustrait à la dépendance de ses paroissiens, qui pèse plus lourdement sur lui que la domination du haut clergé monastique, le clergé séculier ne sera définitivement relevé et mis à la hauteur de sa mission que par l'extension des libertés de l'Église et des libertés publiques. Comme toutes les classes de la nation, c'est dans l'émancipation morale, par une participation à son propre gouvernement, qu'il retrouvera sa force et sa dignité. Cet affranchissement a été déjà en partie effectué. Aux prêtres de paroisses on avait accordé, sous Alexandre II, l'élection des *blagotchinnye*, sorte de doyens ou d'inspecteurs chargés de surveiller leurs confrères^[26]. Si cette franchise a été depuis restreinte, le clergé a recouvré le droit de se réunir en assemblées périodiques pour y débattre ses propres intérêts. En tout pays, de telles mesures seraient dignes d'éloges : en Russie, la réforme ecclésiastique ne sera achevée que le jour où l'Église dominante aura assez de confiance en son clergé pour supporter la libre concurrence des dissidents du dehors et du dedans.

1. ↑ *Journal des Débats*. 20 octobre 1886.

2. ↑ Nous devons dire qu'aujourd'hui il se publie un certain nombre de journaux ecclésiastiques, dont plusieurs ne manquent pas de valeur.

3. ↑ Comparez le grec *despote*, *despotès*, employé dans le même sens.

4. ↑ Znamenski : *Prihodskoé Doukhovenstvo v Rossii so vréménii réform Pétra*.

5. ↑ *Mémoires de Rostislavol ; Rousskaïa Starina*, janvier 1880.

6. ↑ Le souvenir s'en est conservé dans le peuple sous le nom de « triage d'Eugène. » : Douhassof. *Histoire de la région de Tambof*.
7. ↑ *Opisanié Selskago Doukhoverstva*, révélations anonymes attribuées à un prêtre du diocèse de Tver et publiées à Paris et à Leipzig (librairie Franck). Cf. le P. Gagarine : *Le Clergé russe*.
8. ↑ « Il n'y a de dernier (d'unique) que la femme du pope (*posledniaia ou popa jinka*) », dit un proverbe, par allusion au veuvage perpétuel du prêtre.
9. ↑ Macaulay : *History of England*, I, 323, 324 (Tauchnitz).
10. ↑ Voy. t. II, liv. VI, chap. I, p. 532, 533 (2^e édit.).
11. ↑ Dollinger : *Kirche und Kirchen*.
12. ↑ Voyez la *Revue des Deux Mondes*, p. 830 : 831, 13 juin 1874.
13. ↑ Voyez notamment la *Rous*, 24 et 31 janvier 1881.
14. ↑ *Kievskaïa Starina*, avril 1882.
15. ↑ *Compte rendu du haut-procureur pour 1884* (déc. 1886).
16. ↑ Voyez tome II, liv. III, chap. II, p. 203-207 (2^e édit.).
17. ↑ Rapport pour l'année 1884, publié en 1886.
18. ↑ Chiffres donnés par le haut-procureur, M. Pobédonostsef ; rapport pour l'année 1883, publié en 1886.
19. ↑ Ces écoles de paroisses sont surtout destinées aux garçons ; ainsi, dans le diocèse de Podolie, il y avait, en 1885, 854 écoles paroissiales avec 20 000 élèves, dont un millier de filles. En certains diocèses on se proposait, en 1887, d'ouvrir, dans les institutions diocésaines pour « les demoiselles du clergé », des écoles modèles de filles.
20. ↑ *Vestnik Evropy* ; mars 1885, p. 389.
21. ↑ Voyez H. de Lacombe ; *Débats de la Commission de 1849*, sur la loi d'enseignement.
22. ↑ L'absence de toute prédication des églises moscovites frappait les étrangers, « L'on n'y prêche jamais ; ains, à quelques fêtes, ils ont certaines leçons qu'ils lisent dans quelque chapitre de la Bible ou Nouveau Testament. » Ainsi s'exprime, au commencement du dix-septième siècle, le capitaine Margeret : *Estat de l'Empire de Russie ou grande-duché de Moscovie*.
23. ↑ Oukaze d'octobre 1817. Tondini : *Le Règlement spirituel de Pierre le Grand*, p. 199.
24. ↑ « Il convient que l'évêque soit irréprochable et qu'il n'ait été marié qu'une fois. » (1^{re} épître à Timothée, III, 2.) L'épître à Tite (II, 6) dit la même chose du prêtre à peu près en mêmes termes. Selon les interprètes, la première épouse de l'évêque étant l'Église, il n'en peut avoir d'autre.
25. ↑ La question du célibat épiscopal est de celles que le clergé russe, soumis à la censure spirituelle, ne peut guère débattre librement. Aussi un professeur de l'Académie ecclésiastique de Kief avait-il engagé ses élèves iougoslaves à profiter de leur liberté pour rechercher si l'antiquité ecclésiastique ne fournirait pas des arguments contre le célibat obligatoire des évêques. Telle est l'origine d'une dissertation de M. N. Milach, intitulée : *Dostoïanstva ou pravoslavnoj tsrkvi, po tsrkveno-pravimi izvorima do XIV vjeka* ; Pantchevo, 1879. L'auteur serbe s'efforce de prouver que les évêques n'ont pas toujours été astreints au célibat. Peut-on, en effet, citer, dans l'Église grecque, quelques évêques mariés, cela n'a jamais été qu'une exception. (Voyez entre autres W. Gass : *Symbolik der Griech. Kirche*, p. 282.)
26. ↑ L'élection n'a pas été officiellement abolie, mais elle n'est plus valable qu'avec la confirmation épiscopale ; ce qui la rend souvent fictive.

LIVRE III

LE RASKOL ET LES SECTES.

CHAPITRE I

Origine et caractère du *raskol* ou schisme ; ses causes religieuses. Importance attachée aux rites et aux formules. Révolution provoquée par la correction des livres liturgiques. — Les principaux points en litige. Les Vieux-Ritualistes ou Vieux-Croyants. — Comment ils ont outré les principes du christianisme oriental. Exagération du principe d'immobilité. Exagération du nationalisme dans l'Église. De quelle manière le *raskol* est sorti de la liturgie slavonne. — Comment, en se révoltant contre l'Église officielle, les Vieux-Croyants se révoltaient contre les influences étrangères.

L'orthodoxie russe est, depuis plus de deux siècles, sourdement minée par des sectes obscures, inconnues de l'étranger, mal connues des Russes. Sous l'imposant édifice de l'Église officielle se creusent des retraits souterraines, de vastes cavités, tout un dédale de cryptes ténébreuses, asile des croyances et des superstitions populaires. C'est dans ces catacombes de l'ignorance et du fanatisme que nous allons descendre ; nous essayerons d'en dresser le plan, nous en explorerons les coins les plus sombres pour y saisir, dans leur refuge, le génie et les aspirations du peuple. Rien ne saurait mieux donner l'intelligence du caractère national et nous faire toucher le fond de l'âme russe. Le *raskol*, avec ses mille sectes, est peut-être le trait le plus original de la Russie, celui par où l'Orient moscovite se distingue le plus nettement de l'Occident.

Qu'on ne s'étonne pas de nous voir réclamer l'attention pour de bizarres et rustiques hérésies. Ce n'est pas qu'à ces sectes illettrées nous prétendions attribuer une importance ou un avenir sans proportion avec leur valeur morale ou leur force numérique. Si nous insistons sur cette face obscure de la vie nationale, c'est qu'à nos yeux c'est le côté par lequel le Russe du peuple, si différent du Russe que connaît l'Europe, se laisse le plus facilement pénétrer. C'est presque toujours par les dehors, par les institutions et les lois, par la haute littérature et la haute société, c'est-à-dire par le dessus, par la surface, qu'on envisage l'empire du Nord. L'étude des sectes populaires nous permet d'atteindre le peuple russe par le dedans, par le fond et en quelque sorte par le dessous.

Comme les rivières selon le sol qu'elles traversent, les religions, en passant par des populations différentes, prennent aisément des teintes diverses. Le *raskol* est le christianisme byzantin au sortir des couches inférieures du peuple russe. Dans les eaux troubles et bourbeuses des sectes moscovites, il est possible de signaler des infiltrations étrangères, parfois protestantes et parfois juives, plus souvent gnostiques ou païennes. Par son principe, comme par ses tendances, le *raskol* n'en diffère pas moins de toutes les religions ou confessions du dehors ; il reste essentiellement original, foncièrement national. Il est si bien russe que, en dehors de la Russie, il n'a nulle part fait de prosélytes, et que, en dedans même de l'empire, il n'a guère d'adeptes que parmi les populations grandes-russiennes, moscovites, les plus russes de la Russie. Il est si bien spontané que, à travers toutes ses phases, il suffit à s'expliquer lui-même ; enfermé dans un continent isolé, comme en un vase clos, il n'eût rien changé à sa marche. Le plus national de tous les mouvements religieux sortis du christianisme, le *raskol* est en même temps le plus exclusivement populaire. Ce n'est ni dans les écoles ni dans le clergé, c'est dans l'*izba* du moujik, dans le comptoir du marchand qu'il a grandi ; c'est là qu'il reste confiné. À ce titre, d'ignorantes hérésies ont, pour le politique et le philosophe, un intérêt supérieur à l'intérêt des doctrines. L'attention que ne leur saurait valoir leur pauvre théologie, ces sectes de paysans, hier encore serfs, la méritent comme symptôme d'un état mental, d'un état social dont rien, en Occident, ne saurait plus donner l'idée.

Le *raskol*, c'est-à-dire le *schisme*, n'est ni une secte ni même un groupe de sectes ; c'est un ensemble de doctrines ou d'hérésies souvent différentes et opposées, n'ayant entre elles d'autre lien qu'un point de départ commun et un commun antagonisme avec l'Église orthodoxe officielle. À cet égard, le *raskol* n'a d'autre analogue que le protestantisme. Inférieur à ce dernier par le nombre et par l'instruction de ses adeptes, il l'égale presque par l'abondance et l'originalité de ses formes ; là, du reste, s'arrête la ressemblance. Dans leur révolte contre leur mère, le protestantisme germanique et le *raskol* russe gardent chacun la marque de leur origine et comme l'empreinte de l'Église dont ils sont sortis, du monde qui les a produits. En Europe, la plupart des sectes modernes sont nées de l'amour de la spéculation et du goût de la critique, de l'esprit d'investigation et de

liberté ; en Russie, elles sont issues de l'entêtement de l'ignorance et de l'esprit de révérence. En Occident, le principe des déchirements religieux est la prédominance du sentiment intérieur sur les formes et les dehors de la religion ; en Russie, c'est le culte des formes extérieures, du cérémonial et du rituel. Les deux mouvements sont, pour ainsi dire, en sens inverse, au rebours l'un de l'autre, ce qui ne les a pas toujours empêchés d'aboutir au même point. C'est qu'une fois affranchi de l'autorité traditionnelle qui maintenait l'unité de la doctrine, le *raskol*, pas plus que le protestantisme, n'a pu constituer dans son sein de nouvelle autorité. Par là, il a été, malgré lui, voué au libre examen, aux fantaisies individuelles, partant, à la diversité, à l'anarchie.

Peu de révolutions religieuses ont été dans leurs conséquences aussi complexes que le *raskol* ; aucune n'a été plus simple dans sa cause première. Les sectes innombrables qui, depuis deux siècles, s'agitent dans le peuple russe ont, pour la plupart, un même point de départ, la correction des livres liturgiques. Toutes ces branches sont sorties d'une même souche : quelques sectes seulement, non les moins curieuses, il est vrai, sont antérieures ou étrangères à la réforme de la liturgie. En Russie, comme partout, le moyen âge eut ses hérésies. Les plus anciennes purent naître au contact des Grecs ou des Slaves, au contact des ancêtres ou des frères orientaux de nos Albigeois, les Bogomiles bulgares. D'autres hérésies surgirent plus tard, dans le nord, sur le territoire de Novgorod, au contact des marchands européens ou juifs. De la plupart, il ne reste guère que le nom, les *martynovisy*, les *strigolniki*, les *judaisants*, etc. Toutes ces sectes étaient à leur fin lorsque éclata le *raskol*, qui recueillit dans son sein les croyances informes en germe au fond du peuple russe. Quelques-unes de ces anciennes hérésies, les *strigolniki* et les *judaisants* par exemple, semblent même, après avoir disparu de l'histoire, reparaître dans certaines sectes contemporaines, comme si, durant plusieurs siècles, elles eussent coulé sous terre.

Dans ces obscures querelles du moyen âge se montre déjà le principe fondamental du *raskol*, le culte minutieux de la lettre, le formalisme. « En telle année, dit un annaliste de Novgorod du quinzième siècle, certains philosophes commencèrent à chanter : O Seigneur, ayez pitié de nous ; tandis que d'autres disaient : *Seigneur*, ayez pitié de nous^[1]. » Le *raskol* est

tout entier dans cette remarque ; c'est de controverses de ce genre qu'est né le schisme qui déchire l'Église russe. Pour ce peuple, demeuré à demi païen sous l'enveloppe chrétienne, les invocations religieuses étaient comme des formules magiques dont la moindre altération eût détruit l'effet. Il semble que, pour lui, le prêtre fût resté une sorte de *chaman*, les cérémonies des enchantements, et toute la religion une sorcellerie^[2]. L'attachement au rite, à l'*obriad*, est, nous l'avons dit, un des traits caractéristiques du Grand-Russien. La manière dont la Russie a passé au christianisme n'y est point étrangère. La masse du peuple était devenue chrétienne par ordre, sans avoir été préparée à la foi nouvelle, sans même avoir achevé l'évolution polythéiste qui, chez les autres peuples de l'Europe, précéda l'adoption du christianisme. La religion de l'Évangile, trop élevée pour l'état intellectuel et social de la nation, s'y réduisit aux formes extérieures. D'autres peuples se sont lentement assimilés l'esprit du christianisme dont ils n'avaient d'abord adopté que les dehors : l'isolement géographique et historique de la Russie lui rendit cette assimilation plus difficile. La distance et la domination mongole la séparèrent des centres du monde chrétien, la misère et l'ignorance y dégradèrent la religion comme le reste. Toute théologie disparaissant, le culte devint toute la religion. Au milieu de l'abaissement intellectuel général, la connaissance des paroles et des rites du service divin fut l'unique science exigée d'un clergé dont les membres ne savaient point toujours lire.

L'attachement du peuple moscovite à ses rites et à ses textes traditionnels était d'autant moins justifié que textes et rites avaient subi plus d'altérations. La liturgie, qu'elle entourait d'une superstitieuse vénération, l'ignorance l'avait ^[1] elle-même corrompue. Dans les livres s'étaient glissées des leçons erronées, dans les cérémonies des coutumes locales. L'unité liturgique avait insensiblement fait place aux divergences de lecture et de rituel. La main des copistes avait introduit dans les missels des contresens, des interpolations bizarres, parfois des intercalations capricieuses, et ces leçons nouvelles recevaient du peuple le respect dû à l'antiquité. Les versets corrompus et parfois inintelligibles semblaient d'autant plus saints qu'ils étaient plus obscurs. La dévotion y cherchait des mystères, un sens caché ; sur ces textes altérés se fondaient des théories et des systèmes que le zèle imposteur des scribes formulait parfois dans des

livres apocryphes, mis sous le nom de Pères de l'Église. Les altérations étaient si visibles, que, dès le commencement du seizième siècle, un prince moscovite, Vassili IV, avait appelé un moine grec à reviser les livres liturgiques. L'aveugle révérence du clergé et du peuple fit échouer cette tentative. Le correcteur des livres, Maxime le Grec, fut condamné par un concile et enfermé comme hérétique dans un couvent lointain. Ce fut l'imprimerie qui fit éclater la crise définitive. Comme partout, la nouvelle découverte provoqua l'étude des textes et, partant, les luttes Ihéologiques. Les missels sortis des presses russes du seizième siècle empirèrent d'abord le mal auquel ils eussent dû remédier. Aux fautes des manuscrits sur lesquels ils furent composés, ces missels donnèrent l'autorité et la diffusion de l'imprimé. Aux variantes et aux divergences des copistes, ils substituèrent une unité, une unanimité d'où les anciennes erreurs tirèrent une force nouvelle.

La corruption de la liturgie slavonne russe semblait irrémédiable, lorsque, au milieu du dix-septième siècle, le patriarche Nikone en décida la réforme. D'un esprit cultivé pour son temps et pour son pays, d'un caractère entreprenant et inflexible, Nikone possédait tout ce qu'exigeait une telle résolution, le savoir et le pouvoir, car, par son influence sur le tsar Alexis, il gouvernait l'État presque autant que l'Église. C'était une chose hardie qu'une telle œuvre d'érudition dans la Moscovie antérieure à Pierre le Grand. Par l'ordre du patriarche, d'anciens manuscrits grecs et slavons furent rassemblés de toutes parts ; des moines de Byzance et de l'Athos furent appelés à comparer les versions slaves aux originaux grecs. Des livres liturgiques, Nikone effaça les interpolations de l'ignorance ou de la fantaisie. Les nouveaux missels imprimés, le patriarche les fit adopter par un concile qui en imposa l'usage à tous les États moscovites^[3].

« Un grand tremblement me prit, dit un copiste du seizième siècle, et l'épouvante me saisit quand le révérend Maxime le Grec me donna l'ordre d'effacer quelques lignes d'un de nos livres d'église^[4] » Le scandale ne fut pas moindre sous le père de Pierre le Grand : la main qui touchait aux livres sacrés fut, de toutes parts, traitée de sacrilège. Soit instruction, soit esprit de corps, le haut clergé soutint le patriarche ; le bas clergé et le bas peuple opposèrent une vive résistance. Après plus de deux siècles, un grand nombre de fidèles persistent toujours à garder les anciens livres et les

anciens rites, consacrés par les conciles nationaux et la bénédiction des patriarches. C'est là le point de départ du schisme, du *raskol*, qui déchire encore l'Église russe. À la prendre de haut, cette contestation roule sur l'épineuse question de la transmission et de la traduction des textes sacrés, question qui plus d'une fois a divisé les Églises de l'Occident. En Moscovie, il n'y avait pas dix hommes capables de porter, en connaissance de cause, un jugement sur le fond de la dispute : la querelle n'en fut que plus violente et plus longue. Des moines, des diacres, souvent de simples sacristains dénoncèrent les corrections de Nikone comme un emprunt à Rome ou aux protestants, comme une religion nouvelle. Contre ces séditeux, l'Église employa les supplices partout usités contre les hérétiques : elle ne fit que donner au schisme une impulsion nouvelle en lui donnant des martyrs. Dix ans après la proclamation de la revision liturgique, un concile en déposait solennellement le hardi promoteur, victime de la jalousie des boyards. La déposition de Nikone parut justifier le *raskol*. La condamnation du réformateur semblait devoir entraîner l'abandon de la réforme. Aussi, grande fut la stupéfaction populaire quand le concile qui venait de déposer l'auteur des corrections liturgiques, lança l'anathème contre les adversaires de ces corrections. La part prise à cette excommunication par les patriarches orientaux en affaiblit l'effet au lieu de le renforcer, les dissidents refusant à des évêques grecs ou syriens, qui ne connaissaient point une lettre slave, le droit de prononcer sur des livres slavons.

Dans le monde théologique, si habitué aux subtilités, jamais peut-être d'aussi longues querelles n'eurent d'aussi futiles motifs. La forme et le signe de la croix, la direction des processions à l'occident ou à l'orient, la lecture d'un des articles du symbole, l'orthographe du nom de Jésus, l'inscription mise au-dessus du crucifix, l'*alleluia* répété deux ou trois fois, le nombre de prosphores ou pains à consacrer, tels sont les principaux points de la controverse qui, depuis Nikone, divise l'Église russe. À vrai dire, les premières disputes entre les Latins et les Grecs ne portaient pas sur des questions beaucoup plus graves. C'étaient aussi des altérations dans le rite que les Grecs reprochaient aux Latins comme des hérésies. En attachant une telle valeur au rituel, les raskolniks moscovites ne faisaient guère que suivre l'exemple de leurs maîtres grecs. En ce sens, le *raskol* russe n'est

qu'une conséquence ou, si l'on préfère, une exagération du formalisme byzantin.

Les Russes orthodoxes font le signe de la croix avec trois doigts, les dissidents avec deux doigts comme les Arméniens. Les premiers admettent comme nous la croix à quatre branches, les seconds ne tolèrent que la croix à huit branches, ayant une traverse pour la tête du Sauveur et une autre pour ses pieds. L'Église, depuis Nikone, chante trois *alléluia*, les raskolniks en chantent deux. Les dissidents justifient leur entêtement par des interprétations symboliques ; d'un simple rite, ils aiment à faire toute une profession de foi. Ainsi, dans leur signe de croix, ils prétendent avec les trois doigts fermés rendre hommage à la Trinité, et avec les deux autres à la double nature du Christ, en sorte que, sans aucune parole, le signe de la croix devient une adhésion aux trois dogmes fondamentaux du christianisme : trinité, incarnation, rédemption. Ils interprètent de même le double *alléluia* venant après trois *gloria*, reprochant à leurs adversaires de négliger dans leurs rites l'un ou l'autre des grands dogmes chrétiens. Ces interprétations, appuyées sur des textes corrompus ou de prétendues visions, montrent de quel singulier alliage de grossièreté et de subtilité s'est formé le raskol.

À en juger par l'origine de la querelle, le culte de la lettre, le respect servile de la forme est l'essence du schisme. Pour le Moscovite en révolte contre les réformes de Nikone, les cérémonies semblent être tout le christianisme et la liturgie toute l'orthodoxie. Cette confusion entre les formes du culte et la foi s'exprime dans le nom que se donnent à eux-mêmes les dissidents. Non contents de l'appellation de vieux-ritualistes, *staroobriadtsy*, ils prennent le titre de *vieux-croyants*, *starovèry*, c'est-à-dire de vrais croyants, de vrais orthodoxes, car, à l'inverse des sciences humaines, dans les choses religieuses c'est toujours l'antiquité qui fait loi ; les innovations même ne s'y font qu'au nom du passé. Cela est particulièrement vrai de l'Église grecque, qui a mis sa gloire dans l'immobilité, et fait de la fidélité à la tradition l'unique critérium de la vérité. Ici encore, lorsqu'ils se refusaient à toute apparence d'innovation, les vieux-croyants ne faisaient qu'outrer le principe de leur Église. Peu importe que la prétention des *starovères* fût mal justifiée, que le parti qui se réclamait le plus de l'antiquité eût le moins de titres à l'antiquité ; les vieux-

ritualistes, en se laissant martyriser pour les anciens livres, n'étaient que les aveugles victimes de l'immobilité systématique du byzantinisme.

Le principe du *raskol* est essentiellement réaliste. Sous ce matérialisme du culte se laisse cependant découvrir une sorte d'idéalisme grossier. Les aberrations religieuses ont toujours un côté élevé, dans la déraison même. Tout n'est point ignorante superstition dans l'attachement scrupuleux du *starovère* pour ses cérémonies traditionnelles. Cette vulgaire hérésie n'est, en somme, qu'un ritualisme excessif et logique jusqu'à l'absurde. Si le vieux-croyant révère ainsi la lettre, c'est qu'à ses yeux la lettre et l'esprit sont indissolublement unis, que, dans la religion, les formes et le fond sont également divins. Pour lui, le christianisme est quelque chose d'absolu, le culte aussi bien que le dogme ; c'est un tout complet dont toutes les parties se tiennent : à ce chef-d'œuvre de la Providence, nulle main humaine ne peut toucher sans le défigurer. À chaque parole, à chaque rite, le *starovère* cherche une raison cachée. Il se refuse à croire qu'aucune des cérémonies, aucune des formules de l'Église soit vide de sens ou de vertu. Pour lui, rien d'accessoire, rien d'indifférent ou d'insignifiant dans le service divin. Tout est saint dans les choses saintes, tout est profond et mystérieux, tout est incommutable et adorable dans le culte du Seigneur. Sans pouvoir formuler sa doctrine, le *starovère* fait de la religion une sorte de figure achevée, de représentation adéquate du monde surnaturel. Ainsi compris, le vieux-croyant, qui se faisait brûler vif pour un signe de croix, et arracher la langue pour un double *alleluia*, devient éminemment religieux ; ce qui l'égaré, c'est en quelque sorte l'excès de religion. Son formalisme a pour principe le symbolisme, ou, pour mieux dire, le *raskol* n'est que l'hérésie du symbolisme. Là est son originalité, là est sa valeur dans l'histoire des sectes chrétiennes. Aux yeux de ces ritualistes outrés, les cérémonies ne sont point un simple vêtement de la religion, elles en sont le corps et la chair ; sans elles, le dogme n'est qu'un squelette inanimé. Par là le *raskol* est en opposition directe avec le protestantisme, qui fait bon marché des formes extérieures, les regardant comme une parure frivole ou une dangereuse superfétation. Pour le *starovère*, le rituel est, de même que le dogme, partie intégrante de la tradition ; il est également le legs du Christ et des apôtres : la mission de l'Église est de les conserver intacts l'un comme l'autre.

Unie au goût du symbolisme, cette scrupuleuse fidélité aux formes extérieures du culte n'implique pas toujours un esprit servile. Loin de là, le penchant à l'allégorisme, qui s'attache tellement à la lettre, prend parfois de singulières libertés avec l'esprit des cérémonies ou des textes. C'est le propre du génie symbolique de respecter scrupuleusement les dehors en traitant arbitrairement le fond. Dans ses mains, le rituel et les livres sacrés deviennent comme la donnée d'une céleste énigme dont l'imagination trouve le mot. En demandant un sens caché aux faits comme aux paroles, certains *raskolniks* ont fini par allégoriser les histoires de l'Ancien et du Nouveau Testament, par transformer les récits de l'Écriture en paraboles. Quelques-uns ont été jusqu'à ne voir que des figures dans les plus grands miracles évangéliques ^[5]. Avec une telle méthode d'exégèse, on peut aboutir à une sorte de rationalisme mystique ; les formes de la religion risquent de devenir venir plus solides que le fond, et le culte plus sacré que le dogme. C'est ce qui est arrivé pour quelques-unes des sectes extrêmes du *raskol*. Il y eut, chez ce peuple ignorant, une véritable débauche d'interprétation et, par suite, d'enseignements fantastiques et de croyances bizarres.

Le vieux-croyant est attaché à ses rites non seulement pour le sens qu'il leur donne, mais pour la bouche dont il les tient ; le respect des coutumes traditionnelles, des mœurs léguées par les ancêtres, est la raison morale, la raison sociale du schisme. Dans sa dévotion obstinée aux rites et aux prières que lui ont enseignés ses pères, le *starovère* ne fait encore qu'exagérer un sentiment religieux ou, du moins, un des sentiments qui, d'ordinaire, se lient à la religion et en augmentent la force. Les hommes ou les peuples ont toujours tenu à honneur de garder « la foi de leurs pères » ; l'abus que la rhétorique a fait de cette expression en montre la puissance sur le cœur humain. Ainsi liée à la famille ou à la patrie, la religion semble un héritage et comme un dépôt des ancêtres. Nulle part ce sentiment n'a été plus vivace qu'en Russie, où il s'unit souvent à un respect superstitieux de l'antiquité. Beaucoup de sectaires, quand on les interroge sur leur foi, n'en donnent point d'autre raison. Naguère encore, aux exhortations d'un juge de notre connaissance, des paysans poursuivis pour des pratiques religieuses clandestines répondaient : « Ce sont les rites de nos pères ; qu'on nous transporte où l'on voudra, mais qu'on nous laisse suivre le culte de nos

pères ». On raconte que, lors de sa visite à leur cimetière de Rogojski, le césarévitch Nicolas, frère aîné d'Alexandre III, reçut des vieux-croyants de Moscou une semblable réponse ^[6].

La réforme de Nikone était une révolution dans les pratiques élémentaires de la dévotion ; le fils était obligé de désapprendre le signe de croix enseigné par sa mère. En tout pays, un tel changement eût jeté un grand trouble ; en aucun la perturbation ne pouvait être plus grave qu'en Russie, où la prière, accompagnée d'inclinaisons de corps et de signes de croix répétés, a une sorte de rite matériel. Le peuple repoussait le nouveau signe de croix et toute la nouvelle liturgie. Il se souciait peu que les rites établis par Nikone fussent plus antiques que les siens. Pour l'ignorant Moscovite, il n'y avait d'autre antiquité que celle de ses pères et grands-pères ; et ses pères lui avaient enseigné de minutieuses observances pour toutes les heures et tous les actes de la vie. Le Moscovite était emmaillotté d'un réseau de rites comparable au cérémonial chinois. Un livre du seizième siècle, le *Domostroï*, le *Ménagier* russe, montre jusqu'où était poussé le formalisme de l'ancienne Moscou. La religion que recommande le prêtre Sylvestre, précepteur d'Ivan IV et rédacteur du *Domostroï*, consiste avant tout dans le respect scrupuleux des rites extérieurs. Pour ce code de la piété et du savoir-vivre moscovites, le bon chrétien est celui qui se tient raide pendant les offices ; qui baise la croix, les images, les reliques, en retenant son souffle, sans ouvrir les lèvres ; qui consomme l'hostie sans la faire craquer avec les dents ; qui, le matin et le soir, s'incline trois fois devant les icônes domestiques, en frappant la terre du front, ou en se courbant au moins jusqu'à la ceinture ^[7]. Tous ces usages des ancêtres, le *raskolnik* mit son honneur à leur demeurer fidèle, et cela non seulement en religion, mais en toute chose. Dans certaines régions il a conservé avec presque autant de soin les coutumes domestiques, les rites des fêtes civiles, les légendes du passé, y compris les traditions et les chants d'origine païenne, que la liturgie antérieure à Nikone.

C'est ainsi, parmi les *raskolniks* de l'Onéga, que Hilferding a recueilli les principales de ses *bylinas* ou romances épiques ^[8]. C'est ainsi que, dans la fête à demi païenne du printemps, A. Petchersky avait cru retrouver, à dix siècles de distance, un écho de la lointaine poésie slave, antérieure à la

prédication du christianisme. Dans l'*izba* des vieux-croyants, les vieilles coutumes se sont conservées intactes, comme enfouies sous la superstition.

L'un des caractères de l'orthodoxie orientale, c'est, nous l'avons dit^[9], sa propension à prendre une forme nationale en se constituant en Églises locales, ayant chacune leur langue liturgique. Nulle part cette tendance n'a été plus marquée que chez le Slave russe. À certains égards, le raskol n'a été que la conséquence ou le dernier terme de ce nationalisme. Il est sorti de la liturgie nationale ; il est né des missels slavons. La liturgie slave, héritée de Cyrille et de Méthode, le Russe s'y était attaché avec une ignorante révérence, sans tenir compte des originaux. Le slavon était devenu pour lui la véritable langue sacrée. Identifiant l'orthodoxie avec ses livres et ses apocryphes, le Moscovite n'a pas voulu en croire les Grecs et les textes grecs, appelés en témoins par ses patriarches. Il s'en est tenu obstinément à ses missels slavons, égalés par lui aux Écritures. Chez lui, le côté local, national de l'Église a prévalu sur le côté œcuménique, catholique. Il n'a plus connu que son Église, que sa liturgie, que ses traditions, et il s'y est aveuglément cantonné, comme si la révélation avait été faite en paléoslave, ou comme si la Russie était tout le bercail du Christ. Aussi a-t-on pu dire que le raskol n'a pas été seulement la vieille foi, mais la foi russe^[10].

Chez le Moscovite du dix-septième siècle, l'attachement aux formes extérieures du culte était d'autant plus vif que Moscou se méfiait des tentatives des papes et des jésuites pour la rapprocher de l'Occident. En laissant toucher à ses cérémonies traditionnelles, le Russe pouvait craindre de se laisser romaniser et, comme les grecs-unis de Pologne, d'être à son insu incorporé à l'empire spirituel des papes. C'était par une aveugle fidélité à l'orthodoxie que le vieux-croyant se soulevait contre la hiérarchie orthodoxe. Dans leur crainte de toute corruption de l'Église, le peuple et le clergé tenaient en suspicion tous les étrangers, même leurs frères dans la foi, que les tsars ou les patriarches appelaient de Byzance ou de Kief. Demeuré, seul de tous les peuples orthodoxes, indépendant de l'infidèle ou du catholique, le Russe se regardait comme le peuple de Dieu élu pour conserver sa foi. Avec la présomption et l'entêtement de l'ignorance, ce pays, longtemps détaché de l'Europe, repoussait tout ce qui lui en venait. Dans leur haine contre l'Occident, contre ses Églises et sa civilisation, certains vieux-croyants en excommuniaient la langue théologique et

savante. À la fin du dix-huitième siècle, un de leurs écrivains s'indignait contre les prêtres orthodoxes de la Petite-Russie, dont beaucoup, disait-il, « étudient la *trois fois maudite* langue latine ». Il leur reprochait de ne point regarder comme un péché mortel d'appeler Dieu *Deus*, et Dieu le père *pater*^[11] comme si la Divinité ne pût avoir d'autre nom que le slave Bog, ou comme si le changement de mot changeait le Dieu. La résistance faite par les *starovères* à la correction du nom de Jésus est dans le même esprit. Conservant la forme populaire corrompue de *Issous*, ils repoussèrent comme diabolique la forme *Iissous*, directement dérivée du grec. À de tels traits on sent un peuple isolé par la géographie et l'histoire, et comme enfermé dans sa propre immensité, une sorte de Chine chrétienne, ne connaissant et ne voulant connaître qu'elle-même.

C'était contre l'étranger, contre l'influence occidentale, que se soulevait le peuple russe en se révoltant contre Nikone. Quand ils accusaient le patriarche de pencher vers le latinisme ou le luthéranisme, les vieux-croyants formulaient mal leur reproche. Ce n'était pas les théologies de l'Occident, c'était son esprit et sa civilisation qu'empruntaient, à leur insu peut-être, le patriarche Nikone et le tsar Alexis. L'origine du *raskol* concorde avec l'inauguration de l'influence étrangère en Russie. Ce n'est point là un fait accidentel. C'est que le schisme fut le contre-coup des réformes européennes des Romanof. L'œuvre de Nikone, parfois attribuée à la vanité du patriarche, à son désir de paraître lettré, était un signe avant-coureur de la révolution prochaine, un symptôme du rapprochement avec l'Occident, où, vers la même époque, en Angleterre, par exemple, des réformes analogues donnaient lieu à de semblables querelles. En appelant la critique et l'érudition à contrôler les pratiques de la piété, l'ancien ermite du Lac-Blanc cédait au courant qui, sous le successeur d'Alexis, sous le frère aîné de Pierre le Grand, allait faire établir à Moscou une académie, une sorte d'université ecclésiastique, sur le modèle de celle de Kief. Le vent d'ouest, qui se levait sur les plaines russes, soufflait sur l'Église aussi bien que sur l'État. C'est dans le domaine religieux que se fit d'abord sentir l'imitation européenne, c'est dans la religion qu'elle rencontra le plus redoutable obstacle. Au point de vue de l'histoire, le *raskol* est la résistance du peuple aux nouveautés importées de l'Occident. Ce caractère du

schisme, Pierre le Grand le mit dans tout son jour ; d'une révolte théologique, le réformateur fit une révolte sociale et civile.

-
1. ↑ Schédo-Ferroti, *La tolérance et le schisme religieux*, p. 33. Il s'agit là du *Gospodi pomiloui*, l'équivalent de notre *Kyrie eleison*, qui revient sans cesse dans la liturgie slavonne. De semblables discussions sur l'*Alléluia* ou d'autres formes de prière se rencontrent également longtemps avant l'explosion du *raskol*.
 2. ↑ Voyez plus haut, liv. I, ch. III, p. 41.
 3. ↑ Les corrections apportées aux livres liturgiques par Nikone n'ont pas toujours suffi à rétablir la pureté du texte. Aussi a-t-il été parfois question d'une nouvelle revision ; mais le schisme suscité au dix-septième siècle par l'entreprise de Nikone est peu encourageant pour ses imitateurs.
 4. ↑ *Prénié Daniila mitropolita Moskovskago s'inokom Maksimom*, p. 10 ; Schédo-Ferroti, *Le schisme*, p. 32.
 5. ↑ S'il faut en croire Dmitri de Rostof, évêque du dix-huitième siècle, certains sectaires disaient déjà que la résurrection de Lazare était, non point un fait ; mais une parabole. « Lazare est l'âme humaine, et sa mort le péché. Ses sœurs, Marthe et Marie, sont le corps et l'âme. La tombe, ce sont les soucis de la vie ; la résurrection, c'est la conversion. De même, l'entrée du Christ à Jérusalem sur une ânesse n'est qu'une similitude. » Kelsief, *Sbornik pravitelstvennykh svédénii o raskolnikakh*, t. I^{er}, p. 14.
 6. ↑ « Pourquoi rejetez-vous notre Église ? leur avait demandé le prince. — Parce que ainsi nous ont enseigné nos pères et nos aïeux. » F. V. Livanof *Ruskolniki i Ostrojniki*, t. 1^{er} p. 28.
 7. ↑ Voyez dans la *Bibliothèque Universelle*, Lausanne, mai 1887, l'étude de M. L. Léger sur la vie domestique en Russie.
 8. ↑ Voyez A. Rambaud, *La Russie épique*.
 9. ↑ Voyez plus haut, liv. II, chap. II.
 10. ↑ Vladimir Solovief, *Religioznia Osnovy jisni* : Appendice.
 11. ↑ *Sinaksar o podvigakh stradalisef Pokrovskago monastyria soverchivchikhsia v 1791 gudou*. Kelsief : *Sbornik pravitelstvennykh svédénii o raskolnikakh*, t. II, p. 225.

CHAPITRE II

Origine et caractère du *raskol* : ses causes politiques. Le schisme est une réaction contre les réformes de Pierre le Grand et de ses successeurs. Du *raskol* comme protestation des Vieux-Russes ; il personnifie la résistance aux formes de l'État moderne. — Les innovations de Pierre le Grand données comme un signe de la fin du monde. L'empereur regardé comme l'antéchrist. L'ère de Satan. — Condamnation de tous les usages postérieurs à Nikone et à Pierre le Grand. Lutte avec l'État pour le port de la barbe. — Le *raskol* et les revendications populaires contre le servage et le despotisme bureaucratique.

Sorti d'une rébellion du formalisme moscovite contre la correction des livres d'Église, le *raskol* a reçu, de la réforme européenne de Pierre le Grand, une vigueur nouvelle et une portée plus haute. Les adversaires des changements liturgiques introduits par le patriarche Nikone se sont grossis des adversaires des changements politiques introduits par Pierre et ses successeurs. Le schisme est devenu une protestation nationale contre l'imitation de l'étranger, une protestation populaire contre la constitution de la Russie en État moderne. Le *starovère*, le vieux-croyant, a personnifié l'opposition de la Russie byzantine aux mœurs nouvelles et aux importations occidentales.

Pierre le Grand fut, malgré lui, le second promoteur du schisme. Il est difficile aujourd'hui de se représenter l'impression faite par Pierre I^{er} sur ses sujets. Ce ne fut pas seulement de l'étonnement, de la stupéfaction, ce fut du scandale. Les coutumes, les traditions, les préjugés de la nation étaient attaqués ouvertement, systématiquement et parfois avec une sorte de brutalité. Le réformateur ne s'en prenait pas uniquement aux institutions civiles, il touchait à l'Église, il pénétrait dans la maison, réglementant à son caprice la vie privée, comme les affaires publiques. Dans la Russie nouvelle de Pierre I^{er} le Vieux-Moscovite ne pouvait reconnaître sa patrie ; il était dépaycé dans son propre pays. Des vêtements étrangers choquaient ses yeux, des appellations administratives étrangères frappaient de tous côtés son oreille. La perturbation était partout, dans les noms et dans les choses,

dans le calendrier comme dans les lois, dans l'alphabet comme dans les modes et le costume. Au lieu du 1^{er} septembre, le premier de l'an était le 1^{er} janvier ; au lieu de compter les années à partir du commencement du monde, on comptait, comme les Latins, depuis la naissance du Christ. Les vieilles lettres slavonnes, consacrées par les anciens missels, étaient déformées, plusieurs rejetées par ordre du souverain. Le vêtement des hommes était modifié et leur menton rasé, le voile était arraché du front des femmes. Quelle émotion pouvait ressentir, d'une telle succession de secousses, une nation obstinément attachée aux coutumes de ses ancêtres ? C'était comme un tremblement de terre qui ébranlait la vieille Russie jusqu'en ses fondements.

De ces changements, tous empruntés à l'Occident, c'est-à-dire aux Latins ou aux protestants, un grand nombre avaient, pour le peuple, une valeur religieuse. En touchant à l'ancien calendrier, à l'écriture slavonne, au costume national, Pierre le Grand continuait, aux yeux de ses sujets, la révolution commencée par Nikone. L'assimilation paraissait si naturelle que, pour les vieux-croyants, l'œuvre de l'un ne fut que la suite et la conséquence de celle de l'autre. Cette idée se formula dans une légende séditieuse qui fit de Pierre le fils adultérin de Nikone. La répulsion du vieux Russe pour les innovations du patriarche s'accrut de sa répugnance pour les innovations de l'empereur ; son opposition aux réformes civiles s'étaya de sa résistance à la réforme liturgique. La révolte des mœurs se couvrit d'un manteau religieux parce qu'elle avait été provoquée par une mesure ecclésiastique et, plus encore, parce que la Moscovie n'avait pas franchi cet âge de la civilisation où tout grand mouvement populaire prend une forme religieuse. La résistance nationale donna au *raskol* le prestige de la nationalité, et le *raskol* lui communiqua la force de la religion. En en mettant le siège dans la conscience, le schisme donna aux répugnances populaires une vigueur et une durée dont deux siècles n'ont pu entièrement triompher.

Ce n'était point seulement contre les innovations et les emprunts étrangers de Pierre le Grand, c'était contre le principe même de ses réformes, contre l'idée de l'État, contre les procédés de l'État moderne, que s'insurgeait le *raskol*. Pour le Moscovite, comme aujourd'hui pour l'Orient musulman, comme pour tous les peuples d'une civilisation primitive,

l'imitation des pratiques de gouvernement de l'Europe se faisait surtout sentir par des charges, par des vexations. À cet égard, le *raskol* fut la résistance d'une société encore à demi patriarcale aux formes régulières et savantes, aux formes impersonnelles et importunes des États européens. Il répugne instinctivement à la centralisation et à la bureaucratie, à l'empiétement de l'État sur la vie privée, la famille et la commune ; il cherche à se dégager de cette inflexible machine administrative qui, dans ses rouages de fer, emprisonne toutes les existences. Comme le Cosaque dont la sauvage liberté se réfugiait dans le steppe, le vieux-croyant ne se voulait pas soumettre à ce mécanisme compliqué : il repoussait les recensements, les passeports, le papier timbré, il repoussait les nouveaux modes d'impôt ou de service militaire. Encore aujourd'hui, il est des *raskoiniks* en rébellion systématique contre les procédés élémentaires de l'État. À leur antipathie les dissidents ont, comme d'habitude, trouvé des motifs religieux. Ils ont des arguments théologiques contre le recensement, contre l'enregistrement des naissances et des décès. Aux yeux d'un strict vieux-croyant, Dieu seul a droit de tenir registre des hommes, témoin la Bible et la punition imposée à David. Parfois des dénominations administratives accroissent les scrupules de ces hommes simples, toujours enclins à prêter aux mots et aux noms une haute valeur. De là, en partie, la répugnance populaire pour la capitation, pour l'*impôt des âmes*, *podouchnaïa podat* : *en se révoltant contre de telles désignations, ce peuple de serfs, dont le corps était enchaîné à la glèbe, revendiquait à sa manière la propriété de son âme* ^[1].

Dans leur lutte contre la tutelle et l'ingérence de l'État, certaines sectes en sont venues à se refuser à toutes les obligations imposées à ses habitants par tout pays civilisé. Les errants ou *stranniki*, en particulier, font profession de vivre en guerre avec l'autorité civile, ils érigent la rébellion en principe de morale ou en devoir religieux. L'État, d'abord condamné comme auxiliaire de l'Église, fut maudit pour ses propres tendances, pour ses propres prétentions. Chose singulière, les sectes extrêmes du schisme finirent par considérer le gouvernement de leur patrie à peu près du même œil que certains chrétiens des premiers siècles l'empire romain encore païen. Pour ces fanatiques, le gouvernement des tsars orthodoxes devint le

règne de Satan, et ce ne fut point là une vaine métaphore ; ce fut une croyance arrêtée, un dogme.

Au bouleversement des mœurs publiques et privées sous Pierre le Grand, à tout ce qu'ils regardaient comme le triomphe de l'impiété, les *raskolniks* ne virent qu'une explication : l'approche de la fin du monde, la venue de l'antéchrist. Si grand était l'ébranlement de la terre russe qu'il semblait que tout dût disparaître, l'Église, la société, l'humanité entière. La fin du monde, tel est, depuis des siècles, le cri de la douleur ou de la stupeur des peuples chrétiens. Nous avons vu, après des révolutions politiques ou des guerres désastreuses, dans les pays les plus éclairés de l'Europe, en France et ailleurs, nous avons vu des âmes religieuses, prises d'un trouble subit, recourir à cette suprême explication des maux de l'Église ou de la patrie, et, comme les prophètes du *raskol*, annoncer que la fin était proche. Que devait-ce être dans l'ancienne Russie, alors que, sous la main de Pierre le Grand, elle semblait voir tout crouler autour d'elle ? Déjà, lors de la réforme de Nikone, les fanatiques avaient annoncé que la chute du patriarcat était le signe précurseur de la fin du monde. Les jours de l'homme sont comptés, disaient-ils, l'époque d'angoisse décrite dans l'*Apocalypse* est arrivée, l'antéchrist va paraître. Et quand vint Pierre le Grand, bouleversant tout, aux yeux d'un peuple incapable de le comprendre, foulant cyniquement aux pieds les vieilles mœurs et la vieille morale, les *raskolniks* n'eurent pas de peine à reconnaître en lui l'antéchrist annoncé. Chose qui montre le peu de clairvoyance des nations, le créateur de la Russie moderne fut regardé, par une notable portion de son peuple, comme un envoyé de l'enfer, et, depuis lors, l'empire russe a été maudit, comme l'empire de l'antéchrist, par une partie de ses propres sujets ^[2].

La personne même du réformateur prêtait, par certains côtés, à cette satanique apothéose. Comme une sorte de Messie, renié du peuple qu'il venait renouveler, le fils d'Alexis fut, pour sa nation, une pierre de scandale. Non seulement ses réformes civiles et sa réforme ecclésiastique, l'abrogation du patriarcat qui semblait décapiter l'Église au profit du trône, mais ses mœurs privées, mais sa conduite personnelle et celle de ses associés étaient, pour la masse du peuple, une énigme peu édifiante. La répudiation de sa femme légitime, la tsarine Eudoxie, son union adultère avec une concubine étrangère, la mort de son fils Alexis, dont on faisait

retomber le sang sur ses mains, tout, jusqu'à sa santé et aux contractions nerveuses de son visage, jusqu'à ses prodigieux succès après ses étonnantes défaites, contribuait à entourer la farouche et gigantesque figure du réformateur d'une sorte d'auréole diabolique. Ivan le Terrible avait eu non moins de vices, mais, jusqu'en ses crimes, Ivan le Terrible était un vrai Moscovite, dévot et superstitieux comme le dernier de ses sujets.

Devant un souverain tel que Pierre I^{er} le trouble et la stupéfaction des vieux Russes étaient d'autant plus grands que plus profond était leur respect pour leurs princes. Un tel homme, un tel « vase d'iniquité », un tel « loup féroce » pouvait-il être le vrai tsar, le *tsar blanc* ? N'avait-il pas rejeté lui-même le titre slave, national et biblique de tsar, pour le nom étranger et païen d'empereur ? Le souvenir des usurpateurs et des faux Dmitri était encore vivant. Parmi ce peuple illettré et dévoyé, se formèrent des légendes qui mirent d'accord sa foi au règne de l'antéchrist avec son respect pour ses princes. Les *raskolniks* se sont ainsi fait une sorte d'histoire fantastique, dont les récits se sont secrètement transmis jusqu'à nos jours. Selon les uns, avons-nous dit, Pierre le Grand est le bâtard sacrilège de Nikone, le patriarche, et d'une telle origine ne pouvait sortir qu'un fils du diable. Selon les autres, le tsar Pierre Alexéievitch était un prince pieux, comme ses ancêtres ; mais il avait péri en mer, et on l'avait remplacé par un Juif de la race de Danof, c'est-à-dire de Satan. Quand il se fut emparé du trône, le faux tsar enferma la tsarine dans un couvent, tua le tsarévitch, se maria avec une aventurière allemande, et remplit la Russie d'étrangers^[3]. Pour le vieux-croyant, de pareilles fables expliquaient cette monstruosité d'un tsar russe destructeur des mœurs de la sainte Russie. Dans le cours même du dix-neuvième siècle, les plus petits comme les plus grands événements de la vie de Pierre I^{er}, ses vices, comme sa gloire, ont servi de preuves à sa mission de perdition. Remportait-il, après de terribles revers, d'insignes victoires, c'est que, aidé du diable et de la franc-maçonnerie (*farmazia*), il faisait des prodiges. A-t-il dépassé en puissance tous les souverains russes et tous les vieux *bogatyr*s, c'est que Satan est le prince de ce monde, et que son ministre s'y devait faire adorer comme un dieu. Les faits les plus simples sont interprétés de la même façon. Si Pierre se faisait appeler Auguste et célébrait le commencement de l'année au 1^{er} janvier, avec des fêtes et des images allégoriques, c'est qu'il voulait restaurer le culte des

faux dieux et « l'antique idole romaine Janus^[4]. » Dans ces fables ridicules, dans cette incapacité de comprendre qu'on se puisse servir d'un emblème ou d'un nom païen sans revenir au paganisme, se reconnaît un des traits fondamentaux du *raskol*, son symbolisme réaliste, sa manière matérielle d'entendre les images, les allégories, les mots.

La présence de l'antéchrist une fois découverte, les sinistres descriptions des prophètes furent aisément appliquées à la Russie et à son gouvernement. Avec leur penchant à chercher de mystérieuses énigmes dans les noms et les nombres, les fanatiques n'eurent pas de peine à retrouver toute l'*Apocalypse* dans la Russie nouvelle. Ils cherchèrent le chiffre de la bête dans le nom même de Pierre et de ses successeurs. Chaque lettre ayant, chez les Slaves comme chez les Grecs, une valeur numérique, il s'agit, en additionnant le total des lettres d'un nom, d'en former le chiffre apocalyptique de 666 (*Apocalypse*, XIII, 18). En intercalant, doublant ou supprimant quelques caractères et en se contentant de nombres approximatifs, les sectaires ont découvert le chiffre diabolique dans le nom de la plupart des souverains russes, de Pierre le Grand à Nicolas. S'ils se permettent de pareilles altérations, c'est, disent-ils, que, pour se dissimuler, la bête fausse le chiffre qui doit la désigner, en sorte qu'on peut aussi bien la reconnaître sous le nombre 662 ou 664 que sous le nombre 666. Passant de chaque souverain à l'empereur en général, les *raskolniks* ont démasqué le chiffre de la bête dans le titre impérial. Par un singulier hasard, pour tirer le nombre apocalyptique du mot *imperator*, ils n'ont qu'à supprimer la seconde lettre, ce qui leur fait dire que l'antéchrist cache son nom de perdition sous la lettre M^[5]. Par une rencontre non moins bizarre et non moins fâcheuse, le concile de Moscou qui, après la déposition de Nikone, excommunia définitivement le schisme, avait été convoqué en l'année 1666, C'était là le chiffre fatal ; il ne fut révélé aux *raskolniks* que par la réforme du calendrier, lorsque Pierre substitua l'ère du Christ à l'ère datée de la création. Les vieux-croyants ne manquèrent pas d'en être frappés ; ce fut pour eux comme une arme fournie par leurs adversaires. Cette année devint la date de l'avènement de Satan. Non contents d'avoir fait de leurs souverains une série de ministres du démon, certains de ces défenseurs de la vieille Russie ont, à l'aide d'une anagramme, fait de leur propre patrie la mystérieuse contrée maudite des livres saints. C'est la Russie, *Russa*, qu'ils

reconnaissent dans l'*Assur* de la Bible ; c'est à elle qu'ils appliquent les anathèmes des prophètes contre Ninive et Babylone.

Pour les *raskolniks*, le signe de l'enfer ne fut pas seulement dans le titre et le nom de leurs souverains, il fut dans toutes leurs innovations, dans toutes leurs importations de l'étranger. La Russie étant sous le règne du « diable, fils du démon », les vrais fidèles devaient repousser tout ce qui s'était introduit dans leur patrie depuis *les années de Satan*. Favorisée par cette notion de l'antéchrist, la lutte du *raskol* contre la réforme européenne et l'État moderne s'étendit à tout ce qui venait de l'Occident. Nulle part ne se montrent mieux au jour les principaux traits du schisme : son étroit formalisme et son allégorisme grossier, son culte aveugle du passé, son exclusivisme national. Il donna ce singulier spectacle de sectes populaires mettant à l'index tout ce qui venait du dehors, tout ce qui était nouveau, les objets de consommation matérielle comme les découvertes de la science. Tandis que l'Europe s'enrichissait des productions des deux Indes, le vieux-croyant leur fermait obstinément sa porte. Il condamnait l'usage du tabac, l'usage du thé ou du café, l'usage du sucre ; transportant le culte des anciennes mœurs dans le boire et le manger, il dénonçait la plupart des denrées coloniales comme hérétiques et diaboliques. Tout ce qui était postérieur à Nikone et à Pierre le Grand fut proscrit par les défenseurs des vieux livres. Un sectaire défendit de se servir des routes pavées, parce que c'était une invention de l'antéchrist ; plus récemment, un autre enseignait que la pomme de terre était le fruit à l'aide duquel le serpent avait séduit la femme.

Le vieux-croyant s'entourait d'une muraille de scrupules et de préjugés, se retranchant dans son ignorance stationnaire et excommuniant à la fois toute la civilisation. Aux ordonnances de Pierre I^{er} enjoignant de changer de vêtement, de calendrier ou d'alphabet, le *raskol* répondit par un décalogue nouveau : tu ne te raseras pas, tu ne fumeras pas, tu n'useras pas de sucre, etc. Dans le nord de l'empire, où ils sont plus nombreux et plus stricts, beaucoup de *raskolniks* se font encore scrupule de prendre du tabac, « l'herbe trois fois maudite », ou de mettre du sucre dans leur thé. Ces répugnances s'appuient chez eux sur des arguments tirés de l'Écriture et, le plus souvent, empreints du plus grossier réalisme. Le vieux-croyant qui ne

fume pas s'autorise de ce mot de l'Évangile : « Ce n'est point ce qui entre dans la bouche de l'homme qui le souille, c'est ce qui en sort » (Marc, VII, 15). Il ajoute que l'homme qui fume se rend semblable au diable, dont la bouche exhale une fumée empestée. Le vieux-croyant qui réprouve le sucre se fonde sur ce que les raffineries emploient du sang, et que l'Écriture défend de se nourrir du sang des bêtes, prohibition qui semble avoir été plus longtemps respectée en Russie qu'en tout autre pays chrétien. À en croire un dicton des *starovères*, celui qui fume du tabac chasse l'esprit saint, celui qui prend du café sera frappé de la foudre, celui qui prend du thé ne sera pas sauvé^[6].

En dépit de tous les arguments théologiques, le vrai motif de l'antipathie du vieux-croyant pour telle ou telle denrée, pour tel ou tel usage, c'est sa nouveauté, sa récente introduction en Russie. Pour la manière de vivre comme pour la foi, pour la table de même que pour le culte, il prétend rester fidèle aux pratiques de ses ancêtres. Un jour, dit-on, un *raskolnik* et un orthodoxe étant à boire ensemble, le dernier prit un cigare. « Oh ! le poison diabolique ! s'écria le premier. — Et l'eau-de-vie ? répondit son compagnon. — Le vin (*vino*, en russe on appelle ainsi l'eau-de-vie), le vin, reprit le vieux-croyant, était apprécié de notre grand-père Noé ! — Eh bien, répliqua l'autre, prouve-moi que Noé ne fumait pas. » Chez ce peuple aux mœurs encore patriarcales, l'antiquité est la règle qui décide sans appel. « Ne le moque pas des vieillards, dit une maxime des *raskolniks*, car le vieillard sait les vieilles choses et enseigne la justice. »

En tout conflit politique ou religieux, les partis ont besoin d'une bannière, d'un signe extérieur visible à tous les yeux, accessible à toutes les intelligences. Comme, en plusieurs pays modernes, les questions politiques ou sociales se symbolisent dans la couleur d'un drapeau, ainsi, en Russie, dans la lutte entre l'entêtement populaire et la propagande européenne, la barbe devint le signe de ralliement des vieux Russes, l'emblème de la nationalité et des vieilles mœurs. Le combat engagé autour du menton moscovite fut moins puéril qu'il ne le semble. Déjà, longtemps avant Pierre le Grand, les imitateurs de l'Occident avaient commencé à se raser, contrairement à l'habitude orientale observée par toutes les classes du peuple russe ; Sous le père du réformateur, un des chefs du *raskol*, le protopope Avvakoum, dénonçait déjà les hommes « à la figure libertine »,

c'est-à-dire au visage rasé. Comme d'habitude, les vieux Russes mettaient en avant des scrupules religieux, Ils alléguaient d'abord les prohibitions du *Lévitique*^[7], ensuite les anciens missels et les décrets du *Stoglaf*, sorte de code ecclésiastique attribué à un concile national. La défense de se couper la barbe, d'ordinaire faite uniquement au clergé, avait été peu à peu étendue à tous les fidèles orthodoxes. L'une des objections d'Ivan le Terrible au jésuite Possevin, c'est que les Latins se rasaient et permettaient le rasoir à leurs prêtres^[8]. Les patriarches, qui jusqu'à Nikone n'étaient guère moins formalistes ni moins opposés à toute importation des mœurs étrangères que leurs futurs adversaires du *raskol*, les patriarches avaient condamné l'usage de se couper la barbe comme « une coutume hérétique défigurant l'image de Dieu et rendant l'homme semblable aux chiens et aux chats^[9] ». C'est là le principal argument théologique des ennemis du barbier ; c'est ainsi qu'ils interprètent le verset de la Genèse : Dieu fit l'homme à son image. Pour combattre cette singulière exégèse, un des évêques de Pierre le Grand, Dmitri de Rostof, composa en vain un *Traité sur l'image et la ressemblance de Dieu dans l'homme*^[10]. « L'image de Dieu est la barbe, et sa ressemblance la moustache », écrivait encore un *raskolnik* vers 1830^[11]. Voyez, disent les vieux-croyants, voyez le Christ et les saints des anciennes images, tous portent la barbe. Pour leur répondre, les théologiens orthodoxes ont dû se mettre à la recherche des rares saints imberbes de l'iconographie byzantine. Au fond, c'était toujours, chez ces hommes simples, même attachement aux formes et même symbolisme dans le même réalisme. Comme au texte de la parole divine, ils se refusent à rien laisser changer à l'œuvre vivante de Dieu ; comme ils veulent que chaque mot, chaque lettre de l'office sacré ait une valeur propre, ils n'admettent point que le poil dont le Créateur a fourni les joues de l'homme puisse être sans signification. À leurs yeux, c'est la marque distinctive du visage mâle, le signe naturel de la supériorité de l'homme sur la femme ; s'en laisser dépouiller, c'est déformer l'œuvre divine en l'efféminant, c'est une sorte de mutilation et comme de castration de la virilité^[12].

Comme le double *alleluia* ou la croix à huit branches, la barbe a eu ses martyrs. À Pétersbourg même, sous Alexandre II, en 1874, un conscrit destiné à la marine refusait obstinément de permettre au rasoir d'approcher de son visage, et, plutôt que de manquer à sa religion, se faisait condamner

à une peine de plusieurs années, pour révolte contre ses chefs. De tels scrupules ont amené le gouvernement à laisser la barbe à certains corps de troupe, en majorité vieux-croyants, aux Cosaques par exemple. Pour triompher des répugnances populaires, Pierre le Grand usa de tous les moyens : il échoua ; la barbe a vaincu le réformateur. Les tsars ont dû laisser tomber en désuétude les nombreuses lois de leur *Sobranié Zakonof* sur la barbe et les barbus. En vain, ne pouvant raser de force tous les récalcitrants, Pierre avait imaginé d'imposer une taxe aux longues barbes ; en vain, il avait mis, sur les plus ardents défenseurs des anciennes coutumes, sur les *raskolniks*, un double impôt. Quand il leur interdisait d'habiter les villes et qu'il les privait de droits civils, quand il les obligeait à porter, comme signe distinctif, un morceau de drap rouge sur l'épaule, Pierre ne faisait que désigner les vieux-croyants au respect du peuple, comme les plus courageux représentants des traditions nationales.

Devant une telle attitude vis-à-vis de la civilisation, il est difficile de se méprendre sur le caractère social du schisme. C'est une protestation populaire contre l'invasion des mœurs étrangères. C'est une réaction contre la réforme de Pierre le Grand, un peu comme l'ultramontanisme moderne est une réaction contre la Révolution. Les *starovères* sont les défenseurs des anciennes mœurs, dans le domaine civil comme dans le domaine religieux. Le vieux-croyant est le vieux Russe par excellence, c'est le slavophile du peuple, le slavophile conséquent jusqu'à l'absurdité. Dans sa révolte contre l'autorité, il ressemble moins au jacobin qu'au Vendéen. Le vieux-croyant est le réfractaire moscovite persistant à travers les transformations de la Russie nouvelle. C'est le Russe repoussant l'Europe pour demeurer asiatique. À cet égard, le schisme est le trait le plus oriental de la Russie.

Comme l'Orient, le *raskol* s'est enchaîné aux formes extérieures, il glorifie l'immobilité et veut maintenir la société dans un moule traditionnel, au risque de l'y pétrifier. Comme l'Orient et comme l'enfant, il place la sagesse et la science à l'origine des civilisations ; il ne croit à rien de bon en dehors des leçons de l'antiquité ; il estime que les pères valaient mieux que leurs fils ; il regarde l'ancienne manière de vivre comme préférable aux temps présents. C'est à ce point qu'on peut se demander si, au lieu d'être le principe de rattachement aux vieilles mœurs, le *raskol* n'en est pas plutôt la suite. Son respect du passé, sa passion de l'antiquité, il les porte là où la

religion n'a rien à voir ; ou, mieux, ce respect du passé est le fond même de sa religion.

Ainsi envisagé, le vieux-croyant est rétrograde, il est opposé au principe du progrès, c'est le héros de la routine et le martyr du préjugé. Ses yeux sont d'ordinaire tournés en arrière ; s'il rêve des réformes, c'est le plus souvent un retour au bon vieux temps légendaire. Dans sa lutte contre le pouvoir, il en est resté à l'ancienne conception de la souveraineté. « Un tsar au lieu d'un empereur », telle est la devise politique de la plupart des dissidents, comme de la majorité du peuple. On montrait un jour l'empereur Alexandre II à un conscrit *raskolnik*. « Ce n'est pas là un tsar, dit le conscrit, il a des moustaches, un uniforme, une épée comme tous nos officiers ; c'est un général comme un autre. » Pour ces adorateurs du passé, pour ces dévots du cérémonial, un tsar est un homme à longue barbe, à longue robe, comme dans les anciennes images. Les vieux-croyants sont les représentants outrés de l'esprit stationnaire avec lequel le gouvernement russe est obligé de compter. L'aveugle résistance faite à la réforme liturgique montre quels obstacles peuvent encore rencontrer dans la nation quelques-unes des mesures qui, partout ailleurs, sembleraient les plus simples^[13].

Par son principe, le *raskol* est conservateur, réactionnaire même ; par son attitude vis-à-vis de l'Église et de l'État, par les habitudes que lui ont données deux siècles d'opposition et de persécution, il est révolutionnaire, parfois même anarchique. Il y a entre toutes les autorités une secrète connexité ; le rejet de l'une mène au rejet de l'autre. Une fois, dit un historien russe^[14], qu'il a repoussé une autorité, l'homme se montre enclin à s'affranchir de toute puissance, à s'émanciper de tous les liens sociaux et moraux. Ainsi les Hussites en rébellion contre Rome aboutissent vite aux Taborites en rébellion contre la société ; ainsi Luther mène aux anabaptistes. Le même phénomène s'est répété en Russie, comme en Angleterre et en Écosse. Une fois entraîné par l'esprit de révolte, le schisme a été, malgré lui, poussé vers la liberté ; certaines de ses sectes sont arrivées, en théorie comme en fait, à la licence la plus effrénée. Il y a là un de ces contrastes si fréquents en Russie, une anomalie apparente qui fait que, dans sa patrie, le *raskol* a été jugé de tant de manières différentes. Les plus opposées de ces vues ont une part de vérité. Ce mouvement, réactionnaire dans son point de

départ, a pu être regardé comme une revendication de la liberté individuelle et de la vie nationale, vis-à-vis du gouvernement et de l'autocratie. Et de fait, il l'a été à sa manière, à la façon des réfractaires et des contrebandiers, à la façon des défenseurs des abus et des préjugés. Ce que revendiquaient les *starovères*, c'était bien la liberté, telle que l'homme du peuple l'entendait, liberté de ses mœurs et de ses allures, liberté de ses superstitions et de son ignorance, sans que cela eût rien de commun avec la liberté politique. S'il repousse tout ce qui vient de l'étranger, le vieux-croyant peut être réformiste en ce qui lui semble conforme à la tradition nationale, conforme aux intérêts du peuple, du paysan et de l'artisan. Comme tout mouvement populaire, le *raskol* est en effet essentiellement démocratique ; dans quelques-unes de ses sectes, il est même socialiste et communiste.

Deux choses surtout ont contribué à donner au *raskol* un caractère démocratique, en un sens même libéral : le servage des paysans et le despotisme bureaucratique. L'explosion du *raskol* suivit d'un demi-siècle environ l'établissement du servage : ce ne fut pas là une simple coïncidence. Le schisme dut beaucoup de sa popularité, beaucoup de sa vitalité, à l'asservissement de la masse de la nation ; L'esclave se complut à garder une foi différente de celle de ses maîtres, et partout l'esclavage est un sol propice aux sectes. Pour ce peuple de serfs, le *raskol* fut, à son insu, une revendication de la liberté de l'âme, de la dignité de l'homme, contre le seigneur, contre l'État, contre l'Église. C'était cette dignité, c'était cette liberté que le vieux-croyant défendait dans son signe de croix et dans sa barbe. À tous les opprimés, le *raskol* offrit un refuge moral, parfois même un refuge matériel. Ce fut un asile ouvert à tous les adversaires du seigneur et de la loi, un abri pour le serf fugitif, comme pour le soldat déserteur, pour les débiteurs publics, comme pour les proscrits de toute sorte. À ce point de vue, le *raskol* fut une forme inconsciente de l'opposition au servage de la glèbe et à l'autocratie bureaucratique. De là vient que les vieux-croyants sont en plus grand nombre chez les éléments les plus récalcitrants de la Russie, au nord, parmi les paysans libres, les anciens colons de Novgorod, au sud, parmi les libres Cosaques de la steppe. La résistance religieuse et la résistance civile se sont jointes et soutenues l'une l'autre. Cette union fit la force des grands mouvements populaires du XVII^e et du XVIII^e siècle, des

insurrections des *streltsy* à la révolte de Stenka Razine et de Pougatchef. Par ses causes comme par ses excès, la rébellion de Pougatchef rappela singulièrement les pastoureaux et les anabaptistes de l'Occident, au temps où le servage régnait aussi en Europe. Dans la grande jacquerie russe et dans toutes les séditions qui promettaient au peuple l'émancipation, les vieux-croyants partagèrent le premier rôle avec les Cosaques, dont le plus grand nombre étaient leurs coreligionnaires. Entre ces deux formes de la résistance nationale il y a une naturelle parenté : toutes deux personnifient également le génie et les préjugés du vieux Russe ; toutes deux furent, avant tout, une protestation populaire, si bien que l'on pourrait dire que le vieux-croyant n'est qu'un Cosaque religieux, qui transporte dans la sphère spirituelle les instincts des cavaliers du Don ^[15].

-
1. ↑ L'opposition de certains *raskolniks* à la capitation était d'autant plus vive que, dans les intervalles d'une revision à l'autre, on payait pour les âmes mortes : c'est le sujet du roman de Gogol. Cet impôt, nominalement appliqué aux morts, paraissait à ces cœurs pieux une sacrilège profanation.
 2. ↑ Qu'il sût, ou non, qu'on voyait en lui une incarnation du mauvais esprit, Pierre le Grand eut soin de faire rédiger par Stéphane Iavorski un traité sur les *Signes de la venue de l'Antéchrist* : *Znaménia prichestviia Antikhrystova*, 1703.
 3. ↑ *Sbornik pravitelstvennykh svédénii*, etc., t. 1^{er}, p. 178, 179.
 4. ↑ Toutes ces allégations se trouvent dans un écrit composé vers 1820 et imprimé à Londres en 1861, sous le titre de *Sobranié ot sviatago Pisaniia o Antikhristé*, dans le deuxième tome du *Sbornik pravitelstv. svédénii o rask*, p. 254, 260.
 5. ↑ *Sobranié ot sviatago Pisaniia o Antikhristé* ; *Sbornik pravitelstv. svédénii o rask*, t. II, p. 257. Comparer le tome I^{er} p. 179.
 6. ↑ Un autre proverbe, cité par M. Ralston, se plaint qu'une flèche chinoise ait volé jusqu'en Russie et se soit enfoncée au cœur du paysan. Malgré cela, le thé ne semble plus exciter chez les *raskolniks* la même antipathie que le tabac.
 7. ↑ « Vous ne couperez pas en rond les coins de votre chevelure et vous ne raserez pas les coins de votre barbe » (Lévitique, XIX, 27, cf. XXI, 5). Ce passage a inspiré aux juifs non moins de respect pour la barbe.
 8. ↑ Possevin fut heureux de répondre que le pape Grégoire XIII portait toute sa barbe. Lerpigny, *Un arbitrage pontifical au seizième siècle*, p. 120.
 9. ↑ Solovief, *Istoria Rossii*, t. XIV, p. 277. 278.
 10. ↑ *Razsoudjénie o obrasé bojii i podobie v tchélovéke*, 1707. Des *raskolniks* disaient au même prélat : « Nous aimons autant nous laisser couper la tête que la barbe. — La tête repoussera-t-elle ? » répliqua l'évêque.
 11. ↑ *Oglachenia Boudakseva*, Schédo-Ferroti, p. 167.
 12. ↑ L'anecdote suivante montre la méthode d'argumentation des vieux-croyants et de leurs adversaires. À certaines fêtes, les *raskolniks* et les orthodoxes de Moscou avaient au Kremlin des discussions publiques, « L'homme, disait le champion des vieux-croyants, a été créé avec la barbe ; par suite, se raser, c'est mutiler l'image de Dieu. — Point du tout, répondit

l'orthodoxe, l'homme a été créé imberbe ; la barbe lui a poussé après la chute. Voyez l'âge de l'innocence, les enfants ; ils naissent sans barbe ; elle ne leur vient qu'à l'âge où ils commencent à pécher ; donc, en se rasant, l'homme retourne à sa forme primitive. »

13. ↑ Voyez plus haut, liv. II, chap. iv, p. 137.

14. ↑ Solovief, *Istoriia Rossii*, t. XIII, p. 143.

15. ↑ Les *skytes* ou ermitages des vieux-croyants ont souvent servi de centre aux plus ardents défenseurs de l'autonomie cosaque. Voyez Vitevski, *Raskol V Ouralskom voïské* (1878).

CHAPITRE III

Évolution du raskol. Aperçu général de la marche du schisme. Avec quelle logique il se développe.

Les *vieux-ritualistes* privés de clergé. — Comment continuer le culte sans hiérarchie ? Le *raskol* coupé en deux camps : *popovtsy* et *bezpopovtsy* ou *sans-prêtres*. — Point de départ des deux partis. Par quoi remplacer le sacerdoce et les sacrements ? À quoi en arrivent les groupes extrêmes. Plus de prêtres, plus de mariage. — Comment expliquer la disparition des sacrements ? Par l'approche de la fin du monde. Le règne de l'antéchrist. Pour y échapper, certains sectaires recourent à la mort violente. La rédemption par le suicide et le baptême du feu. — Le millénarisme et l'attente d'un nouveau Messie. Comment Napoléon a été quelquefois pris pour ce Messie. Les espérances millénaires et l'émancipation des serfs. — Comparaison entre les sectes russes et les sectes américaines.

Rien de plus logique que les religions, rien de plus conséquent dans ses déductions que l'esprit théologique. Dans les espaces éthérés, à travers l'obscurité des mystères où elle se meut, aucun obstacle n'entrave le vol de la pensée religieuse ; les faits matériels sont impuissants à l'arrêter, rien ne la force à se détourner de son chemin. Chez le *raskolnik*, à la logique naturelle de l'esprit théologique s'ajoute la logique innée de l'esprit russe. En effet, un des traits du caractère grand-russien est le goût des conclusions rigoureuses. Le Russe aime à tirer d'un principe tout ce qu'il contient : il ne craint pas d'aller jusqu'au bout de ses idées, jusqu'à l'extrémité de ses raisonnements. C'est là une des causes de l'esprit de secte, de la multiplicité et de la spontanéité des doctrines singulières qui s'agitent dans ce peuple. Si ce penchant logique le conduit souvent à la bizarrerie ou à l'absurdité, il donne à la marche du schisme, jusqu'à travers ses déviations, une curieuse régularité. Dans sa diversité même, le *raskol* garde une remarquable unité. Il en est de ce mouvement spirituel comme d'un phénomène physique : le désordre, l'accident n'y sont qu'une apparence ; en en connaissant le point de départ, on en eût pu prévoir le terme et toutes les complications. Les sectes issues du raskol ont beau présenter l'aspect d'un chaos, il n'y a, pour en saisir la mystérieuse ordonnance, qu'à les regarder du haut de leur point de départ historique.

Dès l'origine, le schisme moscovite se trouva en présence d'une impossibilité qui eût rebuté des hommes d'une foi moins robuste. Les vieux-ritualistes se soulevaient pour le maintien du cérémonial et du rituel, et ils se voyaient obligés de renoncer aux rites et aux cérémonies les plus vénérables, faute de prêtres pour les accomplir. Du premier coup, les défenseurs de la vieille foi se voyaient hors d'état de la pratiquer. Lors de la réforme de Nikone, un seul évêque, Paul de Kolotnna, avait embrassé le parti des anciens livres. Emprisonné et peut-être mis à mort, il périt sans avoir consacré d'évêque. Par ce seul fait, le *raskol* se trouva sans épiscopat et, par suite, sans sacerdoce. L'orthodoxie orientale n'est pas seulement une doctrine, c'est avant tout, comme l'a dit du catholicisme M. A. Réville, « une manière de constituer la communion de l'homme avec Dieu, par l'intermédiaire d'un sacerdoce organisé, dont les membres se transmettent successivement, sans interruption, les pouvoirs divins qu'ils tiennent du Christ^[1] ». Avec la mort de Paul de Kolomna, la chaîne qui liait les vieux-croyants au Sauveur était brisée, le schisme était à jamais privé des pouvoirs que le Christ a légués à ses apôtres et sans lesquels il ne peut y avoir ni prêtres ni Église.

Le *raskol* paraissait perdu dès ses premiers pas, il semblait, pour ainsi dire, mort-né. Comment sortir de l'extrémité où il s'était laissé acculer ? Ne voulant pas revenir en arrière, il n'avait devant lui que deux issues : admettre les prêtres consacrés par une Église qu'il réprouvait, ou se passer de clergé, bien que, sans clergé, il ne pût célébrer le culte pour lequel les vieux-croyants s'étaient révoltés. Les deux solutions étaient presque aussi contradictoires l'une que l'autre ; elles eurent chacune leurs partisans. Au premier obstacle, le schisme se divisa en deux groupes qui, depuis deux siècles, demeurent hostiles. « Il n'y a pas de christianisme sans sacerdoce, disaient les uns. Pour avoir suivi l'hérésie de Nikone, l'Église russe n'a pas perdu les pouvoirs apostoliques, la chirotonie, le droit de consacrer des évêques et des prêtres par l'imposition des mains. Leur ordination étant valable, pour avoir un clergé, nous n'avons qu'à ramener à nous et aux anciens rites les prêtres de l'Église officielle. » — « Non, répliquaient les autres, en quittant les anciens livres, en anathématisant les anciennes traditions, « la secte nikonienne » a perdu tout droit à la succession apostolique. Le clergé officiel n'est plus une Église, c'est « la synagogue de

Satan ». Toute communion avec ces ministres de l'enfer est un péché, la consécration de ces évêques apostats une souillure. En adhérant aux anathèmes des prélats russes contre les vieux rites, les patriarches orientaux ont partagé leur hérésie. Avec la chute de l'épiscopat a péri l'orthodoxie ; il n'y a plus de succession apostolique, plus de sacerdoce légitime. »

Dès la première génération, le *raskol* se trouvait ainsi coupé en deux partis : les *popovtsy*, qui gardent des prêtres, et les *bezpopovtsy*, ou sans-prêtres, qui repoussent tout sacerdoce. Pour avoir encore un clergé, les *popovtsy* étaient obligés de recourir à des transfuges de l'Église officielle, et par là restaient dans sa dépendance. Nous verrons comment, au milieu du dix-neuvième siècle, ils ont réussi à se procurer un épiscopat et toute une hiérarchie ecclésiastique indépendante. En gardant un sacerdoce, quelque peu nombreux et quelque ignorant qu'il fût, les *popovtsy* conservaient les sacrements et toute l'économie du christianisme orthodoxe. En dépit de l'inconséquence d'admettre les prêtres d'une Église qu'ils rejetaient, ils pouvaient en demeurer au point de départ du schisme et se maintenir sur le terrain des premiers vieux-croyants.

Pour les *bezpopovtsy*, au contraire, il est presque impossible de trouver un point d'arrêt sur la pente où les entraîne une logique implacable. En renonçant au sacerdoce, ils renoncent à l'orthodoxie ou, au moins, au culte orthodoxe. Avec le sacrement de l'ordre disparaissent tous les sacrements administrés par des prêtres. Des sept canaux traditionnels de la grâce divine, un seul, le baptême, reste ouvert aux hommes ; les six autres sont clos et taris pour jamais. Ainsi, du premier coup, les *bezpopovtsy* en sont arrivés à l'anéantissement du principe du culte chrétien. Les vieux-croyants les plus rigides ont été précipités par l'aveugle logique dans la plus manifeste des contradictions. Pour sauver tous les rites, ils ont sacrifié les plus essentiels ; pour garder le signe de la croix à deux doigts et le double *alleluia*, ils ont rejeté les sacrements sans lesquels il n'y a plus de vie chrétienne, plus de lien visible entre l'homme et Dieu. C'est en abolissant le ministère sacré et le service divin qu'ils protestent contre les légères atteintes portées par l'Église à leurs pratiques de dévotion. Faute de sacerdoce, en repoussant les prétendues innovations de Nikone, les *bezpopovtsy* ouvrent la porte à toutes les fantaisies de l'esprit de secte. Par leur opiniâtre attachement à l'antiquité, ils s'exposent à toutes les nouveautés.

La triste solution à laquelle aboutissaient les sans-prêtres ne pouvait satisfaire le goût du cérémonial et l'amour de la tradition qui avaient provoqué le schisme. Comment combler le vide laissé dans le christianisme par la disparition du sacerdoce et des sacrements ? Toute l'ancienne loi orthodoxe était devenue inexécutable sans être abrogée. L'abîme où ils s'étaient laissé pousser avait de quoi troubler les sectaires les plus résolus. Aussi, parmi ces *bezpopovtsy*, d'accord pour repousser le sacerdoce, surgirent bientôt de nombreuses divisions, ici des hésitations et des compromis, là de folles rêveries et d'extravagantes, parfois de sauvages doctrines.

Les plus timides ou les plus épris du culte se refusaient à croire qu'un chrétien pût vivre et se sauver sans les moyens de salut institués par le Christ. Ils cherchèrent à suppléer aux sacrements disparus : la piété éperdue usa de toute sorte d'invenlions, de toute sorte de stratagèmes pour se consoler et souvent pour se tromper elle-même. Privée de sacrements, elle tentait de s'en donner le simulacre. Le prêtre ordonné pour absoudre n'étant plus là, certains sectaires se confessaient à leurs *anciens*, parfois même à des femmes, et le confesseur, qui ne peut remettre le péché, en promet au pénitent le pardon au nom de Dieu. Sans prêtres pour consacrer l'eucharistie, les âmes affamées de la chair du Christ ont eu recours à des figures ou à des souvenirs du divin sacrement. Pour cette pseudo-communion, les uns ont imaginé des rites gracieux, d'autres des cérémonies sanglantes et terribles. Ici c'étaient des raisins secs distribués par la main d'une jeune fille ; ailleurs, chez une secte qui ne se rattache, il est vrai, qu'indirectement au *raskol*, c'était, prétend-on, le sein même d'une jeune vierge qui servait de nourriture eucharistique. Un groupe de *bezpopovtsy*, appelés les *bâilleurs*, soutient que le Christ ne peut dérober aux fidèles le corps et le sang immolés pour les hommes. Dans leur office du jeudi saint, ils demeurent la bouche ouverte, attendant que les anges, les seuls ministres qui soient restés à Dieu, viennent les abreuver d'un calice invisible.

Ainsi faisaient, pour sortir du gouffre spirituel où les avait précipitées le *raskol*, les âmes les plus tendres ou les plus exaltées. Tout autre est la conduite des plus résolus, des plus rigoureux théologiens, entraînant derrière eux le plus grand nombre de *bezpopovtsy*, car, dans les religions, la logique l'emporte encore sur la piété et la tête sur le cœur. Ceux-là ne

reculent devant aucune conséquence de leur doctrine et repoussent tous les subterfuges de la dévotion en deuil. Il n'y a plus de sacerdoce, et il n'y a plus de sacrements que celui que peuvent administrer les laïques, le baptême. Aucun simulacre ne peut suppléer aux autres. Ces chaînes sacrées par où l'Église rattachait la terre au ciel sont brisées, un miracle seul peut les renouer. En attendant, les vrais chrétiens sont pareils à des naufragés jetés sur une île déserte, sans prêtre parmi eux. Il n'y a plus d'eucharistie, plus de pénitence, plus de saint chrême ; chose plus grave encore, il n'y a plus de mariage. Le prêtre seul a le droit de donner la bénédiction nuptiale ; plus de prêtres, plus d'époux.

Telle est la dernière conséquence du schisme, tel est recueil où viennent échouer les *sans-prêtres* : plus de mariage, partant plus de famille, plus de société. Par où réconcilier une telle doctrine avec le cœur de l'homme, avec l'ordre social, avec la morale elle-même ? Le mariage est la pierre d'achoppement des *bezpopovisy*, le nœud principal de leurs discussions et de leurs divisions ; sur ce point se voient parmi eux toute sorte d'aberrations, parfois corrigées par les plus bizarres compromis. Les plus pratiques conservent l'union de l'homme et de la femme comme une convention sociale ; les plus logiques érigent le célibat en obligation générale. Le profit n'en est point toujours pour l'ascétisme. Comme il est souvent arrivé dans l'histoire religieuse, la sensualité charnelle et le mysticisme contractent parfois, chez les sectaires russes, une monstrueuse alliance. On en a vu prêcher et pratiquer l'indépendance de l'amour, l'union libre des sexes, la communauté des femmes. On a vu, au fond du peuple russe, les plus grossières hérésies de l'antiquité et du gnosticisme se mêler aux plus romanesques et aux plus malsaines des utopies modernes. Sans tomber en de tels excès, la plupart des théologiens de la *bezpopovstchine*, en maintenant la prohibition du mariage, proclament les plus étranges maximes. À leurs yeux, la débauche, qui n'est qu'une faiblesse accidentelle, est un moindre péché que le mariage, qui, proscrit par la foi, devient une sorte d'apostasie. Se faisant une morale à rebours, à l'état conjugal ils préfèrent le concubinage, à ce dernier le libertinage. « Mieux vaut, dit dans son cynique langage un de leurs plus sévères docteurs^[2], mieux vaut vivre avec une bête qu'avec une jolie fille, mieux vaut hanter différentes femmes en secret que d'habiter avec une seule publiquement. » Voilà où en sont

venus les plus scrupuleux défenseurs des vieux rites. Emportant avec eux quelques anciennes cérémonies, ils sont sortis non seulement de la morale chrétienne, mais de la morale naturelle. Ces sectes, déjà en lutte avec l'État et la civilisation moderne, en arrivent à nier le principe même de la société.

Les plus fanatiques des hommes ne peuvent en venir à de telles conclusions sans en être effrayés. En renversant tout le culte et la morale du christianisme, les *bezpopovtsy* ont besoin de s'en justifier eux-mêmes. — Le Christ a délaissé l'Église et l'humanité. Comment a-t-il pu les frustrer des sacrements et des moyens de salut qu'il leur avait légués ? Comment a-t-il laissé la main des impies rompre les liens qu'il avait noués entre l'homme et Dieu ? — À cette terrible énigme il n'y a qu'une explication. Cette chute du sacerdoce et de l'Église, ce triomphe de l'iniquité et du mensonge ont été prédits par les prophètes. C'est l'heure marquée dans l'Écriture où les saints mêmes seront ébranlés, où Dieu semblera livrer ses enfants à l'adversaire. L'Église sans prêtres est l'Église veuve annoncée par Daniel pour les derniers jours du monde. — Le *raskol* arrivait ainsi par une nouvelle route, par la théologie, à cette croyance au règne de l'antéchrist, où nous l'avons déjà vu aboutir par un autre chemin, par son aversion des réformes de l'Église et de l'État. Le règne de l'antéchrist a commencé, telle est la doctrine fondamentale du *raskol* et surtout de la *bezpopovstchine*. À la clarté de ce nouveau dogme, toutes les contradictions des sans-prêtres s'expliquent et se justifient. On voit pourquoi il n'y a plus de sacerdoce, plus de mariage, plus de famille. À quoi bon s'unir à une femme, à quoi bon contribuer à la propagation de la race humaine, lorsque la trompette de l'ange va sonner la fin de l'humanité ?

L'approche de la fin du monde était annoncée dès avant Pierre le Grand, et, près de deux siècles après lui, les arrière-neveux des vieux-ritualistes, qui l'avaient proclamée, ne sont pas encore las de l'attendre. Comme les chrétiens d'Occident à d'autres époques, les *raskolniks* savent expliquer le retard de l'heure marquée et ne se désabusent point. Pour beaucoup, le règne de l'antéchrist est devenu une sorte d'ère ou de période qui peut durer des siècles. C'est une des trois grandes époques de l'existence religieuse de l'humanité, et, de même que les deux autres, de même que celles de l'ancienne ôte de la nouvelle loi, elle a sa loi propre qui abroge les

précédentes. Les raskolniks, les bespopovtsy même, sont, du reste, loin d'être tous d'accord sur l'antéchrist. La plupart admettent son règne, mais, autant qu'on en peut juger, ils l'entendent de façons fort diverses. Pour les *popovtsy*, les vieux croyants qui gardent un sacerdoce, et pour les plus modérés des sans-prêtres, le règne de l'antéchrist est spirituel, invisible ; c'est à leur insu et malgré eux que l'État et l'Église officielle servent de ministres à l'enfer. Pour la gauche du schisme, pour les sectes extrêmes de la *bezpopovstchine*, c'est matériellement, d'une manière corporelle et palpable, que l'antéchrist règne dans le monde. Comme nous l'avons vu, c'est lui qui depuis Pierre le Grand est assis sur le trône des tsars, et c'est son sanhédrin qui siège sous le nom de Saint-Synode. La différence, secondaire au point de vue théologique, est considérable au point de vue politique. Avec les sectes qui le regardent comme un égaré et un aveugle, l'État peut encore trouver une base d'entente, un *modus vivendi* ; avec celles qui le considèrent comme une incarnation diabolique, il n'y a ni paix ni trêve possible.

La croyance au règne de l'antéchrist devait, chez d'ignorants paysans, engendrer les aberrations les plus singulières. Le monde étant soumis à « Satan, fils de Belzébuth (*Veeliévoullovitch*) », tout contact avec lui était une souillure, toute soumission à ses lois une défaillance, une apostasie. Pour échapper à la contagion diabolique, le meilleur moyen était l'isolement, la claustration dans des retraites fermées, la fuite en des lieux inhabités. Au milieu du trouble et de l'épouvante des âmes, certains sectaires ne virent de refuge que dans la mort. Pour abrégier le temps de l'épreuve et sortir de ce monde damné, on recourut systématiquement au meurtre, au suicide. Des fanatiques, surnommés les *tueurs d'enfants* (*diétooubiitsy*), se firent un devoir d'envoyer au ciel l'âme innocente des nouveau-nés, et de leur épargner ainsi les angoisses du règne infernal. D'autres, appelés *étouffeurs* ou *assommeurs* (*douchilstchiki, tioukalstchiki*), croient rendre service à leurs parents et à leurs amis en les préservant de mourir de mort naturelle et en hâtant leur fin lorsqu'ils sont gravement malades. Entendant à la lettre, avec un farouche réalisme, le verset de l'Évangile : « Le royaume de Dieu se prend par force, et c'est par violence qu'on le ravit » (Matthieu, xi, 12), ils prétendent que le ciel ne s'ouvre qu'à ceux qui périssent de mort violente.

Ces forcenés russes ne se doutaient pas que, à une quinzaine de siècles de distance, ils reproduisaient des fureurs africaines. Pareils aux circoncillions de l'Afrique, qui se brûlaient vifs ou se jetaient dans la mer du haut des rochers pour imiter la mort des martyrs, des sectaires, tels que les *philippovtsy*, prêchaient la rédemption par le suicide. Les uns recouraient au fer, les autres à la faim, le plus grand nombre aux flammes. La mort en commun, « l'accord pour le salut », était regardée comme l'acte le plus méritoire. Des familles, parfois des villages entiers, se réunissaient pour offrir à Dieu le vivant holocauste. Les victimes spontanées se barricadaient dans des enceintes construites à dessein, pour n'être pas dérangées durant leur sacrifice. Souvent le prophète, l'apôtre qui avait recruté ces martyrs volontaires, veillait à ce que parmi eux il n'y eût pas de défaillance, écartant les profanes et barrant la fuite aux lâches tentés de rentrer dans ce monde de péché. On cite, sous le règne d'Alexandre II, un paysan du nom de Khodkine qui avait décidé une vingtaine de personnes à se retirer avec lui dans les forêts de Perm pour y mourir de faim. Il leur avait fait construire une grotte, où il les avait enfermées, après leur avoir fait revêtir des chemises blanches pour paraître dans le royaume des cieux avec la robe nuptiale. Les faibles, les enfants qui n'avaient pas l'énergie de résister au supplice de la faim, Khodkine les maintenait de force dans la grotte. Deux femmes étant parvenues à s'enfuir, les fanatiques, craignant d'être dénoncés et ramenés sous le règne de Satan, se massacrèrent les uns les autres, le fils tuant sa mère, et le père ses enfants.

La mort par inanition étant lente et exposant à des défaillances, les *philippovtsy* lui préféraient d'ordinaire le « baptême du feu ». À leurs yeux, la flamme seule était capable de purifier des souillures de ce monde tombé sous la domination du Malin. Un chef de famille s'enfermait avec sa femme, ses enfants, ses amis, dans sa cabane de bois, après l'avoir entourée de paille et de branches sèches. Un prêcheur y mettait le feu, encourageant de la voix les patients, et au besoin les ramenant dans la fournaise. Au temps des grandes persécutions contre le *raskol*, au dix-huitième siècle, ces sacrifices humains s'accomplissaient en masses. Les sectaires cherchaient dans les flammes un refuge contre la poursuite des soldats et les tentations du jugement ou de la question. Il y a eu mainte fois de ces autodafés, « vrais actes de foi », de cent et deux cents personnes. On calcule qu'en Sibérie et

sur les confins de l'Oural, il est mort ainsi des milliers de chrétiens. Les « brûleurs d'eux-mêmes » (*samosojigatéli*) s'entassaient sur de vastes bûchers entourés de fossés ou de palissades pour qu'il n'y eût pas de désertion.

De semblables fureurs n'ont pas été inconnues du dixneuvième siècle. On en cite çà et là des exemples jusque sous Alexandre III ; en 1883, un paysan du nom de Joukof se brûlait en chantant des cantiques. Le baptême du sang, « la mort rouge », considéré comme aussi efficace que le baptême du feu, est peut-être demeuré moins rare. Il se rencontre surtout parmi les parents désireux d'arracher leurs enfants aux séductions du prince des ténèbres. En 1847, un moujik du gouvernement de Perm avait ainsi résolu d'ouvrir d'un coup le ciel à toute sa famille ; la hache lui étant tombée des mains avant l'achèvement de sa sinistre besogne, il était venu lui-même se livrer à la justice. Un autre paysan, du gouvernement de Vladimir, traduit devant les tribunaux pour avoir immolé ses deux fils, répondait qu'il avait voulu les sauver du péché ; et pour les rejoindre, il se laissait mourir de faim en prison.

Une légende symbolique mise en vers par un poète raskolnik, la légende « de la femme Alleluia », justifie ces féroces marques d'affection paternelle. La femme Alleluia tenait, un jour d'hiver, son fils dans ses bras, devant son poêle allumé. Tout à coup entre dans l'*izba* Jésus enfant, qui demande un asile pour échapper à la poursuite de ses ennemis. La femme cherche en vain une cachette. « Jette ton fils dans le poêle, dit Jésus, et prends-moi dans tes bras à sa place. » Elle obéit, et quand arrivent les ennemis du Christ, elle leur montre le poêle où brûle son fils ; mais à peine sont-ils partis qu'elle pleure son enfant. « Regarde dans le poêle », lui ordonne Jésus pour la consoler. Elle regarde et, dans l'intérieur du poêle (un grand poêle de paysans semblable à une sorte de four), elle découvre un frais jardin où son fils se promène en chantant avec des anges. Jésus la quitte en lui recommandant d'enseigner aux fidèles à vouer aux flammes la chair innocente de leurs jeunes enfants. Ce barbare conseil, digne des adorateurs de Moloch, il se trouve des parents pour le suivre. Une paysanne qui avait ainsi offert à Dieu une petite fille disait : « J'ai imité la femme Alleluia ; réjouissons-nous, l'enfant est montée au royaume des cieux ». En 1870, un moujik essayait d'imiter le sacrifice d'Abraham ; il liait son fils, de sept

ans, sur un banc et lui ouvrait le ventre, puis se mettait en prière devant les saintes images. « Me pardonnes-tu ? demandait-il à l'enfant expirant. — Je te pardonne, et Dieu aussi », répondait la victime, dressée au sacrifice^[3].

Une folie en engendre une autre ; la croyance que l'Antéchrist a déjà paru mène à la croyance au prochain renouvellement de la terre, à la seconde venue du Christ et au règne de mille ans. Le millénarisme et le messianisme ont ainsi envahi les sectes extrêmes de la *bezpopovstchitie*, qui, par là, donne la main à des sectes gnostiques de différente origine. Comme beaucoup des premières hérésies du christianisme, le réalisme russe interprète d'une façon toute matérielle les prophètes et l'*Apocalypse*. Le moujik attend l'établissement d'un royaume temporel du Christ et escompte d'avance l'empire promis à ses saints. Une telle foi ouvre la porte au prophétisme et à toutes les insanités, comme à toutes les fourberies qui l'accompagnent. Le code russe a beau condamner les faux prophètes et les faux miracles, les campagnes sont parcourues par des illuminés qui proclament la seconde venue du Sauveur, et parfois se donnent eux-mêmes comme le messie annoncé. D'autres fois, ce sont des âmes simples qui s'en vont à la recherche du Rédempteur. Sous Nicolas, des sectaires sibériens appelés les chercheurs du Christ (*iskateli Khrista*) soutenaient que le Sauveur devait avoir reparu sur la terre, et ils allaient parcourant, pour le découvrir, les forêts et les lieux déserts^[4]. Ailleurs on a vu des paysans refuser l'impôt sous prétexte que le Christ était arrivé et toutes les taxes abolies par son avènement. En bien des villages, les moujiks ont passé des nuits en prières, attendant le signal de la trompette des derniers jours.

C'est tantôt un simple paysan, tantôt un prince national ou étranger, que les sectaires russes prennent pour messie. Il y en a qui ont fait de Napoléon le libérateur annoncé. Regardant l'État russe comme l'empire de l'Antéchrist, certains de ces dissidents purent accueillir comme un sauveur celui qui venait châtier l'orgueil d'Assur, Dans l'envahisseur de Moscou en cendres, dans le grand promoteur de l'affranchissement des serfs par toute l'Europe, plusieurs crurent reconnaître le lion de la vallée de Josaphat, le messie conquérant des prophètes. Cette singulière secte n'a qu'un culte secret et prohibé. On raconte que ses adeptes rendent leurs adorations aux images de Napoléon, dont nulle part les bustes ne sont plus répandus qu'en

Russie. À l'égal de ces bustes de plâtre, ils honorent les gravures représentant l'empereur au milieu de ses maréchaux, planant au-dessus des nuages, dans une sorte d'apothéose, qu'avec le réalisme national les napoléonistes russes prennent à la lettre. C'est ce qu'ils appellent son ascension au ciel ; ils l'ont, affirme-t-on, fait graver à leur usage ; c'est pour eux un signe de reconnaissance. Selon ses adorateurs, Napoléon n'est point mort, il s'est échappé de Sainte-Hélène et est allé chercher un refuge au bord du lac Baïkal, au fond de la Sibérie, d'où il doit revenir un jour pour renverser le trône de Satan et établir le règne de la justice et de la paix.

Le fond de toutes ces espérances millénaires était la suppression de la corvée et de l'*obrok*, l'émancipation des paysans, le partage équitable des terres et des biens de ce monde. Un tel évangile, mêlant à des promesses de liberté des rêves d'un vague communisme, devait recevoir bon accueil d'un peuple de serfs. Là est l'explication des faciles succès de tant de sectes bizarres, de tant de faux prophètes et de faux messies. De semblables songes ont, en Occident, soulevé les pastoureaux du moyen âge et les anabaptistes du seizième siècle : ils doivent peu à peu disparaître avec la servitude qui les engendrait. Cet âge de liberté, pressenti par le moujik, ce royaume de Dieu, entrevu dans les promesses de ses prophètes, est enfin arrivé ; le messie, le libérateur du peuple a paru, et son règne a commencé. L'affranchissement des serfs a porté un grand coup à ces rêves millénaires ou messianiques, parlant aux sectes extrêmes ; c'est au progrès de l'instruction et au progrès de la richesse d'en achever la ruine.

Les sectes dont nous venons d'esquisser l'évolution nous paraissent souvent ridicules et toujours enfantines. Nous sommes tentés de prendre en dédain le peuple dupe de telles aberrations : ce serait nous tromper. Partout la débile raison humaine a aisément accueilli l'extravagance sous le couvert de la religion. Il est des pays d'une culture plus ancienne ou plus populaire qui, sous ce rapport, ne le cèdent guère à la Russie. Le raskol russe a sa contre-partie dans les sectes de l'Angleterre et des États-Unis d'Amérique. Entre les puritains et les vieux-croyants, nombreuses sont les analogies. Pour les excentricités religieuses, l'Anglo-Saxon se peut comparer au Grand-Russien. Les Russes aiment à découvrir des ressemblances entre leur patrie et la grande république du Nouveau Monde : ce n'est pas une des moindres. Comme les anciens serfs moscovites, les citoyens de l'Union ont

leurs prophètes et leurs prophétesses ; il n'est absurdité, il n'est immoralité qui, chez eux, n'ait trouvé ses prédicateurs et ses prosélytes. À quoi attribuer cette singulière analogie des deux plus vastes États des deux continents ? au génie de la race et à un mélange de sangs encore mal fondus ? aux aspects du sol et aux contrastes d'un climat excessif ? ou bien à l'étendue même du territoire et à la diffusion des hommes et des idées sur de vastes espaces ? ou encore à la croissance trop rapide, au tempérament mal équilibré des deux colosses, à la nullité de l'instruction populaire chez l'un, à la médiocrité de l'instruction supérieure chez l'autre ?

À certains égards, il est vrai, le principe de l'esprit de secte, dans la république démocratique et dans l'empire autocratique, paraît tout différent, presque opposé. Aux États-Unis, cette exubérance de l'idée religieuse et ces débauches théologiques proviennent d'un individualisme outré, d'un esprit d'initiative et d'innovation, d'habitudes d'indépendance et de témérité, transportés de la politique ou de l'industrie dans la religion. En Russie, au contraire, si l'intelligence populaire s'est émancipée dans la sphère religieuse, c'est que ce fut longtemps la seule qui lui demeurât ouverte, la seule où elle pût s'ébattre librement. Les fantaisies ou les folies théologiques, qui dans l'un des deux pays semblent une conséquence de l'état social, sont plutôt dans l'autre une réaction contre lui. Sous ce rapport, la Russie a un avantage sur l'Amérique, c'est que le peuple y est plus primitif, plus près de la nature, et, somme toute, plus enfant. Or il est des maladies qu'il vaut mieux subir avant que le corps ne soit formé, qui sont moins graves dans l'enfance ou dans l'adolescence que dans la maturité. Le peuple russe n'a pas encore franchi l'âge habituel des fièvres religieuses et des accès mystiques. Il en pourra sortir un jour : le scepticisme précoce d'une grande partie des classes instruites montre assez que le génie russe est loin d'être fatalement condamné à la crédulité et à la superstition.

Le *raskol* n'est point uniquement un symptôme morbide ou un signe de débilité intellectuelle : s'il fait peu d'honneur à l'esprit du peuple russe, il en fait beaucoup à sa conscience, à sa volonté. Au fond de cette nation, si souvent accusée de servilité et de manque de personnalité, les vieux-croyants nous font sentir la vigueur du caractère et le sentiment du devoir qui, non moins que l'intelligence, sont une des forces des nations. Sous la surface terne et plate de la société politique, les sectes nous font toucher le

fond résistant de ce peuple en apparence inerte ; elles nous montrent son originalité, son individualité, son indépendance dans les choses qui lui tiennent à cœur. Cette énergie patiente et ferme, cette initiative parfois déployées dans les luttes religieuses, le Grand-Russe les saura peut-être un jour manifester en d'autres sphères. La révolte d'une notable partie de la nation contre la réforme liturgique suffit à prouver que ce peuple n'est point le troupeau stupide et indifférent que s'est longtemps figuré l'Europe. Il est au moins un terrain où sa conscience s'est émancipée de l'autorité temporelle, et où l'autocratie ne peut tout oser. Si de simples changements de rites ont soulevé une telle opposition, que serait-ce de changements plus profonds ? Loin d'être une masse toujours docile, dénuée de toute volonté et de toute spontanéité, ce peuple a, dans ses égarements religieux mêmes, fait voir un singulier esprit d'organisation, une remarquable faculté de libre association. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à examiner la constitution et les ressources des principales sectes du *raskol*.

-
1. ↑ A. Réville, *l'Église des anciens catholiques de Hollande*, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 mai 1872.
 2. ↑ Kovyline, cité par N. Popof, *Chto takoe sovremennoe staroobriadchestvo v Rossii*, p. 34.
 3. ↑ Voyez en particulier les études de M. Prougavine (*Rousskaïa Myst*, janv.-juillet 1885). Il vient parfois devant les tribunaux des affaires de ce genre. Ainsi le tribunal d'Odessa a jugé, en une seule année (1879), une affaire de flagellation de soi-même (*samobitchevanié*) et de crucifiement (*raspiatié*), une affaire de suicide par le feu (*samosoggénié*) et une affaire de mutilation « par piété ».
 4. ↑ Liprandi ; *Sbornik pravitelstv. svédén*, o rask., t. II, p. 137.

CHAPITRE IV

Du nombre des *raskolniks*, Difficulté de le connaître. Peu de valeur des statistiques officielles. *Raskolniks* déguisés. Prestige du schisme sur l'homme du peuple. — Répartition géographique du *raskol*. Comment il se recrute surtout parmi les Grands-Russiens. Des vieux-croyants comme agents de colonisation. Leurs colonies en dehors de l'empire. — La force du schisme n'est pas tout entière dans le nombre de ses adhérents. Supériorité morale des vieux-croyants ; elle ne tient pas uniquement à la religion. Leur prospérité matérielle. Quelles en sont les causes. Importance des *raskolniks* dans le commerce moscovite. Du rôle de l'argent dans leurs communautés. — De la culture des vieux-ritualistes. De quelle manière les besoins de la polémique leur ont donné le goût de l'instruction. Caractères de leur érudition. Comment l'instruction élémentaire ne suffit point à leur affranchissement intellectuel.

Quel est le nombre des *raskolniks* ? C'est la première question que suggère le *raskol*, et c'est la plus difficile à résoudre. Les statistiques officielles donnent le dénombrement des adeptes de tous les cultes professés dans l'empire ; les *raskolniks* y figurent à leur rang, mais le chiffre indiqué pour eux n'est même pas un chiffre approximatif. Les recensements accusent un peu moins de 1 500 000 *raskolniks*^[1]. Les hommes les plus compétents, les statisticiens les premiers, sont unanimes à repousser, sur ce point, les données de la statistique, unanimes à les trouver notoirement inférieures à la vérité ; ils sont en désaccord sur le nombre à substituer au nombre reconnu. Pour avoir la force numérique réelle des dissidents, il suffit, selon quelques-uns, de doubler ou de tripler le chiffre officiel ; selon la plupart, ce n'est pas trop de le quintupler, de le sextupler ; selon plusieurs, il faut monter au-dessus de 12 millions, peut-être au-dessus de 15 millions d'âmes. L'absence de toutes données positives explique ces divergences. Un des premiers statisticiens de la Russie me disait avoir consulté, à ce sujet, les chefs du *raskol* venus à Pétersbourg pour les affaires de leur culte. « Nous sommes nombreux, avaient-ils répondu, mais nous ne savons combien nous sommes. » Personne ne le sait, et cette obscurité n'est pas la moindre singularité ni la moindre force du *raskol*.

Les statistiques gouvernementales ne comptent à l'actif du schisme que les dissidents qui, depuis plusieurs générations, ont réussi à échapper aux registres des paroisses du clergé orthodoxe. Ce n'est naturellement que le petit nombre. En dehors de ces *raskolniks* déclarés, il y a tous ceux que les actes publics continuent à inscrire parmi les orthodoxes ; il y a tous les *raskolniks* déguisés qui craindraient de s'exposer à des poursuites ; il y a enfin toutes les sectes secrètes ou prohibées qui fuient obstinément la lumière. À défaut de recensement, il est une classe de documents d'où se peuvent tirer quelques données approximatives sur le nombre des dissidents. Ce sont les rapports des hauts-procureurs du Saint-Synode sur la fréquentation des sacrements dans l'Église officielle. Le Règlement Spirituel de Pierre le Grand remarquait déjà que l'éloignement pour l'eucharistie était le meilleur indice auquel se pût reconnaître un *raskolnik*. Or, sur les listes officielles, parmi les gens inscrits comme n'ayant pas participé aux sacrements, ont longtemps figuré plusieurs catégories de fidèles qui paraissaient appartenir au schisme. L'analyse du tableau des confessions et communions pascales avait conduit, vers 1860, à estimer à 9 ou 10 millions le nombre des dissidents^[2]. Ce chiffre serait sans doute aujourd'hui inférieur à la vérité. Le nombre des vieux-croyants augmente chaque année, par le seul fait de l'excédent des naissances sur les décès : on a remarqué qu'à cet égard les *raskolniks* l'emportent, d'ordinaire, sur les orthodoxes. Puis, aux vieux-ritualistes avérés, qui refusent de prendre part aux offices et aux sacrements de l'Église, il faut ajouter les dissidents timides ou honteux, qui, pour échapper aux vexations du clergé ou de la police, continuent à recevoir l'eucharistie des mains du pope, sauf à communier en cachette suivant leurs propres rites. Il y a, encore aujourd'hui, beaucoup de ces « non résistants », ainsi que les appellent leurs coreligionnaires. On ne saurait guère évaluer le nombre des *raskolniks* de toute sorte à moins de 12 ou 15 millions. Sur ce chiffre, près d'une moitié semble revenir aux *popovtsy*, à la branche du schisme qui conserve un clergé ; le reste se partage entre les « sans-prêtres » et les sectes mystiques ou rationalistes. S'il est difficile de déterminer le nombre total des dissidents, il l'est plus encore de fixer celui des adhérents des diverses sectes.

Le nombre des *raskolniks* ne peut, du reste, donner une juste idée de l'importance du *raskol*. Il n'en est point du schisme russe comme de la plupart des religions établies, l'influence n'en saurait être mesurée à un chiffre. Le *raskol* n'existe pas seulement à l'état d'Église, de confession adoptée par tant ou tant de millions d'âmes ; c'est souvent une simple tendance, comme une pente vers laquelle inclinent beaucoup d'hommes demeurés dans l'orthodoxie officielle. La force du *raskol* est peut-être moins dans les adeptes qui le professent ouvertement que dans les masses qui sympathisent sourdement avec lui. Cette sympathie s'explique quand on songe que le vieux-ritualisme est sorti spontanément du fond du peuple, qu'il est le produit aussi bien que la glorification des mœurs et des notions populaires. Au lieu de les avoir en répulsion comme des rebelles et des hérétiques, le paysan ou l'ouvrier, demeuré dans l'enceinte de l'Église, regarde souvent les vieux-croyants comme les chrétiens les plus pieux et les plus fervents, comme des chrétiens semblables à ceux des premiers temps, et comme eux persécutés pour la foi. Dans certaines régions se rencontre, chez le petit peuple, cette singulière opinion, que l'orthodoxie officielle n'est bonne que pour les tièdes, que c'est une religion mondaine (*mirskaïa*) dans laquelle il est difficile de faire son salut, que la sainte et vraie religion chrétienne est celle des vieux-croyants. « Qui craint Dieu ne va pas à l'église », assure un dicton des vieux-ritualistes ; beaucoup de soi-disant orthodoxes semblent encore de cet avis. Un haut fonctionnaire, chargé, vers la fin du règne de Nicolas, d'une enquête secrète sur le *raskol*, raconte à cet égard une instructive anecdote. « À mon entrée dans l'*izba* d'un paysan, j'ai souvent, dit-il, été accueilli par ces mots : Nous ne sommes pas chrétiens. — Qu'êtes-vous donc, des infidèles ? — Non, répondaient-ils, nous croyons au Christ, mais nous suivons l'Église ; nous sommes des gens mondains, des gens frivoles. — Comment n'êtes-vous pas chrétiens, puisque vous croyez au Christ ? — Les chrétiens sont ceux qui gardent l'ancienne foi ; ils ne prient point de la même manière que nous ; mais nous, nous n'en avons pas le temps^[3]. » Cette naïve façon de s'accuser de penchant au schisme, en se défendant du soupçon de lui appartenir, montre quelles racines le schisme a jetées dans l'esprit du peuple. À tort ou à raison, une grande partie de la nation passe pour incliner au *rasko*. C'est là un fait grave, et c'est peut-être le principal obstacle à l'entière émancipation des vieux-

croyants. Le jour où chacun serait maître d'adhérer ostensiblement aux *starovères*, on craindrait de voir l'Église dominante perdre le quart, peut-être la moitié de ses enfants. Aussi, pour autoriser la libre profession du *raskol*, le gouvernement semble-t-il attendre que la grande majorité de la nation soit retenue dans l'orthodoxie par l'instruction ou par l'indifférence.

Le schisme est loin d'être également réparti entre les différentes contrées et les différentes races de l'empire. C'est chez les populations les plus énergiques et les plus foncièrement russes, que se rencontre surtout le *raskol*, chez le paysan du nord, l'ancien colon de Novgorod et chez le mineur de l'Oural, chez les pionniers de la Sibérie et chez les Cosaques du sud-est. Le *raskol*, avons-nous dit, appartient essentiellement à la Grande-Russie, à la Moscovie des premiers Romanof. De toutes les tribus slaves, finnoises ou tatares, de tous les peuples qui habitent l'empire, le Grand-Russien est presque le seul qui se montre ainsi enclin à l'esprit de secte. Il y a des vieux-croyants de différents rites dans la Petite-Russie, dans la Russie-Blanche, dans la Pologne, dans la Livonie, au milieu de populations orthodoxes, catholiques ou protestantes ; partout là, ces *raskolniks* sont des colonies de Grands-Russiens, vivant à part au milieu des indigènes. Dans tous ces pays, comme en Sibérie ou au Caucase, on a remarqué que, d'ordinaire, les dissidents ne font pas de prosélytes ; s'ils en font, c'est en général parmi des Grands-Russiens, parmi les soldats, par exemple. Il y a là un caractère si prononcé qu'il semble une marque ethnique, un signe de race. On est tenté d'en chercher l'explication dans le sang du Grand-Russien. On se demande si cette bizarre végétation de sectes est sortie de la terre slave, si elle n'a pas ses racines dans le sous-sol finnois de la Grande-Russie. Le fait est que ce penchant aux sectes demeure d'ordinaire confiné dans le rameau le moins slave du tronc slavon. On n'ose dire pourtant qu'il soit finnois ou touranien, puisqu'il semble étranger aux Finnois purs et aux Finnois russifiés. On a bien signalé quelques sectes en Finlande, comme les *sauteurs*, les *sauvages* ou *volants* ; mais il n'y a rien là qui, pour la spontanéité ou pour l'importance, se puisse comparer au *raskol*. Il a bien aussi, à une époque récente, surgi quelques sectes dans la Petite-Russie, les *stundistes* notamment, mais ces sectes à tendances rationalistes sont nées sous des influences protestantes, et l'on a mainte fois observé que le Petit-

Russien n'a pas le même goût que son frère du Nord pour les disputes dogmatiques^[4]. De toutes les populations de la Russie, la principale et la plus mêlée a été seule à ce point accessible à l'esprit d'hérésie, et cet esprit reste une des marques dîslinctives de cette puissante tribu.

Les Russes cultivés et sceptiques se plaisent à dire que le Grand-Russien, si enclin aux sectes, est le moins religieux des Slaves de l'empire. Il y a là un curieux contraste, il n'y a peut-être pas absolue contradiction. Le principe du *raskol* n'est pas exclusivement religieux, il est surtout formaliste, il est surtout réaliste, et, de sa nature, le réalisme est peu religieux. Dans cette dévotion excessive aux formes du culte, on pourrait peut-être voir une sorte d'incapacité, d'infirmité religieuse.

Parmi les Grands-Russiens mêmes, chacune des deux branches du schisme a sa région propre, son domaine préféré. Toutes deux régnerent surtout dans les contrées de l'empire où la population est le moins dense, dans les contrées excentriques, les forêts du nord, les steppes du sud : nous ne parlons pas ici de Moscou, qui est redevenu le centre du *raskol*, comme de toute la vie russe. Les sectes hiérarchiques, les *popovtsy*, l'emportent dans le centre et le sud-est ; les sans-prêtres, les *bezpopovtsy*, dans le nord. Ceux-ci dominent chez les paysans du bassin de la mer Blanche, dans les monts Oural et la Sibérie, ceux-là parmi les Cosaques, sur les bords du Don, du bas Volga, du fleuve Oural. Le sol et le climat, l'histoire et les mœurs expliquent cette répartition. Si les vieux-croyants sont plus nombreux dans les contrées écartées, c'est que les vieilles mœurs s'y sont mieux conservées ; c'est que, plus loin du centre de l'État, les sectes ont eu moins de peine à se propager et à se constituer. Si les sans-prêtres dominent dans les gouvernements septentrionaux, les confessions chrétiennes ont eu, presque partout, des tendances plus laïques sous le rude ciel du nord que sous le ciel plus doux du midi.

Dans le nord de la Russie, le succès des sectes antisacerdotales était particulièrement favorisé par l'étendue même du territoire, par la mauvaise qualité du sol et par l'extrême diffusion de la population. Dans ces énormes gouvernements septentrionaux, dont un, Arkhangel, est aussi vaste que la France et l'Italie ensemble, dont d'autres, comme Vologda ou Perm, sont aussi grands que l'Angleterre ou la Hongrie, le nombre des paroisses et le nombre des prêtres ont toujours été très restreints. L'influence sacerdotale a

été par suite d'autant plus faible et la religion plus laïque. Encore aujourd'hui, l'étendue des paroisses est telle qu'il faut souvent plus d'un jour de marche pour aller de leur extrémité à leur centre. Avec une population aussi dispersée, avec des chemins impraticables durant des mois, l'église était hors de la portée d'un grand nombre de fidèles. Les habitants allaient rarement à la paroisse ; les actes les plus solennels de la vie ne se pouvaient toujours célébrer avec l'assistance du prêtre. Dans la galerie d'un riche vieux-croyant de Moscou, j'ai été frappé d'un tableau représentant un enterrement dans ces régions du nord. Sur un traîneau de paysan, au milieu d'une campagne blanche de neige, une femme conduit à quelque lointain cimetière une bière de bois. C'est là une image de la sombre existence de ces vastes régions où, ayant d'être rejeté par l'hérésie, le prêtre avait été rendu inaccessible par la distance. Au fond de ces solitudes, les hommes, réunis en petits groupes, étaient obligés de se suffire en tout à eux-mêmes, contraints de pourvoir à leurs besoins spirituels comme à leurs besoins matériels. Dès avant l'explosion du schisme, les paysans se construisaient des oratoires où ils lisaient et chantaient des prières ensemble, les plus instruits enseignant les autres. La *bezpopovstchine* était ainsi sortie des mœurs, avant d'être érigée en doctrine^[5]. Des écrivains russes de différentes écoles, Khomiakof et Kelsief entre autres, ont attribué cette prédominance des *bezpopovtsy* dans le nord de la Russie à l'influence des protestants du nord de l'Europe. Ce n'est là qu'une hypothèse inutile^[6]. Le *raskol*, dans sa branche la plus radicale, comme dans son point de départ, est essentiellement indigène, autochtone ; il est sorti tout entier des habitudes et des mœurs locales. À Novgorod même, les *strigolniki* professaient, dès le quatorzième siècle, des doctrines fort analogues à celles des *bezpopovtsy* actuels ; ils rejetaient l'autorité du clergé longtemps avant les apôtres de la Réforme.

Il serait d'un haut intérêt d'avoir une représentation. graphique, une carte du *raskol*. Aucun pays peut-être n'aime autant que la Russie à se figurer lui-même aux yeux ; aucun ne s'est retracé sous plus d'aspects et ne possède plus de cartes de son propre territoire. Sur les atlas où sont représentés les différents cultes, les dissidents russes sont d'ordinaire confondus avec les orthodoxes. On avait naguère, au bureau de statistique, dressé un projet de carte du *raskol* que j'ai eu entre les mains ; je ne sais s'il a été publié. Sur

cette carte, Moscou apparaît comme le centre religieux, la métropole ecclésiastique du schisme moscovite. Autour de la vieille capitale, la masse des *raskolniks* décrit une sorte de cercle plus épais vers le nord, l'est et le sud, plus étroit et presque ouvert vers l'ouest, vers les provinces de récente acquisition. Du cœur de l'ancienne Moscovie, on voit le *raskol* russe se rattacher à l'Europe par de longs fils, de minces traînées qui le relient d'un côté à la Baltique, d'un autre à la Prusse, d'un autre à l'Autriche et à l'ancienne Turquie. À l'aspect d'une telle carte, on pourrait croire que le schisme a ses racines en Europe : il n'en est rien. Au lieu d'être des racines, ces longues branches qui pénètrent en Occident ne sont que des rejets émis de la souche moscovite du *raskol*. Dans le premier siècle du schisme, un grand nombre de dissidents ont été chercher la paix à l'étranger, sur le territoire de la Suède et de la Pologne, de la Prusse et de l'Autriche. Sur différents points, ces colonies de *starovères* ont persisté sans se fondre avec les populations voisines, et les sectaires du dedans sont restés en relation avec ceux du dehors. De là ces lignes plus ou moins continues qui, sur la carte, rattachent le schisme moscovite à l'Europe. Elles indiquent les différentes étapes de l'émigration des schismatiques ; elles marquent les routes ordinaires des émissaires du *raskol* entre ces colonies de l'étranger et les centres dissidents de la Grande-Russie, et, par suite, les points de repère des vieux-croyants et les voies où s'exerce leur propagande.

Le schisme se montre ici sous un nouvel aspect, comme agent d'émigration, agent de colonisation. À ce point de vue, et ce n'est pas le seul, le rôle des vieux-croyants russes n'a pas été sans analogie avec le rôle des non-conformistes, des puritains anglais. S'ils ne pouvaient, comme les puritains, traverser les mers pour y jeter les bases d'un empire à leur image, les *starovères* avaient, dans les limites mêmes de leur patrie, un champ indéfini d'émigration. En cherchant, dans les solitudes de la forêt ou de la steppe, un abri contre les vexations du pouvoir, les dissidents ont notablement concouru à répandre la nationalité russe dans des régions naguère exclusivement asiatiques. Tantôt comme émigrés volontaires, tantôt comme déportés par l'autorité, ils se sont établis dans les provinces les plus reculées de la Russie, à l'est de l'Oural et au sud du Caucase, au milieu des catholiques de la Pologne et des protestants des provinces baltiques, comme parmi les musulmans de l'Orient. Les colonies du schisme à l'étranger lui

ont servi de villes de refuge et comme de places de sûreté. C'est sur le territoire de l'ancienne Pologne, à Vetka, dans la province de Moghilef, que fut longtemps le principal foyer de la *popovstchine* ; pour détruire ce repaire du *raskol*, les troupes d'Anne Ivanovna et de Catherine II violèrent par deux fois la frontière polonaise (1735 et 1764). C'est dans une bourgade de la Bukovine, sous le drapeau de l'Autriche, que les *starovères* ont pu, à la face de l'empereur Nicolas, se constituer une hiérarchie épiscopale. Dans les provinces baltiques et dans la Lithuanie, dans toute cette vaste zone de provinces annexées au dix-huitième siècle, les *raskolniks*, établis jadis sous le sceptre de la Suède ou de la Pologne, sont encore aujourd'hui presque les seuls habitants d'origine grande-russienne. Outre ces émigrés vieux-croyants, ressaisis par les serres de l'aigle impériale, quelques-uns ont été rappelés par Catherine II et établis, avec certaines garanties de tolérance, dans la région du bas Volga et la Nouvelle-Russie. De nos jours encore, il reste, en dehors de l'empire, plus d'une colonie de dissidents qui mènent, au milieu des populations environnantes, une vie toute russe, toute moscovite. La Prusse en possède une près de Gumbinnen, l'Autriche plusieurs en Bukovine ; la Roumanie en a en Valachie, comme en Moldavie, la Turquie, sur plusieurs points de son territoire, en Europe et en Asie Mineure.

La force du schisme n'est pas toute dans le nombre ou dans la diffusion de ses adhérents, elle est dans les classes où se transmet l'ancienne foi. Objet des mépris du Russe civilisé, c'est dans le peuple ou dans les classes sorties du peuple, chez le paysan, chez l'artisan, chez le marchand, que se recrute le *raskol*. La noblesse lui est entièrement fermée^[7]. En d'autres pays, cette localisation dans les couches inférieures de la nation eût pu être une cause de faiblesse ; dans la Russie du servage, c'était une garantie d'existence. Le schisme est une des suites de cette rupture de la société russe en deux mondes étrangers l'un à l'autre, en deux peuples sans sympathies réciproques, que nous avons signalée comme une des conséquences de la violente réforme de Pierre le Grand. L'épaisse muraille que le dix-huitième siècle avait élevée, entre le peuple et les classes instruites, a servi de rempart aux superstitions et aux sectes populaires. Le *raskol* a grandi derrière le dédain de la noblesse, comme derrière un retranchement, protégé contre les attaques de la civilisation par le mépris

même des classes civilisées. Confinées dans le peuple, les hérésies moscovites étaient si bien à couvert que, pendant plus d'un siècle et demi, elles restèrent presque entièrement inconnues des hommes qui eussent pu les combattre. C'est seulement à une époque récente que les Russes instruits ont eu la curiosité de pénétrer dans l'obscur dédale des croyances de la plèbe dissidente. Ce simple mouvement d'intérêt est un symptôme du rapprochement des classes, et c'est à ce rapprochement plus qu'à toute chose, c'est à la sympathie mutuelle des deux moitiés de la nation d'effacer ou de redresser les aberrations religieuses des classes populaires.

Tout dédaigné qu'il fut, le *raskol* possédait deux éléments de puissance souvent liés ensemble, la moralité et la richesse. « Ces *raskolniks*, entend-on répéter presque partout, sont les hommes les plus sobres, les plus économes, les plus honnêtes. » Quand un propriétaire vous mène dans une cabane de paysan propre et bien tenue, si on lui demande ce que sont les habitants, il vous répond le plus souvent : « Ce sont des *raskolniks*, des vieux-croyants ». Quand vous demandez à un chef d'industrie quels sont ses meilleurs ouvriers, à un commerçant quels sont ses meilleurs employés, il n'est pas rare de lui entendre dire : « Ce sont des dissidents, des *starovères* ». À la foire de Nijni-Novgorod, qui, pour nombre de marchands russes, n'est qu'un rendez-vous de plaisir, les vieux-ritualistes se distinguent par leur retenue et leur respect des bienséances. Ils laissent d'habitude aux adhérents de l'Église officielle les brutales orgies dont le champ de foire donne chaque nuit le cynique spectacle. Ces qualités d'ordre et d'économie, ils les montrent vis-à-vis de l'État qui les a persécutés. « Les vieux-croyants, me disait un gouverneur de province, sont les contribuables qui s'acquittent le plus régulièrement. » Dans ce pays, où tant de communes sont en retard pour le paiement des impôts, il est rare que les villages de *raskolniks* aient de l'arriéré. C'est là un fait connu ; aussi, d'un bout à l'autre de l'empire, les *starovères* jouissent-ils de l'estime des collecteurs de taxes. Les paysans orthodoxes, qui comparent la prospérité des vieux-ritualistes avec leur propre misère, sont souvent tentés d'y voir un signe de la supériorité de « la vieille foi ».

Ces avantages moraux tiennent, en partie, aux préjugés des dissidents, et s'affaiblissent peu à peu avec ces préjugés. La répulsion de beaucoup d'entre eux pour certains plaisirs, pour certains aliments, les préserve de tel

ou tel vice, de tel ou tel défaut, de même que les prescriptions du Coran défendent le musulman contre l'ivrognerie. Le principe de la moralité des *raskolniks* n'est cependant pas dans leurs répugnances ou leurs préventions ; il est encore moins dans leur culte. La morale, dans les religions, ne découle pas toujours directement du dogme ; elle vaut souvent moins, souvent mieux que les doctrines. À l'honnêteté ou aux vertus des *raskolniks* il y a, en dehors de la religion, deux causes : une cause nationale, particulière au peuple russe et à l'origine du *raskol*, une cause générale qui, dans tous les cas semblables, agit en tout pays d'une façon analogue. La cause nationale, c'est que, le schisme étant sorti d'une révolte de la conscience populaire, ce sont les âmes ou les familles les plus consciencieuses qui lui sont demeurées fidèles ; c'est que le *raskol* est en harmonie avec l'idéal social, l'idéal moral et, pour ainsi dire, l'idéal domestique du peuple. La cause générale, c'est que, dans tous les États où, vis-à-vis d'Églises privilégiées, il y a des confessions moins favorisées, ces dernières doivent à l'infériorité même de leur situation une supériorité relative de zèle et de vertu. En devenant de minorité majorité, un parti religieux, comme un parti politique, tend, malgré lui, au relâchement. L'efficacité morale d'une même religion, en des pays divers, est souvent en raison inverse de sa puissance politique. Comme une source qui en se répandant perd de sa limpidité, une doctrine religieuse, en s'étendant, perd aisément de sa pureté, de son austérité.

Chez les vieux-croyants, de même que chez la plupart des minorités religieuses, les qualités inhérentes à l'infériorité du nombre ou de la situation ont encore été renforcées par les souvenirs ou les perspectives de persécution, qui élevaient les esprits et trempaient les caractères. Il est des pays où, après un long abaissement, les mœurs publiques ont été relevées par des minorités religieuses d'abord dédaignées. À cet égard, il a manqué quelque chose aux vieux-croyants pour avoir sur la Russie l'influence qu'ont eue les puritains sur l'Angleterre des Stuarts. Confiné en lui-même, absorbé dans la contemplation du passé, isolé d'une civilisation qui s'imposait malgré lui à sa patrie, le *raskol* est demeuré dans le peuple comme une protestation stérile ; il est resté impuissant à doter la Russie d'un idéal politique, sinon d'un idéal moral.

À la force que donne la moralité s'ajoute chez les vieux-croyants la force de l'argent, ici encore, il y a des causes spéciales au *raskol*, et des causes générales tenant à la situation des *raskolniks*. Cette aptitude à s'enrichir est, en partie, une conséquence de la supériorité morale, et, comme celle-ci, peut tenir à certaines croyances, à certaines préventions du schisme. Le *starovère*, qui ne fume pas, qui boit peu, arrive plus vite à l'aisance par la sobriété et l'économie. Ce n'est là pourtant qu'une explication incomplète. Il y a une raison plus haute, une raison qui se rencontre chez la plupart des religions, chez la plupart des races longtemps tenues dans un état d'infériorité. Par la persécution, par les lois d'exclusion, les sectes opprimées, contraintes à se désintéresser des affaires publiques, sont rejetées vers les affaires privées, vers le commerce. Chez elles, les capacités financières ou commerciales, fortifiées par l'exercice et accumulées par l'hérédité, finissent par devenir comme un don naturel, une faculté innée. Les Juifs dans le monde entier, les Arméniens en Orient, les Parsis dans l'Inde, les Coptes en Égypte, offrent des exemples divers de la même loi. Le *raskol* est trop récent, un trop grand nombre de ses adhérents appartient aux classes rurales, pour qu'une semblable adaptation soit aussi marquée et aussi générale chez les *raskolniks*. Ce qu'on peut affirmer, c'est que, chez eux, l'esprit positif et les qualités mercantiles du Grand-Russe se sont d'autant mieux manifestés que, pour être libres, ils avaient besoin d'être riches. La corruption de l'administration impériale les contraignait à recourir à la clef d'or qui ouvrait toutes les portes. Les premiers peut-être en Russie, les *starovères* ont compris que l'argent pouvait être une sauvegarde, et la fortune, une force ; les premiers, ils ont demandé l'émancipation à la richesse.

La prospérité mercantile des vieux-croyants se peut rapprocher de celle de plusieurs sectes protestantes en Angleterre et aux États-Unis. Il est des formes religieuses à principes simples, à morale sévère, parfois même morose, qui conviennent à certaines classes sociales et à une certaine médiocrité de culture, des doctrines pour ainsi dire bourgeoises, qui vont facilement à l'esprit du marchand ou de l'homme d'affaires, et mènent à la fortune par un chemin plus régulier et plus sûr. Chez les *raskolniks*, comme chez le puritain, le quaker ou le méthodiste, chez le Grand-Russe comme chez l'Anglo-Saxon, l'esprit pratique s'allie fort bien à l'esprit théologique,

et le sens des affaires aux illusions religieuses. Dans les villes, dont l'accès ne leur a été officiellement rouvert que sous Catherine II, les dissidents comptent parmi les plus riches de ces marchands russes dont souvent l'énorme fortune rivalise avec celle des négociants américains. À Moscou, la capitale commerciale et financière de l'empire, beaucoup des plus belles maisons, beaucoup des plus vastes usines appartiennent à des *raskolniks*. À Perm et dans l'Oural, la région des mines et des forges, les vieux-croyants se sont rendus maîtres d'une grande partie des transactions. La richesse s'est si vite accumulée dans leurs mains que, sous l'empereur Nicolas, un écrivain officieux assurait qu'une portion considérable des capitaux russes se trouvaient déjà au pouvoir des schismatiques^[8]. Les appréhensions de quelques esprits ont été jusqu'à craindre, de la part du *raskol*, une sorte d'accaparement des affaires ou de monopole financier, tel qu'ailleurs on en a souvent redouté de la part des Juifs : de semblables terreurs étaient au moins exagérées. Ce qui est vrai, c'est qu'au dix-neuvième siècle la force principale du schisme a été dans la bourse. L'argent est devenu le nerf du *raskol* ; le rouble a été la grande arme des *raskolniks*, pour leur défense comme pour leur propagande.

Il y a des régions entièrement assujetties à la domination économique des vieux-ritualistes. Tel, par exemple, le district de Sémenof, dans le gouvernement de Nijni. Ils monopolisent certaines branches d'industrie, à tel point qu'on voit des ouvriers ou des paysans passer au schisme pour obtenir du travail. C'est ainsi que la fabrication de ces cuillers de bois, qui pénètrent dans toute l'Europe, est presque entièrement aux mains des *raskolniks*^[9]. Leur esprit de solidarité a été entretenu par de longues persécutions, et l'assistance mutuelle qu'ils se prêtent les uns aux autres leur donne une grande force vis-à-vis de leurs concurrents. Comme, en d'autres contrées, on en a souvent fait le reproche aux Juifs, ils forment entre eux une sorte de franc-maçonnerie. Cette solidarité s'étend parfois jusqu'aux membres de sectes différentes. En dépit de leurs querelles intestines, sorte de guerre civile du schisme, ils se coalisent à l'occasion contre l'ennemi commun. Ils ont entre eux des signes de reconnaissance, tels que des anneaux ou des chapelets, ou encore des cuillers de bois, peintes spécialement pour eux, avec des emblèmes particuliers. Leurs chapelets sont d'un ancien type commun aux *popovtsy* et aux sans-prêtres :

il y en a de tout prix et de toute matière, de bois et de pierres précieuses. Séménof, où est le centre de cette pieuse industrie, expédie de ces chapelets dans tout le monde du *raskol*, jusqu'au delà des lointaines frontières de l'empire ; ils voyagent d'autant plus facilement qu'il est malaisé de les prohiber.

Grâce aux liens que noue entre les dissidents la communauté de croyance, le schisme a parfois pu être considéré comme le chemin de la fortune. Pour certains hommes d'affaires, pour certains riches marchands, le *raskol* a été un puissant moyen d'influence, pour quelques-uns un moyen d'exploitation. Dans plusieurs de ces sectes religieuses, comme ailleurs dans les partis politiques, il semble qu'à côté des fanatiques et des naïfs il y ait des meneurs et des intrigants, pour qui l'hérésie, comme ailleurs la révolution, n'est qu'un instrument d'élévation. La superstition des masses dissidentes n'a parfois servi qu'à alimenter la cupidité et les coffres des chefs. « Le *raskol*, a-t-on dit, n'est plus que la vache laitière de fripons millionnaires^[10]. » Prise à la lettre et étendue à tous les vieux-croyants, une telle appréciation ne serait qu'une calomnie. Il n'en est pas moins vrai que l'argent joue un grand rôle dans toutes les affaires du schisme, chez les *popovtsy* comme chez les sans-prêtres. Un écrivain qui a dépeint les mœurs des *raskolniks* du Volga en de longs récits, A. Petchersky^[11], a montré l'importance des préoccupations matérielles chez les chefs comme parmi la foule des *starovères*. L'âge héroïque de la vieille foi est passé ; le mercantilisme lui a succédé. S'ils sont fidèles aux vieux rites, c'est, pour nombre de marchands, moins en vue de la béatitude éternelle que des avantages temporels.

« Pourquoi gardent-ils la vieille foi ? s'écrie, dans un des récits de Petchersky, la mère Manéfa, abbesse d'un de leurs *skytes* ; est-ce pour leur salut ? non, c'est pour leur profit. » Il en est, en effet, parmi les meneurs, qui se font payer leurs dettes ou leurs impôts par de crédules coreligionnaires. Les dons mêmes qu'ils offrent à leurs oratoires ou à leurs *skytes* leur sont souvent suggérés par l'esprit de lucre, par calcul, pour capter la faveur du ciel. « Grâce à vos saintes prières, écrit un marchand à la mère Manéfa, j'ai sur mon poisson prélevé un bénéfice de moitié. » Et, en reconnaissance de cette bénédiction, il envoie à l'abbesse cent roubles pour les distribuer aux âmes qui « ont bien prié », en recommandant de n'en rien

donner à un tel et un tel qui prient pour ses concurrents ; « mais leurs prières, ajoute-t-il, sont moins avantageuses que les vôtres ; aussi, nous vous demandons de ne pas cesser de bien prier pour que le Seigneur nous accorde plus de profit dans notre commerce ». Est-ce là vraiment la dévotion de certains vieux-croyants, il faut dire qu'elle ne diffère pas beaucoup de celle de nombre d'orthodoxes.

Si les *raskolniks* savent amasser de grandes fortunes, beaucoup en font un noble usage. Les *starovères* rivalisent de libéralité avec les marchands orthodoxes pour la fondation des écoles ou des établissements de bienfaisance. Chose plus singulière, ces vieux-croyants, les héritiers des Vieux-Russes en révolte contre toutes les importations occidentales, sont parfois les protecteurs des arts que la Russie a empruntés à l'Occident. Ces hommes, hier encore fidèles au costume moscovite, s'entourent déjà de tout le luxe de la civilisation moderne. Nous avons visité à Moscou l'hôtel d'un de ces riches marchands *starovères*. Les architectes avaient, pour cette vaste demeure, mis tous les styles à contribution ; les marbres, les peintures, les fleurs y étaient prodigués ; un œil parisien n'y eût pu reprocher que l'excès même de la décoration. Dans une aile de l'édifice se trouvait une chapelle, dont l'iconostase et les murs étaient couverts de ces vieilles peintures de « style grec », que les vieux-croyants achètent au poids de l'or^[12]. Le maître de la maison nous montra avec orgueil un panneau d'André Roublef, cet artiste du quinzième siècle, dont les œuvres étaient données en modèle par les manuels iconographiques de l'Église moscovite. Près de l'oratoire consacré aux saintes icônes s'ouvrait une longue galerie de toiles profanes. Il y avait là des paysages et des marines, des tableaux de genre et des tableaux d'histoire. Tout ce qui séduit l'art moderne, jusqu'aux souvenirs mythologiques et aux nudités païennes, avait sa place dans le musée de ce disciple des fanatiques adversaires de l'Europe et de Pierre le Grand. Un seul trait dénotait le Vieux Russe, toujours vivant au fond du vieux-croyant : ces toiles si variées étaient toutes d'un pinceau russe. C'était là une galerie nationale, et nulle part, pas même peut-être dans les collections publiques de Pétersbourg ou de Moscou, on ne pouvait mieux étudier l'école russe contemporaine.

Tels sont aujourd'hui ces riches vieux-croyants, en cela du reste semblables à plus d'un opulent marchand de Moscou : ils ont le luxe, ils ont

le superflu de notre civilisation, sans toujours en avoir le fond, l'essentiel. Pour que, chez de telles familles, l'« ancienne foi » oppose au progrès un obstacle insurmontable, il faudrait qu'elle les isolât dans un monde fermé. Ces hommes que la fortune a conduits au seuil de la culture resteront-ils dans le *raskol* ? Peut-être les fils de ces marchands, qui, à chaque génération, se dépouillent de quelques-uns des préjugés de leurs pères, sortiront-ils du schisme, en sortant de l'étroit cercle d'idées où le schisme est né. Il y a déjà eu des exemples de semblables conversions. Peut-être les vieux-ritualistes arrivés à la civilisation sauront-ils renoncer aux coutumes et aux préventions du *raskol*, sans renier le culte de leurs ancêtres. Ce ne serait pas la première fois que les fidèles d'une religion changeraient de mœurs et de manière de voir sans changer de religion. Au scandale des bonnes âmes de province, on voit déjà de jeunes vieux-croyants de Moscou se permettre de fumer, de se raser, de danser, d'aller au théâtre. La fortune, qui, pour le schisme, a été le principe d'une émancipation sociale, sera aussi pour lui le principe d'une émancipation intellectuelle. L'argent n'aura pas seulement aidé les vieux-croyants à s'affranchir des vexations administratives ; il contribuera à les délivrer de leurs entraves spirituelles. Après avoir été pour le *raskol* une force momentanée, l'aisance et le bien-être seront une cause de faiblesse pour les doctrines et les principes du *raskol*. Les hommes ne s'enrichissent pas impunément ; c'est la richesse qui, par les lumières de l'instruction, non moins que par les jouissances de la civilisation, adoucira et pour ainsi dire apprivoisera les vieux-croyants. Grâce à elle, le schisme devra se mitiger, ou il devra périr.

Ce résultat est encore éloigné : chez ces nababs *raskolniks*, comme chez la plupart des marchands russes, la fortune a de longtemps précédé l'instruction. Ce n'est point que les dissidents soient plus ignorants que leurs compatriotes orthodoxes. Pour l'instruction, comme pour la moralité et le bien-être, les schismatiques l'emportent souvent sur les autres Russes de même classe. Parmi ces dévots du rituel, ces sectateurs du passé, l'homme qui ne sait pas lire est notablement plus rare que dans la masse du peuple. Les vieux-croyants estiment l'instruction élémentaire ; pour la répandre parmi leurs coreligionnaires, ils ont fait de nobles sacrifices. C'est encore là une qualité qui tient autant à la position des *raskolniks* qu'aux

principes du *raskol*. Quelques sectaires isolés ont pu ériger l'ignorance en vertu ; pour la plupart des vieux-ritualistes, l'instruction, la lecture et l'écriture étaient des armes indispensables contre les attaques de l'Église dominante. Comme le protestant, le *raskolnik* fut, par sa révolte, obligé de se créer, de se démontrer sa foi à lui-même. Sur ce point, comme sur plusieurs autres, les hommes qui fondaient toute la religion sur la tradition furent amenés aux mêmes conséquences que les hommes qui fondaient toute la religion sur la Bible, sur le livre. Le lien avec l'autorité, avec l'antique gardienne des saints usages une fois rompu, le *raskolnik* dut chercher dans les vieux missels, dans les vieux manuscrits, les traces de ces traditions dont il reprochait à l'Église l'abandon. Le manque de hiérarchie régulière chez les *popovtsy*, la suppression de toute hiérarchie chez les sans-prêtres obligea presque également les deux branches du schisme à se rejeter sur l'Écriture sainte. Privés de sacerdoce, privés d'intermédiaire officiel entre l'homme et Dieu, les dissidents retombèrent directement sur la parole de Dieu. Il faut aussi tenir compte de ce fait, qu'en agitant l'intelligence, l'esprit de secte remue la pensée ; qu'en développant le goût de la discussion, il développe le goût des libres recherches et les habitudes d'examen. Le *raskol* n'a pu échapper à cette influence ; dans de noires *izbas*, à la lueur tremblante de la *loutchine* faite d'un éclat de sapin, on a vu de pauvres paysans chercher dans quelques pages de l'Écriture la révélation religieuse qu'ils ne recevaient plus toute faite de l'Église. Ici reparaissent tous les désavantages du *raskol* vis-à-vis du protestantisme occidental. Au lieu des Pères et des grands écrivains de l'antiquité, le schisme russe n'avait, pour tout aliment, que quelques lourdes compilations byzantines, quelques nuageux apocryphes.

À cette infériorité, qui tenait à l'infériorité même de l'ancienne Russie, le *raskol* en ajoute une autre qui tient à son propre principe. Les vieux-croyants savent lire, mais ils ne lisent que des livres de dévotion, ils ne lisent que d'anciens livres. C'est ici surtout que se montre l'aveugle respect du *raskol* pour l'antiquité, et, de toutes les formes du culte du passé, le culte exclusif des vieux livres, des vieux auteurs, n'est pas le moins fatal au progrès. Les *raskolniks* ont un grand goût pour les ouvrages en langue slavonne écrits en lettres slaves avec des rubriques rouges ; ils aiment à en lire et à en écrire. À la foire de Nijni-Novgorod, où la librairie occupe

toujours la dernière place, j'ai vu vendre de ces vieux bouquins et de l'ancienne musique avec la notation à crochets des anciens missels. Ce commerce est, paraît-il, si lucratif, que Russes et étrangers se sont plus d'une fois livrés à la contrefaçon des éditions « prénikoniennes ». Pour avoir un accès plus facile près des dissidents, leurs adversaires ont eu fréquemment recours à ces formes archaïques ; on s'est servi du slavon pour combattre les sectes issues de la liturgie slavonne. À cette prédilection pour la langue morte, pour la langue hiératique, aux dépens de la langue vivante, se reconnaît l'opposition primitive du raskol et du protestantisme. Chez les vieux-croyants, l'amour des vieux usages s'étend aux procédés de l'écriture comme aux formes des lettres et de la langue ; aux ouvrages imprimés ils préfèrent les ouvrages copiés à la main. Il s'en vend encore à la foire de Nijni. Dans leurs *skytes* ou ermitages, hommes et femmes transcrivent avec révérence les manuscrits fautifs du vieux temps, et, comme les moines du moyen âge, les moines du *raskol* mettent leur gloire à calligraphier les saints livres. L'« écriture maritime », comme ils disent (*pismo pomorskoé*), la main des copistes de la région de la mer Blanche, a conservé chez eux une grande réputation.

Les *raskolniks* ont des livres, ils ont des hommes d'une grande lecture, ils n'ont pas de science. Des subtilités recherchées, des compilations sans critique leur en tiennent lieu. Cette fausse science, cette sorte d'ignorance érudite, outillée de faits mal vérifiés et de mots mal compris, est peut-être plus nuisible qu'une ignorance illettrée, parce qu'elle fait plus aisément illusion. Le schisme a sa littérature, il a sa prose et sa poésie, l'une et l'autre parfois intéressantes, comme toute littérature populaire, mais le plus souvent lourdes, plates, vides d'idées. Avec ses disputes stériles et ses naïves méthodes d'argumentation, le *raskol* s'est fait une sorte de grossière scolastique, menaçant la Russie moderne d'un mal dont l'avait préservée au moyen âge l'entière ignorance.

Dans le domaine religieux, comme ailleurs dans le domaine politique, l'instruction, du moins l'instruction élémentaire, la seule universellement accessible, n'est pas, pour le peuple, une panacée d'un usage aussi sûr que les hommes se sont plu longtemps à le croire. Au lieu de les étouffer immédiatement, une instruction nécessairement superficielle aide souvent à propager les erreurs théologiques, non moins que les erreurs politiques et

économiques. En Russie, l'enseignement primaire ne redresse guère plus les rêveries mystiques ou les fantaisies religieuses qu'ailleurs il ne corrige les utopies socialistes et les sophismes révolutionnaires^[13]. L'homme qui sait lire est partout plus enclin à se faire lui-même sa foi, politique ou religieuse, ici d'après la Bible, là d'après le journal. On a remarqué que le moujik sachant lire est plus exposé à tomber dans les sectes. Le *Pravitelstvennyi Vestnik* (*Messenger officiel*) constatait un jour, à l'aide des statistiques judiciaires, que l'école, qui diminuait les délits contre les mœurs et contre les personnes, augmentait la propension aux délits contre la religion et contre l'ordre établi. Entre l'instruction et la science il y a un abîme ; mais, pour arriver à l'une il n'y a d'autre porte que l'autre. Par malheur, les préjugés des *raskolniks* les écartent des études les plus propres à les affranchir de ces préjugés. C'est ainsi que ces hommes, si épris du slavon, répugnent au latin et aux études classiques ; ils restent d'ordinaire en dehors des gymnases, en dehors des universités, et, par là même, en dehors de la vraie culture et du vrai savoir^[14].

-
1. ↑ Vers 1835, les relations synodales ne comptaient pas tout à fait 480 000 sectaires ; et l'on prétendait en convertir des milliers chaque année.
 2. ↑ Schédo-Ferroti, *La tolérance et le schisme religieux en Russie*, p. 153-54. Le comte Pérovsky, ministre de l'intérieur, dans un rapport secret à l'empereur Nicolas, arrivait déjà au même chiffre.
 3. ↑ *Is sekretnykh zapisok ekspeditsii* 1852. *Sbornik pravit, svéd. o rask.*, t. II, p. 13.
 4. ↑ Voyez p. ex. Tchoubinski, *Enquête ethnographique sur la Russie occidentale, Iougo-Zapadnyi otdel*, t. VII, p. 348.
 5. ↑ Aujourd'hui encore, il se rencontre parfois, en Sibérie surtout, des « sans-prêtres » involontaires. Un prêtre orthodoxe, le P. Gourief, a raconté, en 1881, dans le *Rousskii Vestnik*, que l'évêque de Tomsk l'avait un jour chargé d'interroger de dangereux sectaires arrêtés par la police et expédiés à la ville épiscopale pour y être morigénés. Le P. Gourief découvrit que ces braves gens, arrachés à leurs cabanes, étaient tout bonnement des orthodoxes perdus dans un hameau écarté, loin de toute église, qui avaient imaginé, pour ne pas se passer de tout service religieux, de faire célébrer les offices par quelques-uns d'entre eux. Et, ajoutait le P. Gourief, on trouverait en Sibérie nombre de ces « sectaires malgré eux ».
 6. ↑ Chez certains Russes, chez Khomiakof notamment, cette assertion tient à un système. Khomiakof, un des coryphées du slavophilisme, regardait le protestantisme et l'esprit d'hérésie comme le produit logique du « romanisme ». Selon lui, rien d'analogue ne pouvait sortir de l'orthodoxie ; par suite, il lui fallait attribuer l'origine des sectes russes à des influences étrangères. Khomiakof ; *L'Église latine et le protestantisme au point de vue de l'Église d'Orient*.
 7. ↑ Il n'y a guère d'exception que parmi les Cosaques. Chez les Cosaques du Don notamment, au nombre des vieux-croyants se trouvaient quelques familles appartenant officiellement à la

noblesse.

8. ↑ Mémoire de Melnikof pour le grand-duc Constantin, *Sbornik prav. svéd. o rask.*, t. I, p. 182 et 192.
9. ↑ Bezobrazof, *Études sur l'économie nationale de la Russie*, II, p. 75.
10. ↑ J. V. Livanof, *Raskolniki i Oстроjniki*, t. II, p. 6.
11. ↑ De son nom, Melnikof. Loogtemps employé au ministère de l'intérieur pour les affaires du schisme, Melnikof a décrit les *raskolniks* en trois grandes compositions à cadres romanesques : *Dans les forêts*, *Dans les montagnes* et *Sur le Volga*.
12. ↑ Il est à remarquer que ce sont les *raskolniks* qui ont rendu à la Russie l'intelligence du vieil art russe, avec le goût des antiquités nationales. Dans leur amour du passé, les vieux-ritualistes se sont mis à collectionner non seulement les vieux livres et les vieilles images, mais les vieux meubles, les vieux bijoux, les vieux bibelots de toute sorte. Ces antiquaires par superstition ont été les maîtres ou les précurseurs des archéologues.
13. ↑ Les provinces où les sectes montrent le plus de vie sont souvent celles qui comptent la plus grande proportion d'hommes lettrés, d'*alfabeti*, ainsi que disent les Italiens. Tel, par exemple, le gouvernement de Iaroslavl, où plus de 61 pour 100 des conscrits savaient lire.
14. ↑ En 1887, par exemple, l'Université de Saint-Pétersbourg ne comptait, sur 2523 étudiants, que 4 *raskolniks*.

CHAPITRE V

Constitution et organisation des principales sectes du schisme : les *popovtsy*. — Comment les différents groupes du raskol se sont d'abord organisés dans les *skytes* ou ermitages. Importance de ces skytes. De quelle manière la direction du schisme est plus tard passée aux cimetières moscovites. — Efforts pour donner plus de cohésion aux vieux-ritualistes. Tentatives de l'émigration révolutionnaire pour se mettre en rapport avec eux. Comment les vieux-croyants sont parvenus à s'assurer un sacerdoce indépendant. — La hiérarchie de Bélokrinitsa. Évêques vieux-croyants ; leur situation, leurs discordes. Division de leurs adhérents en deux partis. — Efforts du gouvernement pour rapprocher les vieux-croyants hiérarchiques de l'Église d'État. On leur concède l'usage des anciens rites. Les *Edinovertsy* ou vieux-ritualistes unis à l'Église. Obstacles à l'union.

Après la période de prédication, de sédition individuelle et indisciplinée, vient, pour toute secte nouvelle, la période d'organisation, de constitution en confession définie, en Église. Les sectes du schisme ne pouvaient échapper à ce besoin de toute doctrine religieuse ; la plupart n'en ont pas moins gardé quelque chose d'inachevé, d'incohérent. Soit manque de culture des dissidents, soit faute du principe même du schisme, le *raskol* a eu plus de peine encore que le protestantisme à se fixer et, pour ainsi dire, à se solidifier en confessions déterminées, en Églises. Il est en quelque sorte demeuré à l'état fluide.

Chez la plupart des sectes de Russie se montre une singulière faculté d'association, d'organisation pratique, jointe à une certaine difficulté d'arrêter des doctrines, de formuler une théologie. La théologie est peut-être ce qui fait le plus défaut dans beaucoup de ces sectes religieuses. Chez elles se retrouve au contraire ce qui frappe dans la commune rurale comme dans l'*artel* des villes, l'esprit d'association et de *self-government* discipliné, à l'aide de chefs élus et obéis. C'est par là qu'ont pu vivre et se constituer dans un État autocratique, en face de l'Église d'État, des sectes sans existence légale. Les maîtres des principales communautés du schisme, sauf peut-être André Denissof, n'ont pas été des théologiens, des hommes de science ou de controverse ; c'étaient, pour la plupart, des hommes d'action,

d'habiles organisateurs, on pourrait dire d'habiles hommes d'affaires. Aux rêveurs et aux fanatiques, uniquement occupés de la prédication de doctrines bizarres, succédèrent des hommes pratiques, qui donnèrent au schisme l'assiette, la consistance matérielle qu'il n'eût pu tenir de ses croyances.

Les sectes du *raskol* sont nombreuses ; un évêque du dix-huitième siècle, Dmitri de Rostof, en comptait déjà deux cents. Beaucoup ont disparu, beaucoup sont nées depuis. Les spécialistes contemporains n'en énumèrent guère moins que Dmitri de Rostof. Sur la surface mobile du *raskol* les sectes se forment et s'évanouissent, comme les vagues sur la mer, au gré du vent qui souffle, se poussant les unes les autres, se heurtant et se mêlant au hasard. Devant cet incessant démembrement du schisme en schismes et des sectes en sectes, il ne faut pas se laisser abuser par les mots ou par l'apparence. Il en est du *raskol* comme du protestantisme. Toutes ces sectes, toutes ces *dénominations*, selon l'heureuse expression des Anglais, ne constituent point toujours des confessions, des cultes différents. Souvent ce sont moins des Églises que des partis, des écoles dans le schisme. À cet égard, le terme de sectes, dont nous sommes contraints de nous servir, est parfois fort impropre. Au lieu de l'idée de séparation, les mots russes d'ordinaire employés pour désigner les différents groupes de dissidents, *soglasie*, *obstchina*, *obstchestvo*, impliquent l'idée de réunion, de société, de communauté, ou, comme le mot *tolk*, l'idée de doctrine, d'interprétation. Il n'est pas rare que les *raskolniks* forment entre eux une sorte d'artel spirituelle ou de confrérie, ayant ses chefs propres, son centre de réunion, ses statuts ou ses coutumes. Pour l'homme du peuple, c'est même là, on l'a mainte fois constaté, un des principaux attraits des sectes.

Des deux grandes branches du schisme, la *popovstchine* est celle dont la constitution en Église était le plus facile. Le maintien du sacerdoce, en retenant les vieux-croyants hiérarchiques dans l'enceinte dogmatique de l'orthodoxie, rendait chez eux les sectes plus rares et l'unité plus aisée. Pour les *popovtsy*, les conditions de l'admission des popes étaient la principale, presque l'unique occasion de dissentiment et de schisme intérieur. Sans évêque pour leur consacrer des prêtres, les vieux-croyants étaient dans la situation où se seraient trouvés les *vieux-catholiques* de Suisse et

d'Allemagne sans le secours de la petite Église janséniste d'Utrecht. Tout leur clergé était nécessairement composé de transfuges de l'Église officielle, ce qui valut à la secte l'injurieux sobriquet de *béglopovstchine* ou communauté des prêtres en fuite. Avant de les admettre comme pasteurs, les vieux-croyants obligeaient les popes orthodoxes à une humiliante abjuration, ils leur faisaient subir une sorte de purification ou de pénitence. Dans les premiers temps, on les rebaptisait à leur entrée dans le schisme, et, de peur de leur enlever les pouvoirs de l'ordination en les dépouillant des insignes du sacerdoce, certaines communautés les plongeaient dans l'eau avec leurs vêtements sacerdotaux. Quelque condition qu'ils missent à la réception de leurs popes, les vieux-croyants ne pouvaient avoir grand respect pour des prêtres d'ordinaire chassés de l'Église orthodoxe ou attirés au schisme par la cupidité. Le plus souvent, les dissidents rétribuaient grassement leur clergé et le tenaient en peu d'estime.

Chez les vieux-croyants qui ont conservé un sacerdoce, le prêtre est ainsi devenu une sorte d'employé mercenaire, auquel on fait célébrer le culte divin comme un métier dont l'ordination ecclésiastique lui a conféré le monopole. Loin de conduire en maîtres leur troupeau, les popes du *raskol* restent dans la dépendance des communautés qui les stipendient, qui les élisent et les déposent à leur gré. Ce ne sont souvent que des aumôniers ou des chapelains à la dévotion des riches marchands qui les entretiennent. Chez les *popovtsy*, tout comme chez les sans-prêtres, l'autorité, la direction appartient aux laïques. Le sacerdoce, chez les sectes mêmes qui en proclament la nécessité, a beaucoup perdu de son autorité ; quelques vieux-croyants allaient jusqu'à recevoir comme prêtres de simples diacres, ou parfois acclamaient comme ministres les premiers venus. Chez tous, c'est entre des mains laïques, entre les mains des anciens de la communauté qu'est le gouvernement de la secte. À cet égard, les deux partis du schisme ont eu une grande ressemblance, au moins jusqu'à l'époque récente où les *popovtsy* ont, avec un épiscopat, retrouvé un sacerdoce indépendant.

Chez les deux branches du schisme, les premiers centres religieux furent des *skytes* ou ermitages (*skity*), sorte de couvents qui groupaient autour d'eux un certain nombre d'adhérents et communiquaient avec les sociétés affiliées des différentes provinces. Ces communautés se cachaient d'ordinaire dans l'épaisseur des forêts ou s'abritaient sous la domination

étrangère, au delà des frontières de l'empire. Le principal foyer des *popovtsy* fut ainsi longtemps à Vetka (gouvernement actuel de Mohilef), sur le territoire polonais. Les monastères de Vetka renfermaient, dit-on, plus de mille moines ; les troupes russes franchirent par deux fois la frontière polonaise pour disperser ces moines du schisme et ramener de force en Russie les paysans qui s'étaient groupés autour d'eux. Les skytes de Slarodoub (gouvernement de Tchernigof) héritèrent de l'influence de Vetka. À Starodoub comme à Vetka, comme dans tous les centres du *raskol*, des villages de sectaires s'étaient élevés autour des ermitages de leurs moines. Les skytes de *popovtsy* ou de sans-prêtres servaient de noyau à de laborieuses colonies. De ces communautés des deux branches du schisme, beaucoup durent à leur industrie et à leur vie paisible d'être tolérées et parfois presque protégées par l'administration impériale. Le dix-neuvième siècle leur a été plus dur que le dix-huitième. Les skytes les plus renommés ont été fermés ou détruits sous le règne de l'empereur Nicolas. Leurs murs en ruines sont restés pour les *raskolniks* une sorte de lieux saints que visitent les pèlerins du schisme. Ainsi, dans le gouvernement de Saratof, les fameux monastères de l'Irghiz ; ainsi, dans les forêts du gouvernement de Nijni-Novgorod, les curieux skytes de la rivière de Kerjenets, un des plus anciens refuges des vieux-croyants qui, par le Volga, communiquaient facilement avec Moscou, Nijni et tout l'empire. Ces communautés de *popovtsy*, fondées dès le dix-septième siècle, se composaient de plusieurs couvents échelonnés dans la vallée. Quelques-uns de ces monastères, Komarof, par exemple, étaient de véritables villes formées de vastes chaumières ou izbas, reliées entre elles par des passages couverts ; Komarof abritait, dit-on, deux mille habitants des deux sexes.

Ces skytes du Kerjenets, l'empereur Nicolas, non content de les fermer, les fit jeter à terre vers 1850. Contre ces humbles asiles des vieux-ritualistes il déploya presque autant d'acharnement que Louis XIV contre Port-Royal. Les recluses du schisme, bannies de leurs cloîtres rustiques, ne montrèrent pas moins d'énergie que les victimes du grand roi. Telle de leurs obscures abbesses eût pu se comparer à la mère Angélique Arnauld. Entre les jansénistes français et les *starovères* russes, malgré tout l'intervalle mis entre eux par l'ignorance des uns et l'érudition des autres, il serait facile de découvrir de nombreux points de ressemblance. De même qu'à Port-Royal

des Champs, la vénération des persécutés s'attacha aux murs des couvents abattus par l'orthodoxie officielle. Des religieuses expulsées des monastères du Kerjenets en sont revenues garder les tombes délabrées, qui attirent des vieux-croyants de toutes les parties de l'empire.

Les skytes détruits se sont, du reste, reformés à peu de distance des ruines d'Olénief et de Komarof. Les nonnes chassées par Nicolas avaient sur leurs coreligionnaires le fascinant prestige du martyre. Plusieurs étendaient jusqu'aux orthodoxes leur mystérieux ascendant. Ainsi notamment la mère Esther, l'ancienne supérieure d'Olénief ; M. Bezobrazof l'a vue, à la fin du règne d'Alexandre II, tenant de sa main octogénaire la crosse d'abbesse [\[1\]](#). Autour de la mère Esther et de ses anciennes religieuses s'étaient groupées des femmes et des jeunes filles qui, sous leur direction, vivaient en communauté. La petite ville de Séménof et ses environs comptent plusieurs de ces maisons ou « cellules » de vieux-croyants de diverses dénominations. On y enseigne aux enfants à lire et à travailler, en même temps qu'à prier selon les anciens rites. Les religieuses starovères ne restent pas cloîtrées derrière des grilles. Elles voyagent pour les affaires de leur communauté ; elles vont donner leurs soins aux malades, et surtout réciter des prières pour les morts dans les maisons de leurs riches coreligionnaires ; c'est là pour elles une source d'abondants revenus.

Il reste en Russie, spécialement dans le nord et dans l'est, un grand nombre de ces skytes ou de ces *obitéli* (couvents), sans existence légale. Il s'en fonde encore aujourd'hui, surtout pour les femmes. Ces maisons sont une des forces du schisme. Elles ont pour l'homme russe un double attrait ; en même temps que son idéal religieux, elles réalisent en quelque sorte son idéal terrestre ; jusque dans les cellules de leurs *obitéli* se retrouvent les préoccupations pratiques des vieux-croyants. Rien de plus conforme au goût national que le travail en commun sous l'autorité d'un supérieur élu. On tient beaucoup dans ces skytes à la bonne économie domestique, « au ménage » (*khoziaïstvo*), comme disent les Russes ; les supérieurs se font autant d'honneur de ces soins matériels que de l'intelligence des choses sacrées. Un des héros de Petchersky, Potap Maksimytsch, ne veut pas croire aux accusations contre le P. Mikhaïl, parce que tout est en ordre dans sa communauté. Les riches marchands moscovites, qui dotent ces skytes « pour le salut de leur âme » et se font un devoir d'y faire élever leurs filles,

se complaisent à y trouver tout en règle, à y voir partout régner la propreté et l'abondance. Ils y recherchent la satisfaction de leur goût, on pourrait dire de leur sentiment esthétique, aussi bien que de leur sentiment moral. Ils jouissent en amateurs des vieilles icônes et des vieux manuscrits prénikoniens ; ils savourent les vieilles hymnes chantées par de fraîches voix de femmes ; ils admirent les broderies à la russe et les savants ouvrages à l'aiguille des nonnes et des *bélitses*^[2]. Un des attrait de ces couvents, c'est, paraît-il, ces jeunes *bélitses*. Le mariage ne leur est pas interdit, mais elles ne peuvent, dit-on, se marier « qu'à la dérobée ». Aussi, derrière les murs des skytes se noue-t-il parfois des romans. À en croire les profanes, ils abritent des intrigues peu édifiantes. Les *obitéli* du *raskol* cherchent avant tout à éviter le scandale. Les jeunes brebis égarées y trouvent un asile discret, et les enfants du péché y sont élevés comme orphelins.

La métropole religieuse des raskolniks, *popovtsy* ou sans-prêtres, est aujourd'hui Moscou. Les skytes relégués aux extrémités de l'empire ou dispersés dans les provinces ne pouvaient toujours suffire à la direction des affaires du *raskol*. Il se produisait souvent parmi eux des divisions, des rivalités, qui séparaient les vieux-croyants de rite voisin en groupes divers. Aussi les deux branches du schisme cherchèrent-elles à se créer un centre au cœur même de l'empire, à Moscou. Elles y parvinrent toutes deux en même temps, et cela, chose inespérée, avec l'aveu du gouvernement. C'est à la faveur d'une calamité publique, de la peste de Moscou sous Catherine II, qu'eut lieu cette heureuse révolution dans la position des sectaires. Les grandes épidémies, en rejetant violemment le peuple vers la religion et les vieilles croyances, sont souvent favorables aux *raskolniks*. On l'a remarqué lors du choléra au dix-neuvième siècle, comme lors de la peste au dix-huitième. Dans son impuissance contre le fléau, l'administration impériale avait fait appel à tous les dévouements. Les *raskolniks*, qui de tout temps se sont distingués par leur esprit d'initiative, offrirent d'établir à leurs frais un cimetière et un hôpital pour leurs coreligionnaires. Le gouvernement de Catherine II était trop « éclairé » pour leur en refuser l'autorisation ; elle leur fut accordée en 1771, et, presque la même année, les *bezpopovtsy*, à Préobrajenski, les *popovtsy*, à Rogojski, fondèrent les deux établissements

qui depuis sont restés les foyers religieux du *raskol*. Sous le voile de la charité, la création des deux cimetières fut pour le schisme un nouveau mode de constitution. C'est ainsi que, durant l'ère des persécutions, les chrétiens du troisième siècle avaient obtenu de Rome encore païenne une sorte de reconnaissance officielle, à titre de « collèges funéraires »^[3].

Les cimetières des *raskolniks* ne s'enfouirent pas au fond d'obscures catacombes. Sur des terrains encore déserts surgirent, dans les faubourgs de Moscou, deux vastes établissements sans analogues peut-être en Europe. Le cimetière fut entouré de murailles, et dans l'enceinte on construisit des hôpitaux, des monastères, des églises, des bâtiments de toute sorte. À l'ombre de la demeure des morts et de l'asile ouvert aux malades se cachèrent les retraites des chefs du schisme et les agissements de ses meneurs. Autour des cimetières ou dans les quartiers voisins se groupèrent des maisons et des ateliers de *raskolniks*. Le culte proscrit eut ainsi, aux portes mêmes de la vieille capitale, sa ville et sa citadelle, on pourrait presque dire son Kremlin. Les fondateurs des cimetières obtinrent du gouvernement une sorte de charte leur laissant la libre administration de leurs fondations. Rogojski et Préobrajenski, la *popovstchine* et la *bezpopovstchine*, eurent un comité de direction, un gouvernement indépendant ; elles eurent leur caisse et leur sceau, leurs statuts approuvés de l'autorité, partant une position reconnue dans l'État. L'argent des vieux-croyants et la corruption du tchinovnisme firent le reste.

Les cimetières eurent de tous côtés des communautés affiliées ; leur conseil d'administration devint un synode dont les injonctions furent obéies d'un bout à l'autre de l'empire. De toutes les parties de la Russie, l'argent afflua aux deux établissements moscovites. Grâce aux dons ou aux legs des marchands dissidents, des richesses considérables s'amassèrent rapidement derrière ces murailles. Ce ne fut point tout ; le génie pratique, mercantile du *raskol*, le côté positif du caractère russe se montra là, comme partout dans le schisme. Les cimetières furent des centres d'affaires en même temps que des centres religieux ; ils furent à la fois un couvent, un séminaire et une sorte de chambre de commerce, un consistoire et une bourse. Les deux hospices ou les quartiers voisins offraient un refuge aux sectaires poursuivis, aux soldats déserteurs, aux vagabonds pourvus de faux

passports ; parmi ces *outlaws*, les riches meneurs du schisme trouvaient des ouvriers au rabais et d'aveugles instruments.

Une pareille puissance, élevée peu à peu dans l'ombre, à la faveur des règnes tolérants de Catherine II et d'Alexandre I^{er}, devait être mise en péril en se dévoilant. Les cimetières se virent reprocher différents délits, ils furent compromis dans des procès de succession et de captation, ils entendirent lancer contre eux la grande accusation faite à toutes les institutions de ce genre : on dit qu'ils formaient un État dans l'État. Rarement, il est vrai, ce reproche tant prodigué avait été mieux mérité. Sous l'empereur Nicolas, une enquête vint porter aux cimetières un coup dont ils n'ont pu entièrement se relever. Leurs fonds furent confisqués, leurs bâtiments séquestrés. Un commissaire du gouvernement fut imposé à l'administration de leurs hospices, et dans les églises, où, pendant un demi-siècle, avait été célébré le service des deux grandes branches du schisme, officièrent des prêtres du Saint-Synode.

J'ai, dans un de mes voyages à Moscou, visité Rogojski, le centre de la *popovstchine*. Avec ses murailles et ses différentes églises, l'établissement *raskolnik* ressemble fort aux grands couvents orthodoxes. On éprouvait en entrant une impression de tristesse et d'abandon ; le cimetière, planté d'arbres, avait l'air pauvre et mal entretenu ; on sentait partout quelque chose de pénible et de contraint, Rogojski possède un hôpital et un asile pour les vieillards semblable aux établissements de nos Petites-Sœurs des pauvres. L'asile, à l'époque de ma visite, contenait une centaine d'infirmes de chacun des deux sexes ; les salles étaient nombreuses, mais basses et petites. L'hôpital paraissait plutôt humble et indigent pour les richesses attribuées aux vieux-croyants ; peut-être sont-ils rebutés par la surveillance de l'État, peut-être craignent-ils de trop montrer leurs ressources. Partout se voyaient de vieilles images devant lesquelles étaient des hommes en prière. Tous ces gens, infirmes et infirmiers, vieillards et vieilles femmes, avaient un air honnête et simple qui touchait. À notre passage dans les salles, ils se levaient et s'inclinaient, selon l'ancien usage russe, comme ils s'inclinent devant leurs images, en pliant le corps en deux. Tout le luxe de Rogojski a été réservé pour les églises. La plus grande, l'église d'été, est haute et spacieuse ; les murailles et les coupoles en sont couvertes de peintures

comme à l'Assomption de Moscou. Beaucoup des images sont anciennes, les vieux-croyants payant fort cher ces vieilles icônes qui font de leurs églises une sorte de musée archéologique. Ils nous les montraient avec soin, nous en faisant remarquer l'antiquité, distinguant en connaisseurs les imitations de style archaïque des peintures originales. Du reste, le culte pour les images est le même chez eux que chez les Russes orthodoxes ; leurs Vierges sont couronnées des mêmes diadèmes de pierres précieuses. Toute la différence est que les vieux-croyants n'admettent que d'anciennes images, ou des images copiées sur les anciennes. Après les peintures on nous fit voir les vieux livres slavons, les missels dont le texte sert de témoin contre la liturgie nouvelle. À Rogojski, comme dans toutes les églises du rite grec, l'autel était caché derrière la haute muraille de l'iconostase ; mais là s'offrit à nos yeux un spectacle inattendu. Les portes de l'iconostase étaient fermées par des lanières de cuir où était appliqué le sceau impérial. L'entrée du sanctuaire demeurait scellée, en sorte que l'église des vieux-croyants n'avait point d'autel. « Nous ne pouvons plus célébrer la messe, nous dirent-ils, il faut nous contenter des offices qui se peuvent réciter sans prêtre. Nous avons notre clergé, mais il nous est défendu de nous en servir ici ; on veut nous imposer des popes nommés par le synode de Pétersbourg, et nous refusons leur ministère. » Ainsi, dans leur métropole, les *popovtsy* en étaient réduits à un office sans sacerdoce, comme leurs adversaires les *bezpopovtsy*^[4].

Les *popovtsy* ont un clergé, et ce clergé n'est plus emprunté à l'Église orthodoxe, il n'est plus composé de popes transfuges ou dégradés. La *popovstchine* a ses évêques, elle a sa hiérarchie indépendante, et, par une combinaison hardie, la tête de cette hiérarchie a été placée à l'étranger, hors de la portée de la puissance russe. Toutes les tentatives des *starovères* pour se procurer un épiscopat demeurèrent longtemps infructueuses. Un historien orthodoxe assure que, dans leur désespoir de découvrir une main vivante pour leur consacrer des évêques, certains vieux-croyants proposèrent d'avoir recours à la main d'un mort^[5]. Le projet n'eut point de suite. « Quand sa main serait placée sur la tête du candidat à l'épiscopat, la bouche de l'évêque défunt demeurerait muette, firent observer les plus timides, et qui de nous a le droit de prononcer la prière épiscopale pendant l'imposition des mains ? » Plusieurs fois des communautés schismatiques

en quête d'un prélat avaient été dupes de hardis imposteurs. La manière dont, après deux siècles d'attente, les *popovtsy* ont retrouvé une hiérarchie ecclésiastique est un des épisodes les plus curieux de l'histoire religieuse du dix-neuvième siècle.

C'est à l'aide d'alliés sur lesquels ils ne comptaient point, alliés dont la plupart d'entre eux eussent désavoué le concours, que les dissidents sont parvenus à réaliser leur long rêve de hiérarchie indépendante. Les Vieux-Moscovites, les hommes les plus nationaux et les plus conservateurs de l'ancienne Russie, ont rencontré pour auxiliaires les promoteurs de la révolution cosmopolite et les ennemis de la grandeur russe. Au commencement du règne ^[4] d'Alexandre II, de même qu'aujourd'hui, les révolutionnaires russes se sentaient séparés des masses populaires par un abîme ; sur cet abîme ils tentèrent de jeter un pont au moyen du *raskol*. Avec ses millions d'adeptes, dont le nombre semble d'autant plus effrayant qu'il est indéterminé, avec ses ramifications souterraines et ses secrètes affiliations d'un bout de l'empire à l'autre, le *raskol* semblait offrir à la révolution et aux ennemis politiques des tsars russes une prise sur le peuple. Où trouver une opposition plus facile à organiser que ces Églises populaires confinées dans les classes inférieures ou les classes ignorantes, tout en détenant une part notable des capitaux de la Russie, hostiles par éducation à l'ordre de choses établi et comptant de nombreux adeptes parmi les milices les plus guerrières de l'empire ? N'était-ce pas là le point vulnérable du colosse russe ? Ne pouvait-on réveiller chez les vieux-ritualistes l'esprit de révolte des Stenka Razine ou des Pougatchef, et soulever contre le tsar des sectaires qui voient en lui l'Antéchrist ? Il semblait qu'il n'y eût qu'à rapprocher ces forces éparses, et à leur donner une impulsion unique pour ébranler jusqu'en sa base le grand empire du nord.

L'épreuve a été tentée. Il vint aux vieux-croyants des avances de deux côtés différents, avances directes de la part de l'émigration révolutionnaire russe, avances détournées de la part de l'émigration révolutionnaire polonaise. La première rêvait d'unir dans un dessein commun la jeune Russie et la vieille Moscovie, la révolution athée et le conservatisme religieux ; la seconde songeait à l'alliance de deux choses non moins opposées : l'intérêt latin et polonais et le vieil esprit moscovite, schismatique des vieux-croyants. Pour gagner les *raskolniks*, les émigrés

russe fondèrent à Londres une feuille spécialement destinée à la défense des intérêts du schisme. Ils lui prêtèrent leurs presses, ils lui envoyèrent des émissaires, ils traitèrent à Londres avec des représentants de la vieille foi ; — pour ne pas les scandaliser, les chefs de l'émigration s'abstenaient, dit-on, de fumer en leur présence. Toute tentative d'action commune échoua néanmoins devant l'opposition des principes. De cet essai infructueux il n'est resté que la publication de quelques-uns des plus importants documents que nous possédions sur le *raskol*^[6].

Des Polonais eurent des vues plus vastes encore. Le point d'appui au dedans de la Russie, que la plupart de leurs compatriotes cherchaient en vain aux frontières de l'empire, dans l'Ukraine et la Petite-Russie, quelques émigrés crurent le trouver au cœur même de l'ennemi, chez les vieux-croyants. Il s'ourdit une vaste intrigue, depuis dévoilée dans les feuilles russes par l'homme qui y prit la principale part. Un Polonais, alors au service de la Porte Ottomane, conçut l'idée hardie de donner aux vieux-croyants un centre religieux en dehors de la Russie pour mettre la direction du schisme au service des ennemis du tsar. C'étaient les sectes hiérarchiques qui, par leur principe et par leurs colonies sur le territoire de la Turquie et de l'Autriche, se prêtaient le mieux à ce projet de concentration. Il y avait, sur la frontière de la Russie, dans la Dobroudja, une colonie de Cosaques vieux-croyants sortis du territoire russe, au dix-huitième siècle, à la suite d'une insurrection, et demeurés en relation avec leurs frères, les Cosaques de l'intérieur de l'empire. L'émigré polonais, devenu bey et pacha, entra en rapport avec ces Cosaques de la Dobroudja. Faisant miroiter à leurs yeux le rétablissement de l'*ancienne foi* et de l'ancienne liberté cosaque, le pacha polonais leur fit entrevoir, dans une vague perspective, une république cosaque et *starovère* où la Pologne eût forcément trouvé une alliée^[7].

Pour préparer les voies à cette sorte de panslavisme retourné contre la Russie et plus chimérique encore que l'autre, la première chose était de donner aux vieux-croyants la consistance qui leur manquait, de leur donner un chef, une sorte de pape ou de patriarche placé à l'abri des atteintes de Pétersbourg. Ce que le schisme ne pouvait espérer trouver dans sa patrie, un épiscopat indépendant, il n'était pas impossible de le rencontrer parmi les innombrables prélats de l'Église de Constantinople, si souvent disgraciés ou

déposés. Le rêve des vieux-croyants eût été de découvrir un évêque demeuré fidèle à l'ancienne foi. Dans leur ignorance, ils se persuadaient qu'au berceau du christianisme il devait être resté un clergé vieux-croyant ; plusieurs fois les émissaires du *raskol* avaient parcouru la Syrie et les métropoles orthodoxes de l'Orient, où d'ordinaire on ne connaissait même point de nom la vieille foi russe. Après d'inutiles recherches, les *raskolniks* de la Turquie et de l'Autriche durent se contenter d'un transfuge grec découvert par un renégat polonais. C'était un ancien évêque de Bosnie, du nom d'Ambroise, déposé par le patriarche de Constantinople. Le métropolite improvisé du schisme s'installa, en 1846, en Bukovine, à Bélokrinitsa (en roumain Fontana-Alba), dans un des couvents *starovères*. Un moment, vers 1860, à l'époque de leurs négociations avec Herzen, les chefs du schisme songèrent à transporter leur nouvelle métropole dans la libre Angleterre. C'eût été rendre moins aisées leurs communications avec la Russie.

À Bélokrinitsa, le siège du nouveau patriarcat était admirablement placé, dans une province en partie ruthène, en partie roumaine, au point de jonction des trois grands empires où dominait la race slave, la Russie, l'Autriche et la Turquie. L'Autriche, inquiète des menées panslavistes attribuées au cabinet russe, ne pouvait refuser l'hospitalité à une institution qui semblait lui permettre de rendre à la Russie intrigues pour intrigues. Après s'être vu tour à tour éloigné et rappelé, interné et remis en liberté, selon les relations des deux empires, le métropolite de la Blanche-Fontaine finit par siéger tranquillement sur la frontière russe. L'autorité de Bélokrinitsa avait été aisément acceptée des vieux-croyants d'Autriche et de Turquie, fiers de posséder la tête de la hiérarchie du schisme. En Russie, la reconnaissance du nouveau pontife présenta plus de difficultés. Quelques sectaires ne voulurent pas se soumettre à un prêtre étranger, qu'en leur naïve ignorance ils appelaient un pape d'outre-mer. Les chefs du schisme et le plus grand nombre de ses adhérents hésitèrent peu ; une réunion des *anciens* au cimetière de Rogojski reconnut le métropolite de Fontana-Alba. Les meneurs du *raskol* ne regrettèrent probablement pas d'avoir un patriarche en dehors du territoire national, c'est-à-dire hors de la portée de l'autorité civile. Ils cédaient, à leur insu, à un penchant d'indépendance. Mettre à l'étranger la tête de leur Église, c'était la rendre invulnérable [8].

L'autorité du nouveau métropolite reconnue, les vieux-croyants procédèrent à la création de toute une hiérarchie. Du fond d'un obscur couvent de la Bukovine, un moine mitré, sans nom et sans réputation, partagea les États de l'empereur Nicolas en diocèses, y nommant des évêques qui relevaient de lui seul, faisant en Russie ce que faisait le pape Pie IX en Angleterre, alors qu'en dehors du gouvernement anglais, le Vatican couvrait la Grande-Bretagne d'un réseau de diocèses catholiques. Le *raskol* eut des évêques parfois déguisés en marchands, et connus seulement de leur troupeau, un épiscopat occulte dont les fonctions furent facilitées par l'argent des dissidents et la corruption de la police. De tous les coins de la Russie, les offrandes affluèrent à la Blanche-Fontaine, devenue comme la Rome des vieux-croyants. Grâce au lien secret qui unit les *raskolniks*, et qui, dans toutes les provinces, leur fait trouver des amis et un asile, les émissaires du métropolite Cyrille, le successeur russe du Bosniaque Ambroise, parcouraient en sûreté les routes de l'empire.

Un gouvernement comme celui de la Russie, sous le règne d'un prince comme l'empereur Nicolas, ne pouvait voir de bon œil un sujet étranger, établi sur la frontière, parler en pasteur et en maître à des millions de sujets russes. Chez quelques conseillers de la couronne, la Blanche-Fontaine inspira des craintes presque égales aux espérances qu'elle avait suscitées parmi les adversaires du trône. Les esprits timides voyaient déjà le pontife de Bélokrinilsa s'avancer avec les troupes de l'ennemi, soulevant sur son passage la foule des vieux-croyants. « Que serait-ce, disaient-ils, en cas de guerre avec l'Autriche, si, en avant des bataillons autrichiens, marchait le métropolite Cyrille revêtu des anciens vêtements patriarchaux ! En donnant la bénédiction avec la croix à huit branches, il ferait à la Russie cent fois plus de mal que les canons autrichiens^[9]. » Ces terreurs étaient aussi exagérées que les calculs des fauteurs étrangers de la nouvelle métropole. Les défenseurs des vieilles mœurs russes, les représentants outrés du principe national, ne pouvaient faire cause commune avec les ennemis de la Russie, avec les latins de l'Occident. On le vit pendant la guerre de Crimée. Sourde aux suggestions des promoteurs de la hiérarchie schismatique, la masse des vieux-croyants demeura tranquille, les plus mécontents attendant le jugement de Dieu, vieux-croyants et cosaques n'oubliant pas que le Turc, frère du Tatar, était l'ennemi traditionnel de la sainte Russie. La Porte ne

trouva quelques auxiliaires que parmi les petites colonies *starovères* établies chez elle.

Comme toutes les classes de la nation, les vieux-croyants partagèrent le vaste espoir suscité par l'avènement de l'empereur Alexandre II. Dans leur confiance, les anciens du cimetière de Rogojski invitèrent le métropolite Cyrille à venir en Russie visiter son troupeau. À l'aide d'un déguisement et d'un faux passeport, grâce à l'ignorance ou à la secrète connivence de l'administration, le pontife de Bélokrinitsa se rendit à Moscou, au commencement de l'année 1863. Sous la présidence du pseudo-métropolite se tint, aux portes de la seconde capitale, un concile général, un concile œcuménique, disaient les vieux-ritualistes, des évêques et des délégués de toutes les communautés *starovères*. Dans ce concile de marchands, de moines et de prêtres transfuges, furent arrêtés les statuts de la nouvelle hiérarchie. Le schisme, enfin pourvu d'un épiscopat, semblait s'être définitivement constitué en Église une et autonome, lorsque des querelles intestines vinrent déchirer cette unité. En retrouvant un clergé indépendant, les vieux-croyants de Rogojski se trouvèrent en face de résistances et de prétentions inattendues de la part de leur nouveau clergé. Les laïques, habitués à régner en maîtres dans leur Église, ne rencontrèrent point toujours, dans leur hiérarchie improvisée, la même docilité que jadis chez les prêtres dérobés à l'orthodoxie officielle. Le concile de Rogojski ayant décidé la nomination d'un prélat qui fût en Russie, le vicaire du métropolite de Bélokrinitsa, le nouveau chef de l'Église, déjà avare de ses pouvoirs, se montra peu disposé à les déléguer à un représentant permanent. De là un conflit qui exposa la *popovstchine* à peine pacifiée à de nouveaux schismes.

Les événements extérieurs vinrent donner au débat une autre direction. Le concile starovère siégeait encore qu'éclatait l'insurrection polonaise de 1863. On sait quelle exaltation du sentiment national provoquèrent dans tout l'empire les téméraires revendications des Polonais et les menaces d'intervention de l'étranger^[10]. Les vieux-croyants éprouvèrent le contre-coup de l'émotion générale. Soit entraînement patriotique, soit calcul politique, les chefs laïques de Rogojski tentèrent de se rapprocher du gouvernement. Pour éviter tout soupçon de connivence avec les ennemis de l'empire, les marchands moscovites proposèrent à leur concile le renvoi du métropolite étranger et l'abandon momentané de tout rapport avec

Bélokrinitsa. Cyrille dut quitter la Russie, et l'on vit ces vieux-croyants, depuis deux siècles en lutte avec les tsars, envoyer à l'empereur une adresse pour l'assurer de leur dévouement au trône et à la patrie. À une heure aussi critique, une pareille initiative de la part des plus purs représentants du vieil esprit russe ne pouvait manquer d'être bien accueillie.

Dans leur désir de réconciliation, les chefs de Rogojski ne s'en étaient pas tenus à leur adresse à l'empereur ; ils avaient envoyé à tous les enfants « de la sainte Église apostolique, catholique des vieux-croyants » une circulaire ou encyclique où les doctrines du schisme étaient présentées sous le jour le plus acceptable pour l'Église et pour l'État. Imprimée à Iassy, en 1862, cette « épître circulaire » (*okroujnoé poslanié*) fut, dit-on, répandue à plus de deux millions d'exemplaires. « Les vieux-croyants du rite sacerdotal, disait l'encyclique, s'accordent en toute chose sur le dogme avec l'Église gréco-russe ; ils adorent le même Dieu, le même Jésus-Christ, et sont en réalité beaucoup plus près de cette Église que des sectes qui rejettent le sacerdoce. » La circulaire flétrissait les révolutionnaires, les ennemis de la religion et de la patrie, « les fils de l'impie Voltaire » ; elle déclarait en terminant que l'Église officielle et l'Église des vieux-croyants, d'accord toutes deux sur le fond des dogmes, pouvaient vivre côte à côte avec une mutuelle tolérance et fraternité chrétienne.

Un tel langage, tenu par les descendants des forcenés qui excommuniaient l'Église et l'État, montre quel progrès s'est accompli dans l'intérieur du schisme. Quelle déception pour les étrangers qui voulaient y voir le principe d'une dislocation de l'empire, et quel scandale pour les fanatiques ! Il en restait à Moscou, et les *popovtsy* se trouvèrent de nouveau divisés en deux partis, presque en deux sectes, les défenseurs et les adversaires de la circulaire, les *okroujniki* et les *prolivo-okroujniki* ou *razdorniki*^[11]. Tandis que les plus éclairés des *starovères* montraient cette largeur de vues, un parti nombreux reprenait les plus étroites notions du schisme, ressuscitant jusqu'aux ignorantes querelles sur le nom de Jésus. Les adversaires de la libérale circulaire soutenaient que le Christ *Issous* des orthodoxes ne pouvait être le même que le Christ *Issous* des vieux-croyants, le premier n'étant que l'Antéchrist, qui contrefaisait le nom divin du Sauveur. Un concile convoqué à la Blanche-Fontaine, en 1868, ne fit

qu'envenimer ces discussions et détacher du schisme quelques-uns de ses plus notables partisans.

Depuis lors les *popovtsy*, les vieux-croyants proprement dits, restent scindés en trois groupes inégaux : 1^o ceux, en petit nombre, qui repoussent toute la hiérarchie autrichienne, se contentant, comme par le passé, de prêtres dérobés à l'Église officielle ; 2^o ceux qui reconnaissent la hiérarchie issue de Bélokrinitsa et adhèrent à la circulaire de 1862 ; 3^o ceux qui, tout en reconnaissant le nouvel épiscopat, rejettent l'encyclique comme entachée d'hérésie. Entre ces trois partis, entre les deux derniers surtout, de beaucoup les plus considérables, la lutte est très vive. Tous deux ont chacun leurs évêques qui parfois s'excommunient et se déposent les uns les autres. On a vu en différentes villes, à Moscou notamment, libéraux et intransigeants élever autel contre autel, chaire contre chaire. Moscou a possédé, durant plusieurs années, une double hiérarchie de prélats *starovères* qui s'anathématisaient réciproquement. Aussi ne saurait-on s'étonner que les discordes des *popovtsy* leur aient fait perdre du terrain au profit des sans-prêtres, si bien qu'à en croire certains observateurs l'ancienne proportion numérique des deux branches du schisme tend à se renverser au détriment de la *popovstchine*.

La reconstitution d'un épiscopat vieux-ritualiste n'a pu ainsi mettre fin aux divisions des partisans des vieux rites. L'esprit de secte, inhérent au *raskol*, a survécu. La tolérance relative montrée au schisme sous Alexandre III semble avoir encore attisé ses querelles intestines. Depuis qu'ils sont libres de vaquer à leurs fonctions, les évêques vieux-croyants ont pu donner cours à leurs rivalités. Longtemps, sous Nicolas, sous Alexandre II même, ils avaient été obligés de se cacher et de se déguiser pour visiter leur troupeau. Vers la fin du règne d'Alexandre II, tout l'épiscopat *starovère* était en exil ou en prison. L'État avait traité ces pseudo-évêques comme des usurpateurs qui s'appropriaient indûment des dignités auxquelles ils n'avaient aucun droit^[12]. Ceux d'entre eux qui étaient tombés entre ses mains, le gouvernement impérial les avait enfermés, comme des papes rebelles, dans le monastère-forteresse de Souzdal qui sert au clergé de prison ecclésiastique. Ils n'en sont sortis qu'en 1881, sous le ministère de Loris-Mélikof. Des trois évêques du schisme alors mis en liberté, l'un, Konon, était octogénaire et avait été vingt-trois ans incarcéré dans la geôle

orthodoxe. La captivité de ses deux collègues, également deux vieillards, avait duré une vingtaine d'années. Lorsqu'ils furent élargis, sur les réclamations de la presse, ces confesseurs de la vieille foi semblaient, comme le disait le *Golos*, avoir été oubliés.

Depuis qu'ils sont devenus libres de « dresser la vraie croix » sur la terre russe, les hiérarques vieux-orthodoxes se réunissent fréquemment en concile ou synode pour les affaires de leur Église. Ils sont aujourd'hui une quinzaine d'évêques en résidence dans l'empire. Sur ce nombre, quatre ou cinq appartiennent à la fraction des fanatiques qui rejettent la circulaire. Ces prélats *stavrovères* des deux partis ont pris le nom des grands sièges épiscopaux. À Moscou et à Kazan, ils se sont affublés du titre d'archevêque. L'archevêque de Moscou, feu Antoine, aurait voulu, m'a-t-on affirmé, s'émanciper entièrement de la métropole autrichienne et se faire reconnaître métropolitain, sinon patriarche, de toute la Russie. La plupart de ces porte-mitre du schisme ont peu d'instruction. Plusieurs, tels que Savvatii, « l'archevêque » actuel de Moscou, sont d'anciens marchands sans connaissances théologiques. Les moins lettrés ont près d'eux des secrétaires, chargés de la correspondance, qui souvent dirigent en réalité les affaires du diocèse. De même que leurs collègues orthodoxes, les évêques du *raskol* habitent d'ordinaire des couvents ou skytes. Ils mènent une existence confortable, parfois luxueuse. Les vieux-ritualistes de Moscou ont ainsi construit pour leur archevêque un véritable palais.

Les riches marchands *starovères* sont généreux pour leurs prélats ; en revanche, ils se montrent souvent exigeants et impérieux. Ils les tiennent par l'argent. Ils leur témoignent quelquefois si peu de respect qu'un ou deux de ces évêques de la hiérarchie autrichienne ont, pour cette raison, quitté leur chaire et le schisme. Ces postes d'évêques n'en sont pas moins recherchés, car ils sont lucratifs. Les pasteurs sont choisis par leur troupeau, et, le plus souvent, les marchands, qui ont la haute main dans les affaires du schisme, portent leur choix sur des hommes qu'ils puissent tenir sous leur dépendance. Les querelles théologiques se compliquent des rivalités des nababs du *raskol* et des conflits d'intérêts ou d'amour-propre des coterie locales. Si les évêques ont parfois à se plaindre de leurs ouailles, celles-ci n'ont pas toujours à se louer de leurs pasteurs. Il en est qui se sont rendus suspects de simonie. L'archevêque de Moscou, Savvatii, a été ainsi accusé

de ravalier le sacerdoce en prodiguant les ordinations à des hommes sans instruction ni moralité, qui ne voient dans le titre de prêtre qu'un moyen d'exploiter la foi de leurs coreligionnaires. En rompant avec l'Église, les vieux-croyants n'ont pu entièrement échapper aux maux qu'ils reprochent au clergé officiel. Entre leurs popes et les popes de l'État, la différence n'est pas toujours au profit du schisme. Heureusement qu'à côté de ses prêtres et de ses évêques, la *popovstchine* a ses conseils spirituels, sorte de consistoires laïques, composés d'anciens et de lettrés, de *natdielchiki*, qui tiennent le clergé en tutelle.

L'Église, ou, si l'on aime mieux, l'État, devait profiter des discordes des vieux-ritualistes pour chercher à dissoudre le schisme et à ramener au giron de l'orthodoxie la fraction modérée des *popovtsy*. Alors que ses antiques adversaires se plaisaient à répudier un fanatisme suranné, on pouvait croire au Saint-Synode que, pour rallier la portion la plus éclairée de la *popovstchine*, il suffirait de quelques concessions de formes. À prendre « l'épître circulaire », cause de tant de dissensions, il semblait qu'il n'y eût qu'à dresser l'acte de réconciliation des *starovères* et des orthodoxes. En dépit des manifestations libérales des chefs du schisme, les clauses d'un traité de paix restent difficiles à stipuler. Chaque parti garde ses prétentions. La hiérarchie officielle ne veut pas s'infliger un démenti, et les vieux-croyants ne veulent rentrer dans l'Église que par le grand portail, au carillon des cloches et bannières déployées. Non contents d'être reçus avec le baiser de paix, ils voudraient que la hiérarchie orthodoxe les accueillît en se frappant la poitrine et en murmurant un *mea culpa*. La tolérance des anciens rites ne leur suffit point ; ils réclament leur réhabilitation avec le concours des patriarches orientaux, disant qu'ayant été condamnés par un concile, les vieux rites et les vieux livres doivent être reconnus par un concile.

Pour faire la paix avec ses fils rebelles, l'Église russe n'a point encore réuni en concile le monde orthodoxe ; elle persiste à considérer son différend avec eux comme une affaire de famille. Elle leur a, toutefois, concédé une satisfaction qui, à certains prélats du dix-huitième siècle, aurait pu paraître un désaveu du passé. Le Saint-Synode, « le concile permanent » de l'Église nationale, a levé l'anathème lancé au concile de 1667 contre les partisans des vieux rites. Bien plus, le Saint-Synode a déclaré

officiellement, en 1886, que l'Église orthodoxe n'avait jamais condamné les anciens rites et les anciens textes qu'autant qu'ils servaient de symbole à des interprétations hérétiques. D'après la vénérable assemblée, ce que l'Église a combattu durant plus de deux siècles, c'est uniquement la rébellion des *raskolniks*, leur désobéissance à la hiérarchie établie par le Christ. Et de fait, en résistant aux injonctions de l'épiscopat et en le taxant d'hérésie, les vieux-croyants niaient, sans s'en rendre compte, l'autorité de l'Église, ou ils faisaient résider l'Église, en dehors de la hiérarchie et des autorités ecclésiastiques, en eux-mêmes, dans le peuple chrétien, dépositaire de la tradition ^[13]. S'ils ne le comprenaient point, les évêques le sentaient, et c'est ce qui faisait pour eux la gravité et la malignité de la « vieille foi ». « Si nous vous brûlons, si nous vous mettons à la torture, répondait déjà aux premiers *raskolniks* le patriarche Joachim, ce n'est pas pour votre signe de croix, c'est pour votre révolte contre la Sainte Église. Quant au signe de croix, faites-le comme il vous plaira ^[14]. »

Dès la fin du dix-huitième siècle, le gouvernement et le clergé s'étaient autorisés de semblables vues pour aplanir aux *raskolniks* le chemin du retour à l'Église. Il semblait que la permission de conserver les anciens livres et les anciennes cérémonies dût suffire à ramener des hommes qui s'étaient révoltés pour ne point changer les formes du culte. Après plus d'un siècle de résistance, l'autorité ecclésiastique accorda aux vieux-croyants la faculté de garder le rituel en usage avant la réforme de Nikone. Par un oukaze daté de 1800 et inspiré du métropolite Platon, le Saint-Synode consentit à l'ordination de prêtres destinés à officier selon les anciens rites. Aux adhérents de cette nouvelle Église, ou mieux de cette ancienne liturgie, on donna le nom d'*édinovertsy*, c'est-à-dire *unicroyants*. C'était à l'aide d'une semblable concession aux *utraquistes* que l'Église romaine avait terminé la guerre des Hussites. Des pétitions au tsar Alexis attestent qu'un tel compromis eût satisfait les premiers vieux-croyants : un siècle plus tard, leurs descendants ne s'en contentaient plus. En religion comme en politique, les concessions tardives sont souvent repoussées avec dédain de ceux qui d'abord les imploraient humblement. En se persuadant que toutes les dissidences étaient extérieures, l'Église officielle faisait une erreur analogue à l'erreur des vieux-croyants, lorsqu'ils s'étaient insurgés contre son autorité au nom des rites. Le principe du schisme n'est plus tout entier

dans le cérémonial. Après de longues années de lutte, le *raskol* a pris un esprit propre, une individualité, des habitudes d'indépendance et de liberté qui rendent la réconciliation plus difficile.

Le droit de conserver les anciens rites ne pouvait suffire à vaincre les préventions des vieux-croyants. Sous le couvert d'une pacification, ils redoutaient qu'on ne leur offrît qu'une soumission. Ils craignaient que dans l'*édinoverié* le gouvernement et le Synode ne vissent qu'un expédient transitoire, une sorte de parvis ou de vestibule où les adversaires de Nikone devaient faire un stage, avant d'aller se perdre dans le temple de l'orthodoxie légale. En provoquant les dissidents à entrer dans l'Église des *unicroyants*, le gouvernement avait soin d'en interdire l'accès à tous les fidèles réputés orthodoxes ; par là il repoussait lui-même de l'*édinoverié* le plus grand nombre des schismatiques qu'il y voulait attirer. Depuis, il est vrai, dans les dernières années notamment, l'État s'est départi de cette restriction : les Russes inscrits comme orthodoxes ont, dans certains cas, été autorisés à recourir aux prêtres des *édinovertsy*. Les « anciens rites » n'en restent pas moins dans une position inférieure vis-à-vis des cérémonies en usage depuis Nikone. Il y avait deux manières d'amener à l'*édinoverié* le gros des vieux-croyants ; la première, c'était de placer les deux rites sur un pied d'égalité, laissant les fidèles libres de choisir entre eux ; la seconde, c'était de constituer les unicroyants en Église autonome. On n'a fait ni l'un ni l'autre. Aussi la plupart des vieux-ritualistes ne veulent-ils voir dans l'*édinoverié* qu'un piège ; ils rappellent la souricière, *lovouchka*.

Entre cette création des *unicroyants* orthodoxes et celle des grecs-unis de Pologne par la cour de Rome et les jésuites, il y a une ressemblance qui n'a pas été remarquée. Les deux institutions étaient un moyen terme répondant à un but analogue et excitant de semblables défiances. On dirait que, pour ramener ses dissidents, la Russie a imité le procédé employé par Rome et la Pologne pour se rattacher les sujets polonais du rite grec. Sciemment ou non, le gouvernement russe n'a fait que s'approprier la tactique religieuse qu'il combattait de la part de Rome et des Polonais. L'imitation est demeurée incomplète ; de là, en partie, son peu de succès. À ses grecs-unis, l'Église romaine laissait, outre leur liturgie et leur rituel, des évêques et une hiérarchie propre. À ses *starovères*, unis, l'Église russe prétend au contraire imposer des prêtres consacrés par ses propres évêques et relevant

directement d'eux. C'est là un des motifs de l'opposition des vieux-croyants. Les évêques orthodoxes ont beau consentir à les bénir selon l'ancien rituel, cela ne leur suffit point. La plupart se refusent à entrer dans ce bercail officiel, dont les prêtres ne célèbrent les anciens rites que par obéissance, et dont les évêques n'ont pour les cérémonies vénérées de leurs ouailles qu'une tolérance dédaigneuse. L'épiscopat que l'Église nationale leur a refusé, les vieux-ritualistes ont été le chercher au dehors.

Ainsi s'explique comment le *raskol* a été à peine entamé par un compromis qui semblait devoir clore le schisme. Quoiqu'ils fassent, chaque année, des recrues mentionnées avec soin par les rapports du haut-procureur, les vieux-croyants unis ne dépassent guère un million ; et, parmi eux, beaucoup ne semblent s'être ralliés que pour la forme ou par amour de la tranquillité. En 1886 ils n'avaient, dans tout l'empire, que 244 églises, et ces églises restaient souvent vides. Parmi ces *édinovertsy* il y a des indifférents, des « mondains », qui fréquentent peu la maison du Seigneur. D'autres, après avoir extérieurement adhéré à l'union, continuent à se rendre en secret aux oratoires des dissidents. Quelques-uns retournent ostensiblement au schisme et vont chez leurs anciens coreligionnaires faire pénitence de leur faiblesse. Il se trouve de ces relaps jusque parmi le clergé. Ainsi, en 1885, le P. Verkhovsky, curé d'une église unicroyante de Pétersbourg, abandonnait sa paroisse pour se réfugier à la métropole de Bélokrinitsa. Les *édinovertsy* qui persistent dans l'union manifestent d'habitude plus de sympathie pour les vieux-croyants schismatiques que pour les orthodoxes de l'autre rite. Ils ne forment guère, en réalité, qu'un parti de plus parmi les *popovtsy*. La plupart conservent leur fanatique attachement pour l'ancien rituel. La tolérance que témoigne pour leurs usages l'Église dominante, ils sont loin de la montrer pour les siens. Il ne fait pas bon, dans leurs églises, de prier à la façon « nikonienne ». J'ai entendu raconter qu'un orthodoxe qui, par mégarde, avait, durant un de leurs offices, fait le signe de la croix avec trois doigts avait été brutalement jeté à la porte. Ces orthodoxes du vieux rite mettent non moins de scrupule que les dissidents à ne se servir que des anciens livres et de l'ancienne notation musicale à neumes ou crochets (*kriouki*). Ils ont, pour l'impression de leurs missels, une typographie à Moscou. Outre leurs églises, consacrées spécialement pour eux, ils possèdent des couvents auxquels l'union vaut

l'avantage d'être officiellement reconnu. Tel le *skyte* de Pokrovsky près de Sémenof.

Le principal obstacle à la pacification du schisme, c'est peut-être les habitudes de liberté des vieux-croyants. Accoutumés à élire leurs prêtres, ils repoussent le pape nommé comme un fonctionnaire, *il a fallu leur reconnaître le droit de choisir ou de présenter leurs prêtres*. Par une de ces transformations fréquentes dans l'histoire des révolutions et des hérésies, le point de départ initial du *raskol*, le formalisme ritualiste des anciens vieux-croyants, a cessé d'être la principale cause de la persistance du schisme. Dans sa lutte contre l'orthodoxie officielle, le *raskol* a trouvé une raison d'être nouvelle. Si la *popovstchine* persiste encore, c'est qu'elle personnifie la résistance populaire à l'ingérence de l'État dans les affaires ecclésiastiques, c'est qu'elle est devenue une protestation contre toute dépendance apparente ou réelle de la religion.

L'Église dominante, disait, sous Alexandre II, une supplique manuscrite en circulation parmi les vieux-croyants, n'est pas l'orthodoxie catholique ; ce n'est qu'une orthodoxie russe, moscovite, synodale, officielle, qui a pour chef l'empereur et non le Christ et laisse nommer les évêques par le pouvoir civil ; une institution d'État, consistant dans le signe de croix à trois doigts et autres pratiques analogues ; un ritualisme grec (*greko-obriadstvo*) ou une foi ritualiste (*obriadovèrié*) croyant à l'importance dogmatique de certains détails du rituel, érigés en article de foi^[15]. N'est-il pas curieux de voir ces vieux-croyants renverser les rôles séculaires et accuser à la fois l'Église dominante de formalisme et de servilisme ?

Les vieux-croyants hiérarchiques demandent, à leur manière, la séparation du temporel et du spirituel, ils réclament la liberté de l'Église, sans se rendre compte que, par leur longue révolte, ils ont été les premiers à l'affaiblir. Si, en la dépopularisant, ils ont contribué à la mettre dans la dépendance du pouvoir civil, ils l'ont oublié. Une des choses qu'ils reprochent à l'orthodoxie officielle, c'est l'abandon de l'ancienne constitution ecclésiastique et la suppression du patriarcat^[16]. Quelques-uns en réclament la restauration, sans se rendre compte qu'une telle autorité serait peu en harmonie avec leurs habitudes religieuses, avec leurs mœurs à demi presbytériennes.

On distingue chez eux deux tendances ailleurs souvent séparées : ils aspirent à rendre l'Église indépendante du pouvoir civil, mais ce n'est point pour en remettre tout le gouvernement au clergé, c'est plutôt pour faire dans l'Église une part plus large à l'initiative des laïques et du peuple chrétien. En maintenant la nécessité d'un sacerdoce, les *popovtsy* ne sont, pas plus que les sans-prêtres, pas plus que les Russes orthodoxes, enclins à abdiquer dans les mains du prêtre. À cet égard, chez eux comme chez toutes les sectes russes, il n'y a aucun vestige de sacerdotalisme ou de cléricalisme, et ce n'est pas là un des traits les moins curieux du caractère moscovite. Une Église autonome, s'administrant elle-même sous le contrôle des fidèles, grâce à l'élection du clergé, une Église nationale, populaire et démocratique, tel semble être l'idéal religieux des vieux-croyants. Ainsi envisagé, ce *raskol*, sorti d'ignorantes querelles et nourri d'une grossière scolastique, devient européen et moderne ; il représente, dans le christianisme oriental, des aspirations qui ont souvent travaillé les Églises d'Occident. Devant de telles tendances, le meilleur moyen de préparer la réunion des *starovères*, c'est de réformer l'Église dominante, c'est d'en accroître les libertés et d'y donner plus de part au principe de l'élection, longtemps demeuré dans les habitudes russes ; c'est de relever moralement et matériellement le clergé orthodoxe, car, en Russie comme partout, pour les vieux-ritualistes comme pour les *strigolniki* du quatorzième siècle, les faiblesses du prêtre n'ont pas été la moindre cause des hérésies.

-
1. ↑ Vlad. Bezobrazof : *Études sur l'économie nationale de la Russie*, t. II, p. 93 (1886). Cf. les récits d'A. Petchersky.
 2. ↑ *Bélitsa*, novice, de *bélo*, blanc.
 3. ↑ Rossi, *Roma Sotterranea*, t. I
 4. ↑ Les scellés mis sur les autels de Rogojski onl été levés, en 1880, malgré l'opposition du comte D. Tolstoï, alors procureur du Saint-Synode et ministre de l'instruction publique. Ce fut l'occasion de sa chute. S'étant trouvé presque seul de son avis au comité des ministres, le comte Tolstoï avait, paratt-il, donné à entendre que ses collègues étaient achetés par les *raskolniks*. À la suite de l'émoi suscité par cette affaire, il dut abandonner son double portefeuille, pour revenir au pouvoir, quelques années plus tard, comme ministre de l'intérieur, sous Alexandre III.
 5. ↑ Mgr Philarète de Tchernigof, *Istoriia Rousskoï tserkvi*.
 6. ↑ Le *Sbornik pravitelstvennykh svédénii o raskolnikakh*, et le *Sobranie pravitelstv. postanovlénii o rask.*, l'un et l'autre publiés à Londres par l'imprimerie de Herzen, à l'aide de papiers dérobés aux chancelleries russes. L'éditeur de ces documents et le principal intermédiaire entre Herzen et les vieux-croyants, Kelsief, était un ancien séminariste, enclin à

la fois au mysticisme et au socialisme. Après avoir parcouru l'Orient et cherché à y fonder, avec des starovères, une sorte de phalanstère, Kelsief découragé revint se livrer à la police russe, qui le mit en liberté. Il est, dit-on, mort fou.

7. ↑ L'auteur de ce plan, Czaïkowski (Tchaïkovsky), connu en Turquie sous le nom de Sadyk-pacha, s'était par ses contes fait une place dans la littérature polonaise. De même que Kelsief, il finit par implorer la clémence du gouvernement russe. Rentré en Russie en 1873, l'ancien patriote polonais écrivit dans les feuilles russes, notamment dans le *Rousskii Vestnik* de Kalkof. Il a fini par le suicide, en 1886.
8. ↑ Les vieux-croyants ont également recouru à l'étranger pour la publication de leurs livres. C'est ainsi que dans leur couvent de Saint-Nicolas, dit de Manuelos, en Roumanie ; ils ont réimprimé les principaux classiques du schisme, tels que les *Réponses* d'André Denissof, et le *Zitimenos*, apologie du signe de croix à deux doigts, d'Alexis Rodionof. Ces éditions se distinguent autant par la pureté du texte que par le luxe typographique. Ailleurs, à Kolomna, en Galicie, ils avaient publié un journal : le *Staroobriadets* (*Vieux-Ritualiste*).
9. ↑ Ainsi s'exprimait un mémoire rédigé pour le grand-duc Constantin par Melnikof, *Zapiska o rousskom raskolé, Sbornik prav. svéd. o rask.*, t. I, p. 193.
10. ↑ Voyez *Un homme d'État russe* (Nicolas Milutine), Étude sur la Russie et la Pologne sous le règne d'Alexandre II (Hachette, 1884).
11. ↑ Voyez, sur toutes ces luttes, N. Popof : *Okroujnie Poslanié Popovstchiny* et surtout N. Soubbotine : *Sovremenniaia Létopisi raskola et Istoriia Bélokrinitskoï iérarkhii*.
12. ↑ Tout illicite qu'en est l'origine, il semble difficile, au point de vue théologique, de nier la validité de cette hiérarchie « ancienne-orthodoxe » (*drevlé-pravoslave*) qui tient directement ses pouvoirs d'évêques d'Orient. Elle est, vis-à-vis de l'Église gréco-russe, à peu près dans la même situation que la hiérarchie janséniste d'Utrecht vis-à-vis de l'Église romaine.
13. ↑ Voyez : V. Solovief : *Istoriia i Boudonchnost Teocratii* (Agram, 1887), Préface. Cf. Chtchapof : *Rousskii raskol staroobriadchestva*.
14. ↑ D'après Mgr Macaire, le métropolite historien, tel aurait été le point de vue du patriarche Nikone. S'il fût demeuré sur le trône patriarcal, il eût accordé aux adversaires de la réforme liturgique, comme il l'a fait à l'archiprêtre Néronof, l'autorisation de se servir des anciens rites. Au lieu de provoquer le schisme, Nikone l'eût ainsi prévenu.
Selon certains historiens, au contraire, selon Chtchapof comme selon Kostomarof. c'est le caractère et les procédés despotiques de Nikone qui ont provoqué le *raskol*. À en croire toute une école, l'affaire des vieux livres fut moins la cause que le prétexte ou l'occasion du schisme. La cause véritable aurait été le soulèvement du peuple contre la tendance de l'épiscopat à modifier, au profit du haut clergé, les anciennes relations des laïques et de la hiérarchie.
15. ↑ Voy. Iousof : *Rousskie Dissidenty : Starovéry i Doukhovnye Khristiane* (1881, p. 51, 52).
16. ↑ L'abolition du patriarcat, dans le dessein de subordonner l'autorité sacerdotale à l'autorité du tsar, a été donnée par les *raskolniki* comme une preuve que Pierre le Grand était l'Antéchrist. Ainsi le *Sobranie ot Sviatago Pisaniia o Antikhristé, Shornik prav. svéd. o rask.*, t. II, p. 256.

CHAPITRE VI

Organisation et doctrines des sans-prêtres (*Bezpopovtsy*). Comment il leur est plus difficile de se constituer en Église. Leur fractionnement en nombreuses sectes. Les principales : *Pomortsy*, *Théodosiens*. — Questions débattues entre elles. Les fanatiques et les politiques. De la soumission à l'État. La prière pour l'empereur. — Le mariage et la famille. Toute union des sexes est illicite. Théorie et pratique du célibat. L'union libre. Comment la plupart des sans-prêtres ont dû s'écarter de leur point de vue primitif. — Sectaires qui persistent à s'y tenir : Errants ou *Stranniki*. Le vagabondage érigé en devoir religieux. Deux degrés dans la secte : les pèlerins et les hébergeurs. — Autres sectes extrêmes. *Muets*, *Nieurs*, *Non-priants*. Quel est le dernier terme du *raskol*.

Pour la seconde branche du *raskol*, pour les *bezpopovtsy*, il était plus difficile de se constituer en Église. Le principe fondamental de la secte, l'abrogation du sacerdoce, exposait les sans-prêtres à tomber en dehors des limites dogmatiques de l'orthodoxie, en même temps qu'il privait leurs communautés du plus puissant des liens ecclésiastiques. Chez eux, plus de digue aux débordements de la fantaisie individuelle, plus de barrières aux innovations ; l'esprit de division et d'hérésie peut librement se donner carrière. Ce sont des sectes de sectes, ou, comme disait Bossuet des protestants, ce sont « des morceaux rompus d'un morceau ». Pour le *raskol*, comme pour la Réforme, on se tromperait en regardant ce fractionnement comme un symptôme de dépérissement. Les doctrines semblables sont, par leur point de départ, vouées au changement perpétuel. Elles sont en quelque sorte instables, incapables d'immobilité, incapables d'unité. Le jour où elles cessent de varier et de se diviser est le jour où commence leur réelle décadence.

Ne reconnaissant plus d'ordination, les *bezpopovtsy* n'ont d'autres ministres du culte que des *anciens*, des lecteurs sans caractère sacerdotal. Lire et expliquer l'Écriture, baptiser et parfois confesser sont leurs principales attributions. Chez quelques communautés, ces fonctions peuvent être confiées à des femmes. Ces liseurs *raskolniks* sont tantôt fort ignorants, tantôt fort versés dans la littérature sacrée. Il n'est pas rare d'en rencontrer

de supérieurs aux prêtres orthodoxes ; d'ordinaire, ils ont plus d'autorité sur leurs adeptes que n'en possèdent sur les leurs les popes des *popovtsy*.

Chez les sans-prêtres, la simplicité presbytérienne du service divin n'implique point le rejet de tout culte extérieur. Loin de là, en s'émancipant du clergé, la plupart de leurs communautés ont conservé toutes les pratiques de la dévotion russe, la révérence superstitieuse des images ou des reliques, l'observation scrupuleuse des jeûnes, tout le formalisme méticuleux d'où est sorti le *raskol*. Comme les *popovtsy*, les sans-prêtres ont gardé les signes de croix cent fois répétés, et les *poklony*, les saluts ou inclinations de corps devant les images avec les battements de front contre la terre. Cette sorte de gymnastique religieuse tient parfois chez eux une place d'autant plus large que leur culte, dénué de prêtres, est plus vide de cérémonies. Pour la purification des mets achetés au marché, telle secte ordonne cent de ces inclinations de corps ou *poklones*, pour un enterrement deux cents, pour un néophyte deux mille par jour, pendant six semaines, avec adjonction de vingt prosternations par chaque centaine. Plus encore que les *popovtsy*, ces hommes, qui ont rejeté tout clergé, ont gardé une horreur religieuse pour le tabac ou pour le sucre, une superstitieuse répugnance pour certains mets, pour le lièvre par exemple. Au lieu de toujours s'épurer, le culte, chez nombre de *bezpovtsy*, semble s'être dédommagé de la privation des mystères les plus sacrés de la foi nationale en s'attachant d'autant plus aux mesquines pratiques de la dévotion populaire, se matérialisant ainsi par les causes qui semblaient devoir le spiritualiser.

Aujourd'hui que le *raskol* tend à sortir de son cadre séculaire, les sans-prêtres que ne retient aucune barrière hiérarchique, sont emportés par leur négation de l'autorité vers le rationalisme. C'est là un phénomène tout récent. Longtemps les *bezpovtsy* ont rivalisé avec leurs frères ennemis, les *popovtsy*, de fidélité aux rites et à la tradition, s'ingéniant à n'en rien omettre en dépit de leur manque de clergé. Dans l'histoire de leurs variations, les querelles sur le rituel et les formes du culte ont tenu une large place. Un exemple des questions qui les ont longtemps passionnés, c'est « le titre de la croix », les lettres inscrites sur la tête du divin Crucifié. L'une de leurs sectes en reçut le nom de *Titlovtsy*. Un parti repoussait les quatre lettres slaves correspondant à l'INRI de nos crucifix latins. Ce titre de Jésus de Nazareth, roi des Juifs, donné au Christ par les soldats romains, lui

paraissait une dérision sacrilège, à laquelle il refusait de s'associer même en apparence, remplaçant l'inscription évangélique par les sigles grecs du nom de Jésus-Christ : ICXC. Après cela, comment s'étonner que l'unique sacrement conservé par eux, le baptême, ait été, chez les sans-prêtres, l'origine de longues querelles et de nombreuses divisions ? Les uns l'administraient selon le rite orthodoxe, moins l'onction du saint chrême qu'ils ne pouvaient plus consacrer ; d'autres rebaptisaient les adultes, la nuit, dans les rivières ; quelques-uns, à la recherche du pur baptême, se baptisaient de leurs propres mains. Quant aux autres sacrements, ils les ont abandonnés faute de sacerdoce, ou ils n'en ont gardé qu'un simulacre. C'est ainsi que certains *Philippovtsy* se confessaient à une image, en présence de leur ancien (*starik*), qui leur disait au lieu d'absolution : « Puissent tes péchés t'être pardonnés ! » Chez d'autres sans-prêtres, le confesseur, un homme ou une femme, n'est plus qu'un conseiller.

Ce n'est pas seulement par son attachement aux dehors du culte ou ses raffinements sur le rituel que la gauche du *raskol* a été longtemps non moins rétrograde et antilibérale que le parti opposé, c'est plus encore par sa manière d'entendre le règne de Satan, par ses vues sur l'État, sur la société, sur le mariage, sur la vie en général. C'est parmi ces *bezpopovtsy* que le fanatisme s'est montré le plus intransigeant. Sans aller jusqu'aux forcenés qui se brûlaient eux-mêmes pour échapper à la domination de l'Antéchrist, les principales sectes de la *bezpopovstchine* ont longtemps professé une crainte de se contaminer tout orientale. Ils considéraient tout contact avec un homme étranger à leur doctrine, avec les « nikoniens » surtout, comme une souillure. Les théodosiens s'interdisaient de boire ou de manger avec les profanes, ou, comme ils disaient, avec les Juifs (*jidovskiie*). Un des reproches qu'ils adressaient à une secte voisine, les *pomortsy*, c'était d'aller aux mêmes bains et de boire dans le même verre que les autres hommes. Les quarante-cinq règles posées par leurs docteurs « au concile de Vetka », en 1751, ce que l'on pourrait appeler leurs commandements de l'Église, n'ont pour la plupart d'autre objet que de prohiber tout contact impur. Ils y apportaient un zèle judaïque, mêlant, comme certains chapitres du Deutéronome ou du Lévitique, les prescriptions morales les plus élevées aux observances les plus minutieuses. Une des règles du code théodosien enjoint de ne consommer les denrées achetées au marché qu'après les avoir

purifiées au moyen de certaines formules. Une autre interdit l'entrée de leurs oratoires aux hommes vêtus d'une chemise rouge. Voilà ce qu'étaient, à une époque encore peu éloignée, ces radicaux du schisme parmi lesquels s'infiltra aujourd'hui le rationalisme.

S'ils repoussent les prêtres, la plupart des *bezpopovtsy* ont conservé des moines. Ils ont des *skytes*, des ermitages pour l'un et l'autre sexe. Chez les sans-prêtres, comme chez les vieux-croyants hiérarchiques, ces *skytes* ont été les principaux foyers, les principaux centres d'organisation du *raskol*. Beaucoup des sectes de la *bezpopovstchine* en ont tiré leurs doctrines et leur nom. C'est au nord-ouest, dans la région de l'Onéga, dans ces contrées presque polaires, si bien préparées pour le schisme par leur isolement, que se constitua, vers la fin du dix-septième siècle, la première grande communauté de sans-prêtres, celle qu'on pourrait regarder comme la mère des autres. Autour de quelques ermitages, bâtis sur les bords du Vyg, se groupèrent de nombreux dissidents avec leurs femmes et leurs enfants. Ainsi surgit, au fond des forêts, une sorte de république théocratique, qui trouva dans une des lumières du schisme, André Denissof, un intelligent législateur^[1]. Pierre le Grand avait, dans un de ses voyages, été frappé de la vie industrielle de ce libre *mir* de *raskolniks* ; ce grand adversaire du schisme fut le premier à leur accorder certains privilèges. Les doctrines des *skytes* du Vyg pénétrèrent dans tout le *Pomorié*, la contrée qui s'étend entre les grands lacs et la mer Blanche. Les adeptes de cette communauté en reçurent le nom de *pomortsy* ou *riverains de la mer*. Parmi les nombreuses sociétés filles ou rivales des *riverains*, il en est une que la richesse de ses membres et la rigidité de ses doctrines ont fini par placer à la tête des sans-prêtres ; ce sont les théodosiens (*fédoséievtsy*), ainsi nommés d'un sacristain (*diatchok*) mort en prison au commencement du dix-huitième siècle. Au lieu d'une Église centralisée et unitaire, la *bezpopovstchine* forma une sorte de confédération ayant à sa tête cette puissante communauté théodosienne.

Ce sont les théodosiens, alors dirigés par Kovyline, un de ces marchands russes unissant à un merveilleux degré le sens pratique au fanatisme, qui donnèrent aux sans-prêtres leur centre matériel et moral, le cimetière de Préobrajenski. Fondé sous Catherine II, lors de la peste de Moscou, un peu avant Rogojski, l'établissement rival des ""popovtsy"", Préobrajenski, fut plus puissant encore que ce dernier. Kovyline obtint que l'hôpital, joint au

cimetière, fût soustrait à toute surveillance des autorités ecclésiastiques, et que le culte y fût célébré selon les rites de la secte. La société fondatrice eut le droit de choisir dans son sein les administrateurs de l'établissement, et ceux-ci n'eurent de compte à rendre qu'aux fondateurs. Avec les doctrines parfois antisociales de la *bezpopovstchine*, Préobrajenski devait, dans son existence séculaire, donner lieu à plus de soupçons, à plus d'accusations encore que Rogojski. Le cimetière théodosien fut dénotifié comme un repaire de voleurs, une fabrique de faux billets de banque, un asile de débauches. Il se peut que, sous le voile de la charité, les austères *fédoséiévtsty* aient caché plus d'une fraude et que le masque de l'ascétisme ait parfois déguisé le libertinage. Pour avoir régné cent ans sur le *raskol*, dans une période de l'histoire où toutes les institutions ont eu une si courte existence, il n'en a pas moins fallu à Préobrajenski, comme à Rogojski, de grandes qualités, voire de grandes vertus. Si leurs chefs avaient été étrangers au sentiment du devoir, si, en dépit ou plutôt en raison de leur fanatisme, ils n'eussent obéi à une conviction profonde, les deux puissants cimetières fussent bien vite redevenus de silencieuses demeures des morts. Il est difficile de ne point ressentir d'involontaire admiration pour ces marchands moscovites, gouvernant sans contrainte une libre société dans un État autocratique, maniant sans contrôle un trésor immense pour le temps, un trésor qui s'éleva, dit-on, à une douzaine de millions de roubles. Préobrajenski a, comme Rogojski, été envahi par la police et le clergé de l'État. Le cimetière théodosien a été mutilé sous Nicolas. On laissa aux *raskolniks* leur hospice, on leur prit leur église. Le célèbre métropolite de Moscou, Philarète, purifla la cathédrale du schisme. Les sans-prêtres de l'hôpital durent entendre résonner, dans l'église de leurs pères, le chant des popes *unicroyants* nommés par le Saint-Synode.

Les doctrines de ces sans-prêtres leur laissaient-elles des droits à la tolérance moderne ? Chez les *bezpopovtsy*, la réconciliation avec la raison, avec la civilisation, était assurément moins aisée que chez les vieux-croyants hiérarchiques. Des deux principes fondamentaux de la gauche du schisme, l'un, le rejet du sacerdoce et des sacrements, la conduisait, quant au mariage, à des conséquences immorales ; l'autre, la croyance au règne de l'Antéchrist, l'amenait à des conclusions révolutionnaires, anarchiques.

C'est sur l'interprétation ou l'application de ce double point de la doctrine, que se sont divisés les *riverains de la mer*, les théodosiens, les *philippovtsy* ; et c'est de leur manière d'entendre l'un et l'autre dogme, de leur enseignement sur le mariage et la famille d'un côté, sur la nature et les droits du pouvoir civil de l'autre, que doit dépendre l'attitude de l'État vis-à-vis des *bezpopovtsy*.

Quelle peut être la soumission au souverain, ou l'obéissance aux lois, d'hérétiques qui prêchent que, depuis le patriarche Nikone et le tsar Alexis, la Russie est tombée sous le règne de Satan ? Qu'attendre de pareils hommes, si ce n'est révolte ouverte ou rébellion latente ? Ainsi des sectes extrêmes, des *philippovtsy* qui ne reconnaissaient d'autre tsar que le tsar du ciel, d'autre puissance que la hiérarchie angélique, et qui se brûlaient vifs pour échapper aux serviteurs de Satan ; ainsi des *stranniki*, des errants, qui, pour n'avoir pas de communication avec le gouvernement de l'Antéchrist, rompent aujourd'hui encore tous les liens civils. Ces forcenés ont pour eux la logique du *raskol*, mais dans les religions le triomphe de la logique n'est pas éternel. À l'ère des fanatiques et des extravagants succède l'ère des politiques et des modérés, aux dogmes absolus les compromis qui corrigent, les interprétations qui mitigent. Il en a été ainsi chez les sans-prêtres. La trompette de l'archange tardant à sonner, le juge suprême ne se pressant pas de descendre sur les nuées, il a bien fallu s'accommoder à ce monde de perdition. Comme en Occident après l'an mille, on s'est remis à vivre en cherchant un nouveau sens à l'Apocalypse et aux docteurs. Petit aujourd'hui est le nombre des raskolniks qui regardent le souverain comme l'incarnation ou le vicaire de Satan. Les uns expliquent le règne de l'Antéchrist d'une façon spirituelle, les autres attendent qu'il se manifeste d'une manière sensible, et les uns et les autres obéissent tranquillement aux lois, sans se préoccuper de leur origine. Ces hommes qui disent la terre tombée sous l'empire de l'enfer sont souvent d'aussi bons citoyens, d'aussi bons sujets, que leurs compatriotes qui croient respirer sous le sceptre paternel de Dieu.

Un grand nombre de raskolniks professant plus ou moins ouvertement des maximes de rébellion, le gouvernement impérial, lorsqu'il se relâcha de ses rigueurs contre le schisme, fut naturellement conduit à exiger de toutes les communautés dissidentes un signe extérieur de soumission. Cette

marque d'allégeance, c'est au service religieux qu'il la demanda, comme pour se mieux assurer que les doctrines de la secte n'avaient rien de séditieux. Des vieux-croyants, comme de l'Église officielle, furent réclamées des prières pour le souverain ; ou, mieux, l'omission de cette partie de la liturgie, par les défenseurs scrupuleux des traditions liturgiques, fut regardée comme un acte d'insubordination. L'absence des prières pour le souverain devait d'autant plus choquer l'oreille russe que, dans les offices de l'Église, elles tiennent une place prééminente. Ce n'est pas un simple *Domine salvum fac regem* ou *imperatorem*, c'est une longue litanie où les membres de la famille impériale sont désignés un à un, et que la belle voix de basse des diacres récite avec une particulière solennité. C'est moins le chef civil de l'État que le protecteur de l'Église, le défenseur de l'orthodoxie, qui semble mentionné dans les ekténies de la liturgie russe. Or les formules byzantines de *très pieux, très fidèle empereur, de souverain orthodoxe*, les dissidents se refusaient à les employer pour un prince à leurs yeux tombé dans l'erreur.

Cette question de la prière pour l'empereur fut, au dix-huitième siècle, une des principales causes du schisme des *pomortsy* et des théodosiens. Les premiers, ayant appris que l'impératrice Anne envoyait inspecter leurs colonies du Vyg, s'étaient décidés à improviser une liturgie pour le souverain ; les théodosiens leur reprochèrent cette concession comme une apostasie. Les *pomortsy* avaient cependant, eux aussi, leurs scrupules ; ils consentaient à prier pour le tsar, non pour l'empereur, ce dernier titre étant, selon la plupart des *raskolniks*, un des noms sous lesquels se masque l'Antéchrist. Si beaucoup de *raskolniks*, de *popovtsy* même s'obstinent à ne pas prier pour le souverain, disant que demander à Dieu, conformément au rituel, la victoire de l'autorité sur ses adversaires, c'est demander la ruine de la vieille foi, la plupart des sans-prêtres ne se refusent pas à donner au pouvoir d'autres marques de soumission. Les rigides théodosiens se sont eux-mêmes, à cet égard, singulièrement relâchés de leur sévérité première. Dans les communautés les plus opiniâtres de cette extrême gauche du schisme, la raison et l'esprit de conciliation ont fini par pénétrer. On a vu les théodosiens de Préobrajenski, comme les vieux-croyants de Rogojski, envoyer à l'empereur Alexandre II des adresses de fidélité et à ses enfants des présents de noces. C'est à la tolérance publique de faire le reste, et dans

la *bezpopovstchine*, comme dans la *popovstchine*, les ennemis, étrangers ou intérieurs, du gouvernement russe ne trouveront pas plus d'encouragement que n'en trouverait un ennemi de la France parmi les protestants français.

Entre les sans-prêtres et l'État, ou, mieux, entre les sans-prêtres et la société, reste la question du mariage, de la famille. Pour la *bezpopovsichine*, qui proclame la perte du sacerdoce, le mariage sacramentel n'existe plus. C'est là le point de vue commun de toutes les congrégations, c'est là, en même temps, le principal objet de leurs dissensions. La disparition du sacrement entraîne-t-elle la suppression absolue du mariage, fait-elle du célibat une obligation universelle, ou la miséricorde divine et l'intérêt de la société autorisent-ils à suppléer au sacrement perdu ? Sur ce problème capital, tous les points de vue ont trouvé des partisans.

Les plus modérés ont conservé ou restauré l'union conjugale. Le mariage, disent-ils, n'est pas seulement un sacrement, c'est aussi une union civile, nécessaire à la société pour la propagation de l'espèce, et indispensable à la faiblesse de la chair pour éviter la débauche^[2]. Ne pouvant faire consacrer leurs noces par un prêtre, ils se contentent de la bénédiction des parents ou du baiser de la croix et de l'Évangile, en présence de la famille, ce qui, pour les Russes, est la forme la plus solennelle du serment. Selon d'autres, comme certains *pomortsy*, le sacrement étant abrogé, toute l'essence du mariage est dans le consentement mutuel des deux époux, et la vie conjugale n'est légitime qu'autant que dure ce consentement. L'amour, disent quelques-uns, est de nature divine ; c'est à l'union des cœurs de décider de l'union des existences. On est surpris de retrouver chez de rustiques sectaires les théories les plus raffinées de tel de nos romanciers sur le droit divin de l'amour et l'assujettissement du mariage au sentiment. Nombre de ces moujiks ont mis en pratique dans leurs humbles izbas la troublante utopie du *Jacques* de G. Sand. Maintes *babas* villageoises ont, comme l'Héloïse d'Abailard, écarté le titre d'épouse, trouvant plus de douceur à ne rien devoir qu'à l'amour.

Ce que repoussent, sous le nom d'union conjugale, la plupart des *bezbratniki* (sans-mariage), c'est l'union indissoluble. Sous de spécieux prétextes théologiques, beaucoup aiment à secouer le joug de ce qui ne leur paraît qu'une convention sociale. De même que plus d'un soi-disant philosophe, ces marchands ou ces paysans semblent considérer l'antique

mariage chrétien comme une institution surannée. À ce contrat tyrannique, dont ni l'homme ni la femme ne peuvent se dégager à volonté, ils s'ingénient à substituer un mode d'union plus conforme aux exigences de la nature humaine. Aussi ces ignorants « sans-mariage » (*bezbratchniki*), qui semblent dupes de l'esprit de superstition, il se trouve de leurs compatriotes, affranchis de toute foi traditionnelle, pour les prôner comme des précurseurs de l'avenir et des pionniers du progrès social. Parmi les femmes du monde, j'en ai rencontré qui avaient l'air d'envier à leurs sœurs du peuple l'honneur de cette noble initiative. Avec l'engouement de ses pareils pour les « idées avancées », plus d'un Russe cultivé est porté à louer ces radicaux du schisme de ne point vouloir aliéner leur liberté, de remplacer les lourdes chaînes de l'union conjugale par des liens moins pesants à l'humaine faiblesse. On leur est reconnaissant de mettre en pratique l'égalité des sexes et l'émancipation de la femme, ainsi soustraite au servage domestique ; on les admire, pour un peu l'on en serait fier. « Ce ne seraient pas vos paysans normands ou bourguignons qui oseraient pareille hardiesse », me disait un étudiant de Moscou. Le fait est qu'aux deux extrémités de la pensée russe, le vieux-croyant *bezbratchnik* et le novateur révolutionnaire professent sur le mariage des principes analogues ; et le plus radical en pratique n'est pas toujours le plus négatif en théorie. Tels de ces sans-prêtres, instruits dans les vieux livres, ont réalisé d'avance l'idéal présenté à la jeunesse par les « hommes d'avenir » dans *Que faire ?* de Tchernychevsky. Plusieurs de ces partisans de l'ancien signe de croix poussent l'esprit de progrès jusqu'à attribuer les enfants à la communauté, et à les faire élèvera ses frais dans des asiles spéciaux.

L'union libre, tel est le terme auquel aboutissent la plupart des « sans-mariage ». Sous le couvert de préventions religieuses, il se fait, au fond de ce peuple, une singulière expérience. Dans les villages où la coutume régit les partages de succession, où le *mir* distribue à son gré la terre entre ses membres, les « sans-mariage » peuvent éluder une des difficultés inhérentes à ce mode d'union, celle qui tient à l'illégitimité des enfants. Chez le moujik où l'homme ne peut vivre sans la femme, où tous deux se complètent pour former une unité économique, le rejet du mariage ne détruit point nécessairement la famille. Elle peut subsister encore, bien que d'une manière précaire. Ces unions révocables qui ne reposent que sur la

libre volonté des conjoints, les « sans-mariage » les entourent parfois de formes qui en rehaussent la dignité et leur donnent une certaine garantie ; ainsi du consentement des parents et de la publicité. Il est des régions où, pour faire part de leur entrée en ménage, les couples qui ont résolu d'associer leur vie se promènent ensemble dans les foires et les marchés, en se tenant par la main ou par un mouchoir, comme pour dire à chacun : « Vous voyez, nous sommes unis ». Parfois il est aussi des formes d'usage pour la rupture ou le divorce. On se sépare en présence des parents et des amis, en se faisant forcée révérences à la russe. Ces ménages qu'un caprice peut rompre sont, paraît-il, souvent durables et paisibles, comme si des époux libres de se séparer montraient l'un pour l'autre d'autant plus de douceur et d'attachement, ou comme si un lien qui peut toujours être dénoué restait d'autant moins tendu. Il se peut que la simplicité des mœurs et le sérieux des convictions mitigent ce qu'il y a de faux et de malsain dans de pareilles situations. Sous tous ces beaux dehors et ces poétiques formules, l'union libre, l'amour libre, chez les sectes russes, comme chez les prétendus réformateurs de l'Occident, n'en garde pas moins un vice ineffaçable. Au fond, ce n'est toujours qu'un concubinage, avec les illusions et les déceptions, avec les souffrances et les déchirements des liaisons mal assurées. Sentant eux-mêmes la fragilité du nœud qui les unit, les sectaires désireux de faire légaliser leur union vont parfois, sous l'impulsion de leurs femmes, se faire marier par le pape dont ils nient les pouvoirs, sauf à se soumettre à des pénitences de la part de leur communauté.

Chez quelques sectes on a vu tous les abus et les scandales des pays où le divorce est facile ; on a vu les époux d'un jour s'unir sans sérieux et se séparer sans gravité. Cela est surtout vrai des villes, où la femme est moins nécessaire à l'homme, et où l'ouvrier ne voit dans la famille qu'une charge. De là vient que les *raskolniks* à qui leur probité et leur sobriété ont valu le renom d'être plus moraux que les autres Russes, passent souvent, quant au commerce des sexes, pour plus immoraux. Et cela, non toujours sans raison, quelques-uns de ces proscripteurs du mariage lui préférant franchement le libertinage, appelant la libre union de l'homme et de la femme l'amour fraternel, le saint amour, l'amour chrétien. Dans les campagnes même, il s'est rencontré des pères, affirme-t-on, pour encourager leurs filles au dévergondage, les félicitant de leur apporter de futurs travailleurs ou

travailleuses, leur permettant tout, sauf le mariage. Comme ailleurs des moralistes profanes, quelques-uns de ces adhérents de la vieille foi semblent en être arrivés à rejeter hors de la morale tout ce qui touche les rapports des sexes.

L'union libre est peut-être pour la société un moindre embarras que les maximes des sectes plus rigides qui poussent jusqu'à leurs dernières conséquences les principes du schisme. Aux yeux de plusieurs communautés de sans-prêtres, tout commerce de l'homme et de la femme est illicite, rien ne pouvant suppléer au sacrement perdu. Chez quelques-uns de ces sectaires, me disait à ce propos Ivan Tourguénef, l'idée ascétique semble renforcer le préjugé théologique. Le rapprochement des sexes leur paraît une impureté ; le mariage, qui le consacre légalement, une abomination. S'ils pardonnent plus facilement le libertinage que le mariage, c'est que le repentir peut arracher à l'un et que l'autre enchaîne au péché.

Les théodosiens exprimaient leur farouche doctrine dans une formule rendue plus nette par la concision de la langue : *jenatyi razjenis, nejenatyi ne jennis ; marié, démarie-toi ; non marié, ne te marie pas. Le mariage fut interdit* aux célibataires, la vie conjugale aux gens mariés ; les noms de père et de mère furent proscrits. « Que le jeune homme ne prenne pas de femme, que l'époux n'use point de l'épouse, dit une sorte de catéchisme rimé ; que la jeune fille n'entre pas en mariage, que la femme mariée n'enfante point. » Les époux coupables d'avoir enfreint ce précepte, coupables d'avoir donné l'existence à des enfants, furent chassés de la communauté ou soumis à d'humiliantes pénitences. Les adhérents de ces maximes qui n'avaient point la force d'y rester fidèles furent tentés de faire disparaître les preuves de leur faiblesse. L'infanticide est ainsi un des crimes reprochés aux moines laïques de Préobrajenski. On assure que d'un étang voisin de leur cimetière on a retiré un grand nombre de cadavres de nouveau-nés ^[3]. Pour affranchir leurs coreligionnaires de semblables tentations, les théodosiens avaient fondé à Moscou et à Riga de vastes orphelinats. Certains fanatiques expiaient, dit-on, leur faute en enterrant vivant le fruit de leur péché. Si les théodosiens s'en sont toujours défendus, de pareils crimes étaient la conséquence indirecte de leur enseignement. « Dans la conception d'un enfant, dit encore une de leurs poésies manuscrites, ce n'est plus du Dieu créateur, c'est du diable que vient l'âme humaine. »

Une société puissante par l'industrie et la fortune ne pouvait toujours maintenir de pareilles opinions. Quelques communautés, comme les *monintsy*, se détachèrent du cimetière de Préobrajenski pour en revenir au mariage. Une classe plus nombreuse s'ingénia à conserver les joies de la vie conjugale, sans perdre dans la secte le titre de célibataire. Les hommes réduits à ce triste compromis vivaient avec une femme qu'ils traitaient dans la maison en épouse, et dont ils élevaient les enfants comme leurs enfants légitimes. À ces honteux restaurateurs du mariage, les stricts théodosiens donnèrent le nom de *novojeny*, c'est-à-dire de *néo-mariés*. Les sévères gardiens du célibat et les parrains du libertinage fermèrent la porte de leurs oratoires à ces faibles *novojeny* ; ils refusaient même de boire ou de manger avec eux. Ces rigueurs ne pouvaient toujours durer ; entre les deux partis s'est opéré un rapprochement.

Jusque chez l'inflexible théodosien, il s'est fait une évolution contre l'ascétisme en faveur de la nature et de la famille. Comme la plupart des « sans-mariage », ce qu'il exige sous le nom de célibat, ce n'est qu'un célibat civil qui n'exclue nullement la cohabitation avec une femme. Parmi ces hommes qui semblent condamner la Russie à n'être plus qu'un immense monastère, la réaction est telle que les théodosiens de Moscou en sont venus, il y a quelques années, à rejeter le monachisme aussi bien que le sacerdoce^[4], disant que sans prêtres il ne peut plus y avoir de moines et de consécration monastique. En vertu de ce nouveau principe, tel ou tel de leurs moines les plus en vue, le P. Joasaph et le P. Joanniky, ont jeté le froc pour prendre une ménagère ou, comme ils disent dans le jargon de la secte, une cuisinière, *striapoukha*, car c'est sous ce vocable tout pratique qu'un théodosien désigne la compagne qui lui tient lieu d'épouse. À en juger par ce nom, il semblerait que la femme a peu gagné aux doctrines des « sans-mariage ». On en pourrait dire autant des enfants, la grande difficulté de tout système de ce genre. Pour eux, les *bezbratchniki* n'ont rien trouvé de mieux que des maisons d'orphelins auxquelles les parents sont libres de confier leur progéniture. Aussi ne nous paraît-il point qu'ils aient résolu d'une manière satisfaisante le problème de l'union libre. En fait, ils vivent dans le concubinat, tout comme nombre d'ouvriers de nos villes d'Occident. Toute la différence, c'est qu'à travers les aberrations de l'esprit de secte, la plupart de ces « sans-mariage » ayant gardé une foi religieuse et

une morale positive, ces unions révocables ont chez eux, sinon plus de garanties, du moins plus de décence, plus de chances de paix et de durée. Si l'utopie de la famille libre, sans lien légal, pouvait impunément entrer dans les mœurs, ce serait encore à couvert de la religion. Au foyer d'un croyant il reste Dieu, le témoin invisible, pour protéger la femme et l'enfant.

Sur cette question de la vie conjugale et de la famille, comme sur celle du règne de l'Antéchrist et de la soumission à l'État, la *bezpopovstchine* s'est adoucie et comme apprivoisée. Ses écarts lui sont communs avec des gens qui ne tiennent en rien à la vieille foi. Le sans-prêtre moderne répudie les farouches doctrines de ses prédécesseurs ; il en conteste l'authenticité ou l'interprétation, il recourt au besoin à la presse ou à la justice pour repousser ce qu'il appelle les calomnies de ses adversaires. Ce ne sont plus aujourd'hui les chefs du schisme qui proclament ces maximes attentatoires à la morale, ce sont ses ennemis qui vont les déterrer dans les livres ou les manuscrits des docteurs de la secte pour s'en servir contre elle. Que leurs adversaires théologiques reprochent aux sans-prêtres d'être inconséquents, plus d'un culte n'a dû l'existence qu'à des inconséquences de cette sorte. Si le sauvage génie de l'ancienne *beipopovstchine* n'est point mort, il ne vit plus que dans quelques sectes extrêmes, dans une secte bizarre en particulier, les errants ou *stranniki*.

Les plus choquantes aberrations des premiers sans-prêtres ont encore été professées en plein dix-neuvième siècle par les errants. Appelés aussi les *fuyants* (*bégouny*), ces fanatiques se donnent le nom de pèlerins. Un déserteur du nom d'Ephime, devenu moine dans un des *skytes* théodosiens, fut leur premier apôtre. L'*errantisme* est sorti, à la fin du dix-huitième siècle, d'une sorte de réveil, de *revival* de la *bezpopovstchine*. La croyance au règne actuel de Satan est la pierre angulaire de l'enseignement des errants. Repoussant comme une apostasie toutes les concessions ou les inconséquences des sans-prêtres modernes, l'errant n'admet aucun compromis avec cette sombre doctrine. Il cesse tout commerce avec les représentants de Satan, c'est-à-dire avec l'État et les autorités constituées. À l'instar des anciens prophètes, il se retire dans la solitude, il s'enfonce dans les forêts, où n'ont point encore pénétré les serviteurs de l'Antéchrist. Il fuit particulièrement les villes, ces maudites Babylones où résident les ministres

du Prince des ténèbres. La devise du *strannik* est cette parole de l'Évangile : « Abandonne ton père et ta mère, prends ta croix et suis-moi ». Avec le vieux réalisme moscovite, avec le réalisme habituel au *raskol*, il prend ce conseil à la lettre, quittant son champ et sa famille, mettant sa piété à n'avoir pas de foyer sous les cieux.

Il faut dire que cette singulière secte paraît moins étrange en Russie qu'ailleurs. Elle est à coup sûr bien russe, elle semble née de la nature du pays et des penchants du peuple. On sait le goût du moujik pour la vie itinérante, et ce que l'on a souvent appelé ses instincts nomades : l'infini de la terre russe, les larges et bas horizons de ses plaines natales semblent le provoquer à des courses sans fin. De la profondeur de ses forêts lui viennent de lointains et mystérieux appels. La forêt comme la mer semble avoir ses sirènes. En peu de contrées, l'homme est plus fortement tenté de quitter la demeure fixe, l'étroite prison de la vie civilisée pour la vie libre et sauvage de l'état de nature. Comment s'étonner qu'en un pareil pays il se soit trouvé de rustiques docteurs pour condamner la vie sédentaire et ériger le vagabondage en idéal de sainteté ? Où l'homme se sent-il plus près de Dieu que dans la solitude des bois et sous le tabernacle du ciel ? On a remarqué que l'errantisme avait la plupart de ses adeptes dans la région des forêts et les gouvernements du nord, là où les métiers errants ont de tout temps été en honneur, où beaucoup de paysans passent une moitié de l'année hors de leur village, abandonnant leur izba et leur famille, pour chercher du travail en des contrées plus fertiles. Les habitudes locales prédisposaient à la propagande du *strannik*. Le centre de l'errantisme est ainsi dans le gouvernement de Iaroslavl et les régions voisines^[5].

Pour le *strannik*, il n'y a de salut que dans l'isolement et dans la fuite. Il quitte sa maison, sa femme, ses enfants, il quitte le village et la commune où il est légalement inscrit, ne voulant avoir ni famille ni domicile. En signe de rupture avec la société, les pèlerins rejettent les passeports et tous les actes pouvant établir leur identité ; c'est la première condition de l'entrée parmi les vrais chrétiens. Au lieu de passeport, l'errant porte des papiers avec des maximes de la secte ou simplement une croix avec des sentences de ce genre : « Ceci est le vrai passeport visé à Jérusalem ». Il y a des errants de l'un et l'autre sexe. Ils pratiquent une sorte de communisme, nient toutes les distinctions sociales et regardent tous les hommes comme

égaux. Ils se considèrent comme moines et se donnent les noms de frère et de sœur. Avec les plus rigides bezpopovtsy, ils proscrivent le mariage, qui, suivant eux, ne sert qu'à couvrir le péché. À la vie conjugale ils préfèrent les relations illicites, sous prétexte que l'homme marié se voue éternellement au mal, tandis que, chez les célibataires, les faiblesses des sens trouvent leur punition et leur purification dans la condamnation des hommes. Il en est qui s'adonnent en fait à la polygamie, ayant des maîtresses en divers villages, ou traînant avec eux des femmes qui partagent leur vie nomade. Sans moyens réguliers d'existence, les errants ont parfois recours au vol, se justifiant toujours par ce principe, que, le monde étant sous la loi de Satan, toute attaque contre la société est une protestation contre la domination de l'enfer ^[6].

Une pareille doctrine ne peut exiger de chacun l'application immédiate de ses maximes. Comme toutes les sectes dont les dogmes font violence à la nature humaine, les *stranniki* ont dû se partager en deux classes, en deux ordres d'adeptes. Ainsi nos Albigeois qui, eux aussi, croyaient au règne de Satan, proscrivaient le mariage et repoussaient l'Église comme une institution démoniaque ; ils admettaient deux degrés d'affiliation : les parfaits, astreints à toute la rigueur du code cathare, et les simples croyants, autorisés à vivre de la vie ordinaire, à condition de rester en communion avec les parfaits ^[7]. Les *stranniki* ont une organisation analogue. Ils se divisent en deux catégories, les errants proprement dits, les *pèlerins* ou *coureurs*, qui mènent la vie en fuite, et les domiciliés, les sédentaires ou mondains, qui demeurent dans le siècle, payent les impôts et au besoin fréquentent l'Église. La mission de ces derniers est de donner asile à leurs frères plus avancés, ce qui leur a valu le nom d'hébergeurs ou hospitaliers, *strannopriimtsy*. De ces deux classes d'adhérents, les uns sont les initiés de la secte ou les profès de la communauté, les autres en sont les catéchumènes ou les novices.

Les premiers seuls reçoivent le baptême de l'errant, baptême qui se donne de nuit, dans des lieux déserts, et oblige ceux qui l'ont reçu à mener la vie des saints, la vie de pèlerin. Dans leur répugnance pour la société et la nature extérieure, qu'ils considèrent comme également maudites de Dieu, certains *stranniki* n'admettent pour le baptême que l'eau de la pluie du ciel ou l'eau des marais écartés, sous prétexte que les rivières sont souillées par

les adhérents de l'Antéchrist. Chacun de ces pèlerins, homme ou femme, a son écuelle et sa cuiller de bois comme son image de métal ; ils ne prient ni ne mangent avec les profanes, pas même avec les frères qui leur donnent asile. Ils n'ont ni église ni chapelle, mais célèbrent leurs offices dans des retraites secrètes, ou, le plus souvent, dans les forêts, autour d'images qu'ils suspendent aux arbres. Aux hébergeurs on permet, à cause de leur faiblesse, de remettre leur entrée dans la vie parfaite, comme, aux premiers siècles, les prosélytes de la foi chrétienne retardaient souvent le baptême jusqu'à leurs derniers jours. Les donneurs d'asile n'ont du reste qu'un sursis ; avant de quitter cette terre, ils doivent faire acte de vrais chrétiens, abandonner tout lien temporel, quitter maison, femme, enfants. Pris de maladies graves et sentant les approches de la mort, ils se font porter dans les forêts ou les landes écartées, ou au moins dans une demeure étrangère, pour y recevoir le baptême et expirer en pèlerins, en errants. Pendant leur vie mondaine, les receleurs ont souvent, dans leurs izbas, des retraites dissimulées où se retirent les errants de passage. Leurs maisons, disposées de façon à dérouter les recherches de la police, ont plusieurs portes et plusieurs sorties. Les deux classes d'adeptes se reconnaissent à certaines formules, à certains signes. Parfois l'hébergeur loge le pèlerin sans l'interroger, sans lui parler, presque sans le voir. Grâce à cette complicité, les apôtres de la fuite peuvent parcourir d'immenses espaces, prêchant sur leur chemin l'abandon du monde, trouvant partout des asiles sûrs, menant même parfois, à l'abri de leur fanatisme, une vie plantureuse. La dévotion de leurs receleurs les entretient si généreusement que, pour profiter de cette hospitalité, des charlatans et des repris de justice se vouent à la vie de prophètes ambulants^[8].

Le règne de l'empereur Nicolas a été l'époque la plus florissante de l'*errantisme*. Les poursuites n'en faisaient qu'accroître la vogue. Pour recrues, le *strannik* pouvait compter sur les serfs fugitifs, sur les forçats évadés de Sibérie, sur les déserteurs, alors que le service militaire, durant plus de vingt ans, équivalait à une mort civile. La secte se propageait dans les régiments et dans les prisons ; elle trouvait des néophytes et des missionnaires dans cette nombreuse classe de *brodiagi*, de vagabonds sans passeport, si rudement pourchassés par la police. C'est surtout dans cette branche extrême de la *bezpopovsichine* que le *raskol* se montrait

l'expression des résistances populaires aux vexations de l'état social, au long service militaire, à la bureaucratie allemande, au servage. En certains gouvernements du nord-est, on arrêtait chaque année des centaines d'errants. Alors s'établissaient entre eux et la police des dialogues de ce genre^[9]. « As-tu un passeport ? — Oui. » Et le pèlerin présentait une feuille rédigée dans un jargon apocalyptique avec des maximes comme celle-ci : « Celui qui te persécute se prépare une place dans l'enfer. » « D'où tiens-tu ce passeport ? demandait l'agent du gouvernement. — Il vient du Roi des cieux, du tout-puissant monarque de l'univers, répondait le pèlerin. — Tu n'as pas de passeport légal ? — Non. — Pourquoi cela ? — Parce que ces feuilles de la police portent le sceau de l'Antéchrist. (Les errants désignent ainsi les armes impériales.) — Tu veux aller en prison ? reprenait l'interrogateur. — Je suis prêt à tout souffrir, les tourments ne m'effrayent pas. Je ne crains ni les bêtes féroces, ni les ministres de Satan. » Et, dans son exaltation, le *strannik* continuait sur ce ton, imitant à son insu, devant l'*ispravnik*, le langage des chrétiens des *Acta martyrum* devant le proconsul. Plus on en condamnait, plus il apparaissait de ces forcenés, la persécution étant pour beaucoup l'attrait de ces sombres doctrines. Aujourd'hui même l'errantisme n'est pas mort. On entend parfois encore signaler le passage de ses prophètes. Vers la fin du règne d'Alexandre II, un certain Nikonof, ancien déserteur comme le fondateur de la secte, prêchait ainsi le vagabondage aux paysans du gouvernement d'Olonets. La police l'arrêtait en 1878 ; elle avait déjà mis deux fois la main sur cet apôtre de la fuite ; mais, la première fois, il s'était échappé ; la seconde, il avait été délivré par les moujiks du voisinage. Pour s'en emparer dans son asile, il fallut profiter d'un moment où les paysans étaient occupés à leurs travaux. On en vient rarement aujourd'hui à de pareilles extrémités. S'il donne toujours des signes de vie, l'errantisme semble, lui aussi, en train de se transformer. Le farouche pèlerin qui personnifiait toutes les aberrations des énergumènes de la *bezpovostchine* tend, à son tour, à s'humaniser. Les vues de ces intransigeants du schisme se sont curieusement modifiées. Certains de leurs apôtres inclinent, assure-t-on, à une sorte de mysticisme empreint de rationalisme. Ils réduisent le dogme et l'Écriture en allégories, rejetant les fêtes, les jeûnes et tout le culte extérieur. Ce n'est pas là un phénomène unique dans l'histoire du *raskol*. Cette sorte de volte-face de

l'extrême gauche des vieux-croyants est plus marquée encore chez une ou deux autres sectes. Cela vaut la peine qu'on s'y arrête.

Entre les hérésies issues du schisme du dix-septième siècle, nous mentionnerons encore les *muets*, les *nieurs*, les *non-priants*. Les muets ou silencieux, *moltchalniki*, ont été signalés, à une époque récente, en Bessarabie, sur le bas Volga, en Sibérie. De cette secte l'on sait peu de chose, et cela se comprend. Pour elle, la première condition du salut est le silence. Les *moltchalniki* renoncent à la parole, prenant peut-être, eux aussi, à la lettre certains conseils des Écritures. Haxthausen ^[10] raconte que, sous Catherine II, un gouverneur de la Sibérie, du nom de Pestel, s'était en vain amusé à les mettre à la torture pour leur ouvrir la bouche. Il avait eu beau leur faire bâtonner la plante des pieds et verser sur le corps de la cire brûlante, il n'avait pu leur arracher une parole. Les tribunaux modernes n'ont guère été plus heureux. Sous Alexandre II, en 1873, des silencieux des deux sexes se laissaient condamner à la déportation par le tribunal de Saratof, sans répondre un seul mot à aucune question, assistant à toute la procédure en spectateurs indifférents. Peut-être ces muets ne sont-ils qu'une variété d'errants. Se taire est encore une manière de se retrancher du monde et de rompre avec le siècle. Parmi les sectaires du bas Volga, désignés par le clergé sous le nom de Montanistes, il s'en trouvait, vers 1855, qui avaient fait vœu de silence, errant dans la campagne en contrefaisant les muets ou les idiots ^[11].

Les *nieurs* sont un peu mieux connus. Ils soutiennent que, depuis Nikone et le rejet du sacerdoce, il n'y a sur terre plus rien de sacré : tout, disent-ils, a été emporté au ciel. Ils arrivent ainsi à la négation de tout culte extérieur, repoussant les cérémonies, les sacrements, les images, n'admettant que le recours direct au Sauveur, d'où ils sont aussi nommés Confrérie du Sauveur.

Les instincts négatifs en germe dans la *bezpopovstchine* se déploient librement chez les non-priants, *némoliaki*. Ici on voit le *raskol*, parvenu au dernier terme de son évolution, aboutir aux antipodes de son point de départ. Le fondateur des non-priants est, croit-on, un cosaque du Don, nommé Zimine, passé des *popovtsy* aux sans-prêtres. C'était un brave

soldat, décoré de la croix de Saint-Georges ; son enseignement lui valut d'être expédié au Caucase, en 1837. On ne sait ce qu'il y devint. Sa doctrine repose sur une conception originale, celle des quatre âges ou saisons du monde. Ces quatre âges sont : le printemps ou l'âge anté-paternel, de la création à Moïse ; l'été ou l'âge du Père, de Moïse au Christ ; l'automne ou l'âge du Fils, du Christ à l'an 1666 ; l'hiver ou l'âge de l'Esprit, qui a commencé avec l'hérésie nikonienne pour continuer jusqu'à la fin des temps. Ce calendrier théologique dérive manifestement de l'idée de maints *raskolniks* que le règne de l'Antéchrist forme une des grandes époques de l'histoire humaine ; ce qu'il a de particulier, c'est que, pour les non-priants, l'ère de l'Antéchrist devient l'âge de l'Esprit.

La hiérarchie ayant laissé s'éteindre le flambeau de la foi, le culte ancien est abrogé. Le salut ne peut plus être obtenu à l'aide de rites matériels. Toutes les cérémonies extérieures ayant perdu leur vertu. Dieu ne doit plus être adoré qu'en esprit, il n'accepte qu'un culte spirituel. Les prières de nos lèvres ont cessé de lui plaire ; Dieu n'a que faire des oraisons lues dans les livres ou apprises de mémoire. La seule prière qui lui agréée est celle qui sort du cœur et est prononcée en esprit. Et encore, à quoi sert-il de rien demander à Dieu ? Notre Père céleste ne sait-il pas, sans que nous le lui demandions, tout ce dont nous avons besoin ? Poussant leur principe jusqu'à ses dernières conséquences, les non-priants repoussent les fêtes, les jeûnes, les reliques, les images, et jusqu'à la croix devenue inutile sous le règne de l'Esprit. Ils ont renoncé au baptême, aussi bien qu'aux autres sacrements. Ils se marient sans prières ni cérémonies, disant qu'il suffit du consentement des époux et des parents. Ils condamnent les rites des funérailles comme une sorte d'impiété, soutenant que le corps qui appartient à la terre doit simplement être rendu à la terre.

Le principe du culte de l'Esprit, ils l'appliquent aux Écritures, affirmant qu'elles doivent être entendues dans un sens spirituel. Partant de cette maxime, ils ne voient que des allégories dans les dogmes du christianisme ou les faits évangéliques. La naissance, la passion, la mort, la résurrection du Christ ne sont pour eux que des symboles. Ainsi la vierge Marie est la vertu dont naît le Verbe divin. Ils interprètent de même le second avènement du Sauveur, le jugement dernier, la résurrection des morts, qui s'accomplit chaque jour par la conversion des pécheurs. Selon certains investigateurs,

ils en seraient venus à nier l'immortalité future, disant qu'après la mort il n'y a rien^[12].

Tel est le dernier terme du *raskol*. Après avoir, durant plus de deux siècles, poussé des branches en tout sens, cet arbre touffu, qui a ses racines dans la superstition, a pour dernier fruit le rationalisme ; sur cette tige arrosée du sang des martyrs, la fleur suprême est le déisme. Si peu de sans-prêtres vont aussi loin que les non-priants, beaucoup en religion inclinent également à une sorte de radicalisme. L'absence de toute hiérarchie, les controverses des sectes, la libre interprétation de l'Écriture, demeurée la seule autorité debout parmi les *bezpovttsy*, les acheminent sur les routes du rationalisme. Des vieux livres qu'ils s'obstinent à garder, ils tirent peu à peu des idées nouvelles, qui eussent singulièrement scandalisé leurs premiers pères. Ces héritiers des défenseurs de la lettre protestent de plus en plus contre le littéralisme. Le plus choquant de leurs dogmes, le règne actuel de l'Antéchrist, est devenu, pour beaucoup, le principe d'un renouvellement spirituel. L'entendant d'une manière allégorique, ils ont étendu la même méthode à d'autres croyances. Dans leurs polémiques avec les orthodoxes, il n'est pas rare d'entendre des cosaques *raskolniks* dire que « nous vivons sous de nouveaux cieux », idée qui ouvre un large champ aux nouveautés et aux hardiesses de toute sorte. Au rebours de leurs ancêtres qui regardaient la religion comme un tout immuable, auquel nul ne pouvait changer un iota, ils en viennent à lui appliquer l'idée moderne la plus opposée à la vieille foi, l'idée d'évolution. Plusieurs soutiennent que ce qui était bon à un autre âge, pour les chrétiens enfants, ne convient plus au nôtre pour les chrétiens adultes. Les noms de vieux-croyants et de vieux-ritualistes, dont ils aimaient à se parer autrefois, beaucoup les rejettent pour s'intituler simplement chrétiens, disant que les vieux-croyants sont les gens de l'Église, ou encore ceux de l'ancienne loi, les juifs. Le reproche de faire consister la religion dans les cérémonies, nombre de sans-prêtres et même de *popovtsy* le renvoient avec dédain à la hiérarchie officielle. Les non-priants ne sont pas seuls à transformer les dogmes et les sacrements en symboles. Il s'en trouve d'autres pour dire que la vraie communion, c'est de se nourrir de la parole du Christ et de vivre selon sa loi. Quelques-uns vont, dans leurs controverses avec les orthodoxes, jusqu'à infirmer l'autorité de l'Écriture, prétendant qu'il faut croire avant tout à l'évangile écrit dans le

cœur. L'extrême gauche du schisme aboutit aux mêmes conclusions que des sectes radicales parties du pôle opposé.

Si tout mysticisme n'a pas disparu de la *bezpapovstchine*, il s'y allie souvent avec un rationalisme ingénu. Cette combinaison de rationalisme et de mysticisme semble même un des traits du caractère religieux de la Russie moderne. La masse des *raskolniks* est assurément loin d'avoir dépouillé toutes les traditions et les préventions de l'ancienne foi ; mais, presque partout, s'insinuent chez eux des dées étrangères à leurs pères. Dans les vieilles outres fermente un vin nouveau qui risque de les faire éclater.

-
1. ↑ Cet André Denissouf et son frère Simon, aussi l'un des chefs du schisme, étaient des hommes cultivés et de haute naissance ; ils s'appelaient de leur nom princes Mychetsky. C'est là une exception qui ne se rencontre qu'au premier âge du *raskol*.
 2. ↑ K. Nadejdine, *Spory bezpopovtsef... o braké*. Vladimir 1877. Cf. J. Nilsk *Semeinaïa Jizn v rousskom raskolé*.
 3. ↑ Livanof, *Raskolniki i Ostrojniki*, t. I, p. 129, cite à ce propos une épigramme qui se peut traduire ainsi :

Pharaon tuait les enfants
Comme Hérode les innocents ;
Ce n'étaient là que peccadilles,
Car tous deux faisaient grâce aux filles ;
Nous tuons tous nos nourrissons,
Les filles avec les garçons.

4. ↑ Iousof, *Rousskie Dissidenty*, p. 100, 101.
5. ↑ Par une rencontre qui mérite d'être signalée, ce gouvernement est à la fois un de ceux où la population est le plus lettrée ; où les sectaires, les sans-prêtres notamment, sont le plus nombreux, et où les mœurs sont le plus relâchées : sur quatre filles, il y a une fille mère. Voyez Besobrazof, *Études sur l'économie nationale de la Russie*, t. II (1886).
6. ↑ *Zapiska o strannitcheskoï eresi*, Sbornik, t. II, p. 39 et suiv.
7. ↑ Voy. Alb. Réville, les Albigeois (*Revue des Deux Mondes*, 1^{er} mai 1874).
8. ↑ *La Russie errante. Vagabonds et Serviteurs du Christ : Otetchestvennyia Zapiski*, juillet 1876.
9. ↑ Livanof, *Raskolniki i Ostrojniki*, t. I, p. 6, 7.
10. ↑ *Studien*, t. II, p. 346.
11. ↑ *Sbornik prav. sved. o rask.*, t. II. *Sved. o Montanskoï sekté*.
12. ↑ Iousof, *Rousskie Dissidenty*, p. 88.

CHAPITRE VII

Sectes non issues du schisme : leur division en deux groupes. Les mystiques : *khlysty* ou flagellants.

— Caractère général des sectes mystiques ; le prophétisme, les incarnations. Christs et Mères de Dieu. — Légende et doctrines des flagellants. Leurs rites. Comment ils se procurent l'extase. — *Khlysty* dans les monastères. *Khlysty* civilisés. — Les *skakouny* ou sauteurs. Les rites licencieux. L'amour en Christ. — Les rites sanglants. Comment communiaient certains sectaires.

Le schisme provoqué par la réforme liturgique de Nikone n'est que l'étage supérieur du *dissent* russe. Au-dessous du *raskol* proprement dit, au-dessous des vieux-croyants hiérarchiques ou « sans-prêtres », viennent des sectes étrangères à la rébellion du dix-septième siècle, sectes d'une autre origine, d'un autre esprit, parfois plus gnostiques que chrétiennes, qui montrent le caractère populaire sous une face nouvelle. Leur point de départ n'est plus une rupture avec l'Église nationale au nom de la tradition orthodoxe, c'est une révolte contre l'orthodoxie orientale, parfois même contre toute la tradition chrétienne. Envisagées dans leur ensemble, les sectes russes présentent ce singulier contraste que les unes sont minutieuses et les autres radicales, que les unes semblent ne s'attacher qu'à des détails insignifiants, et que les autres rejettent d'un seul coup tout le dogme avec le culte, en sorte qu'on y trouve les deux extrêmes opposés, le conservatisme le plus étroit, les innovations les plus révolutionnaires. Ce contraste tient à la fois au caractère national, en tout excessif, et à la constitution de l'Église orientale. Comme dans le catholicisme romain, toutes les pierres de l'édifice dogmatique en sont tellement jointes qu'on n'y peut repousser une croyance sans les renverser toutes.

À travers leur variété et leurs oppositions, les sectes étrangères au *raskol* du dix-septième siècle ont toutes un point de vue commun : à l'inverse du schisme, elles font peu de cas du rituel, peu de cas des cérémonies. Au lieu de s'attacher à la lettre et au sens littéral, elles proclament le culte de l'esprit, se vantant de professer un christianisme spirituel. À cet égard, ces hérésies, d'ailleurs si diverses, peuvent être regardées comme une réaction

contre « la vieille foi » et contre le formalisme des vieux-croyants. Chez elles, le génie moscovite s'affranchit des formes aussi bien que des traditions du culte, il s'émancipe de tout joug, et, s'abandonnant à son penchant pour les solutions logiques, il va droit à leurs dernières conséquences.

Les origines de ces différentes sectes sont plus ou moins obscures. Les racines en semblent plonger au delà des limites du sol national, les unes en Orient, les autres en Occident, tenant à la fois à l'Europe et à l'Asie, se reliant en même temps aux croyances perdues des premiers siècles de notre ère et aux aveugles tâtonnements de la conscience moderne. Plusieurs de ces hérésies ont pu être rattachées historiquement à l'influence étrangère, au contact de l'Europe avant ou depuis Pierre le Grand ; elles montrent cette influence sous un des côtés les moins connus, sous le seul peut-être par lequel le peuple en ait été directement atteint. Aux principales de ces sectes, quelques prélats orthodoxes ont, en souvenir de leur filiation supposée, ou en raison de certaines ressemblances, donné le nom de *quakérisme* russe. Les doctrines ainsi désignées sont trop multiples, trop originales, même dans l'imitation, pour être affublées d'un nom étranger. Comme dans les hérésies du premier âge de l'Église, on y rencontre un singulier mélange de naturalisme et de mysticisme, un amalgame bizarre de notions païennes et d'idées chrétiennes. La ressemblance entre ces ignorantes sectes de paysans et les plus célèbres hérésies du monde romain est parfois si frappante que des sectes modernes ont reçu du clergé russe des noms antiques^[1].

Unanimes à proclamer le culte de l'Esprit, les sectes radicales ou excentriques se partagent en deux groupes, en deux camps, selon qu'elles en appellent à l'imagination ou à la raison, aux transports de l'inspiration ou aux calculs de la réflexion. Elles se divisent ainsi en sectes mystiques et en sectes rationalistes, les unes penchant vers le vieux gnosticisme, les autres vers une sorte de nouvelle Réforme ; les unes reproduisant, exagérant même les égarements des plus aveugles illuminés, les autres inclinant à un culte épuré, à un christianisme dépouillé de dogmes et de rites, fort voisin du protestantisme libéral de l'Occident.

Il est des îles ou des continents isolés, l'Australie, par exemple, où se sont retrouvées vivantes des formes animales ou végétales qui semblaient propres à des créations antérieures, ne s'étant ailleurs rencontrées qu'à l'état

fossile. La Russie offre à l'Europe un phénomène analogue. Au fond de ses campagnes se cachent des doctrines étranges, de difformes et monstrueuses hérésies, qui paraissent appartenir à l'âge hybride des croisades ou de la Rome impériale. En face de ces débris d'un passé qui semble se survivre, s'élèvent des doctrines réformatrices ou révolutionnaires à la moderne, inachevées et comme embryonnaires, dont les témérités semblent un effort vers un monde nouveau, en sorte qu'au fond même de ces aberrations religieuses, on voit l'esprit russe, attiré en sens inverse vers deux pôles contraires, se débattre entre un passé suranné et un avenir indécis. Cela seul donnerait un intérêt aux plus originales de ces manifestations populaires. Dans les balbutiements de ces confuses hérésies, on croit parfois saisir les secrètes aspirations d'un peuple souvent accusé de mutisme, parce qu'il n'a guère parlé d'autre langue que la religion.

Les hérésies à formes primitives, archaïques, les hérésies mystiques, ont pour caractère commun le prophétisme, la croyance à d'incessantes communications du ciel par l'inspiration et les visions. Selon ces illuminés, la période de révélation n'est pas close, ou elle s'est rouverte pour le monde moderne. Comme il y a des prophètes, il y a encore des incarnations de la Divinité. Le peuple juif n'est pas le seul qui ait eu le privilège de voir descendre dans son sein le fils de Dieu. Telle bourgade des bords du Volga ou de l'Oka prétend à la même gloire que Bethléem. Les paysans de tel district reculé ont entendu de nouveaux christes révéler aux hommes une nouvelle loi. De tous les pays chrétiens, la Russie est celui où de semblables prétentions se sont produites avec le plus de cynisme ou de naïveté ; c'est peut-être le seul où des imposteurs ou des hallucinés puissent encore s'arroger avec succès le nom de Dieu. « Je suis le Dieu annoncé par les prophètes, descendu une seconde fois sur la terre pour le salut du genre humain, et il n'y a pas d'autre Dieu que moi », dit, dans le premier de ses douze commandements, Daniel Philippovitch, le dieu incarné des *khlysty*^[2]. Une telle affirmation caractérise l'état mental d'une partie du peuple ; cet opiniâtre anthropomorphisme recouvre une sorte de paganisme inconscient, d'incurable polythéisme semblable à celui au milieu duquel s'est propagé l'Évangile.

Les deux principales de ces sectes mystiques, deux sectes souvent considérées comme le prolongement l'une de l'autre, sont les *khlysty*, flagellants ou *fouetteurs*, et les *skoptsy*, eunuques ou mutilés. Le nom de flagellants ou de *khlysty* n'est qu'un sobriquet, faisant allusion à une pratique réelle ou supposée des sectaires ; l'Europe du moyen âge a eu aussi ses flagellants. Les adeptes de ces mystiques doctrines s'étant donné à eux-mêmes le titre de *communauté du Christ ou des Christs*, en russe *khristovstchina*, leurs adversaires en ont par dérision fait *khlystovstchina*. Les noms que les *khlysty* s'attribuent le plus fréquemment sont ceux d'*hommes de Dieu* (*lioudi Bojii*) et de *société des frères et sœurs*. Tandis que le clergé les a rapprochés des quakers, le peuple les désigne souvent sous le sobriquet de *farmazons*, c'est-à-dire de francs-maçons. Le terme générique de *khlysty* peut du reste s'appliquer à des mystiques de diverse sorte. On connaît mal l'origine de ces *hommes de Dieu*. D'après les uns, la *khlystovstchine* est une hérésie d'une haute antiquité ; elle serait venue aux Russes des Bulgares ou de l'Orient, avec l'orthodoxie grecque. D'après les autres, elle est née en Russie, vers le milieu du dix-septième siècle, au contact des marchands de l'Occident, qui déjà fréquentaient Moscou. Selon quelques écrivains, les *khlysty* se rattacheraient à un religionnaire allemand du nom de Kuilmann, arrêté comme fauteur d'hérésie sous la régente Sophie, et brûlé publiquement à Moscou, en 1689. Ce Kuilmann, dont les idées rappelaient celles de Bœhm, rejetait l'Écriture et prêchait le règne de l'Esprit, en se donnant, dit-on, pour le Christ. Ayant peu de succès parmi ses compatriotes, il se serait retourné vers les Russes et aurait fait parmi eux plusieurs prosélytes.

Les *khlysty* du peuple s'attribuent une origine nationale en même temps que surnaturelle. Ils ont, sur leurs premiers prophètes, un déserteur du nom de Daniel Philippovitch et un serf des Narychkine du nom d'Ivan Souslof, leur tradition, ou mieux leur évangile. Cet évangile n'a pas eu d'évangéliste ; un de leurs dogmes fondamentaux est de ne pas écrire leurs doctrines, tant pour laisser toute liberté à l'inspiration que pour dérober aux profanes les mystères de la foi et les secrets du culte. Lorsque leur dieu parut sur la terre russe, un de ses premiers préceptes fut de ne point confier ses enseignements à la plume, un de ses premiers actes de jeter tous ses livres au Volga. Le livre de la vie qu'il faut s'appliquer à lire est écrit au

fond de nos âmes. Selon la tradition des *khlysty*, c'est sous le règne de Pierre le Grand que la vraie foi s'est révélée à la Russie. Elle lui fut apportée par le Père éternel, qui, au milieu de nuages de feu, descendit sur le mont Gorodine, dans le gouvernement de Vladimir, et y prit la forme humaine. Dieu le père, ainsi incarné, portait parmi les hommes le nom de Daniel Philippovitch ; ses adorateurs lui donnent le titre à l'aspect gnostique de Dieu Sabaoth. Daniel Philippovitch engendra, d'une femme âgée de cent ans, un paysan du nom d'Ivan Timoféévitch Souslof, qu'avant de monter au ciel il reconnut pour son fils et son christ. Avec le réalisme de la plupart de ces sectes populaires, les adorateurs de Daniel Philippovitch et d'Ivan Timoféévitch s'intitulent *adorateurs du Dieu vivant*. On dirait que ces *lioudi Bojii* ont besoin de personnifier la Divinité dans un homme, besoin d'en avoir sous les yeux un représentant visible. De là, chez eux, toute une série de christes, se succédant par une sorte de filiation ou d'adoption. Chaque génération a le sien, chaque communauté se montre avec son christ en chair et en os.

Cette grossière hérésie semble parfois aboutir aux mêmes conclusions que les raffinements symboliques de telle ou telle philosophie. Il semble que, d'après l'enseignement de certains *khlysty*, il dépende de l'homme de s'unir à la Divinité et de l'incarner dans ses membres. Chez eux, cette incarnation spirituelle est en quelque sorte facultative ; tout croyant peut y être appelé. L'Esprit saint, qui souffle où il veut, peut descendre sur tous et en faire des christes. Aussi est-il des communautés où les sectaires s'adorent les uns les autres, se rendant une sorte de culte mutuel. Comme Jésus devint Dieu par sa sainteté, ils aspirent à devenir des hommes-dieux. Cette divinisation de l'être humain est accessible à la femme aussi bien qu'à l'homme. Tandis que celui-ci reçoit le titre de christ, celle-là prend celui de sainte vierge ou de mère de Dieu, *bogoroditsa*. Il y a ainsi des multitudes de christes et de saintes vierges, sans compter les prophètes et les prophétesses. À quelques femmes les *khlysty* ont même décerné le titre de déesse (*boghiniia*). Cette sorte de mystique apothéose est sans doute un des attraits de la secte.

La légende de leur premier christ est une curieuse et enfantine parodie de l'Évangile. Ivan Timoféévitch se choisit douze apôtres avec lesquels il prêcha, sur les bords de l'Oka, les douze commandements de son père

Sabaoth. Arrêté sur l'ordre du tsar, le nouveau christ fut flagellé, brûlé, torturé de toute façon, sans que rien lui pût arracher le secret de sa foi. À la fin, il fut crucifié près de la porte sainte du Kremlin ; mais, enterré le vendredi, il ressuscita dans la nuit du samedi au dimanche. Cette légende, effrontément calquée sur le récit évangélique, fut peut-être inspirée à l'origine par le supplice de Kullmann ; elle ne suffit point aux adorateurs d'Ivan Souslof. Pour ce christ de moujiks, ce n'était pas assez d'une passion et d'une résurrection : Ivan Timoféévitch, arrêté de nouveau, est de nouveau crucifié. Pour mieux prévenir tout retour à la vie, les persécuteurs écorchent le cadavre de leur victime ; mais, une femme ayant jeté un linceul sur les membres sanglants du dieu, ce linceul lui reforme une nouvelle peau, et le christ de l'Oka ressuscite une seconde fois pour vivre de longues années sur la terre russe, avant de monter au ciel s'unir à son père.

Pendant plus d'un siècle, les *khlysty* du centre de l'empire honorèrent pieusement tout ce qui rappelait leurs dieux incarnés, les villages où l'un et l'autre étaient nés, les maisons où ils avaient habité, les lieux où ils avaient été ensevelis avant leur ascension. Regardant d'ordinaire le mariage comme une souillure, ces *khlysty* en permettaient l'usage aux membres de la famille d'Ivan Souslof ou de Daniel Philippovitch, afin de ne point laisser tarir le sang qui coulait dans les veines du rédempteur. Au bourg de Staroïé, à 30 verstes de Kostroma, vivait encore, à la fin du règne de Nicolas, une fille du nom d'Ouliana Vassilief, que les *khlysty* regardaient comme une sorte de divinité, parce qu'elle était le dernier rejeton de la race de Daniel Philippovitch. Pour mettre fin au culte dont elle était l'objet, le gouvernement dut faire enfermer la sainte des sectaires dans un couvent. Privés de la famille de leur dieu, les hérétiques continuèrent à témoigner leur vénération aux lieux sanctifiés par sa présence. Une maison de Moscou, jadis habitée par Daniel Philippovitch, fut longtemps pour eux une sorte de *santa casa*, et le village de Staroïé resta leur Bethléem ou leur Nazareth. Il y a dans ce village un puits qui avait le privilège de leur fournir l'eau avec laquelle se cuisait le pain qui servait à leur communion. Le transport se faisait en hiver, lorsque l'eau gelée se laissait aisément charrier en bloc.

L'inepte légende de la double mort et résurrection d'Ivan Souslof explique mal le succès d'une secte qui a pénétré dans toutes les provinces

de l'empire. Les douze commandements de Daniel Philippovitch, prêchés par son fils Ivan, n'en paraissent pas donner davantage la raison ; c'est un code d'ascétisme : l'un prohibe l'usage des boissons fermentées, l'autre l'assistance aux noces et aux festins. Le serment et le vol sont condamnés, le mariage et l'union des sexes sont absolument interdits^[3]. Aux jeunes gens il est enjoint de ne pas se marier ; aux époux, de vivre en frère et sœur. C'est un des points par où les *khlysty* donnent la main aux plus exaltés des sans-prêtres, auxquels ils peuvent avoir fait plus d'un emprunt. Des douze commandements attribués à Daniel Philippovitch, il en est deux qui recèlent peut-être les deux grandes causes du succès de la secte ; c'est le précepte qui commande de croire au Saint-Esprit et celui qui ordonne de garder le secret. Croyez à l'Esprit, c'est-à-dire à l'inspiration, croyez à vous-même, croyez aux transports et aux illusions de l'imagination ; c'est, sous une brève formule, la liberté des visions et la promesse de l'extase, avec toutes les fascinations du mysticisme. À cette séduction, le secret en ajoute une autre : de tout temps, les cultes voilés d'ombres et enseignés à voix basse ont eu, pour la tête ou les sens des adeptes, un attrait semblable à un délicieux vertige. On sait les voluptés de l'initiation et le charme des dévotions clandestines qui donnent à la religion la saveur de l'intrigue et la troublante douceur des émotions prohibées. « Ces préceptes, dit le Dodécalogue de Daniel Philippovitch, garde-les en secret ; ne les révèle ni à ton père ni à ta mère. Qu'on te frappe avec le knout, qu'on te brûle avec le feu, souffre sans rien dire. » Et le prosélyte admis dans la communauté, après avoir passé par plusieurs épreuves, doit jurer « de garder le silence sur tout ce qu'il verra ou entendra, sans se plaindre ni s'effrayer du knout, du feu ou du glaive ». Une telle discipline explique comment ces hérésies ont été longtemps si mal connues. Pour se mieux dérober aux regards profanes, les *khlysty* comme les *skoptsy*, comme tous les sectaires qui sortent virtuellement du christianisme, demeurent extérieurement dans l'Église, en fréquentant les offices et les sacrements.

Le succès des *khlysty* semble moins provenir de leur morale ou de leurs dogmes que de leurs rites cachés. Comme chez toutes les doctrines qui fuient le jour, comme dans les mystères du paganisme antique et les secrètes réunions des premiers chrétiens, on a, chez les *khlysty*, soupçonné d'immorales pratiques, de nocturnes débauches. Si quelques-unes de leurs

communautés ont justifié de semblables soupçons, il n'est pas besoin de cette grossière amorce pour expliquer la diffusion de pareilles sectes. En telle matière, les apparences sont quelquefois trompeuses ; on peut être induit en erreur par les ardentes similitudes, les vives et voluptueuses images chères aux mystiques. Dans les assemblées des hommes de Dieu, comme dans celles de la plupart des illuminés, les sens ont un rôle, mais ce n'est, le plus souvent, qu'un rôle auxiliaire. Il n'y a là qu'un procédé mystique. C'est au corps d'agir sur l'esprit, c'est aux sens de préparer à l'extase. Non contentes de s'élever à Dieu sur les ailes de la prière ou de la contemplation, par les voies spirituelles qu'indique l'Église, certaines âmes, impatientes des lenteurs d'une telle méthode, cherchent à s'unir à Dieu par des routes plus courtes, appelant à leur aide des moyens artificiels et des excitants physiques. L'extase trop longue à venir, on s'ingénie à se la procurer par le vertige des sens. On invente pour cela des procédés mécaniques, on emploie des recettes matérielles. Il y en a de plusieurs sortes, en usage chez les visionnaires de tous les temps et de toutes les religions. Sous prétexte d'atteindre Dieu par l'esprit, c'est au corps qu'on a recours. En prétendant se détacher de la terre et des sens, en aspirant à se transfigurer pour une heure en de purs esprits, les mystiques peuvent ainsi tomber dans une sorte de matérialisme. Tel est le cas des *khlysty*. Comme plusieurs cultes de l'antiquité, comme quelques sectes anglo-saxonnes de nos jours, ils ont dans le service divin donné une place au mouvement corporel. La danse est, non moins que le chant, un des éléments de leur office. Chez les *hommes de Dieu*, le rite habituel est un mouvement circulaire, une sorte de ronde ou de tournoiement, en usage, dans le même dessein, en différents pays, par exemple chez les *derviches* musulmans et chez les *shakers* d'Amérique.

Les *khlysty* se rassemblent d'ordinaire de nuit. Hommes et femmes sont vêtus de blanc. Après l'ouverture du service par des cantiques propres à la secte et des invocations au dieu Daniel et au christ Ivan, le chef de la communauté lit des passages de l'Écriture, par exemple les *Actes des apôtres*, à ces paroles de saint Pierre, empruntées au prophète Joël : « Il arrivera dans les derniers jours, dit le Seigneur, que je répandrai mon Esprit sur toute chair, et vos fils et vos filles prophétiseront, et vos jeunes gens verront des visions, et vos vieillards songeront des songes. » Alors

commence une scène plus ou moins semblable à celles que les voyageurs vont chercher, en Turquie et dans les pays musulmans, aux *tékiés* des derviches tourneurs. Quelques adeptes se mettent à se mouvoir en rond. Le reste des assistants les imitent peu à peu : ils tournent, lentement d'abord, puis avec une rapidité croissante, bientôt vertigineuse. Hommes et femmes, jeunes et vieux, frappés d'une sorte de frénésie contagieuse, sont emportés dans le même tourbillon ; ils tournent d'abord en cercle, chantant et poussant des çoupirs et des sanglots, les hommes au centre, les femmes en dehors. Puis, quand l'excitation est à son comble, ils rompent la ronde sacrée. Chacun suivant son inspiration, la piété et les transports prennent différentes formes. L'un, saisi d'un tremblement convulsif, cherche l'extase dans un mouvement uniforme ; l'autre frappe bruyamment le sol, trépigne des pieds et bondit en l'air ; l'un va se balançant dans une sorte de valse furieuse ; l'autre pivote sur lui-même, les bras en croix, les yeux fermés, comme insensible à toute chose. Il en est qui s'hypnotisent en regardant un point fixe, par exemple une colombe peinte au plafond. Chez les *khlysty*, comme chez les derviches, il y a des dévots si habiles à ces saints exercices, qu'à la rapidité de leur mouvement rotatoire ils semblent immobiles ; au lieu d'un homme, l'œil ne perçoit plus qu'un fantôme incertain. Les vêtements des mystiques tourneurs se gonflent, leurs cheveux se dressent sur la tête, l'air tourbillonne dans la salle. Les *khlysty* offrent alors un spectacle bizarre et presque effrayant, qui doit agir sur les nerfs des prosélytes non moins violemment que la danse elle-même. Dans leur emportement, les fanatiques perdent toute conscience du monde extérieur : un haut fonctionnaire m'affirmait qu'on avait vu la police surprendre leurs réunions et pénétrer au milieu d'eux sans que les malheureux s'en aperçussent et suspendissent leurs danses. Ils ne cessent de tourner que pour tomber d'épuisement. Si quelques-uns sont pris de syncope ou de convulsions, c'est un signe de la venue de l'Esprit. De leur bouche sortent des sanglots entrecoupés, et leur front ruisselle de sueur, comme le corps d'un baigneur au sortir des étuves russes. Cette sorte de défaillance, cette sueur dont dégouttent leurs membres, les forcenés les comparent à la faiblesse et à la sueur de sang du Christ au jardin de Gethsémani, de même qu'en balançant leurs bras étendus ils prétendent, dans leurs danses, imiter le battement de l'aile des anges.

Ces valse religieuses portent, chez les *khlysty*, le nom expressif de *radénié*, c'est-à-dire de *ferveur*. Elles sont, pour eux, une jouissance divine, en même temps qu'une pieuse cérémonie. Ils aiment à sentir leurs yeux se voiler, leur tête se troubler, leur poitrine s'oppresser. Ces danses progressivement accélérées, ce tournoiement prolongé, agissent sur les nerfs et le cerveau d'une façon analogue à certaines boissons fortes ou à certains narcotiques. Au premier étourdissement succède une sorte d'ivresse, d'hallucination, comparable à celle que provoque l'opium ou le *haschisch*. Les *khlysty* appellent eux-mêmes ces rondes sacrées leur boisson ou leur bière spirituelle, *doukhovnoié pivo*. Ils ont parfois, dans le même dessein, recours à d'autres artifices, notamment aux verges et à la flagellation, ce qui justifierait leur nom vulgaire de *flagellants*. Il en est, dit-on, qui se frappent de verges dans leurs danses, ou qui se brûlent à la flamme des cierges. C'est à la suite du *radénié* que vient l'heure des prophéties. Des phrases entrecoupées, souvent insaisissables, des mots incohérents et incompréhensibles sont accueillis comme des révélations en langues inconnues. Dans cet état d'exaltation, les sectaires croient que c'est l'Esprit Saint qui parle par leur bouche. Ils expliquent ainsi comment, le plus souvent, leurs prophètes ne comprennent ni ne se rappellent eux-mêmes ce qu'ils ont prophétisé. Non contents de se procurer des extases et des révélations, certains *khlysty* ont des recettes pour se procurer des visions. C'est ainsi que, dans leurs *radéniia*, ils dansent parfois toute une nuit autour d'une cuve pleine d'eau. Lorsque la salle se remplit de vapeurs et que l'eau de la cuve vient à se troubler, les tourneurs en délire tombent à genoux, s'imaginant voir un nuage sur la cuve et dans ce nuage le Christ, sous la forme d'un jeune homme brillant de lumière. Dans toutes les folies de ce genre, il faut faire la part de l'exaltation réciproque des fanatiques, de la contagion magnétique qui accroît le délire des uns de la démence des autres. Ces assemblées d'hommes et de femmes à la recherche de l'extase suscitent des accidents nerveux, des convulsions, des crises de catalepsie et tous ces phénomènes d'hypnotisme que les âmes simples prennent pour des marques d'inspiration ou de ravissement céleste. C'est ce qui s'est vu en France, au dix-huitième siècle, chez les trembleurs protestants des Cévennes et chez les convulsionnaires du cimetière Saint-Médard.

Les *hommes de Dieu* se divisent en groupes désignés du nom de *korabi*, c'est-à-dire de navire ou de nef. Cette organisation, analogue à celle des loges maçonniques, est peut-être la raison qui a valu aux *khlysty* le sobriquet de Francs-Maçons^[4]. Chaque *korabi*, chaque « nef » comprend les flagellants d'une ville, d'un village, d'une région. Chacune a ses prophètes et ses prophétesses dont les inspirations lui servent de règle ; ce qui naturellement facilite la diversité des croyances ou des rites. Chacune a aussi, d'ordinaire, son christ et sa mère de Dieu. Le premier christ des *khlysty*, Ivan Souslof, avait ainsi sa vierge immaculée. Ces mères de Dieu ou ces prophétesses, les dernières surtout, n'ont pas toujours le charme de la jeunesse ou de la beauté ; toutes n'ont pas non plus gardé le célibat. Il y en a de veuves ou de séparées de leurs maris. Pour saintes vierges, certains *khlysty* aiment à choisir de belles et robustes jeunes filles, qu'ils adorent comme une incarnation de la Divinité. Au culte qui leur est rendu, on a parfois voulu reconnaître, dans ces *bogoroditsy*, une personnification de la nature et de la force génératrice. On a même voulu les identifier avec la Terre mère, dont le nom reviendrait dans les hymnes chantées en leur honneur. Il semble que la plupart des « nef » découvrent leurs saintes vierges, plutôt qu'elles ne les choisissent ; on les acclame par inspiration. Pour ce rôle, les illuminés prennent de préférence des femmes hystériques prédisposées aux transports de l'extase : une jeune fille sur laquelle agit fortement la danse de leurs radéniia, ou encore une *klikousha*, une « possédée » qui pousse des cris inconscients. Des névropathes ne sont-elles pas les saintes ou les prophétesses qui conviennent à de pareilles assemblées ?

Tandis que les vieux-croyants des deux rites sont, depuis Pierre le Grand, confinés dans le peuple, les sectes mystiques, comme les *khlysty*, ont parfois pénétré dans les hautes classes. D'après les oukazes et les actes officiels, la *khlystovstchine* aurait, au dix-huitième siècle, compté des adeptes dans tous les rangs, des princes aux marchands, parmi les étrangers comme parmi les Russes, parmi les ecclésiastiques comme parmi les laïques. Chose digne de remarque, cette doctrine, qui semblait renverser le christianisme, se propagea surtout parmi les moines et les religieuses, parmi les paysans appartenant aux monastères. Peut-être même est-elle née à

l'ombre des cloîtres. On a tenté d'expliquer cette anomalie en considérant l'enseignement des *lioudi Bojii* comme une réaction du bas clergé monastique contre l'âpre domination et le relâchement du haut clergé. Il serait plus naturel de n'y voir qu'une réaction contre le vide formalisme byzantin. Toujours est-il que les murs silencieux des couvents orthodoxes semblent avoir entendu secrètement prêcher le baptême de l'Esprit après le baptême de l'eau. Des communautés entières d'hommes et de femmes, telles que le célèbre couvent Dévitchy à Moscou, auraient été infectées de ces pieuses hallucinations. Des moines, des nonnes surtout, auraient ouvert leurs cellules aux fascinantes délices des tournoyants *radénia*. Des prophètes flagellants, à commencer par leur christ Souslof, auraient été ensevelis aux places d'honneur dans des églises orthodoxes, au monastère Ivanovsky notamment. Pour mettre un terme au culte scandaleux que recevaient les reliques des saints *khlysty*, l'impératrice Anne Ivanovna dut les faire déterrer et livrer aux flammes par la main du bourreau [5].

Le même phénomène s'est reproduit dans la première moitié du dix-neuvième siècle, sous les empereurs Alexandre I^{er} et Nicolas. Une société de mystiques de ce genre fut découverte, en 1817, dans une propriété impériale, au palais Michel, à Saint-Pétersbourg. Cette société, dissoute par la police, était de nouveau surprise, dans un faubourg de la capitale, vingt ans plus tard. Les réunions de 1817 avaient lieu dans l'appartement de la veuve d'un colonel, sous la direction d'une dame Tatarinof, demeurée célèbre dans les annales du mysticisme russe. Elles étaient fréquentées par des officiers de la garde et de hauts fonctionnaires, en même temps que par des soldats et des gens de service. Là aussi le secret était la condition de l'initiation ; l'existence de la société ne fut dévoilée que par la saisie d'une lettre d'un des membres. L'évocation de l'Esprit, la recherche de l'extase étaient l'objet des conciliabules de la Tatarinof. Les adeptes, s'appliquant les promesses de saint Paul aux premiers chrétiens, revendiquaient, eux aussi, le don de prophétie. Pour le provoquer, ils recouraient également à des procédés artificiels, entre autres au mouvement circulaire. Le ministre des cultes d'Alexandre I^{er} le prince Galitzyne, a été soupçonné d'avoir honoré de sa présence ces danses extatiques. Pour lui, et pour d'autres peut-être des spectateurs ou des acteurs de ces saintes représentations, ce n'était là sans doute qu'une fantaisie de haut dilettantisme religieux.

Comme les flagellants du peuple, ces illuminés de l'aristocratie se donnaient les noms de frères et de sœurs ; et ces familières appellations, et la liberté de ces pieuses réunions, et le suave précepte d'amour mutuel, et la douce complicité d'un secret en commun peuvent avoir été, pour les deux sexes, l'un des attraites de ces mystiques séances. Au lieu des cantiques des *khlysty* villageois, modelés sur le rythme des chants populaires, la communauté du palais Michel avait des hymnes en langue littéraire, versifiées à la manière de Derjavine, et parfois empruntées aux poètes de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre. Ces *khlysty* civilisés provenaient sans doute moins des pauvres enseignements de Daniel Philippovitch ou d'Ivan Sousiof que des leçons des mystiques de l'Occident. Leurs auteurs favoris étaient, dit-on, Madame Guyon et Jung-Stilling. C'était l'époque où la noblesse russe, lasse du scepticisme voltairien et du matérialisme encyclopédique, inclinait, par les pentes les plus opposées, aux doctrines mystérieuses et aux enseignements arcanes, où Saint-Martin avait des disciples et Cagliostro des admirateurs, où avec Novikof la franc-maçonnerie pénétrait dans tout l'empire, pendant qu'avec Joseph de Maistre l'influence des jésuites s'insinuait dans les hautes sphères pétersbourgeoises. Dans ce monde ouvert à tous les souffles du dehors, sur cette terre où germaient toutes les idées de l'Europe, l'illuminisme avait, lui aussi, trouvé un sol propice.

Venu ou non de l'Occident, l'illuminisme russe se retira peu à peu dans les couches inférieures de la nation ; là, chez un peuple grossier, sur un sol réaliste, il se dégrada, se matérialisa. Chez le moujik se propagèrent toutes les aberrations auxquelles peut conduire le dogme de la libre inspiration. Au-dessous des zélateurs de l'ascétisme surgirent des communautés aux doctrines impures, au culte sensuel, aux rites obscènes. Là, comme ailleurs, les exaltés, qui prétendaient s'élever au-dessus de la nature humaine, ne purent toujours se tenir sur les escarpements des cimes mystiques ; de l'abrupt sommet de l'illuminisme ils tombèrent en d'étranges chutes. L'inspiration passant par-dessus la morale comme par-dessus le dogme, aux égarements de l'imagination succédèrent les égarements de la chair. L'extase fut demandée à la jouissance, et la mysticité alliée à la volupté. Comme certaines nations primitives et certaines religions antiques, des sectaires du dix-huitième et du dix-neuvième siècle semblent avoir attribué,

dans leur culte, une place à l'union des sexes. Peut-être faut-il moins voir là une impudeur calculée qu'une admiration ingénue devant le plus mystérieux des mystères de la nature. Partout les peuples enfants ont été enclins à donner à la génération un caractère religieux. L'acte qui perpétue l'espèce humaine et associe la créature au Créateur peut prendre, pour des âmes naïves, quelque chose de surnaturel, jusqu'à leur sembler l'hommage le plus agréable au Père de la vie.

Rien néanmoins ne prouve que tous les *khlysty* aient divinisé la génération et sanctifié la volupté. Loin de là, on ne saurait croire que toutes leurs communautés s'abandonnent « au péché en tas ou en foule » (*svalnyi grekh*). Pour la plupart, ce qui a donné lieu à cette accusation, c'est, semble-t-il, qu'après leur *radénié*, qui dure parfois des nuitS ; frères et sœurs, épuisés par leurs danses ou leurs flagellations, se couchent et dornient ensemble. Cette habitude a dû être mal interprétée ; elle prêtait du reste à des abus qui ont pu dénaturer le caractère de ces nocturnes assemblées, d'autant que la fustigation avec « de saintes orties », comme disent les *khlysty*, n'a pas été seulement employée pour dompter la chair et provoquer l'extase. De ce que les accusations adressées aux flagellants paraissent le plus souvent peu méritées, il ne suit point qu'elles ne l'aient jamais été. La dévotion, on pourrait dire l'adoration d'un *khlysty* pour ses christs et ses prophètes est telle, qu'il se croit obligé d'obéir à toutes leurs paroles comme à des inspirations de l'Esprit, alors même que leurs commandements sembleraient contraires à la morale vulgaire. Chez quelques communautés de *khlysty*, de même. que chez les errants, l'ascétisme théorique a pu faire place à une sorte de religieuse luxure. Dans leur dédain du corps, qu'avec leurs notions manichéennes ils regardent souvent comme une création de Satan, certains de ces grossiers mystiques ont pu se persuader que l'âme, faite par Dieu et à son image, ne saurait être souillée par les souillures du corps. Pour d'autres, le péché de la chair a pu être un moyen de dompter l'orgueil de l'esprit, car il est plusieurs sentiers pour mener du mysticisme à des maximes ou à des rites impurs. Aussi ne saurait-on s'étonner si, dans les secrètes assemblées des *khlysty* du peuple ou du monde, les chastes noms de charité et de dilection chrétienne ont parfois, comme chez d'anciens gnostiques, couvert d'indécentes pratiques et de profanes amours.

Les « embrassements fraternels et les baisers angéliques » ont pu çà et là prendre place dans le rituel. La communion des sexes a pu compléter la communion des âmes, et l'holocauste de la chair achever le sacrifice spirituel. Selon les dépositions recueillies par le Saint-Synode au dix-huitième siècle, certaines communautés de *khlysty* avaient pour coutume de clore les rondes sacrées par un souper en commun ; et, ces agapes terminées, les frères et les sœurs s'abandonnaient librement aux délices de l'« amour en Christ ». De semblables pratiques ont été imputées aux *khlysty* civilisés du palais Michel et aux *staritses* ou *bélitses* (religieuses ou novices) des couvents Ivanovsky et Dévilchy, aussi bien qu'aux rustiques adoreurs d'Ivan Souslof. L'homme, et encore plus la femme, est un être d'une complexité étrange, et, comme dit Pascal, qui fait l'ange fait la bête. Aux natures primitives, aux sens novices, les mystères inconnus de la volupté peuvent inspirer une sorte de terreur religieuse et comme un fascinant vertige. Il est des vierges qui s'y livrent avec d'autant plus de frénésie qu'elles les redoutaient davantage. L'attrait du sexe exerce sur certains tempéraments une obsession dont ils ne se délivrent qu'en y cédant ; tandis que, par une sorte de perversion intellectuelle, des natures raffinées ou blasées prennent plaisir à mêler l'érotisme au mysticisme, se délectant à aiguïser et à rehausser, l'un par l'autre, le délire des sens et l'ivresse du surnaturel. Chez quelques illuminés, la débauche en commun a même pu être employée comme un procédé ascétique, un moyen d'abattre le corps en le rassasiant ; la volupté a pu servir au même but que la mortification, et, elle aussi, devenir le prélude de l'inspiration ou de l'extase.

Une secte voisine, pour ne pas dire une branche de la *khlystovstchine*, la communauté des *skakouny* ou *sauteurs*, offrait un exemple de cet impudique mysticisme. C'est aux environs de Pétersbourg que les *skakouny* firent leur apparition ; c'est par la nouvelle capitale, par cette fenêtre ouverte sur l'Europe, que semble avoir pénétré en Russie cette nouvelle folie. La secte paraît d'origine étrangère, occidentale ; elle s'est d'abord montrée au milieu des populations finnoises, des populations protestantes du voisinage de la capitale ; les paysans russes de l'intérieur n'ont fait que se l'approprier. Les sauteurs ont été signalés, pour la première fois, sous le

règne d'Alexandre I^{er} ; c'était une variété de *khlysty* ; ils n'en différaient guère que par le mode de leurs mouvements.

Au lieu de tourner en rond, les *skakouny* sautaient : d'où leur nom de sauteurs. Eux aussi se réunissaient de nuit et en secret, l'hiver, dans une cabane écartée, l'été, au fond des bois. Le chef de la communauté entonnait un cantique d'une voix lente ; il pressait peu à peu la mesure, accélérant toujours le rythme. Tout à coup il commençait à sauter, et les assistants l'imitaient en chantant. Les sauts et les chants devenaient de plus en plus rapides ; l'enthousiasme s'exprimait par des cris de plus en plus forts et des bonds de plus en plus hauts. L'heure des révélations arrivait au milieu de ces transports. Le trait particulier de ce singulier office, c'est qu'il s'accomplissait par couples d'hommes et de femmes, qui d'ordinaire s'étaient d'avance engagés pour la danse sacrée. Dans les réunions des *skakouny* des environs de Pétersbourg, lorsque l'exaltation était à son comble, l'officiant déclarait qu'il entendait la voix des anges. Les sauts s'arrêtaient, les lumières s'éteignaient, les couples se livraient dans les ténèbres aux douceurs de l'« amour en Christ ». Dans ces assemblées, tous les sentiments, tous les appétits, passaient pour inspirés, et leur satisfaction pour légitime. L'inceste n'était point regardé comme un péché, tous les fidèles, au dire des sectaires, étant frères en Christ. À leurs yeux, l'amour ayant un principe surnaturel, c'était un acte de religion que d'y obéir. Aussi regardaient-ils le mariage comme une impiété, et ne se laissaient-ils marier qu'afin de se dissimuler. Pour justifier leurs maximes, ils alléguaient les plus scabreuses histoires de la Bible, les filles de Loth, le harem de Salomon. À côté de ces pratiques immondes, les sectaires russes ou finnois des environs de Pétersbourg avaient des rites repoussants et abjects. Telle la communion qui consistait dans un rapprochement avec le chef de la communauté, regardé comme un Christ vivant. À ses disciples, cet impudent prophète donnait à baiser sa main ou ses pieds ; aux plus fervents sa langue. Comme les *khlysty*, ces sectaires se distinguaient du reste par leur sobriété ; un zélé sauteur se reconnaissait à sa pâleur^[6].

Les efforts du clergé et de la police ne purent empêcher les *skakouny* de pénétrer dans l'intérieur de l'empire, où ils devaient se confondre avec les *khlysty*. Les sauteurs des districts de Pétersbourg et de Peterhof avaient été dispersés, les hommes emprisonnés, les femmes mises dans des maisons de

correction. Au bout de quelques années, on découvrit des communautés de sauteurs dans les gouvernements de Kostroma et de Riazan, de Smolensk et de Samara, au nord et au sud, à Touest et à l'est de Moscou, Chez les *skakouny* de Riazan, la licence avait revêtu une forme plus solennelle et plus mystérieuse. Après que la danse habituelle avait été célébrée par un groupe choisi d'adeptes des deux sexes, une femme, parée du titre de mère de Dieu, appelait les jeunes filles à jouir de l'amour du Christ, représenté par un paysan. Parodiant la parabole des vierges sages et des vierges folles, la sainte entremetteuse convoquait en cantiques rimés l'assistance à une sorte de communion charnelle. « Approchez, ô fiancées, voici venir l'époux qui vous accueillera avec amour. Ne vous laissez pas aller au sommeil, ne fermez pas l'œil, ô jeunes filles, tenez vos lampes allumées. » Et pendant ce mystique appel au libertinage, les auditeurs s'inclinaient et se signaient avec dévotion devant leur prophétesse. Ailleurs, ces formes arcanes étaient laissées de côté ; le fond licencieux se montrait presque à nu. Dans leurs offices, les sauteurs ou *khlysty* du gouvernement de Smolensk se dépouillaient de tout vêtement, ce qui leur avait fait donner le sobriquet de *cupidons*. Une coutume analogue avait peut-être valu aux survivants du cercle de M^{me} Tatarinof, découverts à Pétersbourg en 1849, le surnom populaire d'*adamites*, déjà porté par une secte des premiers siècles. Chez plusieurs de ces *skakouny*, le caractère mystique semblait s'être évanoui, les cantiques étaient devenus des chansons érotiques ; la secte se recrutait parmi les jeunes gens et les jeunes filles, entraînés par l'appel du plaisir.

Ces oppositions ou ces combinaisons d'ascétisme et de naturalisme ne sont pas les seules que nous offrent ces sectes d'illuminés. Aux rites licencieux quelques visionnaires ont joint ou substitué des cérémonies sanglantes. Comme la volupté et la génération, la souffrance et la mort ont pu prendre une place dans le culte. La génération et la mort, les deux extrémités des choses humaines, l'alpha et l'oméga de tout être vivant, sont les deux choses qui frappent le plus violemment l'imagination ; toutes deux prennent presque également, chez les peuples enfants, un aspect religieux. De tout temps, des forcenés se sont plu à les associer à l'ombre des temples. Il en était ainsi, dans l'antiquité, de plusieurs des cultes de l'Orient, de la Syrie notamment. Pourquoi la superstition ne les aurait-elle pas accouplées çà et là dans les izbas russes ? Pour les intelligences primitives, le sang a été

partout le grand purificateur. À une époque même de haute culture, sous la Rome impériale, la sanglante aspersion du taurobole et du criobole était le dernier effort du paganisme expirant. Le sacrifice, l'holocauste vivant a été, chez tous les peuples, l'acte religieux par excellence. La grande originalité du christianisme a été de le supprimer pour le remplacer par le mystique sacrifice de l'agneau. Comment s'étonner que, par une sorte de rétrogression ou d'atavisme, Il ait pu se trouver, au fond d'un peuple encore à demi païen, parmi les descendants de tribus barbares superficiellement converties, des natures assez grossières pour ne point se contenter du symbolique holocauste de la cène chrétienne, et revenir clandestinement au sacrifice de chair et de sang ? C'est ce qu'on a souvent imputé à certains sectaires russes, aux *khlysty* spécialement. Ils ont été maintes fois soupçonnés de remplacer le vin eucharistique par le sang d'un enfant. On sait que cette sorte de cannibalisme sacré est un des reproches que les différents cultes se sont le plus fréquemment jetés à la face. Les chrétiens en ont été accusés par les païens ; les juifs, par les chrétiens. Le plus grand nombre des *khlysty* ne mérite probablement pas plus cette sauvage imputation que celle d'immoralité. Certains traits nous inclinent cependant à croire que toutes les histoires de ce genre ne sont pas de pure invention. Elles s'accordent trop avec d'autres pratiques trop bien constatées chez ces singuliers mystiques.

Voici comment semblaient procéder à la communion les *khlysty* accusés d'unir les rites sanglants aux rites voluptueux. Au lieu de se servir uniquement, pour leur cène, de pain noir et d'eau, selon la coutume de la plupart des flagellants, ils se servaient de la chair ou du sang d'un enfant nouveau-né, non pas du premier enfant venu, mais du premier fils d'une jeune fille non mariée, érigée en sainte vierge ou mère de Dieu, *bogoroditsa*, et saluée comme telle dans les *radéniia* de la secte. « Tu es bénie entre toutes les femmes, lui disaient les prophétesses en se prosternant devant elle ; tu donneras naissance à un Sauveur dans les langes, et tous les rois viendront adorer le tsar céleste. » Durant cette parodie de la salutation angélique, les vieilles prophétesses dépouillaient la nouvelle sainte vierge de ses vêtements ; on la plaçait nue sur un autel, au-dessous des images, et les fidèles venaient, à tour de rôle, lui rendre une sorte de culte obscène, lui baisant les pieds, les mains, les seins, en se courbant devant elle avec force

signes de croix. Ils l'appelaient souveraine reine du ciel, et la priaient de les juger dignes de communier de son corps très pur, lorsque, par le Saint-Esprit, naîtrait d'elle un petit christ (*khristosik*). Quand, à la suite des *radéniiia* qu'elle était la première à danser, la *goroditsa* devenait enceinte, son enfant, si c'était une fille, devenait plus tard, à son tour, une sainte vierge. Si c'était un fils, un *khristosik*, il était immolé le huitième jour après sa naissance. À en croire certains récits, on lui perçait le cœur avec une lance analogue à la lance liturgique en usage dans l'Église orientale pour couper le pain consacré. Le sang et le cœur de ce petit christ, mêlés à du miel et à de la farine, servaient à la confection des gâteaux eucharistiques. C'était ce qui s'appelait communier du sang de l'agneau ; car cette cène hideuse s'inspirait d'un sombre réalisme. À ces prétendus mystiques il fallait, pour la communion, un vrai corps, un vrai sang. Quelques-uns communiaient, assure-t-on, avec le sang chaud de leur petit Jésus, et faisaient dessécher la chair pour la réduire en poudre et en préparer leurs *kalatchi* ou gâteaux de communion. D'autres fois, c'était une jeune fille, une « sainte vierge », vivante et volontaire victime, dont le sein gauche, enlevé au milieu des danses et des chants, servait de nourriture eucharistique ^[7].

Ont-ils jamais été autre chose que des monstruosité isolées, de pareils rites ne pouvaient se célébrer que de loin en loin en des contrées écartées. Ils ont toujours dû être plus rares dans la Russie moderne que, en Amérique, le sanglant *vaudou* africain, le sacrifice du « bouc sans cornes » encore en usage chez les noirs de Haïti. En Russie on est d'autant plus porté à se défier des récits de ce genre que le paysan est généralement plus doux. Il est des aberrations du fanatisme qu'on ne saurait cependant révoquer en doute et qui rendent moins sceptique pour les horreurs de cette sorte. Comment oublier qu'il s'est trouvé des énergumènes pour prêcher le suicide par le fer ou par le feu, tandis que d'autres recommandaient l'holocauste des enfants ? La communion n'est peut-être pas le seul sacrement que la superstition se soit ingéniée à perfectionner à l'aide de rites sanglants. J'ai entendu raconter que, en je ne sais quel district, des forcenés, flétris du surnom de *sangsues*, enseignaient de baptiser les nouveau-nés avec le sang de leur mère. De pareils récits sont-ils suspects, une secte contemporaine pratique, au su de tous, le baptême du sang ou du feu, en l'entendant d'une

façon plus odieuse encore. Nous voulons parler d'une secte mystique comme les *khlysty*, rapprochée de ces derniers par son origine et par ses dogmes, la socle des *skoptsy* ou mutilés.

-
1. ↑ Les *montany*, par exemple, ainsi appelés en souvenir des *montanistes*, une des principales hérésies du III^e siècle. *Svédénié o montanskoï sekté*, par un évêque de Samara ; *Sbornik pravitelstv. svéd. o raskoln.* t. II, p. 80.
 2. ↑ S. V. Réoutsky, *Lioudii Bojii i skoptsy*, Moscou, 1872, p. 77, et *Sbornik prav. svéd., t. II, p. 126.* — Cf. *Dobrotvorsky*, Lioudi Bojii, et A. Pechersky, *V gorakh.*
 3. ↑ Le commandement qui condamne le vol, une des faiblesses les plus fréquentes du paysan russe, offre une image d'une énergie singulière, bien faite pour frapper des hommes simples, « Ne volez point. Si quelqu'un a dérobé seulement un kopeck (pièce de 4 centimes) ; on lui mettra au jugement dernier ce kopeck sur la tête, et le péché ne lui sera pardonné que lorsque le kopeck aura fondu dans le feu. »
 4. ↑ Introduite en Russie par Schwartz et Novikof, la franc-maçonnerie y prit un rapide développement sous Catherine II et Alexandre I^{er}. Les loges, déjà fermées par Catherine ; ont été supprimées par Nicolas, en même temps que les sociétés secrètes, qui avaient préparé l'insurrection de décembre 1825. Aujourd'hui il n'existe plus, officiellement du moins, de francs-maçons en Russie. Les emblèmes maçonniques sont exposés dans les musées, à Moscou notamment, comme des monuments archéologiques. Les francs-maçons russes semblent avoir été imbus de tendances mystiques. On s'est parfois demandé s'il n'y avait pas eu de lien entre eux et les *khlysty* civilisés de Pétersbourg.
 5. ↑ *Sbornik pravit, svéd. o rask., t. II, p. 128.* Réoutsky (*Lioudi Bojii i Skoptsy*) a donné en appendice la liste des prêtres, diacres, moines et religieuses poursuivis comme *khlysty*, de 1745 à 1752. On en compte 75 ; la plupart sont des religieuses.
 6. ↑ *Sbornik prav. svéd. o rask., t. II ; p. 85.* Il se peut qu'ainsi que les *khlysty* les *skakouny* aient été parfois calomniés et qu'ils n'aient été qu'une variété de *quakers*. Sous le règne d'Alexandre I^{er}, leurs réunions ayant été interdites par la police à la requête des pasteurs luthériens, dont les ouailles formaient le gros de la secte, les sauteurs réclamèrent. « Notre service, disaient-ils dans une pétition au ministre des cultes, consiste en chants sacrés et en lectures de la Bible accompagnés de baisers d'amour fraternel et de marques de charité chrétienne, en discours pieux proferés par les différents prédicateurs qu'une inspiration soudaine fait lever au milieu de l'assemblée, enfin en prières avec tremblement de corps, génuflexions et prosternations, avec pleurs, soupirs ou invocations, selon les sentiments provoqués par la parole du prédicateur. »
 7. ↑ Mgr Philarète, *Istoriia Rousskoï tserkvi*, Ve période, III ; Haxthaasen, *Studien*, t. I, ch. XIII, p. 345 ; Livanof, *Raskolniki i Ostrojniki*, t. II, p. 276 ; Réoutsky, *Lioudi Bojii i Skoptsy*, p. 35.

CHAPITRE VIII

Sectes mystiques : les blanches-colombes, eunuques ou *skoptsy*, — De la mutilation comme moyen d'ascétisme. Le baptême du feu. Mutilation des deux sexes. *Skoptsy* mariés. Comment se recrute la secte. Ses moyens de propagande. — Dogmes et histoire des *skoptsy*. Leur parenté avec les *khlysty*. Leur Christ du dix-huitième siècle. Leur organisation par loges ou *nefs*. Leur millénarisme. Pierre III et Napoléon messies des eunuques. — Professions favorites des *skoptsy*. Leur goût pour l'or, leurs richesses. Avantage d'avoir des eunuques pour caissiers. — Lois contre les *skoptsy*. Leurs procès. *Skoptsy* spirituels.

Des mystiques comme les *khlysty*, des illuminés aux doctrines ascétiques ou sensuelles, érigeant l'inspiration en règle de la foi, se sont montrés de tout temps, chez les peuples où l'imagination religieuse a conservé sa première puissance. Une secte qui de la plus dégradante pratique de l'esclavage et des harems d'Orient fait un système religieux, une secte qui convertit la castration de l'homme en obligation morale, ne s'est peut-être vue qu'en Russie. Il est facile de trouver aux *skoptsy* des ancêtres spirituels dans le paganisme ou même dans le christianisme, depuis les prêtres de Cybèle ou d'Atys, qui semblent ne s'être mutilés que par symbolisme religieux, jusqu'au savant Origène qui, dans la mutilation du corps, cherchait la paix de l'esprit. La pensée du grand docteur de l'Église est une de celles qui inspirent ses imitateurs russes ; elle n'est point la seule. L'émasculatation est une forme d'ascétisme ; c'est la plus radicale des macérations, la plus effective des pénitences. Dans leur haine contre les sens et la chair, les *skoptsy* retranchent par le fer le siège de la tentation. À leurs yeux, le meilleur moyen d'arriver à l'extase ou au don de prophétie, c'est de rendre l'esprit libre du corps en anéantissant les appétits corporels. Pour s'unir à Dieu, l'homme doit devenir semblable aux anges, il doit abdiquer tout sexe. Ces rêveries de sectaires frénétiques, les *skoptsy* les ont poétiquement développées dans leurs hymnes et leurs vers. Par allusion à cette pureté idéale, ils se donnent à eux-mêmes le nom symbolique de blanches-colombes (*bélyie goloubi*). Ils se vantent, dans leurs cantiques, d'être plus blancs que la neige. Ils sont les purs, les saints qui traversent

sans se souiller ce monde de péché, les vierges qui, dans l'Apocalypse, suivent partout l'Agneau.

Des étrangers ont été tentés de voir, dans la doctrine de ces ennemis de la génération, le terme logique du pessimisme. Rien de plus juste en apparence : la vie étant mauvaise, il faut en tarir la source ; la génération étant la grande coupable, il faut en retrancher les organes. Tel ne semble pas cependant le point de vue des *skoptsy* russes. S'ils suppriment en eux la faculté reproductrice, ce n'est pas que leur main ait soulevé le voile trompeur de la Maya, ce n'est pas que leur volonté se soit détachée de la vie et qu'ils se refusent à être complices des pièges de la nature. Leur frigide chasteté d'eunuques n'est point le premier pas dans « la voie de la négation à l'existence ». Ils n'ont rien de Schopenhauer ou du Bouddha ; ils sont moins pessimistes que mystiques. Ils n'ont pas en vue la fin de l'espèce, mais la perfection de l'individu et la glorification de Dieu. Il ne professent point que la vie est mauvaise et ne cherchent pas à s'affranchir du mal de l'être. Leurs visées sont moins philosophiques que théologiques ; elles ne sortent pas du cercle d'idées communes aux sectes russes.

En touchant au mariage et à la génération, l'esprit de secte a provoqué en Russie les égarements les plus contraires. Il a suscité, d'un côté, l'impudent libertinage de certains sans-prêtres et l'impudique « amour en Christ » de quelques *khlysty* ; de l'autre, le célibat obligatoire de plusieurs « sans-mariage » et la mutilation des blanches-colombes. Dans leur aversion pour « l'œuvre de chair » les *skoptsy* se rapprochent de certains *bezpopovtsy*. Ce point de contact n'est pas le seul. Entre ces fanatiques, en apparence isolés, et les vieux-croyants du *raskol*, il n'est pas impossible de trouver plus d'un trait de ressemblance et, jusqu'en des aberrations divergentes, des tendances analogues. C'est d'abord le caractère russe qui, chez le *skopets*, comme chez le *théodosien* ou l'*errant*, se montre enclin à pousser les idées jusqu'au bout, ne reculant devant aucune extrémité. C'est ensuite, jusque chez ces mystiques qui en semblent le plus éloignés, le vieux réalisme moscovite, qui s'insinue dans l'illuminisme même, matérialisant l'ascétisme, attachant le salut à une opération de chirurgie. C'est encore le culte de la lettre, l'amour du sens littéral, c'est-à-dire la chose qui, d'habitude, répugne le plus au mystique. Les *skoptsy* invoquent dans l'Évangile un texte plus facile à citer en latin qu'en français^[1]. Le Christ a dit : « Si ton œil droit te

scandalise, arrache-le et jette-le, et si ta main droite te scandalise, coupe ta main et jette-la ». Ce conseil, les nouveaux origénistes l'érigent en précepte, avec le même aveuglement que les *raskolniks*, d'autres textes non moins malaisés à entendre à la lettre. Ces versets, par lesquels ils justifient la plus bizarre de leurs coutumes, ne sont pas les seuls que les *skoptsy* prennent au sens littéral ; ils en font autant des prophètes et de l'Apocalypse, de Daniel et de saint Jean.

Ce n'est point d'ordinaire sur les jeunes enfants que les *skoptsy* pratiquent leur rite fondamental ; c'est le plus souvent sur des hommes faits, alors que le sacrifice est le plus dur et l'opération le plus dangereuse. Cette sanglante initiation a parfois plusieurs degrés : la mutilation est complète ou incomplète ; suivant l'un ou l'autre cas, elle porte, chez les sectaires, les noms de sceau royal ou de *seconde pureté*^[2]. Les femmes n'échappent pas toujours à l'horrible baptême. Pour elles, la mutilation n'est pas obligatoire ; beaucoup cependant, lors de leur admission parmi les « *colombes* », reçoivent les stigmates de la secte et le *sceau royal*, qui est le signe de l'entrée au nombre des purs. Chez elles, les *skoptsy* paraissent s'en prendre plutôt à la faculté de nourrir qu'à la faculté d'engendrer. Le sein nouvellement formé de la jeune fille est amputé ou défiguré, sa poitrine soumise à une sorte d'odieux tatouage. Parfois les deux mamelles sont entièrement enlevées. Chez quelques femmes, le fer des fanatiques va plus loin, il s'attaque à des organes plus intimes, sans que le plus souvent ces incisions, exécutées par des mains ignorantes, rendent les malheureuses qui les subissent incapables d'être mères. Des procès ont mis en lumière ces outrages à la nature humaine : on a discuté devant la justice les procédés chirurgicaux employés pour ces détestables cérémonies. Les juges ont vu de vieilles femmes octogénaires et des jeunes filles de quinze, de dix-sept, de vingt ans toutes diversement déformées par le couteau ou les ciseaux des fanatiques^[3]. La plupart des jeunes victimes avaient, à la fleur de l'âge, perdu la fraîcheur de la jeunesse ; comme celui du *skopets*, leur visage était prématurément flétri. Quelques-unes déclaraient ne point se souvenir de l'époque où elles avaient été soumises à ce sauvage traitement. Il n'est pas impossible qu'on ait parfois confondu avec les rites des *skoptsy* de barbares pratiques inspirées à d'ignorants parents par d'autres superstitions. De semblables mutilations de la femme, signalées par les anciennes chroniques

chez les païens de la *Rous* primitive, se seraient retrouvées de nos jours chez des tribus finnoises.

Il semble, au premier abord, qu'une pareille religion ne se puisse recruter qu'à l'aide de prosélytes étrangers : il n'en est point entièrement ainsi. Les *skoptsy* ne condamnent pas tous, d'une manière absolue, le mariage et la génération. Se considérant comme les élus de Dieu, les dépositaires de la sainte doctrine, il en est qui se croient permis de donner la vie à des enfants pour leur transmettre la vraie foi. Souvent ce n'est qu'après la naissance d'un fils que le père passe à l'état de pur esprit. L'enfant grandit en sachant à quelle immolation il est destiné. L'homme qui, l'heure venue, refuserait de se soumettre au sanglant baptême serait en butte aux poursuites et aux vengeances des sectaires, qui forment dans l'empire une vaste association, dont les membres, comme ceux des sociétés secrètes politiques, se permettent de faire eux-mêmes justice des traîtres et des déserteurs. On entend, à ce sujet, de lugubres histoires. Un *skopets*, par exemple, avait un fils qui, arrivé à l'âge d'homme, s'enfuit de la maison paternelle, passa à l'étranger et s'y maria. Au bout d'une quinzaine d'années, il crut pouvoir revenir dans sa patrie ; il fut reconnu par son père et disparut.

Soit pour perpétuer leur doctrine avec leur race, soit pour se mieux dissimuler et se donner en même temps les avantages de la vie conjugale, les *skoptsy* se marient souvent, et ces ménages inféconds ou d'une stérilité prématurée semblent souvent heureux, comme si ces froides unions étaient d'autant plus paisibles que la passion y a moins de part. À en croire certains récits, il y aurait, parmi les *blanches-colombes*, des époux assez débonnaires pour laisser leurs femmes leur donner d'ailleurs des enfants qu'ils ne peuvent engendrer eux-mêmes. Mariés ou non, ayant ou non des héritiers de leur sang, les *skopsty* ne suffisent point à la reproduction de leur secte. Il leur faut chercher des prosélytes, et, pour s'en procurer, ils n'épargnent ni fatigue, ni ruse, ni argent. Les sacrifices que s'imposent à cet égard les *blanches-colombes* s'expliquent par leurs doctrines. Comme la plupart des sectaires russes, les *skoptsy* sont millénaires. Ils attendent un messie qui doit établir son règne en Russie et donner l'empire de la terre aux saints, aux vierges. Or, selon l'Apocalypse (VI, 10, 11), ce messie ne doit paraître que lorsque le nombre des saints sera complet. Pour que le nouveau et dernier Christ vienne leur assurer l'empire, il faut que les

hommes marqués du sceau de l'Ange soient au nombre de 144 000 ; aussi tous leurs efforts tendent-ils à atteindre le chiffre apocalyptique.

Les riches marchands emploient souvent leur fortune à la propagande. Aux promesses de la béatitude éternelle ils ne dédaignent point de joindre le grossier appât du bien-être terrestre. Tantôt ce sont de pauvres gens, des soldats surtout qu'ils séduisent par des offres brillantes ; tantôt ce sont de pauvres enfants qu'ils se font céder pour les élever dans leurs principes. Ils recherchent de préférence les enfants et les adolescents, s'efforçant de les pénétrer de la nécessité de « tuer la chair ». Ils y réussissent parfois si bien qu'on a vu des garçons d'une quinzaine d'années s'amputer eux-mêmes pour se délivrer des troubles de la puberté. Parfois ces apôtres de la pureté ne se font pas scrupule de recourir à la force ou à l'artifice. Ils surprennent le consentement de leurs victimes par d'équivoques formules, ne révélant à leurs confiants prosélytes le dernier mot de leur doctrine que lorsqu'il est trop tard pour se dérober à leur couteau. Deux hommes, l'un encore jeune, au teint frais, l'autre âgé, au visage jaune et glabre, causaient un soir en prenant le thé dans une maison de Moscou. « Les vierges paraîtront seuls devant le trône du Très-Haut, disait le dernier. Qui regarde une femme en la désirant commet l'adultère dans son cœur, et les adultères n'entreront pas dans le royaume des cieux. — Que devons-nous donc faire, nous pécheurs ? demandait le jeune homme. — Ne sais-tu pas, reprit le plus âgé, la parole du Sauveur : Si ton œil droit te scandalise, arrache-le et jette-le ? Ce qu'il faut faire, c'est tuer la chair. Il faut devenir semblable aux anges incorporels, et cela ne se peut que par le blanchiment (*belénié*). — Qu'est-ce que le blanchiment ? » interrogea le jeune homme. Au lieu de répondre, le vieillard invita son compagnon à le suivre ; il le fit descendre dans une cave brillante de lumières. Une quinzaine d'hommes et de femmes étaient là rassemblés, tous vêtus de blanc. Dans un coin, un poêle où le feu flambait. Après des prières et des danses, à la manière des *khlysty*, l'initiateur dit à son prosélyte : « Voici l'heure d'apprendre ce qu'est le blanchiment ». Et, sans qu'il eût le temps de faire des questions, le catéchumène, saisi par les assistants, les yeux bandés, la bouche bâillonnée, fut étendu à terre, pendant que l'apôtre, armé d'un couteau rougi au feu, lui imprimait le sceau de la pureté^[4]. Cette aventure, arrivée à un paysan du nom de Saltykof, a pu se reproduire plusieurs fois. Évanoui durant l'opération, le nouvel élu entendit,

lorsqu'il reprit ses sens, ses chastes parrains lui donner le choix entre le secret ou la mort. Une fois opérés, il ne reste plus aux initiés malgré eux qu'à mettre à profit la générosité des chefs de la secte.

On sait à quelle époque les eunuques ont formé en Russie des communautés ; on ne sait point s'ils se rattachent, par quelque obscure filiation, aux religions de l'Orient. C'est à une date peu reculée qu'ils se sont montrés comme secte distincte. Cette hérésie qui, de toutes, semblerait la moins moderne, fit son apparition au dix-huitième siècle, vers 1760 ou 1770. C'est la nouvelle capitale, la ville européenne des bords de la Neva, qui en fut la Jérusalem. Le fondateur ou l'organisaleur de la secte, André Selivanof, prêchait sa doctrine à Pétersbourg au temps de Napoléon I^{er} : il n'est mort qu'en 1832, sous le règne de Nicolas. Pour les *blanches-colombes*, ce Selivanof est une incarnation divine ; les *skoptsy* lui rendent les mêmes adorations que les *khlysty* à Ivan Souslof. Eunuques et flagellants ont, du reste, de nombreux rapports, dans leur dogme comme dans leur culte, si bien qu'on peut regarder les deux sectes comme le rejeton l'une de l'autre. Le *skoptchestvo* est la dernière expression de la *khlystovstchina* ; il n'en est qu'une exagération ou une réforme. Les premiers *skoptsy* sont sortis d'une communauté de *khlysty*, et le sauvage ascétisme de Selivanof n'est peut-être qu'une réaction contre le mystique dévergondage imputé aux adorateurs d'Ivan Souslof.

À l'image des *hommes de Dieu*, les *skoptsy* fondent tout leur culte sur l'inspiration et le prophétisme : pour arriver à l'extase, ils emploient des artifices analogues, en particulier le mouvement circulaire. Comme les *khlysty*, les mutilés appellent ces danses du nom de *radénie* (ferveur). Pour leurs assemblées, ils revêtent aussi de longues chemises de lin et se ceignent les reins de ceintures symboliques. De son vivant, Selivanof, le dieu sans sexe, présidait en personne aux *radénia* de ses fidèles, dans une maison de Pétersbourg, naguère encore la possession d'un *skopets*. À leurs réunions, les *blanches-colombes* admettent tous les initiés de la secte, alors même qu'ils n'ont point encore reçu le *baptême du feu*. Comme les *khlysty*, les mutilés se conforment extérieurement aux pratiques de l'Église dominante, pour mieux se soustraire aux soupçons de l'autorité. De même enfin que les flagellants, les eunuques sont répartis en loges secrètes, également appelées du nom mystique de nef (*korabl*). Au temps de Selivanof, le *korabl* de

Pétersbourg, dirigé par le faux-christ, portait parmi les adeptes le titre de « nef royale ». Dans leur langage allégorique, les communautés arfilées n'étaient que de légères nacelles voguant dans le sillage du navire qui, pour pilote, avait le Dieu vivant. Les mutilés ont, eux aussi, leurs prophétesses et leurs saintes vierges. Les femmes, et en particulier une prophétesse du nom d'Anna Bomanovna, ont eu une grande part dans l'invention ou la diffusion de la doctrine. Parfois ce sont encore des femmes qui, de leurs mains, transforment les hommes en anges.

Chez les *blanches-colombes*, l'émasculatation n'est pas seulement un acte d'ascétisme, elle découle du dogme. Toute la doctrine repose sur une interprétation du péché originel, qui s'est plus d'une fois produite ailleurs, mais dont on n'avait jamais tiré d'aussi rigoureuses conséquences. Selon les *skoptsy*, c'est l'union charnelle des premiers parents qui a été le premier péché ; ce péché, c'est à la castration de le racheter. Ils rejettent ainsi, ou mieux ils renversent le dogme fondamental du christianisme, la rédemption par le Christ. Au lieu de Jésus, c'est leur christ eunuque, Selivanof, que les *blanches-colombes* reconnaissent comme rédempteur, et ce n'est point en mourant sur la croix, c'est en se mutilant que le nouveau sauveur a délivré l'humanité. Ce sacrifice de leur rédempteur, les *blanches-colombes* s'y doivent associer en l'imitant. Ils accordent à Jésus le titre de fils de Dieu, mais, interprétant l'Évangile à leur manière, ils font de lui une sorte de précurseur de Selivanof. Ils lui prêtent un enseignement ésotérique. La mutilation était, selon eux, l'objet de la doctrine secrète de Jésus ; mais, cette doctrine ayant été corrompue ou oubliée, il a fallu, pour achever la rédemption du genre humain, la venue d'un nouveau Christ qui enseignât et pratiquât le principe de la mutilation dans toute sa force.

Ce sauveur, dont les *blanches-colombes* attendent le retour visible, se fit connaître sous Catherine II. On ne sait rien de son origine ; il est probable que ce n'était qu'un paysan échappé au recrutement. Avant de devenir fondateur de religion, il avait longtemps mené une vie vagabonde. Reçu par les *khlysty*, il rompit un jour avec eux. C'est dans une de leurs communautés, alors dirigée par une prophétesse presque centenaire, Akoulina Ivanovna, que la nouvelle foi fut proclamée, et le vrai Dieu, reconnu dans la personne de Selivanof. Ce christ improvisé était sans éducation, il ne savait ni lire ni écrire. Ses enseignements étaient recueillis

par ses disciples, qui devinrent rapidement nombreux. Arrêté comme un des instigateurs de la nouvelle hérésie, Selivanof fut knouté et exilé en Sibérie, à Irkoutsk : il n'en revint que sous le règne de Paul I^{er}. Chose singulière, par ambition politique peut-être autant que par folie religieuse, ce paysan qui se donnait comme fils de Dieu, se donnait en même temps comme prince et empereur. Également fréquentes ont été les deux impostures dans la Russie moderne : un peuple crédule et épris du merveilleux, un peuple esclave et rêvant de vague délivrance, accueillant avec la même naïveté les faux tsars et les faux christes. Selivanof est probablement le seul qui ait assumé à la fois cette double qualité.

Comme son contemporain le *raskolnik* Pougatchef^[5], Selivanof se faisait passer pour Pierre III. Encore aujourd'hui, les *skoptsy* identifient les deux personnages, l'empereur et le sectaire. À l'origine, sous Catherine II, alors que le peuple s'attendait toujours à voir reparaître le souverain détrôné, cette seconde imposture ne fut peut-être, pour le faux christ, qu'un moyen de faire réussir la première. Peut-être l'idée n'en vint-elle pas à Selivanof, et lui fut-elle imposée par l'ignorance ou les calculs de ses adeptes. Toujours est-il que, de son vivant même, le nouveau rédempteur prenait, dans les prières qu'il se faisait adresser, le titre de dieu des dieux et de roi des rois. La vieille *bogoroditsa* Akoulina Ivanovna reçut des *blanches-colombes*, comme son fils spirituel, des titres royaux en même temps que des honneurs divins. Pour les initiés, cette Akoulina Ivanovna n'était autre que l'impératrice Elisabeth, dont ils faisaient la mère de Pierre III. Selon les *skoptsy*, l'empereur Paul I^{er} aurait voulu voir l'homme qui se déclarait son père : c'est pour cela qu'il l'aurait fait revenir du fond de la Sibérie, où le faux tsar était exilé. Les sectaires ont, sur l'entrevue de leur chef et de l'empereur, une légende reproduite dans leurs chants^[6]. Cette tradition ne paraît pas justifiée. Paul I^{er}, qui rappela de Sibérie l'apôtre de la mutilation, semble n'avoir vu en lui qu'un fou. Selivanof fut enfermé dans un hôpital d'aliénés. Il ne recouvra la liberté que sous Alexandre I^{er}, grâce à l'intervention d'un gentilhomme polonais du nom d'Elinski, secrètement converti à la secte, qui comptait déjà dans la capitale de nombreux et riches partisans^[7]. Pendant dix-huit ans, ce singulier messie vécut à Pétersbourg, dans la maison d'un de ses disciples, recevant les hommages de ses adorateurs en sa double qualité de dieu et de tsar, travaillant à propager sa

doctrine, parfois même, dit-on, faisant à ses prosélytes l'honneur de leur en appliquer de sa main le principal précepte. L'argent des sectaires et l'état moral de la société russe sous Alexandre I^{er} expliquent seuls cette longue tranquillité du fanatique doublement imposteur. En 1820 Selivanof, enfin arrêté, fut enfermé, pour le reste de ses jours, dans le monastère de Souzdal ; il y est mort en 1832, âgé de cent ans. Le dieu châtré était tombé en enfance.

Pour les *skoptsy*, Selivanof, ou mieux Pierre III, qui a reparu sous ce nom, n'est pas mort. Il vit dans les solitudes de la Sibérie, d'où il doit revenir, à la tête des légions célestes, pour fonder l'empire des saints. C'est vraiment une destinée bizarre que celle de ce prince de Holstein, détrôné pour avoir si mal compris la Russie, et devenu le dieu de la plus singulière des sectes russes^[8]. Pour établir le règne de la justice, quelques *skoptsy* donnent, comme futur lieutenant, à l'époux peu guerrier de Catherine II, Napoléon I^{er}, que ces eunuques revendiquent comme un des leurs^[9]. D'autres sectaires, voisins des *skopsky* et des *khlysty*, ont fait de Napoléon leur unique messie, et rendent à ses images le même culte que les *blanches-colombes* aux images de Pierre III^[10]. Les portraits de ce dernier prince, comme ceux de Selivanof, sont un des indices auxquels se reconnaissent les *skoptsy*. Ils ont aussi parfois d'autres emblèmes, ainsi un moine crucifié qui semble une figure de leur nouveau rédempteur. Le roi David, qui dansait devant l'arche, est encore un des types favoris des *skoptsy*, aussi bien que des *khlysty*.

Malgré leurs précautions pour se dissimuler, les mutilés sont souvent dénoncés par leur extérieur même, par leur visage, par leur voix. Comme les sopranistes des chapelles romaines, le *skopets* a d'ordinaire le teint jaune, la barbe rare, la voix aiguë, avec un je ne sais quoi d'efféminé et d'incertain dans la démarche et le regard. À ces signes, l'œil reconnaît les disciples de Selivanof parmi les changeurs de Pétersbourg ou de Moscou. La police semble parfois seule à ne pas les voir.

Les *skoptsy* font en effet fréquemment le métier de changeur. Ils aiment à manier l'or, l'argent, les billets de banque ; à leur comptoir de change s'est souvent ébauchée une fortune achevée dans une autre industrie. D'où vient

cette prédilection des *blanches-colombes* pour un métier ailleurs accaparé par les juifs ? Est-ce d'une idée religieuse, est-ce d'un calcul politique ? Révent-ils de préparer par la richesse la domination de leur messie ? Sont-ils simplement soucieux de s'assurer des armes contre une police longtemps vénale ? À cette question posée dans un procès, un témoin répondait que les *skoptsy* étaient changeurs parce qu'ils ne se sentaient pas la force de faire autre chose. Peut-être serait-il plus juste de dire que les *blanches-colombes* se livrent au commerce des métaux précieux parce qu'en les préservant de certaines tentations, la mutilation leur donne plus de chance d'y réussir. « Si j'étais banquier, me disait un Russe, je ne voudrais d'autre caissier qu'un *skopets*. Pour une caisse, comme pour un harem, un eunuque est le plus sûr gardien. Dans toute soustraction de fonds, toute infidélité de comptable, il y a une femme ; avec les *blanches-colombes*, on peut dormir en paix. » Telle semble être l'opinion de certains *skoptsy*. Un de leurs chefs disait, dans un procès, qu'ils se mutilaient parce que, l'or étant le prince de ce monde, il faut supprimer dans sa racine tout ce qui en peut distraire. Le *skopets*, sans passion et sans jeunesse, peut, pendant une vie entière, mettre à la recherche de la richesse un esprit de suite, une régularité, une opiniâtreté, qui d'ordinaire n'appartiennent qu'à la vieillesse ou à la maturité. Sans femme et sans famille, ayant peu ou point d'enfants, il est plus maître d'épargner, comme il est plus libre d'acquérir. Aussi a-t-on vu, parmi les *skoptsy*, des hommes riches à millions de roubles, et ces richesses, ils les employaient à la propagande de la secte, qui leur offrait de dociles agents et de sûrs commis. Ils se passent, d'ordinaire, la fortune de main en main, par adoption ; le patron la laisse souvent à un commis. La succession d'un *skopets*, mort en prison avant son jugement, a été, en 1874, l'un des motifs du fameux procès de l'abbesse Métrophanie. L'intrigante abbesse prétendait tenir de l'eunuque millionnaire, à qui elle devait procurer la liberté, pour six cent mille roubles de lettres de change. Un *skopets* a, vers la fin du règne d'Alexandre II, consacré cinq millions de roubles à l'érection d'un asile pour les vieillards et les enfants^[11]. De pareils moyens d'action expliquent la persistance de cette répugnante hérésie. De telles fortunes, un tel souci des intérêts matériels rapprochent, en même temps, les *skoptsy* des vieux-croyants et des autres *raskolniks*. Cette secte mystique par excellence, ces

illuminés affamés de prophéties n'ont pas failli à l'esprit positif, à l'esprit mercantile du Grand-Russe et du *raskol*.

Pour mettre fin à la barbare religion de Selivanof, il semblerait n'y avoir qu'à en isoler les partisans et à les laisser s'éteindre sans postérité ni prosélytes. Ce moyen a longtemps été employé ; en dépit de toutes les rigueurs de la loi, il semble n'avoir que médiocrement réussi. Comme les autres sectes, c'est dans l'état mental, dans l'état moral de la nation, que la doctrine des mutilés trouve des aliments. La prison et la déportation n'ont point suffi à en débarrasser l'empire. Sous le règne de Nicolas on faisait souvent de ces fanatiques des soldats. Une ville du Caucase, Maran, a longtemps servi de garnison à cette singulière troupe. Aujourd'hui on les envoie au fond de la Sibérie orientale. Il en a été ainsi, sous Alexandre II, du marchand Plotitsyne et des frères Koudrine, condamnés, l'un en 1869, les autres en 1871. Dans le premier procès il y avait une quarantaine d'accusés des deux sexes ; dans le second, une trentaine. Plotitsyne, arrêté avec sa sœur, était le chef des blanches-colombes du gouvernement de Tambof. Comme la plupart de ses coreligionnaires, ce riche marchand se donnait pour un zélé orthodoxe. Il avait construit, à ses frais, des chapelles et enrichi des hôpitaux. On découvrit dans sa maison, au beau milieu de la ville de Morchansk, une vaste cave fermée par une porte de fer. C'était la salle des opérations ; les cris des patients ne pouvaient s'entendre du dehors. Ceux qui succombaient étaient enterrés sur place. Dans une cave voisine, la presse annonçait qu'on avait découvert un fabuleux trésor métallique de plusieurs millions de roubles. Le trésor s'évanouit lors de l'enquête judiciaire ; la crédulité publique en imputa la disparition à la police.

Plotitsyne fut condamné à la déportation avec vingt de ses complices. Interné aux bords du PaciBque, il employa ses loisirs à monter un chantier de bateaux à vapeur. L'administration ne pouvait qu'encourager cette utile initiative. Le premier steamer lancé, le déporté y monta, sous les yeux de la police, pour en essayer la machine. Une fois à bord, il mit le cap sur San Francisco. Cela se passait en 1879. La même année, le tribunal d'Ékaterinebourg condamnait à la déportation quarante-deux *blanches-colombes* des deux sexes. Le plus souvent, les *skoptsy* sont arrêtés et poursuivis en troupe, toute une nef ou *korabl* à la fois. En 1876 cent trente

eunuques ou affiliés à la secte étaient traduits d'un même coup devant le tribunal de Symphéropol, en Crimée. C'étaient des marchands, des petits bourgeois, des ouvriers. Les quarante-deux condamnés d'Ékaterinebourg étaient des paysans à la vie ascétique. Ils ne buvaient pas d'alcool, ne fumaient pas, ne mangeaient pas de viande : « La viande, disent les *skoptsy*, est maudite, comme le fruit de l'accouplement des sexes. » Tous, du reste, observaient les rites de l'Église. Aucun ne voulut avoir d'avocat. Pour toute défense, ils se contentaient d'alléguer le verset de l'Évangile qui leur semble justifier leur doctrine ^[12].

Pour n'être pas inquiétés, quelques *skoptsy* ont émigré à l'étranger, en Roumanie notamment, où ils sont confondus avec les vieux-croyants, sous le nom de *lipovanes* ^[13]. Aucune mesure n'a encore pu arrêter la propagation de la secte. En 1871, dans le procès des frères Koudrine, un expert, M. Bélaïef, professeur à l'académie ecclésiastique de Moscou, affirmait que, loin d'être en diminution, le nombre des mutilés était en accroissement. Malgré tout, une doctrine qui a un pareil baptême ne saurait compter sur des millions d'adeptes. On n'estime guère leur nombre qu'à deux ou trois milliers.

La loi est justement rigoureuse pour les adhérents du faux Pierre III : tout eunuque est obligé d'avoir cette qualité inscrite sur son passeport, et demeure placé sous la surveillance de la police. Toute personne logeant ou employant des *skoptsy* est tenue d'en prévenir l'autorité. Une fois arrêté, un *skopets* échappe avec peine à la prison ou à la déportation ; mais l'argent étouffe bien des affaires de ce genre. Tandis que des eunuques sont poursuivis aux quatre coins de l'empire, on en voit se promener, au grand jour, dans les « perspectives » de la capitale. À la Bourse de Pétersbourg il y avait naguère un banc appelé banc des *skoptsy*. On a vu, il est vrai, des oukazes déclarer officiellement que tel riche marchand connu pour eunuque avait été mutilé, malgré lui, dans sa jeunesse, et n'appartenait point aux disciples de Selivanof. Le mode de propagande des *blanches-colombes*, leur prosélytisme parmi les enfants ne permettent guère de punir que les apôtres ou les opérateurs de la secte. Aujourd'hui surtout que ces ^[12] délicates affaires sont renvoyées au jury, la pitié publique acquitte les aveugles victimes du fanatisme d'autrui.

Les *skoptsy* semblent former une sorte de corporation dont tous les membres se tiennent et s'entr'aident mutuellement. Cette franc-maçonnerie d'eunuques a, prétend-on, à son service des émissaires secrets au moyen desquels les *colombes* correspondent, d'un bout de l'empire à l'autre. Les adeptes ont pour se reconnaître des signes de ralliement, entre autres un mouchoir rouge, que dans leurs entretiens ils poseraient sur le genou. Ces cruels partisans de l'émascation sont, dans la vie ordinaire, les plus honnêtes et les plus doux des hommes. Ils se distinguent par leur frugalité, leur probité, la simplicité de leurs mœurs. Leurs réunions sont innocentes ; on y chante de chastes cantiques ; un pain noir ou un gâteau de blanche farine sert à la communion ^[14]. Tout leur crime est dans leur doctrine et leur prosélytisme, moins coupable cependant que les calculs intéressés des parents qui, naguère, en Italie, infligeaient à leurs enfants semblable mutilation pour en faire des sopranistes. On affirme que sur les adhérents de ces maximes contre nature souffle un esprit nouveau. Certains des disciples de Selivanof tendraient à prendre le précepte du Maître, comme le conseil évangélique, au sens spirituel. L'émascation serait remplacée par la chasteté. Pour rester vierges, ils renonceraient à être eunuques. La police de l'empereur Nicolas avait déjà signalé des *skoptsy* spirituels ; leur chef, un ancien soldat du nom de Nikonof, avait personnellement connu Selivanof et se donnait pour son successeur ^[15]. Bien que lui-même mutilé, ce réformateur niait la nécessité de la mutilation. Il serait curieux de voir la plus barbare des sectes russes se transformer en une inoffensive communauté de moines laïques.

-
1. ↑ « Sunt enim eunuchi qui de matris utero sic nati sunt et sunt eunuchi qui facti sunt ab hominibus, et sunt eunuchi qui seipsos castraverunt propter regnum cœlorum : qui potest capere capiat. » (*Vulgate*, Matth., XIX, 12.)
 2. ↑ Pour les hommes, la première pureté semblerait consister dans l'ablation des testicules, la seconde dans l'ablation de la verge. Il y a du reste différentes manières de procéder à ces opérations.
 3. ↑ Voyez, par exemple, dans le procès de Koudrinc les dépositions des médecins et l'interrogatoire des accusés. *Skoptcheskoé Delo : Protsces Koudrinykh*. Moscou, 1871.
 4. ↑ Béoutsy, *Lioudi Rojii i Skoptsy*, p. 157, 158.
 5. ↑ On a parfois imaginé que Pougatchef était affilié aux *skoptsy* sans être lui-même eunuque. Cela est peu vraisemblable. Si Pougatchef a réellement fait mutiler des prisonniers, c'est par barbarie plutôt que par fanatisme.
 6. ↑ I. A. Arsenief ; *Sekta skoptsof v Rossii*, Berlin, 1874.

7. ↑ Comme les *khlysty*, les *skoptsy* semblent, sous Alexandre I^{er}, avoir recruté des prosélytes jusque dans les classes privilégiées, parmi les officiers et les fonctionnaires, C'est au moins ce qui résulte, des notes de police mises à profit par Nadejdine dans ses *Izvedovaniia o skoptch érési*, *Sbornik*, t. III.
8. ↑ Si Pierre III est demeuré populaire parmi les dissidents, c'est qu'il leur avait accordé la liberté de conscience. De plus, en dépouillant les monastères de leurs biens, Pierre III avait enjoint de donner à leurs paysans les terres qu'ils cultivaient. Or les *khlysty* d'où sont sortis les *skoptsy*, étaient nombreux parmi les serfs des couvents. On comprend qu'en le voyant leur octroyer la terre et la liberté, certains de ces paysans aient cru reconnaître, dans ce libérateur couronné, un messie.
9. ↑ Liprandi, *Sbornik*, II, p. 135.
10. ↑ Voyez plus haut, même livre, ch. II, p. 37.
11. ↑ L'asile Timenkof à Pétersbourg, construit par un banquier *skopets* qu'un marchand orthodoxe avait converti à la Bourse. Le riche eunuque avait hérité de son patron, lui aussi un eunuque.
12. ↑ Saint Matthieu ; XIX, 12. — Il vient aussi parfois devant les tribunaux des cas de mutilation isolée. En 1879, par exemple, le tribunal d'Odessa jugeait une affaire de « lésion des parties génitales par piété » (*is revnosti*). Tout récemment, en 1887, un déporté du nom de Tchegol, se trouvant à l'étape de Kouskounsk, dans le gouvernement d'Iéniséisk ; profitait de la nuit pour se châtrer avec quatre enfants.
13. ↑ Ce nom, parfois appliqué à tort aux eunuques, n'est qu'une abréviation du nom de *philippovtsy*, donné par extension aux sectaires russes établis en Roumanie. La plupart ne sont pas eunuques ; les naissances égalent chez eux les décès. Voyez Aurelianu, *Tera nostra*, 1878.
14. ↑ Selon certains écrivains, les *skoptsy* communieraient parfois avec le sang provenant de la castration d'un enfant ; mais cela n'est nullement prouvé.
15. ↑ *Sbornik prav. sved.*, t. II, p. 122-124.

CHAPITRE IX

Les sectes rationalistes ou protestantes. — *Molokanes* et *doukhobortsy*. — Leur origine et leur théologie. Singulière doctrine sur Dieu et sur l'âme. — Comment ces sectaires envisagent le pouvoir civil et la société. Tendances radicales et socialistes. — Les *obchtchiie* ou communistes. Application de leurs principes. — Le *stundisme*. Comment, des colonies allemandes du Midi, l'esprit de la réforme a pénétré chez le moujik. — Doctrines et progrès des *stundistes* ou évangéliques russes. — Les *sabbatistes* ou judaïsants. D'où proviennent-ils ? Unitaires à rites judaïques.

Skoptsy et *khlysty*, comme en Amérique les mormons, ont peu de droits au titre de chrétiens ; ces deux sectes sont moins des hérésies que des contrefaçons du christianisme. Le culte de l'Esprit a été, dans le peuple même, entendu d'une autre manière que celle des flagellants ou des mutilés. En voulant échapper aux superstitions du ritualisme, le moujik ne s'est point toujours jeté dans les aberrations de l'illuminisme. Les tendances réformistes, pour ainsi dire protestantes, les tendances rationalistes, sont représentées en Russie par plusieurs sectes, les unes déjà anciennes, les autres toutes récentes. Parmi les premières, il en est deux fort voisines, que l'histoire comme les doctrines lient l'une à l'autre. Ce sont les *doukhobortsy* ou *lutteurs de l'esprit*, et les *molokani* ou *buveurs de lait*, ainsi nommés parce qu'ils usent librement de laitage, les jours où cet aliment est interdit^[1]. S'ils admettent le jeûne, ils disent qu'il doit être surtout spirituel. Certains d'entre eux, il est vrai, s'abstiennent de porc, de poisson sans écailles et des mets prohibés par l'Ancien Testament ; mais ils cherchent à expliquer cette abstinence par l'hygiène.

Au milieu du peuple russe, en général si respectueux de toutes les observances, *molokanes* ou *dovkhobortses* se distinguent par le dédain des formes traditionnelles du culte. Ces réformés russes se donnent le nom de « chrétiens spirituels » : ils repoussent, comme une sorte de matérialisme et d'idolâtrie, la plupart des pratiques extérieures, des cérémonies, des sacrements. Ces *athlètes de l'esprit* et ces *buveurs de lait* personnifient la réaction de la raison et de la conscience contre le formalisme orthodoxe ou

starovère. L'excès du ritualisme, dans le *raskol* ou dans l'Église, mène à la négation du rituel ; les disputes sur les cérémonies conduisent au rejet du cérémonial, devenu un principe de discussions et de sectes. « Les *raskolniks*, disait un de ces contempteurs de la forme, vont au billot pour le signe de croix à deux doigts ; quant à nous, nous ne nous signons ni avec deux ni avec trois doigts, mais nous cherchons à mieux connaître Dieu. » Comme la gauche du *raskol*, comme la *bezpovstchine*, le *doukhobortse* et le *molokane* ne reconnaissent point de sacerdoce, mais ce n'est plus parce que l'Église a perdu le pouvoir sacerdotal, c'est parce que la véritable Église n'a pas besoin de clergé. « Il n'y a pas d'autre pontife, pas d'autre maître de la foi que le Christ, disent les *molokanes* ^[2]. Nous sommes tous prêtres. » La même idée se rencontre chez nombre de *bezpovtsy* qui prétendent, eux aussi, être revenus au sacerdoce primitif, « au sacerdoce de Mélchisédec ». Pour présider à leurs réunions les *molokanes* se contentent d'ordinaire d'un ancien ou *presbyter* qui n'a aucun caractère ^[1] sacerdotal, aucun pouvoir sur la communauté, pas même un costume particulier durant l'office divin.

Dieu est esprit et veut être adoré en esprit et en vérité. Telle est la maxime fondamentale de ces chrétiens spirituels. Cette maxime, ils l'appliquent avec la logique du paysan russe. Dieu est esprit, dit le rigide *molokane*, et c'est en esprit que le chrétien se prosterne devant lui. Dieu est esprit, et toute image n'est qu'une idole. Aux exhortateurs officiels qui leur présentaient l'image du Christ, les paysans *doukhobortses* de la Nouvelle-Russie répondaient : « Ce n'est pas là le Sauveur, ce n'est qu'une planche peinte. Nous croyons au Christ, non à un Christ de cuivre, d'or ou d'argent, mais au Christ de Dieu, Sauveur du monde ». Rien de plus simple que le culte de l'une ou l'autre secte. Les *molokanes* n'ont ni églises ni chapelles ; Dieu, selon eux, n'a d'autre temple que le cœur de l'homme. Le *templum Dei estis* de saint Paul, ils le prennent à la lettre. Une église, disent-ils, n'est pas faite de poutres, mais de côtes : *ne v brevnakh tserkov a v rebrakh*, donnant à entendre que c'est la poitrine du chrétien et non un édifice fait de main d'homme. Pour leur office, ils se réunissent dans une de leurs maisons : le *Pater*, la lecture de l'Écriture, le chant des psaumes, constituent tout le service divin de ces paysans.

La mystique échelle de grâces et de sacrements dressée par l'Église entre la terre et le ciel, le *molokane* la rejette avec dédain, prétendant s'élever à Dieu par ses propres forces. Il supprime les sacrements ou ne les entend que d'une manière allégorique. Selon lui, le baptême de l'eau est sans vertu : ce qu'il faut au chrétien, ce n'est pas l'eau matérielle, mais l'eau vivante, la parole divine. La pénitence consiste dans le repentir ; le chrétien spirituel se confesse à Dieu ou à ses frères, selon le précepte de saint Paul. La vraie communion du corps et du sang du Christ, c'est la lecture et la méditation de sa parole. S'ils mangent le pain en commun, en souvenir du Sauveur, les *buveurs de lait* ne voient là aucun mystère. De même, ce qui, pour eux, fait le mariage, ce n'est pas la cérémonie, mais l'amour et le bon accord des époux. Pour leurs noces, ils se contentent de la bénédiction de leurs parents.

Le culte des *doukhobortsés* et des *molokanes* est facile à connaître ; l'origine et la théologie des deux sectes sont obscures. Ces réformés russes semblent procéder indirectement de la réforme de Luther et de Calvin. Les étrangers si nombreux en Russie, depuis et même avant Pierre le Grand, y apportaient, pour ainsi dire, des semences d'hérésies à la semelle de leurs chaussures. Aux sectes rationalistes nées dans le sud-ouest de l'empire, aux confins de l'Europe, on s'est complu à chercher des antécédents russes ou slaves. Les *molokanes*, qui prétendent avoir conservé ou retrouvé la primitive doctrine du Christ, font remonter leur origine en Russie jusqu'aux Rurikovitch. Selon quelques historiens, ils auraient pour ancêtres les hérétiques ou libres-penseurs moscovites du seizième siècle, notamment Bachkine, condamné à Moscou en 1555^[3]. Ce n'est toutefois qu'au dix-huitième siècle que les tendances protestantes prirent corps dans les deux sectes jumelles des *doukhobortsés* et des *molokanes*. Parmi leurs précurseurs, on cite un médecin du nom de Dmitri Tvéritinof, poursuivi en 1714 pour avoir prêché le calvinisme. Le premier apôtre des *athlètes de l'esprit* semble un ancien soldat ou sous-officier, probablement étranger d'origine, peut-être un prisonnier allemand, qu'on rencontre, vers 1740, dans un village des Slobodes de l'Ukraine. Il y trouva pour disciples des Russes du nom de Kolesnikof qui répandirent sa doctrine parmi leurs compatriotes. L'Ukraine, alors parcourue par des exilés et des sectaires de toute sorte, russes ou polonais, était un pays favorable à l'éclosion des sectes. L'enseignement des *doukhobortsés* d'Ekatérinoslaf aurait été

résumé, dès 1791, dans une profession de foi attribuée à l'écrivain ukrainien Skorovoda, dont les écrits moraux et religieux auraient exercé une grande influence sur « les chrétiens spirituels ». De l'Ukraine, la nouvelle doctrine était passée dans la région de Tambof, où elle fut propagée par un prophète nommé Pobirokhine. C'était, paraît-il, un homme impérieux, violent, à la fois mystique et fanatique, qui gouvernait ses adhérents en despote. Son gendre ou beau-frère (ziat) Ouklein, un tailleur de pierre, entra en lutte avec lui et forma une communauté dissidente d'où proviendraient les *molokanes* de Tambof. Cet Ouklein, poussant la doctrine dans le sens du rationalisme, en élimina les éléments mystiques. Avant la fin du dix-huitième siècle, les *molokanes* avaient pénétré jusqu'au Volga et à Moscou.

Ces nouveautés n'échappèrent pas à l'attention du clergé et du gouvernement. Le nom de *molokanes* se rencontre dans un rapport du Saint-Synode, dès 1765. Paul I^{er} persécuta ces réformés russes, pour des motifs plutôt politiques que religieux, leur radicalisme Ihéologique les ayant amenés à une sorte de radicalisme politique. Alexandre II^{er} se montra plus tolérant envers eux, après avoir fait faire une enquête dans leurs villages par les sénateurs Lopoukhine et Méletsky. Les sectaires qui, sous Paul II^{er}, avaient été en partie exilés en Sibérie, demandèrent à être réunis dans une contrée nouvelle. On leur assigna des terres, vers 1800, sur les bords de la Molotchna, dans les environs de Mélitopol, au nord de la mer d'Azof. Les *doukhobortsés* formèrent là une sorte de république agricole, sous la direction de Kapoustine, un ancien caporal qui devint leur législateur et les gouverna avec ce génie pratique si commun chez les sectaires russes. À côté des *athlètes de l'esprit* furent colonisés des *molokanes* qui se constituèrent en communauté distincte. Les adhérents des deux sectes sœurs vécurent là en paix un demi-siècle, dans le voisinage de Tatars musulmans et de colons allemands anabaptistes, dont les doctrines ont pu réagir sur les leurs. Cet Israël des steppes reçut plusieurs visites, entre autres celle de l'empereur Alexandre II^{er}, attiré vers la Molotchna par son penchant pour l'illuminisme. En 1817 ou 1818, des *quakers* d'Angleterre eurent la curiosité de faire connaissance avec ces frères de l'Azof qu'on leur avait représentés comme des coreligionnaires. Ils se réjouirent d'avoir découvert en Russie une nouvelle Pensylvanie et discutèrent par interprètes avec les principaux *doukhobortsés* s'émerveillant de leur connaissance de l'Écriture

et s'effrayant de la hardiesse de leurs spéculations^[4]. Une vingtaine d'années plus tard, en 1843, les bords de la Molotchna furent visités par Haxthausen ; mais déjà la plupart des *doukhoborts* en avaient été expulsés. La mort de Kapoustine, leur législateur, les avait livrés à l'anarchie, et en 1841 l'empereur Nicolas avait donné l'ordre de transporter au Caucase tous les hérétiques qui ne voudraient pas rentrer dans le giron de l'orthodoxie. Près de 8000 sectaires des deux dénominations durent ainsi émigrer dans la Transcaucasie. Ils y ont fondé des villages aujourd'hui encore prospères. Quelques groupes de ces exilés ont poussé jusque dans les dernières conquêtes du tsar. Sur le territoire de Batoum et de Kars on en comptait en 1888 plusieurs milliers, vivant de culture et de jardinage. Comme tant d'autres sectaires, ces chrétiens spirituels ont été, eux aussi, les pionniers de la colonisation russe.

Les *athlètes de l'esprit* et les *buveurs de lait* diffèrent par plusieurs points de leur doctrine. La première secte, aujourd'hui la moins importante pour le nombre, est la plus originale par ses croyances. Son rationalisme est tout imprégné de mysticisme. Entre les *doukhoborts* modernes et les *bogomiles* du moyen âge, on a cru retrouver plus d'un trait de ressemblance. Des Russes, jaloux de ne rien devoir à l'Occident, ont même imaginé de secrètes infiltrations de l'hérésie bulgare à l'hérésie russe. L'enseignement des *doukhoborts* semble, malgré ses obscurités, un des plus hardis efforts de la pensée populaire. À de pareilles sectes de paysans souvent illettrés, on ne saurait malheureusement demander une théologie bien arrêtée^[5].

Tandis qu'ainsi que les protestants, le *molokane* prétend fonder la religion sur la Bible, le *doukhobortse* n'accorde aux saints livres qu'un rôle secondaire. Il fait une large part à la tradition, appelant l'homme le livre vivant, par opposition à l'Écriture composée de lettres mortes. Le Christ, dit-il, a tout le premier préféré la parole à la plume. La grande originalité des *doukhoborts*, c'est la croyance à la révélation intérieure. Suivant eux, le Verbe divin parle en chaque homme, et cette parole intérieure est le Christ éternel. Ils rejettent la plupart des dogmes ou ils les entendent d'une manière symbolique : ainsi de l'incarnation, de la rédemption, de la Trinité. D'ignorants paysans interprètent les mystères d'une façon analogue à celle des hégéliens ; l'incarnation, affirment-ils, se reproduit dans la vie de

chaque fidèle : le Christ vit, enseigne, souffre, ressuscite dans le chrétien. Ils nient le péché originel, soutenant que chacun ne répond que de ses fautes. S'ils admettent une tache primitive, ils la font remonter à la chute des âmes avant la création du monde, car, dans leur cosmogonie à demi gnostique, ils croient à la préexistence de l'âme. Cette croyance leur a fait attribuer des pratiques aussi barbares que logiques. Comme Haxthausen remarquait la vigueur des *doukhoborts* de la Molotchna : « il n'y a rien là d'étonnant, lui dit son guide, ces *athlètes de l'esprit* mettent à mort les enfants débiles ou contrefaits, sous prétexte que l'âme, image de Dieu, ne doit habiter qu'un corps sain.

Certains de ces paysans ont poussé leurs spéculations jusqu'à ne plus reconnaître à Dieu qu'une existence subjective et à l'identifier à l'homme. Dieu, disent-ils, est esprit, il est en nous, nous sommes Dieu. De même que les *khlysty*, les *doukhoborts* s'inclinent dans leurs réunions les uns devant les autres, prétendant adorer la forme vivante de Dieu, l'homme. Le prophète Pobirokhine, un de leurs chefs du dix-huitième siècle, aurait enseigné que Dieu n'existe point par lui-même et qu'il est inséparable de l'homme. C'est aux justes, en quelque sorte, de le faire vivre. Ces moujiks prononcent ainsi, à leur manière, le *fiat Deus* de certains de nos philosophes. Dieu est l'homme, aiment à répéter les *doukhoborts* ; la Trinité divine, c'est la mémoire, la raison, la volonté. D'accord avec cette conception, ils nient la vie éternelle, le paradis et l'enfer. Le paradis doit se réaliser sur cette terre ; il n'y a pas de différence essentielle entre la vie actuelle et la vie future. L'âme humaine, au lieu de passer après la mort dans un autre monde, s'unit à un nouveau corps humain pour mener sur la terre une vie nouvelle. Les *doukhoborts* finissent ainsi par sortir du Christianisme. Pour eux, le Christ n'est qu'un homme vertueux. « Jésus est fils de Dieu dans le sens où nous nous appelons nous-mêmes fils de Dieu ; nos vieillards, disent-ils, en savent plus que lui. » Leur notion de l'Église est conforme à leur théologie. Suivant eux, l'Église est la réunion de tous ceux qui marchent dans la lumière et la justice, à quelque religion, à quelque nation qu'ils appartiennent, chrétiens, juifs ou musulmans.

Une pareille doctrine, dans un pareil milieu, ne pouvait recruter beaucoup d'adhérents. Aussi les *doukhoborts* n'ont-ils jamais été bien nombreux. Il en existe à peine quelques milliers aujourd'hui, tandis que les *molokanes* se

comptent par centaines de mille. L'enseignement des *athlètes de l'esprit* était trop abstrait pour faire beaucoup de conquêtes dans un peuple grossier. Le Christianisme spirituel ne pouvait guère se répandre chez le moujik que sous une forme plus accessible. De là le succès des *buveurs de lait*. Chez eux l'idéalisme mystique des *doukhobortses* s'est évaporé ; il n'est guère resté que le rationalisme. Les *molokanes* interprètent les livres saints avec non moins de liberté, s'appuyant, eux aussi, sur la maxime : La lettre tue et l'esprit vivifie. Comme ils ont des adhérents en des régions fort éloignées, on distingue parmi eux divers groupes et diverses opinions. Ils ne semblent pas toujours croire à la réalité historique des récits évangéliques ; mais, à les entendre, cela importe peu, tout dans l'Évangile devant se prendre au figuré. Les *molokanes* sont ouvertement unitaires, et ce n'est pas une petite surprise pour l'étranger de rencontrer, au fond d'obscures communautés populaires, le christianisme de Newton, de Milton, de Locke. On songe au socinianisme, accueilli en Pologne alors qu'il trouvait si peu d'adeptes dans l'Europe occidentale, comme si, au contact des juifs et des mahométans, les peuples slaves de l'Orient eussent eu plus de facilité à revenir à la conception hébraïque de l'unité divine.

Molokanes et *doukhobortses* ont été accusés de repousser l'autorité temporelle, aussi bien que l'autorité spirituelle. On leur a prêté la maxime que les gouvernements n'étaient faits que pour les méchants. La conception sociale de ces rationalistes aboutit à une sorte de théocratie démocratique. D'après les *molokanes*, l'Église et la société ne doivent pas être séparées ; l'une et l'autre ne font qu'un. La société civile est réellement l'Église ; et, comme telle, la société doit être constituée sur les principes évangéliques, sur l'amour, l'égalité et la liberté. On retrouve là, en termes presque identiques, la devise de la Révolution, avec cette différence capitale que le premier terme est l'amour et que le point de départ est Dieu. « Le Seigneur est Esprit, dit le *molokane*, d'après saint Paul (II Corinthiens, III, 17), et où est l'Esprit du Seigneur est la liberté. » Le vrai chrétien doit être libre de toutes les lois et obligations humaines. Les autorités terrestres ont beau avoir été établies par Dieu, elles ne l'ont été que pour les fils du siècle, car le Seigneur a dit des chrétiens : « Ils ne sont pas du monde, comme je ne suis pas du monde » (Saint Jean, XVII, 14). Les lois des hommes ne sont

point faites pour les justes ; au lieu d'obéir à ces lois changeantes, le vrai chrétien doit obéir à la loi éternelle écrite par Dieu sur la table de notre cœur.

Les *molokanes* arrivaient ainsi au mépris des autorités et de la loi positive. Leur radicalisme théologique aboutissait, l'Écriture en main, au radicalisme politique. Comme les *quakers* et les frères moraves, avec lesquels ils ont plus d'un trait de ressemblance, *molokanes* et *doukhohorts* ont une religieuse répugnance pour le serment et pour la guerre, prenant à la lettre les passages de l'Évangile qui défendent de jurer et de tirer l'épée. Bien plus, certains d'entre eux se sont refusés au paiement des impôts, aussi bien qu'au service militaire. Le Christ a bien dit : « Rendez à César ce qui est à César » ; mais les chrétiens spirituels, qui n'appartiennent qu'à Dieu, ne doivent rien à César.

D'accord avec ces maximes, plusieurs ont essayé de se soustraire aux impôts aussi bien qu'au recrutement ; mais leurs résistances ont été sévèrement réprimées par Nicolas. Beaucoup ont été knoutés et déportés ; d'autres, selon une méthode plus d'une fois adoptée par l'autocratie, furent enfermés comme aliénés dans des maisons de fous. Depuis lors les *buveurs de lait* ont dû se plier à la loi commune. Comme l'extrême-gauche du *raskol*, il leur a fallu en venir à des compromis. C'est ainsi que les *molokanes* du Don admettent qu'on peut être soldat et se battre pour la défense de la patrie. D'autres ont montré une telle obstination à ne pas porter les armes que le gouvernement a dû ne les employer que dans les ambulances et les services auxiliaires. Se soumettent-ils, dans la pratique, aux lois et aux autorités, les *molokanes* les nient souvent encore en théorie. Non contents de ne pas reconnaître l'empereur comme l'oint du Seigneur, ils contestent l'utilité de l'institution monarchique, s'appuyant sur les objections de Samuel contre la royauté de Saül. Avec le pouvoir impérial ils rejettent les distinctions de classes, les grades et les titres, comme contraires à l'Évangile^[6]. Si, en dépit de ces maximes révolutionnaires, ils vivent paisiblement sous l'autorité des pouvoirs qu'ils nient en droit, on les a soupçonnés de ne se résigner à l'obéissance que par nécessité, jusqu'au moment où les vrais chrétiens seront assez forts pour secouer le joug des enfants du siècle et établir le règne des saints.

Comme la plupart des sectaires russes, les molokanes ont des ambitions apocalyptiques. Leur rationalisme ne les a pas défendus des espérances millénaires. Ils ont, eux aussi, leurs songes de prochaine rénovation de la terre, ils attendent, sous le nom d'*empire de l'Ararat*, le règne universel de la justice et de l'égalité. On raconte qu'en 1812 les Cosaques arrêtaient une députation de *molokanes* ou de *doukhoborts* du sud, chargés d'aller demander à Napoléon s'il n'était pas le libérateur annoncé par les prophètes.

De ces *buveurs de lait* est sorti un groupe de sectaires qui n'ont pas voulu attendre l'établissement de l'*empire de l'Ararat* pour mettre en pratique leurs rêves de transformation sociale. Comme ils prêchaient la communauté des biens, ils ont été appelés *obchtchié*, ce qu'on ne saurait guère traduire que par *communistes*. À leur tête était un certain Popof qui commença son apostolat, vers 1825, en distribuant ses biens aux pauvres. Des villages entiers du gouvernement de Samara adoptèrent cette doctrine, moins dure sans doute à des oreilles russes qu'à des oreilles françaises. Pour couper court à cette singulière propagande, le gouvernement transporta Popof, avec ses principaux adhérents, au delà du Caucase. Le prophète parvint, après des années de misère, à constituer autour de lui une nouvelle communauté. Cela lui valut d'être de nouveau déporté, cette fois dans les déserts de la Sibérie orientale. Il vivait encore, assure-t-on, dans la région de l'Iénisséï en 1867.

L'enseignement de Popof était directement inspiré de l'Évangile et des Actes des apôtres. En mettant leurs biens en commun, ses disciples prétendaient imiter les premiers chrétiens. Comme eux, ils venaient déposer leurs richesses aux pieds de leurs apôtres, dont ils avaient fixé le nombre à douze, pour que l'imitation fût complète. L'argent, les maisons, le bétail, les instruments de culture étaient communs comme la terre. Il n'y avait de propriété personnelle d'aucune sorte. Chaque village devait former une communauté ; mais, pour les nécessités de l'exploitation rurale, chaque communauté était divisée en plusieurs groupes entre lesquels se partageaient le bétail et les instruments de culture. Dans chaque groupe il y avait des ordonnateurs de l'un et de l'autre sexe, préposés, qui aux travaux de champs, qui aux soins du ménage, qui à la cuisine, qui à la lingerie et aux vêtements. À la tête même de la communauté se trouvaient les autorités

centrales élues par les intéressés. Pour réaliser leur utopie, ces *obchtchié* avaient été obligés de donner à leurs villages une constitution monacale. Le fondateur Popof en était venu à supprimer la liberté de discussion et d'interprétation chère à tout *molokane*. Il avait fait de la soumission aux autorités le premier devoir, de l'insubordination le plus grand péché. C'était là une nécessité du système communiste. Pour maintenir ces pieux phalanstères, il ne fallait rien moins qu'une obéissance religieuse. Malgré cela, les disciples de Popof se lassèrent de la servitude inhérente à un pareil régime. Leur zèle se refroidit ; ils finirent par partager leurs biens entre les diverses familles. De leur ancienne organisation ils n'ont guère conservé qu'un magasin communal où chaque ménage doit verser, au profit des indigents, la dixième partie de ses récoltes. Ces communistes, qui ont cessé de l'être, ne se trouvent plus qu'au Transcaucase, au village de Nikolaïevka.

Popof est loin d'avoir été le seul apôtre du communisme dans les campagnes russes. La forêt ou la steppe ont mainte fois entendu annoncer le même évangile. Vers la fin du règne d'Alexandre II, un prophète, nommé Grigorief, prêchait aux *molokanes* des environs de Samara la communauté des femmes avec la communauté des biens, sous prétexte que, le Christ ayant émancipé l'homme, le vrai chrétien doit user de tout en liberté, et de l'amour comme du reste^[7]. Les penchants communistes se sont fait jour chez des sectaires de différente origine. Ainsi chez les *errants* : les mots « tien » et « mien » sont maudits, disait leur prophète Eugène. Ainsi chez les *chalopoutes*, variété de *khlysty* qui, vers 1860 et 1870, ont tenté d'appliquer à certains villages la doctrine de la communauté. En dehors des sectes où le communisme a été formellement prêché, beaucoup de *skytes* de *raskolniks* ont été de véritables phalanstères, où les frères vivaient en égaux, travaillant en commun et partageant le produit de leur travail. C'est qu'en effet, si le communisme n'est pas une pure utopie, il ne saurait être mis en pratique, même partiellement, qu'à l'aide d'une discipline religieuse et du lien de la charité. Le communisme religieux est le seul qui ait quelque chance de durée, non seulement parce qu'il a pour règle la foi et pour fondement l'amour, mais parce qu'il a pour principe moins la convoitise des biens de ce monde que le renoncement aux biens de ce monde ; parce que ce sont moins les pauvres qui veulent usurper les biens des riches, que les riches qui veulent partager avec les pauvres. C'est là une différence

essentielle entre le socialisme religieux et le socialisme révolutionnaire ; et cela seul suffirait pour que l'un pût vivre, çà et là, en petites sociétés volontaires, tandis que l'autre est irréalisable. Les sectaires et les prophètes errants qui prétendent transformer les sociétés humaines et fonder sur la terre une sorte de cité de Dieu ont beau être des illuminés, ils sont moins chimériques que nos prétendus réformateurs qui rêvent le même songe, sans Dieu et sans foi pour les aider à le réaliser. Entre les disciples de Popof et nos communistes ou mutualistes, les moins naïfs sont encore les moujiks qui prétendent bâtir sur l'Évangile.

Est-ce à dire, comme semblent le croire certains Russes, qu'il germe au fond de ces sociétés obscures des semences de rénovation sociale ? Nous ne le pensons pas, et ce qui nous en fait douter, ce n'est ni l'ignorance, ni le petit nombre, ni la dispersion des groupes de paysans où se tentent ces curieuses expériences ; c'est qu'elles ne peuvent se faire qu'à couvert de la religion ; et réussiraient-elles à cet abri, elles ne sauraient s'en passer. Pour qu'il sortît de là une transformation en grand de la propriété, de la famille, de l'État, il faudrait d'abord, selon le rêve de maints *raskolniks*, transformer la Russie en une sorte de république théocratique ou de fédération monacale.

Par contre, on se tromperait en ne voyant dans les penchants plus ou moins communistes de telle ou telle secte qu'une conséquence de ses doctrines. Les penchants sont dans le peuple et pour ainsi dire dans le sol^[8]. En faut-il dire autant de l'esprit de fraternité, qui anime toutes ces petites communautés sectaires ? On peut aussi en retrouver le germe dans le génie national et dans les institutions communales, mais il ne fleurit pleinement qu'à l'ombre de la foi. S'il a plus de force chez les dissidents, c'est que d'habitude les dissidents sont les plus religieux des moujika. Les *chrétiens spirituels* ne le cèdent, à cet égard, à aucuns *raskolniks*. Les *molokanes* ne souffrent pas de misérables parmi eux ; mais ils n'arrivent à prévenir l'indigence qu'à l'aide de la charité, en se secourant les uns les autres en cas de malheur. Cela, du reste, est singulièrement plus facile dans de petites démocraties rurales qu'en de grands centres industriels. Il en est de même de l'égalité, que quelques-uns de ces sectaires poussent jusqu'à une exagération contre nature. Les *doukhoborts* proclament égaux non seulement les sexes, mais les âges. Ils vont jusqu'à proscrire les noms de

père et de mère ; les enfants appellent leurs parents le vieux, la vieille (*starik, staroukha*), ou encore ils les désignent par leur prénom, Pierre, Jean, Marthe. Les femmes témoignent de leur égalité avec leurs maris en buvant et en fumant comme eux.

Le rationalisme évangélique s'offre à nous, en Petite-Russie, sous une forme plus nouvelle et plus simple que le *molokanstvo*. Le *stundisme* ou, comme prononcent les Russes, le *chtoundisme* est une des plus récentes et déjà une des plus vigoureuses sectes de l'empire. Deux choses donnent à cette hérésie, née d'hier, un intérêt particulier : c'est peut-être la première qui ne soit pas sortie d'une population grande-russienne et peut-être la seule qui soit directement issue du protestantisme occidental. Le *stundisme* a été découvert en 1867 ou 1870. Il s'est propagé, en quelques années, sur la surface de la Russie méridionale. Le fait a frappé d'autant plus que les Petits-Russiens avaient jusque-là montré peu de penchant aux sectes. Une chose encore à noter, c'est le sud et non le nord de l'empire qui a été le point de départ des principales sectes rationalistes, de la *stunda* comme du *molokanstvo*. En France aussi le protestantisme a eu plus de prise sur le midi.

Le *stundisme* s'est d'abord montré aux environs d'Odessa, dans la Nouvelle-Russie, région où sont établies, depuis plusieurs générations, des colonies allemandes, luthériennes ou mennonites. Les doctrines, comme le nom de la *stunda*, viennent de ces colons allemands. C'est là un phénomène écent, car, d'ordinaire, ces Allemands se tenaient à l'écart de leurs voisins russes et avaient peu d'influence sur le moujik. Parmi ces colons, pour la plupart d'origine souabe, les hommes pieux ont l'habitude de se réunir pour lire en commun la Bible. Ces réunions portent dans leur nouvelle patrie, comme dans l'ancienne, le nom de *Stunden* (heures)^[9], d'où le sobriquet de *stundistes* donné aux Russes qui les ont fréquentées ou imitées. Un pasteur du village de Rohrbach eut, vers 1860, l'idée d'inviter des paysans petits-russiens à ces *Stunden*, non pour les convertir, ce qui est interdit par la loi, mais pour les moraliser. Alors même qu'il admettait des Russes dans la confrérie des *amis de Dieu* (*Gottesfreunde*), ce pasteur avait soin de les engager à ne pas abandonner l'Église orthodoxe. Ses conseils ne furent pas suivis. Les visiteurs des *Stunden* se pénétrèrent des maximes protestantes et

se détachèrent entièrement de l'Église. Le berceau du *stundisme* semble en effet le village de Raslopol, limitrophe de la colonie de Rohrbach. Le paysan Michel Ratouchny, qu'on a regardé comme le fondateur de la *stunda* russe, adopta l'enseignement des anabaptistes ou mennonites, exigeant de ses prosélytes adultes un second baptême. Un autre paysan, Gerasime Balabane, nie au contraire la nécessité du second baptême et repousse des rites conservés par les baptistes russes. Les sectateurs de Balabane, qui paraissent les plus nombreux, s'intitulent « Confrérie évangélique ».

Baptistes ou non, la théologie de ces nouveaux évangéliques ne semble pas toujours fort arrêtée. Comme mainte secte russe, ils paraissent avoir sur le dogme des idées moins nettes que sur le culte et la morale. En paysans, avant tout préoccupés de la vie pratique, c'est par la réforme du culte et des observances qu'ils ont commencé, s'embarrassant peu du reste. Ils ont rejeté presque tous les sacrements, quelques-uns même, le baptême. Ils avaient gardé des fêtes ou des rites, que la plupart ont depuis abandonnés. Ainsi, par exemple, de la fête de Pâques, laquelle a suscité beaucoup de discussions parmi eux. De même que les *molokanes*, ils repoussent tout clergé. Au début, ils avaient à la tête de leurs communautés un ancien ou frère aîné, *starchii brat*, qui présidait à leurs réunions ; aujourd'hui le rôle de ce frère aîné est bien réduit. L'office de la plupart des *stundistes* se borne au chant de *Psaumes* ou de cantiques et à la lecture de la Bible. Chacun est libre de prendre la parole et de commenter à sa façon le texte sacré, en sorte que la polémique s'introduit parfois dans leurs assemblées^[10]. Une des causes du succès de leur prédication, c'est, semble-t-il, l'emploi dans leur culte de la langue locale, le *malorusse*. La *stunda* a fait ses plus rapides conquêtes à l'époque où l'harmonieux provençal russe était le plus sévèrement traité^[11].

Le mépris des formes extérieures est, pour le peuple et le clergé, le principal trait du *stundisme*. Aussi, en certains districts, a-t-on pu exciter contre ces sacrilèges contempteurs de la Vierge et des saints, le fanatisme des masses orthodoxes. Le passage à la *stunda* se manifeste d'habitude par l'enlèvement des images qui, dans l'*izba* russe, occupent une place d'honneur. Voici comment procédaient, il y a quelques années, les convertis d'un village du gouvernement de Kief. Ils décrochèrent leurs images et allèrent en commun les porter au pope, lui disant qu'ils n'en avaient plus

besoin, parce qu'elles ne leur servaient à rien. Quelquefois, semble-t-il, c'est moins les scrupules religieux que l'esprit de calcul et d'économie qui inspirent ces nouveaux iconoclastes. Ce n'est pas toujours comme des pratiques impies et idolâtriques, c'est aussi comme une dépense inutile que ces paysans paraissent repousser les sacrements et les offices de l'Église. À cet égard, les Petits-Russiens se montrent aussi positifs que tels sans-prêtres de la Grande-Russie : ils cherchent à se dérober aux redevances ecclésiastiques. Ils restent soumis aux autorités, ils acquittent régulièrement l'impôt, mais, en dépit des poursuites, ils refusent le ministère du clergé ; ainsi que nos révolutionnaires, ils paraissent le considérer comme un coûteux parasite. Au luxe des pompes orthodoxes ils préfèrent un culte simple et peu dispendieux, un culte pour ainsi dire domestique, dont la lecture des livres saints fait les principaux frais.

De l'avis de leurs adversaires, les *stundistes* se font remarquer par leur probité, leur sobriété, leur amour du travail. « Depuis qu'ils ont passé à l'hérésie, je n'ai qu'à me féliciter de nos paysans, m'affirmait un propriétaire du gouvernement de Kherson : ils ne s'enivrent plus, ils ne volent plus, ils observent leurs engagements. » La vie et la prospérité de ces évangéliques leur valent plus de prosélytes que la prédication. Le moujik embrasse leur doctrine pour participer à leur aisance, de même que les premiers adeptes de la *stunda* ont été attirés par le spectacle du bien-être de leurs voisins allemands.

Comme la plupart des sectaires, les *stundistes* ont l'instruction en grande estime. Toute leur religion est fondée sur la Bible, et le besoin de lire la Bible leur donne le goût de l'école. Les idées de liberté et d'indépendance s'insinuent dans leurs villages avec le libre examen. Les jeunes ménages ne se plient plus à la subordination patriarcale de l'ancienne famille russe. Chez les *stundistes* aussi, la religion est une des formes populaires de l'émancipation des femmes. Les *babas* prétendent être les égales et non plus les servantes de leurs maris. Aussi sont-elles souvent parmi les plus ardents apôtres de la secte. Comme les *buveurs de lait* des mêmes régions, ces nouveaux *molokanes* ont des tendances égalitaires à demi communistes. Ils forment une société de frères et de sœurs où tous les bres sont égaux. On y prêche, dit-on, le partage égal des terres, ce qui est une nouveauté dans la Nouvelle-Russie où, d'habitude, les partages périodiques du *mir* ne sont

point en usage. La terre doit être à tous, disent ces rustiques réformateurs ; chacun n'en doit posséder que ce qu'il peut cultiver. C'est là, partout, une des idées du moujik.

La rapide croissance du *stundisme* est un des phénomènes les plus curieux du dernier quart de siècle. Les exhortations du clergé, l'intervention de la police et des tribunaux n'ont pu arrêter ces déserteurs de l'Église officielle. Pour les faire rentrer au giron de l'orthodoxie on a vainement recouru aux amendes et à la prison. On peut agir avec les *stundistes* comme autrefois avec les *molokanes*, on peut les déporter aux extrémités de l'empire, au Caucase, en Sibérie, il est à craindre que, pour cette nouvelle secte, comme pour les anciennes, les exilés ne servent de missionnaires.

On s'est demandé si les *stundistes* et les *molokanes* se fondront ensemble, ou si, au contraire, la *stunda* s'émiettera en petites sectes. Ce n'est là qu'une question secondaire ; l'important pour nous, c'est de montrer la prise de pareilles doctrines sur le moujik. Le fait est d'autant plus digne d'attention que le *molokanstvo* et le *slundisme* ne sont pas les seules manifestations de ce genre. Nous avons vu le rationalisme et le libre examen se glisser dans le vieux *raskol*. Chez les descendants des fanatiques vieux-croyants, on entend professer des maximes non moins hardies que chez les prosélytes des anabaptistes allemands. Les *bezpopovtsy* répètent, eux aussi : L'Église, c'est nous. Quelques sans-prêtres vont jusqu'à dire que, pour le chrétien, le pain ordinaire devient communion et que l'homme qui se nourrit de son travail communie tous les jours ^[12]. Les sectes d'avant-garde réagissent sur tout le *raskol*. Certains Russes annoncent déjà la prochaine dissolution du schisme au profit des sectes radicales. Le rationalisme pénètre peu à peu ces sombres campagnes russes enveloppées d'une buée de mysticisme ; il s'infiltré lentement dans ces épaisses masses rurales, en apparence réfractaires à toutes les idées de l'Occident. Mais si le libre examen entame le moujik, comme l'ouvrier ou le paysan de l'Europe occidentale, ce n'est pas sous la forme d'un matérialisme abject ou d'un vide et frivole scepticisme ; c'est à couvert même de la religion et au nom de la foi religieuse. Loin de fermer dédaigneusement l'Évangile comme un livre d'enfant, dont l'homme adulte n'a plus rien à apprendre, ces soi-disant rationalistes s'inspirent, dans leurs égarements mêmes, de la parole du Christ, y cherchant la vérité et la lumière.

Entre le peuple athée de nos capitales et les plus hardis de ces hérétiques, cela seul ferait une différence à l'avantage du Russe. Il garde encore des croyances auxquelles attacher ses notions morales et sur lesquelles appuyer ses souffrances et sa faiblesse. Le moujik demeure religieux jusqu'en ses révoltes contre l'Église. La religion reste pour lui le viatique de la vie. Alors même qu'il ne semble plus en attendre les félicités d'un paradis supraterrrestre, c'est d'elle qu'il attend la direction et le bonheur de son existence sublunaire ; s'il a parfois, lui aussi, ramené ses espérances du ciel en terre, c'est à elle, la vieille consolatrice, qu'il demande de lui ouvrir le nouvel Éden. L'obscur évolution de la pensée religieuse dans les sectes de Russie tient moins de « l'infidélité » contemporaine que de la réforme du seizième siècle. Jusque dans le naufrage des dogmes traditionnels, Dieu et l'âme surnagent.

Il y a au fond du peuple des sectes réformées, protestantes ; il y a aussi une secte à tendances juives, à la fois plus ancienne et moins connue : les judaïsants ou sabbatistes (*soubbotniki*). Ces judéo-chrétiens ont substitué le samedi, le sabbat juif, au dimanche. Cette secte, qui incline à revenir aux rites du judaïsme, est-elle bien une hérésie chrétienne ? Les sabbatistes de Russie ne sont-ils pas, comme les marranes du Portugal, les descendants de juifs jadis amenés au baptême par la violence ou l'intérêt, et qui, de génération en génération et d'une manière de plus en plus confuse, se sont secrètement transmis la foi et les rites de leurs ancêtres ? Un juge de paix du sud de la Russie, qui avait eu l'occasion d'en voir à son tribunal, nous disait que ces judaïsants lui avaient rappelé le type israélite. Ce n'est pas, semble-t-il, le cas habituel. Les *soubbotnikine* paraissent pas de sang sémite. Les sabbatistes cités devant notre juge de paix pour réunions clandestines semblaient eux-mêmes ignorer l'origine des traditions auxquelles ils demeuraient obstinément attachés. À toutes les questions, à toutes les objurgations du magistrat, ils faisaient la réponse ordinaire des *raskolniks* : C'est la foi de nos pères. Le juge ayant été contraint par la loi de leur infliger une amende, en les avertissant qu'en cas de récidive ils seraient plus sévèrement punis, les malheureux répliquèrent qu'ils ne demandaient qu'à garder les usages de leurs ancêtres ; pour cela ils étaient prêts à tout supporter.

L'existence des sectes judaïsantes n'est pas nouvelle en Russie. Ces sabbatistes, aujourd'hui perdus dans les classes inférieures, sont les derniers héritiers d'une hérésie qui, au quinzième siècle, pénétra jusque dans le haut clergé et mit en péril l'orthodoxie russe. Des juifs de Novgorod, un savant Zacharie entre autres, avaient enseigné aux chrétiens la négation de la Trinité, de la Rédemption, de la divinité du Christ. Sous leur influence, une partie du clergé de Novgorod avait ramené le christianisme, ainsi simplifié, à une sorte de judaïsme. On voit que les tendances rationalistes ne sont pas nouvelles en Russie. Ivan III en avait transporté le germe de Novgorod à Moscou, en transférant les prêtres Denys et Alexis de l'ancienne république dans la capitale des tsars. Un moment, les judaïsants furent assez puissants pour élever un des leurs, le métropolite Zosime, à la chaire suprême de l'Église. Ils ne purent cependant triompher des résistances de l'épiscopat. Anathématisés aux conciles de 1490 et de 1504, les chefs des hérétiques furent condamnés au bûcher ou à la claustration dans les couvents, et l'hérésie sembla disparaître de la terre russe [\[13\]](#). Les judaïsants avaient, en Russie, frayé la voie aux sectes radicales et, en Pologne, aux unitariens du seizième siècle.

Aujourd'hui c'est surtout dans les provinces du sud, dans le voisinage des contrées habitées par les juifs polonais, que se rencontrent les sabbatistes. On a parfois attribué leur présence à une propagande israélite, ce qu'il est difficile d'admettre, pour qui connaît le peu de propension des israélites modernes au prosélytisme [\[14\]](#). Cette accusation n'en a pas moins été, vers 1880, la cause ou le prétexte de l'expulsion des juifs de certains districts des gouvernements de Voronège et de Tambof. Les sabbatistes ont, eux-mêmes, été une des sectes les plus persécutées durant tout le dix-neuvième siècle. Alexandre I^{er}, Nicolas, Alexandre II ont tour à tour sévi contre eux, s'attachant à extirper le sabbatisme du midi de l'empire, comme si l'on eût redouté de lui voir dénationaliser les villages où il s'implantait. La plupart de ces *soubbotniki* ont été déportés au Caucase.

Quelle qu'en soit la provenance ou la filiation, le sabbatisme n'est guère qu'une forme de l'unitarisme. En rejetant le dogme de la Trinité, des lecteurs de la Bible en sont revenus à la tradition mosaïque et ont rendu à l'Ancien Testament le pas sur le Nouveau. Les sabbatistes de Russie ont adopté certains rites juifs. y compris la circoncision. Ils attendent le Messie

et croient que le règne d'Israël commencera l'an 7000 de la création. De même que les mormons, qui sont, eux aussi, à certains égards, des judéo-chrétiens revenus à la polygamie patriarcale, certains *soubbotniki* permettraient d'avoir plusieurs femmes à la fois, tout en se bornant d'ordinaire à une seule^[15]. Ils observent les prescriptions bibliques sur les viandes pures et impures ; mais en cela ils ne font guère que se conformer à l'ancien usage de l'Église russe, qui a longtemps maintenu la prohibition de se nourrir de sang et de bêtes étouffées. Des sabbatistes du Caucase est sorti, vers 1860, un groupe d'ultra-judaïsants désignés sous le nom de *Ghéry* ; ils ont appelé un rabbin juif et remplacé dans leurs prières le russe par l'hébreu^[16]. La Russie n'est point le seul pays chrétien où se soient montrés des sabbatistes ou sabbatariens. Il en existe aussi en Hongrie, en Transylvanie, et là, comme en Russie et dans l'ancienne Pologne, ils se sont trouvés en contact avec des israélites et des sociniens, des chrétiens unitaires. Si détestés ou méprisés qu'ils soient, les juifs n'en ont pas moins, par leur seul voisinage, inspiré des tentatives de synthèse religieuse, de réconciliation de l'ancienne et de la nouvelle loi. Dans ces dernières années, était encore enfermé au couvent de Solovetsk, sur une île de la mer Blanche, un vieillard du nom de Nicolas Iline, coupable d'avoir prêché, aux mineurs de l'Oural, un évangile qui, en dépouillant l'Église et la Synagogue de leurs dogmes et rites particuliers, les devait toutes deux réunir dans une nouvelle forme d'unitarisme^[17].

1. ↑ Telle est au moins l'interprétation la plus vraisemblable de ce nom bizarre : on en a aussi cherché l'étymologie dans une petite rivière du sud de la Russie, à laquelle la couleur crayeuse de ses eaux a fait donner le nom de *laiteuse* (*Molotchna*), et sur les bords de laquelle furent établies quelques colonies de molokanes.
2. ↑ 1 *Verospovedanié Doukhovnykh Khristian obyknovenno navjvaemykh Molokanami*, Genève, 1865, p. 99-102.
3. ↑ Kostomarof, *Otetch. Zapiski*, mars 1869. Novilsky, *Doukhobortsy, ikh istoriia i véroouichenié*, Kief (2^e édit. 1882). Cf. *Vestnik Evropy ; Rousskie Ratsionalisty* (février 1881).
4. ↑ Voir *The Quakers* par Cuninghame, Edimbourg, 1868. Livanof, *Raskolniki i Ostrojniki*, t. II. Haxthausen, *Studien*, t. I, p. 412.
5. ↑ Une anecdote montre à quel point les doctrines de semblables hérésies peuvent longtemps rester indécises. Un professeur de l'académie ecclésiastique de Kief, du nom de Novitsky, ayant entrepris d'exposer les doctrines des *doukhobortsy* dont lui-même n'avait, comme tout le monde, qu'une vague connaissance, eut la surprise de recevoir les remerciements des sectaires. Le livre du critique orthodoxe fut acheté par les hérétiques, comme pour leur tenir lieu de catéchisme ou de règle de foi, si bien que le prix de cet opuscule s'éleva au-dessus de 50 roubles, et que le malheureux auteur en devint quelque peu suspect. L'ouvrage de Novitsky

- a été réimprimé en 1882. Quant aux *molokanes*, on a publié à Genève, en leur nom, une profession de foi qui montre une sérieuse connaissance des Écritures.
6. ↑ Kostomarof ; *Otetch, Zapiski*, mars 1869.
 7. ↑ Mackenzie Wallace, *Russia*, 2^e édit., t. I, p. 456.
 8. ↑ Voyez tome I, livre VIII, chap. VII.
 9. ↑ Comparez le mot *Heures* en français. On a aussi voulu faire dériver le nom de stundistes d'un livre de piété intitulé *Stunden der Andacht*.
 10. ↑ *Kievskaja Starina*, avril 1882.
 11. ↑ Voyez tome I^{er}, livre II, chap. IV.
 12. ↑ Iouzof, *Rousskié Dissidenty*, p. 71, 72.
 13. ↑ Voyez, par exemple, une étude de M. O. Lévitky dans la *Kievskaja Starina*, avril 1882. M. Nikitsky (*Otcherk vnoutrennoï istorii tserkvi v velikom Novgorodé*, 1879, chap. x) attribue principalement l'apparition de cette secte à la déception des fidèles qui attendaient la fin du monde pour l'accomplissement des sept mille ans, d'après l'ère de la création en usage en Russie. L'année fatale s'étant écoulée sans que le Christ redescendît sur la terre, l'Évangile, les apôtres et les Pères de l'Église furent, pour nombre de croyants, convaincus de mensonge.
 14. ↑ M. N. Gradovsky, dans ses études sur la situation des juifs en Russie, a constaté qu'aucun israélite n'avait été compris dans les nombreux procès intentés aux sabbatistes. — Cf. le *Ratsvét*, revue israélite, 1819, p. 421.
 15. ↑ Étude sur les rationalistes russes, *Vestnik Evropy*, février 1881.
 16. ↑ Voyez Maksinof. *Za Kavkazom* (*Otetch. Zapiski*, 1867).
 17. ↑ Sur ce personnage on peut voir un chapitre de M. Dixon, *Free Russia* 3^e édit., 1^{er} vol., p. 226, 244,

CHAPITRE X

Sectes récentes du peuple et du monde. — Continuation de la génération des sectes. Psychologie des sectaires. Prophètes et prophétesses. Exemples d'hérésies nouvelles. — Un type de sectaire contemporain : Soutaïef. Sa théologie, sa politique. — Sectes du grand monde ; le *radstockisme* ou *pachkovisme*. Le lord-apôtre. La prédication évangélique dans les salons. Propagande parmi les gens du peuple. — Le comte Léon Tolstoï. Sa parenté intellectuelle avec les prophètes de villages. Analogie des procédés et des idées. Le dogme fondamental du christianisme, la non-résistance au mal. — Tolstoï réformateur social. Bouddhisme chrétien et nihilisme évangélique.

Les sectes naissent des sectes, il en est d'elles comme des herbes de la steppe ; elles se ressèment spontanément. Il en surgit sans cesse de nouvelles : on en signale presque chaque année. On s'étonne de la persistance de cet esprit de sectes, dix générations après Pierre le Grand et trente ans après l'affranchissement des serfs. Ni les réformes de Pierre I^{er}, ni celles d'Alexandre II n'ont encore modifié l'état mental du peuple. Près de deux siècles ne lui ont pas suffi pour se faire entièrement aux procédés de l'État moderne. Le servage est supprimé, mais les rêves du moujik ont survécu à l'émancipation. Ce que n'ont pu lui donner les ministres du tsar, il persiste à l'attendre des envoyés de Dieu. Puis, outre ses vagues aspirations sociales que son imagination enfantine enveloppe de formes religieuses, ce peuple illettré a ses besoins spirituels que l'Église n'a encore pu satisfaire ; ce qu'il ne trouve point près de son clergé, il va le chercher près des prophètes de villages.

Dans les sectes nouvelles, comme dans les anciennes, l'imposture et le fanatisme se côtoient et s'associent. Parfois, chez d'obscurs hérésiarques, comme chez Mahomet ou Joseph Smith, la fraude et l'enthousiasme se combinent de manière à ne plus se distinguer. De même que le Toscan David Lazzaretti, le *santo* du mont Amiata, nombre de ces petits Luthers russes sont, à la fois ou tour à tour, fous et sensés, fourbes et exaltés, crédules et rusés, intrigants et ingénus^[1]. La rencontre de l'esprit de

superstition des masses avec l'esprit sceptique du siècle, le contact de la foi populaire avec l'incrédulité individuelle prête, plus que jamais, à des impostures et à des exploitations religieuses.

Ce qui frappe d'abord, c'est combien ce peuple, combien le moujik, en tant de choses si avisé, reste naïf en religion et en politique. Comme au temps de Pougatchef et de Selivanof, il est encore capable d'accueillir les faux prophètes et les faux tsars, les faux christs comme les faux Demetrius, les faux Pierre III, les faux Constantins. Les mystifications les plus effrontées peuvent encore faire des dupes. En 1874, pendant un de nos premiers voyages en Russie, il est venu devant un juge de paix une singulière affaire. C'était dans un district du gouvernement de Pskof, sur la grande route de Pétersbourg à Berlin. Parmi les paysans s'était répandu le bruit que, de ce gouvernement septentrional, l'on allait expédier « au pays des Arabes » cinq mille jeunes filles pour les donner en mariage à des nègres. Le vide laissé par le départ des cinq mille jeunes Russes devait être comblé par l'envoi d'autant de négresses. Cette rumeur avait jeté la panique dans le district d'Opotchka ; on se pressait de marier les filles nubiles, les noces se suivaient avec une rapidité inaccoutumée. Une enquête établit que cette fable avait été inventée par un cabaretier du nom de Iakovlef, afin d'augmenter ses profits en augmentant le nombre des mariages, qui rapportent non moins au cabaret qu'à l'Église.

Un peuple accessible à de telles fables l'est davantage encore aux mystifications couvertes d'un voile de piété ou parées d'une auréole surnaturelle. Dans ce même gouvernement de Pskof, à une ou deux années de distance, cette effrontée supercherie mercantile avait pour pendant une impudente escroquerie religieuse. En 1872 on découvrait, aux environs de Pskof, une secte dont le fondateur, un moine du nom de Séraphin, échappé d'un couvent, s'adressait de préférence aux jeunes filles. On appelait ses prosélytes les *rasées* (*strijénitsy*), parce que Séraphin leur coupait les cheveux pour les vendre. Ce n'était pas seulement par cupidité que le cynique prophète abusait de la bonne foi de ses disciples ; il était accusé de prêcher le salut par le péché, sous prétexte d'accroître la gloire du Sauveur en mettant à profit ses mérites. Séraphin avait réussi à se faire la plus fantastique légende. Il passait pour invulnérable ; on le disait maître de se dérober à toutes les poursuites par de soudaines métamorphoses. De tels

fourbes font comprendre les articles du code russe qui prohibent les faux prophètes et les faux miracles.

À côté des charlatans il y a les voyants. Dans un pays où le peuple ajoute encore foi aux sortilèges, où les idiots, les innocents, sont encore regardés comme des inspirés, les visionnaires sont nombreux. Chez beaucoup, l'illuminisme confine à la folie, et l'on ne saurait être surpris de voir la police enfermer comme maniaques ces messagers de Dieu. Plus d'un a passé par une maison d'aliénés ; ainsi notamment Adrien Pouchkine et son disciple Korobof. Ce Pouchkine, un marchand de Perm, trouvant la parole et l'écriture insuffisantes, exposait sa doctrine dans des peintures et des tableaux symboliques. Il avait découvert une nouvelle révélation dans le corps de l'homme et le corps de la femme, pris comme figure vivante des vérités éternelles. Il envoyait des lettres et des télégrammes aux ministres et au tsar, leur démontrant que le temps était venu « de délivrer tous la terre comme propriété de Dieu ». Cela lui valut d'être incarcéré, une quinzaine d'années, dans une cellule du couvent de Solovelsk sur la mer Blanche. Il n'en est sorti qu'en 1882. Ce singulier messie a trouvé pour « témoin » un médecin, du nom de Korobof, qui s'est évadé de Russie pour publier, à Genève, un journal qu'il appelait le premier organe officiel des fils de Dieu ^[2].

Imposteurs ou illuminés, les apôtres ambulants qui parcourent les campagnes sont portés à se distinguer par la singularité de leurs doctrines ; ils renchérissent en excentricités les uns sur les autres. Le prophétisme est le caractère commun de la plupart des sectes extrêmes, anciennes ou nouvelles. Dans le langage des sectaires, comme dans le langage de la Bible, le mot de prophétie ne s'applique point exclusivement à la révélation d'un avenir inconnu : souvent les prophètes n'annoncent autre diose que l'accomplissement, plus ou moins prochain, des menaces ou des promesses de l'Écriture. Ces prédictions ne sont guère qu'une prédication, si ce n'est que l'orateur donne à son enseignement le tour d'une inspiration ou d'une vision. Un Russe qui, non sans peine, était arrivé à se faire admettre parmi les auditeurs d'une célèbre prophétesse, nous disait avoir été désappointé en n'entendant autre chose que des déclamations sur le règne futur du Christ, et en voyant les assistants accueillir ces vieilleries avec autant de respect que des révélations inattendues. Ce qui relevait ces banales prophéties,

c'était le rythme, une espèce de versification ou de cantilène. Le prophète n'est parfois qu'une sorte d'improvisateur, talent qui dans le Nord s'est longtemps conservé chez le peuple. Tantôt le voyant prononce de vagues formules qui, dans le nombre des assistants, ne peuvent manquer de trouver quelques applications particulières ; tantôt il profère de longs discours, dans lesquels il est facile de trouver quelque chose qui se réalise en tout ou en partie.

Un fait digne de remarque, c'est le grand nombre des prophétesses et le grand rôle des femmes dans la plupart des sectes. Il y a des saintes vierges, comme il y a des christs ; les deux vont souvent ensemble, par paire, et souvent l'impulsion vient de la femme autant que de l'homme. Vers 1880, par exemple, une prophétesse du nom de Xénie Ivanof fondait, dans la province du Don, une secte ascétique dont les adeptes s'interdisaient le mariage et l'usage de la viande. Ce n'est pas seulement chez les illuminés et les mystiques que le rôle des femmes est considérable, c'est aussi, bien qu'à un moindre degré, chez les *vieux-croyants* et les *raskolniks* de toute sorte. La religion est presque l'unique domaine où la femme du paysan se montre l'égale de son époux. Esclave ou servante dans tout le reste, elle est libre, souvent même elle est maîtresse dans la sphère spirituelle. « Une dispute d'Aksinia avec son mari, sur un objet profane, lui vaudrait une verte réprimande, dit quelque part A. Petchersky ; quand il s'agit de shjtes, d'affaires religieuses, la chose est autre ; ce n'est plus l'homme, c'est la femme qui est la tête ; c'est Aksinia qui décide et tance son mari. » De ce fait, quelques écrivains ont tiré une conséquence inattendue. Chez un peuple qui considère la femme comme un être inférieur, les questions dogmatiques seraient-elles abandonnées aux femmes, si l'homme en faisait une de ses préoccupations principales ? La piété est pour le paysan une affaire de ménage, et, comme telle, regarde surtout la femme. On reconnaît dans cette thèse le penchant de certains Russes à représenter leurs compatriotes du peuple comme indifférents en matière religieuse, et, pour ainsi dire, inconsciemment sceptiques. Cette prétention n'est nullement justifiée par l'influence des *babas* dans le schisme ou l'hérésie. L'initiative de la femme russe s'exerce où elle a le champ libre : chez la paysanne, dans la propagande religieuse, comme chez l'étudiante, dans la propagande politique. C'est, aux deux extrémités de la nation, un phénomène du même

ordre. La Russie n'est pas du reste le seul pays où la femme a l'esprit de prosélytisme. Dans toutes les religions, le sexe faible, le sexe pieux, joue un rôle considérable. Les sectes anglo-saxonnes ont aussi leurs prophétesses, et dans cette société moins ignorante il y a également des femmes illuminées, qui s'attribuent des fonctions surnaturelles et des titres presque divins. Les *khlysty* américains, les *shakers* des États-Unis, ont souvent à leur tête une *mère* ou une *fiancée de l'agneau de Dieu*. En Angleterre même, les *shakers* de New-Forest étaient naguère dirigés par une certaine mistress Girling, dont les visions servaient à la communauté de règle de foi.

C'est un spectacle monotone jusqu'en sa diversité, que l'infatigable génération des sectes. Toutes ces obscures doctrines, ne pouvant se fixer par l'enseignement et la publicité, gardent quelque chose d'incohérent qui les expose à de perpétuelles variations. C'est comme des dunes de sable sans consistance, que les vents de la mer ou du désert font et défont sans cesse. Ces confuses hérésies ne sont parfois que l'expression des aspirations du moment. Chaque événement dans la vie du peuple donne naissance à quelque secte qui, à son heure, est comme la formule des besoins ou des préoccupations populaires.

C'est ainsi que l'émancipation du servage, qui, en retirant au peuple son principal grief, semblait devoir porter un grand coup à l'esprit de secte, a passagèrement enfanté des sectes nouvelles. Le mécontentement excité chez le paysan par les conditions du rachat des terres a, dans plus d'une contrée, pris une forme religieuse. « La terre est à Dieu, disaient de rustiques prophètes, et Dieu veut que tous ses enfants en jouissent librement sans redevances. » En d'autres moments, c'est l'impôt dont le paysan refuse de s'acquitter au nom d'une prétendue révélation, mettant en avant la religion et le ciel là où nos révolutionnaires se retrancheraient derrière le droit naturel. Cette forme de résistance aux taxes s'est maintes fois reproduite au Nord et au Sud ; elle donne lieu à de singuliers débats. « Pourquoi ne pas payer l'impôt ? demandait un fonctionnaire à des paysans du Don. — Parce que la fin du monde est arrivée. — Qui vous a fait cette histoire ? — C'est une nouvelle apportée du septième ciel. — Par qui cela ? — Par saint Jean-Baptiste et sainte Barbe. » Et l'interrogatoire continuait sur ce ton jusqu'à la découverte et à l'emprisonnement du faux Jean-Baptiste. Dans un district de l'Oural, les mêmes refus s'appuyaient, il y a quelques années, sur

l'apparition d'un homme avec un livre d'or qu'aucun des sectaires n'avait vu et auquel tous croyaient. On conçoit l'embarras de la police et des juges devant des résistances ainsi formulées ; il n'y a d'autre remède que d'arrêter les propagateurs des célestes nouvelles. Ces exemples montrent que les erreurs religieuses recouvrent souvent, chez le Russe, des soucis temporels : ce n'est pas toujours vers le paradis invisible que se tournent les espérances de ces naïves hérésies. Les mystiques chimères du moujik ont parfois une singulière ressemblance avec les utopies révolutionnaires de l'ouvrier athée des bords de la Seine ou de la Sprée : la méthode diffère, le point d'arrivée est le même.

La plupart des sectes découvertes dans les vingt ou trente dernières années sont radicales. Presque toutes rejettent le sacerdoce et les rites de l'Église ; elles se partagent entre les deux tendances que nous avons signalées. *Khlysty* et *molokanes* ont, en même temps, des émules ou des continuateurs ; mais, entre les deux groupes, l'ancienne proportion est renversée. Le mysticisme à demi gnostique ne produit plus que de faibles et obscurs rejets. En 1870, dans les villes de Troïtsa et de Zlotooust, ce sont les *pliasouny* ou danseurs, sorte de *khlysty* fréquentant ostensiblement l'église. En 1872, dans le district de Bélef, c'est lu « foi de Tombof », ainsi appelée de son fondateur, un sous-officier dont l'enseignement rappelait, dit-on, celui des *skoptsy*. Vers 1880, dans la province du Don, ce sont les *samobogs* (*autodieux, self-gods*), ainsi appelés parce que, à l'instar des *doukhobortsy*, ils aboutissent à la déification de l'homme. En 1868, dans un village du gouvernement de Tambof, c'étaient les *trouchavery*, qui se regardaient comme les purifiés, et considéraient les autres hommes comme impurs et voués à l'enfer : leur chef, un petit bourgeois du nom de Panof, se donnait pour le Christ. En 1866, dans le gouvernement de Saratof, c'étaient les *tchislenniki* ou *compteurs*, ainsi désignés pour leur manière de compter les jours de fête. Ils intervertissaient tout le diurnal de l'Église, déplaçant les solennités ecclésiastiques, transportant le jour de repos du dimanche au mercredi, célébrant Pâques, par exemple, le mercredi saint. Tous ces changements se justifiaient sur un livre tombé du ciel. Selon ces *compteurs*, dont le chef était un simple moujik, il n'y a ni eucharistie, ni clergé ; tout homme a le droit de confesser et de célébrer l'office. Comme au moine Séraphin de Pskof, on leur reprochait d'enseigner le salut par le péché.

La tendance protestante est représentée par le *stundisme*, dont nous avons raconté les rapides conquêtes. Des hérésies plus ou moins analogues ont surgi au nord et au centre. J'en nommerai une, découverte en 1871, dans la ville de Kalouga, parmi la classe inférieure de la population urbaine. Le fondateur de cette secte, qui se prêchait dans les *traktirs* et les cabarets, était comme J. Smith, le Moïse des mormons, un cordonnier. Il s'appelait Tikhanof ; sa doctrine se rapproche de celle des *non-priants*. Comme eux, il rejette les sacrements, disant que baptême, confession et communion doivent être spirituels et sans intermédiaire de Dieu à l'homme. Cet artisan enseignait que la vraie religion n'admet que le culte de l'esprit ; la prière, la parole des lèvres est elle-même trop matérielle pour plaire à Dieu. Les aspirations de l'âme et les soupirs du cœur sont la seule offrande, la seule prière du chrétien. Aussi est-ce par de fréquents et longs soupirs que les disciples du cordonnier de Kalouga rendent hommage à Dieu, ce qui leur a valu le nom de *vozdykhantsy* ou *soupireurs*. L'étrange conclusion de ce rigide spiritualisme, cette sorte de confusion du souffle et de l'esprit, des aspirations de l'âme et des inspirations de la poitrine, nous fait retrouver, chez ces chrétiens spirituels, le naïf réalisme russe.

De tous les sectaires du dernier quart de siècle, le plus curieux est peut-être Soutaïef. C'est un des mieux connus et des plus dignes de l'être, n'eût-il pas été le maître ou l'inspireur de Léon Tolstoï. Soutaïef est un moujik du gouvernement de Tver. Il peut servir de type à tous ces paysans du Nord qui cherchent solitairement la vérité dans les évangiles. Ils se font leur religion d'après le livre sacré, et ils savent à peine lire. Chacun des versets qu'ils déchiffrent péniblement, un à un, prend pour eux une importance singulière ; à chaque page ils croient découvrir une vérité nouvelle, inconnue des hommes. Soutaïef était marié qu'il ignorait l'alphabet. Travaillant à Pétersbourg l'hiver, comme tailleur de pierre, il apprit à lire, presque seul, pour chercher dans l'Évangile la vraie foi. Un jour, en 1880, le *Messenger de Tver* annonçait l'apparition d'une nouvelle secte, les *soutaïevtsy*. Comme les *stundistes*, les disciples de Soutaïef rejetaient, disait-on, les sacrements ; mais, à l'inverse des baptistes russes, ces paysans du Nord n'avaient eu aucun contact avec des colons protestants. Chez eux rien que de russe et de spontané^[3].

Soulaïef, au dire du prêtre de sa paroisse, était le paysan le plus pieux, le plus assidu aux offices. Quand il se mit en révolte contre son pasteur, il avait cinquante ans passés. Une contestation sur le casuel, pour l'enterrement d'un de ses petits-fils, détermina la rupture. Comme on lui demandait pourquoi il ne fréquentait plus l'église, « parce que, répondit-il, on n'en revient pas meilleur et parce que tout s'y paye. Puis, ajoutait le paysan, j'ai l'église en moi. » Toute sa doctrine découle de cette maxime également chère aux mystiques et aux rationalistes du peuple. Le pope de son village le fit en vain admonester par un archiprêtre. Soutaïef et ses proches, l'Évangile à la main, discutèrent avec l'ecclésiastique. « Nous sommes des créatures nouvelles, disaient-ils, des créatures régénérées. Nous étions dans l'erreur ; maintenant nous savons ! » On leur envoya le chef de la police, ils s'en débarrassèrent avec un billet de dix roubles. Comme on lui reprochait de former une secte, « nous ne formons pas de secte, répliqua Soutaïef, nous voulons seulement être de vrais chrétiens. — Et en quoi consiste le vrai christianisme ? — Dans l'amour. » Ce mot résume sa religion. Pour lui toute la loi est dans l'amour, dans la charité. Ce que ce moujik a en vue, c'est « une vie nouvelle, c'est l'organisation de la vie chrétienne ».

Le paysan de Tver fait bon marché des austérités ascétiques aussi bien que des aspirations mystiques. Toute la doctrine de cet idéaliste est tournée vers la vie pratique. En cela il est bien russe. C'est la vie qu'il veut transformer par la charité, comptant sur l'Évangile pour ramener parmi les hommes la paix et la justice. Quand M. Prougavine lui demande : « Qu'est-ce que la vérité ? — La vérité, répond Soutaïef, c'est l'amour dans la vie commune. » Ici encore il est bien de son pays ; ce qui le préoccupe, ce n'est pas son salut, c'est le bien de ses frères et le salut de la société. [3] Toute la religion se réduit pour lui à la pratique de la justice ; il n'y a d'utile et de sacré que ce qui apprend à l'homme à mieux vivre. S'il tient les rites et les sacrements pour superflus, c'est qu'il n'a pas remarqué que les hommes en devinssent plus vertueux. Aussi repousse-t-il obstinément le ministère du prêtre. Un petit-fils lui naît, il refuse de le laisser baptiser ; un autre meurt, il veut l'enterrer dans son jardin, sous prétexte que toute terre est sainte ; et comme on le lui défend, il cache le cadavre sous son plancher. Il marie sa fille lui-même et, quand on lui dit : « Tu ne reconnais pas le mariage. — Ce

que je ne reconnais pas, réplique-t-il, c'est le mariage menteur. Si je me bats ou me querelle avec ma femme, il n'y a pas de mariage, parce qu'il n'y a pas d'amour. » En mariant ses enfants, il se contente de leur recommander de vivre selon la loi divine et de traiter tous leurs semblables comme des frères.

Tel est l'évangile de ce simple d'esprit, et, avec la double logique de la foi et de l'ignorance, il tire de ce principe d'amour des conséquences subversives, à son insu, de l'État et de la société. Il prétend, ce tailleur de pierre, réformer le monde en commençant par son village. Pour lui, c'est même là l'essentiel, car il est, lui aussi, millénaire à sa façon. Comme tous ces lecteurs solitaires du Nouveau Testament, il a, durant les longues veillées d'hiver, peiné sur l'Apocalypse. Il attend la nouvelle Jérusalem. Il en prépare l'avènement. Son apostolat n'a qu'un but : établir le règne de Dieu sur cette pauvre terre souillée par le vice et la misère. Dans l'autre vie, ce croyant n'a qu'une foi incertaine. « Ce qu'il y a là-bas, s'écrit-il en montrant le ciel, je l'ignore. Je ne suis pas allé dans l'autre monde ; peut-être n'y a-t-il là que des ténèbres. » Aussi répète-t-il : « Il faut que le royaume de Dieu arrive ici-bas ».

Comment le réaliser ce royaume de Dieu ? Pour un moujik, cela est simple ; il n'y a qu'à établir la communauté, à supprimer la propriété qui engendre l'envie, le vol, la haine. C'est le communisme par horreur du péché : la communauté détruira l'égoïsme. Les seigneurs, les riches doivent « restituer la terre ». Ils le feront d'eux-mêmes, quand on les aura convaincus ; car l'apôtre ne veut violenter aucun de ses frères : on ne force personne dans le royaume de Dieu. Pour opérer la grande révolution, il ne faut qu'un peu de lumière à l'esprit, un peu d'amour au cœur. Comme la propriété, Soulaïef réprouve le commerce et l'argent démoralisateur. Il avait quinze cents roubles d'économies, il les a distribués aux pauvres ; il avait des créances, il les a brûlées. Avec la propriété et l'argent disparaissent les tribunaux, devenus inutiles, puis les collecteurs de taxe et les fonctionnaires qui vivent aux dépens du peuple, puis l'armée, car la guerre est supprimée, tous les hommes étant frères. Quand le *starchine* de sa commune vient exiger ses contributions, Soutaïef répond par des citations de l'Écriture. Le *starchine* se paye en saisissant une des vaches du contribuable récalcitrant. Traduit devant les tribunaux, le réformateur oppose aux lois des hommes la

parole de Dieu. De même pour l'armée. Le dernier de ses fils, Ivan, est appelé au service : on lui ordonne de prêter serment ; le jeune conscrit allègue qu'il est défendu de jurer : on lui commande de prendre un fusil ; il refuse, disant : « Il est écrit : Tu ne tueras pas. — Imbécile, lui objecte un chef bon enfant, il n'y a pas de guerre, ton temps se passera à la caserne. » Tous les raisonnements n'y font rien. On jette l'insoumis en prison ; on le met au pain et à l'eau ; il repousse toute nourriture. Au bout de trois jours, pour ne pas le laisser mourir de faim, il fallut le tirer du cachot. On l'envoya, à Schlussembourg, dans une compagnie de discipline. Un des soldats de l'escorte du réfractaire, touché de ses discours, se convertit. N'est-ce pas là des traits dignes des Actes des Martyrs ? C'est que, à tant de siècles de distance, sujets du tsar ou sujets de César, c'est presque mêmes esprits et mêmes âmes.

Religion et politique, toutes ces conceptions du paysan de Chevelino, nous les retrouverons, presque trait pour trait, chez le comte Tolstoï. Ce qu'enseigne le romancier, le moujik le met en pratique. Sur l'état et le gouvernement un Soutaïef ne saurait avoir que des idées confuses. Sa politique est bien russe, inspirée à la fois de notions enfantines et de notions théologiques. Pour lui, il y a dans l'autorité les bons et les mauvais. Les mauvais, ce sont les fonctionnaires qu'il connaît, les *tchinovniks* de tout ordre qui lèvent les impôts et mettent en prison. Les bons, c'est le tsar qu'on ne voit pas, le tsar qui trône au loin. « Si le tsar savait ! » dit Soutaïef, avec la foule de ses pareils. Un jour il part pour Pétersbourg, il veut « avertir le tsar ». Peine perdue. On ne le laisse pas approcher. L'infortuné réformateur est contraint de revenir à son village, s'accusant d'avoir péché par manque de persévérance. Soutaïef n'a que quelques centaines d'adeptes ; mais ils sont des milliers les paysans qui, sans avoir le courage de l'appliquer, sympathisent avec sa doctrine. Ils sont légion les prophètes innommés qui vont prêchant au fond du peuple un semblable évangile.

Les simples, les primitifs ne sont pas les seuls tourmentés du besoin d'une rénovation religieuse. Il se rencontre aussi, dans les classes supérieures, parmi les civilisés et les raffinés, des âmes affamées de vérité et dégoûtées de la fadeur des mets traditionnels que leur sert, en ses lourds plats d'or, le clergé officiel. La fin du dix-neuvième siècle en a rappelé le

commencement. Comme au temps de M^{me} de Krudener et de Spéransky, la société pétersbourgeoise, à demi détachée de l'orthodoxie, semble parfois possédée du besoin de croire à côté^[4]. Comme lorsqu'ils se nourrissaient de Saint-Martin et de Swedenborg, c'est le plus souvent de l'étranger que les délicats font venir leur pâture spirituelle.

Le beau monde de Pétersbourg a, sur la fin du règne d'Alexandre II, donné un pendant à la *stunda* des moujiks du midi. C'est ce qu'on pourrait appeler le *stundisme* des salons. Dans la résidence impériale, le remueur des âmes ne pouvait être un simple pasteur ou de vulgaires colonistes allemands. Un monde aussi blasé voulait un autre prophète. La parole de Dieu lui fut apportée par un lord anglais. C'était chez lord Radstock une vocation ; il avait commencé son apostolat dès le collège d'Eton ; il l'avait continué dans l'armée de la reine. Il s'était même, à son passage, fait entendre dans quelques maisons de Paris. C'est à Pétersbourg que ce missionnaire de qualité devait récolter la plus ample moisson. Il y fut vite à la mode. Ses familières homélies faisaient concurrence aux séances des spirites fort en vogue au même moment. Il prêchait dans les soirées, ou au *five o'clock tea*, comme les prophètes populaires autour du *samovar*, dans les tavernes. C'était, d'habitude, en français que lord Radstock instruisait les dames russes. Les sceptiques avaient beau jeu à railler le lord apôtre^[5]. Pour tomber sur le tapis des salons la semence évangélique n'en levait pas moins.

Lord Radstock trouva un précieux auxiliaire dans un propriétaire russe, riche, élégant, renommé en sa jeunesse comme valseur, M. Pachkof. Une de ses anciennes danseuses me racontait qu'il avait, un soir, entrepris de la catéchiser pendant une mazurka. À M. Pachkof se joignirent d'autres gentilshommes, notamment le comte Korf et jusqu'à un ancien ministre, le comte Alexis Bobrynsky.

Il serait injuste de ne voir dans le *pachkovisme* ou *radstochisme* qu'un caprice de la mode. Lord Radstock était apparu à Pétersbourg en 1878 et 1879, à une heure troublée, au début de la crise nihiliste, alors que nombre d'âmes dévoyées cherchaient, autour d'elles, un consolateur ou un guide. Ni lord Radstock ni M. Pachkof ne prétendaient inventer une doctrine. Ils évitaient les controverses dogmatiques, se bornant à commenter l'Évangile. Une des causes du succès de cette sorte de *revival* mondain, c'est qu'il

répondait à un besoin spirituel naguère encore trop négligé du clergé orthodoxe. Les prêtres délaissant la prédication, les laïques prêchaient à leur place.

Les *pachkovites* ne sortent pas de l'Église ; ils montrent combien, faute d'autorité doctrinale, il y a de liberté pratique dans les murs de cette vieille Église. En fait, l'enseignement de ces évangéliques orthodoxes a une teinte protestante, calviniste ; il repose sur la justification par la foi, ce qui les sépare des sectaires tels que Soutaïef, qui font consister toute la religion dans les œuvres. Les *radstockites* croient avoir l'assurance d'être sauvés quand ils se sentent en union intime avec le Sauveur. « Avez-vous Christ ? demandait lord Radstock à chacun de ses auditeurs ; cherchez et vous trouverez. » Tandis que le lord anglais ne pouvait s'adresser qu'aux gens du monde, M. Pachkof a étendu son apostolat aux gens du peuple. Il réunissait, dans son hôtel de Pétersbourg, des personnes de toute condition auxquelles ses amis et lui enseignaient à « chercher Christ ». C'était un phénomène nouveau en Russie que cette parole distribuée à la fois aux hommes du commun et aux hommes cultivés, si peu habitués d'ordinaire à se voir servir les mêmes aliments intellectuels. Des assemblées du même genre avaient lieu à Moscou et en d'autres villes, sous le patronage de dames qui se plaisaient à faire asseoir, dans leurs salons, les valets derrière les maîtres. Il ne suffisait pas à M. Pachkof d'évangéliser de sa bouche les ouvriers et les paysans, il faisait traduire, pour eux, de ces tracts chers aux piétistes anglais. Traités et sermons étaient répandus gratuitement par milliers d'exemplaires. M. Pachkof devint rapidement populaire parmi les dissidents. Les sectaires de passage dans la capitale allaient le voir. Les fils de Soutaïef expédiaient de Pétersbourg à leur père les brochures *pachkovites*. M. Prougavine en a rencontré au Caucase, dans l'Oural, en Sibérie.

Tant que le *radstockisme* était resté confiné dans les classes privilégiées, le gouvernement ne s'en était guère inquiété ; s'il est une liberté en Russie, c'est la liberté des salons. Il en fut autrement lorsque, des corsages décolletés et des habits noirs, la propagande passa à l'*armiak* et au *touloup*. Le peuple, avec sa logique naturelle, ne gardait pas toujours, vis-à-vis de l'Église et du clergé, la déférence de bon goût que continuaient à leur témoigner des esprits dressés aux compromis de la vie mondaine. Il arriva,

me racontait un de mes amis, que des paysans, qui avaient entendu M. Pachkof parler sur l'inutilité des cérémonies et des observances, n'eurent rien de plus pressé, en rentrant dans leur *izba*, que de jeter par la fenêtre leurs saintes images. Le gouvernement impérial ne tarda pas à prendre des mesures contre les aristocrates prédicateurs. M. Pachkof fut expulsé de Pétersbourg ; interné d'abord dans ses terres, il fut ensuite invité à voyager à l'étranger. Le comte Korf dut également quitter la capitale. La société de propagande fondée par ces messieurs a été dissoute en 1884 ; leur organe, la *Feuille évangélique du dimanche*, a été supprimé. Le haut-procureur du Saint-Synode, M. Pobédonostsef, n'a pas traité ces apôtres en gants blancs avec beaucoup plus de ménagements que les prophètes en peau de mouton. « Jusque dans la haute société, disaient ses rapports annuels, il s'est rencontré des insensés qui ont abandonné la foi de leurs pères pour des doctrines absurdes, apportées par des sectaires de passage. » Non content de leur reprocher de troubler la foi des simples, M. Pobédonostsef les accusait de prêter un appui moral et matériel aux sectes du peuple, notamment aux *stundistes*. Le beau monde tient rarement en Russie contre la défaveur officielle. Le *pachkovisme* des salons est déjà en décadence. Les rigueurs du pouvoir ne semblent pas cependant avoir entièrement arrêté la propagande évangélique, en province du moins. En 1886, par exemple, le tribunal de Novgorod condamnait à la prison deux hommes coupables d'avoir prêché « l'hérésie de Pachkof ». L'année suivante, on signalait dans la même région un nouvel apôtre de la même doctrine^[6]. Le haut-procureur se plaint dans ses comptes rendus du prosélytisme de certains propriétaires^[7]. Quand la vigilance du laïque berger préposé à la garde des âmes russes éloignerait du bercail tous les loups déguisés en brebis, nombreuses resteraient les ouailles infectées d'une sorte de protestantisme inconscient. Lord Radstock ne fût pas venu édifier l'aristocratie pétersbourgeoise que l'évangélisme à demi mystique, à demi rationaliste, n'en eût guère été moins fréquent chez les orthodoxes du peuple ou du monde qui allument une lampe au-dessus des saintes icônes^[8].

La parole de vie qu'appellent, des salons comme de l'*izba*, les affamés de justice et de vérité, est-ce à des étrangers de l'apporter à la Russie ? N'est-ce pas plutôt à des fils de sa chair ; et, entre tous, qui en semblait plus

capable qu'un de ses grands écrivains, qu'un Dostoïevsky ou un Tolstoï, un de ces magiques évocateurs d'âmes qui ont su fondre en eux-mêmes l'homme du peuple et l'homme civilisé, et exprimer tous les troubles et les tourments de la pensée russe ? La révélation attendue, Dostoïevsky et Tolstoï ont l'un et l'autre essayé de la proférer ; et tous deux ont, à leur manière, annoncé le même message d'amour. La foi vive de Dostoïevsky s'est épanchée en une sorte de mysticisme apocalyptique et humanitaire d'une chaleur contagieuse, mais trop vague pour qu'on en puisse tirer un corps de doctrine. Il en est autrement de Tolstoï. Moins modeste ou plus naïf, il n'a pas craint d'enseigner un nouveau Christianisme. À ce titre, il nous appartient ; il a sa place dans la galerie des sectaires contemporains entre Soutaïef et M. Pachkof.

Chez Tolstoï tout est spontané, russe, national. Isolé de la terre natale, il reste une énigme. Pour comprendre ses idées religieuses et sociales, il faut replacer Léon Nikolaïévitch dans le cadre de la vie russe, parmi ces paysans qu'il a tant pratiqués. Il est, cet aristocrate, de la famille des voyants et des saints du *raskol*. Sa religion est du même sol que la leur ; elle a un goût de terroir marqué. On retrouverait les articles de son credo dans les bégaiements des apôtres de village. On dirait presque qu'il a condensé et codifié les incohérentes doctrines des sectes populaires. Il semble nous en donner la synthèse ou la somme, non que le grand romancier ne soit qu'un écho ou un reflet du moujik ; — loin de là, peu d'hommes ont plus d'individualité ; il est, en toutes choses, enclin à rejeter les notions reçues et à se faire sa foi à lui-même ; — mais, en dépit de son origine et de son éducation, c'est un esprit de même trempe que ses paysans, un homme de même sang que les prophètes rustiques. C'est, en quelque façon, un *molokane* ou un Soutaïef qui a passé par l'Université.

À vrai dire, le grand écrivain est, lui aussi, un primitif. Il connaît l'art, les littératures, les sciences de l'Occident ; mais tout cela n'a point entamé son âme russe. Dans la sphère religieuse, comme dans le domaine social, Léon Nikolaïévitch est presque aussi ingénu qu'un Soutaïef. Lui aussi croit que la parole de salut, le talisman sacré qui doit guérir les plaies de l'humanité est encore à découvrir ; et pour le trouver, il lui semble qu'il n'y a qu'à prendre l'Évangile et à bien lire. Lui aussi, en matière théologique ou économique, est un autodidacte, cherchant solitairement la vérité dans la nuit à la lueur

de sa lampe de pétrole. S'il n'ignore pas ce qu'ont fait les autres avant lui, il l'oublie volontiers. Peu lui importe que le monde, déjà vieux, ait peiné des siècles sur le saint livre et sur les éternelles énigmes, il a le goût du Russe pour la table rase. Il prétend tout apprendre par ses propres lumières et se persuade aisément que tout est encore à trouver. Tolstoï s'étonne, un moment, d'avoir vu le premier ce que des millions de chrétiens avaient cherché avant lui ; mais cela ne le fait pas douter de sa découverte. Il a la confiance de l'adolescent ou de l'homme du peuple qui croit qu'on peut tout découvrir et tout résoudre. Il se fait sa religion, *Ma Religion*, comme il dit, et comment la fait-il ? — comme les réformateurs populaires.

C'est même méthode, mêmes procédés. Il ouvre l'Évangile et il l'interroge comme un livre nouveau, tombé du ciel hier, y apercevant des vérités inconnues, des sens cachés. De même que Soutaïef, il a une cinquantaine d'années quand il s'avise de demander au vieux livre la véritable doctrine du Christ. La grande différence, c'est que, au lieu de se contenter des versions russe ou slavonne, il recourt à l'original, au texte grec. Il se souvient de ses études classiques, il s'aide des meilleurs dictionnaires ; mais tout cet appareil scientifique ne change en réalité ni les procédés ni les résultats de son exégèse. Comme ses aînés du peuple, il suit le texte sacré verset par verset. Son interprétation est le plus souvent littérale, et son érudition, parfois ingénieuse, lui sert uniquement à démontrer que le sens littéral est le seul acceptable. Peu lui importe que le christianisme, ainsi compris, cesse d'être la grande religion à la portée de tous, pour devenir une sorte de règle ascétique pratiquée par quelques élus. Le christianisme, tel que renseigne l'Église, n'a pu transfigurer l'humanité ; cela seul suffirait à condamner l'Église ; car, avec ses frères du peuple, ce que Tolstoï exige de l'Évangile, ce n'est rien moins que la transformation radicale des sociétés humaines.

Tolstoï n'a pas toujours été religieux, ou il l'a été longtemps à son insu. Il avait seize ans quand un de ses camarades lui annonça que, au collège, on avait découvert qu'il n'y avait pas de Dieu. « Pendant trente-cinq années de ma vie, nous dit-il, j'ai été nihiliste dans l'exacte acception du mot, un homme qui ne croit à rien. » Comment s'est-il converti ? Il l'a raconté dans sa *Confession* : ses romans seuls nous l'auraient laissé deviner. P. Bezouhof et Lévine nous ont fait assister à ses doutes et à ses luttes, en

nous laissant pressentir d'où lui viendraient la paix et la lumière. Le pessimisme a été pour Tolstoï le fruit amer du nihilisme. L'idée de la mort l'obsédait ; l'ombre de la mort se projetait pour lui sur toutes les joies de la vie. Comme Lévine, il a songé à se tuer. D'où lui est venu le salut ? De là où il était venu à ses incarnations romanesques, du moujik. Tolstoï avait remarqué que le mystère de la vie semble plus obscur aux gens du monde qu'aux gens du peuple. L'énigme qui tourmente l'homme instruit n'existe pas pour des millions de créatures humaines. Elles en ont trouvé le mot sans efforts, sans l'avoir cherché. Ce que nulle science n'eût pu lui apprendre, le sens de la vie et de la mort, une vieille paysanne, sa nourrice, le savait ; elle avait la foi et ne connaissait aucun doute. Telle est l'idée maîtresse de Léon Nikolaïévitch, idée encore bien russe. Pour comprendre la vie, il n'y a qu'à se mettre à l'école des simples. Pareil à ses héros, Tolstoï a pris pour initiateur un moujik. Il a, comme eux, rencontré son paysan révélateur. Mais en revenant à la religion, Tolstoï ne revient pas à l'orthodoxie ; et en cela encore il est l'élève de nombre de paysans. Le secret de la vie est tombé des lèvres de Jésus, mais l'Église, dépositaire de sa parole, l'a dénaturée. Le christianisme du Christ a disparu sous les menteurs commentaires de ses interprètes officiels ; il était plus difficile à retrouver que si l'Évangile ne nous fût parvenu qu'à demi effacé ou brûlé, parmi ces manuscrits de Pompéi réduits en cendres.

Qu'a-t-il donc découvert ce Sarmate que ni Grec, ni Latin, ni Germain n'aient aperçu avant lui ? Il a découvert la morale évangélique enfouie, depuis quinze cents ans, sous l'amas des compromis mondains. Il a lu le Sermon sur la montagne et il a vu que le fondement de la foi chrétienne, c'est de ne pas résister aux méchants. Ces conseils, d'une sublimité déconcertante pour la nature humaine, Rome et Byzance n'osaient en recommander la mise en pratique qu'à l'ombre des cloîtres, aux exilés volontaires du siècle ; le Russe l'impose à chaque chrétien. C'est en eux qu'il fait consister tout le christianisme. La clef de la doctrine, c'est la parole de saint Mathieu : « Il a été dit : œil pour œil et dent pour dent ; et moi je vous dis de ne point résister au mal qu'on veut vous faire ». Ne pas résister aux méchants, tel est le « pivot » de l'enseignement de Jésus, « le centre » de sa doctrine. Tendre l'autre joue, voilà le précepte essentiel, la règle positive prescrite par le Maître. Après cela, est-il possible de se dire

chrétien et d'avoir une police et des prisons ? Est-il possible de confesser Jésus-Christ et, en même temps, de « travailler avec préméditation à l'organisation de la propriété, des tribunaux, de l'État, des armées ? d'organiser en un mot une existence contraire à la doctrine de Jésus » ? Jésus a dit : Ne jurez pas, et Tolstoï, appuyé sur le texte grec, prouve que cette prohibition ne peut avoir qu'un sens : N'ayez pas de tribunaux. Jésus a dit : Ne tuez pas ; et cela ne peut s'entendre que d'une manière : N'ayez pas d'armée, ne faites point la guerre. Jésus a dit : Ne jurez pas ; et cela signifie : Ne prêtez serment ni aux tribunaux ni au tsar. Ainsi de suite de tous les conseils évangéliques, érigés en préceptes absolus, en nouveau décalogue imposé aux peuples non moins qu'aux individus. Le mystérieux parrain du *Filleul* lui apprend qu'on ne détruit pas le mal par la justice, par la prison ou la mort ; que le mal se multiplie par le mal ; que plus les hommes le poursuivent, plus ils l'accroissent. Ivan l'imbécile nous fait voir qu'une nation qui ne se défend pas n'a rien à craindre de ses voisins. Pour désarmer les envahisseurs, le peuple envahi n'a qu'à tout leur livrer. Que le Russe se tienne en paix, ni le Turc ni l'Allemand ne le molesteront.

L'Évangile, ainsi entendu, est la négation de l'État, de la société, de la civilisation. Tolstoï n'en a cure. Il ne porte guère plus d'intérêt à l'État que le *raskolnik* qui voit dans l'État le royaume de l'Enfer. En vrai Russe et en Vieux-Russe, il ne recule devant aucune conséquence de sa doctrine. Pour l'auteur de *Ma Religion*, Église, État, culture, science, ne sont que des idoles creuses, condamnées par Jésus, par les prophètes et tous les vrais sages, « comme le mal, comme la source de perdition ». Il croit, à sa façon, au règne de Satan. Il veut, lui aussi, détruire cette société maudite et renouveler la face de la terre. Pour cela, il suffit d'appliquer les préceptes évangéliques. Les hommes n'ont qu'à vivre en frères ; ils réaliseront ici-bas le royaume de Dieu, qui n'est que la paix parmi les hommes.

Sont-ce là des idées nouvelles sur la terre russe ? Ne reconnaissons-nous point, dans l'enseignement du grand romancier, ce que nous avons maintes fois rencontré chez d'obscurs réformateurs de villages ? N'est-ce point, par exemple, ce que balbutiaient, à leur manière, *molokanes* ou *doukhobortsés*, ce qu'ils ont essayé de réaliser dans leurs colonies de la Molotchna ? Ne prétendaient-ils pas, eux aussi, établir ici-bas le règne de Dieu en fondant la fraternité et l'égalité ? N'ont-ils pas, longtemps avant Tolstoï, prohibé le

serment et déclaré que les enfants de Dieu n'avaient que faire des tribunaux et des lois humaines ? N'avaient-ils pas déjà condamné la guerre et l'état militaire, d'accord, en cela, avec des chrétiens de tout temps et de tout pays, des *quakers* anglais aux mennonites allemands ? Car il y a bien des vieilleries dans toutes ces nouveautés ; s'il est quelque chose de propre à Tolstoï, ce n'est guère que l'accent de tendresse de sa charité. Et cette tendresse même se retrouve chez nombre de ses émules du peuple. Des moujiks ont prêché avant lui que tout le christianisme était dans l'amour. Pour savoir *ce qui fait vivre les hommes*, Soutaïef n'a pas attendu la révélation du prophète d'Iasnaïa Poliana. Entre le paysan de Tver et l'ancien seigneur, la ressemblance est grande. C'est au fond même doctrine, et si l'un a emprunté à l'autre, ce n'est pas le paysan.

Tolstoï a vu Soutaïef ; il l'a consulté sur les maux du peuple ; il a appris de lui le secret d'être utile aux misérables. Singulière rencontre que celle du moujik inculte et de l'aristocratique écrivain, dans le pays du monde où il y a le plus d'intervalle entre les deux extrémités de la société ! Tolstoï ne l'a point caché, celui des deux qui a le plus reçu, c'est lui, et que pourrait, d'ailleurs, un homme du monde enseigner à un homme du peuple ? Ce que le gentilhomme civilisé formulait dans son cabinet en belles maximes, le tailleur de pierre l'avait déjà mis en pratique. La vie, plus encore que la parole de Soutaïef, a été pour Tolstoï une révélation. Il savait que le fils de Soutaïef s'était laissé mettre au cachot plutôt que de porter un fusil et de prêter serment. Il savait que Soutaïef ne souffrait ni clôture ni serrure, qu'il laissait ses granges et ses armoires ouvertes, et que, lorsqu'on le volait, son premier soin était de mettre ses voleurs en liberté. Soutaïef a été le maître ; Tolstoï, le disciple, l'évangéliste ou le docteur, qui tient la plume et expose la doctrine : il a été le Platon du rustique Socrate.

Autre ressemblance entre Tolstoï et maints apôtres du peuple. Pour prendre à la lettre le Sermon sur la montagne, Tolstoï, comme Soutaïef, comme les *molokanes*, n'en est pas moins rationaliste à sa manière. De même que Soutaïef, il s'inquiète peu du dogme. Sa religion n'a en vue que la vie. Soutaïef ignore ce qu'il y a là-bas, derrière le ciel ; Tolstoï nie catégoriquement la vie future. En devenant chrétien, il est resté nihiliste. Il n'admet, pour l'homme, d'autre immortalité que celle de l'humanité. À l'en croire, le vrai christianisme n'en connaît pas d'autre. Jésus, dit-il, a toujours

enseigné le renoncement à la vie personnelle ; or la doctrine de l'immortalité individuelle, qui affirme la permanence de la personnalité, est en opposition avec cet enseignement. La survivance de l'âme à la mort n'est, comme la résurrection des corps, qu'une superstition contraire à l'esprit de l'Évangile.

D'accord avec Soutaïef, avec les doukhoborts et tant d'autres, Tolstoï place le salut en cette vie. C'est ici-bas qu'il prétend construire la Jérusalem divine. Il n'attend pas pour cela que le Christ descende sur les nuées ; il ne croit ni aux prophéties ni aux miracles. Il est millénaire, mais à la façon de Comte ou de Fourier. La différence, c'est que la clef de son paradis, il ne la demande ni à la science, ni à la richesse, ni à la politique, les sachant impuissantes pour le bonheur. La transformation de l'humanité, il ne l'espère que de la transformation intérieure de l'homme ; et en cela il est assurément plus sage que la plupart des réformateurs qui raillent ses utopies. De même que ses humbles frères du peuple, il cherche la route des Eaux-Blanches, des mystérieuses Bélovody, où il n'y a ni pape, ni ispravnik, ni collecteur d'impôts, ni capitaine de recrutement. Cet Eldorado, il peut se vanter d'en avoir découvert le chemin. Pour rentrer au paradis retrouvé, l'humanité n'aurait qu'à le suivre ; elle n'a qu'à quilter le péché et à pratiquer l'amour. Si les hommes vivaient en frères, ils n'auraient besoin ni de gendarmes, ni de soldats, ni de tribunaux. L'erreur est de croire que l'humanité en masse puisse jamais suivre l'étroit sentier du renoncement, et tout un peuple passer par la porte basse de l'abnégation.

Ce que Tolstoï oublie trop, c'est la nature humaine, ou, ce qui revient au même, c'est le vieux dogme de la chute, qui symbolise les misères et les faiblesses de notre nature. Il semble parfois croire à la bonté native de l'homme, croire qu'il suffirait de le délier de tout lien pour le rendre bon. Dans sa confiance en la discipline intérieure, il ne tolère de contrainte d'aucune sorte. Ce que les croyants n'attendent que de la grâce, il semble l'attendre de la nature, que toute sa doctrine violente.

Quel est l'idéal politique et social de ce mystique qui prétend imposer aux hommes une vie si contraire à tous les appétits du vieil homme ? C'est, à bien des égards, le retour à l'état de nature, après avoir, il est vrai, extirpé de l'homme de la nature les plus invétérés des instincts naturels. L'humanité doit renoncer à tout ce qui fait l'honneur, la beauté, la sécurité de la vie.

Tolstoï reprend le paradoxe de Rousseau. Seulement, chez lui, l'être abstrait des philosophes du dix-huitième siècle est devenu un être vivant ; « l'homme de la nature » a pris corps dans le moujik. Comme Rousseau, Tolstoï croit que, pour être heureux, les hommes n'ont qu'à s'émanciper des besoins factices de la civilisation. Ne lui objectez pas le progrès, l'industrie, la science, l'art : autant de grands mots vides. Son dédain de la civilisation, pour laquelle il a des traits plus durs que Jean-Jacques, Léon Nikolaïévitch ne le puise pas dans sa misanthropie ou dans les déceptions de son amour-propre, mais dans sa compassion pour la souffrance humaine. Avec nombre de réformateurs populaires, il se persuade que la pauvreté des uns provient de l'opulence des autres ; qu'accorder à ceux-ci le superflu c'est enlever à ceux-là le nécessaire. Pour lui aussi, tout homme qui vit de ses revenus est un parasite, « pareil au puceron qui dévore les feuilles de l'arbre qui le porte ». Pour lui aussi, l'intérêt de l'argent est une iniquité. Il n'a pas assez de sarcasmes pour « ce rouble fantastique » dont on rogne chaque année quelques kopeks sans l'épuiser jamais. Il va plus loin, il bannit de sa république l'argent, qui permet à l'homme de s'approprier le travail d'autrui et qui a rétabli un nouvel esclavage plus dur que l'ancien, l'*esclavage impersonnel*, plus inhumain que l'esclavage personnel. Si chaque famille ne peut produire ce qu'elle consomme, il veut que les produits soient échangés en nature.

Tout homme doit vivre du travail de ses mains, à la sueur de son front, dit l'Écriture. Ici encore, Tolstoï renchérit sur Rousseau ; mais, pour lui, le travail n'est pas seulement un devoir, c'est un remède moral, c'est l'agent du salut. Encore une idée qui lui est commune avec maint sectaire du peuple. Les *molokanes* aussi érigent le travail en devoir religieux, affirmant qu'il est aussi indispensable à l'homme que le pain et l'air. On a dit que Tolstoï préconisait le travail manuel comme un contrepoids au travail cérébral, par hygiène, pour maintenir l'équilibre de l'être humain. Ce n'est ni son unique ni son principal motif. Cet ouvrier de la pensée affiche pour le travail musculaire l'estime et le goût exclusifs du bas peuple. Tel de ses contes raille avec âpreté le stérile labeur de la tête. Le travail par excellence est le travail de la terre ; tous les hommes devraient en vivre. Cela encore est bien russe. Tolstoï a publié, à ses frais, un opuscule d'un sabbatiste, où il est démontré, d'après la Bible, que tout homme doit remuer la terre, au

moins trente-cinq jours par an. Le travail industriel, non moins malsain pour l'âme que pour le corps, devrait être aboli, et les villes, supprimées. Tolstoï a pour ces Babylones impures la répulsion de l'*errant*. Il faut quitter les villes où « l'on consomme sans produire », pour vivre aux champs, en renonçant à tous les besoins artificiels de la vie urbaine. Le problème du paupérisme est simple ; Soulaïef l'a résolu d'un mot : il n'y a qu'à répartir les pauvres des villes entre les izbas des paysans.

Sa doctrine, le réformateur l'a mise lui-même en pratique, autant que peut le faire un Russe de sa classe. S'il n'a pas distribué ses biens aux pauvres, c'est par scrupule de père de famille, et aussi parce que l'aumône ne sert d'habitude à rien ; ce n'est pas avec de l'argent qu'on peut secourir son prochain. Tolstoï vit à la campagne ; il laboure, il fane, il moissonne de ses mains, et sa robuste santé s'en trouve bien, car il n'a rien d'un détraqué ou d'un névropathe, ce philosophe. Ce n'est pas, comme Dostoïevsky, un épileptique. De même que le paysan russe, il a son métier pour l'hiver. Il fait des bottes qui se vendent bien. Un jour, chez un de ses amis, il en découvrit une paire dans une vitrine, avec cette étiquette : *Bottes faites par le comte L. Tolstoï*. Il n'est pas seulement cordonnier, il sait encore réparer les poêles ; mais c'est toujours la terre qui garde ses préférences ; la large main qui a écrit *Guerre et Paix* se délecte à conduire la charrue. Pour prendre en pitié les faiseurs de livres, Tolstoï n'a pas cependant jeté la plume. Il ne sème pas seulement le seigle ou l'avoine, il est aussi un semeur d'idées, un laboureur d'âmes. Il se plaît à défricher l'esprit inculte de ses frères du peuple ; les vérités qu'il a découvertes, il les répand à poignées sur les champs vierges de la Russie paysanne.

On a rapproché Tolstoï de Schopenhauer. On a trouvé à sa doctrine une saveur hindoue, comme si tout l'effort religieux de la Russie aboutissait à une sorte de bouddhisme chrétien. Cela est vrai et cela est faux. Par le pessimisme de son point de départ, par son indifférence pour tout progrès et son exaltation des humbles, par sa philosophie du renoncement et sa religion de charité sans Dieu, par son dogme débilitant de la non-résistance au mal, Tolstoï touche au bouddhisme. On dirait que le réformateur de Toula est né sur les croupes fabuleuses du mont Mérou. Mais la ressemblance est presque tout entière dans le dogme, dans les notions

théoriques. Nulle part, mieux qu'en cette similitude de croyances et de systèmes, n'éclate la divergence de l'esprit russe et du génie de l'Inde. Tolstoï a beau chercher la délivrance dans le dépouillement de la personnalité, au moment où il semble près de s'abîmer dans le bouddhisme, il lui tourne résolument le dos par sa conception de la vie pratique. Le modèle de l'énergique moissonneur de Iasnaïa Poliana n'est pas le fakir émacié ou le *richi* accroupi en méditation solitaire, immobile, l'œil fixé sur son nombril. Pour interdire de résister aux méchants, il ne recommande ni la passivité ni l'ataraxie. Sa doctrine est mystique plutôt qu'ascétique ; elle préconise l'action, non la contemplation^[9]. Ce Russe échappe au bouddhisme par l'amour du travail » de l'effort, du labeur musculaire. À cela seul se reconnaîtrait l'homme du Nord. S'il enseigne la fuite des villes et le renoncement aux commodités de la vie, ce n'est pas pour emmener ses disciples faire pénitence au désert, ou les vouer, dans une étroite cellule, aux austérités et à la prière. C'est encore moins pour qu'ils aillent, dans les grottes des *viharas*, anticiper sur le repos du nirvâna. Tolstoï semble faire peu de cas des jeûnes et des oraisons. De même, lui si enclin à prendre les conseils évangéliques à la lettre, il ne prêche pas le célibat ; il n'est pas, comme le *skopets* ou comme Schopenhauer, l'ennemi de la génération ; il se contente d'enjoindre à chaque homme de n'aimer qu'une femme. Pour lui, l'affranchissement des maux de la vie est dans l'action, dans le développement de l'énergie physique, pour ne pas dire de l'énergie animale. Heureuse inconséquence ! par une sorte de duperie du tempérament septentrional, ce Slave, en route pour le quiétisme, aboutit à la loi du travail, à la rédemption par le travail.

Ce n'est point la seule différence, on pourrait dire la seule opposition, entre le « tolstoïsme » et le bouddhisme. Les deux doctrines diffèrent presque autant par la notion du salut que par les voies de salut. Le bouddhiste a surtout en vue le salut de l'individu, la délivrance personnelle. Tolstoï, comme la plupart des Russes, songe surtout au salut des hommes, à la délivrance de la collectivité, à la régénération de la société ; et cette œuvre de salut, il prétend l'accomplir sur cette terre, dans cette vie, qui ne lui paraît mauvaise qu'autant qu'elle n'est pas sanctifiée par l'amour.

La doctrine de Tolstoï est peut-être moins une sorte de bouddhisme chrétien que de nihilisme chrétien. Chez lui, ce n'est pas seulement le

théologien ou le philosophe qui est nihiliste, c'est aussi le politique, le réformateur social. [9]

De même que Soutaïef, il n'est, si l'on peut accoler les deux mots, qu'un nihiliste évangélique. Sur bien des points, il est d'accord avec les nihilistes révolutionnaires, qui, eux aussi, sont à leur façon des hommes de foi. « Sauf son aversion pour la lutte (et encore pareil sentiment s'est-il rencontré chez plusieurs de nos amis), les idées de Tolstoï sont fort voisines des nôtres », me disait un réfugié russe. Lavrof a écrit un article pour le démontrer [10]. En vérité, peu de niveleurs rêvent autant de démolitions que cet apôtre de la charité. Il dépasse souvent les Bakounine et les Kropotkine. Aucun de ses compatriotes n'a été plus dur pour le capital. Aucun n'a été plus fermement internationaliste. « Ce qui me paraissait honteux et mauvais, lit-on dans *Ma Religion*, le renoncement à la patrie et le cosmopolitisme, me paraît bon et grand. » Sur l'armée, sur la justice, sur la loi, il a les principes de Kropotkine. Avec lui, il croirait volontiers que le moyen de supprimer le crime serait de raser les prisons et de brûler les codes. Que l'on compare deux livres parus en français, la même année (1885), *Ma Religion*, de Tolstoï, et les *Paroles d'un révolté*, de Kropotkine : les conclusions sont analogues. Quoi d'étonnant ? le prince révolutionnaire et le théosophe athée sont tous deux des voyants et des croyants. Ils ont eu la même vision. Non moins que Bakounine ou Kropotkine, Tolstoï est anarchiste ou partisan de « l'an-archie ». Une société amorphe ne l'effrayerait pas. Détruisez tout gouvernement : de ce qu'on appelle le désordre sortira « un ordre libre ». Il en ferait volontiers l'expérience pour les peuples, comme il l'a faite pour son école de Iasnaïa Poliana. Une fois livrés à eux-mêmes, les hommes, comme ses petits moujiks, feraient régner parmi eux la justice et la paix.

Ici encore, entre ce nihiliste et les autres, il y a une différence capitale. Ce n'est pas seulement la dynamite en moins, c'est que toutes les espérances de Tolstoï portent sur une chose dédaignée de la plupart des socialistes, la religion et la fraternité chrétienne. Pour élever l'humanité jusqu'au nouveau paradis, il a un levier, l'Évangile. À qui saurait éliminer l'intérêt personnel, il serait aisé de refaire une autre société, une autre économie politique. Par là même, comme nous le disions de ses ignorants devanciers, *molokanes* ou communistes, ce visionnaire religieux est moins chimérique que les utopistes révolutionnaires. Son rêve de régénération sociale, il dépendrait de

l'humanité de le réaliser. Pour faire de cette misérable terre une demeure céleste, les hommes n'auraient guère qu'à mettre en pratique le Sermon sur la Montagne. Ce qui est chimérique, devons-nous répéter à Tolstoï, ce n'est pas votre panacée évangélique, c'est l'espoir de la faire adopter de tout un peuple, fût-ce votre bon et grand peuple russe. N'importe, Tolstoï a raison dans sa folie. Les fous, peut-il dire, sont les hommes assez aveugles pour refuser de le suivre.

Malgré ses illusions et ses outrances, la doctrine de Tolstoï est d'un esprit sain. La terre promise, éternellement rêvée, il la cherche au dedans de l'homme plutôt qu'au dehors. Il sent l'impuissance des révolutions, l'insuffisance des lois et de la science elle-même pour transformer les sociétés. Il professe que, pour supprimer la misère, il faut opprimer le vice. Il affirme que tout progrès social doit avoir pour principe un progrès moral. Par là son enseignement est bienfaisant. Ce démophile n'est pas un adulateur du peuple. Il lui prêche l'émancipation par la conversion. En histoire, il est vrai, dans la guerre comme dans la paix, Tolstoï ne croit qu'au peuple, aux masses obscures, aux forces inconscientes, aux infiniment petits. Il est étranger au culte des héros : l'esprit russe, dit-il, ne reconnaît guère de grands hommes. À ses yeux, c'est le soldat qui gagne les batailles ; le général n'y est pour rien ^[11]. Mais, pour tout attribuer au peuple et à l'homme du peuple, il n'a garde d'en faire un Dieu. Il est aussi réfractaire à l'idolâtrie démocratique qu'au *heroes' worship*.

S'il l'exalte en face de l'homme civilisé, ses portraits du moujik n'ont rien de flatté. Ses paysanneries ne sont pas des idylles ; ses paysans semblent souvent ce que M. Taine appelait un jour : des pochards mystiques. Qu'on lise la *Puissance des Ténèbres*, Tolstoï montre ses villageois « englués dans le péché », pareils à des brutes abjectes. Par où se relève ce moujik qu'il se plaît, en même temps, à rabaisser et à offrir en modèle ? Par la charité, par la foi. Son héros favori est Akim, le vieux paysan vidangeur dont toute parole est un bégayement ; plus l'homme semble bas et borné, plus Tolstoï a de joie à faire éclater chez lui ce qui fait la vraie grandeur de l'homme, le sentiment moral. Au fond des ténèbres opaques qui pèsent sur ses paysans, il aime à faire briller la petite lueur de la conscience, pâle veilleuse qui tremble dans la nuit de leur âme. C'est là,

dans leur cœur, qu'est le principe de la régénération des misérables ; de là seulement peut leur venir la vraie lumière.

L'apostolat du peuple, telle est la mission que Tolstoï semble avoir donnée à sa verte vieillesse. Lui aussi « est allé au peuple » ; il s'est plu à en partager la vie et les labeurs ; mais, plus heureux que les révolutionnaires ses prédécesseurs, il a su parler la langue du moujik et s'en faire comprendre. Il est allé au peuple, non pour attiser ses haines et ses convoitises, mais pour lui apprendre l'amour et le sacrifice. Racine, ayant renoncé au théâtre, versifiait des tragédies bibliques que les jeunes filles nobles jouaient devant le grand roi. Tolstoï, ayant renoncé au roman, écrit des contes populaires qu'il fait vendre par des colporteurs quelques kopeks, sans accepter aucun droit d'auteur. « Naguère, disait-il, en 1886, à M. Danilevsky, nous comptions en Russie quelques milliers de lecteurs ; aujourd'hui, ces milliers sont devenus des millions, et ces millions d'hommes sont là, devant nous, comme des oiseaux affamés, le bec ouvert, et nous disant : « Messieurs les écrivains, jetez-nous quelque nourriture, à nous qui avons faim de la parole vivante. » Et lui, l'auteur de *Guerre et Paix*, il leur donne la becquée, distribuant à ces humbles la pâture qui leur convient, des contes et des légendes. Il s'en vend des millions d'exemplaires ; c'est que Tolstoï parle au peuple selon le cœur du peuple. Il a, dans ses légendes, adopté les croyances de ses nouveaux lecteurs ; son rationalisme ne proscriit plus les miracles et le surnaturel. Alors même que, chez lui, l'écrivain semblait mort dans le chrétien, il a ouvert aux lettres russes une veine nouvelle, nationale à la fois et populaire. Au point de vue même de l'art, à ce point de vue inférieur et païen dont il rougirait d'avoir souci, ses œuvres morales ne sont pas sans beauté. Il a retrouvé la parabole évangélique, ce qui n'était guère permis qu'à un Russe écrivant pour des Russes. En travaillant à l'édification de ses frères, il a fait, malgré lui, œuvre d'artiste.

Ce ne sont plus les grands écrivains qui accomplissent les révolutions religieuses. Léon Nikolaïévitch a peut-être moins de disciples que les apôtres en kaftan ou en touloup. Sa doctrine manque trop d'ossature dogmatique pour servir de squelette à une secte, à une Église. Rares sont les adeptes qui mettent ses préceptes en pratique. Ça et là quelques propriétaires essayent, à son exemple, de vivre en paysans sur leur bien

seigneurial. Pour ne pas se convertir à *sa religion*, la Russie n'en ressent pas moins l'influence de l'enseignement de Tolstoï. Sous leur légère enveloppe de moralités et de légendes, les idées de Léon Nikolaiévitch ressemblent à des graines ailées emportées au loin par le vent. Offert sous cette forme enfantine et revêtu d'un merveilleux naïf, le « tolstoïsme », ramené à une sorte de poème de charité et de fraternité, reprend une vérité idéale, ne fût-ce que cette antique et banale vérité que ni la science, ni le progrès matériel, ni l'argent, ni les machines ne possèdent le secret du bonheur. C'est là une vieillerie qu'il est bon à un peuple de s'entendre rappeler au soir d'un siècle ; et, pour le faire en des contes d'enfants, l'auteur du *Filleul* n'est pas tombé en enfance^[12].

-
1. ↑ Voyez Giac. Barzolotti : *David Lazzaletti di Arcidosso*, detto il santo, i suoi seguaci e la sua leggenda, Bologne, 1885. Lazzaletti, tué à la tête d'une procession, en 1879, par les carabiniers, prêchait, lui aussi, une sorte d'Évangile éternel, promettant aux paysans le partage prochain des biens de ce monde. Il a encore des disciples qui attendent sa résurrection.
 2. ↑ Le *Vestnik pravdy* (Messager de la Vérité), remplacé, en 1882 ; par des brochures intermittentes. M. A. Korobof a bien voulu nous adresser des avertissements prophétiques pour notre salut. Il en a use de même avec nombre de personnages, entre autres avec M Floquet et M. Lockroy, en 1885
 3. ↑ Sur Soutaïef, voyez, dans la *Revue des Deux Mondes* (1^{er} janv 1883), une étude de M. E. M. de Vogüé, d'après M. Prougavine. M. Prougavine est allé étudier Soutaïef au village de Chévérino et il a raconté au public ses entre liens avec le sectaire (*Rousskaïa Myst* : oct. et déc. 1881-janv. 1882). Le même écrivain a entrepris, sous le titre de *Raskol-Sektantstvo*, une sorte d'encyclopédie des hérésies russes. Le 1^{er} volume, consacré à la bibliographie du *raskol* et des sectes issues du schisme, a paru en 1887. Le 2^e volume doit donner la classification et les caractères des sectes sorties du *raskol*. La bibliographie et la classification des autres hérésies doivent remplir deux autres volumes.
 4. ↑ M. E. M. de Vogüé : *Le Roman russe*, p. 31.
 5. ↑ *Lord Apostol*, titre d'Un roman satirique du prince Mechtchersky.
 6. ↑ *Vestnik Evropy*, juin 1886, février 1887 ; cf. mars 1888.
 7. ↑ Ainsi, dans le compte rendu sur l'année 1885, M. Pobédonostsef imputait l'apparition du *pachkovisme* dans le gouvernement de Voronège à la propagande de la veuve d'un général, Mme Tcherkof.
 8. ↑ Le *radstockisme* n'est pas le seul emprunt récent de la société russe à l'étranger. On peut encore mentionner un petit groupe d'*Irwingites* avec leur bizarre hiérarchie d'apôtres, de prophètes, de pasteurs, d'évangélistes. La doctrine d'Ed. Irwing, née en Angleterre vers 1830, a été introduite à Pétersbourg par le Dr Dietmann. Ses adhérents ont un oratoire rue Serguievskaja. On cite parmi eux la princesse D. K., sœur du gouverneur général du Caucase.
 9. ↑ Ce goût de l'action est d'autant plus à remarquer chez Tolstoï qu'aucun contemporain ne s'est plus observé et analysé lui-même, qu'aucun n'a été davantage le spectateur de sa propre

pensée, de ses propres sentiments, état de conscience qui semble paralyser l'activité et la volonté.

10. ↑ Parmi les révolutionnaires russes, il s'en est rencontré dont les idées sur l'emploi de la force contre le mal ressemblaient singulièrement à celles de Tolstoï. Vers 1875, au début de la crise nihiliste, il s'était formé un groupe dont les chefs, Tchaïkovsky et Malikof, tout en rejetant les pouvoirs établis, réprouvaient toute mesure de violence. Ils donnaient à leur doctrine un caractère religieux, prêchant la divinisation de l'homme ou, comme ils disaient, la religion de l'humanité divine : *religiia bogotchelovetchnosti*. D'après eux, le Dieu, vainement cherché au ciel, est en nous ; tout homme a au fond de son moi l'être absolu, tout homme est Dieu. Faire violence à un être humain est un sacrilège. Enseigner aux hommes leur divinité est la seule voie de salut. Aux violences du pouvoir, les persécutés ne doivent opposer que l'affirmation de leur divinité. Pour transformer la société, il n'y a qu'à donner conscience aux hommes de leur dignité divine. On voit que les idées de ces hommes-dieux rappelaient celles des *doukhoborts*, en même temps qu'elles anticipaient sur celles de Tolstoï. Les hommes-dieux n'existent plus aujourd'hui à l'état de groupe. Malikof est redevenu orthodoxe.
11. ↑ Voir la belle conférence de M. Alb. Sorel sur *Tolstoï historien*, *Revue Bleue*, 14 avril 1888.
12. ↑ Si les idées religieuses de Dostoïevsky avaient des contours plus arrêtés, il serait intéressant de les comparer à celles de Tolstoï. Elles leur ressemblent parfois singulièrement, tout en gardant un caractère personnel et comme un accent différent. Qu'on prenne notamment la fin du dernier roman de Dostoïevsky : *les Frères Karamazof*, on y retrouvera bien des traits du tolstoïsme. Ainsi, dans le mystérieux discours qu'il tient en rêve à son disciple Alexis, le moine Zosime lui révèle que toute la gloire de l'homme est dans l'action et dans la charité ; que le vrai paradis est dans la vie et dans l'amour ; que l'enfer est le supplice de ceux qui ne savent pas aimer. Il lui dit que c'est le peuple qui porte en germe le salut de la Russie et de l'humanité ; et que plus humble, et plus voisine de la bête est la condition de l'homme, plus il est près de la vérité, parce qu'il est près de la nature. Il lui apprend que satisfaire ses besoins, c'est les multiplier ; que la science du monde est mensonge et sa liberté esclavage ; que le peuple doit réprouver l'emploi des moyens violents prêchés par les démagogues ; que la force est avec les doux et que le temps du règne de la justice est proche. On retrouve sur les lèvres mortes du P. Zosime, à la fin de ce roman judiciaire, jusqu'à la thèse chère à Tolstoï, que le juge n'a pas le droit de juger.

CHAPITRE XI

Situation légale du raskol et des sectes. — Comment la conduite du gouvernement à regard du *raskol* a souvent changé. Appel de l'Église au bras séculier. Longues persécutions. Incohérence de la législation. — De l'emploi des moyens spirituels dans la lutte contre le *raskol*. Colloques ou discussions publiques entre orthodoxes et *raskolniks*. — Droits nouvellement reconnus aux dissidents ?. Leur attitude vis-à-vis des nihilistes. Avantages qu'ils en ont retirés. Comment leur émancipation est loin d'être complète. — Conclusion du III^e livre. Les sectes et l'avenir religieux de la Russie. Peut-il sortir des hérésies russes une nouvelle forme du Christianisme ?

La conduite du gouvernement à l'égard des sectes nationales a singulièrement varié suivant les époques. Du dix-septième siècle à la fin du dix-neuvième, elle a passé par trois phases principales. Le tsar Alexis et son fils Féodor persécutaient les dissidents comme des hérétiques en révolte contre l'Église ; Pierre le Grand les poursuivait comme des perturbateurs rebelles aux réformes impériales ; Catherine II et ses descendants les ont traités successivement avec douceur et avec rigueur, cherchant tantôt à les ramener à l'Église, tantôt à les réconcilier avec l'État. Dans cette dernière période, la politique impériale perd tout esprit de suite ; les *raskolniks* sont tour à tour frappés et tolérés, rassurés et menacés, selon l'humeur du souverain et le vent du moment.

Certains orthodoxes font gloire à l'Église russe de n'avoir jamais employé la contrainte en matière de foi. Cette assertion est contredite par toute l'histoire du *raskol*. Je ne vois pas que l'Église ait eu de scrupule à recourir au bras séculier. Torture, exil, bûcher, tous les châtimens usités en Occident contre les hérétiques ont été infligés aux *raskolniks*, sur les instances du clergé. Le concile de 1666 réclamait contre eux les pénalités civiles. Le patriarche Joachim n'hésitait pas à déclarer, en 1682, à l'un des martyrs de la vieille foi, au pied du bûcher, que les flammes allaient s'allumer pour venger l'Église du reproche d'hérésie. « Quels apôtres ont enseigné à maintenir la foi par le feu, par le knout, par la potence ? » demandait, dans son autobiographie, le protopope Avvakoum. On lui répondit en le brûlant. Si Pierre le Grand remplaça les supplices par des

mesures fiscales ; si, au souffle de l'Occident, ses héritiers se sont peu à peu montrés plus tolérants, le mérite en revient surtout aux souverains, à l'intelligence d'une Catherine II, au cœur des trois Alexandre.

Que le clergé ait, contre ses adversaires, recouru à la prison, aux amendes, à la déportation, à la privation des droits civils, rien de surprenant. L'Église étant une institution d'État, il était naturel qu'elle combattît le schisme avec les forces et les armes de l'État. L'administration et la police étaient les auxiliaires indiqués du clergé. Encore aujourd'hui, l'ingérence du pouvoir civil dans les affaires spirituelles est consacrée par plus de mille articles des codes russes. Pour garder son troupeau, le pape s'en remettait à la police, qui, « par force, à coups de fouet, ramenait au bercail les brebis égarées^[1] ». Et comme la police n'avait en ces affaires qu'un intérêt de service, comme elle s'en prenait aux corps et non aux cœurs, la guerre faite au *raskol* était presque toute extérieure. Selon une remarque d'Aksakof, dans les choses de l'Église, comme dans les autres, ce qu'on tenait à garder, c'était surtout l'apparence, le décorum^[2]. Au pape, comme à l'*ispravnik*, l'état des âmes importait moins que le nombre apparent des fidèles. Ecclésiastiques et laïques se souciaient peu de guérir le cancer invétéré de l'Église, il leur suffisait d'en cacher les progrès. Le grand tort historique du clergé a été de se prêter à cette comédie sacrilège et d'en partager les profits avec la police. Mieux eût valu, pour sa dignité, un fanatisme moins accommodant. D'autres Églises ont brûlé, c'était l'argument du temps ; aucune autre n'a remplacé le bûcher par le *bakchich*. L'autodafé espagnol était plus barbare, la *vziatka* russe est plus répugnante.

Si l'Église et l'État n'ont pas entièrement renoncé aux armes temporelles, ils en ont reconnu l'insuffisance. Le clergé, reprenant conscience de sa vocation, recourt de plus en plus aux armes spirituelles, à la prédication, aux missions. Les évêques s'appliquent à dresser leurs popes à la polémique. Les séminaires ont consacré des chaires à l'étude du *raskol*. Pour que ses prêtres ne soient pas aux vieux-croyants un objet de scandale, le Saint-Synode a, en 1887, interdit au clergé de fumer, de priser, de jouer aux cartes. Imitant la tactique de Rome, l'Église orthodoxe a recruté une milice de missionnaires spécialement chargés de combattre le *raskol*. À l'aide des ecclésiastiques, on a appelé les laïques enrégimentés dans des confréries et des sociétés de propagande. On a fondé des bibliothèques pour

les dissidents ; on cherche à conquérir leurs enfants par l'école. À Viatka, un missionnaire, le P. Kichmensky, a été jusqu'à exercer ses écoliers, de petits moujiks, à la controverse avec les *raskolniks*.

Comme les dissidents s'empressent peu d'assister aux prédications « des prêtres de Bélial », le clergé orthodoxe est contraint de leur offrir des conférences contradictoires, où chacun des deux partis expose ses arguments. Ces colloques (*sobesedovaniia*) étaient déjà en usage à Moscou, sous Nicolas. Ils avaient lieu sur la place publique au Kremlin ; et, comme à Byzance, le peuple se passionnait pour ces tournois théologiques. Tombés en désuétude vers le milieu du siècle, les colloques sont redevenus fréquents depuis une quinzaine d'années. Il s'en tient régulièrement à Pétersbourg aussi bien qu'à Moscou ; professeurs et séminaristes y déploient leur science et leur dialectique. Les évêques y assistent et ne dédaignent pas de descendre dans l'arène. Ainsi, à Poissy, le cardinal de Lorraine argumentait contre Théodore de Bèze ; ainsi, à Hippone, saint Augustin provoquait les donatistes, ces *raskolniks* africains, à des discussions publiques, devant une foule frémissante, qui interrompait les lutteurs de ses applaudissements ou de ses murmures.

À ces assauts scolastiques où les combattants luttent à coups de vieux textes et de grimoires surannés, pareils à des modernes qui se battraient à coups d'arbalète ou d'arquebuse, on se croirait rejeté de trois ou quatre siècles en arrière. Au sortir d'un cours ou d'une plaidoirie où le Russe civilisé s'est plu à distancer l'Occident par la témérité de ses théories, on retombe brusquement en pleine Russie des premiers Romanof ; on entend discuter si l'Antéchrist est venu ou non. En 1888, par exemple, au Marché au sel, à Pétersbourg, le professeur Ivanovsky démontrait, à grand renfort d'érudition, que l'Antéchrist n'avait pas encore paru, qu'il devait être un homme de péché en chair et en os, et porter le signe de la Bête. Aux *sans-prêtres* qui affirment que le règne de l'Antéchrist a commencé, on objecte triomphalement que les prophètes Élie et Enoch ne se sont pas encore montrés. Les *raskolniks* ne rendent pas facilement les armes ; ils déconcertent leurs adversaires par la hardiesse de leurs coups et l'imprévu de leurs ripostes, se déroband avec agilité aux arguments sous lesquels ils semblent pris. On en a vu s'abriter derrière des thèses embarrassantes, examiner, par exemple, si Dieu avait toujours tenu ses promesses. Les plus

exercés sont de redoutables joueurs, d'une dialectique subtile, sachant se garder et prompts à surprendre l'adversaire en défaut, difficiles à toucher, tantôt opposant la lettre de l'Écriture, tantôt la réduisant en allégories. Aussi les champions de l'orthodoxie ne sortent-ils pas toujours vainqueurs de ces passes d'armes dont chaque parti aime à s'attribuer l'honneur. Plus d'une fois, un pape présomptueux a été réduit au silence par les *liseurs* du *raskol*. Aussi, d'ordinaire, ne laisse-t-on entrer en lice que les athlètes qui ont fait leurs preuves.

Les défenseurs des vieux rites combattent pourtant à armes inégales. On a beau, pour ces rencontres, leur donner une sorte de sauf-conduit, ils se sentent gênés, ils n'ont pas la libre disposition de leurs bras. Ils n'osent toujours exprimer toute leur pensée. Ainsi, il leur est malaisé de dire que l'Antéchrist est le tsar ou le pouvoir civil. Ils ne peuvent répondre à leurs adversaires que ce que leurs adversaires veulent bien entendre. La dispute menace-t-elle de mal tourner, les orthodoxes qui, d'habitude, président au colloque, lèvent la séance. Les dissidents ont-ils l'avantage, les vexations de la police risquent de le leur faire payer. Quelquefois les missionnaires de l'Église ne trouvent pas de contradicteurs. À Pétersbourg même, on a vu des dissidents se lever pour leur répondre, et se rasseoir sur l'invitation d'un coreligionnaire qui craignait qu'on ne les expulsât de la capitale^[3]. Un journal, le *Golos Moskvyy*, s'était permis de donner le compte rendu sténographique de ces débats ; on l'a supprimé. Après cela, on comprend que les chefs du *raskol* se soucient peu d'y prendre part. Le simple peuple n'y assiste même parfois que sur l'invitation des autorités. Dans les campagnes, les missionnaires convoquent trop souvent les *raskolniks* sur un ton de commandement, enjoignant aux anciens de village de leur préparer un local^[4], donnant eux-mêmes à leur prédication un caractère officiel peu propre à gagner les âmes.

Dans sa lutte avec le *raskol*, le clergé orthodoxe a des auxiliaires qu'il n'a pas appelés et qui lui valent plus de succès que sa prédication. L'esprit du siècle, le luxe, le goût du bien-être, la mode, le diable et ses pompes arrachent peut-être plus d'âmes au schisme que les ministres de Dieu. Le cabaret, l'usine, le journal, le chemin de fer, l'armée sont autant de dissolvants des vieilles mœurs et d'ennemis de la vieille foi. Pour l'affaiblir,

la meilleure tactique serait encore de s'en fier à la vie et à la contagion des mœurs modernes, à la civilisation. Beaucoup de ces grossières hérésies ressemblent aux plantes malingres qui aiment l'obscurité et ne vivent que dans des grottes ou des caves ; elles ne sauraient supporter le grand jour. Vis-à-vis du vieux *raskol*, le meilleur missionnaire n'est ni le pape ni le *tchinovnik*, mais la culture européenne et la liberté qui, parmi ces sectes confuses, sauront bien trier les doctrines en droit ou en force de vivre. Un Russe a dit : « Si le *raskol* a duré deux cents ans, c'est que le peuple russe en a sommeillé mille ». Cette boutade n'est pas sans vérité : combien de ces sectes étranges pourraient être regardées comme les songes d'un peuple endormi ? Laissez-le s'éveiller ; les rêves stériles de la nuit se dissiperont d'eux-mêmes.

C'est aux persécutions et vexations de plus de deux siècles qu'il faut attribuer le fanatisme des dissidents. Pour les rapprocher des orthodoxes et les réconcilier avec l'État, la première chose était de faire droit à leurs griefs. Le gouvernement a fini par le comprendre et il s'en est bien trouvé. Malheureusement, ici comme en toutes choses, il s'est arrêté à des demi-mesures, sans oser aller jusqu'au bout de la liberté, de même que, naguère, il reculait devant les extrémités de la persécution.

Une des causes de l'incohérence de la législation et des longues contradictions des mesures administratives, c'est la confusion de toutes ces sectes hétérogènes sous un nom commun qui, en leur donnant une trompeuse unité, engageait à leur appliquer les mêmes règles. Vieux-croyants hiérarchiques et *sans-prêtres* anarchiques, *khlysty* et *molokanes*, conservateurs rétrogrades et révolutionnaires radicaux, réunis et mêlés sous le nom de *raskolniks*, étaient combattus et condamnés avec une égale et inique rigueur. Lorsque l'on se décida à distinguer entre des doctrines si diverses, la classification administrative ne prêta guère à moins de confusions et à moins de reproches. Les communautés dissidentes furent divisées en deux grandes catégories : « les sectes nuisibles et les sectes moins nuisibles », comme si, entre elles, il ne pût y avoir qu'une différence de degré dans le mal. C'était là un point de vue plus ecclésiastique que civil. Encore aujourd'hui, les sectes réputées dangereuses ne sont pas seulement celles dont les croyances ou les pratiques mettent en péril l'ordre politique ou la morale ; ce sont toutes les communautés dont les doctrines

s'attaquent aux fondements du dogme orthodoxe. À côté des *skoptsy*, des *khlysty*, des *errants*, figurent sur les listes officielles les paisibles *molokanes*, les ignorants *sabbatistes*, en sorte que, dans la répression de l'hérésie, le gouvernement semble agir tantôt en vertu d'un principe, tantôt en vertu d'un autre, ici dans un intérêt social, là dans un intérêt confessionnel.

À cette cause de confusion s'en ajoutait une autre, le manque d'une législation fixe, ou mieux le défaut de concordance entre les lois et les instructions chargées de déterminer l'application des lois. Jusqu'à ces derniers temps, la conduite de l'administration envers les sectaires a été soumise à une double règle : à une législation publique, inscrite dans les codes de l'empire, et à des prescriptions administratives secrètes, changeantes, souvent en désaccord avec le code. De là, contradiction et incohérence dans les ordres donnés, arbitraire et vénalité dans l'application des ordres reçus. Sous l'empereur Nicolas, c'était un comité secret qui, à l'aide de secrètes ordonnances, dirigeait les affaires du *raskol*. Les *raskolniks*, privés de la connaissance des règlements qui régissaient leur sort, étaient livrés sans défense à la cupidité du bas *tchinovnisme* et du bas clergé. Les *tchinovniks* allaient parfois jusqu'à contraindre les dissidents à se racheter de pénalités imaginaires.

Un tel état de choses ne pouvait persister au milieu des réformes d'Alexandre II. La question du *raskol* est une de celles qui occupèrent la sollicitude du tsar libérateur dès son avènement. Au mois d'octobre 1858, une circulaire secrète, selon les fâcheuses habitudes de la bureaucratie pétersbourgeoise, affranchissait provisoirement les *raskolniks* des plus criantes des vexations auxquelles ils étaient encore astreints. En même temps, une commission était appelée à étudier la réforme de la législation sur la matière. Cette réforme, entreprise par Alexandre II, n'a été effectuée qu'en 1883 et 1884, sous Alexandre III. Jusque-là, les restrictions imposées à la liberté civile ou religieuse des dissidents étaient maintenues en droit ; la loi interdisait aux paysans l'accès des charges communales et enlevait aux marchands les privilèges des guildes ; la loi leur déniait le droit de déposer en justice contre les orthodoxes et les privait de la faculté de sortir des frontières de l'empire ; la loi enfin, hier encore, leur défendait de construire de nouveaux oratoires et même de réparer les anciens, si ce n'est dans la

partie de la toiture qui couvrait l'autel. Il est vrai qu'en Russie l'arbitraire est toujours là pour tempérer les rigueurs du code ; les *raskolniks* connaissaient ce dicton : La loi est une corde mal tendue ; les grands passent dessus, les petits passent dessous.

La première chose pour le législateur était de donner aux non-conformistes un état civil. Le gouvernement d'Alexandre II l'a tenté, en 1874, au moins pour les onze ou douze cent mille *raskolniks* admis par les statistiques officielles. La question, il faut l'avouer, était délicate. Jusque-là, le clergé détenait seul les registres des naissances et des décès, et, la loi n'admettant que le mariage religieux, les dissidents étaient condamnés à ne contracter que des unions clandestines, à ne donner jour qu'à des enfants illégitimes. Les *raskolniks* se trouvaient dans la cruelle position où l'ancien régime avait, depuis Louis XIV, réduit les protestants français. Le législateur, qui reprochait justement à certains sectaires de repousser le mariage, leur en fermait lui-même l'accès. Des villages entiers demeuraient des années sans qu'on y enregistrât ni mariage, ni naissance. Les paysans se contentaient d'adopter des enfants trouvés que leur apportaient des femmes qui faisaient profession de recueillir des orphelins. En réalité, c'étaient leurs propres enfants que les sagesfemmes leur rapportaient, après les avoir fait secrètement baptiser selon les rites du *raskol*. La moralité du pays était officiellement ravalée aux yeux de l'Europe par la fiction légale qui comptait comme enfants naturels les enfants des *raskolniks*.

Comment sortir d'une pareille situation ? Il se présentait deux issues, qui semblaient presque aussi impraticables l'une que l'autre : reconnaître les formes de mariage en usage chez les communautés dissidentes, ou instituer pour les dissidents un mariage civil. À la première solution s'opposaient l'intérêt de l'Église, le recrutement subreptice du clergé des *popovtsy*, les pratiques de la *bezpopovstchine*, dont beaucoup de sectes n'admettent ni clergé ni mariage. Contre l'institution du mariage civil s'élevaient non seulement les maximes de l'Église et les habitudes du peuple, mais les préventions mêmes des dissidents, pour la plupart d'accord, sur ce point, avec leurs adversaires. On se trouvait devant ce problème : instituer un acte civil du mariage sans mariage civil et indépendamment de tout mariage religieux.

Le législateur crut tout concilier en ouvrant, pour les *raskolniks*, des registres spéciaux confiés à la police. Les mariages des dissidents devaient être inscrits sur la seule déclaration des conjoints et de leurs témoins, sans que l'agent de l'état civil eût à s'enquérir de la cérémonie religieuse. L'État ne mariait pas, l'État donnait aux époux acte de leur déclaration de mariage. L'intérêt social était satisfait sans que les maximes de l'Église fussent blessées ; le principe théologique que le mariage est un acte religieux restait sauf, et les alliances des dissidents jouissaient de toutes les garanties légales, alors même qu'elles n'étaient consacrées par aucune cérémonie ecclésiastique. Lors de l'enregistrement du mariage, il y avait publication des bans pendant sept jours ; le divorce ne pouvait être prononcé que par les tribunaux laïques, jugeant d'après les lois en vigueur pour les orthodoxes.

On s'était flatté d'ouvrir ainsi l'accès d'une vie conjugale régulière à tous les sectaires sans reconnaître aucune secte. Cette loi semblait un véritable bienfait pour les *raskolniks* : la plupart n'en ont pas voulu profiter ; les uns par défiance de la police qui tient les nouveaux registres, les autres peut-être par crainte d'aliéner leur liberté et de se priver de la faculté de divorcer librement. L'insuccès de la loi de 1874 montre combien de difficultés légales soulève le *raskol*. Après les avoir si longtemps molestés de toute manière, le gouvernement a peine à persuader les dissidents de son équité. Pour triompher de ces défiances séculaires, il faudrait des années de tolérance.

On a pu croire, un moment, qu'Alexandre III allait inaugurer son règne par l'émancipation des vieux-croyants. Les *raskolniks* ont eu la bonne fortune de voir leurs droits s'étendre à une époque où toutes les libertés des Russes étaient restreintes. Presque seuls dans l'empire, ils n'ont point eu à pâtir des sévérités inspirées au pouvoir par les attentats révolutionnaires. C'était justice. Aucune classe de la nation n'est restée plus étrangère aux complots que ces dissidents persécutés et exploités, depuis des générations, par la police impériale. Comme au temps de Herzen et de Kelsief, leurs oreilles sont demeurées sourdes aux instigations des artisans de révolutions. À en croire certaines dépositions des procès d'Adrien Mikhaïlof et du Dr Weimar, quelques « nihilistes » auraient renouvelé, auprès de ces rebelles de la conscience, les tentatives faites un tiers de siècle plus tôt par les réfugiés de Londres. Les Jéliabof et les Sophie Perovsky n'ont pas recruté

un auxiliaire parmi ces *raskolniks* qui croient la Russie gouvernée par l'Antéchrist^[5]. S'ils sont révolutionnaires, ils le sont d'une tout autre façon que les nihilistes sortis de « l'intelligence ». Il se peut qu'un jour les dissidents russes jouent un rôle politique analogue à celui des non-conformistes anglais ; mais ils sont encore loin d'y être préparés. Malgré leurs rancunes contre les suppôts de l'enfer, le vieil esprit russe les incline au culte du tsarisme. En anathématisant l'empire, la plupart restent dévoués au tsar. Le souverain le sait et se fie volontiers, à eux ; les cosaques de l'escorte d'Alexandre II, le 1^{er} mars, étaient presque tous vieux-croyants, et plusieurs ont été mutilés, un même fut tué par les éclats de la bombe qui renversa l'empereur. Le loyalisme du plus grand nombre des *raskolniks* est si peu douteux que, durant la crise nihiliste, un homme, disparu depuis, M. Tsitovitch, directeur du *Bereg*, avait imaginé de chercher parmi les dissidents les éléments d'un tiers-état conservateur, à opposer à « l'intelligence » radicale.

Qu'a fait Alexandre III pour ces fidèles insoumis ? Les lois de mai 1883 et 1884 leur ont accordé des droits que le code russe leur avait jusque-là déniés. Pour la première fois, le législateur a reconnu aux vieux-ritualistes le droit de se réunir pour la prière et de célébrer l'office divin selon leurs rites. Les lois qui restreignaient les droits civils des dissidents ont été abrogées. Ils sont libres de résider dans toute l'étendue de l'empire et de voyager à l'étranger. Ils sont autorisés à s'inscrire dans les guildes de marchands, ils sont aptes à remplir des fonctions publiques et à recevoir des distinctions honorifiques. Cela est quelque chose, mais cela n'est point assez. Les dissidents ont cessé d'être considérés comme des rebelles en insurrection contre l'État, mais leur émancipation n'est pas complète. S'ils ont enfin l'égalité civile, ils n'ont pas encore la liberté religieuse. En fait, les droits que leur a concédés Alexandre III, la tolérance intéressée de l'administration les en laissait jouir. Ce qu'ont gagné les *raskolniks*, c'est une situation légale mieux définie ; encore, les droits qui leur ont été reconnus, en matière religieuse surtout, sont-ils bien restreints et bien précaires^[6].

Les lois nouvelles sont pleines de fissures par où peut, de nouveau, se glisser l'arbitraire administratif. Les dissidents ont le droit de célébrer leur culte, mais avec des restrictions ignorées des juifs, des musulmans ou des

païens. Toute cérémonie publique leur est interdite ; leurs prêtres ne peuvent même conduire les morts au cimetière. La mère patrie refuse encore aux vieux-croyants des libertés que ne leur a pas contestées l'étranger. Lorsque la Bessarabie danubienne fit retour à la Russie, les dissidents d'Ismail et de Kagoul eurent besoin d'un oukaze pour continuer à sonner leurs cloches. Les *raskolniks* n'ont pas encore le droit d'élever librement des chapelles à leurs frais. L'administration reste maîtresse de leur refuser l'ouverture ou la réparation de leurs oratoires ; elle peut expulser leurs prêtres ou leurs *liseurs*, prohiber l'impression ou la vente de leurs missels. Après cela, peut-on dire que le schisme a conquis la liberté religieuse ? Puis, il ne faut point perdre de vue que les droits concédés aux *raskolniks* ne le sont qu'à une infime minorité. Plus des neuf dixièmes des dissidents, inscrits malgré eux comme orthodoxes, continuent d'être traités en déserteurs de l'Église et, comme tels, restent passibles des pénalités judiciaires ou administratives.

L'émancipation est loin d'être accomplie. Il reste beaucoup à faire ; certaines autorités ecclésiastiques ou civiles trouvent qu'on a déjà trop fait. Les rapports du haut-procureur du Saint-Synode, M. Pobédonostsef, ont exprimé la crainte que les concessions faites aux *raskolniks* ne semblent un encouragement au schisme. Les meneurs du *raskol* en auraient profité pour persuader à leurs adhérents que l'État finissait par reconnaître la vérité de l'ancienne foi. Devant toutes les restrictions maintenues par le législateur, il faudrait bien de la simplicité pour croire à cette conversion du gouvernement. Depuis la promulgation des lois nouvelles, beaucoup de *raskolniks* honteux, qui fréquentaient l'église et payaient le prêtre, refuseraient, paraît-il, le ministère du pope. Le clergé et le haut-procureur s'en plaignent. Le grand obstacle à la liberté, c'est toujours la crainte de voir le peuple désertier l'orthodoxie officielle.

Au lieu de se placer, vis-à-vis du *raskol* et des sectes, au point de vue séculier, le gouvernement persiste à les juger du point de vue ecclésiastique. Pour lui, le *raskol* reste un fléau, une peste, une erreur pernicieuse dont l'État a le devoir d'arrêter la contagion. M. Pobédonostsef, dans ses rapports annuels à l'empereur, parle de l'hérésie et du schisme en évêque, en pontife, s'appropriant, contre les dissidents, les épithètes les plus injurieuses du vocabulaire théologique. Et ce ne sont pas seulement les doctrines immorales ou extravagantes qui sont ainsi officiellement flétries,

mais les sectes les plus inoffensives, celles qui, en tout autre pays, jouiraient de la plus entière liberté, le *stundisme* notamment. En certains villages on a vu, sous Alexandre III, le bas clergé et la police exciter impunément la populace à des violences contre les *stundistes*. À ces réformés russes la loi et l'administration refusent toute liberté. Le clergé, qui, en poursuivant l'hérésie, défend ses revenus, réclame pour les néophytes de la *stunda* les sévérités de la police et les rigueurs de la loi. En 1884, par exemple, un paysan *stundiste*, du nom de Strigoun, était traduit devant la cour d'assises d'Odessa pour avoir osé dire que les ikones ne sont que des idoles. Conformément au code de procédure criminelle, ces affaires religieuses sont jugées à huis clos et le jury ne peut être composé que d'orthodoxes. Les jurés avaient beau lui accorder des circonstances atténuantes, Strigoun était condamné à trois ans et neuf mois de réclusion. Des procès de ce genre reviennent chaque année devant la cour d'assises ou la justice de paix. Là où le *stundiste* et le *molokane* ne sont pas poursuivis devant les tribunaux, ils sont abandonnés aux sévérités administratives, qui sont plus sûres et font moins de bruit. Si le vieux *raskol* a, par deux siècles de souffrances, conquis une liberté relative, les sectes récentes, celles même dont les doctrines semblent le moins faites pour provoquer les rigueurs de la loi, restent en butte à des persécutions. Le crime d'hérésie ou d'apostasie demeure inscrit dans le code, et le langage du laïque procureur du Saint-Synode est peu fait pour inculquer au clergé ou à la police l'esprit de tolérance.

Veut-on mesurer ce qui manque encore à l'émancipation des dissidents, on n'a qu'à comparer la situation des *raskolniks* vis-à-vis de l'Église russe à celle des non-conformistes anglais vis-à-vis de l'Église anglicane. La question du *raskol* ne sera tranchée et la paix religieuse rendue au peuple que le jour où le *stundiste* et le *molokane* seront aussi libres que le *quaker* ou le *baptiste* en Angleterre. L'aurore de ce jour n'a pas encore lui, même pour les petits groupes de vieux-croyants admis comme tels par la loi. Ces privilégiés, on ne saurait dire qu'ils jouissent des droits nécessaires au libre exercice de leur culte. Il est un droit sans lequel la liberté religieuse reste incomplète, le droit de créer des fondations, de doter les églises et le clergé. Or la loi russe ne reconnaît la personnalité civile à aucune institution des dissidents ; par suite, aucune disposition en faveur de leurs églises n'est valable. C'est ainsi que, en 1887, les tribunaux ont cassé le testament d'un

marchand, du nom de Tchoubykine, qui avait légué au cimetière de Gromof, propriété des *popovtsy* de Pétersbourg, plusieurs centaines de milliers de roubles pour la construction d'un hospice. Si, malgré ces restrictions légales, les *raskolniks* ont leurs oratoires et leurs hospices, c'est qu'ils usent de procédés analogues à ceux employés, en pareil cas, par les congrégations religieuses en France ou en Italie. Les biens-fonds des communautés dissidentes sont inscrits au nom de quatre ou cinq personnes formant une sorte de syndicat. En cas de décès d'un des associés, les survivants élisent un de leurs coreligionnaires pour le remplacer. De cette façon, les *raskolniks* de différentes dénominations se sont transmis des propriétés parfois considérables. Il faut dire à son honneur que, à l'inverse de certains démocrates français vis-à-vis des congrégations catholiques, le gouvernement autocratique n'a jamais songé à édicter des lois inquisitoriales pour empêcher les communautés dissidentes de subvenir à leurs œuvres de piété et de charité.

Si nous demandons la liberté pour le vieux *raskol* et pour les troubles hérésies du moujik, ce n'est point que de leur libre développement nous attendions ni renaissance religieuse, ni rénovation sociale. De cette broussaille de sectes, enchevêtrées comme des ronces, rien n'annonce qu'il doive sortir un arbre de haute tige, aux branches assez larges pour abriter un monde.

La Russie, il est vrai, nous apparaît comme un laboratoire d'idées religieuses, aussi bien que de réformes sociales. Pourquoi ne s'élaborerait-il pas, dans la cervelle ou dans le cœur de ses rustiques prophètes, un moderne Évangile que d'ignorants apôtres viendront, dans un ou deux siècles, prêcher à l'orgueilleuse Europe ? Russe ou étranger, plus d'un penseur croit la Russie appelée à une haute mission religieuse. Son génie mystique, sa soif de vérité vivante, le tour de son imagination, l'audace juvénile de sa pensée, son goût des expériences hardies, la foi de son peuple, « sa défiance instinctive pour l'intelligence humaine, son mépris de l'abstraction et de tout ce qui n'est pas application directe à la vie morale ou matérielle ^[7] », autant de traits de caractère qui semblent marquer sa vocation. L'idéal de ce peuple — il est de ceux qui en ont encore — est religieux à la fois et social ; chez lui le divin ne se sépare pas de l'humain. C'est par la religion que

semble devoir se réaliser « l'idée russe », cette vague idée nationale entrevue confusément par les patriotes. Où trouver ailleurs, pour cette énorme Russie, un rôle historique en rapport avec sa grandeur territoriale ? Dans les champs de la philosophie, de l'art, de la politique même^[8], presque tout a été dit, presque tout a été tenté. La dernière venue des nations de l'Europe a peu de chance d'apporter au monde une révélation nouvelle. Le champ de la religion étant plus mystérieux, et les derniers siècles en ayant moins remué le fond, on peut croire que les découvertes y sont plus faciles. Ce n'est peut-être là qu'une apparence. Une rénovation religieuse pourrait bien être, en réalité, aussi malaisée qu'un renouvellement de la philosophie ou de la politique. Quand l'ère des grandes révolutions spirituelles ne serait point irrévocablement close ; quand une foi nouvelle pourrait, aujourd'hui encore, monter des profondeurs du peuple aux couches civilisées, rien n'assure que la Russie en doive être l'initiatrice. Elle semble, il est vrai, cette énigmatique Russie, en quête de nouvelles formules religieuses aussi bien que de nouvelles formes sociales ; mais est-ce la seule nation travaillée de ce besoin de renouveau ? et quand l'humanité entière le ressentirait, serait-ce bien une raison pour qu'il fût à la veille d'être satisfait ? La parole de vie que réclame impatiemment le monde moderne, le ciel peut tarder longtemps à la lui faire entendre.

Cette parole suprême, dont l'humanité lasse a soif, est-elle encore à dire ? Et si elle a été dite, il y a quelque deux mille ans, n'a-t-elle pas été commentée de tant de façons qu'il est malaisé d'en tirer un sens nouveau ? La Russie peut-elle prétendre, comme Tolstoï et Soulaïef, que jusqu'à elle le christianisme est demeuré incompris ? Peut-elle seulement se flatter de lui rendre sa jeunesse, ou va-t-elle, après dix siècles, lui trouver une forme nationale en dehors des vieux moules traditionnels ? Cela même est malaisé.

Une ambition reste permise à ce peuple de foi, c'est moins d'inventer un nouveau type de christianisme que de s'approprier l'esprit évangélique. C'est par là surtout que la Russie pourrait être originale, par là qu'elle pourrait surprendre notre Occident vieilli en train de redevenir païen. Ainsi le comprennent d'instinct nombre de ses réformateurs lettrés ou illettrés ; presque tous ont moins de souci du dogme que des vertus évangéliques. Leur idéal, souvent inconscient, est l'application de la morale du Christ à la

vie publique non moins qu'à la vie privée, aux rapports entre les groupes humains et les peuples, aussi bien qu'aux rapports entre les individus. Les questions sociales ou politiques, les questions internationales mêmes, ces croyants voudraient les résoudre par la charité et la mansuétude. Ce qu'ailleurs ont vainement rêvé des saints ou des sages, ce qu'ont en vain tenté des rois et des inquisiteurs à l'aide du chevalet et du bûcher : bâtir un État chrétien, ce peuple chrétien n'en désespère point, et, pour y réussir, il ne compte que sur l'amour. Ne raillons point sa jeunesse. Faire passer l'Évangile dans la vie d'une nation, en extraire, pour ainsi parler, la vertu sociale en faire sortir le règne de l'humaine fraternité et de la paix divine : heureux le peuple qui s'attribuerait une telle mission, et mal inspiré qui l'en découragerait ! Mais prenons garde à la vieille utopie millénaire. La terre ne sera jamais un paradis. Sa vision de justice et d'amour, le Russe ne la verra jamais pleinement réalisée. Cela ne saurait être donné à des êtres de chair et de sang.

Quelques Russes, enhardis par leurs sectes rationalistes, semblent croire que la vocation de la Russie est de sauver le christianisme en abandonnant les formes et les dogmes. Encore une illusion que l'expérience risque de mettre en pièces. Garder du christianisme l'esprit, l'essence divine : la morale et la charité ; sublimer en quelque sorte l'Évangile, d'autres ont fait ce rêve avant le Slave-Russe. Séparer, dans la religion, l'âme du corps, laisser périr l'un en faisant vivre l'autre, je ne sais s'il est entreprise plus téméraire. Un homme y réussira, une génération, peut-être ; un peuple, non. Le flacon brisé, que restera-t-il du parfum une fois évaporé ?

-
1. ↑ *Œuvres d'Ivan Aksakof*, t. IV, p. 91, 92. Ailleurs, dans une lettre encore inédite, le célèbre slavophile écrivait à son père (30 octobre 1850) : « La Russie sera bientôt partagée en deux moitiés : du côté du monde officiel (*kazny*), du gouvernement, de la noblesse incrédule et du clergé qui détourne de la foi, sera l'orthodoxie ; tout le reste embrassera le *raskol*. Ceux qui prendront la *vziatka* (le *bakchich*) seront orthodoxes, ceux qui la donneront seront *raskolniks* ».
 2. ↑ *Œuvres d'Ivan Aksakof*, t. IV, p. 42.
 3. ↑ *Vestnik Evropy*, mars 1888, p. 363.
 4. ↑ Voir, par exemple, le *Vestnik Evropy*, février 1887, p. 836.
 5. ↑ Je ne connais qu'un sectaire, réfugié à Genève, H. Korobof. le disciple d'A. Pouchkine ; qui se soit plus ou moins rallié au programme révolutionnaire et qui ait annoncé, au nom du ciel ; la déposition « des soi-disant Romanof ».

6. ↑ Voyez une étude de M. Kouvaïtsef dans le *Iouriditcheskii Vestnik*, avril 1886.
7. ↑ Vladimir Solovief, *la Russie et l'Église universelle*, 1^{re} partie (1889).
8. ↑ Voyez t. II. livre VI, chap. IV.

LIVRE IV

LA LIBERTÉ RELIGIEUSE ET LES CULTES DISSIDENTS

CHAPITRE I

L'Église nationale et les cultes étrangers. — Privilèges de l'Église orthodoxe. Leur raison historique.

Lien séculaire de la nationalité russe et de l'orthodoxie. — Défiances nationales et politiques pour les cultes étrangers. Le système du cantonnement religieux. Interdiction du prosélytisme.

— Comment la Russie entend la liberté de conscience. Théorie officielle de cette liberté. Le droit de prosélytisme ne lui est pas inhérent. Ce droit est réservé à l'Église nationale. —

Comment l'Église exerce son privilège de prosélytisme. Ses procédés de propagande et les pseudo-orthodoxes. Les missions russes.

En dehors des 12 on 15 millions de *raskolniks* en révolte contre l'Église officielle, le Tsar compte, dans ses États, plus de 30 millions de sujets entièrement étrangers à l'orthodoxie orientale : protestants, catholiques, arméniens, juifs, musulmans, bouddhistes.

Jusqu'à Pierre le Grand, la Russie était, sauf quelques Tatars mahométans, un État exclusivement orthodoxe. En étendant ses frontières en Europe et en Asie, il lui a fallu faire une place légale aux cultes des contrées annexées, A chaque acquisition, tes tsars s'étaient engagés à respecter la religion de leurs nouvelles provinces, ils n'en étaient pas moins les tsars orthodoxes, jaloux de conserver à leur Église, parmi leurs anciens sujets, son antique monopole. Cela explique la politique confessionnelle de la Russie. L'Église orthodoxe est restée l'Église russe ; à elle toutes les faveurs et tous les droits. Les autres cultes, introduits dans l'empire par la conquête, ont été autorisée pour les populations conquises, non pour les Russes de la vieille Russie. Le Polonais a pu demeurer catholique ; le Tatar, musulman ; l'Allemand, protestant ; le Juif, juif ; mais le Russe dut demeurer orthodoxe ; et toute conquête de l'Orthodoxie sur les cultes dissidents fut regardée comme un gain de la Russie sur les nationalités étrangères.

Ce n'est pas tout : en entrant dans l'empire autocratique, les cultes dissidents ont dû compter avec l'autocratie. L'Angleterre a. comme la Russie, une Église nationale ; d'où vient que les deux pays ont en face des

autres confessions une attitude si différente ? Cela tient, en grande partie, de la diversité de leurs institutions politiques. En Angleterre, un seul culte a une position officielle ; les autres sont ignorés du pouvoir. En Russie, tous les cultes tolérés (en dehors du *raskol*) sont reconnus par l'État, qui fait partout sentir sa main. Le système russe se rapproche davantage du système français, avec cette double différence qu'en France il n'y a ni religion d'État, ni autocratie. Le gouvernement de Pétersbourg est prêt à tolérer, à subventionner même tous les cultes, à la condition que tous se plieront au régime autocratique et qu'aucun n'empiétera sur le domaine de l'Église dominante. Nul État ne reconnaît autant de religions ; toutes les grandes doctrines du globe semblent s'être donné rendez-vous en Russie. La loi les proclame toutes libres. Elle ne leur accorde pas seulement, comme naguère Rome ou l'Espagne, la liberté de conscience individuelle, mais aussi celle du culte extérieur. Sur la perspective Nevsky, en face de la cathédrale grecque de Notre-Dame de Kazan, s'élèvent une église luthérienne, une église catholique, une église arménienne, en sorte qu'à la principale rue de la capitale on a pu donner le surnom de *rue de la Tolérance*. Sur le champ de foire de Nijni, la mosquée et l'église se font pendant. Le peuple russe est naturellement tolérant ; y a-t-il en Russie des restrictions à la liberté religieuse, la raison en est à la politique plus qu'à la religion. Elle est dans les formes du gouvernement ou dans les défiances nationales.

L'Église russe, on le sait déjà, n'est pas seulement une Église d'État, c'est une Église essentiellement nationale, si bien liée par l'histoire et les habitudes à l'existence de la Russie que, en dehors d'elle, il semble qu'on ne puisse être russe. Au gouvernement comme au peuple, l'orthodoxie paraît, encore aujourd'hui, le plus sûr garant de patriotisme ou de loyalisme. Moscou est bien l'héritière de Byzance qui de la foi orthodoxe avait fait le ciment de l'empire grec. La Russie ressemble, par là, à la Turquie où, jusqu'à ces derniers temps, la religion tenait lieu de nationalité ou se confondait avec elle. Cette tradition orientale semble, dans l'Europe moderne, un anachronisme ; dans la sainte Russie, elle a des fondements historiques qui la font durer. C'est l'orthodoxie grecque qui a fondu en un peuple les éléments ethniques d'où est sortie la nation russe. La Moscovie n'a rencontré de religions différentes que parmi ses ennemis d'Europe et d'Asie. Il y a là, pour la cohésion de l'empire, il y a là surtout, pour son

développement libéral, un obstacle sérieux. Il est peu sûr, pour un État qui comprend des populations de différents cultes, de faire reposer l'unité nationale sur une Église. L'assimilation religieuse risque de retarder l'assimilation politique. Aux provinces de culte dissident, la russification n'apparaît qu'au bout de l'apostasie ; aux Russes enclins à sortir du giron orthodoxe, la patrie semble enjoindre de se dénationaliser.

Les désignations officielles accusent nettement cette position des cultes hétérodoxes vis-à-vis du culte dominant. Dans la langue gouvernementale, les confessions non orthodoxes sont appelées confessions étrangères (*inostranyia ispovedaniia*). Une telle expression met en suspicion devant le patriotisme russe près d'un tiers des sujets russes. L'empire a d'autant plus d'intérêt à l'abandon d'une pareille désignation que, historiquement, elle semble plus fondée. Les cultes hétérodoxes ne se rencontrent que dans les provinces d'origine étrangère, ou demeurées longtemps sous la domination de l'étranger. Du Nord au Sud, ils forment, aux flancs de la Russie orthodoxe, deux bandes d'une largeur variable, le plus souvent en concordance avec les limites ethnographiques. Du golfe de Bothnie à la frontière autrichienne, ce sont des protestants, des catholiques, des juifs ; à l'Est, le long de l'Oural, du Volga et du Caucase, ce sont des musulmans mêlés de quelques païens. Les cultes dissidents comptent dans l'empire près de 35 millions d'adhérents, dont plus de 20 millions en Europe^[1]. Chacune de ces religions étrangères a une région où elle domine : le protestantisme en Finlande et dans les provinces baltiques, le catholicisme en Pologne et en Lithuanie, l'islamisme dans plusieurs districts de l'Oural, de la Crimée, du Caucase. Est-il besoin de montrer ce qu'a d'embarrassant, pour un gouvernement, cette répartition territoriale qui lie chaque culte à une province, à une race, souvent à une langue ? L'Irlande et l'Angleterre offrent, à cet égard, un contraste moins marqué que la Russie et plusieurs de ses annexes. Pour les Russes, catholique est synonyme de Polonais, et protestant, d'Allemand. C'est à ces préventions nationales que tient l'attitude de la Russie devant les confessions non orthodoxes. Elle les regarde comme le véhicule de nationalités étrangères, elle redoute de les voir dénationaliser des provinces que, au nom de l'histoire, elle revendique comme russes. De même que l'islam, dans les gouvernements de l'Est, est, pour elle, un témoin de la domination tatare, le catholicisme et le

protestantisme, dans la Russie-Blanche, la Lithuanie, les provinces baltiques, sont, à ses yeux, une importation polonaise ou germanique qui lui rappelle les longs abaisssements de sa jeunesse. Ne pouvant les arracher des contrées où ils se sont enracinés, elle tient à ne point laisser ces cultes étrangers s'implanter dans le vieux sol russe. Ainsi s'explique sa législation religieuse ; si elle viole la liberté de conscience, la faute en est moins au fanatisme d'une Église qu'aux craintes patriotiques du gouvernement et de la nation.

La répartition des cultes par provinces ou par nationalités pouvait inquiéter l'État. Le plus sûr remède fût peut-être sorti de l'extension du mal. Laissées libres de se répandre, les différentes religions, en se pénétrant et en débordant les unes sur les autres, eussent elles-mêmes effacé leurs démarcations géographiques ou ethnographiques. Leur diffusion parmi les Russes eût fait perdre aux cultes dissidents leur caractère étranger. Un tel moyen était à la fois trop lent et trop hardi pour un gouvernement habitué à chercher l'unité nationale dans l'unité religieuse. La Russie a suivi le système opposé ; tout autre à sa place eût probablement fait de même. Le but de sa législation a été de confiner les cultes étrangers dans leurs frontières historiques, de les cantonner parmi les populations qui les ont reçus de leurs ancêtres. Libre à chacun de demeurer dans la religion de ses pères, mais défense à toute confession hétérodoxe de recruter de nouveaux adeptes. Le gouvernement s'est regardé comme un tuteur qui, en accordant à des hôtes étrangers le libre exercice de leur religion, leur eût interdit d'y gagner ses pupilles. Les conquêtes spirituelles sont prohibées ; le privilège en est réservé à l'Église orthodoxe. La loi le dit expressément : l'Église dominante a seule le droit de faire des prosélytes. Il est toujours permis d'y entrer, jamais d'en sortir. L'orthodoxie russe a des portes qui ne s'ouvrent que du dehors au dedans ; elles se referment sur qui les a une fois franchies.

Les lois confessionnelles remplissent plusieurs chapitres des tomes X, XIV et XV du volumineux recueil qui tient lieu de code (*Svod zakonof*). Tout enfant issu de parents orthodoxes est enchaîné à l'orthodoxie ; il en est de même de ceux qui naissent de mariages mixtes. Le mariage, en pareil cas, ne s'obtient qu'avec un engagement dans ce sens. Si certaines Églises d'Occident n'accordent la bénédiction nuptiale qu'à la même condition, la loi ne donne pas à ces exigences ecclésiastiques une sanction civile ; la

conscience des époux reste libre de s'y soumettre ou de s'y refuser. Il en est autrement dans un pays où le mariage religieux est le seul légal, où l'inscription sur les registres de l'Église décide à jamais du culte. Ces règlements ont parfois donné lieu à des séquestrations d'enfants du genre de celle du juif Mortara, tant reprochée jadis au pape Pie IX. Indépendamment de la violence faite à la conscience, ces dispositions ont l'inconvénient d'entraver les unions entre les différents cultes, et, par suite, entre les diverses nationalités.

Un article du code interdit aux orthodoxes de changer de religion, un autre fixe les pénalités encourues pour ce genre de crime. Le fidèle enclin à sortir de l'orthodoxie est, d'abord, livré à l'exhortation paternelle du clergé paroissial, puis déferé au consistoire, de là au synode ; il peut être condamné à la pénitence ecclésiastique dans un couvent. L'apostasie entraîne la perte des droits civils. Le Russe qui abandonne la foi nationale devient inhabile à posséder ou à hériter. Ses proches peuvent s'emparer de ses biens ou le frustrer de son héritage. Le prosélytisme étant le privilège légal de l'Église officielle, il est interdit de s'opposer à l'exercice du monopole que lui confère la loi. C'est un délit d'engager à quitter la foi orthodoxe ; c'en est un de détourner de l'embrasser. Un Russe vient-il à désertir l'Église nationale, son père, sa mère, ses parents les plus proches sont tenus de le dénoncer. Il est prescrit aux autorités civiles et militaires de veiller à l'exécution de ces lois.

Ce n'est point assez de retenir dans l'enceinte de l'orthodoxie les Russes qui y sont nés, il importe de ne pas laisser grossir, par des conversions, les cultes dissidents et, par suite, les nationalités qui excitent les défiances du patriotisme moscovite. De là une autre mesure générale. Les dissidents ne peuvent faire de prosélytes les uns chez les autres. Le monopole de l'Église orthodoxe, en fait de propagande, n'admet pas de concurrence. L'empire est un champ dont la culture religieuse lui est réservée ; elle seule a le droit d'y semer l'Évangile. Juifs, mahométans, païens ne doivent entrer dans le christianisme que par la porte officielle. On compte, ainsi, en faire des Russes, en même temps que des chrétiens. Le juif de Lithuanie, qui vit au milieu de catholiques, ne peut embrasser leur foi ; le musulman qui, dans la Transcaucasie, vit à côté de l'arménien, ne peut recevoir de lui le baptême sans une instance auprès du ministre de l'intérieur, qui, dans sa décision, ne

consulte que le bien de l'empire. Pour instruire un infidèle dans leurs croyances, il faut au catholique ou au protestant une permission impériale, spéciale pour chaque cas. Cette législation aboutit à des prescriptions bizarres. Dans le Transcaucase, les arméniens sont autorisés à baptiser les musulmans assez malades pour que la mort semble certaine, la conversion, en cas de guérison, restant soumise à la confirmation du gouverneur.

Telles sont les lois russes. Peut-on dire qu'elles respectent la liberté de conscience ? L'homme qui ne peut changer de religion possède-t-il la liberté religieuse ? Qu'est-ce que cette liberté qui n'est pas celle du choix, et se sent-il libre le prêtre ou le croyant qui n'a pas le droit de répandre ses croyances ? Pétersbourg pose en principe que la liberté du prosélytisme n'est pas nécessaire au libre exercice du culte. Cela a été réduit en formule. Un homme qui a le courage de ses idées, M. Pobédonostsef, a donné à l'Europe la théorie officielle de la liberté russe.

L'Alliance Évangélique avait fait remettre à l'empereur Alexandre III une pétition où les protestants d'Occident sollicitaient, pour toutes les confessions chrétiennes, une égale et entière liberté. Alexandre III transmit cette requête à son ancien précepteur, et M. Pobédonostsef y répondit, en 1888, par une lettre publique au président du comité suisse de l'Alliance, M. Naville^[2]. « Nulle part en Europe, affirmait le haut-procureur du Saint-Synode, les confessions hétérodoxes ne jouissent d'une liberté aussi parfaite qu'au sein du peuple russe. L'Europe persiste à ne pas le reconnaître. Pourquoi ? Uniquement parce que, chez vous, la liberté des cultes, telle qu'elle est inscrite dans les lois, est unie au droit absolu d'une propagande illimitée. Voilà la cause première de vos récriminations contre nos lois restrictives à l'égard de ceux qui détournent les fidèles de l'orthodoxie et de ceux qui abjurent notre foi. » Ces lois, selon le haut-procureur, n'ont d'autre but que de sauvegarder l'Église nationale contre les attaques de ses adversaires. Laissant de côté la question abstraite du droit de prosélytisme, il soutenait que, « la Russie ayant puisé son principe vital dans la foi orthodoxe, écarter de l'Église orthodoxe tout ce qui pourrait menacer sa sécurité est le devoir sacré que l'histoire a légué à la Russie, devoir qui est devenu la condition essentielle de son existence nationale. En Russie, concluait M. Pobédonostsef, les confessions de l'Occident, loin de s'être affranchies de leurs prétentions dominatrices, sont toujours prêtes à

s'attaquer non seulement à la puissance, mais à l'unité de notre patrie. La Russie ne peut admettre la liberté de leur propagande ; jamais elle ne permettra d'enlever à l'Église orthodoxe ses enfants pour les enrôler dans des confessions étrangères. Elle le déclare ouvertement dans ses lois et s'en remet à la justice de Celui qui seul régit les destinées des empires. »

On voit, par cet étrange document, que la Russie n'est pas près de renoncer à la protection légale de l'Église dominante. Qu'un pareil système se justifie par des considérations politiques, soit : la politique n'a jamais été très scrupuleuse sur le choix de ses moyens ; resterait à savoir si de tels procédés sont efficaces. Mais prétendre que de pareilles lois n'entament pas la liberté de conscience, cela montre simplement qu'on ne sait ce que c'est que d'être libre. À cet égard, la lettre du confident d'Alexandre III est instructive : la pleine liberté religieuse est d'autant plus difficile à établir que la Russie officielle n'en a même pas la notion. Pour un peu, l'on affirmerait — et je l'ai entendu soutenir — que la Russie est le seul pays en possession de la vraie liberté religieuse, parce que le prosélytisme est un empiétement sur cette liberté. Il est vrai que la propagande interdite aux autres, on ne se fait pas faute de l'encourager chez l'Église impériale.

L'Église dominante n'a pas lieu d'être fière de cette protection officielle. Non seulement le gouvernement des tsars témoigne peu de confiance dans la force de la vérité, mais il montre peu de foi dans le droit de son Église, ou dans le zèle de son clergé. Le code le proclame et le procureur du Saint-Synode en fait implicitement l'aveu : l'Église impériale, abandonnée à elle-même, est incapable de lutter avec ses adversaires, protestants, catholiques, *raskolniks*. Pour leur tenir tête, il faut qu'elle se retranche derrière le rempart de la loi. Pauvre Église ! l'État, qui lui prête sa police et ses prisons, oublie qu'il l'amollit et l'avilit.

La liberté religieuse, telle que la préconise M. Pobédonostsef, a pour dernier mot : la contrainte. À l'Église, édifice spirituel, n'ayant d'autre fondement que la foi et d'autre ciment que le libre amour, les lois russes substituent l'Église, édifice matériel, bâti sur le code pénal avec la force pour mortier et des crampons de fer pour en retenir les pierres vivantes. Au lieu d'être gardées par les anges de Dieu, ses portes, disait Aksakof, ont pour gardiens les gendarmes et les inspecteurs de police. S'ils ne forcent pas d'y entrer, les gendarmes ont la consigne d'empêcher d'en sortir. La

Russie se défend d'exercer le *compelle intrare* ; elle se contente de pratiquer le *prohibe egredi*. Encore, l'administration ne se gêne-t-elle pas, à l'occasion, pour pousser vers l'entrée, toujours ouverte, du bercail officiel.

Aux cultes étrangers la Russie applique le système du refoulement après celui du cantonnement. À la propagande orthodoxe aucun encouragement n'est refusé. Tout lui est licite. Laïque ou ecclésiastique, chacun doit lui laisser le champ libre. Pour lui venir en aide, il existe des sociétés patronnées par la famille impériale. Les missions russes sont une entreprise politique autant que religieuse. Hormis la violence matérielle, le gouvernement met à leur service tous les stimulants dont il peut disposer. Chaque année, le haut-procureur publie le bulletin des conquêtes des armes orthodoxes sur des adversaires préalablement désarmés. Le Christ a dit : « Vous serez des pêcheurs d'hommes » ; la Russie a soin d'amorcer les lignes de ses apôtres. Naguère encore, en Asie, en Europe même, on attirait les hétérodoxes avec des promesses de concessions de terres ou d'exemptions d'impôts. Dans un pays où tout vient du gouvernement, chacun comprend de reste l'avantage d'appartenir à l'Église du tsar. Il y a des récompenses pour les convertisseurs comme pour les convertis : ces exploits spirituels ont été tarifés. Tout chrétien ayant fait baptiser cent juifs ou infidèles a droit à l'ordre de Sainte-Anne.

On devine les résultats d'un pareil mode de propagande. La plupart des conversions enregistrées par l'Église impériale sont tout extérieures. La Russie en est, en religion, au règne des apparences, qui, en toutes choses, est le grand obstacle à ses progrès. Parmi les fidèles inscrits sur les livres métriques du pape, beaucoup ne sont orthodoxes, beaucoup même ne sont chrétiens que de nom. Ils sont moins les adeptes que les prisonniers de l'Église. Pour un grand nombre, l'orthodoxie n'est qu'une sorte de servage sanctionné par la loi : comme jadis les paysans à la glèbe, ils sont fixés à l'Église, *krépostnye*, comme on dit en russe, et cette fois c'est bien le servage des âmes (*douchi*). Parmi les convertis dénombrés, depuis un siècle, dans les rapports officiels, il en est des milliers dont, après deux ou trois générations, les descendants s'obstinent encore à pratiquer le culte de leurs pères. De l'aveu des missionnaires et du haut-procureur, les prosélytes sont souvent plus difficiles à retenir dans l'Église qu'à y faire entrer. Parmi ses

conquêtes sur la Réforme, sur Rome, sur la Synagogue, sur Mahomet, sur le Bouddha, l'abandon secret ou public de la foi impériale est fréquent. Les nouveaux venus à l'orthodoxie se trouvent dans la situation des *raskolniks* que la loi enchaîne à l'Église. De là, de faux orthodoxes, de faux chrétiens et de mauvais Russes. Le prosélytisme officiel est pour le culte national un principe de corruption. L'hypocrisie est fomentée par la loi, et le sacrilège est enjoint par le code pénal, sous peine d'amende ou de prison. De même que le *raskolnik*, les faux orthodoxes achètent la connivence du pape ou le silence de l'*ispravnik*. Le privilège légal de l'Église aboutit à la démoralisation du clergé et du peuple. En semant l'orthodoxie, l'apostolat officiel ne fait souvent germer que l'incrédulité. La politique n'y gagne pas toujours plus que la religion. Le bénéfice des conversions suspectes est compensé par les rancunes soulevées contre la Russie parmi ses sujets dissidents et leurs coreligionnaires étrangers.

En mainte région, grattez l'orthodoxe et vous retrouverez le païen ou le musulman. Des Tatars de Kazan, chrétiens depuis plusieurs générations, ont pétitionné pour être autorisés à retourner à l'islam. À cela quoi d'étonnant ? nombre de musulmans ou d'idolâtres, Tatars, Tchouvaches, Kalmouks, Bouriates, *allogènes* Finno-Turcs ou Mongols d'Europe ou d'Asie, ont été amenés au baptême par force ou par ruse. Les conversions improvisées, par aoul ou par tribu, ne sont pas entièrement passées de mode. En voici un exemple emprunté aux rapports de M. Pobédonostsef. C'était sous Alexandre III, à la mission du Transbaïkal. Les missionnaires cherchent, d'habitude, à gagner les chefs pour entraîner les tribus païennes. Un indigène sibérien, « le prince Gantimourof », avait enjoint aux Orotchènes habitant ses terres de se réunir au bord de la rivière Samler pour être vaccinés. Là, un missionnaire, qui accompagnait le prince, leur fit une conférence sur l'utilité de la vaccine en terminant par le conseil de purifier leurs âmes dans les eaux du baptême. Le prince Gantimourof appuya de ses paroles la double prédication de l'apôtre de la vaccine et de l'orthodoxie ; et trente Orotchènes furent, séance tenante, vaccinés, puis « baptisés dans les tranquilles ondes du Samter^[3] ». Cette manière de sauver à la fois l'âme et le corps donne à ces conversions sommaires, renouvelées de Vladimir ou de Charlemagne, quelque chose de bien moderne. Souvent on distribue des cadeaux aux nouveaux baptisés, ce qui fait que, à l'instar des Saxons de

Charlemagne, certains prosélytes se font baptiser plusieurs fois. Après cela, on ne saurait être surpris de voir ces soi-disant chrétiens retourner à l'islam ou au lamaïsme. Chez beaucoup règne le paganisme sous sa forme la plus grossière, le chamanisme : les chamans mêmes sont souvent baptisés.

Le clergé a compris que, pour faire des chrétiens, il ne suffisait pas de l'eau du baptême. Pour attacher à l'Église les allogènes d'Europe ou d'Asie, le Saint-Synode a, depuis 1883, autorisé dans l'office l'emploi des langues indigènes concurremment avec le slavon. La liturgie grecque est ainsi célébrée en tatar, en tchouvache, en tchérémissse, en mordve, en votiake, en bouriate, en yakoute, en toungouze, en samoyède. Pour les traductions en langues orientales la confrérie de Saint-Georges et les missions de Kazan rivalisent avec la Société biblique de Londres. En même temps les missionnaires se sont mis à fonder des écoles parmi ces *allogènes*. Voilà les véritables procédés de propagande. C'est par là, par l'enseignement et la prédication, que de tant d'idolâtres baptisés la Russie fera des chrétiens.

Les missionnaires russes ont déjà prouvé qu'ils savaient, à l'occasion, se passer de la contrainte et des séductions temporelles. Leurs ambitions évangéliques ont parfois dépassé les limites de l'empire. Nous ne parlons pas ici des efforts tentés pour détacher de Rome les Slaves catholiques d'Autriche ou de Turquie. C'est là une entreprise toute politique ; le journal et les subsides des comités moscovites y ont plus de part que la prédication^[4]. Mais des Russes ont essayé de porter l'Évangile aux Chinois, aux Coréens, aux Japonais. En Chine, malgré les relations des deux peuples, la mission de Pékin n'a eu que des résultats insignifiants. Avec les Coréens, les missionnaires russes ont été plus heureux ; mais la plupart de leurs convertis coréens sont des colons établis en territoire russe. C'est au Japon que la propagande orthodoxe a eu le plus de succès ; le Japon a été la gloire de l'Église russe. Elle y a établi un évêque ; elle y comptait, en 1888, 12 ou 15 000 prosélytes, possédant près de 200 oratoires et un séminaire avec plus de 100 élèves. Malheureusement la prospérité de cette colonie religieuse a été menacée par des différends entre les maîtres européens et les néophytes indigènes.

L'Occident n'a peut-être pas le droit de se montrer sévère pour les pratiques d'évangélisation adoptées, chez elle, par la Russie. La moitié de l'Europe chrétienne a été convertie par des procédés analogues. Il est vrai

qu'il y a de cela quelque mille ans ; mais, en dépit du calendrier, mainte contrée des deux versants de l'Oural en est toujours au neuvième ou dixième siècle. Pour nombre de tribus ouralo-altaïques, la civilisation européenne n'a guère d'autre porte que le christianisme. Aussi, tout en réprouvant toute atteinte à la liberté de conscience, nous ne saurions nous scandaliser de voir la Russie encourager la diffusion de l'Évangile. Mais le prosélytisme russe ne se borne pas à cela ; il ne s'en prend pas seulement au paganisme inculte ni même aux religions déjà cultivées, à l'islamisme, au bouddhisme ; il s'attaque avec non moins d'ardeur au judaïsme, au protestantisme, au catholicisme. C'est même dans ses campagnes contre les autres Églises chrétiennes, là où la civilisation n'a rien à gagner, que la propagande orthodoxe s'exerce avec le plus de passion.

Un évêque russe a dit : Nos cloisons confessionnelles ne montent pas jusqu'au ciel. Ce n'est point de cette maxime que s'inspirent les maîtres de la Russie. Il est vrai que leur zèle orthodoxe s'inquiète moins du ciel que de la terre. C'est par politique que les tsars refusent de laisser chacun faire son salut par le chemin qui lui plaît. Les Russes ont pour aller au paradis une route impériale, large, unie, bien sablée, une « chaussée » tirée au cordeau et passée au rouleau, bordée de fossés profonds et de hautes palissades de façon que, une fois entré, on ne s'en puisse écarter. Il reste bien des chemins parallèles, officiellement classés ; mais ils sont mal entretenus, ravinés, à demi défoncés ; on n'en permet l'usage qu'aux riverains. Tels sont, comparés à l'Église dominante, les cultes étrangers.

-
1. ↑ Pour la religion, pas plus que pour la nationalité, on ne saurait s'en rapporter entièrement aux statistiques russes ; car, ainsi que nous le verrons, les statistiques officielles comptent comme orthodoxes nombre de chrétiens et même de musulmans qui se défendent de l'être.
 2. ↑ Cette lettre a été insérée dans une feuille ecclésiastique, les *Tserkovnye Vedomosti* (février 1888) et dans le *Journal de Saint-Petersbourg* (17, 29 février), ce qui lui donne un caractère doublement officiel.
 3. ↑ Compte rendu du haut-procureur sur l'année 1883.
 4. ↑ La politique n'a peut-être pas non plus été étrangère à l'envoi d'une mission russe chez les Abyssins, en 1889. On semble, du reste, affecter, à Pétersbourg, de regarder ces jacobites éthiopiens comme des coreligionnaires qu'on n'a qu'à ramener à la pureté du culte orthodoxe.

CHAPITRE II

Cultes étrangers : les confessions chrétiennes. — Comment la Russie tend à imposer aux diverses confessions une constitution analogue à celle de l'Église nationale. — Arméniens. La politique russe et la hiérarchie arménienne. Le *catholicos* d'Etchmiadzin et les *polojénia*. — Protestants. Luthéranisme et germanisme. Propagande orthodoxe dans les provinces baltiques. Moyens employés par le prosélytisme officiel. Mariages mixtes. — Catholiques. Latinisme et polonisme. Le *Collège* catholique romain. Papauté et autocratie. Insuffisance numérique du clergé catholique. Difficultés de son recrutement. Une messe sans prêtre. Suppression des couvents. Restrictions à la liberté religieuse. De la substitution du russe au polonais dans l'Église. Incapacités civiles des catholiques polonais. — Les uniates et la propagande orthodoxe. Paysans sur les frontières des deux Églises. Suppression de l'*Union*. Méthode employée pour ramener les grecs-unis. Persécution des derniers, uniates. — De la réunion des deux Églises. Avantages qu'y trouverait la Russie. Obstacles qui s'y opposent.

Aux relations de l'État avec l'Église orthodoxe, comparons ses relations avec les autres cultes de l'empire. Rien ne montre mieux ce qui, dans la constitution de l'Église dominante, est le fait de la religion et ce qui est le fait de la politique. Comme l'Église nationale, les cultes dissidents sont soumis au principe qui régit tout en Russie : l'autocratie. Aucune confession ne peut se soustraire à la loi commune ; les clergés n'y échappent pas plus que les autres classes. Le souverain ne s'arroge guère moins de droits vis-à-vis des confessions auxquelles il est étranger que vis-à-vis de l'Église à laquelle il appartient. La grande différence est que, par son esprit et ses traditions, l'orthodoxie s'accommode plus facilement de cette nécessité et que, pour l'Église nationale, la tutelle de l'État est une protection en même temps qu'une servitude.

Le gouvernement tend à donner à tous les cultes de l'empire pire une organisation analogue à celle de l'Église orthodoxe. Chez tous, il aime à transporter les formes bureaucratiques imposées à l'Église dominante. Il y trouve double profit : c'est, d'abord, de leur donner un gouvernement intérieur russe, indépendant de l'étranger ; c'est, ensuite, d'en centraliser les affaires pour les mieux tenir sous sa main. Cela est surtout sensible pour les

confessions chrétiennes. Catholiques, arméniens, protestants, ont dû se plier aux pratiques administratives russes. Dans chaque confession se rencontre, sous des désignations diverses, au-dessus de la hiérarchie propre à chaque Église, une sorte de synode central pourvu de représentants laïques du pouvoir civil ; chacune a ses consistoires dotés, pour ses fidèles, de fonctions analogues à celles des consistoires orthodoxes pour les Russes du rite grec. La constitution ecclésiastique de Pierre le Grand est une sorte de lit de Procuste sur lequel toutes les Églises ont été successivement ajustées ; plusieurs en ont été mutilées.

De toutes les confessions chrétiennes, la plus facile à plier au régime ecclésiastique russe était peut-être l'Église arménienne. C'est celle qui, par sa constitution, sa liturgie, sa discipline, se rapproche le plus de l'Église grecque. Ce qui sépare les arméniens des grecs, et aussi des latins, c'est qu'ils n'admettent que les trois premiers conciles. Comme ils repoussent le concile de Chalcédoine, on les accuse d'être eutychéens ; eux-mêmes s'en défendent. En fait, le différend, quinze fois séculaire, des grecs et des arméniens est moins religieux que politique. Comme presque partout en Orient, ces querelles théologiques masquent des rivalités nationales.

En Russie, de même qu'en Turquie, les arméniens tiennent une place supérieure à leur nombre. Ils sont un million, peut-être un million et demi, soit environ un tiers des Haïkanes chrétiens, car les géographes sont partagés sur le nombre total des Arméniens. La Russie, qui possède chez elle leur chef spirituel, est aujourd'hui la première puissance arménienne. Cela lui donne une prise de plus sur l'Orient. Elle peut, en Asie, s'ériger en protectrice des arméniens, comme naguère, en Europe, des orthodoxes. Au traité de San Stefano, elle avait déjà eu soin d'insérer une clause en faveur des Haïkanes, demeurés sujets turcs. Ce patronage, il lui est aisé d'en jouer à son heure, d'autant que, en n'exécutant pas l'article 61 du traité de Berlin, la Porte a négligé d'élever entre elle et le Caucase russe la barrière d'une Arménie autonome.

À défaut d'autonomie ou de liberté politique, la Russie a offert, à ces Européens d'Asie, la sécurité. Aussi nombre d'arméniens ont-ils émigré des États du sultan dans ceux du tsar, préférant l'ordre russe au désordre ottoman. Le « juif chrétien » a si bien prospéré au Caucase que j'ai entendu, à Tiflis, exprimer la crainte de le voir arméniser toute la Transcaucasie. Pas

plus qu'en Turquie, les arméniens ne sont absorbés par le commerce ; plus d'un s'est distingué dans l'administration ou l'armée. Les troupes russes en Asie Mineure avaient pour chefs, durant la dernière guerre d'Orient, des arméniens, les généraux Lazaref et Loris Mélikof, et l'on n'a pas oublié de quels pouvoirs était investi ce dernier à la fin du règne d'Alexandre II.

Peu des Haïkanes, sujets du tsar, sont unis à Rome. La plupart appartiennent à la grande Église arménienne, dite grégorienne, de saint Grégoire l'*illuminateur*, qui, au quatrième siècle, lui donna sa constitution et sa liturgie. Au sommet de la hiérarchie trône le cent-quatre-vingt-deuxième successeur de l'illuminateur, investi du titre de *catholicos*. Ce pontife suprême, dont relève tout le clergé arménien non uni, a son siège au couvent d'Etchmiadzin, sur les pentes légendaires de l'Ararat. L'empereur Nicolas a eu soin d'enlever à la Perse le centre traditionnel de l'Église arménienne. En tenant dans ses serres la tête de la hiérarchie, l'aigle russe tient tout le corps de la nation.

La possession de l'humble Vatican arménien soumet les Haïkanes du dehors à une sorte de vasselage religieux de la Russie. Il y a là, en petit, un problème analogue à celui soulevé à Rome par la chute du pouvoir temporel des papes. Le gouvernement russe l'a tranché à son profit. Il a réglé la situation du *catholicos* par les statuts de 1836, sorte de loi des garanties que les arméniens sont contraints de subir en fait, tout en la contestant en droit^[1]. D'après la tradition, le *catholicos* doit être élu par les députés de tous les diocèses arméniens du monde. Le gouvernement impérial préside à l'élection et il ne s'est pas contenté de réglementer à sa guise les votes des diocèses, admettant les uns, annulant les autres. Au lieu de faire proclamer, conformément aux canons, le prélat qui a obtenu le plus grand nombre de voix, le tsar s'est arrogé le droit de substituer à l'élu de la majorité le prélat qui réunit ensuite le plus grand nombre de suffrages. Les *polojénia* considèrent l'élection des diocèses comme une simple présentation de candidats, entre lesquels l'empereur se réserve de désigner le *catholicos*. Qu'on imagine le roi d'Italie choisissant le pape entre les deux cardinaux auxquels le conclave a donné le plus de voix. Avec ce système, la Russie est assurée d'avoir sur le siège d'Elchmiadzin un pontife à sa dévotion. Nicolas I^{er} et Alexandre II avaient toujours accepté l'élu de la majorité. Alexandre III a rompu avec cet usage en 1885 ; il a donné la chaire

d'Elchmiadzin au candidat de la minorité. Le *catholicos* est, ainsi, devenu un dignitaire russe à la nomination du tsar. Les arméniens non russes, qui sont les plus nombreux, ont eu beau protester contre les statuts de 1836 et l'élection de 1885, force leur a été de s'y résigner. Pour s'y soustraire, il leur eût fallu nommer un *anticalholicos* ; ils ont reculé devant un schisme qui déchirerait l'unité de leur Église.

Le mode d'élection du pontife suprême n'est pas la seule altération apportée par la Russie à la constitution de l'Église arménienne. À côté du *catholicos*, on a placé, à la mode de Pétersbourg, un synode d'évêques et d'archimandrites désignés par le tsar, et, près de ce synode, un procureur laïque dont l'ingérence dans les affaires religieuses agréée peu au clergé. Il s'en plaint tout bas en Russie, tout haut en dehors ; mais il est trop politique pour entrer en conflit avec la puissance russe. Sous Alexandre III, les arméniens ont eu un grief de plus contre la bureaucratie impériale. Ils possédaient des centaines d'écoles paroissiales, fondées par des particuliers et administrées par leur clergé. Ces écoles, on en a retiré la direction au *catholicos*. C'est là une de ces mesures de centralisation et de russification que le gouvernement applique d'un bout de l'empire à l'autre. L'État autocratique n'est pas de ceux où une Église puisse avoir des écoles autonomes. Les arméniens se plaignent de voir remplacer, dans ces fondations de leurs pères, l'arménien par le russe. Ils craignent que le gouvernement ne veuille réduire l'arménien à n'être qu'une langue liturgique.

On a quelquefois, à Pétersbourg, montré des velléités de réunir l'Église arménienne à l'Église dominante, pour ne laisser subsister entre elles que des différences de rite. Comme Rome, l'orthodoxie russe aurait ses arméniens-unis. De tels projets se heurteraient aux défiances des Haïkanes ; ils craindraient de compromettre leur nationalité en même temps que leur autonomie ecclésiastique. La communion avec le Saint-Synode de Pétersbourg ne leur semblerait qu'un premier pas dans la voie de l'absorption. « L'union avec l'orthodoxie russe, me disait un de leurs évêques, serait la préface de la russification. Pour savoir ce qui nous attendrait, nous n'avons qu'à regarder nos voisins géorgiens. Leur Église est, de plusieurs siècles, l'aînée de l'Église russe ; au géorgien l'on n'en a pas moins, presque partout, substitué le slavon. »

Chez les protestants aussi, la religion n'est pas toujours seule en jeu. Le protestantisme a longtemps été la plus favorisée des confessions étrangères ; c'était la plus anciennement reconnue de l'État. Il était d'autant plus facile d'en modeler la constitution sur celle de l'Église dominante, que, en organisant son Église, Pierre le Grand avait emprunté aux protestants. Luthériens et calvinistes ont leurs consistoires locaux, au-dessus desquels siège un consistoire général, assisté d'un procureur impérial. Les protestants sont de cinq à six millions, la plupart luthériens. Plus de deux millions habitent la Finlande, dont le luthéranisme est l'Église d'État. Administrée par trois évêques, desservie par un clergé qui forme un des quatre ordres de la diète, l'Église luthérienne jouit, dans le grand-duché, d'une entière liberté. Il n'en est déjà plus de même au sud du golfe.

Dans les trois provinces baltiques, le luthéranisme est encore la religion numériquement et socialement dominante ; mais, de son ancienne suprématie, il a été ravalé au rang de culte simplement toléré. En annexant à l'Empire la Livonie et l'Esthonie, Pierre le Grand leur avait garanti, en 1721, le maintien des droits et privilèges de leur Église. Catherine II avait fait les mêmes promesses à la Courlande, en 1795 ; et, les trois provinces s'étant toujours montrées les loyales sujettes du tsar, on ne saurait dire d'elles, comme de la Pologne, que leur rébellion a relevé la Russie de sa parole. La liberté religieuse qui leur avait été jurée, les trois provinces ne l'en ont pas moins vu restreindre.

Le protestantisme a été chez elles victime de la politique de russification. C'est là surtout, dans l'ancien domaine des Porte-Glaives, que le luthéranisme devait être considéré comme l'allié du germanisme. La communauté de foi était presque l'unique lien des divers éléments de la population baltique, de la mince couche allemande et des deux nationalités plébéiennes, les Lettes et les Esthes^[2]. Détacher ces derniers du culte de la *Ritterschaft*, c'était isoler la noblesse et la bourgeoisie allemandes, les couper moralement du peuple des campagnes. Les champions de l'orthodoxie se sont portés à la conquête de la Livonie avec d'autant plus d'ardeur que là, comme en Russie-Blanche ou en Lithuanie, ils prétendent opérer sur une terre primitivement orthodoxe que la Russie a mission de purifier des souillures de la contagion occidentale. Leurs historiens croient

avoir démontré que, sur ces côtes brumeuses, la foi grecque avait précédé la foi latine et, à plus forte raison, l'hérésie germanique. En quelques contrées, les paysans luthériens, lettes ou esthes, fréquentent encore, la nuit de Pâques, l'Église orthodoxe. Peu importe qu'en Livonie les missionnaires russes accomplissent moins une conquête qu'une restauration. La conscience ne relève pas de l'histoire. Si le droit historique avait quelque autorité en religion, les Russes n'auraient qu'à retourner au culte de Péroun.

La première campagne du prosélytisme officiel contre le luthéranisme remonte au règne de Nicolas. Plus de cent mille paysans, lettes et esthes, furent amenés à l'orthodoxie, vers 1840, par le comte Protassof. En embrassant la foi du tsar, ils s'étaient leurrés de l'espoir d'obtenir des terres de l'État. Interrompue ou ralentie sous Alexandre II, la croisade orthodoxe a repris sous Alexandre III. La moyenne des conversions annuelles était, sous le règne précédent, de quelques centaines ; sous Alexandre III, les convertis se comptent, chaque année, par milliers. Des paroisses presque entières désertent en corps la *kirka* (*kirche*) luthérienne. Pour cet apostolat, M. Pobédonostsef se défend d'employer les grossières amorces, autrefois reprochées à son prédécesseur, Protassof. En 1887 les autorités orthodoxes interdisaient encore au clergé de promettre aux néophytes des avantages matériels. Pour n'être pas toujours intéressées, les conversions n'en ont pas moins, d'habitude, des motifs temporels. La foi impériale doit ses prosélytes moins à l'éloquence de ses missionnaires qu'aux oppositions de races et de classes. L'antipathie du paysan lette ou esthe pour le propriétaire allemand sert d'argument aux convertisseurs. Ils lui représentent l'abandon de la « foi allemande » comme une émancipation du joug teutonique.

Si le luthéranisme n'a pas encore été rejeté de toute la population lettonne ou esthonienne, c'est que, en passant à la « foi russe », Lettes ou Esthes craignent de compromettre leur nationalité. Ce sentiment se rencontre surtout chez les Lettes, qui sont plus cultivés que leurs voisins finnois, les Esthes. Aussi les conversions sont-elles plus rares parmi eux. « Pour nous distinguer des Allemands, disait un patriote letton, nous ne voudrions pas nous confondre avec les Russes. » Il en est qui, pour cette raison, inclineraient au baptême. Un des moyens de propagande des orthodoxes est bien de célébrer l'office dans les langues locales ; mais les

pasteurs luthériens, quoique allemands, pour la plupart, se résignent, eux aussi, de plus en plus, à l'emploi des barbares idiomes de leurs ouailles.

Le sentiment national n'est du reste pas la seule prise du prosélytisme russe sur le pays baltique. Les laïques apôtres de l'orthodoxie ne se font pas toujours scrupule de recourir aux appâts officiellement prohibés. Chacun sait que pour être bien vu des autorités, le meilleur moyen est de passer à la foi russe. J'ai entendu conter l'histoire d'un drôle qui, pour se tirer de prison, n'avait pas employé d'autre recette. C'est un moyen, à la portée de tous, de se faire des protecteurs. En dehors même des séductions de ce genre, les conversions sont encouragées par une sorte de prime, fort sensible aux paysans. Le Sénat a récemment exempté tous les non-luthériens des taxes ou redevances prélevées pour les églises luthériennes. Rien de plus juste, semble-t-il. Un paysan orthodoxe ne peut être tenu de payer la dîme au temple. La question cependant n'est pas aussi simple. Les luthériens soutiennent que ces taxes ecclésiastiques n'incombent pas à la personne, mais à la terre. Pour s'en affranchir, il faut les racheter : les redevances en nature peuvent, en effet, être rachetées en argent, d'après un tarif établi par les propriétaires, d'accord avec leurs tenanciers. Ceux-ci, disent les premiers, ne sauraient se libérer par l'apostasie. Pour leur enlever la tentation, certains propriétaires ont pris les dîmes à leur charge en relevant d'autant le loyer de leurs terres.

Un des soucis du gouvernement dans son œuvre de prosélytisme, c'est la construction d'églises et d'écoles orthodoxes. La Ritterschaft, qui possède presque tout le sol, se refusant à en laisser élever sur ses domaines, il a fallu recourir à l'expropriation. Pour une école ou une église orthodoxe, l'administration est autorisée à tout exproprier, sauf les maisons d'habitation. Le plus zélé luthérien peut voir les popes s'installer au milieu de ses terres pour faire de la propagande parmi ses paysans. De même, la plupart des écoles rurales avaient été ouvertes par la noblesse et placées par elle sous l'autorité des pasteurs. Il y avait dans les trois provinces, sans comparaison les plus instruites de la Russie, plus de 2000 écoles luthériennes. Alexandre III les a en quelque sorte laïcisées pour les russifier, en les faisant passer au ministère de l'instruction publique. Aucun coup n'a été plus sensible au luthéranisme.

C'est là une mesure telle que s'en permettent d'autres États aux dépens d'autres clergés. Il n'en est pas de même de la législation appliquée aux mariages mixtes. L'empereur Nicolas avait édicté des lois ordonnant d'élever dans la foi grecque les enfants issus de mariages entre protestants et orthodoxes. Alexandre II avait rendu aux Livoniens la liberté d'élever leurs enfants à leur gré. C'était là, semblait-il, une mesure aussi politique qu'humaine, l'État ayant tout intérêt au rapprochement des diverses nationalités ; mais, en Russie, pareille liberté était un privilège. Alexandre III l'a supprimée ; il a ordonné, en 1885, d'appliquer, à tous, les règlements draconiens de Nicolas. De même, Alexandre II avait toléré le retour au luthéranisme de milliers de paysans attirés, sous son père, à l'orthodoxie par de fallacieuses promesses. Ici, encore, Alexandre III a enjoint l'application stricte de la loi. Le général Zinovief, gouverneur de la Livonie, rappelait à ses administrés, en 1887, que les personnes inscrites comme orthodoxes qui laissent leurs enfants suivre le culte luthérien sont passibles de la prison et risquent, « en vertu des articles 158 et 190 du code pénal, de se voir enlever leurs enfants, dont l'éducation peut être confiée à des tiers ». Quant au pasteur coupable d'admettre aux sacrements de ces orthodoxes, il s'expose aux plus graves châtements. C'est ce que M. Pobédonostsef, dans sa lettre à M. Naville, appelle entraver le rapprochement spirituel des indigènes avec la mère patrie. Pour ce « crime » nombre de pasteurs ont été révoqués, emprisonnés, déportés. Catholique ou protestant, les clergés hétérodoxes doivent oublier la parabole évangélique, et se garder de courir après la brebis arrachée à leur bercail.

Que la Russie cherche à conquérir moralement les conquêtes de Pierre I^{er} et de Catherine II, les revendications du germanisme sur d'autres frontières semblent l'y inviter ; mais il est permis de mettre en doute la valeur de son système de russification. Elle semble poursuivre une assimilation extérieure, matérielle ; elle se soucie peu de froisser les sentiments, les mœurs, la conscience de ses sujets d'origine étrangère. Ce n'est point par de tels procédés que la France avait gagné le cœur des Alsaciens, des protestants aussi bien que des catholiques. La politique de russification à outrance risque de tourner contre son but et d'affaiblir, à force de les tendre, les liens qu'elle prétend resserrer. Jusqu'à présent, il y avait dans les provinces baltiques des tendances particularistes ; il n'y avait pas de parti

séparatiste. S'il s'en formait un, M. Pobédonostsef en aurait été un des promoteurs^[3].

La plus maltraitée de toutes les confessions chrétiennes tolérées en Russie a été le catholicisme. Il avait à la fois contre lui les préventions du pouvoir et les antipathies du pays. Liée historiquement à la Pologne, comme l'orthodoxie à la Moscovie, la foi romaine a le privilège d'exciter des rancunes et des défiances particulières. Le Russe la redoute presque autant pour sa culture que pour sa nationalité : comme Russe, il combat en elle le *polonisme* ; comme Slave, le *latinisme*, qui lui paraît étouffer le génie slave.

L'empire russe compte de 9 à 10 millions de catholiques, soit plus que la Belgique et l'Irlande réunies. Leur nombre, en dépit du prosélytisme officiel, s'accroît régulièrement par le seul fait de l'accroissement de la population. Ces catholiques ne sont pas tous Polonais ou Lithuaniens ; il s'en rencontre encore de Petits-Russiens ou de Blancs-Russiens non polonisés. Beaucoup de ces derniers ne s'en déclarent pas moins Polonais. La confusion que le gouvernement s'est attaché à établir entre la nationalité et la religion se retourne contre lui. Le paysan biélo-russe qui fréquente le *kostël*^[4] répond, à qui l'interroge, qu'il est Polonais, catholique et Polonais étant, pour lui, synonymes^[5]. C'est à ces catholiques blancs-ou petits-russiens que s'est attaquée de préférence la propagande orthodoxe ; elle sait qu'elle a peu de prise sur les autres. La guerre menée contre l'Église romaine par Moscou et Pétersbourg devait la rendre plus chère au Polonais et au Lithuanien. C'est la passion du Russe à extirper de ses provinces occidentales le catholicisme qui, de la Pologne à demi sceptique^[3] de la fin du dix-huitième siècle, a fait le pays le plus profondément catholique du dix-neuvième. Chaque coup porté à sa foi nationale l'a enfoncée davantage dans l'âme polonaise. Aujourd'hui encore, pour sentir ce que peuvent être la foi d'un peuple et l'intensité de sa prière, il n'y a qu'à voir la foule agenouillée dans une église de Pologne.

Le catholicisme était, de tous les cultes de l'Empire, le plus malaisé à plier aux formes administratives russes. À l'Église romaine, comme aux autres confessions, la Russie prétendait faire revêtir une constitution ecclésiastique taillée sur le patron de son Très Saint Synode. Au-dessus des évêques, le gouvernement impérial a placé une sorte de synode : le *collège*

catholique romain, qui siège à Pétersbourg sous la présidence de l'archevêque de Mohilef, primat de l'Empire. Ce *collège*, auquel Rome ne veut reconnaître que l'administration du temporel, est composé de délégués choisis par les chapitres diocésains et agréés par le gouvernement. En outre, à l'instar des *éparchies* orthodoxes, les diocèses catholiques ont été pourvus de consistoires dont les membres, désignés par l'évêque, doivent être confirmés par l'autorité civile. Tout ce mécanisme bureaucratique s'adaptait mal à la hiérarchie catholique ; aussi la curie romaine a-t-elle toujours cherché à en affranchir les évêques. Les papes Grégoire XIII et Pie IX se sont, maintes fois, plaints de l'assujettissement de l'épiscopal aux consistoires diocésains et au *collège* de Pétersbourg^[6]. Ils ont réclamé contre la présence dans ces assemblées ecclésiastiques de procureurs impériaux ou de secrétaires laïques à la nomination des ministres. Léon XIII, à son tour, n'a cessé, dans ses négociations avec la Russie, de revendiquer pour les évêques la libre administration de leurs diocèses.

On voit, par là, combien malaisé est tout *modus vivendi* entre Pétersbourg et le Vatican. Les difficultés que soulèvent, entre le Saint-Siège et le pouvoir civil, la notion catholique de l'Église et la conception nationale de l'État sont d'une solution plus ardue en Russie que partout ailleurs. De là, entre Pétersbourg et Rome, ces longues négociations si souvent suspendues et reprises. Alors même qu'ils parviennent à s'entendre, l'accord conclu entre les représentants du pape et du tsar ne résiste guère à l'épreuve des faits, la papauté ne pouvant se résigner à une ingérence laïque contraire aux canons, et le gouvernement impérial ne sachant pas renoncer à ses pratiques administratives.

Tantôt par calcul, tantôt par le seul fait de ses institutions, le gouvernement russe tendait à réduire le catholicisme à l'état de simple rit, ne différant de l'orthodoxie que par la discipline et la liturgie. En mettant obstacle aux rapports des évêques et du Vatican, en plaçant au-dessus de l'épiscopat une sorte de synode dépendant du tsar, la Russie éliminait du culte catholique ce qui en est l'essence, la catholicité. Dès le premier partage de la Pologne, Catherine II, aidée de l'évêque Siestrencewicz, s'efforçait d'enfermer ses sujets catholiques dans les frontières de l'empire, travaillant à relâcher les chaînes qui les rattachaient à Rome, pour ne laisser subsister, entre eux et le Saint-Siège, que le lien de la communion au lieu du

lien de la juridiction. Heureusement pour la papauté que, en aucun pays, les catholiques ne tenaient davantage à rester unis au centre de la catholicité. À leurs sujets de rit latin, les tsars russes ne pouvaient offrir d'Église nationale polonaise ; toutes leurs tentatives pour les détacher de Rome étaient condamnées d'avance. Les catholiques de Russie étant plus catholiques que russes, il était malaisé de les dresser au schisme. Le gouvernement l'a compris : si quelques conseillers de Nicolas ou d'Alexandre II ont rêvé d'une église latino-slave indépendante de Rome, le cabinet impérial paraît avoir renoncé à cette chimère.

Le culte catholique compte douze diocèses : sept dans le royaume de Pologne, cinq dans l'empire. Ces sièges sont souvent vacants. Les évêques morts demeurent des années sans être remplacés, et, parmi les vivants, il en est presque toujours quelques-uns de déportés ou d'internés loin de leur diocèse. Ainsi récemment, à Iaroslavl, l'évêque de Vilna, Mgr Krymiewiecki. Évêques et prêtres se plaignent de n'être pas libres dans l'exercice de leur ministère. Le pouvoir civil aime à s'immiscer dans l'administration diocésaine ; il ne craint pas de soutenir les prêtres en révolte contre l'autorité épiscopale. Les évêques, étroitement surveillés par l'administration, ne peuvent communiquer librement avec le Saint-Siège. Ils ne peuvent même accomplir leurs visites pastorales sans l'autorisation du gouverneur de la province.

Le clergé catholique ne souffre pas seulement du défaut de liberté : le nombre des prêtres est insuffisant et l'État en entrave le recrutement. Depuis un tiers de siècle on a, systématiquement, diminué le nombre des diocèses, des séminaires, des églises. Si l'on manque de prêtres, ce n'est pas que les jeunes gens reculent devant une vocation qui peut mener en Sibérie ; c'est que l'accès du sacerdoce a été rendu difficile. Il y a bien des séminaires, il y a même à Pétersbourg, sous le nom d'académie, une sorte de faculté de théologie catholique. À ces établissements il y a des boursiers de l'État ; mais le nombre des séminaristes est limité, et n'entre pas au séminaire qui veut. Pour être admis, il faut subir un examen rigoureux ; l'examen passé, il faut encore une autorisation, qui n'est pas accordée à tous. Le gouvernement se montre défiant, surtout vis-à-vis des Polonais, qu'il cherche à remplacer par des Samogitiens. De nombreuses paroisses sont sans curé ou ne sont desservies que par un curé missionnaire qui ne les

visite que de loin en loin. En certaines contrées, les catholiques, privés de prêtres, en sont réduits, pour ne pas se passer de tout service divin, à chanter, entre laïques, des hymnes et des cantiques.

J'ai assisté une fois, sous Alexandre II, à un de ces offices sans prêtres. C'était un dimanche de carême, dans la vieille Novgorod, où, comme dans toute la Grande-Russie, il n'y a point de catholiques indigènes. On m'avait indiqué une chapelle catholique romaine, dans un faubourg, au delà du Volkof, derrière le Kremlin. C'était au premier étage d'une sorte de grange basse et sombre. Je trouvais là réunies une centaine de personnes, dont à peine trois ou quatre femmes. La plupart des assistants étaient des soldats de Lithuanie ou de Pologne, auxquels se mêlaient quelques Polonais internés dans la ville. L'autel, paré d'une nappe blanche et surmonté de deux cierges allumés, semblait dressé pour la messe. Comme je m'étonnais de ne pas voir paraître le prêtre, on me dit qu'il n'y en aurait point. Il y avait bien, à Novgorod, un évêque polonais interné depuis des années, mais il lui était interdit d'officier en public. Les fidèles, presque tous munis de livres, se mirent à chanter la messe, entremêlant des cantiques polonais aux prières latines, et se levant et s'agenouillant tour à tour devant l'autel muet. Le soir du même dimanche, j'appris, chez le gouverneur, que la mesure qui servait de chapelle menaçait ruine et que le commandant militaire n'y devait plus laisser aller ses soldats. Cette messe sans prêtre, dans une grange sur le point de crouler, était comme un symbole de la situation des catholiques en Russie. Aux fidèles privés de clergé, la joie de se réunir pour chanter des cantiques n'est pas toujours accordée. En certaines provinces de l'Ouest il leur a été défendu de s'assembler à l'église pour prier en commun. C'est ainsi que, en 1888, le gouverneur de Minsk, un Troubetskoï, enjoignait aux doyens catholiques de tenir fermées les églises des paroisses vacantes et interdisait d'y célébrer aucun office en l'absence d'un prêtre. Cet arrêté était, il est vrai, motivé sur ce que des fidèles, ainsi réunis, s'étaient permis de chanter des prières en polonais, « langue prohibée dans ces paroisses ».

Les religieux ne peuvent suppléer à l'insuffisance numérique des prêtres séculiers. La plupart des couvents ont été supprimés à la suite de l'insurrection de 1863. Dans ceux qui n'ont pas été fermés, le nombre des moines ou des religieuses a été limité par un oukaze^[7]. Ils ne peuvent plus recevoir de novices, ou ils ne sont autorisés à en admettre que si le nombre

des religieux est tombé au-dessous d'un certain chiffre. En Lithuanie, les plus beaux monastères ont été enlevés aux catholiques. Ainsi le couvent de Pojaïsk, construit au dix-septième siècle pour des camaldules, est aujourd'hui la résidence de l'évêque orthodoxe de Kovno. En mainte bourgade, le *kostël* catholique a été coiffé d'une coupole verte et converti en *tserkov* orthodoxe. Les jésuites, que Catherine II avait recueillis pour leur confier l'éducation de l'aristocratie, sont aujourd'hui rigoureusement bannis de l'Empire. En 1878-1879, lorsqu'on appela à l'église Sainte-Catherine de Pétersbourg quelques dominicains, le gouvernement eut soin de faire signer par le général des Frères Prêcheurs que ces religieux étrangers étaient bien des dominicains et non des jésuites. Naguère encore, un savant jésuite d'origine russe, né catholique, se voyait refuser l'autorisation d'entrer en Russie pour faire des recherches dans les bibliothèques.

Une chose m'avait frappé dans les églises de Pologne, c'est que, d'habitude, les prêtres lisaient leurs sermons. « Ne vous en étonnez pas, me dit-on, les sermons doivent passer par la censure ; donc il faut les écrire et les lire. » Les mandements des évêques n'échappent pas non plus aux censeurs. Ce n'est point la seule restriction à la liberté de l'enseignement religieux. Pour la prédication ou pour le catéchisme, le clergé n'est pas toujours libre d'employer la langue de ses ouailles. Autrefois il était interdit aux ministres des cultes étrangers de prêcher en russe : les laisser prêcher en russe, c'eût été exposer les Russes à leur prosélytisme. Aujourd'hui le gouvernement enjoint ce qu'il prohibait jadis. Subordonnant les considérations religieuses aux considérations politiques, il cherche à introduire l'usage du russe dans la prière catholique comme dans le prêche protestant. Il fait imprimer en russe des livres de prières romains ou luthériens, au risque d'en mettre les doctrines à la portée du peuple. C'est ainsi que, en certaines localités, une édition russe de psautier protestant a servi à la propagande stundiste.

À l'introduction du russe dans leurs églises s'oppose souvent le sentiment religieux, non moins que le sentiment national des catholiques. Si les livres de prières ont été traduits en russe, ces traductions, faites par des orthodoxes ou des catholiques complaisants, sont suspectes au clergé et aux fidèles. Puis, un prêtre me le faisait remarquer, la langue polonaise est riche en ouvrages catholiques de toute sorte, tandis que le russe ne donne accès

qu'à une littérature imprégnée d'un esprit hostile à Rome. Enfin, en dehors même du royaume de Pologne, le polonais est la langue maternelle ou adoptive de la plupart des catholiques. En Lithuanie, et jusqu'en Russie-Blanche et en Petite-Russie, le russe officiel n'est même pas l'idiome du peuple et ne lui est pas toujours plus familier que le polonais. On comprend que les Polonais qui, dans les provinces occidentales, forment la majorité des catholiques, soient froissés de voir substituer, à leur langue sanctifiée par tant de saints, la langue du maître schismatique. Pour couper court à ces résistances, le gouvernement impérial s'est adressé au Saint-Siège. C'est là un des points délicats des négociations entre Pétersbourg et le Vatican. Malgré son désir de donner satisfaction au tsar, la papauté hésite à passer par-dessus les réclamations des Polonais. Le Saint-Siège sait que, en Irlande, il s'est parfois mal trouvé d'avoir paru servir les intérêts anglais. De même, dans l'ancienne Pologne, il lui répugne de sacrifier ses fils polonais à un gouvernement qui n'a cessé de travailler à les décatholiciser. Faire de l'Église un instrument de russification, ce serait mettre la foi polonaise à une dure épreuve ^[8].

Aux exigences de la bureaucratie pétersbourgeoise, la plupart des catholiques peuvent objecter que le gouvernement, qui veut les faire prier en russe, ne les traite pas lui-même en Russes. Les catholiques polonais des provinces occidentales sont soumis à des lois d'exception, qui tombent dès qu'ils abandonnent la foi romaine. Ce sont ces Polonais, frappés officiellement comme étrangers, qu'on prétend astreindre à ne parler à Dieu que dans la langue du tsar. Il y a là un manque de logique. Si l'on veut nous traiter en Russes, qu'on commence, peuvent-ils dire, par nous relever des incapacités civiles qui pèsent sur nous. Or le gouvernement d'Alexandre III a fait tout l'opposé. Alexandre II avait enlevé aux catholiques polonais des provinces occidentales le droit d'acheter des terres ou d'en louer à bail. Ces lois de son père, qui n'avaient profilé qu'aux Allemands, Alexandre III, au lieu de les adoucir, les a aggravées par l'oukaze de décembre 1884. Dans toute la Russie occidentale, pour pouvoir acquérir un immeuble rural par vente, legs ou donation, il faut être Russe, et n'est considéré comme Russe que l'orthodoxe.

Ce que garantit à ses sujets tout gouvernement moderne, l'égalité civile et le libre accès aux emplois publics, les catholiques, comme les juifs, en

sont privés, en fait, sinon en droit. Là où la porte ne leur est pas fermée, ils ne franchissent guère les degrés inférieurs de la bureaucratie. Bien peu parviennent à s'élever. Si un catholique comme M. de Mohrenheim est nommé ambassadeur, il est d'origine étrangère. En certains ressorts, dans le plus important au point de vue religieux, dans l'instruction publique, l'exclusion des catholiques est poussée aux dernières limites. On a décidé, sous Alexandre III, de n'admettre comme instituteurs, dans les provinces occidentales, là même où ils sont en minorité, que des orthodoxes. Non content de repousser les catholiques des fonctions publiques, on s'attache à leur barrer l'accès des carrières privées. Je tiens de directeurs de Compagnies de l'Ouest ou de Pologne que l'administration leur a demandé, confidentiellement, le relevé de leurs employés par religion, les accusant d'occuper trop de catholiques ou de juifs, et les prévenant qu'ils s'exposaient, par là, à perdre ses bonnes grâces. Il a été question d'interdire tout emploi dans les chemins de fer aux non-orthodoxes ; si cela ne s'est pas fait par oukaze, cela se fait, peu à peu, sous la pression administrative. La manière de faire le signe de la croix reste l'indice de la nationalité.

À côté des catholiques reconnus comme tels, il y a ceux que le gouvernement considère, malgré eux, comme orthodoxes. Leur position est lamentable. L'exercice de leur religion leur est absolument défendu. Qu'on pense ce que signifie pour un catholique la privation du prêtre qui seul peut lier et délier. De ces pseudo-orthodoxes il en est des dizaines de milliers en Lithuanie, en Russie-Blanche, en Pologne. Catholiques de conviction, ils sont, comme s'exprime le haut-procureur, « assujettis à demeurer dans l'orthodoxie ». M. Pobédonostsef se plaint, presque chaque année, de l'opiniâtreté de ces victimes du prosélytisme officiel. Parmi les paysans convertis de 1863 à 1870, beaucoup, disent ses rapports, s'obstinent dans leur désir de retourner au latinisme. Comment s'en étonner pour des conversions opérées par séduction ou par intimidation, des paroisses entières étant réunies à l'Église sur la demande de quelques individus ? Le plus souvent les missionnaires ont été des fonctionnaires, des agents de police, voire des soldats. Les feuilles russes ont cité, parmi ces apôtres, un commissaire musulman^[9]. Parfois l'assistance à une cérémonie orthodoxe a

été prise comme un acte d'adhésion à l'orthodoxie, si bien qu'il est des gens qui ont changé de religion sans le savoir.

Après cela l'on comprend que, en certaines contrées de l'Ouest, le peuple semble ne plus trop savoir à quelle Église il appartient. D'après les comptes rendus du haut-procureur, il n'est pas rare de voir les paysans fréquenter indistinctement la messe latine et la messe slavonne. Ils sont, pour ainsi dire, sur le faîte de partage des deux Églises, pareils aux habitants d'une province frontière que les chances de la guerre auraient fait plusieurs fois passer d'un État à un autre. Il en est dont les ancêtres ont été ramenés à l'orthodoxie il y a plus d'un demi-siècle ; mais, à deux ou trois générations de distance, ils n'ont pas encore oublié la foi de leurs pères. Si l'on y regarde de près, la plupart de ces paysans, en apparence bireligieux, fréquentent le service orthodoxe plutôt par contrainte et le service catholique par goût. Cela est si vrai que, en des paroisses où les orthodoxes sont nominalement en majorité, l'église du pape reste vide, tandis que le *kostël* catholique regorge de monde^[10]. Beaucoup de fonctionnaires ne font pas difficulté d'avouer que, livrés à eux-mêmes, nombre de paysans bélorusses ou malo-russes retourneraient à Rome. C'est même, selon les patriotes, la raison de refuser à ces frères de l'Ouest la liberté religieuse. Pour les soustraire à l'attrait du latinisme, on ne trouve souvent rien de mieux que de fermer les *kostëls* du voisinage. C'est ainsi que, en 1886 ou 1887, le gouverneur général de Varsovie a prohibé tout service dans l'église de Terespol, de peur de voir la messe romaine attirer d'anciens uniates. Alexandre III a été, en décembre 1886, jusqu'à ordonner que, dans les localités habitées par les uniates, on ne pourrait ouvrir d'église non orthodoxe qu'après avis du clergé orthodoxe.

Dans les provinces polonaises annexées par Catherine II, il se trouvait deux ou trois millions de ces uniates ou grecs-unis, pour la plupart Blancs-Russiens ou Petits-Russiens d'origine, qui reconnaissaient la suprématie du pape tout en conservant le rit gréco-slave. L'Union remontait au concile de Brzesc de 1595. Elle avait été le chef-d'œuvre de Rome et des jésuites. C'était comme un pont jeté entre les deux Églises. C'était, en outre, le moyen de rapprocher les Slaves de l'Est et les Slaves de l'Ouest, de faire l'unité morale du monde slave coupé en deux, depuis des siècles, par la religion. On pourrait dire que c'était du panslavisme pratique, mais du

panslavisme au profit de Rome et de l'Occident. Cela ne pouvait plaire à Moscou. Dans l'Union, les Polonais avaient vu un lien entre les sujets grecs et les sujets latins de la République. Les Russes n'y devaient voir qu'une barrière entre les orthodoxes de la Grande-Russie et leurs congénères de l'Ouest. Ce qu'avait accompli la politique polonaise, la politique russe travailla à le défaire. Elle y a mis un siècle. Catherine II et Nicolas avaient « ramené » à l'orthodoxie les grecs-unis de l'Empire ; Alexandre II a ramené ceux du royaume de Pologne. C'est peut-être la seule région du globe où la monarchie pontificale ait reculé depuis la Réforme.

L'empereur Nicolas et son haut-procureur Protassof, un ancien élève des jésuites, ont ainsi enlevé à Rome, en 1839, deux millions de sujets spirituels. « Vous êtes Russes » disait-on en substance aux uniates, vous êtes du rit grec ; il faut rentrer, avec les Russes, au giron de l'Église grecque. » À la tête des uniates on avait placé l'archevêque Jos. Siemaszko, qui, d'après ses propres Mémoires, n'avait accepté l'épiscopat qu'avec l'intention de détruire leur Église. Malgré la complicité d'un haut clergé recruté à dessein, la réunion, savamment préparée durant douze années, ne se fit pas sans résistances. Le knout et la Sibérie en eurent raison. Pour se justifier, les Russes n'ont qu'un argument : c'est que les procédés employés pour faire l'Union ne valaient pas mieux. Quand cela serait exact, les pratiques du seizième ou du dix-septième siècle pouvaient sembler déplacées au dix-neuvième^[11]. Entre la méthode de l'ancienne Pologne et celle de la Russie moderne, il y a, en tout cas, une différence. Si grand que fût son zèle pour l'Union, la Pologne avait laissé subsister, chez elle, des orthodoxes non unis, avec leurs églises, leurs confréries et leur clergé, tandis que la Russie a soigneusement effacé jusqu'au dernier vestige de l'Union. De par l'ordre du tsar, il ne saurait plus y avoir d'uniates. Leur Église a été supprimée par oukaze, comme s'il s'agissait d'une préfecture.

L'Union avait été rayée du sol russe : il restait encore, sous Alexandre II, 260 000 uniates dans le royaume de Pologne, alors pourvu d'une administration distincte. Après l'insurrection de 1863, Milutine et Tcherkassky furent heureux de découvrir, au cœur de la Pologne lékite, un noyau de Ruthènes ou Malo-Russes, ayant gardé le rit grec. C'était un point d'appui pour la politique de russification. Ces uniates du *Transboug russe*, entourés de catholiques latins, se montraient attachés à l'Union : on n'eut

garde de l'attaquer de front. Le comte D. Tolstoï reprit la tortueuse méthode de Protassof. Les derniers grecs-unis avaient un évêque dévoué à Rome, on l'éloigna. Ils avaient des moines basilien hostiles au schisme, on ferma leurs couvents. Au contact des latins, ces uniates de Chelm (Kholm) avaient laissé s'introduire dans leurs églises quelques coutumes étrangères au rit grec : ils avaient des orgues, des sonnettes à la consécration, des bancs pour les fidèles ; ils portaient des scapulaires et des rosaires ; tout cela fut supprimé. On prétendait ramener leur rit à sa pureté primitive. Les églises des uniates une fois devenues pareilles aux *tserkovstt russes*, on leur dit : « Nous avons mêmes églises, même liturgie ; nous devons avoir mêmes pasteurs et même foi ». Pour cette épuration des rites on avait appelé, de Galicie, des prêtres ruthènes à tendances russophiles. Les paysans s'inquiétaient de ces changements qui, pour eux, étaient une innovation. « Nous voulons garder le culte de nos pères », disaient-ils au gouverneur général, le comte Kotsebue. On leur répondait que c'était le culte de leurs pères qu'on restaurait. Le fouet des cosaques faisait taire les récalcitrants. En nombre de villages on dut employer la troupe pour enlever les orgues ou les bancs ; en plusieurs on fit feu sur les femmes qui défendaient l'entrée de leur église.

L'œuvre d'assimilation extérieure achevée, les prêtres les plus attachés à Rome ayant été écartés, on fit demander, en 1875, par des adresses du clergé et des laïques, la réunion à l'Église mère. Beaucoup des signatures ainsi enregistrées n'avaient été obtenues que par la ruse ou la force. Le retour à l'orthodoxie, accompli par le comte Tolstoï et le prélat Popiel, ressemblait à un escamotage. S'il tenait à détruire le rit grec-uni, le gouvernement en eût pu laisser les derniers adhérents passer au rit latin. Au lieu de cela, il a prétendu faire entrer tous les uniates, en bloc, dans l'orthodoxie, effectuant cette annexion religieuse à la manière d'une annexion politique, sans même accorder aux intéressés le droit d'option.

Des milliers d'uniates ont refusé d'accepter l'acte qui les liait officiellement à l'Église dominante. On a employé contre eux tous les procédés imaginés contre les protestants par Louvois, y compris les garnisaires cosaques, et cela au déclin du dix-neuvième siècle, sous un prince justement réputé pour son humanité. Amendes, incarcération, fustigation, confiscation, déportation, torture, tout, sauf l'échafaud, a été

mis en œuvre^[12]. Les prêtres réfractaires ont été destitués et exilés. Plusieurs centaines de laïques ont été déportés, les uns dans la province de Kherson, les autres dans celle d'Orenbourg aux confins de l'Asie. Ceux qui n'ont pas voulu apostasier y sont encore. Les familles ont souvent été séparées, le père interné dans une contrée, la femme ou les fils dans une autre. Les terres de ces rebelles ont été séquestrées ou vendues à l'encan. Pour les anciens uniates demeurés au pays, ils sont mis à l'amende s'ils ne vont célébrer les fêtes orthodoxes, ou recevoir les sacrements de la main du pape. Leur Église est abolie et l'Église latine leur est interdite. Il leur faut, pour leurs besoins religieux, aller à la fontaine officielle ; peu importe que les eaux leur en semblent empestées ; il leur est défendu de boire à la source voisine, la seule qu'ils croient pure.

Un grand nombre préfèrent se passer de tout sacrement. Un de mes amis, un Russe orthodoxe, a vu une femme briser la tête de son nouveau-né contre un mur plutôt que de le laisser baptiser par le pape. Ailleurs, des parents se sont asphyxiés avec l'enfant qu'on voulait baptiser de force. S'ils ne peuvent échapper au baptême schismatique, beaucoup préfèrent au mariage orthodoxe le concubinage légal. Ils vont, au loin, se faire marier secrètement par un prêtre de Galicie ; leurs enfants restent bâtards. M. Pobédonostsef constatait froidement que, dans le seul gouvernement de Siedlce, il y avait 2365 de ces « mariages de Cracovie ». La contrebande religieuse est sévèrement poursuivie à la frontière autrichienne. Il est plus facile à Rome d'envoyer des missionnaires au fond de la Chine que dans la *Russie de Chelm*. Quelques prêtres y ont pénétré, déguisés en paysans ou en colporteurs, confessant ou mariant dans les bois ou dans une arrière-boutique ; la plupart ont été découverts et expulsés ou emprisonnés. Quant au clergé du pays, il suffit que la police aperçoive un uniате causant avec un *ksemd*, un prêtre catholique, ou priant dans une église, pour que le prêtre soit déporté et l'église fermée. La persécution contre les catholiques de rit grec retombe ainsi sur ceux de rit latin. Autrefois les mariages entre grecs-unis et latins étaient communs ; beaucoup d'uniates fréquentaient l'église latine. Des milliers étaient, ainsi, passés d'un rit à l'autre. Depuis la réunion à l'orthodoxie, les papes se sont mis à la recherche des familles passées au latinisme. À l'aide des registres paroissiaux, ils ont exercé une sorte de répétition des âmes, prétendant que les familles qui avaient quitté le rit grec,

depuis 1836, devaient être considérées comme orthodoxes. Aux intéressés de prouver qu'aucun de leurs ancêtres n'a été baptisé par immersion.

L'avènement d'Alexandre III avait rendu courage aux uniates. En plusieurs localités, à Biala notamment, beaucoup, pour prêter serment au nouvel empereur, avaient refusé le ministère du pape. L'espoir de ces malheureux a été déçu. Jusque-là ils s'imaginaient que leurs souffrances étaient ignorées du souverain. M. Pobédonostsef, le tout-puissant *ober-procurator*, les a détrompés. Il a visité la Russie de Chelm ; il a étudié sur place les moyens de dompter les opiniâtres. Pour sanctionner l'œuvre de réunion, il a pris soin d'y associer la personne du tsar. En septembre 1888, Alexandre III s'est rendu solennellement à la cathédrale de Chelm. « Votre visite, a dit à l'empereur l'archevêque Léonce, affermira la foi orthodoxe dans le cœur des fils revenus à notre sainte Église. Le peuple verra, de ses propres yeux, que *cette foi est celle de son souverain et qu'il doit s'y tenir fermement.* » Ainsi parle le clergé : ces apôtres n'ont qu'un argument : convaincre le peuple qu'il a été ramené à la foi du maître, et qu'il ne lui sera point permis de s'en écarter.

L'étouffement de l'Union avertit les catholiques du sort réservé aux trois millions de Ruthènes d'Autriche-Hongrie le jour où ils tomberaient sous la domination russe. Cela est fait pour mettre en garde la curie romaine contre l'introduction du rit oriental ou de la langue slave dans les églises catholiques. On sait que des Croates, des Slovènes, des Tchèques, voudraient substituer, dans la liturgie, le slavon au latin. Le pape Léon XIII a fait cette concession au Monténégro. Si le Vatican hésite à accorder à d'autres la même faveur, les leçons russes n'y sont pas étrangères. Les Tolstoï et les Pobédonostsef lui font craindre que le slavon ne fraye la voie au schisme.

La Russie, qui traque si durement les derniers uniates, s'unira-t-elle un jour elle-même à Rome ? Il est des catholiques, il est des Russes même qui n'en désespèrent point. Le grand patriote slave, l'évêque Strossmayer, n'est pas seul à l'avoir rêvé. Un Moscovite orthodoxe, M. Vladimir Solovief, y voit la vocation providentielle de la Russie. N'est-elle pas manifestement prédestinée à réconcilier l'Orient et l'Occident, et, comme le voulaient Aksakof et les slavophiles, à fonder une culture chrétienne vraiment

œcuménique, ni latine, ni byzantine ? Elle est la « troisième Rome » qui doit réunir en elle les deux autres. À elle de faire tomber le mur huit ou neuf fois séculaire qui coupe en deux l'Église. Ainsi seulement s'accomplira la mission universelle qu'elle aime à s'attribuer^[13]. Rapprocher les deux Églises, ce ne serait pas abandonner la tradition slave, ce serait la renouer, car Cyrille et Méthode, les frères apôtres dont les Slaves, grecs ou latins, fêtaient à l'envi le dixième centenaire, étaient en communion avec Rome, et Rome garde encore les os de saint Cyrille.

À l'Union, la Russie, peut-on dire, trouverait un avantage à la fois religieux et politique. L'Union ne serait-elle pas le meilleur, peut-être le seul moyen de rendre à son Église dignité et indépendance ? Ne serait-ce pas la meilleure manière de rattacher à la Russie les Polonais et les Slaves de l'ouest, l'unique moyen peut-être d'effectuer l'unité morale, sinon l'unité politique du monde slave ? Cela semble si manifeste que la seule pensée en épouvanterait les adversaires de la Russie et du slavisme. Imaginez un traité entre Rome et Moscou, le pape devenu l'allié du tsar, quelle puissance formidable qu'une pareille alliance ! quel contrecoup en Occident et en Orient ! Les ennemis de la Russie peuvent se rassurer. Le pacte du Vatican et du Kremlin n'est pas encore conclu ; entre les clefs de saint Pierre et l'aigle russe, la religion n'est pas la seule barrière.

Le différend religieux, bien qu'aggravé par la promulgation de l'infailibilité pontificale, porte moins sur le dogme que sur des antipathies séculaires, si enracinées chez le peuple que, en se réconciliant avec Rome, l'Église officielle pourrait craindre de renforcer le *raskol*. Il en est un peu, à cet égard, de l'orthodoxie comme du protestantisme : la haine de la papauté est, pour beaucoup d'orthodoxes, l'âme de l'Église orientale ; les tendances protestantes d'une partie du clergé y ont encore fomenté l'anti-romanisme. Mais le principal obstacle n'est pas dans la conscience religieuse, il est dans ce que V. Solovief appelle le « nationalisme », dans le penchant à glorifier tout ce qui semble russe, et à s'insurger contre tout ce qui paraît étranger. À cet exclusivisme national il ne déplaît pas d'être séparé de l'Occident par la religion. Le rapprochement effectué par Pierre le Grand sur le terrain de la civilisation, il ne se soucie pas de le poursuivre dans le domaine moral. Pour lui, l'isolement sied à la grandeur russe. Reconnaître la suprématie romaine, même en conservant une Église autonome, ce serait abaisser la

Russie devant l'Occident décrépît, dont le Slave n'a plus rien à emprunter. Quand Moscou assurerait, par là, l'union des Slaves, ce ne serait, lui semblerait-il, que par une abdication du slavisme. Peu lui importe que ce nationalisme religieux répugne à l'esprit, essentiellement cosmopolite, du christianisme : la Russie prétend tout trouver en elle-même ; elle se considère comme un monde à part, ou mieux comme le centre de gravité du monde futur. Se croyant appelée à l'hégémonie intellectuelle et politique du continent, il lui agréé peu d'entrer dans l'unité catholique, et de devenir partie d'un tout ; elle préfère se regarder comme un tout complet, et être, presque à elle seule, l'héritage du Christ, le peuple chrétien.

Il y a un autre obstacle : après l'idolâtrie nationale, l'idolâtrie de l'État, L'État est un dieu jaloux, qui ne souffre pas volontiers de rival. Ce qui, aux yeux du penseur, fait la supériorité de l'Église catholique, ce qui la rend, en quelque sorte, libérale malgré elle ^[14], c'est que, par sa constitution, elle met une borne à l'omnipotence de l'État, le tyran prochain des sociétés modernes. Cela seul lui vaudrait les défiances de l'autocratie, aussi bien que de la démocratie. Aux tsars il faut une Église qui tienne dans leur main, comme le globe surmonté de la croix. L'autocratie russe, en possession d'une Église nationale, est peu disposée à en transmettre la suprématie à une autorité étrangère. Le pouvoir que les siècles lui ont conféré sur le clergé, il lui plairait peu de l'abandonner ou de le partager. Entre l'autocratie et la papauté, entre ce que les catholiques ont appelé le césaropapisme des tsars et ce que les Russes nomment l'autocratie cosmopolite des papes, il y a une antipathie, pour ne pas dire : une incompatibilité naturelle. Chacune des deux étend trop loin ses droits pour ne pas sembler empiéter sur l'autre. Toute alliance entre la Russie et la papauté est malaisée, tant que le pouvoir autocratique demeure intact, et, d'un, autre côté, l'initiative n'en saurait guère être prise que par une volonté omnipotente.

La politique domine, en Orient, toutes les questions ecclésiastiques. Or, quelle que soit la nature du pouvoir civil, l'État n'abdiquera pas volontiers son autorité sur le clergé. Une Église nationale autocéphale lui semblera plus docile qu'une Église unie à Rome. Il en est de la Roumanie, de la Serbie, de la Bulgarie, de la Grèce même, comme de la Russie. Dans tout l'Orient, l'obstacle à l'union avec Rome est plus politique que religieux. Il

est facile de démontrer à la hiérarchie qu'elle ne saurait avoir d'indépendance, vis-à-vis du pouvoir civil, qu'en renonçant à son indépendance ecclésiastique. Pour se tenir debout devant le tsar ou le roi, il lui faudrait s'agenouiller devant le pape ; mais, quand les clergés orthodoxes seraient pénétrés de cette alternative, le pouvoir civil, autocratique ou constitutionnel, ne leur laisserait pas toujours le choix. Le principal avantage qu'un chrétien trouverait à l'Union, l'indépendance de l'Église, devient un inconvénient pour les politiques qui préfèrent tenir l'Église dans la dépendance. Si tant de Russes redoutent l'Union, c'est, en grande partie, parce qu'elle doterait la Russie de ce qui lui a fait défaut depuis des siècles : un pouvoir spirituel. Le même sentiment se retrouve chez les petits États d'Orient : Bulgares, Roumains, Grecs, ne répugneraient pas tous à se rapprocher de l'Occident en faisant leur paix avec Rome. Il est des heures où, pour enlever à l'aigle moscovite une de ses prises sur l'Orient, ils couperaient volontiers le lien religieux qui les rattache à la Russie. Ce qui les retient, c'est peut-être moins les traditions ou les préventions nationales que la crainte de constituer chez eux un pouvoir rival de l'État. En ce sens, on pourrait dire que ce qui fait la force de l'Église orthodoxe, c'est sa faiblesse. Peuples et gouvernements lui gardent leurs préférences, parce qu'ils ne la redoutent point.

-
1. ↑ Ces statuts (*pohjenia*) sont ce que les arméniens de Turquie appellent par corruption le *balagénia* russe.
 2. ↑ Voyez tome I, livre II, chapitre v, p. 122 129, de la 2^e édition.
 3. ↑ En dehors des luthériens et des calvinistes, la Russie compte plusieurs colonies de mennonites ou anabaptistes. Le gouvernement s'est toujours montré libéral vis-à-vis de ces petites communautés, qui ne lui inspirent aucune défiance politique. Une partie de ces mennonites avaient quitté la Russie pour l'Amérique, afin de se soustraire au service militaire, devenu obligatoire pour tous. Beaucoup sont revenus ; le gouvernement, déférant à leurs doctrines, les a exemptés de tout service actif.
 4. ↑ *Kostël*, du polonais *Kosciol*, Église catholique.
 5. ↑ Voyez, par exemple, M. Vladimirof, *Vestnik Evropy*, mars 1881, p. 367.
 6. ↑ Voyez l'*Esposizione documentata sulle costanti cure del S. P. Pio IX a riparo dei mali che soffre la Chiesa catolica nei dominii di Russia e di Polonia* (Rome, 1866).
 7. ↑ J'ai raconté ailleurs, d'après des documents inédits, comment les couvents de Pologne avaient été fermés en une nuit. Voyez : *Un homme d'État russe (Nic. Milutine), Étude sur la Russie et la Pologne pendant le règne d'Alexandre II*, chapitre XIII. (Hachette, 1884.)
 8. ↑ Dans les campagnes de Lithuanie, le clergé ne fait pas difficulté de se servir de la langue locale, le samogitien. Le gouvernement s'est contenté de russifier l'alphabet. Les livres de

- messe en samogitien étaient imprimés en caractères latins, le gouvernement en a fait imprimer en caractères cyrilliques ; inconnus de la population à laquelle il en imposait l'usage.
9. ↑ Voyez le *Vestnik Evropy*, mars 1881, p. 366-367.
 10. ↑ Le fait a été reconnu par plusieurs écrivains orthodoxes, entre autres par M. Vladimirof dans la *Rousskaïa Starina* et M. Koïalovitch dans le *Tserkovnyi Vestnik*, Voyez le *Novoe Vremia*, 14 juillet 1887.
 11. ↑ Voici ce qu'écrivait à ce sujet, à son père, en 1842, un slavophile, passionnément orthodoxe, G. Samarine : la lettre est en français. « C'est nous qui sommes devenus les persécuteurs. Nous nous sommes mis, vis-à-vis des catholiques, dans la position inverse à celle où nous étions au dix-septième siècle, et tout le blâme que nous avons jeté à bon droit sur Rome va retomber sur nous. C'est triste. » Et, dans une autre lettre de la même année : « Il est douloureux de voir de quelle façon agissent les nôtres : combien de mauvaise foi, d'astuce, de perfidie, de bassesse. » (*Rotishkii Arkhiv*, 1880, t. II. p. 289 et 295.)
 12. ↑ Les consuls anglais MM. MansHeld et Webster ont décrit ces procédés de conversion dans des rapports de 1874 et 1875. insérés au *Blue Book*.
 13. ↑ Vladimir Solovief : *Istoriia i Boudouchtchnost Teokratii*, Agram, 1887 ; — *L'idée russe*, Paris, 1888 ; — *La Russie et l'Église universelle*, Paris, 1889. — Cf. *O tserkvi, istoritch, otcherk*, ouvrage anonyme, Berlin, 1888.
 14. ↑ Voyez les *Catholiques libéraux, l'Église et le libéralisme* : conclusion.

CHAPITRE III

Cultes non chrétiens. — Les Juifs : leur grand nombre. Différents aspects de la question juive. Les troubles antisémitiques. Comment ils n'ont pas toujours été un mouvement populaire spontané. — Juifs russes et polonais. Leurs mœurs, leur piété, la vie juive. — Situation légale des Israélites. Restrictions à leurs droits civils. Interdiction de résider dans l'intérieur de l'empire. Interdiction de louer ou d'acheter des terres. Défense d'habiter dans les campagnes. — Les Juifs et le travail manuel. Les Juifs et les professions urbaines. Restrictions touchant le commerce des alcools. Limitation du nombre des Juifs admis aux collèges et aux universités. — Conséquences de ces lois d'exception. Comment elles tournent contre leur but. L'Ouest russe et le parasitisme juif. Avantages de l'émancipation des Israélites au point de vue national et au point de vue économique. — Les musulmans. Force de résistance de l'Islam en Europe et en Asie. Situation légale et organisation religieuse des mahométans de l'empire. La propagande orthodoxe et les musulmans. La puissance russe et l'Islam. — Les bouddhistes. Affaiblissement du bouddhisme en Europe. Comment il se défend en Asie. Les lamas et la propagande chrétienne. Peu d'influence directe du bouddhisme sur l'esprit russe.

Le territoire russe, sous les premiers successeurs de Pierre le Grand, était encore interdit aux Juifs ; la Russie, aujourd'hui, renferme plus de Juifs qu'aucun autre État. C'est un héritage de la Pologne, devenue, sur la fin du moyen âge, le centre d'Israël. La moitié peut-être des Juifs du globe sont sujets du tsar. Ils sont, dans l'empire, trois ou quatre millions, quelques-uns disent même cinq millions. Leur nombre réel est inconnu ; les données des statistiques sont suspectes. Il y a, sans doute, plus d'Israélites en Russie que de Suisses en Suisse, ou de Hollandais aux Pays-Bas. Ces quatre millions de Juifs ne sont pas disséminés sur la surface de l'empire ; la proportion des Israélites aux chrétiens, au milieu desquels ils habitent, est d'autant plus forte que les fils d'Abraham sont parqués, pour la plupart, dans les anciennes provinces polonaises et les deux ou trois *gouvernies* voisines. Il y a dans ces provinces occidentales 15, 20, parfois 25 pour 100 d'Israélites. Comme ils vivent de préférence dans les villes et les bourgades, la proportion des Juifs aux non-Juifs est encore plus élevée pour la population urbaine. En mainte ville de Pologne, de Lithuanie, de Petite-Russie, les

Juifs sont en majorité. Nombre de bourgades, des villes même de 20,000, de 30,000, de 50,000 habitants, telles que Berditchef et Balla, sont de sordides Sions où les chrétiens sont perdus au milieu des fils de Jacob, rassemblés de nouveau en corps de nation.

Les Juifs y étant plus nombreux que partout ailleurs, et le gouvernement s'étant étudié à les cantonner dans une région, la question improprement appelée sémitique devait avoir, en Russie, plus d'acuité qu'en aucun autre pays. Chez elle, tout comme en Allemagne, en Autriche-Hongrie, en Roumanie, en Algérie même, cette question a plusieurs faces ; on peut l'envisager sous trois aspects principaux, dont l'importance relative varie suivant les diverses contrées. C'est, à la fois, une question religieuse, une question nationale, une question économique ou sociale^[1]. En Russie, de même que dans le reste de l'Europe, les antipathies religieuses sont, aujourd'hui, le moindre facteur de l'antisémitisme. Les mouvements populaires contre les Israélites ont beau éclater, d'habitude, à l'approche de Pâques, ce que le peuple hait dans le Juif, c'est moins le non-chrétien que l'étranger et l'exploiteur.

L'Europe n'a pas oublié les émeutes contre les Juifs qui ont déshonoré les premières années du règne d'Alexandre III. Ces scènes sauvages n'étaient pas une nouveauté. Le Juif, depuis qu'il habite les bords du Dniepr ou du Niémen, a exercé des métiers trop odieux au peuple pour n'avoir pas amassé contre lui des haines héréditaires. Sous la domination polonaise, comme sous la domination russe, le Juif a été l'instrument historique de toutes les exactions publiques ou privées. Il était la meule sous laquelle le noble ou l'État broyait le peuple. Encore aujourd'hui, en Petite-Russie, le Juif est l'agent indirect du fisc. Lorsque, dans les villages, le *stanovoï* vient vendre le bétail d'un contribuable en retard, il amène un Juif. À ces ressentiments séculaires, contre le fermier des droits du fisc ou du seigneur, se joignent les rancunes du débiteur insolvable contre son créancier et les jalousies du trafiquant contre un concurrent plus habile ou plus heureux, sans compter l'âpre mépris des masses pour une race vouée de tout temps aux extorsions.

Malgré tant de ferments de haine, il ne semble pas que les émeutes antisémitiques des débuts du règne d'Alexandre III aient été une explosion toute spontanée des fureurs populaires. Le soulèvement contre les Juifs a

été, en partie, le contre-coup de l'agitation antisémite de l'Allemagne. Ce qui, dans un empire, se bornait à des articles de journaux et à des réclames électorales, aboutit, dans l'autre, à des violences contre les propriétés et les personnes. La presse russe avait, elle aussi, entamé une campagne contre les Juifs, un de ces corps étrangers que les patriotes moscovites souffrent de sentir dans les chairs de la Russie. Le fait était d'autant plus grave que les attaques portaient de feuilles placées sous la dépendance de l'administration, et, en province du moins, soumises à la censure préalable. C'était quelques mois après la fin tragique d'Alexandre II : la Russie, affolée et irritée, cherchait instinctivement un bouc émissaire sur lequel elle fit retomber ses péchés et ses colères. Quelques jeunes Israélites des deux sexes avaient participé aux conspirations contre le tsar libérateur. La presse signala le Juif, « ce pelé, ce galeux », au courroux des populations. Le peuple déchargea sur lui, à la fois, ses vengeances patriotiques et ses rancunes privées. L'autorité, énervée, hallucinée par le spectre des complots, laissa faire ou ferma les yeux. On eût dit que les hommes au pouvoir, en ces heures d'angoisse, étaient heureux de trouver une diversion aux inquiétudes politiques et aux conspirations terroristes.

En beaucoup de villes, les émeutes antisémitiques eurent lieu à jour fixe, presque partout selon les mêmes procédés, pour ne pas dire suivant le même programme. Elles débutaient par l'arrivée de bandes d'agitateurs apportés par les chemins de fer. Souvent on avait, dès la veille, affiché des placards accusant les Juifs d'être les auteurs du nihilisme et les meurtriers de l'empereur Alexandre II. Pour soulever les masses, les meneurs lisaient, dans les rues ou dans les cabarets, des journaux antisémitiques dont ils donnaient les articles comme des oukazes enjoignant de battre et de piller les Juifs. Ils avaient soin d'ajouter que, si les oukazes n'avaient pas été publiés, la faute en était aux autorités, qui avaient été achetées par Israël. C'est un hameçon auquel ce peuple mord presque toujours, surtout quand il s'agit de satisfaire ses convoitises ou ses vengeances. Et, de fait, le bruit se répandit partout qu'un ordre du tsar donnait trois jours pour piller les Juifs. En mainte localité, l'incurie de la police et l'indifférence de l'administration, parfois même la passivité des troupes contemplant, l'arme au bras, le sac du quartier Israélite, étaient faites pour confirmer cette

injurieuse légende chez un peuple qui, selon la remarque de G. Samarine, n'ajoute foi à l'autorité que lorsque l'autorité emploie la force^[2]. Plus d'une fois, les Juifs qui tentèrent de se défendre furent arrêtés et désarmés ; ceux qui osaient monter la garde à la porte de leur maison, le revolver à la main, étaient poursuivis pour port d'armes prohibées. À l'inverse des *tchinovniks* laïques, la plupart des membres du clergé, évêques ou prêtres, orthodoxes ou catholiques, s'honorèrent en cherchant à retenir les émeutiers. Quelques-uns arrêtaient les pillards en se portant au-devant d'eux avec les saintes images. Des rabbins ou des *zadigs* trouvèrent un abri sous le toit des popes.

En nombre de villes et de bourgades on put impunément, durant plusieurs jours, donner la chasse aux Juifs. « Après tout, ils ont bien mérité une leçon », disaient à haute voix certains fonctionnaires. À Kief, les autorités civiles et militaires assistaient à la dévastation des maisons juives comme à un spectacle ; les soldats semblaient escorter les bandes d'émeutiers. Balta, ville de plus de 20,000 âmes, où les Juifs étaient en grande majorité, fut livrée au pillage, durant trente heures consécutives, comme une place prise d'assaut. Sur plus d'un millier de maisons appartenant à des Israélites, il n'en resta pas quarante intactes. Là, au contraire, où l'administration se montra résolue, le peuple ne bougea pas. Ainsi, dans les gouvernements du Nord-Ouest, ceux-là même où les Juifs sont en plus grand nombre et où ils auraient dû soulever le plus de colère, pour couper court à toute velléité de désordre il suffit d'une déclaration du gouverneur général, Todleben, annonçant qu'il ne tolérerait aucuns troubles. On savait le héros de Sébastopol homme à tenir parole : l'antisémitisme se tint coi.

Dans les provinces du Sud-Ouest, où les Juifs semblaient abandonnés aux vengeances du peuple, il y eut des scènes de désolation. Les maisons qui n'étaient pas marquées d'une croix étaient envahies par la foule. Elle forçait les portes, arrachait les devantures des boutiques et les châssis des croisées ; elle jetait les meubles par les fenêtres, brisait la vaisselle, déchirait le linge avec une joie de détruire à la fois enfantine et sauvage. La populace se délectait à éventrer les édredons et les lits de plume ; sur les rues flottait un nuage de neige de duvet. En plusieurs endroits, le plaisir de la destruction l'emporta, chez la foule, sur ses instincts de rapine. Des paysans, arrivés de leurs villages avec des chariots pour emporter leur part de butin, virent les émeutiers les repousser des logements qu'ils venaient déménager. En

certaines bourgades, après avoir brisé le mobilier, on démolit les maisons, enlevant les planchers et les toits, et ne laissant debout que les murs en pierre. La fureur populaire n'épargnait ni les synagogues ni les cimetières. Elle se plaisait à profaner les tombes et à souiller les rouleaux de la Thora. La foule s'était, d'abord, naturellement portée sur les auberges et les débits de boisson. Les tonneaux étaient défoncés ; l'eau-de-vie coulait dans les rues ; des hommes à plat ventre s'en gorgeaient dans le ruisseau. En plusieurs localités, des femmes, délirantes de joie, ont fait boire de l'alcool à des enfants de deux ou trois ans, pour qu'ils se souvinssent de ces beaux jours. D'autres mères amenaient les leurs sur les ruines des maisons juives en leur disant : « Rappelez-vous ce que vous avez vu arriver aux Juifs ».

Les colères de la foule s'en prenaient plutôt aux propriétés qu'aux personnes, comme si, en s'attaquant à leurs biens, elle crût frapper les Juifs dans ce qu'ils avaient de plus sensible. Beaucoup furent maltraités ; plusieurs en restèrent estropiés ; quelques-uns en moururent ; presque aucun ne fut tué sur place ; aucun, massacré ou déchiré. Ce qui, ailleurs, chez des nations soi-disant plus civilisées, eût semblé impossible, le sang ne coula pas. La foule se montra barbare sans se montrer féroce. Il n'y eut pas de carnage, soit douceur naturelle de ce peuple jusqu'en ses vengeances, soit crainte d'outrepasser l'oukaze impérial, qui enjoignait de piller et de battre les Juifs, non de les tuer. Au milieu même de ces scènes d'horreur, des Israélites ont signalé des traits de la native bonté et à la fois de la crédulité du Russe. Au village d'Oriékhof, des paysans étaient tombés chez une pauvre veuve juive qui leur représentait sa misère et leur demandait grâce. Les moujiks, n'osant la laisser indemne, de peur de désobéir aux ordres du tsar, se contentèrent de lui briser ses vitres, « afin, disaient-ils, de remplir leur devoir ^[3] ».

Si doux et si docile que semble un peuple, ceux mêmes qui l'ont déchaîné ne savent jamais où s'arrêteront ses fureurs. L'administration, après ses premières complaisances, se mit à craindre que le soulèvement contre les trafiquants juifs ne s'étendît à d'autres classes, à la noblesse, aux propriétaires, aux fonctionnaires. L'antisémitisme risquait de dégénérer en pur mouvement socialiste. Le parti terroriste, à l'affût des troubles, cherchait à faire dévier ces émeutes par obéissance dans un sens révolutionnaire. J'ai eu sous les yeux une circulaire en petit-russien, où l'on

disait au peuple que le Juif n'était pas le seul exploiteur, en appelant son courroux sur la police et les *tchinovniks*.

Il était temps que tout rentrât dans l'ordre. Parmi les patriotes les moins suspects de penchant pour les Juifs, quelques-uns, tels que Katkof, osèrent réclamer pour eux la protection de la loi. Le directeur de la *Gazette de Moscou* sentait que dans un grand empire il n'était pas possible de laisser proscrire toute une race et tout un culte. L'administration centrale se décida enfin à intervenir. Les auteurs de troubles furent arrêtés, beaucoup, il est vrai, pour être bientôt relâchés. On laissa échapper la plupart des meneurs. Les peines infligées furent légères, parfois dérisoires, cela dans un pays où, pour la moindre émeute agraire, on pend les paysans, en dépit de l'abolition officielle de la peine de mort. Le véritable châtiment sortit des troubles mêmes. Les Juifs ruinés ou momentanément disparus, les produits de la campagne, ne trouvant pas d'acheteurs, tombèrent à vil prix, tandis que les denrées renchérisaient dans les villes dont les boutiques avaient été démolies et d'où les commerçants avaient été mis en fuite.

Les Juifs de Pologne et de Russie sont, pour la plupart, fort différents des Israélites français. Les Juifs de l'Alsace nous en auraient donné quelque idée. Un petit nombre seulement s'est approprié la culture moderne. Vivant en masses compactes, les Juifs de la Russie-Blanche, de la Petite et de la Nouvelle-Russie forment comme un peuple au milieu du peuple. Ils constituent presque autant une nationalité qu'une religion. Ils se distinguent des chrétiens par toutes leurs habitudes. Ils ont leur costume national, la longue houppelande ou lévite bien connue de tous les marchés du centre de l'Europe. Ils ont leur langue, ce qu'on appelle le jargon, sorte de patois allemand mêlé de quelques mots hébreux. Ils ont leur littérature et leurs journaux, en russe, en allemand, en hébreu ; parfois même leurs théâtres et leurs acteurs.

Sauf une élite qui mène extérieurement la vie des Gentils, ces millions de fils d'Abraham sont de stricts observateurs de la loi. Ils n'ont pas moins de religion, ou moins d'attachement aux rites, que les paysans orthodoxes ou catholiques au milieu desquels ils vivent. Beaucoup, parmi les plus pauvres, occupent leurs loisirs à l'étude de la Thora et du Talmud. En dehors de la *Schule* ou synagogue, qu'ils fréquentent assidûment, ils ont, pour l'étude ou la prière, de sordides oratoires, nommés *minjanim* ou *beth-hamidrasch*. Au

lieu de sociétés de jeux ou de musique, les petits Juifs des villes de l'Ouest fondent des sociétés pour lire et expliquer en commun les livres hébreux. À Vilna, honorée en Lithuanie du titre de « mère en Israël », on comptait naguère plus de vingt *chevros-poalim*, ou associations d'artisans Israélites, ayant chacune ses *Klausen* ou chapelles. Les bouchers de Vilna entretiennent, en outre, une *jeschiva*, ou école supérieure talmudique, fréquentée par une centaine de *bochurim*, ou étudiants en Talmud. Il en est de même à Varsovie, à Berditchef, dans tous les centres de la vie juive. Ces pieuses associations sont encouragées par l'idée, commune aux Israélites et aux chrétiens, que la prière à plusieurs a plus d'efficacité. On prie d'ordinaire par groupe, par *minjan* comptant au moins dix adultes mâles, car chez les Juifs, comme chez les musulmans, la religion ou, mieux, la dévotion, semble plus grande parmi les hommes que parmi les femmes. Les membres de chaque *minjan* se réunissent avec les instruments de la prière, les *tephilim* ou les *talet*, trois fois par jour. L'été, les plus zélés s'assemblent dès l'aurore, à deux ou trois heures du matin, pour la première prière. Chaque *chevra* ou association a son *maggid*, son lecteur, qu'elle entretient à ses frais. Il y a un grand nombre de ces docteurs de divers degrés, *maggid*, *rav*, *talmid*, dont beaucoup, comme parfois les rabbins eux-mêmes, vivent du travail de leurs mains. Les rabbins sortis d'écoles officielles, nommés ou confirmés par le gouvernement, inspirent souvent peu de confiance. Les Juifs les plus fanatiques, les kabbalistes, ou *khassidim*, ont, en outre, leurs *zadigs*, sorte de marabouts israélites, qu'ils entourent d'une vénération superstitieuse et que leur crédulité enrichit de ses dons^[4].

La vie juive, avec sa culture à part, issue de vingt siècles d'isolement, fleurit ainsi dans les neiges du Nord, protégée contre les influences du dehors par les antipathies et les dédains mêmes des Gentils. À côté du moyen âge chrétien, et mieux préservé encore, se retrouve, en Russie, une sorte de moyen âge juif, tout imbu des traditions et des coutumes des vieux ghettos. Cette vie *more judaïco*, à la façon des aïeux dont ils ont laissé les os à l'orient et à l'occident, ces trois ou quatre millions d'Israélites la mènent librement, sous l'aigle noire moscovite, comme autrefois sous l'aigle blanche de Pologne. Ils ont leurs cimetières et leurs synagogues qui rivalisent de grandeur et de richesse avec les cathédrales orthodoxes ; ils ont

leurs boucheries pour la viande *kocher* ; ils ont leurs bains pour se purifier, eux et leurs femmes, des impuretés légales. Ils sont organisés en communautés autonomes et ont même gardé le droit de percevoir, sur leurs coreligionnaires, des taxes spéciales destinées à l'entretien de leurs fondations. Leur culte est libre, comme est libre la pratique de toutes les observances rituelles. La loi n'y met qu'une restriction imposée à tous les cultes dissidents : ils ne peuvent faire de prosélytes, ni s'opposer au prosélytisme des orthodoxes parmi eux. En 1887, à Varsovie, un père et une mère étaient poursuivis en justice pour avoir tenté de disputer à l'orthodoxie leur fille, Mme Lysakof. La même année, à Kharkof, un vieux juif, nommé Tichtenstein, était arrêté pour avoir fréquenté la synagogue, après s'être laissé autrefois baptiser. Il n'y a guère d'années sans quelques procès de ce genre. De semblables affaires, inouïes ailleurs, sont ordinaires en Russie. C'est le droit commun, et les tribunaux appliquent la loi aux Juifs comme aux protestants ou aux catholiques.

S'ils jouissent de la liberté religieuse (autant du moins qu'elle est compatible avec la législation russe), les Israélites sont loin de posséder la liberté et l'égalité civiles.

Les Juifs, sujets du tsar, sont soumis à une législation spéciale inspirée de défiances en partie religieuses, en partie nationales et économiques. Cette législation fort compliquée embrasse plus de mille articles de lois dispersés dans les quinze volumes du *Svod zakonof*, le Digeste russe^[5]. Ces lois, sans cesse remaniées, forment un chaos presque inextricable. Elles ne sont pas les mêmes pour l'empire et pour le royaume de Pologne, où les Juifs ont bénéficié de la tolérance polonaise et des traditions françaises du grand-duché de Varsovie. Aux lois viennent encore s'ajouter des instructions ministérielles et des circulaires secrètes qui les complètent et les modifient, tantôt les adoucissant, tantôt les aggravant. Voilà plus d'un siècle que le partage de la Pologne a posé à la Russie cette question juive, et la Russie n'a pas encore su la résoudre. L'incohérence de la législation actuelle est reconnue de tous ; chaque règne en promet la refonte : Alexandre III, après Alexandre II, avait confié l'étude de cette réforme à une commission qui a siégé, des années, sous la présidence du comte Pahlen. On a annoncé, en 1888, la fin de ses travaux ; puissent-ils ne pas se borner à l'amoncellement

d'une montagne de matériaux et donner à la question une solution digne du grand empire !

Les Juifs sont aujourd'hui traités en étrangers, ou, plus exactement, ils sont traités en regnicoles quant aux obligations, en étrangers quant aux droits. Ce principe a beau n'être pas énoncé dans la législation, le législateur s'en est constamment inspiré. La loi astreint les Juifs à toutes les charges des nationaux, impôts et service militaire compris ; elle leur refuse la plénitude des droits civils.

Les plus élémentaires de toutes les libertés, celle du domicile, celle d'aller et de venir, n'existent pas pour le Juif. Il n'est pas maître d'habiter où il veut ; le droit de résider ou de voyager dans toutes les parties de l'empire, droit garanti par la loi à tous les autres sujets du tsar, la loi le dénie aux quatre millions d'Israélites. Il y a une région ouverte aux Juifs : l'ancienne Pologne avec quelques *gubernies* attenantes de la Petite et de la Nouvelle-Russie. C'est là comme un vaste ghetto où les Israélites sont rigoureusement cantonnés. Le reste de l'empire, c'est-à-dire toute la Grande-Russie, toute l'ancienne Moscovie, presque toutes les possessions russes d'Europe et d'Asie, leur demeure fermé. Il n'y a d'exception que pour quelques privilégiés, qui forment une infime minorité. En confinant le Juif dans les anciennes provinces polonaises, là où ils l'avaient trouvé déjà installé, les tsars semblent avoir voulu préserver la sainte Russie de la lèpre israélite. Considérant le Juif comme une peste, on l'a enfermé dans les provinces occidentales comme dans un lazaret.

En dedans même du cercle où ils sont cantonnés, il y a des contrées ou des villes que les Juifs ne peuvent habiter. C'est ainsi que, depuis 1858, il leur est défendu de résider à moins de 50 verstes des frontières de l'Autriche ou de la Prusse. Cette interdiction, suggérée par la crainte de la contrebande, n'a pu longtemps être maintenue dans la pratique, mais elle existe toujours en droit, et parfois la loi est appliquée avec une rigueur d'autant plus cruelle que les dispositions en semblaient tombées en désuétude. Il est des pays où, après avoir laissé les Juifs s'établir dans cette bande frontière, on les en a brusquement bannis par ordonnance administrative. Ainsi en Volhynie, en 1881 : l'expulsion ruinait des milliers de familles ; elle ne fut pas complète. Les pauvres furent impitoyablement chassés ; les riches se rachetèrent. Il en est naturellement des Juifs comme

naguère des *raskolniks* : les mesures d'exception en ont fait les tributaires de la police. Israël est, pour l'*ispravnik* ou le *stanovoï*, une proie sans défense. Les lois restrictives forment un réseau inextricable, aux mailles si serrées que le Juif qui en est enveloppé ne peut guère se mouvoir sans en déchirer une. Le plus habile n'est jamais sûr d'être en règle avec la loi ; la police a toujours barres sur lui. Cela est si vrai qu'un des obstacles à l'émancipation des Israélites est l'intérêt des tchinovniks et de toute l'administration à les tenir ainsi dans le filet de la loi.

Au cœur même de la région assignée aux Sémites, la métropole de la Russie occidentale, Kief, la ville sainte du Dnieper, revendique le privilège d'être fermée à « ces chiens de Juifs ». Il n'y a que les Israélites de certaines catégories qui puissent y résider : encore ne doivent-ils habiter qu'un faubourg. Les controverses légales suscitées par la présence des Juifs à Kief rempliraient plusieurs volumes. Il y a quelques années, durant un de mes voyages en Russie, un banquier d'Odessa était descendu dans un des premiers hôtels de Kief. Au vu de son passeport portant la mention : *hébreu* (*evrei*), mention obligatoire pour tout Israélite, l'hôtelier mit à la porte le nouvel arrivé. Chaque année, Kief se glorifie de l'expulsion de plusieurs de ces contempteurs de la foi.

Ces lois sur le domicile des Juifs aboutissent aux anomalies les plus choquantes. Elles placent les Israélites au-dessous des criminels, à qui certaines villes, les capitales notamment, ne sont interdites, à l'expiration de leur peine, que pour un temps donné. Parmi ces parias de l'empire il en est bien quelques-uns que le législateur admet à résider dans les provinces de l'intérieur. Ce sont, d'un côté, les Juifs en possession de grades universitaires ; de l'autre, les marchands de première guilde, autrement dit les négociants qui payent une patente élevée. La même faveur est accordée par la loi aux artisans inscrits dans un corps de métier, mais cela seulement pour un séjour temporaire. Aussi, fort peu en profitent-ils, car ils n'osent s'établir dans des villes où ils restent toujours sous le coup d'une expulsion. Un artiste ou un savant Israélite dépourvu de diplôme ne peut, légalement, habiter les capitales. À prendre la loi au pied de la lettre, le plus grand sculpteur de la Russie, Antokolsky, correspondant de notre Institut, n'a pas le droit de vivre à Pétersbourg.

Il est naturel que les Israélites cherchent à franchir l'espèce de cordon légal derrière lequel on prétend les reléguer. Cela les oblige parfois de recourir aux expédients les plus bizarres. En voici deux exemples. Un jeune homme, qui tenait de son titre de docteur le droit de libre résidence, fut réduit, pour garder ses vieux parents près de lui à Pétersbourg, à faire inscrire son père comme son valet et sa mère comme sa cuisinière. Une jeune fille venue à Moscou pour apprendre la sténographie n'avait trouvé qu'un moyen de ne pas être renvoyée par la police, c'était de prendre une carte de fille publique, car les prostituées sont les seules Juives qui jouissent de la faculté d'habiter où il leur plaît. Cette jeune fille, ayant été soumise à un examen médical, fut expulsée comme n'exerçant pas, effectivement, la profession qui lui permettait le séjour des capitales. À combien d'abus prêtent de pareils règlements, on le devine. En Russie, les rigueurs de la législation ont, heureusement, pour correctif la vénalité de l'administration. L'arbitraire tempère les sévérités du code. Pour l'exécution des mesures ordonnées contre eux, la police sait octroyer aux intéressés des délais indéfiniment renouvelables. L'application des lois varie suivant les époques et les régions ; tantôt la connivence intéressée de l'administration laisse le riche les tourner, tantôt des circulaires ministérielles en enjoignent la stricte exécution. Sous le règne d'Alexandre III, après les troubles antisémitiques, des milliers de Juifs ont été brusquement chassés de localités où l'on tolérait naguère leur présence, ainsi à Kief, à Orel, à Moscou même.

Dans l'étroite région où ils sont internés, les Juifs jouissent-ils au moins des mêmes droits que les autres sujets du tsar ? Nullement. Ils sont privés de plusieurs droits essentiels. Ces provinces occidentales où ils sont contraints d'habiter, il leur est interdit d'y acheter des terres. Cette prohibition a été édictée, ou rétablie, en 1864. Quelques-uns avaient profité de l'émancipation des serfs pour se rendre acquéreurs de biens fonciers. On s'en émut, et on leur défendit d'acquérir des immeubles ruraux. Beaucoup louaient des propriétés à long bail qu'ils exploitaient à leur compte ou sous-louaient à des paysans. Cette faculté leur a été enlevée par « le règlement provisoire » de 1882. Il leur est interdit d'affermier des terres, aussi bien que d'en acheter, en dehors des villes ; ils ne peuvent pas plus être régisseurs que fermiers. On prétend que, dans leur passion pour le gain, les fermiers juifs épuisent le sol ; mais, à cet égard, les *koulaki* et les marchands de la

Grande-Russie ne leur cèdent en rien. Certes, le Juif ménagerait davantage le fonds s'il était propriétaire. Aujourd'hui, il peut prêter aux fermiers ou aux paysans, sans toutefois pouvoir prendre hypothèque, ce qui l'oblige à prêter à plus gros intérêts ; il peut acheter les récoltes, spéculer sur les blés, il n'a pas le droit de faire valoir. De par la loi, il ne peut être qu'un courtier ; et, de fait, l'on sait que, dans ces campagnes de l'Ouest, toutes les transactions se font par les Juifs.

Les Juifs, dit-on, ne labourent pas le sol. En leur interdisant l'acquisition de la terre, le législateur n'a qu'un but, les empêcher de dépouiller la noblesse et le paysan. Le Juif, il est vrai, n'est pas cultivateur. C'est même là une des principales difficultés de la question sémitique dans l'est de l'Europe, où, la vie urbaine étant peu développée encore, l'agriculture est la grande ressource de la population. Pourquoi le Juif a-t-il, depuis des siècles, abandonné la charrue ? Toute son histoire l'explique. Voilà bientôt deux mille ans qu'il a été déraciné du sol. Les lois mêmes l'ont, durant tout le moyen âge, emprisonné dans les ghettos des villes. Or l'on sait que les populations urbaines ne retournent jamais aux travaux des champs. Nulle part le citadin ne s'est refait paysan. C'est là une loi historique. Le Juif, à cet égard, ne se distingue pas des autres races. Le dur labeur de la glèbe est de ceux auxquels l'homme ne se remet plus, une fois qu'il l'a quitté. Le Juif n'en aurait même pas toujours la force physique. L'énergie musculaire a été affaiblie chez lui ; la vie urbaine, la claustration du ghetto, la pauvreté héréditaire l'ont débilité depuis des générations. Les statistiques militaires de la Russie en font foi : ses conseils de revision sont contraints d'exempter proportionnellement plus de Juifs que de Russes ou de Polonais. Un grand nombre des conscrits israélites n'ont pas la taille, ou n'ont pas la largeur de poitrine réglementaire. La race a été, trop longtemps, en proie à la misère physiologique, suite inévitable de la misère économique.

Le plus grand service que l'on pût rendre aux Juifs du centre et de l'est de l'Europe serait d'en ramener une partie au labour de la terre. La question sémitique serait, par là, à demi résolue. Cette transformation du Juif en cultivateur, tentée ailleurs par les Israélites eux-mêmes, le gouvernement russe l'a entreprise d'autorité, vers 1810 et 1840. Alexandre I^{er}, Nicolas surtout, ont fondé, sur plusieurs points, des colonies agricoles d'Israélites. La plupart n'ont guère prospéré. Il est vrai qu'on ne pouvait beaucoup

attendre de colonies administratives étroitement réglementées, où l'agriculture était enseignée, à coups de fouet, par d'anciens sous-officiers.

L'interdiction de posséder des terres n'est pas le moyen d'amener les Israélites au travail des champs. La défense d'habiter les campagnes l'est encore moins. C'est pourtant ce que la Russie leur a plusieurs fois interdit, ce que le règlement « provisoire » édicté par Alexandre III en 1882 leur a, de nouveau, défendu. Depuis 1882 ils ne peuvent plus s'établir en dehors des villes et des bourgades. C'est là ce qu'ont imaginé les conseillers du tsar pour prévenir le retour des émeutes antisémitiques, comme si ce n'était pas des villes qu'était parti le signal de la chasse aux Juifs. Toutes ces mesures contre les Israélites sont à double tranchant : elles blessent le chrétien, qu'elles prétendent protéger, en même temps que le Juif, qu'elles veulent frapper. En mainte contrée, le prix de vente ou de loyer des terres en a été sensiblement abaissé, tandis que le crédit aux cultivateurs en était renchéri.

Si l'État cherche à fermer aux Juifs les campagnes et l'exploitation rurale, il doit s'efforcer de les retenir à la ville en leur ouvrant tous les métiers urbains et toutes les professions bourgeoises. Non point ; sur ce champ restreint leur activité se heurte encore à des lois d'exception, à des règlements ministériels, à des circulaires secrètes. Aux emplois de l'État, les Israélites n'ont guère à penser ; la loi les déclare incapables de toute fonction publique, sauf quelques rares exceptions. Ils peuvent, par exemple, entrer au service de l'État comme ingénieurs ; mais, en fait, presque aucun Juif judaïsant n'y parvient. Pour avoir quelque chance d'être admis, il leur faut commencer par se faire baptiser. Ils peuvent encore être médecins militaires ; mais les règlements ont eu soin de décider que les Juifs ne sauraient occuper plus de 5 pour 100 des postes de ce genre. Quant aux fonctions électives, rétribuées ou gratuites, la loi les écarte de presque toutes. Un Israélite ne peut être maire d'une ville ou *ancien* d'un village. Les Juifs ne peuvent jamais former qu'un dixième du jury et un tiers des conseils municipaux, même dans les villes où ils sont en majorité.

Les restrictions légales ou administratives les poursuivent jusque dans les carrières privées. On les a ainsi naguère fait expulser de tous les services des chemins de fer du Sud-Ouest. Un trait montre de quelle façon les autorités entendent les droits accordés aux Israélites. La loi reconnaît aux Juifs pourvus du diplôme de pharmacien le droit de résider dans tout

l'empire ; l'administration de Pétersbourg n'en a pas moins fermé les pharmacies tenues par des Juifs. Elle a décidé que le droit d'habiter la capitale ne donnait pas au pharmacien celui d'y ouvrir une pharmacie. Cela est conforme à la jurisprudence habituelle en pareille matière. Vis-à-vis des Juifs, l'on s'inspire de maximes contraires au principe de toute législation : l'on considère que tout ce qui ne leur est pas formellement permis leur est défendu.

Autre exemple des restrictions imposées à leur activité. La loi garantit aux marchands de première guilde le libre séjour dans tout l'empire ; elle les assimile aux négociants de sang russe. L'administration ne leur en interdit pas moins tel ou tel commerce, telle ou telle industrie, C'est ainsi qu'elle leur a défendu le commerce des boissons et l'industrie de la distillerie en dehors de la zone d'habitation des Juifs. Un grand nombre d'Israélites de l'Ouest sont aubergistes, cabaretiers : ce métier dont des milliers de familles vivent depuis des siècles, il a été question, sous Alexandre III, de le leur interdire absolument, même dans la région où ils sont libres d'habiter. Si cette prohibition n'a pas été prononcée, on est parfois arrivé, indirectement, au même but, par des règlements sur les cabarets. On reproche au cabaretier juif d'encourager l'ivrognerie ; mais cela est le fait du cabaretier et non du juif. Les statistiques montrent que les provinces de l'empire où l'on consomme le plus d'alcool et où l'alcoolisme fait le plus de victimes sont de celles où il n'y a pas de Juifs.

Une ancienne loi d'Alexis Mikhaïlovitch, confirmée, en 1835, par l'empereur Nicolas, défendait aux Juifs d'avoir à leur service des chrétiens. Pour ce crime le code édictait, jusqu'en 1865, la peine de mort. Cette loi, inspirée par des considérations religieuses, n'était d'ordinaire appliquée qu'aux domestiques. On autorisait les négociants juifs à employer des chrétiens pour leurs affaires. Malgré cela, les autorités ont, encore sous Alexandre III, fait parfois défense aux Juifs d'occuper des chrétiens dans leurs établissements ou leurs fabriques. C'était leur rendre impossible toute industrie. C'était aussi priver de pain les chrétiens employés par les Israélites. Pareille mesure ne pouvait durer. L'application de la loi surannée du père de Pierre le Grand a été suspendue en 1887. Un Juif peut, aujourd'hui, avoir des serviteurs chrétiens, il est seulement tenu (cela à bon droit) de les laisser accomplir librement leurs devoirs religieux.

En revanche, une restriction nouvelle, plus pénible peut-être, est venue récemment s'abattre sur les Russes du culte mosaïque. Le gouvernement de l'empereur Alexandre III a entrepris de limiter le nombre des Israélites admis dans les collèges et les universités. Quoi de plus propre cependant à rapprocher les Juifs des autres classes de la population qu'une éducation commune ? Quoi de mieux fait pour les dépouiller de leurs préjugés traditionnels et les arracher à leur exclusivisme talmudique que l'enseignement classique et les études universitaires ? Ce que l'on est porté à louer chez d'autres races, le goût de l'instruction, se change en crime pour les fils de Jacob. En Russie, comme en Allemagne, on leur reproche leur empressement à s'instruire, sans avouer qu'on jalouse leurs succès dans l'humble arène des luttes scolaires. Le fait est que, en certaines villes, les gymnases des deux sexes étaient envahis par les Sémites. À Odessa, de tout l'empire la ville où les Juifs sont le plus prospères, il y avait dans les collèges russes jusqu'à 50 et 70 pour 100 de Juifs. Le gouvernement a résolu de mettre fin à ce scandale. Le ministère de l'instruction publique semble avoir vu là un péril pour la culture nationale. Il a été ordonné, en 1887, que dorénavant aucun gymnase ne saurait recevoir plus de 10 pour 100 d'élèves israélites, même dans les districts et les villes où les Juifs forment 25 ou 30 pour 100 de la population. Dans les collèges de l'intérieur de l'empire, le nombre des élèves du culte mosaïque ne saurait dépasser 5 pour 100 ; dans ceux des deux capitales il a été abaissé à 3 pour 100.

La mesure prise pour l'enseignement secondaire a été étendue aux universités. Le tant pour 100 des Israélites autorisés à étudier le droit, la médecine, les sciences, a été réduit à un chiffre dérisoire. En 1887, par exemple, 75 jeunes gens s'étaient fait inscrire à l'université de Dorpat ; 7 ont été admis. Que de souffrances et de colères parmi ces étudiants qui se voient, ainsi, fermer les portes du haut enseignement et barrer l'accès des rares carrières libérales que la loi proclame leur être librement ouvertes ! On s'est plaint que parmi les volontaires du nihilisme il s'était rencontré des Israélites des deux sexes. Sont-ce de pareils procédés qui leur feront aimer la Russie et le tsar ? En vérité, les fauteurs de la révolution auraient des complices dans les conseils du souverain, qu'ils ne sauraient lui souffler de meilleure mesure pour renforcer le prolétariat intellectuel ou se recrutent leurs adhérents. Il ne faut pas oublier que de pareilles restrictions sont plus

vexatoires pour un Juif qu'elles ne le seraient pour tout autre ; car, d'après la loi russe, lui refuser un diplôme universitaire, c'est lui refuser le droit de libre habitation dans les capitales et dans l'empire.

Toute cette législation spéciale va, manifestement, à l'encontre de son but. Elle tend à fomenter chez les Juifs les défauts qu'on est le mieux fondé à leur reprocher. Elle travaille à les rejeter sur eux-mêmes, à les isoler des autres races, à en faire un peuple à part au milieu de la nation. Quelles sont les accusations le plus souvent et le plus justement lancées contre les Juifs ? Elles se ramènent à deux chefs principaux, l'un national, l'autre économique. On reproche aux Juifs leur exclusivisme, leur penchant à se tenir séparés des peuples au milieu desquels ils habitent, à former, à travers les âges et les diverses civilisations, une tribu ayant ses coutumes, ses lois, ses intérêts propres.

Le reproche peut être souvent mérité, au moins pour les Juifs d'Orient : mais les barrières légales élevées entre eux et les chrétiens, les efforts pour les cantonner en certaines provinces, en certains métiers, en certaines écoles, les règlements pour les éloigner de la haute culture, tout cela ne semble-t-il pas imaginé pour les maintenir dans leur isolement et les enfoncer dans leurs préjugés talmudiques, pour alimenter leurs rancunes contre les *Goïm*, et ne leur laisser d'autre sentiment national que celui du Juif, d'autre patrie qu'Israël, ou leur *kahal* ?

On leur fait un crime de leur solidarité, de leur tendance à se former en corporation sous l'autorité de leurs chefs ou de leur *kahal*, clandestinement restauré pour l'exploitation des chrétiens. On oublie que cette organisation corporative, on la leur a imposée durant des siècles ; qu'elle était de règle partout avant la Révolution ; qu'elle a été rendue plus étroite par les persécutions ou le mauvais vouloir de la société environnante ; que, en Russie même, comme partout au moyen âge, elle a été longtemps maintenue par l'État dans un intérêt fiscal ; que, de Catherine II à Nicolas, les lois russes assujettissaient les Juifs au joug de leurs communautés ; qu'on avait été jusqu'à donner aux consistoires israélites le droit de désigner les Juifs astreints au service militaire ; que, aujourd'hui même, après l'abolition officielle du *kahal*, les communautés juives continuent à percevoir, pour leurs besoins, des taxes obligatoires, appelées taxes de corbeille (*korobotchnya*). Pour qu'ils cessassent d'adhérer ainsi fortement

les uns aux autres et en quelque sorte de faire masse, il faudrait au moins que la loi ne les y contraignit point en les isolant des chrétiens.

De même au point de vue économique. Restreindre légalement l'activité des Israélites, les écarter des carrières libérales ou scientifiques, leur fermer systématiquement tous les débouchés intellectuels, c'est les condamner aux métiers qu'on leur reproche de préférer et qu'on les accuse d'accaparer, après les y avoir enfermés. On se plaint qu'ils soient presque tous marchands, courtiers, changeurs, colporteurs, usuriers, cabaretiers, et l'on repousse vers leur boutique ou leur comptoir tous ceux qui osent essayer d'en sortir. On répète que les Juifs ne sont que des parasites, et l'on s'applique à les emprisonner dans ces professions traitées de parasitaires.

Le Juif, affirme-t-on, a en aversion tout travail productif ; c'est essentiellement un exploiteur vivant et s'enrichissant du labeur d'autrui. Cela encore peut être vrai, au moins en un sens. Le Juif n'est, le plus souvent, qu'un intermédiaire entre le producteur et le consommateur, et moins il y a de ces intermédiaires, mieux il vaut pour une société. Mais doit-on, pour cela, poser en principe que tout marchand, tout négociant, tout intermédiaire est un parasite ? Et si cela est vrai du Juif ou du Sémite, comment ne le serait-ce pas également du chrétien ou de l'aryen ? Ne sait-on point que la circulation est une fonction essentielle du corps social, comme de tout corps vivant ?

Le Juif, dit-on, cherche, par tous les moyens, à s'émanciper du travail manuel. Cela encore est vrai ; mais cela est-il propre au Sémite ? Il n'a guère fait, en réalité, que prendre les devants sur nous. En combien de pays du monde civilisé ne voit-on pas, aujourd'hui, l'homme des champs, comme l'homme des villes, s'ingénier à s'affranchir du labeur musculaire ? Le dégoût du travail des bras, l'engouement pour le commerce, pour « les places », pour toutes les professions qui ne demandent pas d'effort physique, est, hélas ! loin d'être particulier à Israël. Quels que soient du reste les inconvénients de cette répugnance croissante pour le travail musculaire, est-on en droit de professer, avec tels de nos socialistes, qu'il n'y a de productif que le travail corporel ? C'est cependant ce que font, implicitement, la plupart des antisémites de Russie et d'Occident.

Le reproche, du reste, tombe mal en Russie. Là, comme partout où ils sont nombreux et réunis en groupes compacts, il s'en faut que tous les Juifs

vivent de trafic. Le plus grand nombre peut-être de ces fils de Sem sont contraints à vivre du travail de leurs bras, à la sueur de leurs fronts, tout comme des fils de Japhet.

Dans cet Israël sarmate il y a peu de métiers manuels qui ne soient exercés par les descendants d'Abraham ; plusieurs, et parfois des plus humbles ou des plus grossiers, sont presque monopolisés par eux. Nombre de Juifs sont tailleurs, cordonniers, serruriers, menuisiers, corroyeurs, cochers, fumistes, bouchers, couvreurs, peintres, teinturiers. Bien qu'ils préfèrent les métiers exigeant moins de force que d'adresse, beaucoup sont charpentiers, forgerons, maçons, terrassiers. La plupart des maisons de pierre des villes occidentales ont été construites par des mains juives.

Le bien-être des artisans tient fort au cœur aux communautés israélites. J'ai visité, à Varsovie notamment, des ateliers d'apprentissage de divers métiers pour les enfants israélites. Il ne saurait, malheureusement, suffire de l'instruction technique pour tirer de la misère les artisans juifs. Trop nombreux pour les besoins de la population urbaine ou rurale de l'Ouest, ils sont le plus souvent victimes de l'inexorable loi de l'offre et de la demande. Ils se font les uns aux autres une concurrence meurtrière, dont l'ouvrier chrétien ne souffre pas moins qu'eux. Le plus grand nombre travaillent à des prix dérisoires. En peu de pays la main-d'œuvre est plus basse. Aussi les neuf dixièmes de ces Juifs de Russie sont-ils de pauvres exploités. Entassés dans d'étroits et fétides logements, sans jour et sans air, souvent plusieurs familles dans la même chambre et des familles presque toujours nombreuses, ces maigres Juifs, mariés à vingt ans, sont en proie à tous les maux et maladies de l'indigence. Leur âme et leur corps ne résistent à l'action délétère de l'extrême pauvreté qu'à force de sobriété, de ténacité et de religion.

La vérité est que les Juifs étouffent dans l'enceinte légale où ils sont enfermés. Pour vivre, ils auraient besoin qu'on leur ouvrît des pays où la demande pour le travail urbain et les professions bourgeoises fût plus considérable. Il y a dans tout l'Ouest un excédent manifeste de commerçants, de petits boutiquiers, de petits artisans, qui souvent font défaut dans le centre ou l'Est de l'empire. Prenez une carte de Russie : dans la région où résident les Juifs, les villes, en grande partie peuplées par eux, se pressent en bien plus grand nombre que dans les régions de l'empire qui

leur sont fermées. Rien qu'à considérer les tableaux statistiques, il saute aux yeux qu'il y a là un manque d'équilibre, une répartition artificielle de la population urbaine, retenue dans les provinces de l'Ouest par la loi, comme par une digue qui l'empêche de se répandre librement sur les contrées voisines. Pour rétablir le niveau, il faut ouvrir, au trop-plein de la population juive, de nouvelles régions. La population chrétienne de l'Ouest n'y est guère moins intéressée. L'empereur Alexandre III a nommé, dans les gouvernements de l'Ouest, des commissions chargées d'étudier la question sémitique : elles se sont prononcées, presque unanimement, pour la suppression de la ligne d'habitation des Juifs. Et comment en serait-il autrement ? Ces provinces sont saturées d'Israélites. On leur a fait entendre, presque officiellement, que les Juifs n'étaient que des parasites, des sangsues ou des sauterelles dévastatrices ; elles sont naturellement peu satisfaites de leur avoir été livrées en pâture. En attachant les Juifs aux flancs de provinces habitées par des Polonais, des Lithuaniens, des Lettons, des Roumains, des Petits ou des Blancs-Russiens, on dirait que la Russie leur a donné à dévorer les enfants qui lui sont le moins près du cœur.

Malgré tous les inconvénients de cette accumulation de l'élément juif urbain sur une surface restreinte, il s'en faut, du reste, que l'Ouest russe ait été entièrement ravagé et dénudé par ces locustes qui le rongent depuis des siècles. La terre y est encore verte et l'or des épis y reluit au soleil. Plusieurs de ces provinces, en Russie-Blanche notamment, ont beau être parmi les moins fertiles de l'empire, leur développement économique ne le cède pas à celui des contrées préservées du parasitisme israélite. Loin de là, plusieurs de ces *gubernies* de l'Ouest sont au premier rang pour le développement agricole, comme pour le développement industriel, témoin le royaume de Pologne, qui, avec un sol médiocre, est devenu une des régions les plus riches de l'empire.

Contre l'ouverture de l'intérieur de la Russie aux Israélites peuvent se présenter deux objections d'une valeur inégale, l'une d'ordre politique ou national, l'autre d'ordre économique. Au point de vue national, on peut craindre que les Juifs, avec les rapides excédents de leur natalité, ne dénationalisent les contrées qui leur seront ouvertes. Une pareille appréhension peut se comprendre dans un petit État tel que la Roumanie ; aux Roumains il est permis de redouter que leur nationalité renaissante ne

soit submergée sous le flot d'étrangers débordant du dehors. De pareilles terreurs ne sont pas de mise dans la vaste Russie : d'un semblable colosse on ne fera jamais un Israël. Ce sont les Juifs, au contraire, qui, en se disséminant sur la surface de l'empire, se laisseront plus aisément dénationaliser. Plus mince et moins compacte sera la couche sémitique, plus il sera facile de la russifier.

L'objection économique est plus sérieuse. Ouvrir la Grande-Russie aux Israélites, c'est, dit-on, la livrer à l'accaparement des Sémites. Le temps est loin où Pierre le Grand prétendait qu'un de ses marchands moscovites valait quatre Juifs. Et cependant les *kouptsy* russes ont fait preuve de qualités mercantiles qui semblent les mettre, mieux que le Blanc ou le Petit-Russien, en état de lutter avec les Israélites. Une chose, en tout cas, semble hors de doute : c'est que, pour la Russie et pour le commerce russe, la concurrence serait le meilleur des stimulants. Elle seule lui saurait donner l'esprit d'initiative qui lui fait trop défaut et dont la rareté est une des causes de l'infériorité de la Russie vis-à-vis de l'autre colosse du monde moderne, l'Amérique.

La richesse publique y gagnerait assurément ; le peuple y perdrait-il ? L'ouvrier et le paysan en seraient-ils plus foulés par l'odieux capital ? Pour qui connaît les conditions de la vie russe, cela est bien invraisemblable. En fait d'exploitation de l'homme par l'homme, l'ouvrier de Russie n'a rien à perdre : la petite industrie villageoise, en particulier, l'industrie buissonnière (*kousternaïa*), comme l'appellent les Russes, est l'exploitation organisée des ouvriers par les intermédiaires et les marchands accapareurs. Leurs extorsions et leur mauvaise foi dépassent toute limite, affirme M. Bezobrazof. « Ce qui se passe, les jours de marché, dans certains centres industriels, tels que Pavlovo, le Sheffield russe, défie toute description ^[6]. Les hommes ont l'air de bêtes féroces s'enire-dévorent. » Là, au cœur de la Grande-Russie, loin des parasites juifs, les courtiers orthodoxes prélèvent, pour leurs avances ou leur commission, 100 pour 100 et plus. De même dans les campagnes et les communes rurales. Les *koulaki* et les *mangeurs du mir* n'ont rien à apprendre des usuriers juifs ^[7]. En maintes communes, nombre de moujiks, dévorés par les gros intérêts, ne possèdent plus la terre que nominalement ; ils sont devenus les serfs de leurs créanciers. Pour

l'ouvrier comme pour le paysan, le premier effet de l'ouverture de la Grande-Russie aux Juifs serait l'abaissement du taux de l'intérêt.

On dit que les Juifs démoralisent le peuple. Que répondent les statistiques ? La proportion des délits et des crimes est, d'ordinaire, plus faible dans les gouvernements de l'Ouest que dans ceux de l'Est. Bien plus, les crimes sont plus rares parmi les Israélites que parmi les chrétiens. C'est, objecte-t-on, que les Juifs tournent la loi, comme si les lois russes n'avaient pas l'habitude d'être tournées par tout le monde. Puis, les lois qu'éludent les Juifs, ce sont surtout les lois spéciales, arbitraires, vexatoires, édictées contre eux ; et, dans ce cas, c'est la loi qui fait le délit. Pour la violer, les Juifs ont, du reste, comme complices, l'administration et la police. Ce qui est démoralisant pour l'administration, aussi bien que pour les Juifs, ce sont toutes ces lois d'exception, d'une application souvent malaisée. On comprend qu'il ne soit pas toujours facile de faire d'une ligne géographique factice une muraille de Chine infranchissable. Le plus simple serait d'abolir toute cette législation tracassière, en soumettant les Israélites aux lois ordinaires, sauf à les leur appliquer dans toute leur rigueur.

Reste la grande, la suprême objection. « Nos Juifs de Russie, entend-on répéter à Pétersbourg ou à Moscou, ne méritent pas d'être traités en nationaux. Ils se considèrent eux-mêmes comme étrangers. Ils n'aiment pas la patrie russe. Ils ne connaissent d'autre patrie qu'Israël. — Mais quand la Russie, répliquent les Juifs, s'est-elle montrée pour nous une patrie ? et comment aimer un pays qui vous traite en ennemi ? »

Une des preuves du peu de patriotisme des Juifs, c'est, assure-t-on, leur répugnance pour le service militaire. L'impôt du sang est une obligation dont ils s'ingénient, de toute façon, à s'exempter. Aucun culte, aucune race ne présente autant de réfractaires. En vérité, c'est le contraire qui nous étonnerait. Voilà des hommes privés de la plupart des droits de leurs compatriotes chrétiens, et l'on voudrait qu'ils apportassent la même abnégation à l'accomplissement du plus pénible des devoirs du citoyen ! C'est demander plus que ne comporte la nature humaine. Imaginez, ce que rêvent quelques Israélites d'Orient, un État juif, un nouveau Juda gouverné par des Juifs avec des lois juives. Croyez-vous que, si cet Israël ressuscité traitait les chrétiens comme la Russie orthodoxe traite les Juifs, les chrétiens, sujets d'Israël, se jugeraient tenus, en conscience, de servir sous

les étendards des successeurs de David ? Chrétien, Juif ou Musulman, pour se sentir astreint à tous les devoirs du citoyen, il faut en posséder tous les droits. Veut-on exiger des Juifs autant que des Russes, qu'on commence par les traiter en Russes.

Il n'était, récemment encore, aucune ruse dont un Juif polonais ne fût capable pour échapper à la conscription. Il faut dire que, pour les Israélites talmudistes, stricts observateurs de la loi, la vie militaire est particulièrement dure. Il est malaisé, au camp ou à la caserne, de demeurer fidèle aux minutieuses prescriptions de la loi mosaïque. L'antipathie du Juif russe pour le service a été encore accrue par les souvenirs que lui a laissés le système des cantonistes. Les premiers soldats levés parmi les Israélites étaient des enfants de dix ans, arrachés, pour jamais, à leur famille et baptisés de force. Naguère encore, l'armée était une école de prosélytisme. Il ne faut pas oublier enfin qu'aux Juifs tout avancement est refusé. Ils ne peuvent devenir officiers ; les règlements ont soin de leur interdire l'accès des écoles militaires. Le soldat juif qui a servi des années sous les aigles impériales n'a même pas le droit, une fois libéré, de vivre et de mourir là où il a tenu garnison.

Les conscrits de la classe de 1886 étaient au nombre de 832,000, dont 45,000 Israélites, de quoi former tout un corps d'armée. Il y a eu parmi eux un peu plus de 4,000 réfractaires, soit environ 10 pour 100. La proportion était autrefois beaucoup plus considérable, elle montait jusqu'à 30 et 40 pour 100. Pour obvier aux répugnances militaires des Israélites et empêcher que les chrétiens n'en fussent indirectement victimes, un oukaze de 1876 a ordonné que les jeunes gens reconnus impropres au service ou faisant défaut seraient remplacés par des jeunes gens du même culte. Cette solidarité confessionnelle a semblé insuffisante. Depuis 1886, les familles des réfractaires israélites sont, en outre, condamnées à des amendes considérables. Pour la classe 1886, ces amendes ont monté à 1,200,000 roubles, soit 3 ou 4 millions de francs. Cet expédient semble n'avoir pas été inefficace ; en 1887, dans les provinces de Mohilef et de Minsk, la proportion des réfractaires israélites était tombée de 68 et 60 pour 100 à 5 et à 16 pour 100. Ce procédé n'en a pas moins le défaut d'être encore une mesure d'exception, spéciale aux Juifs. Or ce n'est point par des lois d'exception que la Russie résoudra la question sémitique.

Le royaume de Pologne en fournirait une preuve. Une loi de 1864, alors que la Pologne avait encore une administration autonome, a assimilé les Juifs aux autres habitants du pays. Les provinces de la Vistule n'ont pas eu à s'en repentir. De toutes les régions de l'empire, c'est celle où l'ancienne loi et la nouvelle font le moins mauvais ménage. Les émeutes contre les Juifs y ont été rares, et, à Varsovie même, elles semblent avoir été provoquées par des étrangers. Les « Polonais du rit mosaïque » se sont montrés reconnaissants à leurs compatriotes catholiques de leur émancipation civile. Ils ont même, à certaines heures, témoigné d'une sorte de patriotisme polonais, d'autant plus méritoire qu'il s'adressait à une cause vaincue. Les Russes, qui accusent le Juif d'être incapable de s'attacher à une patrie, se sont parfois plaints de cette tendance des Israélites de la Vistule à sympathiser avec les Polonais. Que la Russie les traite en Russes, et les Juifs de la Duna et du Dnieper deviendront, peu à peu, des Russes du rit mosaïque. À Pétersbourg, à Odessa, à Vilna même, beaucoup sont déjà russifiés. Une fois l'égal du chrétien, le Juif se rapprocherait d'autant plus volontiers des Russes qu'il a tout intérêt à se concilier les maîtres de l'empire ; et la voix de l'intérêt est de celles qu'entend le Sémite.

Le plus grand obstacle à l'assimilation des Israélites, c'est, nous ne saurions trop le répéter, les lois d'exception. Cette barrière renversée, les autres s'abaisseraient peu à peu d'elles-mêmes. Ce n'est point qu'on doive, de longtemps, attendre la fusion des Israélites et des chrétiens. La fusion, si elle est jamais complète, demandera des siècles. Les rivalités, les jalousies persisteront fatalement encore durant des générations, car il n'y a pas de procédé pour soustraire les États aux compétitions de races, de religions, de classes ; plus vaste est un empire, plus il y est exposé par ses dimensions mêmes. Mais les conflits seront moins violents lorsque les chrétiens auront appris à traiter chrétiennement les Juifs. Le rapprochement sera plus aisé quand la loi n'y mettra pas d'obstacles artificiels.

En Russie, tout comme en France, il n'y a pas d'autre solution que la liberté et l'égalité civiles. Les Russes n'ont pas la ressource, comme autrefois l'Espagne, d'expulser en masse les Juifs ; cela n'est plus de notre temps, même en pays autocratique. On a parlé d'émigration ; ce n'est pas non plus une solution. Il faudrait un Moïse pour entraîner cet Israël en dehors de cette Égypte, et encore où le conduire ? La presse russe a eu beau

les y inviter, la population a eu beau les y inciter en les molestant, les Juifs n'ont pas commencé leur exode. Des milliers sont partis ; les millions sont restés^[8]. Ils ne veulent ou ne peuvent quitter le sol sur lequel ils sont nés et que leurs pères habitaient des siècles avant que n'y parût le Russe de la Grande-Russie. Les Juifs sont là, dans ses provinces frontières, augmentant de nombre tous les ans ; l'intérêt politique seul commanderait à la Russie de ne pas s'en faire des ennemis. Que peut-elle gagner à laisser la désaffection de quatre millions d'Israélites renforcer les résistances allemandes ou polonaises ?

Une dernière réflexion, que nous ne faisons pas sans quelque humiliation pour notre temps et pour notre pays. Il est, depuis quelques années, en Occident, en France même, des hommes qui, de bonne foi sans doute, réclament des mesures légales contre les Juifs. Ces lois d'exception, autrefois générales, voici un empire où elles existent encore. À quoi ont-elles abouti ? Au lieu de supprimer la question sémitique, elles l'ont envenimée. Lois d'un autre dge, elles ont ramené des violences d'un autre Age. L'exemple de la Russie suffirait pour mettre en garde l'Europe contre les recettes surannées des antisémites.

La Russie, dont la guerre contre l'Islam a été, durant des siècles, la vocation historique, montre plus de bienveillance ou d'équité envers le Coran qu'envers le Talmud. Elle est aujourd'hui une des grandes puissances musulmanes du globe. Elle ne le cède, à cet égard, qu'à la Turquie et à l'Angleterre. Aux cinquante ou soixante millions de mahométans sujets de la Grande-Bretagne, elle n'en peut encore opposer qu'une dizaine de millions ; mais l'Islam n'est pas seulement la religion dominante d'une notable partie de ses possessions asiatiques, il a, en Europe, conservé des adhérents jusqu'en plein pays russe, jusqu'à l'Ouest, en Lithuanie.

Les musulmans n'ont pas toujours trouvé dans la Russie une souveraine aussi tolérante que la France ou l'Angleterre. Conformément à ses traditions byzantines, elle ne s'est pas fait faute d'essayer sur les disciples du Prophète ses méthodes de prosélytisme ; ainsi, du moins, des musulmans d'Europe, des Tatars soumis à sa domination depuis des siècles. On ne saurait dire que ces tentatives lui aient beaucoup réussi. L'Islam est partout

le même : il ne se laisse guère plus entamer sur le Volga que sur le Nil. Laissé à lui-même, il continuerait à faire des prosélytes sur les confins de l'Europe et de l'Asie, tout comme aux Indes et en Afrique. Les populations à demi païennes du bassin du Volga montrent souvent plus d'inclination pour Mahomet que pour le Christ. Nombre de Tchouvaches sont allés, ou retournés, au Coran après avoir été baptisés.

La victoire ayant été le signe d'Allah, et le jugement de Dieu la preuve de la mission du Prophète, on pouvait se demander si, le vrai croyant une fois vaincu par l'infidèle, la force de l'Islam ne serait pas brisée. Cette religion, dont le fatalisme semble l'âme, saurait-elle résister à l'humiliant démenti de la défaite ? Les Tatars du Volga montrent que le musulman peut rester des siècles assujetti au chrétien, sans douter d'Allah, et, en même temps, que le vrai croyant peut devenir un sujet pacifique, ne demandant à ses maîtres infidèles qu'une chose : la liberté de sa foi et de ses mœurs ; car mœurs et religion sont, pour lui, intimement liées, et les unes ne se modifient guère plus que l'autre.

On sait combien peu le musulman se convertit à l'Évangile. Nous en avons naguère donné une des principales raisons : il se juge supérieur au chrétien par le dogme^[9]. Il ne croit pas moins l'être par la morale, parce que la morale du Coran est modelée sur ses mœurs. Elle a beau nous sembler relâchée, elle le défend d'un des vices les plus funestes aux peuples modernes. L'interdiction des boissons alcooliques est, pour le musulman, un bienfait dont la comparaison avec ses voisins russes orthodoxes lui fait sentir toute l'étendue. La propagande chrétienne n'a quelques chances de succès que parmi les populations converties depuis peu au Coran, ou sur lesquelles l'Islam n'a pu encore mettre son empreinte indélébile. Les missionnaires russes avaient fondé des espérances sur les Kirghiz, souvent tièdes mahométans, qui fréquentent peu les mosquées. Ainsi, en Algérie, les jésuites s'étaient flattés de gagner les Kabyles. Même sur ces Kirghiz, la prédication orthodoxe n'a pas eu, jusqu'ici, beaucoup de prise. Il est douteux qu'elle en ait davantage à l'avenir ; car, à mesure qu'ils quittent la vie nomade, les Kirghiz deviennent meilleurs musulmans : ils s'imbuent des principes du Coran dans les *mektabs* et les *médressés* que les mollahs, tatars ou sartes, ouvrent dans leurs *aouls*.

Quant aux Tatars qui habitent au milieu des Russes de l'Oka ou du Volga, ils sont généralement réfractaires à toute propagande. Parmi les Tatars de Kazan, 45 000 environ, soit à peine un dixième, ont, à diverses époques, été officiellement convertis ; mais, comme autrefois les Moriscos d'Espagne, la plupart sont restés musulmans de cœur et de mœurs. Le plus grand nombre fête le vendredi aussi bien que le dimanche. Le pope a beau, dans leurs villages, célébrer l'office en tatar, beaucoup ne vont à l'église que pour être mariés ou faire baptiser leurs enfants. Encore payent-ils souvent le prêtre pour être dispensés de cette cérémonie. Il n'est pas rare, nous l'avons déjà constaté, de les voir revenir ostensiblement à l'Islam. Pour les soustraire à l'influence des mollahs, Nicolas I^{er} avait cherché à les isoler de leurs congénères musulmans en les réunissant dans des villages séparés. L'intervention des autorités n'empêche pas des mouvements de retour à Mahomet de se produire périodiquement parmi les Tatars et les Tchouvaches. Les rapports de M. Pobédonostsef à l'empereur Alexandre III ne le dissimulent pas. « Ces apostats, affirmait le haut procureur en 1885 [\[10\]](#), se montrent sourds aux conseils de leurs chefs spirituels chrétiens. Durant les exhortations auxquelles on les astreint, ils s'efforcent de ne point penser au sujet dont on leur parle, afin d'éloigner de leur esprit jusqu'à la possibilité d'un doute sur la foi. » Ces musulmans endurcis, l'Église, après avoir en vain tenté de les ramener par la douceur, les livre au bras séculier, qui leur applique les rigueurs de la loi. Beaucoup de ces relaps ont été déportés en Sibérie. En 1883, des paysans tatars du village d'Apozof étaient poursuivis devant le tribunal de Kazan pour avoir abandonné l'orthodoxie. Les accusés déclaraient avoir toujours été musulmans ; sept d'entre eux n'en furent pas moins condamnés, comme apostats, aux travaux forcés. C'est ainsi que, sous Alexandre III, l'islamisme a encore, en Russie, ses martyrs ou ses confesseurs.

De tels actes ont fait des Tatars de Kazan les plus zélés et aussi les plus fanatiques des musulmans russes. C'est reflet ordinaire de la contrainte. Cela est d'autant plus regrettable que ces Tatars sont fort considérés de leurs coreligionnaires. Ils fournissent un grand nombre de mollahs pour tout l'empire. Le gouvernement cherche à restreindre leur influence ; il eût été plus simple de ne pas se les aliéner par une intolérance inutile. On connaît la solidarité du monde musulman. Les procédés de la Russie envers les

Tatars du Volga sont peu propres à lui gagner la confiance des mahométans du dedans et du dehors. Le Tatar de Kazan se rencontre, à la Mecque, avec le Sarte de Samarkande, avec le Turc d'Erzeroum et l'Afghan de Caboul. La Russie, il est vrai, n'a garde de faire du prosélytisme parmi ses musulmans d'Asie, dans ses nouvelles conquêtes aralo-caspiennes surtout. Elle serait encore mieux avisée en ne permettant pas aux cent mille pèlerins qui se rassemblent, chaque année, sur le mont Arafat, de dire qu'il est une contrée de ses États où le tsar persécute les vrais croyants. Heureusement pour elle que, en Asie, la Russie n'est pas seulement en comparaison avec la Turquie et l'Angleterre, mais aussi avec la Chine. Or, de ce côté, la comparaison ne peut tourner qu'au profit des Russes. Pour remercier Allah d'être sujets du tsar blanc, les musulmans du Turkestan n'ont qu'à se rappeler comment les Célestes ont traité leurs frères de Kachgar.

Au Caucase et dans l'Asie centrale, plus encore que sur le Volga ou en Crimée, l'Islam est équipé pour la lutte. Presque partout les musulmans ont un clergé nombreux, si l'on peut employer le mot de clergé pour une religion qui n'admet pas d'intermédiaire entre le croyant et Dieu. Les mollahs sont généralement les hommes les plus instruits de leurs communautés. Ils sont souvent, à cet égard, supérieurs aux popes russes. Beaucoup sont versés dans les lettres orientales. La plupart de leurs mosquées et de leurs écoles sont, comme dans tout l'Orient, entretenues avec des biens *vakoufs*. Il y a, au Turkestan seul, quatre ou cinq mille *mektabs* ou écoles élémentaires musulmanes, sans compter un certain nombre de *médressés* ou écoles plus relevées. Les mollahs, selon l'habitude de l'Islam, sont à la fois prédicateurs et instituteurs ; ils font aussi fonctions de juges ou d'arbitres, car les musulmans ont, en Europe même, conservé leur statut personnel, presque inséparable de leur religion. Le gouvernement n'a eu garde de se désintéresser de la direction d'un clergé investi d'une telle influence. Il a placé à sa tête un cheikh-ul-islam ou moufti, résidant à Orenbourg. Il y a aussi, en Crimée, un moufti pour les Tatars de la Tauride. Les chiites du Caucase, qui sont près d'un million, ont, comme les sunnites, leur moufti désigné par le gouvernement. D'après la loi, ces hauts dignitaires doivent être choisis par les communautés musulmanes, dont le gouvernement n'a qu'à confirmer le choix ; mais, en fait, le moufti est, d'habitude, nommé par oukaze. Ses fonctions sont surtout administratives et

judiciaires ; il est le juge suprême pour les litiges civils ou religieux de ses coreligionnaires. Près de lui siège une sorte de synode islamique, dont les membres sont élus par les mollahs. On nomme d'ordinaire comme mouftis des musulmans élevés à l'européenne et ayant passé par le service russe. Le moufti actuel d'Orenbourg a servi dans la garde impériale.

En dehors du Caucase, où Schamyl et les Tcherkesses lui ont opposé une résistance acharnée, les musulmans de l'Asie russe se sont facilement résignés à la domination du tsar. À cela il y a plusieurs raisons : les tribus les plus rebelles à la conquête chrétienne ont émigré en terre musulmane : ainsi, à plusieurs reprises, au Caucase et en Crimée, et plus récemment à Kars et à Batoun. Puis le fanatisme ne semble pas avoir, dans cette partie de l'Asie, la même énergie, ou le même empire, qu'en Afrique. La mosquée n'y semble pas dominée par la *zaouia* et les mollahs par les marabouts ou les confréries de *Khouans*, comme en pays arabes. À Samarkande, à Boukhara même, ces citadelles de l'Islam, le vrai croyant a accepté la souveraineté ou la suzeraineté du tsar blanc. Chez lui, le fanatisme, là où il persiste, a du reste pour correctif le fatalisme. Le Sarte et l'Ouzbek ne sont pas insensibles aux bienfaits de la domination russe : elle a mis fin à l'anarchie sanglante de la steppe ; elle a apporté à ses oasis la paix, la sécurité, le bien-être. Le Russe est un maître qui se fait aisément comprendre des Orientaux, peut-être parce que, entre eux et lui, la nature, le tempérament national, les mœurs, l'éducation ont mis moins d'intervalle. Puis, il faut bien le dire, les musulmans de Russie ont des avantages sur nos Arabes ou nos Kabyles d'Algérie. S'ils ne possèdent pas de droits politiques, leur voisin chrétien n'en a pas non plus. Ils ne se sentent pas assujettis à une autre race ; le Russe est leur cosujet et non leur maître. Ils ont gardé la propriété de leurs champs ; ils ne sont pas astreints à des impôts plus lourds que les colons chrétiens. Ils peuvent, comme les Russes, être appelés à des emplois civils et militaires. Les fonctions électives leur sont ouvertes ; si, comme les Juifs, ils ne peuvent, en Europe, former plus du tiers d'un conseil municipal, ils y entrent sur un pied d'égalité avec les chrétiens.

La question la plus délicate était celle du service militaire. Dans la Russie d'Europe, les musulmans sont astreints au service, comme les chrétiens et les Juifs ; ils sont confondus avec eux dans les mêmes régiments. En Asie

ils sont d'ordinaire exemptés ; s'ils servent, c'est dans des corps spéciaux recrutés parmi leurs coreligionnaires. La loi de 1886, qui a étendu au Caucase le service obligatoire, a temporairement libéré les musulmans de tout recrutement. Ils peuvent servir comme volontaires, sinon, l'impôt du sang est, pour eux, converti en taxe pécuniaire. C'est l'inverse de ce que l'on voit en Turquie, où les musulmans sont seuls à servir, avec celle différence, à l'avantage des musulmans du Caucase, qu'ils ont le choix entre l'armée et le rachat par argent. Si résignés qu'ils soient à la domination russe, cette précaution n'était pas inutile, ne fût-ce que pour avoir des troupes sûres. Les musulmans, qui vivent en sujets paisibles du tsar orthodoxe, répugnent souvent à servir sous ses aigles. En Europe même, c'est, après les Juifs, parmi eux qu'il y a le plus de réfractaires. La loi sur l'obligation du service a failli, sous Alexandre II, amener l'émigration des derniers Tatars de Crimée. Sous Alexandre III, en 1886, l'appréhension d'être contraints au service provoqua chez une tribu du Caucase, les Tchétchènes, une émotion qui faillit dégénérer en insurrection. Le gouvernement avait exigé de ces montagnards la liste de leurs familles ; la plupart des *aouls* la refusèrent, craignant de fournir des listes de recrutement. Parmi les récalcitrants, les uns proposaient de se transporter en masse chez les Turcs, d'autres annonçaient déjà la prochaine apparition, sur le plateau de la Tchetchnia, d'un iman qui devait se mettre à la tête des vrais croyants. Pour venir à bout du crédule entêtement des Tchétchènes, il fallut une expédition de dix bataillons dans les gorges du Caucase.

Si bien assise que soit la domination russe des deux côtés de la Caspienne, il y a donc quelque exagération à dire que l'assimilation des indigènes musulmans est faite. Ce qui est vrai, c'est que le tsar n'a rien à redouter de ses sujets mahométans, même en cas de conflit avec le khalife. On l'a bien vu par la dernière guerre d'Orient. Les mosquées appelaient les bénédictions d'Allah sur les armes orthodoxes, et de nombreux irréguliers musulmans combattaient, à côté des Cosaques, contre leurs anciens compatriotes Icherkesses émigrés en Turquie. Pour ébranler la fidélité des musulmans du Caucase, il faudrait que le Croissant reparût en vainqueur sur leurs montagnes. La Russie est sûre d'eux tant qu'ils croiront en sa force.

Il en est de même, sur l'autre rive de la Caspienne, des Turkmènes conquis par le railway d'Annenkof plus encore que par l'épée de Skobélef.

Le Tekké de Merv semble prêt à porter les armes, au sud de l'Asie, pour ses nouveaux maîtres. Le vainqueur a eu l'art de s'attacher les vaincus en leur faisant une place dans ses rangs. Les anciens chefs des Tekkés, revêtus d'élégants uniformes russes, ont reçu des grades dans l'armée impériale ; plusieurs ont sous leurs ordres des chrétiens, aussi bien que des musulmans. Ali-khan, devenu le colonel Alikhanof, est le chef d'un district étendu ; il commande à ces Russes qu'il combattait à Geôk-Tepé, une dizaine d'années plus tôt. Cela est d'un grand exemple ; cela se sait dans les bazars de Delhi et de Lahore, où les musulmans de l'Inde se plaignent de ne pouvoir arriver aux hauts emplois civils et militaires. Suit-il de là que, en cas de duel avec l'Angleterre, la Russie pourrait compter sur le soulèvement de l'islam et retourner le fanatisme musulman contre les dominateurs de l'Inde ? Il est permis d'en douter : ses procédés de prosélytisme sur le Volga le lui rendent malaisé. Si jamais elle vient à lancer le Turkmène et l'Afghan sur les défilés de l'Hindou-Kouch, ce sera en leur montrant les plaines du Gange à piller. Skobélef annonçait que, un jour prochain, l'Angleterre mènerait l'Islam à l'assaut des frontières asiatiques de la Russie. On se représente mal les tsars orthodoxes arborant le drapeau vert du Prophète pour rallier autour d'eux les musulmans de l'Asie. L'Angleterre, même avec l'aide du sultan, n'y réussirait peut-être pas mieux. Les deux puissances chrétiennes pourraient entraîner chacune ses musulmans. Ce que ni le Russe ni l'Anglais ne doivent ignorer, c'est que, s'il consent à servir le cafir, le mahométan n'est Odèle qu'à la victoire.

Le bouddhisme, en Europe du moins, n'offre pas la même force de résistance que l'islamisme. De toutes les religions professées dans l'empire russe, c'est, croyons-nous, la seule dont le nombre des adhérents diminue. Cela tient moins peut-être aux mystérieuses affinités de forme ou d'esprit, si souvent signalées entre le christianisme et le lamaïsme, qu'à l'isolement des tribus qui avaient apporté en Russie la foi du Bouddha. Coupés de leurs coreligionnaires asiatiques, les Kalmouks du bas Volga, naguère encore tous bouddhistes, sont déjà en grande partie baptisés. Le lamaïsme sera peut-être, au vingtième siècle, entièrement refoulé en Asie, et les vents d'Europe auront cessé de faire tourner ses moulins à prières. Le corps du dernier lama des Kalmouks a été brûlé en grande pompe, dans la steppe, près de

Vetlianka, en décembre 1886. On ne lui a pas donné de successeur : la dignité de lama, jusque-là reconnue par l'État, a été officiellement abolie, et le lamaïsme kalmouk ainsi décapité.

La propagande orthodoxe s'attaque au bouddhisme en Asie aussi bien qu'en Europe, mais en Asie, sur l'Altaï, et aux bords du lac Baïkal, le lamaïsme, appuyé sur les bouddhistes de la Mongolie, tient résolument tête aux assaillants. Dans la Russie d'Asie, comme dans la Russie d'Europe, les bouddhistes, encore au nombre de quelques centaines de mille, sont presque tous de race mongole. Des plus féroces des hordes de Gengiz-Khan, les disciples de Çākya-Mouni ont fait le peuple le plus doux. La prédication religieuse, qui a accompli tant de miracles, n'a peut-être jamais opéré une aussi complète métamorphose. Le bouddhisme n'a pas seulement apprivoisé la barbarie des Mongols, il les a pour ainsi dire émasculés.

Le bouddhisme ne s'est peut-être pas autant corrompu dans les glaces du Nord qu'au Tonkin ou au Japon. Les Bouriates de Sibérie ont parfois des lamas instruits, versés dans les livres sacrés. Ils possèdent une hiérarchie fortement organisée, qui dispose d'une grande autorité et jouit de revenus élevés. À sa tête est un grand lama, le *Khambo-lama*, auquel est attribué un domaine de 500 hectares ; il prélève, en outre, une sorte de dîme sur les 35 *datsans*, ou diocèses qui relèvent de lui. Les chefs de chaque *datsan*, appelés *schirétoui*, et, au-dessous d'eux, les simples lamas ont également une dotation territoriale avec une part de la dîme. Le *datsan* du lac Goussino possédait, récemment encore, un séminaire bouddhiste contenant une quarantaine d'élèves, pourvus chacun de quinze désiatines de terre.

Ce clergé lutte énergiquement contre la propagande orthodoxe. Il lui dispute les indigènes chamanistes que souvent le lama ravit aux missionnaires de l'Évangile. Comme ces derniers, les apôtres du Bouddha procèdent solennellement à la destruction des idoles et des ustensiles des chamans. Sans les obstacles mis par le gouvernement au prosélytisme des lamas, le chamanisme aurait bientôt disparu de l'Altaï et du Baïkal. Au lama le pope préfère le sorcier, le trouvant moins difficile à vaincre.

Pour conquérir les bouddhistes, la propagande orthodoxe et l'administration impériale travaillent à désagréger peu à peu leur clergé et, aussi, leurs tribus. Les missionnaires ont fait interdire l'ouverture de nouvelles pagodes ; ils prétendent même parfois fermer les anciennes. En

même temps, l'on cherche à réduire le nombre des lamas et à diminuer leur autorité. On s'efforce de soustraire les Bouriates convertis au pouvoir de leurs chefs païens, pendant qu'on encourage, de toute manière, le baptême des chefs. Les lamas, du reste, ne respectent pas toujours la défense d'ouvrir de nouvelles pagodes ; ils en érigent jusque dans les *oulouss* ou campements des nomades baptisés. Il n'est pas rare qu'ils réussissent à ramener à eux leurs anciens coreligionnaires. La foi de nombre de Bouriates est telle que beaucoup déclinent nettement toute controverse avec les papes. À l'inverse des musulmans, les bouddhistes peuvent cependant parfois faire d'excellents chrétiens. Il en est qui paraissent avoir abandonné, en toute conviction, Siddhârta pour Jésus. D'anciens lamas, hommes instruits dans les lettres mongoles, se sont faits prêtres et sont devenus de zélés missionnaires du Christ. Une des choses qui paraissent le plus frapper ces Asiatiques, dressés par le bouddhisme même à l'admiration des rites, c'est la beauté des cérémonies chrétiennes. À en croire certains récits, la messe et les chœurs, qu'on a soin de chanter en mongol, feraient plus de conversions que la prédication.

Entre le mysticisme slave et le bouddhisme on a eu beau découvrir de secrètes affinités^[11], la doctrine indoue n'a pas exercé sur les compatriotes de Tolstoï et de Dostoïevsky la même fascination que sur les Anglais, les Américains ou les Allemands. Si, à l'exemple de leurs deux grands romanciers^[12], certains Russes semblent imbus d'une sorte de bouddhisme latent, c'est d'instinct et à leur insu. La foi du Bouddha, qui a gagné des adeptes en Angleterre et en Amérique, n'a pas fait de prosélytes en Russie. Je ne connais guère qu'une exception, une femme, M^{me} Blavatsky. Non contente de proclamer la supériorité du bouddhisme, cette Russe y a cherché « le syncrétisme » de l'Orient et de l'Occident, de la science moderne et de la théurgie antique. Après avoir épuisé les plaisirs de la vie mondaine, M^{me} Blavatsky a parcouru l'Inde ; elle s'y est abouchée avec les brahmanes et les fakirs et en a rapporté les principes d'une théosophie hermétique qui compte des initiés dans les deux mondes^[13].

1. ↑ Cette question israélite ou sémitique ; aujourd'hui soulevée en tant de pays, est trop complexe pour que nous puissions l'embrasser en quelques pages. Nous comptons y revenir,

- un jour, dans un ouvrage consacré au judaïsme et au rôle des Juifs dans le monde moderne.
2. ↑ Voy. t. I, liv. VII, chap. II, p. 424 de la 2^e édit.
 3. ↑ *Rousskii Evrei*, 25 juin 1881.
 4. ↑ Nous ne pouvons parler ici des *karaïm*, ou Juifs non talmudistes ; dont il ne reste que quelques milliers, habitant pour la plupart la Crimée. Les *karaïm* se distinguent des autres Juifs par toutes leurs habitudes ; ils sont beaucoup mieux vus des chrétiens ou des musulmans ; ils sont aussi mieux traités par la législation russe.
 5. ↑ Voyez le *Svod ousakonenii o Evreiakh*, Saint-Petersbourg ; 1885, par M. E. Levine. Cf. Orchanski, *Rousskoe Zakonodatelstvo o Evreiakh*. Pour la situation des Israélites avant la domination russe, voyez Huppe, *Verfassung der Republick Polens*, VIII, p. 232.
 6. ↑ Vladimir Bezobruzof ; *Études sur l'Économie nationale de la Russie*, t. II, 2^e partie, p. 173 et 174 ; cf. 1^e partie, p. 262.
 7. ↑ Voyez t. I, liv. VIII, ch. IV.
 8. ↑ L'antisémitisme a déterminé un courant régulier d'émigration vers les États-Unis ; mais cette émigration de quelques milliers de familles, chaque année, augmente le nombre des Israélites d'Amérique, sans affecter sensiblement celui des Juifs de Russie.
 9. ↑ Voyez, tome I, livre II, chap. II, les pages consacrées aux Tatars, 82-89 de la 2^e édition.
 10. ↑ Rapport sur l'année 1883. publié en 1886.
 11. ↑ Voyez plus haut. p. 13 et p. 545.
 12. ↑ Pour Tolstoï, voyez p. 546. Pour Dostoïevsky, voyez, à la fin des *Frères Karamazof*, l'apparition du moine Zosime en rêve au jeune Alexis, là où le starets enseigne que les animaux, le bœuf, le cheval, étant sans péché, le Christ est avec eux, avant d'être avec l'homme.
 13. ↑ M^{me} Blavatsky a fait paraître, dans le *Vestnik Evropy*, sous le pseudonyme de Radda-Bay, des études sur les sciences occultes des Indous. Depuis, elle a été l'une des fondatrices et en quelque sorte la prophétesse de la « Société Théosophique » qui a eu successivement pour organes : *the Theosophist* de Madras, *l'Aurore du jour nouveau*, le *Lotus* publié à Paris en 1888.

CHAPITRE IV

Conclusion. — L'unité de religion et l'unité morale de l'État. — Nécessité de la liberté religieuse pour un grand empire. Comment c'est la seule liberté qui se puisse décréter. — Pourquoi il n'est pas sûr que, en Russie, la liberté religieuse précède la liberté politique.

Nous voici au terme de celle longue enquête sur l'état moral et religieux du vaste empire. Il est temps de conclure ; mais est-ce bien nécessaire ? La conclusion sort elle-même des faits. Faut-il nous poser, pour les institutions religieuses de la Russie, la même question que pour ses institutions politiques ^[1] ? Est-ce la peine de nous demander si, près de deux siècles après Pierre le Grand, la Russie est vraiment un État européen, un État moderne ? La réponse n'est pas douteuse. En religion, non moins qu'en politique, la Russie se montre un État d'ancien régime. Elle l'est par ses mœurs, elle l'est par ses lois. Le principe de la liberté de conscience, accepté par tous les États civilisés, n'est pas encore reçu chez elle. À cet égard, nous la retrouvons, cette grande Russie, au-dessous de tous les États de l'Europe ou de l'Amérique, infériorité d'autant plus regrettable que la liberté religieuse est peut-être le signe le plus sûr du développement intellectuel d'un peuple. Elle en est, en religion, tout comme en politique, aux vieilles maximes, aux vieux procédés, à l'ingérence de l'État dans les consciences, à la contrainte légale. Il serait injuste de dire qu'elle en est toujours au moyen âge ; mais, comparée à autrui, elle est toujours en arrière ; et, chose plus humiliante, si on la compare à elle-même, elle est peut-être, en fait de tolérance, plus arriérée à la fin du dix-neuvième siècle qu'elle ne l'était à la fin du dix-huitième.

Cet empire, qui réunit chez lui les cultes de l'Asie aux cultes de l'Europe, cherche encore l'unité de l'État dans l'unité de la religion. Par là, ce peuple, qui nous paraît si jeune, nous fait remonter à Philippe II ou à Ferdinand d'Autriche, ou, mieux, à travers Byzance, jusqu'à la société païenne et à la cité antique, car c'est là une conception vieille de quelque deux mille ans. Cette notion archaïque est, chez lui, un trait d'enfance. L'idée d'Unité a sa grandeur, quoique trop souvent elle ne soit qu'un fantôme décevant : on

comprend qu'elle ait pu être le rêve de grands esprits et de grands peuples. C'est le droit et l'honneur d'une Église que de la poursuivre ; mais, si l'unité spirituelle a du prix, c'est quand elle est réelle. Il faut que ce soit une unité vivante et libre, et non point une unité extérieure, factice, apparente, maintenue par la force ou la crainte. Des anciens inquisiteurs à nos modernes Jacobins, peu d'idées ont fait plus de mal à l'humanité que cette spécieuse notion de l'unité morale de l'État, éternel prétexte à tyrannie. L'unité de l'État moderne ne peut être cherchée que dans la libre satisfaction des besoins moraux et matériels des peuples.

La religion semble, pour la Russie, une sorte d'uniforme qu'elle prétend imposer à tous les esprits, sans égard aux différences de races, de tempéraments, d'habitudes. Autant vaudrait faire endosser à tous ses sujets, du Lapon au Géorgien, la chemise rouge ou le *touloup* du moujik. L'empire russe est trop vaste, il touche à trop de climats, il s'étend sur trop de races, pour que l'âme ou le corps se plie à une pareille uniformité. Depuis sa grande expansion territoriale et depuis le déchirement intérieur de son Église, l'unité religieuse ne saurait plus être, en Russie, qu'une fiction légale. La multiplicité s'est introduite chez elle ; le plus sage serait de le reconnaître et, ayant perdu le bénéfice de l'unité, de recueillir, pour l'intelligence nationale, pour l'État et pour la religion elle-même, le profit de la variété.

À la liberté, l'Église nationale gagnerait en profondeur plus qu'elle ne perdrait en superficie. Le nom de Russe et le titre d'orthodoxe sont trop liés par l'histoire pour qu'elle ait à redouter des désertions en masse du peuple ou de « l'intelligence ». Au prix de quelques défections, dont la plupart ne lui enlèveraient que des âmes qui ne lui appartiennent point, l'orthodoxie officielle se purifierait des souillures qui la déshonorent et se relèverait des abaissements qui l'avalissent. L'intérêt de l'orthodoxie et celui des autres cultes sont moins en opposition que ne l'imaginent les bureaucrates : la dignité de l'une ne saurait croître qu'avec l'émancipation des autres. Les différentes confessions sont, malgré elles, solidaires. L'Église d'État trouverait dans l'émulation et dans la lutte un aiguillon qui vaudrait pour elle tous les privilèges. C'est au temps où le protestantisme a été, chez nous, le plus libre que l'Église de France a jeté le plus vif éclat ; c'est à la révocation de l'édit de Nantes et à la destruction de Port-Royal qu'a

commencé sa décadence. Un clergé qui garde ses ouailles emprisonnées dans les murailles de la loi a, pour les retenir au bercail, moins besoin de science et de vertu.

La plus grande infériorité de la Russie, celle qui est en quelque sorte le signe des autres, c'est le défaut de liberté religieuse. Il est plus choquant que le défaut de liberté politique, parce que la liberté religieuse est, à la fois, plus essentielle et plus facile à établir. De toutes les libertés dites « modernes », c'est la plus précieuse à l'individu, la moins redoutable à l'État ; c'est la seule peut-être qui n'ait pas donné de mécomptes, là du moins où elle n'a pas été dénaturée par le fanatisme à rebours d'inconséquents libres-penseurs. On comprend qu'un tsar investi par l'histoire d'un pouvoir omnipotent hésite à s'en dessaisir. Si lourd que lui pèse sa toute-puissance, il ne s'en peut décharger d'un coup ; il ne peut la partager avec la nation sans travail et sans luttes, sans combinaisons compliquées, sans mille difficultés d'organisation. Un changement de régime politique est forcément un saut dans les ténèbres ; quelque désirable, quelque fatal qu'il puisse sembler, il comporte, pour le prince et pour l'État, des risques contre lesquels aucune science humaine ne les saurait assurer. Tout autre est la liberté religieuse ; elle n'a que des avantages ; elle n'entraîne aucun bouleversement dans les institutions, aucun péril pour l'État. Elle met en repos la conscience du souverain, sans rien coûter à son pouvoir. Bien mieux, à l'inverse des libertés politiques, elle s'apprend sans apprentissage.

Tout cela est manifeste, et cependant il peut se faire que cette inoffensive liberté soit l'une des dernières octroyées aux Russes ; que chez eux, comme en tant d'autres pays, en Angleterre, aux États-Unis, en Hollande, en Suisse, en Espagne, en France, elle ne soit obtenue qu'au prix de longues luttes ; que, loin de précéder les libertés politiques, elle ne vienne qu'après elles et sous leur couvert. À l'encontre du préjugé courant, l'histoire des derniers siècles nous montre que, dans la plupart des États des deux mondes, la liberté de penser et la liberté des cultes n'ont été reconnues qu'à la faveur des libertés politiques ; que, là où elles ont survécu à ces dernières, elles sont postérieures en date. Le fait est si général que nous avons été tenté d'y voir une sorte de loi de l'histoire^[2]. À cette loi je ne connais guère, dans l'Europe moderne, qu'une exception : la Prusse. La tolérance est entrée

dans les fondations de la monarchie prussienne. Berlin n'a pas eu à s'en repentir. En sera-t-il de la Russie autocratique comme de la Prusse de Frédéric II ? Rien ne l'assure ; il ne faudrait pour cela que la volonté d'un tsar ; mais rien ne dit que ce tsar se rencontrera. Et, si elle ne vient pas de la libre initiative d'un autocrate, l'émancipation de la conscience russe peut se faire attendre un siècle et plus ; les défiances ou les préventions nationales risquent de la retarder pour des générations. C'est une de ces réformes dont l'accomplissement est moins malaisé à un prince qu'à un peuple.

Il semble que, après l'empereur Alexandre II et l'émancipation des serfs, il n'y ait plus, pour un souverain russe, de gloire facile à cueillir ; qu'un autocrate ne puisse plus innover sans entamer l'autocratie, partant sans ébranler les fondements de l'empire. Nous l'avons dit nous-même : nous nous trompions ; nous ne songions qu'aux réformes politiques^[3]. À la portée de la main du tsar, il reste une gloire aisée à conquérir, une tâche noble entre toutes : l'émancipation des consciences. Elle n'exige ni génie, ni labeur ; il n'y faut qu'un acte de volonté. Un trait de plume y suffirait. C'est l'unique réforme qui puisse s'accomplir par ordre ; la seule liberté qui se puisse décréter. Il n'est, pour cela, besoin ni de longues études, ni de savantes institutions, ni de charte ou de statuts, ni d'assemblées et de fastidieuses délibérations ; une parole du tsar et c'est assez. C'est la seule réforme que, avec son omnipotence, il puisse faire seul, comme d'un coup de baguette. Que faut-il pour cela ? un édit de tolérance déclarant qu'aucun sujet russe ne saurait être poursuivi pour ses opinions religieuses. Il n'est même pas nécessaire d'altérer la constitution de l'Église, de toucher à ses privilèges légaux, de modifier sa situation dans l'État. L'exemple de l'Angleterre montre qu'une Église d'État n'est pas forcément incompatible avec la pleine liberté religieuse. Autre avantage dans un pays autocratique : cette liberté n'est pas non plus incompatible avec le maintien du pouvoir absolu. Elle n'affecte qu'un domaine où, prince ou peuple, la puissance civile est notoirement incompétente.

L'émancipation religieuse et intellectuelle de la Russie suffirait à l'illustration d'un règne et à l'éternelle renommée d'un prince. Ce ne serait assurément pas une œuvre moins haute que l'émancipation des serfs, et, à l'inverse de cette dernière, elle ne coûterait rien à personne. Sur les 115 ou 120 millions de sujets que va compter l'empire des tsars, 45 ou 50 millions

en bénéficieraient personnellement, sans qu'aucun en fût victime. Et pourtant, si facile, si bienfaisante, si glorieuse que soit cette réforme, il n'est pas sûr, encore une fois, qu'il se trouve un prince pour l'entreprendre. Cela paraît si simple ; il semble que, pour la décréter, il suffise d'un esprit droit, d'un cœur élevé, d'une conscience respectueuse des consciences. Hélas ! s'il en était ainsi, elle serait déjà effectuée. Alexandre III se fût hâté de l'ordonner, ou, mieux, Alexandre II ne lui en eût pas laissé l'honneur. Par malheur pour la Russie, cette réforme, en elle-même si aisée, ne serait rien moins, dans l'état actuel des institutions et des mœurs, qu'une révolution. Elle a contre elle la tradition nationale, les mœurs officielles, l'intérêt de la bureaucratie, le préjugé public. Ce pays, où l'autocratie peut tout, attendra peut-être cent ans le souverain ou le ministre qui osera. Il n'y faudrait guère moins que l'énergie de volonté ou l'indépendance d'esprit d'un Henri IV, d'un Pierre le Grand, d'un Frédéric II. Ce n'est qu'un acte, mais c'est un acte qu'il est difficile de demander à l'élève d'un Pobédonostsef ; son cœur l'y pousserait, qu'il se trouverait, autour de lui, des conseillers pour lui en faire un crime religieux ou politique. Tout ce qu'on peut espérer, à brève échéance, c'est la suppression des lois ou des mesures qui équivalent à une persécution directe ; et cela même, il serait téméraire d'y trop compter. C'en serait assez, pourtant, pour faire honneur à un tsar russe, car on ne saurait, de longtemps, appliquer à la Russie la même mesure qu'aux États de l'Occident.

À l'affranchissement de la conscience russe s'opposent deux choses : l'exclusivisme national et la raison d'État. Toutes deux sont souvent des conseillères à courte vue. Qu'on regarde les intérêts de l'État russe au dedans ou au dehors, la balance des avantages penche du côté de l'émancipation religieuse. Les religions sont des forces vivantes, dont la sève n'est pas encore desséchée et qu'il est mauvais d'avoir contre soi. Un État aussi vaste que la Russie, un empire auquel toutes les ambitions semblent permises, a-t-il intérêt à froisser, simultanément, toutes les grandes religions du globe, à blesser, dans leurs coreligionnaires, le catholique, le protestant, le juif ? Catholicisme, protestantisme, judaïsme (nous pourrions ajouter l'islamisme), représentent trois influences de taille et de vigueur inégales, qui, toutes trois, jouent encore un rôle dans les affaires humaines. Une politique prévoyante ne les saurait traiter en

quantités négligeables. La Russie a-t-elle intérêt à s'aliéner, dans le monde entier, les missions catholiques, les sociétés bibliques, la banque juive ? Qu'on veuille bien y réfléchir, on trouvera que son exclusivisme confessionnel a été une des causes de son isolement politique et de son infériorité économique. Le Russe est trop porté à mettre sa confiance dans la force matérielle ; il ne redoute pas assez d'avoir contre lui les forces morales. Ses intérêts matériels eux-mêmes n'auraient qu'à gagner à une politique plus tolérante. La Russie traiterait mieux les Juifs, que le crédit russe serait coté plus haut sur les Bourses européennes. Katkof le sentait : c'était une des raisons de sa répulsion pour l'antisémitisme.

Qu'on laisse de côté les droits de la conscience, l'intérêt de la civilisation et de la pensée nationale, l'homme d'État le plus réaliste reste en présence de cette vérité : une politique confessionnelle peut être bonne pour un petit État, d'une structure nationale et géographique peu compliquée, sans grandes vues, sans large champ d'action ; elle ne saurait convenir à un grand État, à une *Weltmacht*. Ce n'est point une politique impériale. Rome l'avait compris quand elle accueillait dans son Panthéon les dieux de toutes les nations. Les droits de la conscience et de l'humanité sont d'accord avec l'intérêt bien entendu de la puissance russe ; mais c'est peut-être se montrer exigeant, vis-à-vis d'un peuple ou d'un État, que de lui demander ce qui est de son intérêt le mieux entendu.

FIN

1. ↑ Voyez tome II, livre VI, chap. III.

2. ↑ *Les Catholiques libéraux, l'Église et le libéralisme*, p. 36, 37.

3. ↑ Voyez, t. II, liv. VI, chap. III.

À propos de cette édition électronique

Ce livre électronique est issu de la bibliothèque numérique [Wikisource](#)^[1]. Cette bibliothèque numérique multilingue, construite par des bénévoles, a pour but de mettre à la disposition du plus grand nombre tout type de documents publiés (roman, poèmes, revues, lettres, etc.)

Nous le faisons gratuitement, en ne rassemblant que des textes du domaine public ou sous licence libre. En ce qui concerne les livres sous licence libre, vous pouvez les utiliser de manière totalement libre, que ce soit pour une réutilisation non commerciale ou commerciale, en respectant les clauses de la licence [Creative Commons BY-SA 3.0](#)^[2] ou, à votre convenance, celles de la licence [GNU FDL](#)^[3].

Wikisource est constamment à la recherche de nouveaux membres. N'hésitez pas à nous rejoindre. Malgré nos soins, une erreur a pu se glisser lors de la transcription du texte à partir du fac-similé. Vous pouvez nous signaler une erreur à [cette adresse](#)^[4].

Les contributeurs suivants ont permis la réalisation de ce livre :

- Wuyouyuan
- Phe-bot
- Acélan
- Cantons-de-l'Est
- M0tty
- Jahl de Vautban
- Newnewlaw
- VIGNERON
- Challwa
- Raymonde Lanthier
- Waltor
- Wisdood

- Sapcal22
- Toto256
- Kilom691
- Reptilien.19831209BE1
- Zoé
- Le ciel est par dessus le toit
- Valp
- Sixdegrés
- Aristoi
- Apameia
- PorteBidet
- Kaviraf
- ManuD
- Favete linguistis
- Sicarov
- Unquoi

-
1. [↑ http://fr.wikisource.org](http://fr.wikisource.org)
 2. [↑ http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr](http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr)
 3. [↑ http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html](http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html)
 4. [↑ http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur](http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur)